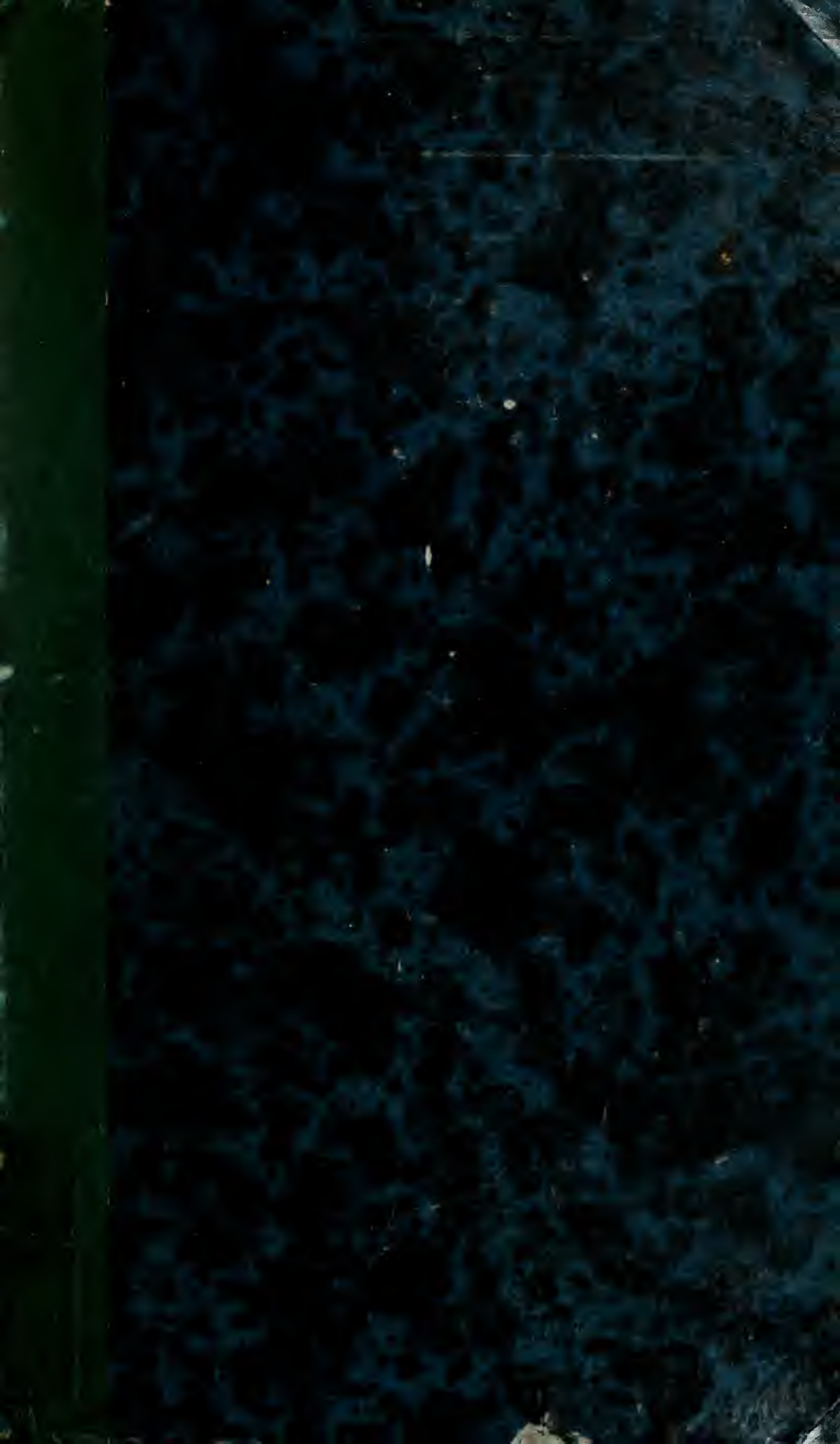
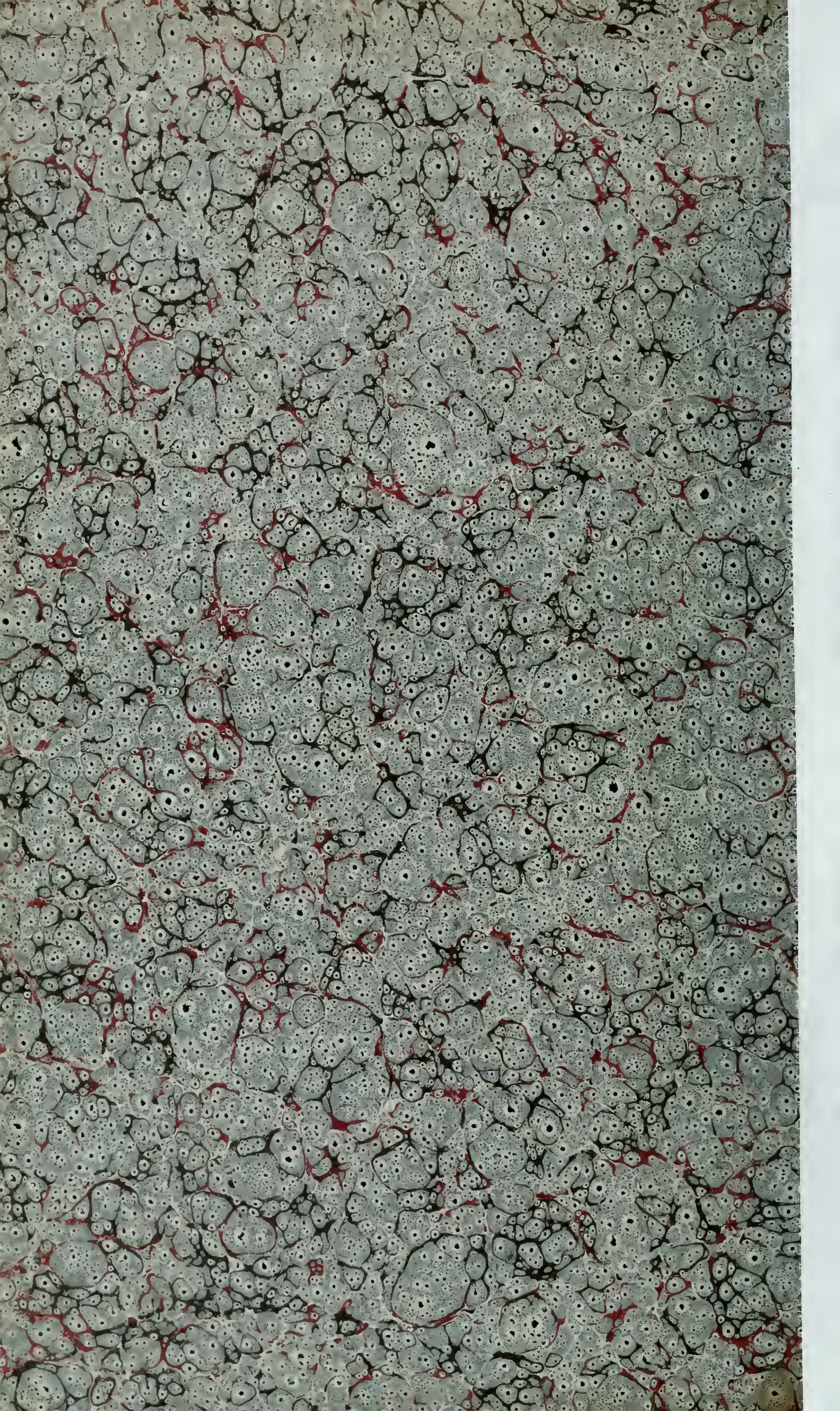
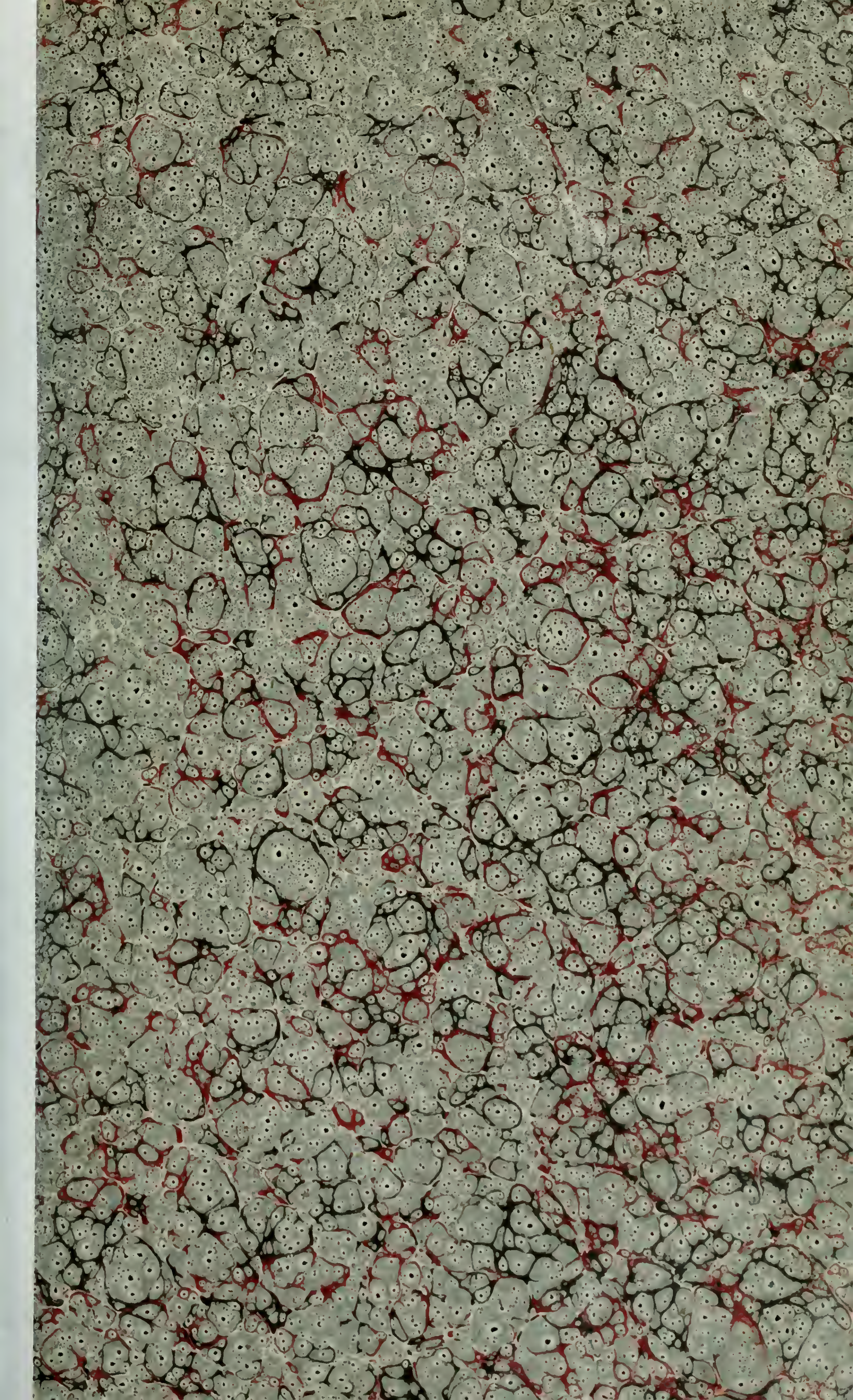






PANTHÉON LITTÉRAIRE.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

BELLES-LETTRES.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, 56.

ABREGÉ

DU

DICTIONNAIRE

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

D'APRÈS LA DERNIÈRE ÉDITION PUBLIÉE EN 1835,

CONTENANT :

TOUS LES MOTS ET DÉFINITIONS DONNÉS PAR L'ACADÉMIE ;
UN CERTAIN NOMBRE DE MOTS NOUVEAUX CONSACRÉS PAR L'USAGE ;
LES ÉTYMOLOGIES ;
LES PRINCIPES DE GRAMMAIRE FRANÇAISE
EXTRAITS DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

PAR M. P. LORAIN,

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU COLLÉGE ROYAL DE LOUIS LE GRAND,
PROFESSEUR SUPPLÉANT D'ÉLOQUENCE LATINE
A LA FACULTÉ DES LETTRES.

TOME PREMIER.



PARIS,

AUGUSTE DESREZ,
IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
RUE SAINT-GEORGE, 11.



FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES
RUE JACOB, 56.

M DCCC XXXVIII



AVERTISSEMENT.

On convient généralement aujourd'hui que le goût de l'instruction se propage en France dans toutes les classes de la société. Les efforts du gouvernement pour développer et seconder cette disposition des esprits ont déjà porté d'heureux fruits; et l'on peut prévoir le jour où nul Français ne sera plus étranger à la connaissance raisonnée de la langue nationale. Mais ce serait peu d'en avoir étudié les règles dans les écoles, si le fond même de la langue qu'il doit parler restait pour lui comme un mystère. Les leçons du maître et les préceptes de la grammaire pourront apprendre à l'habitant des campagnes, à l'artisan des villes, à réformer des tournures barbares et à ne point dénaturer, par une orthographe vicieuse, la physionomie des mots; mais ils seront impuissants à lui faire connaître la valeur précise des termes qu'il emploie, et l'étude des règles ne sera-t-elle pas dès lors souvent stérile, s'il continue d'ignorer les ressources de l'idiome auquel elles s'appliquent? Faute de trouver un livre qui fixe pour lui le sens des mots, qui lève ses doutes, qui corrige ses erreurs de langage, il peut se voir condamné à subir le cercle étroit de locutions héréditaires qu'il a trouvées dans sa famille, et dont l'extension, bien ou mal comprise, compose pour lui tout le trésor de la langue française.

Sans doute un dictionnaire ne peut avoir la prétention de devenir dans les écoles un livre d'enseignement proprement dit; mais c'est un supplément nécessaire de l'enseignement direct: et si, pour répondre au vœu de la loi sur l'instruction primaire, il paraît indispensable de mettre entre les mains de chaque enfant un traité élémentaire des règles grammaticales, on ne saurait juger moins utile de placer dans chaque école, dans chaque maison commune, un recueil complet de tous les mots de la langue avec la solution de toutes les acceptions qui en modifient le sens, de toutes les difficultés dont ils peuvent devenir l'objet. Nous ne voulons pas ici parler seulement de la nécessité où bien des personnes illettrées peuvent se trouver à chaque instant de recourir à l'autorité du vocabulaire pour confirmer l'orthographe du mot qui vient sous leur plume; mais que l'instituteur, dont c'est le devoir, ait à reprendre un terme employé sans intelligence par un de ses élèves, s'il se confie dans l'inspiration du moment pour expliquer, par une définition improvisée, par des exemples impromptu, l'erreur qu'il veut combattre, l'expérience nous autorise à craindre que, dans son embarras, il ne substitue souvent une idée fausse à celle qu'il a prétendu déraciner. Qu'au sein d'une assemblée municipale la difficulté de trouver l'expression précise du vœu général épuise sans profit dans des discussions futiles le

temps précieux d'une séance réclamée par la délibération d'intérêts plus importants; que, dans leur correspondance officielle avec l'administration, les magistrats communaux voient la multiplicité de leurs devoirs se compliquer encore d'un travail purement littéraire; que souvent le scrupule les arrête au moment d'exécuter des instructions dont le sens n'est pas toujours net à leur inexpérience, combien ne devront-ils pas souhaiter d'avoir sous les yeux un livre qui soit pour eux un guide sûr, et comme un arbitre du langage! Nous ne craignons pas de dire que l'introduction de ce nouveau code ne serait pas seulement un moyen puissant d'instruction dans les écoles, mais qu'il épargnerait dans les communes bien des ennuis et des difficultés aux autorités municipales, bien des erreurs à la rédaction des procès-verbaux et des actes civils, et par là bien des embarras à l'administration et aux familles.

Ce besoin bien senti donne chaque jour naissance à une infinité de dictionnaires qui se croient destinés à le satisfaire. Il ne nous convient pas de faire ici leur procès, ni d'expliquer comment ils ont manqué leur but. Qu'il nous soit permis seulement de rappeler quelques-unes des conditions principales d'un pareil livre. En général, lorsque l'on compose aujourd'hui quelque ouvrage pour l'enseignement *populaire*, on nous semble plus préoccupé qu'il n'est juste de la question économique. La considération du bon marché est sans contredit d'une grande importance, lorsqu'il s'agit de répandre l'instruction dans des classes économes et laborieuses qui n'ont encore ni un goût assez vif de la science pour l'acheter volontiers par de grandes privations, ni des ressources assez abondantes pour ne point limiter beaucoup l'étendue des sacrifices qu'elles peuvent s'imposer. Toutefois un pareil service offert à l'humanité peut devenir par l'exécution un péril comme un bienfait pour elle. Rien de plus souhaitable au peuple qu'une instruction saine et solide; rien de plus honorable au désintéressement de l'auteur que d'y attacher une séduction innocente par l'appât du bon marché : mais, si cette instruction est mauvaise, le vil prix n'est qu'un danger de plus. C'est ainsi que les notions inexactes, incomplètes, confuses, se propagent avec une effrayante facilité dans des esprits plus avides à raison même de leur inexpérience; c'est ainsi que les mauvaises semences menacent d'étouffer bientôt, dans ce terrain encore vierge, l'utile moisson promise à une meilleure culture.

Ces défauts, déjà fâcheux dans un traité élémentaire sur quelque objet particulier des connaissances humaines, sont encore plus funestes dans un dictionnaire qui, sans être une encyclopédie, comprend tous les faits de la langue, et peut contribuer plus que tout autre livre à fausser le jugement public. S'il se borne à reproduire une imitation respectueuse des dictionnaires qui ont fait loi pendant longtemps, il mérite le reproche de n'avoir point suivi le progrès des temps; et si l'ambition d'innover l'entraîne à des réformes hardies, le danger s'en accroît encore; enfin trop souvent ces tentatives ne trouvent pas, dans la maturité du travail qui y préside, ou dans le nom bien connu de l'auteur, le genre d'autorité nécessaire à un livre dont la destination est de prononcer en juge dans le doute ou la controverse.

C'est là surtout ce qui imprime au *Dictionnaire de l'Académie* un carac-

tère à part. Quelle que soit la valeur des critiques qu'il est appelé à subir, il faut qu'il serve désormais de point de départ à la discussion, et l'autorité seule de son nom en fait par provision la charte de la langue française.

Cependant on pouvait craindre que son volume et son prix ne lui permissent pas de trouver un accès facile dans la bibliothèque des familles; qu'ils ne constituassent comme un privilége en faveur des maisons aisées. Chose fâcheuse en effet qu'un ouvrage, appelé par son objet à prendre rang parmi les livres d'utilité première, se trouvât relégué par son prix parmi les livres de luxe! Chose plus triste encore que des considérations d'économie ne laissassent plus descendre dans l'éducation populaire qu'une instruction de seconde qualité, comme on réserve pour des bouches plus délicates les aliments les plus exquis! Les éditeurs du Dictionnaire de l'Académie en ont pensé autrement : ils ont cru que le pain de la science pouvait être offert de fine fleur à tous les rangs, et qu'en réduisant le format du grand dictionnaire à des dimensions plus maniables, sa substance à une utilité, j'oserais dire, plus quotidienne et plus pratique, sans dénaturer le fond de ce beau travail, il serait facile de le faire pénétrer partout.

Cette entreprise ne paraîtra point trop hardie, et l'on se flatte que l'Académie elle-même n'y verra qu'un nouvel hommage rendu à son œuvre. Si le soin avec lequel elle a fait le sacrifice des détails qu'elle pouvait juger superflus rendait d'avance téméraire toute prétention à présenter les mêmes vérités sous une forme plus concise, d'un autre côté, en voyant le soin plus religieux encore qu'elle a mis à grouper autour de ses décisions les nombreux exemples qui les confirment, à recueillir dans le passé tous les souvenirs d'autrefois, à sauver du naufrage toutes les allusions de mœurs, tous les artifices de langage qui ont encore un grand attrait pour la curiosité, lors même qu'ils n'en ont plus que pour elle, il était permis de penser qu'au prix de quelques sacrifices, l'abrégé, sans être aussi riche, pourrait encore rester complet.

La première loi d'un pareil travail était donc de conserver tous les mots admis dans le grand dictionnaire, de respecter littéralement les définitions, les explications et les jugements qui s'y trouvent énoncés : c'est ce qu'on a voulu faire; et si la nécessité de réduire à d'autres proportions certains passages plus étendus, ou de réparer bien rarement une erreur de rédaction trop évidente, a autorisé quelques changements, on n'en est pas moins resté fidèle alors à l'esprit de l'ensemble.

Il reste à s'excuser ici sur deux points où l'on s'est cru libre pourtant d'y déroger. L'extrême scrupule dans le choix des mots de fraîche date que l'Académie a honorés du droit de bourgeoisie a excité bien des réclamations : nous sommes loin de les partager et de regarder comme un titre à l'estime publique, pour un dictionnaire nouveau, l'annonce de quelques milliers de termes, rebutés le plus souvent par elle; nous ne saurions au contraire trop louer sa discrétion lorsqu'il s'agit de naturaliser une foule de mots enfants de l'impuissance ou du caprice; mais, en adoptant ses principes, nous avons trouvé quelquefois ses arrêts un peu sévères. Sans doute il fallait nous défendre en cela de nos prédilections secrètes et de nos habitudes person-

nelles. Chacun de nous affectionne quelque terme nouveau qui n'a point de valeur intrinsèque, et qui peut-être tire pour nous tout son prix d'une circonstance éphémère, d'un effet inattendu, d'une boutade ingénieuse; et cependant ces mots de pure fantaisie deviennent bientôt assez familiers à notre esprit pour nous paraître français ou dignes de l'être. Nous nous sommes interrogé là-dessus toutes les fois que la tentation nous a pris d'ajouter à notre auteur, et nous en avons admis quelques-uns sans remords, tels que *capitaliser*, *inconvenance*, *silencieusement*, etc., que nous croyons désormais consacrés par l'usage; d'ailleurs la destination particulière de cet abrégé nous commandait peut-être plus d'indulgence pour des mots déjà populaires qui ne demandent qu'un peu d'aide pour prendre rang dans la langue : toutefois, en leur tendant une main secourable, nous n'avons pas prétendu leur donner la sanction que leur a refusée l'Académie; ils n'ont pas reçu les honneurs des *grandes capitales*, et l'astérisque qui les précède rappellera à la fois aux lecteurs et leur légitimité contestable et la responsabilité qui pèse sur nous seul, sans reproche aucun pour l'Académie.

Bien des personnes regrettaient que le Dictionnaire de l'Académie se fût privé d'un grand intérêt en négligeant les recherches étymologiques, et sans doute elle en a elle-même éprouvé quelques scrupules; car l'éloquente préface où elle a mis le public dans la confidence de ses principes, a pris un soin particulier de la justifier contre cette objection prévue. Tout ce qu'on y trouve sur la difficulté de réduire à des règles certaines une science si pleine encore de conjectures nous aurait converti des premiers, si les aperçus ingénieux, les lumières vives, les réflexions solides que l'érudition et le talent de l'écrivain y jettent en passant sur la matière ne servaient pas plutôt à augmenter encore les regrets, et n'opposaient eux-mêmes comme une réponse invincible aux preuves alléguées. Nous savons des gens qui ne demandaient pas mieux que de se laisser convaincre par la solidité des raisons qu'on y donne, et qui désespéraient d'avance de la cause des étymologies, si l'habileté de l'écrivain à montrer tout ce qu'il eût fallu faire n'eût prouvé avant tout qu'il était capable de l'exécuter. Que l'Académie y prenne garde; si elle tient jamais à démontrer son impuissance de bien faire, il lui faut élire un autre avocat : la bonne foi de celui-ci ne l'empêcherait pas de donner à chaque page un démenti, sans le savoir, à la cause qui lui serait confiée : car son talent inspirera toujours plus de confiance aux lecteurs que les difficultés de l'œuvre ne les décourageront d'espérer.

Ce que l'Académie n'a pas même osé tenter, ce que M. Villemain déclare impraticable, aurions-nous eu la témérité de l'entreprendre? Qu'on ne nous fasse pas cette injure. Nous avons, il est vrai, cherché à satisfaire la curiosité de quelques lecteurs, à aider la mémoire de quelques autres, à faciliter l'étude de la langue pour les étrangers, en signalant, dans celles que nous pouvons connaître, la raison des mots qui composent la nôtre. Nous n'avons pas voulu qu'on reprochât à cet abrégé d'avoir négligé un moyen d'intérêt qui ne manque pas à la plupart des dictionnaires estimés; mais nous n'avons eu aucunement la prétention de nous ériger en oracle de cette espèce de divination qu'on appelle la science étymologique. Nous avons, à défaut d'autre mérite,

voulu éviter avant tout les conjectures trop hardies; et, lorsque les langues anciennes ne nous offraient pas des origines assez vraisemblables, ni les langues modernes des analogies évidentes, nous avons mieux aimé nous abstenir que de nous tromper presque à coup sûr, et le lecteur avec nous, pour satisfaire un vain plaisir de notre esprit.

* L'astérisque indique les mots qui ne sont point admis dans le Dictionnaire de l'Académie.

( ) Les mots italiques contenus entre parenthèses donnent l'étymologie présumée du mot français qui les précède. — *N. B.* Pour éviter de reproduire ces étymologies à chacun des mots de même famille qui se suivent dans le dictionnaire, on s'est contenté de la mettre après celui d'entre eux qui occupe la première place dans l'ordre alphabétique ; le lecteur aura, dans ce cas, l'attention de remonter jusqu'au premier de ces mots pour trouver leur étymologie commune.

— Le tiret remplace les divisions par alinéa du Dictionnaire de l'Académie.

‖ Cette séparation distingue les diverses acceptions du même mot.

La moindre réflexion suffira pour faire comprendre les abréviations employées, telles que *adverb.* pour adverbial ou adverbialement, *adject.* pour adjectif ou adjectivement, etc.

PRINCIPES

DE

GRAMMAIRE FRANÇAISE,

EXTRAITS DU

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

CHAPITRE PREMIER.

EXPLICATIONS PRÉLIMINAIRES.

La *grammaire* est l'art qui enseigne à parler et à écrire correctement.

La grammaire *générale* est la science raisonnée des principes communs à toutes les langues : on dit, par opposition, grammaire *particulière*

Grammaire se dit aussi d'un livre où sont exposées les règles d'une langue, du langage. *La grammaire de Port-Royal.*

DES LETTRES.

L'*alphabet* est la réunion de toutes les lettres d'une langue, rangées dans l'ordre établi pour cette langue. *Les alphabets européens.*

Alphabet se dit aussi d'un petit livre qui contient les lettres de l'alphabet, et les premières leçons qu'on donne quand on enseigne à lire. *Acheter un alphabet pour un enfant.*

Lettre. On appelle ainsi chaque caractère de l'alphabet. *Lettre hébraïque, grecque, arabe, etc.*

Lettre, signifie en outre le son ou l'articulation même que chaque caractère de l'alphabet représente. *On divise les lettres en voyelles et en consonnes.*

Voyelles. — On nomme ainsi les lettres qui ont un son par elles-mêmes, et sans être jointes à d'autres. *Les principales voyelles sont* a, e, i, o, u (1). *Voyelle brève, longue, accentuée.*

Les voix, les sons même que les voyelles sont destinées à représenter.

Voix. Se dit du son représenté par la voyelle. *Voix articulée, inarticulée, grave, aiguë, nasale.*

Diphthongue. Syllabe qu'on prononce en faisant entendre, d'une seule émission de voix, le son de deux voyelles, comme *ie, ui, oui*, dans *ciel, nuit, fouine.*

Bref, brève. Se dit des syllabes, des voyelles qu'on prononce rapidement. *Syllabe, voyelle brève. Race.*

Long, longue. Se dit des voyelles, des syllabes dont la prononciation doit avoir plus de durée que celle des voyelles, des syllabes brèves. *Grâce.*

Un *é accentué*, une *syllabe accentuée*, é, syllabe, sur lesquels porte l'accent tonique.

Accent. Élévation ou abaissement de la voix sur certaines syllabes, modification de la voix dans la durée ou dans le ton des syllabes et des mots. *Accent grammatical* ou *prosodique*, celui dont la grammaire, la prosodie fixe les règles; *Accent tonique*, celui qui concerne seulement l'élévation de la voix sur une des syllabes.

(1) Y. On l'appelle ordinairement *I grec*; mais, selon la méthode moderne, on dit simplement I. C'est la vingt-quatrième lettre de l'alphabet français. Tantôt caractère simple, tantôt caractère double.

Caractère simple, il n'a pas d'autre valeur que celle de l'I voyelle, et il n'est plus admis dans notre orthographe, pour les mots purement français, que dans un très-petit nombre d'entre eux, mais nous continuons à l'employer pour marquer l'origine de plusieurs mots dérivés du grec, *hymen, hymne, etymologie, physique, hypocrisie*, etc. On le conserve aussi dans les noms propres et dans quelques mots empruntés des langues étrangères, *York, yacht*, etc.

Caractère double, il vaut deux *y* accouplés dont le premier fait partie d'une syllabe, et le second en commence une autre, comme dans *citoyen, employer*, etc., qui se prononcent comme s'il y avait *citoi-ien, emploi-ie* etc. C'est mal à propos que quelques auteurs ou imprimeurs écrivent *citoïen, moïen*, etc., avec un ï tréma.

— *Consonnes.* On appelle ainsi toutes les lettres de l'alphabet qui n'ont point de son par elles-mêmes, qui ne peuvent se prononcer qu'étant jointes à des voyelles.

L'x est une consonne double qui équivaut à KS.

Quand une consonne est redoublée au milieu d'un mot, on n'en prononce ordinairement qu'une seule, comme dans abbé, connaitre.

On distingue les consonnes en :

Sifflantes. J, CH, S, Z.

Liquides. L, M, N, R, qui, étant employées à la suite d'une autre consonne dans une même syllabe, sont coulantes et se prononcent aisément.

Mouillées. L L. Mouiller les L, les deux L, les prononcer, non tout à fait selon leur valeur ordinaire, comme dans les mots *ville, Achille,* mais avec une sorte de mollesse, comme dans *fille, grille, bataille,* etc. La double L est presque toujours précédée d'un I; quand cette voyelle est seule, elle se prononce à l'ordinaire, *fille, grille;* mais quand l'I se trouve précédé de quelque autre voyelle ou de quelque diphthongue, il se fait peu sentir, n'étant mis là que pour faire mouiller la double L. *Bataille, bouteille, mouille, cueille, etc.*

Linguales. Se dit des articulations, des consonnes formées par différents mouvements et différentes positions de la langue. *Consonnes linguales.* — Substantiv. *Les linguales* D, L, N, R, T.

Labiales. Se dit des lettres qui se prononcent avec les lèvres. *Consonnes labiales.* — Substantiv. *Les labiales* B, P, F, M, V.

Gutturales. Qui viennent du gosier, qui se prononcent du gosier : G et K.

Dentales. Celles que l'on ne peut prononcer sans que la langue touche les dents. D. T.

Nasale. N. — *Nasal.* Se dit des sons modifiés par le nez. *Voyelle, consonne nasale.* — Substantiv. *Les nasales* an, *comme dans* anchois; en, *comme dans* bien, frein, ainsi, ingrat, etc.; on, *dans* onze, *et* un *dans* commun, parfum.

Palatales. Les consonnes produites par les mouvements de la langue qui va toucher le palais. D, T, L, N, R.

— Les lettres sont encore :

Initiales. Celles qui commencent un mot. *Il n'a signé ce billet que de l'initiale de son nom.*

Finales. Celles qui le terminent. *Le t final se prononce dans le mot fat. L'f finale ne se prononce point dans le mot clef.*

Euphoniques. Qui rendent la prononciation plus douce et plus coulante. Dans ces phrases, *Si l'on vient* pour *si on vient; Viendra-t-il* pour *viendra il, l* et *t* sont des lettres euphoniques.

Étymologiques. Notre orthographe admet beaucoup de lettres étymologiques que plusieurs grammairiens regardent comme inutiles, parce qu'elles ne se prononcent pas.

Muettes. H muette, celle qui n'est point aspirée, comme dans ce mot *honneur,* et *e muet,* l'*e* féminin, tel qu'il se prononce dans les mots *boire, flamme,* etc.

(Pour ce qui a rapport à chaque lettre de l'alphabet en particulier, voyez-la à son rang dans le dictionnaire.)

DE LA COMPOSITION DES PHRASES.

Une voyelle, ou seule, ou jointe à d'autres lettres qui se prononcent par une seule émission de voix, forme une syllabe. *Dans le mot* avoir, a *fait une syllabe, et* voir *en fait une autre.*

Une ou plusieurs syllabes réunies qui expriment une idée forment un *mot.*

Phrase. Se dit d'un assemblage de mots construits ensemble, et formant un sens. *Phrase ordinaire, populaire, figurée, recherchée, régulière, irrégulière, correcte, incorrecte, claire, obscure, élégante.*

La *Proposition* est un discours qui affirme ou qui nie quelque chose. *Dans la plupart des phrases, il y a une proposition principale à laquelle se rattachent diverses propositions accessoires, subordonnées, incidentes. Proposition simple, composée. Proposition complexe, incomplexe.*

L'*Analyse grammaticale* est la décomposition d'une phrase en ses éléments grammaticaux, tels que le nom, l'article, etc. — l'*Analyse logique,* la décomposition d'une proposition en ses parties, telles que le sujet, le verbe, l'attribut.

Sujet. Se dit du terme de toute proposition duquel on affirme ou l'on nie quelque chose. *Dans cette proposition :* Dieu est juste, *Dieu est le sujet.*

Nominatif. Se dit d'un mot qui précède ordinairement le verbe, et qu'on appelle le sujet de la proposition.

Verbe. Se dit de la partie d'oraison qui exprime, soit une action faite ou reçue par le sujet, soit simplement l'état ou la qualité du sujet, et qui se conjugue par personnes, par nombres, par temps et par modes.

Attribut. Ce qui s'affirme ou se nie du sujet d'une proposition. Lorsqu'on dit : *Dieu est juste, Dieu* est le sujet, et *juste* est l'attribut.

Complément. Se dit des mots qui sont régis par d'autres, ou qui servent à préciser la signification des mots auxquels on les joint. Lorsqu'on dit : *Le livre de Pierre, Pierre* est le complément de la préposition *de,* et les mots *de Pierre* sont le complément de *livre.*

Régime. Se dit d'un mot qui dépend immédiatement d'un verbe ou d'une préposition, et qui en forme le complément. Dans la phrase, *Servir Dieu avec ferveur, Dieu* est régime du verbe *servir,* et *ferveur* est le régime de la préposition *avec.*

Période. Se dit des phrases composées de plusieurs membres, dont la réunion forme un sens complet. *Période longue, courte, nombreuse, bien arrondie, obscure, embarrassée. Période à deux, à trois, à quatre membres.*

Parenthèse. Phrase formant un sens distinct et séparé de celui de la période où elle est insérée.

DES PARTIES DU DISCOURS.

On appelle *Parties d'oraison* les mots dont le discours est composé, comme l'article, le nom, le pronom, etc. *Faire les parties d'un discours, d'une période*, etc., analyser un discours, une période, etc., en marquant sous quelle partie d'oraison chaque terme doit être rangé.

CHAPITRE II.

DU NOM.

Nom. Se dit des mots qui servent à désigner ou à qualifier les personnes ou les choses : c'est une partie du discours susceptible de nombre et de genre. *Nom substantif, nom adjectif, nom propre, nom appellatif* ou *commun, collectif, partitif, masculin, féminin, singulier, pluriel.*

— *Nombre.* Se dit des noms et des verbes, selon qu'ils s'appliquent soit à une seule personne ou à une seule chose, soit à plusieurs. *Nombre singulier, pluriel.*

Singulier. Se dit du nombre qui marque une seule personne ou une seule chose dans les noms et dans les différents temps des verbes. *Nombre singulier.* — Subst. *Le singulier*, par opposition à *nombre pluriel*, ou *pluriel.*

Pluriel, elle. Sert à marquer, dans les noms et dans les verbes, pluralité de personnes ou de choses. *Nombre, substantif, adjectif pluriel. Terminaison plurielle.* — Subst. Le nombre pluriel, se dit des noms et des verbes. *Formation du pluriel. Pluriel masculin, féminin. En français, l's est le signe ordinaire du pluriel des noms. Un zéro, trois zéros.*

— *Genre.* Rapport des noms à ce qui est mâle ou femelle, ou considéré abusivement comme tel. *Le genre masculin, féminin.*

Masculin. Se dit des articles, des noms substantifs ou adjectifs qui désignent ou qualifient les êtres masculins, et ceux qu'on leur assimile quant au genre, et du genre même de ces mots. *Article, nom, substantif, adjectif, genre masculin.* — Substantiv. *Le masculin*, le genre masculin.

Féminin. Se dit des noms substantifs ou adjectifs qui désignent ou qualifient les êtres féminins, ou ceux qu'on leur assimile quant au genre, et du genre même de ces noms. *Article, nom, substantif, adjectif, genre féminin.* — Substantiv. *Le féminin*, le genre féminin.

Genre commun. Celui des mots dont la terminaison est la même au masculin et au féminin. Auteur, *nom commun;* fidèle, *adjectif commun.*

SUBSTANTIF.

Le *Substantif* est un nom qui, seul et sans le secours d'aucun autre mot, signifie tout être, toute chose qui est l'objet de notre pensée, comme *homme, animal, vertu*, etc. — *Le substantif et l'adjectif doivent s'accorder en genre et en nombre.*

Le *nom propre* est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose. *Les noms de famille, de pays, de fleuves, de montagnes*, etc., *comme Buffon, Paris, la Seine, les Alpes*, etc., *sont des noms propres.* Il est opposé à *nom commun.*

Nom appellatif, nom qui convient à toute une espèce, comme *homme, arbre*, etc. On dit plus ordinairement, *nom commun.*

Nom *collectif.* Tout nom au singulier qui désigne plusieurs personnes ou plusieurs choses : *peuple, multitude, armée*, etc.

Nom partitif. Qui désigne une partie d'un tout. Moitié, dizaine, etc.

ADJECTIF.

L'*Adjectif* est un nom qui sert à qualifier les substantifs, comme *blanc, noir*, etc. Il doit s'accorder avec le substantif en genre et en nombre.

Adjectif démonstratif. *Ce, cet*, m. ; *cette*, f. sing. ; *ces*, m. ou f. plur., est un adjectif *démonstratif* qui indique les personnes ou les choses. On met *ce* devant les noms qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée, *cet* devant ceux qui commencent par une voyelle ou une *h* non aspirée. *Ce cheval, ce héros, cet animal, cet homme, cette femme, ces oiseaux, ces histoires.* — Dans certaines phrases où *ce*, suivi du verbe *être*, se rapporte à un substantif ou à un pronom pluriel, on met ce verbe tantôt au singulier, tantôt au pluriel, selon les cas. *C'est nous qui avons gagné. Ce sera vous, messieurs, qui payerez. Ce sont nos amis qui arrivent. Ce sont les plaisirs et la gloire qu'il recherche. C'est le pouvoir et les honneurs qu'il ambitionne.*

Adjectif distributif. *Chaque.* Adjectif distributif, sans pluriel, qui se met toujours avant le substantif. *Chaque homme, chaque maison.*

Quelque. Adjectif des deux genres, un ou plusieurs, entre un plus grand nombre. *Adressez-vous à quelque autre. Quelques écrivains ont traité ce sujet.* Il sert à indiquer un petit nombre, une quantité peu considérable. *Il y a quelque temps, quelques années.* Il se joint avec *peu*, et sert à indiquer un petit nombre, une quantité peu considérable. *Quelque peu d'argent.* Il s'emploie dans le sens de quel que soit le, quelle que soit la, quels que soient les. *Quelque soin que vous preniez. Quelque raison que j'allègue. Quel-*

ques efforts que nous fassions. — Adverb., il se joint toujours à un adjectif ou à un adverbe, et signifie, à quelque point que. *Quelque riche qu'il soit. Quelque bien qu'il se conduise.*

Quelconque. Adjectif des deux genres, quel que ce soit, quel qu'il soit, quelle qu'elle soit, s'emploie, en général, avec la négation, et se place toujours après le substantif. *Il n'y a homme quelconque qui... Il n'y a raison quelconque qui...*

Tout, toute. Adjectif qui comprend l'intégrité d'une chose considérée par rapport au nombre, à l'étendue, ou à l'intensité d'action. *Tous les hommes. Tout l'univers. Aimer Dieu de tout son cœur.* Dans le sens de chaque, il n'est point suivi de l'article. *Toute peine mérite salaire.* — Adverbe. Entièrement, sans réserve. *Je suis tout dévoué à votre service. Du vin tout pur.* Placé immédiatement devant un adjectif féminin qui commence par une consonne ou une *h* aspirée, il reçoit le genre ou le nombre du nom ou pronom auquel cet adjectif se rapporte. *Elle est toute malade. Elles en furent toutes honteuses.* Devant un adjectif féminin qui commence par une voyelle ou une *h* non aspirée, il reste invariable, excepté quand il exprime, non une sorte d'excès ou d'intensité, mais l'ensemble, la totalité des parties d'une chose, et qu'il redevient lui-même un véritable adjectif. *La forêt lui parut toute enflammée.* Il reste également invariable dans les expressions, *Tout entier*, employé comme une seule expression, *Tout cœur, Tout esprit*, etc., Plein de cœur, plein d'esprit, etc. Il se joint avec plusieurs prépositions, adverbes ou locutions, pour leur donner plus d'énergie. *Tout autour. Tout bas. Tout de suite.* Il sert à former certaines locutions dont on ne peut le retrancher sans détruire ou altérer le sens. *Tout à coup. Tout à fait*, etc. Il s'emploie avec toutes sortes d'adjectifs, et même avec quelques substantifs, dans le sens de quoique, ou de quelque, et alors il prend l'accord devant les adjectifs féminins qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée. *Tout sage qu'il est. Tout habiles qu'ils sont. Tout usées qu'elles sont, ces hardes peuvent encore servir. Toute femme qu'elle est. Toutes raisonnables qu'elles sont.*

ADJECTIFS CONJONCTIFS. *Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.* Adjectif relatif et conjonctif, composé de l'article *le, la, les*, et de l'adjectif *quel, quelle.* Il est synonyme de *qui*, et s'emploie, en parlant des personnes et des choses, presque toujours avec *du, de la, au, à la, des, aux;* alors il n'est point sujet de la proposition qu'il joint à l'antécédent. *C'est un homme duquel je vous réponds, auquel vous pouvez vous fier. C'est une condition de laquelle je ne puis me départir, à laquelle je ne puis renoncer, sans laquelle je ne consentirai à rien. Voilà un de ces livres desquels il faut se défier, une de ces figures desquelles on ne dit rien. Vous avez des goûts auxquels vous vous livrez trop, des habitudes auxquelles il faut renoncer.* Il est sujet de cette proposition, lorsque l'emploi de *qui* produirait une équivoque. *Un homme s'est levé au milieu de l'assemblée, lequel a parlé d'une manière extravagante. Il y a une édition de ce livre, laquelle se vend fort bon marché.* — Il s'emploie dans le sens de quel est celui, quelle est celle, et alors il est interrogatif. *Lequel aimez-vous le mieux de ces deux tableaux? Duquel des deux voulez-vous vous défaire? Auquel donnez-vous la préférence?* Dans le sens de celui, celle qui. *Choisissez entre nous lequel vous voulez pour compagnon. Parmi ces étoffes, voyez laquelle vous plairait le plus.*

Quel, quelle. Adjectif dont on se sert pour demander ce que c'est qu'une personne, qu'une chose, son nom, ses qualités, ou pour marquer de l'incertitude. *Quel homme est-ce qu'un tel? Quelle heure est-il? Il ne sait quel parti prendre.* Dans une phrase affirmative. *Je vous ai dit quel homme c'est.* Par exclamation. *Quel malheur!*

Tel, telle. Adjectif qui signifie pareil, semblable. *Je ne vis jamais rien de tel. Une telle conduite vous fait honneur.* — Il se construit avec *que*, pour marquer le rapport, la ressemblance de deux choses que l'on compare. *Il est tel que son père. Dans une affaire telle que celle-ci.* Dans plusieurs phrases, il tient lieu d'un adjectif qui serait joint à la particule *si. Sa mémoire est telle, qu'il n'oublie jamais rien. Un homme d'un tel mérite devait être préféré.* On le met quelquefois au commencement de la phrase. *Telle est sa bonté, qu'il se fait chérir de tout le monde.*— Il s'emploie pour exprimer une comparaison. *Il est tel qu'un lion.* Dans le sens d'*ainsi*, en poésie. *Tel Hercule filant rompait tous les fuseaux.* Quelquefois on le répète. *Tel qu'un lion rugissant..., tel Achille...* — Se dit des personnes, des lieux, des choses qu'on ne peut désigner qu'indéterminément. *Il est tantôt chez un tel, tantôt chez une telle. Il est allé s'établir dans telle ville. Avoir telle ou telle qualité.* — Seul, il désigne quelqu'un indéterminément. *Tel croit prendre, qui est pris.* — Il s'emploie par rapport aux choses qu'on a déjà dites. *Tel fut le résultat.* — TEL QUEL, locution qui signifie aussi mauvais que bon, et même plus mauvais que bon, de peu de valeur, de peu de considération. *Il y avait dans cette chambre un lit tel quel. Des gens tels quels.* — DE TELLE SORTE, QUE; EN TELLE SORTE, QUE, locutions conjonctives. A un tel point, que. *Il s'est compromis de telle sorte, que... Il a embrouillé l'affaire en telle sorte, que...*

ADJECTIFS POSSESSIFS. *Mon, ma, mes.* Adjectif possessif de la première personne du singulier. Sing. masc., *mon;* fém., *ma;* plur., pour les deux genres, *mes.* Lorsque le mot féminin commence par une voyelle ou une *h* non aspirée, on dit, par euphonie, *mon* au lieu de *ma. Mon père, ma mère, ma hardiesse, mon âme, mon humeur, mes amis, mes sœurs.*

Mien, mienne. Adjectif possessif et relatif de la première personne du singulier, ne se met jamais sans l'article, et ne se joint à aucun substantif. *Ce n'est pas votre avis, c'est le mien. C'est son intention et la mienne. Vos amis sont les miens.* — Familièrement, il se joint avec *un*, et se met devant un substantif. *Un mien frère.* Sans être accompagné de l'article ni du mot *un*, il se met après le substantif. *Ce livre est mien.* — Subst. masc., *le mien*, ce qui m'appartient; au plur., *les miens*, mes parents, mes amis.

Même. Adjectif PRONOMINAL des deux genres, Qui n'est pas autre, qui n'est point différent. Il est ordinairement précédé de l'article *Le, la, les*, ou du nom de nombre *Un, une. Le même homme. La même table. Les mêmes livres. Deux plantes de même espèce. Une même affaire.* — Il s'emploie sans article, immédiatement après les noms ou pronoms. *Dieu même. Moi-même. Nous-mêmes. Cela même.* — Placé après les substantifs qui désignent quelques qualités, il indique qu'elles sont au plus haut degré dans la

personne dont on parle. *Dieu est la sagesse même.* — Adverb. De plus. *Je dirai même.* — Dans les phrases adversatives, il sert à les fortifier. *Non-seulement il n'est point avare, mais même il est prodigue.* — À MÊME, loc. adverb. qui s'emploie avec différents verbes et qui est souvent suivie d'un complément. *Être à même. Mettre quelqu'un à même de...* etc. — DE MÊME, TOUT DE MÊME, loc. adverb. qui s'emploient avec ou sans complément.

Ton, ta, tes. Adjectif possessif de la deuxième personne du singulier, qui répond au pronom personnel *tu, toi, te.* Quand le mot féminin commence par une voyelle ou une *h* non aspirée, on met, par euphonie, *ton,* au lieu de *ta.* Sing. masc., *ton père;* fém., *ta mère, ton humeur, ta haine;* plur., pour les deux genres, *tes amis, tes parents, tes richesses, tes honneurs, tes affaires.*

Tien, tienne. Adjectif possessif, relatif à la deuxième personne du singulier, qui ne se met jamais devant un nom, et qui est ordinairement précédé de l'article *le* ou *la. Voilà mes livres, où sont les tiens?* — Subst., *le tien,* ce qui t'appartient; au plur. *les tiens,* tes parents, tes amis.

Son, sa, ses. Adjectif possessif qui répond aux pronoms de la troisième personne *soi, se, il.* Sing. masc., *son père;* fém., *sa mère;* plur. des deux genres, *ses amis, ses richesses.* Quand le nom féminin commence par une voyelle ou une *h* non aspirée, on met *son,* au lieu de *sa,* par euphonie: *son amitié, son habitude.* On met *sa,* devant un mot commençant par une *h* aspirée : *sa honte.*

Sien, sienne. Adjectif possessif et relatif de la troisième personne. *Ce n'est pas votre avis, c'est le sien. C'est mon intention et la sienne. Vos intérêts sont les siens.* Subst., *le sien,* son bien; au plur. *les siens,* ses parents, ses amis.

Notre. Adjectif possessif des deux genres, pluriel *Nos.* Il précède toujours le substantif. *Notre père, notre patrie, nos biens, nos lois.* — Il est employé au lieu de *mon,* par un artisan, une servante. *Notre femme, notre maître,* etc.; par le roi, par les évêques, etc., dans les mêmes cas où ils emploient *nous* pour *je* ou *moi. Notre Conseil d'État entendu, nous ordonnons,* etc.

Nôtre. Adjectif pronominal possessif des deux genres, qui se dit par rapport à une personne ou à une chose dont on a déjà parlé. Il est ordinairement précédé de l'article. *C'est votre avis, mais ce n'est pas le nôtre. Sa famille est alliée de la nôtre. Vos intérêts sont les nôtres.* — Substantiv. au masc., *le nôtre,* ce qui nous appartient, ou ce qui vient de nous; au plur. *les nôtres,* nos parents, nos amis.

Votre. Adjectif possessif de la deuxième personne du pluriel, des deux genres, qui se met toujours devant le substantif; pluriel, *vos,* pour les deux genres. On le dit en parlant à une personne ou à plusieurs. *Votre père, votre patrie, vos ancêtres, vos femmes.*

Vôtre. Adjectif possessif relatif, des deux genres, qui ne se dit que par rapport à une chose dont on a déjà parlé, et d'une manière elliptique, le substantif auquel il se rapporte étant sous-entendu. *Il a pris ses livres et les vôtres. Mon cheval et le vôtre. Ma maison et la vôtre. Nous exposerons nos raisons et vous les vôtres.* On supprime quelquefois l'article, famil. *Ces effets sont vôtres.* — Subst. *Le vôtre,* ce qui est à vous. *Le vôtre et le nôtre, chacun le sien.* Ce qui vient de vous. *Vous y avez mis un peu du vôtre.* — Au plur. *Les vôtres,* vos parents, vos amis.

Leur, leurs. Adjectif possessif des deux genres. D'eux, d'elles, à eux, à elles. Se dit des personnes et quelquefois des choses. *Les hommes sensés préfèrent leur devoir à leurs plaisirs. Mes orangers ont perdu toutes leurs feuilles.* — Précédé de *le, la, les,* il s'emploie pronominalement. *Les sages conservent leurs amis, et les fous perdent les leurs. Mes orangers ont perdu la moitié de leurs feuilles, les vôtres ont encore toutes les leurs.* — Substantiv. LEUR, ce qui est à eux, à elles. *Qu'ils gardent ce qu'ils ont, je ne veux rien du leur.* LEURS, au pluriel, leurs parents, leurs amis. *Je m'intéresse à eux et aux leurs.*

Les noms adjectifs qualificatifs sont susceptibles de trois DEGRÉS DE COMPARAISON ou *de signification.*

Positif. Se dit du premier degré de comparaison dans les adjectifs et les adverbes, comme : *sage, sagement,* etc. — Adjectiv. *Le degré positif.*

Comparatif. Se dit des mots qui expriment le second degré de comparaison. *Adjectif, adverbe au comparatif. — Le comparatif se forme avec les adverbes plus, moins,* etc. *Il n'y a en français de véritables comparatifs que meilleur, pire, moindre, mieux et pis.*

Superlatif. Se dit du troisième degré de comparaison dans les adjectifs et les adverbes, qui exprime la qualité portée au plus haut degré. *Adjectif, adverbe superlatif.* — Subst. masc. *Cet adjectif, cet adverbe est au superlatif.* Le superlatif se forme avec les mots *très, fort, le plus, le moins.* On distingue le *superlatif absolu,* celui qui exprime la qualité portée à un très-haut degré, sans rapport à autre chose ou à une autre personne. *Très-sage, fort bien;* et le *superlatif relatif,* celui qui exprime la qualité avec rapport à une autre personne ou à autre chose. *Le plus sage, le moins mal.*

Meilleur. Adjectif comparatif de *bon.* — Précédé de l'article, devient superlatif. *C'est le meilleur des hommes.* — Subst. *Prenez le meilleur.*

Pire. Adjectif comparatif de *mauvais, méchant, nuisible.* — Précédé de l'article, devient superlatif. *C'est le pire de tous.* — Subst. *Qui choisit prend le pire.*

ADJECTIF VERBAL. On nomme ainsi ceux qui viennent d'un verbe. *Rougeur est un adjectif verbal* comme *Action est un substantif verbal.* On appelle plus communément *adjectif verbal* un participe présent devenu adjectif et soumis aux règles de l'accord. *Des livres amusants. Une couleur changeante.*

ADJECTIFS NUMÉRAUX OU NOMS DE NOMBRE. Ils se distinguent en *cardinaux* et *ordinaux.*

Cardinaux. Noms de nombre qui désignent une quantité, sans marquer l'ordre. *Un, deux, trois, quatre,* etc. Ils sont tous invariables, excepté *vingt,* qui prend une *s* dans *quatre-vingts,* seulement quand il n'est pas suivi d'un autre nombre. *Quatre-vingts hommes. Quatre-vingt-deux chevaux;* et *cent,* qui prend aussi une *s* lorsqu'il est précédé d'un autre nombre, et seulement lorsqu'il n'est pas suivi d'un troisième. *Cent ans, deux cents hommes, trois cent dix francs.*

Ordinaux. Ceux qui servent à indiquer l'ordre dans lequel sont rangées les choses. *Premier, second,* etc.; *adverbe ordinal, premièrement, secondement,* etc.

CHAPITRE III.

DE L'ARTICLE.

L'*Article* est une partie du discours qui précède ordinairement les noms substantifs. *Article masculin*, LE; *article féminin*, LA; *article pluriel, masculin et féminin*, LES. *Le jour. La nuit. Les jours. Les nuits.* — Lorsque l'article masc. au sing. est précédé des prépositions *à* ou *de*, si le nom commence par une consonne ou par une *h* aspirée, on change *de le* en *du*, et *à le* en *au* : *Du mois, du héros, au mois, au héros.* Si le nom commence par une voyelle ou une *h* non aspirée, la préposition n'éprouve aucun changement, mais l'article, soit masculin, soit féminin, s'élide. *De l'enfant, de l'amitié, de l'honneur, de l'histoire. A l'enfant, à l'amitié, à l'honneur, à l'histoire.* Pour l'article pluriel, la contraction a toujours lieu, et l'on dit *des* pour *de les*, *aux* pour *à les*. *Des enfants, des femmes, des héros, des histoires. Aux enfants, aux femmes, aux héros, aux histoires.*

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

Le *Pronom* est une partie du discours qui tient ou qui est censée tenir la place d'un nom substantif. *Pronom personnel; pronom personnel indéfini, démonstratif, relatif, distributif.*

Personnels. Pronoms qui marquent la personne, tels que, me, moi, te, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles, soi, se, dont.

Je. Pronom de la première personne du singulier pour les deux genres. Il est toujours le sujet de la proposition, ou le nominatif du verbe. Quand le verbe commence par une voyelle ou une *h* non aspirée, on élide l'*e*. *Je dis, je hais, j'aime, j'honore.* — Il est quelquefois séparé du verbe par l'énonciation des qualités de celui qui parle. *Je soussigné, etc., certifie.* — Il se met après le verbe dans les phrases interrogatives ou admiratives. *Que ferais-je ? Où suis-je ?* Dans celles qui expriment un souhait. *Puissé-je vous voir heureux !* Quand le verbe se trouve placé comme dans une parenthèse. *Osez-vous, lui dis-je, me parler ainsi ?* Dans certaines phrases, telles que : *Dussé-je en périr, Fussé-je au bout du monde*, Quand je devrais, quand je serais, etc. Quand il est précédé de la conjonction *aussi*, ou de quelque adverbe semblable. *Aussi ne lui ai-je rien dit. En vain voudrais-je m'y opposer*, etc. Lorsqu'il est ainsi placé après le verbe, on ne peut jamais rien mettre entre-deux.

Me. Pronom personnel des deux genres, qui signifie la même chose que *je* et *moi*, mais qui s'emploie seulement comme régime du verbe. Régime direct. *Vous me trompez ;* régime indirect, avec la signification de à moi. *Vous me donnez un bon conseil.* Il ne se place après le verbe que lorsque le verbe est à l'impératif, que la phrase est affirmative, et que la particule *en* suit immédiatement le pronom. *J'ai besoin de sages conseils, donnez-m'en. Vous m'avez mis dans l'embarras, faites-m'en sortir.* La particule *y*, unie au pronom *me*, ne se met jamais après le verbe. *Vous m'y attendrez.* On ne dit pas : *Attendez-m'y.* L'e s'élide devant une voyelle. *Vous m'aimez.*

Moi. Pronom personnel des deux genres pour la première personne du singulier. — Employé seul comme réponse, il peut être sujet ou régime direct, et tenir lieu d'une phrase entière. *Qui veut aller avec lui ? Moi. Qui a-t-on désigné ? Moi.* Il est régime direct ou indirect, après *ne que*, mis pour seulement. *Je ne plains que moi ; je ne parle que de moi ;* ou quand il est ajouté à d'autres mots qui sont régimes directs. *Il a renvoyé son frère et moi.* Il entre dans le sujet, quand il est joint à d'autres mots qui forment le sujet. *Son père et moi, le lui avons défendu.* Il se joint à *je*, par apposition et réduplication, pour donner plus d'énergie à la phrase, soit qu'il vienne après le verbe. *Je dis, moi ;* soit qu'il précède *je* et le verbe. *Moi, je dis.* Il se met aussi par apposition devant ou après *me*. *Vous voudriez me perdre, moi, votre allié ? Moi ! vous me soupçonnez !* Avec *nous* et *vous*, lorsqu'il est accompagné d'un nom ou d'un autre pronom. *Vous et moi nous sommes contents. Il est venu nous voir mon frère et moi.* Il se construit avec les pronoms *ce* et *il*, dans différentes phrases. *C'est moi qui vous le dis. C'est de moi qu'il s'agit.* Après une préposition ou une conjonction, il n'y a que le pronom *moi* qui puisse exprimer la première personne du singulier. *Il a parlé de moi. Pensez à moi. Cela est pour moi. Mon frère et moi. Mon frère ou moi. Nul autre que moi.* Quand le verbe est à l'impératif et que le pronom qu'il régit n'est pas suivi du mot *en*, c'est *moi* qu'il faut employer, soit comme régime direct. *Louez-moi ;* soit comme régime indirect, où la préposition *à* est sous-entendue. *Rendez-moi compte ;* et alors *moi* se joint au verbe par un tiret. — Moi, substantiv., signifie l'attachement de quelqu'un pour ce qui lui est personnel. L*e moi choque toujours l'amour-propre des autres.*

Nous. Pronom personnel des deux genres pour la première personne du pluriel, dont le singulier est *je* ou *moi*. — Il peut être ou sujet, ou régime direct, ou régime indirect. *Nous partons. On nous observe. On nous parle.* (Voir *je* et *moi*, pour les différentes positions dans lesquelles il peut se trouver.)

Tu, toi, te. Pronom de la deuxième personne du singulier, pour les deux genres. *Tu*, est toujours le sujet de la proposition et ne peut être séparé du verbe que par un autre pronom personnel, ou par une des particules *ne, en, y*. *Tu es heureux. Tu me parleras. Tu en apprendras des nouvelles. Tu y étais. Je ne dis rien.* Il se place après le verbe, dans les phrases interrogatives, etc. *Que fais-tu ?* (Voir *je*). — Toi, employé seul, comme réponse, peut être sujet ou régime direct, et tenir lieu d'une phrase entière. *Qui a fait cela ? Toi. Qui a-t-on désigné ? Toi.* Il est régime direct ou indirect après *ne que*, mis pour

seulement. *Je ne plains que toi. Tu ne penses qu'à toi;* ou quand il est ajouté à d'autres mots qui sont régimes directs. *J'attends ton frère et toi.* Il entre dans le sujet quand il est joint à d'autres mots qui forment le sujet. *Ton frère et toi m'accompagnerez.* Se joint à *tu*, par apposition et réduplication, soit comme sujet, soit comme régime. *Toi, tu oserais le défier! Voudrais-je t'affliger, toi que j'aime tant?* Avec un nom ou un autre pronom. *Toi et moi nous sommes contents. J'irai vous voir toi et ta sœur.* Se construit avec les pronoms *ce* et *il*, dans différentes phrases. *C'est toi qui l'as fait. C'est de toi qu'il s'agit.* Après une préposition ou une conjonction, il n'y a que le pronom *toi* qui puisse exprimer la deuxième personne du singulier. *On a parlé de toi. Je penserai à toi. Ton frère ou toi. Ta sœur et toi.* Il s'emploie comme régime direct ou indirect après un verbe à l'impératif, et alors on le joint au verbe par un tiret. *Retire-toi. Rends-toi justice.* (Dans le dernier exemple la préposition *à* est sous-entendue.) Quand, après l'impératif, il est suivi des particules *en* ou *y*, on élide la diphthongue *oi. Va-t'en. Mets-t'y;* mais le plus ordinairement on évite ces façons de parler. — Te, s'emploie comme régime direct ou indirect du verbe, et s'élide devant une voyelle ou une *h* non aspirée. *Je te crois. Je t'estime. Je t'honore. Je te donne cela. Je t'avais promis une récompense.*

On ne se sert de ces pronoms, de l'adjectif possessif *ton* et du relatif *le tien*, qu'en parlant à des personnes fort inférieures, ou avec lesquelles on est en grande familiarité. Quelquefois, au contraire, dans le style oratoire ou poétique, on les emploie en s'adressant aux personnes qu'on respecte le plus, à Dieu même. Du reste, on emploie le pronom pluriel *vous*, l'adjectif possessif *votre*, et le relatif *le vôtre*.

Vous. Pronom personnel de la deuxième personne du pluriel, pour les deux genres. *Vous êtes le maître.* On s'en sert assez généralement au singulier, par une civilité d'usage, à moins qu'on ne parle à des personnes fort inférieures, ou avec lesquelles on est en grande familiarité. (Voyez Tu.)

Il. Pronom masculin de la troisième personne du singulier. *Il écrit, il lit*, etc. Se met devant les verbes impersonnels ou employés impersonnellement, sans se rapporter à un sujet exprimé. *Il faut. Il neige. Il se répand une nouvelle.*

Elle. Pronom personnel féminin de la troisième personne du singulier. *Elle dit, elle fait.* Se met avant le verbe et n'en est séparé que par des particules ou des pronoms. *Elle nous dit. Elle n'en veut pas;* ou par une phrase incidente. *Elle, qui se prétend si sage, a pourtant fait là une étourderie.* Se met immédiatement après le verbe dans les interrogations et dans certaines phrases exclamatives. *Dort-elle? Est-elle bonne!* Avec le *t* euphonique. *Viendra-t-elle?* ou dans certaines phrases affirmatives, telles que: *Venez, dit-elle. Dût-elle se fâcher.* — Quand une phrase interrogative contient le nom féminin qui est le sujet du verbe, on n'en met pas moins le pronom *elle* après le verbe. *Julie est-elle venue? Cette poire est-elle bonne?* — Dans certaines phrases, le verbe est précédé du pronom *elle*, et suivi du nom auquel ce pronom se rapporte. *Est-elle à plaindre, celle qui...? Elles sont rares, les femmes qui...*

Le, la, les. Pronoms relatifs. *Le*, singulier masculin; *la*, singulier féminin; *les*, pluriel pour les deux genres. Ils accompagnent toujours un verbe, et ils remplacent un substantif déjà exprimé. *Prenez ce livre pour le lire. Dès que ma sœur sera arrivée, j'irai la voir. Amenez-moi vos enfants, je désire les voir.* — Le, tient quelquefois la place d'un adjectif ou d'un verbe, avec la signification de *cela*, et il est invariable. *Cette femme est belle, et le sera longtemps. Je n'ai pas été enrhumé de l'hiver, et je le suis depuis les chaleurs. Si j'étais mère, je le serais avec toute la tendresse imaginable.* — *Le* et *la*, devant un verbe qui commence par une voyelle, s'élident. *Je le vis, je l'aimai. Je la reconnus, je l'appelai. Le*, après le verbe, s'élide dans la prononciation seulement. *Voyez-le à son retour* (on prononce: Voyez-l'à son retour). *La* ne souffre pas d'élision: on écrit et l'on prononce *Ramenez-la à son devoir.*

Lui. Pronom de la troisième personne du singulier. Il est presque toujours du genre masculin. *C'est lui qui m'a donné ce livre. C'est de lui que je le tiens. C'est à lui que je le destine.* Il ne s'applique au genre féminin, dans le sens de *à elle*, que quand la préposition *à* est sous-entendue, et lorsqu'il précède le verbe. *J'ai vu votre sœur, et je lui ai parlé;* ou lorsque le verbe est à l'impératif. *Si vous voyez ma mère, remettez-lui ce livre.*

Eux. Pluriel masculin du pronom personnel *lui. Ce sont eux qui ont tort.*

Leur. Pronom personnel pluriel, des deux genres, à eux, à elles, se place immédiatement devant le verbe, et se dit des personnes et des choses. *Il aime ses enfants, il ne leur refuse rien. Ces chevaux sont fatigués, donnez-leur un peu de vin. Ces orangers vont périr, si on ne leur donne de l'eau.*

Se. Pronom de la troisième personne, des deux genres et des deux nombres, qui précède toujours le verbe, soit comme régime direct. *Se rétracter;* soit comme régime indirect. *Se faire une loi.* Il sert aussi à donner au verbe actif une signification passive. *Cela se dit, cela ne se fait pas.*

Soi. Pronom singulier de la troisième personne, des deux genres. Employé absol., il est toujours accompagné d'une préposition. En parlant des personnes, il se rapporte à un sujet indéterminé. *Parler de soi. Penser à soi. Travailler pour soi. Prendre sur soi un événement.* En parlant des choses, il se rapporte à un sujet déterminé. *Un bienfait porte sa récompense avec soi.* Joint à *même* par un tiret, il équivaut à *soi* mis absolument, mais il exprime avec plus de force, et n'a pas toujours besoin d'être accompagné d'une préposition. *Se condamner soi-même. Rentrer en soi-même.*

Indéfinis. *On.* Pronom personnel indéfini, des deux genres, qui indique d'une manière générale une ou plusieurs personnes, et ne se joint qu'à la troisième personne du singulier. *On dit. Qu'en dira-t-on?* — Il est toujours suivi d'un masculin. *On n'est pas toujours heureux*, excepté quand il y a des circonstances qui marquent précisément qu'il s'agit d'une femme. *On n'est pas toujours jeune et belle.* — Il s'emploie aussi avec le pluriel *des* et un nom. *On n'est point des esclaves, pour...* — Par euphonie, on met avant ce pronom l'article *le*, dont l'*e* s'élide. *Si l'on nous entendait.*

Quiconque. Pronom masculin indéfini, qui n'a point de pluriel. Toute personne qui. *Quiconque n'observera point cette loi, sera puni.* Il est quelquefois féminin et peut être suivi d'un adjectif de ce genre, lorsqu'il a déterminément rapport à une femme. *Mesdames, quiconque de vous sera assez hardie pour médire de moi, s'en repentira.*

Plupart (La). Expression qui signifie, la plus grande partie, le plus grand nombre. *La plupart des hommes, des choses.* Le verbe, le participe, l'adjectif, ou le pronom qui suit et qui s'y rapporte, ne s'accorde pas avec *la plupart,* mais avec le substantif auquel il est joint par la préposition *de. La plupart du monde croit. La plupart des gens ne réfléchissent pas. J'ai vu la plupart des choses curieuses de cette ville. J'ai la plupart de mes livres reliés en veau. La plupart du monde ignore ses véritables intérêts.* — Employé absolument, il veut le verbe au pluriel, quel que soit le nombre du substantif auquel il se rapporte. *Le sénat fut partagé, la plupart voulaient que.... Les membres de l'assemblée discutèrent longtemps, la plupart furent d'avis que...* Sans relation à aucun substantif, il signifie, le plus grand nombre des hommes. *La plupart écrivent ce nom de telle manière.* — Pour la plupart, loc. adv. Quant à la plus grande partie. *Les hommes sont pour la plupart intéressés.* Absol., sans la préposition *pour. Les hommes sont la plupart intéressés.* — La plupart du temps, loc. adv. Le plus souvent.

Démonstratifs. Pronoms qui servent à indiquer, tels que, *ceci, cela, celui, celle, celui-ci, celui-là.*

Ceci. Pronom démonstratif qui se dit, par opposition à cela, pour indiquer, de deux choses, la plus proche de celui qui parle. *Ceci est à moi, cela est à vous.* — Il s'emploie sans opposition à cela, comme indiquant un objet présent, un fait actuel, la chose dont on parle ou dont on va parler. *Ceci n'est pas un jeu d'enfants. Voyez ceci. Retenez bien ceci.*

Cela. Pronom démonstratif qui se dit, par opposition à ceci, pour indiquer, de deux choses, la plus éloignée de celui qui parle. *Cela est pour vous, ceci est pour moi.* — Il s'emploie sans opposition à ceci, pour indiquer un objet présent, un fait actuel, la chose dont on parle ou dont on va parler. *Que dites-vous de cela? Cela est fait. Cela dit, je m'éloignai.* — Il se dit des personnes, dans le langage familier. *Voyez ces enfants; cela est heureux, cela ne fait que jouer.*

Celui, celle, singulier; *ceux, celles,* pluriel. Pronom démonstratif qui se dit des personnes et des choses. *L'homme dont je vous ai parlé, c'est celui que vous voyez là. La rose est, de toutes les fleurs, celle que je préfère. Ceux qui ont vécu avant nous.*

Celui-ci, celle-ci, singulier; *ceux-ci, celles-ci,* pluriel. Pronom démonstratif qui se dit des personnes et des choses. *De tous ses domestiques, c'est celui-ci qui est le plus fidèle. Parmi ces étoffes, c'est celle-ci que je choisirais.*

Celui-là, celle-là, singulier; *ceux-là, celles-là,* pluriel. Pronom démonstratif qui se dit des personnes et des choses. *Celui-là, c'est un habile homme. Entre toutes ces statues, celle-là est la plus remarquable.*

Celui-ci, celui-là, etc., s'opposent ordinairement l'un à l'autre. *Prenez celui-ci, laissez celui-là.*

Quand, après avoir nommé deux personnes ou deux choses, on emploie les pronoms *celui-ci* et *celui-là, celui-ci* se rapporte au terme le plus prochain, et *celui-là* au terme le plus éloigné.

Relatifs. Pronoms qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède, et qu'on appelle antécédent, tels que *qui, que, quoi, dont, en.*

Qui. Pronom relatif des deux genres et des deux nombres, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles. *L'homme qui raisonne. La femme qui babille. Les livres qui m'appartiennent. Les fleurs qui sont écloses.* Précédé d'une préposition, il ne s'emploie ordinairement qu'en parlant des personnes. *Celui, celle de qui, à qui, pour qui je parle.* Il s'emploie d'une manière absolue, quelquefois même en parlant des choses. *Aimez qui vous aime. C'est à qui l'aura. Voilà qui est beau.* Par interrogation. Quelle personne? *Qui est là? Qui demandez-vous? A qui parlez-vous? De qui tenez-vous cette nouvelle? Pour qui destinez-vous cela?*

Que. Pronom relatif des deux genres et des deux nombres, servant de régime au verbe qui le suit. L'*e* s'élide devant une voyelle. *L'homme que vous avez vu. Les gens que vous avez obligés. Les livres qu'il a lus.* En parlant des personnes, il remplace de qui, à qui, etc. *C'est de vous que je parle. C'est à vous que je m'adresse.* En parlant des choses, pendant lequel, etc. *L'hiver qu'il fit si froid.* Il se dit aussi pour, quelle chose. *Que dites-vous? Il ne sait que dire.*

Quoi. Pronom qui tient quelquefois lieu du relatif *lequel,* tant au singulier qu'au pluriel, quand il est précédé d'une préposition. *Il n'y a rien sur quoi l'on ait tant disputé. Ce sont choses à quoi vous ne prenez pas garde.* Absol. Quelle chose. *De quoi s'agit-il? A quoi pensez-vous? Dites-moi en quoi je puis vous servir.* Particule qui marque l'étonnement, l'indignation, etc. *Quoi! vous avez fait cette imprudence! Quoi! vous m'osez braver en face!*

Dont. Pronom des deux genres et des deux nombres, qui se dit des personnes et des choses, au lieu des pronoms de qui, duquel, de laquelle, de quoi, desquels, desquelles.

En. Pronom relatif, ou particule relative, qui tient lieu de la préposition *de* et d'un mot déjà exprimé, ou d'une proposition qu'on ne veut pas répéter. *Vient-il de la ville? Oui, il en vient.* Il vient de la ville; ou qui s'applique à une phrase qui va suivre. *N'en doutez pas, ils céderont.* Ne doutez pas de cela, etc. — Ce pronom, suivi d'un adjectif se rapportant au mot qu'il rappelle, peut se résoudre par ce mot seul, sans la préposition de. *A-t-il des amis? Il n'en a qu'un seul.* Il n'a qu'un seul ami. — Quoique sans relation avec ce qui précède, il marque toujours quelque chose de sous-entendu. *En est-il un seul parmi vous qui...?* Est-il parmi vous un homme qui...?

Pronom distributif. *Chacun, une,* sans pluriel. Chaque personne, chaque chose. *Chacun de nous. Chacune de ces dames. Chacun d'eux. Chacune de ces fleurs.* — Il s'emploie au masculin d'une manière indéfinie, en parlant des hommes ou des femmes, dans le sens de, Toute personne. *Chacun a son goût.* Dans le sens de On. *Chacun en parle.*

CHAPITRE V.

DU VERBE.

Verbe. Se dit de la partie d'oraison qui exprime, soit une action faite ou reçue par le sujet, soit simplement l'état ou la qualité du sujet, et qui se conjugue par personnes, par nombres, par temps et par modes. *Verbe substantif, auxiliaire, actif* ou *transitif, neutre* ou *intransitif, passif, impersonnel, pronominal, réfléchi, réciproque, régulier, anomal* ou *irrégulier, simple, composé.*

Conjuguer. C'est faire l'assemblage des différentes terminaisons d'un verbe, distribuées en voix, modes, temps et personnes.

Les voix sont les différentes formes que prennent les verbes, selon qu'ils sont employés dans des propositions dont le sujet fait l'action ou la reçoit.

Voix *active.* Quand les verbes et les participes expriment une action directe. *Aimer Dieu. Servant son ami.*

Voix *passive.* Lorsque les verbes et les participes présentent le sujet comme recevant l'effet d'une action produite par un autre sujet. Il s'exprime en français par le verbe substantif *être*, et par le participe passif du verbe. (Voir participe.) — La *signification passive* est celle des verbes ou adjectifs verbaux qui marquent l'action reçue par le sujet; par opposition à *signification active*, celle des verbes ou adjectifs verbaux qui servent à marquer l'action.

Personnes. On nomme ainsi, dans la conjugaison des verbes, à chaque temps et à chaque nombre, le sujet qui fait l'action : *Singulier, première personne*, Je; *deuxième*, Tu; *troisième*, Il ou Elle. *Pluriel, première*, Nous; *deuxième*, Vous; *troisième*, Ils ou Elles. La première personne marque celle qui parle, la deuxième, celle à qui l'on parle, la troisième, celle dont on parle.

Modes. Les modes sont des inflexions du verbe, qui expriment les différents points de vue sous lesquels on considère l'existence ou l'action : l'*Indicatif*, l'*Impératif*, le *Conditionnel*, le *Subjonctif* et l'*Infinitif.*

Indicatif. Mode des verbes qui exprime l'état ou l'action d'une manière positive, certaine et absolue : *J'aime, j'aimerai. Dans la conjugaison, l'indicatif est le premier mode.*

Impératif. Mode des verbes qui exprime commandement, exhortation, défense : *Chante; taisez-vous.*

Conditionnel. Mode des verbes qui exprime l'affirmation avec l'idée d'une condition, comme : *Je sortirais, si...*

Subjonctif. Mode du verbe qui se place toujours après un autre verbe, ou après une conjonction, et dans une proposition subordonnée ou incidente : *Que j'aime, que j'aimasse.*

Infinitif. Mode des verbes qui exprime l'état ou l'action, sans déterminer le nombre ni la personne. *Les temps de l'infinitif : Aimer.*

Temps. Les différentes inflexions qui marquent, dans les verbes, le temps auquel se rapporte l'action ou l'état dont on parle : *Temps simples, composés.*

Présent. Le premier temps de chaque mode d'un verbe : *Présent de l'indicatif, J'aime ; du subjonctif, Que j'aime ; de l'infinitif, Aimer.* — Adject., *participe présent, Aimant.*

Passé ou *Prétérit.* Inflexion du verbe qui marque un temps passé.

Imparfait, appelé aussi plus rarement *Prétérit* ou *Passé imparfait.* Temps du verbe qui indique une action considérée comme présente par rapport à un temps passé, et quelquefois aussi à un temps présent ou futur : *Imparfait de l'indicatif*, Je chantais; *du subjonctif*, Que je chantasse. *Je lisais quand vous êtes arrivé; il voulait que j'allasse avec lui; si monsieur un tel venait, vous le feriez attendre.*

Parfait. Temps du verbe qui marque une chose faite dans un temps qui n'est pas déterminé, comme : *J'ai dit.*

Plus-que-parfait. Temps qui marque une chose passée dans un temps antérieur, comme : *J'avais aimé. Parfait, Plus-que-parfait de l'indicatif, du subjonctif.*

Parfait, Passé, ou *Prétérit défini.* Temps de l'indicatif du verbe, qui indique l'action comme ayant eu lieu à une époque indéterminée, dans une période de temps entièrement passée au moment où l'on parle : *J'arrivai l'année dernière.*

Prétérit ou *Passé indéfini.* Temps de l'indicatif du verbe qui indique l'action comme passée, mais sans relation nécessaire à une époque déterminée : *J'ai vu.*

Prétérit antérieur. Temps du verbe qui exprime une action passée, faite avant une autre également passée : *Quand j'eus fait cela, je partis.*

Futur. Temps du verbe qui marque un état, une action à venir : *Je finirai.*

Futur antérieur ou *Futur passé.* Temps du verbe marquant une action à venir, qui doit précéder une autre action également à venir : *J'aurai fini quand il arrivera.*

On appelle Verbe substantif le verbe *être*, quand il ne sert pas à former les temps d'un autre verbe : *Il a cessé d'être.*

Auxiliaires. Verbes qui servent à former plusieurs temps des autres verbes. *Les verbes auxiliaires* être *et* avoir.

Transitifs. Verbes qui marquent l'action du sujet de la proposition sur la chose ou la personne que désigne le régime ou complément direct du verbe. *Tous les verbes actifs sont transitifs.*

On appelle *Régime direct*, celui sur lequel tombe directement l'action du verbe, et *Régime indirect*, celui sur lequel cette action ne tombe pas directement, et qui est ordinairement précédé d'une préposition. Dans cette phrase : *J'ai reçu cette bague de ma mère, et je la donnerai à ma sœur, cette bague, la*, sont régimes directs; *de ma mère, à ma sœur*, sont régimes indirects.

NEUTRES. Verbes qui ne peuvent avoir de régime direct, comme : *Aller, venir,* etc.

On les appelle aussi *Intransitifs,* comme exprimant des actions qui ne passent pas hors du sujet, comme : *Dîner, parler,* etc.

IMPERSONNELS. Verbes employés à la troisième personne du singulier, sans relation à un sujet déterminé, tels que : *Falloir, neiger,* etc., qui font : *Il faut, il neige,* etc. — Il y a certains verbes personnels qui deviennent quelquefois impersonnels, comme *Être, avoir,* etc., dans ces phrases : *Il est juste que...; il y a des hommes qui...,* etc. — Substantiv., *Les impersonnels.* Se dit seulement des verbes impersonnels de leur nature.

PRONOMINAUX. Verbes qui se conjuguent avec le pronom personnel de la même personne que le sujet : *Il se loue, il s'est ennuyé d'attendre:* on appelle ainsi principalement les verbes toujours employés avec le pronom personnel, comme : *Se repentir,* etc.

Réfléchis. Verbes pronominaux exprimant une action ou un état qui ne se rapporte qu'au sujet du verbe. Quelques grammairiens appellent *Pronom réfléchi de la troisième personne,* le pronom *se, soi,* qui sert à la conjugaison de ces verbes.

Réciproques. Verbes pronominaux qui expriment l'action réciproque de plusieurs sujets les uns sur les autres : *Ces deux propositions se contredisent.* Souvent, pour mieux marquer le sens réciproque, on ajoute les mots *l'un l'autre,* ou un des adverbes *réciproquement, mutuellement,* ou l'on place le mot *entre* avant le verbe. *Ces deux hommes s'aident réciproquement; ils s'aident l'un l'autre; ils s'entr'aident.*

RÉGULIERS. Verbes qui suivent, dans la formation de leurs temps, les règles générales des conjugaisons.

ANOMAUX OU IRRÉGULIERS. Verbes qui ne suivent pas, dans leur conjugaison, la règle ordinaire des autres verbes. *Aller est un verbe anomal.* (Pour tous les verbes irréguliers, les chercher, chacun à leur rang, dans le Dictionnaire. On y trouvera indiquées les irrégularités de leur conjugaison.)

DÉFECTIFS OU DÉFECTUEUX. Ceux qui n'ont pas tous leurs temps et tous leurs modes.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

Participe. Partie du discours qui est une des modifications du verbe, ainsi nommé parce qu'il tient du verbe, en ce qu'il exprime les attributs d'existence, d'action : étant, aimant, etc.; été, aimé, etc.; et du nom, en ce qu'il fait quelquefois les fonctions d'adjectif, et qu'alors il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet auquel il se rapporte : *Un homme pensant, une âme aimante, des troupeaux errants, etc.; Un homme aimé, une femme chérie, des marchandises prohibées.*

Le *Participe présent* ou *actif,* toujours terminé en *ant,* exprime en général une action, et s'emploie avec ou sans régime direct, selon que le verbe est actif ou neutre : *Je le vis en passant. Parlant à quelqu'un. Portant un livre.*

Le *Participe passé* ou *passif* a différentes terminaisons, comme : *Aimé, lu, souffert, suivi,* etc.; il exprime, soit l'état passif, et se joint à l'auxiliaire *être,* sans avoir de régime direct : *Je suis aimé, il était suivi;* soit une idée de temps écoulé, et alors il se joint à l'auxiliaire *avoir,* quand le verbe marque l'action, ou à l'auxiliaire *être,* quand le verbe est pronominal ou indique un état; et il peut recevoir un régime direct, si le verbe en est susceptible : *J'ai étudié la musique; j'ai ri de sa méprise; je me suis reproché mes fautes.* Les expressions ainsi formées du participe passé ou passif avec les auxiliaires *être* et *avoir* se nomment les *temps composés* du verbe.

Le participe en *ant* est invariable, c'est-à-dire, ne prend ni genre ni nombre, excepté dans les cas où le sens de la phrase le rend adjectif, comme : *Eau courante, personnes agissantes.*

Le participe passé est invariable quand il précède le nom auquel il se rapporte : *Je n'ai point reçu de réponse; il a nommé plusieurs personnes.* Quand c'est le régime qui le précède, il s'accorde avec lui en genre et en nombre : *La réponse que j'ai reçue; les personnes qu'il a nommées.*

(Les difficultés souvent subtiles des grammairiens sur les participes passés n'ont pas dû être traitées ex professo dans le Dictionnaire de l'Académie, mais on peut s'assurer, par la pratique constante adoptée dans tout le cours de cet ouvrage, qu'elle suit les règles les plus communément établies aujourd'hui. Par exemple : *Elle s'est plu à vous contredire; je l'ai laissée aller, etc.*)

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE (1).

Adverbe. Partie invariable du discours, qui se joint avec les verbes et les adjectifs, et qui les modifie de diverses manières. *Adverbe de lieu, de temps, de quantité, de qualité, de manière. Adverbe dérivé d'un verbe, d'un adjectif.*

Ailleurs. Adverbe de lieu. En un autre lieu. *J'irai me pourvoir ailleurs.* — D'ailleurs, d'un autre côté, pour un autre motif. *Vous lui attribuez votre disgrâce, elle vient d'ailleurs.* — De plus, outre cela. *Je vous dirai d'ailleurs...*

(1) Nous donnons ici dans l'ordre alphabétique un tableau complet de tous les adverbes qui, par la singularité de leur emploi ou la diversité de leur signification, offrent quelque intérêt *grammatical.*

Ainsi. Adverbe de manière. De cette façon. *La chose se passa ainsi.* — Par conséquent; c'est alors une conjonction. *Ainsi vous refusez.* — Il sert à faire l'application du premier membre d'une comparaison au second. *Comme le soleil chasse les ténèbres, ainsi la science chasse l'erreur.* À marquer un souhait. *Ainsi Dieu me soit en aide. Ainsi soit-il :* locution qui se place ordinairement à la fin des prières qu'on fait à Dieu. — *Comme ainsi soit, s'il est ainsi, puisqu'ainsi est, puisqu'ainsi va*, façons de parler qui signifient, vu que, cela étant ainsi. — AINSI QUE, locution conjonctive. De même que. *Je me plains de vous ainsi que de lui.* Au commencement d'une comparaison. *Ainsi que le soleil dissipe les nuages, ainsi la vérité...* — Comme, de la manière que. *Cela s'est passé ainsi que je vous le dis.*

Alentour. Adverbe de lieu. Aux environs. *Les bois d'alentour.* — Quand il n'est pas précédé de la préposition *de*, quelques-uns écrivent *à l'entour.*

Alors. Adverbe de temps. En ce temps-là. *Où étiez-vous alors ?* — *Alors que*, pour *lorsque*, ne s'emploie qu'en poésie ou dans le style élevé. — *Jusqu'alors*, jusqu'à ce temps-là, exprime un temps passé relativement à un autre temps.

Assez. Adverbe de quantité. Suffisamment. *Il a assez d'argent.* — Il affaiblit plus ou moins la signification des mots auxquels on le joint. *Cela est assez bien.* — Quelquefois il renforce le sens. *Voilà qui est assez plaisant.* — Il est ordinairement explétif dans les deux locutions : *Assez peu* et *assez souvent. C'est un homme d'assez peu d'esprit*; *il va assez souvent dans cette maison.*

Aujourd'hui. Adverbe de temps, qui désigne le jour où l'on est. *Il viendra aujourd'hui.* Il signifie quelquefois, À présent. *Cela ne se pratique plus aujourd'hui.* — Quelquefois il désigne un temps quelconque par rapport à un autre qui en est fort rapproché, et s'oppose à Demain ou à Hier. *Aujourd'hui sur le trône, et demain dans les fers. Ce qui fut bien hier peut-il être mal aujourd'hui ?*

Auparavant. Adverbe de temps, qui marque priorité de temps. *Un an auparavant.*

Aussi. Adverbe de comparaison. Pareillement, de plus, c'est pourquoi, autant, tellement.

Autant. Adverbe d'égalité. — D'AUTANT, locution adverbiale. Dans la même proportion. — D'AUTANT QUE, locution conjonctive. Vu, attendu que. — D'AUTANT PLUS, locution adverbiale, qui sert à relever l'importance d'un motif. — D'AUTANT MIEUX, locution adverbiale, à peu près équivalente à D'autant plus. — D'AUTANT MOINS, locution adverbiale, opposée aux deux précédentes. — *Autrement.* Adverbe de manière, dérivé. — Précédé de la négative *pas*, Guère. *Il n'est pas autrement malade.*

Beaucoup. Adverbe de quantité, indique un nombre, une quantité plus ou moins considérable. *Il y a beaucoup de gens. Dire beaucoup de paroles. Avoir beaucoup de loisir.* — Absolument, lorsque la chose qu'on n'exprime pas peut être aisément sous-entendue. *Il a perdu beaucoup.* — Il marque l'intensité, la prolongation ou la fréquence d'une action. *Cet enfant grandit beaucoup. Parler, manger beaucoup.* — Avec les adjectifs ou les adverbes, il indique comparaison, et alors il exprime une différence considérable. *Il s'est beaucoup mieux conduit que vous. Ce vin est beaucoup meilleur.*

Bien. Adverbe de manière, marque un certain degré de perfection, un certain état heureux, convenable. *Il chante bien. Il se porte bien.* — Adverbe de quantité. Beaucoup, fort, très. *Il se porte bien mieux. Il est bien savant. Il est bien mal.* — BIEN QUE, locution conjonctive. Quoique. — SI BIEN QUE, locution conjonctive. De sorte que.

Bientôt. Adverbe de temps. Dans peu de temps. *Je partirai bientôt.*

Céans. Adverbe de lieu. Ici dedans. Ne se dit que de la maison où l'on est quand on parle. *Il n'est pas céans.*

Cependant. Adverbe de temps. Pendant cela. *Nous nous amusons, et cependant la nuit vient.*

Ci. Adverbe de lieu. Ici. Indique le lieu où est celui qui parle, ou du moins un lieu proche de lui, ou une chose présente. *Le mémoire ci-joint. La lettre ci-incluse.* — Locutions adverbiales. *Ci-devant; ci-après; ci-dessus; ci-dessous; ci-contre; par-ci, par-là* (En divers endroits, À diverses reprises).

Combien. Adverbe de quantité. Quel nombre, quelle quantité. *Combien y a-t-il de convives ? Combien avez-vous d'argent ?* — Il indique souvent indéfiniment une quantité, un nombre considérable. *Il y avait je ne sais combien de gens. Je sais combien il a de savoir.* — Absolument, quand on peut aisément suppléer le substantif auquel il se rapporte. *Combien avez-vous dans votre bourse ?* — Dans le sens de Quel prix. *Combien vaut ce livre ?* — À quel point. *Si vous saviez combien il vous aime.*

Comme. Adverbe de comparaison. De même que, ainsi que. — Il signifie aussi : Par exemple; presque; comment; combien; en qualité de. — Adverbe de temps. Lorsque, au moment où. *Comme il sortait, son père arriva.*

Comment. Adverbe de manière. *Il ne sait comment faire.* — Dans le sens de pourquoi. *Comment vous êtes-vous avisé de venir ?* — Par exclamation et pour marquer l'étonnement. Eh quoi ! *Comment ! vous voilà ?* — Subst. *Le pourquoi et le comment.*

Davantage. Adverbe de quantité. Plus. *Je n'en sais pas davantage.* — Plus longtemps. *Ne restez pas davantage.*

Dedans. Adverbe de lieu. Dans l'intérieur. *Il est là dedans.* — Substantiv. L'intérieur. *Le dedans de la maison.* — Locution prépositive. *En dedans, par dedans.* Cette dernière s'emploie sans la préposition *de. En dedans de la ville. Il passa par dedans la ville.*

Dehors. Adverbe de lieu, opposé à Dedans. *Il est dehors.* — Substantiv. *Le dehors, les dehors de la maison, de la place;* fig., au pluriel, Les apparences. *Sauver les dehors.*

Déjà. Adverbe de temps. Dès à présent. *Vous avez déjà fini ?* — Dès lors; il s'applique tant au passé qu'à l'avenir. *Le soleil était déjà levé. Si vous continuez, vous serez déjà vieux à trente ans.* — Auparavant. *Je vous ai déjà dit mon avis.*

Demain. Adverbe de temps, indiquant le jour qui suivra immédiatement celui où l'on est. *Il arrivera demain.* — Il désigne quelquefois une époque qui en suit une autre de fort près, et s'oppose alors à Aujourd'hui. *Il dit cela aujourd'hui, demain il dira le contraire.* — Substantiv. *Demain est un jour de fête.*

Dessous. Adverbe de lieu, sert à marquer la situation d'une chose qui est sous une autre. *On le cherchait sur le lit, il était dessous.* — Il s'emploie comme préposition. *On l'a tiré de dessous la table.* — Substantiv. La partie qui est dessous. *Le dessous d'une table;* fig. Désavantage dans un combat, dans une discussion. *Avoir le dessous.* — PAR-DESSOUS, prép. Sous. *Prendre quelqu'un par-dessous les bras.* — AU-DESSOUS, prép. Plus bas. *Au-dessous du sein;* fig. pour exprimer l'infériorité. *Cela est au-dessous du médiocre. Au-dessous du cours.* — AU-DESSOUS, adv. *Les enfants de l'âge de deux ans et au-dessous.* — EN DESSOUS, loc. adv. Du côté de dessous. *Un pain brûlé en dessous.*—LÀ-DESSOUS, loc. adv. Sous cela. *Mettez cela là-dessous.* — CI-DESSOUS, loc. adv. Ci-après. *Voyez ci-dessous.*

Dessus. Adverbe de lieu, opposé à *Dessous. Otez cela de dessous la table, mettez-le dessus.* — Comme prép. *Otez cela de dessus le buffet.* — Substantiv. La partie qui est dessus. *Le dessus d'une table;* fig. L'avantage dans un combat. *Avoir le dessus.* — PAR-DESSUS, prép. Sur, par delà *Sauter par-dessus le mur.* fig. Outre. *Par-dessus le marché;* adverb. *Il sauta par-dessus.* — AU-DESSUS, prép. Plus haut. *Au-dessus du genou;* fig. pour exprimer la supériorité. *Cela le met au-dessus de ses rivaux. Au-dessus du cours.* — AU-DESSUS, adv. *Les hommes de soixante ans et au-dessus.* — EN DESSUS, loc. adv. *Cela est noir en dessus.*— LÀ-DESSUS, loc. adv. Sur cela. *Mettez ce livre là-dessus.* Aussitôt après. *Il dit, et là-dessus il se retira.* — CI-DESSUS, loc. adv. *Voyez ci-dessus.*

Encore. Adverbe de temps, qui marque que l'action ou l'état dont il s'agit se continue, se continuera, ou s'est continué jusqu'au temps indiqué par le verbe. *Il vit encore. Il vivra encore dans dix ans. Il vivait encore il y a vingt ans.* — Avec la négation suivie de *pas* ou de *point*, il indique que, jusqu'au moment dont il s'agit, une chose n'existe pas ou n'a pas eu lieu, mais qu'elle doit, devrait ou pourrait avoir lieu. *Il n'est pas encore jour. Il n'était pas encore nuit. Il n'est pas encore temps d'agir.* — Il signifie aussi De nouveau : *Donnez-nous encore à boire;* De plus : *On ajoute encore à cela que...* — Il s'emploie avec la conjonction *mais*, par opposition à *non-seulement : Non-seulement il est libéral, mais encore il est prodigue;* avec l'adverbe *plus*, pour exprimer qu'une chose enchérit sur une autre : *Il est encore plus riche que son frère.* — Il se place au commencement d'une phrase où l'on exprime une restriction : *Ce mot n'est usité que dans telle science, encore l'emploie-t-on rarement;* dans le sens de Du moins : *Encore s'il voulait se relâcher sur ce point...* — Comme interjection, lorsque l'on reproche à quelqu'un une récidive. *Eh quoi! encore!* ou simplement, *Encore!* — ENCORE QUE, loc. conjonctive, Quoique.

Enfin. Adverbe. Après tout, bref, en un mot. *Enfin cette affaire est terminée. Enfin, pour abréger.* — A la fin. *Enfin, je vous trouve.*

Ensemble. Adverbe. L'un avec l'autre : *Vivre ensemble.* Simultanément : *Les deux adversaires tirèrent ensemble.* — Substantiv. Ce qui résulte de l'union des parties. *Tout cela forme un bel ensemble.* Accord, en parlant de plusieurs choses qui concourent à un effet unique : *Ces soldats mettent de l'ensemble dans leurs mouvements.*

Ensuite. Adverbe de temps et d'ordre. *Travaillez, vous jouerez ensuite. Ensuite nous ferons le reste.*

Guère. Adverbe de quantité, qui s'emploie toujours avec la négative. Peu : *Il n'a guère d'argent;* Presque point, et alors il est toujours suivi de *que* : *Cela n'arrive guère qu'en hiver.*

Hier. Adverbe de temps. Se dit du jour qui précède immédiatement celui où l'on est. *Il est parti hier.* Il se dit d'une époque indéterminée, mais qui n'est passée que depuis peu. *Il n'est que d'hier dans cette place.* — Il s'oppose, dans ce sens, à Aujourd'hui. *Ce qui fut bien hier peut-il être mal aujourd'hui?*

Ici. Adverbe de lieu, qui est souvent opposé à l'adverbe *Là.* En ce lieu. *Venez ici.* — Dans ce pays-ci. *C'est l'usage à Londres, mais ici on fait autrement.* — Il désigne un endroit dans un livre, etc. *Ici finit tel traité.* — Adverbe de temps, il désigne Le moment présent. *Cela ne s'est pas vu jusqu'ici.*

Item. Adverbe tiré du latin, qui s'emploie dans les comptes. De plus. — Substantiv. *Un item.* Un article de compte.

Jà. Adverbe qui s'employait pour *Déjà.*

Jadis. Adverbe de temps. Autrefois. *Cela se pratiquait jadis.* — Adjectiv. avec le mot temps. *Au temps jadis.*

Jamais. Adverbe de temps. En aucun temps. *On n'a jamais rien vu de pareil.* On sous-entend quelquefois la négation et le verbe. *Je l'aime plus que jamais.* Il se dit quelquefois sans être négatif. *C'est un fripon, s'il en fut jamais.* — *À jamais*, Toujours. *Dieu soit béni à jamais.* — *Pour jamais*, Pour toujours. *Adieu pour jamais.* — Substantiv. *Jamais, au grand jamais.*

Là. Adverbe démonstratif, se dit d'un lieu qu'on désigne expressément : *Restez là;* d'un lieu considéré comme différent de celui où l'on est : alors il est opposé à *Ici. Allez-vous-en là, je vous attendrai ici;* du temps: *Revenez demain; d'ici là, j'aurai arrangé cette affaire.* — Il se met au commencement d'une période pour marquer la différence des lieux. *Le peintre avait réuni dans son tableau plusieurs objets différents : là une troupe de bacchantes, ici un groupe de jeunes gens; là, etc.* À la suite des pronoms démonstratifs et des noms, pour leur donner une désignation plus précise : *Celui-ci, celui-là. Ces gens-là.* — Il se joint à quelques adverbes de lieu : *Là-haut, là-bas, là-dessus, etc.* — *Çà et là,* De côté et d'autre. — Il s'emploie quelquefois par rédondance. *C'est là une belle action.*— À la suite de certains verbes, il signifie, À ce point, à cette chose : *En venir là. S'en tenir là.* — Il se joint aux prépositions *de, dès, par* et *jusque : De là,* en parlant du lieu, du temps, de la durée, de la cause; *Dès là,* Dès lors, cela étant; *Par là,* Par ce lieu, par ce moyen; *Par-ci par-là,* De côté et d'autre, à diverses reprises; *Jusque-là,* Jusqu'à ce lieu, jusqu'à ce temps, jusqu'à ce point. — LA LA, espèce d'interjection qu'on emploie, soit pour apaiser, soit pour menacer. *La la, rassurez-vous. La la, monsieur, nous nous retrouverons.* On dit aussi *La* seul. *La, en voilà assez.*

Lez. Adverbe de lieu. À côté de, proche de. *Le Plessis-lez-Tours.*

Loin. Adverbe de lieu. À une grande distance : *Aller loin. Sa vue porte bien loin. Il voit loin dans l'avenir.* — De temps : *Vous promettez de me payer dans deux ans, c'est me remettre bien loin.* — DE

LOIN. Loc. adv. de lieu : *Voir de loin;* de temps : *Vous me parlez du temps de notre enfance, c'est se souvenir de loin.* — DU PLUS LOIN, D'AUSSI LOIN QUE, loc. conjonctives de lieu et de temps. De la plus grande distance possible. *Du plus loin, d'aussi loin que je l'ai aperçu. Du plus loin que je me souvienne.* — AU LOIN, loc. adv. de lieu. À une grande distance. *Voyager au loin.* AU PLUS LOIN, loc. adv. de lieu. À la plus grande distance possible. — LOIN A LOIN, DE LOIN A LOIN, DE LOIN EN LOIN, loc. adv. de lieu et de temps. À de grandes distances, à de longs intervalles. *Planter des arbres loin à loin. Je le vois de loin à loin. Ces événements n'arrivent que de loin en loin.* — LOIN DE, loc. prép. dont la signification est analogue à celle de *loin*, employé seul comme adverbe : *Loin de la ville;* en parlant du temps : *Nous sommes encore loin de Pâques.* — BIEN LOIN, ou simplement LOIN, au commencement d'une phrase, construit avec la préposition *de* suivie d'un verbe à l'infinitif, ou avec la conjonction *que* suivie d'un verbe au subjonctif, signifie Au lieu de. *Loin de me remercier, il m'a dit des injures. Bien loin qu'il soit disposé à se repentir, il s'obstine dans son crime.*

Longtemps. Adverbe de temps. *Il vivra longtemps.*

Lors. Adverbe de temps. Alors, le temps dont on parle. *Pour lors,* En ce temps-là. *Dès lors,* Dès ce temps-là; se dit aussi pour De là ou Dès là, par forme de conséquence. — LORS DE, loc. prép. Dans le temps de. *Lors de son mariage.*

Maintenant. Adverbe de temps. À présent. *Revenez, maintenant je puis vous recevoir.* — MAINTENANT QUE, loc. conjonct. *Maintenant que nous sommes seuls.*

Mal. Adverbe de manière, opposé à *Bien. Parler, chanter, écrire mal.*

Mieux. Adverbe comparatif de *Bien.* Avec l'article, il devient superlatif. *C'est lui que j'aime le mieux.* — Subst. *Tout est pour le mieux.* — LE MIEUX DU MONDE, AU MIEUX, TOUT AU MIEUX, loc. adv. Très-bien. — DU MIEUX, LE MIEUX, TOUT DU MIEUX, TOUT LE MIEUX QUE, loc. conj. Aussi bien qu'il est possible.

Moins. Adverbe de comparaison, opposé à *Plus,* marque infériorité sous le rapport de qualité, de quantité, d'action, etc. *Elle est moins jolie que sa sœur. J'ai six ans de moins que vous. Parlez moins haut.*—Il s'emploie substantiv. dans différentes phrases: *Le moins que vous puissiez faire,* La moindre chose; *Il ne s'agit que du plus ou du moins,* Il ne s'agit que d'une somme plus ou moins forte ; *La chose ne peut pas être arrivée ainsi, il faut qu'il y ait du plus ou du moins,* Il faut qu'on ait supposé des circonstances qui ne sont pas vraies, ou qu'on en ait omis qui le sont. — À MOINS DE, loc. prépositive, À un prix au-dessous de; Sans une certaine condition ; absol. Pour une moindre somme, pour une moindre cause. — À MOINS QUE, loc. conjonct. qui régit le subjonctif avec une négation, Si ce n'est que; ou qui se construit avec l'infinitif et la préposition *de* sans négation *: À moins que d'être fou,* ou, en supprimant le *que : À moins d'être fou.* — AU MOINS, DU MOINS, loc. conjonct. qui marquent quelque restriction. *Si vous n'êtes pas pour lui, au moins ne soyez pas contre. S'il n'est pas riche, du moins il a de quoi vivre.* — DE MOINS, loc. adv. qui exprime le manque ou la diminution. *Il y avait dix écus de moins.* — EN MOINS DE, DANS MOINS DE, locutions prépos. Dans un moindre espace de temps. — EN MOINS DE RIEN, loc. adv. Très-promptement. — RIEN MOINS, précédé du verbe *être,* et suivi d'un adjectif, a le sens de la négation : *Il n'est rien moins que sage,* Il n'est pas sage; suivi d'un substantif, il a un sens positif ou négatif, qui est déterminé par ce qui précède. — RIEN DE MOINS, avec un verbe impersonnel, a aussi le sens négatif : *Il n'y a rien de moins vrai que cette nouvelle,* Cette nouvelle n'est pas vraie. — *Rien moins,* avec un verbe actif ou neutre, serait équivoque, s'il n'était déterminé par ce qui précède; on évite cette façon de parler.

Naguère. Adverbe de temps. Il y a peu de temps. *Cette ville naguère si florissante.*

Onc ou *Onques.* Adverbe de temps. Jamais. *Je ne vis onc un si méchant homme. Il n'en fut onques de plus maladroit.*

Où. Adverbe de lieu. En quel lieu : *Où allez-vous? Où suis-je?* À quoi : *Où tend ce discours? Où que,* En quelque lieu que : *Où que vous alliez, conformez-vous aux mœurs du pays.* — Joint à la préposition *de,* marque le lieu ou la cause : *D'où venez-vous? D'où vient que vous faites cela?* et, par ellipse, *D'où vient faites-vous cela?* à la préposition *par,* signifie, Par quel endroit, par quel moyen *: Par où avez-vous passé? Par où réussira-t-il?* Employé en place des pronoms relatifs Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, précédés des prépositions *Dans, à, vers, etc.,* il ne se dit que des choses : *Le lieu où je suis. Le lieu où il va. Le but où il tend.*

Parfois. Adverbe de temps et de nombre. Quelquefois.

Partant. Adverbe. Par conséquent. *Plus d'amour, partant plus de joie.*

Partout. Adverbe de lieu. En tous lieux : *Il va partout;* En quelque lieu que ce soit *: On se moque de lui partout où il va.*

Peu. Adverbe de quantité, opposé à *Beaucoup. Manger, parler peu. Avoir peu de bien. Peu de temps, Peu de gens.* Subst. *Le peu que j'ai fait. Votre peu d'attention;* après l'adjectif *un : Attendez un peu;* explétivement : *Dites-moi un peu;* sans article, dans le sens de Peu de chose : *Vivre de peu.* — PEU À PEU, loc. adv. Lentement. *Cela vient peu à peu.* — DANS PEU, SOUS PEU, loc. adv. et elliptiques, Dans peu de temps. — PEU APRÈS, loc. adv. Peu de temps après. — QUELQUE PEU, loc. adv. Un peu. — TANT SOIT PEU, loc. adv. Très-peu. — À PEU PRÈS, À PEU DE CHOSE PRÈS, loc. adv. Environ : *Ils sont à peu près du même âge;* substantiv. L'*à peu près suffit dans certaines choses.* — SI PEU, AUSSI PEU, TROP PEU, loc. relatives et comparatives. *Vous y serez si peu, aussi peu que vous voudrez. Il a trop peu d'activité pour réussir.* — POUR PEU QUE, loc. conjonct. toujours suivie du subjonctif. *Pour peu que vous le désiriez,* Si vous le désirez le moins du monde.

Peut-être. Adverbe dubitatif. *Il viendra peut-être.* Substantiv. *Vous vous fondez sur un peut-être.*

Pis. Adverbe comparatif de *Mal.* — Adjectif de comparaison. *Il n'y a rien de pis que cela.* — Subst. *Le pis que j'y trouve.* — AU PIS ALLER, loc. adv. En supposant les choses au pire état où elles puissent

être. *Pis aller*, substantiv. : *C'est votre pis aller.* — De mal en pis, de pis en pis, loc. adv. De mal ou de plus mal en plus mal.

Plus. Adverbe de comparaison, Davantage. *Il est plus content qu'un roi. J'ai fait plus de deux lieues à pied. J'irai plus loin que vous.* — Avec la négation, sans tenir lieu de comparatif, il marque cessation de quelque action, de quelque état, ou absence de quelque chose qui existait auparavant. *Je n'y pense plus. Il n'est plus le même. Il n'y a plus d'argent.* — Absol. et sans que la négation soit exprimée. *Plus de chagrin, etc.*, N'ayez plus de chagrin. — Précédé de l'article, il devient superlatif. *C'est le plus méchant homme du monde.* — Absol. Outre cela, formule usitée dans les inventaires, etc. *Plus, une armoire:* — — Subst. *Le plus que je puisse faire. Le plus ou le moins.* (Voir Moins.) — Précédé de l'article, et joint à un autre mot, il devient avec celui-ci un seul et même substantif. *La plus-value*, etc. — De plus en plus, loc. adv. qui marque du progrès. — Au plus, tout au plus, loc. adv. qui marquent le plus haut point où une chose puisse atteindre. — Tant et plus, loc. adv. Beaucoup. — Il y a plus, bien plus, qui plus est, de plus, loc. adv. qui annoncent qu'on va dire quelque chose de plus fort que ce qui précède. — Non plus que, loc. comparative. Pas plus que. — Ni plus ni moins que, loc. comparative. Tout de même que : *Je ne l'aime ni plus ni moins que si j'étais son frère ;* absol. : *Il n'en sera ni plus ni moins.* — Plus ou moins, loc. adv. À peu près, à différents degrés. — Sans plus, loc. adv. qui se construit avec le verbe à l'infinitif : *Sans plus différer ;* avec un substantif et la préposition *de : Sans plus de façon ;* absol. : *Je vous en donnerai dix francs, sans plus.* — D'autant plus, loc. adv. qui sert à relever l'importance d'un motif : *Vous devez d'autant plus le craindre, qu'il a beaucoup de crédit ;* il est toujours suivi de *que*, si ce n'est lorsqu'il est précédé du pronom relatif *en : Il en est d'autant plus à craindre.* — Plus tôt, plus tard, plus loin, plus près, loc. adv. de temps et de lieu, qui se construisent avec ou sans l'article, selon qu'elles indiquent un comparatif ou un superlatif : *Arriver plus tôt, plus tard. Aller le plus loin, approcher le plus près possible ;* substantiv. : *Le plus tôt, le plus tard, le plus loin, le plus près sera le mieux*, absol. *Au plus tôt,* Le plus promptement possible. — Plutôt, en un seul mot, et en retranchant l'*s*, marque préférence : *Plutôt mourir qu'être esclave;* absol. *Je mourrai plutôt.*

Pourtant. Adverbe. Néanmoins, cependant; sert de conjonction marquant opposition. *Il est habile, et pourtant il a fait une grande faute.*

Quand. Adverbe de temps. Lorsque, dans le temps que : *Je partirai quand je pourrai. Quand Dieu créa le monde ;* par interrogation, Dans quel temps ? Quel temps ? *Quand viendrez-vous ? Depuis quand est-il venu ?*

Quant. Adverbe qui est toujours suivi de la préposition *à*, Pour ce qui est de. *Quant à moi, je suis tout prêt.*

Soudain. Adverbe de temps. Dans le même instant, aussitôt après. *Il dit, et soudain il partit.*

Tandis. Adverbe de temps qui est toujours suivi de *que*. Pendant le temps. *Il s'amuse tandis que nous travaillons.*

Tant. Adverbe qui exprime une quantité indéfinie, et qui a souvent pour corrélatif la conjonction *que. Ne parlez pas tant. Il a tant d'amis, qu'il est sûr de réussir.* — En si grande quantité, à un tel excès. *Il mangea tant, qu'il en creva. Il ne faut pas tant discourir.* — Il sert à indiquer toute sorte de nombre qu'on n'exprime point : *Je lui ai donné soixante et tant de francs;* une certaine proportion, un certain rapport entre les choses dont on parle : *Tant bon que mauvais.* — Avec la négation, il signifie quelquefois, Autant : *Rien ne m'a tant fâché que cette nouvelle ;* par forme d'exclamation, À tel point : *Tant le monde est crédule;* suivi de *que*, Aussi loin que : *Tant que la terre le pourra porter*, ou, en abrégeant, *Tant que terre*, etc.; Aussi longtemps que : *Tant que je vivrai.* — Tant plus que moins, loc. adv. et fam. À peu près. — Tant mieux, loc. adv. qui marque la satisfaction. *S'il réussit, tant mieux pour lui.* — Tant pis, loc. adv. opposée à la précédente. *Si cela arrive, tant pis.* — Tant s'en faut que, Bien loin que. *Tant s'en faut qu'il y consente, qu'au contraire il s'y oppose.* — Tant y a que, loc. fam. Quoi qu'il en soit. *Tant y a qu'il est mort.* — Si tant est, loc. fam. Si la chose est. *J'irai, si tant est que je le puisse.*

Tantôt. Adverbe de temps qui s'emploie pour le futur, Dans peu de temps; sa signification est ordinairement renfermée dans l'espace du jour où l'on parle : *Je le verrai tantôt;* en parlant du passé, mais toujours de la même journée, Il y a peu de temps : *Je l'ai vu tantôt;* en parlant d'un temps indéterminé, Bientôt, se met ordinairement avec un verbe au présent : *Mon ouvrage est tantôt terminé.* — Tantôt, redoublé, marque des changements plus ou moins fréquents d'un état à un autre, une diversité quelconque, soit dans une même chose, soit dans les choses de même nature. *Il est tantôt gai, tantôt triste. Ce mot signifie tantôt telle chose, tantôt telle autre. La forme de ces édifices est tantôt ronde, tantôt carrée.*

Tard. Adverbe de temps. Après le temps nécessaire, déterminé, convenable; après le temps ordinaire et accoutumé : *Le secours est arrivé tard, trop tard. Vous venez bien tard. Se lever, se coucher tard. Les vendanges se font tard cette année;* par rapport seulement à la durée du jour, Vers la fin de la journée : *Nous ne pouvons arriver que tard au gîte.* — Adject. *Il est bien tard pour commencer.* — Substantiv. *Il est arrivé sur le tard.*

Tellement. Adverbe qui est ordinairement suivi de *que*. De telle sorte : *Il est tellement préoccupé, que...*; dans le sens de De sorte, et famil. : *Tellement donc que vous ne voulez pas vous mêler de cette affaire.* — Tellement quellement, loc. adv. et fam. D'une manière telle quelle, ni fort bien, ni fort mal, mais plutôt mal que bien. *Il s'acquitte de son devoir tellement quellement.*

Tôt. Adverbe de temps. Promptement, dans peu de temps. *Allez tôt. Revenez tôt.* Vite et tôt; phrases pop. *Il faut mourir tôt ou tard. Vous ne sauriez venir trop tôt.* — Joint aux adverbes *bien*, *si*, *aussi*, il forme avec eux un seul mot. *Vous avez eu bientôt fait. Vous n'arriverez pas sitôt que moi. Il est arrivé aussitôt que vous.* — *Sitôt que*, *aussitôt que* signifient aussi Dès que. *Sitôt qu'il en reçut la nouvelle, il partit. Aussitôt qu'il l'aperçut, il alla au-devant de lui.*

Toujours. Adverbe de temps. Continuellement, sans cesse : *C'est une source qui coule toujours;* Sans exception, en toute occasion : *Les plus grands esprits ne sont pas toujours les plus agréables. Cet ouvrage plaira toujours ;* — Le plus souvent, ordinairement : *Il est toujours de bonne humeur. Il ment toujours ;* — En attendant, néanmoins : *Je vous suivrai, allez toujours. Quoi que vous en disiez, j'irai toujours mon chemin ;* — Au moins : *Si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir.*

Toutefois. Adverbe équivalent à Néanmoins, mais : *Et toutefois je vous dirai... Toutefois on peut objecter que...*

Trop. Adverbe de quantité. Plus qu'il ne faut, avec excès : *Un vase trop plein. Il a trop travaillé ;* précédé de la négative *pas*, signifie Guère : *Cela n'est pas trop bien ;* suivi de l'adverbe *peu*, Pas assez : *Il en a trop peu.* — Subst. *Je me plains du trop.*

Y. Adverbe relatif. En cet endroit-là. *Voulez-vous y aller.* — *Y* n'est quelquefois qu'une espèce de particule explétive : *Il y a des gens.* — Il signifie aussi : À cela, à cette personne-là. *Quant à la raison que vous m'alléguez, je m'y rends. C'est un homme équivoque, ne vous y fiez pas.*

Il faut observer que, quand *y* est placé immédiatement après la seconde personne du singulier de l'impératif, on ajoute à cette seconde personne une *s* euphonique : *Vas-y. Donnes-y tes soins*

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION (1).

Préposition. Partie du discours, invariable, qui se place entre deux termes qu'elle lie ensemble en exprimant un rapport de l'un avec l'autre. *Préposition de temps, de lieu.* Le mot qui la suit s'appelle *Régime* ou *Complément de la préposition. Préposition inséparable,* celle qu'on ne peut séparer du mot avec lequel elle fait un tout, sans changer la signification de ce mot, telles que *Avant, arrière. Avant-bras. Arrière-corps*, etc.

À, devant les différentes parties du discours, marque tendance ou direction vers un lieu, vers un terme ou un objet quelconque. *Aller à Rome. Arriver à bord. Atteindre au but.* — Par extension, devant les mots qui indiquent le terme ou le but, la fin d'une action. *Renvoyer une affaire au lendemain. Servir à tel usage. Boire à la santé de quelqu'un.* — Devant le complément indirect des verbes transitifs, il marque de même le terme, la fin de l'action. *Donner un livre à quelqu'un. Se livrer à l'étude.* — Quelques verbes se construisent, devant l'infinitif, tantôt avec la préposition *à*, tantôt avec la préposition *de*, mais dans des sens un peu différents. *Commencer à*, désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement. *Cet enfant commence à parler. Commencer de,* désigne une action qui aura de la durée. *Il commence de pleuvoir. Continuer à*, suppose une action commencée. *Continuons à jouer. Continuer de*, désigne une action qu'on a l'habitude de faire. *Mon frère continue de jouer.* — *À*, placé entre deux nombres, en laisse supposer un qui est intermédiaire. *Vingt à trente personnes. Douze à quinze francs.* — Il se place aussi entre deux nombres consécutifs, lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions. *Deux à trois livres de sucre. Cinq à six heures.* — *À*, suivi d'un infinitif, équivaut souvent au participe précédé de la préposition *en*. *À le voir* (en le voyant), *on juge de son état.* — *À*, modifie la signification de plusieurs verbes. *Prétendre la première place*, l'exiger comme un droit ; *prétendre à la première place*, y aspirer. *Toucher ses revenus*, les recevoir; *toucher à ses revenus*, en employer une partie, etc.

Après. Préposition de temps, d'ordre et de lieu, qui s'emploie en parlant, soit des personnes, soit des choses. *Après le déluge. Tibère fut empereur après Auguste. Après le vestibule est le salon.* — *Après cela*, Puisque telle chose a eu lieu. — *Après quoi*, Ensuite. — *Après déjeuner*, etc., se dit, en supprimant l'article, pour *Après le déjeuner.* — Il se met devant les verbes au passé de l'infinitif. *Après avoir parlé.* — Il indique le rapport entre deux objets dont l'un tend à se rapprocher de l'autre. *Courir après des voleurs.* — Précédé de la préposition *de*, il exprime la tendance à imiter, à agir en conséquence. *Portrait d'après nature. Juger d'après son opinion.* — Il s'emploie adverbialement, par ellipse. *Nous en parlerons après.* — Après tout. Locution adverbiale. Cependant, tout bien considéré. *Après tout, quel mal y a-t-il?* — Après coup. Loc. adv. Trop tard. — Ci-après. Loc. adv. Ensuite, plus loin.

Auprès. Préposition de lieu, qui marque le voisinage, la proximité. *Sa maison est auprès de la mienne.* — Il se dit en parlant du séjour, de la présence habituelle d'une personne auprès d'une autre. *Ma fille reste auprès de sa mère. L'ambassadeur d'Angleterre auprès du roi des Français.* — Fig. Dans l'esprit, dans l'opinion d'une personne. *Il est bien auprès du ministre.* — En comparaison de. *Votre mal n'est rien auprès du mien.* — Adverbialement. *Pour voir cela, il faut que je sois auprès.*

Autour. Préposition de lieu, qui marque la situation de ce qui environne un objet, ou le mouvement de ce qui en fait le tour. *Ils se rangèrent autour de lui. Autour de sa personne.* — Dans le sens d'Auprès, il marque Attachement, assiduité. *Cette personne est toujours autour des malades. Il est toujours autour d'elle.* — Adverbialement et sans régime. *Il regardait tout autour si on le suivait.*

Avant. Préposition de temps, qui marque priorité de temps, d'ordre et de situation. *Avant le déluge. Ce chapitre doit être placé avant l'autre. Sa maison est avant l'église, en venant de Paris.* — Adverbialement, *Le jour d'avant*, Le jour précédent. — Préposition inséparable qui se joint à certains mots, pour marquer une chose qui en précède une autre. *Avant-goût, avant-bras*, etc. — Adv. de lieu, qui ne

(1) Nous donnons ici un tableau complet des prépositions avec le résumé des observations principales auxquelles elles peuvent donner lieu.

s'emploie ordinairement qu'avec les mots *si*, *bien*, *trop*, *plus*, *assez*, *fort*, et sert à marquer mouvement et progrès. *N'allez pas si avant, plus avant. Creuser bien avant, trop avant, fort avant dans la terre. Il entra assez avant dans le bois.* — Par rapport au temps. *Bien avant dans la nuit, dans l'hiver.* — En avant, loc. adv. Au delà du lieu où l'on est; Vers le lieu, vers le côté qui est devant. *Aller en avant. Se pencher en avant.* — Devant et à une certaine distance. *Il était fort loin en avant.*

Avec. Préposition. Ensemble. *Il s'entend avec vous.* — Il sert à indiquer la matière qu'on emploie, la manière dont on fait une chose. *Bâtir avec du bois. Travailler avec adresse.* — Dans le sens de contre. *Il s'est battu avec son rival.* — Malgré, sauf. *Avec tout cela, vous êtes sa dupe. Avec tout le respect que je vous dois.* — Précédé de la préposition *de*, il marque la différence. *Distinguer l'ami d'avec le flatteur.*

Chez. Préposition de lieu. Dans la maison de. *Je vais chez mon père.* — Il se dit, par extension, du pays natal, du lieu qu'on habite ordinairement. *Je pars demain pour chez moi.* — Il se dit pour Parmi. *Cet usage est reçu chez nous.* — Pour En, dans. *On en trouve des exemples chez plusieurs auteurs. C'est chez lui une habitude.* — Joint à divers pronoms personnels, il forme des noms substantifs. *Un chez moi, un chez soi*, etc.

Contre. Préposition qui sert à marquer opposition. *Marcher contre l'ennemi. Agir contre ses intérêts.* — Dans le sens de Malgré : *Il a fait cela contre la défense que je lui en avais faite.* — Auprès : *Sa maison est contre la mienne.* — Adverbialement. *Parler pour et contre. J'étais tout contre.* — Substantiv., on l'oppose à Pour. *Soutenir le pour et le contre.*

Dans. Préposition de lieu, qui marque le rapport d'une chose à ce qui la contient, qui la reçoit. *Être dans son lit. Vivre dans l'oisiveté.* — Joint à certains mots, il indique une époque, une durée : *Ces événements eurent lieu dans la même année. Je partirai dans le mois;* ou il signifie Après tel temps : *Je reviendrai dans deux jours.*

De. Préposition qui marque un rapport de départ, de séparation, d'extraction, d'origine, etc. *J'arrive de Paris. Descendre de cheval. S'écarter de la règle. Né de parents obscurs.* — Devant le mot Côté, désignant un lieu, il signifie vers, dans, à, sur. *Mettez-vous de ce côté-ci. Il est allé du côté d'Orléans. Passons de l'autre côté.*—Il indique tantôt la relation d'une distance ou d'une durée avec le lieu ou l'époque où elle commence : *Paris est à trente lieues d'Orléans. Il se vit à deux doigts de sa perte;* tantôt la relation qui existe entre les personnes ou les choses : *Il y a une grande différence de l'un à l'autre.* — Quand il a pour régime la personne ou la chose d'où part l'action qu'éprouve une autre personne, une autre chose, il équivaut à Par. *Se faire suivre de ses gens.* — Selon le mot qu'on lui donne pour complément, il indique la matière, l'instrument, etc., ou la manière dont une chose est faite; il prend aussi la signification de Sur, concernant; il précise la signification d'un adjectif. *Il a fait de ce bloc une belle statue. Frapper de l'épée. Mourir de faim. Emmener quelqu'un de force. Jouer de bonheur. S'informer de la santé de quelqu'un. Traiter de la paix. Plein d'eau. Long de six pieds.* — Après les noms, il marque différents rapports d'appartenance, de dépendance, soit avec complément déterminé : *Le livre de Pierre;* soit avec complément indéterminé : *Ménage de garçon.* — (Pour les verbes qui se construisent, devant l'infinitif, tantôt avec la préposition *de*, tantôt avec la préposition *à*, voir cette dernière préposition.)

Deçà. Préposition de lieu. De ce côté-ci; par opposition à *delà*, De ce côté-là. Il est plus ordinairement précédé de la préposition *en*, et suivi de la préposition *de*. *En deçà de la rivière.* — *Deçà et delà*, D'un côté et de l'autre.

Delà. Préposition de lieu. De l'autre côté, par opposition à *deçà*. *Delà les monts.* — Il s'emploie avec les prépositions *de* et *par*. *Il est de delà les monts. Par delà les mers.* — Il est plus ordinairement précédé de *au* et suivi de la préposition *de*. *Au delà des mers.* — *Au delà* et *Par delà*, fig. Encore plus. *Je l'ai satisfait, et au delà, et par delà.* — *Deçà et delà*, De côté et d'autre. *En delà*, Plus loin.

Depuis. Préposition qui indique un rapport de temps, de lieu, ou d'ordre. *Je ne l'ai pas vu depuis son retour. Je vous accompagnerai depuis Paris jusqu'à Orléans. Vous êtes arrivé depuis moi.* — Il se construit souvent avec la particule *que*, et indique toujours un rapport de temps. *Depuis que vous êtes parti.* — Adv. de temps. *Je ne l'ai point vu depuis.*

Derrière. Préposition de lieu, opposée à *Devant*, qui indique ce qui est après une chose ou une personne. *Derrière la maison. Se cacher derrière quelqu'un.* — Adv. Après, en arrière, Du côté opposé au devant. *Porte de derrière. Regarder derrière. Je l'ai laissé loin derrière moi.* — Substantiv. *Le derrière de la maison, de la tête;* en termes de guerre, *Les derrières de l'armée;* cette partie de l'homme et de quelques animaux qui comprend les fesses et le fondement. *S'écorcher, montrer le derrière.*

Dès. Préposition de temps et de lieu. Depuis, à partir de. *Dès cette époque-là. Cette rivière est navigable dès sa source.* — Il désigne aussi un temps fixe et prochain. *J'y travaillerai dès demain.* — Construit avec *que*, il signifie Aussitôt que : *Dès qu'il parut;* Puisque : *Dès que vous le souhaitez.*

Devant. Préposition de lieu, opposée à *Derrière*. Vis-à-vis, en face. *Regarder devant soi. Mettez cela devant le feu;* Du côté antérieur. *Se promener devant sa porte.* — Prép. d'ordre, opposée à *Après*. *Il a le pas devant moi.* — Adverb. *Marchez devant, je vous suivrai. Les jambes de devant d'un cheval.* — Substantiv. La partie antérieure. *Le devant de la maison, de la tête.* — Au-devant, loc. préposit. À la rencontre de. *Venez au-devant de moi;* loc. adv. *Le prince arrive, allons au-devant.* — Ci-devant, loc. adv. Précédemment. *Comme nous l'avons dit ci-devant;* Autrefois. *Il demeurait ci-devant en tel endroit.*

Devers. Préposition de lieu. Du côté de. *Il est allé devers Lyon.* Il est vieux : on dit aujourd'hui *vers* ou *près de*. — Joint à la préposition *par*, et avec un pronom personnel, il marque possession. *Garder par devers soi.*

Durant. Préposition de temps, marquant la durée. *Durant l'été. Sa vie durant.*

En. Préposition de lieu, qui marque la relation d'une chose avec l'intérieur, le milieu d'une autre, dans une acception moins déterminée que *dans;* son régime s'emploie très-rarement avec l'article défini : *Mettre quelqu'un en prison. Voyager en Italie. Dîner en ville.* Souvent il équivaut aux prépositions *à* ou *vers :*

Marcher en tête. Prendre en flanc. — Il régit des mots qui indiquent, soit l'état, la manière d'être d'une personne ou d'une chose : *Être en sueur. Du blé en herbe. Être en colère;* soit le genre d'occupation, la forme, le mode de division, etc. : *Être en affaire. Fenêtre en ogive. Diviser en deux parties ;* soit le point de vue sous lequel est considérée la chose dont il s'agit : *La récolte en vin. Parler de quelqu'un en bien;* soit la manière dont se fait une action, le langage ou le genre d'écriture, la destination, le motif qui fait agir : *Voyager en poste. Traduire en prose. Parler en latin. Écrire en bâtarde. Armer en course. En reconnaissance de vos bienfaits. En vue de lui plaire;* soit la conformité : *En conscience ;* le rapport au temps : *En été;* l'indication d'une époque : *En* 1836 ; le temps qu'on met à faire une chose : *Il arrivera en trois jours;* l'époque, lorsqu'il précède un participe présent : *On apprend en vieillissant;* ou la manière : *Parler en tremblant.*

Entre. Préposition de lieu. Au milieu, ou à peu près au milieu de l'espace qui sépare des personnes ou des choses : *Il était assis entre nous deux. Étampes est entre Paris et Orléans ;* — Dans, en : *Tenir un enfant entre ses bras. Cet écrit est entre mes mains ;* — Par rapport au temps : *Entre onze heures et midi ;* — En parlant de ce qui participe de deux choses : *Le gris est entre le blanc et le noir.* — Il s'emploie en parlant de personnes ou de choses que l'on suppose dans une certaine relation : *Il y a paix entre ces deux nations. Il n'y a aucune ressemblance entre ces deux choses.* — Dans le sens de Parmi : *Quel est celui d'entre vous qui....*

Envers. Préposition. À l'égard de. *Charitable envers les pauvres.* — À L'ENVERS, loc. adv. À contre-sens. *Mettre sa chemise à l'envers*, De manière que le côté des coutures soit en dehors. *Avoir la tête, l'esprit à l'envers,* Manquer de jugement, avoir l'esprit faux.

Envi (à l'). Loc. prép. *À l'envi les uns des autres.* — Loc. adv. *Ils étudient à l'envi.*

Ès. Mot formé par contraction de la préposition *En* et de l'article pluriel *les,* pour exprimer *Dans les. Saint Pierre ès liens. Maître ès arts. Ès mains d'un tel.*

Excepté. Sorte de préposition. Hors, à la réserve de. *Excepté cinq ou six.* — À L'EXCEPTION DE, loc. préposit. Excepté. *A l'exception d'un seul.*

Hormis. Préposition qui signifie la même chose que Hors, dans le sens d'Excepté.

Hors. Préposition de lieu, qui marque exclusion du lieu et des choses qui sont considérées comme ayant rapport au lieu. *Hors de la maison. Hors de l'eau. Hors de ligne.* — En parlant de choses, sans rapport au lieu, il marque toujours exclusion de la chose indiquée par son complément. *Hors de danger. Hors de raison. Hors de doute.* — Prép. de temps, il marque exclusion du temps. *Hors de saison.* — Dans le sens d'Excepté. *Ils sont tous partis, hors deux ou trois.*

Jusque. Préposition qui marque un terme au delà duquel on ne passe pas, qu'on n'excède point. *Il alla jusqu'à Rouen. Lisez ce livre jusqu'à la dixième page.* — On écrit quelquefois *Jusques*, quand une voyelle suit, et l'on fait sentir la liaison. *Jusques au ciel. Jusques à quand ?* — Il marque aussi quelque excès, quelque chose d'extraordinaire. *Il aime jusqu'à ses ennemis. Il n'est pas jusqu'aux valets qui s'en mêlent.*

Malgré. Préposition. Contre le gré de : *Il s'est marié malgré son père;* Nonobstant, en parlant des choses : *Malgré ma défense.* — *Malgré tout,* Quoi qu'on fasse, quoi qu'il arrive. — *Bon gré, mal gré,* De gré ou de force (on écrit toujours *mal gré* en deux mots). — MALGRÉ QUE, loc. conjonct. Quoique; ne s'emploie qu'avec le verbe *avoir. Malgré qu'il en ait,* En dépit de lui.

Moyennant. Préposition. Au moyen de.

Nonobstant. Préposition. Malgré, sans avoir égard à. *Il est parti nonobstant nos remontrances. Nonobstant ces difficultés, il a réussi.*

Outre. Préposition de lieu. Au delà : *Les voyages d'outre mer ;* Par-dessus : *Outre la somme de..., il a encore reçu tant.* — Adverb. tant au propre qu'au figuré. *Il n'a pas osé passer outre. Malgré les oppositions, ils ont passé outre.* — OUTRE MESURE, loc. adverb. Avec excès. — D'OUTRE EN OUTRE, loc. adv. De part en part. — EN OUTRE, loc. adv. De plus. OUTRE QUE, loc. conjonct. — *Outre qu'elle est riche, elle est belle et sage.*

Par. Préposition de lieu, qui sert à marquer le mouvement et le passage : *Il a passé par Paris. Jeter quelque chose par la fenêtre ;* l'endroit, la partie d'une chose ou d'une personne qu'on saisit : *Prendre quelqu'un par le bras, un couteau par le manche;* la cause, le moyen, l'instrument, la manière : *Il a fait cela par crainte. Il a réussi par tel moyen. Il a obtenu cela par fraude. Ranger par ordre ;* pour affirmer, conjurer : *Il en jure par sa foi. Je vous conjure par notre ancienne amitié.* — Prép. de temps, Durant. *Voyager par le beau temps.* — Il se joint à plusieurs prépositions et adverbes de lieu, sans en modifier beaucoup la signification. *Par delà les mers. Contrat passé par-devant notaire. Sauter par-dessus les murs.* — PAR ICI, loc. adv. Par cet endroit-ci, en parlant du lieu où l'on est. — PAR LÀ, loc. adv. Par cet endroit-là, en parlant d'un lieu où l'on n'est pas. Fig., Par ce moyen, par ces paroles : *Par là vous réussirez. Qu'entendez-vous par là ?* — PAR-CI, PAR-LÀ, loc. adv. En divers endroits, à diverses reprises. — PAR CONSÉQUENT, loc. adv. En conséquence. — PARCE QUE, conjonction qui marque le motif, la cause. *Je le veux, parce que cela est juste.*

Parmi. Préposition qui se met avec un pluriel indéfini qui signifie plus de deux ou trois, ou avec un singulier collectif. *Parmi les honnêtes gens. Parmi le peuple.*

Pendant. Préposition de temps qui marque la durée. *Pendant l'hiver.* — PENDANT QUE, loc. conjonct. Tandis que.

Pour. Préposition qui sert à marquer le motif, la cause finale, la destination : *L'homme semble né pour souffrir. Travailler pour vivre. Cette lettre n'est pas pour moi.* — Il s'emploie dans le sens de, En considération de, à cause de : *Faites cela pour moi. Se fâcher pour rien ;*—Moyennant un prix, en échange de : *J'ai donné mon argenterie pour un diamant, mon cheval pour mille francs ;* — Eu égard à, par rapport à : *Cet habit est bien chaud pour la saison. Il est bien grand pour son âge ;* — Précédé des mots *Assez* et *Trop*, il exprime suffisance, ou excès : *Il y en a assez pour tout le monde. Il a trop vécu pour sa*

gloire. Quelquefois on supprime l'adverbe *Assez : Il y en aura pour tout le monde.* — Il s'emploie dans les mêmes phrases, suivi d'un verbe à l'infinitif : *Il est assez jeune pour s'instruire, trop franc pour vous tromper;* — En la place de : *Jouez pour moi;* — Comme, en qualité de : *Ils l'ont laissé pour mort. On m'a pris pour dupe;* — Au nom de, en faveur de : *Commandant pour le roi dans telle province. Combattre pour la patrie;* — Envers : *Mon attachement pour vous;* — Contre : *Ce remède est bon pour la fièvre.* — Il sert à marquer le rapport entre une chose qui affecte en bien ou en mal, et la personne qui en est affectée : *Cela est heureux, malheureux pour lui.* — Précédé et suivi du même mot, il marque comparaison, réciprocité, ou correspondance exacte entre deux choses : *Mourir pour mourir, il vaut mieux... Rendre amour pour amour. Traduire mot pour mot.* — Joint à un mot qui marque le temps, il signifie, Pendant, ou indique l'époque à laquelle une chose s'est faite ou se fera : *Il en tient pour la vie. Ce sera pour demain.* — Au commencement d'une phrase, il signifie, Quant à : *Pour moi, j'en suis certain;* — Joint à l'infinitif des verbes, Afin de, en vue de : *J'ai dit cela pour rire;* — Quoique : *Il est bien grand pour être si jeune;* — De quoi : *Il y a ici pour contenter tous les goûts;* — Avec un verbe au passé de l'infinitif, À cause que : *Il est malade pour avoir trop mangé.* — Suivi de *que*, il se construit avec le subjonctif, dans le sens de Afin que : *Je suis venu pour que nous causions ensemble.* — Il s'emploie avec les adverbes *Assez* et *Trop : Il est assez de mes amis, pour que je compte sur lui. Vous m'avez rendu trop de services, pour que je doute de votre amitié.* — Subst. *Le pour et le contre.* — Pour peu que, loc. conjonct. Si peu que. — Pour lors, loc. adv. Alors.

Près. Préposition qui marque proximité de lieu ou de temps : *S'asseoir près de quelqu'un. Il est près de midi.* — Il s'emploie dans le sens de Presque : *Il a reçu près de cent francs.* On supprime quelquefois la préposition *de : Il demeure près le Palais-Royal.*—De près, loc. adv. qui a un sens analogue à celui de Près. *Regarder de près.* — À cela près, À telle chose près, loc. adv. Excepté cela : *Il est un peu fantasque; mais, à cela près, c'est un fort aimable homme. J'ai été payé à vingt francs près;* Sans s'arrêter à cela : *Concluez votre marché, à cela près.* — À peu près, loc. adv. qui se place avant ou après les termes qu'elle modifie : *C'est à peu près la même chose. Il a dix mille livres de rente ou à peu près.* — Substant. *Dans certains cas, on se contente de l'à peu près.*

Proche. Préposition de lieu. Près, auprès. *Proche de la ville.* — Adv. *Il demeure ici proche.* — De proche en proche, loc. adv. qui se dit en parlant de plusieurs lieux qui sont peu séparés : *Couper les bois de proche en proche;* et qui signifie fig. Peu à peu et par degrés : *De proche en proche, il est parvenu à une grande fortune.*

Sans. Préposition exclusive : *Être sans argent, sans crédit, sans place*, etc. — Il se met assez souvent au commencement des phrases, avec différentes significations : *Sans argent, on ne peut rien faire. Sans mentir, c'est un drôle de corps*, etc. — Il est quelquefois suivi de *que* et du subjonctif : *Sans que cela paraisse. Sans qu'on en parle*, etc. — Il entre dans plusieurs façons de parler adverbiales : *Sans doute, sans cérémonie, sans exception*, etc.

Selon. Préposition. Suivant, eu égard à, conformément à, à proportion de : *Selon ma pensée. On l'a traité selon son mérite. Agir selon sa conscience. Dépenser selon ses moyens;* — Absol. dans la conversation, selon les occurrences; il s'emploie pour marquer quelque doute en répondant à une interrogation : *Réussira-t-il? Selon; c'est selon.*

Sous. Préposition de lieu, qui marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus, par-dessus : *Sous le ciel, sous le lit, sous la table, sous la couverture.* — Il se joint à beaucoup de mots pour en former d'autres qui indiquent infériorité d'ordre, de position, de qualité, de rang, etc. : *Sous-chef, sous-ventrière, sous-lieutenant, sous-intendant*, etc. — Il sert à marquer le temps pendant lequel un homme a vécu, un événement est arrivé, etc., ou la situation de deux lieux, dont l'un est plus élevé que l'autre : *Il vivait sous tel roi. Cela est arrivé sous l'empire, sous la république. Il viendra sous deux jours*, etc. *La Ferté-sous-Jouarre.* — Il s'emploie pour Moyennant, avec : *Sous votre bon plaisir. Sous telle condition.* — Sous main, loc. adv. En cachette.

Suivant. Préposition. Selon, conformément à. *Suivant Descartes. Suivant votre opinion.* — À proportion de, en raison de. *Travailler suivant ses forces. Se gouverner suivant le temps et le lieu.* — Suivant que, loc. conjonct. Selon que.

Sur. Préposition de lieu, qui marque la position d'une chose à l'égard de celle qui la soutient. *Sur la terre, sur mer, sur un lit.* — Il sert à marquer ce qui est simplement au-dessus. *Les globes qui roulent sur nos têtes.* — Joignant, tout proche. *Les villes qui sont sur la Seine. Se promener sur le bord de la mer.* —Précédé et suivi du même mot, il marque succession rapide, accumulation. *Il fait folies sur folies. Mettre sou sur sou.* — Il se prend dans le sens de Vers, du côté de : *Tourner sur la droite. Tirer sur quelqu'un;* — Parmi : *Sur dix, il n'y en avait pas un de bon;*—Concernant, à l'égard de : *On ne s'accorde point sur l'époque de cet événement. Qu'a-t-on décidé sur cela?* — D'après, en considération de, moyennant : *Juger sur les apparences. Il s'excusa sur son âge. Prêter sur gages.* — Il se dit fig. des impositions : *Les impôts sur les biens-fonds, sur les denrées. Lever des subsides sur les peuples.* — Il marque la supériorité, la domination, l'avantage, l'action, l'influence d'une personne, d'une chose à l'égard d'une autre : *Régner sur plusieurs nations. Avoir autorité, veiller sur quelqu'un. Je ne peux rien sur lui. Cela influe sur la santé.* — Il sert à marquer l'affirmation : *Sur ma foi. Sur ma parole;* à indiquer la surface sur laquelle on grave, on dessine, on écrit : *Graver sur le marbre, sur le cuivre*, etc. *Peindre sur toile, sur verre, sur porcelaine. Écrire sur une ardoise, sur du papier;* la matière, le sujet sur lequel on travaille : *Il travaille sur l'or, sur l'argent. Faire des commentaires sur un auteur;* le temps, dans le sens de Durant, environ, vers : *Il vint sur l'heure du dîner. Sur la brune. Sur la fin de l'hiver.* — Il entre dans la composition de plusieurs mots, pour signifier ce qui est sur quelque chose ou au-dessus, soit par sa position, soit par sa qualité, par son excès, etc. : *Surdent, surfaix, surintendant, surabondant*, etc. — Sur toute chose, sur toutes choses, loc. adv. Principalement, par préférence à toute autre chose.

Sus. Préposition synonyme de *Sur*, qui n'est plus employée que dans cette phrase, *Courir sus à quelqu'un.* — En sus, loc. prép. ou adv. Au delà.

Touchant. Préposition. Concernant. *Il m'a entretenu touchant vos affaires.*

Vers. Préposition de lieu, désignant à peu près un certain côté, une certaine situation : *Vers le nord. Lever les yeux vers le ciel.* — Il remplace quelquefois la préposition *Auprès : Envoyé vers tel prince*, Ministre auprès de tel prince. — Prép. de temps, signifiant Environ. *Vers les deux heures. Vers le milieu de tel siècle.*

Vis-à-vis de. Loc. prép. En face, à l'opposite de. *Il est logé vis-à-vis de mes fenêtres.* On supprime quelquefois le *de*, dans le style familier. *Vis-à-vis l'église.* — Adverb. *Il était vis-à-vis.* — Subst. en parlant d'une personne qui est en face d'une autre à la danse ou à table. *Il était mon vis-à-vis.*

Voici. Préposition qui sert à indiquer une personne ou une chose qui est près de celui qui parle : *Voici la maison en question.* — Il s'emploie lorsqu'on va dire, expliquer quelque chose : *Voici comment la chose se passa ;* Pour exprimer un état actuel, une action qui a lieu dans le moment même : *Nous voici à la fin de l'hiver. Nous voici donc arrivés.*

Voilà. Préposition qui a une signification analogue à celle de *Voici*, mais qui sert à indiquer une personne ou une chose plus éloignée de celui qui parle. *Le voilà qui arrive. Voilà l'ennemi.* — Il se dit des choses qu'on vient de détailler, au lieu que *Voici* se rapporte à ce qu'on va dire : *Voilà le fait tel qu'il s'est passé ;* Pour exprimer un état prochain, ou même actuel, une action qui a lieu maintenant : *Voilà qui est fait tout à l'heure. Voilà qui est bien*, C'est assez. *Voilà qui va bien*, Cela est bien. — Il est quelquefois suivi de *que : Voilà qu'on sonne. Voilà qu'il arrive.*

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION (1).

Conjonction. Partie du discours qui sert à lier un mot, un sens à un autre. *Conjonction copulative*, Et ; *Disjonctive*, Ou ; *Adversative*, Mais.

Afin. Sert à marquer la fin pour laquelle on fait quelque chose, et reçoit pour complément la préposition *de* avec un infinitif, ou *que* avec le subjonctif. *Afin d'obtenir cette grâce. Afin que vous le sachiez.*

Ains. Conjonction adversative. Mais. *Ains au contraire.* Il est vieux.

Car. Sert à marquer que l'on va donner la raison d'une proposition énoncée. *Il ne faut pas faire cela, car Dieu le défend.*

Cependant. Marque une opposition. *Il m'avait promis de venir, et cependant il n'arrive pas.*

Comme. Parce que, vu que. *Comme vos raisons paraissent bonnes, je m'y rends.*

Donc. Sert à marquer la conclusion d'un raisonnement : *Je pense, donc j'existe ;* — à exprimer toute espèce d'induction : *Vous êtes donc bien décidé ;*—à marquer la surprise qu'on éprouve d'une chose à laquelle on ne s'attendait pas : *Que dit-il donc là ?* —à rendre plus pressante une demande, etc. : *Répondez donc.*

Et. Sert à lier entre elles les parties du discours. — Et cætera, expression empruntée du latin. Et d'autres personnes, d'autres choses. *Des fourneaux, des creusets, et cætera.* On écrit par abréviation, *etc.* — Substantiv. *Un et cætera.*

Lorsque. Conjonction (l'*e* s'élide devant les pronoms Il, elle, on, et devant Un, une). Quand. *J'en jugerai lorsque je l'aurai vu. Lorsqu'il viendra. Lorsqu'elle sera partie. Lorsqu'on vous parle. Lorsqu'un homme vous salue.* — *Lors* est quelquefois séparé de *que* par un autre mot. *Il plaît, lors même qu'il contredit.*

Mais. Conjonction adversative, sert pour marquer opposition, exception, différence : *Il est fort honnête homme, mais il est un peu brutal. Il est riche, mais avare. Elle est moins jolie, mais plus spirituelle que sa sœur ;*—Pour rendre raison d'une chose : *Je l'ai maltraité, mais j'en avais sujet ;* — Pour marquer l'augmentation ou la diminution : *Non-seulement il est riche, mais encore il est généreux. Non-seulement il est pauvre, mais il est criblé de dettes.* —Il s'emploie au commencement d'une phrase qui a rapport à ce qui a précédé : *Mais, qu'ai-je fait ?*—Ou bien il sert de transition, soit pour revenir à un sujet qu'on avait quitté, soit pour quitter celui dont on parle : *Mais revenons à notre propos. Mais c'est trop parler de cela.* — Adverb. dans le langage familier. *Je n'en puis mais.* — Substantiv. pour signifier Objection, difficulté. *Il y a toujours avec lui des si et des mais.*

Ou. Conjonction alternative. *La victoire ou la mort. Oui ou non.* —Il signifie aussi Autrement, en d'autres termes. *Byzance, ou Constantinople.* — Il se joint dans les deux sens avec l'adverbe *Bien. Il payera, ou bien il ira en prison. Byzance, ou bien Constantinople.*

Pourquoi. Conjonction. Pour quelle chose, par quelle raison. *Je ne sais pourquoi il m'en veut.* — Adv. d'interrogation : *Pourquoi avez-vous fait cela ?* — Subst. *Le pourquoi et le comment.*

Pourvu. Conjonction conditionnelle, qui est toujours suivie de *que. Pourvu que vous lui donniez... Pourvu cependant que...*

Puisque. Conjonction qui marque une Cause, un motif (l'*e* s'élide ordinairement devant les pronoms Il, elle, on, et devant Un, une). *J'y consens, puisqu'il le faut. Faites cela, puisqu'on vous le commande.* On sépare quelquefois le *que* de *puis. Puis donc que vous le voulez.*

Quand. Conjonction. Encore que, quoique. *Quand je le voudrais, je ne le pourrais pas.*

(1) Nous donnons ici un tableau complet des conjonctions avec le résumé des observations principales auxquelles elles peuvent donner lieu.

Que. Conjonction qui se place entre deux membres de phrase, pour marquer que le second verbe est régi par le premier : *Il faut que je parte.* — Il s'emploie comme particule de souhait, d'imprécation, etc. : *Qu'il parte tout à l'heure! Que je meure, si cela n'est pas vrai!* — Particule d'admiration, d'ironie, d'indignation, dans le sens de Combien : *Qu'il fait beau! Que je vous trouve plaisant! Que vous êtes importun!* — Par exclamation entre un adjectif et le verbe *Être : Insensé que j'étais!* Par interrogation, au commencement d'une phrase, et presque jamais sans négation, excepté quelques phrases, dans le sens de Pourquoi : *Que ne parlez-vous? Que tardez-vous?* — Il est corrélatif des mots *Tel, quel, même, autre, meilleur, pire,* et se met toujours après : *Un homme tel que vous. Quel que soit son projet. Votre vin est le même, est meilleur, est pire, est autre que le mien;* des adverbes de comparaison et de quelques autres. *Il est aussi heureux, plus heureux que sage. Quelque puissant que vous soyez.* — Il s'emploie avec ellipse des mots *Autre chose, autrement,* et alors il est toujours précédé de la négation : *Je ne dis que la vérité. Il ne parle que par sentence.* — Il forme certaines locutions avec diverses prépositions, conjonctions et adverbes, comme *Avant que, afin que, bien que,* etc. — Il s'emploie quelquefois avec ellipse de certaines prépositions et de certains adverbes auxquels on a coutume de le joindre. *Approchez, que je vous parle. Je ne partirai pas que je ne l'aie vu.*—Il se dit pour Comme, quand et si, lorsque, à des propositions qui commencent par ces mots, on en joint d'autres de même nature : *Quand on est jeune, et qu'on se porte bien...*—Par rédondance, ou pour donner plus de force à ce qu'on dit : *Que s'il m'allègue,* S'il m'allègue. *C'est se tromper que de croire.*

Quoique. Conjonction qui régit toujours le subjonctif. Bien que : *Quoiqu'il soit peu riche, il est généreux.* On sous-entend quelquefois le verbe : *Quoique peu riche, il est généreux.*

Si. Conjonction conditionnelle. En cas que, pourvu que, à moins que : *Si vous désobéissez, vous serez puni. Vous réussirez, si vous vous y prenez bien. Il partira, si ses affaires ne s'y opposent pas.*—Il s'emploie aussi dans certaines phrases où il s'agit, non d'une condition, mais d'une chose certaine : *Si je suis gai, c'est que j'en ai sujet,* etc.—Il sert quelquefois seulement à marquer opposition : *Si l'un est vieux et faible, l'autre est jeune et robuste.* — L'*i* s'élide devant le mot *Il* seulement : *Il viendra s'il peut.* — Subst. *Il a toujours des si, des mais.* — *Si ce n'est,* signifie quelquefois, Excepté : *Il vous ressemble, si ce n'est qu'il est plus petit.*—Il s'emploie famil. comme particule affirmative opposée à Non : *Vous dites que non, et moi, je dis que si;* Comme particule dubitative : *Je ne sais si cela est vrai.*—Il s'emploie dans le sens de Combien : *Vous savez si je vous aime.*—Adv. dans le sens de Tellement, à tel point, il est suivi de *que : Il est si sage, qu'on le cite pour modèle.*—Absol. *N'allez pas si vite.*— Il s'emploie dans le sens de Quelque : *Si petit qu'il soit.* — Comparatif, dans le sens de Autant, aussi, il ne s'emploie qu'avec la négation : *Il n'est pas si riche que vous;* cependant, on dit famil., sans négation : *Si peu que vous voudrez, si peu que rien,* Aussi peu que vous voudrez, très-peu. — Si bien que, loc. adv. fam. De sorte que. *La nuit nous surprit en chemin, si bien que nous nous égarâmes.*

Sinon. Conjonction. Autrement, faute de quoi, sans quoi : *Étudiez, sinon vous ne ferez pas de progrès. Vous me garantissez ce cheval, sinon marché nul. Cessez ce discours, sinon je me retire.* Il se prend quelquefois pour Si ce n'est : *Il ne se mêle de rien, sinon de boire et de manger.*

Soit. Conjonction alternative. Soit l'un, soit l'autre. Quelquefois, au lieu de répéter *soit,* on met *Ou : Soit faiblesse ou bonté.* — Il signifie quelquefois, Supposons : *Soit quatre à multiplier par six.* — Tant soit peu, loc. adv. Si peu que ce soit, très-peu.

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

Interjection. Partie du discours qui sert à exprimer les passions, comme la douleur, la joie, l'admiration, etc.

Ah! marque la joie, la douleur, l'admiration, etc. *Ah! que vous me faites plaisir! Ah! que vous me faites mal! Ah! que cela est beau!* — Il ne sert quelquefois qu'à rendre la phrase plus expressive. *Ah! madame, gardez-vous de le croire.* — Il se redouble quelquefois pour exprimer plus fortement la surprise ou l'ironie. *Ah! ah! vous arrivez enfin. Ah! ah! vous nous la donnez belle.*

Aïe. Exclamation de douleur. *Aïe! que je souffre!* Il s'emploie plus souvent seul, lorsqu'on éprouve une douleur inattendue : *Aïe!* On dit aussi *Ahi.*

Bah. Interjection familière, marque l'étonnement, le doute, l'insouciance, etc. *Bah! cela n'est pas possible. Bah! ce n'est qu'une bagatelle.*

Eh. Interjection d'admiration, de surprise. *Eh! qui aurait cru cela?* On dit aussi *Eh bien. Eh bien, que faites-vous donc?*

Fi. Interjection familière qui exprime le mépris, la répugnance. *Ah fi! que cela est mal! Fi! le vilain.* — Il se construit avec la préposition *de. Fi du plaisir que la crainte accompagne! Faire fi d'une chose,* La dédaigner.

Ha. Interjection de surprise, d'étonnement. (H s'aspire.) *Ha! vous voilà! Ha! ha!* — Il se confond quelquefois avec l'interjection *Ah!*

Hé. Interjection qui sert à appeler (H s'aspire.) : *Hé! l'ami! Hé! viens çà.* (Ces phrases ne s'emploient que familièrement ou en parlant à des personnes fort inférieures.)—Il s'emploie, soit pour avertir de prendre garde à quelque chose : *Hé! qu'allez-vous faire?* soit pour témoigner de la commisération : *Hé! pauvre homme, que je vous plains!* du regret, de la douleur : *Hé! qu'ai-je fait? Hé! que je suis misérable!*

de l'étonnement : *Hé quoi! vous n'êtes pas encore parti!* — Il se répète dans la conversation familière, pour exprimer une sorte d'adhésion, etc. : *Hé, hé, je ne dis pas non.*

Hein. Interjection familière qui accompagne quelquefois une interrogation, ou une phrase qui exprime l'étonnement. (H s'aspire.) *Voulez-vous, hein? Hein, que dites-vous là?*

Hélas. Interjection de plainte. *Hélas! ayez pitié de moi.* — Il s'emploie fam. comme subst. *Il fit de grands hélas.*

Hem. Interjection dont on se sert pour appeler. (H s'aspire.) *Hem, hem, venez çà.*

Ho. Interjection qui sert pour appeler, ou pour marquer de l'étonnement ou de l'indignation. (H s'aspire.) *Ho! venez un peu ici. Ho! quel coup! Ho! que me dites-vous là!* — Dans le second sens, il se confond quelquefois avec *Oh;* le plus souvent on le redouble. *Ho! ho! vous le prenez par là! Ho! ho! vous faites bien l'entendu!*

Holà. Interjection qui sert pour appeller. (H s'aspire.) *Holà ho! Holà! qui est là?* — Adverb. Tout beau, c'est assez. *Holà! ne faites pas tant de bruit.* — Substant. invariable : fam. *Mettre le holà,* Faire cesser des gens qui se querellent.

Hom. Exclamation qui exprime le doute, la défiance. (H s'aspire.) *Hom! il est encore bien jeune.*

Las. Interjection plaintive. Hélas. *Las! que je souffre!*

Malepeste. Interjection familière de surprise. *Malepeste, que vous êtes difficile!*

Oh. Interjection de surprise. *Oh! quelle chute!* Il sert aussi à donner au sens plus de force. *Oh! je me vengerai. Oh! pour cela, non.*

Ouais. Interjection familière de surprise. *Ouais! vous faites bien le fier.*

Ouf. Interjection qui annonce une douleur subite, ou l'étouffement, l'oppression.

Sus. Interjection familière dont on se sert pour exhorter, pour exciter. *Sus, mes amis, sus donc, levez-vous. Or sus, dites-nous...*

Tarare. Interjection familière qui marque qu'on se moque de ce qu'on entend dire, ou qu'on ne le croit pas. *Il a voulu me faire croire cela, mais tarare.*

CHAPITRE XI.

DES PARTICULES.

On appelle ainsi de petits mots qui ne peuvent point être employés seuls et qui s'unissent à un radical (1) pour le modifier et former avec lui un seul mot.

A. Particule qui entre dans la composition de bien des mots pour marquer Tendance, rapprochement, addition, etc.; ne reçoit point l'accent, et détermine souvent le redoublement de la consonne qui suit : *Aborder, apporter,* etc. — Il sert quelquefois à marquer l'absence de quelque chose, comme l'*a* privatif des Grecs : *Anomalie, Atonie,* etc.

Anti. Préposition empruntée du grec, qui s'emploie dans plusieurs mots composés pour marquer Opposition, contrariété : *Antilaiteux, antiscorbutique,* etc. — Il se joint aussi à plusieurs mots dans le sens de la préposition latine *Antè,* pour marquer antériorité de temps ou de lieu : *Antidate, Antichambre,* etc. Dans quelques mots composés, on a conservé la préposition latine : *Antécédent,* etc. On trouve dans le dictionnaire ceux des mots ainsi composés qui sont le plus en usage.

Archi. Mot emprunté du grec, que l'on joint à d'autres, pour marquer La prééminence, la supériorité : *Archichancelier, Archiduc,* etc.; ou famil. Un grand excès de la chose dont on parle : *Archifou,* etc., Extrêmement fou, etc.

Bis. Adverbe emprunté du latin, qui se joint à plusieurs mots pour marquer la réitération : *Bisaïeul, Biscuit,* etc.

Com. Particule qui est une altération de la préposition latine *cum,* servant à composer plusieurs mots, pour indiquer l'union ou l'adjonction d'une ou de plusieurs personnes, d'une ou de plusieurs choses : *Commettre, compassion.* Souvent l'*m* se change en *n : Concitoyen, congeler;* on la supprime devant certains mots, et devant les voyelles *a, e, i, o : Coaccusé, coétat, coïncidence, coopérer, cohabitation, colégataire,* etc.

De. Particule qui sert à former un grand nombre de mots composés, qui modifie plus ou moins la signification du mot simple, et qui prend alors l'accent aigu : *Découler, Dénouer,* etc. Quelquefois on y ajoute une *s : Désaccord, Désunir,* etc.

E. Particule empruntée du latin, qui se joint à certains mots pour marquer l'extraction de quelque chose; il prend l'accent aigu : *Ébarber, épiler,* etc. Quelquefois on supprime l'accent et l'on redouble la consonne qui suit : *Effeuiller, effleurer,* etc.

En. Particule qui sert à former des mots, et surtout des verbes, qui signifient, Garnir de, mettre dans, etc.; elle s'écrit avec une *m* lorsqu'elle est suivie d'un *b,* d'un *p,* ou d'une *m : Embarquer, empenner, emmaillotter, encaquer,* etc.

Ex. Particule empruntée du latin, qui entre dans la composition de certains mots servant à marquer ce qu'une personne a été : *Ex-député, etc.*

In. Particule qui entre, avec deux sens différents, dans la composition de beaucoup de mots : 1° Comme

(1) *Radical.* Se dit de ce qui a rapport à la racine des mots : *Terme radical,* mot qui est la racine de plusieurs autres; *Lettres radicales,* lettres qui sont dans le mot primitif, et qui se conservent dans les dérivés — Subst. *Le radical.* On appelle *le radical d'un mot,* la partie invariable d'un mot, par opposition aux différentes terminaisons que ce mot est susceptible de recevoir.

In en latin, elle signifie *Dans : Incorporer, induire*, etc. 2° Comme *In* et *Non*, en latin, et comme l'A privatif, en grec, elle emporte une idée négative. *Indocile, Insupportable*, etc. — Quand le simple commence par L, M, ou R, l'I garde le son qui lui est propre, et l'*n* s'assimile à la consonne dont elle est suivie : *Illettré, immortel, irrégulier*, etc.; s'il commence par B ou P, l'*n* se change en *m*, et l'on prononce *Èn* avec le son nasal : *Imbu, importer*, etc.; partout ailleurs, *In* reste tel qu'il est et prend toujours le son nasal devant une consonne, à moins que le simple ne commence par N : *Injuste, inquiet, inutile, inné*, etc. On prononce *I-nombrable* pour *innombrable ;* on dit, *Ignoble, ignare*, etc., au lieu de Innoble, ingnare, etc.

Mé. Particule qui sert à composer différents mots auxquels elle ajoute la signification de l'adverbe latin *malè* (mal), dont elle est une altération : *Mécompte, méfait*. Quelquefois on y ajoute une *s : Mésaventure, mésuser*, etc.

(*) *Ne*. Mot qui rend une proposition négative, qui précède toujours le verbe, et qu'on accompagne souvent de *Pas* ou *Point*. — L'*e* s'élide devant une voyelle ou une *h* non aspirée. *Il n'aime rien. Il n'hésita pas à répondre.* — On peut mettre *pas* et *point* devant ou après le verbe, s'il est à l'infinitif; dans les temps simples, ils doivent toujours suivre le verbe; dans les temps composés, ils se mettent entre l'auxiliaire et le participe : *Pour ne point souffrir, pour ne souffrir pas. Il ne souffre point, Il ne chante pas. Il n'a point souffert, Il n'a pas chanté.* — *Point* nie plus fortement que *Pas*. *Point*, surtout suivi de la particule *de*, forme une négation absolue; *Pas* laisse la liberté de restreindre. *Il n'a point d'esprit. Il n'a pas d'esprit ce qu'il en faut pour sortir d'un tel embarras.* — *Pas* convient à quelque chose d'accidentel; *Point* à quelque chose d'habituel. *Il ne lit pas*, Il ne lit pas en ce moment. *Il ne lit point*, Il ne lit jamais. — On met *Point* au lieu de *Non* pour terminer une phrase elliptique, ou pour répondre à une interrogation : *Je le croyais mon ami, mais point. Lirez-vous ce livre ? Point.* Avec *Pas*, il faudrait répéter la phrase entière : *Je ne le lirai pas.* — Dans une phrase interrogative, si la question est accompagnée de doute, on dira : *N'avez-vous point été là ?* S'il n'y a pas de doute, on dira par manière de reproche : *N'avez-vous pas été là ?* — On peut supprimer *Pas* et *Point* après les verbes Cesser, oser et pouvoir, et dans certaines interrogations : *Il ne cesse de gronder, On n'ose l'aborder, Je ne puis me taire, Y a-t-il un homme dont elle ne médise ?* — après le verbe *Douter*, précédé d'une négation et suivi de *que*, dans la phrase amenée par cette conjonction : *Je ne doute pas que cela ne soit;* — après *Prendre garde*, signifiant Éviter, le verbe étant au subjonctif : *Prenez garde qu'on ne vous séduise;* — après *Savoir*, signifiant Pouvoir, ou précédé d'une négation, et signifiant *Être incertain : Je ne saurais en venir à bout. Il ne sait ce qu'il veut;* — quand l'étendue de la négation est déterminée par des termes qui la restreignent, ou par d'autres qui excluent toute restriction, ou par des termes qui désignent la moindre partie d'un tout, et qui se mettent sans article : *Je ne soupe guère, Je ne soupe jamais, Je ne dis mot;* — après *ne* suivi de l'adjectif *autre* et de *que : Je n'ai d'autre but que celui de vous être utile;* — après *que*, mis à la suite d'un terme comparatif : *Vous écrivez mieux que vous ne parlez ;* — après *que*, au commencement d'une phrase interrogative ou exprimant un désir : *Que ne parliez-vous ? Que ne puis-je ?...* ; — après *Depuis que*, ou *Il y a*, suivi d'un mot qui indique un laps de temps, quand le verbe est au prétérit : *Depuis que je ne l'ai vu. Il y a six mois que je ne lui ai parlé;* — après *À moins que* et *si*, dans le sens d'À moins que; — lorsque deux négations sont jointes par *ni*, ou quand cette conjonction est redoublée dans le sujet ou dans l'attribut : *Je ne l'estime ni ne l'aime. Ni les biens ni les honneurs ne valent la santé. Heureux qui n'a ni dettes ni procès ;* — après *Craindre*, suivi de *que*, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas. — Souvent *Ne... que* équivaut à *Seulement. Je ne veux que le voir.*

(*) *Ni*. Particule conjonctive et négative. *Il n'est ni bon ni mauvais. Ni l'un ni l'autre n'a fait son devoir.*

Par. Particule qui entre dans la composition de certains mots, et qui ajoute au mot primitif l'idée de complément : *Parachever, parfaire.*

Para. Préposition empruntée du grec, qui sert à composer plusieurs mots indiquant opposition : *Paradoxe, parachronisme.*

(*) *Pas*. Adverbe de négation, presque toujours précédé de la négative *Ne* ou *Non*. Point, nullement. *Je ne le veux pas. Il faut se conduire par la raison, et non pas par la fantaisie.* — Avec le mot *Un, une*, il signifie, Nul, nulle, aucun, aucune. *Il n'y a pas un homme, pas une seule personne qui...* — Pour les autres emplois de l'adv. *Pas*, et pour la différence de *Pas* et de *Point*, voir le mot Ne.

Péri. Préposition empruntée du grec, qui sert à composer certains mots indiquant qu'une chose est autour d'une autre : *Périphrase, péristyle.*

Point. Adverbe de négation, toujours précédé de la négative *Ne* ou *Non*, exprimée ou sous-entendue. Pas, nullement. *Je n'en veux point. Il n'a point d'argent. Point de travail qui le rebute.* Pour la différence entre *Pas* et *Point*, voir le mot Ne.

Poly. Particule empruntée de l'adjectif grec *polys*, qui entre dans la composition de plusieurs mots servant à indiquer la réunion de plusieurs qualités ou attributs de même nature dans un même sujet : *Polygame, polygone.*

Post. Préposition empruntée du latin, qui entre dans la composition de certains mots pour indiquer qu'une chose se fait, se dit, est placée après une autre, ou lui est postérieure : *Postcommunion, postdate, posthume*, etc.

Pré. Particule équivalente à la préposition latine *præ*, qui entre dans la composition de certains mots, pour indiquer qu'une chose est dite ou faite d'avance, en précède une autre : *Prédire, prévoir, préface.*

(*) Nous avons mentionné ici les particules négatives *ne, ni, pas*, quoiqu'elles ne rentrent pas exactement dans la définition donnée ci-dessus des *particules* dont il s'agit ; mais si elles ne *se joignent pas à un radical pour le modifier, et former avec lui un seul mot*, elles ne peuvent pas non plus être *employées seules*, et leurs fonctions grammaticales sont d'ailleurs assez importantes pour trouver place ici.

Pro. Préposition empruntée du latin, qui entre dans la composition de certains mots, pour indiquer qu'une personne, qu'une chose tient la place d'une autre : *Proconsul, pronom.*

Re. Particule qui entre dans la composition de plusieurs mots et qui indique un sens contraire, ou itératif, ou augmentatif, tels que *Repousser, réagir,* etc.; *Redire., refaire*, etc.; *Relâcher, rétrécir,* etc. Elle prend quelquefois l'accent aigu. On peut donner à beaucoup de verbes, surtout dans le langage familier, un sens itératif, en les faisant précéder de cette particule. *Rebroyer, recarreler, regreffer,* etc.

Sym ou *syn.* Particule empruntée du grec *syn*, servant à former plusieurs mots qui indiquent conformité, rapport, entre des objets de même nature : *Sympathie, synonyme*, etc.; quelquefois on supprime l'*m* ou l'*n* : *Symétrie.*

Trans. Particule empruntée du latin, qui entre dans la composition de plusieurs mots pour ajouter à leur signification naturelle celle de *Au delà, à travers, entre : Transcendant, transparent, transalpin*, etc.

Très. Particule qui marque le superlatif absolu, et qui se joint à un adjectif, à un participe, ou à un adverbe. *Très-bon, très-connu, très-bien.*

Tri. Particule empruntée de l'adjectif latin *tres*, qui sert à composer plusieurs mots, pour indiquer la réunion des trois qualités ou attributs de même nature dans un même sujet : *Triangle, tricolore*, etc.— Quelquefois l'*i* se change en *é* fermé : *Trépied, tré-sept.*

CHAPITRE XII.

DE LA PONCTUATION.

La *ponctuation* est l'art de ponctuer.

Ponctuer, c'est mettre des points et des virgules pour distinguer les phrases et les différents membres dont elles sont composées : *Ce livre est mal ponctué.* Absol. *Il ne sait pas ponctuer.*

Le *point* est un signe qu'on emploie à différents usages dans l'écriture. On met un *point* (.) à la fin d'une phrase dont le sens est indépendant de celle qui la suit; *deux points* (:) à la fin d'une proposition dont la suivante est la confirmation; *point et virgule* (;) à la fin d'une proposition à laquelle la suivante a rapport, mais sans une liaison nécessaire; *point interrogant* ou d'*interrogation* (?) à la fin d'une phrase interrogative; *point admiratif*, ou *d'admiration, d'exclamation* (!), à la fin d'une phrase qui exprime l'admiration, ou qui contient une exclamation. *Plusieurs points* après un mot (......) indiquent suppression, interruption, etc. On met un point sur tous les *i.*

Le *tréma* se forme de deux points sur une voyelle, qui avertissent qu'elle se détache de la voyelle précédente ou suivante. Ces deux points ne se mettent que sur les voyelles *ë, ï, ü* (poëte, ïambe, Saül). *Un* ë *tréma, un* ï *tréma, un* ü *tréma.* — Subst. Ces deux points mêmes. *Mettez un tréma sur cet* e.

La *virgule* est un petit signe en forme de *c* renversé (,), qui sert à séparer les membres des phrases, et qui indique qu'il faut s'arrêter un peu en lisant.

Le *trait d'union* ou *tiret*, est un petit trait horizontal qu'on fait au bout de la ligne, quand un mot n'est pas fini, ou dont on se sert pour joindre certains mots qui proprement sont censés n'en faire qu'un, comme *Tout-puissant, Belles-lettres*, etc.

La *parenthèse* est une marque dont on se sert pour enfermer une phrase formant un sens distinct et séparé de la période où elle est insérée. Cette marque est ainsi figurée ( ).

Guillemet. Signe ressemblant à un double *c* («), qui se met au commencement et à la fin d'une citation, et souvent même au commencement de chacune des lignes qui la composent. Le guillemet qui se met à la fin pour clore la citation ressemble à une double virgule (»).

Accent. Petite marque qui se met sur une voyelle, soit pour indiquer l'accent tonique, soit pour faire connaître la prononciation de la voyelle, soit pour distinguer le sens d'un mot d'avec celui d'un autre mot qui s'écrit de même. Il y a en français trois accents : l'*Accent aigu* (´), qui se met sur un *é*, pour marquer que c'est un *é* fermé, et qu'il doit se prononcer comme dans ces mots, *bonté, santé;* l'*Accent grave* (`), qui se met sur un *è*, pour marquer que c'est un *è* ouvert, comme dans *procès, succès*, sur *à*, préposition, pour le distinguer de la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *avoir*, sur *là*, adverbe, pour le distinguer de *la*, article, et sur *où*, adverbe, pour le distinguer de *ou*, conjonction; l'*Accent circonflexe* (ˆ), qui se met sur les voyelles longues, où il indique la suppression d'une voyelle, comme dans *âge, rôle* (*aage, roole*), ou celle d'une *s*, comme dans *tête, gîte, côte, flûte* (*teste, giste, coste, fluste*).

La *cédille* est une petite marque en forme de *c* tourné de droite à gauche (¸) qu'on met sous la lettre *c* suivie d'un *a*, d'un *o* ou d'un *u*, pour indiquer qu'elle doit être prononcée comme une *s. Garçon. Venez çà. Avez-vous reçu?*

PETIT VOCABULAIRE D'EXPRESSIONS GRAMMATICALES (1).

Absolument. Prendre, employer un mot absolument, Employer sans complément un mot susceptible d'en avoir un. *Espérer, c'est jouir. Vivre dans l'abondance.* — Employer elliptiquement une expression en supprimant le mot ou les mots qui la régissent ordinairement, comme dans cette phrase de commandedement, *Pied à terre*, où le mot *mettez* est sous-entendu.

Acception. Signification, sens dans lequel un mot se prend. *Acception propre, naturelle, étendue, rigoureuse, détournée, figurée.*

Accord. Rapport des mots entre eux, exprimé par le genre et le nombre. *Accord de l'adjectif avec le substantif, du verbe avec son sujet.*

Activement. Se dit d'un verbe neutre. *Parler*, s'emploie activement dans cette phrase : *Cet homme parle bien sa langue.*

Adjectivement. En manière d'adjectif. *Ce mot s'emploie adjectivement.*

Adverbial. Se dit de deux ou de plusieurs mots qui, joints ensemble, ont force et signification d'adverbe. Ces mots se nomment *façons de parler, phrases*, ou *locutions adverbiales.*

Adverbialement. D'une manière adverbiale. Dans cette phrase, *Chanter juste, l'adjectif* juste *est pris adverbialement.*

Adverbialité. Qualité d'un mot considéré comme adverbe. Peu usité.

Adversatif. S'emploie dans cette locution, *Conjonction, particule adversative*, Conjonction, particule qui marque opposition, différence entre ce qui la précède et ce qui la suit.

Analogie. Rapport qu'ont entre elles les consonnes qui se prononcent avec la même partie de l'organe vocal, comme le B et le P, consonnes labiales, le D et le T, consonnes dentales, etc. — Rapport que divers mots ont ou doivent avoir ensemble pour leur formation, comme *passionné*, formé de *passion*, etc.

Antécédent. Se dit des noms et pronoms, quand ils précèdent et régissent le relatif *qui. Dieu* qui peut tout.

Aphérèse. Figure par laquelle on retranche une syllabe ou une lettre au commencement d'un mot. On l'emploie souvent dans les étymologies. C'est ainsi que de *Gibbosus* on a fait *Bossu*, etc.

Apocope. Figure par laquelle on retranche une lettre ou une syllabe à la fin d'un mot. *Grand'mère*, pour *Grande mère*, etc. En poésie : *Je voi, encor*, pour *Je vois, encore*, etc.

Apposition. Figure par laquelle on joint un substantif à un autre, sans particule conjonctive, et par une sorte d'ellipse, pour exprimer quelque attribut particulier de la chose dont on parle. *Cicéron, l'orateur romain*, etc.

Appui. L'appui de la voix sur une syllabe, L'élévation plus ou moins sensible de la voix, indiquée par l'accent tonique.

Aspiration. La manière de prononcer en aspirant. *Dans plusieurs mots, l'*H *se prononce avec aspiration.*

Aspirer. Prononcer plus ou moins fortement de la gorge. *Dans les mots hauteur, honte, etc., il faut aspirer la voyelle qui suit l'*H, *il faut aspirer l'*H. *Une* H *aspirée.*

Comparaison. Se dit des degrés de signification dans les adjectifs : le positif, le comparatif, et le superlatif. *Comparaison de supériorité, d'égalité, d'infériorité.* — Des adverbes qui indiquent ces différents rapports : *Plus, moins, autant*, etc.

Complétif. Se dit des mots qui servent de complément.

Conjonctif. Se dit de certaines particules qui servent à lier un mot, un sens à un autre, comme *et, ni*, et quelquefois *que.* — *Locution conjonctive.*

Construction. L'arrangement des mots suivant les règles et l'usage de la langue. *Construction grammaticale, régulière, vicieuse, louche, elliptique.*

Construire. Arranger les mots suivant les règles. *Construire une phrase.*

Dériver. Neutr. Se dit des mots qui tirent leur origine d'un autre. *Ce mot dérive de l'arabe.* — Activ. *Ce mot est dérivé du grec.* — Dérivé. substantiv. *Le verbe* Courir *et ses dérivés.*

Désinence. Se dit de la terminaison des mots.

Déterminatif. Qui détermine la signification d'un mot. *Adjectif, complément déterminatif.*

Déterminer. Se dit de ce qui précise ou restreint le sens d'un mot. *Dans la phrase* Le livre de Pierre, *les mots* de Pierre *déterminent le mot* livre.

Direct. Construction directe, Construction qui place les différents mots de la phrase dans l'ordre de la relation grammaticale.

Disjonctif. Se dit des conjonctions qui, en unissant les membres de la phrase, séparent les choses dont on parle, comme *ou, soit, ni.* — Subst. fém. *La disjonctive* ou.

Dissyllabe. Qui est de deux syllabes. — Subst. masc. *Un dissyllabe.*

Douteux. Se dit des noms que les uns mettent au masculin, et d'autres au féminin.

Élider. Retrancher une voyelle finale, la supprimer dans l'écriture ou dans la prononciation. La lettre élidée est remplacée, dans l'écriture, par une apostrophe. — S'élider se dit de la lettre qui souffre élision. Dans la prononciation, on supprime l'*e muet* final devant une voyelle ou une *h muette : Un'heure, quatr'ans ;* mais l'élision ne se marque pas dans l'écriture.

Ellipse. Retranchement d'un ou de plusieurs mots qui seraient nécessaires pour la régularité de la construction, mais que l'usage permet de supprimer : *La Saint-Jean*, au lieu de *La fête de saint Jean.* — Elle est fréquemment usitée dans les réponses qui suivent immédiatement les interrogations : *Quand viendra-t-il ? Demain;* on sous-entend, *Il viendra.*

(1) On n'a pas répété ici les termes de grammaire déjà expliqués ci-dessus.

Elliptique. Qui renferme une ellipse. *Façon de parler, tour, langue elliptique.*

Elliptiquement. Par ellipse. *Du tout,* pour *Pas du tout* ou *Point du tout.*

Épithète. Adjectif, mot qui sert à qualifier un nom substantif, pour en préciser ou modifier le sens. *Épithète expressive, oiseuse.*

Extension. L'action d'étendre la signification d'un mot. Le sens *par extension* tient le milieu entre le sens propre et le sens figuré. *L'éclat* (au propre) *de la lumière. L'éclat* (au figuré) *de la vertu. L'éclat* (par extension) *du son.*

Figurément. Dans un sens figuré. *Employer un mot figurément.*

Figuré. Le sens figuré d'un mot, d'une phrase, L'emploi d'un mot, d'une phrase dans une signification détournée par rapport au sens propre. *Expression, phrase figurée,* Qui renferme une figure. *Discours, style figuré,* Dans lequel il y a beaucoup de figures. — Substantiv. *Le propre et le figuré.*

Final. Se dit des dernières lettres ou des dernières syllabes d'un mot. — Subst. fém. La dernière syllabe d'un mot. *Finale longue, brève.*

Fini. Sens fini, se dit par opposition à sens incomplet ou suspendu. *Mode fini,* se dit des modes du verbe indiquant personne, nombre, et temps.

Formation. La manière dont un mot se forme d'un autre mot, ou dont un mot passe par ses diverses formes. *La formation d'un adjectif verbal, du pluriel, d'un temps, d'un mode.*

Forme. Se dit d'un mot considéré par rapport à sa composition, à ses modifications. *Ce mot a une forme grecque. La forme du singulier, du pluriel. Les formes actives, passives d'un verbe.*

Homonyme. Se dit des choses qui ont un même nom, quoiqu'elles soient de nature différente, et plus ordinairement des mots pareils qui expriment des choses différentes. *Les différentes choses exprimées par le mot* canon *sont homonymes.* Mule, *animal, et* Mule, *chaussure;* Chaîne *et* Chêne, *etc., sont des mots homonymes.* — Subst. masc. *Les homonymes.*

Homonymie. Qualité de ce qui est homonyme. *L'homonymie des termes.*

Idiotisme. Construction, locution contraire aux règles générales, mais propre et particulière à une langue. *Chaque langue a ses idiotismes.*

Impersonnel. Se dit des modes du verbe qui ne reçoivent pas d'inflexions indiquant les personnes, tels que l'infinitif et le participe. *Mode impersonnel. Forme impersonnelle.*

Impersonnellement. Se dit des verbes qui deviennent accidentellement impersonnels. *Le verbe* arriver *est employé impersonnellement dans cette phrase :* Il arrive souvent que...

Indéfini. Se dit de ce qui exprime une idée vague ou générale qu'on n'applique point à un objet déterminé. *Sens indéfini. Mot, pronom indéfini :* On, quiconque, un, etc. *Un homme sage doit toujours,* etc.

Indéfiniment. Se dit des mots pris dans un sens indéfini.

Inflexion. Se dit de la manière de conjuguer un verbe, des différentes formes que prend ce verbe quand on le conjugue.

Interrogant. Se dit du point dont on se sert dans l'écriture pour marquer l'interrogation (?). On dit plus ordinairement : *Point d'interrogation.*

Interrogatif. Se dit de ce qui sert à interroger, qui marque interrogation. *Particule, phrase interrogative. Termes interrogatifs.*

Interrogation. Se dit d'une phrase ou d'une expression par laquelle on interroge. *Point d'interrogation,* Point que l'on met pour marquer l'interrogation (?).

Invariable. Se dit des mots dont la terminaison ne change jamais, tels que les adverbes, etc.

Inversion. Transposition, changement de l'ordre dans lequel les mots sont ordinairement rangés dans le discours. *Inversion élégante, poétique, forcée.*

Liaison. Se dit de ce qui lie ensemble les parties du discours : *Liaison des idées. Liaison dans les phrases;* de certains mots qui servent à lier les périodes, et qu'on nomme autrement *Conjonctions.*

Nasalement. Se dit de ce qui se prononce avec un son nasal. *Cette syllabe se prononce nasalement.*

Nasalité. Se dit de la qualité d'une lettre nasale. *N, à la fin d'une syllabe, est ordinairement le signe de la nasalité.*

Négatif, ive. Se dit de ce qui exprime une négation. *Terme négatif. Proposition, particule négative.* — Substant. au fém. Mot qui sert à nier. *Les négatives* Non, ni, ne. On dit plus ordinairement *Négation.*

Négation. (Voir ci-dessus, Négative, subst.)

Neutralement. Se dit des verbes actifs employés d'une manière neutre.

Onomatopée. Formation de mots dont le son imite la chose qu'ils signifient, tels que : *Coucou, glouglou, trictrac,* etc. — Se dit des mots imitatifs eux-mêmes. *Dictionnaire des onomatopées.*

Paronyme. Se dit d'un mot qui a du rapport avec un autre, par son étymologie, ou seulement par sa forme, comme *abstraire* et *distraire, amande* et *amende.*

Passivement. Se dit des verbes employés dans le sens passif.

Phonique. Se dit des signes destinés à représenter les sons de la voix. *Signe, accent phonique.*

Polysyllabe. Se dit des mots composés de plusieurs syllabes. — Subst. masc. *Un polysyllabe.*

Possessif. Se dit des pronoms et des adjectifs qui servent à marquer la possession, tels que *Mon, ton, son,* etc.

Prépositif, ive. Se dit de ce qui a rapport à la préposition. *Particule, locution prépositive.*

Primitif. Se dit du mot radical dont se forment les mots qu'on appelle dérivés ou composés. *Mot primitif.* Subst. *Les primitifs.*

Privatif, ive. Se dit de ce qui marque privation. *Particule privative.* — Subst. *Les privatifs.*

Pronominalement. Se dit d'un verbe employé accidentellement comme verbe pronominal.

Prosodie. Se dit de la prononciation régulière des mots conformément à l'accent et à la quantité. *Traité, règles de prosodie.*

Prosodique. Se dit de ce qui a rapport à la prosodie. *Signe, accent, langue prosodique.*

Racine. Se dit des mots primitifs d'où les autres sont dérivés, ou dont ils sont composés.

Rapport. Se dit de la relation que les mots ont les uns avec les autres. *Le rapport de l'adjectif au substantif, du participe passé au substantif qui le précède.*

Réduplicatif. Se dit des mots qui expriment la réitération des actions. *Sens réduplicatif. Particule réduplicative,* Re.

Réduplication. Répétition d'une syllabe ou d'une lettre.

Réfléchir (Se). Se dit figurément de l'action du verbe qui se reporte sur le sujet, exemple : *Je me repens, Il se flatte.*

Régir. Se dit des verbes et des prépositions, et signifie, Avoir, exiger pour régime ou complément. *La préposition sert ordinairement à exprimer le rapport du mot qu'elle régit avec ce qui la précède.*

Règle. Se dit des préceptes qui, dans les sciences et les arts, servent à les enseigner, des principes qui en rendent la connaissance plus facile et la pratique plus sûre. *Règles générales, particulières.*

Sens. Se dit de la signification d'un mot, d'une phrase, d'un discours. *Sens propre, figuré, détourné, faux, forcé, naturel, métaphorique, allégorique, littéral, mystique, moral.*

Sous-entendre. Se dit de certains mots qu'on n'exprime pas, et qui peuvent aisément être suppléés. *Dans* Une bouteille de vin, *le mot* pleine *est sous-entendu.*

Supplément. Se dit des mots que, pour compléter le sens, on doit ajouter à ceux qui composent la phrase usuelle et elliptique. *Dans cette phrase,* À la Saint-Martin, *les mots* fête de *sont le supplément.*

Syllepse. Figure par laquelle le discours répond plutôt à notre pensée qu'aux règles grammaticales : *La plupart des hommes sont bien fous;* ou par laquelle un mot est employé à la fois au propre et au figuré : *Galatée est pour Corydon plus douce que le miel du mont Hybla.*

Synalèphe. Réunion, jonction de deux mots en un seul. *Quelqu'un* pour *quelque un.*

Synchise. Confusion, transposition des mots, qui trouble l'ordre et l'arrangement d'une phrase, d'une période.

Syncope. Figure qui consiste dans le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot. *Gaîté,* pour Gaieté, etc.

Syncopé. Se dit d'un mot du milieu duquel on a retranché une lettre ou une syllabe.

Synonyme. Se dit d'un mot qui a la même signification qu'un autre mot, ou une signification presque semblable, comme *Aimer* et *Chérir.* — Subst. masc. Peur *est le synonyme de* Crainte. — Au plur. Titre de certains ouvrages en forme de dictionnaire, dans lesquels la différence des mots synonymes est expliquée. *Les Synonymes français.*

Synonymie. Qualité des mots synonymes. *La synonymie des mots* Courroux *et* Colère.

Syntaxe. Arrangement, construction des mots et des phrases selon les règles de la grammaire : *Observer la syntaxe;* les règles mêmes de la construction des mots et des phrases : *Apprendre la syntaxe; par* extension, Le livre qui contient ces règles : *J'ai perdu ma Syntaxe.*

Terminaison. Se dit de la désinence d'un mot. *Terminaison masculine, féminine. Terminaison en or, en* ir, *en* ur, *en* er, *en* ir, *en* oir, *en* re, etc.

DICTIONNAIRE

ABRÉGÉ

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

A. s. m. La premiere lettre de notre alphabet, et la première des voyelles. *La lettre* A. *Un grand* A. *Un petit* a. *Un* A *majuscule. Un* a *romain. Un a italique.* A *est long dans* Blâme, *bref dans* Glace. A, *dans les mots* Casuel, basilique, larron, etc., *a un son intermédiaire.* A *ne se prononce pas dans quelques mots, tels que* Août, taon, etc.|| *Une panse d'*a, La première partie d'un petit *a*, dans l'écriture ordinaire. || Prov., *N'avoir pas fait une panse d'*a, N'avoir rien écrit, rien copié, de ce qu'on devait écrire, copier; figur., N'avoir rien composé, n'être point auteur. || Prov. et fig., *Il n'en a pas fait, il n'y a pas fait une panse d'*a, se dit De quelqu'un qui veut composer un ouvrage, mais qui n'y a pas encore travaillé, ou qui n'a aucune part à un ouvrage d'esprit qu'il s'attribue ou qu'on lui attribue. || Fam., *Ne savoir ni A ni B,* Ne savoir pas lire; fig., Être fort ignorant. || Fam., *N'en être qu'à l'A b c; renvoyer quelqu'un à l'A b c; etc.* Voyez A b c.

À. (lat. *à*, à.) préposition. Il se place devant différentes parties du discours, et sert proprement à marquer Tendance ou direction vers un lieu, vers un terme ou un objet quelconque. (Lorsqu'il précède l'art. masc. suivi d'une consonne, on le contracte en *au*, pour *à le;* et lorsqu'il précède l'art. plur. des deux genres, on le contracte en *aux*, pour *à les.*) *Aller à Rome, à l'église, à l'armée. Rentrer au logis. Se prosterner aux genoux de quelqu'un.* Quelquefois on l'unit à la préposition *jusque*, qui marque plus précisément le terme ou le but. *J'irai jusqu'à tel endroit.* || Il s'emploie, par ext., devant les mots qui indiquent Le terme, ou le but, la fin d'une action quelconque.— Devant les substantifs : *Écrire à son ami. Parler à son père. Obéir aux lois.* —Devant les infinitifs : *Il demande à sortir. Il aime à lire et à écrire.* (Nous avons rejeté à la fin de cet article quelques emplois particuliers de l'infinitif avec la préposition À.) ||Il s'emploie particulièrement devant le régime ou complement indirect des verbes transitifs, pour marquer de même Le terme, la fin de l'action que le verbe exprime. *Donner une bague à quelqu'un. Enseigner la géographie à un enfant.* || C'est pour cela que des verbes qui semblent désigner un rapport tout opposé à celui de tendance, de direction vers un but, qui expriment au contraire extraction, séparation, sont cependant suivis de la préposition À, qui précède leur régime ou complément indirect. *Ôter à quelqu'un ses vêtements. Se soustraire au danger, au châtiment. Etc.* || Dans certaines phrases elliptiques, la préposition À marque Consécration, dédicace, envoi à une personne. *A Dieu très-bon et très-grand. Aux grands hommes la patrie reconnaissante. Épître de Boileau à Molière.*|| On doit rapporter à cet emploi de la préposition À La suscription ou l'adresse ordinaire des lettres missives : *À Monsieur N. ; À Madame...*|| Dans quelques autres phrases elliptiques, analogues aux précédentes, la même préposition marque Une louange ou un blâme, une sorte de vœu pour ou contre quelqu'un ou quelque chose. *Honneur aux braves. Malheur aux vaincus !* || Quelques verbes se construisent, devant l'infinitif, tantôt avec la préposition *À*, tantôt avec la préposition *De;* mais dans des sens un peu différents. || *Commencer à*, désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement. *Le jour commence à luire. Commencer de*, désigne une action qui aura de la durée. *Quand le tonnerre commence de gronder, il faut s'attendre à un orage.* || *Continuer à*, suppose une action commencée, et que l'on continue. *Je vais continuer à écrire ma lettre. Continuer de*, désigne une action répétée par intervalles, et qu'on a l'habitude de faire. *Mon frère continue de jouer.* || La préposition À est encore susceptible de beaucoup d'autres emplois, où sa valeur primitive est très-diversement modifiée, et quelquefois même assez altérée pour qu'il soit difficile de la reconnaitre. Nous exposerons les plus remarquables. || À s'emploie lorsqu'on veut marquer Distance, intervalle. *De Paris à Genève il y a tant de lieues. Travailler du matin au soir.* || Lorsqu'on veut marquer relation entre les personnes ou les choses. *De*

vous à moi. Un est à deux comme deux est à quatre. || À, sert en outre à marquer Situation ou position relative, c'est-à-dire, à déterminer Le lieu, l'endroit où est quelque chose, où s'exécute une action. *Être à sa place. Demeurer à Paris. Vivre au fond des forêts.* Souvent à l'idée de Situation est jointe celle d'Intervalle. *Il était à dix pas de nous, à dix pas.* || Elliptiq., *Un tel, notaire à Paris, fabricant à Lyon, etc.*, Établi ou demeurant à Paris, à Lyon, etc. ||*Au jeu, à l'escrime, etc.*, En t. de jeu, d'escrime, etc.; ou Lorsqu'il s'agit de jeu, etc. || *À la face, à la vue de l'ennemi*, En présence même de l'ennemi. En sens analogues : *Il fut immolé aux yeux de son père. A son nez et à sa barbe.* || À, s'emploie dans quelques locutions elliptiques servant à désigner L'enseigne d'une hôtellerie, d'un magasin, etc. *Au Cheval blanc, au Veau qui tette. Etc.*|| Il sert quelquefois à désigner L'institution, l'établissement auquel une personne est attachée. *Conseiller à la cour de cassation. Etc.*|| À, s'emploie aussi lorsqu'on veut indiquer Le temps, l'époque, la circonstance de temps. *Au commencement de l'été. À la fin du mois. Au matin. Au soir. Déjeuner à midi.* On dit elliptiquement, dans un sens analogue, À une personne que l'on quitte, *À demain, etc.*, Nous nous reverrons demain, etc. || Il se dit particulièrement D'une circonstance, d'un événement, etc., qui détermine immédiatement quelque action. *À ma mort, il héritera de cette maison. Au premier coup de canon, la ville capitula.*||Il sert encore, dans quelques locutions, à marquer Un espace de temps, une durée. *Payer au mois. Travailler à la journée.* || À, marque souvent Appartenance, possession. *Ce livre est à ma sœur. Il a un style, une manière à lui.* Pop., *La barque à Caron.* Quelquefois il forme avec son régime une sorte de pléonasme qui marque plus énergiquement l'idée d'Appartenance. *C'est mon opinion, à moi. Sa manie, à lui.* || Dans quelques phrases, il sert à rapporter à son complément l'action exprimée par un verbe qui le précède. *Faire prendre les armes à une troupe. C'est à faire à lui.* || *C'est à vous de parler*, C'est à vous qu'il appartient, qu'il convient de parler; et, *C'est à vous à parler*, Votre tour de parler est venu. || *Je trouve à votre sœur l'air un peu triste*, Votre sœur me paraît éprouver quelque tristesse. || À, s'emploie de même quelquefois pour déterminer son régime ou complément par rapport au nombre. *Avoir, louer une maison à deux, à trois.* || À, sert en outre, avec son complément, à indiquer L'espèce, la qualité. *Canne à sucre. Vache à lait. Homme à systèmes.* || Il indique particulièrement : 1° La forme, la structure, ou l'accessoire d'une chose. *Clou à crochet. Table à tiroir. Lit à colonnes.* || 2° La destination, l'usage. — Avec un substantif : *Terre à blé. Marché à la volaille.* — Avec un infinitif : *Fille à marier. Maître à danser, à chanter.* On peut rapporter à cette acception les phrases telles que : *Prendre quelqu'un à témoin*, Invoquer son témoignage ; *Prendre à tâche*, S'attacher à faire une chose, ne perdre aucune occasion de la faire; *Tenir à honneur, à injure*, Regarder comme un honneur, comme une injure ; *Etc.* || 3° Ce qui sert spécialement, ce qui est nécessaire à l'emploi d'une machine, d'un instrument, etc. *Arme à feu. Bateau, machine à vapeur.* || À, sert en outre à former une infinité de locutions qui marquent La manière d'agir, la manière d'être des personnes ou des choses, les circonstances qui accompagnent un fait. *À genoux. À pieds joints. À la nage. À tâtons. À la hâte. À l'improviste.* || D'autres locutions, analogues aux précédentes, indiquent : || 1° L'instrument dont on se sert pour faire quelque chose. *Pêcher à la ligne. Jouer à la paume. Se battre à l'épée, au pistolet.* On dit de même, par ellipse, *Des bas à l'aiguille, au métier, etc.* || 2° La mesure, le poids, la quantité. *Vendre du vin à pot et à pinte. Vendre à la livre, au cent, à la douzaine.* || 3° Le prix, la valeur. *Louer un cabriolet à douze francs par jour. Dîner à trois francs par tête.* || 4° La disposition morale, l'intention. *A plaisir. A regret. A dessein.*|| 5° La cause. *Se ruiner au jeu. Se tuer à travailler. Mourir à la peine.* || 6° L'effet, le résultat. *Vendre à perte. Blesser à mort.* (Voyez ci-après un emploi particulier de la préposition À placée entre un infinitif et un substantif. || Dans plusieurs locutions, la préposition À se trouve précédée et suivie du même mot. Alors elle marque : || 1° Succession, gradation; ordre, arrangement. *Goutte à goutte. Un à un. Brin à brin.* || 2° Correspondance exacte. *Traduire mot à mot.* || 3° Jonction, proximité, rencontre, ou Opposition. *Bout à bout. Dos à dos. Côte à côte.* || À, se dit souvent, au jeu, lorsqu'on veut indiquer les points respectifs des joueurs. *Quand nous quittâmes le jeu, nous étions quatre à six.*|| À, placé aussi entre deux nombres, en laisse supposer un qui est intermédiaire. *Quinze à vingt francs.*|| Il se place entre deux nombres consécutifs, lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions. *Deux à trois livres de sucre. Cinq à six lieues.* On dit, *Cinq ou six personnes, onze ou douze chevaux, etc.*, et non, *Cinq à six personnes, onze à douze chevaux, etc.* || À, marque aussi Conformité, convenance; et alors il se prend pour Selon, suivant. *À mon gré. À sa fantaisie.* Dans un sens analogue, *À la vérité, à plus forte raison, etc.* || Il indique particulièrement Ce qui fournit une induction, une conjecture, etc. *À l'œuvre on connaît l'ouvrier.* || À, suivi d'un infinitif, équivaut très-souvent au participe du même verbe précédé de la préposition *en*. *À le voir, on juge de son état*, En le voyant, etc. || *À l'en croire, à l'entendre, etc.*, S'il faut l'en croire, etc. || *À dire la vérité, à vrai dire, à parler franchement, à ne rien dissimuler, etc.*, Pour dire la vérité, etc. || À, placé entre un substantif et un infinitif, sert fréquemment à indiquer Ce qu'il est nécessaire ou convenable de faire, l'opinion qu'on a d'une personne ou d'une chose. *C'est un ouvrage à recommencer. C'est un homme à récompenser.* Dans un sens analogue, *Vous n'avez qu'à parler, qu'à vouloir, etc.* || Il désigne aussi Ce qui peut être l'effet ou la suite d'un événement, ce à quoi une chose peut servir, ou de quoi une personne est capable. *C'est une affaire à vous perdre. C'est un conte à dormir debout* (à faire dormir debout). || À, devant un infinitif, peut quelquefois s'expliquer par De quoi. *Verser à boire. Il n'a pas à manger.* Dans un sens analogue : *Le temps que j'ai à vivre*, Pendant lequel je dois vivre. *Etc.* || Il se place encore devant l'infinitif des verbes, dans divers autres sens. Ainsi on dit : *Je suis ici à l'attendre*, Je l'attends. *Etc.*|| Quelquefois À, devant le relatif *qui*, sert à former des locutions elliptiques qui expriment Une sorte de rivalité, de concurrence. *Ils dansaient à qui mieux mieux. C'est à qui ne partira point.* || À, se met après beaucoup d'adjectifs, pour en déterminer ou en restreindre la signification. — Avec un infinitif : *Fou à lier. Bon à manger.* — Avec un substantif, un pronom, etc. : *Prompt à la repartie. Indulgent à tous.*|| Par inversion : *À qui sait vivre de peu, les richesses sont inutiles. Etc.* || À, sert

également à changer, à modifier la signification de plusieurs verbes. Ainsi on dit : *Prétendre la première place*, L'exiger comme un droit, comme une prérogative qui nous appartient; et *Prétendre à la première place*, Y aspirer, travailler à l'obtenir. *Toucher ses revenus*, Les recevoir; et *Toucher à ses revenus*, En employer, en dépenser une partie. *Etc.* || À, s'emploie dans certaines phrases elliptiques exprimant Un appel, un avertissement bref, une imprécation, un souhait, etc. *À moi! Au feu! Au voleur!* || À, placé à la suite de quelques adverbes ou de certains autres mots, forme des locutions prépositives. *Conformément à l'usage. Quant à moi. Etc.* || Pour toutes les autres locutions, telles que, *Au moins, au plus, à peu près, etc.*, et pour les diverses phrases qu'on n'a pu rapporter ici, telles que, *À trompeur trompeur et demi; à bon chat bon rat, etc.*, voyez aux différents articles des mots qui servent à les former. || La particule relative Y remplace très-souvent la préposition À et son régime. Voyez l'article Y. || A, dans la composition des mots, marque Tendance, rapprochement, addition, etc. *Apporter. Amener. Etc.* On voit qu'alors il ne reçoit point l'accent, et que souvent il détermine le redoublement de la consonne par laquelle commence le mot simple.

ABAISSE. s. f. (grec *bathus*, bas.) Pâte qui fait la croûte de dessous dans plusieurs pièces de pâtisserie.

ABAISSEMENT. s. m. Action d'abaisser ou de s'abaisser, et Le résultat de cette action. *L'abaissement d'un mur. L'abaissement des eaux.* || Abaissement, fig., Diminution, affaiblissement. *Abaissement de fortune. Abaissement de courage.* || Absol., Humiliation volontaire, état dans lequel on se met quand on s'abaisse volontairement. *Se tenir dans l'abaissement devant Dieu.* || Humiliation forcée, état de bassesse où l'on est mis malgré soi. *Cette famille est réduite à vivre dans l'abaissement.*

ABAISSER. v. a. Faire aller en bas, faire descendre. *Abaisser un store. Abaissez vos regards sur cette plaine.* || En t. de chirurg., *Abaisser la cataracte*, Faire descendre le cristallin devenu opaque au fond de l'œil, afin de rendre la vue à un malade affecté de la cataracte. || Abaisser, Diminuer la hauteur d'une chose. *Abaisser une muraille, une table.* || *Abaisser la voix, abaisser le ton de la voix*, Parler plus bas. || En géom., *Abaisser une perpendiculaire sur une ligne*, Mener une perpendiculaire à une ligne, d'un point pris hors de cette ligne. || En algèbre, *Abaisser une équation*, Réduire à un moindre degré une équation d'un degré supérieur. || En t. de pâtissier, *Abaisser de la pâte*, La rendre aussi mince qu'on le désire, en l'étendant avec le rouleau. || Abaisser, fig., Déprimer, humilier, ravaler. *Il faut abaisser ces esprits altiers.* || Abaisser, avec le pron. pers., Devenir plus bas, moins élevé. *Le soleil s'abaissait sur l'horizon. Sa voix, son ton s'abaisse à mesure que son esprit se calme.* || Au sens moral, S'avilir, se dégrader. *Je ne m'abaisserai point à me justifier.* || S'humilier, se soumettre. *S'abaisser sous la main de Dieu.* || Abaissé, ée, particip.

ABAISSEUR. adj. m. t. d'anat. Il se dit De différents muscles dont la fonction est d'abaisser les parties auxquelles ils sont attachés. || Substantiv. *L'abaisseur de l'œil.*

ABAJOUE. s. f. Poche située dans l'épaisseur des joues de certains animaux, qui s'en servent pour y placer leurs aliments, et les y conserver quelque temps.

ABANDON. s. m. État d'une personne, d'une chose abandonnée. *Il vit dans un abandon général.* || Il a quelquefois une signification active. *L'abandon de ses amis l'a consterné.* || Activement au sens moral, Oubli blâmable de soi, de ses intérêts, oubli de ses devoirs. *Pourquoi cet abandon de vous-même?* Désistement, renoncement, sacrifice, résignation. *Il consent à l'abandon de ses droits.* || En jurispr., Acte judiciaire ou conventionnel par lequel un débiteur délaisse ses biens à ses créanciers. *Il a signé l'abandon de tous ses biens.* On dit plus ordinair., *Cession de biens.* || Abandon, en parlant Des manières, des discours, des ouvrages d'esprit et des productions des arts, Sorte de facilité, de négligence heureuse qui exclut toute recherche, toute affectation, et ne laisse jamais sentir l'effort, ni le travail. *Cette femme a dans ses manières un abandon séduisant. On trouve dans cet ouvrage, dans l'exécution de ce tableau un heureux abandon.* || Confiance entière. *Il m'a parlé avec abandon.* || À l'abandon. loc. adv. Sans soin, sans précaution, avec négligence.

ABANDONNEMENT. s. m. Action d'abandonner, de délaisser entièrement. *Il a fait un abandonnement général de tous ses biens.* || État d'une personne entièrement abandonnée, délaissée. *Plaignez-le, dans l'abandonnement où il est.* || Au sens moral, Action de s'abandonner, de se laisser aller, de se livrer avec trop de facilité, sans aucune réserve. *N'avez-vous pas honte de votre abandonnement à une passion si méprisable?* || Abandonnement, absol., Déréglement excessif dans la conduite, dans les mœurs. *Vivre dans le dernier abandonnement.*

ABANDONNER. v. a. Quitter, délaisser entièrement. *Abandonner sa femme et ses enfants. Dieu n'abandonne pas les siens.* || *Ce père a abandonné son fils, l'a entièrement abandonné*, Il ne prend plus aucun soin de lui, il ne s'en met plus en peine. || *Les médecins ont abandonné ce malade*, Ils ont cessé de le voir, ou Ils ne lui ordonnent plus rien, parce qu'ils désespèrent de sa guérison. || Abandonner, Laisser échapper, ne pas retenir. *Tenez ferme, n'abandonnez pas cette corde. N'abandonnez pas votre cheval.* Dans un sens analogue, *Abandonner les étriers*, Retirer les pieds de dedans les étriers, et quelquefois, Perdre les étriers. || Abandonner, fig., Renoncer à une chose, s'en désister. *Abandonner une cause, une entreprise, un ouvrage.* || Il se dit Des facultés, des qualités physiques ou morales, lorsqu'elles viennent à nous manquer. *Son courage, sa prudence l'abandonna.* || Abandonner, Laisser en proie, exposer, livrer; il est toujours suivi de la préposition *à*. *Abandonner une ville au pillage, un vaisseau à l'orage.* || Dans le langage de l'Écriture, *Dieu abandonne souvent les méchants à leur sens réprouvé*, Il les laisse s'endurcir dans leur péché. || *Abandonner une chose, une personne à quelqu'un*, Lui permettre d'en faire, d'en dire ce qu'il lui plaira, lui en laisser l'entière disposition, lui laisser une entière liberté à son égard. *Je vous abandonne les fruits de mon jardin. Dites de cet homme ce qu'il vous plaira, je vous l'abandonne.* || *Je vous abandonne ce point*, Je vous l'accorde, je vous le concède, je renonce à le soutenir, à m'en prévaloir. || Abandonner, Confier, remettre. *Il a abandonné son fils à la conduite d'un sage gouverneur.* || Avec le pron. pers., Se laisser aller, se livrer à quelque chose, à quelqu'un, sans aucune retenue, sans aucune réserve. *S'abandonner à la débauche, à la douleur, à la joie.* || *S'abandonner à la Providence*, Se remettre entièrement entre les mains de la Providence. *S'abandonner à la fortune*, Laisser aller les choses au hasard. || *C'est une femme qui s'abandonne*

à tout le monde, se dit D'une femme qui se prostitue. Absol. *Les mauvais exemples d'une mère portent une fille à s'abandonner.* || Abandonner, avec le pron. pers., absol., N'avoir plus confiance en soi, perdre courage. *Si la fortune vous abandonne, ne vous abandonnez pas.* || Se négliger dans son maintien, dans son habillement. *Il s'abandonne trop.* || Se laisser aller à des mouvements naturels. *Ne vous roidissez pas, abandonnez-vous.* || Abandonné, ée. participe. || Prov., *Il faut être bien abandonné de Dieu et des hommes pour faire telle chose*, se dit D'une personne qui prend le plus mauvais parti, le plus contraire à ses intérêts, à ses goûts, à sa réputation. || *Un enfant abandonné*, Un enfant qui se trouve sans secours, loin de ses parents. || Abandonné, subst., se dit d'Un homme perdu de libertinage et de débauche, d'Une femme qui se prostitue. *C'est un abandonné. C'est une abandonnée.* Plus usité en parlant Des femmes.

ABAQUE. s. m. (grec *abax*, table.) t. d'archit. La partie supérieure du chapiteau des colonnes, sur laquelle porte l'architrave. Autrement *Tailloir.*

ABASOURDIR. v. a. (lat. *ab*, de, *surdus*, sourd.) Étourdir, assourdir par un grand bruit. || Fig., Consterner, accabler. Fam. dans les deux sens. || Abasourdi, ie. participe.

ABATAGE. s. m. (lat. *à*, de, *batuere*, battre.) Action d'abattre les bois qui sont sur pied, de les couper; ou Les frais que ce travail nécessite. || En t. de marine, L'action d'abattre un navire. || L'action de tuer, de mettre à mort les chevaux, les bestiaux, etc.

ABÂTARDIR. v. a. (ital. *bastardo*, bâtard.) Faire déchoir une chose de son état naturel, la faire dégénérer, l'altérer. *La mauvaise culture abâtardira ces plants.* || Fig. *Une longue servitude abâtardit le courage.* || Au propre et fig., avec le pron. pers. *Cette race s'est abâtardie. Les plus heureux talents s'abâtardissent dans l'oisiveté.* || Abâtardi, ie. participe.

ABÂTARDISSEMENT. s. m. Altération d'une chose, déchet, diminution. Au propre et fig. *L'abâtardissement d'une race d'animaux. L'abâtardissement des esprits.*

ABATÉE. s. f. t. de marine. Mouvement horizontal de rotation par lequel l'avant d'un navire en panne ou à la cape s'écarte jusqu'à un certain point de la ligne du vent, pour y revenir ensuite. *Le navire est dans son abatée, a fait son abatée.*

ABATIS. s. m. (lat. *à*, de, *batuere*, battre.) Quantité, amas de choses abattues, brisées, démolies, telles que bois, arbres, pierres, maisons. *Abatis de siége. On a fait un grand abatis de chênes dans cette forêt.* || *Faire un grand abatis de gibier*, En tuer beaucoup. || Abatis, Les pattes, la tête, le cou, les ailerons, le foie et le gésier d'une volaille. Dans le même sens au plur.: *Des abatis en ragoût.*

ABAT-JOUR. s. m. Sorte de fenêtre dont l'appui est en talus, renversé en forme de trémie, afin que le jour qui vient d'en haut se communique plus verticalement dans le lieu où elle est pratiquée. *Les croisées de cette prison sont garnies d'abat-jour.* Il ne prend point d'S au pluriel.

ABATTEMENT. s. m. Affaiblissement, diminution de forces, ou de courage, d'énergie. *Ce malade est bien mal, je le trouve dans un grand abattement. Son âme est dans l'abattement.*

ABATTEUR. s. m. Celui qui abat. Ne se dit guère absol. *Ce bûcheron est un grand abatteur de bois.* || *C'est un grand abatteur de quilles*, se dit D'un homme fort adroit au jeu de quilles. Fig. et fam., D'un homme qui a fait des choses difficiles, extraordinaires; plus ordinair., par ironie, D'un homme qui se vante de prouesses qu'il n'a pas faites.

ABATTOIR. s. m. Bâtiment où l'on tue les bestiaux pour les boucheries.

ABATTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Battre.*) Mettre à bas, renverser à terre, faire tomber. *Abattre des maisons, des murailles, des arbres. Abattre des quilles. La pluie abat la poussière.* || En t. de marine, *Abattre un navire, l'abattre en carène*, Le mettre sur le côté, pour travailler à la carène, ou à quelque autre partie qui est ordinairement submergée. || Au jeu de trictrac, *Abattre du bois*, Jouer beaucoup de dames de la pile, afin de caser plus aisément. Au jeu de quilles, Abattre bien des quilles. || Fig. et fam., *Abattre bien du bois*, Expédier beaucoup d'affaires en peu de temps. *Abattre de la besogne.* || Aux jeux de cartes, *Abattre son jeu*, Le mettre sur la table pour le montrer. Absol., *Abattre.* || Prov., *Petite pluie abat grand vent*, Ordinairement, quand il vient à pleuvoir, le vent s'apaise. Fig., Peu de chose suffit quelquefois pour calmer une grande querelle. || Abattre, Assommer, tuer. *Ce boucher abat bien des bœufs.* || Abattre, fig., Affaiblir, diminuer, abaisser, faire perdre les forces, le courage. *Une fièvre continue abat bien un homme. Ne vous laissez pas abattre par la douleur.* || Abattre, avec le pron. pers. *Ces deux puissances font leurs efforts pour s'abattre l'une l'autre.* || Il se dit D'un cheval à qui les pieds manquent, et qui tombe tout d'un coup. *Son cheval s'est abattu sous lui.* || D'un oiseau qui fond, qui descend avec rapidité sur quelque chose. *L'épervier s'abattit sur sa proie.* Dans le même sens, *Un orage terrible va s'abattre sur nous.* || *Le vent s'abat, s'est abattu, est abattu*, Il s'apaise, il s'est apaisé, il est apaisé. || Abattu, ue. participe. || Fig., *Un visage abattu*, Un visage où se peint l'abattement.

ABATTURES. s. f. pl. t. de chasse. Foulures qu'un cerf laisse dans les broussailles où il a passé.

ABAT-VENT. s. m. Assemblage de petits auvents inclinés et parallèles, qui garantit du vent, de la neige et de la pluie les ouvertures d'une maison, d'un clocher, etc., sans empêcher la circulation de l'air: les abat-vent des beffrois et des clochers servent en outre à rabattre le son des cloches, à le diriger en bas. *Les persiennes sont des espèces d'abat-vent.* Il ne prend pas d'S au pluriel.

ABAT-VOIX. s. m. Le dessus d'une chaire à prêcher, lequel sert à rabattre vers l'auditoire la voix du prédicateur.

ABBATIAL, ALE. adj. (lat. *abbas*, abbé.) (T se prononce comme C.) Appartenant à l'abbé ou à l'abbesse, ou bien à l'abbaye.

ABBAYE. s. f. (On prononce *Abéie.*) Monastère d'hommes, qui a pour supérieur un abbé, ou de filles, qui a pour supérieure une abbesse. || Bénéfice attaché au titre d'abbé. || *Abbaye en règle*, Celle à laquelle on ne peut nommer qu'un religieux. *Abbaye en commende*, Celle à laquelle on peut nommer un ecclésiastique séculier. || Abbaye, Les bâtiments du monastère. || Prov. et fig., *Pour un moine l'abbaye ne faut pas*, Quand plusieurs personnes ont fait quelque partie ensemble, et qu'une d'elles manque à s'y trouver, on ne laisse pas de faire ce qui avait été résolu.

ABBÉ. s. m. Celui qui possède une abbaye. || Prov. et fig., *Nous l'attendrons comme les moines font l'abbé*, S'il n'arrive pas à l'heure du dîner, nous nous mettrons à table sans lui. || Prov. et fig., *Le moine répond comme l'abbé chante*, Ordinairement

les inférieurs prennent quelque chose du ton, des habitudes de leurs supérieurs. || ABBÉ, Tout homme qui porte un habit ecclésiastique. *Un jeune abbé. Un abbé de cour.*

ABBESSE. s. f. Supérieure d'un monastère de filles, qui a droit de porter la crosse.

A B C. s. m. (On prononce *Abécé.*) Petit livret contenant l'alphabet et la combinaison des lettres, pour enseigner à lire aux enfants. *Acheter un A b c pour un enfant.* || Fig. et fam., Le commencement d'un art, d'une science, d'une affaire. *L'A b c des mathématiques, de la politique.* || *N'en être qu'à l'A b c d'une science, d'un art,* N'en avoir que les premières notions. || Prov. et fig., *Renvoyer quelqu'un à l'A b c,* Le traiter d'ignorant; et, *Remettre quelqu'un à l'A b c,* Le ramener aux éléments, aux premiers principes d'un art, d'une science, etc.

ABCÉDER. v. n. (lat. *abscedere,* s'en aller.) t. de chirurg. Se terminer par abcès.

ABCÈS. s. m. Apostème, amas de pus dans quelque partie du corps.

ABCISSE. s. f. *Voyez* ABSCISSE.

ABDALAS. s. m. pl. Nom général que les Persans donnent aux religieux, aux hommes que les Turcs appellent Derviches, et que les chrétiens nomment Moines.

ABDICATION. s. f. (lat. *abdicare,* abdiquer.) Action par laquelle on renonce volontairement à une dignité souveraine dont on est revêtu. Il se dit De celui qui abdique, et De la chose abdiquée. || ABDICATION, dans notre ancienne jurisprudence, L'acte par lequel un père privait son fils des droits que celui-ci avait, à ce titre, dans sa succession.

ABDIQUER. v. a. Abandonner la possession d'une dignité souveraine, et y renoncer entièrement. *Abdiquer la royauté, la couronne.* || Il se dit Des magistrats de l'ancienne Rome. *Abdiquer la dictature, le consulat.* || Par extens., Des principaux emplois et des places éminentes. *Ce général d'ordre a abdiqué.* || Absol. *Ce prince a abdiqué.* || ABDIQUÉ, ÉE. participe.

ABDOMEN. s. m. (Mot latin.) (On fait sentir l'N.) t. d'anat. Le ventre. || En entomol., La partie postérieure du corps des insectes.

ABDOMINAL, ALE. adj. t. d'anat. Qui appartient à l'abdomen.

ABDUCTEUR. adj. m. (lat. *abducere,* écarter.) t. d'anat. Il se dit De différents muscles dont la fonction est d'écarter de l'axe du corps les parties auxquelles ils sont attachés. || Subst. *L'abducteur de l'œil, de la cuisse.*

ABDUCTION. s. f. t. d'anat. Action des muscles abducteurs.

ABÉCÉDAIRE. adj. des 2 genres. Qui concerne l'alphabet. *Ordre abécédaire.* || *Ignorance abécédaire,* Ignorance complète, celle d'un homme qui n'a encore fait aucune étude. || ABÉCÉDAIRE, subst. masc., Un A b c, un livre dans lequel on apprend à lire.

ABECQUER ou ABÉQUER. v. a. (ital. *becco,* bec.) Donner la becquée à un jeune oiseau. Fam. || ABECQUÉ ou ABÉQUÉ, ÉE. participe.

ABÉE. s. f. (lat. *abire,* s'en aller.) Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait moudre un moulin.

ABEILLE. s. f. (lat. *apis,* abeille.) Insecte ailé, sorte de mouche qui produit la cire et le miel. *Abeilles sauvages, domestiques. Mère abeille,* ou *Abeille mère. Abeille ouvrière. L'aiguillon d'une abeille. Essaim, ruche d'abeilles.*

ABERRATION. s. f. (lat. *aberratio,* aberration.) t. d'astron. Mouvement apparent observé dans les astres, et qui résulte du mouvement de la lumière combiné avec celui de la terre. || ABERRATION, en t. d'optique, Dispersion qui s'opère entre les divers rayons lumineux émanés d'un même point, lorsqu'ils rencontrent des surfaces courbes qui les réfléchissent ou les réfractent, de sorte qu'ils ne peuvent plus ensuite être concentrés exactement en un même foyer. || ABERRATION, au sens moral, Écart d'imagination, erreur de jugement. *Les aberrations de cet écrivain sont singulières.* On dit de même, *L'aberration des sens.*

ABÊTIR. v. a. (lat. *bestia,* bête.) Rendre stupide. || Neutre, Devenir bête. Fam. || ABÊTI, IE. participe.

AB HOC ET AB HÂC. (On fait sentir le T d'ET.) loc. adv. et fam. empruntée du latin. Confusément, sans ordre, sans raison. *Il ne sait ce qu'il dit; il parle, il raisonne ab hoc et ab hâc.*

ABHORRER. v. a. (lat. *abhorrere,* abhorrer.) Avoir en horreur. *Les honnêtes gens abhorrent les fripons.* || Avec le pron. pers. *Il s'abhorre lui-même.* || ABHORRÉ, ÉE. participe.

ABIGÉAT. s. m. (lat. *abigere,* chasser.) t. d'ancien droit criminel. Délit de celui qui s'approprie les troupeaux d'autrui, en les détournant dans les champs, dans les prairies.

ABÎME. s. m. (grec *abyssos,* abîme.) Gouffre très-profond. *Sonder la profondeur d'un abîme. Tomber dans un abîme.* || Poétiq. et en style soutenu, *Les abîmes de la mer, de la terre,* Les immenses profondeurs de la mer, de la terre. || Prov. et fig., *Un abîme appelle un autre abîme,* Un excès conduit à un autre excès, un crime amène un autre crime. || Fig., *Un abîme de malheur, un abîme de misère,* Un extrême malheur, une extrême misère. || Fig., *Être sur le bord de l'abîme,* Être près de sa ruine, de sa perte. *Creuser un abîme sous les pas de quelqu'un,* Travailler à le perdre. || ABÎME, fig., Choses qui entraînent à une excessive dépense, et qui sont capables de ruiner. *Le jeu, les procès, les bâtiments sont des abîmes.* || ABÎME, fig., Choses impénétrables à la raison, ou qui demandent une très-grande étude, qui sont très-difficiles à connaître. *L'infini, la métaphysique, le cœur de l'homme est un abîme.* || Les secrets et les jugements de Dieu. *Les jugements de Dieu sont des abîmes.* || Fig., *C'est un abîme de science,* C'est un homme extrêmement savant. || ABÎME, dans le langage de l'Écriture, absol., L'enfer. *Les anges rebelles ont été précipités dans l'abîme.*

ABÎMER. v. a. Renverser, précipiter dans un abîme. *Un tremblement de terre vient d'abîmer plusieurs villages.* || Fig., Perdre, ruiner entièrement. *Des dépenses excessives l'ont abîmé.* || Fig. et par exagérat., Gâter, endommager beaucoup. *La pluie a abîmé mon chapeau.* Ce sens est fam. || ABÎMER, neutre, Tomber soudainement en état de destruction, en ruine totale. || Fig., Périr. Dans cette acception et dans celle qui précède, il a vieilli. || ABÎMER, avec le pron. pers., Tomber dans un abîme, s'engloutir. *Cette montagne s'est abîmée tout à coup.* || Fig., S'abandonner tellement à quelque chose, qu'on ne songe à aucun autre objet. *S'abîmer dans ses pensées, dans sa douleur, dans la débauche.* || Se ruiner, se perdre. *Il s'est abîmé par son luxe.* || Par exagérat. et fam., Se gâter, s'endommager. *Cette robe s'abîme à la poussière.* || ABÎMÉ, ÉE. participe.

AB INTESTAT. Locution latine, usitée en jurisp. *Hériter ab intestat,* Hériter d'une personne qui n'a point fait de testament. Dans un sens analogue, *He-*

ritier ab intestat, succession ab intestat. Voyez INTESTAT.

AB IRATO. Locution latine. Par un homme en colère. *Une satire écrite ab irato. Testament ab irato.*

ABJECT, ECTE. adj. (lat. *abjectus*, abject.) Méprisable, bas, vil, dont on ne fait nulle estime. *Homme, esprit vil et abject. Ame, créature, physionomie abjecte.*

ABJECTION. s. f. Abaissement, état de mépris où est une personne. *Vivre dans l'abjection.* || Il se dit De choses basses et méprisables. *L'abjection de ses sentiments, de ses mœurs, de sa conduite, de son langage.* || Rebut, dans cette phrase de l'Écriture sainte: *L'opprobre des hommes, et l'abjection du peuple.*

ABJURATION. s. f. (lat. *abjurare*, abjurer.) Action par laquelle on renonce à une religion, à une doctrine, à des principes dont on reconnaît la fausseté. Il se dit De celui qui abjure, et De la chose qu'il abjure. *Abjuration publique, solennelle.*

ABJURER. v. a. Renoncer, par serment et acte public, à une religion ou à une doctrine regardée comme fausse. *Abjurer son erreur.* || Absol. *Il abjura dans l'église de Notre-Dame.* || Fig., Renoncer à. *Abjurer une opinion, un sentiment. Abjurer Aristote, Descartes,* Abjurer la doctrine d'Aristote, de Descartes. || ABJURÉ, ÉE. participe.

ABLATIF. s. m. (lat. *ablativus*, ablatif.) t. de gramm. Le sixième cas des déclinaisons latines. *Ablatif singulier, pluriel.*

ABLATION. s. f. (lat. *ablatio*, ablation.) t. de chirurg. Action de retrancher une partie quelconque du corps.

ABLATIVO. Terme adv. et pop. *Ablativo tout en un tas,* Tout ensemble, avec confusion et désordre.

ABLE. s. m., ou ABLETTE. s. f. (lat. *albus*, blanc.) Petit poisson dont les écailles servent à faire l'essence d'Orient, employée à la fabrication des fausses perles.

ABLÉGAT. s. m. (lat. *ab*, par, *legatus*, envoyé.) Vicaire d'un légat.

ABLERET. s. m. (lat. *albus*, blanc.) t. de pêche. Filet carré attaché au bout d'une perche, avec lequel on pêche des ables et d'autres petits poissons.

ABLUER. v. a. (lat. *abluere*, laver.) Laver. Vieux en ce sens. Ordinairement, Passer légèrement une liqueur préparée avec de la noix de galle sur du parchemin ou du papier, pour faire revivre l'écriture. || ABLUÉ, ÉE. participe.

ABLUTION. s. f. Action d'abluer, de laver. Mot consacré aux cérémonies de la messe. Le vin que le prêtre prend après la communion, ainsi que le vin et l'eau qu'on verse sur ses doigts et dans le calice après qu'il a communié. *Avant, après l'ablution.* || Pratique commandée par quelques religions, et qui consiste à se laver à des heures déterminées.

ABNÉGATION. s. f. (lat. *abnegatio*, abnégation.) t. de dévotion. *L'abnégation de soi-même,* Le renoncement à soi-même, et le détachement de tout ce qui n'a point rapport à Dieu. || Dans le langage ordinaire, Renoncement, sacrifice. *Je fais abnégation de ma volonté.*

ABOI. s. m. (grec *boaô*, crier.) Bruit que fait le chien en aboyant. Moins usité qu'*Aboiement.* || ABOIS, plur., L'extrémité où le cerf est réduit quand il est sur ses fins. *Le cerf est aux abois, tient les abois.* || Fig., *Être aux abois*, se dit D'une personne qui est près de sa fin, près de mourir, ou D'une personne qui a épuisé toutes ses ressources, qui est réduite à la dernière extrémité. On dit aussi, *Cette place, cette citadelle est aux abois,* Elle ne peut plus se défendre. *Sa vertu est aux abois,* Elle est bien près de succomber.

ABOIEMENT ou ABOÎMENT. s. m. Cri du chien.

ABOLIR. v. a. (lat. *abolere*, abolir.) Annuler, mettre hors d'usage, mettre à néant. *Les nouvelles coutumes ont aboli les anciennes.* || En t. d'ancien droit criminel, *Abolir un crime,* En arrêter ou en interdire la poursuite judiciaire par un acte d'autorité souveraine. || ABOLIR, avec le pron. pers., Cesser d'être en usage. *Cette coutume bizarre s'est abolie d'elle-même.* || *Tout crime s'abolit au bout d'un certain nombre d'années,* Il est couvert par la prescription, et ne peut plus être poursuivi. || ABOLI, IE. participe.

ABOLISSEMENT. s. m. Action d'abolir.

ABOLITION. s. f. Anéantissement, extinction opérée par un acte de la volonté législative, ou par la longue désuétude. Se dit Des lois, des coutumes, et des institutions. *Abolition d'une loi, d'un culte superstitieux.* || ABOLITION, Pardon que le prince accordait d'autorité absolue, pour un crime qui, par les ordonnances, n'était pas rémissible. *Lettres d'abolition. Abolition générale.* On appelait *Porteur d'abolition,* Celui qui avait obtenu une abolition.

ABOMINABLE. adj. des 2 genres. (lat. *abominari*, détester.) Exécrable, détestable, qui est en horreur, qui mérite d'être en horreur. *Crime, homme, action abominable.* || Il se dit, par exagérat., De tout ce qui est très-mauvais en son genre. *Comédie, musique, odeur, temps abominable.*

ABOMINABLEMENT. adv. D'une manière abominable. || Par exagérat. *Il chante, il écrit abominablement.*

ABOMINATION. s. f. Détestation, exécration. || Ce qui est l'objet de l'abomination. *Ce méchant homme est l'abomination de tout le monde.* || Action abominable; et, dans ce sens, il peut s'employer au plur. *C'est une abomination. Les abominations des gentils,* Le culte idolâtre des gentils. || *L'abomination de la désolation.* Phrase tirée de l'Écriture sainte, et dont on se sert pour exprimer Les plus grands excès de l'impiété, la plus grande profanation.

ABONDAMMENT. adv. (lat. *abundantia*, abondance.) En abondance. *Ses larmes coulaient abondamment.* || Amplement. *Cela est abondamment expliqué.*

ABONDANCE. s. f. Grande quantité. *Avoir abondance de toutes choses. Une grande abondance de pensées, de paroles.* || Absol., en parlant Des biens de la terre et des choses nécessaires à la vie. *Pays, année d'abondance. Il vit dans l'abondance.* || *Parler d'abondance de cœur,* Parler avec épanchement, avec une pleine confiance. *Parler d'abondance,* Parler sans préparation, ou Parler sans réciter de mémoire; et, *Parler avec abondance,* Parler avec facilité, sans sécheresse, sans chercher ses paroles. || *Corne d'abondance,* Corne remplie de fruits et de fleurs, qui est le symbole de l'abondance. || ABONDANCE, dans les colléges et les pensions, Mélange de peu de vin et de beaucoup d'eau, servant de boisson aux écoliers.

ABONDANT, ANTE. adj. Qui abonde. *Maison abondante en richesses. Il est abondant en paroles, en comparaisons.* || Absol., Copieux, ample, riche. *Récolte, nourriture, pluie abondante. Langue, matière abondante.* || D'ABONDANT. loc. adv. De plus, outre cela. Il a vieilli.

ABONDER. v. n. Avoir en grande quantité. *Abonder en richesses. Abonder en toutes choses.* || Être en grande quantité. *Le bien abonde dans cette maison.* || En jurispr., *Ce qui abonde ne vicie pas,* ou *ne nuit*

pas, Une raison ou un droit de plus ne peut nuire dans une affaire; L'observation d'une formalité non prescrite, mais non défendue, n'empêche pas une procédure d'être valide. || Fig., *Abonder dans son sens*, Être fort attaché à son opinion. *Abonder dans le sens de quelqu'un*, Parler d'une manière tout à fait conforme à l'opinion de quelqu'un.

ABONNEMENT. s. m. Convention ou marché qui se fait à un prix déterminé, inférieur au prix ordinaire, et qu'on paye souvent d'avance, pour recevoir des journaux, pour assister à des spectacles, pour prendre des repas, etc. *Obtenir un abonnement avantageux.* || *Les abonnements sont suspendus*, se dit Lorsque les personnes abonnées à un spectacle sont obligées de payer leurs places comme celles qui n'ont point d'abonnement. || Abonnement, Convention à prix fixe pour l'acquittement d'une taxe, d'une redevance. *Certains impôts s'acquittent par abonnement.*

ABONNER. v. a. Contracter au nom d'un autre, et pour lui, l'engagement qu'on appelle Abonnement. *Je vous ai abonné au journal.* || Avec le pron. pers., Faire un abonnement pour son propre compte. *S'abonner à un journal.* || Composer à un prix certain d'une taxe, d'une redevance casuelle. *Il y a des villes où les marchands de vin ont la faculté de s'abonner avec la régie, pour s'affranchir de l'exercice.* || Abonné, ée. participe. || Subst. *Ce journal a beaucoup d'abonnés.*

ABONNIR. v. a. (lat. *bonus*, bon.) Rendre bon, rendre meilleur. *Les caves fraîches abonnissent le vin.* || Neutre, Devenir meilleur. *Il n'abonnit point en vieillissant.* Fam. || Pronom. *Ce vin s'abonnira dans la cave avec le temps.* Cet emploi et le précédent vieillissent. || Abonni, ie. participe.

ABORD. s. m. (allem. *bord*, bord.) Accès. *Les abords d'une place de guerre.* || Lieu où les navires peuvent mouiller. *L'abord de cette côte est difficile.* || L'action d'aborder à une côte, dans un port. *Nous avons tenté l'abord inutilement.* || Fig. en parlant Des personnes dont on s'approche, par rapport à l'accueil qu'elles font. *Cette personne a l'abord facile, gracieux, rude.* || Abord, Affluence de personnes ou de choses qui arrivent ou que l'on apporte en quelque lieu. Vieux. || D'abord, tout d'abord, au premier abord, de prime abord, dès l'abord. loc. adv. et fig. Dès le premier instant, sur-le-champ, au commencement, premièrement. *D'abord il semble que cela soit vrai. Au premier abord, de prime abord, cette question paraît facile à résoudre.* || *Je lui ai dit cela dès l'abord*, En l'abordant, avant toute chose.

ABORDABLE. adj. des 2 genres. Qu'on peut aborder. || Fig., *Cet homme est très-abordable, n'est pas abordable*, Il est de très-facile, de très-difficile accès.

ABORDAGE. s. m. Action d'aborder un vaisseau. En parlant Des combats de mer. *Aller à l'abordage. Prendre un vaisseau à l'abordage.* || Il se dit De deux bâtiments qui viennent à s'entre-choquer. *Les vaisseaux portent des feux la nuit pour éviter les abordages.*

ABORDER. v. n. Arriver à bord, prendre terre. *Aborder à la côte, dans une île.* Dans un sens analogue, en t. de marine, *Aborder à un bâtiment*, Diriger une embarcation de manière qu'elle arrive à toucher un bâtiment sans le heurter. || Approcher. Il se construit avec la préposition *De*. *On ne saurait aborder de cette église.* Ce sens vieillit. || Aborder. v. a. Approcher, joindre. *La chaloupe qu'on avait envoyée ne put aborder notre vaisseau.* || *Aborder un vaisseau ennemi*, Y monter par force dans un combat. || Aborder, se dit en parlant D'un choc accidentel entre deux navires, entre deux embarcations. *Notre navire aborda malheureusement la frégate qui l'escortait.* || Aborder, fig., Accoster quelqu'un, approcher de quelqu'un pour lui parler. *Aborder quelqu'un dans la rue.* || Fig., *Aborder une question, une difficulté, etc.*, Commencer à la discuter, à s'en occuper. || *Ce sujet est difficile à aborder; je n'ose aborder ce point*, Ce sujet, ce point est délicat. || Aborder, avec le pron. pers. *Nous nous sommes abordés dans la rue.* || Abordé, ée. participe.

ABORIGÈNES. s. m. pl. (lat. *Aborigenes*, même signif.) Les premiers habitants, les naturels d'un pays, par opposition à Ceux qui sont venus s'y établir.

ABORNEMENT. s. m. Action d'aborner, ou Le résultat de cette action. Il a vieilli : on dit, *Bornage*.

ABORNER. v. a. Mettre des bornes à un terrain. *Aborner un champ.* Il a vieilli : on dit, *Borner*. || Aborné, ée. participe.

ABORTIF, IVE. adj. (lat. *abortivus*, abortif.) t. didactique. Avorté, qui est venu avant terme, qui n'a pu acquérir son entier développement.

ABOUCHEMENT. s. m. (ital. *bocca*, bouche.) Entrevue de plusieurs personnes. Il vieillit. || Abouchement, en t. d'anat., L'union, la jonction de deux vaisseaux. Moins usité qu'*Anastomose*. Dans les arts, *L'abouchement de deux tubes, de deux tuyaux.*

ABOUCHER. v. a. Faire trouver plusieurs personnes dans un lieu, pour qu'elles confèrent ensemble. || Avec le pron. pers. *S'aboucher avec quelqu'un.* || Il se dit, en anat., De deux vaisseaux qui se réunissent et se communiquent. || Abouché, ée. participe. || *Deux tubes, deux tuyaux abouchés l'un à l'autre*, Appliqués l'un à l'autre par leurs ouvertures.

ABOUT. s. m. L'extrémité par laquelle un morceau de bois de charpente ou de menuiserie est assemblé avec un autre; Le bout par lequel une tringle ou un tirant de fer se joint, se fixe à quelque chose.

ABOUTIR. v. n. Toucher par un bout. *Ce champ aboutit à un marais.* || Aboutir, fig., en parlant D'une affaire, d'un raisonnement, d'une entreprise, Tendre, se terminer, avoir pour résultat. *Tous ses desseins aboutissent à cela. Cela ne peut aboutir à rien.* || Aboutir, se dit Des apostèmes, des abcès, lorsqu'ils viennent à crever, et que le pus en sort. *Un clou, un abcès qui aboutit.* || Abouti, ie. participe.

ABOUTISSANT, ANTE. adj. Qui aboutit. || Au plur. comme subst. *Les tenants et aboutissants d'une pièce de terre, d'un héritage*, Les héritages ou pièces de terre, etc., qui y sont adjacents, qui le bornent de divers côtés. || Fig., *Savoir tous les tenants et aboutissants d'une affaire*, En bien connaître toutes les circonstances et tous les détails.

ABOUTISSEMENT. s. m. Action d'aboutir. Se dit D'un abcès qui vient à crever. Il vieillit.

AB OVO. loc. adv. empruntée du latin. Dès l'origine, dès le commencement. *Prendre un fait, un récit ab ovo.*

ABOYANT, ANTE. adj. (grec *boaó*, crier.) Qui aboie.

ABOYER. v. n. (Il se conjugue comme *Employer*.) Japper. Il ne se dit au propre que D'un chien. *Un chien qui aboie à la lune.* || Prov. et fig., *Tous les chiens qui aboient ne mordent pas*, Les gens qui menacent ne sont pas toujours fort redoutables. || Prov. et fig., *C'est aboyer à la lune*, se dit en parlant D'un homme qui crie inutilement contre un plus puissant que lui. || Fig. et fam., *Aboyer après quelque chose*, Le désirer, le poursuivre ardemment. Ce sens vieillit. || Aboyer,

fig., Crier après quelqu'un, le presser, le poursuivre d'une manière importune; dire du mal, avec acharnement, d'une personne ou d'une chose. *Tous ses créanciers aboient après lui.* || Aboyé, ée, participe. Il n'est guère en usage qu'au fig. *Un débiteur aboyé de tous ses créanciers.*

ABOYEUR. s. m. t. de chasse. Chien qui aboie à la vue du sanglier, sans en approcher. || Fig., Celui qui désire, qui poursuit ardemment une chose. A vieilli. || Celui qui fatigue par des criailleries importunes, par des injures. *Ce critique n'est qu'un aboyeur. Un méchant aboyeur.* Fam. dans les deux acceptions.

ABRACADABRA. s. m. Mot auquel on attribuait anciennement des vertus magiques; et qui, disait-on, guérissait la fièvre, lorsqu'on le portait autour du cou, écrit dans une certaine forme.

ABRAXAS. s. m. Pierre précieuse sur laquelle étaient gravés des caractères hiéroglyphiques, et qu'on portait comme un amulette.

ABRÉGÉ. s. m. (lat. *breviare*, abréger.) Écrit, discours dans lequel on rend d'une manière courte, succincte, ce qui est ou ce qui pourrait être plus étendu, plus développé. *Abrégé de l'histoire romaine, de physique, d'astronomie.* || Par analogie, *L'homme est un abrégé des merveilles de l'univers; c'est un monde abrégé*, L'homme réunit en lui toutes sortes de dons, de facultés admirables. || En abrégé. loc. adv. Sommairement, en peu de paroles. || Par abréviation. *Écrivez ce mot en abrégé.*

ABRÉGER. v. a. Rendre plus court. *Les chagrins ont abrégé ses jours.* || Absol. *Prenez ce chemin, il abrége.* || Abréger, Faire paraître moins long. *La conversation abrége le chemin.* || Abrégé, ée, participe.

ABREUVER. v. a. Faire boire. En parlant Des bêtes, et particulièrement Des chevaux. *Abreuvez ces chevaux.* || En parlant Des personnes, et ordinairement par plaisanterie. *J'ai abreuvé toute la troupe.* || Fig., *La pluie a bien abreuvé les terres*, Elle les a bien pénétrées, bien humectées. *Ces prairies, ces plantes ont besoin d'être abreuvées*, Il faut qu'on les arrose. || Fig., *Abreuver quelqu'un de chagrins, de dégoûts*, Lui donner beaucoup de chagrins, de dégoûts. || *Abreuver des tonneaux, des cuves*, Les remplir d'eau pour s'assurer qu'ils ne coulent point. En t. de marine, *Abreuver un vaisseau.* || Abreuver, en t. d'arts, Mettre sur un fond poreux une couche d'huile, d'encollage, de couleur ou de vernis, pour en boucher les pores et en rendre la surface unie. || Abreuver, avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig. *C'est dans cette mare que les bestiaux du village s'abreuvent. S'abreuver de larmes*, Pleurer beaucoup. *S'abreuver de fiel*, Nourrir des sentiments haineux. || Abreuvé, ée. participe.

ABREUVOIR. s. m. Lieu où l'on mène les chevaux et les bestiaux boire et se baigner. *Mener les chevaux à l'abreuvoir.* || Prov. et pop., *Abreuvoir à mouches*, Grande plaie à la tête ou au visage.

ABRÉVIATEUR. s. m. (lat. *breviare*, abréger.) Auteur qui abrége l'ouvrage d'un autre.

*Abréviatif, ive. adj. Qui abrége, ou qui indique l'abréviation.

ABRÉVIATION. s. f. Retranchement de lettres dans un mot, pour écrire plus vite, ou en moins d'espace. *On écrit, par abréviation*, M., Mme, Mlle, *au lieu de* Monsieur, Madame, Mademoiselle; S. M., S. A. R., *au lieu de* Sa Majesté, Son Altesse Royale; *etc.* || Certains signes destinés à représenter des mots. *Les médecins emploient, dans leurs formules, diverses abréviations pour indiquer les poids, les mesures, le mode de préparation, etc.*

ABRI. s. m. (lat. *operire*, couvrir.) Lieu où l'on peut se mettre à couvert du vent, de la pluie, de l'ardeur du soleil, et des diverses incommodités du temps. *Chercher, trouver un abri.* || *Cette rade est un bon abri*, Les vaisseaux y sont en sûreté contre le vent, contre la tempête. || Abri, en agriculture, Tout ce qui sert à garantir, soit de l'action désastreuse des vents du nord, soit de la trop grande ardeur du soleil. *Abris naturels, les montagnes, les forêts et les haies; artificiels, les murs et les paillassons.* || En t. de guerre, Tout ce qui met une troupe à couvert des projectiles de l'ennemi. || Abri, fig., Quelque lieu que ce soit où l'on est en sûreté. *La solitude est un abri contre les embarras du monde. Il a trouvé un abri sûr auprès de ce prince.* || À l'abri de. loc. prépositive, et quelquefois adv. À couvert. *Se mettre à l'abri de la pluie, du vent, de la tempête.* Fig., *Se mettre à l'abri de la persécution, de la vexation. De* a la signification de *Contre.* || À l'abri, se dit De ce qui sert à mettre à couvert. *Être à l'abri d'un bois, à l'abri d'une muraille.* Fig., *Agir à l'abri de la faveur. De* signifie *Sous.* || En t. de marine, *Être à l'abri d'une terre; se mettre à l'abri sous le vent d'une île; etc.*

ABRICOT. s. m. (ital. *albicocca*, abricot.) Fruit à noyau, dont la chair et la peau tirent sur le jaune. || *Abricot-pêche*, Abricot dont le goût se rapproche de celui de la pêche.

ABRICOTIER. s. m. Arbre de la famille des Rosacées, qui porte les abricots. *Abricotier en espalier, en plein vent.*

ABRITER. v. a. (lat. *operire*, couvrir.) Mettre à l'abri. || Avec le pron. personn. *S'abriter derrière un mur.* || Abrité, ée. participe.

ABROGATION. s. f. (lat. *abrogare*, abroger.) Annulation, suppression d'une loi, d'une coutume, d'un usage, d'un rite, d'une cérémonie.

ABROGER. v. a. Rendre nul, abolir, mettre hors d'usage. En parlant De lois, de coutumes, de cérémonies. *Abroger une loi, une coutume.* || Avec le pronom pers. *Cette loi s'est abrogée d'elle-même.* || Abrogé, ée. participe.

ABROUTI, IE. adj. (grec *brukô*, ronger.) t. d'eaux et forêts. Il se dit Des bois dont les premières pousses ont été broutées, mangées par le bétail, et qui sont mal venus.

ABRUPT, UPTE. adj. (lat. *abruptus*, rompu.) Il se dit Des terrains et des rochers bizarrement coupés, et comme s'ils avaient été rompus. || Il se dit figur. d'Un discours, d'un style rompu, sans liaison. Peu usité.

ABRUPTO (EX). (Loc. lat.) Brusquement, sans préparation, sans préambule. *Parler ex abrupto.* || *Exorde ex abrupto*, Exorde vif, qui a du mouvement, de la passion.

ABRUTIR. v. a. (lat. *brutus*, brute.) Rendre stupide comme une bête brute. *Le vin pris avec excès abrutit les hommes.* || Avec le pronom pers. Devenir comme une bête brute. *Cet homme s'abrutit.* || Abruti, ie. participe.

ABRUTISSANT, ANTE. adj. Qui abrutit, qui est propre à abrutir.

ABRUTISSEMENT. s. m. L'état d'une personne abrutie.

ABSCISSE. s. f. (lat. *abscissus*, divisé.) t. de mathém. L'une des deux coordonnées rectilignes par lesquelles on définit la position de chaque point d'une courbe plane; l'autre s'appelle *Ordonnée.* || *Axe des abscisses, axe des ordonnées*, Droites indéfinies sur lesquelles les abscisses et les ordonnées se mesurent à

partir d'une commune origine, qui est leur point d'intersection.

ABSENCE. s. f. (lat. *absens*, absent.) Éloignement d'une personne qui n'est point dans le lieu de sa résidence ordinaire. *Les peines de l'absence.* || En jurispr., L'absence d'une personne dont on n'a point reçu de nouvelles depuis une certaine époque, et dont la résidence actuelle n'est point connue. *Présomption d'absence. Les effets de l'absence.* || Absence, Défaut de présence à une assignation donnée, à une réunion où l'on devait se trouver. *On n'a pas laissé de se divertir en votre absence.* || Fig., au sens moral. *Il y a dans cet ouvrage une absence totale d'esprit, de goût, de logique.* || Fig., *Absence d'esprit*, Distraction, manque d'attention. Absol., au plur., *Il a souvent des absences.*

ABSENT, ENTE. adj. Qui est éloigné de sa demeure, de sa résidence ordinaire. *Être absent de Paris, de la cour. Absent par congé.* || Il se dit De quiconque ne se trouve pas où il devrait être, où il pourrait être. *J'étais absent au moment de l'appel.* || Fig., Distrait, inattentif. *Son esprit est quelquefois absent.* || Subst., *On oublie aisément les absents.* || Fam., *Les absents ont tort*, On néglige souvent les intérêts, les droits des absents. || Absent, se dit, en jurispr., Des personnes absentes dont on n'a point reçu de nouvelles depuis un certain temps, et dont la résidence actuelle n'est point connue. *Les personnes présumées absentes.* || Dans le même langage, *La prescription immobilière est de vingt ans entre absents.* Voyez Présent.

ABSENTER (S'). v. pron. S'éloigner de quelque lieu où l'on est habituellement, où la profession, les fonctions qu'on exerce veulent que l'on demeure, etc. *Je m'absenterai durant trois mois.*

ABSIDE. s. f. (lat. *absis*, abside.) t. d'architect. Voûte, arche, niche, partie circulaire. || Sanctuaire d'une église, partie du chœur où le clergé se rangeait autrefois en cercle à droite et à gauche de l'évêque. Peu usité, surtout dans le premier sens.

ABSINTHE. s. f. (grec *apsinthion*, absinthe.) Plante à fleurs composées, qui est très-amère et aromatique. *Vin, teinture d'absinthe.* || Liqueur de table qu'on prépare en faisant infuser des feuilles d'absinthe dans de l'eau-de-vie. *Prendre un verre d'absinthe.*

ABSOLU, UE. adj. (lat. *absolutus*, absolu.) Indépendant, souverain, sans contrôle. *Pouvoir absolu. Monarchie absolue.* || Impérieux. *Ton, caractère absolu.* || *Cet homme est absolu dans sa famille, dans sa compagnie*, Il y fait tout ce qu'il veut, personne ne lui résiste. || Absolu, Total, complet, sans restriction. *Impossibilité, vérité absolue.* || *Sens absolu*, Sens qui n'admet point de restriction. *Vous prenez ce que je dis dans un sens trop absolu.* || Absolu, t. de métaphys. et de gramm., par opposition à Relatif. *Homme est un terme absolu. Père est un terme relatif.* || T. de gramm. latine, *Ablatif absolu*, Ablatif qui n'est régi par aucune partie d'oraison qui soit exprimée. T. de gramm. grecque, *Génitif absolu.* || Absolu, subst., t. de métaphys., Ce qui existe indépendamment de toute condition. *L'absolu.*

ABSOLUMENT. adv. D'une manière absolue, sans restriction, sans bornes, sans partage. || Déterminément, malgré toute opposition et toute remontrance. *Je n'en ferai absolument rien.* || Indispensablement. *Il faut absolument que vous partiez.* || Tout à fait, *Il n'a absolument le fait. Ce mets n'est pas absolument mauvais.* || *Absolument parlant*, À juger de la chose en général, et sans entrer dans aucun détail. *Absolument parlant, cet ouvrage est bon.* || En gramm., *Prendre, employer un mot absolument*, Employer sans complément un mot auquel il est plus ordinaire d'en donner un, ou qui est susceptible d'en avoir un. Espérer, c'est jouir, *les verbes* espérer *et* jouir *sont pris absolument.* Vivre dans l'abondance, *le mot* abondance *est employé absolument, pour dire, L'abondance des choses nécessaires et agréables à la vie.* Employer elliptiquement une expression en supprimant le mot ou les mots qui la régissent ordinairement. Pied à terre *mettez* (sous-entendu) *est pris absolument.*

ABSOLUTION. s. f. (lat. *absolutio*, absolution.) t. de droit criminel. Jugement qui renvoie de l'accusation un accusé déclaré coupable, parce que le crime ou le délit n'est puni par aucune loi. || Il se dit, improprement, de l'acquittement d'un innocent. *Les jurés balancèrent entre l'absolution et la condamnation.* || Absolution, L'action par laquelle le prêtre remet les péchés en vertu des paroles sacramentelles qu'il prononce. *Donner, refuser, différer l'absolution.*

*Absolutisme. s. m. (lat. *absolutus*, absolu.) Système de gouvernement où règne la volonté d'un seul.

ABSOLUTOIRE. adj. des 2 genres. (lat. *absolutio*, absolution.) Qui porte absolution. *Bref absolutoire.*

ABSORBANT, ANTE. (lat. *absorbere*, absorber.) t. de médec. et de pharm. Il se dit Des substances et des préparations médicinales ayant la propriété d'absorber les acides qui se développent spontanément dans l'estomac. || Subst., *On lui a donné des absorbants.* || T. d'anat., *Système absorbant*, L'ensemble des vaisseaux et des glandes qui concourent à l'absorption. *Vaisseaux absorbants* ou *lympathiques*, ou simplement, *Absorbants*, Vaisseaux qui font partie de ce système.

ABSORBER. v. a. Engloutir. *Le Rhône tombe dans un gouffre qui l'absorbe.* || Il se dit Des couleurs, des sons, des odeurs, des saveurs. *Le noir absorbe la lumière. Le goût de l'ail absorbe celui des autres assaisonnements.* || Des corps qui ont la faculté de pomper les fluides placés à leur portée. *L'éponge absorbe l'eau.* || Absorber, figur., Consumer entièrement; en parlant Des biens, des richesses, de l'argent. *Les procès ont absorbé tout son bien. Cela absorbera trop de temps.* || Attirer à soi en entier. *Cette scène absorbe tout l'intérêt de la pièce.* || Absorber, v. pron., *Les pluies s'absorbent dans les sables. Tout passe, et s'absorbe dans l'éternité.* || Absorbé, ée. participe. || Il se dit D'une personne profondément appliquée à quelque chose. *Il était absorbé dans ses réflexions.* || *Être tout absorbé en Dieu*, Être dans une méditation continuelle des choses de Dieu.

ABSORPTION. s. f. Action d'absorber. En physiol., Fonction par laquelle les êtres organisés attirent à eux et pompent les fluides qui les environnent ou qui sont exhalés intérieurement. *L'absorption est très-active chez les enfants.*

ABSOUDRE. v. a. (lat. *absolvere*, absoudre.) t. de droit criminel. (*J'absous, tu absous, il absout; nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. J'absolvais. J'ai absous. J'absoudrai. J'absoudrais. Absous, qu'il absolve; absolvez. Que j'absolve. Absolvant.*) Renvoyer de l'accusation une personne reconnue coupable, mais dont le crime ou le délit n'est pas qualifié punissable par la loi. Déclarer un accusé innocent du crime ou du délit qui lui était imputé, l'acquitter. *On l'a absous malgré le crédit de ses ennemis. Elle fut absoute à pur et à plein.* || Fig., dans le langage ord., *Rien ne pourra l'absoudre d'une si grande faute.* || Absoudre, Remettre les péchés dans le tribunal de

la pénitence. *Tout prêtre a pouvoir d'absoudre en cas de mort.* || ABSOUS, OUTE. participe.

ABSOUTE. s. f. t. de liturgie cathol. Absolution publique et solennelle qui se donne en général au peuple, et dont la cérémonie se fait le jeudi saint au matin, ou le mercredi au soir dans les cathédrales. *L'évêque a fait la cérémonie de l'absoute.*

ABSTÈME. s. des 2 genres. (lat. *abstemius*, abstème.) Qui ne boit point de vin. Peu usité.

ABSTENIR (S'). v. pron. (lat. *abstinere*, s'abstenir.) (Il se conjugue comme *Se tenir.*) S'empêcher de faire quelque chose, se priver de l'usage de quelque chose. *S'abstenir de boire, de manger, de jurer. S'abstenir de vin, de café, de liqueurs.* || Absol., *Dans le doute, abstiens-toi.* || T. de jurispr., *Ce juge s'abstient d'opiner, de juger,* ou absolument, *Il s'abstient,* Il se récuse lui même; et, *Cet héritier s'est abstenu de la succession,* Il n'a point fait acte d'héritier.

ABSTENTION. s. f. t. de procéd. Acte par lequel un juge s'abstient, se récuse lui-même.

ABSTERGENT, ENTE. adj. (lat. *abstergere*, nettoyer.) t. de médec. Il se dit Des remèdes extérieurs qui servent à nettoyer les plaies, les ulcères. || Subst., *Un bon abstergent.* || Il se disait autrefois Des remèdes qu'on croyait propres à dissoudre certaines duretés, certains épaississements.

ABSTERGER. v. a. t. de chirurg. Nettoyer. En parlant Des plaies, des ulcères. || ABSTERGÉ, ÉE. participe.

ABSTERSIF, IVE. adj. t. de chirurg. Propre à nettoyer. *Voyez* ABSTERGENT, *qui est plus usité.*

ABSTERSION. s. f. t. de chir. Action d'absterger.

ABSTINENCE. s. f. (lat. *abstinentia*, abstinence.) Action de s'abstenir. *Vivre dans l'abstinence de tous les plaisirs.* || Absol., en parlant Du boire et du manger. *On lui faisait faire abstinence.* || Il s'emploie, en ce sens, au plur. *Exténué de jeûnes et d'abstinences.* || Chez les catholiques, *Jours d'abstinence,* Ceux où l'on doit s'abstenir de manger de la viande, sans être obligé de jeûner.

ABSTINENT, ENTE. adj. Qui est modéré dans le boire et le manger. Peu usité.

ABSTRACTION. s. f. (lat. *abstractus*, abstrait.) t. didact. Opération par laquelle l'esprit considère séparément des choses qui sont réellement unies. *Considérer une des qualités d'un sujet, en faisant abstraction de toutes les autres.* || ABSTRACTION, se dit Des idées générales, des propriétés, des qualités séparées par l'esprit des sujets auxquels elles sont unies. *Humanité, blancheur, etc., sont des abstractions.* || Il se dit, dans un sens défavorable, Des idées trop métaphysiques, des idées théoriques auxquelles on s'abandonne, sans égard aux difficultés que peut rencontrer leur application. *C'est un esprit chimérique qui se perd dans les abstractions.* || Au plur., Préoccupation, rêverie qui empêche un homme de penser aux choses dont on lui parle, ou qu'il a sous les yeux. *Cet homme est dans des abstractions continuelles.*

ABSTRACTIVEMENT. adv. Par abstraction, d'une manière abstraite.

ABSTRAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Traire.*) t. didact. Faire abstraction, considérer séparément des choses qui sont réellement et nécessairement unies. *Abstraire l'accident du sujet, de la substance.* || ABSTRAIT, AITE. participe. || Adj., en logique, *Terme abstrait,* Terme qui désigne une qualité considérée toute seule, et séparée du sujet; par opposition à Terme concret. *Rondeur, blancheur, sont des termes abstraits; et, Rond, blanc, unis à des noms de substances, comme Pain rond, vin blanc, sont des termes concrets.* Dans un sens analogue, *Une idée abstraite;* subst., *L'abstrait et le concret.* || En mathém., *Nombre abstrait,* Tout nombre que l'on considère seulement comme une collection d'unités, quelles que soient ces unités, et en faisant abstraction de leur nature; par opposition à Nombre concret. || ABSTRAIT, adj., Très-méthaphysique, très-difficile à saisir, à pénétrer. *Ce discours est abstrait. Écrivain, philosophe abstrait.* || Plongé dans la méditation ou dans la rêverie, n'ayant de pensée et d'attention que pour l'objet intérieur qui occupe. *On est abstrait pour être trop appliqué à une seule chose, et distrait par inapplication ou légèreté.*

ABSTRUS, USE. adj. (lat. *abstrusus*, abstrus.) Qui est difficile à entendre, qui demande une extrême application pour être bien conçu. Il ne se dit que des sciences et du raisonnement. *Sciences abstruses. Raisonnements abstrus.* || Il se dit Des écrivains, dans un sens défavorable. *Ce philosophe m'a paru fort abstrus.*

ABSURDE. adj. des 2 genres. (lat. *absurdus*, absurde.) Qui est évidemment contre la raison, contre le sens commun. *Raisonnement, proposition, conduite absurde.* || Il se dit De la personne qui parle ou agit absurdement. *Un raisonneur absurde.* || ABSURDE, subst. masc., Absurdité. *Tomber dans l'absurde.* || *Réduire un homme, son homme à l'absurde,* Le forcer, dans la discussion, à se rendre ou à déraisonner. *Réduire une opinion, un raisonnement à l'absurde,* Montrer, prouver que le raisonnement ou la conséquence en est absurde.

ABSURDEMENT. adv. D'une manière absurde.

ABSURDITÉ. s. f. Vice de ce qui est absurde. || La chose même qui est absurde. *Il nous a débité mille absurdités.* || Il se dit, par ext., Des personnes. *Il est d'une absurdité rare.*

ABUS. s. m. (lat. *abuti*, abuser.) Usage mauvais, excessif ou injuste de quelque chose. *Abus de pouvoir, de confiance.* || Absol., Désordre, usage pernicieux. *Réformer, corriger, retrancher les abus.* || *Appel comme d'abus,* Appel interjeté d'une sentence rendue par un juge ou supérieur ecclésiastique, qu'on prétend avoir excédé son pouvoir, ou avoir contrevenu aux lois du royaume. On dit de même, *Le conseil d'État a jugé qu'il y avait abus,* Il a jugé que l'appel comme d'abus a été bien interjeté. || ABUS, Erreur. *Vous comptez sur la justice des hommes : abus.* || Prov., *Le monde n'est qu'abus et vanité.*

ABUSER. v. a. Tromper. *Abuser les esprits faibles.* || *Abuser une fille,* La séduire, la suborner. || ABUSER, avec le pron. pers., Se tromper. *Ils se sont abusés.* || ABUSER, v. n. User mal, user autrement qu'on ne doit. *Il abuse de son loisir, de son temps, de son crédit.* || *Abuser d'une fille,* En jouir sans l'avoir épousée. || ABUSER, t. de droit, Consommer, détruire. *La propriété consiste dans le droit d'user et d'abuser.* || ABUSÉ, ÉE. participe.

ABUSEUR. s. m. Celui qui abuse, qui trompe. Fam. et peu usité.

ABUSIF, IVE. adj. Qui est contraire aux règles, aux lois.

ABUSIVEMENT. adv. D'une manière abusive.

ABYME. s. m. *Voyez* ABÎME.

ABYMER. v. a. *Voyez* ABIMER.

ACABIT. s. m. Qualité bonne ou mauvaise de certaines choses. Il se dit Des fruits et des légumes. *Poires, haricots d'un bon acabit.* || Fig. et fam., en parlant Des personnes. *Cet homme est d'un bon acabit.*

ACACIA. s. m. (Mot lat.) Nom de deux espèces de mimosa, qui croissent l'une en Égypte, l'autre au Sénégal, et qui fournissent la gomme arabique et la gomme du Sénégal. *Suc d'acacia.* || *Faux acacia*, ou *Acacia blanc*, ou simplement, *Acacia*, Arbre d'agrément, espèce de robinier à rameaux épineux, et à fleurs blanches et odorantes disposées par bouquets. On appelle improprement *Acacias*, Quelques autres espèces de robiniers cultivés, tels que le Robinier à fleurs roses et le Robinier visqueux.

ACADÉMICIEN. s. m. (grec *Académia*, Académie.) Philosophe de la secte de l'Académie. || Qui fait partie d'une compagnie de gens de lettres, de savants ou d'artistes, nommée Académie. Il a quelquefois un fém. *L'Académie de peinture a nommé quelques femmes académiciennes.*

ACADÉMIE. s. f. Jardin près d'Athènes, où s'assemblaient quelques philosophes qui prirent de là le nom d'Académiciens. || La secte même de ces philosophes. *L'académie prétendait que...* || ACADÉMIE, par ext., Compagnie de personnes qui se réunissent pour s'occuper de belles-lettres, de sciences ou de beaux-arts. *L'Académie de Marseille, de Caen, etc.* || Absol., L'Académie française. *Un discours de réception à l'Académie. Le Dictionnaire de l'Académie.* || *Académie royale de musique*, Le théâtre de l'Opéra à Paris, ainsi dénommé dans les lettres patentes de son établissement. || ACADÉMIE, Lieu où les jeunes gens apprennent l'équitation, et d'autres exercices du corps. A vieilli. || Il se disait Des écoliers même qui fréquentaient une académie. || *Faire son académie*, Faire ses exercices à l'académie. *Tenir académie*, Avoir des écoliers pour leur enseigner l'équitation et divers autres exercices du corps. Ces loc. ont vieilli. || ACADÉMIE, Lieu où l'on donne à jouer au public. *Il a perdu son argent dans une académie. Il y a un livre intitulé* l'Académie des Jeux, *qui donne les règles des jeux en usage.* Ce sens vieillit; on dit, *Maison de jeu.* || ACADÉMIE, Les divisions de l'université, de France, dont chacune est dirigée par un recteur. *L'académie de Paris, de Bordeaux, etc.* || Il a, dans quelques pays, le même sens qu'Université. || ACADÉMIE, t. de peint., Figure entière, peinte ou dessinée d'après un modèle nu, et qui n'est pas destinée à entrer dans la composition d'un tableau.

ACADÉMIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient ou qui convient à des académiciens, à un corps de gens de lettres. *Conférences, questions académiques.* || En parlant de l'Académie française. *Discours, fauteuil académique. Style académique.* || Il se dit Des personnes. *C'est un sujet académique*, C'est un homme qui, par ses talents, par ses ouvrages, mérite d'être élu membre de l'Académie.

ACADÉMIQUEMENT. adv. D'une manière académique.

ACADÉMISTE. s. m. Celui qui, dans une académie, apprend ses exercices, et surtout à monter à cheval. || Celui qui tient une académie, qui enseigne l'équitation et d'autres exercices. Il a vieilli dans les deux sens.

ACAGNARDER. v. a. (lat. *canis*, chien.) Accoutumer quelqu'un à mener une vie obscure et fainéante. Fam. || Avec le pron. pers. *S'acagnarder auprès du feu.* || ACAGNARDÉ, ÉE. participe.

ACAJOU. s. m. Arbre d'Amérique, dont le bois est blanc, et qui porte une noix en forme de rein, contenant une amande émulsive ou savoureuse. || *Bois d'acajou*, ou simplement, *Acajou*, Bois rougeâtre et susceptible d'un beau poli, qu'on emploie dans l'ébénisterie, la tabletterie, etc., fourni par un arbre appelé en botanique *Mahogon. Meuble, secrétaire d'acajou. Porte peinte en couleur d'acajou, en acajou.*

ACANTHE. s. f. (grec *acanthos*, acanthe.) Plante à fleur labiée, dont l'espèce commune, vulgairement nommée *Branche-ursine*, est remarquable par ses belles feuilles découpées, dont l'extrémité se recourbe naturellement. || Ornement d'architecture imité de la feuille d'acanthe.

ACARIÂTRE. adj. des 2 genres. (lat. *acer*, âcre.) Qui est d'une humeur fâcheuse, aigre et criarde. *Femme, enfant, humeur, esprit acariâtre.*

ACATALEPSIE. s. f. (grec *acatalèptos*, inintelligible.) Il se disait de La doctrine de quelques philosophes anciens, qui n'admettaient aucune certitude dans les connaissances humaines.

ACATALEPTIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit Des partisans de la doctrine philosophique appelée Acatalepsie, De cette doctrine même, de ses principes.

ACAULE. adj. (grec *acaulos*, sans tige.) t. de botanique. Il se dit Des plantes dont la tige est tellement courte ou rabougrie, qu'elles semblent en être dépourvues.

ACCABLANT, ANTE. adj. Qui accable, ou qui peut accabler. || Il se dit, fig., Des choses qui sont considérées comme un poids difficile à porter, sous lequel on succombe. *Malheur accablant. Nouvelle, déposition, preuve accablante.* || Importun, incommode. *Un homme accablant.*

ACCABLEMENT. s. m. État d'une personne accablée par la maladie ou par l'affliction. *Accablement de corps, d'esprit.* || Surcharge d'affaires. *Il est dans un accablement d'affaires, qui lui laisse à peine le temps de respirer.*

ACCABLER v. a. Abattre par la pesanteur, faire succomber sous le poids. *Ils furent accablés de la chute, par la chute d'une muraille.* Dans le même sens, *Être accablé par le nombre, par la multitude des ennemis*, Ne pouvoir résister au nombre, à la multitude des ennemis. || Par ext., Surcharger, excéder les forces. *Il portait un fardeau qui l'accablait.* || Il se dit, fig., De la plupart des choses considérées comme un poids qui accable. *Le travail, les affaires l'accablent. Ne vous laissez point accabler par la douleur, par la tristesse.* || *Accabler quelqu'un de reproches, d'injures*, Lui faire de grands reproches, lui dire beaucoup d'injures. || *Accabler quelqu'un de biens, de grâces, de bienfaits, de présents, etc.*, Le combler de biens, de grâces, etc. || ACCABLER, avec le pron. pers. *Il ne faut pas s'accabler de travail.* || ACCABLÉ, ÉE. participe.

ACCAPAREMENT. s. m. (lat. *apparare*, apprêter.) Action d'accaparer, Le résultat de cette action.

ACCAPARER. v. a. Acheter ou arrher une quantité considérable d'une marchandise, pour la rendre plus chère en la rendant plus rare, et se faire ainsi seul le maître de la vente et du prix. *Accaparer des huiles, des laines, etc.* || Fig. et fam., *Accaparer les voix, les suffrages*, Se les assurer par des sollicitations, par la brigue, etc. || ACCAPARÉ, ÉE. participe.

ACCAPAREUR, EUSE. s. Qui accapare.

ACCÉDER. v. n. (lat. *accedere*, se joindre.) Entrer dans les engagements contractés déjà par d'autres. *J'accède aux stipulations que mes cohéritiers ont consenties.* || *Accéder à une proposition*, Y adhérer, l'accepter.

ACCÉLÉRATEUR, TRICE. adj. (lat. *accelerare*, accélérer.) Qui accélère.

ACCÉLÉRATION. s. f. Augmentation de vitesse. Fig., Prompte expédition, prompte exécution. *L'accélération des travaux.*

ACCÉLÉRER. v. a. Hâter, augmenter la vitesse, presser. *Accélérer la marche d'une armée, la décision d'une affaire.* || ACCÉLÉRÉ, ÉE. participe.

ACCENSES. s. m. pl. (lat. *accensi*, accenses.) t. d'antiq. Officiers publics à Rome, qui avertissaient le peuple de s'assembler, introduisaient à l'audience du preteur, et marchaient devant le consul lorsqu'il n'avait point de faisceaux.

ACCENT. s. m. (lat. *accentus*, accent.) t. de gramm. Élévation ou abaissement de la voix sur certaines syllabes, modification de la voix dans la durée ou dans le ton des syllabes et des mots. || *Accent grammatical* ou *prosodique*, Celui dont la grammaire, dont la prosodie fixe les règles. Lorsqu'il s'agit seulement de L'élévation de la voix sur une des syllabes du mot, on le nomme *Accent tonique.* || *Accent oratoire* ou *pathétique*, Celui qui convient à un orateur pour exprimer et exciter les affections de l'âme. || ACCENT, absol., L'accent tonique, et Les syllabes mêmes sur lesquelles porte cet accent. || ACCENT, Le langage même. *Les accents de la douleur, de la pitié, etc.* Poétiq. : *Les accents de sa voix.* || ACCENT, Inflexion de voix particulière à une nation, aux habitants de certaines provinces, ou aux personnes du peuple. *Accent anglais, italien, normand.* || Absol., La prononciation des personnes de province, par opposition à Celle des gens instruits de la capitale. *Il a perdu, conservé son accent.* || ACCENT, Petite marque qui se met sur une syllabe, sur une voyelle, soit pour indiquer l'accent tonique, soit pour faire connaître la prononciation de la voyelle, soit enfin pour distinguer le sens d'un mot d'avec celui d'un autre mot qui s'écrit de même. Nous avons en français trois accents : l'*accent aigu* (´), l'*accent grave* (`), et l'*accent circonflexe* (^). On met l'*accent aigu* sur un *é*, pour marquer que c'est un *é* fermé, comme dans *Santé, charité.* On met l'*accent grave* sur un *è*, pour marquer que c'est un *è* ouvert, comme dans *Procès, succès* : on le met aussi sur *à*, préposition, pour le distinguer de *a*, troisième personne du sing. du présent de l'indic. du verbe *Avoir* : on le met également sur *là*, adverbe, pour le distinguer de *la*, article, et sur *où*, adverbe, pour le distinguer de *ou*, conjonction. On met un *accent circonflexe* sur les voyelles longues où il indique la suppression d'une voyelle, comme dans *Âge, rôle* (*Aage, roole*), ou celle d'une *s*, comme dans *Tête, gîte* (*Teste, giste*).

ACCENTUATION. s. f. Manière d'accentuer.

ACCENTUER. v. a. Marquer d'un accent. *Il faut accentuer cet* e. Absol. *Il ne sait pas accentuer.* || Prononcer suivant les véritables règles de l'accent tonique, de la prosodie; ou Augmenter les inflexions et les tons convenus de la voix, pour donner plus de force à son langage. *Cet acteur accentue parfaitement.* || ACCENTUÉ, ÉE. participe. || *Syllabe accentuée*, La syllabe d'un mot sur laquelle porte l'accent tonique. || *Cette langue est fort accentuée*, L'accent tonique y est très-sensible et très-varié.

ACCEPTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *acceptare*, accepter.) Qui peut, qui doit être accepté. *Ces offres sont acceptables.*

ACCEPTATION. s. f. Action par laquelle on reçoit volontairement ce qui est proposé, offert, ou donné. || T. de banque, *Acceptation d'une lettre de change*, Promesse de la payer à son échéance. *Voyez* ACCEPTER.

ACCEPTER. v. a. Agréer ce qui est offert. *Accepter une donation, une offre, un emploi, une tutelle.* || T. de banque, *Accepter une lettre de change*, Prendre l'engagement de la payer à l'échéance, en mettant son nom au bas ou en travers du corps de l'écriture, avec le mot *Accepté.* || *Accepter un défi*, S'engager à faire quelque chose dont on a été défié; Promettre de se battre en duel avec celui par qui l'on a été défié. || *Accepter le combat*, Témoigner par des paroles, par des gestes, par sa contenance et ses dispositions, que l'on est prêt à soutenir l'attaque d'un ennemi ou des ennemis. || *J'en accepte l'augure*, Je souhaite que cela arrive comme on me le fait espérer. || ACCEPTER, absol. *Il vient d'être nommé à cette place, on ne sait s'il acceptera.* || ACCEPTÉ, ÉE. participe.

ACCEPTEUR. s. m. t. de banque. Celui qui accepte.

ACCEPTION. s. f. (lat. *acceptio*, acception.) Égard, préférence. *Acception de personnes*, Égard, préférence qu'on a pour certaines personnes plutôt que pour d'autres. || ACCEPTION, t. de gramm., Signification, sens dans lequel un mot se prend. *Ce mot a plusieurs acceptions. Acception détournée, propre, figurée.*

ACCÈS. s. m. (lat. *accedere*, approcher.) Abord. Dans les phrases où le lieu dont on parle est considéré comme étant de facile ou de difficile abord. *Place de facile, de difficile accès.* || *Avoir accès, avoir un libre accès auprès de quelqu'un*, Avoir la facilité de lui parler, de l'entretenir. Dans un sens analogue, *Cet homme est de facile, de difficile accès.* || ACCÈS, se dit De ce qui se pratique au conclave, lorsque dans le scrutin aucun cardinal n'ayant eu le nombre de voix requises pour être élu pape, on fait un ballottage entre ceux qui ont été proposés au scrutin. *Après le scrutin, on alla à l'accès.* || ACCÈS, en médecine, Certains phénomènes morbides qui se montrent à des intervalles ordinairement réguliers, et spécialement Ceux qui caractérisent les fièvres intermittentes. *Avoir un accès de fièvre. Un accès avec des redoublements.* || Attaques de certaines maladies qui ont ordinairement des retours et des redoublements, comme la rage, la folie, la goutte, le mal caduc. *Il est sujet à des accès de folie, de goutte.* || ACCÈS, au sens moral : Mouvement intérieur et passager en conséquence duquel on agit. *Il a des accès de dévotion, de libéralité, de colère.*

ACCESSIBLE. adj. des 2 genres. Qui peut être abordé, dont on peut approcher. Il se dit Des lieux et des personnes. *Cette place n'est pas accessible. C'est un homme accessible à tout le monde.*

ACCESSION. s. f. Consentement par lequel une puissance entre dans un engagement déjà contracté par d'autres. *Les puissances du Nord ont promis leur accession à ce traité.* || L'action par laquelle on adhère à une chose, à un acte, à un contrat quelconque. Peu usité. || ACCESSION, t. de jurisprudence, en parlant Du droit que le propriétaire d'une chose mobilière ou immobilière a sur ce qu'elle produit ou sur ce qui s'y unit et s'y incorpore comme dépendance, comme accessoire. Des choses mêmes sur lesquelles ce droit est exercé. *Les fruits de la terre, les fruits civils, le croît des animaux, appartiennent au propriétaire par droit d'accession.*

ACCESSIT. s. m. (Le T se prononce au singulier et au pluriel.) (Mot lat.) Il se dit d'Une distinction

accordée dans les écoles, dans les colléges, et dans les académies, à celui ou à ceux qui ont le plus approché du prix. *Obtenir l'accessit, un accessit.* Quelques-uns écrivent au plur., *Des accessits.*

ACCESSOIRE. adj. des 2 genres. Qui n'est regardé que comme la suite, l'accompagnement ou la dépendance de quelque chose de principal. *Idée, clause accessoire.* || Subst. masc., Ce qui suit ou accompagne le principal. *L'accessoire suit le principal.* || Il se dit, dans les arts, Des parties qui ne sont pas essentielles à la composition. *Les accessoires, dans ce tableau, sont parfaitement traités.* || Au théâtre, Certains objets qui peuvent être nécessaires à la représentation, tels que lettre, bourse d'argent, écritoire, etc. *Le garçon de théâtre a oublié d'apporter les accessoires.* || En anat., *Les accessoires,* Certains nerfs ou muscles dont l'action fortifie ou corrige celle d'autres nerfs ou muscles qu'ils accompagnent.

ACCESSOIREMENT. adv. D'une manière accessoire, par suite.

ACCIDENT. s. m. (lat. *accidens,* accident.) Cas fortuit, ce qui arrive par hasard. Il se prend en mal, quand il n'est accompagné d'aucune épithète qui en détermine le sens en bien. *Accident imprévu, étrange, funeste, favorable.* || Accident, t. de philos., Ce qui est dans un sujet, mais qui pourrait n'y pas être sans que le sujet fût détruit, comme la blancheur ou la noirceur dans une muraille, la rondeur ou quelque autre figure dans une table. || T. de théol., et en parlant Du saint sacrement de l'eucharistie, La figure, le couleur, la saveur, etc., qui restent après la consécration. || *Accidents de terrain,* Certains mouvements du sol, élévations ou abaissements de terrain dont on peut tirer parti, soit pour l'utilité, soit pour l'agrément. || T. de peint., *Accidents de lumière,* Effets de lumière partiels que produit le soleil, dans un paysage, lorsque des nuages s'interposent entre cet astre et la terre. En parlant Des intérieurs, lorsque, par une combinaison ingénieuse des ombres et des lumières, celles-ci se reproduisent dans certains endroits d'une manière inattendue, mais vraie, et indépendamment de la lumière générale. *Il y a dans ce tableau des effets de lumière fort piquants.* || Par accident. loc. adv. Par cas fortuit, par hasard.

ACCIDENTÉ, ÉE. adj. Se dit D'un terrain inégal, raboteux, d'aspects variés. T. de stratégie.

ACCIDENTEL, ELLE. adj. Qui arrive par accident, par hasard. || T. de musiq., *Lignes accidentelles,* Lignes ou traits qu'on ajoute au-dessus ou au-dessous de la portée, pour y placer les notes qui excèdent son étendue. || Accidentel, t. de philos., Qui n'est dans un sujet que par accident, et qui pourrait n'y être pas sans que le sujet fût détruit.

ACCIDENTELLEMENT. adv. Par accident, par hasard. || Il se dit en philos. par opposition à Essentiellement. *La blancheur, la rondeur, etc., ne sont qu'accidentellement dans les sujets où elles se trouvent.*

ACCISE. s. f. (lat. *accisus,* taillé.) Taxe qui se lève sur les boissons, et autres objets de consommation, en Angleterre et dans d'autres pays.

ACCLAMATION. s. f. (lat. *acclamatio,* acclamation.) Il se dit Des cris par lesquels un nombre plus ou moins grand de personnes marquent la joie qu'elles ont de quelque chose, ou la haute estime qu'elles ont pour quelqu'un. *Il fut reçu avec de grandes acclamations.* || Par acclamation. loc. adv. Manière dont une assemblée donne son suffrage, lorsqu'une personne est élue, une loi votée, une proposition adoptée, etc., tout d'une voix et sans qu'il soit besoin d'aller au scrutin.

ACCLIMATER. v. a. (grec, *clima,* région.) Accoutumer à la température et à l'influence d'un nouveau climat. *Il faut du temps pour acclimater une plante étrangère.* || Avec le pron. pers., Se faire à un nouveau climat. *Cette plante a peine à s'acclimater dans nos provinces.* || Acclimaté, ée. participe.

ACCOINTANCE. s. f. (angl. *acquaintance,* même signif.) Habitude, familiarité, communication. Il se dit surtout d'Une liaison entre deux personnes de sexe différent. Fam.

ACCOINTER. (S'). v. pron. Se lier intimement, se familiariser avec quelqu'un. Fam. || Accointé, ée. participe.

ACCOLADE. s. f. (lat. *ad,* vers, *collum,* cou.) Embrassement. *Accolade fraternelle.* || Une des principales cérémonies anciennement observées dans la réception d'un chevalier, et qui consistait ordinairement à donner trois coups du plat de l'épée sur l'épaule ou sur le cou de celui qu'on armait chevalier, après quoi on l'embrassait. || Accolade, Trait en forme de crochet brisé à son milieu (⏞), qui sert, dans l'écriture et dans l'impression, à embrasser plusieurs objets, soit pour en former un tout, soit pour montrer ce qu'ils ont de commun ou d'analogue entre eux. *Réunir plusieurs articles, plusieurs colonnes par une accolade.* || T. de cuisine, *Accolade de lapereaux,* Deux lapereaux servis ensemble.

ACCOLER. v. a. Jeter les bras au cou de quelqu'un en signe d'affection. V. récipr. *Ils s'accolèrent avec grande amitié.* Fam. et peu usité. || *Accoler la vigne,* La relever et la lier à l'échalas. || Fig., *Accoler deux ou plusieurs articles dans un compte,* Les réunir par une accolade; ou bien Comprendre sous une seule marque, sous une seule somme deux ou plusieurs articles de compte. || Fig. et fam., *Accoler deux personnes, deux noms dans un même discours,* Les y présenter, les y faire figurer à côté l'un de l'autre. || Accolé, ée. participe. || Adj., se dit, en t. de blason, De deux choses attenantes et jointes ensemble. *Les écus de France et de Navarre étaient ordinairement accolés.*

ACCOMMODABLE. adj. des 2 genres. (lat. *accommodare,* accommoder.) Qui se peut accommoder. Ne se dit qu'en matière de différend et de querelle. *Cette affaire, cette querelle est accommodable.*

ACCOMMODAGE. s. m. L'apprêt que les cuisiniers ou les rôtisseurs donnent aux viandes. || Travail de ceux qui arrangent les cheveux. *Ce perruquier prend tant pour l'accommodage d'un mois.* Ce sens vieillit.

ACCOMMODANT, ANTE. adj. Qui est complaisant, d'un commerce aisé, avec qui l'on peut traiter aisément. *Homme, esprit accommodant. Humeur accommodante.*

ACCOMMODEMENT. s. m. L'accord que l'on fait d'un différend, d'une querelle entre des personnes. *Accommodement à l'amiable. Entendre à un accommodement. Rompre un accommodement.* || Moyens, expédients qu'on trouve pour concilier les esprits, terminer les affaires. *Il est avec lui des accommodements.* || *C'est un homme d'accommodement, de facile accommodement,* Il est aisé de s'entendre, de s'accorder avec lui. || Accommodement, Ajustements, arrangements, embellissements que l'on fait dans une maison pour la rendre plus agréable. A vieilli.

ACCOMMODER. v. a. Donner, procurer de la commodité. *Cela ne m'accommode pas. Cette pièce de*

terre, cette place l'accommoderait parfaitement. || Ranger, agencer, ajuster, mettre dans un état convenable. *Il a bien accommodé sa maison, son jardin, etc.* || *Accommoder ses affaires*, Mettre ses affaires en meilleur état. || ACCOMMODER, Apprêter à manger. *Ce cuisinier accommode fort bien le poisson.* || Coiffer, arranger des cheveux. || Ironiq. et fam., *Il l'a bien accommodé; je l'accommoderai comme il faut*, Il l'a maltraité; je le traiterai durement comme il le mérite. Dans le même sens, *Accommoder quelqu'un de toutes pièces, d'importance.* || Fam., *Il est étrangement accommodé*, se dit D'un homme qui est en mauvais état et en désordre. || ACCOMMODER, se dit Des affaires qu'on termine à l'amiable, et Des personnes que l'on met d'accord. *Il faut accommoder cette affaire.* Verbe récipr. *S'ils ne s'accommodent pas, ils se ruineront en procès.* || Il se dit De certaines choses dont on convient, dont on traite ensemble dans le commerce de la vie. *Je vous accommoderai de ma maison, si vous voulez l'acheter.* Verbe récipr. *J'ai un pré qui tient au vôtre, nous nous accommoderons si vous voulez.* || *Accommoder son goût, son humeur, ses discours à, etc.*, Conformer son goût, son humeur, ses discours à, etc. || ACCOMMODER, avec le pron. pers., Prendre ses commodités, ses aises. *Il entend bien à s'accommoder.* || Fam., Accommoder ses affaires. *Il devient riche, il s'est accommodé.* Ce sens vieillit. || Prov. et par raillerie, *S'accommoder, s'accommoder comme il faut*, Prendre trop de vin, en prendre jusqu'à l'excès. || ACCOMMODER, avec le pron. pers., Se conformer, se prêter à quelque chose. *S'accommoder à l'usage, au temps.* || *S'accommoder de tout*, Être d'un facile accommodement, d'un commerce aisé dans toutes les choses de la vie. Dans le sens contraire, *Il ne s'accommode de rien.* || *S'accommoder d'une chose*, S'en arranger, consentir à l'acheter, à la recevoir en échange. || *S'accommoder d'une chose*, fam., Se servir d'une chose, sans y avoir droit, comme si l'on en était le propriétaire. *Il s'accommode de tout ce qu'il trouve sous sa main.* On dit aussi, *Je m'accommoderais bien de cela*, en parlant D'une chose que l'on trouve à son goût, à sa convenance. || ACCOMMODÉ, ÉE. participe. || Fam., *Être peu accommodé des biens de la fortune*, N'être pas riche, n'être pas à son aise.

ACCOMPAGNATEUR, TRICE. s. t. de musique. Qui accompagne, avec la voix ou avec quelque instrument, la partie principale d'un morceau de musique, exécutée par une voix ou par un instrument.

ACCOMPAGNEMENT. s. m. Action d'accompagner dans certaines cérémonies. || ACCOMPAGNEMENT, en t. de musique, Mélodies ou parties secondaires qui servent à accompagner la mélodie principale ou sujet d'un morceau de musique, exécuté par une voix ou par un instrument. *L'accompagnement soutient la voix. Accompagnement de flûte, de violon. Accompagnement obligé, brillant, d'une riche facture.* || *Accompagnement de quatuor*, c'est-à-dire, Des seuls instruments à cordes, violons, altos, basses et contrebasses. *Accompagnement d'harmonie*, c'est-à-dire, Des seuls instruments à vent. *Accompagnement à grand orchestre*, c'est-à-dire, Auquel concourent tous les instruments. || ACCOMPAGNEMENT, Ce qu'on regarde comme un accessoire nécessaire de certaines choses, soit pour la commodité, soit pour l'ornement. *Cette chambre manque des accompagnements nécessaires. La figure principale de ce tableau aurait besoin de quelques accompagnements* || En t. de blason, Tout ce qui est hors de l'écu, comme les supports, le cimier, les lambrequins, etc. *Porter des armoiries sans aucun accompagnement.*

ACCOMPAGNER. v. a. Aller de compagnie avec quelqu'un. *Je vous accompagnerai jusque-là.* || Fig., *Le bonheur, la fortune l'accompagne*, Il est heureux. || ACCOMPAGNER, Suivre par honneur. *Ce prince est toujours accompagné d'une suite nombreuse.* || Conduire en cérémonie. *C'est lui qui a la charge d'accompagner l'ambassadeur à l'audience.* || Reconduire par honneur une personne dont on a reçu visite. *Quand il s'en alla, on l'accompagna jusqu'à sa voiture.* || Escorter. *Il ne sort que bien accompagné.* || ACCOMPAGNER, Assortir, convenir à. Ne s'emploie guère qu'avec l'adverbe *Bien. Cette garniture accompagne bien la robe. La flûte accompagne bien la voix.* || *Accompagner une chose d'une autre*, Joindre, ajouter une chose à une autre. *Il accompagna son présent d'une lettre fort polie.* || ACCOMPAGNER, en t. de musique, Jouer sur un ou plusieurs instruments, ou chanter, les parties accessoires d'une pièce de musique, pendant qu'une ou plusieurs voix chantent, ou qu'un ou plusieurs instruments jouent la partie principale ou sujet. *Si vous voulez chanter, je vous accompagnerai avec le violon.* Absol. *Il accompagne à livre ouvert.* Avec le pron. pers., en parlant De celui ou de celle qui chante. *S'accompagner avec le violon, avec la guitare, etc.* || ACCOMPAGNER, avec le pron. pers., Mener quelques gens avec soi pour quelque dessein. Il se prend le plus souvent en mauvaise part. *Il s'accompagne toujours de méchants garnements.* Ce sens vieillit. || ACCOMPAGNÉ, ÉE. participe.

ACCOMPLIR. v. a. (lat. *ad*, vers, *complere*, achever.) Achever entièrement. *Accomplir le temps de son apprentissage.* || Effectuer, mettre à exécution, réaliser complétement. *Accomplir sa promesse, un traité.* || *Accomplir la loi*, Faire ce que la loi exige. *Accomplir ses obligations*, Satisfaire à ses engagements, remplir ses devoirs. || ACCOMPLIR, pronom., S'effectuer, s'exécuter, se réaliser complétement. *Que vos vœux et les nôtres s'accomplissent!* || ACCOMPLI, IE. participe. || Adj., Qui est parfait en son genre. *Homme, courtisan accompli.*

ACCOMPLISSEMENT. s. m. Achèvement, exécution entière, réalisation complète. *L'accomplissement d'un dessein, d'un ouvrage, d'un traité.*

ACCON. s. m. t. de marine. Bateau à fond plat qui cale fort peu d'eau, et qui sert principalement, dans les Antilles, au chargement des navires de commerce.

ACCOQUINANT, ACCOQUINER. *Voyez* ACOQUINANT, ACOQUINER.

ACCORD. s. m. (lat. *à corde*, de cœur.) Convention, accommodement que l'on fait pour terminer un différend. *Faire, passer un accord.* || Au plur., Conventions préliminaires d'un mariage. *On a terminé, signé les accords.* Ce sens vieillit. || ACCORD, Consentement mutuel, union d'esprit, conformité de volontés, de sentiments, etc. *Ils ont toujours vécu dans un accord parfait.* || Avec la prép. *De. Ils sont d'accord.* || Par ell., absol., *D'accord*, J'y consens, j'en conviens. || ACCORD, Convenance, proportion, juste rapport de plusieurs choses ensemble. *Il faut de l'accord entre les gestes et les paroles. L'accord des voix et des instruments.* || L'ensemble avec lequel deux ou plusieurs personnes exécutent certains mouvements. *Vous ne ramez point d'accord.* || Il exprime, en peint., Le bon effet qui résulte de l'harmonie des couleurs et de celle des lumières et des ombres. *Ce tableau manque d'accord.* || ACCORD, en musique, L'union de plusieurs sons entendus à la fois, et formant harmonie. *Bel accord. Accord parfait.* || Poétiq., *Les accords de la lyre*, Les

vers, la poésie, et principalement La poésie lyrique. || ACCORD, L'état d'un instrument de musique dont les cordes sont montées juste au ton où elles doivent être. *Ce violon est d'accord. Cette harpe ne tient pas l'accord,* Les cordes de cette harpe ne demeurent pas au ton où on les a mises. || ACCORD, en t. de gramm., Rapport des mots entre eux, exprimé par le genre et le nombre, et par le cas dans certaines langues. *L'accord de l'adjectif avec le substantif, du verbe avec son sujet.*

ACCORDABLE. adj. des 2 genres. Qui peut s'accorder, qu'on peut accorder. Il se prend dans les différentes acceptions du verbe *Accorder.*

ACCORDAILLES. s. f. pl. Réunion qui se fait pour signer les articles ou le contrat d'un mariage. Pop.

ACCORDANT, ANTE. adj. t. de musique. Qui s'accorde bien. Ut *et* sol *sont des tons accordants entre eux.* Ut *et* si *sont discordants.*

ACCORDÉ. s. m., ACCORDÉE. s. f. Celui et celle qui sont réciproquement engagés pour le mariage par des articles signés de part et d'autre. *Où est l'accordé? Voici l'accordée.*

ACCORDER. v. a. Mettre d'accord, remettre en bonne intelligence. *Accorder les esprits, les cœurs. Ces deux hommes étaient en querelle, on vient de les accorder.* || ACCORDER, en parlant De doctrine, d'opinions, de lois, etc., Concilier, ôter l'apparence de contrariété, de contradiction. *Il n'est pas facile d'accorder ces deux passages.* || ACCORDER, en gramm., Mettre entre les mots d'une même phrase l'ordre et la concordance que prescrit la syntaxe. *Il faut accorder l'adjectif avec son substantif en genre et en nombre, et, quand les langues ont des cas, les accorder aussi en cas.* Plus ordinairement, *Faire accorder:* voyez plus bas. || *Accorder un violon, un piano, etc.,* En mettre les cordes juste au ton où elles doivent être entre elles. || *Accorder des instruments les uns avec les autres,* Les mettre tous au même ton. || Prov. et fig., *Accordez vos flûtes,* Convenez de ce que vous voulez faire, convenez des moyens de faire réussir votre dessein. || ACCORDER, Octroyer, concéder. *Accorder un privilége, une grâce, une faveur.* || *Accorder une demande,* En accorder l'objet. || *Accorder une fille en mariage,* La promettre verbalement ou par écrit à celui qui la demande pour l'épouser. || *Accorder du temps à un débiteur,* Consentir à retarder l'époque où il doit s'acquitter. || ACCORDER, Reconnaître pour vrai, demeurer d'accord d'une chose. *Je vous accorde cette proposition.* || ACCORDER, avec le pron. pers., Être d'accord, d'intelligence, de concert. *Nous tâcherons de nous accorder.* || En parlant De la conformité des esprits, des caractères, des humeurs. *Ces deux esprits n'auront pas de peine à s'accorder.* || Prov., *Ces gens s'accordent comme chiens et chats,* Ils ne peuvent s'accorder, ils ne sauraient vivre ensemble. || Il se dit De toutes les choses qui ont entre elles de la convenance, de la ressemblance, de la conformité, du rapport, en quelque manière que ce soit. *Ces voix, ces couleurs s'accordent bien. Ces deux passages ne s'accordent pas. Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet.* Avec ellipse du pronom, *Faire accorder.* || ACCORDÉ, ÉE. participe.

ACCORDEUR. s. m. Celui qui fait métier d'accorder certains instruments de musique.

ACCORDOIR. s. m. Sorte d'outil qui sert à accorder certains instruments de musique.

ACCORE. s. m. t. de marine. Pièce de bois qu'on dresse presque verticalement, pour étayer un objet, pour le maintenir en place.

ACCORER. v. a. t. de marine. Étayer, soutenir avec des accores. || ACCORÉ, ÉE. participe.

ACCORT, ORTE. adj. (ital. *accorto*, prudent.) Qui est complaisant, qui s'accommode à l'humeur des autres.

ACCORTISE. s. f. Humeur complaisante, accommodante. Fam.

ACCOSTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *ad*, auprès, *costa*, côte.) Qui est facile à aborder, qu'on peut aborder. Fam. et peu usité.

ACCOSTER. v. a. Aborder quelqu'un qu'on rencontre, pour lui parler. Fam. || Avec le pron. pers., et construit avec la préposition *De,* Hanter, fréquenter quelqu'un. *Il s'accosta d'un mauvais garnement.* Fam., et se dit en mauvaise part. || ACCOSTER, en t. de marine, se dit D'un bâtiment, d'une embarcation qui vient se placer le long et à côté d'un objet. *Accoster un vaisseau, un quai.* || ACCOSTÉ, ÉE. participe.

ACCOTER. v. a. Appuyer de côté. *Accoter sa tête.* || Avec le pron. pers. *S'accoter sur une chaise.* Fam. et peu usité. || ACCOTÉ, ÉE. participe.

ACCOTOIR. s. m. Ce qui sert à s'appuyer de côté, ce qui est fait pour qu'on s'y accote.

ACCOUCHÉE. s. f. (lat. *accubare*, être couché.) Femme qui vient de mettre un enfant au monde. || *Elle est parée comme une accouchée,* se dit D'une femme qui est fort parée dans son lit. || Prov., *Le caquet de l'accouchée,* La conversation, ordinairement frivole, qui se fait dans les visites qu'on rend aux femmes en couche

ACCOUCHEMENT. s. m. Enfantement, action d'accoucher. *Accouchement heureux, difficile.* || L'action d'aider une femme à accoucher. *Faire un cours d'accouchements.*

ACCOUCHER. v. n. Enfanter. *Accoucher heureusement, à terme, avant terme.* || ACCOUCHER, se dit fig. De l'esprit et des conceptions de l'esprit. *Accoucher d'un projet, d'un dessein, d'une idée.* || ACCOUCHER, act., Aider une femme à accoucher. *Ce chirurgien, cette sage-femme accouche bien.* || ACCOUCHÉ, ÉE. participe.

ACCOUCHEUR, EUSE. s. Dont la profession est de faire des accouchements. *Bon accoucheur. Habile accoucheuse.* Au lieu d'*Accoucheuse,* on dit plus communément, *Sage-femme.*

ACCOUDER (S'). v. pron. (lat. *ad*, auprès, *cubitum*, coude.) S'appuyer du coude. *S'accouder sur la table.* || ACCOUDÉ, ÉE. participe.

ACCOUDOIR. s. m. Ce qui est fait pour qu'on s'y accoude. *L'accoudoir d'un prie-Dieu.*

ACCOUPLE. s. f. (lat. —*copula*, lien.) t. de vénerie. Lien avec lequel on attache les chiens ensemble.

ACCOUPLEMENT. s. m. Assemblage par couples. En parlant Des animaux. *Accouplement de bœufs pour la charrue.* || En archit., *Accouplement de colonnes,* Arrangement de colonnes disposées deux à deux; ce qui produit alternativement un petit et un grand entre-colonnement, comme au péristyle du Louvre. || ACCOUPLEMENT, Conjonction du mâle et de la femelle pour la génération. Se dit proprement Des animaux.

ACCOUPLER. v. a. Joindre deux choses ensemble. *Ces deux personnes sont mal accouplées.* || *Accoupler des bœufs,* Les mettre ensemble sous le joug. || *Accoupler du linge, accoupler des serviettes,* En faire des paquets, en attacher plusieurs ensemble pour les mettre à la lessive. || Au trictrac, *Accoupler ses dames,* Les mettre deux à deux sur les flèches. || ACCOUPLER, en parlant De quelques animaux, Apparier ensemble le mâle et la femelle pour qu'ils fassent des petits. *Ac-*

coupler des pigeons, des tourterelles, des serins. || Il se dit, avec le pron. pers., Des animaux qui s'unissent pour la génération. *Ces deux serins, ces deux pigeons s'accouplent.* || ACCOUPLÉ, ÉE. participe. || En archit., *Colonnes accouplées*, Colonnes disposées deux à deux. *Voyez* ACCOUPLEMENT.

ACCOURCIR. v. a. (lat. —*curtare*, accourcir.) Rendre plus court, retrancher de la longueur. *Accourcir une robe, un bâton, une scène, un discours.* || *Accourcir son chemin*, Prendre quelque route de traverse qui rende le chemin plus court. On le dit De la traverse même. *La chaussée qu'on a faite en tel endroit accourcit le chemin.* Absol., *Prenez le bois, vous accourcirez.* || ACCOURCIR, avec le pron. pers., Devenir plus court. *Les jours commençaient à s'accourcir.* || ACCOURCI, IE. participe.

ACCOURCISSEMENT. s. m. Diminution d'étendue ou de durée. En parlant D'un chemin et des jours. *Cette allée de traverse sert beaucoup à l'accourcissement du chemin. L'accourcissement des jours est déjà très-sensible.*

ACCOURIR. v. n. (lat. *accurrere*, accourir.) (Il se conjugue comme *Courir*, excepté qu'il reçoit également l'un ou l'autre des verbes auxiliaires : *J'ai accouru, Je suis accouru.*) Courir, venir promptement en un lieu où quelque chose nous attire, nous appelle. *Accourir en diligence, en foule. Accourir au secours de quelqu'un.* || ACCOURU, UE. participe.

ACCOUTREMENT. s. m. (lat. *ad*, pour, *cultus*, parure.) Habillement. *Il avait ses beaux accoutrements.* Vieux en ce sens. On le prend plus ordinairement en mauvaise part. *Accoutrement ridicule.*

ACCOUTRER. v. a. Parer d'habits. En ce sens, il est vieux. On ne le dit que fam., et par une sorte de moquerie. *Vous voilà bien accoutré.* || Avec le pron. pers. *Elle s'est accoutrée d'une manière bien ridicule.* || ACCOUTRÉ, ÉE. participe.

ACCOUTUMANCE. s. f. (ital. *costuma*, coutume.) Habitude, coutume que l'on prend de faire ou de souffrir quelque chose. Vieux.

ACCOUTUMER. v. a. Faire prendre une coutume, une habitude. *Accoutumer les enfants au travail, à la fatigue.* || Avec le pron. pers., Contracter une habitude. *On s'accoutume à tout.* || Neutr., Avoir coutume. *Faites comme vous avez accoutumé.* || Il se dit Des choses inanimées. *L'automne n'a pas accoutumé d'être si pluvieux.* || ACCOUTUMÉ, ÉE. participe. || A L'ACCOUTUMÉE. loc. adv. A l'ordinaire, comme on a accoutumé. Fam.

* ACCOUVÉ, ÉE. adj. (lat. *accubare*, être couché près.) Qui garde le coin du feu. Fam.

* ACCOUVER (S'). v. pron. Se dit Des poules et des canes qui commencent à couver.

ACCRÉDITER. v. a. (lat. *ad*, auprès, *creditum*, crédit.) Mettre en crédit, en réputation. *Sa bonne conduite l'a fort accrédité dans sa compagnie.* || *Accréditer un ministre auprès d'une cour étrangère*, L'y faire reconnaître. || ACCRÉDITER, fig., Donner cours, autoriser, rendre plus vraisemblable. *Accréditer une nouvelle.* || Avec le pron. pers., au propre et au fig. *Ce marchand commence à s'accréditer. Cette nouvelle ne s'accrédite pas.* || ACCRÉDITÉ, ÉE. participe.

ACCROC. s. m. (On ne prononce pas le C.) Déchirure que fait ce qui accroche. *Il y a un grand accroc à votre robe.* || Fig. et fam., Difficulté, embarras qui apporte du retard dans une affaire. *Il y a un accroc dans cette affaire.*

ACCROCHEMENT. s. m. Action d'accrocher. Peu usité.

ACCROCHER. v. a. Attacher, suspendre quelque chose à un clou, à un crochet. || Arrêter en perçant, en déchirant. *Je demeurai accrochée par ma robe.* || En t. de marine, *Accrocher un vaisseau*, Jeter des grappins et des crocs d'un vaisseau à un autre, pour venir à l'abordage. || ACCROCHER, se dit D'une voiture qui, passant trop près d'une autre, la heurte avec l'extrémité de son moyeu. *Prenez garde à cette grosse charrette, elle accrochera votre voiture.* Absol. *Ce cocher accroche souvent.* || ACCROCHER, fig. et fam., Retarder, arrêter. *On a accroché cette affaire.* || Fig. et fam., Gagner, obtenir quelque chose. *Il a accroché une bonne place.* || ACCROCHER, avec le pron. pers., Être retenu par quelque chose de crochu ou de pointu, ou S'attacher, s'arrêter à quelque chose que ce soit. *Sa robe s'accrocha à des ronces. Les deux voitures se sont accrochées.* || Fig. et fam., *S'accrocher à tout, s'accrocher à ce qu'on peut*, Employer toutes ses ressources, pour se tirer d'affaire. || Fig. et fam., *S'accrocher à quelqu'un*, S'attacher à la fortune de quelqu'un, pour en être secouru dans le mauvais état de ses affaires. On dit de même, *Ne savoir où s'accrocher.* || ACCROCHÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *Cet homme est accroché à moi*, se dit D'un importun dont on ne peut se débarrasser.

ACCROIRE. v. a. (lat. *ad*, à, *credere*, croire.) Il n'est usité qu'à l'infinitif avec le verbe *Faire.* Faire croire ce qui n'est pas. *Vous voudriez nous en faire accroire.* || *S'en faire accroire*, Présumer trop de soi-même, tirer vanité d'un mérite qu'on n'a pas, pour imposer aux autres. *Il a quelque mérite, mais il s'en fait accroire.*

ACCROISSEMENT. s. m. (lat. *accrescere*, croître.) Augmentation, agrandissement. *Accroissement de biens, d'honneurs, etc.* || ACCROISSEMENT, Droit par lequel une chose, une valeur, un fonds territorial accroît au profit du possesseur. *Cela lui est venu par droit d'accroissement.*

ACCROÎTRE. v. a. Augmenter, rendre plus grand, plus étendu. *Accroître son bien, sa réputation.* || ACCROÎTRE. v. n. Aller en augmentant, devenir plus grand. *Son revenu accroît tous les jours.* || Il se dit, en t. de droit, D'une chose qui revient au profit de quelqu'un par la mort ou par l'absence d'une autre personne, ou par quelque autre événement. *Entre colégataires, la portion de l'un accroît à l'autre.* On dit dans le même sens, *Cette portion de terre est accrue à son champ, à son héritage par alluvion, par atterrissement.* || ACCROÎTRE, avec le pron. pers. *Cette ville s'est fort accrue par son commerce. Sa fortune s'accroît tous les jours.* || ACCRU, UE. participe.

ACCROUPIR (S'). v. pron. (lat. *ad*, à, *curvare*, courber.) Se tenir dans une posture où, la plante des pieds posant à terre, le derrière touche presque aux talons. *S'accroupir auprès du feu.* || ACCROUPI, IE. participe.

ACCROUPISSEMENT. s. m. État d'une personne accroupie.

ACCRUE. s. f. (lat. *accrescere*, accroître.) t. de droit. Augmentation que reçoit un terrain par la retraite insensible des eaux ou par atterrissement. || *Accrue de bois*, Augmentation de l'étendue d'un bois, qui se fait naturellement, sans qu'on ait planté ni semé.

ACCUEIL. s. m. (lat. *ad*, à, *colligere*, recueillir.) Traitement, réception que l'on a fait à quelqu'un qui arrive, à une personne par qui l'on est abordé. *Accueil froid, obligeant, gracieux.* || Absol., *Faire accueil*, se prend toujours en bonne part, Faire une réception

civile et honnête. *Ce prince fait accueil à tous ceux qui vont chez lui.*

ACCUEILLIR. v. a. (Il se conjugue comme *Cueillir.*) Recevoir quelqu'un qui vient à nous, qui se présente chez nous. *Il nous a accueillis très-froidement.* || Il se dit fig., en parlant Des choses. *Il accueillit fort mal cette proposition.* — De tous les accidents fâcheux qui arrivent à quelqu'un. *Ils furent accueillis de l'orage. Le détachement fut accueilli par une décharge de coups de fusil. Tous les malheurs du monde l'ont accueilli.* Dans cette dernière phrase, on dit plus ordin., *Assailli.* || ACCUEILLI, IE. participe.

ACCUL. s. m. (lat. *ad*, à, *culus*, cul.) (On prononce l'L.) Lieu qui n'a point d'issue, où l'on est acculé. || Fond du terrier où les chiens poussent les renards, les blaireaux et autres animaux qui se terrent. *Avant de lâcher les bassets, il faut savoir où sont les acculs.* || ACCUL, t. de marine. Petite anse, crique trop petite pour de grands bâtiments. || T. d'artillerie, Piquet qu'on enfonce en terre pour empêcher le recul du canon.

ACCULER. v. a. Pousser quelqu'un, et le réduire dans un coin, dans un endroit où il ne puisse plus reculer. *Notre armée avait acculé celle des ennemis contre la montagne.* || Il se dit Des sangliers, des loups, des renards et autres bêtes. *Le blaireau était acculé dans son terrier.* || Avec le pron. pers., Se ranger, se retirer dans un coin, contre une muraille, pour se défendre, et pour n'être pas pris par derrière. *Il s'accula contre la muraille et se défendit long-temps.* || T. de manége, *Le cheval s'accule*, Il ne va pas assez en avant à chacune des voltes. ACCULÉ, ÉE, participe.

ACCUMULATEUR, TRICE. (lat. *accumulare*, accumuler.) Qui accumule. Peu usité.

ACCUMULATION. s. f. Entassement, amas de plusieurs choses ajoutées les unes aux autres. Il se dit Des choses physiques et Des choses morales. *Accumulation de marchandises, de biens, d'honneurs, d'intérêts.* || En rhétorique, Figure qui consiste à rassembler dans une période, sous une même forme et dans le même mouvement oratoire, un grand nombre du détails qui développent l'idée principale. || En jurispr., *Accumulation de droit*, Augmentation de droit sur quelque chose.

ACCUMULER. v. a. Entasser et mettre ensemble. *Accumuler des marchandises, des biens, des trésors. Accumuler sou à sou.* || Absol., *Il ne songe qu'à accumuler*, Qu'à thésauriser. || ACCUMULER, fig., au sens moral. *Accumuler crime sur crime. Accumuler les honneurs sur sa tête.* || ACCUMULER, v. pronom. *Les années s'accumulent. Les arrérages de cette rente s'accumulent tous les jours.* || ACCUMULÉ, ÉE, participe.

ACCUSABLE. adj. des 2 genres. (lat. *accusare*, accuser.) Qui peut être accusé.

ACCUSATEUR, TRICE. s. Qui accuse quelqu'un en justice. *Se porter, se constituer accusateur.*

ACCUSATIF. s. m. t. de gramm. Il se dit, dans les langues où les noms se déclinent, Du cas qui sert principalement à indiquer le régime direct des verbes actifs ou transitifs. *Accusatif singulier, pluriel. Ce verbe régit l'accusatif.*

ACCUSATION. s. f. Action en justice, par laquelle on accuse quelqu'un. *Former, intenter, susciter une accusation.* || Tout reproche, toute imputation qu'on fait à une personne de quelque faute, de quelque défaut que ce soit. *On l'accuse de beaucoup de désordres, mais ce sont des accusations calomnieuses.*

ACCUSER. v. a. Imputer un crime à quelqu'un, déférer quelqu'un à la justice pour un crime. Dans le droit criminel actuel, il signifie proprement, Poursuivre, en vertu d'un arrêt de la chambre des mises en accusation, une personne devant la cour d'assises, pour le faire déclarer coupable du crime qu'on lui impute, et pour obtenir sa condamnation. *Accuser un homme de vol, d'assassinat.* Avec le pron. pers., *S'accuser soi-même*, Avouer un crime en justice. || ACCUSER, Imputer, reprocher quelque faute, quelque défaut à quelqu'un. *Je l'accuse de négligence.* || Dans le style élevé, Gourmander, blâmer, reprendre. *Accuser le sort. J'accusais sa lenteur, sa paresse.* || ACCUSER, en parlant Des choses, Servir de preuve, ou au moins d'indice contre quelqu'un. *Ce fait vous accuse.* || *S'accuser en confession, accuser ses péchés*, Déclarer ses péchés au prêtre dans le tribunal de la confession. || A certains jeux de cartes, *Accuser son jeu*, En faire connaître ce que les règles veulent qu'on déclare. || *Cet homme accuse juste, accuse faux*, Il est exact dans son récit, ou il ne l'est pas. Dans un sens analogue, en médecine, *Le malade accuse telle douleur, telle sensation dans telle partie*, Il dit qu'il ressent telle douleur, etc. || *Accuser la réception d'une lettre, d'un paquet, etc.*, Marquer, donner avis qu'on l'a reçu. *Accusez-moi réception de ma lettre*, ou absolument, *Accusez-moi réception.* || ACCUSER, t. de peinture, Indiquer, faire sentir certaines parties ou formes des corps recouvertes par quelque enveloppe. *Accuser les os, les muscles sous la peau. Accuser le nu par le pli des draperies.* || ACCUSÉ, ÉE. participe. || Subst., Celui qui est accusé en justice. *L'accusateur et l'accusé.* Plus exactement, on nomme *Accusé*, Celui qui est renvoyé devant les tribunaux criminels pour être jugé; jusque-là il n'est que prévenu. *Amenez l'accusé.* || *Accusé de réception*, Mot d'écrit par lequel celui à qui on adresse une lettre, un paquet, reconnaît qu'il l'a reçu.

ACENS. s. m. (lat. *census*, cens.) t. d'anciennes coutumes. Terre ou héritage quelconque tenu à cens.

ACENSEMENT. s. m. t. d'anciennes coutumes. Donner à cens un fonds de terre, une maison, c'est-à-dire, sous la redevance d'une rente. || ACENSÉ, ÉE. participe.

ACÉPHALE. adj. des 2 genres. (grec *akèphalos*, sans tête.) t. didactique. Qui n'a point de tête. *Mollusque, fœtus, statue acéphale.* || Qui n'a point ou ne reconnaît point de chef. *Concile, secte acéphale.* || Subst. masc., en hist. natur. *Les acéphales.*

ACERBE. adj. des 2 genres. (lat. *acerbus*, âpre.) Qui est d'un goût âpre. || Fig., Sévère, dur, amer. *Un ton acerbe.*

ACERBITÉ. s. f. Qualité de ce qui est acerbe. Peu usité.

ACÉRER. v. a. (grec *akè*, pointe.) Joindre, appliquer, souder de l'acier à la pointe ou au tranchant d'un outil, d'un instrument de fer, pour le rendre susceptible d'être trempé et de devenir ainsi plus propre à percer ou à couper. *Acérer un couteau, un burin, etc.* || ACÉRÉ, ÉE. participe. || Adj., se dit Du fer, lorsqu'on l'a garni d'acier; ce qui permet d'en rendre le tranchant plus affilé ou la pointe plus aigue. *Lame, pointe acérée.* || Fig. *Des traits acérés*, Des traits de satire qui doivent blesser profondément. *Les traits acérés de la calomnie*, Les traits déchirants de la calomnie. *Style acéré, plume acérée, langue acérée.*

ACESCENCE. s. f. (lat. *acescere*, s'aigrir.) t. didactique. Disposition à s'aigrir, à devenir légèrement acide.

ACESCENT, ENTE. adj. t. didactique. Qui s'aigrit, qui commence à devenir acide.

ACÉTATE. s. m. (lat. *acetum*, vinaigre.) t. de chimie. Il se dit Des sels produits par la combinaison de l'acide acétique avec différentes bases.

ACÉTEUX, EUSE. adj. Qui a le goût du vinaigre. Peu usité.

ACÉTIQUE. adj. m. t. de chimie. Il se dit De l'acide qui fait la base du vinaigre, dans lequel il est étendu d'eau, et mêlé à beaucoup d'autres substances.

*ACHALANDAGE. s. m. nom collectif. Les chalands qui ont l'habitude de fréquenter une boutique, un magasin. *Il a vendu son fonds avec l'achalandage.*

ACHALANDER. v. a. Procurer des chalands. *Ce marchand est* fort *achalandé.* || Pronom. *Cette boutique commence à s'achalander.* || ACHALANDÉ, ÉE. participe.

ACHARNEMENT. s. m. (lat. *ad*, vers, *caro*, chair.) Action d'un animal qui s'attache opiniâtrément à sa proie. *L'acharnement d'un loup, d'un animal carnassier.* || La fureur opiniâtre avec laquelle des animaux, et même des hommes, se battent les uns contre les autres. *Ces deux animaux, ces deux hommes se sont battus avec acharnement.* || Fig., L'animosité opiniâtre qu'on a contre quelqu'un. *Critiquer, censurer avec acharnement.*

ACHARNER. v. a. Donner aux chiens, aux oiseaux de proie le goût, l'appétit de la chair. || Exciter, animer, irriter un animal, un homme contre un autre. *On avait acharné les chiens contre le taureau. Ils sont acharnés au combat.* || Avec le pron. pers., S'attacher avec fureur, avec opiniâtreté. *Le loup s'acharne sur sa proie.* || S'attacher, s'appliquer à quelque chose avec excès. *Il s'est acharné au jeu, à l'étude.* || ACHARNÉ, ÉE. participe. || Fig., *Un combat acharné*, Où l'on se bat avec acharnement.

ACHAT. s. m. (lat. *acceptare*, prendre.) Emplette, acquisition faite à prix d'argent. *Mauvais achat.* || La chose achetée. *Je veux vous faire voir mon achat.*

ACHE. s. f. (grec *apion*, ache.) Herbe d'un beau vert, plante ombellifère qui ressemble au persil. *Vert comme de l'ache, comme ache.*

ACHEMINEMENT. s. m. (ital. *camminare*, cheminer.) Ce qui est propre à faire parvenir au but qu'on se propose; disposition, préparation. *C'est un grand acheminement à la paix.*

ACHEMINER. v. a. En parlant D'affaires, d'entreprises, Mettre en état de pouvoir réussir. Ce sens vieillit. || T. de manége, *Acheminer un cheval*, Habituer un jeune cheval à marcher droit devant lui. || || ACHEMINER, avec le pron. pers. Se mettre en chemin. *Nous nous acheminâmes vers tel endroit.* || Fig., *Cette affaire s'achemine*, Elle est en bon train. || ACHEMINÉ, ÉE. participe. || Adject., t. de manége, *Un cheval acheminé*, Dégourdi, presque dressé.

ACHÉRON. s. m. (grec *Achérôn*, Achéron.) t. de mythol. Fleuve des enfers. Les poëtes le prennent pour L'enfer même, ou pour La mort. *Le triste, l'avare Achéron.*

ACHETER. v. a. (lat. *acceptare*, se procurer.) (*J'achète. J'achetais. J'achèterai.*) Acquérir quelque chose à prix d'argent. *Acheter au comptant, à crédit, à bon marché, cher, à vil prix, en gros, en détail.* || Prov., *Qui bon l'achète, bon le boit*, se dit Du vin ou de quelque autre liqueur. Par extension, il s'applique À toutes les denrées qu'on achète. || *Acheter des bans*, Obtenir à prix d'argent dispense de faire publier des bans de mariage, à l'église. || *Acheter un homme*, Lui payer une somme convenue pour qu'il remplace un autre homme dans le service militaire.|| *Acheter des voix, des suffrages*, Se les procurer à prix d'argent, ou au moyen de quelques avantages, de quelques faveurs. Dans un sens analogue, *Acheter le silence de quelqu'un.* || *Acheter une chose à quelqu'un*, L'acheter de lui. Acheter pour quelqu'un. *J'ai acheté une montre à mon fils.* || ACHETER, fig., Obtenir quelque chose avec beaucoup de peine et de difficulté. *Vous me faites acheter bien cher la grâce que vous m'accordez.* || ACHETÉ, ÉE. participe.

ACHETEUR. s. m. Celui qui achète. || Celui qui a l'habitude et la passion d'acheter. *C'est un grand acheteur.* On lui donne quelquefois, en ce sens, un fém. *C'est une grande acheteuse.*

ACHÈVEMENT. s. m. Fin, exécution entière, accomplissement d'une chose. *L'achèvement de son travail dépendra de sa santé.* || Fig., La perfection dont un ouvrage est susceptible. *Il n'a pas pris le temps nécessaire pour l'achèvement de son ouvrage.*

ACHEVER. v. a. Finir une chose commencée. *Ils ont achevé leur entreprise. Cette aventure achève sa ruine, sa honte.* || *Achever ses jours, sa carrière*, Terminer ses jours, sa carrière. On dit de même, *Achever de vivre.* || ACHEVER, Porter le coup mortel à quelqu'un qui est déjà blessé. *Ce passant avait été blessé par des voleurs, il en est venu d'autres qui l'ont achevé.* || Fig. et fam., *Voilà de quoi l'achever*, Voilà de quoi achever sa ruine, son malheur. Dans le même sens, *Il ne lui fallait plus que cela pour l'achever, pour l'achever de peindre; c'est pour l'achever de peindre.* || ACHEVÉ, ÉE. participe. || Adj., Accompli, parfait, qui a toutes les bonnes qualités de son genre. *Un ouvrage achevé. Une beauté achevée.* || Il se dit De ce qui est extrêmement mauvais dans son genre. *C'est un fou, un sot, un scélérat achevé.*

ACHILLÉE. s. f. (grec *achilléion*, même signif.) t. de botan. Genre de plantes à fleurs radiées et disposées en corymbe.

ACHIT. s. m. t. de botan. Vigne sauvage qui croît dans l'île de Madagascar.

ACHOPPEMENT. s. m. (grec *coptô*, heurter.) *Pierre d'achoppement*, Occasion de faillir, de tomber dans l'erreur. *De pareilles propositions sont des pierres d'achoppement pour les faibles.* || *Pierre d'achoppement*, Obstacle imprévu. *L'affaire sera bientôt terminée, si nous ne rencontrons pas quelque pierre d'achoppement.*

ACHORES. s. m. pl. (grec *achôr*, même signif.) t. de médec. Nom donné par les anciens auteurs tantôt aux croûtes de lait, tantôt à des ulcérations superficielles qu'on observe à la tête et aux joues, principalement chez les enfants.

ACHROMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *achrômatos*, sans couleur.) t. d'optique. Il se dit Des instruments qui font voir les images des objets colorées exactement comme les objets mêmes, sans mélange de couleurs étrangères. *Lunettes achromatiques.*

ACHROMATISME. s. m. t. d'optique. Propriété ou effet des lunettes achromatiques.

ACHRONIQUE. adj. *Voyez* ACRONYQUE.

ACIDE. s. m. (lat. *acidus*, acide.) Substance solide, liquide, ou gazeuse, qui imprime sur la langue une saveur plus ou moins analogue à celle du vinaigre, et qui fait passer au rouge les couleurs bleues des végétaux. *Acide végétal, animal, minéral, etc.*

ACIDE. adj. des 2 genres. Qui a une saveur aigre. *Fruit acide.* || Il se dit, en chimie, De ce qui jouit des propriétés physiques ou chimiques des acides. *Liqueur, sel acide.*

ACIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est acide.

ACIDULE. adj. des 2 genres. Qui est légèrement acide.

ACIDULER. v. a. Rendre une substance légèrement acide, lui communiquer une saveur aigrelette au moyen d'une petite quantité de quelque acide. || ACIDULÉ, ÉE. participe.

ACIER. s. m. (lat. *acies*, tranchant.) Nom que l'on donne au fer combiné avec le charbon, et devenu susceptible d'acquérir, par certains procédés de l'art, un grand degré de dureté. *Tremper de l'acier*, Le faire rougir au feu, et le plonger dans de l'eau froide, pour le rendre plus dur. *Acier bien trempé. Acier de Damas.*

ACIÉRER. v. a. t. d'arts. Convertir du fer en acier. *Aciérer le fer.* Avec le pron. pers. *Du fer qui commence à s'aciérer.* || ACIÉRÉ, ÉE. participe.

ACIÉRIE. s. f. Usine où l'on fabrique l'acier.

ACOLYTE. s. m. (grec *acolouthos*, acolyte.) Clerc promu à l'un des quatre ordres mineurs, et dont l'office est de porter les cierges, de préparer le feu, l'encensoir, le vin et l'eau, et de servir à l'autel le prêtre, le diacre et le sous-diacre. || Fam., et en plaisantant, Une personne qui en accompagne une autre.

ACOMAS ou ACOMAT. s. m. t. de botan. Arbre des Antilles dont le bois est propre à la menuiserie et aux constructions navales.

ACONIT. s. m. (grec *aconiton*, aconit.) (On prononce *Aconite.*) t. de botan. Plante fort vénéneuse.

ACOQUINANT, ANTE. adj. (lat. *ad*, à, *coquina*, cuisine.) Qui acoquine. *Le feu est acoquinant.* Fam.

ACOQUINER. v. a. Attirer, attacher, retenir, *En hiver, le feu acoquine.* Fam. || Avec le pron. pers., S'attacher trop, s'adonner trop. *S'acoquiner au jeu.* || Il se dit De quelques animaux domestiques. *Il ne faut pas qu'un chien de chasse s'acoquine à la cuisine.* || ACOQUINÉ, ÉE. participe.

ACOTYLÉDONE. adj. des 2 genres. (grec *a*, privatif, *cotylè*, cavité.) t. de botan. Il se dit Des plantes dans les semences desquelles on n'a point encore découvert de lobes ou cotylédons. || Subst. fém., *La classe des acotylédones.*

A-COUP. s. m. invariable. Mouvement saccadé, temps d'arrêt brusque. Il se dit Des mouvements de ce genre, et des temps d'arrêt qui nuisent à la précision, à la régularité dans les exercices d'équitation, et dans les manœuvres d'une troupe. *Agir, marcher, trotter par à-coup.*

ACOUSTIQUE. s. f. (grec *acousticos*, acoustique.) Science qui traite des sons et de leurs diverses qualités. || ACOUSTIQUE, adj. des 2 genres, se dit De ce qui sert à produire, à modifier, ou à percevoir les sons. *Instrument, voûte, cornet acoustique.* T. d'anat. *Conduit, nerf acoustique.*

ACQUÉREUR. s. m. (lat. *acquirere*, acquérir.) Celui qui acquiert. Il ne se dit guère que de Celui qui acquiert des biens immeubles. *Acquéreur de bonne foi. Nouvel acquéreur. Tiers acquéreur.* || Prov., *Il y a plus de fous acquéreurs que de fous vendeurs.*

ACQUÉRIR. v. a. (*J'acquiers, tu acquiers, il acquiert; nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. J'acquérais. J'ai acquis. J'acquis. J'acquerrai. J'acquerrais. Acquiers. Que j'acquière. Que j'acquisse. Acquérant.*) Devenir propriétaire d'une chose par achat ou par échange. Il se dit D'immeubles et d'autres choses qui procurent des profits ou des avantages constants. *Acquérir une terre, une rente. Acquérir quelque chose en son nom, sous le nom d'un autre.* || ACQUÉRIR, fig., en parlant De toutes les choses qui peuvent être mises au nombre des biens et des avantages réels. *Acquérir de la réputation, du crédit, du savoir.* || De certaines choses qui augmentent en bonté, en valeur. *Ce vin acquiert de la force. Ce domaine acquiert de la valeur.* Absol., *Ce vin acquiert.* || ACQUIS, ISE. participe. || *Ce droit m'est acquis*, Il m'appartient incontestablement, il ne peut m'être disputé. || *Je vous suis acquis*, Vous êtes assuré de mon attachement, de mon zèle à vous servir. || ACQUIS, subst., se dit Des connaissances acquises. *Cet avocat, ce médecin a beaucoup d'acquis.*

ACQUÊT. s. m. t. de jurispr. Chose acquise, ce que l'on a acquis. Peu usité. || Au plur., Biens acquis pendant le mariage par l'un ou l'autre des époux, et qui tombent dans la communauté; par opposition à *Propres*, Ceux qui restent la propriété exclusive de l'un des époux. *Les acquêts et les propres. Acquêts et conquêts.* || ACQUÊT, fam., Avantage, profit, gain. A vieilli.

ACQUÊTER. v. a. t. de jurispr. Acquérir un immeuble par un acte quelconque. Vieux. || ACQUÊTÉ, ÉE. participe.

ACQUIESCEMENT. s. m. (lat. *acquiescere*, acquiescer.) Action par laquelle on défère, on se soumet à quelque chose, on se conforme aux volontés, aux sentiments d'autrui. *Un entier acquiescement aux volontés de quelqu'un.*

ACQUIESCER. v. n. Déférer, céder, se soumettre. *Acquiescer à une demande, à une sentence.*

ACQUISITION. s. f. (lat. *acquisitus*, acquis.) Action d'acquérir. *Il a fait acquisition d'une belle terre.* || La chose acquise. *Il lui a cédé son acquisition.*

ACQUIT. s. m. t. de finance. Quittance, décharge. *J'en ai un bon acquit.* En recevant le montant d'un billet, d'un mémoire, etc., on écrit au bas, *Pour acquit*, et l'on signe. || *Acquit de douane*, Reçu constatant qu'on a payé les droits d'entrée ou de sortie de certaines marchandises. || *Payer une chose à l'acquit* ou *en l'acquit d'un autre*, La payer à la décharge d'un autre. On dit de même, *Cela va à l'acquit d'un tel, etc.* || Fig. et fam., *Faire quelque chose pour l'acquit de sa conscience*, Pour n'en avoir pas la conscience chargée. || Au jeu, *Jouer à l'acquit*, se dit Lorsque, dans une partie de plusieurs personnes, ceux qui ont perdu jouent entre eux à qui payera le tout. || Fam., *Faire quelque chose par manière d'acquit*, Négligemment, et seulement parce qu'on ne peut s'en dispenser. || ACQUIT, au jeu de billard, se dit Du premier coup où l'on ne fait que placer sa bille, sur laquelle l'adversaire doit jouer.

ACQUIT-À-CAUTION. s. m. Autorisation que les employés d'une administration fiscale délivrent sur papier timbré, pour que telle marchandise, qui n'a point encore payé les droits de consommation, puisse librement circuler d'un entrepôt à un autre, sous la garantie qu'elle parviendra à sa destination.

ACQUIT-PATENT. s. m. *Voyez* PATENT.

* ACQUITTABLE. adj. Qui peut être acquitté.

ACQUITTEMENT. s. m. L'action d'acquitter, en parlant De dettes ou d'obligations pécuniaires. *L'entier acquittement des dettes d'une succession.* || En droit criminel, Le renvoi d'un individu déclaré non coupable.

ACQUITTER. v. a. Rendre quitte, libérer de dettes. Il se dit Des personnes et des choses. *Il a acquitté son ami, sa famille, la succession. J'ai ac-*

quitté entièrement cette propriété. Avec le pronom personn., *Il s'est bien acquitté depuis tel temps.* || Prov., *Qui s'acquitte, s'enrichit.* || *Acquitter une lettre de change, un billet à ordre, un mémoire,* Constater, en y apposant sa signature au bas des mots *Pour acquit,* que le montant en a été payé. || Fig., *Acquitter sa promesse, sa parole,* Remplir la promesse qu'on a faite. || Fig., *Acquitter sa conscience,* Faire ce qu'on croit être obligé de faire en conscience. || ACQUITTER, Payer. *Il a acquitté toutes les dettes de sa famille.* || *Acquitter un contrat, une obligation,* Payer les sommes portées par ce contrat, par cette obligation. || ACQUITTER, en matière criminelle, Renvoyer absous d'une accusation. || ACQUITTER, figur. avec le pron. pers., Satisfaire à un devoir, le remplir. *S'acquitter d'un devoir, d'une obligation, d'une commission.* || *S'acquitter des obligations qu'on a à quelqu'un,* Les reconnaître par ses services. Dans le même sens, *S'acquitter envers quelqu'un.* || ACQUITTER, avec le pron. pers., aux différents jeux, Regagner ce qu'on a perdu et rester quitte à quitte. || Au jeu de billard, Jouer le premier coup pour placer la bille sur laquelle l'adversaire doit jouer. Plus ordin., *Donner son acquit.* || ACQUITTÉ, ÉE. participe.

ACRE. s. f. (lat. *acra,* acre.) (La première syllabe est brève.) Mesure de terre employée en divers pays, et d'une étendue différente selon les localités.

ÂCRE. adj. des 2 genres. (lat. *acer,* âcre.) Qui a quelque chose de piquant, de mordicant, de corrosif, etc. *Une bile âcre. Des humeurs âcres. Goût âcre.* || Fig. *Son humeur est âcre.*

ÂCRETÉ. s. f. Qualité de ce qui est âcre. || Figur. *Avoir de l'âcreté dans l'humeur.*

ACRIMONIE. s. f. Âcreté. *L'acrimonie du sel, des humeurs.* || Fig. *Il y a de l'acrimonie dans son caractère, dans ses discours.*

ACRIMONIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'acrimonie. || Fig., *Caractère, discours acrimonieux.*

ACROBATE. s. des 2 genres. (grec *acros,* haut, *bainô,* marcher.) Danseur, danseuse de corde.

ACRONYQUE. adj. des 2 genres. (grec *a,* priv., *chronos,* temps.) t. d'astron. *Lever acronyque,* Celui d'un astre qui se lève lorsque le soleil se couche; *Coucher acronyque,* Celui d'un astre qui se couche lorsque le soleil se lève. Quelques-uns écrivent, *Achronique.*

ACROSTICHE. s. m. (grec *acrostichon,* même sign.) Ouvrage composé d'autant de vers qu'il y a de lettres dans le nom qu'on a pris pour sujet, et dont chaque vers commence par une des lettres de ce nom prises de suite. || Adj. des 2 genres. *Sonnets, vers acrostiches.*

ACROTÈRE. s. m. (grec *acrôtèrion,* sommet.) t. d'archit. Piédestaux que l'on met d'espace en espace dans les balustrades, de manière que les balustres répondent sur le vide, et les acrotères sur le plein. || Piédestaux des figures que les anciens plaçaient sur les extrémités rampantes et au sommet des frontons des temples.

ACTE. s. m. (lat. *actus,* acte.) Action d'un agent, opération. *Acte de l'entendement. Acte volontaire, instinctif, etc.* || En logique, par opposition à ce qu'on appelle *Puissance,* Capacité d'agir qui n'agit pas encore. *Réduire la puissance à l'acte.* || ACTE, t. de morale, Toute sorte d'actions bonnes ou mauvaises. *Acte de vertu, de justice, de scélératesse, de perfidie, etc.* || Il se dit Des diverses actions considérées par rapport à leurs conséquences, à leurs résultats avantageux ou nuisibles. *C'est l'acte le plus important de votre vie. Consommer un acte.* || *Acte de folie, de démence, etc.,* Action par laquelle la folie, la démence, etc., se manifeste. On le dit le plus souvent par exagération. *En prenant ce parti, il a fait un acte de folie.* || ACTE, Mouvement vertueux que l'âme produit au dedans d'elle-même, et principalement Tout ce qui regarde la religion. *Acte de foi, de contrition, d'humilité.* Certaines formules où ces divers sentiments religieux sont exprimés. *Vous trouverez dans ce livre de prières les actes de foi, de contrition, etc.* || *Acte d'autorité,* Action par laquelle on use de son autorité, de son pouvoir. Se dit en parlant Du gouvernement, et se prend quelquefois en mauvaise part. *Cet acte d'autorité révolta tout le monde.* || *Acte de présence,* Action de se présenter un moment en quelque endroit, pour satisfaire à quelque devoir, ou par pure civilité. || *Acte de complaisance,* Action, démarche à laquelle on n'est point obligé, et dont on ne s'acquitte que par bonté de caractère ou par facilité d'humeur. || *Acte de bonne volonté,* Action, démarche que l'on fait sans en espérer de succès, uniquement pour prouver l'intérêt que l'on prend à quelqu'un. || En jurisprud., *Faire acte d'héritier,* Faire un acte ou des actes qui supposent que l'on a dessein de se porter héritier. Dans une signification analogue, *Faire acte de possession.* || ACTE, t. de jurispr., Tout ce qui se fait entre particuliers, avec ou sans le ministère d'un officier de justice, soit en jugement, soit hors du jugement. *Acte judiciaire, extrajudiciaire. Passer, signer un acte.* || Il se dit Des déclarations faites devant un tribunal, soit spontanément, soit d'après l'ordre de la justice, et dont on a constaté l'existence. *Demander, prendre acte de sa comparution, de sa plainte.* Dans le langage ordinaire, *Prendre acte de la déclaration, de l'aveu de quelqu'un,* Déclarer qu'on se prévaudra, dans l'occasion, de la déclaration, de l'aveu qu'il vient de faire. || *Acte de dernière volonté,* se dit quelquefois d'Un instrument. || *Acte sous seing privé,* Acte fait entre particuliers et signé par eux, sans l'intervention d'un officier public. || *Acte double,* Acte public ou privé, dont on fait deux originaux semblables. || *Actes publics, solennels, authentiques,* Ceux qui émanent d'officiers publics, ou dans lesquels interviennent des officiers publics agissant dans l'exercice de leurs fonctions. || *Acte de l'état civil,* Ceux par lesquels des officiers publics constatent les naissances, les décès, les mariages, etc. Dans un sens analogue, *Acte de notoriété.* || *Acte d'accusation,* L'exposé des faits qui sont imputés à un accusé. || ACTE, au pluriel, Décisions de l'autorité publique. *Censurer les actes du gouvernement.* || *Acte capitulaire,* Délibération prise dans un chapitre de chanoines ou de religieux. || ACTES, plur., Registres, recueils où sont réunies les décisions de l'autorité. *Les actes du parlement d'Angleterre. Cela est extrait des actes publics.* || Journaux ou mémoires faits par certaines sociétés de savants ou d'hommes de lettres. *Les Actes de la société de Leipsick.* || *Les Actes des apôtres,* Livre canonique écrit par saint Luc, et contenant une partie de l'histoire des apôtres. || ACTE, t. d'école, Dispute publique où l'on soutient des thèses. *Faire, soutenir un acte de philosophie, de théologie.* || ACTE, dans l'art dramatique, Chacune des parties principales dont une pièce de théâtre est composée, et entre lesquelles il y a un intervalle. *Une pièce de trois actes, de cinq actes,* ou mieux, *en trois actes en cinq actes.* || *Pièce d'un acte, en un acte,* Pièce de théâtre dont toute l'action est renfermée dans un

seul acte. Absol., *Un acte*, pour signifier, Une pièce en un acte.

ACTEUR, TRICE. s. (lat. *actor*, acteur.) Qui représente un personnage dans une pièce de théâtre. *On applaudit l'acteur, mais on siffla la pièce.* || Qui exerce la profession de comédien, de comédienne. *Se faire acteur, actrice.* || Fig., Celui qui a une part active dans la conduite, dans l'exécution d'une affaire. *Il a été un des principaux acteurs dans cette négociation.* || Fam., dans le même sens, en parlant Des parties de jeu, de plaisir. *Il nous manque un acteur.*

ACTIF, IVE. adj. (lat. *activus*, actif.) Qui agit, ou qui a la vertu d'agir. Par opposition à Passif. *Qualités actives. Principe actif. L'esprit est actif, la matière est passive.* || *Dettes actives*, Les sommes dont on est créancier; par opposit. à *Dettes passives*, Celles dont on est débiteur. Subst., *L'actif et le passif.* || En parlant D'élections, *Avoir voix active et passive*, Avoir droit d'élire et d'être élu. || *Prendre une part active dans une affaire*, Y concourir de son action, de son influence. || ACTIF, Qui agit avec promptitude, avec force, avec énergie. *Ce remède, ce poison est très-actif.* || Qui est agissant, diligent, laborieux. *Homme, esprit actif.* || En matière de dévotion, *Vie active*, Celle qui consiste dans les actions extérieures de piété; par opposition à *Vie contemplative*, Celle qui consiste dans les sentiments et les affections de l'âme. || Dans l'admin. militaire, *Service actif*, Le temps durant lequel un militaire est sous les drapeaux. || ACTIF, t. de gramm., se dit Des verbes et des participes qui expriment une action, dont l'objet immédiat est énoncé ou sous-entendu. Ainsi, dans ces phrases, *Aimer Dieu, servir son ami, etc.*, les verbes *Aimer, servir* sont des *verbes actifs*; et dans celles-ci, *Aimant Dieu, servant son ami, etc.*, les participes *Aimant* et *servant* sont des *participes actifs*. Voyez PARTICIPE. || De ce qui a rapport, de ce qui est propre à ces verbes et à ces participes. *La voix active. Sens actif.* || Subst. masc. *Conjuguer l'actif d'un verbe.*

ACTION. s. f. (lat. *actio*, action.) L'opération d'un agent quelconque, physique, chimique, mécanique, immatériel. *L'action du feu sur le bois, sur les métaux. L'action du soleil, de la lumière sur les plantes. L'action du levier sur une masse. L'action de l'âme sur le corps, de la pensée sur les actes.* || Actes de l'homme, tant physiques qu'intellectuels. *L'action de marcher, de courir, de penser.* || Par rapport à la morale, Tout ce qu'on fait. *Action noire, lâche, généreuse.* || Ce qu'on fait, par opposition à Ce qu'on dit. *Ses actions ne répondent pas à ses discours.* || *Action de grâces*, Remercîment, témoignage de reconnaissance. *Le* Te Deum *fut chanté en action de grâces.* || ACTION, Combat, engagement entre des troupes. *Engager une action.* || ACTION, La véhémence, la chaleur à dire ou à faire quelque chose. *Parler avec action.* || *Être en action*, Être en mouvement, se remuer, s'agiter souvent. *Ce cheval est toujours en action*, Il s'agite continuellement. || ACTION, Contenance, maintien, geste d'une personne. Peu usité. || Tout ce qui regarde la contenance, le mouvement du corps, les gestes de l'orateur, de l'acteur. *Ce prédicateur a l'action belle, noble, aisée. Cet acteur a l'action froide, contrainte.* || *Langage d'action*, Signes naturels ou artificiels au moyen desquels on supplée à la parole. || ACTION, Discours public, tel qu'un sermon, une harangue, un plaidoyer. A vieilli. || ACTION, en parlant De quelques anciens conciles, Ce que, dans les derniers conciles, on a appelé Session. || ACTION, Demande, poursuite en justice. *Action au civil, au criminel, personnelle, réelle, mixte.* || Le droit qu'on a de former une demande en justice. *Avoir action contre quelqu'un.* || ACTION, Le principal événement qui fait le sujet d'une pièce de théâtre ou d'un poëme épique. *Action simple, compliquée.* || *Il y a beaucoup d'action dans cette pièce de théâtre, dans ce poëme dramatique*, La plupart des événements s'y passent en action, et non en récit; ils y sont nombreux, variés, importants et bien enchaînés entre eux. Dans un sens contraire, *Ce poëme, cette tragédie manque d'action.* || ACTION, Part qu'on a dans les bénéfices d'une compagnie de commerce, ou de quelque autre société utile. Titre qui constitue cette part. *Action de la compagnie des Indes, de la banque de France. Action nominative, au porteur.* || Fig. et fam., *Ses actions haussent, ses actions baissent*, se dit De quelqu'un dont la réputation, dont le crédit s'accroît ou diminue.

ACTIONNAIRE. s. des 2 genres. t. de finance et de commerce. Qui a une ou plusieurs actions dans une compagnie de finance ou de commerce. *Les actionnaires de la banque de France.*

ACTIONNER. v. a. t. de droit. Agir contre quelqu'un en justice, intenter action contre lui. ACTIONNÉ, ÉE. participe.

ACTIVEMENT. adv. (lat. *activus*, actif.) D'une manière active. *Il ne s'est pas conduit activement dans ce procès*, Il n'a point paru agir, concourir à l'action. || Ce mot est d'un fréquent usage en gramm. On dit, par exemple, D'un verbe neutre, *Il s'emploie quelquefois activement*, Il s'emploie quelquefois dans une signification active. Ainsi, *Parler*, qui est un verbe neutre, s'emploie activement dans cette phrase, *C'est un homme qui parle bien sa langue.*

*ACTIVER. v. a. Donner de l'activité, plus d'activité à quelque chose, en presser l'exécution. *Activer les travaux d'une fabrique, le recouvrement d'un impôt.* || ACTIVÉ, ÉE. participe.

ACTIVITÉ. s. f. Faculté active, puissance d'agir. *L'activité du feu, des esprits, de l'âme.* || En physiq., *Sphère d'activité*, L'espace dans lequel la faculté d'agir d'un agent naturel est renfermée, et hors duquel il n'a point d'action appréciable. || Fig., *Sphère d'activité*, se dit Du cercle, de l'étendue des entreprises, des travaux, des projets dont un homme s'occupe, et pour lesquels il dirige et fait agir avec lui un certain nombre de personnes. *Sa sphère d'activité n'est pas fort étendue.* || ACTIVITÉ, fig., Diligence, promptitude, vivacité dans l'action, dans le travail. *J'admire l'activité de cet homme. Donner de l'activité à des travaux.* || *Être en activité de service, en activité*, Servir actuellement, exercer actuellement les fonctions de sa place, de son grade, etc. Par opposition, dans l'administr. milit., *Non-activité.*

ACTUEL, ELLE. adj. (lat. *actualis*, actuel.) Effectif, réel. || Présent, qui a lieu, ou qui a cours, qui est usité dans le moment présent. *Le moment, l'état actuel. Les mœurs actuelles.* || Il s'emploie dans plusieurs phrases du langage didactique, par opposition à diverses qualifications. *Volonté actuelle*, par opposition à *Volonté potentielle; Intention actuelle*, par opposition à *Intention virtuelle; Grâce actuelle*, par opposition à *Grâce habituelle*; et, *Péché actuel*, par opposition à *Péché originel.* On dit aussi, *Cautère actuel*: voyez CAUTÈRE.

ACTUELLEMENT. adv. Présentement, au moment où l'on parle.

ACUMINÉ, ÉE. adj. (lat. *acumen*, pointe.) t. de botan. Il se dit Des feuilles, des bractées, des divi-

sions du calice, etc., lorsque leur extrémité offre une pointe allongée et très-aiguë.

ACUPONCTURE. s. f. (lat. *acus*, aiguille, *punctura*, piqûre.) Opération chirurgicale fort usitée chez les Chinois, les Japonais et les peuples de l'Inde, laquelle consiste à piquer une partie saine ou malade avec une aiguille d'or ou d'argent.

ACUTANGLE. adj. (lat. *acutus*, aigu, *angulus*, angle.) t. de géom. Il se dit D'un triangle dont les trois angles sont aigus.

ADAGE. s. m. (lat. *adagium*, adage.) Proverbe, sentence populaire. || *Ne parler que par adages*, Affecter un ton sentencieux. || *Les Adages d'Érasme*, Recueil qu'Érasme a fait des proverbes de la langue grecque et de la langue latine.

ADAGIO. adv. t. de musique, emprunté de l'italien. A l'aise, sans se presser, lentement. Il se met à la tête d'un air, pour marquer que cet air doit être joué d'un mouvement lent, mais moins lent que le mouvement indiqué par *Largo*. || Subst., L'air même. *Un bel adagio.*

ADAPTATION. s. f. (lat. *adaptare*, adapter.) Action d'adapter. Peu usité.

ADAPTER. v. a. Appliquer, ajuster une chose à une autre. *Adapter un récipient au chapiteau d'une cornue.* || Il se dit De l'application qu'on fait d'un mot, d'un passage à une personne, à un sujet. *Ce prédicateur a cité plusieurs passages de l'Écriture qu'il a très-bien adaptés à son sermon.* || Avec le pron. pers. *Ce couvercle s'adapte bien à son vase. Cette épigraphe s'adapte bien au sujet.* || Adapté, ée. participe.

ADATIS. s. m. Mousseline des Indes orientales.

ADDITION. s. f. (lat. *additio*, addition.) (On prononce les deux D.) Ce qu'on ajoute, ce qui est ajouté à quelque chose. *Faire de nombreuses, de longues additions.* || Addition, La première règle d'arithmétique, qui enseigne, qui sert à trouver la somme totale de plusieurs nombres ajoutés l'un à l'autre. || *Faire une addition*, Pratiquer ce que la règle d'addition enseigne. || Addition, en t. d'impr., Dates, citations, petites notes placées en marge d'un texte, hors de la justification.

ADDITIONNEL, ELLE. adj. Qui doit être ajouté, qui est ajouté. *Article additionnel. Clause additionnelle.* || En matière d'imposition, *Sou*, *centime additionnel*, Partie aliquote d'un impôt, qui s'y ajoute, et qu'on fait payer en sus par les contribuables.

ADDITIONNER. v. a. Ajouter plusieurs nombres l'un à l'autre, pour en trouver le total. || Additionné, ée. participe.

ADDUCTEUR. adj. m. (lat. *adducere*, amener.) t. d'anat. Il se dit Des muscles dont la fonction est de rapprocher de l'axe du corps les parties auxquelles ils sont attachés. || Subst. *Les adducteurs de la cuisse.*

ADDUCTION. s. f. t. d'anat. Action des muscles adducteurs.

ADEMPTION. s. f. (lat. *ademptio*, retranchement.) t. de jurispr. Révocation d'un legs, d'une donation. Peu usité.

ADEPTE. s. m. (lat. *adeptus*, qui a acquis.) Il s'est dit de Ceux qui croyaient être parvenus au grand œuvre. || Par extens., Celui qui est initié dans les mystères d'une secte ou dans les secrets d'une science. En ce sens, il prend aussi le fém. *Une jeune adepte.*

ADÉQUAT, ATE. adj. (lat. *adæquare*, égaler.) (U se prononce OU.) t. de philosophie. Entier, total, d'une étendue, d'une compréhension égale. *L'objet adéquat d'une science.*

ADHÉRENCE. s. f. (lat. *adhærere*, s'attacher.) Union, jonction, état d'une chose qui tient à une autre. *L'adhérence de la pierre à la vessie.* || Fig., Attachement à un mauvais parti, à une mauvaise opinion. Ce sens vieillit.

ADHÉRENT, ENTE. adj. Qui est attaché, joint à quelque chose, qui y tient. *Une pierre adhérente à la vessie.* || Adhérent, subst., Celui qui est du sentiment, du parti de quelqu'un. Il ne se dit qu'en mauvaise part, et on l'emploie plus ordinairement au plur. *Il fut condamné avec ses adhérents.*

ADHÉRER. v. n. Être attaché, tenir à quelque chose. *L'écorce de cet arbre adhère fortement au bois.* || Fig., Être du sentiment ou du parti de quelqu'un. *Il adhère à tout ce que vous dites.* || Adhérer, en t. d'ancienne pratique, Confirmer ou approuver un premier acte par un acte subséquent.

ADHÉSION. s. f. Union, jonction. *Ces deux corps ont ensemble une adhésion qui les rend difficiles à séparer.* || L'action d'adhérer; Acte par lequel une puissance adhère à un traité qui lui est proposé. *Donner, refuser son adhésion.*

* Ad hoc. (Mots latins.) Pour cette destination même.

AD HONORES. (On prononce *Honorèsse*.) Expression lat. dont on se sert fam., en parlant D'un titre sans fonction et sans émoluments. *C'est une place, un titre ad honores.*

ADIANTE. s. f. (grec *adianton*, adiante.) t. de botan. Plante de la famille des Fougères, dont deux espèces sont employées en médecine, sous le nom de Capillaires.

ADIEU. Terme de civilité et d'amitié dont on se sert en prenant congé de quelqu'un. *Adieu, monsieur.* || *Dire adieu*, Prendre congé. || Fam., *Je ne vous dis pas adieu*, ou *Sans adieu*, se dit A une personne qu'on ne quitte que pour peu d'instants, qu'on se propose de revoir bientôt. || Fig., *Dire adieu à quelque chose*, Y renoncer. || Adieu, se dit, fig. et fam., en parlant D'une personne ou d'une chose qui court un grand risque. *Si la fièvre vient à redoubler, adieu le malade. Adieu mon argent.* || Prov., *Adieu panier, vendanges sont faites.* Voyez Vendange. || Adieu, subst. masc. *Un éternel, un dernier adieu.*

ADIPEUX, EUSE. adj. (lat. *adipeus*, gras.) t. d'anat. Il se dit De certaines parties du corps de l'homme ou de l'animal qui sont de nature graisseuse, ou qui admettent la graisse dans leur composition. || *Vaisseaux adipeux*, Vaisseaux qui se distribuent dans la graisse.

ADIPOCIRE. s. f. (lat. *adeps*, graisse, *cera*, cire.) Substance particulière, qui tient de la graisse et de la cire, et qui se produit, en certaines circonstances, par l'altération spontanée des matières animales enfouies dans la terre ou plongées dans l'eau.

ADIRER. v. a. Perdre, égarer. N'est usité qu'en jurispr., et au participe. || Adiré, ée. participe.

ADITION. s. f. (lat. *aditio*, même signif.) t. de droit. *Adition d'hérédité*, Acceptation d'une succession.

ADJACENT, ENTE. adj. (lat. *adjacens*, même signif.) Qui est situé auprès, qui est aux environs. En parlant De pays, de terres, d'îles, de maisons, de rues. *Lieux adjacents. Les maisons, les rues adjacentes.* || En géom., *Angles adjacents*, Angles immédiatement contigus l'un à l'autre, de manière à avoir un côté commun.

ADJECTIF. adj. m. (lat. *adjicere*, ajouter.) t. de gramm. Il se dit Des noms que l'on joint aux substan-

tifs, pour les qualifier ou les modifier. *Blanc, noir, etc.*, sont des noms adj. || Subst. *Adjectif verbal, masculin, féminin.*

ADJECTIVEMENT. adv. En manière d'adjectif.

ADJOINDRE. v. a. (lat. *adjungere*, adjoindre.) Joindre une ou plusieurs personnes à une autre personne ou à plusieurs, pour l'exercice d'une fonction, pour un travail, pour le soin d'une affaire. *On fut obligé de lui adjoindre quelqu'un.* || ADJOINT, OINTE. participe. || Subst. *On lui a donné un adjoint.* || ADJOINT, subst., Titre d'une personne établie pour aider un principal officier ou fonctionnaire dans les travaux de sa charge, et pour la remplir en son absence. *Le maire et ses adjoints.*

ADJONCTION. s. f. Jonction d'une personne à une autre. Ancien t. de palais.

ADJUDANT. s. m. (lat. *adjuvare*, aider.) Officier ou sous-officier d'état-major destiné à seconder les chefs dans le commandement. *Adjudant-major. Adjudant sous-officier.* On a dit aussi, *Adjudant général, adjudant commandant.*

ADJUDICATAIRE. s. des 2 genres. (lat. *adjudicare*, adjuger.) Celui ou celle à qui on adjuge quelque chose en vente publique ou faite sous la sanction de l'autorité. *Il est adjudicataire de cette maison.*

*ADJUDICATEUR, TRICE. s. Celui ou celle qui adjuge.

ADJUDICATIF, IVE. adj. t. de jurispr. Qui adjuge. Peu usité.

ADJUDICATION. s. f. Acte par lequel on adjuge une chose. *Adjudication publique, sur soumissions cachetées.*

ADJUGER. v. a. t. de pratique. Déclarer en jugement qu'une chose contestée entre deux parties, appartient de droit à l'une d'elles. *L'arrêt lui a adjugé le legs qui lui était contesté.* Dans un sens analogue, *Adjuger les dépens.* || *Adjuger au demandeur ses conclusions*, Rendre un jugement conforme aux prétentions du demandeur. || ADJUGER, Déclarer par autorité de justice qu'une personne devient propriétaire d'un bien meuble ou immeuble mis à l'enchère. *Adjuger un domaine à l'enchère.* || Il se dit, dans un sens analogue, Des fournitures, des travaux qui sont proposés au rabais. *On vient de lui adjuger l'éclairage des rues de Paris.* || Il se dit, par extens., De certaines choses qui sont accordées à un de ceux qui pouvaient y prétendre. *On lui adjugea le prix tout d'une voix.* Plus ordinairement, *Donner* ou *Décerner.* || ADJUGÉ, ÉE. participe. On dit par ellipse, dans les encans, *Adjugé*, pour, La chose est adjugée.

ADJURATION. s. f. (lat. *adjurare*, exorciser.) Formule dont l'Église catholique se sert dans les exorcismes.

ADJURER. v. a. Commander au nom de Dieu de faire ou de dire quelque chose. Il s'emploie particulièrement dans les exorcismes. *Je t'adjure de dire la vérité.* || Il s'emploie quelquefois dans le style oratoire. *Je vous adjure au nom de la patrie.* || ADJURÉ, ÉE. participe.

AD LIBITUM. (On prononce *tome.*) (Expression lat.) À volonté. Pour indiquer qu'il est indifférent de faire une chose de telle façon ou de telle autre.

ADMETTRE. v. a. (lat. *admittere*, admettre.) (Il se conjugue comme *Mettre.*) Recevoir une personne à la participation de quelque avantage. *Admettre quelqu'un dans une société, à sa table, au nombre de ses amis.* || *Admettre quelqu'un à se justifier*, Permettre qu'il expose ce qui peut le justifier, consentir qu'il se justifie dans les formes. || *Admettre les raisons, les excuses de quelqu'un*, Les recevoir pour bonnes, pour valables. Dans le même sens, *Admettre une requête.* || ADMETTRE, se dit fig., en parlant Des choses. *Cette affaire n'admet point de retard*, Ne doit souffrir aucun retard. *Cette substance admet dans sa composition tel élément*, Il entre tel élément dans sa composition. || ADMETTRE, Reconnaître pour véritable. *C'est un fait que je ne puis admettre.* || ADMIS, ISE. participe.

ADMINICULE. s. m. (lat. *adminiculum*, appui.) t. de jurispr. Ce qui ne forme pas une preuve complète, mais qui contribue à faire preuve, dans une affaire civile ou criminelle.

ADMINISTRATEUR, TRICE. s. (lat. *administrare*, administrer.) Qui régit les biens, les affaires d'une communauté, d'un hôpital, d'un grand établissement. || ADMINISTRATEUR, Homme chargé de quelque partie du gouvernement. *C'est un excellent, un sage administrateur.* || Absol., Celui qui sait bien administrer. *Ce préfet n'est point administrateur.*

ADMINISTRATIF, IVE. adj. Qui appartient, qui a rapport à l'administration.

ADMINISTRATION. s. f. Gouvernement, direction, conduite des affaires publiques ou particulières. *L'administration du royaume lui était confiée. L'administration de vos biens est fort mal dans les mains de cet intendant.* || Corps d'administrateurs et d'employés, chargés collectivement de quelque partie de l'administration publique. *Il est en procès avec telle administration*, ou absol., *avec l'administration. L'administration des domaines, des hospices, etc.* || *L'administration de la justice*, L'exercice de la justice avec autorité publique. || *L'administration des sacrements*, L'action de conférer les sacrements.

*ADMINISTRATIVEMENT. adv. D'une manière administrative.

ADMINISTRER. v. a. Gouverner, régir les affaires publiques ou particulières. *Administrer un État. Il a sagement administré les biens de son pupille.* || *Administrer la justice*, Rendre la justice. || *Administrer les sacrements*, Conférer les sacrements; et, *Administrer un malade*, Lui donner le viatique et l'extrême-onction. || ADMINISTRER, Donner. *Administrer un remède.* Pop., *Administrer des férules, des coups de bâton.* || En t. de pratique, *Administrer des témoins, des preuves, des titres*, Fournir des témoins, des preuves, des titres. || ADMINISTRÉ, ÉE. participe. || Subst., plur., Les citoyens par rapport aux administrateurs. *Ce magistrat est chéri de ses administrés.*

ADMIRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *admirari*, admirer.) Qui mérite, qui attire l'admiration. *Dieu est admirable dans ses œuvres. Cet homme est admirable dans sa conduite. Ce peintre est admirable pour son coloris.* || Fam. et ironiq., *Cet homme est admirable, ce qu'il fait est admirable*, se dit Pour marquer qu'on est surpris ou choqué de ce qu'il dit, de ce qu'il fait.

ADMIRABLEMENT. adv. D'une manière admirable.

ADMIRATEUR, TRICE. s. Qui admire, ou qui a coutume d'admirer. *C'est un admirateur de l'antiquité. Elle est grande admiratrice de tout ce qui est nouveau.*

ADMIRATIF, IVE. adj. Qui exprime l'admiration. Il s'emploie surtout en gramm. *Point admiratif*, Signe de ponctuation qui se marque ainsi !, et qui sert à faire connaître qu'il y a admiration ou exclamation dans la phrase. *Particule admirative*, Particule qu'on emploie aussi pour marquer l'admiration. Ah *est quelquefois particule admirative.* || Il se dit Du ton, des gestes. *Il prend toujours le ton admiratif. Ils témoignèrent leur satisfaction par des gestes admiratifs.* || Par ex-

tens., *Genre admiratif,* se dit Des ouvrages de poésie et d'éloquence qui ont plus particulièrement pour objet d'exciter l'admiration.

ADMIRATION. s. f. Sentiment de celui qui regarde une chose comme belle, comme merveilleuse dans son genre. *Être saisi d'admiration. S'attirer l'admiration de tout le monde. Mouvement, transport d'admiration.* || L'objet même qu'on admire. *On tient à ses vieilles admirations.*

ADMIRER. v. a. Considérer, avec un étonnement mêlé de plaisir, ce qui paraît beau, ce qui paraît merveilleux. *Admirer la nature, la beauté d'une femme, les talents, les ouvrages d'un écrivain, d'un artiste.* Avec le pron. pers. *Il s'admire lui-même.* || Il se dit, par critique ou par ironie, De ce qui paraît extrême, étrange, excessif dans son genre. *J'admire la folie des hommes.* || ADMIRÉ, ÉE. participe.

ADMISSIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *admittere,* admettre.) Valable, recevable, qui peut être admis. *Cette excuse, cette raison est admissible.*

ADMISSION. s. f. Action par laquelle on est admis. *Depuis son admission dans la compagnie, il n'y a pris séance qu'une fois.*

ADMONÉTER. v. a. (lat. *admonere,* avertir.) t. de jurispr. dont on se servait autrefois Lorsqu'un particulier ayant commis une faute qui ne méritait pas une grande punition, le juge le mandait pour lui faire quelque remontrance à huis clos, avec défense de récidiver. Plusieurs disent et écrivent, *Admonester.* || ADMONÉTÉ, ÉE. participe. || Subst., Action d'admonéter. *L'admonété n'emportait point d'interdiction.*

ADMONITION. s. f. Action d'admonéter, avertissement.

ADOLESCENCE. s. f. (lat. *adolescentia,* adolescence.) L'âge qui suit la puberté jusqu'à l'âge viril, c'est-à-dire, depuis quatorze ans jusqu'à vingt-cinq. Il ne se dit guère qu'en parlant Des garçons.

ADOLESCENT, ENTE. s. Qui est dans l'âge de l'adolescence. On ne le dit guère que d'Un jeune homme, et le plus ordinairement en plaisantant. *Un jeune adolescent.* || Adj. *Un jeune homme encore adolescent.*

ADONIEN ou ADONIQUE. adj. et s. m. (lat. *adonium,* même signif.) Il se dit D'un vers composé d'un dactyle et d'un spondée.

ADONIS. s. m. (On fait sentir l'S.) t. de mythol. Jeune homme célèbre par sa beauté, qui fut aimé de Vénus. Par antonomase et en plaisantant, Jeune homme qui fait le beau, qui est très-soigneux de sa parure. *C'est un Adonis.* || ADONIS, en botan., Plante à fleurs rouges ou citrines, qui approche de la renoncule, et qui vient dans les blés.

ADONISER. v. a. Parer avec un extrême soin, avec une grande recherche. Fam. || Avec le pron. pers., on le dit surtout Du trop grand soin que prend un homme de s'ajuster pour paraître plus jeune ou plus beau. *Il aime à s'adoniser.* || ADONISÉ, ÉE. participe.

ADONNER (S'). v. pron. (lat. *ad,* à, *donare,* donner.) Se plaire particulièrement à quelque chose, s'y appliquer avec chaleur, s'y livrer habituellement. *Il s'adonne à l'étude, aux plaisirs.* || *S'adonner à un lieu, à une société, à une personne,* Fréquenter habituellement un lieu, une société, voir fréquemment, familièrement une personne. || *Ce chien s'est adonné à moi,* M'ayant rencontré par hasard, il s'est attaché à me suivre. *Ce chien s'adonne à la cuisine,* Il y est habituellement. || ADONNÉ, ÉE. participe.

ADOPTANT. s. m. (lat. *adoptare,* adopter.) t. de droit. Celui qui adopte quelqu'un.

ADOPTER. v. a. Choisir quelqu'un pour fils ou pour fille, et lui en donner les droits civils, en remplissant certaines conditions prescrites par la loi. *Il vient d'adopter ce jeune homme.* || Il se dit, par extens., De toute personne qui, sans formes légales, prend soin d'un enfant comme si c'était son fils ou sa fille. || ADOPTER, fig., Considérer et regarder comme sien un sentiment, un avis, un projet. *J'adopte cet avis, ce projet.* || Choisir de préférence un genre de travail, une manière de faire quelque chose. *Cet écrivain a adopté une mauvaise manière.* || ADOPTÉ, ÉE. participe. || Subst. *L'adoptant et l'adopté.*

ADOPTIF, IVE. adj. Qui est, qui a été adopté. *Enfants adoptifs.* || Qui a adopté. *Père adoptif.*

ADOPTION. s. f. Action d'adopter. *L'adoption confère le nom de l'adoptant à l'adopté.*

ADORABLE. adj. des 2 genres. (lat. *adorare,* adorer.) Digne d'être adoré. *Dieu seul est adorable.* || Il se dit, par exagérat., De ce que l'on estime ou que l'on aime extrêmement. *Femme, bonté adorable.*

ADORATEUR. s. m. Celui qui adore. *Les adorateurs du vrai Dieu.* || Par exagérat., *Il est adorateur de cet homme,* Il est prévenu d'une estime extraordinaire pour lui, il l'admire en tout ce qu'il fait. *Il est adorateur de cette femme, il est au nombre de ses adorateurs,* Il l'aime passionnément.

ADORATION. s. f. Action par laquelle on adore. *L'adoration n'est due qu'à Dieu seul.* || ADORATION, Cérémonie qui se pratique à l'égard d'un pape nouvellement élu, lorsqu'il est mis sur l'autel après son élection, et que les cardinaux lui vont rendre honneur. || Dans la même acception, *Ce pape a été fait par voie d'adoration,* Tous les cardinaux sont allés le reconnaître pour pape, sans avoir fait de scrutin auparavant. || ADORATION, par exagérat., Amour, attachement extrême. *Son amour pour cette femme va jusqu'à l'adoration.*

ADORER. v. a. Rendre à la Divinité le culte qui lui est dû. *Il ne faut adorer que Dieu.* || *Adorer la croix,* se dit, par extens. et par relation à JÉSUS-CHRIST, D'une des cérémonies du culte catholique. *Le vendredi saint, les fidèles vont adorer la croix.* || *Adorer les faux dieux, les idoles, etc.,* Rendre à de faux dieux, à des idoles, etc., le culte dû à la Divinité. || Prov. et fig., *Adorer le veau d'or,* Faire la cour à un homme de peu de mérite, à cause de ses richesses, de son crédit. || ADORER, s'emploie quelquefois sans régime. *Les Juifs adoraient à Jérusalem.* || ADORER, Rendre des respects extraordinaires en se prosternant. *Les rois de Perse se faisaient adorer.* || ADORER, par exagérat., Aimer avec une passion excessive. *Il ne l'aime pas, il l'adore.* || ADORÉ, ÉE. participe.

ADOS. s. m. (lat. *dorsum,* dos.) t. de labourage et de jardinage. Terre qu'on élève en talus, pour y semer quelque chose qu'on veut faire venir plus tôt qu'on ne le pourrait en pleine terre.

ADOSSER. v. a. Mettre, appuyer le dos contre quelque chose. *Adosser un enfant contre la muraille pour l'empêcher de tomber.* Avec le pron. pers. *Il s'adossa contre la muraille, et se défendit.* || Fig., Placer une chose contre une autre qui lui sert d'appui ou d'abri. *Adosser un appentis contre un bâtiment.* Dans un sens analogue, *Adosser une troupe, une armée.* || ADOSSÉ, ÉE. participe. || Il se dit, en t. de blason, De deux pièces d'armoiries, comme deux lions, deux poissons, mis dos à dos. || En t. de dessin et d'antiquités, *Têtes adossées,* Deux têtes mises sur une même ligne en sens opposé.

ADOUBER. v. n. (lat. *adduplicare,* doubler.) Il

n'est guère usité qu'au trictrac et aux échecs, dans cette locution, *J'adoube,* par laquelle on indique qu'on touche une pièce pour l'arranger, non pour la jouer.

ADOUCIR. v. a. (lat. *dulcis,* doux.) Rendre doux ; tempérer l'âcreté de quelque chose d'aigre, de piquant, de salé. *Adoucir l'acide du citron avec le sucre.* Dans un sens analogue, en médecine, *Adoucir l'âcreté des humeurs, du sang.* || *La pluie adoucit le temps,* Elle le rend moins froid. || *Adoucir sa voix,* Parler d'un ton moins aigre ou moins élevé. || Adoucir, Polir, ôter les aspérités. *On adoucit le bois avec la prêle.* || Fig., Rendre moins fâcheux, plus supportable. *Adoucir l'ennui, le chagrin, etc.* Dans le même sens, *Adoucir l'humeur, le caractère,* Le rendre plus traitable. || *Adoucir les traits, adoucir l'air du visage,* Les rendre moins rudes. || *Adoucir une expression,* La corriger, la tempérer par une autre moins dure. Dans le même sens : *Adoucir des reproches, un refus, etc.* || En peinture et en sculpture, *Adoucir les formes, les contours,* Diminuer ce qu'ils ont de trop prononcé, de trop ressenti. En peinture, *Adoucir les teintes d'un tableau,* Graduer avec plus de délicatesse le passage de l'une à l'autre. || Adoucir, Apaiser. *Adoucir la colère de quelqu'un.* || Avec le pron. pers., Devenir plus doux. *Le temps commence à s'adoucir. Son humeur, sa voix s'adoucit.* || Adouci, ie. participe.

ADOUCISSANT, ANTE. adj. t. de médec. Il se dit De toutes les substances médicamenteuses ou alimentaires capables de diminuer la douleur ou l'irritation. || Subst. masc. *Des adoucissants.*

ADOUCISSEMENT. s. m. Action par laquelle une chose est adoucie; État d'une chose adoucie. On l'emploie surtout fig. *L'adoucissement de l'humeur, du caractère. Il a rendu son tableau plus agréable par l'adoucissement du coloris.* || Soulagement, diminution de peine, de douleur. *Il y a quelque adoucissement dans ses maux.* || *Il y a quelque adoucissement dans le temps,* Le temps n'est plus si rude, si fâcheux, il ne fait plus si froid. || Adoucissement, en parlant Des choses morales, des affaires, Accommodement, tempérament, restriction, expédient propre à concilier. *On trouve des adoucissements à toutes choses. Cette proposition demande quelque adoucissement.* || Adoucissement, en archit., Procédé par lequel on rattache un ornement saillant et anguleux au nu du mur. La moulure même employée à cet effet.

ADOUÉ, ÉE. adj. (lat. *duo,* deux.) t. de chasse. Accouplé, apparié. *Les perdrix sont adouées.*

AD PATRES. (On prononce *Patrèsse.*) loc. lat., qui s'emploie fam. *Aller ad patres,* Mourir. *Envoyer ad patres,* Faire mourir.

ADRAGANT ou ADRAGANTE. adj. Gomme qu'on tire de plusieurs arbrisseaux du genre des Astragales. On a dit aussi, *Gomme d'adragant.* Voyez Tragacanthe.

AD REM. (locution latine.) À la chose. Fam. *Répondre ad rem,* Répondre catégoriquement, convenablement.

ADRESSE. s. f. Indication, désignation, soit de la personne à qui il faut s'adresser, soit du lieu où il faut aller ou envoyer. *Une bonne, une fausse adresse. Envoyer une lettre à son adresse.* || *Faire tenir des lettres à leur adresse, à leurs adresses,* Envoyer des lettres à ceux à qui elles sont adressées. || Fig. et fam., *Cela va à l'adresse, est à l'adresse d'un tel,* se dit D'un trait malin lancé contre quelqu'un qu'on ne nomme pas, mais qu'on désigne. *Le trait, le paquet arrivera à son adresse,* Le trait sera compris, sera senti. || *Bureau d'adresse.* Fig. et fam. *C'est un vrai bureau d'adresse.* Voyez Bureau. || Adresse, Écrit ayant pour objet une demande, une adhésion, une félicitation, etc., présenté par un corps constitué, par une réunion de citoyens, soit au chef de l'État, soit à quelque autre autorité. *L'adresse de la chambre des pairs, des députés, en réponse au discours du trône.*

ADRESSE. s. f. (lat. *dexter,* adroit.) Dextérité, soit pour les exercices du corps, soit pour les actes de l'intelligence. *Il fait tout avec adresse. Adresse d'esprit.* || *Tour d'adresse,* Tour de subtilité de main. Fam., Un tour de finesse d'esprit. || *Il lui a joué un tour d'adresse.* || *Adresses de style,* Certaines tournures fines et délicates dans la manière d'écrire. || En peinture, *Adresse de pinceau,* Manière de peindre généralement précise, facile et spirituelle. Au plur., *Adresses de pinceau,* Certaines touches, ou coups de pinceau, qui expriment la forme avec précision et facilité.

ADRESSER. v. a. Envoyer directement à quelque personne, en quelque lieu. *Adresser une lettre, un paquet à quelqu'un. Il m'a adressé à un excellent ouvrier.* || *Adresser la parole à quelqu'un,* Parler directement à quelqu'un. *Adresser des vœux, une question, une demande, des prières.* || *Adresser ses pas,* Tourner ses pas vers quelque endroit, aller vers quelque lieu. || Adresser, avec le pron. pers., Aller trouver directement quelqu'un, avoir recours à lui. *Il faut s'adresser à un tel pour cette affaire. Vous vous adressez mal,* Vous vous méprenez; soit qu'on ne puisse accorder la chose demandée, soit qu'on ne le veuille pas : ce qui est encore plus marqué dans ces phrases, *A qui vous adressez-vous ? à qui pensez-vous vous adresser ?* || *S'adresser à quelqu'un,* signifie quelquefois, Adresser la parole à quelqu'un. || *Cette lettre s'adresse à lui,* La suscription de la lettre fait voir que c'est à lui qu'elle doit être rendue. || *Cela s'adresse à vous,* se dit D'une chose qui concerne quelqu'un, qui le désigne dans un discours, dans un compliment indirect, dans une critique où même il n'est pas nommé. || Adresser, v. n., Toucher droit où l'on vise. *Adresser au but.* Cet emploi est rare. || Adressé, ée. participe.

ADROIT, OITE. adj. (lat. *dexter,* adroit.) Qui a de l'adresse, de la dextérité. Il se dit Du corps et de l'esprit. *Adroit comme un singe. Adroit à manier les esprits.*

ADROITEMENT. adv. D'une manière adroite, avec adresse.

ADULATEUR, TRICE. (lat. *adulari,* flatter.) Flatteur, flatteuse; qui par bassesse et par intérêt donne de grandes louanges à une personne qui n'en mérite pas. *Lâche, vil adulateur.* || Adj., dans la poésie et dans le style soutenu. *Langage, vers adulateur.*

ADULATION. s. f. Flatterie basse.

ADULER. v. a. Flatter bassement. || Adulé, ée. participe.

ADULTE. adj. des 2 genres. (lat. *adultus,* adulte.) Qui est parvenu à l'adolescence, à l'âge de raison. Dans le langage médical, il se dit De toute cette période de la vie qui est comprise entre l'adolescence et la vieillesse. *Une personne adulte.* On dit aussi, *L'âge adulte.* || Subst. *Le baptême des adultes. École d'adultes.*

ADULTÉRATION. s. f. (lat. *adulterare,* altérer.) t. de jurispr. Action de gâter et de dépraver ce qui est pur. Peu usité. || En pharmacie, *L'adultération des*

médicaments, L'action de les adultérer, ou Le résultat de cette action.

ADULTÈRE. adj. des 2 genres. (lat. *adulter*, adultère.) Qui viole la foi conjugale. *Époux, commerce, amour, femme adultère.* || Il se dit, par ext., dans le style oratoire ou poétique, Des choses qui offrent un mélange vicieux. *Mélange adultère.* || Subst., Qui viole la foi conjugale. *Ni les fornicateurs ni les adultères ne posséderont le royaume des cieux.*

ADULTÈRE. s. m. Violement de la foi conjugale. *Commettre un adultère.* || *Double adultère*, L'adultère qu'un homme marié et une femme mariée commettent ensemble.

ADULTÉRER. v. a. t. de pharmacie. Altérer, falsifier, frelater les médicaments, de manière qu'ils semblent être de bonne qualité, sans avoir l'efficacité des médicaments purs. || Adultéré, ée. participe.

ADULTÉRIN, INE. Qui est né d'adultère. || Subst. *Les adultérins ne peuvent jamais être reconnus.*

ADUSTE. adj. des 2 genres. (lat. *adustus*, brûlé.) t. de médecine. Qui est comme brûlé. Il se disait autrefois De certaines altérations supposées des humeurs du cœur humain.

ADUSTION. s. f. t. de médec. Action du feu, brûlure ou cautérisation. Peu usité.

ADVENIR. v. n. *Voyez* Avenir.

ADVENTICE. adj. des 2 genres. (lat. *advenire*, survenir.) t. didactique. Qui n'est pas naturellement dans une chose, qui y survient de dehors. *Idées adventices*, par opposition à *Idées innées.*

ADVENTIF, IVE. adj. En droit romain, Pécule concédé au fils de famille, en nue propriété. N'est point usité dans le droit français.

ADVERBE. s. m. (lat. *adverbium*, adverbe.) t. de gramm. Partie invariable du discours qui se joint avec les verbes et avec les adjectifs, et qui les modifie de diverses manières. *Adverbe de lieu, de temps, dérivé d'un verbe, d'un adjectif.* Ici *et* là, *adverbes de lieu.* Aujourd'hui, demain, *adverbes de temps.* Beaucoup *et* peu, *adverbes de quantité.* Doucement *et* fortement, *adverbes de qualité et de manière.*

ADVERBIAL, ALE. adj. t. de gramm. Qui tient de l'adverbe. Il se dit De deux ou de plusieurs mots qui, étant joints ensemble, ont force et signification d'adverbe. *A contre-temps, sens dessus dessous, sont des façons de parler, des phrases, des locutions adverbiales.*

ADVERBIALEMENT. t. de gramm. D'une manière adverbiale. *Dans cette phrase*, Chanter juste, *l'adjectif* juste *est pris adverbialement.*

ADVERBIALITÉ. s. f. t. de gramm. Qualité d'un mot qui est considéré comme adverbe. Peu usité.

ADVERSAIRE. s. m. (lat. *adversus*, opposé.) Celui qui est opposé, et sur lequel on veut remporter l'avantage. Il se dit en parlant De combats réels ou simulés, de disputes, de procès, de contestations. *Vaincre, désarmer, ménager, écraser son adversaire.* || Il se dit D'une femme, sans prendre le genre féminin. *Cette femme est un dangereux adversaire.*

ADVERSATIF, IVE. adj. t. de gramm. *Conjonction, particule adversative*, Particule qui marque quelque opposition, quelque différence entre ce qui la précède et ce qui la suit. Mais *est une conjonction, une particule adversative.*

ADVERSE. adj. des 2 genres. Contraire, opposé. *Fortune adverse*, Forfune contraire, défavorable. En style de palais, *La partie adverse*, La personne contre qui l'on plaide; et, *L'avocat adverse*, L'avocat qui plaide pour la partie adverse.

ADVERSITÉ. s. f. État, situation de celui qui éprouve les rigueurs du sort. *Tomber dans l'adversité. Être constant dans l'adversité.* || Malheur, infortune, accident fâcheux; dans ce sens, il s'emploie plus ordinairement au plur. *Il a soutenu de grandes adversités.*

ADYNAMIE. s. f. (grec *adynamos*, saus force.) t. de médec. État morbide, principalement caractérisé par l'abattement de la physionomie, la flaccidité des chairs, la difficulté du mouvement ou son impossibilité, l'affaiblissement des sensations, etc.

ADYNAMIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui appartient à l'adynamie.

AÉRER. v. a. (grec *aèr*, air.) Donner de l'air, chasser le mauvais air. *Aérer une chambre.* || Aéré, ée. participe. || Adj., se dit D'un bâtiment qui est en bel air, en grand air. *Une maison bien aérée.*

AÉRIEN, IENNE. adj. Qui est d'air, qui appartient à l'air, qui est un effet de l'air, ou qui se passe dans l'air. *Un corps aérien. Les démons, les esprits aériens. Un phénomène aérien.* || T. d'anat., *Voies aériennes, conduits aériens*, L'ensemble des conduits destinés à porter l'air dans les poumons, c'est-à-dire, le larynx, la trachée-artère, et les bronches avec leurs ramifications. On dit plus exactement, *Voies, conduits aérifères.* || En ichthyologie, *Vésicule aérienne.* Voyez Vésicule.

AÉRIFÈRE. adj. des 2 genres. (grec *aèr*, air, lat. *ferre*, porter.) t. d'anat. *Voyez* Aérien.

AÉRIFORME. adj. des 2 genres. (grec — lat. *forma*, forme.) Il se dit Des fluides qui, différant de l'air atmosphérique par leur nature propre, lui ressemblent par leur constitution physique, étant transparents, élastiques, compressibles, etc.

AÉROGRAPHIE. s. f. (grec —*graphè*, description.) Description, théorie de l'air.

AÉROLITHE. s. m. (grec — *lithos*, pierre.) Pierre tombée du ciel.

AÉROLOGIE. (grec — *logos*, traité.) Traité sur l'air et sur ses différentes propriétés.

AÉROMANCIE. s. f. (grec — *manteia*, divination.) Art prétendu de deviner par le moyen de l'air et des phénomènes aériens.

* Aéromètre. s. m. (grec — *métron*, mesure.) Instrument qui indique la densité de l'air.

AÉROMÉTRIE. s. f. Science qui a pour objet la constitution physique de l'air, et qui en mesure et en calcule les effets mécaniques. *Éléments d'aérométrie.*

AÉRONAUTE. s. des 2 genres. (grec — *nautès*, navigateur.) Qui parcourt les airs dans un aérostat.

AÉROSTAT. s. m. (grec — *istèmi*, placer.) Ballon rempli d'un fluide plus léger que l'air, au moyen duquel on peut s'élever dans l'atmosphère.

AÉROSTATION. s. f. Art de faire des aérostats et de les employer.

AÉROSTATIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à l'aérostation.

AÉTITE. s. f. (grec *aétos*, aigle.) Espèce de pierre, nommée aussi *Pierre d'Aigle*, parce qu'on a prétendu qu'elle se trouvait dans le nid des aigles.

AFFABILITÉ. s. f. (lat. *affabilis*, affable.) Qualité de celui qui reçoit et qui écoute avec bonté et douceur ceux qui ont affaire à lui. Il se dit principalement De la manière dont on reçoit ses inférieurs. *Recevoir avec affabilité.*

AFFABLE. adj. des 2 genres. Qui a de l'affabilité. *Caractère doux et affable.*

AFFABLEMENT. adv. Avec affabilité. Peu usité.

AFFABULATION. s. f. (lat. *affabulatio*, affabulation.) t. didactique. Partie d'une fable, d'un apologue, qui en explique le sens moral.

AFFADIR. v. a. (lat. *fatuus*, fade.) Rendre fade. || Fig., en parlant Des ouvrages d'esprit. *Affadir un discours par des pensées et par des expressions affectées et doucereuses.* || AFFADIR, Causer une sensation désagréable au palais, à l'estomac par quelque chose de fade. *Une sauce qui affadit le cœur.* || Fig., *Des louanges outrées affadissent le cœur.* || AFFADI, IE. participe.

AFFADISSEMENT. s. m. Effet que produit la fadeur. || Fig. *Louer jusqu'à l'affadissement.*

AFFAIBLIR. v. a. Rendre faible. *Les débauches affaiblissent le corps. Affaiblir un parti, une armée. L'âge affaiblit l'esprit, la mémoire.* Avec le pron. pers. *Il s'affaiblit. Son esprit s'affaiblit.* || *Affaiblir les monnaies, les espèces d'or et d'argent*, En diminuer le poids ou le titre. || AFFAIBLI, IE. participe.

AFFAIBLISSANT, ANTE. adj. Qui affaiblit.

AFFAIBLISSEMENT. s. m. Débilitation, diminution de forces. Il se dit Des forces du corps, de celles de l'esprit, de celles d'un État, d'un parti, etc.

AFFAIRE. s. f. (lat. *facere*, faire.) Ce qui est le sujet de quelque occupation. *Affaire agréable, importante. Je suis accablé d'affaires. Toutes affaires cessantes.* || *J'en fais mon affaire*, Je m'en charge, je réponds du succès. || Fam., *C'est mon affaire*, se dit À une personne qui veut nous détourner de quelque dessein, et signifie, Cela ne regarde que moi seul. Dans un sens analogue, *C'est son affaire, c'est leur affaire.* || AFFAIRE, Procès, tout ce qui se traite en quelque juridiction que ce soit, tant en matière civile qu'en matière criminelle. *Une affaire embrouillée, épineuse, extraordinaire. Les affaires civiles, criminelles.* || Toutes les choses qu'on a à discuter, à démêler avec quelqu'un dans le commerce de la vie. *C'est une affaire d'intérêt, d'honneur. Se charger d'une affaire. Il débrouille bien une affaire.* || *Affaire d'honneur*, Duel, combat singulier. Dans ce sens, on dit de même simplement, *Une affaire.* || *Affaire de cœur*, Commerce de galanterie. || Fam. et ironiq., *Votre affaire est faite*, Elle est manquée, vous ne devez plus rien espérer, vous n'avez plus rien à prétendre. || *Cette maison est mon affaire*, Elle me convient, il faut que je l'achète, que je la loue. *Etc.* || Ironiq., *Son affaire est bonne*, se dit de quelqu'un qui ne peut éviter la punition qu'il mérite. || AFFAIRE, Soin, peine, embarras, difficulté, querelle, danger. *Il a bien des affaires sur les bras, sur le dos. Ses amis l'ont tiré d'affaires. Vider une affaire.* || *C'est une affaire*, se dit D'une chose qu'on regarde comme pénible ou malaisée; et, *Ce n'est pas une affaire*, se dit D'une chose facile. || *Il s'est tiré d'affaire*, signifie quelquefois, il a su, par son intelligence, par sa bonne conduite, se procurer une fortune honnête, une position honorable. || *Ce malade est hors d'affaire*, Il ne court plus aucun danger. || AFFAIRE, Action de guerre. *L'affaire a été vive, a été chaude.* || AFFAIRE, Convention, marché, traité, transaction commerciale, entreprise d'industrie, spéculation financière. *J'ai fait affaire avec lui. Cette affaire peut réussir. Les faiseurs d'affaires. Les gens d'affaires.* || Ironiq., *Il a fait une belle affaire*, se dit D'un homme qui a fait quelque chose mal à propos. || AFFAIRE, au plur., La profession de commerçant. *Il s'est mis dans les affaires. Il a quitté les affaires.* || AFFAIRE, T. général qui s'emploie pour exprimer bien des choses différentes, et que l'on substitue souvent à des termes propres et particuliers. Ainsi, en parlant D'une victoire, on dit, *C'est une grande affaire, une affaire glorieuse;* en parlant D'un mauvais succès, *C'est une affaire fâcheuse;* D'une entreprise quelconque, *C'est une affaire aisée, difficile.* On dit aussi : *Vous me contez là une étrange affaire.* || AFFAIRES, au plur., Toutes les choses qui concernent la fortune et les intérêts du public et des particuliers. *Affaires publiques. Affaires d'État. Les affaires étrangères, ecclésiastiques, temporelles, spirituelles. Ses affaires vont bien, vont mal. Donner ordre, mettre ordre à ses affaires. Ce ne sont pas là mes affaires. Mêlez-vous de vos affaires.* || *Les affaires du temps*, Les événements publics dont les esprits ont été ou sont occupés à telle ou telle époque. Dans un sens analogue : *L'état des affaires. La face des affaires. Etc.* || Familièr., *Je n'entends pas les affaires*, Je ne veux point entrer en discussion, et je prétends que l'affaire se fasse comme je l'ai décidé. || *Cette femme a ses affaires*, Elle a ses règles. || Fam., *Avoir affaire de*, Avoir besoin de. *Il a affaire d'argent. J'ai affaire de vous, ne sortez pas.* Par ironie, *J'ai bien affaire de cet homme-là*, Je ne me soucie guère de lui; dans une acception pareille : *J'ai bien affaire de tout cela. Etc.* || *Avoir affaire à quelqu'un, avec quelqu'un*, Avoir à lui parler, avoir à traiter, à négocier avec lui de quelque chose. On dit aussi, *Être en affaire avec quelqu'un.* || *Avoir affaire à quelqu'un*, Avoir quelque contestation, quelque démêlé avec lui. Prov., *Avoir affaire à la veuve et aux héritiers. Avoir affaire à forte partie.* || *Il faut prendre garde à qui on a affaire*, se dit dans le même sens et par manière d'avertissement. Par manière de menace, *Il verra à qui il a affaire*, Il verra que je saurai bien lui tenir tête. On dit aussi, *Il aura affaire à moi.* || POINT D'AFFAIRE. loc. adv. Nullement, en aucune manière. *Des conseils tant qu'il vous plaira, mais de l'argent point d'affaire.*

AFFAIRÉ, ÉE. adj. Qui a bien des affaires. Fam.

AFFAISSEMENT. s. m. (lat. *fascis*, faix.) État de ce qui est affaissé.

AFFAISSER. v. a. Faire que des choses, qui sont l'une sur l'autre, s'abaissent, se foulent, et tiennent moins d'espace en hauteur. *Les pluies affaissent les terres.* || Faire ployer, faire courber sous le faix. *Une trop grande charge de blé a affaissé le plancher de ce grenier.* || Fig., *La douleur affaisse trop son âme.* || Pronom. dans les deux acceptions. *Un terrain qui s'affaisse.* || Fig. *Un esprit qui s'affaisse.* || Il se dit, fig., D'un vieillard qui se courbe. *Il s'affaisse sous le poids des années.* || AFFAISSÉ, ÉE. participe.

AFFAITER. v. a. (lat. *factitare*, exercer.) t. de fauconnerie. Apprivoiser un oiseau de proie. || AFFAITÉ, ÉE. participe.

AFFALER. v. a. t. de marine. Abaisser, descendre; ou plus exactement, Manier, soulager un cordage pour l'aider à courir dans sa poulie ou dans son conduit, et à descendre plus facilement. || Il se dit Du vent qui pousse un bâtiment vers la côte et le met en danger d'échouer. || Dans ce dernier sens, avec le pron. pers. *Le navire va s'affaler, s'il ne change pas de manœuvre.* || Avec le pron. pers., Se laisser glisser le long d'un cordage, etc., pour descendre plus vite. || AFFALÉ, ÉE. participe. || *Le navire est affalé*, Il est arrêté sur la côte par le défaut de vent ou par les courants.

AFFAMER. v. a. (lat. *fames*, faim.) Ôter, retrancher les vivres, causer la faim. *Affamer une ville, une province.* || Fig. et fam., *Il affame toute une*

table, se dit D'un grand mangeur. || AFFAMÉ, ÉE. participe. Fam. *Il mange comme un affamé.* || Prov. et fig., *Ventre affamé n'a point d'oreilles*, Un homme qui a faim n'écoute guère ce qu'on lui dit, les représentations qu'on lui fait. || AFFAMÉ, adj., fig., Qui a de l'avidité pour quelque chose, qui souhaite quelque chose avec ardeur. *Être affamé de gloire, de nouvelles. Je suis affamé de le voir.*

AFFÉAGEMENT. s. m. Action d'afféager.

AFFÉAGER. v. a. t. d'anciennes coutumes. Aliéner une partie de son fief à tenir en arrière-fief ou en roture. || AFFÉAGÉ, ÉE. participe.

AFFECTATION. s. f. (lat. *affectare*, affecter.) Certaine manière de parler ou d'agir, qui s'éloigne du naturel, et qui a pour but de se faire attribuer des qualités qu'on n'a pas. *Affectation de sensibilité, de modestie, etc. Affectation dans le langage, dans les manières.*

AFFECTER. v. a. Marquer une espèce de prédilection et d'attachement pour de certaines choses, ou pour de certaines personnes. *Chaque acteur affecte particulièrement certains rôles.* || Faire un usage fréquent, et même vicieux, de certaines choses. *Affecter certains mots, certains airs.* || Chercher à montrer des qualités qu'on n'a pas. *Il affecte une grande modestie.* || Prendre quelque chose à tâche, faire quelque chose de dessein formé. *Il affecte de dire des choses flatteuses. Il affecte l'air distrait.* || Rechercher une chose avec ambition, y aspirer, s'y porter avec ardeur. Dans le style soutenu, en parlant Des grandes dignités. *Affecter le pouvoir suprême, les premières places.* || AFFECTER, Destiner et appliquer une chose à un certain usage. En parlant Des fonds de terre, des héritages, des rentes. *Affecter un fonds de terre à l'entretien d'une école.* || AFFECTER, se dit, figur., Pour exprimer la disposition que certaines substances ont à prendre certaines figures. *Le sel marin affecte dans sa cristallisation la figure cubique.* || AFFECTER, t. de médecine, Faire une impression fâcheuse, rendre malade. *Le trop long usage de ce remède affecte la poitrine.* || AFFECTER, fig., Toucher, émouvoir, faire impression, affliger. *Cet événement l'a beaucoup affecté.* || Avec le pron. personn. *C'est un homme qui s'affecte aisément.* || AFFECTÉ, ÉE. participe. || Adj., Qui a de l'affectation, où il y a de l'affectation. *Langage, geste affecté. Humilité, modestie affectée.*

AFFECTIF, IVE. adj. (lat. *affectio*, affection.) Qui inspire, qui est propre à inspirer de l'affection. En parlant Des choses de piété. *Il parle des choses de Dieu d'une manière très-affective.*

AFFECTION. s. f. Sentiment qui fait qu'on aime, qu'on préfère quelque personne, qu'on se plaît à quelque chose, qu'on s'y porte avec ardeur. *Affection paternelle, maternelle. Mettre son affection à une personne, à une chose.* || Il se dit, dans une acception générale, pour désigner Divers mouvements de l'âme. *Affections humaines, naturelles, douces, déréglées.* || AFFECTION, t. de médec., synonyme de Maladie. *Affection nerveuse, aiguë, chronique.*

AFFECTIONNER. v. a. Aimer, avoir de l'affection pour quelqu'un ou pour quelque chose. *C'est une personne, c'est un genre d'étude qu'il affectionne beaucoup.* || *Affectionner quelque chose*, S'y intéresser avec affection, avec chaleur. *C'est l'affaire du monde que j'affectionne le plus.* || AFFECTIONNER, pronom., *S'affectionner à une chose*, S'y attacher, s'y appliquer avec affection. || AFFECTIONNÉ, ÉE. participe. || C'est aussi un t. de civilité employé dans la souscription des lettres que l'on termine par certaines formules d'usage, lesquelles varient suivant les relations de la personne qui écrit la lettre avec celle à qui elle l'adresse. *Votre très-humble et très-affectionné serviteur. Votre affectionné.*

AFFECTUEUSEMENT. adv. D'une manière affectueuse.

AFFECTUEUX, EUSE. adj. Qui montre ou qui marque beaucoup d'affection. *Sentiments, discours affectueux. Manières affectueuses.*

AFFÉRENT, ENTE. adj. (lat. *afferre*, apporter.) t. de jurispr. On ne l'emploie guère qu'au fém. *Portion, part afférente*, La part qui revient à chacun des intéressés dans un objet indivis ou dans un partage.

AFFERMER. v. a. (lat. *affirmare*, assurer.) Donner à ferme. *Ce propriétaire vient d'affermer sa terre.* || Prendre à ferme. *Tous ceux qui ont affermé cette terre y ont bien fait leurs affaires.* || AFFERMÉ, ÉE. participe.

AFFERMIR. v. a. Rendre ferme et stable. *Affermir une muraille, un plancher.* || Rendre ferme et consistant ce qui était mou. *La gelée affermit les chemins. Le vin affermit le poisson.* On dit plus souvent, *Raffermir.* || Fig., Rendre plus assuré, plus difficile à ébranler. *Affermir le courage. Affermir quelqu'un dans une résolution. Affermir l'autorité, le repos de l'État, le crédit public.* || Il s'emploie avec le pron. pers., au propre et au fig. *Les chemins s'affermiront bientôt. S'affermir dans une résolution.* || AFFERMI, IE. participe.

AFFERMISSEMENT. s. m. Action par laquelle une chose est affermie; État d'une chose affermie. N'est guère usité au propre. || Fig., Action d'améliorer un état qui commence à être satisfaisant, qui est déjà satisfaisant. *La belle saison contribuera à l'affermissement de sa santé. L'affermissement de l'État, du crédit public.*

AFFÉTÉ, ÉE. adj. (lat. *affectare*, affecter.) Qui est plein d'affectation, dans son air, dans ses manières, dans son langage. *Ce jeune homme est affété dans ses manières, dans ses discours.* || Il se dit Des choses qui marquent de l'affectation. *Discours affété. Manières, paroles affétées.*

AFFÉTERIE. s. f. Manière affétée de parler ou d'agir. *Il y a trop d'afféterie dans tout ce qu'elle fait. L'afféterie du style.*

AFFETTUOSO. t. de musique, emprunté de l'italien, dont on se sert pour avertir qu'un morceau doit être rendu avec une expression tendre.

AFFICHE. s. f. (lat. *affigere*, attacher.) Placard, feuille écrite ou imprimée que l'on applique contre les murs dans les rues, dans les carrefours, pour avertir le public de quelque chose. *Une muraille couverte, tapissée d'affiches.* || *Petites affiches*, Feuille périodique dans laquelle on annonce les terres, les meubles à vendre, les appartements à louer, etc.

AFFICHER. v. a. Attacher, appliquer aux murs un placard pour avertir le public de quelque chose. *Afficher une loi, une vente publique.* || *Non-seulement je le dirai, mais je l'afficherai partout*, se dit, par exag., en parlant D'une chose qu'on voudrait faire savoir à tout le monde. || Fig., *Afficher le bel esprit*, Se donner pour bel esprit, vouloir passer pour bel esprit. *Afficher l'irréligion*, Affecter de se montrer irréligieux. *Etc.* || *Afficher sa honte*, Publier soi-même une action déshonorante qu'on a faite, ou avouer tout haut des sentiments abjects et méprisables. || *Afficher une femme*, Rendre public le commerce de galanterie qu'on a ou qu'on veut passer pour avoir avec elle. || AFFICHER, avec le pron. pers. *S'afficher pour bel*

esprit, etc. Il ne se prend guère qu'en mauvaise part. Absol. *Cette femme s'affiche,* Elle met le public dans la confidence de ses désordres. || Affiché, ée. partic.

AFFICHEUR. s. m. Celui qui affiche des placards dans les rues.

AFFIDÉ, ÉE. adj. (lat. *fidus*, fidèle.) À qui on se fie. *Envoyer un homme affidé.* || Subst. *Il lui fit dire par un de ses affidés.*

AFFILER. v. a. (lat. *ad*, pour, *filum*, fil.) Aiguiser le tranchant émoussé ou ébréché d'un instrument, lui donner le fil. *Affiler le tranchant d'un rasoir.* || Fig. et fam., *Avoir la langue bien affilée*, se dit De quelqu'un qui parle facilement et beaucoup. || Affilé, ée. participe.

AFFILIATION. s. f. (lat. *adfiliatus*, affilié.) Association à une compagnie, à une corporation, etc.

AFFILIER. v. a. Adopter, associer à soi. Ne se dit que Des corporations, des communautés, de certaines sociétés. || Avec le pron. pers. *S'affilier à une congrégation, à une société.* || Affilié, ée. participe. || Subst. *Cette corporation a des affiliés.*

AFFINAGE. s. m. (allem. *fein*, fin.) t. d'arts. Action par laquelle on débarrasse certaines choses, notamment les métaux et le sucre, de matières qui s'y trouvent mêlées. *L'affinage de l'or, du sucre.*

AFFINER. v. a. t. d'arts. Purifier par un moyen quelconque. *Affiner l'or, l'argent.* || *Affiner du sucre*, Le rendre plus pur, plus fin. || *Affiner le lin, le chanvre*, Le rendre plus fin, plus délié. || Affiner, avec le pron. pers. *L'or s'affine en passant à la coupelle. Ce fromage s'affinera avec le temps.* || Fig., Devenir plus fin, plus délié. *L'esprit s'affine par la conversation.* || Affiner, User de ruse envers quelqu'un, le tromper par quelque artifice. A vieilli. || Affiné, ée. participe.

AFFINERIE. s. f. Lieu où l'on affine.

AFFINEUR. s. m. Celui qui affine l'or et l'argent.

AFFINITÉ. s. f. (lat. *affinitas*, affinité.) Alliance, degré de proximité que le mariage fait acquérir à un homme avec les parents de sa femme, et à une femme avec ceux de son mari. || *Affinité spirituelle*, Celle qui se contracte, dans la cérémonie du baptême, entre les parrains et les marraines, et les personnes dont ils ont tenu les enfants; entre les parrains et les marraines, et leurs filleuls ou filleules. || Affinité, Conformité, convenance, rapport qui est entre diverses choses. *Ces deux mots ont beaucoup d'affinité. Affinité entre les caractères.* || Affinité, Liaison que des personnes ont ensemble, à raison de quelques rapports entre leurs caractères, leurs goûts, leurs opinions. *Il y avait une grande affinité entre eux.* || Affinité, t. de chimie, Tendance que les parties constituantes d'une substance, ou de substances de nature différente, ont à s'unir ensemble.

AFFINOIR. s. m. Instrument au travers duquel on fait passer le lin ou le chanvre pour l'affiner.

AFFIQUET. s. m. (lat. *affigere*, ficher.) Parure, ajustement. Ne se dit guère qu'au plur., et par raillerie, Des petits ajustements d'une femme. Fam. || Affiquet, Petit bâton creux qui sert aux femmes qui tricotent pour soutenir l'aiguille sur laquelle elles prennent la maille faite, lorsqu'elles veulent en faire une nouvelle.

AFFIRMATIF, IVE. adj. (lat. *affirmare*, affirmer.) Qui affirme, qui soutient une chose pour vraie. *Discours, geste, air affirmatif. Il a le ton affirmatif*, Il a habituellement un ton trop affirmatif. || En logique, *Proposition affirmative*, Toute proposition par laquelle on affirme une chose. || Affirmative, subst. absol., Toute proposition par laquelle on affirme. *Il y eut tant de voix pour l'affirmative.*

AFFIRMATION. s. f. Action d'affirmer, proposition par laquelle on affirme qu'une chose est vraie. *J'avais besoin de votre affirmation pour croire ce fait.* || Affirmation, t. de logique, L'expression par laquelle une proposition est affirmative. *L'affirmation est opposée à la négation.* || Affirmation, t. de procédure, Assurance avec serment et dans les formes juridiques. *Prendre un acte d'affirmation.*

AFFIRMATIVEMENT. adv. D'une manière affirmative.

AFFIRMER. v. a. Assurer, soutenir qu'une chose est vraie. *Je l'ai vu, je vous l'affirme.* || Il se dit, en logique, D'une proposition, Exprimer qu'une chose est. *Toute proposition affirme ou nie.* || Affirmer, t. de palais, Jurer, assurer par serment. || Affirmé, ée. participe.

* Affixe. adj. (lat. *affixus*, attaché.) Attaché à la fin. Se dit, en t. de gramm., De particules qui se mettent à la fin des mots.

AFFLEURER. v. a. (lat. *ad florem*, à fleur.) Réduire deux corps contigus, soit verticaux, soit horizontaux, à une même surface, sans saillie de l'un sur l'autre. *Affleurer les battants d'une armoire.* || Il se dit neut. De ce qui est affleuré. *Ces pièces de bois affleurent bien.* || Affleuré, ée. participe.

AFFLICTIF, IVE. adj. (lat. *affligere*, affliger.) N'est guère usité qu'au fém., en style de jurisprudence criminelle. *Peines afflictives*, Peines corporelles et physiques qui frappent directement la personne du condamné; *Peines infamantes*, Celles qui ont un effet moral, qui déshonorent et flétrissent le condamné dans l'opinion publique.

AFFLICTION. s. f. Chagrin, état de tristesse et d'abattement d'esprit où nous jette un événement malheureux. *Grande, extrême affliction.* || Il se dit Des accidents, des malheurs mêmes qui sont une cause d'affliction. *Les afflictions qu'il plaît à Dieu de nous envoyer.*

AFFLIGEANT, ANTE. adj. Qui afflige.

AFFLIGER. v. a. Causer de l'affliction. || Mortifier son corps, le faire souffrir. || Il se dit Des calamités qui désolent, qui dévastent, qui ruinent un pays. *La famine, la peste affligeait le royaume.* On dit dans ce sens: *Dieu a voulu affliger son peuple.* || Affliger, avec le pron. pers., Sentir du déplaisir, de la peine, se faire du chagrin de quelque chose. *Vous vous affligez sans sujet.* || Affligé, ée. participe. || Il se dit en plaisantant et par antiphrase. *Il est affligé de cent mille livres de rente. Elle est affligée de seize ans.* || Il se dit D'une partie du corps affectée de quelque mal. *Appliquer un remède sur la partie affligée.* N'est point usité en médecine. || Subst., en parlant Des personnes. *Consoler les affligés.*

AFFLUENCE. s. f. (lat. *affluere*, affluer.) Concours et chute d'eaux, d'humeurs, etc. || Fig., Grande abondance de choses, grand concours de monde. *Affluence de toutes sortes de biens. Grande affluence de peuple*, ou simplement, *Grande affluence.*

AFFLUENT, ENTE. adj. Il se dit Des rivières qui se jettent dans une autre. *Le Rhin et les rivières affluentes.* || Subst. masc., *La Seine et ses affluents.* || Affluent, se dit, en médecine, Des humeurs qui affluent, qui se portent en abondance vers quelque partie. *Sang affluent. La sérosité, la salive affluente.* || Il se dit, en physique, d'Un fluide qui se porte dans un sens déterminé. *La matière affluente.*

AFFLUER. v. n. Couler vers. Il se dit proprement

Des eaux qui se rendent dans un même canal, et dont la chute a lieu dans un même endroit. || Des humeurs, dans un sens analogue. *Il faut empêcher le sang d'affluer vers telle partie.* || Fig., Abonder, arriver en abondance. *Toutes sortes de biens affluent dans cette maison.* || Fig., Survenir en grand nombre. *Les étrangers affluent à Paris.*

AFFLUX. s. m. (On prononce *Afflu.*) t. de médec. Action d'affluer, concours des liquides vers une partie. *L'afflux du sang vers la tête.*

AFFOLER. v. a. Rendre excessivement passionné. N'est usité que fam. et au participe. *Il est affolé de sa femme.* || Avec le pron. pers. *S'affoler de quelqu'un, de quelque chose.* || AFFOLÉ, ÉE. participe. || T. de marine, *Aiguille affolée*, se dit de L'aiguille d'une boussole lorsqu'elle est dérangée de sa direction naturelle vers le nord, soit par le voisinage du fer, soit par un orage violent, etc.

AFFORAGE. s. m. (lat. *ad forum,* au marché.) t. de féodalité. Droit qui se payait à un seigneur pour la vente du vin.

AFFOUAGE. s. m. (lat. *ad,* pour, *focus,* foyer.) t. d'eaux et forêts. Droit de prendre du bois dans une forêt pour se chauffer.

AFFOURCHE. s. f. (lat. —*furca*, fourche.) t. de marine. *Ancre, câble d'affourche*, Ancre, câble qui servent à affourcher un bâtiment.

AFFOURCHER. v. a. t. de marine. Disposer deux ancres en les jetant à la mer, de manière que leurs câbles forment une espèce de fourche. *Affourcher un bâtiment.* || V. pronom. et v. neut. *Un vaisseau qui s'affourche ou qui affourche.* || AFFOURCHÉ, ÉE. participe. || AFFOURCHÉ, se dit, fam., D'un homme qui est à califourchon sur quelque chose, sur quelque bête de monture. *Un paysan affourché sur son âne.*

AFFRANCHIR. v. a. (allem. *frank,* libre.) Rendre libre, déclarer libre. *Affranchir un esclave.* || Décharger, exempter. *Affranchir d'impôts.* || *Affranchir une lettre, un paquet,* En payer le port au bureau d'où on les fait partir. || AFFRANCHIR, fig., Tirer d'une sujétion, d'une dépendance. *Affranchir un peuple de la servitude.* || Délivrer de quelque mal. *La mort nous affranchira des misères de ce monde. Votre présence m'affranchit de toute crainte.* || Avec le pron. pers. *Il s'est affranchi de toute crainte, de tous les préjugés.* || T. de féodalité, *Affranchir un héritage,* Libérer un héritage de quelque servitude, de quelque charge. || AFFRANCHI, IE. participe. || Subst., Un esclave à qui on a donné la liberté.

AFFRANCHISSEMENT. s. m. L'action par laquelle on affranchit un esclave; L'état de la personne affranchie. || Exemption, décharge soit d'un impôt, soit de quelque droit onéreux. *L'affranchissement d'une terre, d'une ville.* || Délivrance de la tyrannie, cessation d'un pouvoir oppressif. *L'affranchissement d'un peuple.* || Il signifie encore L'action d'affranchir une lettre, un paquet. *Affranchissement libre, forcé.*

AFFRE. s. f. (L'A est long.) (lat. *ater,* affreux.) Grande peur, extrême frayeur. N'est d'usage qu'au pluriel. *Les affres de la mort.*

AFFRÉTEMENT. s. m. (lat. *ad,* pour, *fretum,* la mer.) t. de marine. Action d'affréter, convention pour le louage d'un bâtiment.

AFFRÉTER. v. a. t. de marine. Prendre un bâtiment à louage, en totalité ou en partie. Dans la Méditerranée, on dit, *Noliser.* || AFFRÉTÉ, ÉE. participe.

AFFRÉTEUR. s. m. t. de marine. Celui qui prend un bâtiment à louage.

AFFREUSEMENT. adv. (lat. *ater,* affreux.) Effroyablement, d'une manière affreuse.

AFFREUX, EUSE. adj. Qui cause ou qui est propre à causer de la frayeur, de l'effroi. *Un spectacle affreux. Une image affreuse. Jeter des cris affreux.* || Il se dit souvent au sens moral. *Leur sort est affreux. C'est une affreuse calomnie.* || *C'est un homme affreux,* se dit D'un homme extrêmement laid. Fig., D'un homme fort dépravé, capable des actions les plus noires, les plus viles.

AFFRIANDER. v. a. Rendre friand. || Attirer par quelque chose d'agréable au goût. *On affriande les poissons, les oiseaux avec de l'appât.* || Fig. et fam., Attirer par quelque chose d'utile, ou plutôt d'agréable. *Le gain l'avait affriandé.* || AFFRIANDÉ, ÉE. participe.

*AFFRICHER. v. n. t. d'agricult. Ne point donner à une terre les labours convenables.

AFFRIOLER. v. a. Attirer par quelque chose d'agréable au goût. || Fig., Attirer par quelque chose d'utile ou d'agréable. *Les présents l'ont affriolé.* Fam. dans les deux sens. || AFFRIOLÉ, ÉE. participe.

AFFRONT. s. m. (lat. *ad frontem*, au front.) Injure, outrage, soit de parole, soit de fait. *Endurer, venger un affront.* || *Essuyer un affront,* Recevoir un affront. *Boire, avaler, dévorer un affront,* Souffrir patiemment un affront. *Ne pouvoir digérer un affront,* Avoir toujours sur le cœur un affront qu'on a reçu. || AFFRONT, Déshonneur, honte. *Il fait affront à ses parents.* || *Sa mémoire lui a fait un affront,* se dit D'un orateur, d'un acteur à qui la mémoire a manqué au milieu de son discours, de son rôle.

AFFRONTER. v. a. Attaquer avec hardiesse, avec intrépidité. *Affronter les ennemis jusque dans leur camp.* || Fig., *Affronter la mort, les hasards, les périls, les dangers, etc.*, S'exposer hardiment à la mort, aux périls, aux dangers, etc. || AFFRONTER, Tromper. *C'est un coquin qui affronte tout le monde.* Ce sens vieillit. || AFFRONTÉ, ÉE. participe. || AFFRONTÉ, en t. de blason, se dit De deux animaux qui se regardent. *Deux lions affrontés.*

AFFRONTERIE. s. f. Action d'affronter. Peu usité.

AFFRONTEUR, EUSE. s. Qui affronte, qui trompe. *C'est un affronteur, une affronteuse.*

AFFUBLEMENT. s. m. (lat. *affibulare,* agrafer.) Voile, habillement, ce qui couvre la tête, le visage, le corps. Peu usité.

AFFUBLER. v. a. Couvrir, envelopper la tête, le visage, le corps de quelque habillement, de quelque voile. Fam. || Avec le pron. pers. *S'affubler d'un manteau.* || AFFUBLÉ, ÉE. participe. || *Comme le voilà affublé; il est plaisamment affublé,* Il est vêtu d'une manière bizarre, ridicule. || Fig. et fam., *Être affublé de ridicules,* Être couvert de ridicules.

AFFÛT. s. m. (lat. *ad,* vers, *fustis,* morceau de bois.) Machine de bois ou de métal servant a supporter ou à transporter une pièce d'artillerie. *Affûts non mobiles, roulants, de campagne, de place.* || AFFÛT, en t. de chasse, L'endroit où l'on se poste pour attendre le gibier à la sortie du bois ou à la rentrée. *Tirer un lièvre à l'affût.* || Prov. et fig., *Être à l'affût de quelque chose,* ou absol., *Être à l'affût,* Épier l'occasion de faire quelque chose, être au guet.

AFFÛTAGE. s. m. Action d'affûter un canon. *On donna tant pour l'affûtage.* N'est plus usité. || AFFÛTAGE, en t. d'arts et métiers, Action d'aiguiser, d'affûter des outils. || Assortiment de tous les outils nécessaires à un ouvrier. || Façon que le chapelier donne à un vieux chapeau.

AFFÛTER. v. a. Disposer le canon pour tirer.

Vieux; on dit maintenant, *Mettre une pièce en batterie.* || AFFÛTER, en t. d'arts et métiers, Aiguiser un outil pour le rendre plus perçant ou plus coupant. || *Affûter un crayon,* En refaire la pointe. || AFFÛTÉ, ÉE. participe.

AFFÛTIAU. s. m. Bagatelle, brimborion, affiquet. Pop.

AFIN. (lat. *ad finem*, à fin.) Conjonction qui sert à marquer La fin pour laquelle on fait quelque chose. Elle reçoit pour complément la préposition *de* avec un infinitif, ou *que* avec le subjonctif. *Afin d'obtenir cette grâce. Afin que vous le sachiez.*

AGA. s. m. Mot souvent employé dans l'histoire des Turcs. Commandant, gardien. *Aga des janissaires.*

AGAÇANT, ANTE. adj. (*onomatopée.*) Qui agace, qui excite. *Regards, propos agaçants. Manières agaçantes.*

AGACE. s. f. Oiseau qu'on nomme plus communément *Pie.* Quelques-uns écrivent, *Agasse.*

AGACEMENT. s. m. *Agacement des dents,* Sensation désagréable due, en général, à l'impression des acides sur les dents. *Agacement des nerfs,* Légère irritation dans tout l'intérieur du corps.

AGACER. v. a. Causer aux dents une sorte de sensation désagréable, incommode, telle qu'est la sensation produite par les fruits verts et acides, quand on les mange. En ce sens, il ne se dit qu'avec le mot *Dents. Le verjus agace les dents.* || Fig., Picoter, provoquer par des paroles, par des gestes. *Agacer un enfant, un chien.* || *Agacer les nerfs,* se dit De ce qui cause une irritation légère dans tout l'intérieur du corps. *Ce vent, ce bruit agace les nerfs.* || AGACER, fig., Animer, exciter à prendre part à la conversation, à y mettre une certaine vivacité. *On l'a agacé, il est devenu fort aimable.* || Il se dit fig. D'une femme qui cherche à plaire par des regards, par des manières attrayantes. *C'est une coquette qui agace tout le monde.* || AGACÉ, ÉE. participe.

AGACERIE. s. f. Terme par lequel on exprime Les petites choses que dit ou que fait une femme, et les petites manières dont elle se sert pour s'attirer l'attention de quelqu'un qui ne lui déplaît pas. Fam.

AGAME. adj. des 2 genres. (grec *agamos*, célibataire.) t. de botan. Il se dit Des plantes auxquelles on ne connaît point d'organes sexuels, telles que les champignons et les algues.

AGAMI. s. m. t. d'hist. nat. Oiseau de l'Amérique méridionale, qui appartient à la classe des Gallinacées, et qui est très-facile à apprivoiser.

AGAPE. s. f. (grec *agapai*, agapes.) Nom des repas que les premiers chrétiens faisaient en commun dans les églises.

AGAPÈTES. s. f. pl. (grec *agapètos*, aimé.) Nom qu'on donnait, dans la primitive Église, à des filles qui vivaient en communauté sans faire de vœux.

AGARIC. s. m. (grec *agaricon*, agaric.) t. de botan. Champignons dont le caractère principal est d'avoir le dessous du chapeau garni de lames. On nomme abusivement *Agaric de chêne,* Une espèce de bolet très-coriace, qui croît sur les vieilles souches, et dont on fait l'amadou.

AGASSE. s. f. *Voyez* AGACE.

AGATE. s. f. (grec *achatès*, agate.) Pierre fort dure qui prend parfaitement le poli, donne des étincelles lorsqu'on la frappe avec de l'acier, et varie pour les couleurs, les veines et les accidents qui s'y trouvent. *Agate d'Orient. Agate-onyx. Agate commune. Agate de Bohême.* || *Agates arborisées* ou *herborisées*, Celles dans lesquelles on remarque des accidents semblables à des arbrisseaux, des buissons, ou des rameaux. || AGATE, Toute sorte d'ouvrages d'agate représentant quelque chose que ce soit. *Les agates du roi. Un beau cabinet d'agates.* || *Une agate d'Alexandre, une agate d'Auguste, etc.,* Une représentation de la tête d'Alexandre, de la tête d'Auguste en agate. || AGATE, Instrument dans lequel est enchâssée une agate, et qui sert à brunir l'or.

AGAVÉ. s. m. (grec *agauos*, admirable.) t. de botan. Bel arbre de la famille des Ananas, qui est originaire d'Amérique, et que l'on cultive depuis longtemps en Europe : ses feuilles contiennent un fil dont on fait des cordes et de la grosse toile.

ÂGE. s. m. La durée ordinaire de la vie. || *Âge d'homme,* L'âge viril; La durée commune de la vie de l'homme. *Il n'a pas vécu âge d'homme.* || ÂGE, se dit de Tous les différents degrés de la vie de l'homme. *Bas âge. Âge tendre. Jeune âge. Âge de raison, de discrétion, nubile, mûr, viril, avancé, caduc, décrépit.* || *Chemises, souliers du premier âge,* Chemises, souliers qu'on donne aux petits enfants. || *Le bel âge, l'âge des plaisirs,* La jeunesse. || *C'est un bel âge,* se dit quelquefois D'un âge très-avancé; et, *C'est le bel âge pour faire telle chose,* se dit De l'âge qui est propre, qui convient à cette chose. || *Âge critique,* Âge où les femmes cessent communément d'avoir leurs règles. || *Être d'âge à,* Avoir un âge qui permet de. || ÂGE, Le temps qu'il y a qu'on est en vie. *Il est de mon âge. A l'âge de trente ans.* || *Il ne paraît pas son âge,* Il ne paraît pas avoir l'âge qu'il a en effet; et, *Sa figure n'a point d'âge,* Elle n'indique point l'âge qu'il a. || ÂGE, L'âge requis par les lois, pour certains actes, pour certaines fonctions de la société civile. Ainsi on dit D'une fille qui n'est pas nubile, *Elle ne peut pas se marier, parce qu'elle n'est pas en âge;* et D'un jeune homme qui ne peut disposer de son bien, parce qu'il n'est pas majeur, *Il n'est pas en âge.* || *Président d'âge,* Celui qui, au moment où une assemblée se forme, la préside parce qu'il est le plus âgé. || ÂGE, Avancement dans la vie, progrès de la vie. *La raison vient avec l'âge.* || Vieillesse, âge fort avancé. *Être sur l'âge. Le poids de l'âge.* || *Être d'un certain âge,* N'être plus jeune; et, *Être entre deux âges,* N'être ni jeune ni vieux. || ÂGE, dans la signification Du temps et du cours de la vie, se dit Des animaux. *Quel âge a ce chien, ce cheval?* || *Ce cheval est hors d'âge,* Il n'a plus les marques par lesquelles on connaît l'âge des chevaux. || ÂGE, se dit Des années d'un arbre, d'une plante, de l'espace de temps qui s'est écoulé depuis qu'un bois a été coupé. *Quel est l'âge de ce bois, de ce taillis?* || En astron., *L'âge de la lune,* Le temps qui s'est écoulé depuis que la lune est renouvelée. || ÂGE, se dit Du temps auquel les choses dont on parle, sont ou ont été. En ce sens, il ne s'emploie qu'avec un adjectif possessif. *Les merveilles de notre âge.* || ÂGE, en t. de chronologie, Un certain nombre de siècles. *La durée du monde est divisée en plusieurs âges.* || *L'âge du monde,* La durée du monde, le temps qui s'est écoulé depuis que le monde est créé. || Suivant les poetes, *Les quatre âges du monde,* Quatre différents espaces de temps, dont le premier est appelé *L'âge d'or,* le second *L'âge d'argent,* le troisième *L'âge d'airain,* et le quatrième *L'âge de fer;* pour exprimer L'état de bonheur ou de misère, d'innocence ou de dépravation dans lequel on suppose que les hommes ont vécu pendant ces différents âges. || Fig., *L'âge d'or,* Un temps heureux ; et, *L'âge de fer,* Un temps dur, un temps de guerre, de calamités, de crimes. || *Moyen âge,* Le temps qui s'est

écoulé depuis la chute de l'empire romain, en 475, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453. || D'Âge en âge. loc. adv. Successivement, de siècle en siècle, de génération en génération.

ÂGÉ, ÉE. adj. Qui a un certain âge, un certain nombre d'années. *Un homme âgé de trente ans.* || Âgé, absol., Qui a beaucoup d'âge. *C'est une femme déjà âgée.*

AGENCE. s. f. (lat. *agens*, agent.) Emploi, charge d'agent; Administration dirigée par un ou plusieurs agents. *Bureau de l'agence du trésor public. Agence générale.*

AGENCEMENT. s. m. Action d'agencer; État de ce qui est agencé. Fam. || En peinture, L'arrangement et la combinaison des groupes dans une composition, des figures d'un même groupe, ou des parties d'une même figure; l'ajustement des draperies, la disposition des accessoires, et en général de tous les objets qui entrent dans la composition. || Il se dit, dans un sens analogue, De certains ornements d'architecture. *Voyez* Agencer.

AGENCER. v. a. Ajuster, accommoder, joindre, disposer convenablement plusieurs choses ou les parties d'une même chose. Fam. || Parer, orner. Ce sens vieillit. || En t. de peinture, Arranger et combiner les groupes d'une composition, les figures d'un même groupe, ou les parties d'une même figure; ajuster les draperies, disposer les accessoires, et en général tous les objets qui entrent dans la composition. || Il se dit, dans un sens analogue, Des ornements d'architecture empruntés aux plantes et à d'autres objets, surtout lorsque leur disposition offre quelque chose d'inusité. || Agencé, ée. participe. || Fam., en parlant Des personnes, Ajusté, paré. *Vous êtes bien mal agencé.*

AGENDA. s. m. (Mot latin.) (GEN se prononce comme la première syllabe de *Geindre*.) Petit livret destiné pour y écrire les choses qu'on se propose de faire.

AGENOUILLER (S'). v. pron. (lat. *genu*, genou.) Se mettre à genoux. *S'agenouiller à l'église.* Avec ellipse du pron., *On fit agenouiller tout le monde.* || Agenouillé, ée. participe.

AGENOUILLOIR. s. m. Petit escabeau sur lequel on s'agenouille.

AGENT. s. m. (lat. *agens*, agent.) t. de philosophie. Tout ce qui agit, tout ce qui opère. *Agent naturel, surnaturel, chimique.* || Par opposition à Patient. *L'agent et le patient*, La cause qui opère, et le sujet sur lequel elle opère. || Agent, Celui qui fait les affaires d'autrui, qui est chargé d'une fonction, d'une mission, soit par un gouvernement ou par une administration, soit par un ou plusieurs particuliers. *Agents diplomatiques, commerciaux, forestiers. Agents de police. Agent d'intrigues.* Lorsque ce mot est pris en mauvaise part, on lui donne quelquefois un fém. *Elle est leur agente.* || *Agent de change*, Celui qui est dûment autorisé à s'entremettre entre les négociants et banquiers, pour faciliter le commerce de l'argent et des lettres de change, et par l'intermédiaire duquel doit s'opérer la négociation des effets publics. || *Agent d'affaires*, Celui qui se charge, moyennant une rétribution, de diriger et de suivre les affaires d'intérêt des particuliers qui veulent les lui confier. || *Les agents d'une faillite*, Les gérants provisoires d'une faillite, qui l'administrent pendant quinze jours, et quelquefois jusqu'à la nomination des syndics provisoires.

AGGLOMÉRATION. s. f. (lat. *agglomerare*, agglomérer.) Action d'agglomérer; État de ce qui est aggloméré. *L'agglomération des neiges, des sables.*

AGGLOMÉRER. v. a. Assembler, réunir, entasser. *La richesse du sol aggloméra les hommes dans cette contrée.* || Avec le pron. pers. *Les sables se sont agglomérés.* || Aggloméré, ée. participe.

AGGLUTINANT, ANTE. adj. (lat. *agglutinare*, agglutiner.) t. de médec. Il se dit Des remèdes que l'on a crus propres à recoller les parties divisées, à les agglutiner. || Subst. *La guimauve est un agglutinant.*

AGGLUTINATIF, IVE. adj. t. de médec. Il se dit Des emplâtres qui s'attachent fortement à la peau.

AGGLUTINATION. s. f. t. de médec. Action d'agglutiner, de s'agglutiner.

AGGLUTINER. v. a. t. de médec. Recoller, rejoindre les parties du corps divisées par quelque accident. Avec le pron. pers. *S'agglutiner.* || Agglutiné, ée. participe.

AGGRAVANT, ANTE. adj. (lat. *aggravare*, aggraver.) Qui rend plus grave, plus grief. En t. de droit criminel, *Circonstance aggravante.*

AGGRAVATION. s. f. t. de droit criminel. *Aggravation de peine*, Augmentation de peine, ce qu'on ajoute à un châtiment pour le rendre plus rigoureux.

AGGRAVE. s. f. La seconde fulmination solennelle d'un monitoire à chandelles éteintes, après trois publications du même monitoire, pour avoir révélation de quelque cas, avec menace de fulminer les dernières censures de l'Église sur ceux qui, sachant quelque chose, ne voudraient rien révéler.

AGGRAVER. v. a. Rendre plus grave, plus grief. *Les circonstances aggravent le crime.* || Avec le pron. pers., Devenir plus grave. *Le mal s'aggrave.* || Aggravé, ée. participe.

AGGRÉGAT, AGGRÉGATION, AGGRÉGER. *Voyez* Agrégat, Agrégation, Agréger.

AGILE. adj. des 2 genres. (lat. *agilis*, agile.) Léger et dispos, qui a une grande facilité à agir, à se mouvoir.

AGILEMENT. adv. Avec agilité.

AGILITÉ. s. f. Légèreté, grande facilité à se mouvoir. *Sauter avec agilité.*

AGIO. s. m. t. de change et de banque. Bénéfice qui résulte de l'échange d'une monnaie contre une autre, ou de l'échange de l'argent contre les effets de commerce.

AGIOTAGE. s. m. Trafic qu'on fait des effets publics, en les achetant ou les vendant suivant l'opinion qu'on a qu'ils baisseront ou hausseront de valeur. Il se prend en mauvaise part. || Manœuvres clandestines employées soit pour faire hausser ou baisser les fonds publics, soit pour faire varier le prix de telle denrée, de telle marchandise sur laquelle on spécule.

AGIOTER. v. n. Faire l'agiotage.

AGIOTEUR. s. m. Celui qui fait l'agiotage.

AGIR. v. n. (lat. *agere*, agir.) Faire quelque chose, prendre du mouvement. *Il n'est jamais sans agir.* || Par opposition Aux paroles, aux discours, etc., Procéder à l'exécution de quelque chose. *Il sait mieux agir que parler.* || Agir, Opérer, produire quelque effet, faire quelque impression. *Faire agir une machine, un ressort. L'éloquence agit sur les esprits.* || Agir, Négocier, s'employer en quelque affaire. *Je vous prie d'agir pour moi. Agir d'autorité, d'office.* || Poursuivre en justice. *Agir criminellement, civilement.* || Se conduire, se comporter. *Agir en homme d'honneur, en homme d'esprit. Agir contre ses intérêts, contre son opinion, etc.* || Agir, avec le pron. *Se*, impersonn., sert à marquer de quoi il est question. *De quoi s'agit-il? Il s'agit du salut de l'État.*

AGISSANT, ANTE. adj. Qui agit, qui se donne beaucoup de mouvement. *Un homme extrêmement agissant. Une femme fort agissante.* On dit dans un sens analogue, *Une vie agissante.* || Qui agit, qui opère avec force, avec efficacité. *Pour rendre ce remède plus agissant...* || *Médecine agissante*, Système de médecine qui emploie des remèdes énergiques et plus ou moins nombreux; par opposition à *Médecine expectante*, Celle qui laisse faire beaucoup à la nature, et qui emploie des moyens peu actifs.

AGITATEUR. s. m. (lat. *agitare*, agiter.) Celui qui excite du trouble, de la fermentation dans le public ou dans une assemblée.

AGITATION. s. f. Ébranlement prolongé, mouvement en sens opposés. *L'agitation du navire était violente. L'agitation des nerfs.* || En médecine, Mouvement continuel et fatigant du corps, occasionné par un grand malaise, par une grande inquiétude d'esprit. *L'agitation prolongée de ce malade est un symptôme fâcheux.* || Fig., Trouble, inquiétude pénible que les passions causent dans l'âme. *Être dans une grande agitation d'esprit. Calmer l'agitation des esprits.* || Trouble qui règne dans une assemblée, parmi le peuple, etc., et qui se manifeste par des mouvements inquiets.

AGITER. v. a. Ébranler, secouer, remuer en divers sens. *Les vents agitent la mer. Les vagues agitent le vaisseau. Agiter ses bras, ses jambes.* || Avec le pron. pers., *Ce malade s'agite continuellement*, Il est dans un mouvement continuel, il se tourmente sans cesse; *La mer s'agite, les flots s'agitent*, La mer se met en mouvement, les vagues deviennent plus grosses et plus violentes. || AGITER, se dit fig. Des différentes passions qui causent dans l'âme un trouble, une inquiétude pénible. *Le désir et la crainte sont les passions qui nous agitent le plus.* || *Agiter le peuple*, Chercher à exciter ses passions, le porter à quelque mouvement de violence. || AGITER, fig., en parlant Des différentes questions qu'on propose à examiner, Discuter de part et d'autre. *Agiter une question.* || Fig., avec le pron. pers., Être discuté de part et d'autre. *Il s'agita une question importante.* || AGITÉ, ÉE. participe. || *La nuit, sa nuit a été fort agitée*, se dit D'un malade qui a passé la nuit dans une grande agitation.

AGLOMÉRATION, AGLOMÉRER. *Voyez* AGGLOMÉRATION, AGGLOMÉRER.

AGLUTINANT, AGLUTINATIF, AGLUTINATION, AGLUTINER. *Voyez* AGGLUTINANT, AGGLUTINATIF, ETC.

AGNAT. s. m. (lat. *agnatus*, même signif.) (Dans ce mot et dans les deux suivants, on prononce le G dur.) Il désignait, dans le droit romain, Un membre d'une famille; et, comme la famille se composait en général d'individus liés entre eux par une parenté masculine, on a donné, dans l'ancien droit, le nom d'*Agnats* aux Collatéraux descendant par mâles d'une même souche masculine.

AGNATION. s. f. Qualité des agnats.

AGNATIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient aux agnats. Peu usité.

AGNEAU. s. m. (lat. *agnus*, agneau.) (Le G se prononce mouillé ici et dans les six articles suivants.) Le petit d'une brebis. || Agneau tué que l'on vend à la boucherie. *Manger de l'agneau.* || *L'agneau pascal*, L'agneau que les Juifs mangeaient à la fête de Pâques. || *Être doux comme un agneau*, se dit D'une personne d'humeur fort douce; De quelques animaux, comme du chien, du cheval. *Ce cheval est doux comme un agneau.* Dans le même sens, *C'est un agneau.* || En langage mystique, *L'Agneau sans tache*, JÉSUS-CHRIST considéré comme victime des péchés des hommes. Dans le même sens et absol., *L'Agneau qui efface les péchés du monde.*

AGNEL. s. m. Espèce de monnaie d'or qui a eu cours en France sous plusieurs rois, et dont le type ordinaire était un agneau pascal.

AGNELER. v. n. Il se dit De la brebis qui met bas.

AGNELET. s. m. Diminutif. Petit agneau. Vieux.

AGNELINE. adj. f. Il se dit De la laine qui vient des agneaux.

AGNÈS. s. f. (grec *agnos*, chaste.) (On prononce l'S.) Jeune fille très-innocente. Fam.

AGNUS. s. m. (lat. *agnus*, agneau.) (Prononcez l'S finale.) Cire bénite par le pape, sur laquelle est imprimée la figure d'un agneau; Petites images de piété ornées de broderie, et faites pour les enfants. *Un bel agnus.*

AGNUS-CASTUS. s. m. (lat. —*castus*, chaste.) (On prononce le G dur, et les S finales.) t. de botan. Gattilier, arbrisseau dont les branches sont pliantes comme celles de l'osier, et qu'on nomme aussi *Vitex.*

AGONIE. s. f. (grec *agôn*, combat.) La dernière lutte de la nature contre la mort. Il ne se dit qu'en parlant De l'homme. *Une agonie douloureuse.* || Fig., Extrême angoisse, grande peine d'esprit. *Depuis que son procès est sur le bureau, il est dans de continuelles agonies.* || *L'agonie de Notre-Seigneur au jardin des Olives*, L'état douloureux où Notre-Seigneur se trouva au jardin des Olives.

*AGONIR. v. a. Accabler d'injures. Pop.

AGONISANT, ANTE. adj. Qui est à l'agonie. || Subst. *Les prières des agonisants.*

AGONISER. v. n. Être à l'agonie.

AGONISTIQUE. s. f. Partie de la gymnastique, chez les anciens, qui avait rapport aux combats, et où les athlètes luttaient tout armés.

AGONOTHÈTE. s. m. (grec —*tithêmi*, établir.) t. d'antiq. Officier qui présidait, chez les Grecs, aux jeux sacrés.

AGOUTI. s. m. t. d'hist. nat. Quadrupède de l'ordre des Rongeurs, qui a la physionomie et les habitudes du lapin.

AGRAFE. s. f. Crochet qui passe dans un anneau appelé Porte, et qui sert à attacher ensemble différentes choses. || *La porte de l'agrafe*, L'espèce de petit anneau dans lequel on passe le crochet d'une agrafe. || *Agrafe de diamants*, Agrafe enrichie de diamants. || AGRAFE, en t. d'archit., Crampon de fer, qui sert à retenir des pierres, des marbres, à empêcher qu'ils ne se désunissent. || Ornement sculpté, placé à la tête des arcs, qui semble unir entre elles, par une console ou un mascaron, les moulures de l'archivolte avec la clef de l'arc.

AGRAFER. v. a. Attacher avec une agrafe. || AGRAFÉ, ÉE. participe.

AGRAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *agrarius*, agraire.) Nom que la jurisprudence et l'histoire romaine donnent aux lois qui avaient pour objet la distribution des terres conquises entre les citoyens ou les soldats.

AGRANDIR. v. a. (lat. *grandire*, agrandir.) Accroître, rendre plus grand, plus étendu. *Agrandir une maison, un jardin.* || Fig., Rendre plus grand en puissance, en biens, en dignité, en fortune, en vertu. *Ce prince a bien agrandi sa nation. Le malheur avait agrandi son âme.* || Faire paraître plus

grand. *Ce vêtement agrandit la taille.* || Donner un caractère de grandeur à ce qu'on dit, à ce qu'on écrit, à ce qu'on fait. *Cet écrivain agrandit les sujets qu'il traite.* || Dans un sens critique, Exagérer. Fam. || *Agrandir ses prétentions*, Porter son ambition, ses désirs plus haut, plus loin. || AGRANDIR, avec le pron. pers. *Cette ouverture s'est trop agrandie. Une âme qui s'agrandit au milieu des revers.* || Il se dit De celui qui augmente sa terre, son héritage, sa maison; qui lui donne plus d'étendue. *Il s'est bien agrandi du côté de la rivière.* || AGRANDI, IE. participe.

AGRANDISSEMENT. s. m. Accroissement, augmentation. || Fig., L'augmentation et l'accroissement en biens, en fortune, en dignités.

AGRAVANT, AGRAVATION, AGRAVER. *Voy.* AGGRAVANT, AGGRAVATION, AGGRAVER.

AGRÉABLE. adj. (lat. *gratus*, agréable.) Qui plaît, qui agrée. *Conversation, musique, maison, jardin, campagne agréable.* || *Avoir pour agréable*, Agréer, trouver bon. || AGRÉABLE, subst. masc. *Il ne faut pas sacrifier l'utile à l'agréable.* || *Cet homme fait l'agréable, c'est un agréable*, Il croit être agréable, et il affecte de passer pour tel. *Il fait l'agréable auprès de cette femme*, Il s'attache à lui faire la cour, il cherche à lui plaire.

AGRÉABLEMENT. adv. D'une manière agréable.

AGRÉÉ. s. m. Défenseur admis à plaider habituellement devant un tribunal de commerce.

AGRÉER. v. a. Recevoir favorablement. *Dieu agrée nos offrandes, nos prières.* || *Agréez mes civilités, mes hommages, mes respects, etc.* Formules de politesse qu'on emploie en écrivant à quelqu'un. || AGRÉER, Trouver bon, approuver, ratifier. *Agréez que je vous dise. Le roi n'a point agréé sa nomination.* || AGRÉER, neutre, Plaire, être au gré. *Une belle personne n'agrée pas toujours.* || AGRÉÉ, ÉE. participe.

AGRÉER. v. a. t. de marine. Il se disait autrefois dans le même sens que Gréer. || AGRÉÉ, ÉE. participe.

AGRÉEUR. s. m. t. de marine. Celui qui prépare, qui fournit les agrès d'un bâtiment.

AGRÉGAT. s. m. (lat. *aggregare*, assembler.) t. didactique. Assemblage. En chimie, Corps solide dont les molécules adhèrent entre elles. *Un morceau de soufre est un agrégat.* On dit aussi, *Un agrégé.*

AGRÉGATION. s. f. Association, admission dans un corps, dans une compagnie. || Absol., dans l'Université, Grade, titre d'agrégé. *Concours public pour l'agrégation.* || AGRÉGATION, en t. de physique, Assemblage d'un certain nombre de parties homogènes ou hétérogènes qui tiennent assez fortement les unes aux autres, pour opposer un certain obstacle à leur séparation.

AGRÉGER. v. a. Associer quelqu'un à un corps, à une compagnie, pour le faire jouir des mêmes honneurs, des mêmes prérogatives que ceux qui en sont. || AGRÉGÉ, ÉE. participe. || Il s'est dit substantiv. d'Un docteur en droit dont la principale fonction était d'assister aux thèses et aux examens de droit. *Les agrégés en droit*, ou simplement *Les agrégés.* On dit encore, *Agrégé à la faculté de médecine.* Il n'y a aujourd'hui, dans les Facultés de droit, que des *Professeurs suppléants.* || Certains gradués de l'université qui aspirent au professorat dans les colléges royaux, et qui sont quelquefois chargés de suppléer les professeurs en titre. *Se faire recevoir agrégé.* || AGRÉGÉ, se dit adjectiv., en botan., Des parties d'une plante qui naissent plusieurs ensemble d'un même point, et qui sont rassemblées en paquet. || AGRÉGÉ, subst., t. de chimie. *Voyez* AGRÉGAT.

AGRÉMENT. s. m. (lat. *gratus*, agréable.) Approbation, consentement. *Il ne saurait disposer de cette maison qu'avec mon agrément.* || Qualité par laquelle on plaît. *Cette femme, cette maison a de grands agréments. Les agréments de la figure, de l'esprit.* || Avantage, plaisir, sujet de satisfaction. *Cet homme trouve de grands agréments dans sa famille, dans sa profession.* || Au plur., Certains ornements qu'on met aux vêtements et aux meubles. *Ce sopha aurait besoin de quelques agréments.* || Dans la musique, soit vocale, soit instrumentale, Sons accessoires ajoutés au chant pour le rendre plus agréable. *Ce chanteur fait trop d'agréments*, Il fait trop de fioritures. || *Arts d'agrément.* Voyez ART.

AGRÈS. s. m. pl. t. de marine. Tous les objets qui tiennent à la mâture d'un bâtiment, qui servent à la garnir, tels que vergues, voiles, cordages, etc. || *Les agrès et apparaux*, Tout ce qui est nécessaire pour mettre un bâtiment en état de naviguer.

AGRESSEUR. s. m. (lat. *aggressio*, attaque.) Celui qui attaque le premier.

AGRESSION. s. f. Action de celui qui est le premier à attaquer. *Il a fait un acte d'agression.*

AGRESTE. adj. des 2 genres. (lat. *agrestis*, agreste.) Rustique, sauvage, champêtre. || Il se dit fig. Des choses morales. *Humeur agreste. Mœurs agrestes.* || *Manières agrestes*, Manières qui indiquent qu'on a peu d'usage du monde, de la société.

AGRICOLE. adj. des 2 genres. (lat. *agricola*, même sign.) Qui s'adonne à l'agriculture. Il est presque toujours joint à un nom collectif. *Un peuple, un pays agricole.* || Qui a rapport, qui appartient à l'agriculture. *Travaux, produits agricoles.*

AGRICULTEUR. s. m. Celui qui cultive la terre.

AGRICULTURE. s. f. L'art de cultiver la terre. *Encourager, favoriser l'agriculture.*

AGRIE. s. f. (grec *agrioô*, irriter.) t. de médec. Nom donné par quelques auteurs à la dartre rongeante.

AGRIFFER (S'). v. pron. (grec *grypos*, crochu.) S'attacher avec les griffes. || AGRIFFÉ, ÉE. participe.

AGRIPAUME. s. f. (lat. *agripalma*, même signif.) t. de botan. Plante labiée à fleurs pourpres ou blanches, pourvues de bractées épineuses, et à feuilles laciniées : elle passait autrefois pour tonique, vermifuge et cardiaque.

AGRIPPER. v. a. (lat. *arripere*, saisir.) Prendre, saisir avidement. Pop. || AGRIPPÉ, ÉE. participe.

AGRONOME. s. m. (grec *agronomos*, même sign.) Celui qui est versé dans la théorie de l'agriculture.

AGRONOMIE. s. f. Théorie de l'agriculture.

AGRONOMIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport à l'agronomie.

AGUERRIR. v. a. Accoutumer à la guerre, aux fatigues, aux fonctions de la guerre. *Ce général sut aguerrir promptement ses troupes.* || Fig., Accoutumer une personne à quelque chose qui paraît pénible dans le commencement. *Il a peine à s'accoutumer à la raillerie, il faut l'y aguerrir.* || Avec le pron. pers., au propre et fig. *Ces troupes se sont aguerries. Il n'est pas fait au grand monde, il s'y aguerrira.* || AGUERRI, IE. participe.

AGUETS. s. m. pl. *Être aux aguets, se tenir aux aguets*, Épier, observer le temps, l'occasion; être aux écoutes, soit pour surprendre quelqu'un, soit pour éviter d'être surpris.

AH. Interjection qui sert à marquer la joie, la douleur, l'admiration, l'amour, etc., suivant la différence des sujets. *Ah! que vous me faites plaisir! Ah! vous*

me faites mal! || Il ne sert quelquefois qu'à rendre la phrase plus expressive, plus animée. *Ah! madame, gardez-vous de le croire.* || Il se redouble quelquefois pour exprimer plus fortement la surprise ou l'ironie. *Ah! ah! vous arrivez enfin. Ah! ah! vous nous la donnez belle.*

AHAN. s. m. Peine de corps, grand effort, tel que celui d'un homme qui fend du bois ou qui lève quelque pesant fardeau. Pop. *Suer d'ahan*, Faire quelque chose de très-pénible.

AHANER. v. n. Avoir bien de la peine en faisant quelque chose. Pop. et peu usité.

AHEURTEMENT. s. m. (angl. *hurt*, blesser.) Obstination, attachement opiniâtre à un sentiment, à un avis.

AHEURTER (S'). v. pron. S'opiniâtrer, s'obstiner. *S'aheurter à un sentiment, à une opinion.* || AHEURTÉ, ÉE. participe.

AHI. Sorte d'interjection qui exprime la douleur. On dit aussi, *Aïe*: voyez ce mot.

AHURIR. v. a. Jeter dans le trouble, interdire, étonner, rendre stupéfait. Fam. || AHURI, IE. participe. || Subst. *C'est un ahuri.*

AÏ. s. m. t. d'hist. nat. Quadrupède qui se meut avec une extrême lenteur, et qui diffère de l'unau en ce qu'il est pourvu d'une queue.

AIDE. s. f. lat. *adjuvare*, aider.) Secours, assistance. *Crier à l'aide. Appeler à son aide.* || Elliptiq., *À l'aide*, Venez à mon secours. *À l'aide! on m'assassine!* || Prov., *Un peu d'aide fait grand bien*, Un petit secours ne laisse pas d'être quelquefois très-utile; et, *Bon droit a besoin d'aide*, Quelque bonne que soit une affaire, quelque titre qu'on ait pour obtenir une place, une récompense, il ne faut pas négliger de se faire appuyer, recommander par des amis. || AIDE, Secours, utilité, avantage qu'on tire de certaines choses. *On a fait de grandes découvertes à l'aide du télescope, du microscope.* || AIDE, Celui dont on reçoit du secours, La chose dont on en tire. *Vous êtes toute son aide. Il n'a point eu en cela d'autre aide que les mémoires qu'on lui a communiqués.* || AIDE, en matière ecclésiastique, Église, chapelle bâtie pour être la succursale d'une église paroissiale dont les habitants sont trop éloignés. || AIDES, plur., autrefois Impôts levés sur les denrées et marchandises qui se vendaient et se transportaient dans toute l'étendue du royaume. || *Cour des aides*, Cour souveraine dans laquelle les affaires contentieuses, relatives à tous les genres de contributions et d'impôts, étaient jugées en dernier ressort. || AIDE, en t. de manége, au plur., Tous les moyens que le cavalier emploie pour bien manier un cheval, et plus particulièrement Les mains et les jambes dans leur action sur le cheval. *Les aides de la voix, de la langue, de la main, du genou, des jambes, des talons, de l'éperon.* || *Donner les aides extrêmement fines*, Manier le cheval à propos, et lui faire marquer avec beaucoup de justesse ses temps et ses mouvements. On dit aussi qu'*Un cheval a les aides fines*, lorsqu'il est très-sensible aux aides. || AIDES, en architecture, Petites pièces ménagées près des grandes pièces d'apparat ou de service qui ont besoin de dégagement.

AIDE. s. des 2 genres. Il se dit Des personnes qui sont auprès de quelqu'un pour travailler, opérer ou servir conjointement avec lui et sous lui. *L'aide ou les aides d'un chirurgien.* || *Aide des cérémonies*, Officier dont la fonction est de servir sous le grand maître des cérémonies. || *Aides de cuisine, aides d'office*, Gens qui servent sous un chef de cuisine ou d'office. || *Aide-maçon*, Manœuvre qui sert et aide le maçon. Autrefois, *Aide à maçon.* || *Aide de camp*, Officier attaché particulièrement à un chef militaire, à un général, et chargé surtout de porter ses ordres. || *Aides-majors généraux.* Voyez MAJOR. || *Aide-chirurgien*, ou *Aide-major*, Chirurgien adjoint au chirurgien major d'un régiment. || *Sous-aide*, Celui qui est subordonné à l'aide dans les mêmes fonctions.

AIDER. v. a. Donner secours, prêter assistance, seconder, servir. *Aider quelqu'un dans ses besoins. Aider quelqu'un de son bien, de son crédit.* || Il se dit Des choses. *Cette méthode aide la mémoire.* || Avec le pron. pers. *Il faut s'aider les uns les autres.* || Prov., *Aide-toi, le Ciel t'aidera*, Il faut agir, quand on veut venir à bout de quelque chose. || Fig., *Aidez-vous*, Agissez, donnez-vous le mouvement nécessaire. *Vous ne vous aidez pas*, Vous restez inactif, vous ne vous donnez pas le mouvement nécessaire. || *Dieu aidant*, Avec l'aide de Dieu. || AIDER, suivi de la préposition *à* et d'un nom ou d'un infinitif, Contribuer à la fin, à l'action exprimée par le nom ou par le verbe. *Aider au succès d'une affaire, à la réussite d'une entreprise.* || *Aider à quelqu'un*, Lui prêter une assistance momentanée, pour un objet déterminé, et le plus souvent pour un travail qui demande des efforts physiques. *Aidez à cet homme qui plie sous la charge qu'il porte.* || *Aider à la lettre*, Entrer dans l'intention de celui qui écrit ou qui parle, en expliquant ce qu'il a dit ou écrit d'une manière obscure. Il se dit aussi D'une personne qui altère un peu la vérité, soit pour amuser, soit pour tromper ceux qui l'écoutent. || AIDER, avec le pron. pers., et joint avec la préposition *de*, Se servir d'une chose, en faire usage. *On s'aide de ce qu'on a.* || AIDÉ, ÉE. participe.

AÏE. interjection. Exclamation de douleur. *Aïe! que je souffre!* || Il s'emploie plus fréquemment seul, lorsqu'on éprouve une douleur inattendue: *Aïe.*

AÏEUL. s. m. (lat. *avus*, aïeul.) Grand-père. *Aïeul paternel, maternel.* Au plur., *Aïeuls*, quand on veut désigner précisément Le grand-père paternel et le grand-père maternel. *Ses deux aïeuls assistaient à son mariage.* || On dit *Aïeux*, et non *Aïeuls*, pour désigner, 1° Ceux qui ont vécu dans les siècles passés: *C'était la mode chez nos aïeux*; et 2° Les personnes dont on descend: *Ce droit lui vient de ses aïeux.* || Le mot d'*Aïeul* n'a point de composé au delà de ceux de *Bisaïeul* et de *Trisaïeul*; et quand on parle des degrés plus éloignés, on dit, *Quatrième, cinquième aïeul, etc.*

AÏEULE. s. f. Grand'mère. *Aïeule paternelle, maternelle.*

AIGLE. s. m. (lat. *aquila*, aigle.) Très-grand et très-fort oiseau de proie. *Aigle noir, royal. L'aire d'un aigle.* || Fig., *C'est un aigle*, se dit D'un homme de génie, d'un homme qui a un esprit, un talent supérieur. Il se dit aussi dans un sens relatif. *C'est l'aigle de leur société.* || Fig., *Cet homme a des yeux d'aigle*, Il a les yeux vifs et perçants; et, au sens moral, *Il a un œil d'aigle, le regard de l'aigle*, Il a une grande pénétration d'esprit. || Prov., *Crier comme un aigle*, Crier d'une voix aiguë et perçante. || AIGLE, en termes d'armoiries et de devises, est fém. *Les armes de l'empire français étaient une aigle tenant un foudre dans ses serres.* || Absol., *L'aigle impériale*, Les armes de l'empire d'Autriche, qui sont une aigle à deux têtes. || *L'aigle romaine, les aigles romaines*, Les enseignes des légions romaines, ainsi appelées parce qu'elles étaient surmontées de la figure d'un aigle. || AIGLE, Représentation en cuivre d'un aigle ayant les

ailes étendues, pour servir de pupitre au milieu du chœur d'une église. Dans cette acception, *Aigle* est masc. || *Grand aigle,* Le papier du plus grand format. *Du papier grand aigle,* ou simplement, *Du grand aigle.* || Aigle, Constellation de l'hémisphère septentrional.

AIGLETTE. s. f. t. de blason. *Voyez* Alérion.

AIGLON. s. m. Le petit de l'aigle.

AIGRE. adj. des 2 genres. (lat. *acer,* aigre.) Acide, piquant au goût. *Vin, lait, fruit aigre.* || Fig., *L'air, le vent est aigre,* Il n'est pas doux, il a quelque chose de piquant. || Aigre, se dit De quelques odeurs désagréables, qui sortent de certaines substances altérées. *Une odeur aigre qui fait mal au cœur.* || Aigre, se dit Des sons aigus et rudes en même temps, d'un bruit, d'un son trop aigu et perçant. *Voix aigre, cloche qui rend un son aigre.* || En peinture, *Couleurs aigres,* Celles qui ne sont pas liées par des passages qui les accordent. || Aigre, se dit Des métaux qui ne sont pas ductiles et malléables, dont les parties ne sont pas liées et se séparent facilement les unes des autres. *Fer, cuivre aigre.* || Aigre, fig. en parlant De l'esprit, de l'humeur, etc., Rude, fâcheux. *Esprit, humeur aigre. Style, réprimande aigre.* || Il se dit fig. Des personnes mêmes qui ont cette sorte d'esprit et d'humeur. *C'est une personne, un esprit aigre.* || Aigre, subst. masc., en parlant Du goût et de l'odeur aigre. *Un goût, une odeur d'aigre.* || Fig., *Il y a encore de l'aigre dans l'air,* Le temps n'est pas encore tout à fait adouci. || *Aigre de cèdre, de limon, de bigarade,* Liqueur qui se fait avec du jus de cédrat, de limon, ou de bigarade, et avec du sucre, et qui, mêlée ensuite avec de l'eau, donne une boisson agréable.

AIGRE-DOUX, OUCE. adj. (lat. *—dulcis,* doux.) Qui a un goût mêlé d'aigre et de doux. Ne se dit au propre que Des fruits. || Fig. en parlant Du ton de la voix, et Des paroles, du style, Dont l'aigreur se fait sentir sous une apparence de douceur.

AIGREFIN. s. m. t. de mépris. Homme qui vit d'industrie. Fam.

AIGRELET, ETTE. adj. Diminutif. Un peu aigre. || Il se dit fig. Du ton, des discours, etc. Fam.

AIGREMENT. adv. D'une manière aigre. En parlant De la manière aigre dont on parle ou dont on écrit.

AIGREMOINE. s. f. (lat. *agrimonia,* même signif.) t. de botan. Plante de la famille des Rosacées, à fleurs jaunes disposées en épis, et à feuilles ailées.

AIGREMORE. s. m. Charbon pulvérisé propre aux feux d'artifice.

AIGRET, ETTE. adj. Diminutif. Un peu aigre.

AIGRETTE. s. f. Faisceau de plumes effilées et droites qui orne la tête de quelques oiseaux. || Bouquet de plumes effilées et droites qui sert d'ornement de tête pour les hommes et pour les chevaux, et dont on décore aussi les dais et les lits de parade. *Voyez* Panache. || Par extens., Pompon de crin en forme d'aigrette, qui sert d'ornement à une coiffure militaire. || Bouquet de diamants, de perles, etc., disposés en forme d'aigrette. || En physique, *Aigrettes lumineuses,* Faisceaux de rayons lumineux, divergents entre eux, qu'on aperçoit aux pointes et aux extrémités anguleuses des corps électrisés. || Aigrette, en t. de botan., Pinceau de poils ou filets déliés qui surmonte les graines de certaines plantes, telles que le pissenlit, le seneçon, etc. || Aigrette, Héron blanc qui porte une aigrette.

AIGRETTÉ, ÉE. adj. t. de botan. Pourvu d'une aigrette.

AIGREUR. s. f. (lat. *acer,* aigre.) Qualité de ce qui est aigre. || Aigreur, Rapports que causent quelquefois les aliments mal digérés; on l'emploie plus ordinairement au plur. *Cela donne des aigreurs.* || Aigreur, fig., Disposition d'esprit et d'humeur, qui porte à offenser les autres par des paroles piquantes. *Parler, répondre avec aigreur.* || *Il y a de l'aigreur, quelque aigreur, un peu d'aigreur entre ces deux personnes,* Il y a entre elles un commencement de brouillerie. || Aigreurs, en gravure, se dit Des tailles où l'eau-forte a trop mordu.

AIGRIR. v. a. Rendre aigre, faire devenir aigre. *Le tonnerre aigrit le vin. La chaleur aigrit le lait. Le levain aigrit la pâte.* || Fig., Irriter, mettre dans une disposition ou dans une situation plus fâcheuse. *La mauvaise fortune lui a aigri l'esprit, le caractère.* || Aigrir, avec le pron. pers. *Des viandes qui s'aigrissent sur l'estomac. Du vin qui s'aigrit.* || Fig., *Son mal s'aigrit de jour en jour. Les esprits commençaient à s'aigrir.* || Aigri, ie. participe.

AIGU, UË. adj. (lat. *acutus,* aigu.) Qui se termine en pointe ou en tranchant, et qui est propre à percer ou à fendre. *Javelot, fer, bâton aigu.* || En t. de gramm., *Accent aigu,* Petit accent qui va de droite à gauche (ʹ), et qui se met sur l'*é* fermé, comme dans *Régénéré.* On dit quelquefois, *Un é aigu.* || En t. de géom., *Angle aigu,* Angle qui est moins ouvert que l'angle droit. || En t. de botan., *Feuilles aiguës,* Feuilles qui se terminent en pointe, en angle très-aigu. || Aigu, se dit fig. Des sons clairs et perçants. *Un son aigu. Une voix aiguë.* Subst., *L'aigu et le grave.* || Il se dit fig. D'une douleur vive et piquante. *Douleur, colique aiguë.* || En médec., *Affection, maladie aiguë,* Affection, maladie grave dont la marche est rapide, qui se termine en peu de temps par la mort ou la guérison. *Pneumonie, ophthalmie aiguë.* Voyez Chronique.

AIGUADE. s. f. (lat. *aqua,* eau.) (Ce mot et les cinq suivants se prononcent comme s'il n'y avait pas d'U.) t. de marine. Provision d'eau douce que l'on va prendre sur le rivage de la mer pour les bâtiments, lorsqu'ils en manquent dans le cours de leur voyage. || Endroit où l'on peut faire aiguade.

AIGUAIL. s. m. t. de chasse. Rosée, petites gouttes d'eau qui demeurent sur les feuilles des herbes et des arbres.

AIGUAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer* et se prononce *Aiguailler.*) Baigner, laver dans l'eau. *Aiguayer un cheval,* Le faire entrer dans la rivière jusqu'au ventre, et l'y promener pour le laver et le rafraîchir. *Aiguayer du linge,* Le laver et le remuer quelque temps dans l'eau avant que de le tordre. || Aiguayé, ée. participe.

AIGUE-MARINE. s. f. (lat. *—marinus,* de mer.) Pierre précieuse du même genre que l'émeraude, mais d'une couleur bleuâtre presque semblable à celle de l'eau de mer.

AIGUIÈRE. s. f. Vase fort ouvert, qui a une anse et un bec, et dans lequel on met de l'eau pour le service ordinaire de la table, et pour d'autres usages.

AIGUIÉRÉE. s. f. Ce que contient une aiguière pleine. Peu usité.

AIGUILLADE. s. f. (lat. *acus,* aiguille.) (UI est diphthongue.) Gaule dont les laboureurs et les voituriers se servent pour piquer leurs bœufs.

AIGUILLAT. s. m. t. d'hist. nat. Chien de mer,

ainsi nommé parce qu'il a une pointe ou épine cornée au devant des nageoires dorsales.

AIGUILLE. s. f. (Dans ce mot et dans ses dérivés, UI est diphthongue.) Petite verge de fer ou de métal, pointue par un bout, et percée par l'autre, dont on se sert pour coudre, pour broder, etc. *La pointe, la tête, le chas, le trou d'une aiguille. Enfiler une aiguille.* || *Aiguille à passer,* Grande aiguille dont les femmes se servent pour passer un lacet, un cordonnet dans des œillets, dans une coulisse. || Prov. et fig., *Disputer sur la pointe d'une aiguille, faire un procès sur la pointe d'une aiguille,* Élever une contestation sur un très-léger sujet. || Prov. et fig., *De fil en aiguille,* De propos en propos, en passant d'une chose à une autre. || Prov. et fig., *C'est chercher une aiguille dans une botte de foin,* se dit en parlant D'une chose que l'on cherche, mais qui est très-difficile à trouver parmi beaucoup d'autres, à cause de sa petitesse. || AIGUILLE, Différentes sortes de petites verges de fer ou d'autre métal qui servent à différents usages. *Aiguille à tricoter. Aiguille de chirurgien. Aiguille à cataracte, à ligature, à séton; etc. Aiguille d'horloge, de montre. L'aiguille aimantée,* ou *L'aiguille de la boussole. Aiguille de balance.* || AIGUILLE, Clocher en pyramide, extrêmement pointu, qu'on appelle autrement *Flèche.* || Obélisque antique. || Ornements de pierre en forme de petits obélisques, qui surmontent diverses parties des édifices gothiques. || AIGUILLE, Poisson de mer, long et menu, qui a la tête pointue.

AIGUILLÉE. s. f. Certaine étendue de fil, de soie, ou de laine, coupée de la longueur qu'il faut pour travailler à l'aiguille.

AIGUILLER. v. a. t. d'oculiste. Abaisser la cataracte de l'œil. Vieux. || AIGUILLÉ, ÉE. participe.

AIGUILLETAGE. s. m. t. de marine. Action d'aiguilleter, Le résultat de cette action.

AIGUILLETER. v. a. Attacher ses chausses à son pourpoint avec des aiguillettes. Avec le pron. pers. *La mode de s'aiguilleter a duré longtemps.* || *Aiguilleter des lacets,* Les ferrer. || AIGUILLETER, t. de marine, Joindre, lier ensemble, au moyen d'un petit cordage, deux objets qui ne se croisent pas, et qui quelquefois même restent éloignés l'un de l'autre. *Aiguilleter une poulie à un piton.* || AIGUILLETÉ, ÉE. participe.

AIGUILLETTE. s. f. Cordon, ruban, tissu, etc., ferré par les deux bouts, pour servir à attacher, mais qui ne sert quelquefois que d'ornement. *Aiguillette de fil, de soie, de cuir. Un ferret d'aiguillette.* || Fig., *Nouer l'aiguillette,* Faire un prétendu maléfice auquel le peuple attribue le pouvoir d'empêcher la consommation du mariage. || AIGUILLETTE, fig., Morceaux de la peau ou de la chair, arrachés ou coupés en long. *Couper un canard par aiguillettes.* || AIGUILLETTE, t. de marine, Petit cordage d'une certaine longueur, servant à aiguilleter. *Aiguillettes de bouée, d'amarrage, de culasse. Etc.*

AIGUILLETTIER. s. m. Artisan dont le métier est de ferrer les aiguillettes et les lacets.

AIGUILLIER. s. m. Petit étui où l'on met des aiguilles. Il a vieilli.

AIGUILLON. s. m. (Dans ce mot et dans ses dérivés, UI est diphthongue.) Pointe de fer qui est au bout d'un grand bâton, et dont on se sert pour piquer les bœufs. || AIGUILLON, Petit dard que les mouches à miel et autres insectes portent à l'extrémité de l'abdomen. *Les abeilles laissent ordinairement leur aiguillon dans la piqûre.* || AIGUILLON, fig., Tout ce qui incite à quelque chose. *La gloire, l'intérêt est le seul aiguillon qui puisse le faire agir.* Dans le langage de l'Écriture, *L'aiguillon de la chair,* Les tentations de la chair. || AIGUILLON, en botan., Piquants qui adhèrent seulement à l'écorce, tels que ceux de l'acacia, du rosier, etc.; par opposition à *Épine,* lequel se dit proprement Des piquants qui font corps avec les parties où ils naissent, tels que ceux du houx, des écailles de l'artichaut, etc.

AIGUILLONNER. v. a. Piquer un bœuf avec l'aiguillon pour le faire aller. || Fig., Inciter par quelque chose. *C'est un homme lent et paresseux, il faut l'aiguillonner pour le faire agir.* || AIGUILLONNÉ, ÉE. participe.

AIGUISEMENT. s. m. (lat. *acutus,* aigu.) (Dans ce mot et dans le suivant, UI est diphthongue.) Action d'aiguiser. Peu usité.

AIGUISER. v. a. Rendre aigu, rendre plus pointu, plus tranchant. *Aiguiser un sabre, un couteau, des ciseaux. Pierre à aiguiser.* || Prov. et fig., *Aiguiser ses couteaux,* Se préparer au combat. || Fig., *Aiguiser une épigramme,* En rendre le trait plus piquant, plus perçant. || Fig., *Aiguiser l'appétit,* Donner plus d'appétit, rendre l'appétit plus vif. *Aiguiser l'esprit,* Rendre l'esprit plus prompt, plus pénétrant. || AIGUISÉ, ÉE. participe.

AIL. s. m. (lat. *allium,* ail.) (On prononce l'A et on mouille l'L.) Oignon d'une odeur et d'un goût très-forts, composé de plusieurs petites gousses réunies sous une enveloppe commune. *Une tête, une gousse d'ail. Sentir l'ail. Il y a des aulx cultivés et des aulx sauvages.* Les botanistes disent également *Ails,* au plur.

AILE. s. f. (lat. *ala,* aile.) Partie du corps des oiseaux, de quelques mammifères et du plus grand nombre des insectes, qui leur sert à voler et à se soutenir en l'air. *Les ailes des oiseaux sont revêtues de plumes. Les ailes des chauves-souris sont membraneuses. Les ailes de certains insectes sont si déliées, qu'elles en sont transparentes. Un oiseau qui vole à tire-d'aile, qui tire de l'aile.* || Poétiq. : *Sur les ailes, sur l'aile des vents, des zéphyrs. Sur les ailes du temps. Etc.* || Prov. et fig., *La peur donne des ailes,* Elle précipite la marche, la course. *Le mal a des ailes,* Il arrive promptement. || Prov. et fig., *Ne battre plus que d'une aile,* Avoir beaucoup perdu de sa vigueur, de son crédit, de sa considération. || Prov. et fig., *Il en a dans l'aile,* se dit D'un homme à qui il est survenu quelque altération grave dans la santé ou quelque disgrâce. D'un homme qui est devenu amoureux. || Prov. et fig., *Tirer une plume de l'aile à quelqu'un,* Attraper quelque chose à quelqu'un, tirer de l'argent de lui. *Arracher à quelqu'un une plume de l'aile, une belle plume de l'aile,* Lui ôter quelque chose de considérable, le priver de quelque emploi. || Prov. et fig., *Rogner les ailes à quelqu'un,* Lui retrancher de son autorité, de son crédit, de ses profits. || *Voler de ses propres ailes,* Être en état de se passer du secours d'autrui. || Prov. et fig., *Tirer pied ou aile d'une chose,* En tirer quelque profit de manière ou d'autre. || Prov. et fig., *Cette fille est encore sous l'aile de sa mère,* Elle est encore sous la conduite et la surveillance de sa mère. || Dans le langage de l'Écriture, *L'aile, les ailes du Seigneur,* La protection de Dieu. || AILE, Partie charnue d'un oiseau, qui prend depuis le haut de l'estomac jusque sous les cuisses. Ne se dit que des oiseaux préparés pour être mangés. *Servir une aile de perdrix, de chapon, de becasse. Ailes d'oies confites.* || En parlant De plumes à écrire, *Bouts d'aile,* Les plumes du bout de l'aile des oies. ||

Aile, désigne par analogie Diverses autres choses. || *Les ailes d'un moulin à vent*, Les grands châssis garnis de toile qui sont mis en mouvement par le vent, et qui font tourner la meule. || *Les ailes d'un édifice*, Les deux parties d'un édifice qui sont jointes de chaque côté au principal corps de bâtiment. — Les anciens appelaient *Ailes d'un temple*, Les murs latéraux d'un temple, avec ou sans péristyle; ce qui a fait donner, par quelques auteurs modernes, le nom d'*Ailes* aux Bas côtés ou nefs latérales d'une église. *Les ailes d'une église.* || *Les ailes d'une armée, d'une troupe*, Les deux extrémités d'une armée, d'une troupe rangée en ordre de bataille. *L'aile droite, l'aile gauche d'une armée.* || En horlogerie, *Les ailes d'un pignon*, Les dents d'un pignon. || Dans les corderies, *Les ailes d'un touret*, Les deux planchettes en croix qui servent à retenir le fil sur le touret, lorsqu'il est près d'être rempli. || En anat., *Les ailes du nez*, Les deux parties du nez qui forment le côté extérieur des narines. || En botan., *Les ailes d'une fleur papilionacée*, Les deux pétales latéraux. || En archit., *Ailes de mouche*, Les ancres employées aux angles des coffres de cheminées de brique.

AILE. s. f. Mot emprunté de l'anglais *Ale*, qu'on prononce *Èle*, Bière qui se fait sans houblon.

AILÉ, ÉE. adj. (lat. *ala*, aile.) Qui a des ailes. Se dit De certains animaux à qui il n'est pas ordinaire d'avoir des ailes. *Des poissons ailés, des fourmis ailées.* || En iconologie, *Un foudre ailé*, est Le symbole de la puissance et de la vitesse. || En botan., *Tige ailée, pétiole ailé*, Tige, pétiole garni d'une expansion de même nature que les feuilles ou les folioles. *Péricarpe ailé*, Péricarpe garni d'appendices membraneux, comme celui du frêne, de l'érable. *Feuilles ailées*, Feuilles dont le pétiole porte de chaque côté plusieurs folioles. *Feuille ailée avec impaire* ou *sans impaire*, c'est-à-dire, Avec ou sans une foliole terminale.

AILERON. s. m. L'extrémité de l'aile d'un oiseau, à laquelle tiennent les grandes plumes de l'aile. || Nageoires de quelques poissons. *Les ailerons d'une carpe.* || Aileron, par analogie, Petites planches, petits ais qui garnissent les roues des moulins à eau, et qui servent à les faire tourner en recevant le choc de l'eau.

AILLADE. s. f. (lat. *allium*, ail.) Sauce faite avec de l'ail.

AILLEURS. adv. de lieu. (lat. *aliàs*, ailleurs.) En un autre lieu. || Ailleurs, en parlant D'un livre, d'un auteur, Dans un autre passage. *Nous avons dit ailleurs... Cette locution se trouve dans tel écrivain, et ailleurs*, Et dans les ouvrages d'autres écrivains. || D'ailleurs, D'un autre principe, d'une autre cause, par un autre motif. *Vous lui attribuez mal à propos votre disgrâce, elle vient d'ailleurs.* || De plus, outre cela. *Je vous dirai d'ailleurs...*

AIMABLE. adj. des 2 genres. (lat. *amare*, aimer.) Qui est digne d'être aimé, qui mérite d'être aimé. *Objet, caractère aimable.* || Il se dit, dans le langage de la société, Des personnes qui plaisent par leurs agréments. *C'est une femme très-aimable. C'est un aimable homme.* Par plaisanterie iron., *Faire l'aimable.* || Par forme de remerciment, *Vous êtes bien aimable de me venir voir.*

AIMANT. s. m. Minéral qui a la propriété d'attirer le fer, et dont chaque masse ou chaque fragment, étant suspendu à un fil sans torsion, possède la propriété de se tourner toujours suivant une même direction, dans le lieu où on l'observe. *Pierre d'aimant. Aimant naturel, artificiel. Aiguille frottée d'aimant. La déclinaison de l'aimant.* Voyez Boussole. || *Les deux pôles de l'aimant*, Les deux portions de la surface d'un aimant où ses facultés attractives se manifestent avec le plus d'intensité. || *Armer un aimant*, L'envelopper d'une plaque de fer doux qui dirige les résultantes de ses forces attractives, de manière à en rendre plus énergique l'effort simultané. || Aimant, fig., Ce qui attire et attache. *La douceur est un aimant qui attire les cœurs.*

AIMANT, ANTE. adj. Porté à aimer. *Caractère aimant. Ame aimante.*

AIMANTER. v. a. Communiquer la propriété de l'aimant à un autre corps, ce qui s'opère généralement par frottement. *Aimanter l'aiguille d'une boussole.* || Aimanté, ée. participe.

AIMANTIN, INE. adj. Qui appartient à l'aimant, qui est propre à l'aimant. Vieux : on dit, *Magnétique.*

AIMER. v. a. Avoir un sentiment plus ou moins vif, plus ou moins profond d'affection, d'attachement. En parlant De la Divinité et des personnes. *Il faut aimer Dieu par-dessus toutes choses. Aimer son prochain comme soi-même. Aimer son père et sa mère, ses enfants, sa famille. Aimer quelqu'un plus que ses yeux, plus que sa vie, à la folie. Aimer jusqu'à la mort.* En parlant Des animaux. *Aimer son chien, son cheval.* En parlant Des choses physiques ou morales. *Aimer son pays. Aimer l'étude, la vertu.* || Aimer, absol. et sans régime, se dit De la passion de l'amour. *Il est doux, il est dangereux d'aimer.* || Prov., *Qui aime bien, châtie bien*, C'est aimer véritablement quelqu'un, que de le reprendre de ses fautes. || Prov., *Qui m'aime, me suive*, Ceux qui nous aiment doivent prendre nos intérêts, doivent nous imiter, suivre notre exemple. || Prov. et fig., *Qui m'aime, aime mon chien*, Quand on aime une personne, on aime tout ce qui lui appartient. || Aimer, v. pronom. réciproque. *Ils s'aiment comme frères.* || Pronom. réfléchi. *Cet homme s'aime trop pour aimer les autres.* || *Cette petite personne s'aime beaucoup*, Elle a beaucoup d'amour-propre, elle s'occupe beaucoup d'elle-même. || *S'aimer dans un lieu*, S'y plaire, prendre plaisir à y être. || *S'aimer dans un lieu*, en parlant Des animaux et des plantes, Y profiter, y réussir mieux qu'ailleurs. *Les pigeons s'aiment où il y a de l'eau. Les oliviers s'aiment dans les lieux sablonneux.* || Aimer, Avoir un goût vif pour certaines personnes, ou pour certains animaux, pour certaines choses. *Aimer les femmes, les enfants, les tableaux, les livres. Etc.* On le dit même De certaines choses qui sont ordinairement désagréables ou fâcheuses. *Aimer le scandale, les querelles. Etc.* || Il se dit encore De ce qu'on trouve agréable, de ce qui plaît. *J'aime beaucoup ce tableau. J'aime la musique de ce compositeur.* || Il se dit, dans le même sens, Des aliments, des boissons, etc. *Aimer les fruits, le lait.* || Aimer, peut également avoir pour sujet un nom d'animal ou de plante. *Ce chien aime beaucoup son maître. Ces plantes aiment le frais.* || Aimer, avec la préposition *à*, devant l'infinitif, Prendre plaisir à quelque chose. *Aimer à jouer, à lire.* On dit de même: *Cet animal aime à courir. Cet arbuste aime à être arrosé. Etc.* || Avec la conjonction *que*, suivie d'un verbe au subjonctif, Trouver bon, avoir pour agréable. *Aimez qu'on vous conseille.* || Aimer, avec l'adverbe *Mieux*, Préférer, aimer une chose par préférence à une autre. *Aimer mieux l'étude que le jeu.* On dit, fam., ou en style de palais, *Si mieux n'aimez; si mieux n'aime ledit sieur...* || Aimé, ée. participe.

AINE. s. f. (lat. *inguen*, aine.) La partie du corps humain qui est entre le haut de la cuisse et le bas-ventre.

AÎNÉ, ÉE. adj. (lat. *antè natus*, né avant.) Le premier-né des enfants du même père et de la même mère, ou de l'un des deux seulement. *Son fils aîné. Votre sœur aînée.* || *La branche aînée d'une maison*, Celle qui a un aîné pour tige, qui descend de l'aîné. || *Le Fils aîné de l'Église.* Qualification donnée au roi de France. || *La Fille aînée des rois de France.* Titre que prenait l'université de Paris. || AÎNÉ, subst. *Mon aîné.* || Il se dit d'Un second enfant à l'égard d'un troisième, et ainsi des autres. *Il est mon aîné, et je suis le vôtre.* || Il se dit, par extens., de Toute personne plus âgée qu'une autre. *Il est mon aîné de cinq ans.*

AÎNESSE. s. f. Primogéniture, priorité d'âge entre frères et sœurs. *Droit d'aînesse.*

AINS. conjonction adversative. Mais. Vieux.

AINSI. adv. En cette manière, de cette façon. *L'orateur parla ainsi.* || Elliptiq., *Ainsi des autres choses, ainsi du reste*, Il en est ainsi des autres choses, il en est ainsi du reste. || AINSI. conjonction. Par conséquent. *Ainsi vous refusez.* || AINSI, dans la première signification, sert à faire l'application du premier membre d'une comparaison au second. *Comme le soleil chasse les ténèbres, ainsi la science chasse l'erreur.* || Il sert à marquer un souhait. *Ainsi le ciel vous soit propice!* || *Ainsi soit-il.* Façon de parler dont on se sert pour demander l'accomplissement de ce que l'on souhaite. Cette loc. se place ordinairement à la fin des prières qu'on fait à Dieu. || AINSI QUE. loc. conjonctive. De même que. On l'emploie quelquefois dans le commencement des comparaisons. *Ainsi que le soleil dissipe les nuages, ainsi la vérité...* On l'emploie aussi dans le discours ordinaire. *Je me plains de vous ainsi que de lui.* || AINSI QUE, Comme, de la manière que, de la façon que. *Cela s'est passé ainsi que je vous l'ai dit.*

AIR. s. m. (grec *aèr*, air.) Fluide élastique, pesant, dont la masse totale forme l'atmosphère qui enveloppe la terre de toutes parts. *Air atmosphérique. L'air est plus léger que l'eau. La basse, la haute, la moyenne région de l'air. L'air se dilate, se raréfie, se condense. Nous respirons l'air.* Poétiquement: *Les plaines de l'air. Le vague des airs. Dans les airs. Au plus haut des airs.* Voyez, à la fin de l'article, la locution adverbiale EN L'AIR. || Il se dit Par rapport à la température et à la qualité de l'air. *Air sain, malsain, vif, frais, tempéré.* || *Cela est dans l'air*, se dit De certaines qualités physiques ou morales qu'on croit provenir de la température particulière d'un pays. || *Aller prendre l'air*, Aller se promener, aller au grand air; et simplement, *Prendre l'air*, Respirer l'air, être dans un lieu où l'on respire un air plus pur, plus léger. *Changer d'air*, Changer de séjour, afin de respirer un autre air. || *Mettre, exposer quelque chose à l'air*, Le placer dehors, en un lieu où il soit exposé à l'action de l'air. On dit aussi, *En plein air*, Dans un lieu où l'action de l'air se fait sentir de tous les côtés, où rien ne garantit de l'action de l'air. || *Donner de l'air à une chambre*, En ouvrir les fenêtres, afin que l'air entre et sorte plus librement. Dans un sens analogue, *Renouveler l'air d'une chambre.* || *Donner de l'air à un muid de vin*, En ôter le bondon, de peur que le vin ne fasse éclater les douves. || En t. de peinture, *Il n'y a pas d'air dans ce tableau*, Les figures n'y sont pas assez détachées du fond, et les plans se confondent. || *Fendre l'air*, se dit D'un oiseau qui vole rapidement, D'un cheval lancé à la course, D'une personne qui court très-vite. || Vulgairement, *Porter le mauvais air en quelque endroit*, Y porter la contagion; et, *Prendre le mauvais air*, Être atteint de la contagion. || *Air natal*, L'air du pays où l'on est né. || *Prendre un air de feu*, S'approcher du feu, afin de se chauffer comme en passant. || AIR, par extens., Tout fluide élastique et invisible. Il est synonyme de Gaz. *Air fixe*, ou *Gaz acide carbonique. Air inflammable*, ou *Gaz hydrogène. Air vital*, ou *Gaz oxygène. Etc.* || AIR, L'air en mouvement, le vent. *Il y a ici beaucoup d'air. Il n'y a point du tout d'air, pas un brin d'air, pas un souffle d'air.* || *Coup d'air*, Fluxion ou douleur qui vient de ce qu'on s'est exposé à un courant d'air. || Fig. et fam., *L'air du bureau*, Ce qui paraît en bien ou en mal des dispositions de ceux qui doivent juger un procès, décider une affaire. || En t. de marine, *Air de vent.* Voyez AIRE. || Fam., *Être libre comme l'air*, N'avoir aucune sujétion, pouvoir disposer de tous ses moments. || AIR, Manière, façon: il se dit de La manière de parler, d'agir, de marcher, de se tenir, de s'habiller, de se conduire dans le monde; et généralement de Tout ce qui regarde le maintien, la contenance, la mine, le port, la grâce, et toutes les façons de faire. *Marcher, se tenir, s'habiller de bon air, de mauvais air, d'un air ridicule. Avoir l'air noble, l'air grand, l'air du monde, l'air guerrier, l'air d'un honnête homme, d'un fripon. Cette femme a l'air chagrin, l'air méprisant.* || Il se dit quelquefois pour exprimer La simple apparence. *Avoir un air de grandeur, de supériorité. Prendre un air boudeur.* || *Un homme du grand air*, Qui vit à la manière des grands; et, *Une chose qui a un grand air, qui a grand air*, Qui a une belle et grande apparence. || *Les gens du bel air, les gens du grand air*, se dit ordinairement, en raillerie, de Ceux qui veulent se distinguer des autres par des manières plus recherchées. || Fam., *Prendre des airs, se donner des airs, se donner de grands airs*, Affecter, prendre un ton, des manières au-dessus de son état, de sa condition, de sa fortune. *Prendre des airs, se donner des airs de maître, de savant, de bel esprit*, Vouloir s'attribuer sans raison une autorité de maître, affecter de passer pour savant, pour bel esprit, quoiqu'on ne le soit pas. || Fam., *Avoir des airs penchés, prendre des airs penchés*, Affecter certains mouvements de la tête et du corps, pour chercher à plaire. || *Cet homme, cette femme a l'air bon, l'air méchant*, A la mine d'un bon homme, d'une bonne femme, ou d'un méchant homme, d'une méchante femme. || *Avoir l'air*, Sembler, paraître; et alors, quand le mot *Air* est immédiatement suivi d'un adj., si cet adj. se rapporte au sujet de la proposition, il doit s'accorder avec le sujet; s'il se rapporte seulement au mot *Air*, il doit être mis au masc. On ne dirait pas d'une femme, *Elle a l'air enceint, elle a l'air mal fait*; il faudrait dire, *Elle a l'air enceinte, elle a l'air mal faite*, et mieux, *Elle a l'air d'être enceinte, d'être mal faite.* || AIR, Certaine ressemblance qui résulte de toute la personne, et particulièrement des traits du visage. *Avoir de l'air, un faux air de quelqu'un*, Avoir quelque ressemblance avec lui. *Un peintre qui attrape bien l'air du visage.* || *Avoir un air de famille*, Avoir cette conformité de traits, de physionomie, qui existe ou qu'on croit reconnaître entre les personnes d'une même famille. || En t. de peinture et de sculpture, *Un air de tête, des airs de tête*, L'attitude d'une tête, la manière dont une tête est dessinée. || AIR, en t. de manége, Les allures d'un cheval. *Airs bas*, Ceux où le cheval manie près de

terre. *Airs relevés*, Ceux où le cheval s'enlève davantage en maniant. *Ce cheval va à tous airs*, On le manie comme on veut. || Air, en t. de musique, Suite de tons, de notes qui composent un chant, suivant les règles de l'art. *Air gai, triste. Un grand, un petit air. Air de violon, de flûte, de ballet, de vaudeville.* || *N'être pas dans l'air,* Ne pas chanter exactement un air, détonner. || Prov. et fig., *Je connais des paroles sur cet air-là*, J'ai entendu en pareille occasion les mêmes choses que vous venez de dire pour vous excuser, pour soutenir cette opinion. || Air, Le chant et les paroles tout ensemble. *Un air à boire.* || En l'air. loc. adv. *Tirer en l'air, tirer un coup en l'air,* Tirer un coup de fusil, de pistolet sans le diriger vers aucun but. Fig. et fam., Faire une démarche inutile, qui ne conduit point au but. || *Avoir toujours le pied en l'air, un pied en l'air,* Être toujours prêt à partir, à danser. Dans le même sens, *Cet homme, cet enfant est toujours en l'air.* || Fig. et fam., *Tout le monde est en l'air, toute la ville est en l'air,* Tout le monde, toute la ville s'agite, est en mouvement. || *Être en l'air, tout en l'air,* se dit D'une chose qui ne paraît presque soutenue par rien. *Un escalier, un bâtiment qui paraît tout en l'air.* || Fig. et fam., *Toute sa fortune est en l'air,* Sa fortune ne porte sur rien de solide. || En l'air, se dit fig. et au sens moral Des choses qui sont sans réalité, sans vérité, sans fondement. *Contes, paroles, projets, raisonnements en l'air.*

AIRAIN. s. m. (lat. *æs*, airain.) Métal composé en grande partie de cuivre jaune, mêlé avec du zinc, de l'étain, et une petite quantité d'antimoine. *Statue, chaudière d'airain.* || Selon la Fable, *Le siècle d'airain, l'âge d'airain*, Le temps qu'on suppose avoir existé entre le siècle d'argent et le siècle de fer. || Fig., *Un siècle d'airain,* Un temps malheureux et dur. || Fig., *Un ciel d'airain,* Un temps sec et aride, pendant lequel il ne tombe ni pluie ni rosée. || Fig., *Un front d'airain*, Une extrême impudence. || Fig., *Avoir un cœur d'airain,* Être dur et impitoyable. || Prov. et fig., *Les injures s'écrivent sur l'airain, et les bienfaits sur le sable*, On oublie aisément les bienfaits, et on se souvient longtemps des injures.

AIRE. s. f. (lat. *area*, aire.) Place qu'on a unie et préparée pour y battre les grains. || En archit., Toute surface plane. *L'aire d'un plancher,* L'enduit de maçonnerie sur lequel on pose le parquet ou le carrelage. *L'aire d'un bassin*, Le massif de ciment ou de terre glaise dont on fait le fond d'un bassin. *L'aire d'un pont,* La partie supérieure sur laquelle on marche. *L'aire d'une maison*, L'espace compris entre les murs d'une maison. || Aire, en t. de géométrie, L'espace superficiel embrassé par une figure plane rentrante sur elle-même. *L'aire d'un triangle, d'un carré.* || Aire, Nid des oiseaux de proie, parce qu'ils nichent ordinairement sur un espace plat et découvert. || En t. de marine, *Aire de vent,* Direction selon laquelle souffle le vent. *On distingue trente-deux aires de vent principales.* Beaucoup de marins font ce mot du masc., et l'écrivent ordinairement sans *e*.

AIRÉE. s. f. La quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire.

AIRELLE. s. f. t. de botan. Sous-arbrisseau à fleurs rougeâtres, qui porte une petite baie bleue et légèrement acide, dont on fait usage en médecine et dans la teinture.

AIRER. v. n. Faire son nid, en parlant De certains oiseaux de proie.

AIS. s. m. (lat. *assis*, ais.) Planche de bois. Il commence à vieillir. || *Ais de bateau,* Ais qui ont servi à la construction d'un bateau. || Au jeu de paume, *Un coup d'ais*, Le coup que la balle donne de volée dans un ais qui est du côté du service.

AISANCE. s. f. (grec *aisios*, heureux.) Facilité. || Liberté d'esprit et de corps dans le travail, dans les mouvements, dans les manières, dans le commerce de la vie. *Faire tout avec aisance.* || Aisance, État de fortune suffisant pour se procurer les commodités de la vie. *Il vit dans l'aisance.* || Aisances, plur., Lieu pratiqué dans une maison pour y satisfaire les besoins naturels. *Cabinet, fosse d'aisances.* On dit de même, *Lieux d'aisances.*

AISE. s. f. Contentement, sentiment de joie, de plaisir, émotion douce et agréable, causée par la présence, par la possession d'un bien. *Tressaillir, être transporté d'aise.* || Aise, Commodité, état commode et agréable. *Être, se mettre à son aise.* || Par ellipse, *À votre aise*, À votre commodité, quand vous voudrez. || *Être à son aise, vivre à son aise, être fort à l'aise,* Être dans l'abondance selon sa condition. || Fig., *Mettre quelqu'un à son aise*, L'encourager, empêcher qu'il n'ait de la timidité ou de l'embarras, faire qu'il soit dans un état de liberté et de familiarité. *Mettre les gens à leur aise.* On dit de même, *C'est un homme avec qui on est toujours à son aise.* || Fam., *Se mettre à son aise*, Manquer aux convenances, en user avec trop de liberté, de familiarité. || Fam., *N'en prendre qu'à son aise*, Ne faire que ce qui plaît, sans se gêner, sans se fatiguer. || Fam., *Vous en parlez bien à votre aise*, se dit À un homme qui donne quelque conseil difficile à pratiquer, et qu'il n'est pas obligé de suivre, ou qui parle avec sang-froid des misères et des douleurs qu'il n'éprouve pas. || Aises, plur., Les commodités de la vie. *Aimer, chercher, prendre ses aises.* || À l'aise. loc. adv. Commodément, facilement, sans peine. *On est fort à l'aise dans ce fauteuil.*

AISE. adj. des 2 genres. Qui a de la joie, qui est content. *Je suis bien aise de vous voir.*

AISÉ, ÉE. adj. Facile. *Cela est aisé, bien aisé.* || *Cela vous est bien aisé à dire.* Manière de parler fam. lorsqu'un homme donne quelque conseil difficile à pratiquer, et qu'il n'est pas obligé de suivre. || *Cet homme est aisé à vivre*, Il est d'un commerce facile et doux. || Aisé, Commode. *Une voiture aisée.* || *Un habit aisé, des souliers aisés,* Un habit, des souliers qu'on met facilement, où l'on est à l'aise. *Ces souliers sont trop aisés*, Ils sont trop larges. || *Une morale, une dévotion aisée*, Une morale, une dévotion relâchée. || *Avoir les manières aisées,* Avoir des manières d'agir faciles, où il n'y a rien de contraint, rien de gêné. *Avoir la conversation aisée*, Avoir une conversation facile et agréable. *Avoir l'esprit aisé*, Imaginer, concevoir, s'expliquer facilement. *Avoir un style aisé*, Écrire d'une manière naturelle, claire, qui semble n'avoir point donné de peine. *Des vers aisés,* Des vers qui paraissent faits sans peine, qui ne sentent point le travail. Plus ordinairement, *Des vers faciles.* || *Une taille aisée*, Une taille libre, dégagée. Dans le même sens, *Un air aisé.* || Aisé, Qui est à son aise, qui est riche dans une condition médiocre. *C'est un homme aisé.*

AISEMENT. s. m. Commodité. Vieux.

AISÉMENT. adv. Facilement. *Il change aisément d'avis.* || Commodément. *Ce cheval va aisément*, Il a les allures douces, commodes et aisées.

AISSELLE. s. f. (lat. *axilla*, aisselle.) Le dessous du bras à l'endroit où il se joint à l'épaule. || Par ana-

logie, en botan., L'angle plus ou moins aigu que forme avec la tige un rameau ou une feuille.

AISSIEU. s. m. *Voyez* Essieu.

AITIOLOGIE. s. f. *Voyez* Étiologie.

AJONC. s. m. (lat. *juncus*, jonc.) Arbuste fort épineux, à fleurs légumineuses et jaunes, et à feuilles petites, qui croît dans les lieux incultes et stériles, et qui est employé à divers usages économiques. *Ajonc marin.*

AJOURNEMENT. s. m. t. de pratique. Assignation, ou avertissement qu'on fait donner, par officier public, à une personne, pour qu'elle se présente devant la justice à un jour désigné. *Exploit d'ajournement, à domicile, à personne.* || En t. d'ancienne procédure criminelle, *Ajournement personnel*, Assignation donnée à quelqu'un, en vertu d'une ordonnance ou d'un décret du juge, pour comparaître en personne, et répondre sur les faits dont il est accusé. || Ajournement, en matière de délibération, Renvoi d'une affaire à un autre jour fixe ou indéterminé. *Ajournement indéfini, à quinzaine.*

AJOURNER. v. a. Assigner quelqu'un à certain jour en justice. || En matière de délibération, Renvoyer à un certain jour ou à un temps indéterminé. || Dans le langage de la conversation. *Ajournons ce projet.* || Ajourné, ée. participe.

AJOUTAGE. s. m. (lat. *ad*, vers, *juxtà*, tout près.) t. d'arts mécaniques. Chose ajoutée à une autre.

AJOUTER. v. a. Mettre quelque chose de plus; Joindre une chose à une autre; Faire addition d'un nombre. *Ce passage a été ajouté à ce livre.* || *Ajouter au conte, ajouter à la lettre*, Amplifier un conte par des circonstances inventées. || *Ajouter foi à quelqu'un, ajouter foi à quelque chose*, Croire ce que quelqu'un dit, croire quelque chose. || Ajouté, ée. participe.

AJOUTOIR. s. m. *Voyez* Ajutage.

AJUSTAGE. s. m. (lat. *justus*, juste.) t. de monnayeur. Action d'ajuster, de donner à une pièce le poids légal.

AJUSTEMENT. s. m. Action par laquelle on ajuste quelque chose. *L'ajustement d'un poids, d'une mesure, d'une machine.* || Accommodement. *Chercher, trouver des ajustements dans quelque affaire*, Chercher, trouver quelque voie, quelque expédient, pour concilier deux personnes, pour accommoder quelque affaire. || Disposition, arrangement d'une chose, de manière que ses diverses parties forment un tout régulier, agréable. *L'ajustement de sa maison, de son jardin annonce qu'il a du goût.* || Parure. *Un peu d'ajustement lui sied bien.* || Les parties de l'habillement qui servent à parer. *Des ajustements de femme.*

AJUSTER. v. a. Rendre un poids ou une mesure juste, conforme à l'étalon. *Ajuster une pièce de monnaie*, Faire qu'elle ait exactement le poids légal. || Accommoder une chose, en sorte qu'elle convienne à une autre, et qu'elle s'y adapte bien. *Ajuster un châssis à une fenêtre, un couvercle à une boîte.* On dit, avec le pron. pers., que *Deux choses s'ajustent bien ensemble; etc.* || Prov. et fig., *Ajustez vos flûtes*, se dit À un homme qui ne paraît pas bien d'accord avec lui-même dans ce qu'il dit; À plusieurs personnes qui ne conviennent pas des moyens de faire réussir quelque chose. || Fig., *Ajuster deux personnes*, Les concilier, faire qu'elles soient d'accord touchant quelque chose. Avec le pron. pers.: *Ils ne sauront jamais s'ajuster*, Ils ne sauront jamais s'accorder, s'entendre. || *Ajuster un différend*, Le terminer à l'amiable. || Fig., *Ajuster des passages qui paraissent opposés*, Les concilier ensemble, faire voir qu'ils n'ont qu'un même sens. || Fig. et fam., *Cela s'ajuste mal au dessein que vous avez*, Cela ne s'y accommode pas, n'y convient pas. || Fig., *S'ajuster au temps*, S'y accommoder. || Ajuster, Mettre une chose en état de bien faire son effet. *Ajuster un ressort, une machine.* || *Ajuster son coup*, Faire ce qu'il faut pour frapper juste, pour atteindre au but. On dit de même, *Ajuster un lièvre, une perdrix, etc.* Absol., *Ajuster*, Viser juste. || *Ajuster toutes choses pour quelque dessein*, Prendre des mesures pour faire réussir un dessein. || En t. de manége, *Ajuster un cheval*, Lui enseigner ses exercices. || Ajuster, avec le pron. pers., Se préparer à faire quelque chose, se mettre en état, en posture de faire quelque chose. *S'ajuster pour tirer au blanc.* || Ajuster, Embellir par des ajustements. *Il a bien ajusté sa maison.* || En parlant De la parure dans l'habillement, il s'applique principalement Aux femmes. *Ses femmes de chambre ne peuvent jamais venir à bout de l'ajuster à son gré.* Avec le pron. pers. *Cette femme est deux heures à s'ajuster.* || Ironiq. et fam. *Voilà votre habit bien ajusté, vous voilà bien ajusté*, se dit À un homme qui a été éclaboussé, et dont l'habit est couvert de boue. || Ajusté, ée. participe.

AJUSTEUR. s. m. t. de monnayeur. Celui qui ajuste les flans et les met au poids que doivent avoir les espèces.

AJUSTOIR. s. m. Petite balance où l'on pèse et ajuste les monnaies avant de les marquer. N'est plus usité: on dit, *Trébuchet.*

AJUTAGE ou AJUTOIR ou AJOUTOIR. s. m. (*ad*, vers, *juxtà*, tout près.) (Le premier est le plus usité.) Tuyau de métal que l'on soude à l'extrémité du tuyau d'une fontaine, d'un jet d'eau, pour en former le jet, selon le diamètre ou la forme qu'on donne à son ouverture.

ALAMBIC. s. m. (grec *ambix*, vase.) Vaisseau qui sert à distiller, et dont les pièces essentielles sont une cucurbite et un chapiteau. *Le bec, le col d'un alambic. Tirer à l'alambic.* || Fig., *Cette affaire a passé par l'alambic*, Elle a été examinée avec un grand soin, avec une grande exactitude.

ALAMBIQUER. v. a. Fig., *Alambiquer l'esprit, s'alambiquer l'esprit, la cervelle*, Fatiguer l'esprit, se fatiguer l'esprit, épuiser son esprit par une trop grande application à des choses abstraites. || Absol., Raffiner, subtiliser. *Allez au fait, sans alambiquer plus longtemps.* On sous-entend, *le sujet, la pensée.* || Alambiqué, ée. participe. Il ne se dit que Des questions, des pensées, des réflexions trop subtiles et trop raffinées.

ALANGUIR. v. a. (lat. *languere*, languir.) Rendre languissant. Peu usité. || Avec le pron. pers., *S'alanguir*, Perdre son énergie. || Alangui, ie, participe.

ALARGUER. v. n. (lat. *largus*, large.) Se mettre au large, s'éloigner de la côte ou de quelque vaisseau. Il a vieilli. || Alargué, ée. participe.

ALARMANT, ANTE. adj. (lat. *ad arma*, aux armes.) Qui alarme.

ALARME. s. f. Cri, signal pour faire courir aux armes. *Sonner l'alarme. Canon, cloche d'alarme.* || Émotion causée dans un camp, dans une place de guerre, à l'approche ou sur le bruit de l'approche des ennemis. *Les ennemis nous donnaient de fréquentes alarmes.* || Fig., Toute sorte de frayeur et d'épouvante subite. *Il a pris l'alarme bien légèrement.* || Fig., *Une fausse alarme*, Une vaine crainte, une peur sans sujet. || Prov. et fig., *L'alarme est au camp*, se dit en parlant De quelque chose qui met tout d'un coup plusieurs personnes dans une grande inquiétude. || Alarme, Inquiétude, souci, chagrin; il s'em

ploie souvent au plur. *Il est toujours en alarme. Il est dans de grandes, dans de continuelles alarmes. Nourri dans les alarmes*, Élevé dans les dangers de la guerre.

ALARMER. v. a. Donner l'alarme, causer de l'émotion, de l'épouvante, de l'inquiétude. *Cela va alarmer tout le camp. Sa maladie nous a bien alarmés.* || Avec le pron. pers., S'inquiéter, s'effrayer, être ému. *Il s'alarme sans cesse. Je ne m'alarme pas du bruit.* || Alarmé, ée. participe.

ALARMISTE. s. des 2 genres. Qui se plaît à répandre des bruits alarmants.

ALATERNE. s. m. (lat. *alaternus*, même signif.) t. de botan. Arbrisseau, nerprun dont les feuilles sont rangées alternativement le long des tiges.

ALBÂTRE. s. m. (grec *alabastron*, albâtre.) Pierre d'une pâte homogène, d'un grain fin, demi-transparente, susceptible d'un beau poli, et qui souvent est remplie de veines colorées. *Blanc comme l'albâtre.* || Fig., *Un sein d'albâtre*, Un sein extrêmement blanc. On dit de même, *L'albâtre de son sein.*

ALBATROS. s. m. (On fait sentir l'S.) t. d'hist. nat. Oiseau palmipède, très-vorace, qui habite les mers australes.

ALBERGE. s. f. (ital. *albercocca*, abricot.) Sorte de pêche ou d'abricot, d'un goût très-agréable.

ALBERGIER. s. m. Arbre qui porte des alberges.

ALBINOS. s. m. (lat. *albus*, blanc.) (On fait sentir l'S.) Homme qui a la peau blafarde, les cheveux et le poil presque blancs, et les yeux d'un gris pâle ou rougeâtre.

ALBRAN. s. m. *Voyez* Halbran.

ALBRENÉ. adj. *Voyez* Halbrené.

ALBUGINÉ, ÉE. adj. (lat. *albugo*, tache blanche.) t. d'anat. Il se dit De certaines membranes, de certains tissus dont la couleur est blanche. *Tunique, fibre, membrane albuginée.*

ALBUGINEUX, EUSE. adj. t. d'anat. Qui est formé par la fibre albuginée.

ALBUGO. s. f. t. de médec. Tache blanche qui se forme à l'œil, et qui est causée par le dépôt d'une matière blanche dans les lames de la cornée.

ALBUM. s. m. (On prononce *Albome.*) (lat. *album*, blanc.) Cahier que portent les voyageurs, et sur lequel ils engagent les personnes célèbres à écrire leur nom, auquel elles joignent quelquefois une sentence.|| Cahier sur lequel certaines personnes invitent des gens de lettres et des artistes à écrire de la prose ou des vers, à faire quelque dessin, ou à noter quelque air de musique.

ALBUMINE. s. f. t. de chimie. Il se dit Du blanc d'œuf, et d'une substance de même nature qu'on trouve dans diverses matières végétales et animales.

ALBUMINEUX, EUSE. adj. Qui contient de l'albumine.

ALCADE. s. m. (Mot arabe.) Nom qu'on donne, en Espagne, à certains juges ou magistrats : leur attribut distinctif est une longue baguette blanche.

ALCAÏQUE. adj. des 2 genres. (lat. *alcaïcus*, alcaïque.) Il se dit D'une sorte de vers ou mètre grec inventé par Alcée, et adopté par les Latins. Subst. masc. *Un alcaïque.* || Ode grecque ou latine dans chaque strophe de laquelle entre un nombre déterminé de vers alcaïques.

ALCALESCENCE. s. f. t. de chimie. État d'un corps alcalescent.

ALCALESCENT, ENTE. adj. t. de chimie. Il se dit D'une substance dans laquelle les propriétés alcalines commencent à se développer, ou même prédominent déjà.

ALCALI. s. m. Nom donné primitivement à la plante marine qui fournit la soude du commerce, et ensuite au produit salin de l'incinération de ce végétal. || Par extens., Toutes les substances qui ont des propriétés chimiques analogues à celles de la soude, c'est-à-dire une saveur âcre et la faculté de verdir les couleurs bleues des végétaux. *Alcali volatil, fixe.*

ALCALIN, INE. adj. t. de chimie. Qui a rapport aux alcalis. || Qui appartient à la classe des alcalis; Qui jouit des propriétés alcalines, qui se rapproche des alcalis par ses propriétés.

ALCALISER. v. a. t. de chimie. Faire développer dans une substance les propriétés alcalines qui y étaient masquées par une autre substance, ou Rendre alcaline une substance en y ajoutant un alcali. || Alcalisé, ée. participe.

ALCANTARA. s. m. Ordre militaire d'Espagne, institué en 1170.

ALCARAZAS. s. m. (On fait sentir l'S.) (Mot espag.) Vase que l'espèce de terre dont il est fait rend très-poreux, et dans lequel l'eau se rafraîchit, lorsqu'il est exposé à un courant d'air.

ALCÉE. s. f. (grec *alkéa*, alcée.) t. de botan. Genre de plantes de la famille des Malvacées, qui comprend trois espèces : l'Alcée rose, appelée aussi *Rose trémière* et *Passerose;* l'Alcée à feuilles de figuier, et l'Alcée de la Chine.

ALCHIMIE. s. f. (grec *chyma*, fusion.) Art chimérique qui consistait dans la recherche d'un remède universel, et d'un moyen propre à opérer la transmutation des métaux.

ALCHIMILLE. s. f. Voyez *Pied-de-lion*, dans l'article Pied.

ALCHIMIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport, qui appartient à l'alchimie.

ALCHIMISTE. s. m. Celui qui s'occupe d'alchimie.

ALCOOL. s. m. t. de chimie, emprunté de l'arabe. Liquide léger et volatil qui est le principal résultat de la fermentation du sucre : c'est l'esprit-de-vin dégagé de la plus grande partie ou de la totalité de l'eau qu'il contenait.

ALCOOLIQUE. adj. des 2 genres. Qui contient de l'alcool.

ALCOOLISER. v. a. t. de chimie. Dégager l'esprit-de-vin de sa partie aqueuse; ou Mêler de l'alcool à un autre liquide. Peu usité, surtout dans la première acception. || Alcoolisé, ée. participe.

ALCORAN. s. m. Le livre qui contient la loi de Mahomet. On dit aussi et mieux, *Le Coran.* || La loi de Mahomet contenue dans l'Alcoran. || Fam., *Je n'y entends pas plus qu'à l'Alcoran*, se dit en parlant D'une chose à laquelle on n'entend rien.

ALCÔVE. s. f. Enfoncement pratiqué dans une chambre pour y placer un lit.

ALCYON. s. m. (grec *alcyôn*, alcyon.) Oiseau de mer de l'ordre des Passereaux.

ALCYONIEN. adj. m. Appartenant à l'alcyon. *Les jours alcyoniens*, qui sont Sept jours avant le solstice d'hiver, et sept jours après, pendant lesquels on dit que l'alcyon fait son nid, et que la mer est ordinairement calme.

ALDÉBARAN. s. m. t. d'astron., emprunté de l'arabe. Étoile fixe de la première grandeur, qui est dans l'œil du Taureau.

ALDÉE. s. f. t. de géogr., corruption du mot es-

pagnol et portugais *Aldea*. Il sert à désigner Les bourgs et les villages des possessions européennes, en Afrique et dans les Indes.

ALDERMAN. s. m. Nom qu'on donne, en Angleterre, à certains officiers municipaux, chargés de la police.

ALÉATOIRE. adj. des 2 genres. (lat. *alea*, hasard.) t. de droit. Il se dit D'une convention dont les effets, quant aux avantages et aux pertes, soit pour toutes les parties, soit pour l'une ou plusieurs d'entre elles, dépendent d'un événement incertain. *Vente, contrat aléatoire.*

ALÉGRE. adj. *Voyez* ALLÈGRE.

ALÉGREMENT. adv. *Voyez* ALLÉGREMENT.

ALÉGRESSE. s. f. *Voyez* ALLÉGRESSE.

ALÉGRETTO. adv. *Voyez* ALLÉGRETTO.

ALÉGRO. adv. *Voyez* ALLÉGRO.

ALÊNE. s. f. Poinçon de fer, emmanché dans un morceau de bois rond, et dont on se sert pour percer le cuir et pour le coudre. *Alène plate, ronde, carrée.* || En botan., *Feuilles en alène. Voyez* SUBULÉ.

ALÊNIER. s. m. Celui qui fait et vend des alènes.

ALÉNOIS. adj. m. *Cresson alénois*, Plante crucifère qui a, comme le cresson, une saveur piquante, et qu'on met dans les salades de laitue ou de chicorée, pour en relever le goût.

ALENTOUR. adv. Aux environs. *Les échos, les bois d'alentour.* Quand il n'est pas précédé de la préposition *de*, quelques-uns écrivent, *À l'entour.* || La locution *À l'entour* s'employait autrefois, comme préposition, en y ajoutant *de*, *À l'entour de la table;* on dit aujourd'hui, *Autour de.*

ALENTOURS. s. m. pl. Les lieux circonvoisins. || Les gens qui vivent familièrement avec quelqu'un, qui sont en liaison avec lui. *Si vous voulez réussir auprès de ce ministre, assurez-vous de ses alentours.*

* ALÉPINE. s. f. pl. Sorte d'étoffe de soie et de laine.

ALÉRION. s. m. t. de blason. Petit aiglon qu'on représente avec les ailes étendues, et sans bec ni pieds.

ALERTE. adv. (lat. *alacer*, vif.) Debout, soyez sur vos gardes, prenez garde à vous. *Alerte, alerte, soldats.* || Subst. fém. *Donner une vive alerte.*

ALERTE. adj. des 2 genres. Qui est vigilant, et qui se tient sur ses gardes. || Habile à voir et prompt à saisir ce qui peut lui être utile, avantageux. *Un homme plus alerte que lui avait obtenu la place.* || Gai, vif, agile; il se dit D'un jeune garçon ou d'une jeune fille.

ALEVIN. s. m. Menu poisson qui sert à peupler les étangs.

ALEVINAGE. s. m. Menu poisson que les pêcheurs rejettent dans l'eau.

ALEVINER. v. a. Jeter de l'alevin dans un étang. || ALEVINÉ, ÉE. participe.

ALEXANDRIN. adj. m. *Vers alexandrin*, Vers français de douze syllabes quand la rime est masculine, et de treize syllabes quand elle est féminine. *Les vers alexandrins sont aussi appelés Vers héroïques.* || Substantiv. *Un alexandrin.* On dit absol. et collectiv., *L'alexandrin*, pour Les vers alexandrins.

ALEXIPHARMAQUE. adj. des 2 genres. (grec *alexipharmacon*, contrepoison.) t. de médecine. Il s'est dit Des remèdes que l'on croyait propres à expulser du corps les principes morbifiques, ou à prévenir l'effet des poisons pris à l'intérieur. || Subst. masc. *Un bon alexipharmaque.*

ALEXITÈRE. adj. des 2 genres. (grec *alexètèrion*, remède.) t. de méd. Il s'est dit Des médicaments qu'on employait pour prévenir l'effet des poisons. || Subst. masc. *Un bon alexitère.*

ALEZAN, ANE. adj. De couleur fauve, tirant sur le roux. Ne se dit que Des chevaux. *Un cheval alezan, alezan brûlé, alezan moreau, alezan doré.* || ALEZAN, subst. Un cheval de poil alezan. *Il était monté sur un alezan.*

ALEZE. s. f. t. de médec. Drap ou lé de toile, plié en plusieurs doubles, dont on se sert pour soulever les malades et les tenir propres.

ALGALIE. s. f. t. de chirurg. (Mot arabe.) Sonde creuse.

ALGANON. s. m. Chaîne qu'on met aux galériens.

ALGARADE. s. f. (espagn. *algarrada*, tumulte.) Sortie contre quelqu'un, insulte faite brusquement, avec un certain éclat, sans sujet, ou pour un sujet très-léger. Fam.

ALGÈBRE. s. f. (terme emprunté de l'arabe.) Partie des mathématiques qui, considérant les grandeurs d'une même nature sous la seule acception abstraite de leur inégalité, les exprime par des caractères communs à toutes leurs valeurs particulières, et développe ainsi leurs relations de quantité les plus générales. || Traité d'algèbre. || Fig. et fam., *C'est de l'algèbre pour lui*, se dit en parlant D'un homme qui n'entend rien du tout à la chose dont il est question.

ALGÉBRIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'algèbre.

ALGÉBRISTE. s. m. Celui qui sait l'algèbre, qui fait des opérations d'algèbre.

ALGIDE. adj. des 2 genres. (lat. *algidus*, glacé.) t. de médec. Qui fait éprouver ou dans lequel on éprouve une sensation de froid glacial.

ALGUAZIL. s. m. (On prononce *Algouazil.*) Mot qui a passé de l'arabe dans l'espagnol, et qui se dit par plaisanterie ou par mépris, en français, Des gens chargés de faire des arrestations.

ALGUE. s. f. (lat. *alga*, algue.) Herbe qui croît dans la mer, et qu'elle jette quelquefois sur ses bords.

ALIBI. s. m. (lat. *alibi*, ailleurs.) t. de jurispr. crim. Présence d'une personne dans un lieu autre que celui où a été commis le crime ou le délit dont on l'accuse. Il ne prend pas d'S au pluriel. *Prouver l'alibi.*

ALIBIFORAIN. s. m. (lat. *—foràs*, en dehors.) Propos qui n'a point de rapport à la chose dont il est question. Fam. et peu usité.

ALIBILE. adj. des 2 genres. (lat. *alere*, nourrir.) t. de médec. Qui est propre à nourrir.

ALIBORON. s. m. Fam., *Maître aliboron*, Homme ignorant, stupide, ridicule.

ALIDADE. s. f. Règle mobile qui tourne sur le centre d'un instrument avec lequel on prend la mesure des angles.

ALIÉNABLE. adj. des 2 genres. (lat. *alienare*, aliéner.) t. de jurispr. Qui se peut aliéner.

ALIÉNATION. s. f. t. de jurispr. Transport de la propriété d'un fonds, ou de ce qui tient lieu de fonds. || *Aliénation des volontés, des esprits*, Éloignement que des personnes ont les unes pour les autres. || *Aliénation d'esprit*, ou *Aliénation mentale*, Égarement d'esprit, folie.

ALIÉNER. v. a. t. de jurispr. Transférer à un autre la propriété d'un fonds, ou de ce qui tient lieu de fonds. || Fig., *Aliéner les affections, les cœurs, les esprits*, Faire perdre la bienveillance, l'affection, l'es-

time. || *Aliéner l'esprit,* Faire perdre l'esprit, rendre fou, faire devenir fou. || Aliéné, ée. participe. || Substantiv. et absol., Ceux qui sont fous, qui ont perdu l'esprit. *Les aliénés.*

ALIGNEMENT. s. m. (lat. *ad*, vers, *linea*, ligne.) Ligne qu'on tire, afin qu'une muraille, qu'une rue, qu'une allée, qu'un chemin, soient dirigés en ligne droite. *Cet ouvrage de maçonnerie n'est pas d'alignement,* N'est pas en ligne droite. || Ligne indiquée par la voirie pour la direction d'une rue, ligne qui n'est pas toujours entièrement droite. *Cette maison, cette rue est, n'est pas dans l'alignement.* || Alignement, L'action d'aligner ou de s'aligner, surtout en parlant D'une troupe. *Rentrer dans l'alignement.* On commande, *À droite* ou *à gauche, alignement,* Alignez-vous en regardant à votre droite, à votre gauche; et de même, *Sur le centre, alignement.*

ALIGNER. v. a. Ranger, dresser sur une même ligne droite. Il se dit Des bâtiments et des jardins. *Cette nouvelle rue est bien mal alignée.* || *Aligner une troupe, des soldats,* Les ranger, les disposer exactement en ligne droite. Avec le pron. pers. *S'aligner.* || Fig., *Aligner ses phrases, ses mots,* Soigner jusqu'à l'affectation ce qu'on écrit ou ce qu'on dit. || Aligné, ée. participe.

ALIMENT. s. m. (lat. *alimentum*, aliment.) Nourriture, ce qui se mange, se digère, et entretient la vie. *Aliments légers, substantiels, lourds.* || Aliments, plur., Tout ce qu'il faut pour nourrir et entretenir une personne; s'emploie surtout en jurisprudence. *Les enfants doivent des aliments à leurs père et mère.* || Aliment, fig. *Le bois est l'aliment du feu. Les sciences sont l'aliment de l'esprit. L'aliment des passions, des factions.*

ALIMENTAIRE. adj. des 2 genres. Qui est propre à servir d'aliment. || En médec., *Régime alimentaire,* Régime que l'on suit à l'égard des aliments. || En jurispr., *Pension alimentaire,* Pension réglée par autorité de justice, ou par convention entre les parties; et, *Provision alimentaire,* Somme accordée par provision à l'une des parties pour vivre, en attendant le jugement du fond de l'affaire.

ALIMENTATION. s. f. t. d'hygiène. Action de nourrir, de se nourrir.

ALIMENTER. v. a. Nourrir, fournir les aliments nécessaires. *Ces provinces alimentaient la capitale.* || Fig., *Ces matières alimentaient l'incendie. Alimenter la haine, la sédition.* || Alimenté, ée. participe.

ALIMENTEUX, EUSE. adj. t. de médec. Qui nourrit.

ALINÉA. Loc. adv., empruntée du latin. *À la ligne.* Quand on dicte à quelqu'un, on dit *Alinéa*, c'est-à-dire, Quittez la ligne où vous en êtes, et commencez-en une autre au-dessous. || Subst. masc. *Observez les alinéa.* || Par extens., Passage, paragraphe compris entre deux alinéa.

ALIQUANTE. adj. des 2 genres. (lat. *aliquantus*, quelque.) t. de mathém. Il se dit Des parties qui ne sont pas exactement contenues dans un tout; par opposition Aux parties aliquotes, qui y sont contenues exactement.

ALIQUOTE. adj. f. (lat. *aliquot*, quelques.) *Partie aliquote,* Partie contenue un certain nombre de fois juste dans un tout. Subst. *Deux est une aliquote de six.*

ALITER. v. a. (lat. *ad*, vers, *lectus*, lit.) Forcer à se mettre au lit, à garder le lit. || Avec le pron. pers., Se mettre, se tenir au lit pour cause de maladie. *Il a été contraint de s'aliter.* || Alité, ée. participe.

ALIZE. s. f. Fruit aigrelet, de la grosseur d'une petite cerise.

ALIZÉ. adj. m. t. de marine. Il se dit De certains vents réguliers, spécialement de ceux qui règnent entre les deux tropiques, et qui soufflent de l'est à l'ouest.

ALIZIER. s. m. Arbre de la famille des Rosacées, qui porte des alizes, et qui croît naturellement dans les bois.

ALKALI, et dérivés. *Voyez* Alcali, etc.

ALKÉKENGE. s. m. t. de botan. Plante de la famille des Solanées, qui croît dans les haies et dans les vignes, et dont le fruit est une baie légèrement aigrelette, renfermée dans une vésicule rougeâtre.

ALKERMÈS. adj. des 2 genres. t. de pharmacie, emprunté de l'arabe. Nom donné à diverses préparations dans lesquelles il entre du suc de kermès. || Substantiv. *Boire de la liqueur d'alkermès,* ou simplement, *de l'alkermès.*

ALLAH. s. m. (On fait sentir les deux L.) Nom que les mahométans donnent à Dieu, et qui est leur exclamation ordinaire de joie, de surprise, de crainte, etc.

ALLAITEMENT. s. m. (lat. *allactare*, allaiter.) Action d'allaiter.)

ALLAITER. v. a. Nourrir de son lait. || Il se dit Des femelles des animaux. || Allaité, ée. participe.

ALLANT. s. m. Celui qui va. N'est d'usage qu'au plur., et joint au mot *Venants. Les allants et les venants.*

ALLANT, ANTE. adj. Qui aime à aller, à courir. *Un homme allant. Une femme fort allante.*

ALLANTOIDE. s. f. (grec *allas*, boudin, *eidos*, forme.) t. d'anat. L'une des membranes qui appartiennent au fœtus de certains animaux.

ALLÈCHEMENT. s. m. (lat. *allicere*, allécher.) Moyen par lequel on allèche.

ALLÉCHER. v. a. (*J'allèche J'allécherai.*) Attirer par quelque appât. || Fig., Attirer par le plaisir, par l'espérance, par la séduction, etc. *On l'avait alléché par la promesse d'une grande place.* || Alléché, ée. participe.

ALLÉE. s. f. Passage entre deux murs parallèles, qui conduit de l'entrée d'une maison dans l'intérieur. *Allée obscure, étroite.* || Lieu propre à se promener, qui s'étend en longueur, et qui est bordé d'arbres ou de verdure. *Ce bois planté en allées est fort agréable.* || *Allées et venues,* Action d'aller et de venir plusieurs fois; Les pas, les démarches que l'on fait pour une affaire. *Il a perdu son temps en allées et venues.*

ALLÉGATION. s. f. (lat. *allegare*, alléguer.) Citation d'une autorité, d'un passage, d'un fait, etc. || Simple proposition d'une chose qu'on met en avant. *Justifier d'une allégation.*

ALLÉGE. s. f. (lat. *allevare*, alléger.) t. de marine. Embarcation qui sert à alléger un bâtiment, à le décharger de ce qu'il y a de trop, ainsi qu'à le charger. || Allége, en t. d'architecture, Mur d'appui d'une fenêtre, moins épais que l'embrasure.

ALLÉGEANCE. s. f. Soulagement, adoucissement. Vieux. || En Angleterre, *Serment d'allégeance,* Acte de soumission et d'obéissance au roi, qui regardait uniquement la souveraineté temporelle du monarque, et son indépendance à l'égard du pape.

ALLÉGEMENT. s. m. Soulagement. || Fig. *Ce sera pour les contribuables un petit allégement.*

ALLÉGER. v. a. (*J'allége. J'allégerai.*) Soulager d'une partie d'un fardeau la personne ou la chose qui le porte. *Alléger quelqu'un de son fardeau. Allé-*

ger un bateau. || Diminuer un poids, un fardeau, le rendre plus léger. *Alléger le fardeau de quelqu'un. Alléger la charge d'un cheval.* || Fig. *Alléger les contribuables. Alléger les charges publiques.* || Calmer l'inquiétude, diminuer le mal, la douleur. *Alléger la douleur de quelqu'un.* || Avec le pron. pers. *S'alléger pour marcher avec plus de facilité. Ma douleur s'est un peu allégée.* || ALLÉGÉ, ÉE. participe.

ALLÉGIR. v. a. t. d'arts et métiers. Diminuer en tous sens le volume, l'épaisseur d'un corps. || ALLÉGI, IE. participe.

ALLÉGORIE. s. f. (grec *allègoria*, allégorie.) (On prononce les deux L dans ce mot et les suivants jusqu'à *Alléguer.*) Fiction dont l'artifice consiste à présenter un objet à l'esprit de manière à lui donner l'idée d'un autre. *Le bandeau, les ailes, et l'enfance de Cupidon, sont une allégorie qui représente le caractère et les effets de la passion de l'amour.* || En rhétorique, Figure, qui n'est autre chose qu'une métaphore prolongée. || Ouvrage dont le fond est cette espèce de fiction où l'on représente un objet pour donner l'idée d'un autre. *L'apologue et la parabole sont des espèces d'allégories.*

ALLÉGORIQUE. adj. des 2 genres. Qui tient de l'allégorie, qui appartient à l'allégorie. *Discours, termes allégoriques. Tableau, style, personnage allégorique.*

ALLÉGORIQUEMENT. adv. D'une manière allégorique.

ALLÉGORISER. v. a. Expliquer selon le sens allégorique, donner un sens allégorique. || ALLÉGORISÉ, ÉE. participe.

ALLÉGORISEUR. s. m. Celui qui allégorise. Se dit en mauvaise part, d'Un homme qui s'attache à chercher dans tout un sens allégorique.

ALLÉGORISTE. s. m. Celui qui explique un texte, un auteur dans un sens allégorique.

ALLÈGRE. adj. des 2 genres. (lat. *alacer*, gai.) Qui est dispos, agile, gai. Fam.

ALLÈGREMENT. adv. D'une manière allègre. Il vieillit.

ALLÉGRESSE. s. f. Joie qui éclate au dehors. || Joie publique. *Transports d'allégresse.* || *Les sept Allégresses*, Certaines prières à la Vierge, dans lesquelles on exprime les sept différents sujets de joie qu'elle a eus durant sa vie.

ALLÉGRETTO. adv. t. de musique. Diminutif d'*Allégro.*

ALLÉGRO. adv. t. de musique, emprunté de l'italien. On le met au commencement d'un air, pour indiquer que cet air doit être joué vivement et gaiement. || Subst., L'air même. *Jouer un allégro.*

ALLÉGUER. v. a. (lat. *allegare*, alléguer.) Citer une autorité, un passage, un fait, etc. *Alléguer un passage, un texte. Je vous allègue mon auteur.* On dit mieux, *Je vous cite mon auteur.* || Mettre en avant, avancer. *Alléguer des raisons, des excuses.* || ALLÉGUÉ, ÉE. participe.

ALLELUIA. s. m. (On prononce *Alléluya.*) t. emprunté de l'hébreu, *Louez le Seigneur*, que l'Église chante au temps de Pâques, à la fin des traits ou versets. || ALLÉLUIA, Petite plante qui fleurit vers le temps de Pâques, dont les feuilles ont un goût aigrelet, et qui fournit le sel appelé dans le commerce *Sel d'oseille.*

ALLEMAND. s. m. Ce mot se trouve dans quelques phrases prov. *Une querelle d'Allemand*, Une querelle suscitée sans sujet. *C'est du haut allemand pour lui*, Il n'y comprend rien.

ALLEMANDE. s. f. Danse vive et gaie, dont l'usage a passé de l'Allemagne dans d'autres pays. || Airs sur lesquels on exécute cette sorte de danse.

ALLER. v. n. (*Je vais* ou *je vas, tu vas, il va; nous allons, vous allez, ils vont. J'allais. Je suis allé. J'allai. J'irai. J'irais. Va. Que j'aille. Que j'allasse. Allant. Allé.* L'expression *Je vas* ne s'emploie que rarement et dans le langage fam. On dit quelquefois, *Je fus, j'ai été, j'avais été, j'aurais été,* pour J'allai, je suis allé, j'étais allé, je serais allé : voyez le verbe *Être.*) Se mouvoir, se transporter, ou être mû, transporté d'un lieu à un autre. Il s'applique Aux personnes et aux choses, et s'emploie de diverses manières, selon les divers rapports sous lesquels on considère l'action qu'il exprime. || 1° Sous le seul rapport du mouvement : *Ne faire qu'aller et venir.* || 2° Relativement au terme, au but où tend le mouvement : *Aller à Rome, en Italie. Aller de ville en ville, de porte en porte. Les fleuves vont à la mer.* || *Ce chien va à l'eau*, Il s'y jette volontiers, quand on le lui commande. || 3° Relativement à l'espace que l'on parcourt : *Aller près. Aller loin.* || 4° Relativement à la nature du mouvement, à sa rapidité ou à sa lenteur *Aller vite, doucement, comme le vent. Le vaisseau allait à pleines voiles.* || 5° Relativement à la direction du mouvement : *Aller en avant, en arrière, à reculons, de côté, tout droit. Aller contre le courant de l'eau. Aller contre vent et marée.* || 6° Relativement à l'endroit où se fait le mouvement : *Aller sur la terre, sur le pavé, sur l'eau. Aller par monts et par vaux.* || 7° Relativement à la voie, au chemin qui mène vers un but : *Aller par terre, par eau, par mer, à travers les bois, à travers champs.* || *Aller bien*, Être dans le bon chemin. *N'aller pas bien*, N'être pas dans le bon chemin. || 8° Relativement au moyen de transport : *Aller à pied, à cheval, en voiture, en bateau.* || 9° Relativement à la cause qui fait mouvoir : *Ces bâtiments vont à voile et à rame. Les girouettes vont selon le vent. Aller par force. Aller de bon cœur.* || 10° Relativement à l'ordre qu'ont ou doivent avoir entre elles les personnes ou les choses : *Aller ensemble. Aller à la file les uns des autres.* || *Aller de pair*, Être égal, être pareil. || ALLER, est souvent suivi d'une préposition et de son complément qui indique Le motif ou la fin de l'action. *Aller à la messe, à la promenade, au bal, à la chasse.* || *Aller au combat*, S'avancer pour combattre. *Aller à l'ennemi, aux ennemis*, S'avancer vers les ennemis pour les combattre, pour les charger : cela ne se dit proprement que quand les armées sont à portée l'une de l'autre, ou en présence. *Aller au feu*, S'exposer au feu des ennemis, s'exposer à essuyer leur feu. || *Aller au bois, à l'eau, etc.*, Aller en quelque endroit pour s'y pourvoir de bois, d'eau, etc. || *Ce vase va au feu*, Il résiste à l'action du feu, on y peut mettre cuire ou chauffer quelque chose sans craindre qu'il se casse, qu'il éclate. Dans un sens analogue, *Cette étoffe va à la lessive, etc.* || *Aller au roi, au ministre, à l'évêque, etc.*, S'adresser au roi, au ministre, à l'évêque, etc. *Aller au devin*, Aller le consulter. || *Allez au diable, à tous les diables*, est une expression d'impatience, de colère, une sorte d'imprécation. || *Aller aux opinions, aux voix*, Recueillir les opinions, les voix. || *Aller aux informations, aux renseignements sur quelqu'un*, S'adresser à ceux qui peuvent donner des renseignements sur quelqu'un. || *Aller au plus pressé*, S'occuper d'abord de l'affaire qui souffrirait le plus d'un retardement. || ALLER, est quelquefois suivi d'un infinitif exprimant aussi Le motif ou la fin de l'action. *Aller se promener. Aller*

travailler. J'irai lui parler. || *Allez vous promener, qu'il aille se promener,* se dit Lorsqu'on s'impatiente, lorsqu'on se met en colère contre quelqu'un. || Aller, suivi d'un infinitif, sert aussi à marquer qu'Une chose est sur le point d'être faite, d'avoir lieu. *Ils vont partir. On va se mettre à table.* || Aller, se joint quelquefois au participe présent, pour exprimer, avec l'idée d'un mouvement, celle d'une prolongation, d'une certaine durée de l'action que le participe indique. *Il allait criant par la ville.* || Fig., *Le mal, l'inquiétude, etc., va croissant, va toujours croissant,* Croît de plus en plus. On dit aussi, *Aller en augmentant.* || Aller, se dit aussi Du mouvement particulier de certaines choses qui appartiennent aux arts. *Une montre qui va trente heures. Cette horloge, ce ressort, cette machine ne va plus.* Dans un sens analogue, *Son pouls va bien,* Le mouvement de son pouls est bien réglé. || Il se dit pour marquer L'écoulement du temps, et la durée du temps qui a été employé à quelque chose. *Ces ouvriers vont bien lentement. Ce cheval va sur quatre ans,* Il aura bientôt quatre ans. || Il se dit pour marquer L'étendue de certaines choses. *Son manteau va jusqu'à terre.* || Il sert également à marquer Où mène un chemin, où il aboutit. *Ce sentier va à la fontaine.* || Il sert de même à indiquer La manière dont une chose est située ou figurée. *Cette allée va en pente. Cette étoffe va de biais,* Elle est taillée de biais. || Il se dit quelquefois pour indiquer À quoi se montent des nombres, des sommes, des supputations. *Ce calcul va bien haut. La dépense ira plus loin qu'on ne croit.* || Aller, sert aussi à marquer, tant au propre qu'au fig., Le progrès, en bien ou en mal, des personnes et des choses. *Cela va. Cette vengeance est allée trop loin. Son amour va jusqu'à l'excès, jusqu'à la folie. Sa santé va de mieux en mieux. Ce malade va plus mal.* || *Cette chose va de suite, elle doit aller de suite,* Elle est la conséquence naturelle, nécessaire de telle autre chose. || Aller, sert particulièrement à désigner La fin, le résultat de quelque chose. *Tous ses vœux vont à la paix, vont au bien de l'État.* || *Cela va trop loin, cela pourrait aller trop loin,* se dit Lorsque des personnes qui discutent ensemble commencent à s'échauffer un peu trop. On dit aussi, *C'est aller trop loin que de...,* C'est faire ou dire trop, c'est passer les bornes raisonnables, que de... || Aller, se dit également en parlant De l'état bon ou mauvais de certaines choses. *Comment va votre santé? Le commerce ne va pas. Le feu va,* Il brûle convenablement. || *Il ne peut plus aller,* ou *Il va encore,* se dit D'un homme âgé ou infirme. || Aller, se dit encore pour signifier La manière dont on agit, dont on se comporte en de certaines choses; on l'emploie souvent avec la particule *y*. *Aller vite en besogne. Il faut y aller doucement. Aller aux grands emplois par la faveur. Aller droit au fait.* || *C'est un homme fait pour aller à tout,* C'est un homme qui, par son mérite, par ses talents, est fait pour arriver aux plus grandes places. || Aller, sert en outre à marquer La manière dont une chose est faite, est mise, est disposée; et alors il se dit surtout De ce qui regarde l'habillement. *Un collet qui va mal. Ce manteau ne va pas bien.* || *Cela va bien, va mal,* se disent très-souvent, dans un sens analogue, De ce qui sied bien ou mal à quelqu'un. *Cet habit vous va bien. Sa perruque lui va mal.* || *Ces choses vont bien ensemble, vont bien l'une avec l'autre,* Elles conviennent bien ensemble. || *Cette chose va bien à telle autre, sur telle autre,* Mise, appliquée sur telle autre, elle y produit un effet agréable. || *Cette chose va à telle autre,* signifie aussi, Elle s'y adapte, elle s'y ajuste bien. On dit de même : *Ces bottes me vont, ne me vont pas.* || *Ces choses vont ensemble,* se dit De certaines choses qui sont appariées, et qui ne se vendent point, ne s'emploient pas séparément. *Ces deux gants, ces deux bas vont ensemble.* || *Cela va par-dessus le marché,* se dit D'une chose donnée gratuitement, en considération d'un marché conclu, d'une vente faite. || Aller, à l'impératif, sert également à faire des souhaits, des exhortations ou des menaces, et à marquer de l'indignation. *Allez en paix. Allons, enfants, courage. Va, misérable.* || Il sert quelquefois à affirmer avec plus de force. Ainsi on dit : *Allez, nous en viendrons à bout. N'allez pas vous imaginer, n'allez pas croire,* Ne vous imaginez pas, ne croyez pas. || Aller, se dit, à quelques jeux de cartes, comme le brelan et les autres jeux de renvi, en parlant De ce que l'on hasarde au jeu. *Il y va de son reste. Va tout.* || *Quelle bête va?* se dit, à certains jeux de cartes, lorsqu'il y a plusieurs bêtes, pour savoir quelle est la bête sur laquelle on joue. || Aller, joint à la particule *y*, et employé comme v. impers., sert à marquer De quoi il s'agit, de quelle importance est la chose dont on parle. *Songez qu'il y va de votre fortune. Souvenez-vous qu'il y va du salut éternel.* Lorsque, dans cette signification, l'on se sert du temps *Irait*, on supprime, pour l'euphonie, la particule *y*. *Quand il irait de ma vie;* et, en général, dans tous les sens du verbe *Aller*, la particule *y* se supprime devant les temps *Irais* et *irai*. *Avez-vous été à Paris? J'irai.* || Aller, s'emploie aussi comme impers., étant précédé de la particule *en*. *Il en va de cette affaire-là comme de l'autre,* Il en est de cette affaire-là comme de l'autre. || Aller, Faire ses nécessités naturelles. *Le remède qu'il a pris l'a fait aller cinq ou six fois.* || *Aller par haut,* Vomir. || Aller, précédé du verbe *Laisser*, Ne pas empêcher d'aller, ou simplement, Ne plus retenir, lâcher. *Je le laisse aller où il veut.* || *Laisser tout aller sous soi,* Ne pouvoir retenir ses excréments. || Fig. et fam., *Laisser tout aller,* Négliger entièrement ses affaires, ou la gestion, l'administration dont on est chargé. || *Se laisser aller,* Ne pas faire la résistance qu'on pourrait ou qu'on devrait faire, s'abandonner. *Se laisser aller au torrent de la coutume, à la douleur. Elle s'est laissée aller à sa passion.* || Absol., *Cet homme se laisse aller,* C'est un homme facile, et on fait de lui tout ce qu'on veut. Cela se dit aussi D'un homme qui se néglige, qui ne prend aucun soin de sa personne. || Aller, avec le pron. pers. et la particule *en*, Partir, sortir d'un lieu. *Il s'en va. Allez-vous-en. Va-t'en.* || En parlant Des choses, S'écouler, se dissiper, s'évaporer. *Ce tonneau de vin s'en va,* Le vin qui est dans ce tonneau s'écoule, s'enfuit. || Il se dit pareillement De tout ce qui cesse d'être dans un sujet, ou qui commence à se passer, à s'effacer. *Son mal s'en va peu à peu. Sa beauté s'en va.* || De tout ce qui se dissipe, se consume, s'use en quelque manière que ce soit. *Tout son argent s'en va en procès. Voilà un habit qui s'en va.* || Du déclin de la vie, des approches de la mort. *Ce malade s'en va.* On dit dans le même sens, *Cet homme s'en va mourir, s'en va mourant.* || Fam., *Faire en aller* (avec ellipse du pronom personnel), Faire que quelqu'un ou quelque chose s'en aille. *Faire en aller tout le monde.* || Fam., *Cette chose s'en va faite,* Elle est sur le point d'être achevée. || *Il s'en va onze heures, il s'en va midi, etc.,* Il est bien près de onze heures, de midi, etc. || Aux jeux de cartes, *S'en aller d'une carte,* Se

défaire d'une carte, la jouer.|| Au jeu de trictrac, *S'en aller,* Annoncer que le coup est fini, et qu'on va en commencer un autre.|| Aller, s'emploie dans diverses phrases pron. et fam. || *C'est un las d'aller,* se dit D'un homme mou, paresseux et lâche. || Fig., *Aller son chemin,* Poursuivre son entreprise, ne se pas détourner de la conduite qu'on a commencé à tenir. *Aller son petit bonhomme de chemin*, Vaquer à ses affaires, poursuivre ses entreprises tout doucement et sans éclat. *Aller son grand chemin,* N'entendre point de finesse à ce qu'on fait, à ce qu'on dit. *Aller le droit chemin,* Procéder avec sincérité, sans nulle tromperie. || Fig., *Il ne faut pas aller par quatre chemins,* Il faut s'expliquer franchement, il ne faut pas chercher tant de détours. || *Aller vite en besogne,* Agir avec précipitation. || Fig., *Aller aux nues,* Avoir un succès éclatant. || Figur., *Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se casse.* Voyez Cruche. || *Tous chemins vont à Rome,* Divers chemins mènent au même endroit. Fig., Divers moyens conduisent à la même fin. || Fig., *Il va comme on le mène,* Il n'est pas capable de prendre une résolution de lui-même. || Figur., *Il s'en est allé comme il est venu,* Il n'a rien fait de ce qu'il voulait ou devait faire. || *Cela va tout seul*, La chose est aisée, elle n'offre point, elle ne souffre point de difficulté. *Cela va comme il plaît à Dieu*, C'est une affaire négligée, mal menée, dont on ne prend aucun soin. *Tout va à la débandade,* Tout va en désordre. || *Cela va sans dire*, C'est une chose tellement certaine, incontestable, ou tellement claire, naturelle, qu'il est inutile d'en parler, de la dire, de l'expliquer. On dit, dans le même sens, *Il va sans dire que...* || Fig., *Tout s'en est allé en fumée*, On n'a pas réussi. || Fig., *Tout y va, la paille et le blé,* On n'y a rien épargné. || *N'y pas aller de main morte*, Frapper rudement. Fig., Mettre de la rudesse, de la violence dans une discussion verbale ou par écrit. || *Y aller rondement, y aller de franc jeu,* Parler, agir sans détour, franchement, loyalement. || Aller, subst. dans quelques loc. *Au long aller petit fardeau pèse,* Il n'y a point de charge si légère qui ne devienne pénible à la longue. || *Le pis aller,* Le pis qu'il puisse arriver, le moindre avantage qu'on puisse avoir. || *Au pis aller,* se dit adv. Du plus grand mal ou du moindre avantage qui puisse résulter de quelque chose. *Au pis aller, il en sera quitte pour une amende.* || Allé, ée. participe.

ALLEU. s. m. t. de jurispr. féodale. *Franc-alleu*, Fonds de terre, soit noble, soit roturier, qui est exempt de tous droits seigneuriaux.

ALLIACÉ, ÉE. adj. (lat. *allium*, ail.) Qui tient de l'ail.

ALLIAGE. s. m. (lat. *alligare*, lier.) Combinaison d'un métal avec un ou plusieurs autres métaux. || Les métaux même que l'on combine avec un métal plus précieux. || Fig. *Il y a peu de vertus humaines sans quelque alliage.*

ALLIAIRE. s. f. (lat. *allium*, ail.) t. de botan. Plante de la famille des Crucifères, qui a une odeur d'ail, et qui croît par toute la France dans les lieux ombragés.

ALLIANCE. s. f. (lat. *alligare*, lier.) Union par mariage. || Union, confédération entre deux ou plusieurs États pour leurs intérêts communs. *Acte, traité d'alliance. Alliance offensive et défensive. Contracter, conclure, renouveler, rompre une alliance.*|| Alliance, Affinité spirituelle. *Voyez* Affinité.|| *Ancienne alliance*, L'alliance que Dieu contracta avec Abraham et ses descendants; et, *Nouvelle alliance,* L'alliance que Dieu a contractée, par la rédemption, avec tous ceux qui croiraient en Jésus-Christ. || *Arche d'alliance.* Voyez Arche.|| Alliance, fig., Union, mélange de plusieurs choses différentes, opposées, disparates. *Faire une alliance du sacré et du profane. L'hémistiche*, Il aspire à descendre, *offre une heureuse alliance de mots.* || Alliance, Bague d'or ou d'argent composée de deux cercles réunis. *Une alliance de mariage.*

ALLIER. v. a. Mêler, combiner, incorporer ensemble. *Allier l'or avec l'argent.* Avec le pron. personn. *Ces deux métaux ne peuvent s'allier ensemble.*|| Fig., Unir, joindre ensemble des choses différentes, opposées, disparates. *Allier la force à la prudence, les plaisirs avec les devoirs.* Avec le pron. pers. *Ces deux qualités ne peuvent s'allier. Etc.*||Joindre par mariage. *Allier une maison, une famille à une autre.* Avec le pron. pers. *Ces deux familles se sont alliées.* || Il se dit Des princes, des États, des partis qui se liguent ensemble pour leurs communs intérêts. *C'est l'intérêt du commerce qui allie ces deux États.* Avec le pron. pers.: *Ces deux républiques s'allièrent ensemble. Etc.* || Allié, ée. participe. || Subst., Celui qui est joint à un autre par affinité. *Cet homme-là est mon allié.* || Celui qui est confédéré, ligué avec un autre. *Cette république est notre alliée.*

ALLIER. s. m. (Ce mot n'est que de deux syllabes.) t. de chasse. Filet à prendre des perdrix. Plus usité au plur. qu'au sing.

*Alligator. s. m. (lat. *alligare*, lier.) Crocodile.

ALLITÉRATION. s. f. (lat. *alliteratio*, même signif.) (On fait les sentir les deux L.) t. de rhétorique. Figure de mots qui consiste dans la répétition recherchée des mêmes lettres ou des mêmes syllabes. Plusieurs proverbes offrent des exemples d'allitération: *Qui terre a, guerre a. Qui refuse, muse. Etc.*

ALLOBROGE. s. m. (On fait sentir les deux L.) Nom d'un peuple ancien. Fam., Un homme grossier, un rustre, ou Un homme qui a le sens de travers. *C'est un franc allobroge.*

ALLOCATION. s. f. (lat. *ad*, à, *locare*, louer.) (On fait sentir les deux L.) Action d'allouer.

ALLOCUTION. s. f. (lat. *allocutio*, allocution.) (On fait sentir les deux L.) Terme d'antiquité, par lequel on désigne Les harangues que les généraux et les empereurs romains faisaient à leurs troupes. || Il se dit, par ext., Des médailles au revers desquelles ces généraux sont représentés sur un gradin, parlant à des soldats. || En parlant Des modernes, Discours adressé par un chef à ceux qu'il commande.

ALLODIAL, ALE. adj. (Dans ce mot et dans le suivant, on fait sentir les deux L.) t. de jurisprud. féodale. Qui est tenu en franc-alleu.

ALLODIALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est allodial.

ALLONGE. s. f. (lat. *longus*, long.) Ce qu'on ajoute à un vêtement, à un meuble pour l'allonger. On dit plus ordin., *Rallonge.*

ALLONGEMENT. s. m. Augmentation de longueur, ce qui est ajouté à la longueur de quelque chose. || Fig., Lenteurs affectées et recherchées que certaines gens mettent dans les affaires. Peu usité.

ALLONGER. v. a. Augmenter la longueur d'une chose, la rendre plus longue. *Allonger une table, une galerie, une jupe.* || *Allonger le pas*, Hâter sa marche en faisant de plus grands pas. || Fig. et fam., *Allonger la courroie*, Tirer parti d'une somme modique, d'un revenu borné, en mettant une grande économie dans sa dépense. Porter les profits d'une charge, d'un emploi plus loin qu'ils ne devraient aller légiti-

ment. ‖ Allonger, Déployer, étendre, en parlant Des membres, de certaines parties du corps de l'homme ou des animaux. *Allonger le bras, le cou. Éléphant qui allonge sa trompe.* ‖ *Allonger un coup d'épée, une botte,* Porter un coup d'épée, une botte, en allongeant le bras. ‖ Allonger, Augmenter la durée d'une chose, la faire durer davantage. *Allonger le temps, le travail.* ‖ Allonger, avec le pron. pers., surtout dans les deux premiers sens. *Cette corde s'est allongée. Un serpent qui s'allonge sur l'herbe.* ‖ Allongé, ée. participe. ‖ Fam., *Avoir le visage allongé, la mine allongée,* Avoir un air qui dénote le déplaisir qu'on éprouve de quelque disgrâce, de quelque contrariété imprévue. ‖ Allongé, se dit adj., dans les sciences naturelles, De ce qui est long, par opposition Aux choses de même espèce qui ont une forme plus ramassée. *Ce poisson a une tête allongée. Un fruit de forme allongée.* ‖ En anat., *La moelle allongée,* La moelle qui remplit la cavité de toutes les vertèbres depuis le cerveau jusqu'à l'os sacrum.

ALLOUABLE. adj. des 2 genres. (lat. *ad,* vers, *locare,* louer.) Qui se peut allouer, accorder. Peu usité.

ALLOUER. v. a. Approuver, passer une dépense employée dans un compte. ‖ *Allouer un traitement à quelqu'un,* Lui donner, lui accorder un traitement, et en déterminer le montant. ‖ Alloué, ée. participe.

ALLUCHON. s. m. t. de mécanicien. Pointe ou dent placée à la circonférence d'une roue, et qui sert à communiquer le mouvement à une autre roue.

ALLUMER. v. a. (lat. —*lumen,* lumière.) Mettre le feu à quelque chose de combustible. *Allumer une allumette, les bougies, les cierges, la lampe.* ‖ *Allumer le feu, allumer du feu,* Allumer le bois qui est dans le foyer, faire du feu. *Allumer sa pipe,* Mettre le feu au tabac qui est dans une pipe. *Allumer un bougeoir,* Allumer la bougie ou la chandelle qui est dans un bougeoir. ‖ Fig., *Allumer la guerre,* Être cause de la guerre. *Allumer une passion,* Exciter une passion. *Allumer la colère,* Exciter la colère : on dit dans le même sens, *Allumer la bile.* On dit aussi : *Une trop grande application allume les esprits,* Elle les met dans un trop grand mouvement, dans une trop grande agitation; et, *Cela allume le sang,* Cela irrite ou anime excessivement. ‖ Allumer, pron., au propre et au fig. *Une lampe qui a bien de la peine à s'allumer. La guerre s'alluma de toutes parts.* ‖ Allumé, ée. participe. ‖ Fig., *Un teint allumé,* Un teint rouge, échauffé.

ALLUMETTE. s. f. Brin de bois ou de chanvre, soufré par les deux bouts, et servant d'ordinaire à allumer des chandelles, des bougies, etc. ‖ *Ce bois brûle comme des allumettes,* Ce bois brûle trop facilement, trop vite.

ALLUMEUR. s. m. Celui qui est chargé d'allumer régulièrement des chandelles, des lampes, des réverbères.

ALLURE. s. f. Démarche, façon de marcher. *L'allure d'une personne, d'un animal.* Lorsqu'il s'agit Des personnes, ce sens est fam. ‖ En parlant Du cheval, il peut s'employer au pluriel. *Ce cheval a une allure fort douce, a les allures belles.* ‖ Fig., et en mauvaise part, La manière dont quelqu'un se conduit dans une affaire, La tournure que prend une affaire. *J'ai reconnu ses allures. Cette affaire prend une mauvaise allure.*

ALLUSION. s. f. (lat. *allusio,* allusion.) (On prononce les deux L.) Figure de rhétorique par laquelle on dit une chose qui a du rapport avec une autre dont on ne parle pas, mais à laquelle on veut faire penser. *Allusion ingénieuse, forcée, froide, naturelle.*

ALLUVION. s. f. (lat. *alluvio,* alluvion.) (On prononce les deux L.) Accroissement de terrain qui se fait insensiblement à l'un des bords d'une rivière, ou qui a lieu lorsque la rivière s'en retire, et qu'elle prend son cours d'un autre côté. En géologie, *Terrains d'alluvion.*

ALMAGESTE. s. m. Collection d'observations astronomiques.

ALMANACH. s. m. (On prononce *Almana.*) Calendrier qui contient tous les jours de l'année, les fêtes, les lunaisons, les éclipses, les signes dans lesquels le soleil entre, et quelquefois de prétendus pronostics du beau et du mauvais temps. *Almanach perpétuel, de poche, de cabinet.* ‖ Livres qui sont publiés annuellement, et qui contiennent, outre l'almanach, une foule d'autres indications d'un intérêt général. *L'Almanach royal, des villes et des campagnes. Etc.* ‖ Fig., *Faire des almanachs, composer des almanachs,* S'amuser à faire des pronostics en l'air, se remplir l'esprit d'idées qui peuvent ne se réaliser jamais. *Un faiseur d'almanachs,* Un homme qui se mêle de faire de pareils pronostics. ‖ Prov. et fig., *Une autre fois, je prendrai de ses almanachs,* se dit D'un homme qui avait prédit ce qui devait arriver dans une affaire. ‖ Prov. et fig., *C'est un almanach de l'an passé,* se dit D'une chose qui n'a plus d'utilité, plus d'intérêt.

ALOÈS. s. m. (grec *aloè,* aloès.) (On prononce fortement l'S.) Plante de l'Afrique et de l'Asie, dont on tire une résine fort amère qui est employée en médecine comme tonique et purgative. *Suc d'aloès,* ou simplement, *Aloès. Amer comme de l'aloès.* ‖ Aloès, Arbre des Indes, dont le bois est odoriférant.

ALOÉTIQUE. adj. des 2 genres. t. de pharm. Il se dit Des préparations dont le suc d'aloès est un des principaux ingrédients.

ALOI. s. m. (lat. *à lege,* d'après la loi.) Le titre que l'or et l'argent doivent avoir, selon les lois et les règlements. *De l'or, de l'argent de bon aloi,* Qui est au titre des ordonnances; et, *De l'or, de l'argent de bas aloi,* Qui n'est pas à ce titre. Aujourd'hui, *Titre.* ‖ On dit de même, en plaisantant, *Vers de mauvais aloi, de bas aloi,* Vers mal faits, qui pèchent contre le sens, ou qui manquent d'élégance.

ALONGE, ALONGEMENT, ALONGER. *Voyez* Allonge, Allongement, Allonger.

ALOPECIE. s. f. (grec *alôpékia,* même sign.) t. de médec. Chute des cheveux, et quelquefois des sourcils, de la barbe, etc., avec dénudation de la peau. Autrement *Pelade.*

ALORS. adv. de temps. (ital. *allora,* alors.) En ce temps-là. *Alors je lui dis.* ‖ Prov., *Alors comme alors,* Quand on sera dans ce temps-là, dans cette conjoncture-là, on avisera à ce qu'il faudra faire. ‖ *C'étaient les manières d'alors, la mode d'alors,* On en usait alors de la sorte, c'était alors la mode. ‖ *Alors que,* pour *Lorsque,* est reçu dans le style élevé, et en poésie. *Alors que la trompette se fit entendre, tout s'ébranla, etc.* ‖ *Jusqu'alors,* jusqu'à ce moment-là. Il exprime un temps passé antérieurement à un autre temps. *Ses affaires se sont dérangées depuis un an; elles avaient été très-bonnes jusqu'alors.*

ALOSE. s. f. (lat. *alosa,* alose.) Poisson de mer qui remonte ordinairement au printemps dans les rivières.

ALOUETTE. s. f. (lat. *alauda,* alouette.) Petit oiseau dont le chant est agréable, qui vit de grain, et qui fait son nid à terre dans les campagnes. *Tendre*

aux alouettes. Prendre des alouettes au miroir. || *Alouette huppée*, Sorte d'alouette qu'on nomme autrement *Cochevis*. || *Des terres à alouettes*, se dit communément Des terres sablonneuses. || Prov., *Si le ciel tombait, il y aurait bien des alouettes prises*, se dit Pour se moquer d'une supposition absurde, en y répondant par une autre encore plus absurde. || Prov., *Il attend que les alouettes lui tombent toutes rôties dans le bec, lui tombent toutes rôties*, se dit D'un paresseux qui voudrait avoir les choses sans peine. || Prov., *S'éveiller, se lever au chant de l'alouette*, S'éveiller, se lever de très-grand matin.

ALOURDIR. v. a. Rendre lourd, appesantir. *Ce temps m'alourdit.* Avec le pron. pers. *Ma tête s'alourdit.* Fam. || Alourdi, ie. participe.

ALOYAU. s. m. t. de boucher et de cuisinier. Pièce de bœuf coupée le long du dos.

ALPAGA. s. m. Grosse étoffe de laine.

ALPESTRE. adj. des 2 genres. (lat. *Alpes*, Alpes.) Qui a rapport aux Alpes, ou qui est propre, qui appartient aux Alpes. *Mœurs, plantes alpestres.*

ALPHA. s. m. La première lettre de l'alphabet grec. Fig., *L'alpha et l'oméga*, Le commencement et la fin.

ALPHABET. s. m. (grec *alpha, bèta*, a, b.) Réunion de toutes les lettres d'une langue, rangées dans l'ordre établi pour cette langue. || Fig. et fam., *Il n'est encore qu'à l'alphabet*, se dit D'un homme qui n'a encore que les premiers commencements d'une science. *Il faut le renvoyer à l'alphabet*, se dit D'un homme qui n'a pas les premiers principes de la chose dont on parle. || Alphabet, Petit livre qui contient les lettres de l'alphabet, et les premières leçons qu'on donne lorsqu'on enseigne à lire.

ALPHABÉTIQUE. adj. des 2 genres. Qui est selon l'ordre de l'alphabet. *Table, index alphabétique.* || *Ordre alphabétique*, L'ordre selon lequel les lettres sont rangées dans l'alphabet. || *Écriture alphabétique*, L'écriture au moyen des lettres de l'alphabet, par opposition à *Écriture hiéroglyphique*.

ALPHABÉTIQUEMENT. adv. Dans l'ordre alphabétique.

ALPINE. adj. f. (lat. *Alpes*, Alpes.) t. de botan. Il se dit Des plantes qu'on ne trouve que sur le sommet des hautes montagnes.

ALPISTE. s. m. t. de botan. On nomme ainsi Plusieurs plantes graminées dont les graines peuvent servir à la nourriture des petits oiseaux, particulièrement des serins.

ALSINE. s. f. Plante. *Voyez* Morgeline.

ALTE. s. f. *Voyez* Halte.

ALTÉRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *adulterare*, altérer.) Qui peut être altéré.

ALTÉRANT, ANTE. adj. Qui altère, qui cause de la soif. || Subst., en médecine, Certains remèdes ou médicaments auxquels on attribue la propriété de produire, à la longue et d'une manière insensible, quelque changement avantageux dans l'état des solides et des liquides.

ALTÉRATION. s. f. Changement dans l'état d'une chose. En ce sens, il n'est guère usité que dans les sciences physiques. *L'altération d'un sel, d'une liqueur.* || Altération, dans l'usage ordinaire, Changement de bien en mal dans l'état d'une chose. *Tous les excès causent de l'altération dans la santé. L'altération des organes, du sang, de la lymphe. L'altération du texte est manifeste dans ce passage. L'altération de ses traits vient d'une longue maladie.* || Agitation intérieure qui se manifeste par l'air du visage ou le son de la voix. *L'altération de sa voix annonçait une émotion profonde.* || Altération, en parlant Des monnaies, Falsification des monnaies par l'excès de l'alliage. || Altération, Grande soif.

ALTERCAS. s. m. (lat. *altercatio*, altercation.) Il signifie la même chose qu'*Altercation*. Il a vieilli.

ALTERCATION. s. f. Débat, contestation entre deux ou plusieurs personnes. *Ils ont des altercations perpétuelles.*

ALTÉRER. v. a. (lat. *adulterare*, altérer.) Changer l'état d'une chose. N'est guère usité que dans le langage didactique. *Tout ce qui altère les qualités d'un corps.* || Altérer, dans l'usage ordinaire, Changer l'état d'une chose de bien en mal. *Le soleil altère les couleurs. Ses malheurs ont altéré son caractère. L'émotion altère sa voix.* || *Altérer un discours*, Le rapporter autrement qu'il n'a été prononcé ou écrit. *Altérer un texte*, Y faire des changements qui en corrompent la pureté. *Altérer le sens d'un passage*, Détourner ce passage de son véritable sens. *Altérer la vérité*, S'écarter de la vérité en parlant, en écrivant. || *Altérer les monnaies*, Les falsifier par un alliage illégal, excessif. || Altérer, Causer de la soif. || Altérer, avec le pron. pers., en parlant Des choses, soit physiques, soit morales, qui sont susceptibles de changement. *Le vin s'altère à l'air. Les bonnes coutumes s'altèrent peu à peu.* || Altéré, ée participe. || *Il paraissait fort altéré*, Fort agité, fort ému. || *Être toujours altéré*, Avoir toujours soif; et, par plaisanterie, Être toujours disposé à boire, aimer à boire. || Fig., *Il est altéré de sang, c'est un tigre altéré de sang*, C'est un homme cruel, qui se plaît à répandre le sang.

ALTERNAT. s. m. (lat. *alternus*, l'un après l'autre.) Action ou droit d'alterner.

ALTERNATIF, IVE. adj. Il se dit proprement De deux choses qui agissent continuellement et tour à tour. || En logique, *Proposition alternative*, Proposition qui contient deux parties opposées, dont l'une doit nécessairement être admise. *Il faut ou payer la maison que vous avez achetée, ou en subir la vente à votre folle enchère.* || Alternatif, se dit Des charges, des offices qui sont exercés successivement par deux personnes qui entrent en exercice tour à tour.

ALTERNATIVE. s. f. L'option entre deux propositions, entre deux choses. *Il n'y a pas d'alternative.* || Succession de deux choses qui reviennent tour à tour. *La vie est une alternative de peine et de plaisir.*

ALTERNATIVEMENT. adv. Tour à tour, et l'un après l'autre.

ALTERNE. adj. des 2 genres. t. didactique. Il se dit, en géométrie, Des angles formés par deux droites parallèles, avec les côtés opposés d'une même sécante. || En botan., Des feuilles qui croissent des deux côtés de la tige et des branches, et qui ne sont pas en face les unes des autres; à la différence des feuilles qu'on appelle *Opposées*, et qui naissent de points correspondants.

ALTERNER. v. n. Il se dit De deux personnes qui font successivement et tour à tour une même chose. *Ces deux fonctionnaires alternent tous les mois*, Ils exercent alternativement de mois en mois. || D'objets qui se succèdent tour à tour, et avec régularité. *On a disposé les arbres de cette allée de manière que les ormeaux alternent avec les tilleuls.* || En agriculture, Faire produire alternativement à un champ des blés et des fourrages. Act. *Alterner un champ.* || Alterné, ée. participe. || Il se dit adjectiv., dans le blason, Des pièces qui se correspondent.

ALTESSE. s. f. (lat. *altus*, haut.) Titre d'honneur

qui se donne à différents princes, en parlant et en écrivant. *Traiter d'altesse. Donner de l'altesse à quelqu'un. Son altesse,* ou par abréviation, *S. A. le prince de...*

ALTHÆA. s. m. (grec *Althaia*, même signif.) Plante, espèce de guimauve. *Sirop, pastilles d'althæa.*

ALTIER, IÈRE. adj. (lat. *altus*, haut.) Superbe, qui a de la fierté, ou qui marque de la fierté. *Esprit, caractère altier. Mine, démarche altière.*

ALTO. s. m. t. de musique. Violon plus grand qu'un violon ordinaire, et monté à une quinte au-dessous.

ALUDE. s. f. (lat. *aluta*, peau.) Basane colorée dont on couvre les livres.

ALUDEL. s. m. t. de chimie. Pots ou chapiteaux ouverts par leurs parties supérieure et inférieure, et qui peuvent s'emboîter les uns dans les autres, de manière à former un tuyau plus ou moins long.

ALUMELLE. s. f. (lat. *lamella*, lame.) Lame de couteau ou d'épée longue et mince. Vieux. || En t. de marine, Lames ou petites plaques de fer dont on garnit intérieurement la mortaise du gouvernail, d'un cabestan, etc., pour empêcher qu'elle ne soit usée ou déformée par le jeu et la pression de la barre.

ALUMINE. s. f. (lat. *alumen*, alun.) t. de chimie. Terre ainsi appelée parce qu'elle fait la base de l'alun, et qui, sans usage à l'état de pureté, est la plus utile de toutes les terres, quand elle se trouve unie à des acides ou à de la silice.

ALUMINEUX, EUSE. adj. t. de chimie. Qui contient de l'alun, ou qui est imprégné d'alun. *Eau, terre alumineuse.*

ALUN. s. m. Sel de saveur austère et astringente, qui est de la plus grande utilité dans les arts. *Alun de roche. Alun calciné.* || *Alun de plume*, Alun naturel, mais impur, en petits filaments réunis et blanchâtres.

ALUNAGE. s. m. t. de teinturier. Opération qui consiste à tremper une étoffe dans une dissolution d'alun, afin que les couleurs, dans lesquelles on la plonge ensuite, puissent s'y fixer.

ALUNATION. s. f. t. de chimie. Opération par laquelle on forme l'alun.

ALUNER. v. a. Tremper dans une dissolution d'alun, imprégner d'alun. || ALUNÉ, ÉE. participe.

ALUNIÈRE. s. f. Lieu d'où l'on tire de l'alun.

ALVÉOLAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *alveolus*, alvéole.) t. d'anat. Qui appartient aux alvéoles. *Nerfs, artères alvéolaires.*

ALVÉOLE. s. m. Chaque petite cellule où les abeilles déposent leurs œufs et leur miel. || Cavités de l'os maxillaire dans lesquelles les dents sont enchâssées.

ALVIN, INE. adj. (lat. *alvus*, ventre.) t. de médec. Qui a rapport au bas-ventre. On l'emploie surtout au fém. *Évacuations, déjections alvines.*

AMABILITÉ. s. f. (lat. *amabilitas*, même signif.) Caractère d'une personne aimable.

AMADIS. s. m. Manche de chemise, de robe, ou d'autre vêtement, qui s'applique exactement sur le bras, et se boutonne sur le poignet, sans bouffer ni faire de plis.

AMADOU. s. m. Mèche faite d'une espèce de champignon, et qui s'embrase aisément, lorsqu'on fait tomber dessus une étincelle de feu, au moyen d'un briquet et d'un caillou. *Cela prend feu comme de l'amadou.* Voyez AGARIC.

AMADOUER. v. a. Flatter, caresser quelqu'un pour le disposer à ce qu'on désire de lui. *Amadouer les enfants, le peuple.* Fam. || AMADOUÉ, ÉE. participe.

AMAIGRIR. v. a. (lat. *macrescere*, maigrir.) Rendre maigre. *Le jeûne, le travail l'a beaucoup amaigri.* || Neutre, Devenir maigre. *Il amaigrit tous les jours.* || Avec le pron. pers. *S'amaigrir par le travail, par un excès d'abstinence.* || En t. de sculpt., *Cette figure s'est amaigrie*, se dit D'une figure de terre glaise qui s'est réduite en séchant. || En t. d'archit., *Amaigrir une pierre, une pièce de charpente*, En diminuer l'épaisseur, pour l'ajuster à la place qu'elle doit occuper. On dit aussi, *Démaigrir.* || AMAIGRI, IE. participe.

AMAIGRISSEMENT. s. m. État d'une personne qui passe de l'embonpoint à la maigreur.

AMALGAMATION. s. f. (grec *ama*, ensemble, *gaméin*, se marier.) Opération métallurgique qui consiste à extraire l'or et l'argent de leurs gangues, par le moyen du mercure.

AMALGAME. s. m. t. de chimie. Combinaison, union du mercure avec un autre métal. *Amalgame d'or, d'argent, de bismuth, etc.* || AMALGAME, fig. et fam., Mélange de personnes ou de choses qui ne sont pas ordinairement unies. *Cette société offre un étrange amalgame de tous les rangs et de toutes les opinions. Son caractère est un singulier amalgame de bassesse et d'insolence.*

AMALGAMER. v. a. t. de chimie. Combiner, unir le mercure avec un autre métal. || AMALGAMER, fig. et fam., Rapprocher et unir des choses différentes. *Amalgamer des idées nouvelles avec des idées anciennes.* || Avec le pron. pers. *Ces deux caractères auront de la peine à s'amalgamer.* || AMALGAMÉ, ÉE. participe.

AMANDE. s. f. (grec *amygdalon*, amande.) Fruit que donne l'amandier, et qui est d'une substance blanche et compacte : ce fruit est enfermé dans une coque recouverte d'une écale verte. *Amande douce, amère. Huile, lait, pâte d'amandes.* || *Amandes lissées*, Dragées faites d'amandes couvertes de sucre. *Amandes à la praline, amandes pralinées*, ou *Pralines*, Amandes cuites dans du sucre brûlant. || AMANDE, Toute graine contenue dans un noyau.

AMANDÉ. s. m. Lait d'amande, boisson faite avec du lait et des amandes broyées et passées.

AMANDIER. s. m. Arbre qui porte les amandes : il appartient à la famille des Rosacées.

AMANT, ANTE. s. (lat. *amare*, aimer.) Qui a de l'amour pour une personne d'un autre sexe. *Amant fidèle. Amante infortunée. Les poëtes ont été souvent appelés les amants des Muses.* || Fig., *Un amant de la liberté, de la gloire*, Un homme qui aime la liberté, la gloire avec passion. || AMANTS, plur., se dit de Deux personnes de différent sexe, qui s'aiment. *Le mariage entre ces deux amants est résolu.*

AMARANTE. s. f. (grec *amarantos*, qui ne se fane pas.) Fleur d'automne, qui est ordinairement d'un rouge de pourpre velouté. Autrement, *Passe-velours.* || En botan., Genre de plantes auquel appartient l'amarante, et dont les différentes espèces portent des fleurs disposées en forme de panache, ou en grappes. || AMARANTE. adj. des 2 genres. Se dit Des choses qui sont de couleur d'amarante. *Velours, satin, drap amarante.*

AMARINAGE. s. m. (lat. *ad*, à, *marinus*, de mer.) t. de marine. Action d'amariner un bâtiment pris sur l'ennemi.

AMARINER. v. a. t. de marine. Envoyer des gens pour remplacer l'équipage d'un bâtiment pris sur l'ennemi. || AMARINER, Accoutumer, habituer à la mer. *Ce vaisseau de guerre a mis en mer pour amariner son équipage.* || AMARINÉ, ÉE. participe. || *Un matelot*

amariné, Qui n'éprouve plus le mal de mer, et qui a le pied marin.

AMARRAGE. s. m. t. de marine. Action d'amarrer un bâtiment. || Union, jonction de deux cordages par un autre plus petit qui fait plusieurs tours symétriques. *Faire un amarrage, des amarrages.* On appelle *Ligne d'amarrage*, et non *Amarre*, Le cordage qui sert à faire cette espèce de liaison.

AMARRE. s. f. t. de marine. Cordage servant à arrêter un bâtiment à terre ou à l'attacher à un autre bâtiment; Tout cordage qu'on emploie à attacher divers objets dans un navire. *Jeter une amarre à une embarcation. Lier une table avec une amarre.* || *Ce bâtiment est sur ses amarres*, Il est à l'ancre. *Ce bâtiment a sanci sous ses amarres*, Il a sanci étant à l'ancre.

AMARRER. v. a. t. de marine. Lier, attacher avec une amarre. *Amarrer un bâtiment dans le port. Amarrer les canons.* || AMARRÉ, ÉE. participe.

AMARYLLIS. s. f. (On prononce l'S.) t. de botan. Plante de la famille des Narcisses, qui sert à l'ornement des jardins.

AMAS. s. m. (grec *amaô*, recueillir.) Assemblage de plusieurs choses réunies, accumulées, comme en une seule masse. *Amas de sable, de pierres, d'argent, de blé.* || Il se dit De certaines choses liquides. *Un amas d'eaux pluviales, d'humeurs, de sang.* || Fig., en parlant De choses morales, il se prend ordinairement en mauvaise part. *Ce livre n'est qu'un amas de vérités et de mensonges. Sa vie est un amas d'horreurs, de crimes.* || Assemblage, concours de beaucoup de personnes. *Un amas de toutes sortes de gens.*

AMASSER. v. a. Faire amas, faire un amas, mettre ensemble. *Amasser des matériaux, de l'argent. Amasser les eaux pluviales dans des citernes.* || Sans régime, il s'entend toujours De l'argent, Thésauriser. *Cet homme ne fait qu'amasser.* || Fig., au sens moral. *Amasser des matériaux pour un ouvrage, des preuves pour une affaire.* || AMASSER, Réunir, assembler beaucoup de personnes. *Amasser des troupes de tous côtés.* || AMASSER, avec le pron. pers. *Les eaux pluviales s'amassent dans cette citerne. Des humeurs qui s'amassent. Le peuple s'amassait autour de lui.* || AMASSER, Relever de terre ce qui est tombé. Il a vieilli : on dit, *Ramasser.* || AMASSÉ, ÉE. participe.

AMATELOTAGE. s. m. t. de marine. Action d'amateloter.

AMATELOTER. v. a. t. de marine. Mettre, classer deux à deux tous les hommes d'un équipage, pour qu'ils s'aident ou se remplacent mutuellement dans le même service. || AMATELOTÉ, ÉE. participe.

AMATEUR. s. m. (lat. *amator*, amateur.) Celui qui a beaucoup d'attachement, de goût pour quelque chose. *Amateur de la vertu, de la gloire, des beaux-arts.* || Absol., Celui qui aime les beaux-arts sans les exercer ou sans en faire profession. *Talent, ouvrage d'amateur.*

AMATIR. v. a. (allem. *matt*, mat.) t. d'orfévre. Rendre mat l'or ou l'argent, en leur ôtant le poli. || AMATI, IE. participe.

AMAUROSE. s. f. (grec *amauros*, obscur.) t. de médec. Affection caractérisée par la perte complète ou incomplète de la vue, sans altération appréciable des parties constituantes du globe de l'œil. Vulgairement, *Goutte sereine.*

AMAZONE. s. f. (grec *Amazones*, Amazones.) Femme d'un courage mâle et guerrier. *C'est une amazone.* Cette signification vient de ce que les anciens ont prétendu qu'il y avait en Asie un pays habité par des femmes toutes guerrières, appelées *Amazones.* || *Habit d'amazone*, absol., *Amazone*, Robe ordinairement de drap, que les femmes portent pour monter à cheval. On dit de même, *Être vêtue en amazone.*

AMBAGES. s. f. pl. (Mot latin.) Circuit et embarras de paroles. Peu usité.

*AMBARVALES. s. f. pl. (lat. *ambarvalia*, même signif.) t. d'antiq. Fêtes de Cérès, chez les Romains.

AMBASSADE. s. f. (ital. *ambasciata*, ambassadeur.) L'emploi, la fonction d'un homme envoyé, par un prince ou par un État souverain, à un autre prince ou État souverain, avec le caractère de représentant. *Envoyer quelqu'un en ambassade*, En qualité d'ambassadeur. *L'ambassade de Rome.* || Députation envoyée à un prince, à un État souverain. || Collectivement, L'ambassadeur et les conseillers, les secrétaires employés sous lui. *Il appartient à l'ambassade.* || *L'ambassade est magnifique*, La suite de l'ambassadeur est nombreuse et magnifique. || AMBASSADE, Hôtel et bureaux d'un ambassadeur. *Il est logé à l'ambassade.* || AMBASSADE, fam., Certains messages entre particuliers. *Se charger d'une ambassade.* || Fam., *Il a fait une belle ambassade*, se dit, par plaisanterie, De quelqu'un qui a mal conduit une affaire, et qui n'y a pas réussi.

AMBASSADEUR. s. m. Celui qui est envoyé en ambassade, par un prince ou par un État souverain, à un autre prince ou État souverain, avec le caractère de représentant. *Ambassadeur ordinaire, extraordinaire. Nommer, envoyer, rappeler, recevoir un ambassadeur.* || Les membres d'une députation. Dans ce sens, on ne l'emploie guère qu'en parlant Des anciens, ou de peuples éloignés dont les relations politiques sont moins régulières que celles des nations européennes. *Les ambassadeurs que les Scythes envoyèrent à Darius.* || AMBASSADEUR, fig. et fam., Toute personne que l'on emploie à faire quelque message. *Vous ne pouviez envoyer un plus habile ambassadeur.*

AMBASSADRICE. s. f. La femme d'un ambassadeur. || AMBASSADRICE, fig. et fam., Une femme chargée de quelque message. *Vous m'avez envoyé une jolie ambassadrice.*

AMBE. s. m. (lat. *ambo*, tous deux.) Combinaison de deux numéros pris ensemble à la loterie, et sortis ensemble de la roue de fortune. || Au loto, Sortie de deux numéros placés sur la même ligne horizontale, ou de la même couleur, dans le tableau que le joueur a devant lui et sur lequel il marque.

AMBESAS. s. m. (lat. *—assis*, as.) (On fait sentir l'S finale.) t. du jeu de trictrac. Deux as amenés par le joueur. Plus communément, *Beset.*

AMBIANT, ANTE. adj. (lat. *ambire*, cerner.) t. de physique. Qui entoure, qui enveloppe, qui circule autour. *Fluide, air ambiant.*

AMBIDEXTRE. adj. des 2 genres. (lat. *ambidexter*, même signif.) Qui se sert des deux mains avec une égale facilité. || Subst. *Un ambidextre.*

AMBIGU, UË. adj. (lat. *ambiguus*, ambigu.) Qui peut être pris en deux sens, qui présente deux sens. *Réponse ambiguë. Paroles ambiguës. Signes ambigus.*

AMBIGU. s. m. Repas où l'on sert à la fois les viandes et le dessert. *Un déjeuner, un dîner, un souper servi en ambigu.* || AMBIGU, fig., Mélange de choses différentes, de qualités opposées. *Cette femme est un ambigu de prude et de coquette.*

AMBIGUÏTÉ. s. f. Défaut d'un discours équivoque et susceptible de recevoir différents sens. *Parlez net et sans ambiguïté.*

AMBIGUMENT. adv. D'une manière ambiguë, équivoque.

AMBITIEUSEMENT. adv. (lat. *ambitio*, ambition.) Avec ambition.

AMBITIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'ambition. *Il est plus ambitieux de faveur que de gloire.* || Il se dit De tout ce qui renferme ou marque de l'ambition. *Désirs, souhaits ambitieux.* || En parlant D'un discours, *Ornements ambitieux*, Ornements recherchés, affectés. On dit de même, *Style ambitieux, expression ambitieuse.* || Ambitieux, subst., Celui qui a de l'ambition. *L'ambitieux sacrifie tout à sa passion.*

AMBITION. s. f. Désir immodéré d'honneur, de gloire, d'élévation, de distinction. *Ambition déréglée, insatiable. Être dévoré d'ambition.* || Ambition, se prend aussi en bonne part; mais alors il faut en détourner le sens par une épithète, ou par quelque chose d'équivalent. *Ambition louable, honnête. Toute son ambition se borne à remplir ses devoirs.*

AMBITIONNER. v. a. Rechercher avec ardeur, avec empressement. *Ambitionner les honneurs, les dignités.* || Il se dit, par exagérat., dans certaines formules de civilité. *Ce que j'ambitionne le plus, c'est l'honneur de vous servir.* || Ambitionné, ée. participe.

AMBLE. s. m. (grec *amphô*, deux.) Allure d'un cheval, dans laquelle il avance à la fois et alternativement les deux jambes d'un même côté. *L'amble est une allure artificielle. Amble doux, rude.* On le dit également Des ânes et des mulets.

AMBLER. v. n. Aller l'amble. Il vieillit.

AMBRE. s. m. (ital. *ambro*, ambre.) On distingue deux sortes d'Ambre, l'*Ambre jaune* et l'*Ambre gris.* || *Ambre jaune*, ou *Succin*, Substance solide plus ou moins transparente, d'une couleur jaunâtre, et susceptible d'un beau poli. || *Ambre gris*, Substance molle, d'une couleur cendrée, et d'une odeur très-forte. *Sentir l'ambre. Essence d'ambre.* || Prov. et fig., *Il est fin comme l'ambre*, se dit D'un homme très-pénétrant, fort délié.

AMBRER. v. a. Parfumer avec de l'ambre gris. || Ambré, ée. participe. || Adjectiv., *Couleur ambrée*, Couleur semblable à celle de l'ambre jaune. *Odeur ambrée*, Odeur analogue à celle de l'ambre gris.

AMBRETTE. s. f. Plante dont les grains ont une odeur d'ambre, et servaient autrefois principalement à parfumer la poudre pour les cheveux. || *Poire d'ambrette*, Poire qui a quelquefois une odeur d'ambre ou de musc.

AMBROSIE, et plus communément AMBROISIE. s. f. (grec *ambrosia*, ambrosie.) Suivant la Fable, Nourriture d'un goût et d'un parfum délicieux qui était destinée aux divinités de l'Olympe, et qui donnait l'immortalité à ceux qui en goûtaient.

AMBROSIEN, IENNE. adj. *Chant ambrosien*, Chant de l'office divin, qui est attribué à saint Ambroise; *Messe ambrosienne*, Messe selon le rit de l'Eglise de Milan, dont saint Ambroise fut évêque.

AMBULANCE. s. f. (lat. *ambulare*, se promener.) Sorte d'hôpital militaire qui suit une armée, ou un corps d'armée, pour en recueillir les malades et les blessés. *Porter des blessés à l'ambulance. Chirurgien, infirmier d'ambulance.* || Ambulance, en t. de contributions indirectes et de domaines, L'emploi d'un commis qui est obligé d'aller de côté et d'autre.

AMBULANT, ANTE. adj. Il est opposé à Fixe, sédentaire. *Hôpital ambulant*, Hôpital qui suit l'armée. *Comédiens ambulants*, Ceux qui vont de ville en ville jouer la comédie. || En médecine, *Érésipèle ambulant, dartre ambulante, etc.*, Érésipèle, dartre, etc., qui abandonne une partie pour se porter sur une autre.

AMBULATOIRE. adj. des 2 genres. Il se disait autrefois D'une juridiction dont le siége n'était pas fixe, et qui se tenait tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. || Prov., *La volonté de l'homme est ambulatoire*, Elle est sujette à changer.

ÂME. s. f. (lat. *anima*, âme.) Le principe de la vie dans tous les êtres vivants. *Âme raisonnable*, Celle qui est le principe de la vie, de la pensée et des mouvements volontaires, dans l'homme. *Âme sensitive*, Celle qui fait croître, mouvoir et sentir les animaux. *Âme végétative*, Celle qui fait croître les plantes. || Suivant les philosophes anciens, *L'âme du monde*, L'esprit universel qu'ils supposaient répandu dans toutes les parties de l'univers. || Âme, se dit principalement De L'âme raisonnable, de l'âme de l'homme. *L'âme est indivisible, spirituelle, immortelle. Les facultés, les fonctions, les passions de l'âme. Aimer Dieu de toute son âme.* || *J'en suis ému jusqu'à l'âme, jusqu'au fond de l'âme*, J'en suis vivement ému, profondément touché. *J'en ai l'âme navrée*, J'en éprouve une peine sensible, une peine extrême. || Âme, se dit souvent par rapport à nos bonnes ou mauvaises qualités morales. *Âme noble, bien née, faible, intéressée. Âme de boue. Âme vénale. Âme noire.* || Fam., *C'est une bonne âme*, se dit D'une personne sans malice, d'un bon caractère. || Âme, se dit aussi par rapport à la religion. *Une âme régénérée par le baptême. Les âmes chrétiennes. Bénéfice à charge d'âmes:* avec charge d'âmes. || il se dit encore de L'âme considérée comme séparée du corps. *Les âmes des trépassés. Dieu veuille avoir son âme. Les âmes bienheureuses. Les âmes damnées.* || Fig. et fam., *C'est son âme damnée*, se dit D'un homme entièrement dévoué à un autre, et qui exécute aveuglément toutes ses volontés, quelque injustes ou odieuses qu'elles soient. || Âme, se dit quelquefois de La pensée intime et de La conscience. *Je voudrais bien savoir ce qu'il a dans l'âme. Les yeux sont le miroir de l'âme.* || Absol., *Cet homme n'a point d'âme, est sans âme*, Il n'a ni cœur ni sentiment. On dit aussi, *Il a de l'âme*, Il est facilement ému par ce qui est juste, généreux, digne d'intérêt. || Âme, Une personne, soit homme, femme, ou enfant. *Il y a cent mille âmes dans cette ville.* C'est dans ce sens que les prédicateurs appellent leurs auditeurs, *Âmes chrétiennes.* || Âme, La vie. *Il a rendu l'âme*, Il est mort. *Il a l'âme sur les lèvres*, Il est près d'expirer. Fam., *Parler à un avare de vous aider de son argent, c'est lui arracher l'âme.* || Par forme de serment, d'affirmation, *Sur mon âme*, Sur ma vie, sur mon honneur. || Âme, fig., Le principal moteur, le principal agent d'une entreprise. *Il est l'âme du complot.* || Fig., Une chose qui est le principal fondement d'une autre, qui la maintient, qui la fait principalement subsister ou agir. *La discipline militaire est l'âme d'une armée.* || Fig., *Donner de l'âme à un ouvrage, mettre de l'âme dans un ouvrage*, Exprimer vivement ce qu'on y représente, y mettre beaucoup de feu, de sentiment. || Fig., *La sculpture donne de l'âme au marbre*, Elle anime, elle fait vivre en quelque sorte le marbre. || Fig., *Il n'y a point d'âme dans son chant, dans sa déclamation*, Il chante, il déclame d'une manière froide et languissante. On dit de même, *Il déclame, il chante, avec âme, sans âme.* On dit aussi, *Ce chanteur, cet acteur a de l'âme, n'a point d'âme.* || * *Être comme un corps sans âme*, Être triste et sans aucune force de volonté. || Fig. et fam., *Cette étoffe n'a que l'âme*, Elle manque de corps, de consistance, de force. || Âme, fig., Paroles qui servent à expliquer la figure représentée dans le corps

d'une devise. *La devise avait pour corps un arbre abattu, entouré d'un lierre, et pour âme ces paroles : Je meurs où je m'attache.* || ÂME, s'emploie par extens. et par analogie, pour désigner Certaines choses physiques. || *L'âme d'une contrebasse, d'une basse, d'un violon, d'un alto,* Le petit morceau de bois qu'on met dans le corps de l'instrument, sous le chevalet, pour soutenir la table. || *L'âme d'une figure, d'une statue,* Massif, noyau sur lequel on applique le stuc, le plâtre, etc., dont on forme une figure, une statue. Noyau sur lequel on coule une figure, une statue, et qu'on en retire après l'opération de la fonte. *Voyez* NOYAU. || Pop., *L'âme d'un fagot,* Le menu bois, les menues branches qui sont au milieu d'un fagot. || *L'âme d'un canon,* Le creux où l'on met la poudre et le boulet. || *L'âme d'un soufflet,* La soupape de cuir qui laisse entrer l'air dans un soufflet en se levant, et qui l'y retient en s'abaissant.

AMÉ, ÉE. adj. (lat. *amatus,* aimé.) Aimé. Vieux mot longtemps usité en style de chancellerie, dans les lettres et dans les ordonnances du roi.

AMÉLIORATION. s. f. (lat. *melior,* meilleur.) Changement en mieux; progrès vers le bien; meilleur état. *Ce bien est susceptible d'amélioration. Il y a une grande amélioration dans l'état de ce malade.* || Ce qu'on fait dans un fonds de terre ou dans une maison pour les mettre en meilleur état et pour en augmenter le revenu. *Il a fait une amélioration considérable dans sa terre. Améliorations utiles, d'agrément.* || En t. de droit, *Améliorations voluptuaires,* Améliorations d'agrément.

AMÉLIORER. v. a. Rendre une chose meilleure. *Le régime a fort amélioré sa santé. Ces travaux ont amélioré le sol. Cet événement a bien amélioré sa fortune.* || Il se dit Des réparations qu'on fait à un bâtiment, des augmentations qui se font à un héritage. *Il a fort amélioré cette métairie.* || Avec le pron. pers. *Sa santé s'améliore de jour en jour.* || AMÉLIORÉ, ÉE. participe.

AMEN. (On prononce l'N.) t. emprunté de la langue hébraïque, Ainsi soit-il. Il termine la plupart des prières de l'Église. Il s'emploie, fam., pour exprimer que L'on consent à une chose. *Il dit* amen *à tout.* || Il s'emploie, fam., pour signifier, La fin d'un discours, d'une proposition, d'un récit. *Il m'a tout conté depuis* Pater *jusqu'à* amen.

AMÉNAGEMENT. s. m. (ital. *maneggiare,* diriger.) t. d'eaux et forêts. Action d'aménager, et Le résultat de cette action.

AMÉNAGER. v. a. t. d'eaux et forêts. Régler les coupes, le repeuplement et la réserve d'un bois, d'une forêt. || *Aménager un arbre,* Le débiter en bois de charpente ou autrement. || AMÉNAGÉ, ÉE. partic.

AMENDABLE. adj. des 2 genres. (lat. *emendare,* corriger.) || Autrefois, en t. de palais, Sujet à l'amende.

AMENDE. s. f. (lat. *ad mendam,* pour la faute.) Peine pécuniaire imposée par la justice. *Payer l'amende. Être condamné à l'amende.* || Prov., *C'est la coutume de Lorris, les battus payent l'amende;* ou simplement et plus ordinairement, *Les battus payent l'amende,* se dit en parlant D'un homme qui est condamné, tandis qu'il devait être dédommagé. || *Amende honorable,* Peine infamante qui était ordonnée par justice, et qui consistait à reconnaître publiquement son crime, et à en demander pardon. || Fig. et fam., *Faire amende honorable d'une chose,* En demander pardon.

AMENDEMENT. s. m. (lat. *emendare,* corriger.) Changement en mieux. *Il n'y a point d'amendement à sa santé. L'amendement d'un sol, d'une terre.* || En agriculture, Tout ce qui contribue à rendre un terrain meilleur et plus fertile. *Les amendements naturels sont l'air, l'eau, la chaleur, etc. Les labours, les sarclages, les engrais, etc., sont des amendements artificiels.* || Modification faite à un projet de loi, d'arrêté. *Mettre aux voix, un amendement.*

AMENDER. v. a. Corriger, rendre meilleur. *Les bons conseils et les bons exemples ont amendé ce jeune homme. Cette place a bien amendé la position de votre frère. On amende les terres avec du fumier, par les labours, etc.* || *Amender un projet de loi, d'arrêté,* Y faire des changements, des modifications. || AMENDER, avec le pron. pers. *Il faut espérer qu'il s'amendera.* || AMENDER, autrefois, en t. de palais, Condamner à l'amende. || AMENDER, verbe neutre, Faire des progrès vers un meilleur état. *Ce malade n'a point amendé depuis la saignée.* || Baisser de prix, devenir moins cher. Ce sens vieillit. || Prov., *Jamais cheval ni méchant homme n'amenda pour aller à Rome,* On ne se corrige pas de ses vices en voyageant. || AMENDÉ, ÉE. participe.

AMENER. v. a. (lat. *ad,* vers, *minare,* mener.) Mener conduire en quelque endroit, ou vers quelqu'un. *Il m'a amené ici. Si vous venez nous voir, amenez votre frère. Amenez-moi mon cheval, mon cabriolet.* || Fam., *Quel sujet, quel bon vent vous amène?* Quel sujet vous fait venir ici? || En jurispr. crim., *Mandat d'amener,* Ordre de faire comparaître quelqu'un devant le juge. || Fig. et fam., *Je l'ai amené où je voulais,* Je l'ai fait condescendre à ce que je désirais. || Fig., *Amener quelqu'un à une opinion, à un sentiment, etc.,* Parvenir à lui faire adopter une opinion, etc. On dit de même: *Amener quelqu'un à faire une chose. Amener à composition.* || AMENER, Tirer à soi. *Il amène à lui tout le profit de l'affaire.* || En t. de marine, Abaisser, faire descendre. *Amener les voiles.* || *Amener son pavillon,* ou absol., *Amener,* Baisser son pavillon pour marquer qu'on se rend à l'ennemi. || AMENER, fig., Introduire, faire adopter. *Ce sont les jeunes gens, les femmes qui amènent les modes.* || *Amener la conversation sur un sujet,* Faire que la conversation tombe sur tel ou tel sujet. || En littérature, *Amener bien, amener mal un incident, une reconnaissance, un dénoûment, etc.,* Les préparer, les faire venir avec ou sans art, avec ou sans adresse. || En matière de discussion, *Cette preuve est amenée de bien loin,* Elle est bien recherchée, elle n'est guère naturelle. On dit de même, *Cette comparaison est amenée de bien loin, de trop loin.* || AMENER, se dit Des choses qui sont immédiatement suivies d'une autre, ou qui ont tel ou tel résultat, telle ou telle conséquence. *Ce vent nous amènera de la pluie. Un malheur en amène un autre.* || Au jeu de dés, *Amener sonnez, beset, double-deux, etc.,* se dit Lorsque les deux dés, après avoir été jetés, présentent sonnez, beset, etc. || AMENÉ, ÉE. participe. || En t. d'ancienne jurispr. criminelle, *Un amené sans scandale,* Un ordre d'amener quelqu'un devant le juge, sans bruit, sans lui faire affront. *Amené* est ici subst.

AMÉNITÉ. s. f. (lat. *amœnitas,* aménité.) Agrément, ce qui fait qu'une chose est agréable. Il se dit particulièrement D'un lieu, d'une situation agréable, d'un air doux et agréablement tempéré. || Fig., Une douceur accompagnée de politesse et de grâce. *L'aménité du caractère, des mœurs.* Dans un sens analogue, *L'aménité du style, etc.*

AMENTACÉES. s. f. pl. t. de botan. Famille de plantes à sexes séparés, dont les fleurs mâles nais-

sent autour d'un axe ou d'un filet appelé Chaton, en latin *Amentum*.

AMENUISER. v. a. (lat. *minuere*, diminuer.) Rendre plus menu, rendre moins épais || AMENUISÉ, ÉE. participe.

AMER, ÈRE. adj. (lat. *amarus*, amer.) (L'R finale d'*Amer* se prononce.) Qui a une saveur rude et ordinairement désagréable, telle que celle de l'absinthe ou de l'aloès. *Ce vin est amer. Amer comme suie, comme chicotin.* || Prov., *Ce qui est amer à la bouche est doux au cœur.* || *Avoir la bouche amère*, Sentir un goût amer à la bouche; et, *Cela rend la bouche amère*, Cela laisse un goût amer à la bouche. || AMER, fig., Triste, pénible, douloureux. *Regrets, chagrins amers.* || *Douleur amère*, Douleur vive et profonde; et, *Larmes amères*, Larmes que fait verser une profonde douleur. || AMER, fig., Aigre, dur, piquant, mordant, offensant. *Reproche, propos, ris, trait amer. Critique, réprimande, ironie amère.* || Fam., *Il est d'une bêtise amère*, Il est extrêmement sot. || AMER, substantiv. *L'amer et le doux sont deux qualités contraires.* || En médec., *Prendre des amers*, Prendre des infusions ou des jus d'herbes amères. || AMER, substantiv., Fiel de quelques animaux, et principalement des poissons. *Un amer de bœuf. Crever l'amer d'une carpe, d'un brochet.*

AMÈREMENT. adv. Avec amertume. Ne se dit qu'au fig. *Se plaindre, pleurer amèrement.*

AMERS. s. m. pl. (lat. *à*, de, *mare*, mer.) t. de marine. Marques très-apparentes sur les côtes, telles que moulins, clochers, tours, etc., propres à guider les navigateurs qui sont à vue de terre, à leur indiquer l'entrée d'une rade, d'un port ou d'un fleuve.

AMERTUME. s. f. (lat. *amarus*, amer.) La qualité, la saveur de ce qui est amer. || Fig., Affliction, déplaisir, peine d'esprit. *Avoir le cœur plein d'amertume. Les douceurs et les amertumes de la vie.* || Ce qu'il y a de piquant, de mordant, d'offensant dans des écrits ou des discours. *Il y a bien de l'amertume dans cette critique, dans cette défense.*

AMÉTHYSTE. s. f. (grec *amethystos*, améthyste.) Pierre précieuse de couleur violette.

AMEUBLEMENT. s. m. (lat. *ad*, pour *mobilia*, les meubles.) La quantité et l'assortiment des meubles nécessaires pour garnir une chambre, un cabinet, etc. *Ameublement de velours, de damas.*

AMEUBLIR. v. a. t. de jurispr. Faire entrer dans la communauté conjugale tout ou partie des immeubles des époux, par une convention formelle, comme les meubles y entrent par l'effet de la loi. *Ameublir un héritage, un domaine.* || AMEUBLIR, se dit Des terres qu'on rend plus meubles, plus légères. || AMEUBLI, IE. participe.

AMEUBLISSEMENT. s. m. Action d'ameublir, et Ce qui est ameubli. En jurispr.: *Ameublissement général, particulier, déterminé, indéterminé.* En agriculture: *Il en coûterait beaucoup pour l'ameublissement de ce terrain.*

AMEUTER. v. a. (lat. —*motus*, mouvement.) Mettre des chiens en état de bien chasser ensemble. || Fig., Attrouper et animer plusieurs personnes pour les faire agir de concert. *Il ameuta les oisifs du quartier.* || Avec le pron. pers. *Le peuple s'était ameuté.* || AMEUTÉ, ÉE. participe.

AMI, IE. s. (lat. *amicus*, ami.) Celui, celle avec qui on est lié d'une affection réciproque. *Ami fidèle, généreux, intime, à toute épreuve. Être ami jusqu'à la mort. Entretenir, ménager, cultiver, conserver, perdre, servir ses amis.* || Prov., *Les bons comptes font les bons amis*, Quand on a des intérêts opposés, il faut s'entendre et se faire justice réciproquement, si l'on veut rester amis. || *Ami d'enfance, ami de collége, etc.*, Ami avec lequel on est lié depuis l'enfance, camarade de collége avec lequel on a contracté amitié, etc. || *Ami de tout le monde, ami du genre humain*, Celui qui paraît avoir de l'affection pour tout le monde, et qu'à cause de cela on soupçonne de n'en avoir véritablement pour personne. || *Ami jusqu'à la bourse*, Ami à rendre toutes sortes de services, excepté d'aider de son argent. || *Ami de table, ami de bouteille, ami de débauche*, Ami avec qui on n'a d'autre liaison que celle qui est fondée sur le plaisir de la table, de la débauche. || *Ami de cour*, Celui qui n'a que de fausses apparences d'amitié. || Prov., *Ami au prêter, ennemi au rendre*, Quand on redemande à quelqu'un l'argent qu'on lui a prêté, on s'en fait souvent un ennemi. || Prov. et fig., *Ami à pendre et à dépendre*, ou *à vendre et à dépendre*, Absolument dévoué. *Dépendre*, dans cette dernière locution, est mis pour *Dépenser.* || *Bon ami, bonne amie*, fam., Amant, maîtresse. || AMI, Qui a beaucoup d'attachement pour une chose, qui en a le goût, la passion. *Cet homme est ami de la vérité, de la justice, des arts, des lettres, de la bouteille.* || *Ami de la faveur, ami de la fortune*, Celui qui ne rend des soins, qui ne s'attache qu'aux personnes en faveur ou dans l'opulence. || *L'ami de la maison*, Celui qui fréquente le plus souvent une famille, et qui vit dans l'intimité de ceux qui la composent. || AMI, se dit encore Des personnes qui sont liées entre elles par quelque intérêt de parti, de coterie. *Nous vous soutiendrons, moi et mes amis.* || Des nations, des puissances, des maisons qui sont unies entre elles par des traités, par des alliances. *Dans cette guerre, la France tira peu de secours de ses amis.* Adjectivement : *Peuples amis. Nations, maisons amies. Etc.* || AMI, t. de familiarité dont on se sert en parlant À des personnes fort inférieures. *Travaillez, mes amis, vous serez bien payés.* || T. de hauteur et de mépris. *Mon petit ami, je veux que vous sachiez que...* || AMI, se dit Des animaux qui ont de l'affection pour les hommes. *Le chien est ami de l'homme.* || De certaines choses qui paraissent avoir quelque sympathie les unes avec les autres. *L'ormeau est ami de la vigne.* || *Des couleurs amies*, Des couleurs qui s'accordent bien ensemble, dont l'union produit un agréable effet. || AMI, se dit De certaines liqueurs, de certaines odeurs, de certaines couleurs qui confortent, qui réjouissent. *Le vin est ami du cœur. Etc.* || AMI, Propice, favorable : cette acception n'est guère usitée qu'en poésie. *Les destins amis. La fortune amie.* Bienveillant, obligeant. *Il m'a montré un visage ami. Vous me parliez autrefois un langage ami.* Dans ces phrases, il est adj. || AMIE, subst. fém., autrefois, Une maîtresse, une personne avec qui on est en commerce de galanterie. Cette signification s'est conservée dans les généalogies, où, en parlant de bâtardise, on dit, *Un tel eut d'une telle son amie*; et dans quelques phrases prov., comme, *Jamais honteux n'eut belle amie*, En amour il faut être entreprenant. || M'AMIE, abréviat. de *Mon amie*, t. dont quelques maris se servent en parlant à leurs femmes, et dont on se sert aussi en parlant à des femmes d'une condition fort inférieure. || MIE, abréviat. d'*Amie*, souvent employée dans le vieux langage pour Maîtresse. *J'aime mieux ma mie. Sa douce mie.* Les enfants donnent quelquefois ce nom à leur gouvernante. Ils disent plus ordinairement, *Ma bonne.*

AMIABLE. adj. des 2 genres. Doux, gracieux. *Ac-*

cueil amiable. Paroles amiables. || *Amiable compositeur,* Celui qui est chargé d'accommoder un différend, un procès, par les voies de la douceur et de la conciliation, sans être tenu de prendre la loi pour base de sa décision. || À L'AMIABLE. loc. adv. Par voie de douceur et de conciliation, sans procès. || *Vente à l'amiable,* Vente faite de gré à gré.

AMIABLEMENT. adv. D'une manière amiable.

AMIANTE. s. m. (grec *amiantos*, incorruptible.) Pierre filamenteuse dont on fait de la toile et des mèches incombustibles.

AMICAL, ALE. adj. (lat. *amicus,* ami.) Qui part de l'amitié, qui annonce l'amitié. *Conseil, ton, air amical. Offres amicales.* Il n'est point d'usage au plur. masc.

AMICALEMENT. adv. D'une manière amicale.

AMICT. s. m. (lat. *amictus*, vêtement.) (Le C ni le T ne se prononcent.) Linge bénit que le prêtre catholique met sur sa tête, ou sur ses épaules, quand il s'habille pour dire la messe.

AMIDON. s. m. (grec *amylon*, amidon.) Fécule qu'on retire particulièrement du blé, et qu'on fait sécher, pour l'employer à différents usages.

AMIDONNIER. s. m. Faiseur et marchand d'amidon.

*AMIDONNERIE. s. f. Fabrique d'amidon.

AMIGDALE. s. f. *Voyez* AMYGDALE.

A-MI-LA. t. de musique, par lequel on désigne La note *la*. *Le ton d'*a-mi-la. Il a vieilli.

AMINCIR. v. a. (lat. *minuere*, diminuer.) Rendre plus mince. || Avec le pron. pers. *Cette lame s'est amincie en passant au laminoir.* || AMINCI, IE. participe.

AMINCISSEMENT. s. m. Action d'amincir; État de ce qui est aminci.

AMIRAL. s. m. (lat. *ad mare*, pour la mer.) Chef suprême des forces navales d'un État. Le titre d'*Amiral,* dans le sens dont il s'agit, n'existe plus en France. || Il s'est dit aussi de L'officier qui commandait une armée navale, une escadre, une flotte, quoiqu'il n'eût point la charge d'amiral. || AMIRAL, aujourd'hui, Titre du grade le plus élevé dans la marine militaire. *Il fut fait amiral.* Voyez VICE-AMIRAL et CONTRE-AMIRAL. || *Le vaisseau amiral,* ou simplement, *L'amiral,* Le vaisseau monté par un amiral, ou le principal vaisseau d'une escadre, d'une flotte. Dans les ports militaires, Vaisseau disposé pour servir de corps de garde principal, et sur lequel ont lieu les revues des officiers entretenus par l'État, les exécutions des conseils de guerre, etc. || AMIRAL, en hist. nat., Joli coquillage univalve qui se trouve sur les côtes de la mer des Indes.

AMIRAUTÉ. s. f. État et office d'amiral, de grand amiral. || La juridiction, le tribunal qui connaissait de toutes les affaires contentieuses relatives à la marine et à la navigation. || AMIRAUTÉ, en Angleterre, en Hollande, etc., L'administration supérieure de la marine. *Lord de l'amirauté. Les bureaux de l'amirauté.* Il y a de même, en France, un *Conseil d'amirauté*, présidé par le ministre de la marine.

AMITIÉ. s. f. (lat. *amicitia*, amitié.) Affection que l'on a pour quelqu'un, et qui d'ordinaire est mutuelle. *Ancienne, étroite, ferme, constante amitié. Amitié réciproque, apparente, fausse. Les nœuds, les devoirs, les douceurs de l'amitié. Renoncer, manquer à l'amitié. Promettre, jurer, lier amitié.* On dit de même, *Il y a paix et amitié entre ces deux nations, entre ces deux puissances, etc.* || Fam., Bon office, plaisir. *Faites-moi l'amitié de venir chez moi.* || Prov., *Les petits présents entretiennent l'amitié.* || AMITIÉ, Affection que certains animaux ont pour les hommes. *Ce chien a de l'amitié pour son maître.* || Il se dit fig. De certaines choses qui sympathisent. *Il y a de l'amitié entre le fer et l'aimant.* || AMITIÉS, plur., Caresses, ou paroles obligeantes, qui marquent de l'affection. *Il m'a fait mille amitiés.* On dit avec le sing., *Faire amitié à quelqu'un.*

AMMAN. s. m. Titre de dignité qu'on donne, en Suisse, aux chefs de quelques cantons.

AMMEISTRE. s. m. Titre qu'on donne aux échevins de plusieurs villes d'Allemagne.

AMMI. s. m. t. de botan. Plantes ombellifères, dont quelques espèces ont des semences d'une odeur aromatique, qu'on emploie en médecine.

AMMON. *Voyez* AMMONITE.

AMMONIAC, AQUE. adj. (grec *ammos*, sable.) t. de chimie. *Sel ammoniac,* Sel produit par la combinaison de l'acide du sel marin avec l'alcali volatil. *Gaz ammoniac,* Alcali volatil à l'état de gaz. *Gomme ammoniaque,* Gomme-résine d'une odeur fétide, produite par une plante qui croît en Afrique.

AMMONIACAL, ALE. adj. t. de chimie. Qui a rapport à l'ammoniaque, qui en contient, qui en a l'odeur ou les propriétés. *Sel, savon ammoniacal. Odeur, vapeur ammoniacale.*

AMMONIAQUE. s. f. Nom chimique de l'alcali volatil. *Sulfate d'ammoniaque.* Quelques-uns le font masc. *Cet ammoniaque est très-fort.*

AMMONITE. s. f. t. d'hist. nat. Coquilles fossiles qui ressemblent à des cornes de bélier; ce qui les a fait nommer aussi Cornes d'Ammon.

AMNIOS. s. m. (grec *amnion*, amnios.) (On prononce l'S.) t. d'anat. Une des enveloppes du fœtus.

AMNISTIE. s. f. (grec *amnèstia*, amnistie.) Pardon que le souverain accorde, principalement pour crime de rébellion et de désertion. *Acte, loi d'amnistie.*

AMNISTIER. v. a. Comprendre dans l'amnistie. || AMNISTIÉ, ÉE. participe. Subst. *Les amnistiés rentrèrent dans le pays.*

AMODIATEUR. s. m. (lat. *modius*, mesure.) Qui prend une terre à ferme. N'est usité que dans quelques provinces.

AMODIATION s. f. Bail à ferme d'une terre, en denrées ou en argent.

AMODIER. v. a. Affermer une terre en denrées ou en argent. || AMODIÉ, ÉE. participe.

AMOINDRIR. v. a. (lat. *ad*, pour, *minor*, moindre.) Diminuer, rendre moindre. *Cela amoindrira votre revenu.* || Neut., Devenir moindre. *Son revenu en amoindrira considérablement.* || Avec le pron. pers. *Son revenu s'amoindrit tous les jours.* || AMOINDRI, IE. participe.

AMOINDRISSEMENT. s. m. Diminution.

AMOLLIR. v. a. (lat. *mollire*, amollir.) Rendre mou et maniable. *La chaleur amollit la cire.* || Fig., Rendre mou et efféminé. *La volupté amollit le courage.* || AMOLLIR, avec le pron. pers., Devenir mou, *La terre commence à s'amollir.* || Fig., S'affaiblir, devenir efféminé. *Son courage s'amollit.* || AMOLLI, IE. participe.

AMOLLISSEMENT. s. m. Action d'amollir. || Fig. *L'amollissement du courage.*

AMOME. s. m. (grec *amômon*, amome.) t. de botan. Plantes presque toutes originaires des contrées chaudes de l'Asie, à peu près semblables à nos roseaux, et douées en général d'une saveur piquante et aromatique.

AMONCELLEMENT. s. m. (lat. *mons*, monceau.)

Action d'amonceler, ou Le résultat de cette action. *L'amoncellement des terres, des sables, des capitaux.*

AMONCELER. v. a. (*J'amoncelle. J'amoncelais. J'amoncellerai.*) Entasser, mettre plusieurs choses en un monceau. *Amonceler des gerbes. Le vent amoncelle les sables. Amonceler des écus.* || Fig., au sens moral. *Amonceler les preuves, les citations.* || Au propre et au fig., avec le pron. pers. *Les livres s'amoncellent chez moi. Les nuages s'amoncellent. Les preuves s'amoncellent contre lui.* || AMONCELÉ, ÉE. participe.

AMONT. adv. Terme usité parmi les gens de rivière, pour signifier, Le côté d'où vient la rivière. Il est l'opposé d'*Aval*, et s'emploie surtout avec la préposition *De. Le pays d'amont. Le vent est d'amont, vient d'amont.* On dit aussi, *En amont de la ville, du pont, etc.*, pour désigner Le côté de la rivière, du fleuve, qui est au-dessus de la ville, du pont, etc., dont on parle. *Voyez* AVAL. || *Vent d'amont*, sur les côtes, Tout vent qui souffle de l'un des points compris entre le nord-est et le sud-est, passant par l'est, surtout quand la terre est au levant.

AMORCE. s. f. (lat. *ad morsum*, pour mordre.) Appât pour prendre des poissons, des oiseaux, etc. *Mettre, attacher l'amorce à l'hameçon.* || Fig., Tout ce qui attire la volonté en flattant les sens ou l'esprit. *La gloire a de puissantes amorces pour les grandes âmes.* || AMORCE, Poudre à canon, pulvérin qu'on met dans le bassinet d'un fusil, d'un pistolet, ou sur la lumière d'une bouche à feu, etc., pour y faire prendre feu. || Grain de poudre fulminante qui sert à faire partir une arme à piston, ou même une pièce d'artillerie, en détonant par la percussion. || *Ils ont pris la ville sans brûler une amorce*, Sans tirer un seul coup de fusil.

AMORCER. v. a. Garnir d'amorce, mettre l'amorce. *Amorcer un pistolet, un fusil, un canon, une fusée. Amorcer un hameçon*, Y mettre un ver, ou un autre appât, pour attirer le poisson. || Attirer avec de l'amorce. *Amorcer des poissons, des oiseaux.* || Fig., Attirer par des choses qui flattent l'esprit ou les sens. *Être amorcé par le gain, par une apparence de gloire* || AMORCÉ, ÉE. participe.

AMORÇOIR. s. m. t. d'arts mécaniques. Outil dont l'artisan qui travaille en bois se sert pour commencer les trous qu'il achève ensuite avec des outils plus gros. On dit plus communément, *Ébauchoir.*

* AMOROSO. adv. (Mot italien.) t. de musiq. Tendrement, amoureusement.

AMORTIR. v. a. (lat. *mors*, mort.) Rendre moins ardent, moins âcre, moins violent. *Amortir le feu, la chaleur d'un érésipèle.* || Faire perdre de la force à un coup, en affaiblir l'effet. *Son chapeau amortit le coup de sabre.* En parlant Des herbes, Leur faire perdre de leur force, de leur âcreté, de leur amertume. Il s'emploie plus ordin. comme n. *Faire amortir des herbes dans de l'eau bouillante.* || En parlant Des couleurs sombres, ou autrement. *Amortir l'éclat trop vif des couleurs.* On dit dans un sens analogue, *Amortir le son, les sons.* || Fig., en parlant Des passions, Les rendre moins vives, moins ardentes. *Amortir les feux, les ardeurs de la jeunesse.* || Avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig. *Le coup s'est amorti contre la buffleterie. Son amour commence à s'amortir.* || AMORTIR, en matière de rentes, de pensions, de redevances de tout genre, Les éteindre, les faire cesser, en remboursant le capital, en désintéressant le créancier. *Amortir une dette, une rente, une pension.* || AMORTI, IE. participe.

AMORTISSABLE. adj. des 2 genres. Qui peut être amorti. Se dit Des rentes. *Cette rente n'est pas amortissable.*

AMORTISSEMENT. s. m. t. de finance. Le rachat, l'extinction d'une pension, d'une rente, d'une redevance. || *Fonds d'amortissement*, Somme destinée à l'extinction d'une rente. || *Caisse d'amortissement*, Caisse établie pour l'amortissement graduel de la dette publique. || AMORTISSEMENT, s'est dit D'un domaine, d'une terre, d'un héritage qui tombait en mainmorte; il signifiait, La faculté donnée par le roi pour faire que des gens de mainmorte pussent devenir propriétaires, à charge de ne pouvoir vendre le fonds amorti. || AMORTISSEMENT, t. d'architecture, Ce qui termine, ce qui finit et surmonte le comble d'un bâtiment. || Par ext., Tous les ornements qui terminent des ouvrages d'architecture. On nomme encore *Amortissements*, Les cavets renversés qui couvrent les corniches des croisées et des portes extérieures, pour les garantir de la pluie.

AMOUR. s. m. (lat. *amor*, amour.) Sentiment par lequel le cœur se porte vers ce qui lui paraît aimable, et en fait l'objet de ses affections, de ses désirs. *Amour ardent, légitime. Amour céleste, terrestre, charnel. Amour conjugal, paternel, filial.* || Il se joint souvent à un autre mot par la préposition *De.* Alors le complément indique : || 1° De quelle nature est l'amour dont on parle. *Amour de bienveillance, de charité, d'intérêt*, Amour qui procède d'un sentiment de bienveillance, de charité, d'intérêt, etc. || 2° L'objet vers lequel l'amour se porte. *L'amour de Dieu, du prochain, des créatures, etc.*, L'amour qu'on a pour Dieu, pour le prochain, pour les créatures, etc. || 3° Le sujet dans lequel l'amour réside. *L'amour des pères, des mères, des peuples, etc.*, L'amour qu'ont les pères et les mères, l'amour qu'ont les peuples, etc. || Dans le sens absolu et philosophique, *Amour-propre*, ou *Amour de soi*, Le sentiment légitime et nécessaire qui attache chaque homme à son existence et lui fait rechercher son bien-être. *L'amour-propre bien entendu est le fondement de plusieurs vertus. L'amour de soi devient vicieux par l'excès, et alors il s'appelle égoïsme.* || Dans le sens le plus ordinaire, *Amour-propre*, signifie, Le trop grand attachement d'un homme à ce qui lui est personnel, l'opinion trop avantageuse qu'il a de lui-même. *Cet homme est pétri d'amour-propre.* || Prov., *Tout par amour et rien par force*, On réussit mieux par la douceur que par les moyens rigoureux et violents. || *Pour l'amour de Dieu*, Dans la seule vue de plaire à Dieu. *Faire quelque chose pour l'amour de Dieu.* Fam., Sans aucun intérêt. Locution fam. aux mendiants, qui demandent qu'on leur fasse l'aumône *pour l'amour de Dieu.* Ironiquem., *Comme pour l'amour de Dieu*, pour exprimer qu'Une chose est faite ou donnée à contre-cœur, ou qu'un don est fait avec lésinerie. || *Pour l'amour de quelqu'un*, Par la considération, par l'estime, par l'affection qu'on a pour quelqu'un. || AMOUR, Passion d'un sexe pour l'autre, il s'emploie presque toujours absol. *Avoir, donner, inspirer de l'amour. Brûler, languir, mourir d'amour.* || *Faire l'amour*, Se livrer à la galanterie. || *Filer le parfait amour*, Avoir un amour respectueux et timide; s'aimer longtemps et constamment avec une chaste réserve. || Prov. et fig., *C'est un vrai remède d'amour*, se dit D'une femme très-laide. || *Être en amour*, se dit Des femelles des animaux, Être en chaleur. *Au printemps, toute la terre est en amour.* || Dans le langage des arts, *Cet ouvrage est fait avec*

amour, L'artiste s'est complu à le faire, il l'a fait avec plaisir, il l'a fini avec soin. || Amour, Passion d'un sexe pour l'autre, est quelquefois fém. au sing. en poésie, et presque toujours fém. au plur., même en prose. *D'ardentes, de folles amours. Les premières amours.* || Prov., *Froides mains, chaudes amours*, La fraîcheur des mains annonce d'ordinaire un tempérament ardent. || Amour, L'objet qu'on aime avec passion. *Ce prince est l'amour des peuples.* || *Mon amour.* Terme dont les maris ou les amants se servent quelquefois en parlant à leurs femmes ou à leurs maîtresses. On disait anciennement, *M'amour.* || Amour, plur., La personne que l'on aime passionnément. *Être avec ses amours.* || Prov., *Il n'y a point de belles prisons ni de laides amours.* || Amour, se dit encore, au plur., Des choses qu'on aime passionnément. *Les tableaux, les médailles, les livres sont ses amours.* || Amour, Nom de la divinité fabuleuse à qui les anciens païens attribuaient le pouvoir de faire aimer. *Le bandeau, les traits, le flambeau, les ailes de l'Amour. Il est beau comme l'Amour. Les anciens ont donné plusieurs frères à l'Amour;* et c'est dans cette acception qu'on dit : *Les Jeux, les Ris et les Amours. Vénus est la mère des Amours. Etc.* || Fig. et fam., *C'est un Amour*, se dit D'une jeune fille ou d'une jeune femme très-jolie, d'un enfant très-joli. D'une chose que l'on veut extrêmement louer.

AMOURACHER. v. a. Engager dans de folles amours. || Avec le pron. pers., Prendre une passion folle. *Il est sujet à s'amouracher.* Fam. || Amouraché, ée, participe.

AMOURETTE. s. f. Diminutif. Amour de pur amusement, sans véritable passion. Fam. || *Se marier par amourette*, Se marier par amour : ordin. se dit D'un mariage inégal, et qui n'est pas approuvé. || Amourettes, plur., Moelle qui se trouve dans les reins du veau ou du mouton, quand elle est cuite, et qu'elle peut être détachée des os.

AMOUREUSEMENT. adv. Avec amour. || Il se dit, dans les beaux-arts, De ce qui est exécuté avec affection, avec grâce. *Cet air veut être joué amoureusement. Ce petit tableau est amoureusement peint.*

AMOUREUX, EUSE. adj. Qui aime par amour. *Être éperdument, passionnément amoureux.* || Enclin à l'amour. *Tempérament amoureux, complexion amoureuse.* || Prov., *Il est amoureux des onze mille vierges, il serait amoureux d'une chèvre coiffée*, se dit D'un homme qui s'éprend de toutes les femmes qu'il voit. || Amoureux, Qui exprime, qui marque de l'amour, qui est plein de sentiments d'amour, ou qui tend, qui est propre à inspirer de l'amour. *Soupirs, regards, transports amoureux. Lettres amoureuses.* || Amoureux, Qui a une grande passion pour quelque chose. *Être amoureux de la gloire. Il est amoureux de ses ouvrages, de ses opinions*, Il en est entêté. || T. de peint., *Pinceau amoureux*, Pinceau dont la touche est moelleuse, douce, légère et délicate. || Amoureux, subst., Amant. *Un amoureux transi.* || Au théâtre, *Jouer les rôles d'amoureux, jouer les amoureux*, Jouer les rôles d'amants, dans la comédie. On dit dans ce sens : *L'emploi des amoureux;* et, en parlant Des actrices : *Jouer les amoureuses.*

AMOVIBILITÉ. s. f. (lat. *amovere*, déplacer.) Qualité de ce qui est amovible.

AMOVIBLE. adj. des 2 genres. Qui peut être placé ou déplacé à volonté. On dit aussi, *Emploi, place amovible.*

AMPHIBIE. adj. des 2 genres. (grec *amphibios*, amphibie.) Qui vit sur la terre et dans l'eau. || Il se dit De certaines plantes qui peuvent croître également dans l'eau et hors de l'eau. || Subst., en parlant Des animaux. *C'est un amphibie.* || Fig. et fam., *C'est un amphibie*, se dit D'un homme qui exerce deux professions disparates; D'un homme qui, par intérêt personnel, ménage deux partis opposés, adopte alternativement deux opinions contraires.

AMPHIBOLOGIE. s. f. (grec *amphibolos*, ambigu.) Double sens; vice du discours qui le rend ambigu, qui peut le faire interpréter en deux sens différents et même contraires. *Cet homme ne parle que par amphibologie.*

AMPHIBOLOGIQUE. adj. des 2 genres. Ambigu, obscur, ayant double sens. *Phrase, discours, oracle, réponse amphibologique.*

AMPHIBOLOGIQUEMENT. adv. D'une manière amphibologique.

* Amphibraque. s. m. (grec *amphô*, deux, *brachys*, bref.) Pied de vers grec ou latin, Une longue entre deux brèves.

AMPHICTYONIDE. adj. f. Il se dit Des villes de la Grèce qui avaient le droit d'Amphictyonie.

AMPHICTYONIE. s. f. t. d'hist. grecque. Il se dit Du droit que les principales villes de la Grèce avaient d'envoyer un député au conseil des Amphictyons.

AMPHICTYONIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport au conseil des Amphictyons. *Suffrage, décision, ligue Amphictyonique.*

AMPHICTYONS. s. m. pl. Nom que les Grecs donnaient aux représentants des villes qui avaient droit de suffrage dans le conseil ou tribunal des nations helléniques.

AMPHIGOURI. s. m. (grec *amphi*, autour, *guros*, cercle.) Discours, écrit burlesque et inintelligible, fait à dessein. || Ecrit ou discours dont les phrases, contre l'intention de l'auteur, ne présentent que des idées sans suite, et n'ont aucun sens raisonnable. Fam. dans les deux sens.

AMPHIGOURIQUE. adj. des 2 genres. Qui a le caractère de l'amphigouri.

* Amphimacre. s. m. (grec *amphô*, deux, *macros*, long.) Pied de vers grec ou latin, Une brève entre deux longues.

AMPHISCIENS. adj. m. pl. (grec *—skia*, ombre.) t. de géogr. astron. Il se dit Des habitants de la zone torride, qui ont leur ombre dirigée tantôt vers le midi, tantôt vers le nord, suivant que le soleil est au nord ou au midi de l'équateur.

AMPHITHÉÂTRE. s. m. (grec *amphitheatron*, amphithéâtre.) Chez les anciens Romains, Grand édifice de forme ronde ou ovale, dont le milieu était une arène destinée aux combats de gladiateurs ou de bêtes féroces, et dont la circonférence était formée de plusieurs rangs de gradins. || Amphithéâtre, parmi nous, Lieu élevé par degrés vis-à-vis de la scène, au-dessus du parterre et au-dessous des loges. || Amphithéâtre, Lieu garni de gradins, où un professeur donne ses leçons. || *Ce terrain va en amphithéâtre, s'élève en amphithéâtre*, Il va en s'élevant graduellement.

AMPHITRYON. s. m. Nom d'un prince Thébain. Le maître d'une maison où l'on dîne, celui qui donne à dîner. *Notre amphitryon nous a bien régalés.*

AMPHORE. s. f. (grec *amphoreus*, vase.) t. d'antiq. romaine. Vase à deux anses dans lequel on mettait le vin pour le garder. || Mesure de capacité pour les liquides, qui contenait environ quarante de nos pintes.

AMPLE. adj. des 2 genres. (lat. *amplus*, ample.) Qui est étendu en longueur et en largeur au delà de

la mesure ordinaire et commune. *Robe, manteau fort ample.* || Il se dit fig. De plusieurs choses, par rapport à l'étendue, et quelquefois par rapport à la durée. *Ample repas. Ample provision. Ample discours. Ample sujet. Ample pouvoir. Cela demande un plus ample examen. Un plus ample informé.*

AMPLEMENT. adv. D'une manière ample.

AMPLEUR. s. f. Étendue de ce qui est ample. En parlant D'habits et de meubles. *Un manteau, un rideau qui n'a pas assez d'ampleur.*

AMPLIATIF, IVE. adj. (lat. *ampliare*, augmenter.) Qui augmente, qui ajoute. En parlant Des brefs et bulles, et autres lettres apostoliques, qui ajoutent quelque chose aux précédentes.

AMPLIATION. s. f. t. de finance et d'administr. Le double, la copie d'une quittance ou d'un autre acte, que l'on garde pour le produire au besoin. On écrit ordin. au bas de ces copies, *Pour ampliation*, et on les revêt d'une signature qui fait foi. || T. d'ancienne pratique, *Lettres d'ampliation*, Lettres en chancellerie, pour expliquer les moyens qu'on avait omis dans une requête civile.

AMPLIFICATEUR. s. m. (lat. *amplificare*, amplifier.) Celui qui amplifie. Se dit en mauvaise part.

AMPLIFICATION. s. f. t. de rhétorique. Discours par lequel on étend le sujet qu'on traite. *Amplification oratoire. Son discours n'était qu'une amplification.* || Dans les colléges, Discours que les écoliers font sur un sujet qu'on leur donne à développer. *Cet écolier réussit dans les amplifications.* Plus ordin. aujourd'hui, *Discours latin, discours français.*

AMPLIFIER. v. a. Étendre, augmenter par le discours. *Amplifier une nouvelle. Il amplifie tout ce qu'il dit.* Absol., *Il amplifie toujours.* || AMPLIFIÉ, ÉE. participe.

AMPLISSIME. superlatif des 2 genres. (lat. *amplissimus*, très-ample.) Très-ample. Fam. et peu usité. || AMPLISSIME, était Un titre d'honneur donné au recteur de l'université de Paris.

AMPLITUDE. s. f. (lat. *amplitudo*, amplitude.) t. de géom. La ligne droite comprise entre les deux extrémités de l'arc d'une parabole. T. d'artillerie, *L'amplitude du jet*, La ligne droite comprise entre le point d'où part une bombe, et celui où elle va tomber. || AMPLITUDE, en astron., L'arc compris, sur la sphère céleste, entre le point est ou le point ouest de l'horizon, et le point du même cercle dans lequel un astre se lève ou se couche à jour donné.

AMPOULE. s. f. (lat. *ampulla*, ampoule.) Fiole, petite bouteille. Ne se dit que de *La sainte ampoule*, Fiole où l'on conservait l'huile qui servait à l'onction des rois de France, dans la cérémonie du sacre. || AMPOULE, Tumeurs formées par une certaine quantité de sérosité accumulée sous l'épiderme, et qui surviennent le plus souvent aux mains et aux pieds.

AMPOULÉ, ÉE. adj. Enflé. Fig., et seulement en parlant De prose ou de vers. *Discours, style, vers ampoulé.*

AMPUTATION. s. f. (lat. *amputare*, amputer.) t. de chirurg. Opération par laquelle on enlève, à l'aide d'instruments tranchants, un membre ou une partie saillante du corps.

AMPUTER. v. a. t. de chirurg. Faire une amputation, pratiquer l'amputation. *Amputer un membre. Amputer un blessé.* || AMPUTÉ, ÉE. participe. *Il a été amputé*, On lui a fait une amputation. Subst., *Un amputé*, Un homme qui a subi une amputation.

AMULETTE. s. m. (lat. *amuletum*, amulette.) Figures, caractères, et tout autre objet portatif auquel on attache une confiance superstitieuse.

AMURE. s. f. t. de marine. Manœuvre, cordage servant à fixer le coin d'une basse voile opposé à celui qui est attaché à la vergue, du côté du vent. *Avoir les amures à tribord, à bâbord*, se dit Quand la voilure est disposée pour recevoir le vent par la droite ou par la gauche. On dit de même, *Prendre les amures à tribord, à bâbord; changer d'amures.*

AMURER. v. a. t. de marine. Tendre, roidir plus ou moins l'amure d'une voile, afin de présenter celle-ci selon l'angle qu'elle doit former avec le vent. || AMURÉ, ÉE. participe.

AMUSABLE. adj. des 2 genres. (grec *mousa*, muse.) Qui peut être amusé. Peu usité.

AMUSANT, ANTE. adj. Qui amuse agréablement, qui divertit. *Esprit amusant. Conversation amusante.*

AMUSEMENT. s. m. Ce qui amuse agréablement, ce qui divertit. *Amusement agréable, innocent. Jouer par amusement.* || Perte de temps, retardement. *Pas tant d'amusement, allez vite où je vous ai dit.* || AMUSEMENT, Tromperie, promesses trompeuses. Ce sens vieillit.

AMUSER. v. a. Arrêter inutilement, faire perdre le temps. *Il ne faut qu'une mouche pour l'amuser. Amuser l'ennemi.* || Divertir par des choses agréables. *Amuser des enfants.* || AMUSER, Repaître de vaines espérances. *Il l'amuse de belles paroles.* || Prov. et fig., *Amuser le tapis*, Parler de choses vaines et vagues, pour faire passer le temps. Cette locution s'emploie aussi en parlant D'un homme qui dit beaucoup de paroles, dans une affaire, sans arriver au fait. || AMUSER, avec le pron. pers., S'occuper par simple divertissement, et pour ne pas s'ennuyer. *Il s'amuse à faire des expériences de physique.* || Fam., *À quoi vous amusez-vous de parler à un fou?* De quoi vous avisez-vous, etc.? On dit aussi, *Ne vous amusez pas à le plaisanter, il n'entend pas raillerie.* || Prov. et fam., *S'amuser à la moutarde*, S'arrêter à des bagatelles, à des choses inutiles. || *S'amuser de quelqu'un*, Se moquer de lui. || *S'amuser de peu de chose*, Trouver facilement à se divertir, à se distraire. || Absol., *S'amuser*, Perdre le temps. || AMUSÉ, ÉE. participe.

AMUSETTE. s. f. Petit amusement. Fam.

AMUSEUR. s. m. Celui qui amuse. Peu usité.

AMUSOIRE. s. f. Moyen d'amuser, dans le sens de Distraire. Fam. et très-peu usité.

AMYGDALE. s. f. (grec *amygdalon*, amande.) t. d'anat. Chacune des deux glandes en forme d'amande, qui sont aux deux côtés de la gorge, sous la luette.

AMYGDALOÏDE. s. f. (grec —*eidos*, forme.) t. de minéralogie. Pierre qui, au milieu d'une pâte quelconque, renferme d'autres parties ayant la forme d'une amande.

AMYLACÉ, ÉE. adj. (grec *amylon*, amidon.) t. didactique. Qui a quelque rapport avec l'amidon, qui ressemble à l'amidon.

AN. s. m. (lat. *annus*, an.) Le temps que le soleil met à parcourir le zodiaque, et qui comprend douze mois. *Le nouvel an. L'an passé. L'an prochain. Il a dix ans de service.* || *Dès ses jeunes ans*, Dès sa première jeunesse. *Dans ses vieux ans, sur ses vieux ans*, Dans sa vieillesse. Absol., *Les ans*, L'âge en général. *La fleur, le poids, l'outrage des ans.* || *Service du bout de l'an*, ou simplement, *Bout de l'an*, Le service qu'on fait dans une église pour une personne, un an après sa mort. || *L'an du monde; l'an de grâce, l'an de Notre-Seigneur*, Formules dont on se sert, suivant qu'on suppute les temps par rapport à la création

du monde, ou à la naissance de Jésus-Christ. || *An premier, an deux, an trois, etc.*, se disait pour indiquer Les années de l'ère républicaine des Français, commencée le 22 septembre 1792. *La constitution de l'an III, de l'an VIII.* || *Le jour de l'an*, Le premier jour de l'an. || *Bon an, mal an*, Compensation faite des mauvaises années avec les bonnes. || *Par an*, Chaque année. || T. de jurispr., *An et jour*, L'année révolue, et un jour par delà. *Prescription de l'an et jour.* Voyez Année.

ANA. s. m. Terminaison ajoutée au nom d'un auteur pour indiquer Un recueil de ses pensées détachées, de ses observations, de ses bons mots, ou des pensées, des anecdotes qu'il a recueillies. *Le Ménagiana.* || Il s'emploie souvent isolé, pour désigner Un recueil de ce genre. *C'est un ana.* || Ana, mot employé dans les ordonnances des médecins, pour signifier que les drogues qu'on mêle ensemble sont en égale quantité.

ANABAPTISTE. s. et adj. des 2 genres. (grec *anabaptismos*, réitération du baptême.) Secte de chrétiens qui soutiennent qu'on ne doit pas baptiser les enfants avant l'âge de raison, ou qu'à cet âge il faut les rebaptiser.

ANACARDE. s. m. (grec *ana*, vers, *cardia*, cœur.) Fruit en forme de cœur, dont l'amande est bonne à manger.

ANACARDIER. s. m. t. de botan. Arbre des Indes orientales, qui produit les anacardes.

ANACHORÈTE. s. m. (grec *anachôrètès*, anachorète.) (On prononce *Anakorète*.) Ermite, religieux, qui vit seul dans un désert, par opposition Aux religieux qui vivent en commun, et qu'on appelle *Cénobites.*

ANACHRONISME. s. m. (grec *ana*, contre, *chronos*, temps.) (CH se prononce comme K.) Faute contre la chronologie. Faute qui consiste à placer un fait, un événement avant sa date. L'erreur contraire s'appelle *Parachronisme* : ce dernier mot est de peu d'usage, et l'on donne au premier la plus grande généralité. || Par ext., Toute erreur qui consiste à attribuer des usages, des idées, etc., aux hommes d'une époque où ces idées, ces usages n'étaient pas encore connus.

ANACOLUTHE. s. f. (grec *a*, priv., *acolouthos*, compagnon.) t. de gramm. Ellipse par laquelle on omet, dans une phrase, le mot, le terme, qui est le corrélatif ordinaire de l'un des mots, des termes exprimés. Ne s'emploie qu'en parlant De phrases grecques ou latines. *En latin, la suppression de* tot *devant* quot *est une anacoluthe.*

ANACRÉONTIQUE. adj. des 2 genres. Qui est dans le genre, dans le goût des odes d'Anacréon.

*Anadyomène. adj. (grec *anadyomai*, sortir de l'eau.) t. d'arts. Épithète de Vénus sortant des eaux.

ANAGALLIS. s. m. *Voyez* Mouron.

ANAGNOSTE. s. m. (grec *anagnôstès*, lecteur.) t. d'antiq., emprunté du grec. Nom que les Romains donnaient à celui de leurs esclaves qui faisait la lecture pendant les repas.

ANAGOGIQUE. adj. des 2 genres. (grec *anagô*, élever.) t. de théol. *Interprétation anagogique*, Interprétation qu'on tire d'un sens naturel et littéral, pour s'élever à un sens spirituel et mystique.

ANAGRAMMATISER. v. n. (grec *anagrammatismos*, anagramme.) S'occuper de l'anagramme des mots. Peu usité.

ANAGRAMMATISTE. s. m. Celui qui fait des anagrammes. Peu usité.

ANAGRAMME. s. f. Transposition et nouvel arrangement des lettres qui composent un mot, un nom, disposées de telle sorte, qu'elles forment un ou plusieurs autres mots ayant un autre sens.

ANAGYRIS. s. m. (grec *anagyris*, même signif.) (On prononce l'S.) t. de botan. Arbrisseau de la famille des légumineuses, dont les feuilles purgent violemment, et dont l'écorce et le bois sont très-fétides. On le nomme aussi *Bois puant.*

ANALECTES. s. m. pl. (grec *analecta*, recueil.) t. de philologie. Fragments choisis d'un auteur ou de plusieurs.

ANALÈME. s. m. (grec *analèmma*, élévation.) t. de géogr. astronomique. Projection orthographique de tous les cercles de la sphère sur les colures des solstices.

ANALEPTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *analèpsis*, rétablissement des forces.) t. de médec. Il se dit Des remèdes ou des aliments propres à rendre les forces aux convalescents. || Subst. masc., *Un bon analeptique.*

ANALOGIE. s. f. (grec *analogia*, analogie.) Il se dit d'Une sorte de rapport, de ressemblance, de similitude qui existe à certains égards entre deux ou plusieurs choses différentes. *Il y a plus d'analogie entre l'homme et le singe, qu'entre l'homme et le cheval. Indiquer les analogies et les différences.* || Il s'emploie dans le même sens en parlant Des choses intellectuelles ou morales. *Cette langue a beaucoup d'analogie avec telle autre. Ces deux hommes se sont liés par l'analogie de leur caractère et de leurs goûts.* || *Raisonner par analogie*, Former un raisonnement fondé sur les ressemblances ou les rapports d'une chose avec une autre. On dit de même : *Conclure, juger par analogie. Etc.* || Il se dit aussi pour marquer Le rapport que divers mots d'une langue ont ou doivent avoir ensemble pour leur formation. *Le mot* passionné *est formé de* passion, *par la même analogie qu'*affectionné *est formé d'*affection. *Les lois de l'analogie. Violer l'analogie.* || Analogie, en mathématique, Rapport, proportion. *Il y a la même analogie entre deux et trois qu'entre six et neuf.*

ANALOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui a de l'analogie.

ANALOGIQUEMENT. adv. D'une manière analogique.

ANALOGUE. adj. des 2 genres. Qui a de l'analogie avec une autre chose. *Comparer les êtres, les faits analogues. Ces deux idiomes sont analogues.* || Subst. masc. *Ce sont deux analogues. Ce terme n'a point d'analogue en français.*

ANALYSE. s. f. (grec *analysis*, analyse.) t. didactique. Résolution d'un tout en ses parties. *Faire l'analyse d'une fleur, d'un mot composé.* En chimie, Opération qui consiste à décomposer les corps et à séparer leurs éléments. *L'analyse de l'eau, du sang, du lait, d'une plante.* || Il se dit Des choses morales. *L'analyse de nos facultés.* || En logique, Méthode de résolution, de décomposition qui remonte des conséquences aux principes, des effets aux causes, des propositions générales aux faits dont elles sont déduites. *Faire l'analyse d'un raisonnement. L'analyse est opposée à la synthèse. Les règles de l'analyse. Avoir l'esprit d'analyse.* || En gramm., *Analyse grammaticale*, Décomposition d'une phrase en ses éléments grammaticaux, tels que le nom, l'article, le pronom, le verbe, etc. *Analyse logique*, Décomposition d'une proposition en ses parties, telles que le sujet, le verbe, l'attribut. || Analyse, t. de mathématique, Méthode de résoudre les problèmes en représentant les quan-

tités inconnues par des signes généraux dont on détermine les valeurs par la condition de satisfaire aux données que chaque question impose. || ANALYSE, Extrait, précis raisonné d'un ouvrage d'esprit. *Analyse incomplète, courte, sèche, rapide.* || EN DERNIÈRE ANALYSE. loc. adv. En dernier résultat.

ANALYSER. v. a. Faire une analyse; Procéder par voie d'analyse. *Analyser une fleur, une substance, un discours, une phrase, un roman, une tragédie, etc.* || ANALYSÉ, ÉE. participe.

ANALYSTE. s. m. Celui qui est versé dans l'analyse. On ne le dit guère qu'en mathématique.

ANALYTIQUE. adj. des 2 genres. Qui procède par voie d'analyse, qui tient de l'analyse, ou Qui contient une analyse. *Méthode, examen, résumé analytique.* || *Avoir l'esprit analytique,* Posséder le genre de faculté qui fait que l'on procède facilement par la voie de l'analyse. On dit fig. De l'homme qui a cette faculté, *C'est un esprit analytique.*

ANALYTIQUEMENT. adv. Par analyse, par voie d'analyse.

ANAMORPHOSE. s. f. (grec *ana*, séparément, *morphôsis*, formation.) Dessin, tableau fait de manière à ne présenter l'image régulière d'un objet qu'autant qu'on le regarde d'une certaine distance, ou dans un miroir, etc., et qui n'offre, vu autrement, qu'une représentation monstrueuse ou bizarre. || L'art de faire ces sortes de dessins, de tableaux.

ANANAS. s. m. Plante originaire des Indes, qu'on élève en Europe dans des serres chaudes, et dont le fruit, appelé de même *Ananas*, est très-estimé pour sa saveur.

ANAPESTE. s. m. (grec *anapaistos*, anapeste.) Pied, dans la poésie grecque et dans la poésie latine, composé de deux brèves et une longue.

ANAPESTIQUE. adj. Vers dans lequel peut entrer l'anapeste, mais qui est susceptible d'admettre aussi le dactyle et le spondée à tous les pieds. *Vers, mètre anapestique.*

ANAPHORE. s. f. (grec *anaphora*, anaphore.) Figure de rhétorique qui consiste à répéter le même mot au commencement de plusieurs phrases ou des divers membres d'une période.

ANAPHRODITE. adj. des 2 genres. (grec *anaphroditos*, impuissant.) t. de médec. Insensible à l'amour, impropre à la génération.

ANARCHIE. s. f. (grec *anarchia*, anarchie.) État d'un peuple qui n'a plus ni chef, ni autorité à laquelle on obéisse, ni lois auxquelles on soit soumis. *Tomber dans l'anarchie. Sortir de l'anarchie.*

ANARCHIQUE. adj. des 2 genres. Qui tient de l'anarchie. || Favorable à l'anarchie. *Opinion, système anarchique.*

ANARCHISTE. s. des 2 genres. Partisan de l'anarchie, fauteur de troubles.

ANASARQUE. s. f. (grec *ana*, entre, *sarx*, chair.) t. de médec. Infiltration séreuse de tout le tissu cellulaire, principalement du tissu cellulaire sous-cutané.

ANASTOMOSE. s. f. (grec *anastomôsis*, anastomose.) t. d'anat. L'abouchement d'un vaisseau dans un autre.

ANASTOMOSER (S'). v. pron. t. d'anat. Se joindre par anastomose, s'emboucher l'un dans l'autre. || ANASTOMOSÉ, ÉE. participe.

ANASTROPHE. s. f. (grec *anastrophè*, anastrophe.) t. de gramm. Renversement de la construction naturelle ou ordinaire. *En latin,* Mecum, vobiscum, *pour* Cum me, cum vobis.

ANATHÉMATISER. v. a. (grec *anatithèmi*, vouer.) Frapper d'anathème, excommunier. || Fig., surtout dans le style soutenu, Blâmer avec force, vouer à l'exécration. *Anathématiser une opinion, une doctrine.* || ANATHÉMATISÉ, ÉE. participe.

ANATHÈME. s. m. Excommunication; retranchement de la communion de l'Église. *Lancer, prononcer, fulminer, lever un anathème.* || Fig., surtout dans le style soutenu, Réprobation, blâme solennel. *Je ne viens point ici prononcer des anathèmes contre les grandeurs humaines.* || ANATHÈME, adj. des 2 genres. Excommunié, retranché de la communion des fidèles. *Quiconque dira..., qu'il soit anathème.*

ANATIFE. s. m. (lat. *anas*, canard.) t. d'hist. nat. Coquillage multivalve, vulgair. appelé *Pousse-Pieds,* et dont on a cru longtemps qu'il pouvait naître des canards.

ANATOMIE. s. f. (grec *anatomia*, anatomie.) L'action ou l'art de disséquer un corps humain, un animal, ou un végétal, pour connaître le nombre, la forme, la situation, les rapports, les connexions et la structure des parties dont il est composé. *Anatomie humaine, animale, végétale.* L'action de disséquer se nomme plus ordinairement *Dissection.* || L'ensemble des connaissances que l'on acquiert par la dissection. La science qui s'occupe de la structure du corps humain. *Cours, traité d'anatomie.* || *Anatomie chirurgicale,* Science qui n'étudie les diverses parties du corps humain que pour y reconnaître les routes qu'il est le plus avantageux de faire parcourir aux instruments, dans les opérations chirurgicales. || *Anatomie pathologique,* Science qui fait connaître les altérations auxquelles les maladies donnent lieu dans les diverses parties du corps humain. || *Anatomie générale,* Science qui recherche les rapports et les différences des tissus dont les parties du corps des animaux et des végétaux sont composées. || *Anatomie comparée,* Science qui établit les rapports et les différences qu'on découvre entre la structure de l'homme et celle des animaux. || ANATOMIE, par ext., Corps disséqué, ou quelqu'une de ses parties, lorsqu'on les a préparés de manière à pouvoir les conserver. L'imitation qu'on en fait en plâtre, en cire, ou en quelque autre matière. *Une belle anatomie.* Dans le même sens, *Une pièce d'anatomie.* || *Cabinet d'anatomie,* Lieu où l'on conserve une collection de pièces d'anatomie. || *Amphithéâtre d'anatomie,* Lieu destiné pour y faire des dissections et des démonstrations anatomiques. || ANATOMIE, fig., Analyse méthodique et exacte, en quelque matière que ce soit. *Faire l'anatomie d'un discours, d'un livre.* Cette acception vieillit.

ANATOMIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'anatomie. *Observations, préparations, démonstrations anatomiques.*

ANATOMIQUEMENT. adv. D'une manière anatomique.

ANATOMISER. v. a. Faire l'anatomie, la dissection. Plus ordin., *Disséquer.* || Fig., *Anatomiser un livre, un discours, etc.,* En examiner toutes les parties en détail. || ANATOMISÉ, ÉE. participe.

ANATOMISTE. s. m. Celui qui s'occupe d'anatomie, qui est savant dans l'anatomie.

ANCÊTRES. s. m. pl. (lat. *antecedere*, précéder.) Les aïeux, ceux de qui on descend. Ne se dit que de ceux qui sont au-dessus du degré de grand-père, et qu'en parlant Des maisons illustres. *Il marche sur les traces de ses ancêtres.* || Tous ceux qui nous ont devancés, encore que nous ne soyons pas de leur race. *C'était la coutume de nos ancêtres.*

ANCHE. s. f. (grec *agchô*, serrer.) Petit bec plat, formé de deux lames communément faites de roseau aminci, par lequel on souffle dans les hautbois, les bassons, les clarinettes.‖*Anche d'orgue*, Demi-tuyau de cuivre qui se met dans les tuyaux d'orgue.‖ANCHE, Petit conduit par lequel la farine coule dans la huche du moulin.

ANCHILOPS. s. m. (grec *agchi*, près, *ôps*, œil.) (On prononce *Ankilops.*) t. de médec. Tumeur, ordinairement inflammatoire, située à l'angle interne de l'œil, et qui dégénère assez souvent en abcès. Quand cet abcès s'ouvre, il prend le nom d'*égilops*.

ANCHOIS. s. m. Petit poisson de mer, que l'on sale après en avoir enlevé la tête, et que l'on mange ordinairement cru.

ANCIEN, IENNE. (lat. *antiquus*, ancien.) (Il est tantôt de deux et tantôt de trois syllabes en vers; mais autrefois on ne lui en donnait que deux.) Qui est depuis longtemps. *Loi ancienne. Bâtiment ancien. Anciens manuscrits.* ‖ *Famille ancienne.*‖Il se dit, dans l'administration forestière, Des arbres réservés qui ont plus de trois fois l'âge du taillis dans lequel ils se trouvent, c'est-à-dire, qui ont atteint ou passé cent ans; par opposition à *Moderne*, qui se dit Des arbres de deux ou trois âges seulement. ‖ ANCIEN, Qui a existé et qui n'existe plus. *Les langues anciennes. Un philosophe ancien.* ‖ Il se dit par opposition à Nouveau et à Moderne. *L'Ancien et le Nouveau Testament. L'ancienne Grèce et la Grèce moderne.* ‖ ANCIEN, se dit Des personnes qui ne sont plus en charge, qui ont cessé d'exercer une profession, etc. *Un ancien magistrat. L'ancien préfet.*‖ ANCIEN, s'emploie subst. en parlant de Ceux qui ont vécu dans des temps fort éloignés de nous, et particulièrement de Ceux qui ont laissé des écrits. *La poésie, les ouvrages des anciens. Lire, étudier les anciens.* ‖ En termes de l'Écriture sainte, *L'Ancien des jours*, Dieu. ‖ ANCIEN, terme de dignité, parce qu'originairement on choisissait les vieillards pour remplir les premières places, les fonctions les plus importantes. *Les anciens du peuple d'Israël.* ‖ *Conseil des Anciens*, sous la constitution de l'an III, Celle des deux sections du corps législatif à laquelle appartenait exclusivement le droit d'approuver ou de rejeter les résolutions du conseil des Cinq-Cents, qui formait l'autre section. ‖ ANCIEN, tant adj. que subst., Celui qui a été reçu avant un autre dans une charge, dans une compagnie, dans un corps. *C'est le plus ancien officier du régiment. C'est au plus ancien en charge à porter la parole.* On dit quelquefois à un vieillard : *Mon ancien. Salut, mon ancien.* Fam.

ANCIENNEMENT. adv. Autrefois, dans les siècles passés.

ANCIENNETÉ. s. f. Qualité de ce qui est ancien. *L'ancienneté d'une loi, d'une coutume, d'un titre.*‖ *L'ancienneté d'une maison, d'une famille*, L'antiquité plus ou moins reculée de son origine. ‖ANCIENNETÉ, Priorité de réception dans une compagnie, dans un corps. *Ils marchent par rang d'ancienneté.*‖ DE TOUTE ANCIENNETÉ. loc. adv. Depuis très-longtemps, depuis un temps immémorial.

ANCILE. s. m. (lat. *ancile*, bouclier.) t. d'antiq. romaine. Nom d'un bouclier sacré que les Romains croyaient être tombé du ciel, et qu'ils regardaient comme un gage de la durée de leur empire. Numa, pour rendre plus difficile l'enlèvement de ce bouclier, en fit faire onze autres qu'on ne pouvoit distinguer du véritable.

ANCOLIE. s. f. t. de botan. Plante cultivée dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur, qui est garnie de cinq nectaires en forme de cornets recourbés et alternant avec les pétales.

ANCRAGE. s. m. (grec *agcura*, ancre.) t. de marine. Lieu propre et commode pour ancrer. A vieilli; on dit aujourd'hui *Mouillage*, excepté dans la locution suivante : *Droit d'ancrage*, Droit qu'on paye pour avoir la faculté de mouiller dans un port, dans une rade, d'y jeter l'ancre.

ANCRE. s. f. Instrument de fer, qui a un de ses bouts terminé par un anneau, et l'autre par deux branches formant une espèce d'arc ou d'angle très-ouvert, et qu'on laisse tomber, à l'aide d'un câble, au fond de l'eau, où il s'enfonce et s'accroche de manière à retenir le bâtiment. *L'anneau* ou *organeau, la verge, les bras d'une ancre. Jeter, mouiller l'ancre*, ou simplement, *Mouiller. Lever l'ancre. L'ancre est le symbole de l'espérance.*‖*Ancre de miséricorde*, se disait autrefois de La maîtresse ancre. ‖ Fig., *C'est notre ancre de salut*, C'est la seule chose qui puisse nous sauver, c'est la plus sûre ou l'unique ressource que nous ayons. ‖ ANCRE, t. d'architecture et de serrurerie, Grosse barre de fer qu'on fait passer dans l'œil d'un tirant, pour empêcher, soit l'écartement des murs, soit la poussée des voûtes, ou pour maintenir des tuyaux de cheminée qui sont fort élevés.

ANCRER. v. n. Jeter l'ancre. N'est plus usité parmi les marins : ils disent, *Mouiller.* ‖ Fig., avec le pron. pers., S'établir, s'affermir dans quelque situation, dans quelque emploi. Fam. ‖ ANCRÉ, ÉE. participe. ‖ Adj. Se dit D'un vaisseau retenu par des ancres. *Un vaisseau bien ancré.* ‖ Fig., Bien établi, bien affermi. *Il est bien ancré dans cette maison.*

ANDABATE. s. m. (lat. *andabata*, andabate.) t. d'antiq. Gladiateur qui combattait avec un bandeau sur les yeux.

ANDAIN. s. m. (ital. *andare*, marcher.) L'étendue de pré qu'un faucheur peut faucher à chaque pas qu'il avance.

ANDANTÉ. adv. (Quelques personnes prononcent l'É final comme un E muet, et disent, *Andante.*) t. de musique, emprunté de l'italien. Il se met à la tête d'un air, pour marquer que cet air doit être joué d'un mouvement modéré, ni trop vite, ni trop lentement. ‖ Subst. masc., L'air même qui doit être joué de ce mouvement. *Jouer un andanté.*

ANDELLE. *Voyez* BOIS.

ANDOUILLE. s. f. Boyau de porc, rempli, farci d'autres boyaux, ou de la chair hachée du même animal. ‖ Prov. et fig., *Cela s'en est allé en brouet d'andouille*, se dit D'une chose qui promettait beaucoup et qui n'a abouti à rien.

ANDOUILLER. s. m. t. de vénerie. Petite corne qui vient au bois du cerf, du daim et du chevreuil.

ANDOUILLETTE. s. f. Chair de veau hachée et pressée en forme de petite andouille.

ANDROGYNE. s. m. (grec *anèr*, homme, *gynè*, femme.) Hermaphrodite, personne qui réunit les deux sexes, qui est mâle et femelle tout ensemble. ‖ Adj., en botanique, Plante qui a des fleurs mâles et des fleurs femelles sur le même réceptacle, surtout lorsque ces fleurs sont entremêlées, comme dans les épis de quelques carex.

ANDROÏDE. s. m. (grec — *eidos*, forme.) Automate à figure humaine, qui, par le moyen de ressorts, exécute en apparence quelques-unes des fonctions et des actions particulières à l'homme.

ANDROMÈDE. s. f. (grec *Andromédè*, Andro-

mède.) t. d'astron. Constellation de l'hémisphère septentrional.

ÂNE. s. m. (lat. *asinus*, âne.) Bête de somme qui a de longues oreilles. *Un âne qui brait. Âne sauvage. Âne domestique.* || *En dos d'âne*, se dit De certaines choses qui sont ou qui semblent formées de deux parties réunies ensemble de manière à présenter une pente, un talus de chaque côté. || Prov. et fig., *On ne saurait faire boire un âne qui n'a pas soif*, On ne saurait obliger une personne entêtée à faire ce qu'elle n'a pas envie de faire. || Prov. et fig., *Il cherche son âne et il est dessus*, se dit D'un homme qui cherche ce qu'il a entre les mains. || Prov., fig. et pop., *Pour vous montrer que votre âne n'est qu'une bête*, Pour vous faire voir que vous vous trompez. || Prov., *Pour un point*, ou *Faute d'un point, Martin perdit son âne*, se dit Lorsqu'il a manqué fort peu de chose à quelqu'un pour gagner une partie de jeu, ou pour réussir dans une affaire. || *Têtu comme un âne*, se dit D'un homme entêté, opiniâtre; *Méchant comme un âne rouge*, D'un homme fort malicieux; et, *Sérieux comme un âne qu'on étrille*, D'un homme qui affecte d'être grave. || Fig. et fam., *C'est un âne bâté*, se dit D'un homme fort ignorant. || Prov. et fig., *C'est le pont aux ânes*, C'est une chose si triviale, si commune, que personne ne peut l'ignorer; ou Cela est si facile, que tout le monde peut y réussir. || *Oreilles d'âne*, Cornets de papier imitant à peu près la forme d'une oreille d'âne, qu'on attache des deux côtés de la tête d'un enfant, pour le punir d'une faute d'ignorance. || ÂNE, figur. et très-fam., Un esprit lourd et grossier, un homme très-ignorant. *C'est un âne.*

ANÉANTIR. v. a. Réduire au néant. *Dieu seul peut anéantir les êtres qu'il a créés.* || Par exagér. en parlant De diverses choses, Détruire absolument. *Anéantir une coutume.* || ANÉANTIR, avec le pron. pers., Se dissiper, devenir à rien ou presque à rien. *Que d'empires se sont anéantis! Cette objection s'anéantit d'elle-même.* || T. de dévotion, *S'anéantir devant Dieu*, S'abaisser et s'humilier devant Dieu, par la connaissance qu'on a de son propre néant. Selon l'Écriture, JÉSUS-CHRIST *s'est anéanti de lui-même*, Il a renoncé à sa nature divine en se faisant homme. || ANÉANTI, IE. participe. || Par exagér., *Je suis anéanti*, Je suis excédé de fatigue; Je suis stupéfait, confondu.

ANÉANTISSEMENT. s. m. Réduction au néant || Fig., Abaissement d'une personne élevée, renversement, destruction d'un empire, d'une monarchie, d'une famille. *Cette famille est tombée dans l'anéantissement. La chute et l'anéantissement de cette monarchie.* || T. de dévotion, L'abaissement dans lequel on se met devant Dieu. || Fig., et par exagér., État d'abattement et de faiblesse extrême, dans lequel l'exercice de toutes les facultés semble être suspendu. *Le malade est tombé dans un état d'anéantissement qui fait tout craindre.*

ANECDOTE. s. f. (grec *anecdotos*, non publié.) Particularité secrète d'histoire, qui avait été omise ou supprimée par les historiens précédents. || Récit, ordinairement court, de quelque trait ou fait particulier, plus ou moins remarquable. || Adj., dans le premier sens. *L'Histoire anecdote de Procope.* Ce sens vieillit: voyez ANECDOTIQUE.

ANECDOTIER. s. m. Celui qui a l'habitude de recueillir et de raconter des anecdotes, et le plus souvent des anecdotes fausses. Fam.

ANECDOTIQUE. adj. des 2 genres. Qui tient de l'anecdote, qui a rapport aux anecdotes, qui contient des anecdotes. *Fait, histoire anecdotique.* || *Pièce anecdotique*, Pièce de théâtre dont une anecdote a fourni le sujet.

ÂNÉE. s. f. La charge d'un âne.

ANÉMOMÈTRE. s. m. (grec *anémos*, vent, *mètron* mesure.) Instrument qui sert à mesurer la force du vent.

ANÉMONE. s. f. Plante printanière dont la tige est une hampe droite, garnie ordinairement de trois feuilles formant une sorte de collerette: sa fleur, qui porte le même nom, est inodore, mais remarquable par l'éclat et la variété de ses couleurs, dans les espèces cultivées. || *Griffe* ou *patte d'anémone*, La racine de l'anémone, ainsi nommée parce qu'elle a quelque ressemblance avec la patte d'un animal.

ÂNERIE. s. f. (lat. *asinus*, âne.) Grande ignorance de ce qu'on devrait savoir. *Quelle ânerie à un médecin de ne connaître pas les remèdes qu'il ordonne:* || Fautes commises par l'effet de cette ignorance. *Ce livre est plein d'âneries.*

ÂNESSE. s. f. La femelle de l'âne.

ANETH. s. m. t. de botan. Plante ombellifère dont la semence est employée en médecine comme tonique, excitante et carminative.

ANÉVRISMAL, ALE. adj. (grec *aneurysmos*, anévrisme.) t. de médec. Qui tient de l'anévrisme, qui a rapport à l'anévrisme. *Tumeur anévrismale.*

ANÉVRISME. s. m. (Quelques uns, se conformant à l'étymologie, écrivent *Anévrysme.*) t. de médec. Tumeur contre nature, causée par la dilatation d'une artère; on a étendu ce nom à Diverses lésions des veines et des artères, ainsi qu'aux dilatations morbides du cœur. *Anévrisme interne, externe.*

ANFRACTUEUX, EUSE. adj. (lat. *anfractus*, circuit.) Plein de détours et d'inégalités.

ANFRACTUOSITÉ. s. f. Il s'emploie surtout au plur. Détours et inégalités, cavités, enfoncements. || En t. d'anat., Cavités inégales qui se trouvent à la surface de certains os. On dit dans un sens analogue, *Les anfractuosités cérébrales*, Les enfoncements sinueux qui séparent les circonvolutions du cerveau.

ANGAR. s. m. *Voyez* HANGAR.

ANGE. s. m. (grec *aggelos*, messager.) Créature purement spirituelle, qu'on représente sous la figure humaine, avec des ailes. *Bon, mauvais ange. Ange de lumière, de ténèbres. Les anges rebelles. L'ange exterminateur. Ange gardien.* || ANGE, sans épithète, se dit de Tous les esprits bienheureux qui composent la hiérarchie céleste. *Les neuf chœurs des anges.* || Il se dit, proprement, Des anges qui sont du dernier chœur. *Les anges sont au-dessous des archanges.* || ANGE, fig., Une personne d'une piété extraordinaire, d'une grande vertu, d'une extrême douceur. *Un ange de piété, de douceur.* || *L'Ange de l'école.* Surnom donné à saint Thomas d'Aquin, parce qu'il excelle entre les scolastiques. || Fig. et fam., *Être aux anges*, Être dans un tel transport de joie, qu'on en paraît extasié. *Rire aux anges*, se dit dans le même sens; il se dit aussi De ceux qui rient seuls, niaisement, et sans sujet connu. || *Comme un ange*, Fort bien, parfaitement. || ANGE, en t. d'artillerie, Projectile formé d'un boulet coupé en deux, trois ou quatre parties enchaînées ensemble, dont on se servait autrefois, sur mer, pour rompre les mâts et les cordages des vaisseaux ennemis. || En hist. nat., *Ange de mer*, Poisson du genre des Squales, dont la peau sert à polir les ouvrages de bois ou d'ivoire.

ANGÉLIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'ange, qui est propre à l'ange. *Les esprits, les chœurs,*

les perfections angéliques || *La Salutation angélique*, Les paroles que l'ange dit à la sainte Vierge, en lui annonçant qu'elle serait mère de Notre-Seigneur; et La prière plus ordinairement appelée *Avé Maria*, parce qu'elle commence par ces deux mots. || Angélique, se dit fig. pour exprimer Une perfection extraordinaire, une qualité excellente. *Esprit, beauté, voix, âme angélique. Mener une vie angélique.* || Prov., *Une chère angélique*, Une chère très-bonne et très-délicate.

ANGÉLIQUE. s. f. Plante ombellifère odoriférante, dont on confit dans le sucre les tiges encore vertes, et qui fait aussi la base de plusieurs préparations liquides.

ANGÉLIQUEMENT. adv. D'une manière angélique. Peu usité.

ANGELOT. s. m. Petit fromage qui se fait en Normandie. || Angelot, Monnaie qui avait cours en France sous Philippe de Valois, et dont le type était un ange tenant l'oriflamme.

ANGELUS. s. m. (On prononce l'S.) t. de liturgie cathol. Prière qui commence par le mot *Angelus*, en l'honneur du mystère de l'Incarnation, et qui se fait trois fois le jour, le matin, à midi, et le soir, au son de la cloche des églises, qui en avertit les fidèles en tintant.

ANGINE. s. f. (grec *agchô*, serrer.) t. de médec. Autrefois, Toute difficulté d'avaler ou de respirer. Maintenant, Inflammation des amygdales, de la membrane muqueuse du voile du palais, et du pharynx.

ANGINEUX, EUSE. adj. t. de médec. Qui est accompagné d'angine.

ANGIOGRAPHIE. s. f. (grec *aggíon*, vaisseau, *graphè*, description.) Description des vaisseaux du corps humain.

ANGIOLOGIE. s. f. (grec *—logos*, traité.) Partie de l'anatomie qui traite des vaisseaux du corps humain, c'est-à-dire, des veines, des artères, et des vaisseaux lymphatiques.

ANGIOSPERME. adj. des 2 genres. (grec *—sperma*, semence.) t. de botan. Il se dit Des plantes à fleurs personnées, dont les semences sont contenues dans une enveloppe ou capsule bien distincte.

ANGIOSPERMIE. s. f. t. de botan. Nom donné, dans le système de Linné, au second ordre de la quatorzième classe ou didynamie; ordre qui comprend les plantes angiospermes.

ANGLAISE. s. f. (lat. *Anglus*, Anglais.) Danse d'un mouvement très-vif. || Airs sur lesquels on exécute cette danse. || Anglaise, Gros galons de fil dont les tapissiers se servent pour border les étoffes qu'ils emploient en meubles.

ANGLAISER. v. a. Couper la queue d'un cheval à l'anglaise. || Anglaisé, ée. participe.

ANGLE. s. m. (lat. *angulus*, angle.) Ouverture de deux lignes qui se rencontrent en un point, degré d'inclinaison qu'elles ont l'une à l'égard de l'autre. *Angle droit, aigu, obtus, saillant, rentrant, rectiligne, curviligne, optique, de réflexion, d'incidence.* || *Angle facial*, Angle formé par la réunion de deux lignes, l'une verticale que l'on suppose passer par les dents incisives supérieures et par le point le plus saillant du front, l'autre horizontale qu'on suppose tirée du conduit de l'oreille aux mêmes dents incisives. || *Les angles d'un bataillon*, Les coins d'un bataillon formé en carré.

ANGLET. s. m. t. d'archit. Petite cavité en angle droit, qui sépare les bossages, et dont le profil offre la figure d'un V couché (>).

ANGLEUX, EUSE. adj. Se dit Des noix dont la substance est tellement renfermée en de certains petits angles ou coins, qu'il est difficile de l'en tirer.

ANGLICAN, ANE. adj. (lat. *Anglus*, Anglais.) Se dit De ce qui a rapport à la religion dominante en Angleterre. || Subst., en parlant Des personnes. *Les anglicans.*

ANGLICISME. s. m. Façon de parler particulière à la langue anglaise. || Façons de parler empruntées à la langue anglaise, et transportées dans une autre langue.

ANGLOMANE. adj. des 2 genres, souvent employé comme subst. (lat. — ; grec *mania*, fureur.) Imitateur ou admirateur outré des coutumes, des manières, des modes anglaises.

ANGLOMANIE. s. f. Enthousiasme qui fait admirer ou imiter, avec un excès ridicule, tout ce qui appartient à l'Angleterre.

ANGOISSE. s. f. (lat. *angustia*, détresse.) Anxiété extrême, accompagnée d'un serrement douloureux à l'épigastre, d'oppression et de palpitation : on l'observe dans plusieurs maladies, surtout dans les affections nerveuses. || Grande affliction d'esprit mêlée d'une vive inquiétude. *Être dans des angoisses mortelles.* || *Poire d'angoisse*, Poire si âpre et si revêche au goût, qu'on a peine à l'avaler. || Fig. et fam., *Avaler des poires d'angoisse*, Avoir de grands déplaisirs, éprouver quelque mortification sensible.

ANGON. s. m. Javelot, demi-pique à l'usage des Francs. || Crochet emmanché au bout d'un bâton, qui sert aux pêcheurs pour tirer les crustacés d'entre les rochers.

ANGORA. adj. des 2 genres. Il se dit De certaines races d'animaux, tels que chats, lapins et chèvres, qui sont originaires d'Angora dans l'Asie Mineure, et qui se distinguent par leurs poils longs et soyeux. || Subst., en parlant Du chat. *Un bel angora.*

ANGUILLADE. s. f. (lat. *anguilla*, anguille.) Coup qu'on donne à quelqu'un avec une peau d'anguille, un fouet, un mouchoir tortillé, ou autre chose semblable. Fam.

ANGUILLE. s. f. Poisson d'eau douce de la forme d'un serpent, et couvert d'une peau glissante. *Pêcher, écorcher une anguille. Anguille de mer, de rivière.* || Prov. et fig., *Il y a quelque anguille sous roche*, Il y a dans cette affaire quelque chose de caché. Ordinairement en mauvaise part. || Prov. et fig., *Écorcher l'anguille par la queue*, Commencer par l'endroit le plus difficile, et par où il faudrait finir. || Prov. et fig., *Il ressemble aux anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'écorche*, Il a peur sans sujet; ou, Il se plaint avant de sentir le mal. || Prov. et fig., *Échapper comme une anguille*, se dit, au sens moral, D'une personne qui trouve moyen d'échapper lorsqu'on croit la tenir.

ANGULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *angulus*, angle.) Qui a un ou plusieurs angles. *Figure, corps angulaire.* Plus ordinairement, *Corps anguleux.* || Il se dit, en archit., De ce qui est à l'angle, à l'encoignure d'un édifice. *Poteau, colonne, pilastre angulaire.* || *Pierre angulaire*, La première pierre fondamentale qui fait l'angle d'un bâtiment. C'est dans ce sens que Jésus-Christ est appelé fig., dans l'Écriture, *La pierre angulaire.* || En t. d'anat., *Dents angulaires*, Les dents canines, ainsi nommées parce qu'elles sont placées vers l'angle des lèvres. *Artère angulaire*, Artère qui passe au grand angle de l'œil. *Veine angulaire*, Veine qui, de l'angle interne de l'œil, vient aboutir à la jugulaire externe. *Etc.*

ANGULEUX, EUSE. adj. Dont la surface a plusieurs angles.

ANGUSTICLAVE. s. m. (lat. *angusticlavum*, même signif.) t. d'antiq. rom. Tunique que portaient les chevaliers romains, et qui était ornée de bandes de pourpre étroites; tandis que les bandes du laticlave, tunique des sénateurs et des magistrats, étaient fort larges.

ANGUSTIÉ, ÉE. adj. (lat. *angustus*, étroit.) Étroit, serré. Ne se dit que D'un chemin, et il est vieux.

ANICROCHE. s. f. Difficulté, embarras. || Mauvaises difficultés qu'on fait naître à dessein. Fam. dans les deux sens.

ÂNIER, IÈRE. s. (lat. *asinus*, âne.) Qui conduit des ânes.

ANIL. s. m. t. de botan. Plante dont on tire l'indigo. *Voyez* Indigo.

ANIMADVERSION. s. f. (lat. *animadversio*, réprimande.) Improbation, censure, blâme, correction en paroles seulement. *Ce procédé mérite l'animadversion publique.*

ANIMAL. s. m. (lat. *animal*, animal.) Être organisé et doué de sensibilité. *Animal sauvage, domestique, carnassier, terrestre, aquatique, amphibie, etc. L'homme est un animal raisonnable.* || Fig., fam. et par mépris, Une personne stupide ou grossière. *C'est un animal, un vrai animal.*

ANIMAL, ALE. adj. Qui appartient, qui est propre à l'animal. *L'économie animale. Les esprits animaux.* || Il se dit De l'être matériel ou physique, par opposition à l'être intelligent, à l'âme. *La partie animale de l'homme.* || En t. d'hist. nat., *Règne animal*, L'ensemble de tous les animaux connus. || *Matière, substance animale*, Toute matière ou substance qui entre dans la constitution de l'animal, ou qui provient des animaux. *Huiles animales, acides animaux*, Les huiles, les acides qu'on extrait des matières animales. || *Chimie animale*, Celle qui s'occupe de l'analyse des matières animales. || Animal, dans le langage de l'Écriture sainte, Sensuel, charnel, et est opposé à Spirituel. *L'homme animal ne comprend pas ce qui est de Dieu.*

ANIMALCULE. s. m. t. didactique. Petit animal. Se dit Des animaux qu'on ne peut voir qu'à l'aide du microscope.

ANIMALISATION. s. f. t. didactique. Transformation des aliments en la propre substance de l'animal qui s'en nourrit.

ANIMALISER (S'). v. pron. t. didactique. Acquérir les qualités des substances animales; s'assimiler à la propre substance de l'animal. || Animalisé, ée. participe.

ANIMALITÉ. s. f. t. didactique. L'ensemble des attributs et des facultés qui distinguent l'animal, qui lui sont propres.

ANIMATION. s. f. (lat. *animare*, animer.) t. didactique. Action d'animer. Il se dit de L'union de l'âme au corps, dans l'embryon humain. *L'animation du fœtus.*

ANIMER. v. a. Mettre l'âme, le principe de la vie dans un corps organisé. *Il y a dans les corps vivants un principe qui les anime.* || *Animer quelqu'un de son esprit*, Faire passer ses idées et ses sentiments dans son âme. || Animer, Encourager, exciter. *Animer les soldats au combat.* On dit dans le même sens : *Le zèle de Dieu anime cet homme.* || Donner de la vivacité, de l'action. *C'est un homme que rien n'anime.* || Irriter, mettre en colère. *On a pris plaisir à les animer les uns contre les autres.* || Animer, fig., Donner de la force et de la chaleur à un ouvrage d'esprit, à un discours, soit par les traits vifs et brillants que l'on y jette, soit par la manière vive dont on le lit, dont on le prononce. *C'est un orateur qui n'anime point ce qu'il dit.* || *Animer la conversation*, La rendre plus vive, plus intéressante. || *Animer le teint*, Donner plus de vivacité aux couleurs du teint. *Animer les yeux, les regards*, Leur donner plus d'éclat, de vivacité. || Animer, se dit pour marquer La force et l'air de vie que les sculpteurs et les peintres donnent à leurs figures. *C'est un sculpteur qui anime toutes ses figures. Les tableaux de ce peintre sont animés.* || Animer, avec le pron. pers., se dit Des personnes et des choses. *La statue de la déesse lui parut s'animer. Cet acteur s'anime. Son teint, son œil s'anime en parlant.* || Animé, ée. participe. || *Cette femme est belle, mais c'est une beauté qui n'est point animée*, Il lui manque de la vivacité, de l'expression.

ANIMOSITÉ. s. f. (lat. *animositas*, animosité.) Mouvement de dépit, de haine par lequel on est porté à nuire à une personne de qui on a reçu ou cru recevoir quelque offense. *Agir par animosité, sans animosité.* || Chaleur excessive, violence dans un débat, dans une discussion verbale, dans une querelle de plume. *Il y avait de part et d'autre, dans ce débat, trop d'animosité.*

ANIS. s. m. (grec *anison*, anis.) Plante ombellifère et odoriférante qui porte une graine de même nom, dont on se sert en médecine, et dont on fait aussi de petites dragées, de l'anisette, etc. || Dragées que l'on fait avec de l'anis. *Anis de Verdun. Anis commun.*

ANISER. v. a. Donner à une chose le goût de l'anis en la parsemant de cette graine, ou en y mêlant quelque extrait d'anis. || Anisé, ée. participe.

ANISETTE. s. f. Liqueur spiritueuse, composée avec de l'essence d'anis.

ANKYLOSE. s. f. (grec *agkylôsis*, même sign.) t. de médec. Privation complète ou incomplète du mouvement dans les articulations, dans les jointures.

ANNAL, ALE. adj. (lat. *annalis*, annal.) (Dans ce mot et dans les trois suivants, on fait sentir les deux N.) t. de jurispr. Qui ne dure qu'un an, qui n'est valable que pendant un an. || *Possession annale*, Possession paisible, publique, non interrompue, et à titre non précaire, pendant an et jour.

ANNALES. s. f. pl. Histoire qui rapporte les événements année par année. *Annales politiques, ecclésiastiques, littéraires.* || Dans le style soutenu, Histoire. *Parcourez les annales de tous les peuples.*

ANNALISTE. s. m. Historien qui écrit des annales.

ANNATE. s. f. Revenu d'une année que ceux qui ont obtenu des bénéfices payent à la chambre apostolique, en retirant leurs bulles.

ANNEAU. s. m. (lat. *annulus*, anneau.) Cercle fait d'une matière dure, et qui sert à attacher quelque chose. *Un anneau de fer, de cuivre, d'argent, de corne.* || Certaines bagues. *Anneau d'or, épiscopal, nuptial.* || Fig., Boucles formées par la frisure des cheveux. || En t. d'astron., *Anneau de Saturne*, Corps lumineux en forme de cercle, qui environne la planète de Saturne, et qui en est à une certaine distance. || *Anneau astronomique*, Instrument propre à mesurer la hauteur des astres dont la lumière est capable de faire ombre sur la terre. *Anneau solaire* ou *horaire*, Espèce de petit cadran portatif. || *L'anneau du pêcheur*, Le sceau qui est apposé à certaines expéditions de la cour de Rome. || Anneau, dans les sciences naturelles, Saillie, marque ou rangée circulaire. || En t. d'anat., Ouvertures circulaires qui servent principalement au passage de quelque partie.

ANNÉE. s. f. (lat. *annus*, année.) Sans qualification, Temps que la terre met à faire une révolution

entière dans son orbite, et pendant lequel le soleil nous semble parcourir les douze signes du zodiaque. *L'année passée. L'année prochaine. Cette année. Le cours des années. Les quatre saisons de l'année.* Les astronomes joignent souvent au mot *Année* l'épithète de *solaire*, pour distinguer la révolution de la terre des révolutions périodiques des autres planètes, lesquelles s'expriment aussi quelquefois par le même subst. *Année solaire.* || Durée de douze mois, sans égard à l'époque où elle commence ni à l'époque où elle finit. *Il gagne tant par année.* || *Année lunaire*, Espace de douze et quelquefois de treize mois lunaires, c'est-à-dire, de douze ou treize révolutions de la lune autour de la terre. || *Année sidérale, année tropique.* Voyez Sidéral et Tropique. || *Année astronomique*, La durée exacte de la révolution de la terre autour du soleil, telle qu'on l'obtient par les observations astronomiques; et, *Année civile*, La durée de cette même révolution bornée à un nombre entier de jours, pour en faciliter l'application aux usages civils, sans s'écarter jamais sensiblement du cours du soleil. || *Année bissextile*, Celle qui, dans notre calendrier, contient trois cent soixante-six jours; tandis que les *Années communes* n'ont que trois cent soixante-cinq jours. || *Année républicaine*, Celle qui avait été adoptée sous la république française, et qui commençait à l'équinoxe d'automne. || *Année scolastique* ou *scolaire*, Le temps qui s'écoule depuis la rentrée des classes jusqu'aux vacances. || *Année d'exercice*, Celle où l'on exerce actuellement une charge que plusieurs officiers ont droit d'exercer l'un après l'autre. *C'est son année d'exercice;* ou absol., *C'est son année.* || *Année de probation*, Celle pendant laquelle un religieux ou une religieuse fait son noviciat. || *Souhaiter la bonne année à quelqu'un*, Lui témoigner, au commencement de l'année, qu'on souhaite qu'il la passe heureusement. || Année, par rapport à la température. *Année pluvieuse, sèche, froide, chaude, orageuse.* || Par rapport aux produits de la terre, à la récolte en blés, en vins, etc. *Année abondante, stérile, bonne, médiocre.* || *Cette terre vaut tant, année commune, année moyenne*, En faisant compensation des mauvaises années avec les bonnes. || *Demi-année*, Celle où la récolte n'est que la moitié de ce qu'elle doit être année commune. || Année, Ce qu'on doit recevoir ou payer par année. *Son fermier lui doit deux années.* || Année, plur., L'âge, les différents âges de la vie. *Dans ses premières, dans ses dernières années. Les belles années de la vie. Le poids des années.*

ANNELER. v. a. (lat. *annulus*, anneau.) Former en anneaux. En parlant Des cheveux qu'on frise, et qu'on tourne en boucles. || Annelé, ée. participe. || Adj., dans les sciences naturelles, Qui a un anneau, des anneaux, qui est entouré d'un ou de plusieurs anneaux.

ANNELET. s. m. Petit anneau. En t. d'archit., Petits listels ou filets qui sont au chapiteau dorique.

ANNÉLIDES. s. m. pl. t. d'hist. nat. Nom d'une classe d'animaux qui comprend les vers à sang rouge, dont le corps est annelé transversalement.

ANNELURE. s. f. Frisure de cheveux par boucles ou anneaux. Peu usité.

ANNEXE. s. f. (lat. *annexus*, joint.) (On fait sentir les deux N.) t. de jurispr. féodale. Il se disait Des terres ou domaines attachés à une seigneurie, dont ils n'étaient pas mouvants ou dépendants. || Annexe, Succursale d'une église où l'on fait les fonctions paroissiales, et qui relève d'une cure. || Annexe, t. didactique, Ce qui est uni à une chose principale. En t. d'anat., *Les annexes de l'œil*, Les paupières, les sourcils, etc.; *Les annexes de l'utérus*, Les trompes, les ovaires, etc. On dit de même, *Le cerveau et ses annexes, etc.*

ANNEXER. v. a Joindre, attacher. En t. de pratique et d'administration, *Annexer une pièce à un dossier.* || Il se dit D'une terre, d'un droit, d'une prérogative qu'on joint à une terre, à un bénéfice, à une charge. || Annexé, ée. participe.

ANNIHILATION. s. f. (lat. *ad*, à, *nihilum*, néant.) (Dans ce mot et dans le suivant, on fait sentir les deux N.) t. didactique. Anéantissement.

ANNIHILER. v. a. t. didactique. Anéantir. En jurispr., *Annihiler un acte.* || Annihilé, ée. participe.

ANNIVERSAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *anniversarius*, même signif.) Il se dit D'une époque ou d'une cérémonie qui ramène le souvenir d'un événement arrivé à pareil jour une ou plusieurs années auparavant. *Jour, fête anniversaire.* || Subst. masc. *C'est aujourd'hui l'anniversaire de sa naissance.* || Service que l'on fait pour un mort, au retour annuel du jour de son décès.

ANNONCE. s. f. (lat. *annuntiare*, annoncer.) Avis par lequel on fait savoir quelque chose au public, verbalement ou par écrit. *Faire une annonce au prône. Mettre une annonce dans les journaux. Feuille d'annonces.* || Publications de mariage qui se font dans la religion protestante, et que les catholiques appellent *Bans.*

ANNONCER. v. a. Faire savoir une nouvelle à quelqu'un. *Annoncer une bonne, une mauvaise nouvelle.* || *Annoncer quelqu'un*, Annoncer son arrivée, sa venue. Il se dit D'un domestique qui prévient son maître de l'arrivée d'une personne qui demande à le voir, ou qui va entrer. *Se faire annoncer.* || Annoncer, Faire connaître au public, par une annonce, quelque chose qui l'intéresse. *Annoncer une fête, une réjouissance publique, une vente.* || Donner avis, avertir qu'une chose, d'ailleurs réglée et connue, arrivera. *Le curé annonce au prône les fêtes et les jeûnes.* || *Annoncer la parole de Dieu, annoncer l'Évangile*, Prêcher, exhorter les fidèles. Il se dit aussi Des missionnaires qui prêchent la foi à ceux qui ne l'ont point encore reçue. || Annoncer, Prédire, assurer qu'une chose arrivera. *Les prophètes ont annoncé la venue du Messie.* || En parlant Des choses, Faire connaître d'avance, faire pressentir ce qui doit arriver. *Le baromètre annonce le beau temps.* || Être le signe, la marque de. *Cette action annonce un mauvais cœur.* || Être le précurseur, le présage, le symptôme. *L'aurore annonce le soleil. Des convulsions annoncèrent sa mort.* || Promettre, faire espérer. *Cela ne nous annonce rien de bon.* || Annoncer, avec le pron. pers., Se faire connaître d'une manière particulière, se présenter bien ou mal. *Ce jeune homme s'est bien annoncé en entrant dans le monde. Cette entreprise s'annonçait bien, elle a mal tourné.* || Annoncé, ée. participe.

ANNONCEUR. s. m. Il se disait autrefois Du comédien qui venait, vers la fin du spectacle, faire l'annonce des pièces qu'on devait jouer le lendemain.

ANNONCIADE. s. f. Nom de certains ordres religieux, qui rappelle l'annonciation de l'ange Gabriel à la Vierge. || *Une annonciade*, Une religieuse d'un couvent de l'annonciade.

ANNONCIATION. s. f. On appelle ainsi Le message de l'ange Gabriel à la Vierge, pour lui annoncer le mystère de l'incarnation; Le jour où l'Église célèbre ce mystère.

ANNOTATEUR. s. m. (lat. *annotare*, annoter.)

Celui qui fait des annotations, des remarques sur un texte.

ANNOTATION. s. f. Notes, remarques faites sur un texte, pour en éclaircir divers passages. || Dans la pratique ancienne, L'état et inventaire des biens saisis, par autorité de justice, sur un criminel ou sur un accusé.

ANNOTER. v. a. Faire des notes, des remarques sur un texte. *Annoter un code de lois.* || Dans la pratique ancienne, Dresser l'état et inventaire des biens saisis, par autorité de justice, sur un criminel ou sur un accusé. || Annoté, ée. participe.

ANNUAIRE. s. m. (lat. *annuus*, annuel.) Ouvrage que l'on publie chaque année, et qui contient le résumé des événements de l'année précédente, ou des renseignements sur l'industrie et la statistique, etc.

ANNUEL, ELLE. adj. Qui dure un an. *Magistrature annuelle.* || Il se dit De certaines choses qui arrivent, qui se font tous les ans. *Fête annuelle.* || De ce qu'on touche ou perçoit, de ce qu'on paye ou acquitte chaque année. *Revenu annuel. Rente annuelle.* || *Plantes annuelles,* Celles qui ne vivent que l'espace d'un an, qui naissent, fructifient et meurent dans le cours d'une année. || En t. d'astron., *Le mouvement annuel du soleil,* La révolution apparente du soleil, d'un point du zodiaque au même point.

ANNUEL. s. m. Messe que l'on fait dire tous les jours pendant une année, pour une personne défunte, en commençant à compter du jour de sa mort.

ANNUELLEMENT. adv. Par chaque année.

ANNUITÉ. s. f. Emprunt par lequel le débiteur s'engage à faire annuellement, pendant un nombre d'années déterminé, un payement qui comprend les intérêts de la somme prêtée, et le remboursement d'une partie de cette somme; en sorte qu'au terme indiqué, le débiteur est entièrement libéré.

ANNULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *annulus*, anneau.) Qui est propre à recevoir un anneau, ou Qui ressemble à un anneau. *Doigt annulaire,* Le quatrième doigt, ainsi appelé, parce que c'est celui où l'on met ordinairement l'anneau dans certaines cérémonies. En astron., *Éclipse annulaire,* Éclipse du soleil pendant laquelle il reste sur les bords du disque de cet astre un cercle ou anneau lumineux.

ANNULATION. s. f. (lat. *nullus*, nul.) Action d'annuler.

ANNULER. v. a. Rendre nul. *Annuler un contrat, un marché.* || Annulé, ée. participe.

ANOBLIR. v. a. (lat. *nobilis*, noble.) Faire noble, donner à quelqu'un le titre et les droits de noblesse. *Le roi l'avait anobli.* || *En ce pays, le ventre anoblit,* se dit D'un pays où la noblesse peut se transmettre par les femmes, et où l'on est réputé noble, pourvu qu'on soit né d'une mère noble. || Anobli, ie. participe. || Substant. Celui qui a été fait noble depuis peu de temps.

ANOBLISSEMENT. s. m. Récompense, faveur du prince, par laquelle on est anobli.

ANODIN, INE. adj. (grec *a*, priv., *odynè*, douleur.) t. de médec. Il se dit Des remèdes qui ont la propriété de calmer les douleurs, et quelquefois de les faire cesser complétement. Substant. masc. *Faire usage des anodins.* || Fig. et par moquerie, *Des vers anodins, des couplets anodins,* Des vers, des couplets sans sel, faibles et presque insignifiants.

ANOMAL, ALE. adj. (grec *a*, priv., *nomos*, règle.) t. didactique. Irrégulier, qui s'écarte de la règle. Il se dit, en gramm., Des verbes qui ne suivent pas dans leur conjugaison la règle ordinaire des autres verbes. Aller *est un verbe anomal.* || En médec., *Maladies anomales,* Celles qui ne suivent point une marche régulière dans leurs périodes. Maladies qu'on ne peut rapporter à aucune espèce connue. || En botan., *Fleurs anomales,* se dit De certaines fleurs polypétales et de forme irrégulière et indéterminée.

ANOMALIE. s. f. t. didactique. Irrégularité. *Les anomalies du langage, des maladies, du règne végétal.* || Anomalie, t. d'astron., Distance du lieu vrai ou moyen d'une planète à l'aphélie ou à l'apogée.

ANOMALISTIQUE. adj. f. t. d'astron. *Année anomalistique,* Temps que la terre emploie à revenir d'un point de son orbite au même point. || Suivant d'autres, Temps qui s'écoule entre l'instant où la terre est aphélie, et celui où elle redevient aphélie l'année suivante; temps plus long que l'année sidérale, ou que l'*Année anomalistique,* en prenant cette locution dans le premier sens.

ANOMIE. s. f. (grec — *omos*, pareil.) t. d'hist. nat. Genre de coquillages dont plusieurs espèces sont ornées de vives couleurs, et dont quelques-unes servent à la nourriture de l'homme.

ÂNON. s. m. (lat. *asinus,* âne.) Le petit d'un âne.

ÂNONNEMENT. s. m. Action d'ânonner.

ÂNONNER. v. n. Ne lire ou ne réciter, ne répondre qu'avec peine, qu'en hésitant. Fam. || Activ. *Cet écolier ne fait qu'ânonner sa leçon.* || Ânonné, ée. participe.

ANONYME. adj. des 2 genres. (grec *a*, priv., *onoma*, nom.) Qui est sans nom. Se dit Des auteurs dont on ne sait point le nom, et Des écrits dont on ne connaît point l'auteur. *Auteur, ouvrage, lettre anonyme.* || Subst., en parlant Des personnes. *Cette brochure est d'un anonyme.* || Subst., Secret que fait de son nom l'auteur d'un ouvrage d'esprit. *Il a voulu garder l'anonyme.*

ANSE. s. f. (lat. *ansa*, anse.) La partie de certains vases, de certains ustensiles, par laquelle on les prend pour s'en servir, et qui est ordinairement courbée en arc. *L'anse d'un seau, d'un pot, d'une marmite, d'un panier. Pot à deux anses.* On dit de même, *Les anses d'une pièce d'artillerie.* || Prov. et fig., *Faire danser l'anse du panier,* se dit D'une cuisinière qui fait payer à ses maîtres ce qu'elle achète plus cher qu'on ne le lui a vendu. || Prov., *Faire le pot à deux anses,* Mettre les mains sur les hanches en arrondissant les coudes. || Anse, Très-petite baie qui s'enfonce peu dans les terres.

ANSE. s. f. Ligue. *Voyez* Hanse.

ANSÉATIQUE. adj. f. *Voyez* Hanséatique.

ANSPECT. s. m. t. de marine. Barre de bois, en forme de pince, qui sert à remuer des fardeaux. Levier de ce genre qui sert à la manœuvre des canons.

ANSPESSADE. s. m. Il se disait autrefois d'Un bas-officier d'infanterie subordonné au caporal.

ANTAGONISME. s. m. (grec *antagónistès,* antagoniste.) t. d'anat. Action des muscles qui agissent en sens inverse l'un de l'autre.

ANTAGONISTE. s. m. Celui qui fait des efforts, qui soutient une lutte pour faire prévaloir ses prétentions, ses sentiments, ses opinions. *Vous avez en lui, en elle un dangereux antagoniste.* || T. d'anat., *Muscles antagonistes,* Les muscles qui sont attachés à la même partie, et qui la tirent en sens inverse l'un de l'autre. *Antagoniste* est adj. Subst. *Chaque muscle a son antagoniste.*

ANTAN. s. m. (lat. *antè annum,* avant l'année.) L'année qui précède celle qui court. Vieux.

ANTANACLASE. s. f. (grec *antanaclasis*, même

signif.) t. de réthorique. Répétition d'un même mot pris en différents sens.

ANTARCTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *antarcticos*, même signif.) t. de géogr. et d'astron. Qui est opposé au pôle arctique ou septentrional.

ANTÉCÉDEMMENT. adv. (lat. *antecedens*, antérieur.) Antérieurement, avant dans l'ordre du temps. Peu usité.

ANTÉCÉDENT, ENTE. adj. Qui est auparavant, qui précède dans l'ordre du temps.

ANTÉCÉDENT. s. m. Fait passé qu'on rappelle à propos d'un fait actuel, d'une circonstance présente. *Pour décider cette question, nous avons des antécédents.* || Antécédent, t. de gramm., se dit Des noms et des pronoms, quand ils précèdent et régissent le relatif *qui*. Ainsi, dans ces deux phrases, *Dieu qui peut tout, celui qui vous a dit telle chose, Dieu* et *celui* sont les antécédents, et *qui* est le relatif. || Antécédent, t. de logique, La première partie d'un argument qu'on appelle *Enthymème*, et qui ne consiste qu'en une seule proposition, dont on tire une conséquence. || Antécédent, t. de mathém., Le premier des deux termes d'un rapport, par opposition à *Conséquent*, qui désigne Le second.

ANTÉCESSEUR. s. m. (lat. *antecessor*, même signif.) Il se disait autrefois d'un professeur en droit dans une université.

ANTECHRIST. s. m. (L'S ne se prononce pas.) (grec *antichristos*, même signif.) Celui qui est opposé à Jésus-Christ, qui est l'ennemi de Jésus-Christ. || Un imposteur qui cherchera à établir une religion opposée à celle de Jésus-Christ, et qui, suivant l'opinion commune, viendra dans les derniers temps.

ANTÉDILUVIEN, IENNE. adj. (lat. *antè diluvium*, avant le déluge.) Qui a existé avant le déluge.

ANTENNE. s. f. (lat. *antenna*, antenne.) t. de marine. Longue pièce de bois, vergue longue et flexible qui s'attache à une poulie vers le milieu ou vers le haut du mât, pour soutenir la voile triangulaire de certains bâtiments en usage sur la Méditerranée. || Antenne, en entomolog., Filaments mobiles et articulés que les insectes portent sur la tête, et que l'on croit être pour eux l'organe principal du tact.

ANTÉPÉNULTIÈME. adj. des 2 genres. (lat. *antepenultimus*, même signif.) Qui précède immédiatement le pénultième. || Subst. fém., L'antépénultième syllabe d'un mot. *L'accent est sur l'antépénultième.*

ANTÉRIEUR, EURE. adj. (lat. *anterior*, antérieur.) Qui est avant, qui précède. Il se dit par rapport au lieu et au temps. *Une époque antérieure. Un fait antérieur.* || En gramm., *Prétérit antérieur*, Temps du verbe qui exprime une action passée, faite avant une autre également passée. *Quand j'eus fait cela, je partis.* On dit dans un sens analogue, *Futur antérieur*: voyez Futur.

ANTÉRIEUREMENT. adv. Précédemment.

ANTÉRIORITÉ. s. f. Priorité de temps. *Antériorité d'hypothèque, de date, de droit.*

ANTHÈRE. s. f. (grec *anthos*, fleur.) t. de botan. Petit sac membraneux qui constitue la partie essentielle de l'étamine, et qui est ordinairement placé à l'extrémité d'un filet.

ANTHOLOGIE. s. f. (grec *anthologia*, anthologie.) Collection ou choix de fleurs. Fig., Recueil de petites pièces de poésie choisies.

ANTHRAX. s. m. (grec *anthrax*, charbon.) t. de médec. Inflammation circonscrite, et essentiellement gangréneuse, du tissu cellulaire sous-cutané. On le nomme aussi *Charbon*.

ANTHROPOLOGIE. s. f. (grec *anthropos*, homme *logos*, traité.) t. didactique. Histoire naturelle de l'homme; étude de l'homme considéré principalement sous le point de vue physique. || Anthropologie, Figure de rhétorique, par laquelle on attribue à Dieu des actions, des affections humaines.

ANTHROPOMORPHISME. s. m. (— *morphè*, forme.) Doctrine ou opinion de ceux qui attribuent à Dieu une figure humaine.

ANTHROPOMORPHITE. s. des 2 genres. Qui attribue à Dieu une figure humaine.

ANTHROPOPHAGE. adj. des 2 genres. (grec — *phagô*, manger.) Se dit Des hommes qui mangent de la chair humaine. || Subst. *C'est un antrhopophage.*

ANTHROPOPHAGIE. s. f. Habitude de manger de la chair humaine.

ANTI. préposition empruntée du grec, et qui s'emploie pour marquer Opposition, contrariété. *Antiscorbutique, Antiseptique.* || Anti, se joint à plusieurs mots français dans le sens de la préposition *Antè* des Latins, pour marquer Antériorité de temps ou de lieu: *Antidate, Antichambre, etc.*

ANTIAPOPLECTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *anti*, contre, *apoplèxia*, apoplexie.) t. de médec. Il se dit Des remèdes contre l'apoplexie.

ANTICHRÈSE. s. f. (grec *antichrèsis*, même signif.) t. de droit. Convention par laquelle un débiteur remet en nantissement à son créancier un immeuble dont les revenus doivent servir à l'acquittement de la dette. On peut convenir aussi que les revenus se compenseront avec les intérêts de la créance.

ANTICHAMBRE. s. f. (grec *anti*, devant, *camara*, chambre.) Celle des pièces d'un appartement qui est immédiatement avant la chambre. || Fam., *Propos d'antichambre*, Propos de valets. || Fam., *Faire antichambre*, Attendre dans une antichambre le moment d'être introduit auprès du maître de la maison. Il se dit ordin. en mauvaise part et en parlant des gens qui sollicitent.

ANTICHRÉTIEN, IENNE. adj. (grec *anti*, contre, *christianos*, chrétien.) Il se dit De ce qui est opposé à la religion chrétienne.

ANTICIPATION. s. f. (lat. *anticipatio*, anticipation.) Action par laquelle on anticipe. *Anticipation de payement. Anticipation sur les époques.* || *Lettres d'anticipation*, Lettres qu'on prenait en chancellerie, pour anticiper un appel. || Anticipation, Action de dépenser un revenu avant qu'il soit échu. || T. de commerce, Avance de fonds sur une consignation de marchandises. || Anticipation, Usurpation, empiétement sur le bien ou sur les droits d'autrui. || Anticipation, Figure de rhétorique par laquelle l'orateur réfute d'avance les objections qui pourront lui être faites.

ANTICIPER. v. a. Prévenir, devancer. Se dit Du temps, et, par ellipse, Des choses dont on prévient le temps. *Anticiper le temps, le jour. Il a anticipé le payement.* || T. de pratique ancienne, *Anticiper un appel*, Faire assigner devant le juge supérieur l'appelant qui différait de relever son appel. || Anticiper, v. n. avec la préposition *Sur*, Usurper, empiéter. *Anticiper sur son voisin.* || *Anticiper sur ses revenus*, Les dépenser par avance. *Anticiper sur les temps, sur les faits*, Raconter l'histoire d'un événement avant son époque. || Anticipé, ée. participe. || Il se dit adj., au sens moral, De ce qui est prématuré, de ce qui devance le moment convenable. *Joie, crainte anticipée.*

ANTIDARTREUX, EUSE. adj. (grec *anti*, contre,

dartos, écorché.) t. de médec. Il se dit Des remèdes contre les dartres.

ANTIDATE. s. f. Fausse date, antérieure à la véritable.

ANTIDATER. v. a. Mettre à un acte, à une lettre, etc., une fausse date, antérieure à la véritable.|| ANTIDATÉ, ÉE. participe.

ANTIDOTE. s. m. (grec *antidoton*, antidote.) Contrepoison ; médicament auquel on attribue la propriété de prévenir ou de combattre les effets d'un poison, d'une maladie contagieuse. || Fig. *Il n'y a pas de meilleur antidote contre l'ennui que le travail.*

ANTIENNE. s. f. (grec *antiphônon*, antienne.) t. de liturgie cathol. Verset que le chantre dit, en tout ou en partie, dans l'office de l'église, avant un psaume ou un cantique, et qui se répète après tout entier.|| Fig. et fam., *Chanter toujours la même antienne*, Dire, répéter toujours la même chose. || Fig. et fam., *Annoncer une triste, une fâcheuse antienne*, Annoncer une triste, une fâcheuse nouvelle.

ANTIFÉBRILE. adj. des 2 genres. t. de médec. *Voyez* FÉBRIFUGE.

ANTILAITEUX, EUSE. adj. (grec *anti*, contre, lat. *lac*, lait.) t. de médec. Il se dit Des remèdes qu'on a crus propres à faire passer le lait, et à guérir les maladies qu'on lui attribue.

ANTILOGIE. s. f. (grec *antilogia*, même signif.) t. didactique. Contradiction entre quelques idées d'un même discours.

ANTILOPE. s. f. t. d'hist. nat. Mammifères de la famille des ruminants.

ANTIMOINE. s. m. (grec *anti*, contre, *monos*, seul.) Métal dont on fait différentes préparations dans la pharmacie, telles que l'émétique, etc.

ANTIMONIAL, ALE, ou ANTIMONIÉ, ÉE. adj. t. de pharm. Qui appartient à l'antimoine, qui en contient. *Tartrate de potasse antimonié* (tartre stibié).

ANTINOMIE. s. f. (grec — *nomos*, loi.) Contradiction réelle ou apparente entre deux lois. *Concilier des antinomies.*

ANTIPAPE. s. m. Celui qui se porte pape sans être légitimement et canoniquement élu.

ANTIPATHIE. s. f. (grec *antipathia*, antipathie.) Aversion, répugnance naturelle et non raisonnée qu'on a pour quelqu'un, pour quelque chose. Il se dit Des personnes et des animaux. *Il y a de l'antipathie entre ces deux personnes, entre ces deux espèces d'animaux. Avoir de l'antipathie pour la musique.* || Il se dit Des choses inanimées. *L'eau et l'huile ont de l'antipathie.*

ANTIPATHIQUE. adj. des 2 genres. Contraire, opposé. Il se dit surtout au sens moral. *Caractères, sentiments antipathiques.*||Fam., *Cet homme m'est antipathique*, J'ai de l'antipathie, de l'aversion pour lui.

ANTIPÉRISTALTIQUE. adj. (grec *anti*, contre, *peristalticos*, péristaltique.) t. de médec. Il se dit D'un mouvement accidentel des intestins, qui est opposé au mouvement péristaltique, et par lequel ces organes se contractent de bas en haut, de manière à faire remonter dans la bouche les matières qu'ils contiennent. *Voyez* PÉRISTALTIQUE.

ANTIPÉRISTASE. s. f. (grec — *péristasis*, réunion.) t. didactique. Action de deux qualités contraires, dont l'une augmente la force de l'autre.

ANTIPESTILENTIEL, ELLE. adj. (grec — lat. *pestilentus*, pestilentiel.) t. de médec. Il se dit Des remèdes, des préservatifs employés contre la peste.

ANTIPHILOSOPHIQUE. adj. des 2 genres. (grec — *philosophicos*, philosophique.) Il se dit De ce qui est opposé à la philosophie.

ANTIPHONAIRE ou ANTIPHONIER. s. m. (grec *antiphônon*, antienne.) Livre d'église où les antiennes, et autres parties de l'office, sont notées avec des notes de plain-chant.

ANTIPHRASE. s. f. (grec *antiphrasis*, antiphrase.) Figure par laquelle on emploie un mot, une phrase, dans un sens contraire à sa véritable signification, à sa signification ordinaire. En parlant D'un fripon, on dit par antiphrase, *Cet honnête homme.*

ANTIPODE. s. m. (grec *antipous*, antipode.) Celui qui habite dans un endroit de la terre que l'on considère par rapport à un autre endroit diamétralement opposé. Il se dit ordin. au plur. *Les antipodes.* || Il se dit Des lieux, par ext., tant au sing. qu'au plur. *Les antipodes de Paris.*|| Fam., *Je voudrais que cet homme fût aux antipodes*, Je voudrais qu'il fût bien loin. || Fig. et fam., *Ce sont les antipodes*, se dit De deux choses, de deux hommes diamétralement opposés. || Fig. et fam., *Cet homme est l'antipode du bon sens*, Il déraisonne en tout ce qu'il dit.

ANTIPSORIQUE. adj. des 2 genres. (grec *anti*, contre, *psôra*, gale.) t. de médec. Il se dit Des médicaments qu'on emploie contre la gale. || Subst. masc. *Un antipsorique.*

ANTIPUTRIDE. adj. et s. (grec — latin *putridus*, putride.) Synonyme d'*Antiseptique*. Voyez ce mot.

ANTIQUAILLE. s. f. (lat. *antiquus*, antique.) Terme de mépris dont on se sert en parlant de certaines choses antiques de peu de valeur. || Certaines choses usées et de peu de valeur, comme de vieux meubles.

ANTIQUAIRE. s. m. Celui qui est savant dans la connaissance des monuments antiques, comme statues, médailles, etc. *La société des antiquaires de France.* On dit ordin. aujourd'hui, *Archéologue.*

ANTIQUE. adj. des 2 genres. Fort ancien. Opposé à Moderne, et ne se dit que Des choses qui sont d'un temps fort reculé. *Monnaie, statue, vase, palais antique. La simplicité des mœurs antiques.* || Fig., *C'est un homme d'une vertu antique, d'une probité antique, etc.*, C'est un homme d'une rare vertu, d'une rare probité, etc. || ANTIQUE, se dit Des choses dont l'usage, le goût ou la mode sont passés depuis longtemps. *Meuble, habit antique.* || ANTIQUE, en parlant Des personnes avancées en âge, s'emploie par raillerie. *Homme, beauté antique.* || ANTIQUE, se dit dans un sens d'éloge, pour exprimer Un caractère de beauté semblable à celui que nous offrent les ouvrages de l'antiquité. *Cet ouvrage est d'une simplicité, d'une majesté antique.*|| ANTIQUE, subst. masc., Ce qui reste des anciens en productions des arts. *Étudier, copier l'antique.* || ANTIQUE, subst. fém., se dit Des monuments curieux qui nous sont restés de l'antiquité, comme médailles, statues, agates, vases, etc. *Une belle antique.* || À L'ANTIQUE. loc. adv. À la manière antique.

ANTIQUITÉ. s. f. Ancienneté reculée. *Cela est d'une grande antiquité. L'antiquité des temps.* || Il se dit Des siècles, des temps mêmes qui sont fort éloignés de nous. *Les héros, les sages de l'antiquité.* || Collectivement, Des hommes qui ont vécu dans les siècles fort éloignés du nôtre. *Vous ne verrez rien de pareil dans toute l'antiquité.* || Des monuments des arts, qui nous restent de l'antiquité. *On voit près de cette ville une belle antiquité.* Dans ce sens, il se dit surtout au plur. *Les antiquités de Rome.* || La connaissance de l'antiquité sous le rapport des usages, des langues, etc. *L'antiquité grecque, romaine.*

ANTISCIENS. s. m. pl. (grec *anti*, contre, *skia*, ombre.) t. de géogr. Il se dit Des peuples qui habitent, les uns en deçà, les autres au delà de l'équateur, et qui, à midi, ont des ombres en sens contraires.

ANTISCORBUTIQUE. adj. des 2 genres. (grec — angl. *scurvy*, scorbut.) t. de médec. Propre à guérir le scorbut. *Remède, sirop, plante antiscorbutique.* || Subst. masc. *Le cresson est un antiscorbutique.*

ANTISEPTIQUE. adj. des 2 genres. (grec — *sèptos*, pourri) (L'S doit se prononcer fortement.) t. de médec. Propre à arrêter les progrès de la putréfaction ou de la gangrène. || Subst. masc. *Un puissant antiseptique.*

ANTISOCIAL, ALE. adj. (grec — lat. *socialis*, social.) (L'S doit se prononcer fortement.) Contraire à la société, qui tend à la dissolution de la société. *Principes antisociaux.*

ANTISPASMODIQUE. adj. des 2 genres. (grec — *spasmos*, spasme.) t. de méd. Il se dit Des remèdes que l'on emploie contre les spasmes, les convulsions. || Subst. masc. *Un bon antispasmodique.*

ANTISTROPHE. s. f. (grec *antistrophos*, même signif.) Nom que portait, chez les Grecs, une des stances des chœurs dans les pièces dramatiques : c'était ordinairement la seconde, semblable pour la mesure et le nombre des vers à la première, qu'on nommait Strophe; la troisième se nommait Épode.

ANTISYPHILITIQUE. adj. et s. (L'S doit se prononcer fortement.) Il est synonyme d'*Antivénérien.*

ANTITHÈSE. s. f. (grec *antithésis*, antithèse.) Figure de rhétorique par laquelle l'orateur oppose, dans une même période, des choses contraires les unes aux autres, soit par les pensées, soit par les termes. *Il est petit dans le grand, et grand dans le petit.*

ANTITHÉTIQUE. adj. des 2 genres. Qui tient de de l'antithèse, où l'antithèse abonde.

ANTIVÉNÉRIEN, IENNE. adj. (grec *anti*, contre, lat. *Venereus*, de Vénus.) t. de méd. Propre à guérir les maux vénériens. || Subst. *Le mercure est un puissant antivénérien.*

ANTIVERMINEUX, EUSE. adj. (grec — lat. *vermis*, ver.) t. de méd. Il se dit Des remèdes propres à combattre les vers. Il vieillit; on dit plus ordin., *Vermifuge.* || Subst., au masc.

ANTONOMASE. s. f. (grec *antonomasia*, même signif.) Figure de rhétorique, trope qui consiste à mettre un nom ou une périphrase à la place d'un nom propre, ou un nom propre à la place d'un nom commun. *L'Apôtre*, pour saint Paul; *L'Orateur romain*, pour Cicéron. *C'est un Néron*, C'est un tyran. *Etc.*

ANTRE. s. m. (grec *antron*, antre.) Caverne, grotte naturelle. *L'antre d'un lion. L'antre de la sibylle.* || Fig., *C'est l'antre du lion*, se dit D'un lieu où il est dangereux d'entrer, d'où l'on n'est pas sûr de sortir.

ANTRUSTIONS. s. m. pl. Volontaires qui chez les Germains suivaient les princes dans leurs entreprises, et qui devinrent par la suite les tiges des grandes familles féodales du moyen âge.

ANUITER (S'). v. pron. (lat. *ad noctem*, à la nuit.) S'exposer à être surpris en chemin par la nuit. || ANUITÉ, ÉE. participe.

ANUS. s. m. (Mot latin.) (On prononce l'S.) t. d'anat. Le fondement, l'ouverture extérieure par laquelle se termine l'intestin nommé Rectum.

ANXIÉTÉ. s. f. (lat. *anxietas*, anxiété.) Travail, peine et embarras d'esprit. *Vivre dans l'anxiété.* || En médecine, Malaise général, accompagné d'un resserrement à l'épigastre, et d'un besoin continuel de changer de position.

AORISTE. s. m. (On prononce *Oriste.*) t. emprunté de la langue grecque, où il signifie, Indéfini. Il se dit, dans la conjugaison grecque, d'Un temps qui présente l'action comme passée, mais sans indiquer s'il reste ou ne reste pas quelque chose de son effet, au moment où l'on parle. *Aoriste premier. Aoriste second. Aoriste actif, moyen, passif.*

AORTE. s. f. (grec *aortè*, aorte.) t. d'anat. Artère qui s'élève du ventricule gauche du cœur.

AOÛT. s. m. (lat. *augustus*, août.) (Prononcez *Oût.*) Le huitième mois de l'année. || Avec l'article *le*; La moisson. *Faire l'août. On a promis telle somme à ce valet pour son août*, Pour sa peine d'avoir moissonné. || *La mi-août*, Le quinzième jour du mois d'août.

AOÛTER. v. a. (On prononce l'A.) Il n'est guère usité qu'au participe. || AOÛTÉ, ÉE. participe, Mûri par la chaleur du mois d'août.

AOÛTERON. s. m. (Prononcez *Oûteron.*) Ouvrier loué pour les travaux de la campagne dans le mois d'août.

APAISER. v. a. (lat. *pacare*, apaiser.) Adoucir, calmer quelqu'un. *Apaiser un furieux.* || Calmer l'émotion, l'agitation, la violence de certaines choses. *Apaiser les flots, une sédition, une querelle. Apaiser la colère de quelqu'un.* || Avec le pron. pers. *Le vent, la mer s'apaise. Sa colère, sa douleur commence à s'apaiser.* || APAISÉ, ÉE. participe.

APALACHINE. s. f. t. de botan. Arbrisseau de l'Amérique septentrionale, qui croît particulièrement sur les monts Apalaches, et dont les feuilles se prennent en infusion comme le thé.

APANAGE. s. m. Ce que les souverains donnent à leurs puînés pour leur tenir lieu de partage. || APANAGE, fig., Ce qui est le propre de quelqu'un, soit en bien, soit en mal. *La raison est l'apanage de l'homme.* || Il se dit Des choses qui sont les suites et les dépendances d'une autre. *Les infirmités sont le triste apanage de la nature humaine.*

APANAGER. v. a. Donner un apanage. || APANAGÉ, ÉE. participe.

APANAGISTE. adj. et s. m. Qui possède un apanage.

APARTÉ. s. m. (Mots lat.) Ce qu'un acteur prononce de manière à être entendu des spectateurs, mais qu'on suppose ne l'être pas des autres acteurs qui sont en scène. Il ne prend point l'S au plur. || Adverb. *Ce vers doit être dit aparté.* Voyez PART (À).

APATHIE. s. f. (grec *apathia*, apathie.) État d'une âme qui n'est susceptible d'aucune émotion. Peu usité en ce sens. || En mauvaise part, Insensibilité, nonchalance, indolence. *Tomber dans l'apathie.*

APATHIQUE. adj. des 2 genres. Qui est insensible à tout.

APEPSIE. s. f. (grec *apepia*, même signif.) t. de médec. Défaut de digestion. Vieux.

APERCEVABLE. adj. des 2 genres. (lat. *percipere*, apercevoir.) Qui peut être aperçu.

APERCEVANCE. s. f. Faculté d'apercevoir. Peu usité.

APERCEVOIR. v. a. (Il se conjugue comme *Recevoir.*) Commencer à voir, découvrir. *Nous vous avons aperçu de loin.* || Fig., au sens moral. *Il fut le premier qui aperçut cette vérité.* || APERCEVOIR, avec le pron. pers., Connaître, remarquer. *Il s'aperçut du piége qu'on lui tendait. Elle s'est aperçue de l'erreur.* || APERÇU, UE. participe. || Subst., Une première vue, une vue rapide jetée sur un objet. *On ne m'a donné qu'un aperçu. Il y a dans cet ouvrage des aperçus très-fins.* || En parlant De comptes, Estimation au pre-

mier coup d'œil. *L'aperçu de la dépense, etc.* || T. de barreau, Exposé sommaire des principaux points d'une affaire.

APÉRITIF, IVE. adj. (lat. *aperire*, ouvrir.) t. de médéc. Nom générique des médicaments propres à entretenir la liberté des voies biliaires, urinaires, etc. || Subst. *Les apéritifs.*

APÉTALE. adj. (grec *apétalos*, même signif.) t. de botan. Sans pétales, sans corolle.

APETISSEMENT. s. m. Diminution. Peu usité.

APETISSER. v. a. Rendre plus petit, accourcir. On dit plus communément, *Rapetisser.* || Neut., Devenir plus petit. *Les jours apetissent.* On dit plus communément, *Raccourcissent.* || Avec le pron. pers. *Une étoffe qui s'apetisse à l'eau.* On dit plus communément, *Qui se rétrécit, qui se resserre à l'eau.* || Apetissé, ée. participe.

APHÉLIE. s. m. (grec *apo*, loin de, *hèlios*, soleil.) t. d'astron. Le point de l'orbite d'une planète, où elle se trouve à sa plus grande distance du soleil. || Adj. des 2 genres. *La terre est aphélie.*

APHÉRÈSE. s. f. (grec *aphairésis*, même signif.) Figure de gramm. par laquelle on retranche une syllabe ou une lettre au commencement d'un mot. *Temnere* pour *Contemnere* est une aphérèse. *L'aphérèse est d'un grand usage dans les étymologies : c'est ainsi que de* Gibbosus *nous avons fait* Bossu.

APHONIE. s. f. (grec *aphônia*, même signif.) t. de médec. Privation de la voix, difficulté de produire des sons.

APHORISME. s. m. (grec *aphorismos*, aphorisme.) Sentence ou maxime énoncée en peu de mots.

APHRODISIAQUE. adj. des 2 genres. (grec *aphrodisiacos*, même signif.) t. de médec. Il se dit Des substances qu'on croit propres à exciter aux plaisirs de l'amour. || Subst. masc. *Un dangereux aphrodisiaque.*

APHTHE. s. m. (grec *aphthai* aphthes.) Petit ulcère qui vient dans la bouche. T. de médecine, au plur., Éruption pustuleuse qu'on observe à l'intérieur de la bouche, du pharynx, et quelquefois d'une partie du canal intestinal.

APHYLLE. adj. des 2 genres. (grec *aphyllos*, même signif.) t. de botan. Dépourvu de feuilles.

API. s. m. (lat. *appiana*, pommes d'api.) Pomme, petite, et ordinairement colorée d'un rouge vif.

APITOYER. v. a. (lat. *ad*, vers, *pietas*, pitié.) Toucher de pitié. || Avec le pron. pers., Compatir, témoigner sa pitié. *Elle s'est apitoyée sur son sort.* Fam. || Apitoyé, ée. participe.

APLANIR. v. a. (lat. —*planus*, uni.) Rendre uni, rendre plane ce qui était inégal. *Aplanir un chemin, une montagne.* || Avec le pron. pers. *Ce terrain s'est aplani.* || Fig., *Aplanir les obstacles, les difficultés*, Lever les difficultés, les obstacles, les empêchements qui se rencontrent dans une affaire. On dit de même, *Toutes les difficultés, tous les obstacles s'aplanissent devant lui, etc.* || Aplani, ie. participe.

APLANISSEMENT. s. m. Action d'aplanir; État de ce qui est aplani.

APLATIR v. a. (lat. — grec *platus*, plat.) Rendre plat. || Avec le pron. pers. *La balle vint s'aplatir contre la muraille.* || Aplati, ie. participe. || *La terre est aplatie vers ses pôles*, Son axe est plus petit que le diamètre de l'équateur.

APLATISSEMENT. s. m. Action d'aplatir; État de ce qui est aplati. || *L'aplatissement de la terre*, se dit de La terre qui est aplatie aux deux pôles.

APLOMB. s. m. (lat. *ad plumbum*, même signif.) Ligne perpendiculaire au plan de l'horizon. *Ce mur tient bien son aplomb, a perdu son aplomb.* || Aplomb, fig., Assurance dans la manière de se présenter, de parler, d'agir, qui annonce de l'expérience et du tact. *Cet homme, cet acteur a de l'aplomb.* || Aplomb, en peinture, Pondération des figures. *Ses figures manquent d'aplomb.* || T. d'équitation, *Les aplombs d'un cheval.* || D'aplomb. loc. adv. Perpendiculairement. *Cette ligne tombe d'aplomb.* On dit de même, *Être, n'être pas d'aplomb, être hors d'aplomb.* || Il signifie, dans les arts de la danse, de l'escrime, que le danseur, le tireur d'armes est assuré et ferme sur ses jambes, qu'il ne vacille point.

APOCALYPSE. s. f. (grec *Apocalypsis*, révélation.) (Quelques-uns le font masculin.) Révélation. Livre canonique qui contient les révélations faites à saint Jean l'Évangéliste, dans l'île de Patmos. || Fig. et fam., *Style d'Apocalypse*, Style obscur. || Prov. et pop., *C'est le cheval de l'Apocalypse*, se dit D'un mauvais cheval, d'une haridelle efflanquée.

APOCALYPTIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit Des discours et des écrits qui sont fort obscurs. Fam.

APOCO. s. m. Terme italien, dont on se sert pour désigner Un homme de peu d'esprit ou de sens. Peu usité.

APOCOPE. s. f. (grec *apocopè*, apocope.) Figure de gramm. par laquelle on retranche une lettre ou une syllabe à la fin d'un mot. *Negoti* pour *Negotii*, est une apocope, Les poëtes français usent quelquefois de l'apocope ; ils écrivent, par exemple, en poésie, *Londre* pour *Londres*, *je voi* pour *je vois*, *encor* pour *encore, etc.* On dit par apocope, *Grand-messe, grand'mère*, au lieu de *Grande messe, grande mère.*

APOCRISIAIRE. s. m. (grec *apocrisis*, réponse.) Nom de dignité chez les Grecs du Bas-Empire. Primitivement, Agents, envoyés qui portaient les réponses des empereurs. || Plus tard, Officiers publics ou chanceliers chargés de l'expédition des édits et des actes : leur chef s'appelait *Le grand apocrisiaire.* || Agents ou envoyés ecclésiastiques résidant soit à Constantinople, soit auprès de quelques autres cours. || Dans les anciens monastères, Celui qui avait la garde du trésor. — Sous Charlemagne, Le grand aumônier portait le titre d'*Apocrisiaire.*

APOCRYPHE. adj. des 2 genres. (grec *apocryphos*, apocryphe.) Inconnu, caché. En parlant Des livres et des écrivains dont l'autorité est douteuse. Il se dit proprement De certains livres que l'Église ne reçoit pas pour canoniques. || Il se dit, par ext., Des historiens et des histoires dont l'autorité est suspecte. || *Nouvelle apocryphe*, Nouvelle dont on doute, à laquelle on ne peut guère ajouter foi.

APOCYN. s. m. (grec *apocynon*, même signif.) t. de botan. Genre de plantes exotiques à cinq étamines : il renferme plusieurs espèces, parmi lesquelles on distingue l'*Apocyn maritime*, dont le suc est fort vénéneux ; et l'*Apocyn gobe-mouches*, dont les pétales, en se contractant, retiennent et emprisonnent les petits insectes qui viennent s'y poser.

APODE. adj. des 2 genres. (grec *apous*, sans pieds.) T. scientifique. Qui est sans pieds. Par extens., en hist. nat., Poissons qui n'ont pas de nageoires ventrales, tels que les anguilles. *Les poissons apodes.* Subst. masc., *Les apodes.*

APODICTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *apodicticos*, démonstratif.) t. didactique. Démonstratif, évident. Peu usité.

APOGÉE. s. m. t. d'astron. (grec, *apogeion*, apogée.) Le point où une planète se trouve à sa plus

grande distance de la terre. || Adj. des 2 genres. *La lune est apogée.* || Fig., *Sa fortune, sa gloire, sa puissance est à son apogée,* Elle est au point le plus élevé où elle puisse arriver. On dit de même, *Être à l'apogée de sa gloire, de la gloire, etc.*

APOGRAPHE. s. m. (grec *apographon*, copie.) Copie d'un écrit, d'un original. Il est opposé à *Autographe*, mais beaucoup moins usité.

APOLLON. s. m. (grec *Apollôn*, Apollon.) Dieu du Parnasse, qui présidait aux beaux-arts, et particulièrement à la poésie. Fig., *Les fils, les favoris d'Apollon*, Les poëtes. *Il rime, il fait des vers en dépit d'Apollon,* se dit D'un versificateur qui n'a point de talent. *L'amour fut son Apollon*, Ce fut l'amour qui lui inspira des vers. *Etc.*

APOLOGÉTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *apologèticos*, même signif.) Qui contient une apologie. || Il s'emploie subst., au masc., en parlant de L'Apologie de Tertullien pour les chrétiens.

APOLOGIE. s. f. Discours par écrit ou de vive voix, pour la justification, pour la défense de quelqu'un, de quelque action, de quelque ouvrage. *Faire l'apologie de quelqu'un, d'un livre.* || Par extens., Tout ce qui est propre à justifier quelqu'un. *Sa conduite depuis quelque temps fait bien son apologie.*

APOLOGISTE. s. m. Celui qui fait l'apologie de quelqu'un, de quelque chose.

APOLOGUE. s. m. (grec *apologos*, apologue.) Petit récit d'un fait vrai ou fabuleux, dans lequel on a pour but de présenter d'une manière indirecte une vérité morale et instructive. *D'ingénieux apologues.*

APONÉVROSE. s. f. (grec *aponeurôsis*, aponévrose.) t. d'anat. Membrane ferme, blanche, et luisante, qui forme l'extrémité des muscles et sert à les fixer aux os, ou qui enveloppe les muscles et sert à les maintenir en place.

APONÉVROTIQUE. adj. des 2 genres. t. d'anat. Qui appartient, qui a rapport aux aponévroses.

APOPHTHEGME. s. m. (grec *apophthegma*, apophthegme.) Dit notable de quelque personne illustre. || *Ne parler que par apophthegmes*, se dit, par dérision, D'un homme dont les discours abondent en sentences, en maximes.

APOPHYSE. s. f. (grec *apophysis*, excroissance.) t. d'anat. Saillie qui s'avance hors du corps d'un os.

APOPLECTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *apoplècticos*, apoplectique.) Qui appartient à l'apoplexie, qui menace d'apoplexie. *Symptôme, complexion apoplectique.* ||Qui paraît menacé d'apoplexie, ou Qui en a eu des attaques : dans ce sens, on peut l'employer substantiv. *Cet homme a l'air apoplectique. C'est un apoplectique.* || Il se dit Des remèdes qu'on emploie pour combattre ou prévenir l'apoplexie. *Baume apoplectique.* Ce sens et le précédent ne sont plus guère usités dans le langage médical.

APOPLEXIE. s. f. Maladie caractérisée par la perte plus ou moins complète du sentiment et du mouvement, sans que la respiration et la circulation soient interrompues. *Apoplexie sanguine, séreuse, foudroyante.*

APOSTASIE. s. f. (grec *apostasia*, apostasie.) Abandon public d'une religion pour une autre. Il se prend en mauvaise part, et se dit plus particulièrement De l'abandon de la religion chrétienne. || L'action d'un religieux qui renonce à ses vœux et à son habit. || Fig. et par ext., L'abandon d'une doctrine, d'un parti, etc.

APOSTASIER. v. n. Tomber dans l'apostasie. Il se dit surtout D'un chrétien qui renonce à la foi. || D'un religieux qui renonce à ses vœux et à son habit.

APOSTAT. adj. m. Qui a quitté sa religion pour une autre. Il se dit surtout D'un chrétien qui renonce à la foi. || D'un religieux qui renonce à ses vœux et à son habit. || Substantiv., dans les deux acceptions. *Julien l'Apostat. C'est un apostat.*

APOSTÈME. s. m. *Voyez* Apostume.

APOSTER. v. a. (lat. *appositus*, placé auprès.) Mettre quelqu'un dans un poste pour observer ou pour exécuter quelque chose. Il se prend le plus communément en mauvaise part. *Aposter des gens pour faire une insulte à quelqu'un, des témoins pour charger un innocent.* || Aposté, ée. participe.

À POSTÉRIORI. *Voyez* Postériori (À).

APOSTILLE. s. f. Addition faite à la marge d'un écrit ou au bas d'une lettre.||Recommandations qu'on écrit à la marge ou au bas d'un mémoire, d'une pétition. *Demander, donner, refuser une apostille.*

APOSTILLER. v. a. Mettre une apostille, des apostilles à la marge ou au bas d'un écrit, d'un mémoire, d'une pétition, etc. || Apostillé, ée. participe.

APOSTOLAT. s. m. (grec *apostolos*, apôtre.) Le ministère d'apôtre.

APOSTOLIQUE. adj. des 2 genres. Qui vient des apôtres, qui procède des apôtres. *Doctrine, tradition apostolique.* || *Mission apostolique*, La mission des apôtres ; par extens., Celle de quiconque travaille à la propagation de la foi, d'une religion. *Vie apostolique, zèle apostolique, etc.,* Vie conforme à celle des apôtres, zèle digne du temps des apôtres, etc. || *Église apostolique*, Toute Église fondée par les apôtres. || *Siècle apostolique, temps apostolique*, Temps où ont vécu les apôtres, premier siècle de l'Eglise. || Apostolique, Qui concerne le saint-siège, qui en émane. *Bénédiction, nonce apostolique.* || *Notaires apostoliques*, Notaires qui, dans chaque diocèse, étaient autorisés à rédiger les actes en matière ecclésiastique.

APOSTOLIQUEMENT. adv. À la façon des apôtres.

APOSTROPHE. s. f. (grec *apostrophè*, apostrophe.) Figure de rhétorique, par laquelle on adresse momentanément la parole à des choses ou à des personnes auxquelles ne s'adresse pas l'ensemble du discours. || Fam., Interpellation vive; Trait mortifiant adressé à quelqu'un. || Apostrophe, Petite marque en forme de virgule, dont on se sert pour indiquer l'élision d'une voyelle (') comme dans ces expressions, *L'Église, l'État, l'amitié.*

APOSTROPHER. v. a. Adresser la parole, dans un discours, à une personne, ou à une chose considérée comme si c'était une personne. || Fam., *Apostropher quelqu'un*, Lui adresser la parole pour lui dire quelque chose de désagréable. || Dans le style comique, *Apostropher quelqu'un d'un soufflet, d'un coup de bâton*, Lui donner un soufflet, un coup de bâton. || Apostrophé, ée. participe.

APOSTUME ou APOSTÈME. s. m. (grec *apostèma*, apostume.) Abcès. Ces deux mots ont vieilli. En médecine, *Apostème;* dans le langage ordinaire, *Apostume.*

APOSTUMER. v. n. Il se dit D'un abcès qui perce, qui suppure. A vieilli. || Apostumé, ée. participe.

APOTHÉOSE. s. f. (grec *apothéôsis*, apothéose.) Déification ; Cérémonie par laquelle les anciens Romains déifiaient les empereurs. || Réception fabuleuse des anciens héros parmi les dieux. || Par hyperbole, Honneurs extraordinaires rendus à un homme que l'opinion générale et l'enthousiasme public élèvent au-dessus de l'humanité.

APOTHICAIRE. s. m. (grec *apothèkè*, magasin.)

Celui dont la profession est de préparer et de vendre les drogues, les médicaments pour la guérison des maladies. Le mot de *Pharmacien* est aujourd'hui plus usité. || Prov. et fig., *Un apothicaire sans sucre*, Un homme qui n'est pas fourni des choses qui appartiennent à sa profession. *Un mémoire d'apothicaire*, Un compte sur lequel il y a beaucoup à rabattre. *Faire de son corps une boutique d'apothicaire*, Prendre trop de remèdes.

APOTHICAIRERIE. s. f. Pharmacie; magasin de drogues d'apothicaire, de médicaments. || L'art de l'apothicaire. Le mot de *Pharmacie* est aujourd'hui plus usité.

APÔTRE. s. m. (grec *apostolos*, apôtre.) Nom donné aux douze personnes que Notre-Seigneur choisit particulièrement, entre ses disciples, pour prêcher l'Évangile et pour gouverner l'Église après lui. *Le symbole des apôtres.* || Après la mort de Notre-Seigneur, on donna le nom d'*Apôtre* à saint Matthias, qui fut mis à la place de Judas; et à saint Paul et à saint Barnabé, qui furent appelés de Dieu extraordinairement pour prêcher l'Évangile. || *Les princes des apôtres*, Saint Pierre et saint Paul. *L'apôtre des gentils, des nations, le grand apôtre*, ou simplement, *l'Apôtre*, Saint Paul. || Apôtre, se dit de Tous ceux qui ont les premiers prêché la foi dans quelque pays. || Prov. et fig., *Faire le bon apôtre*, Contrefaire l'homme de bien. Ironiq., *C'est un bon apôtre*, Il fait l'homme de bien, mais il ne faut pas se fier à lui. || Apôtre, Nom qu'on donne aux enfants dont on lave les pieds le jeudi saint, à la cérémonie de la cène. || Apôtre, fig., Celui qui se voue à la propagation et à la défense d'une doctrine, d'une opinion, d'un système. *Il s'est fait l'apôtre de cette nouvelle doctrine.* Dans un sens analogue, *Les apôtres de l'erreur, de l'incrédulité, etc.*

APOZÈME. s. m. (grec *apozeô*, faire bouillir.) t. de médec. Décoction de substances végétales, ordinairement très-chargée et très-composée.

APPARAÎTRE. v. n. (lat. *apparere*, apparaître.) (Il se conjugue comme *Paraître*, mais avec cette différence, qu'*Apparaître* emploie les deux auxiliaires *Être* et *Avoir* avec le participe; au lieu que *Paraître* n'emploie que l'auxiliaire *Avoir*.) Devenir visible; d'invisible se rendre visible. *Le spectre qui lui avait apparu, qui lui était apparu.* || Il se dit D'une personne ou d'une chose qui se montre inopinément ou soudainement, dont l'aspect fait naître la surprise ou excite l'intérêt. *Cet homme m'est apparu au moment où je le croyais bien loin. Une voile apparut à l'horizon.* || Impersonn. *Il lui apparut un spectre.* || En t. de palais, *S'il vous apparaît que cela soit*, Si, après avoir fait les perquisitions nécessaires, vous trouvez que cela soit ainsi. || En parlant De négociation, *Faire apparaître de son pouvoir*, Donner communication de ses pouvoirs dans les formes, les notifier. || Apparu, ue. participe.

APPARAT. s. m. (lat. *apparatus*, appareil.) Éclat ou pompe qui accompagne certains discours, certaines actions. *Discours, cause, festin d'apparat.* || En mauvaise part, Ostentation. *Il ne dit rien, il ne fait rien qu'avec apparat.*

APPARAT. s. m. Mot traduit du latin. Livre rédigé en forme de dictionnaire ou de catalogue, et propre à faciliter l'étude d'une langue, d'une science, d'un auteur classique. || *Apparat royal*, Petit dictionnaire français-latin, qui servait autrefois aux commençants.

APPARAUX. s. m. pl. t. de marine. Collect., Les voiles, les manœuvres, les vergues, les poulies, les ancres, les cabestans, les câbles, le gouvernail, et même l'artillerie d'un bâtiment.

APPAREIL. s. m. Apprêt, préparatif de tout ce qui a de la pompe, de la solennité. *Appareil extraordinaire, lugubre. Appareil de guerre.* || La chose ainsi préparée. *Il s'est montré dans le plus pompeux appareil.* || Appareil, en t. de sciences et d'arts, Machines, instruments, etc., disposés pour faire quelque opération, quelque expérience. *Appareil chimique, simple, compliqué.* || Il se dit, en chirurgie, Des différentes manières de pratiquer la lithotomie ou la taille. *Tailler au grand, au petit appareil, etc.* || Des médicaments et des bandes, des compresses, etc., qu'on applique sur une plaie. *Mettre, lever le premier appareil.* || Appareil, en t. d'anat., Assemblage d'organes qui concourent à une même fonction. *L'appareil circulatoire, vocal. Etc.* || Appareil, en t. d'archit., L'art ou l'action de tracer les pierres, d'en bien combiner la charge, la poussée et la pose, surtout pour les constructions suspendues, telles que les voûtes, les ponts, etc. || La hauteur des assises d'un bâtiment. || *Ce bâtiment est d'un bel appareil*, Les assises sont de hauteur égale, et les joints sont proprement faits.

APPAREILLAGE. s. m. t. de marine. Action d'appareiller, ou de s'y disposer.

APPAREILLEMENT. s. m. (lat. *ad*, vers, *par*, pareil.) Action d'appareiller deux objets. Il se dit Des animaux domestiques qu'on appareille, soit pour les faire travailler ensemble, soit pour en propager la race.

APPAREILLER. v. a. Mettre ensemble des choses pareilles; Joindre à une chose une autre chose qui lui soit pareille. *Appareiller des chevaux, des vases, des tableaux.* || Avec le pron. pers., Se joindre avec un pareil à soi. Fam. || Appareiller, en t. d'archit., Tracer les épures sur un plan, les reporter en grand sur un enduit, et en appliquer les figures et mesures sur toutes les faces des pierres, pour les faire tailler selon la place que chacune doit occuper. || Appareiller. v. n. t. de marine. Mettre à la voile. *Toute la flotte appareilla.* Cependant on dit, avec le participe, qu'*Un navire est appareillé.* || Appareillé, ée. participe.

APPAREILLEUR. s. m. Chef-ouvrier qui trace le trait, la coupe de la pierre à tous les tailleurs de pierre d'un chantier.

APPAREILLEUSE. s. f. t. injurieux. Il se dit d'Une femme qui fait métier de favoriser des amours illicites, de rapprocher des personnes de différent sexe, dans des vues de libertinage.

APPAREMMENT. adv. (lat. *apparere*, apparaître.) Selon les apparences. *Il viendra apparemment.* On dit aussi, *Apparemment qu'il viendra.*

APPARENCE. s. f. L'extérieur, ce qui paraît au dehors. *Les apparences sont trompeuses. Il l'a trompé sous l'apparence de l'amitié. Cette maison a belle apparence.* || *Sauver les apparences*, Faire en sorte qu'il ne paraisse rien au dehors qui puisse être blâmé, qui puisse être condamné. || Apparence, Vraisemblance, probabilité. *Il a réussi contre toute apparence. Il y a apparence que cela arrivera.* || Marque, reste, vestige, trace de quelque chose. *Il ne reste à cette femme aucune apparence de beauté.* || En apparence. loc. adv. Extérieurement, autant qu'on en peut juger d'après ce qui paraît. *Je ne le crois sage qu'en apparence.*

APPARENT, ENTE. adj. Visible, évident, manifeste. *Se placer à l'endroit le plus apparent. Il n'a aucun bien apparent. Son droit est apparent.* || Remarquable et considérable entre d'autres personnes, entre d'autres choses. *Les plus apparents de la ville. La*

maison la plus apparente. || Spécieux, qui n'est pas tel qu'il paraît être. *Un prétexte apparent. Le mouvement apparent du soleil autour de la terre.*

APPARENTER. v. a. (lat. *ad*, vers, *parentes*, parents.) Donner à quelqu'un des parents par alliance. || Avec le pron. pers., Entrer dans une famille, s'allier à quelqu'un. *S'apparenter à la noblesse, à la bourgeoisie.* Fam. dans les deux sens. || APPARENTÉ, ÉE. participe. Il ne s'emploie jamais seul. *Être bien apparenté*, Avoir des parents honnêtes, nobles, riches ou puissants. *Être mal apparenté*, Avoir des parents pauvres, ou de basse naissance, ou mal famés.

APPARIEMENT ou APPARÎMENT. s. m. (lat. —*par*, paire.) Action d'apparier.

APPARIER. v. a. Assortir, unir par paires, par couples, joindre des choses qui se conviennent, qui sont faites pour aller ensemble. *Apparier des chevaux de carrosse. On a brouillé tous ces gants; démêlez-les, et les appariez.* || Mettre ensemble le mâle avec la femelle, en parlant De certains oiseaux. *Apparier des pigeons, des tourterelles.* || Il se dit, avec le pron. pers., Des pigeons, des tourterelles, des perdrix, et de quelques autres oiseaux qui s'associent par couples. *Dans cette saison, les pigeons, les tourterelles s'apparient.* || APPARIÉ, ÉE. participe.

APPARITEUR. s. m. (lat. *apparitor*, appariteur.) Espèce de sergent dans les cours ecclésiastiques. || Il se disait Des bedeaux de certaines universités, et se dit encore aujourd'hui de Certains huissiers attachés aux diverses facultés.

APPARITION. s. f. (lat. *apparere*, apparaître.) Manifestation de quelque objet qui, étant invisible de lui-même, se rend visible. *L'apparition des esprits, des spectres.* || Manifestation subite d'un objet, d'un phénomène qui n'avait point encore paru. *L'apparition d'une comète.* || Fam., *Il y a fait une courte apparition, il n'y a fait qu'une apparition*, se dit D'un homme qui n'a demeuré que très-peu de temps dans un lieu.

APPAROIR. v. n. t. de palais. Être évident, être manifeste. N'est usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne singulière de l'indicatif, où il s'emploie impersonnellement, et où il fait *appert*, au lieu qu'*Apparaître* fait *apparaît*. Il a vieilli, surtout à l'infinitif.

APPARTEMENT. s. m. (lat. *à parte*, à part.) Logement composé de plusieurs pièces de suite, de diverses grandeurs et propres à divers usages. *Appartement d'hiver, d'été. Appartement à louer, meublé, vide. Changer d'appartement.* || Cercle, chez le roi, auquel sont invitées toutes les personnes de la cour, et quelques-unes de celles qui sont présentées.

APPARTENANCE. s. f. (lat. *ad*, à, *pertinere*, appartenir.) Dépendance, ce qui appartient à une chose, ce qui dépend d'une chose. *Vendre une maison avec toutes ses appartenances.*

APPARTENANT, ANTE. adj. Qui appartient de droit. *Le bien appartenant à un tel. Une maison à lui appartenante.* Il n'est guère usité que dans ces sortes de phrases.

APPARTENIR. v. n. (Il se conjugue comme *Tenir.*) Être la propriété légitime de quelqu'un, soit que celui à qui est la chose dont on parle la possède, soit qu'il ne la possède pas. *Cette maison, ce domaine m'appartient. Cela nous appartient de droit.* || Être le droit, le privilége, la prérogative de quelqu'un. *Le droit de faire grâce appartient au roi.* || Être le propre, le caractère particulier de. *La perfection n'appartient qu'à Dieu seul.* || Faire partie de. *Cet animal, cette plante appartient à tel genre.* || Avoir une relation nécessaire ou de convenance. *Cette question appartient à la philosophie, à la grammaire. Cela n'appartient pas à mon sujet.* || Être parent de. *Il appartient à d'honnêtes parents.* || Être attaché à quelqu'un, être à son service. *Je ne savais pas que ce laquais vous appartînt.* || APPARTENIR, impersonn., Convenir, être de droit, de devoir, de bienséance. *Il appartient aux pères de châtier leurs enfants. Il ne vous appartient pas de le reprendre. C'est à vous qu'il appartient de traiter ce sujet.* || *Il n'appartient qu'à peu de gens de sentir, de comprendre cela*, Il n'est donné qu'à peu de gens, etc. *Il n'appartient qu'au génie de concevoir une telle pensée*, Le génie seul est capable de concevoir une telle pensée. *Etc.* || Par manière de reproche, *Il vous appartient bien de...* Vous êtes bien hardi de... || *Ainsi qu'il appartiendra.* Formule qui signifie, Selon qu'il sera convenable. On dit de même : *Pour être statué ce qu'il appartiendra.* On dit également, *À tous ceux qu'il appartiendra*, À tous ceux qui y auront intérêt, ou qui voudront en prendre connaissance.

APPAS. s. m. pl. Il se dit principalement Des attraits, des charmes, des agréments extérieurs d'une femme. || Fig., Certaines choses qui attirent, qui séduisent, qui excitent le désir. *Les appas de la volupté, de la gloire, de la vertu, etc.*

APPÂT. s. m. (lat. *ad*, pour, *pastus*, nourriture.) Pâture, mangeaille qu'on met, soit à des piéges, pour attirer des quadrupèdes ou des oiseaux, soit à des hameçons, pour pêcher des poissons. *Mettre l'appât à un piége, à l'hameçon.* || Fig., Tout ce qui attire, qui engage à faire quelque chose. *L'appât du gain.*

APPÂTER. v. a. Attirer avec un appât. || Mettre le manger dans le bec des petits oiseaux, ou Donner à manger à quelqu'un qui ne peut pas se servir de ses mains. || APPÂTÉ, ÉE. participe.

APPAUMÉ. adj. (lat. *ad*, vers, *palma*, paume.) t. de blason. Il se dit D'un écu chargé d'une main qui est étendue et qui montre la paume.

APPAUVRIR. v. a. (lat. —*pauper*, pauvre.) Rendre pauvre. *Ses procès l'ont fort appauvri.* Prov., *Donner pour Dieu n'appauvrit jamais.* || Fig., *Appauvrir une langue*, En retrancher des mots ou des façons de parler, et la rendre ainsi moins abondante, moins expressive. || Fig., *Appauvrir un terrain, un sol*, Les épuiser, ou en diminuer beaucoup la fertilité. || APPAUVRIR, avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig., Devenir pauvre. *Ce pays-là s'appauvrit tous les jours. Les langues vivantes s'enrichissent et s'appauvrissent selon la différence des temps et des esprits.* || APPAUVRI, IE. participe. || *Un sang appauvri*, Un sang qui a perdu une partie de ses principes constituants, qui est pâle, décoloré, sans consistance, abondant en sérosité.

APPAUVRISSEMENT. s. m. L'état de pauvreté, d'indigence où l'on tombe peu à peu par la diminution des choses nécessaires à la vie. || Fig., L'état d'une langue devenue moins abondante, moins expressive. || *L'appauvrissement du sol*, L'état d'un sol épuisé, d'un sol qui a beaucoup perdu de sa fertilité. On dit aussi, *L'appauvrissement du sang.*

APPEAU. s. m. (lat. *appellare*, appeler.) Sifflet avec lequel on contrefait la voix des oiseaux pour les faire approcher, ou pour les attirer dans quelque piége. || Oiseaux dont on se sert pour appeler et attirer les autres oiseaux.

APPEL. s. m. Action d'appeler avec la voix, ou autrement. *Ce cri est un appel.* || En t. de chasse et de manége, *Appel de la langue*, Action d'appeler, d'exciter un chien ou un cheval en donnant de la langue.

Voyez Langue. || Appel, L'appellation à haute voix que l'on fait des personnes qui se doivent trouver à une revue, à une assemblée, etc., afin de s'assurer qu'elles sont présentes. *Répondre, manquer à l'appel.* || Dans les assemblées politiques, *Appel nominal,* Action d'appeler chaque membre à haute voix, pour qu'il exprime son opinion ou donne son vote. || Au palais, *L'appel d'une cause,* L'action d'appeler une cause, pour qu'elle soit plaidée. || Appel, Signal qui se fait avec le tambour ou la trompette, pour assembler les soldats. || Appel, en matière de recrutement, L'action d'appeler sous les drapeaux. *L'appel de cette classe n'aura lieu qu'à telle époque.* || Appel, en t. d'escrime, Attaque qui se fait d'un simple battement du pied, à la même place. || Appel, Provocation en duel, cartel. *Faire, recevoir un appel.* Plus ordinairement, *Cartel* ou *Défi.* || En t. de finance et de commerce, *Faire un appel de fonds,* Demander de nouveaux fonds aux associés ou actionnaires d'une compagnie, d'une entreprise, quand les premières mises n'ont pas suffi pour les dépenses, ou qu'un événement imprévu nécessite des dépenses extraordinaires. || *Faire un appel à la générosité de quelqu'un,* Lui demander des secours en argent, ou autres; invoquer sa générosité. On dit de même, *Faire un appel à la charité publique, etc.* || Appel, en t. de procédure, Recours au juge supérieur; action d'appeler d'un juge subalterne à un juge supérieur. *Acte, causes et moyens d'appel. Appel comme d'abus. Fol appel. Cour, tribunal, juge d'appel.*

APPELANT, ANTE. adj. Qui appelle d'un jugement. || Subst. *L'appelant et l'intimé.* || Appelant, subst., Oiseaux qui servent pour appeler les autres et les faire venir dans les filets.

APPELER. v. a. (*J'appelle. J'appelais. J'ai appelé. J'appellerai. Appelant.*) Nommer; dire le nom d'une personne, d'une chose, ou lui imposer, lui donner un nom. *Comment appelez-vous cet homme? On l'appelle Pierre, Jean. Je ne sais comment on appelle cette plante, cet animal.* || Prov., *Il appelle les choses par leur nom,* se dit D'un homme qui n'affaiblit pas, par ses expressions, des vérités dures. || Appeler, Donner un titre d'honneur, d'amitié, etc. *Les rois de France furent appelés les fils aînés de l'Église. Ce vieillard m'appelle son fils.* || Désigner une personne ou une chose par quelque qualité bonne ou mauvaise. *J'appelle un ami celui qui se montre tel dans les circonstances difficiles. C'est ce qu'on appelle franchir les bornes de la décence.* || Appeler, dans ces diverses acceptions, s'emploie avec le pron. pers. *Comment vous appelez-vous? Cela s'appelle un véritable ami. Cela s'appelle folie en bon français.* || Fam., *Cela s'appelle parler, voilà ce qui s'appelle parler,* se dit Lorsque quelqu'un fait des propositions plus avantageuses qu'on ne s'y attendait; Pour louer quelqu'un qui a dit, sur une question longtemps agitée, des choses claires, lumineuses, péremptoires. || Appeler, Prononcer à haute voix les noms de ceux qui doivent se trouver présents en quelque endroit. *On va appeler tous les soldats l'un après l'autre.* || Au palais, *Appeler une cause,* Lire tout haut le nom des parties, afin que leurs avocats viennent plaider pour elles. || Appeler, Se servir de la voix ou de quelque signe pour faire venir quelqu'un. *Appeler des yeux, du geste, à haute voix, de toute sa force.* Il se dit aussi De certains animaux domestiques. *Appeler son chien. Appeler un cheval. Etc.* || Il se dit Du cri dont les animaux se servent pour faire venir à eux ceux de leur espèce. *Le mâle appelle sa femelle. La brebis appelle son agneau. La vache appelle le taureau. La poule appelle ses poussins.* Dans un sens analogue, *Appeler des oiseaux en imitant leur cri, etc.* || *Appeler au secours, appeler à l'aide,* Crier au secours, crier à l'aide, invoquer le secours, l'aide de quelqu'un. On dit de même, *Appeler quelqu'un à son secours, appeler du secours, etc.* || Fig., *Appeler à son secours,* se dit en parlant Des moyens extraordinaires que l'on emploie pour venir à bout de quelque chose. *Il appelle à son secours le manége et l'intrigue.* || Appeler, Mander, faire venir, inviter à venir. *Appeler le médecin, le chirurgien, le confesseur, la garde. Tous les chefs furent appelés à ce conseil.* || Citer, faire venir devant le juge. *Appeler en justice, en témoignage, en garantie.* || *Appeler au combat, appeler en duel,* ou simplement, *Appeler,* Envoyer défier. || *Appeler sous les drapeaux,* ou simplement, *Appeler,* Sommer de se rendre sous les drapeaux. || *Dieu vient de l'appeler à lui,* se dit en parlant D'une personne qui vient de mourir. || *Appeler sur quelqu'un le mépris public, la haine de tous, etc.,* S'efforcer de le rendre l'objet du mépris public, de la haine générale, etc. || *Appeler sur quelqu'un, sur une famille, sur un pays, les bénédictions du ciel,* Les leur souhaiter, ou Les leur attirer. || Appeler, se dit De toutes les choses dont le son sert de signal pour avertir de se trouver en quelque lieu. *Une cloche appelle à la prière, au travail, au déjeuner. La trompette appelle au combat.* || Il se dit fig. De tout ce qui avertit, qui excite, qui oblige à se trouver en quelque endroit, pour quelque chose que ce puisse être. *J'irai où l'honneur, où le devoir m'appelle.* || Nécessiter, réclamer, exiger. *Ce crime appelle la vengeance des lois. Ce grave sujet appelle toute votre attention.* On dit dans un sens analogue, *Appeler l'attention de quelqu'un sur quelque chose,* L'inviter, l'engager à y faire attention, à y donner son attention. || *Appeler l'attention,* Exciter et captiver l'attention. *Un bruit extraordinaire appela notre attention.* || Appeler, se dit Des inspirations que Dieu nous envoie, et par lesquelles il nous fait connaître sa volonté. *Dieu appelle les chrétiens à la vie éternelle,* Il leur donne tous les moyens de la mériter. || Il se dit Des personnes dont on fait choix, que l'on désigne pour quelque fonction ou quelque action importante. *Appeler à une chaire un professeur habile. Il fut appelé à siéger dans le conseil du prince.* || Des qualités, des talents, et des circonstances qui déterminent la vocation, le sort, la condition de quelqu'un. *Le génie de Turenne l'appelait au commandement des armées. Sa naissance l'appelait à régner.* || Appeler, neutre, Recourir à un tribunal supérieur, pour faire réformer le jugement, la sentence d'un tribunal inférieur. *Il appellera de ce jugement.* || *Appeler comme d'abus,* Appeler à une autorité laïque, d'un jugement, d'un acte du pouvoir ecclésiastique, qu'on prétend avoir été mal et abusivement rendu ou publié. || Fig. et fam., *J'appelle de votre décision,* ou *J'en appelle,* Je ne me soumets pas à votre décision, je ne l'adopte pas. || Fig., *J'en appelle à votre témoignage,* J'invoque votre témoignage. *J'en appelle à votre probité, à votre sagesse, etc.,* Je m'en réfère à votre probité, à votre sagesse, etc. || Fig., *En appeler à la postérité,* S'en référer au jugement de la postérité. || Fig. et fam., *Il en a appelé,* se dit D'un homme revenu d'une grande maladie. || Appelé, ée. participe. Il s'emploie en parlant Du mystère de la prédestination, suivant l'expression de l'Écriture: *Beaucoup d'appelés et peu d'élus.*

APPELLATIF. adj. m. (On fait sentir les deux L.) t. de gramm. *Nom appellatif,* Nom qui convient à toute une espèce. Plus ordin., *Nom commun.*

APPELLATION. s. f. (On fait sentir les deux L.) Action d'appeler quelqu'un. || *Appellation des lettres*, Action de nommer chaque lettre de l'alphabet. || APPELLATION, en t. de pratique, Appel d'un jugement. Se dit dans les formules des arrêts et des jugements. *La cour a mis l'appellation au néant.*

APPENDICE. s. m. (lat. *appendix*, supplément.) (On prononce *Appaindice*.) Supplément qui se joint à la fin d'un ouvrage avec lequel il a du rapport. || En t. d'anat., de botan., de physique, Toute partie qui semble être une addition, qui sert de prolongement à une partie principale.

APPENDRE. v. a. (lat. *appendere*, pendre.) Pendre, suspendre, attacher à une voûte, à des piliers, à une muraille. Se dit Des choses que l'on offre, que l'on consacre dans une église, dans un temple, en signe de reconnaissance. *Appendre une offrande, un ex-voto aux murs d'une chapelle, des étendards à la voûte d'une église.* || APPENDU, UE. participe.

APPENTIS. s. m. Demi-comble, toit en manière d'auvent à un seul égout, appuyé contre une muraille, et soutenu en avant par des piliers ou des poteaux.

APPERT (IL). verbe impersonnel. *Voyez* APPAROIR.

APPESANTIR. v. a. Rendre plus pesant. || Fig., *Dieu a appesanti sa main, son bras sur ce peuple, sur cette race*, Il lui a envoyé des châtiments. || Fig., *Il appesantit son joug*, Son autorité devient plus oppressive. || Fig., *Le sommeil appesantit ses yeux, ses paupières*, L'envie de dormir commence à lui faire fermer les paupières. || APPESANTIR, en parlant Du corps, Le rendre moins propre au mouvement, à l'action. *L'âge, l'oisiveté appesantit les corps.* || Il se dit, fig., Des fonctions de l'esprit. *L'âge n'a point encore appesanti son esprit.* || APPESANTIR, avec le pron. pers. *La main de Dieu s'est appesantie sur ce peuple. Le corps s'appesantit par l'oisiveté. La main de ce peintre, de ce chirurgien s'appesantit. Ses paupières, ses yeux s'appesantissent. Son esprit s'appesantit.* || *S'appesantir sur un sujet*, En parler, le traiter longuement; et, *S'appesantir sur les détails*, S'y arrêter trop longtemps. || APPESANTI, IE. participe.

APPESANTISSEMENT. s. m. L'état d'une personne appesantie, soit de corps, soit d'esprit, par l'âge, par la maladie, par le sommeil, etc.

APPÉTENCE. s. f. (lat. *appetere*, désirer.) (On fait sentir les deux P.) t. didactique. Désir instinctif pour un objet quelconque.

APPÉTER. v. a. (On fait sentir les deux P.) Désirer vivement par instinct, par inclination naturelle, indépendamment de la raison. N'est usité qu'en physiologie. || APPÉTÉ, ÉE. participe.

APPÉTISSANT, ANTE. adj. Qui donne de l'appétit, qui excite l'appétit. || Fam., *Elle est appétissante*, se dit D'une jeune personne qui a de la fraîcheur et de l'embonpoint.

APPÉTIT. s. m. Inclination, faculté par laquelle l'âme se porte à désirer quelque chose pour la satisfaction des sens. *Appétit sensuel, déréglé. Contenter, satisfaire ses appétits sensuels. Avoir un appétit insatiable des richesses, des honneurs.* || En t. de philosophie scolastique, *Appétit concupiscible*, Faculté par laquelle l'âme se porte vers ce qu'elle considère comme un bien. *Appétit irascible*, Faculté par laquelle l'âme se porte à repousser ou à éviter ce qu'elle regarde comme un mal. || APPÉTIT, Désir de manger. *Avoir un violent appétit. Exciter, ôter, émousser, faire passer l'appétit. Gagner de l'appétit.* || Fam., *Bon appétit*, Espèce de souhait qu'on adresse à quelqu'un qui mange ou qui va manger. || Prov. et fig., *C'est un homme qui a bon appétit*, se dit D'un homme qui recherche avec avidité l'argent et les places, qui veut toujours ajouter à ce qu'il possède. || Prov. et fig., *L'appétit vient en mangeant*, Le désir de s'enrichir ou de s'élever augmente à mesure qu'on acquiert de la fortune ou des honneurs. || Prov. et fig., *Avoir l'appétit ouvert de bon matin*, Rechercher prématurément quelque chose d'utile et d'agréable. *Demeurer sur son appétit*, Ne pas aller aussi loin que nos désirs, que nos goûts pourraient nous porter.

APPLAUDIR. v. n. (lat. *applaudere*, applaudir.) Battre des mains en signe d'approbation. || Fig., Approuver ce que fait ou dit une personne, et manifester sa satisfaction de quelque manière que ce soit. *J'applaudis à votre dévouement, à votre conduite.* || APPLAUDIR, actif, tant au propre qu'au fig. *Applaudir une pièce, un acteur. On ne peut qu'applaudir un pareil trait.* || APPLAUDIR, avec le pron. pers., Se vanter, se glorifier. *C'est un homme qui s'applaudit sans cesse.* || Se féliciter de quelque chose. *S'applaudir d'un événement heureux.* || APPLAUDI, IE. participe.

APPLAUDISSEMENT. s. m. Grande approbation, manifestée, soit par des battements de mains, soit par des acclamations, soit par la voix publique. *Son discours fut suivi de longs applaudissements. Il fut reçu avec grand applaudissement. Donner, recevoir des applaudissements.*

APPLAUDISSEUR. s. m. Celui qui applaudit. Ordinairement Ceux qui applaudissent sans discernement, ou qui sont payés pour applaudir. *Applaudisseurs à gages.*

APPLICABLE. adj. des 2 genres. (lat. *applicare*, appliquer.) Qui doit ou peut être appliqué. *Ces fonds sont applicables à telle dépense. Ce passage n'est point applicable au sujet dont il s'agit.*

APPLICATION. s. f. Action par laquelle on applique une chose sur une autre. *L'application d'un enduit sur une muraille, d'un topique sur une partie malade.* || Fig., L'action d'employer une chose dans les cas où son usage convient. *L'application d'un procédé, d'une découverte. L'application d'un remède à une maladie.* || L'action d'appliquer un principe, une loi, une maxime, un passage, un discours, à quelque chose ou à quelqu'un. *La loi n'a point ici d'application. Cette application est juste, heureuse, fausse. Il y a dans cette pièce un vers dont on a fait l'application au prince en sa présence.* || En théol., *L'application des mérites de* JÉSUS-CHRIST, Le bienfait par lequel JÉSUS-CHRIST transfère aux chrétiens ce qu'il a mérité par sa vie et par sa mort. || *L'application d'une science à une autre*, L'usage qu'on fait des principes ou des procédés d'une science pour étendre et perfectionner une autre science. *L'application de l'algèbre à la géométrie, de la physique à la médecine, de la chimie aux arts industriels.* || *L'application d'une somme à telle ou telle dépense*, L'emploi spécial que l'on fait ou que l'on doit faire d'une somme pour telle ou telle dépense. || APPLICATION, Attention suivie. *Travailler avec application.*

APPLIQUE. s. f. t. d'arts mécan. Il se dit de Certaines choses qu'on applique sur d'autres, dans certains ouvrages.

APPLIQUER. v. a. Mettre une chose sur une autre, en sorte qu'elle y demeure adhérente, ou qu'elle y laisse une empreinte. *Appliquer des couleurs sur une toile. Appliquer un sceau, un cachet sur de la*

cire, de la broderie sur une étoffe. || Mettre une chose sur une autre, de manière que leurs surfaces se touchent bien. *Appliquer un patron sur l'étoffe qu'on veut tailler. Appliquer sa bouche, ses lèvres sur un objet, pour le baiser.* On dit de même, *Appliquer un baiser.* || Fig. et fam., *Appliquer un soufflet,* Donner un soufflet. || *Appliquer un homme à la question,* Le mettre à la question. || *Appliquer son esprit, son attention à quelque chose,* Étudier, examiner attentivement quelque chose. || Appliquer, fig., Employer une chose dans les cas où son usage convient. *Appliquer un procédé. Appliquer un remède à une maladie.* || Il se dit D'une loi, d'un principe, etc., dont on fait usage dans les cas auxquels ils conviennent ou semblent convenir, et Des comparaisons, des passages, des citations que l'on adapte à quelque sujet. *Appliquer une loi à un cas particulier. Appliquer une peine à un délit. Appliquer une comparaison, un passage.* On dit de même, *Appliquer un nom, une dénomination, un mot, une phrase à une personne, à une chose.* || *Appliquer une science à une autre,* Faire usage des principes ou des procédés d'une science pour étendre et perfectionner une autre science. || Appliquer, Affecter, destiner, consacrer à un certain usage. En parlant De l'argent. *Appliquer une somme d'argent à bâtir. Appliquer une amende aux pauvres, aux prisonniers.* || Appliquer, s'emploie avec le pron. pers., dans ses diverses acceptions. || *Appliquer son esprit,* ou simplement, *S'appliquer,* Apporter une grande attention à quelque chose. || Appliquer, avec le pron. pers. mis pour *à soi,* S'attribuer, s'approprier, prendre pour soi. *Il s'appliquait les émoluments des travaux d'autrui. Il s'applique toutes les louanges qu'on donne à la valeur.* || Appliqué, ée. participe. || *Être appliqué, fort appliqué,* se dit D'une personne dont le caractère, l'habitude est de s'appliquer tout entière aux choses dont elle fait sa principale occupation.

APPOINT. s. m. (lat. *ad punctum,* à point.) La monnaie qui se donne pour compléter une somme qu'on ne saurait parfaire avec les principales espèces employées au payement. || *Faire l'appoint,* Compléter la somme par un appoint, ou Servir d'appoint. || Appoint, en t. de commerce, Toute somme qui fait le solde d'un compte.

APPOINTEMENT. s. m. t. de pratique ancienne. Règlement en justice sur une affaire, pour parvenir à la juger par rapport. || *Appointement en droit,* Règlement par lequel le juge ordonnait que les parties produiraient par écrit. *Appointement à mettre,* Règlement par lequel le juge ordonnait que les parties mettraient leurs pièces sur le bureau, pour être jugées sommairement. Dans la pratique actuelle, on dit, *Instruction par écrit,* et *Délibéré.* || Appointement, Salaire annuel attaché à une place, à un emploi, etc. Il ne se dit qu'au pluriel. *Recevoir, toucher ses appointements.* || Fam., *C'est lui qui fournit à l'appointement, aux appointements,* se dit D'un homme qui aide à la dépense, à l'entretien, à la subsistance d'un autre qui ne pourrait pas subsister si commodément par lui-même.

APPOINTER. v. a. t. de pratique ancienne. Régler par un appointement en justice. *Voyez* Appointement. || Appointer, Donner des appointements à un employé. || Dans les troupes, *Appointer un homme d'une corvée, d'une garde,* ou *d'exercice,* Lui imposer, par punition, une corvée, une garde hors de tour, ou l'envoyer à l'exercice des recrues, quoique son instruction ne l'exige plus. || Appointé, ée. participe. || Substantiv., *Un appointé en droit, à mettre,* Un appointement en droit, à mettre. || Appointé, substantiv., Sous-caporal.

APPORT. s. m. (lat. *apportare,* apporter.) Vieux mot qui signifiait, Marché, lieu où l'on apporte des denrées pour les vendre. Il n'est plus usité que dans cette dénomination, *L'Apport-Paris,* La place du Châtelet à Paris. || Apport, en t. de pratique, se dit De pièces dont on fait le dépôt. || *Acte d'apport,* Le récépissé qu'on donne des pièces déposées. || Apport, en t. de droit, Biens qu'un époux apporte dans la communauté conjugale. *Reprendre, prélever ses apports.* || Ce qu'un associé met à la masse.

APPORTER. v. a. Porter d'un lieu plus ou moins éloigné, au lieu où est la personne qui parle, ou dont on parle. *Apportez-moi le livre qui est sur ma table. On lui a apporté du gibier de sa terre. Apporter des marchandises par eau, par charroi, etc.* || *Quelles nouvelles nous apportez-vous?* Quelles nouvelles avez-vous à nous apprendre? || Apporter, par extens., Fournir. *Apporter en mariage. Apporter à la communauté. Dans cette société, l'un apporte son industrie, l'autre ses capitaux.* || Apporter, se dit fig. Des qualités morales, et des dispositions de l'esprit. *Les dispositions que nous apportons en naissant. Il nous apporte son ennui.* || Apporter, Employer, mettre. *Il y a apporté beaucoup de précaution. Il apporte beaucoup de zèle dans tout ce qu'il fait. Il n'y apporte que de la mauvaise volonté.* || *Apporter du remède, apporter remède à quelque chose de fâcheux,* Y remédier. || En parlant D'affaires et de négociations, *Apporter des facilités, apporter des difficultés, des obstacles,* Faciliter le succès, former, faire naître des difficultés, des obstacles. On dit à peu près dans le même sens, *Apporter des tempéraments, des adoucissements dans une affaire, etc.* || Apporter, Alléguer, citer. *Il a apporté de bonnes raisons.* En parlant De textes, de passages, etc., on dit plus ordinairement, *Rapporter, citer.* || Apporter, en parlant Des choses, Causer, produire. *La guerre n'apporte jamais que du dommage. La vieillesse apporte les infirmités.* || Apporté, ée. participe.

APPOSER. v. a. (lat. *apponere,* apposer.) Appliquer, mettre. *Apposer un cachet sur un certificat.* || *Apposer le scellé, les scellés,* Appliquer juridiquement le sceau de l'officier public à un appartement, à un meuble fermant, etc., afin d'empêcher qu'on n'en tire ce qui y est enfermé. || *Apposer sa signature au bas d'un acte, d'un écrit,* Le signer. || *Apposer une condition à un contrat, à un traité, apposer une clause à un contrat,* Y mettre, y insérer une condition, une clause. || Apposé, ée. participe.

APPOSITION. s. f. Action d'apposer. || Apposition, en physique, Jonction de certains corps à d'autres corps de même espèce, leur simple rapprochement. || Apposition, en t. de gramm. et de rhétorique, Figure qui joint un substantif à un autre, sans particule conjonctive et par une sorte d'ellipse, pour exprimer quelque attribut particulier de la chose dont on parle. *Cicéron, l'orateur romain; Attila, le fléau de Dieu,* c'est comme si l'on disait, *Cicéron,* qui est *l'orateur romain, etc.*

APPRÉCIABLE. adj. des 2 genres. (lat. *ad pretium,* au prix.) t. de physique. Qui peut être apprécié par les sens, ou avec le secours des procédés physiques; dont on peut évaluer le poids, l'intensité, la durée, etc.

APPRÉCIATEUR. s. m. Celui qui apprécie. Il ne s'emploie guère que joint avec une épithète. *Juste appréciateur du mérite.*

APPRÉCIATIF, IVE. adj. Qui marque l'appréciation.

APPRÉCIATION. s. f. Estimation de la valeur d'une chose. *Appréciation juste, raisonnable.*

APPRÉCIER. v. a. Estimer, évaluer une chose, en fixer la valeur, le prix. || Fig., au sens moral. *Apprécier un livre. Apprécier le mérite de quelqu'un.* || APPRÉCIÉ, ÉE. participe.

APPRÉHENDER. v. a. (lat. *apprehendere*, saisir.) t. de pratique. Prendre, saisir. Se dit en parlant Des prises de corps. || APPRÉHENDER, dans le langage ordinaire, Craindre, redouter, avoir peur de. *Appréhender le froid. Il appréhende de vous déplaire.* || APPRÉHENDÉ, ÉE. participe.

APPRÉHENSIF, IVE. adj. Timide, porté à la crainte. Peu usité.

APPRÉHENSION. s. f. Crainte. *Il est dans de continuelles appréhensions.* || APPRÉHENSION, en t. de logique, L'idée qu'on prend d'une chose, sans en porter alors aucun jugement.

APPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre.*) Acquérir quelque connaissance. *Apprendre les mathématiques, la géographie, etc. Apprendre à lire, à écrire, à danser.* || Contracter volontairement l'habitude de faire quelque chose. *Il apprit à régler ses passions. N'apprendrez-vous jamais à vous taire?* || Être informé, averti de quelque chose. *J'apprends que vous devez partir ce soir.* || Retenir dans sa mémoire. *Apprendre des vers, une leçon, un rôle.* || Avec le pron. pers., il prend une valeur passive. *Une science ne s'apprend point sans peine. Les usages de la société s'apprennent en fréquentant le monde.* || APPRENDRE, Enseigner, donner quelque connaissance à une personne, faire savoir. *On m'apprend qu'il se marie. Il y a des choses que l'usage seul apprend.* || Par menace, *Je lui apprendrai bien à vivre, je lui apprendrai bien son devoir*, Je le rangerai à son devoir. Dans le même sens, *Je lui apprendrai à parler*, Je le forcerai de parler avec plus de convenance, de respect. || APPRIS, ISE. participe. || Fam., *C'est un homme mal appris*, C'est un homme qui paraît n'avoir point reçu d'éducation. Substantiv., *C'est un mal appris.*

APPRENTI, IE. s. Qui apprend un métier. || Fig. et fam., Une personne peu habile dans les choses dont elle se mêle. *Il fait le docteur, et il n'est qu'un apprenti.*

APPRENTISSAGE. s. m. L'état, l'emploi, l'occupation d'un apprenti. *Mettre un jeune homme, une jeune fille en apprentissage.* || Temps qu'on met à apprendre un métier. || Fig., *Faire l'apprentissage de la guerre, de la politique, etc.*, En apprendre les premières leçons. *Faire l'apprentissage de l'intrigue, de la perfidie, du crime, etc.*, En faire les premiers essais. || APPRENTISSAGE, fig., Essai que l'on fait de ce que l'on a appris; épreuves que l'on hasarde. *Un jeune chirurgien fit son apprentissage sur ce pauvre blessé.*

APPRÊT. s. m. (lat. *apparare*, apprêter.) Préparatif. Ne se dit guère qu'au plur. *Faire de grands apprêts pour une noce, un voyage, un festin.* || Manière d'apprêter; principalement La manière dont on apprête des cuirs, des étoffes, des toiles. *Ce cuir, ce drap est mauvais, l'apprêt n'en vaut rien.* || Il se dit Des substances, des matières qui servent à apprêter; *Chapeau sans apprêt*, Chapeau très-bien foulé, et dans lequel il n'y a point de gomme. *Il n'y a point d'apprêt dans cette toile*, On n'a employé ni chaux ni colle pour la blanchir. || APPRÊT, fig., en parlant De l'esprit, du style, des manières, Affectation. *Il y a trop d'apprêt dans son style. L'apprêt de ses manières fatigue.* || APPRÊT, Assaisonnement des mets. || APPRÊT, La peinture sur verre.

APPRÊTE. s. f. Mouillette, petite tranche de pain étroite et longue, avec laquelle on mange des œufs à la coque. Il vieillit: on dit plus communément, *Mouillette.*

APPRÊTER. v. a. Préparer, mettre en état. *Apprêtez le dîner.* || *Ce cuisinier apprête bien à manger;* absolument, *Il apprête bien*, Il assaisonne bien les mets. || *Apprêter à rire*, Se rendre ridicule, donner à rire, donner occasion de rire. || APPRÊTER, avec le pron. personn., Se préparer, se mettre en état de faire quelque chose. *Il s'apprête à partir.* || APPRÊTÉ, ÉE. participe. || *Cartes apprêtées*, Cartes arrangées d'une certaine façon, pour tromper au jeu. || *Un air, un ton, un style, un langage apprêté, des manières apprêtées*, Un air, un ton, un style, un langage, des manières qui manquent de naturel, où il y a quelque affectation.

APPRÊTEUR. s. m. t. d'arts mécan. Celui qui apprête, qui donne l'apprêt, qui fait les préparations.

*APPRIVOISEMENT. s. m. (lat. *ad*, vers, *privatus*, privé.) Action d'apprivoiser.

APPRIVOISER. v. a. Rendre doux, moins farouche. *Apprivoiser un sauvage, un lion, des oiseaux.* || Fig., en parlant Des personnes, Rendre plus doux, plus traitable. *C'était un homme peu sociable, on a bien eu de la peine à l'apprivoiser.* || Avec le pron. pers., S'accoutumer, se familiariser. *Cet enfant s'est apprivoisé avec nous.* || *S'apprivoiser avec le danger, avec le vice*, S'accoutumer à la vue du danger, à l'exemple du vice. || APPRIVOISÉ, ÉE. participe.

APPROBATEUR, TRICE. s. (lat. *approbare*, approuver.) Qui approuve par quelque témoignage d'estime. Il s'emploie surtout au masc. *Une pareille conduite n'aura guère d'approbateurs.* || Adj. *Murmure, geste approbateur.* || APPROBATEUR, se disait d'Un censeur qui avait donné son approbation publique à un livre, à un ouvrage.

APPROBATIF, IVE. adj. Qui contient ou qui marque approbation. *Geste, signe approbatif.*

APPROBATION. s. f. Agrément, consentement qu'un donne à quelque chose. *Je ne signerai pas sans votre approbation.* || Jugement favorable qu'on porte de quelqu'un, de quelque chose, témoignage qu'on rend au mérite de quelqu'un. *Il a l'approbation générale.*

*APPROBATIVEMENT. adv. D'une manière approbative.

APPROCHANT, ANTE. adj. (lat. *appropinquare*, approcher.) Qui a quelque ressemblance, quelque rapport. || APPROCHANT, espèce de préposition, Environ, à peu près. Fam.

APPROCHE. s. f. Mouvement par lequel une personne s'avance vers une autre. *À votre approche, il parut interdit.* || Il se dit De tout ce qui avance ou paraît avancer vers nous. *À l'approche du danger, il se troubla. Il quittera la campagne à l'approche de l'hiver.* || Au plur., en t. de guerre, Travaux que l'on conduit jusques au corps de la place qu'on assiége. *Les approches de cette place coûtèrent bien du monde.* || *L'approche, les approches d'une place, d'un camp, d'un poste, etc.*, L'abord, l'accès d'une place, d'un camp, etc. *Il fut chargé de défendre les approches du camp.* || *Cette place de guerre est de difficile approche*, Il est difficile d'en faire les approches. || *Lunette d'approche*, Instrument d'optique qui agrandit l'angle visuel sous lequel l'œil apercevrait naturellement les

objets éloignés, de sorte qu'il semble les rapprocher, en les rendant plus visibles. || En agricult., *Greffe en approche* ou *par approche*, Manière de greffer qui consiste ordinairement à rapprocher et à mettre en contact deux branches voisines, de manière qu'elles se soudent et adhèrent l'une à l'autre. || APPROCHE, en t. d'imprim., Distance, blanc qui se trouve entre les lettres, lorsqu'elles sont mises les unes à côté des autres. || Réunion fautive de deux mots qui devraient être séparés; Séparation de deux syllabes, de deux lettres qui devraient se toucher.

APPROCHER. v. a. Avancer auprès, mettre proche, mettre près. *Approchez la table. Approcher le canon de la place.* || Fig., *Cette lunette approche les objets*, Elle les fait voir comme étant plus proches. Plus ordin., *Rapprocher.* || Fig., *Ce prince l'a approché de lui, de sa personne*, Il l'a admis dans sa familiarité, il lui a donné un emploi auprès de sa personne. || *Approcher quelqu'un*, Se placer, se trouver auprès de lui. || Fig., *Approcher le prince, le ministre*, Avoir un accès libre et facile auprès de lui. *C'est un homme qu'on ne saurait approcher*, se dit D'un homme de difficile accès. || APPROCHER, v. n., Devenir proche, être proche. *L'heure, la mort approche.* || Avancer. *L'ennemi approche.* || *Approcher de quelqu'un*, S'avancer de son côté, se mettre près de lui. || *Approcher du but*, Mettre bien près du but. || Fig., *Approcher du but*, Deviner à peu près, n'être pas loin d'atteindre le résultat qu'on se proposait. || APPROCHER, Avoir quelque convenance, quelque rapport, quelque parité, quelque ressemblance. *Ces deux couleurs approchent beaucoup l'une de l'autre. Rien n'approche de la magnificence de ce prince. Ces imaginations-là approchent fort de la folie.* || APPROCHER, avec le pron. pers., Se mettre auprès, ou Devenir proche. *S'approcher du feu.* || APPROCHÉ, ÉE. participe.

APPROFONDIR. v. a. (lat. *ad*, vers, *profundus*, profond.) Rendre plus profond, creuser plus avant. *Approfondir un puits, un fossé.* || Fig., Pénétrer bien avant dans la connaissance de quelque chose. *Approfondir une question, un sujet d'ouvrage. Il ne faut pas vouloir approfondir les mystères.* || APPROFONDI, IE. participe.

APPROPRIATION. s. f. (lat. *appropriare*, approprier.) Action de s'approprier une chose. || APPROPRIATION, t. d'ancienne chimie, L'état où sont mis deux corps qui ne peuvent s'unir ensemble que par le concours d'un troisième corps.

APPROPRIER. v. a. Proportionner, adapter, rendre propre à une destination. *Approprier les lois d'un peuple à ses mœurs, les remèdes au tempérament du malade, son discours aux circonstances.* || Avec le pron. personn. mis pour *à soi*, Usurper la propriété de quelque chose. *S'approprier un héritage.* || *S'approprier l'ouvrage d'un autre*, Se l'attribuer, s'en dire l'auteur. *S'approprier une pensée*, Se la rendre propre par la manière de la placer, de l'exprimer, de la faire valoir. || APPROPRIÉ, ÉE. participe.

APPROPRIER. v. a. Ajuster, agencer convenablement, mettre dans un état de propreté. *Il faut approprier cette chambre.* || APPROPRIÉ, ÉE. participe.

APPROUVER. v. a. (lat. *approbare*, approuver.) Agréer une chose, y donner son consentement. *Approuver et ratifier un contrat.* || Juger louable, trouver digne d'estime. *J'approuve son style. J'approuve vos sentiments.* || Autoriser par un témoignage authentique. *Ce livre fut approuvé par les docteurs.* || APPROUVÉ, ÉE. participe. || Il s'emploie absol. et par ellipse, au bas d'un acte, d'un état, d'un compte, etc. *Approuvé.*

APPROVISIONNEMENT. s. m. (lat. *ad*, pour, *provisio*, provision.) Action de rassembler les choses nécessaires à la subsistance d'une ville, d'une armée, d'une flotte, etc. || L'amas des choses rassemblées pour la subsistance d'une ville, d'une armée, etc.

APPROVISIONNER. v. a. Faire un approvisionnement, fournir les provisions nécessaires. *Approvisionner une place de guerre, une armée, une flotte.* || Avec le pron. pers. *Je me suis approvisionné de bois.* || APPROVISIONNÉ, ÉE. participe.

* APPROVISIONNEUR. s. m. Qui approvisionne. Peu usité.

APPROXIMATIF, IVE. adj. (lat. *approximare*, approcher.) Qui est fait par approximation.

APPROXIMATION. s. f. t. de mathém. Opération par laquelle on approche de la détermination d'une quantité inconnue, de manière à la renfermer entre certaines limites, sans pouvoir obtenir sa valeur exacte. || Dans le langage ordin., Calcul, estimation qu'on fait pour avoir une idée de la somme qu'on cherche à connaître, et sans s'attacher à une exactitude rigoureuse.

APPROXIMATIVEMENT. adv. Par approximation.

APPUI. s. m. (ital. *appoggio*, appui.) Soutien, support; ce qui sert à soutenir. *Cette muraille a besoin d'appui. Ce vieillard ne peut marcher sans appui.* || *L'appui d'une fenêtre, d'une balustrade, etc.*, La partie d'une fenêtre, d'une balustrade, etc., sur laquelle on peut s'appuyer. || *À hauteur d'appui*, se dit De ce qui est élevé jusqu'à la hauteur ordinaire du coude, et autant qu'il faut pour qu'on puisse s'appuyer dessus. || En mécanique, *Le point d'appui d'un levier*, ou simplement, *Appui*, Le point du levier qui est fixé, ou censé tel, et autour duquel s'opère sa rotation. || APPUI, figur., Faveur, aide, secours, protection. *Il a besoin d'appui.* || Il se dit Des personnes et des choses dont on tire de la protection, du secours. *Vous êtes mon unique appui. Tu seras l'appui de ma vieillesse.* || APPUI, t. de manége, Sensation que fait éprouver à la main du cavalier l'action du mors sur les barres du cheval. *Ce cheval a l'appui lourd*, Il pèse à la main. *Il n'a point d'appui*, Il a la bouche trop sensible. || Temps pendant lequel, dans la marche, le pied du cheval pose sur le sol; ce qu'on nomme autrement *Foulée.* || En gramm., *L'appui de la voix sur une syllabe*, L'élévation plus ou moins sensible de la voix sur une syllabe. || À L'APPUI. loc. prépositive. Pour appuyer. *Les pièces à l'appui d'un compte*, ou absol., *Les pièces à l'appui.*

APPUI-MAIN. s. m. Canne ou baguette dont les peintres se servent pour appuyer la main qui tient le pinceau.

APPUYER. v. a. Soutenir par le moyen d'un appui. *Appuyer une muraille par des piliers.* || *Appuyer une chose contre une autre*, La placer contre une autre de manière qu'elle ne puisse tomber. || *Appuyer une maison contre une autre, l'appuyer contre un coteau*, La bâtir contre une autre maison, la bâtir contre un coteau. || APPUYER, Poser sur. *Appuyer ses mains sur une table.* || *Appuyer la gauche, la droite d'une armée à un bois, à un marais, etc.*, La disposer de manière qu'elle touche à un bois, à un marais, etc., et ne puisse être attaquée de ce côté par l'ennemi. || APPUYER, Faire peser une chose sur une autre. *Vous appuyez trop la plume, le crayon.* || *Appuyer le mousqueton, le pistolet à quelqu'un*, Présenter le mousqueton, le pistolet à quelqu'un à bout portant. On dit plus ordinairement, *Il lui appuya son pistolet, le bout de son fusil sur la poitrine, etc.* || T. de manége, *Appuyer*

l'éperon à un cheval, Lui appliquer fortement l'éperon. *Appuyer des deux,* Appliquer les deux éperons en même temps. || T. d'escrime, *Appuyer la botte,* Appuyer le fleuret sur le corps de son adversaire après l'avoir touché. Figur. et familièr., Adresser à quelqu'un un trait qui le presse et l'embarrasse. || APPUYER, figur., Protéger, aider, favoriser. *Appuyer une personne, une proposition, une demande.* || T. de chasse, *Appuyer les chiens,* Les animer du cor et de la voix. || APPUYER, fig., Fortifier une chose par une autre. *Appuyer son opinion sur de bonnes raisons. Il appuie sa prétention de titres bien en règle.* || APPUYER, avec le pron. pers., Se servir de quelque chose pour appui, pour soutien ; s'aider de quelqu'un ou de quelque chose qui serve d'appui. *S'appuyer sur un bâton. Elle s'était appuyée sur mon épaule.* On dit aussi, *La droite, la gauche de l'armée s'appuyait à un bois, à un marais, etc.* || Fig., *S'appuyer sur un roseau,* Mettre son appui, son espérance en une personne qui n'a aucun pouvoir. || *S'appuyer sur l'autorité, sur le crédit, sur la faveur de quelqu'un,* ou simplement, *S'appuyer sur quelqu'un,* Faire fond sur la protection de quelqu'un. || *S'appuyer sur l'autorité des anciens, sur un passage de l'Écriture, sur un usage reçu, etc.,* Se servir de l'autorité des anciens, d'un passage de l'Écriture, d'un usage reçu, etc., pour soutenir ce qu'on dit. || APPUYER, v. n., Poser, être porté, soutenu. *Une voûte qui appuie sur des colonnes.* || Peser sur quelque chose. *Appuyer sur le burin. Pour bien écrire, il ne faut pas appuyer.* || T. de manége, *Ce cheval appuie sur le mors,* Il porte la tête basse et fatigue la main du cavalier. || *Appuyer sur la droite, sur la gauche,* ou *Appuyer à droite, à gauche,* Se porter vers la droite, vers la gauche. Cela se dit De plusieurs personnes rangées sur une même ligne, les unes à côté des autres. || En musiq., *Appuyer sur une note,* Y demeurer plus ou moins longtemps. || *Appuyer sur un mot, sur une syllabe,* Les prononcer avec une élévation de voix plus ou moins sensible. || APPUYER, neut., fig., Insister. *Vous avez trop appuyé sur ce fait.* || APPUYÉ, ÉE. participe.

ÂPRE. adj. des 2 genres. (lat. *asper,* rude.) Qui a des aspérités, des inégalités rudes et incommodes. Il se dit Des chemins. *Il nous mena par un chemin âpre et raboteux.* || De ce qui est rude au toucher, de ce qui fait quelque impression désagréable sur l'organe du toucher. *Âpre au toucher.* On dit dans un sens analogue : *Le feu, le froid est âpre.* || De ce qui, par une espèce d'âcreté, cause une sensation désagréable au goût. *Du vin âpre.* || De ce qui affecte désagréablement l'organe de l'ouïe. *Une voix rude et âpre.* || Fig., De diverses choses, pour en marquer la rudesse ou la violence. *Réprimande, esprit, humeur âpre.* || Des personnes qui se portent avec trop d'ardeur à quelque chose. *C'est un homme âpre à l'argent, au jeu, à la chasse.* De certains animaux qui sont trop avides. *Un chien âpre à la curée.* || Proverb. et fig., *Cet homme est âpre à la curée,* Il est très-avide d'argent, de places.

ÂPREMENT. adv. Avec âpreté, d'une manière âpre.

APRÈS. préposition de temps, d'ordre et de lieu, qui s'emploie en parlant, soit Des personnes, soit des choses, et qui sert à marquer celles qui suivent les autres. *Après le déluge. Après la naissance de* JÉSUS-CHRIST, ou simplement, *Après* JÉSUS-CHRIST. *Venez me parler après la leçon, après la séance.* || *Après cela,* Puisque telle chose a eu lieu, a été faite, ou existe. || *Après quoi,* Après cela, ensuite. || *Après déjeuner, après dîner, après souper,* se disent, en supprimant l'article, pour Après le déjeuner, après le dîner, après le souper. || Prov., *Après la panse vient la danse,* Après avoir fait bonne chère, on ne songe qu'à se divertir. || Prov. et fig., *Après la pluie, le beau temps,* Souvent, après un temps fâcheux, il en vient un meilleur; la joie succède souvent à la tristesse. || Prov. et fig., *Après lui il faut tirer l'échelle,* se dit D'un homme qui a si bien fait en quelque chose, que personne ne peut faire mieux. || Prov. et fig., *Jeter le manche après la cognée.* Voyez COGNÉE. || APRÈS, se met devant les verbes au passé de l'infinitif. *Après avoir chanté. Après avoir parlé.* Par exception, on dit fam., *Après boire,* Après avoir bu. || Devant les verbes avec la conjonction *Que. Après que vous eûtes parlé, il se retira.* || APRÈS, indique Le rapport qui existe entre des objets dont l'un tend à s'approcher de l'autre, à parvenir auprès, à se trouver auprès. Il s'emploie au propre et au figur. *Les chiens courent après le lièvre. Il court après les honneurs.* || *Être après quelque chose, être après à faire quelque chose,* Y travailler actuellement. || *Être après quelqu'un,* S'en occuper beaucoup, ou Le fatiguer. On dit de même, *Se mettre après quelqu'un,* Le chagriner, le maltraiter. || *Crier après quelqu'un,* Gronder quelqu'un, le quereller. || *N'avoir qu'un cri après quelqu'un.* Voyez CRI. || *On a longtemps attendu après lui,* se dit en parlant D'un homme qui s'est fait attendre longtemps. *On n'attend plus qu'après cela pour partir, pour terminer, etc.,* se dit D'une chose sans laquelle on ne peut partir, ou achever ce qu'on se propose. || *Attendre, languir après quelque chose,* Désirer vivement une chose qui tarde à venir et dont on a besoin. Dans le sens contraire, *N'attendre pas après quelque chose,* Pouvoir s'en passer facilement. || APRÈS, précédé de la préposition *De,* exprime un rapport de tendance à imiter une chose qu'on a prise pour modèle, à se conformer à quelque chose, à agir en conséquence. *Ce portrait est fait d'après nature. Parler d'après quelqu'un.* || APRÈS, adv., par ellipse. *Nous en parlerons après.* || *Le jour d'après, la semaine d'après, le mois d'après, l'année d'après, etc.,* Le jour, la semaine, le mois, l'année qui a suivi, etc., ou qui suivra immédiatement le jour, la semaine, etc., dont on vient de parler. On dit de même, au jeu, *Le coup d'après.* || APRÈS, Manière de questionner, ou d'engager ceux qui suspendent leur récit à le continuer. *Vous arrivâtes malade : après?* Il est synonyme d'*Ensuite.* || APRÈS TOUT. loc. adv. On l'emploie à peu près dans le même sens que Cependant, tout bien considéré, en dernier résultat. *Après tout, quel mal y a-t-il à dire cela?* || APRÈS COUP. loc. adv. Trop tard, et après qu'une chose est faite, est arrivée. || CI-APRÈS. loc. adv. Ensuite, plus loin. S'emploie dans un discours, dans un écrit, pour indiquer, pour annoncer quelque chose qu'on doit dire dans la suite. *Comme on verra ci-après.* Usité dans le style didactique, et dans la pratique.

APRÈS-DEMAIN. adv. de temps servant à désigner, Le second jour après celui où l'on est. || Subst. *Après-demain passé, il ne sera plus reçu.*

APRÈS-DÎNÉE. s. f. L'espace de temps qui s'écoule depuis le dîner jusqu'au soir. Plusieurs écrivent, *Après-dîné* ou *Après-dîner,* et font ce mot masc.

APRÈS-MIDI. s. f. La partie du jour qui est depuis le midi jusqu'au soir. Plusieurs le font masc.

APRÈS-SOUPÉE. s. f. Le temps qui s'écoule depuis le souper jusqu'au coucher. Plusieurs écrivent *Après-soupé* ou *Après-souper,* et font ce mot masc.

ÂPRETÉ. s. f. (lat. *asperitas,* âpreté.) Qualité de

ce qui est âpre. Il a presque toutes les significations de l'adjectif dont il dérive.

À PRIORI. *Voyez* PRIORI (À).

À-PROPOS. s. m. *Voyez* PROPOS.

APSIDE. s. f. t. d'archit. *Voyez* ABSIDE.

APSIDES. s. m. pl. (grec *apsis*, apside.) t. d'astron. Les deux points de l'orbite d'une planète dans lesquels elle se trouve, soit à la plus grande, soit à la plus petite distance du soleil ou de la terre.

APTE. adj. des 2 genres. (lat. *aptus*, apte.) Propre à quelque chose. Style de palais, *Apte et idoine. Apte à posséder*. Le premier a vieilli.

APTÈRE. s. m. (grec *aptéros*, sans ailes.) t. d'hist. nat. Il se dit Des insectes sans ailes, tels que les araignées, les puces, les scorpions, etc. *L'ordre des aptères*. Adj. *Les insectes aptères*.

APTITUDE. s. f. (lat. *aptus*, apte.) Disposition naturelle à quelque chose. Se dit de La disposition aux arts, aux sciences.

APUREMENT. s. m. (lat. *ad*, à, *purus*, pur.) t. de finance. Vérification définitive d'un compte rendu, d'après laquelle le comptable est reconnu quitte.

APURER. v. a. t. de finance. S'assurer, par un examen définitif, que toutes les parties d'un compte rendu sont en règle, qu'il n'y a plus d'articles en souffrance, et que le comptable doit être déclaré quitte. || APURÉ, ÉE. participe.

APYRE. adj. des 2 genres. (grec *a*, priv., *pyroô*, brûler.) t. de minéralogie et de chimie. Il se dit Des substances minérales qui résistent à l'action du feu, qui sont infusibles.

AQUARELLE. s. f. (lat. *aqua*, eau.) (Dans ce mot et dans les deux suivants, la seconde syllabe se prononce comme si elle était écrite *coua*.) Dessin au lavis, dans lequel on emploie différentes couleurs transparentes, ayant le moins d'épaisseur possible.

AQUA-TINTA. s. f. Mot emprunté de l'italien. Gravure à l'eau-forte, imitant les dessins au lavis. On dit aussi, *Aqua-tinte*.

AQUATIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *aquaticus*, aquatique.) Marécageux, plein d'eau. || Qui croît et qui se nourrit dans l'eau. *Plantes, oiseaux, animaux aquatiques*.

AQUEDUC. s. m. (lat. *aquæductus*, aqueduc.) (Plusieurs écrivent et prononcent *Aquéduc*.) Canal construit pour conduire de l'eau d'un lieu à un autre, malgré l'inégalité du terrain. || AQUEDUC, par analogie, dans le langage des anatomistes, Certains conduits du corps. *Aqueduc du vestibule, du limaçon* (parties de l'oreille.)

AQUEUX, EUSE. adj. (lat. *aquosus*, aqueux.) Qui est de la nature de l'eau. *La partie aqueuse du sang*. || Il se dit Des légumes, des fruits où il y a beaucoup d'eau.

AQUILIN. adj. m. (lat. *aquilinus*, aquilin.) *Nez aquilin*, Nez courbé en bec d'aigle.

AQUILON. s. m. (lat. *aquilo*, aquilon.) Vent du nord. || Poétiq., *Les aquilons*, se dit de Tous les vents froids et orageux.

ARA. s. m. t. d'hist. nat. Gros perroquet à longue queue, dont le plumage est fort beau.

ARABE. s. m. (grec *Arabs*, Arabe.) Nom de nation : fam., Homme qui prête son argent à un intérêt exorbitant, ou qui vend excessivement cher, ou qui exige avec trop de dureté ce qu'on lui doit. || Adject., *Chiffres arabes*, Les chiffres en usage dans notre système de numération, c'est-à-dire, 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

ARABESQUE. adj. des 2 genres. Il se dit D'un genre d'architecture que les Arabes introduisirent en Europe au moyen âge, et qui consiste à n'admettre, dans les ornements et la décoration, que des imitations de plantes et de feuillages. *Genre, style arabesque*. Subst. masc. *L'arabesque*.

ARABESQUES. s. f. pl. t. de peint. et de sculpt. Ornements dont on a attribué l'invention aux Arabes, mais qui furent employés par les anciens, et qui consistent en des entrelacements de feuillages, de fruits, de fleurs, d'animaux, etc.

ARABIQUE. adj. des 2 genres. Qui est d'Arabie.

ARABLE. adj. des 2 genres. (lat. *arabilis*, labourable.) Labourable.

ARACHNOÏDE. s. f. (grec *arachnè*, araignée, *eidos*, forme.) (On prononce *Araknoïde*.) t. d'anat. Membrane mince et transparente, qui est entre la dure-mère et la pie-mère, et qui enveloppe le cerveau.

ARACK ou RACK. s. m. Liqueur spiritueuse qu'on fait aux Indes, et qu'on tire du riz fermenté. || Liqueur qu'on tire du sucre dans les Indes orientales, et qu'on appelle *Tafia* en Amérique.

ARAIGNÉE. s. f. (grec *arachnè*, araignée.) Insecte à huit pattes et sans ailes, qui tire de son corps un fil auquel il se suspend et dont il forme une toile ou un piége, pour prendre d'autres insectes, dont il se nourrit. *Araignée de cave, de jardin, commune, à longues pattes. Fil, toile d'araignée*. || Fig. et fam., *Des pattes d'araignée*, Des doigts longs et maigres. || Fam., *J'en ai horreur comme d'une araignée*, se dit D'une chose ou d'une personne pour laquelle on a une grande antipathie. || Par ellipse, *Ôter les araignées d'un plafond, d'une boiserie*, En ôter les toiles d'araignée.

ARASEMENT. s. m. (lat. *abradere*, raser.) t. de maçonnerie et de menuiserie. Action de mettre de niveau et à la même hauteur les diverses pièces d'un même ouvrage; Le résultat de ce travail.

ARASER. v. a. t. de maçonnerie. Mettre de niveau un mur, un bâtiment, en élevant les parties basses à la hauteur de celle qui est la plus élevée. || ARASÉ, ÉE. participe.

ARASES. s. f. pl. t. de maçonnerie. Pierres de bas appareil qui servent à araser un cours d'assises à la hauteur des planchers ou des plinthes d'un bâtiment. On dit aussi, *Pierres d'arase*.

ARATOIRE. adj. des 2 genres. (lat. *aratorius*, aratoire.) Qui sert ou qui appartient à l'agriculture. *Instruments, travaux aratoires*.

ARBALÈTE. s. f. (grec *ari*, partic. augment., *ballô*, lancer.) Arme de trait, arc d'acier monté sur un fût, et qui se bande avec un ressort. *L'arc, la corde, le fût, la noix d'une arbalète*. || *Arbalète à jalet*, ou *Arc à jalet*, Arbalète avec laquelle on tire de petites boules de terre cuite, ou des balles de plomb. || *Un cheval en arbalète*, Un cheval attaché seul devant les chevaux de timon d'une voiture.

ARBALÈTRIER. s. m. Homme de guerre qui tirait de l'arbalète.

ARBALÉTRIER. s. m. t. de charpenterie. Il se dit Des pièces de bois qui servent à former le comble d'un bâtiment, et qui sont posées obliquement, de manière à s'assembler par leur extrémité supérieure dans la pièce de bois perpendiculaire qu'on appelle Aiguille ou Poinçon, et par l'autre extrémité dans la poutre horizontale qu'on nomme Entrait.

ARBITRAGE. s. m. (lat. *arbiter*, arbitre.) Jugement d'un différend par arbitres. *Mettre quelque chose en arbitrage*. || ARBITRAGE, Calcul fondé sur le cours

du change de diverses places, et qui sert de régulateur pour les opérations de banque.

ARBITRAIRE. adj. des 2 genres. Qui est produit par la seule volonté de l'homme, sans avoir de règle ni de fondement naturel. || Qui dépend de la volonté de chaque personne, du choix de chaque personne. *La chose est arbitraire.* || Ce qu'il dépend de la volonté des juges de prononcer, de statuer. *Une amende arbitraire.* || Despotique, qui n'a d'autre règle que la volonté, le caprice du prince ou de ses agents. *Autorité, pouvoir arbitraire.* || Arbitraire, subst. masc., se dit, en mauvaise part, Des actes de gouvernement où la volonté des personnes remplace celle de la loi.

ARBITRAIREMENT. adv. D'une façon arbitraire, despotique.

ARBITRAL, ALE. adj. *Sentence arbitrale, jugement arbitral,* Sentence rendue, jugement prononcé par des arbitres.

ARBITRALEMENT. adv. Par arbitres.

ARBITRATION. s. f. t. de jurisprud. Estimation faite en gros et sans entrer dans le détail. Peu usité.

ARBITRE. s. m. Celui qui est choisi par une ou plusieurs personnes, pour terminer un différend. *Prendre, nommer, choisir quelqu'un pour arbitre. Tiers arbitre.* || Maître absolu. *Vous êtes l'arbitre de mon sort, de ma fortune.* || En métaphysique, *Libre arbitre, franc arbitre,* Faculté par laquelle l'âme se détermine à une chose plutôt qu'à une autre; puissance que la volonté a de choisir.

ARBITRER. v. a. Estimer, régler, décider, en qualité de juge ou d'arbitre. || Arbitré, ée. participe.

ARBORER. v. a. (lat. *arbor*, arbre.) Planter, élever quelque chose droit comme un arbre. *Arborer un étendard.* || T. de marine, *Arborer un pavillon, une flamme,* Les hisser, et les déployer au vent. Plus généralement, *Hisser un pavillon, etc.* || Arborer, fig. *Arborer l'étendard de la révolte.* || Se déclarer ouvertement pour quelque doctrine, pour quelque parti. *Il a arboré l'impiété.* || Arboré, ée. participe.

ARBORISÉ, ÉE. adj. Il se dit De certaines pierres sur la coupe desquelles on voit des représentations d'arbres.

ARBOUSE. s. f. (lat. *arbutus*, arbousier.) Fruit de l'arbousier.

ARBOUSIER. s. m. Bel arbrisseau du midi de l'Europe, qui produit des fruits fort doux et presque semblables à des fraises, par la forme et la couleur. || Arbrisseau traînant et toujours vert, qui porte des baies aigrelettes, assez semblables à des cerises, autrement *Raisin d'ours.*

ARBRE. s. m. (lat. *arbor*, arbre.) Végétal ligneux dont la tige ne se garnit ordinairement de branches et de feuilles qu'à une certaine hauteur. *Planter, transplanter, tailler, élaguer, émonder, étêter, déchausser des arbres. Le pied, les racines, le tronc, la tige, les branches, l'écorce, les feuilles d'un arbre.* || *Arbres verts,* se dit Des arbres qui conservent leurs feuilles toujours vertes, tels que le houx, le sapin, etc. || *L'arbre de vie,* et *L'arbre de la science du bien et du mal,* désignent, dans l'Écriture, Deux arbres qui étaient plantés au milieu du paradis terrestre. || *L'arbre de la croix,* La croix où Notre-Seigneur fut attaché. || Fig., *Arbre généalogique,* Figure tracée en forme d'arbre, d'où l'on voit sortir comme d'un tronc diverses branches de consanguinité, de parenté. || Fig., *Arbre encyclopédique,* Tableau systématique des sciences et des arts, disposé de manière à montrer leurs rapports mutuels et leur enchaînement. || Prov. et fig., *Entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt,* Il ne faut point se mêler dans les débats de famille. || *Arbre de Diane,* ou *Arbre philosophique,* Cristallisation rameuse et symétrique d'argent pur, que l'on obtient par des procédés chimiques. || Arbre, Grosses et longues pièces de bois, qui sont les principales pièces dans certaines machines. *Arbre d'un pressoir, d'une grue. L'arbre de meistre ou le grand mât d'un bâtiment à voiles latines, et l'arbre de trinquet ou le mât de misaine.* || Certains axes de bois ou de métal. *L'arbre d'un touret de cordier, d'un volant de pendule, d'une presse, etc.* || *L'arbre d'une balance,* La verge de fer à laquelle est suspendu le fléau d'une balance.

ARBRISSEAU. s. m. Diminutif. Petit arbre. || Végétal ligneux dont la tige se divise en rameaux dès sa base.

ARBUSTE. s. m. (lat. *arbustum*, arbuste.) Arbrisseau qui ne s'élève guère. Les botanistes le disent proprement Des plantes ligneuses dont les branches ne naissent point de boutons formés l'année précédente.

ARC. s. m. (lat. *arcus*, arc.) Arme servant à lancer des flèches: elle est formée d'une branche de bois ou d'une verge, soit de métal, soit d'autre matière, courbée avec effort au moyen d'une corde qui s'attache aux deux extrémités. *Bander, détendre un arc. Tirer de l'arc.* || Fig., *Il faut détendre l'arc,* Il faut donner du relâche à l'esprit. || Prov. et fig. *Avoir plusieurs cordes à son arc,* Avoir plusieurs moyens pour faire réussir un projet. || *Arc de carrosse,* Deux pièces de fer courbées en arc, qui joignent le bout de la flèche à l'essieu des petites roues, et par le moyen desquelles le carrosse tourne aisément dans un petit espace. || Arc, t. de geométr., Portion quelconque du cercle, lorsqu'elle est moindre que sa moitié. *La corde* ou *sous-tendante d'un arc,* La ligne droite qui va de l'une de ses extrémités à l'autre. || En astron., *Arc diurne,* La portion de cercle qu'un astre parcourt sur l'horizon; et, *Arc nocturne,* La portion de cercle qu'il parcourt sous l'horizon. || Arc, en architecture, Courbure d'une voûte, formée d'une ou de plusieurs portions de cercle. *Arc surhaussé, surbaissé, ogive, rampant.* || *Arc de triomphe,* ou *Arc triomphal,* Monument qui consiste en une grande porte faite en arc, accompagnée quelquefois de deux petites, et ornée de figures de bas-reliefs et d'inscriptions, pour consacrer le souvenir de quelque grande action.

ARCADE. s. f. Ouverture en arc. Il se dit surtout en architecture. Dans un sens analogue, *Des arcades de verdure, etc.* || T. d'anat., Certaines parties courbées en arc. *Arcade zygomatique* ou *temporale, dentaire. Etc.*

ARCANE. s. m. Mot emprunté du latin par les alchimistes, pour désigner Quelqu'une de leurs opérations mystérieuses. || Remède dont on tient la composition secrète, tout en lui attribuant de grandes propriétés.

ARCASSE. s. f. t. de marine. La face postérieure d'un bâtiment, le derrière de sa poupe.

ARC-BOUTANT. s. m. (On ne prononce point le C.) Pilier de construction en maçonnerie qui finit en demi-arc, et qui sert à soutenir par dehors une voûte, un mur, etc. || En charpenterie, Pièces de bois employées à des usages analogues, autrement *Contre-fiches.* || *Les arcs-boutants d'un train de carrosse,* Les verges qui servent à tenir en état les moutons du carrosse. || Arc-boutant, fig., Chef, principal soutien d'un parti, d'une entreprise.

ARC-BOUTER. v. a. (On ne prononce point le C.)

Soutenir, appuyer au moyen d'un arc-boutant. On dit aussi qu'*Un pilier, un massif arc-boute une construction.* || ARC-BOUTÉ, ÉE. participe.

ARC-DOUBLEAU. s. m. (On ne prononce point le C.) t. d'archit. Arcade formant une saillie ou plate-bande sur la courbure intérieure d'une voûte, qu'elle semble fortifier et soutenir.

ARCEAU. s. m. t. d'archit. La courbure d'une voûte en berceau, la partie cintrée d'une porte ou d'une fenêtre. || Petite voûte surbaissée d'un ponceau et de certaines portes, de certaines fenêtres. || Ornement de sculpture en forme de trèfle. || En médecine, Châssis courbés en arc qu'on nomme autrement *Archets.*

ARC-EN-CIEL. s. m. (On prononce *Arkanciel*, même au pluriel.) Météore en forme d'arc, offrant diverses couleurs, qui paraît dans l'atmosphère, et qui est causé par les réfractions et réflexions successives des rayons du soleil dans les gouttes de pluie.

ARCHAÏSME. s. m. (grec *archaismos*, même signif.) (On prononce *Arkaïsme.*) Mot antique, tour de phrase suranné. || Affectation d'un écrivain à faire usage d'archaïsmes.

ARCHAL. *Voyez* FIL.

ARCHANGE. s. m. (grec *archaggelos*, archange.) (On prononce *arkange.*) Ange d'un ordre supérieur.

ARCHE. s. f. (lat. *arca*, arche.) La partie d'un pont sous laquelle l'eau passe. *Arche surbaissée.* || ARCHE, Bâtiment, vaisseau, que Noé fit construire par le commandement de Dieu pour se sauver du déluge. || Fig., *Être hors de l'arche*, Être hors de l'Église. || Prov. et fig., *Arche de Noé*, se dit d'Une maison où sont logés des gens de toute espèce. || Dans l'Ancien Testament, *L'Arche d'alliance*, appelée aussi *L'arche sainte, l'arche du Seigneur*, Coffre fait par le commandement de Dieu, et dans lequel les tables de la loi étaient gardées. || Prov. et fig., *C'est l'arche du Seigneur, l'arche sainte*, se dit D'une chose dont il est dangereux de parler, qu'il ne faut pas toucher dans ses discours.

ARCHÉE. s. f. (grec *archè*, principe.) Principe, commencement. Terme employé par les anciens physiologistes pour désigner Le principe de la vie. Quelques-uns le font masculin.

ARCHÉOLOGIE. s. f. (grec *archaiologia*, même signif.) Dans ce mot et dans les deux suivants, CH se prononce K.) Science des monuments de l'antiquité.

ARCHÉOLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport à l'archéologie.

ARCHEOLOGUE. s. m. Celui qui est versé dans l'archéologie.

ARCHER. s. m. (lat. *arcus*, arc.) Homme de guerre, combattant avec l'arc. || *Francs archers.* Nom d'une milice qui avait été créée par Charles VII. || ARCHERS, autrefois, Certains officiers subalternes de justice ou de police, qui portaient des épées, des hallebardes, des armes à feu, soit pour prendre des voleurs, soit pour faire la garde des villes, soit pour exécuter quelque ordre de justice ou de police.

ARCHEROT. s. m. Petit archer : épithète que les vieux poëtes français donnaient autrefois à Cupidon, et qui n'est plus en usage.

ARCHET. s. m. Petit arc, ou plutôt baguette droite un peu recourbée à son extrémité, qui a pour cordes plusieurs crins de cheval, et dont on se sert pour tirer le son d'une basse, d'un violon, etc. *Avoir un bon coup d'archet.* || ARCHET, Châssis de bois courbé en arc, que l'on met aux berceaux des enfants, pour soutenir une couverture au-dessus de leur tête. || Châssis courbes en arc dont on se sert pour empêcher que les couvertures du lit ne pèsent sur le corps des malades. On dit également, *Arceau.* || ARCHET, dans certains arts mécaniques, Arc de baleine ou d'acier, qui est courbé plus ou moins au moyen d'une corde attachée aux deux bouts, et dont les ouvriers se servent pour tourner et pour percer.

ARCHÉTYPE. s. m. (grec *archétypos*, même signif.) t. didactique. (On prononce *arkétype.*) Original, patron, modèle sur lequel on fait un ouvrage. T. de philosophie anc. *L'archétype du monde.* Adj. des 2 genres. *Les idées archétypes.* || ARCHÉTYPE, t. de monnayage, L'étalon primitif et général des poids et mesures, sur lequel on étalonne les autres. Il a vieilli : on dit, *Étalon.*

ARCHEVÊCHÉ. s. m. (grec *archiépiscopos*, archevêque.) L'étendue de pays, le territoire qui est sous la juridiction, sous l'autorité spirituelle d'un archevêque. || La ville où est un siége archiépiscopal. Dignité d'archevêque; droits et revenus temporels attachés à l'archevêché. || La demeure, le palais de l'archevêque.

ARCHEVÊQUE. s. m. Prélat métropolitain, qui a un certain nombre d'évêques pour suffragants.

ARCHI. Mot emprunté du grec, que l'on joint à d'autres pour marquer La prééminence, la supériorité : *Archichancelier, archiduc;* famil., Un grand excès dans la chose dont on parle : *Archifou, archivilain, etc.*, Un homme extrêmement fou, un homme extrêmement avare, etc. On peut former de la sorte un très-grand nombre de mots : nous n'avons dû rapporter, dans ce dictionnaire, que les plus connus et les plus usités.

ARCHICHANCELIER. s. m. (grec — lat. *cancellarius*, chancelier.) Grand chancelier.

ARCHIDIACONAT. s. m. (grec *archidiaconos*, archidiacre.) La dignité d'archidiacre.

ARCHIDIACONÉ. s. m. L'étendue du territoire soumis à la juridiction spirituelle d'un archidiacre.

ARCHIDIACRE. s. m. Ecclésiastique pourvu d'une dignité qui lui donne quelque sorte de juridiction sur les curés de la campagne.

ARCHIDUC. s. m. (grec *archè*, principauté, lat. *dux*, chef.) Titre de dignité qui n'est usité qu'en parlant Des princes de la maison dAutriche

ARCHIDUCHÉ. s. m. Seigneurie d'Autriche.

ARCHIDUCHESSE. s. f. La femme d'un archiduc, ou La princesse qui est revêtue de cette dignité par sa naissance.

ARCHIÉPISCOPAL, ALE. adj. (grec *archiépiscopos*, archevêque.) (On prononce *arkiépiscopal.*) Appartenant à l'archevêque.

ARCHIÉPISCOPAT. s. m. (On prononce *arkiépiscopat.*) Dignité d'archevêque. || La durée du temps pendant lequel un archevêque a occupé le siége épiscopal.

ARCHIMANDRITAT. s. m. (grec *archimandritès*, archimandrite.) Le bénéfice que possède un archimandrite.

ARCHIMANDRITE. s. m. On nomme ainsi L'abbé, le supérieur de quelques monastères.

ARCHIPEL. s. m. (lat. *archipelagus*, archipel.) Étendue de mer parsemée, entrecoupée d'îles. || La partie de la Méditerranée située entre la Grèce, la Macédoine et l'Asie, et que les anciens appelaient *Mer Égée.*

ARCHIPRESBYTÉRAL, ALE. adj. (grec *archè*, principauté, *presbyteros*, prêtre.) Qui concerne l'archiprêtre

ARCHIPRÊTRE. s. m. Titre de dignité en vertu

duquel les curés de certaines églises ont prééminence sur les autres curés.

ARCHIPRÊTRE. s. m. Étendue de la juridiction d'un archiprêtre dans un certain territoire.

ARCHITECTE. s. m. (grec *architectôn*, architecte.) Celui qui exerce l'art de l'architecture, l'art de bâtir; artiste qui compose les édifices, en détermine les proportions, les distributions, les décorations, les fait exécuter sous ses ordres, et en règle les dépenses. || Fig., *L'architecte éternel, le suprême architecte, l'architecte de l'univers*, Dieu.

ARCHITECTONIQUE. adj. des 2 genres. t. didactique. Qui a rapport à l'architecture. L'art de la construction. || Subst. fém. *Enseigner l'architectonique.*

ARCHITECTONOGRAPHE. s. m. (grec *architectonia*, architecture, *graphè*, description.) Celui qui s'occupe de la description et de l'histoire des bâtiments, des édifices.

ARCHITECTONOGRAPHIE. s. f. Description des bâtiments, des édifices.

* ARCHITECTURAL, ALE. adj. De l'architecture.

ARCHITECTURE. s. f. L'art de construire, disposer et orner les édifices. *Ancienne et moderne architecture. Architecture gothique.* || *Architecture militaire*, Art de fortifier les places. *Architecture navale*, Art de construire des vaisseaux. *Architecture hydraulique*, Art de faire des machines pour la conduite des eaux. || ARCHITECTURE, Disposition, ordonnance d'un bâtiment. *Un beau morceau d'architecture.*

ARCHITRAVE. s. f. (grec *archè*, principe, lat. *trabs*, poutre.) Membre d'architecture qui pose immédiatement sur le chapiteau des colonnes ou des pilastres, et au-dessus duquel est la frise.

ARCHITRICLIN. s. m. (grec *architriclinos*, même signif.) t. d'antiquité. Celui qui était chargé de l'ordonnance du festin. Fam. et par plaisanterie, Celui qui arrange un repas.

ARCHIVES. s. f. pl. (lat. *archivum*, même signif.) Anciens titres, chartres, et autres papiers importants. *Les archives de la couronne, d'une grande maison, d'un monastère, d'une abbaye.* || Lieu où l'on garde ces sortes de titres. || Dans les administrations publiques, Anciennes minutes, pièces et documents que l'on rassemble et que l'on garde pour les consulter au besoin; Lieu où ils sont déposés. || Fig., on appelle les bibliothèques, *Les archives du génie, du savoir.*

ARCHIVISTE. s. m. Garde des archives.

ARCHIVOLTE. s. f. (grec *archè*, principe, lat. *volutus*, tourné.) t. d'archit. Bande large qui fait saillie sur le nu du mur, qui suit le cintre d'une arcade, et qui va d'une imposte à l'autre.

ARCHONTAT. s. m. (grec *archôn*, archonte.) (On prononce *Arcontat.*) Dignité de l'archonte.

ARCHONTE. s. m. (On prononce *Arconte.*) Titre des principaux magistrats des républiques grecques, et particulièrement à Athènes. *Voyez* ÉPONYME.

ARÇON. s. m. (lat. *arcus*, arc.) L'une des deux pièces de bois coupées en cintre, qui servent à faire le corps de la selle d'un cheval, avec deux branches de fer qui les joignent l'une à l'autre. *Pistolets d'arçon. Être ferme dans les arçons, sur les arçons*, Sur la selle. || *Perdre les arçons, vider les arçons*, Être désarçonné, tomber, être renversé de cheval. || Fig. et fam., *Être ferme dans ses arçons, sur ses arçons*, Être ferme dans ses opinions, dans ses principes, et les bien soutenir. *Perdre les arçons*, Être embarrassé dans la discussion, déconcerté dans quelque affaire, et ne savoir plus quelles mesures prendre. || ARÇON, dans quelques arts mécaniques, Instrument en forme d'archet.

ARCTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *arctos*, ourse.) Septentrional. *Pôle, cercle arctique. Terres arctiques.*

ARCTURUS. s. m. (On prononce l'S.) t. d'astron., emprunté du latin et dérivé du grec. Étoile fixe de la première grandeur, située dans la constellation du Bouvier, à la queue de la grande Ourse. Poét., *Arcture.*

ARDÉLION. s. m. (lat. *ardelio*, même signif.) Homme qui fait le bon valet, qui se mêle de tout, qui a l'air toujours affairé. Fam. et peu usité.

ARDEMMENT. adv. (lat. *ardor*, ardeur.) Avec ardeur. Il ne se dit que fig. *Aimer, désirer ardemment.*

ARDENT, ENTE. adj. Qui est en feu, qui est allumé, enflammé. *Brasier, fer, charbon ardent. Lampe, torche ardente.* || *Chapelle ardente*, Luminaire nombreux qui brûle autour d'un cercueil, ou de la représentation d'un corps mort. || *Chambre ardente*, s'est dit de Commissions chargées de juger certains accusés. || ARDENT, Qui enflamme, qui brûle. *Miroir ardent. Le soleil est très-ardent aujourd'hui.* || Fig., Violent, véhément. *Désir, amour, zèle ardent. Dévotion, soif, fièvre ardente.* || Fig., Qui se porte avec affection, avec véhémence à quelque chose. *Un homme ardent au combat, à l'étude, etc.* || Fig., Qui a une grande activité. Il se dit Des animaux comme des personnes. *Homme, caractère, génie ardent.* || *Un cheval trop ardent*, Qu'on a de la peine à retenir, qui tend toujours à aller plus vite qu'on ne veut. *Un chien trop ardent*, Qui poursuit le gibier avec trop de vivacité. || ARDENT, se dit fig. Du poil roux. *Poil ardent.* On dit aussi, *Des cheveux d'un blond ardent.* || ARDENT, subst., Exhalaisons enflammées qui paraissent près de terre, ordinairement le long des eaux stagnantes, pendant la saison chaude. || ARDENT, s'est dit autrefois Des malades attaqués d'une espèce d'érésipèle ou de charbon pestilentiel qui régna d'une manière épidémique en France, au XIIe siècle.

ARDER ou ARDRE. v. a. Brûler. Vieux mot. Pop., *Le feu saint Antoine vous arde!*

ARDEUR. s. f. Chaleur vive, extrême. *L'ardeur du feu, du soleil.* || Chaleur âcre et piquante qu'on éprouve dans de certaines maladies. *Ardeur d'entrailles, d'urine.* || Fig., Chaleur, vivacité avec laquelle on se porte à quelque chose. *Se livrer à un travail avec ardeur. L'ardeur du combat, de la dispute. L'ardeur de la jeunesse, des passions.* || Vivacité, excès d'activité de quelques animaux. *Ce cheval, ce chien a trop d'ardeur.* || ARDEUR, fig. et poétiq., Passion amoureuse. *Une première ardeur.*

ARDILLON. s. m. Pointe de fer ou d'autre métal, faisant partie d'une boucle, et servant à arrêter la courroie que l'on passe dans la boucle. || Prov., *Il ne manque pas un ardillon à cet équipage*, Il n'y manque rien.

ARDOISE. s. f. Pierre tendre et de couleur bleuâtre, qui se sépare par feuilles, et qui est propre à couvrir les maisons. *Carrière d'ardoise. On écrit, on dessine sur l'ardoise.*

ARDOISÉ, ÉE. adj. Qui tire sur la couleur d'ardoise.

ARDOISIÈRE. s. f. Carrière d'où l'on tire de l'ardoise.

ARDRE. v. a. *Voyez* ARDER.

ARDU, UE. adj. (lat. *arduus*, escarpé.) Escarpé, de difficile accès. Fig., Il se dit Des idées auxquelles il est difficile d'atteindre, des questions qu'il est difficile de résoudre. *Questions, matières ardues.*

ARE. s. m. (lat. *area*, surface.) Nouvelle mesure de superficie pour les terrains, qui contient cent mètres carrés.

AREC. s. m. t. de botan. Genre de palmiers auquel appartiennent les espèces qui portent les choux-palmistes et celle qui produit le cachou.

ARÈNE. s. f. (lat. *arena*, sable.) Menu sable, gravier dont la terre est couverte en certains endroits, et principalement aux rivages de la mer et des rivières. Il appartient plus à la poésie qu'à la prose. || Arène, Le terrain de l'amphithéâtre où se faisaient les combats des gladiateurs et ceux des bêtes féroces, et que l'on couvrait de sable. Il appartient à la prose comme à la poésie. || Fig., *Descendre dans l'arène*, S'engager dans une dispute. || Arènes, plur., par extens., Anciens amphithéâtres romains dont les restes subsistent dans certains lieux de la France.

ARÉNEUX, EUSE. adj. Sablonneux. Vieux, et ne s'emploie guère qu'en poésie.

ARÉOLE. s. f. (lat. *areola*, aréole.) Petite aire, petite surface; Cercle coloré qui entoure le mamelon de la femme; Celui qui se forme autour des boutons de la petite vérole, etc.

ARÉOMÈTRE. s. m. (grec *araios*, fluide, *métron*, mesure.) t. de physiq. Pèse-liqueur; instrument dont on se sert pour connaître les pesanteurs spécifiquement relatives des fluides.

ARÉOPAGE. s. m. (grec *areios pagos*, aréopage.) Tribunal d'Athènes, placé dans un lieu consacré à Mars, et célèbre dans l'antiquité par sa réputation de sagesse. || Fig. et par respect, Assemblée de juges, d'hommes de lettres, etc.

ARÉOPAGITE. s. m. Membre de l'aréopage.

ARÉOSTYLE. s. m. (grec *araios*, rare, *stylos*, colonne.) t. d'archit. Édifice dont les colonnes sont très-éloignées les unes des autres, jusques à quatre diamètres d'entre-colonnement.

ARÉOTECTONIQUE. s. f. (grec *Arès*, Mars, *tectôn*, ouvrier.) Partie de la science de l'ingénieur qui concerne l'attaque et la défense des places.

ARÊTE. s. f. (lat. *arista*, arête.) Os longs, minces et pointus, qui se trouvent dans la chair de certains poissons. *Petite, grosse arête. Il s'étrangla avec une arête.* || Squelette entier du poisson. *L'arête d'une sole, d'une carpe.* || Arête, en t. de botan., Barbes qui accompagnent l'épi de certaines graminées, telles que l'orge, le seigle, etc.; en général, Tout filet sec, grêle, qui ressemble aux barbes des graminées. || Arête, en t. d'archit., Angle saillant que forment deux faces d'une pierre, d'une pièce de bois, etc. || *Cette pièce de bois, cette poutre, cette solive est taillée à vive arête*, On l'a bien équarrie, on n'y a laissé ni écorce ni aubier, et tous les angles en sont bien marqués. || *L'arête d'une voûte*, L'angle qu'elle forme avec un mur ou une autre voûte.

ARÊTIER. s. m. t. d'archit. Pièce de charpente qui se place à la partie saillante et rampante d'un comble formée par la rencontre de sa face avec sa croupe.

ARGANEAU. s. m. *Voyez* Organeau.

ARGÉMONE. s. f. (grec *argémonè*, argémone.) t. de botan. Plante aussi nommée *Pavot épineux*, parce qu'elle est armée d'épines, et qu'elle ressemble au pavot.

ARGENT. s. m. (lat. *argentum*, argent.) Métal blanc, brillant et très-ductile, qui est le plus précieux après l'or et le platine. *Mine d'argent. Argent vierge. Argent en barre, en lingot, en feuilles, en œuvre. Tirer, fondre, affiner, battre, monnayer, marquer, travailler de l'argent. Médailles, jetons, pièces, feuille d'argent. Nitrate, oxyde, chlorure d'argent. Argent fulminant.* Vulg., *Vif-argent*, ou *Argent vif*, Le mercure. || Monnaie faite de ce métal. *Toutes ces sommes sont en argent.* On dit quelquefois *Argent blanc.* || Toute sorte de monnaie d'or, d'argent, ou de quelque métal que ce soit. *Payer en argent comptant. Prendre de l'argent à intérêt. Placer, amasser, dépenser, prodiguer, semer l'argent. Entre gens d'honneur la parole vaut l'argent.* || *Argent du jeu*, Argent gagné au jeu. *Argent des cartes*, Argent donné pour les cartes fournies aux joueurs. || Fam., *Argent mignon*, Argent qu'on a mis en réserve, et qu'on peut, sans se gêner, employer en dépenses superflues. || Fig. et fam., *Prendre quelque chose pour argent comptant*, Croire trop facilement ce qu'on nous dit; Faire trop de fond sur de simples apparences. || Prov. et fig., *Avoir le drap et l'argent*, Retenir la marchandise et le prix. || *Jouer bon jeu, bon argent*, Jouer sérieusement, et avec l'obligation de payer sur-le-champ. || Fig. et fam., *Y aller bon jeu, bon argent*, Agir tout de bon, sérieusement. || *C'est argent perdu, autant d'argent perdu*, se dit D'un argent dépensé pour une affaire qu'on ne croit pas devoir réussir. *C'est de l'argent mort*, se dit De l'argent qui ne porte aucun profit, aucun intérêt. || Prov. et fig., *Le terme vaut l'argent*, Quand on a beaucoup de temps devant soi pour payer, on a bien des moyens de satisfaire à ses engagements. || Prov. et fig., *Point d'argent, point de Suisse*, signifie qu'On ne fera rien sans être bien assuré du payement, ou qu'On n'aura point de secours des gens dont on parle, si l'on n'est pas en état de les payer. || Fig. et fam., *C'est un bourreau d'argent, un vrai bourreau d'argent*, C'est un homme excessivement prodigue. || Argent, en t. de blason, Un des métaux employés dans les armoiries, et qu'on représente par de l'argent, ou simplement avec du blanc.

ARGENTER. v. a. Appliquer des feuilles d'argent sur des ouvrages de métal, de bois, de cuir, etc., de manière qu'ils paraissent être faits d'argent. || Fig. en poésie, Donner à quelque chose l'éclat, la blancheur de l'argent. *La lune argentait les flots.* || Argenté, ée. participe. || Adj., fig., Ce qui rappelle l'éclat et la blancheur de l'argent. *Le plumage argenté des cygnes.* Poétiq.: *Des flots argentés.* || *Gris argenté*, Couleur grise, mêlée de blanc, qui lui donne de l'éclat.

ARGENTERIE. s. f. Vaisselle et autres meubles ou ustensiles d'argent. || Argenterie, dans les églises, Croix, bénitier, chandeliers, et tous les vases d'argent qui servent pour les cérémonies du culte. || Argenterie, anciennement, chez le roi, Fonds qui se faisait tous les ans pour certaines dépenses extraordinaires.

ARGENTEUR. s. m. Ouvrier qui argente les métaux, les bois, et autres matières.

ARGENTEUX, EUSE. adj. Pécunieux, qui a beaucoup d'argent. Pop.

ARGENTIER. s. m. Autrefois, chez les princes souverains, Officier préposé pour distribuer certains fonds d'argent. || Il se disait, en France, Du surintendant ou ministre des finances.

ARGENTIN, INE. adj. Qui a un son clair et retentissant comme celui de l'argent. *Voix argentine.* || Il se dit Des choses qui ont l'éclat et la blancheur de l'argent. *Couleur argentine.* Poétiq.: *Flots argentins.* || En peint., *Ton argentin*, Certain effet de couleur qui rappelle le blanc de l'argent.

ARGENTINE. s. f. t. de botan. Plante de la famille des Rosacées, qui a le dessous des feuilles d'un blanc luisant, et comme argenté.

ARGENTURE. s. f. Argent en feuilles très-minces appliqué sur la superficie de quelque ouvrage. || L'art d'appliquer les feuilles d'argent.

ARGILE. s. f. (grec *argillos*, argile.) Glaise, terre molle. *Vase, statue d'argile.*

ARGILEUX, EUSE. adj. Qui tient de l'argile, qui est formé d'argile. *Terre, couche argileuse.*

ARGO. s. m. t. d'astron. Constellation de l'hémisphère austral, qui a reçu le nom du navire sur lequel Jason et ses compagnons allèrent en Colchide conquérir la toison d'or.

ARGONAUTES. s. m. pl. (grec *Argonautès*, Argonaute.) Nom des héros grecs qui, sous la conduite de Jason, s'embarquèrent sur le navire Argo, pour aller en Colchide conquérir la toison d'or. || ARGONAUTE, en hist. nat., Mollusque univalve, autrement *Nautile papyracé.* Voyez NAUTILE.

ARGOT. s. m. (ital. *gergo*, argot.) Certain langage des gueux et des voleurs, qui n'est intelligible qu'entre eux. || Par extens., Mots particuliers qu'adoptent entre eux les gens de certaines professions.

ARGOT. s. m. t. de jardinage. Bois qui est audessus de l'œil.

ARGOTER. v. a. t. de jardinage. Couper l'extrémité d'une branche morte. || ARGOTÉ, ÉE. participe.

ARGOULET. s. m. Autrefois, Carabin. Fig., Homme de néant. Fam. et très-peu usité.

ARGOUSIN. s. m. (lat. *argus*, argus.) Bas officier des bagnes, chargé de la garde des galériens ou forçats.

ARGUE. s. f. (lat. *arguere*, éprouver.) Machine servant à dégrossir les lingots d'or, d'argent ou de cuivre, qui doivent ensuite passer par des filières plus fines. || Bureau public où les tireurs d'or portent leurs lingots à dégrossir.

ARGUER. v. a. (lat. *arguere*, accuser.) (L'U se prononce.) Reprendre, contredire, accuser. En ce sens, n'est plus usité que dans cette phrase de pratique, *Arguer un acte de faux.* || ARGUER, neutre, dans le langage ordinaire, Tirer une conséquence d'un fait, d'un principe. || ARGUÉ, ÉE. participe.

ARGUMENT. s. m. (lat. *argumentum*, argument.) t. de logique. Raisonnement par lequel on tire une conséquence d'une ou de deux propositions. *Argument concluant, faux, victorieux, sophistique. Pousser, résoudre, éluder, rétorquer un argument.* || *Argument ad hominem*, Argument qui tire sa force des circonstances propres ou relatives à la personne même à qui on l'adresse. || ARGUMENT, Conjecture, indice, preuve. *J'en tire un grand argument contre lui.* || ARGUMENT, Sujet en abrégé d'un ouvrage.

ARGUMENTANT. s. m. Celui qui argumente dans un acte public contre le répondant.

ARGUMENTATEUR. s. m. Celui qui aime, qui se plaît, qui cherche à argumenter. Se dit en mauvaise part.

ARGUMENTATION. s. f. Action, art d'argumenter.

ARGUMENTER. v. n. Faire un ou plusieurs arguments; prouver par arguments; ou Tirer des conséquences d'une chose à une autre. *Argumenter contre une proposition. Argumenter en forme.*

ARGUS. s. m. (On prononce l'S.) t. de mythologie. Nom d'un prince argien à qui Junon confia la garde d'Io changée en vache; et qui avait cent yeux, dont cinquante restaient ouverts pendant le sommeil des cinquante autres. Fig. et fam., Une personne chargée d'en surveiller, d'en espionner une autre continuellement. || Fig., *Avoir des yeux d'Argus*, Être fort vigilant, observer tout, ne rien laisser échapper. || ARGUS, en hist. nat., Nom d'une espèce de faisan, de deux espèces de poissons, de plusieurs papillons, d'une coquille du genre porcelaine, etc., en général remarquables par des taches rondes et plus ou moins nombreuses que l'on a comparées à des yeux.

ARGUTIE. s. f. (lat. *argutia*, subtilité.) (On prononce *Argucie.*) Raisonnement pointilleux, vaine subtilité.

ARGYRASPIDES. s. m. pl. (grec *argyraspis*, même signif.) t. d'antiq. Nom d'un corps d'élite de l'armée d'Alexandre, ainsi nommé parce que les soldats dont il était composé, portaient un bouclier d'argent.

ARIANISME. s. m. (lat. *Arianus*, Arien.) Hérésie, doctrine des ariens.

ARIDE. adj. des 2 genres. (lat. *aridus*, aride.) Qui est sec, dépourvu de toute humidité. *Sables, roches arides. Montagne, saison aride.* || Il se dit fig. D'un sujet qui prête peu, d'un esprit qui ne produit rien, et d'une âme qui manque de sensibilité.

ARIDITÉ. s. f. Sécheresse. Il se dit au propre et au fig. *L'aridité de la terre, de la saison, d'un sujet. Son âme est d'une aridité qui le rend étranger à tout ce qui intéresse autrui.* || ARIDITÉ, en langage de dévotion, État d'une âme qui ne sent point de consolation dans les exercices de piété.

ARIEN, IENNE. s. (lat. *Arianus*, Arien.) Il se dit Des sectateurs d'Arius, hérésiarque célèbre du commencement du quatrième siècle, qui niait la consubstantialité. || Adj. *Un prince, un évêque arien.*

ARIETTE. s. f. (ital. *aria*, air.) t. de musiq. Air léger, d'un mouvement plus ou moins vif et marqué, qui s'adapte à des paroles, et qui se chante avec des accompagnements.

ARISTARQUE. s. m. Nom propre d'un grammairien célèbre d'Alexandrie, qui publia neuf livres de corrections sur Homère. Fig., Critique judicieux et sévère. Quelquefois il est ironique. *Nos modernes Aristarques.*

ARISTOCRATE. s. des 2 genres. (grec *aristocrateia*, aristocratie.) Partisan de l'aristocratie. || Adj. *Cet homme est fort aristocrate.*

ARISTOCRATIE. s. f. Gouvernement politique où le pouvoir souverain est possédé et exercé par un certain nombre de personnes considérables. || Dans certains gouvernements où les pouvoirs sont balancés, Pouvoir possédé et exercé par une des chambres législatives, composée d'hommes que la constitution a revêtus de certains privilèges. || Dans une acception plus étendue, La classe noble.

ARISTOCRATIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'aristocratie. *État, gouvernement aristocratique.*

ARISTOCRATIQUEMENT. adv. D'une manière aristocratique.

ARISTOLOCHE. s. f. (grec *aristolochia*, aristoloche.) t. de botan. Plante à fleurs monopétales et irrégulières, en forme de cornet renflé à la base.

ARISTOTÉLICIEN, IENNE. adj. Conforme à la doctrine d'Aristote. || Subst. *Les aristotéliciens.*

ARISTOTÉLISME. s. m. La philosophie, la doctrine d'Aristote.

ARITHMÉTICIEN. s. m. (grec *arithmèticos*, arithméticien.) Qui sait l'arithmétique.

ARITHMÉTIQUE. s. f. Science des nombres, art de calculer. *Arithmétique spéculative, pratique, décimale.*

ARITHMÉTIQUE. adj. des 2 genres. Qui est fondé sur les nombres, sur les quantités; qui est selon les règles de l'arithmétique. *Calcul, proposition arithmétique.* || *Rapport arithmétique de deux quantités*, Diffé-

rence de ces deux quantités. *Proportion arithmétique*, Égalité de deux rapports arithmétiques. *Progression arithmétique*, Celle où la différence de chaque terme au terme précédent est constante.

ARITHMÉTIQUEMENT. adv. D'une manière arithmétique.

ARLEQUIN. s. m. Personnage de la comédie italienne, que nous avons introduit sur notre théâtre, et dont le vêtement est formé de pièces de diverses couleurs. || Fig. et fam., *Un habit d'arlequin*, Un tout composé de parties disparates, un ouvrage fait de morceaux pris de différents auteurs.

ARLEQUINADE. s. f. Bouffonnerie d'arlequin, soit dans le jeu, soit dans les paroles. || Pièce de théâtre où l'arlequin joue le principal rôle.

ARMADILLE. s. f. Petite flotte que le roi d'Espagne entretenait autrefois dans le nouveau monde, pour empêcher que les étrangers ne commerçassent dans ses possessions. || Frégates légères qui faisaient partie de cette flotte.

ARMATEUR. s. m. (lat. *arma*, armes.) Celui qui arme, qui équipe à ses frais un ou plusieurs bâtiments pour les envoyer en course, ou seulement pour commercer. || Capitaine qui commande un navire armé en course. Par extens., Le navire même.

ARMATURE. s. f. Assemblage de différentes barres ou liens de métal pour soutenir ou contenir les parties d'un ouvrage de maçonnerie, de charpenterie, de mécanique, etc.

ARME. s. f. Instrument qui sert à attaquer ou à se défendre. *Arme offensive, défensive. Arme à feu. Arme blanche. Faisceau, trophée d'armes. Armes courtoises, émoulues, d'hast, de trait, de jet.* || *Homme d'armes*, anciennement, Cavalier armé de toutes pièces. || *Capitaine d'armes*, Sous-officier de la marine militaire dont le grade est analogue à celui de fourrier, et qui a la garde des menues armes du vaisseau. || *Salle d'armes*, Galerie qui renferme des armes rangées en bon ordre et bien entretenues. || *Place d'armes*, Place où l'on exerce les troupes, dans une ville de guerre, dans une citadelle. (Voyez les autres sens de cette locution, au mot PLACE.) || *Port d'armes*, Action de porter des armes. || *Port d'armes*, L'attitude du soldat qui porte les armes. *Voyez* PORT. || *Porter, présenter les armes*, Exécuter certains maniements de l'arme qui font partie de l'exercice militaire, et qui sont aussi des signes d'honneur. || *Le salut des armes*, L'espèce de salut qui consiste en un certain mouvement de l'arme. || *Porter les armes*, Servir, faire la guerre. || *Prendre les armes*, S'armer, soit pour se défendre ou pour attaquer, soit pour rendre honneur à quelqu'un, ou pour faire l'exercice. On dit de même, *Une prise d'armes.* || *Aux armes!* Cri par lequel on avertit une troupe de prendre les armes. || *En venir aux armes*, Commencer la guerre. || *Poser les armes*, Mettre les armes bas, se rendre; Faire la paix ou une trêve. || *Rendre les armes*, Remettre ses armes au vainqueur. Fig., S'avouer vaincu. || Fig., *Faire tomber les armes des mains à quelqu'un*, Le fléchir, l'adoucir, l'apaiser. || *Être présent sous les armes*, Être sous les drapeaux et en état de faire son service. || *Être sous les armes*, se dit D'une troupe qui a pris les armes pour faire quelque service, ou pour rendre quelque honneur. || *Ce prince a tant d'hommes sous les armes*, Il a tant d'hommes prêts à combattre. || *Être bien sous les armes*, Avoir bonne mine, bonne grâce, quand on est armé, quand on se tient avec son arme ou ses armes dans l'attitude convenable. || *Faire passer un soldat par les armes*, Le faire fusiller par jugement du conseil de guerre. || ARMES, plur., La profession de la guerre. *Suivre la carrière des armes. Quitter les armes.* || Entreprises de guerre, exploits militaires. *L'heureux succès de nos armes.* || *Suspension d'armes*, Cessation des hostilités convenue, pour un temps, entre deux parties belligérantes, entre deux armées. || *Faire ses premières armes*, Faire sa première campagne, aller à la guerre pour la première fois. || *Un fait d'armes*, Un exploit guerrier. || Prov., *Les armes sont journalières*, Le sort des armes est inégal; dans la guerre, on est sujet à éprouver la bonne et la mauvaise fortune. Il se dit fig. dans toutes les occasions où l'on peut bien ou mal réussir, où il arrive qu'on fait tantôt bien, tantôt mal. || ARMES, plur., en parlant De l'escrime. *Maître d'armes*, ou *Maître en fait d'armes*, Celui qui enseigne l'escrime. *Faire des armes, tirer des armes*, S'exercer à l'escrime. *Mettre les armes à la main à un jeune homme*, Être le premier à lui apprendre l'escrime. *Avoir les armes belles*, Faire des armes de bonne grâce. *Salle d'armes*, Lieu où l'on enseigne publiquement à faire des armes. || ARME, Différentes espèces de troupes qui composent une armée, c'est-à-dire, cavalerie, infanterie, artillerie, génie. || ARMES, plur., Toute l'armure d'un homme de guerre. *Endosser les armes.* || Fig. et fam., *Elle est sous les armes*, se dit D'une femme qui est extrêmement parée. || ARMES, fig., au sens moral, Tout ce qui sert à combattre quelqu'un, à détruire une erreur, une passion, etc. *Cette loi est une arme terrible entre les mains du pouvoir. Les armes de l'éloquence, de la raison.* || Fig., *Faire arme de tout*, Se servir de toutes sortes de moyens pour réussir dans ses desseins. || ARMES, en t. de blason, Signes héraldiques peints ou figurés sur l'écu et sur la cotte d'armes. *Les armes de France. Armes pleines, brisées, mi-parties, écartelées, timbrées. Héraut d'armes. Roi d'armes.* || *Juge d'armes*, Celui qui était établi pour juger des armoiries et des titres de noblesse. || *Armes fausses*, ou *Armes à enquerre*, Armes qui ne sont pas selon les règles du blason, qui offrent, par exemple, métal sur métal, ou couleur sur couleur. || *Armes parlantes*, Celles qui expriment en tout ou en partie le nom de la maison. Ainsi, *Les armes du royaume de Castille sont un château; les armes de la maison de Mailly, des maillets, etc.*

ARMÉE. s. f. Nombre plus ou moins considérable de troupes assemblées en un corps, sous la conduite d'un général. *Armée victorieuse, invincible, délabrée, en déroute, en bon ordre. Armée navale, de réserve, de siége, d'observation. Lever, mettre sur pied, entretenir une armée. La tête, le front, les ailes d'une armée.* L'Écriture sainte appelle Dieu, *Le Dieu des armées.* || Absol., Toutes les troupes qu'un État lève et entretient pour sa sûreté. *Mettre l'armée sur le pied de guerre, sur le pied de paix.* On dit de même : *Armée permanente, régulière, soldée. L'armée, les armées de terre et de mer. Etc.* || *L'armée du Nord, l'armée d'Italie, etc.*, La partie de l'armée qui est en expédition dans le Nord, en Italie, etc.

ARMELINE. s. f. Peau très-fine et fort blanche, qui vient de Laponie, et qui appartient à l'hermine.

ARMEMENT. s. m. (lat. *armare*, armer.) Appareil de guerre. *Armement par terre. Armement naval.* || L'action d'armer, de pourvoir des armes nécessaires; L'ensemble des objets qui servent à armer. *L'armement d'un soldat, d'une place de guerre.* || *L'armement d'un vaisseau, d'un navire*, L'action de les équiper et de les tenir prêts à prendre la mer, quelle

que soit leur destination. *Entrer en armement. Finir son armement.*

ARMER. v. a. Pourvoir d'armes. || Revêtir d'armes défensives. *Armer quelqu'un de toutes pièces, de pied en cap.* || *Armer quelqu'un chevalier*, se dit en parlant De la cérémonie par laquelle on recevait quelqu'un chevalier. || *Armer un bâtiment*, L'équiper, le pourvoir de tous les objets nécessaires pour le mettre en état de prendre la mer. || *Armer une batterie*, La garnir de canons. On dit de même, *Armer une place de guerre*, Garnir ses remparts de pièces de canon. || Neutral., t. de marine, *Armer sur un vaisseau*, S'y embarquer pour faire partie de l'équipage. || ARMER, absol., Lever des soldats, lever des troupes. *On arme de tous côtés.* || ARMER, figur., Donner occasion de prendre les armes, de faire la guerre. *Le fanatisme a souvent armé les peuples les uns contre les autres.* || Fig., Animer, irriter, soulever. *Armer le fils contre le père, l'ami contre l'ami.* || ARMER, par ext., Garnir une chose avec une autre qui la fortifie, qui la met en état de servir. *Armer une poutre de bandes de fer.* || *Armer un fusil, un pistolet*, Tendre le ressort qui met le chien de la batterie en état de s'abattre. || En fauconnerie, *Armer l'oiseau*, Lui attacher des sonnettes. || En musiq., *Armer la clef*, Mettre à la clef le nombre de dièses ou de bémols convenables pour indiquer le ton dans lequel l'air est écrit. || ARMER, avec le pron. pers., Se munir d'armes, soit offensives, soit défensives. *S'armer d'une épée, d'un pistolet, d'un bâton, d'une fourche.* || Prendre les armes, faire la guerre. *Cet écrivain autorise les sujets à s'armer contre leur prince.* || Fig., Se munir, se précautionner contre les choses qui peuvent nuire, qui peuvent incommoder. *S'armer contre les accidents de la fortune, contre le froid, contre la pluie. S'armer de courage, de patience.* || T. de manége, *Ce cheval s'arme contre le mors*, Il place sa langue de manière à empêcher l'effet du mors. *Il s'arme contre son cavalier*, Il résiste aux aides et aux châtiments. || ARMÉ, ÉE. participe. || Fam., *Il est armé jusqu'aux dents*, se dit D'un homme qui est armé plus qu'on n'a coutume de l'être. || Fig., *Il est armé de toutes pièces, il est armé de pied en cap*, se dit D'un homme qui est prêt sur tous les points d'une affaire, et en état de repousser toutes les attaques. || *À main armée*, À force ouverte, et les armes à la main. || *La force armée.* Voyez FORCE. || ARMÉ, adj., En parlant Des choses, Garni, muni, pourvu de. *Un bâton armé d'une pointe de fer. Une plante armée d'épines, d'aiguillons.*

ARMET. s. m. Armure de tête, petit casque fermé qui était en usage dans les quatorzième, quinzième et seizième siècles. N'est plus employé qu'en parlant De la vieille chevalerie errante des vieux romans.

ARMILLAIRE. adj. fém. (lat. *armilla*, sphère.) *Sphère armillaire*, Machine ronde et mobile, composée de divers cercles qui représentent ceux que les astronomes imaginent dans le ciel.

ARMILLES. s. f. pl. Petites moulures qui entourent en façon d'anneaux le chapiteau dorique, immédiatement au-dessous de l'ove. Ces moulures carrées se nomment *Filets* ou *Listeaux*, lorsque, au lieu de tourner circulairement, elles sont étendues en ligne droite.

ARMISTICE. s. m. (lat. *arma*, armes, *stare*, s'arrêter.) Suspension d'armes. *Convenir d'un armistice. Rompre l'armistice.*

ARMOIRE. s. f. (lat. *armarium*, armoire.) Meuble fermé par une ou deux portes, garni de tablettes ou de tiroirs dans l'intérieur, et servant à renfermer toutes sortes de choses. *Les tiroirs, la corniche, les pieds d'une armoire.*

ARMOIRIES. s. f. pl. (lat. *arma*, armes.) Il signifie la même chose qu'Armes, en termes de blason.

ARMOISE. s. f. (lat. *artemisia*, armoise.) t. de botan. Plante corymbifère et à fleurs composées, qui renferme un grand nombre d'espèces. On nomme *Santoline* ou *Semen-contrà*, La graine de diverses espèces d'armoises, employée comme vermifuge.

ARMOISIN. s. m. Taffetas faible et peu lustré.

ARMON. s. m. t. de carrossier. Une des deux pièces du train d'un carrosse, entre lesquelles le gros bout du timon est placé.

ARMORIAL. s. m. (lat. *arma*, armes.) Livre contenant les armoiries de la noblesse d'un royaume, d'une province.

ARMORIER. v. a. Mettre, peindre, graver ou appliquer des armoiries sur quelque chose. || ARMORIÉ, ÉE. participe.

ARMORISTE. s. m. Celui qui fait des armoiries, qui enseigne le blason, ou qui écrit sur le blason. Peu usité.

ARMURE. s. f. Les armes défensives qui garantissent le corps ou les membres des guerriers, comme la cuirasse, le casque, etc. *Armure légère, pesante, complète.* || ARMURE, en physique, Plaques de fer qu'on attache à un aimant, et qui en augmentent la force.

ARMURIER. s. m. Ouvrier qui fabrique ou qui vend des armes défensives, comme casques, cuirasses; et même des armes à feu, comme fusils, pistolets.

AROMATE. s. m. (grec *arôma*, aromate.) Il se dit de toute substance qui appartient au règne végétal, qui exhale une odeur forte et agréable.

AROMATIQUE. adj. des 2 genres. Qui est de la nature des aromates, qui a une odeur forte et agréable. *Substance, herbe, plante, odeur aromatique.*

AROMATISATION. s. f. t. de pharmacie. Action d'aromatiser.

AROMATISER. v. a. Mêler quelque substance aromatique à un remède, à un aliment. || AROMATISÉ, ÉE. participe.

AROME. s. m. Le principe odorant des fleurs, et en général des substances végétales qui ont une odeur agréable.

ARONDE. s. f. (lat. *hirundo*, hirondelle.) Hirondelle. *À queue d'aronde*, se dit D'une pièce de bois taillée par un bout en forme de queue d'hirondelle, et qu'on assemble avec une autre par le moyen d'une entaille de la même forme. || ARONDE, en hist. nat., Genre de mollusques acéphales, auquel appartient le coquillage qui fournit les perles et la nacre. C'est aussi Le nom d'une espèce de poisson volant.

ARPÉGE ou ARPÉGEMENT. s. m. (lat. *harpa*, harpe.) t. de musique. Manière de frapper successivement et rapidement tous les sons d'un accord, au lieu de les frapper à la fois.

ARPÉGER. v. n. t. de musique. Faire des arpéges.

ARPENT. s. m. Certaine étendue de terre, contenant ordinairement cent perches carrées de superficie, ou cinquante et un ares.

ARPENTAGE. s. m. Mesurage de terres par arpents ou parties d'arpent, ou autres mesures. || Science de mesurer les terres.

ARPENTER. v. a. Mesurer des terres par arpents ou parties d'arpent, ou autres mesures. || Fig. et fam., Parcourir un espace avec vitesse et à grands pas. *J'ai arpenté aujourd'hui Paris dans tous les sens.* Absol. *Voyez comme il arpente.* || ARPENTÉ, ÉE. participe.

ARPENTEUR. s. m. Celui dont le métier ou l'office est de mesurer ou d'arpenter les terres.

ARPENTEUSE. adj. et s. f. t. d'entomologie. Il se dit De certaines chenilles dont le corps est très-long, et qui, ne pouvant marcher qu'en pliant et allongeant alternativement leur abdomen, semblent mesurer l'espace qu'elles parcourent.

ARQUEBUSADE. s. f. (ital. *archibugio*, arquebuse.) Coup d'arquebuse. || *Eau d'arquebusade*, Eau composée, dont on se servait autrefois principalement contre les coups de feu.

ARQUEBUSE. s. f. Ancienne arme à feu qui se portait sur l'épaule. || *Arquebuse rayée*, Arquebuse dont le canon est rayé en dedans. || *Jeu de l'arquebuse*, Divertissement de bourgeois qui s'assemblent à de certains jours pour tirer de l'arquebuse, ou plutôt du fusil; Lieu où ils s'assemblent.

ARQUEBUSER. v. a. Tuer à coups d'arquebuse. Vieux. || ARQUEBUSÉ, ÉE. participe.

ARQUEBUSERIE. s. f. L'art, le métier de celui qui fait des armes à feu portatives.

ARQUEBUSIER. s. m. Autrefois un homme de guerre armé d'une arquebuse. || Aujourd'hui Celui qui fait partie d'une compagnie de bourgeois formée pour s'amuser et s'exercer au jeu de l'arquebuse. || Celui qui fait des arquebuses et toutes sortes d'armes à feu portatives.

ARQUER. v. a. Courber en arc. || Avec le pronom pers., *On a fait marcher cet enfant trop tôt, ses jambes se sont arquées.* || Neut., Fléchir, se courber. *Cette poutre commence à arquer.* || ARQUÉ, ÉE. participe.

ARRACHEMENT. s. m. (grec *arassô*, briser.) Action d'arracher. || ARRACHEMENT, t. d'archit., Pierres qu'on arrache d'un mur pour y en mettre d'autres en saillie, qui puissent servir de liaison avec un mur qu'on veut joindre au premier. || *Arrachements d'une voûte*, Les premières retombées d'une voûte liées et engagées dans un mur.

ARRACHER. v. a. Détacher avec effort ce qui tient à quelque chose; Ôter de force quelque chose. *Arracher des arbres, des herbes. S'arracher les cheveux. Arracher un enfant des bras de sa mère.* || Prov. et fig., *Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez*, Il est de la sagesse de tolérer un petit mal, lorsqu'on risque, en voulant y remédier, d'en causer un plus grand. || Prov. et fig., *Je lui ai arraché une dent*, se dit en parlant D'un avare de qui on a tiré de l'argent. || Prov. et fig., *Ils sont prêts à s'arracher les yeux*, se dit De deux personnes qui ont ensemble une altercation violente. || Par exagérat. et fam., *On se l'arrache*, en parlant D'une personne ou d'une chose qui est extrêmement recherchée, On se dispute à qui l'aura. || Fig., *Arracher la vie à quelqu'un*, Le faire périr de mort violente. || Prov. et fig., *Vous lui arracheriez plutôt la vie*, se dit Pour marquer l'extrême répugnance d'une personne à faire quelque chose, et combien il serait difficile de l'y obliger, de l'y contraindre. On dit de même : *Vous lui arracheriez plutôt le cœur. Ce serait lui arracher l'âme.* || Dans un sens analogue, *Arracher de son cœur un sentiment, une passion.* || ARRACHER, fig., Tirer, obtenir avec peine quelque chose de quelqu'un. *On ne peut arracher un sou de personne. On ne peut lui arracher une parole. Il m'a arraché mon secret, mon consentement.* || Fig., *Arracher des larmes, des cris, des soupirs, des plaintes à quelqu'un*, Le faire pleurer, le faire crier, etc. || ARRACHER, en parlant Des personnes, tant au propre qu'au fig., Détourner, écarter, éloigner avec effort. *Il a fallu l'arracher de ce lieu. On ne saurait l'arracher à l'étude.* || *Arracher quelqu'un à la misère, à la mort, etc.*, Le retirer de la misère, le préserver d'une mort imminente, etc. || ARRACHER, avec le pron. pers. régime direct, Se détacher, s'éloigner avec peine, avec effort. *Il s'arrache au plaisir.* || D'ARRACHE-PIED. loc. adv. et fam. Tout de suite, sans intermission. || ARRACHÉ, ÉE. participe.

ARRACHEUR. s. m. Celui qui arrache. *Arracheur de dents.* || Prov., *Il ment comme un arracheur de dents*, se dit D'un homme fort accoutumé à mentir.

ARRAISONNER. v. a. (lat. *ad*, à, *ratiocinari*, raisonner.) Chercher à amener quelqu'un à un avis, à une opinion, en lui donnant des raisons pour le déterminer. Vieux. || ARRAISONNÉ, ÉE. participe.

ARRANGEMENT. s. m. Action d'arranger; État de ce qui est arrangé. *Je l'ai chargé de l'arrangement de mes livres. L'arrangement des mots d'une phrase se nomme Construction.* || La disposition, l'ordre qu'on observe dans un discours, en mettant chaque pensée, chaque terme à la place qui lui convient. *L'arrangement des idées, des matières, des paroles.* || Louable économie, esprit d'ordre dans la dépense. *Cet homme manque d'arrangement.* || Conciliation. *Faire un arrangement entre deux personnes.* || Mesures qu'on prend pour finir ses affaires. *Prendre des arrangements pour payer ses dettes.*

ARRANGER. v. a. Mettre dans l'ordre convenable, dans un certain ordre. *Arranger des livres.* || *Arranger une maison*, Mettre en bon ordre les choses qui s'y trouvent, et, plus ordinairement, Y faire des réparations, des embellissements, des dispositions nouvelles. || Fig., *Arranger ses affaires*, Les mettre dans un meilleur ordre, dans un meilleur état. || Fig., *Arranger une affaire, un procès, un différend, une querelle*, Les accommoder, les terminer à l'amiable. || Fig., *Arranger sa vie*, La régler, la distribuer comme il convient. || Fam. et ironiq., *Arranger quelqu'un*, Le maltraiter, lui causer du dommage. *Je l'ai arrangé de la bonne manière, je l'ai bien arrangé, je l'ai arrangé comme il faut. La pluie, le vent vous a bien arrangé.* || Fam., *Cela m'arrange, ne m'arrange pas*, se dit D'une chose qui plaît, dont on s'accommode, ou qui déplaît, qui porte préjudice. || ARRANGER, avec le pron. pers., Se mettre, se ranger dans un certain ordre. *Arrangeons-nous bien autour du feu, de la table.* || Se mettre dans une position, dans une posture commode, pour faire quelque chose. *Il s'arrange dans son fauteuil pour dormir.* || *S'arranger chez soi*, Mettre ses meubles en ordre, rendre sa maison propre et commode. || Fig., *S'arranger pour faire quelque chose*, Faire ses dispositions de manière à exécuter la chose qu'on a décidée, qu'on a promise. || Fig. et fam., *Arrangez-vous; vous n'avez qu'à vous arranger comme vous voudrez*, se dit À quelqu'un à qui on laisse entièrement le soin de ses propres affaires. || ARRANGER, avec le pron. pers., S'accorder, s'entendre avec une autre personne pour faire quelque chose en commun. *Ils se sont arrangés pour partir ensemble.* || Terminer à l'amiable un procès, un différend, une querelle. *Ils n'ont pas voulu s'arranger, ils plaideront.* || ARRANGÉ, ÉE. participe. || Il se dit, en mauvaise part, D'un homme qui a de l'apprêt, de la pédanterie, de l'affectation dans son ton, dans ses manières. *Il a toujours un air arrangé.*

ARRENTEMENT. s. m. Action de donner ou de prendre à rente.

ARRENTER. v. a. Donner à rente quelque héri-

tage, ou quelque pièce de terre, de vigne, etc. || Arrenté, ée. participe.

ARRÉRAGER. v. n. Il se dit Des rentes en redevance annuelle qui ne sont pas payées, et qui s'accumulent. *Laisser arrérager ses rentes.*

ARRÉRAGES. s. m. pl. Ce qui est dû, ce qui est échu d'un revenu, d'une rente, d'un loyer, d'une ferme.

ARRESTATION. s. f. (lat. *restare*, s'arrêter.) Action d'arrêter quelqu'un, de l'empêcher de continuer sa route. L'action de se saisir d'une personne et de l'emprisonner, en exécution d'un ordre supérieur, d'un jugement. || L'état de celui qui est arrêté.

ARRÊT. s. m. (grec *areston*, décret.) Jugement d'une cour, d'une justice souveraine, par lequel une question de fait ou de droit est décidée. *Arrêt de la cour royale, de la cour de cassation, interlocutoire, par défaut, définitif, contradictoire, sur requête. Arrêt de mort, d'absolution, de renvoi. Poursuivre, prononcer, casser, exécuter un arrêt.* || Fig., Jugements de Dieu, décisions des hommes qui ont ou croient avoir quelque autorité. *Les arrêts de Dieu, de la Providence. J'attends de vous mon arrêt. Il faut se défier des arrêts de ce critique.* || Arrêt, Saisie, soit de la personne, soit des biens. *On a fait arrêt sur sa personne et sur ses biens. Faire saisie et arrêt entre les mains de quelqu'un.* En parlant d'Une saisie d'argent faite entre les mains d'un tiers, on ne dit guère que *Saisie-arrêt* ou *Opposition.* || *Maison d'arrêt,* Prison, lieu de détention. || Arrêts, pluriel, t. de guerre, Défense faite à un militaire, à un officier, de sortir de chez lui, ou de s'éloigner d'un lieu déterminé. *Il est aux arrêts dans sa chambre. On a levé les arrêts.* || *Arrêts forcés* ou *de rigueur,* Défense absolue de sortir. *Arrêts simples,* Défense de sortir aux heures où l'on n'est pas de service. || Arrêt, t. de manège, L'action du cheval, quand il s'arrête. || L'action de la main pour arrêter le cheval. *Temps d'arrêt, demi-arrêt,* Action de la main pour ralentir le mouvement sans le faire cesser. || *Temps d'arrêt,* Courts intervalles ou repos que l'on observe entre certains mouvements qui doivent s'exécuter avec précision et régularité. || Arrêt, t. de chasse, L'action du chien couchant, lorsqu'il arrête le gibier. *Ce chien est à l'arrêt. Tenir le gibier en arrêt,* Être en arrêt devant le gibier. *Chien d'arrêt.* || Arrêt, Pièce du harnois où un chevalier appuyait et arrêtait sa lance, pour rompre en lice, ou pour se reposer. || Petit verrou qui retenait immobile le chien de certaines platines d'armes à feu. || Petite pièce qui empêche que le mouvement d'une horloge n'aille trop vite. || Fig., *Il n'a point d'arrêt, c'est un esprit sans arrêt,* se dit D'un jeune éventé, ou d'un homme léger, volage, sur les paroles duquel on ne saurait compter. || Arrêt, t. de couture ou de lingerie, Ganses qu'on met à l'extrémité des ouvertures, pour empêcher que le linge ou l'étoffe ne se déchire.

ARRÊTÉ. s. m. Résolution prise dans une compagnie, dans une assemblée délibérante. || Décision de quelque autorité administrative. || T. de finances, *Arrêté de compte,* Règlement de compte.

ARRÊTE-BOEUF. s. m. (lat. *restare*, s'arrêter, *bos*, bœuf.) t. de bot. Bugrane, plante légumineuse ainsi nommée parce que ses racines traçantes font souvent obstacle à la charrue.

ARRÊTER. v. a. Empêcher la continuation d'un mouvement, le cours, le progrès de quelque chose, l'écoulement de quelque liqueur. *Arrêter une horloge. Arrêter un homme qui s'enfuit. Arrêter un cheval. Arrêter une hémorragie.* || Fixer, assurer une chose. *Arrêter un volet que le vent agite. Arrêter un diamant dans le chaton.* || *Arrêter un point en cousant,* Faire un nœud au dernier point de la couture, pour que le fil n'échappe pas. || *Arrêter ses yeux, ses regards sur quelqu'un, sur quelque chose,* Le regarder fixement. || Fig., *Arrêter sa pensée sur quelque chose,* Réfléchir sur quelque chose avec attention. || T. de chasse, *Ce chien arrête des perdrix, des cailles,* ou simplement, *Il arrête,* Quand il rencontre des perdrix, des cailles, il s'arrête, et indique ainsi au chasseur où elles sont. || T. de manége, *Arrêter et rendre,* Former des demi-temps d'arrêt successifs. || Arrêter, Empêcher quelqu'un d'agir, de faire ce qu'il voulait faire, de continuer ce qu'il avait commencé. *Il l'aurait fait si on ne l'eût arrêté. Aucune considération ne peut l'arrêter.* || *Arrêter un courrier,* Retarder son départ, l'empêcher pour un temps de continuer sa route. || Arrêter, s'emploie souvent, dans un sens analogue à celui qui précède, avec un nom de chose pour régime. *Arrêter la sédition, les plaintes, le désordre. Arrêter l'essor du génie, la marche des affaires.* || Fixer, retenir, captiver par quelque chose d'intéressant, d'attrayant. *Rien ne peut arrêter cet esprit frivole.* || Arrêter, Saisir par voie de justice. *Ses créanciers ont fait arrêter sa voiture et ses chevaux. Saisir-arrêter,* Faire une saisie-arrêt ou opposition. || Prendre et retenir prisonnier. *On l'a arrêté pour dettes, pour vol.* || Arrêter, S'assurer d'avance le service de quelqu'un, l'usage de quelque chose. *Arrêter un domestique, une servante, un logement.* || Arrêter, Résoudre et déterminer quelque chose, demeurer d'accord de faire quelque chose, en convenir. *Nous avons arrêté cela ensemble.* || *Arrêter un compte, arrêter des parties,* Régler un compte, régler des parties. || Arrêter, avec le pron. pers., Cesser d'aller, d'agir, de parler, etc. *Il s'arrêta tout court. Une montre qui s'arrête. S'arrêter au milieu d'un récit, d'une lecture.* || Prov. et fig., *S'arrêter en beau chemin,* Abandonner une entreprise dont la réussite paraît assurée. || Arrêter, avec le pron. pers., Tarder, s'amuser, rester quelque temps dans un lieu sans en sortir. *Où vous êtes-vous arrêté? Il s'arrête à tous les coins, à tous les cabarets.* || Interrompre un voyage pour séjourner quelque temps dans un lieu. *Nous nous arrêtâmes plusieurs jours à Bordeaux.* || Fig., Se déterminer, se fixer. *Après avoir écouté différentes propositions, il s'arrêta à la première.* || Avoir égard, faire attention. *S'arrêter aux apparences, à des bagatelles.* || Arrêter, neut., Cesser de marcher, de cheminer, pour faire une station en quelque endroit. Se dit De ceux qui voyagent à cheval ou en voiture. *Nous arrêtâmes à tel endroit, pour faire boire nos chevaux.* || Cesser d'aller, d'agir, de parler. S'emploie surtout à l'impératif. *Dites au cocher d'arrêter. Arrêtons un moment.* || Arrêté, ée. participe. || *Cet homme n'a pas la vue arrêtée,* Il n'a pas la vue assurée. *Il n'a pas l'esprit bien arrêté,* Il n'est pas bien sensé. || *Avoir des idées arrêtées, des principes arrêtés, une opinion arrêtée sur quelque chose,* Avoir sur une chose des idées, des principes fixes, une opinion bien établie. *C'est une affaire arrêtée,* C'est une chose décidée, convenue. || T. de peinture, *Dessin arrêté, esquisse arrêtée, composition arrêtée,* Dessin terminé, esquisse, composition où l'on n'a plus rien à changer, à retoucher. *Dessin arrêté,* Dessin tracé avec justesse et fermeté.

ARRÊTISTE. s. m. (grec *areston*, décret.) Compilateur ou commentateur d'arrêts, de déclarations, etc.

ARRHEMENT. s. m. (grec *arrhabôn*, arrhes.) Ac-

tion d'arrher. Il a vieilli. Autrefois, L'achat de grains en vert et sur pied.

ARRHER. v. a. S'assurer d'un achat ou d'une location en donnant des arrhes. || ARRHÉ, ÉE. participe.

ARRHES. s. f. pl. L'argent qu'un acquéreur ou un locataire donne pour assurance de l'exécution d'un marché verbal, et qu'il perd s'il rompt le marché. *Le marché est-il conclu? donnez des arrhes.* || Autrefois fig., Assurance, gage. *Les présents sont des arrhes d'amitié.*

ARRIÈRE. préposition et adv. Loin. Il n'est guère usité que dans certaines phrases par lesquelles on enjoint de se retirer, de s'éloigner, et qui marquent l'horreur ou le mépris. *Arrière de moi, Satan. Arrière les médisants.* || T. de marine, *Vent arrière,* Vent qui souffle de la poupe. || ARRIÈRE, subst. masc., en t. de marine, La moitié de la longueur d'un bâtiment, depuis le grand mât jusqu'à la poupe. *Le gaillard, les voiles, les canons de l'arrière.* || ARRIÈRE, préposition inséparable, se joint à certains substantifs, pour marquer, en général, que la chose ou la personne dont il s'agit est placée derrière une autre, est postérieure à une autre. *L'arrière-corps d'un bâtiment. Arrière-neveu. Arrière-nièce. Etc.*

ARRIÈRE (EN). Loc. adv. qui indique Mouvement, direction, position vers le lieu ou le côté qui est derrière. *Aller, retourner, se porter en arrière.* || Fam., *Il me loue en présence, et me déchire en arrière,* Et me déchire quand je suis absent. || EN ARRIÈRE, Derrière et à une certaine distance. *Il est resté bien loin en arrière.* || Il s'emploie comme loc. prépositive. *En arrière de la ligne de bataille.* || EN ARRIÈRE, s'emploie fig., pour marquer Un retard. *Être en arrière de son siècle.*

ARRIÈRE-BAN. s. m. Convocation qu'un souverain faisait autrefois de tous les nobles de ses États, pour les conduire à la guerre. || Par ext., Le corps même de la noblesse. *Convoquer, appeler, assembler l'arrière-ban.* Voyez, au mot BAN, d'autres emplois de cette expression.

ARRIÈRE-BEC. s. m. t. d'archit. Angle, éperon de chaque pile d'un pont, du côté d'aval.

ARRIÈRE-BOUCHE, s. f. t. d'anat., synonyme de Pharynx.

ARRIÈRE-BOUTIQUE. s. f. Pièce placée immédiatement et de plain-pied derrière la boutique.

ARRIÈRE-CORPS. s. m. t. d'archit. Partie verticale d'un bâtiment ou d'une façade, qui est en retraite d'une autre.

ARRIÈRE-COUR. s. f. Petite cour qui, dans un corps de bâtiment, sert à dégager et à éclairer les appartements.

ARRIÈRE-FAIX. s. m. Ce qui reste dans la matrice après la sortie du fœtus; c'est-à-dire, le placenta, le cordon ombilical, et les membranes qui enveloppaient le fœtus.

ARRIÈRE-FIEF. s. m. Fief mouvant d'un autre fief.

ARRIÈRE-GARANT. s. m. t. de jurispr. Garant du garant. Peu usité.

ARRIÈRE-GARDE. s. f. La partie d'une armée qui marche la dernière. *L'arrière-garde d'une armée navale. Les vaisseaux qui forment l'arrière-garde.*

ARRIÈRE-GOÛT. s. m. Goût que laissent dans la bouche certains aliments ou certaines liqueurs, différent de celui qu'on avait éprouvé d'abord. Il se prend le plus souvent en mauvaise part. *Ce vin laisse un arrière-goût.*

ARRIÈRE-MAIN. s. m. Coup du revers de la main. N'est guère usité qu'au jeu de paume. *J'ai gagné la partie par un bel arrière-main.* || Fém. *Avoir l'arrière-main belle.* Jouer bien du revers de la raquette ou du battoir. || ARRIÈRE-MAIN, t. de manége et d'art vétérinaire, La partie postérieure du cheval, par opposition au corps et à l'avant-main.

ARRIÈRE-NEVEU. s. m. Le fils du neveu, par rapport à l'oncle. || Dans le style soutenu, *Nos arrière-neveux,* La postérité la plus reculée.

ARRIÈRE-PENSÉE. s. f. Pensée que l'on tient secrète; intention que l'on cache, tandis qu'on en manifeste une autre. Il se prend le plus souvent en mauvaise part.

ARRIÈRE-PETIT-FILS. s. m., et ARRIÈRE-PETITE-FILLE. s. f. Le fils ou la fille du petit-fils ou de la petite-fille, par rapport au bisaïeul ou à la bisaïeule.

ARRIÈRE-POINT. s. m. Point d'aiguille qui empiète sur celui qu'on vient de faire.

ARRIÉRER. v. a. Retarder. *Arriérer un payement,* Le différer, ne pas le faire à son échéance. || Avec le pron. pers., Demeurer en arrière. || Ne pas payer aux échéances convenues. || ARRIÉRÉ, ÉE. participe. || *Des affaires arriérées,* Des affaires qui n'ont pu être examinées ou expédiées à temps. || *Cet enfant est fort arriéré,* Il a bien peu d'instruction pour son âge. *Vous voilà bien arriéré,* Il s'en faut de beaucoup que votre tâche soit aussi avancée qu'elle devrait l'être. || ARRIÉRÉ, subst. t. de finances, Les dettes de l'État dont le payement est retardé. *Ce fournisseur a été mis à l'arriéré. Liquider l'arriéré.* || Toute portion d'une dette quelconque dont le payement a été retardé. *J'ai réclamé l'arriéré.* || Par ext., La partie d'un travail, d'une tâche, que l'on n'a pu faire à temps, *J'ai beaucoup d'arriéré dans ma correspondance.*

ARRIÈRE-SAISON. s. f. L'automne, et plus ordinairement La fin de l'automne, ou même Le commencement de l'hiver. *Les fruits de l'arrière-saison. Nous avons eu encore de beaux jours dans l'arrière-saison.* || Fig., Le commencement de la vieillesse. *Il faut se ménager, se réserver quelque chose pour l'arrière-saison.* || ARRIÈRE-SAISON, en parlant Du blé et du vin, Les derniers mois qui précèdent la récolte ou les vendanges. *Le blé se vend plus cher dans l'arrière-saison,* c'est-à-dire, Dans les mois de juin et de juillet. *Ce vin ne se boit que dans l'arrière-saison,* c'est-à-dire, Dans les mois de juillet et d'août.

ARRIÈRE-VASSAL. s. m. Celui qui relevait d'un seigneur vassal d'un autre seigneur.

ARRIÈRE-VOUSSURE. s. f. t. d'archit. Voûte pratiquée derrière une porte ou une fenêtre pour couronner l'embrasure.

ARRIMAGE. s. m. t. de marine. Action d'arrimer, ou Le résultat de cette action.

ARRIMER. v. a. t. de marine. Distribuer, arranger convenablement et placer avec solidité, dans l'intérieur d'un bâtiment, les divers objets qui composent sa charge, sa cargaison. *Arrimer le lest, une cargaison.* || ARRIMÉ, ÉE. participe.

ARRIMEUR. s. m. t. de marine. Celui qui arrime.

ARRISER. v. a. t. de marine. Prendre des ris; détendre la surface des voiles en les amenant un peu. *Arriser les voiles.* Par abrév., *Riser.* || ARRISÉ, ÉE. participe.

ARRIVAGE. s. m. (lat. *ad*, vers, *ripa*, rivage.) Abord des navires dans un port. Il se dit plus Des bateaux de rivière que des bâtiments de mer. || L'arrivée des marchandises par les voitures d'eau.

ARRIVÉE. s. f. L'action d'arriver; Le moment où une personne arrive en quelque endroit. *Son arrivée*

m'a fait grand plaisir. || *Jour d'arrivée, heure d'arrivée*, en parlant De la poste aux lettres ou des voitures publiques, se dit Du jour, de l'heure où elles arrivent, par opposition au jour, à l'heure où elles partent. || ARRIVÉE, Le moment où des marchandises sont apportées en quelque lieu.

ARRIVER. v. n. Aborder, approcher de la rive. *Arriver au port.* || Se dit, en t. de marine, D'un bâtiment qui se dirige, qui vient sur un autre. *Deux vaisseaux arrivèrent sur nous.* || ARRIVER, Parvenir à un lieu où l'on voulait aller. *Arriver au but le premier.* || Il se dit Des marchandises qui abordent par eau ou qui viennent par terre, et, en général, De toute chose qui parvient à sa destination. *Dès que ces marchandises seront arrivées. Une lettre m'est arrivée de Rome.* || *Arriver à bon port*, Parvenir heureusement au lieu où l'on voulait aller. Il se dit aussi Des choses. || *Je n'ai pu arriver jusqu'au ministre*, Je n'ai pu parvenir à le voir pour lui parler || ARRIVER, Venir, approcher. *Nous arrivons*, Nous serons bientôt au terme du voyage. || Fig. dans ce dernier sens. *La nuit, le jour fatal arrive. Quant à la seconde objection, j'y arrive*, Je vais bientôt l'examiner. || Il se dit, dans le même sens, Des mots, des idées, etc. *Les mots, les idées m'arrivent en foule.* || ARRIVER, fig., Parvenir, atteindre à une chose. *Arriver à la fin de son discours. Arriver aux honneurs, aux dignités.* || Fam., *Arriver à ses fins*, ou absolument, *Arriver*, Obtenir le succès que l'on désirait. || ARRIVER, en parlant Des accidents, des événements de la vie, Avoir lieu, survenir. *Un malheur n'arrive jamais seul.* || *Cela peut arriver à tout le monde*, C'est à quoi tout le monde est exposé. *Cela ne m'arrivera jamais*, C'est une chose que je ne ferai jamais. || Par menace, *Que cela vous arrive encore.* || ARRIVER, verbe impersonnel. *Il m'arrive un grand malheur. Il est arrivé une nouvelle fâcheuse. Il vous en arrivera malheur.* || Fam., *Il en arrivera ce qu'il pourra*, Peu m'importe le résultat. On dit, fig., *Arrive qui plante*, en parlant De quelque chose qu'on veut faire, au hasard de tout ce qui peut en arriver. || ARRIVÉ, ÉE. participe.

ARROBE. s. f. Mesure de poids usitée dans les possessions d'Espagne et de Portugal, et qui varie suivant les différents lieux.

ARROCHE. s. f. Plante potagère, qu'on nomme aussi *Belle-dame* ou *Bonne-dame*, et dont les feuilles, d'un vert glauque et d'un goût fade, ne se mangent que mêlées avec les épinards, l'oseille, ou toute autre plante.

ARROGAMMENT. adv. (lat. *arrogans*, arrogant.) Avec arrogance.

ARROGANCE. s. f. Fierté, orgueil, présomption, qui fait qu'on s'attribue un mérite, un droit, une autorité qu'on n'a pas. *Parler avec arrogance.*

ARROGANT, ANTE. adj. Hautain, fier, superbe. *Ton arrogant.* || Subst. *C'est un arrogant.*

ARROGER. v. a. (lat. *arrogare*, arroger.) Avec le pron. pers. régime indirect, S'attribuer mal à propos quelque chose. *Il s'arroge un pouvoir qu'il n'a pas.* || ARROGÉ, ÉE. participe.

ARROI. s. m. Train, équipage. *Être en mauvais arroi.* Vieux et fam.

ARRONDIR. v. a. (lat. *ad*, à, *rotundare*, arrondir.) Rendre rond ; donner à quelque chose la forme ronde, c'est-à-dire, une forme sphérique, cylindrique, ou circulaire. *Arrondir une boule, une meule, un manteau, une robe.* || Fig. et fam., *Arrondir son champ, son pré, sa terre, etc.* Y faire les augmentations nécessaires pour que ce champ, ce pré, etc., forme un tout régulier, complet. Dans un sens analogue, *Arrondir sa fortune*, L'augmenter, la rendre considérable de médiocre qu'elle était. || Fig., *Arrondir une période, arrondir ses phrases*, Leur donner du nombre, de l'harmonie. || T. de marine, *Arrondir un cap, une île, etc.*, Naviguer en décrivant une route à peu près circulaire autour d'un cap, d'une île, etc. || ARRONDIR, en t. de peinture, Faire sentir la rondeur des objets, leur saillie et leurs tournants, par l'intelligence du clair-obscur. || ARRONDIR, avec le pron. pers., Prendre une forme ronde. *Un ballon qui s'arrondit.* || *Sa taille s'arrondit*, se dit D'une jeune femme devenue enceinte. || ARRONDIR, avec le pron. pers., fam., Arrondir son champ, son pré, etc., ou Arrondir sa fortune. *Ce propriétaire s'est bien arrondi.* || ARRONDI, IE. participe. || Il se dit simplement De ce qui est rond. *Des formes arrondies. Tige arrondie.* || *Un visage arrondi*, Un visage gras et plein. || En sculpture, *Ces formes sont trop arrondies*, Leurs plans ne sont pas assez ressentis.

ARRONDISSEMENT. s. m. Action par laquelle on arrondit ; État de ce qui est arrondi. || Fig., en parlant Des périodes, des phrases. *L'arrondissement d'une période. L'arrondissement de la phrase demandait cette épithète.* || ARRONDISSEMENT, Partie du territoire soumise à quelque autorité civile, militaire, ou ecclésiastique. *Arrondissement communal, de justice de paix. Arrondissement maritime.*

ARROSAGE. s. m. (lat. *ad*, à, *rorare*, arroser.) Action de conduire l'eau d'une rivière ou d'un ruisseau sur des terres trop sèches. *Canal d'arrosage.* || ARROSAGE, dans les moulins où l'on fabrique la poudre à canon, L'eau qu'on met de temps en temps dans les mortiers pour lier le salpêtre, le soufre et le charbon.

ARROSEMENT. s. m. Action d'arroser. || L'action d'arroser au jeu. *Voyez* ARROSER.

ARROSER. v. a. Humecter, mouiller quelque chose en versant de l'eau dessus, ou quelque autre liquide. *Arroser des fleurs, des plantes, des légumes. Arroser des toiles sur le pré, pour les faire blanchir.* || *Arroser une salle, une chambre, etc.*, Y répandre de l'eau çà et là, avant de la balayer. || Fam., *J'ai été bien arrosé*, J'ai été bien mouillé par la pluie. || *Arroser de la viande qui rôtit*, Répandre sur de la viande le suc que le feu en a fait sortir, ou du beurre, ou du lard fondu. || *Arroser de larmes*, Mouiller de larmes. || Fig., *Arroser son pain de ses larmes*, Vivre dans la douleur et la pauvreté. || Dans le style élevé, *Arroser la terre de ses sueurs*, Travailler péniblement la terre. *Arroser une terre de son sang*, Y verser son sang en combattant. *Etc.* || ARROSER, Faire circuler de l'eau dans des terres, par des canaux ou des rigoles, afin de les fertiliser. || Par ext., *Cette rivière arrose une campagne, un grand pays, etc.*, Elle y passe, elle y coule. || Fig. et fam., *Arroser des créanciers*, Distribuer à ses créanciers quelques sommes qui les apaisent. On dit de même, en parlant De petites libéralités qu'il faut distribuer, *Ayez soin d'arroser ces gens-là.* || ARROSER, t. de jeu, se dit, fig., De la rétribution qu'un joueur doit à tous les autres dans certains jeux et dans certains cas. || D'un supplément que des actionnaires ou des intéressés dans une entreprise sont obligés d'ajouter à leur mise de fonds pour subvenir à des dépenses imprévues. || ARROSÉ, ÉE. participe.

ARROSOIR. s. m. Vase fait pour arroser.

ARRUGIE. s. f. (grec *orugma*, fosse.) Il se dit, dans les minières, d'Un canal pour faire écouler les eaux.

ARS. s. m. pl. (lat. *artus*, membre.) t. d'art vétérinaire. *Saigner un cheval des quatre ars, aux quatre ars*, Aux quatre membres. *Un cheval frayé aux ars*, Qui a une inflammation, des gerçures au pli formé par la réunion des membres antérieurs et de la poitrine.

ARSENAL. s. m. (lat. *arx*, citadelle.) Lieu où l'on garde des armes et des munitions de guerre. *Arsenal bien muni. Arsenal maritime.* || Fig. *Ce livre est un arsenal qui fournit des armes à tous les partis.*

ARSÉNIATE. s. m. (grec *arsenicos*, arsenic.) t. de chimie. Nom générique des sels composés d'acide arsénique et d'une base.

ARSENIC. s. m. Métal qui a la propriété de se volatiliser au feu sous la forme d'une fumée dont l'odeur est semblable à celle de l'ail.

ARSENICAL, ALE. adj. Qui tient des qualités de l'arsenic, ou Qui contient de l'arsenic. *Poison, sel arsenical.*

ARSÉNIQUE. adj. t. de chimie. Il se dit D'un acide formé d'arsenic et d'oxygène.

ARSÉNITE. s. m. t. de chimie. Nom générique des sels composés d'oxyde d'arsenic et d'une base. *Arsénite de potasse, de soude, d'ammoniaque.*

ART. s. m. (lat. *ars*, art.) Méthode pour faire un ouvrage, pour exécuter ou opérer quelque chose selon certaines règles. *Savoir un art. Les termes, les règles, les procédés, les secrets, le sublime, les ressources, les secours de l'art. L'art de l'éloquence, de la poésie, de la peinture, de la navigation, de la guerre, de la médecine. Exceller dans son art.* || *Les maîtres de l'art*, Ceux qui sont regardés comme les plus habiles, les mieux instruits dans la matière dont il s'agit. || *Arts libéraux*, Ceux où l'intelligence a le plus de part. *Arts mécaniques*, Ceux qui exigent surtout le travail de la main ou l'emploi des mécaniques. || Arts, plur., sans épithète, Les arts tant libéraux que mécaniques. *L'invention, le perfectionnement des arts. L'école des arts et métiers.* || *Beaux-arts*, ou simplement, *Arts*, par excellence, La peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, et la danse. *L'Académie des beaux-arts. Les lettres, les sciences et les arts.* On y joint quelquefois L'éloquence et la poésie; et c'est dans cette acception plus étendue qu'on dit: *Aimer les arts, les beaux-arts. Faire fleurir, encourager, protéger les arts.* || *Arts d'agrément*, Le dessin, la musique, la danse, etc., considérés comme de simples amusements, enseignés et appris comme moyens de plaire, d'être agréable. || Art, Industrie, talent, habileté que l'on emploie pour faire quelque ouvrage, pour obtenir quelque résultat. *On y employa l'art des plus habiles ouvriers. Cela est fait sans art, avec art.* || Fig., La manière dont quelqu'un agit; se conduit. || *Agir, se conduire, s'insinuer avec art.* || Secret, talent, moyen. *Vous avez l'art de plaire.* || Art, Titre de certains ouvrages qui renferment des préceptes sur un art quelconque. *L'art poétique d'Horace, de Boileau. L'art du forgeron, par un tel.* || Art, se dit, au propre et au fig., par opposition à Nature. *L'art perfectionne, seconde la nature. Il y a en cela plus de naturel que d'art.* || Artifice. *L'art perce dans tout ce qu'il dit.* || Arts, plur., se disait autrefois, dans les universités, Des humanités et de la philosophie. *Maître ès arts*, Celui qui avait pris, dans cette partie de l'instruction publique, le degré donnant le pouvoir d'enseigner. *Faculté des arts*, Celle qui comprenait les régents de l'université chargés d'enseigner les humanités et la philosophie, et tous les maîtres ès arts immatriculés.

ARTÈRE. s. f. (grec *artèria*, artère.) t. d'anat. Vaisseau du corps de l'homme ou de l'animal, qui porte le sang du cœur vers les extrémités.

ARTÉRIEL, ELLE. adj. t. d'anat. Qui appartient aux artères. *Sang, canal artériel.* || *Veines artérielles*, Les veines pulmonaires.

ARTÉRIOLE. s. f. t. d'anat. Petite artère.

ARTÉRIOLOGIE. s. f. (grec — *logos*, traité.) Partie de l'anatomie qui traite des artères.

ARTÉRIOTOMIE. s. f. (grec — *tomè*, division.) t. de chirurg. Ouverture qu'on fait à une artère avec la lancette, comme on en fait une à une veine.

ARTÉSIEN. adj. *Voyez* Puits.

ARTHRITIQUE. adj. des 2 genres. (grec *arthron*, jointure.) t. de médecine. Il se dit Des maladies qui attaquent les jointures, et Des médicaments qu'on emploie contre les affections de ce genre.

ARTICHAUT. s. m. (allem. *artischocke*, artichaut.) Plante potagère de la famille des Composées, qui porte une espèce de légume fait à peu près en forme de gros chardon, et composé de feuilles larges et piquantes se recouvrant les unes les autres. || Légume que produit cette plante, et qui n'est autre chose que la fleur avant son épanouissement. || Artichaut, Pièce de serrurerie, hérissée de plusieurs pointes et de crocs, et dont on garnit une clôture pour empêcher de passer ou d'escalader.

ARTICLE. s. m. (lat. *articulus*, article.) Jointure des os, dans le corps de l'homme ou de l'animal. Il ne designe que les articulations mobiles. En ce sens, il vieillit: on emploie ordin. le mot d'*Articulation*, excepté dans cette phrase de chirurgie, *Amputation dans l'article*, Celle que l'on pratique en coupant un membre à l'endroit où il se joint au corps. || En parlant Des insectes, Les différentes parties de leurs membres qui peuvent se mouvoir les unes sur les autres. || Par analogie, en botan., Les portions d'une tige ou d'un rameau comprises entre deux articulations ou nœuds. || Article, fig., Petites parties qui forment les divisions ou subdivisions d'un traité, d'un compte, d'un journal, etc. *Discuter un article de loi. Amender un article. Les articles d'un traité de paix. Dresser des articles de mariage*, ou simplement, *Dresser les articles. Débattre, allouer, contester, rayer un article de dépense, de recette. Les articles d'un journal.* || Divers sujets sur lesquels roule une lettre, un mémoire, une dissertation, etc. *Je lui ai lu l'article de votre lettre qui le concerne. Il n'a pas traité cet article aussi bien que le reste.* || Sujet, matière. *Nous reviendrons une autre fois sur cet article.* || Fam., *C'est un autre article*, se dit Pour marquer la différence d'une chose avec une autre dont il a été parlé, dont on est convenu. || Fam., *C'est un article à part*, se dit D'une chose qu'il ne faut pas confondre avec d'autres, d'une chose que l'on veut traiter séparément. || T. de palais, *Interroger sur faits et articles*, Interroger une personne sur des circonstances et particularités. || *Article de foi*, Chaque point de la croyance en matière de religion, chacune des vérités que Dieu a révélées à son Église. || Fam., *Croire une chose comme un article de foi*, La croire fermement. *Croire tout comme article de foi*, Être fort crédule. *Ce n'est pas article de foi*, se dit D'une chose qui ne mérite pas ou qui ne paraît pas mériter de créance. || *À l'article de la mort*, Au dernier moment de la vie. || Article, t. de commerce, Différents objets qu'un marchand a dans son magasin. *Ces articles sont d'un très-bon débit.* || Article, t. de gramm., Celle des parties du discours qui précède ordin. les noms

subst. *Article masc., fém.* Le *est l'art. du nom masc.* La *est l'article du nom fém.* Les *est l'article plur. du masc. et du fém.*

ARTICULAIRE. adj. des 2 genres. t. d'anat. et de médec. Qui a rapport aux articulations, aux jointures du corps.

ARTICULATION. s. f. Jonction, jointure des os. *L'articulation des doigts. Articulations mobiles, immobiles.* || Il se dit dans un sens analogue, en t. d'entomologie et de botan. *L'articulation de la tête avec le corselet. Les articulations des antennes d'un papillon.* || ARTICULATION, L'action de prononcer distinctement les syllabes, les mots. *Avoir l'articulation de la voix,* ou simplement, *Avoir l'articulation bien nette, bien libre.* || En t. de palais, *Articulation de faits,* Déduction, énonciation de faits article par article.

ARTICULER. v. a. Prononcer distinctement les lettres, les syllabes, les mots. *Il commence déjà à articuler.* || En t. de palais, Énoncer par articles. *Articuler des faits, et les proposer par ordre.* || Dans le langage ordinaire, *Articuler un fait,* Affirmer positivement et circonstancier un fait. || ARTICULER, avec le pron. pers., en t. d'anat., se dit Des os qui se joignent, qui s'unissent par articulation. *L'humérus s'articule avec l'omoplate.* Dans un sens analogue, en t. d'entomologie, *La tête s'articule avec le corselet, etc.* || ARTICULÉ, ÉE. participe. || ARTICULÉ, en t. d'entomologie et de botan., se dit Des parties qui ont une ou plusieurs articulations, qui sont composées d'articles.

ARTIFICE. s. m. (lat. *artificium,* artifice.) Art, industrie. *Cette horloge, cette machine est faite avec un artifice merveilleux.* || *Ne vivre que par artifice,* Ne vivre qu'à force de soin et de régime. || *Réussir, se soutenir, etc., par artifice,* À force d'industrie et de moyens. || ARTIFICE, se dit Des ouvrages d'esprit, du style. *L'artifice de son style séduit.* || ARTIFICE, Ruse, déguisement, fraude. *Quelquefois l'humilité n'est qu'un artifice de l'orgueil.* || ARTIFICE, Composition de matières aisées à s'enflammer. *Magasin d'artifices.* On dit de même, *Pièce d'artifice.* || *Feu d'artifice,* Feu préparé avec art, en signe de réjouissance, dans la composition duquel il entre plusieurs matières qui s'enflamment aisément, et qui offrent, en brûlant, différentes formes agréables. *Préparer, tirer un feu d'artifice.*

ARTIFICIEL, ELLE. adj. Qui se fait par art. Il est opposé à Naturel. *Fleurs, dents, prairies artificielles. C'est une beauté artificielle.* || *Jour artificiel,* L'espace de temps compris entre le lever du soleil et son coucher; par opposition au *Jour naturel,* qui est de vingt-quatre heures. || *Mémoire artificielle,* Mnémonique, méthode destinée à aider la mémoire naturelle.

ARTIFICIELLEMENT. adv. Avec art. Il est opposé à Naturellement, et se dit en parlant Des ouvrages de l'art.

ARTIFICIER. s. m. Celui qui fait des artifices, ou des feux d'artifice.

ARTIFICIEUSEMENT. adv. D'une manière artificieuse.

ARTIFICIEUX, EUSE. adj. Plein d'artifice, de ruse. Se prend en mauvaise part. *Homme, esprit, conseil artificieux. Insinuation, conduite artificieuse.*

ARTILLÉ, ÉE. adj. t. de marine. Garni de son artillerie. Il a vieilli.

ARTILLERIE. s. f. La partie du matériel de guerre qui comprend les canons, les mortiers, les boulets, les bombes, etc. *La grosse artillerie. Artillerie de campagne, de siége, de position. Parc, train, chevaux d'artillerie.* || *Une pièce d'artillerie,* Un canon, un obusier, etc. || ARTILLERIE, Troupes employées au service de l'artillerie. *Artillerie à pied, à cheval. Artillerie volante* ou *Artillerie légère.* || *Ecole d'artillerie,* École où l'on forme des artilleurs.

ARTILLEUR. s. m. Militaire employé au service de l'artillerie. Il se dit surtout Des soldats.

ARTIMON. s. m. (grec *artémôn,* artimon.) t. de marine.) Nom du mât de l'arrière, le plus petit ou le troisième d'un grand bâtiment. || Voile aurique attachée au mât d'artimon, au-dessus de la poupe. *La voile d'artimon,* ou simplement, *L'artimon. Carguer, amurer l'artimon. Vergue* ou *corne d'artimon.*

ARTISAN. s. m. (lat. *ars,* art.) Celui qui exerce un art mécanique, un métier. *Habile, honnête artisan.* || Celui qui est l'auteur, la cause de quelque chose. *Il a été l'artisan de sa fortune, de son malheur.*

ARTISON. s. m. Dénomination commune à Tous les insectes qui, comme les teignes, rongent les étoffes, les pelleteries, le bois, etc.

ARTISONNÉ, ÉE. adj. Il se dit De tout ce qui est troué par les insectes appelés Artisons.

ARTISTE. s. m. (lat. *ars,* art.) Celui qui travaille dans un art où le génie et la main doivent concourir, qui cultive les arts libéraux. *Grand, célèbre artiste.* Fém. *Une jeune artiste.* || *Artiste vétérinaire,* Médecin vétérinaire.

ARTISTEMENT. adv. Industrieusement, avec art et industrie.

ARUM. s. m. (grec *aron,* arum.) (On prononce *Arome.*) t. de botan. Plante dont les fleurs naissent sur un réceptacle cylindrique et allongé, s'élevant d'une spathe en forme de cornet.

ARUSPICE. s. m. (lat. *aruspex,* aruspice.) Ministre de la religion chez les anciens Romains, dont la fonction consistait à chercher des présages dans les mouvements de la victime avant le sacrifice, et dans l'inspection de ses entrailles après qu'elle avait été immolée.

AS. s. m. (Mot latin.) (On prononce l'S.) Un point seul marqué sur un des côtés d'un dé, ou sur une carte. || As, en parlant Des anciens Romains, Un certain poids, Une monnaie particulière, dont la valeur a varié dans les différents temps.

ASARET. s. m. (grec *asaron,* asarum.) t. de botan. Plante de la même famille que l'aristoloche, dont la tige est très-courte, et qu'on emploie en médecine comme émétique et sternutatoire. On la nomme aussi *Cabaret.*

ASBESTE. s. m. (grec *asbestos,* asbeste.) (On prononce *Azbeste.*) Pierre qui est composée de filets moins flexibles que ceux de l'amiante, et qui, comme cette pierre, n'éprouve aucune altération dans le feu. *Voyez* AMIANTE.

ASCARIDE. s. m. (grec *ascaris,* ascaride.) t. d'hist. nat. Petit ver rond qui ne se trouve que dans les gros intestins.

ASCENDANT, ANTE. adj. (lat. *ascendere,* monter.) Qui va en montant. *Mouvement ascendant. Force ascendante. Ligne ascendante.* En t. d'anat.: *Aorte ascendante. Muscle oblique ascendant. Etc.* || Il se disait autrefois, en astrol., et se dit encore, en astron., Des astres qui montent sur l'horizon. || ASCENDANT, en t. de jurispr. et de généalogie, se dit Des personnes dont on descend. *Ligne ascendante.*

ASCENDANT. s. m. En astron., Le point de l'écliptique situé dans l'horizon oriental, c'est-à-dire,

le point qui se lève. || Il se disait, en astrol., Du point qui se lève, considéré par rapport à la nativité des personnes. || Par extens. et fig., Penchant honnête ou vicieux qu'on supposait produit par l'influence d'un astre. || ASCENDANT, fig., Supériorité naturelle, souvent inexplicable, qui fait qu'une personne a toujours avantage sur une autre. Ce sens vieillit. Influence, autorité, pouvoir qu'une personne a sur l'esprit, sur la volonté d'une autre. *L'ascendant du génie, de la vertu, des lumières, etc.* || ASCENDANT, en t. de jurisprudence et de généalogie, se dit Des personnes dont on descend.

ASCENSION. s. f. Action de monter, de s'élever. Il se dit de L'élévation miraculeuse de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, lorsqu'il monta au ciel. || Par extens., Jour auquel l'Église célèbre ce mystère. || ASCENSION, L'action de s'élever dans les airs au moyen d'un aérostat. || Il se dit De certaines choses qui montent. *L'ascension d'un ballon, de l'eau dans les pompes, du mercure dans le baromètre, etc., de la séve dans la tige.* || En astron., *Ascension droite d'un astre,* Le point de l'équateur qui se lève en même temps que cet astre dans la sphère droite; et, *Ascension oblique d'un astre,* Le point de l'équateur qui se lève en même temps que cet astre dans la sphère oblique.

ASCENSIONNEL, ELLE. adj. t. didactique. *Force ascensionnelle,* Force par laquelle un corps tend à s'élever. *Différence ascensionnelle d'un astre,* Différence entre l'ascension droite et l'ascension oblique.

ASCÈTE. s. des 2 genres. (grec *askéin,* exercer.) Qui se consacre d'une manière particulière aux exercices de la piété. Peu usité.

ASCÉTIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle. *Vie, auteur, ouvrage ascétique.* || Subst., Ceux qui ont embrassé la vie ascétique. *Les extases des ascétiques.* || Certains ouvrages ascétiques. *Les Ascétiques.*

ASCIENS. s. m. pl. (grec *askios,* ascien.) t. de géogr., qui signifie, Sans ombre. Il se dit Des habitants de la zone torride, qui n'ont point d'ombre le jour de l'année où le soleil est perpendiculaire sur leurs têtes.

ASCITE. s. f. (grec *askitès,* ascite) t. de médec. Hydropisie de l'abdomen, spécialement Celle qui résulte de l'épanchement d'un fluide séreux dans le péritoine.

ASCLÉPIADE. adj. (grec *asclèpiadeios,* même signif.) Il se dit D'un vers, grec ou latin, composé d'un spondée, de deux choriambes et d'un ïambe. Subst. *Un asclépiade.* || *Petit asclépiade,* Le vers asclépiade proprement dit. *Grand asclépiade,* Vers asclépiade dont l'ïambe final est remplacé par deux dactyles.

ASCLÉPIADE. s. f., ou ASCLÉPIAS. s. m. (grec *asclèpias,* asclépiade.) (On prononce l'S finale d'*Asclépias.*) Plantes à graines laineuses, dont une seule espèce, le *Dompte-venin,* croît naturellement dans nos climats.

ASIARCHAT. s. m. (grec *asiarchès,* asiarque.) (On prononce *Asiarkat.*) t. d'hist. ancienne. Magistrature annuelle qui était jointe au sacerdoce, et qui donnait le droit de présidence aux jeux sacrés célébrés en commun par les villes grecques d'Asie.

ASIARQUE. s. m. Celui qui était revêtu de l'asiarchat.

ASIATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *asiaticos,* asiatique.) Qui appartient à l'Asie. Il se dit particulièrement Du luxe, des mœurs, du style. *Luxe asiatique,* Luxe excessif. *Mœurs asiatiques,* Mœurs efféminées. *Style asiatique,* Style diffus et chargé d'ornements inutiles.

ASILE. s. m. (grec *asylon,* asile.) (Quelques-uns, se conformant à l'étymologie, écrivent, *Asyle.*) Lieu établi pour servir de refuge aux débiteurs, aux criminels. *Asile saint, sacré, inviolable. Se jeter, se retirer, se sauver dans un asile. Violer un asile.* On dit de même quelquefois, *Lieu d'asile.* || Par extens., Tout lieu où l'on se met à l'abri des poursuites de la justice, d'une persécution, d'un danger, etc. *Votre maison lui servit d'asile.* || Retraite, séjour, habitation. *Un malheureux sans asile. L'asile de la vertu, des plaisirs, de la volupté.* || Maison où une personne qui n'a pas de quoi subsister, trouve une retraite dans sa mauvaise fortune. *Il a trouvé un asile chez un de ses amis.* || Il se dit, fig., Des personnes et des choses qui protégent, qui défendent. *Vous êtes mon asile. La solitude est un asile contre les passions.*

ASINE. adj. f. (lat. *asinus,* âne.) Loc. peu usitée, *Bête asine,* Un âne ou une ânesse.

ASPECT. s. m. (lat. *aspectus,* aspect.) Vue d'une personne ou d'une chose. *Il tremble à l'aspect de son maître. L'aspect de toutes ces merveilles le surprit.* || Fig. *L'aspect de la mort, du péril.* || ASPECT, La manière dont une personne ou un objet s'offre à la vue. *Son aspect était triste, horrible, effrayant. Ce paysage a un aspect fort pittoresque.* || Il se dit, fig., Des différentes faces, des divers points de vue sous lesquels se présente une chose, une affaire. *Considérer un objet sous tous ses aspects.* || ASPECT, en astrol., Situation respective des étoiles ou des planètes, par rapport à l'influence que les astrologues lui attribuaient sur les destinées humaines. *Aspect bénin, favorable, malin.* || Fig., *Ce projet, cette entreprise se présente sous un triste, sous un fâcheux aspect,* Ne paraît pas devoir réussir.

ASPERGE. s. f. (grec *asparagos,* asperge.) Plante potagère dont on mange la tige, lorsqu'elle est encore jeune et tendre.

ASPERGER. v. a. (lat. *aspergere,* asperger.) Jeter de l'eau ou quelque autre liquide sur une personne, sur un objet, avec un rameau ou un goupillon. Il n'est guère usité qu'en parlant Des cérémonies religieuses. *Asperger d'eau lustrale, d'eau bénite.* || ASPERGÉ, ÉE. participe.

* ASPERGERIE. s. f. (grec *asparagos,* asperge.) Lieu planté d'asperges.

ASPERGÈS. s. m. (lat. *asperges,* tu arrogeras.) (On prononce l'S.) Goupillon à jeter de l'eau bénite. Fam. || Moment de l'office où se fait la cérémonie de jeter de l'eau bénite.

ASPÉRITÉ. s. f. (lat. *asperitas,* aspérité.) Rudesse, qualité de ce qui est raboteux, inégal. *L'aspérité du sol, d'une pierre, d'une écaille d'huître.* || Fig., au sens moral. *L'aspérité du caractère.* || ASPÉRITÉ, Petites élévations qui rendent une surface rude, inégale. *Les aspérités d'un terrain.* || Fig., *Les aspérités du style.*

ASPERSION. s. f. (lat. *aspergere,* arroser.) Action d'asperger. L'action de jeter de l'eau bénite avec le goupillon.

ASPERSOIR. s. f. Aspergès, goupillon à jeter de l'eau bénite.

ASPHALTE. s. m. (grec *asphaltos,* bitume.) Bitume solide, compacte, noir et luisant, que l'on trouve à la surface de quelques lacs, et particulièrement sur la mer Morte ou lac Asphaltite, dans l'ancienne Judée.

ASPHODÈLE. s. m. (grec *asphodélos,* asphodèle.) t. de botan. Plante de la famille des Liliacées, dont

quelques espèces sont cultivées dans les jardins : celle qui croît naturellement dans le midi de la France, et qu'on nomme *Asphodèle rameux*, a des racines charnues et nourrissantes, dont on peut faire une sorte de pain.

ASPHYXIE. s. f. (grec *asphyxia*, asphixie.) t. de médec. État de mort apparente et imminente, causé principalement par la suspension de la respiration.

ASPHYXIER. v. a. Déterminer, causer l'asphyxie. || Avec le pron. pers., Se donner la mort au moyen d'une vapeur qui asphyxie. || ASPHYXIÉ, ÉE. participe. || Subst. *Secours pour les asphyxiés.*

ASPIC. s. m. (grec *aspis*, aspic.) Serpent dont la morsure est très-dangereuse. || Fig., *Un aspic, une langue d'aspic*, Un médisant.

ASPIC. s. m. Nom vulgaire de la grande lavande. *Huile d'aspic.* Voyez SPIC.

ASPIC. s. m. t. de cuisine. Plat composé de viande ou de poisson froid, et de gelée.

ASPIRANT, ANTE. adj. (lat. *aspirare*, aspirer.) t. d'hydraulique. Qui aspire. *Pompe aspirante*, Pompe qui élève l'eau en faisant le vide; à la différence de Celle qui élève l'eau en la pressant, et que l'on nomme *Pompe foulante.*

ASPIRANT, ANTE. s. Qui aspire à une chose, qui veut y parvenir. Une personne qui aspire à obtenir une charge, un titre, à être reçue dans un corps. *Aspirant au doctorat. Aspirant de marine.*

ASPIRATION. s. f. Action d'attirer l'air extérieur dans ses poumons. Dans le langage médical, on dit plus ordinairement, *Inspiration.* || En t. d'hydraulique, L'action par laquelle une pompe élève l'eau en faisant le vide. || En gramm., Le manière de prononcer en aspirant. || ASPIRATION, dans le langage ascétique, Certains mouvements de l'âme vers Dieu.

ASPIRER. v. a. Attirer l'air extérieur dans ses poumons. Il est opposé à *Expirer*, verbe actif. *Aspirer une grande quantité d'air.* || Il se dit, par extens., De l'action par laquelle une pompe aspirante attire, élève l'eau en faisant le vide. *Le tuyau de cette pompe aspire l'eau avec beaucoup de force.* || ASPIRER, en t. de gramm., Prononcer plus ou moins fortement de la gorge. *Il y a certains mots où il faut aspirer l'H, tels que* Hauteur, hardiesse, honte, etc. || ASPIRER, neutre, avec la préposition *à*, fig., Prétendre à quelque chose, désirer vivement quelque chose. *Aspirer à un emploi, au trône, au ciel.* || ASPIRÉ, ÉE. participe.

ASPRE. s. m. Petite monnaie d'argent chez les Turcs.

ASSA. s. f. (lat. *assa*, même sign.) Suc végétal concret. Il y en a de deux espèces : l'*Assa dulcis*, qui est la résine du benjoin, et l'*Assa fœtida*, autre résine, d'une odeur désagréable, qui est employée en médecine comme un des plus puissants antispasmodiques.

ASSAILLANT. s. m. (lat. *assilire*, assaillir.) Celui qui attaque. || Il se dit tant de Ceux qui attaquent un homme, que de Ceux qui assiégent une place. *Il succomba sous le nombre des assaillants. Les assaillants furent repoussés jusque dans leurs tranchées.* || Il se dit partic. en parlant De tournois. *L'assaillant et le tenant.*

ASSAILLIR. v. a. (*J'assaille, tu assailles, il assaille; nous assaillons, vous assaillez, ils assaillent. J'assaillais. J'assaillis. J'assaillirai. J'assaillirais. Que j'assaille. Que j'assaillisse.*) Attaquer vivement. *Assaillir les ennemis.* || Fig., au sens physique et au sens moral. *L'orage nous assaillit. Tous les malheurs l'assaillirent à la fois.* || ASSAILLI, IE. participe.

ASSAINIR. v. a. (lat. *sanus*, sain.) Rendre sain. *Assainir un quartier, une prison.* || ASSAINI, IE. part.

ASSAINISSEMENT. s. m. Action d'assainir, et Le résultat de cette action.

ASSAISONNEMENT. s. m. (lat. *ad salsamentum*, pour salaison.) Ce qui sert à assaisonner. || L'action et la manière d'assaisonner. || Fig., Ce qui rend une chose plus piquante, plus agréable. *Les assaisonnements qui donnent du prix à la louange.*

ASSAISONNER. v. a. Accommoder une viande, ou autre chose à manger, avec les ingrédients qu'il faut pour la rendre plus agréable au goût. *Assaisonner les viandes, une salade.* || Prov. et fig., *La faim, l'appétit assaisonne tout*, Quand on a faim, tout mets paraît bon. || ASSAISONNER, se dit fig. Des manières agréables, douces, etc., dont on accompagne ce qu'on dit, ce qu'on fait, De tout ce qui sert à relever le mérite ou l'agrément de quelque chose. *Il sait l'art d'assaisonner la louange. Assaisonner un écrit de traits spirituels et piquants.* || ASSAISONNÉ, ÉE. part.

ASSAKI. s. f. Titre de la sultane favorite du Grand-Seigneur.

ASSASSIN. s. m. Celui qui assassine. *Il a été blessé par un assassin. Crier à l'assassin.* || ASSASSIN, fig., Petite mouche noire que les femmes se plaçaient autrefois au-dessous de l'œil.

ASSASSIN, INE. adj. Qui assassine. N'est usité qu'en poésie. *Un fer assassin.* || Fig. et fam., *Des yeux assassins, des regards assassins*, Des yeux, des regards capables d'inspirer une grande passion.

ASSASSINAT. s. m. Action d'attenter, de dessein formé, de guet-apens, à la vie d'une personne. *Être souillé d'un assassinat.* || Par extens., Outrage fait de dessein formé, d'une méchanceté noire. *Ils l'ont attendu au coin d'une rue, et l'ont chargé de coups : c'est un assassinat.* || Actes et discours qui portent un préjudice grave, qui sont très-funestes, et contre lesquels il n'y a point de défense. *Cette calomnie est un véritable assassinat.*

ASSASSINER. v. a. Attenter, de dessein formé, de guet-apens, à la vie de quelqu'un. *On l'assassina sur le grand chemin.* || Par extens., Outrager, excéder de coups en trahison. *Ils se mirent quatre sur lui, et l'assassinèrent de coups.* || Il se dit Des actions et des discours qui portent un grand préjudice à autrui. *Calomnier un homme de la sorte, c'est l'assassiner.* || Par exagérat., Fatiguer, importuner avec excès. *Il assassine tout le monde de compliments, de cérémonies. Il va vous assassiner de ses vers.* || ASSASSINÉ, ÉE. participe.

ASSAUT. s. m. (lat. *assultus*, assaut.) Attaque pour emporter de vive force une ville, une place de guerre, un poste, etc. *Aller, monter à l'assaut. Donner, livrer, repousser un assaut. Prendre, emporter une place d'assaut.* || Fig., L'action de tout ce qui assaille ou attaque avec violence. *Sa fortune a essuyé un rude assaut.* || Toute sollicitation vive et pressante. *J'ai soutenu plusieurs assauts pour cette affaire. Résister aux assauts des passions, de la tentation.* || ASSAUT, en t. d'escrime, Exercice qui s'exécute avec des fleurets, et qui représente un véritable combat à l'épée. || Fig., *Faire assaut d'esprit, de savoir, de plaisanterie, etc.*, Disputer à qui fera paraître plus d'esprit, à qui montrera plus de savoir, à qui dira les meilleures plaisanteries, etc.

ASSEMBLAGE. s. m. (lat. *ad*, pour, *simul*, ensemble.) Union, réunion de plusieurs choses, ou même de plusieurs personnes. *Un assemblage de lettres, de syllabes. Cet assemblage d'hommes venus de tous les pays fut le noyau de la colonie.* || En menuiserie et en charpenterie, La manière de joindre ensemble des

pièces de bois. *Assemblage à tenons et à mortaises, à languettes et rainures, à queue d'aronde. Etc.* On appelle *Bois d'assemblage*, Le bois qui sert à faire des assemblages; *Porte d'assemblage*, Un vantail de porte qui est formé d'un assemblage. *Etc.* ‖ En t. d'imprimerie et de librairie, L'action de réunir les feuilles d'un volume selon l'ordre de leurs signatures. *Atelier d'assemblage.* ‖ Assemblage, se dit fig. Des choses morales. *Son caractère est un assemblage de vices et de vertus. Assemblage d'idées incohérentes.*

ASSEMBLÉE. s. f. coll. Réunion d'un nombre plus ou moins considérable de personnes dans un même lieu. *Belle, grande, nombreuse assemblée. Congédier l'assemblée.* ‖ Il se dit de Certains corps délibérants. *Assemblée législative, délibérante, primaire, nationale. Convoquer, rompre, dissoudre l'assemblée.* On dit dans un sens analogue, *Assemblée de parents, de créanciers, d'actionnaires, etc.* ‖ Fig., *L'assemblée des fidèles*, L'Église. ‖ Assemblée, Réunion de personnes en société. *Madame une telle tient son assemblée les mardis.* ‖ Assemblée, en t. de chasse, Lieu où se rendent les chasseurs, et où ils déjeunent avant d'aller au laisser-courre. ‖ En t. de guerre, *Quartier d'assemblée*, Le lieu que l'on indique aux troupes pour s'assembler. ‖ Assemblée, Batterie de tambour, sonnerie de trompette, par laquelle on avertit les soldats d'une troupe de se réunir.

ASSEMBLER. v. a. Mettre ensemble. *Assembler des matériaux, des papiers, des livres.* ‖ Réunir, convoquer. *Assembler des troupes, les chambres, le conseil.* ‖ Prov. et fig., *Cet homme a bientôt assemblé son conseil*, Il prend brusquement ses résolutions, sans consulter personne. ‖ Assembler, en t. de menuiserie et de charpenterie, Joindre, emboîter, enchâsser plusieurs pièces de bois, en sorte qu'elles ne fassent qu'un corps. ‖ En t. de mécanicien, de serrurier, etc. *Assembler les pièces d'une machine, d'une serrure, etc.* ‖ En t. d'imprimerie et de librairie, réunir les feuilles d'un volume selon l'ordre de leurs signatures. ‖ Assembler, avec le pron. pers. *Le conseil, la cour, le tribunal s'assemble.* ‖ Prov., *Qui se ressemble, s'assemble*, Les personnes qui ont les mêmes inclinations, les mêmes habitudes, se recherchent mutuellement. Se dit en mauvaise part. ‖ Assemblé, ée. participe.

ASSEMBLEUR, EUSE. s. Ouvrier, ouvrière qui fait les assemblages, dans une imprimerie ou une librairie.

ASSENER. v. a. (*J'assène. J'assénerai.*) Porter un coup violent. *Il lui assena un coup de massue.* ‖ Assené, ée. participe.

ASSENTIMENT. s. m. (lat. *assentire*, consentir.) Consentement volontaire donné à une proposition, à un acte. *Je n'ai point donné mon assentiment à cet acte, à ce traité, à cette décision.* ‖ Approbation intérieure et forcée qu'on donne à une chose évidemment vraie, évidemment bonne. *L'évidence force l'assentiment.*

ASSENTIR. v. n., toujours suivi de la préposition à. Donner son assentiment. Il a vieilli. En jurisprudence, *Assentir à un acte*; en philosophie, *Assentir à une vérité démontrée.*

ASSEOIR. v. a. (lat. *assidere*, asseoir.) (*J'assieds, tu assieds, il assied; nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent. J'asseyais. J'assis. J'assiérai* ou *J'asseyerai. J'assiérais* ou *J'asseyerais. Assieds, asseyez. Que j'asseye. Que j'assisse. Asseyant.*. On conjugue aussi quelquefois ce verbe de la manière suivante: *J'assois, tu assois, il assoit; nous assoyons, vous assoyez, ils assoient. J'assoyais. J'assoirai. J'assoierais. Assois, assoyez. Que j'assoie. Assoyant.*) Mettre quelqu'un sur un siége, ou sur quelque chose qui tient lieu de siége. *Asseoir un enfant, un malade.* ‖ Avec le pron. pers., Se mettre sur un siége, ou sur quelque chose qui en tient lieu. *Asseyons-nous sur ce banc.* Avec ellipse du pronom, *On le fit asseoir.* Par ext., *Cet oiseau est allé s'asseoir sur une branche, sur un arbre*, Il est allé s'y percher. ‖ Fig., *Faire asseoir quelqu'un à sa table*, L'y admettre. ‖ Asseoir, en architecture, Poser solidement et à demeure. *Asseoir les fondements d'une maison sur le roc. Asseoir une statue sur un piédestal.* ‖ T. de guerre, *Asseoir un camp*, Placer, établir un camp. ‖ T. de manége, *Asseoir un cheval*, Dresser un cheval à exécuter ses airs de manége ou à galoper avec la croupe plus basse que les épaules. ‖ Asseoir, fig., Fonder, établir. *Asseoir un gouvernement sur les bases d'une sage liberté. Asseoir le crédit public sur la fidélité aux engagements.* ‖ Fig., *On ne peut asseoir aucun fondement sur ce qu'il dit, sur ce qu'il promet*, On ne peut se fier à sa parole, à ses promesses. ‖ Asseoir, en matière d'impositions, de rentes, etc. *Asseoir un impôt, une contribution, une rente, une pension, une hypothèque.* ‖ T. d'eaux et forêts, *Asseoir les ventes*, Marquer le canton de bois qui doit être coupé. ‖ Assis, ise. participe. ‖ *Voter par assis et levé*, se dit dans une assemblée délibérante, Lorsque les membres font connaître leur opinion, leur vote en se levant ou en restant assis.

ASSERMENTER. v. a. (lat. *ad*, pour, *sacramentum*, serment.) Lier par un serment. Il se dit Des personnes auxquelles on confère des offices publics. *Assermenter un fonctionnaire public.* ‖ Assermenté, ée. participe.

ASSERTION. s. f. (lat. *assertio*, assertion.) Proposition qu'on avance et qu'on soutient comme vraie. *Assertion vraie, fausse, hasardée, singulière.*

ASSERVIR. v. a. (lat. *asservire*, s'asservir.) Assujettir, réduire à une extrême dépendance. *Asservir un peuple. Il voudrait nous asservir à ses moindres volontés.* ‖ Au sens moral. *Il faut asservir les passions. Les charmes de cette femme ont asservi bien des cœurs. Asservir son génie aux règles de l'art.* ‖ Avec le pron. pers. *S'asservir aux caprices de quelqu'un, à l'étiquette.* ‖ Asservi, ie. participe.

ASSERVISSANT, ANTE. adj. Qui asservit, qui tient dans une extrême dépendance. Ne se dit que Des choses. *Condition asservissante. Joug asservissant.*

ASSERVISSEMENT. s. m. État de ce qui est asservi. Au propre et au fig., *Tenir un peuple dans l'asservissement. L'asservissement des esprits.*

ASSESSEUR. s. m. (*assessor*, assesseur.) Officier de justice adjoint à un juge principal, pour l'aider dans ses fonctions ou le suppléer en son absence. Peu usité.

ASSEZ. adv. (ital. *assai*, abondamment.) Suffisamment, autant qu'il faut. *Assez bon. Assez grand. Assez long. Assez d'argent. Assez et trop longtemps. C'est assez. C'en est assez*, ou simplement, *Assez.* ‖ Il sert quelquefois à affaiblir la signification des mots auxquels on le joint. *Cela est assez bien, assez vraisemblable.* ‖ Quelquefois, à renforcer le sens: *Voilà qui est assez plaisant.* Dans un sens analogue, on dit: *Suis-je assez malheureux? Etc.* ‖ Il est ordinairement explétif dans les deux locutions *Assez peu* et *Assez souvent. C'est un homme d'assez peu de sens. Il va assez souvent dans cette maison.*

ASSIDU, UE. adj. (lat. *assiduus*, assidu.) Qui est

exact à se rendre où son devoir l'appelle. *Cet employé est assidu à son bureau.* || Qui a une application continuelle à quelque chose. *Assidu au travail, à l'étude, à son devoir.* || Qui rend des soins continuels à quelqu'un. *Courtisan assidu.* || Assidu, se dit De certaines choses, pour en marquer la continuité ou la fréquente répétition. *Un travail assidu. Des visites assidues.*

ASSIDUITÉ. s. f. Exactitude à se trouver aux lieux où le devoir appelle. *L'assiduité d'un juge aux audiences.* || Application continuelle à un travail, à une chose. *Cet emploi exige une grande assiduité. L'assiduité vient à bout de tout.* || Présence fréquente d'une personne dans un lieu, ou bien auprès de quelqu'un pour lui faire la cour, lui rendre des soins, des services. *Avoir de l'assiduité auprès du prince. Il redouble d'assiduité auprès de sa maîtresse.* En ce sens, il s'emploie quelquefois au pluriel. *Avoir des assiduités auprès d'une femme.*

ASSIDÛMENT. adv. D'une manière assidue.

ASSIÉGEANT, ANTE. adj. (lat. *assidere*, assiéger.) Qui assiége. || Subst., ne se dit qu'au plur. *Les assiégeants ont beaucoup avancé les travaux cette nuit.* On dit quelquefois collectiv., *L'assiégeant et l'assiégé*, pour Les assiégeants et les assiégés.

ASSIÉGER. v. a. Faire le siége d'une place de guerre, d'une citadelle, etc. || Il se dit aussi en parlant Des personnes qui sont enfermées dans une place assiégée. *Ce prince fut assiégé dans sa capitale.* || Il se dit figur. Des choses, dans des acceptions analogues. *Déjà les eaux débordées nous assiégeaient de toutes parts.* || Il se dit, par exagér., D'une foule qui se présente avec empressement à l'entrée de quelque lieu public, etc. *Les curieux assiégeaient la porte du tribunal.* || Assiéger, fig., Obséder, poursuivre, importuner. *Être assiégé par les solliciteurs.* Dans un sens analogue, *Assiéger la porte de quelqu'un*, S'y présenter continuellement, fréquemment. || Il se dit également Des choses. *Ce souvenir m'assiége.* || Assiégé, ée. participe. || Subst. plur., Ceux qui sont dans une place assiégée. *Les assiégés firent une sortie.* On dit quelquefois au sing., collect., *L'assiégeant et l'assiégé*, pour Les assiégeants et les assiégés.

ASSIETTE. s. f. Situation, manière d'être assis, couché, placé. *Ce malade ne peut trouver une bonne assiette.* || T. de manége, La situation du cavalier sur la selle. *Perdre son assiette.* || T. de marine, *L'assiette d'un navire*, La meilleure situation où puisse être un bâtiment sous voiles, pour bien naviguer. || Assiette, Situation d'un corps posé sur un autre, en sorte qu'il soit ferme et stable. *L'assiette d'une pierre, d'une poutre.* || Situation d'une maison, d'une ville, d'une forteresse. || *L'assiette d'un camp*, L'établissement d'un camp, par rapport au choix du terrain. || Assiette, fig., L'état et la disposition de l'esprit. *Il n'est pas dans son assiette ordinaire, naturelle*, ou simplement, *dans son assiette.* || Assiette, Répartition des impôts, des contributions. On disait de même autrefois, *L'assiette des tailles.* || En jurispr., *L'assiette d'une rente*, Le fonds sur lequel une rente est assise, est assignée. || || T. d'eaux et forêts, *Assiette des ventes*, Désignation du canton de bois que l'on destine à être coupé. || Assiette, Vaisselle plate sur laquelle chacun, à table, met ou reçoit ce qu'il veut manger. *Assiette d'argent, de vermeil, d'étain, de terre, de faïence, de porcelaine, etc.* || *Assiettes blanches*, Assiettes nettes qu'on donne en relevant celles qui ont servi. || Par ext., *Une assiette de soupe, de fruits, etc.*, Ce qu'une assiette contient de soupe, de fruits, etc. || Fig. et fam., *Piquer l'assiette*, Manger habituellement chez les autres. *Piqueur d'assiette*, ou *Pique-assiette*, Parasite.

ASSIETTÉE. s. f. Plein une assiette. *Une assiettée de potage.* Plus ordin., *Une assiette de potage.*

ASSIGNABLE. adj. des deux genres. (lat. *assignare*, assigner.) Qui peut être assigné, déterminé avec précision.

ASSIGNAT. s. m. t. de jurispr. Constitution ou assignation d'une rente sur un héritage qui demeure nommément affecté au payement annuel de cette rente. Vieux : on dit maintenant, *Constitution de rente.* || Assignat, à une certaine époque, Papier-monnaie dont le payement était assigné sur la vente des biens nationaux.

ASSIGNATION. s. f. Action d'affecter un fonds au payement d'une dette, d'une rente, etc. || Mandat, ordre délivré à quelqu'un, pour recevoir une somme assignée sur un certain fonds. Ce sens était fort usité dans l'ancienne administration des finances. *On lui a donné des assignations sur tel fonds.* || Assignation, t. de procédure, Ajournement, exploit par lequel on assigne une personne à comparaître par-devant le juge. *Je lui ai fait donner assignation. J'ai reçu assignation.* || Dans le langage ordin., Rendez-vous. Peu usité.

ASSIGNER. v. a. Affecter un fonds ou une certaine nature de deniers au payement d'une dette, d'une rente, etc. *Sur quel fonds cette dépense sera-t-elle assignée ?* || Assigner, Déterminer, faire connaître. *Assigner une différence.* || Fixer, donner, attribuer. *Assigner un terme, un but, un traitement, une tâche. Assigner les rangs.* || Assigner, t. de procédure, Sommer par un exploit de comparaître devant le juge. || Assigné, ée. participe. || Prov. et fig., *Ce payement est assigné sur les brouillards de la Seine*, se dit D'un payement que rien n'assure, ne garantit. || Assigné, subst., Celui qui a reçu un exploit d'ajournement. || *Décret d'assigné pour être ouï.* Voyez Ouïr.

ASSIMILATION. s. f. (lat. *assimilare*, assimiler.) Action d'assimiler. L'action par laquelle deux ou plusieurs choses sont présentées comme semblables. *Vous faites là une fausse assimilation.* || Dans le langage didactique, L'action par laquelle un corps vivant s'empare de certaines matières étrangères à sa substance, se les approprie, et les fait entrer dans le système organique qui le constitue. *La faculté d'assimilation.*

ASSIMILER. v. a. Rendre semblable. *Ces penchants honteux assimilent l'homme à la brute.* || Présenter comme semblable; établir entre deux ou plusieurs choses une comparaison qui suppose ressemblance. *On ne peut assimiler ce cas à aucun autre.* || Avec le pron. pers., *S'assimiler à quelqu'un*, Se comparer à quelqu'un, s'estimer son égal. || Assimiler, se dit aussi, dans le langage didactique, De l'acte par lequel les corps vivants exercent leur faculté d'assimilation. || Il se dit, dans un sens analogue, avec le pron. pers. régime direct. *Les particules matérielles s'assimilent à la propre substance d'un animal.* || Assimilé, ée. participe.

ASSISE. s. f. (lat. *assidere*, s'asseoir.) Rang de pierres de taille qu'on pose horizontalement pour construire une muraille. || *Bâtir par assises réglées*, c'est-à-dire, Avec des pierres qui sont toutes de même hauteur, et dont le milieu répond exactement aux joints montants de l'assise inférieure. || Assises, plur., Anciennement, Séances extraordinaires que tenaient les officiers des seigneurs de fiefs; Assemblées de seigneurs convoquées par le prince pour juger des causes importantes et solen-

nelles. || Fig. et fam., *Cet homme tient ses assises dans cette maison, dans cette compagnie*, Il y est fort écouté, fort applaudi, il y domine. || Assises, maintenant, Sessions d'une cour criminelle. *Présider, tenir les assises. Cours d'assises*, Cours criminelles, tribunaux criminels.

ASSISTANCE. s. f. (lat. *assistere*, assister.) Présence d'un officier public à quelque opération; Présence d'un ecclésiastique dans quelqu'une des fonctions de son ministère. || Nombre, plus ou moins considérable, de personnes assemblées en quelque lieu. *Son discours ravit toute l'assistance.* Ce sens vieillit. || Assistance, dans quelques ordres religieux, Corps des assistants qui composent le conseil de l'ordre. || Dans quelques ordres religieux, Différents Etats où les maisons de leur ordre sont situées, par rapport à la première et principale division qu'ils en ont faite. *L'assistance d'Italie, de France; etc.* || Assistance, Aide, secours. *Donner, prêter, promettre assistance. Implorer, mendier l'assistance de quelqu'un.*

ASSISTANT, ANTE. adj. Qui est présent en un lieu. On le dit principalement Des ecclésiastiques qui secondent l'officiant dans quelque grande cérémonie religieuse. || Subst., se dit, non-seulement de Prêtres assistants, mais en général de Personnes quelconques présentes en un lieu. *Tous les assistants furent édifiés.* || Assistant, dans certains ordres religieux, Ceux qui sont établis pour aider le supérieur général dans les fonctions de sa charge. *Le corps des assistants.*

ASSISTER. v. n. Être présent à quelque chose par devoir ou par bienséance, ou par tout autre motif. *Assister à la messe, à une cérémonie, à un enterrement.* || *Assister à un jugement*, signifie quelquefois, Faire partie du tribunal qui prononce un jugement. || Assister. v. a. Secourir, aider. *Assister les pauvres. Assister ses amis de son crédit, de sa bourse, de ses conseils.* || *Assister un malade, un criminel à la mort*, L'exhorter à bien mourir, lui aider à mourir en bon chrétien. || *Dieu vous assiste*, se dit À un pauvre lorsqu'on n'a rien à lui donner. Autrefois, on le disait aussi À une personne qui éternuait. || Assister, Accompagner pour quelque action. N'est usité qu'à l'infinitif avec le verbe *Faire*, ou au participe passif. *Se faire assister par quelqu'un. Il comparut assisté de son avoué.* || Assisté, ée. participe.

ASSOCIATION. s. f. (lat. *associare*, associer.) Union de plusieurs personnes qui se joignent ensemble pour quelque intérêt commun, pour quelque entreprise, etc. *Acte, traité d'association. Associations commerciales, religieuses, littéraires.* || En parlant Des choses. *Association bizarre d'idées disparates.*

ASSOCIER. v. a. Prendre quelqu'un pour compagnon, pour collègue dans une dignité, dans un emploi, dans une entreprise, etc. *Associer quelqu'un à une entreprise, à des travaux.* || *S'associer quelqu'un*, Se donner quelqu'un pour collègue, pour collaborateur, etc. || Fig., *Associer quelqu'un à son crime, à ses dangers, à son triomphe, etc.*, L'y faire participer. || Associer, fig., Unir, joindre. *L'intérêt qui associe deux personnes. Associer les mots d'une façon bizarre.* || Avec le pron. pers. *S'associer à une entreprise.* || Hanter, fréquenter quelqu'un, avoir liaison, avoir commerce avec quelqu'un. *Il ne faut pas qu'un jeune homme s'associe avec toute espèce de gens.* || Associé, ée. participe. Subst. *C'est mon associé. Un tel négociant et ses associés.* Plus ordinairement, *Un tel et compagnie.* || Dans quelques académies, *Membres associés*, ou simplement, *Associés*, Ceux qui participent aux travaux d'une académie, sans jouir des mêmes avantages que les autres membres.

ASSOGUE. s. f. (Mot espagnol.) Vif-argent. On donnait ce nom à Certains galions d'Espagne destinés à porter en Amérique le vif-argent dont on se sert pour épurer l'or quand il sort de la mine.

ASSOLEMENT. s. m. (lat. *ad*, pour, *solum*, sol.) t. d'agricult. Partage de terres labourables en grandes portions ou soles, pour y faire succéder les récoltes suivant un certain ordre.

ASSOLER. v. a. t. d'agricult. Diviser des terres labourables par soles, faire un assolement. || Assolé, ée. participe.

ASSOMMANT, ANTE. adj. (lat. *ad summum*, à l'extrême.) Qui est excessivement fatigant, ennuyeux, incommode. *Travail assommant. Chaleur assommante. Homme, discours assommant.* Fam.

ASSOMMER. v. a. Tuer avec quelque chose de pesant, comme une massue, un levier, des pierres, etc. *Assommer à coups de bâton, à coups de pierres.* || Battre avec excès. *Cet homme est un brutal qui assomme ses enfants.* || Il se dit fig. De ce qui incommode et qui importune, ou De ce qui afflige beaucoup. *La chaleur m'assomme. Ce grand parleur assomme tout le monde. Ce trait-là m'assomme.* || Assommé, ée. participe.

*Assommeur. s. m. Qui assomme.

ASSOMMOIR. s. m. Piége que l'on tend surtout aux bêtes puantes, telles que renards, blaireaux, etc., et qui est disposé de manière à les assommer lorsqu'elles s'y prennent. || Bâton garni, à l'une de ses extrémités, d'une balle de plomb enveloppée de ficelle. || Prov. et fig., *C'est un coup d'assommoir*, se dit D'un événement accablant, auquel on était loin de s'attendre.

ASSOMPTION. s. f. (lat. *assumptio*, assomption.) Il se dit de L'enlèvement miraculeux de la sainte Vierge au ciel par les anges. || Jour auquel l'Église célèbre la fête de cet enlèvement miraculeux. || Tableau ou estampe qui représente l'assomption de la Vierge. || Assomption, en t. de logique, La seconde proposition d'un syllogisme, plus ordinairement *La mineure.*

ASSONANCE. s. f. (lat. *adsonare*, résonner.) t. de rhétorique. Ressemblance imparfaite de son dans la terminaison des mots. Proverbe *et* perde, Autel *et* orteil, *sont des assonances.*

ASSONANT, ANTE. adj. Qui produit une assonance. Ne s'emploie qu'au plur. *Mots assonants. Syllabes assonantes.*

ASSORATH ou ASSONAH. s. f. *Voyez* Sonna.

ASSORTIMENT. s. m. (lat. *ad sortem*, pour rang.) Convenance de plusieurs choses qui ont entre elles quelque rapport. *L'assortiment de ces couleurs est agréable. L'assortiment de ces meubles est de fort bon goût.* || L'assemblage complet de certaines choses qui vont ordinairement ensemble. *Un assortiment de diamants, etc., de vaisselle plate, de cristaux, d'outils. Assortiment de couleurs*, Toutes les couleurs nécessaires à un peintre. || En t. d'impr., Supplément de différentes sortes de caractères, servant à compléter une fonte dans la proportion requise pour le genre de composition auquel on la destine. *Voyez* Police. || En t. de commerce, Une collection de marchandises de même genre. *Ce marchand a un bel assortiment de soieries, de châles, etc.* || En librairie, *Livres d'assortiment*, Les livres qu'un libraire tire des autres libraires; par opposition à Ceux qu'il a fait imprimer, ou qu'il est chargé de vendre, et qu'on appelle *Livres de fonds.* On dit aussi, *Fonds d'assortiment.*

ASSORTIR. v. a. Mettre ensemble deux ou plusieurs choses qui se conviennent. *Assortir diverses couleurs l'une avec l'autre. Assortir des fleurs. Assortir les chevaux d'un attelage.* || Il se dit, fig., en parlant Des personnes. *Il faut assortir les conditions, les âges.* || ASSORTIR, Fournir de toutes les choses nécessaires, convenables. *Assortir un magasin, une boutique de toute sorte de marchandises.* || ASSORTIR, neutre, Convenir. *Ces deux couleurs n'assortissent pas bien ensemble. Je cherche un cheval qui puisse assortir à celui que j'ai.* || Avec le pron. pers. *Ces deux couleurs, ces deux meubles ne s'assortissent pas ensemble.* || Il se dit fig. De la convenance des caractères, des humeurs. *Leurs caractères ne s'assortissent point.* || ASSORTI, IE. participe.

ASSORTISSANT, ANTE. adj. Qui convient, qui assortit bien.

ASSOTER. v. a. Infatuer d'une passion, rendre sottement amoureux. || Avec le pron. pers., Prendre un sot amour, un sot attachement. Fam. || ASSOTÉ, ÉE. participe.

ASSOUPIR. v. a. (lat. *ad*, pour, *sopire*, assoupir.) Endormir à demi, causer une disposition prochaine au sommeil. *Les fumées du vin l'assoupissent. Un discours monotone assoupit les auditeurs.* || Fig., Suspendre, affaiblir, diminuer pour un temps. En parlant Des douleurs aiguës. *Un remède qui assoupit les grandes douleurs.* || Fig., Empêcher l'éclat, le progrès, les suites de quelque chose de fâcheux. *Ses parents assoupirent l'affaire. Assoupir la sédition, une querelle.* || ASSOUPIR, avec le pron. pers., S'endormir. *Il s'assoupit après le repas.* || Fig., Se calmer, s'affaiblir. *La douleur va bientôt s'assoupir.* || ASSOUPI, IE. participe.

ASSOUPISSANT, ANTE. adj. Qui assoupit. || Fig. *Lecture assoupissante.*

ASSOUPISSEMENT. s. m. État d'une personne assoupie. *Assoupissement léthargique.* || Fig., Grande nonchalance, grande négligence pour ses devoirs, pour ses intérêts. *Il est tombé dans un honteux assoupissement sur tous ses devoirs.*

ASSOUPLIR. v. a. (lat. *ad*, à, *sub*, sous, *plicare*, plier.) Rendre souple. || En t. de manége, *Assouplir un cheval*, L'habituer à se mouvoir avec souplesse. || ASSOUPLIR, fig. *Assouplir le caractère de quelqu'un. Assouplir une langue rude et grossière.* || Avec le pron. pers. *Le cuir s'assouplit à l'eau. Son caractère altier n'a pu s'assouplir.* || ASSOUPLI, IE. participe.

ASSOURDIR. v. a. (lat. —*surdus*, sourd.) Il se dit D'un bruit très-fort, très-éclatant, qui cause une surdité passagère. *Le canon, le bruit du canon l'avait assourdi.* Par exagér., *Il criait à nous assourdir.* || D'un grand bruit qui ne permet d'entendre aucun autre son. *Ce bruit m'assourdit tellement, que je ne puis entendre ce que vous me dites.* || ASSOURDIR, en peinture, Diminuer la lumière et les détails dans les demi-teintes. || ASSOURDI, IE. participe.

ASSOURDISSANT, ANTE. adj. Qui assourdit. || Fig., par exagérat. *Babil, bavardage assourdissant.*

ASSOUVIR. v. a. (lat. —*sopire*, apaiser.) Rassasier pleinement, apaiser une faim vorace. *Assouvir sa faim. C'est un loup affamé qu'on ne saurait assouvir.* || Il se dit fig. De certaines passions violentes. *Assouvir sa vengeance, sa rage, son ambition.* || Avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig. *Une bête féroce qui ne s'assouvit que de carnage. Cette avarice ne pourra donc jamais s'assouvir?* || Fig., *S'assouvir de carnage, de sang, etc.*, Tuer, massacrer jusqu'à ce qu'on soit las d'exercer sa fureur. || ASSOUVI, IE. participe.

ASSOUVISSEMENT. s. m. Action d'assouvir; État de ce qui est assouvi. || Fig. *L'assouvissement des désirs, des passions.*

ASSUJETTIR. v. a. (lat. *subjicere*, soumettre.) (Plusieurs écrivent, *Assujétir.*) Soumettre, ranger sous sa domination. *Assujettir un peuple, une province.* || Fig. *Sa bonté lui assujettit tous les cœurs. L'âme ne doit point être assujettie au corps.* || Astreindre, obliger à quelque chose. *Les règles de l'art assujettissent l'ouvrier. Sa place l'assujettit à des devoirs gênants.* || Avec le pron. pers. *S'assujettir aux usages, aux préjugés, à la mode.* || ASSUJETTIR, Arrêter une chose de telle sorte, qu'elle soit stable et sans mouvement. *Assujettir un mât, une table qui vacille.* || ASSUJETTI, IE. participe. || *Être assujetti, fort assujetti*, se dit D'une personne que les devoirs de sa place, de son emploi tiennent dans une grande sujétion.

ASSUJETTISSANT, ANTE. adj. (Plusieurs écrivent, *Assujétissant.*) Qui astreint, qui tient dans une grande sujétion, qui exige beaucoup d'assiduité.

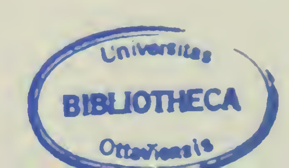
ASSUJETTISSEMENT. s. m. (Plusieurs écrivent, *Assujétissement.*) État de dépendance. *L'assujettissement d'un pays.* || Fig., Sujétion, contrainte, obligation de faire habituellement ou fréquemment quelque chose. *Les tristes assujettissements de la grandeur.* On dit dans un sens analogue, *L'assujettissement aux modes, à l'étiquette, aux usages, etc.*, L'obligation, la nécessité de s'y conformer.

ASSUMER. v. a. (lat. *assumere*, prendre.) Prendre. Fig., *Assumer sur soi la responsabilité d'une chose.* || ASSUMÉ, ÉE. participe.

ASSURANCE. s. f. (lat. *ad*, pour, *securitas*, assurance.) Certitude. *J'ai l'assurance que cette place me sera donnée.* || Confiance. *Prenez cette étoffe avec assurance.* || *Il n'y a point d'assurance, il n'y a nulle assurance à prendre en lui*, On ne peut se fier à lui. || ASSURANCE, Paroles, promesses, protestations par lesquelles on s'efforce de donner à une personne la certitude de quelque chose, ou de lui inspirer de l'espoir, de la confiance. *Donner à quelqu'un des assurances de sa fidélité, de son dévouement.* || ASSURANCE, Hardiesse. *Il parle avec assurance. Une noble, une mâle assurance.* || ASSURANCE, Sûreté, état où l'on est hors de péril. *Je l'ai mis en lieu d'assurance.* || Promesse, obligation, nantissement, etc., qu'on donne pour servir de sûreté à quelqu'un avec qui l'on traite. *Je vous donnerai une bonne assurance.* || Acte, traité par lequel, moyennant une somme convenue, on s'engage à rembourser la valeur de certains objets, dans le cas où ils seraient détruits ou perdus. *Assurances maritimes. Prime, police d'assurance.* || *Assurance mutuelle*, Association de propriétaires qui s'engagent à supporter en commun certaines pertes que viendraient à éprouver quelques-uns d'entre eux. || *Chambre des assurances*, Compagnie de gens qui font les assurances maritimes.

ASSURÉMENT. adv. Certainement, sûrement.

ASSURER. v. a. Rendre stable, affermir; faire qu'une chose ne tombe pas, ne vacille pas, qu'elle reste en place. *Assurer un vase, une statue sur son piédestal. Assurer son corps lorsqu'on est à cheval.* Avec le pron. pers. *Assurez-vous bien dans cette position.* Cette phrase et ses analogues sont principalement usitées dans le langage des arts qui enseignent les différents exercices du corps. || *Assurer la main*, Rendre la main ferme et sûre. || Fig., *Assurer sa contenance, son maintien, son visage*, Prendre une contenance, un maintien, un visage ferme. || ASSURER, Accoutumer à ne point trembler, à ne point s'effrayer. Peu usité. || En t. de manége, *Assurer la bouche d'un cheval*, Accoutumer un cheval à souffrir le mors. ||



Assurer, Rendre une chose sûre. *Assurer sa fortune, sa puissance. Cette action vous assure des droits à ma reconnaissance.* || Garantir un droit, faire qu'il ne périclite pas. *Assurer une hypothèque, une créance.* || *Assurer à quelqu'un une somme, une rente, une pension, etc.*, Lui en assurer le payement sur des objets qui offrent une suffisante garantie. || Assurer, Garantir, par un acte, la propriété d'un bien à quelqu'un, pour qu'il en jouisse après la mort du donateur. *Il assura tous ses biens à son neveu, après sa mort.* || Prendre des moyens sûrs pour qu'une chose ne manque pas au besoin. *Assurer des vivres à une armée. S'assurer la protection de quelqu'un.* || Assurer, S'engager, moyennant une somme convenue, à rembourser la valeur de certains objets, s'ils viennent à être détruits ou perdus. *Assurer des maisons contre l'incendie, les récoltes contre la grêle, les inondations, etc.* || *Assurer le capitaine et l'équipage d'un bâtiment,* S'engager à les racheter, s'ils viennent à être pris. || Assurer, Affirmer, certifier une chose. *Je n'assure pas le fait. Assurer une nouvelle.* || Avec un nom de personne pour régime, Engager fortement quelqu'un à regarder une chose comme certaine, à y croire. *Assurer quelqu'un de sa reconnaissance, etc.* || Rendre certain d'une chose. *Ce qu'il a déjà fait nous assure de sa fidélité pour l'avenir.* || En t. de marine, *Assurer son pavillon,* Tirer un coup de canon, en arborant le pavillon de sa nation. || Assurer, avec le pron. pers., Être persuadé, avoir la certitude, la confiance que. *Assurez-vous que je vous servirai.* || Avec les propositions *dans* et *en,* Établir sa confiance. *Malheur à celui qui ne s'assure que dans ses richesses! Il faut s'assurer en Dieu.* || Se procurer la certitude d'un fait. *Assurez-vous de cette nouvelle.* || *S'assurer de quelqu'un,* S'assurer de la protection, du suffrage de quelqu'un dans les choses où l'on a besoin de lui. || *S'assurer de quelqu'un, s'assurer de sa personne,* L'arrêter, l'emprisonner. || *S'assurer de quelque chose,* Prendre ses précautions pour en être le maître, pour l'avoir à sa disposition. *Je me suis assuré d'une barque.* || Assuré, ée. participe. || Adj., Qui est sûr, qui met en sûreté. *Un rempart assuré. Une retraite assurée.* || Infaillible, certain. *Un signe, un présage assuré.* || Hardi, sans crainte. *Contenance, mine assurée.* || En mauvaise part, il se met ordinairement devant le subst. *Un assuré voleur. Un assuré menteur.* || Assuré, subst., par opposition à Assureur, Celui qui a fait assurer.

ASSUREUR. s. m. Ceux qui, pour certaine somme, assurent les navires de commerce, les marchandises, les maisons, etc.

ASTER. s. m. (grec *astèr*, étoile.) (On prononce l'R.) t. de botan. Genre de plantes à fleurs radiées, qui comprend un grand nombre d'espèces, cultivées la plupart comme plantes d'agrément.

ASTÉRIE. s. f. t. d'hist. nat. Animaux marins, de la classe des Zoophytes, qu'on appelle aussi *Étoiles de mer,* parce qu'ils ont le corps partagé en cinq lobes imitant les rayons d'une etoile.

ASTÉRISME. s. m. t. d'astron. Constellation, assemblage de plusieurs étoiles.

ASTÉRISQUE. s. m. t. d'impr. Signe en forme d'étoile (*), qui indique un renvoi, ou qu'on emploie pour quelque désignation convenue. *On remplace par des astérisques les syllabes d'un nom propre dont on ne met que la lettre initiale:* M. D***.

ASTHMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *asthma*, asthme.) (On prononce *Asmatique.*) Qui a un asthme, qui est sujet à l'asthme. || Subst. *Un asthmatique.*

ASTHME. s. m. (On prononce *Asme.*) Maladie nerveuse caractérisée par une grande difficulté de respirer, qui revient périodiquement, et qui n'est pas liée à une affection appréciable des organes.

ASTICOTER. v. a. Contrarier, tracasser quelqu'un sur de petites choses. Fam. || Asticoté, ée. participe.

ASTRAGALE. s. m. (grec *astragalos*, astragale.) t. d'archit. Moulure ronde qui embrasse l'extrémité supérieure d'une colonne. Lorsqu'elle est employée ailleurs, comme dans la corniche, on l'appelle *Baguette.* Elle est quelquefois en grains longs et ronds, qu'on appelle *Chapelets.* || Astragale, t. d'anat., L'un des os du tarse, le plus gros après le calcanéum ou os du talon.

ASTRAGALE. s. m. t. de botan. Plantes légumineuses, dont quelques-unes sont utiles par les sucs gommeux qui en découlent.

ASTRAL, ALE. adj. (grec *astron*, astre.) Qui appartient aux astres, ou Qui offre quelque rapport avec les astres. *Année astrale,* Le temps que le soleil emploie à revenir au point du ciel d'où il était parti. || *Lampe astrale,* Lampe construite de manière que sa flamme éclaire les objets de haut en bas, sans porter d'ombre par ses appuis.

ASTRE. s. m. Il se dit en général de Tous les corps célestes. *Le mouvement, le cours des astres. Calculer le mouvement des astres.* || Poétiq., *L'astre du jour,* Le soleil. *L'astre de la nuit, des nuits,* La lune. || Astre, se disait, en astrologie, Des corps célestes par rapport à leur influence prétendue sur les corps terrestres, et particulièrement sur les hommes. *Consulter les astres. Être né sous un astre favorable, malheureux.* || *Cette femme est belle comme un astre,* Elle est extrêmement belle. Fig., *C'est un astre.* A vieilli.

ASTRÉE. s. f. t. d'hist. nat. Polypier pierreux dont la surface est parsemée d'étoiles.

ASTREINDRE. v. a. (lat. *astringere*, astreindre.) Assujettir. || Avec le pron. pers. *Ce poëte ne veut point s'astreindre aux règles du théâtre.* || Astreint, einte. participe.

ASTRICTION. s. f. t. de médec. Action d'une matière astringente sur l'économie animale.

ASTRINGENT, ENTE. adj. t. de médec. Il se dit Des substances, des médicaments qui resserrent. || Subst. *Arrêter le sang avec des astringents.*

ASTROÏTE. s. f. t. d'hist. nat. *Voyez* Astrée. || Astroïte, Pierre à laquelle la magie orientale attribuait de grandes vertus.

ASTROLABE. s. m. (grec *astrolabon*, astrolabe.) Instrument astronomique qui servait autrefois pour mesurer la hauteur des astres au-dessus de l'horizon. || Certaines projections de la sphère.

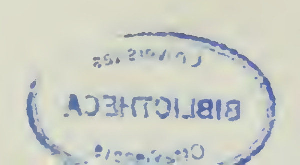
ASTROLOGIE. s. f. (grec *astrologia*, astrologie.) Art chimérique, nommé aussi *Astrologie judiciaire,* suivant les règles duquel on prétendait connaître l'avenir par l'inspection des astres.

ASTROLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'astrologie. || *Figure astrologique,* La description du thème céleste, ou de l'aspect général des astres qui se trouvaient au-dessus de l'horizon au moment pour lequel on voulait construire cette figure.

ASTROLOGUE. s. m. Celui qui s'adonne à l'astrologie judiciaire. || Prov. et fig., *Ce n'est pas un grand astrologue,* se dit D'un homme qui n'est pas fort habile en quelque profession que ce soit.

ASTRONOME. s. m. (grec *astronomos*, astronome.) Celui qui connaît et pratique l'astronomie.

ASTRONOMIE. s. f. Science qui apprend à déterminer les positions relatives des astres, à constater les lois de leurs mouvements et les détails physiques de



leur configuration. || *Astronomie physique*, Partie de l'astronomie qui s'élève des phénomènes observés à la détermination de leurs causes physiques, et qui, de ces causes prises pour principes, déduit les lois observables comme autant de conséquences du calcul. || *Astronomie nautique*, La partie de l'astronomie dont la connaissance est nécessaire aux navigateurs, pour se diriger en pleine mer.

ASTRONOMIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'astronomie. *Tables, observations, calculs astronomiques.*

ASTRONOMIQUEMENT. adv. Suivant les principes de l'astronomie.

ASTUCE. s. f. (lat. *astus*, ruse.) Finesse, ruse qui a pour objet le mal, qui nuit ou tend à nuire. *Il a fait cela par astuce.*

ASTUCIEUSEMENT. adv. Avec astuce.

ASTUCIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'astuce. || Il se dit Des choses où il y a de l'astuce. *Conduite, question astucieuse.*

ASYLE. s. m. *Voyez* Asile.

ASYMPTOTE. s. f. (grec *asymptôtos*, même signif.) (Dans ce mot et le suivant, l'S a le son dur, *acymptote*.) t. de géom. Ligne droite qui, indéfiniment prolongée, s'approche continuellement d'une courbe, sans jamais pouvoir la couper.

ASYMPTOTIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient ou qui a rapport à l'asymptote.

ATARAXIE. s. f. (grec *ataraxia*, ataraxie.) t. de philosophie. Quiétude, calme, tranquillité de l'âme.

ATAXIE. s. f. (grec *ataxia*, ataxie.) t. de médec. Autrefois, Toute espèce de désordre ou d'irrégularité dans la marche des maladies. Aujourd'hui, L'état de désordre de ce qu'on appelait naguère encore *Fièvre nerveuse* ou *ataxique*.

ATAXIQUE. adj. des 2 genres. t. de Médec. Qui appartient, qui a rapport à l'ataxie. *Fièvre, état, symptôme ataxique.*

ATELIER. s. m. (lat. *ad telam*, à la toile.) Lieu où travaillent réunis des artistes ou des ouvriers, tels que peintres, maçons, charpentiers, etc. *Atelier de peinture, de sculpture. Les ateliers d'un arsenal, d'une imprimerie, etc.* || Lieu de travail d'un peintre, d'un sculpteur, etc. *Il se renfermait toute la journée dans son atelier.* || *Atelier de charité*, Lieu où l'on fait travailler des pauvres qui manquent d'ouvrage. || En astron., *Atelier du sculpteur*, Constellation de l'hémisphère austral, située auprès du tropique du Capricorne. || Atelier, par extens., collectiv., La réunion de ceux qui travaillent dans un atelier. *Atelier nombreux. Chef d'atelier.* || Réunion d'élèves travaillant sous un même maître, dans un atelier de peinture ou de sculpture. *La rivalité d'atelier produit l'émulation.*

ATELLANES. s. f. pl. (lat. *atellana*, atellane.) Farces, en usage sur le théâtre romain, qui tiraient leur nom de la ville d'Atella, et qui répondaient aux pièces satyriques des Grecs.

ATÉMADOULET. s. m. Titre du premier ministre de Perse.

ATERMOIEMENT. s. m. (lat. *ad*, pour, *terminare*, terminer.) t. de commerce et de jurispr. Accommodement d'un débiteur avec ses créanciers, qui lui accordent des délais pour se libérer, et souvent même la remise d'une partie de ses dettes. *Contrat d'atermoiement.* Voyez Concordat.

ATERMOYER. v. a. t. de commerce et de jurispr. Prolonger, reculer les termes d'un payement. *Atermoyer une lettre de change, un billet, etc.* || Avec le pron. pers., Faire un atermoiement avec ses créanciers. *Il s'est atermoyé, pour ses dettes, à tant de temps et tant de payements.* || Atermoyé, ée. participe.

ATHÉE. s. m. (grec *athéos*, athée.) Celui qui ne reconnaît point de Dieu. || Adj. des 2 genres, Qui nie la Divinité. *Sentiment, proposition athée.*

ATHÉISME. s. m. L'opinion, la doctrine des athées.

ATHÉNÉE. s. m. (grec *Athènaion*, Athénée.) t. d'antiq. romaine. Lieu public où les rhéteurs et les poëtes lisaient leurs ouvrages, et où ceux qui enseignaient les beaux-arts donnaient leurs leçons. || Aujourd'hui, Établissements où s'assemblent des savants et des gens de lettres, pour faire des cours ou des lectures.

ATHLÈTE. s. m. (grec *athlètès*, athlète.) Celui qui combattait à la lutte ou au pugilat, dans les jeux solennels de l'ancienne Grèce. || Fig., Homme fort et robuste, adroit aux exercices du corps. *C'est un vrai athlète, un corps d'athlète.* || Fig., *Les athlètes de la foi, les athlètes de* Jésus-Christ, Les martyrs.

ATHLÉTIQUE. s. f. Partie de la gymnastique des anciens, l'art des athlètes.

ATHLÉTIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui est propre à l'athlète. *Taille, force athlétique.*

ATHLOTHÈTE. s. m. (grec *athlotétès*, athlothète.) Officier qui, chez les anciens Grecs, présidait aux jeux gymnastiques, et en faisait observer les lois.

ATINTER. v. a. Parer, orner avec trop d'affectation. Avec le pron. pers. *S'atinter.* || Atinté, ée. participe.

ATLANTE. s. m. (grec *Atlas*, Atlas.) t. d'archit. Figure qui soutient sur le cou et les épaules une corniche, une tribune, etc. On comprend ordinairement cette sorte de figure sous la dénomination de *Cariatide.*

ATLANTIQUE. adj. des 2 genres. *Mer* ou *Océan Atlantique*, Le grand Océan, qui est entre l'ancien et le nouveau monde. *Format atlantique*, Celui où la feuille entière ne forme qu'un seul grand feuillet ou deux pages : plus ordin., *Format in-plano.* || Subst. fémin., se dit de La mer Atlantique. *Les rivages de l'Atlantique.*

ATLAS. s. m. (On prononce l'S.) Recueil de cartes géographiques. || En librairie, Tout recueil de cartes géographiques, de planches, de tableaux, etc., qu'on joint à un ouvrage pour en faciliter l'intelligence. || Atlas, t. d'anat., La première vertèbre du cou.

ATMOSPHÈRE. s. f. (grec *atmos*, vapeur, *sphaira*, sphère.) La masse d'air qui environne la terre. *Poids, pression de l'atmosphère.* || Il s'emploie comme mesure de forces dans les machines. *Cette machine à vapeur résiste à une pression de vingt atmosphères.* || En physique, Tout fluide subtil et élastique qui enveloppe un corps et en suit les mouvements. *L'atmosphère des planètes, du soleil. Atmosphère électrique.* || Fig. *Dans cette atmosphère de corruption et d'intrigue, il est difficile que la vertu ne s'altère point.*

ATMOSPHÉRIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport à l'atmosphère. *Air atmosphérique. Vapeurs atmosphériques.*

ATOME. s. m. (grec *atomos*, atome.) (O est long dans ce mot.) Corps regardé comme indivisible, à cause de son extrême petitesse. || Par ext., Grains de cette petite poussière qui voltige en l'air, et que l'on aperçoit lorsqu'un rayon du soleil pénètre dans un endroit obscur ou ombragé. *Le mouvement continuel des atomes.* || Fig., Extrême petitesse de certains corps relativement à d'autres, ou à l'espace dans lequel ils existent. *Les hommes sont des atomes sur le globe.*

ATONIE. s. f. (grec *atonia*, atonie.) t. de médec. Défaut de ton, faiblesse des organes. On le dit surtout

Des organes contractiles. *Atonie de l'estomac. Atonie générale.*

ATONIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui résulte de l'atonie.

ATOUR. s. m. (lat. *adornare,* parer.) Parure. Ne s'emploie qu'au pluriel, et en parlant De la parure des femmes. *Elle avait ses plus beaux atours.* || Au sing., *Dame d'atour,* Dame dont la charge est de présider à l'habillement et à la toilette de la reine ou des princesses. Il y a aussi des *Femmes d'atour,* chargées de la garde des robes et parures des princesses.

ATOURNER. v. a. Orner, parer. En parlant De la parure des femmes, et par plaisanterie. *Atourner l'épousée.* Vieux. || Atourné, ée. participe.

ATOUT. s. m. (lat. *ad totum,* à tout.) t. de jeu de cartes. Carte de la même couleur que celle qui retourne. *Je coupe, et je fais atout,* Et je joue atout. *Voyez* Triomphe.

ATRABILAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *atra bilis,* bile noire.) Nom donné par les anciens médecins aux mélancoliques et aux hypocondres, chez lesquels ils croyaient l'atrabile prédominante. On l'emploie souvent dans le langage ordin. *Homme, visage, humeur atrabilaire.* || Subst. *C'est un atrabilaire.*

ATRABILE. s. f. t. de médec. ancienne. Bile noire, mélancolie.

ÂTRE. s. m. (lat. *atrum,* noir.) Foyer, l'endroit de la cheminée où l'on fait le feu. || *L'âtre d'un four,* La partie plane d'un four. || Prov. et fig., *Il n'y a rien, dans cette maison, de si froid, de plus froid que l'âtre,* se dit D'une maison où l'on ne fait qu'un très-petit ordinaire, qu'une fort mauvaise cuisine.

ATROCE. adj. des 2 genres. (lat. *atrox,* atroce.) Énorme, excessif. Il se dit principalement Des crimes, des injures, et des supplices. *Crime, vengeance, perfidie atroce.* || *Douleur atroce,* Douleur très-violente. || Atroce, Qui a beaucoup de cruauté. *Âme, caractère, homme atroce.*

ATROCEMENT. adv. Avec atrocité.

ATROCITÉ. s. f. Énormité, excès. Il se dit principalement Des crimes, des injures, des supplices. || Action atroce, très-cruelle. *Cette action est une froide atrocité.* || En parlant des personnes, Extrême cruauté. *Atrocité de l'âme, du caractère.*

ATROPHIE. s. f. (grec *atrophia,* atrophie.) t. de médec. Amaigrissement excessif du corps, ou seulement d'une partie du corps.

ATROPHIÉ, ÉE. adj. Qui est dans l'atrophie.

ATTABLER (S'). v. pron. (lat. *ad,* à, *tabula,* table.) Se mettre à table pour y demeurer longtemps. Il se dit aussi en parlant Du jeu. || Act., Faire asseoir à table. Fam. dans les deux sens. || Attablé, ée. participe.

ATTACHANT, ANTE. adj. Qui attache, qui fixe fortement l'attention. *Livre, spectacle attachant. Étude, lecture attachante.*

ATTACHE. s. f. (ital. *attaccare,* attacher.) Lien, courroie, etc.; en général, Ce qui sert à attacher. *Mettre un chien, un cheval à l'attache.* || *Chien d'attache,* Chien de cour que l'on ne détache que la nuit. || Prov. et fig., *Il est là comme un chien à l'attache, comme un chien d'attache; il est toujours à l'attache,* se dit D'un homme dont l'emploi, le travail est fort assujettissant. || *Attache de diamants,* Assemblage de diamants mis en œuvre, et composé de plusieurs pièces qui s'accrochent l'une à l'autre. || Attache, t. d'anat., L'endroit où vient s'attacher, se fixer l'extrémité d'un muscle, d'un ligament. || Attache, t. de chancellerie, *Lettres d'attache,* Lettres que le roi donnait, soit sur des bulles du pape, soit sur des ordonnances d'un chef d'ordre hors du royaume, pour les faire exécuter. || Attache, autrefois, L'ordonnance d'un gouverneur de province, pour faire mettre à exécution les ordres du roi qui lui étaient présentés ou adressés. || Figur., Consentement, agrément. *Je ne veux rien faire sans votre attache.* || Attache, fig., Tout ce qui occupe l'esprit, ou qui engage le cœur, et le tient en dépendance. *Une malheureuse attache. Une attache criminelle.* || *Avoir de l'attache pour sa maison, pour ses livres; avoir de l'attache au jeu, pour le jeu; avoir de l'attache à l'étude, pour l'étude,* Être extrêmement attaché à sa maison, à ses livres, au jeu, à l'étude.

ATTACHEMENT. s. m. Sentiment qui fait qu'on s'attache fortement et volontairement à quelque personne, à quelque chose. *Avoir de l'attachement pour quelqu'un. Il a trop d'attachement à ses intérêts.* || Grande application. *Avoir de l'attachement à l'étude, au travail.*

ATTACHEMENTS. s. m. pl. t. d'archit. Dans la pratique du bâtiment, Les notes des ouvrages de diverses espèces, que l'on prend lorsqu'ils sont encore apparents, pour y avoir recours dans le réglement des mémoires.

ATTACHER. v. a. Joindre, fixer une chose à une autre, en sorte qu'elle y tienne. *Attacher avec un cordon, avec un clou, avec de la colle, avec des épingles. S'attacher un bandeau sur le front, un manteau sur les épaules. Attacher au gibet.* || Figur., *S'attacher au char d'une femme,* Se mettre au rang de ses adorateurs. Dans un sens analogue, *S'attacher au char de la puissance, de la faveur, etc.* || Attacher, avec le pron. personn. *La poix s'attache si fort à l'étoffe, qu'elle emporte la pièce. Le lierre s'attache à l'ormeau.* || T. de guerre, *Attacher le mineur au corps d'une place,* Le porter ou le mettre à même de se rendre dans le trou pratiqué par l'assiégeant au pied du rempart, pour qu'il puisse y travailler à couvert, à l'effet de conduire la mine sous le corps de la place. || Attacher, se dit fig. dans le même sens. *Les inconvénients qui sont attachés à une chose. J'attache ma destinée à la vôtre.* || *Attacher ses yeux, ses regards sur quelqu'un, sur quelque chose,* Le regarder fixement avec attention, avec intérêt. || *Attacher les yeux, les regards,* Captiver les regards. || *Attacher du prix, de l'importance à quelque chose,* Y mettre du prix, de l'importance. || *Attacher son bonheur, sa gloire, etc., à quelque chose,* L'en faire dépendre. || *Attacher un sens, une signification à un mot, à un terme, etc.,* Lui donner un certain sens, une certaine signification, l'entendre d'une certaine manière. || Attacher, fig., avec le pron. pers. *Mes regards s'attachèrent longtemps sur elle. La vogue s'attache à ce qui est nouveau.* || Poursuivre, s'acharner contre. *Le remords s'attache au crime. L'envie s'attache aux grands noms.* Attacher, fig., Lier par quelque chose qui engage, qui oblige à quelque devoir, à quelque marque de reconnaissance; Joindre par l'affection. *Il est attaché à l'administration des postes, etc. Ils l'ont attaché à leur parti. Il est fort attaché à sa femme, à ses enfants.* || Avec le pron. pers. *S'attacher au service d'un prince, à la fortune d'un ministre.* || *S'attacher à quelqu'un, auprès de quelqu'un,* Se dévouer à son service. *S'attacher à quelqu'un,* Concevoir pour lui de l'affection. || Attacher, figur., Appliquer, intéresser vivement. *L'étude des mathématiques attache beaucoup. Attacher son esprit au jeu.* || Avec le pron. pers. *S'attacher à son devoir.* || *Cet homme s'attache trop à ses opinions, à ses fantaisies, à son sens,* Il y tient trop fortement, il y est aheurté || *S'attacher à la pour-*

suite, aux pas de quelqu'un, Le suivre, le poursuivre continuellement, obstinément. || ATTACHÉ, ÉE. participe. || *Être attaché à son profit, à ses intérêts*, Aimer trop son profit, être trop intéressé.

ATTAQUABLE. adj. des 2 genres. (ital. *attaccare*, attaquer.) Qui peut être attaqué.

ATTAQUANT. s. m. Assaillant, celui qui attaque. Il s'emploie surtout au pluriel. *Les attaquants furent repoussés.*

ATTAQUE. s. f. Action d'attaquer. Particulièrement, à la guerre, L'action par laquelle on attaque l'ennemi, on engage le combat. *Commencer l'attaque. Soutenir, repousser une attaque.* || Assaut donné à une place. *Donner, ordonner l'attaque.* || Travaux qu'on fait pour s'approcher d'une place assiégée. *On avait fort avancé les attaques.*|| ATTAQUE, fig., Agression, atteinte, insulte. *Il repoussa leur nouvelle attaque par des arguments victorieux. Il se vit exposé aux attaques d'une foule de critiques. C'est une attaque contre le gouvernement.* || Paroles lâchées comme sans dessein, pour sonder l'intention de quelqu'un, ou pour le piquer par quelque reproche. *Il m'a déjà fait une attaque là-dessus.* || ATTAQUE, figur., Apparition soudaine, accès subits de certaines maladies. *Il a déjà eu une attaque d'apoplexie, de paralysie*, ou simplement, *une attaque. Attaques de goutte, de nerfs.*

ATTAQUER. v. a. Assaillir, être agresseur. *Attaquer l'ennemi, une place, une nation, un empire. Attaquer un homme dans la rue, sur le grand chemin.* V. récip. *Ils s'attaquèrent l'un l'autre avec fureur.* || Fig., il s'applique Aux choses comme aux personnes. *Attaquer quelqu'un de paroles. Attaquer un auteur sur ses ouvrages. Attaquer les vices, les abus. Attaquer une maladie, attaquer le mal par des moyens prompts et énergiques.* || Fig., *Attaquer quelqu'un de conversation*, Adresser la parole à quelqu'un, afin de l'engager à parler. || T. de jurispr., *Attaquer quelqu'un en justice*, Lui intenter une action judiciaire. *Attaquer un acte*, En contester la validité. || Avec le pron. pers., *S'attaquer à quelqu'un*, L'offenser ouvertement, se déclarer contre lui. || T. de manége, *Attaquer un cheval*, Le piquer vigoureusement avec l'éperon. || ATTAQUER, fig., Porter atteinte à quelque chose. *Cet ouvrage attaque la religion, les mœurs.* On dit dans le même sens, *Attaquer une personne dans sa réputation, etc.* || Il se dit aussi De l'action des maladies. *Être attaqué de la goutte, d'un rhumatisme. Il est attaqué de la poitrine.* || De ce qui ronge, altère, détériore quelque substance. *Les charançons attaquent le blé. La rouille attaque le fer.* || ATTAQUER, tant au sens physique qu'au sens moral, Entamer, entreprendre. *Attaquez ce pâté. Il a bien attaqué son sujet.* Fam.|| T. de mus., *Il attaque bien la note*, se dit D'un chanteur qui, passant d'une note basse à une note élevée, entonne celle-ci avec justesse. *Il attaque bien la corde*, se dit D'un musicien qui fait bien vibrer la corde de son instrument. || T. de marine, *Attaquer une île, un cap, une côte*, S'en approcher pour les reconnaître. || ATTAQUÉ, ÉE. participe. || Prov., *Bien attaqué, bien défendu*, La défense a bien répondu à l'attaque.

* ATTARDER. v. a. (lat. *ad*, à, *tardare*, retarder.) Mettre en retard.|| Avec le pron. pers., Se mettre en retard. Fam.

ATTEINDRE. v. a. (lat. *attingere*, atteindre.) (*J'atteins. J'atteignais. J'atteignis. J'atteindrai. J'atteindrais. Atteins. Que j'atteigne. Que j'atteignisse. Atteignant.*) Frapper de loin avec quelque chose. *Il l'atteignit d'un coup de pierre. Il n'a pas atteint le but.* Dans un sens analogue, *La balle l'atteignit au front. Etc.*|| Fig., *Atteindre son but*, Réussir dans ce que l'on se propose. || ATTEINDRE, figur., Porter atteinte à, léser. *Ce danger ne saurait m'atteindre.* || ATTEINDRE, Parvenir à un terme, à quelque chose dont on était plus ou moins éloigné. *Nous atteindrons ce village avant la nuit. Cet enfant brise tout ce qu'il peut atteindre.* || Attraper en chemin, joindre la personne qu'on suit, ou qu'on poursuit. *Atteindre l'ennemi par une marche rapide. Il a beau courir, je l'atteindrai.* Il se dit Des animaux et des choses. *Ce chien n'a pu atteindre le lièvre. Nous atteignîmes le vaisseau ennemi.*|| Fig. dans l'une et l'autre acception. *Nous atteignons enfin le terme de nos souffrances. Atteindre l'âge de raison. Tôt ou tard la peine atteint les coupables.* || Égaler. *Il osait se flatter d'atteindre Racine.* || ATTEINDRE, v. n., Toucher à une chose qui est à une distance assez éloignée pour qu'on ne puisse pas y toucher sans quelque effort. *Atteindre à une certaine hauteur, au plancher, au but.* || Fig. *Atteindre à la perfection, au sublime.* || ATTEINT, EINTE. participe. || *Être atteint de maladie, atteint de peste, etc.*, Être frappé, affligé de maladie, de peste, etc. Fig., *Être atteint d'une manie ridicule, etc.*|| *Atteint et convaincu.* Loc. qu'on employait autrefois dans les jugements criminels, pour exprimer que l'accusé était reconnu coupable.

ATTEINTE. s. f. Coup dont on est atteint.|| Coup qu'un cheval se donne lui-même en s'atteignant aux pieds de devant avec ceux de derrière; ou qu'il reçoit, aux pieds de derrière, d'un autre cheval qui marche trop près de lui. *Ce cheval se donne des atteintes. Prenez garde que votre cheval ne donne des atteintes au mien.* || Au jeu de bague, *Donner atteinte à une bague*, La toucher en courant sans l'emporter. || ATTEINTE, fig., tant au sens physique qu'au sens moral, L'effet de ce qui cause un mal, un dommage, de ce qui porte quelque préjudice. *Sa santé n'a jamais reçu d'atteinte. Nos vignobles se ressentent encore des atteintes de la gelée. Craignez les atteintes de la calomnie.* || Fig., Attaques de certaines maladies. *Il eut une atteinte de goutte.* || Figur., *Atteinte mortelle*, Impression vive et douloureuse que fait une chose dont on est sensiblement touché. || HORS D'ATTEINTE. loc. adv. On le dit De ce qui ne peut être atteint, de ce à quoi on ne peut atteindre. *Le fugitif est maintenant hors d'atteinte.*

ATTELAGE. s. m. (lat. *ad telum*, au trait.) Il se dit Du nombre de chevaux, de bœufs, etc., qui sont nécessaires pour tirer la charrue, ou pour traîner des voitures.|| ATTELAGE, en parlant De carrosses, Six ou huit chevaux propres à être attelés ensemble à un carrosse. *Voilà un bel attelage.*

ATTELER. v. a. Attacher des chevaux, des mulets, ou autres animaux de trait, à la voiture, au chariot, à la charrue, etc., qu'ils doivent tirer. *Atteler les chevaux à la voiture;* ou simplement, *Atteler.* On dit aussi, *Atteler un carrosse, un chariot.*|| Il se se dit, par ext., avec le pron. pers., De gens qui s'attachent à quelque voiture pour la traîner. *Ils s'attelèrent au chariot, et le traînèrent.*|| ATTELÉ, ÉE. participe. || Prov. et fig., *C'est une charrette mal attelée*, se dit en parlant D'associés qui ne s'accordent pas, qui n'agissent pas de concert dans leur entreprise.

ATTELLE. s. f. Morceau de bois chantourné qu'on attache au collier des chevaux de harnais.|| En chirurgie, Petite pièce de bois, de carton, etc., dont on se sert dans le traitement des fractures pour main

tenir les fragments des os, et prévenir leur déplacement.

ATTENANT, ANTE. adj. (lat. *attinens*, attenant.) Contigu, qui est tout proche, tout contre. Se dit Des pièces d'un appartement, des jardins, dans le langage fam., et en style de pratique. *Il était dans la pièce attenante. Son jardin est attenant au mien.*

ATTENANT. préposition. Joignant, tout proche, contre. Vieillit. || Adv. *Connaissez-vous telle maison? Je loge tout attenant.*

ATTENDRE. v. a. (*attendere*, attendre.) Rester en un lieu où l'on compte qu'une personne viendra, qu'une chose sera apportée, amenée. *Je vous attends ici. Vous m'avez bien fait attendre. Attendre avec impatience, tranquillement.* Un nom d'animal ou de chose peut également être le sujet de la phrase. *Ce chien attend son maître. Ma voiture m'attend à la porte.* || Prov., figur. et ironiq., *Attendez-moi sous l'orme,* se dit en parlant D'un rendez-vous où l'on n'a pas dessein d'aller, d'une promesse sur laquelle il ne faut pas compter. || Prov. et fig., *C'est où je l'attends, c'est là que je l'attends,* signifie tantôt qu'On ne craint point celui dont on parle, et qu'on est en état de lui faire plus de mal qu'il n'en peut faire lui-même; tantôt qu'On saura tirer avantage contre lui des choses qui lui inspirent le plus de confiance. || Attendre, Compter sur l'arrivée, sur la venue d'une personne ou d'une chose. *Nous l'attendons de jour en jour. Attendre une lettre.* || Fig., dans un sens analogue. *Toute l'Europe attend la paix. Elle n'attend que l'heure d'accoucher. Attendre la mort avec courage.* || Fig., *Le dîner, le souper, etc., nous attend,* Le dîner, le souper, etc., est prêt. || Prov., *Attendre quelqu'un comme les moines font l'abbé,* Ne point l'attendre pour dîner, quoiqu'il doive venir, se mettre à table sans lui. || Prov., *Tout vient à point à qui peut attendre,* Avec le temps et la patience, on vient à bout de tout. || *Vous ne perdrez rien pour attendre,* Votre payement, pour être retardé, n'en est pas moins assuré. Cela se dit, par ext., Pour exprimer que le retard apporté à quelque chose n'est pas un préjudice, et peut même devenir un avantage. || Attendre, se dit fig. De certaines choses qui menacent une personne, ou qui lui sont destinées, réservées. *Voilà le sort qui vous attend. La misère attend les dissipateurs.* || Attendre, Différer ou cesser de faire une chose jusqu'à l'arrivée d'une personne, jusqu'à ce qu'une autre chose ait lieu, jusqu'à un certain temps. *Je n'attends que lui pour agir. Vous allez trop vite, attendez donc. Le vaisseau n'attend plus qu'un vent propice. Attendez, il me vient une idée.* On le dit quelquefois dans un sens de menace. *Attendez, lâches,* ou seulement, *Attendez.* || Fig., *Un coup n'attendait pas l'autre,* Les coups se succédaient rapidement, sans interruption. On dit également, *Une question, une saillie, etc., n'attendait pas l'autre.* || Fig., *En lui, chez lui, la raison, la valeur, etc., n'a pas attendu les années,* se dit D'une personne en qui la raison, la valeur, etc., s'est montrée de bonne heure. || Attendre, dans le sens qui précède, se joint quelquefois avec la préposition *À. Pour partir, attendez au jour, à la belle saison. J'attends à partir qu'il fasse moins chaud.* Plus ordin., *J'attends pour partir, etc.* || Attendre, avec la préposition *Après*, marque le besoin qu'on a de la personne ou de la chose qu'on attend, ou l'impatience avec laquelle on attend. *Il y a longtemps qu'on attend après vous. C'est un argent après lequel il attend pour partir.* || Attendre, avec la préposition *De*, Espérer, se promettre quelque chose. *Il ne faut attendre sa récompense que de Dieu. J'attends de vous ce service. Il est à l'agonie, on n'en attend plus rien.* || Attendre, avec le pronom personn., Se tenir comme assuré de quelque chose, compter sur quelqu'un, sur quelque chose. *Je m'y attendais bien. Je m'attends à vous. Après cela, on peut s'attendre à tout.* Proverb., *Ne t'attends qu'à toi seul.* || Ironiq., *Attendez-vous-y,* se dit Pour exprimer qu'on est loin de vouloir faire ce qu'une personne désire, ou bien de croire qu'elle obtiendra d'une autre ce qu'elle en attend. || En attendant. loc. adv. Jusqu'à tel moment, jusqu'à tel temps, déterminé par ce qui précède. *Il se mit à lire en attendant. Reposez-vous en attendant.* || Loc. conjonctive, Jusqu'à ce que. *En attendant que vous soyez mieux informé.* Dans la même acception, *En attendant l'heure, en attendant mieux,* Jusqu'à ce que l'heure sonne, jusqu'à ce qu'il arrive mieux. || Attendu, ue. participe. || *Ce gigot est dur, il n'a pas été assez attendu,* On aurait dû le garder plus longtemps avant de le faire cuire. || Attendu, absolum., est invariable, Vu, eu égard à. *Il fut exempté de cette charge publique, attendu son âge, son infirmité.* || Attendu que. locut. conjonctive. Vu que, comme, car. *Attendu qu'il s'agissait d'une affaire importante, on décida que... Je ne saurais accorder cette permission, attendu que mes ordres s'y opposent.*

ATTENDRIR. v. a. (lat. *ad*, pour, *tener*, tendre.) Rendre tendre et facile à manger. *La gelée attendrit les choux.* || Fig., Émouvoir de compassion, de tendresse, toucher. *Ses larmes, ses plaintes m'attendrirent.* || Avec le pron. pers., au propre et au fig. *Les choux s'attendrissent à la gelée. Son père s'est attendri en voyant son repentir.* || Attendri, ie. participe.

ATTENDRISSANT, ANTE. adj. Qui attendrit, qui émeut de compassion, de tendresse. *Spectacle, récit attendrissant.*

ATTENDRISSEMENT. s. m. Sentiment par lequel on s'attendrit; État d'une âme attendrie. *Verser des larmes d'attendrissement.*

ATTENTAT. s. m. (lat. *attentare*, attaquer.) Entreprise criminelle ou illégale contre les personnes ou les choses. *Affreux, horrible, noir, lâche attentat. Attentat contre la liberté publique.*

ATTENTATOIRE. adj. des 2 genres. Qui attente. Ne se dit que Des choses. *Mesure attentatoire à la propriété.*

ATTENTE. s. f. (lat. *attentio*, attente.) L'état de celui qui attend, ou Le temps pendant lequel on est à attendre. *Passer la nuit dans l'attente. Être dans l'attente. Vous n'y perdrez que l'attente.* || L'espérance, l'opinion qu'on a conçue de quelqu'un, de quelque chose. *Il a rempli, surpassé notre attente. Le succès n'a point trompé notre attente.* || *Pierres d'attente,* Pierres qui saillent, d'espace en espace, à l'extrémité d'un mur, pour faire liaison, dans la suite, avec quelque autre construction. Fig., Une chose qu'on ne regarde que comme un commencement, et qui doit avoir une continuation. || En chirurg., *Ligature d'attente,* Ligature provisoire.

ATTENTER. v. n. (lat. *attentare*, attaquer.) Commettre un attentat contre une personne ou une chose. *Attenter à la vie de quelqu'un, à la pudeur, à l'honneur d'une femme, à sa propre vie.*

ATTENTIF, IVE. adj. (lat. *attentus*, attentif.) Qui a de l'attention, de l'application. *Être attentif à son ouvrage. Prêter une oreille attentive.* || *C'est un homme très-attentif,* se dit D'un homme rempli d'attention, de politesse et de soin pour les autres.

ATTENTION. s. f. Application d'esprit à quelque chose. *Avoir attention à ce qu'on fait, à ce qu'on dit. Redoubler d'attention. Écouter avec attention un discours. Observer avec attention. Réveiller, fixer, captiver l'attention.* || Absol., d'une manière impérative, Soyez attentif. *Attention, je vais donner le signal.* En t. milit., *Attention au commandement.* || ATTENTION, Soin officieux, obligeant. *Il a pour moi des attentions infinies.* || Disposition qui porte à rendre des soins. *Il m'a donné mille preuves d'attention.*

* ATTENTIONNÉ, ÉE. adj. Qui a des attentions.

ATTENTIVEMENT. adv. Avec attention.

ATTÉNUANT, ANTE. adj. (lat. *attenuare*, atténuer.) Qui atténue. Il se dit, en médecine, Des remèdes qui semblent augmenter la fluidité des humeurs. Subst. *Les atténuants.* || Il se dit, en droit criminel, Des faits, des circonstances qui diminuent la gravité d'un crime, d'un délit. *Faits atténuants. Circonstances atténuantes.*

ATTÉNUATION. s. f. Affaiblissement, diminution de forces. *Être dans une grande atténuation.* || En médecine, L'action des remèdes atténuants.

ATTÉNUER. v. a. Affaiblir, diminuer les forces, l'embonpoint. *Les jeûnes, les veilles, les fatigues l'ont extrêmement atténué.* || En t. de médec., *Atténuer les humeurs,* Les rendre moins grossières et plus fluides. || ATTÉNUER, Diminuer, rendre moins grave. *Atténuer l'effet d'un mal. Ce délit est beaucoup atténué par les circonstances.* || ATTÉNUER, avec le pron. pers. *Le crime, le délit s'atténue, lorsque...* || ATTÉNUÉ, ÉE. participe.

ATTERRAGE. s. m. (lat. *ad terram,* vers la terre.) (Quelques-uns écrivent, *Attérage.*) t. de marine. Voisinage, proximité de la terre; parage voisin de la terre. || L'action d'arriver de la haute mer dans le voisinage d'une terre.

ATTERRER. v. a. (Quelques-uns écrivent, *Attérer.*) Abattre, renverser par terre. *Il l'atterra sous lui.* || Fig., Ruiner entièrement. *Les Goths achevèrent d'atterrer la puissance des Romains.* || Fig., Accabler, affliger excessivement. *Je fus atterré de cette réponse.* || ATTERRER, neutral., en t. de marine, Arriver de la haute mer dans le voisinage d'une terre, et la reconnaître. || ATTERRÉ, ÉE. participe.

ATTERRIR. v. n. (Quelques-uns écrivent, *Attérir.*) t. de marine. Prendre terre.

ATTERRISSAGE. s. m. (Quelques-uns écrivent, *Attérissage.*) Action d'atterrir.

ATTERRISSEMENT. s. m. (Quelques-uns écrivent, *Attérissement.*) Amas de terre formé par la vase ou par le sable que la mer ou les rivières apportent le long d'un rivage, par succession de temps.

ATTESTATION. s. f. (lat. *attestari*, attester.) Certificat, témoignage donné par écrit. *Attestation de bonne vie et mœurs. Attestation fausse, mendiée, supposée.*

ATTESTER. v. a. Assurer, certifier un fait, la vérité d'un fait, soit de vive voix, soit par écrit. *La chose est attestée par plus de cent personnes.* || Il se dit fig. Des choses dont l'existence sert de preuve, de témoignage. *Ses larmes attestent son repentir.* || ATTESTER, Prendre à témoin. *J'en atteste tous ceux qui étaient présents à l'action.* Dans le même sens: *Attester le ciel. Etc.* || ATTESTÉ, ÉE. participe.

ATTICISME. s. m. (grec *attikismos*, atticisme.) Délicatesse de langage, finesse de goût particulière aux Athéniens. Par extens., Style qui joint l'élégance à la pureté. *Il y a de l'atticisme dans ses écrits.* || ATTICISME, dans la gramm. grecque, Forme de langage particulière au dialecte attique ou des Athéniens.

ATTICISTE. s. m. t. de philologie. On appelle ainsi Les auteurs grecs qui se sont étudiés à imiter en tout le style des écrivains attiques.

ATTIÉDIR. v. a. (lat. *ad*, vers, *tepidus*, tiède.) Rendre tiède ce qui est chaud. || Fig., Diminuer, amortir la vivacité, l'ardeur de quelque sentiment. *Le temps attiédira leur zèle.* || Avec le pron. pers., au propre et au fig. *Cette eau s'est attiédie. Son zèle s'est fort attiédi.* || En matière de dévotion, *Les plus fervents s'attiédissent quelquefois*, La ferveur de leur dévotion se ralentit quelquefois. || ATTIÉDI, IE. participe.

ATTIÉDISSEMENT. s. m. État d'une chose qui passe de la chaleur à la tiédeur. Fig. *Son amitié pour moi n'a souffert aucun attiédissement.* || Diminution de ferveur dans la dévotion. *Il avait d'abord fait paraître une grande ferveur; mais il est tombé depuis peu dans l'attiédissement.*

ATTIFER. v. a. Orner, parer. Surtout avec le pron. pers.: se dit Des femmes, et ordinairement en parlant De leur coiffure. *Cette femme aime à s'attifer.* Fam., et ne se dit que par plaisanterie. || ATTIFÉ, ÉE. participe.

ATTIFET. s. m. Ornement de tête pour les femmes. Vieux.

ATTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *atticos*, attique.) Qui a rapport à la manière et au goût des anciens Athéniens. *Goût, finesse attique.* En archit., *Ordre attique.* || *Dialecte attique*, Le dialecte qui était particulier aux Athéniens. Dans un sens analogue, *Les auteurs attiques*, ou substantivement, *Les attiques*, Les auteurs qui ont employé ce dialecte. *Formes attiques*, Les formes de langage propres au dialecte attique. *Etc.* || Fig., *Sel attique*, se dit de Tout ce qui porte le caractère de cette plaisanterie délicate et fine qui distinguait les Athéniens.

ATTIQUE. s. m. t. d'archit. Petit étage qui est au-dessus de la corniche supérieure d'une maison, d'un édifice: c'est une sorte de piédestal continu placé au-dessus de l'entablement d'un ordre d'architecture.

ATTIQUEMENT. adv. t. de gramm. grecque. Dans le dialecte attique.

ATTIRAIL. s. m. coll. (lat. *attrahere*, attirer.) Une grande quantité, une grande diversité de choses nécessaires pour certains usages. *Attirail de guerre, de chasse. L'attirail d'un ménage de campagne, d'une imprimerie.* || Par extens. et fam., Une grande quantité de bagage inutile et superflu, que des gens mènent avec eux en voyage. *Qu'était-il besoin de tant d'attirail?*

ATTIRANT, ANTE. adj. Qui attire. Il ne s'emploie guère qu'au fig. *C'est un esprit adroit, attirant.*

ATTIRER. v. a. Tirer, faire venir à soi. *L'aimant attire le fer.* Verbe récipr. *Des corps qui s'attirent mutuellement.* || Fig. *Attirer quelqu'un à son parti. Le miel attire les mouches. Attirer les yeux, les regards de tout le monde sur soi. Sa vertu, sa bonté attire tous les cœurs. Un malheur en attire un autre. Un abîme en attire un autre.* Avec le pron. pers., signifiant, À soi: *S'attirer une querelle. S'attirer l'affection, l'estime de tout le monde.* || ATTIRÉ, ÉE. participe.

ATTISER. v. a. (lat. *ad*, vers, *titio*, tison.) *Attiser le feu*, Approcher les tisons l'un de l'autre, pour les faire mieux brûler. || Fig., *Attiser le feu*, Aigrir des esprits déjà irrités les uns contre les autres. || ATTISÉ, ÉE. participe.

ATTISEUR. s. m. Celui qui attise, qui aime à attiser. Fam. et peu usité.

ATTITRER. v. a. (lat. —*titulus*, titre.) Donner habituellement à quelqu'un la préférence sur d'autres, pour les choses qui concernent sa profession ou son commerce. Il ne s'emploie guère qu'au participe. *Commissionnaire, marchand attitré.* || En mauvaise part. *Des témoins, des assassins attitrés,* Des gens soudoyés pour porter de faux témoignages, pour assassiner. Plus ordinairement, *Des témoins; des assassins à gages.* || Attitré, ée. participe.

ATTITUDE. s. f. (lat. *habitudo*, attitude.) Situation, position du corps. *Attitude décente, forcée, maniérée, imposante, respectueuse. Cette danseuse, cet acteur a de belles attitudes.* || *Être toujours en attitude,* Prendre des positions, avoir des gestes affectés et trop étudiés. Il se dit plus particulièrement Des acteurs. || Attitude, fig., Situation dans laquelle on se trouve, on se maintient à l'égard de quelqu'un, résolutions, dispositions où l'on paraît être. *Il a gardé dans toute cette affaire une attitude ferme. Le gouvernement prit une attitude qui rassura les amis de la paix publique.*

ATTOUCHEMENT. s. m. (lat. *attingere*, toucher.) Action de toucher. *On connaît la dureté ou la mollesse d'un corps par l'attouchement.* || En géom., *Point d'attouchement,* Le point où une ligne droite touche une ligne courbe, ou bien Celui où deux lignes courbes se touchent sans se couper, n'ayant que ce seul point de commun.

ATTRACTIF, IVE. adj. (lat. *attrahere*, attirer.) t. didactique. Qui a la propriété d'attirer. *Force, puissance attractive. Onguent attractif.*

ATTRACTION. s. f. t. de physique. Action d'attirer, force qui attire. || *L'attraction newtonienne,* La tendance attribuée par Newton à la matière, et en vertu de laquelle les corps sont supposés exercer une action mutuelle les uns sur les autres. Absol. *L'attraction,* dans le même sens. *Le système de l'attraction.*

ATTRACTIONNAIRE. adj. et s. des 2 genres. t. de physique. Nom que l'on donnait autrefois aux partisans du système de l'attraction.

ATTRAIRE. v. a. Attirer, faire venir par le moyen d'un appât. Vieux et ne s'emploie qu'à l'infinitif. *Le sel est bon pour attraire les pigeons.*

ATTRAIT. s. m. Ce qui attire agréablement; ou L'inclination, le goût que l'on a pour quelque chose d'agréable. *La beauté est un puissant attrait. L'attrait de la gloire, des richesses. Les attraits de la volupté.* || En t. de spiritualité, *Les attraits de la grâce,* Les douceurs intérieures que la grâce fait sentir. || Attraits, plur., se dit Des agréments et des charmes d'une femme. *Il s'est laissé prendre aux attraits de cette femme. De chastes attraits.*

ATTRAPE. s. f. Tromperie, apparence trompeuse. Fam. || *Dragées d'attrape,* Dragées dans lesquelles on a mis quelque chose d'un goût désagréable, pour attraper ceux à qui on les offre.

ATTRAPE-LOURDAUD. s. m. *Voyez* Attrape-Nigaud.

ATTRAPE-MOUCHE. s. m. t. de botan. Nom qu'on a donné à diverses plantes dont les feuilles ou les fleurs se plient, se ferment lorsqu'un insecte vient s'y poser.

ATTRAPE-NIGAUD. s. m. Ruse grossière, qui ne peut tromper que des ignorants ou des sots. On dit aussi, *Attrape-lourdaud.* Fam.

ATTRAPER. v. a. Prendre à une attrape, à un piege, ou a quelque chose de semblable. *Attraper un loup dans un piége, un oiseau avec de la glu.* || Fam., Prendre sur le fait, surprendre. *Que je vous y attrape encore à venir voler mes raisins!* || Fig., Surprendre artificieusement, tromper. *C'est un filou qui m'a attrapé. Bien fin qui pourrait l'attraper.* || Prov., *Attrapez-moi toujours de même,* se dit À quelqu'un qui, sous apparence ou avec le dessein de nous jouer un tour, nous procure en réalité quelque avantage, quelque plaisir. || Attraper, se dit De ce qui occasionne un mécompte, une surprise désagréable. *Vous seriez bien attrapé si l'on vous montrait le passage qui vous condamne.* || Attraper, Atteindre en courant, en allant après, ou Saisir au passage. *Les gendarmes ont attrapé les voleurs. Attraper un papillon.* || Prov., *Il courra bien, si l'on ne l'attrape,* On le poursuivra si vivement, que selon toutes les apparences on le prendra. || Fig., *Attrape!* Exclamation familière par laquelle on exprime qu'une personne vient d'être l'objet d'une malice, d'une plaisanterie piquante. || Fig. et fam., *Attraper un rhume, une fièvre; attraper un coup de bâton, etc.,* Prendre un rhume, gagner la fièvre, recevoir un coup de bâton, etc. || Attraper, fig., Obtenir, se procurer quelque chose par ruse, par adresse, par quelque manœuvre. *Il s'est laissé attraper son argent. Il a attrapé un bon emploi.* || Il se dit De ce qui échoit à quelqu'un, dans une distribution, dans un partage. *J'ai attrapé le bon numéro. Ce joueur attrape toujours les bonnes cartes.* || Fam., *Attrape qui peut,* se dit, au propre et au fig., en parlant De toute distribution dont beaucoup devraient profiter, mais où le plus grand nombre, écarté par la force ou l'adresse des autres, ne peut avoir aucune part. || Attraper, Frapper, heurter. *Une pierre l'a attrapé au front.* || En t. de manége, *Ce cheval s'attrape,* Il se donne des atteintes en marchant. || Attraper, se dit, fig., Des pensées, ou des caractères, des ressemblances que l'on saisit pour les exprimer, les rendre, les reproduire. *Il a bien attrapé le sens de ce passage. Ce poëte a bien attrapé le caractère d'un jaloux. Ce peintre a bien attrapé votre ressemblance.* Plus ordinairement et mieux, *Saisir la ressemblance de quelqu'un, le sens d'un auteur, etc.* || Attrapé, ée. participe.

ATTRAPEUR, EUSE. adj. Qui trompe, qui obtient par séduction. *C'est un attrapeur de filles, de successions.*

ATTRAPOIRE. s. f. Piége, machine pour attraper des animaux. || Fig. et fam., Tours de finesse dont on se sert pour surprendre, pour tromper quelqu'un. Vieillit dans les deux sens.

ATTRAYANT, ANTE. adj. (lat. *attrahere*, attirer.) Qui a de l'attrait, qui attire agréablement. *Discours, accueil attrayant. Beauté attrayante.*

ATTRIBUER. v. a. (lat. *attribuere*, attribuer.) Attacher, annexer, conférer quelque prérogative, quelque avantage, etc. *Les émoluments qui furent attribués à cet emploi.* || *S'attribuer des droits, des priviléges, etc.,* Prétendre certains droits, certains priviléges, etc. || Attribuer, Rapporter, référer une chose à celui qu'on prétend en être la cause, l'auteur, ou le principal instrument. *On lui attribue cette victoire. S'attribuer l'ouvrage d'autrui.* On l'applique Aux choses dans un sens analogue. *On attribue cette maladie au climat.* || Affirmer qu'une personne, qu'une chose a une certaine qualité, une certaine vertu. *Vous lui attribuez des vertus, des vices qu'il n'a pas.* || Attribué, ée. participe.

ATTRIBUT. s. m. Ce qui est propre et particu-

lier à un être, à quelqu'un ou à quelque chose. *L'immensité est un des attributs de Dieu. Ce droit était un des attributs de sa charge.* || ATTRIBUT, en t. de peinture, de sculpture et d'antiquités, Ce qui sert à caractériser une figure mythologique ou allégorique. *Le trident est l'attribut de Neptune.* Dans un sens analogue, *Les attributs d'un art, d'une science.* || ATTRIBUT, en t. de logique, Ce qui s'affirme ou se nie du sujet d'une proposition. Ainsi lorsqu'on dit, *Dieu est tout-puissant, Dieu* est le sujet, et *tout-puissant* est l'attribut.

ATTRIBUTIF, IVE. adj. t. de jurispr. Qui attribue.

ATTRIBUTION. s. f. Concession de quelque prérogative, de quelque privilége, en vertu de lettres du prince; et Le privilége, la prérogative même. || ATTRIBUTION, Tout droit qu'une personne chargée de quelque fonction, a de prononcer sur certaines affaires, de les administrer, d'en connaître, etc. *C'est une attribution de tel magistrat.* On l'emploie surtout au pluriel. *Empiéter sur les attributions de quelqu'un.*

ATTRISTANT, ANTE. adj. (lat. *ad*, vers, *tristis*, triste.) Qui attriste.

ATTRISTER. v. a. Rendre triste, affliger. *Cette nouvelle m'attriste.* || Avec le pron. pers. *Elle s'attriste mal à propos.* || ATTRISTÉ, ÉE. participe.

ATTRITION. s. f. (lat. *attritio*, frottement.) t. de physique. L'action de deux corps durs qui s'usent par un frottement mutuel. || En théologie, Regret d'avoir offensé Dieu, causé par la crainte des peines.

ATTROUPEMENT. s. m. (lat. *ad*, pour, *turba*, troupe.) Rassemblement tumultueux. *Attroupement séditieux.*

ATTROUPER. v. a. Assembler plusieurs personnes en troupe et tumultueusement. *Il attroupa toute la canaille, tous les fainéants.* || Avec le pron. pers. *Il est défendu de s'attrouper.* || ATTROUPÉ, ÉE. part.

AU. Mot formé par contraction de la préposition *à* et de l'article *le*. Il s'emploie avec les noms masc. qui commencent par une consonne ou par une *h* aspirée. *Céder au torrent. Marcher au hasard.* || AU, fait au plur. *Aux*, par contraction d'*à* et de l'article pluriel *les*. *Donner aux pauvres.* || AU et AUX ont encore divers usages particuliers dont on renvoie la signification à l'ordre des noms et des verbes avec lesquels ils se joignent, comme: *Prendre au dépourvu. Au sortir de l'église. Aller aux champs. Etc.* Voyez aussi la préposition À.

AUBADE. s. f. (lat. *albus*, blanc.) Concert donné en plein air vers l'aube du jour, à la porte ou sous les fenêtres d'une personne. || AUBADE, fig. et par ironie, Insulte, avanie, peur faite avec vacarme à quelqu'un. *Il a eu une étrange, une furieuse aubade.* Fam.

AUBAIN. s. m. t. de chancellerie et de jurispr. Étranger qui n'est pas naturalisé dans le pays où il demeure. Peu usité.

AUBAINE. s. f. Succession aux biens d'un étranger qui meurt dans un pays où il n'est pas naturalisé. *Le roi avait droit d'aubaine.* || Fig. et fam., Tout avantage inespéré qui arrive à quelqu'un. *Il lui est arrivé une succession qu'il n'espérait pas, c'est une bonne aubaine pour lui.*

AUBE. s. f. (lat. *albus*, blanc.) La pointe du jour. Il s'emploie rarement seul. *L'aube du jour.*

AUBE. s. f. Vêtement ecclésiastique qui est fait de toile blanche, et qui descend jusqu'aux talons.

AUBÉPINE. s. f. (lat. *alba spina*, épine blanche.) Arbrisseau épineux du genre Néflier, qui est propre à former des haies, des clôtures, et qui produit de petites fleurs blanches d'une odeur très-agréable, disposées par bouquets ou corymbes. On le nomme aussi *Aubépin* et *Épine blanche.*

AUBÈRE. adj. des 2 genres. Il se dit D'un cheval dont le poil est couleur de fleur de pêcher, entre le blanc et le bai. || Subst. masc., pour désigner La robe d'un cheval aubère. *L'aubère clair. L'aubère rougeâtre, etc.*

AUBERGE. s. f. (ital. *albergo*, auberge.) Maison où l'on trouve à manger et à coucher en payant. *Coucher, vivre à l'auberge.* || Fig. et fam., *Tenir auberge*, Avoir maison ouverte, recevoir tout le monde à sa table. || Fig. et fam., *Prendre la maison de quelqu'un pour une auberge*, S'y établir pour quelque temps, ou Aller y dîner fréquemment, sans être invité, ni désiré. || AUBERGE, en parlant De l'ordre de Malte, à Malte, Lieu où les chevaliers de chaque langue étaient nourris en commun. *L'auberge de France, d'Allemagne, etc.*

AUBERGINE. s. f. Morelle qui porte des fruits blancs semblables à des œufs, ou de forme allongée comme les concombres, et de couleur violette, jaune, ou rougeâtre. Autrement, *Mélongène.* || Le fruit de cette plante.

AUBERGISTE. s. des 2 genres. Qui tient auberge.

AUBIER. s. m. (lat. *alburnum*, aubier.) La partie tendre et blanchâtre qui est entre l'écorce et le corps de l'arbre. || AUBIER, Viorne à bois dur. On écrit ordinairement, *Obier.*

AUBIFOIN. s. m. (lat. *album fœnum*, foin blanc.) Plante qui croît ordinairement parmi les blés, et qu'on appelle autrement *Bluet*, parce que sa fleur est bleue.

AUBIN. s. m. t. de manége. Allure d'un cheval, qui tient de l'amble et du galop.

AUBINER. v. n. t. de manége. Il se dit D'un cheval qui va l'aubin.

AUCUN, UNE. adj. (ital. *alcuno*, aucun.) Nul, pas un. *Je ne connais aucun de ses amis. Être sans ressource aucune. Il ne prend aucun soin de ses affaires.* || Il se met quelquefois au plur. *Il n'a fait aucunes dispositions, aucuns préparatifs.* || Dans le style naïf ou badin, Quelques-uns. *Aucuns* ou *d'aucuns croiront que j'en suis amoureux.*

AUCUNEMENT. adv. Nullement, en aucune manière. || Sans négative, en style de chancellerie et de jurispr., En quelque sorte, par certaines considérations. *Le roi, ayant aucunement égard à...*

AUDACE. s. f. (lat. *audacia*, audace.) Hardiesse excessive. *Entrer, se présenter, parler, répondre avec audace. Réprimer l'audace des méchants.* || Il se dit en bonne part. *Noble, généreuse audace. Héroïque audace.*

AUDACIEUSEMENT. adv. Avec audace, d'une manière insolente. || Il se prend quelquefois en bonne part. *Il se jeta audacieusement au milieu des ennemis.*

AUDACIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'audace, qui a une hardiesse excessive. *Avoir un air audacieux, une mine audacieuse.* Subst. *C'est un audacieux.* || En bonne part, Qui a une noble hardiesse, ou une grande intrépidité. *Son génie audacieux étonne et subjugue. L'audacieux général ne fut point intimidé par ces obstacles.* || *Projet audacieux, entreprise audacieuse, etc.*, Projet, entreprise, etc., qui annonce beaucoup d'audace, d'intrépidité. || AUDACIEUX, se dit, fig., Du style et des conceptions de l'esprit. *Style audacieux. L'hyperbole est une figure audacieuse.*

AUDIENCE. s. f. (lat. *audire*, écouter.) Attention que l'on donne à celui qui parle. *Parlez, vous*

aurez audience. Donnez-moi un moment d'audience. || Il se dit en parlant Des princes, des personnes constituées en dignité, qui emploient un certain temps à écouter ceux qui ont à leur parler. *Demander, accorder une audience. Se trouver à l'heure de l'audience.* || AUDIENCE, Séance dans laquelle les juges écoutent les plaidoiries. *Audience publique, à huis clos. Cause appelée à l'audience.* || *Audience solennelle,* Audience d'apparat, dans laquelle se plaident les causes les plus importantes, où s'entérinent ordinairement les lettres de grâce ou de commutation de peine, et où les avocats, et les personnes qui ont reçu des titres de noblesse, viennent prêter serment. || AUDIENCE, par extens., L'assemblée de ceux à qui on donne audience, qui assistent à l'audience. || Le lieu même où se donne, où se tient l'audience. *Ouvrir, fermer l'audience.* Dans le même sens, *La salle, le salon d'audience.* || AUDIENCE, autrefois, Province, en parlant Des colonies espagnoles. || Aujourd'hui, Certains tribunaux d'Espagne. *L'audience de Valladolid.*

AUDIENCIER. adj. m. *Huissier audiencier,* Huissier chargé d'appeler les causes dans les audiences des tribunaux, de maintenir le bon ordre, etc. || Subst., *Grand audiencier,* Un des principaux officiers de la chancellerie de France, dont la fonction était de faire rapport au chancelier des lettres de grâce, de noblesse, etc.

AUDITEUR. s. m. Celui qui écoute un discours, une lecture, dans quelque assemblée. *Il émeut, il attendrit ses auditeurs.* || Disciple. *Ce professeur a beaucoup d'auditeurs.* || *Auditeur bénévole,* Auditeur favorablement disposé; Celui qui vient écouter un maître par goût et sans s'astreindre à l'assiduité. || *Auditeur des comptes.* Voyez RÉFÉRENDAIRE. || AUDITEUR, Officier de judicature qui assiste aux audiences d'une cour royale ou d'un tribunal de première instance, mais qui n'a point voix délibérative. Adj., *Juge, conseiller auditeur.* || *Auditeur au conseil d'État,* Fonctionnaire établi auprès du conseil d'État ou d'une grande administration, pour y faire une sorte de noviciat, et y acquérir la connaissance des affaires, avant d'être appelé à de plus hauts emplois. || AUDITEUR, dans certains pays, Titre de charge, d'emploi. *L'auditeur d'un cardinal, de la nonciature.* || *Auditeur de rote.* Voyez ROTE.

AUDITIF, IVE. adj. Qui appartient à l'organe de l'ouïe. En t. d'anat. *Nerf, conduit auditif. Artères auditives.*

AUDITION. s. f. Action d'entendre. *Il est difficile de juger d'une pièce de théâtre à la première audition.* || AUDITION, t. de procédure. *L'audition des témoins,* L'action d'ouïr des témoins en justice; et, *Audition de compte,* Action d'ouïr et d'examiner un compte.

AUDITOIRE. s. m. Le lieu, l'enceinte où une assemblée se réunit pour écouter des discours prononcés en public; Lieu où l'on plaide, dans les tribunaux. *L'auditoire d'un tribunal. Ouvrir l'auditoire.* || L'assemblée de tous ceux qui écoutent une personne parlant ou lisant en public. *Les applaudissements éclatèrent dans tout l'auditoire.*

AUGE. s. f. (grec *aggos,* vase.) Pierre ou pièce de bois creusée, qui sert à donner à boire et à manger aux chevaux, et à d'autres animaux domestiques. || Vaisseau de bois dans lequel les maçons délayent leur plâtre. || AUGES, plur., Rigoles de bois ou de pierre, qui servent ordinairement à faire tomber l'eau sur la roue d'un moulin, pour la mettre en mouvement.

AUGÉE. s. f. Ce que peut contenir une auge de maçon.

AUGET. s. m. Petite auge où l'on met la mangeaille des oiseaux que l'on nourrit en cage. || Petits vaisseaux attachés à la circonférence de certaines roues hydrauliques. || L'extrémité de la trémie d'un moulin, par où le grain coule et se distribue sur les meules.

AUGMENT. s. m. (lat. *augmentare,* augmenter.) t. de l'ancien droit. *Augment de dot,* La portion des biens du mari que la loi permettait de donner à la femme survivante, dans les pays de Droit écrit. || AUGMENT, en t. de gramm., Addition qui se fait au commencement d'un temps de verbe, dans certaines langues, telles que le grec et le sanscrit, surtout en parlant De la conjugaison grecque. *Augment syllabique,* Celui qui consiste dans l'addition d'une syllabe. *Augment temporel,* Celui qui consiste dans le changement d'une brève en longue. || AUGMENT, en t. de médec., Période pendant laquelle les symptômes d'une maladie prennent de l'accroissement.

AUGMENTATIF, IVE. adj. t. de gramm. Il se dit De certaines particules et de certaines terminaisons, servant à augmenter le sens des noms ou des verbes. *Très, fort, etc.*

AUGMENTATION. s. f. Accroissement, addition d'une chose à une autre de même genre. *Augmentation de gages, de fortune. Il a fait bien des augmentations à cette maison.*

AUGMENTER. v. a. Accroître, agrandir, rendre une chose plus grande, plus considérable, en y joignant une autre chose de même genre. *Il augmente son revenu, sa maison, sa terre, sa dépense.* || En parlant Des personnes, Augmenter leur traitement, leur salaire. *Augmenter un domestique, un commis.* || Neutre, Croître en qualité, en quantité, en intensité. *Ses richesses augmentent tous les jours. Le froid, le mal augmente tous les jours.* Avec le pron. pers. *Mon mal s'augmente.* || Hausser de prix, en parlant De certaines denrées. *Le sucre augmente.* || AUGMENTÉ, ÉE. participe.

AUGURAL, ALE. adj. (lat. *augurium,* augure.) t. d'antiq. rom. Relatif aux augures, aux présages; ou Appartenant à l'augure.

AUGURE. s. m. Présage, signe par lequel on juge de l'avenir. Chez les anciens Romains, Présage qu'on tirait de l'observation des oiseaux. Parmi nous, Tout ce qui semble présager, indiquer quelque chose que ce soit. *Bon, mauvais, sinistre, funeste augure. Le médecin a tiré bon augure de cette crise.* || Fig. et fam., *C'est un oiseau de bon augure,* se dit D'un homme dont l'arrivée fait prévoir quelque bonne nouvelle. Dans un sens contraire, *C'est un oiseau de mauvais augure.* || AUGURE, en parlant Des Romains, Celui dont la charge était d'observer le vol et le chant des oiseaux, et la manière dont mangeaient les poulets sacrés, afin d'en tirer des présages. *Le collége des augures. Bâton d'augure.*

AUGURER. v. a. Tirer une conjecture, un présage de certaines observations que l'on a faites ou de certains signes que l'on a remarqués. *Qu'augurez-vous de leur silence? J'en augure bien. J'en augure mal.* || AUGURÉ, ÉE. participe.

AUGUSTE. adj. des 2 genres. (lat. *augustus,* auguste.) Grand, imposant, respectable, digne de vénération. *Personne, temple, cérémonie auguste. L'auguste vérité.*

AUGUSTIN, INE. s. Religieux, religieuse qui suit la règle de Saint-Augustin.

AUJOURD'HUI. adv. de temps. Le jour où l'on est. *Il arrive aujourd'hui à midi. La fête d'aujourd'hui.* || Subst. *Nous avons tout aujourd'hui pour*

prendre nos mesures. || *D'aujourd'hui en huit, en quinze, etc.*, Dans huit jours, dans quinze jours, etc., à compter d'aujourd'hui. || Aujourd'hui, A présent, au temps où nous sommes. *Les jeunes gens, la mode d'aujourd'hui.* || Un temps quelconque par rapport à un autre qui en est fort rapproché. On l'oppose ordinairement à Demain ou à Hier. *Aujourd'hui elle veut une chose, demain une autre. Ce qui fut bien hier peut-il être mal aujourd'hui?*

AULIQUE. s. f. (grec *aulè*, cour.) Thèse que soutient un étudiant en théologie, lorsqu'on lui donne le bonnet de docteur.

AULIQUE. adj. des 2 genres. Autrefois, en Allemagne, Un tribunal qui avait une juridiction universelle et en dernier ressort sur tous les membres et sujets de l'empire germanique, pour les causes qui devaient y être portées. || *Conseil aulique*, Tribunal particulier de certains princes d'Allemagne. *Conseiller aulique*, Membre d'un conseil aulique.

AULNAIE. s. f. *Voyez* Aunaie.

AULNE. s. m. *Voyez* Aune.

AULNÉE. s. f. *Voyez* Aunée.

AUMAILLES. adj. f. pl. t. d'anciennes coutumes. Il se disait Des bêtes à cornes, comme bœufs, vaches, taureaux.

AUMÔNE. s. f. (grec *éléèmosunè*, aumône.) Ce qu'on donne aux pauvres par charité. *Faire, donner l'aumône. Être réduit à l'aumône.* || *Il dérobe l'aumône aux pauvres*, se dit D'un homme qui demande l'aumône par pure fainéantise. || Aumône, en t. de pratique, Autrefois, Peine pécuniaire à laquelle la justice condamnait, en certains cas, ceux qui perdaient leur procès.

AUMÔNER. v. a. t. de pratique ancienne. Payer une somme au profit des pauvres, en vertu d'une condamnation judiciaire. || Aumôné, ée, participe.

AUMÔNERIE. s. f. Charge d'aumônier. Dans les abbayes, Bénéfice claustral, affecté à la distribution des aumônes. || *La grande aumônerie de France*, La charge de grand aumônier; et La demeure, l'hôtel du grand aumônier.

AUMÔNIER, IÈRE. adj. Qui fait souvent l'aumône aux pauvres. Il a vieilli, et ne s'emploie maintenant que dans ce nom propre, *Saint Jean l'Aumônier.*

AUMÔNIER. s. m. Ecclésiastique dont la fonction ordinaire est de distribuer les aumônes de ceux à qui il est attaché, de leur dire la messe, de faire la prière du soir et du matin, etc. *Grand aumônier de France. Aumônier du roi, de la reine.* || Ecclésiastiques attachés à certains corps, à certains établissements, pour y remplir des fonctions analogues à celles des curés. *L'aumônier d'un régiment, d'un collège, d'un vaisseau.*

AUMÔNIÈRE. s. f. Sorte de bourse qu'on portait anciennement à la ceinture.

AUMUSSE. s. f. (lat. *amiculum*, couverture.) (Quelques-uns écrivent, *Aumuce.*) Fourrure dont les chanoines, les chapelains et les chantres se couvrent quelquefois la tête, et qu'ils portent ordinairement sur le bras.

AUNAGE. s. m. (lat. *ulna*, aune.) Mesurage à l'aune; Nombre d'aunes que contient une pièce d'étoffe, de toile, etc. *Ce marchand gagne sur l'aunage.*

AUNAIE. s. f. (lat. *alnus*, aune.) (Quelques-uns écrivent, *Aulnaie.*) Lieu planté d'aunes.

AUNE. s. f. (lat. *ulna*, aune.) Mesure ancienne qui a trois pieds huit pouces de longueur, sept pouces environ de plus que le mètre, et dont se servent encore beaucoup de fabricants et de marchands. *Mesurer, vendre à l'aune.* || Le bâton de même longueur dont on se sert pour mesurer. *Aune brisée, étalonnée.* || La chose mesurée. *Une aune de drap, de toile.* || Prov., *Au bout de l'aune faut le drap*, Toutes choses ont leur fin; il ne faut ni s'étonner ni s'affliger de voir qu'elles viennent à manquer, quand on en a usé autant qu'on le pouvait. || Prov. et fig., *Les hommes ne se mesurent pas à l'aune*, Il ne faut pas juger de leur mérite par leur taille. || Prov. et fig., *Mesurer les autres à son aune*, Juger d'autrui par soi-même. On le prend ordinairement en mauvaise part. || Prov. et fig., *Savoir ce qu'en vaut l'aune*, se dit en parlant Des choses que par expérience on sait être difficiles, fâcheuses, pénibles, de grande dépense, etc. || Prov. et fig., *Tout du long de l'aune*, Beaucoup, excessivement. *On l'a battu, on lui en a donné tout du long de l'aune.*

AUNE. s. m. (lat. *alnus*, aune.) (Quelques-uns écrivent, *Aulne.*) Arbre qui croît dans les lieux humides, et dont le bois est très-utile dans les arts. On le nomme aussi *Vergne.*

AUNÉE. s. f. (Quelques-uns écrivent, *Aulnée.*) t. de botan. Plante de la famille des Composées, dont la racine, aromatique et amère, est employée en médecine comme stomachique.

AUNER. v. a. (lat. *ulna*, aune.) Mesurer à l'aune. *Auner une pièce de toile, une pièce de drap.* || Auné, ée, participe.

AUNEUR. s. m. Officier établi pour avoir inspection sur l'aunage.

AUPARAVANT. Adverbe qui marque Priorité de temps. *Un mois, un an auparavant.*

AUPRÈS. (lat. *ad*, vers, *propè*, proche.) Préposition de lieu qui marque Le voisinage, la proximité. *Sa maison est auprès de la mienne. Il ne put être admis auprès du prince*, Il ne put être introduit chez le prince, pour l'entretenir. || *Avoir accès, avoir un libre accès auprès d'une personne*, Avoir la facilité de lui parler, de l'entretenir quand on veut. || Fig., *Trouver protection auprès de quelqu'un*, En être protégé. || Auprès, en parlant Du séjour, de la présence habituelle et fréquente d'une personne auprès d'une autre. *Mon fils est depuis plusieurs jours auprès de moi. Il y a beaucoup à profiter auprès de lui. On l'a mis auprès de tel prince.* || Auprès, fig., Dans l'esprit, dans l'opinion de quelqu'un. *Il est fort bien auprès du roi. Il m'a noirci auprès du ministre.* || Au prix, en comparaison de. *Votre mal n'est rien auprès du sien.* || Auprès, adv. *Je ne puis voir cela, si je ne suis auprès.* || Prov., fig. et pop., *Si vous n'en voulez point, couchez-vous auprès*, se dit À une personne qui refuse une offre que l'on croit raisonnable.

AURÉOLE. s. f. (lat. *aureolus*, doré.) Cercle lumineux dont les peintres entourent ordinairement la tête des saints. || Fig., Le degré de gloire qui distingue les saints dans le ciel. *L'auréole des martyrs, des vierges.*

AURICULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *auricularis*, auriculaire.) Qui a rapport, qui appartient à l'oreille. *Nerf, conduit auriculaire.* || *Doigt auriculaire*, Le petit doigt de la main, parce que sa petitesse permet de l'introduire dans l'oreille. || *Témoin auriculaire*, Témoin qui a ouï de ses propres oreilles ce qu'il dépose. *Confession auriculaire*, Confession qui se fait en secret à l'oreille du prêtre.

AURILLARD. adj. *Voyez* Orillard.

AURIQUE. adj. f. t. de marine. Il se dit Des voiles qui ont quatre côtés ou ralingues, sans être d'une

forme carrée. *Les voiles des lougres, celles des chasse-marées sont des voiles auriques.*

AUROCHS. s. m. (lat. *urus*, aurochs.) Taureau sauvage, autrement *Ure.*

AURONE. s. f. t. de botan. Espèce d'armoise, arbuste que l'on cultive dans les jardins à cause de l'odeur citronnée de ses feuilles, et qui a presque les mêmes qualités que l'absinthe.

AURORE. s. f. (lat. *aurora*, aurore.) La lueur brillante et rosée qui paraît dans le ciel, avant que le soleil soit sur l'horizon. *Le lever de l'aurore. Avant l'aurore.* || Poétiq. et par personnification, *L'Aurore aux doigts de rose. Les pleurs de l'Aurore*, La rosée du matin. || Fig., *C'est l'aurore d'un beau jour*, se dit D'un événement heureux qui annonce un plus grand bonheur. || *Couleur d'aurore*, Espèce de jaune doré. *Taffetas, satin couleur d'aurore.* Par ellipse, *Un ruban aurore, du satin aurore, etc.* || *Aurore boréale*, Phénomène lumineux qui paraît quelquefois, la nuit, dans le ciel, du côté du nord. Il y a aussi des *Aurores australes.* || AURORE, fig., dans le style élevé, Commencement de certaines choses. *J'ai vu l'aurore de ce beau règne. L'aurore de la vie.* || *Une beauté dans son aurore*, Une belle personne qui est très-jeune. || AURORE, en poésie, Le Levant, les pays qui sont à l'orient. *Du couchant à l'aurore.*

AUSCULTATION. s. f. (lat. *auscultatio*, même signif.) t. de physiologie. Action d'écouter, de prêter l'oreille attentivement pour percevoir les sons. *Voyez* STÉTHOSCOPE.

AUSPICE. s. m. (lat. *auspicium*, auspice.) Terme générique qui désignait, chez les Romains, Diverses manières de consulter et de connaître l'avenir, lesquelles formaient, parmi les augures, trois ordres différents. *Prendre les auspices par le vol des oiseaux, par le chant des oiseaux, par la manière dont mangeaient les poulets sacrés.* || Fig., *Sous d'heureux auspices, sous de tristes, sous de fâcheux auspices*, Dans des circonstances qui présagent quelque succès, ou quelque revers, quelque malheur, etc. || Fig., *Sous les auspices de quelqu'un*, Sous sa conduite, avec son appui, sa faveur, sa protection.

AUSSI. adv. (ital. *cosi*, aussi.) Pareillement, de même. *Vous le voulez, et moi aussi.* || Encore, de plus. *Il lui a donné telle chose, et cela aussi.* || C'est pourquoi, à cause de cela. *Ces étoffes sont belles, aussi coûtent-elles cher.* || Il sert à marquer La conformité, le rapport d'une proposition avec celle qui précède. *Il faut être reconnaissant, aussi l'est-il.* || *Aussi bien*, sert à rendre raison d'une proposition précédente. *Je ne veux point y aller; aussi bien est-il trop tard.* || AUSSI, t. de comparaison, Autant, également. *Il est aussi sage que vaillant.* || *Aussi peu*, sert à marquer Une certaine égalité de privation ou de modicité entre deux personnes. *J'en ai aussi peu que vous.* || AUSSI, Tellement, à ce point. *Comment un homme aussi sage a-t-il fait une pareille faute?*

AUSSITÔT. adv. de temps. Dans le moment même, sur l'heure. *J'irai aussitôt. Aussitôt après votre départ.* || Il est quelquefois préposition. *Aussitôt qu'il aura fait.* || Par ellipse, *Aussitôt votre lettre reçue, j'ai fait votre commission*, Aussitôt que j'ai eu reçu votre lettre. || Prov., *Aussitôt dit, aussitôt fait*, se dit Pour exprimer une grande promptitude dans l'exécution de quelque chose. Dans un sens analogue, *Aussitôt pris, aussitôt pendu.*

AUSTER. s. m. (On prononce l'R.) Nom que les Latins donnaient au vent du midi, et qui est usité dans la poésie française. *Le pluvieux, l'impétueux Auster.*

AUSTÈRE. adj. des deux genres. (grec *austèros*, austère.) Qui est rigoureux pour le corps, et qui mortifie les sens et l'esprit. Il se dit Des doctrines et des pratiques religieuses. *Religion, vie, pénitence, silence austère.* || Sévère, rude. *Homme, mine, vertu, conduite austère.* || Il se dit, dans les beaux-arts, D'un caractère de gravité qui exclut les agréments. *Ce peintre a préféré le genre austère au genre gracieux.* || AUSTÈRE, t. de physique, se dit D'une certaine saveur âpre et astringente. *Le coing a une saveur austère.*

AUSTÈREMENT. adv. Avec austérité.

AUSTÉRITÉ. s. f. Rigueur qu'on exerce sur son corps, mortification des sens et de l'esprit. *Faire, pratiquer, exercer de grandes austérités.* || Sévérité. *L'austérité de Caton. L'austérité des lois.*

AUSTRAL, ALE. adj. (lat. *australis*, austral.) Méridional; qui est du côté d'où souffle le vent du midi, nommé *Auster* en latin. *Pôle, hémisphère austral.*

AUTAN. s. m. (lat. *altanus*, autan.) Vent du midi. En poésie, Un vent violent. *Autan furieux. Braver les autans.*

AUTANT. adv. (lat. *tantùm*, autant.) Il sert à marquer Égalité de valeur, de mérite, de nombre, de quantité, d'étendue, etc. *Ce diamant vaut autant que ce rubis. C'est autant d'épargné. Il est modeste autant qu'habile. Il boit autant d'eau que de vin. Il y a autant d'hommes que de femmes. Autant qu'il est possible. Autant que faire se peut.* || Fam., *Il en a autant qu'il en peut porter*, se dit D'un homme qui a trop bu; D'un homme qui a été bien battu. || Prov. et fig., *Autant lui en pend à l'oreille*, Il pourra bien lui en arriver autant. || Prov., *Autant de têtes, autant d'avis*, Autant il y a de personnes, autant il y a de manières de voir différentes. || Absol. et fam., *Cela est fini, ou autant vaut; c'est un homme mort, ou autant vaut*, On peut considérer cette chose comme finie, cet homme comme mort. || Prov. et fig., *Autant vaut être mordu d'un chien que d'une chienne*, Entre deux choses également nuisibles, on n'a pas de choix à faire. || Elliptiq., *Autant faire cela sur-le-champ que de différer*, Autant vaut faire cela que, etc. La suppression de *Vaut* après *Autant* est assez fréquente dans certaines phrases fam. où il est facile de le suppléer. || Prov. et fig., *Autant en emporte le vent*, se dit De promesses auxquelles on n'ajoute pas foi, De menaces dont on ne craint point les effets. || AUTANT, Selon, à proportion. *Je le défends autant que je puis. Un prince n'est grand qu'autant qu'il est juste.* || D'AUTANT. loc. adv. et fam. Dans la même proportion. *Donnez-moi cent écus, vous serez quitte d'autant.* || Fam., *À la charge d'autant, à charge d'autant*, À condition de rendre la pareille. || Absol. et fam., *Boire d'autant*, Boire beaucoup. || D'AUTANT QUE. loc. conjonctive et fam. Vu, attendu surtout que. *À votre place je n'irais point là, d'autant que rien ne vous y oblige.* || D'AUTANT PLUS. loc. adverb. qui sert à relever l'importance d'un motif de penser ou d'agir. *Je le crois d'autant plus, qu'il est homme de bien.* Voyez PLUS. || D'AUTANT MIEUX. loc. adv. D'autant plus. *Je l'en aime d'autant mieux.* || D'AUTANT MOINS. loc. adv. qui s'emploie dans un sens contraire à celui des deux locutions précédentes. *Il en est d'autant moins à craindre.*

AUTEL. s. m. (lat. *altare*, autel.) Piédestal ou table de pierre destinée principalement à l'usage des sacrifices. *Consacrer, embrasser, profaner les autels.* || Fig., *Il mérite qu'on lui élève, qu'on lui dresse des autels*, Il est digne des plus grands honneurs, des

plus grands témoignages de la reconnaissance publique. || Autel, chez les catholiques, Table où l'on célèbre la messe. *L'autel de la Vierge. Table, nappe, ornement d'autel. S'approcher de l'autel pour communier. Les saints autels.* || *Le sacrifice de l'autel, le saint sacrifice de l'autel,* La messe. || *Le saint sacrement de l'autel,* L'eucharistie. || *Le maître-autel* ou *grand autel,* Le principal autel de chaque église, qui est placé dans le chœur. || *Autel privilégié,* Autel où il est permis de dire la messe des morts, les jours où on ne peut la célébrer aux autels qui ne sont pas privilégiés. || *Autel portatif,* Pierre plate et carrée, bénite selon les formes ordinaires de l'Église, pour célébrer la messe en pleine campagne. || Prov. et fig., *Le prêtre vit de l'autel,* Il est juste que chacun vive de sa profession. || Fig., *Élever autel contre autel,* Faire un schisme dans l'Eglise, ou dans quelque communauté. Par ext., Opposer son crédit, sa puissance, au crédit, à la puissance d'une autre personne; Former une entreprise rivale d'une autre déjà formée. || Autel, fig., au plur., La religion, le culte religieux. *Attaquer, renverser, respecter les autels. Les ministres des autels.* || Autel, t. d'astron. Constellation de l'hémisphère austral.

AUTEUR. s. m. (lat. *auctor*, auteur.) Celui qui est la première cause de quelque chose. *Dieu est l'auteur de la nature. Les auteurs de la sédition, de la conjuration furent punis. Vous êtes l'auteur de ma ruine.* || *Les auteurs d'une race,* Ceux dont elle est sortie. || *Les auteurs de nos jours,* Notre père et notre mère. || Auteur, Inventeur. *L'auteur d'une découverte, d'un procédé.* || Auteur, Celui qui a fait un ouvrage de littérature, de science ou d'art. *L'auteur de ce livre est inconnu. Cette musique est d'un auteur célèbre.* On le dit aussi Des femmes. *Cette dame est auteur d'un fort joli roman.* || Celui qui a écrit quelque ouvrage, ou qui écrit habituellement des ouvrages. *Bon, mauvais, médiocre auteur. Auteur ancien, moderne, classique, dramatique, apocryphe, anonyme, pseudonyme. Les auteurs sacrés, profanes.* Adj., *Une femme auteur.* || Par ext., L'ouvrage même d'un auteur. *Lire, commenter, expliquer, critiquer, citer un auteur.* || Auteur, t. de jurispr., Celui de qui on tient quelque droit. *On lui disputait la possession de cette terre, il fit appeler ses auteurs en garantie.* || Auteur, Celui de qui on a appris quelque nouvelle. *Je vous cite mon auteur.* On dit aussi D'une femme, *C'est elle qui est mon auteur.*

AUTHENTICITÉ. s. f. (grec *authenticos*, authentique.) Qualité de ce qui est authentique. *L'authenticité d'un fait, d'une nouvelle, des livres sacrés.*

AUTHENTIQUE. adj. des deux genres. Il se dit Des actes reçus, dressés par des officiers publics, et avec la solennité requise. *Acte, contrat, écrit, preuve authentique.* Dans un sens analogue, *Copie authentique.* || Subst., au fém., La minute d'un acte ou écrit authentique. Peu usité || Authentique, Certain, dont la vérité ou l'autorité ne peut être contestée. *Fait, histoire, témoignage authentique.* || Dans le plain-chant, *Mode authentique.* Voyez Mode.

AUTHENTIQUE. s. f. Nom de certains fragments de lois émanées de Justinien, lesquels ont été insérés dans le Corps de droit romain. *L'authentique,* Si qua mulier.

AUTHENTIQUEMENT. adv. D'une manière authentique.

AUTHENTIQUER. v. a. t. de droit ancien. Rendre authentique. En parlant Des actes où l'on faisait mettre l'attestation des magistrats et le sceau public. || Selon le droit romain, *Authentiquer une femme,* La déclarer atteinte et convaincue d'adultère. || Authentiqué, ée. participe.

AUTOCÉPHALE. s. m. (grec *autoképhalos*, même signif.) Nom donné par les Grecs aux évêques qui n'étaient point sujets à la juridiction des patriarches.

AUTOCHTHONE. s. m. (grec *autochthôn*, même signif.) t. d'antiquité, qui est usité en parlant des Grecs, ou, d'après eux, pour désigner Les premiers habitants d'un pays, et les distinguer des peuples qui sont venus s'établir dans le même lieu. Il est synonyme d'*Aborigène.* || Adj. des 2 genres. *Un peuple autochtone.*

AUTOCRATE. s. m., et AUTOCRATRICE. s. f. (grec *autocratès*, même signif.) Dont la puissance ne relève d'aucune autre : titre du czar ou empereur de Russie, ou de la czarine, quand c'est une femme qui règne.

AUTOCRATIE. s. f. Gouvernement d'un seul, exercé avec une autorité absolue, illimitée.

AUTO-DA-FÉ. s. m. Mot emprunté de l'espagnol. Acte de foi. Cérémonie, dans laquelle l'inquisition faisait exécuter ses jugements. Il s'emploie surtout en parlant De l'exécution des jugements qui condamnaient au supplice du feu.

AUTOGRAPHE. adj. des 2 genres. (grec *autographos*, autographe.) t. didactique. Qui est écrit de la main même de l'auteur. *Lettre, manuscrit autographe.* || Subst. masc. *J'ai vu l'autographe.*

*Autographie. s. f. Sorte de lithographie servant à reproduire l'écriture au moyen d'un papier dit de transposition, dont la pierre reçoit la contre-épreuve.

*Autographier. v. a. Reproduire un manuscrit par le moyen de l'autographie.

AUTOMATE. s. m. (grec *automaton*, automate.) Machine qui a en soi les principes de son mouvement. *Une horloge est un automate.* || Aujourd'hui, Machines qui imitent le mouvement des corps animés. *Un automate fort curieux.* Adj. des 2 genres. *Le flûteur, le canard automate de Vaucanson.* || Fig. et fam., *C'est un automate,* se dit D'une personne stupide.

AUTOMATIQUE. adj. des 2 genres. t. de physiologie et de médecine. Il se dit Des mouvements qui s'exécutent sans la participation de la volonté. *La circulation du sang est un mouvement automatique.* || Il se dit aussi Des mouvements qu'un malade exécute sans but.

AUTOMNAL, ALE. adj. (lat. *autumnus*, automne.) (On prononce l'M.) Qui appartient à l'automne. *Plantes, fièvres automnales. La partie automnale du bréviaire,* Celle qui contient l'office des trois mois de l'automne. Il n'a point de plur. masc.

AUTOMNE. s. m. et f. (On prononce *Autonne.*) Celle des quatre saisons de l'année qui est entre l'été et l'hiver. *Un bel automne. Une automne froide et pluvieuse.* L'âge qui précède la vieillesse. *Être dans son automne.*

AUTONOME. adj. des 2 genres. (grec *autonomos*, indépendant.) Titre des villes grecques qui avaient le privilége de se gouverner par leurs propres lois.

AUTONOMIE. s. f. Liberté dont jouissaient, sous les Romains, les villes grecques qui avaient conservé le droit de se gouverner par leurs propres lois.

AUTOPSIE. s. f. (grec *autopsia*, inspection.) Vision intuitive; état de l'âme dans lequel, suivant les païens, on avait un commerce intime avec la divinité. || Autopsie, t. de médecine, Inspection de toutes les parties d'un cadavre, examen de l'état où elles se trouvent.

AUTORISATION. s. f. (lat. *auctoritas*, autorité.)

Action par laquelle on autorise, on accorde la faculté, la permission de faire quelque chose. *Demander, obtenir, accorder une autorisation.*

AUTORISER. v. a. Donner autorité à..., etc. *C'est le roi qui autorise les magistrats.* Dans ce sens, il a vieilli. || Accorder le pouvoir, la faculté, la permission de faire quelque chose. *Une femme ne peut contracter, si son mari ne l'autorise. Vous m'avez autorisé à faire cette démarche.* || Par ext., Mettre en droit de faire une chose, en fournir un motif, un prétexte. *La confiance que vous m'accordez m'autorise à vous dire que... Par vos propos indiscrets, vous autorisez cet enfant à oublier ses devoirs.* || Il s'emploie en parlant Des choses. *Autoriser une démarche, des abus, des excès.* || Avec le pron. pers, Acquérir de l'autorité. *Les coutumes s'autorisent par le temps.* || Prendre droit ou prétexte de faire quelque chose. *Il s'autorise de votre exemple, pour agir de la sorte.* || AUTORISÉ, ÉE. participe.

AUTORITÉ. s. f. Pouvoir ou droit de commander, d'obliger à quelque chose. *L'autorité des magistrats, des lois. L'autorité spirituelle, temporelle, paternelle. Abuser de son autorité. Interposer, perdre, conserver, étendre son autorité.* || *Il veut tout emporter d'autorité*, se dit D'un homme accoutumé à parler, à agir d'une manière impérieuse. || *Faire une chose de son autorité privée*, La faire sans en avoir le droit, ou sans observer les formes accoutumées. || AUTORITÉ, absol., L'administration, le gouvernement considéré principalement dans ses rapports avec les citoyens. *Les agents de l'autorité. Recourir, s'adresser à l'autorité.* || *Les autorités constituées*, ou simplement, *Les autorités*, Les magistrats, les hauts fonctionnaires chargés d'une partie quelconque de l'administration publique. || AUTORITÉ, Crédit, considération, influence. *Il a bien de l'autorité dans ce corps, dans sa famille.* || Il s'applique Aux choses, dans le même sens. *Ces opinions ont acquis beaucoup d'autorité.* || Le sentiment d'un auteur, ou d'un personnage important, que l'on rapporte pour confirmer ce que l'on dit. *Alléguer des autorités.* || *Faire autorité*, Faire loi, servir de règle en quelque matière.

AUTOUR. Préposition qui sert à marquer La situation de ce qui environne un objet, ou Le mouvement de ce qui en fait le tour. *Ils se rangèrent autour de lui. Rôder tout autour d'une maison.* || Il se dit fig., tant au sens physique qu'au sens moral. *Ce prince a autour de lui des gens qui le trompent. Vous tournez autour de la question.* || Prov. et fig., *Tourner autour du pot*, Biaiser, user de détours au lieu d'aller au fait. || AUTOUR, Auprès, marque une idée d'Attachement, d'assiduité. *Il est toujours autour d'elle.* || Adverbial. et sans régime. *Il regardait tout autour si on le suivait.* || *Ici autour*, dans le voisinage.

AUTOUR. s. m. Oiseau de proie, du genre de ceux qu'on nomme, en fauconnerie, Oiseaux de poing. *Autour de passage. Tiercelet d'autour. Faire voler, paître, dresser un autour.*

AUTOURSERIE. s. f. L'art d'élever et de dresser des autours.

AUTOURSIER. s. m. Celui qui fait profession d'élever et de dresser des autours.

AUTRE. adj. des 2 genres. (lat. *alter*, autre.) Qui marque Distinction, différence entre les personnes ou les choses, et qu'on emploie ordinairement avec ellipse du nom auquel il se rapporte, lorsque ce nom est déjà exprimé dans la phrase. *Connaissez-vous mon autre sœur? Tel homme recherche ce que tel autre méprise. Entre autres choses. Autre est promettre, autre est donner. D'une et d'autre manière. Aller de côté et d'autre. Nous nous reverrons autre part.* Voyez PART. || Il s'emploie dans le même sens avec l'article, comme une sorte de relatif, et s'oppose à *L'un, les uns*, ou à quelque autre terme analogue. *Ils sont morts l'un et l'autre. Ni l'un ni l'autre ne viendra. Je prends les miens, et je laisse tous les autres. Se louer l'un l'autre. À l'envi l'un de l'autre. Ils sont dupes les uns des autres.* || *C'est un autre homme, tout un autre homme*, ou mieux *un tout autre homme; il est devenu tout autre, je le trouve tout autre*, se dit D'un homme qui a changé en bien ou en mal. Le plus ordinairement en bonne part. || Fam., *Parler de choses et d'autres*, S'entretenir, parler de diverses choses. || *Il dit d'une façon et il fait d'une autre*, Ses discours et ses actions ne s'accordent pas. || Fam., *L'autre jour*, désigne indéterminément Un des derniers jours qui ont précédé celui où l'on parle. || Prov., *Autres temps, autres soins*, D'autres circonstances demandent une conduite différente. *Autres temps, autres mœurs*, Les mœurs, les usages changent avec le temps. || Fam., *Nous autres, vous autres*, Nous, vous. || Fam., *L'un vaut l'autre; ils sont aussi bons et aussi mauvais l'un que l'autre; qui voit l'un voit l'autre*, Il n'y a pas de différence de l'un à l'autre. On dit aussi, *Il y en a d'uns et d'autres*, Il y en a de bons et de mauvais. || Fam., *C'est tout un ou tout autre*, Il n'y a point de milieu, il n'y a point à choisir entre les deux propositions qui sont faites. || *L'un dans l'autre, l'un portant l'autre*, En compensant l'un avec l'autre. || Fam., *Il n'en fait pas d'autres*, se dit D'un homme qui fait quelque sottise ou commet quelque étourderie, et signifie, qu'Il lui arrive souvent d'en faire de pareilles. || Fam., *J'en ai vu bien d'autres*, J'ai vu des choses bien plus extraordinaires que celle-là. || Fam., *En voici bien d'un autre* ou *d'une autre*, Voici une chose encore plus surprenante; Voici une chose à laquelle on ne s'attendait pas. || AUTRE, Supérieur en mérite, plus important, de plus grande conséquence. *L'homme que vous me citez est habile, mais celui dont je vous parle est bien un autre homme. Vous loger, passe; mais vous nourrir, c'est une autre affaire.* || Prov. et fig., *C'est une autre paire de manches, voici bien une autre paire de manches*, C'est une autre affaire, voici bien une autre affaire. || AUTRE, dans le sens de Second, exprime la ressemblance, l'égalité, la conformité qu'il y a entre deux personnes ou entre deux choses. *C'est un autre Alexandre. Cette ville est un autre Paris.* || Absol., Une autre personne, en général, sans en désigner aucune en particulier. *J'aime mieux que vous l'appreniez d'un autre que de moi. Tout autre que lui ne s'en serait pas si bien tiré.* || *Les autres*, Les autres personnes en général, autrui. *Il se méfie toujours des autres.* || Fam., *Être toujours chez l'un ou chez l'autre*, Être souvent en visite chez les diverses personnes que l'on connaît. || Pop., *Comme dit l'autre, comme dit cet autre*, Comme on dit. || Pop., *Ah! cet autre! Écoutez ce que nous dit cet autre!* s'emploient Pour faire entendre que l'on ne croit pas aux paroles de quelqu'un, et pour lui témoigner une sorte de mépris. || Fam., *À d'autres!* Allez conter ces histoires à d'autres, je n'y crois point.

AUTREFOIS. adv. Anciennement, jadis, au temps passé. *C'était autrefois la coutume. Les hommes d'autrefois.*

AUTREMENT. adv. D'une autre façon. *Faisons autrement. Il agit autrement qu'il ne parle. Ceci est tout autrement important*, Est bien plus important.

|| Sinon, sans quoi. *Dites-lui qu'il soit plus sage, qu'autrement on le châtiera.* || AUTREMENT, précédé de la négative *pas*, Guère. *C'est un homme qui n'est pas autrement riche.* Fam.

AUTRUCHE. s. m. (grec *strouthos*, autruche.) Grand oiseau, fort haut sur jambes et à cou très-long, dont les ailes, ainsi que la queue, sont garnies de plumes molles et flexibles, qui ne peuvent servir au vol. || Prov. et fig., *Il a un estomac d'autruche, il digérerait le fer*, se dit D'un grand mangeur.

AUTRUI. s. m. qui n'a point de plur. (lat. *alter*, autre.) Les autres personnes, le prochain. *Juger d'autrui par soi-même. Parler par la bouche d'autrui. Vivre, s'amuser aux dépens d'autrui.* || Prov., *Mal d'autrui n'est que songe,* Le mal d'autrui ne nous touche guère. || Prov. et fig., *Qui s'attend à l'écuelle d'autrui a souvent mal dîné,* Quand on compte sur autrui, on est souvent trompé dans ses espérances. || En t. d'ancienne chancellerie, *Sauf en autres choses notre droit, et l'autrui en toutes,* Et le droit d'autrui en toutes.

AUVENT. s. m. (lat. *ad ventum*, au vent.) Petit toit en saillie, attaché ordinairement au-dessus des boutiques, pour garantir de la pluie.

AUVERNAT. s. m. Nom qu'on donne à certain vin d'Orléans.

AUXILIAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *auxiliaris*, auxiliaire.) Qui aide, dont on tire du secours. Il est principalement usité en parlant Des troupes qu'un prince, qu'un État envoie au secours d'un autre prince, d'un autre État. *Armée auxiliaire. Troupes auxiliaires.* || Subst. *Un corps d'auxiliaires.* || AUXILIAIRE, en t. de gramm., se dit Des verbes qui servent à former plusieurs temps des autres verbes. Avoir *et* Être *sont les verbes auxiliaires de la langue française.* Subst., *L'auxiliaire* Être, *l'auxiliaire* Avoir.

AVACHIR (S'). v. pron. (lat. *vacca*, vache.) Devenir lâche, mou, sans vigueur. Pop., se dit surtout Des femmes auxquelles un excès d'embonpoint fait perdre la fraîcheur et la vivacité de la jeunesse. || Il se dit aussi Des étoffes, du cuir, d'un habit, lorsqu'ils se déforment et s'affaissent par l'usage. || AVACHI, IE. participe.

AVAL. s. m. t. de négoce. Souscription qu'on met au bas d'un effet de commerce, et par laquelle on s'oblige d'en payer le montant, s'il n'est pas acquitté par celui qui a souscrit ou accepté l'effet.

AVAL. s. m. (lat. *ad*, vers, *vallis*, vallée.) t. de la navigation des rivières. Il est l'opposé d'*Amont*, Le côté vers lequel descend la rivière. On l'emploie surtout avec la préposition *De*, et toujours sans l'article. *Pays, vent d'aval.* || *En aval du pont, de la ville, etc.*, se dit pour désigner Le côté de la rivière qui est au-dessous du pont, de la ville, etc., dont on parle. || *Vent d'aval*, se dit, sur les côtes, de Tout vent qui souffle de l'un des points compris entre le nord-ouest et le sud-ouest, passant par l'ouest, surtout lorsque la terre est au levant. || *Un des bateaux allait amont, l'autre aval*, L'un montait, l'autre descendait. *Amont* et *Aval* sont employés comme adv. || À VAU-L'EAU. loc. adv. Suivant le courant de l'eau. *La barque allait à vau-l'eau.* || Prov. et fig., *L'affaire, l'entreprise est allée à vau-l'eau,* Elle n'a pas réussi, on n'en espère plus rien.

AVALAISON ou AVALASSE. s. f. Chute d'eau impétueuse qui vient des grosses pluies formées en torrents. Peu usités. || AVALAISON, en t. de marine, Vent d'aval qui dure depuis huit jours et plus sans varier.

AVALANCHE. s. f. (Quelques-uns disent, *Avalange.*) Masse considérable de neige durcie qui se détache du sommet glacé des hautes montagnes, et roule jusque dans les vallées, en détruisant ou renversant tout sur son passage.

AVALASSE. s. f. *Voyez* AVALAISON.

AVALER. v. a. (ital. *avvalare*, avaler.) Faire passer par le gosier dans l'estomac quelque aliment, quelque liqueur, ou autre chose. *Avaler un bouillon, un œuf. Il avale les morceaux sans mâcher.* || Prov. et pop., *Ne faire que tordre et avaler,* Manger trop avidement, et avaler presque sans mâcher. || Fam. et par exagér., *Il avalerait la mer et les poissons*, se dit D'un homme qui a une grande soif, ou qui a un appétit insatiable; fig., D'un homme extrêmement avide de richesses. || Prov. et fig., *Avaler le calice, avaler le morceau,* Se soumettre à quelque chose de fâcheux, malgré la répugnance qu'on y peut avoir. || Prov. et fig., *Avaler des couleuvres,* Recevoir des dégoûts, des chagrins, des mortifications qu'on est obligé de dissimuler, dont on n'ose se plaindre. || Fig. et pop., *On lui fera avaler cela,* On lui fera croire cela, ou On lui fera endurer cela. || AVALER, Abaisser, faire descendre. *Avaler du vin dans la cave.* Pop. || En t. de jardinage, *Avaler une branche,* La couper près du tronc. || Sur les rivières, *Ce bateau avale, ce bateau va en avalant,* Il suit le courant de la rivière. Dans ce sens, qui a vieilli, *Avaler* est neutre. || AVALER, avec le pron. pers., Pendre, descendre trop bas. *Le ventre de cette jument s'avale.* || AVALÉ, ÉE. participe. || Adj., Qui pend un peu. *Avoir les joues, les épaules avalées.*

AVALEUR. s. m. Celui qui a l'habitude d'avaler quelque aliment, quelque liqueur. Fam., se dit par moquerie. || Prov. et fig., *C'est un avaleur de charrettes ferrées,* C'est un fanfaron.

AVALOIRE. s. f. Gosier. Fam., se dit par plaisanterie, en parlant D'un homme qui mange et boit beaucoup. *Il a une belle avaloire.* || AVALOIRE, Pièce du harnais des chevaux, qui leur descend derrière les cuisses, un peu au-dessous de la queue.

AVANCE. s. f. (ital. *avanzare*, avancer.) Partie de bâtiment qui anticipe sur une rue, sur une cour, et qui sort de l'alignement du reste du bâtiment. || L'espace de chemin qu'on a devant quelqu'un. *Il a tant de lieues d'avance sur nous. Prendre l'avance.* || Ce qui se trouve déjà de fait ou de préparé dans une affaire, dans un ouvrage. *C'est une grande avance, quand on veut bâtir, que d'avoir des matériaux.* || Il sert, avec les prépositions *De* et *Par*, à former des locutions adverbiales qui marquent Anticipation de temps, soit par rapport à l'époque où l'on fait ordinairement une chose, soit par rapport à ce qui doit être fait ou dit postérieurement. *Payer par avance. Je m'en réjouis d'avance.* || Il se dit aussi Des sommes que l'on prête, d'un payement anticipé, d'un déboursé que l'on fait pour quelqu'un. *Faire une avance de mille écus. J'en serai pour mes avances.* || *Être en avance*, Avoir fait une avance de quelque somme. || AVANCE, Premières recherches, premières démarches pour amener une réconciliation, un accommodement, un traité, pour former une liaison d'amour ou d'amitié. *Il se tient ferme, et ne veut faire aucune avance. Ce n'est pas lui qui a recherché cette femme, elle a fait les avances. Mes avances ont été reçues froidement.*

AVANCÉE. s. f. t. de guerre. Corps de garde avancé, petit poste en avant de celui qui garde la porte d'une place de guerre.

AVANCEMENT. s. m. Progrès en quelque matière

que ce soit. *Il fait tout ce qu'il peut pour l'avancement de son travail. Je remarque un grand avancement dans cet écolier.* || Progrès que l'on fait dans la carrière des emplois, L'action de monter en grade. *J'aurai soin de votre avancement. Cet officier sollicite de l'avancement.* || En jurispr., *Avancement d'hoirie,* Ce qui se donne par avance à un héritier.

AVANCER. v. a. Pousser en avant, porter en avant. *Avancez la table, le bras, le pied.* || Rapprocher un objet d'un autre. *Avancez-moi un fauteuil.* || Avancer, est souvent opposé à Différer, retarder. *Avancer son départ, le dîner. Les chagrins ont avancé sa mort.* || *Avancer une montre, une pendule, une horloge,* Faire qu'elle indique les heures avant le temps où elle les eût indiquées si on n'y avait pas touché. || Avancer, Faire du progrès en quelque chose. *Avancer sa besogne. Il a bien avancé ses affaires en peu de temps.* On dit de même : *Cela ne m'avance guère. Etc.* || *Avancer quelqu'un,* Lui procurer quelque avancement. || Avancer, Payer par avance, payer avant que l'argent soit dû. *Avancer un terme à son hôte.* || Payer une somme pour le compte de quelqu'un, fournir aux frais de quelque entreprise. *Il a avancé cela de ses deniers.* || Avancer, fig., Mettre en avant, proposer une chose comme véritable. *Vous avancez une proposition fort dangereuse.* || Avancer, avec le pron. pers., Aller en avant. *L'armée s'avançait.* || Il se dit fig., De l'écoulement du temps. *Le temps, le jour, la saison s'avance.* || Fig., Faire du progrès dans une carrière, y obtenir de l'avancement. *S'avancer dans les emplois.* || *S'avancer dans le monde,* Y obtenir des succès. || Avancer, avec le pron. pers., se dit De certaines choses qui font saillie, qui se prolongent en dehors. *Ce promontoire s'avance très-loin dans la mer.* || Il se dit fig., en matière d'affaires et de négociations, lorsqu'on met en avant quelque chose qui fait contracter une sorte d'engagement. *Je me suis avancé jusqu'à lui offrir telle somme.* || Avancer, verbe neutre, Aller en avant. *Avancez donc. Il recule au lieu d'avancer.* || *Cette horloge, cette montre avance,* Elle va trop vite. || Avancer, neutre, Anticiper. *Vous avez avancé de plus d'un mètre sur mon terrain.* || Sortir de l'alignement. *Cette gouttière, ce toit avance.* || Faire du progrès. *Avancer en âge, en sagesse, en vertu, dans la piété. Cet écolier a beaucoup avancé en peu de temps. Cet officier n'a plus aucun espoir d'avancer.* || En parlant Des choses. *Voilà un travail qui n'avance point. La civilisation n'avance guère dans tel pays.* || Avancé, ée. participe. || En t. d'art militaire, *Ouvrage avancé,* Ouvrage de fortification qui n'est pas contigu au corps de la place, et qui contribue à la couvrir. *Corps de garde avancé,* ou simplement, *Avancée.* Voyez ce mot. *Garde avancée,* Celle qui est près de l'ennemi. On dit également, *Sentinelle avancée.* || *L'affaire est bien avancée, est fort avancée,* Elle approche de son terme, de sa conclusion. On dit de même : *La civilisation de ce peuple est fort avancée,* Elle est très-perfectionnée. *La science était alors peu avancée,* Elle avait fait peu de progrès. *Etc.* || *Être avancé dans un travail, dans un ouvrage,* En avoir fait une grande partie, approcher de la fin. || *Être bien avancé,* s'emploie souvent dans un sens ironique et fam., Pour exprimer qu'on s'est donné une peine inutile, ou que l'on a compromis ses intérêts par de fausses démarches, par une conduite maladroite. || *Être avancé en âge, être dans un âge avancé,* Être vieux. || *L'année, la saison, la nuit est bien avancée, le jour est bien avancé,* L'année, la saison, la nuit, le jour approche de sa fin. On dit de même, dans le langage des assemblées délibérantes, dans les procès-verbaux, etc., *Attendu, vu l'heure avancée,* Attendu, vu qu'il est tard. || *La saison est bien avancée,* se dit aussi Lorsque les fleurs, les fruits, les blés, etc., croissent avant le temps ordinaire. On dit dans le même sens, *Les arbres, les fruits, les fleurs, etc., sont fort avancés.* || *Un jeune homme avancé, un esprit avancé,* se dit d'Un jeune homme qui a fait de bonne heure de grands progrès dans ses études, qui a une raison précoce. || *Une viande avancée,* Une viande qu'on a trop tardé à manger, et qui a beaucoup perdu de sa qualité, qui est près de se gâter.

AVANIE. s. f. (ital. *avania,* avanie.) Vexations que les Turcs exercent envers ceux qui ne sont pas de leur religion, pour en extorquer de l'argent ||Fig. et fam., Affront fait de gaieté de cœur, traitement humiliant qu'une personne reçoit en présence de plusieurs autres. *On lui a fait une avanie sanglante.*

AVANT. (ital. *avante,* avant.) Préposition servant à marquer Priorité de temps. *Ceux qui ont été avant nous. Les hommes d'avant le déluge. Avant la naissance de* Jésus-Christ, ou simplement, *Avant* Jésus-Christ. *Avant le terme. Avant midi. Avant le jour.* Dans cette acception, il se joint aussi avec les verbes. *Avant que de venir. Avant de venir. Avant qu'il soit un an,* ou par ellipse, *Avant un an.* || En t. de procéd., *Avant dire droit, avant faire droit,* Avant de juger définitivement. Ces locutions s'emploient dans les jugements provisoires ou interlocutoires. Subst., *Un avant faire droit,* Un jugement provisoire ou interlocutoire. || Avant, sert aussi à marquer Priorité d'ordre et de situation. *La maison où il loge est avant l'église. Il faudrait mettre ce chapitre avant l'autre.* || *Avant tout,* D'abord. *Nous devons, avant tout, prendre telle mesure.* Principalement, préférablement à toute autre chose. On dit également, *Avant toutes choses.* || Adverb., *Le jour d'avant, la nuit d'avant, etc.,* Le jour précédent, la nuit précédente, etc. || Avant, préposition inséparable qui se joint à certains mots pour marquer une chose qui en précède une autre, qui est placée ou qui va devant une autre. *Avant-propos. Avant-goût, etc.* Voyez ces mots à leur rang alphabétique.||Avant, adv. de lieu, ne s'emploie d'ordinaire qu'avec les mots *Si, bien, trop, plus, assez, fort,* et sert à marquer Mouvement et progrès. *N'allez pas si avant. Il entra assez avant dans le bois. Le coup entra fort avant dans le corps. Creuser bien avant dans la terre. Vous creusez trop avant. N'allons pas plus avant.* || Il se dit aussi Par rapport au temps. *Bien avant dans l'hiver, dans la nuit, dans le siècle passé.* || Il se dit fig., en parlant Des choses morales considérées comme étendues. *Jamais philosophe ne pénétra plus avant dans la connaissance des choses. Gravez cela bien avant dans votre mémoire.* || Avant, subst., en t. de marine, La moitié de la longueur d'un bâtiment, depuis le grand mât jusqu'à la proue. *Gaillard d'avant. Les voiles, les canons de l'avant.* || *Aller de l'avant,* Faire du chemin en avançant. || Fig. et fam., *Aller de l'avant,* S'engager dans une affaire promptement et sans trop considérer les difficultés.

AVANT (EN). loc. adv. Au delà du lieu où l'on est ; vers le lieu, vers le côté qui est devant. *Pousser, aller, se pencher en avant.* || *En avant, marche,* ou simplement, *En avant.* Terme de commandement militaire. || En t. de manége, *Ce cheval est beau de la main en avant,* Il est beau du devant. || Fig. et fam., *Aller en avant,* Continuer à faire une chose, ne pas

s'arrêter devant les obstacles. || Fig., *Mettre en avant*, Avancer une proposition. || En avant, Devant et à une certaine distance. *Il était fort loin en avant.* || Il s'emploie comme loc. prépositive, tant au propre qu'au fig. *Il marchait en avant du roi. Cet homme était fort en avant de son siècle.* || En avant, adv. de temps. Ensuite, après. Il est vieux.

AVANTAGE. s. m. (ital. *vantaggio*, avantage.) Ce qui est utile, profitable, favorable à quelqu'un. *Grand, notable, faible, médiocre avantage. Les avantages de la fortune, de la naissance, de la nature. Expliquer, tourner tout à son avantage.* || *Être habillé, coiffé à son avantage,* Être habillé, coiffé d'une manière qui ajoute à la beauté, à la grâce, à la bonne mine. || *Prendre de l'avantage, son avantage pour monter à cheval,* Se servir de quelque petite hauteur, de quelque élévation pour monter plus facilement à cheval. || Avantage, Supériorité, ce qu'on a par-dessus un autre en quelque genre que ce soit. *Les ennemis avaient l'avantage du lieu, du terrain, du nombre. Conserver, prendre, perdre ses avantages. Abuser de ses avantages.* || Succès militaire, victoire. *Nos troupes remportèrent de grands avantages.* || Au jeu de la paume, *L'avantage du jeu*, ou simplement, *L'avantage*, se dit Lorsque, les joueurs ayant chacun quarante-cinq, l'un des deux gagne ensuite le coup. || En t. de marine, *Avoir l'avantage du vent, prendre l'avantage du vent,* Avoir, prendre le dessus du vent, relativement à un autre vaisseau. || Avantage, en t. de jurispr., Libéralité qui marque prédilection, préférence pour celui à qui elle est faite ; Tout ce que l'on donne à quelqu'un au delà de ce qu'il pouvait exiger ou attendre. *Faire des avantages à l'un de ses enfants, de ses héritiers, à sa femme. Avantages entre époux. Avantage direct, indirect, prohibé.* || Avantage, à différents jeux, Ce que cède ou donne le plus habile à celui qui l'est moins, pour rendre la partie à peu près égale.

AVANTAGER. v. a. Donner des avantages à quelqu'un par-dessus les autres; faire à quelqu'un un avantage, des avantages. *La nature l'avait avantagé de beaucoup de qualités précieuses. Un père ne peut avantager aucun de ses enfants que d'une certaine portion de biens.* On dit, avec le pron. pers., que *Deux époux s'avantagent, se sont avantagés réciproquement.* || Avantagé, ée, participe.

AVANTAGEUSEMENT. adv. D'une manière avantageuse. *Il s'est marié avantageusement. Parler avantageusement de ses amis.*

AVANTAGEUX, EUSE. adj. Qui apporte, qui produit de l'avantage. *Elle a trouvé un parti avantageux. Condition, entreprise avantageuse.* || Qui est à l'avantage de quelqu'un, qui est en sa faveur. *Il m'a parlé de vous d'une manière très-avantageuse. Mettre, présenter quelque chose sous un jour avantageux.* || *Couleur, coiffure, parure avantageuse,* Qui sied très-bien. || *Taille avantageuse,* Taille élevée, avec un port noble. || Avantageux, Confiant, présomptueux, qui cherche à prendre avantage sur les autres, qui se prévaut de la facilité des autres, et qui en abuse. *C'est un homme avantageux en paroles. Avoir, prendre un ton, un air avantageux.*

AVANT-BEC. s. m. t. d'archit. Angle, éperon de chaque pile d'un pont, du coté opposé au courant. C'est ce qu'on nomme aussi *Brise-glace*.

AVANT-BRAS. s. m. t. d'anat. Partie du bras depuis le coude jusqu'au poignet.

AVANT-CORPS. s. m. t. d'archit. Corps de maçonnerie qui est en saillie sur la face d'un bâtiment; Tout ce qui excède le nu de l'architecture de quelque ouvrage que ce soit.

AVANT-COUR. s. f. Cour qui précède la cour principale d'un grand bâtiment.

AVANT-COUREUR. s. m. Celui qui va devant quelqu'un, et qui en annonce l'arrivée. || Fig., Tout ce qui annonce ou présage quelque chose qui arrive bientôt après. *Cet oiseau est l'avant-coureur du printemps. Ces petits frissons, ces lassitudes sont les avant-coureurs de la fièvre.*

AVANT-COURRIÈRE. s. f. Celle qui précède, qui devance. En poésie, *L'avant-courrière du soleil, du jour,* L'aurore.

AVANT-DERNIER, IÈRE. adj. Pénultième, qui est avant le dernier. *L'avant-dernier article d'une loi. L'avant-dernier chapitre d'un livre.* || Substant. *J'étais l'avant-dernier.*

AVANT-GARDE. s. f. La partie d'une armée qui marche la première.

AVANT-GOÛT. s. m. Le goût qu'on a par avance de quelque chose d'agréable. Il ne s'emploie qu'au fig. *Ce n'est qu'un avant-goût du plaisir qui vous attend.* || *Avoir des avant-goûts de paradis,* se dit quelquefois, par plaisanterie, en parlant Des effets de la mysticité.

AVANT-HIER. adv. de temps. L'avant-veille du jour où l'on est. *Il est arrivé d'avant-hier.*

AVANT-MAIN. s. m. Au jeu de paume, Coup poussé du devant de la raquette ou du battoir. || Avant-main, t. de manége et d'art vétér., La partie antérieure du cheval, par opposition au corps et à l'arrière-main. *Ce cheval a un bel avant-main,* ou simplement, *a de l'avant-main.*

AVANT-PÊCHE. s. f. Petite pêche qui mûrit avant les autres.

AVANT-PORT. s. m. t. de marine. Entrée d'un grand port, en dehors de son enceinte.

AVANT-POSTE. s. m. t. de guerre. Poste avancé, le plus près de l'ennemi.

AVANT-PROPOS. s. m. Préface, discours qui se met à la tête d'un livre pour faire connaître ce qu'il contient, et quel a été le dessein de l'auteur en le composant. || Dans la conversation, Ce qu'on dit avant de venir au fait, quand on entreprend de raconter quelque chose.

AVANT-QUART. s. m. t. d'horlogerie. Le coup que quelques horloges sonnent un peu avant l'heure, la demie, etc.

AVANT-SCÈNE. s. f. Chez les anciens, La partie du théâtre où jouaient les acteurs, et qui précédait la scène proprement dite. Chez nous, La partie du théâtre qui est en avant des décorations, et qui s'étend jusqu'à l'orchestre. *Les loges d'avant-scène.* || Avant-scène, figur., Événements que l'on suppose avoir précédé l'action, dans une pièce de théâtre.

AVANT-TOIT. s. m. Toit en saillie.

AVANT-TRAIN. s. m. Train qui comprend les deux roues de devant et le timon d'un carrosse ou d'un canon de campagne. || T. de manége, Les jambes de devant et le poitrail d'un cheval.

AVANT-VEILLE. s. f. Surveille, le jour qui est immédiatement avant la veille.

AVARE. adj. des 2 genres. (lat. *avarus*, avare.) Qui a un attachement excessif pour l'argent, pour les richesses. *Un homme, une femme avare.* On dit aussi : *Caractère, humeur avare.* || Figur., Qui ne prodigue point une chose, qui en est fort ménager. Il se dit souvent en bonne part. *Être avare de louanges. Ce*

général est avare du sang de ses soldats. || Avare, subst. *C'est un avare.*

AVARICE. s. f. Attachement excessif à l'argent, aux richesses. *Avarice insatiable, sordide.*

AVARICIEUX, EUSE. adj. Qui est avare. *Homme avaricieux. Femme avaricieuse. Humeur avaricieuse.* Subst. *C'est un avaricieux, une avaricieuse.* Fam. Il vieillit.

AVARIE. s. f. t. de marine. Dommage arrivé à un bâtiment ou aux marchandises, dont il est chargé. || *Grosses avaries,* Celles qui ont lieu par tempête, naufrage, ou jet à la mer, par capture ou rachat du navire. *Menues avaries,* Les accidents légers qu'éprouvent le navire ou les marchandises à l'entrée ou à la sortie des ports, des rivières, ainsi que les frais de lamanage, de touage, etc. || Avarie, se dit De marchandises dont le transport a lieu par terre.

AVARIÉ, ÉE. adj. Endommagé par avarie. *Ce bâtiment a été avarié dans son échouage. Des marchandises avariées.*

À VAU-L'EAU. loc. adv. *Voyez* Aval.

AVÉ, ou AVÉ MARIA. s. m. La salutation angélique, la prière que l'on adresse à la Vierge, et qui, en latin, commence par les deux mots *Ave Maria.* || Fam., *Je reviendrai dans un Avé, dans un Avé Maria,* Je reviendrai dans aussi peu de temps qu'il en faut pour réciter un Avé. Peu usité. || Avé, Grains du chapelet sur lesquels on dit l'Avé. || Avé Maria, L'endroit du sermon où le prédicateur s'interrompt pour implorer les secours du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge.

AVEC. préposition. Ensemble, conjointement. *Je me concerterai avec vous. Il faut tâcher de bien vivre avec tout le monde. Mettre le bon avec le mauvais.* || Il s'emploie sans régime, et par rédondance, dans le langage fam. *Il a pris mon manteau, et s'en est allé avec.* || Fam., *Avec vous, avec lui, il n'y a jamais rien de bien fait,* Si l'on a affaire à vous, à lui, si l'on s'en rapporte à vous, à lui, etc. || Avec, sert à indiquer La matière qu'on emploie pour faire une chose. *Carreler avec de la brique. Dans ce pays, ils ne bâtissent qu'avec du bois.* || L'instrument, le moyen qu'on emploie pour faire quelque chose. *Couper avec un couteau. Tuer avec une épée. Se purger avec du séné. Nous en viendrons à bout avec le temps.* || La manière dont on fait quelque chose. *Opérer avec dextérité. Parler avec justesse. Se conduire avec prudence.* || Avec, dans certaines phrases fam., indique Ce qu'une personne offre en elle de singulier, d'extraordinaire, de ridicule, etc. *Où va-t-elle, avec une si brillante parure? Voyez ce pédant, avec sa sotte colère.* || Avec, devient quelquefois l'équivalent de Contre. *Il s'est battu avec un tel.* || Malgré, sauf. *Avec tout cela, vous n'en êtes pas moins sa dupe. Avec tout le respect que je vous dois...* || Avec, précédé de la préposition *de,* marque La différence de deux choses ou de deux personnes d'une manière plus positive. *Distinguer l'ami d'avec le flatteur. Séparer l'or d'avec l'argent.*

AVECQUE. Vieux mot qui s'employait autrefois pour *Avec.*

AVEINDRE. v. a. (lat. *attingere,* prendre.) Tirer une chose hors du lieu où on l'avait placée ou serrée. Fam. || Aveint, einte. participe.

AVEINE. s. f. *Voyez* Avoine.

AVELANÈDE. s. f. Cupule, godet qui entoure la base de certaines espèces de gl[illegible]

AVELINE. s. f. (lat. *av[illegible],* aveline.) Grosse noisette.

AVELINIER. s. m. Arbre qui porte les avelines. Plus communément *Coudrier.*

AVÉNAGE. s. m. (lat. *avena,* avoine.) Redevance en avoine. Vieux.

AVENANT, ANTE. adj. (lat. *advenire,* advenir.) Qui a bon air et bonne grâce. || Il se dit De l'air, des manières. *Elle a des manières avenantes, un air avenant.* || À l'avenant. loc. adv. et fam. À proportion, ou De même, pareillement. *C'est un homme qui fait grande dépense en habits, en chevaux, et en toutes choses à l'avenant.*

AVÉNEMENT. s. m. Venue, arrivée. Il ne se dit guère que de L'élévation à une dignité suprême. *Le roi, à son avénement à la couronne. Le pape, depuis son avénement au pontificat.* || Avénement, en parlant Du Messie, Temps auquel il s'est manifesté aux hommes, Celui où il doit paraître pour les juger. *Le premier, le second avénement du Messie.*

AVENIR. v. n. (Quelques-uns disent, *Advenir.*) Arriver par accident. Il n'est employé qu'aux troisièmes personnes. *Il avint que... S'il avenait que... Il en aviendra ce qu'il pourra.* Fam. || Avenant, ante. participe actif du verbe *Avenir.* Terme dont on se sert dans les contrats et autres actes publics, et qui signifie, S'il avient que, s'il arrive que. *Le cas avenant que...* || Avenu, ue. participe.

AVENIR. s. m. Le temps futur, ce qui doit arriver. *Songer à l'avenir. Prédire l'avenir. Un fâcheux, un brillant avenir. L'avenir d'un peuple.* Voyez à la fin de l'article Venir. || Figur., Bien-être, état de fortune que l'on peut espérer. *J'assure un avenir à mes enfants. Cet homme est inquiet sur son avenir.* || Fig., La postérité. *L'avenir vous contemple.* || À l'avenir. loc. adv. Désormais, dorénavant. *Ne faites plus cela à l'avenir.*

AVENIR. s. m. t. de prat. Sommation de l'avoué d'une partie à l'avoué de l'autre partie, de comparaître à l'audience au jour indiqué par l'acte.

AVENT. s. m. (lat. *adventus,* approche.) Le temps destiné par l'Église catholique pour se préparer à la fête de Noël. Au pluriel, *Les avents de Noël. C'est aux avents qu'on a coutume de planter.* || *Prêcher l'avent, jeûner l'avent,* Pendant l'avent.

AVENTURE. s. f. (lat. *advenire,* arriver.) Ce qui arrive d'inopiné, d'extraordinaire à quelqu'un. *Aventure heureuse, bizarre, étrange, fâcheuse, galante, comique, burlesque, romanesque.* || Fam., *Cette femme, cette fille a eu des aventures,* Elle a eu des intrigues amoureuses. || *Dire la bonne aventure,* Prédire par la chiromancie, ou de toute autre manière, ce qui doit arriver à quelqu'un. || Aventure, dans les anciens romans de chevalerie, Entreprise hasardeuse, mêlée quelquefois d'enchantement. *Aventure périlleuse, difficile, dangereuse. Chercher, achever, mettre à fin une aventure.* || Par ext., *Aimer les aventures, courir après les aventures,* Aimer les entreprises extraordinaires, hasardeuses. || Fam., *Tenter l'aventure,* Essayer de réussir dans quelque affaire dont le succès est fort incertain. || Aventures, pluriel, Titre de certains ouvrages qui contiennent le récit d'aventures ordinairement imaginaires. || Aventure, fam., Hasard. *C'est grande aventure si je n'en viens pas à bout.* Peu usité. || T. de commerce, *Mettre à la grosse aventure,* Mettre une somme d'argent sur quelque navire de commerce, au hasard de la perdre si le navire périt. Les négociants disent, *Prêter à la grosse.* || *Mal d'aventure.* Nom vulgaire du panaris. || À l'aventure. locut. adverb. Au hasard, sans dessein, sans réflexion. *Marcher, errer à l'aventure. Faire*

toutes choses à l'aventure. || D'AVENTURE, PAR AVENTURE. locut. adverb. et famil. Par hasard. *Si d'aventure il venait quelqu'un. Si par aventure il arrive.*

AVENTURER. v. a. Hasarder, mettre à l'aventure. *Il aventura tout son bien.* || Avec le pron. pers. *Il ne faut pas tant s'aventurer.* || AVENTURÉ, ÉE. participe.

AVENTUREUX, EUSE. adj. Qui s'aventure, qui hasarde. *Il a l'humeur aventureuse.* Dans un sens analogue, *Une vie, une existence aventureuse.*

AVENTURIER. s. m. Celui qui aime les aventures extraordinaires, qui court le monde et s'engage volontiers dans les entreprises hasardeuses où il peut espérer quelque avantage. *Il mène la vie d'aventurier.* || Anciennement, Ceux qui allaient volontairement à la guerre, sans recevoir de solde, et sans s'obliger aux gardes et aux autres fonctions militaires qui ne donnent que de la fatigue. || Certains corsaires qui pirataient sur les mers de l'Amérique, et qu'on appelait autrement *Flibustiers* et *Boucaniers.* || Une personne sans état et sans fortune, et qui vit d'intrigues. *C'est un aventurier.* Fém. *Une aventurière.* || || AVENTURIER, adj., Aventureux. *Vie aventurière.*

AVENTURINE. s. f. Pierre jaune ou brune semée de points brillants, dorés ou argentins, dont les reflets ont beaucoup d'éclat. || Composition imitant l'aventurine, faite avec de la poudre d'or, jetée à l'aventure sur du vernis ou du verre fondu.

AVENUE. s. f. Chemin par lequel on arrive en quelque lieu. *Les gardes occupaient toutes les avenues du palais. Fermer, boucher les avenues.* || Allée plantée d'arbres qui conduit à une habitation. *On arrive à son château par une grande avenue.* || Par ext., *Ouvrir des avenues dans un bois*, Y ouvrir des allées.

AVÉRER. v. a. (lat. *verus*, vrai.) S'assurer et faire voir qu'une chose est vraie. *On a avéré ce fait-là.* || AVÉRÉ, ÉE. participe.

AVERSE. s. f. (lat. *versare*, agiter.) Pluie subite et abondante. Fam. || À VERSE. locut. adverb. *Voyez* VERSE (À).

AVERSION. s. f. (*aversio*, aversion.) Haine, antipathie, répugnance extrême. *Prendre quelqu'un en aversion. Avoir de l'aversion pour l'étude, pour le vin.* || Fig. et fam., *C'est ma bête d'aversion*, se dit D'une personne pour laquelle on éprouve une forte aversion.

AVERTIN. s. m. (lat. *avertere mentem*, faire perdre l'esprit.) Maladie d'esprit qui rend opiniâtre, emporté, furieux. || Par ext., Ceux qui sont tourmentés de cette maladie. || La maladie des moutons que l'on nomme ordinairement *Tournis.* Il est vieux.

AVERTIR. v. a. (lat. *advertere*, remarquer.) Donner avis; instruire, informer quelqu'un de quelque chose. *Avertir du danger, d'un accident, du feu, par une lettre, par un cri, par un signal, etc.* || T. de manége, *Avertir un cheval*, L'exciter au moyen de quelques aides, lorsqu'il se néglige dans son exercice. || AVERTI, IE. participe. || *Être bien averti*, Être bien informé de tout ce qui se passe; ou Se tenir sur ses gardes, lorsqu'on est menacé. || Fam., *Tenez-vous pour averti*, se dit, par menace, Lorsqu'on veut faire entendre à une personne qu'on l'avertit une dernière fois, une fois pour toutes, de ce qui lui arrivera si elle fait ou ne fait pas certaine chose. || Prov., *Un bon averti en vaut deux*, Lorsqu'on a été prévenu de ce qu'on doit craindre ou de ce qu'on doit faire, on est, pour ainsi dire doublement en état de prendre ses précautions ou ses mesures. Par forme de menace, Prenez-y garde; si vous ne tenez compte de l'avertissement que je vous donne, vous vous en repentirez.

AVERTISSEMENT. s. m. Avis qu'on donne à quelqu'un de quelque chose, afin qu'il y prenne garde. || Fig., *C'est un avertissement du ciel*, se dit D'un événement qui doit porter à des réflexions sérieuses. || AVERTISSEMENT, Préface, mise à la tête d'un livre, pour avertir le lecteur de quelque chose. || AVERTISSEMENT, Avis que les percepteurs de l'impôt adressent aux contribuables, pour que ceux-ci aient à payer le montant de leurs cotes.

AVEU. s. m. (lat. *advocare*, admettre.) Déclaration par laquelle on avoue avoir fait ou dit quelque chose. *Faire l'aveu de sa faute, d'un crime. Arracher des aveux. Retracter ses aveux.* || En jurispr., Reconnaissance, que fait une partie, du droit prétendu par son adversaire. *L'aveu d'une dette. Aveu judiciaire, extrajudiciaire.* || AVEU, Témoignage qu'on rend de ce qu'un autre a dit ou fait. *C'est lui qui a le mieux parlé, de l'aveu de tout le monde.* || Approbation, consentement, agrément qu'une personne supérieure donne à ce qu'un inférieur a fait ou a dessein de faire. *Je ne veux rien faire sans votre aveu. Il a l'aveu de ses parents pour son mariage.* || *Homme sans aveu*, Vagabond que personne ne veut reconnaître, homme qui n'a ni feu ni lieu. || AVEU, t. de jurisprudence féodale, Acte qu'un nouveau vassal était obligé de donner à son seigneur, et par lequel il reconnaissait tenir de lui tel ou tel héritage.

AVEUER ou AVUER. v. a. (lat. *ad visum*, à vue.) t. de chasse. Garder à vue, suivre de l'œil. || AVEUÉ, ÉE. participe.

AVEUGLE. adj. des 2 genres. (lat. *ab*, privatif, *oculus*, œil.) Qui est privé de l'usage de la vue. *Devenir aveugle. Aveugle de naissance*, ou *Aveugle-né.* || Prov. et fig., *Changer, troquer son cheval borgne contre un aveugle*, Changer, par méprise, une chose défectueuse contre une autre plus défectueuse encore. || AVEUGLE, fig., Une personne à qui la passion offusque l'entendement, ou qui manque de lumières, de jugement, de raison. *Les amants sont aveugles. L'ambition, la colère le rend aveugle.* || Il se dit Des passions mêmes qui offusquent l'entendement, qui privent de lumières, de jugement. *Amour, fureur, passion aveugle.* || Des dispositions, des sentiments qui ne permettent pas la réflexion, l'examen. *Soumission, zèle, confiance aveugle. La haine est aveugle.* || Qui agit ou paraît agir sans aucun discernement. *Il fut l'aveugle instrument de leur vengeance.* || Proverb., *Le sort est aveugle, la fortune est aveugle*, Souvent le sort, la fortune favorise des personnes qui ne le méritent pas. || AVEUGLE, subst. *Un aveugle. Le chien de l'aveugle.* || Prov., *Crier comme un aveugle qui a perdu son bâton*, Crier bien fort pour quelque mal léger. || Prov. et fig., *Au royaume des aveugles les borgnes sont rois*, Les personnes d'un mérite médiocre ne laissent pas de briller lorsqu'elles se trouvent parmi des ignorants ou des sots. || Prov., *Juger d'une chose comme un aveugle des couleurs*, En juger sans en avoir aucune connaissance. || Fig., *C'est un aveugle qui en conduit un autre*, se dit D'une personne qui ne montre pas plus de prudence ou d'habileté que celle dont elle s'est chargée de diriger les actions. || À L'AVEUGLE, EN AVEUGLE. loc. adv. À la manière d'un aveugle, sans lumières, ou sans réflexion.

AVEUGLEMENT. s. m. Privation du sens de la vue. Aujourd'hui *Cécité*, au sens propre. || AVEUGLEMENT, figur., Le trouble et l'obscurcissement de la

raison. *Aveuglement étrange, volontaire. L'aveuglement des pécheurs.*

AVEUGLÉMENT. adv. Fig., Sans réflexion, sans examen. *Obéir aveuglément S'abandonner aveuglément à ses passions.*

AVEUGLER. v. a. Rendre aveugle. *À la longue, le grand soleil, le grand éclat de la neige peut aveugler.* || Par exagér., Éblouir, empêcher pour quelque temps la fonction de la vue. *La trop grande lumière aveugle. Les éclairs nous aveuglaient.* || Figur., Ôter l'usage de la raison. *La passion, l'amour, la trop grande prospérité aveugle.* || AVEUGLER, avec le pronom pers., figur., Renoncer à l'exercice de sa raison, ne pas user de ses lumières. *S'aveugler sur ses propres défauts.* || T. de marine, *Aveugler une voie d'eau,* La boucher provisoirement le mieux qu'il est possible, en attendant qu'on puisse la boucher tout à fait. || AVEUGLÉ, ÉE. participe.

AVEUGLETTE (À L'). loc. adv. À tâtons. Fam.

AVIDE. adj. des 2 genres. (lat. *avidus,* avide.) Qui désire quelque chose avec beaucoup d'ardeur. Il se dit, au propre, Du désir immodéré de boire ou de manger. *Cet homme est si avide, qu'il dévore plutôt qu'il ne mange.* || Figur., *Être avide de gloire, du bien d'autrui.* || *Être avide de sang, de carnage,* Se plaire à répandre le sang. || AVIDE, fig. et absol., Qui a une grande cupidité. *C'est un homme avide. Une âme avide et basse.* || Il se dit Des choses. *Une bouche, un air avide. Des lèvres, des mains, des regards avides.*

AVIDEMENT. adv. Avec avidité. *Manger, boire avidement. Courir avidement aux honneurs.*

AVIDITÉ. s. f. Désir ardent et immodéré. Il se dit dans tous les sens d'Avide.

AVILIR. v. a. (lat. *vilis,* vil.) Rendre vil, abject, méprisable. *Avilir son caractère, sa dignité.* || Déprécier. *Il ne faut pas avilir la marchandise.* || Avec le pron. pers., surtout dans le premier sens. *Cet homme s'est avili par ses bassesses.* || AVILI, IE. participe.

AVILISSANT, ANTE. adj. Qui avilit.

AVILISSEMENT. s. m. L'état d'une personne ou d'une chose avilie. *Tomber, vivre dans l'avilissement.*

AVINER. v. a. (lat. *vinum,* vin.) Imbiber de vin. *Aviner une cuve, des futailles.* || AVINÉ, ÉE. participe. || Fam., *Il est aviné, c'est un corps aviné,* se dit D'un homme qui a coutume de boire beaucoup. || Fig. et fam., *Avoir les jambes avinées,* Chanceler sur ses jambes pour avoir trop bu.

AVIRON. s. m. Rame. T. de marine, plus usité que le mot *Rame.* Dans le langage ordin., Rame dont on se sert pour faire aller les bateaux sur les rivières. *La poignée, le manche et la pale* ou *le plat d'un aviron.*

AVIS. s. m. (ital. *avviso,* avis.) Opinion, sentiment. *Dire, donner son avis. Changer d'avis. À mon avis. Selon mon avis.* Prov., *Autant de têtes, autant d'avis.* || Opinion, suffrage de chaque juge, lorsqu'il s'agit de juger quelque affaire. *Prendre les avis. Aller aux avis. Les avis sont partagés.* || Conseil, délibération. *Prendre avis de quelqu'un. Les avocats ont donné leur avis.* || *Avis du conseil d'État,* Opinion du conseil d'Etat en interprétation d'un réglement ou d'une ordonnance. || *Avis de parents,* Délibération d'un conseil de famille sur ce qui concerne un mineur ou un interdit; L'acte où cette délibération est consignée par le magistrat qui a présidé le conseil. N'est plus usité que dans le langage ordin. || *Avis de médecins,* Résultat d'une consultation de plusieurs médecins. || Familièr., *Sauf meilleur avis,* se dit Quand on donne son avis, sans prétendre qu'un autre avis ne puisse mieux valoir. || AVIS, Instruction, conseil que l'on donne à quelqu'un. *Avis amical, charitable, paternel.* || Fam., *Donneur d'avis,* se dit D'un homme qui est toujours prêt à donner des avis, même quand on ne lui en demande pas. || AVIS, Avertissement. *Je profiterai de l'avis que vous me donnez. Avis important. Avis au public.* || *Avis au lecteur,* Préface qu'on met à la tête d'un livre. Cette loc. vieillit, au propre. || Prov. et fig., *Avis au lecteur,* se dit D'un conseil ou d'un reproche exprimé d'une manière indirecte et générale, avec dessein que telle personne s'en fasse l'application. D'un événement, d'un malheur qui peut servir d'instruction à quelqu'un, et l'avertir qu'il prenne garde à lui || AVIS, Nouvelles qu'on mande, et celles qu'on reçoit. *Je vous donnerai avis de tout ce qui se passera. Il m'a transmis des avis sûrs.* || *Lettre d'avis,* Lettre qu'un négociant écrit à son correspondant pour le prévenir d'une expédition, d'une lettre de change qui lui sera présentée, ou de toute autre affaire relative à leur commerce.

AVISÉ, ÉE. adj. Prudent, circonspect, qui ne fait rien sans y bien penser. || Subst., *C'est un mal avisé,* C'est un homme qui manque de circonspection, qui ne réfléchit pas à ce qu'il dit, à ce qu'il fait. On écrit plus ordinairement *Malavisé,* en un seul mot.

AVISER. v. a. Avertir, donner avis. Prov., *Un fou avise bien un sage,* Il n'y a point d'homme si peu sensé dont on ne puisse recevoir quelque bon avis; et, *Un verre de vin avise bien un homme,* Le vin inspire quelquefois de bonnes idées, fait imaginer de bons expédients. || Fam., Apercevoir d'assez loin. *Je l'avisai dans la foule.* || AVISER, neutre, Faire réflexion, faire attention, prendre garde. *Il est temps d'aviser à cela.* || Avec le pron. pers., Penser, faire attention à quelque chose, porter son attention sur quelque chose. *Je ne m'en suis pas avisé.* Prov., *On ne s'avise jamais de tout.* || S'imaginer quelque chose, trouver quelque chose, s'appliquer à trouver, à inventer quelque chose pour quelque fin. *Il s'avisa d'un bon expédient.* || Être assez téméraire, assez hardi pour. *Si vous vous avisez de parler mal de moi, vous vous en repentirez.* || AVISÉ, ÉE. participe.

AVISO. s. m. t. de marine. Petit bâtiment de guerre chargé de porter des paquets, des ordres, des avis, etc.

AVITAILLEMENT. s. m. (lat. *ad,* pour, *victualia,* vivres.) Approvisionnement de vivres dans une place, un camp ou un vaisseau.

AVITAILLER. v. a. Mettre des vivres dans une place, dans une ville qui court risque d'être assiégée, ou dans un vaisseau prêt à partir. || AVITAILLÉ, ÉE. participe.

AVIVER. v. a. (lat. *vivus,* vif.) t. d'arts. Donner de la vivacité, de l'éclat; rendre une matière, telle que le marbre, les métaux, etc., plus fraîche et plus nette. *Aviver un tableau, une couleur, une statue de bronze, une poutre.* || En t. de gravure, *Aviver une taille,* Lui donner plus de brillant. || AVIVER, dans le langage ordinaire. *Un peu de rouge avive le teint.* || AVIVÉ, ÉE. participe.

AVIVES. s. f. pl. t. d'art vétérinaire. Glandes qui sont à la gorge des chevaux, et qui, venant à s'enfler, leur causent une maladie appelée aussi *Les avives.*

AVOCASSER. v. n. (lat. *advocatus,* avocat.) Faire la profession d'avocat. Fam.; se dit par dénigrement.

AVOCAT. s. m. Celui qui fait profession de défendre des causes en justice. *Avocat fameux, célèbre, éloquent.* || *Avocat plaidant,* Celui qui s'adonne principalement à la plaidoirie. || *Avocat consultant,* Celui

qui donne seulement son avis et son conseil par écrit sur les affaires litigieuses. *Voyez* JURISCONSULTE. || *Avocat général*, Membre du ministère public qui porte la parole dans l'intérêt de la loi et de l'ordre public, devant une cour supérieure. *Avocat du roi*, Magistrat qui remplit les mêmes fonctions dans les tribunaux de première instance. || Fig. et fam., *Avocat du diable*, Celui qui propose les objections, dans une conférence sur quelque point de doctrine ou de morale religieuse. || AVOCAT, fig., Celui qui intercède pour un autre, qui en soutient, qui en défend les intérêts auprès de quelqu'un. *Vous avez en lui un bon avocat.* On dit aussi, *Avocate. Sa mère fut son avocate.* On appelle quelquefois la sainte Vierge *L'avocate des pécheurs.*

AVOINE. s. f. (lat. *avena*, avoine.) (On disait autrefois, et quelques-uns disent encore, *Aveine.*) Plante de la famille des Graminées, dont le grain sert principalement à la nourriture des chevaux. || Le grain même de cette plante. *Avoine blanche, noire, pesante, légère. Paille, farine d'avoine.* || *Balle d'avoine*, Pellicule qui enveloppe les graines d'avoine. || AVOINES, plur., L'avoine quand elle est encore sur pied. *Couper, faucher, faire les avoines.*

AVOIR. v. a. (lat. *habere*, avoir.) (*J'ai, tu as, il a; nous avons, vous avez, ils ont. J'avais. J'eus. J'aurai. J'aurais. J'ai eu. J'avais eu. J'aurai eu. J'aurais eu. Aye* ou *aie, ayez. Que j'aye* ou *que j'aie, que tu ayes* ou *que tu aies, qu'il ait; que nous ayons, que vous ayez, qu'ils ayent* ou *qu'ils aient. Que j'eusse. Que j'aye eu*, ou *que j'aie eu. Que j'eusse eu. Ayant. Ayant eu.* L'orthographe *Aye, que j'aye, etc.*, de l'impératif et du subjonctif, n'est plus guère usitée: on écrit généralement, *Aie, que j'aie, etc.*) Posséder de quelque manière que ce soit; être en possession, en jouissance de quelque chose. *Avoir du bien, un emploi, de l'argent.* || Prov., *Il n'est rien tel que d'en avoir*, Si on n'a du bien, on n'est point considéré dans le monde. *Il en veut avoir à quelque prix que ce soit*, Il est avide et âpre à l'argent. || Pop., *Avoir de quoi*, Être riche ou dans l'aisance. || AVOIR, se dit De toute chose physique ou morale, utile ou nuisible, agréable ou fâcheuse, etc., qui est, avec une personne, dans un rapport quelconque d'appartenance ou de dépendance. *Avoir une chose à portée, sous la main, à côté de soi. L'homme a une tête, des bras, des jambes, etc. Avoir le bras cassé. Avoir quinze ans, vingt ans, etc. Avoir de la force, de l'agilité, de l'intelligence, des vertus, des vices, de l'autorité, du crédit. Avoir chaud, froid, faim, soif.* On l'applique souvent Aux animaux. *Cet oiseau a un chant très-agréable. Le chien a beaucoup d'attachement pour son maître. Votre cheval a la gourme, la pousse, etc.* || *Avoir quelque chose pour soi*, se dit en parlant De tout ce qui peut être à l'avantage d'une personne. *Ils ont pour eux la justice.* || *Avoir pour agréable*, Être satisfait d'une chose, l'approuver. || *Avoir pour but, pour objet*, Se proposer pour but, pour objet. || *Avoir en horreur, en aversion, etc.*, Éprouver de l'horreur, de l'aversion, etc., pour quelqu'un ou pour quelque chose. || Par menace, *Vous en aurez*, Vous serez châtié, maltraité. || Fig. et fam., *Il en a dans l'aile*, ou simplement, *Il en a.* Voyez AILE. || Fam., *Contre qui en a-t-il, en avez-vous?* Contre qui est-il, êtes-vous fâché, en colère? On dit aussi, *À qui en a-t-il?* || Fig. et fam., *L'avoir belle*, Avoir une occasion favorable de faire quelque chose. || Fam., *Il a beau dire, il a beau faire, il a beau crier, etc.*, Quoi qu'il puisse dire, quoi qu'il puisse faire, malgré ses cris, etc. || AVOIR, se dit pour exprimer diverses relations entre les personnes. *Avoir un père, une mère, une femme, des enfants, un amant, une maîtresse, un maître, des domestiques, des amis, des ennemis.* On l'applique de même Aux animaux. *Cette poule a douze poussins. Cet oiseau a une femelle depuis deux jours. Ce cheval n'a pas son pareil. Etc.* || *Avoir quelqu'un avec soi*, En être accompagné; ou seulement, Être avec quelqu'un. *Je n'avais avec moi que deux témoins.* On dit en des sens analogues: *Avoir des gens à sa suite. J'ai eu telle personne à mon bal*, Elle y est venue. *Etc.* || Fam., *Nous avons, vous avez des gens qui...* Il y a, il existe, on trouve des gens qui... || AVOIR, avec un nom de chose pour sujet, se dit De ce qui appartient ou est propre à cette chose, de ce qui la caractérise, ou la modifie, etc. *Cette ville a de beaux édifices. Cette plante a de très-belles fleurs. Ce fruit a une forme allongée, une belle couleur. Cette poésie a de la douceur et de la grâce. Les plaisirs ont leurs dangers.* || Il sert à exprimer certaines relations d'appartenance ou de dépendance qui unissent les personnes aux choses. *Cette maison a vingt locataires. Cette doctrine a des partisans.* || AVOIR, Se procurer, obtenir. *On n'a pas ce livre facilement. C'est un homme que vous n'aurez pas* (que vous ne gagnerez pas) *facilement. J'aurai raison de cet outrage.* || *Avoir la parole*, dans une assemblée délibérante, Avoir, obtenir la permission de parler. || *Avoir une femme*, Obtenir ses faveurs. || AVOIR, avec la préposition *à*, devant un infinitif, sert à marquer La nécessité, l'obligation, la disposition, la volonté où l'on est de faire ce que l'infinitif du verbe signifie. *Vous auriez fort à faire pour cela. J'ai à faire une visite. Il a une maison à vendre, à louer.* On dit à peu près de même: *Vous n'avez qu'à vouloir, qu'à ordonner, etc.*, Il vous suffira de vouloir, d'ordonner, etc. *N'avoir rien à répliquer*, Ne trouver rien que l'on puisse répliquer. *Etc.* || AVOIR, impersonn., dans le sens du verbe *Être*, se joint toujours avec la particule *y*. *Il y a un an. Il y a lieu de croire. Il y avait plus de mille personnes. Il y a à parier, tout à parier qu'il réussira.* || *Il y en a*, Il y a des gens. || Fam., *Tant y a*, Quoi qu'il en soit. || AVOIR, verbe auxiliaire, sert à former la plupart des prétérits des autres verbes. *Avoir lu. J'ai donné. Vous avez été sages. Ils ont vécu.* On dit de même: *Dès que j'ai eu fini. Sans lui, j'aurais eu dîné de meilleure heure;* mais ces phrases et leurs analogues sont beaucoup moins usitées. || Il est auxiliaire de lui-même. *J'ai eu raison. Il avait eu peur.* || EU, EUE. participe. On ne l'emploie guère qu'en le joignant à quelque autre temps du verbe *Avoir. Les choses qu'il a eues. Le bien qu'il a eu.* || *Eu égard à*, En considération de.

AVOIR. s. m. Ce qu'on possède de bien. *Voilà tout mon avoir.* || Une possession, un bien. *Cette maison se loue bien; c'est un bel avoir.* Fam. dans les deux sens. || AVOIR, dans les livres de compte, par opposition à *Doit*, La partie d'un compte où l'on porte les sommes dues à une personne. Dans un autre sens *Doit et avoir*, Le passif et l'actif.

AVOISINER. v. a. (lat. *ad*, vers, *vicinus*, voisin.) Être proche, être voisin. Il se dit De la proximité de lieu. *Les terres qui avoisinent la forêt.* || AVOISINÉ, ÉE. participe. *Être bien avoisiné*, Avoir de bons voisins.

AVORTEMENT. s. m. (lat. *abortare*, avorter.) Action d'avorter. En parlant Des femmes, on ne le dit guère que D'un accouchement avant terme provoqué par des moyens criminels. Lorsque l'accouchement avant terme a lieu par quelque accident, ou par l'effet

d'une mauvaise constitution, on l'appelle *Fausse couche*. Voyez Couche.

AVORTER. v. n. Accoucher avant terme. Il s'emploie lorsqu'il s'agit D'un accouchement avant terme provoqué par des moyens criminels. Dans tout autre cas, on dit plus ordinairement, *Faire une fausse couche*. || Avorter, en parlant Des femelles de certains animaux, Mettre bas avant terme. || Il se dit, par extens., Des fruits qui ne parviennent pas à la grosseur et à la maturité requises. || Il se dit fig. Des desseins, des entreprises, etc., qui restent sans exécution; De toute chose qui ne répond pas aux espérances qu'elle avait d'abord fait concevoir. || Avorté, ée. participe. Il se dit principalement Des végétaux, des fruits, etc., qui n'ont pu acquérir leur entier développement, et qui sont rabougris, informes. *Blé, fruit avorté.* || Fig. *Dessein, talent avorté. Entreprise, affaire avortée.*

AVORTON. s. m. Fœtus sorti avant terme du ventre de la mère. || Par extens., Animaux qui sont fort au-dessous de la grandeur dont naturellement ils devraient être. Par mépris, Petit homme mal fait, malbâti. || Il se dit Des végétaux et de ce qu'ils produisent. *Ce saule, cet ormeau, ce rosier n'est qu'un avorton.* || Il se dit, fig., Des ouvrages d'esprit faits avec trop de précipitation, auxquels on n'a donné ni assez de soin ni assez de temps. *C'est un ouvrage fait à la hâte, ce n'est qu'un avorton.*

AVOUÉ. s. m. (lat. *advocatus*, avocat.) Officier de justice, autrefois appelé Procureur, dont la fonction est de représenter les parties devant les tribunaux, et de faire en leur nom tous les actes de procédure nécessaires. *Avoué de première instance. Avoué à la cour royale. Constituer avoué.*

AVOUER. v. a. (lat. *advocare*, admettre.) Confesser et reconnaître qu'une chose est ou n'est pas, en demeurer d'accord. *Avouer le fait, le crime. Avouer ingénument, franchement.* Avec le pron. pers. *S'avouer vaincu. S'avouer coupable.* || Prov. et fig., *Avouer la dette*, Reconnaître qu'on a tort. || *Avouer un écrit, un ouvrage*, S'en reconnaître l'auteur. *Avouer un enfant*, S'en reconnaître le père. *Avouer pour fils, pour sœur, etc.*, Reconnaître pour fils, pour sœur, etc. || Avouer, Approuver, ratifier. *J'avoue tout ce qui s'est fait.* || *Avouer une personne*, Approuver ce qu'elle a jugé à propos de faire d'après l'autorisation qu'on lui en a donnée. || Avoué, ée. participe.

AVOYER. s. m. Titre du premier magistrat, dans quelques cantons suisses.

AVRIL. s. m. (lat. *aprilis*, avril.) (L'L se prononce mouillée.) Le quatrième mois de l'année grégorienne. || Pop., *Poissons d'avril*, Les maquereaux. || Prov. et fig., *Donner un poisson d'avril à quelqu'un*, Faire accroire à quelqu'un, le premier jour d'avril, une fausse nouvelle, ou l'engager à faire quelque démarche inutile, pour avoir lieu de se moquer de lui.

AVUER. v. a. *Voyez* Aveuer.

AXE. s. m. (grec *axôn*, axe.) Ligne droite qui passe par le centre d'un globe, et sur laquelle ce globe tourne. || Ligne qu'on suppose passer par le centre de la terre et par les deux pôles. *L'axe du monde. L'axe de la terre.* Dans le même sens, *L'axe d'une planète.* || Dans les arts, Pièce de fer ou de bois qui passe par le centre d'un corps, et qui sert à faire tourner ce corps sur lui-même. || Par extens., dans les sciences, Toute ligne que l'on suppose traverser le centre d'un objet, ou le diviser en deux parties égales et semblables. *L'axe de l'horizon, d'une lentille de verre, d'une courbe, d'une parabole, etc.* || En botan., Tout pédoncule allongé autour duquel sont attachées plusieurs fleurs.

AXILLAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *axilla*, aisselle.) (On prononce les L, mais on ne les mouille pas.) Qui appartient à l'aisselle. *Glande, nerf, veine axillaire.* || Il se dit, en botan., De toute partie qui naît dans l'espèce d'aisselle formée par la tige et un rameau, ou par un rameau et une feuille. *Fleurs, épines axillaires.* || *Feuilles axillaires*, Celles qui sont immédiatement au-dessous du point où naît un rameau.

AXIOME. s. m. (grec *axiôma*, axiome.) Vérité évidente par elle-même; proposition générale, reçue et établie dans une science.

AXONGE. s. f. (lat. *axungia*, graisse.) Graisse qui diffère du lard et du suif en ce qu'elle est plus molle.

AYAN. s. m. Il se dit, en Turquie, de Certains officiers supérieurs chargés, dans les provinces, de veiller à la sûreté des particuliers.

AYANT. adj. verbal. (lat. *habens*, ayant.) t. de pratique. *Ayant cause*, Celui auquel les droits d'une personne ont été transmis à titre particulier, par legs, donation, vente, etc. Il est opposé à Héritier ou successeur universel, et ne s'emploie guère qu'au plur. *Ayant droit*, Celui qui a droit ou qui est intéressé à quelque chose. Il ne s'emploie guère qu'au plur.

AZAMOGLAN. s. m. Mot formé de deux mots turcs qui signifient, Enfant étranger. On donne particulièrement ce nom, dans le sérail, Aux enfants chargés des fonctions les plus basses et les plus pénibles.

AZÉDARAC. s. m. t. de botan. Arbre des régions chaudes, qui porte des fleurs disposées en bouquets, et dont le fruit est vénéneux.

AZEROLE. s. f. Petit fruit aigrelet, de la couleur et de la grosseur d'une cerise, et contenant plusieurs petits noyaux.

AZEROLIER. s. m. Arbre épineux qui porte les azeroles: il appartient à la famille des Rosacées.

AZIME. adj. *Voyez* Azyme.

AZIMUT. s. m. (On prononce le T.) t. d'astron. L'angle compris entre le méridien d'un lieu et un cercle vertical quelconque; Ce cercle vertical même. || *Azimut magnétique*, L'arc de l'horizon compris entre le méridien d'un lieu et le méridien magnétique: cet arc détermine la déclinaison de l'aiguille aimantée.

AZIMUTAL, ALE. adj. Qui représente ou qui mesure les azimuts. Subst., *Un azimutal.*

AZOTE. s. m. (grec *azôos*, sans vie.) t. de chimie. Gaz qui entre dans la composition de l'air atmosphérique, mais qui, seul, ne peut entretenir ni la respiration ni la combustion. Adj., *Gaz azote.*

AZUR. s. m. (ital. *azzurro*, azur.) Verre coloré en bleu par l'oxyde de cobalt, et réduit en poudre extrêmement fine, pour servir aux peintres, etc. || Bleu clair, comme celui de l'azur. || Poétiq., *L'azur des cieux, l'azur des mers, des flots, etc.*, La couleur bleue du firmament, de la mer, des flots, etc. On dit aussi, *Un ciel d'azur*, Un ciel serein, sans nuages. *Des flots d'azur*, Des flots paisibles et qui ont une couleur d'azur. || *Pierre d'azur.* Nom que l'on donne quelquefois au lapis-lazuli. || Azur, en t. de blason, L'émail bleu des armoiries.

AZURÉ, ÉE. adj. Qui est de couleur d'azur. *Fond, lambris azuré.* || Poétiq., *La voûte azurée*, Le ciel. *La plaine azurée*, ou *Les plaines azurées*, La mer, la surface des mers.

AZYME. adj. (grec *azymos*, sans levain.) t. de l'Écriture sainte. Qui est sans levain. *Pains azymes*, Pains sans levain que les Juifs mangent dans le temps de leur pâque. || Subst., plur., dans l'Écriture, *La fête des azymes.*

BAC

B. s. m. La seconde lettre de l'alphabet, et la première des consonnes. On la nomme *Bé*, suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *Be*, suivant la méthode moderne. *Un* B *majuscule. Un grand* B. *Un petit* b. *Le* b *ne se redouble, en français, que dans les mots* abbé, rabbin, sabbat, *et leurs dérivés.* ‖ Fam., *Ne savoir ni A ni B*, Ne savoir pas lire; fig., Être fort ignorant. ‖ Fam., *Ne parler que par B et par F*, Employer fréquemment dans la conversation des jurements grossiers. ‖ Prov. et fam., *Être marqué au B*, Être borgne, bigle, bossu ou boiteux.

BABA. s. m. Pâtisserie dans laquelle sont ordinairement mêlés des raisins de Corinthe.

BABEL. s. f. Prov. et fig., *C'est la tour de Babel*, se dit D'un lieu, d'une assemblée, où tout le monde parle à la fois et sans s'entendre, où règne une grande confusion d'opinions et de discours.

BABEURRE. s. m. (Bas-beurre.) Liqueur séreuse et blanche que laisse le lait, quand sa partie grasse est convertie en beurre.

BABIL. s. m. (*Onomatopée.*) (On mouille l'L dans ce mot et les suivants.) Caquet, abondance excessive de paroles inutiles. Fam.

BABILLAGE. s. m. Action de babiller. Fam.

BABILLARD, ARDE. adj. Qui aime à caqueter, à parler beaucoup. ‖ Il se dit Des oiseaux parleurs. *Un perroquet babillard. Une pie babillarde.* ‖ Subst. *C'est un grand babillard.* ‖ Par extens., Une personne qui ne saurait garder un secret. *Ne vous fiez pas à cet homme-là, à cette femme-là, c'est un babillard, c'est une babillarde.* Fam. dans toutes ses acceptions.

BABILLEMENT. s. m. Action de parler beaucoup et avec volubilité. Il se dit surtout en médecine.

BABILLER. v. n. Caqueter, parler beaucoup à propos de rien. Fam.

BABINE. s. f. Lèvre. Se dit Des lèvres pendantes de certains animaux. *Les babines d'une vache, d'un chien, d'un singe.* ‖ Fig. et pop., *Il s'en est donné par les babines*, se dit D'un homme qui a beaucoup mangé de quelque mets. Fig., D'un homme qui a mangé son bien. ‖ Fig. et pop., *Il s'en lèche les babines*, se dit D'un homme qui vient de manger ou de boire quelque chose de bon, et qui en témoigne son plaisir.

BABIOLE. s. f. Jouet d'enfants. ‖ Fig. et fam., Toute sorte de choses puériles ou de peu de valeur.

BÂBORD. s. m. t. de marine. Le côté gauche d'un bâtiment, en partant de la poupe. Il est opposé à *Tribord*, Le côté droit. ‖ Fig. et fam., *Faire feu de tribord et de bâbord*, Faire usage de tous ses moyens, de toutes ses ressources.

BABOUCHE. s. f. Pantoufle qui a un quartier de derrière, et dont l'usage nous est venu du Levant.

BABOUIN. s. m. (ital. *babbuino*, babouin.) Singe que les anciens connaissaient sous le nom de *Cynocéphale.* ‖ Autrefois, par allusion, Figure ridicule que les soldats dessinaient grossièrement sur la muraille d'un corps de garde, pour la faire baiser, par forme de punition, aux infracteurs des lois établies entre eux. ‖ Prov. et fig., *Faire baiser le babouin à quelqu'un*, Le réduire à se soumettre malgré qu'il en ait, et avec quelque espèce de honte. ‖ Babouin, figur. et fam., Enfant badin et étourdi; fém., *Babouine. C'est un petit babouin. Faites taire ces petites babouines.*

BAC. s. m. (lat. *barca*, barque.) Grand bateau plat, principalement destiné à passer les animaux, les voitures, etc., d'un bord de la rivière à l'autre, au moyen d'une corde qui la traverse. ‖ *Passer le bac*, Passer la rivière dans un bac.

BACCALAURÉAT. s. m. (lat. *bacca laurea*, baie de laurier.) Le premier degré qu'on prend dans une faculté, pour parvenir au grade de licencié, puis au doctorat, et qui donne le titre de bachelier.

BACCHANAL. s. m. (lat. *Bacchanalia*, Bacchanales.) (On prononce *Bacanal.*) Grand bruit, tapage. Fam.

BACCHANALE. s. f. (On prononce *Bacanale.*) Au plur., Fêtes religieuses que les anciens célébraient en l'honneur de Bacchus. ‖ Par analogie, Représentation d'une danse de bacchantes et de satyres. ‖ Danse bruyante et tumultueuse, dans un ballet, dans un grand opéra. ‖ Par ext. et fam., Débauche faite avec grand bruit.

BACCHANTE. s. f. (On prononce *Bacante.*) Prêtresse de Bacchus, qui célébrait la fête des Bacchanales. ‖ *C'est une bacchante, une vraie bacchante*, se dit D'une femme qui se livre volontiers aux plaisirs de la table. D'une femme en colère, et D'une femme sans modestie, sans retenue.

BACCIFÈRE. adj. des 2 genres. (lat. *bacca*, baie, *ferre*, porter.) t. de botan. Il se dit Des plantes qui portent des baies.

BACHA. s. m. *Voyez* Pacha.

BÂCHE. s. f. Grande pièce de grosse toile dont on recouvre les charrettes, les bateaux, pour garantir de la pluie, etc., les marchandises dont ils sont chargés. *Voyez* Banne. ‖ Bâche, Grande caisse vitrée dans laquelle les jardiniers mettent les plantes à l'abri du froid, et dont ils se servent également pour faire venir des primeurs. ‖ Bâche, Cuvette où se rend l'eau puisée par une pompe aspirante, et où elle est reprise par d'autres pompes qui l'élèvent de nouveau.

BACHELETTE. s. f. (lat. *bacca laurea*, baie de laurier.) Vieux mot. Jeune fille d'une figure gracieuse.

BACHELIER. s. m. Celui qui est promu au baccalauréat dans une faculté. ‖ Autrefois, Gentilhomme qui, dans sa jeunesse, servait sous la bannière d'un autre, pour apprendre le métier des armes. ‖ Jeune homme à marier.

BÂCHER. v. a. Couvrir d'une bâche. ‖ Bâché, ée. participe.

BACHIQUE. adj. des 2 genres. (grec *Bacchos*, Bacchus.) Qui appartient, qui a rapport à Bacchus. *Fête bachique.* ‖ *La liqueur bachique*, Le vin. *Chanson bachique*, Chanson de table, où l'on fait l'éloge du vin. ‖ En peinture, *Le genre bachique*, se dit en parlant Des tableaux qui représentent des scènes de buveurs et d'ivrognes. Ces scènes mêmes s'appellent *Scènes bachiques.*

BACHOT. s. m. (lat. *barca*, barque.) Petit bateau.

BACHOTEUR. s. m. Batelier qui conduit un bachot.

BACILE. s. m. (lat. *bacillum*, baguette.) t. de botan. Plante ombellifère, qu'on appelle aussi *Perce-pierre, Passe-pierre, Christe marine*, ou *Fenouil marin*, et qui croît sur les rochers des bords de la mer.

BACINET. s. m. t. de botan. *Voyez* Bassinet.

BÂCLER. v. a. (lat. *baculus*, bâton.) Fermer une porte ou une fenêtre par derrière, avec une barre ou autre chose. On dit dans une acception analogue, *Bâcler un port.* ‖ *Bâcler un bateau*, Le mettre dans un lieu commode du port, pour la charge et la décharge des marchandises. Peu usité. ‖ Bâcler, fig. et fam.,

Expédier un travail à la hâte. *Ce n'est pas faire l'ouvrage que d'aller si vite, c'est bâcler la besogne.* || Bâclé, ée. participe. || Fig. et fam., *Cela est bâclé, c'est une affaire bâclée,* se dit D'un traité conclu, d'une affaire arrêtée.

BADAUD, AUDE. s. Qui passe son temps à regarder niaisement tout ce qui lui semble extraordinaire ou nouveau. *C'est un vrai badaud, un franc badaud. Les badauds de Paris.* Adj. *C'est un homme très-badaud.* Fam.

BADAUDER. v. n. Perdre le temps à regarder avec une curiosité niaise tout ce qui semble extraordinaire ou nouveau. Fam.

BADAUDERIE. s. f. Action ou propos de badaud; puérilité, niaiserie. Fam.

BADERNE. s. f. t. de marine. Grosse tresse à trois, quatre et même cinq torons, qui sert principalement à garnir les endroits qu'on veut préserver du frottement ou de l'humidité.

BADIANE. s. f. t. de botan. Genre de plantes, dont une espèce porte des fruits appelés *Anis étoilés :* ces fruits renferment des semences d'une odeur agréable, qui se communique aux aliments et aux liqueurs dans lesquels on les fait entrer.

BADIGEON. s. m. Couleur en détrempe dont on peint les murailles, et qui est ordinairement jaune ou grise.

BADIGEONNAGE. s. m. Action de badigeonner, ou L'ouvrage de celui qui a badigeonné.

BADIGEONNER. v. a. Peindre une muraille avec du badigeon. || Badigeonné, ée. participe.

BADIGEONNEUR. s. m. Celui dont le métier est de badigeonner.

BADIN, INE. adj. Folâtre, enjoué; qui aime à rire, à plaisanter. || Il se dit Du ton, des manières, du style, etc. *Air, ton, style badin. Épître badine.* || Subst. *C'est un badin.*

BADINAGE. s. m. Action de badiner, de plaisanter. *Un innocent badinage. Ceci n'est point un badinage.* || Fam., *Ce n'est pour lui qu'un badinage,* Ce travail lui coûte peu de peine.

BADINANT. s. m. Cheval surnuméraire dans un attelage. Il a vieilli.

BADINE. s. f. Baguette mince et souple qu'on porte en guise de canne, ou dont on se sert pour battre les habits. || Badines, plur., Pincettes fort légères.

BADINER. v. n. Folâtrer, s'amuser, plaisanter; agir, parler ou écrire d'une manière enjouée. *Il ne fait que badiner. Il badine agréablement dans ses lettres, dans la conversation.* || Fam., *Il ne badine pas,* se dit De quelqu'un qui est habituellement grave et sérieux, ou qui se montre fort sévère; De quelqu'un qui est susceptible, ombrageux. || T. de manége, *Ce cheval badine avec son mors,* Il joue avec son frein. || Badiner, se dit fig. Des parures légères, des ornements ajustés de manière à voltiger, à s'agiter au moindre vent. *Cette draperie badine agréablement.*

BADINERIE. s. f. Ce qu'on fait ou ce qu'on dit dans l'intention de badiner, de plaisanter. Fam. et peu usité.

BAFOUER. v. a. (ital. *beffare,* bafouer.) Traiter quelqu'un avec une moquerie outrageante et dédaigneuse. || Bafoué, ée. participe.

BÂFRE. s. f. (*Onomatopée.*) Repas abondant. || L'action de manger. Il est bas.

BÂFRER. v. n. Manger avidement et avec excès. Il est bas, et se dit par mépris D'une personne qui se livre gloutonnement aux plaisirs de la table.

BÂFREUR. s. m. Celui qui a l'habitude de manger avec excès et gloutonnerie. Il est bas.

BAGACE. s. f. *Voyez* Bagasse.

BAGAGE. s. m. (ital. *bagaglio,* bagage.) Équipage de ceux qui sont en voyage ou à la guerre. Lorsqu'il s'agit D'une armée, d'une troupe quelconque de gens en marche, on appelle *Gros bagage,* Celui qui ne saurait être transporté que par voiture, et *Menu bagage,* Celui qui peut être porté par des bêtes de somme. *Le bagage d'un soldat, d'un cavalier. Cheval de bagage. Les bagages de la cour, de l'armée, d'un régiment. Partir avec armes et bagages.* || Fam., Un mobilier de pauvres gens. || Fig. et fam., *Plier bagage, trousser bagage,* Déloger furtivement, s'enfuir. *Plier bagage,* Mourir. || Fig. et fam., *Cet auteur n'a qu'un bien petit bagage, qu'un mince bagage,* Il a peu écrit, il n'a publié qu'un très-petit nombre d'ouvrages.

BAGARRE. s. f. Tumulte, grand bruit, encombrement causé ordinairement par un embarras de voitures ou par une querelle. *Se trouver dans une bagarre. Se tirer d'une bagarre.* Fam. || Fig. et fam., *Se tirer, se sauver de la bagarre, d'une bagarre,* Se démêler d'une situation embarrassante, s'échapper du milieu d'un débat, d'une discussion fort animée.

BAGASSE. s. f. (On écrit aussi quelquefois, *Bagace.*) Canne à sucre qu'on a passée par le moulin pour en tirer le suc. || Tiges de la plante qui fournit l'indigo, quand on les retire de la cuve après la fermentation.

BAGASSE. s. f. Femme de mauvaise vie. Pop. et vieux.

BAGATELLE. s. f. (ital. *bagattella,* bagatelle.) Chose de peu de prix, et peu nécessaire. *Il dépense tout son argent en bagatelles.* || Fig., Chose frivole et de peu d'importance. *Il ne s'amuse qu'à des bagatelles.* || *S'amuser à la bagatelle,* S'occuper de toute autre chose que de ses devoirs. || Fam., *Aimer la bagatelle, ne songer qu'à la bagatelle,* N'être occupé que d'amourettes. || Bagatelle, par ext., Choses qui n'ont pas toute l'importance, toute la gravité qu'on leur suppose. *Ils se sont brouillés pour une bagatelle.* || Il s'emploie absol., et par forme d'exclamation, pour exprimer Le doute, l'incertitude, ou pour marquer le peu de cas que l'on fait d'une menace. *Il prétend qu'on me fera un procès : bagatelle !*

BAGNE. s. m. (ital. *bagno,* bagne.) Lieu où l'on tient des forçats à la chaîne, où l'on renferme les forçats après le travail.

BAGUE. s. f. (lat. *bacca,* perle.) Anneau que l'on met au doigt, et qui porte ordinairement une ou plusieurs pierres précieuses. || Prov. et fig., *C'est une bague au doigt,* se dit D'une chose de prix dont on peut toujours se défaire avec avantage. D'une place, d'un emploi qui donne peu de fatigue, peu d'occupation. || En jurispr., *Bagues et joyaux,* Les pierreries, perles et autres semblables objets de prix qui appartiennent à une femme mariée, et que son contrat de mariage lui donne le droit de reprendre après la mort de son mari. Cette loc. n'est plus guère employée dans les contrats de mariage. || Bague, L'anneau que l'on suspend à un poteau vers le bout d'une carrière où se font des courses, et que ceux qui courent tâchent d'enlever au passage avec le bout de la lance. *Courre ou courir la bague. Emporter la bague.* || *Jeu de bague,* Machine tournant sur un pivot, à laquelle sont adaptés des siéges et chevaux de bois, où se placent les joueurs : ceux-ci, en tournant avec la machine, tâchent

d'enlever, à la pointe d'un stylet, des anneaux qui sont suspendus à un poteau fixe.

BAGUENAUDE. s. f. Fruit du baguenaudier, gousse qui a la forme d'une petite vessie pleine d'air, et qui éclate avec bruit lorsqu'on la presse entre les doigts.

BAGUENAUDER. v. n. S'amuser à des choses vaines et frivoles, comme les enfants qui font claquer des baguenaudes en les crevant. Fam.

BAGUENAUDIER. s. m. t. de botan. Plantes à fleurs papilionacées, qui sont de jolis arbrisseaux d'ornement, et qui ont pour fruits des baguenaudes.

BAGUENAUDIER. s. m. Celui qui baguenaude. Fam. || Jeu qui consiste à enfiler et à désenfiler des anneaux disposés de manière à ne pouvoir être placés ou déplacés que dans un certain ordre.

BAGUER. v. a. t. de couturière et de tailleur. Arranger les plis d'un habit, d'une robe, etc., et les arrêter avec du fil ou de la soie. || BAGUÉ, ÉE. participe.

BAGUES. s. f. pl. Bagages. Il ne s'emploie que dans cette phrase peu usitée, *Sortir vie et bagues sauves*, Sortir d'une place de guerre avec permission d'emporter sur soi tout ce qu'on peut. || Fig. et fam., *Sortir, revenir bagues sauves*, Sortir heureusement d'un danger.

BAGUETTE. s. f. (lat. *baculum*, baguette.) Verge, houssine, bâton fort menu. *Ce cheval obéit à la baguette. Baguette d'huissier.* || Fig. et fam., *Commander à la baguette, mener les gens à la baguette*, Commander avec hauteur et dureté. Dans le sens contraire, *Obéir à la baguette, se laisser mener à la baguette.* || *Baguette de fusée volante*, Baguette qu'on attache à une fusée volante pour la faire monter en ligne droite. || *Baguette divinatoire*, Branche de coudrier fourchue, avec laquelle certaines gens prétendent découvrir les mines, les sources d'eau, la trace d'un voleur, d'un assassin. || *Baguette magique*, La baguette avec laquelle les magiciens et les fées sont censés faire leurs enchantements. || Au théâtre, *Les rôles à baguette*, Les rôles de magicien et de magicienne. Dans un sens analogue, *La baguette d'un escamoteur.* || *Baguette de fusil, de pistolet*, Baguette de fer, de bois, de baleine, ou d'autre matière, dont on se sert pour enfoncer et presser la charge qu'on met dans le canon de ces armes. || *Baguettes de tambour*, Les deux petits bâtons courts avec lesquels on bat la caisse. Dans un sens analogue, *Des baguettes de timbale, de tympanon.* || BAGUETTE, t. d'archit., Petite moulure ronde en forme de baguette.

BAGUIER. s. m. (lat. *bacca*, perle.) Petit coffret pour serrer des bagues.

BAH. Interjection fam. qui marque l'étonnement, le doute, la négation, l'insouciance, etc. *Bah! cela n'est pas possible.*

BAHUT. s. m. (Le T ne se prononce point.) Coffre, couvert ordinairement de cuir, et dont le couvercle est en voûte. Il est vieux. || En archit., *Appui en bahut*, Appui dont le haut est bombé comme le couvercle d'un bahut.

BAHUTIER. s. m. Artisan qui fait des coffres et des malles. || Prov., *Il ressemble aux bahutiers, il fait plus de bruit que de besogne*, se dit D'un homme qui fait beaucoup de bruit et peu d'ouvrage.

BAI, IE. adj. (ital. *baio*, bai.) Qui est d'un rouge brun. En parlant De la couleur d'un cheval. *Monter un cheval bai.* || Subst. masc. *Bai clair. Bai châtain. Bai brun.* Elliptiq., *Des chevaux bai clair, une jument bai brun, etc.*, c'est-à-dire, Dont le poil est d'un bai clair, etc.

BAIE. s. f. Petit golfe, dont l'entrée a moins de largeur que le milieu, et où les navires sont à l'abri de certains vents. || BAIE, en t. de maçonnerie, Ouverture qu'on pratique dans un mur ou dans un assemblage de charpente, pour faire une porte, une fenêtre, etc.

BAIE. s. f. Tromperie qu'on fait à quelqu'un pour se divertir. Fam., et il vieillit.

BAIE. s. f. (lat. *bacca*, baie.) t. de botan. Petit fruit mou et charnu, qui renferme des pepins ou de petits noyaux.

BAIGNER. v. a. (grec *balaneion*, bain.) Mettre dans le bain, faire prendre un bain, des bains. *Baigner un enfant, un chien.* On dit de même: *Baigner une partie malade. Se baigner les pieds, les yeux, etc.* || Avec le pron. pers. régime direct. *Se baigner dans la rivière, à la mer. Faire baigner des chevaux, un chien.* Dans cette dernière phrase, le pron. est sous-entendu. || Fig., *Se baigner dans le sang*, Faire mourir beaucoup de monde, par cruauté. || BAIGNER, se dit Des mers, des rivières, etc., par rapport aux lieux qu'elles entourent ou qu'elles touchent. *Le fleuve qui baigne ces murs.* || Par exagérat., Mouiller, arroser. *Baigner son lit de larmes.* || Neutre, Être entièrement plongé et tremper plus ou moins longtemps dans un liquide. *Il faut que ces herbes baignent dans l'esprit de-vin. Ce malade ne changera de linge que quand il baignera dans sa sueur.* || *Baigner dans son sang*, Perdre beaucoup de sang, en être couvert. || BAIGNÉ, ÉE. participe. || *Être baigné de sueur*, Suer abondamment.

BAIGNEUR, EUSE. s. Qui se baigne. || Qui tient des bains publics.

BAIGNOIRE. s. f. Vaisseau de métal, de pierre, de bois, de cuir verni, dans lequel on prend des bains. || Dans les salles de spectacle, Loges saillantes et arrondies en forme de baignoire.

BAIL. s. m. t. de jurisprudence. Contrat par lequel on donne à quelqu'un la jouissance d'une chose, moyennant un prix convenu, et pour un temps déterminé. Dans le langage ordinaire, il se dit Des propriétés rurales et des maisons. *Bail à ferme, à loyer, à cheptel, à vie, à rente, emphytéotique, sous seing privé. Faire, passer, rompre, résilier, renouveler un bail.* || Fig. et fam., *Cela n'est pas de mon bail*, Je ne suis pas chargé de cela, ou Cela est arrivé dans un temps où je n'étais pas intéressé à la chose. *Je n'ai pas fait de bail*, Je n'ai pas contracté d'engagement formel à cet égard.

BAILE. s. m. Titre qu'on donnait autrefois à l'ambassadeur de Venise près la Porte.

BAILLE. s. f. t. de marine. Demi-futaille à un fond et en forme de baquet, qui sert à divers usages sur les bâtiments.

BÂILLEMENT. s. m. (*Onomatopée.*) Action de bâiller. || En gramm., L'effet que produit la rencontre de certaines voyelles, comme dans, *Il alla à Amiens.*

BÂILLER. v. n. Faire involontairement, et en écartant les mâchoires, une inspiration lente et profonde, suivie d'une expiration plus ou moins prolongée, quelquefois sonore. *Bâiller d'ennui, de sommeil.* || Fig., S'entr'ouvrir, être mal joint. *Une porte, une fenêtre qui bâille.* || *Cette étoffe, cette dentelle bâille*, Elle n'est pas assez tendue.

BAILLER. v. a. terme de pratique. Donner, mettre en main, livrer. *Bailler à ferme. Bailler par contrat, par testament.* Il vieillit. || Familier.

et par ellipse, *Vous m'en baillez d'une belle, vous me la baillez belle,* Vous voulez m'en faire accroire. || BAILLÉ, ÉE. participe.

BAILLERESSE. s. f. t. de pratiq. Celle qui baille à ferme, qui passe un bail. Presque inusité.

BAILLET. adj. m. Il se dit D'un cheval qui a le poil roux tirant sur le blanc.

BAILLEUL. s. m. Celui qui fait profession de remettre les membres démis, et de raccommoder les os rompus. Il vieillit.

BÂILLEUR. s. m. (*Onomatopée.*) Celui qui bâille, qui est sujet à bâiller souvent.

BAILLEUR. s. m. terme de pratique. Celui qui baille à ferme ou à loyer; par opposition à Celui qui prend une ferme, ou une maison à loyer, et qu'on appelle Preneur. *Voyez* BAILLERESSE. || En terme de commerce, *Bailleur de fonds,* Celui qui fournit de l'argent pour une entreprise, ou pour former une maison en commandite. || *Bailleur de bourdes,* Celui qui a l'habitude de dire, de conter des choses fausses. Cette loc. A vieilli.

BAILLI. s. m. (On écrivait autrefois, *Baillif.*) Officier royal d'épée, au nom duquel la justice se rendait dans l'étendue d'un certain ressort, et qui avait droit de commander la noblesse de son district, lorsqu'elle était convoquée pour l'arrière-ban. || Officier royal de robe longue, qui rendait la justice dans l'étendue d'un certain ressort, et dont les appellations ressortissaient immédiatement au parlement. || Officier de robe longue, qui rendait la justice au nom d'un seigneur. || Dans l'ordre de Malte, Chevalier revêtu d'une dignité qui le met au-dessus des commandeurs, et qui lui donne le privilége de porter la grand'croix. || BAILLI, dans quelques parties de l'Allemagne et en Suisse, Magistrats préposés à l'exécution des lois.

BAILLIAGE. s. m. Tribunal composé de juges qui rendaient la justice au nom du bailli, ou avec le bailli. || L'étendue de pays qui était sous la juridiction d'un bailli. || Par extens., La maison dans laquelle le bailli ou son lieutenant rendaient la justice. || BAILLIAGE, dans quelques endroits de l'Allemagne et en Suisse, Une partie de territoire dont l'administration est confiée à un bailli, à un grand bailli.

BAILLIAGER, ÈRE. adj. Qui appartient, qui est propre à un bailliage.

BAILLIVE. s. f. La femme d'un bailli.

BÂILLON. s. m. (*Onomatopée.*) Morceau de bois, de fer, etc., qu'on met de force entre les mâchoires d'une personne pour l'empêcher de parler et de crier, ou dans la gueule d'un animal pour l'empêcher de mordre ou de faire du bruit. || Fig. et fam., *Mettre un bâillon à quelqu'un,* L'intimider, ou le gagner, et l'empêcher ainsi de parler de quelque chose sur quoi l'on veut qu'il se taise.

BÂILLONNER. v. a. Mettre un bâillon. *Bâillonner une personne, un chien.* || *Bâillonner une porte,* La fermer en dehors avec une pièce de bois. || BÂILLONNÉ, ÉE. participe.

BAIN. s. m. (grec *balaneion,* bain.) Immersion et séjour plus ou moins prolongé du corps dans l'eau ou dans quelque autre fluide, soit par amusement, soit pour cause de propreté ou de santé. L'eau, le liquide dans lequel on se plonge. *Bain de rivière, de mer. Bain de lait, d'eau minérale. Aller au bain. Préparer le bain. Se mettre dans le bain.* On le dit quelquefois en parlant Des animaux. *Ce cheval a besoin d'un bain.* || *Le bain est bon dans tel endroit, à telle époque du jour, de l'année,* se dit par rapport au lieu, au temps où l'on peut se baigner commodément et agréablement dans la rivière. || Fam., *Cette eau, cette boisson est chaude comme bain,* Elle n'est pas assez fraîche. || Fig. et pop., *C'est un bain qui chauffe,* se dit D'un gros nuage qui menace de la pluie. || *Bain local* ou *topique,* Celui dans lequel on baigne une partie malade, l'œil, le bras, etc. || *Bain de pieds,* Celui où l'on ne baigne que les pieds. *Demi-bain,* Celui où l'on ne se baigne que jusqu'à la ceinture. *Bain de siége,* Celui où l'on ne met que le milieu du corps. || *Bain de vapeurs,* Celui qu'on prend en demeurant exposé, dans un lieu clos, à des vapeurs chaudes qui s'exhalent d'un liquide ou des parois mêmes du mur, dans les lieux où se trouvent des eaux thermales. || *Prendre un bain d'air,* Demeurer nu exposé à l'action de l'air pendant la durée ordinaire d'un bain. || *Bain de marc de raisin, de cendres, de sable, de boue, de bourbe, etc.,* Celui qui consiste à se couvrir le corps de ces matières ou à s'y plonger. || BAIN, Une baignoire. *Remplir, vider le bain.* On appelle de même, *Bain de siége, bain de pieds,* Les petites baignoires où l'on prend le bain de siége, le bain de pieds. *Voyez* SABOT. || *Fond de bain,* Linge dont on revêt l'intérieur d'une baignoire, pour plus de propreté. || BAINS, plur., L'appartement destiné pour se baigner. *Les bains du roi, de la reine.* Dans le même sens : *La chambre du bain, l'appartement des bains; la salle, le cabinet de bain.* || Tout établissement public où l'on peut aller prendre des bains. || Il se dit Des eaux naturellement chaudes, où l'on va se baigner. *Les bains de Bourbonne, de Bagnères, du mont d'Or, de Spa.* || *L'ordre du Bain,* Ordre de chevalerie en Angleterre, institué par Richard II. || BAIN, chez les teinturiers, Cuve où il y a de l'eau et des drogues pour la teinture. || BAIN, en chimie, Toute substance par l'intermédiaire de laquelle on chauffe un vase, pour opérer la digestion ou la distillation de ce qu'il contient. On dit qu'*Un vase est au bain de vapeur,* quand il est exposé à la vapeur de l'eau bouillante; qu'*Il est au bain de sable,* quand il est placé dans du sable que l'on fait chauffer; qu'*Il est au bain-marie,* quand il est plongé dans l'eau chaude. *Rectifier de l'alcool au bain-marie,* c'est-à-dire, En mettant dans l'eau chaude le vase qui le contient. Dans le langage ordinaire : *Faire cuire des œufs, faire chauffer un bouillon au bain-marie. Etc.*

BAÏONNETTE. s. f. Arme pointue qui s'ajuste au bout du fusil, et que l'on peut en retirer à volonté. *Croiser la baïonnette. Charger, enlever un poste à la baïonnette. Remettre la baïonnette dans le fourreau,* ou simplement, *Remettre la baïonnette.* Fig., *Vingt mille baïonnettes, cent mille, etc.,* pour dire, Vingt mille, cent mille hommes d'infanterie sous les armes, prêts à combattre.

BAÏOQUE. s. f. Petite monnaie des États romains, qui vaut un peu plus de cinq centimes de France.

BAIRAM ou BEIRAM. s. m. Fête solennelle chez les Turcs, à la fin du Ramadan, qui est le temps de leur jeûne.

BAISEMAIN. s. m. (lat. *basiare,* baiser, *manus,* main.) t. de féodalité. Hommage que le vassal rendait au seigneur du fief, en lui baisant la main. || Cérémonie usitée dans quelques cours, et qui consiste à baiser la main du prince. || BAISEMAINS, plur., Civilités, compliments, recommandations. Peu usité. || Fém. dans cette locution fam., *À belles baisemains,* Avec empressement et reconnaissance.

BAISEMENT. s. m. Action de baiser. Il ne désigne guère que L'action de baiser les pieds du pape.

BAISER. v. a. Appliquer sa bouche sur le visage, sur les lèvres, sur quelque partie du corps d'une personne, par amitié, par amour, par civilité, par respect. *Baiser quelqu'un. Baiser à la bouche, à la joue, au front. Baiser la main d'une femme.* || Avec le pron. récipr. *Des enfants qui se baisent.* || Il se dit, fig. et fam., De certaines choses qui se touchent, qui sont en contact. *Deux arbres qui se baisent dans une charmille. Deux pains qui se baisent dans le four. Il n'avait à son feu que deux pauvres tisons qui se baisaient.* || BAISER, se dit Des choses sur lesquelles on applique la bouche en signe de vénération et de respect. *Baiser la croix, des reliques, la terre, la mule du pape.* || *Baiser la main*, Porter sa main par respect près de sa bouche, quand on veut présenter ou recevoir quelque chose, ou quand on veut saluer quelqu'un. On dit à un enfant, *Saluez, baisez la main.* || Prov., *Vous devriez baiser la trace de ses pas, chacun de ses pas*, Il vous a rendu de très-grands services, vous lui devez beaucoup de reconnaissance. || Fig. et fam., *Baiser les mains à quelqu'un*, Lui faire ses compliments. || Fam., *Je vous baise les mains*, se dit ironiquement, Pour témoigner à une personne qu'on n'approuve point ce qu'elle dit, ou qu'on ne veut pas faire ce qu'elle demande. || Prov., fig. et pop., *Baiser le cul de la vieille*, à certains jeux, Perdre sans prendre un point, sans gagner un jeu. || BAISÉ, ÉE. participe.

BAISER. s. m. Action de celui qui baise. *Donner, rendre, recevoir, dérober un baiser.* || *Baiser de paix*, Baiser qui se donne et se reçoit en signe de réconciliation et de bonne intelligence. La cérémonie qui se fait à la grand'messe, lorsque le célébrant et ses ministres s'embrassent. || Prov. et fig., *Baiser de Judas*, Le baiser d'un traître.

BAISEUR, EUSE. adj. Qui se plaît à baiser. Fam.

BAISOTTER. v. a. Diminutif et fréquentatif de Baiser. Fam. || BAISOTTÉ, ÉE. participe.

BAISSE. s. f. (grec *bassôn*, plus bas.) Diminution de prix, de valeur. || Il se dit Des fonds publics, des effets publics commerçables. *La baisse des actions. Ces effets-là sont en baisse.* || *Jouer à la baisse*, Promettre de livrer, au prix du cours actuel et à une époque déterminée, des effets ou papiers de crédit public, dans l'espoir de les racheter alors à un prix inférieur.

BAISSER. v. a. Abaisser, mettre plus bas. *Baisser les glaces d'une voiture. Baisser pavillon, pour marquer qu'on se rend à l'ennemi. Baisser la tête, les épaules.* || Diminuer la hauteur, rendre plus bas. *Baisser une muraille, un toit, une maison.* || Fig. et fam., *Baisser le pavillon, baisser pavillon, baisser la lance devant quelqu'un*, Lui céder, lui déférer. || *Baisser les yeux*, Regarder en bas. || *Baisser la voix*, Parler plus bas. *Baisser le ton*, Parler d'un ton moins élevé, moins assuré; fig., Être moins insolent, moins hautain, moins présomptueux. || *Baisser un instrument de musique*, Le mettre dans un ton plus bas. On dit de même : *Baisser le ton de l'orchestre.* || Fig. et fam., *Baisser l'oreille*, Paraître découragé, mortifié de quelque perte, de quelque mauvais succès. || En t. de manége, *Baisser la main à un cheval*, Pousser son cheval à toute bride. || Fig., *Baisser le prix d'une marchandise*, La vendre à meilleur marché. || BAISSER, avec le pron. pers., S'abaisser. *Il faut se baisser pour entrer dans cette grotte.* || Prov. et ironiq., *Il semble qu'il n'y ait qu'à se baisser et en prendre*, se dit D'une chose qui paraît aisée, et qui ne l'est point. || BAISSER, neutre, Aller en diminuant de hauteur. *La rivière est baissée.* || Fig., *Le jour baisse*, Le jour diminue, la nuit commence à venir. *Ce vieillard baisse*, Il s'affaiblit tous les jours. *Ce malade baisse*, Son état empire. *Sa vue, son génie, son talent, son esprit baisse*, Diminue, s'affaiblit. *Ce vin baisse*, Il perd de sa force, de son bouquet. *Cette marchandise baisse, les rentes, les fonds baissent*, Ils tombent, ils diminuent de prix, de valeur. || BAISSÉ, ÉE. participe. || TÊTE BAISSÉE. loc. adv. et fig. En parlant De ceux qui s'exposent au péril hardiment, audacieusement. *Il va au combat tête baissée.* || Des personnes qui se portent à quelque chose avec ardeur, sans rien examiner, sans rien craindre. *Aussitôt qu'on lui eut proposé cette affaire, il y donna tête baissée.* || De ceux qui donnent complétement dans un piége. *Ce sot a donné tête baissée dans le piége.*

BAISSIÈRE. s. f. Le reste du vin quand il approche de la lie.

BAISURE. s. f. (lat. *basiare*, baiser.) L'endroit par lequel un pain en a touché un autre dans le four.

BAJOIRE. s. f. Médaille ou monnaie empreinte de deux têtes affrontées ou superposées. Il a vieilli.

BAJOUE. s. f. Partie de la tête du cochon, qui s'étend depuis l'œil jusqu'à la mâchoire.

BAL. s. m. (grec *ballizô*, danser.) Réunion, assemblée où l'on danse. *Donner un bal. Aller au bal. Ouvrir le bal. Bal paré, masqué.* || *La reine du bal*, Celle pour qui on donne le bal, ou à qui on en fait les honneurs. || Fig. et ironiq., *Donner le bal à quelqu'un*, Le maltraiter. || Fig. et fam., *Mettre le bal en train*, Engager une affaire, une discussion; élever une question qui agite et réveille les esprits. || En t. de jeu, *Mettre une carte au bal*, Jouer sur cette carte. Dans un sens analogue, *C'est le bal de telle carte.*

BALADIN. s. m. (ital. *ballerino*, danseur.) Autrefois, Un danseur de théâtre. Aujourd'hui, Un farceur de place; et, dans la société, Un homme qui, par des bouffonneries, s'efforce de faire rire. Fém., *Une baladine.*

BALADINAGE. s. m. Plaisanterie bouffonne et de mauvais goût. Fam.

BALAFRE. s. f. Blessure longue, faite au visage par une arme tranchante. || Cicatrice qui reste quand la blessure est guérie.

BALAFRER. v. a. Blesser en faisant une balafre. || BALAFRÉ, ÉE. participe.

BALAI. s. m. (lat. *betula*, bouleau.) Ustensile qui sert à nettoyer, à ôter les ordures, à les pousser hors du lieu où elles sont. *Balai de bouleau, de genêt, de crin.* || *Manche à balai*, Bâton par lequel on tient le balai. || *Donner un coup de balai à une chambre*, En ôter les plus grosses ordures, la balayer vite et sans beaucoup de soin. || Prov. et fig., *Rôtir le balai*, Passer sa vie, ou plusieurs années de sa vie, dans quelque emploi de peu de considération. || *Rôtir le balai*, se dit D'une personne qui a vécu dans la galanterie, dans le désordre. || Prov. et fig., *Faire balai neuf*, se dit Des domestiques qui servent bien dans les premiers jours de leur entrée en maison. Dans le même sens, *C'est un balai neuf*, et *Il n'est rien tel que balai neuf.* || BALAI, en fauconnerie, La queue des oiseaux; et, en vénerie, Le bout de la queue des chiens.

BALAIS. adj. m. *Rubis balais*, Sorte de rubis de couleur de vin paillet.

BALANCE. s. f. (lat. *bilanx*, balance.) Instrument dont on se sert pour peser : il est composé de deux bassins ou plateaux suspendus à un fléau, et destinés à recevoir l'un le poids, l'autre l'objet que l'on veut

peser. *Les plats, la languette, l'arbre d'une balance. Faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.* || *Balance d'essai*, ou *Trébuchet*, La balance particulière dont se servent les essayeurs. || *Balance romaine.* Voyez Romaine. || *Le poids emporte la balance*, Il est plus pesant que la chose pesée. || Fig., *Cette raison, cette considération emporte la balance*, Elle l'emporte sur les raisons, sur les considérations qu'on y opposait. || Fig., *Tenir la balance égale entre deux personnes, entre deux partis*, Ne pas favoriser l'un plus que l'autre. || Fig., *Faire pencher la balance*, Faire qu'une personne, qu'une chose, qu'un avis, qu'une considération l'emporte sur l'autre. || Fig., *Mettre dans la balance*, Mettre en parallèle, examiner en comparant. || Fig., *Mettre en balance*, Peser dans son esprit le pour et le contre, en quelque matière que ce soit. || Fig., *Entrer en balance*, Être mis en comparaison. || Fig., *Être en balance*, Être en suspens, ne savoir quelle résolution, quel parti prendre. || Fig., *Tenir l'esprit en balance*, Le tenir irrésolu et en suspens. || Fig., *La victoire a été longtemps en balance*, La victoire a été longtemps disputée de part et d'autre. || Balance, fig., L'équilibre des États, La pondération des pouvoirs politiques. *La balance de l'Europe. La balance des pouvoirs existe dans un gouvernement constitutionnel.* || Balance, en t. de commerce, Le chiffre qui représente la différence de compte entre le débiteur et le créancier. || L'action d'arrêter, à une certaine époque, les écritures d'une maison de commerce, pour qu'elle se rende compte de sa situation. *Ce négociant fait sa balance tous les ans.* || *Balance du commerce*, La différence entre les exportations et les importations commerciales d'un pays, comparativement à un autre. || Balance, en t. d'astron., Constellation zodiacale qui, vers le temps d'Hipparque, coïncidait avec l'équinoxe d'automne. Ce nom est demeuré attaché Au signe dont le commencement répond à ce même équinoxe, dans le zodiaque mobile.

BALANCÉ. s. m. Pas de danse où le corps se balance d'un pied sur l'autre en temps égaux.

BALANCELLE. s. f. t. de marine. Embarcation napolitaine à un mât, ordinairement pointue des deux bouts, gréée d'une voile à antenne, et montant de dix-huit à vingt avirons.

BALANCEMENT. s. m. Mouvement par lequel un corps penche alternativement d'un côté et de l'autre. *Le balancement d'une voiture, d'un bateau, d'un corps suspendu.* || En peinture, Disposition symétrique par laquelle des masses, des groupes répondent à d'autres. *Voyez* Balancer.

BALANCER. v. a. Tenir en équilibre. || Mouvoir, agiter un corps de manière qu'il penche ou qu'il soit porté tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Balancer ses bras. Balancer un javelot avant de le lancer.* || Avec le pron. pers. *Cette femme se balance trop en marchant. Un oiseau qui se balance en l'air. Se balancer sur une escarpolette.* || Il se dit De deux personnes qui, étant sur les deux bouts d'une pièce de bois mise en équilibre, s'élèvent et descendent alternativement. || Balancer, fig., Peser dans son esprit, faire l'examen et la comparaison de choses opposées. *Balancer le pour et le contre.* || Compenser une chose par une autre. *Balancer les pertes par les gains. Ses vertus balancent tous ses vices.* || Empêcher de prévaloir, égaler en importance, en mérite, etc. *Ses raisons, ses preuves balancent les vôtres. L'intérêt particulier ne doit point balancer l'intérêt général.* || Avec le pron. pers. *Les profits et les pertes, les inconvénients et les avantages se balancent.* || *Balancer la victoire*, La rendre incertaine. || En t. de commerce, *Balancer un compte*, Rendre égales entre elles, par chiffres, les sommes qui figurent au débit et au crédit d'un compte. || Balancer, en peinture, se dit Des masses, des groupes qui, dans une composition, servent comme de pendants à d'autres, et forment avec eux une espèce de symétrie ou d'équilibre pittoresque. *Ce groupe de femmes est balancé par un groupe de guerriers.* Avec le pron. pers., *Des groupes, des masses se balancent.* || Balancer, verbe neutre, en t. de danse, Exécuter le pas qu'on nomme *Balancé.* || Au sens moral, Hésiter, être en suspens, pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Il a longtemps balancé entre l'espérance et la crainte. La victoire a longtemps balancé. Il y a consenti sans balancer.* || Balancé, ée, participe.

BALANCIER. s. m. Pièce qui a un mouvement d'oscillation, et qui sert à régler le mouvement général de toutes les pièces d'une machine. *Le balancier d'une horloge, d'une pendule, d'une montre.* || Machine avec laquelle on frappe les monnaies et les médailles. || Long bâton qui sert aux danseurs de corde à se tenir en équilibre.

BALANCIER. s. m. Artisan qui fait et vend des poids et des balances.

BALANCINE. s. f. t. de marine. Il se dit de Cordages qui soutiennent une vergue par ses deux extrémités ou par une seule, et qui servent à la tenir suspendue horizontalement, ou à l'incliner d'un côté ou de l'autre.

BALANÇOIRE. s. f. Pièce de bois mise en équilibre sur un point d'appui élevé, et sur laquelle se balancent deux personnes placées aux deux bouts. || Une escarpolette.

BALANDRAN ou BALANDRAS. s. m. Manteau dont on se servait anciennement.

BALANDRE. s. f. Bâtiment de mer.

BALAUSTE. s. f. (grec *balaustios*, balauste.) Fleurs desséchées du grenadier.

BALAUSTIER. s. m. Grenadier sauvage.

BALAYAGE. s. m. Action de balayer.

BALAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer.*) Nettoyer un lieu, en ôtant les ordures avec le balai. *Balayer une chambre.* || Enlever avec le balai. *Balayez ces ordures, ces débris.* || Par extens., *Sa robe, la queue de sa robe balaye la terre, le plancher*, La queue de sa robe traîne à terre, traîne sur le plancher. || Fig., *Le vent balaye la plaine*, se dit Lorsque le vent soulève et emporte des tourbillons de poussière en parcourant une plaine. || Fig., *Le vent du nord balaye le ciel*, Il en chasse les nuages. || Fig., en t. de guerre, *Balayer la plaine, le pays, etc.*, En chasser les ennemis. On dit de même, *Balayer la mer*, La purger des corsaires, des pirates qui l'infestent. On dit aussi : *Balayer les pirates qui infestent la mer. Balayer l'ennemi.* || Balaye, ée. participe.

BALAYEUR, EUSE. s. Qui balaye.

BALAYURES. s. f. pl. Les ordures qui ont été amassées avec le balai. || *Balayures de mer*, Les plantes marines et les menus débris que la mer jette sur ses bords.

BALBUTIEMENT. s. m. (lat. *balbutire*, balbutier.) (Le T se prononce comme un C.) Action de balbutier; vice de prononciation qui fait qu'on balbutie.

BALBUTIER. v. n. (Le T. se prononce comme un C.) Prononcer avec peine les lettres B et L; Articuler imparfaitement les mots qu'on veut prononcer, hésiter en parlant. *Il ne fait que balbutier. Un enfant qui*

commence à balbutier. La confusion, la honte le fit rougir et balbutier. || Actif. *Balbutier un compliment, des excuses.* || Fig., Parler sur quelque sujet confusément et sans connaissance suffisante. || BALBUTIÉ, ÉE. participe.

BALCON. s. m. (ital. *balcone,* balcon.) Saillie construite en pierre ou en bois sur la façade d'un bâtiment, soutenue ordinairement par des colonnes ou des consoles, et entourée d'une balustrade. || Ouvrage de serrurerie, qu'on met à une fenêtre, pour servir d'ornement et d'appui. || BALCON, dans les salles de spectacle, Petite galerie placée près du théâtre, de chaque côté de l'avant-scène.

BALDAQUIN. s. m. (ital. *baldacchino,* baldaquin.) Ouvrage de sculpture ou d'architecture, en forme de dais, qui sert de couronnement à un trône, à un autel. || Dais, ordinairement garni d'étoffe, qu'on suspend au-dessus d'un lit, et auquel tiennent les rideaux. Dans un sens analogue, *Le baldaquin d'un catafalque.*

BÂLE. s. f. t. de botan. *Voyez* BALLE.

BALEINE. s. f. (grec *phalaina*, baleine.) Mammifère de l'ordre des Cétacés, le plus grand des animaux, qui a la forme extérieure d'un poisson, et qu'on pêche dans les mers du Nord : sa mâchoire supérieure est garnie de lames cornées et fibreuses, appelées *Barbes* ou *Fanons. Côtes, huile de baleine.* || *Blanc de baleine*, Matière grasse, concrète, blanche et cristalline, que l'on retire du tissu cellulaire interposé entre les membranes du cerveau de certaines espèces de cachalots. On l'appelle abusivement, *Sperma ceti* ou *Sperme de baleine.* || BALEINE, Fanons de la baleine, dont on fait la monture des parapluies, dont on garnit les corsets des femmes, etc. || En astron., *La Baleine*, Constellation de l'hémisphère austral.

BALEINÉ, ÉE. adj. Garni de baleine. Il se dit Des corsets et des cols.

BALEINEAU. s. m. Le petit de la baleine.

BALEINIER. s. m. t. de marine. Navire équipé pour faire la pêche de la baleine. || Adj. *Un navire baleinier.*

BALENAS. s. m. Le membre génital de la baleine mâle.

BALÈVRE. s. f. (grec *bathus*, bas, lat. *labrum*, lèvre.) Lèvre inférieure. Vieux et inusité. || En archit., L'excédant d'une pierre sur une autre, près d'un joint, dans la douelle d'une voûte ou dans le parement d'un mur. Un éclat près d'un joint, occasionné dans la pierre par une trop grande pression.

BÂLI. s. m. *Voyez* PÂLI.

BALISAGE. s. m. t. de marine. Action de baliser, de placer des balises.

BALISE. s. f. Nom que l'on donne au fruit du balisier.

BALISE. s. f. t. de marine. Perche, mâtereau, ou barre de fer, surmontée d'un petit baril ou de quelque autre objet fort visible, qu'on plante à l'entrée des ports, à l'embouchure des rivières, et en d'autres lieux, pour indiquer les endroits où il y a du péril. || BALISE, L'espace qu'on est obligé de laisser le long des rivières pour le halage des bateaux. Plus ordinairement, *Chemin de halage.*

BALISER. v. a. t. de marine. Indiquer par des balises les hauts-fonds et les passes. || BALISÉ, ÉE. participe.

BALISEUR. s. m. Celui qui veille à ce que les riverains laissent un certain espace sur le bord des rivières, pour le chemin de halage. || Gens préposés pour faire le balisage des ports maritimes et des rivières.

BALISIER. s. m. t. de botan. Plantes, originaires des Indes, dont plusieurs espèces sont cultivées à cause de la beauté de leurs feuilles et de leurs fleurs.

BALISTE. s. f. (grec *ballô*, jeter.) Machine de guerre, en usage chez les anciens, qui servait à lancer des traits, des javelots, et souvent aussi des pierres, des torches allumées, etc. || BALISTE, en hist. nat., Poissons remarquables par la vivacité de leurs couleurs, par leur extrême agilité, et par l'espèce de cuirasse à compartiments dont leur corps est revêtu.

BALISTIQUE. s. f. Art de calculer le jet des projectiles, et particulièrement celui des bombes.

BALIVAGE. s. m. t. d'administration forestière. Choix et marque des baliveaux qui doivent être conservés dans les coupes.

BALIVEAU. s. m. t. d'administration forestière. Il se dit Des arbres qu'on réserve, lors de la coupe d'un bois taillis, afin qu'ils puissent devenir arbres de haute futaie. *Baliveaux modernes. Baliveaux anciens.* Voyez ANCIEN.

BALIVERNE. s. f. Sornette, propos frivole, occupation futile, passe-temps puéril. Fam.

BALIVERNER. v. n. S'occuper de balivernes. Fam.

BALLADE. s. f. (ital. *ballata*, ballade.) (On ne prononce qu'une L dans ce mot et les suivants.) Ancienne poésie française, composée de couplets faits sur les mêmes rimes, et se terminant tous par le même vers. || *Le refrain de la ballade*, Le vers intercalaire qui revient à la fin de chaque couplet. || Prov. et fig., *C'est le refrain de la ballade*, se dit De ce qu'une personne ramène sans cesse dans ses discours.

BALLANT. adj. m. (grec *pallô*, ballotter.) Fam., *Aller les bras ballants*, Marcher en laissant aller ses bras suivant le mouvement de son corps.

BALLE. s. f. Petite pelote ronde, faite de rognures d'étoffe, de liége, ou de toute autre matière élastique, recouverte de drap ou de peau, et servant à jouer à la paume. *Prendre la balle au bond, à la volée. Renvoyer la balle.* || *Juger la balle*, Prévoir où la balle doit tomber. Fig. et fam., Prévoir quel tour une affaire prendra. || *Couper la balle*, La frapper avec la raquette inclinée. || *La balle la perd, la balle la gagne*, se dit Lorsque celui qui a joué la balle a perdu ou gagné la balle. || *Jouer à la balle*, Se renvoyer une balle l'un à l'autre à l'aide seulement de la main. || Fig. et fam., *Prendre la balle au bond*, Saisir vivement et à propos une occasion favorable. || Fig. et fam., *À vous la balle*, C'est à vous à dire ou à faire telle chose; c'est vous que cela regarde. *Il a tout dit, à vous la balle*, C'est à votre tour. || Fig. et fam., *Quand la balle me viendra*, Quand je serai en position favorable pour agir, pour parler. || Fig. et fam., *Renvoyer la balle*, Se décharger sur quelqu'un d'un soin, d'un embarras, d'une affaire; Répliquer avec vivacité. On dit dans le même sens, *Se renvoyer la balle*, Soutenir la conversation par des traits vifs, animés. || Fig. et pop., *Enfant de la balle*, Enfant d'un maître de jeu de paume; et, par extens., Toute personne élevée dans la profession de son père. || BALLE, Petites boules, ordinairement de plomb, dont on charge certaines armes à feu, comme fusils, mousquets, carabines, pistolets. *Balle de fusil, de pistolet. Moule à balles.* || *Balle de calibre*, Celle qui est d'une grosseur correspondante au calibre de l'arme. || *Balles ramées*, Deux ou trois balles de plomb jointes ensemble par un fil d'archal tortillé. || Fig. et fam., *Ce sont balles perdues*, Ce sont des efforts inutiles. || *Ce canon est de huit, de douze, de vingt-quatre livres de balle, etc.*, Le boulet de son calibre doit peser huit, douze, vingt-quatre livres, etc.

BALLE. s. f. Gros paquet de marchandises, lié de

cordes, et enveloppé de grosse toile, pour être transporté d'un lieu à un autre. *Faire, défaire une balle.* || *Marchandises de balle,* Celles que vendent les marchands forains appelés Porteballes, et qui sont ordinairement inférieures en qualité à celles que vendent les marchands établis dans les villes. On l'emploie par dénigrement. Cette loc. vieillit : voyez PACOTILLE. || Fig. et fam., *Un juge de balle, un rimeur de balle, etc.,* Un juge ignorant, un mauvais poëte, etc. Ces loc. vieillissent.

BALLE. s. f. t. d'impr. Instrument avec lequel on applique l'encre sur les caractères : il est formé d'un manche de bois, évasé en entonnoir, dont le creux est rempli de laine que recouvre une double peau de mouton ou de chien fixée avec de petits clous. *Toucher une forme avec les balles. La balle n'a pas bien pris l'encre.* Voyez ROULEAU. || *Démonter les balles,* Déclouer un côté des peaux, et ôter la laine. || *Charger les balles,* Prendre de l'encre et la distribuer sur la peau des deux balles.

BALLE. s. f. t. de botan. Calice qui renferme les organes sexuels des graminées, et qui persiste ordinairement après la fécondation, de manière à recouvrir la graine ou semence. Il se dit surtout, dans le langage ordinaire, De l'avoine. *Une paillasse, un oreiller de balle d'avoine.* Les botanistes écrivent plus ordinairement, *Bâle.*

BALLER. v. n. (grec *baltizô*, danser.) Danser. Il est vieux.

BALLET. s. m. Danse figurée, exécutée par plusieurs personnes sur un théâtre. *Exécuter, danser un ballet. Maître de ballets à l'Opéra.* || *Opéra-ballet, comédie-ballet,* se disait autrefois de Certaines pièces à chaque acte desquelles était joint un divertissement de danse. || *Ballet pantomime,* ou simplement, *Ballet,* Pièce de théâtre où l'action n'est représentée que par les gestes et les attitudes des danseurs. On désigne ces sortes de pièces, tantôt par le nom du chorégraphe qui les a composées : *Ballet de Gardel ;* tantôt par un titre, qui en indique le sujet : *Le ballet de Psyché;* tantôt par le genre auquel elles appartiennent : *Ballet héroïque, historique, pastoral.* || *Entrée de ballet.* Voyez ENTRÉE.

BALLON. s. m. (grec *pallô*, ballotter.) Vessie enflée d'air, et recouverte de cuir, dont on se sert pour jouer, en se la renvoyant avec le poing, ou avec le bras couvert d'un brassard, ou avec le pied. || Fam., *Être enflé comme un ballon,* Être très-enflé. Cela se dit, fig., D'une personne pleine d'orgueil. || *Ballon aérostatique,* ou *Aérostat,* Grand ballon, formé d'une enveloppe mince et flexible, que l'on gonfle en y introduisant un gaz plus léger que l'air atmosphérique, ou au moyen de cet air même dilaté par le feu, de manière que le ballon tend à s'élever dans l'atmosphère environnante. Simplement, *Ballon.* || *Monter en ballon, faire une ascension en ballon,* S'élever dans les airs en se plaçant dans une nacelle suspendue à un ballon aérostatique. || *Ballon perdu,* Ballon qu'on abandonne au courant de l'air. Dans le sens contraire, *Ballon captif.* || *Ballon d'essai,* Petit ballon qu'on lance pour connaître la direction du vent. || Fig. et fam., *Ballon d'essai,* Petit ouvrage d'esprit donné par un auteur pour pressentir le goût du public, et dans l'intention de faire paraître ensuite un ouvrage plus considérable. || BALLON, en t. de chimie. Grand vase de verre de forme sphérique destiné à recevoir et à condenser les fluides qui se dégagent dans certaines opérations. || BALLON, Bâtiment à plusieurs rames dont on se sert pour naviguer sur les fleuves et les mers du pays de Siam.

BALLONNÉ, ÉE. adj. Gonflé comme un ballon, distendu. En médecine, se dit De l'abdomen, lorsqu'il est enflé par des gaz accumulé dans les intestins.

BALLONNEMENT. s. m. t. de médecine. État de l'abdomen lorsqu'il est ballonné.

BALLONNIER. s. m. Celui qui fait, qui vend des ballons à jouer.

BALLOT. s. m. Petite balle de marchandises. || Fig. et fam., *Voilà votre vrai ballot, cela fait bien votre ballot,* Voilà ce qui vous est propre, voilà votre vrai fait.

BALLOTIN. s. m. Diminutif. Petit ballot.

BALLOTTADE. s. m. t. de manége. Air relevé, saut dans lequel le cheval, ayant les quatre jambes en l'air et à la même hauteur, présente les fers des pieds de derrière sans détacher la ruade.

BALLOTTAGE. s. m. Action de ballotter deux candidats. *Scrutin de ballottage.*

BALLOTTE. s. f. Petite balle dont on se sert pour donner des suffrages, ou pour tirer au sort. Il a vieilli : on dit maintenant, *Boule.*

BALLOTTE. s. f. t. de botan. Plante labiée, qu'on nomme aussi *Marrube noir.*

BALLOTTEMENT. s. m. Action de ballotter. Il se dit D'une chose qui, n'étant pas fixée, ballotte, va tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

BALLOTTER. v. a. Agiter en divers sens, en des sens contraires. *La mer nous a ballottés pendant trois jours.* || Neutr., se dit D'une chose qui remue et qui éprouve des secousses, faute d'être fixée comme elle devrait l'être. *Cette porte, cette fenêtre ballotte.* || Au jeu de paume, Peloter, se renvoyer la balle, jouer sans faire de partie réglée. || Fig. et fam., *Ballotter quelqu'un,* Se jouer de lui, le renvoyer de l'un à l'autre; lui donner des espérances, sans avoir envie de rien faire pour lui. Il est actif. || BALLOTTER, Se servir de ballottes pour donner les suffrages ou pour tirer au sort. Il a vieilli. || Aller au scrutin pour décider lequel l'emportera de deux compétiteurs qui ont eu le plus de voix dans un scrutin précédent. Il s'emploie passivement. *Il a été ballotté avec un tel.* || BALLOTTÉ, ÉE. participe.

BALOURD, OURDE. s. (ital. *balordo*, balourd.) t. de mépris. Fam., Une personne grossière et stupide. *C'est un gros balourd. Une grande balourde.*

BALOURDISE. s. f. Chose faite ou dite sans esprit, ou mal à propos. *Il ne fait, il ne dit que des balourdises.* || Le caractère d'un balourd. *Cet homme est d'une grande balourdise.*

BALSAMIER. s. m. *Voyez* BAUMIER.

BALSAMINE. s. f. (grec *ballô*, jeter, lat. *semen*, graine.) (Dans ce mot et les trois suivants, l'S se prononce comme Z.) Plante qu'on cultive dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur; et dont les capsules, quand on en froisse l'extrémité, lancent les graines qu'elles renferment.

BALSAMIQUE. adj. des 2 genres. (grec *balsamos*, baume.) Il se dit De ce qui a une propriété, une vertu, une qualité analogue à celle du baume. *Odeur, vertu balsamique.* || Il se dit, en médec., Des médicaments qui tiennent de la nature des baumes, ou qui sont eux-mêmes des baumes. Subst. masc. *Employer des balsamiques.* || *Air balsamique,* Air chargé des parfums qui s'exhalent des plantes.

BALSAMITE. s. f. Plante. *Voyez* TANAISIE.

BALUSTRADE. s. f. Suite, rangée de plusieurs balustres portant une tablette d'appui et servant d'ornement ou de clôture. || Par extens., Toute sorte de clôture qui est à jour et à hauteur d'appui.

BALUSTRE. s. m. Petit pilier façonné. *Balustre de marbre, de bronze, de bois.* || Assemblage de plusieurs balustres servant de clôture dans une église ou dans une chambre. *Balustre d'autel. Le balustre du lit d'un prince.*

BALUSTRER. v. a. Orner, entourer d'une balustrade. Peu usité. || Balustré, ée. participe.

BALZAN. adj. m. Il se dit D'un cheval noir ou bai, qui a des marques blanches aux pieds.

BALZANE. s. f. Marque blanche aux pieds d'un cheval.

BAMBIN. s. m. (ital. *bambino*, bambin.) Un enfant, un petit garçon. Très-fam.

BAMBOCHADE. s. f. (ital. *bamboccio*, poupée.) Peinture qui a pour objet la nature commune et grossière, la représentation des scènes rustiques ou populaires. || Un tableau de ce genre.

BAMBOCHE. s. f. Marionnette plus grande que les marionnettes ordinaires. *Faire jouer des bamboches.* || Fig. et par dénigrement, Une personne mal faite et de petite taille. *Cet homme est une vraie bamboche.* || Bamboche, pop., surtout au plur., Amusements immodérés, parties de plaisir et même de débauche où l'on se livre à la grosse gaieté. *Faire des bamboches.*

BAMBOCHE. s. f. Jeunes tiges de bambou, dont on fait des cannes.

BAMBOCHEUR, EUSE. s. Qui a l'habitude de faire des bamboches. Pop.

BAMBOU. s. m. Roseau dont la tige s'élève à plus de soixante pieds, et qui croît dans les Indes. *Canne, étui de bambou.* || La canne même de bambou.

BAN. s. m. (allem. *bann*, ban.) Proclamation, mandement public, pour ordonner ou défendre quelque chose. || *Battre un ban, le ban,* Battre la caisse d'une certaine manière pour annoncer qu'il va être fait quelque proclamation ou quelque annonce. || *Ban de vendange,* La publication du jour où la vendange s'ouvrira. || *Ban à vin, Ban-vin.* Voyez Banvin. || *Ban de mariage,* Publication qui se fait à l'église pour avertir qu'il y a promesse de mariage entre deux personnes. || Ban, en terme de féodalité, Convocation que le prince faisait de la noblesse pour le servir à la guerre. || Il s'est dit Du corps même de la noblesse qui pouvait être ainsi convoquée. On ne l'emploie guère sans le rapprocher de l'expression *Arrière-ban. Convoquer le ban et l'arrière-ban.* || *Le ban et l'arrière-ban,* La division en deux classes de la population virile d'un pays : l'une, composée des habitants les plus valides, prend les armes en certaines occasions; et l'autre, formée des plus âgés, ne se lève que dans les grands périls de l'État, pour seconder la première. || Fig. et fam., *Convoquer le ban et l'arrière-ban,* S'adresser à tous ceux dont on peut espérer du secours, quelque appui, pour le succès d'une affaire; Faire une convocation générale de certaines personnes. || *Four, moulin à ban, etc.,* Four, moulin, etc., à l'usage duquel un seigneur avait droit d'assujettir ceux qui étaient dans l'étendue de sa seigneurie. Plus communément, *Four, moulin banal, etc.* || Ban, Exil, bannissement. *Il y a des peines prononcées contre celui qui rompt son ban*, c'est-à-dire, Qui revient dans les lieux d'où il a été banni. || *Mettre un prince au ban de l'Empire,* dans l'ancienne constitution germanique, Le déclarer déchu de ses dignités, droits et priviléges, et le proscrire.

BANAL, ALE. adj. t. de féodalité. Il se disait Des choses à l'usage desquelles le seigneur de fief était en possession d'assujettir ses vassaux, afin d'en retirer certaine redevance, certains droits. *Four, moulin, pressoir, taureau banal.* || Fig., Qui est, qui se met à la disposition de tout le monde. *Témoin, cœur banal. Amitié banale.* || Il se dit De ce qui est extrêmement commun, de ce qui est devenu trivial ou insignifiant à force d'être employé. *Expression, phrase, excuse banale. Compliment, prétexte banal.*

BANALITÉ. s. f. t. de féodalité. Droit qu'avait un seigneur d'assujettir ses vassaux à moudre à son moulin, à cuire à son four, etc.

BANANE. s. f. Fruits du bananier : ils sont gros et longs comme des concombres, et sont disposés par régimes.

BANANIER. s. m. Plante dont plusieurs espèces sont cultivées dans les deux Indes, à cause de leurs fruits, les meilleurs et les plus utiles de ces contrées.

BANC. s. m. (ital. *banco*, banc.) (Le C ne se prononce pas.) Long siége où plusieurs personnes peuvent s'asseoir ensemble. *Les bancs de la droite, de la gauche, du centre, des ministres. Un banc de rameurs.* || *Les bancs de l'école,* Les bancs sur lesquels s'asseyent les écoliers, les étudiants dans les écoles, dans les colléges. Par extension, L'école, le collége même. || Fig., *Être sur les bancs, se mettre sur les bancs,* Suivre ou commencer à suivre les cours d'une faculté; Être ou entrer au collége. || En Angleterre, *Le banc des évêques,* Le banc où siégent les évêques, dans la chambre des lords. Ces évêques mêmes. *Tout le banc des évêques vota contre le bill proposé.* || *Banc d'église,* Siége, ordinairement entouré de menuiserie, où une famille a droit de se placer pour assister au service divin. || *Banc de l'œuvre,* Place réservée, dans les églises, aux marguilliers et aux officiers de la fabrique. || *Banc de procureur, banc d'avocat,* Bureau où un procureur, un avocat donnait rendez-vous à ses parties, à ses clients, dans la salle du palais. || *Banc des avocats,* Banquettes sur lesquelles s'asseyent les avocats dans les tribunaux. || *Le banc des accusés, dans une cour d'assises,* Le banc où sont placés les accusés pendant les débats. || *Banc du roi,* en Angleterre, Cour souveraine où anciennement le roi siégeait en personne. || En chirurg., *Banc d'Hippocrate,* Bois de lit dont on se servait autrefois pour réduire les luxations et les fractures. || Banc, en t. de marine, Écueil, roche d'une certaine étendue, cachée sous l'eau; Grand amas de sable, de vase, etc., dans un fleuve, dans la mer. || *Banc de glace,* Masse de glace d'une grande étendue, flottante et presque immobile, qu'on trouve en mer par les hautes latitudes. || En t. de pêche, *Banc de poisson,* Grande quantité de poissons de la même espèce, réunis pour frayer. || *Banc de pierre,* Chaque lit, chaque assise naturelle de pierre, dans une carrière.

BANCAL, ALE. adj. Fam., se dit D'une personne qui a les jambes tortues. || Subst. *Un bancal.*

BANCO. adj. t. de change, emprunté de l'italien. On l'emploie, dans certaines villes de commerce, pour distinguer les valeurs en banque des valeurs courantes.

BANCROCHE. adj. et s. des 2 genres. Synonyme de Bancal et de Rachitique. On l'emploie par dénigrement, et très-fam.

BANDAGE. s. m. (allem. *binden*, lier.) t. de chirurg. Application méthodique des bandes, compresses, et autres pièces destinées à maintenir un appareil sur une partie du corps. || La bande même dont on entoure quelque partie du corps. *Appliquer, délier un bandage.* || Bande d'acier élastique, courbée en arc, garnie à son extrémité d'une ou deux pelotes, et qu'on attache avec une courroie autour des reins pour contenir les hernies ou descentes. || *Bandage simple,* Celui

dont on se sert pour la descente qui n'est que d'un côté. *Bandage double*, Celui qui est garni de deux pelotes pour la double hernie. || Bandage, en parlant De roues et d'autres machines semblables, Bandes de fer ou d'autre métal qui les entourent, et qui les serrent pour les tenir en état.

BANDAGISTE. s. m. Ouvrier qui fait les bandages en général, et spécialement les bandages herniaires. || *Chirurgien bandagiste*, Celui qui s'occupe de perfectionner les bandages herniaires, et qui les applique.

BANDE. s. f. Sorte de lien plat et large, pour envelopper ou serrer quelque chose. *Bande de toile, de papier, de cuivre. La bande d'une plaie, d'une saignée. Mettre une bande de fer à une roue.* || *Mettre sous bande un livre, un journal, etc.*, L'entourer d'une bande de papier, ou de deux bandes qui se croisent. || Bande, Morceau d'étoffe, de cuir, etc., qui a plus de longueur que de largeur, quelle qu'en soit la destination. *Une bande de taffetas, de tapisserie, de broderie.* || En archit., Différents membres plats et unis qui ont peu de saillie. On dit plus souvent, *Platebande*: voyez ce mot. || En t. de blason, Une des pièces de l'écu, laquelle va du haut de la partie droite au bas de la partie gauche. C'est l'opposé de *Barre*. || En t. d'anat., Certaines parties allongées, étroites et peu épaisses. *Bande médullaire, ligamenteuse, charnue, etc.* || Par extens., Certaines autres choses plus longues que larges. *Une bande de terre sépare nos deux propriétés. Une bande de gazon. Des bandes lumineuses s'étendaient à l'horizon.* || En astron., *Bandes de Jupiter*, Bandes obscures qui traversent le disque de Jupiter, et qui sont toutes parallèles entre elles et à l'équateur de la planète : leur nature est ignorée. || En t. de marine, *Bande du nord, bande du sud*, Le côté du nord, le côté du sud, par rapport à la ligne. *Donner la bande, être à la bande*, se dit D'un bâtiment qui incline, qui penche d'un côté. *Donner la demi-bande à un bâtiment, le mettre à la bande*, Faire qu'il incline sur le côté, de manière qu'on puisse visiter une partie de sa carène, la nettoyer, l'espalmer, etc. || Bande, Côtés intérieurs d'un billard, qui sont rembourrés. *Être collé sous bande.*

BANDE. s. f. Troupe, compagnie. *Bande joyeuse. Une bande de musiciens, de factieux, de voleurs. Ces oiseaux vont par bandes.* || *Les bandes françaises, les bandes espagnoles*, L'ancienne infanterie française, espagnole. || Bande, Parti, ligue. *Il est de la bande.* On l'emploie par dénigrement. || *Faire bande à part*, Se séparer de ceux avec lesquels on était en société.

BANDEAU. s. m. Bande qui sert à ceindre le front et la tête. *Bandeau de religieuse, de veuve.* || *Le bandeau royal*, Le diadème dont anciennement les rois se ceignaient la tête. || Bandeau, Bande, morceau d'étoffe en plusieurs doubles, qu'on met sur les yeux de quelqu'un pour l'empêcher de voir. || Fig., Aveuglement moral qui naît d'une passion, d'une prévention, ou d'ignorance. *Avoir un bandeau sur les yeux. Arracher, faire tomber le bandeau de dessus les yeux de quelqu'un. Le bandeau de l'erreur.* || Bandeau, t. d'archit., Bande en saillie sur le nu du mur autour d'une baie de porte ou de fenêtre, pour tenir lieu de chambranle.

BANDELETTE. s. f. Diminutif. Petite bande avec laquelle on entoure et on lie quelque chose. || Petites bandes dont les prêtres païens se ceignaient le front; Celles qui servaient à orner les victimes. || Bandelette, t. d'archit., Petite moulure plate et unie plus étroite encore que la plate-bande.

BANDER. v. a. Lier et serrer avec une bande. *Bander une plaie. Se bander la tête.* || Mettre un bandeau sur les yeux. *Il faut bien bander le colin-maillard, de peur qu'il ne voie.* || Bander, Tendre quelque chose avec effort. *Bander la corde d'un arc, d'une arbalète*, ou simplement, *Bander un arc, une arbalète. Bander un ressort.* || Bander, t. du jeu de paume. *Bander une balle*, Pousser dans les filets, avec la raquette, une balle qui roule sur le pavé. On dit en ce sens, *Jouer à bander*; et, *Bander à l'acquit*, Jouer à qui payera les frais de la paume, en poussant la balle de cette manière. || Bander, t. d'archit., Poser les pierres d'une voûte. || Bander, avec le pronom pers., fig., S'opposer, se roidir opiniâtrément contre quelqu'un ; lui être tout à fait contraire. Ce sens est vieux. || Bander, neutre, Être tendu. *Cette corde bande trop.* || Bandé, ée. participe. || Il se dit, en t. de blason, De toute pièce couverte de bandes.

BANDEREAU. s. m. Cordon qui sert à porter une trompette en bandoulière.

BANDEROLE. s. f. Petit étendard, en forme de guidon, que l'on met pour ornement à diverses choses. *Un vaisseau avec ses banderoles. Un pain bénit orné de banderoles.* || Banderole, Pièce de buffleterie, baudrier auquel est attachée la giberne d'un soldat. || Bretelle d'un fusil, qui sert à le suspendre à l'épaule, ou à le porter à la grenadière.

BANDIÈRE. s. f. Vieux mot. Bannière, pavois. || *Le front de bandière d'un camp*, La ligne des étendards et des drapeaux à la tête des corps campés.

BANDIT. s. m. (ital. *bandito*, bandit.) Terme dont on se sert pour désigner Les malfaiteurs vagabonds. Par ext., Gens sans aveu. || Fam., *Être fait comme un bandit*, Avoir le visage extrêmement défait et les vêtements dans un grand désordre. || Fam., *C'est un vrai bandit*, se dit D'un homme qui brave ouvertement les bienséances et les lois.

BANDOULIER. s. m. Brigand qui vole dans les montagnes. Peu usité.

BANDOULIÈRE. s. f. (ital. *bandoliera*, bandoulière.) Pièce de l'ancien équipement militaire, formée d'une large bande de cuir, qui passait de l'épaule gauche sur le bras droit : elle servait aux cavaliers pour y suspendre leur mousqueton à l'aide d'un crochet, et aux fantassins pour y attacher leur fourniment de poudre et de balles. || Large baudrier de cuir ou d'étoffe. *La bandoulière d'un gardechasse, d'un suisse d'église.* || *Donner la bandoulière à quelqu'un*, L'établir gardechasse dans une terre. *Porter la bandoulière*, Être garde-chasse. *Oter la bandoulière à un garde-chasse*, Le casser, le destituer. || *Porter une chose en bandoulière*, La porter en sautoir, derrière le dos, à l'aide d'une bretelle, d'un cordon.

BANDURE. s. f. t. de botan. Plante des Indes, dont les feuilles sont terminées par une espèce de vase rempli d'une eau limpide et agréable à boire.

BANIANS. s. m. pl. Idolâtres des Indes orientales, qui croient à la métempsycose.

BANLIEUE. s. f. Une certaine étendue de pays qui est autour d'une ville, et qui en dépend.

BANNE. s. f. (On ne prononce qu'une N dans ce mot et les suivants.) Grosse toile servant à couvrir les marchandises qui sont dans les bateaux, sur les charrettes de rouliers, etc. Autrement, *Bâche*. || Grosse toile qu'on tend sur un bateau, pour se garantir de la chaleur ou de la pluie. || Tente que les marchands placent au devant de leurs boutiques pour se garantir de l'ardeur du soleil. || Banne, Grande manne faite communément de branches d'osier. Il a deux diminutifs, *Banneau*, et *Bannette*, qui est le plus usité.

BANNEAU. s. m. *Voyez l'article précédent.*

BANNER. v. a. Couvrir quelque chose avec une banne. || BANNÉ, ÉE. participe.

BANNERET. adj. m. (allem. *bannerherr*, banneret.) Autrefois gentilhomme qui avait assez de vassaux pour en former une compagnie, et pour lever bannière. || Subst. *Un banneret.*

BANNETON. s. m. Coffre percé qui sert à conserver le poisson dans l'eau.

BANNETTE. s. f. *Voyez* BANNE.

BANNIÈRE. s. f. (allem. *band*, bande.) Enseigne, drapeau, étendard. Autrefois, L'enseigne que le seigneur de fief avait droit de porter à la guerre, et sous laquelle se rangeaient les vassaux qu'il y conduisait. || Fig. et fam., *Se ranger sous la bannière de quelqu'un*, Se ranger de son parti. || BANNIÈRE, Pavillon qui indique à quelle nation appartient le bâtiment qui l'arbore. Voyez PAVILLON. || Étendard que l'on porte aux processions, et qui sert à distinguer une paroisse ou une confrérie. || Prov. et fig., *Aller au-devant de quelqu'un avec la croix et la bannière*, Aller le recevoir avec appareil. *Il faut l'aller chercher avec la croix et la bannière*, se dit en parlant D'une personne qui se fait beaucoup prier lorsqu'on l'engage à venir dans quelque société, ou qu'on détermine très-difficilement à prendre un parti, à faire une démarche.

BANNIR. v. a. (allem. *bannen*, bannir.) Condamner une personne à sortir d'un pays, à être chassée ou transportée hors d'un territoire, avec défense d'y rentrer. *Bannir à perpétuité.* || Par ext., Expulser, éloigner, exclure. *Il faut bannir les médisants des bonnes compagnies.* || *Se bannir d'un lieu, d'une société*, Cesser ou s'abstenir d'y aller, quoique à regret. || BANNIR, se dit fig., en parlant De diverses choses, dans une acception analogue à la précédente. *Bannir le luxe, le vice, le mensonge.* || Éloigner de son âme, de son souvenir. *Bannir le chagrin, les scrupules. Bannir un ingrat de sa mémoire.* || BANNI, IE. participe. || *Il est banni de partout*, se dit D'un homme odieux et méprisé, à qui toutes les portes sont fermées. || BANNI, subst. *Rappeler des bannis.*

BANNISSABLE. adj des 2 genres. Qui doit être banni. Peu usité.

BANNISSEMENT. s. m. Peine infamante qui consiste à être banni.

BANQUE. s. f. (ital. *banca*, banque.) Commerce qui consiste à ouvrir des crédits, à recevoir des fonds à intérêt ; à échanger des effets, ou à les escompter avec des espèces, moyennant une prime ou bénéfice que l'on nomme *Change* dans le premier cas, et *Agio* dans le second. On disait de même autrefois : *Tenir la banque.* || *Maison de banque*, Maison où l'on fait le commerce de banque. Par ext., Les négociants mêmes qui font ce commerce. || BANQUE, Caisse commune ou publique, où les particuliers déposent leur argent pour en tirer un intérêt, avec faculté de le reprendre à leur volonté, en tout ou en partie. || *Fête à la banque*, se dit en parlant Des jours fériés où la banque est fermée. || *Avoir un compte en banque*, Y avoir des fonds déposés, et s'y faire créditer ou débiter. || BANQUE, chez les imprimeurs, Payement qui se fait aux ouvriers, chaque semaine, ou tous les quinze jours, ordinairement le samedi. || BANQUE, à certains jeux où une seule personne joue contre plusieurs, La somme que celui qui tient le jeu a devant lui, pour payer ceux qui gagnent contre lui. || *Faire une bonne, une mauvaise banque*, Gagner ou perdre en tenant le jeu. || *Faire sauter la banque*, Gagner tout l'argent que le banquier a mis au jeu.

BANQUEROUTE. s. f. (ital. *—rotta*, rompue.) Cessation de payement et de commerce de la part d'un négociant, pour cause d'insolvabilité réelle ou feinte. La législation commerciale actuelle ne qualifie de *Banqueroutes* que Les faillites causées par quelque faute grave, ou attribuées à la mauvaise foi : dans le premier cas, on dit que la banqueroute est *simple*, et dans le second, qu'elle est *frauduleuse.* || *Banqueroute forcée.* Voyez FAILLITE. || Par ext. et fam., *Faire banqueroute à ses créanciers*, se dit De toute personne qui frustre ses créanciers de ce qu'elle leur doit.

BANQUEROUTIER, IÈRE. s. Qui a fait banqueroute. Plus usité au masc. qu'au fém. *Banqueroutier simple, frauduleux.*

BANQUET. s. m. (ital. *banchetto*, banquet.) Festin, repas magnifique. *Banquet nuptial.* || *Banquet royal*, Repas d'étiquette où le roi mange en public avec toute sa famille, et tous les princes et princesses du sang. || T. de dévotion, *Le banquet des élus, le banquet de l'Agneau*, La joie de la béatitude céleste. *Le sacré banquet*, La sainte communion.

BANQUETER. v. n. Faire bonne chère. Il se dit De quelqu'un qui se trouve fréquemment dans de grands repas. Fam. et peu usité.

BANQUETTE. s. f. Banc rembourré, sans dossier, qui sert ordinairement dans les vestibules, les galeries, les lieux d'assemblée, les salles de spectacle. || T. de théâtre, *Jouer devant les banquettes, jouer pour les banquettes*, Jouer dans une salle vide ou presque vide de spectateurs. || BANQUETTE, t. de fortification, Petite élévation ou large degré de pierre, de terre, ou de gazon, sur lequel on monte pour tirer par-dessus le parapet d'un bastion ou le revers d'une tranchée. || BANQUETTE, t. de voirie, Petit chemin pour les piétons, élevé de quelques pouces au-dessus de la voie où passent les voitures. Plus commun., *Trottoir.* || En archit., L'appui d'une fenêtre, lorsqu'il ne s'élève qu'à hauteur de siége et qu'il est surmonté d'un appui de fer. || BANQUETTE, dans les jardins, Palissade taillée à hauteur d'appui, entre les arbres d'une contre-allée.

BANQUIER. s. m. (ital. *banca*, banque.) Celui qui fait le commerce de banque. || *Banquier en cour de Rome*, Officier dont la fonction était de faire venir des expéditions de la cour de Rome, comme dispenses, etc. || BANQUIER, à certains jeux, Celui qui tient le jeu contre tous ceux qui veulent jouer avec lui, et qui met sur table une certaine somme d'argent pour les payer lorsqu'ils gagnent.

BANQUISE. s. f. t. de marine. Amas considérable de glaces flottantes qui forment une sorte de banc, et empêchent ou gênent la navigation. Quelques-uns écrivent, *Bancquise.*

BANS. s. m. pl. t. de chasse. Nom qu'on donne aux lits des chiens.

BANVIN. s. m. (allem. *bann*, ban, lat. *vinum*, vin.) Droit qu'avait un seigneur de vendre le vin de son cru, à l'exclusion de tout autre, dans sa paroisse, durant le temps marqué par la coutume. || Proclamation qui indiquait le jour où les particuliers pourraient vendre leur vin nouveau.

BAOBAB. s. m. Arbre d'Afrique qui est le plus grand des végétaux connus, et dont le fruit, bon à manger, se nomme *Pain-de-singe.*

BAPTÊME. s. m. (grec *baptisma*, baptême.) (Le P ne se prononce pas dans ce mot et les quatre suivants.) Celui des sept sacrements de l'Église, par lequel on est fait chrétien, et qui consiste ordinairement à verser de l'eau sur la tête en prononçant les paroles

sacramentelles. *Donner, recevoir le baptême. Nom de baptême.* || *Baptême par immersion*, Celui qui consiste à plonger dans l'eau tout le corps de la personne à laquelle on confère ce sacrement. Il y a aussi un *Baptême par aspersion.* || Fig., *Baptême de sang*, Le martyre souffert sans avoir reçu le baptême. || Par ext., *Le baptême d'une cloche*, Cérémonie religieuse par laquelle on bénit et on nomme une cloche. On dit de même, *Le baptême d'un navire.* || *Baptême du tropique, de la ligne*, Sorte de cérémonie burlesque en usage parmi les marins : elle consiste à mouiller d'eau ceux qui passent pour la première fois le tropique ou l'équateur.

BAPTISER. v. a. Conférer le baptême. || Il se dit Des seules cérémonies qui accompagnent le baptême. *Cet enfant n'est qu'ondoyé, il faut le porter à l'église pour le faire baptiser.* || Par ext., *Baptiser une cloche*, La bénir et lui donner un nom, avec certaines cérémonies religieuses. On dit de même, *Baptiser un navire.* || Prov. et abusiv., *Baptiser quelqu'un*, Lui donner un sobriquet. || Fig. et fam., *Baptiser son vin*, Y mettre de l'eau. || Prov. et fig., *Voilà un enfant bien difficile à baptiser*, se dit D'une affaire qui se complique de plus en plus, qui rencontre sans cesse de nouveaux obstacles. || BAPTISÉ, ÉE. participe.

BAPTISMAL, ALE. adj. Qui appartient au baptême; que donne le baptême. *L'eau baptismale. Garder l'innocence, la grâce baptismale.* || *Les fonts baptismaux*, Les fonts où l'on baptise. || *Robe baptismale*, Robe blanche que portait autrefois pendant huit jours celui qui avait reçu le baptême.

BAPTISTAIRE. adj. m. *Registre baptistaire*, Le registre où l'on inscrit les noms de ceux qu'on baptise. *Extrait baptistaire*, ou simplement, *Baptistaire*, Extrait de ce registre, qui indique l'époque où une personne a été baptisée et les noms qu'elle a reçus au baptême.

BAPTISTÈRE. s. m. Dans les premiers siècles de l'Église, Petit édifice bâti auprès des cathédrales, pour administrer le baptême, et qui renfermait un ou plusieurs autels.

BAQUET. s. m. Petit cuvier de bois, qui a les bords fort bas. || *Baquet magnétique*, Appareil employé par les premiers magnétiseurs : il consistait en une espèce de caisse fermée d'un couvercle, d'où s'élevaient des branches de fer poli sur lesquelles les malades tenaient leurs mains appliquées, pour participer à la circulation du fluide qu'on supposait s'y propager.

* BAQUETURES. s. f. pl. Vin qui tombe dans le baquet, quand on le met en bouteilles.

BARAGOUIN. s. m. (*onomatopée.*) Langage corrompu et inintelligible. || Abusivement et par dénigrement, Langues qu'on n'entend pas. Familier dans les deux acceptions.

BARAGOUINAGE. s. m. Il se prend quelquefois dans le sens de *Baragouin ;* plus communément, Manière de parler vicieuse, embrouillée, qui rend ce qu'une personne dit peu facile à comprendre. Fam.

BARAGOUINER. v. n. Altérer les mots d'une langue en parlant. || Il se dit, abusivement et par dénigrement, D'une langue qu'on n'entend pas. || Act. *Baragouiner un discours*, Le mal articuler, le prononcer d'une manière inintelligible. *Baragouiner une langue*, La parler mal. || Fam. dans ses diverses acceptions. || BARAGOUINÉ, ÉE. participe.

BARAGOUINEUR, EUSE. s. Qui baragouine, qui parle mal une langue, qui la prononce mal.

BARAQUE. s. f. Hutte que font les soldats en campagne, pour se mettre à couvert, lorsqu'ils n'ont pas de tentes. *Camp de baraques.* || Abris que les pêcheurs se construisent à la hâte en revenant de la pêche. || Boutique, réduit de planches, mauvaise échoppe de bois. *Les baraques de la foire.* || Par ext. et fam., Maison mal bâtie et de chétive apparence. *Sa maison n'est qu'une baraque.* || Figur. et pop., *C'est une baraque*, se dit aussi, par dénigrement, D'un atelier où l'on ne fait que des ouvrages de peu de valeur, et D'une maison où les domestiques sont mal.

BARAQUER. v. a. t. de guerre. Faire des baraques. Avec le pron. pers. *Les soldats n'eurent pas le temps de se baraquer.* || BARAQUÉ, ÉE. participe.

BARATERIE. s. f. (ital. *baratteria*, même sign.) t. de marine. Sorte de malversation, de fraude commise par le capitaine, maître ou patron d'un navire, ou par l'équipage, au préjudice soit des armateurs, soit des assureurs, et qui consiste le plus souvent à faire essuyer au bâtiment un naufrage volontaire, ou à supposer des avaries.

* BARATHRE. s. m. (gr. *barathron*, barathre.) Gouffre.

BARATTE. s. f. (espagn. *barattar*, brouiller.) Ustensile ou appareil dont on se sert pour battre le beurre. La *baratte* ordinaire est un vaisseau de bois en forme de long baril, plus large par en bas que par en haut.

BARATTER. v. a. Remuer, agiter du lait dans une baratte pour faire du beurre. || BARATTÉ, ÉE. participe.

BARBACANE. s. f. Petite ouverture verticale pratiquée dans les murs des châteaux et des forteresses, pour pouvoir tirer à couvert sur les ennemis. || Ouvertures qu'on laisse au mur d'une terrasse pour l'écoulement des eaux.

BARBARE. adj. des 2 genres. (grec *barbaros*, barbare.) Cruel, inhumain. *Ame, cœur, action, spectacle, coutume barbare.* || Il signifie figur., Sauvage, grossier, ignorant, qui manque de civilisation. *Les nations, les rois barbares. Des mœurs rudes et barbares.* || BARBARE, lorsqu'il s'agit de langage, se dit Des termes impropres, contraires à l'usage ou à l'analogie. *Manière de parler, style barbare.* || *Langue barbare*, Langue imparfaite, rude et qui choque l'oreille. Dans un sens analogue, *Une musique barbare.* || BARBARE, subst., Cruel, inhumain. *Ces gens-là sont des barbares.* || Subst., lorsqu'on parle De peuples ou d'hommes sauvages, grossiers, ignorants, privés de civilisation. *Les barbares du Nord. C'est un vrai barbare.* || Fig., *C'est un barbare*, se dit D'un homme incapable d'apprécier les beautés de la nature ou de l'art.

BARBAREMENT. adv. D'une façon barbare. Peu usité.

BARBARESQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient aux peuples de Barbarie. *Navire, corsaire barbaresque.* || Subst., Ces peuples mêmes. *Être en guerre avec les Barbaresques.*

BARBARIE. s. f. Cruauté, inhumanité. *Il voulut adoucir, dompter la barbarie de ces peuples.* || Acte de barbarie. *Commettre une barbarie.* || BARBARIE, Manque de civilisation, ignorance des arts, des lettres et des sciences chez un peuple. *Les siècles de barbarie. Les ténèbres de la barbarie. Être plongé dans la barbarie.* || L'état grossier d'un art, avant qu'il ait été soumis aux règles du goût et de la raison. *Avant Corneille, notre théâtre était encore dans la barbarie.* || *Barbarie de langage, de style*, se dit Des façons de parler grossières et impropres.

BARBARISME. s. m. Faute de langage qui consiste, soit à se servir de mots forgés ou altérés, com-

me, *Un visage rébarbaratif*, pour *rébarbatif;* soit à donner aux mots un sens différent de celui qu'ils ont reçu de l'usage, comme, *Il a recouvert la vue*, pour *Il a recouvré la vue;* soit enfin à se servir de locutions choquantes et extraordinaires, comme, *Je m'en ai douté*, pour *Je m'en suis douté.*

BARBE. s. f. (lat. *barba*, barbe.) Poil du menton et des joues. *Barbe blanche, grise, vénérable. Faire la barbe à quelqu'un. Se faire, se faire faire la barbe.* || *Jours de barbe*, Les jours où l'on se fait la barbe. || Fig. et fam., *Une jeune barbe*, Un jeune homme. *Une barbe grise, une vieille barbe*, Un vieillard. || Fig. et fam., *Il a la barbe trop jeune*, se dit D'un jeune homme, quand il veut faire des choses qui demandent plus de maturité, plus d'expérience qu'il n'en peut avoir à son âge. || Fig. et fam., *Faire quelque chose à la barbe de quelqu'un*, Faire quelque chose en sa présence, et comme en dépit de lui. || Fig. et fam., *Faire la barbe à quelqu'un*, Avoir ou exercer la supériorité sur lui, l'emporter sur lui. || Prov. et fig., *Rire dans sa barbe*, Éprouver une satisfaction maligne, qu'on cherche à dissimuler. || Barbe, Longs poils que certains animaux ont sous la mâchoire inférieure ou de chaque côté du museau. *La barbe d'une chèvre, d'un bouc, d'un singe. Barbe de chat.* || *Barbe de coq*, Les deux petits morceaux de chair qui pendent sous le bec des coqs. || *Barbes de poisson*, Les cartilages qui servent de nageoires au turbot, à la barbue, et à quelques autres espèces de poissons plats. || *Barbes de baleine*, Les crins qui garnissent l'extrémité des fanons de la baleine. || *Barbes d'épi*, Les arêtes ou filets longs et minces, qui hérissent les épis de certaines plantes graminées, telles que l'orge. *Voyez* Arête || *Barbes de plume*, Les petits filets qui garnissent latéralement le tuyau des plumes. || *Barbe-de-capucin*, Chicorée sauvage étiolée, qu'on mange en salade. || *Barbe-de-moine*, Plante parasite qui pousse des tiges rougeâtres fort déliées et dépourvues de feuilles. Les botanistes la nomment *Cuscute.* || *Barbe-de-Jupiter.* Nom donné à plusieurs petits arbrisseaux qui sont garnis de feuilles argentées et soyeuses. || *Barbe-de-bouc.* Nom vulgaire du salsifis sauvage. || *Barbe-de-chèvre*, Spirée qui tire son nom de la manière dont ses petites fleurs blanches sont disposées à l'extrémité des tiges. || *Barbe-de-renard*, Astragale épineux d'où il découle de la gomme adragant. || Barbes, plur., Bandes de toile ou de dentelle qui pendent à certaines coiffures de femme. || Barbes, dans quelques arts, Petites inégalités qui restent à certains ouvrages de métal, et qu'on enlève avec un outil tranchant, avec le brunissoir, ou autrement.

BARBE. s. m. (lat. *barbarus*, barbare.) Cheval de cette partie de la côte d'Afrique qu'on appelle la Barbarie. || Adj. des 2 genres. *Un cheval, une jument barbe.*

BARBEAU. s. m. (lat. *barbus*, barbeau.) Poisson d'eau douce, ainsi nommé parce qu'il a quatre barbillons, deux aux coins de la bouche, et deux au bout du museau. || Barbeau, Plante qui vient dans les blés, et qui porte des fleurs bleues. Plus communément, *Bluet.* || *Bleu barbeau*, Bleu clair.

BARBELÉ, ÉE. adj. (lat. *barba*, barbe.) Il se dit Des flèches, des traits dont le fer est garni de dents ou de pointes, de manière qu'on ne peut les retirer de la plaie sans causer une déchirure.

BARBERIE. s. f. Vieux mot. L'art de raser et de coiffer. || Dans quelques communautés d'hommes, Lieu où l'on faisait la barbe.

BARBET, ETTE. s. Chien à poil long et frisé, qui va à l'eau. || Adj. *Un chien barbet.* || Fam., *Être crotté comme un barbet*, Être fort crotté. *Suivre quelqu'un comme un barbet*, Le suivre partout.

BARBETTE. s. f. t. d'art militaire. Batterie sans embrasure, sans épaulement, d'où l'on tire le canon à découvert. On dit aussi, *Batterie à barbette.* Adj. *Batterie barbette.*

BARBEYER. v. n. t. de marine. Il se dit D'une voile qui bat, qui s'agite et ondule, parce que le vent n'y donne pas bien. On dit aussi, *Barboter*, et plus ordin., *Fasier.*

BARBICHON. s. m. Diminutif de Barbet.

BARBIER. s. m. Celui dont le métier est de faire la barbe.

BARBIFIER. v. a. (lat. —*facere*, faire.) Raser, faire la barbe. *Se faire barbifier.* Avec le pron. pers., *Se barbifier.* Fam. || Barbifié, ée. participe.

BARBILLON. s. m. (lat. *barbus*, barbeau.) Diminutif de Barbeau, poisson. || Barbillon, Filaments déliés et flexibles qui sont aux deux côtés de la gueule de certains poissons, tels que le barbeau et la carpe. || Barbillons, plur., t. d'art vétérinaire, Replis membraneux de la bouche du cheval, du bœuf, placés sous la langue et destinés à faciliter les mouvements de cet organe.

BARBON. s. m. (lat. *barba*, barbe.) Terme de dénigrement. Fam. Un vieillard. *Les jeunes gens se moquent des barbons.* || *Il fait déjà le barbon*, se dit D'un jeune homme trop sérieux pour son âge.

BARBOTE. s. f. (lat. *barbus*, barbeau.) Nom donné à deux poissons de rivière, qui sont la lotte et la loche.

BARBOTER. v. n. Mot qui sert à exprimer le mouvement et le bruit que certains oiseaux aquatiques, particulièrement les canards, font avec leur bec, quand ils cherchent leur nourriture dans l'eau ou dans la bourbe. || Marcher dans une eau bourbeuse, de manière à se crotter. *Voyez* Barbeyer.

BARBOTEUR. s. m. On appelle ainsi Le canard domestique, pour le distinguer du canard sauvage.

BARBOTEUSE. s. f. Femme ou fille de mauvaise vie, qui sollicite les hommes dans la rue. Pop. et bas.

BARBOTINE. s. f. Santoline ou *semen-contrà*, qui est la graine de l'armoise de Judée.

BARBOUILLAGE. s. m. Enduit de couleur, fait grossièrement à la brosse, sur un mur, un plancher, un plafond, etc. || Par dénigrement, Mauvaise peinture. || Par ext., Écriture mal formée et qu'on lit difficilement. || Fig., Récit, discours confus, embrouillé, fait par une personne qui s'exprime mal, et qu'il est difficile d'entendre. || Fam. dans toutes ses acceptions.

BARBOUILLER. v. a. Salir, souiller, tacher. *Il lui a barbouillé le visage. Cet écolier barbouille tous ses cahiers, tous ses livres.* || Avec le pron. pers., Se barbouiller le visage. *Se barbouiller de lie, de suie, etc.* || Fig. et fam., *Cet homme s'est bien barbouillé*, Il a fait beaucoup de tort à sa réputation. || Fig. et fam., *Barbouiller du papier*, Écrire, faire des écritures. Se dit par dénigrement. Il se dit aussi, en mauvaise part, D'un auteur, d'un écrivain. *Cet homme, cet auteur a barbouillé bien du papier dans sa vie, et n'a jamais écrit une bonne page.* || Fam., *Le temps se barbouille*, Le temps commence à se charger de nuages. || Barbouiller, Peindre grossièrement de quelque couleur, avec une brosse. || Barbouiller, absol. et par exagér., Écrire d'une manière indéchiffrable, ou Peindre mal, sans art, sans goût. || Barbouiller, fig. et fam., Prononcer mal, d'une manière peu distincte. Absol., *Cet homme barbouille*,

on ne l'entend pas. || Au sens moral, Parler, exprimer ses idées d'une manière confuse, embrouillée, sans ordre. *Qu'est-ce qu'il barbouille?* Absol., *Il a barbouillé tout le long de son discours.* || *Barbouiller un récit*, L'embrouiller. || BARBOUILLÉ, ÉE. participe.

BARBOUILLEUR. s. m. Artisan qui peint grossièrement avec la brosse des planchers, des murailles, des portes, etc. || Par exagér. et par mépris, Mauvais peintre. || Fig. et fam., *Un barbouilleur de papier*, ou simplement, *Un barbouilleur*, Un mauvais écrivain. BARBOUILLEUR, fig. et fam., Bavard dont les paroles sont confuses, inintelligibles.

BARBU, UE. adj. (lat. *barbatus*, barbu.) Qui a de la barbe. || Il se dit, par analogie, en botan., Des parties d'un végétal qui ont des touffes de poils. || *Blé barbu*, Blé dont l'épi est barbu.

BARBU. s. m. t. d'hist. nat. Oiseaux grimpeurs qui habitent la zone torride.

BARBUE. s. f. Poisson de mer plat, plus commun. Carrelet.

BARCALON. s. m. Titre du premier ministre de Siam.

BARCAROLLE. s. f. Chanson italienne, que chantent les gens du peuple à Venise, surtout les gondoliers.

BARCELONNETTE. s. f. Berceau, lit d'enfant, monté sur deux pieds en forme de croissants, qui permettent de le mouvoir sans efforts pour bercer.

BARD. s. m. (ital. *barella*, civière.) Machine à bras propre à transporter des fardeaux.

BARDANE. s. f. t. de botan. Plante à fleurs composées, dont le calice est formé de folioles crochus, et qui croît le long des chemins.

BARDE. s. f. Ancienne armure, faite de lames de fer, pour couvrir le poitrail et les flancs d'un cheval. || BARDE, t. de cuisine, tranche de lard fort mince, dont on enveloppe les chapons, et autres oiseaux, au lieu de les larder.

BARDE. s. m. (lat. *bardus*, barde.) Poëte, chez les anciens Celtes, dont le principal ministère était de célébrer les vertus et les exploits des héros. || Par ext., Poëte héroïque et lyrique.

BARDEAU. s. m. Petits ais minces et courts, dont on couvre les maisons, et qu'on emploie à divers autres usages.

BARDELLE. s. f. (ital. *bardella*, bardelle.) Selle faite de grosse toile piquée de bourre.

BARDER. v. a. Couvrir un cheval de l'espèce d'armure appelée Barde. || BARDER, t. de cuisine, Couvrir, envelopper de bardes de lard. || BARDER, Charger des pierres, des bois, etc., sur un bard. *Barder des pierres*, se dit aussi en parlant Des pierres que l'on charge sur un petit chariot, dans les chantiers. || BARDÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *Être bardé de cordons*, Porter plusieurs décorations de divers ordres. || Fig. et fam., *Être bardé de ridicules*, En avoir beaucoup.

BARDEUR. s. m. Celui qui porte le bard. Ceux qui traînent les pierres sur un petit chariot dans les chantiers.

BARDIS. s. m. t. de marine. Séparation de planches qu'on fait à fond de cale, dans un navire de commerce, pour charger des blés en grenier.

BARDIT. s. m. (lat. *barditus*, bardit.) (On prononce le T.) Chant de guerre des anciens Germains.

BARDOT. s. m. (ital. *bardotto*, bardot.) Petit mulet qui marche ordinairement à la tête des autres mulets, et qui porte le muletier avec ses provisions et ses ustensiles. || BARDOT, fig. et fam., Homme sur qui les autres se déchargent de leur tâche, ou qu'ils prennent pour sujet de leurs plaisanteries. *C'est le bardot de la compagnie.*

BARÉGE. s. m. Étoffe de laine, légère et non croisée, qui sert à faire des châles, etc.

BARGUIGNAGE. s. m. (angl. *bargain*, marchander.) Hésitation, difficulté à prendre un parti. Fam.

BARGUIGNER. v. n. Hésiter, avoir de la peine à se déterminer, particulièrement quand il s'agit d'un achat, d'une affaire, d'un traité. Fam.

BARGUIGNEUR, EUSE. s. Qui barguigne. Fam.

BARIGEL. s. m. Nom du chef des archers ou sbires, à Rome et dans plusieurs autres villes d'Italie.

BARIL. s. m. (ital. *barile*, baril.) (On prononce *Bari.*) Petit tonneau, petite barrique. || *Baril d'huile, etc.* Baril plein d'huile, etc.

BARILLET. s. m. Diminutif. (On mouille les L.) Petit baril; Petite boîte ou petit bijou en forme de baril. *Barillet d'ivoire, d'or, d'argent.* || T. d'horlog., Boîte cylindrique qui renferme le grand ressort d'une montre ou d'une pendule.

BARIOLAGE. s. m. (lat. *varius*, bigarré.) Assemblage de diverses couleurs mises sans règle ou d'une manière bizarre. Fam.

BARIOLER. v. a. Peindre de diverses couleurs mises sans règle ou d'une manière bizarre. Fam. || BARIOLÉ, ÉE. participe. || Adj., Qui est de diverses couleurs mal assorties. *Un habit bariolé.*

BARLONG, ONGUE. adj. (lat. *perlongus*, long.) Qui a la figure d'un carré long, mais irrégulier et défectueux. || Il se dit Des habits qui ont le défaut d'être plus longs d'un côté que de l'autre.

BARNABITE. s. m. Clerc régulier de la congrégation de Saint-Paul.

BARNACHE. s. f. Oiseau de passage qui est une espèce d'oie sauvage.

BAROMÈTRE. s. m. (grec *baros*, poids, *métron*, mesure.) Instrument qui mesure la pression de l'atmosphère, et dont les indications, variant avec cette pression, sont supposées avoir des rapports plus ou moins marqués avec les changements de temps. *Le baromètre est au beau temps, à la pluie.*

BAROMÉTRIQUE. adj. des 2 genres. t. de physique. Qui a rapport au baromètre.

BARON. s. m. Dans l'origine, Les grands seigneurs du royaume. || Plus tard Tout gentilhomme possédant une terre avec titre de baronnie. || Aujourd'hui, parmi nous, Simple titre de noblesse conféré par le roi.

BARONNAGE. s. m. État, qualité de baron. Il ne s'emploie que dans le style comique ou burlesque.

BARONNE. s. f. Femme noble possédant une baronnie; ou La femme d'un baron.

BARONNET. adj. m. En Angleterre, Titre affecté à un ordre de chevalerie que le roi confère, et qui se transmet aux enfants mâles du titulaire. || Subst. *Un baronnet.*

BARONNIE. s. f. Seigneurie qui donne au possesseur le titre de baron.

BAROQUE. adj. des 2 genres. Irrégulier, bizarre, étrange. Il se dit Des choses physiques et des choses morales. *Accoutrement, figure, esprit, style, musique baroque.* || En joaillerie, *Perles baroques*, Perles qui ne sont pas bien rondes, et qui, à cause de ce défaut, sont moins estimées.

BARQUE. s. f. (lat. *barca*, barque.) Petit bâtiment pour aller sur l'eau. *Barque de pêcheur, de passage, à deux mâts, pontée.* || Fig., *Conduire la barque*, Conduire quelque entreprise, quelque affaire;

et, *Conduire bien sa barque*, Conduire bien ses affaires. || BARQUE, dans le langage poétique, La nacelle dans laquelle les anciens poëtes supposaient qu'après la mort, les âmes traversaient le Styx pour entrer dans les enfers. *La fatale barque.* Dans ce sens, on dit, pop., *La barque à Caron.*

BARQUEROLLE. s. f. Petit bâtiment sans mât, qui ne va jamais en haute mer.

BARRAGE. s. m. (ital. *sbarra*, barre.) Barrière qui ferme un chemin, une rivière. || Barrière qu'on ne peut passer qu'en payant un droit de péage. || Droit que l'on paye au barrage pour passer avec des bêtes de somme, des voitures, et qui est ordinairement appliqué à l'entretien des routes.

BARRAGER. s. m. Celui qui reçoit le droit de barrage.

BARRE. s. f. Pièce de bois, de fer, etc., étroite et longue. *Mettre une barre d'appui à une fenêtre. Or, argent en barre.* || Fig. et fam., *C'est de l'or en barre, de l'argent en barre*, se dit D'une promesse sur laquelle on peut compter, d'un billet, d'un effet de commerce qui sera bien payé, d'une marchandise dont le débit est sûr et facile. || Prov., *Cet homme est roide comme une barre de fer*, ou fig., *Cet homme est une barre de fer*, Il est inflexible, intraitable, inébranlable. || T. de marine, *La barre du gouvernail*, La barre qui sert à diriger, à faire mouvoir le gouvernail. *Les barres du cabestan*, Les barres dont on se sert pour virer au cabestan. || T. d'impr., *La barre du châssis*, La pièce de fer qui traverse, dans le sens de la hauteur ou de la largeur, le châssis dans lequel on assemble, on impose les pages. || BARRE, Pièce de fer longue et carrée, qui se pose, dans le foyer, en travers des chenets, pour soutenir les bûches et les tisons. || Pièce de bois transversale qui serre et soutient les fonds d'un tonneau par le milieu. || Longues pièces de bois rondes qu'on suspend horizontalement à deux cordes, pour séparer les chevaux, dans les écuries. || BARRE, Petite barrière qui ferme l'entrée de l'enceinte où siégent les membres d'un tribunal, d'une assemblée politique. *La barre de la cour. On l'a mandé à la barre.* || BARRE, fig., Trait de plume, de crayon, etc., que l'on fait pour annuler, biffer ou souligner, pour séparer, marquer, noter, etc. *Faire une barre sur un billet acquitté. Tirer une barre sur les passages qu'on veut retrancher. Tirer une barre à la fin d'un écrit, d'un chapitre. Fermer la liste des membres présents en tirant une barre*, ou absolument, *Tirer la barre.* || Premiers exercices que l'on fait faire ordinairement aux écoliers pour leur apprendre l'écriture, et qui consistent en une suite de traits droits et parallèles. || BARRE, t. de blason, Une des pièces de l'écu, laquelle va du haut de la partie gauche au bas de la partie droite. C'est l'opposé de *Bande.* || BARRE, t. de marine, Amas de sable, de roches, ou même de vase, qui barre l'entrée d'une rivière ou d'un port en tout ou en partie, et force, lorsqu'elle est continue, d'alléger les bâtiments ou d'attendre la marée. || Dans la Seine, Les premières lames que la marée montante pousse impétueusement devant elle. || BARRES, plur., Jeu de course entre des écoliers ou des jeunes gens qui se partagent en deux camps opposés. || *Toucher barres*, Atteindre la marque du camp auquel on appartient, et où l'on est dès lors en sûreté. || *Barres forcées*, Celles où l'on ne délivre point les prisonniers, et qui ne se terminent que lorsque tous les champions d'un camp ont été successivement pris par ceux de l'autre camp. || Fig. et fam., *Jouer aux barres*, se dit De deux personnes qui se cherchent sans se trouver. || Fig. et fam., *Avoir barres sur quelqu'un*, Avoir sur lui quelque avantage, comme le joueur de barres sur ceux de ses adversaires qui sont partis avant lui. || BARRES, plur. Cette partie de la mâchoire du cheval, sur laquelle le mors appuie. *Ce cheval a les barres usées, échauffées.*

BARREAU. s. m. Barre de bois ou de fer qui sert de clôture. *Les barreaux d'une fenêtre, d'une grille.* || *Les barreaux d'une chaise*, Les petits bâtons qui servent à assembler et à maintenir les montants d'une chaise. || En physique, *Barreaux magnétiques* ou *aimantés*, Barres d'acier trempé, auxquelles on a communiqué la vertu magnétique. || En imprim., *Le barreau d'une presse*, Barre de fer terminée par un gros manche de bois, qui sert à faire mouvoir la vis de la presse. On dit de même, dans les ateliers de monnayage, *La barre d'un balancier.* || BARREAU, fig., L'enceinte réservée où se mettent les avocats pour plaider. *Hanter, suivre, fréquenter le barreau. Ses parents le destinaient au barreau*, À la profession d'avocat. || *Quitter le barreau*, Quitter la plaidoirie; et quelquefois même, Quitter entièrement la profession d'avocat. || *L'éloquence du barreau*, Celle qui convient, qui est propre à la plaidoirie. || BARREAU, L'ordre, le corps des avocats. *Consulter le barreau sur telle ou telle question.*

BARRER. v. a. Fermer avec une barre par derrière. *Barrer une porte, une fenêtre.* || Par extens., Interrompre, fermer, obstruer un chemin, un passage. *Barrer un chemin. Ils ont barré le passage avec des décombres. Les sables barrent l'entrée du port.* || *Barrer le chemin, le passage à quelqu'un*, Se mettre devant quelqu'un de manière à l'empêcher de passer. || Prov. et fig., *Barrer le chemin à quelqu'un*, et simplement, *Barrer quelqu'un*, Le traverser dans ses projets, dans ses entreprises, lui susciter des obstacles. || BARRER, Garnir, fortifier d'une barre. *Barrer une table. Barrer les fonds d'un tonneau.* || BARRER, Tirer un ou plusieurs traits de plume sur quelque écrit, pour montrer qu'on ne doit point y avoir égard, pour le biffer, l'annuler. || En t. d'art vétérinaire, *Barrer un vaisseau, un nerf*, Lier un vaisseau ou un nerf, afin d'empêcher une maladie de s'étendre d'une partie à une autre. || BARRÉ, ÉE. participe. || En t. de blason, *Barré d'argent et de gueules*, À la barre d'argent, etc. *Voyez* BARRE. || *Dents barrées*, Dents molaires dont les racines sont écartées ou tortueuses, de sorte qu'on ne peut les arracher sans briser et enlever une portion de l'arcade alvéolaire.

BARRETTE. s. f. (ital. *berretta*, barrette.) Petit bonnet plat. || *La barrette de cardinal*, ou absol., *La barrette*, Le bonnet carré rouge que portent les cardinaux. *Recevoir la barrette*, Être nommé cardinal.

BARRICADE. s. f. Retranchement qu'on fait avec des barriques remplies de terre, ou avec des pieux, des pavés, etc., pour se défendre, pour se mettre à couvert de l'ennemi. *Faire, forcer, rompre, attaquer, franchir une barricade.*

BARRICADER. v. a. Faire des barricades. || *Barricader une porte, une fenêtre*, Mettre derrière une porte, derrière une fenêtre, tout ce que l'on peut, pour empêcher qu'elles ne soient enfoncées. || BARRICADER, avec le pron. pers., Opposer au devant de soi tout ce que l'on peut, pour faire obstacle à l'ennemi, pour se mettre à couvert, pour se défendre. || Fig. et fam., S'enfermer pour ne voir personne. || BARRICADÉ, ÉE. participe.

BARRIÈRE. s. f. Assemblage de plusieurs pièces

de bois servant à fermer un passage. *Ouvrir, fermer, franchir, rompre, forcer la barrière.* || Bureaux garnis de barrières, établis aux portes des villes, pour percevoir les droits d'entrée. *Commis de barrière.* || Par extens., à Paris, Portes d'entrée de la ville, soit qu'il y ait ou non des barrières. || Barrière, autrefois, L'enceinte fermée de barrières où se faisaient les joutes, les tournois, les courses de bague, etc. || Barrière, Ce qui sert de borne et de défense naturelle à un État. *Les Alpes sont des barrières entre la France et l'Italie.* || Fig., Empêchement, obstacle à quelque chose. *Il faut mettre des barrières à sa puissance. Une barrière insurmontable s'élève entre eux, les sépare,* Il existe un obstacle qui les empêche de jamais s'unir, se réconcilier.

BARRIQUE. s. f. (ital. *barile*, baril.) Sorte de futaille ou de tonneau. *Mettre du vin, de l'eau-de-vie en barrique.* || *Barrique de vin, d'eau-de-vie, etc.*, Barrique pleine de vin, d'eau-de-vie, etc. || Fam. et par exagérat., *Etre gros comme une barrique,* Etre très-corpulent. || Barrique, Mesure de vin, d'eau-de-vie, etc., qui tient le quart d'un tonneau.

BARTAVELLE. s. f. Perdrix rouge, plus grosse que les perdrix ordinaires.

BARYTE. s. f. (grec *barys*, pesant.) t. de chimie. Substance métallique, solide, poreuse, d'une couleur grise et d'une saveur caustique.

BARYTON. s. m. (grec —, *tonos*, ton.) t. de musique. Sorte de voix entre la basse-taille et celle que l'on nomme Seconde taille ou Second ténor. On l'appelle aussi *Concordant.* || Baryton, en t. de grammaire grecque, se dit Des verbes qui se conjuguent sans contraction. Adj. *Les verbes barytons.*

BAS, BASSE. adj. (grec *bassôn*, plus bas.) Qui a peu de hauteur, ou Qui est au-dessous d'un certain degré d'élévation pris pour terme de comparaison. *Chaise, table, maison, porte basse. Plafond, appartement bas. Un terrain bas et marécageux. La rivière est basse.* || Fig. et fam., *Les eaux sont basses chez un tel,* L'argent commence à lui manquer. || *La mer est basse en cet endroit,* Elle y a peu de profondeur. *Voyez* Bas-fond. || *Basse marée, basse mer,* Le moment où la mer s'est retirée, où elle est vers la fin de son reflux. *Les marées sont plus basses dans de certaines saisons que dans d'autres,* Le flux de la mer monte moins haut dans de certains temps de l'année. || Fig. et fam., *Le temps est bas,* L'atmosphère est chargée de nuages moins élevés qu'à l'ordinaire, et le temps menace de pluie. || Fig., *Le jour est bas,* Le jour est sur son déclin. || Fig., *Avoir la vue basse,* Ne pouvoir distinguer les objets que de près. || Bas, se dit De certaines choses situées au-dessous d'autres. *La basse région de l'air. Le bas-ventre. Salle basse. Les basses terres,* se dit par opposition à La partie montagneuse d'un pays. || *Les bas côtés d'une église,* Les nefs latérales, plus étroites et ordinairement moins élevées que la nef principale. || *Ce bas monde,* Cette terre, ce monde où nous vivons. || Fig., *Le bas bout de la table,* La place qui est la plus voisine de la porte d'entrée, et la moins honorable dans un festin. || En t. de fortific., *Places basses,* Les casemates et les flancs de bastions qui servent à défendre le fossé et la courtine. || Bas, se dit Des pays dont le sol est plus bas que celui d'où descendent les rivières qui les arrosent. *La basse Normandie. La basse Égypte. Etc.* || *Les Pays-Bas,* La Belgique et la Hollande. || *Un bas-Breton, un bas Normand,* Un homme né dans la basse Bretagne, dans la basse Normandie. On appelle aussi *Bas breton,* Le langage particulier aux habitants de la basse Bretagne; et *Bas allemand,* Celui que l'on parle dans le nord de l'Allemagne. || *Les basses Pyrénées,* Celles qui sont voisines de l'Océan. *Les basses Alpes,* Celles qui sont voisines de la Méditerranée. Quand ces dénominations indiquent les départements où sont situées les basses Pyrénées, les basses Alpes, on écrit, *Les Basses-Pyrénées, les Basses-Alpes.* || *Le bas Rhin, le bas Danube,* La partie de ces fleuves qui est plus voisine de l'embouchure que de la source. Quand il s'agit du département auquel le bas Rhin a donné son nom, on écrit, *Le Bas-Rhin.* || Bas, Baissé, par opposition à Levé, redressé. *Marcher la tête basse. Un chien qui porte les oreilles basses, la queue basse. De la tapisserie de basse lisse :* voyez Lisse. || Fig. et fam., *Avoir l'oreille basse,* Être fatigué, abattu par le travail, par quelque excès, par quelque maladie. Être humilié, mortifié par quelque perte, par quelque mauvais succès, etc. || Fam., *Faire main basse,* Piller, prendre, enlever. || À la guerre, *Faire main basse,* Ne point faire de quartier, tuer, passer au fil de l'épée. || Fig. et fam., *Faire main basse,* Critiquer sans ménagement. || Bas, en musique, Grave, par opposition à Aigu. *Les sons bas. Ton bas.* || *Cette corde est trop basse,* Elle n'est pas montée à un ton assez haut, relativement aux autres cordes. *Cet instrument est trop bas,* Il n'est pas monté assez haut. || *À basse note,* Sans élever la voix, à demi-voix. Cela se dit fig., De la manière de parler, de proférer des paroles. *Prier Dieu à basse note.* Fam., *Dire des injures à quelqu'un à basse note.* || *À voix basse, d'un ton bas,* Sans élever la voix. || *Bas-dessus, basse-contre, basse-taille.* Voyez ces mots à leur place alphabétique. || Fig. et fam., *Forcer quelqu'un à parler d'un ton plus bas,* Réprimer son orgueil, son arrogance. || *Messe basse,* Messe que le prêtre dit sans chanter, et où il ne fait que réciter les prières. || Bas, fig., Inférieur, moindre, subalterne. *Les basses classes de la société. Le bas peuple. Un homme de bas lieu. Le bas clergé.* || *Les basses classes d'un collége,* Celles par où commencent les écoliers, jusques à la quatrième inclusivement. || *Maître des basses œuvres,* Cureur de retraits, vidangeur. || *Le Bas-Empire,* L'empire romain à son temps de décadence, que les uns font commencer au règne de Valérien, et les autres à celui de Constantin. || En Angleterre, *La chambre basse,* La chambre des communes. || Bas, Qui est de moindre valeur, de moindre prix. *Bas or. Bas argent. Les basses cartes du jeu.* || *Bas prix,* Prix médiocre, modique, au-dessous du prix ordinaire. || *Les fonds publics sont bas, le change est bas,* Ils sont au-dessous du cours moyen, du cours ordinaire. || *En bas âge,* Dans un âge fort tendre. || Bas, fig., Vil et méprisable. *Sentiments bas. Actions, inclinations basses. Vice bas,* Vice qui dégrade, qui avilit. || Qui est sans courage, sans générosité, sans élévation. *C'est un homme bas et servile. Avoir l'âme basse; le cœur, l'esprit bas.* || *Figure, physionomie basse,* Celle qui semble annoncer des sentiments bas. || Bas, en parlant De langage, de productions littéraires, etc., Ignoble, trivial. *Mot, terme bas. Expression, plaisanterie basse. Le bas comique. Cet auteur donne souvent dans le bas et le bouffon.* Dans cette dernière phrase, *Bas* est subst. || *Style bas,* Style rempli de manières de parler populaires et triviales. || *La basse latinité,* Le latin corrompu qu'écrivaient les auteurs des derniers temps où le peuple parlait encore la langue latine, alors très-défigurée. || Bas, subst., La partie inférieure de certaines choses. *Le bas du visage, du ventre, d'une*

robe, d'une page. || En imprim., *Bas de casse.* Voyez Casse. || *Le vin est au bas,* Le tonneau est presque vide. || Fig., *Il y a du haut et du bas dans la vie,* La vie est mêlée de biens et de maux. *Il y a des hauts et des bas dans l'esprit de cet homme, dans sa conduite,* On y remarque de grandes inégalités. || En musique, *La voix de ce chanteur est belle dans le bas,* Elle est propre à bien rendre les sons graves. On dit de même, *Renforcer les sons dans le bas.* || Bas, adverb., Dans la partie basse, dans la partie inférieure. *Descendre plus bas. Cet oiseau vole bas, très-bas.* || *Être assis bas,* Être assis sur un siége peu élevé. || *Mettre les armes bas, mettre bas les armes,* Poser les armes: cela se dit surtout D'une troupe qui se rend, qui cesse de combattre. *Mettre chapeau bas,* Ôter son chapeau. *Être, se tenir chapeau bas,* Avoir la tête découverte par respect, par déférence. On dit par ellipse et d'une manière impérative : *Bas les armes. Chapeau bas.* || *Mettre pavillon bas,* Baisser le pavillon; et fig., Céder, se rendre. || Absol., *Mettre bas,* en parlant Des femelles de quelques animaux, Faire un petit, des petits. || En vénerie, *Ce cerf a mis bas,* Son bois est tombé. || *Plus bas,* Ci-dessous, ci-après. || Bas, adv., s'emploie fig. *Cette injure vient de trop bas pour qu'elle puisse vous atteindre. Mettre bas toute honte, tout scrupule, toute considération humaine.* || *Ce malade est bien bas, il n'a point encore été si bas,* Il est très-mal. || Fam., *Il est bien bas, il est bas percé,* se dit D'un homme qui a peu d'argent, qui a épuisé presque toutes ses ressources. || Bas, adv., D'un ton bas, sans élever la voix, ou Dans un ton bas. *Parler bas. Parlez plus bas, je vous prie,* ou elliptiquement, *Plus bas.* || À bas. loc. prépositive et adv. *Se jeter, sauter à bas du lit,* Se lever brusquement. *Il le mit à bas de son cheval,* Il le descendit de cheval. || *Mettre à bas,* Renverser, abattre. *Cette maison n'est bonne qu'à mettre à bas.* On dit de même, *Être à bas.* Fig., dans le langage fam. *Ils mirent tous les priviléges à bas. Son crédit est à bas.* || Au trictrac, *Tout à bas,* se dit Lorsqu'on joue en prenant deux dames à la pile. || À bas, par ellipse et d'une manière impérative, Descendez de là. *À bas, à bas! messieurs.* || À bas, Cri d'improbation. *À bas l'orateur! À bas la cabale!* || En bas. loc. adv. Dans le lieu qui est plus bas, qui est au-dessous. *Où est monsieur? Il est en bas.* || *En bas de,* Au bas de. || Fig. et fam., *Traiter quelqu'un du haut en bas,* Le traiter avec dédain, avec hauteur. || Fig. et fam., *Regarder quelqu'un du haut en bas,* Le regarder avec un air de mépris. || *Tirer en bas,* Tirer vers le bas. || Par bas. loc. adv. Dans le bas. *Il est logé par bas.* || *Aller par haut et par bas,* Vomir et aller à la garde-robe. *Cette drogue purge par haut et par bas.* || Là-bas. loc. adv. qui sert à indiquer Un lieu moins élevé que celui où l'on est, ou Un lieu plus ou moins éloigné. *Il est là bas. Allez là-bas.* || Ici-bas. loc. adv. En ce monde, sur la terre.

BAS. s. m. Vêtement qui sert à couvrir le pied et la jambe. *Bas tricoté. Bas fait au métier,* ou simplement, *Bas au métier. Mettre, tirer ses bas. Ravauder, ressemeler, garnir des bas.* || Prov. et fig., *Cela lui va comme un bas de soie,* se dit D'une chose qui convient parfaitement à quelqu'un, qui semble avoir été faite pour lui.

BASALTE. s. m. (lat. *basaltes,* basalte.) Roche volcanique très-dure et vitrifiable.

BASALTIQUE. adj. des 2 genres. Formé de basalte.

BASANE. s. f. Peau de mouton préparée, qui sert à couvrir les livres, et à d'autres usages.

BASANÉ, ÉE. adj. Noirâtre, hâlé. Se dit De la couleur de la peau. *Teint, visage basané.*

BAS-BORD. s. m. t. de marine. *Voyez* Bâbord.

BASCULE. s. f. Pièce de bois ou d'autre matière soutenue par le milieu de manière qu'en pesant sur l'un des bouts, on fait lever l'autre. *La bascule d'un pont-levis, d'une souricière.* || *Faire la bascule,* Faire un mouvement semblable à celui d'une bascule. On dit dans le même sens, *Mouvement de bascule.* || Bascule, Jeu où deux personnes, étant chacune sur le bout d'une pièce de bois mis en équilibre, s'amusent à se balancer.

BAS-DESSUS. s. m. t. de musique. Voix plus basse que le dessus ordinaire, et qui est propre à chanter un second dessus.

BASE. s. f. (grec *basis,* base.) Toute chose sur laquelle un corps est assis, établi, posé. *La base d'un clocher, d'une montagne, d'un rocher.* || En archit., Ce qui soutient le fût de la colonne. *Base dorique, ionique, corinthienne.* || *La base d'un piédestal,* La partie qui soutient le dé d'un piédestal. || Base, en géométrie, La surface sur laquelle on conçoit que certains corps solides sont appuyés. *La base d'une pyramide, d'un cylindre, d'un cône.* || Par extens., Le côté du triangle opposé à l'angle qui est regardé comme le sommet. En t. d'anat., *La base du cœur, de l'omoplate, etc.;* en t. de botan., *La base d'une feuille, d'un pétale, etc.* || Base, en chimie, Toute matière qui a la propriété de s'unir aux acides, et de les neutraliser, du moins en partie. || Ce qui entre comme ingrédient principal dans un mélange. || Base, fig., au sens moral, Ce qui est le principe, la donnée fondamentale d'une chose, Ce qui en fait le fond. *La base, les bases d'un système, d'un traité.* || Fig., Appui, soutien. *La justice est la base de toute autorité.*

BASELLE. s. f. t. de botan. Genre de plantes exotiques, à tige grimpante et à feuilles charnues : il renferme des herbes que l'on cultive et que l'on mange, aux Indes, comme nos épinards.

BAS-FOND. s. m. Terrains bas et enfoncés. || Endroits de la mer où il y a peu d'eau, où la sonde rencontre promptement le fond. Les marins le disent plus exactement d'Une élévation au fond de la mer, par-dessus laquelle tout bâtiment peut passer, et qu'on ne trouve qu'au moyen de la sonde; à la différence des *Hauts-fonds,* qui atteignent presque la surface de la mer, et où les bâtiments risquent de toucher. D'après cette distinction, les *hauts-fonds* sont dangereux, et les *bas-fonds* ne le sont pas.

BASILAIRE. adj. des 2 genres. (grec *basis,* base.) t. d'anat. Il se dit De parties qui concourent à former la base d'autres parties, ou qui sont placées à cette base, qui y prennent naissance. *Apophyse, artère, embryon basilaire.*

BASILIC. s. m. (grec *basilicon,* basilic.) Herbe odoriférante qu'on met quelquefois dans les ragoûts.

BASILIC. s. m. Lézard, reptile de l'ordre des Sauriens, auquel on attribuait anciennement la faculté de tuer par son seul regard. || Fig. et fam., *Des yeux de basilic,* Des yeux qui expriment le dépit, le courroux dont on est animé contre quelqu'un.

BASILICON ou BASILICUM. s. m. t. de pharmacie. Onguent suppuratif.

BASILIQUE. s. f. (grec *basilicos,* royal.) t. d'antiq. Originairement La demeure d'un roi; plus tard, chez les Romains, Les édifices publics où l'on rendait la justice, et où les marchands s'assemblaient pour traiter d'affaires. || Aujourd'hui Certaines églises principales, construites selon le plan des anciennes basiliques.

BASILIQUE. adj. et s. f. t. d'anat. Il se dit De la veine qui monte le long de la partie interne de l'os du bras jusqu'à l'axillaire, où elle se rend.

BASILIQUES. s. f. pl. Compilation ou code rédigé en grec par ordre des empereurs Basile le Macédonien et Léon le Philosophe, au neuvième siècle : il renferme une traduction libre des recueils de Justinien, qui est disposée dans un ordre différent, et qui offre de nombreuses additions.

BASIN. s. m. (ital. *bambagino*, basin.) Étoffe croisée dont la chaîne est de fil et la trame de coton.

BASOCHE. s. f. Juridiction qui était tenue par les clercs des procureurs du parlement de Paris, et où se jugeaient les différends que les clercs avaient entre eux, ou dans lesquels ils étaient défendeurs contre les marchands et artisans.

BASQUE. s. f. Pan d'habit, partie découpée et tombante de certains vêtements. *Tirer quelqu'un par la basque. Les basques de cet habit sont trop longues.* || Par exagérat. et fam., *Cet enfant ne quitte pas la basque, est toujours pendu à la basque de son père, de son précepteur,* Il le suit toujours, sans le quitter d'un pas.

BASQUE. s. m. Nom de nation. Fam., *Aller, courir comme un Basque*, Aller, courir fort vite.

BASQUINE. s. f. Jupon que portent les femmes espagnoles.

BAS-RELIEF. s. m. Ouvrage de sculpture où les objets représentés ont peu de saillie et sont en partie engagés dans le bloc. *Ornements, figures, portrait en bas-relief.*

BASSE. s. f. (grec *bassōn*, plus bas.) t. de mus. Celle des parties qui ne fait entendre que les sons les plus graves des accords dont se compose l'harmonie musicale, et qui, par conséquent, est la plus basse de toutes. || *Basse fondamentale*, Celle qui ne fait entendre que les sons fondamentaux de l'harmonie. || *Basse continue*, Celle qui dure pendant tout le morceau. || *Basse contrainte,* Celle dont le chant, borné à un petit nombre de mesures, ne fait entendre qu'une même phrase, qu'elle recommence toujours, tandis que les parties supérieures continuent leur chant ou leur harmonie, et les varient de diverses manières. || Basse, Genre de voix propre à chanter la partie de basse. || Instrument à cordes en forme de grand violon, dont on joue avec un archet, et qui sert principalement à exécuter la basse, dans les morceaux à plusieurs parties. || Au plur., Les grosses cordes de certains instruments.

BASSE. s. f. t. de marine et d'hydrographie. Endroit où il y a peu de hauteur d'eau et où se trouve caché un petit banc de sable, de roches ou de corail.

BASSE-CONTRE. s. f. t. de musique vocale. Voix qui a le même timbre que la basse-taille; avec cette différence, qu'elle a moins d'étendue à l'aigu, et davantage au grave. || La partie de chant que la basse-contre exécute.

BASSE-COUR. s. f. Cour d'une ferme, où l'on entasse le fumier, où se trouve assez ordinairement une mare d'eau, et où l'on nourrit la volaille, etc. || Dans les maisons de campagne des particuliers, La cour ou les cours destinées à des usages qui ont quelques rapports avec ceux des cours de fermes. || Dans les grandes maisons de ville, Cour séparée de la cour principale, et destinée pour les écuries, les équipages, etc. || Fam. et fig., *Nouvelles de la basse-cour, de basse-cour,* Bruits populaires, nouvelles fausses et mal fondées.

BASSE-FOSSE. s. f. *Voyez* Fosse.

BASSEMENT. adv. D'une manière basse. Fig. *Se conduire, louer, s'exprimer, penser bassement.*

BASSESSE. s. f. Vice qui porte à des sentiments, à des actions, à des procédés indignes d'un honnête homme, ou d'un homme de cœur. *Bassesse d'âme, de cœur, de sentiments.* || Sentiments, actions qui marquent la bassesse d'âme. *Il a fait une bassesse, cent bassesses.* || Bassesse, en parlant D'une basse naissance, d'une condition très-obscure. *La bassesse de sa naissance, de sa condition.* || Trivialité ignoble, choquante. *La bassesse d'une pensée, d'une expression.*

BASSET. s. m. Chien de chasse, qui a les jambes fort courtes et quelquefois tortues. || Fam. et par dérision, Un petit homme dont les jambes et les cuisses sont trop courtes pour sa taille.

BASSE-TAILLE. s. f. t. de musique vocale. La voix qui est entre celle que l'on nomme seconde taille ou second ténor et celle qui ne fait entendre que les sons graves de l'harmonie. || Genre de voix propre à chanter la basse. *Voix de basse-taille.* On dit aussi, et plus exactement, *Basse.*

BASSE-TAILLE. s. f. t. de sculpt. Bas-relief. Il a vieilli : on dit, *Bas-relief.*

BASSETTE. s. f. Jeu de hasard qui se joue avec des cartes, et qui est une espèce de pharaon.

BASSIN. s. m. Grand plat creux, et de forme ronde ou ovale. *Bassin de cuivre, d'argent, de vermeil, de faïence, de porcelaine.* || Plat où l'on reçoit les offrandes à la messe. || Prov., fig. et bass., *Cracher au bassin*, Contribuer à quelque dépense. || *Bassin à barbe*, Bassin dont le bord est échancré d'un côté, et dans lequel on met de l'eau pour se faire la barbe. || *Bassin de garde-robe*, ou simplement, *Bassin,* Vase destiné à recevoir les déjections. || *Les bassins d'une balance*, Les deux plateaux d'une balance. || En chirurg., *Bassin oculaire,* Petit vase de forme ovale, dont on se sert pour se baigner l'œil. || Bassin, dans les jardins, Pièce d'eau, ordinairement bordée de pierre ou de marbre. || *Bassin de fontaine,* Le réservoir en forme de bassin, qui reçoit les eaux d'une fontaine. || Bassin, en parlant D'un port de mer, Le lieu où les bâtiments jettent l'ancre. || Grande enceinte pratiquée dans un port à marée, dans un havre, et fermée par des portes ou des vannes, pour que l'eau ne s'en écoule point et tienne toujours à flot un certain nombre de bâtiments. || *Bassin de construction*, ou *Forme*, Ouvrage d'architecture nautique où les bâtiments se construisent, se radoubent à sec, et où l'on peut ensuite les mettre à flot. || Bassin, fig., Vaste plaine entourée de montagnes ou de collines élevées. *Cette ville est au centre d'un magnifique bassin.* || *Le bassin d'un fleuve,* L'espace resserré entre deux suites de montagnes ou de collines, dans lequel coule un fleuve, depuis sa source jusqu'à son embouchure. On dit dans un sens analogue, *Le bassin de la mer Noire, de la mer Caspienne, etc.*, L'espace qui les renferme. || Bassin, en t. d'anat., Grande cavité osseuse qui forme la paroi inférieure de l'abdomen.

BASSINE. s. f. Bassin large et profond dont on se sert, dans plusieurs arts, pour y faire chauffer, bouillir, fondre, etc., diverses substances.

BASSINER. v. a. Chauffer avec une bassinoire. || Humecter, fomenter en mouillant avec une liqueur tiède ou chaude. *Bassiner une plaie. Se bassiner les yeux.* || Bassiné, ée. participe.

BASSINET. s. m. Petite pièce creuse de la platine d'une arme à feu, dans laquelle on met l'amorce, et

qui est recouverte par la batterie. *Fermer, ouvrir le bassinet.* || BASSINET, anciennement, Chapeau de fer que portaient les hommes d'armes. || BASSINET, en t. d'anat., Cavité dans laquelle aboutissent tous les entonnoirs du rein. || BASSINET, en t. de botan., Renoncule à longs jets rampants. Quelques-uns écrivent, *Bacinet.*

BASSINOIRE. s. f. Bassin à manche, ayant un couvercle percé de plusieurs trous, et servant à chauffer le lit.

BASSON. s. m. Instrument de musique à vent, qui, dans les orchestres, sert à exécuter des parties de basse. || Musicien qui joue de cet instrument.

BASTANT, ANTE. adj. (ital. *bastare*, suffire.) Qui suffit. Fam. et vieux.

BASTE. s. m. L'as de trèfle, aux jeux de l'hombre, du quadrille, etc.

BASTER. v. n. Suffire. Vieux. Fam., *Baste pour cela*, ou simplement *Baste*, Passe pour cela. || BASTE, exclamation, Pour exprimer qu'on ne s'inquiète pas d'une menace, qu'on tient peu de compte d'un discours. *Il dit cela : baste ! il n'en fera rien.*

BASTERNE. s. f. (lat. *basterna*, basterne.) Char attelé de bœufs, en usage chez d'anciens peuples du Nord, et sous nos rois de la première race.

BASTIDE. s. f. Nom qu'on donne, dans le midi de la France, à de petites maisons de campagne. *Voyez l'article suivant.*

BASTILLE. s. f. Anciennement, Ouvrages, constructions, passagères ou permanentes, qu'on élevait soit pour fortifier une place, soit pour l'assiéger. *Construire, élever une bastille.* On disait aussi, *Bastide.* || BASTILLE, Château-fort flanqué de plusieurs tours rapprochées, construit à Paris, sous Charles V et Charles VI : après avoir longtemps servi de prison d'État, ce château fut pris et démoli par le peuple en 1789. || Prov. et fig., *Il ne branle non plus qu'une bastille*, se dit D'un homme qui ne bouge pas de sa place, quoiqu'on l'appelle.

BASTILLÉ, ÉE. adj. Il se dit, en t. de blason, Des pièces qui ont des créneaux renversés et tournés vers la pointe de l'écu.

BASTINGAGE. s. m. t. de marine. Retranchement, parapet qu'on forme autour du pont supérieur d'un vaisseau, avec les hamacs de l'équipage, pour se garantir de la mousqueterie et de la petite mitraille de l'ennemi; L'action de former ce retranchement. || *Filets de bastingage*, ou simplement, *Bastingage*, Filets tendus verticalement sur le vibord, et destinés à recevoir les hamacs dont on forme le bastingage.

BASTINGUE. s. f. t. de marine. Toile matelassée dont on se servait autrefois pour le bastingage.

BASTINGUER (SE). v. pron. t. de marine. Faire un bastingage; se mettre à couvert par des bastingages. || BASTINGUÉ, ÉE. participe.

BASTION. s. m. Ouvrage de fortification qui fait partie de l'enceinte du corps d'une place : il présente en saillie deux flancs et deux faces, et tient des deux côtés à la courtine. *Miner, attaquer, défendre, relever un bastion.*

BASTIONNÉ, ÉE. adj. Qui a des bastions.

BASTONNADE. s. f. (lat. *batuere*, battre.) Coups de bâton. Fam.

BASTRINGUE. s. m. Bal de guinguette. Pop.

BASTUDE. s. f. t. de pêche. Filet dont on se sert pour pêcher dans les étangs salés.

BAS-VENTRE. s. m. La partie inférieure du ventre.

BAT. s. m. (Le T se prononce.) Vieux mot qui signifie, Queue de poisson, et que les marchands de marée emploient encore dans certaines phrases. *Le poisson est mesuré entre œil et bat. Ce poisson a dix-huit pouces de bat*, c'est-à-dire, Entre l'œil et la queue.

BÂT. s. m. (grec *bastazô*, porter.) (Le T ne se prononce pas.) Selle pour les bêtes de somme. *Bât de mulet, de cheval, d'âne. Rembourrer un bât.* || Fig. et fam., *C'est un cheval de bât*, se dit D'un sot, d'un lourdaud. *C'est le cheval de bât*, se dit D'un homme chargé dans une maison, dans une communauté, de la grosse besogne que les autres refusent. || Prov. et fig., *Vous ne savez pas où le bât le blesse*, se dit Pour donner à entendre qu'une personne, heureuse ou contente en apparence, a quelque peine secrète, quelque chagrin caché.

BATACLAN. s. m. Attirail, équipage embarrassant.

BATAILLE. s. f. (lat. *batuere*, battre.) Combat général de deux armées. *Hasarder, gagner, perdre une bataille. Rester maître du champ de bataille. Bataille navale*, Action générale entre deux flottes ennemies. || L'ordre dans lequel on range une armée pour se disposer au combat. *Mettre, ranger une armée en bataille. Ordre, ligne, front de bataille.* On dit dans un sens analogue, *Combattre en bataille rangée.* || En t. de théorie militaire, L'ordre dans lequel est disposée une troupe déployée; par opposition à L'ordre en carré, en colonne, ou par le flanc. *Se ranger, marcher en bataille.* Dans ce sens et dans celui qui précède, on ne l'emploie jamais avec l'article. || *Corps de bataille*, Cette partie de l'armée qui est entre les deux ailes, et qu'autrefois on appelait *La bataille.* || *Cheval de bataille*, Cheval propre à bien servir un jour de combat. || Fig. et fam., *C'est son cheval de bataille, son grand cheval de bataille*, se dit De la chose dont quelqu'un s'appuie le plus fortement. || Fig. et fam., *Il a bien fallu donner des batailles pour en venir là*, Il a fallu bien contester, surmonter bien des obstacles. || Fig., *Le champ de bataille lui est demeuré*, se dit D'un homme qui a remporté l'avantage sur un autre dans un débat. || BATAILLE, Représentation d'une bataille en peinture ou en sculpture. *Un peintre de batailles.* || BATAILLE, Jeu de cartes, qui est le plus simple de tous.

BATAILLER. v. n. Il est vieux dans le sens de Donner bataille. Fig., Contester, disputer avec chaleur, avec ténacité. *On a bien bataillé.* Fam.

BATAILLEUR, EUSE. adj. Qui aime à batailler, à disputer. Fam.

BATAILLON. s. m. Troupe d'infanterie, d'artillerie ou autre corps à pied, composée de plusieurs compagnies, et faisant ordinairement partie d'un régiment. *L'aile droite, l'aile gauche, le flanc, le front d'un bataillon. Percer, enfoncer, rompre, renverser, rallier un bataillon.* || *Bataillon carré.* Voyez CARRÉ. || *École de bataillon*, La théorie des diverses manœuvres qu'un bataillon doit savoir exécuter. || BATAILLONS, plur., Une armée, dans le style élevé. *Le choc des bataillons.* || BATAILLON, par exagérat. et fam., Un grand nombre. *Elle a un bataillon d'enfants.*

BÂTARD, ARDE. adj. (ital. *bastardo*, bâtard.) Qui n'est pas de la véritable espèce, mais qui en approche, et qui en est une dégénération. *Olivier bâtard. Tulipe, reinette bâtarde.* || *Lévriers bâtards*, Chiens nés de l'espèce des lévriers et de celle des mâtins. Subst., *Bâtards de dogue*, Chiens nés de l'espèce des dogues et d'une autre espèce de chiens. || BÂTARD, fig. *Couleur bâtarde. Ces critiques regardent le drame comme un genre bâtard.* || *Porte bâtarde*, Porte de maison qui n'est ni petite porte ni porte cochère. || *Lettre bâtarde*, et

Écriture bâtarde, ou subst., *Bâtarde*, Lettre, écriture penchée, à jambages pleins et à liaisons arrondies, qui tient le milieu entre la ronde et la coulée. || BÂTARD, tant adj. que subst., Enfant né hors mariage. *Reconnaître, légitimer un bâtard.* Aujourd'hui cette expression est injurieuse : on dit plus communément, *Un enfant naturel.* || *Race bâtarde, ligne bâtarde*, Les descendants d'un bâtard.

BATARDEAU. s. m. Digue faite de pieux, d'ais et de terre, pour détourner un cours d'eau.

BATARDIÈRE. s. f. t. d'agricult. Plant d'arbres greffés qu'on élève dans des pépinières, pour les transplanter ensuite dans des jardins.

BÂTARDISE. s. f. (ital. *bastardo*, bâtard.) État de celui qui est bâtard.

BATAVIQUE. adj. f. *Voyez* LARME.

BATEAU. s. m. (ital. *battello*, bateau.) Barque dont on se sert ordinairement sur les rivières. *Bateau plat, couvert. Bateau à vapeur.* || En terme de marine, *Bateau de loch*, Le morceau de bois plat et triangulaire qui forme le loch, et qui flotte dans une situation verticale, pendant qu'on mesure le sillage du bâtiment. *Voyez* LOCH. || *Pont de bateaux*, Pont fait de plusieurs bateaux attachés les uns aux autres, et recouverts de grosses planches. || *Bateau de sel, de foin, etc.*, Bateau chargé de foin, de sel, etc. || *Bateau volant*, Nacelle qu'on attache au-dessous d'un aérostat. || *Lit en bateau*, Lit dont la forme a quelque ressemblance avec celle d'un bateau. || Fig. et fam., *Être encore tout étourdi du bateau*, N'être pas encore remis des fatigues d'un long voyage, ou du trouble qu'a fait éprouver un événement fâcheux. || BATEAU, Menuiserie d'un corps de carrosse.

BATELAGE. s. m. Métier ou tour de bateleur. || BATELAGE, dérivé de *Bateau*, Allées et venues de bateaux chargeant ou déchargeant des bâtiments.

BATELÉE. s. f. La charge d'un bateau.

BATELET. s. m. Petit bateau.

BATELEUR, EUSE. s. (lat. *balatro*, bouffon.) Qui fait des tours de passepasse. || Ceux qui montent sur des tréteaux dans les places publiques, comme les charlatans, les danseurs de corde, les joueurs de farces, etc. || Fam., *Il fait le bateleur, c'est un bateleur*, se dit, par allusion, D'un homme qui fait le bouffon en société.

BATELIER, IÈRE. s. Celui, celle dont la profession est de conduire un bateau.

BATÊME, BATISER, ETC. *Voyez* BAPTÊME, BAPTISER, ETC.

BÂTER. v. a. (grec *bastazô*, porter.) Mettre un bât sur une bête de somme. || BÂTÉ, ÉE. participe. || Prov. et fig., *C'est un âne bâté, un vrai âne bâté*, C'est un lourdaud, ou C'est un homme fort ignorant.

BÂTIER. s. m. Ouvrier qui fait et vend des bâts.

BATIFOLAGE. s. m. Action de batifoler. Fam.

BATIFOLER. v. n. Se jouer à la manière des enfants. Fam.

BATIFOLEUR. s. m. Celui qui aime à batifoler. Peu usité.

BÂTIMENT. s. m. Il se dit de Toutes les constructions composées d'une ou de plusieurs sortes de matériaux, et plus particulièrement de Celles qui sont destinées à l'habitation. *Entretenir, réparer un bâtiment.* || Bâtiments en cours de construction ou de réparation. *Le bâtiment est sorti de terre. Entrepreneur de bâtiments. Menuisier, peintre en bâtiments.* || *Bâtiment de graduation*, dans les salines, Hangar très-long et garni de fagots d'épines disposés sur des charpentes. || BÂTIMENT, Dénomination générique Des vaisseaux, des navires, etc. *Bâtiment de mer, de rivière, marchand, de guerre, de transport. Bâtiment à vapeur. Construire, équiper, fréter, armer, commander un bâtiment.*

BÂTIR. v. a. Édifier, construire; ou Faire édifier, faire construire. *Bâtir une maison, une église, un palais, un pont.* || Absol. *Aimer à bâtir.* || Fig., *Bâtir à chaux et à ciment*, Faire une construction solide. || Fig., *Bâtir en l'air, bâtir sur le sable*, Fonder un établissement sur quelque chose de peu solide, ou Former des projets chimériques, se bercer d'un espoir trompeur. || Fig. et fam., *Bâtir sur le devant*, se dit D'une personne qui engraisse et prend un gros ventre; D'une femme enceinte. || BÂTIR, fig., Établir. *Il a bâti sa fortune sur les ruines d'un tel. Il bâtit son système sur des suppositions en l'air.* || BÂTIR, en t. de tailleur et de couturière, Agencer, disposer les pièces d'un vêtement en les faufilant, en les assemblant avec de grands points d'aiguille, avant de les coudre tout à fait. || BÂTI, IE. participe. || Fig. et fam., *Un homme bien bâti, mal bâti*, Un homme bien fait, mal fait. Subst., *Un grand mal bâti.* On écrit aussi, *Malbâti*, en un seul mot. || Fig. et fam., *Voilà comme je suis bâti*, Tel est mon caractère. || BÂTI, subst., en t. de tailleur et de couturière, Disposition des pièces d'un vêtement, que l'on faufile ensemble avant de les coudre. *Il faut ôter le bâti de cet habit*, c'est-à-dire, Le fil qui a servi à faire le bâti. || En archit., L'assemblage des montants et des traverses qui contiennent un ou plusieurs panneaux de maçonnerie, de menuiserie ou de serrurerie.

BÂTISSE. s. f. Construction d'un bâtiment, quant à la maçonnerie.

BÂTISSEUR. s. m. Celui qui a la manie de faire bâtir. Fam.

BATISTE. s. f. Toile de lin très-fine, et d'un tissu très-serré. On dit quelquefois, *Toile de batiste.*

BÂTON. s. m. (lat. *batuere*, battre.) Long morceau de bois qu'on peut tenir à la main, et qui sert à divers usages. *Marcher avec un bâton. Donner des coups de bâton.* || Fig. et fam., *Une volée de coups de bâton*, Un grand nombre de coups de bâton donnés de suite. || *Jouer du bâton*, Manier un bâton avec dextérité. || Fig., *Bâton de vieillesse*, Qui sert d'appui à un vieillard, et qui l'assiste dans ses besoins. || *Bâton de commandement*, Bâton qui est le signe de l'autorité, et que portent certains officiers investis d'un commandement. || *Le bâton de maréchal*, ou simplement, *Le bâton*, Bâton de commandement qui est l'insigne de la dignité de maréchal de France. Fig., Cette dignité même. || *Bâton pastoral*, La crosse d'un évêque. || *Bâton de chantre*, Bâton fort orné et recouvert d'argent, que le chantre d'une église tient à la main pendant l'office divin, en marchant en chape dans le chœur. || *Bâton augural*, Bâton en forme de crosse avec lequel les augures partageaient le ciel en quatre régions, lorsqu'ils voulaient observer les présages. || *Bâton de confrérie*, Le bâton de la bannière d'une confrérie. || *Bâton de mesure*, Petit bâton, ou rouleau de papier, avec lequel un chef d'orchestre indique le mouvement et marque la mesure. || Fig., *Le bâton de Jacob*, La baguette des escamoteurs. || *Bâton à deux bouts*, Arme offensive, qui consiste en un bâton ferré par les deux bouts. || On dit D'un homme qui est arrivé pauvre dans un pays, qu'*Il y est venu le bâton blanc à la main.* || Fig. et fam., *Mettre des bâtons dans la roue*, Susciter des obstacles, entraver, retarder une affaire. || Fig. et fam., *À bâtons rompus*, Avec de fréquentes interruptions et à diverses reprises. || Fig. et fam., *Tour du bâton*, Profit secret et illégitime. ||

Bâton de perroquet, Bâton établi sur un plateau de bois, et garni de distance en distance d'échelons sur lesquels cet oiseau monte et descend à sa fantaisie. Fig. et fam., Petite maison de plusieurs étages, dont chacun n'a qu'une chambre. || Bâton, se dit de Diverses choses qui ont ou auxquelles on donne la forme d'un petit bâton. *Bâton de cire d'Espagne, de sucre d'orge, etc.*

BÂTONNER. v. a. Donner des coups de bâton. || Bâtonner, fig., Rayer, biffer. || Bâtonné, ée. participe.

BÂTONNET. s. m. Petit bâton taillé en pointe par les deux bouts, et qui sert à un jeu d'enfants.

BÂTONNIER. s. m. Celui qui a en dépôt, pour un temps, le bâton d'une confrérie, et qui a droit de le porter aux processions. || *Bâtonnier des avocats*, Celui qui est choisi par le corps des avocats pour être leur chef pendant un certain temps. On le nomme ainsi parce qu'autrefois il avait en garde le bâton de la confrérie de Saint-Nicolas.

BÂTONNISTE. s. m. Celui qui sait jouer du bâton, qui sait s'en servir comme d'une arme offensive et défensive.

BATRACIENS. s. m. pl. (grec *batrachos*, grenouille.) t. d'hist. nat. Ordre de reptiles à corps nu, tels que les grenouilles, qui subissent plusieurs métamorphoses dans le cours de leur vie, et chez lesquels la respiration est soumise à la volonté.

BATTAGE. s. m. (lat. *batuere*, battre.) t. d'agricult. Action de battre le blé, de séparer le grain de l'épi avec le fléau.

BATTANT. s. m. Marteau en forme de massue, qui frappe de côté et d'autre dans l'intérieur d'une cloche, quand on la met en branle. || Battant, Chaque partie d'une porte qui s'ouvre en deux. || En t. de marine, *Le battant d'un pavillon*, Sa longueur, qui se déploie et flotte au gré du vent. La hauteur ou largeur se nomme *Le guindant*.

BATTANT, ANTE. adj. Qui bat. *Métier battant*, Métier à ourdir qui est actuellement en activité. *Porte battante*, Porte qui se referme d'elle-même; Châssis qu'on met devant les portes des chambres, pour empêcher le vent d'y entrer, et qui se referme de lui-même après qu'on l'a ouvert. *Un vaisseau de guerre battant, bien battant*, Dont l'intérieur offre de l'aisance pour le service de l'artillerie. *Pluie battante*, Forte pluie. Pop., *Un habit tout battant neuf*, Tout neuf. || Pour les locutions *Tambour battant*, et *Mener battant*, voyez Battre.

BATTANT-L'OEIL. s. m. Bonnet de femme, coiffure négligée, dont la garniture retombe en partie sur les yeux. Fam.

BATTE. s. f. Plateau de bois fixé obliquement à l'extrémité d'un long manche, et dont on se sert pour battre la terre, quand on veut l'aplanir. || Petit banc sur lequel les blanchisseuses battent et savonnent le linge. || *Batte à beurre*, Bâton terminé par un petit plateau de bois rond, et dont on se sert pour battre le beurre. || Batte, Sabre de bois dont se sert Arlequin, personnage de la comédie italienne.

BATTELLEMENT. s. m. t. d'archit. Double rang de tuiles qui termine un toit par en bas, et par où le toit s'égoutte. Autrement *Égout* ou *Avant-toit*.

BATTEMENT. s. m. Action de battre. *Battement de mains*, Action de battre des mains en signe d'applaudissement. *Battement d'ailes*, Mouvement qu'un oiseau donne à ses ailes lorsqu'il vole ou se prépare à voler. *Battement de cœur*, Palpitation du cœur. *Battements du pouls, des artères*, Pulsation, mouvement de diastole et de systole des artères. || Battement, en t. de danse, Mouvement en l'air que l'on fait d'une jambe tandis que le corps est posé sur l'autre.

BATTERIE. s. f. Querelle où il y a des coups donnés. || En t. d'artillerie, Un lieu, un ouvrage où l'on place un certain nombre de pièces pour tirer; Ces pièces mêmes. *Dresser, établir, démonter une batterie. Mettre le canon, mettre des pièces en batterie.* || *Batterie d'un vaisseau*, Rangée de canons qui garnit un vaisseau de chaque côté, et qui paraît par les sabords. On le dit aussi Du pont et des sabords où elle est placée. || Fig. et fam., *Dresser ses batteries*, Prendre ses mesures pour faire réussir un projet. *Changer de batterie*, Se servir de quelque nouveau moyen, le premier n'ayant pas réussi. *Etc.* || Batterie, Compagnie d'artillerie et son matériel. *Ce régiment d'artillerie est composé de tant de batteries.* || En physiq., *Batterie électrique*, Assemblage de plusieurs bouteilles de Leyde, au moyen duquel on produit une plus forte électricité. || Batterie, en t. d'arquebusier, Pièce d'acier qui couvre le bassinet des armes à feu portatives, et contre laquelle donne la pierre qui est au chien. || *Batterie de cuisine*, Les ustensiles qui servent à la cuisine. || Batterie, Les diverses manières de battre le tambour. || Certaine manière de jouer sur la guitare, qui consiste à battre les cordes avec les doigts, au lieu de les pincer. || Suite d'arpéges à notes détachées, qui se font sur certains instruments à cordes.

BATTEUR. s. m. Celui qui aime à battre, à frapper. Fam., *Un batteur de gens.* || *Batteur en grange*, Homme qui bat les gerbes ou épis avec un fléau, pour en faire sortir le grain. || *Batteur de plâtre*, Homme qui écrase du plâtre en le battant avec une barre de bois. || *Batteur d'or*, Ouvrier qui bat les feuilles d'or pour les amincir et les étendre. || Fig. et fam., *Batteur de fer*, Celui qui fait un métier de l'escrime, qui passe sa vie dans les salles d'armes. || Fam., *Batteur de pavé*, Fainéant qui passe son temps à courir les rues. || *Batteurs d'estrade*, Gens détachés d'une troupe pour aller à la découverte. Fam., Ceux qui perdent leur temps à courir les grands chemins. Dans le premier sens, il n'est plus usité. || Batteur, en t. de chasse, Hommes employés à battre le bois ou les remises pour en faire sortir le gibier.

BATTOIR. s. m. Palette à manche court, enduite de colle et de nerfs, recouverte de parchemin, et dont on se sert pour jouer à la courte paume. || Palettes à long manche, dont on se sert pour jouer à la longue paume. || Battoir, Grosse palette de bois, à manche rond et court, avec laquelle on bat le linge lessivé.

BATTOLOGIE. s. f. (grec *battologia*, même signif.) (On prononce les deux T.) Répétition inutile d'une même chose.

BATTRE. v. a. (lat. *batatuere*, battre.) *Je bats, tu bats, il bat; nous battons, vous battez, ils battent. Je battais. Je battis. Je battrais. Bats. Battant. Battu.*) Frapper, donner des coups pour faire du mal. || Prov., *Battre quelqu'un comme plâtre, le battre comme un chien*, Le battre avec excès. || Fig. et fam., *Battre un homme à terre*, Accabler quelqu'un qui n'a plus la force de se défendre. || Prov., *Il fait bon battre un glorieux, il ne s'en vante pas*, ou simplement, *Il fait bon battre un glorieux*, On n'a pas à craindre d'être puni, parce qu'il garde le silence sur son aventure; ou, Un homme vain aime mieux endurer des humiliations secrètes que de s'en plaindre. || T. de guerre, *Battre les ennemis*, Les vaincre, les défaire. On dit de même, *Battre un general*, Défaire son armée. || *Mener battant les ennemis*, Les obliger à se

retirer avec précipitation, et les poursuivre dans leur fuite. || Fig. et fam, *Mener battant,* se dit Lorsque, dans une discussion, on presse son adversaire de tant de raisons, qu'il ne saurait y répondre. Lorsque, au jeu, on a constamment l'avantage sur celui contre qui l'on joue. || T. d'artillerie, *Battre une place en ruine,* Employer contre une ville la grosse artillerie et les bombes, de manière à détruire les édifices, à incendier les maisons, etc. *Battre en brèche,* Tirer contre une muraille, contre un rempart, et d'assez près pour y faire brèche. || Fig., *Battre quelqu'un en ruine,* L'attaquer avec tant de force dans une discussion, dans une contestation, qu'il ne lui reste aucun moyen de se défendre. On dit de même, *Battre quelqu'un,* Le réfuter complétement. || Fig., *Battre en ruine un système, un raisonnement, etc.,* L'attaquer avec des raisons si fortes, qu'il soit impossible d'y rien opposer. || Battre, Frapper sur certaines choses avec divers instruments. *Battre un habit, un tapis. Battre le briquet. Battre le fer sur l'enclume.* || Prov. et fig., *Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud,* Il ne faut point se relâcher dans la poursuite d'une affaire, quand elle est en bon train. || *Battre l'or, l'argent, le cuivre, etc.,* Réduire les métaux en feuilles très-minces en les battant. || *Battre monnaie,* Fabriquer de la monnaie. Il se dit Des ouvriers employés au monnayage; et, par extension, De l'État, du souverain qui fait fabriquer. || Fig. et fam., *Battre monnaie,* Se procurer de l'argent. || *Battre un livre, battre du papier,* Donner des coups de maillet sur un livre avant de le relier, ou sur des cahiers de papier, afin d'en réduire le volume et de rendre le papier lisse et compacte. || *Battre la terre,* La rendre unie avec une batte. || *Battre le tambour, battre la caisse,* Donner un signal en frappant sur le tambour avec les baguettes. Dans un sens analogue, *Battre le rappel, l'assemblée, etc.,* Battre le tambour pour le rappel, pour l'assemblée, etc. On dit aussi *Battre,* sans régime direct. *Battre aux champs.* Voyez plus loin Battre employé comme neutre. || T. de musique, *Battre la mesure,* Marquer la mesure par des mouvements égaux de la main ou du pied. || T. de danse, *Battre un entrechat, des entrechats,* Faire, en dansant, ce mouvement qui consiste à croiser plusieurs fois les jambes, lorsqu'on est en l'air. || Fam., *Battre le pavé,* Aller par les rues, courir par la ville sans but déterminé, sans occupation sérieuse. || T. de guerre, *Battre l'estrade, battre la campagne,* Parcourir la campagne, aller à la découverte pour connaître la position, les mouvements de l'ennemi. La loc. *Battre l'estrade a vieilli.* || Fig. et fam., *Battre la campagne,* Divaguer, s'éloigner de son sujet par des digressions fréquentes et inutiles; Répondre vaguement, avec dessein d'éluder une question, une objection. Déraisonner dans le délire de la maladie. || *Battre la plaine,* La parcourir dans plusieurs sens, en faisant quelque recherche. On dit de même, *Battre un bois, une forêt, un canton, etc.;* et, en t. de guerre, *Battre le pays,* Explorer, reconnaître le pays. || Fam. *Battre du pays,* Voir, parcourir beaucoup de lieux différents; et, fig. et fam., Parler de beaucoup de choses, traiter beaucoup de sujets différents. || T. de marine, *Battre la mer,* Rester longtemps dans les mêmes parages, à croiser ou attendre. || Prov. et fig., *Il a battu les buissons, et un autre a pris les oiseaux,* Il s'est donné beaucoup de peine, et un autre en a profité. || Prov. et fig., *Battre l'eau avec un bâton,* Se donner beaucoup de peine sans espoir raisonnable de succès. || Fig. et fam., *Se battre les flancs pour quelque chose,* Faire beaucoup d'efforts pour y réussir. Il se dit principalement Des efforts qui n'ont point de succès. || Fig. et pop., *Se battre l'œil de quelque chose, de quelqu'un, s'en battre l'œil,* S'en soucier peu, s'en moquer, n'en faire aucun cas. || *La mer bat le pied de cette tour, de ce rempart, etc.,* La mer arrive jusqu'au pied de cette tour, de ce rempart. *Les vagues battent ce rocher,* Elles viennent s'y briser. || T. de marine, *Les voiles battent les mâts,* se dit Lorsque le vent ne gonfle pas les voiles, et qu'elles sont agitées par le tangage du bâtiment. || Neutralement, *Il faut attacher ce volet qui bat contre le mur.* || Battre, se dit De certaines choses liquides que l'on agite fortement avec une batte, une cuiller, etc., pour leur faire prendre de la consistance, pour les brouiller, les mêler. *Battre du beurre, des œufs, de la crème.* || Au jeu, *Battre les cartes,* Les mêler avant de donner. Plus ordin. et mieux, *Mêler les cartes.* || *Battre la semelle,* se dit D'un jeu ou plutôt d'une sorte d'exercice auquel se livrent les écoliers pour se réchauffer, et qui consiste à frapper alternativement la terre d'un pied, et, de l'autre, la semelle du camarade avec qui l'on prend cet exercice. || Battre, se dit aussi, au jeu de trictrac, Lorsque par le point du dé, en partant d'une flèche où l'on a une ou deux dames, on frappe une dame découverte de l'adversaire, ou son coin. || Battre, avec le pron. pers., Combattre. *Se battre à pied et à cheval, en duel, à coups de poing* || Prov. et fig., *Se battre contre des moulins à vent,* Se défendre contre un danger qui n'existe pas, vouloir surmonter des obstacles imaginaires. || Battre. v. n. s'emploie dans divers sens. || *Le cœur bat, le pouls bat,* Il est agité d'un mouvement continuel et régulier. || Fam., *Le cœur, le pouls lui bat,* Il a peur. || *Tant que le cœur me battra,* Tant que je vivrai. Fig. et pop., *Tant que le cœur me battra dans le ventre,* ou *Tant que l'âme me battra dans le corps.* || *Battre des ailes,* se dit D'un oiseau qui agite ses ailes. || *Battre de l'aile* ou *d'une aile,* se dit D'un oiseau qui, étant blessé à l'une de ses ailes, ne peut plus se servir que de l'autre. || Fig. et fam., *Ne battre que d'une aile,* Avoir beaucoup perdu de sa vigueur, de son activité; ou Être mal dans ses affaires, être fort déchu de son crédit, de sa considération. On dit de même, *Cela ne bat plus que d'une aile,* en parlant D'une affaire qui languit, d'une entreprise qui décline. || *Battre des mains,* Frapper l'une contre l'autre ses deux mains ouvertes pour applaudir. || *Le fer de ce cheval bat,* Il commence à se détacher, il loche. || *Battre de la caisse, du tambour,* Tirer des sons du tambour avec les baguettes. || *Le tambour bat,* On bat le tambour. Dans un sens analogue, *La générale bat, la retraite bat, etc.* || *Tambour battant,* Au son du tambour. || Fig., *Sortir tambour battant,* Sortir avec une partie des honneurs de la guerre. On ajoute ordin., *Mèche allumée.* || Fig. et fam., *Mener quelqu'un tambour battant,* Le traiter sans aucun ménagement. || Fig. et fam., *Faire une chose tambour battant,* La faire au vu et au su de tout le monde. || *Battre en retraite,* Se retirer du combat en bon ordre; fig. et fam., Commencer à se retirer du commerce du monde, ou de quelque société; Commencer à céder dans une discussion, dans un débat. || Fig. et fam., *Battre froid à quelqu'un,* Affecter de lui parler, de le traiter avec froideur, avec indifférence. || T. de manége, *Battre à la main,* se dit D'un cheval quand il élève et abaisse alternativement la tête avec des mouvements brusques qui fatiguent la main du cavalier. *Battre du flanc,* des

flancs, se dit D'un cheval qui est haletant, et dont les flancs s'agitent. || BATTU, UE. participe. || Fig. et fam., *Ne pas se tenir pour battu*, N'en pas démordre, quoiqu'on ait succombé ou échoué dans un procès, dans une discussion. || Prov. et fig., *Être battu de l'oiseau*, Être découragé, rebuté par une suite de mauvais succès, de traverses; ou Être affaibli par des maladies. || Prov., *Les battus payent l'amende*, Souvent ceux qui auraient droit à une réparation, sont réprimandés, condamnés, maltraités de nouveau. *Battu* est subst. || *Avoir les yeux battus*, Avoir le tour des yeux noir et comme meurtri. || *Chemin battu*, Chemin fort fréquenté. || Fig., *Suivre le chemin battu*, S'attacher aux usages établis. On dit aussi, *Les routes battues, les sentiers battus*, Les procédés ordinaires, les moyens connus. || *Battu des vents, de l'orage, de la tempête*, Exposé à la violence des vents, tourmenté par l'orage, par la tempête. On dit aussi, en t. de marine, qu'*Un bâtiment est battu par la mer, par des grains violents, etc.*

BATTUE. s. f. t. de chasse. Action de plusieurs personnes qui battent les bois et les taillis avec grand bruit, pour en faire sortir les loups, les renards, et autres bêtes. || BATTUE, t. de manége, Bruit que produit le pied du cheval, en frappant sur le sol, dans la marche.

BATTURE. s. f. Espèce de dorure qui se fait avec du miel, de l'eau de colle et du vinaigre.

BAU. s. m. t. de marine. Il se dit Des poutres qui sont posées dans le sens de la largeur du bâtiment, pour affermir les bordages et soutenir les ponts.

BAUD. s. m. (ital. *baldo*, hardi.) t. de chasse. Chien courant qui est originaire de Barbarie, et qui chasse le cerf. On l'appelle aussi *Chien muet*, parce qu'il cesse d'aboyer quand le cerf vient au change.

BAUDET. s. m. Âne. *Être chargé comme un baudet*, Être excessivement chargé. || Fig. et par injure, Un homme stupide.

BAUDIR. v. a. t. de chasse. Exciter du corps et de la voix. Il se dit en parlant Des chiens. || BAUDI, IE. participe.

BAUDRIER, s. m. (ital. *budriere*, baudrier.) Bande de buffle, de cuir ou d'étoffe, qui pend en écharpe, et qui sert à porter le sabre ou l'épée.

BAUDRUCHE. s. f. Pellicule de boyau de bœuf, qui sert principalement aux batteurs d'or pour réduire l'or en feuilles, en le battant entre deux peaux de cette espèce.

BAUGE. s. f. Lieux fangeux où le sanglier se retire, se couche. || Mortier fait de terre grasse, mêlée de paille.

BAUGUE ou BAUQUE. s. f. Mélange de plantes marines que la mer Méditerranée rejette sur ses côtes.

BAUME. s. m. (grec *balsamos*, baume.) Substance résineuse et odorante, qui coule de certains végétaux, et qu'on emploie souvent en médecine. *Baume du Pérou, de Tolu, de la Mecque ou de Judée, de copahu.* || Prov., *Cela fleure comme baume*, Cela sent fort bon; fig. et fam., en matière d'intérêt, Cela offre des sûretés, cela paraît devoir être avantageux, lucratif. On dit aussi, *Sa réputation fleure comme baume*, Il a une excellente réputation. || BAUME, par ext., médicaments composés, qui s'emploient la plupart à l'extérieur, et qui ont une odeur balsamique. *Baume vert de Metz. Baume tranquille.* || BAUME, fig., Ce qui adoucit les peines, ou dissipe les inquiétudes, les chagrins *Sa présence est un baume qui calme tous mes maux.* || BAUME, Plante odoriférante, plus connue sous le nom de *Menthe*.

BAUMIER. s. m. t. de botan. Arbre qui donne du baume. Particulièrement, Celui qui fournit le baume de Judée.

BAUQUE. s. f. *Voyez* BAUGUE.

BAVARD, ARDE. adj. (grec *babax*, bavard.) Qui parle sans mesure et sans discrétion. Subst. *Ce bavard m'a fait perdre mon temps.* Fam.

BAVARDAGE. s. m. Action de bavarder. || Discours insignifiants et prolixes. *Voilà bien du bavardage.* Fam. dans les deux acceptions.

BAVARDER. v. n. Parler excessivement de choses vaines et frivoles. || Parler de choses qu'on devrait tenir secrètes. || Fam. dans les deux acceptions.

BAVARDERIE. s. f. Défaut du bavard. || Bavardage. Fam. dans les deux acceptions.

BAVAROISE. s. f. Infusion de thé où l'on met du sirop de capillaire au lieu de sucre.

BAVE. s. f. (grec *babax*, bavard.) Salive épaisse et visqueuse qui découle de la bouche. || Salive écumeuse que jettent certains animaux. *La bave d'un chien. Bave venimeuse.* Dans un sens analogue, *La bave d'un hydrophobe.* || *La bave du limaçon*, Liqueur gluante que jette le limaçon, et qui lui sert pour glisser sur les corps à la surface desquels il rampe.

BAVER. v. n. Jeter de la bave.

BAVETTE. s. f. Petite pièce de toile qu'on attache sur la poitrine des petits enfants, pour recevoir la bave, la salive qui découle ordinairement de leur bouche. || Fig. et pop., *Tailler des bavettes*, Passer son temps en bavarderies, en commérages, en caquets.

BAVEUSE. s. f. Poisson de mer, ainsi appelé, sur la côte de Provence, parce qu'il est couvert d'une sorte de bave.

BAVEUX, EUSE. adj. Qui bave. || *Omelette baveuse*, Omelette peu cuite et molle. || *Chairs baveuses*, Les chairs spongieuses d'une plaie qui ne va pas bien. || T. d'impr., *Lettres baveuses*, Lettres qui ne sont pas imprimées nettement, étant trop chargées d'encre.

BAVOCHÉ, ÉE. adj. t. de gravure et d'impr. Il se dit Des traits de burin, des contours, des caractères qui ne sont pas nets. *Planche, épreuve bavochée.*

BAVOCHER. v. n. t. de gravure et d'impr. Imprimer d'une manière peu nette, maculer.

BAVOCHURE. s. f. Défaut de ce qui est bavoché.

BAVOIS. s. m. t. de féodalité. Tableau qui contenait l'évaluation des droits seigneuriaux suivant le prix courant des espèces.

BAVOLET. s. m. Coiffure villageoise.

BAVURE. s. f. Petite trace que les joints des pièces d'un moule laissent sur les objets moulés.

BAYADÈRE. s. f. (On prononce *baïadère*.) Nom que l'on donne, dans l'Inde, aux femmes dont la profession est de danser devant les temples ou pagodes.

BAYART. s. m. (On prononce et quelques-uns écrivent, *Baïart*.) Bard, civière, qui est principalement en usage dans les ports.

BAYER. v. n. (Il se conjugue comme *Payer*.) Tenir la bouche ouverte en regardant longtemps quelque chose. *Bayer comme un lourdaud.* || Fig., *Bayer aux corneilles*, S'amuser à regarder en l'air niaisement. || BAYER, fig., Désirer quelque chose avec une grande avidité; on le joint toujours avec la préposition *après*. *Bayer après les richesses, après les honneurs.* Fam. dans les deux acceptions. Il vieillit.

BAYEUR, EUSE. s. Qui regarde niaisement, qui a l'habitude de bayer. Fam. Il vieillit.

BAYONNETTE. s. f. *Voyez* Baïonnette.

BAZAR. s. m. Nom qu'on donne dans l'Orient aux marchés publics, aux lieux destinés au commerce. Par imitation, on nomme de même, à Paris, et dans quelques autres villes, Certains lieux couverts où sont réunis des marchands tenant boutique d'étoffes, de bijouterie, etc.

BDELLIUM. s. m. (grec *bdellion*, bdellium.) (On prononce *Bdéliome.*) Gomme-résine qui vient du Levant et des Indes orientales, et qui est produite par un végétal encore inconnu.

BÉANT, ANTE. participe de l'ancien verbe *Béer.* Ne s'emploie que comme adj. verbal, Qui présente une grande ouverture. *Le lion vint à lui la gueule béante.* || *Être, demeurer bouche béante,* Être ou rester étonné, très-attentif, etc.

BÉAT, ATE. s. (lat. *beatus,* heureux.) Dévot, ou Qui fait le dévot. Il s'emploie surtout dans ce dernier sens. *C'est un béat.* || Adject., en parlant De la mine, du ton, etc. *Une mine béate. Un ton béat.* Fam. dans les deux acceptions. || Béat, t. de joueur, Un homme qui, dans une partie, est exempt de jouer avec les autres, et de payer sa part. Ce sens a vieilli.

BÉATIFICATION. s. f. (lat. *—facere,* faire.) t. dogmatique. Acte par lequel le pape, après la mort d'une personne, déclare qu'elle est au nombre des bienheureux.

BÉATIFIER. v. a. t. dogmatique. Mettre au nombre des bienheureux. || En plaisantant, dans le langage ordin., Rendre heureux. *Cette nouvelle l'a béatifié.* || Béatifié, ée. participe.

BÉATIFIQUE. adj. Qui rend heureux. Dans le langage dogmatique, *Vision béatifique,* La vue que les élus ont de Dieu dans le ciel.

BÉATILLES. s. f. pl. Menues choses délicates que l'on met ordinairement dans les pâtés, dans les ragoûts, etc, etc., comme ris de veau, crêtes de coq, etc., et que l'on sert aussi quelquefois à part.

BÉATITUDE. s. f. Félicité, bonheur. Il se dit principalement de La félicité dont les élus jouissent dans le ciel. *La béatitude céleste, éternelle. La vraie béatitude consiste dans la vue de Dieu.* || Au plur., *Les huit béatitudes,* Les huit sortes de félicités dont l'Évangile fait l'énumération.

BEAU ou BEL, BELLE. adj. (lat. *bellus,* beau.) Dont les proportions, les formes et les couleurs plaisent aux yeux et font naître l'admiration. Il se dit De l'espèce humaine et De quelques animaux. (*Bel* ne s'emploie que devant un substantif, au sing., commençant par une voyelle ou une *h* non aspirée, excepté dans ces noms propres, *Philippe le Bel, Charles le Bel. Un beau corps. Un bel homme. Une belle femme. Un enfant beau comme le jour. Un beau cheval. Un beau chien. Un bel oiseau.* On ne dit guère, *Un beau poisson,* qu'en parlant d'un poisson fort gros et bon à manger. || Il s'entend quelquefois Des seules formes, des seules proportions. *Une belle jambe. De beaux bras. Une belle encolure.* || *Le beau sexe,* Le sexe féminin, les femmes en général. || *Ma belle enfant, Ma belle amie,* ou simplement, *Ma belle.* Expressions affectueuses et fam., dont on se sert en parlant à une jeune personne, à une femme. || Beau, se dit De l'agrément et de l'éclat du teint. *Un beau teint. Une belle carnation.* || *Le sang est beau dans ce pays,* Les habitants y sont communément beaux et bien faits. || Beau, se dit D'un air pur et d'un ciel serein. *Il fait beau temps,* ou simplement, *Il fait beau. Un beau jour. Une belle nuit.* Subst., *Le temps se met au beau,* Le temps devient beau. || Prov. et fig., *Il fera beau temps, il fera beau quand je retournerai chez lui,* Je ne retournerai jamais chez lui. || *Les beaux jours,* Le temps de l'année où les jours sont beaux; Le temps de la jeunesse, qu'on nomme aussi, *Le bel âge.* || T. de marine, *La mer est belle,* Elle n'est pas trop agitée. || Beau, Tout ce qui plaît au sens de la vue ou au sens de l'ouïe, tout ce qui fait éprouver un plaisir mêlé d'admiration. *Un beau lac. De beaux arbres. Une belle fleur. Une belle vue. Un beau diamant. Une belle ville. Un beau navire. Une belle maison. Une belle voix.* || Fam. et par plaisanterie, *Se faire beau, se faire belle,* Se parer, prendre ses beaux habits. On dit de même, *Comme vous voilà beau, comme vous voilà belle aujourd'hui!* || Pop., *Un beau monsieur, une belle dame,* Un monsieur, une dame dont la mise est agréable et soignée. || Fam., *Le beau monde,* La société la plus brillante. On le dit aussi Des personnes bien mises, élégantes. || *Un beau port, une belle prestance,* Un port majestueux, une mine qui impose. || T. de manége, *Ce cheval porte beau,* Il porte bien sa tête. *Beau* est adv. || Fig., *Il fait beau voir,* Il est agréable de voir. || *Il ferait beau voir,* Il serait bien étrange, bien extraordinaire de voir. || Beau, se dit De l'esprit et de ses conceptions. *Beau génie. Beau poëme. Belle harangue. Belle maxime.* || *Un bel esprit,* Un homme dont l'esprit est orné de connaissances agréables. On dit aussi, *Une femme bel esprit;* mais cela signifie presque toujours, Une femme qui a des prétentions à l'esprit. || *Le beaux-arts,* La peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, et la danse. On y joint quelquefois l'éloquence, la poésie. || *Les belles-lettres,* L'ensemble des connaissances qui constituent la grammaire, l'éloquence et la poésie. || Beau, se dit D'un caractère noble, élevé, généreux. *Une belle âme. Un beau naturel.* || Des sentiments, des actions qu'inspire une belle âme. *Un beau dévouement. Une belle action.* || Glorieux, honorable. *Une belle origine. Un beau nom. Une belle victoire. Une belle mort.* || Bienséant, honnête, convenable. *Rien n'est si beau, dans une jeune personne, que la modestie.* || Beau, Bon, heureux, favorable, avantageux. *Une belle santé. Un beau poste. L'occasion est belle.* || *Il fait beau marcher, se promener, etc.,* Le temps, l'heure est propice à la marche, à la promenade, etc. || *De beaux semblants, de belles promesses, de belles paroles, etc.,* Des apparences, des paroles, des promesses, etc., propres à séduire, mais auxquelles on ne doit pas beaucoup se fier. || À certains jeux, comme le billard, la paume, etc., *Faire un beau coup,* Faire un coup fort adroit, fort heureux. || *Perdre à beau jeu,* Perdre quoiqu'on ait un beau jeu. Figur. et fam., Echouer dans une tentative dont le succès paraissait assuré. || *Donner beau jeu,* Donner des cartes qui font un jeu favorable. || Fig. et fam., *Donner beau jeu à quelqu'un,* Lui présenter une occasion favorable de faire ce qu'il souhaite. On dit aussi, *Avoir beau jeu.* || Fig. et fam., *La donner belle à quelqu'un,* Donner à quelqu'un une belle occasion de dire ou de faire quelque chose. Ironiq., *Vous me la donnez belle,* Vous me trompez, vous vous moquez, etc. || Fig. et fam., *L'avoir beau, l'avoir belle,* Avoir une occasion favorable de faire quelque chose. Dans un sens analogue, *Prendre sa belle,* saisir l'occasion. || Fig. et iron., *Vous avez beau faire et beau dire, vous avez beau prier, beau pleurer, etc.,* C'est inutilement que vous réclamez, que vous priez, que vous pleurez, etc. || Beau, Grand, considérable dans

son genre. *Une belle fortune. Un beau traitement. Quatre-vingts ans! c'est un bel âge. Elle va faire beau bruit, quand elle saura cela. Cet homme a eu une belle peur. Le médecin dit que c'est une belle et bonne fluxion de poitrine.* Il est souvent fam., comme dans ces derniers exemples. || *Traiter quelqu'un de la belle manière,* Le traiter sans aucune espèce de ménagement. || Fam., *Il y a beau temps, il y a beau jour, il y a beaux jours que je ne l'ai vu,* Il y a longtemps que je ne l'ai vu. || Beau, se dit Des personnes qui possèdent une certaine qualité à un degré peu ordinaire. *C'est un beau parleur, un beau danseur, un beau chanteur,* C'est un homme qui parle, qui danse, qui chante fort bien. *Il est bel homme de cheval,* Il a bonne grâce à cheval. *C'est un beau joueur,* C'est un homme qui joue franchement, et qui est d'une humeur égale, soit qu'il gagne, soit qu'il perde. || Fam., *Faire le beau parleur, le beau diseur,* Affecter de bien parler. || *Beau-fils, belle-fille; beau-père, belle-mère; beau-frère, belle-sœur.* Voyez ces mots composés à leur rang alphabétique. || Fig. et fam., *Faire le beau fils,* Affecter du soin, de la recherche dans son ton, ses manières, ses vêtements. On dit de même, *C'est un beau fils.* || Beau, se dit par ironie et fam., dans un sens fort contraire à sa signification propre. *Mon bel ami, vous ne savez ce que vous dites. Vous avez fait là de belle besogne. Le beau mérite, en vérité!* || *Une belle équipée,* se dit D'une chose faite mal à propos, d'une grande sottise. || Elliptiq., *Il en a fait de belles,* Il a fait de grandes fautes, de grandes sottises, de grandes extravagances. Dans le même sens, *Il m'en a dit, il m'en a conté de belles.* || Prov., *Ce que vous me proposez est beau et bon, mais je n'en ferai rien,* se dit À une personne dont on ne goûte pas les propositions, les conseils. On dit de même, *Tout cela est bel et bon, mais...* || *L'échapper belle,* Éviter heureusement un péril dont on était menacé. || Beau, se joint aussi à des termes de mépris et d'injures, comme pour en augmenter la force. *C'est un beau fripon. Un beau maraud.* || Il se joint à divers autres termes par une espèce de redondance. *Un beau matin. Déchirer à belles dents. À beaux deniers comptants. À belles baisemains. Crier comme un beau diable.* || *Coucher à la belle étoile,* Coucher en plein air. *Mourir de sa belle mort,* De sa mort naturelle. *Au beau milieu,* Tout au milieu. || Beau, se prend subst. *Quand on achète, il faut prendre du beau. Il y a du beau dans cet ouvrage.* || Il se dit absol., dans les beaux-arts et en littérature, de tout ce qui élève l'âme, en lui faisant éprouver un sentiment d'admiration. *Avoir le goût, le sentiment du beau. Le beau idéal. Le vrai beau.* || *Une belle,* Une femme qui a de la beauté, de l'agrément. *Il était aux pieds de sa belle,* De sa maîtresse. On l'emploie quelquefois avec une sorte d ironie. *Ah! vous pensiez me tromper, la belle.* || *Aimer les belles,* Avoir du penchant à la galanterie. || Fam., *Faire le beau, faire la belle,* Se rengorger, se pavaner, laisser voir qu'on se croit beau, belle. || *Belle-de-jour, belle-de-nuit, belle-d'un-jour,* Plantes. Voyez ces mots à leur rang alphabétique. || Bel et bien. loc. adv. et fam. Tout à fait, entièrement. *Il le fit bel et bien.* || De plus belle. loc. adv. et fam. Tout de nouveau. *Quand tout le monde fut sorti de table, il se mit à boire de plus belle.* || *De plus beau en plus beau,* se dit Pour exprimer que les beautés d'un ouvrage, l'intérêt d'un drame, etc., vont toujours en croissant. || En beau. loc. adv. Sous un bel aspect, sous une apparence favorable. *Cet homme voit tout en beau.* || *Peindre quelqu'un ou quelque chose en beau,* Faire valoir de préférence ce qu'a d'avantageux la personne ou la chose que l'on peint, ou dont on parle. || Tout beau. loc. adv. et fam. Doucement, modérez-vous, retenez-vous. *Tout beau, n'allez pas si vite. Tout beau, ne vous emportez pas. Tout beau, parlez d'un tel avec plus de respect.* || Tout beau. Expression dont on se sert à la chasse pour mettre et tenir les chiens en arrêt devant le gibier. Hors de la chasse, Pour réprimer les mouvements d'un chien, pour le tenir comme en arrêt.

BEAUCOUP adv. de quantité. Un nombre, une quantité plus ou moins considérable. Il se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *Avoir beaucoup d'argent, beaucoup de blé. Dire beaucoup de paroles. Verser beaucoup de larmes. Beaucoup de gens pensent ainsi.* || Il s'emploie absol., dans le même sens, Lorsque la chose qu'on n'exprime point peut être aisément sous-entendue. *C'est un homme qui sait beaucoup. Il dit beaucoup en peu de paroles.* || Beaucoup, sert à marquer l'intensité, la prolongation ou la fréquence d'une action. *Cela m'inquiète, me chagrine beaucoup. Parler, marcher, manger beaucoup. Il vaut mieux lire beaucoup quelques livres excellents* (c'est-à-dire, les lire fréquemment) *que de lire beaucoup de livres mauvais ou médiocres* (c'est-à-dire, une grande quantité de ces livres). || Beaucoup, avec les adj. et les adv., marque comparaison; et alors il exprime Une augmentation ou une différence considérable. *Je suis beaucoup plus content de vous que de lui. Ce vin est beaucoup meilleur.* Quand il est mis après le comparatif, il doit toujours être précédé de la préposition *de : Vous êtes plus savant de beaucoup.* Lorsqu'il est mis avant le comparatif, on peut également dire, *Vous êtes beaucoup plus savant,* et *Vous êtes de beaucoup plus savant.* On l'emploie de même avec certains verbes qui marquent comparaison. *Dépasser, surpasser de beaucoup. Etc.* || *Il s'en faut beaucoup,* Il y a une grande différence. || *Il s'en faut de beaucoup,* La quantité qui devrait y être, n'y est pas à beaucoup près. || Beaucoup, se dit pour marquer Éloge ou approbation. *C'est faire beaucoup que de commencer. C'est beaucoup que de savoir se faire obéir.* || Ironiq., *C'est beaucoup s'il vous regarde,* À peine regarde-t-il les gens.

BEAU-FILS. s. m. (lat. *bellus*, beau, *filius*, fils.) Terme relatif qui exprime l'alliance entre l'enfant mâle né d'un mariage antérieur, et le second mari de sa mère ou la seconde femme de son père. N'est usité que dans le langage ordin., à la différence des mots analogues *Beau-père, belle-mère, etc.*, qui s'emploient fréquemment en t. de jurisprudence et de pratique.

BEAU-FRÈRE. s. m. (lat. —*frater*, frère.) Nom d'alliance qui se donne par un mari au frère de sa femme, ou par une femme au frère de son mari, ou par un frère ou une sœur au mari de sa sœur, ou à deux hommes qui ont épousé les deux sœurs.

BEAU-PÈRE. s. m. (lat. —*pater*, père.) Terme relatif qui exprime l'alliance entre un mari et le père de sa femme, ou entre une femme et le père de son mari, ou entre des enfants et le second mari de leur mère.

BEAUPRÉ. s. m. t. de marine. Mât placé à l'avant du navire et qui est très-incliné sur la poulaine ou l'éperon.

BEAUTÉ. s. f. Réunion de formes, de proportions et de couleurs qui plaît aux yeux et qui fait naître l'admiration. Il se dit proprement Des personnes, et

particulièrement Du visage. *Beauté naturelle, artificielle, fade, journalière, animée. Entretenir, conserver, perdre sa beauté.* On le dit aussi Des animaux. *La beauté d'un cheval, d'un lion, d'un oiseau.* || Il se dit Des seules formes, des seules proportions. *La beauté de la taille, des formes.* || BEAUTÉ, Une belle personne. *Une jeune beauté. Une beauté dédaigneuse, fière, célèbre.* Absol., *La beauté*, Les belles femmes en général. *Le triomphe, l'empire de la beauté.* || Il se dit par une sorte de badinage; et alors on l'emploie surtout au plur., avec l'adj. possessif. *Voici nos beautés qui reviennent.* || *C'est une beauté*, se dit D'une femme très-belle. || *Beauté grecque* et *Beauté romaine*, se disent Des femmes dont la beauté rappelle le caractère des têtes que l'on voit dans les statues et dans les médailles antiques de la Grèce et de Rome. || BEAUTÉ, Qualité de ce qui touche agréablement les sens, l'esprit, l'âme, de ce qui est excellent en son genre. *La beauté du ciel, de la terre, d'un édifice, d'un tableau, d'une voix, d'un spectacle, de l'esprit, du style, des pensées, de l'âme.* || BEAUTÉS, plur., Plusieurs belles choses réunies dans un même lieu, plusieurs beaux détails qu'on remarque dans un même objet. *Les beautés de la nature. Cette femme a mille beautés* (mille charmes). *Les beautés de cet ouvrage en effacent les défauts.* || BEAUTÉS, plur., Titre de certains livres composés de récits ou de traits remarquables tirés de l'histoire. *Beautés de l'histoire de France, etc.*

BEC. s. m. (ital. *becco*, bec.) La partie saillante et dure qui tient lieu de bouche aux oiseaux, et qui est formée de deux pièces appelées Mandibules, l'une supérieure, l'autre inférieure. *Bec long, court, gros, aigu, large, crochu.* || Prov. et fig., *Avoir bec et ongles*, Être pourvu des moyens de se défendre, et savoir en user. || Prov. et fig., *Avoir bon bec*, Parler avec une vivacité, une hardiesse accompagnée quelquefois de malignité. || Prov. et fig., *Avoir le bec bien affilé*, Parler, répondre avec promptitude et facilité, et même avec un peu de malice. || Prov. et fig., *N'avoir que du bec*, N'avoir que du babil. || Prov. et fig., *Se défendre du bec*, Se défendre de paroles. *Se prendre de bec avec quelqu'un*, Se quereller, avoir un démêlé avec lui. || Prov. et fig., *Donner un coup de bec*, Lancer en passant un trait piquant, un trait de médisance. || Prov. et fig., *Montrer à quelqu'un son bec jaune*, Lui faire voir sa sottise, son ineptie, lui montrer qu'il est encore fort ignorant. (On prononce, et on écrit plus ordin., *Béjaune*. Voyez BÉJAUNE.) || Prov. et fig., *Tenir quelqu'un le bec dans l'eau*, Le laisser toujours dans l'attente de quelque chose qu'on lui fait espérer. || Prov. et fig., *Passer la plume par le bec à quelqu'un*, Le frustrer des espérances qu'on lui a données. || Prov. et fig., *Faire le bec à quelqu'un*, L'instruire de ce qu'il doit dire. || Fig. et fam., *Causer bec à bec*, Tête à tête. || Fam., *Caquet bon bec*, Nom qu'on donne à la pie, parce que cet oiseau apprend facilement à parler. Fig., Une femme jaseuse et médisante. || Fig. et fam., *Blanc-bec*, se dit, par mépris ou par badinage, d'un jeune homme sans expérience. *Taisez-vous, blanc-bec.* || *Bec-de-lièvre*, se dit de La bouche d'une personne, dont la lèvre supérieure est fendue comme celle du lièvre. De La personne même qui a ce défaut de conformation. || *Bec-de-grue*, ou *Géranium*, Plante ainsi nommée parce que, dans quelques espèces, la capsule qui contient les semences ressemble au bec d'une grue. || *Bec-de-cane, bec-de-cygne, bec-de-vautour, bec-de-corbeau* ou *de-corbin, etc.*, Instruments de chirurgie, maintenant hors d'usage, qui ont quelque ressemblance de forme avec le bec des oiseaux dont ils portent le nom. || *Bec-de-corbin*, se dit, dans les arts, de Ce qui est courbé et terminé en pointe. *Canne à bec-de-corbin*, ou *en bec-à-corbin*, ou simplement, *Bec-de-corbin*, Canne dont la poignée a cette forme. || BEC, par analogie, Saillie cornée que certains insectes ont à la tête, et qui leur sert de bouche ou de suçoir. *Le bec du charançon, de la cigale, etc.* || BEC, Pointe de certains objets. *Le bec d'une plume, d'une aiguière, d'un alambic.* || *Flûte à bec*, Flûte terminée par un bec aplati, que l'on met entre les lèvres, quand on veut jouer de cet instrument. Dans les arts, on dit de certains ustensiles qu'*Ils sont terminés en bec de flûte*, parce que leur extrémité ressemble à celle d'une flûte à bec. || *Le bec d'une lampe*, La partie d'une lampe par où sort le bout de la mèche qu'on allume. Dans un sens analogue, *Un bec de gaz hydrogène.* || BEC, Pointe de terre qui se trouve au confluent de deux rivières. *Le bec d'Ambès. Le bec d'Allier.* || BEC, t. d'archit., Masse de pierre de taille disposée en angle saillant, qui couvre la pile d'un pont de pierre. En ce sens, *Bec* ne s'emploie que dans les expressions *Avant-bec* et *Arrière-bec.*

BÉCABUNGA. s. m. t. de botan. Véronique qui croît dans l'eau avec le cresson, et qui est employée en médecine comme antiscorbutique.

BÉCARRE. s. m. (lat. *quadratus*, carré.) Caractère de musique en forme de petit carré (♮) : on le met au devant d'une note qui avait été haussée ou baissée d'un demi-ton, pour rétablir cette note dans son ton naturel. || Adj. des 2 genres, se dit Des notes marquées d'un bécarre. *Cette note est bécarre.*

BÉCASSE. s. f. (ital. *beccaccia*, bécasse.) Oiseau de passage qui a le bec fort long, et qui est bon à manger. || Prov. et fig., *Brider la bécasse*, Engager adroitement quelqu'un de telle sorte, qu'il ne puisse plus s'en dédire; l'attraper, le tromper. || Fig. et pop., *C'est une bécasse*, C'est une femme sans esprit.

BÉCASSEAU. s. m. Sorte de bécassine. || Les petits de la bécasse ou de la bécassine.

BÉCASSINE. s. f. Oiseau plus petit que la bécasse, qui a aussi le bec fort long, et qui est très-bon à manger. || Prov. et fig., *Tirer la bécassine, à la bécassine*, Cacher sa supériorité, son adresse, pour mieux tromper.

BECCARD. s. m. La femelle du saumon.

BEC-DE-CORBIN, BEC-DE-GRUE, ETC. *Voy.* BEC.

BECFIGUE. s. m. (ital. *beccafico*, becfigue.) Petit oiseau qui recherche les figues, et qui est très-délicat à manger.

BECHAMEL. s. f. t. de cuisine. Sauce blanche qui se fait avec de la crème.

BÉCHARU. s. m. Nom que l'on donnait autrefois au Flamant, oiseau de passage, appelé *Phénicoptère* par les anciens.

BÈCHE. s. f. Outil de jardinage, formé d'un fer plat, large et tranchant, auquel s'adapte un manche de bois, et qui sert à remuer la terre.

BÈCHER. v. a. Couper et remuer la terre avec une bêche. || Prov., *J'aimerais mieux bêcher la terre*, se dit en parlant D'un travail qu'on regarde comme très-pénible ou très-difficile, ou pour lequel on a une grande répugnance. || BÈCHÉ, ÉE. participe.

BÉCHIQUE. adj. des 2 genres. (grec *bèx*, toux.) t. de médec. Il se dit Des plantes et en général des remèdes employés contre la toux. || Subst. *Le capillaire est un très-bon béchique.*

BECQUÉE ou BÉQUÉE. s. f. (ital. *becco*, bec.) La quantité de nourriture qu'un oiseau peut prendre avec le bec pour la donner à ses petits.

BECQUETER ou BÉQUETER. v. a. Donner des coups de bec. || Avec le pron. pers., Se battre à coups de bec, comme font les coqs; Se caresser avec le bec, comme font les pigeons. || Becqueté, ée. part.

BÉCUNE. s. f. t. d'hist. nat. Poisson de mer très-vorace, qui ressemble un peu au brochet.

BEDAINE. s. f. Panse, gros ventre. Fam., et ne se dit que par plaisanterie.

BEDEAU. s. m. (ital. *bidello*, bedeau.) Bas officier d'une église, portant verge ou masse: il a pour fonction principale de marcher devant les ecclésiastiques, devant les quêteurs, etc., et de leur faire faire place. || Autrefois, dans les universités, Certains officiers subalternes chargés de fonctions à peu près semblables. Aujourd'hui on dit *Appariteur*.

BÉDÉGAR. s. m. Tumeur ou gale chevelue produite sur les églantiers, ou rosiers sauvages, par la piqûre d'un insecte.

BEDON. s. m. Vieux mot, qui signifiait, Tambour. Fig. et fam., *Un gros bedon*, Un homme gros et gras.

BÉDOUIN. s. m. Nom donné aux Arabes qui vivent dans le désert, et particulièrement à ceux qui exercent le brigandage. Adj. *Les Arabes Bédouins*.

BÉE. adj. *Gueule bée*, en parlant Des tonneaux vides ouverts par un de leurs fonds. *Des tonneaux, des futailles à gueule bée*.

BÉER. v. n. *Voyez* Bayer.

BEFFROI. s. m. (angl. *belfrey*, beffroi.) Tour ou clocher d'où l'on fait le guet, et où il y a une cloche pour sonner l'alarme. || La cloche qui est dans le beffroi: La charpente qui porte les cloches.

BÉGAYEMENT ou BÉGAIEMENT. s. m. Action de bégayer; vice de prononciation de celui qui bégaye. *Bégayement accidentel, habituel*.

BÉGAYER. v. n. (Il se conjugue comme *Payer*.) Articuler mal les mots, les prononcer en hésitant, et en répétant la même syllabe avant de prononcer celle qui suit. *On bégaye quelquefois par embarras, par timidité*. || *Il ne fait encore que bégayer*, se dit D'un enfant qui commence à parler. || Bégayer, fig., Parler de quelque chose d'une manière très-vague, très-imparfaite. || Bégayer, actif. *Cet enfant commence à bégayer quelques mots*. || Bégayer, ée. participe.

BÉGU, UË. adj. Il se dit D'un cheval qui marque toujours, quoiqu'il ait passé l'âge.

BÈGUE. adj. des 2 genres. Qui bégaye. On le dit seulement De ceux qui ne peuvent parler sans bégayer. || Subst. *Un bègue*.

BÉGUEULE. s. f. (lat. *malagula*, mauvaise gueule.) Terme injurieux, qui se dit d'Une femme prude avec hauteur, ou dédaigneuse avec impertinence. Adject. *Cette femme est bien bégueule*. Fam. || *Faire la bégueule*, Se donner l'air, le ton d'une prude; affecter ridiculement la modestie et la vertu.

BÉGUEULERIE. s. f. Le caractère, les airs, le ton d'une bégueule. Fam.

BÉGUIN. s. m. Coiffe pour les enfants, qui s'attache sous le menton avec une petite bride. || Fig. et pop., *Je lui ai bien lavé son béguin*, Je l'ai bien grondé, je l'ai vertement réprimandé.

BÉGUINAGE. s. m. Maison, couvent de béguines. || Par mépris et fam., Dévotion puérile et affectée.

BÉGUINE. s. f. Nom de certaines religieuses des Pays-Bas catholiques. || Par mépris et fam., Une dévote superstitieuse et minutieuse.

BÉHEN. s. m. (On prononce *Béhène*.) Racines médicinales, dont les deux espèces les plus usitées autrefois nous étaient apportées du mont Liban. *Béhen blanc, rouge*.

BEIGE. adj. des 2 genres. Il se dit De la laine qui a sa couleur naturelle. || *Serge beige*, ou substantiv., *Beige*, Serge faite avec cette sorte de laine, et qui n'a reçu aucune teinture. On dit de même, *Drap beige*.

BEIGNET. s. m. Pâte frite à la poêle, et qui enveloppe ordinairement une tranche de quelque fruit. *Beignet de pommes, d'abricots. Beignet soufflé*.

BEIRAM. s. m. *Voyez* Bairam.

BÉJAUNE. s. m. t. de fauconnerie. Oiseau jeune et niais. Fig., Un jeune homme sot et niais. || Fig. et fam., *Montrer à quelqu'un son béjaune*. On écrit aussi *Bec jaune*. Voyez Bec.

BEL. adj. *Voyez* Beau.

BÉLANDRE. s. f. t. de marine. Petit bâtiment de transport à fond plat, dont on se sert principalement sur les rivières, sur les canaux, et dans les rades.

BÊLANT, ANTE. adj. (lat. *balatus*, bêlement.) Qui bêle. || Prov., *Bœuf saignant, mouton bêlant*, Il faut que le bœuf et le mouton rôtis ne soient guère cuits.

BÊLEMENT. s. m. Le cri des moutons, des agneaux et des brebis.

BÉLEMNITE. s. f. (grec *bélemnon*, dard.) (On prononce *Bélèmnite*.) t. d'hist. nat. Il se dit de Certaines coquilles fossiles, de forme allongée, dont on ne connaît pas les analogues vivants.

BÊLER. v. n. (lat. *balare*, bêler.) Il se dit Du cri naturel des moutons, des agneaux et des brebis. || Prov. et bass., *Brebis qui bêle perd sa goulée*. Voyez Brebis. || Prov. et fig., *La brebis bêle toujours de même*, On ne change guère les manières qui viennent de la nature.

BELETTE. s. f. Petit mammifère sauvage, de forme allongée et de couleur rousse, qui a le museau pointu, les pattes courtes, et qui fait la guerre à la volaille.

BÉLIER. s. m. (lat. *balare*, bêler.) (Quelques-uns écrivent, *Belier*.) Quadrupède portant laine, et qui est le mâle de la brebis. || Bélier, Machine de guerre des anciens, faite d'une longue poutre, dont l'extrémité était armée d'une tête d'airain, et qui servait à battre et à renverser les murailles des places assiégées. *Approcher, faire jouer le bélier*. || Bélier, en t. d'astron., Constellation zodiacale qui, vers le temps d'Hipparque, coïncidait avec l'équinoxe du printemps. Ce nom est demeuré attaché Au signe dont le commencement répond à ce même équinoxe, dans le zodiaque mobile déplacé par la précession.

BELIÈRE. s. f. Anneau qui est au dedans d'une cloche, pour tenir le battant suspendu.

BELÎTRE. s. m. (lat. *balatro*, coquin.) t. d'injure et de mépris. Coquin, gueux, homme de néant, etc.

BELLA-DONA, ou plus ordinairement BELLADONE. s. f. (lat. *bella domina*, belle dame.) t. de bot. Plante vénéneuse, de la famille des Solanées, qui est employée en médecine, et qu'on appelle ainsi parce qu'autrefois les Italiens en tiraient une espèce de fard. On la nomme aussi *Belle-dame*.

BELLÂTRE. s. m. (lat. *bellus*, beau.) Celui qui a un faux air de beauté, une beauté mêlée de fadeur. *C'est un bellâtre*. On l'emploie quelquefois adjectivement.

BELLE-DAME. s. f. (lat. *bella*, belle, *domina*.

dame.) t. de botan. Nom vulgaire de l'arroche, appelée aussi, mais plus rarement, *Bonne-dame.* || La plante qu'on nomme plus ordinairement *Belladone.* || BELLE-DAME, Nom que les entomologistes donnent au papillon du chardon.

BELLE-DE-JOUR. s. f. t. de botan. Liseron dont les fleurs ne s'épanouissent que pendant le jour.

BELLE-DE-NUIT. s. f. t. de botan. Plante exotique dont les fleurs ne s'épanouissent guère qu'après le coucher du soleil. Autrement *Jalap.*

BELLE-D'UN-JOUR. s. f. t. de botan. Plante cultivée dans les jardins à cause de ses belles fleurs jaunes, qui se fanent très-promptement. On la nomme aussi *Hémérocalle.*

BELLE-FILLE. s. f. (lat. *bella filia*, belle fille.) Terme relatif qui exprime l'alliance entre la fille née d'un premier mariage, et le second mari de sa mère ou la seconde femme de son père. || Une bru, une femme par rapport au père ou à la mère de son mari.

BELLEMENT. adv. (lat. *bellè*, bien.) Doucement, avec modération. On ne l'emploie guère que pour avertir quelqu'un d'être plus modéré. Fam. et peu usité.

BELLE-MÈRE. s. f. (lat. *bella mater,* belle mère.) Terme relatif qui exprime l'alliance entre un mari et la mère de sa femme, ou entre une femme et la mère de son mari, ou entre des enfants et la seconde femme de leur père.

BELLE-SOEUR. s. f. (lat. *bella soror,* belle sœur.) Nom d'alliance qui se donne par un mari à la sœur de sa femme, ou par une femme à la sœur de son mari, ou par un frère ou une sœur à la femme de son frère, ou à deux femmes qui ont épousé les deux frères.

BELLIGÉRANT, ANTE. adj. (lat. *belliger,* belligérant.) (On prononce les deux L.) Il se dit Des peuples, des puissances qui sont en guerre. On l'emploie surtout au fém. *Puissances, parties belligérantes.*

BELLIQUEUX, EUSE. adj. (lat. *bellicosus,* belliqueux.) (On prononce les deux L.) Guerrier, martial. *Peuple, prince, caractère belliqueux. Les sons belliqueux de la trompette.*

BELLISSIME. adj. des 2 genres. (lat. *bellus,* beau.) Très beau. Fam. et peu usité.

BELLOT, OTTE. adj. Diminutif de Beau. Il se dit Des enfants. Subst. *Mon petit bellot. Ma petite bellotte.* Fam.

BELVÉDÈRE ou BELVÉDER. s. m. (lat. *bellè videre*, bien voir.) (On fait sentir l'R de *Belvéder.*) Pavillon ou terrasse construite au haut d'un édifice ou sur quelque élévation, et d'où l'on découvre au loin.

BÉMOL. s. m. Caractère de musique en forme de petit *b*, qu'on met au-devant d'une note pour indiquer qu'elle doit être baissée d'un demi-ton. || Adj. des 2 genres. *Le ton de* si *bémol.*

BEN. s. m. (On prononce *Bène.*) Arbre de la famille des Légumineuses, qui croît dans les Indes orientales, et dont les semences, appelées *Noix de ben*, fournissent une huile de bonne qualité qu'on emploie surtout dans la parfumerie.

BÉNARDE. s. f. Serrure qui peut s'ouvrir des deux côtés. Adjectiv., *Une serrure bénarde.*

BÉNÉDICITÉ. s. m. Mot latin que l'usage a rendu français. La prière qu'on fait avant le repas.

BÉNÉDICTIN, INE. s. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Benoît.

BÉNÉDICTION. s. f. (lat. *benedictio*, bénédiction.) Action de consacrer, de bénir avec les cérémonies ordinaires. *La bénédiction d'une église, d'un cimetière, etc. La bénédiction nuptiale.* || L'action d'un prélat ou d'un prêtre qui bénit des assistants, etc., en faisant sur eux le signe de la croix. *Donner, recevoir la bénédiction.* || L'action par laquelle les pères et les mères bénissent leurs enfants. *Bénédiction paternelle, maternelle.* || BÉNÉDICTION, Grâce et faveur particulière du ciel. *Dieu l'a comblé de bénédictions.* || *Une maison de bénédiction*, Une maison où règne la piété; fig. et fam., Une maison où tout abonde. Dans un sens analogue au dernier, *C'est un pays de bénédiction.* || Fam., *C'est une bénédiction*, se dit en parlant D'une grande abondance qui semble résulter d'une faveur particulière du ciel. Il se dit pop., et par une sorte d'ironie, Pour marquer l'excès d'une chose fâcheuse, désagréable; alors il est ordinairement précédé de *que* signifiant *tellement que. Il pleut, il neige, que c'est une bénédiction.* || BÉNÉDICTION, Vœux qu'on fait pour la prospérité de quelqu'un, souhaits qu'on forme en sa faveur. *Les bénédictions du pauvre.*

BÉNÉFICE. s. m. (lat. *beneficium*, bénéfice.) Gain, profit. *Il a eu du bénéfice dans cette affaire. Représentation à bénéfice.* || BÉNÉFICE, Privilége, avantage, faculté accordée par la loi ou par le prince. *Héritier par bénéfice d'inventaire. Le bénéfice de discussion, de division, de cession. Profiter du bénéfice de la loi.* || BÉNÉFICE, en histoire, Terres conquises dans la Gaule par les Francs, et que les chefs ou princes distribuaient à leurs compagnons d'armes. || BÉNÉFICE, Titre, dignité ecclésiastique, accompagnée d'un revenu. Il n'existe plus en France de *bénéfices* ecclésiastiques; mais les dénominations suivantes ont été fort usitées autrefois, et peuvent s'appliquer à ce qui existe encore dans d'autres pays. *Bénéfice simple, avec charge d'âmes, séculier, régulier, consistorial, en commende, de fondation royale.* || BÉNÉFICE, Le lieu même où est l'église et le bien du bénéfice.

BÉNÉFICIAIRE. adj. des 2 genres. Il se dit, en jurispr., De l'héritier sous bénéfice d'inventaire. Subst. *Le bénéficiaire est tenu des dettes du défunt, jusqu'à concurrence des forces de la succession.* || BÉNÉFICIAIRE, subst., Un comédien ou une autre personne pour qui on donne une représentation théâtrale à bénéfice.

BÉNÉFICIAL, ALE. adj. Qui concerne les bénéfices ecclésiastiques. *Matière bénéficiale.*

BÉNÉFICIER. s. m. (Ce mot est de quatre syllabes.) Celui qui a un bénéfice ecclésiastique.

BÉNÉFICIER. v. n. (Ce mot est de cinq syllabes.) Faire quelque profit.

BENET. adj. m. (lat. *benedictus*, bénit par antiphr.) Niais, sot. || Subst. *C'est un grand benêt.*

BÉNÉVOLE. adj. des 2 genres. (lat. *benevolus*, bénévole.) Qui est ou que l'on suppose favorablement disposé. Se dit en plaisantant. *Lecteur, auditeur bénévole.*

BÉNÉVOLEMENT. adv. Volontiers, par un sentiment de bienveillance.

BENGALI. s. m. Langue qui est dérivée du sanscrit, et que parlent les peuples du Bengale. || Adj. *L'idiome bengali.* Les orientalistes l'emploient quelquefois au fém. *L'écriture, la grammaire bengalie.*

BENGALI. s. m. Petit oiseau dont le chant est agréable, et qu'on a ainsi nommé parce qu'il nous est venu du Bengale.

BÉNIGNEMENT. adv. (lat. *benignitas*, bonté.) D'une manière bénigne.

BÉNIGNITÉ. s. f. Douceur, bonté du puissant à l'égard du faible, du supérieur à l'égard de l'inférieur. Il vieillit.

BÉNIN, IGNE. adj. Doux, humain. || Il se dit, par dérision, en parlant D'une bonté, d'une tolérance qui tient de la faiblesse. *C'est le plus bénin de tous les maris.* || Fig., Favorable, propice. *Air bénin. Le ciel bénin. Astres bénins.* || Il se dit, en médecine, Des maladies qui n'offrent rien d'alarmant. *Petite vérole, angine, fièvre bénigne.* || *Remède bénin*, Remède qui agit doucement.

BÉNIR. v. a. (lat. *benedicere*, bénir.) Consacrer au culte, au service divin avec certaines cérémonies ecclésiastiques. *Bénir une église, une chapelle, etc.* || *Bénir des époux*, Consacrer leur union suivant le rite religieux. On dit de même, *Bénir un mariage.* || *Bénir des armes, des drapeaux, etc.*, Faire certaines prières pour attirer la grâce de Dieu sur des armes, sur des drapeaux, etc. || *Bénir le peuple, les assistants, etc.*, Faire sur eux le signe de la croix, en leur souhaitant la grâce divine. || Bénir, se dit De l'acte religieux par lequel les pères et les mères appellent sur leurs enfants la protection céleste. *Il a béni ses enfants avant de mourir.* || Bénir, Louer, glorifier, remercier avec des sentiments de vénération et de reconnaissance. *Le ciel en soit béni. Bénissons le Seigneur. Tout le monde vous bénit.* On dit de même, *Bénir la mémoire de quelqu'un.* || Il se dit, en parlant Des choses qui rappellent quelque agréable souvenir, et généralement De tout ce dont on a lieu de se féliciter. *Je bénis le lieu, l'heure, le moment où je vous ai vu.* || Bénir, Combler de faveurs, faire prospérer; et, dans cette acception, il ne se dit que de Dieu. *Dieu bénit le travail de ces gens-là, bénit leur famille.* || Fam., *Dieu vous bénisse*, se disait autrefois À une personne qui éternuait. On le dit quelquefois à un pauvre quand on n'a rien à lui donner. || Bénit, ite. participe. Il se dit De certaines choses sur lesquelles la bénédiction du prêtre a été donnée avec les cérémonies prescrites. *Eau bénite. Pain bénit.* || Prov. et fig., *De l'eau bénite de cour*, De vaines protestations de service et d'amitié. On dit dans un sens analogue, *C'est un donneur d'eau bénite.* || Béni, ie, autre participe, qui a toutes les autres significations de son verbe, et qui s'emploie surtout en parlant Des personnes. *Un peuple béni de Dieu.*

BÉNITIER. s. m. Bassin ou vase destiné à contenir l'eau bénite dont on se sert pour faire le signe de la croix, pour asperger. *On met des bénitiers à l'entrée de toutes les églises.* || Prov. et fam., *Se démener comme le diable au fond du bénitier, comme un diable dans un bénitier*, S'agiter beaucoup.

BENJAMIN. s. m. Le fils qu'un père et une mère aiment plus que leurs autres enfants; par allusion à la prédilection de Jacob pour Benjamin, le plus jeune de ses fils. Fam.

BENJOIN. s. m. (ital. *belgivino*, benjoin.) Baume, substance aromatique et résineuse, qui découle d'un arbre des Indes orientales, et qu'on recueille pour divers usages.

BENOÎTE. s. f. t. de botan. Plante à fleurs rosacées, qui croît communément dans les lieux incultes, et dont on fait usage en médecine.

BENZOÏQUE. adj. m. t. de chimie. Il se dit De l'acide extrait du benjoin ou d'autres substances analogues.

BÉQUÉE. s. f. *Voyez* Becquée.

BÉQUETER. v. a. *Voyez* Becqueter.

BÉQUILLARD. s. m. (lat. *bacillum*, bâton.) Vieillard courbé et cassé, qui se sert d'une béquille. Fam.

BÉQUILLE. s. f. Bâton surmonté d'une petite traverse, sur lequel les vieillards, les gens infirmes ou estropiés s'appuient pour marcher. || Béquille, en t. d'agriculture, Instrument en forme de ratissoire, avec lequel on donne de légers labours aux plantes en végétation.

BÉQUILLER. v. n. Marcher avec une béquille. Fam. || Béquiller, en t. d'agriculture, verbe actif, Faire un petit labour avec la béquille, dans une planche, dans une caisse, etc. || Béquillé, ée. part.

BER. s m. (On prononce l'R.) t. de marine. Appareil de charpente et de cordage, placé sous un grand bâtiment, pour le supporter, et qui glisse sur la cale, lorsqu'on lance ce bâtiment à l'eau.

BERCAIL. s. m. (lat. *pecuaria*, bercail.) Bergerie, lieu où l'on enferme un troupeau de moutons ou de brebis. || Fig., *Ramener au bercail une brebis égarée*, Ramener un hérétique dans le sein de l'Eglise; ramener à des sentiments de piété, à une conduite pieuse, une personne qui s'en était écartée. Dans un sens analogue, *Revenir, rentrer au bercail.*

BERCE. s. f. (lat. *versare*, tourner.) t. de botan. Plantes ombellifères, dont l'espèce la plus connue, appelée aussi *Branche ursine bâtarde*, est grande, vivace, et fort commune dans le nord de l'Europe.

BERCEAU. s. m. Petit lit où l'on couche les enfants à la mamelle, et qui est ordinairement disposé de manière qu'on peut le balancer aisément. || *Dès le berceau*, Dès la plus tendre enfance. On dit de même: *Au sortir du berceau. Un enfant au berceau. Etc.* || Prov. et fig., *Il faut étouffer le monstre au berceau*, Il faut étouffer le mal dès sa naissance. || Berceau, fig., Lieux où certaines choses ont commencé. *La Saxe fut le berceau du luthéranisme.* || Commencement de certaines choses. *Les arts étaient encore au berceau.* || Berceau, dans les jardins, Charmille taillée en voûte, Treillage de même forme sur lequel on fait monter du jasmin, de la vigne, etc. *Prendre le frais sous un berceau.* On dit quelquefois, *Berceau de verdure.* || *Allée en berceau*, Allée couverte. On dit de même, *Ces arbres font le berceau, forment le berceau*, Ils réunissent leurs branches de manière à former une voûte de feuillage. || Berceau, en t. d'architecture, Voûte en plein cintre.

BERCER. v. a. Remuer, balancer le berceau d'un enfant qu'on veut endormir. || Fig. et fam., *J'ai été bercé de cela, de ces contes-là*, J'en ai ouï parler mille fois, dès mon plus jeune âge. || Bercer, fig., Amuser d'espérances fausses ou éloignées. *Bercer quelqu'un de vaines promesses.* || Avec le pron. pers., Se flatter de quelque chose. *Se bercer d'espérances frivoles, d'idées chimériques.* || Bercé, ée. participe.

BERCEUSE. s. f. Femme chargée de bercer un enfant.

BÉRET. s. m. (ital. *berretta*, bonnet.) (Quelques-uns écrivent, *Berret.*) Casquette, toque de laine, ronde et plate, qui est la coiffure des paysans basques. || Coiffure à peu près de même forme que les dames mettent quelquefois.

BERGAME. s. f. Ancienne tapisserie fort commune, ainsi nommée à cause de la ville de Bergame, d'où sont venues les premières tapisseries de ce genre.

BERGAMOTE. s. f. Poire fondante d'un très-bon goût. || Orange qui a une fort bonne odeur, et dont on tire une essence agréable. || Petites boîtes, bonbonnières doublées avec des écorces de cette espèce d'oranges.

BERGE. s. f. Bord relevé ou escarpé d'une rivière, d'un chemin, d'un fossé. || BERGE, Chaloupe étroite, dont on se sert sur quelques rivières.

BERGER, ÈRE. s. (lat. *vervex*, mouton.) Qui garde les moutons, les brebis. *Un berger soigneux, intelligent. La houlette, le chien du berger.* || Fig., dans la poésie pastorale, Amant, amante. *Un berger fidèle. Une bergère inconstante.* De là vient qu'on dit encore : *L'heure du berger,* Le moment favorable aux amants; et, *L'étoile du berger,* La planète de Vénus.

BERGÈRE. s. f. Fauteuil plus large et plus profond que les fauteuils ordinaires, et garni d'une espèce de coussin sur lequel on s'assied.

BERGERETTE. s. f. Diminutif. Jeune bergère. On a dit aussi, *Bergeronnette.*

BERGERETTE. s. f. Vin mixtionné avec du miel.

BERGERIE. s. f. Le lieu où l'on enferme les bêtes à laine. || Fig. et fam., *Enfermer le loup dans la bergerie,* Mettre, laisser quelqu'un dans un lieu, dans un poste où il peut faire aisément beaucoup de mal; Laisser fermer une plaie avant qu'il en soit temps; Faire rentrer un mal qu'il fallait attirer au dehors. || BERGERIES, plur., Petits poëmes dont les amours de bergers sont le sujet. Il est vieux.

BERGERONNETTE. s. f. Ancien diminutif de Bergère. On dit aussi, *Bergerette.*

BERGERONNETTE. s. f. Petit oiseau noir et blanc, d'une forme très-élégante, qui se plaît dans le voisinage des troupeaux.

BÉRIL. s. m. *Voyez* BÉRYL.

BERLE. s. f. t. de botan. Plantes ombellifères, dont plusieurs espèces sont cultivées à cause de leurs racines nourrissantes.

BERLINE. s. f. Voiture suspendue, à deux fonds et à quatre roues, dont on se sert à la ville et en voyage.

BERLINGOT. s. m. Berline coupée, c'est-à-dire, qui n'a qu'un fond.

BERLOQUE ou BRELOQUE. s. f. t. militaire. Batterie de tambour qui annonce les repas, les distributions, etc.

BERLUE. s. f. Éblouissement, qui est ordinairement passager. Fam. || Fig., *Avoir la berlue,* Juger mal de quelque chose, s'en faire une idée fausse.

BERME. s. f. t. de fortification. Chemin étroit entre le pied du rempart et le fossé. || Par analogie, Chemin qu'on laisse entre une levée et le bord d'un canal ou d'un fossé.

BERMUDIENNE. s. f. t. de botan. Plante dont la fleur est très-belle, et qui tire son nom des îles Bermudes, d'où elle a été apportée.

BERNABLE. adj. des 2 genres. Qui mérite d'être berné et moqué. Fam. et peu usité.

BERNACLE. s. f. Coquillage à cinq valves, qui s'attache aux rochers et à la carène des bâtiments : on croyait autrefois qu'il en sortait une espèce de canard. *Voyez* ANATIFE.

BERNARDIN, INE. s. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Benoît, réformé par saint Bernard.

BERNE. s. f. Tour que l'on joue à quelqu'un, en le faisant sauter en l'air sur une couverture dont plusieurs personnes tiennent les coins et les côtés. Fam. || En t. de marine, *Pavillon en berne,* Pavillon hissé à la place ordinaire, mais roulé, et non déployé, soit en signe de deuil, soit comme signal de détresse. *Mettre le pavillon en berne,* Le rouler sur lui-même.

BERNEMENT. s. m. Action de berner, manière dont on berne quelqu'un. Fam. et peu usité.

BERNER. v. a. Faire sauter quelqu'un en l'air par le mouvement d'une couverture sur laquelle on l'a mis, et dont plusieurs personnes tiennent les coins et les côtés. || Fig., Se moquer de quelqu'un, le tourner en ridicule. Fam. dans les deux acceptions. || BERNÉ, ÉE, participe.

BERNEUR. s. m. Celui qui berne. Fam.

BERNIQUE. adv. par lequel on exprime que l'espérance de quelqu'un est ou sera déçue. *Vous comptez sur lui : bernique.* Pop.

BERRET. s. m. *Voyez* BÉRET.

BÉRYL. s. m. Pierre précieuse, d'un vert bleuâtre, et transparente, que l'on nomme aussi Aigue-marine.

BESACE. s. f. (lat. *bis*, deux fois, *saccus*, sac.) Sac ouvert par le milieu, et fermé par les deux bouts, en sorte qu'il forme deux poches. *Avoir une besace sur l'épaule. Il s'en est retourné la besace vide.* || Fig. et fam., *Être à la besace, être réduit à la besace,* Être ruiné. On dit de même, *Réduire, mettre quelqu'un à la besace.*

BESACIER. s. m. Celui qui porte une besace, la besace. Fam.; s'emploie par dénigrement.

BESAIGRE. adj. des 2 genres. (lat. —*acer*, aigre.) Il se dit Du vin qui s'aigrit, parce qu'il est au bas. Subst., *Ce vin tourne au besaigre.*

BESAIGUË. s. f. (lat. —*acutus*, aigu.) t. de charpentier. Outil de fer, taillant par les deux bouts, dont l'un est en bec d'âne, et l'autre en ciseau : il sert à dresser et réparer le bois de charpente, et à faire les tenons et mortaises.

BESANT. s. m. Ancienne monnaie de l'empire de Constantinople ou Byzance. || BESANT, en t. de blason, se dit d'Une pièce d'or ou d'argent.

BESET. s. m. (lat. *bis*, deux fois, *as*, as.) t. de trictrac. Il se dit Du coup de dés par lequel un joueur amène deux as.

BESI. s. m. Nom générique qu'on donne à plusieurs espèces de poires, en y ajoutant le nom du pays d'où elles sont tirées. *Besi d'Heri, de la Motte, Chaumontel.*

BESICLES. s. f. pl. (lat. *bis*, deux fois, *oculus*, œil.) Lunettes à branches, qui se fixent à la tête. Fam. || Fig. et fam., *Prenez vos besicles, vous n'avez pas bien mis vos besicles,* Prenez mieux garde à ce dont il s'agit, vous ne l'avez pas assez examiné.

BESOGNE. s. f. (ital. *bisogna*, affaire.) Travail, ouvrage; action par laquelle on fait une œuvre. *Mettre la main à la besogne. Faire, quitter sa besogne.* Fam. dans tous ses emplois. || L'effet du travail, l'ouvrage même qui résulte du travail. *Bonne besogne. Besogne délicate, grossière. Gâter de la besogne.* || Prov., *Selon l'argent la besogne,* Les ouvriers travaillent selon qu'ils sont payés. || *Aimer besogne faite,* N'aimer pas à travailler. Fig., *S'endormir sur la besogne,* Travailler nonchalamment. || *Être âpre à la besogne,* Mettre à son travail beaucoup d'activité. *Être mou à la besogne,* La faire avec nonchalance. *Abattre de la besogne,* Faire beaucoup d'ouvrage. || *Ne songer qu'à sa besogne, qu'à faire sa besogne, être tout à sa besogne,* Ne s'occuper que des affaires de son état, de sa profession; être uniquement appliqué à ce qu'on fait, au travail dont on est chargé. || *Aller vite en besogne,* Être expéditif, ou Agir précipitamment. Il se dit, fig., D'un dissipateur qui mange son patrimoine. || *Faire plus de bruit que de besogne,* Se donner beaucoup de mouvement, et faire peu d'ouvrage; ou Parler plus qu'on n'agit. || *Faire de la bonne besogne, de bonne besogne,* Travailler utilement. Dans le sens contraire, *Faire de la mauvaise besogne, de mauvaise besogne.* || Ironiq., *Vous avez fait là une belle besogne, de belle besogne,*

se dit À une personne qui a gâté l'affaire dont elle s'est mêlée. || Fig., *Donner bien de la besogne à quelqu'un, lui tailler de la besogne,* Lui donner de la peine, de l'exercice, lui susciter des embarras.

BESOGNER. v. n. Faire une besogne, faire de la besogne. Fam.; il vieillit.

BESOIGNEUX, EUSE. adj. Qui est dans la gêne, dans le besoin. Fam.

BESOIN. s. m. Manque, privation de quelque chose qui est nécessaire. *Chacun sait ses besoins. Subvenir, pourvoir à ses besoins.* || Indigence, dénûment. *Il est dans le besoin.* || Faim, manque de nourriture. *Nous étions épuisés de fatigue et de besoin.* || Besoin, Mouvement instinctif, sentiment qui porte à rechercher ou à faire quelque chose. *Les besoins du corps et de l'âme. Les besoins de la nature. Se créer, sentir, éprouver des besoins. Prévenir tous les besoins d'une personne.* || *Besoin naturel,* ou simplement, *Besoin,* Besoins du corps qui résultent de la digestion. *Faire ses besoins.* || Besoin, par extens., La chose même qui est l'objet du besoin. *L'exercice, le bon air sont un besoin pour la santé.* || Besoin, Ce qui est ou ce que l'on croit nécessaire, utile, convenable. *Avoir besoin de dormir, de manger, de marcher, etc. Ce jeune homme a besoin d'être surveillé. Ces plantes ont besoin d'eau.* || *Avoir besoin de,* suivi d'un verbe, Être dans l'obligation, dans la nécessité de. *J'ai besoin d'aller à tel endroit.* Avoir une envie extrême, un désir immodéré de. *Cette femme a besoin d'attirer sur elle tous les regards.* || Fam., *Cela me fait besoin, bien besoin,* Cela me manque, et me serait nécessaire, bien nécessaire. || Impersonn., *Qu'est-il besoin de.... Qu'est-il besoin que....* Qu'est-il nécessaire de.... Qu'est-il nécessaire que.... Hors de l'interrogation, il se dit avec la négative. *Il n'est pas besoin de... Il n'est pas besoin que...* || Au besoin. loc. adv. Lorsque le besoin se fait sentir. *On connaît les amis au besoin.*

BESSON, ONNE. adj. (lat. *bis,* deux fois.) Jumeau, l'un des deux enfants d'une même couche. Il est vieux.

BESTIAIRE. s. m. (lat. *bestia,* bête.) Il se dit de Ceux qui, chez les anciens Romains, étaient destinés à combattre dans le cirque contre les bêtes féroces.

BESTIAL, ALE. adj. Qui tient de la bête, qui appartient à la bête.

BESTIALEMENT. adv. En vraie bête.

BESTIALITÉ. s. f. Commerce contre nature avec une bête.

BESTIASSE. s. f. Personne stupide, dépourvue d'esprit, de bon sens. Injurieux et pop.

BESTIAUX. s. m. pl. Il signifie la même chose que Bétail.

BESTIOLE. s. f. Diminutif. Petite bête. || Fig. et fam., Enfants, jeunes personnes qui ont peu d'esprit. *Cet enfant, cette fille n'est qu'une bestiole.*

BÊTA. s. m. Il se dit de Quelqu'un qui est très-bête. Injurieux, et très fam.

BÉTAIL. s. m. coll. Troupeau de bêtes à quatre pieds, qu'on mène paître, comme bœufs, vaches, brebis, chèvres, cochons. Il ne se dit guère que De ces sortes d'animaux. *Gros, menu bétail. Garder, nourrir le bétail.*

BÊTE. s. f. Animal privé de raison. *Bête à quatre pieds. Bête brute, sauvage, féroce, privée. Bête à cornes, à laine, à poil.* || Prov. et fig., *Remonter sur sa bête,* Recouvrer l'avantage ou le bien qu'on avait perdu, être rétabli dans un emploi. || Prov. et fig., *Morte la bête, mort le venin,* Un ennemi, un méchant ne peut plus nuire quand il est mort; Quand celui qui nous a offensés ne vit plus, notre ressentiment doit s'éteindre. || Pop., *Bête épaulée,* Bête de trait ou de somme qui ne vaut plus rien, et qui n'est plus en état de servir. Fig., Une personne absolument sans esprit, sans capacité; Une fille qui s'est déshonorée. || Fig. et fam., *C'est la bête noire,* se dit De quelqu'un généralement haï. *C'est ma bête noire, ma bête d'aversion,* ou simplement, *C'est ma bête,* se dit De quelqu'un pour qui on éprouve une forte aversion. || Fig. et fam., *C'est une fine bête, une maligne bête,* se dit D'une personne rusée et artificieuse. || Fig. et fam., *C'est une bonne bête,* se dit D'une personne de peu d'esprit, mais d'un bon naturel. || Bête, absol., en t. de chasse, Le cerf, le sanglier, le daim, ou tout autre animal qu'on chasse à cor et à cri. *Relancer, détourner la bête.* || *Bêtes fauves,* Les cerfs, les chevreuils, les daims. *Bêtes noires,* Les sangliers, etc. *Bêtes puantes,* Les renards, les blaireaux, etc. || *Bêtes de compagnie,* Jeunes sangliers qui vont encore par troupes. || Bête, absol., au plur., Bêtes sauvages, animaux féroces que, chez les anciens Romains, on faisait combattre dans le cirque, et auxquels on livrait quelquefois des condamnés à mort. *Combat de bêtes. Ces martyrs furent exposés, livrés aux bêtes.* || Fig. et par plaisanterie, *Être condamné aux bêtes,* se dit quelquefois D'un ouvrage, d'un auteur mal jugé, déchiré par des critiques ignorants et malveillants. || Bête, fig. et fam., Une personne stupide, ou qui n'a que peu ou point d'esprit, de bon sens. *C'est une bête. C'est une vraie bête.* || *C'est la bête du bon Dieu,* se dit D'une personne qui pousse la bonté, la crédulité jusqu'à la bêtise. || *Faire la bête,* Affecter la bêtise; Refuser quelque chose mal à propos, contre ses véritables intérêts. || Bête, adj., Sot, stupide. *Cet homme est bien bête. Il est bête à manger du foin.* || Il se dit De la conduite, des propos, des manières, etc. *Une conduite, un propos, un air bête.* || Prov. et par ellipse, *Pas si bête,* Je ne suis pas assez sot pour consentir à faire telle chose. || Bête, Jeu de cartes, auquel on joue à trois, à quatre, ou à cinq. || À différents jeux de cartes, La somme que l'on dépose quand on a perdu un coup, et qui reste au jeu pour être payée à celui qui gagnera le coup d'après ou un des coups suivants. || *Faire la bête,* Perdre ce qui, d'après les règles du jeu, exige qu'on mette une bête. *Mettre sa bête,* La déposer. *Tirer la bête, gagner la bête,* Gagner le coup, lorsqu'il y a une bête au jeu.

BÉTEL. s. m. Plante que l'on cultive dans plusieurs parties de l'Inde, et qui grimpe comme la vigne. || Masticatoire dont les feuilles de bétel sont le principal ingrédient, et qui est d'un usage habituel dans toutes les contrées équatoriales de l'Asie.

BÊTEMENT. adv. (lat. *bestia,* bête.) En bête, sottement, stupidement. Fam.

BÊTISE. s. f. Défaut d'intelligence, de jugement, de bon sens, ou des notions les plus communes. || Actions et propos bêtes. *Il passe sa journée à dire et à faire des bêtises.* Dans les deux acceptions, il est fam.

BÉTOINE. s. f. (lat. *betonica,* bétoine.) t. de botan. Plante labiée, fort commune, qui a une odeur pénétrante, et dont on fait usage en médecine.

BÉTON. s. m. t. de maçonnerie. Mortier fait de chaux, de sable et de gravier, et dont on se sert principalement pour les constructions hydrauliques, parce qu'il a la propriété de se durcir dans l'eau.

BETTE. s. f. (lat. *beta,* bette.) Plante potagère, dont les feuilles ont une côte épaisse et large. On la nomme aussi *Poirée.*

BETTERAVE. s. f. (lat. *—rapa,* rave.) Bette,

poirée, dont les racines, appelées également *Betteraves*, sont grosses, charnues, d'une saveur sucrée, et se mangent ordinairement en salade, après avoir été cuites au four ou bouillies. *Sucre de betterave.* || Fam., *Avoir le nez rouge comme une betterave*, ou *Avoir un nez de betterave*, Avoir le nez très-rouge et bourgeonné.

BETYLE. s. m. Pierre employée à faire les plus anciennes idoles, auxquelles on attribuait des vertus merveilleuses.

BEUGLEMENT. s. m. (lat. *bucula*, vache.) Meuglement, mugissement; le cri du taureau, du bœuf et de la vache.

BEUGLER. v. n. Meugler, mugir. Il désigne proprement le cri du taureau, du bœuf et de la vache. || Fam., et par exagérat., Jeter de hauts cris.

BEURRE. s. m. (grec *bouturon*, beurre.) Substance alimentaire, grasse, onctueuse, et plus ou moins jaune, que l'on extrait de la crème en la battant. *Battre le beurre. Beurre frais, salé, fondu.* || *Pot de beurre, tinette de beurre*, Pot, tinette où il y a du beurre. *Pot à beurre*, Pot à mettre du beurre. || *Beurre fort*, Beurre qui a une odeur et un goût forts. || *Lait de beurre*, Petit lait qui demeure dans la baratte, après qu'on a fait le beurre. || *Beurre noir*, Beurre fondu qu'on a laissé noircir dans la poêle. || Fig. et pop., *Avoir les yeux pochés au beurre noir*, Avoir les yeux gonflés, meurtris et noirs. || Prov. et fig., *Promettre plus de beurre que de pain*, Promettre plus qu'on ne veut ou qu'on ne peut tenir. || BEURRE, Substances grasses et concrètes que l'on retire de différents végétaux. *Beurre de coco, de muscade, de cacao. Etc.* || BEURRE, dans l'ancienne chimie, se disait improprement de certaines préparations, qui sont des chlorures métalliques. *Beurre d'antimoine, d'arsenic, de bismuth, de zinc.* Voyez CHLORURE.

BEURRÉ. s. m. Poire fondante.

BEURRÉE. s. f. Tranche de pain sur laquelle on a étendu du beurre.

BEURRER. v. a. Étendre du beurre sur du pain. Il ne s'emploie guère qu'au participe. || BEURRÉ, ÉE. participe.

BEURRIER, IÈRE. s. Qui vend du beurre. || Fig. et fam., *Il faut envoyer ce livre à la beurrière, il n'est bon que pour la beurrière*, se dit D'un mauvais livre qui ne se vend point.

BÉVUE. s. f. (lat. *malè visus*, mal vu.) Méprise, erreur où l'on tombe par ignorance, par inadvertance. *Relever une bévue. Étrange, lourde bévue.*

BEY. s. m. Titre qui signifie Seigneur, et que les Turcs donnent au gouverneur d'une province ou d'une ville.

BEZESTAN. s. m. Nom donné, dans les principales villes de Turquie, à des marchés publics, qui sont des espèces de halles couvertes.

BEZET. s. m. t. de trictrac. *Voyez* BESET.

BÉZOARD. s. m. Concrétion pierreuse qui se forme dans le corps de certains animaux, et à laquelle on attribuait jadis de grandes vertus. || Diverses autres concrétions pierreuses, naturelles ou factices, que l'on croyait douées des mêmes propriétés. || *Bézoard végétal*, Concrétion pierreuse que l'on trouve dans les cocos.

B-FA-SI. Ancien terme de musique, par lequel on désignait le ton de *si*.

BIAIS. s. m. Obliquité; ligne oblique, sens oblique. *Cette maison, ce parterre est de biais. Couper une étoffe de biais. Prendre de biais.* || *Couper une étoffe du bon biais, du mauvais biais*, La couper du bon sens, du mauvais sens, suivant l'usage auquel on la destine. || Fig. et fam., *Prendre une affaire de biais*, Employer des moyens détournés pour la faire réussir. || BIAIS, fig. et fam., Différentes faces d'une affaire; divers moyens qu'on peut employer pour réussir à quelque chose. *Prendre une affaire du bon biais, du mauvais biais, de tous les biais. Prendre, trouver un biais. Un biais ingénieux.*

BIAISEMENT. s. m. Manière d'aller en biaisant. Fig., Détour pour tromper. Peu usité.

BIAISER. v. n. Être de biais, aller de biais. || Fig., User de finesses, employer des moyens détournés. *Ce n'est pas un homme avec qui il faille biaiser.* || Prendre quelque tempérament dans une affaire; alors il se dit en bonne part, et suppose de l'adresse et de la prudence. *Il est des circonstances où l'on doit savoir biaiser.* Fam. au fig.

BIBERON. s. m. (lat. *bibere*, boire.) Petit vase qui a un bec ou tuyau par lequel on fait boire un petit enfant ou un malade.

BIBERON, ONNE. s. Qui aime le vin, qui en boit volontiers. Fam.

BIBLE. s. f. (grec *biblion*, livre.) L'Écriture sainte, l'Ancien et le Nouveau Testament.

BIBLIOGRAPHE. s. m. (grec —*graphô*, écrire.) Celui qui est versé dans la connaissance des livres, des éditions, etc.; Celui qui écrit sur cette matière.

BIBLIOGRAPHIE. s. f. Science du bibliographe.

BIBLIOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport à la bibliographie.

BIBLIOMANE. s. m. (grec —*mania*, folie.) Celui qui a la manie des livres, qui recherche avec une sorte de passion les livres précieux et rares.

BIBLIOMANIE. s. f. Manie d'avoir des livres, et surtout des livres précieux et rares.

BIBLIOPHILE. s. m. (grec —*philos*, ami.) Celui qui aime, qui recherche les livres rares et précieux, et particulièrement les éditions bonnes et correctes.

BIBLIOTHÉCAIRE. s. m. (grec —*thèkè*, magasin.) Celui qui est préposé à la garde, au soin d'une bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE. s. f. Lieu où l'on tient un grand nombre de livres rangés en ordre. *Faire bâtir, fonder une bibliothèque publique.* || Armoire, assemblage de tablettes propres à recevoir des livres. On dit dans le même sens, *Un corps de bibliothèque.* || Les livres mêmes qui sont contenus dans une bibliothèque; L'assemblage méthodique d'une certaine quantité de livres. *Nombreuse, petite bibliothèque. Le catalogue d'une bibliothèque.* || Fig. et fam., *C'est une bibliothèque vivante, ambulante*, C'est un homme fort savant, et qui peut citer de mémoire beaucoup d'auteurs, beaucoup de passages. || BIBLIOTHÈQUE, fig., Recueils, extraits, catalogues raisonnés d'ouvrages de même ou de différente nature. *Bibliothèque des Pères, des Voyages, des Romans. Etc.*

BIBLIQUE. adj. des 2 genres. (grec *biblion*, livre.) Qui appartient, qui est propre à la Bible. || *Style biblique*, Style par lequel on imite ou la simplicité ou les figures hardies du style de la Bible. En mauvaise part, Imitation fausse et défectueuse de ce même style. || *Société biblique*, Société établie pour la propagation des saintes Écritures.

BIBUS. (On prononce l'S.) t. de mépris. S'emploie avec la préposition *de*, pour désigner Une chose qui mérite peu d'attention, qui est de nulle valeur. *C'est une affaire de bibus.* Fam.

BICEPS. s. m. (On prononce le P et l'S.) t. d'anat.,

emprunté du latin. Il se dit de Quelques muscles dont la partie supérieure est divisée en deux. *Le biceps du bras, de la cuisse.*

BICHE. s. f. La femelle du cerf. || En ébénisterie, *Table à pieds de biche*, Table dont les pieds sont légèrement recourbés en dehors par le bas. || *Pied-de-biche*, Instrument de dentiste. Divers autres objets dont l'extrémité ressemble, par sa forme, au pied d'une biche.

BICHET. s. m. Ancienne mesure de capacité pour le blé et pour d'autres grains, contenant en blé-froment environ vingt-deux livres. La mesure et ce que la mesure contenait.

BICHON, ONNE. s. Petit chien qui a le nez court, et le poil long, soyeux et ondoyant.

BICHONNER. v. a. Friser, boucler la chevelure, de façon à lui donner quelque ressemblance avec la tête frisée du bichon; par extens., Attifer, pomponner. *On a trop bichonné sa chevelure.* || Avec le pron. pers. *Cette petite fille est toujours à se bichonner.* Fam. || BICHONNÉ, ÉE. participe.

BICOQUE. s. f. (lat. *vicus*, bourg.) t. de guerre. Petite ville ou place de peu d'importance et de peu de défense. *La réputation de ce général échoua devant une bicoque.* || Dans le langage ordinaire et fam., Une très-petite maison. *Je n'ai dans ce village qu'une bicoque.*

BIDET. s. m. Petit cheval. || *Double bidet*, Bidet plus grand et plus renforcé que les bidets ordinaires. || BIDET, dans les postes aux chevaux, Petit cheval que montent les courriers, les estafettes, etc., et qui n'est point destiné à être attelé à la voiture. || Fig. et fam., *Il a bien poussé son bidet*, Il a fait une fortune rapide. || BIDET, Meuble de garde-robe, dans lequel est renfermée une cuvette longue, et qui sert à la propreté.

BIDON. s. m. Broc de bois qui contient environ cinq pintes. || Vase de fer-blanc propre à contenir de l'eau ou tout autre liquide, à l'usage des hommes de troupe.

BIEF. s. m. *Voyez* BIEZ.

BIEN. s. m. (lat. *bonum*, bien.) Au sens physique et au sens moral, Ce qui est utile, avantageux, agréable. *Bien solide, imaginaire. Les biens et les maux de cette vie. La santé est le bien le plus précieux.* || *Les biens du corps*, La santé, la force. *Les biens de l'esprit*, Les talents. *Les biens de l'âme*, Les vertus. || *Les biens terrestres, les biens passagers, les biens temporels*, Les biens de ce monde; par opposition aux *Biens éternels*, La béatitude éternelle. || *Le bien public, le bien général*, L'avantage, le bien-être, l'intérêt de tous. || Prov., *Nul bien sans peine*, Tout ce qui est avantageux coûte à acquérir. || *Vouloir du bien à quelqu'un*, Avoir le désir de l'obliger. Fam., en plaisantant, *Cette femme vous veut du bien*, Elle paraît être pour vous dans des dispositions favorables. || *Faire du bien à quelqu'un, procurer du bien à quelqu'un*, Le secourir dans le besoin, dans l'infortune; ou contribuer à son bien-être, à son bonheur; lui procurer quelque avantage. Dans le même sens, *Rendre le bien pour le mal.* || *Faire du bien, faire grand bien*, se dit Des choses qui procurent quelque avantage ou quelque soulagement. Prov., *Un peu d'aide fait grand bien.* || *Donner à quelqu'un des avis, des conseils pour son bien*, Les lui donner pour son avantage, selon ses intérêts. || *Dire du bien de quelqu'un, parler en bien de quelqu'un*, Parler avantageusement de quelqu'un, louer son caractère, ses qualités, ses talents, etc. *On dit beaucoup de bien de cet ouvrage, etc.*, On le vante beaucoup. *Il ne m'a parlé de vous ni en bien ni en mal*, Il ne m'a rien dit de vous, ou m'en a parlé en termes qui n'indiquent ni la louange ni le blâme. *On m'a dit de lui tout le bien du monde*, On m'a fait son éloge sous tous les rapports. || *Prendre, interpréter quelque chose en bien*, L'interpréter d'une manière favorable. || *Mener une affaire, une entreprise à bien*, Faire qu'elle réussisse, qu'elle ait une heureuse issue. *Cet ouvrage arrive à bien, vient à bien*, Il s'améliore, il se perfectionne. || Prov., *Le mieux est l'ennemi du bien*, On peut gâter ce qui est bien, en voulant le perfectionner. || BIEN, Ce qui est juste, honnête, louable. *La science du bien et du mal. Le souverain bien. Le vrai bien. C'est un jeune homme qui se porte au bien.* || Prov., *En tout bien et en tout honneur, en tout bien et tout honneur*, À bonne fin, à bonne intention. || BIEN, Ce qu'on possède en argent, en fonds de terre, ou autrement. *Bien patrimonial. Biens paternels, maternels, paraphernaux, dotaux. Être sans bien. Dépenser, manger, partager son bien. Le navire a péri corps et biens. Curateur aux biens vacants. Les biens meubles et immeubles. Biens de ville, de campagne.* || Absol., Un bien de campagne, une propriété rurale. *Il a un petit bien à quelques lieues de la ville.* || Fam., *Avoir du bien au soleil*, Avoir des biens-fonds, des terres, des maisons. Dans le même sens, *Avoir du bon bien.*

BIEN. adv., (lat. *benè*, bien.) Sert à marquer Un certain degré de perfection, ou Un certain état heureux, agréable, avantageux, convenable. *Il se conduit bien. Il se porte bien. Il parle, il écrit, il chante bien. Bien lui a pris de s'en aller. Il est bien dans ses affaires. Il est bien à la cour. Un ouvrage bien fait. Un jeune homme bien mis*, Habillé de bon goût. || *Être bien*, se dit D'un malade sur l'état duquel on est rassuré. || *Cette femme est bien*, Elle est d'une figure agréable. || *Cette jeune personne se tient bien*, Elle a un bon maintien. || Ironiquement, *Nous voilà bien*, se dit Pour exprimer qu'on est dans une position fâcheuse, embarrassante. || Fam., *Être bien ensemble*, se dit De deux personnes de sexe différent qui ont un commerce de galanterie; De deux personnes qui ont simplement entre elles des rapports d'intimité. *Vivre bien ensemble*, Vivre en bonne intelligence. || Impers., *Il est bien*, Il est juste, il est convenable, il est bienséant. *Il est bien de garder une certaine dignité, mais il n'est pas bien qu'elle dégénère en insolence.* || Absol., *C'est bien, c'est fort bien*, ou elliptiquement, *Bien, fort bien*, se disent pour marquer adhésion, assentiment, approbation. Ironiq. et par reproche, *Bien, fort bien, ne vous gênez pas*, Pour exprimer qu'on a bien compris un avis, une explication, un éclaircissement, ou qu'on ne veut pas continuer l'entretien sur l'objet dont il s'agit; et alors *Bien* peut être répété. *Fort bien, je vois maintenant ce que j'ai à faire. Bien, bien, nous reparlerons de cela.* || BIEN, Beaucoup, fort, très. *Bien mieux. Il est déjà bien loin. Il mange, il boit bien. Il est bien savant, bien malheureux, bien malade. Bien fou qui se fie à de telles promesses.* || *Bien de l'argent, bien de la peine, bien du monde, etc.*, Beaucoup d'argent, de peine, de monde, etc. On dit, *Bien d'autres*, et non *Bien des autres.* || BIEN, Formellement, expressément. *Il est bien entendu que... Vous voilà bien averti.* || À peu près, environ. *Il y a bien trois ans que je ne l'ai vu.* || Il s'emploie par rédondance, et pour donner plus de force à ce qu'on dit. *Vous aviez bien raison. Je le savais, je m'en doutais bien. C'est être bien prompt, un peu bien prompt.* Ironiq., *C'est bien à vous, il vous sied bien de réformer les autres.* || *Hé*

bien, sert à marquer exhortation ou interrogation. *Hé bien, continuez. Hé bien, que vous en semble?* ou seulement, *Hé bien? Hé bien, que vous a-t-il répondu?* || *Eh bien*, s'emploie dans les mêmes cas, et dans plusieurs autres qu'il serait difficile d'énoncer en détail et d'une manière bien exacte. *Eh bien, qu'en dites-vous? Eh bien, soit. Vous ne voulez pas? eh bien, je m'adresserai à un autre.* || Bel et bien, bien et beau. loc. adverbiales. *Voyez* Beau. || Bien loin de. loc. prépositive. *Voyez* Loin. || Bien que. loc. conjonctive. Encore que, quoique. *Bien que je le souhaite de tout mon cœur, je ne le puis pas.* || Si bien que. loc. conjonctive. Tellement que, de sorte que. *La nuit nous surprit, si bien qu'il fallut nous arrêter en route.*

BIEN-AIMÉ, ÉE. adj. (lat. —*amatus*, aimé.) Qui est fort chéri, qui est aimé de préférence à tout autre. || Subst. *C'est le bien-aimé.*

BIEN-DIRE. s. m. (lat. —*dicere*, dire.) Fam., *Être sur son bien-dire, se mettre sur son bien-dire*, Affecter de bien parler. Hors de là, *Bien dire*, substantiv., s'écrit sans trait d'union. *Le bien faire vaut mieux que le bien dire.*

BIEN-DISANT, ANTE. adj. Qui parle bien et avec facilité. On le dit aussi par opposition à Médisant. *C'est un homme bien-disant.* Peu usité.

BIEN-ÊTRE. s. m. (lat. —*esse*, être.) Tout ce qui contribue à une existence agréable et commode; Cette existence même. *Il a le nécessaire, mais il n'a pas le bien-être. Se faire un petit bien-être.* || Situation, disposition agréable du corps et de l'esprit. *Goûter le bien-être. Éprouver du bien-être.*

BIENFAISANCE. s. f. (lat —*facere*, faire.) (On prononce dans le discours ordinaire *Bienfesance, Bienfesant;* mais, au théâtre et dans le discours soutenu, on prononce *Bienfèsance, bienfèsant.*) Inclination à faire du bien aux autres; pratique des bienfaits. *Société, bureau de bienfaisance.*

BIENFAISANT, ANTE. adj. Qui aime à faire du bien aux autres, et qui en fait. *Avoir l'humeur bienfaisante, le caractère bienfaisant.* || Il se dit Des choses dont l'action ou l'influence est utile, salutaire, etc. *Une rosée bienfaisante. La bienfaisante nature.*

BIENFAIT. s. m. Bien qu'on fait à quelqu'un; service, bon office que l'on rend; grâce, faveur que l'on accorde. *Je n'oublierai jamais un si grand bienfait. Prodiguer, répandre des bienfaits. Cacher ses bienfaits. On oublie plutôt les bienfaits que les injures.* On dit de même : *Les bienfaits de Dieu, de la Providence. C'est un bienfait du ciel, de la nature, etc.* || Prov., *Un bienfait n'est jamais perdu*, Une bonne action a sa récompense tôt ou tard. || *Les bienfaits de la science, d'une institution, etc.*, Le bien, l'utilité, les avantages qu'elle procure.

BIENFAITEUR, TRICE. s. Qui a fait quelque bien, qui a rendu quelque service ou accordé quelque grâce. *Il faut chérir et honorer ses bienfaiteurs.*

BIEN-FONDS. s. m. (lat. *bonum*, bien, *fundus*, fonds.) Il se dit Des biens immeubles, comme les terres, les maisons; et on ne l'emploie guère qu'au plur. *Être riche en biens-fonds.*

BIENHEUREUX, EUSE. adj. Fort heureux, extrêmement heureux. *Bienheureux qui peut vivre en paix!* Il a vieilli, excepté dans les cas où il est précédé d'un verbe; mais alors on l'écrit en deux mots, *Bien heureux. Je le tiens bien heureux d'en être échappé.* || Bienheureux, dans le langage religieux, Qui jouit de la béatitude éternelle. *Les esprits bienheureux.* || Subst. *Le séjour des bienheureux.* || Ceux que l'Église, par un acte solennel qui précède la canonisation, reconnaît et déclare avoir été admis à jouir de la béatitude éternelle. || Fam., *Avoir l'air d'un bienheureux*, Avoir une figure vénérable, l'air recueilli; ou Avoir la figure joyeuse, épanouie. On dit aussi quelquefois, *Se réjouir comme un bienheureux.*

BIENNAL, ALE. adj. (lat. *biennalis*, biennal.) Qui dure deux ans. Il se dit surtout en parlant De charges, d'emplois.

BIENSÉANCE. s. f. (lat. *benè decere*, bien convenir.) Convenance, rapport de ce qui se dit ou se fait, avec ce qui est dû aux personnes, à l'âge, au sexe, à la condition, et avec les usages reçus, les mœurs publiques, le temps, le lieu, etc. *Cela choque la bienséance, blesse les bienséances. Les bienséances oratoires. Connaître, observer les bienséances.* || *Être à la bienséance de quelqu'un*, se dit D'une chose qu'il conviendrait à quelqu'un d'avoir. || Fam., *Par droit de bienséance*, Sans avoir aucun autre droit que celui de sa propre convenance, de sa propre commodité.

BIENSÉANT, ANTE. adj. Qu'il sied bien de faire, de dire, etc. *Une telle réponse est peu bienséante.*

BIEN-TENANT, ANTE. s. (lat. *bonum*, bien, *tenere*, tenir.) t. de jurispr. ancienne. Qui tient, qui possède les biens d'une succession, ou des biens grevés d'hypothèques. N'est point usité dans la jurisprudence actuelle.

BIENTÔT. adv. de temps. Dans peu de temps, incessamment, promptement. *Je pars, je reviendrai bientôt. Il a été bientôt prêt.* || Fam., *Cela est bientôt dit*, signifie quelquefois, Cela est facile à dire, à prescrire, mais non à exécuter.

BIENVEILLANCE. s. f. (lat. *benevolentia*, bienveillance.) Affection, bonne volonté, disposition favorable envers quelqu'un. *Gagner, captiver, se concilier la bienveillance de quelqu'un. Un sourire de bienveillance.* Il se dit surtout du supérieur à l'égard de l'inférieur.

BIENVEILLANT, ANTE. adj. Qui a de la bienveillance, ou Qui marque de la bienveillance. *Il s'est montré fort bienveillant à mon égard. Accueil, langage bienveillant.*

BIENVENU, UE. adj. (lat. *benè*, bien, *venire*, venir.) Que l'on accueille avec plaisir. || Fam., *Vous ne seriez pas bienvenu à lui aller dire cela*, Il vous accueillerait fort mal, si vous alliez le lui dire. || Bienvenu, subst. *Soyez le bienvenu.* On écrit aussi, *Bien venu*, en deux mots: voyez le participe de Venir.

BIENVENUE. s. f. L'heureuse arrivée de quelqu'un. La première fois qu'on arrive en quelque endroit, ou qu'on est reçu dans un corps, lorsque la coutume est de payer quelque droit ou de régaler en y entrant. *Payer sa bienvenue.*

BIENVOULU, UE. (lat. — *velle*, vouloir.) Qui est aimé, à qui l'on veut du bien. On écrit aussi, *Bien voulu*, en deux mots: voyez le participe de Vouloir. Il est vieux.

BIÈRE. s. f. (allem. *bier*, bière.) (Quelques-uns écrivent *Bierre.*) Boisson fermentée, qui se fait avec du blé ou de l'orge, et du houblon. *Double bière. Bière forte. Petite bière. Bière blanche. Brasseur de bière. Levûre de bière.* || *Bière de mars*, Bière brassée dans le mois de mars. || Prov., fig. et pop., *Ce n'est pas de la petite bière*, Ce n'est pas une bagatelle.

BIÈRE. s. f. Cercueil; coffre, fait de planches, où l'on enferme un corps mort pour le porter et le déposer en terre.

BIÈVRE. s. m. Ancien nom du castor.

BIEZ. s. m. Canal qui conduit les eaux pour les

faire tomber sur la roue d'un moulin. || En t. de ponts et chaussées, *Le biez supérieur et le biez inférieur d'une écluse*, Les parties du canal qui se trouvent l'une en amont, l'autre en aval de l'écluse.

BIFFER. v. a. Effacer ce qui est écrit, en sorte qu'on ne le puisse lire, et qu'il soit annulé. Terme de pratique et de comptabilité. *Il a biffé cette clause de son testament. Cet article de compte a été biffé.* || Biffé, ée. participe.

BIFIDE. adj. des 2 genres. (lat. *bifidus*, bifide.) t. de botan. Qui est fendu en deux jusqu'à la moitié de sa longueur, environ. *Calice, pétale, stigmate bifide.* —Plusieurs autres t. de botan., auxquels il serait inutile de consacrer ici des articles particuliers, sont formés de la même manière : *Bidenté* (à deux dents). *Biflore* (à deux fleurs). *Bilabié* (à deux lèvres). *Bilobé* (à deux lobes). *Biloculaire* (à deux loges). *Etc.* Voyez cependant Bissexuel et Bivalve.

BIFTECK. s. m. t. de cuisine, qui est une altération du mot anglais *Beef-steak* ou *stake*. Tranche de bœuf grillée.

BIFURCATION. s. f. (lat. *bifurcus*, bifurqué.) L'endroit où une chose fourche et se divise en deux.

BIFURQUER (SE). v. pron. Se diviser en deux, fourcher. Il s'emploie surtout en t. d'anat. et de botan. || Bifurqué, ée. participe.

BIGAME. adj. des 2 genres. (lat. *bis*, deux fois, grec *gamos*, mariage.) t. de droit criminel. Qui a commis le crime de bigamie, c'est-à-dire, qui est marié à deux personnes en même temps. || Subst. *Autrefois les bigames étaient punis de mort.* || Bigame, se dit, en droit canon, de Ceux qui ont été mariés deux fois.

BIGAMIE. s. f. t. de droit criminel. Crime qui consiste à être marié avec deux personnes en même temps. || En t. de droit canon, L'état de ceux qui ont passé à un second mariage.

BIGARADE. s. f. (lat. *bis variare*, varier encore.) Orange aigre et un peu amère, sur la peau de laquelle il y a quelques excroissances.

BIGARREAU. s. m. Cerise rouge et blanche, de la forme des guignes, mais d'une chair plus ferme.

BIGARREAUTIER. s. m. Arbre qui porte des bigarreaux.

BIGARRER. v. a. Rassembler sur un fond quelconque des couleurs qui tranchent, ou qui sont mal assorties. || Fig. et fam., *Bigarrer ses ouvrages de citations, de mots grecs et latins, etc.*, Les charger, les remplir de citations, etc., qui ne produisent que de la confusion. || Bigarré, ée. participe.

BIGARRURE. s. f. Variété de couleurs tranchantes, ou mal assorties. || Fig., *Bigarrure de style*, Mélange de tons disparates. *Il y a de la bigarrure dans cet ouvrage*, Il offre un mélange de choses qui vont mal ensemble. *Il y a bien de la bigarrure dans cette société*, Elle est composée de personnes mal assorties.

BIGLE. adj. des 2 genres. (lat. *bini*, deux, *oculi*, yeux.) Louche, qui a un œil ou les deux yeux tournés en dedans. Subst. *Un bigle.* Peu usité.

BIGLER. v. n. Regarder en bigle.

BIGNE. s. f. Tumeur au front, qui provient d'un coup ou d'une chute. Il est vieux.

BIGORNE. s. f. (lat. *bicornis*, à deux cornes.) Enclume à deux cornes ou saillies latérales.

BIGOT, OTE. adj. Dévot outré et superstitieux. || Il se dit De l'air, des manières, etc. *Airs bigots. Manières bigotes.* || Subst. *Faire le bigot.*

BIGOTERIE. s. f. Dévotion outrée, attachement superstitieux aux moindres pratiques extérieures de la religion.

BIGOTISME. s. m. Caractère du bigot.

BIGUE. s. f. t. de marine. Il se dit de Mâts ou mâtereaux qui ont à leur extrémité des poulies garnies de cordages, et qui servent à élever ou à soutenir des fardeaux.

BIJON. s. m. t. de pharmacie. Nom que l'on donne quelquefois à la térébenthine commune.

BIJOU. s. m. (ital. *gioia*, bijou.) Petit ouvrage de luxe, précieux par le travail ou par la matière, et qui sert à la parure. || Petites curiosités qui servent à orner une chambre ou un cabinet. Peu usité. || Fig. et fam., *C'est un vrai bijou*, se dit D'une jolie maison, ou D'un petit ouvrage achevé dans son genre et délicatement travaillé. || Bijou, s'applique, fig. et fam., Aux personnes. On dit D'une femme jeune et jolie, *C'est un joli bijou*; D'un enfant aimable et docile, *C'est un vrai bijou*; D'un enfant qui est l'objet des soins continuels et de la prédilection marquée de quelqu'un, *Cet enfant est son bijou.*

BIJOUTERIE. s. f. Profession de celui qui fait commerce de bijoux. || Les objets de ce commerce.

BIJOUTIER, IÈRE. Qui fait et qui vend des bijoux.

BILAN. s. m. (lat. *bilanx*, balance.) t. de jurispr. commerciale. État indiquant la situation de l'actif et du passif d'un négociant en faillite. *Rédiger, dresser, présenter, donner son bilan.* || La balance que l'on établit entre ce qu'on possède et ce qu'on doit, sans pour cela être en état de faillite, et seulement pour se rendre compte de sa situation.

BILBOQUET. s. m. Jouet de bois ou d'ivoire, formé d'un petit bâton tourné, dont un bout est pointu et l'autre terminé par une espèce de petite coupe, et auquel est suspendue, par une cordelette, une boule percée d'un trou : on met cette boule en mouvement de manière qu'elle retombe et reste dans la coupe, ou qu'elle entre et se fixe dans le bout pointu. || Il se dit également Du jeu. *Jouer au bilboquet.* || Bilboquet, Petite figure qui a deux plombs aux deux jambes, en sorte que, de quelque façon qu'on la tourne, elle se replace toujours debout.

BILE. s. f. (lat. *bilis*, bile.) Liquide, humeur sécrétée par le foie : elle est d'une consistance et d'une couleur variables, ordinairement d'un jaune tirant sur le vert, et d'une saveur amère. *Émouvoir la bile. Être plein de bile. Vomir de la bile. Bile répandue*, ou *Jaunisse.* || Fig., *Émouvoir, échauffer la bile*, Exciter la colère. *Décharger sa bile*, Décharger sa colère. *Tempérer la bile*, Réprimer la colère, rendre moins sujet à la colère.

BILIAIRE. adj. des 2 genres. t. d'anat. Qui a rapport à la bile.

BILIEUX, EUSE. adj. t. de médec. Qui abonde en bile, ou qui a rapport à la bile, qui en résulte. *Tempérament bilieux. Complexion bilieuse.* || Subst., en parlant Des personnes. *Les bilieux sont sujets à de grandes maladies.* || Fig., *C'est un homme bilieux*, se dit D'un homme morose et colère.

BILL. s. m. Mot anglais. Projet d'acte du parlement d'Angleterre. || *Bill d'indemnité*, Résolution par laquelle le parlement anglais déclare qu'un acte d'un ministre, quoique irrégulier, ne donnera lieu à aucune poursuite de la part du parlement.

BILLARD. s. m. (lat. *pila*, boule.) (Les L sont mouillées dans ce mot et les suivants.) Jeu qui se joue avec des boules d'ivoire sur une table garnie de

rebords ou bandes rembourrées, couverte d'un tapis vert, et à laquelle il y a six blouses (voyez Blouse et Passe). || La table sur laquelle on joue. || La salle où est le billard; Une maison, un lieu public où l'on donne à jouer au billard. || Autrefois, Instrument recourbé avec lequel on poussait les boules d'ivoire, et qui a été remplacé par la queue (voyez Masse et Queue).

BILLARDER. v. n. Toucher deux fois sa bille avec la queue, ou Pousser les deux billes à la fois. *Voyez* Queuter.

BILLE. s. f. Boule d'ivoire avec laquelle on joue au billard. *Pousser, coller, décoller, doubler une bille.* || *Faire une bille*, La mettre dans la blouse. || Bille, Petites boules de pierre ou de marbre qui servent à des jeux d'enfants, d'écoliers. || Bille, Pièce de bois de toute la grosseur de l'arbre, séparée du tronc par deux traits de scie, et destinée à être équarrie et mise en planches, etc. || *Bille d'acier*, Morceau d'acier carré.

BILLEBARRER. v. a. Bigarrer par un mélange bizarre de diverses couleurs. Fam. et peu usité. || Billebarré, ée. participe.

BILLEBAUDE. s. f. Confusion, désordre. Fam. || *À la billebaude*, Sans ordre et en confusion. Autrefois, en t. de guerre, *Feu de billebaude*, Celui que chaque soldat d'infanterie faisait à sa volonté, en tirant ses coups sans attendre de commandement. || En parlant D'une partie de chasse où l'on n'a point formé de cordon, ni distribué les places, et où chacun tire à sa fantaisie, coup sur coup, sur ce qui se rencontre. *Chasser, tirer à la billebaude. Les chasseurs firent un feu de billebaude sur le sanglier.*

BILLET. s. m. (angl. *bill*, billet.) Petit écrit que l'on adresse à quelqu'un; petite lettre missive dans laquelle on peut se dispenser des formules de compliments usitées dans les lettres. *Écrire, recevoir un billet.* || *Billet doux*, Billet d'amour, de galanterie. || Billet, Certains écrits imprimés, ou à la main, par lesquels on informe les particuliers ou le public de diverses choses. *Billet de convocation, de mariage, d'enterrement.* || *Billet de faire part*, ou elliptiquement, *Billet de part*, Billet circulaire par lequel on annonce un mariage, une naissance, un décès qui intéresse celui qui écrit. || *Billet de garde*, Ordre de service, écrit ou imprimé, par lequel on enjoint à des gardes nationaux de se rendre tel jour en tel lieu, pour monter la garde. || Billet, Divers papiers de crédit qui ont cours dans le public. *Billet de banque, de la Caisse d'escompte.* || *Billet de l'Épargne*, anciennement Rescription payable sur le trésor royal, qu'on appelait alors l'*Épargne*. || Billet, Écrit, promesse par laquelle on s'oblige de payer une certaine somme. *Billet à ordre, au porteur. Souscrire, négocier, escompter, endosser, acquitter, payer, rembourser un billet.* || Billet, Carte ou petit écrit qui donne entrée dans quelque lieu, à quelque spectacle, à quelque assemblée, etc. || Billet, Bulletins, petits papiers qui servent pour donner les suffrages dans une élection, ou les votes dans une assemblée délibérante. *Déposer les billets dans l'urne du scrutin. Billet blanc*, Billet mis dans l'urne, et sur lequel il n'y a rien d'écrit. || Petits rouleaux de papier avec lesquels on tire au sort. *Billet blanc. Billet noir.* || Bulletins délivrés aux personnes qui mettent à la loterie publique, ou qui prennent part à quelque loterie particulière. || *Billet de logement*, Écrit portant injonction à un habitant de loger un ou plusieurs militaires. || *Billet de confession*, Attestation par laquelle un prêtre certifie qu'il a entendu quelqu'un en confession. || *Billet de santé*, Attestation que des officiers publics ou des magistrats donnent en temps de peste, pour certifier qu'un voyageur ne vient pas d'un lieu suspect.

BILLETER. v. a. Attacher des étiquettes, des numéros, etc., sur des marchandises. Il est vieux : on dit, *Étiqueter.* || Billeté, ée. participe.

BILLETTE. s. f. Petit écriteau qu'on met aux endroits où un péage est établi, pour avertir les passants d'acquitter le droit. || Billette, t. de blason, Pièce d'armoirie en forme de petit carré long, qui est quelquefois de métal, et quelquefois de couleur.

BILLEVESÉE. s. f. Discours frivole, conte vain et ridicule. || Idées creuses, idées chimériques. Fam. dans les deux sens.

BILLION. s. m. (On prononce *Bilion.*) t. d'arithm. Mille millions; en t. de finances, Un milliard.

BILLON. s. m. (ital. *biglione*, billon.) (Les L sont mouillées dans ce mot et dans ses dérivés.) Monnaie de cuivre pur, ou de cuivre mêlé avec un peu d'argent, comme les sous. || Toute sorte de monnaie décriée ou défectueuse. || Le lieu où l'on porte toutes les monnaies défectueuses.

BILLON. s. m. t. d'agricult. Il se dit De certains ados plus ou moins larges et bombés, qu'on forme dans un terrain avec la charrue, et qui sont séparés par des raies profondes. || Verge de vigne taillée de la longueur de trois ou quatre doigts.

BILLONNAGE. s. m. Délit de celui qui fait un trafic illégal de monnaies défectueuses. N'est plus employé dans nos lois criminelles.

BILLONNAGE. s. m. t. d'agricult. Action de faire des billons dans un champ, dans un terrain; L'ouvrage qui en résulte.

BILLONNEMENT. s. m. Action de billonner. Presque inusité.

BILLONNER. v. n. Faire un trafic illégal de monnaies défectueuses; substituer des espèces défectueuses à de bonnes. Presque inusité.

BILLONNEUR. s. m. Celui qui se rend coupable de billonnage, qui a l'habitude de billonner. Presque inusité.

BILLOT. s. m. Gros tronçon de bois cylindrique ou taillé carrément, s'élevant ordinairement à hauteur d'appui, et dont la partie supérieure présente une surface plane. || Bloc de bois sur lequel on appuyait la tête d'une personne condamnée à la décapitation, pour l'exécuter. || Par exagérat., *J'en mettrais ma tête sur le billot, ma main sur le billot*, se dit Pour affirmer plus fortement ce qu'on avance. || Billot, Bâton que l'on suspend en travers au cou des chiens, pour les empêcher de chasser, et d'entrer dans les vignes. || Pièces de bois qu'on attache au cou des bœufs, des vaches, et qui sont assez lourdes pour les empêcher de sortir d'un pâturage. || Billot, fig. et fam., Un livre très-gros, et qui a beaucoup trop d'épaisseur, relativement à son format.

BIMBELOT. s. m. (ital. *bambino*, bambin.) Jouet d'enfants, comme poupée, cheval de bois, etc.

BIMBELOTERIE. s. f. Profession de celui qui fait, qui vend des bimbelots. || Marchandises qui consistent en bimbelots.

BIMBELOTIER. s. m. Fabricant, marchand de bimbelots.

BINAGE. s. m. (lat. *bini*, deux.) t. d'agricult. Action de biner, seconde façon que l'on donne aux terres labourables et aux vignes. || Binage, dans la discipline ecclésiastique, signifie, L'action d'un prêtre

qui célèbre deux messes le même jour en deux endroits différents.

BINAIRE. adj. des 2 genres. t. d'arithm. Qui est composé de deux unités. || *Arithmétique binaire*, Système de numération dans lequel on exprime tous les nombres par le seul emploi de deux caractères, l'un désignant l'unité, l'autre indiquant sa place; comme seraient, dans les chiffres arabes, 1 et 0 : ce système est celui des Chinois.

BINARD. s. m. Chariot à quatre roues d'égale hauteur, avec un plancher sur lequel on met de grands fardeaux.

BINER. v. a. t. d'agricult. Donner une seconde façon aux terres labourables, aux vignes. || BINER, v. n., se dit, dans la discipline ecclésiastique, D'un prêtre qui, lorsque la nécessité l'exige, célèbre deux messes, le même jour, dans deux églises différentes. || BINÉ, ÉE. participe.

BINET. s. m. Petit ustensile qui est ordinairement en forme de bobèche, avec une pointe ou un godet au milieu, et qu'on met dans le chandelier pour brûler la chandelle ou la bougie jusqu'au bout. *Voyez* BRÛLE-TOUT.

* BINETTE. s. f. Instrument de jardinage pour labourer légèrement.

BINOCLE. s. m. (lat. *bini oculi*, deux yeux.) Lunette qu'on tient à la main, et qui est formée de deux branches réunies dans une seule charnière, et qui sert à voir les objets des deux yeux en même temps. || Longue-vue ou télescope double, au moyen duquel on peut observer un objet éloigné avec les deux yeux en même temps, et qui est aujourd'hui peu employé.

BINÔME. s. m. (lat. *bis*, deux fois, grec *nomè*, division.) t. d'algèbre. Quantité algébrique composée seulement de deux termes unis entre eux par les signes *plus* (+) ou *moins* (—). A + B *est un binôme qu'on exprime ainsi :* A *plus* B.

BIOGRAPHE. s. m. (grec *bios*, vie, *graphô*, écrire.) Auteur qui a écrit une ou plusieurs vies particulières.

BIOGRAPHIE. s. f. Genre d'ouvrage qui a pour objet des vies particulières. || Science et écrits relatifs à ce genre d'ouvrages.

BIOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la biographie.

BIPÈDE. adj. des 2 genres. (lat. *bipes*, bipède) Il se dit Des animaux à deux pieds, qui marchent à deux pieds. || Subst. masc., *L'homme est un bipède.* || T. de manége, *Bipède antérieur*, Les pieds de devant du cheval. *Bipède postérieur*, Les pieds de derrière. *Bipède latéral*, Un pied de devant et un pied de derrière du même côté. *Bipède diagonal*, Un pied de devant d'un côté et un pied de derriere de l'autre côté.

BIQUE. s. f. La femelle du bouc, la chèvre. Fam.

BIQUET. s. m. Le petit d'une bique. || Trébuchet qui sert à peser de l'or ou de l'argent.

BIRÈME. s. f. (lat. *biremis*, birème.) t. d'antiq. Galère qui avait deux rangs de rames de chaque côté.

BIRIBI. s. m. Jeu de hasard qui se joue avec des boules creuses dans lesquelles sont des numéros correspondants à ceux d'un tableau.

BIRLOIR. s. m. Tourniquet qui sert à retenir un châssis de fenêtre levé.

BIS, ISE. adj. (ital. *bigio*, bis.) (On ne prononce pas l'S au masculin.) Brun. Se dit Du pain et de la pâte. || Fam., *Cette femme est bise, elle a la peau bise, le teint bis*, Elle est très-brune. || *Pain bis-blanc*, Pain entre le bis et le blanc.

BIS. adv. emprunté du latin. (On prononce l'S.) Une seconde fois. Il s'emploie pour avertir ou pour demander de répéter, de recommencer ce que l'on vient de dire, de chanter ou de faire. *Demander* bis. *Crier* bis. || Substantiv., *Ce couplet a eu les honneurs du* bis, Le public l'a fait répéter par l'acteur. || Adject., *Numéro deux* bis, *trois* bis, *etc.*, sert à indiquer qu'on répète le numéro deux, ou le numéro trois, etc., pour n'être pas obligé de changer tous ceux qui suivent.

BISAÏEUL. s. m. (lat. *bis*, deux fois, *avus*, aïeul.) Père de l'aïeul ou de l'aïeule. *Bisaïeul paternel*, *maternel.*

BISAÏEULE. s. f. Mère de l'aïeul ou de l'aïeule.

BISANNUEL, ELLE. adj. (lat. — *annuus*, annuel.) On fait sentir les deux N.) t. de botan. Il se dit Des plantes qui périssent après avoir subsisté pendant deux années.

BISBILLE. s. f. (Les L sont mouillées.) Petite querelle sur des objets futiles. Fam.

BISCAÏEN. s. m. Gros mousquet qui porte beaucoup plus loin que les fusils ordinaires. Adject., *Mousquet biscaïen.* || Balles de fonte de en fer, de la grosseur d'un petit œuf, qui entrent ordinairement dans la charge à mitraille et dans les grappes de raisin.

BISCORNU, UE. adj. (lat. *bis*, deux fois, *cornutus*, cornu.) Qui a une forme irrégulière, baroque. || Il se dit, fig., De l'esprit, et des conceptions de l'esprit. *Esprit, ouvrage, raisonnement biscornu.* Fam. dans les deux sens.

BISCOTIN. s. m. (lat. — *coctus*, cuit.) Petit biscuit ferme et cassant.

BISCUIT. s. m. Pain en forme de galette ronde ou carrée, auquel on a donné deux cuissons pour le durcir, et dont on fait provision pour les voyages sur mer. *Biscuit frais, vieux, moisi. Tremper, casser du biscuit.* || Prov. et fig., *S'embarquer sans biscuit*, Entreprendre un voyage sans être pourvu de ce qui est nécessaire; S'engager dans une entreprise sans avoir ce qu'il faut pour y réussir, ou sans s'être prémuni contre les obstacles qu'elle pourrait éprouver. || BISCUIT, Pâtisserie faite ordinairement avec de la farine, des œufs et du sucre. *Biscuit à la cuiller. Biscuit de Savoie.* || *Biscuit de carême*, Biscuit qui se fait sans œufs, et qui est fort cassant. || BISCUIT, Ouvrage de porcelaine cuit au four, et qui n'a point de couverte.

BISE. s. f. Vent du nord. *Il fait une bise qui coupe le visage.* || Poétiq., L'hiver. *Dès que la bise fut venue.*

BISEAU. s. m. Extrémité ou bord coupé en biais, en talus. Il se dit Du bord des glaces de miroir, etc., et Du tranchant de certains outils. *Faire un biseau à une glace. Le tranchant de cet outil est en biseau.* || Par ext., Outil dont le tranchant est en biseau. *Biseau de menuisier, de tourneur.* || En joaillerie, Les principales faces qui environnent la table d'un brillant. *Un diamant épais de biseau.* || BISEAU, en t. d'imprimerie, Morceaux de bois entourant les pages de caracteres, et dont un côté est taillé obliquement pour recevoir les coins qui servent à serrer la forme. || BISEAU, Baisure. *Voyez* BAISURE.

* BISEIGLE. s. m. Outil de cordonnier.

BISER. v. n. t. d'agricult. Il se dit Des graines céréales qui dégénèrent d'année en année.

BISER. v. a. Reteindre. || BISÉ, ÉE. participe.

BISET, s. m. Pigeon qui a la chair plus noire que

les autres, et qui s'écarte du colombier pour chercher sa nourriture. Adj., *Pigeon biset.*

BISETTE. s. f. Petite dentelle de bas prix.

BISMUTH. s. m. Métal fragile, d'un blanc jaunâtre, et formé de grandes lames brillantes. On le nomme aussi *Étain de glace.*

BISON. s. m. (lat. *bison,* bison.) Bœuf sauvage de l'Amérique septentrionale.

BISONNE. s. f. Toile grise qui sert principalement à faire des doublures, et qu'on nomme ainsi à cause de sa couleur.

BISQUAIN. s. m. Peau de mouton en laine.

BISQUE. s. f. t. du jeu de paume. Avantage qu'un joueur accorde à un autre lorsqu'il lui donne quinze, en lui laissant la liberté de placer cet avantage à son choix dans la partie.

BISQUE. s. f. (lat. *bis coctus,* cuit deux fois.) t. de cuisine. Potage fait avec un coulis d'écrevisses, et garni de différents ingrédients. || *Demi-bisque,* Bisque dont le coulis est plus léger, et où il entre moins d'ingrédients.

Bisquer. v. n. Éprouver du dépit. Pop.

BISSAC. s. m. (lat. *bis,* deux fois, *saccus,* sac.) Sac, ouvert en long par le milieu, et fermé par les deux bouts, en sorte qu'il forme comme un double sac. || Fam., *Cet homme est au bissac,* Il est réduit à la mendicité.

BISSECTION. s. f. (lat. —*sectio,* division.) t. de géom. Division d'un angle, d'une ligne, etc., en deux parties égales.

BISSEXE. adj. des 2 genres. *Voyez* Bissexuel.

BISSEXTE. s. m. (lat. *bissextus,* bissexte.) L'addition qui se fait d'un jour, tous les quatre ans, au mois de février, lequel est alors de vingt-neuf jours.

BISSEXTIL, ILE. adj. Il se dit de l'année où se rencontre le bissexte.

BISSEXUEL, ELLE. adj. (lat. *bis,* deux fois, *sexus,* sexe.) t. de botan. Il se dit Des plantes qui ont l'organe mâle et l'organe femelle réunis dans la même fleur ou sur le même pied. On dit aussi *Bissexe.*

BISSUS. s. m. *Voyez* Byssus.

BISTOQUET. s. m. t. du jeu de billard. Masse avec laquelle on jouait pour éviter de billarder. Le mot et la chose ont vieilli.

BISTORTE. s. f. (lat. *bis,* deux fois, *tortus,* tors.) t. de botan. Plante, espèce de renouée, qu'on nomme ainsi parce que ses racines sont tortues et repliées en forme d'S.

BISTOURI. s. m. Instrument de chirurgie, qui a la forme d'un petit couteau, et qui sert à faire des incisions. *Ouvrir une tumeur avec le bistouri.*

BISTOURNER. v. a. (lat. —*tornare,* tourner.) Tourner, courber un objet dans un sens contraire au sens naturel, de manière à le déformer. Fam. || Tordre les vaisseaux qui aboutissent aux testicules d'un animal, pour le rendre incapable de procréer. || Bistourné, ée. participe. || Fam., *Des jambes bistournées,* Des jambes contournées, difformes. Plus ordin., *Des jambes torses.*

BISTRE. s. m. Suie détrempée, dont on se sert pour faire des dessins au lavis, et dont la couleur est d'un jaune de rouille.

BITORD. s. m. (lat. *bis,* deux fois, *tortus,* tors.) t. de mar. Petit cordage composé de deux, trois, ou même quatre fils de caret, goudronnés et tortillés ensemble.

BITUME. s. m. (lat. *bitumen,* bitume.) Matière inflammable, liquide et jaunâtre, ou solide et noire, qui se trouve principalement dans le sein de la terre, et qui sert à différents usages dans les arts.

BITUMINEUX, EUSE. adj. Qui contient du bitume, ou Qui a les qualités du bitume.

BIVAC ou BIVOUAC. s. m. t. de guerre. Autrefois, Une garde extraordinaire faite la nuit en plein air. || Aujourd'hui, Toute station qu'une troupe, qu'une armée en campagne fait en plein air, le jour ou la nuit, pour prendre du repos. La troupe même, et Le lieu où elle s'arrête. *Les feux d'un bivac.*

BIVALVE. adj. des 2 genres. (lat. *binæ,* deux, *valvæ,* valves.) t. de conchiliologie et de botan. Qui est formé de deux pièces ou valves. *Coquille, coquillage bivalve.* || Subst. masc., en parlant Des coquillages. *Les bivalves.*

BIVAQUER ou BIVOUAQUER. v. n. t. de guerre. Camper en plein air, à la belle étoile. || Par extens. et fam., Passer une nuit en plein air.

BIVOUAC, BIVOUAQUER. *Voyez* Bivac, Bivaquer.

BIZARRE.. adj. des 2 genres. (ital. *bizzarro,* bizarre.) Fantasque, capricieux, extravagant. *Homme, esprit, idée bizarre.* || Extraordinaire, qui s'écarte de l'usage ou de l'ordre commun. *Mode bizarre.* || Subst. *Donner dans le bizarre.*

BIZARREMENT. adv. D'une façon bizarre.

BIZARRERIE. s. f. Caractère de ce qui est bizarre. *La bizarrerie des modes.* || Humeur bizarre, extravagance.

BLAFARD, ARDE. adj. (allem. *blass,* blême.) Pâle. Se dit Des couleurs ternes, et D'une lumière faible. *Couleur, lumière blafarde.*

BLAGUE. s. f. Vessie, ou petit sachet de grosse toile ou de peau, dans lequel les fumeurs mettent le tabac dont ils font usage.

* Blague. s. f. Parole qui ne mérite aucune confiance. Abondance de paroles inutiles. Il est bas et populaire.

BLAIREAU. s. m. Mammifère d'Europe. Bête puante qui se creuse un terrier. *Puant comme un blaireau.*

BLÂMABLE. adj. des 2 genres. (ital. *biasimo,* blâme.) Digne de blâme, répréhensible. *Personne, action blâmable.*

BLÂME. s. m. Sentiment ou discours par lequel on condamne une personne, une action, une opinion. *Encourager, éviter le blâme.* || Blâme, t. de jurisprudence criminelle, autrefois, Réprimande faite par le juge ensuite d'une sentence ou d'un arrêt.

BLÂMER. v. a. Improuver, reprendre, condamner. *Blâmer une personne, une action.* || Blâmer, t. de jurisprudence criminelle, se disait autrefois D'une réprimande publique que faisait le juge à une personne reconnue coupable de quelque contravention aux lois ou aux ordonnances. || Blâmé, ée. participe.

BLANC, ANCHE. adj. (ital. *bianco,* blanc.) Qui est de la couleur du lait, de la neige, etc. *Marbre, satin blanc. Écharpe, plume, barbe blanche. Blanc comme neige, comme cygne, comme ivoire, comme lait.* || Il se dit De plusieurs choses qui ne sont pas tout à fait blanches, pour les distinguer de celles de même espèce qui ne le sont pas tant, ou qui sont d'une autre couleur. *Vin, poivre, verre, raisin, bois blanc. Chair, bière, peau blanche.* || *Drapeau blanc,* Drapeau que les assiégés arborent lorsqu'ils demandent à capituler. || *Gelée blanche,* Gelée qui, le matin, se forme de la rosée ou du brouillard congelé. || *Eau blanche,* Eau dans laquelle on a jeté du son pour la faire boire aux chevaux. En médecine, Liqueur blanchâtre et styptique, formée d'un mélange d'eau et d'extrait de saturne. || *Sauce blanche,* Sauce faite avec de la fa-

rine et du beurre qu'on n'a pas fait roussir. || *Viande blanche*, La viande de volaille, de lapin, de veau, etc.; par opposition à *Viande noire*, La viande de lièvre, de bécasse, de sanglier, etc. || *Blanc-manger*, Gelée qui se fait communément avec du lait, des amandes, du sucre, et de la colle de poisson. || *Papier blanc*, Papier sur lequel il n'y a rien d'écrit ou d'imprimé. On dit de même, *Une page blanche.* || *Livre blanc*, Livre dont tous les feuillets sont blancs. || *Billet blanc*, Billet de certaines loteries ou de certains scrutins, sur lequel il n'y a rien d'écrit. || *Carte blanche*, aux jeux de cartes, Toute carte qui n'est point une figure. On dit, substant., *Avoir blanche*, N'avoir aucune figure dans son jeu. || *Blanc seing.* Voyez Blanc subst. || *Fer-blanc*, Fer réduit en feuilles, et rendu blanc par le moyen de l'étain. || *Argent blanc*, Toute sorte de monnaie d'argent, par opposition Aux monnaies de cuivre ou d'or; et, *Monnaie blanche*, Petites pièces d'argent qui forment la monnaie d'une plus grande pièce. || *Armes blanches*, Armes offensives, comme épées, baïonnettes, etc., par opposition Aux armes à feu. Autrefois, Armes défensives qui n'étaient ni gravées, ni dorées, ni bronzées. || Fig., *Magie blanche.* Voyez Magie. || Fig. et fam., *Nuit blanche*, Nuit qu'on passe sans dormir. || Fig., *Vers blancs*, en versification, Vers non rimés. || T. d'administr. forestière, *Couper une forêt, faire une coupe à blanc estoc* ou *à blanc être*, En couper tout le bois, sans y laisser de baliveaux. Dans le même sens, *Coupe blanche.* On dit aussi, *Couper un arbre à blanc estoc*, Le couper au pied sur la souche. || Prov. et figur., *C'est bonnet blanc et blanc bonnet.* Voyez Bonnet. || Prov. et fig., *Il a mangé son pain blanc le premier*, Il a été dans un état heureux, agréable, et il n'y est plus. || Prov. et fig., *Donner carte blanche à quelqu'un*, Donner plein pouvoir à quelqu'un, l'autoriser à faire tout ce qu'il lui plaira. || Prov. et fig., *Se faire blanc de son épée*, Se vanter de faire quelque chose en se supposant un pouvoir ou un crédit qu'on n'a pas. || Prov., *Rouge soir et blanc matin, c'est la journée du pèlerin*, Quand le ciel est rouge le soir et blanc le matin, c'est ordinairement un indice qu'il fera beau temps. || Blanc, Propre, par opposition à Sale. *Linge blanc. Assiette blanche.* || *Blanc de lessive*, se dit Du linge propre, au sortir de la lessive. || Fig. et fam., *Sortir d'une accusation, d'une affaire blanc comme neige*, Être déclaré innocent, être acquitté par un arrêt ou un jugement en matière criminelle ou correctionnelle. || Blanc, subst., La couleur blanche, Ce qui est de cette couleur. *Cette couleur tire sur le blanc. Blanc mat. Ne porter que du blanc* (que des vêtements blancs). || La couleur ou matière blanche que les peintres, les maçons, etc., emploient pour rendre une surface blanche. *Blanc de plomb. Blanc de céruse.* || *Blanc de lait, blanc de perles*, Nuance du blanc semblable à celle du lait, des perles. || *Blanc sale*, Couleur blanche dont l'apparence est terne, sans éclat. || Fig. et fam., *Aller, passer, changer du blanc au noir*, Passer d'une opinion à l'opinion contraire, Passer d'une extrémité à l'autre. || Fig. et par exagér., *Si vous lui dites blanc, il répondra noir*, Il se plaît à contredire. || Fam., *Mettre du noir sur du blanc*, Écrire, composer. || Par exagér., *Saigner quelqu'un jusqu'au blanc*, Le saigner abondamment, jusqu'à ce que le sang qui sort de la veine perde de sa couleur rouge. || *Mets au blanc*, Mets accommodé à une sauce blanche. || *Vouer un enfant au blanc*, Faire vœu qu'un enfant sera entièrement vêtu de blanc jusqu'à tel âge, en l'honneur de la Vierge. On dit aussi, *Se vouer au blanc.* || *Il a gelé à blanc*, Il y a eu une gelée blanche. || *Le blanc de l'œil*, La partie de l'œil qui paraît blanche; en t. d'anat., *La cornée.* || Prov. et fig., *Ils se sont mangé le blanc des yeux*, Ils se sont fortement querellés. || *Blanc d'œuf*, La substance glaireuse de l'œuf qui entoure le jaune, et qui devient blanche par la cuisson. || *Blanc de chapon, de poulet, de perdrix*, La chair de l'estomac de ces oiseaux quand elle est cuite. || *Blanc de baleine*, ou *Sperma ceti.* Voyez Baleine. || *Blanc de fard*, ou simplement, *Blanc*, Fard, cosmétique qui fait paraître la peau blanche. || *Blanc d'Espagne*, Craie très-divisée, qui fait une vive effervescence avec les acides. || *Blanc de chaux*, Eau dans laquelle on a délayé de la chaux, et dont on peint les murailles. || *Blanc de bourre*, Enduit formé de terre, que l'on recouvre de chaux mêlée de bourre. || Blanc, t. d'impr., Tout intervalle plus grand que les espaces ou les interlignes ordinaires. Dans le même art, *Une lettre porte du blanc*, dans la composition, Elle laisse naturellement de l'espace entre elle et les autres lettres qu'elle touche. || Blanc, Papier signé que l'on donne pour servir de quittance en quelques occasions. Ce sens vieillit. || Blanc, Espace réservé dans une pièce d'écriture pour être rempli plus tard. *Le notaire a laissé des blancs pour y mettre les noms des contractants. Le copiste a réservé un blanc pour une ligne qu'il n'a pas pu lire.* On dit de même, *Laisser une ligne, deux lignes en blanc.* || *Quittance en blanc*, Quittance où on laisse en blanc le nom de celui qui doit payer. *Promesse en blanc*, Promesse où le nom de celui à qui l'on doit payer n'est point indiqué. *Procuration en blanc*, Procuration où le nom de celui qui doit en être chargé est laissé en blanc. || *Blanc signé*, ou plus ordinairement, *Blanc seing*, Papier ou parchemin signé que l'on confie à quelqu'un pour qu'il le remplisse à sa volonté. || Blanc, à plusieusr jeux, Un coup qui ne produit rien. *Amener blanc*, à certains jeux de dés, se dit Lorsque tous les dés présentent la face qui n'est marquée d'aucun point. *Faire chou blanc*, au jeu de quilles, Ne rien abattre; et, dans un sens général, Manquer son but. || Blanc, Le but auquel on tire, soit avec une arme de trait, soit avec une arme à feu. *Tirer au blanc. Mettre dans le blanc.* || *Tirer de but en blanc*, Tirer en ligne droite, sans que le projectile parcoure une ligne courbe ou fasse de ricochets. || Fig. et fam., *De but en blanc*, Inconsidérément, brusquement, sans garder de mesure. || Blanc, autrefois, Petite monnaie qui valait cinq deniers. Il n'est plus d'usage qu'au plur., et pop., *Six blancs*, Deux sous six deniers de notre ancienne monnaie. || Prov. et fig., *Mettre un homme au blanc*, Lui gagner tout son argent, le ruiner. || Blanc, anche, subst., Les races d'hommes qui ont le teint blanc, ou même olivâtre, à la différence de celles qui l'ont noir. *Cet enfant est fils d'un blanc et d'une négresse. Il est né d'une blanche et d'un nègre.*

BLANC-BEC. s. m. Il se dit D'un jeune homme sans expérience. Très-fam.

BLANCHAILLE. s. f. Fretin, menu poisson.

BLANCHÂTRE. adj. des 2 genres. Tirant sur le blanc. *Couleur, liqueur blanchâtre.*

BLANCHE. s. f. t. de musique. Note qui vaut la moitié d'une ronde ou deux noires.

BLANCHEMENT. adv. D'une manière propre. Se dit en parlant Du linge de corps, et dans cette phrase fam., *Il faut tenir les enfants le plus blanchement qu'on peut*, Il faut les changer souvent de linge.

BLANCHERIE. s. f. *Voyez* Blanchisserie.

BLANCHET. s. m. t. d'impr. Morceau d'étoffe de laine ou de soie dont on garnit le tympan d'une presse, pour amortir le coup de la platine, et rendre ainsi le foulage plus égal. || BLANCHET, dans les pharmacies, Un morceau d'étoffe de laine au travers duquel on filtre les sirops et divers autres liquides épais.

BLANCHEUR. s. f. La couleur blanche, la qualité de ce qui est blanc. *La blancheur du lait, de la neige, du teint.*

BLANCHIMENT. s. m. Action de blanchir, ou Le résultat de cette action. En parlant Des pièces de toile entières, de la cire, de la monnaie d'argent, etc. || Procédé employé dans chaque pays pour blanchir les toiles.

BLANCHIR. v. a. Rendre blanc. *Blanchir des toiles, du fil, de la cire.* || Couvrir, enduire d'une couleur blanche. *Blanchir une muraille, une buffleterie, une pièce de cuivre. Blanchir son habit,* ou, avec le pron. pers., *Se blanchir en s'appuyant contre une muraille.* || Nettoyer, rendre propre; en parlant Du linge de table et de corps, des rideaux, des draps de lit, etc. *Blanchir des chemises, une robe, etc.* Absol. *Cette femme blanchit bien.* || *Blanchir quelqu'un,* Blanchir son linge. || Fig. et fam., *Blanchir quelqu'un,* Le justifier, le faire paraître innocent de ce dont il était accusé. Avec le pron. pers., *Il est parvenu à se blanchir.* || BLANCHIR, par extens., dans certains arts, Dégrossir, ôter les inégalités les plus saillantes, donner la première façon. *Blanchir une planche, une serpe, la sole d'un cheval, etc.* || *Blanchir des fruits que l'on veut confire,* Les faire bouillir ou infuser dans de l'eau, pour enlever une partie de leur saveur, quand elle est trop forte. || BLANCHIR. v. n. Devenir blanc. *Ses cheveux ont blanchi.* || En t. de jardinage, *Faire blanchir de la chicorée, des cardes, du céleri, etc.,* Les faire devenir blancs en réunissant et en liant les feuilles quand elles sont encore vertes, et en les couvrant avec de la terre ou du fumier. || En t. de cuisine, *Faire blanchir des légumes,* Leur donner une première cuisson dans l'eau bouillante, avant de les apprêter. || *Faire blanchir de la viande,* La mettre dans de l'eau tiède pour la faire revenir. || BLANCHIR, se dit Des personnes dont les cheveux deviennent blancs. *Cet homme commence à blanchir.* On dit de même, *Sa tête blanchit, commence à blanchir.* || Prov., on dit, *Tête de fou ne blanchit jamais,* soit parce qu'ordinairement les fous n'atteignent pas la vieillesse, soit parce qu'on les regarde comme exempts des inquiétudes, des soucis qui font assez souvent blanchir les cheveux. || BLANCHIR, fig., Passer un long temps de sa vie dans quelque occupation. *Blanchir dans le service, sous le harnois.* || BLANCHI, IE. participe.

BLANCHISSAGE. s. m. Action de blanchir le linge, ou Le résultat de cette action. *Mettre, envoyer du linge au blanchissage.*

BLANCHISSANT, ANTE. adj. Qui blanchit, qui paraît blanc. *Les flots blanchissants.*

BLANCHISSERIE. s. f. Lieu où l'on blanchit des toiles ou de la cire.

BLANCHISSEUR, EUSE. s. Qui blanchit du linge. || *Blanchisseuse de fin,* Celle qui ne blanchit que le linge fin, comme chemises, cravates, etc.

BLANC-MANGER. s. m. t. de cuisine. *Voyez* BLANC.

BLANQUE. s. f. Jeu en forme de loterie, où ceux dont les billets ou les numéros correspondent à certains chiffres, à certaines figures, gagnent quelque lot. *Faire, tirer une blanque.* || Prov. et fig., *Hasard à la blanque,* À tout hasard; il en arrivera ce qu'il pourra. A vieilli.

BLANQUETTE. s. f. Petite poire d'été, qui a la peau blanche. || Raisin qu'on nomme autrement *Chasselas doré.* || Petit vin blanc de Languedoc. || Ragoût fait ordinairement de veau ou d'agneau, et dont la sauce est blanche.

BLAQUE. s. f. *Voyez* BLAGUE.

BLASER. v. a. (grec *blazô,* être indolent.) Émousser, altérer par des excès le sens du goût. *L'usage des liqueurs fortes lui a blasé le goût.* || Il se dit fig. De ce qui rend, à la longue, incapable d'émotions, de sentiments, soit au physique, soit au moral. *L'excès de tous les plaisirs, l'habitude de la honte, la mauvaise vie qu'il a menée l'a blasé sur tout, l'a tout à fait blasé.* || Avec le pron. pers. *Il s'est blasé sur les plaisirs, sur tout.* || BLASÉ, ÉE. participe.

BLASON. s. m. Armoirie, assemblage de tout ce qui compose l'écu armorial. || La connaissance de tout ce qui est relatif aux armoiries.

BLASONNER. v. a. Peindre les armoiries avec les métaux et les couleurs qui leur appartiennent. || Il se dit De certaines lignes et des points qu'on nomme *hachures,* et que les graveurs font pour représenter les métaux et les couleurs. || Expliquer les armoiries dans les termes propres à la science du blason. || BLASONNER, fig. et fam., Médire, blâmer, critiquer. || BLASONNÉ, ÉE. participe.

BLASPHÉMATEUR. s. m. (grec *blasphèmia,* blasphème.) Celui qui blasphème.

BLASPHÉMATOIRE. adj. des 2 genres. Qui contient des blasphèmes. *Écrit, proposition blasphématoire.*

BLASPHÈME. s. m. Parole ou discours qui outrage la Divinité, ou qui insulte à la religion. || Par exagérat. fam., Discours ou propos injuste, déplacé. *De telles critiques sont des blasphèmes.*

BLASPHÉMER. v. n. Proférer un blasphème, des blasphèmes. || Par exagérat. fam., Tenir des propos, des discours injustes, déplacés. *C'est blasphémer que de médire de cet homme, que de critiquer cet ouvrage.* || Actif. *Blasphémer le saint nom de Dieu.* || Prov. et fig., *Il blasphème ce qu'il ignore,* se dit D'un homme qui parle avec mépris d'une science ou d'un art qu'il ne connaît pas. || BLASPHÉMÉ, ÉE. participe.

BLATIER. s. m. Marchand de blé. Se dit de Ceux qui transportent du blé sur des chevaux d'un marché à l'autre.

BLATTE. s. f. t. d'entomologie. Insectes qui ne courent que la nuit, et qui vivent dans les maisons, où ils font beaucoup de dégât, en dévorant les aliments, les étoffes, etc.

BLAUDE. s. f. *Voyez* BLOUSE.

BLÉ. s. m. Plante qui produit le grain dont on fait le pain. *Du blé en herbe, en tuyau, en épi. Blé-froment. Blé-seigle. Couper, scier, battre, serrer le blé.* || *Grands blés,* Les blés-froment et les blés-seigle. *Blé méteil,* Le blé moitié froment, moitié seigle. *Petits blés,* L'orge et l'avoine. || Prov. et fig., *Manger son blé en vert* ou *en herbe,* Dépenser son revenu d'avance. || BLÉ, Une pièce de blé. *Se cacher dans un blé.* || BLÉ, Le grain seul. *Un boisseau, un hectolitre de blé. Vendre, semer, moudre, vanner le blé. Halle aux blés.* || *Blé ergoté,* se dit de Certains grains noirs qui, dans les épis du seigle, sont allongés en forme d'ergot ou de corne. || Prov. et fig., *Crier famine sur un tas de blé,* Se plaindre comme si l'on manquait de tout, quoiqu'on soit dans l'abondance. || *Blé noir,* ou *Blé sarrasin,* Renouée qui porte, par petites grappes, un

grain noir et anguleux. || *Blé de Turquie*, *Blé d'Espagne*, ou *Maïs*, Plante dont la tige ressemble à celle de la canne à sucre, et dont le grain, qui a les mêmes noms, vient sur de longs et gros épis enveloppés de feuilles.

BLÈCHE. adj. des 2 genres. (grec *blax*, mou.) t. d'injure. Se dit fam. D'un homme mou, faible de caractère, et sur la parole duquel on ne peut compter. Subst. *C'est un blèche*. Très-peu usité.

BLÈCHIR. v. n. Devenir blèche. Très-peu usité.

BLÊME. adj. des 2 genres. (allem. *bleich*, pâle.) Pâle. On le dit Du visage, du teint. *Sa maladie l'a rendu tout blême. Il devint blême de frayeur.*

BLÊMIR. v. n. Pâlir, devenir blême. Peu usité.

BLESSER. v. a. (grec *plèssô*, blesser.) Donner un coup qui fait une plaie, une fracture ou une contusion. *Blesser quelqu'un légèrement, dangereusement, à mort, d'un coup d'épée, d'un coup de bâton, d'un coup de fusil.* À la guerre, il ne se dit que Des coups qui font une plaie ou une fracture. *Il n'a pas été blessé, il n'a reçu qu'une contusion.* || Il se dit De ce qui occasionne, par son choc, sa pression, ou son frottement, quelque plaie ou contusion. *Cette selle blesse mon cheval.* || Il se dit, par extens., De ce qui cause seulement quelque gène, quelque douleur. *Ces souliers me blessent.* || Prov. et fig., *Vous ne savez pas où le soulier le blesse, où le bât le blesse*, se dit Pour donner à entendre que les gens les plus heureux en apparence ont souvent des chagrins secrets. || Blesser, fig., Causer une impression désagréable à la vue, à l'ouïe. *Ces objets hideux blessent les regards. Ce son blesse l'oreille.* || Au sens moral, Offenser, choquer, déplaire. *Un tel procédé l'a blessé au vif. Son orgueil en fut blessé.* || Fig., *Blesser quelqu'un au cœur*, L'offenser dans ses affections, dans ses sentiments les plus chers. || *Ces nudités, ces paroles blessent la pudeur*, Sont contraires à la pudeur. On dit de même, *Blesser les convenances, la vraisemblance, les usages, le goût, etc.* || Blesser, Faire tort, faire préjudice, porter dommage. *Cela ne blesse personne. La clause de ce contrat blesse mes intérêts.* || *Blesser l'honneur, la réputation de quelqu'un; blesser l'amitié, blesser la bonne foi, etc.*, Faire quelque chose contre l'honneur, contre la réputation de quelqu'un, contre ce qu'on doit à l'amitié, à la bonne foi, etc. || Blesser, avec le pron. pers., Se faire du mal à soi-même par accident, par mégarde, ou à dessein. *Il s'est blessé en tombant.* Avec l'idée de réciprocité, *Ils se sont blessés l'un l'autre.* || Il se dit D'une femme grosse que quelque accident fait accoucher, ou met en danger d'accoucher avant terme. *Elle garde le lit, parce qu'elle s'est blessée.* || Blesser, avec le pron. pers., fig., S'offenser de quelque chose. *C'est un homme qui se blesse d'un rien.* || Blessé, ée. participe. || Blessé, subst. *Avoir soin des blessés.*

BLESSURE. s. f. Plaie, impression que fait un coup lorsqu'il entame ou meurtrit les chairs. *Blessure profonde, dangereuse, mortelle. Recevoir, guérir une blessure.* On ne le dit communément que Des blessures qui entament les chairs. *Il n'a pas reçu de blessure, il a seulement une contusion.* || Il se dit fig. Des choses qui offensent l'honneur, la réputation, l'amour-propre. *Les blessures faites à l'honneur, à l'amour-propre, sont plus sensibles que les autres.* Dans le même sens, *Rouvrir une blessure*, Se dit De tout ce qui renouvelle une douleur passée. || Il se dit aussi, fig., Des douleurs morales que font éprouver certaines passions violentes. *L'envie fait au cœur de ceux qui l'éprouvent de profondes blessures.*

BLETTE ou BLÈTE. s. f. (grec *bliton*, blette.) t. de botan. Amarante fort commune, et qu'on emploie souvent comme plante potagère. || Genre de plantes dont les fruits ont, dans leur maturité, quelque ressemblance avec la fraise.

BLETTE. adj. f. *Poire blette*, Poire molle, qui n'est pas encore gâtée. || Il se dit De quelques autres fruits qui s'amollissent sans se gâter. *On ne mange les nèfles que lorsqu'elles sont blettes.*

BLEU, EUE. adj. (allem. *blau*, bleu.) Qui est de couleur d'azur, de la couleur du ciel. *Satin bleu. Robe bleue.* || Il se dit De la couleur que certains épanchements de sang, ou certaines contusions font prendre à la peau. *Quand le sang lui porte à la tête, il devient tout bleu. L'endroit de la contusion est encore bleu.* || En chim., *Cendres bleues*, Carbonate de cuivre artificiel. || *Cordon bleu*, Large ruban de tabis bleu, que portaient les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. || *Cordon bleu*, Un chevalier du Saint-Esprit. || *Cordon bleu*, fig. et par plaisant., Une cuisinière très-habile. || Fig. et fam., *Conte bleu*, Récit fabuleux, conte de fées; ou Discours en l'air, mensonge. || Bleu, subst., La couleur bleue. *Bleu céleste, foncé, clair. Bleu de roi. Bleu barbeau.* || En t. de cuisine, *Mettre une carpe, un brochet au bleu*, Faire cuire ces poissons à une sorte de court-bouillon qui leur donne une couleur bleuâtre. || En t. de blanchisseuse, *Passer du linge au bleu*, Tremper du linge, après l'avoir blanchi, dans une eau imprégnée d'une couleur bleue. || *Bleu d'azur*, Verre coloré en bleu par l'oxyde de cobalt, et réduit en poudre. || *Bleu de montagne*, Carbonate de cuivre naturel. || *Bleu d'outremer*, Poudre bleue qu'on retire de la pierre appelée Lapis lazuli. || *Bleu de Prusse*, Matière d'un bleu foncé qu'on vend ordinairement sous la forme de petites masses faciles à pulvériser.

BLEUÂTRE. adj. des 2 genres. Tirant sur le bleu. *Couleur, fleur, flamme bleuâtre.*

BLEUET. s. m. *Voyez* Bluet.

BLEUETTE. s. f. *Voyez* Bluette.

BLEUIR. v. a. Faire devenir bleu. || Bleui, ie. participe.

BLINDAGE. s. m. (angl. *blind*, blindes.) t. de guerre et de marine. Action de blinder, ou Le résultat de cette action.

BLINDER. v. a. t. de guerre. Garantir le dessus d'un ouvrage de fortification au moyen d'un plafond ou d'une voûte de charpente, recouverte de terre, et résistant à la chute des projectiles. *Blinder une batterie, un magasin à poudre, une casemate.* || Blinder, en t. de marine, Couvrir de vieux câbles ou d'autres matières le pont supérieur d'un vaisseau, pour le garantir de l'effet des bombes, quand il se trouve dans un port assiégé. || Blindé, ée. participe.

BLINDES. s. f. pl. t. de guerre. Pièces de bois soutenant des fascines, etc., et mettant à couvert des travailleurs, des canonniers, etc.

BLOC. s. m. (allem. *block*, bloc.) Masse, gros morceau d'une matière pesante et dure, telle que la pierre, le marbre, le fer non encore travaillés. || *Bloc de plomb*, Billot de plomb sur lequel les graveurs posent et arrêtent les ouvrages qu'ils veulent graver. || Bloc, Amas, assemblage de diverses choses, et principalement de plusieurs marchandises. || En bloc. loc. adv. En gros, en totalité, et sans entrer dans l'examen, dans la discussion du détail. *Acheter en bloc toutes les marchandises d'un fonds de commerce.*

BLOCAGE. s. m., ou BLOCAILLE. s. f. Menu moellon, petites pierres qui servent à remplir des fondations, l'entre-deux des parements d'un mur, etc., et

qu'on emploie souvent aussi comme pavé. || BLOCAGE, en t. d'impr., Lettre renversée ou retournée, que l'on met dans la composition pour tenir provisoirement la place d'une autre lettre qui manque.

BLOCKHAUS. s. m. (On prononce l'S.) t. de fortification, emprunté de l'allemand. Fortin élevé, construit en bois sur un bout de colonne ou sur un gros mât bien scellé en terre.

BLOCUS. s. m. (On prononce l'S.) t. de guerre. Investissement par lequel on bloque une ville, un port, un camp, pour qu'il n'y puisse entrer aucun secours d'hommes ni de vivres.

BLOND, ONDE. adj. (ital. *biondo,* blond.) Qui est d'une couleur moyenne entre le doré et le châtain clair. Il se dit par rapport à la couleur des cheveux et du poil. *Poil blond. Des cheveux blonds. Barbe, perruque blonde.* || Par extens., *Du lin blond, un rôt blond, une friture blonde.* Poétiq., *Les blonds épis.* || Prov. et fig., *Il est délicat et blond,* se dit D'un homme délicat et difficile à contenter. || BLOND, subst., La couleur blonde. *Avoir les cheveux d'un beau blond. Blond doré.* || *Blond ardent,* Sorte de couleur blonde qui tire sur le roux. || BLOND, se dit subst. Des personnes. *Un beau blond.* || *Courtiser la brune et la blonde,* Courtiser beaucoup de femmes.

BLONDE. s. f. Dentelle de soie.

BLONDIN, INE. s. Qui a les cheveux blonds. || Fig. et fam., au masc., Un jeune homme qui fait le beau, et qui est sans cesse à courtiser les dames.

BLONDIR. v. n. Devenir blond. Il a vieilli.

BLONDISSANT, ANTE. adj. Qui blondit. N'est guère usité qu'en poésie, et il vieillit.

BLOQUER. v. a. (allem. *block,* bloc.) Occuper avec des troupes toutes les avenues d'une place, d'un camp, ou, avec des vaisseaux, toutes les approches d'un port, de manière qu'il n'y puisse entrer aucun secours d'hommes ni de vivres. || BLOQUER, en t. de maçonn., Remplir de blocage l'entre-deux des parements d'un mur, etc. *Voy.* BLOCAGE. || BLOQUER, en t. d'impr., Mettre à dessein dans la composition une lettre renversée ou retournée, à la place de celle qui devrait y être, mais qui manque dans la casse. || BLOQUER, au jeu de billard, Pousser droit et avec force la bille de son adversaire dans une des blouses. Absol. *Cette blouse ne bloque pas,* Il est difficile d'y bloquer la bille. || BLOQUÉ, ÉE. participe. || Subst., au billard, *Un bloqué,* Un coup par lequel on a bloqué la bille de son adversaire.

BLOTTIR (SE). v. pron. (lat. *volutare,* rouler.) S'accroupir, se ramasser de manière à tenir le moins d'espace qu'il est possible. Il se dit Des hommes et des animaux. *Se blottir dans un coin. Les perdrix se blottissent devant le chien.* || BLOTTI, IE. participe.

BLOUSE. s. f. Chaque trou des coins et des côtés d'un billard. || *Sauver une* ou *plusieurs blouses,* Convenir avec son adversaire que les billes qu'on y fera seront nulles.

BLOUSE. s. f. Souquenille, surtout de grosse toile que les charretiers portent par-dessus leurs autres vêtements, et qu'on nomme aussi *Blaude.* || Par extens., Tout vêtement taillé comme une blouse de charretier.

BLOUSER. v. a. t. du jeu de billard. *Blouser une bille,* La faire entrer dans une des blouses. *Blouser son adversaire,* Mettre la bille de son adversaire dans une des blouses. Avec le pron. pers., *Se blouser soi-même, se blouser,* Y mettre sa propre bille. || BLOUSER, fig. et fam., Tromper, faire tomber dans quelque méprise, décevoir. *Il m'a blousé.* Avec le pron. pers., *Il s'est blousé.* || BLOUSÉ, ÉE. participe.

BLUET. s. m. (allem. *blau* bleu.) Centaurée qui croît dans les blés, et qu'on nomme ainsi parce que la variété la plus commune a les fleurs bleues. On l'appelle aussi *Barbeau.*

BLUETTE. s. f. Étincelle. || Fig., *Il y a quelques bluettes d'esprit dans cet ouvrage,* On y trouve quelques petits traits d'esprit. *On le disait homme d'esprit, mais il n'a que des bluettes,* Ses saillies ont quelque brillant, mais elles manquent de justesse. || BLUETTE, fig., Petit ouvrage, ouvrage sans prétention, qui n'est qu'un badinage d'esprit. *Cette petite comédie n'est qu'une bluette.*

BLUTEAU. s. m. *Voyez* BLUTOIR.

BLUTER. v. a. (allem. *beuteln,* bluter.) Passer la farine par le blutoir. || BLUTÉ, ÉE. participe.

BLUTERIE. s. f. Lieu où les boulangers blutent la farine.

BLUTOIR ou BLUTEAU. s. m. Sas ou tamis qui sert à passer la farine, pour la séparer du son. Autrefois les *blutoirs* étaient faits d'étamine ou de crin, et avaient la forme d'un cône tronqué; aujourd'hui ils sont ordinairement cylindriques et faits avec une toile de fil de fer.

BOA. s. m. Serpents qui sont les plus forts et les plus grands que l'on connaisse. || BOA, Fourrure étroite et longue que les dames portent autour du cou, dans les temps froids.

BOBÈCHE. s. f. Petite pièce cylindrique et à rebord, qu'on adapte aux chandeliers, etc., et dans laquelle on met la bougie ou la chandelle. *Bobèche d'argent, de cuivre, de cristal. Bobèche ronde,* Celle qui a des bords ronds. *Bobèche carrée,* Celle qui a des bords carrés. || La partie supérieure d'un chandelier, lorsqu'elle a un rebord comme celui des bobèches mobiles.

BOBINE. s. f. Petit cylindre de bois, qui est garni d'un rebord à ses deux extrémités, et qui sert à filer au rouet, à dévider du fil, etc. *Charger une bobine.*

BOBINER. v. a. Dévider du fil, etc., sur la bobine. || BOBINÉ, ÉE. participe.

BOBO. s. m. Mot du langage des enfants. Petit mal, mal léger.

BOCAGE. s. m. (ital. *bosco,* bois.) Petit bois, lieu ombragé et pittoresque. *Vert bocage. Bocage frais, agréable, délicieux.*

BOCAGER, ÈRE. adj. Qui appartient aux bois, qui hante les bois, les bocages. N'est usité qu'en poésie. *Nymphe bocagère.*

BOCAL. s. m. (grec *baucalion,* bocal.) Bouteille de verre ou de grès, dont le col est court et l'ouverture large, et qui sert à différents usages. *Un bocal de fruits à l'eau-de-vie, de tabac, d'huile.* || Globe de cristal ou de verre rempli d'eau, dont plusieurs artisans se servent comme d'une loupe, pour rassembler sur leur ouvrage la lumière d'une chandelle ou d'une lampe placée derrière. || BOCAL, Petite pièce de métal ou d'autre matière, qu'on adapte aux cors, etc., pour mieux les emboucher, et qui est évasée en forme de godet.

BOCARD. s. m. t. de métallurgie. Machine au moyen de laquelle on écrase la mine avant de la fondre.

BOCARDER. v. a. t. de métallurgie. Passer au bocard. || BOCARDÉ, ÉE. participe.

BODRUCHE. s. f. *Voyez* BAUDRUCHE.

BOEUF. s. m. (grec *bous,* bœuf.) (Au pluriel, on ne prononce pas l'F.) Taureau châtré. *Bœuf de labour. Une couple, une paire, un attelage, un joug de bœufs. Le meuglement, le beuglement d'un bœuf.* || Prov. et fig., *Mettre la charrue* ou *la charrette devant*

les bœufs, Commencer par où l'on devrait finir, faire avant ce qui devrait être fait après. || Absol., *Le bœuf gras* (on ne prononce pas l'F.), Bœuf très-gras que les bouchers promènent en pompe par la ville, pendant les derniers jours du carnaval. || BOEUF, La chair de bœuf, destinée à servir d'aliment. *Un palais, une langue, un trumeau, un filet, une culotte de bœuf.* || Absol., Une pièce de bœuf bouilli. *Servir le bœuf.* || *Bœuf à la mode*, Bœuf assaisonné et cuit dans son jus. || Fig. et fam., *C'est la pièce de bœuf*, se dit De ce qui est habituel et de tous les jours, comme la pièce de bœuf dans les repas ordinaires; De ce qui, entre plusieurs objets de même genre et présentés ensemble, tient une place importante, considérable. || BOEUF, se dit pour Taureau, dans certains cas. *Des bœufs sauvages. Le bœuf Apis.* || BOEUF, fig. et fam., Un homme très-corpulent. *C'est un bœuf.* Dans le même sens, *Être gros comme un bœuf.* || Fig. et fam., *C'est un bœuf pour le travail*, ou simplement, *C'est un bœuf*, se dit D'un homme qui travaille longtemps sans en éprouver trop de fatigue. || Fig. et fam., *Il est lourd comme un bœuf*, se dit D'un homme dont l'esprit est pesant. || Fig., en archit., *OEil-de-bœuf*, Petite fenêtre ronde ou ovale, qu'on pratique assez ordinairement à la couverture d'un bâtiment. *Des œils-de-bœufs.* || Absol., *L'OEil-de-bœuf*, autrefois, à Versailles, L'antichambre du grand appartement, qui était éclairée par un œil-de-bœuf, et où les courtisans se rassemblaient avant d'entrer chez le roi. || *Pied de bœuf*, Jeu d'enfants. *Voyez* PIED.

BOGHEI. s. m. (On prononce *Boguè*) Voiture légère, petit cabriolet découvert.

BOHÊME, ou BOHÉMIEN, IENNE. s. (Le premier mot est des 2 genres.) Autrefois, Une sorte de vagabonds que l'on croyait originaires de la Bohême, et qui couraient le pays, disant la bonne aventure, et dérobant avec adresse. On les nommait aussi *Égyptiens.* || Fig. et fam., *C'est une bohémienne, une vraie bohémienne*, se dit D'une femme adroite qui sait employer la ruse et les cajoleries pour arriver à ses fins; ou D'une femme dont les manières sont trop libres, d'une femme dévergondée. || Prov. et fig., *Mener une vie de bohême, vivre comme un bohême*, N'avoir ni feu ni lieu, vivre dans le vagabondage. *Foi de bohême*, La foi que les voleurs, les fripons, etc., se gardent entre eux. || Prov. et fig., *C'est une maison de bohême*, se dit D'une maison où il n'y a ni ordre ni règle.

BOÏARD. s. m. *Voyez* BOYARD.

BOIRE. v. a. (lat. *bibere*, boire.) (*Je bois, tu bois, il boit; nous buvons, vous buvez, ils boivent. Je buvais. Je bus. Je boirai. Je boirais. Bois. Que je boive. Que je busse. Buvant. Bu.*) Avaler un liquide. *Boire de l'eau, du vin, de la bière, etc., une médecine, de la tisane, du bouillon, du café, etc. Boire frais, à la glace, chaud. Boire dans le creux de la main, dans un verre, d'un trait, à longs traits, à la régalade. Verser à boire. Donnez-moi à boire*, ou elliptiquement, *À boire.* || *Donner à boire*, Tenir cabaret, vendre du vin en détail à tout venant. || *Vin prêt à boire*, Vin qui a acquis sa maturité, qui est en état d'être bu. || *Chansons à boire*, Chansons faites pour être chantées à table. Dans le même sens, *Air à boire.* || *Cet homme boit bien, il boit sec*, Il boit beaucoup. *Boire d'autant*, Boire beaucoup. *Boire à sa soif*, Ne boire que quand on en a effectivement besoin. *Boire son soûl, tout son soûl*, Boire autant qu'on veut, et au delà du besoin. || Prov., *Boire à tire larigot, boire comme un templier, boire comme un trou, comme une éponge*, Boire excessivement. || *Boire rasade, une rasade, un rouge bord*, Boire un verre plein de vin, boire le verre tout plein. || *Boire un doigt de vin*, Boire un petit coup. || *Boire à la santé de quelqu'un*, Exprimer des vœux pour la santé de quelqu'un en buvant. On dit de même: *Boire à quelqu'un, à l'heureux voyage de quelqu'un. Etc.* || *Boire à la ronde*, Boire tour à tour, les uns après les autres. || *Donner pour boire à des ouvriers, à un commissionnaire, à un cocher, etc.*, Leur donner quelque argent en sus de leur salaire. *Donner pour boire*, se dit aussi en parlant De toute espèce de petites libéralités qu'on fait à des gens de la classe inférieure. On dit de même quelquefois, *Donner de quoi boire à des ouvriers, etc.* Voyez POURBOIRE, substantif. || Prov., *Boire le vin du marché*, Boire ensemble après la conclusion d'un marché, d'une affaire, en signe de ratification. || Prov. et fig., *C'est la mer à boire*, se dit D'une entreprise qui présente des difficultés extrêmes, des obstacles insurmontables. Dans le sens contraire, *Ce n'est pas la mer à boire.* || Fig. et fam., *Il n'y a pas de l'eau à boire*, se dit D'un marché, d'un travail où il n'y a rien à gagner. || Fig. et fam., *Il y a à boire et à manger*, se dit D'une affaire qui peut avoir à la fois de bons et de mauvais résultats, d'une question qui présente deux sens, d'un ouvrage où il y a du bon et du mauvais. || Prov. et fig., *On ne saurait faire boire un âne qui n'a pas soif.* Voyez ÂNE. || Prov. et fig., *Le vin est tiré, il faut le boire*, se dit Pour exprimer qu'on est trop engagé dans une affaire pour reculer. || Fig., *Boire le calice. Boire le calice jusqu'à la lie.* Voyez CALICE. || Fig., *Boire un affront*, Souffrir une injure sans en témoigner de ressentiment. || *Le roi boit!* ou *La reine boit!* Acclamation usitée dans les repas du jour des Rois, lorsque le roi ou la reine de la fève boivent. || *Ils nous ont bien fait crier Le roi boit! la reine boit!* || BOIRE, Boire avec excès, s'enivrer. *Il a le défaut de boire.* || Prov. et fig., *Qui a bu boira*, se dit en parlant D'un défaut dont on ne se corrige jamais. || BOIRE, se dit De certaines choses. *Ce papier boit*, L'encre passe au travers. *La terre boit l'eau*, Elle s'en abreuve, elle s'en pénètre. *L'éponge boit*, Elle absorbe l'eau. || BU, UE. participe. || Substantiv., *Trop bu*, Sorte de droit sur les boissons. || Prov. et fig., *Avoir toute honte bue*, N'avoir plus honte de rien.

BOIRE. s. m. Ce qu'on boit à ses repas. || Fig. et fam., *Il en oublie, il en perd le boire et le manger*, se dit De celui qui est entièrement absorbé par une occupation, par une passion.

BOIS. s. m. (ital. *bosco*, bois.) La substance dure et compacte des arbres, des arbrisseaux. *Bois vert, sec, résineux, dur, vermoulu. Bois de construction, de sciage, de charronnage. Jambe de bois. Cheval de bois. Du bois qui travaille, qui se tourmente, qui se déjette.* || Prov. et fig., *Faire flèche de tout bois*, Mettre tout en œuvre pour se tirer d'affaire, pour venir à bout de ce qu'on a entrepris. *Ne savoir plus de quel bois faire flèche*, Ne savoir plus à quel moyen recourir; ou Être dans une grande nécessité, ne savoir comment subsister. || Fig. et pop., *Il est du bois dont on fait les flûtes*, se dit D'un homme qui, par complaisance ou par faiblesse, ne veut ou n'ose contredire personne. || Fig. et fam., *Il n'est pas général, évêque, ministre, académicien, etc., mais il est du bois dont on les fait*, Il a le mérite, les qualités nécessaires pour l'être, pour le devenir. || Prov. et fig., *Trouver visage de bois*, se dit Lorsque, venant chez quelqu'un, on y trouve la porte fermée; ou, par extens., Pour exprimer qu'on ne trouve personne, quoi-

que la porte ne soit pas fermée. || Bois, s'emploie dans les dénominations vulgaires de Certaines espèces d'arbres ou d'arbrisseaux ; *Bois de Brésil* ou *de Fernambouc*, Arbre des Indes occidentales, dont le bois sert à faire des meubles et donne une belle couleur rouge ; *Bois de Sainte-Lucie*, ou *Mahaleb*, Espèce de cerisier dont le bois est odorant et s'emploie principalement pour les ouvrages de tour ; *Bois puant*, ou *Anagyris*, Arbrisseau de la famille des Légumineuses, dont les feuilles purgent violemment, et dont le bois et l'écorce sont très-fétides ; *Bois gentil*, Arbrisseau d'un aspect agréable, qui porte de petites baies rouges très-purgatives. On le nomme aussi *Lauréole femelle*. || Bois, Bois à brûler, bois de chauffage. *Mettre du bois au feu. Fendre, scier du bois.* || *Bois neuf*, Celui qui a son écorce et qui est venu par voiture ou par bateau ; par opposition à *Bois flotté*, Celui qui est venu en train ou à flot perdu. || *Jeter du bois à bûche perdue, à flot perdu, à bois perdu*, Jeter des bûches une à une dans des canaux ou dans des rivières, qui les portent aux lieux où l'on doit les charger sur des bateaux, ou en composer des trains qu'on met à flot. || *Bois canards*, Ceux qui, étant jetés à bois perdu, tombent au fond de l'eau, ou s'arrêtent sur les bords. || *Train de bois*, Long radeau formé de bûches que l'on assemble pour leur faire descendre un courant sans les charger sur des bateaux. On le dit dans un sens analogue Du bois de charpente et du bois de menuiserie. || Prov. et fig., *On verra de quel bois je me chauffe*, On verra de quoi je suis capable, quel homme je suis. || Bois, Une réunion d'arbres qui couvrent un certain espace de terrain ; Le terrain même où ils croissent, où ils sont plantés. *Un bois de chênes, de hêtres, de châtaigniers, etc. Bois épais, touffu, de haute futaie, taillis. La lisière d'un bois. L'ombre, le silence des bois. Vivre dans les bois. Les bois sacrés des anciens.* || *Bouquet de bois*, Petite touffe de bois de haute futaie. || *Garde-bois*, Garde préposé pour la conservation des bois et de la chasse d'un domaine. || Fig., *Homme des bois*. Nom vulgaire de l'orang-outang, qu'on applique aussi à d'autres grands singes. || En poésie, *Les hôtes des bois*, Les animaux qui vivent dans les bois, et particulièrement Les oiseaux. || Prov. et fig., *La faim chasse le loup hors du bois, fait sortir le loup du bois*, La nécessité détermine un homme à faire, même contre son inclination, bien des choses pour se procurer de quoi vivre. || Fig., *On y vole comme dans un bois*, Il s'y fait des escroqueries, des friponneries fréquentes. || *En plein bois*, Au milieu d'un bois, dans l'épaisseur d'un bois. || Bois, en t. d'administration forestière, Les arbres en général, réunis ou isolés. *Jeune bois. Bois sur le retour. Bois recepé, en coupe.* || *Bois pelard*, Celui dont on a enlevé l'écorce pour faire du tan. || *Bois vif*, Les arbres qui poussent des branches et des feuilles. *Bois mort*, Les branches qui ne reçoivent plus de séve. Tout arbre séché sur le pied. *Mort-bois*, Les espèces de bois de peu de valeur, comme les épines, les ronces, les genêts, etc. || *Bois marmenteaux*, Arbres de haute futaie mis en réserve, qu'on ne coupe point, et qui servent d'ornement à une propriété. || Bois, en t. d'agriculture, Menues branches, rejetons que les arbres poussent chaque année. *Cette vigne a trop de bois.* || Bois, par extens., Certains objets faits de bois : *Bois de lit*, Tout ce qui compose la menuiserie d'un lit ; *Le bois d'un fusil, d'un pistolet*, Le morceau de bois auquel est fixé le canon de ces armes, et qui porte la batterie ; *Le bois d'une lance*, Le bâton d'une lance. Anciennement, La lance même. || En t. d'impr., *Bois de corps*, se dit de Morceaux de bois qui servent, dans le travail de l'imposition, à affermir les caractères dans la forme. || En t. de marine, *Plein bois*, La partie du navire qui est au-dessus de l'eau. || *Abattre du bois*, au jeu de quilles et au trictrac. *Voyez* Abattre. || Fam., *C'est un grand abatteur de bois*. Voyez Abatteur. || Bois, Les cornes rameuses du cerf, du daim, du chevreuil, de l'élan et du renne, qui tombent à certaines époques, et qui repoussent ensuite. || Fig. et pop., *Cette femme fait porter du bois à son mari*, Elle lui est infidèle.

BOISAGE. s. m. Tout le bois dont on s'est servi pour boiser.

BOISER. v. a. Garnir de menuiserie. || Boisé, ée. participe. || Adjectiv., se dit D'un pays, d'une terre qui est bien garnie de bois.

BOISERIE. s. f. Ouvrage de menuiserie dont on couvre les murs des appartements. *Les panneaux d'une boiserie.*

BOISEUX, EUSE. adj. Ligneux, de la nature du bois. *Plante, racine boiseuse.* En botan., on dit toujours, *Ligneux*.

BOISSEAU. s. m. Ancienne mesure de capacité pour les matières sèches. Il se dit et Du vaisseau et de Ce qu'il peut contenir. *Vendre, mesurer au boisseau. Un boisseau de blé, de farine, de sel, etc. Un demi-boisseau.* || Prov. et fig., dans le langage de l'Écriture, *Mettre la lampe, la lumière sous le boisseau*, Cacher aux hommes la vérité, refuser de les éclairer.

BOISSELÉE. s. f. La mesure d'un boisseau, ce qu'un boisseau peut contenir. || *Une boisselée de terre*, Autant d'espace de terre qu'il en faut pour y semer un boisseau de blé.

BOISSELIER. s. m. Artisan qui fait des boisseaux, des mesures de capacité pour les choses sèches, et divers ustensiles de bois servant au ménage.

BOISSELLERIE. s. f. L'art, le métier du boisselier. || Les objets mêmes que fabrique le boisselier, Le commerce qui s'en fait.

BOISSON. s. f. (lat. *bibere*, boire.) Liqueur à boire ; ce qu'on boit pour se désaltérer, pour se rafraîchir, etc. *Sa boisson ordinaire n'est que de l'eau, de l'eau rougie.* || Le vin, le cidre, etc., qu'on boit ordinairement. *Avoir toute sa boisson en cave.* || Fam., *Être adonné à la boisson, être sujet à la boisson*, Être sujet à s'enivrer. *Être pris de boisson*, Être ivre. Dans le même sens, *Des excès de boisson.* || Boisson, L'eau passée sur le rapé, ou sur le marc de la vendange. || En t. de marine, Un mélange d'une grande quantité d'eau avec quelques parties de vinaigre.

BOITE. s. f. (La première syllabe est brève.) Le degré auquel le vin devient bon à boire.

BOÎTE. s. f. (lat. *buxus*, buis.) (La première syllabe est longue.) Ustensile à couvercle, qui est destiné à contenir différentes choses, et qu'on peut porter sur soi, ou transporter aisément d'une autre manière. *Boîte de sapin, de noyer, de carton, d'or, d'argent, d'écaille, d'ivoire, etc. Ouvrir, fermer une boîte. Le couvercle, le fond d'une boîte.* || Prov. et fig., *Dans les petites boîtes sont les bons onguents.* Flatterie populaire envers les personnes de petite taille, pour faire entendre qu'elles ont souvent plus de mérite que les autres. || Fig. et fam., *Il faudrait que cette personne fût toujours dans une boîte*, Elle est si délicate, que les moindres impressions de l'air l'incommodent. || Fig. et fam., *Il semble qu'il sorte d'une boîte*, se dit D'un homme qui est extrêmement propre

et paré. || *Boîte de la poste*, ou *Boîte aux lettres*, Coffret où le public met les lettres que la poste se charge de faire parvenir à leur adresse. || *Boîte de lanterne* ou *de réverbère*, Boîte où est enfermée la corde qui sert à hisser et à abaisser un réverbère. || En t. de médec., *Boîte fumigatoire*, Boîte qui contient tous les objets nécessaires pour secourir les noyés et les asphyxiés, au moyen de fumigations. || En t. d'anat., *La boîte du crâne*, La cavité osseuse qui renferme le cerveau. || Boîte, absol., Tabatière. || Boîte, Ce qui est contenu dans une boîte. *Boîte de prunes*, *d'abricots*, *de pilules*, *de bonbons*. || Boîte, Petit mortier de fonte ou de fer, qu'on charge de poudre, qu'on bouche ensuite d'un tampon de bois, et auquel on met le feu par une lumière.

BOITER. v. n. Clocher, incliner à chaque pas son corps plus d'un côté que de l'autre, ou alternativement de l'un et de l'autre côté. *Boiter d'un pied, des deux pieds, des deux hanches.* || *Boiter tout bas*, Fléchir très-bas du côté faible ou malade.

BOITEUX, EUSE. adj. Qui boite. || Fig., *Table boiteuse, siége boiteux*, Table, siége qui a un de ses pieds plus court que les autres. || Fig., *Ruban boiteux, châle boiteux*, Ruban, châle qui n'offre de dessin qu'à l'un de ses bords ou de ses bouts. || Fig. et fam., *Phrase boiteuse, période boiteuse*, Celle qui a un de ses membres trop court par rapport à un autre ou aux autres. *Vers boiteux*, Vers auquel il manque une ou plusieurs syllabes. || Boiteux, subst., en parlant Des personnes. *Un boiteux.* || Prov. et fig., *Il ne faut pas clocher devant les boiteux*, Il ne faut rien faire devant les gens qui semble leur reprocher quelque défaut naturel. || Prov. et fig., *Il faut attendre le boiteux*, Pour être bien assuré d'une nouvelle, il faut en attendre la confirmation.

BOÎTIER. s. m. (lat. *buxus*, buis.) Boîte à plusieurs compartiments, dont les chirurgiens se servent, principalement dans les hôpitaux, pour serrer les instruments, les onguents, et les diverses pièces d'appareil.

BOL ou BOLUS. s. m. (grec *bólos*, bol.) (On prononce l'S.) t. de médec. et de pharm. Petite boule composée de substances médicinales, qu'on prend seule, ou enveloppée de pain à chanter.

BOL. s. m. Terre argileuse colorée, qui était employée autrefois en médecine comme tonique et astringente. *Bol d'Arménie, rouge, blanc, gris, verdâtre.*

BOL. s. m. Altération du mot anglais *Bowl.* Coupe, vase demi-sphérique, qui sert à prendre certaines boissons, telles que le lait, le punch, etc. *Un bol de porcelaine, de faïence, d'argent.* || Ce qu'un bol peut contenir. *Un bol de lait, de tisane, de punch.*

BOLAIRE. adj. des 2 genres. *Terre bolaire*, Bol, argile tres-fine et rougeâtre, telle que la terre de Lemnos.

BOLET. s. m. t. de botan. Champignon remarquable par les petits tubes qui garnissent la surface inférieure du chapeau, et dont les orifices ressemblent à autant de pores.

BOLLANDISTES. s. m. pl. Nom donné aux jésuites d'Anvers qui ont travaillé à la collection des actes et des vies des saints, commencée vers le milieu du XVIIe siècle, et dont Bollandus fut un des principaux rédacteurs.

BOLUS. s. m. *Voyez* Bol.

BOMBANCE. s. f. Bonne chère abondamment servie. Fam.

BOMBARDE. s. f. (grec *bombos*, bourdonnement.) Anciennement Certaines machines de guerre, dont on se servait pour lancer de grosses pierres. Après l'invention de la poudre, ce nom fut appliqué à Quelques-unes des premières pièces d'artillerie. || Bombarde, Bâtiment construit pour porter des mortiers et lancer des bombes. || Bombarde, Jeu d'orgue, qui ne diffère du jeu de trompette que parce qu'il sonne l'octave au-dessous.

BOMBARDEMENT. s. m. Action de jeter des bombes, de bombarder.

BOMBARDER. v. a. Jeter, lancer des bombes. *Bombarder une ville*, Y jeter des bombes. || Bombardé, ée. participe.

BOMBARDIER. s. m. Artilleur qui lance des bombes.

BOMBASIN. s. m. (ital. *bambagino*, bombasin.) t. de manufact. Étoffe de soie dont la fabrique a été apportée de Milan en France. || Futaine à deux envers.

BOMBE. s. f. (grec *bombos*, bourdonnement) Globe de fer creux, qu'on remplit de poudre, qu'on lance avec un mortier, et qui, en arrivant à sa destination, éclate au moyen d'une fusée qui y est adaptée. *Jeter, lancer des bombes.* || Fig. et fam., *La bombe crèvera, la bombe est près de crever*, se dit Lorsque quelque malheur est près d'arriver, ou qu'un complot, une machination est près d'éclater; Lorsqu'on attend l'issue prochaine d'un événement de quelque importance. On dit aussi, lorsqu'un événement est à craindre, *Gare la bombe !* || Fig. et fam., *Il est tombé dans notre société comme une bombe*, Il est arrivé au moment où on l'y attendait le moins.

BOMBEMENT. s. m. État de ce qui est bombé, convexité.

BOMBER. v. a. Rendre convexe. *Bomber un chemin, un ouvrage de sculpture, etc.* || Neutre. *Cette menuiserie, ce mur bombe.* || Bombé, ée. participe. || *Verres bombés*, Verres auxquels on donne une forme convexe, arrondie, ovale, etc., et qui servent à couvrir des pendules, des vases, de petites statues, etc.

BOMBEUR. s. m. Celui qui fabrique et qui vend des verres bombés.

BON, ONNE. adj., qui a pour comparatif *Meilleur.* (lat. *bonus*, bon.) Il se dit, tant au sens physique qu'au sens moral, De ce qui a les qualités convenables à sa nature, à sa destination, à l'emploi qu'on en doit faire, au résultat qu'on en veut obtenir, etc. *Une bonne terre. Un bon pays. De bonne avoine. De bon blé. De bons aliments. Avoir une bonne vue, une bonne constitution. Être en bonne santé.* || Il se dit même Des choses nuisibles, mais qui sont propres à produire l'effet qu'on en attend. *De bon arsenic. De bonne ciguë.* || Prov. et fig., *À bon vin point d'enseigne*, Ce qui est bon n'a pas besoin d'être vanté, prôné. || Elliptiq. et fam., en parlant De vin ou de quelque autre boisson, *Tirer du bon, donner du bon;* prov., *Qui bon l'achète, bon le boit.* Fig., Il ne faut point plaindre l'argent à de bonne marchandise. || Fam., *Faire bonne bouche. Laisser quelqu'un sur la bonne bouche. Rester sur la bonne bouche. Garder quelque chose pour la bonne bouche.* Voyez Bouche. || *Trouver tout bon*, S'accommoder presque également de tout. On dit de même, *Tout lui est bon.* || Fam., *Il veut la faire courte et bonne*, se dit D'un homme qui mène joyeuse vie, qui mange sa fortune et ruine sa santé. Prov., *Vie de cochon, courte et bonne.* || Fam., *Avoir bon temps, se donner du bon temps, prendre du bon temps*, Se divertir, se récréer. || *Faire une bonne fin*, Mourir chrétiennement, honorablement. || *C'est une bonne maison*, C'est une maison où règne l'ordre et l'aisance. *Avoir une bonne mai-*

son, Donner souvent à manger. *Faire une bonne maison*, Amasser beaucoup de biens, se mettre en état de bien établir sa famille. || *Être de bonne maison*, Être d'une naissance distinguée. On dit de même, *Être de bonne famille; être de bon lieu; venir de bon lieu;* et dans un sens analogue, *S'allier en bon lieu.* || Fig., *Avoir la main bonne*, Réussir ordinairement dans les choses qu'on entreprend. Porter bonheur. On dit quelquefois, dans la seconde acception, *Avoir bonne main.* || Fig., *En bonne main*, ou *En bonnes mains*, se dit en parlant De ce qui est confié aux soins, à la garde, à la direction d'une personne capable, intelligente, sûre, honnête. || *Un tel est en bonne main*, Il est sous l'autorité d'une personne qui lui fera bien faire son devoir. || *Cette nouvelle vient de bonne main*, Elle vient d'une personne digne de foi. On dit de même, *Savoir une chose de bonne part, la tenir de bonne source.* || Fam., *Avoir bon pied*, Marcher bien. || Fig. et fam., *Avoir bon pied, bon œil*, Être vigoureux, se porter bien. Se dit D'une personne qui commence à n'être plus jeune. Être vigilant, se tenir sur ses gardes. Par ellipse, *Bon pied, bon œil*, Prenez garde à vous. || *Ce malade a encore le cœur bon*, Il conserve une certaine vigueur, malgré l'affaiblissement causé par la maladie. || *Ce calcul est bon, ce compte est bon, etc.*, Il est exact. Prov., *Les bons comptes font les bons amis.* || *C'est un homme de bon compte*, Il est fidèle dans les comptes qu'il rend. || Fig., *Soyez de bon compte*, Mettez bas toute feinte, toute dissimulation. || *Je rendrai bon compte de votre conduite*, Je ferai connaître exactement la conduite que vous avez tenue. Fam., *Vous me rendrez bon compte d'une telle conduite*, Je saurai bien vous en faire repentir. || Fam. et ironiq., *Son compte est bon*, On lui fera un mauvais parti. || Elliptiq., au jeu, *Faire bon*, Répondre qu'on payera ce que l'on perdra au delà de ce qu'on a au jeu. || *Jouer bon jeu, bon argent;* Fig. et fam., *Y aller bon jeu, bon argent.* Voyez Argent. || Adv., *À bonnes enseignes*, À bon titre, à juste titre, ou Avec des garanties, avec des sûretés. || *À bon escient.* Voyez Escient. || *Un bon mot, une bonne plaisanterie*, Un mot spirituel, une plaisanterie de bon goût. *Un bon tour*, Un tour malin et plaisant. *Etc.* || Elliptiq. et fam., *La lui garder bonne*, Conserver du ressentiment contre lui, avec dessein de se venger dans l'occasion; *Il m'en a dit de bonnes*, Il m'a dit des choses singulières, extraordinaires, peu vraisemblables. || Fam., *Il est bon là*, se dit D'un mot, d'un conte qui cause quelque surprise agréable à ceux qui l'entendent. Le plus souvent par ironie. || Elliptiq., *Bon cela*, se dit Pour approuver une chose, après en avoir désapprouvé une autre. || *C'est bon*, ou elliptiquement, *Bon*, se dit pour marquer approbation, satisfaction, ou pour mieux exprimer que l'on a compris, entendu. *Vous lui avez remis ma lettre? c'est bon. Bon, bon, cela suffit.* Par antiphrase et pour se plaindre. *Vous me refusez une chose si simple? c'est bon, je m'en souviendrai.* || Par exclamation, *Bon!* exprime l'étonnement, le doute, l'incrédulité, l'insouciance. *Il est parti? bon! vous voulez rire.* || Bon, Qui est conforme à la raison, à la justice, à la morale, au devoir, à l'honnêteté. *Faire un bon usage de sa fortune. Le bon droit. Une bonne action. Les bonnes mœurs. Une bonne doctrine.* || *Y aller tout à la bonne foi*, Agir avec franchise, sans astuce, sans finesse. || Bon, se dit Des personnes qui excellent en quelque chose, en quelque profession. *Bon marcheur. Bon danseur. Bon père. Bonne mère. Bon médecin. Bon philosophe. Bon poëte. Bon ouvrier.* On l'applique, dans une acception analogue, À certains animaux. *Bon cheval de carrosse. Bon chien de chasse. Cette poule est une bonne couveuse.* || *Bonne société, bonne compagnie*, Société composée de personnes distinguées par leur éducation, leur politesse, leur bon ton. || *Une bonne caution, un bon garant, etc.*, Une caution sûre, un garant sûr, etc. On dit de même, dans le langage commercial, *Ce négociant est bon, cette maison est bonne*, Ce négociant, cette maison est en état de faire honneur à ses engagements. || Fam., *À bon entendeur salut*, Que celui qui entend bien ce que je dis en fasse son profit. *À bon entendeur peu de paroles*, Peu de paroles suffisent pour se faire comprendre d'un homme intelligent. || Prov. et fig., *À bon chat, bon rat*, Bien attaqué, bien défendu. || *C'est un bon sujet*, Il a tout le talent, toute la capacité nécessaire pour tel emploi; ou Il est d'une conduite sage et réglée. || Par injure ou par plaisanterie, *C'est un bon coquin, un bon vaurien, une bonne pièce, une bonne langue, un bon bec.* On dit de même, par exclamation, *La bonne pièce! la bonne langue! etc.* || Prov. et fig., *Faire le bon apôtre*, Contrefaire l'homme de bien. Ironiquement, *C'est un bon apôtre*, Il fait l'homme de bien plus qu'il ne l'est. || Fig., *C'est une bonne épée, une bonne lame, une bonne plume*, C'est un homme habile dans l'art de l'escrime, dans l'art d'écrire. || En t. de marine, *Bon voilier*, Bâtiment qui porte bien la voile, qui navigue bien. || Bon, Clément, miséricordieux; et c'est dans ce sens qu'on dit: *Dieu est bon. Aimer, prier le bon Dieu.* || *Bon Dieu!* se dit par exclamation pour marquer la surprise où l'on est de quelque chose. || *Bon génie*, Génie bienfaisant, favorable. Fig., par allusion aux croyances du paganisme ancien. *C'est son bon génie qui l'a inspiré, qui l'a conduit.* || *Bon ange*, Ange gardien. || Fig., *Vous serez mon bon ange*, Vous me préserverez de malheur. || Bon, en parlant Des personnes, Humain, qui aime à faire du bien, ou Indulgent, affectueux, facile à vivre. *Il n'est ni bon ni méchant. Une femme bonne et charitable. Vous êtes trop bon. Il est bon pour tous.* On dit de même: *Avoir le cœur bon. Être de bonne composition. Etc.* || *Bon homme*, a deux sens fort différents. Dans l'un, il se dit, par éloge, d'Un homme d'esprit, plein de droiture, de candeur, d'affection. *C'est un homme de mérite, et un très-bon homme.* Dans l'autre sens, il se dit, par dérision, d'Un homme simple, peu avisé, qui se laisse dominer et tromper; et alors les deux mots se réunissent pour n'en former qu'un seul. *Un bonhomme de mari.* L'expression *Bonne femme*, s'emploie rarement dans une acception analogue à ce dernier sens. || *Un faux bonhomme*, Celui qui, par finesse et pour son intérêt, affecte la bonté, la simplicité, le désintéressement. On dit de même, *Faire le bonhomme.* || Fam., *Un bonhomme, une bonne femme*, Un homme, une femme qui sont déjà dans un âge avancé. Fam. et par hauteur, on dit, *Bonhomme, bonne femme*, en parlant À un homme, à une femme du peuple ou de la campagne, quel que soit leur âge. || Absol., *Le bonhomme*, se disait autrefois, parmi les gens de guerre, Des paysans en général. *Vivre aux dépens du bonhomme.* || *De bonnes gens*, se dit ordinairement de Personnes qui ont de la bonté et de la simplicité. || *Un petit bonhomme*, Un petit garçon. || Fig. et fam., *Aller son petit bonhomme de chemin*, Vaquer à ses affaires, poursuivre ses entreprises tout doucement et sans éclat. || Fam., *C'est un bon compagnon, un bon vivant, un bon enfant*,

un bon garçon, *un bon diable*, C'est un homme de bonne humeur, de bon caractère, et commode à vivre. || Fig. et fam., *Il est bon comme le bon pain*, *comme du bon pain*, C'est un homme extrêmement bon et doux. On dit dans le même sens, *C'est une bonne pâte d'homme*, *c'est une bonne âme;* et par mépris, *C'est une bonne bête.* || Fam., *Il est bien bon de croire cela*, Il faut qu'il soit bien crédule pour croire cela. || Ironiq., *Il est bien bon*, *je le trouve bon de prétendre*, *de dire*, *de faire*, *etc.*, Il n'a nulle raison, il ne lui sied pas de prétendre, de dire, de faire, etc. || *Mon bon ami*, *ma bonne amie*, ou simplement, *Ma bonne.* Terme d'amitié ou de bienveillance qu'on emploie surtout entre égaux, ou de supérieur à inférieur. || *Bon ami* et *Bonne amie*, se disent fam., pour Amant, maîtresse. || Bon, Propre à. *C'est un homme bon à tout. Un cheval bon pour la charrue. Un remède bon contre la fièvre. Une viande bonne à manger. Du vin bon à boire. Ce bois n'est bon qu'à brûler.* || Prov. et fig., *N'être bon ni à rôtir, ni à bouillir*, N'être propre à rien. Il se dit Des choses et des personnes. || Prov. et fig., *Si un autre avait dit, avait fait cela, il ne serait pas bon à jeter aux chiens*, se dit Pour faire entendre que ce qui a été bien reçu venant de quelqu'un, aurait été très-mal reçu venant d'un autre. || Prov., *Ce qui est bon à prendre est bon à rendre.* Manière de s'excuser d'avoir pris une chose sur laquelle on croit avoir des droits, en disant que le pis aller sera de la rendre. || Prov., *À quelque chose malheur est bon*, Quelquefois une infortune nous procure des avantages que nous n'aurions pas eus sans elle. || Prov., *Toutes vérités ne sont pas bonnes à dire.* || Par mépris, *Cela est bon pour les petites gens*, *pour les sots*, *etc.*, Cela ne peut convenir, ne peut plaire qu'aux petites gens, qu'aux sots, etc. || *C'est bon à vous*, *à lui*, *etc.*, C'est à vous, à lui qu'il appartient, qu'il convient de faire, de dire cela. Cette façon de parler s'emploie quelquefois par mépris. *Cela est bon à quelque dupe*, *à quelque sot.* || En impr., *Bon à tirer.* Mots que l'on écrit sur une épreuve pour ordonner ou pour permettre de tirer la feuille. Subst. || En t. de commerce, *Bon pour telle somme.* Formule qu'on met au bas de certains effets de commerce, pour rappeler la somme mentionnée dans le corps de l'écrit. On écrit, dans un sens analogue, sur certains billets d'entrée, *Bon pour une personne*, *pour deux personnes*, *etc.*|| Bon, Avantageux, favorable, utile, convenable. *Cela est de bon augure. De bonnes nouvelles. L'occasion est bonne. Il a une bonne place*, *un bon emploi. Rendre un bon office. Trouvez bon que je me retire. Cela est bon à savoir, à connaître.* || Il s'applique À l'humeur, à la disposition d'esprit, aux manières d'une personne. *Être en bonne humeur. Il faut profiter de ses bonnes dispositions. Faire bon visage à quelqu'un ; lui faire bonne mine*, *bon accueil.* || *Bon plaisir*, Consentement, volonté. *Arrêter, régler, terminer une affaire sous le bon plaisir de quelqu'un*, Avec son consentement, ou sous la condition qu'il n'y ait rien de fait s'il ne l'approuve pas. || *Bon plaisir*, en mauvaise part, Volonté absolue, capricieuse. *Il veut que tout se règle selon son bon plaisir.* || *Le régime du bon plaisir, le gouvernement du bon plaisir*, se dit d'Un régime, d'un gouvernement arbitraire. || Prov. et fig., *Faire bonne mine à mauvais jeu*, Dissimuler adroitement et cacher le mécontentement qu'on éprouve, ou le mauvais état où l'on est. || Fig. et fam., *Faire contre fortune bon cœur*, S'armer de constance dans le malheur. || *Avoir bonne grâce à faire quelque chose*, S'en bien acquitter, y mettre de la grâce. || Fig., *Il n'a pas bonne grâce à en user ainsi*, Il ne lui sied pas d'en user ainsi. || *Interpréter*, *expliquer*, *prendre quelque chose en bonne part*, Y donner un sens favorable, lorsqu'on pourrait y en donner un autre ; ne s'en point fâcher. || *Ce mot se prend en bonne part*, On doit l'entendre dans un sens favorable. || *Revenant-bon.* Voyez ce mot composé, à son rang alphabétique. || *Bonne aventure*, Aventure heureuse ou agréable. *Il lui est arrivé une très-bonne aventure.* Absolument, *La bonne aventure*, se dit Des vaines prédictions que font certaines gens sur l'inspection de la main, ou en tirant les cartes, etc. || *Bonne fortune*, Chance heureuse, heureux hasard. *C'est une bonne fortune pour moi de vous rencontrer.* Il se dit, en t. de galanterie, Des faveurs d'une femme. *C'est un homme à bonnes fortunes.* || *Bonne année*, Année fertile et abondante. || *Bon an*, *mal an*, Compensation faite des mauvaises années avec les bonnes. || *La journée*, *la nuit de ce malade a été bonne*, Il l'a bien passée. || *Donner, souhaiter le bon jour, le bon soir à quelqu'un. Bon jour* et *Bon soir* s'écrivent plus ordinairement en un seul mot. *Souhaiter une bonne nuit, un bon voyage. Souhaiter la bonne année à quelqu'un. Etc.* Voyez Bonjour, Bonsoir, Nuit, Voyage, Année, An, etc. || *Bon jour*, se dit quelquefois d'Un jour où l'Église célèbre quelque fête. *C'est aujourd'hui un bon jour.* On appelle aussi *Bonnes fêtes*, Les fêtes solennelles. || Pop., *Faire son bon jour*, Communier, recevoir le sacrement de l'eucharistie. || Prov. et pop., *Bon jour, bonne œuvre*, se dit en parlant D'une bonne action faite en un jour solennel. *Ils se sont réconciliés le jour de Pâques : bon jour, bonne œuvre.* On le dit plus ordinairement par ironie. *Il a volé le jour de Pâques : bon jour, bonne œuvre.* || Adverbial., *De bonne heure*, Tôt, par opposition à Tard. Il se dit non-seulement Des heures du jour, mais aussi Des époques du temps en général. *Se lever de bonne heure. Ces arbres fleurissent de bonne heure.* On dit aussi, *De bon matin*, De grand matin. || Fam., *Arriver à la bonne heure*, Arriver à propos. || Fam., *À la bonne heure*, sert à exprimer une sorte d'approbation. *Vous le voulez : à la bonne heure.* Pour exprimer l'indifférence. *Il me menace, dites-vous : à la bonne heure*, Passe, je ne m'en inquiète point. || En t. de manége, *Ce cheval galope sur le bon pied*, En galopant, il part du pied droit. On dit dans le même sens, *Mettre un cheval sur le bon pied.* || Fig. et fam., *Mettre quelqu'un sur le bon pied*, Le réduire à faire ce qu'il doit, à faire ce qu'on exige raisonnablement de lui. Procurer à quelqu'un de grands avantages. Dans ce dernier sens, on dit également, *Mettre quelqu'un sur un bon pied.* || *Être sur un bon pied dans le monde*, Y être en estime, en considération. *Être sur un bon pied, sur le bon pied*, Être dans une situation avantageuse. || Bon, Grand, considérable dans son genre. Il sert à donner plus de valeur et d'énergie aux substantifs avec lesquels il se joint. *Il y a une bonne lieue d'ici là. Quelle bonne aubaine ! Boire un bon verre de vin. Faire un bon feu. Ayez bon espoir, bon courage. Donner un bon soufflet, un bon coup d'épée. Avoir une bonne fièvre.* || *Une bonne pluie*, *une bonne gelée*, Une pluie abondante, une forte gelée, dont l'effet est favorable aux productions de la terre. || Fam., *Une bonne fois*, Franchement, nettement, de manière à n'y plus revenir. || Prov., *Tout cela est bel et bon, mais l'argent vaut mieux*, se dit À un débiteur, lorsqu'on ne se contente pas des excuses, des prétextes qu'il allègue pour retarder le payement. À ceux qui veulent amuser par de belles promesses, par de vaines espérances. || Bon, subst. et absol., Ce qui

est bon. *Le beau et le bon. Le bon et l'honnête.* || Bonnes qualités, ce qu'il y a de bon dans la personne ou dans la chose dont il s'agit. *C'est un homme qui a du bon et du mauvais. Faire l'extrait d'un livre, et en tirer tout le bon.* || Prov., *Aux derniers les bons*, Ce qui reste de quelque chose après que les autres ont choisi, est souvent le meilleur. || Bon, subst., Ce qu'il y a d'avantageux, d'important, de principal en quelque chose. *Le bon de l'affaire est que....* || *Le bon de l'histoire, le bon du conte*, Ce qu'il y a de plaisant dans un conte, dans une histoire. || Bon, subst. plur., Les gens de bien : on l'oppose à *Méchants. Récompenser les bons, et punir les méchants.* || Bon, s'emploie adverb. dans diverses phrases. *Sentir bon*, Avoir une odeur agréable. *Tenir bon*, Résister avec fermeté. *Coûter bon*, Coûter extrêmement cher. || *Il fait bon marcher, se promener, courir, etc.*, Le temps est favorable à la marche, à la promenade, etc. Absol., *Il fait bon*, La température est douce, agréable. || Prov., *Il fait bon dans cet endroit*, On y est agréablement et à son aise. Dans le sens contraire, *Il n'y fait pas bon*, On y est désagréablement, on y est exposé à quelque chose de fâcheux, à quelque danger. || Fam., *Il ne fait pas bon avoir affaire à cet homme*, Il y a des désagréments, des dangers à craindre pour ceux qui ont affaire à lui. Dans un sens analogue, *Il ne fait pas bon s'y frotter.* || Prov., *Il fait bon vivre, on apprend toujours*, Les plus habiles, les plus expérimentés ont encore quelque chose à apprendre. || Tout de bon. loc. adv. Sérieusement.

BON. s. m. Ordre, autorisation par écrit adressée à un fournisseur, à un caissier, à un correspondant, à un employé, de fournir ou de payer pour le compte de celui qui l'a signée. *Bon sur le trésor. Bons royaux. Bon de caisse. Distribuer des bons aux indigents pour du pain, etc.* || Fig. et fam., *Mettre son bon à tout*, Être facile jusqu'à l'excès, ne refuser son consentement à rien. || En imprim., *Bon à tirer.* Voyez Bon, adjectif.

BONACE. s. f. t. de marine. Calme, tranquillité. L'état de la mer quand elle devient calme. Peu usité.

BONASSE. adj. des 2 genres. Simple et sans aucune malice. On le dit D'une personne de peu d'esprit. Fam.

BONBON. s. m. t. de confiseur. Ce mot, qui semble emprunté au langage des petits enfants, se dit De toute sorte de sucreries, de friandises faites avec du sucre. *Une boîte, un cornet de bonbons.*

BONBONNIÈRE. s. f. Boîte à bonbons. || Fig. et fam., *C'est une bonbonnière*, se dit D'une petite maison arrangée avec beaucoup de propreté et de goût.

BON-CHRÉTIEN. s. m. Grosse poire.

BOND. s. m. Le saut, le rejaillissement que fait un ballon, une balle, ou autre chose semblable, lorsque, étant tombée à terre, elle se relève plus ou moins haut. *Attendre la balle au bond. Le boulet de canon fit plusieurs bonds.* || *Prendre la balle au bond; prendre une balle, un coup entre bond et volée*, Prendre la balle dans le moment qu'elle est près de s'élever après avoir touché à terre. || Prov. et fig., *Prendre la balle au bond*, Saisir vivement et à propos une occasion favorable. || Prov. et fig., *Prendre la balle entre bond et volée*, Faire une chose dans un moment après lequel il serait à craindre qu'elle ne manquât. || Au jeu de paume, *Faire faux bond*, se dit Lorsque la balle, en bondissant, ne suit pas la direction qu'elle aurait prise naturellement si la surface qu'elle a frappée eût été bien plane. || Prov. et fig., *Faire faux bond à quelqu'un*, Manquer à l'engagement qu'on a pris envers lui, ou à ce qu'il était en droit d'attendre de nous. || Bond, L'action d'un animal ou même d'une personne qui s'élève subitement par un saut, soit en restant à la même place, soit pour s'élancer en avant. *Ce cheval a fait un bond. Il s'élança d'un bond, d'un seul bond, par-dessus la muraille. En trois bonds, il fut au bas de l'escalier.* || Fig., *N'aller que par sauts et par bonds*, Parler ou écrire avec une vivacité déréglée, sans garder aucun ordre, aucune liaison dans les idées. Cela se dit aussi Des actions, de la conduite, lorsqu'elles sont précipitées et qu'elles manquent de suite.

BONDE. s. f. Pièce de bois qui, étant baissée ou haussée, sert à retenir ou à lâcher l'eau d'un étang. *Lever, hausser, lâcher la bonde.* || Fig. et fam, *Lâcher la bonde à ses larmes, à ses plaintes, lâcher la bonde à sa colère, etc.*, Donner un libre cours à ses larmes, à ses plaintes, à sa colère, etc. || Bonde, trou rond fait à un tonneau, pour verser la liqueur dedans. || Tampon de bois qui sert à boucher ce trou. On dit mieux, *Bondon* : voyez ce mot.

BONDER. v. a. t. de marine. Remplir un bâtiment autant qu'il est possible. || Bondé, ée. participe.

BONDIR. v. n. Faire un ou plusieurs bonds. *Cette balle ne bondit point. Les boulets de canon bondissent sur le pavé.* || Sauter, en parlant De certains animaux, et même Des personnes. *Un cheval, un chien qui bondit. Il bondissait de fureur, de rage.* || Fig., *Cela fait bondir le cœur, le cœur me bondit*, se dit Pour exprimer l'extrême répugnance qu'on a pour un aliment, ou pour quelque autre chose qui fait soulever l'estomac.

BONDISSANT, ANTE. adj. Qui bondit.

BONDISSEMENT. s. m. Mouvement de ce qui bondit. || *La vue seule d'une médecine lui cause des bondissements de cœur*, Des nausées, des soulèvements d'estomac.

BONDON. s. m. Morceau de bois court et cylindrique avec lequel on bouche la bonde d'un tonneau. || La bonde même, l'ouverture où l'on place ce morceau de bois. On dit mieux, *Bonde.* Voyez ce mot.

BONDONNER. v. a. Boucher avec un bondon. Bondonné, ée. participe.

BONDUC. s. m. t. de botan. Arbrisseau épineux, à fleurs légumineuses, qui croît aux Indes, et dont les semences, très-dures, restent plusieurs années dans la terre avant de germer.

BON-HENRI. s. m. t. de botan. Plante herbacée qui ressemble à l'épinard, et qui croît naturellement dans les lieux incultes. On la nomme aussi Épinard sauvage.

BONHEUR. s. m. (lat. *bona hora*, bonne heure.) Félicité, état heureux, prospérité. *Bonheur parfait, solide, apparent. Goûter, perdre le bonheur de la vie. Le bonheur de l'État.* || Événement heureux, chance favorable. *Bonheur inespéré. Prendre part au bonheur de quelqu'un. Un coup de bonheur.* Dans ce sens, il a un pluriel, *Il lui est arrivé plusieurs bonheurs en un jour.* || *Avoir du bonheur*, Être favorisé par le hasard, par des circonstances heureuses, dans les choses qu'on entreprend. *Avoir plus de bonheur que de prudence.* On dit dans un sens analogue : *Son bonheur parut l'abandonner. Il abuse de son bonheur. Etc.* On dit de même, aux jeux de hasard : *Jouer avec bonheur. Être en bonheur. Etc.* || Fig. et fam., *Jouer de bonheur*, Réussir dans une affaire où l'on avait à craindre d'échouer. || Fam. et pop., *Au petit bonheur*, Arrive ce qu'il pourra. ||

Avoir le bonheur de. Façon de parler dont on se sert par civilité, par compliment. *Depuis que je n'ai eu le bonheur de vous voir.* || PAR BONHEUR. loc. adv. Heureusement.

BONHOMIE. s. f. (lat. *bonus homo*, bon homme.) Manière d'être et d'agir qui laisse voir la bonté du cœur unie à la simplicité extérieure, même dans les moindres choses. *Une douce, aimable, spirituelle bonhomie.* || Dans un sens défavorable, Simplicité excessive, extrême crédulité. Fam.

BONHOMME. s. m. *Voyez* BON, adjectif.

BONI. s. m. (lat. *bonus*, bon.) t. de finances. La somme qui excède la dépense faite ou l'emploi de fonds projeté. || Au mont-de-piété, Ce qui revient sur un gage qu'on a laissé vendre, passé les treize mois.

BONIFICATION. s. f. (lat. —*facere*, rendre.) Amélioration, augmentation du produit d'une affaire. || T. de commerce, *Bonification de tare*, Ce qui est accordé en sus de la tare réelle.

BONIFIER. v. a. Mettre en meilleur état, rendre meilleur. *Bonifier des terres en les fumant, en les marnant.* Avec le pron. pers. *Plusieurs choses se bonifient lorsqu'on les garde, telles que le vin, le café, etc.* || BONIFIER, Suppléer un déficit. *Si cette place ne vous vaut pas mille écus, je vous bonifierai ce qui s'en manquera.* En t. de commerce, *Bonifier un déficit de poids, de plein, ou d'avaries.* || BONIFIÉ, ÉE. participe.

BONITE. s. f. Poisson de mer qui est à peu près de la grosseur d'une morue.

BONJOUR. s. m. Terme dont on se sert pour saluer quelqu'un. *Je vous donne le bonjour. Je vous souhaite le bonjour.* Elliptiquement, *Bonjour, monsieur.* Manières de parler fam. de supérieur à inférieur, ou d'égal à égal. Plus fam. encore, *Bonjour à monsieur un tel, à monsieur le docteur, etc.*

BONNE. s. f. (lat. *bona*, bonne.) Fille ou femme chargée de soigner un enfant et de le promener. || Fam., *Contes de bonnes*, Contes dont les bonnes amusent les enfants, récits puérils et sans vraisemblance.

BONNE-DAME. s. f. (lat. — *domina*, dame.) t. de botan. Plante potagère, autrement *Belle-dame* ou *Arroche.*

BONNEMENT. adv. (lat. *bonè*, bonnement.) De bonne foi, naïvement, avec simplicité. Fam. || BONNEMENT, Précisément; il ne s'emploie qu'avec la négative. Cette acception a vieilli.

BONNET. s. m. Coiffure faite ordinairement d'étoffe, de peau, ou de tricot, et dont la forme varie. *Bonnet de laine, de soie, de peau de loutre, de coton.* || Coiffures de femme faites de gaze, de tulle, de dentelle, etc. *Un bonnet de négligé. La garniture d'un bonnet.* || Fig., *Prendre le bonnet de docteur*, et absol., *Prendre le bonnet*, Se faire recevoir docteur dans une faculté. || Fam., *Opiner du bonnet*, Ôter son bonnet pour marquer que l'on adhère à l'avis proposé; fig., Se déclarer de l'avis d'un autre, sans y rien ajouter ni en rien retrancher. || Fam., *Mettre la main au bonnet, ôter son bonnet*, Mettre la main au chapeau, ôter son chapeau par respect. *Avoir toujours la main au bonnet*, Saluer continuellement en ôtant son chapeau; fig., Avoir des manières extrêmement civiles et révérencieuses. || Fig. et fam., *Avoir la tête près du bonnet*, Être prompt, colère; se fâcher aisément pour peu de chose. || Fig. et fam., *Mettre son bonnet de travers*, Entrer en mauvaise humeur. || Prov. et fig., *Il a pris cela sous son bonnet*, C'est une chose qu'il a imaginée, et qui n'a aucun fondement, aucune vraisemblance. || Prov. et fig., *Parler à son bonnet*, Se parler à soi-même, parler sans adresser la parole à personne. || Prov. et fig., *Jeter son bonnet par-dessus les moulins*, Braver les bienséances, l'opinion publique. || Prov. et fig., *Ce sont deux têtes, ce sont trois têtes dans un bonnet*, se dit De deux ou trois personnes liées d'amitié ou d'intérêt, et qui sont toujours de la même opinion, du même sentiment. || Prov. et fig., *Être triste comme un bonnet de nuit*, Être chagrin et mélancolique. || Prov. et fig., *C'est bonnet blanc et blanc bonnet*, Il n'y a presque point de différence entre les deux choses dont il s'agit, l'une équivant à l'autre. || Fig. et fam., *Un gros bonnet*, Un personnage important. || T. de fortific., *Bonnet-de-prêtre*, ou *à-prêtre*, Ouvrage extérieur dont le front du côté de la campagne est à redans, et qui se rétrécit du côté de la place. || En botan., *Bonnet-à-prêtre.* Voyez FUSAIN.

BONNETADE. s. f. Coup de bonnet, salut qu'on fait en ôtant son bonnet. Il a vieilli, et ne se dit que par plaisanterie.

BONNETER. v. a. Rendre des respects et des devoirs assidus à des personnes dont on a besoin. Il se dit en parlant De sollicitations humbles et fréquentes. || BONNETÉ, ÉE. participe.

BONNETERIE. s. f. L'art et le métier de bonnetier, ou La marchandise qu'il vend.

BONNETEUR. s. m. Celui qui prodigue les révérences et les compliments. Fam. et peu usité. || Certains filous qui, à force de civilités, tâchaient d'attirer les gens pour leur gagner leur argent.

BONNETIER. s. m. Celui qui fait ou qui vend des bonnets, des bas, et d'autres objets de ce genre.

BONNETTE. s. f. t. de fortification. Ouvrage composé de deux faces qui forment un angle saillant, avec parapet et palissade au devant.

BONNETTE s. f. t. de marine. Petites voiles qu'on ajoute aux grandes, lorsqu'on veut offrir plus de surface à l'impulsion du vent.

BONNE-VOGLIE. s. m. (ital. *buonavoglia*, volontaire.) (On prononce *Bonne-voille*, en mouillant les deux L.) Homme qui se louait pour ramer sur les galères de Malte. *Voyez* RAME.

BONSOIR. s. m. Terme dont on se sert pour saluer quelqu'un sur la fin du jour et dans la soirée. *Je vous donne le bonsoir. Je vous souhaite le bonsoir.* Elliptiquement: *Bonsoir, monsieur. Bonsoir et bonne nuit.* Manières de parler fam. de supérieur à inférieur, ou d'égal à égal. || Il s'emploie, fig. et fam., Pour exprimer qu'une affaire est finie ou manquée, et qu'il n'y faut plus songer. *Tout est dit, bonsoir.* || Fig. et pop., *Dire bonsoir à la compagnie*, Mourir.

BONTÉ. s. f. (lat. *bonitas*, bonté.) Qualité de ce qui est bon, ce qui fait qu'une chose est bonne dans son genre. *La bonté d'un terroir, d'un aliment, d'une étoffe, d'un cheval, d'un ouvrage, d'une action.* || BONTÉ, Qualité morale qui porte à faire du bien, à être doux, facile, indulgent. *Bonté naturelle. La bonté du cœur. Abuser de la bonté de quelqu'un. Des actes de bonté.* || Il se dit, particul., en parlant de Dieu. Fam. et par exclamation: *Bonté de Dieu! Bonté divine!* || BONTÉ, Ce qui n'est que de simple bienveillance, ou même de pure politesse. *La bonté que vous avez eue de m'écrire. Je suis confus de vos bontés.* || Ironiq., *Ayez la bonté de sortir d'ici.* || BONTÉ, Simplicité et trop grande facilité. *Sa bonté l'a ruiné, l'a perdu. Eh quoi! vous avez eu la bonté de le croire?*

BONZE. s. m. Prêtre chinois ou japonais.

BOQUILLON. s. m. Bûcheron. Il est vieux.

BORACIQUE. adj. *Voyez* BORIQUE.

BORAX. s. m. Sel très-propre à faciliter la fusion des métaux.

BORBORYGME. s. m. (grec *borborygmos*, même signif.) t. de médec. Bruit que font entendre les gaz contenus dans l'abdomen, quand ils se déplacent, et qui est quelquefois le symptôme d'un embarras intestinal.

BORD. s. m. (angl. *board*, bord.) L'extrémité d'une surface, ou ce qui la termine. *Le bord d'une robe, d'un verre, d'un chemin, d'un navire, d'un précipice.* || *Avoir un mot sur le bord des lèvres*, Être ou se croire tout près de se souvenir d'un mot, d'un nom qu'on a oublié, et qu'on cherche à se rappeler. *Avoir un aveu, un secret sur le bord des lèvres*, Éprouver une grande envie de faire un aveu, de révéler un secret. || Fig., *Avoir l'âme sur le bord des lèvres*, Être près de mourir. || Fig., *Être sur le bord du précipice*, Être dans quelque grand danger. On dit dans des sens analogues, *Conduire, pousser quelqu'un au bord du précipice; l'arrêter au bord du précipice; etc.*|| Fig., *Être sur le bord de sa fosse, être au bord du tombeau*, Être extrêmement vieux, n'avoir que peu de temps à vivre. || Fam., *Un rouge bord*, Un verre de vin plein jusqu'aux bords. *Boire à rouge bord.*|| Bord, Tout ce qui s'étend vers les extrémités de certaines choses. *Le bord, les bords d'un plat*, Tout ce qui est depuis la partie concave d'un plat jusqu'à l'extrémité. *Les bords d'un chapeau*, Tout ce qui excède par en bas la forme d'un chapeau. || Terrain, sol qui est le long de la mer, d'un fleuve, autour d'un lac, etc. *Se promener sur le bord de la mer, d'une rivière, d'un lac, d'un étang.* On dit de même, *Les bords d'une île.* || *Venir, arriver à bord*, Atteindre le rivage. Il se dit D'un bateau ou d'un navire. || Elliptiquem., *À bord, à bord.* Cri de gens qui sont sur un navire, pour avertir qu'ils veulent aller à terre; ou de gens qui sont sur le rivage, pour demander à s'embarquer. || Poétiq., *Les sombres bords*, Les bords du Cocyte, l'enfer. || Bords, plur., poét., Régions, contrées environnées d'eau. *Vivre sur des bords étrangers. Il s'est éloigné de nos bords.* || Bord, Ruban ou galon, bande d'étoffe, dont on borde certaines parties de l'habillement. || Bord, t. de marine, Le côté d'un bâtiment, d'un vaisseau. *Le bord du vent. Le bord sous le vent. Ces deux bâtiments sont bord à bord*, Côté à côté. Voyez Bâbord et Tribord. || *Virer de bord*, Changer de route, en mettant au vent un côté du bâtiment pour l'autre. || Fig. et fam., *Virer de bord*, Changer la direction de sa conduite, s'attacher à un autre parti. || *Rouler bord sur bord*, Éprouver un roulis violent et continu. || *Être bord à quai*, se dit Quand l'un des côtés du bâtiment touche à un quai. || *Vaisseau de haut bord*, autrefois, Tout bâtiment qui naviguait au long cours; par opposition à *Vaisseau de bas bord*, Galère ou tout autre petit bâtiment plat. Aujourd'hui, bâtiment de guerre à plusieurs ponts. || || Bord, Le navire, le bâtiment même. *Monter, coucher, être consigné à bord. Descendre, sortir du bord. Quitter le bord.* || Bordée. *Courir des bords. Louvoyer à petits bords. Courir un bord à terre, un bord au large. Le bon bord*, Celle des deux bordées qui rapproche du but; et, *Le mauvais bord*, Celle qui en éloigne. || Fig., *Courir le bon bord*, autrefois, Pirater. || *Courir bord sur bord*, Louvoyer à petites bordées, tantôt à droite, tantôt à gauche, pour se maintenir à la même place, ou pour ne changer de place que le moins possible. || Figur. et fam., *Être du bord de quelqu'un*, Être de son parti, de son avis, de son opinion. || Bord à bord de. loc. prépositive. On le dit des liquides qui remplissent toute la capacité de ce qui les contient. *La rivière est bord à bord du quai. Etc.* On dit dans un sens analogue, *Cette rivière, ce canal coule à pleins bords.*

BORDAGE. s. m. t. de marine. Planches épaisses qui revêtent d'un bout à l'autre le corps d'un bâtiment, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

BORDAILLER ou BORDAYER. v. n. t. de marine. Louvoyer à petits bords, battre la mer bord sur bord, sans gagner au vent. Ces deux mots vieillissent, surtout le dernier.

BORDÉ. s. m. Galon d'or, d'argent ou de soie, qui sert à border des vêtements, des meubles, etc.

BORDÉE. s. f. t. de marine. La décharge simultanée de tous les canons rangés d'un des côtés du vaisseau. *Lâcher, tirer, envoyer, essuyer une bordée.* || Fig. et fam., *Une bordée d'injures*, ou absol., *Une bordée*, Beaucoup d'injures rapidement accumulées, et dites presque à la fois. || Bordée, Le chemin, la route que fait un bâtiment sur un même bord, lorsqu'il est obligé de louvoyer, c'est-à-dire, d'aller en zigzag, tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, pour arriver en quelque endroit. *Faire, courir une bordée, des bordées.*

BORDEL. s. m. Lieu de prostitution. Ce terme ne s'emploie pas en bonne compagnie.

BORDER. v. a. Garnir le bord d'une étoffe, d'un vêtement, etc., en y cousant un ruban, un galon, un morceau d'étoffe, de toile, etc. *Border un manteau, un chapeau, des souliers, des rideaux.* || *Border un filet*, Attacher une corde autour d'un filet pour le rendre plus fort. || *Border un lit*, Engager le bout des draps et de la couverture entre le bois de lit et la paillasse, ou le matelas. || T. de marine, *Border un bâtiment*, Revêtir sa membrure de bordages. *Border les avirons*, Les mettre sur le bord d'un bâtiment à rames, prêts à nager. *Border une voile*, L'arrêter, la tendre par en bas. || T. de jardinage, *Border une planche*, Relever, avec le dos de la bêche, la terre des bords, de manière que la planche soit plus élevée que le sentier. *Border une allée, une plate-bande, etc.*, Planter une bordure sur ses bords. || Border, se dit De ce qui s'étend, de ce qui règne le long de certaines choses, et qui y sert comme de bord. *Un ruisseau, un fossé borde ce jardin. Une grande allée d'arbres borde le canal.* On dit de même : *Les précipices qui bordaient notre route. Etc.* || *Border la haie*, se dit De troupes rangées en longue ligne sur un des côtés ou de chaque côté d'une rue, d'un chemin où doit passer un personnage important, un cortége, etc. || Border, t. de marine, Côtoyer, naviguer le long des côtes. Ce sens a vieilli. || *Border un vaisseau ennemi*, Le suivre de côté, afin de l'observer. || Bordé, ée. participe.

BORDEREAU. s. m. État ou note des espèces diverses qui composent une certaine somme. || *Bordereau de compte*, Extrait de compte dans lequel on récapitule les sommes du débit ou du crédit, afin de les balancer. || *Bordereau de courtier, d'agent de change*, Écrit constatant les opérations, les négociations faites par un courtier, par un agent de change. On dit dans un sens analogue, chez les imprimeurs, *Le bordereau d'un metteur en pages, etc.* || T. de procédure, *Bordereau de collocation*, Acte que le greffier d'un tribunal délivre à chacun des créanciers hypothécaires utilement colloqués, dans un ordre. On se sert aussi du mot de *Mandement* pour Les actes semblables délivrés dans une distribution par contribution. || En matière hypothécaire, *Bordereau d'in-*

scription, Acte dressé par un créancier et remis par lui à un conservateur des hypothèques, pour que ce dernier le copie sur ses registres, et qui contient, entre autres désignations, celle des sommes dues à ce créancier en principal et accessoires, ainsi que celle de l'immeuble affecté à l'hypothèque. C'est l'inscription de ce bordereau sur les registres du conservateur qui fixe la date et le rang de l'hypothèque.

BORDIER. adj. et s. m. t. de marine. Il se dit D'un bâtiment qui a un côté plus fort que l'autre, qui incline plus d'un côté que de l'autre.

BORDIGUE. s. f. t. de pêche. Enceinte formée avec des claies, des perches, etc., sur le bord de la mer, pour prendre du poisson, ou pour retenir et garder du poisson vivant.

BORDURE. s. f. Ce qui garnit et qui orne ou renforce le bord de quelque chose. *La bordure d'un bas-relief, d'un chapeau, d'un parterre.* || Cadre dans lequel on met un tableau, un miroir, une estampe. || T. de blason, Brisure qui entoure l'écu, et qui est toujours différente de l'émail de l'écu. || *La bordure d'un bois, d'une forêt*, Les arbres qui en forment la lisière. || *Bordure de pavé*, Rang de gros pavés qui terminent et retiennent chacun des deux côtés d'une chaussée.

BORE. s. m. t. de chimie. Corps élémentaire qui, combiné avec l'oxygène, constitue l'acide borique.

BORÉAL, ALE. adj. (grec *Boréas*, Borée.) Qui est ou qui se montre du côté du nord. *Pôle boréal. Aurore boréale.*

BORÉE. s. m. Le vent du nord. Il ne s'emploie qu'en poésie. *Le souffle de Borée. L'impétueux Borée.*

BORGNE. adj. des 2 genres. Qui ne voit que d'un œil, à qui il manque un œil. *Homme, femme, cheval borgne.* || Prov. et fig., *Changer, troquer son cheval borgne contre un aveugle.* Voyez Aveugle. || Prov. et fig., *Jaser comme une pie borgne*, Parler beaucoup, babiller. || Borgne, s'emploie, fig. et fam., en parlant De diverses choses: *Une maison, un appartement borgne*, Une maison, un appartement sombre et obscur. *Un cabaret borgne*, Un mauvais petit cabaret. *Un collége, une pension borgne*, Un collége, une pension où les études sont incomplètes. *Un conte borgne*, Un conte ridicule, invraisemblable, et auquel on ne croit pas. *Un compte borgne*, Un compte dont les articles ne sont pas clairs. || T. de marine, *Ancre borgne*, Ancre qui n'a qu'une patte, ou Ancre qui est mouillée sans avoir de bouée. || Borgne, subst., en parlant Des personnes. *C'est un méchant borgne.* || Prov. et fig., *Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois.* Voyez Aveugle.

BORGNESSE. s. f. Terme bas et injurieux qui se dit D'une femme ou d'une fille borgne.

BORIQUE. adj. m. t. de chimie. Il se dit De l'acide formé de bore et d'oxygène.

BORNAGE. s. m. t. de jurispr. Action de planter des bornes pour marquer les limites d'un champ, d'une propriété rurale. || *Action en bornage*, Celle qu'un propriétaire intente à son voisin pour l'obliger au bornage de leurs propriétés contigues.

BORNE. s. f. Pierre, arbre, ou autre marque qui sert à séparer un champ d'avec un autre. *Planter une borne. Asseoir, arracher des bornes.* || *Bornes milliaires*, Bornes placées de distance en distance, le long des grands chemins, pour indiquer les lieues, les milles, etc. || Borne, Colonne qui marquait l'extrémité de la carrière, dans les cirques des anciens. || Borne, Pierres plantées debout qu'on met à côté des portes, le long des murailles, ou à l'encoignure des édifices, pour empêcher qu'ils ne soient endommagés par les voitures; ou dont on borde un chemin, une place publique, un port, etc. || *Borne-fontaine*, Petite fontaine en forme de borne. || Fam., *Il est planté là comme une borne*, se dit D'un homme qui se tient debout sans se remuer. || Bornes, plur., Tout ce qui sert à séparer un État, une province d'une autre. *Reculer, étendre les bornes de son empire.* || Figur., Limites, au sens moral. *Passer les bornes de son pouvoir, de la raison, de la modestie, de la bienséance, de son sujet. Demeurer, se tenir, se renfermer dans les bornes de la raison, du devoir, du respect. Les bornes de l'esprit humain.* || Absol. *Passer les bornes*, Aller trop loin.

BORNER. v. a. Mettre des bornes pour marquer des limites. || Limiter, resserrer, renfermer dans une certaine étendue, dans un certain espace. *La rivière qui borne son jardin.* || *Borner la vue*, L'arrêter, l'empêcher de s'étendre plus loin. || Borner, se dit Des personnes, par rapport à leurs propriétés, à leurs héritages. *Il est borné par une grande forêt du côté du levant.* || Borner, fig., Modérer, restreindre. *Borner son ambition, ses désirs. Borner les pouvoirs d'un ambassadeur, d'un commandant, la juridiction d'un tribunal.* || Avec le pron. personn. *Se borner au strict nécessaire. Il faut se borner à cela.* Absolument : *Il faut se borner.* || Borné, ée. participe. || *Cette maison a une vue bornée*, La vue en est de peu d'étendue. || Fig., *Avoir des vues bornées*, Avoir peu de lumière, avoir peu d'étendue dans l'esprit; Avoir peu d'ambition. *Avoir l'esprit borné, être borné*, Avoir peu d'intelligence, peu de capacité, être capable de peu de chose. *Une fortune bornée*, Une fortune qui est médiocre, et qui ne peut guère augmenter. *Une autorité bornée*, Une autorité fort restreinte.

BORNOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer*.) Regarder d'un œil, en fermant l'autre, pour mieux connaître si un alignement est bien droit, si une surface est bien plane. || Placer des jalons pour tracer la ligne des fondations d'un mur, ou celle d'une rangée d'arbres qu'on veut planter. || Bornoyé, ée. participe.

BOSAN. s. m. Breuvage fait avec du millet bouilli dans de l'eau.

BOSEL. s. m. t. d'archit. Membre rond, qui est la base des colonnes. Plus commun. *Tore.*

BOSPHORE. s. m. (grec *Bosporos*, Bosphore.) Détroit qui sépare la Thrace de l'Asie Mineure, celui qui forme l'entrée de la mer d'Azof.

BOSQUET. s. m. Petit bois, touffe d'arbres. *Se promener dans un bosquet, sous un bosquet. Planter un bosquet.*

BOSSAGE. s. m. t. d'archit. Toute saillie laissée exprès à la surface d'un ouvrage de pierre ou de bois, soit comme ornement, soit pour y faire quelque sculpture. || *Mur à bossages, porte à bossages, colonne à bossages*, Mur, porte, colonne ornés de bossages.

BOSSE. s. f. Grosseur ou saillie contre nature, qui se forme au dos ou à la poitrine, par la déviation de l'épine dorsale ou du sternum. || Certaines grosseurs que quelques animaux ont naturellement sur le dos. *La bosse d'un chameau, d'un bison. Les deux bosses d'un dromadaire.* || Bosse, t. d'anat., Éminences arrondies qu'on remarque à la surface des os plats. *Les bosses frontales, pariétales. La bosse occipitale, nasale.* || Protubérances du crâne considérées comme indices des penchants, des dispositions

morales. *Avoir la bosse de la musique, la bosse du vol, etc.* Fam. S'emploie par allusion au système du docteur Gall. || Bosse, Enflure, tumeur qui provient d'un coup, d'une chute, d'une contusion. || Proverb., *Ne demander que plaie et bosse,* Souhaiter qu'il y ait des querelles, des procès, qu'il arrive des malheurs, dans l'espérance d'en profiter, ou par pure malignité. || Bosse, Élévation dans toute superficie qui devrait être plate et unie. *Un terrain plein de bosses. Une pièce d'argenterie pleine de bosses.* || Bosse, Relief, s'emploie dans les locutions suivantes : T. de sculpture, *Ouvrages de ronde bosse,* Les ouvrages de plein relief, les statues proprement dites. *Ouvrages de demi-bosse,* Les bas-reliefs dont quelques parties sont saillantes et entièrement détachées du fond. T. de dessin et de peinture, *Dessiner, peindre d'après la bosse,* Dessiner, peindre d'après une figure ou une portion de figure moulée en plâtre. On dit de même, *Dessiner la bosse;* et dans un sens analogue : *Étude d'après la bosse. Une belle bosse. Etc.* T. d'arts, *Relever en bosse,* Donner un relief et quelque convexité à certaines parties d'un ouvrage. *De la vaisselle relevée en bosse,* ou simplement, *De la vaisselle en bosse,* par opposition à La vaisselle plate. On dit de même : *Travailler en bosse. Des ornements faits en bosse. Etc.* T. de serrurerie, *Serrure à bosse,* Serrure appliquée en saillie sur le côté intérieur d'une porte. || Bosse, dans un jeu de paume, L'endroit de la muraille du côté de la grille, qui renvoie la balle dans le dedans par bricole. *Attaquer la bosse, donner dans la bosse,* se dit Lorsqu'on pousse la balle à l'endroit qui la renvoie dans le dedans ; et, *Défendre la bosse,* Lorsqu'on rechasse la balle avant qu'elle y puisse entrer. || Fig. et fam., *Donner dans la bosse,* Donner dans le panneau, être dupe. || Bosse, t. de mar., Certains cordages très-courts qui font dormant d'un bout sur un point solide, et qui servent principalement à tenir tendu un câble, un grelin, etc.

BOSSELAGE. s. m. Travail en bosse, se dit Du travail en bosse qui se fait sur de la vaisselle.

BOSSELER. v. a. Travailler en bosse. Se dit en parlant De la vaisselle, de l'argenterie. || Bossuer; on l'emploie surtout avec le pron. pers. *Cette écuelle s'est bosselée en tombant.* || Bosselé, ée. participe. || Il se dit, adj., De certaines feuilles de plantes qui ont des éminences ou saillies creuses en dessous.

BOSSEMAN. s. m. t. de marine. Autrefois, Sous-officier de marine ayant le grade intermédiaire entre ceux de contre-maître et de quartier-maître.

BOSSER. v. a. t. de marine. Retenir avec des bosses. *Bosser un câble, un cordage. Bosser les huniers.* || Bossé, ée. participe.

BOSSETTE. s. f. Ornement attaché aux deux côtés du mors d'un cheval, et fait en bosse.

BOSSOIR. s. m. t. de marine. Chacune des deux grosses pièces de bois qui se prolongent en saillie à l'avant du bâtiment, et qui servent à suspendre les ancres, à les hisser hors de l'eau.

BOSSU, UE. adj. Qui a une ou plusieurs bosses, au dos ou à la poitrine, par un vice de conformation. || Substant. *C'est un bossu plein de malice.* || Bossu, se dit D'un terrain inégal et montueux. Peu usité.

BOSSUER. v. a. Faire des bosses. Il se dit en parlant Des bosses et des creux qu'on fait par accident à de la vaisselle, à de l'argenterie, etc. *Bossuer des assiettes, un casque, etc.* || Avec le pron. pers. *Ce plat s'est bossué en tombant.* || Bossué, ée. participe.

BOSTANGI. s. m. Mot turc qui signifie, Jardinier. Il s'applique particulièrement Aux soldats d'un des corps de la milice turque. || *Bostangi-bachi,* Chef des bostangis.

BOSTON. s. m. Jeu de cartes qui se joue à quatre personnes, et qui diffère peu du whist, dont il tire son origine.

BOT. adj. qui n'a point de féminin. Fam., *Pied bot,* Pied contrefait. || *Pied bot,* Homme qui a le pied contrefait. *C'est un pied bot.*

BOTANIQUE. s. f. (grec *botanè*, plante.) Science qui a pour objet la connaissance, la description et la classification des végétaux. || *Jardin botanique,* Jardin où l'on a rassemblé une collection plus ou moins considérable de plantes exotiques et indigènes, pour faciliter l'étude de la botanique. *Botanique* est adj. masc. || *Géographie botanique,* Science qui recherche les faits relatifs à la distribution des plantes sur le globe, et les lois qu'on en peut déduire. *Botanique* est adj. fém.

BOTANISTE. s. m. Celui qui étudie la botanique, qui est savant en botanique.

BOTARGUE. s. f. *Voyez* Boutargue.

BOTTE. s. f. Assemblage de plusieurs choses de même nature liées ensemble. *Botte de paille, d'échalas, d'allumettes, de raves.* || *Botte de soie,* Assemblage de plusieurs écheveaux de soie liés ensemble. Dans un sens analogue, *Une botte de chanvre.* || Botte, fam., Une grande quantité de plusieurs choses. *Une botte de lettres, de paperasses.*

BOTTE. s. f. (angl. *boot*, botte.) Chaussure de cuir qui enferme le pied et la jambe, quelquefois même une partie de la cuisse. *Bottes fortes. Bottes molles. Remonter, ressemeler, essayer, cirer des bottes.* || Prov. et fig., *Graisser ses bottes,* Se préparer à partir pour quelque voyage. Fig., Se disposer à mourir. || Prov. et fig., *Mettre du foin dans ses bottes,* Amasser beaucoup d'argent dans un emploi, y bien faire ses affaires. || Prov. et figur., *À propos de bottes,* Sans motif raisonnable, hors de propos. || T. de manége, *Serrer la botte,* Serrer les jambes contre les flancs du cheval pour l'exciter à avancer. *Ce cheval va à la botte,* Il se défend du cavalier qui le monte, en tâchant de le mordre à la jambe. || *Botte de carrosse,* Marchepied fixe et placé en dehors, à l'aide duquel on montait dans un carrosse. || Botte, fig. et fam., La terre qui s'attache aux pieds, à la chaussure, quand on marche dans un terrain gras et humide. || Botte, Cette partie d'une manche fermée qui est la plus voisine du poignet. || Botte, Une sorte de tonneau. *Une botte d'huile, de cidre.*

BOTTE. s. f. t. d'escr. Coup que l'on porte avec un fleuret, ou avec une épée, à celui contre qui on se bat. *Allonger, porter, parer, esquiver une botte. Serrer la botte.* || *Botte secrète,* Manière particulière de porter un coup d'épée à son adversaire. || Fig. et fam., *Pousser, porter une botte à quelqu'un,* Lui faire une demande indiscrète, embarrassante, ou une objection pressante, une attaque imprévue. Desservir quelqu'un par des discours ou par des actions qui lui nuisent.

BOTTELAGE. s. m. Action de lier en bottes du foin, de la paille, etc. || *Le bottelage est bon,* se dit Lorsque la botte de foin, de paille, etc., est du poids requis, de la grosseur requise, ou même lorsqu'elle l'excède un peu.

BOTTELER. v. a. Lier en bottes. *Botteler du foin, des raves, etc.* || Bottelé, ée. participe.

BOTTELEUR. s. m. Celui qui fait des bottes de foin, etc.

BOTTER. v. a. Pourvoir de bottes, ou Faire des bottes à quelqu'un. *Botter un régiment de cavalerie.* Absol. *Ce cordonnier botte bien.* || Mettre des bottes à quelqu'un. *Venez me botter.* || Avec le pron. pers., Mettre ses bottes soi-même. *Je vais me botter.* || *Cet homme se botte bien, se botte mal,* Il porte ordinairement des bottes bien faites, mal faites. || BOTTER, avec le pron. pers., fig. et fam., Amasser beaucoup de terre autour de ses pieds, en marchant dans un terrain gras et humide. On dit aussi qu'*Un cheval se botte.* || BOTTÉ, ÉE. participe. || Prov. et fig, *C'est un singe botté, il a l'air d'un singe botté*, se dit D'un homme petit, mal fait, qui est embarrassé dans son accoutrement.

BOTTIER. s. m. Cordonnier qui fait des bottes.

BOTTINE. s. f. Diminutif. Petite botte d'un cuir fort mince; botte dont la tige a peu de hauteur. || En chirurgie, chaussures semblables à de petites bottes, qui sont munies de courroies, de ressorts et de boucles, et qui servent à corriger les vices de conformation du pied ou de la jambe.

BOUC. s. m. (allem. *bock*, bouc.) (On prononce le C.) Animal à cornes, qui est le mâle de la chèvre. *Bouc puant. La peau, les cornes, la barbe d'un bouc.* || Fig. et fam., *Barbe de bouc*, se dit de La barbe d'un homme, lorsqu'il n'en a que sous le menton. || En botan., *Barbe-de-bouc*, Le salsifis sauvage. || Dans le Lévitique, *Bouc émissaire*, Bouc que l'on chassait dans le désert, après l'avoir chargé des malédictions qu'on voulait détourner de dessus le peuple. Fig. et fam., Un homme sur lequel on fait retomber les torts des autres. || Dans l'Évangile, *Au jour du jugement,* JÉSUS-CHRIST *séparera les agneaux, les brebis d'avec les boucs*, Il séparera les élus d'avec les réprouvés. || Bouc, par ext., Peau de bouc pleine de vin ou d'huile.

BOUCAGE. s. m. t. de botan. Plante ombellifère dont on extrait une huile bleue.

BOUCAN. (grec *bous*, bœuf.) Lieu où les sauvages de l'Amérique fument leurs viandes. Le gril de bois sur lequel ils les fument et les font sécher.

BOUCANER. v. a. Préparer, faire sécher de la viande ou du poisson à la manière des sauvages de l'Amérique. On dit dans un sens analogue, *Boucaner des cuirs.* || BOUCANER, n., Aller à la chasse des bœufs sauvages ou autres bêtes, pour en avoir les cuirs. || BOUCANÉ, ÉE. participe.

BOUCANIER. s. m. Celui qui va à la chasse des bœufs sauvages. Autrefois Certains pirates de l'Amérique. *Voyez* AVENTURIER. || Par ext., Gros et long fusil dont se servaient les boucaniers.

BOUCARO. s. m. Terre odorante et rougeâtre, qui vient des Indes, et dont on fait différents vases, tels que des pots, des théières, etc.

BOUCASSIN. s. m. Étoffe de coton dont on fait des doublures.

BOUCAUT. s. m. (grec *baucalion*, vase.) Tonneau, futaille grossièrement faite, qui sert à renfermer certaines marchandises sèches. *Un boucaut de sucre, de café, de morue, etc.*

BOUCHE. s. f. (lat. *bucca*, bouche.) Cette partie du visage de l'homme par où sort la voix, et par où se reçoivent les aliments. *Ouvrir, fermer la bouche. Se rincer la bouche. Il sent mauvais de la bouche.* || La partie extérieure de la bouche. *Avoir la bouche belle, vermeille, grande. Tourner la bouche. Baiser à la bouche, sur la bouche.* || *Flux de bouche*, Abondance inaccoutumée de salive. || Fam., *Faire la bouche en cœur*, Donner à sa bouche une forme mignarde, affectée. || BOUCHE, La bouche considérée comme organe de la voix et de la parole. *Dieu a parlé par la bouche de ses prophètes. Je l'ai appris de sa propre bouche. Rester bouche close. Les discours qu'un poète met dans la bouche de son héros.* || *Le pape ouvre la bouche aux cardinaux nouvellement créés*, se dit en parlant De la cérémonie que le pape fait pour autoriser les cardinaux à parler dans les consistoires. || Fig., *Fermer la bouche à quelqu'un*, Le faire taire d'autorité, ou le réduire à ne savoir que répondre. On dit aussi, *Le respect me ferme la bouche*, Le respect m'interdit de répondre, de parler. || *Être, demeurer bouche béante*, Être, rester étonné, très-attentif, etc. || *Avoir toujours quelque chose à la bouche*, Le répéter, l'employer continuellement. || Abs., *Faire la petite bouche,* Faire le difficile, le dégoûté, le dédaigneux sur quelque chose. || *Dire quelque chose de bouche à quelqu'un*, S'en expliquer de vive voix avec lui. || Elliptiq., *Bouche close.* Locution par laquelle on avertit qu'il faut garder le secret sur l'affaire dont il s'agit. Fig. et fam., *Bouche cousue.* || *Aller, passer, etc., de bouche en bouche*, se dit De ce qui devient public, de ce qui court et se transmet d'une personne à une autre par le moyen de la parole. On a dit à peu près de même : *Son nom est dans toutes les bouches. Etc.* || Poétiq., *La déesse aux cent bouches*, La Renommée. || Prov., *C'est saint Jean bouche d'or, un saint Jean bouche d'or,* C'est un homme qui dit toujours sa pensée avec franchise et sans ménagement. || BOUCHE, La bouche considérée comme destinée à recevoir et à goûter les aliments. *Avoir la bouche pleine. Mettre un morceau de pain, un morceau de viande dans sa bouche. Provisions, munitions de bouche.* || Fam., *Traiter quelqu'un à bouche que veux-tu*, Lui faire très-bonne chère. || *Avoir la bouche amère, sèche, etc.*, Y éprouver une sensation d'amertume, de sécheresse, etc. On dit de même, *Cela rend la bouche amère, etc.* || *Faire bonne bouche*, se dit De ce qui laisse un bon goût à la bouche. || Fam., *Laisser quelqu'un sur la bonne bouche,* Terminer le repas qu'on lui donne par quelque chose d'exquis ; fig., Le laisser avec quelque espérance flatteuse, ou avec quelque pensée agréable. || Fig. et fam., *Rester, demeurer sur la bonne bouche*, Cesser de manger ou de boire, après qu'on a bu ou mangé quelque chose qui flatte le goût. Fig. S'arrêter après quelque chose d'agréable, dans la crainte d'un changement, d'un retour fâcheux. || Fam., *Garder quelque chose pour la bonne bouche*, Réserver pour la fin quelque chose de très-bon, d'agréable. Il se dit au propre et au fig. || Quelquefois il se prend ironiq. || Prov., *L'eau vient à la bouche ; cela fait venir l'eau à la bouche*, se dit D'une chose agréable au goût, et dont l'idée excite l'appétit quand on en parle ou qu'on en entend parler. Fig., De tout ce qui peut exciter les désirs. || Fig., *Prendre sur sa bouche*, Épargner sur la dépense de sa nourriture. || Fig. et fam., *S'ôter les morceaux de la bouche*, Se priver du nécessaire pour secourir ou obliger quelqu'un. || Fig. et pop., *Être sur sa bouche*, Être gourmand. || *La dépense de bouche*, La dépense qu'on fait pour la nourriture. || *Vin de la bouche*, Vin destiné à être servi sur la table du prince. || *Les officiers de la bouche*, ou absol., *La bouche*, Les officiers qui apprêtent à manger pour le roi. Dans un sens analogue, *Le service de la bouche.* — Les offices mêmes où l'on apprête à manger pour le roi, s'appellent également *La bouche.* || BOUCHE, se dit Des personnes mêmes par rapport à la nourriture qu'elles consomment. *Les vivres commençant à manquer dans la place, on en fit sortir toutes les bouches inutiles,* Toutes les personnes incapables de

la défendre. || Bouche, se dit en parlant Des chevaux et de quelques autres bêtes de somme et de voiture. *La bouche d'un cheval, d'un mulet, d'un âne.* || *Ce cheval est fort en bouche, il n'a point de bouche,* Il n'obéit point au mors; et, *Il n'a ni bouche ni éperon,* Il est fort en bouche et dur à l'éperon. || Fig. et fam., *N'avoir ni bouche, ni éperon,* Être stupide et insensible, ne s'émouvoir de rien. || Bouche, se dit De certains poissons, des grenouilles, etc. *Bouche de saumon, de carpe. La bouche d'une grenouille.* || Bouche, se dit, par ext. et par analogie, de Plusieurs sortes d'ouvertures. *La bouche d'un four, d'un volcan, d'un canon, d'un mortier.* Les artilleurs disent plus ordin., *L'embouchure d'un canon, d'un mortier, etc.* || *Bouche de chaleur,* Ouverture pratiquée sur les côtés d'une cheminée ou d'un poêle, au moyen de laquelle la chaleur se communique dans l'appartement. || *Exposer une troupe à la bouche du canon,* La conduire, la placer fort près de l'artillerie de l'ennemi. || *Bouche à feu,* terme générique par lequel on désigne Les canons, mortiers, etc. || Bouche, plur., Embouchures par où de grands fleuves se déchargent dans la mer. *Les bouches du Nil, du Danube. Le département des Bouches-du-Rhône.*

BOUCHÉE. s. f. Morceau d'aliment solide qu'on met dans la bouche en une seule fois. *Une bouchée de pain, de viande.* || Par exagérat., *Ne faire qu'une bouchée de quelques mets,* Le manger avidement et promptement. || Fig. et fam., *Il n'en ferait qu'une bouchée,* se dit Pour exprimer la facilité avec laquelle un homme grand et fort vaincrait, dans un combat, un adversaire beaucoup plus faible que lui.

BOUCHER. v. a. Fermer une ouverture. *Boucher un trou, une bouteille, une porte, une fenêtre. Se boucher le nez, les oreilles, les yeux.* Avec le pron. pers., régime direct, *L'ouverture s'est tout à fait bouchée.* || *Boucher un passage, un chemin, etc.,* Empêcher par quelque obstacle qu'on n'y puisse passer. || *Boucher les vues d'une maison,* Murer celles de ses fenêtres qui voient de trop près sur une propriété voisine, contrairement à la coutume, à la loi. || *Boucher la vue d'un objet,* Empêcher de l'apercevoir. || *Se boucher les yeux,* Ne vouloir point voir; et, *Se boucher les oreilles,* Ne vouloir point écouter. || Fig. et fam., *Boucher un trou,* se dit D'une somme d'argent qui sert à payer quelque dette, ou à dédommager de quelque perte. || Bouché, ée. participe. || Fig. et fam., *Avoir l'esprit bouché, être bouché,* Avoir peu d'intelligence, ne pouvoir comprendre les choses les plus simples.

BOUCHER. s. m. (lat. *bos,* bœuf, *cædere,* tuer.) Celui qui tue des bœufs, des moutons, etc., et qui en vend la chair crue en détail. || Fig., *C'est un boucher, un vrai boucher,* se dit D'un homme cruel et sanguinaire; D'un chirurgien maladroit, et De celui qui opère sans ménagement pour le patient.

BOUCHÈRE. s. f. Celle qui vend de la viande crue, ou La femme d'un boucher.

BOUCHERIE. s. f. L'endroit où un boucher tue les bœufs, les moutons, etc., et L'étal où il en vend la chair en détail. Dans quelques grandes villes, et particulièrement à Paris, les bouchers ne tuent point le bétail chez eux; mais on n'en donne pas moins à leur boutique le nom de *Boucherie.* Voyez Abattoir. || Prov., *Il n'a pas plus de crédit qu'un chien à la boucherie,* Il n'a aucun crédit, il ne peut rien dans cette affaire. || Boucherie, fig., Tuerie, massacre, carnage. *Ce ne fut pas un combat, ce fut une boucherie.* || *Mener, envoyer des soldats à la boucherie,* Les exposer à une mort presque certaine.

BOUCHE-TROU. s. m. (lat. *bucca,* bouche.) t. de dénigrement. Une personne qui ne sert qu'à faire nombre, à laquelle on n'a recours qu'au besoin, pour remplir, tant bien que mal, une place vide, un emploi vacant. Fam.

BOUCHOIR. s. m. Grande plaque de fer qui sert à fermer la bouche d'un four.

BOUCHON. s. m. Ce qui sert à boucher une bouteille, ou quelque autre vase de même nature. *Bouchon de liége, de bois, de papier, de filasse, de verre, de cristal.* || *Faire sauter le bouchon,* Faire partir avec bruit le bouchon qui ferme une bouteille de vin fumeux, tel que le vin de Champagne mousseux. || *Bouchon de paille, bouchon de foin,* Poignée de paille tortillée, ou de foin tortillé. || *Bouchon de linge,* Paquet de linge tortillé. *Mettre du linge en bouchon,* Le chiffonner et le mettre tout en un tas. || Fig. et fam., *Mon petit bouchon,* Terme de caresse. Il est vieux. || Bouchon, Rameau de verdure, couronne de lierre, ou quelque autre signe qu'on attache à une maison, pour faire connaître qu'on y vend du vin. || Le cabaret même.

BOUCHONNER. v. a. Mettre en bouchon, chiffonner. || *Bouchonner un cheval,* Le frotter avec un bouchon de paille. || Bouchonner, fam., Cajoler, caresser. Il est vieux, et ne se disait qu'en parlant Des enfants. || Bouchonné, ée. participe.

BOUCHONNIER. s. m. Celui qui fait, qui vend des bouchons de liége pour les bouteilles.

BOUCLE. s. f. (lat. *buccula,* petite bouche.) Anneau de diverses formes, garni d'une ou de plusieurs pointes mobiles fixées sur un axe, et qui sert à tendre à volonté une ceinture, une courroie, une sangle, etc. *Boucles de souliers, de ceinture, de jarretière, etc. L'ardillon, les ardillons d'une boucle.* || Anneau que les femmes portent à leurs oreilles comme ornement. *Des boucles d'oreilles. Des boucles d'or, de diamants.* || Anneaux de cuivre qu'on met aux cavales pour les empêcher d'être saillies. || En t. de marine, Gros anneaux de fer où l'on attache un câble, un cordage; Organeaux d'un port, destinés à recevoir les amarres des bâtiments. || Boucle, fig., Anneaux que forment les cheveux, naturellement ou par la frisure. *Une boucle de cheveux.* || Boucle, en t. d'archit., Petit cercle en forme d'anneau qui sert d'ornement à une moulure ronde.

BOUCLER. v. a. Mettre une boucle; attacher, serrer avec une boucle. || *Boucler un portemanteau,* Le fermer au moyen des boucles. || *Boucler une cavale,* Lui mettre des boucles pour empêcher qu'elle ne soit saillie. || Boucler, Faire prendre la forme de boucles à des cheveux, mettre des cheveux en boucles. Avec le pron. pers., *Se boucler,* Boucler ses cheveux. || Neutre. *Ses cheveux bouclent naturellement.* || En t. de maçonnerie, *Ce mur boucle,* se dit D'un mur dont les parements s'écartent, faute de liaison suffisante dans la construction. || Bouclé, ée. participe. || *Raie bouclée.* Nom donné à l'espèce de raie qu'on vend le plus ordinairement dans nos marchés.

BOUCLIER. s. m. (lat. *buccula,* bouclier.) Arme défensive ancienne que les gens de guerre portaient au bras gauche, et dont ils se servaient pour se couvrir le corps. || *Levée de boucliers,* Démonstration par laquelle les soldats romains témoignaient leur résistance aux volontés de leur général. || Fig., *Levée de boucliers,* Opposition ou attaque contre une personne, contre un corps, faite avec éclat et sans succès. || Par extens., *Faire un bouclier de son corps à quelqu'un,* Se mettre

au devant de quelqu'un, pour le préserver des coups qui lui sont portés. || Bouclier, se dit fig., au sens moral, Des choses et même des personnes qui sont comme une sauvegarde, une protection, une défense. *Son âge, sa faiblesse lui sert de bouclier. Ce général est le bouclier de l'État.*

BOUCON. s. m. t. emprunté de l'italien. Mets ou breuvage empoisonné. *Donner le boucon à quelqu'un*, L'empoisonner. Vieux et bas.

BOUDER. v. n. Il se dit proprement Des enfants, lorsqu'ils ont quelque petit chagrin, et qu'ils ne le témoignent que par la mine qu'ils font. || Il se dit D'une personne qui laisse voir, par son silence, et par l'expression de son visage, qu'elle a de l'humeur, qu'elle garde quelque ressentiment contre une autre. *Ils boudent l'un contre l'autre.* Fam. || Fam., *Bouder contre son ventre*, se dit D'un enfant qui se mutine, et qui ne veut pas manger. Fig., D'une personne qui, par dépit, refuse ce qu'on sait qu'elle désire et qui lui convient. || Bouder, activ. *D'où vient que vous me boudez?* Avec le pron. pers., comme verbe récipr. *Ces deux amis se boudent.* || Bouder, neutre, se dit, au jeu du domino, Du joueur qui n'a point de numéro à placer. On dit de lui qu'*Il boude*, et lui-même dit alors, *Je boude.* || Prov., *C'est un homme qui ne boude pas*, C'est un brave qui est toujours prêt à répondre à une attaque. || Bouder, en t. de jardinage, se dit D'un arbre ou d'un arbuste qui ne profite pas. || Boudé, ée. participe.

BOUDERIE. s. f. Action de bouder; État où est une personne qui boude.

BOUDEUR, EUSE. adj. Qui boude habituellement, fréquemment. || Subst. *C'est un boudeur.*

BOUDIN. s. m. (lat. *botulus*, boudin.) Boyau rempli de sang et de graisse de porc, avec l'assaisonnement nécessaire. *Faire griller, manger du boudin.* On dit, *Un boudin*, en parlant d'Une portion de boudin, de médiocre longueur, lorsque les deux bouts en sont fermés et noués. || *Boudin blanc*, Boudin fait avec du lait et du blanc de volaille; par opposition au boudin ordinaire, appelé *Boudin noir.* || Prov., fig. et bass., *S'en aller en eau de boudin*, se dit D'une affaire, d'une entreprise qui ne réussit pas. || Boudin, se dit, par extens., de Certaines choses qui ont, par leur forme, quelque ressemblance avec le boudin. *À bord des navires, on est obligé, dans les grands roulis, d'entourer les plats et les assiettes de boudins de grosse toile remplis de sable, pour les assujettir.* || Boudin, en t. d'archit., Le gros cordon de la base d'une colonne. || Boudin, en t. de sellerie, Petit porte manteau de cuir, en forme de valise, qu'on attache sur le dos d'un cheval. || Boudin, en t. de serrurerie, Ressort formé d'une spirale de fil de fer. || Boudin, en t. de perruquier, Boucle de cheveux en spirale qui est ferme et un peu longue. || Boudin, en t. de mineur, Fusée, mèche avec laquelle on met le feu à la mine. En t. de guerre, *Saucisson.* Voyez Saucisson.

BOUDINE. s. f. t. de verrerie. Masse de verre qui forme une espèce de noyau au milieu d'un plateau de verre.

BOUDOIR. s. m. Cabinet orné avec élégance, à l'usage particulier des dames, et dans lequel elles se retirent, lorsqu'elles veulent être seules ou s'entretenir avec des personnes intimes.

BOUE. s. f. La fange des rues et des chemins. *Un chemin plein de boue. Un tas de boue. Être tout couvert de boue. Tomber dans la boue.* || Prov. et fig., *Cette maison n'est faite que de boue et de crachat*, Elle n'est bâtie que de mauvais matériaux. || Prov., *Ne pas faire plus de cas d'une chose que de la boue de ses souliers*, Ne s'en soucier aucunement, la mépriser. || Fig., *Tirer quelqu'un de la boue*, Le tirer d'un état bas et abject. *Traîner quelqu'un dans la boue*, Proférer ou écrire contre lui des injures graves, des imputations diffamantes. *Cet homme est dans la boue, est tombé dans la boue*, Il est plongé dans l'abjection. || Fig., *C'est une âme de boue*, C'est une âme basse et vile. || Boue, Dépôt d'encre épaisse, qui se forme au fond de l'écritoire. || Boue, vulgairement, Pus qui sort d'un abcès. Ce sens vieillit. || Boues, plur., Limon qui se trouve près de certaines eaux minérales, et qui est imprégné des matières que ces eaux charrient avec elles. *Prendre les boues de Saint-Amand, de Barbotan, etc.*

BOUÉE. s. f. t. de marine. Morceau de bois ou de liége, fagot ou baril vide, qui flotte au-dessus d'une ancre pour indiquer l'endroit où elle est mouillée. || Toute marque semblable qui sert à indiquer les passages difficiles, les écueils, etc. || *Bouée de sauvetage*, ou *Salvanos*, Grand plateau de liége qu'on jette à la mer, lorsqu'un homme y est tombé, et qu'on ne peut pas lui donner d'autres secours.

BOUEUR. s. m. Charretier payé pour enlever les boues des rues avec un tombereau.

BOUEUX, EUSE. adj. Plein de boue. || *Impression boueuse*, Celle dont l'encre s'écarte et tache le papier au delà de l'empreinte du caractère. On dit aussi, *Écriture boueuse.* || *Estampe boueuse*, Estampe tirée sur une planche mal essuyée, et où il est resté du noir entre les hachures.

BOUFFANT, ANTE. adj. (*onomatopée.*) Qui bouffe, qui paraît gonflé. Il ne se dit que Des étoffes qui ont assez de consistance pour ne pas s'aplatir, et qui se soutiennent d'elles-mêmes. || Bouffante, fém., autrefois, subst., Petit panier qui servait aux femmes à soutenir et à faire bouffer leurs jupes. || Filet léger et gaufré que les femmes se nouaient autour du cou, en guise de fichu.

BOUFFE. s. m. (ital. *buffa*, balivernes.) Bouffon. Fam. Se dit Des acteurs qui jouent dans les opéras italiens. || Absol. et fam., *Les bouffes*, Le théâtre italien à Paris.

BOUFFÉE. s. f. (*onomatopée.*) Souffle de vent ou courant de vapeur, qui arrive brusquement et qui dure peu. *Une bouffée de vent, de fumée, de chaleur.* || Halenée. *Envoyer des bouffées de vin, d'ail, de tabac.* || Fig. et fam., Accès subit et passager, en parlant De la fièvre, des passions, etc. *Une bouffée de fièvre, d'humeur, de générosité, d'orgueil.* || Fig. et fam., *Ne faire une chose, ne s'y adonner que par bouffées*, Ne la faire, ne s'y adonner que par intervalles et par boutades.

BOUFFER. v. n. Enfler, gonfler ses joues en soufflant. Fam. Se dit en parlant D'une personne qui manifeste ainsi la colère dont elle est animée. || Il se dit De l'effet de certaines étoffes qui se soutiennent d'elles-mêmes, et qui, au lieu de s'aplatir, se courbent en rond. *Étoffe, ruban qui bouffe.* || En t. de maçonnerie Du plâtre qui gonfle, et D'un mur qui pousse en dehors ou qui boucle. || Du pain, lorsqu'il enfle dans le four, par l'effet de la chaleur.

BOUFFETTE. s. f. Petite houppe qu'on attache à divers objets, pour servir d'ornement. || Nœuds de ruban un peu renflés qui font partie de certains ajustements d'homme ou de femme.

BOUFFIR. v. a. Rendre enflé. Il ne se dit au propre qu'en parlant Des chairs. *L'hydropisie lui a bouffi tout le corps.* || Neutre. *Le visage lui bouffit tous les jours.* || Bouffi, ie. part. || Par extens., *Être bouffi de rage, de*

colère, Avoir le visage altéré, gonflé par une violente colère. || Fig., *Être bouffi d'orgueil, de vanité*, Être plein d'orgueil, de vanité, et l'annoncer par son air et ses manières. || Fig., *Style bouffi*, Style ampoulé.

BOUFFISSURE. s. f. Enflure des chairs, molle, sans rougeur, et plus ou moins étendue, causée par un épanchement de sérosité, ou de sang, ou d'air. || Fig., *Bouffissure du style*, L'emploi des termes ampoulés, des expressions exagérées.

BOUFFON. s. m. (ital. *buffone*, bouffon.) Personnage de théâtre dont l'emploi est de faire rire. Par extension et presque toujours par dénigrement, Homme qui prend à tâche de faire rire, par ses plaisanteries, les personnes dans la société desquelles il se trouve. *Cet acteur est un bouffon assez amusant. Il se plaît à faire le bouffon. Mauvais, insipide, froid, plat bouffon.* || *Servir de bouffon*, Être dans quelque société un objet de moquerie, de risée. On dit de même: *Je ne prétends pas être votre bouffon. Etc.* || Au fém., *Faire la bouffonne*, se dit D'une femme qui cherche à faire rire une société. On dit aussi, *C'est une petite bouffonne*, en parlant D'une petite fille gaie et enjouée. Le subst. fém. est peu usité.

BOUFFON, ONNE. adj. Plaisant, facétieux. *Avoir la mine, l'humeur bouffonne. Discours, style bouffon.* || Subst., en parlant Des ouvrages d'esprit, Le style bouffon, le genre bouffon, bassement comique. *Cet auteur tombe trop souvent dans le bouffon.*

BOUFFONNER. v. n. Faire ou dire des plaisanteries qui sentent le bouffon, qui ont quelque chose d'ignoble.

BOUFFONNERIE. s. f. Ce qu'on fait ou ce qu'on dit pour exciter le rire. *Plaisante, plate bouffonnerie.*

BOUGE. s. m. Petit cabinet auprès d'une chambre. *Une chambre avec un bouge.* On ne l'emploie guère qu'en parlant Des maisons où logent les gens du bas peuple. || Logement étroit et malpropre.

BOUGEOIR. s. m. Chandelier sans pied qu'on porte au moyen d'un manche ou d'un anneau, et dans lequel on met ordinairement une bougie. || Petit chandelier d'or qu'un valet de chambre portait au coucher du roi; et que le roi, lorsqu'il se déshabillait, faisait donner par distinction à quelqu'un des courtisans.

BOUGER. v. n. Se mouvoir de l'endroit où l'on est. *Si vous bougez, vous êtes mort.* || Il s'emploie plus ordinairement avec la négation. *Ne bougez de là. Il ne bouge pas plus qu'une statue, pas plus que s'il était mort.* || Fam., *Ne bouger d'un lieu*, Y être fort assidu. *Il ne bouge pas du cabaret. Il ne bouge pas d'auprès de cette femme*, Il est sans cesse auprès d'elle. || Bouger, fig., S'agiter d'une manière hostile, se soulever. *Les mécontents n'osèrent pas bouger.*

BOUGETTE. s. f. (*onomatopée.*) Petit sac de cuir qu'on porte en voyage. Il est vieux.

BOUGIE. s. f. Chandelle de cire. *Allumer, éteindre, souffler les bougies.* || *Aux bougies*, À la lumière des bougies. || Bougie, en t. de chirurgie, Petit cylindre flexible et sans cavité, fait de cire, de gomme élastique ou d'autre matière, qu'on introduit dans le canal de l'urètre, pour le dilater et le tenir ouvert, ou pour y détruire, par la suppuration, des obstacles qui s'opposent à la sortie de l'urine.

BOUGIER. v. a. Passer sur la cire fondue d'une bougie allumée les bords de quelque étoffe, pour empêcher qu'elle ne s'effile. || Bougié, ée. participe.

BOUGONNER. v. n. (*onomatopée.*) Gronder entre ses dents. Très-fam.

BOUGRAN. s. m. Toile forte et gommée, dont les tailleurs se servent pour mettre dans quelques parties d'un habit, entre la doublure et l'étoffe, afin de les tenir plus fermes.

BOUILLANT, ANTE. adj. (lat. *bullire*, bouillir.) Qui bout. || Il se dit fig. Des personnes, Prompt, vif, ardent. *Homme, courage, esprit bouillant.* || *Bouillant de colère, d'impatience, etc.*, Plein de colère, d'impatience, etc.

BOUILLE. s. f. Longue perche dont les pêcheurs se servent pour remuer la vase et troubler l'eau, afin que le poisson entre plus facilement dans les filets.

BOUILLER. v. a. Troubler l'eau avec une bouille. || *Bouiller une étoffe*, La marquer suivant les règles prescrites. || Bouillé, ée. participe.

BOUILLI. s. m. Viande cuite dans un pot, dans une marmite, et qui a servi à faire du bouillon. Il se dit ordinairement Du bœuf. *Couper, servir le bouilli.*

BOUILLIE. s. f. Aliment fait de lait et de farine bouillis ensemble jusqu'à une certaine consistance, et qu'on donne ordinairement aux petits enfants. || Prov. et fig., *Faire de la bouillie pour les chats*, Prendre de la peine pour faire une chose qui ne servira à rien. || Bouillie, Chiffons bouillis et réduits en pâte liquide, avec lesquels se fabriquent le papier et le carton.

BOUILLIR. v. n. (*Je bous, tu bous, il bout; nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. Je bouillais. Je bouillis. Je bouillirai. Je bouillirais. Bous. Qu'il bouille. Que je bouille. Que je bouillisse. Bouillant.*) Il se dit proprement Des liquides, lorsque la chaleur ou la fermentation y produit un mouvement, et qu'il se forme des bulles, de petites ondes à la surface. *Faire bouillir de l'eau, du lait. Le vin bout dans la cuve. La chaux vive bout quand on l'arrose d'eau.* || Fig., *Le sang lui bout dans les veines*, se dit D'un jeune homme ardent, fougueux, dans la première vigueur de l'âge. || Fig., *Cela fait bouillir le sang*, se dit De ce qui cause une vive impatience. On dit de même, *Mon sang bout quand je vois, quand j'entends de pareilles choses.* || Fig., *La tête me bout, la cervelle me bout*, Je sens une excessive chaleur à la tête. || Fig., *Bouillir d'impatience*, Éprouver une impatience violente. || Bouillir, se dit Des choses qu'on fait cuire dans l'eau ou dans quelque autre liquide. *Faire bouillir de la viande, des châtaignes, des herbes.* || Du vaisseau où l'on fait cuire quelque chose. *Le pot bout.* || Fam., *Cela fait bouillir la marmite; cela sert, cela aide à faire bouillir la marmite, à faire bouillir le pot*, se dit De ce qui contribue particulièrement à faire subsister un ménage. || Fig. et fam., *N'être bon ni à rôtir, ni à bouillir*, N'être propre à rien. Il se dit Des choses et des personnes. || Bouilli, ie. participe. || *Cuir bouilli*, Cuir de vache préparé d'une certaine façon, et endurci à force de bouillir.

BOUILLOIRE. s. f. Vaisseau de cuivre, ou d'autre métal, destiné particulièrement à faire bouillir de l'eau.

BOUILLON. s. m. Il se dit de Ces petites ondes qui se forment à la surface d'un liquide lorsqu'il bout. *Faire bouillir de l'eau à petits bouillons, à gros bouillons.* || *Il n'y faut qu'un ou deux, que deux ou trois bouillons*, se dit D'une chose qu'il ne faut pas faire bouillir longtemps. || Fig. et fam., *Dans les premiers bouillons de sa colère*, Dans les premiers mouvements, dans les premiers transports de sa colère. || Bouillon, L'eau qu'on a fait bouillir quelque temps avec de la viande, ou avec des herbes, pour servir de nourriture ou de remède. *Un bouillon clair, nourrissant, succulent, gras, aux herbes. Bouillon de grenouilles, de tortue, etc.* || *Prendre un bouillon*, Avaler autant de bouillon qu'il en tient à peu près dans une écuelle, dans un bol. On dit dans un sens analogue:

Apporter un bouillon à quelqu'un. Etc. || *Être réduit au bouillon, être au bouillon,* se dit D'une personne infirme qui ne peut prendre aucune nourriture solide. || *Bouillon coupé,* Bouillon affaibli par un mélange d'eau. || Bouillon, Ondes que forme un liquide, lorsqu'il est agité, lorsqu'il tombe ou jaillit. *L'eau sort à gros bouillons de cette source.* || Il se dit, par exagérat., Du sang qui sort abondamment d'une blessure, ou par la bouche. *Il a vomi le sang à gros bouillons.* || *Bouillon d'eau,* Jet d'eau qui sort en grande abondance, sans s'élever bien haut. || Bouillon, par extens., Certains gros plis ronds qu'on fait à quelques étoffes pour la parure et l'ornement, soit dans les vêtements, soit dans les meubles. || Bouillon, Bulle d'air qui se trouve engagée dans le verre.

BOUILLON-BLANC. s. m. t. de botan. Molène, plante fort commune, dont les fleurs sont employées en médecine comme pectorales.

BOUILLONNANT, ANTE. adj. Qui bouillonne.

BOUILLONNEMENT. s. m. Mouvement, agitation d'un liquide qui bouillonne. *Le bouillonnement de l'eau, d'une source, du sang.*

BOUILLONNER. v. n. Il se dit De l'eau et des autres liquides, lorsqu'ils jaillissent, tombent ou s'agitent en formant des bouillons. *Une fontaine, une source qui bouillonne. Le sang bouillonnait en sortant de la plaie.* || Fig., *Bouillonner de fureur, de colère,* Être agité de fureur, d'une violente colère. || Activem., *Bouillonner une robe, une étoffe, un ruban,* Y faire les gros plis qu'on appelle des bouillons.

BOUILLOTTE. s. f. *Voyez* Bouilloire.

BOUILLOTTE. s. f. Brelan à cinq personnes, où l'on cède sa place quand on a perdu sa cave, c'est-à-dire, tout ce qu'on avait devant soi.

BOUJARON. s. m. t. de marine. Petite mesure de fer-blanc qui sert, dans la cambuse, à distribuer les divers liquides à l'équipage, et qui contient le seizième d'une pinte.

BOULAIE. s. f. (lat. *betula,* bouleau.) Champ planté de bouleaux. Peu usité.

BOULANGER, ÈRE. s. (lat. *polenta,* pâte.) Dont le métier est de faire et de vendre du pain.

BOULANGER. v. a. Pétrir du pain, et le faire cuire. || Boulangé, ée. participe.

BOULANGERIE. s. f. L'art de faire le pain, ou Le commerce du boulanger. || Lieu où se fait le pain, dans certains établissements publics, dans les communautés, dans les maisons à la campagne. || Établissement, fonds d'un boulanger.

BOULE. s. f. (lat. *bulla,* boule.) Corps sphérique, corps rond en tous sens. Il se dit surtout Des objets de cette forme qui sont faits par la main de l'homme. *Boule de bois, d'ivoire, de fer, de cuivre. Une boule de quilles. Une boule de neige.* || Par extens. et fam., *Être rond comme une boule,* Être gros et replet. On dit aussi, *Se mettre en boule,* Se ramasser, se pelotonner. || En pharmacie, *Boule de Mars* ou *de Nancy,* Tartre chalybé, ou tartrate de potasse et de fer, qu'on a mis en boule. *Eau de boule,* Liqueur tonique qu'on prépare en mettant des boules de Mars dans de l'eau-de-vie. || *Jeu de boule,* Jeu où plusieurs personnes font rouler des boules vers un but, en cherchant à les faire arriver le plus près de ce but qu'il est possible; Lieu où l'on joue à la boule. || *Avoir la boule,* Avoir l'avantage de jouer le premier. || Au jeu de quilles, *Pied à boule,* se dit Pour avertir celui qui joue à rabattre, de tenir le pied à l'endroit où sa boule s'est arrêtée. On dit aussi, *Tenir pied à boule.* || Prov. et fig., *La boule noire lui tombe toujours,* Le sort lui est toujours défavorable. *Il attrape toujours la boule noire,* C'est toujours sur lui que tombent les mauvais traitements. || Boule, Arbrisseaux taillés en forme de boule. *Une boule de myrte, de chèvrefeuille.* || En botan., *Boule-de-neige,* Viorne dont les fleurs blanches sont rassemblées en boules. || À la boule vue, à boule vue. loc. adv. et fam. Précipitamment, avec peu d'attention.

BOULEAU. s. m. (lat. *betula,* bouleau.) Arbre de nos forêts, dont le bois est blanc, et qui est employé à une foule d'usages économiques, surtout dans le nord de l'Europe. *Un balai de bouleau.*

BOULEDOGUE. s. m., altération du mot anglais *Bulldog.* Chien dogue dont les dents sont en crochet.

BOULET. s. m. (lat. *bulla,* boule.) Boule de fer fondu, de différentes grosseurs, dont on charge les canons. *Un boulet de vingt-quatre livres. Un boulet de vingt-quatre. Un boulet de calibre.* || *Boulet ramé,* ou *Boulet à deux têtes,* Boulet de canon divisé en deux parties qui tiennent l'une à l'autre par une chaîne ou par une barre de fer, et dont on se sert dans les combats sur mer. || *Boulet rouge,* Boulet qu'on a fait rougir au feu avant que de le mettre dans le canon. || Fig. et fam., *Tirer à boulets rouges sur quelqu'un,* En dire les choses les plus offensantes; ou Le tourmenter par des railleries, par des épigrammes. || Boulet, dans la législation militaire, Peine afflictive et infamante qui consiste à traîner le boulet. || Boulet, en t. d'art vétérinaire, Jointure qui est au-dessus du paturon de la jambe d'un cheval.

BOULETÉ, ÉE. adj. t. d'art vétérinaire. Il se dit D'un cheval dont le boulet est hors de sa situation naturelle.

BOULETTE. s. f. Petite boule de cire, de papier, de mie de pain, etc. || En t. de pâtisserie et de cuisine, Petites boules de pâte ou de chair hachée.

BOULEUX. s. m. Il se dit D'un cheval trapu, qui n'est propre qu'à des services de fatigue. || Fig. et fam., *C'est un bon bouleux,* C'est un homme d'une capacité médiocre, mais qui ne laisse pas de bien faire son devoir dans l'occasion.

BOULEVARD. s. m. (allem. *bollwerk,* boulevard.) (Quelques-uns écrivent encore, *Boulevart.*) Le terre-plein d'un rempart, tout le terrain d'un bastion ou d'une courtine. N'est plus usité dans l'art militaire. || Par ext., Promenade plantée d'arbres qui fait le tour d'une ville, et qui occupe ordinairement l'espace où étaient d'anciens remparts. || Boulevard, fig., Place forte qui met un grand pays à couvert de l'invasion des ennemis. *Cette place est le boulevard de l'Italie.* || Fig., Tout ce qui offre à une grande réunion d'hommes, à un ou plusieurs peuples, sauvegarde et protection. *L'union des citoyens est le plus sûr boulevard de l'État.*

BOULEVERSEMENT. s. m. Renversement qui produit un grand désordre. || Il se dit fig. en parlant D'un État, des affaires publiques ou particulières. *Les bouleversements qui renversent les empires. Ses affaires sont dans un bouleversement total.*

BOULEVERSER. v. a. Ruiner, abattre, renverser entièrement. *L'ouragan, le tremblement de terre a tout bouleversé.* || Agiter, troubler avec violence. *Quand la surface des mers est bouleversée par la tempête.* || Déranger, mettre sens dessus dessous. *Bouleverser tout dans une maison, dans une chambre.* || Il se dit fig., au sens physique et au sens moral, en parlant D'un grand désordre, d'une confusion extrême. *Ce ministre a bouleversé l'État. Les pertes que ce négociant vient d'éprouver ont bouleversé sa fortune. Cette nouvelle lui bouleversa l'esprit,* Lui altéra l'esprit. On dit à peu

près de même, *Cela m'a bouleversé, m'a tout bouleversé,* Cela m'a causé une émotion extraordinaire et fort pénible. || Bouleversé, ée. participe.

BOULEVUE (À LA ou À). loc. adv. *Voyez* Boule.

BOULIER. s. m. t. de pêche. Filet qu'on tend aux embouchures des étangs salés.

BOULIMIE. s. f. (grec *boulimia*, boulimie.) t. de médec. Faim excessive et si pressante, qu'elle cause des défaillances quand on ne la satisfait pas promptement.

BOULIN. s. m. Trou pratiqué dans un colombier, afin que les pigeons s'y retirent et y fassent leurs petits. || Pots de terre faits exprès pour servir de retraite à des pigeons, pour attirer des pigeons étrangers. || Boulin, en t. de maçonnerie, Trous qu'on fait à un mur pour recevoir les pièces de bois qui portent les échafaudages; par extens., Ces pièces de bois mêmes.

BOULINE. s. f. (angl. *bowline*, bouline.) t. de mar. Cordage amarré vers le milieu de chaque côté d'une voile carrée, pour lui faire prendre le vent de côté. || *Aller à la bouline,* Tenir le plus près du vent, recevoir le vent de biais en mettant les voiles de côté par le moyen des boulines. || *Courir la bouline,* se dit D'un châtiment qui consiste à faire passer le condamné entre deux haies de matelots qui le frappent avec des garcettes.

BOULINER. v. a. t. de marine. Haler la bouline, les boulines. || Neutre. Aller à la bouline, naviguer avec un vent de biais. *Nous avons bouliné tant de jours.* || Fig. et fam., *Il va boulinant,* se dit D'un homme un peu lourd, qui va d'un pas pesant et un peu incertain, penchant du côté où il appuie. Peu usité. || Bouliné, ée. participe.

BOULINGRIN. s. m. (angl. *bowling-green,* boulingrin.) Pièce de gazon que l'on tond et que l'on entretient, dans un jardin, dans un parc, etc.

BOULINIER. s. m. t. de marine. Il se dit D'un bâtiment, selon qu'il va bien ou mal à la bouline. Ce terme vieillit.

BOULOIR. s. m. Instrument avec lequel on remue la chaux quand on l'éteint, et quand on la mêle avec le sable ou le ciment.

BOULON. s. m. t. de serrurerie, de charpenterie et de charronnage. Grosse cheville de fer qui a une tête à un bout, et à l'autre une ouverture où l'on passe une clavette, pour l'arrêter.

BOULONNER. v. n. Arrêter avec un boulon. Il se dit surtout en parlant Des pièces de charpente. || Boulonné, ée. participe.

BOUQUE. s. f. (lat. *bucca*, bouche.) t. de navigation dont on se servait autrefois en Amérique pour désigner Une passe, une bouche, un canal, un détroit. Il est vieux, mais ses dérivés *Embouquer* et *Débouquer* sont encore usités.

BOUQUER. v. a. et n. Baiser par force. Il ne se dit guère au propre que D'un singe ou d'un enfant, lorsqu'on les force à baiser ce qu'on leur présente. || Fig., *Faire bouquer quelqu'un*, Le forcer à faire quelque chose qui lui déplaît, ou L'empêcher de faire ce qu'il voulait. Fam. et vieux. || Bouqué, ée. part.

BOUQUET. s. m. Assemblage de fleurs liées ensemble. *Faire, cueillir, offrir, sentir un bouquet. Le bouquet de la mariée.* || Fig., Petite pièce de vers adressée à une personne le jour de sa fête. || Cadeau que l'on fait à une personne, à l'occasion de sa fête. || Bouquet, par extens., L'assemblage de certaines choses qui sont liées ensemble, ou qui tiennent naturellement l'une avec l'autre. *Un bouquet de plumes, de diamants, de cerises.* || *Bouquet de paille,* Poignée de paille que l'on met à la queue ou au cou des chevaux, pour indiquer qu'ils sont à vendre. || *Bouquet de bois*, Petite touffe de bois de haute futaie. || *Avoir la barbe par bouquets,* N'en avoir que par petites touffes, et par-ci par-là. || En t. d'artificier, *Bouquet d'artifice, bouquet de fusées,* Paquet de différentes pièces d'artifice qui partent ensemble. La gerbe de fusées ou girandole qui termine le feu d'artifice, se nomme absol. *Le bouquet.* Fig. et fam., *Réserver une chose pour le bouquet,* Réserver pour la fin ce qu'il y a de mieux dans un récit, dans une fête, etc. || Bouquet, Parfum qui distingue certaines qualités de vin. *Ce vin a du bouquet.* || Bouquets, plur., en t. de médecine vétérinaire, Gale qui vient au museau des moutons.

BOUQUETIER. s. m. Vase propre à mettre des fleurs.

BOUQUETIÈRE. s. f. Celle qui fait des bouquets de fleurs naturelles, pour les vendre.

BOUQUETIN. s. m. (allem. *bock*, bouc.) Bouc sauvage qui vit sur les plus hautes montagnes.

BOUQUIN. s. m. Vieux bouc. *Sentir le bouquin*, Avoir l'odeur puante d'un vieux bouc. || *Cornet à bouquin*, Trompe recourbée qui est faite ordinairement d'une corne. || Bouquin, Lièvre mâle. || Bouquin, Vieux livre dont on fait peu de cas. *Feuilleter, acheter des bouquins.*

BOUQUINER. v. n. Chercher de vieux livres, et en général des livres d'occasion, dans les boutiques ou sur les étalages de libraires. Ce sens et le suivant sont fam. || Il se dit De l'habitude de lire de vieux livres. *Il s'amuse tout le jour à bouquiner.* || Bouquiner, se dit Des lièvres qui couvrent leurs femelles.

BOUQUINERIE. s. f. Amas de bouquins, de livres peu estimés. Fam. et peu usité.

BOUQUINEUR. s. m. Celui qui cherche de vieux livres, qui aime à bouquiner. Fam.

BOUQUINISTE. s. m. Celui qui achète et revend de vieux livres, des bouquins.

BOURACAN. s. m. Gros camelot.

BOURBE. s. f. (grec *borboros*, bourbe.) Fange, boue. La fange de la campagne, Le fond des eaux croupissantes des étangs et des marais. *Une carpe qui sent la bourbe.*

BOURBEUX, EUSE. adj. Plein de bourbe. *Rivière, eau bourbeuse. Chemin, étang, fossé bourbeux.*

BOURBIER. s. m. Lieu creux et plein de bourbe. *S'engager, entrer, tomber dans un bourbier. Se tirer d'un bourbier.* || Fig. et fam., *Se mettre dans un bourbier*, S'engager dans une mauvaise affaire.

BOURBILLON. s. m. Corps blanchâtre et filamenteux, portion de tissu cellulaire gangrené qu'on trouve au centre d'un furoncle, d'un javart.

BOURCETTE. s. f. *Voyez* Mâche.

BOURDAINE ou BOURGÈNE. s. f. t. de botan. Arbrisseau dont l'écorce est purgative, et dont le bois, blanc et tendre, fournit le charbon le plus propre à la fabrication de la poudre à canon.

BOURDALOU. s. m. Tresse qu'on attache avec une boucle autour de la forme d'un chapeau. || Pot de chambre de forme oblongue.

BOURDE. s. f. Mensonge, défaite. Ce mot et les deux suivants sont pop.

BOURDER. v. n. Se moquer, dire des mensonges, des sornettes.

BOURDEUR. s. m. Menteur, celui qui donne des bourdes.

BOURDILLON. s. m. Bois de chêne refendu et propre à faire des futailles.

BOURDON. s. m. Long bâton fait au tour, surmonté d'un ornement en forme de pomme, et que les pèlerins portent ordinairement dans leurs voyages.

BOURDON. s. m. (*onomatopée.*) Insectes assez semblables aux abeilles, et qui ont à peu près les mêmes mœurs. || Les abeilles mâles, que les abeilles ouvrières tuent dès que la reine est fécondée. || BOURDON, en t. de musique, Ton qui sert de basse continue dans divers instruments, tels que la vielle, la musette, la cornemuse. La corde qui donne ce ton. || *Bourdon d'orgue,* Celui des jeux de l'orgue qui fait la basse, et qui a les tuyaux les plus gros et les plus longs. || *Faux-bourdon*, Pièce de musique dont toutes les parties se chantent note contre note. || BOURDON, Une grosse cloche. *Le bourdon de Notre-Dame de Paris.* || BOURDON, en t. d'impr., Faute d'un compositeur qui a passé un ou plusieurs mots de la copie.

BOURDONNEMENT. s. m. Bruit que font entendre quelques petits oiseaux et beaucoup d'insectes, quand ils volent, quelquefois même quand on les saisit. *Le bourdonnement des oiseaux-mouches, des colibris, des abeilles, des hannetons, etc.* || Fig., Le murmure sourd et confus d'un grand nombre de personnes réunies qui parlent, qui discutent entre elles. || BOURDONNEMENT, Bruit sourd et continuel que l'on croit entendre, et qui est seulement un effet de quelque altération de l'oreille interne.

BOURDONNER. v. n. Bruire sourdement. Il se dit, au propre, Du bourdonnement des insectes, etc. || Il se dit, par extens., Du murmure sourd et confus d'un grand nombre de personnes réunies qui parlent, qui discutent entre elles. || BOURDONNER, verbe actif, Chanter à demi-voix, entre ses dents. *Il bourdonne toujours quelques vieux airs.* || Fig., Faire entendre des discours importuns. *Que venez-vous nous bourdonner sans cesse?* Dans ces deux derniers sens, il est fam. || BOURDONNÉ, ÉE. participe.

BOURDONNET. s. m. t. de chirurg. Rouleau de charpie de forme oblongue, qui sert à tamponner une plaie, à en absorber le pus, etc.

BOURG. s. m. (allem. *burg*, château.) (On prononce *Bourk.*) Grand village où il se tient des marchés.

BOURGADE. s. f. Petit bourg, village dont les maisons disséminées occupent un assez grand espace.

BOURGÈNE. s. f. *Voyez* BOURDAINE.

BOURGEOIS, EOISE. s. Citoyen d'une ville. || Collectiv., Tout le corps des citoyens ou bourgeois d'une ville. *Le bourgeois prit les armes.* || Parmi les ouvriers, Les personnes chez lesquelles ils travaillent, quelle que soit leur qualité. *Travailler chez les bourgeois.* || BOURGEOIS, EOISE, dénomination dont se servent les garçons, et les ouvriers et ouvrières, dans les différents métiers, pour désigner Le maître ou la maîtresse chez qui ils travaillent. || BOURGEOIS, se dit par opposition à Noble, ou à Militaire. *Un simple bourgeois.* || Il se dit, par hauteur et par dénigrement, Pour reprocher à un homme, ou qu'il n'est pas noble, ou qu'il n'a aucun usage du grand monde. *Cela sent bien son bourgeois.* || BOURGEOIS, adj., s'emploie dans plusieurs acceptions différentes : *Caution bourgeoise,* Caution solvable et facile à discuter. A vieilli. *Garde bourgeoise.* Voyez GARDE. *Comédie bourgeoise*, Représentation d'une ou de plusieurs pièces de théâtre, donnée par des personnes qui ne jouent la comédie que pour leur amusement. *Ordinaire bourgeois*, *cuisine bourgeoise*, *soupe bourgeoise*, Chère, cuisine, soupe bonne et simple. *Maison bourgeoise*, Maison simple et propre, sans luxe ni recherche. Une maison quelconque, par opposition Aux hôtels, aux maisons garnies. *Vin bourgeois,* Vin non frelaté, et qu'on a dans sa cave. Par opposition à *Vin de cabaret. Habit bourgeois,* par opposition à L'uniforme militaire et aux costumes des différents états. || BOURGEOIS, adj., se dit quelquefois par une sorte de mépris, *Avoir l'air bourgeois, la mine bourgeoise, les manières bourgeoises,* Avoir l'air commun et des manières différentes de celles du grand monde.

BOURGEOISEMENT. adv. D'une manière bourgeoise, en simple bourgeois.

BOURGEOISIE. s. f. Qualité de bourgeois. || Collectiv., Le corps des bourgeois, les bourgeois en général. *Hanter la bourgeoisie. S'allier à la bourgeoisie.*

BOURGEON. s. m. Bouton un peu développé qui paraît aux arbres et aux arbrisseaux, et d'où il doit sortir des branches, des feuilles, ou du fruit. || Le nouveau jet de la vigne, lorsqu'il est déjà en scion. || Fig., Boutons, bubes qui viennent au visage de certaines personnes.

BOURGEONNER. v. n. Jeter des bourgeons, pousser des bourgeons au printemps. *Tout commence à bourgeonner.* || Fig. et fam., *Son nez, son visage commence à bourgeonner,* Il lui vient des boutons, des bubes au nez, au visage. On dit de même, *Le front lui bourgeonne.* || BOURGEONNÉ, ÉE. participe. Il ne se dit guère que Du visage, du nez, du front.

BOURGMESTRE. s. m. (On prononce *Bourguemestre.*) Titre des premiers magistrats de quelques villes de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, etc.

BOURLET. s. m. *Voyez* BOURRELET.

BOURRACHE. s. f. (lat. *borago,* bourrache.) Plante potagère qu'on emploie surtout à faire des tisanes pectorales.

BOURRADE. s. f. (ital. *borra,* bourre.) t. de chasse. Atteinte donnée par le chien au lièvre qu'il court. Voyez BOURRER. || Fig. et fam., Coups que l'on donne à quelqu'un avec la crosse d'un fusil.

BOURRAS. s. m. *Voyez* BURE.

BOURRASQUE. s. f. (ital. *burrasca,* bourrasque.) Tourbillon de vent impétueux et de peu de durée. || Fig., Redoublement subit de quelque mal, ou Vexation imprévue et de peu de durée. *C'est une bourrasque qu'il a fallu essuyer.* || Mouvements de colère brusques et passagers, accès de mauvaise humeur d'une personne. *Il est sujet à des bourrasques.*

BOURRE. s. f. (ital. *borra*, bourre.) Amas de poils détachés de la peau de certains animaux à poil ras, tels que les bœufs, les vaches, les chevaux, etc. *Blanc de bourre:* voyez BLANC. || *Bourre de laine*, ou *Bourre lanice*, La partie la plus grossière qui provient de la laine. || *Bourre de soie*, La partie la plus grossière du cocon, celle qui ne se dévide pas. *Bourre tontisse*, Ce qui tombe des draps lorsqu'on les tond. || BOURRE, Ce qu'on met dans les armes à feu, par-dessus la charge, pour la retenir et la presser. *La bourre d'un fusil, d'un canon.* || BOURRE, en agriculture, Duvet qui couvre les bourgeons de quelques arbres et arbrisseaux, lorsqu'ils commencent à pousser. *La vigne a gelé en bourre*, Au moment où le bourgeon se formait.

BOURREAU. s. m. Exécuteur des hautes œuvres, des arrêts rendus en matière criminelle. N'est pas employé dans la loi pénale actuelle. *Mourir par la main du bourreau. Valet du bourreau, de bourreau :* voyez VALET. || Fig., *Le remords est un cruel bourreau.* Les remords tourmentent cruellement ceux qui se sen-

tent coupables. || BOURREAU, fig., Un homme cruel, inhumain. *C'est un vrai bourreau.* || Fig. et fam., *C'est un bourreau d'argent, un vrai bourreau d'argent*, C'est un homme excessivement prodigue, un grand dissipateur. || Fig., *Être le bourreau de soi-même*, Ne ménager ni sa santé ni ses forces. || BOURREAU, Terme de reproche, expression d'humeur et d'impatience. *Eh bien, bourreau, t'expliqueras-tu?*

BOURRÉE. s. f. Fagot de menues branches. || Prov. et fig., *Fagot cherche bourrée*, Les gens de même sorte sont volontiers en commerce les uns avec les autres. || BOURRÉE, Nom d'une sorte de danse. *Faire un pas de bourrée.* || L'air sur lequel on exécute cette danse. *Jouer, chanter une bourrée.*

BOURRELER. v. a. Tourmenter, gêner. Il ne s'emploie qu'au fig., pour exprimer les peines intérieures que les reproches de la conscience font souffrir. *La conscience bourrèle les méchants.* Son plus grand usage est au participe. || BOURRELÉ, ÉE. participe.

BOURRELERIE. s. f. (ital. *borra*, bourre.) Le métier, le commerce du bourrelier.

BOURRELET ou BOURLET. s. m. Coussin rempli de bourre ou de crin, fait en rond, et vide par le milieu. || Gaînes étroites et longues, faites de toile et remplies de bourre ou de crin, qu'on adapte aux bords intérieurs des portes et des fenêtres qui joignent mal, pour empêcher le froid et l'humidité de pénétrer dans les appartements. || *Bourrelet d'enfant*, Bandeau rembourré dont on ceint la tête des enfants pour empêcher qu'ils ne se blessent, quand ils tombent. || BOURRELET, Rond d'étoffe qui est au haut du chaperon que les docteurs, les licenciés et certains magistrats portent sur l'épaule. || Vulg., par analogie, L'enflure qui survient autour des reins, à une personne attaquée d'hydropisie. || Renflement circulaire qui se forme quelquefois à la tige ou aux rameaux d'un arbre, d'une plante. *Bourrelet naturel, accidentel.*

BOURRELIER. s. m. Ouvrier qui fait les harnais des chevaux et des bêtes de somme.

BOURRELLE. s. f. La femme du bourreau. Vieux.

BOURRER. v. a. (ital. *borra*, bourre.) Enfoncer la bourre dans une arme à feu que l'on vient de charger. *Bourrer un fusil, un pistolet, un canon.* || Fig. et fam., Faire manger de quelque chose avec excès. *Elle bourre son enfant de pâtisseries.* || Avec le pron. pers., Manger de quelque chose avec excès. *Il s'est bourré de haricots, de pommes de terre, etc.* || BOURRER, en t. de chasse, se dit D'un chien qui, en poursuivant un lièvre, lui donne un coup de dent, et lui arrache du poil. || Fig. et fam., *Bourrer quelqu'un*, Lui donner des coups, le pousser avec la crosse d'un fusil, Le maltraiter de coups ou de paroles. Avec le pron. pers., *Ils se sont bien bourrés.* || BOURRER, neutral., en t. de manége, se dit D'un cheval qui s'élance brusquement en avant, sans que le cavalier s'y attende et puisse l'en empêcher. || BOURRÉ, ÉE. participe.

BOURRICHE. s. f. Panier long dont on se sert pour envoyer du gibier, du poisson, etc.

BOURRIQUE. s. f. (lat. *buricus*, bourrique.) Ânesse. || Fig. et pop., Une personne très-ignorante.

BOURRIQUET. s. m. Petit ânon, ou Âne d'une petite espèce. || BOURRIQUET, en t. de maçonnerie, Civière qui sert à enlever, au moyen d'une grue, des moellons ou du mortier dans des baquets.

BOURRU, UE. adj. Qui est d'une humeur brusque et chagrine. On dit de même : *Esprit bourru. Etc.* Subst. *C'est un bourru.* || *Vin bourru*, Vin blanc nouveau qui n'a point fermenté, et qui se conserve doux dans le tonneau pendant quelque temps.

BOURSE. s. f. (grec *bursa*, cuir.) Petit sac de peau, d'étoffe, ou d'un tissu quelconque, dans lequel on met ordinairement l'argent qu'on veut porter sur soi. *Ouvrir, fermer, vider sa bourse. Mettre la main à la bourse.* || Fam., *Sa bourse est bien plate*, se dit en parlant D'une personne qui n'a guère d'argent. || *Demander la bourse, la bourse ou la vie*, Demander à quelqu'un son argent, sa bourse, avec menace de le tuer s'il la refuse. On a dit dans le même sens, *Faire rendre la bourse.* || *Coupeur de bourses*, Filou qui dérobe avec adresse. Dans un sens analogue, *Couper la bourse.* || BOURSE, par extens., L'argent dont on peut disposer actuellement ou habituellement. *Avoir recours à la bourse de quelqu'un. Épuiser sa bourse. Ami jusqu'à la bourse :* voyez AMI. || Fig., *Sa bourse est ouverte à ses amis*, Il prête volontiers de l'argent à ses amis, lorsqu'ils en ont besoin. *Toutes les bourses sont fermées*, On ne trouve point d'argent à emprunter. || Fig. et fam., *Avoir la bourse, tenir la bourse, tenir les cordons de la bourse*, Avoir le maniement de l'argent. || Fig., *N'avoir qu'une bourse, ne faire qu'une bourse, faire bourse commune*, se dit De deux ou de plusieurs personnes qui font leur dépense en commun. || Fam., *Faire une affaire sans bourse délier*, Sans donner d'argent. || Fam., *Donner la bourse à garder au larron*, Confier la garde de l'argent, le soin de la dépense à celui dont on aurait dû le plus se méfier. Prov., *Au plus larron la bourse.* || Fig. et fam., *Loger le diable dans sa bourse*, N'avoir point d'argent. || Fig. et fam., *Ne pas laisser voir le fond de sa bourse*, Cacher l'état de ses affaires. || *Bourse à jetons*, Bourse destinée à contenir des jetons. *Bourse de jetons*, Bourse pleine de jetons, qui contient des jetons. On se sert ordinairement d'une bourse semblable pour faire la quête dans les églises. *La bourse de la quêteuse.* || BOURSE, fig., Pension fondée par le gouvernement, par une commune, ou par un particulier, dans un collége, dans une école publique, dans un séminaire, pour l'entretien d'un écolier, d'un élève, durant le cours des études qu'il doit y faire. *Obtenir une bourse dans un collége, etc. Avoir bourse entière, demi-bourse, trois quarts de bourse. Bourse communale. Bourse ecclésiastique.* || BOURSE, en parlant Des payements qui se font dans le Levant, Somme ou monnaie de compte évaluée ordinairement à cinq cents piastres (1781 fr. 28 cent.). *Il lui envoya trente bourses.* || BOURSE, fig., dans les villes de commerce, Édifice, lieu public où s'assemblent, à de certaines heures, les négociants, les agents de change, les courtiers, etc., pour traiter d'affaires. Par extens., La réunion même des négociants, etc., Temps pendant lequel dure leur assemblée. *Aller à la bourse. Affaires, bruits, nouvelles de bourse. Le cours de la bourse*, Le cours des effets publics. || BOURSE, Sac de cuir que l'on met quelquefois de chaque côté au devant de la selle d'un cheval ; plus ordin. *Sacoche.* || Petit sac de taffetas noir dans lequel les hommes enfermaient autrefois leurs cheveux par derrière. || BOURSE, en t. de chasse, Longue poche faite de réseau, qu'on met à l'entrée d'un terrier, pour prendre les lapins qu'on chasse au furet. || BOURSE, en t. d'Église, Double carton, couvert d'étoffe, dans lequel on met les corporaux qui servent à la messe. || BOURSE, en t. de botan., Membrane qui enveloppe les champignons lorsqu'ils sont encore jeunes, et qui s'ouvre ou se déchire quand ils prennent de l'accroissement. Autrement

Volva. || *Bourse-à-pasteur,* Plante crucifère très-commune qui porte des silicules aplaties en forme de cœur renversé. || BOURSES, plur., La peau qui enveloppe les testicules.

BOURSICAUT. s. m. Diminutif. Petite bourse. || Petite somme amassée avec économie, et tenue en réserve. Fam. dans les deux sens.

BOURSIER. s. m. Celui qui jouit d'une bourse dans un collége, dans une école publique, dans un séminaire.

BOURSIER, IÈRE. s. Ouvrier, ouvrière qui fait et qui vend des bourses. Peu usité.

BOURSILLER. v. n. (On mouille les L.) Contribuer chacun d'une petite somme pour quelque dépense commune. Fam.

BOURSON. s. m. Petite poche au dedans de la ceinture d'une culotte. On dit aujourd'hui, *Gousset.*

BOURSOUFLAGE. s. m. (lat. *sufflare*, souffler.) Enflure. Il ne se dit qu'au fig., en parlant Du style. *Un style plein de boursouflage.*

BOURSOUFLER. v. a. Rendre enflé. Il ne se dit qu'en parlant De la bouffissure des chairs. *Cette maladie lui a boursouflé les yeux.* || BOURSOUFLÉ, ÉE. participe. || Fig. *Style boursouflé.* || Subst., *C'est un gros boursouflé,* se dit D'un homme gras et replet, qui a de grosses joues.

BOURSOUFLURE. s. f. Enflure. Il se dit au propre et au fig. *Avoir de la boursouflure dans le visage. La boursouflure du style.*

BOUSCULER. v. a. Mettre sens dessus dessous. || Pousser en tous sens. *Nous fûmes horriblement bousculés dans la foule.* Fam. dans les deux sens. || BOUSCULÉ, ÉE. participe.

BOUSE. s. f. (grec *bous,* bœuf.) Fiente de bœuf ou de vache.

BOUSILLAGE. s. m. (On mouille les L dans ce mot et les deux suivants.) Mélange de chaume et de terre détrempée, dont on se sert pour faire des murs de clôture dans les lieux où la pierre est rare. || Fig. et fam., *C'est du bousillage, ce n'est que du bousillage,* se dit De tout ouvrage mal fait ou qui doit durer peu.

BOUSILLER. v. n. Maçonner en bousillage, c'est-à-dire, avec du chaume et de la terre détrempée. || Il se dit, activ. et fig., en parlant D'un ouvrage mal fait, d'un ouvrage fait avec précipitation et sans soin. *Il bousille tout ce qu'il fait.* || BOUSILLÉ, ÉE. partic.

BOUSILLEUR, EUSE. s. Qui travaille en bousillage. || Il se dit, fig. et fam., Des mauvais ouvriers en toute sorte d'ouvrages.

BOUSIN. s. m. Surface tendre des pierres de taille.

BOUSSOLE. s. f. (grec *puxis,* boîte.) Cadran au centre duquel est fixée une aiguille qui tourne librement sur son pivot, et dont la pointe aimantée se dirige toujours vers le nord. *Se conduire par la boussole. Consulter la boussole.* || BOUSSOLE, fig., Guide, conducteur. *Soyez ma boussole.* || BOUSSOLE, Constellation de l'hémisphère austral.

BOUSTROPHÉDON. s. m. (grec *boustrophêdon*, même signif.) Il se dit de La manière d'écrire alternativement de droite à gauche, et de gauche à droite, sans discontinuer la ligne, à l'imitation des sillons d'un champ.

BOUT. s. m. L'extrémité d'un corps, d'un espace. *Le bout d'une pique, d'une perche, des doigts, du nez, de l'oreille, d'une table, d'une galerie, d'un jardin, d'un champ.* || *Le bout de la mamelle, le bout du sein, du teton*, Le mamelon qui est au milieu de la mamelle. *L'enfant n'a pas encore pris le bout de la mamelle,* ou simplement, *le bout.* || *Elle n'a pas de bout, elle ne peut pas nourrir faute de bout,* se dit D'une femme dont la mamelle n'a pas de bouton saillant, et ne donne pas prise à la bouche de l'enfant. || *Bouts d'ailes,* Les extrémités des ailes de certains oiseaux bons à manger. || En parlant De plumes à écrire, *Bouts d'aile,* se dit Des plumes du bout de l'aile des oies. || Prov. et fig., *Rire du bout des dents*, S'efforcer de rire, quoiqu'on n'en ait nulle envie. || Fig. et fam., *Toucher du bout du doigt*, Toucher légèrement, ne pas trop appuyer. On dit fig., en parlant D'une chose qui est sur le point d'arriver, qu'*On y touche du bout du doigt.* || Prov. et fig., *Savoir une chose sur le bout du doigt,* La savoir parfaitement de mémoire. || Fam., *Avoir un nom, un mot sur le bout de la langue,* Croire qu'on est près de trouver, de dire un nom, un mot qu'on cherche dans sa mémoire. || Fig. et fam., *Ce mot, cette syllabe, cette lettre est restée au bout de ma plume*, J'ai omis, j'ai oublié d'écrire ce mot, cette syllabe, cette lettre. On dit aussi, *Ce mot s'est présenté, s'est trouvé au bout de ma plume,* Il s'est offert naturellement à mon esprit, et je l'ai écrit sur-le-champ. || Proverb. et fig., *Montrer le bout de l'oreille,* Laisser voir par quelque côté ce que l'on est ou ce que l'on pense, malgré le soin qu'on met à le cacher. || Prov. et fig., *Brûler la chandelle par les deux bouts,* Consumer son bien en faisant différentes sortes de dépenses également ruineuses; ou Se livrer à des excès de genres différents. || Prov. et fig., *Avoir, tenir le bon bout par-devers soi*, Être nanti, avoir déjà des avantages assurés dans une affaire où l'on cherche encore à en obtenir d'autres. On dit encore, *Prendre une affaire par le bon bout,* La commencer d'une manière convenable. || Fig. et fam., *On ne sait par quel bout le prendre*, se dit De quelqu'un dont l'humeur est revêche, le caractère difficile. || *Le haut bout,* La place qui est regardée comme la plus honorable; et, *Le bas bout*, Celle qui est regardée comme la moins honorable. Fig., *Tenir le haut bout,* Exercer de l'influence, être fort considéré dans un certain cercle. || Prov. et fig., *Au bout de l'aune faut le drap.* Voyez AUNE. || Prov. et figur., *Au bout le bout,* La chose durera ce qu'elle pourra. || Prov. et fig., *Au bout du fossé la culbute.* Voyez CULBUTE. || Fig. et fam., *À tout bout de champ,* À chaque instant, à tout propos. || Figur., *Aux deux bouts de la terre,* Par toute la terre. || Par exagérat. et fam., *Il est allé loger au bout du monde*, Dans un quartier fort éloigné. || *C'est tout le bout du monde*, se dit Lorsqu'on estime quelque chose à son plus haut prix, à sa plus grande valeur. || BOUT, Ce qui garnit l'extrémité de certaines choses. *Mettre un bout de cuivre à une canne. Le bout d'un parapluie. Des bouts de manches.* || *Bout de fleuret,* Bouton de cuir rembourré qu'on met à la pointe d'un fleuret, pour qu'il ne blesse pas. || BOUT, Une petite partie de certaines choses, comme ruban, ficelle, corde, etc. || *Un bout de bougie, un bout de chandelle,* Morceau qui reste d'une bougie, d'une chandelle brûlée en grande partie. || Prov. et fig., *C'est une économie de bouts de chandelles*, se dit D'une épargne sordide en de petites choses. || Figur. et par dérision, *Un bout d'homme, un petit bout d'homme*, Un homme extrêmement petit. || BOUT, Morceau, petite portion de certaines choses qui se mangent, comme boudins, saucisses, cervelas, etc. || *Bout saigneux de veau, de mouton*, Le cou d'un veau ou d'un mouton tel qu'on le vend à la boucherie; absol., *Bout saigneux*, Le cou d'un mouton. || BOUT, en parlant Des choses qui ont de la durée, La fin, le terme. *Au bout de l'an,*

du mois, du terme. Il est au bout de son travail. || *Service du bout de l'an*, ou *Bout de l'an*, Le service qui se fait pour un mort, un an après le jour de son décès. || Figur. et fam., *Avoir de la peine à joindre les deux bouts*, Fournir difficilement à sa dépense annuelle. || Prov. et fig., *Être au bout de son rôlet*, Ne savoir plus que dire ni que faire, ne savoir plus que devenir. Dans le même sens, *Être au bout de son rouleau.* || Absol. et fam., *Il n'est pas au bout*, se dit De quelqu'un qui a rencontré des obstacles, éprouvé des contrariétés, des chagrins, et lorsqu'on veut faire entendre que ses peines ne sont pas finies. || Bout, Une petite partie de certaines choses qui ne devraient point se diviser. *Entendre un bout de messe, de vêpres.* || Fam., *Un bout de lettre, un bout de rôle, etc.*, Une lettre fort courte, un rôle très-court, etc. || *Bouts-rimés*. Voyez ce mot composé à sa place alphabétique. || Bout, t. de marine, se dit de L'avant, de la proue du bâtiment. *Ce bâtiment a le bout à terre; nage bout au vent, bout au courant; il est de bout au vent, au courant, etc. Avoir vent de bout*, Avoir vent contraire. On écrit aussi *debout*, en un seul mot. || Au bout du compte. loc. adv. et fam. Tout considéré, après tout || À bout. loc. adv. *Être à bout*, Se trouver dépourvu de toute espèce de ressource, ne savoir plus que devenir. *Mettre quelqu'un à bout*, Le réduire à ne savoir plus que faire ni que dire. *Pousser quelqu'un à bout, mettre, pousser sa patience à bout*, Le mettre en colère à force d'abuser de sa patience. || À bout de. loc. prépositive. *Être à bout de voie*, Ne savoir plus quel moyen employer, être à la fin de ses ressources. *Venir à bout d'un dessein, d'une entreprise*, Réussir dans un dessein, dans une entreprise. *Venir à bout de faire une chose, à bout d'une chose*, Parvenir à faire une chose, parvenir à la fin d'une chose, en trouver la fin. On dit aussi, *Venir à bout de quelqu'un*, Le réduire à la raison, le réduire à faire ce qu'on veut. || Bout à bout. loc. adv. qui se dit en parlant De certaines choses qu'on joint, qui sont jointes par leurs extrémités. *Des tuyaux assemblés bout à bout.* || De bout en bout. loc. adv. D'une extrémité à l'autre. Cette loc. a vieilli. || D'un bout à l'autre. loc. adv., et quelquefois prépositive. D'une extrémité à l'autre, ou Depuis le commencement jusqu'à la fin. *Courir la ville d'un bout à l'autre. Il faut de la patience pour lire cet ouvrage d'un bout à l'autre.* || Et haïe au bout. loc. adv. et fam. Et quelque chose de plus. A vieilli.

BOUTADE. s. f. Caprice, saillie d'esprit et d'humeur. *Agir, composer par boutade.*

BOUTANT. adj. m. t. d'archit. qui a le même sens que *Butant*, et qui ne s'emploie qu'avec le mot *Arc*. Voyez Arc-boutant.

BOUTARGUE ou BOTARGUE. Mets qu'on prépare en Italie et dans le midi de la France, avec des œufs de poisson salé, confits dans le vinaigre.

BOUT-DEHORS ou BOUTE-HORS. s. m. t. de marine. Il se dit des Pièces de bois longues et rondes qu'on ajoute, par le moyen d'anneaux de fer, à chaque bout de vergue du grand mât et du mât de misaine, et qui servent à porter des bonnettes, quand le vent est faible, ou quand on veut accélérer la marche du navire.

BOUTÉ, ÉE. adj. t. de manége. Il se dit D'un cheval qui a les jambes droites depuis le genou jusqu'à la couronne.

BOUTE-EN-TRAIN. s. m. t. de haras. Cheval entier dont on se sert pour mettre les juments en chaleur. || Petit oiseau qui sert à faire chanter les autres. || Fam., Un homme qui excite les autres à la joie qui met tout le monde en train.

BOUTE-FEU. s. m. Baguette garnie à son extrémité d'une mèche d'étoupe qui sert à mettre le feu à certaines pièces de canon. || Celui qui met le feu au canon ou à des pièces d'artifice. A vieilli, et n'est plus usité dans l'artillerie. || Incendiaire, homme qui de dessein formé met le feu à un édifice, à une ville. Peu usité. || Fig., Celui qui excite des discordes et des querelles.

BOUTE-HORS. s. m. Jeu qui n'est plus en usage. Fig. et fam., *Ils jouent au boute-hors*, se dit de deux hommes qui tâchent de se débusquer l'un l'autre de quelque emploi, de quelque place. || Boute-hors, t. de marine. *Voyez* Boute-dehors.

BOUTEILLE. s. f. (grec *butis*, bouteille.) Vase à goulot, destiné à contenir du vin, ou d'autres liquides. *Bouteille de verre, de terre, de grès, de cuir bouilli. Demi-bouteille. Le ventre, le cou, le goulot, le cul, le bouchon d'une bouteille. Boucher, coiffer, déboucher, décoiffer une bouteille. Rincer des bouteilles.* || *Vider une bouteille*, Boire le vin qu'elle contient. || Fig. et fam., *N'avoir rien vu que par le trou d'une bouteille*, N'avoir aucune connaissance des choses du monde, aucun usage du monde. || Fig. et fam., *C'est la bouteille à l'encre*, se dit D'une affaire très-obscure. || T. de physique, *Bouteille de Leyde*, Appareil qui produit la commotion électrique par la réunion soudaine de deux quantités d'électricité de différente nature accumulées sur ses deux surfaces. Cet appareil fut inventé à Leyde, et formé d'abord d'une simple bouteille de verre recouverte de feuilles de métal. || Bouteille, La liqueur qui est contenue dans une bouteille. *Une bouteille de bière, de vin.* Absol., Une bouteille de vin. *Boire une bouteille.* || Pop., *Payer bouteille*, Payer le prix d'une bouteille de vin qu'on boit au cabaret avec quelqu'un. || Fam., *Aimer la bouteille*, Aimer le vin, être adonné au vin. || Bouteille, Bulle, petit globe rempli d'air, qui se forme, soit sur l'eau quand il pleut, soit sur un liquide en ébullition, ou de quelque autre manière. Ce sens a vieilli : on dit ordin., *Bulle*.

BOUTEILLER. s. m. *Voyez* Boutillier.

BOUTEILLES. s. m. pl. t. de marine. Les lieux d'aisance, dans un vaisseau, où ils sont ordinairement placés à la poupe.

BOUTER. v. a. Mettre. Vieux mot qui n'est plus usité que dans le bas langage, ou en t. de marine. *Bouter au large*, Pousser une embarcation au large. *Voyez* Boute-en-train, Boute-feu, Boute-selle, etc. || Bouté, ée. participe.

BOUTER. v. n. Il se dit D'un vin qui pousse au gras.

BOUTEROLLE. s. f. Garniture qu'on met au bout d'un fourreau d'épée. Il s'emploie aussi en t. de blason.

BOUTE-SELLE. s. m. t. de guerre. Signal qui se donne avec la trompette, pour avertir les cavaliers de seller leurs chevaux, et de se tenir prêts à monter à cheval. *Sonner le boute-selle.*

BOUTILLIER. s. m. (grec *butis*, bouteille.) (On mouille les L.) Échanson. Dénomination anc., *Grand boutillier de France*, Grand officier de la couronne qui avait l'intendance de tout ce qui concernait la bouche, et spécialement du vin. On dit aussi, *Bouteiller.*

BOUTIQUE. s. f. (grec *apothèkè*, magasin.) Lieu où un marchand étale et vend sa marchandise, où un artisan travaille. *Les boutiques de la foire, d'un bazar. Boutique en plein vent. Tenir, avoir boutique.*

Fermer, ouvrir sa boutique. Mettre un jeune homme en boutique. || Par mépris, *Courtaud de boutique*, Garçon de boutique. || *Se mettre en boutique, ouvrir boutique*, Entreprendre quelque espèce de commerce ou d'industrie à boutique ouverte. *Fermer boutique*, Cesser de travailler ou de vendre en boutique, quitter le commerce. || BOUTIQUE, par ext., Toutes les marchandises dont une boutique est garnie. Tous les instruments d'un artisan. || Prov. et fig., *Faire de son corps une boutique d'apothicaire*, Prendre trop de remèdes. || Fig. et fam., *Cela vient, cela sort, cela part de la boutique d'un tel*, Cela est de l'invention d'un tel, c'est un tel qui a tenu ce propos, qui a débité cette nouvelle. On le dit en mauvaise part. || BOUTIQUE, Bateau de pêcheur dont le fond est percé de trous, et dans lequel le poisson se conserve vivant.

BOUTIQUIER. s. m. Artisan ou marchand qui est en boutique. Il se dit d'Un petit marchand, et quelquefois par dénigrement.

BOUTIS. s. m. t. de chasse. L'endroit où un sanglier a fouillé avec son boutoir, et Les traces de cette fouille.

BOUTISSE. s. f. t. de maçonnerie. Pierre taillée qu'on place dans un mur suivant sa longueur, de manière que sa largeur paraît en dehors.

BOUTOIR. s. m. Instrument avec lequel les maréchaux enlèvent la corne superflue du pied d'un cheval, avant de le ferrer. || BOUTOIR, Groin d'un sanglier. || Fig. et fam., *Coup de boutoir*, Trait d'humeur, propos dur, repoussant, qui blesse.

BOUTON. s. m. Il se dit de Petits corps arrondis ou allongés que poussent les arbres et les arbustes, et d'où naissent les branches, les feuilles ou les fleurs. *Bouton à bois, à feuilles, à fruit.* || Une fleur qui n'est pas encore épanouie. *Un bouton de rose.* || Par analogie, Petites tumeurs arrondies qui se forment sur la peau, soit au visage, soit en diverses parties du corps. *Des boutons de petite vérole.* || T. d'art vétérinaire, *Boutons de farcin*, Bubes qui viennent aux chevaux lorsqu'ils ont le farcin. || *Le bouton du sein*, Le bout du sein, le mamelon. || BOUTON, Petites pièces de diverses matières, qui servent à attacher ensemble différentes parties d'un vêtement, et que l'on passe, à cet effet, dans des fentes appelées *boutonnières*, ou dans des ganses. *Attacher, coudre des boutons. Bouton d'habit, de chemise, de manche.* || *Bouton de soie, de fil, de drap, etc.*, Bouton formé d'un petit morceau de bois ou d'os recouvert de soie, de fil, etc. *Moules de boutons*, Petits morceaux de bois ou d'os avec lesquels on fait cette sorte de boutons. || Prov. et fig., *Serrer le bouton à quelqu'un*, Le presser vivement sur quelque chose, et quelquefois avec menaces. || BOUTON, par extens., Plusieurs autres choses qui ont la figure d'un bouton. *Le bouton que l'on met sur le bout du canon d'un fusil, pour servi de mire. Le bouton d'un fleuret. Le bouton qui garnit le haut d'une pelle à feu. Le bouton d'une serrure, d'un verrou. Le bouton d'une porte*, Pièce de fer ou de cuivre qui sert à tirer une porte à soi, ou à l'ouvrir. || T. d'artillerie, *Bouton de culasse*, L'espèce de boule qui termine la culasse d'un canon. || T. d'équitation, *Le bouton de la bride*, Le petit anneau de cuir qui coule le long des rênes, et qui sert à les resserrer. || En chirur., *Bouton de feu*, Instrument de fer en forme de bouton, qui sert à cautériser, après qu'on l'a fait rougir au feu. || Dans les essais, *Bouton de fin*, ou simplement, *Bouton*, La petite portion d'or ou d'argent qui reste après l'opération de la coupelle. || En botan., *Bouton d'or*, Variété de la renoncule des prés, dont les fleurs sont doubles et d'un beau jaune doré. *Bouton d'argent*, Variété à fleurs doubles de la matricaire des jardins.

BOUTONNER. v. n. Il ne se dit que des arbres et des arbustes qui commencent à pousser des boutons. *Les rosiers commencent à boutonner.* || BOUTONNER, v. a., Attacher, arrêter un vêtement, ou quelque partie d'un vêtement, au moyen des boutons que l'on passe dans les boutonnières ou dans les ganses. *Boutonner son habit, son gilet.* || Avec le pron. pers. *Cet enfant ne sait pas encore se boutonner.* || BOUTONNÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *C'est un homme toujours boutonné, boutonné jusqu'à la gorge, jusqu'au menton, boutonné comme un portemanteau*, C'est un homme qui a grand soin, lorsqu'il parle ou qu'on l'interroge, de ne pas laisser pénétrer sa pensée, ses desseins

BOUTONNERIE. s. f. Marchandise ou commerce du boutonnier. || Fabrique, atelier où l'on fait des boutons.

BOUTONNIER. s. m. Celui qui fait et qui vend des boutons.

BOUTONNIÈRE. s. f. Petite fente faite à un vêtement pour y passer un bouton, et qui est bordée de soie, de fil, etc. || *Boutonnière fermée*, Boutonnière qui n'est que figurée sur le vêtement, et qui ne sert qu'à l'orner. || Fig. et fam., *Faire une boutonnière à quelqu'un*, Lui faire une blessure un peu large avec une arme perçante ou tranchante.

BOUTS-RIMÉS. s. m. pl. Rimes, souvent très-bizarres, données pour faire des vers dont le sujet est ordinairement à volonté. *Donner, remplir des bouts-rimés.* Par extens., *Bout-rimé*, sing., Pièce de vers composée sur des rimes données. *Un mauvais bout-rimé.*

BOUTURE. s. f. Branche coupée à un arbre, à un arbuste, et qui, étant plantée en terre, y prend racine.

BOUVARD. s. m. Marteau dont on se servait pour frapper les monnaies, avant l'invention du balancier.

BOUVERIE. s. f. (grec *bous*, bœuf.) Étable à bœufs. Étables qui sont dans les environs des marchés publics.

BOUVET. s. m. t. de charpentier et de menuisier. Rabot à faire des rainures.

BOUVIER, IÈRE. s. (grec *bous*, bœuf.) Qui conduit les bœufs et qui les garde. || Fig. et fam., *C'est un gros bouvier, un vrai bouvier*, se dit D'un homme grossier. || BOUVIER, t. d'astron., Constellation de l'hémisphère boréal, dont l'étoile principale, l'une des plus brillantes du ciel, se nomme *Arcturus.*

BOUVILLON. s. m. Diminutif de *Bœuf.* Jeune bœuf. Peu usité.

BOUVREUIL. s. m. Oiseau de volière dont le plumage est de plusieurs couleurs, qui a le bec noir, et qui chante assez agréablement.

BOVINE. adj. f. (grec *bous*, bœuf.) *Les bêtes bovines, la race bovine*, Les bœufs, les vaches, les taureaux.

BOWL. s. m. *Voyez* BOL.

BOXER. v. n. (Mot emprunté de l'anglais.) Se battre à coups de poing. Avec le pron. pers., *Se boxer.*

BOXEUR. s. m. Celui qui boxe, qui fait en quelque sorte métier de ce genre de combat.

BOYARD. s. m. Nom qu'on donne aux anciens feudataires de Russie, de Transylvanie.

BOYAU. s. m. (ital. *budello*, boyau.) Intestin, conduit qui fait plusieurs circonvolutions, et sert à rece-

voir les aliments au sortir de l'estomac, ainsi qu'à rejeter du corps les excréments. Il est du langage ordin., et ne s'emploie pas en médecine. || *Descente de boyaux*, Hernie abdominale. On dit maintenant, *Descente* ou *Hernie*. || Pop., *Aimer quelqu'un comme ses petits boyaux*, L'aimer beaucoup. || *Ce cheval a du boyau, il n'a point de boyau*, Il a beaucoup de flanc, ou Il en a peu. *Ce cheval est étroit de boyau*, Il n'a point de corps. || *Corde à boyau* ou *de boyau*, Corde faite des boyaux de certains animaux et servant à garnir divers instruments de musique, comme violon, etc., à monter des raquettes, et à beaucoup d'autres usages. || Boyau, par analogie, Long conduit de cuir adapté à une machine hydraulique pour porter l'eau à distance, ou pour l'élever à une certaine hauteur. || Boyau, en parlant D'une tranchée faite pour assiéger une place, Chaque partie des chemins en ligne droite qui composent les zigzags par lesquels on communique d'une parallèle à l'autre. || Prov. et fig., *C'est un boyau, ce n'est qu'un boyau*, se dit D'un espace long et peu large.

BOYAUDERIE. s. f. Lieu où l'on nettoie et où l'on prépare les boyaux de certains animaux, destinés à différents usages dans les arts.

BOYAUDIER. s. m. Celui qui prépare et file des cordes à boyau.

BRACELET. s. m. (grec *brachion*, bras.) Ornement qui se porte au bras, et qui sert, parmi nous, à la parure des femmes. *Bracelet de perles, de corail, de diamants, de cheveux.*

BRACHIAL, ALE. adj. (On prononce *Brakial*.) t. d'anat. Qui appartient, qui a rapport au bras.

BRACONNAGE. s. m. Action de braconner.

BRACONNER. v. n. Chasser furtivement et sans permission sur les terres d'autrui, pour faire son profit du gibier.

BRACONNIER. s. m. Celui qui braconne. || Celui qui, sans ménagement, tue le plus de gibier qu'il peut.

BRACTÉE. s. f. (lat. *bractea*, bractée.) t. de botan. Petites feuilles qui naissent avec la fleur de certaines plantes, et qui diffèrent des autres feuilles par la forme, la couleur et la consistance.

* Bradypepsie. s. f. (grec *bradys*, lent, *pepsis*, digestion.) t. de médec. Digestion lente et imparfaite.

BRAGUETTE. s. f. *Voyez* Brayette.

BRAHMANE. s. m. Nom donné à ceux qui forment la première des quatre grandes castes chez les Indiens, et qui professent la doctrine des Védas.

BRAHMANIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport aux brahmanes.

BRAHMANISME. s. m. Doctrines des brahmanes.

BRAI. s. m. Suc résineux et noirâtre qu'on tire du pin et du sapin; résine refondue dont on a extrait la térébenthine. *Brai sec. Brai gras*, Celui qu'on a rendu liquide en y mêlant du goudron, du suif ou d'autres matières grasses et gluantes.

BRAIE. s. f. (lat. *bracca*, braie.) Linge dont on enveloppe le derrière des enfants. Il a vieilli : on dit, *Lange* ou *Couche*. || Braies, pluriel, anciennement, Culotte, caleçon. || Fig. et pop., *Il en est sorti, il s'en est tiré les braies nettes*, se dit D'un homme qui s'est tiré heureusement d'une mauvaise affaire.

BRAILLARD, ARDE. adj. (*onomatopée*.) Qui parle ordinairement beaucoup, fort haut et mal à propos. || Subst. *C'est un grand braillard.* Fam.

* Braillement. s. m. Cri importun du chien, etc.

BRAILLER. v. n. Parler très-haut, beaucoup et mal à propos. || Crier d'une manière importune ou ridicule. Fam.

BRAILLEUR, EUSE. adj. Qui braille, qui ne fait que brailler. || Subst. *C'est un brailleur.* Fam.

BRAIMENT. s. m. Cri de l'âne.

BRAIRE. v. n. Il se dit D'un âne qui crie. On ne l'emploie guère qu'à l'infinitif, et aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif, du futur et du conditionnel. *Son âne se mit à braire. Il brait, ils braient. Il braira, ils brairont. Il brairait, ils brairaient.* || Fig. et fam., *Cet homme ne chante pas, il brait*, Sa voix est fausse et criarde.

BRAISE. s. f. (grec *brazô*, bouillir.) Bois réduit en charbons ardents *Un gigot à la braise*, Que l'on fait cuire dans un vaisseau entouré de braise. || Prov. et fig., *Il a passé là-dessus comme chat sur braise*, se dit De quelqu'un qui, dans un discours ou dans un écrit, passe légèrement sur un article qu'il ne veut pas trop approfondir. || Braise, Charbons que les boulangers tirent de leur four, et qu'ils éteignent ensuite pour les vendre.

BRAISER. v. a. t. de cuisine. Faire cuire de la viande dans une braisière. Il s'emploie surtout au participe. || Braisé, ée. participe.

BRAISIER. s. m. Huche où le boulanger met la braise quand elle est étouffée.

BRAISIÈRE. s. f. t. de cuisine. Vaisseau dans lequel on fait cuire à la braise différents mets.

BRAME ou BRAMINE. s. m. *Voyez* Brahmane.

BRAMER. v. n. Crier. Se dit Du cerf.

BRAN. s. m. Matière fécale. Il est bas. || Bran, t. bas qui sert à marquer du mépris pour quelqu'un, pour quelque chose. *Bran de lui.*

BRANCARD. s. m. (grec *brachiôn*, bras.) Civière à bras et à pieds sur laquelle on transporte un malade couché, ou des meubles, des objets fragiles, etc. || Brancard, Deux pièces de bois qui se prolongent en avant d'une voiture, et entre lesquelles est placé le cheval qui la traîne. || Deux pièces de bois ou de fer qui, dans une voiture à timon et à quatre roues, réunissent le train de derrière et celui de devant. On dit quelquefois, *Les brancards*, au plur.

BRANCHAGE. s. m. coll. L'ensemble des branches d'un arbre.

BRANCHE. s. f. Bois que pousse le tronc d'un arbre, d'un arbrisseau, et qui s'allonge comme une sorte de bras. *Cet arbre étend ses branches bien loin. Un oiseau qui saute de branche en branche. Une branche de laurier.* || *Mère branche*, Grosse branche d'où sortent plusieurs autres branches. *Branche à bois*, Celle qui ne donne ni fleurs ni fruits. *Branche à fruits*, Celle dont les boutons doivent produire des fleurs, et ensuite des fruits. *Branche gourmande*, Celle qui absorbe la nourriture des autres branches. *Branche chiffonne*, Branche courte et menue, qui ne peut donner ni bois ni fruit. || Prov. et fig., *Sauter de branche en branche*, Passer brusquement d'un sujet à un autre, en ne s'arrêtant à aucun et en les traitant tous superficiellement. || Fig. et fam., *S'accrocher à toutes les branches*, Se servir de tous les moyens, bons ou mauvais, pour se tirer d'embarras, de danger. || Prov., *Être comme l'oiseau sur la branche*, Être dans un état incertain, et sans savoir ce qu'on deviendra. || Branche, par ext., Diverses choses qui ont avec les branches des arbres un certain rapport de forme et de position : *Les branches du bois d'un cerf*, Les deux parties du bois d'un cerf; *Chandelier à plusieurs branches*, Chandelier dont la tige se partage en plusieurs rameaux qui portent chacun une bougie,

une chandelle, etc.; *Les branches d'un mors*, Les deux pièces de fer qui tiennent au mors du cheval et où la bride est attachée; *Lunettes à branches*, Lunettes qu'on fixe devant les yeux au moyen de deux petites branches de métal, etc., qui s'appliquent le long des tempes; *Les branches d'un compas, d'un binocle, d'un forceps, etc.*, Les deux pièces qui forment un compas, un binocle, un forceps, etc., et qu'on peut écarter ou rapprocher à volonté. || T. d'anat., *Les branches d'une artère, d'une veine, d'un nerf*, Les petites artères, les petites veines, les petits nerfs qui aboutissent aux grosses artères, aux grosses veines, aux grands nerfs. On dit aussi, *Les branches de la moëlle allongée, du pubis, etc.* || *Les branches d'un fleuve, d'une rivière*, Les rivières moins considérables qui s'y jettent. || *Les branches d'une mine d'or, d'argent, etc.*, Les petits filons qui partent du filon principal. || T. de fortific., *Branche de tranchée*, Boyau d'une tranchée. || Branche, fig., t. de généalogie, Les familles différentes qui sortent d'une même tige. *La branche aînée. La branche cadette.* || Branche, fig., Les différentes parties ou divisions de certaines choses. *Branche de commerce, d'industrie. Les différentes branches de l'administration, des mathématiques, de la physique, etc.*

BRANCHER. v. a. Pendre, attacher à une branche d'arbre. Vieux, fam., se disait D'un voleur ou d'un déserteur qu'on pendait à un arbre. || Brancher, t. de chasse, se dit Des oiseaux qui se perchent sur des branches d'arbre. Il est neutre. *Le faisan, la perdrix rouge, le coq de bruyère branchent.* || Branché, ée. participe. Il se dit proprement D'un oiseau perché sur des branches. Fig. et fam. *Un mousse branché sur une vergue.*

BRANCHE-URSINE. s. f. (Quelques-uns disent, *Brancursine.*) Voyez Acanthe et Berce.

BRANCHIER. adj. m. t. de fauconnerie, *Oiseau branchier*, Celui qui n'a encore que la force de voler de branche en branche.

BRANCHIES. s. f. plur. (grec *bragchia*, branchies.) t. d'hist. nat. Il se dit Des organes en forme de peignes, qui servent à la respiration de l'eau, dans les poissons, vulg. Ouïes. || Organes analogues, mais de forme plus variable, dont les têtards et les mollusques aquatiques sont pourvus.

BRANCHU, UE. adj. (grec *brachiôn*, bras.) Qui a beaucoup de branches.

BRANDADE. s. f. (allem. *brand*, embrasement.) t. de cuisine. Manière d'apprêter la morue, qui consiste à l'émincer et à la faire cuire avec de la crème, de l'ail haché, de l'huile, etc.

BRANDE. s. f. Bruyère, petit arbuste qui croît dans des campagnes incultes. || Lieux incultes où croissent çà et là ces sortes de petits arbustes.

BRANDEBOURG. s. m. Ornement de broderie ou de galon qui entoure les boutonnières de certains habits. || Brandebourg, Casaque à longues manches qui était à la mode du temps de Louis XIV. Il est fém.

BRANDEVIN. s. m. t. emprunté de l'allemand. Eau-de-vie de vin.

BRANDEVINIER, IÈRE. s. Qui vend et qui crie du brandevin dans un camp, dans une garnison. Il est vieux.

BRANDILLEMENT. s. m. Mouvement qu'on se donne en se brandillant. Fam.

BRANDILLER. v. a. Mouvoir, agiter deçà et delà. || Brandiller, avec le pron. pers., Se mouvoir, s'agiter en l'air par le moyen d'une corde, d'une escarpolette, ou de quelque autre machine. Fam. || Brandillé, ée. participe.

BRANDILLOIRE. s. f. Il se dit de Branches entrelacées ou de quelque autre chose semblable, sur quoi l'on peut s'asseoir pour se brandiller. Fam. et peu usité.

BRANDIR. v. a. (grec *brachiôn*, bras.) Secouer, agiter dans sa main une lance, une épée, etc., comme si on se préparait à frapper. *Brandir une lance, une épée, etc.* || Brandir, t. de charpent., Arrêter, affermir deux pièces de bois l'une contre l'autre, sans qu'elles soient entaillées, au moyen d'une cheville qui les traverse. || Brandi, ie. participe. || Prov., *Enlever un gros ballot tout brandi*, L'enlever tout d'un coup. *Enlever un homme tout brandi*, L'enlever en l'état où on le trouve. Ces phrases vieillissent.

BRANDON. s. m. (allem. *brand*, embrasement.) Flambeau fait avec de la paille tortillée. || Corps enflammés qui s'élèvent d'un incendie. || Il s'emploie fig. dans le style élevé. *Les brandons de la discorde. Cet écrit est un brandon de guerre civile.* || Brandon, La paille tortillée au bout d'un bâton, qu'on plante aux extrémités d'un champ, d'un terrain, pour marquer que les fruits en ont été saisis judiciairement : de là l'expression de *Saisiebrandon*, en t. de procédure.

BRANDONNER. v. a. Mettre des brandons aux extrémités d'un héritage où l'on a fait une saisie de fruits. || Brandonné, ée. participe.

BRANLANT, ANTE. adj. Qui branle, qui penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Avoir la tête branlante, les jambes branlantes. Une poutre branlante.* || Prov. et fig., *C'est un château branlant*, se dit De quelqu'un ou de quelque chose de mal assuré, et qui paraît près de tomber.

BRANLE. s. m. Oscillation, mouvement qui porte un corps tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Le branle d'une cloche.* || *Sonner en branle*, Donner aux cloches tout le mouvement qu'elles peuvent recevoir. || Branle, fig., première impulsion donnée à quelque chose. || Fig. et fam., *Se mettre en branle*, Commencer à être en mouvement pour faire quelque chose, à être en action. || Fig. et et fam., *Donner le branle aux autres, mettre les autres en branle*, Les mettre en mouvement, les mettre en train, en disposition d'agir. *Donner le branle à une affaire, aux affaires*, Les mettre en mouvement, leur donner une impulsion plus ou moins forte. Absol., dans l'un et dans l'autre sens, *Donner le branle.* || Branle, Danse où plusieurs personnes se tiennent par la main, et se mènent tour à tour, *Danser, mener un branle.* || L'air sur lequel on danse un branle. *Jouer, chanter un branle.* || Fig. et fam., *Mener le branle*, Donner le premier l'exemple de quelque chose; Être le chef d'une association d'intérêt ou de plaisir. || Branle, Hamac, Lit suspendu dont on se sert dans les vaisseaux. Il est vieux.

BRANLE-BAS. s. m. t. de marine. Action de détendre tous les hamacs d'entre les ponts, de les mettre dans les filets de bastingage, et de dégager les batteries, pour se disposer au combat. *Faire branle-bas. Branle-bas général. Branle-bas de combat.*

BRANLEMENT. s. m. Mouvement de ce qui branle.

BRANLER. v. a. Agiter, mouvoir, remuer, faire aller deçà et delà. *Branler les jambes, les bras, la tête.* || Neut., Être agité, osciller, pencher de côté et d'autre, faute de solidité. *Ce plancher branle. La tête lui branle.* || Prov., *Tout ce qui branle ne tombe pas.* || *Branler dans le manche*, se dit D'un outil qui n'est pas solidement emmanché. || Prov. et fig., *Branler dans le manche*, N'être pas ferme dans le parti qu'on a embrassé, dans la résolution qu'on a prise. Être menacé de perdre sa fortune ou sa place, la faveur dont on jouit, etc. || Branler, Se remuer, se mouvoir. *Ne*

branlez pas de là, Demeurez là, tenez-vous où vous êtes, ne bougez de là; fig., *Ces enfants n'osent branler devant leur père*, Ils sont dans une crainte, dans une contrainte continuelle devant lui. Cette acception fam. vieillit. || Branlé, ée. participe.

BRANLOIRE. s. f. Planche ou solive posée en travers et en équilibre sur un point d'appui un peu élevé, et aux deux bouts de laquelle deux personnes se balancent en faisant tour à tour le contre-poids.

BRAQUE. s. des 2 genres. (ital. *bracco*, braque.) Chien de chasse. *Ce braque arrête bien*. Prov., *Etourdi comme un braque, fou comme un braque*.|| Fig. et fam., *C'est un braque*, se dit D'un homme très-étourdi.

BRAQUEMART. s. m. (grec *bracheia machaira*, épée courte.) Épée courte et large qu'on portait autrefois le long de la cuisse.

BRAQUEMENT. s. m. Action de braquer. Peu usité.

BRAQUER. v. a. Tourner, placer dans une direction déterminée, une pièce de canon, une lunette, etc. || Fig. et fam., *Braquer ses regards sur quelqu'un, sur quelque chose*, Tenir ses regards arrêtés sur quelqu'un, sur quelque chose. || Braqué, ée. participe.

BRAS. s. m. (grec *brachiôn*, bras.) Membre du corps humain, qui tient à l'épaule. *Bras droit, gauche. Lever, hausser, étendre, plier le bras. Couper, rompre bras et jambes à quelqu'un. Lever un fardeau à bras tendu. Se jeter dans les bras, entre les bras de quelqu'un*. T. d'anat., La partie du bras qui s'étend depuis l'épaule jusqu'au coude; celle qui va du coude au poignet se nomme *Avant-bras*. || *Donner le bras à quelqu'un*, L'accompagner et lui présenter le bras replié à la jointure du coude, en le soutenant à une certaine hauteur, de manière qu'il pose le sien dessus, et s'y appuie. || Dans un sens analogue, *Prendre le bras de quelqu'un*, et *S'appuyer sur le bras de quelqu'un en marchant*. Dans le sens réciproque, *Se donner le bras*, en parlant De deux personnes dont l'une a son bras passé dans celui de l'autre.||Fam., *Avoir le bras retroussé jusqu'au coude*, Avoir ses manches retroussées de manière que le bras soit nu jusqu'au coude. || Fig. et fam., *Avoir un bras de fer*, Avoir le bras très-fort, très-vigoureux. Fig., Exercer avec dureté, avec rigueur un pouvoir dont on est revêtu. || Fig. et fam., *Avoir les bras rompus*, Les avoir très-fatigués par l'excès du travail. || *Ne vivre que de ses bras*, Ne vivre que du travail de ses bras. || Fig. et fam., *Demeurer les bras croisés*, Demeurer sans rien faire. || Fig. et fam., *Faire les beaux bras*, Se donner des airs, avoir des manières affectées par lesquelles on croit se rendre agréable. || Fig. et fam., *Couper bras et jambes à quelqu'un*, Lui retrancher beaucoup de ses prétentions, de ce qu'il regarde comme ses droits. Ôter à quelqu'un le moyen d'agir, d'arriver à ses fins, de réussir. Frapper d'étonnement, de stupeur. On dit dans ce dernier sens, *Les bras m'en tombent*. || Fig. et fam., *Traiter quelqu'un de monsieur, de monseigneur, gros comme le bras*, Lui donner ces titres fréquemment et avec emphase. || Fig., *Tendre les bras à quelqu'un*, L'aider, lui offrir ses secours, son appui; s'il a des torts, être prêt à les lui pardonner. On dit dans ce sens, *Ouvrir ses bras à quelqu'un*. || Fig., *Tendre les bras à quelqu'un*, Implorer son secours. || Fig., *Se jeter dans les bras, entre les bras de quelqu'un*, Se mettre sous sa protection, recourir à lui pour en avoir du secours. || Fig., *Recevoir quelqu'un à bras ouverts*, Le recevoir avec grande joie. || Prov. et fig., *Avoir quelqu'un sur les bras*, En être chargé ou importuné. || Fig., *Avoir l'ennemi, avoir une armée entière sur les bras*, Avoir à se défendre contre l'ennemi, contre une armée entière. *Avoir beaucoup d'affaires sur les bras*, En être accablé, surchargé. || Fig., *Tirer quelqu'un d'entre les bras de la mort, des bras de la mort*, Le guérir d'une maladie qui semblait mortelle. || Fig. et poétiq., *Être dans les bras du sommeil, dans les bras de Morphée*, Dormir. || Fig., *Arrêter, retenir le bras à quelqu'un*, L'empêcher de punir, de se venger. || Fig., *Voir entre les bras d'un autre la personne qu'on aime*, La voir mariée à un autre. || Bras, par ext., La personne même qui travaille, qui agit, ou qui peut travailler, agir. *Avoir plusieurs bras à son service. Les bras manquent à l'agriculture. Mille bras se sont armés pour le défendre*. || Fig., *Être le bras droit de quelqu'un*, Être son principal agent en toutes choses. || Bras, fig., Le pouvoir, la puissance. *Le bras de Dieu. Un bras protecteur*. || Fig. et dans le langage de l'Écriture, *S'appuyer sur un bras de chair*, Mettre sa confiance dans les hommes, au lieu de la mettre en Dieu. || *Le bras séculier*, La puissance temporelle, par opposition à La puissance ecclésiastique. || Fig. et fam., *Avoir les bras longs*, Avoir un crédit, un pouvoir qui s'étend bien loin. || Bras, se dit De la force et du courage guerrier, des exploits militaires. *Tout cède à l'effort de son bras. Son bras est le plus ferme appui du trône. Ce bras jadis si redouté*. || Bras, Chandeliers qu'on attache au mur, à la boiserie d'une chambre ou d'une salle, parce que jadis on leur donnait ordinairement la figure d'un bras. *Des bras de cheminée. Des bras dorés, d'argent, de vermeil*. || Il se dit de Plusieurs autres choses qui ont avec les bras de l'homme un certain rapport de forme ou de destination: *Les bras d'une baleine*, Ses nageoires; *Siége à bras*, Siége aux deux côtés duquel il y a de quoi s'appuyer les bras; *Les bras d'une civière, d'un brancard*, Les deux bâtons parallèles qui se prolongent à chaque extrémité d'une civière, d'un brancard, et qui servent à les soulever et à les porter; T. de marine, *Le bras d'un aviron*, La partie par laquelle on le tient, on le manie, pour ramer. *Les bras d'une vergue*, Les manœuvres ou cordages amarrés à l'extrémité d'une vergue pour la gouverner ou la mouvoir selon le vent; *Bras de balance*, Chaque moitié de la verge transversale qui est posée sur le point d'appui, et aux deux extrémités de laquelle pendent les bassins de la balance. En mécanique, *Bras de levier*, La partie du levier comprise entre le point d'appui et celui auquel est appliquée la puissance ou la résistance; *Bras de rivière*, Chaque branche d'une rivière qui se sépare en deux, en trois, etc.; *Bras de mer*, Partie de mer qui passe entre deux terres assez proches l'une de l'autre. || À force de bras, ou simplement, À bras. Loc. adv. qui se disent en parlant De travaux, de transports pour lesquels on n'emploie que la seule force des bras. *Tirer, traîner à bras, à force de bras*. Dans un sens analogue, *Moulin à bras, civière à bras, charrette à bras*. || À tour de bras. loc. adv. De toute sa force. *Frapper à tour de bras*. || À bras raccourci. loc. adv. Hors de garde, hors de mesure, et de toute sa force. *Il tomba sur son adversaire à bras raccourci*. || À bras-le-corps. loc. adv. *Saisir, prendre, tenir, porter quelqu'un à bras-le-corps*, Le saisir, le prendre, le tenir, le porter au moyen du bras ou des deux bras passés autour du corps. || Bras dessus, bras dessous. loc. adv. et fam. En se donnant le bras avec amitié. || Fig., *Ils sont bras dessus, bras dessous*, Il règne entre eux la plus grande intimité. || *S'embrasser bras dessus, bras des-*

sous, S'embrasser l'un l'autre avec empressement et familiarité.

BRASER. v. a. (grec *brazô*, bouillir.) t. d'arts. Joindre ensemble deux morceaux de fer, d'acier, ou de cuivre, au moyen d'une soudure. *Braser un fusil, un canon.* || Brasé, ée. participe.

BRASIER. s. m. Feu de charbons ardents. || Brasier, Grand bassin de métal où l'on met de la braise pour échauffer une chambre. || Fig., *Sa tête est un brasier,* Il s'échauffe jusqu'à l'exaltation.

BRASILLEMENT. s. m. t. de marine. Effet de la mer qui brasille, qui réfléchit les rayons du soleil ou de la lune. || L'éclat électrique des flots. *Voyez* Brasiller.

BRASILLER. v. a. Faire griller quelque chose un peu de temps sur de la braise. *Faire brasiller des pêches.* Il est pris neutralement. || Brasiller, en t. de marine, se dit De la mer lorsque les rayons du soleil ou de la lune la frappent obliquement, et qu'on voit à sa surface comme une traînée de lumière éblouissante et scintillante. || Lorsque, dans l'obscurité, la trace du bâtiment ou d'un poisson brille d'une lueur qu'on attribue à l'électricité développée par le frottement. || Brasillé, ée. participe.

BRASQUE. s. f. t. de métallurgie. Mélange d'argile et de charbon pilé, dont on enduit la surface des creusets dans lesquels on réduit les mines.

BRASQUER. v. a. t. de métallurgie. Enduire de brasque la surface des creusets. || Brasqué, ée. part.

BRASSAGE. s. m. La somme que prenait autrefois le maître des monnaies, sur chaque marc d'or, d'argent ou de billon ouvré en espèces, pour les frais de fabrication et les déchets.

BRASSARD. s. m. (grec *brachiôn*, bras.) Ancienne armure qui couvrait le bras d'un homme de guerre. || Par analogie, Garniture de cuir, ou cylindre de bois, dont on se couvre le bras pour jouer au ballon.

BRASSE. s. f. Mesure de la longueur des deux bras étendus, qui est ordinairement de cinq à six pieds. *La brasse marine est de cinq pieds. Mesurer des cordes, des cordages à la brasse. Il y a tant de brasses d'eau.* || *Pain de brasse,* Fort grand pain de vingt à vingt-cinq livres. || *Nager à la brasse*, Nager en étendant, au-dessus de l'eau, les bras l'un après l'autre.

BRASSÉE. s. f. Autant que les bras peuvent entourer, contenir et porter. *Brassée de foin, de bois, de paille.*

BRASSER. v. a. Remuer avec les bras, à force de bras, plusieurs matières ayant quelque fluidité, pour qu'elles s'incorporent ensemble. || *Brasser de la bière, du cidre,* Faire de la bière, du cidre. || Brasser, fig. et fam., Pratiquer, tramer, négocier secrètement. Se dit en mauvaise part. *Brasser une trahison.* || Brasser, en t. de marine, Mouvoir les bras d'une vergue pour changer la direction de la voile qu'elle porte. *Brasser d'un bord. Brasser au vent. Etc.* On dit aussi, *Brasseyer.* || Brassé, ée. participe.

BRASSERIE. s. f. Lieu où l'on brasse de la bière.

BRASSEUR, EUSE. s. Qui brasse de la bière et qui en vend en gros.

BRASSEYER. v. a. t. de marine. *Voyez* Brasser.

BRASSIAGE. s. m. t. de marine. Mesurage à la brasse. || La quantité de brasses d'eau que l'on trouve dans un endroit quelconque de la mer. *Grand, petit, bon brassiage.*

BRASSIÈRES. s. f. pl. Petite camisole qui sert à maintenir le corps, et qui est particulièrement en usage pour les femmes et les enfants. || Fig. et fam., *Mettre, tenir quelqu'un en brassières,* Le mettre, le tenir dans un état de contrainte qui ne lui laisse pas la liberté de faire ce qu'il voudrait, le traiter comme un enfant. Dans un sens analogue, *Être en brassières.*

BRASSIN. s. m. Vaisseau, cuve où les brasseurs font la bière. || La quantité de bière qu'on tire de la masse de grains sur laquelle on opère. || En t. de savonnier, La quantité de savon que l'on cuit à la fois.

BRASURE. s. f. t. d'arts. Endroit où deux pièces de métal sont brasées, soudées.

BRAVACHE. s. m. (ital. *bravazzo*, bretteur.) Faux brave, fanfaron. Fam.

BRAVADE. s. f. Action, parole, manière par laquelle on brave quelqu'un. *Il lui a fait une bravade.*

BRAVE. adj. des 2 genres. Vaillant, qui a beaucoup de valeur, beaucoup de courage. *Il est fort brave, brave comme son épée, comme l'épée qu'il porte.* || Brave, fam., Honnête, bon, obligeant. *C'est un brave homme.* || Fam., Vêtu, paré avec soin. *Vous voilà bien brave aujourd'hui.* || Prov. et pop., *Brave comme une noce, comme un jour de Pâques.* || Brave, subst., Homme courageux, vaillant. *Se battre, se conduire en brave. C'est un faux brave.* || Fam. et par plaisanterie, *C'est un brave à trois poils,* C'est un homme d'une bravoure éprouvée.

BRAVEMENT. adv. D'une manière brave, vaillamment. || Habilement, adroitement. *Il s'est bravement tiré de cet embarras.* Ce sens est fam.

BRAVER. v. a. Témoigner ouvertement qu'on ne craint pas quelqu'un, et qu'on le méprise, qu'on le défie. *Braver l'autorité. Braver la menace, la colère de quelqu'un.* || *Braver les dangers, la honte, etc.*, Affronter les dangers, etc., s'y exposer sans crainte. || Bravé, ée. participe.

BRAVERIE. s. f. Magnificence en habits. Fam.; il vieillit.

BRAVO. adv. Terme emprunté de l'italien, dont on se sert en français pour applaudir. *Dès qu'il eut fini de chanter, toute l'assemblée cria bravo.* || Subst. *Son discours fut suivi de mille bravos.*

BRAVOURE. s. f. Courage guerrier, vaillance. || Plur., Actions de valeur. *Cet homme raconte ses bravoures à tout le monde.* Peu usité. || En musique, *Air de bravoure*, Air d'une exécution difficile et où peut se montrer tout le talent du chanteur.

BRAYER. s. m. t. de chirurg. Bandage destiné à contenir les hernies.

BRAYER. v. a. Enduire de brai liquide et chaud. || Brayé, ée. participe.

BRAYETTE. s. f. (lat. *bracca*, braie.) Fente de devant d'une culotte à l'ancienne mode.

BRAYON. s. m. t. de vénerie. Piége pour prendre les bêtes puantes.

BRÉANT ou BRUANT. s. m. Oiseau de la grosseur du moineau franc, qui a le plumage presque entièrement jaune, et dont le ramage est assez agréable.

BREBIS. s. f. (lat. *vervex*, mouton.) Quadrupède portant laine, et qui est la femelle du bélier. *Lait, toison de brebis.* || Prov., *Fuir, éviter une personne comme une brebis galeuse*, Fuir, éviter une personne dont le commerce est dangereux ou désagréable. Fig., *C'est une brebis galeuse qu'il faut séparer du troupeau.* || Prov. et fig., *Faire un repas de brebis*, Manger sans boire. || Prov. et fig., *Brebis qui bêle perd sa goulée*, Quand on cause beaucoup à table, on perd le temps de manger. Fig., En parlant beaucoup, on perd le temps d'agir. || Prov. et fig., *À brebis tondue, Dieu mesure le vent*, Dieu proportionne à notre faiblesse les maux qu'il nous envoie. || Prov. et fig., *C'est bien la brebis du bon Dieu*, se dit D'un être si inoffensif,

si patient, qu'on peut l'attaquer sans qu'il cherche à se défendre ou qu'il songe à se plaindre. || Prov. et fig., *Faites-vous brebis, le loup vous mangera*, ou plus ordinairement, *Qui se fait brebis, le loup le mange*, Ceux qui ont trop de bonté, de douceur, encouragent les méchants à leur nuire. || Brebis, dans le langage de l'Écriture, fig., Un chrétien, en tant qu'il est sous la conduite de son pasteur. *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.*

BRÈCHE. s. f. (allem. *brechen*, briser.) Ouverture faite par force ou autrement à ce qui sert de clôture, comme un mur, une haie. || Ouverture que des assiégeants font aux murailles, aux remparts de la place assiégée. *Faire, refaire, réparer une brèche. Monter à la brèche. Défendre la brèche. Mourir sur la brèche.* || *Battre en brèche*, Tirer avec de l'artillerie contre une muraille, contre un rempart, et d'assez près pour y faire brèche. || Brèche, se dit, par extens., De quelques autres choses. *Faire une brèche, des brèches à un couteau, à une serpe*, Faire une ou plusieurs cassures au tranchant. *Faire brèche à un pâté*, L'entamer et en manger une partie. *On a abattu cent arpents de bois dans cette forêt, c'est une grande brèche*, C'est un grand vide qu'on y a fait. || Brèche, fig., Le tort, le dommage que l'on fait à quelque chose, la diminution d'un bien qui devrait être conservé entier, intact. *Il a fait une brèche à son honneur, à sa réputation, à sa fortune. Réparer les brèches de sa fortune.*

BRÈCHE. s. f. Sorte de marbre qui semble formé d'un amas de cailloux unis ensemble. *De la brèche violette.*

BRÈCHE-DENT. adj. des 2 genres. Qui a perdu une ou plusieurs dents de devant. || Subst. *C'est un brèche-dent.*

BRECHET. s. m. L'os de la poitrine, celui auquel aboutissent les côtes par devant; plus particulièrement, L'extrémité inférieure de cet os. Fam., et ne s'emploie pas dans le langage médical.

BREDI-BREDA. Expression adv. et très-fam., qui s'emploie en parlant D'une chose dite ou faite avec trop de précipitation. *Il nous a raconté cela bredi-breda.*

BREDINDIN. s. m. t. de marine. Palan moyen dont on se sert pour enlever de médiocres fardeaux.

BRÉDISSURE. s. f. t. de médec. Impossibilité d'écarter les mâchoires, produite par l'adhérence de la membrane des gencives à celle qui revêt les joues intérieurement.

BREDOUILLE. s. f. t. du jeu de trictrac. Jeton ou pavillon qui servent à marquer, le premier qu'on a pris douze points de suite, le second qu'on a pris de suite six trous. *Avoir la bredouille, être en bredouille*, Être en état d'obtenir l'avantage que donne la bredouille. *Prendre deux trous en bredouille*, Prendre douze points de suite, ce qui donne le droit de marquer deux trous. *Marquer bredouille*, Marquer avec deux jetons l'un sur l'autre, qu'on est en état de gagner deux trous. *Marquer en bredouille*, Gagner six trous de suite, ce qui donne le droit de marquer double. *Marquer en grande bredouille*, Gagner douze trous de suite, et plus, ce qui donne le droit de marquer quadruple. On dit de même: *Gagner la petite, la grande bredouille. Être marqué en petite, en grande bredouille.* || Adjectiv., *Gagner la partie bredouille*, Gagner la partie double en faisant douze trous de suite.

BREDOUILLEMENT. s. m. Action de bredouiller. fam.

BREDOUILLER. v. n. Parler d'une manière précipitée et peu distincte. Activ. *Que bredouillez-vous là?* Fam. || Bredouillé, ée. participe.

BREDOUILLEUR, EUSE. s. Qui bredouille. Fam.

BREF, BRÈVE. adj. (lat. *brevis*, court.) Court, prompt, de peu de durée ou d'étendue. *Le temps que vous me donnez est bien bref. Une réponse brève.* Dans *Pepin le Bref*, il signifie, De petite taille. || Il se dit, en gramm., Des syllabes, des voyelles qu'on prononce rapidement. *Syllabe, voyelle brève. A est long dans* Grâce, *et bref dans* Race. || Brève. subst. fém. *L'iambe est composé d'une brève et d'une longue.* || Fig. et fam., *Observer les longues et les brèves*, Être fort cérémonieux; Être extrêmement circonspect et exact en tout ce qu'on fait. || *Avoir le parler bref, la parole brève*, S'exprimer en peu de mots, ou Parler d'une manière précipitée. On dit aussi dans le dernier sens, *Parler, répondre d'un ton bref.* || Bref. adv. Enfin, pour le dire en peu de mots. *Bref, je ne le veux pas.* || Fam., *Parler bref*, Avoir une prononciation prompte, précipitée. || En bref. loc. adv. En peu de mots. *Je vous le dirai en bref.* Vieillit.

BREF. s. m. Lettre pastorale du pape. *Solliciter, obtenir un bref.* || Petit calendrier ecclésiastique qui indique l'office de chaque jour.

BREGIN. s. m. t. de pêche. Filet à mailles étroites.

BRÉHAIGNE. adj. f. (angl. *barren hind*, biche stérile.) Il se dit Des femelles des animaux qui sont stériles. *Carpe bréhaigne*, Une carpe qui n'a ni œufs ni laite. || Bréhaigne, subst., Une femme stérile. *C'est une bréhaigne.* Pop.

BRELAN. s. m. Jeu qui se joue à trois, à quatre ou à cinq, et où l'on ne donne que trois cartes à chaque joueur. || *Avoir brelan*, Avoir trois cartes de même figure ou de même point. || *Brelan favori*, Brelan qu'on est convenu de payer double. *Brelan quatrième* ou *carré*, Celui que le joueur a dans la main lorsque la carte qui retourne est de même sorte que les trois qui forment son brelan. || Brelan, par extens. et en mauvaise part, Lieu, réunion où l'on joue habituellement à différents jeux de cartes. *Fréquenter, hanter les brelans.*

BRELANDER. v. n. Jouer continuellement à quelque jeu de cartes que ce soit. Fam., et se prend toujours en mauvaise part.

BRELANDIER, IÈRE. s. t. injurieux. Qui fréquente les maisons de jeu. Dans un sens moins défavorable, Qui joue continuellement aux cartes.

BRELLE. s. f. Assemblage de pièces de bois en radeaux, dont on forme un train pour le faire flotter.

BRELOQUE. s. f. Curiosité de peu de valeur. || Cachets et autres petits bijoux qu'on attache aux chaînes de montre. Fam.

BRELOQUE. s. f. t. militaire. *Voyez* Berloque.

BRELUCHE. s. f. Droguet de fil et de laine.

BRÈME. s. f. (angl. *bream*, brème.) Poisson d'eau douce, qui est large et plus plat que la carpe.

BRENEUX, EUSE. adj. Sali de matière fécale. Il est bas.

BRÉSIL. s. m. Bois rouge, qui est propre à la teinture, et qui paraît avoir donné son nom au pays du Brésil, d'où l'on en tire beaucoup. On dit aussi, *Bois du Brésil.* || Prov., *Sec comme du brésil, comme brésil*, Extrêmement sec.

BRÉSILLER. v. a. Rompre par petits morceaux. || Brésillé, ée. participe.

BRÉSILLET. s. m. L'espèce de bois de Brésil la moins estimée.

BRÉTAILLER. v. n. Être dans l'habitude de fréquenter les salles d'armes et de tirer l'épée. Il se prend toujours en mauvaise part.

BRÉTAILLEUR. s. m. Celui qui brétaille; Un homme qui met l'épée à la main pour la moindre bagatelle. Fam.

BRETAUDER. v. a. Tondre inégalement. || Prov. et par plaisanterie, *Bretauder les cheveux de quelqu'un*, Les lui couper trop courts. || *Bretauder un cheval*, Lui couper les oreilles. || Bretaudé, ée. participe.

BRETELLE. s. f. Bande plate et plus ou moins large, que l'on passe sur les épaules et qui sert à porter certaines choses. *On se sert de bretelles pour porter une civière, une hotte, des seaux d'eau.* || Double bande qui porte sur l'une et l'autre épaule, et qui soutient le pantalon, la culotte. *Mettre, porter des bretelles. Bretelles élastiques.*

BRETTE. s. f. Épée. Se dit fam. et par plaisanterie.

BRETTELER. v. a. t. d'archit. Tailler une pierre ou gratter un mur avec des instruments à dents. || Brettelé, ée. participe.

BRETTEUR. s. m. Celui qui aime à se battre à l'épée, à ferrailler. Fam.

BREUIL. s. m. t. d'eaux et forêts. Bois taillis ou buisson enfermé de haies, dans lequel les bêtes se retirent.

BREUVAGE. s. m. (angl. *beverage*, breuvage.) Boisson, liqueur à boire. *Breuvage agréable, salutaire, amer, empoisonné, mortel.* || En t. de marine, Mélange de vin et d'eau qu'on donne quelquefois en mer aux gens de l'équipage, indépendamment de la ration. || En t. d'art vétérinaire, Médicament liquide qu'on administre aux chevaux, aux bœufs, aux vaches, etc.

BREVET. s. m. (allem. *brief*, lettre.) Autrefois, Expédition non scellée par laquelle le roi accordait quelque grâce, ou quelque titre de dignité. || *Ducs à brevet*, Ceux qui n'avaient que des brevets de ducs, et à vie; par opposition aux Ducs héréditaires. || Brevet, Aujourd'hui, Titres ou diplômes, délivrés au nom d'un gouvernement, d'un prince souverain, etc. *Il a reçu le brevet de sa pension, son brevet de colonel, de lieutenant.* || *Brevet d'invention*, Brevet que le gouvernement délivre à un inventeur, à l'auteur d'une nouvelle découverte, pour lui en assurer la propriété et l'exploitation exclusive, pendant un certain nombre d'années. Dans un sens analogue, *Brevet de perfectionnement*, et *Brevet d'importation.* || Fig. et fam., *Donner à quelqu'un brevet, son brevet d'étourdi, d'extravagant, etc.*, Le déclarer tel. || *Brevet d'apprentissage*, Acte par lequel un apprenti et un maître s'engagent réciproquement. || *Acte en brevet, obligation, procuration par brevet*, Acte, obligation, procuration dont le notaire ne garde pas la minute, et qu'il délivre sans y mettre la formule exécutoire.

BREVETER. v. a. Donner un brevet à quelqu'un. || Breveté, ée. participe.

BRÉVIAIRE. s. m. (lat. *breviarium*, bréviaire.) Livre contenant l'office que ceux qui sont dans les ordres sacrés, ou qui jouissent de quelque bénéfice, sont obligés de dire tous les jours. || L'office même que disent chaque jour ceux qui y sont obligés. || Fig. et fam., Livre dont on fait sa lecture habituelle. *Corneille est son bréviaire.*

BRIBE. s. f. (espagn. *bribar*, mendier.) Gros morceau de pain. Pop. || Bribes, plur., par ext. et fam., Les restes d'un repas. || Figur. et fam., Citations ou phrases prises çà et là sans discernement. *Des bribes de grec, de latin.*

BRIC-À-BRAC. s. m. Vulgair., *Marchand de bric-à-brac*, Marchand qui achète et qui revend toute sorte de vieille ferraille, de vieux tableaux, et divers autres objets de hasard. Voyez *De bric et de broc*, à l'article Broc.

BRICK. s. m. (Quelques-uns écrivent, *Brig.*) t. de marine. Bâtiment à deux mâts, qui a son grand mât incliné vers l'arrière. *Brick du commerce, de guerre.*

BRICOLE. s. f. Partie du harnais d'un cheval de trait, contre laquelle s'appuie son poitrail lorsqu'il va en avant. || Longes ou lanières de cuir dont se servent les porteurs de chaises pour porter la chaise, les porteurs d'eau pour porter leurs seaux, etc. Autrement, *Bretelles.* || Bricole, au jeu de paume, Retour de la balle lorsqu'elle a frappé une des murailles des côtés. *Jouer de bricole.* || Il se dit de même, au jeu de billard, Lorsqu'on envoie sa bille frapper une des bandes, de manière qu'elle rencontre ensuite la bille sur laquelle on joue. *Jouer de bricole.* On dit dans un sens analogue, en t. d'artillerie, qu'*Un boulet frappe de bricole*, lorsqu'il frappe après un bond. || Prov. et fig., *Jouer de bricole, n'aller que par bricoles*, User de voies trompeuses et détournées. On dit de même : *Il a voulu me donner une bricole.* On emploie aussi les loc. *De bricole, par bricole*, pour Indirectement. Ces façons de parler sont maintenant peu usitées. || Bricoles, plur., Rets ou filet pour prendre des cerfs, des daims, etc. *Tendre les bricoles.*

BRICOLER. v. n. Jouer de bricole, soit à la paume, soit au billard. || Il se dit, fig. et fam., De celui qui ne va pas droit, qui biaise dans une affaire. Peu usité.

BRIDE. s. f. La partie du harnais d'un cheval, qui sert à le conduire, et qui est composée de la têtière, des rênes et du mors. *Mettre la bride à un cheval. Lui tenir la bride haute, la bride courte. Rendre, lâcher la bride à un cheval. Lui mettre la bride sur le cou. Tourner bride.* || Les rênes seules. *Ce cheval a rompu sa bride*, Il a rompu ses rênes. *Mener un cheval par la bride*, Le mener en tenant les rênes, sans le monter. || Fig. et fam., *Tenir quelqu'un en bride*, Le contenir, surveiller sa conduite; et, *Lui tenir la bride haute, lui tenir la bride courte*, Le traiter avec quelque sévérité. *Lâcher la bride à quelqu'un*, Lui donner plus de liberté qu'à l'ordinaire; et, *Lui mettre la bride sur le cou*, L'abandonner à sa propre volonté, lui laisser toute liberté d'agir. || Fig., *Lâcher la bride à ses passions*, S'y abandonner entièrement. || *Aller à toute bride, à bride abattue*, Mener son cheval au grand galop. || Fig. et fam., *Aller bride en main dans une affaire*, Y procéder avec beaucoup de retenue et de circonspection. || Fig. et fam., *Il a plus besoin de bride que d'éperon*, se dit D'un homme ardent, impétueux, qui a plus besoin d'être retenu que d'être excité. || *Tourne-bride.* Voyez Tournebride. || Bride, désigne, par extens., Plusieurs autres choses qui ont quelque analogie avec une bride de cheval : Lien qui sert à retenir certaines coiffures, et qui passe ou qu'on noue sous le menton. *La bride d'un beguin d'enfant, d'un chapeau de femme*; En t. de tailleur et de couturière, Points à chaînette qu'on fait à l'extrémité d'une ouverture en long, pour empêcher qu'elle ne se déchire et ne s'agrandisse; Boutonnière formée d'une suite de points à chaînette, au bord de quelque partie de vêtement; Petits tissus de fil qui servent à joindre les fleurs les unes avec les autres, dans l'espèce de dentelle qu'on nomme Point de France, de Venise, de Malines; Lien de fer avec lequel on ceint une pièce de bois, pour empêcher qu'elle n'éclate; En chirurgie, Filaments membraneux qu'on rencontre dans le

foyer des abcès, dans le trajet des plaies d'armes à feu, etc.

BRIDER. v. a. Mettre la bride à un cheval, à un mulet, etc. *Brider un cheval*, et absol., *Brider.* || Fig. et fam., *Brider quelqu'un par un contrat, par un acte*, Mettre dans un contrat, dans un acte, des conditions qui l'obligent indispensablement à se tenir dans de certaines bornes. || Prov. et fig., *Brider la bécasse.* Voyez Bécasse. || Prov. et fig., *Brider son cheval, son âne par la queue*, S'y prendre maladroitement et à contre-sens dans une affaire. || Brider, se dit, par extens., De certains vêtements attachés de manière à serrer, à ceindre étroitement. *Le béguin que vous avez mis à cet enfant le bride trop.* || Bridé, ée. participe. || *Oison bridé*, Celui à qui l'on a passé une plume dans les ouvertures qui sont à la partie supérieure du bec, pour l'empêcher d'entrer dans les lieux fermés de haies. || Fig., et par dérision, *Oison bridé*, Une personne niaise et sotte, à qui l'on fait croire ou faire tout ce que l'on veut.

BRIDON. s. m. Bride légère dont le mors brisé n'a point de branches, et qu'on emploie quelquefois indépendamment de la bride.

BRIEF, IÈVE. adj. (lat. *brevis*, court.) Court, de peu de durée, prompt. *Briève description, briève narration*, Courte description, courte narration. || Il était assez fréquemment usité jadis en termes de palais. *Il fut ajourné à trois briefs jours.* || *Briève sentence*, Sentence rendue promptement.

BRIÈVEMENT. adv. En peu de mots.

BRIÈVETÉ. s. f. Courte durée. *La brièveté de la vie, du temps.*

BRIG. s. m. t. de marine. *Voyez* Brick.

BRIGADE. s. f. (ital. *brigata*, troupe.) Corps de troupes composé de plusieurs bataillons ou escadrons, sous le commandement d'un officier général. Ordin. Un corps formé de deux régiments. *Brigade d'infanterie, de cavalerie. Général de brigade*, ou *Maréchal de camp.* || Autrefois Une escouade de cavaliers ; on le dit encore de Quelques gendarmes réunis sous les ordres d'un sous-officier, dans une localité déterminée. || Brigade, dans les ports militaires, Un certain nombre d'ouvriers ou de matelots canonniers réunis pour travailler. *Une brigade de charpentiers, de calfats, etc.*

BRIGADIER. s. m. Autrefois *Brigadier des armées du roi*, Officier supérieur dont le grade tenait le milieu entre ceux de colonel et de maréchal de camp. || Maintenant Militaire qui a, dans la cavalerie, le grade correspondant à celui de caporal dans l'infanterie. || *Brigadier de gendarmerie*, Celui qui commande une brigade de gendarmerie. || Brigadier, en t. de marine, Le premier des matelots d'une embarcation.

BRIGAND. s. m. Celui qui exerce habituellement le brigandage. *Une troupe, une bande, un chef de brigands.* || Par extens., Ceux qui font des exactions et des concussions.

BRIGANDAGE. s. m. Volerie, pillage, crime commis avec violence et à main armée, et le plus souvent par des malfaiteurs réunis en troupe. *Arrêter, réprimer le brigandage.* || Par extens. et fam., Concussion, exaction, déprédation. *C'est une administration où il se fait de grands brigandages.*

BRIGANDEAU. s. m. Diminutif de Brigand. Ordinairement Un praticien fripon, un agent d'affaires qui vole ses clients. Fam.

BRIGANDER. v. n. Se livrer au brigandage, se conduire en brigand. Fam.

BRIGANDINE. s. f. Armure ancienne en forme de corset ou de cotte de mailles.

BRIGANTIN. s. m. (ital. *brigantino*, brigantin.) t. de marine. Petit bâtiment à un ou deux mâts, gréé comme un brick, et qui n'a qu'un pont.

BRIGANTINE. s. f. t. de marine. Petit bâtiment en usage dans la Méditerranée. || Voile particulière au brigantin.

BRIGNOLE. s. f. Prune desséchée qui vient de Brignoles, ville de Provence.

BRIGUE. s. f. (ital. *briga*, dispute.) Manœuvre secrète et détournée, poursuite vive pour obtenir quelque chose par le moyen de plusieurs personnes qu'on engage dans ses intérêts. *Cela se fit par brigue.* Il se prend le plus souvent en mauvaise part. || Cabale, faction, parti. *Avoir une forte brigue. Une puissante brigue.*

BRIGUER. v. a. Tâcher d'obtenir quelque chose par brigue, par cabale, par le moyen de plusieurs personnes qu'on engage dans ses intérêts. *Briguer le ministère, un évêché.* || Solliciter, rechercher avec ardeur, avec empressement. *Briguer les bonnes grâces, la faveur, la protection de quelqu'un.* || Brigué, ée. part.

BRIGUEUR. s. m. Celui qui brigue. Peu usité.

BRILLAMMENT. adv. (ital. *brillare*, briller.) D'une manière brillante. *Ce morceau de musique a été brillamment exécuté.*

BRILLANT, ANTE. adj. Qui brille, qui a beaucoup d'éclat. *Brillant comme un soleil. Un diamant fort brillant. Des yeux brillants.* On dit dans un sens analogue, *Une couleur brillante, un coloris brillant, etc.* || Par extens., Qui frappe vivement et agréablement les regards par le luxe, la pompe, la magnificence. *Parure, fête, escorte brillante. Spectacle, bal brillant.* || Qui frappe l'oreille d'une manière vive, éclatante, et en même temps agréable. *Musique, voix brillante.* || Brillant, fig., Qui est très-remarquable dans son genre, ou qui frappe et saisit vivement l'esprit, l'imagination. *Succès, règne, rôle, style brillant. Fortune, victoire, carrière brillante. Actions, vertus, qualités brillantes. Une brillante improvisation.* On dit dans un sens analogue : *Une imagination brillante. Un esprit brillant. Etc.* || *Une santé brillante*, Une belle santé. On dit dans un sens analogue, *Brillant de santé, de jeunesse.* On dit aussi, *Brillant de gloire*, Qui s'est acquis une grande gloire. || Brillant, subst., Éclat, lustre. *Le brillant d'une pierre précieuse.* || Fig., *Il y a du brillant dans ce poëme, dans cette pièce d'éloquence*, On y trouve des beautés brillantes et d'un grand éclat. || Fig., *Cet homme a plus de brillant que de solide*, Il a beaucoup d'imagination et d'esprit, mais peu de jugement. || Brillant, subst., Diamant taillé à facettes par-dessus et par-dessous. || *Faux brillants*, Diamants faux, pierreries fausses. || Fig., *Faux brillants*, Pensées ingénieuses, qui ont quelque éclat, mais qui sont dépourvues de justesse, de solidité.

BRILLANTER. v. a. t. de lapidaire. Tailler des diamants à facettes par-dessous comme par-dessus. || Fig., *Brillanter son style*, Le charger d'ornements recherchés, le semer de faux brillants. || Brillanté, ée. participe.

BRILLER. v. n. Reluire, jeter une lumière étincelante, avoir de l'éclat. *Le soleil brille. Les étoiles brillent. Ses yeux brillent d'un vif éclat.* || Fig., *Faire briller la vérité aux yeux de quelqu'un*, La lui montrer, la lui faire connaître. || Fig., *La joie, le contentement brille dans ses regards*, Ses regards expriment toute sa joie, tout le contentement qu'il éprouve. || Briller, se dit fig., dans le sens physique, De ce qui attire et fixe agréablement les re-

gards, par l'éclat des couleurs, par la beauté des formes, par la pompe et la magnificence, etc. *Des fleurs qui brillent dans un parterre. Cette jeune personne brille parmi ses compagnes. L'opulence brille dans sa maison.* || Il se dit fig., dans le sens moral, De ce qui attire et fixe l'attention, de ce qui frappe l'imagination, et se fait remarquer, admirer par des qualités rares, éminentes. *Sa gloire brille dans tout l'univers. La vertu brille dans l'adversité. Son esprit brille partout. L'envie, la manie de briller.* || BRILLER, en parlant Des personnes, Exceller. *Cet acteur brille dans les rôles passionnés. C'est dans la réplique que cet avocat brille.* || BRILLER, en t. de chasse, se dit D'un chien qui quête et qui bat beaucoup de pays.

BRIMBALE. s. f. Levier qui sert à faire aller une pompe. En t. de marine, on dit aussi, *Bringuebale.*

BRIMBALER. v. a. Agiter, secouer par un branle réitéré. Il se dit Des cloches, quand on les sonne longtemps et jusqu'à l'importunité. Fam. || BRIMBALÉ, ÉE. participe.

BRIMBORION. s. m. Colifichet, babiole, chose de peu de valeur. Fam.

BRIN. s. m. (lat. *granum,* grain.) Ce que le grain ou la graine pousse d'abord hors de terre. *Ôter les mauvaises herbes brin à brin.*|| Pousses grêles et allongées des arbres, des arbustes, des plantes. *Un brin de marjolaine, de romarin, de bouleau.*|| Par ext., Toute petite partie de certaines choses longues et minces, telles que la paille, les cheveux, etc. *Il n'a que quelques brins de cheveux sur la tête. Un brin de paille.*|| Fam., *Un brin,* avec la négation, Une très-petite quantité de certaines choses, telles que la paille, le bois, etc. *Ces pauvres gens n'ont pas un brin de paille pour se coucher, un brin de bois pour se chauffer.* Fig. *Il a pour elle un petit brin d'amour.* || Prov., *Il n'y en a brin,* se dit Lorsqu'il n'y a rien de la chose dont il s'agit. || En agricult., *Arbre de brin,* Arbre qui n'a qu'une tige et qui provient de semence. || En charpenterie, *Bois de brin,* Bois qui n'a point été fendu par la scie. || *C'est un beau brin de bois,* se dit D'une poutre longue et droite. || Fig. et fam., *C'est un beau brin d'homme,* se dit D'un jeune homme grand et bien fait. On dit de même, *C'est un beau brin de fille, un beau brin de femme,* en parlant D'une fille ou d'une femme grande et bien faite. || *Brin d'estoc,* Long bâton ferré par les deux bouts. Cette loc. a vieilli.

BRINDE. s. f. Coup qu'on boit à la santé de quelqu'un, et qu'on porte à un autre. Fam. et peu usité. || Prov. et fig., *Il est dans les brindes,* Il est ivre.

BRINDILLE. s. f. Branche d'un arbre, mince et courte.

BRINGUEBALE. s. f. *Voyez* BRIMBALE.

BRIOCHE. s. f. Sorte de pâtisserie.

BRION. s. m. t. de botan. Mousse qui croît sur l'écorce des arbres, et particulièrement sur celle des chênes.

BRIQUE. s. f. (angl. *brick,* brique.) Terre argileuse et rougeâtre, pétrie, moulée ordinairement en forme de carreau plus ou moins épais, puis séchée au soleil ou cuite au feu, et dont on se sert pour bâtir. *Four à brique. Maison de brique* ou *de briques.* || Par analogie, *Briqu d'étain, de savon, etc.,* Masse d'étain, de savon, etc., qui a la figure d'une brique.

BRIQUET. s. m. Petite pièce d'acier dont on se sert pour tirer du feu d'un caillou. *Battre le briquet.* || Par extens., Diverses choses au moyen desquelles on obtient du feu, soit par la compression de l'air, soit à l'aide du phosphore, ou par d'autres moyens chimiques. *Briquet à piston* ou *pneumatique. Briquet phosphorique.* || BRIQUET, Sabre court et un peu recourbé, à l'usage de l'infanterie.

BRIQUETAGE. s. m. Maçonnerie de briques. || Enduit sur lequel on trace des joints et des refends, pour donner à une construction l'apparence de la brique.

BRIQUETER. v. a. Appliquer un enduit sur une muraille, et y tracer des joints et des refends, pour imiter la brique. || BRIQUETÉ, ÉE. participe. || Adj., *Urine briquetée,* Urine qui est de couleur de brique. || BRIQUETÉ, en peinture, se dit D'un ton rougeâtre, qui rappelle la couleur de la brique.

BRIQUETERIE. s. f. Lieu où l'on fait de la brique.

BRIQUETIER. s. m. Celui qui fait ou qui vend de la brique.

BRIQUETTE. s. f. Petite masse faite de houille, ou de tourbe, ou de tan, et qui sert de combustible.

BRIS. s. m. (allem. *brechen,* briser.) (On prononce l'S.) t. de palais. Rupture faite avec violence d'un scellé ou d'une porte fermée. || *Bris de prison,* Évasion ou tentative d'évasion, avec fracture aux portes, aux fenêtres, aux murs de la prison. || BRIS, Les pièces d'un bâtiment qui s'est défoncé, brisé en donnant contre les rochers ou sur les bancs. *Indiquer les bris de bâtiments aux navigateurs par des bouées.*

BRISANT. s. m. t. de marine. Il se dit Des rochers, des écueils à fleur d'eau, sur lesquels la mer se brise en formant des vagues écumeuses. On l'emploie plus ordin. au plur. || Tout corps qui fait briser la mer, qui la brise, sur lequel elle vient se briser. *Placer un brisant, des brisants en avant d'une construction, pour la garantir du choc des vagues.*

BRISCAMBILLE. s. f. *Voyez* BRUSQUEMBILLE.

BRISE. s. f. t. de marine. Nom générique qu'on donne au vent, quand il n'est pas très-violent. *Petite, jolie, bonne brise.* || *Brise de terre,* Celle qui souffle du côté de la terre. *Brise du large,* ou *Brise de mer,* Celle qui vient du côté de la mer. || *Brise carabinée,* Vent qui souffle avec une violence extraordinaire.

BRISÉES. s. f. pl. Branches que le veneur rompt aux arbres, ou qu'il sème dans son chemin, pour reconnaître l'endroit où est la bête, et où on l'a détournée. || Fig. et fam., *Suivre les brisées de quelqu'un,* Suivre son exemple, l'imiter. *Courir, aller sur les brisées de quelqu'un,* Courir sur son marché, entrer en concurrence, en rivalité avec lui. || BRISÉES, en t. d'eaux et forêts, Branches qu'on coupe dans un taillis, ou à de grands arbres, pour marquer les bornes des coupes.

BRISE-GLACE. s. m. Arc-boutant qu'on met en avant des piles d'un pont pour briser les glaces et les séparer.

BRISEMENT. s. m. Choc violent des flots qui se brisent contre un rocher, une digue, une côte, etc. || Fig., *Brisement de cœur,* en t. de dévotion, Douleur profonde causée par le regret d'avoir offensé Dieu. En général, Une douleur vive et profonde.

BRISER. v. a. Rompre, casser, mettre en pièces. *Briser une glace, un miroir, une porte. Briser en mille pièces. Le navire fut complétement brisé.* || Il se dit fig., au sens moral. *Leur doctrine anarchique tend à briser tous les liens sociaux.* || Fig., *Briser ses fers, ses chaînes, briser le joug,* S'affranchir, se délivrer d'une domination tyrannique. || Fig. et fam., *Brisons là, brisons là-dessus,* se dit Lorsqu'on veut empêcher quelqu'un de continuer un discours qui déplaît. || BRISER, par exagérat., Fatiguer, incommoder, ha-

passer par une agitation trop rude. *Les cahots de la voiture l'ont brisé.* || Briser, avec le pron. pers., Être mis en pièce, se casser. *Le navire se brisa contre les rochers.* || Il se dit, par analogie, Des vagues, des lames qui, venant à choquer un corps solide avec plus ou moins de violence, crèvent et se résolvent en écume. *Les flots se brisent contre les écueils.* || Il se dit fig., au sens moral. *À cette pensée mon cœur se brise*, Je ressens la plus vive douleur. *Tous leurs efforts vinrent se briser contre cet obstacle,* Y vinrent échouer. || Prov., *Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se brise.* Voyez Cruche. || En t. de physique, *Les rayons lumineux se brisent en passant d'un milieu dans un autre,* c'est-à-dire que Leur direction rectiligne change ou paraît changer soudainement, comme si elle se brisait au point d'inflexion. || Briser, avec le pron. pers., se dit De certains ouvrages de fer et de bois, composés de diverses pièces jointes ensemble, de manière à pouvoir aisément se plier, s'allonger, se raccourcir. *Une table, des portes, des volets qui se brisent.* || Briser, verbe neutre, en t. de marine, Se briser, surtout en parlant Des lames, des vagues. *Le navire alla briser contre un écueil. La mer commence à briser à terre.* || Briser, neutre, en t. de blason, Ajouter une pièce d'armoirie à l'écu des armes d'une maison, afin de distinguer les branches cadettes de la branche aînée. *Briser d'un lambel, d'un lion, d'une barre, d'une bordure de gueules.* || Brisé, ée. participe. || Par exagérat., *Être brisé,* Sentir une extrême lassitude dans tous les membres. || *Vantail brisé, volet brisé, etc.,* Vantail, volet, etc., qui se brise, qui peut se plier sur lui-même. || En archit., *Comble brisé*, ou *Comble en mansarde,* Celui dont la partie supérieure forme égout, et dont la partie inférieure est presque verticale. || En t. de blason, *Chevron brisé,* Chevron dont la tête est séparée.

BRISE-RAISON. s. m. Il se dit d'Une personne qui parle ordinairement à tort et à travers. Fam.

BRISE-SCELLÉ. s. m. Celui qui rompt le scellé apposé par l'autorité légale. Peu usité.

BRISE-TOUT. s. m. Il se dit d'Un étourdi ou d'un maladroit qui brise tout ce qui lui tombe sous la main. Fam.

BRISEUR. s. m. Celui qui brise, qui rompt quelque chose. En parlant Des hérétiques qui brisaient les images, et qu'on nommait *Iconoclastes* ou *Briseurs d'images.*

BRISE-VENT. s. m. t. d'agricult. Clôture, abri, plantation destinée à garantir des arbres et des plantes de l'action du vent.

BRISIS. s. m. t. d'archit. L'angle que forment les deux plans d'un comble brisé.

BRISOIR. s. m. Instrument qui sert à briser certaines choses, et principalement le chanvre ou la paille.

BRISQUE. s. f. Jeu de cartes. || À ce jeu, Carte qui est atout.

BRISURE. s. f. (allem. *brechen,* briser.) Partie brisée, cassée. || Il se dit aussi Des ouvrages de menuiserie ou de serrurerie dont les parties se replient les unes sur les autres au moyen de charnières. *La brisure d'un volet.* || En t. de fortification, *Brisure de la courtine,* Prolongement de la ligne de défense dans le renfoncement d'un bastion à orillons. || Brisure, en t. de blason, Pièce d'armoirie que les cadets ajoutent à l'écu des armes pleines de la maison dont ils sortent.

BROC. s. m. (On ne prononce pas le C, excepté dans les vers, où on le fait rimer avec *Froc, troc, etc.*) Vaisseau portatif d'une assez grande capacité, dont on se sert ordinairement pour tirer ou transporter du vin. *Emplir, vider un broc.* || Ce qu'un broc peut contenir. *C'est un homme qui boirait un broc de vin.* || Broc, autrefois Broche, et il en est resté cette phrase fam., *Manger de la viande de broc en bouche,* La manger sortant de la broche. || De bric et de broc. loc. adv. et fam. Deçà et de à, d'une manière et d'une autre. *Il a ramassé des écus de bric et de broc, comme il a pu.* Dans cette loc., on fait sentir le C, en le prononçant comme K.

BROCANTAGE. s. m. (angl. *broker,* courtier.) Action de brocanter, commerce de celui qui brocante.

BROCANTER. v. n. Acheter, revendre ou troquer des marchandises de hasard. Il se dit particulièrement Des marchands de tableaux, bronzes, médailles, etc.

BROCANTEUR, EUSE. s. Qui brocante. *C'est un fin brocanteur.*

BROCARD. s. m. Parole de moquerie, raillerie piquante. *Lancer, essuyer des brocards.*

BROCARDER. v. a. Piquer par des paroles plaisantes et satiriques. Fam. || Brocardé, ée. participe.

BROCARDEUR, EUSE. s. Qui dit des brocards.

BROCART. s. m. Étoffe de soie brochée d'or ou d'argent. *Habit, jupe de brocart.*

BROCATELLE. s. f. Étoffe fabriquée à la manière du brocart, mais de moindre valeur. || Brocatelle, Marbre jaune et violet, ou rougeâtre, ou de plusieurs couleurs.

BROCHAGE. s. m. t. de librairie. Action de brocher un livre, des livres; ou Le résultat de cette action.

BROCHANT. T. de blason. *Voyez* Brocher.

BROCHE. s. f. Ustensile de cuisine, instrument de fer long, étroit, pointu par un bout et coudé par l'autre ou garni d'une poulie, et que l'on passe au travers de la viande qu'on veut faire rôtir. *Mettre de la viande à la broche. Tourner la broche. Tirer la viande de la broche.* || *Il faudrait encore un tour de broche*, se dit Lorsque la viande n'est pas assez rôtie. || Broche, désigne, par analogie, Diverses choses qui ont quelque ressemblance de forme avec une broche de cuisine : Il se dit de Petites verges de fer qu'on adapte aux rouets, aux métiers à filer, et sur lesquelles le fil, le coton, la laine, se roulent à mesure qu'ils sont filés; De Petites verges de fer, de laiton, ou de bois dur et poli, dont on se sert pour former les mailles d'un tricot. *Broches à tricoter.* Plus ordin. *Aiguilles à tricoter*, lorsqu'elles sont de métal; *Drap à double broche* (par corruption, pour *à double fil de chaîne en broche*), Drap épais, serré, fort et presque imperméable; ainsi nommé parce qu'on le faisait autrefois en plaçant, dans les intervalles des broches ou dents formant le peigne du métier, deux fils au lieu d'un. || Broche, Baguette de bois dont on se sert pour enfiler divers objets, comme des cierges, des harengs, etc. || Cheville de bois pointue, qui sert à boucher le trou d'un tonneau qu'on a percé. || Pointe de fer qui fait partie de certaines serrures, et qui doit entrer dans le trou d'une clef forée. || Petite verge de fer qui sort du milieu d'un carton où l'on tire au blanc. || Broches, plur., en t. de chasse, Défenses du sanglier.

BROCHÉE. s. f. Toute la quantité de viande qu'on fait rôtir à une broche en une fois.

BROCHER. v. a. Passer l'or, la soie, etc., en différents sens dans une étoffe, en y figurant un dessin. *Brocher une étoffe; la brocher d'or et d'argent, de soie.* || En t. de blason, *Brochant sur le tout*, se dit

Des pièces qui passent tout entières d'un côté de l'écu à l'autre, en couvrant une partie des pièces dont l'écu est chargé. || Brocher, Assembler et plier les feuilles d'un livre de manière que les pages se suivent, puis les coudre ensemble, et les couvrir d'un papier de couleur ou autre. || Brocher, fig. et fam., Faire un ouvrage à la hâte. *Cet écolier broche ses devoirs.* || Brocher, en t. de maréchal ferrant, Enfoncer à coups de brochoir les clous qui servent à fixer le fer d'un cheval. || Broché, ée. participe.

BROCHET. s. m. Poisson d'eau douce, qui a la chair blanche et ferme, la tête longue, et les dents pointues. *Brochet carreau*, Très-gros brochet.

BROCHETON. s. m. Petit brochet.

BROCHETTE. s. f. Petite broche de fer, de bois, et quelquefois d'argent, dont on se sert, soit pour assujettir la viande à la broche, soit pour faire rôtir ou griller de petites pièces de gibier, des rognons de veau, et d'autres viandes. || Par extens., Petites pièces de gibier, morceaux de foie, petits poissons, etc., ainsi rôtis ou grillés. *Des brochettes de foies gras, d'ortolans, d'éperlans.* || *Élever des oiseaux à la brochette*, Élever de jeunes oiseaux en leur donnant à manger au bout d'un petit bâton ou d'une plume. || Fig. et fam., *Élever un enfant à la brochette*, L'élever avec beaucoup d'attention et avec des soins trop minutieux.

BROCHEUR, EUSE. s. Ouvrier, ouvrière qui broche des livres.

BROCHOIR. s. m. Marteau de maréchal, propre à ferrer les chevaux.

BROCHURE. s. f. Action de brocher un livre, des livres; ou Le résultat de ce travail. Dans le premier sens, on dit également *Brochage*, surtout en t. de librairie. || Brochure, Ouvrage imprimé, qui a peu d'étendue, et qui n'est que broché. *Publier une brochure. Brochure politique.*

BROCOLI. s. m. Chou qui nous vient d'Italie, et dont on a conservé le nom italien. *Brocoli blanc, violet.*

BRODEQUIN. s. m. Chaussure antique qui couvre le pied et une partie de la jambe, et qui n'est en usage que dans certaines grandes cérémonies. || Il se dit fig., pour opposer La comédie à la tragédie. *Chausser le brodequin*, Composer une comédie, ou Se faire acteur dans la comédie. || Brodequin, Bottines, ouvertes et lacées par devant, en usage surtout pour les femmes et les enfants. || Brodequins, plur., s'est dit d'Une sorte de question qui se donnait avec des planches et des coins dont on serrait fortement les jambes de l'accusé.

BRODER. v. a. Travailler avec l'aiguille sur quelque étoffe, et y faire des dessins, des ouvrages en relief avec de l'or, de la soie, etc. *Broder une fleur, un chiffre, au métier, au plumetis, au crochet, en lames, au tambour.* || Fig. et fam., Amplifier un récit, y ajouter des détails, des circonstances souvent fausses, mais qui sont ou que l'on croit propres à le rendre plus piquant, plus intéressant. || Absol., *Ah! monsieur, vous brodez.* || Brodé, ée. participe.

BRODERIE. s. f. Ouvrage que l'on fait en brodant. *Broderie relevée, plate, au métier.* || Il se dit fig. Des circonstances, des détails que l'on ajoute à un récit pour l'embellir. *Il y a un peu de broderie à ce que vous dites.* || Il se dit fig. Des notes de goût qu'on ajoute dans l'exécution à un morceau de musique.

BRODEUR, EUSE. s. Qui brode. || Prov. et fig., *Autant pour le brodeur*, s'emploie Pour exprimer qu'on n'ajoute pas foi à ce que dit quelqu'un, qu'on regarde ce qu'il dit comme un conte fait à plaisir.

BROIE. s. f. (grec *brucô*, broyer.) Instrument propre à briser la tige du chanvre et du lin, pour détacher la filasse de la chènevotte.

BROIEMENT ou BROÎMENT. s. m. Action de broyer.

BRONCHADE. s. f. Action de broncher. Il vieillit.

BRONCHE. s. f. (grec *brogchia*, bronches.) t. d'anat. Chacun des deux conduits qui naissent de la bifurcation de la trachée-artère, et par lesquels l'air s'introduit dans les poumons.

BRONCHER. v. n. Faire un faux pas, chopper. *Un cheval qui bronche.* || Fig., au sens moral, Faillir. *Il ne faut pas broncher devant lui.* || Prov. et fig., *Il n'y a si bon cheval qui ne bronche*, Il n'y a point d'homme si habile qui ne fasse quelquefois des fautes, qui ne se trompe quelquefois.

BRONCHIES. s. f. pl. *Voyez* Branchies.

BRONCHIQUE. adj. des 2 genres. (grec *brogchia*, bronches.) t. d'anat. Qui a rapport ou qui appartient aux bronches.

BRONCHOTOMIE. s. f. (grec —*tomè*, coupure.) (On prononce *Bronkotomie.*) t. de chirurg. Opération qui consiste à faire une ouverture aux voies aériennes. Quand on la pratique au larynx, elle prend le nom de *Laryngotomie;* si l'on ouvre la trachée-artère, elle se nomme *Trachéotomie.*

BRONZE. s. m. (allem. *braun*, brun.) Alliage de cuivre, d'étain et de zinc. *Statue, cheval, médailles de bronze.* || Tout morceau de sculpture de bronze. *Un bronze antique.* || En numismatique, *Le grand bronze, le petit bronze, et le moyen bronze*, Les grandes, les petites et les moyennes médailles de bronze. En archéologie, le cuivre pur, et le cuivre allié, sont appelés *Bronze.* || Fig., *Avoir le cœur de bronze, un cœur de bronze*, Avoir le cœur dur, insensible.

BRONZER. v. a. Peindre en couleur de bronze. *Bronzer une statue, un vase.* || *Bronzer un canon de fusil*, Lui donner, par le moyen du feu, une couleur bleuâtre, qui sert à le préserver de la rouille. On dit de même, *Bronzer des boucles, des boutons d'acier, etc.* || Bronzé, ée. participe. || *Souliers bronzés*, Souliers de chamois teint en noir. || *Teint bronzé*, Teint qui approche de la couleur du cuivre.

BROQUART. s. m. Nom que les chasseurs donnent à quelques bêtes fauves d'un an.

BROQUETTE. s. f. Petit clou de fer à tête. *Attacher une estampe avec une broquette.* Sing. collect., Une certaine quantité de ces petits clous. *Acheter de la broquette.*

BROSSAILLES. s. f. pl. *Voyez* Broussailles.

BROSSE. s. f. Ustensile servant à nettoyer les vêtements, les meubles, etc., et fait ordinairement d'un assemblage de poils de cochon ou de sanglier, quelquefois de crins de cheval, de brins menus de bruyère ou de chiendent, etc. *Des brosses à nettoyer les habits, la tête. Une brosse à panser les chevaux. Brosse de frotteur.* || *Brosse à dents*, Petite brosse dont on se sert pour se nettoyer les dents. || *Brosse à barbe*, Pinceau qui sert à étendre le savon sur le visage, avant de faire la barbe. || Brosse, Pinceau de différentes grosseurs, composé de soies de porc, dont les peintres font usage pour placer leurs couleurs sur la toile, et dont ils se servent plus ordinairement que de pinceau. || *Tableau fait à la grosse brosse*, Tableau grossièrement peint.

BROSSER. v. a. Frotter avec une brosse, nettoyer avec une brosse. *Brosser un habit. Se brosser la tête. Brosser un cheval.* On dit, dans un sens analogue,

Brosser quelqu'un, Lui frotter, lui frictionner quelque partie du corps avec une brosse. || *Brosser quelqu'un*, Brosser l'habit, le vêtement qu'il a sur lui. Avec le pronom personn., *Se brosser*. || Brossé, ée. participe.

BROSSER. v. n. t. de chasse. Courre à cheval ou à pied au travers des bois les plus épais et les plus forts.

BROSSERIE. s. f. Art ou commerce du brossier. || Lieu où l'on fabrique des brosses.

BROSSIER. s. m. Celui qui fait ou vend des brosses.

BROU. s. m. L'écale, l'enveloppe verte des noix. *Des noix confites avec leur brou. Ratafia de brou de noix*, ou simplement, *Brou de noix*. On dit dans le même sens, *Le brou d'une amande*.

BROUÉE. s. f. Bruine, brouillard. *La brouée tombe, se dissipe*.

BROUET. s. m. Bouillon au lait et au sucre. Il ne se dit guère que dans ces loc., peu usitées, *Le brouet de l'accouchée, le brouet de l'épousée*. || *Brouet noir*, Mets simple et grossier des anciens Spartiates. || Brouet, par mépris, Mauvais ragoût. *Fi, c'est du brouet*.

BROUETTE. s. f. Petit tombereau qui n'a qu'une roue en avant, et qu'on pousse devant soi. *Brouette de jardinier, de vinaigrier*. || Brouette, autrefois, Chaise fermée, à deux roues, tirée par un homme. Autrement, *Vinaigrette*.

BROUETTER. v. a. Transporter dans une brouette. || Mener dans une petite chaise à deux roues. || Brouetté, ée. participe.

BROUETTEUR. s. m. Celui qui traînait les brouettes de place ou vinaigrettes, dans lesquelles on se faisait voiturer par la ville.

BROUETTIER. s. m. Celui qui transporte des terres, des pierres ou d'autres fardeaux dans une brouette.

BROUHAHA. s. m. (*onomatopée*.) Bruit confus qui s'élève dans une assemblée nombreuse, dans une foule, et qui est un signe d'approbation ou d'improbation. Fam.

BROUILLAMINI. s. m. Désordre, brouillerie, confusion. *Il y a bien du brouillamini dans cette affaire*, Elle est fort embrouillée, on n'y comprend rien. Fam. || Brouillamini, t. de pharmacie, Masse de bol de la grosseur et de la longueur du doigt.

BROUILLARD. s. m. (lat. *bruma*, brouillard.) Vapeur qui obscurcit l'air. *Un brouillard épais, léger, puant*. || Par allusion, *N'y voir qu'à travers un brouillard*, Avoir la vue extrêmement affaiblie, n'apercevoir les objets qu'avec peine, et comme si on les voyait à travers un épais brouillard. || Figur., *Un esprit plein de brouillards*, se dit D'un homme dont l'esprit n'est pas net, dont les idées sont confuses. || Prov. et fig., *Une rente établie, une créance hypothéquée sur les brouillards de la Seine*, se dit, par plaisanterie, d'Une rente ou d'une créance dont rien n'assure et ne garantit le payement. || Brouillard, dans la tenue des livres, Livre sur lequel on prend note des opérations de banque ou de commerce, à mesure qu'elles se font, pour les reporter ensuite sur le livre-journal, sans surcharges, ni ratures. C'est ce qu'on nomme aussi, *Brouillon* et *Main courante*. || Adj., *Papier brouillard*, Papier non collé, et ordinairement de couleur grise, qu'on emploie à différents usages, comme à filtrer quelque liquide, à sécher l'encre d'une écriture fraîche, etc.

BROUILLE. s. f. Brouillerie. Fam.

BROUILLEMENT. s. m. Mélange, confusion. Fam.

BROUILLER. v. a. Mettre pêle-mêle, mêler. *Il a brouillé tous ses papiers. Brouiller des œufs en les faisant cuire*. || *Brouiller du vin*, Remuer un tonneau, une bouteille de vin, en sorte que la lie et le sédiment se mêlent avec la liqueur. || Brouiller, fig. et fam., Mettre de la confusion, du désordre dans les affaires ou dans les idées. *Brouiller les affaires. L'amour lui a brouillé la cervelle, lui a brouillé l'esprit, a brouillé toutes ses idées*. || Fig. et fam., *Brouiller les cartes*, Chercher à mettre du trouble, à embrouiller les affaires. || Fam., *Brouiller du papier*, Écrire des choses inutiles ou ridicules. || Brouiller, fig., Mettre la désunion, la mésintelligence entre des personnes qui vivaient bien ensemble. *Brouiller deux amis*. || Fig. et fam., *Cet homme est brouillé avec le bon sens*, Il n'est pas raisonnable, il est extravagant. *Il est brouillé avec l'argent comptant*, Il n'a point d'argent, ou il ne sait pas en garder. || Brouiller, avec le pron. pers. *Les affaires se brouillent*. || *Le temps se brouille*, Le ciel se couvre de nuages. || *Se brouiller en parlant*, S'embarrasser, se troubler en parlant. || Fam., *Se brouiller avec la justice*, S'exposer aux poursuites de la justice par quelque méfait. || Brouiller, absol., Faire les choses avec confusion, par ignorance, par maladresse, ou par malice. *C'est un homme qui ne fait que brouiller*. Fam. || Brouillé, ée. part.

BROUILLERIE. s. f. Désunion, mésintelligence, dissension.

BROUILLON, ONNE. adj. Qui met, qui se plaît à mettre le trouble et la confusion dans les affaires. || Subst. *C'est un brouillon*. || *C'est un brouillon*, se dit D'un homme qui embrouille les affaires, par ignorance, étourderie ou maladresse; D'un homme qui manque de netteté dans les idées, et qui s'embrouille dans ses discours.

BROUILLON. s. m. Ce qu'on écrit d'abord, ce qu'on jette d'abord sur le papier, pour le mettre ensuite au net; Le papier même sur lequel on a écrit le brouillon. *Il ne fait jamais de brouillon*. || Dans la tenue des livres, ce qu'on nomme plus ordinairement *Brouillard*.

BROUIR. v. a. Il se dit Du soleil qui dessèche et brûle les productions végétales, telles que les blés, les fruits, etc. || Broui, ie. participe.

BROUISSURE. s. f. Dommage que la gelée cause aux fleurs, etc.

BROUSSAILLES. s. f. Épines, ronces, et autres arbustes semblables qui croissent dans les forêts, dans les terrains incultes. *Passer à travers les broussailles*. || Fig. et fam., *Se sauver, s'echapper par les broussailles*, Se tirer d'embarras comme on peut.

BROUSSIN. s. m. Excroissance ligneuse qui vient sur le tronc ou sur les branches de certains arbres.

BROUT. s. m. (grec *bruchô*, ronger.) Pousse des jeunes taillis au printemps.

BROUTANT, ANTE. adj. Qui broute. En vénerie, *Les bêtes broutantes*. Le cerf, le daim, etc.

BROUTER. v. a. Paître; manger l'herbe, ou les feuilles des arbres. Il se dit De l'herbe qui tient à la terre, et Des feuilles attachées à l'arbre. *Les moutons broutent l'herbe. Les chèvres broutent la feuille, le bourgeon, etc.* || Neutr. *L'endroit où les moutons ont brouté*. || Figur. et fam., *L'herbe sera bien courte, s'il ne trouve de quoi brouter*, se dit D'un homme industrieux qui sait trouver à subsister aisément où d'autres auraient peine à vivre. || Prov. et fig., *Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute*, On doit se résoudre à vivre dans l'état où l'on se trouve en-

gagé, dans le lieu où l'on est établi. || Brouté, ée. part.

BROUTILLES. s. f. pl. Menues branches d'arbres dont on fait des fagots. || Fig. et fam., Plusieurs petites choses inutiles et de peu de valeur.

BROYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Casser, piler, triturer de manière à réduire en poudre ou en pâte. *Les dents servent à broyer les aliments. Broyer la pierre dans la vessie au moyen du lithotriteur.* || *Broyer des couleurs,* Pulvériser des substances colorantes, en même temps qu'on les mêle avec de l'eau ou avec de l'huile. || Fig. et fam., *Broyer du noir,* Se livrer à des pensées sombres, mélancoliques. || Broyé, ée. participe.

BROYEUR. s. m. Celui qui broie. *Broyeur de chanvre.* Voyez Broie.

BROYON. s. m. t. d'imprim. Molette de bois qui sert à prendre l'encre et à l'étaler, quand on fait usage de balles, au lieu d'employer le rouleau.

BRU. s. f. (lat. *nurus,* bru.) La femme du fils par rapport au père et à la mère de ce fils. Plus ordinairement Belle-fille.

BRUANT. s. m. *Voyez* Bréant.

BRUCELLES. s. f. pl. t. d'arts. Petites pinces dont les branches font ressort, et qui servent à prendre, à tenir des pièces légères.

BRUGNON. s. m. Espèce de pêche ou de pavie qui a la peau lisse et fine.

BRUINE. s. f. (lat. *pruina,* bruine.) Petite pluie très-fine, et ordinairement froide, qui tombe lentement.

BRUINER. v. impers. Il se dit De la bruine qui tombe. || Bruiné, ée. participe. Il n'est usité qu'en parlant Des blés. *Les blés ont été bruinés,* c'est-à-dire, Ont été gâtés par la bruine.

BRUIRE. v. n. (*onomatopée.*) (Il n'est guère usité qu'à l'infinitif, à la troisième personne du sing. du présent de l'indicatif, et aux troisièmes personnes de l'imparfait. *Il bruit. Il bruyait, ils bruyaient.*) Rendre un son confus. *On entend bruire les vagues, le vent, le tonnerre. Le vent bruit dans la forêt. Les flots bruyaient.*

BRUISSEMENT. s. m. Espèce de bruit confus. *Le bruissement des flots, des vents. Bruissement d'oreilles :* voyez Bourdonnement.

BRUIT. s. m. Son ou assemblage de sons, abstraction faite de toute articulation distincte, et de toute harmonie. *Bruit léger, sourd, confus, éclatant. Le bruit du tonnerre, du tambour, du canon, de l'eau, des flots.* Par dénigrement, *Ce n'est point là de la musique, c'est du bruit.* || *Loin du bruit,* Loin du tumulte et du commerce du monde. || *Sans bruit,* Tout doucement, sans qu'on soit entendu. || Fam., *Faire beau bruit,* Gronder, se fâcher, s'emporter. || Prov. et fig., *Cet homme est bon cheval de trompette, il ne s'étonne pas du bruit,* Il ne s'effraye pas des menaces, de ce qu'on lui dit, soit pour l'intimider, soit pour l'embarrasser. || Fam., *Faire plus de bruit que de besogne,* Se donner beaucoup de mouvement, et faire peu d'ouvrage; ou Parler plus qu'on n'agit. || Bruit, Tumulte, trouble, mouvement séditieux. || Querelle, démêlé. Fam. || Bruit, Nouvelles qui circulent dans le public. *Semer, faire courir, accréditer des bruits. Ce sont des bruits en l'air.* || *Bruits de bourse,* Nouvelles qui circulent à la bourse. || *Il y a des bruits de guerre,* On parle d'une guerre prochaine. || *Il n'est bruit que de cela, il en est grand bruit dans le monde,* On en parle beaucoup. || Bruit, L'éclat que font certaines choses dans le monde; il se construit presque toujours avec le verbe *Faire. Cet événement, ce livre fait du bruit.* On dit quelquefois, dans un sens analogue, en parlant D'un personnage fameux, d'un héros, *Le bruit de son nom, de ses exploits.* || *À grand bruit,* Avec faste, avec ostentation. || *À petit bruit,* Secrètement, sans éclat.

BRÛLANT, ANTE. adj. (ital. *bruciare,* brûler.) Qui brûle, qui a une extrême chaleur. *Soleil, vent, climat brûlant. Fièvre brûlante.* || Fig., Très-vif, très-ardent, très-animé. *Un zèle brûlant. Une âme brûlante. Brûlant d'amour, d'impatience, de courroux. Style brûlant.*

BRÛLEMENT. s. m. Action de brûler, ou État de ce qui brûle. Peu usité.

BRÛLER. v. a. Consumer ou endommager par le feu. *Brûler une maison, des vaisseaux, des papiers, une lettre.* || Il se dit De l'impression douloureuse et de l'altération que produit à la peau le contact du feu ou d'un corps extrêmement chaud. *Ce tison, cette étincelle m'a brûlé la main.* || Faire du feu de quelque chose. *Brûler du bois, de la paille.* || Prov. et fig., *J'y réussirai, ou j'y brûlerai mes livres,* Je mettrai tout en œuvre pour le succès de cette affaire. || Prov. et fig., *Brûler ses vaisseaux,* S'engager dans une affaire, dans une entreprise, de manière à s'ôter tout moyen d'y renoncer ou de s'en désister. || Fig., *Brûler de l'encens devant quelqu'un,* L'aduler, le flagorner avec de grandes démonstrations de respect. || *Brûler de la cire, brûler de la chandelle, brûler de l'huile,* Se servir de bougie, de chandelle, d'une lampe à huile pour éclairer. || Prov. et fig., *Brûler la chandelle par les deux bouts.* Voyez Bout. || *Brûler du vin,* Mettre du vin sur le feu pour le distiller et en faire de l'eau-de-vie. || *Brûler de l'eau-de-vie, de l'esprit-de-vin,* Mettre le feu à une certaine quantité d'eau-de-vie, d'esprit-de-vin, contenue dans un vase. || *Brûler du café,* Donner aux grains du café le degré de cuisson nécessaire. || *Ils s'emparèrent de la ville sans brûler une amorce,* Sans tirer un seul coup de fusil. || *Brûler la cervelle à quelqu'un,* Lui casser la tête d'un coup de pistolet tiré à bout portant. || Prov., *Tirer un coup à brûle-pourpoint,* Le tirer à bout portant, ou de très-près. || Fig. et fam., *Tirer sur quelqu'un à brûle-pourpoint, lui dire quelque chose à brûle-pourpoint,* Lui dire en face quelque chose de dur, de désobligeant. *Ce qu'il vous dit là est à brûle-pourpoint,* Est trop dur, trop grossier pour être dit en face. || Fig. et fam., *Brûler un gîte, une poste, etc.,* Passer outre sans s'arrêter à un gîte, à une poste, etc. || Figur. et pop., *Brûler la politesse à quelqu'un,* Le quitter, s'en aller, partir sans lui dire adieu, sans le prévenir. || Fig., à certains jeux de cartes, *Brûler une carte,* La mettre de côté, parce qu'elle a été vue, ou parce que le joueur à qui on la propose, use du droit de la refuser. || Brûler, se dit Des substances qui ont la propriété d'agir comme le feu, en consumant et corrodant les matières animales ou végétales. *Les acides concentrés brûlent la peau. L'eau-forte brûle le linge.* || Brûler, par exagér., Échauffer excessivement, causer une violente chaleur, dessécher par une chaleur excessive. *Cela me brûle. Cela brûle le sang. Il a une fièvre qui le brûle. Le soleil lui a brûlé le teint.* || Fig., *Ce cheval brûle le pavé,* Il court très-vite. *J'ai vu un tel passer dans son équipage, il brûlait le pavé,* Ses chevaux allaient avec une extrême rapidité. || Fig., *Son style brûle le papier,* Son style est plein de chaleur. || Fig., *Brûler les planches,* au théâtre, Jouer avec beaucoup de chaleur des scènes vives et animées. || Brûler, se dit, par analogie, De l'effet d'un froid excessif. *La neige brûle les souliers.* || Brûler, v. n., Être consumé par

le feu. *Voilà une maison qui brûle. Le bois sec brûle mieux que le bois vert.* || Il se dit D'une chandelle, d'une bougie, d'une lampe, etc., qui est allumée. *Il y a devant cet autel une lampe qui brûle toujours. Cette chandelle ne brûle pas, ne veut pas brûler.* On dit de même : *Le feu brûle bien, ne brûle pas*, Le feu de la cheminée flambe, est animé, ou Il ne flambe pas, il n'est pas animé. || BRÛLER, Être fort chaud. *Touchez ses mains, elles brûlent.* || Fig. et fam., *Les mains lui brûlent*, il est impatient d'agir. *Les pieds lui brûlent*, Il est impatient de sortir, de s'en aller. || Prov. et fig., *Le tapis brûle*, se dit, à certains jeux de cartes, Pour avertir qu'un des joueurs a oublié de mettre au jeu. || BRÛLER, n., se dit Des mets auxquels l'action trop vive ou trop prolongée du feu donne une couleur rousse ou noire, et un goût désagréable. *Vous avez laissé brûler ce rôti.* || BRÛLER, neutre, figur., Être possédé d'une violente passion. *Il brûle du désir de se signaler. Il brûle d'amour.* || Il se dit pour exprimer un grand désir, une extrême impatience de faire quelque chose. *Je brûle de vous revoir.* || Il se dit, à certains jeux d'enfants, Lorsque celui qui cherche l'objet qu'on a caché et qu'il s'agit pour lui de découvrir, vient à s'en approcher. *Vous brûlez.* || BRÛLER, avec le pron. pers., Être brûlé; ou seulement Être atteint par le feu, par un corps très-chaud. *Les papillons viennent se brûler à la chandelle. Se brûler à la main, à la jambe.* || Prov. et fig., *Se brûler, venir se brûler à la chandelle*, se dit D'un homme qui, séduit par des apparences décevantes, s'engage, se jette dans une situation embarrassante ou périlleuse. || BRÛLÉ, ÉE. participe. || *Vin brûlé*, Vin qu'on a mis sur le feu avec des épiceries. || *Crème brûlée*, Mets délicat, qui se fait avec du lait, des œufs et du sucre passé au feu. || Fig. et fam., *Cerveau brûlé, cervelle brûlée*, Homme extravagant, qui porte tout à l'excès. || BRÛLÉ, substant. *Cette bouillie sent le brûlé.* || *Il sent ici le brûlé*, On y sent l'odeur de quelque chose qui brûle ou qui a été brûlé.

BRÛLERIE. s. f. Lieu où l'on brûle du vin pour en faire de l'eau-de-vie; fabrique d'eau-de-vie.

BRÛLE-TOUT. s. m. Petit cylindre d'ivoire ou de métal, sur lequel on met un bout de bougie ou de chandelle qu'on veut brûler entièrement.

BRÛLEUR. s. m. *Un brûleur de maisons*, Un incendiaire. || Prov., *Il est fait comme un brûleur de maisons*, se dit D'un homme mal habillé et tout en désordre.

BRÛLOT. s. m. t. de marine. Bâtiment rempli d'artifices et de matières combustibles, et destiné à incendier d'autres vaisseaux. *Attacher un brûlot à un vaissseau de guerre.* || Fig. et fam., *C'est un brûlot*, se dit D'un homme de parti, ardent, inquiet, et qui est une espèce de boute-feu. || BRÛLOT, par analogie, Morceau d'aliment très-poivré ou très-salé.

BRÛLURE. s. f. Impression que le feu ou toute autre substance échauffée à un très-haut degré, fait sur la peau, ou sur quelque autre matière, et qui va jusqu'à les altérer. *Se faire une brûlure au visage, à la main. La cicatrice de la brûlure.* || En agriculture, Certaines altérations produites sur les végétaux, soit par l'action du soleil, soit par l'effet de la gelée ou du vent.

BRUMAIRE. s. m. (lat. *bruma*, brouillard.) Le second mois du calendrier républicain.

BRUMAL, ALE. adj. Qui vient l'hiver, qui appartient à l'hiver. Peu usité.

BRUME. s. f. Brouillard. Il se dit surtout Des brouillards qu'on observe sur la mer.

BRUMEUX, EUSE. adj. Couvert, chargé de brume, de brouillard. *Temps, ciel brumeux.*

BRUN, UNE. adj. (allem. *braun*, brun.) Qui est d'une couleur sombre, entre le roux et le noir. *Habit, drap brun. Cheval bai brun. Gris brun.* En parlant Des personnes, il se dit par rapport à la couleur des cheveux. *Cet homme est brun.* || Il se dit substant. Des personnes qui ont les cheveux bruns. *Un beau brun.* || Fam., *Aller de la brune à la blonde*, Etre inconstant dans ses amours. || BRUN, subst., La couleur brune. *Cette étoffe est d'un beau brun.* || Fam., *Il commence à faire brun*, La nuit approche. || *Sur la brune, à la brune*, Vers le commencement de la nuit.

* BRUNÂTRE. adj. Tirant sur le brun.

BRUNELLE. s. f. t. de botan. Plante labiée qui passe pour astringente.

BRUNET, ETTE. s. Diminutif de Brun.

BRUNETTE. s. f. Autrefois, Petites chansons tendres et sur des airs faciles à chanter.

BRUNI. s. m. Poli. T. d'orfévrerie, par opposition à *Mat*, La partie de l'ouvrage à laquelle on n'a pas donné le poli.

BRUNIR. v. a. Rendre de couleur brune, peindre en brun. *Le soleil lui a bruni le teint. Faire brunir une voiture.* || Polir, rendre brillant par le poli. *Brunir de l'or, de l'argent.* || *Brunir de l'acier*, Donner à l'acier une certaine préparation qui le rend plus brun. || BRUNIR, neutre, et quelquefois pronom., Devenir de couleur brune. *Les cheveux de cet enfant commencent à brunir, à se brunir.* || BRUNI, IE. participe. *Voyez* BRUNI, subst.

BRUNISSAGE. s. m. Action de brunir, de polir; ou Le résultat même de ce travail.

BRUNISSEUR, EUSE. s. Qui brunit les ouvrages d'or ou d'argent.

BRUNISSOIR. s. m. Outil qui sert à brunir.

BRUNISSURE. s. f. Le poli d'un ouvrage qui a été bruni. || L'art du brunisseur. || BRUNISSURE, t. de teinturier, Façon donnée aux étoffes que l'on teint, pour diminuer et brunir leurs teintes, afin de mieux assortir les nuances des couleurs.

BRUSQUE. adj. des 2 genres. (ital. *brusco*, brusque.) Prompt et rude. *Homme, femme, humeur brusque.* || Il se dit Du ton, des manières, des discours, etc. *Air brusque. Manières brusques. Faire une réponse brusque*, Faire une réponse vive et dure. || Subit et inopiné. *Un changement, une démarche brusque. Le dénoûment de cette pièce est trop brusque.*

BRUSQUEMBILLE. s. f. Jeu de cartes, qui peut se jouer à deux, trois, quatre ou cinq personnes : quand le nombre des joueurs est pair, on emploie un jeu de piquet entier; dans le cas contraire, on supprime deux sept, un rouge et un noir. || À ce jeu, Les dix et les as.

BRUSQUEMENT. adv. D'une manière brusque. *Il me quitta brusquement.* || *Charger brusquement les ennemis*, Les charger promptement et vivement, sans leur donner le temps de se reconnaître.

BRUSQUER. v. a. Offenser quelqu'un par des paroles rudes et inciviles. || *Brusquer la fortune*, Tenter de réussir par des moyens prompts, mais hasardeux. || *Brusquer l'aventure*, Prendre brusquement son parti, au hasard de ce qui peut en arriver. || *Brusquer une affaire*, La faire vite, sans préparation ou sans ménagement. On dit de même, *Brusquer le dénoûment d'une pièce de théâtre.* || *Brusquer une place de guerre*, Essayer de l'emporter d'emblée sans en faire le siége en forme. || BRUSQUÉ, ÉE. participe.

BRUSQUERIE. s. f. Caractère d'une personne

brusque; Qualité de ce qui est brusque. || Action ou discours brusque, offensant par sa rudesse.

BRUT, UTE. adj. (lat. *brutus*, brut.) (On prononce le T de *Brut.*) Qui est dans l'état grossier où la nature l'a produit. *Matière brute. Mine brute.* || *Sucre brut, camphre brut, etc.*, Sucre non raffiné, camphre non purifié, etc. || *Terrain brut*, Terrain qui n'a jamais été soumis à la culture. || Brut, se dit Des diamants, des pierres, du marbre, etc., qui n'ont pas encore été taillés, polis. Dans un sens analogue, *Du bois brut, une pièce de bois brute*, Qu'on n'a pas encore mise en œuvre. || Il se dit, fig., Des ouvrages d'esprit qui ne sont qu'ébauchés, auxquels on n'a pas encore mis la dernière main. || D'une personne qui n'a reçu aucune éducation, ou qui n'a aucun usage du monde. || Des manières, de l'esprit, etc. || *Bête brute*, Animal privé de raison. *Voyez* Brute, subst. || En hist. nat., *Corps bruts*, se dit Des minéraux, par rapport Aux végétaux et aux animaux, qu'on nomme *Corps organisés.* || *Patente brute.* Voyez Patente. || En agricult., *Produit brut*, La quantité totale des productions que rend un sol cultivé, ou La valeur totale de ces productions avant qu'on en ait défalqué les frais de culture et autres. || En finances, *Produit brut*, La totalité du produit de l'impôt avant qu'on en ait déduit les frais de perception. || Brut, adv. dans le langage commercial, par opposition à *Net*, Poids total d'une quantité de marchandises, y compris les fûts, les casses, ou les emballages. Adject., dans le même sens, *Poids brut.*

BRUTAL, ALE. adj. Tenant de la brute. *Passion brutale. Instinct, penchant brutal.* || Grossier, violent, emporté. *Homme, esprit, courage brutal. Valeur, franchise, réponse brutale.* || Subst. *C'est un brutal.*

BRUTALEMENT. adv. Avec brutalité, d'une manière violente et grossière.

BRUTALISER. v. a. Traiter quelqu'un durement et grossièrement. Fam. || Brutalisé, ée. participe.

BRUTALITÉ. s. f. Vice de l'homme brutal, grossièreté accompagnée de violence. || Passion brutale. *Assouvir sa brutalité.* || Action brutale, ou Parole dure et brutale.

BRUTE. s. f. Animal privé de raison. Il se dit Des bêtes qui sont le plus dépourvues d'intelligence et de sensibilité. *Il n'a pas plus de raison qu'une brute.* || Fig. et fam., *C'est une brute, une vraie brute*, se dit D'une personne qui n'a ni esprit ni raison, ou qui, comme la brute, s'abandonne sans modération à ses penchants.

BRUYAMMENT. adv. (*onomatopée.*) Avec grand bruit.

BRUYANT, ANTE. adj. Qui fait du bruit, ou qui est accompagné de bruit. *Flots, jeux, plaisirs bruyants. Musique, conversation bruyante.* || Où il se fait, où l'on entend beaucoup de bruit. *Marché bruyant. Assemblée bruyante.* || *Un homme bruyant*, Un homme qui se rend importun par le bruit qu'il fait.

BRUYÈRE. s. f. Plante ligneuse dont le feuillage est toujours vert, et qui croît dans des terres incultes et stériles. || Lieux où croît la bruyère. || *Terre de bruyère*, Terre qui est un mélange de sable et de débris de végétaux plus ou moins décomposés. || *Plantes de bruyère*, Plantes exotiques ou indigènes qui ne peuvent bien venir que dans la terre de bruyère. || *Coq de bruyère*, Coq sauvage qui vit dans les bruyères.

BRYON. s. m. t. de botan. *Voyez* Brion.

BRYONE. s. f. t. de botan. *Voyez* Couleuvrée.

BUANDERIE. s. f. Lieu où sont établis un fourneau et des cuviers pour faire la lessive.

BUANDIER, IÈRE. s. Qui fait le premier blanchiment des toiles neuves. || Buandière, dans quelques grands établissements, La femme qui est chargée de faire les lessives.

BUBALE. s. m. (grec *boubalos*, buffle.) t. d'hist. nat. Antilope d'Afrique, dont les cornes sont à double courbure, et ont la pointe en arrière. On le nomme aussi *Buffle.*

BUBE. s. f. (grec *bôn*, bon.) Petite élevure, pustule qui vient sur la peau.

BUBON. s. m. t. de chir. Tumeur inflammatoire qui a son siége dans les glandes lymphatiques sous-cutanées. Celle qui se forme aux glandes de l'aine, de l'aisselle ou du cou. *Bubon simple, pestilentiel, vénérien.*

BUBONOCÈLE. s. m. (grec *boubônokèlè*, même signif.) t. de chirurg. Hernie située dans l'aine, hernie inguinale.

BUCCAL, ALE. adj. (lat. *bucca*, bouche.) t. d'anat. Qui a rapport à la bouche.

BUCCIN. s. m. (lat. *buccina*, trompette.) t. de conchyliologie. Mollusque à coquille univalve en forme de cornet et tournée en spirale.

BUCCINATEUR. adj. et s. m. t. d'anat. Il se dit D'un muscle qui occupe latéralement l'espace compris entre les deux mâchoires.

BUCENTAURE. s. m. (grec *bous*, bœuf, *kentauros*, centaure.) Vaisseau que montait le doge de Venise quand il faisait la cérémonie d'épouser la mer.

BUCÉPHALE. s. m. (grec *Bouképhalos*, Bucéphale.) Nom du cheval d'Alexandre, que l'on applique à Un cheval de parade ou de bataille, et quelquefois, par antiphrase, à Une rosse. *C'est un vrai Bucéphale.*

BÛCHE. s. f. (ital. *bosco*, bois.) Morceau de gros bois de chauffage. Par analogie, *Bûche de charbon de terre, etc.* || Fig. et fam., Une personne stupide, lourde, indolente. *C'est une bûche.* || Prov., *Cet homme ne se remue non plus qu'une bûche*, Il n'a aucune activité.

BÛCHER. s. m. Lieu où l'on serre le bois à brûler. || Bûcher, Amas de bois sur lequel on mettait anciennement les corps morts, pour les brûler. || Amas de bois sur lequel on plaçait ceux qui avaient été condamnés au supplice du feu.

BÛCHER. v. a. t. de charpentier de navires. Dégrossir une pièce de bois, la travailler grossièrement. || Détruire une pièce qu'on veut remplacer par une meilleure. || Bûché, ée. participe.

BÛCHERON. s. m. Celui qui travaille à abattre du bois dans une forêt.

BÛCHETTE. s. f. Diminutif. Petit morceau de bois sec et menu. || Petits brins de bois ou de paille avec lesquels on joue, on tire à la courte paille.

BUCOLIQUE. adj. des 2 genres. (grec *boucolicos*, bucolique.) Il se dit Des poésies pastorales. *Poeme, poésie bucolique.* On dit de même, *Un poète bucolique.* || Subst. fém. : on ne l'emploie guère qu'au pluriel et dans cette phrase, *Les Bucoliques de Virgile*, Les Églogues de Virgile. || Fig. et fam., Un ramas de choses de peu de conséquence, comme papiers, nippes, etc. *Emportez vos bucoliques.*

BUDGET. s. m. (Mot anglais, qui s'emploie dans l'administration publique.) L'état annuel des dépenses qu'on présume avoir à faire, et des fonds ou revenus affectés à ces dépenses. || Absol., Le budget de l'État, qui est soumis chaque année à l'examen des deux chambres législatives. *Dresser, discuter le budget.* || Il se dit fam. Des dépenses et des revenus, de l'actif et du passif d'un particulier, d'une famille. *Le budget d'un ménage.*

BUÉE. s. f. Lessive. Vieux.

BUFFET. s. m. (ital. *buffetto*, buffet.) Armoire pour enfermer la vaisselle et le linge de table. || Table où l'on met une partie de la vaisselle qui doit servir au repas, avec le pain, le vin, les verres, etc. || Dans les bals et dans quelques autres assemblées, Table où sont des mets, des vins, des liqueurs rafraîchissantes, et dont s'approchent ceux qui veulent boire ou manger. || *Vins du buffet*, Vins plus choisis que ceux qu'on sert ordinairement sur la table. || BUFFET, par ext., Assortiment de vaisselle. || BUFFET, en parlant Des orgues, Toute la menuiserie où sont renfermées les orgues, et La menuiserie de chaque jeu en particulier. || *Buffet d'orgues*, Un petit orgue tout entier, c'est-à-dire, Le buffet et tout ce qu'il renferme, tuyaux, soufflets, clavier, etc.

BUFFLE. s. m. (grec *boubalos*, buffle.) Bœuf plus gros et d'un naturel moins traitable que le bœuf ordinaire. *Corne, cuir, peau de buffle.* Voyez BUBALE. || Fig. et fam., *C'est un vrai buffle*, se dit D'un homme qui n'a point d'esprit. || BUFFLE, La peau du buffle et de quelques autres animaux, préparée comme le chamois. || Autrefois, Justaucorps de buffle que les gens de guerre portaient comme une sorte de cuirasse.

BUFFLETERIE. s. f. Dénomination générique des diverses bandes de buffle qui font partie de l'équipement d'un soldat, et qui servent à porter la giberne, le sabre, etc. *Blanchir la buffleterie, ses buffleteries. Buffleterie blanche, jaune.*

BUFFLETIN. s. m. Jeune buffle.

BUGLE. s. f. t. de botan. Plante labiée, à rejets rampants, qui était jadis fort vantée comme astringente et vulnéraire.

BUGLOSE. s. f. (grec *bous*, bœuf, *glôssa*, langue.) t. de botan. Plante potagère qui a beaucoup de rapports avec la bourrache, et qui est douée des mêmes propriétés médicinales.

BUGRANE. s. f. (grec — *agreuô*, rechercher.) t. de botan. Genre de plantes légumineuses qui comprend un grand nombre d'espèces. *Voyez* ARRÊTE-BOEUF.

BUIRE. s. f. Vase à mettre des liqueurs. Il a vieilli.

BUIS. s. m. (lat. *buxus*, buis.) Arbrisseau toujours vert, dont le bois, jaunâtre et très-dur, est d'un grand usage dans la tabletterie. || Bois de cet arbrisseau, employé à divers ouvrages. *Boîte, peigne, poudre, sciure de buis.*

BUISSON. s. m. (ital. *buscione*, buisson.) Hallier, touffe d'arbrisseaux ou d'arbustes sauvages, épineux. *Buisson épais, buisson d'épines, de roses. Battre les buissons pour en faire sortir le gibier.* || Prov. et fig., *Se sauver à travers les buissons*, Chercher des échappatoires, quand on est trop pressé dans la discussion par son antagoniste. || T. de jardinier, *Arbre en buisson*, ou simplement, *Buisson*, Arbre fruitier nain, auquel on a donné la forme d'un buisson, en le taillant au dedans, et le laissant pousser au dehors de tous côtés. || *Buisson ardent*, ou *Pyracanthe*, Néflier dont les fruits, rassemblés en gros bouquets, sont d'un beau rouge écarlate. || BUISSON, Bois de peu d'étendue, par opposition à Forêt. *Ce n'est pas une forêt, ce n'est qu'un buisson.* || T. de chasse, *Trouver buisson creux*, Ne plus trouver dans l'enceinte la bête qu'on avait détournée. || Prov. et fig., *Trouver buisson creux*, Ne pas trouver la personne ou la chose qu'on était allé chercher.

BUISSONNEUX, EUSE. adj. Couvert de buissons.

BUISSONNIER, IÈRE. adj. Il se dit Des lapins qui, n'ayant point de terrier, se retirent dans les buissons. || Prov. et fig., *Faire l'école buissonnière*, se dit D'un écolier qui manque à aller en classe.

BULBE. s. f. (grec *bolbos*, oignon.) (Plusieurs le font masc.) t. de botan. Oignon de plante. || T. d'anat., Certaines parties renflées, globuleuses; il est masc. *Le bulbe de l'urètre. Le bulbe* ou *la racine des poils.*

BULBEUX, EUSE. adj. En botanique, Qui est formé d'une bulbe, ou Qui a une bulbe pour racine. || T. d'anat., Qui est pourvu d'une bulbe, ou qui forme bulbe.

BULLAIRE. s. m. (lat. *bulla*, bulle.) Recueil de plusieurs bulles des papes.

BULLE. s. f. Globule rempli d'air qui s'élève quelquefois à la surface des eaux, qui se forme sur les liquides en ébullition ou en fermentation, etc. || *Bulle d'air*, Une petite quantité d'air qui reste enfermée dans une matière jetée en fonte ou coulée. || *Bulle de savon*, Petit globe transparent et rempli d'air qu'on forme en soufflant dans un chalumeau trempé dans de l'eau de savon, et qui s'élève et voltige en se nuançant de couleurs brillantes. || BULLE, t. d'archéologie, Petite boule d'or, d'argent ou d'autre métal, que portaient au cou les jeunes patriciens de Rome, jusqu'à l'âge de dix-sept ans.

BULLE. s. f. Lettre du pape expédiée en parchemin, et scellée en plomb. Il se dit ordinairement d'Une constitution générale. *Fulminer, publier une bulle.* || Plur., Provisions en cour de Rome de certains bénéfices. *Les bulles d'une abbaye, d'un évêché.* || BULLE, s'est dit Des constitutions de quelques empereurs. La constitution de l'empereur Charles IV, qui réglait, entre autres choses, la forme de l'élection des empereurs d'Allemagne, était appelée *La bulle d'or.*

BULLÉ, ÉE. adj. (On fait sentir les deux L.) t. d'ancienne chancellerie. Qui est en forme authentique. || *Bénéfice bullé*, Bénéfice dont les provisions ne s'expédient à Rome qu'en forme de bulle.

BULLETIN. s. m. (ital. *bullettino*, bulletin.) Petit papier sur lequel on donne par écrit son vote, pour concourir à une élection ou à une délibération. *Écrire, mettre son bulletin dans l'urne.* || Petit écrit par lequel on rend compte chaque jour de l'état actuel d'une chose qui intéresse le public. *Le bulletin de la maladie du roi.* || *Bulletin de l'armée*, Récit officiel d'une ou de plusieurs opérations de l'armée. || *Bulletin des lois*, Recueil officiel des lois et des ordonnances royales. || BULLETIN, dans les administrations, Petits billets ou écrits servant à constater certaines choses. *Le bulletin qui constate le dépôt d'un livret, une demande en remboursement faite à la Caisse d'épargne, etc.*

BUPRESTE. s. m. (grec *bouprestis*, bupreste.) t. d'hist. nat. Genre d'insectes coléoptères remarquables par la richesse et l'éclat des couleurs.

BURALISTE. s. des 2 genres. Personne préposée à un bureau de payement, de distribution, de recette, etc.

BURAT. s. m. (ital. *borra*, bourre.) Étoffe commune de laine.

BURATINE. s. f. Popeline dont la chaîne est de soie, et la trame de grosse laine.

BURE. s. f. Étoffe grossière faite de laine. || BURE, Puits de mines, qui descend de la surface de la terre dans son intérieur.

BUREAU. s. m. Il signifie la même chose que *Bure*. Il a vieilli.

BUREAU. s. m. Table destinée au travail des affaires, et sur laquelle on met des papiers, on compte de l'argent, on écrit, etc. *Le bureau du président, du*

greffier, etc. || Table à tiroirs et à tablettes, où l'on enferme des papiers, et sur laquelle on écrit. *J'ai mis ces papiers dans mon bureau.* || Fig. et fam., *Cette affaire est sur le bureau,* On commence à y travailler, à s'en occuper || BUREAU, par extens., Tout endroit où travaillent habituellement des employés, des commis, des gens d'affaires, etc. *Les bureaux de la guerre, de la marine, etc. Le bureau du chef, du sous-chef, du caissier. Payer à bureau ouvert. Le bureau d'un courtier, d'un écrivain public, etc.* || *Garçon de bureau,* Employé subalterne attaché au service d'un bureau. || *Le bureau, les bureaux d'un spectacle, etc.,* se dit Des endroits où se distribuent les billets d'entrée pour un spectacle, ou pour tout autre lieu dans lequel on n'est admis qu'en payant. On dit aussi, *Bureau de location des loges, bureau des suppléments, etc.* || BUREAU, se dit, par extens., Des employés mêmes qui travaillent dans un bureau. *Chaque bureau est composé d'un chef, d'un sous-chef, etc.* || Fig. et fam., *L'air du bureau, le vent du bureau,* Ce que l'on connaît ou ce que l'on présume des dispositions où sont les personnes chargées de prononcer sur une affaire. On dit aussi, *Prendre l'air du bureau,* S'informer de l'état d'une affaire, chercher à connaître les dispositions de ceux qui doivent en décider, et, *Connaître l'air du bureau,* Pressentir l'issue d'une affaire. || BUREAU, Certains établissements qui dépendent la plupart de l'administration publique, qui sont destinés à quelque service public. *Bureau des hypothèques, des longitudes, de tabac, de loterie, etc.* || *Bureau restant.* Locution qui indique que Tout envoi, portant cette suscription, doit rester déposé au bureau des voitures qui l'ont apporté, jusqu'à ce que celui auquel il est adressé le fasse retirer. || *Bureau de charité,* Lieu où l'on fait des distributions de secours aux indigents, et où s'assemblent les commissaires des pauvres. On dit de même, *Bureau de bienfaisance.* La réunion même des administrateurs de ces bureaux. || *Bureau de placement,* Établissement où l'on se charge de procurer diverses places d'employés, de domestiques, à ceux qui en ont besoin; et des employés, des domestiques, à ceux qui en manquent. || *Bureau des nourrices,* Établissement où l'on se charge de procurer des nourrices. || *Bureau d'adresse,* Lieu, établissement où l'on donne certains renseignements. || Fig. et fam., *C'est un vrai bureau d'adresse,* se dit D'une maison où l'on débite ordinairement beaucoup de nouvelles; et quelquefois D'une personne qui aime à savoir et à répandre les nouvelles. || Fig. et fam., *Bureau d'esprit,* se dit, par dénigrement, d'Une société où l'on s'occupe habituellement de littérature et d'ouvrages d'esprit. || BUREAU, Un certain nombre de personnes tirées d'une assemblée, pour s'occuper spécialement d'une ou de plusieurs affaires dont elles doivent ensuite rendre compte à l'assemblée générale. *Les membres, le président, le secrétaire d'un bureau.* || BUREAU, en parlant Des assemblées législatives ou électorales, d'une académie, etc., La réunion du président, des vice-présidents et des secrétaires de l'assemblée. *Former le bureau. Bureau provisoire, définitif.*

BUREAUCRATIE. s. f. (grec *cratos*, pouvoir.) Autorité, pouvoir des bureaux. Ce mot nouveau s'emploie dans la conversation, pour exprimer L'influence abusive des commis dans l'administration.

* BUREAUCRATIQUE. adj. Mot nouveau. Se dit De l'influence des bureaux.

BURETTE. s. f. Petit vase à goulot, propre à contenir du vinaigre, de l'huile, etc. || Petits vases de ce genre, où l'on met le vin et l'eau qui servent à la messe.

BURGANDINE. adj. et s. f. Il se dit De la plus belle espèce de nacre, qui est l'écaille du coquillage appelé Burgau.

BURGAU. s. m. Mollusque des Antilles, dont la coquille en limaçon fournit la nacre burgandine.

BURGRAVE. s. m. (allem. *burggraf*, burgrave.) Seigneur d'une ville : ancien titre de dignité en Allemagne.

BURGRAVIAT. s. m. Dignité de burgrave.

BURIN. s. m. (allem. *bohren*, percer.) Instrument d'acier dont on se sert pour graver sur les métaux. || Par extens., La manière de graver. *Ce graveur a le burin ferme, délicat, etc.* || Fig., *Le burin de l'histoire,* La puissance de l'histoire pour éterniser les grands événements, la gloire des grands hommes, les grands forfaits, etc.

BURINER. v. a. Travailler avec le burin, travailler au burin, graver. || Par analogie, Écrire avec une grande perfection. || Il se dit, fig., D'un écrivain énergique et profond. *Tacite n'écrit pas, il burine.* || BURINÉ, ÉE. participe.

BURLESQUE. adj. des 2 genres. (ital. *burlesco*, burlesque.) Qui est d'une bouffonnerie outrée et hors de nature. *Vers, termes burlesques.* || Il se dit, par extens., De ce qui est plaisant par sa bizarrerie. *Mine, accoutrement, posture burlesque.* || Subst., se dit Du genre, du style burlesque. *Le burlesque n'est plus à la mode.*

BURLESQUEMENT. adv. D'une manière burlesque.

BURSAL, ALE. adj. (grec *bursa*, cuir.) Qui a pour objet un impôt extraordinaire, dans quelque nécessité publique.

BUSARD. s. m. (lat. *buteo*, buse.) Oiseau de proie qui fait surtout la chasse aux poulets.

BUSC. s. m. Lame d'ivoire, de bois, de baleine ou d'acier, qui sert à maintenir le devant d'un corps de jupe, d'un corset.

BUSE. s. f. (lat. *buteo*, buse.) Oiseau de proie qui ne vaut rien pour la fauconnerie, et qui passe pour être fort stupide. || Fig. et fam., *C'est une buse,* se dit D'une personne ignorante et incapable d'être instruite.

* BUSON. s. m. Oiseau de la Guyane, très-voisin des buses. || Fig., *Un buson,* Un homme stupide.

BUSQUER. v. a. Mettre un busc. *Busquer un corset. Busquer un enfant.* Avec le pron. pers. *Cette femme se busque dès qu'elle est levée.* || BUSQUÉ, ÉE. participe. || Il se dit, en t. de manége, D'un cheval dont la tête est arquée.

BUSQUIÈRE. s. f. L'endroit d'un corps de jupe où l'on met le busc. Vieux.

BUSSARD. s. m. Ancienne mesure de capacité, qui contenait près d'un muid de Paris, et qui avait la forme d'un tonneau.

BUSTE. s. m. (allem. *brust*, poitrine.) Ouvrage de sculpture, représentant la tête et la partie supérieure du corps d'une personne. *Buste antique.* || Il se dit D'un ouvrage de peinture, de gravure, etc. *Il s'est fait peindre en buste.* || De la tête et de la partie supérieure du corps d'une personne. *Cet homme a le buste fort beau.*

BUT. s. m. (angl. *but*, but.) Point où l'on vise, et qu'on s'efforce d'atteindre. *Viser, frapper, atteindre au but. Toucher, manquer, passer le but.* || *Tirer de but en blanc.* Fig. et fam., *De but en blanc.* Pour ces deux locutions, *Voyez* BLANC. || BUT, Terme où l'on s'efforce de parvenir. *Arriver le premier au but.* || Fig., La fin que l'on se propose, la principale intention que l'on a.

Je n'ai d'autre but en cela que de vous être utile. Atteindre, cacher son but. || Fig., *Aller au but,* Aller directement à la fin qu'on se propose. *Toucher au but, frapper au but,* Saisir le vrai dans quelque chose, trouver le point de la difficulté, le nœud d'une affaire, etc. || But à but. loc. adv. Également, sans aucun avantage de part ni d'autre. On l'emploie surtout au jeu. || *Troquer but à but,* Sans aucun retour de part ni d'autre, et troc pour troc. || *Ils se sont mariés but à but,* Sans que l'un ait fait aucun avantage à l'autre.

BUTANT. adj. m. t. d'archit. Qui soutient la poussée d'une voûte, etc. *Arc-butant, Pilier-butant.* Plus ordinairement, *Arc-boutant.*

BUTE. s. f. Instrument de maréchal, qui sert à couper la corne des chevaux.

BUTER. v. n. Frapper au but, toucher le but. Il est vieux. || Avec le pron. pers., fig. et fam., Se fixer, se tenir à quelque chose avec obstination. *Je me bute à cela.* || *Ils se butent, ils se sont butés l'un contre l'autre,* se dit De deux personnes qui sont toujours contraires l'une à l'autre. || Buter, fig. et fam., Tendre à quelque fin. *C'est à quoi je bute.* A vieilli. || Buter, en t. de maçonnerie, *Buter un mur, une voûte,* Soutenir un mur, une voûte, par le moyen d'un pilier-butant, d'un arc-boutant, pour les empêcher de s'écarter. || Buté, ée. participe.

BUTIÈRE. adj. f. Autrefois, Certaines arquebuses avec lesquelles on tirait au blanc.

BUTIN. s. m. sans plur. (allem. *beute,* butin.) Ce qu'on prend sur les ennemis. *Régler, partager le butin.* || Pop., Profit, richesse. *Il a gagné bien du butin dans cette affaire.* || Fig., Ce dont on s'empare comme d'une conquête, et ce qu'on obtient par de laborieuses recherches. *Il y a un riche butin à faire dans ces vieux manuscrits.* Poétiq., *Le butin de l'abeille, de la fourmi.*

BUTINER. v. n. Faire du butin. || Il se dit fig. dans le style poétique. *Les abeilles vont butiner sur les fleurs.* Verbe actif. *Les fleurs que l'abeille butine.*

BUTOR. s. m. (lat. *buteo,* buse.) Gros oiseau de proie qui vit dans les marécages, et qu'on ne peut dresser pour la fauconnerie. || Fig. et fam., Un homme grossier et stupide. Pop., au fém., *Butorde.*

BUTTE. s. f. (angl. *but,* butte.) Petit tertre, petite élévation de terre. || Petite élévation de terre ou de maçonnerie, où l'on place un but pour tirer au blanc. *La butte du polygone, pour le tir de l'artillerie.* || Fig., *Être en butte,* Être exposé. *Être en butte à la raillerie.* || À Paris, *La butte Montmartre, la butte Chaumont, etc.,* La colline de Montmartre, etc.

BUTTÉE. s. f. (Quelques-uns écrivent *Butée.*) t. de maçonnerie. Massif de pierre aux deux extrémités d'un pont, pour résister à la poussée des arches.

BUTTER. v. a. (Quelques-uns écrivent, *Buter.*) t. de jardinage. *Butter un arbre,* Le garnir tout autour du pied avec des mottes de terre, après l'avoir planté. *Butter des cardons, des artichauts, du céleri,* Les entourer de terre, pour les faire blanchir. || Butter, se dit D'un cheval qu'une inégalité de terrain fait broncher. *Ce cheval butte à chaque pas.* || Butté, ée. participe.

BUTYREUX, EUSE. adj. (grec *boutyron,* beurre.) t. didactique. Qui est de la nature du beurre.

BUVABLE. adj. des 2 genres. (lat. *bibere,* boire.) Potable. Fam.

BUVANT, ANTE. adj. Qui boit. *Il est bien buvant et bien mangeant,* c'est-à-dire, En bonne santé. Fam.

BUVETIER. s. m. Celui qui tenait la buvette.

BUVETTE. s. f. Cabaret situé près du palais, où les officiers de judicature allaient déjeuner ou se rafraîchir.

BUVEUR. s. m. Celui qui boit. Fam., *Vin qui rappelle son buveur,* Vin excellent, et qui excite à boire. || Buveur, Homme qui aime le vin, qui est sujet au vin, et qui boit beaucoup. *C'est un bon buveur.* || *Buveur d'eau,* se dit D'Une personne qui ne boit que de l'eau, ou du vin fort trempé. Fém., *Buveuse.*

BUVOTTER. v. n. Boire à petits coups et fréquemment. Fam.

BYSSUS. s. m. (grec *byssos,* byssus.) (On prononce l'S finale.) Nom donné par les anciens à la matière dont ils se servaient pour fabriquer les plus riches étoffes. Selon les uns, le *byssus* était une espèce de soie jaune, fournie par le coquillage appelé *Pinne marine;* selon d'autres, c'était une sorte de laine soyeuse, produite par certains végétaux. *David avait un manteau de byssus.* Dans ce sens, quelques-uns disent aussi, *Bysse.* || En botan., Lichen qui se développe en filaments très-déliés et entrelacés.

CAB

C. s. m. La troisième lettre de l'alphabet, et la deuxième des consonnes. On la nomme *Cé,* suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *Ce,* suivant la méthode moderne. *Un petit* c. *Un grand* C. || Il se prononce comme le *K* devant *a, o* et *u, Cabaret, colonne, cuve;* mais devant *e* et *i,* il se prononce comme l'*S, Ciment, céder;* et on le prononce de la même manière devant *a, o,* et *u,* quand il a une cédille au-dessous, comme dans les mots *Façade, façon, reçu.* || Lorsque *C* doit se faire entendre devant une consonne, ou à la fin d'un mot, on le prononce comme *K : Accès* (akcès), *trictrac* (triktrak), *du blanc au noir* (du blank au noir), *etc.* || Voyez, sur la valeur du *C* joint à l'*H,* l'article de cette dernière lettre.

ÇÀ. adv. de lieu. Ici. Fam., *Viens çà, venez çà.* || *Çà et là,* De côté et d'autre. || Fam., *Qui çà, qui là,* Les uns d'un côté, les autres d'un autre. || *De-çà.* Voyez Deçà. || Çà, Interjection fam., pour exciter et encourager à faire quelque chose. *Çà travaillons. Or çà commençons.*

ÇA, par contraction, fam., Cela. *Donnez-moi ça.*

CABALE. s. f. t. didactique. Tradition parmi les Juifs, touchant l'interprétation mystique et allégorique de l'Ancien Testament. *Les docteurs de la cabale.* || La science prétendue, l'art chimérique d'avoir commerce avec les êtres élémentaires, tels que les gnomes, les sylphes, etc. *Termes de cabale.* || Cabale, fig., Complot formé par plusieurs personnes qui ont un même dessein. Il se prend en mauvaise part. *Faire, dissiper, ruiner une cabale.* || La troupe même de ceux qui ont formé une cabale. *À bas la cabale!*

CABALER. v. n. Faire une cabale, être d'une cabale. On le prend en mauvaise part. *On cabale contre lui, pour lui.*

CABALEUR. s. m. Celui qui cabale.

CABALISTE. s. m. Celui qui est savant dans la cabale des Juifs.

CABALISTIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la cabale des Juifs. || Il se dit De la prétendue science qui a pour objet de communiquer avec les êtres élémentaires.

CABANE. s. f. (ital. *capanna,* cabane.) Petite maison grossièrement construite et ordinairement couverte de chaume. *La cabane du pauvre.* || Certains retranchements ou réduits le plus souvent formés de

planches, et qui sont destinés à différents usages. *Cabane de berger. Cabane à lapins.*

CABANON. s. m. Petite cabane. Dans quelques prisons, et particulièrement à Bicêtre, Cachots très-obscurs.

CABARET. s. m. Taverne, maison où l'on vend du vin en détail. *Ne bouger du cabaret. C'est un pilier de cabaret. Cabaret borgne,* Petit cabaret, mal approvisionné. || *Dîner de cabaret,* par plaisanterie, Dîner fait chez le traiteur ou le restaurateur. || CABARET, Petite table ou plateau qui a les bords relevés, et sur lequel on met des tasses pour prendre du thé, du café, etc. || L'assortiment de tasses qu'on met sur le plateau. || CABARET, Nom vulgaire de la plante appelée autrement *Asaret.*

CABARETIER, IÈRE. s. Qui tient cabaret.

CABAS. s. m. Panier de jonc, qui sert ordinairement à mettre des figues. || Fam. et en plaisantant, Vieille voiture à l'ancienne mode.

CABASSET. s. m. Morion, ou petit casque. Il est vieux.

CABESTAN. s. m. (angl. *capstan*, cabestan.) Cylindre de bois, posé verticalement, qu'on fait tourner au moyen de leviers ou barres qui le traversent, et sur lequel se roule à mesure un câble qui sert à tirer de gros fardeaux. *Virer le cabestan, au cabestan. Les barres, la tête d'un cabestan.*

CABILLAUD. s. m. Morue qu'on pêche sur les côtes de l'Océan.

CABINE. s. f. t. de marine. Petite chambre ou cabane, à bord de certains bâtiments de commerce.

CABINET. s. m. Lieu de retraite pour travailler ou converser en particulier. *Avoir entrée dans le cabinet du roi,* ou simplement, *dans le cabinet. Le cabinet d'un ministre.* || *Homme de cabinet,* Homme que sa profession oblige à travailler dans le cabinet. || *Cabinet d'affaires,* Sorte d'établissement formé par un homme qui se charge de diriger les affaires contentieuses. || *Cabinet de lecture,* Lieu où l'on donne à lire, moyennant une rétribution, des journaux et des livres. || CABINET, fig., Clientèle, l'ensemble des affaires dont on est chargé. *Cet avocat a un très-bon cabinet.* || Fig., Gouvernement, conseil où se traitent les affaires générales de l'État, et en particulier celles qui concernent ses relations avec l'extérieur. *La politique des cabinets européens. Courrier de cabinet. Les secrets du cabinet.* || CABINET, Petite pièce d'un appartement plus retirée que les autres, et destinée à différents usages. *Cabinet de toilette, d'aisances. Etc.* || CABINET, Lieu où l'on place, où l'on expose des objets d'étude ou de curiosité, tels que livres, tableaux, etc. *Un cabinet de peintures, de curiosités, etc.* || Tout ce qui est contenu dans un cabinet d'objets précieux, de curiosités, etc. || *Cabinet de physique,* Collection des divers instruments nécessaires pour les expériences de physique. || CABINET, Buffet à plusieurs layettes ou tiroirs, qui servait autrefois à décorer les appartements. *Cabinet de la Chine, d'ébène, etc.* || *Cabinet d'orgue,* Armoire dans laquelle il y a un orgue. || CABINET, Petit lieu couvert dans un jardin, et formé de treillage, de maçonnerie, ou de verdure.

CÂBLE. s. m. Gros cordage dont on se sert pour tirer ou élever des fardeaux, pour attacher les ancres des bâtiments, etc. *Couper les câbles. Le maître câble* ou *grand câble.* Il y a aussi des *Câbles de fer* ou *Câbles-chaînes.* || *Filer du câble, filer le câble,* Lâcher peu à peu, dérouler une longueur plus ou moins considérable du câble qui tient l'ancre, lorsque le bâtiment est au mouillage.

CÂBLÉ. s. m. t. de passementier. Gros cordon qui sert principalement à attacher les tableaux et à relever les tentures.

CÂBLEAU ou CÂBLOT. s. m. t. de marine. Petit câble qui sert d'amarre aux embarcations.

CÂBLER. v. a. Assembler plusieurs cordes, et les tordre ensemble pour n'en faire qu'une seule. || CÂBLÉ, ÉE. participe.

CABLIAU. s. m. *Voyez* CABILLAUD.

CÂBLOT. s. m. *Voyez* CÂBLEAU.

CABOCHE. s. f. (lat. *caput*, tête.) Tête. Fam. || Fig., *C'est une bonne caboche,* C'est un homme qui a beaucoup de sens et de jugement.

CABOCHON. s. m. t. de joaillier. Pierre précieuse qu'on n'a fait que polir sans la tailler. || Adj., en parlant D'un rubis. *Rubis cabochon.*

CABOTAGE. s. m. (ital. *capo*, cap.) t. de marine. Navigation le long des côtes, de cap en cap, de port en port. *Grand, petit cabotage.*

CABOTER. v. n. Naviguer le long des côtes, de cap en cap, de port en port.

CABOTEUR. s. m. Marin qui fait le cabotage.

CABOTIER. s. m. Bâtiment dont on se sert pour faire le cabotage.

CABOTIN. s. m. t. de mépris. Comédien ambulant, et, par extens., Tout comédien sans talent.

CABRER (SE). v. pron. (lat. *capra*, chèvre.) En parlant Du cheval, Se dresser sur les pieds de derrière. *Ne tirez pas la bride à ce cheval, vous le ferez cabrer.* Dans cette phrase, le pron. *se* est sous-entendu. || Fig., S'emporter, se révolter contre une proposition, un conseil, etc. *On ne saurait dire un mot qu'il ne se cabre.* Dans ce sens, on emploie *Cabrer,* comme verbe actif, sans le pron. pers. *Prenez garde à ce que vous lui dites, vous allez le cabrer.* || CABRÉ, ÉE. participe.

CABRI. s. m. (lat. *capreolus,* chevreau.) Chevreau, le petit d'une chèvre. *Il saute comme un cabri.*

CABRIOLE. s. f. Le saut d'une personne qui s'élève agilement. || CABRIOLE, en t. de manége, Saut que le cheval exécute lorsque, étant en l'air, le devant et le derrière à la même hauteur, il détache la ruade.

CABRIOLER. v. n. Faire la cabriole ou des cabrioles.

CABRIOLET. s. m. Voiture légère, montée sur deux roues. *Cabriolet à ressorts, à soufflet.* || Petit fauteuil.

CABRIOLEUR. s. m. Faiseur de cabrioles.

CABUS. adj. m. (lat. *caput*, tête.) Pommé. Il ne se dit qu'avec le mot de Chou. *Des choux cabus.*

CACA. s. m. (lat. *cacare*, faire caca.) Excrément, ordure. Terme dont se servent ordinairement les nourrices, les bonnes, etc., en parlant de L'ordure des enfants. *Menez cet enfant faire caca. Fi! c'est du caca.*

CACADE. s. f. Décharge de ventre. Il est bas, et ne se dit qu'au fig. *Faire une vilaine cacade,* Manquer par imprudence ou par lâcheté une entreprise où l'on s'était flatté de réussir.

CACAO. s. m. Amande enfermée dans une capsule, et qui, étant rôtie, broyée et mise en pâte, fait le principal ingrédient de la composition appelée *Chocolat. Beurre de cacao.*

CACAOYER ou CACAOTIER. s. m. Arbre d'Amérique, qui produit le cacao : il appartient à la famille des Malvacées.

CACAOYÈRE. s. f. Lieu planté de cacaoyers.

CACATOIS. s. m. (Quelques-uns disent, *Catacois.*) t. de marine. Petits mâts qu'on grée, sur les grands

bâtiments, au-dessus des mâts de perroquet. *Voyez* Kakatoès.

CACHALOT. s. m. Grand mammifère marin, qui a la forme extérieure d'un poisson, et qui appartient à la famille des Cétacés.

CACHE. s. f. Lieu secret propre à cacher quelque chose. Fam.

CACHE-CACHE. s. m. Jeu d'enfants, que l'on nomme aussi Cligne-musette. *Voyez* Cligne-musette.

CACHECTIQUE. adj. des deux genres. (grec *cachecticos*, même sign.) t. de médec. Qui est attaqué de cachexie, ou Qui appartient à la cachexie.

CACHEMIRE. s. m. Tissu très-fin fait avec le poil des chèvres ou des moutons du petit Thibet. *Un châle de cachemire*, ou simplement, *Un cachemire*.

CACHER. v. a. Mettre une personne ou une chose en un lieu où l'on ne puisse pas la voir, la découvrir. *Cacher des papiers, des pierreries, de l'argent, etc.* || Couvrir une chose, empêcher qu'on ne la voie. *Cacher sa gorge. Ce bois cache la vue du château.* || Fig. et fam., *Cacher son jeu*, Dissimuler son habileté, en feignant de ne pas savoir bien jouer. Cacher ses desseins, ses vues ou les moyens qu'on met en œuvre pour réussir. On dit aussi, *Cacher sa marche.* || Cacher, se dit fig., dans le sens précédent. *Ces dehors grossiers cachent une âme fière et sensible.* || Taire, céler, dissimuler. *Cacher son nom, un dessein, son ressentiment.* || *Cacher sa vie*, Se plaire loin du monde, chercher l'obscurité. || Cacher, avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig. *Il se cache pour n'être pas arrêté. Son orgueil se cache sous les apparences de l'humilité.* || *Se cacher à quelqu'un*, Ne pas se laisser voir à lui. On dit de même, *Se cacher à tous les yeux.* || *Se cacher de quelqu'un*, Lui cacher ce qu'on fait, ses desseins, sa conduite. || *Se cacher de quelque chose*, N'en pas convenir, faire en sorte que nul ne le sache. || Caché, ée. participe. || *N'avoir rien de caché pour quelqu'un*, Ne rien lui cacher de ce qu'on pense ou de ce qu'on projette. || *Un esprit caché*, Un esprit dissimulé. *Une vie cachée*, Une vie solitaire et retirée. || Fig., *C'est un trésor caché*, se dit D'un homme qui a beaucoup de talents et de bonnes qualités, et qui ne les produit pas.

CACHET. s. m. Petit sceau qu'on applique sur de la cire ou sur quelque autre matière, soit pour fermer une lettre, un billet, etc., soit pour que l'empreinte serve de marque distinctive. *Cachet de chiffres. Cachet d'armes. Le cachet d'un fabricant.* || La cire ou autre matière qui porte l'empreinte formée avec un cachet; Cette empreinte même. *Le cachet est entier, est rompu.* || *Cachet volant*, Cachet qu'on met sur le pli supérieur d'une lettre, et qui, n'étant point adhérent au pli inférieur, ne la ferme pas. || *Lettre de cachet*, autrefois, Lettre du roi, contre-signée par un secrétaire-d'État, fermée du cachet de Sa Majesté, et qui contenait un ordre de sa part. *Expédier, envoyer, recevoir une lettre de cachet.* || Cachet, Petites cartes sur lesquelles on met son cachet ou son nom, et qui servent à tenir compte du nombre de fois qu'une personne a fait quelque chose. *Ce maître de danse prend cinquante francs pour douze cachets*, Pour douze leçons. *Etc.* || Fam., *Courir le cachet*, se dit D'un maître qui donne des leçons en ville. || Cachet, fig., Caractère particulier qui distingue les ouvrages d'un auteur, d'un artiste, etc. *Cet écrivain a son cachet. Cet ouvrage porte le cachet de l'époque où il fut composé.*

CACHETER. v. a. (*Je cachette. Je cachetais. Je cachetterai. Cachetant.*) Fermer avec un cachet; appliquer un cachet sur quelque chose. *Cacheter une lettre, une boîte, une bouteille. Cire, pain à cacheter.* || Cacheté, ée. participe.

CACHETTE. s. f. Petite cache. Fam. || En cachette. loc. adv. En secret, à la dérobée.

CACHEXIE. s. f. (grec *cachexia*, cachexie.) t. de médec. Mauvaise disposition du corps. Dépérissement qui survient dans certaines affections chroniques, et qui en marque la période la plus avancée.

CACHOT. s. m. Prison basse et obscure.

CACHOTTERIE. s. f. Manière mystérieuse d'agir ou de parler, qu'on emploie pour cacher des choses peu importantes. Fam.

*Cachottier, s. m. Qui fait le mystérieux, qui cache des choses peu importantes. Fam.

CACHOU. s. m. Substance brune, concrète et astringente, qu'on tire d'un arbre des Indes, et dont on fait de petits grains et des pastilles agréables au goût.

CACIQUE. s. m. Nom qu'on donnait aux princes, dans le Mexique et dans quelques autres régions de l'Amérique.

CACIS. s. m. *Voyez* Cassis.

CACOCHYME. adj. des 2 genres. (grec *cacochymos*, cacochyme.) Il se dit De ceux que le mauvais état de leur constitution rend sensibles aux moindres causes de maladie. Dans un sens analogue, *État cacochyme.* || Cacochyme, se dit fig., pour exprimer La bizarrerie de l'esprit, ou L'inégalité de l'humeur. *Il est cacochyme.* || Subst., *C'est un cacochyme.*

CACOCHYMIE. s. f. t. de médec. Mauvais état du corps, mauvaise complexion qui rend sensible aux moindres causes de maladie.

CACOGRAPHIE. s. f. (grec *cacos*, mal, *graphô*, écrire.) Orthographe vicieuse.

CACOLOGIE. s. f. (grec — *legô*, parler.) Locution vicieuse.

CACOPHONIE. s. f. (grec — *phônéô*, chanter.) Rencontre de syllabes ou de paroles qui forment un son désagréable à l'oreille. || Cacophonie, se dit aussi Des voix et des instruments qui chantent et qui jouent sans être d'accord.

CACTIER. s. m. (grec *cactos*, chardon.) t. de botan. Plantes grasses dont la tige est en général charnue, garnie d'aiguillons en faisceaux, et ordinairement dépourvue de feuilles.

CADASTRAL, ALE. adj. Qui est relatif au cadastre.

CADASTRE. s. m. Registre public dans lequel la quantité et la valeur des biens-fonds sont marquées en détail. || Opération qui consiste à déterminer l'étendue et la valeur des biens-fonds. On dit de même, *Les opérations du cadastre.* || *Les employés du cadastre*, Ceux qui sont chargés de dresser le cadastre.

CADAVÉREUX, EUSE. adj. (lat. *cadaver*, cadavre.) Qui tient du cadavre. *Teint cadavéreux.*

CADAVÉRIQUE. adj. des 2 genres. t. d'anat. Qui a rapport au cadavre.

CADAVRE. s. m. Corps mort. On le dit surtout Du corps humain. *Faire la dissection d'un cadavre.* || Fig. et fam., *C'est un cadavre ambulant*, se dit D'une personne qu'on voit aller et venir avec toutes les apparences d'une mort prochaine.

CADEAU. s. m. Repas, fête que l'on donne principalement à des femmes. Il a vieilli. || Petit présent, chose que l'on donne à quelqu'un dans l'intention de lui être agréable.

CADENAS. s. m. (lat. *catena*, chaîne.) Serrure mobile qui sert à fermer une porte, une malle, etc.,

au moyen d'un anneau passé soit dans un autre anneau, soit dans deux pitons, *Cadenas à chiffre, à secret.* || Coffret d'or ou de vermeil contenant le couteau, la cuiller, la fourchette, etc., qu'on sert à la table du roi et des princes.

CADENASSER. v. a. Fermer avec un cadenas. || CADENASSÉ, ÉE. participe.

CADENCE. s. f. (lat. *cadere*, tomber.) La mesure qui règle le mouvement de celui qui danse. *Danser en cadence. Perdre la cadence. S'élever et tomber en cadence.* || Dans les exercices milit., *La cadence du pas*, Le mouvement réglé du pas. || CADENCE, en musique, Divers mouvements qu'opère la basse ou partie grave de l'harmonie, lorsqu'elle vient se reposer ou tomber à la fin d'une phrase sur l'un des degrés de l'échelle. *Cadence parfaite, interrompue, etc.* || Il s'est dit, improprement, de Ce qu'on nomme trille, c'est-à-dire, du battement de deux sons rapprochés. || CADENCE, L'agrément qui résulte d'un vers ou d'une période dont l'harmonie flatte l'oreille. *Ces vers ont de la cadence. La cadence de cette période est belle.*

CADENCER. v. a. Conformer ses mouvements à la cadence, les régler sur une certaine mesure. Dans les exercices milit., *Cadencer le pas.* || Donner du nombre à ses phrases, à ses périodes, à ses vers, les rendre agréables à l'oreille par des repos habilement ménagés. || CADENCÉ, ÉE. participe.

CADÈNE. s. f. (lat. *catena*, chaîne.) Chaîne de fer à laquelle on attache les forçats. Il est vieux.

CADENETTE. s. f. Longue tresse qui tombe plus bas que le reste des cheveux.

CADET, ETTE. adj. Puîné, puînée. Il se dit Du second frère seulement, lors même qu'il a d'autres frères nés après lui; on le dit aussi de Chacun des puînés par rapport à tous les frères nés avant lui. || *Branche cadette d'une maison*, branche de cette maison, sortie d'un cadet. || CADET, subst. *Cadet de bonne maison.* || Le dernier des fils. *Cet homme est le cadet de toute cette maison.* || CADET, subst., par ext., en parlant de Deux hommes qui ne sont pas frères, et dont l'un est moins âgé que l'autre. *Je suis son cadet.* || CADET, autrefois Jeune gentilhomme qui servait d'abord comme simple soldat, et bientôt après comme bas officier, pour apprendre le métier de la guerre. || *Compagnies de cadets*, Compagnies toutes composées de jeunes gens qu'on élevait dans l'art militaire. || Fam., *C'est un cadet de haut appétit*, se dit D'un jeune homme qui aime à faire beaucoup de dépense.

CADETTE. s. f. Pierre de taille propre pour paver.

CADETTE. s. f. La moins longue des deux grandes queues qui servent au jeu de billard pour atteindre aux billes placées hors de la portée ordinaire.

CADI. s. m. Nom qu'on donne à un juge chez les Turcs. On nomme *Cadilesker*, Un juge d'armée.

CADIS. s. m. Serge de laine, de bas prix.

CADMIE. s. f. (grec *cadmeïa*, calamine.) t. de chimie. Oxyde de zinc, qui s'attache aux parois intérieures des fourneaux où l'on fond des minerais contenant une certaine quantité de ce métal.

CADOGAN. s. m. *Voyez* CATOGAN.

CADOLE. s. f. (lat. *cadere*, tomber.) Nom que les serruriers donnent au loquet d'une porte, ou à une espèce de pêne qui s'ouvre et se ferme en se haussant, avec un bouton ou une coquille.

CADRAN. s. m. (lat. *quadratus*, carré.) Superficie sur laquelle sont tracés les chiffres des heures, et où la marche du temps est indiquée, soit par un style, soit par une aiguille que meuvent des ressorts intérieurs. *Cadran solaire, équinoxial, polaire, horizontal, lunaire.* || Absol., Cadran solaire. *Allez voir au cadran l'heure qu'il est.*

CADRAT. s. m. t. d'impr. Petit morceau de fonte, plus bas que les lettres et de la largeur de trois ou quatre chiffres au moins, qui maintient les caractères et ne marque point sur le papier.

CADRATIN. s. m. t. d'impr. Petit cadrat de la largeur de deux chiffres. || *Demi-cadratin*, Petit cadratin de la largeur d'un chiffre.

CADRATURE. s. f. t. d'horlogerie. Assemblage des pièces qui servent à faire marcher les aiguilles du cadran, et à faire aller la répétition, quand la montre ou l'horloge est à répétition.

CADRE. s. m. Bordure de bois, marbre, etc, dans laquelle on place un tableau, un bas-relief, etc. || CADRE, fig., Le plan et l'agencement des parties d'un ouvrage. *C'est un cadre heureux, mais il n'est pas bien rempli.* || CADRE, fig. et collect., t. d'organisation militaire, Les officiers et sous-officiers attachés aux compagnies, en tant qu'ils sont destinés à diriger et unir ensemble les soldats qui les composent. *Le bataillon fut fort maltraité, et ses cadres restèrent presque vides.* || CADRE, t. de marine, Lit qui sert, sur les bâtiments, aux officiers, aux passagers, et aux malades de l'équipage. *Nous avons dix hommes sur les cadres*, Nous avons dix malades.

CADRER. v. n. Avoir de la convenance, du rapport. *La réponse ne cadre pas avec la demande.*

CADUC, UQUE. adj. (lat. *caducus*, caduc.) Vieux, cassé, qui a déjà beaucoup perdu de ses forces, et qui en perd tous les jours. Il se dit De l'homme, ou de ce qui appartient à l'homme. *Devenir caduc. Age caduc. Santé caduque.* || D'une maison qui est près de tomber en ruine. || *Le mal caduc*, L'épilepsie ou le haut mal. || En jurispr., *Legs caduc*, Legs qui n'a pas lieu, soit parce que certaines conditions ne sont pas accomplies, soit parce que le légataire le répudie ou se trouve incapable de le recueillir. Dans un sens analogue, *Donation caduque.* || *Lot caduc*, Lot qui n'est point réclamé. || CADUC, t. de botan., se dit De certaines parties qui, dans quelques plantes, tombent très-promptement. *Corolle, feuille caduque. Calice caduc.*

CADUCÉE. s. m. (lat. *caduceus*, caducée.) Verge accolée de deux serpents, que les poëtes donnent pour attribut à Mercure. || CADUCÉE, Bâton couvert de velours et fleurdelisé que portaient le roi d'armes et les hérauts d'armes dans les grandes cérémonies.

CADUCITÉ. s. f. (lat. *caducus*, caduc.) État d'une personne caduque. || Il se dit en parlant D'une maison. || En jurispr., *Caducité d'un legs*, se dit Lorsqu'un legs devient caduc.

CAFARD, ARDE. s. Hypocrite, bigot. || Adjectiv. *Avoir l'air cafard.* || *Damas cafard*, Damas mêlé de soie et de fleuret.

CAFARDERIE. s. f. Hypocrisie, dévotion grossièrement affectée.

CAFARDISE. s. f. Acte de dévotion affectée. Peu usité.

CAFÉ. s. m. Graine d'un arbre originaire de l'Arabie, que l'on rôtit, et que l'on réduit en poudre, pour en faire un breuvage, auquel on donne le même nom. *Brûler, moudre le café. Boire du café au lait, à la crème. Crème au café.* || *Tasse à café*, Une tasse pour mettre du café. *Une tasse de café*, Une tasse pleine de café. *Faites deux tasses de café*, Faites la quantité de café nécessaire pour remplir deux tasses. || *Couleur café*, Couleur de café au lait. || *Café de chicorée*, Poudre faite avec des racines de chicorée rôties, et qui a la couleur du café. || CAFÉ, par ext.,

Lieu public où l'on va, pour son argent, prendre du café ou d'autres breuvages. *Passer sa vie dans les cafés.* || Le moment où l'on prend le café après le dîner. *Ne m'attendez pas pour dîner, je viendrai seulement au café.*

CAFÉIER. s. m. *Voyez* CAFIER.

CAFÉIÈRE. s. f. Lieu planté de cafiers.

CAFETAN. s. m. Robe de distinction en usage chez les Turcs.

CAFETIER. s. m. Marchand qui vend du café tout fait, ainsi que d'autres boissons, chaudes ou froides, telles que thé, punch, etc. Moins usité que *Limonadier :* voyez ce mot.

CAFETIÈRE. s. f. Pot d'argent, de terre, etc., qui sert à faire ou à contenir le café. *Faire bouillir de l'eau dans une cafetière.*

CAFIER ou CAFÉIER. s. m. Arbre de la famille des Rubiacées, dont la fleur a de la ressemblance avec celle du jasmin, et dont le fruit, rouge et de la grosseur d'une cerise, contient des grains ou semences, qui sont le café.

CAFTAN. s. m. *Voyez* CAFETAN.

CAGE. s. f. (lat. *cavea*, cage.) Petite loge portative, faite de fils de fer ou de menus bâtons d'osier, et dans laquelle on enferme ordinairement des oiseaux. || Fig. et fam., *Mettre un homme en cage*, Le mettre en prison. *Être en cage*, Être en prison. || CAGE, Certaines loges portatives d'assez grande dimension, garnies de barreaux d'un ou de plusieurs côtés, et destinées à renfermer des animaux et même des hommes. *Il fit enfermer son prisonnier dans une cage de fer.* || En archit., *La cage d'une maison*, Les quatre gros murs d'une maison. *La cage d'un escalier*, Les murs qui enferment un escalier. || *La cage d'un clocher*, L'assemblage de charpente qui forme le corps d'un clocher. On dit de même, *La cage d'un moulin à vent.*

CAGNARD, ARDE. adj. (lat. *canis*, chien.) Fainéant, paresseux. Subst. *C'est un cagnard.* Très-fam. Subst., Lâche, poltron. Pop.

CAGNARDER. v. n. Vivre dans la paresse, mener une vie obscure et fainéante. Fam.

CAGNARDISE. s. f. Fainéantise, paresse. Fam.

CAGNEUX, EUSE. adj. Qui a les genoux et les jambes tournés en dedans. || Il se dit Des jambes mêmes ou des pieds. *Avoir les jambes cagneuses, les pieds cagneux.*

CAGOT, OTE. s. Qui a une dévotion fausse ou mal entendue. || Adjectiv., *Avoir un ton cagot, des manières cagotes.*

CAGOTERIE. s. f. Action du cagot, manière d'agir du cagot.

CAGOTISME. s. m. Esprit, caractère du cagot; manière de penser du cagot.

CAGOUILLE. s. f. t. de marine. Volute qui sert d'ornement au haut de l'éperon d'un vaisseau. Il est vieux.

CAGUE. s. f. t. de marine. Petit bâtiment hollandais, qui sert principalement à naviguer sur les canaux.

CAHIER. s. m. Assemblage de plusieurs feuilles de papier ou de parchemin réunies. *Cahier de papier. Cahier de musique. Le professeur se fit montrer le cahier de l'élève.* || *Cahiers de philosophie, de théologie, etc.*, Écrits qu'un professeur de philosophie, de théologie, etc., dicte à ses élèves durant son cours. || CAHIER, s'est dit Des mémoires contenant les demandes, propositions ou remontrances adressées au souverain par les membres d'un corps de l'État. *Cahier de doléances. Les cahiers des états.* || En t. de pratique et d'administration, *Cahier des charges*, État des clauses et conditions auxquelles sera faite une adjudication publique.

CAHIN-CAHA. adv. Tant bien que mal. Il se dit Des choses qui vont inégalement, ou que l'on fait difficilement, à plusieurs reprises, de mauvaise grâce. *L'affaire va cahin-caha.* Fam.

CAHOT. s. m. (*onomatopée.*) Saut que fait une voiture en roulant sur un chemin pierreux ou mal uni. *Le cahot nous fit verser.* || Par extens., *Nous avons trouvé bien des cahots dans ce pays-là*, Nous y avons trouvé des chemins qui font faire bien des cahots. || Fig. et fam., *Nous avons eu, nous avons éprouvé beaucoup de cahots dans cette affaire*, La marche en a été souvent interrompue, contrariée.

CAHOTAGE. s. m. Mouvement fréquent causé par les cahots.

CAHOTANT, ANTE. adj. Qui fait faire des cahots. || *Une voiture cahotante*, se dit d'Une voiture que la moindre inégalité de terrain fait cahoter.

CAHOTER. v. a. Causer des cahots. *Nous avons été bien cahotés dans ce chemin.* || Verbe neutre, Éprouver des cahots. *Cette voiture cahote beaucoup.* || CAHOTER, fam., au fig., Ballotter, tourmenter. *Il fut longtemps cahoté par la fortune.* || CAHOTÉ, ÉE. participe.

CAHUTE. s. f. (ital. *casuccia*, cahute.) Petite loge, hutte, cabane, maisonnette.

CAÏEU. s. m. t. de botan. et de jardinage. Petite bulbe, rejeton que produit une bulbe déjà formée et mise en terre. || La fleur qui naît d'un caïeu.

CAILLE. s. f. (ital. *quaglia*, caille.) Petit oiseau de passage qui a le plumage grivelé, et dont la chair est délicate

CAILLEBOTTE. s. f. (lat. *coagulare*, cailler.) Masse de lait caillé.

CAILLE-LAIT. s. m. (lat. —*lac*, lait.) t. de botan. Genre de plantes, ainsi nommé parce qu'on attribue à ses diverses espèces la vertu de cailler le lait. On le nomme aussi *Gaillet.*

CAILLEMENT. s. m. État du lait ou d'une autre liqueur qui se caille. Peu usité.

CAILLER. v. a. Figer, coaguler, épaissir. *La présure caille le lait.* || Avec le pron. pers. *Le lait, le sang se caille.* Avec ellipse du pron., *Cela fait cailler le lait.* || CAILLÉ, ÉE. participe. || Subst., *Du caillé*, Du lait caillé.

CAILLETAGE. s. m. Bavardage de caillettes. Fam.

CAILLETEAU. s. m. Jeune caille.

* CAILLETER. v. n. Babiller. Fam.

CAILLETTE. s. f. La partie d'un chevreau, d'un agneau, etc., qui contient la présure à cailler le lait.

CAILLETTE. s. f. (ital. *quaglia*, caille.) Femme frivole et babillarde. On le dit quelquefois D'un homme. *Cet homme est une franche caillette.* Très-fam.

CAILLOT. s. m. (lat. *coagulare*, cailler.) Grumeau de sang, petite masse de sang caillé.

CAILLOT-ROSAT. s. m. (lat. *calculus*, caillou, *rosa*, rose.) Poire ainsi nommée parce qu'elle est pierreuse, et qu'elle a un goût de rose.

CAILLOU. s. m. Pierre très-dure, qui varie par la couleur, et dont il jaillit des étincelles quand on la frappe avec du fer ou de l'acier. *Cet homme a le cœur dur comme un caillou.* || *Cailloux de Médoc, du Rhin*, Cailloux blancs et transparents comme du cristal. || *Caillou d'Égypte*, Jaspe dans lequel on aperçoit différentes figures qui ressemblent à des grottes, à des paysages, etc.

CAILLOUTAGE. s. m. coll. Ouvrage fait de cailloux. *Grotte, chemin de cailloutage.*

CAILLOUTEUX, EUSE. adj. Plein de cailloux, semé de cailloux.

CAÏMACAN. s. m. Lieutenant du grand vizir.

CAÏMAN. s. m. Espèce de crocodile.

CAIMANDER. v. n. *Voyez* Quémander.

CAIMANDEUR, EUSE. s. *Voyez* Quémandeur.

CAÏQUE. s. m. Petite embarcation en usage dans l'Archipel et à Constantinople. || Autrefois Chaloupe qui servait ordinairement avec les galères, dans la Méditerranée.

CAISSE. s. f. (grec *capsa*, boîte.) Coffre de bois où l'on met diverses sortes de marchandises, pour les transporter. *Une caisse de raisins, de sucre, de bouteilles, de livres.* || Assemblage de planches en carré, que l'on remplit de terre, et où l'on met des arbres ou arbustes. || En chirurg., Boîtes dans lesquelles on renferme des instruments ou des médicaments. *Caisse à amputation, de trépan, à médicaments.* || Coffre-fort dans lequel les banquiers, les négociants, etc., serrent leur argent et leurs effets de commerce. *Verser des fonds dans une caisse. Tirer de l'argent de sa caisse.* On dit de même, *Les caisses de l'État; la caisse d'un receveur général, etc.* || Par extens., Lieu, bureau où les banquiers, les négociants, etc., font et reçoivent les payements. *La caisse est fermée.* || Tous les fonds qu'un banquier, un négociant, une administration, etc., peut avoir à sa disposition. *Faire l'état de sa caisse. Livre de caisse,* Registre de la caisse. || *Tenir la caisse,* Avoir le maniement de l'argent d'un banquier, d'un négociant, etc. || *Caisse militaire,* Les fonds destinés aux dépenses d'une armée, d'un corps de troupes. *L'ennemi s'empara de la caisse militaire.* On dit de même, *La caisse du régiment, de la compagnie.* || *Caisse des pensions,* Les fonds qu'une administration, qu'un établissement affecte au payement des pensions accordées pour d'anciens services. || Caisse, Établissements où l'on dépose des fonds pour différentes destinations. *Caisse d'amortissement, d'épargne. Etc.* || Caisse, Le corps d'une voiture. || Le cylindre d'un tambour, Le tambour même. *Caisse de tambour. Battre, bander la caisse.* || *Caisse roulante,* Caisse plus allongée que le tambour, et qui rend un son plus grave et moins fort : on l'emploie dans la musique militaire. || En t. d'anat., *Caisse du tambour,* Cavité demi-sphérique qui se trouve au fond du trou auditif externe de l'oreille. || En t. de physiq., *Caisse catoptrique,* Instrument d'optique propre à grossir à la vue de petits corps très-rapprochés. || Caisse, en t. de pâtisserie et de cuisine, Papier plié en carré avec rebords, dans lequel on fait cuire les biscuits et certains mets délicats.

CAISSIER. s. m. Celui qui tient la caisse chez un banquier, chez un négociant, ou dans une administration, dans un établissement public.

CAISSON. s. m. Grande caisse sur un train à quatre roues, qui sert ordinairement pour porter des vivres et des munitions à l'armée. *Les caissons de l'artillerie, des vivres.* || Caisson, en t. d'archit., Compartiments, renfoncements ornés de moulures, dont on décore les plafonds et les voûtes.

CAJOLER. v. a. Flatter, louer, entretenir quelqu'un de choses qui lui plaisent et qui le touchent. || Tâcher de séduire une femme ou une fille par de belles paroles. Fam. dans les deux sens. || Cajolé, ée. participe.

CAJOLERIE. s. f. Louange où il y a quelque affectation, ou qui sent la flatterie. || Langage flatteur dont on se sert pour tâcher de séduire une femme ou une fille.

CAJOLEUR, EUSE. s. Qui cajole.

CAL. s. m. (lat. *callum*, cal.) Durillon qui vient aux pieds, aux mains, aux genoux. || En chirurg., Soudure naturelle qui rejoint les fragments d'un os rompu. Dans l'un et l'autre sens, on dit aussi, *Calus.*

CALADE. s. f. (grec *chalaô*, faire descendre.) t. de manége. Pente d'un terrain élevé par où l'on fait descendre plusieurs fois un cheval au petit galop, pour lui apprendre à plier les hanches, et à former son arrêt.

CALAISON. s. f. t. de marine. État d'un bâtiment dont la carène est plus ou moins enfoncée dans l'eau, selon le chargement qu'il porte.

CALAMBOUR. s. m. Bois odorant qui vient des Indes.

CALAMENT. s. m. (grec *calaminthè*, calament.) t. de botan. Plante labiée dont l'odeur est assez agréable, et qui est d'usage en médecine.

CALAMINAIRE. adj. *Voyez l'article suivant.*

CALAMINE. s. f. (ital. *giallamina*, calamine.) On donnait autrefois ce nom, et celui de *Pierre calaminaire*, à L'oxyde de zinc natif, dont on se servait pour la fabrication du cuivre jaune ou laiton.

CALAMISTRER. v. a. (lat. *calamistrare*, même signif.) Friser les cheveux et les mettre en boucles. Fam. et vieux. || Calamistré, ée. participe.

CALAMITE. s. f. (grec *calamos*, roseau.) Gomme-résine, la qualité de storax la moins estimée, et qu'on nomme ainsi parce que ceux qui la recueillent l'enferment dans des tiges de roseau. || En minéralogie, *Calamite blanche,* Marne ou argile blanche qui a la propriété d'attirer la salive, quand on la met dans la bouche.

CALAMITÉ. s. f. (lat. *calamitas*, calamité.) Grand malheur, malheur public qui se répand sur une contrée, sur une ville. *La guerre, la peste, sont des calamités. Vivre dans un temps de calamités.* || Grands malheurs qui frappent les particuliers. *Les calamités qui ont accablé sa vieillesse.*

CALAMITEUX, EUSE. adj. Qui abonde en calamités. Il ne se dit que Des choses. *Temps calamiteux.*

CALANDRE. s. f. (grec *calandra*, calandre.) Sorte d'alouette. || Insecte qui ronge le blé dans les greniers.

CALANDRE. s. f. (grec *cylindros*, cylindre.) Machine dont on se sert pour presser et lustrer les draps, les toiles, et autres étoffes.

CALANDRER. v. a. Faire passer par la calandre. || Calandré, ée. participe.

* Calandreur. s. m. t. de manuf. Ouvrier qui met les étoffes sur la calandre.

CALATRAVA. s. m. Nom d'un ordre militaire d'Espagne, institué sous le règne de Sanche III, roi de Castille, en 1158, et qui tire son nom de la ville pour la défense de laquelle il fut établi.

CALCAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *calx*, chaux.) t. de géologie et de chimie. Il se dit Des terres, des pierres, etc., que l'action du feu peut changer en chaux, telles que la craie, le marbre, etc. *Terrain, matière calcaire.* || Subst., en géologie, Terrains calcaires ou contenant des matières calcaires. *Calcaire primitif, ancien* ou *de transition, coquillier.*

CALCANÉUM. s. m. (lat. *calx*, talon.) (On prononce *Calcanéome.*) t. d'anat. L'os du talon.

CALCÉDOINE. s. f. Agate d'une couleur laiteuse et remplie comme de nuages.

CALCÉDONIEUX, EUSE. adj. Il se dit Des pierres

précieuses qui ont quelque marque, quelque tache blanche.

CALCINATION. s. f. (lat. *calx*, chaux.) Action de calciner, ou Le résultat de cette action. En t. de chimie. *Calcination du vitriol, du plomb.*

CALCINER. v. a. En t. de chimie, Transformer du carbonate calcaire en chaux vive, à l'aide d'une forte chaleur; par extens., Soumettre des matières solides quelconques à l'action du feu. *Calciner le salpêtre, le vitriol, etc.* || Il se dit, dans le langage ordinaire, De tout ce qui éprouve une violente action du feu. *Cette muraille a été calcinée par les flammes.* || Avec le pron. pers. *Cette pierre s'est calcinée dans le feu.* || Calciné, ée. participe.

CALCUL. s. m. (lat. *calculus*, calcul.) Supputation, compte. *Calcul exact, faux, différentiel, intégral, astronomique.* || *De calcul fait*, Tout bien compté, en comptant bien. || Calcul, fig., Moyens que l'on combine, mesures que l'on prépare pour le succès de quelque affaire. *Se tromper dans son calcul. Cela n'entre pas dans mon calcul. Les calculs de l'intérêt, de l'ambition, etc.* || Calcul, en t. de médecine, Nom donné aux diverses espèces de concrétions pierreuses qui se forment dans le corps de l'homme, et dont les plus communes sont les *Calculs biliaires* et *urinaires.* || La maladie qui résulte de la présence d'un calcul dans les reins ou dans la vessie. Voyez Pierre.

CALCULABLE. adj. des 2 genres. Qui peut se calculer.

CALCULATEUR. s. m. Celui qui s'occupe de calcul. || Adj., au fig. seulement. *Esprit calculateur.*

CALCULER. v. a. Supputer, compter. || Neutral. *Après avoir bien calculé, je trouve que le compte est juste.* || *Calculer des tables astronomiques*, Dresser des tables propres à l'usage des astronomes. *Calculer une éclipse*, Déterminer par le calcul le temps et les circonstances d'une éclipse. || Calculer, se dit De toute opération de l'esprit qui a pour objet une combinaison ou une appréciation quelconque. *Calculer les chances de succès, les événements, ses démarches.* || *Bien calculer, mal calculer*, Prendre bien, prendre mal ses mesures. || Calculé, ée. participe.

CALCULEUX, EUSE. adj. t. de médec. Qui a rapport aux calculs, et spécialement aux calculs de la vessie. || Calculeux, se dit Des personnes qui ont une affection calculeuse, et peut alors s'employer substantiv.

CALE. s. f. (grec *chalaô*, faire descendre.) t. de marine. La partie la plus basse dans l'intérieur d'un bâtiment. *On mit les prisonniers à fond de cale.* || La partie d'un quai qui forme une pente douce jusqu'au bord de l'eau, et qui facilite le chargement et le déchargement des bateaux. *Cette cale est commode.* || Dans les chantiers de construction, Espace plan, incliné vers le rivage, sur lequel on construit ou l'on répare les bâtiments, et d'où ils sont ensuite lancés à l'eau. *Cale couverte.* || Abri entre deux pointes de terre ou de rocher. Vieux: on dit, *Une crique.* || Cale, Châtiment infligé à bord des vaisseaux, qui consiste à suspendre un homme à la vergue du grand mât, et à le plonger plusieurs fois dans la mer. || *Cale sèche*, Le même châtiment; mais le patient est arrêté dans sa chute, avant d'arriver à la mer. || Cale, Morceau de bois, de pierre, etc., qu'on place sous un objet quelconque pour le mettre de niveau ou pour lui donner de l'assiette. *Ce meuble vacillait, je l'ai assujetti avec une cale.*

CALEBASSE. s. f. Nom qu'on donne aux fruits des diverses espèces de courges, et de quelques autres plantes, lesquels ont à peu près la forme d'une bouteille, et servent, lorsqu'on les a vidés et séchés, à contenir des boissons, etc.

CALEBASSIER. s. m. Arbre de l'Amérique, dont le fruit, semblable à la courge, est un de ceux qu'on nomme *Calebasses.*

CALÈCHE. s. f. Voiture à ressorts, et à quatre roues, qui est fort légère et ordinairement découverte. *Se promener, voyager en calèche.* || Autrefois Coiffure de femme qui se repliait sur elle-même.

CALEÇON. s. m. (ital. *calzoni*, culotte.) Vêtement qu'on met sous le pantalon ou la culotte, et qui couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux. *Être en caleçon. Caleçon de nageur.*

CALÉFACTION. s. f. (lat. *calefactio*, même signif.) t. didactique. Chaleur causée par l'action du feu. Peu usité.

CALEMBOUR. s. m. (lat. *cavillari in burris*, plaisanter en niaiseries.) Mauvais jeu de mots fondé sur une similitude de sons, sans égards à l'orthographe. Fam.

CALEMBREDAINE. s. f. Bourde, vains propos, faux-fuyants. Fam.

CALENCAR. s. m. Toile peinte des Indes.

CALENDER. s. m. (On prononce l'R.) Nom de certains religieux turcs ou persans, la plupart vagabonds.

CALENDES. s. f. pl. (lat. *calendæ*, calendes.) Premier jour de chaque mois chez les Romains. || Prov. et fig., *Renvoyer aux calendes grecques*, Remettre une chose à un temps qui ne viendra jamais: cela se dit parce que les Grecs n'avaient point de calendes. || Calendes, Assemblées des curés de campagne, convoquées par l'ordre de l'évêque.

CALENDRIER. s. m. (lat. *calendarium*, calendrier.) Livre ou tableau qui contient l'ordre et la suite de tous les jours de l'année. || *Vieux calendrier*, Celui dont on se servait avant la réformation qui en fut faite par le pape Grégoire XIII. *Nouveau calendrier*, ou *Calendrier grégorien*, Celui qui est conforme à la réformation faite par ce pape. || *Calendrier perpétuel*, Suite de calendriers calculés sur les différents jours où doit tomber la fête de Pâques. || En botan., *Calendrier de Flore*, Table des diverses époques de l'année où certaines plantes fleurissent.

CALENTURE. s. f. Maladie qui attaque souvent les marins lorsqu'ils naviguent entre les deux tropiques, et qui cause un délire violent.

CALEPIN. s. m. Nom d'un vieux vocabulaire polyglotte, composé par Ambroise Calepin. Tout recueil de mots, de notes, d'extraits, qu'une personne compose pour son usage. *Mettez cela sur votre calepin.*

CALER. v. a. (grec *chalaô*, abaisser.) Baisser. T. de marine, en parlant Des basses vergues, des mâts de hune ou de perroquet. *Caler une voile, une vergue, un mât. Caler à mi-mât. Caler tout bas.* || Fig. et fam., *Caler la voile*, Se relâcher de ses prétentions, se radoucir, parler avec moins de hauteur. Pop. et absol., *Caler. Il fut obligé de caler.* || Caler, Mettre de niveau ou assujettir au moyen d'une cale. *Caler une poutre.* || Caler, neutre, se dit D'un bâtiment dont la carène enfonce plus ou moins dans l'eau. *Ce navire cale trop.* || Calé, ée. participe.

CALFAT. s. m. t. de marine. Ouvrier qui calfate les bâtiments.

CALFATAGE. s. m. Action de calfater, ou L'ouvrage même qui en résulte.

CALFATER. v. a. t. de marine. Boucher avec de l'étoupe les joints, les trous et les fentes d'un bâti-

ment, et l'enduire de poix, de goudron, etc., pour empêcher que l'eau n'y entre. || Calfaté, ée. part.

CALFEUTRAGE. s. m. Action de calfeutrer une porte, une fenêtre, ou L'ouvrage même qui en résulte.

CALFEUTRER. v. a. (lat. *cacefricare*, enduire de chaux.) Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre, avec du papier, des lisières, etc., pour empêcher que le vent n'entre dans une chambre. Avec le pron. pers., *Se calfeutrer*, S'enfermer bien chaudement. || Calfeutré, ée. participe.

CALIBRE. s. m. (ital. *calibro*, calibre.) Diamètre intérieur d'un tube quelconque. || Diamètre intérieur des armes à feu, des pièces d'artillerie. *Le calibre d'un canon, d'un fusil, etc. Une pièce de gros calibre.* || Par extens., La grosseur du projectile, proportionnée à l'ouverture du pistolet, du fusil, du canon. || L'instrument qui sert à donner ou à mesurer le calibre. || Calibre, t. d'archit., Volume, grosseur. *Ces deux colonnes sont de même calibre.* || Profil découpé sur une plaque de métal ou sur une planche de bois, qui sert à traîner les corniches de plâtre ou de stuc. || Calibre, dans plusieurs arts, Divers instruments qui sont en général destinés à servir de mesure, de moule, de patron. || Calibre, fig., La qualité, l'état, etc., d'une personne. *Ils ne sont pas tous deux de même calibre.* Très-fam. et peu usité.

CALIBRER. v. a. Donner le calibre, la grosseur convenable. || Mesurer le calibre. || Calibré, ée. part.

CALICE. s. m. (grec *culix*, vase.) Le vase sacré où se fait la consécration du vin dans le sacrifice de la messe. || Prov. et fig., *Boire le calice, avaler le calice*, Souffrir quelque chose de fâcheux, d'humiliant. *Boire le calice jusqu'à la lie*, Souffrir une humiliation complète, une douleur longue et cruelle, un malheur dans toute son étendue. || Calice, t. de botan., L'évasement en forme de coupe et ordinairement de couleur verte, qui, dans beaucoup de plantes, forme l'enveloppe extérieure de la corolle.

CALICOT. s. m. Toile de coton moins fine que la percale.

CALIFAT. s. m. Dignité de calife.

CALIFE. s. m. Nom des souverains musulmans successeurs de Mahomet, qui réunissaient le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel.

CALIFOURCHON (À). loc. adv. et fam. Jambe deçà, jambe delà, comme quand on est à cheval. || Califourchon, subst., fam. et fig., *C'est son califourchon*, C'est sa manie.

CÂLIN, INE. s. Niais et indolent. Dans ce sens, on ne l'emploie guère qu'au masc. *C'est un câlin.* Fam. || Cajoleur. *C'est un petit câlin.* || Adj. *Cet homme a l'air câlin.* On dit aussi, *Avoir une démarche câline, prendre un ton câlin, etc.*

CÂLINER (SE). v. pron. Demeurer dans l'inaction, dans l'indolence. Fam.

CÂLINERIE. s. f. Cajolerie. Fam.

CALLEUX, EUSE. adj. (lat. *callosus*, calleux.) Où il y a des callosités. || En anat., *Corps calleux*, Longue et large bande de substance médullaire qui réunit les deux hémisphères du cerveau.

CALLIGRAPHE. s. m. (grec *calligraphia*, calligraphie.) Celui qui s'applique à la calligraphie.

CALLIGRAPHIE. s. f. L'art de bien écrire, de bien former les caractères d'écriture.

CALLOSITÉ. s. f. (lat. *callositas*, callosité.) Endurcissement et épaississement de la peau, et surtout de l'épiderme, dans les endroits où ils éprouvent des frottements réitérés. || Excroissance de chair solide et sèche qui s'engendre sur les bords d'un ulcère.

CALMANDE. s. f. Étoffe de laine lustrée d'un côté, comme le satin.

CALMANT, ANTE. adj. (ital. *calma*, calme.) Qui calme les douleurs. || Subst. masc. *Prendre un calmant.*

CALMAR. s. m. (grec *calamos*, roseau.) Étui où l'on met des plumes à écrire. Il est vieux. || Calmar, en hist. natur., Mollusque du genre des Sèches, autrement *Cornet.*

CALME. adj. des 2 genres. (ital. *calma*, calme.) Sans agitation, tant au sens physique qu'au sens moral. *Mer, lieu, nuit, esprit calme.* || *Le malade est calme*, Il est sans agitation et sans douleur.

CALME. s. m. Cessation complète du vent. *Le plus grand calme règne dans les airs. Calme plat*, Sans la moindre agitation de l'air ni de la lame. || Tranquillité, absence d'agitation, tant au sens physique qu'au sens moral. *Le calme des nuits. Ramener, rétablir le calme dans un État. Le calme de l'esprit.*

CALMER. v. a. Apaiser, rendre calme. Il se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *Calmer les flots, l'orage, la tempête, les passions, la douleur.* || Absolum., *Il s'étudie toujours à calmer.* || Avec le pron. pers., Devenir calme, s'apaiser. *La mer, le tumulte, la douleur commence à se calmer.* || Neut., t. de marine, *Le vent calme. La mer a beaucoup calmé.* || Calmé, ée. participe.

* Calomel. s. m. (grec *calos*, beau, *melas*, noir.) Muriate de mercure doux.

CALOMNIATEUR, TRICE. s. (lat. *calumniari*, calomnier.) Qui calomnie.

CALOMNIE. s. f. Fausse imputation qui blesse la réputation et l'honneur. *Inventer, forger, publier des calomnies contre quelqu'un. Se justifier, se laver d'une calomnie. Repousser une calomnie.* || Absol., Les calomniateurs. *Braver la calomnie.*

CALOMNIER. v. a. Attaquer, blesser l'honneur de quelqu'un par de fausses imputations. *On l'a indignement calomnié.* || Il se dit Des actions, des intentions, etc. *On a calomnié ses intentions, sa conduite.* || Absol., *Se plaire à calomnier.* || Calomnié, ée. participe.

CALOMNIEUSEMENT. adv. Avec calomnie.

CALOMNIEUX, EUSE. adj. Qui contient une calomnie, des calomnies. *Discours calomnieux. Accusation calomnieuse.*

CALONIÈRE. s. f. Jouet d'enfant. *Voyez* Canonnière.

CALORIFÈRE. s. m. (lat. *calor*, chaleur, *ferre*, porter.) Grand poêle qui porte la chaleur dans plusieurs parties d'une maison.

CALORIQUE. s. m. t. de chimie. Principe de la chaleur. *Ce corps dégage beaucoup de calorique. Calorique rayonnant.*

* Calotin. s. m. Ecclésiastique. Terme bas et injurieux.

CALOTTE. s. f. Petit bonnet qui ne couvre ordinairement que le haut de la tête, et qui n'est plus guère en usage que parmi les gens d'Église. *La calotte noire d'un prêtre. La calotte rouge d'un cardinal, d'un enfant de chœur.* || Absol., *Le pape a donné la calotte à un tel*, Il l'a élevé à la dignité de cardinal. || Calotte, t. de chirurgie, Certains bonnets, et, par ext., Certaines matières qu'on applique sur la tête, pour le traitement de diverses maladies. *Calotte de taffetas gommé; de flanelle, de cuir bouilli, de glace.* || Calotte, se dit de Plusieurs autres choses qui ont quelque rapport de forme ou de destination avec une calotte. En archit., Petite voûte sphérique qui a peu d'élévation. En anatom., *La calotte du*

crane, La partie supérieure du crâne. || Fig. et fam., *La calotte des cieux*, La voûte du ciel.

CALOYER. s. m. (grec *calos*, bon, *gérôn*, vieillard.) Moine grec de l'ordre de Saint-Basile.

CALQUE. s. m. (lat. *calcare*, presser.) Trait léger d'un dessin qui a été calqué. || Fig., Toute production de l'esprit qui n'est que l'imitation servile d'une autre. *Cet ouvrage n'est qu'un calque insignifiant de tout ce que nous connaissons en ce genre.*

CALQUER. v. a. Prendre le trait d'un dessin en suivant exactement ses contours avec une pointe, une plume ou un crayon. *Calquer à la pointe, à la vitre.* On dit de même, *Calquer une lettre pour en faire le* fac-simile, *etc.* || Fig., Imiter avec exactitude. *Tout dans cet ouvrage est calqué.* || CALQUÉ, ÉE. part.

CALUMET. s. m. (grec *calamos*, roseau.) Grande pipe en usage chez les sauvages, et qu'ils présentent comme un symbole de paix.

CALUS. s. m. (grec *callum*, cal.) (On prononce l'S.) Soudure naturelle, cicatrice qui réunit les fragments d'un os rompu. *Voyez* CAL. || Cals ou durillons qui viennent aux pieds, aux mains, aux genoux. || Fig., Endurcissement d'esprit et de cœur qui se forme par la longue habitude. Il se prend ordin. en mauvaise part. *L'impie se fait un calus contre les remords de sa conscience.*

CALVAIRE. s. m. Élévation où l'on a planté une croix, pour figurer le véritable Calvaire.

CALVILLE. s. m. (ital. *calvilla*, même signif.) Espèce de pomme.

CALVINISME. s. m. La doctrine de Calvin; La secte qui suit cette doctrine.

CALVINISTE. s. et adj. des 2 genres. Qui suit la doctrine de Calvin.

CALVITIE. s. f. (lat. *calvus*, chauve.) (On prononce *Calvicie*.) État d'une tête chauve, effet de la chute des cheveux.

CAMAÏEU. s. m. Pierre fine de deux couleurs. || Tableau peint avec une seule couleur.

CAMAIL. s. m. Petit manteau qui couvre depuis les épaules jusqu'à la ceinture, et que les évêques et autres ecclésiastiques privilégiés portent par-dessus le rochet dans les cérémonies. || Habillement qui couvre la tête et les épaules jusqu'à la ceinture, et que le clergé porte en hiver.

CAMALDULE. s. m. Religieux d'un ordre qui fut fondé par saint Romuald à Camaldoli, en Toscane, et qui suit la règle de Saint-Benoît. Il y a également des religieuses *camaldules*.|| CAMALDULE. subst. fém. Maison de l'ordre des camaldules.

CAMARADE. s. des 2 genres. (grec *camara*, chambre.) Compagnon de profession, celui qui vit avec un autre et fait le même métier, les mêmes exercices. Il ne se dit guère qu'entre soldats, comédiens, écoliers, valets, etc. *Camarades d'école, de collége, de lit, de chambrée.* || *Camarades de voyage, de fortune, de malheur, etc.*, se dit de Gens qui voyagent ensemble, qui éprouvent ensemble les mêmes vicissitudes, les mêmes malheurs, etc. || CAMARADE, t. de fam. qu'on emploie quelquefois avec des personnes fort inférieures. *Camarades, suivez-moi.*

CAMARADERIE. s. f. La familiarité, l'union qui existe entre camarades. Fam.

CAMARD, ARDE. s. (lat. *camurus*, recourbé.) Camus, qui a le nez plat et écrasé. || Adj. *Cette femme est camarde.* On dit de même, *Un nez camard.* Fam.

CAMBISTE. s. m. (lat. *cambire*, changer.) Celui qui fait sur la place le commerce des lettres de change. Il est vieux : on dit maintenant, *Agent de change.*

CAMBOUIS. s. m. Vieux oing devenu noir par le mouvement des roues qui en ont été graissées.

CAMBRER. v. a. (grec *camptéin*, cambrer.) Courber légèrement en arc. *Cambrer la forme d'un soulier.* || Avec le pron. pers. *Cette poutre commence à se cambrer.* || CAMBRÉ, ÉE. participe.

CAMBRURE. s. f. Courbure en arc.

CAMBUSE. s. m. t. de marine. L'endroit d'un bâtiment où l'on distribue aux gens de l'équipage les rations de vivres.

CAMBUSIER. s. m. t. de marine. Celui qui est chargé de distribuer les rations de vivres à l'équipage d'un bâtiment.

CAME. s. f. t. d'hist. nat. *Voyez* CHAME.

CAMÉE. s. m. Pierre composée de différentes couches, et sculptée en relief. || En peinture, Imitations de camées faites en grisaille.

* CAMÉLIA. s. m. Arbrisseau de la Chine et du Japon, cultivé pour la beauté de ses fleurs.

CAMÉLÉON. s. m. (grec *chamaileôn*, caméléon.) Lézard auquel on a longtemps attribué la faculté de prendre la couleur des objets dont il approche.|| Fig., Un homme qui change d'humeur et de discours au gré de l'intérêt, de la faveur.|| CAMÉLÉON, en astron., Petite constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans nos climats.

CAMÉLÉOPARD. s. m. (grec *camèlos*, chameau, *pardos*, léopard.) Nom qu'on donnait autrefois à la *Girafe.*

CAMELINE. s. f. (grec *chamaimèlon*, camomille.) t. de botan. Plante crucifère dont on extrait une huile bonne à brûler, qu'on appelle improprement *Huile de camomille.*

CAMELOT. s. m. (grec *camèlos*, chameau.) Étoffe faite ordinairement de poil de chèvre, ou de laine, mêlée quelquefois de soie en chaîne.

CAMÉRIER. s. m. (grec *camara*, chambre.) Officier de la chambre du pape. *Camérier secret, d'honneur, participant.*

CAMÉRISTE. s. f. Titre qu'on donne, dans plusieurs cours, aux femmes qui servent les princesses dans leur chambre.

CAMERLINGAT. s. m. Dignité de camerlingue.

CAMERLINGUE. s. m. Un des premiers officiers de la cour de Rome, qui est toujours un cardinal : sa fonction ordinaire est de présider à la chambre apostolique, et il a l'autorité pour le gouvernement temporel, quand le siége est vacant.

CAMION. s. m. Fort petite épingle. || CAMION, Petite charrette ou haquet, ordinairement traînée par un cheval ou par deux hommes.

CAMIONNEUR. s. m. Celui qui conduit ou qui traîne un camion.

CAMISADE. s. f. (lat. *camisia*, chemise.) Attaque faite la nuit ou de grand matin, par des gens de guerre, pour surprendre les ennemis. Il est vieux.

CAMISARD. s. m. Nom qui fut donné aux calvinistes des Cévennes, pendant leur révolte sous Louis XIV.

CAMISOLE. s. f. Chemisette.|| *Camisole de force*, Camisole qu'on met quelquefois à certains aliénés, pour leur ôter l'usage de leurs bras, et les empêcher de se blesser ou de frapper ceux qui les approchent.

CAMOMILLE. s. f. (grec *chamaimèlon*, camomille.) t. de botan. Plante odoriférante dont la fleur, qui est radiée, porte le même nom et s'emploie souvent en médecine. || *Huile de camomille.* Voyez CAMELINE.

CAMOUFLET. s. m. (lat. *calamo flare*, souffler dans un chalumeau.) Fumée épaisse qu'on souffle

malicieusement au nez de quelqu'un avec un cornet de papier allumé. || Fig. et fam., Grande mortification, sanglant affront. *Il a reçu un vilain camouflet.*

CAMP. s. m. (lat. *campus*, champ.) L'espace de terrain où une armée dresse des tentes ou construit des baraques, pour s'y loger en ordre ou pour s'y retrancher. *Camp retranché, ouvert, fortifié. La tête, le front, la garde du camp. Lever le camp.* || L'armée campée. *Donner l'alarme au camp.* || Il se dit, au plur., Des armées en général. *Vivre dans les camps.* || Prov. et fig., *L'alarme est au camp*, se dit en parlant De ce qui met tout d'un coup plusieurs personnes dans une grande inquiétude. || *Camp volant*, Petite armée composée surtout de cavalerie, qui tient la campagne pour faire des courses sur les ennemis ou pour les observer. || Fig., *Cet homme est un camp volant*, Il n'est pas sédentaire, il ne saurait se fixer nulle part. || *Camp de manœuvres*, Celui où l'on rassemble des troupes pour les instruire en les faisant manœuvrer. || *Maréchal de camp.* Voyez MARÉCHAL. || *Aide de camp*, Officier attaché particulièrement à un chef militaire, à un général, et chargé surtout de porter ses ordres. || *Mestre de camp.* Voyez MESTRE DE CAMP, dans la lettre M. || CAMP, Lices où l'on faisait entrer des champions, pour y vider leur différend par les armes. *Juge du camp.* || Fam., *Prendre le camp*, Déguerpir, se retirer.

CAMPAGNARD, ARDE. adj. Qui vit ordinairement à la campagne. || Subst., se dit, avec mépris, d'Une personne qui n'a pas les manières et la politesse qu'on acquiert dans le grand monde. *C'est un campagnard.* || Adject., *Avoir l'air campagnard, les manières campagnardes*, Avoir l'air, les manières d'un campagnard.

CAMPAGNE. s. f. Plaine, grande étendue de pays plat et découvert. || T. de guerre, *Tenir la campagne, être maître de la campagne*, Être maître du pays, forcer l'ennemi à se retirer dans ses places. || *Battre la campagne.* Figur. et fam., *Battre la campagne.* Voyez BATTRE. || Poétiqu. et figurém., *Les campagnes de l'air*, L'air ou les airs. || CAMPAGNE, Les champs en général, une étendue quelconque de pays, considérée surtout par rapport à sa culture, à ses productions. *Campagne fertile, stérile. La grêle a désolé nos campagnes.* || Il se dit par opposition à La ville. *Maison de campagne. La vie, l'air, les habitants de la campagne.* || *Habit de campagne*, Habit qu'on porte quand on est à la campagne. || *Comédiens de campagne*, Comédiens qui ne jouent que dans la province. || À la bassette et au pharaon, *Paroli de campagne*, Paroli qu'un joueur a la friponnerie de marquer, sans que sa carte soit venue en gain. Au trictrac, *Case de campagne*, Case qu'on n'avait pas le droit de faire. || CAMPAGNE, par ext., mouvement, campement, action des troupes. *Les armées sont en campagne. Faire, ouvrir, commencer la campagne.* || *Pièces de campagne*, Les pièces légères d'artillerie qu'on mène aisément en campagne. || Fig. et fam., *Mettre ses amis, mettre bien des gens en campagne*, Les faire agir pour le succès d'une affaire. || Figurém. et fam., *Se mettre en campagne*, Se donner des mouvements pour découvrir quelque chose. || Fig. et fam., *Son imagination est en campagne*, se dit D'une personne qui s'inquiète, dont le cerveau travaille. || CAMPAGNE, Le temps durant lequel les armées sont ordinairement en campagne, qui est le printemps, l'été, l'automne. *Voilà une glorieuse campagne. Cet officier a fait vingt campagnes.* On le dit dans un sens analogue en parlant Du service de mer. || La saison propre aux travaux de certains ouvriers. *Cette maison sera bâtie dans trois campagnes.*

CAMPAGNOL. s. m. t. d'hist. nat. Mulot, souris des champs, brune et à queue courte.

CAMPANE. s. f. (lat. *campana*, cloche.) Ouvrage de soie, d'argent filé, etc., avec de petits ornements en forme de cloches, faites aussi de soie, d'or, etc. || Ornement de sculpture, d'où pendent des houppes en forme de clochettes, pour un dais d'autel, de trône, etc. || En archit., Le corps du chapiteau corinthien et celui du chapiteau composite, parce qu'ils ressemblent à une cloche renversée.

CAMPANILE. s. m. t. d'archit. Clocher à jour; petite tour ouverte et légère, dans laquelle sont suspendues des cloches. Quelques-uns disent *Campanille*, et font ce mot du fém.

CAMPANULE. s. f. t. de botan. Plante dont il existe un très grand nombre d'espèces, qui toutes portent des fleurs en forme de cloche, et que l'on cultive, pour la plupart, dans les jardins d'agrément.

CAMPANULÉ, ÉE adj. t. de botan. En forme de cloche.

CAMPÊCHE. s. m. Arbre d'Amérique, dont le bois, très-dur et très-pesant, fournit une belle teinture rouge.

CAMPEMENT. s. m. (lat. *campus*, champ.) Action de camper, ou Le camp même. Ce sens a vieilli, excepté dans les locut., *Matériel, effets de campement*, qui sont très-usitées. || Détachement qu'on fait partir quelques jours à l'avance, pour s'emparer du terrain où doit camper l'armée, et pour tracer le camp.

CAMPER. v. n. Il se dit proprement D'une armée qui dresse des tentes ou construit des baraques en quelque lieu, pour s'y loger en ordre, ou pour s'y retrancher. *Faire camper son armée.* || Figurém., Ne faire qu'une courte station dans un lieu. *Nous n'avons fait que camper dans cet endroit.* || CAMPER, verbe actif. *Ce général a campé son armée entre la montagne et la rivière.* Avec le pron. pers.: *Il s'était campé près de telle ville.* Cet emploi est beaucoup plus rare que le premier. || Figur. et fam., *Camper là quelqu'un*, Le laisser, l'abandonner, lorsqu'on l'a mis, ou qu'il s'est mis lui-même dans une situation embarrassante. || CAMPER, avec le pron. pers., très-fam., Se placer. *Il se campa dans un fauteuil.* || Se mettre en certaine posture, se placer sur ses pieds d'une certaine manière. *Il se campe bien.* || CAMPÉ, ÉE, participe. || Fig. et fam., *Être bien campé*, Être bien installé, bien placé en quelque endroit. On dit aussi, *Être bien campé sur ses jambes.*

CAMPHORATA. s. f. *Voyez* CAMPHRÉE.

CAMPHRE. s. m. Substance concrète, blanche et demi-transparente, d'une odeur très-forte, d'une saveur amère et brûlante, qu'on extrait de certains végétaux, et principalement d'une espèce de laurier.

CAMPHRÉ, ÉE. adj. Qui contient du camphre.

CAMPHRÉE. s. f. t. de botan. Plante fort commune dans le midi de la France, et dont on fait usage en médecine : on la nomme ainsi parce qu'elle a une forte odeur de camphre.

CAMPHRIER. s. m. t. de botan. Espèce de laurier dont on retire une partie du camphre qui se débite dans le commerce.

CAMPINE. s. f. t. de cuisine. Petite poularde fine.

CAMPOS. s. m. (On ne fait point sentir l'S.) Mot pris du latin, qui signifie proprement, Le congé qu'on donne à des écoliers. || Par extens., Les heures, les

jours où des personnes d'étude et de cabinet se donnent quelque relâche. Fam. dans les deux sens.

CAMUS, USE. adj. (lat. *camurus*, recourbé.) Qui a le nez court et plat. On dit de même, *Un nez camus.* || Il se dit De quelques animaux. *Un chien, un cheval camus.* || Fig. et fam., *Il est bien camus*, se dit D'un homme qui a été trompé dans l'attente de quelque chose. || Fig. et fam., *Rendre un homme camus*, Le réduire à ne savoir que dire. || CAMUS, substant. *Un vilain camus.*

CANAILLE. s. f. coll. (lat. *canis*, chien.) Terme de mépris, qui se dit de La plus vile populace. *Il fut insulté par la canaille. C'est un bateleur qui amuse la canaille.* || Il se dit, par ext., Des gens de toute condition pour lesquels on veut témoigner du mépris. *Il nous traita de canaille. Hors d'ici, canaille!* En ce sens, il peut s'employer au plur. *Ce ne sont que des canailles.* || Il se dit, par badinerie, Des petits enfants qui font du bruit, qui importunent. *Faites taire cette petite canaille.*

CANAL. s. m. (lat. *canalis*, canal.) Conduit par où l'eau passe. Il se dit Des aqueducs et des tuyaux de fontaines. *Canal de bois, de plomb, de pierre.* || Voies naturelles par lesquelles les eaux, les vapeurs, les gaz, etc., circulent dans le sein de la terre, y pénètrent, ou s'en échappent. *Les eaux circulent dans la terre par une multitude de canaux. Certains phénomènes conduisent à penser que de secrets canaux unissent les foyers de plusieurs volcans.* || CANAL, t. d'anat., Vaisseau; il se dit plus particulièrement de Certaines parties dont les unes servent de couloirs à des substances liquides ou molles, et dont d'autres renferment des organes particuliers. *Canal déférent, alimentaire* ou *digestif. Etc.* || *Canal de l'urètre*, Le canal par où sort l'urine. || En botan., *Canal médullaire*, Le creux qui est au centre de la tige de certains végétaux ligneux, et qui en contient la moelle. || CANAL, Lit ou cours d'une rivière. || Rivière creusée de main d'homme pour établir des communications d'un lieu à un autre et faciliter le transport des denrées et des marchandises. *Le canal du Languedoc, de l'Ourcq. C'est un pays tout coupé, tout traversé de canaux.* On dit aussi, *Canal navigable*, et *Canal de navigation.* || *Canal latéral*, Canal alimenté par les eaux d'un fleuve dont il suit le cours. || *Canal de dérivation*, Canal qui sert à détourner en partie les eaux d'un ruisseau, d'une rivière, etc. || *Canaux d'arrosage, canaux d'irrigation*, Canaux qui ne servent qu'à distribuer les eaux, pour l'arrosage des campagnes. Dans le sens contraire, *Canaux de desséchement.* || CANAL, Pièces d'eau étroites et longues, qui servent d'ornement dans des jardins. *Creuser, vider, nettoyer un canal.* || En géogr., Certains lieux où la mer se resserre entre deux rivages. *Le canal de Mozambique, de Constantinople. Etc.* || T. de marine, *Faire canal*, se dit, sur la Méditerranée, Des embarcations de côte qui s'éloignent de la terre pour traverser un golfe, un espace entre deux îles, etc., ou qui s'écartent assez de la côte pour la perdre de vue. || CANAL, fig., La voie, le moyen, l'entremise dont on se sert pour quelque chose. *Vous ne réussirez dans cette affaire que par le canal d'un tel. Les sacrements sont les canaux par lesquels Dieu répand ses grâces.*

* CANALISATION. s. f. Système de communication dans un pays par le moyen des canaux.

* CANALISER. v. a. Action d'ouvrir des canaux dans un pays, de le couper par un grand nombre de canaux destinés aux transports.

CANAMELLE. s. f. (grec *canna*, roseau, *meli*, miel.) t. de botan. Genre de plantes dont la *Canne à sucre* est une des principales espèces.

CANAPÉ. s. m. (grec *cônôpeion*, tente de repos.) Grand siége à dossier, où plusieurs personnes peuvent être assises ensemble, et dont on se sert quelquefois comme de lit de repos. *Se coucher, s'étendre sur un canapé.*

CANAPSA. s. m. Sac de cuir que porte sur les épaules un goujat, ou un pauvre artisan, quand il voyage. Vieux.

CANARD. s. m. (lat. *anas*, canard.) Oiseau aquatique. *Canard privé, sauvage. Chasser, tirer aux canards.* || Fam., *Mouillé comme un canard*, Très-mouillé. || Prov., *Plonger comme un canard*, Plonger habilement; et figur., S'esquiver, se soustraire à un danger. || Adj., *Chiens canards*, Chiens qui ont le poil épais et frisé, et qui sont dressés à aller chercher dans l'eau les canards qu'on a tirés. *Voyez* BARBET. || *Bois canards.* Voyez BOIS. || T. de mar., *Bâtiment canard*, Bâtiment qui tangue beaucoup, et qui reçoit des lames sur son avant. Au fém., *Une frégate, une barque canarde.*

CANARDER. v. a. Tirer sur quelqu'un d'un lieu où l'on est à couvert. Fam. || CANARDER, t. de musique, Tirer du hautbois ou de la clarinette un son nasillard et rauque qui imite le cri du canard. Fam. || CANARDER, t. de marine, se dit D'un bâtiment qui plonge le nez dans la mer et qui reçoit des lames sur l'avant. || CANARDÉ, ÉE. participe.

CANARDIÈRE. s. f. Lieu qu'on prépare dans un marais ou sur un étang, pour prendre des canards sauvages dans des nasses. || CANARDIÈRE, Long fusil propre à la chasse des canards sauvages et des autres oiseaux qu'on ne peut approcher que difficilement. || CANARDIÈRE, en parlant Des fortifications qu'on faisait autrefois dans les châteaux, Guérite ou autre endroit d'où l'on pouvait tirer en sûreté.

CANARI. s. m. Serin des îles Canaries.

CANCAN. s. m. t. corrompu du latin *Quanquam.* Il s'est dit d'abord dans cette phrase prov., *Faire un cancan, un grand cancan de quelque chose*, Faire beaucoup de bruit, beaucoup d'éclat d'une chose qui n'en vaut pas la peine. On écrit aussi, *Quanquan.* || Il se dit maintenant, au plur., Des bavardages où il entre de la médisance. *Faire, aimer les cancans.* Très-fam.

* CANCANER. v. n. Faire des commérages médisants. Fam. et pop.

CANCEL. s. m. (lat. *cancelli*, balustrade.) (Quelques-uns disent, *Chancel.*) L'endroit du chœur d'une église qui est le plus proche du grand autel, et qui est ordinairement fermé d'une balustrade. On dit maintenant, *Sanctuaire.* || Il s'est dit Du lieu dans lequel on tenait le sceau de l'État, et qui était aussi entouré d'une balustrade.

CANCELLER. v. a. (lat. *cancellare*, barrer.) t. de jurispr. Annuler une écriture en la barrant ou croisant à traits de plume, ou en passant le canif dedans. Peu usité. || CANCELLÉ, ÉE. participe.

CANCER. s. m. (lat. *cancer*, cancer.) t. de médec. (On prononce l'R.) Nom donné à diverses affections, et particulièrement à Une espèce de tumeur qui dégénère en ulcère, et qui vient surtout au sein, chez les femmes. *Cancer de l'estomac, de la langue, de la vessie, etc. Une femme qui a un cancer au sein. Extirper un cancer. Faire l'opération du cancer.* || CANCER, t. d'astron., Une des constellations zodiacales, ainsi appelée parce qu'on a coutume de la repré-

senter par la figure d'une écrevisse. || La quatrième division du zodiaque mobile, qui, vers le temps d'Hipparque, coïncidait avec la constellation du Cancer ; mais alors on y joint la dénomination de *signe*. *Le signe du Cancer.* || *Le tropique du Cancer,* Le tropique septentrional, celui qui passe par le premier point du signe du Cancer.

CANCÉREUX, EUSE. adj. t. de médec. Qui tient de la nature du cancer, qui appartient au cancer.

CANCRE. s. m. Écrevisse de mer. *Voyez* CRABE.

CANCRE. s. m. Terme de mépris ou de compassion, Un homme sans fortune, et qui ne peut faire ni bien ni mal à personne. Peu usité. || Dans les colléges, Un écolier qui ne fait aucun progrès. || Un homme méprisable par son extrême avarice. *C'est un cancre.*

CANDÉLABRE. s. m. (lat. *candelabrum*, candélabre.) Grand chandelier fait à l'antique. || Chandelier à plusieurs branches, plus grand que les chandeliers ordinaires. || CANDÉLABRE, t. d'archit., Couronnement en forme de balustre qui figure une torchère.

CANDEUR. s. f. (lat. *candor*, candeur.) Pureté d'âme. *Abuser de la candeur de quelqu'un. Fausse candeur.*

CANDI. adj. m. (lat. *candens*, brûlant.) *Sucre candi*, Sucre dépuré et cristallisé. Subst. *Candi blanc, rouge, en poudre.* || *Fruits candis*, ou simplement, *Candis*, Confitures de fruits, ordinairement entiers, sur lesquels on a fait candir du sucre.

CANDIDAT. s. m. (lat. *candidatus*, candidat.) Celui qui, chez les anciens Romains, aspirait à quelque charge, à quelque dignité. || Par extens., Toute personne qui postule un titre honorable, une place éminente ou lucrative. *Les candidats pour la place vacante à l'Académie, pour la chaire vacante.*

CANDIDATURE. s. f. L'état d'un candidat, la poursuite que fait un candidat.

CANDIDE. adj. des 2 genres. (lat. *candidus*, candide.) Qui a de la candeur. *Homme, âme, procédé candide.*

CANDIDEMENT. adv. Avec candeur.

CANDIR (SE). v. pron. (lat. *candens*, brillant.) Il se dit Du sucre, lorsque, après l'avoir rendu liquide, on le fait cristalliser. *Faire candir du sucre.* Dans cet exemple, le pron. est sous-entendu. || Des confitures, lorsque le sirop qu'elles contiennent, au lieu d'être beau et clair, vient à s'épaissir et à former au-dessus une espèce de croûte. *Les confitures trop cuites se candissent.* || CANDI, IE, participe. *Voyez* CANDI, adj.

CANE. s. f. (lat. *anas*, canard.) La femelle du canard. || Fam., *Marcher comme une cane*, se dit D'une femme qui se balance en marchant.

CANÉFICIER. s. m. *Voyez* CASSE.

CANEPETIÈRE. s. f. Espèce d'outarde.

CANEPIN. s. m. Épiderme des peaux d'agneau et de chevreau, dont on fait des gants de femme, et dont les chirurgiens se servent pour éprouver la qualité des lancettes.

CANÉPHORE. s. f. (grec *canèphoros*, canéphore.) t. d'antiq. grecque. Jeunes filles qui, aux fêtes de Minerve, de Bacchus et de Cérès, portaient dans des corbeilles les choses destinées au sacrifice. || Statues ayant des corbeilles sur la tête, et qu'on emploie quelquefois dans la décoration de l'architecture.

CANETON. s. m. (lat. *anas*, canard.) Diminutif. Le petit d'une cane.

CANETTE. s. f. Diminutif. Le petit d'une cane ; Une petite cane. || CANETTE, Mesure de liquides, qui s'emploie communément pour la bière.

CANEVAS. s. m. (grec *cannabis*, chanvre.) Grosse toile claire, sur laquelle on fait des ouvrages de tapisserie, et qui sert à quelques autres usages. *Tracer un dessin sur un canevas*, ou simplement, *Tracer un canevas.* || Fig., Paroles qu'on fait d'abord sur un air, sans avoir égard au sens, et pour représenter seulement la mesure et le nombre des syllabes que l'air demande, et qui sert de modèle pour faire d'autres paroles suivies. || Paroles suivies qui se font sur un air d'après un modèle, ou même sans modèle. || CANEVAS, fig., Projet, ébauche de quelque ouvrage d'esprit. *Il n'a fait encore que le canevas de son discours, de son poëme. Tracer son canevas.* On dit dans un sens analogue, *Il a brodé sur ce canevas mille impertinences*, Il a brodé sur ce fond, etc.

CANEZOU. s. m. Vêtement de femme, corps de robe sans manches.

CANGRÈNE. *Voyez* GANGRÈNE, GANGRENER, GANGRÉNEUX.

CANGUE. s. f. Carcan portatif, dont on fait usage en Asie et surtout en Chine : il consiste ordinairement en deux pièces de bois très-pesantes et échancrées au milieu, qu'on réunit après y avoir introduit le cou du condamné.

CANICHE. s. des 2 genres. (lat. *canis*, chien.) Nom que l'on donne aux chiens barbets. || Adj. *Un chien caniche.*

CANICULAIRE. adj. des 2 genres. Il se dit Des jours pendant lesquels la constellation du Chien se lève et se couche avec le soleil. *Jours caniculaires.*

CANICULE. s. f. Constellation autrement nommée le *Grand Chien*, à laquelle on a attribué les grandes chaleurs, parce qu'elle se lève et se couche avec le soleil, durant les mois de juillet et d'août. *L'ardente canicule.* || Le temps dans lequel, selon les idées astrologiques, on suppose que domine cette constellation. *Dans la canicule.*

CANIF. s. m. (angl. *knife*, couteau.) Petite lame de fer emmanchée de bois ou d'ivoire, etc., et dont on se sert pour tailler des plumes.

CANIN, INE. adj. (lat. *caninus*, de chien.) Qui tient du chien. *Faim canine*, Faim dévorante qu'on a peine à apaiser. *Dents canines*, Les dents pointues qui servent principalement à rompre, à briser les corps durs.

CANIVEAU. s. m. t. de maçonnerie. Pierre creusée dans le milieu, pour faire écouler l'eau.

CANNAGE. s. m. (grec *canna*, roseau.) Mesurage des étoffes, rubans, etc., qui se fait à la canne.

CANNAIE. s. f. Lieu planté de cannes et de roseaux.

CANNE. s. f. Nom générique donné à plusieurs espèces de roseaux, tels que le roseau commun, le bambou, etc. || *Canne de sucre* ou *à sucre*, L'espèce de roseau dont on extrait le sucre. || CANNE, Roseau, jonc, bâton léger, dont on se sert pour s'appuyer en marchant. *Marcher avec une canne. Donner des coups de canne. Lever la canne sur quelqu'un.* || Dans les arts, Plusieurs instruments longs et cylindriques, dont les usages diffèrent. || *Canne à vent*, Fusil à vent. *Voyez* FUSIL. || CANNE, Mesure de longueur qui vaut deux mètres vingt-trois centimètres.

CANNEBERGE. s. f. t. de botan. Airelle qui croît dans les lieux humides, et qui porte de petites baies d'un goût agréable.

CANNELAS. s. m. Dragée faite avec de la cannelle.

CANNELER. v. a. t. d'archit. Orner de cannelures. *Canneler une colonne, un pilastre, etc.* || CANNELÉ, ÉE. participe. Il se dit De tout objet qui offre

des cannelures, des sillons, des stries profondes. *Colonne, console, sonde, tige cannelée. Canon de fusil cannelé.*

CANNELLE. s. f. Écorce odoriférante d'une espèce de laurier qui croît aux Indes orientales. *Poudre, esprit, eau, huile de cannelle.* || Figurém. et familièr., *Mettre une chose en cannelle,* La briser en plusieurs petits morceaux. *Mettre quelqu'un en cannelle,* Le déchirer impitoyablement par ses discours. || CANNELLE, Plusieurs autres écorces dont l'odeur et la saveur ont quelque rapport avec celles de la cannelle véritable. *Cannelle blanche, fausse, giroflée, sauvage. Etc.*

CANNELLE ou CANNETTE. s. f. Robinet formé d'un morceau de bois creusé, qu'on met à une cuve, à un pressoir, pour en faire écouler le vin, après qu'on a foulé la vendange. || Robinet de cuivre qu'on met à un tonneau pour en tirer le vin, en tournant la clef qui sert à en boucher ou à en ouvrir le passage.

CANNELLIER. s. m. t. de botan. Laurier dont on tire la cannelle.

CANNELURE. s. f. terme d'archit. Petits canaux ou sillons creusés du haut en bas à la surface d'une colonne, d'un pilastre, ou de quelque autre objet. *Cannelures à vive arête, à côte.* || En botanique, Stries profondes qu'on remarque sur la tige de certaines plantes. || En chirurgie, Gouttière ou sillon pratiqué sur divers instruments.

CANNETILLE. s. f. Petite lame très-fine d'or ou d'argent tortillé.

CANNETTE. s. f. *Voyez* CANNELLE.

CANNIBALE. s. m. Nom donné aux anthropophages d'Amérique. || Par extens., Tout homme cruel et féroce. *Une joie de cannibales. C'est un vrai cannibale.*

CANON. s. m. Pièce d'artillerie qui sert à lancer des boulets. *L'âme, la bouche, la lumière, la culasse, l'affût d'un canon. Monter, charger, braquer, pointer, tirer, enclouer un canon. Un vaisseau armé de cent vingt canons,* ou simplement, *Un vaisseau de cent vingt canons.* || Il se dit, collectivement, Des canons d'une armée ou d'une place. *Être hors de la portée du canon.* || *Cette ville n'a pas attendu le canon,* Elle s'est rendue sans attendre que le canon des assiégeants fût en batterie et qu'on l'attaquât dans les formes. || CANON, Cette partie des autres armes à feu où l'on met la poudre et la balle ou le plomb. *Le canon d'un pistolet, d'un fusil. Canon cannelé, rayé, tordu.* || Par analogie, Le corps d'une seringue. || CANON, autrefois, Une pièce de toile, ronde, fort large, et souvent ornée de dentelle, qu'on attachait au-dessous du genou. || Chacune des deux parties d'un pantalon, d'une culotte, d'un caleçon. *Les canons de cette culotte sont trop larges.* || CANON, t. d'art vétérinaire, La partie de la jambe du cheval comprise entre le genou et le boulet. || T. d'équitation, Chacune des deux parties du mors qui appuient sur les barres. || CANON, se dit, dans les arts, de Plusieurs objets dont les usages diffèrent, mais qui sont en général ou cylindriques ou forés. || T. d'impr., *Triple canon, double gros canon, gros canon,* Les trois plus gros caractères après la *Grosse nonpareille.* On appelle *Petit canon,* Le sixième caractère en partant de la grosse nonpareille. Ces dénominations vieillissent : on désigne plus exactement aujourd'hui la grosseur des caractères en indiquant leurs mesures par points typographiques. *Voyez* POINT.

CANON. s. m. (grec *canôn*, règle.) Règle, décret. Il désigne proprement Les décisions des conciles touchant la foi et la discipline. *Les canons de l'Église. Les saints canons.* || *Droit canon,* La science du droit ecclésiastique, fondé sur les canons de l'Église, sur les décrétales des papes, etc. *Corps du droit canon,* Recueil des canons de l'Église, des décrétales des papes, etc. En ce sens, *Canon* est adj. || *Canon des Écritures,* Le catalogue des livres qui sont reconnus pour divinement inspirés, et qui composent le corps de l'Écriture sainte. On dit de même. *Le canon des juifs, le canon des chrétiens,* Les livres que les juifs, que les chrétiens reçoivent comme divinement inspirés. || CANON, chez les catholiques, Catologue des saints reconnus et canonisés par l'Église. || T. de chronologie, *Canon pascal,* Table des fêtes mobiles, dressée pour plusieurs années. || CANON, Prières qui commencent immédiatement après la préface de la messe, et qui contiennent les oraisons sacramentelles, et d'autres oraisons, jusqu'à la communion exclusivement. || Tableau écrit ou imprimé que l'on met sur l'autel vis-à-vis du prêtre, et qui contient quelques prières de la messe. || CANON, t. de musique, Fugue qu'on appelle *perpétuelle,* parce que les voix, partant l'une après l'autre, répètent sans cesse le même chant. *Canon à trois voix.* || Dans l'ancienne musique, Méthode pour déterminer les intervalles des sons; et L'instrument qui servait à déterminer ces intervalles. *Voy.* MONOCORDE.

CANONIAL, ALE. adj. *Heures canoniales,* Certaines parties du bréviaire que l'Église récite à diverses heures du jour. || *Office canonial,* Tout l'office que les chanoines chantent dans l'église. || *Maison canoniale,* Maison affectée à une prébende de chanoine. || *Vie canoniale,* Celle qui est prescrite aux chanoines rassemblés en communauté.

CANONICAT. s. m. Bénéfice d'un chanoine dans une église cathédrale ou collégiale. *Obtenir, postuler un canonicat.* || Fig. et fam., *C'est un canonicat, un vrai canonicat,* se dit D'un emploi qui exige peu de travail, qui cause peu de fatigue.

CANONICITÉ. s. f. Qualité de ce qui est canonique.

CANONIQUE. adj. des 2 genres. Qui est selon les canons. *Doctrine, mariage canonique.* || *Droit canonique,* se dit, improprement, pour *Droit canon.* || *Livres canoniques,* Ceux qui sont contenus dans le canon des livres de l'Écriture sainte.

CANONIQUEMENT. adv. Selon les canons.

CANONISATION. s. f. Cérémonie, déclaration solennelle par laquelle le pape met dans le catalogue des saints une personne morte en odeur de sainteté.

CANONISER. v. a. Mettre dans le catalogue des saints, suivant les règles et avec les cérémonies pratiquées par l'Église. || Fig., Louer comme une chose sainte ou digne d'un saint. Fam. || CANONISÉ, ÉE. participe.

CANONISTE. s. m. Celui qui est savant en droit canon.

CANONNADE. s. f. Plusieurs coups de canon tirés à la fois, ou de suite.

CANONNAGE. s. m. t. de marine militaire. Art du canonnier. *Un marin exercé au canonnage des bâtiments.*

CANONNER. v. a. Battre à coups de canon. *Canonner une place, un camp, un retranchement.* Avec le pron. pers., comme verbe récipr. *Les deux armées se canonnèrent longtemps avant que d'en venir aux mains.* || CANONNÉ, ÉE. participe.

CANONNIER. s. m. Celui dont la profession est de servir le canon. || T. de marine, *Maître canonnier,*

Celui qui est chargé de diriger le service de l'artillerie d'un vaisseau.

CANONNIÈRE. s. f. Autrefois, Une meurtrière ouverte dans une muraille pour tirer des coups de fusil sans être vu. || Tente qui était principalement à l'usage des canonniers. || Maintenant, Tente faite en forme de toit, et qui n'a point de murailles contre les tentes ordinaires. || Adj., *Chaloupe canonnière*, Petit bâtiment à fond plat, armé d'un ou de plusieurs canons. Subst., *Une canonnière.* || CANONNIÈRE, Jouet fait d'un petit bâton de sureau dont on a ôté la moelle, et dont les enfants se servent pour chasser, par le moyen d'un piston, de petits tampons de filasse ou de papier.

CANOT. s. m. Petit bateau fait d'écorce d'arbres, ou du tronc d'un seul arbre creusé. *Les canots des sauvages.* || Embarcation légère, sans pont, à voiles et à rames, destinée au service d'un bâtiment. *Mettre un canot à la mer.*

CANOTIER. s. m. t. de marine. Matelot de l'équipage d'un canot.

CANTABILE. (En prononçant, on fait sentir légèrement un accent aigu sur l'E.) adj. italien qui signifie, Facile à chanter. Dans le langage musical, subst. masc. servant à indiquer Le caractère d'un morceau de musique dont la mélodie agréable procède par des sons un peu lents, qui permettent à une belle voix de développer toute son étendue.

CANTAL. s. m. Fromage estimé qui se fait en Auvergne.

CANTALOUP. s. m. (ital. *cantalupi*, patrie des cantaloups.) Melon à côtes saillantes et rugueuses.

CANTATE. s. f. (lat. *cantare*, chanter.) Petit poëme fait pour être mis en musique, composé de récitatifs et d'airs. || La musique composée pour un poëme de ce genre.

CANTATILLE. s. f. Petite cantate. Il se dit Du poëme et de la musique.

CANTATRICE. s. f. Chanteuse de profession. Il se dit Des femmes qui ont acquis quelque célébrité dans l'art du chant.

CANTHARIDE. s. f. (grec *cantharis*, cantharide.) Insecte coléoptère, dont on fait souvent usage en médecine, surtout pour les vésicatoires. On dit adj., *Mouche cantharide*, bien que cet insecte ne soit pas une mouche.

CANTINE. s. f. (ital. *Cantina*, cantine.) Petit coffre divisé par compartiments, pour porter des bouteilles ou des fioles en voyage. || Dans les places de guerre, dans les prisons, etc., Lieu où l'on vend du vin ou d'autres boissons aux soldats, aux prisonniers, etc.

CANTINIER, IÈRE. s. Qui tient une cantine.

CANTIQUE. s. m. (lat. *canticum*, cantique.) Chant consacré à la gloire de Dieu, en action de grâces. *Le cantique de Moïse, de la sainte Vierge, de Siméon.* || *Cantique des Cantiques*, Un des livres de Salomon, contenant une espèce d'épithalame spirituel et mystique. || *Cantiques spirituels*, Chansons faites sur des sujets de dévotion.

CANTON. s. m. Certaine partie d'un pays, considérée comme distincte du reste de ce pays. *Je suis établi depuis peu dans ce canton. Les cantons voisins des frontières.* T. d'eaux et forêts, *Un canton de bois*, Une certaine étendue de bois. || Certaines subdivisions administratives du territoire français. *Les arrondissements sont divisés par cantons. Il y a un juge de paix par canton.* || États qui composent le corps helvétique. *Les vingt-deux cantons. Les cantons catholiques, protestants.* || CANTON, t. de blason, Quartier qui est moindre que le quartier ordinaire de l'écu; Parties formées dans un écu par les pièces dont il est chargé.

CANTONADE. s. f. t. de théâtre. L'intérieur des coulisses. *Parler à la cantonade*, Parler à un personnage qui n'est pas vu des spectateurs.

CANTONAL, ALE. adj. Qui appartient au canton. *Contingent, comité cantonal. Fête cantonale.*

CANTONNÉ, ÉE. adj. Il se dit, en archit., D'un bâtiment dont les encognures sont ornées d'une colonne, d'un pilastre, de chaînes de pierres dont les assises sont marquées par des refends, des bossages. || En t. de blason, Des pièces accompagnées, dans les cantons de l'écu, de quelques autres figures.

CANTONNEMENT. s. m. État des troupes cantonnées; Lieu dans lequel elles se cantonnent. *Être en cantonnement. Choisir de bons cantonnements.*

CANTONNER. v. a. t. de guerre. Distribuer des troupes dans plusieurs villages. || Neutr., se dit Des troupes mêmes que l'on cantonne. *Faire cantonner des troupes.* || Avec le pron. pers., Se retirer dans un canton pour y être en sûreté. Il se dit D'un petit nombre de gens qui se fortifient contre un plus grand nombre. *Les bourgeois se cantonnèrent contre les troupes.* || CANTONNÉ, ÉE. participe.

CANTONNIER. s. m. Homme employé par l'administration pour travailler à l'entretien des routes.

CANTONNIÈRE. s. f. Pièce de la tenture d'un lit à colonnes, qui couvre les colonnes du pied du lit, et qui passe par-dessus les rideaux. || Tentures qui passent par-dessus les rideaux d'une fenêtre, et qu'on arrange de différentes manières.

CANULE. s. f. (grec *canna*, roseau.) Petit tuyau qu'on adapte au bout d'une seringue. || Tuyau ou robinet de bois qu'on met à un tonneau en perce. || En chirurgie, Instruments allongés, cylindriques, creux, qui servent à injecter, à tenir ouvertes des plaies profondes, à placer des ligatures, etc.

CAOLIN. s. m. *Voyez* KAOLIN.

CAOUTCHOUC. s. m. Gomme élastique. *Voyez* GOMME.

CAP. s. m. (lat. *caput*, tête.) (On prononce le P.) Tête. Il n'est d'usage que dans les phrases suivantes : *De pied en cap; armé de pied en cap. Parler cap à cap.* Cette dernière phrase a vieilli. || *Cheval cap de more*, Cheval d'un poil rouan, dont la tête et les extrémités sont noires. || CAP, t. de géogr., Promontoire, pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer. *Doubler un cap.* || CAP, t. de marine, La proue, l'avant d'un bâtiment, considéré par rapport à la direction qu'on lui donne quand on navigue. *Avoir, porter le cap à terre, au large, au nord. Etc.*

CAPABLE. adj. des 2 genres. (lat. *capax*, capable.) Il se dit Des choses considérées par rapport à leur capacité intérieure; et n'est usité qu'avec Tenir ou Contenir. *Ce vase est capable de tenir tant de pintes.* || Qui est en état de faire une chose. *Serez-vous capable de porter ce fardeau? L'esprit de l'homme n'est pas capable de concevoir l'infini.* || En parlant Des personnes, Qui a de l'aptitude, des dispositions à quelque chose: on le dit soit en bien, soit en mal. *C'est un homme capable de gouverner. Il n'est capable de rien. Cet homme est capable d'amitié, de reconnaissance. Il n'est pas capable de manquer à sa parole* || *Il est capable de tout*, Il peut s'acquitter très-bien de toutes sortes d'emplois. Cela se dit plus ordinairement D'un homme téméraire, furieux, ou D'un homme méchant et signifie alors, Il peut se porter aux plus grands excès, aux actions les plus noires. || *Il n'est pas capable de raison, il n'est pas capable d'entendre quel*

que chose, Il n'est pas en disposition, en humeur, en état d'entendre raison, d'écouter ce qu'on a à lui dire. || Capable, se dit aussi en parlant De la capacité légale. *Être capable de recevoir, de disposer entre-vifs, ou par testament. Il est capable d'exercer cet emploi.* || Capable, absol., Habile, intelligent. *C'est un homme capable, très-capable.* || Fam., *Prendre, avoir l'air capable,* Prendre, avoir l'air d'un homme qui présume trop de son habileté. Subst., *Faire le capable,* Faire l'habile homme. || Capable, Qui peut produire tel ou tel effet, amener tel ou tel résultat. Il ne se dit que Des choses. *Cette maladie est capable de le tuer. Cette démarche est capable de vous nuire.*

CAPACITÉ. s. f. La profondeur et la largeur d'une chose, considérée comme contenant, ou pouvant contenir. *La capacité d'un vaisseau, du cerveau, de l'estomac.* || En parlant Des personnes, Habileté, aptitude. *Avoir beaucoup de capacité. Manquer de capacité. Juger de la capacité d'un homme par ses ouvrages.* || *La capacité de l'esprit,* L'étendue et la portée de l'esprit. || Capacité, t. de jurispr., La faculté qu'une personne a de contracter, de disposer, de donner ou de recevoir, soit par actes entre-vifs, soit par testament, etc. || En matière bénéficiale, *Les titres et capacités d'un ecclésiastique,* Les actes et pièces qui servent à montrer qu'il est capable de posséder le bénéfice qu'il demande.

CAPARAÇON. s. m. Couverture qu'on met sur les chevaux.

CAPARAÇONNER. v. a. Mettre un caparaçon. || Caparaçonné, ée. participe.

CAPE. s. f. (lat. *caput,* tête.) Manteau à capuchon qui était fort en usage autrefois. || Prov. et fig., *N'avoir que la cape et l'épée,* se disait autrefois D'un gentilhomme, d'un cadet de bonne maison qui n'avait point de bien. || Prov. et fig., *Rire sous cape,* Éprouver une satisfaction maligne, qu'on cherche à dissimuler. || Cape, Couverture de tête dont les femmes se servent en quelques provinces, contre le vent et la pluie. || Cape, t. de marine, Situation d'un bâtiment qui a la barre du gouvernail sous le vent, et qui ne conserve que très-peu de voiles, afin de présenter le côté et de ne plus faire de route. *Mettre à la cape. Être à la cape.*

CAPELAN. s. m. (ital. *cappellano,* chapelain.) Par mépris, Un prêtre pauvre ou cagot, qui ne s'attire pas le respect dû à son caractère. Il a vieilli. || Capelan, Petit poisson de mer, dont la chair est douce, tendre et de bon goût. Quelques-uns écrivent, *Caplan.*

CAPELET. s. m. t. d'art vétérinaire. Loupe, tumeur qui vient au train de derrière du cheval, à l'extrémité du jarret.

CAPELINE. s. f. (ital. *cappello,* chapeau.) Chapeau dont les femmes se servaient contre le soleil.

CAPENDU. s. m. Espèce de pomme rouge.

CAPERON. s. m. *Voyez* Capron.

CAPILLAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *capillus,* cheveu.) (On prononce les L sans les mouiller.) Délié comme des cheveux. Il se dit, en t. de botan., De certaines parties des plantes. *Racines, feuilles capillaires.* || En t. de physique et d'anat., Des tubes, des vaisseaux qui sont d'un très-petit calibre. *Tubes, veines, vaisseaux capillaires.* || *Plantes capillaires,* ou simplement et mieux, *Capillaires,* se dit de Certaines fougères, dont on fait usage en médecine. *Capillaire noir, du Canada, de Montpellier. Sirop de capillaire.*

CAPILOTADE. s. f. Ragoût fait de plusieurs morceaux de viandes déjà cuites. || Fig. et fam., *Mettre quelqu'un en capilotade,* L'accabler de coups; et, au sens moral, Médire de quelqu'un sans aucun ménagement, le déchirer par des médisances outrées.

CAPISCOL. s. m. Dignité de chapitre, dans quelques provinces, qui répond au titre de doyen.

CAPITAINE. s. m. (lat. *caput,* tête.) Chef d'une compagnie de gens de guerre, soit à pied, soit à cheval. *Capitaine réformé, en pied.* || *Capitaine-lieutenant,* dans la maison du roi ou des princes, Celui qui commandait une compagnie dont le roi, la reine, ou un prince était censé capitaine; Le lieutenant de la compagnie colonelle d'un régiment d'infanterie. || Capitaine, Celui qui commande un bâtiment de guerre ou de commerce. *Capitaine de vaisseau, de frégate. Capitaine en second. Capitaine marchand. Capitaine au long cours.* || *Capitaine de pavillon,* Celui qui commande le vaisseau monté par un contre-amiral ou par un vice-amiral. || *Capitaine d'armes.* Voyez Armes. || *Capitaine de port,* Officier préposé à la police maritime d'un port de commerce. || Capitaine, autrefois, Celui qui commandait dans certaines maisons royales. *Capitaine de Fontainebleau, de Saint-Germain, de Vincennes.* On dit aujourd'hui, *Gouverneur.* || *Capitaine des chasses,* Celui qui avait le soin de ce qui regarde la chasse dans une certaine étendue de pays. Dans un sens analogue, *Capitaine de louveterie.* || *Capitaine de voleurs,* Le chef d'une troupe de voleurs, etc. || Capitaine, Un général d'armée, par rapport aux qualités nécessaires pour le commandement. *Ce roi était un grand capitaine. Sage, vaillant, vieux capitaine.*

CAPITAINERIE. s. f. Charge de capitaine d'une maison royale, d'un château, etc., ou de capitaine des chasses. *Voyez* Capitaine. || *Capitainerie des chasses,* L'étendue de la juridiction d'un capitaine des chasses. || Capitainerie, dans quelques maisons royales, Lieu affecté au logement du capitaine du château et des chasses.

CAPITAL, ALE. adj. Principal. *Affaire capitale. Défaut capital.* || T. de peinture, *Tableau capital,* Tableau d'un peintre célèbre, qui se distingue des autres productions du même artiste par son étendue, sa perfection ou son prix. || *Les sept péchés capitaux,* Les sept péchés mortels. || *Ennemi capital,* Ennemi juré, ennemi mortel. || En matière criminelle, *Crime capital,* Crime qui mérite le dernier supplice. *Peine capitale,* Toute peine qui entraîne la mort naturelle ou la mort civile. *Condamner quelqu'un à la peine capitale,* Le condamner à mort. || *Ville capitale,* ou subst., *Capitale,* La ville principale d'un État, d'une province. *Le roi est rentré dans sa capitale.* || *Lettre capitale,* ou subst., *Capitale,* Grande lettre, lettre majuscule. T. d'impr., *Petites, grandes capitales.* || Capital, subst., Le principal d'une dette, d'une rente. *Il a payé les intérêts, mais il doit encore le capital.* || Fonds commercial, sommes que l'on fait valoir dans quelque entreprise. *Augmenter, doubler son capital.* || Capitaux, plur., t. de finances, Sommes en circulation, quantités considérables d'argent, valeurs disponibles. *Les capitaux sont rares.* || Capital, fig., Ce qu'il y a de principal, de plus important. *Le capital est de travailler sérieusement à son salut.*

*Capitaliser. v. a. Convertir en capital.

CAPITALISTE. s. des 2 genres. Qui a des capitaux, des sommes d'argent considérables, et qui les fait valoir dans les entreprises de commerce, d'agriculture, de manufacture et de finance.

CAPITAN. s. m. t. de mépris. Rodomont, fanfaron qui se vante d'une bravoure qu'il n'a point.

CAPITANE. s. et adj. f. Autrefois Première galère d'une armée navale.

CAPITAN-PACHA. s. m. Amiral turc, chef des forces navales de l'empire ottoman.

CAPITATION. s. f. Taxe par tête.

CAPITEUX, EUSE. adj. Qui porte à la tête. Il se dit Des liqueurs fermentées.

CAPITOLE. s. m. (lat. *Capitolium*, Capitole.) Nom d'un ancien édifice ou temple de Rome, consacré à Jupiter, qui fut surnommé, par cette raison, Jupiter Capitolin.

CAPITOLIN. adj. m. Du Capitole. *Jeux Capitolins.* || *Fastes capitolins*, Tables de marbre qui furent trouvées à Rome en 1547, et qui contenaient la suite des consuls, depuis l'an 250 de Rome jusqu'à l'an 765.

CAPITON. s. m. Soie grossière dont on se sert pour divers ouvrages.

CAPITOUL. s. m. Nom que l'on donnait autrefois aux échevins ou officiers municipaux de Toulouse.

CAPITOULAT. s. m. Dignité de capitoul.

CAPITULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *capitulum*, chapitre.) Appartenant au chapitre, à une assemblée de chanoines ou de religieux. *Acte, résolution, assemblée capitulaire.*

CAPITULAIRE. s. m. Ordonnance, règlement sur les matières civiles, criminelles et ecclésiastiques, rédigé par chapitres. *Les Capitulaires de Charlemagne, les Capitulaires de Charles le Chauve, etc.*, Les constitutions faites par Charlemagne, par Charles le Chauve et par les autres rois de la seconde race, sur ces sortes de matières.

CAPITULAIREMENT. adv. En chapitre.

CAPITULANT. adj. m. Qui a voix dans un chapitre. || Subst., *Les capitulants assemblés pour l'élection.*

CAPITULATION. s. f. t. de guerre. Composition, traité qu'on fait pour la reddition d'une place, d'un poste, ou pour mettre bas les armes. *Une capitulation honorable, avantageuse. Tenir, violer, dresser, signer la capitulation.* || En Allemagne, Conditions que les électeurs, dans la vacance de l'Empire, proposaient à celui qui avait été élu empereur, et qu'il signait avant que d'être reconnu. || Convention en vertu de laquelle les sujets d'une puissance jouissent de certains priviléges dans les États d'une autre. *Les droits et les devoirs des troupes suisses au service de France, étaient réglés par des capitulations.* || Capitulation, fam., Moyens de rapprochement et de conciliation qu'on propose dans une affaire. *On en vint à bout par capitulation.* || Fig., *Capitulation de conscience*, se dit en parlant D'une personne qui compose avec sa conscience, qui cherche à dissiper ses scrupules par des motifs tirés de la nécessité, de la bienséance, etc.

CAPITULE. s. m. t. de liturgie. Petite leçon qui se dit à la fin de certains offices.

CAPITULER. v. n. Parlementer, traiter de la reddition d'une place, d'un poste. *Battre la chamade pour capituler.* || Prov. et fig., *Ville qui capitule est à demi rendue*, Quand on écoute des propositions, on est près de les accepter. || Capituler, fam., Entrer en traité sur quelque affaire, sur quelque démêlé, venir à accommodement. || *Capituler avec sa conscience*, Prendre une résolution peu délicate, en s'efforçant de se persuader qu'on est dans un cas d'exception, ou que des circonstances impérieuses ne permettent pas d'agir autrement.

CAPLAN. s. m. Poisson. *Voyez* Capelan.

CAPON. s. m. (ital. *capone*, têtu.) Hypocrite, qui cherche à tromper, qui dissimule pour arriver à ses fins. *Faire le capon.* Fam. et peu usité. || Joueur rusé, fin, et appliqué à prendre toute sorte d'avantages aux jeux d'adresse. Il vieillit. || Poltron, lâche. Dans ce dernier sens, il est pop.

CAPON. s. m. t. de marine. Palan muni d'un crochet de fer qui sert à hisser l'ancre au bossoir.

CAPONNER. v. n. User de finesse au jeu, et être attentif à y prendre toute sorte d'avantages. Il vieillit. || Montrer de la poltronnerie. Dans le dernier sens, il est pop.

CAPONNER. v. a. t. de marine. *Caponner l'ancre*, La retirer de l'eau, et la hisser au bossoir à l'aide du capon. || Caponné, ée. participe.

CAPONNIERE. s. f. (ital. *capponiera*, caponnière.) t. de fortification. Logement creusé en terre, qu'on fait ordinairement dans des fossés secs, et où il peut tenir quinze ou vingt fusiliers qui tirent presque à rez-de-chaussée sans être vus.

CAPORAL. s. m. (lat. *caput*, tête.) Sous-officier de la moindre classe, dans l'infanterie : il est immédiatement au-dessous du sergent, et commande une escouade. *Caporal de consigne, de pose.*

CAPOT. adj. des 2 genres et des 2 nombres. (ital. *cappotto*, capot.) t. du jeu de piquet. Il se dit D'un joueur qui ne fait aucune levée. || Fig. et fam., *Être capot, demeurer capot*, Demeurer confus et interdit auprès de quelqu'un, ou Se voir frustré de son espérance. || *Faire capot*, Faire toutes les levées, toutes les mains. || T. de marine, *Faire capot*, se dit D'un petit bâtiment qui chavire, qui sombre.

CAPOTE. s. f. (lat. *caput*, tête.) Cape ou grand manteau d'étoffe grossière, auquel est attaché un capuchon. *Capote contre la pluie. Capote de forçat. Etc.* On disait autrefois, *Capot.* || Redingote à l'usage des soldats. || Mante que les femmes mettaient par-dessus leurs habits, et qui les couvrait depuis la tête jusqu'aux pieds. || Chapeau de femme, qui est ordinairement fait d'étoffe.

CÂPRE. s. f. (grec *capparion*, câpre.) Il se dit Des boutons à fleurs du câprier, que l'on confit ordinairement dans le vinaigre. On le dit surtout au plur. *Une sauce aux câpres.* || *Câpres capucines.* Voyez Capucine.

CAPRE. s. m. t. de marine. Vaisseau corsaire. Il est vieux. On le disait aussi Des matelots qui allaient en course sans solde, avec l'espoir d'avoir part aux prises.

CAPRICE. s. m. (lat. *capra*, chèvre.) Fantaisie, boutade, inégalité d'humeur. *Dépendre des caprices d'autrui. Suivre son caprice. Les caprices de l'amour, de la tyrannie, de la multitude. Ce cheval a souvent des caprices.* || Saillie d'esprit et d'imagination ; alors il peut se prendre en bonne part. *Ce poete, ce peintre, ce musicien travaille de caprice. Cet homme a d'heureux, de beaux, d'excellents caprices.* || Fig., Irrégularités, changements auxquels certaines choses sont sujettes. *Les caprices de la mode, du sort, de la langue.* || Compositions musicales où l'auteur s'abandonne à son inspiration, et ne suit point d'autre guide. *Cet organiste, ce violoniste a joué un fort beau caprice.* Voyez Fantaisie.

CAPRICIEUSEMENT. adv. Par caprice.

CAPRICIEUX, EUSE. adj. Qui a des caprices. *Esprit, homme, cheval capricieux. Femme, humeur, mule capricieuse.* Subst., *C'est un capricieux, une capricieuse.*

CAPRICORNE. s. m. (lat. *Capricornus*, Capricorne.) t. d'astron. Constellation zodiacale, qu'on a coutume de représenter par la figure d'un bouc. || La dixième division du zodiaque mobile, qui, vers le temps d'Hipparque, coïncidait avec la constellation du Capricorne ; mais alors on y joint la dénomination de *signe*. *Le signe du Capricorne.* || *Le tropique du Capricorne*, Le tropique austral, celui qui passe par le premier point du signe du Capricorne. || Capricorne, t. d'entomol., Insectes coléoptères qui sont pourvus de très-longues antennes, et dont une espèce a une très-forte odeur de rose.

CÂPRIER. s. m. (grec *capparis*, câprier.) Arbrisseau qui porte les câpres.

CAPRISANT. adj. m. (lat. *caprizans*, même sign.) T. de médec. Il se dit D'un pouls dur et inégal.

CAPRON ou CAPERON. s. m. Grosse fraise.

CAPSE. s. f. (grec *capsa*, coffre.) Boîte servant au scrutin d'une compagnie. Il est vieux.

CAPSULAIRE. adj. des 2 genres. t. de botan. Qui forme capsule. *Fruit capsulaire.* || Il se dit, en t. d'anat., De certaines parties dépendantes de celles qu'on nomme Capsules. *Ligaments, veines capsulaires.*

CAPSULE, s. f. t. de botan. Enveloppe sèche, et ordinairement formée de plusieurs pièces, qui renferme les semences ou graines de certaines plantes. || T. d'anat., Certaines parties en forme de sacs ou de poches, certaines enveloppes membraneuses. *Capsules synoviales, articulaires.* || Capsule, t. de chimie, Vase en forme de calotte, dont on se sert principalement pour l'évaporation des liquides. || Capsule, Amorce pour les fusils à piston.

CAPTAL. s. m. (lat. *caput*, tête.) Titre connu dans notre histoire, et qui signifiait, Chef.

CAPTATEUR. s. m. (lat. *captare*, capter.) t. de droit.) Celui qui, par des manœuvres artificieuses, tâche de se procurer un avantage, de surprendre un testament, une donation. Peu usité.

CAPTATION. s. f. t. de droit. Insinuation artificieuse dont on se sert pour se procurer quelque avantage. *Ce testament est une œuvre de captation.*

CAPTATOIRE. adj. des 2 genres. t. de droit. Il se dit De toute disposition testamentaire qu'on fait pour provoquer une libéralité, en faveur de soi ou des siens, dans le testament d'une autre personne.

CAPTER. v. a. Employer adroitement, auprès d'une personne, tous les moyens de parvenir à quelque chose; chercher à obtenir par voie d'insinuation. *Capter la bienveillance, les suffrages de quelqu'un.* || Capté, ée. participe.

CAPTIEUSEMENT. adv. (Le T se prononce comme C.) D'une manière captieuse.

CAPTIEUX, EUSE. adj. (lat. *captiosus*, captieux.) (Le T se prononce comme C.) Qui tend à induire en erreur et à surprendre par quelque belle apparence. Il se dit Des raisonnements, des discours, etc. *Discours, argument, tour captieux. Proposition, clause captieuse.* || Il se dit Des personnes. *Raisonneur, sophiste captieux.*

CAPTIF, IVE. (lat. *captivus*, captif.) Qui a été fait esclave à la guerre. Il se dit proprement en parlant Des guerres de l'antiquité. *Un roi, un peuple captif. Une princesse captive.* || Il s'est dit Des esclaves faits par les mahométans. *Racheter les chrétiens captifs.* || Subst. dans les deux sens. *Il était au nombre des captifs.* || *Ordre de la rédemption des captifs*, L'ordre des Mathurins et l'ordre de la Merci, qui furent institués pour le rachat des chrétiens réduits en esclavage par les mahométans. || Captif, se dit dans le style soutenu, De toute sorte de prisonniers. *Louis IX captif inspira de l'estime à ses vainqueurs. Un oiseau captif.* Subst. : *C'était l'unique passe-temps du pauvre captif.* || Par ext., tant au propre qu'au fig., Qui est dans une grande contrainte, dans une grande sujétion. *Cette place me rend fort captif. Il tient sa femme captive. Âme, raison captive.* || *Ballon captif*, Ballon, aérostat qu'on retient au moyen d'une corde ou d'une ficelle; par opposition à *Ballon perdu.*

CAPTIVER. v. a. Rendre captif. Il ne s'emploie qu'au fig. *La beauté qui le captive. Captiver les esprits, l'attention.* || *Captiver la bienveillance de quelqu'un*, Se rendre maître de sa bienveillance, en être assuré. || Captiver, Assujettir. *Cet enfant sera difficile à captiver. Vous ne sauriez captiver cet esprit emporté.* T. de l'Écriture, *Captiver son esprit, son entendement sous le joug de la foi.* || Avec le pron. pers. *C'est un homme qui ne saurait se captiver.* || Captivé, ée. participe.

CAPTIVITÉ. s. f. Privation de liberté, esclavage. *Tenir en captivité. Vivre dans la captivité. Sortir de captivité. Délivrer de captivité.* || Fig., Grande sujétion. *C'est une maison où les domestiques sont en captivité.*

CAPTURE. s. f. (lat. *captura*, capture.) Prise au corps. Se dit en parlant D'un homme arrêté pour dettes ou pour crime, par ordre de justice. *Ces gendarmes ont fait deux captures ce matin.* || Prise de navires marchands qui appartiennent à des nations avec lesquelles on est en guerre; Les navires mêmes qui ont été pris. || Fam., Les prises que les soldats font à la guerre. *Ces soldats ont fait une bonne capture.* || La saisie des marchandises prohibées, faite par les préposés du gouvernement.

CAPTURER. v. a. Faire capture; appréhender au corps, saisir une personne pour l'arrêter. || Prendre un bâtiment, s'en emparer. || Capturé, ée. participe.

CAPUCE. s. m. (lat. *caput*, tête.) Synonyme de *Capuchon.*

CAPUCHON. s. m. Couverture de tête, qui fait une partie de l'habillement de certains moines, et qui est ordinairement de drap ou de serge. *Mettre, ôter son capuchon.* || Prov., *Prendre le capuchon*, Se faire moine. || Capuchon, t. de botan., Prolongement creux et conique, qui se trouve à la partie postérieure de certaines fleurs. *Voyez* Éperon.

CAPUCHONNÉ, ÉE. adj. t. de botan. En forme de capuchon.

CAPUCIN, INE. s. Religieux, religieuse de l'un des ordres fondés par saint François. || *Capucin de carte*, Carte pliée et coupée de manière qu'elle peut se tenir droite, et que sa partie supérieure a quelque ressemblance avec un capuchon. || Capucin, fig. et par mépris, Homme qui affiche une grande dévotion. Fam.

CAPUCINADE. s. f. Plat discours de morale ou de dévotion. Fam.

CAPUCINE. s. f. Plante potagère et d'ornement, ainsi nommée parce que sa fleur est terminée par un prolongement en forme de capuchon. || La fleur que porte cette plante. || *Câpres capucines*, Boutons à fleurs de la capucine confits au vinaigre. || *Couleur capucine*, Couleur qui ressemble à celle des fleurs de la capucine, qui est une espèce d'aurore foncé. || Capucine, t. d'arquebusier, Anneaux de fer ou de cuivre qui assujettissent, sur son bois, le canon d'une arme à feu à l'usage des troupes.

CAPUCINIÈRE. s. f. Maison, demeure de capucins. Fam. et ne s'emploie que par dénigrement.

CAPUT-MORTUUM. s. m. (Mots latins.) (On prononce *Mortuome*.) t. de chimie. Autrefois Les résidus d'opération dont on croyait ne pouvoir tirer aucun parti.

CAQUAGE. s. m. (grec *cados*, tonneau.) Façon qu'on donne aux harengs, lorsqu'on veut les saler.

CAQUE. s. f. Espèce de barrique ou de baril. *Une caque de harengs, de poudre.* || Prov. et fig., *La caque sent toujours le hareng*, Il reste toujours quelques traces de l'état où l'on s'est trouvé, des mauvaises impressions qu'on a reçues dans sa jeunesse.

CAQUER. v. a. Préparer le poisson pour l'encaquer, pour le mettre en caque. || Mettre des harengs en caque; on dit plus ordinair., *Encaquer :* voyez ce mot. || Caqué, ée. participe.

CAQUET. s. m. (grec *caccazô*, caqueter.) Babil. *Elle a le caquet bien affilé. Cet homme n'a que du caquet.* Fam. || Fig. et fam., *Rabattre* ou *rabaisser le caquet de quelqu'un*, Confondre par ses raisons, ou faire taire par autorité, une personne qui parle mal à propos ou insolemment. || Fam., *Caquet bon bec.* Nom que l'on donne à La pie, parce que cet oiseau apprend facilement à parler. On le dit, fig., d'Une femme bavarde et médisante. || Caquets, plur., Discours futiles, propos malins sur le compte d'autrui. *Faire des caquets.* Fam.

CAQUETAGE. s. m. Action de caqueter. || Caquets. Fam. dans les deux sens.

CAQUÈTE. s. f. (grec *cados*, tonneau.) Baquet où les harengères mettent des carpes.

CAQUETER. v. n. (grec *caccazô*, caqueter.) Il se dit, au propre, Du bruit que font les poules quand elles veulent pondre. || Par extens. et fam., Babiller. *Des femmes qui ne font que caqueter. Ce perroquet ne cesse de caqueter.*

CAQUETERIE. s. f. Action de caqueter. Il se dit principalement au plur., dans le sens de Caquets. Fam.

CAQUETEUR, EUSE. s. Qui caquette et babille beaucoup. Fam.

CAQUEUR, EUSE. s. (grec *cados*, tonneau.) Qui caque les harengs.

CAR. (grec *gar*, car.) Conjonction qui sert à marquer que l'on va donner la raison d'une proposition énoncée. *Il ne faut pas faire telle chose, car Dieu le défend.*

CARABÉ. s. m. Un des noms de l'ambre jaune ou succin.

CARABIN. s. m. Il se disait d'Un cavalier qui portait une carabine. || Carabin, fig. et fam., Homme qui se contente de hasarder quelque chose au jeu, et qui se retire ensuite, soit qu'il ait perdu, soit qu'il ait gagné. || Fig. et fam., Homme qui, dans une conversation, dans une dispute, ne fait que jeter quelques mots vifs, et puis se tait, ou s'en va. Peu usité.

CARABIN. s. m. Frater, garçon chirurgien. Aujourd'hui fam. et par dénigrement, Un étudiant en médecine.

CARABINADE. s. f. Tour de carabin. Fam. et peu usité.

CARABINE. s. f. Fusil dont le canon est rayé en dedans. || Mousqueton ou fusil court dont la cavalerie est armée.

CARABINER. v. a. Creuser des raies en dedans du canon d'une arme à feu portative. || Carabiné, ée. participe. || T. de marine, *Brise carabinée*, Vent qui souffle avec une violence extraordinaire.

CARABINER. v. n. Combattre à la manière des carabins. N'est plus usité : on dit, *Tirailler.* || Il se dit, fig. et fam., D'un joueur qui, sans s'attacher au jeu, hasarde quelque coup comme en passant.

CARABINIER. s. m. Soldat armé d'une carabine, ou qui dans l'origine était armé ainsi.

CARACH. s. m. *Voyez* Caratch.

CARACO. s. m. Vêtement de femme qui est passé de mode.

CARACOLE. s. f. (ital. *caracollo*, caracole.) t. de manége. Mouvement en rond, ou en demi-rond, qu'on fait exécuter à un cheval, en changeant quelquefois de main.

CARACOLER. v. n. Faire des caracoles.

CARACTÈRE. s. m. (grec *charactèr*, caractère.) Empreinte, marque; figure tracée sur une surface quelconque avec une plume, un burin, un ciseau, ou de quelque autre manière, et à laquelle on attribue une certaine signification. Il se dit particulièrement Des lettres et autres figures dont on se sert dans l'écriture ou dans l'impression. *Gros, petit caractère. Caractère romain, italique, gothique, grec, arabe, sanscrit, symbolique, hiéroglyphique.* || L'écriture d'une personne. *J'ai reconnu votre caractère.* On dit, plus ordinair., *J'ai reconnu votre écriture.* || *Caractères algébriques, astronomiques*, Caractères dont les algébristes et les astronomes se servent. On appelle également *Caractères*, Les signes dont les chimistes se servent pour représenter en abrégé les substances qu'ils emploient dans leurs opérations. || Caractère, Lettres ou figures auxquelles on attribuait jadis une certaine vertu, en conséquence d'un pacte prétendu fait avec le diable. *Il fut accusé d'avoir un caractère.* || Caractère, Types dont se servent les imprimeurs. *Graver, fondre des caractères.* L'ensemble des types de même grosseur ou force de corps. || Caractère, fig., Titre, dignité, qualité, puissance, vertu attachés à certains états. *Le caractère d'évêque, d'ambassadeur. Une telle conduite est indigne de votre caractère.* En théologie : *Le baptême et l'ordre sont des sacrements qui impriment un caractère. Caractère ineffaçable, indélébile.* || *Cet ambassadeur a déployé son caractère*, Il a déclaré sa mission; et, dans le sens contraire, *Il cache son caractère.* || *Il n'a point caractère pour agir, il parle sans caractère*, se dit D'un homme qui n'a point de mission, d'autorité, ni de pouvoir pour faire ou dire quelque chose. || Caractère, Ce qui distingue une personne des autres à l'égard des mœurs, de l'âme ou de l'esprit. *Soutenir, ne pas démentir son caractère. Force, vigueur, faiblesse, trait de caractère. Garder, soutenir, diversifier les caractères.* Dans un sens analogue, Tour d'esprit, qualité bonne ou mauvaise qui distingue un peuple des autres. *Le caractère de cette nation est la légèreté, la fierté, etc.* || Fam., *C'est un bon caractère d'homme*, C'est un homme de mœurs faciles et agréables. || Absol., *Avoir, montrer du caractère*, Avoir, montrer de la force d'âme, de la fermeté. On dit dans un sens analogue, *C'est un homme à caractère;* et dans le sens opposé, *N'avoir pas de caractère, être sans caractère, manquer de caractère.* || *Les caractères de, etc.* Titre de certains ouvrages qui ont pour objet la peinture des caractères, des mœurs. *Les Caractères de Théophraste, de La Bruyère.* || Caractère, Expression, air expressif. *Il y a du caractère, il n'y a point de caractère dans sa physionomie.* Il se dit plus souvent De figures peintes ou sculptées. *Cette tête a un grand caractère.* On le dit, par extens., de L'expression musicale. *Cette ouverture n'a point de caractère.* || *Danse de caractère*, Danse qui consiste principalement en attitudes expressives

et nobles. || CARACTÈRE, Ce qui est le propre d'une chose, ce qui la distingue. *La fierté est le caractère de sa physionomie. Cet édifice a le caractère qui convient à sa destination. Cette strophe a le caractère de l'ode. La simplicité est le caractère de son style. Les passions ont, chacune, leur caractère particulier.* || Dans les sciences naturelles, et surtout en botan., Certaines marques essentielles qui distinguent un animal, une substance, une plante de toute autre. *Dire quels sont les caractères d'une plante, d'un insecte. Caractères constants, variables.* || *Caractère générique*, Celui qui convient à tout un genre. *Caractère spécifique*, Celui qui ne convient qu'à une espèce.

CARACTÉRISER. v. a. Marquer, déterminer, faire connaître le caractère d'une personne ou d'une chose. *Ce poëte dramatique caractérise bien ses personnages. Il caractérise bien les passions.* || Il se dit De ce qui constitue le caractère d'une personne ou d'une chose. *Je reconnais à ce trait la générosité qui vous caractérise. Les symptômes qui caractérisent telle maladie.* || CARACTÉRISÉ, ÉE. participe.

CARACTÉRISME. s. m. t. de botan. Ressemblance et conformité des plantes avec quelques parties du corps humain. Très-peu usité.

CARACTÉRISTIQUE. adj. des 2 genres. Qui caractérise. *Signe, trait, différence caractéristique.* || *Lettre caractéristique*, ou simplement, *Caractéristique*, Lettre qui dénote la formation d'un temps. *La lettre R est la caractéristique de tous les futurs français.* La lettre qui se conserve dans les dérivés d'un mot, comme le *P* dans les dérivés de *Corps* et de *Temps : Corporel, temporel;* le *G* dans *Longueur, sanguin, etc.*, à cause de *Long, sang, etc.*|| En arithm., *La caractéristique d'un logarithme*, La partie d'un logarithme qui exprime des unités entières.

CARAFE. s. f. Bouteille de verre ou de cristal, plus large par le bas que par le haut, qui sert principalement à contenir l'eau, et quelquefois le vin ou les liqueurs que l'on boit à table. || La liqueur contenue dans une carafe.

CARAFON. s. m. Vaisseau de liége ou de bois, dans lequel on met un flacon avec de la glace, pour faire rafraîchir du vin, de l'eau, ou d'autres liqueurs. || La carafe qu'on met dans le carafon. || Chez les restaurateurs, Très-petite carafe, contenant à peu près le quart d'une bouteille; La quantité de vin qu'elle peut contenir. *Boire un carafon de vin à son dejeuner.*

CARAGNE. s. f. Gomme-résine aromatique dont on use en médecine. Adj., *Gomme caragne.*

CARAÏTE. s. m. Juif qui s'attache à la lettre de l'Écriture, et qui rejette les traditions, le Talmud, etc.

CARAMBOLAGE. s. m. t. du jeu de billard. Action de caramboler.

CARAMBOLER. v. n. t. du jeu de billard. Toucher deux billes avec la sienne du même coup.

CARAMEL. s. m. Sucre à demi brûlé et durci.

CARAPACE. s. f. t. d'hist. nat. Le test, l'espèce de cuirasse qui couvre le dos de la tortue.

CARAQUE. s. f. t. de marine. Bâtiments portugais qui font les voyages du Brésil et des Indes orientales.

CARAT. s. m. (lat. *quadratus*, carré.) Chacune des parties d'or fin contenues dans une quantité d'or quelconque que l'on suppose partagée en vingt-quatre parties égales.|| *Or à vingt-trois, à vingt, à dix-huit carats, etc.*, Or dans lequel vingt-trois parties, ou vingt, ou dix-huit, etc., sur vingt-quatre, sont sans alliage. On dit aussi, *Or au vingtième, au dix-huitième carat, etc.* || Prov. et fig., *Cet homme est un sot, est un impertinent à vingt-quatre carats*, Il est sot, impertinent au souverain degré. || CARAT, Le poids de quatre grains; il se dit en parlant Des petits diamants, des perles, etc. *Ce diamant, cette perle pèse tant de carats.* || Il se dit, par extens., Des petits diamants qui se vendent au poids. *Ce n'est que du carat.*

CARATCH. s. m. Tribut, capitation que les chrétiens et les Juifs payent au Grand Seigneur, et dont les Turcs sont exempts.

CARAVANE. s. f. Troupe de marchands, de voyageurs ou de pèlerins, qui vont de compagnie pour se garantir des voleurs ou des corsaires : il se dit De ceux qui vont, par terre ou par mer, dans le Levant. || Par extens. et fam., Plusieurs personnes qui se réunissent pour aller de compagnie. *Marcher en caravane.* || CARAVANES, plur., Les campagnes que les chevaliers de Malte étaient obligés de faire sur mer contre les mahométans, pour s'acquitter du service qu'ils devaient à leur ordre. *Faire ses caravanes.* || Fig. et fam., *Faire ses caravanes*, Mener une vie dissipée, avoir des aventures dans le monde.

CARAVANIER. s. m. Conducteur des animaux qui portent les bagages dans les caravanes.

CARAVANSÉRAI. s. m. (Quelques-uns disent, *Caravansérail.*) Hôtellerie, dans le Levant, où les caravanes sont reçues gratuitement, ou pour un prix modique.

CARAVELLE. s. f. (ital. *caravella*, caravelle.) t. de marine. Dans la Méditerranée, Gros vaisseaux de guerre turcs fort mal construits. Petit bâtiment à voiles latines, dont se servent les Portugais. *Monter, commander, équiper une caravelle.*

CARBATINE. s. f. Peau de bête fraîchement écorchée.

CARBONATE. s. m. (lat. *carbo*, charbon.) t. de chimie. Nom générique des sels composés d'acide carbonique et d'une base quelconque. *Carbonate de chaux, d'ammoniaque, etc.*

CARBONE. s. m. t. de chimie. Substance élémentaire, tantôt pure, comme dans le diamant, tantôt unie à d'autres principes, comme dans les substances végétales et animales, le charbon ordinaire, etc.

CARBONÉ, ÉE. adj. t. de chimie. Qui contient du carbone. *Gaz hydrogène carboné.*

CARBONIQUE. adj. t. de chimie. Il se dit D'un acide gazeux qui est formé de carbone et d'oxygène, et qui est très-répandu dans la nature. *Gaz acide carbonique.*

CARBONISATION. s. f. t. de chimie. Opération par laquelle on réduit un corps en charbon.

CARBONISER. v. a. t. de chimie. Réduire en charbon. || CARBONISÉ, ÉE. participe.

CARBONNADE. s. f. Manière d'apprêter les viandes en les faisant griller sur des charbons.

CARBURE. s. m. t. de chimie. Résultat de la combinaison du carbone avec une substance simple. *Carbure de fer.*

CARCAN. s. m. (ital. *carcame*, carcan.) Cercle de fer avec lequel on attachait par le cou à un poteau celui qui avait été condamné à cette peine. *Condamner, attacher au carcan.* || Chaîne ou collier de pierreries. *Cette femme a un beau carcan de pierreries.*

CARCASSE. s. f. (ital. *carcame*, carcasse.) Les ossements du corps d'un animal, lorsqu'il n'y a plus guère de chair, et qu'ils tiennent encore ensemble. || *Carcasse de chapon, de perdrix, etc.*, Ce qui reste du corps, lorsqu'on en a ôté les cuisses et les ailes. || Fig. et par mépris, *C'est une carcasse, il n'a que la carcasse*, se dit D'une personne ou d'un animal extrêmement maigre. ||

Carcasse, par analogie, Navire dont il n'y a encore que la charpente de faite. Vieux navire en démolition, Bâtiment qui a péri à la côte, et que la mer a dépecé en partie. || Chez les marchandes de modes, Branches de fil de fer couvertes de cordonnet, dont elles se servent pour monter les coiffures. || Autrefois, t. d'artillerie, Bombe, composée de différents cercles de fer, qui ressemblait en quelque sorte à une carcasse d'animal, et qu'on lançait avec le mortier comme les bombes ordinaires.

CARCINOMATEUX, EUSE. adj. (grec *carkinôma*, carcinome.) t. de médec. Qui tient de la nature du cancer.

CARCINOME. s. m. t. de médec., synonyme de Cancer.

CARDAMINE. s. f. (grec *cardaminè*, cardamine.) t. de botan. Plante crucifère qui croît dans les lieux humides, et dont le goût approche de celui du cresson. On la nomme aussi *Cresson des prés.*

CARDAMOME. s. m. (grec *cardamômon*, cardamome.) t. de botan. Plante qui produit des graines aromatiques, employées dans la composition de la thériaque, et nommées également *Cardamome.*

CARDASSE. s. f. Un des noms vulgaires de la plante appelée *Nopal.*

CARDE. s. f. (lat. *carduus*, chardon.) La côte qui est au milieu des feuilles de certaines plantes, comme la poirée et l'artichaut, et qui est bonne à manger. || Carde, Peigne d'un cardeur, instrument qui consiste en une planchette munie d'un manche et garnie, d'un côté seulement, de petites pointes de fil d'archal très-fin légèrement courbées. || Machines garnies de chardons à bonnetier, dont on se sert pour peigner le drap.

CARDER. v. a. Peigner avec des cardes ou avec des chardons à bonnetier. *Carder de la laine, etc.* || Cardé, ée. participe.

CARDEUR, EUSE. s. Ouvrier, ouvrière qui carde.

CARDIALGIE. s. f. (grec *cardialgia*, cardialgie.) t. de médec. Douleur de l'estomac.

CARDIAQUE. adj. des 2 genres. (grec *cardiacos*, cardiaque.) t. de médec. Nom donné aux médicaments toniques ou stimulants dont on croyait que l'action se portait principalement sur le cœur. Subst. masc. *Un bon cardiaque.* || Cardiaque, t. d'anat., se dit De ce qui appartient au cœur.

*Cardier. s. m. (lat. *carduus*, chardon.) Qui fait et vend des cardes pour carder la laine.

CARDINAL. s. m. (lat. *cardo*, pivot.) Un des soixante et dix prélats qui composent le sacré collége, qui ont voix active et passive dans l'élection du pape, et parmi lesquels le pape est ordinairement choisi. *Chapeau, barrette de cardinal. Cardinal-évêque. Cardinal-prêtre. Cardinal-diacre.* || *Cardinal in petto*, Celui que le pape a élevé à la dignité de cardinal, en se réservant de ne le proclamer et de ne l'instituer que dans la suite. || Cardinal, en hist. nat., Nom donné à des oiseaux de différents genres, chez lesquels la couleur rouge domine.

CARDINAL, ALE. adj. Principal. En astron. et en géogr., Les quatre points de l'horizon auxquels on rapporte généralement tous les autres points, et qui sont le nord, le sud, l'est et l'ouest. || *Vents cardinaux*, Les vents qui soufflent des quatre points cardinaux de la sphère. || Fig., *Vertus cardinales*, Les quatre vertus principales auxquelles toutes les autres peuvent se rapporter. || T. de gramm., *Nombres cardinaux*, Les nombres qui désignent une quantité, sans marquer l'ordre. *Un, deux, trois. Adj.* ou *noms de nombre cardinaux*, Ceux qui servent à exprimer les nombres cardinaux : dans notre langue, ils sont tous invariables, excepté *Vingt* et *Cent.*

CARDINALAT. s. m. Dignité de cardinal.

CARDINALE. s. f. t. de botan. Nom qu'on donne à deux plantes d'Amérique cultivées dans les jardins à cause de la beauté de leurs fleurs.

CARDON. s. m. (lat. *carduus*, chardon.) Plante potagère, du même genre que l'artichaut, et dont les feuilles sont bonnes à manger.

CARDONNETTE. s. f. *Voyez* Chardonnette.

CARÊME. s. m. (lat. *quadragesima*, quarantième.) Temps d'abstinence, qui comprend quarante-six jours entre le mardi gras et le jour de Pâques, et pendant lequel les catholiques jeûnent tous les jours, hors les dimanches, ce qui fait quarante jeûnes. || *Provisions de carême, viandes de carême*, Les provisions, les aliments dont les catholiques se servent le plus ordinairement en carême, comme beurre, légumes, poisson salé, etc. || *Faire carême, observer le carême*, S'abstenir des viandes défendues pendant le temps du carême. *Rompre carême*, Cesser d'observer l'abstinence de carême, et manger des viandes défendues. || *Le carême est bas*, se dit quand le carême commence dans les premiers jours de février; et, *Le carême est haut*, quand il commence au mois de mars. || Fig. et fam., *Mettre le carême bien haut*, Exiger des choses trop difficiles. Promettre une chose qui n'arrivera pas de longtemps. || Prov., *Cela vient comme mars en carême*, se dit D'une chose qui ne manque jamais d'arriver à une certaine époque. On dit également, *Il n'y manque non plus que mars en carême*, en parlant D'un homme qui se trouve toujours en quelque endroit, à une certaine heure. || Prov., *Arriver comme marée en carême*, Arriver à propos. || Fig. et fam., *Une face de carême*, Un visage blême. || Carême, Tous les sermons qu'un prédicateur prêche pendant un carême.

CARÊME-PRENANT. s. m. Fam., Les trois jours gras qui précèdent immédiatement le mercredi des Cendres. || *Tout est de carême-prenant*, se dit, par plaisanterie, en parlant De certaines libertés qu'on prend pendant les jours gras. || Carême-prenant, Le mardi gras. Prov., *Il faut faire carême-prenant avec sa femme, et Pâques avec son curé.* || Par extens., Gens masqués et déguisés qui courent les rues pendant les jours gras. || Fig. et fam., *C'est un vrai carême-prenant*, se dit D'une personne vêtue d'une manière extravagante, qui la fait ressembler à un masque. On dit de même, *Avoir l'air d'un carême-prenant.*

CARÉNAGE. s. m. (lat. *carina*, carène.) t. de marine. Lieu où l'on donne la carène à un bâtiment. || L'action de caréner, ou Le résultat de cette action. On dit plus ordin., *Carène.*

CARENCE. s. f. (lat. *carere*, manquer.) t. de pratique. *Procès-verbal de carence*, Procès-verbal qui constate qu'un débiteur ou qu'une personne décédée n'a laissé aucun effet mobilier.

CARÈNE. s. f. (lat. *carina*, carène.) t. de marine. La quille et les flancs du navire jusqu'à la ligne de flottaison. || *Mettre un navire en carène, l'abattre en carène*, Le mettre sur le côté pour le raccommoder dans ses œuvres vives, c'est-à-dire aux endroits qui sont dans l'eau. || Carène, par extens., Le travail qu'on fait pour raccommoder la carène d'un navire. || Carène, t. de botan., se dit Du pétale inférieur des fleurs papilionacées, parce qu'il ressemble à la carène d'un bâtiment.

CARÉNÉ, ÉE. adj. t. de botan. Il se dit Des

feuilles, des stipules, etc., qui ont la forme d'une carène.

CARÉNER. v. a. Donner carène à un bâtiment. || CARÉNÉ, ÉE. participe.

CARESSANT, ANTE. adj. (grec *carrezô*, flatter.) Qui aime à caresser. || Il se dit De l'air, des manières, etc. *Prendre un air caressant, des manières caressantes.*

CARESSE. s. f. Témoignage d'affection que l'on donne à quelqu'un par ses actions ou par ses paroles. *Douces, trompeuses, perfides caresses. Accabler une personne de caresses.* On le dit Des animaux. *Ce chien fait des caresses à tout le monde.* || Fig., *Il ne faut pas se fier aux caresses de la fortune.*

CARESSER. v. a. Faire des caresses. Fig. et poétiq., *Le zéphyr caresse les fleurs.* || Fig., Flatter, cajoler. || Au sens moral. *Caresser l'orgueil de quelqu'un. Caresser une chimère*, S'y complaire. || CARESSÉ, ÉE. participe. || Adjectiv. et fig., en parlant De tableaux d'un fini précieux. *Les tableaux de plusieurs peintres flamands sont très-caressés.*

CARET. s. m. Tortue dont l'écaille sert à faire des peignes et d'autres ouvrages.

CARET. s. m. Dévidoir à l'usage des cordiers. *Fil de caret*, Gros fil qui sert à fabriquer tous les cordages employés dans la marine.

CARGAISON. s. f. (ital. *carica*, charge.) t. de marine marchande. L'ensemble des marchandises qui composent la charge d'un navire de commerce.

CARGUE. s. f. t. de marine. Il se dit Des cordages qui servent à plier, à retrousser les voiles contre leurs vergues.

CARGUER. v. a. t. de marine. Plier, retrousser les voiles contre leurs vergues, par le moyen des cargues. || CARGUÉ, ÉE. participe.

CARIATIDE. s. f. (grec *caryatides*, cariatides.) Figure de femme, ou même d'homme, qui soutient une corniche sur sa tête.

CARIBOU. s. m. t. d'hist. nat. Animal sauvage du Canada, qui a de très-grands rapports avec le renne.

CARICATURE. s. f. (ital. *carica*, charge.) t. de peinture. Image satirique dans laquelle l'artiste représente d'une manière grotesque, bouffonne, les personnes ou les événements qu'il veut tourner en dérision. || Charge, dans les arts d'imitation. *Ce n'est point là un portrait, c'est une caricature.* || Fig., Une personne ridiculement accoutrée. *Voyez cette femme: quelle caricature!*

CARIE. s. f. (lat. *caries*, carie.) Maladie qui attaque les os, ulcération des os. || Maladie des blés et des arbres.

CARIER. v. a. Gâter, pourrir. En parlant Des os et des blés. || V. pronom. *L'os se carie. Les blés se carient.* || CARIÉ, ÉE. participe.

CARILLON. s. m. Battement de cloches à coups précipités, avec une sorte de mesure et d'accord. || Réunion de cloches accordées à différents tons; L'air qu'on exécute sur ces cloches. *Le carillon de la Samaritaine. Le carillon de Dunkerque.* || *Horloge, pendule, montre à carillon*, Horloge, pendule, montre qui sonne des airs à de certains intervalles. || Fig. et fam., *À double, à triple carillon*, Très-fort, excessivement. || CARILLON, figur. et fam., Crierie, grand bruit.

CARILLONNER. v. n. Sonner le carillon. || Exécuter un air sur un carillon. || CARILLONNÉ, ÉE. participe. On ne l'emploie qu'au fém. et dans cette loc. fam. *Fête carillonnée*, qui se dit Des grandes fêtes de l'Église catholique.

CARILLONNEUR. s. m. Celui qui carillonne.

CARISTADE. s. f. Aumône. Fam. et peu usité.

CARLIN. s. m. Monnaie d'Italie dont la valeur varie selon les lieux.

CARLIN. s. m. Petit doguin, petit chien à poil ras, et à museau noir et écrasé.

CARLINGUE. s. f. t. de marine. Quille intérieure, qui règne presque tout le long du navire, au-dessus de la quille proprement dite. || L'assemblage de charpente qui reçoit le pied d'un bas mât.

CARMAGNOLE. s. f. Sorte de veste.

CARME. s. m. Religieux de l'ordre du Carmel. || *Eau des carmes*, Eau spiritueuse dont l'invention est attribuée à des religieux carmes. *Voyez* MÉLISSE. || *Carmes déchaussés* ou *déchaux*, Carmes de la réforme de Sainte-Thérèse, qui ne portent point de bas, et qui n'ont que des sandales.

CARMELINE. adj. f. Se dit D'une laine qu'on tire de la vigogne.

CARMÉLITE. s. f. Religieuse de l'ordre du Carmel.

CARMES. s. m. pl. (lat. *quaternus*, de quatre en quatre.) t. du jeu de trictrac. Il se dit Lorsque d'un coup de dé on amène les deux quatre.

CARMIN. s. m. (ital. *carminio*, carmin.) Matière colorante, d'un rouge éclatant, qu'on obtient principalement de la cochenille. || Fig., *Des lèvres de carmin*, Des lèvres d'un rouge très-vif.

CARMINATIF, IVE. adj. (lat. *carminare*, purger.) t. de médec. Il se dit Des remèdes employés contre les maladies venteuses. || Subst. masc. *Un bon carminatif.*

CARNAGE. s. m. (lat. *caro*, chair.) Massacre, tuerie. Il se dit principalement en parlant Des hommes. *On a fait un grand carnage des ennemis. La soif du carnage.* || *Faire un grand carnage de cerfs, de sangliers, de lièvres, de perdrix, etc.*, En tuer beaucoup.

CARNASSIER, IÈRE. adj. Qui se paît de chair crue, et qui en est fort avide. Il se dit Des animaux. En hist. nat., on nomme substant. *Carnassiers*, Un ordre d'animaux mammifères qui se nourrissent de chair crue, tels que les chiens, les chats, etc. || Qui mange beaucoup de chair. Il se dit Des hommes. *Les peuples septentrionaux sont fort carnassiers.*

CARNASSIÈRE. s. f. Petit sac où l'on met le gibier qu'on a tué à la chasse.

CARNATION. s. f. t. de peinture. Représentation de la chair de l'homme par le coloris. L'ensemble des parties de chair que présente un tableau. *Cette carnation est belle, vive, naturelle.* || Dans le langage ordin., Le teint d'une personne. *Une belle, une vilaine carnation.* || CARNATION, t. de blason, Toutes les parties du corps humain qui sont représentées au naturel.

CARNAVAL. s. m. (ital. *carnovale*, carnaval.) Temps destiné aux divertissements, lequel commence le jour des Rois et finit le mercredi des Cendres.

CARNE. s. f. L'angle extérieur d'une pierre, d'une table, etc.

CARNÉ, ÉE. adj. (lat. *caro*, chair.) t. de fleuriste. Qui est de couleur de chair.

CARNET. s. m. Petit livre de compte que l'on porte avec soi et dans lequel on recueille des notes. || *Carnet d'échéances*, Livre sur lequel les négociants inscrivent les effets qu'ils ont à payer.

* CARNIER. s. m. *Voyez* CARNASSIÈRE.

CARNIFICATION. s. f. (lat. *caro*, chair, *facere*, faire.) t. de médec. Altération morbide qui fait pren-

dre au tissu d'un organe la consistance des parties charnues et musculeuses.

CARNIFIER (SE). v. pron. t. de médec. Acquérir la consistance des parties charnues. || CARNIFIÉ, ÉE. participe.

CARNIVORE. adj. des 2 genres. (lat. — *vorare*, dévorer.) Il se dit Des animaux qui peuvent se nourrir de chair, par opposition à Ceux qui ne mangent que des végétaux. Subst., *Les carnivores.*

CARNOSITÉ. s. f. t. de chirurg. Autrefois Une excroissance ou tumeur charnue qu'on croyait développée accidentellement dans le canal de l'urètre.

CAROGNE. s. f. Par injure, Une femme débauchée, une méchante femme. *Quelle carogne! Vieille carogne.* Il est bas.

CAROLUS. s. m. (On prononce l'S.) Ancienne monnaie qui valait dix deniers d'argent.

CARONADE. s. f. t. d'artillerie. Gros canon court, d'invention anglaise, et originairement en usage dans la marine seulement.

CARONCULE. s. f. (lat. *caruncula*, caroncule.) t. d'anat. Diminutif de Chair. Petite chair. *Caroncules myrtiformes*, Petits tubercules rougeâtres situés vers l'orifice du vagin; *Caroncule lacrymale*, Petite éminence rougeâtre placée dans le grand angle de l'œil, et formée par la réunion d'un certain nombre de follicules muqueux.

CAROTIDE. adj. et s. f. (grec *carôtides*, carotides.) Chacune des deux principales artères qui conduisent le sang au cerveau.

CAROTIDIEN. adj. m. t. d'anat. *Canal carotidien*, Conduit de l'os temporal qui donne passage à l'artère carotide.

CAROTIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui a rapport au carus. *Assoupissement, état carotique.*

CAROTTE. s. f. (lat. *carota*, carotte.) Plante potagère de la famille des Ombellifères, dont la racine, pivotante et charnue, a le même nom, et s'emploie comme aliment. || Fig. et fam., *Ne vivre que de carottes*, Vivre mesquinement. || *Carotte de tabac*, Assemblage de feuilles de tabac, roulées les unes sur les autres en forme de carotte.

CAROTTER. v. n. Jouer mesquinement, ne hasarder que peu d'argent à la fois. Fam.

CAROTTEUR, EUSE. s. Qui joue timidement, et ne hasarde que peu d'argent à la fois. Fam. On dit aussi, mais moins ordin., *Carottier, ière.*

CAROUBE ou CAROUGE. s. m. Fruit du caroubier; gousse longue et plate, contenant une pulpe qu'on mange et qui a une saveur très-douce.

CAROUBIER. s. m. Arbre de la famille des Légumineuses, qui porte des caroubes, et dont le bois, rouge et dur, est propre aux ouvrages de menuiserie, et de marqueterie.

CAROUGE. s. m. *Voyez* CAROUBE.

CARPE. s. f. (grec *kuprinos*, carpe.) Poisson d'eau douce, couvert de grandes et larges écailles. *Carpe de rivière, d'étang, de Seine, laitée, œuvée. Laitance, langue de carpe.* || Fig., *Saut de carpe*, Certain saut que les baladins exécutent à plat ventre, en s'élevant horizontalement. || Fig. et fam., *Faire la carpe pâmée*, se dit D'une personne qui feint de se trouver mal.

CARPE. s. m. (grec *carpos*, poignet.) t. d'anat. La partie qui est entre l'avant-bras et la paume de la main, et qu'on nomme vulgairement Poignet.

CARPEAU. s. m. (grec *kuprinos*, carpe.) Diminutif. Petite carpe. || Variété de la carpe que l'on pêche dans le Rhône et dans la Saône, et qui est d'un goût fort délicat.

CARPILLON. s. m. Diminutif. Très-petite carpe.

CARQUOIS. s. m. Étui à flèches. *Vider son carquois.* || Figur., *Il a vidé son carquois*, se dit D'un homme qui a lancé beaucoup d'épigrammes.

CARRARE. s. m. Marbre blanc tiré des environs de Carrare, en Toscane.

CARRE. s. f. (lat. *quadratus*, carré.) *La carre d'un chapeau*, Le haut de la forme d'un chapeau. *La carre d'un habit*, Le haut de la taille d'un habit. *La carre d'un soulier*, Le bout d'un soulier qui se termine carrément. || Au jeu de bouillotte, *Je vois la carre*, Je tiens ce que propose de jouer celui qui s'est carré. *Voyez* CARRER. On dit aussi, *Je double la carre, etc.*

CARRÉ, ÉE. adj. Il se dit D'une surface plane qui a quatre côtés et quatre angles droits. || *Bonnet carré*, Bonnet à quatre ou à trois cornes, que portaient les docteurs, les ecclésiastiques, et quelques gens de justice, dans l'exercice de leurs fonctions. Maintenant, Bonnet pyramidal surmonté d'une houppe, que les ecclésiastiques portent dans les cérémonies religieuses, et qui ordinairement peut se plier lorsqu'on le tient à la main. || *Jeu de paume carré*, ou simplement, *Carré*, Jeu de paume où il y a un petit trou, et un ais au lieu de dedans. || T. de marine, *Voiles carrées*, ou *Voiles à trait carré*, Voiles quadrangulaires dont les vergues sont hissées par le milieu, et croisent le mât à angles droits. *Poupe carrée*, La poupe de forme ordinaire, par opposition à la *poupe ronde* de certains bâtiments, tels que les galiotes. || T. de guerre, *Bataillon carré*, autrefois, Bataillon qui avait autant de files que de rangs, autant de profondeur que de front. Maintenant *Carré d'infanterie*, Une troupe, un régiment d'infanterie disposé de manière à faire face de quatre côtés, soit intérieurement, soit extérieurement. Dans cette dernière locution, *Carré* est pris subst. *Former le carré. Enfoncer un carré d'infanterie.* || *Pied carré, toise carrée, mètre carré, etc.*, Surface carrée dont le côté a un pied, une toise, un mètre, etc. || En arithm., *Nombre carré*, ou simplement et plus ordin., *Carré*, Le produit qui résulte d'un nombre multiplié par lui-même. || *Racine carrée*, Le nombre qui, multiplié par lui-même, produit un certain nombre carré assigné. || En rhétor., *Période carrée*, Période de quatre membres; et, par ext., Toute période nombreuse et bien soutenue, quoiqu'elle ne soit pas de quatre membres. || Au jeu de brelan, *Brelan carré* ou *quatrième*, Celui que le joueur a dans la main lorsque la carte qui retourne est de même sorte que les trois qui forment son brelan. || Fam., *Partie carrée*, Partie de plaisir faite entre deux hommes et deux femmes. || Fam., *Être carré des épaules*, Être large des épaules. || Fig. et fam., *C'est une tête carrée*, C'est un homme qui a beaucoup de justesse et de solidité dans le jugement. || CARRÉ, substant., Une figure carrée. *Carré parfait, dont les quatre côtés et les quatre angles sont égaux. Carré long.* || *Un carré de papier*, Un morceau de papier carré. || *Carré magique.* Voyez MAGIQUE. || CARRÉ, subst., t. de jardinage, Espace de terre en carré, dans lequel on plante des fleurs, des légumes, etc. *Un carré de tulipes, d'artichauts.* On appelle par analogie *Carré d'eau*, Une pièce d'eau en carré. || Palier. *Nous logeons sur le même carré.* || *Carré de mouton*, Pièce du quartier de devant d'un mouton, lorsque le collet et l'épaule en sont séparés. Autrement, *Un haut côté.* || *Carré de toilette*, Petit coffre dont les femmes se servaient à leur toilette, dans lequel elles mettaient leurs peignes et d'autres

objets. || Carré, t. de monnaie, Morceau d'acier fait en forme de dé, où est gravé en creux ce qui doit être en relief sur la médaille ou sur la monnaie. Vieux: on dit, *Coin.* || Carré, t. d'anat., se dit, tant adject. que subst., De différents muscles dont la figure se rapproche de celle du carré. *Muscle carré. Carré du menton, de la cuisse. Etc.* || Carré, t. de papeterie, se dit, tant adj. que subst., D'une dimension de papier qui est celle qu'on emploie, dans l'imprimerie, pour le plus grand nombre des ouvrages.

CARREAU. s. m. Pavé plat, fait de terre cuite, de pierre, de marbre, etc., dont on se sert pour paver le dedans des maisons, des églises, etc. *Carreau de terre cuite, de faïence, de marbre, à quatre pans, à six pans, en losange.* || *Franc carreau,* Jeu où l'on jette en l'air une pièce de monnaie, et où celui dont la pièce tombe le plus loin des bords du carreau, gagne le coup. || Carreau, Sol ou plancher pavé de carreaux. *Raccommoder, laver le carreau.* || Par ext., *Coucher sur le carreau,* Coucher sur le plancher. *Jeter des meubles sur le carreau,* Les jeter dans la rue. || Fig., *Jeter quelqu'un, coucher quelqu'un sur le carreau,* L'étendre sur la place, mort ou très-blessé. *Rester, demeurer sur le carreau,* Être tué sur la place. || *Carreau de vitre,* ou simplement, *Carreau,* Pièce de verre qu'on emploie aux fenêtres, aux portes vitrées, etc. || T. de physique, *Carreau électrique,* Carreau de verre dont les surfaces sont recouvertes d'une lame métallique, et qui peut servir aux expériences sur les électricités dissimulées.|| *Carreau d'arbalète,* Flèche dont le fer avait quatre pans. De là sont venues ces expressions figurées, *Les carreaux vengeurs de Jupiter, les carreaux de la foudre, etc.* || Carreau, Une des couleurs du jeu de cartes, marquée par de petits carreaux rouges. || Figur. et fam., *Valet de carreau,* se dit d'Un homme qui ne mérite point de considération.|| Carreau, Coussin carré dont on se sert pour s'asseoir ou pour se mettre à genoux. *Se faire porter un carreau à l'église.* || Carreau, Fer à repasser dont les tailleurs se servent pour rabattre les coutures des habits.|| Carreau, Carré, en parlant De plusieurs carrés formant un assemblage symétrique. *Étoffes, dessin à carreaux. Tracer, faire des carreaux.* || *Brochet carreau,* Brochet très-gros. *Carreau* est ici adj.

CARREAU. s. m. t. de médec. Maladie qui rend le ventre des enfants dur et tendu.

CARREFOUR. s. m. L'endroit où se croisent plusieurs rues dans les villes et dans les villages, deux ou plusieurs chemins dans la campagne.

CARRELAGE. s. m. Action de carreler; Ouvrage de celui qui pose le carreau; ou Le carreau même.

CARRELER. v. a. Paver avec des carreaux. *Carreler de petits, de grands carreaux, de pierre de liais.* || Raccommoder de vieux souliers. On ne le dit que Des savetiers ambulants. || Carrelé, ée. participe.

CARRELET. s. m. Poisson de mer plat, qui a de petites taches rouges. || Carrelet, Filet en forme de nappe carrée, dont on se sert pour prendre le poisson. *Pêcher au carrelet.* || Carrelet, Grosse aiguille angulaire du côté de la pointe.

CARRELETTE. s. f. Lime plate et fine.

CARRELEUR. s. m. Celui qui pose le carreau. || Savetier ambulant.

CARRELURE. s. f. Les semelles neuves qu'on met à de vieux souliers.

CARRÉMENT. adv. (lat. *quadrare,* carrer.) En carré, à angle droit. *Couper quelque chose carrément. Tracer un plan carrément. Cela est planté carrément.*

CARRER. v. a. Donner une figure carrée. || En géométrie, Trouver un carré équivalent à une surface terminée par des lignes d'une courbure quelconque. || En arithm., Former le carré d'un nombre, en multipliant ce nombre par lui-même. || Carrer, avec le pron. pers., Marcher avec un maintien qui annonce de la prétention, de l'arrogance. *Se carrer en marchant.* Fam. || Il s'emploie avec le pron. pers., au jeu de la bouillotte, pour exprimer L'action de celui qui s'assure la priorité en doublant sa mise. *Il s'est carré.* || Carré, ée. participe.

CARRICK. s. m. Redingote fort ample qui a plusieurs collets, ou un collet très-long.

CARRIER. s. m. Ouvrier, homme de journée qui travaille à tirer la pierre des carrières, ou L'entrepreneur qui fait ouvrir une carrière pour en tirer de la pierre.

CARRIÈRE. s. f. (lat. *currus,* char.) Lice, lieu fermé de barrières, et disposé pour toute sorte de courses, principalement pour les courses à cheval ou en char. *Parcourir la carrière. S'arrêter au milieu de la carrière.*|| Poét., Mouvement périodique des astres. *Le soleil commence, achève sa carrière.* || T. de manége, L'étendue de terrain où l'on peut faire courir un cheval sans qu'il perde haleine. *Ce cheval a bien fourni sa carrière,* Il a bien fait la course qu'on voulait qu'il fît. || *Donner carrière à un cheval,* Le laisser libre de courir, lui lâcher la bride. || Fig., au sens moral, *Donner carrière,* Laisser pleine liberté d'agir. *Donner carrière à son esprit. Etc.* || Fig. et fam., *Se donner carrière,* Se réjouir, se laisser emporter à l'envie qu'on a de dire ou de faire quelque chose. *Se donner carrière aux dépens de quelqu'un,* S'en amuser par des railleries. || Carrière, fig., Le cours de la vie, le temps qu'on exerce un emploi, une charge, etc. *Finir, achever, fournir, commencer sa carrière.* ||Fig., Profession que l'on embrasse, études auxquelles on se livre, entreprises où l'on s'engage, etc. *La carrière des sciences et des arts, des armes, du barreau, des honneurs.* || Fig., *Ouvrir à quelqu'un une carrière, une belle carrière,* Lui donner une occasion de paraître et d'exercer ses talents. || Carrière, Lieu d'où l'on tire la pierre. *Creuser, fouiller une carrière.* || Fig. et fam., *Il a une carrière dans le corps,* se dit D'un homme qui a été opéré de la pierre plusieurs fois.

CARRIOLE. s. f. Petite charrette couverte et ordinairement suspendue.

CARROSSE. s. m. Voiture à quatre roues, suspendue et couverte, dont on se sert pour aller commodément par la ville et à la campagne. *L'impériale, les portières, les glaces d'un carrosse. Monter en carrosse. Descendre de carrosse.* Moins usité que *Voiture :* voyez ce mot. || Prov. et figur., *C'est un vrai cheval de carrosse,* se dit D'un homme grossier, brutal ou stupide.

CARROSSÉE. s. f. La quantité de personnes que contient un carrosse. Fam.

CARROSSIER. s. m. Faiseur de carrosses. || *C'est un bon carrossier,* se dit quelquefois D'un cheval épais, traversé, et propre à bien tirer le carrosse.

CARROUSEL. s. m. Tournoi qui consiste ordinairement en courses de bagues, de têtes, etc., entre plusieurs chevaliers partagés en différentes quadrilles distinguées par la diversité des livrées et des habits. || Le lieu, la place où l'on a fait un carrousel.

CARROUSSE. s. f. t. emprunté de l'allemand. On ne l'emploie plus que dans cette phrase fam., main-

tenant très-peu usitée, *Faire carrousse*, Faire débauche, boire avec excès.

CARRURE. s. f. (lat. *quadrare*, carrer.) La largeur du dos à l'endroit des épaules. || En parlant D'un habit. *Cet habit est trop étroit de carrure.*

CARTAYER. v. n. Il se dit D'un cocher qui met une ornière entre les deux chevaux et entre les deux roues de la voiture.

CARTE. s. f. (grec *chartès*, papier.) Assemblage de plusieurs papiers collés l'un sur l'autre. On emploie plus ordin. le mot *Carton*; et on appelle cette sorte de carte du *Carton fin*. || CARTE, Petit carton fin, coupé en carré long, qui est marqué, d'un côté, de quelque figure ou de quelque couleur, et dont on se sert pour jouer à divers jeux. *Battre* ou mieux *mêler, donner, faire les cartes. Faire des tours de cartes.* || *Le dessous des cartes*, La partie colorée des cartes, qui reste cachée quand on donne ou qu'on coupe. || À l'écarté et à quelques autres jeux, *Demander carte*, Proposer d'écarter, de mettre de côté un certain nombre de cartes, pour en prendre de nouvelles. || Fig. et fam., *Voir, connaître le dessous des cartes*, Apercevoir, connaître les ressorts secrets d'une affaire, d'une intrigue. On dit de même, *Il y a dans cette affaire un dessous de cartes*, c'est-à-dire, Quelque chose de secret, de caché, dont il faut se défier. || Prov. et fig., *Si vous n'êtes pas content, prenez des cartes*, se dit À un homme qui est trop difficile à satisfaire, et dont le mécontentement impatiente. || Fig. et fam., *Brouiller les cartes*, Chercher à mettre du trouble, à embrouiller les affaires. On dit dans un sens analogue, *Les cartes sont bien brouillées.* || Fig. et fam., *Jouer cartes sur table*, Ne pas dissimuler le motif pour lequel on agit, ne pas cacher les moyens dont on fait usage dans une affaire. || *Tirer les cartes*, Chercher l'avenir dans la disposition fortuite des cartes. || Fig. et fam., *Château de cartes*, Petite maison de campagne fort enjolivée et peu solidement bâtie; par allusion à ces petits châteaux que les enfants font avec des cartes. || CARTES, plur., par extens., Ce que les joueurs laissent pour le payement des cartes. *Mettre aux cartes :* plus ordin., *Mettre au flambeau.* || CARTE, Billet, ordinairement imprimé, qu'on donne à une personne pour qu'elle soit admise en quelque lieu, ou pour qu'elle puisse, au besoin, faire reconnaître sa qualité, etc. *Carte d'étudiant, d'électeur, de sûreté. Etc.* || *Carte de visite*, ou simplement, *Carte*, Petite carte sur laquelle on a écrit ou fait graver son nom, et qu'on laisse à la porte des personnes qui se trouvent absentes, lorsqu'on va pour leur rendre visite. || *Carte d'adresse*, Carte sur laquelle un fabricant, un marchand fait imprimer son adresse et une note des objets qu'il fabrique ou qu'il vend. || Prov. et fig., *Donner carte blanche à quelqu'un*, Donner plein pouvoir à quelqu'un, l'autoriser à faire tout ce qu'il lui plaira. On dit dans le même sens, *Avoir carte blanche.* || CARTE, chez les traiteurs ou restaurateurs, Liste des mets qu'on peut demander. || Mémoire de la dépense d'un repas chez un traiteur ou un restaurateur. On dit quelquefois, *Carte payante*, par opposition à la carte des mets. || CARTE, en géogr., feuille sur laquelle est représentée quelque partie de la surface du globe terrestre. *Carte de géographie. Cet atlas contient tant de cartes.* || Par ext., La carte géographique d'un pays. *Apprendre, étudier la carte d'Allemagne.* || *Carte universelle.* Voyez MAPPEMONDE. || *Carte générale*, La carte de toute une contrée, par opposition à Celles qui n'en représentent que certaines portions, et qu'on nomme *Cartes particulières.* || *Carte topographique*, Carte qui donne la représentation exacte et détaillée d'un lieu, d'un canton particulier. || *Carte hydrographique*, ou *Carte marine*, Carte qui représente les côtes, les mouillages, les sondages et les rumbs de vent. || *Carte astronomique* ou *céleste*, Carte qui représente les constellations dans la situation qu'elles ont les unes à l'égard des autres. || *Carte généalogique*, Tableau qui contient toute la généalogie d'une maison. || Fig. et fam., *Savoir la carte du pays*, ou simplement, *Savoir la carte*, Connaître bien les habitudes, les intérêts, les intrigues d'une société, d'une famille, etc. || Fig. et fam., *Perdre la carte*, Se troubler, se brouiller, se confondre dans ses idées.

CARTEL. s. m. Défi par écrit pour un combat singulier. Défi par écrit pour un combat dans une fête, comme aux tournois. *Donner, recevoir, accepter, refuser un cartel.* || Règlement fait entre deux partis ennemis, pour la rançon ou l'échange des prisonniers. *Régler le cartel.* || CARTEL, Ornement qui entoure le cadran de certaines pendules portatives faites pour être appliquées à la muraille, au lambris, dans un appartement; La pendule même.

CARTERON. s. m. *Voyez* QUARTERON.

CARTÉSIANISME. s. m. Philosophie de Descartes.

CARTÉSIEN, IENNE. adj. Qui a rapport, qui appartient à la doctrine de Descartes. || Qui a adopté cette doctrine. Plus ordin. subst. *Les cartésiens.*

CARTHAME. s. m. (grec *catharmos*, purgation.) t. de botan. Plante, autrement nommée *Safran bâtard*, dont les fleurs servent à teindre en rouge, et qui porte des semences purgatives, appelées *Graines de perroquet*, parce qu'elles sont bonnes pour la nourriture de cet oiseau.

CARTIER. s. m. (grec *chartès*, papier.) Celui qui fait et vend des cartes à jouer.

CARTILAGE. s. m. (lat. *cartilago*, cartilage.) t. d'anat. Partie blanche, dure, lisse, élastique, privée de sentiment, qui se trouve surtout aux extrémités des os, et qu'on appelle vulgairement le *croquant* dans la viande de boucherie.

CARTILAGINEUX, EUSE. adj. t. d'anat. Qui est de la nature du cartilage, qui est composé de cartilages.

CARTISANE. s. f. (grec *chartès*, papier.) Petits morceaux de carton fin, autour desquels on a tortillé du fil, de la soie, de l'or ou de l'argent, et qui font relief dans les dentelles et dans les broderies.

CARTON. s. m. Carte grosse et forte, faite de papier broyé, battu et collé. *Feuille, boîte de carton.* || *Carton fin*, Celui qui n'est fait que de plusieurs papiers collés les uns sur les autres. || CARTON, Boîte faite de carton, dans laquelle on serre des papiers, ou des bonnets, etc. *Carton de bureau, de marchande de modes. Carton de rubans, de dentelles, etc.*, Carton contenant des rubans, des dentelles, etc. || *Carton de dessins*, Grand portefeuille de carton, dans lequel on serre des dessins. || CARTON, La pâte même dont on fait le carton ordinaire, et qui sert à la fabrication de divers autres objets. *Moulures, poupée, masque de carton.* || CARTON, en t. d'impr. et de librairie, Un ou plusieurs feuillets d'impression détachés d'une feuille entière. *Ce volume a tant de feuilles et un carton de deux, de quatre pages.* || Feuillet qu'on refait, à cause de quelques fautes qu'on y veut corriger, ou de quelque changement qu'on y veut faire. *Mettre un carton à un livre.* || CARTONS, Dessins en grand, tracés sur du papier, d'après les

quels le peintre fait sa fresque, ou qu'on donne aux ouvriers en tapisseries pour servir de modèles. *Les cartons de Raphael.* || T. d'archit., Feuille de carton ou de fer-blanc chantournée qui sert à tracer des profils.

CARTONNAGE. s. m. Action de cartonner un livre, de le relier en carton; L'ouvrage qui en résulte.

CARTONNER. v. a. Relier un livre en carton. || Cartonné, ée. participe.

*Cartonnerie. s. f. Manufacture de cartons; Art du cartonnier.

CARTONNIER. s. m. Celui qui fabrique et vend du carton. || Celui qui travaille en carton, qui fabrique des objets de carton.

CARTOUCHE. s. m. Ornement de sculpture ou de peinture, représentant un carton roulé et tortillé par les bords. *Graver, peindre des armes dans un cartouche.*

CARTOUCHE. s. f. Charge pour le canon, composée de clous, de balles de fusil, et de morceaux de fer enveloppés dans du carton ou enfermés dans une boîte de mitraille. *Canon chargé à cartouche. Tirer à cartouche.* On dit mieux, *Tirer à mitraille.* || La charge entière d'une arme à feu portative, qui est dans un rouleau de papier. *Déchirer la cartouche avec les dents.* || Chez les artificiers, Toute sorte de boîte dans laquelle on renferme les matières inflammables, pour en déterminer et en varier les effets. Il est masc.

CARTOUCHE. s. f. Autrefois, Congé absolu ou limité donné à un militaire par un écrit scellé du sceau du régiment. || *Cartouche jaune*, Cartouche qu'on délivrait à un soldat dégradé, ou renvoyé par punition.

CARTULAIRE. s. m. Recueil d'actes, titres et autres principaux papiers, concernant le temporel d'un monastère, d'un chapitre, ou de quelque église.

CARUS. s. m. (grec *caros*, assoupissement.) (On prononce l'S.) t. de médec. Affection soporeuse, profond assoupissement accompagné d'une complète insensibilité.

CARVI. s. m. t. de botan. Plante ombellifère, dont les semences sont employées en médecine comme vermifuges et carminatives, et dont on mange les racines, les feuilles et les jeunes pousses.

CARYATIDE. s. f. *Voyez* Cariatide.

CARYOPHYLLÉE. adj. f. (grec *caryophyllon*, caryophyllée.) t. de botan. Il se dit Des fleurs de l'œillet, et de toutes celles qui y ressemblent par leur structure. || Subst., Toute plante qui porte des fleurs caryophyllées. *Les caryophyllées.*

CAS. s. m. (lat. *casus*, cas.) t. de gramm. Différentes désinences que prennent les subst., les adj. et les participes, dans les langues où ils se déclinent. *Ce mot latin, ce mot grec est à tel cas.* || Cas, Accident, aventure, conjoncture, occasion; fait arrivé, ou qui peut arriver. *Cas fortuit, extraordinaire. C'est le cas de parler. Le cas est différent. Le cas échéant. En cas de mort.* || Fam., *Être dans le cas de faire une chose*, Avoir occasion ou pouvoir de la faire. || Fam., *En cas*, En fait de, en matière de. Ce sens vieillit. || *En cas*, quelquefois subst., Supplément, chose préparée pour servir en cas de besoin. *C'est un en cas.* || *En tout cas*, Quoi qu'il arrive, à tout événement. || Cas, autrefois, en matière criminelle, Fait, action, crime. || Fam., *Son cas va mal, son cas n'est pas net, son cas est véreux, est sale*, se dit en parlant D'un homme qui est en danger pour quelque crime, pour quelque mauvaise affaire. || Prov., *Tous vilains cas, tous mauvais cas sont reniables*, se dit Lorsqu'un homme a commis une faute grave, et que la honte ou la crainte du châtiment le porte à la nier. || *Cas privilégiés*, ou *Cas royaux*, Crimes dont les juges royaux pouvaient seuls connaître, quelle que fût la condition de l'accusé. || *Cas privilégiés*, en jurispr. canonique, Cas dans lesquels le juge séculier prenait connaissance des crimes d'un ecclésiastique, et le jugeait conjointement avec le juge ecclésiastique, nonobstant le privilége clérical || *Cas spéciaux*, Les crimes déférés à la chambre des pairs, constituée en haute cour de justice. || *Cas réservés*, Les péchés dont on ne peut être absous que par le pape ou l'évêque, ou par les prêtres qui ont reçu d'eux un pouvoir spécial. || *Cas de conscience*, Difficulté ou question sur ce que la religion permet ou défend en certains cas. || Par extens., *Je m'en fais un cas de conscience*, Je m'en fais scrupule. || *Faire cas de quelqu'un* ou *de quelque chose*, L'estimer, en avoir bonne opinion. || Cas, fam., Excrément, ordure. *Il a fait son cas au pied d'un mur.*

CAS, CASSE. adj. (lat. *quassus*, cassé.) Qui sonne le cassé. *Cela sonne cas. Une voix casse.* Il est vieux.

CASANIER, IÈRE. adj. (lat. *casa*, maison.) Qui aime à demeurer chez lui. Dans un sens analogue, *Mener une vie casanière. Etc.* || Subst. *C'est un casanier.*

CASAQUE. s. f. (lat. *quasi sagum*, comme une saie.) Habillement dont on se sert comme d'un manteau, et qui a ordinairement des manches fort larges. *Casaque de héraut d'armes, de forçat.* || Fig. et fam., *Tourner casaque*, Changer de parti.

CASAQUIN. s. m. Diminutif. Déshabillé court, qu'on porte pour sa commodité; Vêtement à l'usage des femmes du peuple ou de la campagne. || Fig. et pop., *Donner sur le casaquin à quelqu'un*, Le battre.

CASCADE. s. f. (lat. *cadere*, tomber.) Chute d'eau; eau qui tombe de rocher en rocher. *Cascades naturelles, artificielles. Faire une cascade dans un jardin.* || Fig., *Ce discours est plein de cascades, va par cascades*, se dit D'un discours où l'auteur passe tout d'un coup d'une chose à l'autre, sans aucune liaison. || Fig., *Je ne sais cette nouvelle que par cascades, elle n'est venue à moi que par cascades*, Cette nouvelle a passé par différentes bouches avant d'arriver jusqu'à moi.

CASCATELLE. s. f. Mot emprunté de l'italien. Petite cascade. *Les cascatelles de Tivoli.*

CASE. s. f. (lat. *casa*, case.) Maison; Cabanes où logent les nègres employés à la culture des plantations, dans les colonies. || Fam., *Le patron de la case*, Le maître de la maison. Par extens., Celui qui a toute autorité dans la maison, quoiqu'il n'en soit pas le maître. || Case, au jeu du trictrac, Chacune de ces places qui sont marquées par une espèce de flèche. || *Faire une case*, Remplir une case avec deux dames. || Case, au jeu des échecs et des dames, Chacun des carrés de l'échiquier sur lequel on joue. || Case, Divisions pratiquées dans un rayon, un tiroir, une boîte, etc., pour y mettre séparément différents objets. || Par extens., Divisions d'un registre formées par les lignes qui coupent les colonnes transversalement. *Folio 2 verso, case 3.*

CASÉEUX, EUSE. adj. (lat. *caseus*, fromage.) t. didactique. Qui est de la nature du fromage.

CASEMATE. s. f. (ital. *casamatta*, casemate.) t. de fortification. Souterrain voûté à l'épreuve de la bombe, pour défendre la courtine et les fossés, ou pour loger des troupes au besoin.

CASEMATÉ, ÉE. adj. *Bastion casematé*, Bastion où il y a des casemates.

CASER. v. n. (lat. *casa*, case.) t. du jeu de trictrac. Faire une case, remplir une case avec deux dames. || Caser, activ., fam., Placer quelqu'un, lui

faire avoir une place. *N'ayez point d'inquiétude sur votre avenir, je vous caserai.* || Avec le pron. pers. *Il est parvenu à se caser.* || CASER, avec le pron. pers., fam., S'établir comme on peut en un lieu. *Il faut bien se caser quelque part.* || CASÉ, ÉE. participe. || Fam., *Le voilà casé, il est casé pour la vie*, Il a une place assurée.

CASERNE. s. f. Bâtiment destiné au logement des troupes.

CASERNEMENT. s. m. Action de caserner. *Effets de casernement.*

CASERNER. v. n. Loger dans des casernes. || Activ., Faire caserner. *Caserner des troupes.* || CASERNÉ, ÉE. participe.

CASIER. s. m. Garniture de bureau, composée de plusieurs cases, dans lesquelles on place les papiers ou autres objets que l'on veut tenir en ordre.

CASILLEUX. adj. m. (lat. *quassus*, cassé.) t. de vitrier. Il se dit Du verre qui se casse au lieu de se couper, quand on y applique le diamant.

CASIMIR. s. m. Étoffe de laine croisée, fine et légère.

CASOAR. s. m. t. d'hist. nat. Oiseau de l'Inde, presque aussi gros, mais moins grand que l'autruche, dont la tête est couverte d'une espèce de casque osseux, et dont le plumage ressemble à du crin.

CASQUE. s. m. (lat. *cassis*, casque.) Arme défensive qui garantit la tête, et qui sert de coiffure. *La visière, le cimier d'un casque. La crinière d'un casque.* || T. de botan., *Fleur en casque*, Fleur qui, par sa forme, ressemble à cette armure. || CASQUE, t. de blason, La représentation d'un casque sur l'écusson des armoiries. *Porter le casque de face.*

CASQUETTE. s. f. Coiffure d'homme, faite d'étoffe ou de peau, qui a quelquefois un bord sur le devant.

CASSADE. s. f. Mensonge pour plaisanter, ou pour servir d'excuse, de défaite. Fam. et vieux. || À certains jeux de renvi, comme le brelan, *Faire une cassade*, Faire un renvi avec vilain jeu, afin d'obliger les autres joueurs à quitter.

CASSANT, ANTE. adj. (lat. *quassare*, casser.) Fragile, sujet à se casser, à se rompre; qui se casse aisément. || Il se dit De certains métaux aigres, et particulièrement du fer. || *Poires cassantes, qui ont la chair cassante*, Poires qui cassent, qui font une légère résistance sous la dent; à la différence des autres poires qui fondent dans la bouche, et qui sont appelées *Poires fondantes.*

CASSATION. s. f. t. de jurispr. Acte juridique par lequel on casse des jugements, des actes et des procédures. *La cassation d'une procédure, d'une sentence, d'un testament.* || Décision par laquelle un arrêt ou un jugement en dernier ressort est annulé. *Demande, pourvoi, recours en cassation.* || *Moyens de cassation*, Les moyens qu'on allègue pour faire casser un arrêt ou un jugement en dernier ressort. || *Se pourvoir en cassation*, Se pourvoir pour faire casser un arrêt ou un jugement en dernier ressort. On dit de même, *Poursuivre la cassation d'un arrêt, etc.* || *Cour de cassation*, Le tribunal suprême investi du droit de casser et d'annuler les arrêts ou jugements en dernier ressort, lorsqu'il y a violation ou fausse application des lois, ou inobservation des formes prescrites à peine de nullité.

CASSAVE. s. f. Farine faite de la racine de manioc séchée. || Pain que l'on fait avec cette farine.

CASSE. s. f. (grec *casia*, cannelle.) Plantes légumineuses, dont plusieurs espèces sont employées en médecine. || La pulpe noire, douce et un peu sucrée, contenue dans les gousses longues et ligneuses d'une espèce de casse qui croît en Égypte et aux Indes, et que l'on nomme *Cassier* ou *Canéficier.* || *Casse en bâton*, dans le commerce, La casse qui est encore en gousse.

CASSE. s. f. (lat. *quassare*, casser.) Peine militaire qui consiste dans la perte d'un grade. Il est vieux.

CASSE. s. f. (lat. *casa*, case.) t. d'impr. Caisse ou boîte plate et découverte, composée de deux parties qui forment ensemble un carré, et divisée en petites cases contenant, chacune, tous les caractères d'une même lettre. *Travailler à la casse. Casse d'italique, de romain.* || *Haut de casse*, La partie supérieure de la casse, celle qui contient les capitales et différents autres caractères. || *Bas de casse*, La partie inférieure de la casse, celle qui est le plus à portée de l'ouvrier, et qui contient les minuscules ou lettres ordinaires, qu'on nomme aussi, *Lettres du bas de casse.* || CASSE, t. de fonderie, Bassin formé vis-à-vis de l'œil ou de l'ouverture d'un fourneau, dans lequel est reçu le métal fondu qui découle du fourneau.

CASSEAU. s. m. t. d'impr. Moitié de casse dont les compartiments sont plus grands et plus profonds, et qui sert de réserve pour différents caractères.

CASSE-COU. s. m. (lat. *quassare*, casser, *collum*, cou.) Endroit où il est aisé de tomber, si l'on n'y prend garde. || CASSE-COU, au jeu de colin-maillard, Cri par lequel on avertit la personne qui a les yeux bandés qu'elle s'approche d'un endroit où elle pourrait se blesser. || CASSE-COU, dans les manéges et chez les maquignons, Gens employés à monter les chevaux jeunes ou vicieux. Par extens., Un homme qui monte à cheval avec plus de hardiesse que d'habileté. Fig. et fam., Personnage peu important chargé d'une négociation hasardeuse. || CASSE-COU, Échelle qui n'est soutenue que par une queue.

CASSE-NOISETTE ou CASSE-NOIX. s. m. (lat. —*nux*, noix.) Petit instrument avec lequel on casse des noisettes ou des noix.

CASSER. v. a. Briser, rompre. *Casser un verre, des noix, des os. Casser les bras, la tête à quelqu'un.* Avec le pron. pers. régime direct. *Un verre se casse.* Neutr., Se casser. *La corde cassa.* || Prov. et fig., *Qui casse les verres les paye*, Celui qui fait quelque dommage doit le réparer. || Fig. et fam., *Casser les vitres*, Ne rien ménager dans ses propos. || Fig. et fam., *Casser la tête*, Assourdir par un grand bruit. || Fam. et par exagérat., *Se casser la tête, le nez*, Se blesser à la tête, ou au nez, en se cognant contre quelque chose. On dit de même, *Se casser le cou*, Se blesser en tombant. || Fig. et fam., *Se casser la tête*, S'appliquer à quelque chose avec une grande contention d'esprit. || Fig. et fam., *Se casser le nez*, Ne point réussir dans ses projets, ne point venir à bout de ce que l'on a entrepris. || Fig. et fam., *Se casser le cou*, Ruiner ses affaires, sa fortune. On dit de même, *Casser le cou à quelqu'un.* || CASSER, fig., Annuler, déclarer nul. *Casser un jugement, un mariage, un testament, un contrat.* || *Casser un officier*, Le chasser du service. || *Casser un sergent, un caporal*, Les priver de leur grade. || *Casser aux gages*, Ôter à quelqu'un son emploi et les appointements qui y sont attachés. Cela se dit, fig., D'un supérieur qui ôte sa confiance à son inférieur. || CASSER, Affaiblir, débiliter. Se dit Des choses qui ruinent la santé. *Les fatigues l'ont fort cassé.* || Avec le pron. pers. *C'est un homme qui commence à se casser.* || CASSÉ, ÉE. participe. || Prov. et fig., *Il en*

payera les pots cassés, On fera retomber sur lui le dommage, la perte, on s'en vengera sur lui.

CASSEROLE. s. f. Ustensile de cuisine, qui sert à divers usages.

CASSE-TÊTE. s. m. (lat. *quassare*, casser, *testa*, tête.) Massue, faite de pierre ou de bois très dur, dont plusieurs peuples sauvages se servent dans les combats. || Fig. et fam., Vin gros et fumeux qui porte à la tête, qui la rend pesante. || Fig. et fam., Travail qui exige une forte application; calcul long et embrouillé; jeu où il y a beaucoup de combinaisons, comme les échecs.

CASSETIN. s. m. (lat. *casa*, case.) t. d'impr. Chacune des petites cases ou cellules de différentes grandeurs qui divisent une casse d'imprimerie.

CASSETTE. s. f. (grec *capsa*, coffre.) Petit coffre où l'on serre ordinairement des objets précieux et de peu de volume. *Saisir, ouvrir une cassette.* || *La cassette du roi,* Son trésor particulier.

CASSEUR. s. m. (lat. *quassare*, casser.) Prov. et pop., *Un grand casseur de raquettes,* Un homme vert et vigoureux. || *Un casseur d'assiettes,* Un tapageur, un querelleur.

CASSIER. s. m. (grec *casia*, cannelle.) Arbre qui porte la casse, et que l'on nomme aussi *Canéficier.*

CASSINE. s. f. (lat. *casa*, maison.) t. de guerre. Petite maison détachée au milieu des champs, où l'on peut s'embusquer, se retrancher. || Dans quelques parties de la France, Petite maison de plaisir hors de la ville.

CASSIOPÉE. s. f. (lat. *Cassiope*, Cassiopée.) t. d'astron. Constellation de l'hémisphère septentrional.

CASSIS. s. m. (Quelques-uns écrivent, *Cacis.* On prononce l'S finale.) Groseillier, dont les fruits noirs et aromatiques viennent en grappes. || Par extens., Ratafia qui se fait avec le fruit du cassis.

CASSOLETTE. s. f. (grec *capsa*, boîte.) Vase dans lequel on fait brûler ou évaporer des parfums, et qui a ordinairement un couvercle percé d'ouvertures par lesquelles s'échappe la fumée ou la vapeur. || L'odeur même qui s'exhale de la cassolette.

CASSON. s. m. (lat. *quassare*, casser.) Pain informe de sucre fin.

CASSONADE. s. f. Sucre qui n'a été raffiné qu'une fois.

CASSURE. s. f. L'endroit où un objet est cassé. *Raccommoder une cassure.* On dit fam., *La cassure de son bras est bien reprise.*

CASTAGNETTE. s. f. (lat. *castanea*, châtaignier.) Instrument composé de deux petits morceaux de bois creusés, que l'on tient dans la main, et que l'on frappe l'un contre l'autre en cadence, en mettant les deux concavités l'une contre l'autre. *Jouer des castagnettes. Danser avec des castagnettes.*

CASTE. s. f. Il se dit Des tribus dans lesquelles sont divisés les peuples de l'Inde. || Par extens., de Certaines classes de personnes, pour les distinguer du reste de la nation à laquelle elles appartiennent. Il s'emploie par dénigrement. *L'esprit de caste. Il a tous les préjugés de sa caste.*

CASTEL. s. m. (lat. *castellum*, château.) Vieux mot d'où est venu celui de Château. Fam.

CASTILLE. s. f. Débat, démêlé, différend de peu d'importance. Fam., *Ils ont toujours quelque castille ensemble; ils sont toujours en castille.*

CASTINE. s. f. Pierre calcaire, d'un gris blanchâtre, qui, mêlée avec certains minerais de fer, en facilite la fusion.

CASTOR. s. m. (grec *castôr*, castor.) Quadrupède mammifère de l'ordre des Rongeurs, qui habite ordinairement dans les lieux aquatiques, et dont l'espèce unique est commune au nord des deux continents. *Poil, peau, chapeau, drap, ras de castor.* || Le chapeau même qui se fait avec le poil du castor. *Un castor neuf.* || *Demi-castor,* Chapeau qui n'est pas fait entièrement de poil de castor, et dans lequel il entre d'autres poils et de la laine.

CASTORÉUM. s. m. (On prononce *Castoréome.*) Substance grasse et odorante, que l'on tire des aines du castor, et qu'on emploie en médecine comme antispasmodique.

CASTORINE. s. f. Étoffe de laine légère et soyeuse.

CASTRAMÉTATION. s. f. (lat. *castrametari*, camper.) L'art de camper. En parlant des anciens. *Ce livre traite de la castramétation des Grecs, des Romains.*

CASTRAT. s. m. (lat. *castrare*, châtrer.) Chanteur qu'on a châtré dans l'enfance, pour lui conserver une voix semblable à celle des enfants et des femmes.

CASTRATION. s. f. t. de chirurgie. Opération par laquelle on châtre un homme, un animal. || En botan., Opération analogue, par laquelle on ôte à une plante la faculté de produire des semences.

CASUALITÉ. s. f. (lat. *casus*, accident.) Qualité de ce qui n'a rien de certain, d'assuré. Peu usité.

CASUEL, ELLE. adj. Fortuit, accidentel, qui peut arriver ou n'arriver pas. || *Emplois casuels, charges casuelles,* s'est dit Des emplois révocables, des charges que des familles pouvaient perdre par la mort de ceux qui en étaient pourvus. || *Droits casuels,* Certains profits de fief qui arrivaient fortuitement, comme les lods et ventes, etc. || *Parties casuelles,* Droits et revenus éventuels qui étaient perçus au profit de l'État. *Trésorier des parties casuelles.* Il se disait aussi Du bureau établi pour le recouvrement de ces sortes de droits. || *Charge vacante aux parties casuelles,* Charge qui vaquait au profit du roi. || Casuel, subst. masc., Le revenu, le gain casuel que l'on retire d'une chose, par opposition au revenu, au gain fixe.

CASUELLEMENT. adv. Fortuitement, par hasard. Il n'est guère usité.

CASUISTE. s. m. Théologien qui enseigne la morale religieuse, et qui résout les cas de conscience. *Casuiste sévère, rigide, relâché.*

CATACHRÈSE. s. f. (grec *catachrèsis*, catachrèse.) (On prononce *Catakrèse.*) Figure, espèce de métaphore qui consiste dans l'abus d'un terme, comme : *Ferré d'argent, aller à cheval sur un bâton.*

CATACLYSME. s. m. (grec *cataclysmos*, inondation.) t. didactique. Grande inondation.

CATACOIS. s. m. t. de marine. *Voyez* Cacatois.

CATACOMBES. s. f. pl. (grec *cata*, sous, *cumbos*, creux.) Cavités souterraines ou excavations d'anciennes carrières, dans lesquelles on enterrait les corps morts.

CATACOUSTIQUE. s. f. (grec *catacousis*, l'action d'écouter.) t. de physique. Partie de l'acoustique qui a pour objet les propriétés des échos.

CATADIOPTRIQUE. s. f. (grec *cata*, selon, *dioptrikè*, dioptrique.) t. de physique. Partie de l'optique qui s'occupe des effets réunis de la lumière réfléchie et de la lumière réfractée. Adj. *Télescope catadioptrique,* Télescope composé de miroirs qui réfléchissent les rayons, et de verres qui les réfractent.

CATADOUPE ou CATADUPE. s. f. (grec *catadoupa*, cataracte.) Cataracte, chute d'un fleuve.

CATAFALQUE. s. m. Estrade, décoration funèbre qu'on élève au milieu d'une église, pour y placer le cercueil ou la représentation d'un mort à qui l'on veut rendre les plus grands honneurs.

CATAIRE. s. f. (lat. *catus*, chat.) t. de botan. Plantes labiées, dont une espèce a reçu le nom vul-

gaire d'*Herbe aux chats*, parce que son odeur forte plaît beaucoup à ces animaux.

CATALECTES. s. m. pl. (grec *catalégô*, recueillir.) Recueil de fragments, de morceaux détachés.

CATALECTIQUE. adj. (grec *catalècticos*, même sign.) Il se dit D'un vers grec ou latin auquel il manque une syllabe.

CATALEPSIE. s. f. (grec *catalèpsis*, catalepsie.) t. de médec. Maladie caractérisée par la suspension complète des sensations et des mouvements volontaires, et par la faculté qu'ont les membres de conserver la position qu'on leur donne.

CATALEPTIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui est attaqué de la catalepsie, ou Qui a rapport à la catalepsie.

CATALOGUE. s. m. (grec *catalogos*, catalogue.) Liste, dénombrement. *Catalogue par ordre alphabétique, par ordre de matières.*

CATALPA. s. m. t. de botan. Arbre d'agrément, originaire de la Caroline, dont les fleurs, d'un beau blanc ponctué de rouge, sont disposées en corymbe à l'extrémité des rameaux.

CATAPLASME. s. m. (grec *cataplasma*, cataplasme.) Emplâtre propre à fomenter, à fortifier une partie débilitée, à amollir et résoudre les duretés. *Cataplasmes toniques, émollients.*

CATAPULTE. s. f. (grec *catapeltès*, catapulte.) Machine de guerre dont les anciens se servaient pour lancer des pierres ou des traits.

CATARACTE. s. f. (grec *catarractos*, abaissé.) Opacité plus ou moins complète du cristallin ou de sa membrane, qui s'oppose à la vision en interceptant le passage des rayons lumineux. *On lui a fait l'opération de la cataracte par extraction, par abaissement.*

CATARACTE. s. f. (grec *catarractès*, cataracte.) Saut, chute des eaux d'une grande rivière, lorsqu'elles se précipitent d'un lieu très-élevé. *Les cataractes du Nil.* || CATARACTES, Grande abondance d'eaux qui tombent du ciel : il n'est guère usité que lorsqu'il s'agit Du déluge universel. *Les cataractes du ciel furent ouvertes.* || Prov. et fig., *Lâcher les cataractes*, Laisser débonder sa colère, son indignation.

CATARACTÉ, ÉE. adj. t. de médec. Qui est affecté de la cataracte.

CATARRHAL, ALE. adj. (grec *catarroos*, catarrhe.) t. de médec. Qui appartient ou qui a rapport au catarrhe. *Affection, épidémie catarrhale.*

CATARRHE. s. m. t. de médec. Écoulement d'un liquide, plus ou moins clair ou épais, par une membrane muqueuse, quelle qu'en soit d'ailleurs la cause. *Catarrhe pulmonaire, de la vessie. Etc.* || Un gros rhume.

CATARRHEUX, EUSE. adj. t. de médec. Qui est sujet aux catarrhes. || Il est aussi synonyme de *Catarrhal.*

CATASTROPHE. s. f. (grec *catastrophè*, catastrophe.) Le dernier et principal événement d'un poème dramatique; Le dénoûment funeste d'une tragédie. *On doit préparer habilement la catastrophe.* || Par extens., Grand malheur, révolution funeste, fin déplorable. *Affreuse, terrible, sanglante catastrophe. Sa vie a fini par une cruelle catastrophe.*

CATÉCHISER. v. a. (grec *catèchizô*, catéchiser.) Instruire des mystères de la foi, et des principaux points de la religion chrétienne. *Catéchiser les infidèles, les ignorants, les enfants.* || Fig. et fam., Tâcher de persuader quelque chose à quelqu'un, lui dire toutes les raisons qui peuvent l'engager à faire une chose. *Il faut un peu le catéchiser.* || Fam., Bien instruire quelqu'un de ce qu'il doit faire ou dire. || CATÉCHISÉ, ÉE. participe.

CATÉCHISME. s. m. Instruction sur les principes et les mystères de la foi. *Faire, enseigner, réciter le catéchisme.* || Le livre qui contient cette instruction. *Lire le catéchisme.* || Fig. et fam., *Faire le catéchisme à quelqu'un*, Le mettre au fait, l'endoctriner. || CATÉCHISME, par ext., Titre donné à certains ouvrages qui contiennent l'exposition abrégée de quelque science, et qui sont rédigés par demandes et par réponses. *Catéchisme d'économie politique.*

CATÉCHISTE. s. m. Celui qui enseigne le catéchisme aux enfants.

CATÉCHUMÈNE. s. des 2 genres. (On prononce *Catékumène.*) Une personne qu'on instruit pour la disposer au baptême.

CATÉGORIE. s. f. (grec *catègoria*, catégorie.) t. de logique. Sorte de classe dans laquelle on range plusieurs choses qui sont d'espèce différente, mais qui appartiennent à un même genre. || Toute classe dans laquelle on range plusieurs objets d'une même nature. || Par ext., *Ces deux choses ne sont pas de même catégorie*, Elles ne sont pas de même nature, ou Elles ne s'accordent pas ensemble. || Fig. et fam., *Ces gens-là sont de même catégorie*, Ils sont de même caractère, ils ont les mêmes mœurs. Ordin. en mauvaise part.

CATÉGORIQUE. adj. des 2 genres. Qui est selon la raison, qui est à propos ; ou Qui est clair, précis. *Une réponse catégorique.*

CATÉGORIQUEMENT. adv. Pertinemment, à propos; ou D'une manière claire, précise.

CATHARTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *cathorticos*, purgatif.) t. de méd. Qui est très-purgatif, mais moins que les drastiques.

CATHÉDRALE. adj. f. (grec *cathédra*, siége.) Il se dit De la principale église d'un évêché, de l'église où est le siége de la résidence de l'évêque. || Subst. *La cathédrale.*

CATHÉDRANT. s. m. Celui qui préside à une thèse de théologie ou de philosophie. Peu usité.

CATHÉRÉTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *cathaireticos*, destructif.) t. de médec. Il se dit Des médicaments qui rongent, qui détruisent les excroissances charnues.

CATHÉTER. s. m. (grec *cathètèr*, même signif.) (On prononce l'R.) Instrument de chirurgie, sonde creuse et recourbée, faite pour être introduite dans la vessie.

CATHOLICISME. s. m. (grec *catholicos*, universel.) Communion ou religion catholique.

CATHOLICITÉ. s. f. Il se dit, soit De la doctrine de l'Église catholique, soit Des personnes qui en font profession. *La catholicité d'une opinion. On doute de la catholicité de cet écrivain.* || Tous les pays catholiques. *C'est un usage reçu dans la catholicité.*

CATHOLICON. s. m. Remède ainsi appelé, ou parce qu'il est composé de plusieurs sortes d'ingrédients, ou parce qu'on le croyait autrefois propre à toutes sortes de maladies. *Catholicon simple, double.*

CATHOLIQUE. adj. des 2 genres. Qui est universel, qui est répandu partout. Se dit De la religion romaine, et De ce qui n'appartient qu'à elle. *La foi, la religion, l'Église catholique.* || Fig. et fam., *Cela n'est pas catholique*, Cela n'est pas conforme à la morale, au devoir. || *Le Roi Catholique*, *Sa Majesté Catholique*, Le roi d'Espagne. || *Cantons catholiques*, Les cantons suisses qui font profession de la religion catholique. || CATHOLIQUE, subst., en parlant Des personnes. *Un catholique.* || Prov. et fig., *Catholique*

à gros grains, Catholique qui ne se fait pas scrupule de bien des choses défendues par la religion.

CATHOLIQUEMENT. adv. Conformément à la foi de l'Église catholique.

CATI. s. m. Apprêt propre à rendre les étoffes plus fermes et plus lustrées.

* Catilinaire. s. f. Oraison de Cicéron contre Catilina.

CATIMINI (EN). loc. adv. (lat. *catus*, chat.) En cachette, à la manière des chats. Fam.

CATIN. s. f. Femme ou fille de mauvaises mœurs. Fam. et un peu libre.

CATIN. s. m. Bassin qui sert à recevoir un métal fondu.

CATIR. v. a. Donner le lustre à une étoffe. *Catir du drap.* || Cati, ie. participe.

CATISSEUR. s. m. Ouvrier qui donne le cati aux étoffes.

CATOGAN. s. m. Nœud qui retrousse les cheveux et les attache près de la tête.

CATON. s. m. Nom d'un Romain célèbre par l'austérité de ses mœurs. Fig. et fam., Un homme très-sage ou qui affecte de l'être. *C'est un Caton. Il fait le Caton.*

CATOPTRIQUE. s. f. (grec *catoptrikè*, catoptrique.) t. de physique. Partie de l'optique qui explique les effets de la réflexion de la lumière. || Adj. des 2 genres, se dit De ce qui a rapport à la catoptrique. *Télescope catoptrique.*

CAUCHEMAR. s. m. Oppression ou étouffement qui survient quelquefois durant le sommeil, en sorte qu'on croit avoir un poids énorme sur l'estomac, mais qui cesse dès qu'on vient à se réveiller.||Fig. et fam., *Cet homme donne le cauchemar, est un véritable cauchemar*, se dit D'un homme très-ennuyeux, très-importun.

CAUCHOIS. adj. m. *Pigeons cauchois*, Gros pigeons, ainsi nommés parce que les pigeons de Caux en Normandie sont plus gros que ceux des autres lieux.

CAUDATAIRE. s. m. (lat. *cauda*, queue.) Celui qui porte la queue de la robe d'un cardinal. || Adj. *Gentilhomme caudataire.*

CAUDEBEC. s. m. Chapeau de laine, dont la première fabrique fut établie dans la ville de Caudebec. Il est vieux.

CAULICOLES. s. f. pl. (grec *caulicos*, tenant à la tige.) t. d'archit. Tiges qui sortent d'entre les feuilles d'acanthe, et qui sont roulées en volutes sous le tailloir du chapiteau corinthien.

CAURIS ou CORIS. s. m. Petite coquille qui sert de monnaie dans plusieurs contrées de l'Inde et de l'Afrique.

CAUSAL, adj. *Voyez* Causatif, ive.

CAUSALITÉ. s. f. (lat. *causa*, cause.) t. didactique. Manière dont une cause agit.

CAUSATIF, IVE. adj. t. de gramm. Il se dit Des mots, des conjonctions qu'on emploie quand on veut énoncer la raison de ce qui a été dit. *Car, parce que,* sont des conjonctions causatives.

CAUSE. s. f. Principe, ce qui fait qu'une chose est, a lieu. *Dieu est la première de toutes les causes, la cause des cuases. Cause principale, instrumentale, physique, morale. Rechercher, découvrir, reconnaître, indiquer une cause, des causes.* || *Causes secondes*, Les êtres créés, considérés comme ayant reçu de Dieu, cause première, la faculté de produire des effets. || *Cause finale*, Ce qu'on se propose pour but. *La gloire de Dieu doit être la cause finale de toutes nos actions.* Fin, but pour lequel on suppose que chaque chose a été faite, créée. *La doctrine des causes finales.* || *Être cause*, Occasionner. Il se dit Des personnes et des choses. *Vous êtes cause de mon bonheur. Cet événement est cause de tous les désordres qui sont arrivés*, Avec l'article, *Être la cause*, Occasionner. *Être la cause innocente, involontaire d'un accident, etc.* || Cause, Motif, sujet, occasion, raison. *Cause légitime, juste. Il se formalise sans cause.* || En jurisprudence, Motif pour lequel une personne se détermine à contracter. *La cause licite d'une obligation. Cause fausse, illicite.* || *Parler avec connaissance de cause, agir en connaissance de cause*, Parler, agir avec connaissance de ce qu'on dit, de ce qu'on fait. || Fam., *Et pour cause*, se dit, sans rien ajouter, Quand on ne veut pas s'expliquer sur les motifs qu'on a, ou qu'un autre peut avoir, de faire ou de ne pas faire quelque chose. || En style de chancellerie, *À ces causes*, En considération de ce qui vient d'être exposé. || Cause, Procès qui se plaide et qui se juge à l'audience. *Mettre une cause au rôle. Faire appeler, plaider une cause. Gagner, perdre une cause. Causes célèbres, d'apparat, d'appel.* || *Être en cause*, Être partie au procès. *Mettre, appeler en cause*, Rendre quelqu'un partie au procès. *Mettre hors de cause*, Déclarer qu'une personne ne doit point être partie au procès. On dit dans un sens analogue, *Être hors de cause.* || *En tout état de cause*, Quel que soit l'état du procès. Cette phrase s'emploie quelquefois dans le discours ordin. || Fig., *Avoir gain de cause*, Obtenir l'avantage dans une discussion; et, dans le sens opposé, *Donner gain de cause.* On dit aussi, *Avoir, donner cause gagnée.* || *Ayant cause.* Voyez Ayant. || Fam., *Avocat sans cause*, Avocat qui n'est point employé. || *Cause grasse*, Cause que les clercs de palais choisissaient ou inventaient pour plaider entre eux, aux jours gras, et dont le sujet était plaisant. || Cause, par extension, Intérêt, parti. *La cause de Dieu, du prochain, des rois, des pauvres, de l'Église, de l'État, etc. Défendre, soutenir, favoriser la bonne cause.* || *Prendre fait et cause pour quelqu'un*, Se déclarer pour quelqu'un, prendre son parti, le défendre. || *Faire cause commune avec quelqu'un*, Unir ses intérêts aux siens, se liguer avec lui. || À cause de. loc. prépositive. Pour l'amour de, en considération de. || À cause que. locution conjonctive. Parce que.

CAUSER. v. a. Être cause, occasionner. *Causer du dommage, de la joie, du scandale.* || Causé, ée. participe.

CAUSER. v. n. (lat. *causari*, donner des raisons.) S'entretenir familièrement avec quelqu'un. || Fam., *Causer de choses et d'autres*, S'entretenir familièrement de diverses choses sans contention d'esprit. || Fig. et fam., *Causer de la pluie et du beau temps*, Causer de choses peu importantes. || Elliptiq., *Causer littérature, voyages, etc.*, Causer, de littérature, de voyages, etc. || Causer, fam., Parler trop, parler inconsidérément. || Parler avec malignité. *N'allez pas si souvent dans cette maison, on en cause.* || Causé, ée. part.

CAUSERIE. s. f. Babil, action de causer. || Propos indiscret. Dans les deux sens, il est fam.

CAUSEUR, EUSE. adj. Qui aime à causer. || Subst. *Insupportable causeur.* || Il se dit Des personnes qui parlent indiscrètement, qui ne gardent point le secret. *Ne dites rien à cet homme-là, c'est un causeur.* Fam.

CAUSEUSE. s. f. Petit canapé où peuvent s'asseoir deux personnes.

CAUSTICITÉ. s. f. (grec *causticos*, caustique.) t. de médec. Qualité, propriété des substances caustiques. || Fig., dans le langage ordin., Malignité, inclination à dire ou à écrire des choses mordantes, satiriques. || Traits mordants, propos satiriques. *Il y a dans cette épigramme plus de causticité que de finesse.*

CAUSTIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Brûlant, corrosif. Il se dit Des substances qui ont la propriété de brûler ou de désorganiser, par leur action chimique, les matières animales. *Remède, substance caustique.* || Fig., dans le langage ord., Mordant, satirique, malin. *Homme, humeur, propos caustique.* || Subst. masc., dans le sens propre seulement. *Employer les caustiques.*

CAUSTIQUE. s. f. t. de dioptrique et de catoptrique. La courbe sur laquelle concourent les rayons successivement réfléchis ou rompus par une surface. *Caustique par réflexion, par réfraction.*

CAUTÈLE. s. f. (lat. *cautela*, ruse.) Finesse, ruse. Il est vieux. || T. de droit canon, Précaution; n'est usité que dans cette phrase, *Absolution à cautèle.*

CAUTELEUSEMENT. Adv. Avec ruse, avec finesse. Il se prend en mauvaise part.

CAUTELEUX, EUSE. Rusé, fin. Il se prend toujours en mauvaise part.

CAUTÈRE. s. m. (grec *cautèr*, cautère.) t. de médec. Médicament qui brûle ou désorganise les parties vivantes sur lesquelles on l'applique. *Pierre à cautère.* || *Cautère actuel*, Chaleur très-vive concentrée sur quelque partie au moyen d'un instrument quelconque de métal rougi au feu. L'instrument même. || *Cautère potentiel*, Toute composition qui a constamment et par elle-même la faculté de brûler et de corroder. || CAUTÈRE, Plaie qui résulte de l'application d'un cautère, et dont on entretient à dessein la suppuration. *Pois à cautère.* || Prov., fig. et pop., *C'est un cautère sur une jambe de bois*, se dit D'un remède qui ne peut servir à rien.

CAUTÉRÉTIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui brûle, qui consume les chairs. *Voyez* CAUSTIQUE.

CAUTÉRISATION. s. f. Action de cautériser; Effet d'un caustique.

CAUTÉRISER. v. a. Appliquer un cautère, brûler au moyen d'un cautère. *Cautériser les morsures faites par un animal enragé.* || CAUTÉRISÉ, ÉE. participe. || T. de morale chrétienne, *Une conscience cautérisée*, Une conscience corrompue, endurcie. Cette locution vieillit.

CAUTION. s. f. (lat. *cautio*, caution.) Celui qui répond pour un autre, qui s'engage à satisfaire à l'obligation contractée par un autre, dans le cas où celui-ci n'y satisferait pas. *Caution légale, judiciaire, solidaire, solvable. Donner, fournir, admettre, recevoir une caution.* On dit dans un sens analogue, en matière correctionnelle : *Mettre quelqu'un en liberté provisoire sous caution, avec caution, moyennant caution. Admettre un prévenu à être sa propre caution.* || *Caution bourgeoise*, Autrefois une caution solvable et facile à discuter. || *Caution* judicatum solvi, La caution qu'on peut obliger un étranger à fournir, lorsqu'il veut intenter une action devant les tribunaux de France contre un Français. || Fig., *Être caution, se rendre caution d'une chose*, Assurer, garantir que telle nouvelle est vraie, que telle chose est arrivée, que telle chose arrivera. || Prov. et fig., *Il est sujet à caution*, se dit d'un homme auquel il ne faut pas trop se fier. || *Caution juratoire.* Voyez JURATOIRE.

CAUTIONNEMENT. s. m. Contrat par lequel la caution s'oblige; L'acte même qui constate l'existence de ce contrat. *Signer un cautionnement.* || Le gage ou la somme que les lois obligent certaines personnes à déposer comme garantie de la responsabilité à laquelle elles sont soumises. *Ce percepteur a déposé, a versé son cautionnement. Le prévenu a été mis en liberté provisoire, moyennant un cautionnement. Les immeubles qui servent de cautionnement.*

CAUTIONNER. v. a. Se rendre caution pour quelqu'un. || CAUTIONNÉ, ÉE. participe.

CAVAGNOLE. s. m. Jeu de hasard, espèce de biribi où tous les joueurs ont des tableaux, et tirent les boules chacun à son tour.

CAVALCADE. s. f. (lat. *caballus*, cheval.) Marche pompeuse de gens à cheval. *Aller en cavalcade. La cavalcade du pape.* || Simple promenade que plusieurs personnes réunies font à cheval. *Notre cavalcade était nombreuse.*

CAVALCADOUR. adj. m. *Écuyers cavalcadours*, Écuyers qui ont la surveillance des chevaux et de tous les équipages de l'écurie, dans la maison du roi et des princes.

CAVALE. s. f. Jument, la femelle du cheval. *Faire saillir une cavale. Une cavale pleine, qui a pouliné, qui a mis bas. Boucler une cavale.*

CAVALERIE. s. f. Nom collectif qui désigne Les différentes espèces de troupes servant à cheval. *Faire des levées de cavalerie. Manœuvres de cavalerie. Régiment, escadron, compagnie, piquet de cavalerie. Remonter la cavalerie.* || *Grosse cavalerie*, Cavalerie pesamment armée; par opposition à *Cavalerie légère.* || *Cet officier entend bien la cavalerie*, Il sait bien la commander, il sait bien la faire combattre.

CAVALIER. s. m. Homme qui est à cheval. || *Être bon cavalier*, Être bien à cheval, savoir bien conduire un cheval; dans le sens contraire, *Être mauvais cavalier.* En parlant D'une femme, *Elle est bonne cavalière.* || *C'est un beau cavalier*, se dit D'un homme qui a bonne grâce à cheval. || CAVALIER, Homme de guerre dans une compagnie de gens de cheval. *Cette compagnie est de cinquante cavaliers.* || CAVALIER, s'est dit d'Un gentilhomme qui suivait la profession des armes. *C'est un brave cavalier.* || Homme, par opposition à Dame ou demoiselle. *C'est un joli, un beau, un aimable cavalier.* || CAVALIER, au jeu des échecs, Pièce dont la marche est d'aller du blanc au noir, et du noir au blanc, en sautant obliquement, et en laissant une case entre deux. || CAVALIER, t. de fortific., Élévation de terre sur laquelle on met de l'artillerie, soit pour l'attaque, soit pour la défense d'une place. *Faire, élever, dresser un cavalier.* || CAVALIER, t. d'imprim. et de librairie, Papier d'impression dont le format est intermédiaire entre le carré et le grand raisin.

CAVALIER, IÈRE. adj. Libre, aisé, dégagé. Se dit De l'air, des manières, et se prend rarement en bonne part. *Je n'aime pas les airs cavaliers.* || Par extens., Brusque et hautain, ou Inconvenant, trop leste. *Réponse cavalière. Procédé, ton, propos cavalier.* || À LA CAVALIÈRE. loc. adv. En cavalier. Il a vieilli.

CAVALIÈREMENT. adv. D'une façon cavalière, plus en homme du monde qu'en maître de l'art. A vieilli. || D'une manière brusque, hautaine, inconvenante; sans égard.

CAVATINE. s. f. t. de musique. Air, ordinairement assez court, qui n'a ni reprise ni seconde partie. *Chanter une cavatine.*

CAVE. s. f. (lat. *cavus*, creux.) Lieu souterrain et

voûté où l'on met ordinairement du vin et d'autres provisions. *Avoir une cave bien garnie. Mettre du bois dans une cave.* || Fig. et fam., *Rat de cave,* Bougie mince qui est roulée sur elle-même, et dont on se sert pour descendre à la cave. || Fig., pop. et par injure, *Rats de cave,* Commis des contributions indirectes, qui visitent les boissons dans les caves. || CAVE, par extens., La quantité et le choix des vins qu'on a en cave. *Cet homme a une excellente cave. Faire, monter sa cave.* || CAVE, Coffre pratiqué au-dessous de la caisse d'une voiture, et dans lequel on met ordinairement les provisions de voyage. || Caisse à compartiments où l'on met des liqueurs, ou des eaux de senteur, pour les transporter aisément d'un lieu à un autre.

CAVE. s. f. Le fonds d'argent que chacun des joueurs met devant soi à certains jeux de cartes, comme au brelan, à la bouillotte, etc. *Perdre sa cave. Faire une nouvelle cave.*

CAVE. adj. des 2 genres. Creux. || T. d'anat., *Veine cave,* Chacune des deux grosses veines qui aboutissent à l'oreillette droite du cœur, et qui se dirigent en sens inverse : l'une est appelée *Veine cave supérieure* ou *descendante,* et l'autre *Veine cave inférieure* ou *ascendante.* || T. d'astron. et de chronologie, *Lune cave,* Mois lunaire de vingt-neuf jours.

CAVEAU. s. m. Petite cave. || Petites caves pratiquées sous les églises, dans les cimetières, etc., pour servir de sépulture. *On descendit le cercueil dans le caveau.* || CAVEAU, autrefois Cabaret, café où se réunissaient des gens de lettres. *Les habitués du Caveau.*

CAVECÉ, ÉE. adj. (lat. *caput,* tête.) *Un cheval rouan cavecé de noir.* Qui a la tête noire.

CAVEÇON. s. m. t. de manége. Demi-cercle de fer, monté de têtière et de sous-gorge, que l'on met sur le nez des jeunes chevaux, pour les dompter et les dresser. || Prov. et fig., *Il a besoin de caveçon,* se dit D'un homme naturellement fougueux et emporte, qui a besoin qu'on le retienne.

CAVÉE. s. f. (lat. *cavus,* creux.) t. de vénerie. Chemin creux.

CAVER. v. a. Creuser, miner. *La mer a cavé ce rocher. Les austérités lui avaient cavé les joues.* || Absol. *La rivière a cavé sous la pile de ce pont.* || CAVER, neutral., t. d'escrime, Retirer le corps, en portant une botte et en avançant la tête. || CAVÉ, ÉE. participe.

CAVER. v. a. t. de jeu. Faire fonds d'une certaine quantité d'argent à un jeu de renvi. || *Caver au plus fort,* Mettre au jeu autant d'argent que celui qui en a le plus ; fig. et fam., Porter tout à l'extrême dans les entreprises, les opinions, les suppositions, etc. || CAVÉ, ÉE. participe.

CAVERNE. s. f. (lat. *caverna,* caverne.) Antre, grotte, lieu creux dans des rochers, dans des montagnes, sous terre. *La bouche, l'entrée d'une caverne.* || Fig., Rendez-vous de scélérats. *Cette maison est une caverne de brigands.*

CAVERNEUX, EUSE. adj. Plein de cavernes. *Pays, lieux caverneux. Montagnes, terres caverneuses.* || Fig., *Voix caverneuse,* Voix sourde et rude. || CAVERNEUX, t. d'anat., Qui a de petites cavités ou cellules, comme une éponge. *Tissu, corps, sinus caverneux.*

CAVET. s. m. t. d'archit. et de menuiserie. Moulure concave dont le profil est d'un quart de cercle.

CAVIAR. s. m. Nom qu'on donne à des œufs d'esturgeon salés.

CAVILLATION. s. f. (lat. *cavillatio,* cavillation.) (On prononce les deux L sans les mouiller.) Sophisme, raisonnement captieux, fausse subtilité. || Dérision, moquerie. On ne l'emploie guère que dans les écrits du barreau, et dans ceux de controverse.

CAVITÉ. s. f. (lat. *cavus,* creux.) Un creux, un vide dans un corps solide. *Les cavités d'un rocher, du cerveau, du cœur.*

CE, CET, m. CETTE, f. singulier; CES, m. ou f. pluriel. Adj. démonstratif, qui indique les personnes ou les choses. On met *Ce* devant les noms qui commencent par une consonne ou par une *H* aspirée, et *Cet* devant ceux qui commencent par une voyelle ou par une *H* non aspirée. *Ce cheval. Ce héros. Cet oiseau. Cette femme. Ces animaux. Cet homme.* || CE, pron. démonstratif invariable, La chose ou même la personne dont on parle. Joint au verbe *Être,* il entre dans un grand nombre de phrases, qui sont la plupart des gallicismes. *Il avait dessein d'attaquer, et pour ce, pour ce faire, il commanda... Je lui ai dit telle et telle chose, et ce pour le persuader de... Ce nous fut une grande joie,* et plus ordinair., *Ce fut une grande joie pour nous. C'est un malheur. C'est bien. C'est mal. C'est juste. Ce qui se passe. À ce qu'il me semble,* ou *Ce me semble. Qu'est-ce que c'est? Où est-ce? Qui est-ce? C'est votre frère. C'est à vous que je parle. C'est vous à qui je parle.* || *Est-ce là votre voiture? Oui, ce l'est. Sont-ce vos livres? Oui, ce les sont.* Ces réponses sont grammaticalement correctes, mais on évite de les employer, parce qu'elles ont quelque chose d'affecté, de bizarre; on dit simplement : *Oui;* ou, *Oui, c'est ma voiture; oui, ce sont mes livres.* || En style de pratique et de chancellerie : *Nonobstant lettres à ce contraires. Et en vertu de ce que dessus.* || *C'est-à-dire, c'est à savoir.* Voyez DIRE, SAVOIR. || *C'est pourquoi,* Telle est la raison, la cause, le motif pour lequel, etc. || Dans certaines phrases où *Ce,* suivi du verbe *Être,* se rapporte à un subst. ou à un pron. plur., on met ce verbe tantôt au singulier, tantôt au pluriel, selon les cas. *Ce sont vos frères. C'est nous qui avons remporté la victoire. Ce sera vous, messieurs, qui le ferez. Ce sont les plaisirs et la gloire qu'il recherche. C'est la gloire et les plaisirs qu'il recherche. Ce n'était* ou *ce n'étaient que festins, bals, concerts, etc. Fût-ce nos propres biens qu'il fallût sacrifier.* || Fam., *Ce dit-il, ce dit-elle,* Dit-il, dit-elle. Ces loc. vieillissent. || Fam., *Quand ce vint à,* Quand il fut question de.

CÉANS. adv. Ici dedans. Il ne se dit que De la maison où l'on est quand on parle. Il vieillit.

CECI. Pronom démonstratif, qui se dit par opposition à Cela, pour indiquer, de deux choses, La plus proche de celui qui parle. *Ceci est à moi, cela est à vous.* || Fam. et indéterminément, *Ceci, cela,* Tantôt une chose, tantôt une autre. *C'était ceci, c'était cela, il avait toujours quelque prétexte pour ne pas venir.* || CECI, s'emploie souvent sans opposition à Cela, comme indiquant Un objet présent, un fait actuel, la chose dont on parle ou dont on va parler. *Ceci n'est pas un jeu d'enfants. Que veut dire ceci? Retenez bien ceci.*

CÉCITÉ. s. f. (lat. *cæcitas,* cécité.) L'état d'une personne aveugle. *Cécité* se dit au propre, et *Aveuglement* au figuré.

CÉDANT, ANTE. adj. (lat. *cedere,* céder.) Qui cède son droit. Subst., en t. de droit et en style de pratique. *Le cédant et le cessionnaire.*

CÉDER. v. a. Laisser, abandonner une chose à quelqu'un. *Céder le pas, le haut du pavé.* || T. de commerce et de jurisprudence, Transporter une chose à une autre personne, lui en donner la propriété. *Il*

a cédé son magasin, son fonds. Céder ses droits, ses prétentions. || Verbe neutre, se dit au propre, Des choses qui rompent, qui s'affaissent. *Cette poutre ne tardera pas à céder.* || Fig., tant au sens physique qu'au sens moral, Se soumettre, ne pas s'opposer, ne pas résister. *Il faut céder à nos supérieurs. Céder au mal, au temps, à la force, à la raison, aux larmes, aux prières de quelqu'un.* || Se reconnaître ou être reconnu inférieur à un autre en quelque chose. *Il lui cède en mérite, en expérience, en vertu. Je lui cède en tout.* || Il se dit dans le même sens avec un nom de chose pour sujet. *Son amitié cède toujours à sa politique.* || CÉDÉ, ÉE. participe.

CÉDILLE. s. f. (On mouille l'L.) Petite marque en forme de *c* tourné de droite à gauche, qu'on met sous la lettre C, quand elle précède un A, un O, ou un U, pour indiquer qu'elle doit être prononcée comme une S. *Garçon. Venez çà. Avez-vous reçu?*

CÉDRAT. s. m. (lat. *citreum*, citron.) Citron d'une odeur fort agréable. *De l'essence de cédrat.* || L'arbre qui porte cette espèce de citron.

CÈDRE. s. m. (grec *kédros*, cèdre.) Arbre, espèce de mélèze odoriférant qui acquiert une très-grande hauteur, et dont le bois passe pour incorruptible. *Les cèdres du Liban.* || Fig., *Il connaît tout depuis le cèdre jusqu'à l'hysope*, se dit D'un homme fort instruit dans les sciences naturelles, et signifie qu'Il connaît depuis les plus grandes choses jusqu'aux plus petites. || *Aigre de cèdre*, Liqueur qui se fait avec du jus de cédrat. *Cèdre* est ici pour *Cédrat*.

CÉDRIE. s. f. Résine qui coule naturellement du cèdre.

CÉDULE. s. f. (lat. *schedula*, cédule.) Écrit, billet sous seing privé, par lequel on reconnaît devoir quelque somme. Il est vieux; on dit aujourd'hui *Billet*. || *Cédule de citation*, Acte par lequel un juge de paix permet d'abréger les délais, dans les cas urgents.

CEINDRE. v. a. (lat. *cingere*, ceindre.) (Il se conjugue comme *Atteindre*.) Entourer, environner. *Ceindre une ville de murailles, de fossés. Ceindre un parc d'une haie vive.* || Il se dit Des choses qui serrent et entourent quelque partie du corps. *Une corde lui ceignait les reins. Le diadème qui ceint la tête des rois.* || *Ceindre quelqu'un d'une chose*, La lui mettre autour du corps. Avec le pron. pers., *Se ceindre d'une écharpe.* || *Ceindre de quelque chose le corps, la tête de quelqu'un*, Le lui mettre autour du corps, autour de la tête. Avec le pron. pers. complément indirect, *Se ceindre le corps d'une écharpe.* || Absol., *Se ceindre le corps, se ceindre les reins*, Se serrer le corps, les reins, avec une écharpe, un ruban, etc. || Fig., *Se ceindre le front d'un diadème, ceindre le diadème*, Devenir roi ou reine. *Ceindre la tiare*, Être élevé au pontificat. Dans le style soutenu, on dit D'un conquérant, *La Victoire lui a ceint le front de lauriers.* || *Ceindre l'épée à un chevalier*, Lui mettre une épée au côté. || CEINT, EINTE. participe.

CEINTRAGE. s. m. t. de marine. Tous les cordages qui servent à ceindre, à lier un bâtiment, lorsqu'il menace de s'ouvrir.

CEINTURE. s. f. Ruban de soie ou de fil, cordon, bande de cuir, ou autre chose semblable, dont on se ceint le milieu du corps. *Mettre une ceinture par-dessus sa soutane. La boucle d'une ceinture.* || Prov., *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*, Il vaut mieux avoir l'estime publique que d'être riche. || CEINTURE, Le bord d'en haut d'une culotte, d'un pantalon, ou d'une jupe. *Faire élargir, faire rétrécir sa ceinture.* || Prov. et fig., *Être toujours pendu à la ceinture de quelqu'un*, L'accompagner, le suivre partout. || CEINTURE, L'endroit du corps où l'on place la ceinture. *Dans cette partie de la rivière, on n'a de l'eau que jusqu'à la ceinture.* || Fam., *Il ne lui va pas à la ceinture*, se dit, par exagérat., D'un petit homme en comparaison d'un grand. || CEINTURE, Certaines choses qui en environnent d'autres. *Une ceinture de murailles et de fossés.* || *Ceinture de deuil* ou *Ceinture funèbre*, Large bande noire qu'aux funérailles d'un personnage éminent, on met autour de l'église, à une certaine hauteur, tant en dedans qu'en dehors, et sur laquelle sont placées d'espace en espace les armoiries du défunt. On l'appelle aussi *Litre*. || En archit., *Ceinture d'une colonne*, Petite moulure carrée au haut et au bas du fût d'une colonne, auquel elle se joint par un congé.

CEINTURIER. s. m. Faiseur ou marchand de ceintures, de ceinturons et de baudriers.

CEINTURON. s. m. Ceinture qui a des pendants auxquels on suspend un sabre, une épée, un couteau de chasse.

CELA. Pron. démonstratif, qui se dit, par opposition à Ceci, pour indiquer, de deux choses, La plus éloignée de celui qui parle. *Je n'aime point ceci, donnez-moi de cela.* || Il s'emploie sans opposition à Ceci, pour indiquer Un objet présent, un fait actuel, la chose dont on parle ou dont on va parler. *Que dites-vous de cela? Cela est fort beau. Cela étant. Avec cela. Sans cela. À cela près. Que veut dire cela? Cela ne me regarde pas.* || Fam., *C'est cela, c'est bien cela*, se dit À une personne qui fait voir, par ses paroles ou par ses actions, qu'elle a bien compris ce qu'on lui a dit ou prescrit. || Fam., *C'est bien, cela!* se dit Pour approuver ce qu'une personne a dit ou fait de son propre mouvement. || Fam., *N'est-ce que cela?* sert à indiquer que ce qu'on vous dit, ce qu'on vous annonce, est sans importance. || Fam., *Comme cela*, dans certains cas, signifie, Ni bien ni mal, plutôt mal que bien. || Fam., *Il est comme cela*, C'est son caractère, sa manière habituelle d'être ou d'agir. || Fam., *Comment cela?* annonce l'étonnement, et signifie, Comment, de quelle manière? || CELA, se dit Des personnes, dans le langage fam. *Voyez ces enfants; cela est heureux, cela ne fait que jouer.*

CÉLADON. s. m. Vert pâle tirant sur la couleur du saule ou de la feuille de pêcher. Adjectiv., *Vert céladon.*

CÉLADON. s. m. Amant délicat et passionné, tel que d'Urfé nous représente le berger de ce nom, dans son roman de l'Astrée. Fam., se dit par raillerie.

CÉLÉBRANT. s. m. (lat. *celebrare*, célébrer.) Celui qui dit la messe, qui célèbre la messe, ou qui officie.

CÉLÉBRATION. s. f. Action de célébrer. *La célébration de la messe, d'une fête, d'un mariage, d'un concile.* On dit aussi, *La celebration des saints mystères*, pour La célébration de la messe.

CÉLÈBRE. adj. des 2 genres. (lat. *celeber*, célèbre.) Fameux, renommé. *Auteur, lieu, action célèbre. Assemblée, fête, homme célèbre.*

CÉLÉBRER. v. a. (lat. *celebrare*, célébrer.) Exalter, louer avec éclat, publier avec éloge. *Célébrer la mémoire de quelqu'un, les exploits d'un prince.* On dit également, *Célébrer les louanges de quelqu'un*, Publier hautement ses louanges. || Solenniser. *Célébrer les fêtes, l'anniversaire d'une victoire.* Dans un sens analogue, *Célébrer la venue, l'arrivée de quelqu'un.* || *Célébrer un mariage*, Faire un mariage avec les cé-

rémonies requises. *Célébrer des noces,* Les faire avec beaucoup de magnificence et d'éclat. *Célébrer les funérailles, les obsèques d'une personne,* Lui faire des funérailles, des obsèques pompeuses. *Célébrer un concile,* Tenir un concile. || *Célébrer la messe,* Dire la messe; et, dans le même sens, *Célébrer les mystères, les saints mystères.* Absol., *Célébrer.* || *Célébrer pontificalement,* Célébrer la messe en habits pontificaux. || CÉLÉBRÉ, ÉE. participe.

CÉLÉBRITÉ. s. f. Réputation qui s'étend au loin. *Célébrité d'un nom, d'un ouvrage, d'un événement. Honteuse célébrité.* || Pompe, solennité. *La célébrité de ce jour.* Cette acception a vieilli; on dit, *Solennité.*

CELER. v. a. (lat. *celare,* celer.) Taire, ne pas donner à connaître, cacher. *Celer un dessein. Celer une circonstance dans un récit. Celer les effets d'une succession.* || *Se faire celer,* Faire dire qu'on n'est pas chez soi, bien qu'on ne soit pas sorti. || CELÉ, ÉE. participe.

CÉLERI. s. m. Plante potagère dont on fait des salades, et qu'on mange aussi cuite.

CÉLÉRITÉ. s. f. (lat. *celeritas,* célérité.) Vitesse, diligence, promptitude dans l'exécution. *Il fit ce trajet avec une étonnante célérité. Cette affaire demande de la célérité.*

CÉLESTE. adj. des 2 genres. (lat. *cœlestis,* céleste.) Qui appartient au ciel. *La sphère céleste. Les influences célestes. Thème* ou *figure céleste.* || Poétiq., *Les célestes flambeaux,* Les astres. *La voûte céleste, les célestes lambris,* Le ciel, le firmament. || *Bleu céleste,* Bleu de la couleur dont le ciel paraît être quand le temps est fort serein. || CÉLESTE, se dit De tout ce qui appartient au ciel, pris pour le séjour des bienheureux. *Les esprits, les puissances célestes. La gloire, la cour céleste.* || *La céleste patrie,* Le ciel, considéré comme le séjour des bienheureux. *Le Père céleste,* Dieu. || CÉLESTE, Divin, qui vient de Dieu. *La colère céleste. Inspiration, don céleste.* || Il se dit, par hyperbole, De ce qui est d'une nature excellente. *Beauté, âme céleste.*

CÉLESTIN. s. m. Religieux d'un ordre institué par le pape Célestin.

CÉLIAQUE. adj. des 2 genres. (grec *coiliacos,* même signif.) Il se dit, en médecine, D'un flux de ventre. || Il se dit, en t. d'anat., D'une des artères du bas-ventre.

CÉLIBAT. s. m. (lat. *cœlibatus,* célibat.) L'état d'une personne qui n'est point mariée. *Garder le célibat.*

CÉLIBATAIRE. s. m. Celui qui vit dans le célibat, quoiqu'il soit d'âge à se marier. *Un vieux célibataire.*

CELLE. Pron. f. *Voyez* CELUI.

CELLÉRIER, IÈRE. s. (lat. *cellarium,* cellier.) (On prononce *Célérier, ère.*) Titre d'office qu'on donne dans un monastère au religieux, à la religieuse qui prend soin de la dépense de bouche.

CELLIER. s. m. (On prononce *Célier.*) Lieu au rez-de-chaussée d'une maison, dans lequel on serre le vin et d'autres provisions.

CELLULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *cellula,* cellule.) t. d'anat. *Tissu cellulaire,* Tissu composé de filaments très-fins et entrelacés, qui entoure et pénètre tous les organes du corps, et qui est surtout fort abondant entre les muscles et sous la peau. *Membrane cellulaire,* Membrane formée par du tissu cellulaire. || En botan., *Enveloppe, tissu cellulaire,* La couche ordinairement verte qu'on trouve sous l'épiderme des végétaux, et dont l'organisation a quelque rapport avec celle du tissu cellulaire des animaux.

CELLULE. s. f. Petite chambre d'un religieux ou d'une religieuse. || Chacun des petits logements qu'on fait pour les cardinaux assemblés dans le conclave. || Fig., Retraite qu'on aime à habiter, petit appartement. *Il faut embellir sa cellule.* || CELLULE, par analogie, Petits alvéoles où les abeilles renferment leur miel et leur couvain. || En botan., Cavités de certains fruits, où les semences sont logées et comme enchâssées. || T. d'anat., Petites cavités que présentent les lames du tissu cellulaire, le canal médullaire des os longs, etc.

CELLULEUX. adj. m. t. d'anat. et de botan. Qui est divisé en cellules.

CELTIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient aux Celtes, anciens peuples de la Gaule. *Monuments celtiques. La langue celtique,* ou subst., *Le celtique.*

CELUI, m.; CELLE. f. Pron. démonstratif; plur. *Ceux* et *Celles.* Il se dit et Des personnes et Des choses. *Ceux qui ont vécu avant nous. Heureux celui qui craint le Seigneur! C'est, de toutes les choses du monde, celle que j'aime le mieux.* || CELUI-CI, CELLE-CI; plur., *Ceux-ci, celles-ci.* Pron. démonstratif, Cet homme-ci, cette chose-ci, cette personne-ci. *De tous ses domestiques, c'est celui-ci qui est le plus fidèle. Voilà plusieurs étoffes, prenez celle-ci.* || CELUI-LÀ, CELLE-LÀ; plur., *Ceux-là, celles-là.* Pron. démonstratif, Cet homme-là, cette chose-là, cette personne-là. *Celui-là, c'est un habile homme.* || Il s'oppose ordinairement à Celui-ci, etc. *Prenez celui-la, laissez celui-ci.* || Quand on a nommé deux personnes ou deux choses, et qu'on emploie ensuite les pronoms *Celui-ci* et *Celui-là, Celui-ci* se rapporte au terme le plus prochain, et *Celui-là* au terme le plus éloigné.

CÉMENT. s. m. (lat. *cœmentum,* cailloutage.) t. de chimie. Poudre au milieu de laquelle on chauffe certains corps pour leur donner de nouvelles propriétés.

CÉMENTATION. s. f. t. de chimie. Sorte de stratification qui consiste à entourer d'une poudre, un métal qu'on expose ensuite à une très-forte chaleur.

CÉMENTATOIRE. adj. des 2 genres. t. de chimie. Qui est relatif à la cémentation. || *Cuivre cémentatoire,* Cuivre qui a été précipité d'une dissolution de sulfate de cuivre par le moyen du fer.

CÉMENTER. v. a. t. de chimie. Faire la cémentation. || CÉMENTÉ, ÉE. participe.

CÉNACLE. s. m. (lat. *cœnaculum,* cénacle.) Dans le langage de l'Écriture sainte, Une salle à manger. JÉSUS-CHRIST *lava les pieds des apôtres dans le cénacle.*

CENDRE. s. f. (grec *conis,* cendre.) La poudre qui reste du bois et des autres matières combustibles, après qu'elles ont été brûlées et consumées par le feu. *Cendre chaude. Cendre de bois neuf, de sarment. Feu couvert de cendre. Faire cuire des marrons dans les cendres. Réduire en cendres. Mettre en cendres.* || Hyperboliq., *Réduire, mettre en cendres une ville, un pays,* Les ravager, y mettre tout à feu et à sang. || Fig., *C'est un feu caché sous la cendre,* se dit D'une passion qui n'est pas bien éteinte. || Fig., *C'est un feu qui couve sous la cendre,* se dit en parlant D'une personne qui dissimule un désir de vengeance, en attendant l'occasion de le satisfaire. || Fig., *Renaître de ses cendres,* se dit Des choses qui prennent une existence nouvelle, après avoir été presque entièrement détruites. || Prov. et fig., *Il faudrait les brûler*

pour en avoir de la cendre, se dit en parlant D'un bon mari, d'une bonne femme, pour faire entendre que l'un et l'autre sont fort rares. || CENDRES, plur., La cendre faite de linges qui ont servi à l'autel ou de branches de buis bénites, et dont le prêtre marque le front des fidèles en forme de croix, le premier jour de carême. *Recevoir, aller prendre les cendres. Le mercredi des Cendres.* || CENDRE, poétiq. ou dans le style élevé, Les restes de ceux qui ne sont plus, par allusion à la coutume que les Grecs et les Romains avaient de brûler les morts et d'en recueillir les cendres dans des urnes. *Mêler sa cendre aux cendres de ses pères.* || Fig., Les mânes, la mémoire d'une personne. *Donner des larmes à la cendre d'un ami.* || Fig. et fam., *Il ne faut point remuer, il ne faut pas troubler les cendres des morts,* Il ne faut point rechercher leurs actions pour les blâmer, pour flétrir leur mémoire. || CENDRES, en chimie et dans les arts, Certaines poudres ou résidus qui sont le produit de la combustion ou de quelque autre décomposition analogue. *Cendres végétales, animales, gravelées, volcaniques. Etc.* || *Cendres bleues,* Carbonate de cuivre artificiel. || *Cendre de plomb,* Le plus menu plomb dont on se sert pour tirer sur le petit gibier.

CENDRÉ, ÉE. adj. Qui est de couleur de cendre.

CENDRÉE. s. f. Écume de plomb. La dragée ou le menu plomb dont on se sert à la chasse du menu gibier. *Son fusil était chargé de cendrée.*

CENDREUX, EUSE. adj. Qui est plein de cendre.

CENDRIER. s. m. La partie du fourneau qui est au-dessous de la grille ou du foyer, et dans laquelle tombent les cendres du bois ou du charbon.

CÈNE. s. f. (lat. *cœna*, repas.) Le souper que Notre-Seigneur fit avec ses apôtres la veille de sa passion. *Le jour de la Cène.* || En parlant Des souverains, du pape, des prélats, etc., *Faire la Cène le jeudi saint, faire la sainte Cène,* Servir les pauvres après leur avoir lavé les pieds, en mémoire de la Cène que Notre-Seigneur fit avec ses apôtres, et où il leur lava les pieds. || CÈNE, chez les protestants, La communion qu'ils font sous les deux espèces.

CÉNOBITE. s. m. (grec *coinobios*, cénobite.) Moine qui vit en communauté. On le dit Des anciens moines qui vivaient en commun, et par opposition à Ceux qui vivaient séparés les uns des autres, et qu'on appelle Anachorètes.

CÉNOBITIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient au cénobite. Il est usité en parlant Des anciens cénobites; et, par ext., De tous les moines qui vivent en communauté.

CÉNOTAPHE. s. m. (grec *kénotaphion*, cénotaphe.) Tombeau vide, dressé à la mémoire d'un mort.

CENS. s. m. (lat. *census*, cens.) (On prononce toujours l'S.) t. d'hist. anc. Dénombrement des citoyens romains; déclaration authentique qu'ils faisaient, tous les cinq ans, de leurs noms, biens, résidence, etc., par-devant des magistrats préposés pour la recevoir, et qu'on nommait *Censeurs :* voyez ce mot. || CENS, t. de jurisprudence féodale, Redevance en argent que certains biens devaient annuellement au seigneur du fief dont ils relevaient. *Abandonner la terre pour le cens.* Fig., Renoncer à un bien, parce qu'il est plus onéreux que profitable. || CENS, La quotité d'imposition nécessaire pour être électeur ou éligible. *Le cens électoral. Le cens d'éligibilité. Élever, abaisser, réduire le cens.*

CENSE. s. f. Métairie, ferme. N'est en usage que dans certaines parties de la France et de la Belgique.

CENSÉ, ÉE. adj. (lat. *censere*, penser.) Réputé. *Il est censé tel.*

CENSEUR. s. m. (lat. *censor*, censeur.) Chez les anciens Romains, Magistrat qui tenait un registre du nombre des citoyens et de leurs biens, et qui avait en outre le droit de rechercher leurs mœurs et leur conduite. || Par allusion, Celui qui reprend ou qui contrôle les actions d'autrui. *Un censeur équitable, rude, sévère, injuste.* Sans épithète, il se prend en mauvaise part. *C'est un censeur,* C'est un homme qui trouve à redire à tout. || Un critique qui juge des ouvrages d'esprit. *Consulter un censeur éclairé.* || CENSEUR, Personnes qu'un gouvernement prépose à l'examen des livres, des pièces de théâtre, etc., avant d'en permettre la publication ou la représentation. *Censeur des pièces de théâtre,* ou *Censeur dramatique. Censeur des journaux.* || CENSEUR, dans l'ancienne Université, Certains officiers nommés pour examiner la capacité des récipiendaires. || CENSEUR, dans les colléges royaux, Celui qui est chargé de surveiller les études et de maintenir le bon ordre et la discipline.

CENSIER. adj. m. (lat. *census*, cens.) t. de jurisprud. féodale. Il se disait De celui à qui le cens était dû. || Du livre où s'enregistraient les cens. *Un livre censier,* ou simplement et subst., *Un censier.*

CENSIER, IÈRE. s. Qui tient une cense à ferme.

CENSITAIRE. s. m. t. de jurispr. féodale. Celui qui devait cens et rente à un seigneur de fief.

CENSIVE. s. f. t. de jurispr. féodale. Redevance, en argent ou en denrées, que certains biens devaient annuellement au seigneur du fief dont ils relevaient. || L'étendue des terres roturières qui dépendaient d'un fief, et qui devaient lods et ventes.

CENSORIAL, ALE. adj. (lat. *censorius*, censorial.) Qui est relatif à la censure exercée par le gouvernement.

CENSUEL, ELLE. adj. (lat. *census*, cens.) t. de jurispr. féodale. Qui a rapport au cens.

CENSURABLE. adj. des 2 genres. (lat. *censura*, censure.) Qui peut être censuré, qui mérite censure. *Proposition, action censurable.*

CENSURE. s. f. La dignité et la fonction de censeur, chez les anciens Romains. || Correction, répréhension. *Subir la censure de quelqu'un. S'exposer à la censure.* || L'examen qu'un gouvernement fait faire des livres, des pièces de théâtre, etc., avant d'en permettre la publication ou la représentation. *Établir, abolir la censure.* || Par ext., Le corps des personnes commises à cet examen. || CENSURE, en matière de dogme, Jugement qui porte condamnation. || Excommunication, interdiction ou suspension d'exercice et de charge ecclésiastique. On dit également, au plur., *Censures ecclésiastiques.* || La peine de discipline que les corps de magistrature, l'ordre des avocats, les chambres des notaires et des avoués prononcent contre ceux de leurs membres qui manquent d'une manière grave aux devoirs de leur profession.

CENSURER. v. a. Blâmer, critiquer, reprendre. *On a fort censuré sa conduite.* || Il se dit De la peine disciplinaire que certains corps prononcent contre leurs membres. *Cet avocat a été censuré par son ordre.* || En matière de dogme, *Censurer un livre, censurer une proposition,* Déclarer qu'un livre, qu'une proposition contient des erreurs. || CENSURÉ, ÉE. participe.

CENT. adj. numéral des 2 genres. (lat. *centum*, cent.) Nombre contenant dix fois dix. *Cent ans. Cent hommes. Cent francs. Cent livres pesant.* On dit très-

souvent, *Onze cents, douze cents*, et ainsi de suite jusqu'à *Dix-neuf cents*, au lieu de *Mille cent, mille deux cents, etc.*; mais on ne dit point, *Dix cents*, pour *Mille*, ni *Vingt cents, trente cents*, pour *Deux mille, trois mille, etc.* || Il se dit indéterminément pour exprimer Un grand nombre. *Il y en a plus de cent à qui cela est arrivé avant vous*, Cela est arrivé à beaucoup de personnes avant vous. *Je vous le donne en cent*, Il vous sera difficile et peut-être impossible de deviner la chose dont il s'agit. || Il se dit pour Centième. *Page cent.* || T. de commerce et de finance, *Cinq pour cent, dix pour cent, etc.*, se dit D'un profit, d'un intérêt, d'un escompte qui est, avec la somme avancée ou le capital prêté, dans la proportion de cinq francs, de dix francs pour cent francs, etc. *Prêter son argent à cinq pour cent d'intérêt*, ou simplement, *à cinq pour cent. Gagner cinq pour cent, dix pour cent dans une affaire. Rente à cinq pour cent, à trois pour cent.* || Par exag., *Il y a cent pour cent à gagner dans cette affaire*, On peut en retirer un grand profit. || Cent, subst. masc., dans le premier sens. *Le produit de cent multiplié par dix.* On dit de même, *Le nombre cent, le numéro cent.* || Centaine. *Un cent, deux cents d'épingles, de fagots. Vendre, acheter au cent.* || *Un cent pesant*, Cent livres, un quintal. || *Jouer un cent de piquet*, Jouer une partie de cent points au piquet.

CENTAINE. s. f. coll. Nombre de cent ou environ. *Une centaine d'années, de francs.* || Fig., *À centaines, par centaines*, En grande quantité.

CENTAINE. s. f. (Quelques-uns écrivent, *Sentène.*) Le brin de fil ou de soie par lequel tous les fils d'un écheveau sont liés ensemble.

CENTAURE. s. m. (grec *kentauros*, centaure.) Être fabuleux, moitié homme et moitié cheval. || Centaure, t. d'astron., Constellation de l'hémisphère austral.

CENTAURÉE. s. f. (lat. *kentaureia*, centaurée.) t. de botan. Genre de plantes à fleurs composées, dont une espèce très-connue, la *Centaurée commune* ou *Grande centaurée*, s'emploie souvent en médecine. || Il se dit, improprement, de Certaines plantes qui appartiennent à des genres très-différents; telle est, entre autres, la *Petite centaurée*, espèce de gentiane, dont on fait usage en médecine.

CENTENAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *centenarius*, centenaire.) Qui a cent ans, qui contient cent ans. *Homme, nombre, prescription, possession centenaire.* || Subst., Une personne qui a cent ans. *Un centenaire.*

CENTENIER. s. m. Dans l'Écriture et les ouvrages de piété, L'officier qu'on appelait *Centurion* chez les Romains, et qui commandait une troupe de cent hommes. Jésus-Christ *guérit la fille du centenier.* || Autrefois, dans certaines villes de France, Celui qui commandait cent hommes de garde bourgeoise.

CENTÉSIMAL, ALE. adj. (lat. *centesimus*, centième.) t. d'arithm. Il se dit De toute valeur qu'on présente comme partie de la centaine considérée collectivement. *Fraction centésimale.* Dans un sens analogue, *Calcul centésimal.* || *Division centésimale*, Celle où l'échelle des parties est divisée en cent.

CENTIARE. s. m. (lat. *centum*, cent, *area*, surface.) Nouvelle mesure de surface, qui vaut la centième partie de l'are, ou un mètre carré.

CENTIÈME. adj. des 2 genres. (lat. *centesimus*, centième.) Nombre ordinal de cent. *La centième année. Vous êtes le centième sur la liste.* On dit de même, *La deux-centième année; vous êtes le deux-centième sur la liste; etc.* || *La centième partie*, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en cent parties égales. On a dit autrefois, dans un sens analogue, *Le centième denier.* On dit également, *La deux-centième partie, la trois-centième partie, etc.* || Centième, subst. masc., La centième partie. *La diminution a été d'un centième. Trois centièmes* ($\frac{3}{100}$). *Cinq centièmes* ($\frac{5}{100}$). *Etc.* On dit dans un sens analogue, *Un deux-centième* ($\frac{1}{200}$), *un trois-centième* ($\frac{1}{300}$), *etc.*

CENTIGRADE. adj. des 2 genres. (grec *centum*, cent, *gradus*, degré.) Divisé en cent degrés. Il se dit Du thermomètre dont l'échelle au-dessus de zéro est divisée en cent degrés; à la différence Du thermomètre de Réaumur, dont l'échelle, de même longueur, n'est divisée qu'en quatre-vingts degrés.

CENTIGRAMME. s. m. (lat. —*gramma*, gramme.) Nouvelle mesure de pesanteur, la centième partie du gramme.

CENTILITRE. s. m. (lat. —, grec *litra*, litre.) Nouvelle mesure de capacité, la centième partie du litre.

CENTIME. s. m. Nouvelle monnaie, la centième partie du franc. *Cinq centimes font un sou. Centimes additionnels*: voyez Additionnel.

CENTIMÈTRE. s. m. (lat. —, grec *métron*, mesure.) Nouvelle mesure de longueur, la centième partie du mètre. *Centimètre carré, cube.*

CENTINODE. s. f. t. de botan. *Voyez* Renouée.

CENTISTÈRE. s. m. (lat. —, grec *stéréos*, solide.) Nouvelle mesure des solides, la centième partie du stère.

CENTON. s. m. (grec *kentrōn*, centon.) Pièce de poésie composée de vers ou de fragments de vers pris de quelque auteur célèbre. *Un centon d'Homère, un centon de Virgile*, Un ouvrage tout composé de vers tirés d'Homère, de Virgile. Il se dit aussi De l'auteur du centon. || Par ext., Ouvrage rempli de morceaux dérobés. *Ce n'est qu'un centon.*

CENTRAL, ALE. adj. (grec *kentron*, centre.) Qui est dans le centre, qui a rapport au centre. *Point central. Éclipse centrale.* || *Feu central*, se dit Du feu que quelques philosophes ont cru être au centre de la terre. || *Force centrale*, se dit, en physique, de La force par laquelle un corps qui se meut tend à s'éloigner ou à s'approcher d'un centre. || Central, se dit, par ext., D'un pays, d'un lieu situé au milieu d'un autre ou à peu près. *Les parties centrales de la France.* || Figur., Principal. *Administration centrale. Bureau central.*

CENTRALISATION. s. f. Action de réunir dans un même centre.

CENTRALISER. v. a. Concentrer, réunir dans un même centre. || Centralisé, ée. participe.

CENTRE. s. m. C'est, dans un cercle ou dans une sphère, Un point tel que tous les points de la circonférence, ou de la surface sphérique, en sont également éloignés. *Le centre d'un cercle, de la terre, d'une planète.* || Il s'applique, par ext., aux figures non circulaires et aux surfaces non sphériques, lorsqu'il existe dans ces figures ou dans l'intérieur de ces surfaces Un point tel que toute droite, menée par ce point, rencontre la figure ou la surface à des distances égales des deux côtés du point. *Le centre d'une ellipse, d'un carré.* || Par ext., Le milieu d'un espace quelconque. *Le soleil est au centre de notre système planétaire. Le centre du royaume, d'une province, de la ville.* || Dans l'art militaire, *Le centre d'une*

armée, d'une troupe, La partie d'une armée, d'une troupe rangée en bataille, qui occupe le milieu, qui est entre les deux ailes. *Il plaça l'infanterie au centre. S'aligner sur le centre.* || *Le centre d'une assemblée,* Le milieu d'une assemblée délibérante, par opposition aux extrémités, au côté droit, et au côté gauche. || CENTRE, dans le langage scientifique, Plusieurs choses de nature assez diverse, mais que l'on peut considérer en général comme étant le point autour duquel, vers lequel, dans lequel s'opèrent ou se rassemblent certains effets. *Centre de gravité, d'attraction* ou *de gravitation. Etc.* || T. d'anat., *Centre ovale,* Partie du cerveau. || CENTRE, Lieu où les choses tendent naturellement comme au lieu de leur repos. *Chaque chose tend à son centre.* || Fig. et fam., *Être dans son centre,* Être où l'on se plaît, où l'on aime à être; et dans le sens contraire, *N'être pas dans son centre, être hors de son centre.* || CENTRE, fig., Lieux où se trouvent, où se font, où se pratiquent habituellement ou plus ordinairement certaines choses. *Un quartier situé au centre des affaires. Paris est le centre des arts et du bon goût.* || Il se dit fig. Des choses auxquelles plusieurs autres se rapportent ou sont subordonnées. *Il fit de cette ville le centre de sa domination.* On le dit Des personnes, dans un sens analogue. *C'est un égoïste, qui se fait le centre de tout.* || En théologie, *Le siége de Rome est le centre de l'unité de l'Église.*

CENTRIFUGE. adj. des 2 genres. (grec —*pheugô,* fuir.) t. de physique. Qui tend à éloigner d'un centre.

CENTRIPÈTE. adj. des 2 genres (grec —*pétomai,* se précipiter.) t. de physique. Qui tend à approcher d'un centre.

CENT-SUISSES. s. m. pl. Il se disait d'Une partie de la garde du roi, qui était composée de Suisses, au nombre de cent. On disait au sing., *Un Cent-Suisse,* pour dire, Un des Cent-Suisses.

CENTUMVIR. s. m. (lat. *centumvir,* même sign.) (Dans ce mot et dans ses deux dérivés, U se prononce O.) Magistrat de l'ancienne Rome, établi pour juger de certaines affaires civiles.

CENTUMVIRAL, ALE. adj. Qui appartient aux centumvirs, qui est de leur ressort.

CENTUMVIRAT. s. m. Dignité de centumvir.

CENTUPLE. adj. des 2 genres. (lat. *centuplex,* centuple.) Qui vaut cent fois autant. || Subst. masc. *On lui a donné le centuple.* || T. de l'Écriture sainte, *Dieu rendra au centuple tout ce qu'on fera pour lui.*

CENTUPLER. v. a. Rendre cent fois plus grand; multiplier un nombre par cent. || CENTUPLÉ, ÉE. participe.

CENTURIATEUR. s. m. (lat. *centuria,* centurie.) N'est usité qu'en parlant de Certains auteurs allemands luthériens, qui ont composé une Histoire ecclésiastique divisée par centaines d'années.

CENTURIE. s. f. Centaine. *Le peuple romain fut distribué par centuries.* || *Les Centuries de Nostradamus,* Les prédictions de cet auteur, rangées par centaines de quatrains ou de sixains. Chacun de ces quatrains ou sixains. *Faire une centurie,* Faire un quatrain ou quelque autre pièce de vers dans le genre de Nostradamus.

CENTURION. s. m. t. d'hist. ancienne. Celui qui commandait une compagnie de cent hommes dans la milice romaine.

CEP. s. m. (ital. *ceppo,* tronc.) Pied de vigne. || CEP, Lien, ou chaîne; en ce sens, on ne l'emploie qu'au plur. *Avoir les ceps aux pieds et aux mains.* Il est vieux.

CEPE. s. m. t. de botan. Nom que l'on donne à certains champignons dont la plupart sont bons à manger, et particulièrement aux bolets comestibles.

CEPÉE. s. f. (ital. *ceppo,* tronc.) t. d'agricult. Touffe de plusieurs tiges de bois qui sortent d'une même souche.

CEPENDANT. adv. Pendant cela, pendant ce temps-là. || Néanmoins, toutefois, nonobstant cela; en ce sens, il est conjonction.

CÉPHALALGIE. s. f. (grec *képhalè,* tête, *algos,* douleur.) t. de médec. Douleur de tête.

CÉPHALIQUE. adj. des 2 genres. t. de médecine. Qui appartient à la tête. *Veine céphalique,* Une des veines du bras, qu'on croyait autrefois venir de la tête, et qu'on ouvrait, par cette raison, pour le soulagement des maux de tête. *Remède, plante, poudre céphalique,* Remède, plante, poudre à soulager les maux de tête.

CÉPHÉE. s. m. t. d'astron. Constellation de l'hémisphère septentrional.

CÉRASTE. s. m. (grec *kéras,* corne.) t. d'hist. nat. Vipère d'Égypte, qui a sur la tête deux éminences en forme de cornes, et dont la morsure est dangereuse.

CÉRAT. s. m. (grec *kèrôton,* cérat.) t. de pharmacie. Pommade ou onguent où il entre ordinairement de la cire. *Cérat de Galien. Cérat soufré.*

CERBÈRE. s. m. (lat. *cerberus,* cerbère.) Nom du chien à trois têtes qui, selon la Fable, gardait la porte des enfers. Fig. et fam., Portier brutal, gardien sévère, intraitable. *C'est un cerbère. Un vrai cerbère.*

CERCEAU. s. m. (grec *kircos,* cercle.) Lame de fer mince, ou tringle de bois flexible, formant un cercle, dont on se sert pour maintenir les douves des tonneaux, des cuves, etc. *Mettre des cerceaux à une cuve.* || Cercle de bois léger que les enfants font courir devant eux comme une roue, en le poussant avec un petit bâton. || Bois courbés qui servent à soutenir la toile dont on couvre une voiture, une barque, ou à former le cintre d'un cabinet de verdure, etc. || CERCEAU, Filet dont on se sert pour prendre des oiseaux. || CERCEAUX, pluriel, Plumes du bout de l'aile des oiseaux de proie.

CERCELLE. s. f. *Voyez* SARCELLE.

CERCLE. s. m. Surface plane limitée par une ligne courbe que l'on nomme Circonférence, et dont tous les points sont également distants d'un même point qu'on appelle Centre. *La circonférence, le diamètre d'un cercle. Un demi-cercle. Un quart de cercle. Une portion de cercle.* || *Quadrature du cercle,* Détermination d'un carré dont la surface serait rigoureusement égale à celle d'un cercle donné. || Fig., *Chercher la quadrature du cercle,* Chercher une chose très-difficile ou impossible à trouver. || CERCLE, improprement, Ligne circulaire qu'on appelle Circonférence. *Tracer, décrire un cercle.* || CERCLE, Cerceau. *Un tonneau qui a rompu ses cercles. Vin en cercles.* || Toute pièce de métal ou d'autre matière, formant un cercle, qu'on met autour d'une chose pour la serrer, la lier ou l'orner. *Cercle de pompe, de cabestan. Boîte à cercle d'or, d'écaille, etc.* || CERCLE, dans les sciences et dans les arts, Certains objets, certains instruments, qui ont en général une forme circulaire. *Cercle d'arpenteur. Cercle de réflexion. Etc.* || T. d'astron., Pièces de forme circulaire qui entrent dans la composition de la sphère armillaire. *Les grands, les petits cercles de la sphère armillaire.* || Lignes circulaires fictives qui servent à représenter le mouvement des astres, la succession des saisons, etc. || T. de manége, Ligne circulaire décrite par le cheval, ordi-

nairement entre les deux murs. *Travailler sur le cercle.* || CERCLE, Toute disposition d'objets qui offre à peu près la figure d'une circonférence de cercle. *On fit cercle autour de lui. Un cercle de personnes*, ou simplement, *Un cercle. Resserrer, élargir un cercle.* || CERCLE, La réunion des princesses et des duchesses assises circulairement en présence de la reine. || Par ext., Assemblées d'hommes et de femmes qui se tiennent dans les maisons des particuliers pour le plaisir de la conversation. *Cet homme brille dans les cercles. Un petit cercle d'amis.* || CERCLE, fig., au sens moral, Sphère, étendue, limites. *Se renfermer dans le cercle de ses devoirs, de ses attributions, etc. Agrandir, étendre le cercle de ses idées.* || Il se dit, fig., en parlant Des choses qui reviennent, qui se succèdent continuellement. *La vie n'est pour lui qu'un cercle de douleurs. Le cercle des saisons.* || *Cercle vicieux*, Manière défectueuse de raisonner, qui consiste à supposer d'abord ce qu'on doit prouver, et ensuite à donner pour preuve ce qu'on a supposé. || CERCLE, t. de géogr., se disait autrefois Des divisions de l'empire d'Allemagne. *Les dix cercles de l'Empire.*

CERCLER. v. a. Garnir, entourer de cerceaux, de cercles. *Cercler une cuve, un tonneau, etc.* || CERCLÉ, ÉE. participe.

*CERCOPITHÈQUE. s. m. (grec *kercos*, queue, *pithècos*, singe.) Singe à longue queue.

CERCUEIL. s. m. Bière; caisse de bois ou de plomb, etc., dans laquelle on met un corps mort. || Fig., dans le style élevé, en parlant De la mort. *Descendre, entrer au cercueil. L'oubli du cercueil.*

CÉRÉALE. adj. f. (lat. *cerealis*, céréal.) Il se dit, en général, Des plantes qui, telles que le froment, le seigle, etc., produisent les grains dont on se sert pour faire du pain. On le dit également De ces grains mêmes. *Plantes, graines céréales.* || Subst. *La culture des céréales.*

CÉRÉBRAL, ALE. adj. (lat. *cerebrum*, cerveau.) Il se dit, en t. d'anatomie, De ce qui appartient au cerveau. *Artères cérébrales. Nerfs cérébraux.* || En médec., Des maux qui affectent le cerveau. *Affections cérébrales.*

CÉRÉMONIAL. s. m. (lat. *cærimonia*, cérémonie.) L'usage réglé dans chaque pays, dans chaque cour, touchant les cérémonies religieuses ou politiques. || Cérémonies que les particuliers observent les uns envers les autres, ou par devoir ou par civilité. *Aimer le cérémonial*, Aimer ces sortes de cérémonies. || *Être fort sur le cérémonial*, Être instruit du cérémonial, ou Être attaché au cérémonial, être pointilleux et difficile sur les cérémonies. Cela se dit, figur., D'un homme difficile sur les égards qu'il croit lui être dus. || CÉRÉMONIAL, par extens., Livre ou sont contenus l'ordre et les règles des cérémonies, tant ecclésiastiques que politiques ou civiles.

CÉRÉMONIE. s. f. Il se dit Des formes extérieures et régulières du culte religieux. *Les cérémonies du baptême. La cérémonie d'un mariage. Cérémonie funèbre.* || *Suppléer les cérémonies du baptême*, Faire à l'église la cérémonie du baptême pour un enfant qui a été ondoyé. || CÉRÉMONIE, Formalités qu'on observe dans les actions solennelles, pour les rendre plus éclatantes. *L'entrée du roi se fit avec de grandes cérémonies. On a donné audience à cet ambassadeur avec beaucoup de cérémonie.* || *Grand maître des cérémonies, maître des cérémonies, aide des cérémonies*, Officiers qui président aux cérémonies, et qui les dirigent. || *En cérémonies*, Avec pompe et grand appareil. || CÉRÉMONIE, Actes de civilité, témoignages convenus de déférence que les particuliers se donnent les uns aux autres. *Faire des visites de cérémonie. Faire des cérémonies.* || Civilité gênante, importune. *C'est un grand faiseur de cérémonies. Bannir la cérémonie.* || Fam., *Sans cérémonie, point de cérémonie*, Librement, sans contrainte, sans façon. || Fig. et fam., *Faire des cérémonies*, Faire des façons, des difficultés avant de consentir ou de se résoudre à quelque chose. *Il n'y fait pas tant de cérémonies*, Il va droit au but.

CÉRÉMONIEUX, EUSE. adj. Qui fait trop de cérémonies.

CÉRÈS. s. f. (lat. *Cérès*, Cérès.) t. d'astron. Planète, découverte par Piazzi, dont la révolution est d'environ quatre ans et sept mois.

CERF. s. m. (lat. *cervus*, cerf.) Bête fauve très-rapide à la course, et qui porte sur la tête des cornes ramifiées, appelées Bois. *Jeune, vieux cerf. Cerf dix cors. Le bois d'un cerf. Vite comme un cerf. Un cerf qui a mis sa tête bas. Les andouillers de la tête d'un cerf.*

CERFEUIL. s. m. (grec *chairephyllon*, cerfeuil.) Plante potagère dont les feuilles sont assez semblables à celles du persil, mais plus grandes, et qui est employée dans la cuisine comme assaisonnement. || *Cerfeuil musqué.* Voyez MYRRHIS.

CERF-VOLANT. s. m. (lat. *cervus volans*, cerf-volant.) (On prononce *Cer-volant.*) Gros insecte volant, autrement *Escarbot.* || CERF-VOLANT, Machine en forme de grande raquette, faite avec du papier étendu et collé sur des baguettes, qui sert de jouet aux enfants, et qu'ils font monter en l'air à l'aide du vent, en le retenant par une ficelle. *La queue d'un cerf-volant.* || En physique, *Cerf-volant électrique*, Cerf-volant surmonté d'une pointe aiguë, et dont la corde est entourée d'un fil de métal, pour le rendre propre à soutirer la matière électrique des nuages.

CERISAIE. s. f. (grec *kérasos*, cerisier.) Lieu planté de cerisiers.

CERISE. s. f. Petit fruit à noyau, dont la chair est fort aqueuse, et la peau rouge et très-mince. || *Rouge-cerise*, Rouge très-vif et un peu clair.

CERISIER. s. m. Arbre de la famille des Rosacées, qui porte des cerises.

CERNE. s. m. (grec *kircos*, cercle.) Rond tracé sur la terre, sur le sable, etc. || Rond livide qui se fait quelquefois autour d'une plaie lorsqu'elle n'est pas en bon état, ou autour des yeux quand ils sont battus. Il est vieux. || En botanique, Cercles concentriques que l'on aperçoit sur la tranche d'un arbre coupé horizontalement. *Le nombre des cernes indique celui des années de l'arbre.*

CERNEAU. s. m. La moitié du dedans d'une noix, tirée de la coque avant sa maturité. *Faire, manger, éplucher des cerneaux.* || *Vin de cerneaux*, Vin rosé qui est bon à boire dans la saison des cerneaux.

CERNER. v. a. Faire un cerne autour de quelque chose. || Détacher, séparer une chose de ce qui l'environne. *Cerner des noix*, Les séparer de leur coque pour en faire des cerneaux. *Cerner un arbre au pied*, Faire un creux autour d'un arbre pour l'enlever avec ses racines, ou pour l'entourer de bonne terre, de fumier, etc. || CERNER, par ext., Entourer, investir un lieu de manière à ôter toute communication, tout moyen de secours extérieur ou de fuite à ceux qui s'y trouvent. *Cerner une place de guerre.* || Fig., *Cerner quelqu'un*, L'entourer de certains conseils, de certains témoins, pour s'assurer de lui. || CERNÉ, ÉE

participe. || *Avoir les yeux cernés*, Avoir les yeux battus.

CERTAIN, AINE. adj. (lat. *certus*, certain.) Indubitable, vrai, sûr; ne se dit que Des choses. *Cela est certain. Preuve certaine. Signe certain. C'est un profit certain.* || Préfix et déterminé; ne se dit que Des choses. *L'assemblée se doit tenir à jour certain.* || *Prix certain, taux certain*, Prix, taux qui ne varie point. || CERTAIN, Qui est assuré d'une chose, qui en a la certitude; ne se dit que Des personnes. *J'en suis très-certain. Je suis certain de réussir.* || CERTAIN, se dit Des personnes et des choses qu'on ne peut pas ou qu'on ne veut pas nommer, caractériser, déterminer; et se met toujours devant le substantif auquel il se rapporte. *J'ai ouï dire à un certain homme. Durant un certain temps. Dans certains cas. Un certain nombre.* || Il s'emploie pour atténuer, pour restreindre ce qu'une expression aurait de trop absolu. *Cet homme jouit d'une certaine réputation. Agir avec une certaine modération.* || *Un certain quidam, certains quidams.* Locutions employées dans les monitoires, procès-verbaux, etc., pour désigner Les personnes dont on ignore ou dont on n'exprime pas le nom. *Un certain quidam est entré dans cette maison.* || *Un certain*, suivi d'un nom propre, s'emploie par dédain. *J'appris qu'un certain Cléon s'était permis de répandre ce bruit.* || CERTAIN, subst., Chose certaine. *Il ne faut pas quitter le certain pour l'incertain.*

CERTAINEMENT. adv. En vérité, assurément. *Il est certainement le plus habile de tous. Bien certainement.* || Indubitablement, d'une manière certaine. *Le savez-vous certainement?*

CERTES. adv. Certainement, sans mentir, en vérité. *Oui certes. Non certes. Il y a, certes, du courage à faire cela.*

CERTIFICAT. s. m. (*certum facere*, certifier.) Écrit faisant foi de quelque chose. *Certificat de propriété, d'origine, de bonne vie et mœurs.* || *Certificat de vie*, Certificat qui a pour objet de constater l'existence d'un rentier.

CERTIFICATEUR. s. m. t. de pratique et de commerce. Celui qui certifie une caution, une promesse, un billet. *Donner, recevoir un certificateur.* || *Notaire certificateur*, Notaire choisi par le gouvernement pour délivrer les certificats de vie aux rentiers. *Certificateur* est adj.

CERTIFICATION. s. f. t. de Palais. Assurance par écrit. Il vieillit.

CERTIFIER. v. a. Témoigner qu'une chose est vraie, l'assurer. || T. de pratique, *Certifier une caution*, Se rendre caution de la caution, répondre qu'elle est solvable. || CERTIFIÉ, ÉE. participe.

CERTITUDE. s. f. (lat. *certitudo*, certitude.) Assurance pleine et entière. *J'ai la certitude de réussir. Certitude morale, physique, métaphysique, mathématique.* || Stabilité. *Il n'y a nulle certitude dans les choses du monde.*

CÉRUMEN. s. m. (On prononce l'N.) t. didactique, emprunté du latin. Matière épaisse et jaunâtre qui se trouve dans l'oreille, à l'intérieur du conduit auditif externe.

CÉRUMINEUX, EUSE. adj. t. didactique. Qui forme le cérumen, qui est relatif au cérumen.

CÉRUSE. s. f. (lat. *cerussa*, céruse.) Carbonate de plomb, dont la couleur est blanche. *Blanc de céruse.*

CERVAISON. s. f. (lat. *cervus*, cerf.) t. de vénerie. Le temps où le cerf est gras et bon à chasser.

CERVEAU. s. m. (lat. *cerebrum*, cerveau.) Masse de substance molle, enfermée dans la capacité osseuse du crâne, et qui est un des principaux organes de la vie. *Avoir le cerveau débile. La capacité, la substance, les ventricules, les membranes du cerveau. Purger, fortifier, réjouir le cerveau. Rhume de cerveau.* Il se dit aussi Des animaux. *Le cerveau d'un oiseau, d'un poisson.* Voyez CERVELLE. || Fig., Esprit, entendement, jugement. *Son cerveau travaille. Cerveau débile, étroit, vide.* || Fig. et fam., *S'alambiquer le cerveau*, Se fatiguer l'esprit par une trop grande application à des choses abstraites, trop subtiles, trop raffinées. On dit aussi, *Se creuser le cerveau pour trouver une chose.* || Fig. et fam., *Avoir le cerveau timbré, fêlé*, Être un peu fou. On dit aussi, dans le même sens, *Cerveau mal timbré, malade, blessé, troublé.* || Fig. et fam., *Cerveau brûlé*, Personne extravagante, qui porte tout à l'excès. || Fig. et fam., *Il a le cerveau creux, c'est un cerveau creux*, C'est un visionnaire.

CERVELAS. s. m. Grosse et courte saucisse remplie de chair salée et épicée.

CERVELET. s. m. t. d'anat. La partie postérieure du cerveau.

CERVELLE. s. f. Nom que l'on donne vulgairement au cerveau. || *Brûler la cervelle à quelqu'un*, Lui casser la tête d'un coup de pistolet ou de fusil tiré à bout portant. Avec le pron. pers. régime indirect, *Se brûler la cervelle.* || CERVELLE, fig., Esprit, entendement, jugement. *Cela lui tourne, lui trouble la cervelle.* || Fig. et fam., *Cela lui trotte depuis longtemps dans la cervelle*, Il y a longtemps qu'il a l'esprit occupé de cela. || Fig. et fam., *C'est une bonne cervelle*, C'est un homme de sens, de bon jugement. Dans le sens contraire, *C'est une tête sans cervelle, une petite cervelle, une cervelle légère, une cervelle évaporée, une cervelle éventée.* || CERVELLE, t. de cuisine, Cerveau des animaux morts, destiné à servir de mets. *Apprêter des cervelles. Des cervelles frites.* || *Cervelle de palmier*, Moelle douce qui se trouve dans le tronc de certains palmiers.

CERVICAL, ALE. adj. (lat. *cervix*, cou.) t. d'anat. Qui appartient au cou.

CERVIER. adj. m. *Voyez* LOUP-CERVIER.

CERVOISE. s. f. (lat. *cervisia*, cervoise.) Boisson faite avec du grain et des herbes. Il n'est guère usité qu'en parlant De quelques breuvages des anciens.

CÉSAR. s. m. t. d'antiquité romaine. Nom commun à Jules César et aux onze princes qui héritèrent de sa puissance. Titre que portèrent les empereurs et les princes romains, quoique étrangers depuis Néron à la famille des Césars. || Qualification oratoire et poétique des monarques qui ont le titre d'empereur. || Fam., *Il est brave comme un César*, et figur., *C'est un César*, se dit D'un homme hardi et courageux, par allusion à Jules César. || Prov. et fig., *Il faut rendre à César ce qui appartient à César*, Il faut rendre à chacun ce qui lui est dû.

CÉSARIENNE. adj. f. t. de chirur. Il se dit D'une opération qui consiste à tirer l'enfant du corps de la mère, en faisant une incision à la matrice.

CESSANT, ANTE. adj. (lat. *cessare*, cesser.) Qui cesse. *Tous empêchements cessants. Toutes choses cessantes. Toutes affaires cessantes. Toute affaire cessante.*

CESSATION. s. f. Intermission, discontinuation. *Cessation d'armes, de poursuites, de commerce. Etc.*

CESSE. s. f. Mot devant lequel on ne met jamais l'article, et qui s'emploie principalement dans cette loc., *Sans cesse*, Toujours, continuellement. *Parler,*

travailler sans cesse. || Fam., *N'avoir point de cesse*, Ne cesser point. *Il n'a ni repos ni cesse.*

CESSER. v. n. Discontinuer. *Cesser de vivre, de parler, de travailler. Il a cessé de pleuvoir.* || Act. *Cessons notre travail.* || Cessé, ée. participe.

CESSIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *cessio*, cession.) t. de jurispr. Qui peut être cédé.

CESSION. s. f. Action de céder, de transporter à un autre ce dont on est propriétaire. Il se dit principalement Du transport des droits. *Faire cession de sa créance.* || *Cession de biens*, Abandon qu'un débiteur fait de tous ses biens à ses créanciers, lorsqu'il est hors d'état de payer ses dettes. *Faire cession de biens*, ou simplement, *Faire cession.* || *Cession volontaire*, Celle que les créanciers acceptent volontairement. || *Cession judiciaire*, Celle que la justice permet à un débiteur de faire, et que les créanciers ne peuvent refuser. || *Être admis au bénéfice de cession*, Être autorisé à faire cession.

CESSIONNAIRE. s. des 2 genres. Qui accepte une cession, un transport. *Il est cessionnaire des droits d'un tel.* || Celui qui a fait cession de ses biens à ses créanciers.

CESTE. s. m. (lat. *cœstus*, ceste.) Gantelet garni de fer ou de plomb, dont les anciens athlètes se servaient dans les combats du pugilat. || Ceste, en mythol., La ceinture de Vénus.

CÉSURE. s. f. (lat. *cœsura*, césure.) Repos qui dans le vers alexandrin est marqué après la sixième syllabe, et après la quatrième dans les vers de dix syllabes. || Dans la versification grecque et dans la versification latine, La syllabe qui termine un mot et qui commence un pied.

CET. adj. démonstratif. *Voyez* Ce.

CÉTACÉ, ÉE. adj. (grec *kèteios*, cétacé.) t. d'hist. nat. Il se dit Des grands mammifères qui ont la forme de poissons, tels que les baleines, les dauphins. || Subst. *Les cétacés.*

CÉTÉRAC. s. m. t. de botan. Fougère qu'on emploie quelquefois en médecine. On la nomme aussi *Doradille.*

CHABLIS. s. m. Bois abattus dans les forêts par le vent.

CHABOT. s. m. Poisson qui est très-commun dans les eaux douces d'Europe, et dont la chair est agréable à manger. On l'appelle aussi *Meunier.*

CHABRAQUE. s. f. *Voyez* Schabraque.

CHACAL. s. m. t. d'hist. nat. Chien d'Orient, qui vit dans l'état sauvage, et qui est très-féroce.

CHACONNE. s. f. (ital. *ciaccona*, chaconne.) Ancien air de danse d'une longue durée, symphonie dansante et d'un mouvement modéré, qui était à la partie chorégraphique ce qu'est de nos jours à la partie lyrique le finale d'un acte. || *Chaconne chantante*, Paroles faites sur un air de chaconne. || Chaconne, Danse sur un air de chaconne.

CHACUN, UNE. pron. distributif, sans plur. (lat. *quisque unus*, chaque un.) Chaque personne, chaque chose. *Chacun de nous. Chacun avait sa chacune. Donnez à chacun sa part. Ces vases coûtent douze francs chacun. On se retira chacun chez soi.* || Masc., en parlant Des hommes ou des femmes, Toute personne, qui que ce soit. *Chacun sent son mal. Chacun pour soi. Chacun prend son plaisir où il le trouve.* On disait souvent autrefois, *Un chacun.* || Prov., *Chacun le sien n'est pas trop*, Il est juste que chacun ait ce qui lui appartient. Simplement, *Chacun le sien* || Chacun, se prend pour On. *Chacun en parle.*

CHAFOUIN, INE. s. Il se dit d'Une personne maigre, de petite taille, et qui a la mine basse. Fam. || Adj., se dit De la mine, des manières, etc. *Mine chafouine. Air chafouin.*

CHAGRIN. s. m. Peine, affliction, déplaisir. *Chagrin cuisant, profond, mortel. Vivre dans le chagrin. Miné, rongé par le chagrin. Chagrins domestiques. Noyer son chagrin dans le vin.* || Colère, dépit. *La moindre contradiction excite son chagrin.*

CHAGRIN, INE. adj. Mélancolique, triste; de fâcheuse, de mauvaise humeur. *Il a l'esprit chagrin, l'âme, l'humeur chagrine.*

CHAGRIN. s. m. Cuir grenu, fait ordinairement de peau de mulet ou d'âne. *Peau de chagrin. Étui de chagrin.* || Fig. et fam., *Avoir une peau de chagrin*, Avoir la peau rude.

CHAGRINANT, ANTE. adj. Qui chagrine.

CHAGRINER. v. a. Attrister, rendre chagrin. *Sa maladie le chagrine. Cela me chagrine.* || Avec le pron. pers. *Il se chagrine de tout.* || Chagriné, ée. participe.

CHAGRINER. v. a. t. d'arts. Préparer, travailler une peau de manière à la rendre grenue, à la convertir en chagrin. || Chagriné, ée. participe.

CHAÎNE. s. f. (lat. *catena*, chaîne.) Lien de métal, composé d'anneaux engagés les uns dans les autres. *Chaîne de fer, d'or, d'argent. Une chaîne de montre, de puits. Charger quelqu'un de chaînes.* || *Mettre à la chaîne*, Enchaîner, mettre aux fers. On dit de même, *Tenir un chien à la chaîne.* || *La chaîne d'un port*, La chaîne, ou, par extens., l'espèce de radeau, d'estacade qui ferme l'entrée d'un port. || *Chaîne d'arpenteur*, Chaîne de fer, d'une longueur connue, qui sert à mesurer le terrain, dans les opérations de l'arpentage. || *Huissiers de la chaîne*, Huissiers du conseil du roi, ainsi nommés parce qu'ils portaient au cou une chaîne d'or où était la médaille du roi. || En joaillerie, *Chaîne de diamants*, Chaîne garnie de diamants. || En horlogerie, *La chaîne d'une montre*, Petite chaîne d'acier qui sert à tendre le grand ressort, en se roulant sur la pièce qu'on nomme fusée. || Chaîne, La peine des galères. *Mettre à la chaîne*, Envoyer aux galères. || Toute la troupe des gens condamnés aux travaux forcés. *Le départ de la chaîne.* || Chaîne, fig., Servitude, captivité. *Ces peuples ont rompu leurs chaînes. Cet amant aime sa chaîne. Il a secoué, il a brisé ses chaînes. Traîner sa chaîne.* En style de dévotion, *Les chaînes du péché.* || Il se dit De deux personnes qu'unit une vive affection. *Ils sont unis par une étroite chaîne.* || Chaîne, fig., Enchaînement, continuité, succession. *La chaîne des êtres, des idées, des événements.* || Suite non interrompue d'objets semblables, surtout en parlant De montagnes, de rochers. On dit de même, *Une chaîne d'étangs*, Plusieurs étangs qui se communiquent. || Suite de personnes disposées de manière à faire passer rapidement de main en main un fardeau, des pierres, des seaux d'eau dans un incendie, etc. *Faire, former la chaîne. Plusieurs chaînes puisaient dans la rivière.* || En physique, *Chaîne électrique*, Suite de personnes qui se tiennent par la main, ou qui sont mises en communication par un corps intermédiaire, pour recevoir toutes en même temps la commotion électrique. || Chaîne, t. de danse, Figure dans laquelle les danseurs se donnent la main en passant, lorsque, dans une contredanse, ils traversent pour changer de place. *Chaîne anglaise.* || Chaîne, t. de maçonnerie, Pilier de pierre de taille qui entre dans la construction d'un mur, et qui sert à le fortifier et à le lier. || Chaîne, t. de tisserand, Les fils tendus sur les deux rouleaux d'un métier pour faire de la toile ou de l'étoffe, et entre lesquels passe la trame.

CHAÎNETIER. s. m. Ouvrier qui fait des agrafes et toutes sortes de petites chaînes.

CHAÎNETTE. s. f. Petite chaîne. || T. de tailleur et de couturière, *Point, de chainette*, Points dont l'assemblage imite une chaînette. || CHAÎNETTE, t. d'archit., Voûte dont le cintre est semblable à la courbe d'une chaîne suspendue par les deux extrémités.

CHAÎNON. s. m. Anneau d'une chaîne.

CHAIR. s. f. (lat. *caro*, chair.) Substance molle et sanguine, qui est entre la peau et les os de l'homme et des animaux. *Chair vive, morte. Avoir la chair bonne. Le corps de tel saint est en chair et en os dans cette église.* || *Chairs baveuses*, Les chairs spongieuses d'une plaie qui ne va pas bien. || *Cette femme a la chair fraîche*, Elle a de la fraîcheur. || *Être en chair*, se dit D'une personne qui a ou qui prend de l'embonpoint. || *Ce cheval est bien en chair*, Il est en bon état, et il a la chair ferme. || *Excroissance de chair.* Nom que l'on donne à certaines tumeurs de nature très-diverse. || Prov., *Pester entre cuir et chair*, Être mécontent sans oser le dire. || CHAIR, t. de l'Écriture sainte, L'humanité, la nature humaine, un corps humain; et dans ce sens on dit : *Le Verbe s'est fait chair. La résurrection de la chair.* || Dans le langage de l'Ecriture, L'homme terrestre et animal, opposé à L'homme spirituel éclairé par la foi. On le joint ordinairement au mot *sang*. *Écouter la chair et le sang.* || CHAIR, dans le langage ascétique, La concupiscence. *Mortifier, mater, macérer, crucifier sa chair. L'aiguillon, le démon de la chair. La chair se révolte contre l'esprit.* || *L'œuvre de la chair*, ou *L'œuvre de chair*, La conjonction charnelle. *Le péché de la chair*, Le péché d'impureté. || CHAIR, La peau, en parlant Des personnes. *Avoir la chair douce, rude, etc.*, Avoir la peau douce, rude, etc. || Fig. et fam., *Cela fait venir la chair de poule*, Cela fait frissonner. On dit de même, *J'en ai la chair de poule.* || CHAIRS, plur., t. de peinture et de sculpture, Toute imitation de la chair de l'homme. *Ce peintre, ce sculpteur rend bien les chairs.* On dit au sing., mais en peinture seulement, *Telle partie est belle de chair*, Le coloris en est vrai, naturel. || *Couleur de chair*, Couleur rouge-pâle, qui approche de la couleur de la chair de l'homme. || CHAIR, Toutes les parties musculaires des animaux terrestres et des oiseaux, en tant qu'elles servent d'aliment. *Chair de bœuf, de mouton, crue, cuite, salée, fraîche.* || Il se dit de même Des poissons. *Ce brochet a la chair molle, ferme.* || *Chair blanche*, La chair des chapons, des dindons, etc. *Chair noire*, Celle des lièvres, des bécasses, etc. || Fam., *La chair nourrit la chair*, La viande est le meilleur aliment. || Prov. et fig., *On ne sait s'il est chair ou poisson*, ou *Il n'est ni chair ni poisson*, se dit D'un homme sans caractère; D'un homme qui flotte par faiblesse entre deux partis. || Prov., *Hacher menu comme chair à pâté*, Mettre en pièces, hacher par morceaux. On dit de même, par menace, *Vous serez hachés menu comme chair à pâté.* || Fam., *C'est une masse de chair, une grosse masse de chair*, se dit D'une personne qui a le corps et l'esprit lourds, ou seulement dont le corps est fort gros, fort pesant. || CHAIR, par extens., La substance imbibée de sucs, et cependant assez ferme, de certains fruits et même de quelques plantes qui servent d'aliment. *La chair de la pêche, d'un melon, d'un champignon. Etc.*

CHAIRE. s. f. (grec *cathédra*, chaire.) Dans les églises, Tribune élevée, dans laquelle on se place pour prêcher, pour faire quelque lecture aux assistants, etc. *Monter en chaire. Descendre de chaire.* || *La chaire de vérité, la chaire évangélique*, La chaire où l'on prêche l'Évangile. || Fig., *Être assis dans la chaire de mensonge, de pestilence, etc.*, Professer l'hérésie. || CHAIRE, fig., La prédication. *L'éloquence, les orateurs de la chaire. On a interdit la chaire à ce prédicateur.* || CHAIRE, dans les écoles publiques, Une simple tribune où se place le professeur lorsqu'il fait sa leçon. || Fig., Une place de professeur dans une école publique. *Chaire de droit, de philosophie, d'éloquence, etc. Occuper, créer, établir une chaire.* || CHAIRE, Siége qu'un évêque a dans son église, au haut du chœur. || Fig., Le siége apostolique. *La chaire apostolique. La chaire d'unité.* || *Chaire curule.* Voyez CHAISE.

CHAISE. s. f. Siége à dossier, et ordinairement sans bras. *Chaise de bois, de paille, de velours, de tapisserie.* || Chez les anciens Romains, *Chaise* ou *chaire curule*, Chaise d'ivoire sur laquelle siégeaient les principaux magistrats de la république. || *Chaise de chœur.* Voyez STALLE. || *Chaise longue*, Espèce de lit ou de canapé qui n'a de dossier qu'à l'une de ses extrémités. || *Chaise percée*, ou simplement, *Chaise*, Siége sur lequel on se met pour satisfaire aux besoins naturels. || CHAISE, Siége fermé et couvert, dans lequel on se fait porter par deux hommes. || CHAISE, Voiture légère à deux ou quatre roues, traînée par un ou deux chevaux; Petite voiture pour une ou pour deux personnes. *Chaise de poste.* || CHAISE, en archit., Assemblage de quatre fortes pièces de charpente, sur lequel on établit la cage d'un clocher, d'un campanile, d'un moulin à vent.

CHAKO. s. m. *Voyez* SHAKO.

CHALAND, ANDE. s. Il se dit de Ceux qui achètent ordinairement chez un même marchand. *Un marchand qui a beaucoup de chalands. Un nouveau chaland.* || Simplement, Acheteur. *Faire venir, attirer les chalands.* || *Pain chaland*, autrefois, Gros pain assez blanc et fort massif. Dans cette loc., *Chaland* est adj.

CHALAND. s. m. t. de rivière. Grand bateau plat, dont on se sert pour transporter les marchandises. *Un chaland chargé de foin, de vin, etc.*

CHALANDISE. s. f. Habitude d'acheter chez un marchand. || Ceux à qui un marchand débite ordinairement ses marchandises; Pratiques qui achètent ordinairement chez lui. Il est vieux : voyez PRATIQUE.

CHALASTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *chalán*, relâcher.) (On prononce *Ca.*) t. de médec. Il se dit Des médicaments que l'on croyait propres à relâcher les fibres.

CHALCOGRAPHE. s. m. (grec *chalcos*, airain, *graphéin*, écrire.) (On prononce *Cal.*) Graveur en airain; Tout graveur sur métaux.

CHALCOGRAPHIE. s. f. (On prononce *Cal.*) L'art de graver sur l'airain, ou sur les autres métaux. || Lieu, établissement destiné à l'exercice de cet art. || Il s'est dit aussi de L'imprimerie du pape, à Rome.

CHALDAÏQUE. adj. des 2 genres. (On prononce *Cal.*) Qui appartient aux Chaldéens, ancien peuple de la Babylonie. *La langue chaldaïque*, ou *Le chaldéen*, La langue de ce peuple.

CHALDÉEN. s. m. *Voyez l'article précédent.*

CHÂLE. s. m. Longue pièce d'étoffe dont les Orientaux s'enveloppent la tête, et qui entre aussi, de diverses manières, dans leur vêtement. || Grande pièce d'étoffe dont les femmes se couvrent les épaules, et qui est ordinairement fabriquée dans le goût des châles de l'Orient. *Châle de soie, de laine, de coton, de Cachemire.* || *Châle boiteux*, Châle carré qui n'a des palmes qu'à l'un de ses bouts.

CHALET. s. m. En Suisse, Maison de paysan. ||

Cabanes où se font les fromages, et qui, dans l'été, servent de retraite aux vachers des montagnes.

CHALEUR. s. f. (lat. *calor*, chaleur.) Qualité de ce qui est chaud, sensation produite par un corps chaud. *Chaleur actuelle, naturelle, étrangère. La chaleur du feu, du soleil.* || En parlant De l'économie animale, Certaines sensations de chaleur, qui ordinairement sont incommodes. *La chaleur de la fièvre. Chaleur d'entrailles, de tête.* || Fig. et fam., *Chaleur de foie*, Mouvement de colère prompt et passager. A vieilli. || *Être en chaleur*, se dit Des femelles de certains animaux, lorsqu'elles désirent l'approche du mâle. *Cette jument, cette chatte est en chaleur.* || CHALEUR, Température produite par l'action du soleil. *La chaleur est dévorante, étouffante. Se mettre à l'abri de la chaleur. Les chaleurs de l'été, de la canicule.* || CHALEUR, fig., en parlant Des passions, des sentiments, ou de ce qui sert à les manifester, Ardeur, feu, véhémence. *La chaleur de la jeunesse. Noble chaleur. Chaleur guerrière. Ce comédien n'a point de chaleur. Il sert ses amis avec chaleur. Parler, écrire avec chaleur. Style plein de chaleur.* || *Dans la chaleur du combat, dans la chaleur de la dispute, dans la chaleur de la composition*, Au fort du combat, de la dispute, de la composition.

CHALEUREUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de chaleur naturelle. Il ne se dit que Des personnes, et il est peu usité. || Il se dit fig., au sens moral, en parlant Des choses. *Paroles chaleureuses. Style chaleureux.*

CHÂLIT. s. m. Bois de lit. Il vieillit.

CHALOIR. v. n. Il ne s'emploie qu'impersonnellement. *Il ne m'en chaut*, Il ne m'importe. Ce mot est vieux.

CHALON. s. m. t. de pêche. Grand filet que les pêcheurs traînent dans les rivières, par le moyen de deux bateaux au bout desquels les côtés du filet sont attachés.

CHALOUPE. s. f. (angl. *sloop*, chaloupe.) Petit bâtiment non ponté dont on se sert principalement dans les ports et les rades, et qu'on embarque aussi pour le service des navires qui vont en mer. *Chaloupe de pêche. Mettre la chaloupe à la mer.* || *Chaloupe canonnière*, Petit bâtiment à fond plat, armé d'un ou de plusieurs canons.

CHALUMEAU. s. m. (grec *calamos*, chalumeau.) Tuyau de paille, de roseau, de métal, etc. *Les enfants font des bulles de savon avec un chalumeau.* || Dans les arts, Tuyau recourbé, dont on se sert pour diriger la flamme sur les matières qu'on veut échauffer ou fondre. || CHALUMEAU, en poésie, Toute sorte de flûtes et d'instruments à vent qui composent une musique champêtre.

CHALYBÉ, ÉE. adj. (grec *chalybs*, acier.) (On prononce *Ca.*) Il se dit, en chimie, Des préparations où il entre du tartrate de potasse et de fer.

CHAMADE. s. f. (ital. *chiamata*, appel.) t. de guerre. Signal que des assiégés donnent avec la trompette ou le tambour, quelquefois en arborant un drapeau blanc, pour avertir qu'ils veulent parlementer. *Battre, sonner la chamade.*

CHAMAILLER. v. n. Il ne se dit qu'en parlant De plusieurs personnes qui se battent confusément et avec grand bruit. Fam. || Avec le pron. pers. *Ils se chamaillèrent deux heures durant.* || Il se dit, fig., De gens qui disputent avec beaucoup de bruit. *Ils se sont bien chamaillés.*

CHAMAILLIS. s. m. Mêlée, combat où l'on chamaille; dispute bruyante. Fam.

CHAMARRER. v. a. (espagn. *camarra*, simarre.) Orner un habit, un meuble, de passements, de dentelles, de galons, etc. || Il ne se dit plus qu'en parlant D'une parure de mauvais goût, d'un assemblage de couleurs éclatantes et mal assorties. || Fig. et fam., *Chamarrer quelqu'un de ridicules*, Le charger, le couvrir de ridicules. || CHAMARRÉ, ÉE. participe.

CHAMARRURE. s. f. Manière de chamarrer; Ornements avec lesquels on chamarre. || Il ne se dit plus que par dénigrement. *Voyez* CHAMARRER.

CHAMBELLAGE. s. m. t. de jurispr. féodale. Droit en argent que devaient certains vassaux à leurs seigneurs.

CHAMBELLAN. s. m. (grec *camara*, chambre.) On appelle ainsi, chez quelques princes, Les gentilshommes qui les servent dans la chambre, en l'absence du premier gentilhomme de la chambre. || *Grand chambellan*, Le premier officier de la chambre du roi, celui qui sert le roi préférablement aux premiers gentilshommes. || CHAMBELLAN, Une des tables que le roi tenait pour les courtisans, et dont le grand chambellan faisait les honneurs.

CHAMBOURIN. s. m. Pierre qui sert à faire le faux cristal.

CHAMBRANLE. s. m. Ornement de bois ou de pierre, qui encadre, qui borde les portes, les fenêtres et les cheminées. *Chambranle de menuiserie, de pierre, de marbre, etc.*

CHAMBRE. s. f. (grec *camara*, chambre.) Il se dit De la plupart des pièces d'une maison, et principalement de Celle où l'on couche. *Chambre à coucher. Chambre de parade. Chambre meublée. Chambre à louer. Valet, femme de chambre. Robe, pot de chambre.* || *Garder la chambre*, Être assez indisposé pour ne pouvoir sortir de sa chambre. || *Travailler en chambre*, se dit D'un artisan, d'un ouvrier qui ne tient pas boutique. || Dans les monastères, *Chambre noire*, Chambre qui n'est point éclairée, où l'on renferme ceux que l'on met en pénitence, et où l'on fait aussi des retraites volontaires. || T. d'optique, *Chambre noire*, ou *Chambre obscure*. Voyez NOIR, adj. || *Chambre du conseil*, dans les tribunaux, La chambre où les juges se retirent pour délibérer. || Absol., *La chambre*, La chambre du roi. *Premier gentilhomme, pages, huissier, musique de la chambre.* Par extens., Les officiers mêmes de la chambre du roi. *Avoir les entrées de la chambre*, Avoir le privilége d'entrer avec les officiers de la chambre. || *Maître de chambre*, Le premier officier de la maison du pape ou d'un cardinal. || CHAMBRE, dans les vaisseaux, Retranchements où couchent les principaux officiers, où se tient le conseil, etc. *La chambre du capitaine, du conseil, des passagers.* || CHAMBRE, fig., Certaines assemblées législatives. *Les états généraux étaient partagés en trois chambres : la chambre du clergé, la chambre de la noblesse, et la chambre du tiers état. La charte a établi deux chambres. Chambre des pairs. Chambre des députés des départements*, ou simplement, *Chambre des députés. Convoquer, dissoudre la chambre. Ouvrir, clore la session des chambres. La droite, la gauche, le centre, la majorité de la chambre.* || CHAMBRE, Nom commun à différentes juridictions, distinguées par un second titre propre à chacune d'elles. || *Chambre des comptes*, Cour supérieure établie pour connaître, en dernier ressort, de tout ce qui était relatif au maniement des finances, et à la conservation des deniers du roi. Cette chambre a été remplacée par la *Cour des comptes*, qui a des attributions analogues. || *Chambre apostolique*, Tribunal qui connaît des revenus de l'État ecclésiastique, et qui en a l'administration. || *Chambre ecclé-*

siastique, Tribunal où l'on connaissait des affaires qui avaient rapport aux décimes. || *Chambre de justice*, ou *Chambre ardente*, Assemblée de juges commis pour connaître des malversations de ceux qui avaient manié les deniers publics, et de quelques autres affaires qui leur étaient renvoyées. || *Chambre ardente*, s'est dit de Deux autres tribunaux qui connaissaient, l'un des crimes d'hérésie, l'autre des crimes d'empoisonnement, et qui prononçaient la peine du feu contre les coupables. || CHAMBRE, Sections, divisions de certains tribunaux. *Il y avait dans les parlements la grand'chambre, la chambre des requêtes, celle des enquêtes, etc. La première, la seconde chambre de la cour royale. Chambre des appels de police correctionnelle.* || *Chambre des vacations*, Chambre composée d'un président et de plusieurs conseillers ou juges, tirés des différentes chambres, dans laquelle on administre la justice pendant les vacations, ou vacances des tribunaux. || CHAMBRE, Certaines assemblées qui s'occupent d'intérêts spéciaux, ou de ce qui est relatif à la discipline d'un corps. *Chambre de commerce, d'assurance, d'agriculture, des avoués, des notaires. Chambre syndicale.* || CHAMBRE, par analogie avec le premier sens, Certaines cavités accidentelles ou pratiquées à dessein; Vide qui s'est fait à la fonte, dans un canon, dans une cloche, lorsque la matière n'a pas coulé également partout. || *Chambre d'un mortier, d'un obusier*, Espace ovale qu'on pratique en fondant un mortier, un obusier, et où l'on met la poudre, pour lui donner plus de force. || *Chambre d'une mine*, L'endroit destiné à recevoir la charge de la mine. Autrement, *Fourneau.* || T. d'hydraulique, *Chambre d'écluse*, L'espace compris entre deux portes d'écluse. || T. d'anat., *Chambres de l'œil*, se dit de Deux cavités qui sont remplies par l'humeur aqueuse, et qui communiquent ensemble par l'ouverture de la pupille. *Chambre antérieure, postérieure.*

CHAMBRÉ, ÉE. adj. Il se dit Des pièces d'artillerie qui ont des chambres.

CHAMBRÉE. s. f. Certain nombre de soldats qui logent et mangent ensemble. || CHAMBRÉE, dans les théâtres, La quantité des spectateurs; produit de la recette. *Bonne, faible chambrée.*

CHAMBRELAN. s. m. Ouvrier qui travaille en chambre. || Locataire qui n'occupe qu'une chambre dans une maison. Pop. et peu usité.

CHAMBRER. v. n. Être de la même chambrée. Il a vieilli. || CHAMBRER, actif. *Chambrer quelqu'un*, Le tenir enfermé par une sorte de violence ou de séduction, pour le faire jouer. || Fam., Tirer quelqu'un à l'écart, l'entretenir en particulier. || CHAMBRÉ, ÉE. participe.

CHAMBRETTE. s. f. Diminutif de Chambre. Fam.

CHAMBRIER. s. m. Certain officier claustral dans quelques monastères rentés, et dans quelques chapitres. || *Grand chambrier*, autrefois Un des grands officiers de la couronne de France, qui avait l'intendance de la chambre du roi, etc. || Fam., *Grand chambrier*, Conseiller de grand'chambre.

CHAMBRIÈRE. s. f. Servante de personnes de petite condition. || CHAMBRIÈRE, dans les manéges, Bâton de trois ou quatre pieds de longueur, au bout duquel est attachée une courroie, une longe de cuir, pour châtier les chevaux.

CHAME ou CAME. s. f. t. d'hist. nat. Genre de coquilles bivalves, qui comprend un grand nombre d'espèces, toutes marines.

CHAMEAU. s. m. (grec *camêlos*, chameau.) Quadrupède ruminant haut de jambes, qui a le cou fort long, la tête petite, les oreilles courtes, et deux bosses sur le dos. || CHAMEAU, t. de marine, Grand ponton qu'on emploie surtout en Hollande, et qui sert à soulever un bâtiment pour le faire passer sur de petits fonds.

* CHAMELIER. s. m. Celui qui est chargé de conduire et de soigner des chameaux.

CHAMOIS. s. m. (grec *kémas*, faon.) Chèvre sauvage, qui vit dans les rochers et dans les montagnes. || La peau de cet animal corroyée et passée en huile. || *Couleur chamois*, Couleur d'un jaune très-clair.

* CHAMOISER. v. a. Apprêter les peaux de chamois. || CHAMOISÉ, ÉE. participe.

CHAMOISERIE. s. f. Lieu où l'on prépare les peaux de chamois. || La marchandise que prépare le chamoiseur.

CHAMOISEUR. s. m. Ouvrier qui prépare les peaux de chamois.

CHAMP. s. m. (lat. *campus*, champ.) Étendue, pièce de terre labourable, qui ordinairement n'est pas fermée de murailles. *Labourer, cultiver, fumer, semer, moissonner un champ.* || Fig. *Cultiver, féconder le champ de l'histoire.* || *En plein champ*, Au milieu des champs, de la campagne. || *Champ de Mars*, Lieu consacré à des exercices militaires. || *Champ de mars*, et *Champ de mai*, anciennement, Certaines assemblées que les principaux de la nation française tenaient au mois de mars ou de mai, pour régler les affaires de l'État. || *Champ du repos*, Un cimetière. || CHAMPS, plur., Toutes sortes de terres, tant les terres labourables que les prés, les bois, les bruyères, etc., pris tous ensemble. *Mener les vaches, les brebis aux champs. Fleurs des champs. Se promener dans les champs.* || *À travers champs*, Hors des routes battues. On dit aussi, *À travers les champs.* || Fam., *Courir les champs*, Se promener, errer dans les champs. || *Champs Élysées, Élysiens* ou *Élyséens*, Lieux où, selon les anciens païens, étaient reçues, après la mort, les âmes des hommes justes. || CHAMPS, plur., Tous les lieux qui ne sont point dans les villes ou dans les faubourgs. *Maison des champs. La vie des champs.* || *Être aux champs et à la ville*, Loger à l'extrémité d'un faubourg, ou habiter, dans la ville, une maison où il y a un grand jardin. || Fig. et fam., *Un rien le met aux champs, il se met aux champs pour la moindre chose*, se dit De quelqu'un qui se fâche ou qui s'inquiète aisément. On dit dans un sens analogue, *Être aux champs.* || Fig. et fam., *Avoir la clef des champs*, Avoir la liberté d'aller où l'on veut. On dit de même, *Donner la clef des champs*, Mettre en liberté; et, *Prendre la clef des champs*, S'en aller, s'enfuir. || Prov. et fig., *Avoir un œil aux champs et l'autre à la ville*, Prendre garde à tout, être attentif à tout. || T. milit., *Battre aux champs*, Battre le pas ordinaire, soit pour rendre les honneurs, soit pour se mettre en marche. || CHAMP DE BATAILLE, sing., La place où combattent deux armées. *Il est demeuré maître du champ de bataille. Il a couché sur le champ de bataille.* On dit dans le même sens, en poésie et dans le style élevé: *Le champ d'honneur. Le champ* ou *les champs de Mars. Etc.* || Fig. et fam., *Il a bien pris, bien choisi son champ de bataille*, Il a pris ses avantages pour réussir. || Fig. et fam., *Le champ de bataille lui est demeuré*, se dit D'un homme qui a remporté l'avantage sur un autre dans un débat. || *Champ clos*, Lice, lieu fermé de barrières, dans lequel deux ou plusieurs personnes vidaient autrefois leurs différends par les armes, avec la permission du prince ou du magistrat. Dans les combats de ce genre qui avaient lieu à cheval, on disait, *Prendre du*

champ, Prendre de l'espace pour mieux fournir sa carrière. || *Champ clos*, se dit également en parlant Des tournois. On dit néanmoins, *Le juge du camp*, et non *du champ*. || CHAMP, fig., Carrière, ou sujet, occasion. *Il a un beau champ pour paraître avec avantage. Voilà un beau champ pour étaler son éloquence, son érudition.* || *Laisser à quelqu'un le champ libre*, Ne point s'opposer à ses prétentions, ne point se mettre en concurrence avec lui. On dit aussi, *Avoir le champ libre*, Avoir la liberté de faire une chose. Dans un sens analogue, *Donner un champ libre à son imagination, à sa colère, etc.* || CHAMP, fig., Un fond sur lequel on peint, on grave, on représente quelque chose. *Le champ d'un tableau, d'une médaille, d'un écusson.* || L'étendue qu'embrasse une lunette d'approche. || *Mettre de champ, poser de champ des briques, des pierres, des solives*, Les mettre, les poser sur la face la moins large. || En mécanique, *Roue de champ*, Celle qui est horizontale, et dont les dents sont perpendiculaires. || SUR-LE-CHAMP. loc. adv. Sur l'heure même, sans délai. || *Prêcher, haranguer, parler sur-le-champ*, Sans préparation, d'abondance. || À TOUT BOUT DE CHAMP. loc. adv. et fam. À chaque instant, à tout propos.

* CHAMPAGNE. s. m. Vin de Champagne, ancienne province de France.

CHAMPART. s. m. t. de jurispr. féodale. Droit que les seigneurs de fief avaient, en quelques lieux, de lever une certaine quantité de gerbes sur les terres qui étaient en leur censive.

CHAMPARTER. v. a. t. de jurispr. féodale. Exercer le droit de champart. || CHAMPARTÉ, ÉE. participe.

CHAMPARTEUR. s. m. t. de jurispr. féodale. Celui qui levait le champart au nom du seigneur.

CHAMPEAUX. s. m. pl. Prés, prairies. Il a vieilli.

CHAMPÊTRE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport aux champs; ou Qui est éloigné des villes. *Travaux, soins champêtres. Vie, séjour champêtre.* || *Garde champêtre*, Agent préposé à la garde des récoltes et des propriétés rurales de toute espèce. || En mythol., *Dieux champêtres, divinités champêtres*, Les divinités qui présidaient aux biens de la terre, et qui étaient particulièrement adorées aux champs.

CHAMPIGNON. s. m. Nom générique d'une famille nombreuse de plantes sans organes sexuels apparents, d'une consistance molle, spongieuse ou coriace, dénuées de feuilles et de racines. et dont la forme et la couleur varient beaucoup. *Champignons parasites. Le pied, le chapeau d'un champignon. Champignons de couche.* || Prov. et fig., *Il est venu en une nuit, comme un champignon*, se dit D'un homme qui s'est élevé en peu de temps. || CHAMPIGNON, Support, ordinairement de bois, dont le haut a la forme d'un champignon, et sur lequel on pose des chapeaux ou des bonnets de femme, etc. || CHAMPIGNON, Bouton qui se forme au lumignon d'une bougie, d'une chandelle, ou à une mèche qui brûle. || CHAMPIGNON, t. de médecine, Certaines excroissances de chair spongieuses qui se forment dans les plaies, et dans quelques parties du corps. *Voyez* FONGUS.

* CHAMPIGNONNIÈRE. s. f. Couche de fumier préparée pour y faire venir des champignons.

CHAMPION. s. m. Celui qui combattait en champ clos pour sa querelle, ou pour la querelle d'autrui. *Brave, vaillant champion.* || Par extens., Toute personne qui combat. En ce sens, on ne l'emploie guère sérieusement. || Ironiq. et fam., *C'est un vaillant champion*, se dit D'un homme qu'on croit peu courageux. || CHAMPION, fig., Défenseur. *Champion de la foi.* Il se dit souvent par mépris ou par raillerie. *Cet homme est le champion des mauvaises causes.*

CHANCE. s. f. Sorte de jeu de dés. || Le point qu'on livre à celui contre lequel on joue aux dés, Le point qu'on se livre à soi-même. *Livrer chance. Amener sa chance.* || CHANCE, fig., Tout événement, heureux ou malheureux, qui peut résulter d'un ordre de choses donné. *Chance probable, incertaine, favorable. Calculer les chances. Se mettre à couvert de toute chance*, De tout hasard. || Fam., *Bonne chance*, se dit, en forme de souhait, À une personne qui nous quitte pour faire quelque démarche dont le succès paraît douteux. || *La chance est pour vous*, Vous avez une chance favorable. || *La chance a tourné*, Les choses ont changé de face. || Prov., *Conter sa chance*, Conter ses malheurs, ses déplaisirs, ses aventures.

CHANCEL. s. m. *Voyez* CANCEL.

CHANCELANT, ANTE. adj. Qui chancelle. *Aller d'un pas chancelant. Démarche chancelante.* || Fig., tant au sens physique qu'au sens moral. *Santé, autorité, foi chancelante. Trône, esprit chancelant.*

CHANCELER. v. n. (*Je chancelle. Je chancellerai.*) Être peu ferme sur ses pieds, pencher de côté et d'autre, comme si on allait tomber. *Il chancelle comme un homme ivre.* || Fig., N'être pas ferme, n'être pas assuré. *Il varie, il chancelle dans ses réponses, dans ses opinions. Un trône qui chancelle. Sa fortune, sa vertu chancelle. Sa mémoire chancelle*, Se trouble.

CHANCELIER. s. m. (lat. *cancellarius*, chancelier.) Officier chargé de garder les sceaux, et quelquefois d'administrer les biens d'un prince, d'un corps, d'un ordre militaire, etc. || *Chancelier de l'Académie française*, Celui qui gardait le sceau de l'Académie, et qui aujourd'hui remplit les fonctions de président en l'absence du directeur. || CHANCELIER, se disait Du premier officier de la couronne, chef de la magistrature en France, et ordinairement gardien des sceaux. *Chancelier de France.* || *Chancelier de justice.* Titre du chef de la justice dans certains États d'Allemagne. || *Chancelier de l'Échiquier*, Un des juges de la cour des finances d'Angleterre, appelée aussi *Cour de l'Échiquier.* || CHANCELIER, dans certains consulats, Celui qui a la garde du sceau et la tenue des registres. || CHANCELIER, dans l'Église de Paris, Chanoine dignitaire qui présidait aux études de l'université.

CHANCELIÈRE. s. f. La femme du chancelier. || CHANCELIÈRE, Petit meuble de bois ou de cuir, garni intérieurement de peau d'ours ou de mouton, qui sert à mettre les pieds pendant l'hiver.

CHANCELLEMENT. s. m. Mouvement de ce qui penche de côté et d'autre, et qui menace de tomber.

CHANCELLERIE. s. f. (lat. *cancellarius*, chancelier.) Lieu où l'on scelle certains actes avec le sceau du prince, de l'État. *Aller à la chancellerie.* On dit de même, *La chancellerie d'un consulat.* || *Grande chancellerie*, Celle où le chancelier scellait avec le grand sceau. On nomme encore aujourd'hui *Grande chancellerie*, Une administration chargée de tout ce qui a rapport à l'ordre de la Légion d'honneur. || *Petite chancellerie*, dans les parlements, Celle où un maître des requêtes, ou un autre officier commis pour cette fonction, scellait avec le petit sceau. || *La chancellerie de Rome*, Le bureau où se font les expéditions des bulles, brefs et autres actes concernant le gouvernement de l'Église. || CHANCELLERIE, L'hôtel qu'habite un chancelier, ou le garde des sceaux.

CHANCEUX, EUSE. adj. Qui a une chance favorable, qui est en bonheur. Fam. || Ironiq., *Voilà un homme bien chanceux*, C'est un homme malheureux, à qui rien ne réussit.

CHANCIR. v. n. (lat. *canescere*, vieillir.) Moisir. Se dit Des choses qui se mangent, comme des confitures, des pâtés, etc. Avec le pron. pers. *Des confitures qui se chancissent.* Il est vieux. || Chanci, ie. partic.

CHANCISSURE. s. f. Moisissure. *Voyez* Chancir.

CHANCRE. s. m. (lat. *cancer*, chancre.) Nom donné vulgairement à plusieurs espèces d'ulcères qui rongent. Dans le langage médical, Ulcères vénériens. || T. d'art vétérinaire, Ulcère qui attaque le gros bétail, et qui commence par occuper le dessous de la langue, d'où il s'étend rapidement vers les parties environnantes. || T. d'agriculture, Maladie qui survient aux arbres, et qui les ronge. || Pop., *Manger comme un chancre*, Manger excessivement. || Chancre, fig., Vice d'administration, fléau public qui appauvrit l'État, qui le ruine insensiblement. *La guerre civile est un chancre qui dévore ce pays.*

CHANCREUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature du chancre ou du cancer. || Qui est attaqué du chancre.

CHANDELEUR. s. f. (lat. *candela*, chandelle.) La fête de la présentation de Notre-Seigneur au temple, et de la purification de la Vierge; ainsi nommée parce que, ce jour-là, il se fait une procession où tous les assistants portent des chandelles de cire ou des cierges.

CHANDELIER. s. m. Artisan qui fait et vend de la chandelle.

CHANDELIER. s. m. Ustensile qui sert à mettre la chandelle, la bougie, ou les cierges. *Chandelier à plusieurs branches. Chandelier d'église.* || T. de l'Écriture, *Il ne faut point mettre la lumière sous le boisseau, mais sur le chandelier, afin qu'elle éclaire toute la maison.* || Fig. et fam., *Être placé sur le chandelier, être sur le chandelier*, Être en vue, occuper une place éminente, principalement dans l'Église. || Chandelier, t. de marine, Supports de fer ou de bois, et à une ou deux branches, qu'on emploie à divers usages. *Chandeliers de bastingage, de pierrier.*

CHANDELLE. s. f. Petit flambeau de suif, de cire, ou de quelque autre matière grasse et combustible. Il se dit plus communément de La chandelle de suif. *Chandelles moulées. Chandelle de veille. Allumer, moucher, éteindre, souffler la chandelle. Il s'est éteint comme une chandelle.* || Prov. et fig., *Se brûler, venir se brûler à la chandelle.* Voyez Brûler. || Prov. et fig., *Il doit une belle chandelle à Dieu, à la Vierge*, se dit D'un homme qui est échappé d'un grand péril. || Prov. et fig., *C'est une économie de bouts de chandelles; Être ménager de bouts de chandelles.* Voyez Bout. || Prov. et fig., *Le jeu ne vaut pas la chandelle*, La chose dont il s'agit ne mérite pas les soins qu'on prend, les peines qu'on se donne, la dépense qu'on fait. || Fam., *Il s'en va comme une chandelle*, ou fig., *C'est une chandelle qui s'éteint*, se dit D'un homme qui meurt insensiblement et de vieillesse. || Fig. et fam., *Voir des chandelles, mille chandelles*, se dit Lorsqu'on a un grand éblouissement d'yeux causé par un coup, un heurt, une chute. || Prov. et fig., *Brûler la chandelle par les deux bouts.* Voyez Bout. || Fig., *Tenir la chandelle*, Se prêter à de honteuses complaisances, pour favoriser un commerce de galanterie. Il est libre. || *Chandelle des Rois*, Grosse chandelle cannelée, et peinte de différentes couleurs, dont les marchands chandeliers faisaient présent à leurs pratiques le jour des Rois. || *Chandelle romaine*, Pièce d'artifice en forme de grosse chandelle, qui lance perpendiculairement, et à certains intervalles, des étoiles d'un éclat très-vif.

CHANFREIN. s. m. Autrefois Pièce de fer qui couvrait le devant de la tête d'un cheval armé. || Maintenant, par extens., Le devant de la tête du cheval, la partie de la tête qui est entre les sourcils, depuis les oreilles jusqu'aux naseaux. *Un cheval qui a le chanfrein blanc.* || Chanfrein, t. d'archit., Petite surface que l'on forme en abattant l'arête d'une pierre ou d'une pièce de bois.

CHANFREINER. v. a. t. d'archit. Abattre l'arête d'une pierre ou d'une pièce de bois, pour former un chanfrein. || Chanfreiné, ée. participe.

CHANGE. s. m. (ital. *cambio*, change.) Troc d'une chose contre une autre. *Gagner, perdre au change.* || Change, Banque, la profession de celui qui fait tenir, qui fait remettre de l'argent d'une ville à une autre, de place en place. *Faire le change. Lettres de change. Agent de change :* voyez Agent. || Le prix que le banquier prend pour l'argent qu'il fait remettre. *Le change est au pair, est haut, est bas.* || *Coter le change*, Marquer le taux du change. || Prov. et fig., *Rendre le change à quelqu'un*, Lui rendre la pareille. || Change, Le profit, l'intérêt de l'argent qu'on prête selon le cours de la place. *Prendre à change.* || Le commerce du changeur, et le prix qu'il prélève sur les valeurs pour lesquelles il donne de l'argent ou des billets de banque. *Change de monnaies. Bureau de change.* || Par extens., Le lieu où l'on va changer les pièces de monnaie pour d'autres, comme des pièces d'or pour de l'argent blanc, etc. *Aller au change.* || *Payer comme au change*, Payer sur-le-champ. || Change, Lieu destiné aux réunions des négociants; aujourd'hui *Bourse.* || Change, t. de vénerie, *La bête donne le change*, Elle fait lever une autre bête, dont les chiens suivent la voie. *Les chiens prennent le change, tournent au change*, Ils quittent la bête qui a été lancée, pour courir la nouvelle bête. *Les chiens gardent le change, ne tournent pas au change*, Ils ne se laissent pas emporter après la nouvelle bête, et continuent à chasser la bête qui a été lancée. || Fig., *Donner le change à quelqu'un*, Détourner adroitement quelqu'un du dessein, des vues qu'il peut avoir, en lui donnant lieu de croire une chose pour une autre. *Prendre le change*, Se laisser tromper de cette manière, par ignorance ou par simplicité; Se tromper, se méprendre sur un objet, sur une affaire. On dit de même, *Faire prendre le change à quelqu'un*, Le tromper, l'induire en erreur.

CHANGEANT, ANTE. adj. Variable, muable, inconstant, qui change facilement. *Nation, humeur changeante. Esprit, temps changeant.* || *Couleur changeante*, Couleur qui change selon les différentes expositions, comme la gorge d'un pigeon. || *Taffetas changeant*, Taffetas qui paraît de différentes couleurs, parce que la trame est d'une couleur, et la chaîne d'une autre.

CHANGEMENT. s. m. Mutation, conversion, action de changer. *Changement de saison, de domicile, de vie, de conduite. Changement de théâtre, de scène*, et mieux, *Changement de décoration. Changement à vue.*

CHANGER. v. a. Céder une chose pour une autre. *Il a changé sa vieille vaisselle pour de la neuve.* || Prov. et fig., *Changer son cheval borgne contre un aveugle.* Voyez Aveugle. || Changer, Changer des pièces de monnaie pour la même somme en pièces de valeur différente. *Changer un louis, une pièce de*

cinq francs, etc. On le dit de même en parlant Des billets de banque. *Changer un billet de cinq cents francs.* || Changer, Remplacer un objet par un autre; Rendre une chose différente de ce qu'elle était. *Il a changé son bien de nature. Changer sa manière de vivre. Il a changé tout son plan, toute sa maison. Rien ne peut changer les lois de la nature.* || Prov., *Il faut qu'il ait été changé en nourrice*, se dit D'un enfant qui ne ressemble point à ses parents pour les traits, pour le caractère. Dans le sens opposé, *Il n'a pas été changé en nourrice.* || Changer, Convertir, transmuer, métamorphoser une chose en une autre, se dit tant au propre qu'au figuré. *Dans le sacrement de l'eucharistie, le pain est changé au corps de Notre-Seigneur. Aux noces de Cana*, Jésus-Christ *changea l'eau en vin. On changea les temples en églises. Cela change mes soupçons en certitude.* Avec le pron. pers. *L'eau se change en glace par l'action du froid. Mes soupçons se changèrent en certitude.* || Changer, neutre, tant au propre qu'au fig., Quitter une chose pour une autre. Dans ce sens, on l'emploie toujours avec la préposition *de. Changer d'habit, de chemise, d'air, de nature, de vie, de religion, de ton.* || T. de manége, *Changer de main*, Porter la tête du cheval d'une main à l'autre, pour le faire aller à droite ou à gauche. || Fig. et fam., *Changer de batterie*, Se servir de quelque nouveau moyen dans une affaire, le premier n'ayant pas réussi. || Prov. et fig., *Changer de note*, Changer de façon d'agir ou de parler. || Changer, elliptiquement, Changer de linge, lorsqu'on est mouillé par la pluie ou la sueur. *Je suis rentré chez moi pour changer.* Activ., *Changer quelqu'un*, Changer le linge qu'il a sur lui. || Absol., Changer d'état. *Rien n'est stable en ce monde, tout change. Le temps va changer. Son visage a bien changé. Vos sentiments ont bien changé.* || Fig., Changer de mœurs, de caractère. *Changer en bien, en mal.* Avec le pron. pers. *Tel est mon caractère, je ne saurais me changer.* || *Changer du tout au tout, du blanc au noir*, Changer entièrement. || *Cet homme est changé, bien changé, changé à ne pas le reconnaître*, Il a le visage bien changé, soit par l'âge, soit par la maladie; fig., Il a changé entièrement de mœurs et de conduite. Dans le premier sens, on dit aussi, *Il change à vue d'œil.* || Changer, se dit De l'inconstance dans les projets, les goûts, les affections. *C'est un homme qui change aisément. Aimer à changer.* || Changé, ée. participe.

CHANGEUR. s. m. Celui qui fait commerce de changer des pièces de monnaie pour d'autres pièces, des billets de banque pour du numéraire, ou du numéraire pour des billets de banque. || Fam., *Cet homme paye comme un changeur*, Il paye comptant.

CHANOINE. s. m. (grec *canonicos*, régulier.) Celui qui possède un canonicat dans une église cathédrale ou collégiale. || *Chanoines réguliers*, Chanoines qui faisaient des vœux de religion, et qui vivaient en communauté. || Prov. et fig., *Mener une vie de chanoine*, Mener une vie douce et tranquille.

CHANOINESSE. s. f. Celle qui possède une prébende dans un chapitre de filles.

CHANOINIE. s. f. Canonicat. Il a vieilli.

CHANSON. s. f. (lat. *cantus*, chant.) Pièce de vers que l'on chante sur quelque air, et dont les stances se nomment Couplets. *Chanson nouvelle, vieille, à boire*, ou *bachique. Dire, composer, noter, chanter une chanson.* || Fig. et fam., *Il chante toujours la même chanson*, se dit D'un homme qui répète toujours la même chose. On dit aussi, *C'est toujours la même chanson.* || Fig. et fam., *Voilà bien une autre chanson*, Voilà une chose nouvelle, une chose à laquelle on ne s'attendait pas. || Chanson, fig. et fam., Sornette, discours ou raison frivole. *Il nous conte des chansons. Chansons que tout cela.*

CHANSONNER. v. a. Faire des chansons satiriques sur quelqu'un. *Il a été bien chansonné.* || Chansonné, ée. participe.

CHANSONNETTE. s. f. Diminutif. Petite chanson. Il se dit par opposition Aux airs graves et sérieux, et particulièrement Des chansons pastorales.

CHANSONNIER, IÈRE. s. Faiseur ou faiseuse de chansons. Fam. || Chansonnier, Recueil de chansons.

CHANT. s. m. Élévation et inflexion de voix sur différents tons, avec modulation. *Chant agréable, harmonieux, mélodieux, triste, lugubre.* || Fig., *Chant de sirène*, Langage trompeur. || Chant, Toute musique qui peut s'exécuter avec la voix. *Mettre un air en chant. Étudier un morceau de chant.* || *Plain-chant, chant grégorien, chant d'Église*, Le chant ordinaire de l'Église, dont saint Grégoire est regardé comme l'inventeur. || Chant, La partie mélodieuse ou principale d'une musique quelconque, celle d'où dépend toute l'expression. *L'harmonie ne doit point étouffer le chant.* || Chant, Ramage des oiseaux. *Le chant du rossignol, du serin, de l'alouette, etc.* || Fig., *C'est le chant du cygne*, se dit Du dernier ouvrage qu'un musicien célèbre, un grand poëte, un homme éloquent a fait peu de temps avant sa mort. || Chant, Cri du coq. *Dès le chant du coq*, Au point du jour. || Cri de la cigale. *Le chant de la cigale est monotone.* || Chant, par extens., Certaines pièces de poésie qui se chantent ou peuvent se chanter. *Chant nuptial, funèbre, pastoral, guerrier.* || *Chant royal*, Ancienne pièce de poésie française, composée de six strophes de onze vers chacune, et où le onzième vers de la première strophe était répété à la fin de toutes les autres. || Chants, plur., fig. et poétiq., Toute composition en vers. *Le dieu qui préside à mes chants. Mes chants rediront tes exploits.* || Chant, Chacune des divisions d'un poëme. *Le premier, le second chant de l'Iliade, de la Henriade, du Lutrin.* On donne souvent aussi le nom de *Livres* aux chants de certains poëmes anciens. *Le premier, le second livre de l'Énéide, des Géorgiques.*

CHANTANT, ANTE. adj. Qui se chante aisément. || *Vers chantants, paroles chantantes*, Paroles, vers qui sont propres à être mis en chant. || *Cette langue est chantante, a quelque chose de chantant*, se dit D'une langue fort accentuée, dont la prosodie a quelque chose de musical. || Au théâtre, *Déclamation chantante*, Déclamation qui manque de naturel, parce que les intonations se rapprochent du chant.

CHANTEAU. s. m. Morceau coupé à un grand pain. || *Chanteau de pain bénit*, ou absol. *Chanteau*, Le morceau de pain bénit qu'on envoie à celui qui doit rendre le pain bénit le dimanche suivant ou le jour de fête le plus prochain. || Chanteau, Morceau d'étoffe coupé à une plus grande pièce. *Les chanteaux d'une robe, d'une soutane.*

CHANTEPLEURE. s. f. Entonnoir qui a un long tuyau percé de plusieurs trous par le bout inférieur, pour faire couler du vin ou quelque autre liqueur dans un tonneau, sans la troubler. || Fente qu'on pratique dans des murs de clôture ou de terrasse, pour laisser les eaux pénétrer ou s'écouler facilement. *Voyez* Barbacane.

CHANTER. v. n. (lat. *cantare*, chanter.) Former

avec la voix une suite de sons variés, selon les règles de la musique. *Chanter juste, faux, à pleine voix, à basse note, en musique, en faux bourdon.* || *Chanter à livre ouvert,* Chanter à la première inspection des notes un air qu'on n'avait jamais vu. || Fig. et fam., *Je le ferai chanter sur un autre ton,* Je l'obligerai à parler, à se conduire autrement qu'il ne fait. || Fam., *C'est comme si vous chantiez,* se dit à quelqu'un Pour lui témoigner qu'on ne fait aucune attention à ce qu'il dit, qu'on n'en fait aucun cas. || *Pain à chanter,* Petit pain sans levain, coupé en rond et très-mince, qui porte l'empreinte de la figure ou de quelque symbole de Jésus-Christ, et que le prêtre consacre pendant la messe. || Chanter, se dit, par ext., Des instruments qui exécutent la partie mélodieuse d'un morceau de musique, par opposition À ceux qui ne font qu'accompagner. *La basse seule chante dans ce morceau.* || Chanter, se dit Des oiseaux et de la cigale. *L'alouette, le coq, la cigale chante.* || Prov. et fig., *Ce n'est pas à la poule à chanter devant le coq,* Une femme doit se tenir dans l'infériorité à l'égard de son mari. || Chanter, par ext., Réciter, déclamer ou lire d'une manière qui n'est pas naturelle, et qui approche du chant. *Ce comédien, ce prédicateur chante.* || Chanter, verbe actif, Exécuter une partie ou un morceau de musique vocale. *Chanter un air, une chanson. Chanter une hymne, un cantique.* || Fig. et fam, *Il chante toujours la même chanson, la même antienne,* Il répète toujours la même chose. || Prov. et fig., *Chanter à quelqu'un sa gamme,* Lui faire une forte réprimande, lui dire ses vérités. || Fig. et fam., *Chanter la palinodie,* Se rétracter, dire du bien d'une personne ou d'une chose dont on avait dit du mal. || Chanter, Publier, célébrer, raconter. *Chanter la gloire, les hauts faits d'un héros. Ovide a chanté les amours.* || Fig. et fam., *Chanter victoire,* Se glorifier du succès. || Fig., *Chanter les louanges de quelqu'un,* Faire de grands éloges d'une personne. || Chanter, fam., Dire. *Que me chantez-vous là?* || Fig. et fam., *Chanter pouilles à quelqu'un,* Lui dire des injures, lui dire des choses offensantes. || Chanté, ée. participe.

CHANTERELLE. s. f. La corde d'un violon, d'une basse, etc., qui est la plus déliée, et qui rend le son le plus aigu. *Hausser, baisser la chanterelle.* || Chanterelle, Bouteille de verre fort mince, dont on tire des sons très-agréables en soufflant dessus. || Chanterelle, terme de chasse, Oiseau que l'on met dans une cage au milieu d'un bois ou d'une campagne, afin que par son chant il attire les autres oiseaux dans les filets tendus pour les prendre.

CHANTEUR, EUSE. s. (lat. *cantor,* chanteur.) Qui chante. Il se dit particul. Des personnes qui font métier de chanter. *Les chanteurs, les chanteuses de l'Opéra. Chanteur des rues.* || Voyez Cantatrice. || Il se dit adj., en hist. nat., Des oiseaux qui chantent. *Les oiseaux chanteurs.*

CHANTIER s. m. Grande enceinte où l'on arrange, où l'on entasse des piles de gros bois à brûler, de bois de charpente ou de charronnage. || Lieu où l'on décharge le bois ou la pierre, pour les travailler, afin de pouvoir les employer à un bâtiment. || Endroit où l'on construit Des vaisseaux, des navires. *Chantiers de marine, de construction.* || Blocs de bois sur lesquels porte la quille d'un vaisseau, d'un navire en construction ou en radoub. || Morceaux de bois ou de pierre dont se sert un maçon, un charpentier pour maintenir dans une certaine position le bloc, la pièce de bois qu'il taille ou qu'il équarrit. || Fig. et fam., *Mettre un ouvrage, avoir un ouvrage sur le chantier,* en parlant D'un artiste ou d'un auteur, Commencer un ouvrage, y travailler. || Chantier, Pièces de bois couchées en long, sur lesquelles on pose des tonneaux de vin ou d'autre liqueur dans le cellier, dans la cave. || Pièces de bois qui servent, sur les navires, à tinter et assujettir les boucauts, barriques, etc.

CHANTIGNOLE. s. f. t. de charpent. Pièce de bois qui soutient les pannes d'une charpente.

CHANTONNER. v. n. (lat. *cantare,* chanter.) Chanter à demi-voix.

CHANTOURNÉ. s. m. Pièce d'un lit, qui est de bois bien travaillé, ou couverte d'étoffe, et qui se met entre le dossier et le chevet.

CHANTOURNER. v. a. Couper en dehors ou évider en dedans une pièce de bois, de métal, de marbre, etc., suivant un profil donné. || Chantourné, ée. participe.

CHANTRE. s. m. (lat. *cantor,* chantre.) Celui dont la fonction est de chanter dans l'église au service divin. || Chantre, Dignitaire qui est le maître du chœur, et qui préside au chant, dans une église cathédrale ou collégiale, et dans quelques monastères. *Le grand chantre. Bâton de chantre.* || Chantre, fig. et poétiq., Un poëte. *Le chantre de la Thrace,* Orphée. *Le chantre d'Ilion,* Homère. *Le chantre d'Énée,* Virgile. *Le chantre des jardins,* Delille, etc. || Fig. et poétiq., *Les chantres des bois,* Les rossignols et les autres oiseaux. On dit aussi, *Les chantres du printemps, les chantres ailés.*

CHANTRERIE. s. f. Bénéfice, dignité de chantre, dans une église cathédrale ou collégiale.

CHANVRE. s. m. (grec *cannabis,* chanvre.) Plante dioïque qui porte le chènevis, et dont l'écorce sert à faire de la filasse. *Cueillir, faire rouir, tiller* ou *teiller, broyer du chanvre.* || La filasse de chanvre. *Fil, toile de chanvre.*

CHAOS. s. m. (grec *chaos,* chaos.) (On ne prononce point l'H.) Confusion de toutes choses. L'état où toutes choses étaient au moment de la création, avant que Dieu leur eût donné l'arrangement et l'ordre. || Fig., Toute sorte de confusion. *Sa bibliothèque, sa tête est un chaos.*

CHAPE. s. f. (lat. *caput,* tête.) Vêtement d'église, en forme de manteau, qui s'agrafe par devant, et va jusqu'aux talons, et que portent l'évêque, le prêtre officiant, les chantres, etc., durant le service divin. *L'archevêque vint recevoir le roi en chape et en mitre.* || Chape, L'habit que portent les cardinaux, et qui a un capuce doublé d'hermine. || Grand manteau de drap ou de serge que les chanoines séculiers et réguliers portent au chœur durant l'hiver. || Chape, dans les arts, Certaines choses qui s'appliquent sur d'autres, qui servent à les couvrir, à les envelopper, telles que l'enduit de mortier dont on recouvre l'extrados d'une voûte, le couvercle d'un alambic, etc. || *Chape de poulie,* La monture d'une ou de plusieurs poulies. || *La chape d'une boucle,* La partie de la boucle par laquelle elle tient au soulier, à la ceinture, etc.

CHAPEAU. s. m. Coiffure d'homme, qui est ordinairement d'étoffe foulée, de laine ou de poil, et qui a une forme avec des bords. *Un chapeau noir, gris, à grands bords, à petits bords, rond, à cornes, de paille. Enfoncer, garder, ôter son chapeau.* || *Chapeau de soie,* Chapeau de feutre recouvert d'une peluche de soie. || *Chapeau bordé,* Chapeau dont les bords sont ornés d'un galon. || *Ôter son chapeau à quelqu'un,* Le saluer en se découvrant la tête. || Fig. et fam., *Coup de chapeau,* Salutation

qu'on fait en ôtant son chapeau. || Fig. et fam., *Enfoncer son chapeau,* Prendre une résolution courageuse, hardie, dans quelque circonstance difficile, dans quelque péril. || *Mettre chapeau bas,* Ôter son chapeau. Elliptiq., *Chapeau bas,* Découvrez-vous, ôtez votre chapeau. || *Chapeau de cardinal,* Chapeau rouge, qui a la forme très-plate, et les bords très-grands, et d'où pendent de grands cordons de soie rouge. || *Chapeau de cardinal,* absol., *Chapeau,* fig., La dignité de cardinal. *Le pape lui a donné le chapeau de cardinal,* Le pape l'a fait cardinal. *Il vaque tant de chapeaux,* Il y a tant de places vacantes dans le sacré collége. || CHAPEAU, Étoffe avec laquelle on fait ordinairement les chapeaux. *Mettre dans ses souliers des semelles de chapeau.* || CHAPEAU, Coiffure de femme, dont les formes sont très-variées, et qui a sur le devant un bord plus ou moins large, appelé *Passe. Chapeau de paille, de satin, de velours. Le bord, la passe, la forme, les brides d'un chapeau de femme.* || *Chapeau de fleurs,* ou simplement, *Chapeau,* Le bouquet de fleurs qu'on met sur la tête d'une fille, le jour de ses noces. *Le chapeau de la mariée.* || CHAPEAU, fam., se dit Des hommes, par opposition Aux femmes. *Il y avait là plusieurs femmes et pas un chapeau.* || CHAPEAU, t. de botan., La partie supérieure d'un champignon, lorsqu'elle forme une espèce de disque ou de calotte. *Chapeau concave, convexe.* || CHAPEAU, dans les arts, Certaines choses qui ont quelque rapport de forme ou de destination avec la coiffure qu'on nomme Chapeau. *Chapeau d'escalier, de lucarne, Etc.* || *Chapeau chinois,* Instrument en usage dans la musique militaire : il consiste principalement en un disque ou chapeau de cuivre garni de clochettes, et fixé au haut d'un manche qui sert à l'agiter en mesure.

CHAPELAIN. s. m. (ital. *cappellano,* chapelain.) Bénéficier titulaire d'une chapelle. || CHAPELAIN, Prêtre qui reçoit des appointements pour dire la messe dans une chapelle domestique. || Chez le roi, Prêtre officier du roi, dont la fonction est de dire la messe au roi, à la reine, etc. *Chapelain de quartier. Chapelain ordinaire.*

CHAPELER. v. a. *Chapeler du pain,* Ôter le dessus de la croûte du pain. || CHAPELÉ, ÉE. participe.

CHAPELET. s. m. Certain nombre de grains enfilés, sur lesquels on dit des *Avé Maria,* et à chaque dizaine desquels il y en a un plus gros, sur lequel on dit le *Pater.* || Fig. et fam., *Défiler son chapelet,* Réciter en détail et de suite tout ce qu'on sait sur une matière. Faire à quelqu'un tous les reproches qu'on peut avoir à lui faire. || CHAPELET, t. d'archit., Baguette découpée et formant une suite de perles, d'olives, ou de grains ronds. || CHAPELET, Cercle de petites bulles d'air qui se forme au-dessus de l'eau-de-vie que l'on verse, lorsqu'elle est de bonne qualité. || CHAPELET, en médec., Pustules qui viennent autour du front, et qu'on regarde comme un symptôme de la maladie vénérienne. Ce sens a vieilli : *voyez* COURONNE. || CHAPELET, t. d'hydraulique, Machine qui sert à élever les eaux, et qui est composée de plusieurs godets ou plateaux attachés de suite à une chaîne. *Pompe à chapelet.* || CHAPELET, t. de manége, Couple d'étrivières, garnies chacune d'un étrier, qui s'attachent au pommeau de la selle, pour monter à cheval.

CHAPELIER, IÈRE. s. (lat. *caput,* tête.) Qui fait ou qui vend des chapeaux.

CHAPELLE. s. f. (ital. *cappella,* chapelle.) Petite église, petit édifice consacré à Dieu. || Différents lieux où l'on dit la messe dans une église. *Il y a bien des chapelles dans cette église.* || Lieu où l'on célèbre l'office divin dans une grande maison, dans un hospice, dans un collége, etc. *La chapelle d'un collége, d'un hospice, etc.* || *La chapelle du roi,* ou simplement, *La chapelle,* Le lieu où le roi entend ordinairement la messe. || *La chapelle du roi,* Le corps des ecclésiastiques employés à la chapelle du roi. || *Les musiciens de la chapelle, la musique de la chapelle, la chapelle du roi,* ou simplement, *La chapelle,* Les musiciens qui chantent à la chapelle du roi. || *Maître de chapelle,* Celui qui est chargé de diriger le chant dans une église, et de former des enfants de chœur. Maître de musique, en parlant Des orchestres d'Italie. || *Sainte Chapelle,* s'est dit de Quelques chapelles où des princes avaient fondé le service et déposé des reliques. *La sainte Chapelle de Vincennes, de Paris.* || CHAPELLE, Bénéfice simple, dans lequel le titulaire est obligé de dire ou de faire dire la messe à certains jours. *Fonder, permuter une chapelle.* || CHAPELLE, par ext., Toute l'argenterie dont on se sert dans une chapelle, comme le calice, le bassin, les burettes, les chandeliers, la croix. || *Chapelle ardente,* Luminaire nombreux qui brûle autour d'un cercueil, ou de la représentation d'un corps mort. || *Tenir chapelle,* se dit Du pape, lorsque, étant accompagné des cardinaux, il assiste à l'office divin, soit dans la chapelle de son palais, soit dans une église. De l'empereur d'Autriche et du roi d'Espagne, lorsqu'ils assistent en cérémonie à l'office divin. || Fig. et fam., *Jouer à la chapelle,* S'occuper sérieusement de choses inutiles ou frivoles, comme les enfants qui imitent les cérémonies de l'Église. || T. de marine, *Faire chapelle,* Virer de bord vent devant, malgré soi ; ce qui est un mouvement dangereux.

CHAPELLENIE. s. f. Chapelle, bénéfice d'un chapelain.

CHAPELLERIE. s. f. (lat. *caput,* tête.) Art de fabriquer les chapeaux. || Le commerce des chapeaux.

CHAPELURE. s. f. Ce que l'on a ôté de la croûte du pain en le chapelant; Croûte de pain râpée ou pulvérisée.

CHAPERON. s. m. (lat. *caput,* tête.) Coiffure de tête autrefois commune aux hommes et aux femmes, qui avait un bourrelet sur le haut, et une queue pendante par derrière. || Bande de velours, de satin, de camelot, que les femmes et les filles attachaient sur leur tête. || Figurém., Une personne âgée ou grave qui accompagne une jeune demoiselle ou une jeune femme dans le monde, par bienséance, et comme pour répondre de sa conduite. || CHAPERON, Ornement particulier au costume des gens de robe, des docteurs, etc., qui a quelque ressemblance avec l'ancien chaperon, et qui consiste en un bourrelet circulaire placé sur l'épaule gauche, d'où pend devant et derrière une bande d'étoffe garnie d'hermine à son extrémité. || L'ornement relevé en broderie, qui est au dos d'une chape. || CHAPERON, t. de faucønn., Coiffe de cuir, dont on couvre la tête et les yeux des oiseaux de proie. || CHAPERON, t. de sellier, Pièce de cuir qui recouvre les fourreaux des pistolets, pour les garantir de la pluie. || CHAPERON, t. d'archit., Le haut d'une muraille de clôture, fait en forme de toit, pour l'écoulement des eaux. || CHAPERON, t. d'imprim., La quantité de feuilles ajoutées au nombre fixé pour l'impression d'un ouvrage, et destinées à remplacer les feuilles qui peuvent être gâtées pendant le tirage. Il est vieux : on dit plus ordin., *Main de passe.*

CHAPERONNER. v. a. Coiffer d'un chaperon : il se dit Des oiseaux de proie dressés pour la fauconnerie. *Chaperonner l'oiseau.* || Fig., *Chaperonner une jeune personne*, La conduire dans le monde. || En archit., *Chaperonner une muraille*, Y faire un chaperon. || CHAPERONNÉ, ÉE. participe.

CHAPIER. s. m. Celui qui porte chape.

CHAPITEAU. s. m. (lat. *capitellum*, chapiteau.) t. d'archit. La partie du haut de la colonne qui pose sur le fût. *Chapiteau corinthien, ionique.* || Quelques autres ornements d'architecture qui forment la partie supérieure, le couronnement de certaines choses. *Chapiteau de pilastre, de balustre, de niche. Etc.* || En menuiserie, Corniches et autres couronnements qui se posent au-dessus des buffets, des armoires et d'autres ouvrages. || CHAPITEAU, Couverture mobile d'un moulin. || La partie supérieure d'un alambic, dans laquelle se condensent les vapeurs qui s'élèvent de la cucurbite. *Le bec d'un chapiteau. Chapiteau aveugle*, Chapiteau sans bec. || Morceau de carton, en forme d'entonnoir, qui se met vers le haut d'une torche, pour recevoir ce qui en dégoutte de cire ou de poix.

CHAPITRE. s. m. (lat. *capitulum*, chapitre.) Une des parties qui servent à diviser certains livres. *Chapitre premier. Chapitre second.* || T. de finances : *Chapitre de recette, de dépense. Etc.* || Trait de l'Écriture, que l'officiant chante ou récite entre le dernier psaume et l'hymne. Plus communém., *Capitule.* || CHAPITRE, fig., La matière, le sujet dont on parle, le propos sur lequel on est. *On en était sur votre chapitre, on parlait de vous. C'est un chapitre qu'on traitera une autre fois.* || CHAPITRE, Le corps des chanoines d'une église cathédrale ou collégiale. *Le doyen du chapitre.* || L'assemblée que les chanoines tiennent pour traiter de leurs affaires. *Tenir chapitre. Présider, avoir voix au chapitre.* || Fig. et fam., *Avoir voix au chapitre, en chapitre*, Avoir du crédit dans une compagnie, dans une famille, auprès de quelque personne considérable. Dans le sens contraire, *N'avoir pas voix, n'avoir pas de voix en chapitre, au chapitre.* || CHAPITRE, L'assemblée que des religieux tiennent pour délibérer sur leurs affaires. *Chapitre conventuel, provincial, général.* || Il s'est dit Des assemblées des ordres royaux, des ordres militaires. || Lieu où se tiennent les assemblées, soit de chanoines, soit de religieux, soit de chevaliers. *Les bancs d'un chapitre.*

CHAPITRER. v. a. Réprimander un chanoine ou un religieux en plein chapitre. Il n'est guère usité au propre. || Figur. et fam., Réprimander une personne, lui remontrer sa faute en termes un peu sévères. || CHAPITRÉ, ÉE. participe.

CHAPON. s. m. (lat. *capo*, chapon.) Coq châtré que l'on engraisse. || Dans quelques coutumes, *Le vol du chapon*, se disait d'Une certaine étendue de terre qui était autour du château ou principal manoir. || CHAPON, Gros morceau de pain qu'on met bouillir dans le pot, et qu'on sert sur un potage maigre. || Croûte de pain frottée d'ail qu'on met dans une salade.

CHAPONNEAU. s. m. Diminutif. Jeune chapon. Peu usité.

CHAPONNER. v. a. Châtrer un jeune coq. || CHAPONNÉ, ÉE. participe.

CHAPONNIÈRE. s. f. Vase de cuisine pour faire cuire un chapon en ragoût.

CHAQUE. adj. distributif des 2 genres. (lat. *quisque*, chaque.) Il se met toujours avec un substantif, et n'a point de pluriel. *Chaque homme. Chaque maison. Chaque pays a ses coutumes. À chaque jour suffit sa peine.* || Proverb., *Chaque tête, chaque avis*, Chacun a sa manière de penser.

CHAR. s. m. (lat. *carrus*, char.) Voiture à deux roues, dont les anciens se servaient ordin. dans les triomphes, dans les jeux, dans les cérémonies publiques, dans les combats, etc. *Char de triomphe. Il monta sur son char. Le char d'Apollon.* || Poétiq., *Le char du soleil, le char de la lune, le char de la nuit.* || CHAR, dans le style élevé, Toute espèce de voitures, de chariots, etc. *Char rustique. Char de vendange.* || Voiture remarquable par son élégance ou sa richesse. *Char élégant, brillant, rapide, etc. Courses de chars, en char.* || *Char à bancs*, Voiture longue et légère, garnie de plusieurs bancs, et ordin. ouverte de tous côtés, ou fermée seulement par des rideaux de toile. || *Char de deuil*, Chariot à quatre roues, couvert d'un poêle, dans lequel on transporte les corps des rois, des princes, etc. || Poétiq., *Char funèbre*, Toute espèce de corbillard. || CHAR, se dit fig., dans le style élevé, en parlant Des personnes ou des choses qui asservissent, qui tiennent dans une dépendance volontaire ou forcée. *Enchaîner la victoire à son char. Le char de la gloire, de la fortune, etc. Chaque jour elle attache, elle enchaîne un nouvel amant à son char.*

CHARADE. s. f. Logogriphe, qui consiste à décomposer un mot de plusieurs syllabes en parties dont chacune fait un mot. En voici un exemple sur le mot *Chiendent : Ma première partie* ou *mon premier* (chien) *se sert de la seconde* ou *de mon second* (dent) *pour manger mon tout* ou *mon entier* (chiendent). || *Charade en action*, Espèce de divertissement où plusieurs personnes donnent à deviner à d'autres chaque partie d'un mot et le mot entier, en exécutant des scènes qui en expriment la signification. *Jouer des charades, jouer aux charades.*

CHARANÇON. s. m. (grec *charassô*, ronger.) Insectes coléoptères, très-nombreux en espèces, dont plusieurs rongent les blés dans les greniers.

CHARANÇONNÉ, ÉE. adj. Il se dit Du grain attaqué par les charançons.

CHARBON. s. m. (lat. *carbo*, charbon.) Morceau de bois qui est entièrement embrasé, qui ne jette plus de flamme. *Charbon ardent, éteint. Faire griller sur les charbons.* || Fig., dans le style de l'Écriture, *Amasser des charbons ardents sur la tête de son ennemi*, Le rendre plus inexcusable, et attirer sur lui la vengeance de Dieu, en lui rendant le bien pour le mal. || Fig. et fam., *Être sur les charbons*, Éprouver une vive impatience, être dans une grande inquiétude. || CHARBON, La braise éteinte. *Rallumer les charbons. Écrire avec du charbon. Noir comme du charbon.* || Tronçons de jeune bois qu'on brûle à demi, et qu'on éteint pour les rallumer au besoin. *Cuire le charbon. Charbon de bateau, de somme.* || Matières animales noircies et calcinées par le feu. *Charbon animal. Cette côtelette est en charbon.* || *Charbon de terre* ou *Charbon minéral*, Fossile dur et inflammable, dont on se sert à la forge et dans les usines : il est aussi fort employé, dans plusieurs contrées, pour les usages domestiques. *Mines de charbon de terre.* Voyez HOUILLE. || CHARBON, t. de médec., synonyme d'Anthrax, désigne plus particulièrement Les inflammations gangréneuses de ce genre qui sont dues à une cause interne. || T. d'art vétér., Tumeur inflammatoire et gangréneuse qui attaque les chevaux, les poules, etc. || En agricult., Maladie des blés et autres céréales. *Voyez* CARIE *et* NIELLE.

CHARBONNÉE. s. f. Petit aloyau, côte de bœuf.

|| Morceau de porc ou de bœuf grillé sur le charbon.

CHARBONNER. v. a. Réduire en charbon. Il ne s'emploie guère, dans ce sens, qu'avec le pron. pers. *Le bois, plongé dans l'acide sulfurique concentré, se charbonne.* || Noircir avec du charbon. *Charbonner le visage à quelqu'un.* On dit aussi, *Charbonner une muraille*, Dessiner ou écrire dessus avec du charbon.|| Fig., Esquisser, peindre grossièrement. || Charbonné, ée. participe. || *Blés charbonnés*, Blés attaqués par le charbon.

CHARBONNEUX, EUSE. adj. t. de médec. Qui est de la nature du charbon.

CHARBONNIER, IÈRE. s. Qui fait ou qui vend du charbon. *Noir comme un charbonnier.* || Prov. et figur., *Charbonnier est maître chez soi*, Chacun vit chez soi comme il lui plaît. || Charbonnier, Lieu où l'on serre le charbon.

CHARBONNIÈRE. s. f. Le lieu où l'on fait du charbon dans les bois.

CHARBOUILLER. v. a. t. d'agricult. Il se dit De l'effet que la nielle produit sur les blés. || Charbouillé, ée. participe.

CHARCUTER. v. a. (lat. *caro*, chair, grec, *coptéin*, couper.) Découper la chair et la mettre en pièces. Fig., Couper malproprement de la viande à table. *Il a charcuté cette longe de veau.* || Il se dit D'un chirurgien maladroit, qui, dans une opération, découpe, taillade les chairs d'un malade, d'un blessé. || Charcuté, ée. participe.

CHARCUTERIE. s. f. L'état et le commerce de charcutier.

CHARCUTIER, IÈRE. s. Qui prépare et qui vend de la chair de porc, des boudins, etc.

CHARDON. s. m. (lat. *carduus*, chardon.) Genre de plantes à fleurs composées, dont les nombreuses espèces ont des feuilles épineuses, et un calice formé d'écailles terminées par des piquants très-aigus. *Chardon de marais, crépu, etc. Les ânes mangent les chardons.* || Il se dit, abusivement, de Quelques autres plantes à fleurs composées, qui sont de genres différents. *Chardon bénit, étoilé. Etc.* || *Chardon à bonnetier* ou *à foulon*, Plante dont les têtes sont armées d'une espèce de petits crochets, et servent aux bonnetiers et aux foulons pour carder la laine, pour rendre le poil des draps plus lisse et plus uni.

CHARDONNERET. s. m. Petit oiseau qui a la tête rouge autour du bec, les ailes marquetées de jaune et de brun, qui aime la graine de chardon, et qui a un joli ramage.

CHARDONNETTE. s. f. Artichaut sauvage, dont la fleur sert à faire cailler le lait. On dit aussi, *Cardonnette.*

CHARGE. s. f. (ital. *carica*, charge.) Faix, fardeau. *On a donné trop de charge à ce plancher.* || *Payer les charges d'un mur*, Indemniser le voisin, à raison de la nouvelle charge qu'on met sur le mur mitoyen, lorsqu'on l'élève à une plus grande hauteur. || Charge, Ce que peut porter une personne, un animal, un bâtiment ou autre chose semblable. *Cela est très-pesant, j'en ai ma charge. La charge d'un mulet, d'une charrette, d'un bateau.* || Dans la marine marchande, L'action de charger un bâtiment. || Charge, Une certaine mesure ou quantité déterminée de certaines choses. *Une charge de blé, de fagots, etc.* || Figur. et pop., *Une charge de coups de bâton*, Plusieurs coups de bâton de suite. || Charge, fig., Toute dépense, tout ce qui met dans la nécessité de faire quelque dépense. *C'est une grande charge que beaucoup d'enfants. Il est à ma charge. Les frais demeurent à sa charge.* || *Les charges de l'État*, Sa dette et ses dépenses. || *Être à charge à quelqu'un*, Lui causer de la dépense ou de l'incommodité. || Charge, Imposition. *Payer les charges publiques.* || Obligation, condition onéreuse. *Les charges d'un bénéfice, d'une succession. Charge foncière.* || *Charges personnelles*, Celles qu'on supporte personnellement, comme la tutelle, le service militaire, etc. || Prov. et fig., *Il faut prendre le bénéfice avec les charges*, Il faut se résoudre à essuyer les incommodités d'une chose qui d'ailleurs est avantageuse. *À la charge*, ou *À charge*, À condition, avec obligation. *Je lui ai vendu ma maison, à charge de payer mes créanciers.* || *Bénéfice à charge d'âmes*, Celui qui oblige à être prêtre. || Charge, Certaines magistratures ou dignités, certaines fonctions publiques. *Charge de notaire, d'avoué, d'agent de change.* || Il se disait, dans l'ancien régime, Des offices pour lesquels on prenait des provisions. *Charge de judicature, de finance. Charge militaire. Charge dans la maison du roi.* || *Faire l'acquit de sa charge*, En remplir le devoir fidèlement. || *Aller au delà de sa charge*, En excéder les droits et les devoirs. || Charge, Commission, ordre qu'on donne à quelqu'un. Ce sens a vieilli. || *Cela est à ma charge, à sa charge, etc.*, On m'en a donné, on lui en a donné le soin, la garde. || *Femme de charge*, Femme attachée au service d'une grande maison, pour avoir soin du linge, de la vaisselle d'argent, etc. || Charge, t. de droit criminel, Preuves et indices qui s'élèvent contre un accusé. Il s'emploie le plus ordin. au plur. *Examiner les charges portées contre un accusé. Produire de nouvelles charges.* || *Informer à charge et à décharge*, Informer pour et contre l'accusé. || *Témoins à charge*, Témoins assignés par le ministère public ou par la partie civile, pour déposer sur les faits qui paraissent être à la charge de l'accusé. || Charge, t. de guerre, Attaque impétueuse d'une troupe. *Sonner, battre la charge. Fournir, exécuter une charge. Enlever une position au pas de charge.* || Fig., *Revenir, retourner à la charge*, Réitérer ses démarches, ses instances, ses reproches, ses invectives, etc. || Charge, Ce qu'on met de poudre et de plomb, etc., dans une arme à feu, pour tirer un coup. || Ce qu'on met de poudre dans un canon, dans un mortier, etc., pour lancer un boulet, une bombe, etc. *Mettre double charge. Charge d'épreuve.* || Dans les exercices milit., L'action de charger un fusil. *Apprendre la charge.* || Charge, t. de peinture, Représentation exagérée, imitation bouffonne. *Ce portrait est peint en charge.* || Par extens. et fig., dans quelques autres arts d'imitation. *Ce que vient de dire, de faire cet acteur, est une charge*, Il l'ajoute à son rôle. || Charge, t. d'art vétér., Application d'un cataplasme, d'un emplâtre, ou de tout autre topique, sur quelque partie du corps d'un animal malade ou blessé.

CHARGEMENT. s. m. Tout ce qui est chargé sur un bâtiment. || La quantité de marchandises chargées sur un navire de commerce. *Attendre, chercher, trouver un chargement. Chargement à fret.* On dit aussi, *Cargaison.* || L'action de charger un bâtiment. *Commencer, finir son chargement. Frais de chargement.* || Chargement, L'action de faire constater, sur les registres de la poste, l'envoi d'une lettre, d'un paquet.

CHARGER. v. a. Mettre une charge sur. *Charger un crocheteur, un cheval, une voûte, un bateau. Charger à fret, en cueillette. Charger un prisonnier de chaînes.* || Il a souvent pour régime le nom de la charge, du fardeau. *Charger un fagot sur ses épaules, des pierres sur une voiture, des marchandises sur un*

bateau. || Avec le pron. pers. *Aidez-moi donc à me charger.* || *Charger une voûte*, Y joindre le poids des matériaux nécessaires pour en contenir l'effort. || *Le temps se charge*, Il se couvre de nuages, et se dispose à la pluie. On dit aussi, *Le temps est chargé*, Il est couvert. || Fig., *Charger un homme de coups*, Le battre avec excès. *Charger quelqu'un d'injures, d'opprobres, de malédictions*, Lui dire beaucoup d'injures, L'accabler d'opprobres, de malédictions. || Fig., *Charger sa conscience de quelque chose*, Prendre quelque chose sur sa conscience, et s'en rendre responsable devant Dieu. || Fig., *Charger quelqu'un d'un crime, d'une faute, etc.*, L'en accuser. On dit aussi, *Se charger d'un crime, d'une faute*, En prendre la responsabilité. || Fig., *Charger sa mémoire de quelque chose*, Mettre une chose dans sa mémoire, s'appliquer sérieusement à la retenir. *Il ne faut pas trop charger la mémoire des enfants*, Il ne faut pas les obliger à retenir trop de choses. || *Charger un registre de telle ou telle chose*, La marquer sur le registre. Dans le même sens, *Charger un compte d'une dépense, d'une recette.* On dit aussi, *Charger un article sur un registre, sur un livre de compte.* || *Charger un compte, un article*, dans le langage commercial, Exagérer le montant des frais, dans un compte, etc. || *Charger un mot*, Écrire un mot sur un autre, sans effacer celui-ci. || CHARGER, Peser sur. *Cette poutre charge trop la muraille. Cela chargera trop cet homme.* || *Cette nourriture charge l'estomac*, Elle pèse trop sur l'estomac, parce qu'elle est difficile à digérer. On dit dans le même sens, *Cet homme se charge l'estomac de trop de nourriture, se charge l'estomac.* || CHARGER, en matière criminelle, Déposer contre quelqu'un, dire des choses qui tendent à le faire condamner. || CHARGER, par exagér., Mettre avec profusion certaines choses sur une autre. *Charger une table de mets.* Il se dit fig., en parlant Des ouvrages d'esprit. *Charger d'incidents une pièce de théâtre. Charger un discours de figures, etc.* || CHARGER, fig., Imposer quelque charge, quelque condition onéreuse. *Charger le peuple, un pays, les charger d'impôts*, Mettre de trop fortes impositions sur le peuple, sur un pays. || *Charger une terre d'une redevance, une succession d'un legs*, Établir, imposer une redevance sur une terre, grever une succession d'un legs. *Voyez* GREVER. || CHARGER, Donner commission, donner ordre pour l'exécution de quelque chose, pour la conduite de quelque affaire. *On l'a chargé de porter la parole. Charger un avocat d'une cause.* On dit de même, *Charger quelqu'un de ses pouvoirs, de sa procuration.* || Avec le pron. pers. Prendre le soin, la conduite de quelque chose. *Vous vous chargez là d'un emploi bien difficile. Je me charge de tout.* || *Se charger de quelqu'un*, Se charger de le nourrir, de l'élever, etc. || CHARGER, Marcher vers l'ennemi et l'attaquer avec impétuosité. *Nous chargeâmes si vigoureusement l'aile droite, que nous la fîmes plier.* || Il se dit D'une personne qui en frappe une autre. *S'il me tient de pareils discours, je le chargerai.* Fam. || Mettre dans une arme à feu ce qu'il faut de poudre, de plomb, etc., pour tirer un coup. *Charger un pistolet, un fusil. Charger à balle, à cartouche.* Dans les exercices militaires, on dit absol., *Chargez.* || En physique, *Charger une bouteille de Leyde, une batterie électrique, etc.*, Y accumuler une quantité d'électricité assez considérable pour que les effets en deviennent sensibles. On dit aussi, *Charger d'électricité.* || *Charger une pipe*, La remplir de tabac. || *Charger de soie une bobine, un fuseau*, Mettre sur une bobine, sur un fuseau la quantité de soie qu'ils sont destinés à recevoir. *Etc.* || CHARGER, en peinture, Représenter avec exagération les traits, la figure d'une personne, pour la rendre ridicule, sans qu'elle cesse d'être reconnaissable. || Dans le langage ordinaire, Exagérer avec malignité les défauts de quelqu'un. *Le portrait que tel auteur fait de cet homme est trop chargé.* || Il se dit De toute exagération. *Cet acteur charge son rôle. Les caractères sont trop chargés dans ce roman.* || *Charger un récit, une histoire, une description*, Y ajouter, l'amplifier beaucoup. Abs., *Charger. Ce que vous dites là n'est pas possible, vous chargez.* CHARGÉ, ÉE. participe. || Pop., *Chargé comme un baudet*, se dit D'un homme qui est excessivement chargé; et, fig., D'un homme trop chargé de travail. || T. de manége, *Ce cheval est chargé de ganache, est chargé d'encolure*, Il a trop de ganache, il a l'encolure trop grosse. || Par ext., *Lettre chargée, paquet chargé*, Lettre, paquet dont on fait constater l'envoi sur les registres de la poste. || CHARGÉ, adj., Rempli, couvert de. *Des yeux chargés de pleurs. Un ciel chargé de nuages. Un manuscrit chargé de fautes.* || *Avoir les yeux chargés*, Les avoir enflés, remplis d'humeurs. || *Couleur chargée*, Couleur trop forte. || *Dés chargés*, Faux dés, dés pipés, dont se servent ceux qui veulent tromper au jeu. || CHARGÉ, fig., Qui a beaucoup, qui a trop de certaines choses. *Chargé d'honneurs, de crimes, d'enfants.* || *Être chargé de la haine, du mépris, de la malédiction de quelqu'un*, Être haï, être fort méprisé de quelqu'un, avoir reçu sa malédiction. *Être chargé de l'exécration publique*, Être généralement détesté. *Etc.* || CHARGÉ, t. de blason, se dit Des pièces sur lesquelles il y en a d'autres. || *Chargé d'affaires*, subst., en diplomatie, Celui qui, au défaut ou en l'absence d'un ambassadeur ou d'un ministre plénipotentiaire, est chargé de veiller aux intérêts de son gouvernement dans une cour étrangère

CHARGEUR. s. m. Celui qui charge des marchandises ou autres fardeaux. || Adj., *Commissionnaire chargeur*, Celui qui se charge de l'expédition des marchandises par bateau. || CHARGEUR, dans le commerce maritime, Celui à qui appartient tout ou partie d'une cargaison. || CHARGEUR, t. d'artillerie, Celui qui charge une pièce. Il n'est usité que dans la marine militaire.

CHARIOT. s. m. (lat. *carrus*, chariot.) Voiture à quatre roues, propre à porter diverses choses. *Chariot de bagage, d'ambulance, d'artillerie.* Voyez FOURGON, qui est plus usité dans l'administration milit. || Char. *Des chariots armés de faux.* || CHARIOT, t. d'astron., Constellation de la grande ou de la petite Ourse. *Le grand Chariot*, communément *Le Chariot*, ou *Le Chariot du roi David. Le petit Chariot.*

CHARITABLE. adj. des 2 genres. (lat. *caritas*, charité.) Qui a de la charité pour son prochain. || Qui fait l'aumône. || En parlant Des choses, Qui part d'un principe de charité. *Secours, conseil charitable.*

CHARITABLEMENT. adv. D'une manière charitable, par charité.

CHARITÉ. s. f. L'une des trois vertus théologales: amour par lequel nous aimons Dieu comme notre souverain bien. || L'amour qu'on a pour le prochain en vue de Dieu. *La charité des premiers chrétiens. Charité fraternelle.* || Aumône qu'on donne aux pauvres; dans ce sens, il a un plur. *Ce pauvre homme vous demande la charité. Cette dame fait bien des charités.* || Prov., *Charité bien ordonnée commence par soi-même*, Il est juste, ou du moins il est naturel de

songer à ses propres besoins, avant de s'occuper de ceux des autres. || CHARITÉ, abs., Congrégation de personnes pieuses qui se vouent au soulagement des pauvres et des malades. *Sœurs, frères de la charité.* || Par ext., Hôpitaux où les malades sont soignés par des sœurs de la Charité. *Il est mort à la Charité. Médecin de la Charité.* On dit de même, *L'hôpital, l'hospice de la Charité.* || *Bureau de charité,* Lieu où l'on fait des distributions de secours aux indigents, et où s'assemblent les commissaires des pauvres. || La réunion de ces commissaires. || *Dames de charité,* Dames bienfaisantes qui secondent les bureaux de charité.

CHARIVARI. s. m. (*onomatopée.*) Bruit tumultueux de poêles, poêlons, chaudrons, etc., accompagné de cris et de huées, que l'on faisait, la nuit, devant la maison des femmes du petit peuple, veuves et âgées, qui se remariaient. || Tout bruit semblable par lequel des gens attroupés témoignent à quelqu'un leur désapprobation de ce qu'il a fait. || Par dénigrement, Musique bruyante et discordante. *Ce n'était pas un concert, c'était un vrai charivari.* || Fig., Toute sorte de criailleries, de querelles. *Sa femme lui a fait un beau charivari.* || Fam. dans toutes ses acceptions.

CHARLATAN. s. m. (lat. *circulator,* charlatan.) Celui qui vend des drogues, de l'orviétan, et qui les débite dans les places publiques, monté sur des tréteaux. C'est ordinair. un t. de mépris. || Médecin qui est hâbleur, qui se vante de guérir toutes sortes de maladies. *Ce n'est point un médecin, ce n'est qu'un charlatan.* || Par ext., Toute personne qui se vante de posséder quelque secret merveilleux, et qui tire de l'argent des personnes crédules, en promettant de le leur communiquer. *Les charlatans l'ont ruiné.* || Fig., Un homme qui cherche à imposer, à se faire valoir par un grand étalage de paroles, par le faste de ses actions. *Un charlatan politique.*

CHARLATANER. v. a. Tâcher d'amadouer, de tromper par des flatteries, par de belles paroles. Fam. et peu usité. || CHARLATANÉ, ÉE. participe.

CHARLATANERIE. s. f. Hâblerie, flatterie, discours artificieux pour tromper quelqu'un. Fam.

CHARLATANISME. s. m. Il se dit Des ruses, des artifices, des tromperies de charlatan. *Son charlatanisme fut bientôt dévoilé.*

CHARLOTTE. s. f. t. de cuisine. Plat d'entremets, fait de marmelade de pommes, qu'on entoure de morceaux de pain grillés et frits. || *Charlotte russe,* Charlotte faite d'une sorte de crème fouettée qu'on entoure de petits biscuits.

CHARMANT, ANTE. adj. (lat. *carmen,* enchantement.) Agréable, qui plaît extrêmement, qui ravit. *Voix, maison, femme charmante. C'est un homme charmant en société.*

CHARME. s. m. Ce qu'on suppose fait par art magique pour produire un effet extraordinaire. *Rompre, ôter, lever un charme.* || Fig., *Le charme est rompu,* L'illusion est détruite. || CHARME, fig., Attrait, appas; ce qui plaît beaucoup, ce qui touche sensiblement. *Un charme inévitable, puissant, secret. Il fait le charme de ma vie.* || Il s'emploie surtout, dans ce sens, au plur. *Les charmes d'une belle femme. La musique, la poésie, la mélancolie a des charmes.*

CHARME. s. m. (lat. *carpinus,* charme.) Arbre de haute tige, qui pousse des branches dès sa racine, et qui sert ordinairement à faire des palissades.

CHARMER. v. a. (lat. *carmen,* enchantement.) Produire un effet extraordinaire sur quelqu'un ou sur quelque chose, par charme, par un prétendu art magique. *On croit, dans le village, que ce berger charme les loups, les serpents, les armes à feu.* || Fasciner. *Le serpent charme et attire le rossignol.* || Fig., Plaire extrêmement, ravir en admiration. *Cet acteur vous charmera. Cette femme, cette musique m'a charmé. Charmer les yeux, l'oreille, l'esprit, le cœur.* || *Charmer la douleur, l'ennui, etc., de quelqu'un,* Suspendre en lui le sentiment de la douleur, etc. || *Charmer les loisirs de quelqu'un,* Les lui faire passer agréablement. || CHARMER, fig. et fam., Causer une vive satisfaction; il s'emploie très-souvent au passif. *Vous me charmez en m'apprenant cela. Je suis charmé de vous voir.* || CHARMÉ, ÉE. participe.

CHARMILLE. s. f. coll. (lat. *carpinus,* charme.) Plant de petits charmes. || Haies, palissades, allées plantées de charmes. *Se promener dans une charmille.*

CHARMOIE. s. f. Lieu planté de charmes.

CHARNAGE. s. m. (lat. *caro,* chair.) Il se dit Du temps pendant lequel il est permis de manger de la chair, de la viande. Pop.

CHARNEL, ELLE. adj. Qui est de la chair, qui appartient à la chair. *Plaisir, appétit charnel.* || *Homme charnel,* Homme sensuel, par opposition à Homme spirituel.

CHARNELLEMENT. adv. Selon la chair.

CHARNEUX, EUSE. adj. t. de médec. Qui est principalement composé de chair. Il est vieux : on dit, *Charnu.*

CHARNIER. s. m. Lieu où l'on garde les viandes salées. || Lieu couvert où l'on met les ossements des morts.

CHARNIÈRE. s. f. (lat. *cardo,* gond.) Assemblage mobile de deux pièces de métal, de bois, ou d'autre matière, enclavées l'une dans l'autre, et jointes ensemble par une broche, par un clou qui les traverse. *La charnière d'un compas, d'une boite, d'une montre.* || En conchyliologie, La partie où sont attachées ensemble les deux valves d'une coquille, et sur laquelle se font leurs mouvements.

CHARNU, UE. adj. (lat. *carnosus,* charnu.) Bien fourni de chair. || Formé de chair. *Les parties charnues du corps.* || Il se dit Des plantes et de leurs parties, quand elles sont pulpeuses et succulentes. *Plante, racine, feuille charnue. Fruits charnus.*

CHARNURE. s. f. La chair, les parties charnues, considérées selon les différentes qualités qu'elles peuvent avoir. En parlant Des personnes. *Charnure ferme, molle.*

CHAROGNE. s. f. Corps de bête morte, exposé et corrompu. *Puant comme une charogne.*

CHARPENTE. s. f. (grec *carpentarius,* charron.) Assemblage de pièces de bois servant à une construction, ou en faisant partie. *La charpente d'une église, d'une couverture, d'un plancher.* || *Bois de charpente,* Bois propre à la construction. || Fig., *La charpente du corps,* L'ensemble des parties osseuses du corps. || CHARPENTE, fig., Le plan, les parties principales d'un ouvrage d'esprit. *La charpente d'une pièce de théâtre, d'un poëme.*

CHARPENTER. v. a. Tailler, équarrir des pièces de bois avec la hache. Peu usité. Fig., Couper, tailler d'une manière maladroite. *Vous charpentez cette viande, au lieu de la couper proprement. Le chirurgien lui a tout charpenté le bras.* || CHARPENTÉ, ÉE. participe.

CHARPENTERIE. s. f. L'art de travailler en charpente. || Charpente, en parlant de la manière dont le

travail est exécuté. *La charpenterie de cette église est fort belle.*

CHARPENTIER. s. m. Artisan qui travaille en charpente. || *Charpentier de vaisseau, de navire,* Celui qui travaille à la construction et à la réparation des vaisseaux, des bâtiments de toute espèce.

CHARPIE. s. f. Amas de petits filets tirés d'une toile usée, que l'on a coupée par morceaux. *Faire de la charpie.* || Fig., *Cette viande est en charpie,* se dit D'une viande bouillie qui est trop cuite et comme réduite en filets.

CHARRÉE. s. f. Cendre qui a servi à faire la lessive.

CHARRETÉE. s. f. (lat. *carrus,* charrette.) La charge d'une charrette. *Charretée de bois. Demi-charretée.*

CHARRETIER, IÈRE. s. Qui conduit une charrette, un chariot. Autrefois, *Chartier.* || Prov., *Jurer comme un charretier embourbé,* Jurer beaucoup, avec emportement. || Prov. et fig., *Il n'y a si bon charretier qui ne verse,* Les plus habiles font quelquefois des fautes. || CHARRETIER, Celui qui mène une charrue.

CHARRETIER, IÈRE. adj. Par où peuvent passer les charrettes. *Chemin charretier. Porte charretière.* || *Voie charretière,* L'espace compris entre les roues d'une charrette, lequel est ordinairement déterminé par les règlements de police.

CHARRETTE. s. f. Voiture à deux roues, qui a deux limons et ordinairement deux ridelles, et dont on se sert pour transporter des fardeaux. *Charger, mener, conduire une charrette.* || Prov. et fig., *C'est un avaleur de charrettes ferrées,* C'est un fanfaron. || *Charrette à bras,* Petite charrette traînée par un ou deux hommes, et propre seulement au transport de légers fardeaux.

CHARRIAGE. s. m. Action de charrier.

CHARRIER. s. m. Pièce de grosse toile dans laquelle on met la cendre au-dessus du cuvier, quand on fait la lessive.

CHARRIER. v. a. (lat. *carrus,* charrette.) Voiturer dans une charrette, dans un chariot, etc. *Charrier des pierres, des gerbes, du vin.* || Fig. et fam., *Charrier droit,* Se bien conduire, se gouverner comme l'on doit, s'acquitter de son devoir. || CHARRIER, Emporter, entraîner, en parlant D'un courant d'eau, d'une rivière, etc. *Les rivières charrient du sable.* Par extens., *Ses urines charrient du gravier,* ou simplement, *charrient.* || Il se dit absol. D'une rivière, d'un fleuve, couverts de glaçons qu'entraîne le courant. *La Seine charrie.* || CHARRIÉ, ÉE. participe.

CHARROI. s. m. Charriage, transport par chariot, charrette, tombereau, etc. || Corps de troupes chargés de transporter les bagages de l'artillerie. *Il sert dans les charrois.*

CHARRON. s. m. Ouvrier, artisan qui fait des trains de carrosse, des chariots, etc.

CHARRONNAGE. s. m. Art du charron; Ouvrage de charron. || *Bois de charronnage,* Bois propre aux ouvrages de charron.

CHARROYER. v. a. Transporter sur des chariots, charrettes, tombereaux, etc. || CHARROYÉ, ÉE. participe.

CHARRUE. s. f. Machine à labourer la terre; instrument d'agriculture composé d'un train monté ordinairement sur deux roues, qui porte un gros fer pointu et un soc tranchant pour ouvrir et couper la terre, et qui est tiré par des chevaux ou par des bœufs. *Charrue bien attelée. Valet de charrue. Le manche, le soc d'une charrue.* || Prov. et fig., *Mettre la charrue devant les bœufs,* Commencer par où l'on devrait finir, faire avant ce qui devrait être fait après. CHARRUE, L'étendue de terre qu'on peut mettre en valeur avec une charrue. *Cette ferme est de deux, de quatre charrues.*

CHARTE ou CHARTRE. s. f. (grec *chartès,* papier.) Ancien titre, lettres patentes, loi fondamentale, constitution. On dit ordin. *Chartre,* lorsque ce mot signifie, Vieux titre. || *La grande charte d'Angleterre,* ou simplement, *La grande charte,* Charte par laquelle Henri III, roi d'Angleterre, accorda certains priviléges à la nation, et qui est regardée, avec la *Charte des forêts,* comme la base des libertés anglaises. || *La charte constitutionnelle,* ou simplement, *La charte,* La loi fondamentale qui établit en France le régime constitutionnel. *La charte constitutionnelle promulguée en 1814. La charte de 1830.* On dit toujours *Charte,* quand ce mot signifie, Constitution. || T. de commerce maritime, *Charte partie,* Acte par lequel on loue, on affrète un navire.

CHARTRE. s. f. (lat. *carcer,* prison.) Vieux mot qui signifiait Prison : il s'est conservé dans cette dénomination, *Saint-Denis de la Chartre,* Lieu où saint Denis fut autrefois en prison ; et dans la loc., *Chartre privée,* Tout lieu où l'on détient, où l'on emprisonne quelqu'un sans autorité de justice. || CHARTRE, Dépérissement du corps, maigreur. *Tomber en chartre.*

CHARTREUSE. s. f. Couvent de chartreux. || Fig., Petite maison de campagne isolée, solitaire. || CHARTREUSE, t. de cuisine, Mets composé du mélange de plusieurs légumes.

CHARTREUX. s. m. Religieux de l'ordre fondé par saint Bruno.

CHARTREUX. s. m. Chat dont le poil est d'un gris bleuâtre. Adjectiv., *Un chat chartreux.*

CHARTRIER. s. m. (lat. *chartès,* papier.) Lieu où l'on conserve les chartres d'une abbaye, etc. || Celui qui garde les chartres.

CHARYBDE. s. m. (On prononce *Carybde.*) Nom que les anciens donnaient à un gouffre situé dans le détroit de Sicile, vis-à-vis d'un écueil appelé *Scylla.* Prov. et fig., *Tomber de Charybde en Scylla,* En voulant éviter un mal, tomber dans un autre.

CHAS. s. m. Le trou d'une aiguille.

CHÂSSE. s. f. (grec *capsa,* coffre.) Caisse, coffre où l'on garde les reliques de quelque saint. *La châsse de sainte Geneviève.* || Dans quelques arts, Certaines choses qui servent à en tenir d'autres enchâssées. *Faire entrer un verre dans la châsse d'une lunette.* || *La châsse d'une balance,* Le morceau de fer par lequel on soulève, on soutient une balance, lorsqu'on pèse quelque chose. || *La châsse d'une lancette,* Manche composé de deux pièces mobiles, réunies seulement l'une à l'autre vers la partie qui tient à la lame de l'instrument.

CHASSE. s. f. (ital. *cacciare,* chasser.) (L'A est bref.) Action de chasser, de poursuivre. Il se dit particulièrement de La poursuite des bêtes. *Chasse à courre, au tir, au vol. La chasse du cerf, du loup, du sanglier, du renard, etc. Chasse à la grande bête. Entrer, se mettre en chasse. Cor, chien, fusil, équipage, veste de chasse.* || *Chasse aux chiens courants, au lévrier, au furet, à l'oiseau, etc.,* Avec les chiens courants, avec le lévrier, avec le furet, avec l'oiseau, etc. || *Rompre la chasse, l'ordre de la chasse,* Troubler la chasse, ou même l'interrompre tout à fait. || *Habit de chasse,* L'habit d'uniforme que portent les chasseurs qui accompagnent à

la chasse le roi, les princes ou les grands seigneurs. || Chasse, Parties d'une terre, d'un domaine réservées pour la chasse. *Ce propriétaire a une belle chasse. Les chasses royales.* || Collectiv., Les chasseurs, les chiens, et tout l'équipage de chasse. *Suivre la chasse.* || Le gibier que l'on prend. *Il vit de sa chasse. Faire bonne, mauvaise chasse.* || En musique, Air qui a le caractère des fanfares que l'on sonne à la chasse. || *Donner la chasse*, Poursuivre. *On donna la chasse à un parti de cavalerie ennemie, à une bande de voleurs.* || T. de marine, *Donner chasse*, Poursuivre un navire, un vaisseau qu'on veut reconnaître, ou dont on veut s'emparer. *Appuyer une chasse*, Poursuivre vigoureusement. *Prendre chasse*, Se retirer à pleines voiles pour éviter le combat, pour se dérober à l'ennemi. *Soutenir la chasse*, Seconder le vaisseau qui donne chasse; Fuir à égalité de marche sans être joint par l'ennemi. On dit en des sens analogues: *Maintenir, continuer, lever, abandonner la chasse. Etc.* || Chasse, se dit Du plus ou du moins de facilité qu'une voiture, ou toute autre machine semblable, a de se porter en avant. *Ce cabriolet a peu de chasse.* || En mécanique, Une certaine liberté de course qu'on laisse à quelques parties d'une machine, pour qu'elle puisse se prêter à des irrégularités accidentelles de force ou de mouvement. || Chasse, au jeu de paume, Le lieu où la balle finit son premier bond. *Gagner la chasse. Chasse au pied de la muraille*, ou simplement, *Chasse au pied. Chasse morte*, Coup perdu. || *Écluses de chasse*, Écluses destinées à nettoyer un port, un chenal, un bassin. || *Huîtres de chasse*, Celles qu'apportent les chasse-marées.

CHASSÉ. s. m. Pas de danse qui s'exécute en allant de côté, soit à droite, soit à gauche.

CHASSE-COUSIN. s. m. T. fam. qui se dit d'Un mauvais vin, et d'autres choses propres à éloigner les parasites.

CHASSELAS. s. m. Sorte de raisin.

CHASSE-MARÉE. s. m. Voiturier qui apporte la marée. || Voiture qui sert à transporter la marée. || Fig. et fam., *Aller un train* ou *d'un train de chasse-marée*, Aller fort vite. || Chasse-marée, t. de marine, Petit bâtiment à deux mâts et d'une forme très-avantageuse à la marche.

CHASSE-MOUCHE. s. m. Petit balai avec lequel on chasse les mouches. || Filet à cordons pendants, dont on couvre les chevaux dans la saison des mouches.

CHASSER. v. a. Mettre dehors avec violence, contraindre, forcer de sortir de quelque lieu. *Chasser les ennemis du royaume. Chasser les chiens, les mouches.* Par exagérat., fam. *Les maçons, les peintres le chassent de chez lui. Pardon si je vous chasse, mais il faut que je sorte.* || Fig., tant au sens physique qu'au sens moral. *La nuit nous chassa. Le jour vint chasser les ténèbres. Chasser l'ennui, les chagrins, etc.* || Prov. et fig., *La faim chasse le loup hors du bois*, La nécessité détermine un homme à faire, même contre son inclination, beaucoup de choses pour se procurer de quoi vivre. || *Chasser le mauvais air*, Purifier l'air. Il se dit Des choses qui servent à l'assainissement de l'air. *Ces herbes, cette odeur chassent le mauvais air.* || Chasser, par extens., Congédier, renvoyer une personne dont on est mal satisfait. *Chassez ce valet, c'est un fripon. Il a été chassé du régiment où il servait.* || Chasser, Mener, faire marcher devant soi. En parlant Des bestiaux. *Chasser un troupeau de moutons, etc.* || Par extens., *Chasser l'ennemi devant soi*, Le faire retirer de poste en poste. || Chasser, Pousser quelque chose en avant. *La poudre fine chasse bien plus que la grosse. Le vent chasse la pluie, la neige de ce côté. Chasser un clou, les cercles d'un tonneau.* || Prov. et fig., *Un clou chasse l'autre*, Une nouvelle passion, un nouveau goût, de nouveaux soins en font oublier d'autres. En parlant Des personnes. *Ce favori vient d'être supplanté par un tel: un clou chasse l'autre.* || T. de manége, *Chasser son cheval*, Le porter en avant en serrant les jambes. || Chasser, Poursuivre, tâcher de prendre à la course avec des chiens certaines bêtes, comme lièvre, cerf, etc. *Chasser le lièvre, le cerf, etc.* || T. de marine, *Chasser un navire, un vaisseau*, Lui donner chasse, le poursuivre. *Chasser la terre*, S'en approcher, la reconnaître. || Chasser, neutral., Poursuivre toute sorte de gibier. *Chasser au fusil, avec le chien couchant, à cor et à cri.* || Fig. et fam., *Cet homme chasse bien au plat*, Il a bon appétit, il aime à manger le gibier que les autres tuent. || Prov. et fig., *Les bons chiens chassent de race*, ou *Bon chien chasse de race*, Ordinairement les enfants tiennent des mœurs et des inclinations de leurs parents; dans le même sens, *Cet homme chasse de race.* Se dit en bonne et en mauvaise part; mais on ne le prend jamais qu'en mauvaise part lorsqu'il s'agit D'une femme. *Cette fille chasse de race*, Elle est coquette, comme l'était sa mère. || Fig. et fam., *Leurs chiens ne chassent pas ensemble*, se dit De deux personnes qui ne sont pas en bonne intelligence. || Fig. et fam., *Chasser sur les terres de quelqu'un*, Entreprendre sur ses attributions, sur ses droits, etc. || T. de marine, *Ce bâtiment chasse sur ses ancres*, Il les entraîne et leur fait labourer le fond. On dit, *Une ancre chasse*, elle ne tient pas le fond. *Un bâtiment chasse sur un autre, chasse à la côte*, Chassant sur ses ancres, il va tomber sur un autre bâtiment, ou se jeter à la côte. || *Les nuages chassent du nord, du sud, etc.*, Ils viennent du nord, du sud, etc. || *Cette voiture chasse bien*, Elle n'est pas lourde, elle roule avec facilité, son mouvement est commode et prompt. || Chasser, t. d'imprim., neutral., Espacer fortement les lignes, remplir beaucoup d'espace avec peu de caractères. || *Ce caractère chasse plus que tel autre*, Les mots composés avec ce caractère occupent plus d'espace que s'ils étaient composés avec tel autre. || Chasser, v. n. t. de danse, Exécuter le pas de danse appelé Chassé. || Chassé, ée. participe.

CHASSERESSE. adj. et s. f. Synonyme de Chasseuse; ne s'emploie qu'en poésie. *Diane chasseresse. Une jeune chasseresse.*

CHASSEUR, EUSE. s. Qui chasse actuellement, ou qui aime à chasser. *C'est un grand chasseur. Il a un appétit de chasseur. Cette femme est une grande chasseuse.* || Chasseur, Domestique occupé, dans une terre, à chasser pour son maître. || Domestique, en habit de chasse, qui monte derrière la voiture. || Chasseur, autrefois, dans le langage militaire, Soldats choisis entre les plus lestes et les plus agiles, et formant une compagnie d'élite, dans un bataillon. || Maintenant Soldats d'infanterie légère. Ceux qui forment les compagnies du centre de chaque bataillon dans la garde nationale. || Il se dit de Certains corps de cavalerie légère. *Chasseurs à cheval.* || Chasseur, t. de marine, Bâtiment qui en poursuit un autre. Adj., *Le vaisseau chasseur.*

CHASSIE. s. f. Humeur gluante qui s'amasse sur le bord des paupières.

CHASSIEUX, EUSE. adj. Qui a de la chassie aux yeux. On dit aussi, *Avoir les yeux chassieux.*

CHÂSSIS. s. m. Ouvrage de menuiserie, composé

de plusieurs pièces qui forment ordinairement des carrés où l'on met des vitres, de la toile, ou des feuilles de papier huilé, pour empêcher le vent, les injures du temps, etc. *Coller, poser, lever les châssis. Châssis à fiche, à coulisse, à panneaux.* || *Châssis dormant*, L'assemblage de montants et de traverses qui encadre les parties mobiles d'une fenêtre, et qui est fixé dans la feuillure de la baie. || CHÂSSIS, Cadre sur lequel on attache, on applique, on fait tenir un tableau, une toile, ou autre chose semblable. *Le châssis d'un tableau.* || CHÂSSIS, dans les arts, Ce qui enferme et enchâsse quelque chose. || *Châssis d'imprimerie*, Cadre de fer, dans lequel on place les caractères assemblés en pages, en les serrant de tous côtés avec des coins. || *Châssis d'une table*, Ce qui soutient le dessus d'une table. || *Châssis de pierre*, Dalle de pierre qui en reçoit une autre en feuillure. || *Châssis de serrurerie*, L'assemblage des montants et des traverses d'une porte de fer, ou Le bâti d'une rampe d'escalier.

CHASTE. adj. des 2 genres. (lat. *castus*, chaste.) Qui s'abstient des plaisirs d'un amour illicite. || Pur, éloigné de tout ce qui blesse la pudeur, la modestie. *Amour, cœur chaste. Il est chaste de corps et d'esprit.*

CHASTEMENT. adv. D'une manière chaste.

CHASTETÉ. s. f. Vertu par laquelle on est chaste. || Entière abstinence des plaisirs de l'amour. *Faire vœu de chasteté.*

CHASUBLE. s. f. Ornement que le prêtre met par-dessus l'aube et l'étole pour célébrer la messe.

CHASUBLIER. s. m. Ouvrier qui fait toute sorte d'ornements d'église.

CHAT, CHATTE. (lat. *catus*, chat.) Animal domestique qui prend les rats et les souris. *Le chat guette la souris. Traître, voloutaire comme un chat.* || *Chat sauvage*, Chat qui vit dans les bois. || Fam., *Elle est friande comme une chatte*, et fig., *C'est une chatte*, se dit D'une femme très-friande. || Bass., *Elle est amoureuse comme une chatte*, se dit D'une femme qui est de complexion amoureuse. || Prov. et fig., *À bon chat, bon rat*, Bien attaqué, bien défendu. || Prov., *Ces gens-là s'accordent, vivent comme chiens et chats*, Ils ne peuvent s'accorder, ils ne sauraient vivre ensemble. || Prov. et fig., *La nuit tous chats sont gris*, La nuit, il est aisé de se méprendre, de ne pas reconnaître ceux à qui on parle. Dans l'obscurité, il n'y a nulle différence, pour la vue, entre une personne laide et une belle personne. || Prov. et fig., *Emporter le chat*, Sortir d'une maison sans dire adieu à personne. || Prov., *Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat*, L'affaire, la faute dont il s'agit, n'est qu'une bagatelle. || Prov. et fig., *Musique de chat*, Musique dont les voix sont aigres et discordantes. || Prov. et fig., *Se servir de la patte du chat pour tirer les marrons du feu*, Se servir adroitement d'un autre pour faire quelque chose de périlleux dont on espère recueillir le profit. || Prov. et fig., *Chat échaudé craint l'eau froide*, Quand une chose nous a causé une vive douleur, nous a été très-nuisible, nous en craignons même l'apparence. || Prov. et fig., *Acheter chat en poche*, Conclure un marché sans connaître l'objet dont on traite. *Vendre chat en poche*, Vendre une chose sans l'avoir montrée. || Prov. et fig., *Éveiller le chat qui dort*, Réveiller une affaire qui était assoupie, chercher un danger qu'on pouvait éviter. || Prov. et fig., *Appeler un chat un chat*, Appeler les choses par leur nom. || Prov. et fig., *Il n'y a pas un chat*, Il n'y a absolument personne. || Prov. et fig., *Avoir un chat dans la gorge*, se dit D'un chanteur qui éprouve quelque embarras dans le gosier. || CHAT, en histoire naturelle, Tout animal qui appartient au même genre que le chat. *Le lion, le tigre, etc., sont des chats.* || CHAT, se dit, dans certains arts, de Plusieurs objets de formes et d'usages très-divers. Par exemple, on nomme *Chat*, Un instrument à branches de fer élastiques et pointues, dont on se sert pour visiter l'âme d'une pièce de canon, afin de découvrir les chambres qui s'y trouvent.

CHÂTAIGNE. s. f. (grec *castanon*, châtaigne.) Fruit farineux, dont l'écorce est de couleur brune tirant un peu sur le rouge, et qui est renfermé dans une capsule hérissée. || *Châtaigne d'eau*, Plante aquatique, ainsi nommée parce que son fruit ressemble à la châtaigne ordinaire.

CHÂTAIGNERAIE. s. f. Lieu planté de châtaigniers.

CHÂTAIGNIER. s. m. Grand arbre, de la famille des Amentacées, qui produit des châtaignes.

CHÂTAIN. adj. m. Qui est de couleur de châtaigne. *Poil châtain, cheveux châtains.* Il est invariable quand il est suivi d'un autre adjectif qui le modifie. *Des cheveux châtain clair.*

CHATAIRE. s. f. Plante. *Voyez* CATAIRE.

CHÂTEAU. s. m. (lat. *castellum*, château.) Forteresse environnée de fossés, et de gros murs flanqués de tours ou de bastions. *Château fort.* || Prov. et fig., *Faire des châteaux en Espagne*, Former des projets en l'air, se repaître de chimères. || CHÂTEAU, Habitation seigneuriale. || Par extens., Toute maison de plaisance vaste et magnifique. || Certaines résidences royales. *Le château de Windsor, de Versailles. Le château des Tuileries*, ou simplement *Le château. Je vais au château.* || *Château de cartes.* Voyez CARTES. || *Château d'eau*, Bâtiment qui ne renferme que des réservoirs d'eau. || T. de marine ancienne, *Château de poupe*, ou *Château d'arrière*, et *Château de proue*, ou *Château d'avant*, Logement élevé sur la poupe ou sur la proue d'un navire au-dessus du dernier pont.

CHÂTELAIN. s. m. Anciennement, Celui qui commandait dans un château. || Celui qui avait droit de fortifier son manoir, et de rendre la justice dans une certaine étendue de pays. Adj. *Seigneur châtelain de tel endroit.* Fém., *La châtelaine, la dame châtelaine*, La femme du châtelain, ou la maîtresse du château. || *Juge châtelain*, ou simplement, *Châtelain*, Le juge d'un seigneur châtelain.

CHÂTELÉ, ÉE. adj. t. de blason. Il se dit D'une bordure ou d'un lambel chargé de plusieurs châteaux.

CHÂTELET. s. m. Vieux mot qui signifie, Petit château. Il est resté longtemps en usage dans quelques villes, et particulièrement à Paris, où il y a eu deux anciens châteaux : *Le grand Châtelet*, où l'on rendait la justice; et *Le petit Châtelet*, où l'on tenait les prisonniers, et qui fut détruit quelques années avant le premier. || La juridiction, le tribunal où les affaires civiles et criminelles se jugeaient en première instance. *Conseiller, notaire, commissaire au Châtelet.* || Il se disait, dans un sens analogue, Des juridictions d'Orléans, de Montpellier, et de quelques autres villes.

CHÂTELLENIE. s. f. La seigneurie et la juridiction du seigneur châtelain. || L'étendue de pays placée sous la juridiction d'un châtelain.

CHAT-HUANT. s. m. (lat. *catus ululans*, chat hurlant.) (Le T de la première syllabe ne se prononce pas, et l'H de la seconde est aspirée.) Sorte de hibou, de chouette.

CHÂTIER. v. a. (lat. *castigare*, châtier.) Punir,

corriger quelqu'un qui a failli, lui faire souffrir la peine qu'il mérite. *Les fléaux dont Dieu châtie les hommes. Châtier les rebelles.* || Prov., *Qui bien aime, bien châtie,* C'est aimer véritablement quelqu'un que de le reprendre de ses fautes. || T. de manége, *Châtier un cheval,* Lui donner des coups de cravache ou d'éperon, lorsqu'il refuse de faire ce qu'on exige de lui. || CHÂTIER, en parlant Des ouvrages d'esprit, Polir, rendre plus pur, plus correct. *Châtier sa prose, ses vers.* || CHÂTIÉ, ÉE. participe.

CHATIÈRE. s. f. (lat. *catus,* chat.) Trou qu'on pratique aux portes des greniers, ou ailleurs, pour laisser passer les chats.

CHÂTIMENT. s. m. (lat. *castigatio*, punition.) Punition, correction, peine que l'on fait souffrir à celui qui a failli. *Léger, rude, cruel châtiment. Infliger un châtiment.*

CHATON. s. m. (lat. *catus,* chat.) Petit chat. || CHATON, t. de botan., L'assemblage des fleurs mâles ou femelles de certains arbres, disposées sur un pédoncule, de manière à offrir quelque ressemblance avec la queue d'un chat.

CHATON. s. m. (ital. *castone,* chaton.) La partie d'une bague dans laquelle une pierre précieuse est enchâssée. || La pierre montée.

CHATOUILLEMENT. s. m. Action de chatouiller, ou La sensation qui en résulte. *Le chatouillement excite ordinairement à rire.* || Par extens., Certaines impressions agréables que reçoivent les sens. *Cette harmonie cause à l'oreille un doux chatouillement.*

CHATOUILLER. v. a. Causer en certaines parties du corps, par un attouchement léger, un mouvement involontaire, un tressaillement qui provoque ordinairement à rire. || Prov. et fig., *Se chatouiller pour se faire rire,* S'exciter à la gaieté, à la joie, pour un faible sujet, ou même sans sujet. || T. de manége, *Chatouiller un cheval de l'éperon,* Le toucher légèrement avec l'éperon. || CHATOUILLER, se dit, par extens., De tout ce qui produit sur les sens des impressions agréables. *Le vin chatouille le palais, le gosier. La musique, l'harmonie chatouille l'oreille.* || Fig., Plaire, flatter. *La flatterie chatouille les oreilles des grands.* || CHATOUILLÉ, ÉE. participe.

CHATOUILLEUX, EUSE. adj. Qui est fort sensible au chatouillement. || Il se dit aussi Du cheval. || || Fig. et fam., *Cet homme est bien chatouilleux,* Il s'offense aisément, il se fâche pour peu de chose. || Fig., *Cette affaire, cette question est bien chatouilleuse,* Il faut la traiter avec beaucoup de circonspection, parce que les plus légères erreurs auraient de graves inconvénients.

CHATOYANT, ANTE. adj. Il se dit Des objets qui, vus sous différents aspects, semblent changer de couleur, comme l'œil du chat. *Étoffe, pierre, couleur chatoyante.*

CHATOYER. v. n. t. de lapidaire. Changer de couleur selon les différents aspects.

CHÂTRER. v. a. (lat. *castrare,* châtrer.) Ôter les testicules. *Châtrer un homme, un cheval, un chat, etc.* || *Châtrer une truie, une chienne,* Leur faire une opération qui les mette hors d'état d'avoir des petits. || *Châtrer des cotrets, des fagots,* En ôter quelques bâtons. || *Châtrer des ruches,* Enlever, avec un couteau de fer fait exprès, la cire et le miel d'une ruche. || *Châtrer un fraisier,* En ôter les rejetons superflus. *Châtrer des melons, des concombres,* En retrancher quelques fleurs. || *Châtrer une roue,* Ôter une faible partie des jantes, pour en resserrer les rais. || CHÂTRER, fig. et fam., en parlant Des ouvrages d'esprit, En retrancher ce qui choque les bonnes mœurs, la religion ou le gouvernement. *Martial, dans cette édition, a été châtré. On a châtré cette histoire en plusieurs endroits.* || CHÂTRÉ, ÉE. participe. || Subst. *Voix de châtré.*

CHÂTREUR. s. m. Celui qui fait métier de châtrer les animaux.

CHATTEMITE. s. f. (lat. *catus mitis,* chat doux.) Il se dit d'Une personne qui affecte une contenance douce, humble et flatteuse, pour tromper quelqu'un. Fam.

CHATTER. v. n. Il se dit D'une chatte qui fait ses petits.

CHAUD, AUDE. adj. (lat. *calidus,* chaud.) Qui a de la chaleur, qui donne de la chaleur. *Temps, climat, bain, four chaud. Soupe, chambre, eau chaude.* Adv. *Boire, manger, servir chaud.* || *Pleurer à chaudes larmes,* Pleurer excessivement. || *Tempérament chaud,* Tempérament ardent. || Prov. et fig., *Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud,* Il ne faut point se relâcher dans la poursuite d'une affaire, quand elle est en bon train. || Prov., *Froides mains, chaudes amours,* La fraîcheur des mains annonce d'ordinaire un tempérament ardent. || Prov. et fig., *Il a la main chaude,* se dit De celui qui gagne plusieurs parties de suite, à certains jeux où le gagnant fait toujours. || *Main chaude,* Jeu où une personne, courbée sur les genoux d'une autre et les yeux fermés, reçoit des coups dans une de ses mains, qu'elle tend derrière elle, et doit deviner qui l'a touchée. || *Être chaude,* se dit Des femelles de quelques animaux, et signifie, Être en chaleur. || CHAUD, se dit Des vêtements qui conservent ou augmentent la chaleur naturelle du corps. *Cet habit, ce manteau est bon et chaud.* || Qui augmente la chaleur intérieure du corps. *Le vin est chaud. Les épiceries sont chaudes.* || *Fièvre chaude,* Fièvre ardente, fièvre accompagnée de délire. Cette loc. n'est point usitée dans le langage médical. || Prov. et fig., *Tomber de fièvre en chaud mal,* Tomber d'un état fâcheux dans un pire. || CHAUD, fig., Ardent, passionné, zélé. *Un ami chaud. Un chaud partisan. Être chaud sur une affaire.* || *Style chaud,* Style animé. || T. de peinture, *Ton, coloris chaud,* Ton, coloris brillant et vigoureux. On dit aussi, *Un tableau chaud de couleur.* || À la guerre, *Action, affaire chaude, attaque chaude,* Action, affaire, attaque où le combat est sanglant. Par extens., dans le langage ordinaire, *La dispute, la querelle fut chaude.* || *Alarme chaude,* Grande et soudaine alarme. || Fig. et fam., *La donner bien chaude,* Donner une grande alarme, en faisant le mal plus grand qu'il n'est. || CHAUD, fig., Prompt, qui se met facilement en colère. *Il est chaud et emporté. Il a la tête chaude.* Dans le même sens, *Avoir le sang chaud.* || CHAUD, Récent. *Cela est encore tout chaud.* Fam. || CHAUD, subst., Chaleur. *Souffrir le chaud et le froid. Mourir, étouffer, crever de chaud.* || *Tenir chaud,* se dit Des vêtements qui protégent contre le froid, ou qui augmentent la chaleur naturelle du corps. || Fig. et fam., *Il faisait chaud à cette affaire, à cette action, à cette attaque,* On y courait de grands dangers. || Prov. et fig., *Souffler le chaud et le froid,* Louer et blâmer une même chose, parler pour et contre une personne, être tour à tour d'avis contraires. || Fig. et fam., *Cela ne lui fait ni froid ni chaud,* se dit D'un homme qui reste indifférent sur une affaire. || Fig. et fam., *Cela ne fait ni chaud ni froid,* se dit De ce qui ne sert ni ne nuit à une affaire. || À LA CHAUDE. loc. adv. Sur l'heure, dans le premier moment. Fam.; il vieillit.

CHAUDEAU. s. m. Brouet ou bouillon chaud, que l'on portait quelquefois aux mariés, le matin du lendemain de leurs noces; Toute boisson chaude. Il vieillit.

CHAUDEMENT. adv. De manière que la chaleur se puisse conserver. *Se bien vêtir et se tenir chaudement.* || Fig., Avec ardeur, avec vivacité. *Poursuivre chaudement une affaire, une personne.*

CHAUDIÈRE. s. f. Grand vaisseau où l'on fait cuire, bouillir, chauffer quelque chose. *Chaudière de cuisine, de teinturier, de raffineur de sucre.* || *Chaudière bouillante,* Chaudière où il y a un liquide bouillant. || *Chaudière à vapeur,* Vaisseau de cuivre, de tôle ou de fonte dans lequel l'eau se transforme en vapeur.

CHAUDRON. s. m. Petite chaudière qui a une anse, et qui sert principalement à la cuisine.

CHAUDRONNÉE. s. f. Ce qu'un chaudron peut contenir.

CHAUDRONNERIE. s. f. L'art, le commerce du chaudronnier, et Toute marchandise du chaudronnier.

CHAUDRONNIER, IÈRE. s. Artisan qui fait, qui vend des chaudrons, des marmites, et autres ustensiles de cuisine, de fer ou de cuivre.

CHAUFFAGE. s. m. (lat. *calefacere,* chauffer.) La quantité de bois, ou de tout autre combustible, que l'on consomme dans une année pour se chauffer. || Le droit de couper dans une forêt une certaine quantité de bois pour se chauffer. *Il avait son chauffage dans telle forêt.*

CHAUFFE. s. f. t. de fonderie. Lieu où se jette et se brûle le bois qu'on emploie à la fonte des pièces.

CHAUFFE-CIRE. s. m. (lat. —*cera,* cire.) Officier de chancellerie qui avait la charge de chauffer la cire pour sceller.

CHAUFFER. v. a. Rendre chaud. *Chauffer le four, un poêle. Se chauffer les pieds, les mains.* Avec le pron. pers. *Venez vous chauffer.* || Prov. et fig., *On saura, on verra de quel bois je me chauffe,* On saura, on verra de quoi je suis capable, quel homme je suis. || Prov. et fig., *Nous ne nous chauffons pas du même bois,* Nous n'avons pas les mêmes sentiments, les mêmes opinions. || Absol., *Ce bois chauffe plus que tel autre,* Il brûle mieux, et donne plus de chaleur. || T. de guerre, *Chauffer un poste,* Faire tirer vivement l'artillerie sur ce poste. || Chauffer, fig. et fam., Faire une chose avec promptitude ou avec action. *Il faut chauffer un peu cette affaire.* || Chauffer, neutre. *Le four, le bain chauffe.* || Fig. et fam., *C'est un bain qui chauffe,* se dit D'un gros nuage qui menace de la pluie. || Prov. et fig., *Ce n'est pas pour vous que le four chauffe,* Ce n'est pas pour vous que telle chose est préparée. || Chauffé, ée. participe.

CHAUFFERETTE s. f. Boîte percée de plusieurs trous par le haut, dans laquelle on met du feu pour se tenir les pieds chauds. Il y a aussi des chaufferettes de terre cuite.

CHAUFFERIE. s. f. Forge destinée à forger le fer qu'on veut réduire en barres.

CHAUFFEUR. s. m. Ouvrier chargé d'entretenir le feu d'une forge, d'une machine à vapeur, etc. Adj., *Ouvrier chauffeur.*

CHAUFFOIR. s. m. Lieu d'un monastère, où les religieux, les religieuses vont se chauffer. || Dans les théâtres, Endroit où les comédiens et les spectateurs vont se chauffer. Maintenant, *Foyer.* || Chauffoir, Linge chaud avec lequel on couvre, on essuie un malade, une personne qui est en sueur. || Linge de précaution pour les femmes.

CHAUFOUR. s. m. (lat. *calx,* chaux, *furnus,* four.) Grand four à cuire la chaux. Ordinairement, *Four à chaux.*

CHAUFOURNIER. s. m. Ouvrier qui fait la chaux.

CHAULAGE. s. m. t. d'agricult. Action de chauler du blé.

CHAULER. v. a. t. d'agricult. Faire tremper du blé dans de l'eau de chaux, avant de le semer. || Chaulé, ée. participe.

CHAUMAGE. s. m. (grec *calamos,* chalumeau.) t. d'agricult. Action de couper le chaume, ou Le temps auquel on le coupe.

CHAUME. s. m. t. de botan. Tige herbacée, creuse, simple, garnie de nœuds, qui est propre aux graminées, telles que le blé, l'avoine, etc. || En agricult., La partie de la tige des blés qui reste dans le champ quand on les a coupés. *Brûler les chaumes.* || Par extens., Champ où le chaume est encore sur pied. *Battre un chaume.* || La paille qui couvre les maisons de village, les habitations de paysans. || Par extens. et poét., Une chaumière quelconque. *Être né, vivre, habiter sous le chaume.*

CHAUMER. v. a. et n. t. d'agricult. Couper, arracher du chaume. || Chaumé, ée. participe.

CHAUMIÈRE. s. f. Petite maison couverte de chaume. *Il loge dans une chaumière.*

CHAUMINE. s. f. Petite chaumière.

CHAUSSANT, ANTE. adj. (lat. *calceare,* chausser.) Qu'on chausse facilement. Il ne se dit guère que Des bas. Peu usité.

CHAUSSE. s. f. Pièce d'étoffe que les membres des universités portent sur l'épaule dans les fonctions publiques, et qu'on nomme aussi *Chaperon.* || Chausse, Pièce de drap taillée en capuchon pointu, dans laquelle on passe des liqueurs qui ont besoin d'être clarifiées. || *Chausse d'aisance,* Le tuyau des latrines, qui est ordinairement de poterie revêtue de plâtre. || *Voyez* Chausses.

CHAUSSÉE. s. f. Levée de terre qu'on fait au bord d'une rivière, d'un étang, pour retenir l'eau. || Levée qui se fait dans les lieux bas, humides et marécageux, pour servir de chemin de passage. *Chaussée soutenue de maçonnerie, de pilotis, etc. Faire une chaussée dans un marais.* || Partie bombée d'une rue ou d'un grand chemin, qui est entre deux revers ou deux ruisseaux, ou entre deux bordures de pierres rustiques. || *Ponts et chaussées.* Dénomination sous laquelle on comprend tout ce qui concerne l'administration publique dans la confection et l'entretien des routes, des ponts, des canaux, etc. *Directeur général, inspecteur, ingénieur des ponts et chaussées.* || *Rez-de-chaussée,* Le niveau du terrain; La partie d'une maison qui est au niveau du terrain. *J'habite le rez-de-chaussée.*

CHAUSSE-PIED. s. m. (lat. —*pes,* pied.) Instrument de corne ou long morceau de cuir dont on se sert pour chausser plus facilement un soulier.

CHAUSSER. v. a. Mettre des bas, des souliers, etc. On dit de même, *Chausser des bas, des souliers à quelqu'un.* || Fig., *Chausser le cothurne,* Se mettre à composer des tragédies. On le dit également D'un acteur qui s'essaye dans la tragédie. || *Chausser le cothurne,* se prend aussi en mauvaise part, pour dire, Enfler son style. || T. de manége, *Chausser les étriers,* Enfoncer trop avant ses pieds dans les étriers. || *Chausser les éperons à quelqu'un,* Lui mettre les éperons en le faisant chevalier. || Fig. et fam., *Chausser de près les éperons à quelqu'un,* Poursuivre de près quelqu'un qui s'enfuit. || Chausser, avec un nom de personne pour régime, Mettre une chaussure à quel-

qu'un. *Il faut chausser cet enfant.* Avec le pron. pers. *Il ne sait pas encore se chausser.* || *Ce cordonnier chausse bien, chausse mal,* Il fait bien, il fait mal les chaussures. *Ce cordonnier chausse un tel, chausse toute la famille,* Il fait ordinairement des chaussures pour un tel, pour toute la famille. || *Cette personne n'est pas aisée à chausser,* Il est difficile de lui faire des chaussures qui lui aillent bien. || *Ce bas, ce soulier chausse bien,* Il va bien sur la jambe, sur le pied. || Par analogie, en agricult., *Chausser un arbre, une plante,* Entourer de terre le pied d'un arbre, d'une plante, pour les soutenir et favoriser leur accroissement. || Chausser, neutre. *Chausser à tant de points,* Porter des souliers de telle ou telle longueur. || Chaussé, ée. participe. || Prov. et fig., *Les cordonniers sont les plus mal chaussés,* On néglige ordinairement les avantages qu'on est le plus à portée de se procurer par son état, par sa position, etc. || Prov., *S'enfuir un pied chaussé, l'autre nu,* S'enfuir en toute hâte, sans prendre le temps de s'habiller.

CHAUSSES. s. f. pl. Une culotte, un caleçon, la partie du vêtement des hommes, qui couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Il est vieux. || Prov. et fig., *Il n'a pas de chausses,* Il est fort pauvre. || Prov. et bass., *Tirer ses chausses,* S'en aller, s'enfuir. || Prov. et fig., *Cette femme porte les chausses,* Elle est plus maîtresse dans la maison que son mari. || Fig. et pop., *Tenir quelqu'un au cul et aux chausses,* Le serrer de si près, qu'il ne peut échapper, qu'il ne peut s'empêcher de faire ce qu'on veut; S'occuper de quelqu'un pour examiner et censurer sa conduite, son caractère. || Prov. et fig., *Faire dans ses chausses,* Avoir une grande peur. || Chausses, Ce qui sert ordinairement à couvrir les jambes et les pieds. Aujourd'hui, *Bas.*

CHAUSSETIER. s. m. Marchand qui fait et qui vend des bas, des bonnets, etc.

CHAUSSE-TRAPE. s. f. Petite pièce de fer à quatre ou plusieurs pointes fortes et aiguës, dont il s'en trouve toujours une en haut, de quelque manière que la pièce de fer soit jetée. || Piéges que l'on tend pour prendre les bêtes puantes. || Chausse-trape, Plante très-commune dans les lieux incultes et le long des chemins, qui a ses fleurs armées d'épines disposées à peu près comme les pointes des chausse-trapes dont on se sert à la guerre. On la nomme aussi *Chardon étoilé.*

CHAUSSETTE. s. f. Demi-bas de toile, de fil, etc., que l'on met sous des bas.

CHAUSSON. s. m. Chaussure qu'on met au pied par-dessous les bas, et quelquefois par-dessus. *Chaussons de toile, de fil, de coton, de laine, de flanelle.* || Fig. et fam., *Tout son équipage tiendrait dans un chausson,* se dit, en plaisantant, D'un homme qui n'a guère de linge, de hardes. || Chausson, Soulier plat à semelle de feutre, de buffle, etc., dont on se sert pour jouer à la paume, pour faire des armes, etc. On appelle *Chaussons de bal, de danse,* Des souliers fort légers qui servent pour danser. || Chausson, Pâtisserie qui contient de la marmelade, de la compote ou des confitures, et qui est faite d'un rond de pâte replié sur lui-même.

CHAUSSURE. s. f. Ce que l'on met au pied pour se chausser, comme les souliers, les pantoufles, les bottes, etc. || Prov. et fig., *Trouver chaussure à son pied,* Trouver justement ce qu'il faut, ce qui convient. Il se dit aussi D'une personne qui en trouve une autre capable de lui tenir tête.

CHAUVE. adj. des 2 genres. (lat. *calvus,* chauve.) Qui n'a plus de cheveux, ou qui n'en a guère. *Devenir chauve. Avoir la tête chauve.* || Prov. et fig., *L'occasion est chauve,* Elle est difficile à saisir, on n'a qu'un moment pour la saisir.

CHAUVE-SOURIS. s. f. (lat. --*sorex,* souris.) Mammifère volant qui a des ailes membraneuses, et qui ressemble à une souris, pour la forme et la grosseur du corps. || Il se dit, en hist. nat., de Plusieurs autres animaux qui, pourvus d'ailes membraneuses comme la chauve-souris, ont, ainsi qu'elle, la faculté de s'élever dans l'air. *Chauve-souris musaraigne.*

CHAUVETÉ. s. f. État d'une personne chauve. Il vieillit.

CHAUVIR. v. n. *Chauvir des oreilles,* Dresser les oreilles. Ne se dit que Des chevaux, des mulets, et des ânes.

CHAUX. s. f. (lat. *calx,* chaux.) t. de chimie. Alcali qui se trouve ordinairement combiné avec certains acides, et surtout avec l'acide carbonique : on donne à cette dernière combinaison le nom de *Carbonate calcaire* ou *de chaux. Phosphate de chaux.* Il y a une sorte de pierre qu'on nomme plus spécialement *Pierre à chaux.* || La pierre à chaux qu'on a fait cuire dans des fours. Ainsi préparée, elle s'échauffe dans l'eau, s'y dissout, et forme une pâte fine et blanche qui, étant mêlée avec du sable ou du ciment, compose le mortier dont on se sert dans les constructions de pierres et de briques. *Four à chaux. Mortier à chaux et à sable, à chaux et à ciment.* || *Chaux vive,* Chaux qui n'a point été imprégnée d'eau. *Chaux éteinte,* Celle qui a perdu ses propriétés en restant exposée à l'air, ou qu'on a délayée dans de l'eau. || *Lait de chaux, blanc de chaux,* Eau dans laquelle on a délayé de la chaux. || *Eau de chaux,* Eau qui tient de la chaux en dissolution. || Prov. et fig., *Cela est fait à chaux et à ciment,* se dit D'une affaire qui est faite solidement, avec toutes les précautions et les formalités nécessaires. || Chaux, se disait, dans l'ancienne chimie, Des substances auxquelles on donne aujourd'hui le nom d'Oxydes.

CHAVIRER. v. n. t. de marine. Tourner sens dessus dessous. Il se dit D'un bâtiment qui tourne sur lui-même, de manière à montrer sa quille au-dessus de l'eau. On le dit aussi D'un bateau.

CHEBEC. s. m. t. de marine. Bâtiment de la Méditerranée, à trois mâts et pointu des deux bouts, qui va à voiles et à rames. *Un chebec à voiles latines, à voiles carrées, armé en guerre.*

CHEF. s. m. (grec *képhalè,* tête.) (On prononce l'F.) Tête. Il se dit, au propre, en parlant De reliques. *Le chef de saint Jean. Le chef de saint Denis.* || Il s'emploie dans la poésie badine. *Le chef couronné de lauriers. Couvrir son chef.* || *Tant de chefs de bétail,* Tant de pièces de bétail. Plus ordinairement, *Têtes de bétail.* || Chef, fig., Celui qui est à la tête d'un corps, d'une assemblée, etc., qui y a le premier rang et la principale autorité. *Le roi est le chef de l'État. Le pape est le chef visible de l'Église. Le chef de la famille, d'un jury, d'une peuplade. Chef de bandits, de cabale, de faction, de secte.* || Il se dit Des officiers et sous-officiers de divers grades qui commandent une troupe. *Obéir à ses chefs. Avoir de bons chefs.* || Général d'armée. *Il est du devoir d'un bon chef de...* || *Abbaye chef d'ordre,* ou simplement, *Chef d'ordre,* La principale maison de l'ordre, celle dont toutes les autres dépendent. || *Chef d'escadre,* Titre que portait autrefois l'officier supérieur de marine auquel on donne aujourd'hui le titre de *Contre-amiral.* || *Chef d'escadron,* Officier de cavalerie qui commande un escadron. *Chef de bataillon,* Officier d'infanterie qui

commande un bataillon. *Chef de poste*, Officier ou sous-officier qui commande un poste, une garde. || *Chef de peloton, de division, de section*, se dit, dans les exercices militaires, de Celui qui dirige les mouvements d'un peloton, etc. || *Chef de pièce*, Le canonnier qui pointe, et qui commande la manœuvre d'une pièce de canon. || *Chef de file*, L'homme qui est le premier d'une file de gens de guerre, soit à pied, soit à cheval. — T. de marine, Le vaisseau qui est le premier de la ligne de bataille, qui tient la tête de l'armée. || *Chef de division*, Celui qui est à la tête de tous les employés d'une division, dans un ministère, dans une administration. Dans un sens analogue, *Chef, sous-chef de bureau.* || *Chef d'atelier*, Celui qui dirige les travaux d'un atelier, dans une manufacture. || *Chef d'orchestre*, Celui qui dirige un orchestre. || *Chef d'emploi*, au théâtre, par opposition à Double, Le plus ancien des acteurs qui remplissent les rôles d'un même emploi. || *Chef de cuisine, d'office*, Le principal officier de cuisine, d'office. || *Commander une armée en chef*, Y avoir le principal commandement en qualité de général. Dans un sens analogue, *Général en chef, commandant en chef.* || *Être en chef, travailler en chef dans une affaire*, En avoir la principale direction. En des sens analogues, *Ordonnateur en chef, ingénieur en chef, etc.* || *Greffier en chef*, Le premier greffier dans une cour de justice, dans un tribunal. || En parlant De biens, d'héritages, de successions, *De son chef*, De son côté, par soi-même. On dit aussi, *Du chef de quelqu'un*, Comme exerçant les droits de quelqu'un. || *De son chef*, De sa tête, de son propre mouvement, de son autorité privée. || Chef, Article, point principal. *Chef d'accusation. Sa doctrine se réduisait à trois chefs.* || T. d'ancienne jurispr. criminelle, *Crime de lèse-majesté au premier chef*, Attentat, conspiration contre la personne du prince. *Crime de lèse-majesté au second chef*, Attentat contre l'autorité du prince ou contre l'intérêt de l'État. || Chef, t. de blason, Pièce qui est au haut de l'écu, et qui en occupe le tiers. || Chef, dans les manufactures de toile, de drap, etc., Le bout par lequel on a commencé à fabriquer une étoffe. || En chirurg., *Les chefs d'un bandage*, Ses bouts, ses extrémités.

CHEF-D'OEUVRE. s. m. (grec —, lat. *opus*, œuvre.) (On prononce *Chè-d'œuvre.*) Ouvrage difficile que faisaient autrefois les ouvriers pour prouver leur capacité dans le métier où ils voulaient se faire passer maîtres. || Fig., Ouvrage parfait ou très-beau, en quelque genre que ce puisse être. *Ce palais est un chef-d'œuvre d'architecture. Cette beauté est un chef-d'œuvre de la nature.* || Par ext., *C'est un chef-d'œuvre d'habileté, de malice, etc.*, Ce qu'un tel a fait, a dit, annonce beaucoup d'habileté, de malice, etc. || Prov. et en plaisantant, *Il a fait là un beau chef-d'œuvre, voilà de ses chefs-d'œuvre*, se dit D'un homme qui a causé quelque désordre, qui a fait quelque chose de mal par inadvertance, par emportement.

CHEFECIER. s. m. *Voyez* Chevecier.

CHEF-LIEU. s. m. (grec —, lat. *locus*, lieu.) (On prononce l'F.) Lieu principal. Autrefois Le principal manoir d'un seigneur, d'un chef d'ordre. || Maintenant Les villes principales de certaines divisions administratives du territoire français. *Chef lieu de département* ou *de préfecture, d'arrondissement* ou *de sous-préfecture, de canton.*

CHEIK. s. m. Chef de tribu chez les Arabes.

CHÉLIDOINE. s. f. (grec *chélidonion*, chélidoine.) (On prononce *Ké.*) t. de botan. Genre de plantes dont l'espèce commune, appelée *Grande chélidoine* ou *Éclaire*, contient un suc jaune et caustique propre à détruire les verrues.

CHÊMER (SE). v. pron. Maigrir beaucoup, tomber en chartre. Peu usité.

CHEMIN. s. m. (ital. *cammino*, chemin.) Voie, route pratiquée pour communiquer, pour aller d'un lieu à un autre. *Chemin battu, frayé, uni, pierreux, fangeux, de traverse. Tracer, couper, fermer, embarrasser, ouvrir, traverser le chemin.* || *Chemin de fer*, Chemin dont la voie est formée par deux lignes parallèles de barres de fer ou de fonte scellées dans des soubassements de pierre, et sur lesquelles des chariots garnis de roues de fonte roulent avec très-peu de frottement, de manière à économiser la force motrice. || *Chemin de halage*, Chemin sur le bord d'une rivière ou d'un canal, servant au passage des chevaux ou des hommes qui halent les bateaux. || T. de fortif., *Chemin des rondes* ou *de ronde*, Chemin entre le rempart et la muraille du corps de la place, par où passent les officiers qui font la ronde. *Chemin couvert*, Chemin sur le bord extérieur du fossé, et où le soldat est à couvert du feu des assiégeants. || *Chemin de Saint-Jacques*, Nom que l'on donne vulgairement à la voie lactée. || Chemin, par ext., Toute ligne ou voie qu'on parcourt, ou qu'on peut parcourir, pour aller d'un lieu à un autre. *Montrer, enseigner le chemin. Nous fîmes le chemin à pied, à cheval, en voiture. Être en chemin. À mi-chemin. Deux heures, une journée de chemin. Rebrousser chemin. Se frayer un chemin dans les airs.* On le dit aussi en parlant Des animaux et des choses. *Ce cheval connaît le chemin de la ville. Ce torrent s'est ouvert un chemin à travers la forêt.* || Fig., Moyen, conduite qui mène à quelque fin. *Il veut faire fortune, mais il n'en prend pas le chemin. Le chemin de la vertu, de la perfection, de la gloire.* || *Il a su trouver le chemin de son cœur*, Il a su toucher cette personne, il a su s'en faire aimer. || Chemin, s'emploie aussi dans diverses phrases proverbiales, familières, etc. || Prov., *Bonne terre, mauvais chemin*, Dans les terres grasses, les chemins sont mauvais. || Fig., *Chemin de velours*, Chemin sur une pelouse. Fam. et figur., Une voie facile, agréable pour parvenir à quelque chose. || Fam., *Vieux comme les chemins*, Fort vieux. || Fig., *Suivre le chemin battu*, S'attacher aux usages établis. || Prov., *Tous chemins vont à Rome*, ou *Tout chemin mène à Rome.* Prov. et fig., *Il ne faut pas aller par quatre chemins.* Voyez Aller. || Fig. et fam., *Je le mènerai par un chemin où il n'y a pas de pierres*, Je le poursuivrai vivement, je ne lui ferai point de quartier. Dans le même sens, *Je lui ferai voir bien du chemin.* || Prov. et fig., *Trouver une pierre en son chemin, des pierres dans son chemin*, Trouver quelque obstacle à ce qu'on a dessein de faire. || Prov., *Bien dépenser et peu gagner, c'est le chemin de l'hôpital.* || Prov. et fig., *Prendre le chemin des écoliers*, Prendre le chemin le plus long. || Fig., *Montrer le chemin aux autres*, Faire quelque chose que les autres font ensuite. || Prov. et fig., *S'arrêter en beau chemin, à mi-chemin*, Abandonner une entreprise dont la réussite paraît assurée. || Fig. et fam., *Faire son chemin*, Parvenir, obtenir de l'avancement, s'enrichir, etc. On dit de même, *Il a bien fait du chemin en peu de temps.* || Fig. et fam., *Aller le droit chemin.* Fig. et fam., *Aller son petit bonhomme de chemin.* Pour ces loc., voyez Aller. || Fig., *Chemin faisant*, En même temps, par occasion. || Fig. et par menace, *Je le trouverai en mon chemin*, Je trouverai occasion de lui nuire. *Il me trouvera en son chemin.*

Je le traverserai dans ses desseins. || Fig., *Couper chemin à quelque chose,* En arrêter, en empêcher le cours, le progrès.

CHEMINÉE. s. f. (grec *caminos*, fourneau.) L'endroit où l'on fait le feu dans les maisons, et où il y a un tuyau pour donner issue à la fumée. *L'âtre, le foyer, le tuyau, le coin de la cheminée. Noir comme la cheminée.* || La partie de la cheminée qui avance dans la chambre. *Chambranle de cheminée.* || Cette partie du tuyau qui s'élève au-dessus du toit. || Fig. et fam., *Faire un acte, un arrangement, une affaire sous la cheminée,* Faire quelque chose en cachette, et sans observer les formes. || Prov. et pop., *Il faut faire la croix à la cheminée,* se dit Quand on voit une personne entrer dans une maison où il y avait longtemps qu'elle n'était venue.

CHEMINER. v. n. (ital. *cammino*, chemin.) Marcher, aller, faire du chemin pour arriver quelque part. || Figur. et fam., *Cheminer droit,* Ne point tomber en faute. || Figur. et familièr., *Cet homme sait cheminer,* Il sait aller à ses fins, il fait ce qu'il faut pour s'avancer. Dans le même sens, *Cet homme chemine, il cheminera.* || Fig., en parlant D'un poëme, d'un discours, *Cela chemine bien,* L'ouvrage est bien suivi, les parties en sont bien disposées, bien enchaînées.

CHEMISE. s. f. (lat. *camisia*, chemise.) Vêtement de linge qu'on porte sur la chair, et qui prend depuis le cou et les épaules jusqu'au genou. *Chemise de nuit, de jour, d'homme, de femme. Mettre, passer, ôter sa chemise.* || *Être en chemise,* N'avoir que sa chemise sur soi. || Fig. et fam., *N'avoir pas de chemise,* Être fort pauvre. ||Fam., *Vendre, engager, jouer, manger jusqu'à sa chemise,* Vendre, engager, jouer, manger tout ce qu'on a. || *Chemise de mailles,* Corps de chemise qui était fait de petits annelets d'acier, et dont on se servait pour se couvrir comme d'une arme défensive. || CHEMISE, Morceau de toile qui sert d'enveloppe à certaines marchandises, telles que la soie, le drap, etc. || Feuille de papier qui renferme et qui couvre d'autres papiers. || CHEMISE, t. de maçon, Crépi, revêtement de maçonnerie, enveloppe de mortier, etc. || T. de fortific., *La chemise d'un bastion* ou *d'un autre ouvrage,* La muraille de maçonnerie dont un ouvrage est revêtu.

CHEMISETTE. s. f. Diminutif. Vêtement qui se met sur la chemise, et qui prend d'ordinaire depuis les épaules jusqu'aux hanches.

CHÊNAIE. s. f. (lat. *quercus*, chêne.) Lieu planté de chênes.

CHENAL. s. m. Courant d'eau bordé de terres, par lequel les navires peuvent passer, et qui sert à les faire entrer dans un port. || Courant d'eau pratiqué pour l'usage d'un moulin ou d'une forge. || Canal pratiqué le long d'un toit pour l'écoulement et la décharge des eaux de pluie. Dans ce sens, *Chéneau* est plus usité : voyez ce mot.

CHENAPAN. s. m. Mot tiré de l'allemand, où il désigne Un brigand des montagnes Noires. En français, Un vaurien, un bandit. Pop.

CHÊNE. s. m. (lat. *quernus*, de chêne.) Arbre qui porte le gland, et dont certaines espèces, très-communes dans nos forêts, acquièrent une grosseur et une hauteur considérables. *Rameaux, feuille de chêne. Gui, pomme de chêne.* || *Chêne vert,* Chêne qui conserve ses feuilles vertes en toute saison, autrement *Yeuse.* || Prov. et fig., *Payer en feuilles de chêne,* se dit D'un payement en effets de nulle valeur.

CHÊNEAU. s. m. Jeune chêne.

CHÉNEAU. s. m. (lat. *canalis*, tuyau.) Conduit de plomb ou de bois, qui recueille les eaux du toit, et les porte dans la gouttière ou dans le tuyau de descente.

CHENET. s. m. Ustensile de cuisine et de chambre qu'on place par paire dans les cheminées, pour élever le bois et le faire brûler plus facilement. *Chenet de fer. Chenets de cuivre, d'argent, etc.,* Chenets dont le devant est de cuivre, d'argent, etc.

CHÈNEVIÈRE. s. f. (grec *cannabis*, chanvre.) Champ semé de chènevis, champ où croît le chanvre. || *Épouvantail à chènevière,* Vieux morceau de linge ou d'autre chose semblable qu'on place sur un bâton, dans une chènevière, pour faire peur aux oiseaux. || Prov. et fig., *C'est un épouvantail à chènevière, de chènevière,* se dit D'une personne laide et malbâtie, ou D'une personne habillée ridiculement. || Prov. et fig., *Ce n'est qu'un épouvantail de chènevière,* se dit Pour donner à entendre qu'une personne ou une chose dont on veut nous faire peur, n'est propre qu'à épouvanter des personnes timides.

CHÈNEVIS. s. m. Graine de chanvre.

CHÈNEVOTTE. s. f. Brin, morceau de la partie ligneuse du chanvre dépouillé de son écorce.

CHÈNEVOTTER. v. n. t. d'agricult. Pousser du bois faible comme des chènevottes.

CHENIL. s. m. (lat. *canis*, chien.) (On ne prononce point l'L.) Lieu où l'on met les chiens de chasse. || Fig. et fam., *C'est un vrai chenil,* se dit D'un logement fort sale et fort vilain. || CHENIL, par ext., Tous les bâtiments nécessaires pour contenir un équipage de chasse, et pour loger les officiers de la vénerie.

CHENILLE. s. f. Nom générique des larves de tous les papillons : elles ont le corps formé de douze anneaux, et rampent à l'aide de plusieurs pattes. *Chenille velue, rase, grise, jaune, verte.* || Fig. et fam., *C'est une chenille, une méchante chenille,* se dit D'un homme qui se plaît à mal faire. On dit aussi D'un importun, *C'est une chenille dont on ne saurait se débarrasser.* || Fam., *Cet homme est laid comme une chenille,* Il est extrêmement laid, d'une laideur repoussante. || CHENILLE, Tissu de soie velouté, qui imite la chenille, et dont on se sert dans les broderies et dans d'autres ornements. || CHENILLE, autrefois, Habillement négligé que les hommes portaient avant d'avoir fait leur toilette.

CHENILLETTE. s. f. t. de botan. Plante légumineuse, ainsi nommée parce qu'elle produit une gousse roulée sur elle-même et de la figure d'une chenille.

CHENU, UE. adj. (lat. *canus*, blanc.) Qui est tout blanc de vieillesse. *Tête chenue. Front chenu.* || Figurém., *Montagnes chenues,* Montagnes couvertes de neige. *Arbre chenu,* Arbre dont la cime est dépouillée. Ce mot vieillit.

CHEPTEL. s. m. (lat. *caput*, tête.) (On prononce *Chetel.*) t. de jurispr. Bail de bestiaux, ou contrat par lequel l'une des parties donne à l'autre des bestiaux pour les garder, les nourrir et les soigner, sous les conditions convenues entre elles. *Bail à cheptel. Cheptel simple, à moitié. Cheptel de fer.* || Les bestiaux mêmes donnés à cheptel.

CHER, ÈRE. adj. (lat. *carus*, cher.) Qui est tendrement aimé, auquel on tient beaucoup. *Ses plus chers amis l'ont condamné. Sa mémoire me sera toujours chère. Il fait mes plus chères délices. Perdre ses plus chères espérances.* || Fam. *Mon cher monsieur.*

Ma chère dame. Mon cher ami, etc. On dit aussi, entre personnes qui se traitent familièrement, *Mon cher, ma chère;* et alors *Cher* est subst. || Cher, Qui coûte beaucoup. *Les belles étoffes sont toujours chères. Il fait cher vivre à Paris.* || *Chère année*, Année où le blé est beaucoup plus cher qu'à l'ordinaire. || Prov. et fig., *C'est chère épice*, se dit D'une marchandise qui est plus chère qu'elle ne devrait l'être. || Fig., *Le temps est cher, les moments sont chers*, Le temps presse. || Cher, se dit De celui qui vend à plus haut prix que les autres. *Ce marchand, cet ouvrier est cher.* || Cher, adverb., À haut prix. *Acheter, vendre cher.* || Prov. et fig., *Je le lui ferai payer, il le payera plus cher qu'au marché*, se dit Pour faire entendre qu'on se vengera d'un homme dont on a reçu quelque injure. || Cher, adv. fig. *Il vend cher sa protection. Il me le payera cher.* || *Vendre bien cher sa vie*, Se bien défendre avant de succomber.

CHERCHER. v. a. (ital. *cercare*, chercher.) Se donner du mouvement, du soin, de la peine pour trouver, pour découvrir quelqu'un ou quelque chose. *Je vous cherchais. Je cherche ma plume, mon livre, etc. Ce chien cherche son maître. Chercher un trésor.* Prov., *En cherchant on trouve.* Il se dit aussi Des choses inanimées. *L'eau cherche un passage. L'aiguille aimantée cherche le nord.* || Prov. et figur., *C'est chercher une aiguille dans une botte de foin.* Voyez Aiguille. || Prov. et fig., *Chercher midi à quatorze heures*, Chercher des difficultés où il n'y en a point. || *Chercher l'ennemi*, Aller à la recherche de l'ennemi pour lui livrer bataille. || Chercher, Tâcher de se procurer quelqu'un ou quelque chose, faire des efforts pour obtenir un certain résultat. *Chercher un domestique, des amis. Chercher la gloire, le profit, la vérité. Chercher son salut dans la fuite.* || *Chercher femme*, Chercher à se marier. || *Chercher de l'argent*, Faire des démarches pour se procurer, pour emprunter de l'argent. || *Chercher son pain*, Mendier. *Chercher sa vie*, Chercher les moyens de subsister. || *Chercher noise, chercher querelle*, Se mettre de propos délibéré dans le cas de se brouiller avec quelqu'un. || *Chercher malheur, chercher son malheur*, Faire des choses capables d'attirer quelque malheur à celui qui les fait. Fam., dans le même sens, *Chercher à se faire battre.* || Chercher, précédé de l'un des deux verbes *Aller* et *Venir*, Aller trouver, venir trouver quelqu'un, tant au propre qu'au fig. *Il irait le chercher au bout du monde. Les importuns n'oseront pas venir vous chercher ici. Les honneurs ont été le chercher. Les plaisirs vont partout la chercher.* || *Aller chercher quelqu'un*, Aller auprès d'une personne pour la conduire ensuite quelque part, ou pour l'avertir de s'y rendre. On dit de même, *Venir chercher, envoyer chercher quelqu'un.* || *Aller chercher quelqu'un*, Aller visiter quelqu'un. *Je suis allé vous chercher, vous étiez absent.* || *Aller chercher quelque chose*, Aller en quelque lieu pour y prendre ou y recevoir quelque chose. On dit de même, *Venir chercher, envoyer chercher quelque chose.* || Chercher, accompagné de la préposition *à*, suivie d'un infinitif, Tâcher, s'efforcer de. *Chercher à s'instruire. Elle cherche à se placer.* On le dit aussi Des choses inanimées. *L'eau cherche à s'ouvrir un passage.* || Cherché, ée. participe.

CHERCHEUR, EUSE. s. Qui cherche. Il se prend ordin. en mauvaise part. *Ne vous laissez pas duper par ces chercheurs de trésors. Chercheur de franches lippées.*

CHÈRE. s. f. (lat. *caro*, chair.) Terme sous lequel on comprend Tout ce qui regarde la quantité, la qualité, la délicatesse des mets, et la manière de les apprêter. *Vous ferez maigre chère. Ils font petite chère. Aimer la bonne chère.* || *Il est homme de bonne chère*, Il aime la bonne chère et il s'y connaît. || Prov. et fig., *Faire grande chère et beau feu*, Faire une fort grande dépense. || *Faire chère lie*, Faire bonne chère en se livrant à la gaieté. A vieilli. || Chère, Accueil, réception. *Il ne sait quelle chère lui faire:* cela se dit D'un homme qui, enchanté de recevoir un de ses amis, ne sait quel bon accueil lui faire.

CHÈREMENT. adv. (lat. *carus*, cher.) Tendrement, avec beaucoup d'affection, avec beaucoup d'amour. || À haut prix. || Figur. *Il paya chèrement sa victoire.* || *Vendre chèrement sa vie, la faire acheter chèrement*, se dit D'un homme qui, avant de périr, tue ou blesse plusieurs de ceux qui l'attaquent. Trivial., *Vendre chèrement sa peau.*

CHÉRIF. s. m. Nom que l'on donne à un descendant de Mahomet par Fatime, fille de Mahomet et femme d'Ali. || Prince, chez les Arabes et chez les Maures.

CHÉRIR. v. a. (lat. *carus*, cher.) Aimer tendrement. *Chérir ses enfants, ses amis, sa femme. Chérir le souvenir, la mémoire de quelqu'un.* || Chéri, ie. participe. En parlant Des anciens Hébreux, *Le peuple chéri de Dieu.*

CHÉRISSABLE. adj. des 2 genres. Digne d'être chéri.

CHERSONÈSE. s. f. (grec *chersonèsos*, même sign.) (On prononce *Kersonèse.*) t. de géogr. ancienne. Presqu'île.

CHÉRUBIN. s. m. t. de théologie. Ange du second chœur de la première hiérarchie. || Fam., *Il a une face de chérubin*, Il a le visage rond et les joues colorées. On dit aussi, *Il est rouge comme un chérubin*, Il a le visage rond et enflammé. || Chérubin, en peint. et en sculpt., se dit Des têtes d'enfants avec des ailes, que les peintres placent dans leurs tableaux et les sculpteurs dans leurs ornements, pour figurer des anges.

CHERVIS. s. m. t. de bot. Plante ombellifère, dont la racine, qui porte le même nom, est bonne à manger.

CHERTÉ. s. f. (lat. *caritas*, cherté.) Prix qui excède de beaucoup le prix ordinaire des choses. *Grande, excessive cherté des vivres.* || En parlant De certaines marchandises, *La cherté y est*, La presse y est, tout le monde veut en avoir. *Je n'y mettrai pas la cherté*, Je n'en achèterai pas.

CHÉTIF, IVE. adj. (ital. *cattivo*, mauvais.) Vil, méprisable. || Mauvais, qui n'est pas de la bonté, de la qualité dont il devrait être dans son genre. *Faire une chétive récolte. Il leur a fait une chétive réception.* || Fam., *Avoir chétive mine*, Avoir la mine basse; ou Avoir l'air d'un homme malade.

CHÉTIVEMENT. adv. D'une manière chétive.

CHEVAL. s. m. (lat. *caballus*, cheval.) Animal domestique qu'on emploie à porter et à tirer, que l'homme monte, et dont il se sert en voyage, à la chasse, à la guerre, etc. *Cheval sauvage, domestique, entier, hongre, neuf, de charrette, de carrosse, de main, à deux mains, de bât, de somme* ou *de charge, de parade, de bataille, de manège, de race. La bouche, les jambes d'un cheval. Panser, étriller, frotter, ferrer, déferrer, seller, brider un cheval. Monter à cheval. Descendre de cheval. Outrer, désespérer, monter, dresser, dompter un cheval.* || *Bon homme de cheval*, Homme qui sait bien manier un cheval. *Bel homme de cheval*, Homme qui a bonne grâce à che-

val. || *Monter à cheval,* Apprendre à monter à cheval. || *Mettre quelqu'un à cheval,* Lui enseigner l'équitation. || Aux enseignes des hôtelleries, on met ordinairement, *Un tel loge à pied et à cheval,* ou *Bon logis à pied et à cheval,* pour indiquer qu'on y reçoit les voyageurs qui vont à pied et ceux qui vont à cheval. || Prov., *L'œil du maître engraisse le cheval,* Quand le maître va voir souvent ses chevaux, les valets en prennent plus de soin. Fig., Quand on surveille soi-même ses affaires, elles en vont mieux. || Figur. et fam., *Fièvre de cheval,* Fièvre violente. *Médecine de cheval, comme pour un cheval,* Médecine très-forte. || Prov. et fig., *Il n'est si bon cheval qui ne devienne rosse,* Il n'y a point d'homme si robuste, si vigoureux, ou d'un esprit si fort, qui ne s'affaiblisse par l'âge. Dans un sens contraire, *Jamais bon cheval ne devint rosse.* || Prov. et fig., *Il n'est si bon cheval qui ne bronche,* Il n'y a point d'homme si sage, si habile, qui ne fasse quelquefois des fautes, qui ne se trompe quelquefois. || Proverb. et fig., *Changer, troquer son cheval borgne contre un aveugle.* Voyez Aveugle. || Fig. et fam., *C'est son cheval de bataille, c'est son grand cheval de bataille.* Voyez Bataille. || Prov. et fig., *Il est bon cheval de trompette, il ne s'étonne pas du bruit.* Voyez Bruit. || Fig. et fam., *C'est un cheval pour le travail,* C'est un homme qui travaille beaucoup. || Fig. et fam., *C'est un cheval, un gros cheval, un cheval de carrosse, un cheval de bât,* se dit D'un homme stupide, grossier, brutal. || Fig. et fam., *C'est un cheval échappé,* se dit D'un jeune homme qui est emporté, et qui se soustrait à l'obéissance, à la discipline. || Prov. et fig., *Qui aura de beaux chevaux si ce n'est le roi?* Il n'est pas étonnant qu'un homme riche et puissant ait quelque chose de rare, de magnifique, etc. || Prov. et fig., *Brider son cheval par la queue.* Voyez Brider. || Prov. et fig., *Écrire à quelqu'un une lettre à cheval,* Lui écrire avec hauteur, avec menace. || Prov. et fig., *Monter sur ses grands chevaux,* Prendre les choses avec hauteur, mettre de la fierté, de la sévérité dans ses paroles. || *Être à cheval,* se dit, par ext., De celui qui est monté sur quelque autre animal qu'un cheval, et même D'une personne qui se tient jambe deçà, jambe delà, sur une poutre, sur une muraille, etc. *Il était à cheval sur le haut du mur, sur un bâton.* || Fig. et fam., *Être à cheval sur quelque chose,* S'en prévaloir, ou N'en pas démordre, y revenir sans cesse. || T. de guerre, *Être à cheval sur un fleuve, sur une rivière,* se dit D'une armée qui a des troupes sur l'une et sur l'autre rive d'un fleuve, etc. Dans un sens analogue, *Être, se mettre à cheval sur une route.* || *Tirer un criminel à quatre chevaux,* Écarteler un criminel, en attachant chacun de ses membres à un cheval, et faisant tirer les quatre chevaux chacun de son côté en même temps. || *Cheval marin,* Animal fabuleux, qu'on représente ayant le devant d'un cheval et le derrière d'un poisson, tel qu'on en voit sur certaines médailles, et dans certains ornements d'architecture et de peinture. || *Cheval fondu,* Jeu où plusieurs enfants sautent l'un après l'autre sur le dos d'un d'entre eux, qui se tient courbé, dans l'attitude d'un cheval. || *Cheval de bois,* Figure de bois qui ressemble à peu près à un cheval, et sur laquelle on apprend à voltiger. Pièce de bois placée sur des tréteaux, et taillée en arête, dont on se servait autrefois pour punir les soldats. || T. de guerre, *Cheval de frise,* Grosse pièce de bois longue de dix à douze pieds, traversée en sens divers par des pieux pointus et ferrés aux extrémités, pour défendre une brèche, ou pour couvrir un bataillon contre la cavalerie. || En astronom., *Petit cheval,* Constellation de l'hémisphère septentrional. || Chevaux, plur., se dit de Gens de guerre à cheval. *Un détachement de mille chevaux.* || *Chevaux-légers.* Voyez Chevau-légers.

CHEVALEMENT. s. m. t. d'archit. Espèce d'étai qui sert à soutenir des parties de bâtiment qu'on reprend sous œuvre.

CHEVALER. v. n. Faire plusieurs allées et venues, plusieurs démarches pour une affaire. Il est vieux. || Chevaler, t. de manége, se dit Lorsque le cheval, marchant par des pas de côté, fait passer les jambes du dehors par-dessus celles du dedans. On dit aussi, *Chevaucher.* || Chevaler, v. a. Étayer avec des chevalements. *Chevaler un mur, une maison.* || Dans certains arts, Faire usage d'un chevalet; il est tantôt n., tantôt a. *Les tanneurs, les corroyeurs chevalent les cuirs. Les scieurs de bois chevalent.*

CHEVALERESQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la chevalerie, ou qui tient de la chevalerie. *Bravoure, franchise chevaleresque.*

CHEVALERIE. s. f. Le rang, la qualité de chevalier. || L'institution, l'ordre, le corps des chevaliers. || *Chevalerie errante,* La profession, l'ordre des chevaliers errants. Simplement, *La chevalerie. Des romans de chevalerie. C'était une fine fleur de chevalerie,* c'est-à-dire, Un chevalier accompli. || Chevalerie, Divers ordres militaires et religieux où l'on faisait profession de prendre un certain habit, de porter les armes contre les infidèles, etc. || *Ordre de chevalerie,* Associations militaires ou autres créées par des souverains. *L'ordre du Saint-Esprit, l'ordre de la Toison, etc.* || Chevalerie, Extraction, noblesse de race. *Cette maison est d'ancienne chevalerie.*

CHEVALET. s. m. Instrument de supplice ou de torture, chez les anciens. Ce mot n'est usité parmi nous qu'en parlant Des supplices que les persécuteurs faisaient endurer aux martyrs. || Chevalet, Morceau de bois fort mince qui sert à tenir élevées les cordes d'un violon, d'une basse, et de quelques autres instruments à cordes. || Instrument de bois sur lequel les peintres posent et appuient les tableaux auxquels ils travaillent. || *Tableau de chevalet,* Petit tableau, ou tableau de moyenne grandeur, qu'on a travaillé et fini avec grand soin. || Chevalet, Ce qui sert aux artisans, dans différents métiers, à tenir l'ouvrage élevé ou baissé, pour travailler plus commodément.

CHEVALIER. s. m. Celui qui avait reçu l'ordre de la chevalerie. || *Armer quelqu'un chevalier,* Le recevoir chevalier. || *Chevaliers errants,* Chevaliers qui allaient par le monde cherchant les aventures, châtiant les méchants, protégeant les opprimés, et soutenant l'honneur et la beauté de leurs dames envers et contre tous. || Fig., *Il est le chevalier de telle dame,* Il lui est attaché, il lui rend des soins. || Fig., *Se faire le chevalier de quelqu'un,* Prendre sa défense avec chaleur. || Chevalier, Celui qui a été reçu dans un ordre militaire et religieux. *Les chevaliers du Temple, de Malte; etc.* || Chevalier, Simple titre de noblesse donné à des personnes qui n'appartiennent à aucun ordre de chevalerie. || Chevalier, Celui qui a été reçu dans une association militaire ou autre, établie par un prince souverain. *Chevalier du Saint-Esprit, de la Légion d'honneur, de la Toison d'or, etc.* || *Chevalier des ordres du roi,* Chevalier de Saint-Michel et du Saint-Esprit. *Chevalier de l'ordre du roi,* Chevalier de Saint-Michel; et simplement, *Chevalier de l'ordre,* Chevalier du Saint-Esprit. || *Chevaliers ès lois,* Ceux qui avaient obtenu la chevalerie, à cause de leur capacité dans la science

des lois. || *Chevalier d'honneur*, Conseiller d'épée, qui avait séance et voix délibérative dans les cours souveraines. || *Chevalier d'honneur*, chez la reine et chez les princesses de la famille royale, Le principal officier qui leur donne la main quand elles marchent. || *Chevalier du guet.* Nom que l'on donnait au commandant d'une compagnie de gardes qui faisaient le guet la nuit dans Paris. || Fig. et fam., *Chevalier d'industrie*, se dit d'Un homme qui vit d'adresse, d'expédients. On le prend en mauvaise part. || *Chevaliers de l'arquebuse*, Bourgeois qui forment une compagnie, et dont l'objet est de se perfectionner dans l'art de tirer l'arquebuse, en disputant un prix. || CHEVALIER, en parlant Des anciens Romains, Ceux qui composaient le second des trois ordres de la république. || CHEVALIER, autrefois, au jeu des échecs, Cavalier.

CHEVALINE. adj. f. *Bête chevaline*, Un cheval ou une jument.

CHEVANCE. s. f. Le bien qu'on a. Il est vieux.

CHEVAUCHÉE. s. f. (lat. *caballus*, cheval.) En style de pratique, Voyages à cheval que certains officiers étaient obligés de faire, pour remplir des devoirs de leur charge.

CHEVAUCHER. v. n. Aller à cheval. Il est vieux et peu usité. *Chevaucher court, chevaucher long*, Se servir d'étriers courts ou longs. || Chevaler, t. de manége. *Voyez* CHEVALER. || CHEVAUCHER, se dit par analogie, dans quelques arts, De certaines choses disposées de manière qu'elles vont les unes sur les autres, qu'elles se croisent. *Ces tuiles, ces ardoises ne chevauchent pas régulièrement.* || Il se dit, en t. d'impr., Des mots qui vont de travers, et particulièrement Des bouts de lignes qui montent ou descendent. *Ces lignes chevauchent.*

CHEVAU-LÉGERS. s. m. pl. Autrefois Compagnies de cavalerie légère qui faisaient partie de la maison du roi. Sing., *Un chevau-léger*, Un des cavaliers dont ces compagnies étaient composées.

CHEVECIER. s. m. Titre de dignité dans quelques églises.

CHEVELÉ, ÉE. adj. (lat. *capillus*, cheveu.) t. de blason. Il se dit D'une tête dont les cheveux sont d'autre émail ou d'autre couleur que la tête.

CHEVELU, UE. adj. Qui porte de longs cheveux. || *Gaule chevelue.* Nom donné par les Romains à la partie des Gaules dont les habitants portaient de longs cheveux. || En anat., *Cuir chevelu*, La peau qui couvre le crâne, et qui donne naissance aux cheveux. || *Comète chevelue*, Comète dont le noyau brillant et arrondi paraît entouré d'une auréole de lumière diffuse, que l'opinion vulgaire assimilait à une chevelure. || En botan., *Graine chevelue*, Graine qui porte une touffe de longs poils déliés. *Racine chevelue*, Racine composée de filaments presque aussi déliés que des cheveux. Subst., *Le chevelu d'une racine*, ou simplement, *Le chevelu.*

CHEVELURE. s. f. coll. Les cheveux. || CHEVELURE, Rayons de certaines comètes. *Voyez* CHEVELU. || En astron., *Chevelure de Bérénice*, Constellation de l'hémisphère septentrional, voisine de la queue du Lion. || CHEVELURE, par analogie et poétiq., Feuilles des arbres. *Les arbres ont perdu, ont dépouillé leur chevelure.*

CHEVET. s. m. (lat. *caput*, tête.) Traversin, long oreiller sur lequel on appuie sa tête quand on est dans le lit. || CHEVET, t. d'archit., La partie qui termine le chœur d'une église : elle est souvent circulaire et plus élevée que le reste.

CHEVÊTRE. s. m. (lat. *capistrum*, chevêtre.) Licou. Il est vieux. || CHEVÊTRE, t. de charpentier, Pièce de bois dans laquelle on emboîte les solliveaux d'un plancher. || CHEVÊTRE, t. de chirurgie, Bandage dont on se sert pour la fracture ou la luxation de la mâchoire inférieure.

CHEVEU. s. m. Poil de la tête, en parlant De l'homme. *Cela est délié, fin comme un cheveu. Il ne s'en faut pas de l'épaisseur d'un cheveu que ces deux choses-là ne se touchent. S'arracher les cheveux de douleur, de désespoir. Un tour de cheveux, de faux cheveux. Un bracelet, une bague, une bourse de cheveux.* || *Être coiffée en cheveux*, se dit D'une femme qui est coiffée sans avoir de bonnet, de chapeau, etc. || Fig., *Cheveux d'ébène*, Cheveux très-noirs. || Prov. et fig., *Fendre un cheveu en quatre*, Faire des distinctions, des divisions subtiles. || Fig., *Cela fait dresser les cheveux sur la tête*, Cela fait horreur. || Fam., *Ils étaient près de se prendre aux cheveux*, Ils étaient fort animés l'un contre l'autre, ils étaient près de se battre. || Fig., *Prendre l'occasion aux cheveux*, Saisir l'occasion, en profiter. || Fig. et fam., *Cette comparaison, cette interprétation, ce raisonnement, cette pensée est tirée par les cheveux*, Elle est amenée, elle est présentée d'une manière peu naturelle et forcée.

CHEVILLE. s. f. (lat. *clavus*, clou.) Morceau de bois, de fer, etc., rond ou carré, qu'on fait entrer dans un trou, pour le boucher, pour faire des assemblages, ou pour d'autres usages. *Planter, ficher une cheville dans la muraille.* || *Cheville ouvrière*, Grosse cheville de fer qui joint le train de devant d'un carrosse avec la flèche ou avec les brancards. Fig. et fam., Le principal mobile, le principal agent d'une affaire. || *Cheville à tourniquet*, Bâton qu'on passe dans une corde, et dont on fait une espèce de tourniquet pour serrer la corde qui assure la charge d'une charrette. || Prov., fig. et pop., *Autant de trous, autant de chevilles ; autant de chevilles que de trous*, se dit en parlant D'une personne qui trouve à tout des excuses, des réponses, des défaites, des expédients. || Aux jeux de l'hombre, du quadrille et du tri, *Être en cheville*, N'être ni le premier ni le dernier en carte. || CHEVILLE, fig., en versification, Tout ce qui n'est mis dans un vers que pour la mesure ou pour la rime. *Cette épithète est une cheville.* || CHEVILLE, Petits morceaux de bois ou de métal qui, dans les instruments à cordes, servent à tendre ou à détendre les cordes. *Il manque une cheville à ce violon.* || *Cheville du pied*, Partie de chacun des deux os de la jambe qui s'élève en bosse aux deux côtés du pied. || Fig. et fam., *Il ne lui va pas à la cheville du pied*, se dit D'un homme comparé à un autre qui, dans son genre, lui est extrêmement supérieur.

CHEVILLER. v. a. Joindre, assembler avec des chevilles. *Cheviller une table, une armoire, une porte, etc.* || Fig. et fam., *Cheviller des vers*, Y mettre des mots inutiles. || CHEVILLÉ, ÉE. participe. || Prov. et fig., *Avoir l'âme chevillée dans le corps*, se dit D'une personne qui résiste à de grandes maladies, à des blessures dangereuses. || CHEVILLÉ, t. de blason, se dit Des ramures d'un bois de cerf. || T. de vénerie, *Tête de cerf bien chevillée*, Qui a beaucoup d'andouillers bien rangés.

CHÈVRE. s. f. (lat. *capra*, chèvre.) La femelle du bouc. *Lait, fromage, poil de chèvre.* || *Barbe de chèvre*, Barbe qu'on laisse venir longue, grande, sous le menton. || En botan., *Barbe-de-chèvre*, Espèce de

spirée. *Voyez* Barbe. || *Pied-de-chèvre*, Levier de fer dont une extrémité est faite en pied de chèvre. || Prov. et fig., *Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute.* Voyez Brouter. || Prov. et fig., *Prendre la chèvre*, Se fâcher, s'irriter tout à coup, pour un léger sujet, mal à propos. || Prov. et fig., *Ménager, sauver la chèvre et le chou*, User d'adresse pour se conduire entre deux partis, entre deux adversaires, de manière à ne blesser ni l'un ni l'autre. || Prov. et fig., *Il serait amoureux d'une chèvre coiffée,* se dit D'un homme qui s'éprend de toutes les femmes, quelque laides qu'elles soient. || Chèvre, Machine, propre à élever des fardeaux, des poutres, etc. || Chèvre, en astron., Une des constellations septentrionales. Une étoile du Cocher.

CHEVREAU. s. m. Le petit d'une chèvre. On l'appelle aussi *Cabri.*

CHÈVREFEUILLE. s. m. (lat. —*folium*, feuille.) Arbrisseau grimpant qui porte des fleurs odoriférantes, et dont on se sert ordinairement pour les berceaux de jardin, et dans les palissades.

CHÈVRE-PIED. adj. m. (lat. —*pes*, pied.) Qui a des pieds de chèvre. Il n'est usité qu'en parlant Des satyres, qu'on appelle *Dieux chèvre-pieds.*

CHEVRETTE. s. f. La femelle du chevreuil. || Petites écrevisses de mer, plus ordin. *Crevettes.*

CHEVRETTE. s. f. Petit chenet bas, qui n'a point de branche devant.

CHEVREUIL. s. m. Bête fauve, qui est beaucoup plus petite que le cerf, au genre duquel elle appartient, et qui a quelque chose de la figure de la chèvre. *Courre le chevreuil.*

CHEVRIER. s. m. Celui qui mène paître les chèvres.

CHEVRILLARD. s. m. Petit chevreuil, faon de chevrette.

CHEVRON. s. m. Pièce de bois qui sert à la couverture d'une maison, et qui soutient les lattes sur lesquelles on pose la tuile ou l'ardoise. || Chevron, t. de blason, Assemblage de deux pièces plates, dont la pointe est tournée vers le haut de l'écu. || *Chevron brisé*, Celui dont la pointe est fendue, en sorte que les pièces ne se touchent que par un de leurs angles. || Chevron, par extens., Deux morceaux de galon assemblés en angle, que les militaires ont le droit de porter sur la manche gauche de leur habit, après un certain temps de service.

CHEVRONNÉ, ÉE. adj. t. de blason. Il se dit Des pièces ou de tout l'écu chargés de chevrons.

CHEVROTANT, ANTE. adj. t. de musique. Qui chevrote.

CHEVROTEMENT. s. m. t. de musique. Action de chevroter.

CHEVROTER. v. n. Faire des chevreaux. || Chevroter, t. de musique, Chanter d'une voix tremblotante. On le dit aussi De la voix. *La voix de cette femme chevrote.* || Chevroté, ée. participe.

CHEVROTIN. s. m. Peau de chevreau corroyée.

CHEVROTINE. s. f. Gros plomb dont on se sert pour tirer le chevreuil et autres bêtes fauves.

CHEZ. préposition. Dans la maison de, au logis de. *J'ai été chez vous, chez mon père, etc. Chacun est maître chez soi.* || Il se dit, par extens., Du pays natal, du lieu qu'on habite ordinairement. *Je pars demain pour chez moi. L'air de ce pays ne lui convenait pas, il a été obligé de retourner chez lui.* || Parmi. *Chez nous, les modes se succèdent rapidement.* || Chez, fig., En, dans, tant au sens physique qu'au sens moral. *On trouve chez les auteurs grecs des exemples de... C'est chez lui une habitude.* || Quelquefois, de cette préposition, jointe à un pron. pers., il se forme un nom subst. *Avoir un chez-soi. Quand j'aurai un chez-moi. Quand vous aurez un chez-vous. Il a maintenant un chez-lui.*

CHIAOUX. s. m. Espèce d'huissier chez les Turcs.

CHIASSE. s. f. (grec *chézô*, chier.) Écume de métaux. || *Chiasse de mouche, de ver*, Excréments de mouche, de ver. || Fig. et bass., *Ce n'est que de la chiasse*, se dit De toute chose vile, méprisable, qui ne vaut pas la peine qu'on la ramasse.

CHICANE. s. f. Par dénigrement, Les procès en général; L'abus que font certaines personnes des ressources et des formalités de la procédure. *Redouter la chicane. Aimer la chicane. Les détours, les ruses de la chicane.* || Subtilité captieuse en matière de procès. *Chercher des chicanes.* || Fam., *Gens de chicane*, Les praticiens subalternes, comme huissiers, avoués, etc. Il se dit par dénigrement. || Chicane, par ext. et fam., Toute objection sophistique ou trop subtile, toute contestation mal fondée, en quelque matière que ce soit. *Toutes ces objections sont de pures chicanes. Vous me faites là une mauvaise chicane.* || Chicane, Manière de jouer au mail. *Jouer à la chicane.* On le dit également au billard et à la paume.

CHICANER. v. n. User de chicane en procès. || Par extens., Se servir de subtilités captieuses, contester sans fondement, en quelque matière que ce soit. *Il chicane sur tout.* || Chicaner, v. a. Intenter un procès à quelqu'un mal à propos. *Cet homme chicane tous ses voisins.* || Fig. et fam., *Cela me chicane*, se dit D'une chose qui n'est pas importante, grave, mais qui ne laisse pas de tourmenter, de faire de la peine. || T. de guerre, *Chicaner le terrain*, Le disputer pied à pied. || T. de marine, *Chicaner le vent*, Gouverner au plus près du vent, presque à ralinguer, c'est-à-dire, de manière à laisser dans les voiles le moins de vent qu'il est possible. || Chicaner, Reprendre, critiquer mal à propos et sur des bagatelles. *Il ne faut pas chicaner les poëtes sur des vétilles.* || Chicané, ée. participe.

CHICANERIE. s. f. Tour de chicane. Fam.

CHICANEUR, EUSE. s. Qui chicane, qui aime à chicaner, principalement en affaires. || Adj. *Esprit chicaneur.*

CHICANIER, IÈRE. s. Qui conteste, qui vétille sur les moindres choses. Fam. || Adjectiv. *Homme chicanier.*

CHICHE. adj. des 2 genres. (lat. *cicer*, pois.) Trop ménager, qui a de la peine à dépenser ce qu'il faudrait. Fam. || Fig., *Être chiche de ses paroles, chiche de ses pas, chiche de louanges, etc.*, N'aimer guère à parler, à agir pour les autres, à donner des louanges, etc. || Chiche, Chétif, mesquin. *C'est une chiche récompense de mon travail.* || *Pois chiche*, Pois que quelques-uns nomment autrement *Pois gris.*

CHICHEMENT. adv. Avec avarice, d'une manière chiche. *Vivre chichement.*

CHICON. s. m. Laitue romaine.

CHICORACÉES. s. f. pl. (grec *kichôrè*, chicorée.) t. de botan. Famille de plantes laiteuses et à fleurs composées, dont la chicorée est un des genres les plus remarquables. Sing. *Le pissenlit est une chicoracée.* Adjectiv. *Les plantes chicoracées.*

CHICORÉE. s. f. Plante potagère qu'on emploie ordinairement en tisane, en salade, ou comme plat de légumes. *Chicorée blanche, sauvage. Sirop, eau de chicorée.*

CHICOT. s. m. Ce qui reste hors de terre d'un arbre cassé par le vent ou coupé. || Petit morceau de bois rompu. || Vulg., Morceau qui reste d'une dent rompue.

CHICOTER. v. n. Contester sur des bagatelles. Pop.

CHICOTIN. s. m. Suc amer tiré de la coloquinte, et dont les nourrices se frottent le bout des mamelles, quand elles veulent sevrer les enfants. || *Dragées de chicotin*, ou simplement, *Chicotins*, Certaines dragées fort amères, où l'on a mêlé du chicotin.

CHIE-EN-LIT. s. m. Nom que les enfants et les gens du peuple donnent par raillerie aux masques qui courent les rues pendant les jours gras. *Une troupe de chie-en-lit.* Ils leur crient de même, *À la chie-en-lit*, par corruption de *Il a chié au lit*, qui se disait autrefois.

CHIEN, CHIENNE. s. (lat. *canis*, chien.) Quadrupède, le plus familier et le plus intelligent des animaux domestiques. *Chien de berger, de Sibérie, de Terre-Neuve, des Pyrénées, turc. Le museau, les pattes, les aboiements d'un chien. Chien de basse-cour, de chasse, couchant, d'arrêt, courant. Dresser, châtier un chien. Donner la curée aux chiens.* || *Chien traître*, Chien qui mord sans aboyer. || *Chien sage*, Chien qui ne s'emporte point après le gibier. || *Chien savant*, Chien dressé à certains exercices qui semblent exiger plus que de l'instinct. || *Rompre les chiens*, Les arrêter, les empêcher de suivre une voie. || Fig. et fam., *Rompre les chiens*, Empêcher qu'une conversation qui pourrait avoir quelque inconvénient ne continue. || Prov., *Il est fou comme un jeune chien*, se dit D'un jeune garçon étourdi et folâtre. || Fam., *Il est fait à cela comme un chien à aller à pied, à aller nu-tête*, se dit D'un homme tellement accoutumé à faire une chose, qu'elle semble lui être naturelle. || Prov. et fig., *Il est là comme un chien à l'attache.* Voyez Attache. || Prov. et fig., *C'est le chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle*, se dit D'un homme qui s'éloigne, qui s'en va, quand on veut le retenir. || Prov. : *Battre quelqu'un comme un chien. On l'a traité comme un chien. Être las comme un chien.* || Prov. et fig., *Il fait un temps à ne pas mettre un chien dehors*, Il pleut à verse, il fait un temps affreux. || Prov. et fig., *Mener une vie de chien*, Mener une vie misérable. *Vivre comme un chien*, Vivre dans la débauche et le libertinage. *Mourir comme un chien*, Mourir sans vouloir témoigner le moindre repentir de ses fautes. || Fig. et fam., *Cela ne vaut pas les quatre fers d'un chien*, Cela ne vaut absolument rien. || Fig. et fam., *C'est saint Roch et son chien*, se dit De deux personnes qu'on voit toujours ensemble. || Prov. et fig., *Qui m'aime, aime mon chien*, Lorsqu'on aime quelqu'un, on aime tout ce qui lui appartient. || Prov. et fig., *Il vaut autant être mordu d'un chien que d'une chienne*, Entre deux choses également nuisibles, il n'y a point de choix à faire. || Prov., *Ils s'accordent, ils vivent comme chiens et chats*, Ils ne peuvent s'accorder, ils ne sauraient vivre ensemble. || Fig. et fam., *Leurs chiens ne chassent pas ensemble.* Voyez Chasser. || Prov. et fig., *Il n'est chasse que de vieux chiens*, Il n'y a point d'hommes plus propres au conseil et aux affaires, que les vieillards, à cause de leur expérience. || Prov. et fig., *Bon chien chasse de race.* Voyez Chasser. || Prov. et fig., *Chien qui aboie ne mord pas.* Voyez Aboyer. || Prov. et fig., *Jamais à un bon chien il ne vient un bon os*, se dit Lorsqu'une bonne fortune ne vient point à ceux qui en seraient dignes. || Prov. et fig., *Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée*, Il arrive toujours quelque accident aux gens querelleurs. || Prov. et fig., *Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage*, On trouve aisément un prétexte, quand on veut quereller ou perdre quelqu'un. || Prov. et fig., *Ce sont deux chiens après un os*, se dit De deux personnes qui sont en débat pour emporter une même chose, qui poursuivent la même chose. || Prov. et fig., *Faire le chien couchant*, Flatter quelqu'un, tâcher de le gagner par des soumissions basses et rampantes. On dit de même, *C'est un bon chien couchant.* || Prov. et fig., *Ils veulent faire comme les grands chiens, ils veulent pisser contre la muraille*, se dit Des petits garçons qui veulent faire comme les grandes personnes. || Prov. et fig., *Pendant que le chien pisse, le loup s'en va*, Le moindre retardement fait perdre l'occasion favorable. || Prov. et fig., *Il n'en donnerait pas, il n'en jetterait pas sa part aux chiens*, se dit D'un homme qui se croit bien fondé dans les prétentions qu'il a sur quelque chose. || Prov. et fig., *Jeter sa langue aux chiens*, Renoncer à deviner quelque chose. || Prov. et fig., *S'il disait, s'il faisait telle chose, il ne serait pas bon à jeter aux chiens*, Tout le monde le blâmerait et crierait après lui. || Prov. et fig., *Recevoir quelqu'un comme un chien dans un jeu de quilles*, Lui faire un très-mauvais accueil. || Prov. et fig., *C'est un beau chien s'il voulait mordre*, se dit D'un homme d'un bel extérieur, et qui paraît brave, mais qui ne l'est pas. || Fig. et fam., *Entre chien et loup*, désigne Le moment du crépuscule où l'on ne fait qu'entrevoir les objets, sans pouvoir les distinguer. || En astron., *Grand Chien*, et *Petit Chien*. Nom qu'on donne à deux constellations de l'hémisphère austral. || Chien, se dit, fig. et fam., Des personnes et des choses, par injure et par mépris. *Quel chien de musicien! Un chien de repas.* || Prov. et bass., *Cela n'est pas tant chien*, Cela n'est pas trop mauvais. || Fig. et fam., *Querelle de chien, bruit de chien, train de chien*, Grande querelle, grand bruit. || Fig. et fam., *C'est un métier de chien*, se dit D'une profession, d'un travail qui donne beaucoup de peine et peu de profit. || Chien, en hist. nat., se dit Du genre de mammifères auquel appartient le chien. *Le loup, le renard, le chacal, sont du genre chien.* || *Chien marin*, ou *Chien de mer*, Poisson de mer dont la peau est si rude, que, lorsqu'elle est séchée, les menuisiers s'en servent pour polir leur ouvrage. || Chien, Pièce qui tient la pierre d'une arme à feu. *Le chien d'un fusil, d'un pistolet.*

CHIENDENT. s. m. (lat. — *dens*, dent.) Plante graminée qui a une grande quantité de racines longues, traçantes, noueuses par intervalles, et entrelacées les unes dans les autres.

CHIENNER. v. n. Il se dit Des chiennes quand elles mettent bas. Peu usité.

CHIER. v. n. (grec *chézô*, chier.) Se décharger le ventre des gros excréments. Il est bas. || Actif. *Chier du musc.* || Chié, ée. participe.

CHIEUR, EUSE. s. Qui se décharge le ventre des gros excréments. Il est bas.

CHIFFE. s. f. t. de papeterie. Vieux morceaux d'étoffe qui servent à faire le papier. Plus ordinair., *Chiffons.* || Par mépris, Étoffe faible et mauvaise. *Cela est mou comme chiffe.* || Fig. et fam., *Mou comme chiffe*, se dit D'un homme d'un caractère faible, qui ne résiste à rien.

CHIFFON. s. m. Mauvais linge, ou mauvais morceau de quelque vieille étoffe. *Chercher, ramasser, vendre des chiffons.* || Fig. et fam., *Cette personne*

n'est vêtue que de chiffons, Elle est très-mal vêtue. || *Un chiffon de papier,* Un morceau de papier froissé, sali ou déchiré. Fig. et fam., Écrit dont le contenu n'est d'aucune importance, d'aucune valeur. || Chiffon, fig. et fam., Tout ajustement de femme qui ne sert qu'à la parure. *Cette femme se ruine en chiffons.*

CHIFFONNER. v. a. Bouchonner, froisser. *Chiffonner du linge, un habit, du papier.* || Fam., Déranger l'ajustement d'une femme. *Le vent l'a toute chiffonnée.* || Fig. et fam., *Cela le chiffonne,* Cela le chagrine, le contrarie. || Chiffonné, ée. participe. || Fig. et fam., *Une petite mine chiffonnée,* se dit D'un visage peu régulier qui n'est pas sans quelque agrément.

CHIFFONNIER, IÈRE. s. Qui ramasse des chiffons par la ville. *La hotte, le crochet d'un chiffonnier.* || Fig. et fam., *C'est un chiffonnier, ce n'est qu'un chiffonnier,* se dit D'un homme qui débite sans choix tout ce qu'il entend dire par la ville. D'un homme vétilleux et tracassier.

CHIFFONNIER. s. m. Petit meuble à plusieurs tiroirs, dans lequel les femmes mettent des morceaux d'étoffe et tout ce qui sert à leurs ouvrages d'aiguille.

CHIFFRE. s. m. Caractère dont on se sert pour marquer les nombres. *Chiffres arabes, romains. Apprendre à connaître les chiffres.* Autrefois, absol., Les chiffres en général. *Apprendre le chiffre.* || La somme totale, le total. *Le chiffre du budget est diminué.* || Prov. et fig., *C'est un zéro en chiffre,* se dit D'un homme nul, d'un homme qui n'est d'aucune considération. || Chiffre, Manière secrète d'écrire par le moyen de certains mots ou de certains caractères dont on est convenu avec ceux à qui l'on écrit. *Écrire en chiffre. Faire un chiffre. Changer de chiffre.* || *La clef du chiffre,* L'alphabet dont on est convenu, et qui sert à chiffrer ou à déchiffrer les dépêches secrètes. || Chiffre, fig., Façons de parler que quelques personnes ont entre elles, et qui ne sont point entendues des autres. *C'est un chiffre entre eux.* || Chiffre, Arrangement de deux ou de plusieurs lettres initiales de noms, entrelacées l'une dans l'autre. *Faire, graver un chiffre sur un cachet.*

CHIFFRER. v. n. Marquer par chiffres; compter avec la plume. *Apprendre à chiffrer.* || Verbe actif, Numéroter, distinguer par des chiffres. *Chiffrer les pages d'un registre.* Peu usité. || Chiffrer, Écrire en chiffre. *Chiffrer une dépêche.* || Chiffrer, t. de musique, Écrire au-dessus ou au-dessous des notes de la basse, des chiffres qui désignent les accords que ces notes doivent porter. *Chiffrer un accord, une sixte, une quinte.* || Chiffré, ée. participe.

CHIFFREUR. s. m. Celui qui compte bien avec la plume.

CHIGNON. s. m. Le derrière du cou. || Par ext., Cette partie de la coiffure des femmes, que formaient les cheveux de derrière relevés en double.

CHIMÈRE. s. f. (grec *chimaira*, chimère.) Monstre fabuleux, ayant le devant d'un lion, le milieu du corps d'une chèvre, et le derrière d'un dragon. || Fig., Imaginations vaines, et qui n'ont aucun fondement. *Se former, se créer des chimères. Se repaître de chimères.*

CHIMÉRIQUE. adj. des 2 genres. Visionnaire, plein de chimères, d'imaginations ridicules et vaines. || Il se dit Des imaginations, des prétentions, des espérances ou des craintes qui n'ont aucun fondement solide et réel. *Être, projet, espérance, crainte chimérique.*

CHIMIE. s. f. (grec *chymikè*, chimie.) Science qui a pour objet la connaissance de l'action réciproque et moléculaire de tous les corps de la nature les uns sur les autres. *Enseigner, étudier la chimie.*

CHIMIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la chimie. *Moyen, composition, nomenclature chimique.*

CHIMISTE. s. m. Celui qui sait bien la chimie, qui s'occupe de chimie.

CHINA. s. m. t. de botan. *Voyez* Squine.

CHINCILLA ou CHINCHILLA. s. m. Animal du Pérou, dont la fourrure est très-estimée.

CHINER. v. a. *Chiner une étoffe,* Donner des couleurs différentes aux fils de la chaîne, avant de tisser une étoffe, de manière qu'il en résulte un dessin quand l'étoffe est fabriquée. || Chiné, ée. participe.

CHINOIS, OISE. adj. Qui vient de la Chine, qui est dans le goût des ouvrages de la Chine. *Pavillon, cabinet, jardin chinois.* || *Ombres chinoises,* Petit spectacle d'enfants, qui consiste à faire passer derrière un transparent des figures découpées.

CHIOURME. s. f. coll. Tous les forçats et autres qui ramaient sur une galère. || Tous les forçats renfermés dans un bagne.

* Chiper. v. n. (lat. *capere,* prendre.) Dérober. Pop.

CHIPOTER. v. n. Faire peu à peu, lentement, et à diverses reprises, ce qu'on a à faire; vétiller, barguigner, lanterner. Fam.

CHIPOTIER, IÈRE. s. Qui vétille, qui ne fait que barguigner. Fam.

CHIQUE. s. f. Insecte fort petit qui s'insinue sous la peau des pieds et y cause une vive douleur. || Chique, Tabac en feuilles qu'on met dans sa bouche, pour chiquer.

CHIQUENAUDE. s. f. Coup que l'on donne du doigt du milieu, lorsque, après l'avoir plié et roidi contre le pouce, on le lâche sur le visage, sur le nez, etc.

CHIQUER. v. n. Mâcher du tabac en feuilles.

CHIQUET. s. m. Adv. et fam., *Chiquet à chiquet,* Peu à peu, par petites parcelles.

CHIRAGRE. s. f. (grec *chíragra,* même signif.) (On prononce *Ki.*) t. de médec. Goutte qui attaque les mains. || Adj. et subst. des 2 genres, Qui est attaqué de la chiragre. Peu usité.

CHIROGRAPHAIRE. adj. des 2 genres. (grec *chirographon,* acte sous seing privé.) (On prononce *Ki.*) Qui est créancier en vertu d'un acte sous seing privé, qui dès lors ne peut emporter hypothèque. On dit aussi, *Créance chirographaire.*

CHIROLOGIE. s. f. (grec *chír,* main, *légô* ,parler.) Art d'exprimer les pensées par des mouvements et des figures qu'on fait avec les doigts. Peu usité.

CHIROMANCIE. s. f. (grec — *mantía,* divination.) (On prononce *Ki.*) L'art prétendu de deviner, de prédire par l'inspection de la main. Quelques-uns disent, *Chiromance.*

CHIROMANCIEN. s. m. (On prononce *Ki.*) Celui qui fait profession de prédire par l'inspection de la main.

CHIRURGICAL, ALE. adj. (grec — *ergon,* travail.) Qui appartient à la chirurgie.

CHIRURGIE. s. f. Partie de la médecine qui consiste à faire diverses opérations de la main sur le corps de l'homme, pour la guérison des blessures, des plaies, etc. *Apprendre, savoir, exercer la chirurgie. Traité, instruments de chirurgie.*

CHIRURGIEN. s. m. Celui qui fait profession de la chirurgie, qui exerce la chirurgie.

CHIRURGIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la chirurgie. Plus ordin., *Chirurgical, ale.*

CHISTE. s. m. (On prononce *Ki.*) t. de médec. *Voyez* Kyste.

CHIURE. s. f. (grec *chézô*, chier.) Il ne se dit que Des excréments que font les mouches.

CHLAMYDE. s. f. (grec *chlamys*, chlamyde.) (On prononce *Kla.*) Manteau des anciens, retroussé sur l'épaule droite.

CHLORATE. s. m. (grec *chlôros*, jaune.) (On prononce *Klo.*) t. de chimie. Nom générique des sels résultants de la combinaison de l'acide chlorique avec une base quelconque. *Chlorate d'argent, de potasse.*

CHLORE. s. m. (On prononce *Klo.*) t. de chimie. Substance simple, gazeuse, d'un jaune verdâtre, et d'une odeur suffocante.

CHLORIQUE. adj. (On prononce *Klo.*) t. de chimie. Il se dit d'un acide formé de chlore et d'oxygène.

CHLOROSE. s. f. (On prononce *Klo.*) t. de médec. Maladie des pâles couleurs.

CHLOROTIQUE. adj. des 2 genres. (On prononce *Klo.*) t. de médec. Qui est affecté de chlorose, ou Qui appartient à la chlorose.

CHLORURE. s. m. (On prononce *Klo.*) t. de chimie. Nom générique des corps composés de chlore et d'une substance simple, autre que l'oxygène et l'hydrogène.

CHOC. s. m. Heurt d'un corps contre un autre corps. || Rencontre et combat de deux troupes qui se chargent. *Les ennemis furent renversés au premier choc.* || Fig., Conflit, opposition. *Le choc des passions, des opinions.* || Fig., Malheur, toute chose qui porte une atteinte grave à la fortune, à la santé, à la raison de quelqu'un. *Ce choc ébranla sa fortune. Sa raison ne tint pas contre un choc si violent.*

CHOCOLAT. s. m. Pâte alimentaire, composée de cacao, de sucre et de cannelle. *Bâton, tablette, pastilles de chocolat.* || Boisson faite avec cette pâte dissoute dans de l'eau ou dans du lait. || *Couleur chocolat*, Couleur semblable à celle du chocolat, qui est le brun rouge foncé.

CHOCOLATIER. s. m. Celui qui fait et vend du chocolat.

CHOCOLATIÈRE. s. f. Vase d'argent, de cuivre, de terre, etc., pour faire fondre et bouillir le chocolat, lorsqu'on le veut prendre en boisson.

CHOEUR. s. m. (grec *choros*, chœur.) (On prononce *Keur.*) Troupe de musiciens qui chantent ensemble. *Un excellent chœur de musique. Les chœurs de l'Opéra.* || *Les neuf chœurs des anges*, Les neuf ordres des anges. || *En chœur*, En chantant tous ensemble. || Choeur, Morceau de musique à plusieurs parties, qui est chanté par le chœur. || Choeur, dans les pièces dramatiques des anciens, Plusieurs personnages qui chantaient, soit dans le cours de la pièce, soit entre les actes, et qui prenaient une certaine part à l'action. || Ce que chantait le chœur. || Par analogie, Intermèdes lyriques qui se chantent entre les actes de quelques tragédies modernes. *Les chœurs d'Esther, d'Athalie, etc.* || Choeur, La partie de l'église où l'on chante l'office divin, et qui est séparée de celle qu'on appelle la Nef. || Les prêtres du chœur, ceux qui chantent au chœur. || *Enfants de chœur*, Enfants qui chantent au chœur. || Dans les couvents de filles, *Religieuses du chœur, dames du chœur*, Toutes les religieuses qui ne sont point sœurs converses.

CHOIR. v. n. (lat. *cadere*, tomber.) (Il ne se dit guère qu'à l'infinitif, et au participe *Chu.*) Tomber, être porté de haut en bas par son propre poids, ou par impulsion. *Se laisser choir.* || Chu, ue. participe. || Au lieu du féminin *Chue*, on a dit autrefois *Chute*. Voyez *Chape-chute*, au mot Chape.

CHOISIR. v. a. Élire, préférer une personne ou une chose à une autre, à plusieurs autres. *Choisir des fruits, des étoffes. Se choisir une compagne. Choisir bien ses amis.* || Absol. *Il y a chez ce marchand de quoi choisir. Je vous donne à choisir.* || Choisi, ie. participe. || Subst. et fam., *C'est du choisi*, C'est ce qu'il y a de mieux, de meilleur.

CHOIX. s. m. Élection, préférence donnée à une personne ou à une chose sur une ou plusieurs autres. *Faire choix de quelqu'un ou de quelque chose. J'approuve votre choix. Il assemble ses idées sans méthode et sans choix.* || Le pouvoir, la faculté de choisir. *On lui a donné, laissé le choix.* || Choix, Élite, ce qu'il y a de meilleur. *Un choix de livres, de poésies. Marchandise de choix. Un heureux choix de mots.*

CHOLÉDOLOGIE. s. f. (grec *cholè*, bile, *logos*, traité.) (On prononce *Ko.*) Partie de la médecine qui traite de la bile.

CHOLÉDOQUE. adj. m. (grec —*docheion*, réservoir.) (On prononce *Ko.*) t. d'anat. *Le canal cholédoque*, Canal qui conduit la bile du foie dans l'intestin duodénum.

CHOLÉRA-MORBUS, ou simplement CHOLÉRA. s. m. (grec *choléra*, même signif.) (On prononce *Koléra-morbuce, Koléra.*) t. de médec., emprunté du latin. Maladie caractérisée par des vomissements et des déjections de bile douloureuses et fréquentes, avec anxiété générale, altération profonde de la physionomie, crampes et syncopes. *Choléra-morbus sporadique, epidémique. Choléra asiatique.* Cette maladie avait autrefois le nom vulg. de *Trousse-galant.*

CHOLÉRIQUE. adj. des 2 genres. (On prononce *Ko.*) t. de médec. Qui appartient au choléra, ou Qui est atteint du choléra. Dans la seconde acception, il s'emploie ordin. comme subst. *Un cholérique.* Voyez Colérique. || En physiologie, *Tempérament cholérique*, Tempérament bilieux.

CHÔMABLE. adj. des 2 genres. Qu'on doit chômer. Il se dit Des jours de fêtes.

CHÔMAGE. s. m. L'espace de temps qu'on est sans travailler. Dans un sens analogue, *Le chômage d'un canal.*

CHÔMER. v. n. Ne rien faire, faute d'avoir à travailler. Il se dit Des ouvriers et des gens de travail. *Un bon ouvrier ne doit point chômer.* On dit quelquefois, *Chômer de besogne*, Manquer de travail. || Par ext. et fam., *Chômer de quelque chose*, Manquer de quelque chose. || Chômer, se dit Des terres qu'on laisse reposer, qu'on n'ensemence point. *Ces terres chôment.* || *Ce moulin chôme*, Il ne va point, on n'y moud point. Dans un sens analogue, *Ce canal chôme depuis telle époque jusqu'à telle autre.* || Chômer, v. a., Fêter, solenniser un jour, en cessant de travailler. *Chômer une fête.* || Chômé, ée. participe.

CHONDROLOGIE. s. f. (grec *chondros*, cartilage, *logos*, traité.) (On prononce *Kondrologie.*) Partie de l'anatomie qui traite des cartilages.

CHOPINE. s. f. Ancienne mesure de liquides, contenant la moitié de la pinte, à peu près la moitié d'un litre. || La quantité de vin ou de tout autre liquide, contenue dans la chopine. *Boire, payer chopine.*

Cela tient chopine. || Prov., *Mettre pinte sur chopine*, Faire débauche de vin.

CHOPINER. v. n. Boire du vin fréquemment, boire chopine à chopine. Pop.

CHOPPER. v. n. Faire un faux pas en heurtant du pied contre quelque chose. Il a vieilli. || Fig. et fam., *Il a choppé lourdement*, se dit D'un homme qui a fait une faute grossière.

CHOQUANT, ANTE. adj. Offensant, désagréable. déplaisant. *Homme, air choquant. Manières, paroles choquantes.*

CHOQUER. v. a. Donner un choc, heurter. *Si ce navire vient à choquer cette barre, il la brisera. Choquer les verres à table l'un contre l'autre*, ou simplement, *Choquer le verre.* || Avec le pron. pers. *Deux corps qui se choquent.* || Il se dit De la rencontre et du combat de deux troupes de gens de guerre. *Quand les deux armées vinrent à se choquer.* || Choquer, figur., Offenser. *Il fait cela pour me choquer.* Avec le pron. pers. *C'est un homme qui se choque de tout.* || Fig., Déplaire. *Cette façon de parler, ce mot me choque. Choquer la vue, l'oreille.* || *Cela choque le bon sens, la bienséance, l'honneur*, Cela est contraire au bon sens, à la bienséance, à l'honneur. || Choqué, ée. participe.

CHORAÏQUE. adj. (grec *choreios*, chorée.) (On prononce *Ko.*) t. de versification grecque et de versification latine. Il se dit D'un vers qui renferme des chorées.

CHORÉE. s. m. (On prononce *Ko.*) t. de versification grecque et de versification latine. Pied composé de deux syllabes brèves. On l'appelle aussi *Trochée.*

CHORÉGE. s. m. (grec *chorègos*, chorége.) (On prononce *Ko.*) Celui qui, chez les Grecs, réglait la dépense des spectacles.

CHORÉGRAPHE. s. m. (grec *choros*, chœur, *graphô*, écrire.) (On prononce *Ko.*) Celui qui connaît la chorégraphie, qui s'occupe de chorégraphie.

CHORÉGRAPHIE. s. f. (On prononce *Ko.*) Art de noter les pas et les figures de danse, de composer les ballets.

CHORÉGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. (On prononce *Ko.*) Qui appartient à la chorégraphie.

CHORÉVÊQUE. s. m. (grec *chorépiscopos*, même signif.) (On prononce *Ko.*) Dans la primitive Église, Certains prélats qui suppléaient les évêques diocésains dans quelques-unes de leurs fonctions. || Dignité dans quelques chapitres d'Allemagne.

CHORIAMBE. s. m. (grec *choreios*, chorée, *iambos*, ïambe.) (On prononce *Ko.*) t. de versification grecque et de versification latine. Pied composé d'un chorée ou trochée, et d'un ïambe.

CHORION. s. m. (grec *chôrion*, emplacement.) (On prononce *Ko.*) t. d'anat. Nom d'une des membranes du fœtus.

CHORISTE. s. m. (grec *choros*, chœur.) (On prononce *Ko.*) Chantre du chœur. || Ceux qui chantent au théâtre, dans les chœurs. Fém. *Une choriste.*

CHOROGRAPHIE. s. f. (grec *chôra*, pays, *graphè*, description.) (On prononce *Ko.*) Description, représentation de pays.

CHOROGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. (On prononce *Ko.*) Qui appartient à la chorographie.

CHOROÏDE. s. f. (grec *chôrion*, chorion, *eidos*, forme.) (On prononce *Ko.*) t. d'anat., qui désigne Une des membranes de l'œil. Adject. *La membrane choroïde.*

CHORUS. (On prononce *Koruce.*) (Mot latin.) *Faire chorus*, en parlant De plusieurs personnes qui chantent à table, et qui répètent en chœur et à l'unisson ce qu'une d'elles vient de chanter. || Figur. et fam., *Faire chorus*, Donner son assentiment à une opinion, à des éloges, etc.

CHOSE. s. f. (ital. *cosa*, chose.) Ce qui est. Il se dit indifféremment De tout; sa signification se détermine par la matière dont on traite. *Dieu a créé toutes choses. Nous manquons des choses les plus nécessaires. Un véritable ami est une chose bien précieuse. Les choses humaines. Les choses de ce monde. L'état, l'ordre, la force naturelle, le cours naturel des choses. Faire, exécuter de grandes choses. C'est pour le bien de la chose.* || *Peu de chose.* Voyez Peu. || *La chose publique*, L'État. || *Aller au fond des choses*, Ne pas s'arrêter à un examen superficiel. || Chose, est quelquefois opposé à Personne. *Cela se dit également des personnes et des choses.* || Il s'oppose à Nom, mot, etc., et signifie alors, Objet, réalité, fait. *Le mot et la chose. Le nom épouvante plus que la chose.* || *Ouvrage, style fort de choses*, Plein de faits, d'idées; et, dans le sens contraire, *Ouvrage, style vide de choses.* || Chose, fam., Bien, possession. *Soigner sa chose. Veiller à sa chose.* || Chose, t. de jurispr., Tout ce qui est distinct des personnes et des actions, et qui peut être de quelque usage à l'homme. *Les personnes, les choses et les actions. Choses corporelles, incorporelles.* || *Chose jugée*, Point de contestation qui a été décidé par les tribunaux. || Quelque chose, employé comme un seul mot, est toujours masculin. *S'il vous manque quelque chose, je vous le donnerai. On m'a dit quelque chose qui est fort plaisant.* Quand l'adj. suivant n'est pas précédé d'un relatif, il doit l'être de la préposition *de*. *Quelque chose de fâcheux, de plaisant.*

CHOU. s. m. (lat. *caulis*, chou.) Plante alimentaire, dont il existe un grand nombre d'espèces, et qu'on met ordinairement dans le pot. *Choux blancs, rouges, verts, de Milan, cabus. Semer, planter des choux.* || *Chou-fleur*, Chou dont les rameaux et les fleurs naissantes forment une masse blanche et tendre, qui sert d'aliment. || *Chou-rave*, Chou dont la tige s'épaissit, et forme une sorte de pomme que l'on mange. || *Chou-navet*, Chou dont la racine est ronde et charnue comme celle du navet. || Prov. et fig., *Il est allé planter ses choux*, se dit D'un homme qui se retire à la campagne, après avoir vécu dans le monde, après avoir exercé des emplois. || *Chou pour chou*, lorsqu'on veut indiquer Une parfaite égalité entre deux personnes, entre deux choses. *Chou pour chou, cet homme vaut bien l'autre.* || Prov. et fig., *Faire ses choux gras de quelque chose*, En faire ses délices, en faire son profit. || Figur. et fam., *Aller à travers choux*, Agir étourdiment, inconsidérément, sans aucun égard. || Prov. et figur., *Faites-en des choux, des raves*, Faites-en ce que vous voudrez. || Fig. et fam., *Il a été trouvé sous un chou*, se dit D'un homme dont la naissance est inconnue. || Prov., *Cela ne vaut pas un trognon de chou*, Cela ne vaut rien. || Prov. et fig., *Ménager, sauver la chèvre et le chou.* Voyez Chèvre. || Prov., *Il s'y entend comme à ramer des choux*, se dit D'un homme qui veut faire une chose à laquelle il n'entend rien. || Fam., *Mon chou, mon chou-chou*, Mots de tendresse qu'on n'emploie guère qu'en parlant aux enfants. || Chou, par ext., Certaines plantes ou parties de plantes qui ont plus ou moins de ressemblance avec le chou *Chou de chien*, ou *Mercuriale sauvage. Chou palmiste. Etc.* || Chou, Espèce de pâtisserie. *Chou à la crème.* On dit aussi, *Petit-chou. Manger des petits-choux.* || T. de

chasse, *Chou, chou-là!* se dit pour exciter un chien à quêter; et, *Chou-pille,* pour exciter le chien à se jeter sur le gibier. || *Chou-pille,* se dit, subst., d'Un chien qui ne quête que sous le fusil. || Au jeu de quilles, *Faire chou blanc,* Ne rien abattre. En conversation, Ne point réussir, échouer complétement dans une affaire.

*CHOUAN. s. m. Nom donné aux insurgés de la Vendée. T. injurieux.

CHOUCAS. s. m. Espèce de petite corneille ou de corbeau.

CHOUCROUTE. s. f. (allem. *sauer kraut,* chou sûr.) Mets fait de choux hachés, et légèrement acidulés par un commencement de fermentation.

CHOUETTE. s. f. (ital. *civetta,* chouette.) Oiseau de nuit qui tient du hibou et du chat-huant. || Prov., *Larron comme une chouette.* || Aux jeux de piquet, de trictrac, de billard, etc., *Faire la chouette,* Jouer seul contre deux ou plusieurs personnes. || Figur. et fam., *Il est leur chouette,* Il est en butte à leurs mépris et à leurs railleries.

CHOUQUET. s. m. t. de marine. Gros billot de bois servant à joindre un mât inférieur au mât supérieur qui en forme le prolongement. Il est percé de deux trous : l'un, qui est carré, s'emboîte dans la tête du bas mât; l'autre, qui est rond, donne passage au mât supérieur. Les marins disent, par abréviation, *Chouq.*

CHOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Conserver avec soin. Il se dit Des personnes que l'on soigne avec tendresse, avec affection, et Des choses précieuses qui peuvent se casser ou se gâter. *Cette mère choie trop ses enfants. Choyer des meubles.* Fam. || Avec le pron. personn., en parlant Des personnes. *Vous ne vous choyez pas assez.* || Fig., *Choyer quelqu'un,* Avoir pour lui de grands égards, chercher à lui plaire par toute sorte de prévenances. || CHOYÉ, ÉE. participe.

CHRÊME. s. m. (grec *chrisma,* chrême.) (Dans ce mot et dans les suivants, jusqu'au mot *Chuchoter,* on ne prononce point l'H.) Huile sacrée, mêlée de baume, et servant aux onctions qu'on fait dans l'administration de quelques sacrements, et dans quelques autres cérémonies de l'Église.|| Prov., *Cela ferait renier chrême et baptême,* se dit D'une chose capable de pousser la patience à bout.

CHRÉMEAU. s. m. Petit bonnet de toile fine, qu'on met sur la tête de l'enfant, après l'onction du saint chrême.

CHRESTOMATHIE. s. f. (grec *chrèstomathìai,* chrestomathie.) (TH se prononce comme C.) Nom donné à Certains recueils et autres écrits publiés sur divers objets d'instruction. Choix de morceaux tirés d'auteurs réputés classiques, dans une langue morte ou étrangère. *Chrestomathie grecque, arabe.*

CHRÉTIEN, IENNE. adj. (grec *christianos,* chrétien.) Qui est baptisé et qui fait profession de la foi de JÉSUS-CHRIST. *Le peuple, le monde chrétien. Vierge chrétienne.* Subst. *Mourir en bon chrétien.* || *Le Roi Très-Chrétien, Sa Majesté Très-Chrétienne,* Le roi de France. || CHRÉTIEN, adj., Qui appartient aux chrétiens, qui est particulier aux chrétiens. *La religion, l'humilité chrétienne. Pays chrétien.* || Fig. et fam., *Cela n'est pas chrétien,* Cela n'est pas conforme à la morale et à la justice. || Prov. et fig., *Parler chrétien,* Parler clairement. A vieilli.|| *Bon-chrétien,* Grosse poire. *Bon-chrétien d'été, d'hiver.*

CHRÉTIENNEMENT. adv. D'une manière chrétienne. *Vivre, mourir chrétiennement.*

CHRÉTIENTÉ. s. f. (La pénultième se prononce comme dans *Chrétien.*) Toutes les nations chrétiennes, tous les pays où domine la religion chrétienne. ||Prov., fig. et pop., *Marcher sur la chrétienté,* Avoir des souliers et des bas usés et percés.

CHRIE. s. f. (grec *chría,* chrie.) t. de rhétorique. Amplification qu'on donnait à faire aux écoliers.

CHRIST. s. m. (grec *christos,* oint.) (On prononce l'S et le T dans ce mot, quand il est seul; on ne les prononce pas dans JÉSUS-CHRIST.) Ce mot, selon son étymologie, veut dire Oint, celui qui a reçu quelque onction; mais on ne s'en sert jamais que pour désigner Le Messie, le rédempteur. *Le Christ. La venue, la religion du Christ.* On le fait plus ordin. précéder du nom de JÉSUS, et alors il ne prend point l'article. *Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST. On écrit par abréviation, J. C. || CHRIST, par ext., Une figure de Notre-Seigneur attaché à la croix. *Baiser un christ, le christ.* || *Ordre du Christ,* Ordre militaire fondé en 1318, par Daniel Ier, roi de Portugal, pour animer la noblesse contre les Maures.

CHRISTE-MARINE. s. f. Nom donné vulg. à trois plantes de genres différents, et dont la plus remarquable est le *Passe-pierre* ou *Bacile.* Voyez BACILE.

CHRISTIANISME. s. m. (grec *christianismos,* même signif.) La loi et la religion de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. *Les dogmes, la morale du christianisme.*

CHROMATE. s. m. (grec *chróma,* couleur.) t. de chimie. Nom générique des sels composés d'acide chromique et d'une base quelconque. *Chromate de chaux, de fer, etc.*

CHROMATIQUE. adj. des 2 genres. t. de musiq. Qui procède par plusieurs semi-tons de suite. *Gamme, genre chromatique.* || Subst. masc. *Il y a du chromatique dans cette musique.*

CHROME. s. m. t. de chimie. Substance métallique, dont toutes les combinaisons avec d'autres corps sont colorées.

CHROMIQUE. adj. m. t. de chimie. Il se dit De l'acide formé de chrome et d'oxygène.

CHRONICITÉ. s. f. (grec *chronos,* temps.) t. de médec. Qualité de ce qui est chronique.

CHRONIQUE. s. f. Histoire rédigée suivant l'ordre des temps. Il se dit de Certaines histoires écrites anciennement. *Vieille chronique. Anciennes chroniques. Les chroniques du moyen âge.* || Fig. et fam., *La chronique scandaleuse,* Les mauvais bruits, les discours médisants.

CHRONIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Il se dit Des maladies qui durent longtemps, et dont les symptômes ne se développent qu'avec lenteur; à la différence Des maladies aiguës, qui se terminent en peu de temps par la mort ou par la guérison. *Maladie, affection chronique.*

CHRONIQUEUR. s. m. Auteur de chronique.

CHRONOGRAMME. s. m. (grec —*graphó,* écrire.) Inscription dans laquelle les lettres numérales forment la date de l'événement dont il s'agit. Ainsi les lettres numérales de ce vers latin,

FranCorVM IVrbIs sICVLVs fert fVnera Vesper,

rangées dans l'ordre suivant MCCLVVVVVII, donnent la date des Vêpres siciliennes (1282.)

CHRONOLOGIE. s. f. (grec — *logos,* traité.) Science des temps, connaissance des époques. *Exacte chronologie. Chronologie obscure.*

CHRONOLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport à la chronologie. *Table, abrégé chronologique.*

CHRONOLOGISTE. s. m. Celui qui sait la chro-

nologie, qui enseigne la chronologie, qui écrit sur la chronologie.

CHRONOLOGUE. s. m. Chronologiste. Il a vieilli.

CHRONOMÈTRE. s. m. (grec —*métron*, mesure.) Nom générique des instruments qui servent à mesurer le temps. Ceux de ces instruments qui marchent par l'action d'un ressort comme les montres ordinaires, dont ils diffèrent seulement par une exécution assez parfaite pour pouvoir servir aux observations des marins et des astronomes.

CHRYSALIDE. s. f. (grec *chrysallis*, chrysalide.) État d'un insecte qui s'est renfermé dans une coque, où il est sous la forme d'une espèce de fève, et d'où il sortira transformé en papillon. On dit aussi, *Nymphe*.

CHRYSANTHÈME. s. m. (grec *chrysanthémon*, même signif.) t. de botan. Plante de la famille des Composées, que l'on cultive dans les jardins à cause de ses belles fleurs jaunes.

CHRYSOCALE. s. m. (grec *chrysos*, or, *calcô*, appeler.) Composition métallique qui imite l'or.

CHRYSOCOLLE. s. f. (grec *chrysocolla*, borax.) Matière que l'eau entraîne et détache des mines de cuivre, d'or, d'argent et de plomb, et qui était auparavant adhérente au métal. Les anciens chimistes donnaient aussi ce nom au Borax.

CHRYSOCOME. s. f. (grec *chrysocomè*, chrysocome.) t. de botan. Plantes exotiques de la famille des Composées, qui portent des fleurs d'un jaune doré fort éclatant.

CHRYSOLITHE. s. f. (grec *chrysolithos*, chrysolithe.) Pierre précieuse, d'un jaune d'or mêlé d'une légère teinte de vert.

CHRYSOPRASE. s. f. (grec *chrysoprasos*, chrysoprase.) Pierre précieuse, d'un vert clair mêlé d'une nuance de jaune.

CHUCHOTEMENT. s. m. (*onomatopée*.) Action de chuchoter. Fam.

CHUCHOTER. v. n. Parler bas à l'oreille de quelqu'un pour n'être pas entendu d'autres personnes. Act. *Chuchoter quelques mots à l'oreille*. Fam.

CHUCHOTERIE. s. f. Entretien de personnes qui se parlent à l'oreille, pour n'être pas entendues des autres. Fam.

CHUCHOTEUR, EUSE. s. Qui a coutume de chuchoter. Fam.

CHUT. (Le T se prononce.) Mot dont on se sert pour avertir ou ordonner de faire silence.

CHUTE. s. f. (lat. *casus*, chute.) Mouvement d'une chose qui tombe. *Il fut écrasé par la chute d'une maison*. || *Chute d'eau*, Nappe d'eau courante qui tombe brusquement d'un certain niveau dans un autre. || *La chute des feuilles*, La saison où les feuilles tombent. || Au théâtre, *La chute du rideau*, Le mouvement du rideau lorsqu'on le baisse. || *La chute du jour*, Le moment où la nuit arrive. || CHUTE, t. de médec., se dit Des parties du corps qui s'en détachent tout à fait et qui tombent. *La chute des cheveux, des dents, etc.* || Par ext., Du simple déplacement de certains organes qui abandonnent leur position naturelle. *Chute de la luette, du rectum, etc.* || CHUTE, figur., Disgrâce, malheur, catastrophe, renversement. *Cet homme ne se relèvera jamais de sa chute. Ce ministre entraîna dans sa chute la plupart de ses créatures. La chute du trône, d'un empire.* || *La chute d'une pièce de théâtre*, Son mauvais succès. || CHUTE, fig., Faute envers Dieu, faiblesse criminelle. *La chute du premier homme, des mauvais anges.* || CHUTE, figur., Pensée qui termine une petite pièce de poésie, comme un madrigal, une épigramme, etc. || *La chute d'une période*, La fin, le dernier membre d'une période.

CHYLE. s. m. (grec *chylos*, suc.) t. de physiologie. Liquide blanchâtre qui se sépare des aliments pendant l'acte de la digestion, et qui est porté, par les vaisseaux lactés et le canal thorachique, dans la circulation.

CHYLIFÈRE. adj. des 2 genres. (grec —*phérô*, porter.) t. d'anat. Il se dit Des vaisseaux qui portent le chyle.

CHYLIFICATION. s. f. (grec —, lat. *facere*, former.) t. de physiologie. Formation du chyle par suite de la digestion.

CI. adv. de lieu. Ici. Il indique L'endroit où est celui qui parle, ou du moins un lieu proche de lui, ou Une chose présente. *Le mémoire ci-joint. La lettre ci-incluse.* T. de pratique, *Les témoins ci-présents.* || Dans les épitaphes, *Ci-gît, etc.*, Ici est enterré, etc. || Il se met, dans les comptes, avant le chiffre qui indique le montant de chaque article. *Quatre aunes d'étoffe, à vingt francs, ci......* 80 fr. || Il se joint à la loc. interrogative *Qu'est-ce?* et se met immédiatement après. *Qu'est-ce-ci?* || Il se joint, ou avec le pron. démonstratif *Celui: Celui-ci, Celle-ci, Ceux-ci, celles-ci;* ou avec les subst., quand ils sont précédés du démonstratif *Ce* ou *Cet: Ce livre-ci, Cet homme-ci, Cette femme-ci, À ces heures-ci;* et alors il s'oppose quelquefois à l'adv. *Là*, qu'on joint de même au pron. démonstratif, et aux noms subst., pour indiquer que la chose dont on parle est éloignée. *Celui-ci est bon, mais celui-là est meilleur. Cet homme-ci est moins estimable que celui-là. Prenez ces deux-ci, et laissez-moi ces deux-là.* || Il se joint à la préposition *Par;* et l'on dit, *Par-ci, par-là*, En divers endroits, de côté et d'autre. || *Par-ci, par-là*, À diverses reprises, à diverses fois, et sans aucune suite. || CI, se met devant les prépositions *Dessus, dessous, devant, après*, et *contre*, pour former les loc. adv. *Ci-dessus, ci-devant, ci-après*, etc.; ces loc. s'emploient ordin. pour marquer, dans un discours, Ce qui précède ou ce qui suit. *J'ai dit ci-dessus. Nous avons vu ci-devant. Nous verrons ci-après.* || *Ci-devant*, Autrefois. *Ci-devant gouverneur. Les ci-devant Récollets.* || *Ci-dessous*, indique Le dessous du lieu où l'on est; il s'emploie dans les épitaphes. *Ci-dessous gît...* Il signifie plus ordin., Ci-après, plus bas dans la même page. *La note ci-dessous.* || *Ci-contre*, s'emploie pour désigner La page, la colonne, etc., qui est vis-à-vis, à côté de celle qu'on lit. *La page ci-contre. Voyez ci-contre.* T. de comptabilité, qui sert à désigner qu'une somme sera rapportée en addition. || CI, après la préposition *Entre*, sert à marquer Le moment où l'on parle. *Entre ci et là il y a encore loin.* Cette loc. a vieilli.

CIBLE. s. f. Planche ou but contre lequel on tire avec un arc, un fusil, etc., et qui a au milieu un point noir où l'on vise.

CIBOIRE. s. m. (grec *kibôrion*, ciboire.) t. du culte catholique. Vase sacré où l'on conserve les saintes hosties pour la communion des fidèles.

CIBOULE. s. f. (lat. *cæpula*, ciboule.) Petit oignon bon à manger en salade et en ragoût. || Prov. et pop., *Marchand d'oignons se connaît en ciboules*, On est difficilement trompé sur les choses de son métier.

CIBOULETTE. s. f. Nom vulgaire de l'espèce d'ail qu'on appelle autrement *Civette*.

CICATRICE. s. f. (lat. *cicatrix*, cicatrice.) Marque des blessures, des plaies, qui reste après la guérison; peau, tissu de nouvelle formation qui réunit ou recouvre les patries divisées ou ulcérées *Grande, glo-*

rieuse, *honorable cicatrice.* || Il se dit, fig. et au sens moral, De tout ce qui affecte profondément notre âme. *Un affront ne peut entièrement s'oublier, la cicatrice en demeure toujours.* || Des atteintes portées à l'honneur, à la réputation. *Les atteintes de la calomnie laissent trop souvent des cicatrices.*

* Cicatrisation. s. f. t. de médec. Opération par laquelle la nature forme la cicatrice.

CICATRISER. v. a. Il se dit Des remèdes qui aident à fermer une plaie. || Faire des cicatrices. *La petite vérole lui a cicatrisé le visage.* || Il se dit avec le pron. pers., D'une plaie presque guérie, qui commence à se fermer. *La plaie se cicatrise.* || Cicatrisé, ée. participe.

CICÉRO. s. m. Caractère d'imprimerie, qui est entre le saint-augustin et la philosophie. *Cicéro gros œil, petit œil.*

CICEROLE. s. f. (lat. *cicer*, pois.) Nom donné par les botanistes au pois chiche.

CICERONE. s. m. (Mot italien.) (On prononce *Chichéroné.*) Celui qui montre aux étrangers les curiosités d'une ville. *Veuillez être mon cicerone.*

CICÉRONIEN, IENNE. adj. (lat. *Cicero*, Cicéron.) Qui est imité de Cicéron. Il se dit Du style, des phrases, etc.

CICISBÉE. s. m. *Voyez* Sigisbée.

CICUTAIRE. s. f. (lat. *cicuta*, ciguë.) t. de botan. Plante ombellifère qui ressemble beaucoup à la ciguë, et qui est également un poison. Autrement *Ciguë aquatique.*

CID. s. m. Mot emprunté de l'arabe, qui signifie, Chef, commandant, seigneur. *La tragédie du Cid.*

CIDRE. s. m. (grec *sikéra*, cidre.) Boisson faite avec du jus de pommes pressurées. *Gros, petit cidre. Cidre doux, piquant, paré, qui a fermenté.*

CIEL. s. m. (lat. *cœlum*, ciel.) Plur. CIEUX. L'espace indéfini dans lequel se meuvent tous les astres; La partie de cet espace que nous voyons au-dessus de nos têtes. *Le ciel est bien étoilé. Tout ce qui est sous le ciel. Lever les yeux, les mains au ciel. L'immensité des cieux. On ne voit ni ciel ni terre.* Les anciens croyaient à l'existence de plusieurs cieux de matière solide et transparente; c'est par allusion à cette idée qu'on dit : *Saint Paul fut enlevé au troisième ciel. Les cieux des planètes. Etc.* || Fig. et fam., *Être ravi au troisième ciel, au septième ciel*, Éprouver une satisfaction très-vive, une grande joie. || Fig. et fam., *Élever quelqu'un jusqu'au ciel*, Le louer extraordinairement. || Fig., *La voûte du ciel, des cieux*, Le ciel, le firmament. || *Ces choses sont éloignées comme le ciel et la terre*, se dit De deux choses entre lesquelles il y a une très-grande différence. || Prov., *Si le ciel tombait, il y aurait bien des alouettes prises.* Voyez Alouette. || Fig. et fam., *Remuer ciel et terre*, Faire tous ses efforts, employer toutes sortes de moyens pour parvenir à quelque chose. || Ciel, Les astres, *Les influences du ciel*, Les prétendues influences des astres. || L'air, l'atmosphère. *Ciel serein, obscur, doux, chargé de nuages. La rosée, les oiseaux, l'azur du ciel. Le feu du ciel*, La foudre. || *Couleur bleu de ciel*, Couleur d'un bleu tendre. || Fig., t. de l'Écriture, *Un ciel, des cieux d'airain*, Un temps sec et aride, pendant lequel il ne tombe ni pluie ni rosée. || Ciel, Climat, pays. *Un ciel tempéré. Un beau ciel. Changer de ciel.* || Ciel, tant au sing. qu'au plur., Le séjour des bienheureux, le paradis. *Gagner le ciel, le royaume des cieux.* || Fig., *Voir les cieux ouverts*, Avoir une grande joie, se trouver dans un grand bonheur. || Ciel, par ext., La Divinité, la Providence. *Grâces* ou *grâce au ciel. Offenser, invoquer le ciel. C'est un arrêt, un coup du ciel.* Il n'est guère d'usage au plur. qu'en poésie. || *Cela était écrit au ciel*, La Providence avait résolu que cela serait. || Ciel, dais sous lequel on porte le saint sacrement le jour de la Fête-Dieu. *Porter le ciel.* Ce sens a vieilli. || Le haut d'un lit. *Le ciel du lit.* Dans cette acception et dans les deux suivantes, on dit *Ciels*, et non pas *Cieux*, au plur. || Ciel, Le haut, le plafond d'une carrière de pierre. *Carrière à ciel ouvert*, Celle qui s'exploite sans puits ni souterrain. || Ciel, t. de peinture, La partie d'un tableau qui représente l'air; Toute décoration imitant le ciel. *Ce peintre fait bien les ciels. Il y a trop de ciel dans ces tapisseries.*

CIERGE. s. m. (lat. *cereus*, cierge.) Chandelle de cire à l'usage de l'église. *Le cierge bénit. Le cierge pascal.* || Fam., *Il est droit comme un cierge*, se dit D'un homme qui est ou qui se tient extrêmement droit. || En botan., *Cierge du Pérou*, Cactier, ainsi nommé parce que sa tige approche de la figure d'un cierge, ou plutôt d'un candélabre.

CIGALE. s. f. (lat. *cicada*, cigale.) Insecte qui vole, et qui fait un bruit aigre et importun dans les champs pendant l'été. *Le chant de la cigale.*

CIGARE. s. m. Petit rouleau de feuilles de tabac, que l'on fume comme une pipe. || Il se dit aussi Du tabac à fumer de l'île de Cuba.

CIGOGNE. s. f. (lat. *ciconia*, cigogne.) Gros oiseau de passage, qui a le plumage blanc et noir, un long bec, de longues pattes, et qui fait son nid sur le haut des maisons. || Prov. et fig., *Contes de la cigogne, contes à la cigogne*, Contes ridicules et dépourvus de toute vraisemblance.

CIGUË. s. f. (lat. *cicuta*, ciguë.) Plantes ombellifères, dont une espèce, la *Grande ciguë*, est très-vénéneuse. || Poison extrait de la grande ciguë, dont les Athéniens se servaient pour donner la mort à ceux que l'aréopage avait condamnés.

CIL. s. m. (lat. *cilium*, cil.) (On mouille l'L.) Le poil des paupières.

CILICE. s. m. (lat. *cilicium*, cilice.) Large ceinture, faite d'un tissu de poil de chèvre, de crin de cheval, ou de quelque autre poil rude et piquant, que l'on porte sur la chair par mortification.

CILIÉ, ÉE. adj. (lat. *cilium*, cil.) t. de botan. Qui est garni de poils rangés comme des cils.

CILLEMENT. s. m. Action de ciller. Il ne se dit que Des yeux et des paupières.

CILLER. v. a. En parlant Des yeux et des paupières, Les fermer et les rouvrir dans le moment. || Absol. *On ne peut regarder le soleil sans ciller.* || Ciller, v. n., ne se dit que Des chevaux. *Ce cheval commence à ciller*, Il commence à avoir quelques poils blancs aux paupières, au-dessus des yeux. || Cillé, ée. participe.

CIMAISE. s. f. *Voyez* Cymaise.

CIMBALAIRE. s. f. *Voyez* Cymbalaire.

CIME. s. f. (lat. *cacumen*, cime.) Le sommet, la partie la plus haute d'une montagne, d'un rocher, d'un arbre, etc. || Poétiq., *Le mont à double cime*, ou simplement, *La double cime*, Le Parnasse. *Les nymphes de la double cime*, Les Muses. || Cime ou Cyme, t. de botanique, Assemblage de fleurs dont les pédoncules, nés d'un même point de la tige, se ramifient ensuite irrégulièrement, et se terminent tous à peu près à la même hauteur.

CIMENT. s. m. (lat. *cæmentum*, ciment.) Matière gluante, tenace, propre à lier et à faire tenir

ensemble des pierres, des briques, etc. Briques ou tuileaux pulvérisés dont on se sert pour faire du mortier. *Faire du ciment. Bâtir à chaux et à ciment.* || Prov. et fig., *Cela est fait à chaux et à ciment,* se dit D'une affaire qui est faite solidement, et avec toutes les précautions et les formalités nécessaires.

CIMENTER. v. a. Lier avec du ciment, enduire de ciment. || Fig., Confirmer, affermir. *Cimenter la paix par des alliances. Cimenter l'amitié.* || CIMENTÉ, ÉE. participe.

CIMETERRE. s. m. Sabre, qui est principalement en usage chez les Turcs, et qui a une lame très-large recourbée à son extrémité.

CIMETIÈRE. s. m. (grec *coimètèrion,* cimetière.) Lieu découvert et ordin. clos de murs, dans lequel on enterre les morts. || Fig., *Ce pays est le cimetière des étrangers,* L'air de ce pays est mortel pour les étrangers.

CIMIER. s. m. (lat. *cacumen,* cime.) L'ornement qu'on porte au haut du casque. || T. de blason, La figure de quelque animal, ou de quelque autre objet, qui se place au-dessus du timbre. || CIMIER, Pièce de bœuf charnue, prise sur le quartier de derrière. On dit également, *Du cimier de cerf.*

CIMOLÉE. s. f. (grec *kimólia,* même signif.) Argile qui se trouve principalement à Cimolis, île de l'Archipel, et qui servait dans les temps anciens aux usages pour lesquels on emploie aujourd'hui la *Terre sigillée.* || Adj. *Matière cimolée,* ou *cimolie,* Dépôt qui se trouve sur les meules à aiguiser.

CINABRE. s. m. (grec *kinnabari,* cinabre.) Minéral rouge fort pesant, qui résulte d'une combinaison naturelle ou artificielle du mercure avec le soufre. *Cinabre naturel* ou *natif, artificiel.*

CINÉRAIRE. adj. (lat. *cinerarius,* cinéraire.) Il se dit D'une urne qui renferme les cendres d'un corps brûlé après la mort.

CINÉRAIRE. s. f. t. de botan. Plantes à fleurs composées, dont plusieurs espèces sont cultivées dans les jardins d'agrément.

CINGLAGE. s. m. (lat. *cingula,* ceinture.) t. de marine. Le chemin qu'un bâtiment fait ou peut faire en vingt-quatre heures. Il a vieilli.

CINGLER. v. n. Naviguer. *Cingler en haute mer.* On le dit en t. de marine, en parlant De la route sur laquelle on gouverne. *Nous cinglâmes à l'est, à l'ouest.* || V. a., Frapper avec quelque chose de délié et de pliant. *Cingler le visage d'un coup de fouet.* || Il se dit D'un vent froid et perçant. *Il fait un vent qui cingle le visage. Le vent cingle.* || Il se dit De la grêle, de la neige, de la pluie. || CINGLÉ, ÉE. participe.

CINNAMOME. s. m. (grec *kinnamômon,* cinnamome.) Sorte d'aromate.

CINQ. adj. numéral des 2 genres. (lat. *quinque,* cinq.) Nombre impair qui est entre quatre et six. La lettre finale Q ne se prononce point quand *Cinq* est immédiatement suivi de son subst. commençant par une consonne. *Cinq chevaux. Cinq cavaliers.* Dans tous les autres cas, le Q se prononce. *Espace de cinq ans. Ils étaient cinq.* || Cinquième. *Tome cinq. Charles cinq.* On écrit plus ordin. *Charles V.* || Subst. masc., dans le premier sens. *Le produit de cinq multiplié par trois.* On dit de même, *Le nombre cinq.* || *Le cinq du mois,* ou simplement, *Le cinq,* Le cinquième jour du mois. || CINQ, subst. Chiffre qui sert à représenter le nombre cinq. *Le chiffre cinq* (5). *Un cinq.* On dit de même, *Le numéro cinq.* || Au jeu de cartes, Une carte qui a cinq marques: *Un cinq de carreau, le cinq de trèfle, etc.;* et au jeu de dés, Le côté du dé qui est marqué de cinq points.

CINQUANTAINE. s. f. coll. (lat. *quinquaginta,* cinquante.) Nombre de cinquante ou environ. *Une cinquantaine de francs.* || Absol., L'âge de cinquante ans. *Il a la cinquantaine.* || Fête à l'occasion d'une cinquantaine d'années écoulée dans l'état de mariage, dans l'exercice d'une place, etc. *Ils ont fêté la cinquantaine de leur mariage.*

CINQUANTE. adj. numéral des 2 genres. Nombre composé de cinq dizaines; cinq fois dix. *Cinquante francs. Cinquante hommes. Cinquante fois.* || Cinquantième. *Page cinquante.* || Subst. masc. *Cinquante multiplié par deux.* On dit de même, *Le nombre cinquante, le numéro cinquante.*

CINQUANTENIER. s. m. Celui qui commande cinquante hommes. Il s'est dit anciennement en parlant De la milice et de la police des villes.

CINQUANTIÈME. adj. des 2 genres. Nombre ordinal de cinquante. *Le cinquantième chapitre. Vous êtes le cinquantième.* || *La cinquantième partie d'un tout,* ou subst., *Le cinquantième,* Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en cinquante parties égales.

CINQUIÈME. adj. des 2 genres. (lat. *quintus,* cinquième.) Nombre ordinal de cinq. *La cinquième année. Le cinquième étage,* ou elliptiquement, *Le cinquième. Le cinquième jour du mois,* ou elliptiquement, *Le cinquième du mois.* || *Il est arrivé, il est venu lui cinquième,* Il est arrivé, il est venu en compagnie de quatre autres. || Subst. et absol., *La cinquième,* La cinquième classe d'un collége. On dit aussi, *C'est un cinquième,* pour désigner Un écolier qui est en cinquième. || *La cinquième partie d'un tout,* ou subst., *Le cinquième,* Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en cinq parties égales.

CINQUIÈMEMENT. adv. En cinquième lieu.

CINTRE. s. m. (lat. *cinctura,* ceinture.) Figure en arcade, en demi-cercle. *Bâtir à plein cintre. Cintre surbaissé.* || Appareil de charpente sur lequel on bâtit les voûtes de pierre. *Poser, lever les cintres.* || Dans un théâtre, *Loges du cintre,* Le dernier rang de loges, celui qui est immédiatement sous le plafond.

CINTRER. v. a. Faire un cintre, bâtir en cintre, faire un ouvrage en cintre. *Cintrer une galerie, une porte.* || CINTRÉ, ÉE. participe.

CIOUTAT. s. m. Raisin à peu près semblable au chasselas.

CIPAYE. s. m. (On prononce *Cipa-ye.*) Soldat indien.

CIPPE. s. m. (lat. *cippus,* cippe.) t. d'archit. et d'archéologie. Demi-colonne sans chapiteau, sur laquelle on grave quelquefois des inscriptions.

CIRAGE. s. m. (grec *kèros,* cire.) Action de cirer, ou Le résultat de cette action. || La cire appliquée sur quelque chose. || Par extens., Composition qui sert à rendre la chaussure noire et luisante. *Cirage anglais, luisant.* || CIRAGE, t. de peinture, Tableau peint en camaïeu de couleur de cire jaune. Peu usité.

CIRCÉE. s. f. (lat. *circæa,* circée.) t. de botan. Plante commune aux environs de Paris, et qu'on employait autrefois pour de prétendus charmes.

CIRCOMPOLAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *circum,* autour, *polus,* pôle.) Qui environne les pôles terrestres. || En astron., se dit Des étoiles et des constellations assez voisines du pôle pour que leur cercle diurne se trouve tout entier au-dessus de l'horizon; ce qui les rend constamment visibles, soit à l'œil nu, soit avec des instruments.

CIRCONCIRE. v. a. (lat. *circumcidere*, circoncire.) (*Je circoncis, nous circoncisons. Je circoncirai. Que je circoncisse.*) Couper le prépuce. || CIRCONCIS, ISE. participe. || Subst., Celui à qui on a coupé le prépuce. *Un circoncis.*

CIRCONCISION. s. f. Action de circoncire. || *La fête de la Circoncision*, ou simplement *La Circoncision*, Le jour où l'on célèbre la circoncision de Notre-Seigneur. || Fig., t. de l'Écriture sainte, *La circoncision du cœur, la circoncision des lèvres*, Le retranchement des mauvaises pensées, des mauvais désirs, des paroles qui peuvent blesser ou la charité ou la pudeur.

CIRCONFÉRENCE. s. f. (lat. *circumferentia*, circonférence.) Le contour d'un cercle. *La circonférence du ciel, de la terre, d'un globe. Tracer une circonférence.* || Toute sorte d'enceinte, quoiqu'elle ne soit pas parfaitement ronde. *Cette place a tant de toises dans sa circonférence.* || En médecine, La surface extérieure du corps. *Le sang est porté du centre à la circonférence par les artères.*

CIRCONFLEXE. adj. (lat. *circumflexus*, circonflexe.) Avec le mot d'*accent*, désigne Celui des trois accents de la langue grecque qui a la figure d'une S couchée (~). En parlant de la langue française, on appelle *circonflexe* l'accent qui est fait comme un V renversé (^), et dont on se sert principalement pour marquer les voyelles qui sont restées longues après la suppression d'une lettre : les mots *Âge, fête, gîte, flûte, etc.*, s'écrivaient autrefois, *Aage, feste, giste, fluste, etc.;* bien des personnes écrivent, *Gaîté, dévoîment, etc.*, pour *Gaieté, dévouement, etc.* || Il se dit Des lettres mêmes qui portent l'accent circonflexe. *Un â, un î circonflexe.* || En gramm. grecque, *Verbes circonflexes*, Verbes contractes. || CIRCONFLEXE, est subst., seulement en parlant de L'accent. *Un circonflexe.*

CIRCONLOCUTION. s. f. (lat. *circumlocutio*, circonlocution.) Périphrase, circuit de paroles.

CIRCONSCRIPTION. s. f. (lat. *circumscriptio*, circonscription.) Ce qui borne, ce qui limite l'étendue d'un corps. || Division administrative, militaire ou ecclésiastique d'un territoire. || CIRCONSCRIPTION, t. de géom., Action de circonscrire une figure à un cercle.

CIRCONSCRIRE. v. a. Donner des limites, mettre des bornes alentour. Il s'emploie rarement au propre. *Dieu est un être infini, qui ne se peut circonscrire, ni par les lieux, ni par les temps.* || En géom., *Circonscrire une figure à un cercle*, Tracer une figure dont les côtés touchent le cercle. || CIRCONSCRIT, ITE. participe. *Espace très-circonscrit*, Très-resserré, fort peu étendu. || En médecine, *Tumeur circonscrite*, Tumeur bien distincte des parties auxquelles elle est contiguë. On dit de même, *Inflammation circonscrite.*

CIRCONSPECT, ECTE. adj. (lat. *circumspectus*, circonspect.) Discret, retenu, qui prend garde à ce qu'il fait, à ce qu'il dit. || Il se dit Des choses où il y a de la circonspection. *Conduite, démarche circonspecte. Langage circonspect.*

CIRCONSPECTION. s. f. Prudence, retenue, discrétion. *Agir, parler avec circonspection.*

CIRCONSTANCE. s. f. (lat. *circumstantia*, circonstance.) Certaine particularité qui accompagne un fait, une nouvelle, ou quelque chose de semblable. *Circonstances aggravantes, atténuantes. Remarquer, observer, examiner, peser toutes les circonstances d'une action. Les circonstances des personnes, du lieu, du temps.* || T. de pratique, *Circonstances et dépendances*, Tout ce qui dépend d'une terre, d'une maison, d'un procès. *Terre adjugée avec ses circonstances et dépendances. Procès renvoyé avec ses circonstances et dépendances.* || CIRCONSTANCE, Conjonctures présentes, situation actuelle des choses. *Faire allusion à la circonstance. Les circonstances deviennent impérieuses. Obéir, se plier aux circonstances.* || *Pièce, ouvrage de circonstance*, Pièce de théâtre faite pour la circonstance, écrit inspiré par les circonstances.

CIRCONSTANCIER. v. a. Marquer, détailler les circonstances. || CIRCONSTANCIÉ, ÉE. participe.

CIRCONVALLATION. s. f. (lat. *circumvallare*, fortifier autour.) Tranchée à parapet, à redoutes, à place d'armes, etc., que des assiégeants font autour de leur camp, pour se garantir des attaques du dehors, et pour empêcher qu'il n'entre du secours dans la place assiégée.

CIRCONVENIR. v. a. (lat. *circumvenire*, circonvenir.) Employer des moyens artificieux auprès de quelqu'un, pour le déterminer à faire ce qu'on souhaite de lui. *Il a circonvenu ses juges.* || CIRCONVENU, UE. participe.

CIRCONVENTION. s. f. Tromperie artificieuse. Peu usité.

CIRCONVOISIN, INE. adj. (lat. *circum*, autour, *vicinus*, voisin.) Il n'est guère d'usage qu'au plur., et se dit Des lieux, des choses, et des personnes collectivement, qui sont proche et autour de celles dont on parle. *Lieux, peuples circonvoisins. Provinces, communes circonvoisines.*

CIRCONVOLUTION. s. f. (lat. *circumvolvere*, tourner autour.) Il se dit de Plusieurs tours faits autour d'un centre commun. || T. d'anat., Contours que forment les intestins dans l'abdomen; Saillies sinueuses du cerveau et du cervelet dans le crâne.

CIRCUIT. s. m. (lat. *circuitus*, circuit.) Enceinte, tour. *Le circuit de la ville, d'une province.* || Détour. || Fig., *Circuit de paroles*, Tout ce qu'on dit avant que de venir au fait.

CIRCULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *circulus*, cercle.) Qui a la forme, la figure d'un cercle. *Forme, figure, ligne circulaire.* || Qui se meut en décrivant un cercle. *Mouvement circulaire.* || *Lettre circulaire*, ou simplement, *Circulaire*, se dit de Plusieurs lettres écrites dans les mêmes termes, et adressées à différentes personnes pour le même sujet. *Écrire, distribuer, recevoir une circulaire.*

CIRCULAIREMENT. adv. D'une manière circulaire, en rond.

CIRCULANT, ANTE. adj. Qui est en circulation.

CIRCULATION. s. f. Mouvement de ce qui circule. *La circulation du sang, de la sève.* || Par extens., La facilité de passer, d'aller et de venir, en parlant De la voie publique. *Gêner la circulation des personnes, des voitures.* Dans un sens analogue, *La circulation de l'air.* || Fig., *La circulation de l'argent, des effets de commerce, des capitaux, etc.*, Le mouvement de l'argent, des effets de commerce, des capitaux, etc., qui passent d'une main à l'autre. On dit en ce sens : *Mettre des espèces, des billets en circulation. Favoriser la circulation.* || Par extens., *Mettre un écrit en circulation*, Le répandre, le livrer au public. On dit aussi, *Arrêter la circulation d'un écrit dangereux, etc.* || Fig., *Mettre en circulation des idées nouvelles*, Les répandre dans le public.

CIRCULATOIRE. adj. des 2 genres. t. de physiologie. Qui appartient, qui a rapport à la circulation du sang. *L'appareil circulatoire.*

CIRCULER. v. n. Se mouvoir circulairement. Il se dit Des choses que leur mouvement ramène au point de départ, et principalement Du sang et de la sève. ||

Fig. *Un feu dévorant circule dans mes veines.* || CIRCULER, Aller çà et là, aller et venir. *Les voitures circulent jour et nuit dans Paris. Un ruisseau circule dans la prairie. Faire circuler l'air.* || Fig., Passer, aller de main en main. *L'argent, les effets de commerce, les capitaux circulent.* || Par extens., Se propager, se répandre. *Faire circuler une histoire, une anecdote, un écrit.*

CIRE. s. f. (grec *kèros*, cire.) Matière molle, très-fusible et ordinairement jaunâtre, avec laquelle les abeilles construisent les gâteaux de leurs ruches, et qu'on emploie à différents usages dans les arts, dans l'économie domestique, etc. *Séparer le miel de la cire. Cire vierge. Pain de cire. Frotter un parquet, un meuble avec de la cire. Blanchir la cire à la rosée. Figure, portrait en cire.* || Fam., *Être jaune comme cire,* se dit D'une personne qui a la jaunisse. || Fig., *C'est une cire molle, on le manie comme de la cire,* se dit D'un enfant doux et docile auquel on fait prendre telles inclinations qu'on veut; De toute personne qui reçoit facilement les impressions qu'on lui donne. || CIRE, Bougie qu'on brûle dans les appartements. || CIRE, Le luminaire d'une église. || CIRE, autrefois fig., Le sceau de la chancellerie. || *Cire d'Espagne,* ou plus ordin., *Cire à cacheter,* Composition faite de laque et d'autres matières, à laquelle on donne diverses couleurs, et dont on se sert pour cacheter les lettres, etc. || CIRE, Humeur épaisse et jaune qui se forme dans les oreilles. *Voyez* CÉRUMEN.

CIRER. v. a. Enduire ou frotter de cire. *Cirer du fil, de la toile, un parquet, un meuble.* || Mettre du cirage sur une chaussure. || CIRÉ, ÉE. participe.

CIRIER. s. m. Celui qui travaille en cire, qui fait et vend toutes sortes de cierges et de bougies.

CIROËNE. s. m. (grec —*oinos*, vin.) t. de pharm. Emplâtre tonique principalement formé de cire et de vin.

CIRON. s. m. Petit insecte qui s'engendre entre cuir et chair, et qui est presque imperceptible. || Par exagér., *Cela n'est pas plus gros qu'un ciron,* se dit D'une chose extrêmement petite. || CIRON, Petite ampoule qu'un ciron fait venir à la main ou ailleurs. Fort peu usité dans ce sens.

CIRQUE. s. m. (lat. *circus*, cirque.) Lieu destiné, chez les anciens Romains, pour les jeux publics, et particulièrement pour les courses de chevaux et de chars. || Aujourd'hui, Enceintes circulaires et couvertes, destinées aux spectacles donnés par des écuyers.

CIRRE ou CIRRHE. s. m. t. de botan., synonyme de Vrille, mais moins usité.

CIRSAKAS. s. m. *Voyez* SIRSACAS.

CIRURE. s. f. (grec *kèros*, cire.) Enduit de cire préparée.

CISAILLER. v. a. (lat. *cæsus*, coupé.) t. de monnaie. Couper avec les cisailles les pièces fausses ou légères. || CISAILLÉ, ÉE. participe.

CISAILLES. s. f. pl. Gros ciseaux qui servent à couper des plaques ou des feuilles de métal. || Rognures qui restent de la monnaie qu'on a fabriquée. Sing., *De la cisaille.*

CISALPIN, INE. adj. (lat. *cisalpinus*, cisalpin.) Qui est en deçà des Alpes.

CISEAU. s. m. (lat. *cædere*, couper.) Instrument plat, qui tranche par un des bouts, et qui sert à travailler le bois, le fer, la pierre, etc. *Ciseau de sculpteur, de maçon, de menuisier, d'orfèvre.* || *Ouvrage de ciseau,* Ouvrage de sculpture. || CISEAU, fig., La manière de travailler d'un sculpteur. *Ce sculpteur a le ciseau hardi, délicat, etc.*

CISEAUX. s. m. pl. Instrument de fer composé de deux branches mobiles tranchantes en dedans, et jointes ensemble par une vis ou par un clou. *Mettre les ciseaux dans une étoffe. Ciseaux de tailleur, de jardinier, de chirurgien.* || Il s'emploie quelquefois au sing. *On n'a point encore mis le ciseau dans cette étoffe.* || Poétiq., *Les ciseaux de la Parque, le fatal ciseau.*

CISELER. v. a. Travailler avec le ciselet; sculpter des figures, des ornements sur les métaux. *Ciseler de la vaisselle d'argent.* || CISELÉ, ÉE. participe. || *Velours ciselé,* Velours à fleurs, à ramages.

CISELET. s. m. Petit ciseau dont se servent les orfèvres, les graveurs, les armuriers, etc.

CISELEUR. s. m. Ouvrier dont le métier est de ciseler.

CISELURE. s. f. L'art de ciseler, ou L'ouvrage qui se fait en ciselant. || En archit., Petit bord qu'on fait avec le ciseau au parement d'une pierre, pour la dresser.

CISTE. s. m. (grec *kistos*, ciste.) t. de botan. Plantes dont une espèce, le *Ciste de Crète*, donne une sorte de gomme odorante qui est de quelque usage en médecine.

CISTOPHORE. s. f. (grec *kistophoros*, même signif.) t. d'antiq. Il se dit de Jeunes filles qui portaient des corbeilles, dans les Orgies ou fêtes de Bacchus. *Voyez* CANEPHORE. || Médailles où l'on voit des corbeilles, et que l'on croit avoir été frappées pour les fêtes célébrées en l'honneur de Bacchus. Il est masc.

CITADELLE. s. f. (ital. *cittadella*, citadelle.) Forteresse qui commande à une ville. *Le gouverneur* ou *commandant, la garnison, les fossés, les remparts d'une citadelle. Bâtir, raser une citadelle.*

CITADIN, INE. s. (lat. *civitas*, cité.) Il se dit Des habitants d'une ville, d'une cité, par opposition à Ceux qui vivent habituellement à la campagne. || Il s'est dit, en parlant De certaines villes d'Italie, pour désigner Ceux des habitants qui n'étaient pas du corps de la noblesse.

CITATEUR. s. m. (lat. *citare*, citer.) Celui qui cite habituellement, dans sa conversation ou dans ses écrits. Peu usité.

CITATION. s. f. Ajournement. Il n'était guère d'usage autrefois qu'en matière ecclésiastique. || Actuellement, Acte notifié à la partie qu'on veut obliger à comparaître devant un juge de paix ou devant un tribunal de police. *Donner, notifier, annuler une citation.* || L'exploit, l'acte par lequel on assigne un témoin. || CITATION, Ordre que le grand maître envoyait à tous les chevaliers de se rendre à Malte, en certaines occasions. || CITATION, Allégation d'un passage, d'une autorité, soit que l'on rapporte le passage, etc., ou que l'on se contente d'indiquer où il se trouve. *Remplir un discours de citations. Mettre les citations en note, en marge.*

CITÉ. s. f. (lat. *civitas*, cité.) Ville, grand nombre de maisons enfermées de murailles. *Grande cité. Cité nombreuse. Jérusalem s'appelait la sainte Cite.* Il ne s'emploie guère qu'en poésie et dans le style soutenu. || Fig., dans le langage de l'Écriture, *La cité céleste,* Le ciel, le séjour des bienheureux. || CITÉ, dans quelques villes, La partie la plus ancienne de la ville, et où se trouve l'église cathédrale ou principale. || CITÉ, Contrée ou portion de territoire dont les habitants se gouvernent par des lois particulières. || La collection des citoyens d'un État libre. || *Droit de cité,* Aptitude à jouir des droits politiques, conformément aux lois du pays.

CITER. v. a. (lat. *citare*, citer.) Ajourner, appeler

pour comparaître devant le magistrat. Dans ce sens, il ne s'employait guère autrefois qu'en matière ecclésiastique. || Il se dit actuellement en parlant Des personnes que l'on assigne à comparaître devant le juge de paix, devant un tribunal de police, ou devant une cour d'assises, comme prévenus ou comme témoins. || Citer, s'est dit De la sommation de se rendre à Malte que le grand maître de l'ordre adressait à tous les chevaliers, dans certaines occasions. || Citer, Alléguer, rapporter. *Citer un passage, une loi, un exemple.* || *Citer son auteur, citer quelqu'un,* Nommer celui de qui on tient une nouvelle, ou quelque chose de semblable. *Je vous prie, ne me citez pas.* || Citer, Signaler, indiquer une personne ou une chose qui mérite d'être remarquée, de quelque manière que ce soit. *Il est cité pour sa bravoure. On le cite parmi les plus habiles.* || Cité, ée. participe.

CITÉRIEUR, EURE. adj. (lat. *citerior,* citérieur.) t. de géographie. Qui est en deçà, de notre côté, plus près de nous.

CITERNE. s. f. (lat. *cisterna,* citerne.) Réservoir sous terre pour recevoir et garder l'eau de pluie.

CITERNEAU. s. m. Petite citerne où l'eau s'épure avant de passer dans la citerne.

*Cithare. s. f. (grec *kithara,* cithare.) Ancien instrument de musique.

CITOYEN, ENNE. s. (lat. *civitas,* cité.) Habitant d'une ville, d'une cité. *Attenter à la liberté des citoyens.* || *Bon citoyen,* Celui qui est zélé pour les intérêts de son pays. Dans un sens analogue, *Un grand citoyen;* et dans le sens contraire, *Un mauvais citoyen, etc.* || Citoyen, adj., Bon citoyen. *Un ministre, un roi, un soldat citoyen.* || Citoyen, L'habitant d'une cité, d'un État libre, qui a droit de suffrage dans les assemblées publiques, et fait partie du souverain. *Exercer les droits de citoyen.* || *Citoyen romain,* en parlant De l'ancienne Rome, Celui qui était né à Rome; Celui qui avait acquis le droit et les priviléges de citoyen romain, quoiqu'il fût d'un autre pays. || *Citoyen français,* Quiconque jouit en France des droits politiques, tels que le droit de concourir à l'élection des députés, celui de siéger aux assises en qualité de juré, etc.

CITRATE. s. m. (grec *kitron,* citron.) t. de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide citrique avec différentes bases.

CITRIN, INE. adj. Qui est de couleur de citron.

CITRIQUE. adj. t. de chimie. Il se dit D'un acide qu'on trouve dans le citron et dans certains autres fruits.

CITRON. s. m. Fruit à pepins, de forme ovale, de couleur jaune-pâle, et qui est plein de jus. *Jus, couleur, chair, écorce de citron.* || Elliptiquement, adj. invariable, Qui est de la couleur de citron. *Une robe citron.*

CITRONNÉ, ÉE. adj. Qui sent le citron, où l'on a mis du jus de citron.

CITRONNELLE. s. f. Nom donné à plusieurs plantes qui ont une odeur de citron.

CITRONNIER. s. m. Arbre qui porte le citron.

CITROUILLE. s. f. Courge dont les tiges rampent à terre, et qui produit un fruit très-gros. || Le fruit même de cette plante, qui est employé comme aliment.

CIVADIÈRE. s. f. t. de marine. Voile qu'on suspend sous le mât de beaupré.

CIVE ou CIVETTE. s. f. (lat. *cæpula,* civette.) Ail d'un goût fort et relevé, qu'on emploie dans la salade et dans les ragoûts.

CIVET. s. m. t. de cuisine. Ragoût de lièvre.

CIVETTE. s. f. *Voyez* Cive.

CIVETTE. s. f. Animal qui ressemble à une grosse fouine, et dont on tire une sorte de liqueur épaisse et odoriférante. || La liqueur qu'on tire de la civette. *Sentir la civette.*

CIVIÈRE. s. f. Brancard sur lequel on porte à bras de la pierre, du fumier, et toute sorte de fardeaux. || Prov. et fig., *Cent ans bannière, cent ans civière,* se dit en parlant Des changements de fortune qui arrivent dans les familles.

CIVIL, ILE. adj. (lat. *civilis,* civil.) Qui regarde et qui concerne les citoyens. *La vie, la société, la guerre civile. Troubles civils.* || *État civil,* La condition d'une personne, en tant qu'elle est enfant naturel ou adoptif, de tel père ou de telle mère, légitime ou bâtarde, mariée ou non mariée, vivante ou morte naturellement ou civilement. || *Actes de l'état civil, registres de l'état civil,* Les actes, les registres qui constatent l'état civil des personnes. || *Officier de l'état civil,* Fonctionnaire chargé de tenir les registres de l'état civil, c'est-à-dire, de constater les naissances, les mariages et les décès. || *Droit civil,* La collection des lois qui règlent l'état des personnes, les biens, et les différentes manières d'acquérir la propriété. Il s'est dit aussi par opposition à Droit canon. || *Droits civils,* au plur., Ceux dont la jouissance est garantie par la loi civile à tout Français. On dit de même, *Effets civils.* || *Liste civile:* voyez Liste. *Jour civil:* voyez Jour. || Civil, t. de jurispr., se dit par opposition à Criminel. *Code, procès, tribunal civil. Matière, affaire, procédure civile. Les effets civils d'un jugement criminel.* Subst., *Le civil et le criminel.* || En matière criminelle, *Partie civile,* Celui qui agit en son nom contre un accusé, pour des intérêts civils. || *Intérêts civils,* Le dédommagement dû à une personne sur le bien d'un criminel, à cause du tort qu'elle a souffert par le crime commis. || *Requête civile,* Voie extraordinaire, admise dans certains cas déterminés par la loi, pour obtenir qu'un jugement ou un arrêt rendu en dernier ressort soit rétracté. || *Mort civile,* Cessation de toute participation aux droits civils. || Civil, se dit par opposition à Militaire, et quelquefois à Ecclésiastique. *Le courage civil. Les autorités civiles, militaires, ecclésiastiques.* Subst., *Le civil et le militaire.* || Civil, Courtois, honnête, poli, bien élevé. *Un homme fort civil. Il m'a reçu d'une manière fort civile.*

CIVILEMENT. adv. En matière civile, en procès civil. *Procéder, juger, poursuivre civilement.* || *Être mort civilement,* Être frappé de mort civile. || *Être civilement responsable d'un délit,* Être responsable du dommage qui résulte d'un délit commis par une personne sur laquelle on exerce quelque autorité. || Civilement, Honnêtement, avec politesse. *Traiter, recevoir, agir, parler civilement.*

CIVILISATION. s. f. Action de civiliser, ou État de ce qui est civilisé.

CIVILISER. v. a. Autrefois, Rendre civile une matière criminelle, réduire une cause criminelle à une procédure ordinaire et civile. || Rendre civil et sociable; polir les mœurs. *Le commerce des Grecs a civilisé les barbares.* || Avec le pron. pers. *Ces peuples se civilisèrent lentement.* || Fam., *Il se civilise,* se dit D'un homme qui se polit, qui prend des manières plus douces, plus affables. || Civiliser, avec le pron. pers., se dit, fam., D'une querelle qui commence à s'apaiser, ou D'une nouvelle moins fâcheuse qu'elle n'avait paru d'abord. *La querelle se civilise. Cette affaire se civilise.* || Civilisé, ée. participe.

CIVILITÉ. s. f. Honnêteté, courtoisie, manière

honnête de vivre et de converser dans le monde. *Un homme plein de civilité. Manquer de civilité.* || Il se dit Des actions, des paroles civiles, des compliments, et de tout autre témoignage semblable de bienveillance ou d'égard. *Faire civilité à quelqu'un. Il m'a comblé, accablé de civilités.* || *La Civilité puérile.* Titre d'un vieux livre fait pour apprendre la civilité aux enfants. || Fam. et par plaisanterie, *Il n'a pas lu la Civilité puérile,* se dit D'un homme qui manque aux devoirs ordinaires de la civilité.

CIVIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *civicus,* civique.) Qui concerne le citoyen, ou Qui appartient à un bon citoyen. *Droits, vertus civiques.* || *Dégradation civique,* Peine infamante qui consiste dans la destitution et l'exclusion du condamné, de toutes fonctions et emplois publics, et dans la privation du droit d'être juré, expert, témoin. etc. || *Couronne civique,* Couronne de chêne qu'on donnait autrefois, chez les Romains, à celui qui avait sauvé la vie à un citoyen dans un assaut, dans une bataille.

CIVISME. s. m. Le zèle du citoyen pour les intérêts de son pays.

CLABAUD. s. m. Il se dit d'Un chien de chasse qui a les oreilles pendantes, et qui se récrie mal à propos sur les voies, c'est-à-dire, qui aboie sans être sur les voies de la bête.

CLABAUDAGE. s. m. Le bruit que font plusieurs chiens qui clabaudent. || Fig. et fam., Vaine criaillerie.

CLABAUDER. v. n. Aboyer fréquemment. Il se dit D'un chien de chasse qui aboie ordinairement sans être sur les voies de la bête. || Fig. et fam., Crier, faire du bruit mal à propos et sans sujet.

CLABAUDERIE. s. f. Criaillerie importune et sans sujet. Fam.

CLABAUDEUR, EUSE. s. Criailleur, criailleuse; qui crie beaucoup et mal à propos. Fam.

CLAIE. s. f. (grec *calathos,* corbeille.) Ouvrage à claire-voie en forme de carré long, et fait de brins d'osier ou de branches d'arbre entrelacées. *Une claie à passer de la terre, du sable. Faire sécher des raisins sur une claie.*

CLAIR, AIRE. adj. (lat. *clarus,* clair.) Éclatant, lumineux, qui jette, qui répand de la lumière. *Le soleil est le plus clair de tous les astres. Le bois sec fait un feu très-clair.* || Subst., *Le clair de la lune,* ou *Clair de lune,* La lumière, la clarté de la lune. || T. de peint., *Clair de lune,* Tableau qui représente une vue prise au clair de la lune. || Clair, Qui reçoit beaucoup de jour. *Cette église, cette chambre, cette galerie est fort claire.* On dit en ce sens, *Il fait bien clair dans cette église, dans cette chambre, dans cette galerie.* || Absol., *Il fait clair,* Il fait jour. Cela s'entend quelquefois Du clair de la lune. || Clair, Luisant, poli. *Vaisselle d'argent fort claire. Un plancher bien clair et bien frotté.* || *Teint clair,* Teint vif et uni. || Clair, en parlant Des couleurs, Moins foncé, plus approchant du blanc. *Vert clair. Rouge clair. Clair-brun.* || *Cheveux clair-bruns,* Cheveux d'un brun qui n'est point foncé. *Cette fille, cette femme est clair-brune,* Elle a les cheveux clair-bruns. || Clair, substantiv., t. de peinture, Les couleurs hautes qui représentent les jours, les parties les plus éclairées. Il s'emploie ordin. au plur. *Les clairs sont bien entendus dans ce tableau* || Dans les ouvrages de tapisserie, Les laines et les soies claires qui servent à rehausser l'ouvrage. *Cet ouvrage de tapisserie est presque achevé, il n'y a plus que les clairs à mettre.* || Clair, Transparent, qui laisse passer librement la lumière, en sorte que l'on peut voir au travers. *Verre clair. Clair comme cristal de roche.* || Qui n'est point trouble. *Eau claire. Vin clair. Cela est clair comme de l'eau de roche.* || *Le temps est clair, le ciel est clair et serein,* Il n'y a aucun nuage en l'air. || *Tirer du vin au clair,* Le mettre en bouteilles quand il a été bien reposé. || Fig., *Tirer au clair un fait, une difficulté,* L'éclaircir. || Prov. et fig., *Il n'y fera que de l'eau claire,* se dit D'un homme qui a entrepris quelque chose où l'on croit qu'il ne réussira pas. || Clair, Qui a peu de consistance. Il est opposé à Épais, et ne se dit que Des choses liquides. *Ce sirop est trop clair. Cette bouillie, cette purée est trop claire.* || *Lait clair,* Le petit-lait. || Clair, Qui n'est pas bien serré, dont les parties ne sont pas près à près. *Toile, gaze bien claire. Les blés sont fort clairs. Ce bois est fort clair.* || Clair, en parlant De la voix et des sons, Net et aigu. *Cet enfant de chœur a la voix claire.* || Clair, fig., Intelligible, aisé à comprendre. *Idée, expression, méthode claire. Style, discours clair.* || Il s'applique Aux personnes. *Cet auteur n'est pas clair dans ses définitions.* || Fig., *Avoir l'esprit clair,* Avoir beaucoup de netteté dans l'esprit, dans le jugement. || Clair, Évident, manifeste. *Son droit est clair comme le jour. La raison, la conséquence en est claire.* || *Ce procédé, cette conduite, ces discours, ne sont pas clairs,* Ce procédé, cette conduite, ces discours sont équivoques. *Cette affaire n'est pas claire,* Elle est embrouillée. || *Clairs deniers, argent clair,* L'argent, les deniers qu'on peut toucher quand on veut, qu'on peut recevoir aisément. Substantiv., *Il m'a constitué une rente sur le plus clair de son bien.* || Fam., *C'est un profit tout clair,* C'est un profit évident, manifeste. Fig. *Au lieu d'aller au spectacle, j'ai travaillé; c'est un profit tout clair.* || Clair, adverbial., D'une manière claire et distincte. *Voir clair. Entendre clair.* Cette seconde phrase est peu usitée. || Fig., *Voir clair, voir fort clair,* Avoir l'esprit pénétrant. On dit aussi, *Voir clair dans une affaire,* La bien connaître. || Fig., *Cet homme entend fort clair,* Il a beaucoup d'intelligence, il entend à demi-mot. || *Parler clair,* Parler avec une voix grêle et aiguë. || Fig., *Clair et net, haut et clair,* Franchement, nettement, et sans chercher d'adoucissement, de détours. || *Clair et net,* Tous frais déduits. || *Semer clair,* Répandre la graine de loin en loin, et en moindre quantité qu'à l'ordinaire.

CLAIRE. s. f. On nomme ainsi, dans l'affinage, Les cendres lavées ou les os calcinés dont on se sert pour faire les coupelles.

CLAIREMENT. adv. D'une manière claire, nettement, distinctement. || Fig., D'une manière intelligible, ou Franchement. *Parler clairement. Expliquer clairement un passage.* || Évidemment, manifestement. *Démontrer clairement une proposition.*

CLAIRET. adj. Vin d'une couleur faible. Substantiv., *Boire du clairet.* || Clairet, subst., Composition aromatique que l'on prépare en faisant infuser des plantes odorantes dans du vin, et en y ajoutant du miel et du sucre.

CLAIRET. s. m. t. de joaillier. Pierre dont la couleur est trop faible.

CLAIRE-VOIE. s. f. (lat. —*via,* voie.) Ouverture faite à rez-de-chaussée dans le mur d'un parc ou d'un jardin, et qui n'est fermée que par une grille, ou par une espèce de fossé appelé *Saut de loup.* || À claire-voie. Loc. adv. qui se dit De tout ouvrage de charpente, de menuiserie ou d'osier, dont les pièces laissent du jour entre elles. *Porte, panier à claire-*

voie. || Par extens., Tout tissu qui n'est pas serré. *Cette toile est faite à claire-voie.* || T. d'agriculture et de jardinage, *Semer à claire-voie*, Jeter la graine en terre en la dispersant le plus qu'il est possible.

CLAIRIÈRE. s. f. Endroit d'une forêt tout à fait dégarni d'arbres. || CLAIRIÈRE, t. de lingère, se dit Des endroits plus clairs que le reste dans les toiles.

CLAIR-OBSCUR. s. m. (lat. —*obscurus*, obscur.) t. de peinture. Imitation de l'effet que produit la lumière en éclairant les surfaces qu'elle frappe, et en laissant dans l'ombre celles qu'elle ne frappe pas. *Ce peintre entend bien le clair-obscur.* || *Peinture, dessin en clair-obscur, de clair-obscur,* Tableau, dessin fait sans mélange d'autres couleurs que du blanc et du noir, ou du blanc avec une seule couleur, comme les camaïeux. || CLAIR-OBSCUR, se dit Des effets mêmes de la lumière sur les corps qu'elle frappe.

CLAIRON. s. m. Trompette dont le son est aigu et perçant. *Le clairon guerrier.*

CLAIR-SEMÉ, ÉE. adj. (lat. —*seminare*, semer.) Qui n'est pas bien serré, qui n'est pas près à près. *Du blé clair-semé. Les arbres sont clair-semés dans ce verger.* || Prov., *L'argent est clair-semé chez lui,* Il en a fort peu. || CLAIR-SEMÉ, s'emploie fig., en parlant Des ouvrages d'esprit. *Les beautés sont clair-semées dans cet ouvrage, dans ce poëme.*

CLAIRVOYANCE. s. f. (lat. —*videre*, voir.) Sagacité et pénétration dans les affaires. *Rien ne saurait échapper à sa clairvoyance.*

CLAIRVOYANT, ANTE. adj. Intelligent, éclairé, et pénétrant dans les affaires.

CLAMEUR. s. f. (lat. *clamor*, clameur.) Grand cri. Il se dit Des cris confus de plusieurs personnes réunies. *Clameur tumultueuse. Cela excita les clameurs de l'assemblée.* || Fig., Injure, outrage. *Braver les clameurs des sots.* || *La clameur publique*, L'indignation publique, manifestée de quelque manière que ce soit. || *Clameur de haro.* Terme de pratique qui se disait autrefois, en Normandie, de La sommation de comparaître sur-le-champ devant le juge.

* CLAMPIN, E. adj. (lat. *claudo pede*, boiteux.) Boiteux. Vieux. Terme popul. et injur.

CLAN. s. m. Nom qu'on donne, en Écosse et en Irlande, à une tribu formée d'un certain nombre de familles. *Chef de clan.*

CLANDESTIN, INE. adj. (lat. *clandestinus*, clandestin.) Qui se fait en cachette et contre les lois ou la morale. *Mariage, écrit clandestin.*

CLANDESTINE. s. f. t. de botan. Plante ainsi nommée parce que ses tiges croissent dans la terre ou sous la mousse.

CLANDESTINEMENT. adv. D'une manière clandestine, en cachette.

CLANDESTINITÉ. s. f. t. de jurispr. Le vice d'une chose faite en secret et contre la loi.

CLAPET. s. m. Petite soupape qui se lève et se baisse par le moyen d'une simple charnière. *Clapet de pompe.*

CLAPIER. s. m. On appelle ainsi Certains petits trous creusés exprès, où les lapins se retirent. || Par extens., Machine de bois où l'on nourrit des lapins domestiques, et qui est faite à l'imitation des clapiers de garenne. || *Lapins de clapier,* ou simplement, *Clapiers,* Les lapins élevés dans ces sortes de machines. || *C'est un lapin de clapier, un franc clapier*, se dit D'un mauvais lapin.

CLAPIR (SE). v. pron. Se blottir, se tapir, se cacher dans un trou. Il se dit Des lapins. || CLAPI, IE, participe.

CLAPOTAGE ou CLAPOTIS. s. m. t. de marine. Agitation légère des vagues, qui se croisent et s'entrechoquent dans tous les sens.

CLAPOTER. v. n. t. de marine. Éprouver l'agitation qu'on nomme clapotage.

CLAPOTEUSE. adj. f. Il se dit De la mer lorsqu'elle clapote après avoir été agitée par différents vents.

CLAPOTIS. s. m. *Voyez* CLAPOTAGE.

CLAQUE. s. f. (*onomatopée.*) Coup du plat de la main. Fam. || CLAQUE, Sandale qu'on met par-dessus la chaussure, pour se garantir de l'humidité et de la crotte.

CLAQUE. s. m. Chapeau aplati ou pouvant s'aplatir, qui est particulièrement propre à être mis sous le bras.

CLAQUEDENT. s. m. Terme d'injure et de mépris, qui se dit d'Un gueux, d'un misérable qui tremble de froid. Pop. || CLAQUEDENT, Homme qui parle beaucoup de lui avec jactance, et souvent contre la vérité. Fam. et peu usité.

CLAQUEMENT. s. m. *Claquement de dents,* Le bruit que font les dents d'une personne qui tremble de froid ou de peur. *Claquement de mains,* Le bruit que font les mains lorsqu'on les frappe l'une contre l'autre.

CLAQUEMURER. v. a. Renfermer, resserrer dans une étroite prison. || Avec le pron. pers., Se tenir renfermé. Fam. || CLAQUEMURÉ, ÉE, participe.

CLAQUER. v. n. Faire un certain bruit aigu et éclatant. *Claquer des mains. Un fouet qui claque bien.* || Fig. et fam., *Faire claquer son fouet,* Faire valoir son autorité, son crédit, etc. || *Claquer des dents,* et *Les dents claquent,* se dit Quand les dents se choquent par un tremblement que cause le froid ou la peur. || Activ. et fam., *Claquer quelqu'un,* Lui donner une claque, des claques. Fig., en parlant D'un auteur dramatique ou D'un acteur, L'applaudir. || CLAQUÉ, ÉE, participe.

CLAQUET. s. m. Petite latte qui est sur la trémie d'un moulin, et qui bat continuellement avec bruit. || Pop., *La langue lui va comme un claquet de moulin*, se dit D'une personne qui parle beaucoup.

* CLAQUETTE. s. f. Instrument formé d'un morceau de bois garni d'une poignée mobile en fer, qui frappe sur le bois lorsqu'on l'agite, et dont se servent les employés de la poste pour annoncer au public la levée des lettres.

CLAQUEUR. s. m. Il se dit, par mépris, Des applaudisseurs à gages, des gens payés pour applaudir les pièces ou les acteurs. Fam.

CLARIFICATION. s. f. (lat. *clarificare*, clarifier.) Action par laquelle on rend une liqueur claire, ou purifie une substance fluide.

CLARIFIER. v. a. Rendre claire une liqueur qui est trouble. || Par extens., Purifier une substance fluide quelconque. *Clarifier un sirop, du sucre.* || Avec le pron. pers. *Cette liqueur commence à se clarifier.* || CLARIFIÉ, ÉE, participe.

CLARINE. s. f. Sonnette pendue au cou des animaux qu'on fait paître dans les forêts.

CLARINETTE. s. f. Sorte de hautbois. || Celui qui joue de cet instrument.

CLARTÉ. s. f. (lat. *claritas*, clarté.) Lumière, lueur, splendeur. *La clarté du jour, du soleil, de la lune, des étoiles. Fuir la clarté.* Il ne s'emploie guère au plur. que dans le style poétique. || Poétiq., *Jouir de la clarté du jour, de la clarté,* Vivre. On dit de même : *Revoir la clarté du jour, revoir la clarté. Etc.* || CLARTÉ, fig., surtout en poésie, Tout ce qui éclaire

l'esprit. On l'emploie souvent au plur. *De fausses clartés les égarent. Il méconnut les saintes clartés du christianisme.* || CLARTÉ, Transparence. *La clarté du verre, de l'eau.* || CLARTÉ, fig., Qualité des idées, du discours, du style, qui les rend propres à être facilement compris. *Parler, écrire, expliquer quelque chose avec une grande clarté.* || *Avoir de la clarté dans l'esprit, dans les idées, etc.*, Avoir les idées claires, nettes. On dit aussi, *Clarté d'esprit.*

CLASSE. s. f. (lat. *classis*, classe.) L'ordre suivant lequel on range, on distribue, on suppose rangées ou distribuées, diverses personnes ou diverses choses. *On a distribué les matelots en plusieurs classes. Les naturalistes ont divisé chaque règne en plusieurs classes. En botanique, les classes se subdivisent en ordres ou en familles.* || Il se dit Des ordres, des rangs que la diversité, l'inégalité des conditions établit parmi les hommes réunis en société. *Les diverses classes de la société. Les hautes classes. La classe moyenne. Les classes inférieures. Les basses classes.* || Il se dit, par extens., Des personnes ou des choses qui ont entre elles une certaine conformité, qui sont de même nature, etc. *Cet ouvrage convient à toutes les classes de lecteurs. Ces objets forment une classe à part.* || *C'est un savant, un auteur, un artiste de la première classe*, C'est un savant, un auteur, un artiste du premier mérite. || Fam., *C'est un fripon, un menteur, etc., de la première classe*, C'est un fripon fieffé, un grand menteur, etc. || CLASSE, dans les colléges, Divisions entre lesquelles on répartit les écoliers, les élèves, et dont chacune reçoit les leçons d'un professeur particulier. *Il y a ordinairement sept classes principales dans un collége. La première classe se nomme Rhétorique. Le professeur, le régent d'une classe. Classe d'histoire.* Au lieu de *Seconde, troisième classe, etc.*, on dit absol., *La seconde, la troisième, etc. Ce professeur fait la quatrième.* || Il a un sens analogue dans quelques autres établissements d'instruction publique. *Les classes du Conservatoire. Classe de solfége.* || *Basses classes*, Celles par où commencent les écoliers, jusqu'à la quatrième inclusivement. || *Faire ses classes*, Faire ses études. || CLASSE, Les écoliers qui sont d'une même classe. *Cette classe est forte.* || Par extens., Les salles où les écoliers de chaque classe s'assemblent pour recevoir les leçons du professeur. *Les élèves entrent en classe.* || Le temps que les écoliers sont assemblés pour prendre la leçon. *Au commencement, à la fin de la classe. La classe du matin. La classe du soir. Entre les deux classes.* || *La rentrée des classes*, Le temps où les élèves reprennent leurs études, après les vacances. On dit aussi, *L'ouverture des classes.* || *Ouvrir une classe*, Commencer à faire des leçons dans un lieu où il ne s'en faisait pas encore.

CLASSEMENT. s. m. Action de classer, de mettre dans un certain ordre; État de ce qui est classé. *Le classement de ces papiers sera fort long. Le classement des matières.* Il ne s'emploie guère sans complément.

CLASSER. v. a. Ranger, distribuer par classes. *Classer des matelots, des plantes.* || Mettre dans un certain ordre. *Il faudra classer tous ces papiers.* || Assigner, indiquer la classe à laquelle une chose appartient, ou doit appartenir. *Cet animal a été classé parmi les rongeurs.* || CLASSÉ, ÉE. participe.

CLASSIFICATION. s. f. (lat. *—facere*, faire.) Action de classer; État de ce qui est classé. *La classification des lois, des minéraux, des végétaux, etc.*

CLASSIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit Des auteurs du premier rang, qui sont devenus modèles dans une langue quelconque. *Les auteurs, les écrivains classiques français, anglais, etc.* Substantiv. *Les classiques français, anglais, etc.* || *Ouvrage classique*, Ouvrage qui a soutenu l'épreuve du temps, et que les hommes de goût regardent comme un modèle. || CLASSIQUE, se dit De ce qui a rapport aux classes des colléges. *Devoirs, livres classiques.* || CLASSIQUE, se dit, par opposition à Romantique, Des écrivains qui suivent les règles de composition et de style établies par les auteurs classiques. Des ouvrages de ces écrivains. *Auteur, poëte, poésie classique.* || *Le genre classique*, ou simplement, *Le classique*, Le genre des écrivains classiques. Substantiv., *Les classiques et les romantiques*, Les partisans du genre classique et ceux du genre romantique. || CLASSIQUE, se dit, par extens., Des auteurs, des ouvrages qui font autorité en quelque matière. *L'ouvrage de ce jurisconsulte, de ce médecin, est devenu classique.* || CLASSIQUE, se dit, dans les arts d'imitation, De ce qui rappelle la manière antique, ou De ce qui est conforme aux règles strictes de l'art. *Les productions de cet artiste ont toute la pureté classique. Les traditions classiques.* || *Terre classique, sol classique*, Pays qui fut habité dans les temps anciens par quelqu'un des peuples célèbres dont la littérature et les arts ont servi de modèles. Par extens., *La terre classique des beaux-arts*, Le pays où les beaux-arts sont ou furent cultivés avec le plus de succès; fig., *La terre classique de la liberté*, Le pays dont l'histoire et les lois offrent le plus de lumières aux hommes qui cherchent les moyens d'établir ou de conserver la liberté.

CLATIR. v. n. t. de chasse. Il se dit D'un chien qui redouble son cri en poursuivant le gibier. Peu usité.

CLAUDE. s. et adj. Sot, imbécile. *C'est un claude.* Fam.

CLAUDICATION. s. f. (lat. *claudicare*, boiter.) t. de médec., et d'art vétérinaire, Action de boiter.

CLAUSE. s. f. (lat. *clausula*, clause.) Disposition particulière faisant partie d'un traité, d'un édit, d'un contrat, ou de tout autre acte public ou particulier, etc. *Clause expresse, conditionnelle, dérogatoire, résolutoire, comminatoire. Mettre, insérer, ajouter, glisser une clause dans un acte.* || *La clause de six mois*, Celle qui porte le pouvoir réciproque de résilier le bail d'une maison, en avertissant six mois auparavant. *Bail sans clause*, Bail où cette clause n'existe point.

CLAUSTRAL, ALE. adj. (lat. *claustrum*, clôture.) Appartenant au cloître ou monastère. || *Offices claustraux*, Bénéfices qui sont du corps d'une abbaye ou d'un prieuré. || *Prieur claustral*, Le religieux qui est le supérieur des autres, dans un prieuré.

CLAVEAU. s. m. (lat. *clavus*, claveau.) Maladie contagieuse qui attaque les brebis et les moutons. || CLAVEAU, en architecture, Pierre taillée en coin, qui entre dans la construction des voûtes plates ou carrées, comme sont celles des portes, des fenêtres, etc.

CLAVECIN. s. m. (ital. *clavicembalo*, clavecin.) Instrument de musique, longue épinette à un ou plusieurs claviers, dont les cordes sont de métal et doublées. *Jouer du clavecin.* || *Clavecin à ravalement*, Clavecin qui a plus de touches que les clavecins ordinaires. || *Clavecin organisé*, Clavecin dont le clavier fait jouer un petit orgue.

CLAVELÉ, ÉE. adj. (lat. *clavus*, claveau.) Qui a le claveau, qui a une maladie contagieuse.

CLAVELÉE. s. f. Claveau.

CLAVETTE. s. f. (lat. *clavus*, clou.) Clou plat, qu'on passe dans l'ouverture faite au bout d'une cheville, d'un boulon, etc., pour les arrêter.

CLAVICULE. s. f. (lat. *clavicula*, petite clef.) t. d'anat. Chacun des deux os longs par lesquels les épaules tiennent en devant à la partie supérieure de la poitrine. *Se rompre la clavicule.* || CLAVICULE, Petite clef. Fig., *La Clavicule de Salomon*, Titre d'un livre attribué faussement à Salomon.

CLAVICULÉ, ÉE. adj. t. de zoologie. Pourvu de clavicules. *Les animaux claviculés.*

CLAVIER. s. m. Chaîne ou cercle d'acier ou d'argent, servant à tenir plusieurs clefs ensemble. || CLAVIER, Rangée des touches d'une épinette, d'un clavecin, d'un piano, d'un jeu d'orgues. *Simple, double clavier.* || *Cet instrument a un clavier fort étendu*, Il a beaucoup de touches, et fournit beaucoup d'accords. || *Présenter quelqu'un au clavier, lui mettre les doigts sur le clavier*, Lui donner les premières leçons de clavecin ou de forte-piano. *Posséder son clavier*, Être déjà familiarisé avec les touches de l'instrument.

CLAYON. s. m. (grec *calathion*, petite corbeille.) Petite claie sur laquelle on fait égoutter des fromages. || Claie ronde sur laquelle les pâtissiers portent diverses pâtisseries.

CLAYONNAGE. s. m. Assemblage de pieux et de branches d'arbres en forme de claies, pour soutenir des terres, et les empêcher de s'ébouler.

CLEF. s. f. (grec *cleis*, clef.) (On prononce *Clé*, même devant une voyelle, et plusieurs l'écrivent de cette façon.) Instrument, fait ordinairement de fer ou d'acier, qui sert à ouvrir et à fermer une serrure. *Le panneton d'une clef. Fausser, forcer une clef. Un trousseau de clefs. Porter, présenter les clefs d'une ville à un prince.* || *Fausse clef*, Clef qu'on garde furtivement pour en faire un mauvais usage. || *Gentilshommes de la clef d'or*, Grands officiers de la cour de l'empereur d'Autriche ou du roi d'Espagne, et d'autres princes, qui ont droit d'entrer dans la chambre de ces princes, et qui portent une clef d'or à leur ceinture, pour marque de ce droit. || Prov. et fig., *Mettre les clefs sur la fosse*, Renoncer à la succession ou à la communauté d'une personne décédée. || Fig. et fam., *Mettre la clef sous la porte*, Quitter furtivement sa maison, parce qu'on a de mauvaises affaires. || Prov. et fig., *Avoir la clef des champs.* Voyez CHAMP. || Fig., *Les clefs de Saint-Pierre*, L'autorité du saint-siége. *Les clefs des trésors de l'Église*, Le pouvoir d'accorder des indulgences. *La puissance des clefs, les clefs du paradis, les clefs du royaume des cieux*, La puissance de lier et de délier. || CLEF, fig., Certaines places fortes de la frontière, endroits dont la possession procure une entrée facile dans le pays. *Cette place est la clef du royaume.* || Science qui prépare à l'étude d'une autre, qui y sert d'introduction. *L'étude des langues est la clef des sciences.* || CLEF, en parlant De certains ouvrages où les noms sont déguisés, ou qui sont écrits d'une manière énigmatique, fig., L'explication des noms supposés, et des termes obscurs. *Avoir la clef d'un roman, d'une satire. La clef de la cabale.* || *La clef d'un ouvrage, la clef d'un système*, Ce qui est nécessaire pour l'intelligence d'un ouvrage, d'un système. On dit dans le même sens, *La clef d'une affaire, etc.*, Ce qui met à même d'en pénétrer le secret, de la bien connaître. || *Clef de chiffre*, L'alphabet dont on est convenu, et qui sert à chiffrer ou à déchiffrer les dépêches secrètes. || CLEF, fig., en t. de musique, Marque qui sert à faire connaître l'intonation des notes par rapport à leur position. *Il y a trois clefs dans la musique : la clef de* sol, *la clef d'*ut, *et la clef de* fa. || CLEF, dans les arts, Ce qui sert à ouvrir et à fermer, à tendre et à détendre certaines choses; à monter ou à démonter, etc. || *La clef d'un robinet*, La pièce mobile d'un robinet, qui retient ou laisse échapper ce que renferme le vaisseau auquel le robinet est adapté. || *La clef d'un poêle*, Petite bascule placée dans le tuyau à une certaine hauteur, et qu'on peut tourner à volonté pour maintenir la chaleur dans le poêle, lorsqu'il n'y a plus que de la braise. || *Les clefs d'un instrument à vent*, Les pièces mobiles au moyen desquelles le musicien ferme et ouvre à son gré les trous de l'instrument. || *Clef de piano, de harpe*, Instrument qui sert à tourner les chevilles d'un piano, d'une harpe, pour tendre ou pour relâcher les cordes. || *Clef de pendule, clef de montre*, Instrument avec lequel on monte une pendule, une montre. || *Clef de pressoir*, Vis qui sert à serrer ou à lâcher un pressoir. || *Clef de lit*, Instrument avec lequel on tourne les vis pour monter ou démonter le bois de lit. || *Clef de voiture*, Instrument qui sert à monter et à démonter les écrous et les crics qui tiennent les soupentes tendues. || *Clef anglaise*, Marteau à deux mâchoires, dont une se meut par une vis, et qui sert à serrer ou à desserrer. || En archit., *Clef de voûte*, La pierre du milieu qui ferme la voûte. || Fig., *C'est la clef de la voûte*, C'est le point capital de l'affaire. || Fig., *Clefs de meute*, Les meilleurs chiens d'une meute, qui servent à conduire les autres et à les redresser. || Fig. et fam., *Clef de meute*, se dit d'Un homme qui a beaucoup de crédit dans sa compagnie, dans son parti.

CLÉMATITE. s. f. (grec *clèmatis*, clématite.) t. de botan. Plantes grimpantes, dont une espèce a reçu le nom d'*Herbe aux gueux*, parce que les mendiants se servent de ses feuilles pour faire paraître leurs membres livides et ulcérés.

CLÉMENCE. s. f. (lat. *clementia*, clémence.) Vertu qui consiste à pardonner les offenses, et à modérer les châtiments. Il se dit de Dieu, des souverains, et de ceux qui sont dépositaires de leur autorité. *Clémence divine. Clémence royale. Actes, trait de clémence.* || Indulgence d'un père pour ses enfants.

CLÉMENT, ENTE. adj. Qui a la vertu de clémence. *Prince, vainqueur, juge, père clément.* || T. de dévotion, *Dieu est clément et miséricordieux*, Il pardonne aux pécheurs qui ont recours à lui.

CLEMENTINES. adj. f. pl. pris substantiv. Recueil des décrétales de Clément V, fait par Jean XXII. || Recueil de pièces faussement attribuées à saint Clément.

CLEPHTE. s. m. (On écrit aussi, *Klephte.*) Nom tiré du grec, qui signifie Voleur, et qui a été donné aux montagnards libres de l'Olympe, du Pinde, etc., parce qu'ils faisaient fréquemment des descentes à main armée sur les terres cultivées et dans les villes soumises à la domination des Turcs.

CLEPSYDRE. s. f. (grec *clepsydra*, clepsydre.) Horloge qui indique la marche du temps par l'écoulement d'une certaine quantité d'eau, ou même de mercure. || Plusieurs machines hydrauliques des anciens.

CLERC. s. m. (grec *clèros*, clergé.) (Le C final ne se prononce point, excepté dans la locution *De clerc à maître.*) Celui qui est entré dans l'état ecclésiastique en recevant la tonsure. Il est opposé à Laïque ou Lai. || *Clerc de chapelle*, chez le roi, chez la reine, etc., Officier de la chapelle, dont la charge est d'y servir à certaines fonctions ecclésiastiques, sous les aumô-

niers et sous les chapelains. || À Rome, *Clerc de la chambre,* Prélat officier de la chambre apostolique. || Clerc, anciennement, Tout homme gradué ou du moins lettré; d'où sont venues ces façons de parler prov. : *Il est habile homme et grand clerc, etc.* || Clerc, Celui qui travaille dans l'étude d'un notaire ou d'un avoué. *Clerc d'avoue, de notaire.* On disait autrefois de même, *Un clerc de procureur, de rapporteur, d'avocat, de commissaire.* || *Maître clerc,* Le premier des clercs qui travaillent dans une étude. On dit aussi, *Principal clerc,* et *Premier clerc.* || Prov. et fig., *Pas de clerc,* Faute commise par ignorance ou par imprudence, dans une affaire. || Clerc, dans les corps de marchands, de métiers et de quelques communautés, Ceux qui portaient les billets et qui faisaient les autres commissions pour les affaires de ces corps. || Dans les paroisses, *Clerc de l'œuvre,* Celui qui a soin de certaines choses qui concernent l'œuvre de la paroisse. || Prov. et fig., *Compter de clerc à maître,* Rendre compte des recettes et des dépenses qu'on a faites, sans autre responsabilité que celle de l'exactitude.

CLERGÉ. s. m. Le corps des ecclésiastiques. *Le clergé séculier, régulier. Le haut, le bas clergé.* || Clergé, Corps particulier des ecclésiastiques qui desservent une église ou une paroisse. *L'évêque à la tête de son clergé.* Dans le même sens, *Le clergé d'une ville, d'un diocèse, etc.*

CLÉRICAL, ALE. adj. Appartenant au clerc, à l'ecclésiastique. *La tonsure cléricale. Les fonctions cléricales.*

CLÉRICALEMENT. adv. D'une manière cléricale.

CLÉRICATURE. s. f. L'état ou la condition du clerc, de l'ecclésiastique.

CLICHAGE. s. m. t. de typographie. L'art ou l'action de clicher.

CLICHER. v. a. t. de typographie. Faire des planches solides qui reproduisent en relief l'empreinte d'une composition en caractères mobiles, et qui peuvent servir à plusieurs tirages. *Clicher un dictionnaire, un ouvrage classique.* On dit de même, *Clicher un fleuron, une vignette, etc.* || Cliché, ée. participe. || Subst. masc., Planche, relief obtenu par le clichage. *Le cliché d'une page.*

CLICHEUR. s. m. t. de typographie. Ouvrier qui cliche.

CLIENT, ENTE. s. (lat. *cliens,* client.) Chez les anciens Romains, Ceux qui se mettaient sous la protection des plus puissants citoyens. Il ne s'emploie qu'au masc. || Par extens., Celui ou celle qui charge de la défense ou de la conservation de ses droits un avocat, un avoué, un notaire, etc. *Cet avocat, cet avoué, ce notaire a beaucoup de clients.* || Il s'est dit Des parties à l'égard de leurs juges. *L'antichambre de ce magistrat était toujours pleine de clients.*

CLIENTÈLE. s. f. coll. Chez les anciens Romains, Tous les clients d'un patron. || La protection que le patron accordait à ses clients. || Par extens., Tous les clients d'un avocat, d'un avoué, d'un notaire, etc.

CLIFOIRE. s. f. Seringue que font les enfants avec un bâton de sureau.

CLIGNEMENT. s. m. (grec *clinô,* abaisser.) Action de cligner les yeux. Il se dit ordinairement d'Une mauvaise habitude de cligner les yeux. *Il a un clignement perpétuel.*

CLIGNE-MUSETTE. s. f. Jeu d'enfants dans lequel l'un d'eux ferme les yeux, tandis que les autres se cachent en divers endroits, où il doit ensuite les chercher pour les prendre.

CLIGNER. v. a. Il ne se dit qu'en parlant Des yeux. *Cligner les yeux, cligner l'œil,* Fermer l'œil, fermer les yeux à demi pour diminuer l'impression d'une lumière trop vive, ou pour considérer des objets très-petits. || Cligné, ée. participe.

CLIGNOTANT, ANTE. adj. Qui clignote. || T. d'anat. comparée, *Membrane clignotante,* Membrane qui, chez certains animaux, se trouve placée entre le globe de l'œil et les paupières, et qu'ils étendent à volonté au-devant de leur prunelle, pour se garantir d'une lumière trop vive.

CLIGNOTEMENT. s. m. Mouvement involontaire qui fait qu'on remue continuellement les paupières.

CLIGNOTER. v. n. Remuer et baisser les paupières fréquemment, coup sur coup. *Il ne fait que clignoter.* On dit aussi, *Clignoter des yeux.*

CLIMAT. s. m. (grec *clima,* climat.) t. de géographie. Partie du globe de la terre, comprise entre deux cercles parallèles à l'équateur, et telle que le jour du solstice d'été est plus long d'une demi-heure, par exemple, sous le second de ces cercles, que sous le premier. *Climat méridional, septentrional.* || Chacune des lignes qui marquent sur le globe la division des climats. || Région, pays, principalement eu égard à la température de l'air. *Climat chaud, tempéré, doux.*

CLIMATÉRIQUE. adj. des 2 genres. *An climatérique, année climatérique,* Chaque septième année de la vie humaine, et particulièrement la soixante-troisième, qu'on appelle aussi *La grande climatérique,* et absol. *La climatérique.* || Fig., *Les États ont leurs années climatériques, aussi bien que les hommes.* || Climatérique, se dit, en médecine, De certaines époques de la vie où il survient de grands changements, indépendamment de l'ordre numérique des années.

CLIN. s. m. (grec *clinô,* abaisser.) Prompt mouvement de la paupière qu'on baisse et qu'on relève au même instant. Il se joint toujours au mot *OEil. Se faire obéir par un clin d'œil.* || *Faire un clin d'œil à quelqu'un,* Lui faire un signe de l'œil. || Fam., *En un clin d'œil, en moins d'un clin d'œil,* En un moment, en fort peu de temps. || Fam., *C'est l'affaire d'un clin d'œil, cela fut fait d'un clin d'œil,* se dit D'une chose qui doit se faire ou qui a été faite très-promptement.

CLINCAILLE, CLINCAILLERIE, CLINCAILLIER. *Voyez* Quincaille, Quincaillerie, Quincaillier.

CLINIQUE. adj. des 2 genres. (grec *clinicos,* clinique.) Qui appartient au lit. Il se dit D'une secte de chrétiens qui recevaient le baptême au lit de la mort. On ne l'emploie guère que substantiv. *La secte des cliniques.* || *Médecine clinique,* Celle qui s'exerce auprès du lit des malades. Subst., *Clinique,* fém., L'enseignement qui se fait auprès du lit des malades. *Clinique médicale, chirurgicale.* || Clinique, se dit Des médecins qui visitent les malades, par opposition à Ceux que l'on consulte et à ceux qui écrivent. Ce sens est vieux.

CLINQUANT. s. m. Petite lame d'or ou d'argent qu'on met dans les broderies, les dentelles, etc. *Il y a beaucoup de clinquant dans la garniture de cette robe.* || Lames ou feuilles de cuivre qui brillent beaucoup. *Les habits de théâtre sont chargés de clinquant.* || Clinquant, en parlant Des productions de l'esprit, fig., Fausses beautés d'un ouvrage. *Une poésie pleine de clinquant.*

CLIQUART. s. m. Nom d'une pierre très-estimée pour bâtir.

CLIQUE. s. f. Société de gens qui s'unissent pour cabaler, pour tromper. Très-fam. et injur.

CLIQUETER. v. n. (*onomatopée.*) Faire un bruit qui imite le claquet d'un moulin, quand il est en mouvement.

CLIQUETIS. s. m. Bruit que font les armes quand on les choque les unes contre les autres. Par extens., Bruit à peu près semblable que font certains autres corps sonores lorsqu'on les remue ou qu'on les choque. *Cliquetis d'armes, de chaînes. Le cliquetis des verres que l'on choque en portant un toast.* || Fig., *Cliquetis d'antithèses*, se dit en parlant D'une suite d'antithèses qui laissent trop voir le travail de l'esprit.

CLIQUETTE. s. f. Instrument fait de deux os, de deux morceaux de bois, ou de deux tessons, etc., qu'on met entre les doigts, et dont on tire quelque son mesuré, en les battant l'un contre l'autre.

CLISSE. s. f. Clayon; petite claie faite d'osier, de jonc, qui sert à divers usages, et particulièrement à faire égoutter des fromages. || Clisse, t. de chirurgie, Petite bande de bois ou de carton, qui sert à tenir en état les os fracturés. Plus ordinairement, *Éclisse.*

CLISSÉ, ÉE. adj. Qui est garni, enveloppé d'une clisse.

CLITORIS. s. m. t. d'anat. Petit organe charnu, de forme ronde et allongée, qui est placé à l'endroit le plus élevé des parties naturelles de la femme et de toutes les femelles d'animaux quadrupèdes.

CLIVER. v. a. t. de lapidaire. Fendre un diamant suivant ses joints naturels, au lieu de le scier. || Clivé, ée. participe.

CLOAQUE. s. m. (lat. *cloaca*, cloaque.) Lieu destiné à recevoir les immondices. || Par extens., Lieu malpropre et malsain. *Sa maison est un cloaque.* || Fig. et fam., *C'est un cloaque*, se dit D'une personne sale et puante. || Fig., *C'est un cloaque d'impureté, un cloaque de toutes sortes de vices*, se dit D'une personne qui est souillée de toutes sortes d'impuretés, qui a toutes sortes de vices. || Cloaque, t. d'anat. comparée, La cavité qui, dans certains animaux, sert d'issue aux excréments et à l'urine.

CLOAQUE. s. f. Conduit fait de pierre, et voûté, par où s'écoulent les eaux et les immondices d'une ville. Il n'est guère usité qu'en parlant Des ouvrages des anciens. || En parlant Des constructions modernes du même genre, on dit, *Égout.*

CLOCHE. s. f. (allem. *glocke*, cloche.) Instrument fait de métal, ordinairement de fonte, creux, ouvert, qui va en s'élargissant par en bas, et dont on tire du son au moyen d'un battant suspendu dans l'intérieur. *Sonner, tinter les cloches. Fondre, monter, bénir, baptiser, nommer une cloche.* || Prov. et fig., *Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son*, Pour prononcer dans une affaire, il faut entendre les deux parties. || Prov. et fig., *Fondre la cloche*, Prendre une dernière résolution sur une affaire qui a été longtemps agitée, en venir à l'exécution. || Fig. et fam., *Faire sonner la grosse cloche*, Faire parler ou agir celui qui a le plus de crédit dans une affaire. || Fam., *N'être pas sujet au coup de cloche*, Être libre et maître de son temps. || Cloche, Ustensile de cuisine fait de fer, de cuivre, ou de terre cuite, qui est en forme de cloche, et qui sert à faire cuire des fruits. || Ustensiles, à peu près de même forme, dont on couvre les mets, pour les empêcher de se refroidir. || Vases de verre qu'on met sur des plantes délicates, comme des melons, des concombres, etc., pour les garantir du froid. || T. de chimie, Vases de cristal cylindriques dont on se sert pour recueillir les gaz, les mesurer, etc. || *Cloche de plongeur*, ou *Cloche à plonger*, Machine dans laquelle on peut rester quelque temps sous l'eau et y respirer. Elle est ainsi nommée de sa forme primitive; mais on lui donne maintenant la forme d'un parallélipipède. || Cloche, vulg. Ampoule ou vessie qui se forme sur la première peau. *Il a des cloches aux pieds, aux mains. Les brûlures font venir des cloches.* || En botan., *Fleurs en cloche*, Fleurs monopétales qui ont à peu près la forme d'une cloche.

CLOCHEMENT. s. m. (lat. *claudicare*, boiter.) Action de boiter.

CLOCHE-PIED (A). loc. adv. (lat. *claudo pede*, même signif.) Sur un seul pied. *Aller, sauter à cloche-pied.*

CLOCHER. s. m. (allem. *glocke*, cloche.) Bâtiment de maçonnerie ou de charpente, dans lequel sont pendues les cloches, et qui est ordinairement élevé au-dessus d'une église. *La flèche d'un clocher.* || Fig. et fam., *Il n'a vu que le clocher de son village*, Il est sans expérience, il ne connaît pas le monde. || Prov. et fig., *Il faut placer le clocher au milieu de la paroisse*, Il faut mettre à la portée de chacun une chose dont tout le monde a besoin, ou doit profiter. || *Course au clocher*, Course à travers champs, où l'on se dirige à vue de clocher, en franchissant tous les obstacles qu'on rencontre devant soi, pour arriver au but le premier. || Clocher, par ext., Paroisse.

CLOCHER. v. n. (lat. *claudicare*, boiter.) Boiter en marchant. Fam. || Prov. et fig., *Il ne faut pas clocher devant les boiteux.* Voyez Boiteux. || Fig. et fam., *Ce vers cloche*, La mesure n'y est pas. || Fig. et fam., *Dans cette affaire, dans ce raisonnement, dans cette comparaison, etc., il y a quelque chose qui cloche*, Il y a quelque chose de défectueux. On dit dans le même sens, *Ce raisonnement, cette comparaison cloche.*

CLOCHETTE. s. f. (allem. *glocke*, cloche.) Diminutif. Petite cloche qui peut se porter à la main.

CLOISON. s. f. (lat. *claustrum*, clôture.) Petit mur peu épais, fait de bois ou de maçonnerie, et servant à la distribution d'un appartement. *Faire, approcher, reculer, abattre une cloison.* En archit., *Mur de cloison*, par opposition à *Gros mur* et *Mur de refend.* || Cloison, t. de bot., Membranes qui divisent l'intérieur des fruits, et qui forment des loges où sont renfermées les graines. || T. d'anat., Partie destinée à séparer deux cavités l'une de l'autre, ou à diviser une cavité principale. *La cloison des fosses nasales, des ventricules du cœur.*

CLOISONNAGE. s. m. Toute sorte d'ouvrages de cloison. || Cloison de charpente.

CLOISONNÉ, ÉE. adj. t. de botan. et de conchyliologie. Qui a une ou plusieurs séparations dans son intérieur.

CLOÎTRE. s. m. Cette partie d'un monastère où sont les cellules et qui est faite en forme de galeries, avec un jardin ou une cour au milieu. *Faire la procession autour du cloître. Se promener sous le cloître.* || Par ext., Monastère. *Se retirer, se jeter, s'ensevelir dans un cloître.* || Enceinte de maisons où logeaient autrefois les chanoines des églises cathédrales ou collégiales. || Cloître, en parlant De jardins, Espace carré bordé d'arbres ou de charmilles taillées en arcades et imitant un cloître.

CLOÎTRER. v. a. Contraindre à entrer dans un monastère, et à y prendre l'habit. Avec le pron. pers. *Elle s'est cloîtrée.* || Cloîtré, ée. participe.

CLOÎTRIER. s. m. Religieux fixé dans un monastère; à la différence de ceux qui ne font que passer, ou qui ont ailleurs un bénéfice où ils sont domiciliés.

CLOPIN CLOPANT. loc. adv. et fam. (lat. *claudo pede*, en boitant.) En clopinant.

CLOPINER. v. n. Marcher avec peine et en clochant un peu. Fam.

CLOPORTE. Petit insecte sans ailes, qui a une grande quantité de pattes, et qui est très-commun dans les lieux humides et obscurs. *Poudre de cloporte.*

CLOQUE. s. f. t. d'agricult. Maladie qui attaque les feuilles du pêcher.

CLORE. v. a. (lat. *claudere*, clore.) (Ce verbe, quant aux temps simples, n'est usité qu'aux trois personnes du sing. du présent de l'indicatif. *Je clos, tu clos, il clôt;* au futur de l'indicatif, *Je clorai*, et au conditionnel présent, *Je clorais.*) Fermer, faire que ce qui était ouvert ne le soit plus. *Clore les passages. Clore les yeux d'un homme mort* ou *mourant. Clore la bouche.* Moins usité que *Fermer.* || Fig., *Clore la bouche à quelqu'un*, L'empêcher de parler, ou le réduire à ne pouvoir répondre. || *Clore l'œil*, Dormir. || Clore, n., à la troisième personne. *Cette porte, cette fenêtre ne clôt pas bien.* || Clore, a., Enfermer et entourer, environner de haies, de murs, etc., *Clore un jardin, un parc, un bourg, une ville.* || Fig., Arrêter, terminer. *Clore un traité, un inventaire, un testament, un procès-verbal, etc.* || Déclarer terminé. *Clore une discussion. Clore la session des chambres.* || *Clore le pas*, dans les joutes, dans les tournois, Terminer le tournoi; et, *Ouvrir le pas*, Commencer le tournoi. || Clos, ose. participe. || *À huis clos*, À portes fermées et sans que le public soit admis. || *Champ clos*, Lice, lieu fermé de barrières, dans lequel deux ou plusieurs personnes vidaient leurs différends par les armes, avec la permission du prince ou du magistrat. || Fig., *Avoir les yeux clos*, Être mort. || *Lettre close*, Lettre du roi, contre-signée par un secrétaire d'État, et cachetée du sceau de Sa Majesté. Autrefois *Lettres de cachet.* || Fig. et fam., *Ce sont lettres closes, c'est lettre close*, se dit D'un secret qu'on ne doit pas pénétrer. || *Bouche close.* Voyez Bouche. || Prov. et fig., *Les yeux clos*, Sans avoir besoin du secours de la vue. Au sens moral, Aveuglément et sans examiner. On dit aussi, mais plus rarement, *À yeux clos.* || *Un propriétaire est obligé de tenir son locataire clos et couvert*, Il est obligé de lui donner, de lui entretenir son logement en bon état de clôture et de couverture. || Fig., *Se tenir clos et couvert*, Se tenir en lieu de sûreté, de peur d'être pris. Être peu communicatif, cacher ses pensées et ses desseins. || *Nuit close*, Le moment où il commence à faire tout à fait nuit. || *Pâques closes*, Le dimanche qui suit immédiatement celui de Pâques.

CLOS. s. m. Espace de terre cultivé et fermé de murailles, de fossés, etc.

CLOSEAU. s. m. Petit jardin de paysan, clos de haies.

CLOSSEMENT. s. m. Cri naturel de la poule. *Voyez* Gloussement.

CLOSSER. v. n. Il se dit Du cri de la poule. *Voyez* Glousser.

CLÔTURE. s. f. (lat. *claustrum*, clôture.) Enceinte de murailles, de haies, etc. *Faire une clôture autour d'un bois, d'un pré, etc.* || Fig., L'obligation que les religieuses ont de ne point sortir de leur monastere. *Garder, rompre la clôture.* || Fig., L'action d'arrêter, de terminer une chose, ou de déclarer qu'elle est terminée. *La clôture d'un compte, d'un procès-verbal, d'une assemblée, d'une session. La clôture d'une discussion parlementaire*, ou simplement, *La clôture. La clôture d'un théâtre.*

CLOU. s. m. (lat. *clavus*, clou.) Petit morceau de fer ou d'autre métal, qui a une pointe et ordinairement une tête, et qui sert à attacher ou à pendre quelque chose. *Ficher, enfoncer, arracher, river, rabattre un clou. Un canon chargé de têtes de clous.* || *Clous d'or, clous d'argent*, Petites pointes d'or ou d'argent, dont on pique les boîtes des tabatières, des étuis, etc., pour les orner. || *Clou de rue*, Clou qu'un cheval rencontre en marchant, et qui lui entre dans le pied. *Mon cheval a pris un clou de rue*, ou simplement, *Il a pris un clou.* || *Cela ne tient ni à fer ni à clou*, Cela est mal attaché. || Fig. et fam., *Cette affaire ne tient ni à fer ni à clou*, Elle n'est pas solidement faite, conclue, arrêtée. || *Il ne manque pas un clou à cette maison*, Il n'y manque rien. || Prov. et fig., *Compter les clous de la porte*, Attendre longtemps à une porte. || Prov. et fig., *Être gras comme un cent de clous*, Être fort maigre. || Prov. et fig., *River à quelqu'un son clou*, Lui répondre fortement, vertement, de manière qu'il n'ait rien à répliquer. || Prov. et fig., *Un clou chasse l'autre.* Voyez Chasser. || *Clou de girofle*, Épicerie qui a la forme d'un clou. Absol., *Clou. Acheter de la muscade et du clou.* || Clou, Furoncle. || En médec., *Clou hystérique*, Douleur vive, qui est bornée à un seul point de la tête, et qu'éprouvent surtout les femmes hystériques.

CLOUER. v. a. Attacher avec des clous. *Clouer des pentures, des planches, des lattes, des ardoises, une caisse.* || Par ext., Fixer d'une manière quelconque un objet contre un autre, sur un autre. *Il le saisit à la gorge, et le cloua contre la muraille.* || Fig. et fam., Assujettir quelqu'un, le fixer dans une résidence, un état, une position. *Son emploi le cloue à Paris.* || Cloué, ée. participe. || *Ce cavalier est cloué sur son cheval*, Il s'y tient ferme, il ne quitte point la selle, quelque violents que soient les mouvements de son cheval.

CLOUTER. v. a. Garnir, orner de clous. En parlant De ces petits clous d'or ou d'argent dont on garnit des boîtes, des tabatières, etc., pour les orner. *Clouter une boite, un étui.* || *Clouter un carrosse*, Garnir l'impériale d'un carrosse de plusieurs rangs de gros clous bronzés, pour un deuil de cour. || Clouté, ée. participe.

CLOUTERIE. s. f. Commerce de clous. Lieu où l'on fabrique des clous.

CLOUTIER. s. m. Celui qui fait ou qui vend des clous.

CLOYÈRE. s. f. Panier dans lequel on apporte les huîtres. || Les huîtres contenues dans ce panier.

CLUB. s. m. Mot emprunté de l'anglais. (Plusieurs prononcent *Cloub* ou *Clob.*) Une société de personnes qui s'assemblent à jours fixes pour s'entretenir des affaires publiques.

CLUBISTE. s. m. Membre d'un club.

CLYSOIR. s. m. (grec *clyzô*, laver.) Long entonnoir, fait de toile imperméable, qui sert à prendre des lavements.

CLYSTÈRE. s. m. Médicament liquide qu'on introduit dans le corps par le fondement, à l'aide d'une seringue. *Prendre, donner, rendre un clystère.* Aujourd'hui, *Lavement* ou *Remède.*

COACCUSÉ, ÉE. s. (lat. *cum*, avec, *acusatus*, accusé.) t. de jurispr. crim. Celui qui est accusé avec un ou plusieurs autres.

COACTIF, IVE. adj. (lat. *coactio*, contrainte.) t. didactique. Qui a droit ou pouvoir de contraindre.

COACTION. s. f. t. didactique. Contrainte, violence qui ôte la liberté du choix.

COADJUTEUR. s. m. (lat. *cum*, avec, *adjutor*, aide.) Celui qui est adjoint à un prélat, pour l'aider

à remplir ses fonctions, et qui est ordin. destiné à lui succéder après sa mort. *Coadjuteur d'un archevêque, d'un évêque, d'un abbé.* || Coadjuteur, parmi les religieux, Pères ou frères qui ont différentes fonctions, selon la différence des ordres.

COADJUTORERIE. s. f. La charge et dignité de coadjuteur ou de coadjutrice.

COADJUTRICE. s. f. Religieuse adjointe à une abbesse ou prieure pour les fonctions de sa place, et qui est ordinairement destinée à lui succéder après sa mort.

COAGULATION. s. f. (lat. *coagulare*, coaguler.) t. didactique. L'état d'une chose coagulée, ou L'action par laquelle elle se coagule. *La coagulation du sang, du lait.*

COAGULER. v. a. t. didactique. Cailler, figer, faire qu'une chose liquide prenne de la consistance, l'épaissir en sorte qu'elle ne soit plus liquide. *Coaguler le sang dans les veines.* || Avec le pron. pers. *Le lait, le sang se coagule.* || Coagulé, ée. participe.

COAGULUM. s. m. (On prononce *Coagulome.*) t. de chimie. Coagulation qui résulte du mélange de quelques liqueurs. || Ce qui coagule.

COALISER (SE). v. pron. (lat. *coalescere*, se réunir.) Se liguer, former une coalition. || Coalisé, ée. participe.

COALITION. s. f. Réunion de différents partis, ligue de plusieurs puissances. *Former, détruire une coalition.* || Dans la législation pénale, Concert de mesures pratiquées par plusieurs personnes, dans la vue de nuire à d'autres, ou à l'État. *Coalition d'ouvriers. Punir les chefs ou moteurs d'une coalition.*

COASSEMENT. s. m. (grec *corax*, grenouille.) Le cri des grenouilles.

COASSER. v. n. Crier. En parlant Des grenouilles.

COASSOCIÉ. s. m. (lat. *consociatus*, associé.) Celui qui est associé avec d'autres. T. de commerce.

COATI. s. m. t. d'hist. nat. Mammifère commun en Amérique, et qui est de la grosseur d'un chat.

COBÆA. s. m. t. de botan. Plante grimpante à grandes fleurs bleues et campanulées, qui croît très-vite, et que l'on cultive dans les jardins d'agrément, sur les fenêtres, etc. On dit aussi, *Cobée.* Fém.

COBALT. s. m. Métal blanc, dur et cassant, ordinairement combiné avec l'arsenic, et dont l'oxyde a la propriété de donner au verre une couleur bleue.

COCAGNE. s. f. Prov. et fig., *Pays de cocagne*, Pays où tout abonde, où l'on fait bonne chère à bon marché. || Fête donnée au peuple, où il y a des distributions de comestibles et des fontaines de vin. Ce sens a vieilli. || *Mât de cocagne*, Mât rond et lisse, planté en terre, au haut duquel sont suspendus des prix qu'il faut aller détacher, en grimpant sans aucun secours.

COCARDE. s. f. Signe qui diffère de couleur pour chaque nation, et que les militaires portent à leur coiffure. || Fig., *Prendre la cocarde*, Entrer au service, se faire soldat. || Cocarde, Nœuds de ruban ou d'étoffe qui servent à orner certaines parties de la parure des femmes, et principalement leurs coiffures.

COCASSE. adj. des 2 genres. Plaisant, risible, ridicule. On le dit Des personnes et des choses. Pop.

* Coccinelle. s. f. ou Bête-à-Bon-Dieu. Genre d'insectes coléoptères qui vivent de pucerons.

COCCYX. s. m. (grec *coccyx*, coccyx.) (L'X se prononce comme S.) t. d'anat. Petit os qui est comme un appendice de l'os *sacrum*, à l'extrémité duquel il est attaché.

COCHE. s. m. Autrefois, Chariot couvert, dont le corps n'était pas suspendu, et dans lequel on voyageait. *Mener un coche. Aller en coche. Prendre, manquer le coche.* || Fig. et fam., *Manquer le coche*, Perdre l'occasion de faire une chose utile, avantageuse. || Prov. et fig., *Faire la mouche du coche*, Faire l'empressé, le nécessaire, et s'attribuer le succès des choses auxquelles on a le moins contribué. || Coche, Les personnes qui étaient dans le coche. *Le coche fut volé.* || *Coche d'eau*, Bateaux établis pour transporter d'une ville à une autre les voyageurs et les marchandises.

COCHE. s. f. Truie.

COCHE. s. f. Entaille faite à un corps solide. *Faire une coche à un bâton.* || *La coche d'une arbalète, d'une flèche*, L'entaille dans laquelle on fait entrer la corde de l'arc. || Coche, Marques qu'on fait sur une taille, à un morceau de bois, pour tenir le compte du pain, du vin, de la viande, etc., qu'on prend à crédit.

COCHENILLAGE. s. m. Décoction faite avec la cochenille, pour teindre en cramoisi ou en écarlate.

COCHENILLE. s. f. Insecte qui sert à teindre en cramoisi et en écarlate. *Voyez* Kermès.

COCHENILLER. v. a. Teindre une étoffe dans un bain fait avec de la cochenille. || Cochenillé, ée. participe.

* Cochenillier. s. m. Arbre sur lequel croît la cochenille, *graine*, et se nourrit la cochenille, *ver.*

COCHER. s. m. Celui qui mène un carrosse ou toute autre voiture du même genre. *Bon, mauvais cocher. Cocher de fiacre, de cabriolet.* || En astron., *Le Cocher*, Constellation de l'hémisphère septentrional.

CÔCHER. v. a. Il se dit Du coq quand il couvre la poule; par ext., Des autres oiseaux quand ils couvrent leurs femelles. || Côché, ée. participe.

COCHÈRE. adj. f. Il se dit D'une porte par laquelle les voitures peuvent passer pour entrer dans la cour d'une maison, d'un hôtel.

COCHET. s. m. Petit coq, poulet à qui la crête vient et qui commence à chanter. *Chaponner des cochets.*

COCHEVIS. s. m. Alouette ayant une huppe sur la tête.

COCHLÉARIA. s. m. (grec *cochliarion*, cuiller.) (On prononce *Coclearia.*) t. de botan. Plante crucifère, qu'on nomme aussi *Herbe aux cuillers*, parce que ses feuilles ont la forme d'un cuilleron.

COCHON. s. m. Porc, pourceau. *Engraisser, tuer, saler un cochon.* || *Cochon de lait*, Petit cochon qui tette encore, ou qu'on ne nourrit que de lait. || Fig. et fam., *Avoir des yeux, de petits yeux de cochon*, Avoir de très-petits yeux. || Fam., *Sale comme un cochon, gras comme un cochon*, Très-sale, très-gras. || Figur. et pop., *C'est un cochon, un gros cochon, un vilain cochon*, se dit D'un homme qui ne fait que manger et dormir; D'un homme malpropre, ou qui fait quelque chose de sale. || Prov. et bass., *Camarades, amis comme cochons*, se dit De deux personnes qui vivent dans une extrême familiarité, qui font souvent la débauche ensemble. || Prov., *Il semble que nous ayons gardé les cochons ensemble*, se dit Pour faire sentir à un inférieur ou à un homme que l'on connaît peu, qu'il s'oublie et qu'il en use trop familièrement. || *Cochon d'Inde*, Mammifère de l'ordre des rongeurs, qui est plus petit qu'un lapin, et qui grogne comme un cochon.

COCHON. s. m. t. de métallurgie. Mélange impur

de métal et de scories, qui bouche quelquefois les fourneaux où l'on fait fondre les métaux. Dans l'affinage, Le gonflement ou le soulèvement des cendres dans la coupelle.

COCHONNÉE. s. f. Ce qu'une truie fait de petits cochons en une portée.

COCHONNER. v. n. Il se dit D'une truie qui met bas. || COCHONNER, v. a., figur., Faire salement ou grossièrement un ouvrage. Très-fam. || COCHONNÉ, ÉE. participe.

COCHONNERIE. s. f. Malpropreté. || Par extens., Choses sales, gâtées, ou sans valeur. || Fig., Action, Propos obscène ou sale. || Très-fam. dans toutes ses acceptions.

COCHONNET. s. m. Boule à douze faces, marquées chacune d'un point ou d'un chiffre, depuis un jusqu'à douze. || Ce que des gens qui jouent à la boule ou au palet, jettent devant eux, pour leur servir de but.

COCO. s. m. Le fruit du cocotier : il est composé d'une enveloppe filamenteuse, d'une grosse coque ovale et très-dure, et d'une amande creuse, blanche et succulente, contenant une liqueur laiteuse assez agréable au goût. On dit aussi, *Noix de coco.*

COCO. s. m. Boisson, faite avec de l'eau et du bois de réglisse.

COCON. s. m. La coque qui enferme le ver à soie quand il a achevé de filer, et dont on obtient la soie en la dévidant.

COCOTIER. s. m. Palmier très-élevé qui porte le coco, et dont les feuilles ont jusqu'à quinze pieds de longueur.

COCTION. s. f. (lat. *coctio*, coction.) t. didactique. Action soutenue de la chaleur sur des matières animales ou végétales, et L'effet de cette action. Il se dit D'une chose que l'on fait cuire dans de l'eau bouillante ou dans un autre liquide. || En physiologie, La digestion des aliments dans l'estomac. || En médec., *La coction des humeurs*, est, suivant les humoristes, L'élaboration des humeurs qui se séparent de la masse du sang. *Période de coction*, La période d'une maladie où s'opère la coction des humeurs. || *La coction des métaux*, se dit De la manière dont les métaux se perfectionnent dans le sein de la terre.

COCU. s. m. (grec *coccux*, coucou.) Terme de dérision et un peu libre, qui se dit de Celui dont la femme manque à la fidélité conjugale.

COCUAGE. s. m. Terme de dérision et un peu libre, qui se dit de L'état d'un homme qui est cocu.

* COCUFIER. v. a. Faire quelqu'un cocu. T. fam. et libre.

CODE. s. m. (lat. *codex*, code.) D'abord Recueil, compilation des lois, constitutions, rescrits, etc., faite par ordre de certains empereurs romains. || Plusieurs recueils des ordonnances de nos rois, et même de quelques-unes de ces ordonnances. || Par ext., Divers traités de droit qui contiennent les maximes et les règlements relatifs à certaine matière. || Maintenant, Toute loi, tout corps de lois qui renferme un système complet de législation sur certaine matière. *Le code civil, le code de procédure civile, de commerce, d'instruction criminelle, le code pénal, le code forestier. Code rural. Code militaire.* || CODE, en pharmacie, Recueil des formules médicales approuvées. On se sert quelquefois du mot latin *Codex.* || CODE, fig., Ouvrage qui contient un recueil de préceptes, un corps de doctrine sur une matière quelconque. *Cet excellent livre est un véritable code de morale.* || Fig., *Le code de la morale, de l'honneur, etc.*, Les lois, les préceptes de la morale, de l'honneur, etc.

CODÉBITEUR. s. m. (lat. *cum*, avec, *debitor*, débiteur.) t. de jurispr. Celui qui a contracté une dette conjointement avec un autre.

CODÉCIMATEUR. s. m. (lat. —*decimare*, décimer.) Celui qui percevait des dîmes avec un autre décimateur.

CODÉTENTEUR. s. m. (lat. —*detentor*, détenteur.) t. de jurispr. Celui qui retient avec un autre, une somme, une succession, un héritage.

CODEX. s. m. t. de pharmacie, emprunté du latin. *Voyez* CODE.

CODICILLAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *codicillus*, codicille.) (Les L ne sont pas mouillées dans ce mot et dans le suivant.) Qui est contenu dans un codicille. *Legs, disposition codicillaire. Etc.* || *Clause codicillaire*, Clause d'un testament par laquelle le testateur déclare que, si son testament ne peut valoir comme tel, il entend qu'il vaille comme codicille.

CODICILLE. s. m. Acte postérieur à un testament, qui a pour objet d'y ajouter ou d'y changer quelque chose. Dans notre législation actuelle, toute disposition de dernière volonté se nomme *testament.*

CODILLE. s. m. t. du jeu de l'hombre, du tri, du quadrille. *Faire* ou *gagner codille*, Gagner sans avoir fait jouer.

CODONATAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *cum*, avec, *donatio*, donation.) t. de jurisprud. Associé, conjoint avec un autre dans une même donation.

COECUM. s. m. (On prononce *Cécome.*) t. d'anat., emprunté du latin. Le premier des gros intestins.

COELIAQUE. adj. *Voyez* CÉLIAQUE.

COEFFICIENT. s. m. (lat. *cum*, avec, *efficere*, faire.) t. d'algèbre. Le nombre ou la quantité connue, ou censée telle, qui s'écrit au devant d'une quantité algébrique inconnue, et qui la multiplie.

COEMPTION. s. f. (lat. *coemptio*, coemption.) t. de droit romain. Achat réciproque.

COERCIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *coercitio*, coercition.) t. de physique. Qui peut être resserré et retenu dans un certain espace.

COERCITIF, IVE. adj. t. de droit. Qui renferme le droit de coercition.

COERCITION. s. f. t. de droit. Action par laquelle on empêche quelqu'un d'agir contre son devoir; droit qu'on a de contraindre quelqu'un à faire son devoir.

COÉTAT. s. m. État ou prince qui partage la souveraineté avec un autre. Peu usité.

COÉTERNEL, ELLE. adj. (lat. *coæternus*, coéternel.) Qui existe de toute éternité avec un autre. *Le Verbe est coéternel au Père.*

COEUR. s. m. (lat. *cor*, cœur.) Viscère qui est le principal organe de la circulation du sang, et qui est situé dans la poitrine. *Le mouvement, le battement, les pulsations, la systole, la diastole, la contraction, la dilatation, les ventricules, les oreillettes, la pointe, la base du cœur. Anévrisme du cœur.* || *Tant que le cœur me battra.* Voyez BATTRE. || Prov. et fig., *Il voudrait lui manger le cœur, lui arracher le cœur*, se dit Pour exprimer la haine mortelle qu'un homme porte à un autre. || COEUR, Le cœur considéré comme susceptible de mouvements causés par les passions. *Son cœur tressaillait d'aise, de joie. La joie dilate le cœur, le chagrin le resserre.* || Par ext., La partie de la poitrine où les battements du cœur se font sentir. *Mettre la main sur son cœur, sur le cœur de quelqu'un.* || Figur., Le cœur regardé

comme le siége des passions, l'organe de la sensibilité morale. *Avoir le cœur navré, oppressé, serré de douleur, de tristesse, enflammé de colère. Avoir la rage, le désespoir dans le cœur. Son cœur nage dans la joie. Les plaisirs, les peines, les plaies du cœur.* || *Le cœur me le disait bien, me l'avait bien dit,* J'en avais un pressentiment. || *Parler au cœur,* Parler de manière à intéresser le cœur. || *Cela va au cœur,* Cela touche, émeut. || Fam., *De gaieté de cœur,* De propos délibéré et sans sujet. || *Avoir quelque chose sur le cœur,* En avoir du ressentiment. On dit de même, *Cela lui tient au cœur.* || *Cela lui pèse sur le cœur,* Cela lui cause du chagrin, du ressentiment. || *Décharger son cœur,* Découvrir, déclarer avec franchise les sujets de douleur, d'inquiétude ou de plaisir que l'on a. || Prov., *Je veux en avoir le cœur net,* Je veux savoir ce qui en est, je veux me délivrer de mes doutes sur ce fait. || Cœur, Faculté de l'âme qui nous rend capables d'affection, d'amitié, d'amour, de zèle, etc. *Régner sur les cœurs. Se concilier tous les cœurs. Il a le cœur à l'étude, aux livres, aux armes, au jeu. Le cœur d'un ami, d'un père, d'un époux, d'une mère, etc. Donner son cœur et sa main. Perdre le cœur de son époux, de sa maîtresse.* || Fig. et fam., *Son cœur commence à parler, son cœur a parlé,* se dit D'une jeune personne qui éprouve les premiers sentiments de tendresse, de préférence pour quelqu'un. || Prov., *Loin des yeux, loin du cœur,* Ordinairement l'absence détruit ou refroidit les affections. || *L'ami, l'amie du cœur,* Celui, celle que l'on aime le plus tendrement. || Fam., *Affaire de cœur,* Commerce de galanterie. || Fig., *Ces deux personnes ne sont qu'un cœur et qu'une âme, ce n'est qu'un cœur,* Elles s'entr'aiment beaucoup. || *Mon cœur, mon petit cœur, mon cher cœur,* Expressions de tendresse dont on se sert en parlant À une personne que l'on aime. || *Prendre une chose à cœur,* S'en affecter, y être vivement sensible. On dit de même, *Cette affaire lui tient au cœur,* Il s'y intéresse fort. || Fam., *Avoir cœur, Avoir le cœur au métier,* Travailler avec zèle, avec ardeur ; affectionner ce qu'on fait, ce qu'on doit faire. On dit de même, *Avoir cœur à l'ouvrage.* || *De bon cœur, de grand cœur, de tout son cœur,* Volontiers, avec plaisir. *À contre-cœur,* Avec répugnance, malgré soi. || Fam., *Si le cœur vous en dit,* Si vous êtes d'humeur à faire cela. || Cœur, se dit Des inclinations de l'âme. *C'est un bon cœur, un mauvais cœur. Il a le cœur droit, franc, dissimulé, gâté, corrompu. Être doux et humble de cœur. Régler les mouvements de son cœur.* || Fig. et fam., *C'est un cœur d'or,* C'est un excellent cœur. || *Avoir, porter un cœur d'homme,* Être doué de sensibilité. || Fig., *N'avoir point de cœur,* Être dépourvu de sensibilité, n'avoir aucune noblesse, aucune générosité dans les sentiments. || Prov., *Mauvaise tête et bon cœur,* Les gens étourdis et inconsidérés ont souvent de bonnes intentions, un bon cœur. || Fig., *Avoir un cœur de tigre,* Être d'une extrême cruauté. || Fig., *Être tout cœur,* Être très-généreux, très-bienfaisant. || Fig., *Avoir le cœur ou un cœur de roche, un cœur de marbre, un cœur de diamant, un cœur de bronze, un cœur d'airain, etc.,* Avoir un cœur dur, insensible. || Cœur, se dit par opposition à L'esprit, dans les divers sens fig. qui précèdent. *Ce sermon plaît à l'esprit et ne touche point le cœur. Son esprit égara son cœur.* || Cœur, soit absol., soit avec un adj., Courage, fermeté d'âme, constance. *Perdre cœur. Reprendre cœur. Un cœur généreux, noble, lâche, bas. Le cœur lui manque. Le cœur lui revient.* || Fig., *Un cœur de lion,* Un grand courage; et fam., *Un cœur de poule,* Une extrême poltronnerie. || Fig. et fam., *Mettre, remettre le cœur au ventre à quelqu'un,* Lui donner, lui redonner du courage. || Fig. et fam., *Faire contre fortune bon cœur,* Ne pas se laisser abattre par la contradiction, par les échecs, par les revers. || Proverb., *Le cœur haut et la fortune basse,* Plus de courage que de fortune. || *Ce malade a le cœur bon,* Son courage se soutient, il a encore des forces. || *Avoir le cœur mort,* Se sentir très-faible, épuisé, abattu. || Cœur, La pensée intime, les dispositions secrètes de l'âme. *Dieu voit le fond des cœurs. Vous lisez dans mon cœur. Au fond du cœur. Descendre dans son cœur. Le langage du cœur.* || *Le cœur des rois est dans la main de Dieu,* Il tourne leurs volontés comme il lui plaît. || *Se parler cœur à cœur,* Se parler avec la plus grande franchise, sans aucune réserve. || Prov., *Il dit cela de bouche, mais le cœur n'y touche,* Il parle contre sa pensée. Dans un sens analogue, *Il le dit des lèvres, mais le cœur n'y est pas.* || Fig., *Avoir le cœur sur les lèvres,* Être franc et sincère. On dit dans le même sens, *Avoir le cœur sur la main.* || *Ouvrir son cœur à quelqu'un,* Lui confier ses plus secrets sentiments. || *Parler à cœur ouvert,* Parler avec une entière franchise, sans aucun déguisement. || *Parler d'abondance de cœur,* Parler avec épanchement, avec une pleine confiance. || Cœur, se prend abusivement pour L'estomac. *Il a mal au cœur. Il a le cœur barbouillé. Le cœur lui bondit.* || Fig. et fam., *Cela lui fait mal au cœur, il en a mal au cœur,* Il ne voit cela qu'avec déplaisir, il en est choqué. || Prov., *Se donner à cœur joie à quelque chose,* En jouir pleinement et abondamment, s'en rassasier. || Cœur, Bijoux, ornements, etc., qui ont à peu près la forme d'un cœur. *Une croix d'or surmontée d'un cœur.* T. de botan., *Une feuille, des pétales en cœur, etc.* || Fam., *Faire la bouche en cœur,* Donner à sa bouche une forme mignarde, affectée. || Cœur, Une des quatre couleurs du jeu de cartes, dont les points sont figurés par des cœurs. || Cœur, par analogie, Le milieu de quelque chose, particulièrement d'un État ou d'une ville. *Le cœur de la ville, du royaume.* || *Au cœur de l'hiver, au cœur de l'été,* Au plus fort de l'été, au plus fort de l'hiver, par le plus grand chaud, par le plus grand froid. || *Cœur de cheminée,* Le milieu de la cheminée, où est ordinairement une plaque. || Cœur, La partie intérieure du tronc d'un arbre. *Du cœur de chêne, de poirier.* || Le milieu d'un fruit, particulièrement d'une pomme et d'une poire. *Cette pomme, cette poire est gâtée dans le cœur.* On dit dans un sens analogue, *Le cœur d'une laitue.* || Par cœur. locut. adv. De mémoire. *Apprendre, savoir, réciter par cœur.* || Figur. et fam., *Savoir un homme par cœur,* Connaître parfaitement son caractère, ses habitudes. || Prov. et fig., *Dîner par cœur,* Se passer de dîner involontairement.

COEXISTANT, ANTE. adj. (lat. *cum*, avec, *existere*, exister.) t. didactique. Qui coexiste.

COEXISTENCE. s. f. t. didactique. Simultanéité, état de plusieurs choses qui existent dans le même temps.

COEXISTER. v. n. t. didactique. Exister ensemble.

COFFRE. s. m. (lat. *cooperire*, couvrir.) Meuble, caisse propre à serrer et à enfermer des hardes, de l'argent, etc., et qu'on ouvre en levant le couvercle. *Coffre de bois, de fer. Le coffre au linge, à l'avoine.* || *Coffre-fort,* Coffre de fer ou de bois fort épais,

garni de bandes et de liens de fer, dans lequel on serre l'argent et ce qu'on a de plus précieux. || Prov., *Cette fille est belle au coffre,* se dit D'une fille qui n'est pas belle, mais qui a beaucoup d'argent en mariage. || Fig., *Les coffres du roi,* Le trésor royal, l'Épargne. On dit encore, dans le même sens, *Les coffres de l'État.* || *Le coffre d'un carrosse,* La partie d'un carrosse sur laquelle on met les coussins pour s'asseoir, et qui a un couvercle qui se lève et s'abaisse comme celui d'un coffre. || *Coffre d'autel,* La table d'un autel, avec l'armoire qui est au-dessous. || Coffre, La capacité, l'espace qui est enfermé sous les côtes. Ce sens a vieilli, excepté dans la phrase suivante : Fam., *Avoir le coffre bon, avoir un bon coffre,* Avoir un bon estomac, une bonne poitrine. || Coffre, t. de vénerie, Le corps de la bête fauve. || *Cette jument a un grand coffre, un beau coffre,* Elle a les flancs fort larges, et propres pour porter les poulains.

COFFRER. v. a. Mettre dans un coffre. Il n'est point usité au propre. Fig., Emprisonner. Fam. || Coffré, ée. participe.

COFFRET. s. m. Petit coffre.

COFFRETIER. s. m. Ouvrier qui fait des coffres.

COFIDÉJUSSEUR. s. m. (lat. *cum,* avec, *fidejussor,* caution.) t. de jurispr. Il se dit de Chacun de ceux qui ont cautionné un même débiteur pour une même dette.

COGNASSE. s. f. (lat. *cotoneum,* coing.) Coing sauvage moins gros et moins jaune que l'autre.

COGNASSIER. s. m. Arbre à fleurs rosacées, qui porte des coings ou des cognasses.

COGNAT. s. m. (lat. *cognatus,* parent.) t. de jurispr. (Le G se prononce durement dans ce mot et dans le suivant.) Ceux qui sont unis par des liens de parenté; Ceux qui sont parents du côté des femmes.

COGNATION. s. f. t. de jurispr. Lien de parenté entre tous les descendants d'une même souche.

COGNÉE. s. f. (lat. *cuneus,* coin.) Instrument tranchant fait en forme de hache, et qui sert à couper du gros bois. *Sa cognée est démanchée, est bien emmanchée, est ébréchée, est émoussée.* || Prov. et fig., *Jeter le manche après la cognée,* Se rebuter, abandonner totalement une affaire, une entreprise, par chagrin, par dégoût, par découragement. || Prov. et fig., *Mettre la cognée a l'arbre,* Commencer une entreprise.

COGNE-FÉTU. s. m. Prov. et fig., Un homme qui se fatigue beaucoup à ne rien faire. *Il ressemble à Cogne-fétu, il se tue et ne fait rien.* Pop.

COGNER. v. a Frapper fort sur une chose pour la faire entrer, ou pour la faire joindre avec une autre. *Cogner un clou, une cheville.* || Frapper. *Cogner à la porte.* Avec le pron. pers., *Se cogner contre quelque chose.* Fam. || Fig. et fam., *Se cogner la tête contre le mur,* Entreprendre une chose impossible, ou dont on n'est pas capable. || Cogner, pop., Battre, rosser. *Tu te feras cogner.* || Cogné, ée. participe.

COHABITATION. s. f. (lat. *cohabitare,* cohabiter.) t. de jurispr. Il se dit De deux personnes qui habitent ensemble; D'un mari et d'une femme qui vivent ensemble, en remplissant les devoirs du mariage; par extens., Du commerce charnel de deux personnes libres.

COHABITER. v. n. t. de jurispr. Vivre ensemble comme mari et femme. On dit aussi, *Cohabiter avec une personne,* Avoir avec elle un commerce charnel.

COHÉRENCE. s. f. (lat. *cohærere,* s'unir.) t. didactique. Liaison, union, connexion d'une chose avec une autre.

COHÉRENT, ENTE. adj. Il se dit Des parties d'un tout qui sont liées entre elles, et Du tout lui-même relativement à la liaison de ses parties. Il ne s'emploie guère qu'au fig. *Ce raisonnement est cohérent dans toutes ses parties.*

COHÉRITIER, IÈRE. s. (lat. *cohæres,* cohéritier.) t. de jurispr. Qui hérite avec un autre.

COHÉSION. s. f. (lat. *cohærere,* s'unir.) t. de physique. Adhérence, force par laquelle les parties d'un corps adhèrent entre elles.

COHOBATION. s. f. t. de chimie. Distillation d'un liquide déjà distillé.

COHOBER. v. a. t. de chimie. Remettre dans la cornue la liqueur qui a passé dans le récipient, pour la distiller de nouveau. || Cohobé, ée. participe.

COHORTE. s. f. (lat. *cohors,* cohorte.) Corps d'infanterie parmi les Romains. || En poésie, et surtout au plur., Toutes sortes de troupes. *De vaillantes cohortes.* || Par extens. et fam., Une troupe de gens quelconques. *Il est venu là avec sa cohorte.*

COHUE. s. f. Autrefois, dans quelques provinces, Le lieu où se tenaient les petites justices. || Aujourd'hui, fig., Réunion de personnes où règnent le tumulte et la confusion. *Il y avait trop de cohue à ce bal.*

COI, TE. adj. (lat. *quietus,* tranquille.) Tranquille, calme, paisible. Fam., *Se tenir coi. Demeurer coi.* || *Chambre coite,* Chambre bien fermée et bien chaude. A. vieilli.

COIFFE. s. f. (grec *képhalè,* tête.) Couverture de tête; Ajustement de tête des femmes. *Une coiffe de taffetas, de gaze, à dentelle. Coiffe de dessus, de dessous.* Autrefois on le disait au plur., parce que cette expression désignait en même temps Les voiles attachés à la coiffe. *Prendre, attacher, nouer, lever, baisser, ôter ses coiffes.* || *Coiffe de chapeau,* Coiffe de taffetas ou de toile, dont on garnit le dedans des chapeaux. || Coiffe, t. d'anat., Membrane que quelques enfants ont sur la tête en venant au monde. || Coiffe, t. de botan., Enveloppe membraneuse qui recouvre l'urne des mousses.

COIFFER. v. a. Couvrir la tête. Avec le pron. pers. *Se coiffer d'un bonnet de nuit.* || Fam. et par plaisanterie, *Coiffer quelqu'un de quelque chose,* Le lui jeter, le lui appliquer sur la tête. || Fig. et fam., *Cette femme coiffe son mari,* Elle lui est infidèle. || Fig. et fam., *Se coiffer de quelqu'un,* S'engouer, s'entêter de quelqu'un. || Fig. et fam., *Coiffer quelqu'un d'une opinion,* La lui faire embrasser; et dans un sens analogue, *Se coiffer d'une opinion.* || Coiffer, fig. et fam., Enivrer. *Il est aisé à coiffer.* Avec le pron. pers. *Cet homme se coiffe souvent.* On dit de même, *Se coiffer le cerveau, avoir le cerveau coiffé.* || Coiffer, Orner, parer la tête avec ce qui sert à la couvrir, ou Arranger, friser les cheveux. *On la coiffa de fleurs, de plumes, etc. Ce valet de chambre était occupé à coiffer son maître.* Avec le pron. pers., surtout en parlant Des femmes. *Se coiffer avec un bonnet, avec ses cheveux. Se coiffer en cheveux.* || *Coiffer bien, coiffer à merveille,* Arranger les coiffures de femme avec beaucoup d'élégance et de goût. On dit de même, *Cette femme se coiffe bien.* || *Ce chapeau, ce bonnet coiffe bien, etc.,* Ils siéent bien à l'air du visage. || *Coiffer une bouteille,* Mettre une enveloppe par-dessus le bouchon, pour empêcher que le vin ne s'évente. || T. de chasse, *Les chiens ont coiffé le sanglier,* Ils l'ont pris aux oreilles. || T. de marine, on dit qu'*Un bâtiment coiffe,* lorsque, par une manœuvre ou un changement de vent subit, le vent frappe sur l'avant des voiles. *Il fit une*

fausse manœuvre, et le vaisseau coiffa. || COIFFÉ, ÉE. participe. || *Cet enfant est né coiffé,* se dit D'un enfant qui est venu au monde avec une sorte de membrane qu'on appelle *Coiffe,* et que le peuple regarde comme un présage de bonheur : c'est de là que vient le prov., *Être né coiffé,* Être très-heureux. || *Être bien coiffé,* Avoir une perruque, un chapeau qui sied bien; ou, par extens., Avoir les cheveux bien plantés. || *Ce chien est bien coiffé,* Il a les oreilles longues et pendantes. || Au jeu d'échecs, *Un pion coiffé,* Un pion auquel on attache un signe, et qui, d'après les règles du jeu, a un emploi particulier.

COIFFEUR, EUSE. s. Qui fait métier de couper, de friser, d'arranger les cheveux.

COIFFURE. s. f. Couverture et ornement de tête. || La manière dont les femmes se coiffent selon le pays et la mode. *Coiffure à la mode, à boucles, à la Ninon.*

COIN. s. m. (lat. *cuneus,* coin.) Angle, endroit où se fait la rencontre de deux lignes ou de deux surfaces, soit en dedans, soit en dehors. *Le coin d'une rue, d'une maison, d'une chambre, d'un jardin, d'une cheminée.* || Absol. et fam., Le coin de la rue où l'on se trouve, où l'on habite. *La marchand de vin du coin.* || *Les coins de la bouche,* Les extrémités de la bouche. On dit de même, *Le coin de l'œil.* || *Regarder du coin de l'œil,* Regarder à la dérobée et sans faire semblant de rien. On dit aussi, *Faire signe du coin de l'œil.* || Fig., *Les quatre coins de la terre, les quatre coins du monde, les quatre coins de la France, les quatre coins de la ville, etc.,* Les extrémités de la terre, de la France, de la ville, etc., les plus éloignées entre elles. || *Les quatre coins,* Jeu dans lequel quatre personnes vont d'un coin à un autre d'un espace carré, tandis qu'une cinquième, placée au milieu, tâche de s'emparer de l'un des coins lorsqu'il reste vide. || Prov., *Cet homme a la mine de demander l'aumône au coin d'un bois,* se dit D'un homme de mauvaise mine et de mauvaise physionomie, qui demande l'aumône. || *Le coin du feu,* Un des deux côtés de la cheminée où l'on s'assied ordinairement pour se chauffer. || Fig. et fam., *Ne bouger du coin du feu, du coin de son feu,* Garder presque toujours la maison. *N'aimer que le coin de son feu,* Aimer la vie retirée. || Fig. et fam., *Cela ne se dit, ne se fait qu'au coin du feu,* Ce sont de ces choses qu'il ne faut dire, qu'il ne faut faire qu'en famille, qu'entre amis. || Au jeu de trictrac, *Grand coin,* ou simplement, *Coin,* La dernière case à la droite du joueur. *Prendre son coin. Battre le coin de son adversaire. Coin bourgeois,* La dernière case du petit jan. || Au jeu de paume, *Tenir son coin,* se dit Lorsque deux personnes qui jouent partie contre deux autres, défendent chacune leur côté. || COIN, t. de menuiserie, Meubles en forme de petites armoires, qui se placent dans les angles des appartements. || COIN, Une petite partie ou portion d'une maison ou d'un appartement. *Il est logé dans un petit coin.* Dans un sens analogue, *Un petit coin de terre,* Un petit espace de terrain. || Endroit qui n'est pas exposé à la vue. *Jetez cela dans un coin.* || Par extens., Un endroit quelconque, mais plus ordinairement Un lieu retiré et peu fréquenté. *Dans tous les coins du monde. Il s'est logé dans un coin du faubourg.* || COIN, Pièce de fer ou de bois terminée en angle aigu à l'une de ses extrémités, et dont on se sert principalement pour fendre du bois, des pierres, en la faisant entrer de force avec un maillet ou un marteau. *Mettre, piquer, planter, faire entrer le coin, les coins dans une pièce de bois pour la fendre.* || T. d'artillerie, *Coins de mire,* Morceaux de bois qui servent à hausser ou à baisser un canon, un mortier. || COIN, chez les anciens, Une troupe d'infanterie formant un bataillon triangulaire dont une pointe était tournée vers l'ennemi. || COIN, La partie d'un bas dessinée en pointe, et dont l'extrémité inférieure répond à la cheville du pied. *Ces bas ont des coins à jour.* || COIN, t. d'art vétérinaire, Celles des dents incisives qui sont le plus près des crocs, de chaque côté de la bouche du cheval. || COIN, t. de monnaie, Morceau d'acier gravé en creux, dont on se sert pour marquer de la monnaie, des médailles. *Le coin du roi.* || *Cette médaille est à fleur de coin,* Elle est parfaitement conservée. || COIN, Poinçon qui sert à marquer de la vaisselle. || Fig., *Cela est frappé, est marqué à tel coin,* Cela porte tel cachet, on y reconnaît tel caractère. *Cet ouvrage est frappé au coin du génie. Cette chose est marquée au bon coin,* Elle est une des meilleures dans son genre.

COÏNCIDENCE. s. f. (lat. *cum,* avec, *incidere,* arriver.) t. de géom. État de deux choses qui coïncident. *La coïncidence de deux lignes, de deux surfaces.* || Fig., en parlant De choses qui arrivent en même temps. *La coïncidence de ces deux événements est très-remarquable.*

COÏNCIDENT, ENTE. adj. t. de géom. Qui coïncide. *Lignes, figures coïncidentes.* || En médec., *Symptômes coïncidents,* Ceux qui se montrent simultanément.

COÏNCIDER. v. n. t. de géom. S'ajuster l'un sur l'autre dans toutes les parties. *Ces deux lignes, ces deux surfaces coïncident.* || Il se dit fig. De choses qui arrivent en même temps. *Ces deux événements coïncidèrent.*

COING. s. m. (lat. *cotoneum,* coing.) (On ne prononce pas le G.) Gros fruit jaune en forme de poire, qui a une odeur forte, et dont la peau est couverte d'un duvet. *Confiture, pâte, sirop, gelée de coings.* || Prov., *Être jaune comme un coing,* Avoir le teint très-jaune.

COÏNTÉRESSÉ. s. m. (lat. *cum,* avec, *interesse,* intéresser.) Celui qui a avec un autre quelque intérêt commun dans une affaire, dans une entreprise.

COÏON. s. m. (ital. *coglione,* coïon.) Poltron, lâche, qui a le cœur bas, qui est capable de souffrir lâchement des indignités. Fam. et libre.

COÏONNER. v. a. Traiter quelqu'un de coïon; ou Se moquer de quelqu'un, lui faire de mauvaises plaisanteries. || Neutre, Faire ou dire de mauvaises plaisanteries. Fam. et libre, dans les deux sens. || COÏONNÉ, ÉE. participe.

COÏONNERIE. s. f. Bassesse de cœur, lâcheté, indignité. || Sottise, impertinence, badinerie. Fam. et libre, dans les deux sens.

COÏT. s. m. (lat. *coitus,* coït.) (On fait sentir le T.) Accouplement du mâle avec la femelle pour la génération. || Il se dit plus particulièrement en parlant De l'homme et de la femme.

COITE. s. f. *Voyez* COUETTE.

COJOUISSANCE. s. f. (lat. *cum gaudere,* jouir ensemble.) t. de jurispr. Il se dit en parlant D'une chose dont la jouissance est commune à deux ou plusieurs personnes.

COKE. s. m. Mot emprunté de l'anglais. Charbon de terre dégagé, par la distillation, des substances fluides et gazeuses qu'il contenait.

COL. s. m. (lat. *collum,* col.) La partie du corps qui joint la tête aux épaules. Vieux, et se dit encore quelquefois par euphonie. *Voyez* COU. || Il s'emploie dans différentes phrases par analogie à cette partie du corps humain dont on vient de parler : En anat., *Le col*

de la vessie, le col de la matrice, Ce qui est comme l'embouchure de ces parties. *Le col d'un os,* Le rétrécissement qui se remarque au-dessous de la tête ou de quelque autre partie de certains os. *Le col d'une bouteille, d'un matras, etc.* Voyez Cou. *Col de chemise,* La partie de la chemise qui entoure le cou. On a dit dans un sens analogue, *Col de rabat, col de pourpoint. Faux col,* Col de chemise rapporté, qui s'attache autour du cou avec des cordons. || Col, Cravate qui s'attache derrière le cou avec une boucle. || *Col de cravate,* Ce qu'on met dans une cravate pour lui donner de la fermeté. || Col, Passage étroit entre deux montagnes.

COLAO. s. m. Ministre d'État à la Chine.

COLARIN. s. m. t. d'archit. Frise du chapiteau de la colonne toscane et de la colonne dorique.

COLATURE. s. f. t. de pharmacie. Filtration, séparation d'une liqueur d'avec ce qu'elle contient de plus grossier. || La liqueur filtrée.

COLBACK. s. m. Coiffure militaire, bonnet de peau d'ours sans plaque et dont la partie supérieure est plate.

COLCHIQUE. s. m. (grec *colchicon,* colchique.) t. de botan. Plante bulbeuse appelée aussi *Tue-chien,* qui croît dans les prés humides, et qu'on cultive dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur.

COLCOTAR. s. m. t. de chimie. Oxyde rouge de fer qui provient de la calcination du sulfate de fer.

COLÉGATAIRE. s. des 2 genres. (lat. *cum,* avec, *legatarius,* légataire.) t. de jurispr. Qui est légataire avec un ou plusieurs autres.

COLÉOPTÈRE. adj. et s. m. (grec *coléopteros,* coléoptère.) t. d'hist. nat. Il se dit Des insectes pourvus de quatre ailes, dont les supérieures, qui sont solides et cornées, recouvrent les inférieures en manière de gaînes.

COLÉRA-MORBUS. s. m. *Voyez* Choléra-morbus.

COLÈRE. s. f. (grec *cholè,* bile.) Mouvement désordonné de l'âme par lequel nous sommes excités, avec violence, contre ce qui nous blesse. *Grande, furieuse, noble, sainte, juste colère. Transport, mouvement, excès de colère. Émouvoir, irriter, réprimer, calmer, adoucir la colère de quelqu'un.* Fig., *La colère de Dieu, la colère du ciel, la colère céleste.* || Il se dit en parlant Des animaux. *Ce chien était en colère. La colère du lion.* || Fig., *La mer est en colère,* Elle est fort agitée. || Colère, adj. des 2 genres, Qui est sujet à se mettre en colère. *Homme, femme colère.*

COLÉRIQUE. adj. des 2 genres. Enclin à la colère. *Être d'une humeur colérique.* Voyez Cholérique.

COLI. s. m. *Voyez* Colir.

COLIART. s. m. Poisson de mer qui ressemble à la raie.

COLIBRI. s. m. Genre d'oiseaux remarquables par leur petitesse et par l'éclat de leurs couleurs. Autrement, *Oiseaux-mouches.*

COLICITANT. s. m. (lat. *cum,* avec, *licitari,* liciter.) t. de pratique. Il s'emploie surtout au plur., et se dit de Deux ou plusieurs cohéritiers ou copropriétaires au nom desquels se fait une vente par licitation.

COLIFICHET. s. m. Babiole, bagatelle, petit objet de fantaisie. || Ajustements de femme qui ne servent qu'à la parure. || Petits ornements mal placés, et qui n'ont point de convenance ni de rapport avec les lieux où ils sont mis. *Un jardin rempli de colifichets. Des maisons, des églises gothiques surchargées de colifichets.* || Fig., Tout ornement placé mal à propos dans quelque ouvrage d'esprit. *Cette pièce est pleine de traits d'esprit, mais qui ne sont la plupart que des colifichets.* || Colifichet, Pâtisserie sèche et légère, faite sans beurre et sans sel, qu'on donne à manger aux oiseaux. || Colifichet, t. de monnaie, Petite machine dont se servaient les ajusteurs pour réduire les espèces au poids légal.

COLIMAÇON. s. m. *Voyez* Limaçon.

COLIN-MAILLARD. s. m. Jeu où l'un des joueurs, que l'on appelle *colin-maillard,* a les yeux bandés et cherche les autres à tâtons, jusqu'à ce qu'il en ait saisi un, dont il est obligé de dire le nom, et qui alors prend sa place.

COLIQUE. s. f. (grec *cōlicos,* qui a la colique.) Toute douleur vive qu'on éprouve dans le ventre, dans l'abdomen, et qui redouble par intervalles. *Colique bilieuse, hépatique, venteuse, nerveuse, néphrétique. Colique de miséréré.* On dit vulgairement, dans un sens analogue, *Colique d'estomac.*

COLIR ou COLI. s. m. Officier de la Chine, qui est un censeur universel, et qui a droit d'entrer dans les maisons pour s'instruire de ce qui s'y passe.

COLIS. s. m. t. de commerce. Caisse, balle de marchandises, ballot.

COLISEE. s. m. Nom d'un célèbre amphithéâtre de Rome, dont il subsiste encore de beaux restes, et que l'on appelait anciennement *le Colossée,* parce qu'il fut construit non loin de la statue colossale de Néron.

COLLABORATEUR. s. m. (lat. *collaborare,* travailler ensemble.) Celui qui travaille de concert avec un autre, qui l'aide dans ses fonctions, dans l'exercice de son emploi. || Il se dit en parlant Des pièces de théâtre et des écrits périodiques. *Il a deux collaborateurs.* || On donne quelquefois à ce mot un fém., *Collaboratrice.*

COLLAGE. s. m. (grec *colla,* colle.) t. de papeterie. Opération qui consiste à imprégner le papier de colle, pour qu'il ne boive pas, pour qu'il puisse recevoir l'écriture. || L'action de coller du papier de tenture dans les appartements.

COLLANT, ANTE. adj. Qui colle. *Pantalon collant,* Pantalon fort juste et qui dessine les formes.

COLLATAIRE. s. m. (lat. *collatio,* collation.) (On prononce les deux L.) Celui à qui on a conféré un bénéfice.

COLLATÉRAL, ALE. adj. (lat. *cum,* avec, *lateralis,* latéral.) (On prononce les deux L.) t. de jurispr. En parlant De parenté et de succession hors de la ligne directe, soit descendante, soit ascendante. || *Parents collatéraux,* Les oncles, les frères, les sœurs, les cousins germains, etc. || *Ligne collatérale,* La ligne que forment les parents collatéraux. || *Succession collatérale,* La succession qu'on recueille d'un parent en ligne collatérale. On dit de même, *Héritier collatéral,* Celui qui hérite d'un parent en ligne collatérale. || Collatéral, subst., Parent collatéral. *Tout son bien est allé à des collatéraux.* || T. de géogr., *Points collatéraux,* Les points qui sont au milieu de deux points cardinaux. *Le nord-est, le nord-ouest, le sud-est, et le sud-ouest.* || T. d'archit., *Nef collatérale,* Nef des bas côtés ou ailes d'une église.

COLLATEUR. s. m. (lat. *collator,* qui confère.) (On prononce les deux L.) Celui qui a droit de conférer un bénéfice. || *Collateur ordinaire,* ou simplement, *Ordinaire,* Celui qui de droit commun conférait le bénéfice.

COLLATIF, IVE. adj. (On prononce les deux L.) Qui se confère. En matières bénéficiales.

COLLATION. s. f. (On prononce les deux L.) Droit de conférer un bénéfice. || La provision du collateur. || *Avoir de belles collations, de grandes collations,*

Avoir le droit de conférer plusieurs bénéfices considérables. || COLLATION, L'action par laquelle on confère la copie d'un écrit avec l'original, ou deux écrits ensemble, pour savoir s'il n'y a rien de plus ou de moins dans l'un que dans l'autre.

COLLATION. s. f. (On prononce *Colation.*) Repas léger que les catholiques font les jours de jeûne, au lieu de souper. *Petite, simple, légère, bonne collation.* || Tout repas qu'on fait dans l'après-dînée ou dans la nuit. *On servit une magnifique, une superbe, une somptueuse collation. Il y a eu bal et grande collation.*

COLLATIONNER. v. n. (On prononce *Colationner.*) Faire le repas qu'on appelle Collation.

COLLATIONNER. v. a. (On prononce les deux L.) Conférer un écrit avec l'original, ou conférer deux écrits ensemble, afin de vérifier s'il y a quelque chose de plus ou de moins dans l'un que dans l'autre. || COLLATIONNER, parmi les libraires, Examiner si un livre est entier, s'il ne manque point quelque feuille ou feuillet. || COLLATIONNÉ, ÉE. participe. On met au bas de certains actes, *Collationné à l'original par...*

COLLE. s. f. (grec *colla*, colle.) Matière gluante et tenace, dont on se sert pour joindre deux choses, et pour faire qu'elles tiennent ensemble. *Colle de farine, d'amidon. Colle forte. Colle de poisson.* || COLLE, pop., Une bourde, une menterie, une chose controuvée à plaisir. *Il lui a donné une colle.*

COLLECTE. s. f. (lat. *collectio*, collecte.) Autrefois, La levée des deniers de la taille et autres impositions qui se faisaient par assiette. || Temps pendant lequel un collecteur était en fonctions. || COLLECTE, par extens., Quête faite pour une œuvre de bienfaisance ou pour un objet d'intérêt commun. || COLLECTE, dans la liturgie catholique, L'oraison que le prêtre dit à la messe avant l'épître.

COLLECTEUR. s. m. Celui qui était nommé, dans une paroisse, pour recueillir les tailles ou quelque autre imposition levée par assiette.

COLLECTIF, IVE. adj. t. de gramm. Il se dit De tout mot au sing. qui désigne plusieurs personnes ou plusieurs choses. *Un nom collectif.* Subst., *Un collectif.* || *Sens collectif, valeur collective,* Le sens, la valeur que prend un mot au sing. qui n'est point collectif de sa nature, lorsqu'il sert à désigner une réunion, une classe entière d'objets. *Dans cette phrase,* Le lion est courageux, *le mot* lion *a une valeur collective.* || COLLECTIF, Qui renferme, qui embrasse plusieurs personnes ou plusieurs choses. *Un être, un tout collectif.* || *D'une manière collective,* En considérant les objets dont on parle comme ne formant qu'un tout.

COLLECTION. s. f. Réunion de plusieurs objets qui ont ensemble quelque rapport. *Il a une belle collection de tableaux, de livres, etc.* || Recueil, compilation de plusieurs ouvrages qui ont rapport à une même matière, qui appartiennent à un même genre. *Collection des conciles, des moralistes français.* || Recueil de passages, tirés d'un ou de plusieurs auteurs. Peu usité.

COLLECTIVEMENT. adv. D'une manière collective. *L'homme, c'est-à-dire, tous les hommes, pris collectivement.*

COLLÉGE. s. m. (lat. *collegium*, collége.) Corps ou compagnie de personnes notables qui sont revêtues d'une même dignité. *Le collége des cardinaux,* ou *Le sacré collége.* || *Collége électoral,* Assemblée d'électeurs convoqués pour élire des députés. || COLLÉGE, Établissement public où l'on enseigne les lettres, les sciences, les langues, etc., et où demeurent ordinairement plusieurs professeurs ou régents. *Les élèves, le proviseur, le censeur, l'économe, les classes d'un collége. Collége royal, communal.* || Par extens., La réunion des écoliers qui sont en pension dans un collége. || Fam., *Cela sent le collége,* Cela a un air de pédanterie. *Il sent encore son collége,* se dit D'un jeune homme qui conserve encore dans le monde les manières du collége. || *Amitié de collége,* Amitié formée au collége et continuée dans l'âge mûr. On dit dans un sens analogue, *Amis de collége.* || *Collége de France,* Institution fondée à Paris par François I[er] pour l'enseignement public et gratuit des langues, de la poésie, de l'éloquence et des hautes sciences mathématiques et physiques.

COLLÉGIAL, ALE. adj. Il n'est guère usité qu'au fém., *Église collégiale,* Chapitre de chanoines sans siége épiscopal. Subst., *Une collégiale.*

COLLÉGIEN. s. m. Celui qui étudie au collége.

COLLÈGUE. s. m. (lat. *collega*, collègue.) Ceux qui sont revêtus des mêmes fonctions ou de la même mission; à la différence de *Confrère,* Ceux qui exercent la même profession, ou qui sont membres de la même corporation. *Il est mon collègue au conseil d'État, et mon confrère à l'Académie.*

COLLER. v. a. (grec *colla*, colle.) Joindre et faire tenir deux choses ensemble avec de la colle. *Coller du papier, des ais. Coller une image sur du carton.* || Il se dit, par ext., De choses qui sont fortement unies entre elles ou à d'autres. Dans ce sens, on l'emploie souvent avec le pron. pers. *Les cheveux étaient collés sur la plaie. La tunique fatale se colla sur sa peau.* || Neutr., *Ce bas, ce pantalon, cette culotte colle bien,* Ce bas s'applique bien sur la jambe; ce pantalon, cette culotte est juste et dessine bien les formes. On dit de même, *Cet habit est collé, semble collé sur le corps,* Il est bien fait et prend bien la taille. || Fig. et fam., *Se coller, être collé contre une chose, à une chose, sur une chose,* Se tenir fortement appliqué contre une chose, etc.; ou Se tenir constamment auprès d'une chose. || Fig. et fam., *Cet homme est collé sur ses livres,* Il s'applique constamment à l'étude. || Fig., *Avoir les yeux collés sur une chose, sur quelqu'un,* Regarder une chose, regarder quelqu'un attentivement et longtemps. || Fig. *Avoir la bouche collée, les lèvres collées sur quelque chose,* Les y tenir long-temps appliquées. || Fig., au billard, *Coller une bille,* Pousser ou placer une bille de manière qu'elle s'arrête contre la bande ou fort près de la bande. On dit de même, *Coller son adversaire. Être collé sous bande.* || COLLER, Enduire, imprégner de colle. *Ce papier boit, parce qu'on ne l'a pas bien collé.* || *Coller du vin,* Y mettre de la colle de poisson ou quelque autre ingrédient, pour l'éclaircir. || COLLÉ, ÉE. participe.

COLLERETTE. s. f. (lat. *collum*, col.) Petit collet de linge, dont les femmes se servent quelquefois pour se couvrir la gorge et les épaules. || COLLERETTE, en botan., L'assemblage de petites feuilles qui entoure la base d'une ombelle.

COLLET. s. m. Cette partie de l'habillement qui est autour du cou. || Ample morceau de drap ou d'étoffe, ordinairement taillé en rond, qui est cousu, attaché autour du collet, et qui tombe de manière à couvrir les épaules. *Collet de manteau. Redingote à collet.* || COLLET, absol., Pièce de toile fine qu'on mettait autrefois autour du cou par ornement, autrement *Rabat.* || Fam., *Les gens à petit collet,* et fig., *Les petits collets,* se disait Des ecclésiastiques. Fig., *Le petit collet,* La profession ecclésiastique. || *Collet*

monté, Collet de femme où il y avait de la carte ou du fil de fer pour le soutenir. *Du temps des collets montés*, Dans le vieux temps. || *Sauter au collet de quelqu'un, le prendre, le saisir au collet*, Le saisir au cou pour lui faire violence. || Par ext., *Prendre, saisir quelqu'un au collet, lui mettre la main sur le collet*, L'arrêter et le faire prisonnier. || Fig. et fam., *Prendre quelqu'un au collet*, Le forcer de vous écouter. || Fam., *Prêter le collet à quelqu'un*, Se présenter pour lutter ou combattre corps à corps contre lui. || Fig. et fam., *Prêter le collet à quelqu'un*, Être prêt à lui tenir tête, à disputer contre lui. || T. de boucher, *Collet de mouton, collet de veau*, La pièce, la partie du cou de ces animaux qui reste après qu'on en a ôté le bout le plus proche de la tête. || COLLET, t. de botan., par analogie, Partie de la plante où finit la racine et où commence la tige. || || En anat., *Le collet d'une dent*, La partie d'une dent qui est entre la couronne et la racine. || COLLET, Lacs à prendre des lièvres, des lapins, etc.

COLLETER. v. a. Prendre quelqu'un au collet pour lui faire violence. Avec le pron. pers., comme v. récipr. *Ils se colletèrent.* || Il se dit Des animaux, dans une acception analogue. *Le dogue colleta le loup.* || COLLETER, neut., Tendre des collets pour prendre des lièvres, des lapins, etc. || COLLETÉ, ÉE. participe. || Il se dit, en t. de blason, D'un animal qui a un collier d'un émail ou d'une couleur différente de celle du corps.

COLLEUR. s. m. (grec *colla*, colle.) Celui qui fait des cartons; ou Celui qui colle du papier peint sur les murs d'un appartement. La première acception a vieilli; on dit aujourd'hui, *Cartonnier.*

COLLIER. s. m. (lat. *collum*, cou.) Rangée de perles ou d'autres choses de même nature, que l'on porte au cou pour se parer; ornement à l'usage des femmes. || Chaîne d'or que portent les chevaliers de certains ordres, les jours de cérémonie, et à laquelle est suspendu le signe de l'ordre. *Le collier de l'ordre du Saint-Esprit, etc.* Par ellipse, *Le collier du Saint-Esprit, etc.* || COLLIER, Cercle de fer, d'argent ou de quelque autre matière, que l'on met autour du cou des esclaves, et de quelques animaux. *Collier de chien. Il mit un collier au cou de son esclave.* || *Collier de force*, Collier garni de pointes tournées en dedans, dont on se sert pour dresser les chiens d'arrêt. || COLLIER, par analogie, Marque naturelle en forme de cercle, qui se voit quelquefois autour du cou des quadrupèdes, des oiseaux, et qui est différente par sa couleur du reste de leur poil ou de leur plumage. *Un merle au collier. Un chien noir qui a un collier blanc.* || COLLIER, La partie du harnais des chevaux de charrette ou de labour, qui est faite de bois et rembourrée, et à laquelle les traits sont attachés. || Fig. et fam., *Collier de misère*, se dit D'un travail pénible qu'on ne peut interrompre que pour le reprendre bientôt. || *Cheval de collier*, Cheval propre à tirer. || *Cheval franc du collier*, Cheval qui tire de lui-même, sans qu'il soit besoin de lui donner des coups de fouet. || Prov. et fig., *Être franc du collier*, se dit De celui qui est toujours prêt à faire les choses que son devoir, son honneur, etc., exigent de lui. D'un homme brave et qui est toujours prêt à marcher au combat. || Fig. et fam., *Donner un coup de collier*, Faire un nouvel effort pour réussir dans quelque entreprise. || COLLIER, t. d'archit., Astragale taillé en perles, en olives, ou en patenôtres.

COLLIGER. v. a. (lat. *colligere*, recueillir.) On prononce les deux L.) Faire des collections des endroits notables d'un livre. Il est vieux. || COLLIGÉ, ÉE. participe.

COLLINE. s. f. (lat. *collis*, colline.) Petite montagne qui s'élève en pente douce au-dessus de la plaine. *Le haut, le pied, le bas, le penchant de la colline.* || Poétiq., *La double colline*, Le Parnasse.

COLLIQUATIF, IVE. adj. (lat. *colliquere*, se liquéfier.) (Dans ce mot et le suivant, on fait sentir les deux L, et *qua* se prononce *coua.*) t. de médec. Qui accompagne la colliquation, qui en résulte.

COLLIQUATION. s. f. t. de médec. ancienne. Amoindrissement des parties solides, avec excrétion abondante et diminution de cohésion des liquides.

COLLISION s. f. (lat. *collisio*, collision.) (On prononce les deux L.) t. didactique. Le choc de deux corps.

COLLOCATION. s. f. (lat. *collocatio*, collocation.) (On prononce les deux L.) t. de pratique. Action par laquelle on range des créanciers dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés. *État de collocation.* || L'ordre, le rang dans lequel chaque créancier est colloqué. *Bordereau de collocation.* || La somme qu'un créancier utilement colloqué a droit de toucher. *Payement de collocation.* || *Collocation utile*, Collocation pour le payement de laquelle il y a suffisamment de deniers. || *Collocation de l'argent*, L'emploi qu'on fait de l'argent en le plaçant.

COLLOQUE. s. m. (lat. *colloquium*, colloque.) (On prononce les deux L.) Dialogue, entretien de deux ou de plusieurs personnes. Fam. || *Le colloque de Poissy*, Conférence célèbre qui fut tenue à Poissy entre les catholiques et les réformés. || COLLOQUES, plur., Titre de certains ouvrages qui contiennent des dialogues sur diverses matières.

COLLOQUER. v. a. (lat. *collocare*, colloquer.) (On prononce les deux L.) Placer, mettre quelqu'un en une place. *Ils m'ont assez mal colloqué.* Fam. || Il s'emploie dans la pratique, en parlant Des créanciers que l'on range dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés sur le prix de la vente, faite en justice, d'un objet qui appartenait à leur débiteur commun. *Il a été colloqué par préférence.* || COLLOQUÉ, ÉE. participe.

COLLUDER. v. n. (lat. *colludere*, même signif.) (Dans ce mot et dans les trois suivants, on prononce les deux L.) t. de palais. S'entendre avec sa partie adverse au préjudice d'un tiers.

COLLUSION. s. f. Intelligence secrète entre deux ou plusieurs parties au préjudice d'un tiers. || Toute intelligence secrète dans les affaires pour tromper un tiers. *On disait qu'il y avait collusion entre les chefs des partis contraires.*

COLLUSOIRE. adj. des 2 genres. t. de palais. Qui se fait par collusion. *Acte, disposition, arrêt collusoire.*

COLLUSOIREMENT. adv. D'une manière collusoire.

COLLYRE. s. m. (grec *collyrion*, collyre.) t. de médec. Remède extérieur qui s'applique sur les yeux.

COLOMBAGE. s. m. t. de charpent. Rang de solives posées à plomb dans une cloison de charpente, dans un pan de bois.

COLOMBE. s. f. (lat. *columba*, colombe.) Pigeon. Ce mot est consacré à la poésie et au style soutenu. *La tendre, la fidèle colombe.* || Il s'emploie également, au lieu de Pigeon, dans toutes les phrases tirées ou imitées de l'Écriture sainte. *Le Saint-Esprit descendit en forme de colombe sur Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST. *L'Église est comparée à une chaste colombe.*

COLOMBIER. s. m. Bâtiment en forme de tour ronde ou carrée, où l'on retire et nourrit des pigeons. || *Colombier à pied*, Colombier qui a des boulins depuis le sommet jusqu'au rez-de-chaussée.

COLOMBIER. s. m. t. de papeterie et d'impr. Papier d un grand format.

COLOMBIN, INE. adj. Qui est d'une couleur mélangée entre le rouge et le violet, approchant du gris de lin. || Il est vieux : on dit aujourd'hui, *Gorge de pigeon.*

COLOMBINE. s. f. t. d'agricult. La fiente de pigeon ; par ext., Celle des volailles.

COLON. s. m. (lat. *colonus*, colon.) Celui qui cultive une terre dans quelque pays que ce soit. || En jurispr., *Colon partiaire*, Cultivateur qui rend au propriétaire une portion convenue des récoltes et des autres produits de sa ferme. || Colon, Celui qui fait partie d'une colonie, qui habite une colonie.

CÔLON. s. m. (grec *cólon*, côlon.) t. d'anat. L'un des gros intestins, qui suit le cœcum.

COLONEL. s. m. (lat. *columna*, colonne.) Celui qui commande un régiment. *Colonel d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, de hussards. Lieutenant-colonel.* || Officier qui, sans avoir de régiment, a le grade de colonel. *Colonel du génie, d'état-major.* || *Colonel général*, Celui qui, en vertu d'un titre honorifique, est à la tête de tous les corps d'une même espèce de troupes. *Colonel général des hussards.*

COLONELLE. adj. f. Autrefois La première compagnie d'un régiment, celle qui n'avait point d'autre capitaine que le colonel. *La compagnie colonelle*, ou substantiv., *La colonelle.*

COLONIAL, ALE. adj. (lat. *colonia*, colonie.) Qui est relatif aux colonies, qui vient des colonies. *Régime colonial. Marchandises, denrées coloniales.*

COLONIE. s. f. Réunion d'hommes sortis d'un pays pour aller en habiter un autre; par extens., La population qui s'est formée et qui se perpétue dans le lieu de leur établissement. *Envoyer, établir, fonder une colonie.* || Lieu, pays habité par une colonie. *Les colonies d'Amérique. Les colonies espagnoles. Le gouverneur d'une colonie.* || Absol. Les colonies des Antilles françaises. *Il est mort dans les colonies, aux colonies.*

COLONISATION. s. f. Action de coloniser, ou Le résultat de cette action.

COLONISER. v. a. Former en colonie; établir une colonie, des colonies dans un pays. || Colonisé, ée. participe.

COLONNADE. s. f. coll. (lat. *columna*, colonne.) Suite de colonnes rangées avec symétrie pour servir d'ornement à un grand édifice, à une place publique, etc.

COLONNE. s. f. Pilier composé d'un fût cylindrique se rétrécissant par le haut, d'un chapiteau, et souvent d'une base : il est ordinairement destiné à soutenir un entablement, et à décorer les édifices. *Colonne de marbre, de bronze, torse, cannelée, corinthienne, dorique, etc. La base, le fût, le chapiteau de la colonne. Colonne funéraire.* || Fig., *Les colonnes de l'État, de l'Église*, Ceux qui en sont les plus fermes soutiens. On le dit Des choses. *La justice et la paix sont les colonnes d'un empire.* || *Colonne monumentale*, Monument qui a la forme d'une grande colonne isolée. *Colonne triomphale, rostrale.* || Fig., *Les colonnes d'Hercule*, Les deux montagnes du détroit de Gilbratar. || *Colonnes milliaires*, Bornes en forme de petites colonnes, placées, de distance en distance, le long des grands chemins, pour indiquer les lieues, les milles, etc. || *Les colonnes d'un lit*, Les piliers qui soutiennent le ciel des lits à l'ancienne mode. On dit aussi, *Un lit à colonnes.* || En anat., *La colonne vertébrale*, L'épine du dos. || Colonne, dans un livre, dans un écrit, etc., dont les pages sont divisées, de haut en bas, en deux ou plusieurs parties, Chacune des parties de la page. *Dans ce livre-ci, il y a deux colonnes à la page. Les colonnes d'un journal.* || *Les colonnes d'un registre, d'un tableau*, Les divisions, les compartiments d'un registre, d'un tableau, indiqués par des lignes tracées de haut en bas. *Le titre d'une colonne.* || *Une colonne de chiffres*, Plusieurs chiffres placés les uns au-dessous des autres. || Colonne, t. d'art militaire, Corps de troupes disposé ou marchant dans un ordre qui a peu de front et beaucoup de profondeur. *La tête d'une colonne.* On le dit également dans la tactique navale. || *Colonne d'attaque*, Celle qui est chargée de commencer l'attaque. || *Colonne mobile*, Corps de troupes destiné à parcourir un pays, en différents sens, pour y maintenir la tranquillité, pour en chasser des partis ennemis. || Colonne, t. de physique, Une quantité de matière fluide de figure cylindrique, qui a une hauteur et une base déterminées réellement ou par la pensée. *Colonne d'air, d'eau.*

COLOPHANE. s. f. (grec *colophónia*, colophane.) Résine dont les musiciens qui jouent du violon, de la basse, etc., se servent pour frotter les crins de l'archet.

COLOQUINTE. s. f. (grec *colokyntha*, citrouille.) Concombre, dont la pulpe est extrêmement amère et très-purgative.

COLORANT, ANTE. adj. (lat. *colorare*, colorer.) Qui colore, qui donne de la couleur.

COLORER. v. a. Donner la couleur, de la couleur. *Le soleil colore les fruits, les fleurs. Colorer le verre en bleu, en rouge, etc.* || Avec le pron. pers. *Les fruits, les raisins commencent à se colorer.* || Colorer, fig., Donner une belle apparence à quelque chose de mauvais. *Colorer une injustice, un mensonge.* || Coloré, ée. participe. || *Vin coloré*, Vin qui est plus rouge que paillet. || *Avoir le teint coloré*, Avoir le teint rouge, vermeil. || Coloré, se dit, en botan., Des parties d'une plante qui ont une autre couleur que celle qui leur est ordinaire. *Feuille colorée.*

COLORIER. v. a. Appliquer les couleurs convenables sur une estampe, sur un dessin, etc. || Employer les couleurs dans un tableau. Peu usité. || Colorié, ée, participe.

COLORIS. s. m. L'effet qui résulte du mélange et de l'emploi des couleurs dans les tableaux, principalement pour les figures humaines. *Coloris frais, chaud, vigoureux, tendre, vif.* || Par extens., *Un beau coloris*, Un teint frais et vermeil. On le dit aussi Des fruits. *Voilà des pêches d'un beau coloris.* || Coloris, s'emploie fig., en parlant Du style et des pensées. *Revêtir ses pensées d'un coloris gracieux.*

COLORISTE. s. m. t. de peinture. Peintre qui entend bien le coloris. || Coloriste, Celui qui colorie des estampes, des gravures. Fém. *Une coloriste.*

COLOSSAL, ALE. adj. (grec *colossos*, colosse.) D'une grandeur extraordinaire. *Figure, taille colossale. Monument colossal.* Au plur., il n'est usité qu'au fém. *Statues, proportions colossales.* || Il se dit fig. De certaines choses qui ont une force, une étendue extraordinaire. *Empire, pouvoir colossal.*

COLOSSE. s. m. Statue d'une grandeur extraordinaire. || Fig., *Un colosse, un grand colosse*, Un homme de fort grande stature. On le dit Des ani-

maux. *Quel cheval! c'est un colosse.* || Colosse, se dit fig. d'Un empire, d'un souverain très-puissant. *Plusieurs causes préparaient la chute de ce colosse.*

COLOSTRUM. s. m. (On prononce *Colostrome.*) t. de médec., emprunté du latin. Le premier lait des femmes après leur délivrance.

COLPORTAGE. s. m. (lat. *collo portare*, porter au cou.) L'action de colporter, ou La profession de colporteur.

COLPORTER. v. a. Faire le métier de colporteur; porter, dans les rues et par les campagnes, des marchandises pour les vendre. || *Colporter une nouvelle, une histoire scandaleuse, etc.*, La répandre en la racontant dans les diverses maisons où l'on va. || Colporté, ée. participe.

COLPORTEUR. s. m. Petit marchand ambulant qui porte ses marchandises sur le dos ou devant lui, dans des mannes, dans des caisses, etc. || Celui qui crie et qui vend dans les rues les bulletins, les arrêts, etc., avec approbation de l'autorité.

COLURE. s. m. (grec *colouros*, colure.) t. de géographie et d'astron. Il se dit de Deux grands cercles de la sphère, qui coupent l'équateur et le zodiaque en quatre parties égales, et qui servent à marquer les quatre saisons de l'année. *Colure des équinoxes, des solstices.*

COLZA. s. m. Chou qui ne pomme point, et dont la graine fournit une huile bonne à brûler, à faire du savon noir, et à d'autres usages.

COMA. s. m. (grec *cốma*, sommeil.) t. de médec. Sommeil profond d'où il est difficile de tirer le malade.

COMATEUX, EUSE. adj. t. de médec. Qui concerne le coma, qui y est analogue.

COMBAT. s. m. (lat. *cum*, avec, *batuere*, battre.) Action par laquelle on attaque ou l'on se défend. *Combat d'homme à homme, d'une armée contre une autre armée. Combat à outrance, opiniâtre, sanglant. Combat naval. Présenter, accepter, faire cesser, rétablir, éviter le combat.* || *Combat judiciaire*, Manière de procéder en justice, qui consistait à soutenir son droit en se battant contre son adversaire. || Combat, L'action des animaux qui se battent ou que l'on fait battre les uns contre les autres. *Combat de coqs, de taureaux.* || *Être hors de combat*, N'être plus en état de combattre. On dit de même, *Mettre quelqu'un hors de combat.* Au propre et au fig. || Combats, plur., en poésie et dans le style élevé, La guerre. *L'art, le dieu, le destin des combats.* || Combat, Certains jeux publics des anciens, où l'on disputait de force et d'adresse dans les différents exercices du corps. *Combat à la course, à la lutte. Combat du ceste, de l'arc, etc.* || Combat, fig., Toute sorte de contestation, de débat, de lutte. *Combat de civilité, d'esprit, de générosité.* || Tant au sens physique qu'au sens moral, L'opposition et la contrariété de certaines choses entre elles. *Le combat des éléments. Le combat des préjugés contre les lumières.* || Fig., La lutte des sentiments intérieurs, des mouvements opposés que l'âme éprouve. *Il faut rendre, soutenir bien des combats pour vaincre ses passions.* || Certains états d'agitation, de trouble et de souffrance. *La vie de l'homme est un combat perpétuel.*

COMBATTANT. s. m. Homme de guerre marchant en campagne sous les ordres d'un général. || Ceux qui prennent actuellement part à un combat. *La nuit vint séparer les combattants.* || Prov. et fig., *Le combat finit faute de combattants*, se dit Quand tout le monde se retire d'une partie de jeu, d'un bal, etc. || Combattant, Chacun des soutenants ou des assaillants d'un tournoi.

COMBATTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Battre.*) Attaquer son ennemi, ou en soutenir, en repousser l'attaque. Il est souvent employé absol. et neutral. *Combattre les ennemis. Combattre vaillamment, à outrance, corps à corps, à pied, à cheval, à l'épée, au pistolet. Combattre contre quelqu'un.* || Faire la guerre. *Combattre pour son pays, pour son prince, etc. Combattre les ennemis de son pays.* || Il s'emploie fig., tant au sens physique qu'au sens moral. *Combattre les difficultés. Combattre les raisons, les opinions d'autrui. Combattre les vices, les préjugés, l'erreur. Combattre contre l'injustice.* Avec le pron. pers., comme verbe réciproque. *Ces raisons se combattaient dans son esprit.* || *Combattre contre les vents, contre la faim, etc.;* et dans un style plus soutenu, *Combattre les vents, la faim, etc.* || *Combattre une maladie*, Employer les remèdes que l'on croit propres à la faire cesser. On le dit De l'action même des remèdes. *Ce remède pourra combattre le mal avec succès.* || *Combattre ses passions, sa colère, etc.*, Y résister. On dit également, *Combattre contre ses passions, contre les tentations, etc.* Absol., *Combattre*, lorsque le sens indique suffisamment à quel penchant on résiste. *Combien n'ai-je pas combattu pour vaincre cet amour!* || *Combattre en soi-même*, Ne savoir quelle détermination prendre, peser les raisons pour et contre, en sorte qu'il y a combat dans l'esprit. || *Combattre de civilité, de politesse, de générosité, etc.*, Faire assaut de civilité, etc. On dit aussi, *Combattre de civilité, etc., avec quelqu'un.* || Combattu, ue. participe.

COMBIEN. adv. de quantité. Quelle quantité, quel nombre. *Combien y a-t-il de personnes? Combien avez-vous d'argent?* || Il sert à indiquer Une quantité, un nombre considérable. *Il y avait là je ne sais combien de gens. Combien de gens*, ou simplement, *Combien voudraient être à votre place! À combien de tentations n'est-il pas exposé!* || Il s'emploie absolument, lorsque le sens permet de suppléer aisément le substantif auquel il se rapporte. *Combien avez-vous mis pour faire ce trajet? Combien avez-vous dans votre bourse?* || Absol., Quel prix. *Combien vaut cela?* || Combien, À quel point. *Si vous saviez combien il vous aime.* || Combien, substantiv. *Il veut me vendre sa charge, nous en sommes sur le combien.* Très-fam.

COMBINAISON. s. f. (lat. *combinare*, combiner.) Assemblage de plusieurs choses disposées deux à deux; par extens., Assemblage de plusieurs choses disposées entre elles dans un certain ordre. Il se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *La combinaison des lettres. Des combinaisons de chiffres. Il y a dans cette comédie une combinaison d'incidents qui est fort ingénieuse.* || Fig., Mesures, calculs par lesquels on prépare le succès de quelque affaire. *De sages, de fausses combinaisons. Les combinaisons de la politique.* || Combinaison, t. de chimie, L'union intime par laquelle les parties de deux ou de plusieurs corps se joignent pour en former un nouveau.

COMBINER. v. a. Assembler plusieurs choses en les disposant deux à deux; par extens., Les arranger, les disposer entre elles dans un certain ordre. Il se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *Combiner les nombres, des lettres, etc. Combiner des raisonnements, des preuves, des incidents.* Avec le pron. pers. *Nos idées se combinent de plusieurs manières.* || Il se dit, fig., en parlant De ce que l'on calcule ou de ce

qu'on dispose de manière à parvenir à un certain résultat. *Combiner un plan. Ces deux généraux combinèrent habilement leurs opérations.* || Combiner, t. de chimie, Unir deux ou plusieurs corps de manière qu'ils n'en forment qu'un seul. Avec le pron. pers. *Le cuivre peut se combiner avec plusieurs autres métaux.* || Combiné, ée. participe. || *Armée combinée*, Armée composée de troupes appartenant à deux ou plusieurs puissances alliées. On dit aussi, *Flotte combinée.* || Combiné, substantiv., en chimie, Tout corps qui est le résultat d'une combinaison. *Un combiné.*

COMBLE. s. m. (lat. *cumulare*, combler.) Ce qui peut tenir au-dessus des bords d'une mesure, d'un vaisseau déjà plein. || Comble, Construction placée au-dessus d'un édifice, pour soutenir la couverture d'ardoises, de tuiles, etc. *Un comble de charpente, de fer.* || *De fond en comble*, Entièrement, depuis le fondement jusqu'au faîte. On le dit, par extens., en parlant D'une ville entière. || Fig. et fam., *Ruiner quelqu'un de fond en comble*, Lui faire perdre tous ses biens, ou son crédit et son honneur, ou tout cela ensemble. On dit aussi, *Ruiner un système, une doctrine, etc., de fond en comble*, En démontrer complétement l'erreur ou la fausseté. || Comble, fig., Le dernier surcroît, le plus haut degré de quelque chose, particulièrement de l'honneur, de la joie, de l'affliction, des maux, etc. *Parvenir, arriver au comble des honneurs, de la fortune, de ses désirs.* || Pour comble. loc. prépositive. Pour dernier surcroît. *Il gagna la bataille, et, pour comble de gloire, il fit le général ennemi prisonnier.*

COMBLE adj. des 2 genres. Qui est rempli jusque par-dessus les bords. Il se dit Des mesures de choses sèches, comme le blé, la farine, etc.; et il n'est d'aucun usage en parlant De la mesure des choses liquides. || Fig., *La mesure est comble*, se dit en parlant De celui qui, par ses crimes, ou par ses fautes réitérées, s'est rendu coupable au point de ne devoir plus espérer de pardon. || Comble, se dit, fig., D'un lieu rempli de monde. *La salle était comble.*

COMBLEMENT. s. m. Action de combler un creux, un vide. Peu usité.

COMBLER. v. a. Remplir une mesure, un vaisseau jusque par-dessus les bords, tant qu'il y en peut tenir. || Fig., *Combler la mesure*, se rendre coupable d'un dernier crime, ou de fautes réitérées qui ne permettent plus d'espérer de pardon. On dit aussi, *Leurs crimes, leurs fautes ont comblé la mesure.* || Fig., *Combler une personne de biens*, Lui faire beaucoup de bien. On dit dans le même sens: *Combler de bienfaits, d'honneurs, de gloire. Etc.* || Combler, Remplir un creux, un vide. *Combler un fossé, des vallées.* || Fig., *Combler les désirs, les vœux, les souhaits de quelqu'un*, Les satisfaire, les remplir. || Fig., t. de finances, *Combler un deficit*, Faire en sorte qu'il cesse d'exister. || Combler, fig., Mettre le comble à quelque chose, le rendre complet. *Il a comblé sa perfidie. Cette perte a comblé ses infortunes.* || Comblé, ée. participe.

COMBLÈTE. s. f. t. de vénerie. Fente qui est au milieu du pied du cerf.

COMBRIÈRE. s. f. t. de pêche. Filet propre à prendre des thons et autres grands poissons.

COMBUGER. v. a. Remplir d'eau des futailles pour les imbiber, avant que de les employer. || Combugé, ée. participe.

COMBUSTIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *combustio*, combustion.) Qui a la propriété de brûler. || Substant. masc., Toute matière avec laquelle on peut faire du feu. *La rareté des combustibles.*

COMBUSTION. s. f. Action de brûler entièrement, entière décomposition d'une chose par l'action du feu. *L'air est nécessaire à la combustion.* || Par extens., Incendie qui détruit totalement un édifice. *J'ai vu l'entière combustion de ce palais.* || Fig., Grand désordre, grand tumulte qui s'élève soudainement dans une nation, dans une assemblée, etc. *Ce fut une combustion générale.* Il se joint ordinairement avec la préposition *en. Cela mit le royaume en combustion.*

COMÉDIE. s. f. (grec *cōmōdia*, comédie.) Poëme dramatique, pièce de théâtre où l'on représente une action que l'on suppose s'être passée entre des personnes de condition privée, et où l'on a pour objet de plaire, soit par la peinture des mœurs et des ridicules, soit par des situations comiques. *Le nœud, le dénoûment d'une comédie. Faire, composer, représenter une comédie. L'auteur, les personnages, le sujet, le plan d'une comédie.* || *Les comédies d'Aristophane, de Plaute, de Molière, etc.*, Les comédies composées par ces auteurs. *La comédie de l'Avare, du Joueur, etc.*, La comédie dont un avare, un joueur, etc., est le principal personnage. || *La haute comédie*, se dit Des hautes conceptions comiques où l'on se propose plus particulièrement la peinture des mœurs et des caracteres. || *Comédie de mœurs*, Celle qui a pour objet principal la peinture des mœurs. || *Comédie de caractère*, Celle qui a principalement pour objet la peinture et le développement d'un caractère. || *Comédie d'intrigue*, Celle où l'auteur s'occupe surtout d'intéresser et d'amuser par une action fortement intriguée, et par la multiplicité et la variété des incidents. || *Comédie larmoyante*, Celle où il y a beaucoup de situations pathétiques. || *Comédie-ballet*, autrefois Comédies dont chaque acte se terminait par un divertissement de danse. || *Comédie héroïque*, Celle qui représente une action sérieuse entre des personnages de haut rang. *Comédie pastorale*, Celle dont l'action se passe entre des bergers. || *Comédie historique*, Celle dont le sujet est puisé dans l'histoire. *Comédie anecdotique*, Celle dont le fond est une anecdote. || *Comédie épisodique*, Comédie dont les scènes n'ont entre elles aucune liaison nécessaire. || Prov. et fig., *C'est le secret de la comédie*, se dit D'une chose qui est sue de tout le monde, et dont quelqu'un veut faire un secret. || Comédie, L'art de composer des comédies. *Il entend bien la comédie.* || Comédie, La représentation de toutes sortes de pièces de théâtre, comme sont la tragédie, le drame, le vaudeville, etc. *Jouer, représenter, donner, voir la comédie.* || Il se dit fig. Des actions qui ont quelque chose de plaisant. *Ces messieurs jouent la comedie, nous donnent la comédie.* || *C'est une comédie, une vraie comédie*, se dit D'un événement plaisant, d'une aventure risible. || *Donner la comédie au public*, Tenir une conduite scandaleuse qui attire l'attention du public. *Donner la comédie*, Se faire remarquer par des manieres extravagantes et ridicules. || Comédie, fig., Feinte. *Tout cela n'est qu'une pure comedie.* || *Jouer la comedie*, Feindre des sentiments qu'on n'a pas, chercher à paraître ce qu'on n'est pas réellement. || Comédie, Lieu où l'on joue la comédie pour le public. || Comédie, La troupe des comédiens qui appartiennent à un même théâtre. *Toute la comédie doit paraître dans cette pièce.*

COMÉDIEN, IENNE. s. Celui, celle dont la profession est de jouer la comédie sur un théâtre public.

Bon, excellent, mauvais, pitoyable comédien. Comédiens ambulants, français, italiens. || Il se dit fig. d'Un hypocrite, d'un homme qui, dans des vues intéressées, feint des passions et des sentiments qu'il n'a pas, ou cherche à donner aux autres une fausse idée de son mérite. *Méfiez-vous de lui, c'est un grand comédien.*

COMESTIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *comedere*, manger.) Qui peut se manger. Il ne se dit que De ce qui convient à la nourriture de l'homme, et ne se prend guère adjectiv. que dans ces phrases : *Denrées, viandes, champignons comestibles.* || Il s'emploie plus ordinair. comme subst. masc. *Des comestibles.*

COMÈTE. s. f. (grec *comètès*, comète.) Il se dit de Certains astres qui se meuvent autour du soleil, suivant les mêmes lois que les planètes, mais dans des orbes tellement allongés, qu'ils ne nous deviennent visibles que dans la partie de leur cours la plus voisine de cet astre ; ce qui fait qu'ils semblent paraître dans le ciel accidentellement. *Tête de la comète*, La nébulosité plus ou moins lumineuse, et généralement de figure ovoïde, qui semble former le corps de ces astres ; par opposition à La traînée de lumière vague qui les accompagne ordinairement du côté opposé au soleil, et que l'on appelle *Queue de la comète.* Quelquefois cette lueur paraît s'étendre au delà de la tête, vers le soleil ; et alors elle prend le nom de *Barbe de la comète.* D'autres fois aussi elle enveloppe toute la tête, et on l'appelle *La chevelure de la comète.* Ces deux dernieres dénominations sont peu usitées. La tête des comètes, vue au télescope, présente souvent dans son intérieur une petite masse de lumière plus condensée ; c'est ce que l'on nomme *Le noyau de la comète. Comète chevelue, barbue, à queue. Le mouvement, le cours d'une comète.* || T. de blason, Étoile à queue ondoyante, qu'on représente avec huit rayons. || T. d'artificiers, Fusée volante dont la tête et la queue sont également lumineuses. || Comète, Jeu qui se joue avec des cartes, dont une porte particulièrement le nom de Comète. || Comète, dans la mercerie, Ruban étroit et satiné, qui a ordinairement beaucoup d'apprêt.

COMICES. s. m. pl. (lat. *comitia*, comices.) t. d'antiq. Assemblée du peuple romain, pour élire des magistrats, ou pour traiter des affaires importantes de la république.

COMINGE. s. f. Bombe d'une grosseur considérable. Il est vieux.

COMIQUE. adj. des 2 genres. (grec *cómicos*, comique.) Qui appartient à la comédie, prise dans le premier des sens indiqués ci-dessus. *Pièce, poëte, genre, sujet, style, verve comique.* || *Troupe comique*, Troupe de comédiens. || Comique, Plaisant, propre à faire rire. *Visage, air, aventure, roman comique.* || Fig., *Avoir le masque comique*, en parlant D'un acteur comique, Avoir un visage qui se prête à tous les mouvements de physionomie nécessaires pour bien exprimer le caractère d'un rôle plaisant. || Comique, subst. masc., Le genre comique, la comédie. *Cet auteur entend bien le comique. Le haut, le bas comique. Le comique de caractère, de situation. Le comique larmoyant.* || Comique, subst., Auteur comique. *Molière est notre premier comique.* || Le comédien habituellement chargé de représenter les personnages plaisants ou bouffons. *C'est un bon comique.* || *Jouer les comiques*, Tenir l'emploi de comique.

COMIQUEMENT. adv. D'une manière comique.

COMITE. s. m. (lat. *comitari*, accompagner.) Officier préposé pour faire travailler la chiourme d'une galère.

COMITÉ. s. m. (lat. *comitatus*, compagnie.) Réunion de personnes commises par une autorité quelconque, par une assemblée, etc., pour la discussion de certaines affaires, de certains objets. *Les membres, le président, le secrétaire d'un comité.* || *Comité de lecture*, dans les théâtres, Comité devant lequel on lit les pièces présentées, et qui juge si elles doivent être jouées. || *Comité secret*, se dit en parlant Des assemblées réglées, lorsqu'elles excluent le public de leur salle, pour délibérer en secret. || Comité, fam., Société restreinte à un petit nombre de personnes entre lesquelles règne ordinairement une certaine familiarité. *Nous souperons ce soir en petit comité.*

COMMA. s. m. (grec *comma*, coupure.) t. de musique. La huitième ou neuvième partie d'un ton, à peu près la moitié d'un quart de ton. || Comma, t. d'impr., Ponctuation qui se marque avec deux points l'un au-dessus de l'autre.

COMMAND. s. m. (lat. *commendare*, recommander.) t. de jurisprud. Celui que l'acquéreur d'un héritage s'est réservé de nommer, et pour lequel il déclare avoir acquis.

COMMANDANT. adj. Qui commande dans une place, ou qui commande des troupes, une troupe. *Capitaine commandant.* || Substant. *Il faut parler au commandant.* || Il se dit Des chefs de bataillon ou d'escadron, et Des lieutenants de roi qui commandent dans les places. *Le grade de commandant. Commandant de place.*

COMMANDE. s. f. Ordre donné à un fabricant, à un ouvrier de faire un certain ouvrage, qui doit ordinairement être achevé dans un temps prescrit. || *Ouvrage de commande*, Tout ouvrage que l'on fait exprès pour une personne qui en a donné l'ordre. || Fig. et fam., *Maladie de commande, joie de commande, etc.*, Maladie, joie, etc., feintes et supposées.

COMMANDEMENT. s. m. Ordre que donne celui qui commande, qui a pouvoir de commander. *Commandement verbal, par écrit.* || *Secrétaires des commandements*, Les principaux secrétaires des princes et des princesses de la famille et de la maison royale. || Commandement, t. de guerre et de marine, Tout ordre bref qu'on donne à haute voix pour faire exécuter certains mouvements, certaines manœuvres. *Au commandement de... vous ferez telle chose.* || Commandement, t. de pratique, Exploit fait par un huissier, en vertu d'un jugement ou d'un titre exécutoire, par lequel il commande, au nom du roi, de la loi et de la justice, de payer, de vider les lieux etc. *Itératif commandement.* || Commandement, Loi, précepte. On dit par excellence : *Les dix commandements de Dieu. Les commandements de l'Église.* || Commandement, Autorité, pouvoir de commander. *Avoir commandement sur quelqu'un. Prendre, accepter, refuser le commandement.* || *Avoir le commandement d'une province, d'une place*, Y avoir la qualité, la place de gouverneur, de commandant. || *Bâton de commandement*, Bâton qui est le signe de l'autorité, et que portent certains officiers investis d'un commandement. || Commandement, L'action de commander, manière de commander. *Avoir le commandement doux, rude, dur. Prendre le ton du commandement.* || *Avoir quelque chose à son commandement*, Pouvoir s'en servir à sa volonté. || *Avoir une chose à commandement*, L'avoir en main, pouvoir facilement en disposer.

COMMANDER. v. a. Ordonner, enjoindre quelque

chose à quelqu'un. *Il lui a commandé telle chose. C'est Dieu qui le commande.* On dit, par civilité : *N'avez-vous rien à me commander pour votre service? Etc.* || Il s'emploie figur., au sens moral. *L'honneur vous commande ce sacrifice.* || Figur., *Commander le respect, l'estime, etc.*, Inspirer un respect, une estime, etc., dont il est impossible de se défendre. || *Commander quelque chose à un ouvrier, à un artisan*, Lui donner ordre de faire quelque chose de son métier. || Fig., *Ce sentiment, cette passion ne se commande point*, se dit Des sentiments, des passions qui ne dépendent pas de notre volonté. || COMMANDER, fig., en parlant Des choses, Dominer par son élévation. *La ville est commandée au nord par deux collines élevées.* Souvent, à l'idée d'une certaine élévation, se joint celle de la facilité que présente le lieu plus élevé pour attaquer ou battre celui qui l'est moins, en tirant de haut en bas. *La citadelle commande la ville.* || COMMANDER, Avoir le commandement, l'autorité. *Commander une armée, un régiment, un vaisseau, une flotte.* || *Commander une expédition, un siége, etc.*, Être chargé de diriger une expédition, un siége, etc. On dit de même, *Commander la manœuvre.* || COMMANDER, Mener à la guerre une troupe du commandement de laquelle on est chargé. *Il commandait les dragons.* || *Commander une troupe, des soldats, etc., pour une expédition, une attaque, etc.*, Donner à une troupe, à des soldats, etc., l'ordre de faire une attaque, une expédition, etc. || COMMANDER, n., Avoir droit et puissance de commander, avoir autorité, empire. *Le prince commande à ses sujets, le père à ses enfants, le maître à ses domestiques, le capitaine à ses soldats, etc. L'art de commander.* || Fig., *Commander à ses passions, se commander à soi-même*, Maîtriser, réprimer ses passions. || Fig., *Cette place forte commande à tout le pays*, Elle le tient en respect. || COMMANDÉ, ÉE. participe.

COMMANDERIE. s. f. Bénéfice affecté à l'ordre de Malte ou à quelque autre ordre militaire.

COMMANDEUR. s. m. Chevalier d'un ordre militaire ou hospitalier, pourvu d'une commanderie. || Il désigne, dans plusieurs ordres militaires et autres, Un grade plus ou moins élevé, et qui est purement honorifique. *Commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, du Bain* (Angleterre), *etc.* || *Commandeurs de l'ordre*, Ecclésiastiques qui avaient l'ordre du Saint-Esprit. || *Commandeur des croyants.* Titre que prenaient les califes.

COMMANDITAIRE. s. m. Celui qui n'est que simple bailleur de fonds dans une société en commandite, et qui ne prend aucune part à la gestion. Adj. *Associé commanditaire.*

COMMANDITE. s. f. Société formée entre un ou plusieurs associés responsables et solidaires, et un ou plusieurs associés simples bailleurs de fonds, qui ne prennent aucune part à la gestion de la société, et qui ne sont responsables que jusqu'à concurrence de leurs mises.

COMME. adv. de comparaison. (lat. *cùm*, comme.) De même que, ainsi que. *Ils sont faits l'un comme l'autre. Amer comme de l'absinthe. Faites comme lui. À la campagne comme à la ville.* Il se met quelquefois au commencement de la phrase principale. *Comme il avait puni le crime, il voulut aussi récompenser la vertu.* Cette construction est usitée surtout dans les comparaisons. *Comme le soleil efface les autres astres, ainsi, etc.* || Prov. et fig., *Comme on fait son lit on se couche*, Il faut s'attendre au bien ou au mal qu'on s'est préparé par la conduite qu'on a tenue, par les mesures qu'on a prises. || *Un homme comme lui*, Un homme de son mérite, de son rang, etc. || Fam., *Comme cela*, Ni bien, ni mal. || Fam., *Il est comme cela*, C'est son caractère, son usage, etc. || COMME, se joint avec certains verbes, tels que *Considérer, regarder, etc.*, pour marquer l'opinion que l'on a de quelqu'un ou de quelque chose, le jugement que l'on en porte. *Nous devons considerer cela comme le présage de quelque grand événement. On le citait comme le plus intègre des magistrats.* || *Comme si*, De même que si. *Il me traite comme si j'étais son valet.* || *Comme aussi*, Et pareillement, et de plus. On ne l'emploie guère qu'en t. de pratique. *Le contrat porte que... comme aussi que...* || *Comme en effet.* Façon de parler dont on se sert pour confirmer ce que l'on a dit. *S'il est homme de bien, comme en effet il l'est, il dira...* || COMME, Par exemple. *Les mots français en* tié *sont féminins, comme* Amitié, pitié, etc. || COMME, Presque, quasi. *Il est comme mort.* || En quelque façon. *Il est comme son second père.* || De quelle manière. *Voici comme l'affaire se passa.* Par exclamation : *Comme vous me traitez!* || Fam., *Comme quoi*, Comment. Peu usité. || COMME, À quel point, combien. *Comme il est changé! Vous voyez comme il travaille.* || Tant que, autant que. *Rien n'anime le soldat comme l'exemple des chefs.* || COMME, En qualité de, en tant que. *Je vous dis cela comme votre parent et votre ami. Cette plante est employée comme vermifuge.* || Fam., En vertu de quoi. *Obtenez un ordre comme il faut que je parte.* || COMME, adv. de temps, Lorsque, dans le temps, au moment où. *Comme le roi était à Paris, il arriva, etc. Comme je faisais telle chose, j'appris que, etc. Comme ils étaient assemblés, on leur apporta des lettres.* || COMME, conj., Parce que, vu que, par le motif que. Il se met tantôt au commencement, tantôt au milieu de la phrase. *Comme ses raisons paraissaient bonnes, on s'y rendit. On préféra ce moyen comme plus doux. Ils rejetèrent cette mesure comme trop violente.* || Il peut être suivi de la conjonction *Aussi. Comme il est inconstant dans ses projets, aussi voit-on qu'il réussit rarement en quelque chose.* Peu usité.

COMMÉMORAISON. s. f. (lat. *commemoratio*, commémoration.) t. de liturgie. Mémoire, mention que l'Église fait d'un saint ou d'une sainte, le jour qu'on célèbre une autre fête. *L'Église a fait commémoraison de tel saint.* On dit aussi, *La commémoraison des morts.* Voyez COMMÉMORATION.

* COMMÉMORATIF, IVE. adj. Qui rappelle le souvenir.

COMMÉMORATION. s. f. t. de liturgie. Cérémonie établie pour rappeler le souvenir de quelque événement important. *On a chanté un* Te Deum *en commémoration de cette victoire.* || *La commémoration des morts*, La fête que l'Église célèbre le jour des Morts. La mention que le prêtre fait des trépassés, à l'endroit de la messe appelé *Memento.* || Fam. et en plaisantant, *Faire commémoration de quelqu'un*, En faire mention.

COMMENÇANT, ANTE. s. (ital. *cominciare*, commencer.) Qui est encore aux premiers éléments d'un art, d'une science.

COMMENCEMENT. s. m. Ce par quoi une chose commence; la première partie d'une chose qui a ou qui doit avoir une durée, une suite, un progrès, une étendue. *Bon, mauvais, heureux commencement. Au commencement du monde. Le commencement de l'année, d'une passion, d'un livre, d'un discours, d'un poëme.* || Fam., *Il y a commen-*

cement à tout, On ne peut bien faire tout de suite les choses auxquelles on ne s'est point encore exercé. || *Prendre son commencement*, *prendre commencement*, Commencer. || Absol., *Au commencement*, Au commencement du monde. Il n'est guère usité qu'en style de l'Écriture. || En jurispr., *Commencement de preuve*, se dit de Ce qui fait présumer la vérité d'un fait ou d'une promesse, sans néanmoins fournir une preuve suffisante. || COMMENCEMENTS, plur., Les premières leçons, les premières instructions dans un art, ou dans une science. || COMMENCEMENT, Principe, cause première. *Dieu est le commencement et la fin de toutes choses.*

COMMENCER. v. a. Faire le commencement d'une chose, donner à une chose un commencement d'existence. *Commencer un bâtiment*, *un ouvrage*, *un discours. Etc.* || *Commencer de*, désigne une action qui aura de la durée. *Il avait commencé d'écrire sa lettre. Commencer de dîner.* || *Commencer à*, désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement. *Cet enfant commence à parler, à lire*, *à écrire. Le jour commence à luire.* Cependant on dit quelquefois, *Commencer à*, pour *Commencer de. Commençons à dîner. Etc.* || *Commencer l'année*, *commencer la journée, etc.*, *par telle ou telle chose*, *par faire telle ou telle chose*, se dit en parlant De la première chose qu'on fait au commencement de l'année, de la journée, etc. On dit à peu près dans le même sens : *Ce prince a commencé son règne par rétablir le bon ordre dans ses états.* || *Commencer quelqu'un*, Lui donner les premières leçons, les premiers commencements de quelque art, de quelque science. *Ce jeune homme a été bien commencé.* || *Cette nourrice a commencé cet enfant*, Elle est la première qui lui ait donné à téter. || *Commencer un cheval*, Lui donner les premières leçons de manége. ||COMMENCER, absol. *Ce jeune homme a mal commencé. Je commencerai par là.*||*Il commence par où les autres finissent*, Les premières choses qu'il fait égalent les actions, les progrès de ceux qui travaillent depuis longtemps. || COMMENCER, n. *L'année commençait. Ce livre*, *ce poëme*, *ce discours commence bien.* || Impers. *Il commence à faire jour.* || COMMENCÉ, ÉE. participe.

COMMENDATAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *commendatitius*, commendataire.) Qui possède un bénéfice en commende.

COMMENDE. s. f. Titre de bénéfice que le pape donnait à un ecclésiastique nommé par le roi, pour une abbaye régulière, avec permission au commendataire de disposer des fruits pendant sa vie.

COMMENSAL. s. m. (lat. *cum*, avec, *mensa*, table.) Celui qui mange habituellement à même table avec un autre. On dit aussi, *Être commensal d'une maison*, Y être attaché, y manger habituellement. Fam. || Il s'est dit Des officiers de la maison du roi qui ont bouche à cour, pendant qu'ils sont de service.

COMMENSALITÉ. s. f. Droit des commensaux de la maison du roi.

COMMENSURABILITÉ. s. f. (lat. —*mensurabilis*, mesurable.) t. de mathém. Rapport de nombre à nombre entre deux grandeurs qui ont une mesure commune.

COMMENSURABLE. adj. des 2 genres. t. de mathém. Il se dit De deux grandeurs qui ont un rapport de nombre à nombre, ou, ce qui revient au même, une mesure commune.

COMMENT. adv. De quelle sorte, de quelle manière. *Comment se porte-t-il? Comment faire?* || Par exclamation et pour marquer l'étonnement où l'on est de quelque chose. Eh quoi ! Est-il possible ! *Comment! vous voilà? Comment! est-il donc vrai qu'il soit mort?*||Pourquoi, d'où vient que ? *Comment vous êtes-vous avisé de venir ici ?* || Subst. *Savoir le pourquoi et le comment d'une chose.* Fam., et quelquefois didactique.

COMMENTAIRE. s. m. (lat. *commentari*, commenter.) Éclaircissements, observations et remarques sur un livre, sur un texte, pour en faciliter l'intelligence. *Docte*, *savant*, *ample commentaire.* || Fig. et fam., *Cela n'a pas besoin de commentaire*, se dit D'une chose qui est très-claire, qui n'a pas besoin d'être expliquée. || Fig. et fam., *Point de commentaire*, se dit Pour imposer silence à un inférieur qui se permet de faire des observations sur ce qu'on lui ordonne ou sur ce qu'on lui défend. || COMMENTAIRE, fig. et fam., L'interprétation, ordinairement maligne, qu'on donne aux discours ou aux actions de quelqu'un. *Il fait des commentaires sur les actions de tout le monde.* || COMMENTAIRES, plur., Titre de certaines histoires écrites par ceux qui ont eu la plus grande part aux faits qui y sont rapportés. *Les Commentaires de César, de Montluc.*

COMMENTATEUR. s. m. Celui qui fait un commentaire, des commentaires. *Bon*, *docte*, *savant*, *ennuyeux commentateur.*

COMMENTER. v. a. Faire un commentaire, des commentaires. || N., Tourner en mauvaise part, interpréter malignement ; se met toujours avec la préposition *Sur. Il commente sur tout.* || Absol., Ajouter malignement à la vérité de la chose. *Il en dit plus qu'il n'y en a*, *il commente un peu.* || COMMENTÉ, ÉE. participe.

COMMER. v. n. (lat. *cùm*, comme.) Faire des comparaisons, dire qu'une chose est comme une autre. Fam. et vieux.

COMMÉRAGE. s. m. (lat. *cum*, avec, *mater*, mère.) Propos, conduite de commère. Fam.

COMMERÇABLE. adj. des 2 genres. (lat. *commercium*, commerce.) Qui peut être commercé, négocié. Il ne se dit que Des effets publics, des lettres de change, etc. *Effets*, *billets commerçables.* On dit plus souvent, *Négociable.*

COMMERÇANT, ANTE. adj. Qui commerce, où il se fait un grand commerce. *Une nation*, *une ville commerçante.* || Subst., Négociant, marchand en gros. *Un bon*, *un riche commerçant.*

COMMERCE. s. m. Trafic, négoce de marchandises, d'argent, soit en gros, soit en détail. *Établir, rétablir, défendre*, *interdire*, *gêner le commerce. Commerce maritime*, *d'entrepôt*, *étranger*, *intérieur*, *extérieur. Ville*, *maison*, *effets*, *tribunal*, *code de commerce.* || *Chambre de commerce*, Réunion de négociants chargés de donner leur avis aux autorités locales sur ce qui concerne le commerce. || Fig., *Faire un mauvais*, *un méchant*, *un vilain commerce*, *un honteux*, *un infâme commerce*, Se mêler de quelque pratique ou de quelque intrigue qui n'est pas honnête. || COMMERCE, par ext., Le corps des commerçants et négociants. || COMMERCE, fig., Liaisons, rapports, communications que les personnes ont les unes avec les autres, pour quelque objet que ce soit. *Dans le commerce de la vie. Dans le commerce du monde. Avoir, entretenir commerce avec quelqu'un. Commerce d'esprit*, *de littérature*, *de galanterie.* || *Avoir commerce*, *être en commerce avec...* se dit, en mauvaise part, D'une liaison illicite entre deux personnes de sexe différent. || *Être d'un commerce agréable*, *d'un*

bon commerce, Être d'agréable société. *Être d'un commerce sûr,* Être discret, savoir garder les secrets dont on a reçu confidence. ‖ *Jeu de commerce,* Jeu de cartes entre trois, quatre, jusqu'à neuf personnes.

COMMERCER. v. n. Trafiquer, faire le commerce.

COMMERCIAL, ALE. adj. Qui appartient, qui est relatif au commerce. *Règlements, statuts commerciaux. Affaires, matières commerciales.*

* COMMERCIALEMENT. adv. D'Une manière commerciale.

COMMÈRE. s. f. (lat. *cum,* avec, *mater,* mère.) Celle qui a tenu un enfant sur les fonts : on lui donne ce nom tant à l'égard du parrain qu'à l'égard du père et de la mère de l'enfant. ‖ COMMÈRE, fam., Femme de basse condition, qui veut savoir toutes les nouvelles du quartier, et qui parle de tout à tort et à travers. ‖ Toute autre femme de quelque condition qu'elle soit, qui a le même défaut. On peut même l'appliquer Aux hommes. *Cet homme est une vraie commère.* ‖ Fam., *C'est une bonne commère, une fine commère,* C'est une femme qui a de la tête, une femme hardie et rusée, que rien ne rebute.

COMMETTANT. s. m. (lat. *committere,* commettre.) Celui qui charge un autre du soin de ses intérêts politiques ou privés.

COMMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre.*) Faire. En parlant De ce qui est péché, crime ou faute. *Commettre un crime, une faute, une méchante action.* ‖ Employer, préposer; en parlant Des personnes. *Commettre un homme à un emploi.* ‖ T. de pratique, *Commettre un rapporteur,* Nommer un juge pour être rapporteur dans une affaire. ‖ COMMETTRE, Confier. *J'ai commis cela à vos soins.* ‖ COMMETTRE, Compromettre, exposer mal à propos à quelque danger, à quelque embarras, à quelque avanie, etc. *Commettre sa réputation. Commettre la fortune de l'État.* ‖ Avec le pron. pers. *Un ambassadeur se commet, quand il excède ses pouvoirs.* ‖ *Commettre deux personnes l'une avec l'autre,* Les mettre dans le cas de se brouiller ensemble. ‖ *Se commettre avec quelqu'un,* S'exposer, se mettre au hasard d'avoir une affaire, un démêlé avec lui. ‖ COMMETTRE, t. de marine, Tordre ensemble plusieurs torons pour en former un cordage. *Commettre un cordage.* ‖ COMMIS, ISE. participe.

COMMINATOIRE. adj. des 2 genres. (lat. *comminaticus,* comminatoire.) t. de jurisprud. Il se dit D'une clause, d'une disposition légale, d'un jugement, etc., qui renferme quelque menace, en cas de contravention. *Clause, disposition, jugement, sentence comminatoire.*

COMMIS. s. m. (lat. *commissus,* confié.) Celui qui est chargé par un autre de quelque emploi, de quelque fonction dont il doit lui rendre compte. On le dit de Ceux qui sont employés dans les bureaux d'administration, ou chez un négociant, etc. *Commis au ministère. Les commis d'une administration, d'un négociant. Commis marchand.* ‖ *Commis voyageur,* Commis qui voyage pour les affaires d'une maison de commerce.

COMMISE. s. f. t. de jurispr. féodale. Confiscation d'un fief au profit du seigneur, faute de devoirs rendus par le vassal.

COMMISÉRATION. s. f. (lat. *commiseratio,* commisération.) Pitié, miséricorde, sentiments de compassion.

COMMISSAIRE. s. m. (lat. *commissio,* commission.) Celui qui est commis pour remplir des fonctions ordinairement temporaires, et relatives à un objet particulier. *Des commissaires furent nommés, de part et d'autre, pour fixer les limites.* ‖ *Commissaire des guerres,* Officier qui était préposé pour avoir soin de la police des troupes dans la marche, pour les passer en revue, et pour les faire payer. ‖ *Commissaire des vivres,* Officier qui était préposé pour avoir soin des vivres d'une armée ou d'une place de guerre. ‖ *Commissaire de marine,* Officier préposé pour avoir soin de ce qui concerne l'équipement et l'approvisionnement des vaisseaux de l'État, pour passer en revue les officiers et les troupes de la marine, pour payer les soldes, etc. ‖ *Commissaire des pauvres,* Celui qui, dans une paroisse, recueillait la taxe qu'on y avait établie pour les pauvres. Il se dit encore Des membres d'un bureau de charité, de bienfaisance. ‖ *Commissaire de police,* ou simplement, *Commissaire,* Officier public chargé, dans les villes, de faire observer les règlements et les ordonnances de police. *Faire, porter sa plainte devant un commissaire de police.* ‖ *Commissaire-priseur-vendeur,* ou simplement, *Commissaire-priseur,* Officier qui met le prix aux effets mobiliers dont la vente se fait en public au plus offrant et dernier enchérisseur. ‖ COMMISSAIRE, Celui qui était établi par autorité de justice pour administrer, pour régir des biens saisis ou mis en séquestre. ‖ COMMISSAIRE, Juge délégué par le tribunal auquel il appartient, pour procéder à certaines opérations, et en faire son rapport, lorsqu'il y a lieu. On dit plus souvent, *Juge-commissaire.* ‖ *Commissaire de la cour,* autrefois Un commissaire du parlement ou de quelque autre cour supérieure.

COMMISSARIAT. s. m. La qualité, l'emploi de commissaire. ‖ La durée des fonctions d'un commissaire.

COMMISSION. s. f. Fait, action, chose commise. *Péché de commission.* On l'oppose à *Péché d'omission.* ‖ Charge qu'on donne à quelqu'un de faire quelque chose, *Commission honorable, agréable, difficile, pénible, fâcheuse. Donner, révoquer, remplir une commission.* ‖ Charge d'acheter, de faire quelque emplette. *C'est lui qui fait toutes les commissions de la province.* ‖ Message dont on charge un domestique, un subalterne, un commissionnaire. *Il est allé, on l'a envoyé en commission.* ‖ COMMISSION, dans le commerce, Profession de celui qui fait habituellement des actes de commerce pour le compte d'autrui. *Maison de commission.* ‖ Ce qu'un commissionnaire perçoit pour son salaire. ‖ COMMISSION, Mandement du prince, ordonnance du magistrat ou de quelque autre personne ayant autorité de commettre, de députer. *Commission verbale, par écrit. Expédier, sceller, faire enregistrer une commission. Commission de colonel.* Ce sens est aujourd'hui beaucoup moins usité que dans l'ancien régime. ‖ *Commission rogatoire,* Commission qu'un juge adresse à un autre juge, pour l'inviter à faire quelque acte de procédure, d'instruction, dans l'étendue de son ressort. ‖ COMMISSION, Emploi qu'on exerce comme y ayant été commis pour un temps. Ce sens était principalement usité jadis, par opposition à Office ou Charge. *Ce n'est pas une charge, ce n'est qu'une commission. C'est une commission fort lucrative. Révoquer une commission.* ‖ Lettre de marque. *Un navire ne peut aller en course sans être pourvu d'une commission de son gouvernement.* ‖ Dans la marine milit., *Ce vaisseau est en commission,* Il est en armement. ‖ COMMISSION, Réunion de personnes commises pour remplir des fonctions spéciales, ou chargées d'un travail

préparatoire, de l'examen d'une chose, d'une affaire. *La commission du sceau. Commission permanente, spéciale. Commission des pétitions. Rapport, conclusions de la commission.* || Certains tribunaux d'exception. *Commission militaire.*

COMMISSIONNAIRE. s. m. Celui qui est chargé d'une commission pour quelque particulier. En matière commerciale, Celui qui fait quelque acte de commerce pour le compte d'autrui. *Commissionnaire d'achat, de vente.* || *Commissionnaire de roulage*, Celui qui se charge de faire transporter des marchandises par voiture. *Commissionnaire chargeur*, Celui qui se charge de l'expédition de marchandises par bateau. || COMMISSIONNAIRE, Celui dont le métier est de faire des messages, de porter des fardeaux par la ville.

COMMISSIONNER. v. a. Délivrer à quelqu'un une commission par laquelle on l'autorise à faire quelque chose. *Il etait commissionné par son gouvernement.* || COMMISSIONNÉ, ÉE. participe.

COMMISSOIRE. adj. (lat. *commissorius*, commissoire.) t. de jurispr. *Pacte commissoire*, Clause par laquelle on stipule, dans un contrat de vente, que, si l'acheteur ne paye pas le prix convenu dans un temps déterminé, la vente sera résiliée.

COMMISSURE. s. f. (lat. *commissura*, commissure.) t. d'anat. Qui se dit Du point d'union de quelques parties du corps. *La commissure des nerfs optiques, des lèvres, des paupières.*

COMMITTIMUS. s. m. (Mot latin qui signifie, *Nous commettons.*) Autrefois *Lettres de Committimus*, ou simplement *Committimus*, Lettres de chancellerie par lesquelles les causes qu'une personne avait, tant en demandant qu'en défendant, étaient commises en première instance aux requêtes du palais ou aux requêtes de l'hotel. || *Committimus du grand sceau*, Celui qu'on obtenait pour les causes qui étaient hors du ressort du parlement de Paris. *Committimus du petit sceau*, Celui qui n'était valable que dans l'étendue d'un parlement. || COMMITTIMUS, Le droit de Committimus.

COMMITTITUR. s. m. (Mot latin.) t. de palais. Autrefois Ordonnance par laquelle le président d'un tribunal commettait un juge pour faire quelque instruction. *Requête de Committitur.*

COMMODAT. s. m. (lat. *commodatus*, prêté.) t. de jurispr. Prêt gratuit d'une chose qu'il faut rendre en nature après un certain temps.

COMMODE. adj. des 2 genres. (lat. *commodus*, commode.) Qui est aisé, convenable, dont l'usage est utile et agréable. Il ne se dit que Des choses. *Habit, maison, port, voiture, outil, meuble commode.* || *Vie commode*, Vie agréable et tranquille. || *Être commode à vivre*, Être d'une société douce et aisée. On dit dans le même sens, *Avoir l'humeur, l'esprit commode.* || Fam., *C'est un homme qui n'est pas commode*, se dit D'un homme sévère, exigeant, ou avec lequel on ne peut pas plaisanter. || COMMODE, Trop indulgent, trop facile On dit D'un mari qui ferme les yeux sur la mauvaise conduite de sa femme, *C'est un mari commode*, et D'une femme qui donne trop de liberté à sa fille, *C'est une mère commode.* || *C'est un maître commode, fort commode*, C'est un homme qui ne rudoie pas ses domestiques, qui ne les charge pas de trop de travail. || COMMODE, en matière de morale, Relâché. *Morale commode.* || Il se dit, fam. et ironiquement, De ce qui est contraire à la règle, à la politesse. *Répondre par une simple dénégation, c'est commode.*

COMMODE. s. f. Meuble à tiroirs, et en forme de bureau, servant particulièrement à serrer du linge et des habits.

COMMODÉMENT. adv. Avec commodité, d'une manière commode. *Être logé, vêtu commodément.*

COMMODITÉ. s. f. Chose commode; état, situation commode; moyen commode. *Un carrosse est une grande commodité. Prendre ses commodités. Se mettre à sa commodité. Les commodités de la vie.* || Prov., *On n'a pas toutes ses commodités en ce monde.* || *Prendre ses commodités où on les trouve*, Prendre ses aises dès qu'on en trouve l'occasion. || COMMODITÉ, se dit en parlant D'une voiture établie pour aller d'un lieu à un autre. *Prendre la commodité des petites voitures, du bateau.* || Tout moyen qui facilite quelque chose. *Je me sers de la commodité que m'offre le départ de monsieur un tel, pour vous écrire.* || COMMODITÉ, Le temps propre, l'occasion. *Faites cela à votre commodité.* || La facilité de jouir des choses. *Avoir une chose à sa commodité.* || COMMODITÉS, plur., Les lieux d'aisance, les privés d'une maison.

COMMOTION. s. f. (lat. *commotio*, commotion.) Secousse violente. *Nous avons eu un tremblement de terre dont la commotion s'est fait sentir jusqu'à tel endroit.* || Fig. *Les grandes commotions qui bouleversent les empires.* || L'agitation excitée dans les esprits. *Cette nouvelle causa une grande commotion parmi le peuple.* || T. de médec., Ébranlement violent au dedans du corps, causé par une chute, ou quelque coup. *Il y avait à craindre que cette chute n'eût fait commotion au cerveau.* || *Commotion électrique*, La secousse plus ou moins violente que l'on éprouve par une décharge électrique.

COMMUABLE. adj. des 2 genres. (lat. *commutare*, commuer.) Qui peut être commué.

COMMUER. v. a. Changer. *Commuer une peine*, La changer en une peine moindre. On dit dans le même sens, *Commuer un vœu.* || COMMUÉ, ÉE. participe.

COMMUN, UNE. adj. (lat. *communis*, commun.) Il se dit Des choses auxquelles tout le monde participe, ou a droit de participer. *Le soleil, l'air, sont communs.* Des choses dont l'usage appartient à plusieurs. *Cour commune. Passage, puits, escalier, chemin commun.* || *Maison commune*, L'hôtel où s'assemblent les officiers municipaux. || COMMUN, se dit De ce qui est propre à différents sujets. *Le boire et le manger sont communs à l'homme et aux animaux. La vie végétative est commune aux animaux et aux plantes. Qualités communes. Traits, caractères communs. Ami, ennemi, intérêt, péril commun. Voyager à frais communs.* || En rhétorique, *Lieux communs*, Sources générales d'où un orateur peut tirer ses arguments et ses moyens. || *Lieux communs*, Traits généraux qui peuvent s'appliquer à tout, réflexions générales qu'on fait entrer dans un sujet particulier. *Employer des lieux communs. Un recueil de lieux communs.* || *Lieux communs*, Idées usées, rebattues. *Il ne dit que des lieux communs.* || *Sens commun*, La faculté par laquelle la plupart des hommes jugent raisonnablement des choses. *Cela est contre le sens commun.* || *Faire bourse commune*, se dit de Deux ou plusieurs personnes qui font leur dépense en commun. || *La vie commune*, se dit en parlant Des religieux et des religieuses qui vivent en communauté. || *La vie commune*, se dit encore, en littérature, Des mœurs générales, des événements ordinaires de la vie; par opposition à La condition des princes, des héros, etc., et aux grandes vicissitudes qu'ils peuvent éprouver.

Retracer les événements de la vie commune. || En gramm., *Nom, adjectif du genre commun,* Nom, adjectif dont la terminaison est la même au fém. qu'au masc. Auteur *est un nom du genre commun.* Fidèle, sage, *sont des adj. du genre commun.* || *Syllabe commune,* se dit, dans les langues prosodiques, d'Une syllabe qui est tantôt brève et tantôt longue. || En jurispr., *Époux communs en biens,* Entre lesquels il y a communauté de biens. Au sing., L'un des époux entre lesquels il y a communauté. *L'époux commun en biens peut, etc.* || COMMUN, Général. *Le bien, le bruit, l'intérêt commun. Erreur, façon de parler, mesure commune.* || *La langue commune,* La langue qui est parlée le plus généralement dans un pays. || *La voix commune,* L'opinion générale. || *D'une commune voix,* À l'unanimité. *D'un commun accord,* De concert, chacun adhérant à la chose. || *Le droit commun,* La loi reçue dans un État, l'usage qui y est généralement établi. || COMMUN, Ordinaire, qui se pratique ordinairement. *L'usage en est fort commun. C'est une chose bien commune.* || *Les mots, les termes communs de la langue,* Les mots, les termes ordinaires de la langue, par opposition à ceux qui ne sont usités que dans les arts et dans les sciences. || *Expédier en forme commune.* Façon de parler prise du style de la Daterie de Rome, Sans grâce, sans remise. || COMMUN, Qui se trouve aisément et en abondance. *Les melons sont fort communs cette année.* || COMMUN, Vulgaire, bas, par opposition à Noble, distingué. *Il a l'air commun, la figure commune. Son langage est bien commun.* || Il se dit Des marchandises, des objets de peu de valeur et d'une qualité médiocre. *Un marchand qui n'a que des marchandises communes.* || *Cette terre donne tant de revenu, année commune,* Bon an, mal an, en compensant les mauvaises années avec les bonnes. || COMMUN, Médiocre, peu estimable dans son genre. *Discours, prédicateur, auteur, poëte commun; invention, idée commune.* (Voyez ci-dessus *Lieux communs.*) || COMMUN, subst. masc., Une société entre deux ou plusieurs personnes. *Il faut prendre cette dépense sur le commun.* || *Vivre sur le commun,* Vivre aux frais d'une société, sans payer sa part de la dépense commune. Fig., Vivre habituellement sur le tiers et sur le quart. || *En commun,* Ensemble, en société. *Vivre en commun. Travailler en commun.* || COMMUN, subst., Le plus grand nombre, la plus grande partie. *Le commun des hommes, des philosophes, des lecteurs.* || Fig., *Cette personne, cette chose est du commun,* Elle n'est pas de grand mérite, de grand prix. || *Une personne du commun,* signifie aussi quelquefois, Une personne du peuple. || Chez les catholiques, *Le commun des apôtres, des martyrs, etc.,* L'office général des apôtres, des martyrs, etc., pour qui l'Église n'a point réglé d'office particulier. || Prov. et fig., *Être du commun des martyrs,* Ne se faire distinguer par aucun talent, par aucune qualité. || COMMUN, subst., Les domestiques inférieurs, dans les grandes maisons; par ext., Le bâtiment où ils logent. *Le dîner, la table, la salle du commun.* || Chez le roi, *Grand commun,* Les offices destinées à la nourriture de la plupart des officiers de la maison du roi; et, *Petit commun,* Certaines offices détachées du grand commun pour la nourriture de quelques officiers privilégiés de la maison du roi. || *Grand commun,* Lieu où ces officiers travaillent, et qui est destiné pour leur logement. || *Les communs,* dans les grandes maisons, Bâtiments consacrés aux cuisines, aux remises, aux écuries, à la sellerie, et généralement aux différentes parties du service.

COMMUNAL, ALE. adj. Qui concerne une commune ou les communes; qui appartient à une commune. *Arrondissement, bien communal. Propriété communale.*

COMMUNAUTÉ. s. f. Société de plusieurs personnes qui vivent ensemble sous certaines règles. *Une communauté de religieux, de religieuses, de prêtres.* || *Dîner à la communauté,* Dîner au réfectoire avec les autres. || COMMUNAUTÉ, par ext., Maison religieuse où l'on vit en communauté. || COMMUNAUTÉ, Corps laïques qui faisaient une société pour leurs intérêts communs. *Les communautés d'arts et métiers.* || Le corps des habitants d'une ville, d'un bourg, d'un village. *Toutes les communautés de la province.* || COMMUNAUTÉ, t. de jurisprudence, La société de biens entre conjoints. *Se marier sous le régime de la communauté. Communauté légale, conventionnelle. Communauté d'acquêts. Accepter la communauté. Renoncer à la communauté.* || Il s'emploie quelquefois en parlant De deux ou de plusieurs personnes auxquelles certaines choses sont communes. *Communauté de biens et de maux, de sentiments.*

COMMUNAUX. s. m. plur. Pâturages où les habitants d'une ou de plusieurs communes ont droit d'envoyer leurs troupeaux. On dit aussi, *Biens communaux.*

COMMUNE. s. f. Autrefois Le corps des bourgeois d'une ville, ou des habitants d'un bourg, d'un village. *L'affranchissement, les priviléges des communes.* || *La chambre des communes,* ou simplement *Les communes,* La seconde des deux chambres du parlement d'Angleterre, qui est composée des députés des comtés et des villes du royaume. || COMMUNES, plur., autrefois Les habitants de la campagne. || Les milices bourgeoises et les milices de la campagne. || Les biens communaux. || COMMUNE, aujourd'hui, Une division du territoire administrée par un maire. *Le maire, l'étendue, les habitants d'une commune.* || Collect., Ceux qui habitent une commune, en tant qu'ils ont des intérêts et des droits communs. *Ces biens ont été achetés par la commune.* || Par ext., L'hôtel où s'assemblent les officiers municipaux d'une ville, d'une commune.

COMMUNÉMENT. adv. Ordinairement, généralement. *On dit communément. Cela se pratique communément.* || *À parler communément, communément parlant,* Selon l'opinion commune, ou Selon la façon de parler ordinaire.

COMMUNIANT. s. m. Celui qui communie. || Ceux qui sont capables de communier, en âge de pouvoir communier. || *Premiers communiants,* Ceux qui vont faire ou qui viennent de faire leur première communion. Fém., *Premières communiantes.*

COMMUNICABLE. adj. des 2 genres. (lat. *communicare,* communiquer.) Qui peut se communiquer, dont on peut faire part. *Ce droit n'est point communicable.* || *Ces deux rivières sont communicables,* Elles peuvent être jointes par un canal. *Ces deux appartements sont communicables,* On peut faire une communication de l'un à l'autre.

COMMUNICATIF, IVE. adj. Qui se communique facilement. *Le rire est communicatif.* || En parlant Des personnes, Qui aime à se communiquer, à faire part aux autres de ses pensées, de ses connaissances, de ses lumières.

COMMUNICATION. s. f. Action de communiquer, ou L'effet de cette action. *La communication du mouvement, de l'aimant, de l'électricité. Commu-*

nication de biens, de maux. || Informations, renseignements que l'on donne. *J'ai une communication à vous faire.* || *Donner communication d'une chose à quelqu'un*, Lui en donner connaissance. On dit dans le même sens, *Avoir, prendre, recevoir, obtenir, etc., communication d'une chose.* || T. de procédure, *Communication de pièces*, Exhibition qu'une partie fait à l'autre des pièces sur lesquelles elle fonde sa demande. On dit en ce sens, *Donner, recevoir en communication.* || *Communication au ministère public, au parquet*, Remise que l'on fait au parquet de toutes les pièces du procès, dans les causes où le ministère public doit ou veut être entendu. || COMMUNICATION, Commerce, relation, correspondance. *Défendre, interrompre, interdire, intercepter, faciliter les communications. Mettre deux personnes, deux choses en communication. L'âme n'a de communication avec les objets extérieurs que par l'intermédiaire des sens.* || *Communication avec les accusés*, Celle qui se fait après leur interrogatoire, et en vertu de la permission du juge, avec leurs défenseurs, leurs parents, leurs amis. || COMMUNICATION, Moyen par lequel deux choses se communiquent. *Porte, degré, escalier de communication. Couper la communication d'une ville, d'un quartier.* || Dans l'art milit., *Lignes de communication*, Tranchées ou galeries que l'on pratique afin que deux quartiers de l'armée, deux attaques, puissent correspondre à couvert, et se secourir mutuellement. On dit en ce sens : *Établir, rompre une communication. Etc.* || COMMUNICATION, Figure de rhétorique, par laquelle l'orateur semble prendre conseil de son auditoire, comme lorsqu'on dit : *Qu'auriez-vous fait à leur place ?* || *Communication dans les paroles*, Trope qui consiste à rendre commun à une ou plusieurs personnes ce qui ne se dit que pour d'autres. *Qu'avons-nous fait ?* pour *Qu'avez-vous fait ?*

COMMUNIER. v. n. (lat. *communio*, communion.) Recevoir le sacrement de l'eucharistie. || Administrer le saint sacrement ; il est act. *C'est son curé qui l'a communié.* COMMUNIÉ, ÉE. participe.

COMMUNION. s. f. Union de plusieurs personnes dans une même foi. *La communion des fidèles. La communion de l'Église romaine, de l'Église grecque ; etc.* || La réception du corps de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. *Se préparer, se présenter à la communion. Communion pascale.* || Par ext., L'antienne, le verset que le chœur chante pendant que le prêtre communie.

COMMUNIQUER. v. a. (lat. *communicare*, communiquer.) Rendre commun à, faire part de, transmettre. *Le feu communique sa chaleur. Le soleil communique sa lumière à toute la terre. Il lui communiqua sa maladie.* || Au sens moral. *Communiquer son savoir, sa douleur à tout le monde. Dieu lui communique ses grâces.* || Avec le pron. pers., *Le mouvement d'un corps se communique à un autre. Une maladie qui se communique aisément.* || COMMUNIQUER, Donner communication de quelque chose, faire connaître, exhiber. *Communiquer ses affaires à un ami. On lui a communiqué les titres.* Dans ce sens, il est quelquefois neutre. *J'ai communiqué de cette affaire avec lui.* || Absol., Avoir commerce et relation. *Communiquer avec les savants, avec les ennemis, avec un accusé.* || Avec le pron. pers., Se rendre familier, entrer facilement en discours et en conversation avec quelqu'un. *Vous vous communiquez trop.* || COMMUNIQUER, en parlant De quelque partie d'un bâtiment, d'une route, d'un fleuve etc. Conduire, aboutir, être en rapport. *Cette chambre communique à telle autre. Ce canal communique à tel fleuve, avec tel fleuve.* || Il s'emploie comme v. récipr. *Ces deux appartements, ces deux fleuves se communiquent.* || COMMUNIQUÉ, ÉE. participe.

COMMUTATIF, IVE. adj. (lat. *commutatio*, échange.) Qui est relatif à un échange, aux échanges. || *Justice commutative*, Celle qui regarde le commerce, et qui, dans l'échange d'une chose contre une autre, oblige à rendre autant qu'on reçoit. || *Contrat commutatif*, Celui par lequel chacune des parties s'engage à donner ou à faire une chose équivalente à ce qu'on lui donne, ou à ce qu'on fait pour elle.

COMMUTATION. s. f. Changement. En matière criminelle, *Commutation de peine*, Changement d'une peine en une autre moins grave.

COMPACITÉ. s. f. (lat. *compactus*, compacte.) t. de physique. Qualité de ce qui est compacte.

COMPACTE. adj. des 2 genres. t. de physique. Qui est condensé, dont les parties sont fort serrées. *Corps, substance compacte.* || En librairie, *Édition compacte*, Édition dont chaque volume renferme la matière de plusieurs volumes des éditions ordinaires.

COMPAGNE. s. f. (lat. *compaganus*, du même village.) Celle qui partage le sort de quelqu'un. *Vous fûtes les compagnes de ma captivité.* || Fille ou femme qui a quelque liaison d'amitié, de familiarité, avec une autre fille ou femme de même condition, ou qui sert avec elle dans la même maison et dans le même emploi. || Une femme par rapport à son mari. *Prendre, se choisir une compagne.* || *Notre très-chère épouse et compagne.* Titre que le roi donne, dans les actes publics, à la reine sa femme. || COMPAGNE, se dit également Des animaux, et surtout des tourterelles. *La tourterelle gémit quand elle a perdu sa compagne.* || COMPAGNE, se dit fig. Des choses qui en accompagnent d'autres, qui s'y trouvent ordinairement jointes. *Les infirmités, compagnes de la vieillesse.*

COMPAGNIE. s. f. Réunion de plusieurs personnes assemblées pour le plaisir d'être ensemble, de converser, de jouer, etc. *Aimer la compagnie. Recevoir compagnie chez soi. Il est très-aimable en compagnie.* || Prov., *Il vaut mieux être seul qu'en mauvaise compagnie.* On dit aussi, *Il n'y a si bonne compagnie qui ne se sépare.* || COMPAGNIE, par extens., Plusieurs personnes que des habitudes ou des goûts communs rapprochent, et qui forment une espèce de société. *Voir bonne compagnie, mauvaise compagnie. Introduire quelqu'un dans une compagnie.* || *Bonne compagnie*, Société composée de personnes distinguées par leur éducation, leur politesse, leur bon ton. || COMPAGNIE, Deux ou plusieurs personnes qui sont ensemble, qui font ensemble la même chose. *Ils vinrent de compagnie. Nous irons là de compagnie. Tenir, faire compagnie à quelqu'un.* On le dit de même De certains animaux, par rapport aux personnes, ou par rapport à ceux de leur espèce. *Son chien, son oiseau est pour elle une compagnie. Le mâle et la femelle vont ordinairement de compagnie.* || *Dame, demoiselle de compagnie*, Dame ou demoiselle placée auprès d'une autre dame ou demoiselle, pour lui tenir compagnie. || *Être en compagnie*, Être occupé avec quelques personnes. || Fam., *Fausser compagnie*, Se dérober d'une compagnie, ou manquer à s'y trouver quand on l'a promis. || *Être de bonne compagnie*, Avoir un bon ton, de bonnes manières, un langage élégant et poli. Dans le sens contraire, *Être de mauvaise compagnie*, Être triste, maussade. || T. de chasse, *Une compagnie de perdrix* ou *de perdreaux, de faisandeaux*, Une bande de perdrix, etc. || T. de vénerie, *Bêtes de compa-*

gnie, Jeunes sangliers qui vont encore par troupes. *Ce sanglier a quitté les compagnies*, Il commence à aller seul. || Compagnie, Certaines associations commerciales dont les membres sont ordinairement en grand nombre. *Former, faire une compagnie. L'administration, les actionnaires d'une compagnie.* || *Règle de compagnie*, Règle d'arithmétique dont on se sert pour partager le gain ou la perte des associés, suivant l'intérêt qu'ils ont dans l'entreprise. || Dans le commerce, *Un tel et compagnie*, Un tel et ses associés. On écrit ordinairement, par abréviation, *Un tel et Cie.* ||Compagnie, Réunion de personnes formant un corps, une assemblée, tels que des magistrats, des gens de lettres, des religieux. Il se disait autrefois Des grands corps de magistrature. *Les compagnies supérieures, souveraines.* || *La compagnie de Jésus.* Nom que prenait la société des jésuites. || Compagnie, Certain nombre de gens de guerre sous un capitaine. *Compagnie d'infanterie, de cavalerie, de gendarmes. La tête, la queue, le cadre d'une compagnie.* || *Vendre une compagnie*, dans les pays où la constitution militaire permet cette espèce de transaction, Se démettre en faveur d'un autre, pour une certaine somme, du droit qu'on a sur une compagnie que l'on commande. On dit de même : *Acheter une compagnie. Etc.* || *Compagnie franche*, Compagnie qui n'est incorporée dans aucun régiment.

COMPAGNON. s. m. Camarade, associé, qui est habituellement avec un autre, qui fait avec lui la même chose. *Compagnon d'école, d'études, de fortune, de gloire, de voyage.* || *Compagnons d'armes*, anciennement, Chevaliers qui avaient fait ensemble amitié particulière, avec protestation de ne se quitter jamais. Il se dit encore Des hommes qui ont fait la guerre ensemble. || Compagnon, Égal. *C'est un homme qui ne peut souffrir ni compagnon ni maître. Traiter de pair à compagnon.* || Un homme qui est gaillard, drôle, éveillé. *C'est un compagnon, un bon compagnon.* || Fam., *C'est un hardi compagnon*, Il est homme d'exécution et déterminé. On a dit de même, *Il est gentil compagnon, c'est un gentil compagnon.* || Fam., *C'est un dangereux compagnon*, se dit D'un homme qui est capable de faire de mauvais tours. || Compagnon, Garçon qui a fait son apprentissage en quelque métier, mais qui travaille encore pour le compte d'un maître. *Compagnon tailleur. Compagnon cordonnier.* On dit plus souvent, *Ouvrier* ou *Garçon.* || Compagnon, Artisans qui font partie d'une société de gens de métier. *Les compagnons du devoir.* || *La mère des compagnons*, Femme chargée d'héberger, aux frais d'une société de compagnons, les membres de cette société qui se trouvent momentanément sans ouvrage.

COMPAGNONNAGE. s. m. Autrefois, Le temps pendant lequel un jeune homme qui avait fini son apprentissage travaillait chez un maître, avant de pouvoir travailler pour son propre compte. || Maintenant, La réunion des gens de métier en différentes associations.

COMPARABLE. adj. des 2 genres. (lat. *comparare*, comparer.) Qui se peut comparer, qui peut être mis en comparaison. *Y a-t-il rien de comparable à cela?* || *Cette chose n'est pas comparable avec telle autre, ces deux choses ne sont pas comparables*, se dit en parlant De choses qui sont de nature absolument différente.

COMPARAISON. s. f. Action de comparer, de chercher les ressemblances ou les différences qui peuvent exister entre deux personnes ou deux choses. *Faire la comparaison de deux étoffes, de deux couleurs, de deux odeurs. Il n'y a point de comparaison d'un tel à un tel*, ou *d'un tel avec un tel*, ou *entre un tel et un tel, de telle chose à telle chose.* || T. de pratique, *Comparaison d'écritures*, La confrontation qu'on fait de deux écritures l'une avec l'autre, pour juger si elles sont de même main. *Pièce de comparaison*, Pièce dont l'écriture et la signature sont reconnues pour certaines, et que l'on compare à une pièce arguée de faux, pour voir si l'écriture est la même. Par extens., Ce qui peut servir de modèle pour juger de la qualité, du mérite d'autres objets de même nature. || *Cette chose est sans comparaison, hors de comparaison*, Elle est excellente et sans pareille. || *En comparaison*, Au prix, à l'égard. *Ce n'est qu'un ignorant en comparaison d'un tel.* || *Par comparaison*, Relativement, par rapport. *La plupart des choses ne sont bonnes ou mauvaises que par comparaison.* || *Sans comparaison*, se dit en parlant D'une personne ou d'une chose avec laquelle aucune autre ne peut entrer en comparaison. *Il est, sans comparaison, le plus savant de tous ses confrères.* Voyez plus bas un autre sens de cette loc. || Comparaison, Discours par lequel on indique les ressemblances ou les différences qui existent, que l'on croit apercevoir entre deux choses, entre deux personnes. *Comparaison des hommes illustres grecs et romains.* || *Sans comparaison*, se dit quelquefois Pour adoucir une comparaison qui a quelque chose de peu convenable, de choquant. *Il a fait, sans comparaison, comme le valet de la comédie.* || Prov., *Toute comparaison est odieuse*, Il est dangereux de comparer deux personnes ensemble, parce que souvent l'une des deux s'en offense, et quelquefois toutes les deux. || Prov., *Toute comparaison cloche*, Il n'y a point de comparaison qui soit parfaite en tout. || Prov., *Comparaison n'est pas raison*, Une comparaison ne prouve rien. || En gramm., *Degrés de comparaison*, Le positif, le comparatif, et le superlatif. *Adverbes de comparaison*, Ceux qui servent à indiquer un rapport de supériorité, d'égalité ou d'infériorité entre deux ou plusieurs choses, ou entre deux états d'une même chose, tels que *Plus, autant, aussi, moins, etc.* On dit dans un sens analogue : *Comparaison de supériorité, d'égalité, d'infériorité.* || Comparaison, Similitude, figure dont les orateurs et les poètes se servent en comparant une chose ou une personne à quelque autre, pour orner le discours ou pour y apporter de la clarté. *Comparaison juste, riche, ingénieuse, fausse, ridicule. Le premier, le second membre d'une comparaison.*

COMPARAÎTRE. v. n. (lat. *comparere*, comparaître.) Paraître devant un juge, se présenter en justice. *Comparaître devant le tribunal de Dieu, en justice. Comparaître en personne, par procureur.*

COMPARANT, ANTE. adj. t. de pratique. Qui comparait devant un juge, devant un notaire, etc. || Subst. *Le comparant.*

COMPARATIF, IVE. adj. (lat. *comparare*, comparer.) Qui sert à comparer, qui met en comparaison. Il ne se dit que Des choses. *Tableau, état comparatif.* || Comparatif, se dit, en gramm., Des mots qui expriment, qui servent à exprimer le second degré de comparaison, c'est-à-dire, un rapport de supériorité, d'égalité ou d'infériorité. *Adjectifs, adverbes comparatifs.* || Subst. *Adjectif au comparatif. Comparatif de supériorité, d'égalité, d'infériorité.*

COMPARATIVEMENT. adv. Par comparaison à quelque chose. On ne l'emploie guère que dans le langage didactique.

COMPARER. v. a. Examiner les rapports et les dif-

férences qu'il y a entre une chose et une autre, entre une personne et une autre. *Comparer Virgile et Homère. Nous comparerons la traduction avec l'original.* || Égaler. *Gardez-vous de comparer Lucain à Virgile.* || Avec le pron. pers. *Osez-vous bien vous comparer à un si grand homme?* || Marquer les rapports de ressemblance entre des choses ou des personnes qui sont de nature ou d'espèce différente. *On compare les conquérants à des torrents impétueux.* || T. de pratique, *Comparer des écritures,* Les confronter, et examiner si elles sont de même main. || Comparé, ée. participe. || *Anatomie comparée,* Science qui établit les rapports et les différences qu'on découvre dans la structure de l'homme et celle des animaux.

COMPAROIR. v. n. (lat. *comparere,* comparaître.) t. de pratique. *Être assigné à comparoir, recevoir une assignation à comparoir,* Être assigné à se présenter en justice. Il a vieilli : on dit, *Comparaître.*

COMPARSE. s. f. (ital. *comparsa,* comparse.) Entrée des quadrilles dans un carrousel. || Comparse, au théâtre, se dit Des personnages muets qui ne servent qu'à figurer. Il est masc. *Un des comparses.*

COMPARTIMENT. s. m. dérivé du verbe *Compartir,* qui n'est plus en usage. (lat. *cum,* avec, *partiri,* partager.) Assemblage de plusieurs figures, de plusieurs choses disposées avec symétrie. *Les compartiments d'un tapis, d'une broderie.* || Dorures à petits fers, qui se mettent sur le plat ou sur le dos des livres. *Livre doré à compartiments.* || Case, division. *Boîte à compartiments.*

COMPARTITEUR. s. m. t. de palais. Autrefois, Celui des juges qui avait ouvert un avis contraire à celui du rapporteur, et sur l'avis duquel la compagnie s'était partagée.

COMPARUTION. s. f. (lat. *comparere,* comparaître.) t. de palais. Action de comparaître devant le juge. *Demander acte de sa comparution. Mandat de comparution.*

COMPAS. s. m. (lat. *cum,* avec, *passus,* trace.) Instrument composé de deux tiges métalliques, appelées vulgairement Branches ou Jambes, lesquelles sont terminées en pointe à l'une de leurs extrémités, et à l'autre jointes par une charnière qui permet d'ouvrir plus ou moins l'angle qu'elles forment, et de comprendre ainsi entre leurs pointes des longueurs qu'on veut mesurer, ou qu'on veut employer comme rayons pour décrire des cercles ou des portions de cercle. *Tourner, ouvrir le compas. Tracer, faire une figure au compas, etc.* || *Compas de proportion,* Instrument de mathématique, composé de deux règles plates, assemblées à charnière par un des bouts, comme un compas ordinaire, pouvant de même se fermer ou s'ouvrir sous des angles plus ou moins aigus, et portant sur leurs faces des lignes divisées, pour servir à divers usages de géométrie. || *Compas à verge,* Longue règle de bois ou de fer, qui porte deux poupées, dont chacune a sa pointe, et dont l'une est mobile le long de la règle, de manière à pouvoir embrasser des longueurs plus grandes que les compas ordinaires. || Fig. et fam., *Faire toutes choses par règle et par compas,* ou *par compas et par mesure,* Avec une grande exactitude, une grande circonspection. || Fig. et fam., *Avoir le compas dans l'œil,* Mesurer presque aussi juste à l'œil qu'on pourrait le faire avec un compas. || T. de marine, *Compas de route,* ou simplement, *Compas,* La boussole. *Observer, regarder le compas.* || *Compas de variation,* Boussole préparée pour connaître les variations de l'aiguille aimantée. *Compas azimutal,* Boussole munie de pinnules, etc., qui sert à observer des azimuts, des amplitudes, et à faire des relèvements.

COMPASSEMENT. s. m. Action de compasser, ou Le résultat de cette action. Il s'emploie fig., en parlant d'Une régularité froide et trop étudiée. Peu usité.

COMPASSER. v. a. Mesurer avec le compas. || Bien proportionner une chose, la faire avec une exacte symétrie. *Compasser un parterre.* || T. de guerre, *Compasser des feux,* Les disposer de manière qu'ils fassent tous leur effet en même temps. || Fig., *Compasser ses actions, ses démarches,* Les bien régler. || Compassé, ée. participe. || Fig., *Être compassé dans ses discours, dans son style, dans ses actions, etc.,* Y mettre beaucoup de régularité, d'exactitude. Cela se dit le plus souvent en parlant D'une régularité, d'une exactitude poussée jusqu'à l'affectation. Absol., *Être compassé, être extrêmement compassé.*

COMPASSION. s. f. (lat. *compassio,* compassion.) Pitié, commisération, mouvement de l'âme qui nous rend sensibles aux maux d'autrui. *Être touché de compassion. Exciter la compassion.* || Fig., *Faire compassion,* se dit, par mépris, en parlant De certaines choses qu'on désapprouve.

COMPATIBILITÉ. s. f. (lat. *compati,* compatir.) Il se dit Des qualités qui peuvent se concilier, s'accorder ensemble, et surtout en parlant Des caractères et de l'esprit. *Il n'y a guère de compatibilité d'esprit entre eux.* Il s'emploie le plus souvent avec la négation. || Compatibilité, se dit De deux charges, de deux fonctions qui peuvent être exercées en même temps par la même personne. || *Lettres de compatibilité,* Lettres patentes par lesquelles le prince permettait de posséder en même temps deux charges qui ne pouvaient, suivant la règle commune, être exercées par une même personne.

COMPATIBLE. adj. des 2 genres. Qui peut exister, s'accorder, compatir avec un autre. *Ces deux caractères, ces deux esprits ne sont pas compatibles. Cette loi n'est pas compatible avec nos mœurs.* || Il se dit D'une charge, d'une fonction qui peut être exercée en même temps qu'une autre. *Ces deux emplois sont compatibles.*

COMPATIR. v. n. Être touché de compassion pour les maux d'autrui. *Je compatis à votre douleur, à votre affliction.* || Souffrir les fautes, les faiblesses de son prochain avec indulgence. *Compatir à la faiblesse humaine.* || Compatir, S'accorder, se concilier, en parlant Des personnes et des choses. Il se met ordinairement avec la négation. *Ils ne sont pas d'humeur à compatir aisément ensemble. Ces deux projets ne peuvent compatir l'un avec l'autre.*

COMPATISSANT, ANTE. adj. Qui compatit, qui prend part aux maux d'autrui. *Cœur compatissant.* || Il se dit De ce qui exprime la compassion. *Jeter un regard compatissant.*

COMPATRIOTE. s. des 2 genres. (lat. *cum,* avec, grec *patriôtès,* compatriote.) Qui est de même patrie, de même pays qu'une autre personne. *Aimer, secourir ses compatriotes.*

COMPENDIUM. s. m. (On prononce *Compendiome.*) Mot emprunté du latin, qui signifie, Abrégé. Il s'employait surtout autrefois dans les Écoles.

COMPENSATION. s. f. (lat. *compensare,* compenser.) Action de compenser. || En jurispr., Libération réciproque entre deux personnes qui se trouvent être à la fois créancières et débitrices l'une de l'autre. *La compensation s'opère de plein droit.* || Compensation, Dédommagement d'un mal par un bien, d'une perte par un profit, d'un inconvénient par un avantage,

d'une valeur moindre par un supplément. *Il y a compensation. Il eut tant par compensation. Il n'y a pas lieu à compensation.*

COMPENSER. v. a. Reconnaître, déclarer qu'une chose tient lieu d'une autre, quant au prix ou à la valeur. *Il a compensé ce que je lui devais avec ce qu'il me doit.* On dit de même, *Cette dette compense telle autre dette.* || T. de procédure, *Compenser les dépens*, Ordonner, dans un jugement, que chaque partie restera chargée des frais qu'elle a faits pour la poursuite du procès. || COMPENSER, se dit Des choses ou des personnes dont, le bien et le mal étant mis en balance, le mal se trouve réparé par le bien. *Le gain de cette année compense la perte de la précédente. Rien ne compense la perte de l'honneur. Il a un défaut que rien en lui ne compense.* || Avec le pron. pers. *Ces deux dettes se compensent. Les biens et les maux se compensent.* || COMPENSÉ, ÉE. participe.

COMPÉRAGE. s. m. (lat. *cum*, avec, *pater*, père.) La relation, l'affinité qui existe entre deux personnes qui ont tenu ensemble un enfant sur les fonts de baptême. || La relation qu'il y a entre le parrain ou la marraine d'un enfant, et le père ou la mère de l'enfant. Cette relation est regardée comme une alliance spirituelle qui empêche que le parrain ne puisse, sans dispense, se marier devant l'Église avec la mère de l'enfant, ni la marraine avec le père.

COMPÈRE. s. m. Nom qui se donne par un homme et par une femme à celui qui a tenu sur les fonts quelqu'un de leurs enfants, et réciproquement par le parrain et par la marraine à celui dont ils ont tenu un des enfants; comme aussi par la marraine à celui avec lequel elle a tenu un enfant. || Prov. et fig., *Tout se fait, tout va par compère et par commère*, Tout se fait par faveur et par recommandation. || Fig. et fam., *C'est un compère, un rusé compère*, C'est un homme adroit, subtil et artificieux. || Fig. et fam., *C'est un vigoureux compère*, C'est un homme plein de vigueur et très-courageux. || COMPÈRE, Celui qui est secrètement d'intelligence avec un escamoteur, avec un charlatan, pour l'aider à faire ses tours, à abuser le public; Toute personne qui en seconde une autre pour quelque supercherie.

COMPÉTEMMENT. adv. (lat. *competere*, convenir.) (On prononce *Compétament.*) D'une manière compétente, suffisamment, convenablement. Peu usité.

COMPÉTENCE. s. f. t. de jurispr. Le droit qu'un tribunal, qu'un juge a de connaître de telle ou telle matière, de telle ou telle cause. *Faire juger, décliner, régler la compétence.* || Il se dit par extens., dans le langage ordinaire, D'une personne qui est capable de juger d'un ouvrage, de parler savamment sur une matière, etc. *Cela est de votre compétence.* || COMPÉTENCE, Concurrence à la même chose, ou prétention d'égalité. A vieilli.

COMPÉTENT, ENTE. adj. t. de jurispr. Qui appartient, qui est dû. Ne se dit que D'une portion de quelque bien, de quelque héritage; encore est-il peu usité. *Le père a donné à chacun de ses enfants leur portion compétente.* || Suffisant, convenable, requis. *Age, temps compétent.* || COMPÉTENT, se dit D'un tribunal, d'un juge qui a droit de connaître de telle ou telle affaire, de la juger. *Juge compétent.* Dans un sens analogue, *Autorité compétente.* || Par extens., dans le discours ordinaire, Qui peut donner son avis sur une chose, sur une matière, qui est capable d'en bien juger. *Il est juge compétent de cela.* || *Partie compétente*, Celui qui a qualité pour contester en justice, pour être partie au procès.

COMPÉTER. v. n. t. de jurisprud. Appartenir en vertu de certains droits. *Ce qui lui peut compéter dans la succession de son père.* || Être de la compétence. *Cette affaire ne compète point à tel tribunal.*

COMPÉTITEUR. s. m. (lat. *competitor*, compétiteur.) Concurrent, celui qui prétend à la même dignité, à la même charge ou au même emploi que veut obtenir une autre personne. *Puissant, dangereux compétiteur.*

COMPILATEUR. s. m. (lat. *compilare*, compiler.) Celui qui compile. *Laborieux, habile compilateur.*

COMPILATION. s. f. Recueil, réunion de plusieurs choses mises en corps d'ouvrage. *Ce livre n'est qu'une compilation.*

COMPILER. v. a. Faire une compilation, des compilations. *Passer sa vie à compiler.* || COMPILÉ, ÉE. participe.

COMPITALES. s. f. pl. (lat. *compitalia*, compitales.) Fêtes que les Romains célébraient, dans les carrefours, en l'honneur des dieux domestiques.

COMPLAIGNANT, ANTE. adj. (lat. *cum*, avec, *plangere*, se plaindre.) t. de pratique. Qui se plaint en justice de quelque tort qu'il prétend qu'on lui a fait. Subst. *Le complaignant.* Peu usité.

COMPLAINTE. s. f. t. de pratique. Plainte en justice, ou action qu'on intente soit pour être conservé dans sa possession, soit pour y être réintégré. *Complainte en cas de saisine et de nouvelleté, en réintégrande.* || COMPLAINTE, dans le langage ordin., Chanson ou cantique populaire dont le sujet est ordinairement tragique ou pieux. || COMPLAINTES, plur., fam., Lamentations. *A quoi servent toutes ces complaintes?*

COMPLAIRE. v. n. (lat. *complacere*, complaire.) S'accommoder, se conformer au sentiment, au goût, à l'humeur de quelqu'un pour lui plaire, acquiescer à ce qu'il souhaite. *Ce que j'en fais n'est que pour lui complaire.* || Avec le pron. pers., Se plaire, se délecter en soi-même, en ses productions, en ses ouvrages, y mettre sa satisfaction, son plaisir. *Il se complaît en lui-même. Il se complaît dans tous ses ouvrages.* Il se prend presque toujours en mauvaise part.

COMPLAISAMMENT. adv. Avec complaisance.

COMPLAISANCE. s. f. Douceur, et facilité de caractère, qui fait qu'on se conforme, qu'on acquiesce aux sentiments, aux volontés d'autrui. *La complaisance doit être réciproque. Abuser de la complaisance de quelqu'un. Faire une chose par complaisance.* || Acte de complaisance; on l'emploie très-souvent au plur. *Avoir de grandes complaisances pour quelqu'un.* || COMPLAISANCE, Plaisir, satisfaction, en parlant Des personnes qu'on estime, qu'on aime, des choses dans lesquelles on se complaît. *Parler d'une personne ou d'une chose avec complaisance.* || *Se regarder avec complaisance, avoir une grande complaisance pour tout ce qu'on fait*, Être fort satisfait de sa personne, de son mérite, avoir beaucoup d'amour-propre. || COMPLAISANCES, plur., dans le style de l'Écriture, Amour, affection. *Dieu dit dans l'Évangile: C'est ici mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances.*

COMPLAISANT, ANTE. adj. Qui a de la complaisance pour les autres. *Se faire le ministre complaisant des passions d'autrui. Humeur complaisante.* || Subst., Une personne qui a beaucoup de déférence pour une autre, qui est fort assidue auprès d'elle, et qui s'attache à lui plaire dans quelque vue d'inté-

rêt. *Un vil complaisant. C'est la complaisante de telle dame.* || Une personne qui favorise les galanteries d'une autre. *Ce bonhomme est le complaisant de sa femme.*

COMPLANT. s. m. (lat. *cum*, avec, *plantare*, planter.) t. d'agricult. Plant de vigne composé de plusieurs pièces de terre.

COMPLÉMENT. s. m. (lat. *complere*, compléter.) Ce qui s'ajoute ou doit s'ajouter à une chose pour la rendre entière, complete. *Le complément d'une somme. Cette loi sert de complément à telle autre. Ce volume forme le complément de l'ouvrage.* || En théol., *Complément de béatitude*, Le comble de la béatitude. || En géom., *Complément d'un angle*, Ce qui manque à un angle pour compléter l'angle droit, c'est-à-dire, quatre-vingt-dix degrés. || *Complément arithmétique d'un nombre*, La différence entre ce nombre et l'unité suivie d'autant de zéros qu'il y a de chiffres dans ce nombre. *Le complément arithmetique de* 760 *est* 240. || Complément, en gramm., se dit Des mots qui sont régis par d'autres, ou qui servent à préciser, à déterminer la signification des mots auxquels on les joint, à compléter une proposition. *Dans cette phrase*, Le livre de Pierre, Pierre *est le complément de la préposition* de, *et les mots* de Pierre *sont ensemble le complément de* livre. || *Le complément direct, le complément indirect d'un verbe*, Le régime direct, le régime indirect d'un verbe.

COMPLÉMENTAIRE. adj. des 2 genres. Qui sert à compléter. || *Jours complementaires*, s'est dit, dans le Calendrier républicain, Des cinq ou six jours que l'on comptait à la fin de l'année pour compléter le nombre de trois cent soixante-cinq ou trois cent soixante-six jours, les mois de ce calendrier n'étant chacun que de trente jours.

COMPLET, ÈTE. adj. Entier, achevé, parfait, à quoi il ne manque aucune des parties nécessaires. *Habillement, nombre, succès complet. Ruine, victoire, définition, énumération complète.* || En botan., *Fleur complète*, Fleur qui a un calice, une corolle, une ou plusieurs étamines, et un ou plusieurs pistils. || Complet, substantiv. *Le complet d'un régiment.* Peu usité.

COMPLÉTEMENT. s. m. L'action de rendre complet.

COMPLÉTEMENT. adv. D'une manière complète. *Il a complétement réussi.*

COMPLÉTER. v. a. (*Je complète. Je compléterai.*) Rendre complet. *Compléter un nombre, une somme, un régiment, un ouvrage. Cette nouvelle perte a complété sa ruine.* || Complété, ée. participe.

COMPLÉTIF, IVE. adj. t. de gramm. Qui sert de complément. Peu usité.

COMPLEXE. adj. des 2 genres. (lat. *complexus*, complexe.) t. didactique, opposé à Simple. Qui embrasse plusieurs choses. *Terme, idée, proposition complexe.* || En arithm., *Nombres complexes*, Nombres composés de différentes espèces d'unités, tels que: 30 livres 10 sous 6 deniers; 5 pieds 9 pouces 3 lignes; etc.

COMPLEXION. s. f. Tempérament, constitution du corps. *Complexion bonne, mauvaise, robuste, faible, sanguine, bilieuse.* || Inclination, humeur, etc. *Il est de complexion amoureuse, triste, gaie.*

COMPLEXITÉ. s. f. t. didactique. Qualité de ce qui est complexe.

COMPLICATION. s. f. (lat. *complicatio*, complication.) Assemblage, concours de plusieurs choses différentes. En parlant De crimes, de maladies, de malheurs. *Cet homme a commis des vols et des homicides, il y a complication de crimes. Ce malade a la goutte et la pierre, il y a complication de maux. Il a perdu son fils et sa fortune, voilà une grande complication de malheurs.* || Il se dit D'un tout, d'un assemblage dont les parties, plus ou moins nombreuses, ont entre elles des rapports multipliés et difficiles à saisir. *Cette machine est d'une complication qui la rend très-difficile à construire. Il y a dans cette tragédie, dans ce roman, une trop grande complication d'aventures, d'incidents, etc.*

COMPLICE. adj. des 2 genres. (lat. *complex*, complice.) Qui a part au crime d'un autre. *Il n'est point complice de ce crime.* || Subst. *Nommer, déclarer, révéler ses complices.* || Il se dit fig. *Il voulut que la religion devînt complice de ses fureurs.*

COMPLICITÉ. s. f. Participation au crime d'un autre. *La complicité est évidente, est prouvée.*

COMPLIES. s. f. pl. (lat. *completio*, complément.) t. de liturgie cathol. La dernière des heures canoniales, laquelle se dit ou se chante apres vêpres.

COMPLIMENT. s. m. Paroles civiles, obligeantes, flatteuses, par lesquelles on témoigne à quelqu'un le respect, l'affection, l'estime qu'on a pour lui, ou la part que l'on prend à ce qui lui arrive d'agréable ou de fâcheux. *Compliment sincère, affectueux, de remercîment, de félicitation, de condoléance. C'est un grand faiseur de compliments. Des compliments à perte de vue.* || *Je vous en fais mon compliment*, se dit quelquefois, fam. et par ironie, À celui qui a fait une faute, une maladresse. || Fig. et fam., *Compliment bien troussé*, Compliment bien tourné. || Fig. et fam., *Rengaîner son compliment*, Supprimer ou ne pas achever ce qu'on avait envie de dire. || Compliment, Discours désobligeant ou injurieux; il est toujours accompagné d'une épithète qui indique le sens détourné qu'on lui donne. *Vous lui avez fait là un mauvais, un fâcheux, un étrange, un sot compliment.* Ironiquement, *Voilà un joli compliment, un compliment très-flatteur; etc.* || Fam., *Laissons là les compliments; trêve de compliments, sans compliment; etc.* Façons de parler dont on se sert pour engager une personne à être moins cérémonieuse. || *Sans compliment*, Franchement, ouvertement, sans flatterie. || Compliment, est quelquefois opposé à L'intention réelle, aux promesses effectives. *Il vous fait des offres de service, c'est pur compliment.* || Compliment, Discours solennel adressé à une personne revêtue d'autorité. *Toutes les compagnies allèrent faire compliment au gouverneur.* || Petit discours en vers ou en prose qu'on fait réciter ou présenter par un enfant à son père, à sa mère, ou à quelque autre personne, le jour de leur fête ou le premier jour de l'an, pour les complimenter.

COMPLIMENTER. v. a. Faire compliment, faire des compliments. *Complimenter quelqu'un. Je l'ai complimenté sur son mariage.* || Absol., Faire des civilités. *Ne perdons point le temps à complimenter.* || Complimenté, ée. participe.

COMPLIMENTEUR, EUSE. adj. Qui fait trop de compliments. || Substantiv. *Un complimenteur éternel.*

COMPLIQUER. v. a. (lat. *complicare*, compliquer.) Former un tout, un assemblage dont les parties, plus ou moins nombreuses, ont entre elles des rapports multipliés et difficiles à saisir. || Rendre confus, difficile à démêler, à éclaircir. *Cela complique la question, le problème, etc.* || Avec le pron. pers. *L'affaire se complique de plus en plus.* On dit, en méde-

cine, qu'*Une maladie, une affection se complique d'une autre maladie, etc.*, c'est-à-dire qu'Une autre maladie, une autre affection vient s'y joindre et l'aggraver. || COMPLIQUÉ, ÉE. participe.

COMPLOT. s. m. Mauvais dessein formé secrètement entre deux ou plusieurs personnes. *Former, tramer, déjouer des complots.*

COMPLOTER. v. a. Faire un complot, conspirer. *Ils ont comploté sa perte, sa mort.* || Absol. *Ils avaient comploté ensemble.* || COMPLOTÉ, ÉE. participe.

COMPONCTION. s. f. (lat. *compunctio*, componction.) Douleur, regret d'avoir offensé Dieu. *Grande, véritable, vive componction.*

COMPONENDE. s. f. (lat. *componere*, composer.) Composition qui se fait sur les droits dus à la cour de Rome, quand on veut obtenir quelque dispense, ou les provisions de quelque bénéfice.

COMPORTEMENT. s. m. (lat. *comportare*, comporter.) Manière d'agir, de vivre, de se comporter. Il est vieux.

COMPORTER. v. a. Permettre, souffrir, en parlant Des choses. *La médiocrité de son revenu ne comporte pas la dépense qu'il fait. Le sujet ne comportait pas tant d'ornements.* || Avec le pron. pers., Se conduire et en user d'une certaine manière. *Il s'est bien comporté dans cette affaire. Ils se sont comportés en gens de cœur.* || T. de pratique, *Vendre un immeuble ainsi* ou *tel qu'il se poursuit et comporte*, Le vendre dans l'état où il se trouve. || COMPORTÉ, ÉE. participe.

COMPOSÉ. s. m. (lat. *componere*, composer.) Un tout formé de deux ou de plusieurs parties. Il se dit Des choses physiques et des choses morales. *L'homme est un composé de corps et d'âme. Ce médicament est un composé de plusieurs drogues.* || Il se dit Des mots composés, et, en versification, Des mots qui ont la même terminaison que ceux dont ils sont formés. Combattre *est un composé de* Battre. || T. de chimie, Corps formé de deux ou plusieurs éléments. *L'eau est un composé d'hydrogène et d'oxygène.*

COMPOSÉES. s. f. pl. t. de bot. Nom d'une grande famille de plantes, dont les fleurs sont composées. *Les composées. La famille des composées.* On dit quelquefois, au sing., *Une composée.*

COMPOSER. v. a. Former, faire un tout de l'assemblage de plusieurs parties. Il se dit Des choses physiques et des choses morales. *Composer un remède avec divers ingrédients. Dieu a composé l'homme d'un corps et d'une âme. Composer un mot avec d'autres mots. Il s'était composé un petit cercle d'amis.* Avec le pron. pers., dans le sens d'Être composé. *Les éléments dont un corps se compose.* || *Composer sa mine, son geste, etc.*, Préparer, arranger sa mine, son geste, etc., selon l'état où l'on veut paraître, selon l'effet qu'on veut produire. Avec le pron. pers., *Se composer.* || COMPOSER, t. d'impr., Assembler les caractères pour en former des mots, des lignes et des pages. *Composer un mot, une ligne, une page.* || COMPOSER, Faire ou produire quelque ouvrage d'esprit. *Composer un livre, un discours, des vers.* Dans un sens analogue : *Composer un tableau, un ballet. Etc.* || COMPOSER, absol., Travailler à quelque ouvrage d'esprit, à des ouvrages d'esprit. *Il a besoin d'être seul quand il compose.* || Dans les colléges, Faire un devoir donné par le professeur. *Les écoliers qui composent pour les places, pour les prix.* || COMPOSER, en musique, Produire quelque air, quelque chant, soit qu'on ne crée que le sujet, soit qu'on fasse le sujet avec les parties. *Composer un air, un chœur, une contredanse, une valse. Composer la musique d'un opéra*, ou simplement *Composer un opéra.* Absol. *Il compose facilement.* || *Composer sur le clavecin, sur le forte-piano, etc.*, Se servir du clavecin, du forte-piano, etc., pour composer de la musique. || COMPOSER, verbe neutre, S'accommoder, s'accorder sur quelque différend, en traiter à l'amiable. *Composer avec ses créanciers. Composer de ses intérêts, de ses droits, de ses prétentions.* || Fig., *On ne compose point avec sa conscience.* || COMPOSER, n., Capituler, convenir que l'on se rendra, que l'on rendra une place, un poste sous de certaines conditions. *Le gouverneur se pressa trop de composer.* On dit plus ordin., *Capituler.* || COMPOSÉ, ÉE. participe. Voyez COMPOSÉ, substantif. || *Une société bien composée*, Une société choisie, où il ne se trouve que des personnes estimables. || *Mot composé*, Mot formé de deux ou de plusieurs mots joints ensemble. *Subst., adj., verbe composé.* || En botan., *Fleurs composées*, Celles qui sont formées de plusieurs fleurons, ou demi-fleurons, réunis dans un calice commun, telles que les fleurs du tournesol, du chardon, de la chicorée, etc. *Feuille composée*, Celle qui est composée de plusieurs folioles attachées à un pétiole commun. *Tiges, racines composées*, Tiges, racines divisées en plusieurs branches ou radicules. || *Machine composée, fort composée*, Machine pour l'exécution et pour le mouvement de laquelle il faut beaucoup de pièces différentes. || En mécanique, *Mouvement composé*, Celui qui résulte de plusieurs autres mouvements. || En arithm., *Raison composée*, Celle qui résulte du produit des antécédents de deux ou de plusieurs raisons, et de celui de leurs conséquents. || En musique, *Intervalle composé*, Celui qui passe l'étendue d'une octave, ou qui peut se diviser en deux autres intervalles. || *Être composé, fort composé*, Avoir, ou affecter d'avoir un air grave, un air sérieux et modeste. On le dit aussi De l'air, des actions, etc. *Il a l'air extrêmement sérieux et composé. Visage, maintien composé.* || T. de philosophie, *Sens composé*, Le sens qui résulte de tous les termes d'une proposition pris selon la liaison qu'ils ont ensemble : par opposition à *Sens divisé*, Proposition dont on prend séparément les termes. Quand on dit, *Ce qui se meut ne peut pas être en repos*, cette proposition est vraie dans le *sens composé*, parce qu'une même chose ne peut en même temps se mouvoir et être en repos ; mais elle est fausse dans le *sens divisé*, parce qu'une chose qui se meut a pu être en repos auparavant, et y peut être ensuite.

COMPOSITE. adj. des 2 genres. t. d'archit. Il se dit De l'un des cinq ordres d'architecture, parce que cet ordre est composé du corinthien et de l'ionique. *Ordre, chapiteau composite.* || *Ordre composite*, Tout ordre qui est composé de plusieurs ordres, soit dorique, corinthien, ou ionique ; on dit pareillement : *Un chapiteau, une base, une corniche composite.* || COMPOSITE, subst. masc. *Le chapiteau du composite.*

COMPOSITEUR. s. m. Celui qui compose en musique. || En jurispr., *Amiable compositeur*, Celui qui est chargé d'accommoder un différend, un procès, par les voies de la douceur et de la conciliation, sans être tenu de prendre la loi pour base de sa décision. || COMPOSITEUR, t. d'impr., Celui qui assemble, qui arrange les caractères pour en former des mots, des lignes et des pages.

COMPOSITION. s. f. Action de composer quelque chose. *Être occupé à la composition d'une machine. La composition des mots. Procéder à la composition*

des lots dans un partage. || Résultat de cette action de composer, L'assemblage de plusieurs parties qui ne font qu'un tout. *La composition du corps humain est admirable. Les ressorts qui entrent dans la composition d'une machine.* || COMPOSITION, t. d'imprim., Arrangement des caractères pour en former des mots, des lignes et des pages. || COMPOSITION, L'action de mélanger et d'unir certaines substances, Le résultat de cette action. *Ce pharmacien entend bien la composition des remèdes. La thériaque est une composition.* || Diverses préparations faites pour imiter certaines choses, principalement les pierreries, les perles, l'or ou l'argent. *Le stras est une composition qui imite le diamant. Le chrysocale est une composition qui imite l'or.* || COMPOSITION, L'action de composer un ouvrage d'esprit. *Être dans le feu de la composition.* || En parlant De musique, de peinture, etc. *Un musicien qui exécute un morceau de sa composition. La composition d'un tableau, d'un plan, etc.* || T. de peinture, *La composition d'un tableau*, La manière dont un peintre traite le sujet d'un tableau, c'est-à-dire, L'ordonnance générale, la disposition des masses, les combinaisons du clair-obscur, l'agencement et la pose des figures, etc. *Un tableau d'une savante composition.* || COMPOSITION, L'art d'unir les différentes parties de la musique, suivant les règles. *Entendre bien la composition, les règles de la composition.* || COMPOSITION, Ouvrages d'un écrivain ou d'un artiste. *Composition belle, ingénieuse, froide, ridicule, extravagante.* || Devoir que fait un écolier sur le sujet qui lui est donné par son professeur. *Composition pour les places, pour les prix.* || COMPOSITION, Accommodement dans lequel l'une des deux parties, ou toutes les deux ensemble, se relâchent plus ou moins de leurs prétentions. *Entrer en composition.* || *C'est un homme de composition, de bonne, de facile composition*, C'est un homme d'accommodement, un homme à qui il est aisé de faire faire ce qu'on veut. *Il est de difficile composition*, Il se tient trop ferme, il est malaisé de le réduire au point où l'on veut. || COMPOSITION, t. de guerre, Conventions que fait une place qui se rend. *Composition honorable, avantageuse.* Plus ordin., *Capitulation.*

COMPOSTEUR. s. m. t. d'impr. Instrument sur lequel le compositeur arrange les lettres, pour former des lignes toujours égales, d'après la longueur déterminée.

COMPOTE. s. f. Confiture qu'on fait avec du fruit et peu de sucre, et qui est moins cuite que les confitures faites pour être gardées. *Une compote de poires, d'abricots, etc.* || Manière d'accommoder des pigeons. || Prov., fig. et pop., *Avoir les yeux, la tête, etc., à la compote, en compote*, Avoir les yeux, la tête, etc., tout meurtris, tout livides.

COMPOTIER. s. m. Plat creux dans lequel on sert des compotes de fruits.

COMPRÉHENSIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *comprehendere*, comprendre.) Concevable, intelligible, qui peut être compris, conçu, entendu. *Cela n'est pas compréhensible.*

COMPRÉHENSION. s. f. Faculté de comprendre, de concevoir. *Avoir la compréhension aisée, dure.* || Dans le langage didactique, Connaissance entière et parfaite. *La compréhension des mystères est réservée à l'autre vie.* || COMPRÉHENSION, t. de logique, La totalité des idées renfermées sous un nom appellatif ou générique.

COMPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre.*) Contenir en soi, renfermer en soi. *L'univers comprend tout ce qui est. Cette famille de plantes comprend un grand nombre de genres.* || Il se dit Des choses morales. *La justice en général comprend toutes les vertus.* || Mentionner, faire entrer dans une énumération, etc. *Il a compris dans sa quittance tout ce qui lui était dû. Dans ce tableau de la population, on n'a pas compris les étrangers.* || COMPRENDRE, fig., Avoir l'intelligence d'une chose, en saisir, en pénétrer le sens. *Je comprends fort bien ce que vous me dites. Cette maxime n'a pas été comprise, a été mal comprise.* || Il se dit De l'intelligence des langues, des mots, etc. *Comprenez-vous l'anglais? Je ne comprends pas ces deux mots.* || Absol *Comprenez-vous?* || COMPRENDRE, Concevoir, se faire une juste idée de quelque chose. *Les méchants ne peuvent comprendre la vertu. Je compris alors toute la grandeur du péril.* || Se rendre raison d'une chose, en découvrir le motif. *Je ne comprends pas sa conduite. Vous comprenez que cela doit m'inquiéter.* Il est quelquefois suivi de la préposition *à*. *Je ne comprends rien à sa conduite.* || *Comprendre quelqu'un*, Comprendre les explications, les ordres qu'il donne, la langue qu'il parle, etc. Avec le pron. pers. *Il ne se comprend pas lui-même.* || *Comprendre quelqu'un*, Se rendre raison de sa conduite, de ses discours, etc. *C'est un homme difficile à comprendre. Comprenez-vous cette femme, avec ses caprices?* || COMPRIS, ISE. participe. || *Y compris*, En y comprenant; et, *Non compris*, Sans y comprendre. On dit également, en faisant accorder: *Les profits de sa place y compris. La maison où il loge non comprise.*

COMPRESSE. s. f. (lat. *comprimere*, comprimer.) t. de chirurg. Morceau de linge simple, ou plié en plusieurs doubles, qu'on applique sur l'ouverture de la veine, ou sur quelque partie blessée ou malade. *Appliquer, serrer, mouiller la compresse.*

COMPRESSIBILITÉ. s. f. t. de physique. La propriété d'un corps qui peut être comprimé.

COMPRESSIBLE. adj. des 2 genres. t. de physique. Qui peut être comprimé. *L'air est compressible, l'eau ne l'est pas.*

COMPRESSIF, IVE. adj. t. de chirurg. Qui sert à comprimer. *Bandage, appareil compressif.*

COMPRESSION. s. f. Action de comprimer, ou L'effet qui est produit dans ce qui est comprimé. *La compression de l'air.*

COMPRIMER. v. a. Presser avec force, serrer de manière à réduire à un moindre volume. *On comprime l'air dans un fusil à vent. Comprimer le bras avec un bandage.* || Fig., Empêcher d'agir, d'éclater. *Comprimer les factions, un parti.* || COMPRIMÉ, ÉE. participe. || Adj., en histoire naturelle, Qui est aplati sur les côtés. *Le corps de beaucoup de poissons est comprimé.*

COMPROMETTRE. v. n. (lat. *compromittere*, compromettre.) (Il se conjugue comme *Mettre.*) Consentir réciproquement, par acte, de se rapporter sur les différends, les procès qu'on a ensemble, au jugement d'un ou de plusieurs arbitres. *Ils ont compromis sur tous les chefs du procès.* || Act., Commettre quelqu'un, l'exposer à se trouver dans quelque embarras, à recevoir quelque chagrin, quelque dégoût, soit en se servant de son nom sans son aveu, soit en l'embarrassant dans des démêlés, dans des affaires. *Je ne vous compromettrai pas. Il est gravement compromis.* Dans le même sens, *Compromettre sa dignité, sa fortune, etc.*, Exposer sa dignité, sa fortune, etc., à recevoir quelque diminution, quelque échec; et, *Compromettre la dignité, les intérêts, etc., de quel-*

qu'un. ‖ Avec le pron. pers. *Il s'est bien compromis dans cette affaire.* ‖ Compromis, ise. participe.

COMPROMIS. s. m. Acte par lequel deux ou plusieurs personnes promettent de se rapporter de leurs différends au jugement d'un ou de plusieurs arbitres. *Faire, dresser, signer un compromis.* ‖ Fig., *Mettre en compromis,* Commettre. *Mettre quelqu'un en compromis avec un autre.*

COMPTABILITÉ. s. f. (lat. *computare,* compter.) (Le P ne se prononce ni dans ce mot ni dans les six suivants.) Obligation de rendre compte; ou La manière, l'action de rendre et d'établir des comptes. *La comptabilité de cette place est immense. Il a mis beaucoup d'ordre dans sa comptabilité.*

COMPTABLE. adj. des 2 genres. Qui est assujetti à rendre compte. *Officier, agent, emploi comptable.* ‖ *Quittance comptable,* Quittance revêtue des formes nécessaires pour être allouée par qui il appartient. ‖ Comptable, fig. *Nous sommes comptables de nos talents à la patrie.* ‖ Subst. *C'est un bon comptable.*

COMPTANT. adj. m. *Argent comptant, deniers comptants,* Argent en espèces, argent compté sur-le-champ. ‖ Fig. et fam., *C'est de l'argent comptant,* se dit D'une chose promise, et qui ne peut manquer. ‖ Fig. et fam., *Prendre quelque chose pour argent comptant,* Croire trop facilement ce qu'on nous dit; Faire trop de fond sur de simples apparences. ‖ Fig. et fam., *Avoir de l'esprit argent comptant,* Avoir la repartie prompte, briller dans la conversation. ‖ Comptant, subst., Argent comptant. *Avoir du comptant.* Fam. ‖ *Petit comptant,* au trésor royal, Bureau où l'on payait les sommes au-dessous de mille livres; et, *Grand comptant,* Bureau où l'on payait toutes les sommes au-dessus de mille livres. ‖ Comptant, adv. *Payer, vendre, acheter comptant.* ‖ Prov. et figur., *Payer comptant,* Rendre sur-le-champ les bons ou les mauvais offices qu'on a reçus. Il s'emploie plus souvent en mauvaise part.

COMPTE. s. m. Calcul, nombre. *Il sait le compte de son argent. Faire un compte. Sans compte ni mesure.* ‖ *Bois de compte,* Le bois qui se vend à tant de bûches par corde. ‖ *Monnaie de compte.* Voyez Monnaie. ‖ Fam., *Cela n'est pas de compte,* Ne doit pas compter. ‖ *Compte rond,* dans l'usage commun et pop., Un nombre composé de dizaines, de centaines ou de milliers sans fraction. Quand on compte par espèces, *Compte rond,* se dit d'Un nombre de ces espèces sans fraction. ‖ Fig. et fam., *Compte borgne,* Compte dont les articles ne sont pas clairs. On le dit aussi par opposition à Compte rond. *Trois francs trente-huit centimes sont un compte borgne.* On dit également dans ce sens, *Cela fait un mauvais compte.* ‖ *De compte fait,* En comptant bien. ‖ Prov., *Erreur n'est pas compte,* On peut toujours revenir sur une erreur de calcul. ‖ *Faire le compte à un domestique, lui donner son compte,* Lui payer, en le renvoyant, ce qui lui est dû de ses gages. *Donner à un ouvrier son compte,* Lui payer ce qui lui est dû. ‖ Fig. et fam., *Donner à quelqu'un son compte,* Le traiter d'action ou de paroles comme il le mérite. Il ne se prend qu'en mauvaise part. ‖ *Avoir à bon compte, faire bon compte,* Avoir à bon marché, faire bon marché. On dit de même, *Vivre à bon compte,* Vivre à bon marché. ‖ Fig. et fam., *Faire son compte, trouver son compte,* Trouver du profit, de l'avantage. ‖ *Faire son compte,* Se proposer, ou S'attendre à, espérer que, etc. *Il fait son compte de partir demain. Ne faites pas votre compte sur les promesses de cet homme-là.* Ces phrases ont vieilli; on dit, *Il compte partir demain. Ne comptez pas sur les promesses de cet homme-là.* ‖ Fig., *Avoir son compte,* Avoir ce qu'on désire, ou Être bien dans ses affaires. ‖ *Être loin de compte, loin de son compte,* Se tromper dans son raisonnement, dans son calcul, dans ses prétentions, dans ses espérances. ‖ *Ils sont encore tous deux loin de compte, bien loin de compte,* se dit De deux personnes qui sont en traité, en marché de quelque chose, et qui ne peuvent tomber d'accord. ‖ Fig., *À ce compte-là,* Selon cette supposition. On dit de même, *À votre compte.* ‖ Compte, État ou écrit contenant le calcul, la supputation de ce qui a été reçu, dépensé, avancé ou fourni. *Compte de tutelle. Compte final. Mettre ses comptes en règle. Dresser, présenter, affirmer, vérifier, examiner, débattre, arrêter, régler, clore, solder un compte. Reliquat de compte.* Les locut. et les phrases suivantes appartiennent plus spécialement au langage commercial: *Compte courant. Compte de marchandises générales. Compte de caisse; etc. Débiter, créditer, balancer un compte. Etc.* ‖ *Avoir une chose en compte,* L'administrer, en disposer, à la charge d'en rendre compte à qui de droit. ‖ *Cour des comptes,* Cour supérieure établie pour examiner et juger les comptes de ceux qui ont manié les deniers de l'État: elle a remplacé la *Chambre des comptes,* qui avait les mêmes attributions. ‖ Prov., *Les bons comptes font les bons amis.* ‖ *Être de bon compte,* Être fidèle dans les comptes que l'on rend. ‖ Fig. et fam., *Être de bon compte,* Parler sans feinte, sans aucune dissimulation. ‖ Fig. et fam., *Son compte est bon,* On lui fera un mauvais parti. On dit dans un sens analogue, *Son compte sera bientôt réglé, etc.* ‖ *À compte.* Manière de parler abrégée, pour dire qu'On a donné ou reçu quelque chose sur la somme due. ‖ *À-compte,* subst. *Il n'a reçu qu'un à-compte.* ‖ *Être de compte à demi avec quelqu'un,* Être en société d'intérêt avec quelqu'un, et partager par moitié les bénéfices et les pertes. ‖ *Cela est sur le compte, au compte d'un tel,* C'est à lui à le payer. ‖ *Pour le compte de quelqu'un,* En vertu de la commission que l'on a reçue de lui. Par opposition, *Vendre, négocier, etc., pour son propre compte.* ‖ Fig. et fam., *Il en a pour son compte,* se dit D'un homme à qui il arrive quelque malheur, comme d'être blessé, d'être maltraité, ou de faire quelque perte d'argent considérable. On dit de même: *Il en a reçu, on lui en a donné pour son compte.* On dit aussi, *C'est pour son compte, pour mon compte, etc.,* C'est tant pis pour lui, pour moi, etc. ‖ *Pour le compte de quelqu'un,* se dit fig. dans certaines phrases. *Les applaudissements étaient pour son compte, et les sifflets pour celui de l'acteur,* Les applaudissements étaient pour lui, et les sifflets pour l'acteur. *Pour mon compte,* Pour ce qui me regarde, quant à moi. ‖ Fig., *Sur le compte de quelqu'un,* Sur ce qui le concerne. Il se dit surtout en parlant De la conduite et des actions d'une personne. *Il n'y a rien à dire sur son compte.* ‖ Fig., *Mettre une histoire, un livre, une faute, etc., sur le compte de quelqu'un,* Le donner pour en être l'auteur. *Mettre une aventure, faire courir une histoire, etc., sur le compte de quelqu'un,* Faire croire qu'elle lui est arrivée. ‖ Fig., *Prendre sur son compte,* Se charger de quelque chose, s'en rendre responsable. ‖ Fig., *Tenir compte à quelqu'un d'une chose,* Lui en savoir gré. Fam., *Mettre, faire entrer en ligne de compte.* ‖ Fig., *Faire compte, tenir compte de quelqu'un, de quelque chose,* L'estimer, l'avoir en quelque considération. ‖ Fig., *Au bout du compte.* Loc. fam., dont on se sert en terminant un discours, un raisonnement, et qui signifie, Tout

considéré, après tout. || Compte, figur., L'action de rapporter ce qu'on a fait, ce qu'on a vu, etc., et d'en rendre raison, de l'expliquer. Il s'emploie ordin. avec les verbes *Rendre, devoir, demander. Je vous rendrai compte de cette affaire. Nous devons compte à Dieu de toutes nos actions. On nous demandera compte de nos actions.* || *Se rendre compte de quelque chose*, Se l'expliquer, s'en rendre raison. || *Rendre bon compte de sa conduite*, Faire connaître qu'on a tenu une conduite à laquelle il n'y a rien à reprendre. *Je rendrai bon compte de votre conduite,* Je ferai connaître exactement la conduite que vous avez tenue. || Fam. et par menace, *Vous me rendrez bon compte d'une telle conduite*, Je saurai bien vous en faire repentir. || *Compte rendu,* Exposé ou récit de certains faits particuliers. *Compte rendu de l'état des finances, des séances d'une assemblée législative. Etc.*

COMPTE-PAS. s. m. *Voyez* Odomètre.

COMPTER. v. a. Nombrer, calculer. *Compter de l'argent. Compter les heures, les voix, les suffrages.* || Fig., *Compter les jours, les heures, les moments, etc.*, se dit quelquefois Pour exprimer qu'on trouve les jours très-longs, etc. || *Compter une somme à quelqu'un*, La lui payer. || *Compter une chose à quelqu'un,* Lui en tenir compte. || Fig et fam., *Compter les morceaux de quelqu'un*, Tenir compte de ce qu'il mange. Par ext., Tenir compte de ce qu'il dépense, pour quelque chose que ce soit. || Fig. et fam., *Compter les morceaux à quelqu'un*, Ne lui donner que le juste nécessaire. || Fig. et fam., *Compter ses pas,* Marcher lentement. *Compter tous les pas de quelqu'un*, L'observer de fort près, le surveiller attentivement. || *Compter tant d'années de service, d'exercice, etc.*, Avoir servi, avoir été dans un emploi pendant tant d'années. On dit de même, en parlant Des monuments, des institutions, des peuples, etc., *Compter tant d'années, de siècles, etc., d'existence.* || Absol. et poétiq., *Compter tant d'années, de printemps, d'hivers, etc.*, Être âgé de tant d'années. || *À compter de,* À partir, à dater de. || Compter, fig., dans le style élevé, Marquer, signaler. Il est toujours suivi de la préposition *par. Compter ses jours par des bienfaits.* || Compter, Comprendre dans un compte, dans une énumération. *Nous étions douze, en comptant les femmes, sans compter les enfants.* Avec le pron. pers. *Voyez combien nous sommes, et n'oubliez pas de vous compter.* || *Compter parmi ses aïeux, parmi ses ancêtres, etc.*, Avoir au nombre de ses aïeux, de ses ancêtres, etc. On dit de même, *Compter une personne, une chose parmi d'autres,* en parlant D'une personne, d'une chose qui est ou que l'on range parmi d'autres. On dit aussi, *Compter au nombre.* || Compter, Être compté. *Il a cessé de compter parmi les vivants.* || Compter, Calculer, supputer, venir à compte. Il s'emploie absolument. *J'ai compté avec un tel, je ne lui dois rien. Il ne veut ni compter ni payer.* Compter, avoir des égards pour..... *C'est un homme avec lequel il faudra toujours compter.* || Prov. et fig., *Qui compte sans son hôte compte deux fois*, On se trompe ordinairement quand on compte sans celui qui a intérêt à l'affaire, quand on espère ou qu'on promet une chose qui ne dépend pas absolument de nous. On dit de même, *Il a compté sans son hôte.* || Compter, Se proposer, croire. *Il compte partir demain.* || *Compter sur quelqu'un*, Faire fond sur lui, comme sur un homme dont on est assuré. On dit dans le même sens, *Compter sur quelque chose. Compter sur ses forces, sur sa jeunesse, sur son crédit.* || Compter Réputer, estimer. Il se construit avec la préposition *pour. Il faut le compter pour mort. Il compte cela pour beaucoup.* Avec le pron. pers. *Pensez-vous qu'il se compte pour rien?* || Compté, ée. participe. || Prov., *Tout compté, tout rabattu,* ou *Tout bien compté et rabattu*, Tout bien examiné.

COMPTOIR. s. m. Chez les marchands, Bureau ou table longue et étroite sur laquelle on étale la marchandise que l'acheteur demande, et où il y a communément un tiroir fermant à clef, pour serrer l'argent. *Demoiselle de comptoir.* || Dans les maisons de commerce ou de banque, Lieu où travaillent les commis, où se font et se reçoivent les payements, etc. *Le comptoir d'un négociant.* On dit plus ordin., *Bureau.* || Figur., Bureau général de commerce d'une nation en pays étranger. *Les comptoirs appartiennent aux nations, et les factoreries aux marchands.*

COMPULSER. v. a. (lat. *compulsare* compulser.) t. de pratique. Prendre communication des registres, des minutes d'un officier public, en vertu de l'ordonnance du juge. || Examiner des papiers, des livres, etc. || Compulsé, ée. participe.

COMPULSOIRE. s. m. t. de pratique. Action de prendre communication des registres, des minutes d'un officier public, en vertu de l'ordonnance du juge.

COMPUT. s. m. (lat. *computare*, compter.) t. de chronol. Supputations de temps qui servent à régler le calendrier ecclésiastique. *Le comput ecclésiastique.*

* Computation. s. f. t. de chronol. Supputation de temps relative au calendrier.

COMPUTISTE. s. m. Celui qui travaille au comput, et à la composition du calendrier.

COMTAT. s. m. (lat. *comes*, comte.) Comté. *Le comtat Venaissin*, ou simplement, *Le Comtat*, Territoire enclavé dans la Provence, qui appartenait autrefois au pape.

COMTE. s. m. Celui qui est revêtu d'une certaine dignité supérieure à celle de baron.

COMTÉ. s. m. Titre d'une terre, en vertu duquel celui qui est seigneur de la terre porte le titre de comte. Il est fém. dans cette dénomination, *La Franche-Comté.*

COMTESSE. s. f. La femme d'un comte, ou Celle qui par elle-même ou de son chef possède un comté.

CONCASSER v. a. (lat. *conquassare*, concasser.) Briser et réduire en petites parties avec le marteau ou le pilon, quelque matière dure, comme le sucre, le poivre, etc. || Concassé, ée. participe.

CONCAVE. adj. des 2 genres. (lat. *concavus*, concave.) Il se dit, par opposition à Convexe, D'une surface creusée sphériquement. *Surface, miroir concave.* On dit dans un sens analogue, *Le côté concave d'une ligne courbe.* || Subst. masc. *Le concave d'un globe.* Il est vieux.

CONCAVITÉ. s. f. Le côté concave, le creux, la cavité d'un corps. *Les concavités du crâne, d'une montagne, d'un rocher, de la terre.* On dit dans un sens analogue, *La concavité d'une ligne courbe.*

CONCÉDER. v. a. (lat. *concedere*, concéder.) Accorder, octroyer. En parlant De grâces, de droits, de priviléges, etc. *Ce terrain lui a été concédé par l'autorité.* || Concédé, ée. participe.

CONCENTRATION. s. f. (lat. *cum*, avec, grec *kentron*, centre.) t. de physique. L'action de concentrer, ou L'état de ce qui est concentré. *La concentration de la chaleur. La concentration des rayons solaires au foyer d'une lentille.* || Fig., *La concentration du pouvoir.* || Concentration, t. de chimie, Opé-

ration par laquelle on rapproche sous un moindre volume les parties d'un corps qui étaient étendues dans un fluide.

CONCENTRER. v. a. t. de physique. Réunir en un centre. || En chimie, *Concentrer un liquide*, Le dépouiller des parties d'eau qui l'affaiblissent. || CONCENTRER, figur. *Concentrer toutes ses affections sur quelqu'un.* || *Concentrer sa fureur, sa haine, etc.*, Contenir, dissimuler sa fureur, sa haine, etc. || T. de guerre, *Concentrer ses forces*, Rassembler, réunir les divers corps de troupes sur un même point. || CONCENTRER, avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig. *Les rayons du soleil se concentrent dans le foyer d'un miroir ardent. Toutes mes idées se concentrent sur ce seul objet.* || CONCENTRÉ, ÉE. participe. || En médec., *Pouls concentré*, Pouls dont les battements se font peu sentir. || En chimie, *Acide concentré*, Acide très-fort. || *Être concentré, concentré en soi-même, toujours concentré*, Ne point se communiquer, ne laisser rien apercevoir de ce qu'on a dans l'âme.

CONCENTRIQUE adj. des 2 genres. t. didactique. Il se dit Des cercles ou des courbes qui ont un même centre.

CONCEPT. s. m. (lat. *conceptio*, conception.) (On prononce le P dans ce mot et dans le suivant.) t. didactique. Idée, simple vue d'esprit.

CONCEPTION. s. f. Action par laquelle un enfant est conçu dans le sein de sa mère. *La fête de la Conception de la sainte Vierge*, ou simplement *de la Conception.* || Il se dit en parlant Des femelles des animaux. || CONCEPTION, fig., La faculté de comprendre et de concevoir les choses. *Il a la conception vive, facile, dure.* || Pensées que l'esprit enfante; Ce que l'intelligence crée, produit. *Rare, belle, grande, admirable conception.*

CONCERNANT. (lat. *concernere*, mêler.) participe présent du verbe *Concerner*, employé comme préposition. Touchant, relativement à. Il se rapporte toujours à un substantif qui précède. *Une loi concernant telle chose.*

CONCERNER. v. a. Regarder, appartenir, avoir rapport à. *Cela concerne vos intérêts. Il n'ignore rien de ce qui concerne son art.* || CONCERNÉ, ÉE. participe. Il ne s'emploie jamais passivement; mais, dans les temps composés de l'actif, il s'accorde en genre et en nombre avec le régime, quand ce régime est un pron. Ainsi des femmes diront, *Cette affaire nous aurait concernées, s'il n'était pas venu.*

CONCERT. s. m. (lat. *concertare*, rivaliser.) Harmonie formée par plusieurs voix ou par plusieurs instruments, ou par une réunion de voix et d'instruments. *Concert d'amateurs. Concert spirituel. Donner un concert. Chanter dans un concert. Salle de concert.* || Il se dit, par ext., de plusieurs sons ou bruits qui se font entendre à la fois. *Le bruit des vents et celui des eaux formaient un sauvage concert qui flattait mon oreille. Un concert d'acclamations. Le concert, les concerts des oiseaux.* || *Un concert de louanges*, se dit De louanges données en même temps par plusieurs personnes. || CONCERTS, plur., en poésie, Les vers, les chants d'un poëte. *Prêtez l'oreille à mes concerts.* || CONCERT, fig., Accord, union de plusieurs personnes qui conspirent, qui tendent à une même fin. *Concert d'opinions. Comme ils avaient agi sans aucun concert, toutes leurs entreprises avortèrent.* || DE CONCERT. loc. adv. D'intelligence.

CONCERTANT, ANTE. s. Qui chante ou joue sa partie dans un concert. || Adj., en musiq., *Symphonie concertante*, Celle dans laquelle deux ou trois instruments, ou même davantage, exécutent des parties principales avec de simples accompagnements. *Duo concertant*, Celui dans lequel un des deux instruments répète le passage que l'autre vient d'exécuter.

CONCERTER. v. a. Répéter ensemble une pièce de musique, pour la bien exécuter quand il en sera temps. || V. n., Faire un concert. Ce sens et le précédent ont vieilli. || CONCERTER, fig., Conférer ensemble pour préparer l'exécution d'un dessein, pour convenir des moyens de faire réussir une affaire, une intrigue. *Concerter un dessein, une entreprise.* || Avec le pron. pers. *Concertez-vous avec lui là-dessus.* || CONCERTÉ, ÉE. participe. || Ajusté, composé, trop étudié, affecté. *Cet homme-là est fort concerté. Elle est trop concertée dans ses manières, dans ses discours. Prendre, avoir un air concerté.*

CONCERTO. s. m. t. de musique, emprunté de l'italien. Pièce de symphonie faite pour être exécutée par tout un orchestre, et dans laquelle un instrument joue seul de temps en temps avec un simple accompagnement. *Jouer, exécuter un concerto.*

CONCESSION. s. f. (lat. *concessio*, concession.) Le don et l'octroi qu'un souverain ou un seigneur fait de quelque privilége, de quelque droit, de quelque grâce, etc. || Il se dit Des terres que l'État donne aux particuliers dans une nouvelle colonie, à condition de les défricher et cultiver. || Cession. *Concession perpétuelle* ou *à perpétuité. Faire la concession d'une prise d'eau.* || Fig., Ce que l'on accorde à quelqu'un dans une contestation, dans un débat. *Faire, obtenir, exiger de nouvelles concessions.* || CONCESSION, Figure de rhétorique par laquelle on accorde à son adversaire ce qu'on pourrait lui disputer. On dit par concession : *Je vous passe qu'il soit honnête homme; mais cela le rend-il plus habile?*

CONCESSIONNAIRE. s. des 2 genres. Qui a obtenu une concession.

CONCETTI. s. m. pl. (Mot italien.) Il se dit Des pensées brillantes et sans justesse. *Ouvrage rempli de concetti.* || Abusivement au sing. *Cette pensée n'est qu'un concetti.*

CONCEVABLE. adj. des 2 genres. (lat. *concipere*, concevoir.) Qui se peut concevoir, comprendre.

CONCEVOIR. v. a. (On le conjugue comme *Recevoir.*) En parlant D'une femme, Devenir enceinte. *Le sein qui vous a conçu.* Il s'emploie très-souvent sans régime. *Dès l'instant qu'une femme a conçu.* || Il se dit Des femelles des animaux, en parlant De l'espèce en général. *Les brebis, les juments, etc., conçoivent plus ordinairement au printemps qu'en automne.* || Il se dit fig. De l'opération par laquelle l'esprit crée, invente, imagine. *Concevoir une idée, un projet, une entreprise, un plan.* || Il se dit de même Des passions, des sentiments, des mouvements de l'âme. *Concevoir de l'espérance, de l'horreur, de l'amour, de l'estime, du mépris pour quelqu'un.* || CONCEVOIR, Comprendre, entendre bien quelque chose, en avoir une juste idée. *Je ne conçois rien à cela. C'est une chose que l'on peut concevoir. Concevez-vous un pareil procédé?* Abs. *Je conçois.* || CONCEVOIR, Exprimer en certains termes. *Il fallait concevoir cette clause, cette condition en termes plus précis.* Son plus grand usage est au participe. || CONÇU, UE. participe.

CONCHOIDE. s. f. (grec *cogchè*, coquille, *eidos*, forme.) (On prononce *Conkoide.*) t. de géom. Espèce particulière de ligne courbe.

CONCHYLIOLOGIE. s. f. (grec — *logos*, traité.) (On pronon *Conkiliologie.*) Partie de l'histoire natu-

celle qui traite des coquillages de mer, d'eau douce et de terre.

CONCHYLIOLOGISTE. s. m. (On prononce *Conkiliologiste.*) Celui qui s'occupe de conchyliologie, qui est savant en conchyliologie.

CONCHYTE. s. f. (On prononce *Conkite.*) Pierre qui ressemble à une coquille.

CONCIERGE. s. des 2 genres. (lat *conservare*, garder.) Qui a la garde d'un hôtel, d'une maison, d'un château, d'un palais, ou d'une prison. *Le concierge, la concierge du château. Le concierge d'une prison.*

CONCIERGERIE. s. f. La charge et commission de garder un château, un palais, une maison, un hôtel. || La demeure et le logement d'un concierge. || En quelques endroits, Certaines prisons qui étaient autrefois celles où les parlements tenaient leurs prisonniers.

CONCILE. s. m. (lat. *concilium*, concile.) Assemblée légitimement convoquée de plusieurs évêques de l'Église catholique, pour délibérer et décider sur des questions de doctrine et de discipline. *Convoquer, célébrer, ouvrir, continuer, transférer, congédier, dissoudre, fermer un concile. Les canons, les décrets, les décisions, les actes du concile.* || *Concile œcuménique* ou *général*, Assemblée des évêques de tous les États et royaumes de la chrétienté. || *Concile national*, Assemblée des évêques de toutes les métropoles d'une nation.|| *Concile provincial*, Assemblée des évêques d'une métropole. || Concile, Les décrets et les canons faits dans un concile. *Recueil, collection des conciles.*

CONCILIABLE. adj. des 2 genres. (lat. *conciliare*, concilier.) Il se dit Des choses qui peuvent se concilier. *Ces deux passages me semblent très-conciliables.*

CONCILIABULE. s. m. (lat. *conciliabulum*, conciliabule.) Assemblée de prélats hérétiques, schismatiques, ou illégitimement convoqués. || Par ext., Réunion secrète de gens qui ont ou à qui l'on suppose de mauvais desseins.

CONCILIANT, ANTE. adj. (lat. *conciliare*, concilier.) Qui est disposé, qui est propre à concilier les esprits, les gens d'intérêts opposés. *Homme, esprit, caractère conciliant.*

CONCILIATEUR, TRICE. s. Qui concilie, ou qui s'efforce de concilier, de mettre d'accord des personnes divisées d'intérêt ou d'opinion. *Sage conciliateur. S'interposer comme conciliateur entre les partis.* || En jurispr., *Conciliateur des antinomies*, Jurisconsulte qui a travaillé pour accorder ensemble les lois qui paraissent contraires les unes aux autres. || Conciliateur, adj. *Esprit conciliateur.*

CONCILIATION. s. f. Action de concilier, rapprochement de personnes qui étaient divisées. *Esprit, voies de conciliation.* || Il se dit De ceux qui comparaissent devant un juge de paix, pour essayer de se concilier, avant de commencer un procès. *Appeler, citer en conciliation. Procès-verbal de non-conciliation.* || Conciliation, L'action de faire concorder des textes ou des lois qui paraissent en opposition. *La conciliation des passages d'un auteur. La conciliation des lois entre elles.*

CONCILIER. v. a. Accorder ensemble des personnes divisées d'opinion, d'intérêt, ou des choses qui sont ou qui semblent être contraires. *Concilier les partis, les esprits, les opinions. Chercher à tout concilier.* || Avec le pron. personn., *Il faudrait tâcher de se concilier.* || Concilier, Attirer, acquérir, ne se dit qu'en parlant De la disposition favorable des esprits. *Cela lui a concilié la bienveillance du public.* Avec le pron. pers. complément indirect. *Se concilier les esprits.* || Concilié, ée. participe.

CONCIS, ISE. adj. (lat. *concisus*, concis.) Qui est court, resserré, qui fait entendre beaucoup de choses en peu de mots. En parlant Du style. *Période, phrase concise. Écrivain, auteur, discours concis.*

CONCISION. s. f. Qualité de ce qui est concis.

CONCITOYEN, ENNE. s. (lat. *concivis*, concitoyen.) Citoyen de la même ville, du même État qu'un autre.

CONCLAVE. s. m. (lat. *conclave*, cabinet.) Le lieu où s'assemblent les cardinaux pour l'élection d'un pape. || Conclave, L'assemblée des cardinaux qui s'occupent de l'élection d'un pape. *Ce conclave dura longtemps.* || *Le conclave de tel pape*, Le conclave où tel pape a été élu.

CONCLAVISTE. s. m. Ecclésiastique qui s'enferme dans le conclave avec un cardinal.

CONCLUANT, ANTE. adj. (lat. *concludere*, conclure.) qui conclut, Qui prouve bien ce qu'on veut prouver. *Raison, preuve concluante. Argument, passage concluant.*

CONCLURE. v. a. (*Je conclus, tu conclus, il conclut; nous concluons, vous concluez, ils concluent. Je concluais. Je conclus. J'ai conclu. Je conclurai. Je conclurais. Qu'il conclue. Que je conclusse, qu'il conclût.*) Achever, arrêter définitivement. *Conclure une affaire, un traité, une alliance.* || Terminer, en parlant D'un discours, d'un récit, etc. *C'est ainsi qu'il a conclu son discours.* || Abs. *C'est assez délibérer, il faut conclure. Cet orateur ne conclut jamais.* || *Conclure un mariage*, Convenir d'un mariage, en arrêter les conditions. || Conclure, Tirer une conséquence, et inférer une chose d'une autre. *Conclure du particulier au général.* || *Cela ne conclut rien*, Cela ne prouve rien. Abs., *Cela conclut, ne conclut pas.* || *Cet argument conclut, conclut bien*, Il est en bonne forme, la conclusion suit nécessairement des propositions précédentes. || Conclure, t. de procédure civile et de procédure criminelle, absol., Proposer les fins de sa demande, après avoir déduit le fait et les raisons. *Le procureur général a conclu à la peine de mort.* || Conclure, Juger, donner son avis. *Plusieurs des juges ont conclu à la peine de mort.* || Conclu, ue. participe.

CONCLUSIF, IVE. adj. t. de gramm. Qui marque induction, conclusion. Donc *est une conjonction conclusive.*

CONCLUSION. s. f. La fin d'une affaire, d'une délibération, etc. *La conclusion d'un traité, d'une affaire, d'un mariage.* || Ce qui termine un discours, un récit, etc. *La conclusion d'un roman.* || Conclusion, Conséquence que l'on tire de quelque raisonnement, et surtout d'un argument en forme. *Cette conclusion est bonne, nulle, fausse, juste.* || Conclusions, plur., t. de pratique, Ce que les parties demandent par des requêtes, soit écrites, soit verbales, ou par d'autres actes. *Conclusions principales, subsidiaires.* || *Les conclusions du ministère public*, Les avis et réquisitions du ministère public dans les affaires qui ne peuvent être jugées sans son intervention, telles que les causes criminelles, les causes des mineurs, etc. || Conclusion, adv., fam., Enfin, bref. *Conclusion, je n'en ferai rien.*

CONCOCTION. s. f. (lat. *concoctio*, concoction.) t. de médec. La digestion des aliments. Plus ordin., *Coction.*

CONCOMBRE. s. m. (lat. *cucumis*, concombre.)

Plante potagère qui produit des fruits allongés, presque cylindriques, dont la chair est ferme et succulente. || Le fruit de cette plante.

CONCOMITANCE. s. f. (lat. *concomitari*, accompagner.) t. didactique. Coexistence, concours de deux ou de plusieurs choses. *La concomitance des sons.* || En théologie, loc. adv., *Par concomitance. Le sang de* Jésus-Christ, *dans l'eucharistie, est sous l'espèce du pain, le corps de* Jésus-Christ *est sous l'espèce du vin par concomitance.*

CONCOMITANT, ANTE. adj. t. didactique. Il se dit D'une chose qui en accompagne une autre, considérée comme principale. *Symptômes, signes, sons concomitants.* || En théologie, *La grâce concomitante*, Celle que Dieu nous donne pendant le cours de nos actions, pour les rendre méritoires.

CONCORDANCE. s. f. (lat. *concordia*, concorde.) Convenance, accord. *La concordance des divers témoignages ne laisse plus de doute sur la vérité du fait.* || En parlant Des auteurs canoniques. *Il y a une merveilleuse concordance entre les Évangélistes.* || Les livres qui sont faits pour montrer la concordance des Écritures, des lois, des coutumes. *La concordance des évangiles.* || *La concordance de la Bible*, Index alphabétique qui contient tous les mots de la Bible, et marque les endroits où ils sont. || Concordance, en gramm., L'accord des mots les uns avec les autres, suivant les règles de la langue. *La concordance du substantif et de l'adjectif.*

CONCORDANT. s. m. t. de musique. Espèce de voix qui est entre la taille et la basse-taille, et qui peut chanter l'une et l'autre.

CONCORDAT. s. m. Transaction, accord, convention. En matières ecclésiastiques, L'accord fait entre le pape et un souverain, concernant les affaires religieuses de l'État que ce souverain gouverne. *Faire, passer un concordat.* || *Concordat germanique*, Le concordat qui fut fait entre la cour de Rome et l'Empire, sous le règne de l'empereur Frédéric III. || Concordat, t. de commerce, Acte d'accommodement, d'atermoiement passé entre un failli et ses créanciers.

CONCORDE. s. f. Union de cœurs et de volontés, bonne intelligence entre des personnes. *Entretenir, maintenir, rétablir, altérer la concorde.*

CONCORDER. v. n. Vivre en bonne intelligence. || Fig., en parlant Des choses qui ont entre elles du rapport, de la convenance. *Faire concorder une chose avec une autre. Faire concorder deux articles d'une loi.*

CONCOURIR. v. n. (lat. *concurrere*, concourir.) (Il se conjugue comme *Courir.*) Coopérer, produire un effet conjointement avec quelque cause, quelque agent. Il se dit Des personnes et des choses. *Il concourut à le perdre. Concourir au bien public. Tout semblait concourir à son bonheur, à sa perte, etc.* || Concourir, t. de physique et de géométrie, Se rencontrer. *Deux lignes qui concourent en un point.* || Concourir, fig., Entrer ou être en concurrence pour obtenir un prix, un emploi, etc., promis au plus capable, au plus digne. *Concourir pour le prix d'éloquence, de peinture, etc., pour une chaire de droit, de médecine, etc.* On le dit Des ouvrages mêmes faits par les concurrents. *Les ouvrages envoyés après telle époque ne pourront concourir.*

CONCOURS. s. m. Action de concourir, de coopérer. *Le concours de Dieu avec les créatures. Son concours m'a été fort utile.* || Concours, Réunion, rencontre. *Le concours des voyelles produit les hiatus. Un concours de circonstances favorables.* || Affluence de monde en quelque endroit. *Grand concours de peuple.* || Il se dit De plusieurs personnes qui disputent de talent, de mérite, etc., pour un prix, une place, etc. *Mettre au concours une chaire de droit, de médecine, etc. Concours de peinture, de sculpture, etc. Le concours annuel des élèves de l'université.* Dans un sens analogue, *Mettre au concours l'exécution d'un monument, d'un tableau, etc.*

CONCRET, ÈTE. adj. (lat. *concretus*, concret.) t. de logique. *Terme concret*, Terme qui désigne une quantité considérée dans un sujet; par opposition à *Terme abstrait*, Terme désignant une qualité considérée toute seule, et séparée du sujet. *Pieux, rond, unis à des substantifs, comme dans Femme pieuse, chapeau rond, sont des termes concrets; et, Piété, rondeur, sont des termes abstraits.* Subst., *L'abstrait et le concret.* || En arithm., *Nombre concret*, par opposition à *Nombre abstrait*, Nombre qu'on exprime en indiquant l'espèce de ses unités. *Dix hommes, cent chevaux, trente livres, sont des nombres concrets; et, Dix, cent, trente, sont des nombres abstraits.* || Concret, t. de chimie, se dit Des substances épaissies et solidifiées. *Le camphre est une huile concrète.*

CONCRÉTION. s. f. t. didactique. Action de s'épaissir. || La réunion de plusieurs parties en un corps solide. *Concrétion saline, pierreuse.* || En chirurgie, L'adhésion des parties qui naturellement doivent être séparées. *Concrétion des doigts.*

CONCUBINAGE. s. m. (lat. *concubinatus*, concubinage.) Commerce d'un homme et d'une femme qui ne sont point mariés, et qui vivent ensemble comme s'ils l'étaient.

CONCUBINAIRE. s. m. Celui qui entretient une concubine.

CONCUBINE. s. f. Celle qui, n'étant point mariée avec un homme, vit avec lui comme si elle était sa femme.

CONCUPISCENCE. s. f. (lat. *concupiscentia*, même signif.) Inclination aux plaisirs illicites et sensuels. *La concupiscence de la chair, des yeux.*

CONCUPISCIBLE. adj. des 2 genres. t. de philosophie scolastique. *Appétit concupiscible*, Faculté par laquelle l'âme se porte vers ce qu'elle considère comme un bien; et on l'oppose à l'*Appétit irascible. L'amour, la joie, etc., appartiennent à l'appétit concupiscible.*

CONCURREMMENT. adv. (lat. *concurrere*, concourir.) (On prononce *Concurramment.*) Par concurrence. || Conjointement, ensemble. || T. de pratique, *Ces créanciers viennent en ordre concurremment*, Ils sont en même rang.

CONCURRENCE. s. f. Prétention de plusieurs personnes à la même chose. *Être, se trouver en concurrence.* || T. de commerce, Rivalité qui s'établit entre les fabricants, les marchands, etc., soit relativement à la quantité de leurs produits, de leurs marchandises, etc., soit relativement au prix. *Redouter, soutenir la concurrence.* || En parlant Des entreprises, des marchandises, etc. *Cette entreprise ne pourra point soutenir la concurrence avec telle autre.* || Concurrence, en jurispr., Égalité de droit, de privilége, d'hypothèque entre plusieurs personnes, sur une même chose. *Exercer une hypothèque en concurrence.* || *Jusqu'à concurrence, jusqu'à la concurrence de*, Jusqu'à ce qu'une certaine somme soit remplie, soit entièrement acquittée. Absol., *Jusqu'à due concurrence.*

CONCURRENT, ENTE. s. Compétiteur, qui poursuit une même chose, et en même temps qu'un autre. *Il a éloigné, écarté tous ses concurrents.*

CONCUSSION. s. f. (lat. *concussio*, concussion.)

Exactions et malversations qui ont lieu dans l'administration ou la manutention des deniers publics.

CONCUSSIONNAIRE. s. m. Celui qui fait des concussions. Adj., *Un ministre concussionnaire.*

CONDAMNABLE. adj. des 2 genres. (lat. *condemnare*, condamner.) (On ne prononce pas l'M dans ce mot et dans les suivants.) Qui mérite d'être condamné. *Action condamnable. Conduite, opinion, maxime condamnable.*

CONDAMNATION. s. f. Jugement par lequel on condamne, ou par lequel on est condamné. *Condamnation par défaut, par corps.* || *Passer condamnation*, Consentir que la partie adverse obtienne jugement à son avantage. *Subir condamnation*, Acquiescer à un jugement dont on pourrait appeler. || *Subir sa condamnation*, en matière criminelle, Subir la peine à laquelle on a été condamné. || Fig., *Passer condamnation*, Avouer qu'on a tort. || Condamnation, fig. *La conduite de ce ministre est la condamnation de celle qu'ont tenue ses prédécesseurs.* || Condamnations, plur., Les choses mêmes auxquelles on est condamné, comme une somme d'argent, des dommages et intérêts. *Payer le montant des condamnations.*

CONDAMNER. v. a. Prononcer un jugement contre quelqu'un. *Condamner quelqu'un à mort, aux travaux forcés, à la réclusion, au bannissement, aux dépens, à l'amende.* || Fig. *Voilà des preuves qui vous condamnent. Condamner un ouvrage à l'oubli.* Avec le pron. pers. *Se condamner à des travaux pénibles.* || *Condamner un malade*, Déclarer qu'il ne guérira point, que sa maladie est mortelle. || *Condamner une porte, une fenêtre, etc.*, Fermer une porte, une fenêtre, etc., de telle sorte qu'elle ne puisse plus s'ouvrir; en empêcher, en interdire l'usage. || Condamner, Blâmer, désapprouver, rejeter. *Il condamne tout ce que les autres font. Cette maxime est condamnée de tout homme sage.* Avec le pron. pers. *Il se condamna lui-même en avouant ses torts.* On dit aussi, *Se condamner*, Reconnaître, avouer qu'on a tort. || Condamné, ée. participe. || Subst., en matière criminelle, Celui contre lequel une peine afflictive ou infamante a été prononcée. *Un condamné à mort.*

CONDENSATEUR. s. m. (lat. *condensare*, condenser.) t. de physique. Instrument disposé de manière que l'électricité s'y accumule et s'y condense beaucoup plus qu'elle ne le ferait, dans le même espace et sous la même pression de l'air extérieur, si elle était libre. || En mécanique, *Condensateur de forces*, Tout appareil qui accumule les efforts successifs d'un moteur, pour les dépenser ensuite selon le besoin.

CONDENSATION. s. f. t. de physique, par opposition à *Raréfaction.* L'action par laquelle un corps, qui occupe actuellement un certain espace, est réduit à un espace moindre. *La condensation de l'air s'opère par la pression.*

CONDENSER. v. a. Resserrer dans un moindre espace. *Le chaud raréfie les corps, le froid les condense.* || Avec le pron. pers. *L'air se condense aisément.* || Condensé, ée. participe.

CONDESCENDANCE. s. f. (lat. *cum*, avec, *descendere*, descendre.) Complaisance qui fait qu'on se rend aux sentiments, aux volontés de quelqu'un. *Lâche, molle, sage condescendance.*

CONDESCENDANT, ANTE. adj. Qui condescend aux volontés de quelqu'un. Peu usité.

CONDESCENDRE. v. n. Se rendre, céder complaisamment aux sentiments, à la volonté de quelqu'un. *Il a condescendu à tout ce qu'on a voulu de lui. Condescendre aux faiblesses, aux besoins de quelqu'un*, Accorder quelque chose à ses faiblesses, à ses besoins. On dit dans un sens analogue, *Condescendre aux goûts, aux désirs, etc., de quelqu'un.*

CONDIMENT. s. m. (lat. *condimentum*, assaisonnement.) Vieux mot. t. d'hygiène. Assaisonnement. *Le poivre, le sel, l'ail, etc., sont des condiments.*

CONDISCIPLE. s. m. (lat. *condiscipulus*, condisciple.) Compagnon d'études, celui avec qui on étudie dans la même école, dans la même classe.

CONDITION. s. f. (lat. *conditio*, condition.) La nature, l'état et la qualité d'une chose ou d'une personne. *La condition humaine. Les misères de notre condition. Améliorer sa condition.* || Qualités d'un objet par rapport à sa destination. *Cet ouvrage n'a pas les conditions requises, exigées, demandées.* || Condition, L'état d'une personne considérée par rapport à sa naissance. On l'emploie ordinairement avec la préposition *de. Être de grande, de médiocre, d'honnête, de basse condition. La mort égale toutes les conditions.* || Absol., *Personne de condition*, De naissance. || Condition, La profession, l'état dont on est. *Chacun doit vivre selon sa condition.* || Domesticité. On le dit souvent absol. *Il est en condition. Il cherche condition.* || Condition, Parti avantageux ou désavantageux que l'on fait à quelqu'un dans une affaire. *Dans cette affaire, votre condition est la meilleure, la mienne est la pire.* || *N'être pas de pire condition qu'un autre*, Être en droit de prétendre les mêmes choses que lui, d'être traité aussi favorablement que lui. || Condition, Clause, charge, obligation, moyennant lesquelles on fait quelque chose. *Accorder, accepter, obtenir des conditions. Satisfaire aux conditions imposées. Faire ses conditions avant d'accorder une chose.* || *Vendre une chose sous condition, la donner sous condition*, La garantir, s'engager à la reprendre, si elle n'est pas de la qualité qu'il faut. || *Baptiser sous condition*, se dit De la manière d'administrer le baptême à un enfant, lorsqu'on doute s'il a été baptisé, s'il est vivant, ou lorsque sa conformation est tellement monstrueuse, qu'on ne sait pas s'il est homme. || *Condition* sine quâ non. Formule latine qui s'emploie en parlant d'Une condition sans laquelle rien ne se fera, ou ne sera considéré comme ayant été fait. || À condition que. loc. conjonctive. Pourvu que.

CONDITIONNEL, ELLE. adj. Soumis à certaines conditions, subordonné à quelque événement incertain. *Traité, contrat conditionnel. Clause, promesse conditionnelle.* || Conditionnel, en gramm. et en logique, Qui marque ou exprime une condition. *Proposition, conjonction conditionnelle. Mode conditionnel.* || Subst., Mode des verbes qui exprime ordinairement l'affirmation avec l'idée accessoire d'une condition, comme: *Je sortirais, si... nous serions venus, si...*

CONDITIONNELLEMENT. adv. À certaines conditions, à la charge de.

CONDITIONNER. v. a. Donner à une chose les qualités requises. Il s'emploie dans le commerce et dans les arts mécaniques. || Conditionné, ée. participe. || Fig. et fam., *C'est une sottise, une étourderie, etc., bien conditionnée*, C'est une grosse sottise, une grande étourderie, etc.

CONDOLÉANCE. s. f. (lat. *condolere*, partager la douleur.) *Compliment, lettre de condoléance*, Compliment qui se fait, lettre qui s'écrit pour témoigner la part qu'on prend à la douleur de quelqu'un.

CONDOR. s. m. t. d'hist. nat. Oiseau du Pérou, le plus grand que l'on connaisse: il a jusqu'à vingt-cinq pieds d'envergure.

CONDOULOIR (SE). v. pron. (lat. *condolere*,

même signif.) Participer à la douleur de quelqu'un, témoigner qu'on prend part à son déplaisir. Il ne s'emploie qu'à l'infinitif, et il est vieux.

CONDUCTEUR, TRICE. s. (lat. *conducere*, conduire.) Qui conduit. *Conducteur de la jeunesse. Le conducteur d'une barque, d'une diligence.* || Il se dit, en physique, Des divers corps de la nature, en tant qu'ils sont plus ou moins propres à transmettre le calorique ou le fluide électrique. || Adj. *Un fil conducteur. Les substances conductrices de l'électricité.* || T. d'impr., *Points conducteurs.* Voyez Point. || Conducteur, La pièce de cuivre, ordinairement cylindrique et isolée, qui, dans la machine électrique, attire et retient le fluide.

CONDUCTION. s. f. t. de droit romain. Action de prendre à loyer.

CONDUIRE. v. a. Mener, guider, faire aller. Il se dit Des personnes. *Conduire quelqu'un. Conduire un aveugle, des voyageurs. Conduire les pas de quelqu'un*, Le conduire. || En parlant Des animaux. *Conduire des chevaux, des mulets.* || En parlant Des choses inanimées. *Conduire des vivres, des marchandises, une voiture.* || *Conduire l'eau*, La faire aller d'un endroit à un autre par des rigoles, par des canaux. || *Conduire une ligne*, La faire passer par différents points. || *Conduire la main de quelqu'un, à quelqu'un*, Lui tenir la main pour lui faire mieux tracer des caractères, un dessin, etc. || Conduire, fig., tant au sens physique qu'au sens moral. *Ce chemin conduit à la ville. Quel dessein conduit ici vos pas? Conduire à la gloire. Conduire un État à sa ruine.* || Poétiq., *Conduire une femme à l'autel*, L'épouser. || *Conduire quelque chose, un ouvrage à sa perfection*, Le rendre accompli, y mettre la dernière main. On dit dans un sens analogue, *Conduire une chose à sa fin, à son terme, etc.* || Conduire, Avoir inspection sur un ouvrage, en avoir la direction. En parlant Des ouvrages matériels. *Conduire une construction, une tranchée.* || En parlant Des ouvrages d'esprit et des choses morales. *Conduire un dessein, une entreprise, une intrigue.* || Conduire, Commander et servir de chef, régir, gouverner. *Conduire une armée, une flotte, un vaisseau, une barque, une maison, un orchestre, la diligence, une horloge.* || Il se dit De la raison et des passions personnifiées. *La raison le conduit. Ses passions le conduisent.* || Prov. et fig., *Conduire la barque*, Conduire quelque entreprise, quelque affaire; et, *Conduire bien sa barque*, Conduire bien ses affaires. || Conduire, avec le pron. pers., Se comporter, avoir telle ou telle conduite. *Il se conduisit bien, mal, vaillamment.* || Conduire, Accompagner quelqu'un par honneur, par civilité, par occasion, ou pour sûreté. *Cet ambassadeur fut conduit à l'audience par tel prince. Mes domestiques vous conduiront. Conduire un convoi.* || Conduit, ite. participe.

CONDUIT. s. m. Tuyau, canal par lequel coule et passe quelque chose de liquide, de fluide, de l'eau, de l'air, etc. *Conduit souterrain. Le conduit d'une fontaine. Les conduits par où la bile se décharge. Les conduits de l'urine. Le conduit auditif. Les conduits nourriciers.*

CONDUITE. s. f. Action de conduire, de mener, de guider. *Être chargé de la conduite d'un aveugle, d'un convoi, d'un troupeau.* || *Être chargé de la conduite d'un ambassadeur*, Être chargé de l'aller recevoir sur la frontière, ou de l'y reconduire, en lui faisant fournir sur la route les voitures et les vivres nécessaires. || Conduite, Direction d'un ouvrage, d'un projet, d'une affaire. *Avoir la conduite d'un bâtiment, d'une tranchée, d'une entreprise, d'un procès.* || *La conduite d'un poëme épique, d'un poëme dramatique*, La manière dont les événements, les incidents y sont disposés et amenés. || Conduite, Commandement sur les peuples; gouvernement, soit politique, soit militaire, soit ecclésiastique. *Être chargé de la conduite d'un grand État. Avoir la conduite d'une armée, d'un régiment, d'un diocèse, d'une paroisse.* || L'inspection qu'on a sur les mœurs, sur les actions de quelqu'un. *Ce jeune homme est sous ma conduite.* || Conduite, Manière d'agir, façon dont chacun se gouverne. *Avoir une conduite bonne, mauvaise, sage, régulière, imprudente, équivoque, déplacée. Blâmer, calomnier la conduite de quelqu'un.* || *Avoir de la conduite*, Avoir une conduite sage et prudente; et, au contraire, *N'avoir point de conduite, n'avoir aucune conduite, être sans conduite, manquer de conduite*, Se conduire imprudemment en toutes choses. || Conduite, t. d'hydraulique, Suite de tuyaux ou d'aqueducs qui portent d'un lieu à un autre les eaux d'une fontaine, d'un étang, d'une rivière, etc.

CONDYLE. s. m. (grec *condylos*, articulation.) t. d'anat. Toutes les éminences des articulations. *Les condyles du fémur, de la mâchoire. Etc.*

CONDYLOME. s. m. Excroissance de chair, particulièrement celles qui proviennent d'une maladie vénérienne.

CÔNE. s. m. (grec *cônos*, cône.) t. de mathém. La surface que décrit une ligne droite assujettie à passer toujours par un même point fixe, et obligée en outre de toucher toujours dans son mouvement une certaine courbe donnée, que l'on appelle directrice. Quand cette courbe est une circonférence de cercle, on dit que le cône est *circulaire* : c'est sa forme la plus commune dans les usages pratiques. || *Cône tronqué*, Celui dont la partie supérieure a été coupée par un plan. || *Cône droit*, Cône circulaire dont l'axe est perpendiculaire à la base. *Cône oblique*, Celui dont l'axe est oblique sur la base. || En optique, *Cône de lumière*, Faisceau de rayons lumineux qui partent d'un point quelconque en divergeant, et tombent sur une surface. || En astron., *Cône d'ombre*, L'ombre en forme de cône que projette une planète du côté où elle n'est pas éclairée par le soleil. Il se dit en parlant De la lune et de la terre. *Il y a éclipse de soleil quand la terre passe dans le cône d'ombre formé par la lune.* || Cône, Moule de fer fondu, de forme conique, dans lequel on verse les métaux en fusion, pour séparer la partie métallique des scories. || Cône, en botan., Fruit des pins, des sapins, etc., lequel consiste en un assemblage ovoïde d'écailles ligneuses, appliquées les unes sur les autres, et fixées par leur base autour d'un axe commun. Il se nomme aussi *Strobile.* || Cône, en conchyliologie, Genre de coquilles univalves, qui renferme un très-grand nombre d'espèces, remarquables par leur élégance et par l'éclat de leurs couleurs.

CONFABULATION. s. f. (lat. *confabulari*, causer.) Entretien familier. Il est vieux et ne se dit que par plaisanterie.

CONFABULER. v. n. S'entretenir familièrement. Il est vieux et ne se dit que par plaisanterie.

CONFECTION. s. f. (lat. *confectio*, confection.) L'action par laquelle on fait, on exécute quelque chose. *La confection d'un canal, d'un bâtiment, d'un chemin, etc.* || Achèvement. *Jusqu'à parfaite et entière confection.* || T. de pratique, *La confection d'un papier terrier, d'un inventaire*, L'action de faire, de composer un papier terrier, un inventaire. T. d'administration, *La confection des listes électorales, etc.* ||

Confection, t. de pharmacie, Médicament composé d'un certain nombre de poudres tirées ordinairement du règne végétal, et de sirop ou de miel. *Mettre, dissoudre quelque drogue dans une confection.*

CONFECTIONNER. v. a. Faire. Il se dit dans les arts et métiers. *Confectionner une machine, l'habillement des troupes.* || Confectionné, ée. participe.

CONFÉDÉRATIF, IVE. adj. (lat. *confœderatus*, confédéré.) Qui concerne une confédération; où il y a confédération. Peu usité.

CONFÉDÉRATION. s. f. Ligue, alliance entre des États indépendants. *Se joindre, s'unir par confédération. Renouveler une confédération. Traité de confédération.* || Ligues que font entre eux, dans quelques États, les sujets mécontents.

CONFÉDÉRER (SE). v. pron. Se liguer ensemble, s'unir par confédération. || Confédéré, ée. participe. || Subst. *Secourir, abandonner ses confédérés.*

CONFÉRENCE. s. f. (lat. *conferre*, conférer.) La comparaison que l'on fait de deux choses, pour voir en quoi elles s'accordent, et en quoi elles diffèrent. *La conférence des ordonnances, des coutumes, des temps, des textes.* || Entretien que deux ou plusieurs personnes ont ensemble sur quelque affaire ou matière sérieuse. *Nouer une conférence. Se rendre, se trouver à une conférence. Conférences académiques, philosophiques.* || Il se dit Des diplomates réunis pour conférer ensemble. *La conférence de Londres.* || Conférence, Discours prononcé en chaire, dans lequel on examine quelque point de doctrine, de morale religieuse, ou de discipline ecclésiastique. *Suivre les conférences d'un prédicateur.* || Réunion de jeunes avocats et d'étudiants, dans laquelle on discute des questions de droit, pour s'exercer à la plaidoirie. *Former une conférence. Être d'une conférence.*

CONFÉRER. v. a. Comparer deux choses pour juger en quoi elles s'accordent, et en quoi elles diffèrent. Il se dit Des lois, ordonnances, coutumes, matières de littérature, arts libéraux, etc. *Conférer les lois, les ordonnances, les coutumes. Conférer un auteur avec un autre.* || Conférer, Donner, accorder. *Conférer des honneurs, des dignités, des charges, des priviléges.* On dit en parlant Des choses saintes: *Conférer les ordres sacrés. Les sacrements confèrent la grâce. Etc.* || *Conférer un bénéfice*, Pourvoir à un bénéfice vacant. || Conférer, neutre, Parler ensemble, raisonner de quelque affaire, de quelque point de doctrine. *Nous en conférerons. Les ambassadeurs confèrent sur la paix.* || Conféré, ée. participe.

CONFERVE. s. f. t. de botan. Nom générique de certaines plantes aquatiques et marines, qui sont capillaires, articulées ou cloisonnées.

CONFESSE. s. (lat. *confessio*, aveu.) La confession qu'on fait au prêtre. Il n'a point de genre, et ne s'emploie que précédé de l'une des prépositions *à* ou *de*. *Aller à confesse. Il vient de confesse.*

CONFESSER. v. a. Avouer, demeurer d'accord. *Il a confessé sa faute, son crime. Il se confesse vaincu.* || *Confesser* Jésus-Christ, *confesser la foi de* Jésus-Christ, Avouer que l'on est chrétien, faire profession publique de la foi de Jésus-Christ, jusqu'à s'exposer aux persécutions. Absol., *Confesser de cœur et de bouche, de cœur comme de bouche.* || Confesser, Déclarer ses péchés, soit au prêtre dans le sacrement de pénitence, soit à Dieu seul dans quelque prière particulière. *Confesser ses péchés.* || Avec le pron. pers. *Se confesser à Dieu, à un prêtre.* Lorsque l'on dit simplement, *Se confesser*, cela s'entend toujours de la confession sacramentelle que l'on fait au prêtre. || Confesser, Ouïr un pénitent en confession. Il est actif. *Le prêtre qui l'a confessé.* || Prov. et fig., *C'est le diable à confesser*, se dit en parlant D'un aveu difficile à obtenir, et en général D'une chose difficile à faire. || Confessé, ée. participe. || Prov., *Une faute confessée est à demi pardonnée*, Une faute qu'on avoue en devient plus pardonnable.

CONFESSEUR. s. m. Dans l'usage de la primitive Église, Celui qui avait confessé constamment la foi de Jésus-Christ, jusqu'à souffrir des tourments, mais sans mourir. Depuis, l'Église a honoré de ce nom tous les saints qui n'ont point été martyrs. On dit également, *Les confesseurs de la foi.* || Confesseur, Prêtre qui a pouvoir d'ouïr en confession, et d'absoudre.

CONFESSION. s. f. Aveu, déclaration que l'on fait de quelque chose. *Confession sincère, franche, ingénue, forcée, extorquée.* || *La confession d'un criminel*, Ce qu'il confesse devant le juge. || T. de droit, *Diviser la confession*, Prendre une partie de ce qu'un homme confesse, et rejeter l'autre. || *Confession de foi*, ou absol., *Confession*, Déclaration, exposition faite de bouche ou par écrit, de la foi que l'on professe. || Confessions, plur., titre donné, par différents auteurs, à Des mémoires où ils font l'aveu des erreurs de leur vie. *Les confessions de saint Augustin, de J. J. Rousseau.* || Confession, Déclaration que le pénitent fait de ses péchés, soit publiquement, soit à un prêtre, soit à Dieu seul. *Confession publique, sacramentale* ou *sacramentelle, auriculaire. Le tribunal de la confession.* || Prov., *On lui donnerait le bon Dieu sans confession*, se dit D'une personne dont l'extérieur annonce beaucoup de douceur, de simplicité, mais qui n'a que de l'hypocrisie. || *Billet de confession*, Attestation par laquelle un prêtre certifie qu'il a entendu quelqu'un en confession.

CONFESSIONNAL. s. m. Siége ou niche de boiserie où le prêtre se met pour entendre en confession le pénitent qui est à genoux à l'un des deux côtés, sur une espèce de prie-Dieu.

CONFIANCE. s. f. (lat. *confidere*, se confier.) Espérance ferme en quelqu'un, en quelque chose. *Mettre sa confiance en Dieu. Mettre sa confiance dans les richesses, en soi-même, en ses propres forces. Reprendre confiance.* || Assurance qu'on prend sur la probité, sur la discrétion de quelqu'un. *La confiance est l'âme du commerce. Donner sa confiance à quelqu'un. Je lui ai retiré ma confiance.* || *Homme de confiance*, Celui qu'on emploie ordinairement dans les affaires les plus délicates et les plus secrètes. On dit aussi, *Une personne de confiance*, Une personne en qui on se confie. On dit également, *Place de confiance*, Place où l'on ne met que les personnes en qui l'on se confie. || Confiance, Liberté honnête qu'on prend en certaines occasions. *Aborder quelqu'un avec confiance.* || Sécurité, hardiesse. *Parler en public, aller au combat, se présenter au péril avec confiance.* || Présomption. *Avoir, se donner des airs de confiance.*

CONFIANT, ANTE. adj. Disposé à la confiance. || Présomptueux.

CONFIDEMMENT. adv. En confidence.

CONFIDENCE. s. f. Communication d'un secret. *Faire, recevoir des confidences. Il m'a fait confidence de son dessein.* || *Faire une fausse confidence à quelqu'un*, Lui dire en secret quelque chose de faux, dans le dessein de le tromper. || Confidence, Confiance qui porte quelqu'un à faire part de tous ses secrets à

un autre. *Entrer dans la confidence de quelqu'un.* || *En confidence*, Secrètement, sous le sceau du secret. || Confidence, en matière bénéficiale, Convention secrète et illicite, par laquelle une personne donne ou fait donner un bénéfice à une autre, à la charge que le titulaire lui en donnera ou lui en laissera la disposition ou le revenu.

CONFIDENT, ENTE. s. Celui, celle à qui l'on confie ses plus secrètes pensées. *Il était le confident de toute l'intrigue. J'étais le confident de ses peines.* || Il se dit fig., dans le style poétique, en parlant D'objets inanimés. *Rochers, confidents de mes peines.* || Confident, au théâtre, se dit de Certains personnages subalternes dans les tragédies, auxquels le poëte donne plus ou moins de part à l'action et au dialogue, et qui communément sont chargés des récits. *Un tel joue les confidents. Etc.*

CONFIDENTIAIRE. s. m. Celui qui tient un bénéfice par confidence.

CONFIDENTIEL, ELLE. adj. t. de négociation. Qui se dit, qui se fait en confidence; par opposition à Officiel. *Avis confidentiel.*

CONFIDENTIELLEMENT. adv. D'une manière confidentielle, en confidence.

CONFIER. v. a. Commettre quelque chose à la fidélité, au soin, à l'habileté de quelqu'un. *Confier un dépôt. Confier une place, la défense d'une place, le gouvernement d'une province. Confier à un domestique la garde d'une maison.* || Dire en confidence. *Confier son secret à un ami.* || Il se dit fig. en parlant Des choses physiques ou morales, considérées comme dépositaires, agents, ou confidents. *Confier des semences à la terre. Confier sa destinée au hasard. Il serait dangereux de confier ce secret au papier.* || Avec le pron. pers., S'assurer, prendre confiance. *Se confier au hasard, en Dieu, en ses amis, en soi-même.* || Confié, ée. participe.

CONFIGURATION. s. f. (lat. *configuratio*, configuration.) t. didactique. La forme extérieure d'un corps, l'ensemble des surfaces qui le bornent et lui donnent une figure particulière. *La différente configuration des corps.*

CONFIGURER. v. a. Figurer l'ensemble. Peu usité. || Configuré, ée. participe.

CONFINER. v. n. (lat. *confinis*, limitrophe.) Toucher aux confins d'un pays, d'une terre, etc. *Les terres qui confinent à la forêt.* || Activ., Reléguer dans un certain lieu. *On l'a confiné dans une île.* || Avec le pron. pers. *Se confiner dans une solitude.* || Confiné, ée. participe.

CONFINS. s. m. pl. Les limites, les extrémités d'un pays, d'un territoire. *Régler les confins d'un État, d'un département.* || Fig., *Aux confins de la terre*, Dans les lieux de la terre les plus éloignés de celui où l'on se trouve.

CONFIRE. v. a. (lat. *condire*, confire.) (*Je confis, tu confis, il confit; nous confisons, vous confisez, ils confisent. Je confisais. Je confis. J'ai confit. Je confirai. Confis. Que je confise. Confisant.*) Faire cuire des fruits, des fleurs ou des légumes, dans certain suc, dans certaine liqueur, qui pénètre leur substance, et qui s'y incorpore. *Confire au sucre, au miel, à l'eau-de-vie, au vin doux, au vin cuit, au caramel, au sel et au vinaigre.* || Confit, ite. participe. || Par extens., *Fruits confits sur l'arbre*, Fruits extrêmement mûrs et cuits par le soleil. || Fig. et fam., *Être tout confit en dévotion*, Être dans les grandes pratiques de la dévotion.

CONFIRMATIF, IVE. adj. (lat. *confirmare*, confirmer.) Qui confirme.

CONFIRMATION. s. f. Ce qui rend une chose ferme et stable. *La confirmation d'un jugement, d'un arrêt. La confirmation ou ratification d'un acte.* || Certitude qu'on acquiert d'une chose qui avait déjà été donnée pour vraie. *La confirmation d'une nouvelle, d'une promesse.* || Confirmation, en rhétorique, Cette partie du discours oratoire qui suit la narration, et par laquelle on prouve ce qu'on vient d'avancer. || Confirmation, dans la religion catholique, Sacrement par lequel les chrétiens sont confirmés dans la grâce reçue au baptême.

CONFIRMER. v. a. Rendre plus ferme, plus stable. Il ne s'emploie qu'au fig. *Les persécutions ne servirent qu'à confirmer l'Église naissante.* || Faire persister quelqu'un dans une opinion, dans une résolution, l'affermir dans cette opinion, dans cette résolution. *Cela m'a confirmé dans mon opinion. Vos avis l'ont confirmé dans sa résolution.* || Avec le pron. pers. *Je me confirme dans cette résolution.* || Confirmer, Approuver, sanctionner, ratifier. *Confirmer une loi, une alliance, un acte.* || Il se dit Des droits, priviléges et concessions que les États, princes et seigneurs continuent à leurs sujets par de nouveaux actes. *Le roi confirma les droits et les priviléges de cette ville, de cette communauté.* || Confirmer, Prouver plus fortement quelque chose, l'appuyer de quelque preuve décisive. *Cela confirme ce que j'ai avancé. Il confirmait sa mission par des miracles* || Assurer la vérité d'une chose, donner une plus grande certitude à une chose qui avait déjà été donnée ou reçue pour vraie. *Mes soupçons se trouvèrent confirmés.* || Avec le pron. pers. *Cette nouvelle, ce bruit ne se confirme pas.* || Confirmer, dans la religion catholique, Conférer le sacrement qui fortifie dans la grâce reçue au baptême. || Fig. et pop., *Confirmer quelqu'un*, Lui donner un soufflet, par allusion à la cérémonie religieuse de la confirmation. || Confirmé, ée. participe.

CONFISCABLE. adj. des 2 genres. (lat. *confiscare*, confisquer.) Qui est sujet à confiscation.

CONFISCANT. adj. t. de jurispr. féodale. Sur qui il pouvait échoir confiscation.

CONFISCATION. s. f. Action de confisquer, adjudication au fisc. || Les biens confisqués.

CONFISEUR, EUSE. s. (lat. *condire*, confire.) Qui fait et vend des confitures, des conserves, des dragées, et toutes sortes de sucreries.

CONFISQUER. v. a. (lat. *confiscare*, confisquer.) Adjuger au fisc pour cause de crime ou de contravention aux lois, aux ordonnances. || Confisquer, se dit, dans la jurisprudence commerciale, en parlant Des choses saisies à un particulier, pour être adjugées à un autre. || Confisqué, ée. participe.

CONFITEOR. s. m. (Mot latin.) (On prononce *Confitéor.*) Prière que font les catholiques avant que de se confesser, à la messe, et en d'autres occasions. *Dire son confiteor.*

CONFITURE. s. f. (lat. *conditura*, confiture.) Fruits confits, racines confites au sucre ou au miel. Il s'emploie plus ordin. au plur. *Des confitures sèches, liquides, candies, à mi-sucre, musquées, ambrées, glacées.*

CONFITURIER, IÈRE. s. Qui vend des confitures.

CONFLAGRATION. s. f. (lat. *conflagratio*, conflagration.) t. didactique. Embrasement général. *La conflagration d'une planète, du globe terrestre, etc.* || Fig., Une grande révolution qui remue tous les es-

prits. *Au milieu de cette conflagration générale, il prit le parti de la modération.*

CONFLIT. s. m. (lat. *conflictus*, conflit.) Choc, combat. Il est vieux. || Fig. *Le conflit des intérêts, des passions.* || *Conflit de juridiction*, Contestation entre deux ou plusieurs tribunaux dont chacun veut s'attribuer la connaissance d'une affaire; et, *Conflit d'attribution*, Contestation semblable entre un tribunal et une autorité administrative. Absol. *Conflit*, dans l'un et dans l'autre sens. || *Conflit négatif*, Celui qui a lieu lorsque deux tribunaux se déclarent respectivement incompétents pour connaître d'une même affaire.

CONFLUENT. s. m. (lat. *confluere*, confluer.) L'endroit où se joignent deux rivières.

CONFLUENT, ENTE. adj. t. de médec. Il se dit D'une éruption de boutons, de taches, de pustules, etc., qui se touchent et se confondent. *Petite vérole confluente.*

CONFLUER. v. n. Il se dit De la réunion de deux grands cours d'eau. *La Dordogne conflue avec la Garonne.*

CONFONDRE. v. a. (lat. *confundere*, confondre.) Réunir, mêler, brouiller plusieurs choses ensemble. Il se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *Deux fleuves qui confondent leurs eaux. Être confondu dans la foule. La mort égale et confond tous les rangs. Nous confondîmes nos pleurs, nos regrets.* Avec le pron. pers. *Ces deux nuances se confondent. Toutes mes idées se confondent.* || Ne pas faire distinction entre des personnes et des choses différentes, prendre une personne ou une chose pour une autre. *Ces deux choses, ces deux personnes se ressemblent tellement, qu'il m'arrive souvent de les confondre, de confondre l'une avec l'autre.* || CONFONDRE, Mettre en désordre, déconcerter, humilier. *Dieu se plaît à confondre les vains projets des hommes.* || Par civilité, *Vos louanges me confondent*, se dit Lorsqu'on reçoit quelque louange excessive, et qu'on veut s'en défendre. On dit de même, *Vos politesses, vos égards me confondent*; et, *Vous me confondez par vos louanges, etc.* || CONFONDRE, Convaincre en causant de la honte, réduire à ne savoir que répondre. *Cette déposition a confondu l'accusé. Confondre un calomniateur*, Le démasquer, montrer qu'il en a imposé. || Causer un grand étonnement, une sorte d'effroi, de stupeur. *Cela confond ma raison, mon imagination.* || Avec le pron. pers., S'embrouiller, se troubler, se déconcerter. *Les détails de cette affaire sont très-multipliés, il y a de quoi s'y confondre. Il parut se confondre dès la première question.* || Fam., *Se confondre en excuses, en respects, en remercîments, etc.*, Multiplier les cérémonies, les excuses, les respects, etc. || CONFONDU, UE. participe.

CONFORMATION. s. f. (lat. *conformare*, conformer.) Manière dont une chose est conformée. Il se dit Des corps organisés. *La conformation des parties d'un corps.* || *Vice de conformation dans une personne, dans un animal*, Ce qu'il y a de défectueux dans la disposition des parties de son corps, dans son organisation.

CONFORME. adj. des 2 genres. Qui a la même forme, qui est semblable. *Ces écritures sont conformes. Son humeur est conforme à la vôtre.* || *Pour copie conforme.* Formule par laquelle celui qui délivre une copie, assure qu'elle est conforme à l'original. || CONFORME, Qui convient, qui s'accorde. *Mener une vie conforme à sa profession. Ses mœurs ne sont pas conformes à sa doctrine.*

CONFORMÉMENT. adv. D'une manière conforme.

CONFORMER. v. a. Rendre conforme. *Conformer ses sentiments à ceux de quelqu'un.* || Avec le pron. pers. *Se conformer au temps, aux circonstances, etc.* || CONFORMÉ, ÉE. participe. || Adj., en parlant De la manière dont les parties d'une chose sont disposées entre elles. On le dit Des corps organisés. *Avoir les jambes mal conformées.*

CONFORMISTE. s. des 2 genres. Qui fait profession de la religion dominante en Angleterre. Par opposition *Non-conformistes*, Tous ceux qui sont d'une autre communion.

CONFORMITÉ. s. f. Rapport entre les choses qui sont conformes. *Conformité d'inclinations, de sentiments, d'humeurs.* || *La conformité à la volonté de Dieu*, La soumission de sa propre volonté à celle de Dieu. || EN CONFORMITÉ DE. loc. prépositive. Conformément à.

CONFORT. s. m. (lat. *confortare*, conforter.) Secours, assistance. Il est vieux.

* CONFORTABLE. adj. (Mot nouveau pris de l'anglais.) Se dit généralement De tout ce qui contribue aux aisances de la vie.

CONFORTANT, ANTE; ou CONFORTATIF, IVE. adj. t. de médec., synonymes de Fortifiant, qui est plus usité. *Un remède confortant* ou *confortatif.* Subst.: *Un confortant. Un confortatif.*

CONFORTATION. s. f. Corroboration, action de fortifier, état de ce qui est fortifié. *Un estomac affaibli a besoin de confortation. Cela est bon pour la confortation des nerfs.* Il n'est guère usité que dans ces sortes de phrases.

CONFORTER. v. a. Fortifier, corroborer. *Cela conforte l'estomac, le cerveau.* || Fig., Encourager, consoler. *Conforter les affligés, les mourants.* Ce sens vieillit. || CONFORTÉ, ÉE. participe.

CONFRATERNITÉ. s. f. (lat. *cum*, avec, *frater*, frère.) La relation, le rapport qu'il y a entre les personnes d'une même compagnie, d'un même corps.

CONFRÈRE. s. m. Chacun de ceux qui composent une confrérie, une compagnie de personnes associées pour quelque exercice de piété. || Ceux qui sont d'une même compagnie, d'un même corps, ou qui exercent une même profession.

CONFRÉRIE. s. f. Compagnie de personnes associées pour quelques exercices de piété.

CONFRONTATION. s. f. (lat. *cum*, avec, *frons*, front.) Action de confronter des personnes les unes aux autres. Il se dit en matière criminelle, en parlant ou Des témoins que l'on confronte à un accusé, ou Des accusés que l'on confronte ensemble. || Fig., L'examen qu'on fait ou de deux écritures en les comparant ensemble, ou de différents passages en les conférant l'un avec l'autre.

CONFRONTER. v. a. Mettre des personnes en présence les unes des autres, pour voir si elles conviendront de quelque fait dont il s'agit. || Il se dit, en matière criminelle, Des témoins et des accusés qu'on fait comparaître les uns devant les autres pour les interroger. || CONFRONTER, fig., Conférer une chose avec une autre, examiner deux choses en même temps, pour les comparer ensemble. *Confronter deux écritures, deux étoffes. Confronter la copie à l'original.* || CONFRONTER, t. de pratique, Confiner. *Le bois confronte, du côté du levant, au pré d'un tel.* || CONFRONTÉ, ÉE. participe.

CONFUS, USE. adj. (lat. *confusio*, confusion.) Confondu l'un avec l'autre, brouillé, mêlé ensemble

sans ordre. *Amas confus.* || Il se dit Des sons, des bruits qui se confondent et que l'on n'entend pas distinctement. *Cris, bruit, murmures confus.* || Fig., *Bruit confus,* Bruit incertain sur une chose, sur un fait dont on ne sait aucune particularité bien distincte. || En jurispr., *Tels et tels droits sont confus et réunis en sa personne,* se dit en parlant D'une personne qui réunit des droits actifs et passifs concernant un même objet. Dans cette phrase, il signifie *Confondu.* || Confus, en parlant D'esprit, d'ouvrages d'esprit, Obscur, embrouillé. *Esprit, savoir, discours, souvenir confus.* || Confus, Honteux, embarrassé, soit que la honte et l'embarras viennent d'une faute commise, soit qu'ils viennent seulement de modestie. *Il est demeuré confus. Je suis confus de vos bontés.*

CONFUSÉMENT. adv. D'une manière confuse.

CONFUSION. s. f. Désordre, mélange confus, embrouillement. Il se dit Des choses physiques et des choses morales. *La confusion se mit dans les rangs. La confusion des pouvoirs, des langues.* || Désordres d'un Etat, troubles politiques. *Dans les temps de trouble et de confusion.* || Défaut d'ordre, de méthode, de clarté dans les choses qui tiennent aux opérations de l'esprit, de l'entendement. *La confusion des idées. Il y avait un peu de confusion dans ce qu'il nous a dit.* || L'action de confondre une chose avec une autre, Le résultat de cette action. *Confusion de noms, de dates, de mots.* || En jurispr., *Confusion de droits,* ou simplement, *Confusion,* La réunion qui se fait en une même personne des droits actifs et passifs concernant un même objet. || Confusion, Grande abondance de choses, grande multitude de personnes. Ce sens vieillit. || Confusion, Honte, humiliation, embarras. *Ce reproche le couvrit de confusion. Vos louanges, vos bontés me donnent de la confusion.* || En confusion. loc. adv. Confusément, sans ordre, d'une manière confuse. *Marcher en confusion. Tout est en confusion dans la ville.* || En abondance. Cette acception a vieilli.

CONFUTATION. s. f. *Voyez* Réfutation.

CONGE. s. m. (lat. *congius,* conge.) Mesure des anciens pour les liquides.

CONGÉ. s. m. (lat. *congiarium,* faveur.) Permission d'aller, de venir, de s'absenter, de se retirer. *Congé de semestre, limité, absolu.* || En parlant D'un domestique qui demande à se retirer tout à fait, ou que son maître renvoie, on l'emploie assez ordin. avec l'adj. possessif. *J'ai demandé mon congé. Son maître lui a donné son congé.* || L'exemption qu'on accorde aux écoliers d'aller en classe. *Jours de congé.* || Fig. et fam., *Donner à quelqu'un son congé, lui donner congé,* Lui déclarer ou lui faire connaître qu'il doit se retirer pour ne plus revenir, qu'il doit se désister de quelque chose. *Il recherchait cette fille en mariage, mais on lui a donné son congé.* On dit au contraire, *Prendre son congé, prendre congé,* Se retirer, se désister de son propre mouvement. || *Prendre congé,* Aller, avant de partir, saluer les personnes à qui l'on doit beaucoup de respect, et prendre leurs ordres. *Il part pour l'armée, et il a déjà pris congé du roi, du ministre;* ou simplement *Il a pris congé.* Il se dit Des adieux que l'on fait à ses amis, aux personnes de sa connaissance, quand on s'éloigne d'elles pour quelque temps. *Il part dans deux jours, et il est allé prendre congé de ses amis.* || *Audience de congé,* La dernière audience publique qu'un ambassadeur obtient avant son départ. || Congé, L'acte, écrit ou verbal, par lequel le propriétaire ou le principal locataire d'une maison, d'une ferme, etc., signifie à un locataire ou fermier qu'il ait à vider les lieux dans un certain temps. *Recevoir congé.* On le dit également D'un locataire à l'égard du propriétaire ou du locataire principal. *Il a donné congé à son hôte.* || Congé, t. de contributions indirectes, Permission de transporter la marchandise dont les droits ont été acquittés. || T. de pratique, *Congé faute de plaider,* Défaut que le défendeur obtient à l'audience contre le demandeur qui ne se présente pas pour soutenir sa cause. || Congé, t. d'archit., Adoucissement en portion de cercle, comme celui qui joint le fût d'une colonne à la ceinture.

CONGÉABLE. adj. des 2 genres. t. de jurispr. Il s'est dit autrefois D'un domaine dans lequel le seigneur pouvait toujours rentrer. Il se dit encore, par ext., D'un domaine affermé pour un temps indéfini, et dont le propriétaire peut toujours reprendre la jouissance.

CONGÉDIER. v. a. Renvoyer quelqu'un, lui donner ordre de se retirer. *Il a congédié ses domestiques. Congédier des troupes, un ambassadeur.* || Congédié, ée. participe.

CONGÉLATION. s. f. (lat. *congelare,* congeler.) Action par laquelle le froid durcit les liquides. *La congélation du mercure.* || L'état où sont les liquides par l'effet de la congélation. || Concrétions d'albâtre calcaire ou gypseux, qui se forment en couches planes ou ondulées sur les parois des grottes, des cavernes. || Congélations, plur., en archit., Ornements qui imitent une couche raboteuse de glaçons formés le long d'un mur ou d'un rocher.

CONGELER. v. a. Il se dit De l'action par laquelle le froid durcit les liquides. || Figer, coaguler. || Avec le pron. pers. *L'eau se congèle par le froid.* || Congelé, ée. participe.

CONGÉNÈRE. adj. des 2 genres. (lat. *congener,* même signif.) t. d'hist. nat. Qui est du même genre qu'un autre. *Plantes, animaux congénères.* || En anat., *Muscles congénères,* Ceux qui concourent à un même mouvement, par opposition aux *Muscles antagonistes,* qui ont des mouvements contraires.

CONGÉNITAL ou CONGÉNIAL, ALE. adj. (lat. *congenitus,* même signif.) t. de médec. Il se dit Des maladies qu'on apporte en naissant. *Affections congénitales.*

CONGESTION. s. f. (lat. *congestio,* congestion.) t. de médec. Accumulation plus ou moins rapide d'un ou de plusieurs liquides dans une partie quelconque du corps. *Congestion sanguine.*

CONGIAIRE. s. m. (lat. *congiarium,* congiaire.) t. d'antiq. Distribution extraordinaire que les empereurs faisaient faire au peuple romain, en argent ou en denrées.

CONGLOBATION. s. f. (lat. *conglobatus,* aggloméré.) t. de rhétorique. Accumulation de plusieurs preuves, de plusieurs arguments, pour démontrer une même proposition.

CONGLOBÉ, ÉE. adj. t. d'anat. Il se dit De plusieurs glandes réunies qui n'en font qu'une, dont la surface est unie. A vieilli : on dit maintenant, *Ganglions lymphatiques.*

CONGLOMÉRER. v. a. (lat. *conglomerare,* conglomérer.) t. de physique. Mettre ensemble, amasser || Congloméré, ée. participe. || Il se dit adj., t. d'anat., Des glandes amassées en pelotons, et réunies sous une même enveloppe. *Glandes conglomérées.*

CONGLUTINATION. s. f. (lat. *conglutinare,* conglutiner.) t. didactique. Action par laquelle une

chose est rendue gluante et visqueuse, ou Le résultat de cette action.

CONGLUTINER. v. a. t. didactique. Rendre une liqueur gluante et visqueuse. || Conglutiné, ée. participe.

CONGRATULATION. s. f. (lat. *congratulari*, congratuler.) Action de congratuler. On ne le dit plus guère qu'en plaisantant, et on se sert ordin. du mot *Félicitation.*

CONGRATULER. v. a. Féliciter quelqu'un, se réjouir avec lui de quelque bonheur, de quelque avantage qui lui est arrivé, et lui en faire compliment. On ne le dit plus guère qu'en plaisantant, et on se sert ordin. du mot *Féliciter.* || Congratulé, ée. participe.

CONGRE. s. m. (lat. *conger,* congre.) Poisson de mer semblable à une anguille.

CONGRÉGANISTE. s. des 2 genres. (lat. *congregatio,* compagnie.) Qui est d'une congrégation laïque, dirigée par des ecclésiastiques reguliers ou séculiers.

CONGRÉGATION. s. f. Compagnie, corps de plusieurs personnes religieuses ou séculières, vivant sous une même règle. *Congrégation régulière, séculière, d'hommes, de filles.* || Confréries de dévotion sous l'invocation de la sainte Vierge. || *La congrégation des fidèles,* se dit de Tous ceux qui appartiennent à l'Église romaine. || Congrégation, en parlant De la cour de Rome, Assemblée de cardinaux et de prélats, chargée d'examiner certaines affaires qui leur sont attribuées.

CONGRÈS. s. m. (lat. *congressus*, entrevue.) Assemblée de plusieurs ministres de différentes puissances qui se sont rendus dans un même lieu pour y conclure la paix, ou pour y concilier les intérêts de leurs gouvernements. *Assembler, ouvrir un congrès.* || Congrès, en parlant Des gouvernements républicains de l'Amérique, L'assemblée des représentants de la nation.

CONGRÈS. s. m. Épreuve de la puissance ou de l'impuissance des gens mariés, que l'on faisait, dans certaines occasions, par ordre de justice, en présence de chirurgiens et de matrones.

CONGRU, UE. adj. (lat. *congruus*, convenable.) Suffisant, convenable. Il n'est usité que dans cette locution du langage dogmatique, *Grâce congrue,* et dans les suivantes : *Portion congrue*, Pension annuelle que les gros décimateurs étaient tenus de payer aux curés pour leur subsistance. Fig. et fam., Traitement, rente peu considérable. || *Réponse congrue,* Réponse précise. *Phrase congrue*, Phrase correcte. Ces deux locutions ont vieilli et ne s'emploient guère que par plaisanterie.

CONGRUITÉ. s. f. Convenance. En théol., L'efficacité de la grâce de Dieu qui agit sans détruire la liberté de l'homme.

CONGRÛMENT. adv. D'une manière correcte. Il est vieux, et ne s'emploie guère que par plaisanterie. || Fig., *Parler congrûment d'une chose, d'une affaire,* En parler pertinemment.

CONIFÈRE. adj. des 2 genres. (grec *cônophoros*, conifère.) t. de botan. Il se dit Des végétaux dont le fruit est un cône, tels que le pin, le sapin, etc. || Subst. fém. *Les conifères.*

CONIQUE. adj. des 2 genres. (grec *cônicos,* conique.) Qui a la figure d'un cône. || Qui appartient au cône.

CONJECTURAL, ALE. adj. (lat. *conjecturare*, conjecturer.) Qui n'est fondé que sur des conjectures. *Preuve, science conjecturale.*

CONJECTURALEMENT. adv. Par conjecture.

CONJECTURE. s. f. Jugement probable, opinion que l'on fonde sur quelques apparences touchant une chose obscure et incertaine. *Conjecture forte, faible, trompeuse, bien fondée, mal fondée. Se perdre en conjectures.*

CONJECTURER. v. a. Inférer, juger sur des probabilités, par conjecture. *Un médecin ne fait souvent que conjecturer.* || Conjecturé, ée. participe.

CONJOINDRE. v. a. (lat. *conjungere,* unir.) Joindre ensemble. En parlant De mariage. *Il ne faut pas que l'homme sépare ce que Dieu a conjoint.* || Conjoint, ointe. participe. || Adj., se dit, en botanique, Des parties semblables qui sont comme soudées ensemble. *Feuilles, pétales, étamines conjointes.* || Conjoint, subst. masc., en jurisprud., Une personne jointe à une autre par le mariage. *L'un des conjoints.*

CONJOINTEMENT. adv. Ensemble, l'un avec l'autre, de concert.

CONJONCTIF, IVE. adj. t. de gramm. Il se dit De certaines parties qui servent à lier un mot, un sens à un autre. Et, ni, *sont des particules conjonctives. Le* Que *est quelquefois conjonctif.*

CONJONCTION. s. f. Union. Il se dit de L'union de l'homme et de la femme. || Conjonction, t. de gramm., Partie d'oraison qui sert à lier un mot, un sens à un autre. *Conjonction copulative, disjonctive, adversative.* || Conjonction, t. d'astron., Rencontre apparente de deux planètes dans un même point de quelque signe. || Absol., *La conjonction de la lune*, La rencontre de la lune avec le soleil dans un même point du zodiaque.

CONJONCTIVE. s. f. t. d'anat. Membrane muqueuse qui unit le globe de l'œil aux paupières.

CONJONCTURE. s. f. Occasion, rencontre de circonstances; état, disposition où se trouvent diverses choses en même temps. *Heureuse, triste, fatale, fâcheuse conjoncture.*

CONJOUIR (SE). v. pron. (lat. *congaudere,* même signif.) Se réjouir avec quelqu'un de quelque chose d'agréable, d'avantageux qui lui est arrivé. Il a vieilli.

CONJOUISSANCE. s. f. Marque que l'on donne à quelqu'un de la joie qu'on a d'un bonheur qui lui est arrivé. Il a vieilli.

CONJUGAISON. s. f. (lat. *conjugare,* assembler.) t. de gramm. Manière de conjuguer ; Assemblage des différentes terminaisons d'un verbe, distribuées en voix, modes, temps et personnes. *Conjugaison régulière, irrégulière. Apprendre ses conjugaisons.* || En anat., *Conjugaison des nerfs*, La conjonction de certaines paires de nerfs. *Trous de conjugaison*, Ouvertures situées sur les côtés de la colonne vertébrale, qui donnent passage aux nerfs de la moelle épinière, et à certains vaisseaux.

CONJUGAL, ALE. adj. (lat. *conjux,* époux.) Qui concerne l'union entre le mari et la femme. *L'union, l'amitié, la foi conjugale. Le lien, l'amour, le devoir, le lit conjugal.*

CONJUGALEMENT. adv. Selon l'union qui doit être entre le mari et la femme.

CONJUGUER. v. a. (lat. *conjugare*, unir.) t. de gramm. Assembler ou réciter les différentes inflexions et terminaisons que reçoit un verbe selon les voix, les modes, les temps et les personnes. Absol. *Cet enfant sait conjuguer.* || Avec le pron. pers., dans le sens passif. *Ce verbe se conjugue avec l'auxiliaire* Être. || Conjugué, ée. participe. || En botan., *Feuilles conjuguées*, Feuilles composées dont les folioles sont disposées des deux côtés du pétiole par paires.

CONJURATEUR. s. m. (lat. *conjurare*, conjurer.) Celui qui forme, qui conduit une conjuration. Peu usité. || Prétendus magiciens qui se servaient de certaines paroles, soit pour conjurer les démons, soit pour conjurer une tempête.

CONJURATION. s. f. Conspiration, complot contre l'État, contre le prince. *Faire, tramer, découvrir une conjuration.* || CONJURATION, Paroles, cérémonies par lesquelles de soi-disant magiciens prétendent conjurer les démons, la peste, etc. Dans ce sens et dans les deux suivants, il s'emploie presque toujours au plur. || Exorcisme, prière pour éloigner le démon. || Par ext., Instante prière. *Ses sanglots et ses conjurations ne purent le fléchir.*

CONJURER. v. a. Prier instamment. *Je vous conjure de faire cela.* On y ajoute souvent la considération des choses saintes, ou de celles qui sont les plus chères à celui que l'on prie. *Je vous conjure au nom de Dieu. Il le conjura par tout ce qu'il avait de plus cher au monde.* || Exorciser, se servir de certaines prières pour chasser les démons. || CONJURER, se dit en parlant Des paroles, des cérémonies par lesquelles de soi-disant magiciens prétendent chasser les démons, détourner les maladies, la tempête, etc. || Fig., *Conjurer la tempête, conjurer l'orage*, Détourner par prudence, par adresse, un malheur dont on est menacé. || CONJURER, se dit, fig., en parlant Des choses morales. *Conjurer la colère céleste.* || CONJURER, Décider, résoudre une chose, avec une ferme détermination de l'exécuter, de l'accomplir. On ne le dit guère qu'en mauvaise part. *Ils ont conjuré votre perte.* || Neutr., Former un complot avec une ou plusieurs personnes, contre l'État, contre le prince. Absol. *Cet ambitieux était toujours prêt à conjurer.* || Par ext., *Conjurer contre quelqu'un*, Agir de concert avec d'autres contre les intérêts de quelqu'un. || CONJURÉ, ÉE. participe. || Substant., Ceux qui sont entrés dans une conjuration. Il s'emploie plus ordin. au plur. *C'est un des conjurés.*

CONNAISSANCE. s. f. (lat. *cognoscere*, connaître.) L'exercice de cette faculté par laquelle l'âme connaît et distingue les objets. *Perdre toute connaissance. J'eus bientôt repris connaissance.* || *Être en âge de connaissance*, Avoir atteint l'âge où l'on agit avec discernement. || CONNAISSANCE, Idée, notion qu'on a de quelque chose, de quelque personne. *La connaissance du bien et du mal. La connaissance de Dieu, des hommes, du cœur humain.* || *Prendre connaissance d'une chose, d'une affaire*, S'en informer, l'examiner, ou S'en faire rendre compte. || *Parler, agir en connaissance de cause, avec connaissance de cause*, Parler, agir avec une entière connaissance de ce que l'on dit, de ce que l'on fait. || *Avoir une grande connaissance des affaires*, S'entendre très-bien en affaires. *Avoir une grande connaissance des tableaux, des livres, etc.*, Se connaître bien en tableaux, en livres, etc. || T. de marine, *Avoir connaissance d'un navire, avoir connaissance de terre*, Apercevoir un navire, la terre. || CONNAISSANCE, t. de jurispr., Droit de connaître de certaines affaires. *La connaissance de ce crime appartient à tel tribunal.* || CONNAISSANCES, plur. et absol., Savoir, instruction, lumières acquises. *Cet homme a de grandes, de profondes, de vastes connaissances. Les connaissances humaines.* || CONNAISSANCES, plur., t. de chasse, Marques imprimées par le pied de la bête qu'on chasse, et auxquelles on reconnaît l'âge et la grosseur de cette bête. || CONNAISSANCE, Habitudes, liaisons, relations qu'on a avec quelqu'un. *Faire de nouvelles connaissances.* || *Faire connaissance*, Se lier, entrer en relation. On dit aussi, *Faire la connaissance de quelqu'un. Renouveler connaissance.* || CONNAISSANCE, Les personnes avec lesquelles on a des liaisons ou des relations. *On doit préférer ses amis à ses connaissances.* || Fam., *Une figure de connaissance*, Une personne que l'on connaît. || Prov., *Être, se trouver en pays de connaissance*, Se trouver parmi des gens de sa connaissance. Cela s'applique À toutes les choses que l'on connaît. *Dans une bibliothèque, il se trouve en pays de connaissance.*

CONNAISSANT. adj. m. Qui se connaît à quelque chose. On ne l'emploie qu'au plur. et dans cette phrase de pratique, *Gens à ce connaissants.* Dans le langage ord., on dit, *Connaisseur.*

CONNAISSEMENT. s. m. t. de commerce maritime. Déclaration contenant un état des marchandises chargées sur un navire, le nom de ceux à qui elles appartiennent, l'indication des lieux où on les porte, et le prix du fret.

CONNAISSEUR, EUSE. s. Qui se connaît à quelque chose. *C'est un grand connaisseur en tableaux, en chevaux. Faire le connaisseur.* || Adj. *Il porte un œil connaisseur sur ce tableau.*

CONNAÎTRE. v. a. Avoir l'idée, la notion d'une personne ou d'une chose. *Je ne connais cette personne que de nom. Je connais ce pays-là. Connaître Dieu. Connaître le bien et le mal.* On le Dit des animaux. *Ce chien connaît bien son maître. Ce cheval connaît le chemin.* || Fam., *Ne connaître ni Dieu ni diable*, N'avoir point de religion. || Fam., *Je ne connais autre*, se dit en parlant D'une personne que l'on connaît beaucoup. || Proverb. et figur., *Je ne le connais ni d'Adam ni d'Ève*, se dit en parlant D'un homme que l'on ne connaît pas du tout. || Fig., *Ne point connaître, ne plus connaître quelqu'un, quelque chose*, N'en pas faire acception, ne point le prendre en considération. || *Ne plus connaître quelqu'un*, Le traiter comme un inconnu, l'oublier, le mépriser. *Depuis qu'il est en place, il ne connaît plus personne.* || Avec le pron. pers., *Ne point se connaître, ne plus se connaître*, se dit D'une personne que la passion met hors d'elle-même. || *Se faire connaître*, Dire son nom, sa qualité aux gens dont on n'est pas connu. *L'auteur de ce livre ne veut pas se faire connaître*, Ne veut pas se nommer. On dit en des sens analogues: *Faire connaître qui on est. Ne vouloir pas être connu. Etc.* || *Se faire connaître*, Faire ou dire quelque chose qui décèle les dispositions, les qualités bonnes ou mauvaises que l'on a. || Fam., *Je ne connais que cela*, se dit en parlant D'une chose qui ne peut être éludée, ou qu'on ne doit pas balancer à faire. On dit à peu près de même, *Je ne connais qu'une chose, c'est d'agir franchement, etc.* || *Ne connaître que son devoir, que la loi, etc.*, Ne point s'écarter de son devoir, de la loi, etc., quelles que soient les circonstances où l'on se trouve, et les personnes avec lesquelles on a affaire. || *Ne connaître que ses intérêts, etc.*, Ne considérer, n'avoir en vue que ses intérêts, etc. || CONNAÎTRE, se dit en parlant Des choses qu'on a étudiées, dont on a une grande pratique, un grand usage, auxquelles on s'entend bien. *Il voudrait tout connaître. Connaître une langue, une science, un art, ses intérêts, ses devoirs.* || En parlant Des personnes. *Je connais bien cet homme. Cet homme gagne à être connu. C'est un homme qui connaît bien le monde.* || Absolum., S'instruire, s'éclairer. *Le désir de connaître.* || Avec le pron. personn., Prendre une juste idée de soi-même, de ses forces, de sa dignité, etc.

« *Connais-toi toi-même,* » *est une des plus belles maximes de la philosophie ancienne. Un homme sage et qui sait se connaître.* || *Se connaître à quelque chose, en quelque chose,* Savoir en bien juger. || Connaître, Avoir des liaisons, des relations avec quelqu'un. *Je ne connais point cet homme-là, ni ne veux le connaître.* || V. récipr. *Nous nous connaissons depuis longtemps.* || T. de l'Écriture sainte, *Connaître une femme, la connaître charnellement,* Avoir avec elle un commerce charnel. || Connaître, Discerner les objets, les distinguer, les reconnaître. *Il me connut à la voix, à la démarche. Son style est aisé à connaître.* || Connaître, Sentir, éprouver; se dit tant au sens physique qu'au sens moral. *On ne connaît point l'hiver à la Martinique. Connaître le plaisir, la haine, la jalousie, l'amour, la crainte, l'infortune.* || Pratiquer une chose, l'admettre, s'y conformer, s'y soumettre. Il se joint ordinairement avec la négation. *Cet usage n'est point connu dans tel pays. Sa bouche n'a jamais connu l'imposture. Sa rage ne connut plus de frein. Sa charité ne connaît point de bornes.* On dit dans un sens analogue, *Ce cheval connaît la bride, les éperons, etc.* || *Ne point connaître de supérieur, de maître,* N'avoir point de supérieur, de maître, ou Prétendre n'en poiut avoir, et ne vouloir pas obéir. On dit de même : *Je ne connais ici d'autre maître que moi. Etc.* || *Il ne connaît plus rien,* Sa passion le domine tellement, qu'aucune considération n'est capable de l'arrêter. || Connaître, Avoir autorité pour juger de certaines matières. En ce sens, il se construit toujours avec *de* ou un équivalent. *Ce juge connaît des affaires civiles et criminelles.* || Connu, ue. participe. || Subst. et absol., Les choses que l'on connait, par opposition à celles qu'on ignore. *Pour procéder méthodiquement, il faut aller du connu à l'inconnu.*

CONNÉ, ÉE. adj. (lat. *cum*, avec, *natus*, né.) (On fait sentir les deux N.) t. de botan. Il se dit De deux parties semblables qui naissent réunies.

CONNÉTABLE. s. m. (lat. *comes stabuli*, connétable.) En France, Le premier officier militaire de la couronne, qui avait le commandement des armées. || Connétable, Titre de dignité qui se donne, en d'autres royaumes, à quelques personnes de qualité, dans la maison desquelles il est héréditaire. || Connétable, subst. fém., lorsqu'on parle de la femme d'un connétable.

CONNÉTABLIE. s. f. Autrefois, La juridiction des maréchaux de France sur les gens de guerre, et sur ce qui regardait la guerre, tant au civil qu'au criminel. || La juridiction des maréchaux de France, pour les affaires qui regardaient le point d'honneur.

CONNEXE. adj. des 2 genres. (lat. *connexio*, connexion.) t. de palais. Il se dit Des affaires qui ont une certaine liaison les unes avec les autres. *Affaires, matières, délits connexes.*

CONNEXION. s. f. Liaison que certaines choses ont les unes avec les autres. *On ne voit pas la connexion de ces deux idées, de ces deux propositions.*

CONNEXITÉ. s. f. Rapport aperçu entre deux ou plusieurs choses; disposition réciproque qu'ont certaines choses à être jointes. *Il y a une grande connexité entre la morale et la jurisprudence.*

CONNIVENCE. s. f. (lat. *connivere*, conniver.) Complicité par tolérance et dissimulation d'un mal qu'on doit ou qu'on peut empêcher. *La connivence du père a été cause du désordre de ses enfants.* || Complicité. *Agir de connivence.*

CONNIVENT, ENTE. adj. t. de botan. Il se dit Des parties qui tendent à se rapprocher. *Calice connivent,* Dont les divisions sont conniventes.

CONNIVER. v. n. Participer, en dissimulant, à un mal qu'on peut et qu'on doit empêcher. *Un juge qui connive avec un greffier. Un père qui connive aux débauches de ses enfants.*

CONOÏDE. s. m. (grec *cônoïdès*, conoïde.) t. de géom. Corps ou solide qui tient de la figure d'un cône.

CONQUE. s. f. (grec *cogchè*, coquille.) Grande coquille concave. || Coquilles en spirale, dont, suivant la Fable, les tritons se servaient comme de trompettes. || *Conques anatifères.* Voyez Anatife. || Conque, t. d'anat., La cavité de l'oreille, au fond de laquelle est l'orifice externe du conduit auditif.

CONQUÉRANT. s. m. (lat. *conquirere*, acquérir.) Celui qui a conquis beaucoup de pays, qui a fait de grandes conquêtes. On lui donne quelquefois un fém. *Zénobie fut une illustre conquérante.* || Adj. *Un roi, un peuple conquérant.* || Fig. et fam, *Avoir l'air conquérant,* se dit D'un homme, d'une femme qui se présentent avec une parure dont ils semblent tirer avantage.

CONQUÉRIR. v. a. (Il se conjugue comme *Acquérir*, et n'est guère usité qu'à l'infinitif, au prétérit défini et aux temps composés.) Acquérir par les armes, soumettre, subjuguer. *Conquérir une ville, un pays, une province, un royaume.* || Absol. *L'ardeur de conquérir.* || Fig., au sens moral. *Conquérir tous les cœurs.* || Conquis, ise. participe.

CONQUÊT. s. m. t. de jurispr. Acquêt fait durant la communauté entre le mari et la femme. Il se joint toujours avec *Acquêt. Elle a sa part dans les acquêts et conquêts.*

CONQUÊTE. s. f. L'action de conquérir, ou La chose conquise. *Belle, grande, glorieuse conquête. L'amour des conquêtes.* || *Vivre comme dans un pays de conquête*, Vivre à discrétion. || Conquête, figur., au sens moral. *De nouvelles conquêtes étendent chaque jour le domaine de la science.* || En parlant De l'amour. *Cette beauté fait tous les jours de nouvelles conquêtes.* || Fam., *Avoir un air de conquête, se donner des airs de conquête,* Avoir l'air conquérant.

CONSACRANT. adj. m. (lat. *consecrare*, consacrer.) Qui sacre un évêque. *L'évêque consacrant.* Subst. *Le consacrant.*

CONSACRER. v. a. Dédier à Dieu, à quelque divinité, avec certaines cérémonies. *Consacrer une église, un autel, un calice.* Avec le pron. pers. *Se consacrer à Dieu.* || Donner, dévouer à Dieu, sans observer aucune cérémonie particulière. *Après tant de temps donné au monde, il a consacré le reste de ses jours à Dieu.* || Fig., Dévouer, destiner, employer quelque chose à un certain usage. *Consacrer sa jeunesse, sa vie, etc., à l'étude, au barreau, à la guerre. Il consacre ses talents à la défense des libertés publiques.* Avec le pron. pers. *Se consacrer à l'étude des langues, de la philosophie.* || *Consacrer à quelqu'un son temps, ses veilles, etc.*, Lui dévouer son temps, ses veilles, etc. || Consacrer, Rendre sacré, saint, vénérable. *Ce lieu fut consacré par le sang des martyrs.* || Par ext., Sanctionner, rendre durable. *Une gloire que les siècles ont consacrée. Les erreurs, les préjugés que le temps consacre.* || Il se dit Des mots, des locutions que l'usage adopte, et qu'on ne peut changer, bien qu'ils ne soient pas toujours selon les règles de l'analogie ou de la grammaire. *L'usage consacre des locutions qui sont quelquefois très-vicieuses.* ||

L'Église a consacré ce mot, Elle l'a déterminé à une signification particulière, hors de laquelle il n'est point d'usage. || Consacrer, se dit De ce que fait le prêtre, lorsqu'il prononce les paroles sacramentelles en vertu desquelles le corps et le sang de Jésus-Christ sont réellement sous les espèces du pain et du vin. || Consacré, ée. participe.

CONSANGUIN, INE. adj. (*consanguineus*, consanguin.) Parent du côté paternel. *Frère consanguin, sœur consanguine,* Frère, sœur de père seulement; par opposition à *Frère utérin, sœur utérine,* Frère, sœur de mère seulement, et à *Frère germain, sœur germaine,* Frère, sœur de père et de mère. || Subst. plur., en jurisprudence. *Les utérins et les consanguins.*

CONSANGUINITÉ. s. f. (L'U fait diphthongue avec l'I.) Chez les Romains, Parenté du côté du père. || En droit canon, et seulement en matière de mariage, Toute sorte de parenté, soit du côté du père, soit de celui de la mère.

CONSCIENCE. s. f. (lat. *conscientia*, conscience. Lumière intérieure, sentiment intérieur par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il fait. *Conscience scrupuleuse, timorée, bourrelée, tranquille, erronée. Le ver, le cri, les reproches, le tribunal, le for de la conscience. Agir, parler contre sa conscience, selon sa conscience. Capituler, transiger avec sa conscience.* En matière de religion. *Examen de conscience. Diriger, troubler, alarmer les consciences.* || *Conseil de conscience,* Conseil qui était établi pour régler les affaires ecclésiastiques. || *Cas de conscience,* Difficulté ou question sur ce que la religion permet ou défend en certains cas. || Par ext., *Se faire un cas de conscience d'une chose,* Répugner à la faire, par humanité, par loyauté, par délicatesse, etc. || *Faire conscience d'une chose,* Faire scrupule d'une chose, parce qu'on croit qu'elle est contre les bonnes mœurs, contre la raison, contre la bienséance. On dit dans le même sens : *C'est conscience de faire telle chose.* || *Avoir de la conscience, être homme de conscience,* Être attentif à ne rien faire qui puisse blesser la conscience. Au contraire, *Être sans conscience, n'avoir point de conscience.* || Fam., *Avoir la conscience large,* N'être guère scrupuleux sur ce qui concerne la probité, le devoir. || Fam., *Il a la conscience nette,* Sa conscience ne lui reproche rien. || *Je mets cela, je laisse cela sur votre conscience. Vous aurez cela sur votre conscience,* Si vous agissez en cela contre votre conscience, vous en répondrez devant Dieu. || Fig., *Mettre la main sur la conscience,* Examiner de bonne foi si l'on a fait tort à quelqu'un, si l'on a commis quelque injustice. On dit de même À une personne qu'on presse d'avouer la vérité, de parler franchement : *Allons, mettez la main sur la conscience, et dites-nous au juste ce qui en est.* || *En conscience, en bonne conscience,* En vérité, franchement, selon les règles de la conscience. || *En conscience.* Espèce de serment en usage dans le langage fam. || *Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, la déclaration du jury est...* Formule qui précède la déclaration d'un jury. || Conscience, t. d'impr., Travail pour lequel on s'en rapporte à la conscience de l'ouvrier. *Une journée de conscience.* || La réunion des ouvriers qui sont habituellement en conscience, Le lieu où ils travaillent. || Conscience, en métaphysique, La connaissance qu'on a d'une vérité par le sentiment intérieur. *Avoir la conscience de son talent. Conscience intime.*

CONSCIENCIEUSEMENT. adv. D'une manière consciencieuse, avec conscience, en conscience.

CONSCIENCIEUX, EUSE. adj. Qui a la conscience délicate. || Il se dit Des choses qui annoncent une conscience délicate. *Travail consciencieux.*

CONSCRIPTION. s. f. (lat. *conscriptio*, conscription.) Inscription et levée annuelle des citoyens qui sont appelés au service militaire. Dans la législation actuelle, on dit, *Recrutement.*

CONSCRIT. adj. m. Il n'est d'usage qu'en parlant Des sénateurs de l'ancienne Rome, qu'on nommait *Les pères conscrits.* || Conscrit, subst. Ceux qui sont appelés au service militaire. La loi n'admet plus cette dénomination, qui est encore usitée dans le langage vulgaire.

CONSÉCRATEUR. s. m. (lat. *consecrare*, consacrer.) Il signifie la même chose que *Consacrant.*

CONSÉCRATION. s. f. Action par laquelle une chose est consacrée. || Abs. et par excellence, L'action par laquelle le prêtre consacre quand il célèbre la messe. *Avant, après la consécration.*

CONSÉCUTIF, IVE. adj. (lat. *consecutus*, suivant.) Qui est de suite. Il ne se dit guère qu'au plur., et ordin. en parlant Des choses qui se suivent immédiatement dans l'ordre du temps. *Cinq jours consécutifs.* || En médec., *Phénomènes consécutifs des maladies,* se dit de Certains dérangements de fonctions qui persistent après les maladies, ou qui se montrent vers leur déclin.

CONSÉCUTIVEMENT. adv. Tout de suite, immédiatement après, selon l'ordre du temps. *Il a eu consécutivement trois grandes maladies.*

CONSEIL. s. m. (lat. *consilium*, conseil.) Avis que l'on donne à quelqu'un sur ce qu'il doit faire ou ne pas faire. *Conseil bon, sage, salutaire, dangereux, intéressé, désintéressé. Donner, prendre conseil. Suivre le conseil de quelqu'un.* || Il se dit fig. en parlant Des choses, des passions, etc., qui nous portent, qui nous déterminent à faire ou à ne pas faire quelque chose. *Prendre conseil des événements, de sa tête, de sa fureur, etc.* || Prov., *La nuit porte conseil,* Il faut prendre le temps de réfléchir, il est bon de remettre au lendemain pour prendre son parti dans une affaire grave. || Prov., *À parti pris point de conseil,* Il est inutile de donner des conseils à un homme qui a pris son parti. || *Conseils évangéliques,* Les conseils que l'Évangile donne pour parvenir à une plus grande perfection. En ce sens, *Conseil* s'oppose à *Précepte,* comme dans cette phrase : *Ce n'est pas un précepte, ce n'est qu'un conseil.* || Conseil, La personne dont on prend conseil. *Un tel est son conseil.* Il est principalement d'usage au palais. || En jurispr., *Conseil judiciaire,* Personne qu'on nomme pour assister dans certains actes celui qui a été déclaré en état de prodigalité. || Conseil, Résolution, parti. *Je ne sais quel conseil prendre.* || Au plur., dans le style élevé, Vues, principes qui dirigent une personne; surtout en parlant Des rois, des gouvernements. *La justice préside à tous ses conseils. Il n'y eut dès lors en ses conseils qu'irrésolution et faiblesse.* || *Les conseils de Dieu,* Les intentions, les desseins de la Providence. On dit également au sing., *Le conseil de Dieu. Êtes-vous entrés dans le conseil de Dieu?* || Conseil, Assemblée permanente ou réunion extraordinaire, créée ou convoquée pour délibérer, pour donner son avis sur certaines matières. *Les membres, le président, le secrétaire d'un conseil.* || *Conseil d'État,* Assemblée où se traitent les matières de haute politique et de haute administration. || *Le Conseil d'État* est chargé

de préparer des lois, ordonnances et règlements, de résoudre les difficultés qui s'élèvent en matière administrative, et de juger les appels du contentieux administratif. || *Avocat au conseil d'État et à la cour de cassation,* Avocat par le ministère duquel doivent être présentées et signées les requêtes adressées au conseil d'État ou à la cour de cassation. || *Conseil privé,* Le conseil particulier d'un souverain, par opposition aux conseils publics. On nomme ainsi, en France, La réunion des personnes qui portent le titre de ministres d'État. || *Conseil de cabinet,* Le conseil le plus intime du prince. On nomme ainsi, en France, Une réunion de ministres en titre, et de quelques ministres d'État et conseillers d'État, assemblés extraordinairement pour discuter des questions de gouvernement, de législation ou d'administration d'une haute importance. || *Conseil des ministres,* La réunion des ministres assemblés pour délibérer sur les affaires de l'État en général. *Le président du conseil des ministres,* ou simplement, *Le président du conseil.* || *Conseil aulique,* était autrefois, en Allemagne, L'un des deux tribunaux suprêmes de l'Empire, où se jugeaient les procès des princes. || *Conseil des Cinq-Cents,* et *Conseil des Anciens,* Noms des deux assemblées ou chambres législatives qui avaient été créées en 1795, lors de l'établissement du Directoire. || *Conseil général de département,* Assemblée de notables chargée de faire la répartition des contributions directes entre les arrondissements, de recevoir le compte annuel que le préfet doit rendre des dépenses départementales, et d'exprimer son opinion sur l'état et les besoins du département. || *Conseil d'arrondissement,* Assemblée de notables chargée de la sous-répartition des impositions entre les communes, et de faire valoir les intérêts de l'arrondissement. || *Conseil municipal,* Assemblée de notables établie pour connaître et ordonner des affaires de la ville, de la commune. On disait autrefois, *Conseil de ville.* || *Conseil de préfecture,* Juridiction établie dans chaque département pour prononcer en première instance, et sauf le recours au conseil d'État, sur toutes les affaires contentieuses qui sont de la compétence de l'autorité administrative. || *Conseil de guerre,* Assemblée que tiennent les officiers généraux d'une armée, ou les officiers principaux d'un détachement, d'une place de guerre, pour délibérer sur le parti qu'on doit prendre en certaines conjonctures. || *Conseil de guerre,* Tribunal qui exerce la justice militaire. *Conseil de révision,* Autre tribunal militaire qui revise les jugements rendus par les conseils de guerre. || *Conseil de recrutement,* Assemblée qui se forme tous les ans dans chaque département, pour prononcer sur les dispenses de service militaire. || *Conseil nautique,* Conseil établi dans certains ports, et chargé d'examiner la conduite des officiers de marine qui ont commandé un ou plusieurs bâtiments de guerre. || *Conseil de famille,* Assemblée de parents, convoquée et présidée par le juge de paix, pour délibérer sur ce qui concerne les intérêts d'un mineur, ou pour donner son avis sur l'état d'une personne dont l'interdiction est demandée. || Il existe ou il a existé beaucoup d'autres conseils dont les attributions sont en général suffisamment indiquées par le second titre qui leur a été donné. *Conseil royal de l'instruction publique. Conseil de discipline, d'administration, de santé, des prises, du commerce. Etc.* || *Chambre du conseil,* dans les Tribunaux, La chambre où les juges se retirent pour délibérer, et où ils prononcent sur certaines affaires. || Prov. et fig., *Cet homme a bientôt assemblé son conseil,* Il prend brusquement ses résolutions, sans consulter personne. || CONSEIL, par ext., Séances d'un conseil, Lieu où siége un conseil. *Assister à un conseil. Au sortir du conseil.* || *Tenir conseil,* se dit, en général, De gens qui se concertent, qui délibèrent entre eux.

CONSEILLER. v. a. Donner conseil. *Qui vous a conseillé cela? Conseiller la paix, la guerre.* || Absol. *C'est un homme qui conseille bien.* || CONSEILLÉ, ÉE. participe.

CONSEILLER, ÈRE. s. Qui donne conseil. *Sage, bon, mauvais conseiller. Le désespoir est un mauvais conseiller.* || Il se dit Des membres de certains conseils. *Conseiller d'État, de préfecture. Etc.* || *Conseiller du roi,* Titre d'honneur attaché autrefois à certains offices, et que prenaient aussi les évêques. || CONSEILLER, s'est dit autrefois Des juges établis pour rendre la justice dans une compagnie réglée. *Conseiller au parlement, à la cour des aides, au bailliage de..., etc.* || Il se dit aujourd'hui d'Un membre de la cour de cassation, d'une cour royale, de la cour des comptes, ou d'un conseil de préfecture. || *Conseiller honoraire,* Conseiller qui jouit du titre et des honneurs, sans avoir de fontcion. Autrefois, après vingt ans d'exercice, un conseiller pouvait vendre sa charge, et obtenait des lettres de vétérance. || CONSEILLÈRE, La femme d'un conseiller. Il vieillit.

* CONSEILLEUR. s. m. Qui donne des conseils. *Les conseilleurs ne sont pas les payeurs.*

CONSENTANT, ANTE. adj. (lat. *consentire,* consentir.) Qui consent. T. de pratique.

CONSENTEMENT. s. m. Acquiescement à quelque chose. *Consentement verbal, tacite, exprès, par écrit, forcé, volontaire.*

CONSENTIR. v. n. Acquiescer à quelque chose, adhérer à la volonté de quelqu'un; trouver bon, vouloir bien. *Les parents ont consenti à ce mariage. Je n'y consentirai jamais. Je consens à partir.* || Prov., *Qui ne dit mot consent,* En certains cas, se taire, c'est consentir. || CONSENTIR, actif : n'est d'usage qu'au palais et dans le langage diplomatique. *Consentir la vente, l'adjudication d'une terre, une hypothèque, etc. Le traité qu'il a consenti.* || CONSENTIR, t. de marine, se dit D'une pièce de bois qui plie, qui se courbe en cédant à quelque effort, tel que celui du vent. *Ce mât, cette vergue a fortement consenti.* || CONSENTI, IE. participe. Il n'est guère d'usage qu'au palais et dans le langage diplomatique. *Ajournement consenti par les parties. L'alliance consentie par ce prince.*

CONSÉQUEMMENT. adv. (lat. *consequens,* conséquent.) D'une manière qui marque la juste liaison que des propositions ont les unes avec les autres. || *Agir conséquemment, parler conséquemment,* Agir, parler conformément à ses vues, à ses principes. || CONSÉQUEMMENT, Par une suite raisonnable et naturelle. *On a découvert qu'il avait des intelligences avec l'ennemi, et conséquemment on l'a arrêté.* Dans cette acception, *Conséquemment* peut être suivi de la préposition *à. Il a conduit l'affaire conséquemment à ce qui avait été réglé.*

CONSÉQUENCE. s. f. Conclusion tirée d'une ou de plusieurs propositions; Ce qui dérive, ce que l'on déduit d'un principe, d'un fait, etc. *Conséquence directe, juste, fausse. Nier, prouver une conséquence.* || Suites qu'une action ou quelque autre chose peut avoir. *Un exemple de dangereuse conséquence. Prévoir les conséquences d'une démarche.* || *Cela tire à conséquence,* On pourrait s'en autoriser, s'en préva-

loir à l'avenir pour quelque chose de pareil. *Sans que cela doive tirer à conséquence*, ou elliptiquement, *sans tirer à conséquence*. ‖ CONSÉQUENCE, Importance. *Un homme, une affaire, une terre, une charge, un emploi de conséquence.* Les deux dernières phrases sont aujourd'hui peu usitées. ‖ *Ce qu'il dit, ce qu'il fait est sans conséquence*, On ne doit pas s'en fâcher, on ne doit point y faire attention, parce que c'est un enfant, un jeune étourdi, ou parce que c'est un homme qui n'est nullement considéré, ou parce que son caractère lui a fait prendre l'habitude et lui a valu le privilége de parler et d'agir comme il lui plaît. ‖ *C'est un homme sans conséquence*, se dit dans le sens précédent. On le dit aussi D'un homme dont l'âge et la réputation mettent à l'abri du soupçon les femmes avec qui il est lié. ‖ EN CONSÉQUENCE. loc. adv. Conséquemment. ‖ Loc. prépositive. *En conséquence de vos ordres, etc.*

CONSÉQUENT, ENTE. adj. Qui raisonne, qui agit conséquemment. *Cet homme est conséquent dans ses discours, dans ses projets, dans sa conduite.* On dit aussi, *Avoir une conduite conséquente à ses principes, une conduite conséquente.*

CONSÉQUENT. s. m. t. de logique. La seconde proposition d'un enthymème; par opposition à Antécédent, qui se dit de La première. ‖ CONSÉQUENT, en mathématiques, Le second terme d'une raison ou d'un rapport. ‖ PAR CONSÉQUENT. loc. adv. En conséquence, donc, par une suite naturelle et nécessaire.

CONSERVATEUR, TRICE. s. (lat. *conservare*, conserver.) Qui conserve. *Dieu est le créateur et le conservateur de toutes choses.* ‖ Titre que donnent certains emplois. *Conservateur des hypothèques, des Eaux et forêts, etc.* ‖ Adj. *Les lois conservatrices de nos libertés.* ‖ *Juge conservateur*, ou simplement, *Conservateur*, autrefois Juge établi pour conserver les priviléges accordés à certains corps. ‖ *Sénat conservateur*, Premier corps de l'État en France, sous le régime impérial.

CONSERVATION. s. f. Action par laquelle une chose, une personne est conservée; ou Le résultat de cette action. *Veiller à la conservation d'un monument. Chacun a soin de sa conservation. Je lui dois la conservation de ma vie.* ‖ T. d'art, *Un tableau, une statue, etc., d'une belle conservation*, Un tableau, une statue, etc., qui sont bien entiers, bien conservés. ‖ *Conservation des forêts*, autrefois L'administration générale des forêts. Aujourd'hui *Conservation forestière*, Une division du territoire placée sous la surveillance d'un conservateur des forêts. ‖ *Conservation des hypothèques*, La tenue des registres publics où s'inscrivent les hypothèques résultant des conventions faites entre particuliers.

CONSERVATOIRE. adj. des 2 genres. Qui conserve. Il est d'usage surtout au palais. *Actes conservatoires.*

CONSERVATOIRE. s. m. École gratuite où l'on forme des sujets pour la musique et la déclamation. ‖ *Conservatoire des arts et métiers*, Établissement public où sont exposés les modèles des machines, instruments, etc., dont on fait usage dans les arts, ainsi que les échantillons des divers produits de l'industrie.

CONSERVE. s. f. Confiture faite de substances végétales et de sucre. *Conserve de roses, de fleurs d'orange, d'absinthe, etc.* ‖ CONSERVE, t. de marine, Bâtiment qui fait route avec un autre, pour le secourir ou pour en être secouru dans l'occasion. ‖ *Naviguer de conserve, aller de conserve, être de conserve*, se dit De deux ou de plusieurs bâtiments qui vont de compagnie, qui font route ensemble. ‖ CONSERVES, plur., Lunettes qui grossissent peu les objets, et qui conservent la vue.

CONSERVER. v. a. Maintenir en bon état, apporter le soin nécessaire pour empêcher qu'une chose ne se gâte, ne dépérisse. *Conserver des fruits, des meubles. Cette femme a grand soin de conserver son teint.* ‖ Il se dit Des choses qui servent à en conserver d'autres. *Cette pommade conserve le teint. Une vie réglée conserve et fortifie la santé.* ‖ Avec le pron. personn. *Les fruits d'été ne se conservent pas. Son teint s'est bien conservé. Etc.* ‖ CONSERVER, Maintenir dans un certain état; et alors le régime est accompagné d'un adjectif qui exprime cet état. *Conserver une chose intacte.* Avec le pron. pers. *Se conserver pur au milieu de la corruption générale.* ‖ CONSERVER, Faire qu'une personne ou qu'une chose existe, ne périsse pas. *Il n'a conservé aucun de ses enfants. C'est un dépôt que je dois conserver au prix de mon sang.* On le dit en parlant Des choses morales. *L'histoire conserve la mémoire des grandes actions.* ‖ Avec le pron. pers. *Ce général oublie qu'un chef doit se conserver pour ses soldats.* ‖ Il se dit De ceux qui ont beaucoup de soin de leur santé. *C'est un homme qui a soin de se conserver.* ‖ Fig. et absol., Se conduire si bien, si sagement, soit dans des temps de troubles, soit entre des gens divisés d'intérêt ou de contraire humeur, qu'on ne se mette mal avec personne. Peu usité. ‖ CONSERVER, Garder quelque chose, ne pas s'en défaire, y renoncer. *Il a conservé ses anciens domestiques. Conservez-moi votre amitié, votre protection, etc. Je conserverai toujours la mémoire de ce bienfait.* ‖ Ne pas perdre ce qu'on a, ne pas en être dépossédé, privé. *Ce prince a conservé toutes ses conquêtes. Conserver son emploi, ses amis, son sang-froid, son honneur, sa réputation.* ‖ *Conserver sa tête, toute sa tête*, Conserver son jugement, soit dans la vieillesse, soit dans des circonstances critiques. ‖ CONSERVER, absol. *Ce n'est pas tout que d'acquérir, il faut savoir conserver.* ‖ Avec le pron. pers., dans le sens passif d'Être conservé, subsister. *Cet usage s'est toujours conservé.* ‖ CONSERVÉ, ÉE. participe. ‖ *Cette médaille est bien conservée, ce tableau, etc., est bien conservé*, se dit D'une médaille, d'un tableau, etc., qui ont encore toute leur beauté, toute leur fraîcheur. ‖ *Être bien conservé*, se dit Des personnes d'un âge avancé qui ont encore un air de fraîcheur et de santé.

CONSIDÉRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *considerare*, considérer.) Puissant, éminent, digne de considération. *C'est un personnage fort considérable. Il tient un rang considérable.* ‖ Il se dit Des choses qui ont de l'importance par la grandeur, le nombre, la quantité, etc. *Ouvrage, dépense, armée, maladie, avantage considérable.*

CONSIDÉRABLEMENT. adv. Beaucoup.

CONSIDÉRANT. s. m. Il se dit collectivement Des remarques, des réflexions, des motifs qui précèdent le dispositif d'une loi, d'un arrêt, etc.; et quelquefois de Chacune de ces remarques, etc. *Le considérant de cette loi est très-bien fait. Les considérants d'un arrêt.*

CONSIDÉRATION. s. f. Action par laquelle on considère, on examine. *Cela est digne de considération.* ‖ *Cela est de peu de considération*, Cela est de peu d'importance, n'est guère à considérer. ‖ CONSIDÉRATIONS, plur., Réflexions, observations. *Considérations sur l'histoire de France, sur le Commerce,*

etc. || CONSIDÉRATION, Circonspection, attention dans la conduite. *C'est un homme qui agit sans considération.* || CONSIDÉRATION, Raison, motif. *Pesez bien toutes ces considérations. Aucune considération ne saurait le retenir.* || CONSIDÉRATION, L'égard qu'on a pour quelqu'un. *Il n'a de considération pour personne.* || *Mettre, faire entrer, prendre quelque chose en considération*, Y avoir égard. On dit aussi, *En considération de*, Eu égard à. || CONSIDÉRATION, Égards qu'obtiennent les talents, les vertus, ou que les dignités et les charges attirent. *Il est en haute considération, en grande considération. Cet homme a perdu toute sa considération.* || *Je suis avec considération, avec une parfaite considération, avec une considération distinguée, avec une haute considération, etc.* Formules, plus ou moins polies, par lesquelles on termine quelquefois les lettres qu'on écrit.

CONSIDÉRER. v. a. Regarder attentivement. *Considérer un édifice, un tableau.* || Fig., Examiner attentivement, faire attention à quelque chose. *Considérer une affaire sous tous ses aspects. Considérer une chose en elle-même, ou dans ses rapports avec une autre. C'est un homme qui ne considère rien.* || Avoir égard. *Considérez les longs services qu'il vous a rendus.* || Estimer, faire cas. *Je ne considère ni sa fortune, ni ses richesses. Je ne considère que son mérite.* || CONSIDÉRER, Juger, réputer; se joint avec l'adverbe *comme. Ses soldats le considéraient comme un père.* || CONSIDÉRÉ, ÉE. participe. || T. de pratique, *Ce considéré, il vous plaise...*

CONSIGNATAIRE. s. m. (lat. *consignare*, consigner.) Celui qui est préposé à la garde des dépôts et consignations. || Dans le commerce maritime, Négociant ou commissaire auquel on adresse soit un navire, pour qu'il en opère le désarmement et le réarmement, soit les marchandises chargées sur un bâtiment, pour qu'il les reçoive en dépôt ou se charge de les vendre.

CONSIGNATION. s. f. Dépôt d'une somme ou d'autre chose entre les mains d'une personne publique; et La somme ou l'objet que l'on dépose. *Consignation judiciaire. Faire, accepter une consignation.* || Au palais, *Consignation d'amende*, Action de déposer, préalablement à certains actes, le montant de l'amende qui peut être encourue par l'événement d'un procès. || *Caisse des dépôts et consignations*, Caisse publique établie pour recevoir seule les consignations et les dépôts, faire le service des fonds de retraite, et remplir toutes les attributions, l'amortissement excepté, qui étaient d'abord confiées à la caisse d'amortissement. || Dans le commerce maritime, *Ces marchandises sont à la consignation d'un tel*, Il est chargé de les recevoir comme consignataire.

CONSIGNE. s. f. Ordre, instruction que l'on donne à une sentinelle, à une vedette, au chef d'un poste, sur ce qui doit être l'objet de sa surveillance, et sur ce qu'il doit faire ou empêcher, etc. *Donner, observer la consigne. Violer, changer, lever la consigne.* || Par ext., Ordres, instructions qu'on donne à toute personne chargée de garder l'entrée de quelque lieu public. *Forcer la consigne.* || Dans les villes de guerre, Un homme placé aux portes, pour tenir un registre exact de tous les étrangers qui entrent dans la ville.

CONSIGNER. v. a. Déposer une somme entre les mains de quelqu'un, pour qu'elle soit délivrée en temps et lieu à qui il appartiendra. *Consigner de l'argent au greffe, chez un notaire, etc. Consigner l'amende avant de présenter une requête en cassation.* || *Consigner en papier*, Donner un billet portant obligation de la somme que l'on doit consigner. || CONSIGNER, dans le commerce maritime, Adresser à un consignataire. || CONSIGNER, figur., Rapporter, citer dans un écrit. *Ce fait est consigné dans nos annales.* || CONSIGNER, Donner des ordres, des instructions à une sentinelle, à une vedette pour ce qu'elle devra faire en tel ou tel cas. || *Consigner quelqu'un*, Donner des ordres pour empêcher qu'il ne sorte. || Fig., *Je l'ai consigné à ma porte*, J'ai donné ordre qu'on ne le laissât point entrer. || CONSIGNÉ, ÉE. participe.

CONSISTANCE. s. f. (lat. *consistere*, consister.) L'état où sont certaines choses fluides lorsqu'elles deviennent épaisses, et qu'elles prennent un certain degré de solidité. *Cette composition n'a pas assez de consistance. Faire évaporer un liquide jusqu'à consistance de sirop, d'électuaire, etc.* || L'état d'un corps dont les parties sont liées entre elles de manière à offrir une certaine résistance. *La cire a moins de consistance que la résine. Ce corps n'a pas acquis toute sa consistance.* || *Âge de consistance, état de consistance*, Âge, état où les animaux, les arbres, etc., ont acquis tout leur développement et ne croissent ni ne diminuent. || *État de consistance*, se dit, par ext., De tout ce qui est susceptible d'accroissement, et ensuite de diminution. || Fig., *Les affaires sont dans un état de consistance*, Elles sont dans une situation à ne pas changer sitôt. || CONSISTANCE, fig., Stabilité, fixité, permanence. *Les choses du monde n'ont point de consistance. Cet établissement acquiert de la consistance.* || Fig., *Ce bruit, cette nouvelle, etc., prend, acquiert de la consistance*, Ce bruit, cette nouvelle, etc., devient moins vague, commence à se confirmer. || *C'est un esprit qui n'a point de consistance, c'est un esprit sans consistance*, se dit D'une personne qui n'est pas ferme dans ses résolutions, dans ses opinions, etc., et qui en change aisément. || *C'est un homme sans consistance dans le monde*, ou simplement, *sans consistance*, Sans crédit, sans considération. || CONSISTANCE, t. de pratique, Ce en quoi consiste une succession ou un domaine et ses dépendances. *La consistance d'une succession.*

CONSISTANT, ANTE. adj. Qui consiste. || CONSISTANT, en physique, Qui a quelque degré de solidité. *Les corps consistants et les corps fluides.*

CONSISTER. v. n. Il se dit De l'état d'une chose considérée en son essence, ou en ses propriétés et qualités. *La perfection de l'homme consiste dans le bon usage de sa raison. En quoi faites-vous consister la sagesse ?* || *Le tout consiste à savoir....* se dit De ce qu'il y a de principal et de plus important dans une affaire, dans une question, dans une difficulté. || CONSISTER, Être composé, formé de. *Son revenu consiste en rentes, en blés, etc. Une pièce de terre qui consiste en tant d'arpents. Sa flotte consistait en trente vaisseaux.* On dit dans un sens analogue, *Le commerce de ce pays consiste en blés, vins, fourrages, etc.*

CONSISTOIRE. s. m. (lat. *consistorium*, assemblée.) Assemblée des cardinaux, convoquée par le pape, pour les consulter et leur demander leur avis sur quelques affaires importantes. || Lieu où se tient ordinairement cette assemblée. || CONSISTOIRE, L'assemblée des ministres et des anciens de la religion protestante, pour délibérer des affaires de leurs églises. || *Consistoire israélite*, Conseil qui dirige les affaires de la religion judaïque, parmi les Israélites d'un pays.

CONSISTORIAL, ALE. adj. Qui appartient au consistoire que le pape tient. || *Bénéfices consisto-*

riaux, Les évêchés, abbayes, et autres bénéfices, dont les bulles sont demandées et expédiées par voie de consistoire. || CONSISTORIAL, se dit De ce qui appartient à un consistoire protestant ou israélite.

CONSISTORIALEMENT. adv. En consistoire, selon les formes du consistoire.

*CONSOEUR. s. f. (lat. *cum*, avec, *soror*, sœur.) Femme d'une même confrérie.

CONSOLABLE. adj. des 2 genres. (lat. *consolari*, consoler.) Qui peut être consolé. On ne le dit que Des personnes.

CONSOLANT, ANTE. adj. Qui console, qui est propre à consoler. *Une nouvelle consolante. Il est consolant de penser qu'on a fait son devoir.*

CONSOLATEUR, TRICE. s. Qui console, qui s'efforce de consoler. *Dieu est le consolateur de nos âmes, le consolateur des malheureux, des pauvres, des affligés.* || Il se dit adj., tant Des personnes qui consolent, que Des choses propres à consoler. *Ange consolateur. Espoir consolateur.* || *L'esprit consolateur*, ou simplement, *Le consolateur*, Le Saint-Esprit.

CONSOLATIF, IVE. adj. Propre à consoler. Il se dit Des personnes et des choses. Fam. et peu usité: on dit ordinairement, *Consolant.*

CONSOLATION. s. f. Soulagement donné à l'affliction, à la douleur, au déplaisir de quelqu'un. *Grande, douce, triste consolation. Donner, apporter, recevoir de la consolation.* || Véritable sujet de satisfaction et de joie. *C'est une grande consolation pour un père, de voir ses enfants se porter au bien.* || CONSOLATION, Discours, raisons que l'on emploie pour consoler quelqu'un; il se met fort souvent au plur. *Recevoir, repousser les consolations de ses amis. Les consolations spirituelles. Écrire une lettre de consolation.* || La chose ou la personne même qui console. *La philosophie est sa consolation. Vous êtes ma consolation.* || CONSOLATION, à certains jeux de cartes, Tribut que paye le joueur qui a demandé à jouer et qui perd. || Fig. et fam., *Fiche de consolation*, Dédommagement de quelque perte, adoucissement à quelque disgrâce, etc.

CONSOLE. s. f. (lat. *consolidare*, consolider.) Pièce d'architecture, saillante et ornée, qui sert à soutenir une corniche, un balcon, etc. || Meuble en forme de console, qui sert à orner les appartements, et sur lequel on pose des bronzes, des vases, etc.

CONSOLER. v. a. (lat. *consolari*, consoler.) Soulager, adoucir, diminuer l'affliction, la douleur d'une personne, par des discours, par des soins, ou de quelque autre manière que ce soit. *Consoler les affligés, les malades. Il est déjà tout consolé.* Absol. *Cet homme ne sait pas consoler.* En parlant de Dieu, du temps, *Ayons recours à celui qui console.* || Il se dit Des choses qui donnent, qui apportent de la consolation. *Cet espoir me console. Ses soins consolaient ma vieillesse.* || Avec le pron. pers. *Se consoler aisément.* || CONSOLÉ, ÉE. participe.

CONSOLIDANT. adj. m. (lat. *consolidare*, consolider.) t. de médec. Il se dit Des médicaments que l'on a crus propres à affermir et à cicatriser les parties divisées d'une blessure. Subst. *Employer les consolidants.*

CONSOLIDATION. s. f. En médecine, L'action par laquelle une plaie se cicatrise, ou par laquelle des os fracturés se réunissent; Le résultat de cette action. || Fig., L'action par laquelle une dette publique est consolidée; Le résultat de cette action. || En jurispr., *La consolidation de l'usufruit à la propriété*, La réunion de l'usufruit à la propriété.

CONSOLIDER. v. a. Rendre ferme, rendre solide. *Consolider un édifice, une charpente.* || Il se dit, en médecine, Des plaies, des fractures, etc.; et s'emploie souvent avec le pron. pers. *Cette plaie n'a pu encore se consolider. La fracture commence à se consolider.* || Fig. *Consolider une alliance, un traité.* || En jurispr., *Consolider l'usufruit à la propriété*, Réunir l'usufruit à la propriété. || CONSOLIDER, Assigner un fonds pour assurer le payement d'une dette publique. || CONSOLIDÉ, ÉE. participe. || Subst., *Les consolidés*, Sorte de fonds anglais.

CONSOMMATEUR. s. m. (lat. *consummare*, consommer.) t. de théologie. Celui qui perfectionne. Il ne s'emploie que dans certaines phrases consacrées. JÉSUS-CHRIST *est l'auteur et le consommateur de notre foi.* || CONSOMMATEUR, en économie politique, Ceux qui achètent des marchandises pour leur usage, et non pour les revendre. Par opposition à *Producteur.*

CONSOMMATION. s. f. Action de consommer, achèvement, accomplissement, perfection. *La consommation d'un ouvrage, d'une affaire.* || En matières bénéficiales, L'action par laquelle un patron, laïque ou ecclésiastique, consomme le droit qu'il a de nommer à un bénéfice. || *La consommation des siècles, des temps*, La fin des siècles, la fin du monde. || *La consommation du mariage*, L'union charnelle des époux, après la cérémonie nuptiale. || CONSOMMATION, L'action de se servir des choses qui se détruisent par l'usage. *Grande consommation de bois, de blé, de sel. Impôt sur les consommations.* || La vente, le débit des marchandises. *Quand le commerce ne va pas, les marchands disent qu'il n'y a pas de consommation.*

CONSOMMÉ. s. m. Bouillon fort succulent d'une viande extrêmement cuite.

CONSOMMER. v. a. Achever, accomplir, mettre en sa perfection. *Consommer un ouvrage, une affaire. Dieu consomma en six jours l'ouvrage de la création. Consommer un sacrifice.* On dit dans un sens analogue, *Consommer un crime.* || En jurispr., *Consommer son droit*, se dit Quand le droit qu'on a en quelque chose a eu son effet. || *Faire consommer de la viande*, La faire tellement cuire, que presque tout le suc, toute la substance soit dans le bouillon. || CONSOMMER, se dit Des choses qui se détruisent par l'usage, comme vin, viande, bois, et toutes sortes de provisions. *Consommer des fourrages, des provisions de bouche.* Absol. *On consomme beaucoup dans cette maison.* || Il se dit D'une chose qui exige, pour sa préparation, pour son assaisonnement, une quantité assez considérable d'une autre chose. *Ces confitures consomment beaucoup de sucre.* || CONSOMMÉ, ÉE. participe. || Adj., Parfait. *Sagesse, science consommée.* || En parlant Des personnes, Très-savant, fort expérimenté. *Un homme consommé en science. Un général, un courtisan consommé.*

CONSOMPTIF, IVE. adj. (lat. *consumptio*, consomption.) t. de médec. Il s'est dit autrefois Des caustiques propres à consumer les chairs, etc. || Subst. masc. *Un consomptif.*

CONSOMPTION. s. f. Il se dit en parlant De certaines choses qui se consument. *La victime fut brûlée jusqu'à l'entière consomption. La consomption des espèces sacramentelles, dans l'eucharistie.* || Amaigrissement progressif qui précède la mort dans la plupart des maladies chroniques, et surtout dans la phthisie pulmonaire. || *Être malade de consomption*, se dit abusivement D'une personne qui dépérit.

CONSONNANCE. s. f. (lat. *consonans*, consonnant.) t. de musiq. Accord de deux sons entendus simultanément, et dont l'union plait à l'oreille. || Uni-

formité, ressemblance de son dans la terminaison des mots.

CONSONNANT, ANTE. adj. t. de musiq. Qui donne, qui produit une consonnance; ou Qui est formé par des consonnances. *Intervalle, accord consonnant.* || *Mots consonnants*, Mots qui ont une terminaison semblable. On dit aussi, *Terminaisons consonnantes.*

CONSONNE. adj. des 2 genres. Il se dit De toutes les lettres de l'alphabet qui n'ont point de son par elles-mêmes, et qui ne peuvent se prononcer qu'étant jointes à des voyelles. || Subst. fém. *Les voyelles et les consonnes.*

CONSORTS. s. m. pl. (lat. *consors*, associé.) t. de pratique. Ceux qui ont intérêt avec quelqu'un dans un procès, dans une affaire civile, etc. || Dans le langage ordinaire, Ceux qui sont liés à un chef de parti, de cabale. Il se prend toujours en mauvaise part. *Un tel et consorts.*

CONSOUDE. s. f. (lat. *consolida*, consoude.) t. de botan. Genre de plantes, dont une espèce, la *Grande consoude* ou *Consoude officinale*, est employée en médecine contre les hémorragies et les diarrhées. *Sirop de grande consoude.*

CONSPIRANT, ANTE. adj. (lat. *conspirare*, conspirer.) En mécanique, *Puissances conspirantes*, Celles qui agissent sous la même direction, et qui concourent à produire le même effet.

CONSPIRATEUR. s. m. Celui qui conspire pour quelque mauvais dessein. Il se dit de Celui qui conspire contre le prince, contre l'État, contre les personnes publiques.

CONSPIRATION. s. f. Conjuration, dessein formé secrètement par plusieurs personnes contre l'État, contre les puissances auxquelles on doit obéir. *Ourdir, tramer, faire, machiner, former, découvrir une conspiration.* || Il se dit De quelques affaires particulières, et se prend presque toujours en mauvaise part. *Il y a une conspiration contre vous.*

CONSPIRER. v. n. Être unis d'esprit et de volonté pour quelque dessein bon ou mauvais. *Ils conspirent ensemble pour rétablir l'ordre et la justice. Ils ont conspiré contre le prince, contre l'État.* || Il se dit fig. Des choses qui contribuent au même effet. *Tout conspire à mon bonheur. Tout conspire contre lui. Mes désirs conspiraient avec les vôtres.* || Verbe actif. *Il a conspiré ma mort.* || Conspirer, absol., Faire une conspiration contre l'État ou contre le prince. *Le gouvernement eut avis que l'on conspirait dans cette ville.* || Conspiré, ée. participe.

CONSPUER. v. a. (lat. *conspuere*, conspuer.) Cracher sur quelque chose. Fig., Mépriser d'une façon marquée. Fam. || Conspué, ée. participe.

CONSTABLE. s. m. En Angleterre, Titre de certains officiers publics qui ont des attributions analogues à celles de nos commissaires de police.

CONSTAMMENT. adv. (lat. *constantia*, constance.) Avec constance, fermeté, persévérance. *Souffrir, aimer constamment. Nier constamment un fait.* || Invariablement, toujours. *Les astres suivent constamment la route qui leur fut tracée. Il a été constamment heureux.* || Certainement, indubitablement, assurément. *Cette nouvelle est constamment vraie.* Ce sens vieillit.

CONSTANCE. s. f. Vertu par laquelle l'âme est affermie contre les choses qui sont capables de l'ébranler, telles que la douleur, l'adversité, les tourments, etc. *Grande, merveilleuse, invincible, inébranlable constance. S'armer de constance. Opposer sa constance à la douleur, à la fortune, etc. Rien ne peut lasser, ébranler sa constance.* || Persévérance. *Travailler, aimer avec constance.* || Il se dit, fam., en parlant D'une personne qui supporte un désagrément avec beaucoup de patience, ou qui met une persévérance opiniâtre à ce qu'elle fait. *Il faut que vous ayez bien de la constance pour supporter tant de caprices.*

CONSTANT, ANTE. adj. Qui a de la constance, de la fermeté dans le malheur, dans les douleurs. *Constant dans les tourments, dans l'adversité.* || Persévérant, qui ne change pas. *Il est constant dans ses desseins, dans son travail, dans son amour.* || Il se dit fig. Des choses qui demeurent toujours ou longtemps en même état. *Bonheur constant. Prospérité, santé, tradition constante.* || *Vents constants*, Vents qui soufflent toujours dans la même direction, tels que les vents alizés et les moussons. || En géom., *Quantités constantes*, Quantités qui demeurent toujours les mêmes; par opposition Aux quantités variables, qui changent continuellement. || Constant, Certain, indubitable. *Le fait est constant. C'est une vérité constante parmi les philosophes.*

CONSTATER. v. a. (lat. *constat*, il est certain.) Établir la vérité d'un fait par des preuves certaines, s'en assurer. *Je veux constater le fait.* || Recueillir, consigner une chose dans un acte fait avec solennite. *Constater une chose par procès-verbal.* || Il se dit Des actes, des écrits qui font foi de quelque chose. *Toutes les pièces de la procédure constatent que...* || Constaté, ée. participe.

CONSTELLATION. s. f. (lat. *constellatio*, constellation.) (On prononce les deux L.) Assemblage d'un certain nombre d'étoiles fixes, auquel on a supposé une figure, soit d'homme, soit d'animal, et donné un nom, pour le distinguer des autres assemblages de même espèce. || Fig., *Être né sous une heureuse, sous une malheureuse constellation*, Être habituellement heureux ou malheureux dans les vicissitudes de la vie.

CONSTELLÉ, ÉE. adj. (On prononce les deux L.) t. d'astrologie. Qui est fait sous l'influence supposée de certaine constellation.

CONSTER. v. n. impersonnel. (lat. *constat*, il est certain.) Être évident, être certain. Il ne s'emploie guère qu'au palais, où l'on dit: *Il conste de cela. Il conste par tel acte que...*

CONSTERNATION. s. f. (lat. *consternare*, consterner.) Étonnement accompagné d'abattement de courage. *Grande, profonde consternation. Consternation générale.*

CONSTERNER. v. a. Frapper d'étonnement, et abattre le courage. *Cette nouvelle consterna les esprits. Cette perte les a tous consternés.* || Consterné, ée. participe.

CONSTIPATION. s. f. (lat. *constipare*, constiper.) État de celui qui est constipé.

CONSTIPER. v. a. Resserrer le ventre de telle sorte qu'on ne peut aller librement à la selle. *Ces fruits-là, ces sortes de viandes constipent ceux qui en mangent*, ou absol., *constipent.* || Constipé, ée. participe.

CONSTITUANT, ANTE. adj. (lat. *constituere*, constituer.) t. didactique. Il se dit Des choses qui en constituent d'autres, qui entrent dans leur composition. *Parties, molécules constituantes.* || Constituant, en style de notaire, se dit D'une personne qui constitue procureur, qui donne procuration; ou D'une personne qui crée, qui établit une rente, etc., en faveur de quelqu'un. Subst. *Le constituant.* || *L'assemblée constituante.* Nom que reçurent les états généraux, formés en assemblée nationale, lorsqu'ils décrétèrent

la constitution de 1791. || CONSTITUANT, subst., Un membre de l'assemblée constituante.

CONSTITUER. v. a. Composer un tout. Il se dit De deux ou plusieurs choses unies ensemble pour former un tout, comme en étant les parties. *L'âme et le corps constituent l'homme. La matière et la forme constituent le corps physique.* || Il se dit De ce qui fait l'essence d'une chose. *Cette action ne constitue point un délit.* || CONSTITUER, Faire consister. *Les philosophes constituent l'essence de l'homme dans la raison.* Dans ce sens, il est du langage didactique, et il a vieilli. || Établir, mettre. *Constituer avoué. Il est constitué en dignité. Constituer en état de suspicion.* Avec le pron. pers. *Se constituer juge dans sa propre cause.* || T. de palais, *Constituer quelqu'un prisonnier,* Le mettre en prison. Avec le pron. pers., *Se constituer prisonnier,* Se rendre en prison. || *Constituer quelqu'un en frais, en dépense,* Être cause qu'il fait des frais, des dépenses. || *Constituer une rente, une pension,* Créer une rente, une pension. || *Constituer une dot, constituer telle somme, tel héritage en dot,* Établir une dot, assigner une dot sur tels deniers, sur tel héritage. || CONSTITUÉ, ÉE. participe. || *Les autorités constituées, les corps constitués,* Établis par la constitution ou les lois du pays. || *Être bien* ou *mal constitué, avoir le corps bien* ou *mal constitué,* Être de bonne ou de mauvaise complexion, être bien ou mal conformé au dedans. || Fig., *État, gouvernement bien constitué,* Auquel de bonnes lois assurent de la stabilité.

CONSTITUTIF, IVE. adj. Qui constitue essentiellement une chose. || Il se dit, en jurispr., Des actes qui établissent un droit.

CONSTITUTION. s. f. Composition. || *La constitution de l'air,* ou *La constitution atmosphérique,* L'état de l'air. || CONSTITUTION, L'ordre et l'arrangement des parties d'un tout. *La constitution du monde.* || Tempérament, complexion du corps humain. *Il est de bonne, de mauvaise constitution.* || CONSTITUTION, fig., La forme d'un gouvernement. || Charte ou loi fondamentale qui détermine la forme du gouvernement, et qui règle les droits politiques des citoyens. *Donner, établir une constitution. Violer la constitution.* Plur., *Les constitutions d'un État,* L'ensemble, le recueil de ses lois fondamentales. || *Constitution civile du clergé,* Organisation du clergé français, décrétée par l'assemblée constituante, le 12 juillet 1790. || CONSTITUTION, Ordonnance, loi, règlement, en parlant De législation ancienne, ou en matière ecclésiastique. *Les constitutions des empereurs. Les constitutions canoniques, apostoliques.* || CONSTITUTION, L'établissement, la création d'une rente, d'une pension; Les rentes mêmes. *Constitution de rente. Un contrat de constitution.* En jurispr., *Constitution de dot.* || T. de pratique, *Constitution d'avoué,* Déclaration que tel avoué occupera pour telle partie, dans un procès.

CONSTITUTIONNALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est constitutionnel.

CONSTITUTIONNEL, ELLE. adj. Qui est soumis à une constitution. *Gouvernement constitutionnel. Monarchie constitutionnelle.* || Propre au gouvernement constitutionnel, ou Conforme à la constitution de l'État. *Les formes constitutionnelles. Cet acte n'est pas constitutionnel.* || Qui est partisan de la constitution. *Le parti constitutionnel.* Subst. *Les constitutionnels.* || CONSTITUTIONNEL, en médec., se dit Des affections qui tiennent à la constitution de l'individu.

CONSTITUTIONNELLEMENT. adv. D'une manière constitutionnelle.

CONSTRICTEUR. adj. et s. m. (lat. *constrictio*, constriction.) t. d'anat. Il se dit Des différents muscles dont l'action est de resserrer quelque partie.

CONSTRICTION. s. f. t. didactique. Resserrement. On l'emploie surtout dans le langage médical.

CONSTRINGENT, ENTE. adj. t. didactique. Qui resserre.

CONSTRUCTEUR. s. m. (lat. *construere*, construire.) Celui qui construit, qui connaît l'art de construire. *Art du constructeur. Constructeur de vaisseaux. Ingénieur-constructeur.*

CONSTRUCTION. s. f. Action de construire. *Navire en construction. Chantier de construction* ou *de marine. La construction d'une machine, d'un baromètre, etc.* || Les édifices mêmes que l'on construit. *Faire de nouvelles constructions.* || L'art de construire des édifices ou des navires. *Cet homme entend fort bien la construction.* || L'assemblage, la disposition des matériaux, des diverses parties d'un édifice, d'un navire, d'une machine, etc. *La construction de ce palais, de ce vaisseau, de cette machine est très-ingénieuse.* || Fig., en parlant Des ouvrages d'esprit. *La construction de ce poëme n'est pas régulière.* || CONSTRUCTION, t. de géom., La figure qu'on trace, et les lignes qu'on tire pour résoudre un problème. On dit dans un sens analogue, *La construction d'une carte géographique.* || CONSTRUCTION, fig. et en t. de gramm., L'arrangement des mots suivant les règles et l'usage de la langue. *La construction de cette phrase est régulière, vicieuse, louche, elliptique.* || *Faire la construction d'une phrase,* ou simplement, *Faire la construction,* Disposer, suivant l'ordre direct ou analytique, les mots d'une phrase qui renferme une inversion.

CONSTRUIRE. v. a. Bâtir, faire un édifice, un navire, etc. *Construire une maison, un palais, un pont, un vaisseau, une machine.* On dit de même, *Construire un baromètre, un thermomètre, etc.* || En géom., *Construire une figure,* La faire, la tracer. On dit de même, *Construire une carte géographique.* || Fig., *Construire un poëme,* Arranger, disposer toutes les parties d'un poëme. || CONSTRUIRE, fig. et en t. de gramm., Arranger des mots suivant les règles et l'usage de la langue. || CONSTRUIT, ITE. participe.

CONSUBSTANTIALITÉ. s. f. (lat. *consubstantialis*, consubstantiel.) t. de théologie. Unité et identité de substance.

CONSUBSTANTIEL, ELLE. adj. t. de théologie dont on se sert en parlant Des personnes de la trinité, pour dire qu'Elles n'ont qu'une seule et même substance.

CONSUBSTANTIELLEMENT. adv. t. de théologie. D'une manière consubstantielle.

CONSUL. s. m. (lat. *consul*, consul.) L'un des deux magistrats qui avaient la principale autorité dans la république romaine, et dont les fonctions ne duraient qu'un an. || Il s'est dit, en France, Des trois magistrats suprêmes auxquels la constitution de l'an VIII avait confié le gouvernement de la république. || CONSUL, Officier ou agent établi dans un port étranger, pour y exercer une certaine juridiction sur les négociants et les marins de la nation qu'il représente, pour y défendre leurs intérêts, etc. || CONSUL, dans certaines municipalités du royaume, se disait autrefois de Ceux qu'on appelait Échevins à Paris et ailleurs. || Il se disait à Paris, et dans quelques autres villes, de Juges pris parmi les marchands et les négociants, pour connaître sommairement de certaines affaires urgentes en matière de commerce. || CONSULS, plur., La juridiction, le tribunal des consuls. L'on disait : *Assigner aux consuls.*

CONSULAIRE. adj. des 2 genres. Qui appartient aux consuls romains. || *Famille consulaire*, Celle où il y avait eu un consul romain. *Homme consulaire, personnage consulaire*, ou simplement, *Consulaire*, Celui qui avait été consul. || *Provinces consulaires*, Celles où l'on n'envoyait pour commandants que des personnes de dignité consulaire. || *Gouvernement consulaire*, Celui qui fut établi en France par la constitution de l'an VIII, et dans lequel l'autorité suprême était exercée par trois consuls. || Consulaire, s'est dit De ce qui appartenait aux juges-consuls.

CONSULAIREMENT. adv. À la manière des juges-consuls.

CONSULAT. s. m. Dignité de consul. || Par extens., Le temps pendant lequel on exerçait la charge de consul. || En France, Le gouvernement consulaire; Le temps pendant lequel ce gouvernement a existé. || Consulat, La charge de consul dans un port étranger. || Lieu où demeure un consul, où il a ses bureaux. || Consulat, L'emploi des officiers municipaux qui portaient le nom de Consuls.

CONSULTANT. adj. m. (lat. *consultare*, consulter.) Qui donne avis et conseil. *Avocat consultant*, Celui qui ne plaide pas, qui donne seulement son avis et son conseil par écrit sur les affaires litigieuses. *Médecin consultant*, Celui qui donne des conseils aux malades, sans les suivre habituellement dans le cours de leurs maladies. || Subst. *Un tel était au nombre des consultants.* || Celui qui consulte, qui demande conseil à un avocat, à un médecin. *Les consultants ont telle voie pour attaquer l'acte qu'on leur oppose.*

CONSULTATIF, IVE. adj. Que l'on consulte; qui est institué pour donner des avis, des conseils sur certaines matières. *Comité consultatif de l'artillerie. Chambres consultatives de commerce.* || *Avoir voix consultative*, Avoir le droit de dire son avis, mais sans que cet avis soit compté dans les délibérations.

CONSULTATION. s. f. Conférence que l'on tient pour consulter sur quelque affaire, ou sur une maladie. || Consultation, L'avis par écrit que les avocats ou les médecins donnent touchant l'affaire, touchant la maladie sur laquelle on les consulte. || Le mémoire à consulter.

CONSULTER. v. a. Prendre avis, conseil ou instruction de quelqu'un. *Consulter l'oracle, les devins, les avocats, les médecins, les experts.* Avec le pron. pers. *Se consulter soi-même.* || Fig. et fam., *Consulter son chevet*, Se donner le temps de délibérer sur une chose, passer la nuit avant que de se déterminer. || Consulter, se dit Des choses qu'on examine pour y chercher des éclaircissements, des indices, etc. *Consulter les astres, les faits, les auteurs. Ce chien semble consulter les yeux de son maître, et vouloir deviner sa pensée.* || Fig., *Consulter le miroir, consulter son miroir*, Se regarder, s'ajuster au miroir. || Consulter, se dit fig., tant au sens physique qu'au sens moral, en parlant Des choses qui peuvent inspirer ou régler nos déterminations. *Consulter la justice, sa conscience, ses forces, son devoir.* || Consulter, absol., Conférer ensemble, délibérer. *Les avocats ont consulté sur cette affaire.* || Consulter, se dit De la chose sur laquelle on prend conseil. *Consulter une affaire, une maladie.* Ce sens vieillit. || Consulté, ée. participe.

CONSULTEUR. s. m. *Consulteur du saint office*, Docteur commis par le pape, pour donner son avis sur quelques matières qui regardent la foi ou la discipline.

CONSUMANT, ANTE. adj. (lat. *consumere*, consumer.) Qui consume.

CONSUMER. v. a. Détruire, user, réduire à rien. *La victime fut consumée par le feu. Le temps consume toutes choses. La rouille consume le fer. Cette maladie le consume.* || Il se dit Des affections, des sentiments pénibles qui, à la longue, font tomber dans le dépérissement. *Les ennuis, les chagrins le consument.* || Employer sans réserve. *J'ai consumé tout mon temps à cet ouvrage.* || Consumer, avec le pron. pers., Dissiper son bien, détruire sa santé, épuiser ses forces, etc. *Il se consume en procès, en dépenses, etc. Il se consume de tristesse et d'ennui.* || Employer son temps et sa peine à faire une chose difficile ou futile. *Se consumer sur un ouvrage.* || Absol., *Cet homme se consume*, Il dépérit, soit par le travail, soit par le chagrin, soit par quelque cause intérieure et active. Consumé, ée. participe.

CONTACT. s. m. (lat. *contactus*, contact.) (Les deux consonnes finales se prononcent.) Action ou état de deux corps qui se touchent. *Point de contact. Contact médiat, immédiat.* || Fig., Liaison, relation. *Dès que le commerce eut mis ces peuples en contact avec les nations civilisées.*

CONTAGIEUX, EUSE. adj. (lat. *contagio*, contagion.) Qui se prend et se communique par contagion. *Une fièvre contagieuse. Un mal contagieux.* || Qui sert à la contagion, qui la favorise. *Principe, air contagieux.* || Il se dit, fig., Du vice, de l'erreur, de la rébellion, de l'hérésie, et de toutes les choses moralement mauvaises ou fâcheuses qui se communiquent par la fréquentation ou par l'exemple. *Une erreur contagieuse. Un vice, un exemple contagieux.* || Il se dit De certaines choses qui n'ont rien de pernicieux. *Le rire est contagieux.*

CONTAGION. s. f. Communication d'une maladie par le contact médiat ou immédiat. || Maladie qui se communique par contagion, et surtout La peste. *Il y a de la contagion en tel pays.* || Fig., Toutes les mauvaises choses qui se communiquent par la fréquentation ou par l'exemple. *La contagion des mauvaises mœurs, du vice, de l'hérésie.*

CONTAMINATION. s. f. (lat. *contaminare*, souiller.) Souillure. Il est vieux.

CONTAMINER. v. a. Souiller. Il est vieux. || Contaminé, ée. participe.

CONTE. s. m. Récit d'aventures imaginaires, soit qu'elles aient de la vraisemblance ou qu'il s'y mêle du merveilleux. *Contes de fées. Contes en vers, en prose. Dire, faire, réciter un conte.* || Fam., *Conte de bonne femme, conte de vieille, contes d'enfants, conte de ma mère l'oie, conte à dormir debout, conte bleu, conte borgne*, Fables ridicules et dépourvues de toute vraisemblance, telles que sont celles dont les vieilles gens entretiennent et amusent les enfants. || Conte, fam., Histoires plaisantes, vraies ou fausses, que l'on dit pour amuser, railler, médire, etc. *Le conte est véritable. C'est un conte fort plaisant. Il embellit, il enrichit, il enjolive, il brode un peu le conte.* || Pop., *Conte gras*, Conte licencieux. || Conte, Discours mensongers ou sans vraisemblance qu'une personne tient à une autre, sérieusement ou par plaisanterie. *Ce sont des contes. Faire des contes. Ce n'est qu'un conte en l'air. Quel conte! je ne vous crois point.* Ironiq., *Voilà un beau conte, de beaux contes!*

CONTEMPLATEUR, TRICE. s. (lat. *contemplari*, contempler.) Qui contemple, surtout Celui qui contemple de la pensée seulement. *Un contemplateur perpétuel.* Le fém. est peu usité.

CONTEMPLATIF, IVE. adj. Qui se plaît, qui s'attache à contempler de la pensée. *Esprit contemplatif. Philosophie contemplative.* || *Vie contemplative*, Celle qui se passe presque toute dans la méditation, par opposition à La vie active. || CONTEMPLATIF, subst., en parlant de Ceux qui se dévouent à la vie d'oraison et de méditation. *Les extases des contemplatifs.*

CONTEMPLATION. s. f. Action de contempler. *Rester en contemplation. Il est en contemplation devant cette femme. La contemplation des choses divines, des astres.* || *En contemplation*, dans les anciens contrats et traités, En considération.

CONTEMPLER. v. a. Considérer attentivement, soit avec les yeux, soit par la pensée. *Contempler un édifice, un tableau, le ciel, les astres, la vérité.* || CONTEMPLER, absol., et sans régime, Méditer. *C'est un homme qui passe sa vie à contempler.* || CONTEMPLÉ, ÉE. participe.

CONTEMPORAIN, AINE. adj. (lat. *contemporaneus*, contemporain.) Qui est du même temps. || *Historiens contemporains*, Ceux qui ont écrit les choses qui se sont passées dans leur temps. On dit en des sens analogues : *L'histoire contemporaine. Raconter les événements contemporains. Etc.* || CONTEMPORAIN, subst. *Il fut le contemporain de ces grands hommes.*

CONTEMPORANÉITÉ. s. f. Existence de deux ou de plusieurs personnes dans le même temps. Peu usité.

CONTEMPTEUR. s. m. (lat. *contemptio*, mépris.) (On prononce le P dans ce mot et le suivant.) Celui qui méprise. *Contempteur des dieux, de la vertu.* Il s'emploie surtout dans le style soutenu.

CONTEMPTIBLE. adj. des 2 genres. Vil et méprisable. Vieux.

CONTENANCE. s. f. (lat. *continere*, contenir.) Capacité, étendue. *Ce navire est de la contenance de tant de tonneaux.* || CONTENANCE, Maintien, posture, manière de se tenir. *Contenance grave, fière, modeste, ridicule, embarrassée.* || *N'avoir point de contenance*, Ne savoir de quelle manière se tenir. || *Perdre contenance*, Cesser tout à coup d'avoir sa contenance naturelle, par l'embarras que l'on éprouve. || *Porter quelque chose par contenance*, Le porter seulement pour se donner bon air, pour avoir bonne grâce. On dit aussi, *Servir de contenance*, en parlant Des choses que l'on porte par contenance. || Fig., *Faire bonne contenance*, Témoigner de la résolution, de la fermeté.

CONTENANT, ANTE. adj. Qui contient, qui renferme en soi. || Subst. masc. *Le contenant est plus grand que le contenu.*

CONTENDANT, ANTE. adj. (lat. *contendere*, disputer.) Concurrent, compétiteur, qui dispute quelque chose avec un autre. *Les princes contendants, les parties contendantes.* || Subst., surtout au plur. masc. *Il y avait trois contendants.*

CONTENIR. v. a. (lat. *continere*, contenir.) (Il se conjugue comme *Tenir.*) Comprendre dans certain espace, dans certaine étendue. *Ce vase contient tant de litres. Un champ contenant tant de perches.* || Il se dit en parlant De livres, de traités, etc. *Ce volume contient quatre cents pages. Cette loi contient douze articles.* || Renfermer. *La bouteille ne contient presque plus rien. Ce parc contient une grande quantité de gibier. Cette histoire contient des détails fort intéressants.* || Fig. *Ce livre contient toute la doctrine de Platon. La définition doit contenir le genre et la différence. La charité contient toutes les vertus.* || CONTENIR, Retenir dans certaines bornes. *Les gardes avaient peine à contenir la foule.* || Fig. *Contenir quelqu'un dans le devoir, dans l'obéissance*, ou simplement, *Contenir quelqu'un.* || *Contenir ses passions*, Les réprimer. On dit de même, *Contenir son indignation, etc.* || CONTENIR, avec le pron. pers., Se retenir, s'empêcher de faire paraître quelque sentiment vif, et particulièrement sa colère. *Contenez-vous, on vous regarde.* || Se modérer sur les choses qui peuvent être préjudiciables à la santé. *Il est plus facile de s'abstenir que de se contenir.* || CONTENU, UE. participe.

CONTENT, ENTE. adj. (lat. *contentus*, content.) Qui a l'esprit satisfait. *Vivre content. Il a le cœur, l'esprit content.* || *Avoir l'air content, le visage content*, Faire paraître sa satisfaction sur son visage. || Prov., *Il est riche, qui est content.* || *Être content de quelqu'un*, Être satisfait de lui, de son procédé, de sa conduite. || *Être content de sa petite personne*, S'estimer beaucoup, être fort satisfait de soi-même. || *Être content de quelque chose*, En éprouver de la satisfaction. On dit dans le même sens, *Être content que...* || *Être content de quelque chose*, Ne rien désirer de plus ou de mieux. || *Être content de*, Agréer, acquiescer, consentir. *Si vous voulez, j'en suis bien content.* Fam.

CONTENTEMENT. s. m. Joie, plaisir, satisfaction. *Ses enfants lui donnent du contentement.* || Prov., *Contentement passe richesse*, Mieux vaut être pauvre et content, que riche et tourmenté d'inquiétudes. || *Ce n'est pas contentement*, Cela ne suffit pas, on ne saurait en être satisfait.

CONTENTER. v. a. Satisfaire, rendre content. *Il faut peu de chose pour le contenter. Contenter ses créanciers.* || Apaiser quelqu'un en lui donnant, en lui accordant quelque chose. *Cet homme ira se plaindre partout, si on ne le contente.* || Plaire, donner de la satisfaction à quelqu'un. *Ce jeune homme contente ses parents. On ne saurait contenter tout le monde.* || Il se dit Des sens et des passions. *Cette musique ne contente pas l'oreille. Rien ne saurait contenter son avarice.* || CONTENTER, avec le pron. pers. *On pourrait se contenter à moins.* || Être satisfait d'une chose, s'en accommoder, s'y tenir. *Se contenter de peu. Je ne me contente pas de toutes ces raisons.* || Ne vouloir ou ne pouvoir pas faire plus que ce qu'on a fait, en demeurer là. *Contentez-vous de la démarche que vous avez faite. Contentez-vous de m'avoir trompé une fois.* || CONTENTÉ, ÉE. participe.

CONTENTIEUSEMENT. adv. (lat. *contentio*, contention.) Avec contention, avec dispute, avec débat. Peu usité.

CONTENTIEUX, EUSE. adj. Qui est en débat, qui est ou qui peut être disputé. *Droit, point contentieux.* || Qui aime à disputer, à contester. *Cet homme a l'humeur contentieuse.* || *Juridiction contentieuse*, autrefois La juridiction des juges naturels et ordinaires, par opposition à La juridiction gracieuse. || CONTENTIEUX, se dit, subst. et collect., Des affaires contentieuses administratives en général. *Bureau, comité du contentieux.*

CONTENTIF. adj. m. t. de chirurgie. *Bandage contentif*, Bandage qui sert, soit à retenir les compresses sur les parties malades, soit à maintenir les parties déplacées ou fracturées dans la position qu'elles doivent conserver.

CONTENTION. s. f. Débat, dispute. *Il y a matière à contention.* || Chaleur, véhémence dans la dispute. Ce sens vieillit. || *Contention d'esprit*, ou simplement, *Contention*, Grande, extrême application d'esprit. *Une trop forte contention d'esprit peut alte-*

rer la santé. || Contention, t. de chirurgie, L'ensemble des moyens qu'on emploie pour maintenir une fracture ou une luxation qui a été réduite.

CONTENU. s. m. (lat. *continere,* contenir.) t. didactique. Ce qui est renfermé dans quelque chose. || Dans le langage ord., Ce que contient un écrit, un discours.

CONTER. v. a. Narrer, faire le récit d'une chose vraie ou fausse, sérieuse ou plaisante. Il se dit De récits que l'on fait dans la conversation. *Conter des histoires, des fables. Il m'a conté de fil en aiguille toute son affaire.* || Il se dit, en poésie, Des plaintes que le poëte adresse aux objets inanimés. *J'irai conter ma peine aux rochers de ces bords.* || Il s'emploie aussi sans régime. *Cet homme conte bien,* Il narre bien, il fait agréablement un récit. || Fam., *En conter de belles, conter des sornettes,* Dire des mensonges, ou des choses vaines et futiles. On dit dans le même sens : *Il nous en conte. Etc.* || Prov. et fig., *Conter des fagots,* Conter des bagatelles, des choses frivoles, ou fausses et sans vraisemblance. || Fam., *Conter ses raisons à quelqu'un,* L'entretenir de ses affaires, de ses intérêts, lui expliquer les motifs de la conduite qu'on a tenue. On dit aussi, *Conter ses petites raisons.* || Fam., *En conter à une femme,* Lui dire des douceurs, des galanteries. On dit dans le même sens, *Conter fleurettes à une femme.* || Conté, ée. participe.

CONTESTABLE adj. des 2 genres. (lat. *contestari,* contester.) Qui peut être contesté.

CONTESTANT, ANTE. adj. Qui conteste en justice. || Subst. *Les contestants.*

CONTESTATION s. f. Dispute, débat sur quelque chose. *Être en contestation sur quelque chose. Contestation en justice.*

CONTESTE. s. f. Contestation, débat. Il est vieux.

CONTESTER. v. a. Refuser de reconnaître le droit qu'une personne prétend avoir à quelque chose. *Il me conteste ma qualité.* || Par ext., Nier la justesse d'un principe, d'une maxime, la vérité d'un fait, etc. *Je conteste le fait. Contester une proposition.* || Absol., Débattre, disputer. *Il se plaît à contester.* || Contesté, ée. participe.

CONTEUR, EUSE. s. Qui fait un conte, des contes. Il se dit d'une personne qui a l'habitude de faire des contes en société. *Conteur agréable, ennuyeux.* || Absol. et fam., Qui débite des faussetés ou des choses frivoles. *Ne croyez pas ce qu'il vous dit, c'est un conteur.* On dit aussi, *C'est un conteur de sornettes, etc.* || Prov. et fig., *C'est un conteur de fagots,* se dit D'un homme qui conte des bagatelles, des niaiseries, ou des mensonges.

CONTEXTE. s. m. (lat. *contextus,* contexte.) Le texte d'un acte public ou sous seing privé; l'ensemble que forment par leur liaison mutuelle les différentes dispositions ou clauses dont un acte est composé. || Par ext., Texte quelconque, considéré surtout par rapport à l'ensemble d'idées qu'il présente, ou au sens que certains passages empruntent de ce qui les précède ou de ce qui les suit. *Ce passage n'est obscur que parce qu'on l'a isolé de son contexte.*

CONTEXTURE. s. f. Tissure, enchaînement de plusieurs parties qui forment un corps, un tout. *La contexture des os, des muscles, des fibres.* || Fig., La liaison des diverses parties d'un ouvrage d'esprit. *La contexture d'un discours, d'un poëme.*

CONTIGU, UË. adj. (lat. *contiguus,* contigu.) Qui touche une chose sans qu'il y ait rien entre-deux. *Maisons, chambres contiguës.*

CONTIGUÏTÉ. s. f. État de deux choses qui se touchent. *La contiguïté des provinces.*

CONTINENCE. s. f. (lat. *continentia,* continence.) Empire qu'exerce sur lui-même celui qui s'abstient des plaisirs de l'amour. *Observer la continence dans le mariage.*

CONTINENCE. s. f. Capacité, étendue. Plus ord., *Contenance.*

CONTINENT, ENTE. adj. Qui vit dans la continence. || En médec., *Fièvre continente,* Fièvre qui est d'une intensité à peu près égale pendant toute sa durée.

CONTINENT. s. m. (lat. *continens,* continent.) t. de géographie. Il se dit Des deux plus vastes espaces de terre ferme que la mer entoure de tous les côtés. *L'ancien, le nouveau continent.* || Grands espaces de terre ferme que la mer n'entoure pas de tous les côtés. *Le continent européen.* || Absol., Le continent européen par rapport à l'Angleterre et à quelques autres îles. *Voyager sur le continent.*

CONTINENTAL, ALE. adj. Qui appartient au continent européen. || *Système continental,* Système prohibitif que Napoléon imagina dans le dessein de fermer au commerce anglais tous les ports du continent.

CONTINGENCE. s. f. (lat. *contingere,* arriver.) Peu usité. *Selon la contingence des affaires, selon la contingence des cas,* Selon que les affaires tourneront, selon ce qui arrivera. || Contingence, dans le langage didactique, par opposition à Nécessité, La possibilité qu'une chose arrive ou n'arrive pas. || En géom., *Angle de contingence,* L'angle que fait une ligne droite avec une ligne courbe qu'elle touche; ou Celui que font deux lignes courbes qui se touchent en un point.

CONTINGENT, ENTE. adj. Casuel, qui peut arriver ou n'arriver pas. || En logique, *Futur contingent,* ce qui peut arriver, ou n'arriver pas : cette loc. s'emploie dans le langage ord. *Propositions contingentes,* Celles qui énoncent une chose qui peut être ou n'être pas. || *Portion contingente,* La part et portion qui peut appartenir à quelqu'un dans un partage. La part des frais communs d'une société, et auxquels chacun doit contribuer à proportion de l'intérêt qu'il y a. || Contingent, subst., La part que chacun doit recevoir, ou La part que chacun doit fournir. *Il a fourni, reçu son contingent.*

CONTINU, UE. adj. (lat. *continuus,* continu.) Dont les parties ne sont pas séparées les unes des autres, et s'entre-tiennent. Il se dit De l'étendue d'un corps non divisé, et De la durée d'un temps non interrompu. Dans la première acception, il n'est guère usité qu'en ces loc. du langage didactique : *Quantité, étendue continue. Parties continues.* Dans la seconde acception, il est d'un usage plus étendu. *Pluie, fièvre, étude, guerre continue. Bruit, travail, mouvement continu.* || En archit., *Piédestal continu.* Le soubassement d'une file de colonnes avec base et corniche. || Fig., *Élégance, pureté continue de style,* se dit en parlant D'un style toujours élégant et pur. || En musique, *Basse continue,* La partie d'un morceau de musique qui est la plus basse, et qui dure pendant tout le morceau. || En arithm., *Proportion continue,* Celle où le conséquent de la première raison est l'antécédent de la seconde. || Continu, se dit subst., dans le langage didactique. *Le continu est divisible à l'infini.*

CONTINUATEUR. s. m. Auteur qui continue

l'ouvrage d'un autre. *Crevier a été le continuateur de Rollin.*

CONTINUATION. s. f. Action par laquelle on continue, par laquelle une chose se continue; et La durée de la chose continuée. *Entreprendre la continuation d'un ouvrage. La continuation de la guerre. La continuation des pluies m'empêche de partir.* || La chose qu'on ajoute à une autre pour la prolonger. *La continuation d'une muraille, d'une allée, etc.*

CONTINUE (À LA). loc. adv. À la longue, à force de continuer. Fam. Il vieillit.

CONTINUEL, ELLE. adj. Qui dure sans interruption. *Travail, changement continuel. Pluie, chaleur, guerre, inquiétude continuelle.*

CONTINUELLEMENT. adv. Assidûment, toujours.

CONTINUER. v. a. Poursuivre ce qui est commencé. *Continuer un travail. Continuer son voyage. Continuer à faire, à dire, de dire, de faire.* || Absol. *Continuez, je vous prie.* || Persévérer dans une habitude. *Continuez à bien faire.* || CONTINUER, Prolonger. *Continuer une ligne, une allée, etc.* || Avec le pron. pers., *Cette chaîne de montagnes se continue depuis tel endroit jusqu'à tel autre.* || Prolonger à quelqu'un la possession de quelque chose. *On lui a continué sa pension.* || Maintenir quelqu'un dans un emploi, par réélection ou autrement. *On le continua dans son emploi.* || CONTINUER, v. n. Durer, ne cesser pas. *La pluie, le mauvais temps continue.* || S'étendre, se prolonger. *Cette côte, cette chaîne de montagnes continue depuis tel endroit jusqu'à tel autre.* || CONTINUÉ, ÉE. participe.

CONTINUITÉ. s. f. (U et I font deux syllabes.) Liaison non interrompue des parties d'un tout. || *Solution de continuité*, Toute division de parties auparavant continues. Il se dit principalement en médec. *Les plaies, les fractures sont des solutions de continuité.* || CONTINUITÉ, Durée continue. *La continuité des maux.* || En philosophie, *La loi de continuité*, La loi suivant laquelle aucun changement ne s'exécute dans la nature que par degrés insensibles.

CONTINÛMENT. adv. Sans aucune interruption. || *Continu* et *Continûment* diffèrent de *Continuel* et *Continuellement*, en ce que *Continu* et *Continûment* se disent Des choses qui ne sont pas divisées ni interrompues, depuis leur commencement jusqu'à leur fin; et que *Continuel* et *Continuellement* se disent aussi de celles qui sont interrompues, mais qui recommencent souvent et à de courts intervalles.

CONTONDANT, ANTE. adj. (lat. *contundens*, contondant.) t. de chirurg. Qui blesse sans percer ni couper, mais en faisant des contusions, comme un bâton, une massue.

CONTORNIATE. adj. f. (lat. *contorquere*, contourner.) On donne ce nom à Des médailles de cuivre terminées, à leur circonférence, par un cercle d'une ou de deux lignes de largeur, continu avec le métal, quoiqu'il semble en être détaché par une rainure assez profonde qui règne à l'extrémité du champ de l'un et de l'autre côté de la médaille.

CONTORSION. s. f. Mouvement violent qui procède d'une cause intérieure, et qui tord les muscles, les membres d'une personne. || Grimaces et gestes forcés que certaines gens font quelquefois en parlant avec véhémence, ou autrement. *Un orateur qui fait des contorsions continuelles. Les minauderies et les contorsions de cette femme la rendent fort ridicule.* || En peinture et en sculpture, Attitude outrée, mouvement forcé des membres ou des traits du visage. *Les contorsions bizarres de cette figure nuisent beaucoup à l'effet du tableau.*

CONTOUR. s. m. Ce qui termine extérieurement un corps ou les parties d'un corps. En parlant Des objets dont les formes sont arrondies. *De beaux, de gracieux contours. Le contour d'une colonne.* || T. de peinture et de sculpture, en parlant Des figures. *Des contours hardis, moelleux, élégants, purs.* || *Les contours d'une draperie*, Les tours qu'elle fait aux endroits où elle est relevée. || CONTOUR, Toute sorte d'enceinte. *Le contour de Paris.*

CONTOURNER. v. a. Dans les arts du dessin, Donner à une figure ou à un ouvrage d'architecture le contour qu'ils doivent avoir. Peu usité. || Déformer, faire qu'une chose soit de travers. *Cette position finit par contourner les jambes. La chaleur a contourné ce morceau de bois.* || Avec le pron. pers. *Sa taille se contourne.* || CONTOURNER, se dit, en t. d'anat., D'une chose qui fait le tour d'une autre. *Ce muscle contourne telle partie.* || CONTOURNÉ, ÉE. participe. || Il se dit, fig., Des formes de style qui ont un tour peu naturel et forcé. *Phrase contournée. Style contourné.*

CONTRACTANT, ANTE. adj. (lat. *contrahere*, contracter.) Qui contracte. || Subst. *Les contractants.*

CONTRACTE. adj. des 2 genres. t. de gramm. grecque. Il se dit Des déclinaisons et des verbes où il y a contraction. *Déclinaisons, verbes contractes.*

CONTRACTER. v. a. Faire une convention avec quelqu'un. *Contracter un mariage, un engagement.* || Fig., *Contracter des obligations envers quelqu'un*, En accepter des services qui engagent à la reconnaissance. || *Contracter des dettes*, Faire des dettes, s'endetter. || CONTRACTER, absol. *Contracter avec quelqu'un.* || CONTRACTER, se dit Des liaisons qui se forment entre deux personnes par une fréquentation habituelle. *Contracter amitié, familiarité avec quelqu'un.* || Il se dit Des habitudes qui s'acquièrent par des actions réitérées. || Il se dit Des maladies qui se gagnent par une espèce de contagion, ou de quelque autre manière que ce soit. || Prendre, acquérir, en parlant De l'état, des qualités accidentelles de certaines choses. *Ce vin a contracté un goût désagréable dans ce tonneau.* || CONTRACTER, Resserrer, diminuer le volume d'un corps par le rapprochement de ses parties. Il se dit Des muscles et des nerfs qui se raccourcissent et se resserrent. *La fureur contracte les muscles du visage.* Avec le pron. pers. *Les muscles causent le mouvement des parties en se contractant.* || En gramm., Réunir deux voyelles ou deux syllabes pour n'en former qu'une seule. *On contracte* À le *en* Au, De le *en* Du. Avec le pron. pers. *Dans les verbes grecs en έω, εε se contracte en ει.* || CONTRACTÉ, ÉE. participe.

CONTRACTILE. adj. des 2 genres. t. de physiologie. Qui est susceptible de contraction.

CONTRACTILITÉ. s. f. t. de physiologie. Faculté de se contracter.

CONTRACTION. s. f. t. de physiq. Resserrement, par opposition à Dilatation. || Raccourcissement des nerfs ou des muscles, lorsqu'ils viennent à se retirer. *Cette blessure causa la contraction de tel muscle.* Les physiologistes actuels ne le disent que de L'action des muscles. || CONTRACTION, en gramm., Réduction ou réunion de deux voyelles, de deux syllabes en une seule, comme dans les mots, *Août, paon, faon, Laon*, qu'on prononce, *Oût, pan, fan, Lan.* || Il est particulièrement d'usage dans la gramm. grecque. *Il y a deux sortes de contractions, la synérèse et la crase.*

CONTRACTUEL, ELLE. adj. t. de jurispr. Qui est stipulé par contrat.

CONTRACTURE. s. f. En archit., Rétrécissement qui se fait dans la partie supérieure d'une colonne. || En médec., Maladie qui consiste dans la rigidité plus ou moins considérable et prolongée des muscles.

CONTRADICTEUR. s. m. (lat. *contradictor*, contradicteur.) Celui qui contredit. || En jurispr., *Légitime contradicteur*, Celui qui a qualité ou intérêt pour contredire. || *Acte sans contradicteur*, Acte par défaut, sans que les parties intéressées y aient été appelées.

CONTRADICTION. s. f. Action de contredire; opposition aux sentiments et aux discours de quelqu'un; discours par lequel on combat l'avis d'un autre. *Cet avis a passé sans contradiction. Les contradictions ne l'ont point rebuté.* || *Esprit de contradiction*, Disposition à contredire sans cesse. On dit d'Une personne qui ordinairement n'est pas de l'avis des autres, qui se plaît à contredire, *C'est un esprit de contradiction.* On dit aussi, *Faire une chose par esprit de contradiction*, Pour le plaisir de contrarier. || CONTRADICTION, Opposition, incompatibilité entre deux ou plusieurs choses, ou entre les éléments d'une même chose. *Il y a contradiction entre ces deux propositions. Sa conduite est pleine de contradictions.*

CONTRADICTOIRE. adj. des 2 genres. Il se dit Des propositions, des termes, etc., qui se contredisent, qui expriment des choses directement opposées l'une à l'autre. *Cette proposition est contradictoire à telle autre*, ou subst., *est la contradictoire de telle autre.* Oui *et* Non *sont des termes contradictoires. Des nouvelles contradictoires.* || CONTRADICTOIRE, en style de palais, se dit Des jugements, des arrêts rendus après que les parties ont été ouïes, ou après qu'elles ont produit. || Il se dit, par ext., de Tout acte de procédure fait en présence des parties.

CONTRADICTOIREMENT. adv. D'une manière contradictoire. || CONTRADICTOIREMENT, en style de palais, se dit Des jugements rendus après avoir ouï les parties, ou après qu'elles ont produit.

CONTRAIGNABLE. adj. des 2 genres. (lat. *constringere*, contraindre.) t. de palais. Qui peut être contraint, par quelque voie de droit, à donner ou à faire quelque chose. *Ceux qui ont accepté des lettres de change sont contraignables par corps.*

CONTRAINDRE. v. a. (*Je contrains, tu contrains, il contraint; nous contraignons, vous contraignez, ils contraignent. Je contraignais, nous contraignions. Je contraindrai. Contrains. Que je contraigne. Que je contraignisse. Contraignant.*) Obliger quelqu'un par force, par violence ou par quelque grave considération, à faire quelque chose contre son gré. *On l'y contraindra par force. La nécessité l'y a contraint. La ville fut contrainte de se rendre.* || Prov., *La nécessité contraint la loi*, La nécessité oblige à passer par-dessus les lois. || CONTRAINDRE, t. de pratique, Obliger, par quelque voie de droit, à donner ou à faire quelque chose. *Contraindre quelqu'un par justice, par saisie de biens, par corps et autres voies.* || CONTRAINDRE, Gêner, obliger par quelque considération à s'abstenir de quelque chose, à se refuser quelque chose. *Cela me contraint. Contraindre ses goûts, son humeur, etc.* || Avec le pron. pers., Se gêner, se forcer, se retenir. *Il se contraint devant ces personnes-là.* || CONTRAINDRE, Serrer, presser, mettre à l'étroit. Ce sens vieillit. || CONTRAINT, AINTE. participe.

CONTRAINT, AINTE. adj. Gêné, forcé. Il est opposé à Libre, naturel. *Il a l'air contraint. Une posture contrainte.* || Il se dit, fig., Des productions de l'esprit ou de l'art. *Style contraint. Versification contrainte.* || En musique, *Basse contrainte*, Celle dont le chant, borné à un petit nombre de mesures, ne fait entendre qu'une même phrase, qu'elle recommence toujours, tandis que les parties supérieures continuent leur chant ou leur harmonie, et les varient de diverses manières.

CONTRAINTE. s. f. Violence qu'on exerce contre quelqu'un, pour l'obliger à faire quelque chose malgré lui, ou pour l'empêcher de faire ce qu'il voudrait. *User de contrainte. Agir sans contrainte.* || L'état de celui à qui on fait cette violence. *Vivre dans la contrainte.* || CONTRAINTE, La retenue que le respect, la considération, ou quelque autre cause, oblige d'avoir. *La contrainte qu'imposent les bienséances. Cette contrainte me lasse.* || Fig., *La contrainte de la mesure, de la rime*, La gêne, l'embarras que font éprouver quelquefois aux poëtes les règles de la mesure et les difficultés de la rime. || CONTRAINTE, t. de pratique, Tout acte par lequel on force quelqu'un à faire ou à donner une chose. || *Contrainte par corps*, Le droit de faire emprisonner une personne, principalement un débiteur; et L'action même d'arrêter, d'emprisonner en vertu de ce droit. *Ordonner, prononcer, exécuter la contrainte par corps.* || CONTRAINTE, en matière fiscale, Mandement décerné contre un redevable de deniers publics, ou de droits dus au fisc.

CONTRAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *contrarius*, contraire.) Opposé. Il se dit Des choses physiques et Des choses morales. *Le froid et le chaud sont contraires. Avoir le vent contraire. Les excès contraires. Contraire à la vérité.* || En logique, *Propositions contraires*, Celles qui énoncent des choses opposées, de manière cependant qu'elles peuvent être fausses toutes deux, quoiqu'elles ne puissent pas être toutes deux vraies; comme, *Tout homme est vertueux, tout homme est vicieux.* || CONTRAIRE, se dit Des personnes. *C'est un homme qui m'a toujours été contraire.* || T. de pratique, *Les parties sont contraires en faits*, Leurs allégations sont tout à fait contradictoires. || CONTRAIRE, Nuisible. *Le vin vous est contraire.* || Subst. masc., Une chose opposée. *Je soutiens le contraire.* || Fam., *Aller au contraire d'une chose*, S'y opposer, y contredire. || CONTRAIRE, subst., se dit Des choses opposées entre elles, comme sont le froid et le chaud, l'humide et le sec, le blanc et le noir, etc. *Le chaud est le contraire du froid. Concilier les contraires.* || AU CONTRAIRE. loc. adv. Tout autrement, d'une manière opposée. On dit aussi quelquefois, *Bien au contraire, tout au contraire.*

CONTRAIREMENT. adv. En opposition à quelque chose. Peu usité.

CONTRALTO. s. m. t. de musique emprunté de l'italien. La plus grave des voix de femme.

CONTRAPONTISTE. s. m. t. de musique. Compositeur qui connaît les règles du contre-point.

CONTRARIANT, ANTE. adj. (lat. *contrarius*, contraire.) Qui se plaît, qui aime à contrarier. || Qui est de nature à contrarier.

CONTRARIER. v. a. Dire ou faire le contraire de ce que les autres disent ou font. || Avec le pron. pers. *Cela se contrarie.* || Absol. *Aimer à contrarier.* || Faire obstacle, s'opposer à quelqu'un dans ses desseins, dans ses volontés. *Nous fûmes contrariés par les vents. Il me contrarie dans tous mes desseins.* || Il se dit fig. Des choses, tant au sens physique qu'au sens moral. *Un mouvement qui en contrarie un autre. Contrarier la nature.* || CONTRARIÉ, ÉE. participe.

CONTRARIÉTÉ. s. f. Opposition entre des choses

contraires. Il se dit au sens physique et au sens moral. *La contrariété qui existe entre le froid et le chaud. Contrariété d'humeurs, de desseins, d'opinions.* || Obstacle, empêchement, traverse; il s'emploie très-souvent au pluriel. *Si j'ai réussi, ce n'est pas sans beaucoup de contrariétés.*

CONTRASTE. s. m. Opposition. Il se dit au sens physique et au sens moral. *Contraste d'ombre et de lumière. Contraste de caractères et de sentiments. Sa vie offre de grands contrastes.* || T. de peint. et de sculpt., La différence et l'opposition que l'artiste établit, soit entre le caractère ou l'attitude de ses figures, soit entre les parties d'une même figure, soit entre les masses, les lumières ou les couleurs. *Voilà un beau contraste.* || Par ext., en littérature et en musique, Oppositions auxquelles l'écrivain ou le musicien a recours pour produire de l'effet. *Ce morceau de musique offre des contrastes qui ne sont pas tous de fort bon goût. Le contraste de deux idées.* || *L'art des contrastes,* L'art d'établir, d'imaginer des oppositions qui produisent de l'effet.

CONTRASTER. v. n. Être en opposition, en contraste. Il se dit au sens physique et au sens moral. *Les lumières et les ombres de ce tableau contrastent bien. Sa conduite contraste avec son état.* || Contraster, v. a., t. de peint. et de sculpt., Faire un contraste. *Il faut être un habile peintre pour savoir contraster les têtes, et leur conserver cependant l'air naturel.* || Contrasté, ée. participe.

CONTRAT. s. m. (lat. *contractus,* contrat.) Convention, pacte, traité entre deux ou plusieurs personnes, rédigé par écrit, sous l'autorité publique. *Contrat synallagmatique* ou *bilatéral, unilatéral, à titre onéreux, pignoratif, aléatoire. Contrat de vente, d'acquisition, d'échange, de donation, de constitution. Casser, annuler, ratifier, exécuter, signer, dresser, homologuer, enregistrer, sceller un contrat.* || Contrat, Toute convention faite entre deux ou plusieurs personnes; et dans cette acception l'on dit, *Contrat verbal, contrat tacite.* || *Contrat social,* Nom donné, par des publicistes, à La convention, expresse ou tacite, par laquelle sont réglés les droits et les devoirs respectifs d'un peuple et de son gouvernement.

CONTRAVENTION. s. f. (lat. *contrà venire,* contrevenir.) Infraction, action par laquelle on contrevient à une loi, à une ordonnance, à un règlement, à un traité, ou à un contrat qu'on a fait. || Dans la législation pénale actuelle, Infraction aux règlements de police; par opposition Aux délits et aux crimes.

CONTRE. (lat. *contrà,* contre.) Préposition qui sert à marquer Opposition. *Donner de la tête contre une muraille. Marcher contre l'ennemi. Plaider contre quelqu'un. Lutter contre la mauvaise fortune. Cela est contre l'usage, contre le bon sens, contre toute sorte de raison. Parler contre sa pensée, contre sa conscience. Agir contre ses intérêts.* Adverb. *Parler pour et contre.* || Malgré, nonobstant, sans avoir égard à. *Il a fait cela contre mon sentiment, contre les défenses qu'on lui en avait faites.* || Fig., *Élever autel contre autel,* Faire un schisme dans l'Église ou dans quelque communauté. Par ext., Opposer son crédit, sa puissance, au crédit, à la puissance d'une autre personne; ou faire une entreprise rivale d'une autre déjà formée. || Fig. et fam., *Aller contre vent et marée,* Poursuivre obstinément ses projets malgré toutes les difficultés qui s'y opposent. || Dans le style commercial, *Par contre,* En compensation. || A certains jeux, *Faire contre,* se dit Lorsqu'un des joueurs faisant jouer, un des autres déclare ensuite qu'il joue aussi. Subst., *Le contre,* Celui qui a fait contre. || Contre, subst., Raisons, faits, circonstances défavorables en quelque affaire; on l'oppose ordin. à *Pour,* employé aussi subst. *Soutenir le pour et le contre.* || Contre, Auprès, proche. *Sa maison est contre la mienne.* Adv. *J'étais tout contre.* || *Attacher quelque chose contre la muraille,* L'attacher à la muraille. || *Ci-contre.* Voyez Ci. || Contre, entre dans la composition de plusieurs mots. On va rapporter ceux que l'usage a autorisés.

CONTRE-ALLÉE. s. f. Allée latérale et parallèle à une allée principale.

CONTRE-AMIRAL. s. m. Celui qui a le troisième grade d'officier général, dans la marine militaire. || Le vaisseau monté par un contre-amiral. *Pavillon de contre-amiral.*

CONTRE-APPROCHES. s. f. pl. t. de fortification. Travaux des assiégés pour aller au-devant de ceux des assiégeants.

CONTRE-BALANCER. v. a. Il se dit De deux forces opposées, dont l'une balance l'autre. || Il se dit fig. De l'égalité de force, de valeur, etc., qui est entre des choses opposées. *Leur puissance a longtemps contre-balancé la sienne. Ses bonnes qualités contre-balancent ses défauts.* || V. récipr. *Ces deux poids se contre-balancent. Dans un État bien constitué, les pouvoirs doivent se contre-balancer.* || Contre-balancé, ée. participe.

CONTREBANDE. s. f. L'action d'importer clandestinement dans un pays les marchandises prohibées; par ext., La fraude par laquelle on élude le payement des droits imposés sur les marchandises nationales ou étrangères, soit aux frontières, soit à l'intérieur. *Marchandises de contrebande. Faire la contrebande.* || Les marchandises de contrebande. *C'est de la contrebande.*

CONTREBANDIER, IÈRE. s. Qui fait la contrebande.

CONTRE-BAS (EN). loc. adv. T. d'archit., qui marque Direction ou position de haut en bas.

CONTRE-BASSE. s. f. Grosse basse sur laquelle on joue la même partie que celle de la basse, mais qui sonne une octave au-dessous de la basse ordinaire, et par conséquent deux octaves au-dessous du violon.

CONTRE-BATTERIE. s. f. Batterie de canons opposée à une autre. || Batterie destinée à la protection d'une batterie de brèche. || Fig. et fam., Ce qu'on fait pour s'opposer aux menées de ceux qui nous sont contraires. *Il y avait une forte intrigue contre lui, mais il fit sous main une contre-batterie pour la déjouer.*

CONTRE-BOUTANT. s. m. T. d'archit., synonyme de Contre-fort. *Voyez ce mot.*

CONTRE-BOUTER. v. a. t. d'archit. Appuyer un mur d'un autre mur posé à angles droits. || Contre-bouté, ée. participe.

CONTRE-CALQUER. v. a. t. de gravure. Faire la contre-épreuve d'un calque, ou calquer un calque en le retournant, afin d'obtenir un dessin en sens contraire du dessin original. || Contre-calqué, ée. participe.

CONTRECARRER. v. a. S'opposer directement à quelqu'un, à ses sentiments, à ses desseins. Fam. || Contrecarré, ée. participe.

CONTRE-CHARME. s. m. Charme contraire, qui

détruit ou empêche l'effet d'un autre charme. Peu usité.

CONTRE-CHÂSSIS. s. m. Châssis de verre ou de papier qu'on met devant un châssis ordinaire.

CONTRE-CLEF. s. f. t. d'archit. Le voussoir qui est posé immédiatement à gauche ou à droite de la clef d'une voûte.

CONTRE-COEUR. s. m. Le fond de la cheminée, contre lequel se place le bois qu'on veut brûler. || Plaque de fer qu'on attache contre le fond de la cheminée pour renvoyer la chaleur.

CONTRE-COEUR (À). loc. adv. À regret, avec répugnance, malgré soi.

CONTRE-COUP. s. m. Répercussion d'un corps sur un autre. || L'impression d'un coup faite à une partie opposée à celle qui a été frappée. *Il fut blessé au front, et mourut du contre-coup.* || Fig., Événement qui arrive par suite ou à l'occasion d'un autre. *Cela reviendra sur vous par contre-coup.*

CONTRE-COURANT. s. m. Courant inférieur dont la direction est opposée à celle du courant supérieur.

CONTREDANSE. s. f. Danse vive et légère qui s'exécute ordinairement à huit personnes. *Figure, air de contredanse.* || Un air de contredanse.

CONTREDIRE. v. a. (lat. *contradicere*, contredire.) (On dit à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, *Vous contredisez.* À l'égard du reste, il se conjugue comme *Dire.*) Dire le contraire, contester. *Contredire quelqu'un. Contredire une proposition.* || Absol. *Cet homme aime à contredire.* || Être en opposition avec. *Une telle loi contredit la nature.* || Avec le pron. pers., comme v. réfléchi et comme v. récipr. *Cet auteur se contredit. Ces deux propositions semblent se contredire.* || Contredire, t. de palais, Faire des écritures pour combattre les moyens ou les raisons dont la partie adverse se sert. *Ce moyen-là ne mérite pas d'être contredit.* || Contredit, ite. participe.

CONTREDISANT, ANTE. adj. Qui aime à contredire.

CONTREDIT. s. m. Réponse que l'on fait contre ce qui a été dit. Peu usité. || Contredits, plur., t. de palais, Écrit contenant les réponses à la production de la partie adverse. Il vieillit. || Sans contredit. loc. adv. Certainement, sans difficulté.

CONTRÉE. s. f. Certaine étendue de pays. *Contrée riche, fertile, peuplée, déserte.* || Dans une acception plus générale. *Toutes les contrées de l'Asie. Errer de contrée en contrée.*

CONTRE-ÉCHANGE. s. m. Échange. Peu usité.

CONTRE-ENQUÊTE. s. f. Enquête opposée à celle de la partie adverse.

CONTRE-ÉPREUVE. s. f. t. de peint. et de grav. Estampe ou dessin qu'on tire sur une estampe fraîchement imprimée, ou sur un dessin au crayon, et qui reproduit les mêmes traits, mais à rebours, le côté droit paraissant à gauche. *Tirer une contre-épreuve.* || Figur., Ouvrage qui n'est qu'une faible imitation d'un autre. *Ce n'est qu'une pâle contre-épreuve.* || Contre-épreuve, dans les assemblées délibérantes, L'action de faire voter sur la proposition contraire à celle qui a d'abord été mise aux voix.

CONTRE-ÉPREUVER. v. a. t. de peint. et de grav. Faire une contre-épreuve. || Contre-épreuvé, ée. participe.

CONTRE-ESPALIER. s. m. t. d'agricult. Rangée d'arbres terminés en espalier, et plantés vis-à-vis d'un espalier.

CONTREFAÇON. s. f. (lat. *contrà*, contre, *facere*, faire.) Action de copier, d'imiter, de fabriquer une chose au préjudice de celui qui a le droit exclusif de la faire, de la fabriquer. *La contrefaçon d'un livre, d'une pièce de musique, d'une gravure.* || Les choses faites par contrefaçon, principalement en parlant De livres, de musique, de gravures. *C'est une contrefaçon.* || Il est quelquefois synonyme de Contrefaction. *Voyez ce mot.*

CONTREFACTEUR. s. m. Celui qui est coupable de contrefaçon.

CONTREFACTION. s. f. t. de jurispr. criminelle. Imitation ou falsification des monnaies, des effets publics, des poinçons, etc. *La contrefaction des sceaux de l'État.* On dit plus souvent, dans le langage ord., *Contrefaçon.* || L'action d'imiter, dans des vues coupables, l'écriture ou la signature de quelqu'un. *Ce billet est faux, la contrefaction est évidente.*

CONTREFAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Faire.*) Imiter, représenter quelque personne, quelque chose. *Contrefaire quelqu'un, contrefaire le chant du rossignol.* || Il se dit, en mauvaise part, De celui qui copie les autres, dans le dessein de les tourner en ridicule. *Cette femme contrefait tout le monde.* || Feindre d'être ce qu'on n'est pas. *Contrefaire l'insensé, l'homme de bien.* || Contrefaire, Imiter par contrefaçon, par contrefaction. *Contrefaire un livre, une pièce de monnaie, la signature de quelqu'un.* || Contrefaire, Déguiser. *Contrefaire son écriture, sa voix.* || Avec le pron. pers., Déguiser son caractère. *On ne peut pas se contrefaire longtemps.* || Contrefaire, Rendre difforme, défigurer. *Il a eu des convulsions qui lui ont contrefait tout le visage.* || Contrefait, aite. participe. || Adj. Difforme. *Cet homme est contrefait.*

CONTREFAISEUR. s. m. Celui qui contrefait les personnes, les animaux. Peu usité.

CONTRE-FICHE. s. f. (lat. —*figere*, fixer.) t. de charpenterie. Pièce de bois mise obliquement contre une autre ou contre un pan de bois, contre un mur, etc., pour le soutenir.

CONTRE-FINESSE. s. f. Finesse opposée à une autre. Peu usité.

CONTRE-FORT. s. m. (lat. *contrà*, contre, *fortis*, fort.) En architect., Mur contre-boutant, servant d'appui à un mur chargé d'une terrasse ou d'une voûte. || Par analogie, dans la géographie physique, Petites chaînes de montagnes latérales qui sont comme les appuis de la chaîne principale dont elles dépendent. *Les contre-forts de la chaîne des Andes.* || Chez les cordonniers, Pièce de cuir dont on fortifie le derrière de la botte au-dessus du talon.

CONTRE-FUGUE. s. f. (lat. —*fuga*, fuite.) t. de musique. Fugue dont la marche est contraire à celle d'une autre qu'on a établie auparavant.

CONTRE-GARDE. s. f. Pièce de fortification servant d'enveloppe à un bastion, à une demi-lune, ou à quelque autre ouvrage.

CONTRE-HACHER. v. a. t. de dessin et de gravure. Croiser les hachures d'un dessin par d'autres hachures. || Contre-haché, ée. participe.

CONTRE-HACHURE. s. f. t. de dessin et de gravure. Il se dit Des hachures qui croisent les premières hachures d'un dessin.

CONTRE-HÂTIER. s. m. Grand chenet de cuisine, qui a des crochets ou des chevilles de fer en dedans comme en dehors. On dit aussi, *Hâtier.*

CONTRE-INDICATION. s. f. t. de médec. Indication contraire aux autres indications.

CONTRE-JOUR. s. m. L'endroit opposé au grand jour, où le jour ne donne pas à plein. || Loc. adv., *À contre-jour. Se mettre à contre-jour.*

CONTRE-LATTE. s. f. Latte qu'on pose perpendiculairement entre deux chevrons, et qui est plus longue et plus épaisse que les lattes ordinaires.

CONTRE-LATTER. v. a. Garnir de contre-lattes. || CONTRE-LATTÉ, ÉE. participe.

CONTRE-LETTRE. s. f. Acte secret par lequel on déroge en tout ou en partie à ce qui est stipulé dans un premier acte public.

CONTRE-MAÎTRE. s. m. t. de marine. Troisième officier marinier de manœuvre, qui est au-dessous du maître et du second maître d'équipage. || CONTRE-MAÎTRE, dans les grandes manufactures, Celui qui dirige les ouvriers, qui a inspection sur eux.

CONTREMANDER. v. a. (lat. *contrà*, contre, *mandare*, mander.) Révoquer l'ordre qu'on a donné. Il se dit De personnes et des choses. *On avait mandé cet officier, il a été contremandé. Il avait demandé sa voiture, il l'a contremandée.* || CONTREMANDÉ, ÉE. participe.

CONTRE-MARCHE. s. f. t. d'art militaire. Il se dit D'une armée qui fait une marche contraire ou opposée à celle qu'elle paraissait vouloir faire. || Dans la tactique, Évolution par laquelle une colonne fait volte-face. || T. de marine, Évolution qui s'exécute en virant vent devant.

CONTRE-MARÉE. s. f. Marée dont la direction est opposée à celle de la marée ordinaire.

CONTRE-MARQUE. s. f. Seconde marque apposée à un ballot de marchandises, ou à des ouvrages d'or ou d'argent. || Second billet que délivrent les contrôleurs d'un théâtre à ceux qui sortent pendant le spectacle, afin qu'ils aient la faculté de rentrer.

CONTRE-MARQUER. v. a. Apposer une seconde marque. || CONTRE-MARQUÉ, ÉE. participe.

CONTRE-MINE. s. f. Ouvrage souterrain que l'on fait pour éventer la mine de l'ennemi, et pour en empêcher l'effet. || Mine pratiquée sous les bastions et sous les dehors d'une place, pour faire sauter les ennemis s'ils venaient à s'y loger.

CONTRE-MINER. v. a. Faire des contre-mines. *Les assiégés avaient contre-miné ce bastion.* || CONTRE-MINÉ, ÉE. participe.

CONTRE-MINEUR. s. m. Celui qui travaille à une contre-mine.

CONTRE-MONT. loc. adv. En haut. Vieux et presque inusité. || *Ce bateau va à contre-mont*, Il remonte la rivière.

CONTRE-MUR. s. m. Petit mur qu'on bâtit tout le long d'un autre pour le fortifier, pour le conserver.

CONTRE-MURER. v. a. Faire un contre-mur. || CONTRE-MURÉ, ÉE. participe.

CONTRE-OPPOSITION. s. f. (T. usité dans le langage parlementaire.) Minorité de l'opposition qui se détache de la majorité, en certains cas, bien qu'elle y appartienne par les principes généraux qui la dirigent.

CONTRE-ORDRE. s. m. Révocation d'un ordre. *Donner, recevoir contre-ordre.*

CONTRE-PARTIE. s. f. t. de musique, Partie de musique opposée à une autre. || La partie qui sert de second dessus. || Fig., Opinion, sentiment, système contraire.

CONTRE-PESER. v. a. Contre-balancer, servir de contre-poids. Il a vieilli, et n'était guère d'usage qu'au fig. : on dit, *Contre-balancer.* || CONTRE-PESÉ, ÉE. participe.

CONTRE-PIED. s. m. t. de chasse, qui se dit Lorsque les chiens, étant tombés sur les voies de la bête, prennent, pour la suivre, le chemin qu'elle a fait, au lieu de prendre celui qu'elle tient. || Fig., Le contraire de quelque chose. *Il fait tout le contre-pied de ce qu'on lui a dit.* Il ne se dit point au plur.

CONTRE-PLATINE. s. f. t. d'arquebusier. Pièce de métal sur laquelle porte la tête des vis qui servent à fixer la platine d'un fusil, d'un pistolet, etc. Autrement *Porte-vis.*

CONTRE-POIDS. s. m. Poids servant à contre-balancer une force opposée, ou à en modérer l'action. *Contre-poids d'horloge, de tournebroche.* || Long bâton dont les danseurs de corde se servent pour se tenir plus aisément en équilibre quand ils dansent sur la corde. Peu usité : on dit ordin., *Balancier.* || CONTRE-POIDS, fig., Affections, qualités bonnes ou mauvaises, et en général toutes les choses morales, politiques, etc., qui servent à en contre-balancer d'autres. *Son avarice est un fâcheux contre-poids à ses bonnes qualités. La crainte de Dieu est un puissant contre-poids à nos mauvaises inclinations.*

CONTREPOIL. s. m. Le rebours du poil, le sens contraire à celui dans lequel le poil est naturellement couché. || Loc. adv. *À contre-poil. Faire la barbe à contre-poil.* || Fig. et fam., *Prendre une affaire à contre-poil*, La prendre dans un sens contraire à celui qui serait convenable.

CONTRE-POINT. s. m. t. de musique. L'art de composer de la musique à deux ou plusieurs parties. || Composition musicale faite selon les règles du contre-point. *Contre-point simple*, Celui où les différentes parties vont toujours ensemble note pour note. *Contre-point figuré* ou *fleuri*, Celui où les différentes parties procèdent par des valeurs et des rhythmes différents.

CONTRE-POINTER. v. a. Il se dit en parlant De certains ouvrages de toile ou de taffetas, qu'on pique des deux côtés avec du fil ou de la soie. *Contre-pointer une couverture, une jupe, du taffetas.* || CONTRE-POINTER, t. d'artill., Opposer une batterie à une autre. || Fig. et fam., Contredire, contrecarrer. Peu usité. || CONTRE-POINTÉ, ÉE. participe.

CONTRE-POISON. s. m. Antidote, remède qui empêche l'effet du poison. || Fig. *Ce livre est le contre-poison des nouvelles doctrines.*

CONTRE-PORTE. s. f. Il se dit Des secondes portes d'une place de guerre. || Porte ordinairement faite de toile, qu'on met devant la porte ordinaire d'un appartement, pour mieux se garantir du vent et du froid.

CONTRE-RÉVOLUTION. s. f. Révolution qui tend à détruire les résultats de celle qui l'a précédée.

CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE. adj. des 2 genres. Qui est favorable à la contre-révolution, qui tend à la contre-révolution. *Doctrines, mesures contre-révolutionnaires.* Subst., *Un contre-révolutionnaire.*

CONTRE-RUSE. s. f. Ruse opposée à une autre. Peu usité.

CONTRE-SANGLON. s. m. Courroie clouée sur l'arçon de la selle du cheval, et dans laquelle on passe la boucle de la sangle pour l'arrêter.

CONTRESCARPE. s. f. (ital. *contrascarpa*, contrescarpe.) T. de fortification. La pente du mur extérieur du fossé, celle qui regarde la place. Le chemin couvert et le glacis. *Attaquer, emporter la contrescarpe.*

CONTRE-SCEL. s. m. Petit sceau qui s'appose sur

le tiret de parchemin dont on se sert pour attacher des lettres scellées en chancellerie.

CONTRE-SCELLER. v. a. Mettre le contre-scel. || CONTRE-SCELLÉ, ÉE, participe.

CONTRE-SEING. s. m. Signature de celui qui contre-signe. || *Avoir le contre-seing d'un ministre*, Avoir l'autorisation de signer en son nom. || *Avoir le contre-seing*, Avoir le droit de contre-signer les lettres et les paquets, pour qu'ils soient exempts des frais de poste.

CONTRE-SENS. s. m. Sens contraire au sens naturel d'un discours, d'une proposition, d'une phrase, etc. || Tout sens différent du sens véritable d'un texte. *Cette traduction est pleine de contre-sens.* || Manière de lire, de prononcer, de déclamer, etc., qui ne s'accorde pas avec le sens des paroles. *Cet acteur fait sans cesse des contre-sens. Cette musique forme un véritable contre-sens avec les paroles.* || CONTRE-SENS, en parlant Des étoffes, du linge, et d'autres choses, signifie qu'elles ne sont pas dans le sens, du côté où elles doivent être. *En faisant ce manteau, on a pris le contre-sens de l'étoffe.* || Fig., en parlant Des affaires. *Il prend toujours le contre-sens d'une affaire* || À CONTRE-SENS. loc. adv. qui s'emploie dans les diverses significations de *Contre-sens.*

CONTRE-SIGNER. v. a. Signer un acte, en vertu des fonctions qu'on exerce, après que celui dont cet acte émane y a lui-même apposé sa signature. || Il se dit Des lettres qui viennent des bureaux d'une administration supérieure, et sur l'enveloppe desquelles on met le nom du ministre ou de l'administrateur qui les envoie. *Le secrétaire général a contre-signé cette lettre.* || CONTRE-SIGNÉ, ÉE. participe.

CONTRE-TEMPS. s. m. Accident inopiné qui nuit au succès d'une affaire, et qui rompt les mesures qu'on avait prises. *Il a essuyé bien des contre-temps.* || *Tomber dans un contre-temps, dans des contre-temps*, Se trouver inopinément dans des circonstances fâcheuses, qui dérangent les mesures qu'on avait prises. || CONTRE-TEMPS, Un certain pas de danse. || En musique, L'action d'appuyer sur le temps faible d'une mesure, et de passer plus ou moins légèrement sur le temps fort. *Mesure à contre-temps.* || À CONTRE-TEMPS. loc. adv. Mal à propos, en prenant mal son temps. *Parler, agir à contre-temps.*

CONTRE-TERRASSE. s. f. (lat. *contrà*, contre, *terra*, terre.) t. d'archit. Terrasse appuyée contre une autre plus élevée.

CONTRE-TIRER. v. a. (lat. *—trahere*, tirer.) Faire la contre-épreuve d'une estampe. || *Contre-tirer un tableau, contre-tirer un plan, contre-tirer une carte, etc.*, Les copier trait pour trait par le moyen d'une toile fine, d'un papier huilé, d'un canevas, etc., qu'on met dessus. Peu usité. || CONTRE-TIRÉ, ÉE. participe.

CONTREVALLATION. s. f. (lat. *—vallum*, retranchement.) t. de guerre. Fossé et retranchement qu'on fait autour d'une place assiégée pour empêcher les sorties de la garnison.

CONTREVENANT, ANTE. s. (lat. *—venire*, venir.) Qui contrevient.

CONTREVENIR. v. n. Agir contre quelque loi, quelque défense, quelque ordre, etc., ou contre quelque obligation que l'on a contractée. *Contrevenir aux commandements de Dieu, à la loi, à une clause du contrat, du traité.*

CONTREVENT. s. m. (lat. *—ventus*, vent.) Grand volet de bois, qui s'ouvre et qui se ferme du côté extérieur de la fenêtre, et qui sert à garantir du vent, de la pluie, etc.

CONTRE-VÉRITÉ. s. f. (lat. *—veritas*, vérité.) Ce qu'on dit pour être entendu dans un sens contraire à celui que les paroles expriment. Ainsi, dire ironiquement, D'un homme reconnu pour poltron, qu'*Il est brave*, c'est dire une contre-vérité.

CONTRIBUABLE. s. m. (lat. *contribuere*, contribuer.) t. de finances. Celui qui doit contribuer, qui contribue au payement des impositions, des dépenses publiques.

CONTRIBUER. v. n. Aider, de quelque manière que ce soit, à l'exécution, au succès d'un dessein, d'une entreprise; avoir part à un certain résultat. *Contribuer à la fortune, à l'avancement de quelqu'un, au gain d'une bataille, au succès d'une affaire. Cela contribue à le dégoûter de sa profession.* || CONTRIBUER, Payer une part de quelque dépense ou charge commune. *Contribuer à une dépense, au marc le franc. Contribuer aux charges publiques en proportion de ses revenus.* || Il se dit Des sommes qu'on paye aux ennemis, pour se garantir du pillage et des autres exécutions militaires. *Tout le pays contribua.*

CONTRIBUTION. s. f. Ce que chacun donne pour sa part d'une dépense, d'une charge commune, surtout en matière d'impôts. *Contribution foncière, mobiliaire, personnelle, des portes et fenêtres. Répartir, percevoir, payer les contributions.* || *Contributions directes*, Les impôts directement établis sur les biens ou sur les personnes. || *Contributions indirectes*, Les impôts établis sur les objets de commerce et de consommation, ou sur certaines choses d'une nécessité éventuelle : tels sont les droits d'octroi, de douane, de timbre, d'enregistrement, etc. || *Contribution au sou la livre, au marc la livre, au marc le franc*, La répartition de ce qui doit être payé ou reçu par chacun en proportion de ses facultés, de son intérêt dans une affaire, ou du montant de sa créance. || T. de commerce maritime, *Contribution au jet dans la mer*, La répartition des pertes et dommages qui se fait tant sur les effets que sur le navire et le fret, lorsque la tempête ou les ennemis ont obligé de jeter dans la mer une partie du chargement ou des agrès. || CONTRIBUTION, Ce que sont forcés de payer ou de donner les habitants d'un pays occupé par l'ennemi, pour se garantir du pillage. *Mettre tout le pays à contribution.* || Par extens. et fam., *Mettre à contribution*, Faire contribuer de quelque manière à une dépense, exiger quelque somme. Fig. *Il a mis à contribution tous les auteurs qui se sont occupés de cette matière.*

CONTRISTER. v. a. (lat. *contristare*, contrister.) Affliger, causer du chagrin. *Il ne faut pas contrister ses amis.* || CONTRISTÉ, ÉE. participe.

CONTRIT, ITE. adj. (lat. *contritus*, contrit.) t. de théologie. Qui a un grand regret de ses péchés. || CONTRIT, par une espèce de plaisanterie, Triste, affligé, mortifié. *Avoir l'âme contrite.*

CONTRITION. s. f. Regret qu'on éprouve d'avoir péché, et qui a pour principe l'amour de Dieu.

CONTRÔLE. s. m. (lat. *contrà*, contre, allem. *rolle*, rouleau.) Registre double qu'on tient pour la vérification d'un rôle, d'un autre registre, etc. Autrefois, Registre double qu'on tenait des expéditions des actes de finances et de justice, pour en assurer davantage la conservation et la vérité, et empêcher les antidates. *Voyez* ENREGISTREMENT. || Par ext., Le droit de contrôle. || CONTRÔLE, État nominatif des personnes qui appartiennent à un corps, à une troupe. *Dresser le contrôle d'une compagnie.* || Vérification dans le

langage administratif. *Être chargé de l'inspection et du contrôle d'une perception, d'une comptabilité, d'une caisse.* || Marque qu'on imprime sur les ouvrages d'or et d'argent, pour faire foi qu'ils ont payé les droits, et qu'ils sont au titre fixé par la loi. || Lieu où l'on met le contrôle. || CONTRÔLE, Bureau où se tiennent les contrôleurs d'un théâtre. || CONTRÔLE, fig. et fam., Censure, critique. *Je ne veux point être soumis à son contrôle.*

CONTRÔLER. v. a. Autrefois, Mettre sur le contrôle. || Maintenant, dans les administrations, Vérifier. *Le fonctionnaire chargé de contrôler le monnayage.* || Mettre le contrôle sur les ouvrages d'or et d'argent, pour en constater le titre, etc. || CONTRÔLER, fig., Reprendre, critiquer, censurer les actions, les paroles d'autrui. Il se dit surtout D'un censeur injuste et chagrin. *Vous contrôlez tout ce qui se fait dans sa maison. Il contrôle sur tout.* || CONTRÔLÉ, ÉE. participe.

CONTRÔLEUR. s. m. Celui dont la charge est de tenir registre de certaines choses, ou d'en faire la vérification. *Contrôleur des contributions indirectes, des douanes, de la comptabilité, des ouvrages d'or et d'argent.* || Dans la maison des princes, Officier chargé de fonctions à peu près semblables à celles qu'exerce le maître d'hôtel dans la maison d'un particulier. *Contrôleur de la bouche.* || CONTRÔLEUR, fig. et en mauvaise part, dans le langage fam., Celui qui se mêle de censurer, de contrôler les actions d'autrui. *C'est un contrôleur perpétuel. Contrôleuse*, au fém.

CONTROUVER. v. a. Inventer une fausseté. Il se dit ordinairement Des mensonges par lesquels on cherche à nuire à quelqu'un. *C'est un fait qu'on a controuvé pour le perdre.* || CONTROUVÉ, ÉE. participe.

CONTROVERSE. s. f. (lat. *controversia*, controverse.) Débat, dispute, contestation sur une question, sur une opinion, etc. *Cela est hors de controverse.* || Dispute qui a pour objet des points de foi, entre les catholiques et les sectes dissidentes. *Traiter un point de controverse.*

CONTROVERSÉ, ÉE. adj. Disputé, débattu de part et d'autre.

CONTROVERSISTE. s. m. Celui qui traite, par écrit ou autrement, des sujets de controverse. Il ne se dit qu'en matière de religion.

CONTUMACE. s. f. (lat. *contumacia*, contumace.) t. de jurispr. criminelle. Le refus, le défaut que fait un accusé de comparaître devant le tribunal où il est appelé. *Condamnation par contumace. Purger la contumace.* || Il est souvent synonyme de Contumax.

CONTUMACER. v. a. t. de jurispr. criminelle. Instruire la contumace, poursuivre l'instruction de la contumace. Peu usité. || CONTUMACÉ, ÉE. participe.

CONTUMAX. adj. des 2 genres. t. de jurispr. criminelle. Accusé ou prévenu qui est en état de contumace, qui s'est soustrait par la fuite aux recherches de la justice, et auquel on fait son procès, sauf à le juger de nouveau s'il se représente en temps utile. || Subst. *Le contumax.*

CONTUS, USE. adj. (lat. *contusus*, contus.) t. de chirurg. Meurtri, froissé, sans être entamé, en parlant Des chairs, des muscles. || *Plaie contuse*, Plaie faite par un instrument contondant.

CONTUSION. s. f. Meurtrissure.

CONVAINCANT, ANTE. adj. (lat. *convincere*, convaincre.) Qui a la force de convaincre. *Cet argument est convaincant.*

CONVAINCRE. v. a. (Il se conjugue comme *Vaincre.*) Réduire quelqu'un par le raisonnement, ou par des preuves sensibles et évidentes, à demeurer d'accord d'une vérité, d'un fait. *Convaincre quelqu'un d'une vérité. Je suis convaincu qu'il l'a fait à bonne intention.* || Avec le pron. pers., S'assurer, se rendre certain d'une chose. *Je veux m'en convaincre par moi-même.* || CONVAINCRE, Donner des preuves suffisantes qu'une personne est coupable d'un crime, d'une faute. *Il fut convaincu d'imposture, de trahison.* || Fig. *Sa doctrine fut convaincue d'erreur.* || CONVAINCU, UE. participe. || *Atteint et convaincu.* Location qu'on employait autrefois dans les jugements criminels, pour exprimer que l'accusé était reconnu coupable.

CONVALESCENCE. s. f. (lat. *convalescentia*, convalescence.) État d'une personne qui relève de maladie. *Prompte, parfaite convalescence.*

CONVALESCENT, ENTE. adj. Qui relève de maladie, et revient en santé. || Subst. *Un convalescent.*

CONVENABLE. adj. des 2 genres. (lat. *convenire*, convenir.) Propre, sortable, qui convient. *Cet emploi n'est pas convenable à ses talents. Il a fait un mariage convenable.* || Conforme et proportionné. *Faire une dépense convenable à sa fortune.* || Décent, qui est à propos, expédient. *Cette démarche n'est pas convenable. J'ai jugé convenable de le faire. Cela ne me serait pas convenable.*

CONVENABLEMENT. adv. D'une manière convenable.

CONVENANCE. s. f. Rapport, conformité, accord. *Cet écrivain ne sait point établir de convenance entre son style et les matières qu'il traite. Convenance de fortune, de condition, d'humeur, etc.* || *Mariage de convenance*, Mariage où les rapports de naissance, de fortune ont été plus consultés que l'inclination. Il se dit surtout en parlant Des personnes d'un certain rang. || CONVENANCE, Bienséance, décence. On l'emploie très-souvent au plur. *Observer, respecter, braver les convenances.* || *Raisons de convenance*, Raisons de pure bienséance. || CONVENANCE, Commodité, utilité particulière. *Avoir une chose à sa convenance. Ma maison m'a coûté cher, mais il m'a fallu payer la convenance.*

CONVENANT, ANTE. adj. Conforme, bienséant, sortable. Il est vieux.

CONVENANT. s. m. *Voyez* COVENANT.

CONVENIR. v. n. Demeurer d'accord. (Dans ce sens et dans le suivant, il se conjugue comme *Venir*, avec l'auxiliaire *Être*, et s'emploie avec la préposition *de.*) *Il est convenu lui-même de sa méprise.* || S'accorder. *Les historiens ne conviennent pas sur la date de cet événement.* || Faire un accord, une convention. *Convenez de vos faits. Convenir d'un arbitre, d'un article, du temps, du lieu.* || CONVENIR, en parlant Des choses, Être conforme, avoir du rapport. *Cela convient à ce que vous disiez. Leurs dépositions conviennent en tout.* || CONVENIR, Être propre, sortable. (Dans ce sens et dans le suivant, il se conjugue avec l'auxiliaire *Avoir*, et s'emploie avec la préposition *à.*) *Cette place, cet emploi lui aurait bien convenu. Ce style ne convient point au sujet que vous traitez.* || Par extens., Plaire, agréer. *Cette maison m'a convenu. Son ton ne me convient point.* || Avec le pron. pers., verbe récipr., en parlant De deux personnes entre lesquelles il existe des rapports d'état, de goûts, de caractère, etc. *Ces deux hommes ne sauraient se convenir. Nos goûts, nos caractères, etc., se conviennent parfaitement.* || CONVENIR, Être expédient, être à propos. Ne s'emploie guère qu'impersonn. *On délibéra longtemps sur ce qu'il convenait de faire.* || CONVENU, UE. participe. On dit passivement : *Entre nous, c'est chose convenue. Voilà qui est convenu.*

CONVENTICULE. s. m. (lat. *conventio*, assemblée.) Petite assemblée. En mauvaise part, Assemblée secrète et illicite. *Ce ne fut qu'un conventicule.*

CONVENTION. s. f. (lat. *conventio*, convention.) Accord, pacte que deux ou plusieurs personnes font ensemble. *Convention tacite, expresse, verbale, par écrit.* || Clause, condition. *Conventions spéciales.* || En jurispr., *Conventions matrimoniales*, ou absol., *Conventions*, Les articles stipulés entre les époux par le contrat de mariage. Autrefois, Les articles accordés à une femme par son contrat de mariage, et ce qui lui appartenait par la disposition des lois, ou de la coutume. || *De convention*, adj., Conventionnel, qui n'a de valeur, de sens, de réalité que par l'effet de certaines conventions. *Signes, vertus, langage, personnages de convention.* || *Monnaie de convention*, Monnaie qui a cours dans plusieurs États, d'après une convention de leurs gouvernements.

CONVENTION. s. f. (lat. *conventio*, assemblée.) Il se dit de Certaines assemblées nationales formées pour établir une constitution, ou pour la changer, la modifier, etc. || *La convention nationale*, ou simplement, *La convention*, Assemblée nationale qui se forma en France au mois de septembre 1792, et qui exerça tous les pouvoirs jusqu'en octobre 1795.

CONVENTIONNEL, ELLE. adj. (lat. *conventio*, convention.) Qui suppose convention, qui résulte d'une convention. *Valeur conventionnelle. Préciput conventionnel.* || *Bail conventionnel*, autrefois, Bail fait du consentement libre des parties; par opposition à *Bail judiciaire*, Bail fait par autorité de justice, à la poursuite du commissaire aux saisies réelles.

CONVENTIONNEL. s. m. Membre de la convention nationale.

CONVENTIONNELLEMENT. adv. Sous convention.

CONVENTUALITÉ. s. f. (lat. *conventus*, réunion.) L'état d'une maison religieuse où l'on vit sous une règle.

CONVENTUEL, ELLE. adj. Qui est du couvent, qui appartient au couvent. || *Prieuré conventuel*, Prieuré où il y a des religieux.

CONVENTUELLEMENT. adv. En communauté, selon les règles et l'usage de la société religieuse.

CONVERGENCE. s. f. (lat. *cum*, avec, *vergere*, tendre.) t. de géom. et de physiq. Disposition de deux ou de plusieurs lignes droites qui se dirigent vers un même point, soit qu'elles l'atteignent, soit qu'elles ne l'atteignent pas.

CONVERGENT, ENTE. adj. t. de géom. et de physiq. Il se dit Des lignes droites qui se dirigent vers un même point, qui convergent.

CONVERGER. v. n. t. de géom. et de physiq. Il se dit Des lignes droites dont les directions différentes tendent vers un seul et même point.

CONVERS, ERSE. adj. (lat. *conversus*, transformé.) *Frère convers, sœur converse*, Un religieux ou une religieuse qui ne sont point du chœur et qui ne sont employés qu'aux œuvres serviles du monastère.

CONVERSATION. s. f. (lat. *conversatio*, conversation.) Entretien familier. *Conversation agréable, enjouée, sérieuse, instructive, ennuyeuse, sèche, aride. Lier, rompre, interrompre, renouer, reprendre, relever la conversation. Le ton, le langage de la conversation.* || *Être à la conversation*, Y prendre part, ou simplement Écouter ce qui s'y dit. || Conversation, La manière de converser, de parler en conversation.

CONVERSE. adj. et s. f. (lat. *conversus*, retourné.) t. de logique. On dit qu'*Une proposition est converse, est la converse d'une autre*, lorsque de l'attribut de la première on fait le sujet de la seconde, et du sujet de la première, l'attribut de la seconde, sans que la proposition cesse d'être vraie. *Cette proposition*, Tout ce qui est matière est impénétrable, *est converse, est la converse de celle-ci*, Tout ce qui est impénétrable est matière.

CONVERSER. v. n. (lat. *conversari*, converser.) S'entretenir familièrement avec quelqu'un. *Se plaire à converser avec les savants.* || Converser, dans la théorie militaire, Exécuter une conversion.

CONVERSION. s. f. (lat. *convertere*, convertir.) Transmutation. *La conversion des métaux.* || Conversion, Simple changement de forme. *La conversion des espèces.* || Il se dit Des rentes qui, étant à un certain taux, sont mises à un autre plus bas ou plus élevé. *La conversion des rentes.* || Conversion, t. de jurispr., Changement d'un acte, d'une procédure en une autre. *La conversion d'une obligation en rente. La conversion d'un procès civil en procès criminel.* On disait de même autrefois : *Conversion d'appel en opposition.* || Conversion, t. de logique, Changement d'une proposition en sa converse. || En médec., *Conversion des maladies*, Le changement, la transformation d'une maladie en une autre. || Conversion, dans la théorie militaire, Mouvement par lequel le front d'une troupe change de direction, en tournant ou pivotant sur l'une de ses extrémités. || Conversion, en matière de religion et de morale, Changement de croyance, de sentiments et de mœurs, de mal en bien. *Demander à Dieu la conversion des âmes. Travailler à la conversion des pécheurs.*

CONVERTIBLE. adj. des 2 genres. Il se dit D'une chose qui peut être convertie en une autre, ou changée pour une autre. *Obligations convertibles en rentes. Billet convertible en argent.* || Il se dit, en logique, D'une proposition qui peut devenir la converse d'une autre.

CONVERTIR. v. a. Changer, transmuer, transformer une chose en une autre. *Aux noces de Cana*, Jésus-Christ *convertit l'eau en vin. Un bon estomac convertit tout en bonne nourriture. Convertir une peine corporelle en peine pécuniaire.* Avec le pron. pers. *Son amour se convertit en haine.* || Il se dit Du changement qui se fait de certaines choses dans le commerce, dans les affaires. *Convertir une obligation en contrat de constitution.* || Fig. en matière de religion et de morale, Faire changer de croyance, de sentiments et de mœurs, de mal en bien. *Convertir les païens, les hérétiques, les pécheurs.* || Avec le pron. pers. *Ce pécheur s'est converti.* || Par ext. et fam., *Convertir quelqu'un*, Le faire changer de résolution ou d'opinion sur quelque chose. || En logique, *Ces deux termes se convertissent*, Ils peuvent se dire réciproquement l'un de l'autre. Étendue *et* Divisibilité *sont deux termes qui se convertissent.* On dit aussi que *Deux propositions se convertissent*, lorsque l'une est la converse de l'autre. *Voyez* Converse. || Converti, ie. participe. || Subst., Une personne convertie à la religion catholique. *Un nouveau converti.* || Fig. et fam., *Vous prêchez un converti*, Vous parlez pour convaincre un homme qui est de votre avis.

CONVERTISSEMENT. s. m. Changement, en matière d'affaires, et de fabrique de monnaie. *Le convertissement d'une obligation en contrat de constitution. Le convertissement des espèces de monnaie.*

CONVERTISSEUR. s. m. Celui qui réussit dans la conversion des âmes. || Celui qui s'efforce de convertir

les autres à sa religion. Fam. dans les deux sens, et ne se dit guère que par plaisanterie.

CONVEXE. adj. des 2 genres. (lat. *convexus*, convexe.) Il se dit, par opposition à Concave, D'une surface bombée sphériquement. *Surface, corps, miroir, verre convexe.* On dit dans un sens analogue, *Le côté convexe d'une ligne courbe, d'une parabole, d'une ellipse.*

CONVEXITÉ. s. f. La saillie, la surface bombée de ce qui est convexe. *La convexité d'un globe, d'un miroir ardent.* On dit dans un sens analogue. *La convexité d'une ligne courbe.*

CONVICTION. s. f. (lat. *convictio*, conviction.) L'effet qu'une preuve évidente produit dans l'esprit; la certitude que l'on a de la vérité d'un fait, d'un principe. *Avoir une entière, une pleine conviction des vérités de la religion. Agir par conviction.* || La preuve évidente et indubitable d'une vérité, d'un fait. *Ce qu'il a dit sans y penser, fournit une conviction contre lui.* Ce sens commence à vieillir.

CONVIER. v. a. (lat. *convivium*, festin.) Inviter à un festin, à une fête, à une cérémonie, etc. || Par ext., Engager à faire quelque chose. *On nous convia de parler.* || Il se dit fig. Des choses qui excitent à quelque action. *Le beau temps nous convie à la promenade.* || CONVIÉ, ÉE. participe. || Subst., se dit de Ceux qui sont invités à un festin. *Il a bien reçu, bien traité les conviés.*

CONVIVE. s. des 2 genres. Qui se trouve à un repas avec d'autres. || *C'est un bon convive*, se dit D'un homme agréable à table. On dit de même, *C'est un joyeux, un agréable, un aimable, un charmant convive.*

CONVOCATION. s. f. (lat. *convocatio*, convocation.) Action de convoquer. *La convocation d'une assemblée, des colléges électoraux, des chambres.*

CONVOI. s. m. (lat. *cum*, avec, *vehere*, traîner.) La réunion des personnes qui accompagnent un corps mort qu'on porte à la sépulture avec les cérémonies funèbres. || CONVOI, t. de marine, Réunion plus ou moins grande de bâtiments de commerce naviguant sous l'escorte d'un ou de plusieurs vaisseaux de l'État. On donne aussi le nom de *Convoi* à la force qui escorte. || CONVOI, t. de guerre, Une quantité de munitions, de vivres, etc., qu'on transporte dans un camp, dans une ville assiégée, etc. *Préparer des convois. S'emparer des convois. L'escorte qui accompagne un convoi.* || *Ce convoi a été battu*, L'escorte qui l'accompagnait a été défaite.

CONVOITABLE. adj. des 2 genres. (lat. *—votum*, vœu.) Qui peut être convoité, qui est désirable. Il vieillit.

CONVOITER. v. a. Désirer avec avidité, avec une passion déréglée. *Convoiter le bien d'autrui, la femme de son prochain.* || CONVOITÉ, ÉE. participe.

CONVOITEUX, EUSE. adj. Qui convoite. Il vieillit.

CONVOITISE. s. f. Désir immodéré, cupidité. *La convoitise des richesses, des honneurs.*

CONVOLER. v. n. (lat. *convolare*, convoler.) *Convoler en secondes noces, en troisièmes noces, etc.*, Se marier pour la seconde fois, pour la troisième fois, etc. || Absol., Se remarier. *Cette veuve a convolé.* Fam.

CONVOLUTÉ, ÉE. adj. (lat. *convolutus*, roulé.) t. de botan. Il se dit Des parties d'une plante qui sont roulées en cornet.

CONVOLVULUS. s. m. (On prononce l'S.) t. de botan. emprunté du latin, et synonyme de Liseron.

CONVOQUER. v. a. (lat. *convocare*, convoquer.) Faire assembler, avertir ou ordonner de se réunir. *Convoquer un concile, les colléges électoraux, les chambres. Convoquer le ban et l'arrière-ban.* || CONVOQUÉ, ÉE. participe.

CONVOYER. v. a. (lat. *cum*, avec, *vehere*, traîner.) (Il se conjugue comme *Employer.*) Accompagner, escorter. T. de marine et de guerre. *Convoyer des navires marchands, un train d'artillerie.* || CONVOYÉ, ÉE. participe.

CONVOYEUR. s. m. Bâtiment qui en convoie d'autres. Adj. *Bâtiment convoyeur.*

CONVULSÉ, ÉE. adj. (lat. *convulsio*, convulsion.) t. de médec. Il se dit Des membres ou des muscles qui sont attaqués de convulsions.

CONVULSIF, IVE. adj. Qui se fait avec convulsion, qui est accompagné de convulsion. *Mouvement, pouls, rire convulsif. Toux convulsive.* || Il s'est dit, en médecine, De certains remèdes qui causent des convulsions. *Remède convulsif.*

CONVULSION. s. f. Mouvement irrégulier et involontaire des muscles, avec des secousses plus ou moins violentes. *Convulsion épileptique. Il mourut dans les convulsions.* || Par ext., Mouvements violents causés par les passions. *Les convulsions de la rage, du désespoir.* || Fig., Grands troubles qui agitent les États. *Convulsions politiques.*

CONVULSIONNAIRE. adj. et s. des 2 genres. Qui a des convulsions. Il s'est dit, dans le siècle dernier, de Certains fanatiques auxquels l'exaltation religieuse causait des convulsions. *Les convulsionnaires de Saint-Médard.*

COOBLIGÉ. s. m. (lat. *cum*, avec, *obligatus*, obligé.) Celui qui est obligé avec un ou plusieurs autres dans un contrat, dans une obligation.

COOPÉRATEUR, TRICE. s. (lat. *— operari*, opérer.) Qui opère avec quelqu'un. Il s'emploie dans les Matières de piété. *Les ministres de l'Église sont les coopérateurs de* JÉSUS-CHRIST.

COOPÉRATION. s. f. Action de celui qui coopère.

COOPÉRER. v. n. Opérer conjointement avec quelqu'un. *Coopérer au succès d'un dessein, d'une entreprise.*

COOPTATION. s. f. (lat. *cooptare*, coopter.) Admission extraordinaire dans un corps, accompagnée de dispense. Peu usité.

COOPTER. v. a. Admettre quelqu'un dans un corps en le dispensant de quelqu'une des conditions nécessaires pour y entrer. Peu usité. || COOPTÉ, ÉE. participe.

COORDINATION. s. f. (lat. *cum*, avec, *ordinare*, ordonner.) Action de coordonner; État des choses qui sont coordonnées.

COORDONNER. v. a. Arranger certaines choses entre elles suivant les rapports qu'elles doivent ou peuvent avoir; les disposer convenablement pour un but, une fin. *Le créateur a coordonné tous les êtres.* || COORDONNÉ, ÉE. participe. || COORDONNÉES, plur., subst., en géométrie, Les abscisses et les ordonnées d'une courbe, considérées ensemble, et relativement les unes aux autres.

COPAHU. s. m. Baume ou térébenthine qu'on tire, par incision, d'un arbre du Brésil appelé Copayer, et qui est employée en médecine contre les maladies des voies urinaires. *Baume, térébenthine de copahu.*

COPAÏER. s. m. *Voyez* COPAYER.

COPAL. s. m. Gomme d'une odeur agréable qu'on tire par incision de plusieurs espèces d'arbres de la Nouvelle-Espagne.

COPARTAGEANT, ANTE. adj. et s. (lat. *cum*, avec, *partiri*, partager.) Qui partage, qui est appelé à partager avec un ou plusieurs autres, une chose quelconque. *Puissance copartageante. Héritier copartageant.*

COPAYER. s. m. (On prononce et quelques-uns écrivent, *Copaïer.*) t. de botan. Arbre fort élevé, de la famille des Légumineuses, qui croît dans les forêts du Brésil, et dont on retire la térébenthine de copahu.

COPEAU. s. m. (grec *coptô*, couper.) Éclat, morceau de bois que la hache, la doloire, le rabot ou quelque autre instrument tranchant fait tomber du bois qu'on abat ou qu'on met en œuvre. || *Vin de copeau*, Vin nouveau que l'on a fait passer sur des copeaux, c'est-à-dire, dans lequel on a fait tremper des copeaux pour l'éclaircir et le rendre plus prompt à boire.

COPECK. s. m. *Voyez* Kopeck.

COPERMUTANT. s. m. (lat. *cum*, avec, *permutare*, permuter.) Chacun de ceux qui permutent ensemble leurs bénéfices, et en général de ceux qui prennent part à un échange.

COPHTE ou COPTE. s. m. Nom qu'on donne aux chrétiens originaires d'Égypte, et qui sont la secte des jacobites ou eutychéens. Adj. *Un moine cophte.* || *La langue cophte*, ou simplement, *Le cophte*, L'ancienne langue des Égyptiens.

COPIE. s. f. (ital. *copia*, copie.) Écrit fait d'après un autre. *Copie exacte, collationnée à l'original. Donner, prendre, tirer, garder copie.* || Au collége, Devoir que l'écolier remet au professeur. || *Copie figurée*, Copie d'une écriture, dans laquelle on reproduit avec exactitude la forme des caractères, la disposition des lignes, les ratures, etc. *Les* fac-simile *sont des copies figurées.* || Copie, Imitation exacte de quelque ouvrage de peinture, de sculpture ou de gravure, quand elle n'est pas de la même main que l'original. *Avoir des copies des meilleurs originaux, des meilleurs tableaux. Copie de copie.* || Fam., Un portrait, par opposition à La personne qui y est représentée. *Si la copie vous plait tant, que sera-ce de l'original!* || Dans les arts du dessin et en littérature, Tout ouvrage dont l'idée, le plan, etc., sont empruntés d'un autre. Il se prend en mauvaise part. *Cet édifice n'est qu'une copie mesquine de tel autre. Ce roman n'est qu'une pâle copie de tel ouvrage.* || Fig., Toute personne qui s'attache à en imiter une autre dans ses actions, dans ses gestes, dans ses manières, etc. *Cet acteur s'est fait la copie de tel autre.* || Fam., *C'est un original sans copie*, se dit D'un homme qui porte la singularité jusqu'au ridicule. || Copie, t. d'imprimerie, L'écrit ou l'imprimé d'après lequel on compose.

COPIER. v. a. Faire la copie d'un écrit. *Copier un contrat, un exploit, de la musique.* || Imiter avec exactitude un tableau, une statue, etc. || Fig., Imiter, exprimer par l'imitation, les actions, les gestes, les manières, etc., de quelqu'un. *Ce jeune homme copie en tout son père.* || *Copier un auteur, un artiste*, Tâcher d'imiter sa manière. Il se prend en mauvaise part. || *Copier la nature*, Imiter la nature. || Copier, Contrefaire quelqu'un par dérision. *Cet homme a un grand talent pour copier les gens.* || Copier, avec le pron. pers., se dit D'un peintre qui n'est pas varié dans ses attitudes, dans son ton; et par ext., D'un auteur qui n'a point d'idées neuves, qui ne sait point varier les formes qu'il emploie. *Ce peintre, cet écrivain a peu d'invention, et il lui arrive souvent de se copier.* || Copié, ée. participe.

COPIEUSEMENT. adv. (lat. *copiosus*, abondant.) Avec abondance, beaucoup. *Boire, manger, uriner copieusement.* Il n'est guère usité que dans ces sortes de phrases.

COPIEUX, EUSE. adj. Abondant. *Faire un repas copieux. Une évacuation, une selle copieuse.* Il n'est guère usité que dans ces sortes de phrases.

COPISTE. s. m. (ital. *copista*, copiste.) Celui qui copie, en quelque genre que ce soit. || *C'est un copiste, ce n'est qu'un copiste*, se dit D'un peintre qui ne fait que copier les tableaux des autres. || Copiste, Celui qui s'attache à imiter la manière d'un artiste, le style d'un auteur, etc. Il se prend en mauvaise part.

COPROPRIÉTAIRE. s. des 2 genres. (lat. *cum*, avec, *proprietas*, propriété.) Qui possède par indivis avec un autre, une maison, une terre, etc.

COPTE. s. m. *Voyez* Cophte.

COPTER. v. a. (grec *coptô*, frapper.) Faire sonner une cloche en la frappant seulement d'un côté avec le battant. || Copté, ée. participe.

COPULATIF, IVE. adj. (lat. *copulatio*, copulation.) t. de gramm. Qui sert à lier. *Conjonction copulative.* || Subst. fém. *La copulative* Et.

COPULATION. s. f. Accouplement du mâle avec la femelle. La conjonction de l'homme et de la femme. Il se joint presque toujours avec l'adjectif *Charnel. La copulation charnelle est défendue hors le mariage.*

COPULE. s. f. t. de logique. Mot qui lie le sujet d'une proposition avec l'attribut.

COQ. s. m. (On prononce le Q.) Oiseau domestique qui est le mâle de la poule. *Un combat de coqs. Le chant du coq.* || *Coq de bruyère* ou *des bois*, Coq sauvage qui vit dans les bruyères. || *Coq d'Inde* (on ne prononce pas le Q), Le dindon, le mâle de la dinde. *Coq-faisan*, Le faisan mâle. On appelle également *Coq*, Le mâle de la perdrix. || Fam., *Être rouge comme un coq*, se dit D'une personne à qui une émotion subite fait monter le sang au visage. || Prov., *Être comme un coq en pâte*, Être dans son lit bien chaudement et bien couvert, de sorte que la tête seule paraisse. Être dans une situation très-commode, très-agréable. || Coq, Figure de coq qu'on met sur la pointe des clochers des églises, et qui sert de girouette. || Coq, fig. et fam., Un homme qui est le plus riche, le plus considéré d'un village, d'une paroisse de campagne. *C'est le coq du village.* || En botan., *Coq-des-jardins, menthe de coq*, ou *herbe au coq*, Plante corymbifère, dont l'odeur est agréable, et qui est employée en médecine. *Crête-de-coq :* voyez Crête. || En horlogerie, *Le coq d'une montre*, La pièce d'une montre qui couvre et maintient le balancier.

COQ. s. m. (lat. *coquus*, cuisinier.) t. de marine. Sur les grands bâtiments, L'homme qui fait la cuisine de l'équipage. || Dans les corderies, L'ouvrier qui fait chauffer le goudron.

COQ-À-L'ÂNE. s. m. Discours qui n'a point de suite, de liaison, de raison. Fam.

COQUE. s. f. (grec *cogché*, coquille.) Enveloppe extérieure de l'œuf. *Le poussin becquetait déjà la coque.* || *OEufs à la coque*, OEufs cuits dans leur coque, et qu'on mange en y trempant des mouillettes. || Prov. et fig., *Ne faire que sortir de la coque*, Être encore très-jeune. || Coque, L'enveloppe ligneuse de la noix, de l'amande, etc. || T. de marine, *La coque d'un navire*, Le corps d'un navire, abstraction faite du gréement et de la mâture. || *Coques*

de perle, ou simplement *Coques,* Demi-perles qu'on réunit ordinairement deux à deux, de manière qu'elles imitent des perles entières. || Coque, en botanique, L'enveloppe de certains fruits ou de certaines semences. || *Coque du Levant,* Fruit d'un arbre des Indes, d'un brun noirâtre et de la grosseur d'un pois, qui a la propriété d'enivrer les poissons, de manière qu'on peut les pêcher à la main. || Coque, L'enveloppe où se renferment le ver à soie et autres larves d'insectes qui filent.

COQUECIGRUE. s. f. Baliverne, conte en l'air. On dit dans un sens analogue, *Raisonner comme une coquecigrue.* Fam.

COQUELICOT. s. m. Espèce de pavot.

COQUELOURDE. s. f. Nom vulgaire d'une espèce d'anémone. || Parmi les jardiniers, Une autre plante qui sert à l'ornement des parterres.

COQUELUCHE. s. f. Capuchon. Il est vieux. || Fig. et fam., *Être la coqueluche de la cour, de la ville, du quartier, etc.,* Y être fort en vogue. On dit de même, *Il est la coqueluche de toutes les femmes, etc.,* Toutes les femmes sont coiffées de lui. || Coqueluche, Maladie qui attaque principalement les enfants, et qui est caractérisée par une toux convulsive.

COQUELUCHON. s. m. Capuchon. Ne se dit guère qu'en plaisantant.

COQUEMAR. s. m. (lat. *cucuma,* coquemar.) Pot de terre vernissé, ou de cuivre, etc., ayant une anse, et servant à faire bouillir ou chauffer de l'eau, de la tisane ou d'autres liquides.

COQUERET. s. m. t. de botan. Genre de plantes, dont l'espèce la plus remarquable est l'Alkékenge, qui porte une baie légèrement aigrelette, renfermée dans une vésicule rougeâtre.

COQUERICO. s. m. Onomatopée par laquelle on désigne quelquefois Le chant du coq. Pop.

COQUET, ETTE. adj. Qui a de la coquetterie, qui use de coquetterie. *Il a l'esprit coquet, l'humeur coquette.* || Subst., surtout en parlant Des femmes. *Une coquette.*

COQUETER. v. n. Être coquet ou coquette, user de coquetterie. Fam. et peu usité.

COQUETIER. s. m. (grec *cogché,* coquille.) Marchand d'œufs et de volailles en gros. || Coquetier, Petit ustensile de table, dans lequel on met un œuf, pour le manger à la coque.

COQUETTERIE. s. f. Désir de plaire, d'attirer, d'engager. Il se dit surtout en parlant Des femmes qui cherchent à plaire par vanité. || Manières, paroles employées à dessein de plaire, soit qu'on éprouve ou qu'on n'éprouve pas le sentiment que l'on veut inspirer. *User de coquetterie. Dire, faire des coquetteries.* || Par ext., Moyens qu'une personne emploie pour faire valoir ses avantages, en quelque genre que ce soit. *Ce poëte lit ses vers avec une espèce de coquetterie.* || Certaine manière de parler ou d'écrire. *Sa conversation, son style a de la coquetterie.*

COQUILLAGE. s. m. (grec *cogché,* coquille.) Petit animal qui habite dans une coquille. *Il y a des coquillages de mer, d'eau douce et de terre.* || Coquille. *Une grotte de coquillages. Coquillages fossiles.*

COQUILLART. s. m. Dans les carrières, Lit de pierres de taille parsemé de coquilles.

COQUILLE. s. f. Enveloppe dure et calcaire des mollusques testacés, tels que les limaçons, les moules, les pétoncles, etc. *Les coquilles sont appelées univalves, bivalves ou multivalves. Coquille dorée, à vis, turbinée, dentelée. Coquille de nacre.* On ne dit ni *Coquille de tortue,* ni *Coquille d'huître.* Voyez Écaille. || *Or de coquille, en coquilles,* Pâte faite de miel et de feuilles d'or réduites en poudre, dont on se sert en peinture pour dorer, et qui se vend dans des coquilles. || Prov. et fig., *Rentrer dans sa coquille,* par allusion au limaçon, Se retirer d'une entreprise téméraire, abandonner un propos hasardé; se remettre à sa place, ou y être remis par l'effet de quelque menace. || Prov. et fig., *Cet homme ne donne pas ses coquilles,* Il sait tirer bon parti de ce qu'il vend, Il est peu généreux. || Coquille, dans les arts, Certains objets auxquels on donne la forme d'une coquille ou d'une conque marine. *Vase fait en coquille. Le bassin de cette fontaine est une vaste coquille de marbre, de pierre, etc.* || En archit., *Coquille d'escalier,* Le dessous de l'assemblage des marches d'un escalier, ou l'intrados de la voûte rampante formée par cet assemblage. || Coquille, Coques d'œufs, de noix, d'amandes, etc., principalement quand elles sont vides, rompues, cassées. || Coquille, t. d'impr., Lettre qui a été employée pour une autre dans la composition, et qu'il faut corriger. || Coquille, t. de papeterie, Papier collé, dont la marque est une coquille. || Adj. *Papier coquille.*

COQUILLIER. s. m. Collection de coquilles; Le lieu où on les rassemble.

COQUILLIER, IÈRE. adj. t. d'hist. nat. Il se dit Des pierres qui contiennent des coquilles fossiles.

COQUIN, INE. s. (lat. *coquus,* cuistre.) t. d'injure et de mépris. Fripon, maraud, belître. *C'est un coquin, une coquine. Un tour de coquin.* On dit, par une sorte d'ironie, *C'est un fameux coquin, un plaisant coquin.* || Infâme et lâche. *Il a fui comme un coquin.* || Coquine, se dit, tant adj. que subst., d'Une femme débauchée, d'Une femme qui trompe beaucoup d'amants. *Cette femme est bien coquine. C'est une coquine.* || Coquin, se dit dans la colère, sans qu'on attache à ce mot un sens rigoureusement exact. *Tais-toi, coquine! Mon coquin de domestique n'est pas encore de retour.* || Il se dit, par plaisanterie, d'Un homme qui a ou qu'on suppose avoir quelque bonne fortune. *Vous êtes un heureux coquin, un petit coquin.* || Il se dit, par amitié, d'Un enfant vif et espiègle. *C'est un aimable petit coquin.*

COQUINERIE. s. f. Action de coquin, de fripon. || Le caractère du coquin, du fripon. *Sa coquinerie est bien connue.* Fam. dans les deux sens.

COR. s. m. (lat. *cornu,* corne.) Durillon qui vient aux doigts des pieds. *Couper, extirper les cors.*

COR. s. m. Instrument à vent, courbé en spirale, et dont l'embouchure est conique. *Cor de chasse, d'orchestre. Emboucher le cor. Sonner, donner du cor.* || T. de vénerie, *Chasser à cor et à cri,* Chasser à grand bruit, avec le cor et les chiens. || Fig. et fam., *Demander une chose à cor et à cri,* Demander une chose à toute force.

CORAIL. s. m. (grec *corallion,* corail.) Production marine, pierreuse et calcaire, qui a la forme d'un arbuste plus ou moins rameux, et qui sert d'habitation à certains polypes. *Corail rouge, pâle, blanc, noir.* || Poétiq., *Une bouche de corail, des lèvres de corail,* Une belle bouche, une bouche fraîche et vermeille. || Corail, pluriel, *Coraux,* qui se dit D'une collection de pièces de corail. *Ce naturaliste a de beaux coraux.*

CORAILLEUR. s. m. Celui qui va à la pêche du corail. Adj. *Pêcheur, navire corailleur.*

CORALLIN, INE. adj. Qui est rouge comme corail. Il est vieux.

CORALLINE. s. f. Polypier, substance marine,

pierreuse comme le corail, branchue et composée de petites pièces attachées les unes aux autres.

CORAN. s. m. Le livre qui contient la loi de Mahomet. On dit aussi, *Alcoran* : voyez ce mot.

CORBEAU. s. m. (lat. *corvus*, corbeau.) Gros oiseau d'un plumage noir, qui est carnassier, et qui vit ordinairement de charognes. *Noir comme un corbeau. Le croassement des corbeaux.* || CORBEAU, t. d'archit., Grosse pierre ou pièce de bois mise en saillie, pour soutenir une poutre. || *Corbeau de fer*, Morceau de fer scellé dans la muraille, et qui sert à soutenir une pièce de bois sur laquelle portent les solives. || CORBEAU, t. de marine, Croc de fer pour accrocher les vaisseaux de l'ennemi. Il est vieux : on dit maintenant, *Grappin d'abordage*. || CORBEAU, en astron., Constellation de l'hémisphère méridional.

CORBEILLE. s. f. (lat. *corbis*, corbeille.) Panier fait ordinairement d'osier. *Une corbeille de fleurs, de fruits.* || Parures et bijoux que l'époux futur envoie dans une corbeille à la personne qu'il doit épouser. On dit de même, *Une corbeille de mariage.* || CORBEILLE, en archit., en sculpt. et en jardin., Certains ornements en forme de corbeille.

CORBILLARD. s. m. Autrefois, Grand bateau établi pour aller de Paris à Corbeil. || Grands carrosses dont on se sert chez les princes pour voiturer les gens de leur suite. || Aujourd'hui, Char dans lequel on transporte les morts au lieu de leur sépulture.

CORBILLAT. s. m. (lat. *corvus*, corbeau.) Le petit du corbeau.

CORBILLON. s. m. (lat. *corbis*, corbeille.) Petite corbeille. *Le corbillon du pain bénit. Le corbillon d'un pâtissier. Un corbillon d'oublies.* || Prov. et fig., *Changement de corbillon fait trouver le pain bon.* || CORBILLON, Jeu où les joueurs sont obligés de répondre en rimant en *On*.

CORBIN. s. m. (lat. *corvus*, corbeau.) Corbeau. Il est vieux, et n'est plus usité que dans ces locut., *Bec-de-corbin, bec-à-corbin.* Voyez BEC.

* CORBLEU. Sorte de jurement. Fam.

CORCELET. s. m. *Voyez* CORSELET.

CORDAGE. s. m. (grec *chordè*, corde.) Dénomination générique de toutes les cordes qui servent au gréement et à la manœuvre des navires. *Avoir des cordages de rechange. Gros, menu cordage.* || Cordes qu'on emploie à des trains d'artillerie, ou à des machines. || CORDAGE, La manière de mesurer le bois qu'on appelle *Bois de corde*.

CORDE. s. f. Tortis fait ordinairement de chanvre et quelquefois de laine, d'écorce d'arbres, de crin, et d'autres matières pliantes et flexibles. *Attacher, serrer avec une corde. Corde à puits. Échelle de corde.* || *Mettre une chose en corde*, Lui donner la forme d'une corde. || *Tabac en corde*, Tabac qui est ou qui a été cordé. || Proverb. et figurém., *Vous verrez beau jeu si la corde ne rompt*, Vous verrez des choses fort surprenantes dans telle affaire, si les moyens dont on se sert pour y réussir ne manquent pas. || *Corde de jeu de paume*, Grosse corde qui est tendue au milieu d'un jeu de paume, et qui est garnie de filets jusqu'en bas, de manière à arrêter la balle qui ne passe pas par-dessus. Dans ce sens, on dit : *Mettre sous la corde. Friser la corde. Mettre argent sous corde.* || CORDE, Gros câble tendu en l'air, et attaché par les deux bouts, sur lequel certains bateleurs dansent. || Fig. et fam., *Danser sur la corde*, Être engagé dans une affaire hasardeuse, se trouver dans une situation embarrassante, incertaine, où l'on court risque à tout moment de succomber. || CORDE, Le supplice de la potence. || Figur. et fam., *Il a frisé la corde*, se disait autrefois Pour faire entendre qu'un homme avait été bien près d'être condamné à être pendu, ou que c'était un fripon qui méritait la corde. || Fig. et fam., *Mettre la corde au cou à quelqu'un*, Le mettre en danger d'être pendu; ou, dans un sens plus général, Être cause de sa ruine, de sa perte. On dit de même, *Se mettre la corde au cou.* || Prov. et fig., *Il ne faut point parler de corde dans la maison d'un pendu*, Il ne faut pas parler de certaines choses qui peuvent être reprochées à ceux devant qui l'on parle. || *Un homme de sac et de corde*, Un scélérat, un filou, un mauvais garnement. || *La corde au cou*, Avec une corde autour du cou. || CORDE, Tortis de chanvre, de crin, ou d'autres matières, dont on garnit les arcs et les arbalètes pour les bander. *Tendre, bander la corde.* || Prov. et figur., *Avoir deux cordes à son arc, plusieurs cordes, plus d'une corde à son arc*, Avoir plusieurs moyens pour parvenir à son but, à ses fins. || En horlogerie, *Corde de montre*, Corde de boyau qu'on mettait autrefois aux montres, et qui servait à tendre le grand ressort. || CORDES, Cordelettes, fils de boyau ou de métal, etc., que l'on tend sur certains instruments de musique, et que l'on fait résonner avec les doigts, ou avec un archet, ou avec des touches, etc. *La harpe, le violon, le forte-piano, etc, sont des instruments de musique à cordes, des instruments à cordes.* || Fig. et fam., *Toucher la corde sensible*, Parler de ce qui intéresse le plus vivement une personne, de ce qui lui fait le plus de peine ou de plaisir. || Fig. et fam., *Ne touchez pas cette corde, c'est une corde qu'il ne faut pas toucher, il ne faut pas toucher cette corde-là*, se dit Pour faire entendre qu'il ne faut pas parler de telle chose, soit parce qu'on s'exposerait à quelque danger, soit parce qu'on pourrait blesser ou affliger quelqu'un. || CORDE, par ext., en t. de musique, Note, son. *La quinte a cinq cordes.* On le dit en parlant De la voix. *La voix de ce chanteur est belle dans les cordes élevées.* || Accord. *Corde fondamentale.* || CORDE, Tension d'un muscle, causée par ulcère, inflammation, etc. A vieilli. || T. d'art vétérin., *Corde de farcin*, Tension que le farcin cause aux parties qui en sont attaquées. || CORDE, t. de géométrie, Portion de ligne droite traversant un cercle et terminée à sa circonférence, comme la corde d'un arc véritable se termine aux extrémités de sa courbure. || CORDE, Fils dont le drap est tissu. *Son habit montre la corde.* || Fig. et fam., *Cet homme montre la corde*, Il fait voir qu'il en est aux expédients, à ses dernières ressources. || Fig. et fam., *Cela montre la corde*, C'est une finesse grossière et facile à découvrir. *Cela est usé jusqu'à la corde*, se dit D'une ruse, d'une plaisanterie, etc., qui ont été si souvent employées, que tout le monde les connaît. || CORDE, Une certaine quantité de bois à brûler, qu'on mesurait autrefois avec une corde, et qui équivaut à deux voies de bois. *Bois de corde*, Bois neuf.

CORDEAU. s. m. Petite corde. Petite corde dont se servent les maçons, les jardiniers, les ingénieurs, pour tracer des lignes droites, pour aligner. *Des allées tirées au cordeau.*

CORDELER. v. a. Tordre en forme de corde. *Cordeler des cheveux.* || CORDELÉ, ÉE. participe.

CORDELETTE. s. f. Petite corde.

CORDELIER. s. m. Il s'est dit, en France, de Ceux des religieux de Saint-François qu'on nomme autrement Les frères mineurs. || Fig. et fam., *Être gris comme un cordelier*, se dit D'un homme ivre,

par une mauvaise équivoque fondée sur ce qu'anciennement les cordeliers étaient vêtus de gris.

CORDELIÈRE. s. f. Corde à plusieurs nœuds. t. de blason. || Petite tresse à plusieurs nœuds, que les femmes portaient au cou. || CORDELIÈRE, t. d'archit. Baguette sculptée en forme de corde.

CORDELLE. s. f. Corde de moyenne grosseur dont on se sert pour le halage des bâtiments, des bateaux.

CORDER. v. a. Mettre en corde. *Corder du chanvre.* || *Corder du tabac,* Mettre du tabac en corde, en roulant et tordant ensemble les feuilles. || CORDER, Affermir l'enveloppe d'un ballot, les ais d'une caisse, en les entourant d'une corde fortement serrée. || *Corder du bois,* Le mesurer à la corde, ou à la membrure. || CORDÉ, ÉE. participe.

CORDERIE. s. f. Lieu, atelier où l'on fait de la corde, des cordages. || L'art de faire des cordes.

CORDIAL, ALE. adj. (lat. *cor,* cœur.) Propre à conforter le cœur. || Subst. masc. *Un bon cordial.* || CORDIAL, fig., Qui est plein d'une véritable affection. *C'est un ami cordial.* || Qui vient du fond du cœur, ou Qui exprime une affection véritable. *Affection cordiale. Ton, langage, accueil cordial.* Dans ces deux derniers sens, il ne s'emploie jamais au masc. plur.

CORDIALEMENT. adv. De tout son cœur, affectueusement, d'une manière cordiale. || *Haïr quelqu'un cordialement,* Le haïr de grand cœur, et avec une sorte de plaisir.

CORDIALITÉ. s. f. Affection tendre et sincère.

CORDIER. s. m. (grec *chordè,* corde.) Artisan dont le métier est de faire de la corde, des cordes.

CORDIFORME. adj. des 2 genres. (lat. *cor,* cœur, *forma,* forme.) t. de botan. Qui a la forme d'un cœur.

CORDON. s. m. (grec *chordè,* corde.) Une des petites cordes dont une plus grosse corde est composée. || Petite corde ou petite tresse ronde ou plate, faite de fil, de soie, etc. || Par ext., Ce qui sert à lier, à attacher, à tirer ou à pendre certaines choses. *Cordon de sonnette, de montre, de souliers.* || Fam. et fig., *Tenir les cordons de la bourse,* Avoir le maniement de l'argent. *Délier les cordons de la bourse,* Payer, donner quelque somme. || *Cordon de chapeau,* Le ruban, le tissu, etc., dont on entoure et dont on serre la forme d'un chapeau, pour le tenir en état, ou seulement pour l'orner. || Prov., *Il n'est pas digne de dénouer les cordons des souliers d'un tel,* Il lui est fort inférieur en mérite. || CORDON, absol., Petite corde au moyen de laquelle un portier ouvre à ceux qui veulent entrer ou sortir. *Demander le cordon. Tirez le cordon, s'il vous plaît;* et plus ordin., par ellipse, *Le cordon, s'il vous plaît.* || Lacet de soie dont on se sert, en Turquie, pour étrangler les personnages éminents dont le sultan veut se défaire. || CORDON, Un large ruban, en parlant des ordres de chevalerie. *Être bardé de cordons.* || *Cordon bleu,* Ruban large, moiré et bleu, auquel était attachée la croix de l'ordre du Saint-Esprit. On le dit Des chevaliers du Saint-Esprit. *Il était cordon bleu.* || *Cordon bleu,* fig. et par plaisanterie, Une cuisinière très-habile. || *Cordon rouge,* Ruban large, moiré et couvert de feu, auquel est attachée la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Louis. On le dit Des commandeurs de l'ordre de Saint-Louis. *Il était cordon rouge.* || *Cordon noir,* Ruban large, moiré et noir, auquel était attachée la croix de l'ordre de Saint-Michel. || CORDON, Petite cordelette bénite que portent les membres de certaines confréries. *Il était de la confrérie du Cordon.* || CORDON, t. d'anat., Certaines parties qui ont de la ressemblance avec une petite corde. *Cordon spermatique, nerveux.* || *Cordon ombilical,* Le lien qui attache l'enfant au placenta par le nombril. En botanique, Filet qui attache la graine au placenta. || CORDON, Grosse moulure qui règne tout autour d'une muraille ou d'un bâtiment, ou le long d'une corniche dans un appartement, etc. || T. de jardinage, *Cordon de gazon,* Bande de gazon qui règne le long de quelque plate-bande. || CORDON, Petit bord façonné qui est autour d'une pièce de monnaie. || CORDON, rangée, file de plusieurs choses placées les unes à côté des autres. *L'illumination du jardin était fort brillante, des cordons de verres de couleur régnaient le long de toutes les allées.* || T. de guerre, *Cordon de troupes,* ou simplement, *Cordon,* Suite de postes garnis de troupes, qui sont à portée de communiquer entre eux.

CORDONNER. v. a. Tortiller en forme de cordon. || *Cordonner des cheveux,* Entourer d'un ruban des cheveux qui sont tortillés. || CORDONNÉ, ÉE. participe.

CORDONNERIE. s. f. Le métier de cordonnier. || Lieu où l'on vend des souliers, des bottes. Ce sens a vieilli. || Lieu où se confectionnent, où sont déposées les chaussures, dans les colléges, etc.

CORDONNET. s. m. Petit cordon, tresse, petit ruban pour attacher ou pour enfiler quelque chose. || CORDONNET, t. de monnayage, marque empreinte sur la tranche des pièces d'or et d'argent.

CORDONNIER. s. m. Artisan dont le métier est de faire des souliers et autres pareilles chaussures. || Prov. et fig., *Les cordonniers sont les plus mal chaussés,* On néglige ordinairement les avantages qu'on est le plus à portée de se procurer par son état, par sa position, etc.

CORÉE. s. m. *Voyez* CHORÉE.

CORELIGIONNAIRE. s. des 2 genres. (lat. *cum,* avec, *religio,* religion.) Celui qui professe la même religion que certains autres.

CORIACE. adj. des 2 genres. (lat. *corium,* cuir.) Qui est dur comme du cuir. Il se dit surtout D'une viande dure, difficile à mâcher. *Ce bœuf est coriace.* || Fig. et fam., en parlant Des personnes, Avare, dur, difficile, dont on a de la peine à tirer quelque chose. *C'est un homme coriace.*

CORIACÉ, ÉE. adj. Il se dit Des substances dont la consistance approche de celle du cuir. Peu usité.

CORIAMBE. s. m. *Voyez* CHORIAMBE.

CORIANDRE. s. f. (grec *koriannon,* coriandre.) Plante ombellifère dont les semences ont une odeur de punaise lorsqu'elles sont fraîches, et un goût très-agréable lorsqu'on les a fait sécher. *Des dragées de coriandre,* ou absolument, *De la coriandre.*

CORINTHIEN, ENNE. adj. Il désigne Celui des cinq ordres d'architecture qui, par sa proportion et sa décoration, présente l'idée de la plus grande richesse. || Il se dit Des différentes parties de l'architecture qui appartiennent à cet ordre. *Chapiteau corinthien. Base, corniche, moulure corinthienne.*

CORIS. s. m. *Voyez* CAURIS.

CORME. s. f. Fruit acide et fait à peu près en forme de petite poire, qui croît sur le cormier ou sorbier domestique. On l'appelle aussi *Sorbe.*

CORMIER. s. m. Nom vulgaire du sorbier domestique, que l'on appelle aussi *Sorbier.*

CORMORAN. s. m. (lat. *corvus marinus,* corbeau marin.) Oiseau aquatique qui a le cou fort long, les jambes fort hautes, et qui vit ordinairement de poisson.

CORNAC. s. m. Celui qui est chargé de soigner et de conduire un éléphant.

CORNAGE. s. m. (lat. *cornu*, corne.) t. d'art vétér. Bruit que font entendre en respirant certains chevaux, lorsqu'ils courent ou trottent avec vitesse.

CORNALINE. s. f. (ital. *cornalina*, cornaline.) Pierre précieuse rouge et un peu transparente. *Cornaline sanguine, de vieille roche.*

CORNARD. adj. et s. m. (lat. *cornu*, corne.) t. d'injure, qui se dit De celui dont la femme s'est abandonnée à un autre. Il est bas.

CORNE. s. f. Partie dure qui sort de la tête de quelques animaux, et qui leur sert de défense. *Scier les cornes à un taureau, lui rembourrer les cornes. Prendre, saisir, attacher une bête par les cornes.* On dit aussi, *Les cornes du diable.* || *Bêtes à cornes*, se dit seulement Des bœufs, des vaches et des chèvres, par opposition Aux brebis et aux moutons. || T. d'art vétérinaire, *Donner un coup de corne à un cheval*, Saigner un cheval au palais, avec le bout d'une corne de cerf ou de chevreuil. || Fig. et fam., *Montrer les cornes*, Se mettre en état de se défendre. || Prov. et fig., *Il mangerait le diable et ses cornes*, se dit D'un grand mangeur. || Fig. et fam., *Porter les cornes, avoir des cornes*, se dit D'un mari dont la femme est infidèle. || Fam., *Faire les cornes à quelqu'un*, Faire par dérision avec deux doigts un signe qui représente les cornes. || *Corne d'abondance*, ou *Corne d'Amalthée*, Corne qu'on représente pleine de toutes sortes de fruits et de fleurs, et que la Fable suppose avoir été arrachée ou de la tête d'Achéloüs, lorsque, transformé en taureau, il fut vaincu par Hercule, ou de celle de la chèvre Amalthée, qui avait nourri Jupiter. || *Corne de cerf*, Le bois du cerf, lorsqu'il est employé dans les arts. || *Corne-de-cerf*, en botanique, Nom de diverses plantes, et particulièrement d'Une plante crucifère dont les feuilles sont divisées à peu près comme le bois du cerf. || T. d'artillerie, *Corne d'amorce*, Corne de bœuf dans laquelle on met le pulvérin qui sert à amorcer les bouches à feu. || En hist. nat., *Cornes d'Ammon*, Coquilles fossiles qui ressemblent à des cornes de bélier, et qu'on nomme plus ordinairement *Ammonites.* || CORNE, Instrument à vent ou cornet rustique dont se servent les vachers, et qui est ordinairement fait d'une corne. || CORNE, La moitié d'une corne coupée dans sa longueur et taillée de manière qu'on peut s'en servir pour relever le quartier d'un soulier étroit. || CORNE, par analogie, Certaines pointes que les limaçons, quelques serpents et quelques insectes portent sur la tête. || Par ext., Pointes, angles saillants que présentent certains objets. *Les cornes d'un croissant. Chapeau à cornes.* || *Faire une corne à un livre, à un feuillet, etc.*, Plier le coin, l'angle d'un feuillet, dans un livre, pour marquer l'endroit qu'on veut retrouver. || T. de fortific., *Ouvrage à cornes*, Ouvrage avancé hors du corps de la place, et qui consiste en une courtine et en deux demi-bastions. || T. de marine, *Corne d'artimon*, Vergue qui embrasse l'arrière du mât d'artimon par une entaille en croissant faite à son gros bout, et qui porte la voile d'artimon. || CORNE, t. d'anat., Certaines parties du corps humain qui ressemblent à des cornes. *Les cornes de la matrice, du larynx. Etc.* || CORNE, La partie dure qui est au pied du cheval, du mulet, de l'âne, etc. Il ne se dit qu'au sing. *Ce cheval a la corne bonne, ferme, dure, molle, sujette à s'éclater.*

CORNÉ, ÉE. adj. Qui est de la nature de la corne, ou qui a l'apparence de la corne, dans le langage scientifique. || En anat., *Tissu corné*, Celui qui forme les ongles.

CORNÉE. s. f. t. d'anat. La première des tuniques de l'œil, qu'on nomme vulgairement *Le blanc de l'œil.*

CORNEENNE. s. f. t. de géologie. Substance pierreuse qui fait la base des diverses roches mélangées.

CORNEILLE. s. f. (lat. *cornix*, corneille.) Oiseau noir comme un corbeau, mais de moindre grosseur. || *Corneille emmantelée*, Corneille qui a une partie du corps noir, et le reste grisâtre. || Fig. et fam., *Bayer aux corneilles*, S'amuser à regarder en l'air niaisement. || Prov., fig. et pop., *Y aller de cul et de tête comme une corneille qui abat des noix*, S'employer avec ardeur et sans précaution pour faire réussir quelque chose.

CORNEMUSE. s. f. (lat. *cornu*, corne, *musa*, chant.) Instrument de musique à vent, composé de deux tuyaux, et d'une peau de mouton, qu'on enfle par le moyen du premier tuyau appelé *Porte-vent.*

CORNER. v. a. Sonner d'un cornet ou d'une corne. || CORNER, Parler dans un cornet, pour se faire entendre à un sourd. || Fig. et fam., *Corner aux oreilles de quelqu'un*, Parler continuellement d'une chose à quelqu'un, dans le dessein de la lui persuader. || Fig. et fam., *Corner quelque chose partout*, Le publier avec importunité. || CORNER, se dit Des oreilles, lorsqu'on y éprouve un bourdonnement. *Les oreilles me cornent.* || Fig. et fam., *Les oreilles vous cornent*, se dit À quelqu'un qui croit entendre ce qu'on ne lui dit pas, ou un bruit qui n'est pas réel. || Fig. et fam., *Les oreilles ont bien dû vous corner*, Nous avons beaucoup parlé de vous, nous avons souvent parlé de vous en votre absence. || CORNÉ, ÉE. participe.

CORNET. s. m. Petit cor, ou petite trompe. *Cornet de postillon, de vacher.* || *Cornet à bouquin*, Sorte de trompe recourbée, qui est faite ordinairement d'une corne. || *Cornet acoustique*, ou simplement, *Cornet*, Petit instrument en forme d'entonnoir ou de cor, dont un sourd met le petit bout dans son oreille pour entendre plus facilement. || CORNET, Morceau de papier roulé en forme de cornet, de manière à pouvoir contenir quelque chose. *Un cornet de tabac, de dragées.* || Oublie à laquelle on donne la même forme. || T. d'anat., Certaines lames osseuses très-minces, roulées en forme de cornet, et qui sont dans les fosses nasales. || CORNET, Petit vase de corne, d'ivoire ou de cuir, dans lequel on agite les dés, à certains jeux, avant de les jeter sur le tapis. || La partie de l'écritoire dans laquelle on met de l'encre. || En hist. nat., Mollusque du genre des Sèches; autrement, *Calmar.*

CORNETTE. s. f. Coiffure dont les femmes se servent dans leur déshabillé. || CORNETTE, Longue et large bande de taffetas, que les conseillers au parlement portaient autrefois au cou, comme marque d'honneur, et que François Ier accorda aux professeurs du collège royal de Paris. || CORNETTE, t. de marine, Long pavillon à deux pointes ou cornes, qui est la marque distinctive du capitaine de frégate, du lieutenant de vaisseau ou de frégate, commandant une division de trois bâtiments au moins. || CORNETTE, autrefois, Étendard d'une compagnie de cavalerie ou de chevau-légers. Par extens., mais plus rarement, La troupe même. || CORNETTE, subst. masc., L'officier d'une compagnie de cavalerie ou de dragons, qui était chargé de porter l'étendard. || Un officier de certains corps de la maison du roi, mais qui ne portait point l'étendard. || L'emploi de cornette dans la maison du roi. Il est fém.

CORNEUR. s. m. Celui qui corne. Fam. || T. d'art vétérinaire, *Cheval corneur*, Cheval qui fait entendre en respirant une espèce de sifflement. *Corneur* est adj.

CORNICHE. s. f. (grec *corônis*, sommet.) Partie essentielle de l'architecture, composée de moulures en saillie l'une au-dessus de l'autre : elle sert de couronnement à toute sorte d'ouvrages, principalement dans les ordres d'architecture, où elle est placée sur la frise de l'entablement. || Ornement saillant qui règne au-dessous d'un plafond, au-dessus des portes, des armoires, etc.

CORNICHON. s. m. (lat. *cornu*, corne.) Petite corne. || CORNICHON, Petits concombres propres à confire dans le vinaigre.

CORNIER. adj. Qui est à la corne ou à l'angle de quelque chose. Il se dit Des pilastres, des poteaux qui sont à l'encoignure d'un bâtiment, et Des gros arbres qui marquent les bornes des ventes et des coupes de bois. *Pilastre, poteau, pied cornier.*

CORNIÈRE. s. f. Canal de tuiles ou de plomb, qui est à la jointure de deux pentes de toit et qui en reçoit les eaux. Adj. *Une jointure cornière.*

CORNIÈRES. s. f. pl. Équerres de fer qui sont attachées aux angles du marbre d'une presse d'imprimerie, et qui servent à maintenir la forme.

CORNILLAS. s. m. (lat. *cornix*, corneille.) Le petit d'une corneille.

CORNOUILLE. s. f. (lat. *cornum*, cornouille.) Le fruit du cornouiller.

CORNOUILLER. s. m. Arbre dont le bois est très-dur, et qui porte un fruit rouge de la forme et de la grosseur d'une olive.

CORNU, UE. adj. (lat. *cornutus*, cornu.) Qui a des cornes. || Il se dit, fig., De certaines choses qui ont plusieurs angles, plusieurs pointes. *Pièce de terre cornue. Pain cornu.* || Fig. et fam., *Raisons cornues, raisonnements cornus*, Mauvaises raisons, raisonnements qui ne concluent pas. *Visions cornues*, Idées folles, extravagantes.

CORNUE. s. f. Vaisseau distillatoire, de verre, de terre ou de métal, renflé, arrondi et se terminant à sa partie supérieure par un tuyau recourbé que l'on nomme *Col. Le ventre* ou *la panse, le col d'une cornue.*

COROLLAIRE. s. m. (lat. *corollarium*, corollaire.) t. didactique. Ce qu'on ajoute par surabondance, afin de fortifier encore les raisons dont on s'est servi pour prouver une proposition. || En mathém., Conséquence qui découle de quelque proposition déjà démontrée, et dont la déduction n'exige pas de démonstration spéciale, n'ayant besoin que d'être énoncée pour être établie évidemment.

COROLLE. s. f. (lat. *corolla*, corolle.) t. de botan. La partie d'une fleur complète qui enveloppe immédiatement les organes de la fécondation, et qui est ordinairement colorée. *Les pétales d'une corolle. Corolle monopétale, polypétale, régulière, irrégulière, etc.*

CORONAIRE. adj. (lat. *corona*, couronne.) t. d'anat. Il se dit De deux artères qui prennent leur origine de l'aorte, et qui portent le sang dans le cœur.

CORONAL, ALE. adj. t. d'anat. *L'os coronal*, ou subst., *Le coronal*, L'os qui forme la partie antérieure du crâne ou le front, d'où il est aussi nommé *Frontal.* On dit également, *Fosses coronales, suture coronale, etc.*

CORONER. s. m. (On fait sentir l'R finale.) Nom qu'on donne, en Angleterre, à un officier de justice chargé de faire, au nom de la couronne et avec l'assistance d'un jury, des informations sur les causes de toute espèce de mort violente.

CORONILLE. s. f. t. de botan. Genre de plantes légumineuses, contenant un assez grand nombre d'espèces, dont plusieurs sont cultivées dans les jardins d'agrément.

CORONOÏDE. adj. f. (grec *corônè*, couronne, *eidos*, forme.) t. d'anat. Il se dit De deux apophyses qui ont quelque ressemblance avec le bec d'une corneille.

CORPORAL. s. m. (lat. *corpus*, corps.) t. du culte catholique. Linge bénit que le prêtre étend sur l'autel pour mettre le calice dessus, et ensuite l'hostie.

CORPORATION. s. f. Association autorisée par la puissance publique, et formée de plusieurs personnes qui vivent sous une police commune relativement à leur profession. On dit dans un sens analogue, *Corporation religieuse.*

CORPOREL, ELLE. adj. Qui a un corps. || Qui appartient au corps, qui concerne le corps.

CORPORELLEMENT. adv. D'une manière corporelle, qui a rapport au corps. || Il est opposé à Spirituellement. *Manger, recevoir le corps de Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST *réellement et corporellement.*

CORPORIFIER. v. a. (lat. *—facere*, faire.) t. didactique. Donner, supposer un corps à ce qui n'en a point. || Mettre, fixer en corps les parties éparses d'une substance. Peu usité. || CORPORIFIÉ, ÉE. participe.

CORPS. s. m. Portion de matière qui forme un tout individuel et distinct. *Tout corps a trois dimensions, longueur, largeur et profondeur. Corps solide, naturel, physique, simple, mixte, organique, inorganique, aérien, opaque, spongieux, sphérique.* || Fig., *Prendre l'ombre pour le corps*, Prendre l'apparence pour la réalité. || Prov., *L'envie suit la vertu, le talent, le génie, etc., comme l'ombre suit le corps.* || En chirurgie, *Corps étranger.* Voyez ÉTRANGER. || CORPS, La partie matérielle d'un être animé, et principalement de l'homme. *Le corps de l'homme, d'un animal. Les membres, l'intérieur du corps.* || Il se dit par opposition à Esprit, âme, etc. *L'âme est unie au corps. L'esprit et le corps.* || Par rapport à la taille et à la conformation. *Un beau corps. Un corps malbâti.* || Par rapport à la santé, aux diverses impressions ou altérations que le corps peut éprouver. *Corps bien constitué, mal constitué, délicat, exténué, vigoureux. J'ai le corps brisé, moulu.* || Par rapport aux mouvements, aux exercices. *Corps souple, agile.* || Par rapport à la lutte, aux combats. *Prendre, saisir au corps son adversaire. Nous nous verrons corps à corps.* || *Corps mort*, ou simplement *Corps*, Cadavre, corps privé de vie, en parlant Du corps humain. *Ensevelir les corps. Enterrer, ouvrir, embaumer, disséquer un corps.* || *Corps mort*, fig., t. de marine, Tout objet établi sur le rivage, ou sur le fond d'une rade, pour l'amarrage des navires : c'est ordinairement une très-grosse ancre borgne avec une chaîne ou un câble, dont le bout est porté par un bateau ou par une caisse flottante. *L'ancre, la chaîne, le câble du corps mort.* || Prov., *Gagner son pain à la sueur de son corps*, En travaillant, en se donnant beaucoup de peine. || Fam. et par exagérat., *Se tuer le corps et l'âme*, Se donner beaucoup de peine. Il se dit plus ordinairement De ceux qui travaillent sans beaucoup de fruit. || *Se donner à quelqu'un de corps et d'âme*, Se dévouer entièrement à lui. || Prov. et fig., *C'est un corps sans âme.* Voyez ÂME. || Fam., *Faire bon marché de son corps*, Exposer facilement sa vie aux dangers. || Fam., *Faire folie de son corps*, se disait autrefois

D'une fille qui se livrait au libertinage. || Prov. et fig., *Avoir le diable au corps*, Être méchant, furieux. On le dit, par étonnement, D'un homme qui montre beaucoup d'adresse, de courage, de force, de talent ou d'esprit. On le dit, dans le premier sens, Des animaux. || Pop., *C'est un drôle de corps, un plaisant corps*, se dit D'un homme plaisant, facétieux. || Pop., *Cet homme n'est pas traître à son corps*, Il ne s'épargne rien, il ne se refuse point les commodités de la vie. || Fig. et fam., *Il a un corps de fer, c'est un corps de fer*, se dit D'un homme robuste et qui résiste aux plus grandes fatigues. || *Prendre du corps*, Prendre de l'embonpoint. || Fam., *À corps perdu*, Avec impétuosité, sans songer à se ménager. Fig. *Il se jette à corps perdu dans les entreprises les plus hasardeuses.* || *À son corps défendant*, En repoussant une attaque. Fig. et fam., Malgré soi, à regret, avec répugnance. || *À bras-le-corps*, se dit Lorsqu'on saisit une personne au moyen du bras ou des deux bras passés autour du corps. || *Corps-saint*, Le corps, le cadavre d'un saint. || Corps, se dit en parlant Du sacrement de l'eucharistie. *Recevoir le corps de Notre-seigneur.* || Il se dit Des personnes considérées par opposition Aux biens, aux marchandises, etc. *Un vaisseau qui a péri corps et biens. Séparation de corps et de biens.* || Des personnes considérées comme sujettes à être emprisonnées par ordre de justice. *Les juges ont ordonné qu'il serait pris au corps. Condamnation, contrainte par corps.* Subst., *Le par-corps.* || *Répondre de quelqu'un corps pour corps*, En répondre comme de soi-même. || Corps, La partie du corps humain qui est entre le cou et les hanches, et qui est comme le tronc. *Il a le corps et les membres bien proportionnés.* || La capacité de cette partie du corps. *Il a un coup d'épée dans le corps.* || Prov. et fig., *Faire de son corps une boutique d'apothicaire*, Prendre trop de remèdes. || Fam., *Nous verrons ce que cet homme a dans le corps*, Ce qu'il peut faire, ce qu'il est capable de faire. || Corps, par extens., La partie de certains habillements qui couvre depuis le cou jusqu'à la ceinture. *Corps de cuirasse, de jupe, de robe.* || Corps, par analogie, La principale partie de certaines choses : *Le corps d'une guitare, d'un violon, etc.*, La partie creuse d'une guitare, d'un violon, etc., sans comprendre le manche. *Le corps d'un vaisseau, d'un navire*, Le vaisseau, le navire lorsqu'il est sans ponts, mâts, voiles, cordages, ni ancres. *Le corps d'un carrosse*, La partie du carrosse qui est suspendue. *Le corps d'une place* ou *d'une forteresse*, La place ou la forteresse considérée abstraction faite de ses dehors. *Le corps d'un État, d'un royaume*, Le territoire qui forme un État, un royaume. *Le corps de ballet*, La troupe des danseurs qui exécutent un ballet; par opposition à Ceux qui dansent un pas. *Le corps d'un livre, d'un ouvrage*, Le livre, l'ouvrage sans la préface, les annotations, les tables, etc. *Le corps d'une lettre*, La lettre sans les compliments de forme, la date, la signature, etc. *Le corps d'une lettre*, en calligraphie, Le principal trait dont une lettre est formée. *Le corps d'une lettre*, en typographie, La dimension de la pièce fondue qui supporte l'œil de la lettre, et qui se mesure par points typographiques du côté du cran. Voyez *Point typographique*, au mot Point. || En botan., *Le corps ligneux*, Le bois, la partie de la tige ou de la racine comprise entre la moelle et l'écorce. Dans le langage ordinaire, *Le corps d'un arbre*, La tige d'un arbre. Dans un sens analogue, t. d'anat., *Le corps d'un os, d'un muscle.* || *Corps de pompe*, Le tuyau d'une pompe, dans lequel joue le piston. || *Le corps d'un édifice*, La grosse maçonnerie, prise sans la charpente et la menuiserie. || *Corps de logis*, ou *Corps de bâtiment*, La masse ou la partie principale d'un bâtiment, considérée séparément des pavillons, ailes, et autres accompagnements qu'elle peut avoir; Un logement détaché de la masse du bâtiment principal. || *Corps de logis simple*, Celui qui ne renferme qu'une seule pièce ou une seule suite de pièces; et, *Corps de logis double*, Celui dans l'épaisseur duquel il y a deux pièces ou deux suites de pièces. || *Le corps du soleil, d'une planète*, Le globe ou le disque du soleil, d'une planète. || T. de droit criminel, *Corps de délit*, Ce qui prouve l'existence d'un délit, comme un cadavre percé de coups, l'effraction d'une porte, etc. || T. de droit civil, *Corps héréditaire*, La masse des biens qui composent une succession. || *Le corps d'une devise*, La figure qui y est représentée; par opposition Aux paroles qui accompagnent cette figure, et qu'on nomme *L'âme de la devise.* || Corps, La solidité et l'épaisseur de certaines choses qui sont ordinairement un peu minces. *Parchemin, papier, étoffe qui a du corps.* || La consistance des choses liquides, qu'on fait cuire ou épaissir par le feu ou autrement, comme les sirops, les onguents, les emplâtres. *Ce sirop, cet onguent, cet emplâtre a trop peu de corps.* || La force et la vigueur de certains vins, de certaines liqueurs. *Un vin qui a du corps, qui prend du corps.* || *Faire corps*, se dit De deux ou de plusieurs choses qui ont contracté une forte adhérence, qui sont unies de manière à n'en faire qu'une. *Ces deux branches font tellement corps ensemble, qu'il est presque impossible de les séparer.* || Corps, fig., Société, union de plusieurs personnes qui vivent sous mêmes lois, mêmes coutumes, mêmes règles. *L'État, la république, le royaume est un corps politique. L'Église est un corps mystique.* || Compagnies ou communautés particulières, dans l'État ou dans l'Église. *Le corps du clergé, de la noblesse. Les corps de métiers, etc. Les différents corps de l'État. Corps législatif. Le corps de la magistrature. Les corps militaires. Le corps de ville*, et mieux, *Le corps municipal.* || *Corps diplomatique*, Les ambassadeurs et ministres étrangers qui résident auprès d'une puissance. || Corps, Armée entière ou un certain nombre de gens de guerre. *Corps d'armée, de troupes. Corps détaché, avancé, de réserve, de bataille.* || La réunion, l'ensemble de ceux qui appartiennent à certaines armes spéciales. *Les corps de l'artillerie, de la gendarmerie, du génie. Etc.* On dit dans un sens analogue : *Corps royal d'état-major, des mines, des ponts et chaussées.* || Un régiment, une troupe quelconque, par rapport à ceux qui en font partie. *Il est aimé dans son corps. Rejoindre son corps.* || *Vieux corps*, autrefois, en France, Les six régiments d'infanterie française les plus anciens. || *Corps de garde*, Certain nombre de soldats placés en un lieu pour faire la garde. *Poser, mettre, établir un corps de garde.* Plus ordinairement *Poste*, en t. milit. || *Corps de garde*, Lieu où l'on établit les soldats qui composent la garde d'un poste. *Le corps de garde de la porte, de la barrière, etc.* || *Mots, railleries, plaisanteries de corps de garde*, Mots, plaisanteries, railleries grossières, basses, sales, telles que s'en permettent les soldats au corps de garde. || Corps, fig., Recueil, assemblage de plusieurs pièces, de plusieurs ouvrages de divers auteurs, en un ou plusieurs tomes. *Le corps des poëtes grecs, des poëtes latins, des historiens.* On dit dans un sens analogue : *Corps de droit civil. Corps de droit canon.* || *Corps de doctrine*, Réunion de principes qui forment un système. Il ne se dit guère qu'en parlant

De morale ou de religion. || En jurispr., *Corps de preuves*, Réunion de plusieurs sortes de preuves, qui toutes ensemble forment une preuve complète. || Corps, t. d'anat., Certaines parties du corps dont la forme et la substance sont très-diverses. *Corps calleux, caverneux. Etc.*

CORPULENCE. s. f. (lat. *corpulentia*, corpulence.) La taille de l'homme considérée par rapport à sa grandeur et à sa grosseur. *Grande, grosse, petite corpulence.*

CORPULENT, ENTE. adj. Qui a beaucoup de corpulence.

CORPUSCULAIRE. adj. (lat. *corpusculum*, corpuscule.) t. didactique. Qui est relatif aux corpuscules, aux atomes. *Physique* ou *philosophie corpusculaire*, Celle qui prétend rendre raison de tout par le mouvement de certains corpuscules.

CORPUSCULE. s. m. t. de physique. Très-petit corps.

CORRECT, ECTE. adj. (lat. *correctus*, correct.) Où il n'y a point de fautes. Il se dit surtout De l'écriture, de l'impression, et du langage. *Écriture, copie correcte. Édition, phrase correcte. Langage, discours, style correct.* || *Auteur correct, peu correct*, Auteur exact ou peu exact, soit dans son style, soit dans les faits, dans les dates, dans les noms qu'il rapporte. || *Dessin correct*, Dessin où toutes les règles sont observées et qui exprime bien la forme des objets. On dit dans un sens analogue, *Un peintre correct.*

CORRECTEMENT. adv. Sans faute, conformément aux règles.

CORRECTEUR. s. m. Celui qui corrige, qui reprend. || *Correcteur d'imprimerie*, Celui qui corrige les épreuves d'une imprimerie. || Correcteur, s'est dit de Certains officiers de la chambre des comptes. || Du supérieur d'un couvent de minimes.

CORRECTIF. s. m. Ce qui a la vertu de tempérer, de corriger. *Le sucre est le correctif du citron.* || Fig., Adoucissement qu'on emploie dans le discours, pour faire passer quelque proposition ou quelque expression trop forte ou trop hardie : telles sont les loc., *En quelque façon, pour ainsi dire, etc.*

CORRECTION. s. f. Action de corriger, d'ôter les défauts de quelque chose; ou Le résultat de cette action. Il se dit Des choses morales et politiques. *La correction des défauts, des abus, des mœurs, des erreurs.* || Changements qu'on fait dans les ouvrages de la main ou de l'esprit, pour les perfectionner. *Cet ouvrage a besoin de correction. Faire des corrections à une pièce de théâtre.* || *Recevoir une pièce de théâtre à correction*, La recevoir avec la condition que l'auteur y fera certains changements. || Sauf correction, sous correction. Loc. adv. dont on se sert pour adoucir ce qui peut déplaire à ceux devant qui l'on parle et auxquels on veut témoigner du respect, de la déférence. *Messieurs, je maintiens, sauf correction, que cela est faux.* || En imprim., *La correction des épreuves*, L'art ou l'action de corriger les épreuves, d'indiquer les fautes de composition, afin que l'ouvrier les fasse disparaître; L'action du compositeur qui exécute les changements indiqués sur l'épreuve par le correcteur ou par l'auteur. || Correction, Additions et changements écrits à la marge ou entre les lignes d'une épreuve ou d'un manuscrit. *Cette épreuve est chargée de corrections.* || Correction, Qualité de ce qui est correct. *La correction du langage, du style.* || En peint., *Correction de dessin*, Exactitude dans la représentation des contours et des détails anatomiques de la figure, d'après un modèle bien conformé, abstraction faite du coloris. || Correction, autrefois, Bureau où travaillaient les correcteurs des comptes. || Correction, Réprimande et admonition, soit d'un égal envers son égal, soit d'un supérieur envers son inférieur. *Correction charitable, fraternelle, paternelle.* || Châtiment, peine. *Le père use de correction envers ses enfants, le maître envers ses domestiques.* || *Maison de correction*, Lieu où l'on enferme ceux qui doivent subir un emprisonnement, une détention. || Correction, Le pouvoir et l'autorité de reprendre, de châtier. *Je ne suis pas sous sa correction.* Peu usité. || Correction, Figure de rhétorique, par laquelle l'orateur se reprend pour dire quelque chose de plus fort, ou même tout autre chose que ce qu'il vient de dire, comme dans cette phrase : *Je l'aime; que dis-je, aimer? je l'idolâtre.* || Correction, en pharmacie, Opération par laquelle on affaiblit l'énergie d'un médicament en le mêlant avec d'autres substances.

CORRECTIONNEL, ELLE. adj. t. de jurispr. criminelle. Il se dit Des peines qu'on applique aux actes qualifiés de délits par la loi; De ces délits mêmes, et Des tribunaux qui en connaissent.

CORRÉGIDOR. s. m. En Espagne, Le premier officier de justice d'une ville, d'une province.

CORRÉLATIF, IVE. adj. (lat. *cum*, avec, *relatio*, relation.) t. didactique. Qui marque une relation réciproque entre deux choses. *Les termes de* père *et de* fils *sont corrélatifs.* || Il se dit Des mots qui vont ordinairement ensemble, et qui servent à indiquer une certaine relation entre deux membres de phrase, tels que *eò* et *quò*, *tantùm* et *quantùm*, en latin; *tellement* et *que*, en français, etc. On dit, dans un sens analogue, que *Deux membres de phrase sont corrélatifs.* || Subst. *Ce mot est le corrélatif de tel autre.*

CORRÉLATION. s. f. t. didactique. Relation réciproque entre deux choses. *Les termes de* père *et de* fils *emportent corrélation. Il y a corrélation entre ces deux membres de phrase, entre ces deux principes.*

CORRESPONDANCE. s. f. (lat. *—respondere*, répondre.) Conformité, rapport. *Il y avait entre eux une parfaite correspondance d'opinions. Une correspondance parfaite règne entre toutes les parties de ce vaste ensemble.* || Correspondance, La relation que des négociants ont les uns avec les autres pour leur commerce. *Avoir, entretenir, établir une correspondance dans les pays étrangers.* || Relations, liaisons que des personnes ont ensemble. *Entretenir correspondance avec des savants. Avoir des correspondances suspectes.* || Commerce réglé de lettres. *Avoir une correspondance avec quelqu'un. Correspondance secrète, littéraire.* || Par extens., Les lettres mêmes. *Faire imprimer, publier la correspondance de quelqu'un.* || Correspondance, Relations, communications entre divers lieux. *La correspondance entre ces deux villes a lieu par cette route.* || *Voiture de correspondance*, Voiture publique qui prend, à un certain endroit de la route, les voyageurs arrivés par une autre voiture, et les transporte plus loin. || *Services de correspondance*, se dit Des services de poste qui transportent les lettres sur des routes où il n'y a pas de malles-postes.

CORRESPONDANT, ANTE. adj. Il se dit Des choses qui se correspondent, qui ont entre elles des rapports. *Angles correspondants. Lignes correspondantes.*

CORRESPONDANT. s. m. Négociant ou banquier qui est en correspondance réglée avec un autre négociant ou banquier, sur des objets de commerce. || Par extens., Toute personne avec qui on est en commerce réglé de lettres, pour affaires, pour nouvelles, etc. ||

Correspondant, Celui qui s'est chargé de pourvoir aux besoins d'un jeune homme envoyé dans quelque ville pour y faire des études, etc.

CORRESPONDRE. v. n. Il se dit Des choses qui se rapportent, qui symétrisent ensemble. *L'aile gauche de cet édifice ne correspond pas avec l'aile droite.* Verbe récipr. *Ces deux pavillons se correspondent.* || Fig. *Cet article correspond à l'article tant de telle loi.* || Correspondre, se dit Des choses qui communiquent entre elles. *Cette chambre correspond à telle autre par une galerie.* Verbe récipr. *Toutes les pièces de cet appartement se correspondent.* || Correspondre, Avoir des relations, des communications. *L'inondation empêche cette ville de correspondre avec la capitale.* || Avoir un commerce de lettres avec quelqu'un. *J'ai longtemps correspondu avec un tel.* || Correspondre, Répondre par ses sentiments, par ses actions, etc., aux sentiments, aux intentions d'un autre. Ce sens vieillit.

CORRIDOR. s. m. (ital. *corridore*, corridor.) (On prononce *Coridor.*) Galerie étroite qui sert de passage pour aller à plusieurs appartements, à plusieurs chambres.

CORRIGER. v. a. (lat. *corrigere*, corriger.) Ôter un défaut, des défauts. Il se dit Des personnes et des choses. *Corriger les abus, les mœurs d'un peuple, les fautes, les défauts d'un ouvrage. C'est lui qui a corrigé les épreuves de tel livre.* || Avec le pron. pers., en parlant Des personnes. *Il ne pourra jamais se corriger de ce malheureux défaut.* Absol. *Ce jeune homme commence à se corriger.* || Corriger, fig., Réparer. *Corriger l'injustice du sort.* || *Corriger la fortune*, se dit D'un joueur qui répare ses pertes en trichant avec adresse. || T. de marine, *Corriger la route d'un bâtiment en pleine mer*, Rectifier par l'observation les erreurs provenant de la dérive, ou de la variation de la boussole. || Corriger, Reprendre, châtier, punir. *Le père corrige ses enfants.* || Tempérer, en parlant Des aliments, des remèdes, et des humeurs. *Il faut corriger la crudité de l'eau avec un peu de vin. Corriger les humeurs peccantes.* || Corrigé, ée. participe. || Subst., dans les colléges, La composition donnée en exemple par le professeur, sur un devoir que les écoliers ont fait eux-mêmes. *Un recueil de corrigés.*

CORRIGIBLE. adj. des 2 genres. Qui peut être corrigé. Il se dit plus ordinairement Des mœurs, et s'emploie avec la négative.

CORROBORANT, ANTE. adj. (lat. *corroborare*, corroborer.) t. de médec. Qui fortifie, qui donne du ton. *Aliment, remède corroborant.* Subst. *Le vin est un corroborant.*

CORROBORATIF, IVE. adj. *Voyez* Corroborant.

CORROBORATION. s. f. t. de médec. Action de corroborer, ou L'état de ce qui est corroboré.

CORROBORER. v. a. t. de médec. Fortifier, donner du ton aux organes. Il ne se dit que De remèdes et d'aliments. || Absol. *Le vin sert à corroborer.* || Corroborer, fig., au sens moral. *Corroborer des preuves. Ces faits peuvent servir à corroborer mon système.* || Corroboré, ée. participe.

CORRODANT, ANTE. adj. (lat. *corrodere*, corroder.) t. didactique. Qui est capable de ronger, de consumer les parties solides.

CORRODER. v. a. Ronger, manger. Il se dit Des humeurs malignes et des substances qui, par une certaine acrimonie, ou par une qualité caustique, rongent, brûlent quelque partie du corps vivant, ou de quelque autre corps solide. *Le poison lui a corrodé les intestins. Cette eau-forte n'a fait que corroder légèrement la surface du métal.* || Corrodé, ée. participe.

CORROI. s. m. (lat. *corium*, cuir.) La façon que le corroyeur donne au cuir. || Massif de terre glaise dont on garnit le fond et les côtés des bassins, des fontaines, etc., pour empêcher l'infiltration des eaux.

CORROMPRE. v. a. (lat. *corrumpere*, corrompre.) (Il se conjugue comme *Rompre.*) Gâter, altérer, changer en mal. *Le grand chaud corrompt la viande. Ces miasmes avaient corrompu l'air.* Avec le pron. pers. *La viande se corrompt quand on la garde trop. L'air se corrompt par les chaleurs excessives.* || Fig., au sens moral. *Corrompre l'âme, le cœur de quelqu'un. Corrompre une fille, une femme*, La séduire, la débaucher. || En parlant De langage, de style, de goût. *Corrompre une langue. La lecture des mauvais auteurs corrompt le style, le goût.* || Avec le pron. pers. *Son cœur s'est corrompu. Le goût se corrompt avec les mœurs.* || Corrompre, Engager quelqu'un, par des dons ou autrement, à faire quelque chose contre son devoir, sa conscience, etc. *On corrompit les témoins. Le prisonnier corrompit ses gardes, et s'évada.* || Corrompre, Altérer la forme, la figure, l'état de certaines choses. Ce sens a vieilli. || Fig., en parlant D'un texte, d'un passage qu'on altère. *Il a corrompu ce passage. Le texte a été bien corrompu en cet endroit.* On dit de même, *Corrompre le sens d'un passage, d'un texte, etc.*, Y donner une interprétation forcée. || Au sens moral, Troubler, diminuer quelque sentiment agréable. *La crainte corrompt le plaisir.* || Corrompu, ue. participe. || *L'italien, l'espagnol et le français sont du latin corrompu*, Sont des langues formées du latin par des altérations, des changements.

CORROSIF, IVE. adj. (lat. *corrodere*, corroder.) Qui corrode, qui ronge et altère les corps avec lesquels il est en contact. *Sublimé corrosif. Substance, humeur corrosive.* || Subst. masc. *Employer les corrosifs.*

CORROSION. s. f. L'action ou l'effet de ce qui est corrosif.

CORROYER. v. a. (lat. *corium*, cuir.) Parer, repasser, manier, ratisser, adoucir des cuirs et leur donner le dernier apprêt. || Corroyer, Battre et pétrir de la terre glaise pour en faire un massif qui tienne l'eau. || *Corroyer un bassin de fontaine, un canal, etc.*, Y mettre un massif de terre glaise corroyée, pour retenir l'eau. || *Corroyer du mortier*, Mêler ensemble de la chaux et du sable, pour en faire du mortier. || *Corroyer du fer*, Le battre à chaud prêt à fondre; Réunir, souder plusieurs morceaux de fer ensemble, de manière qu'ils n'en forment plus qu'un seul. || *Corroyer du bois*, En ôter la superficie grossière. || Corroyé, ée. participe.

CORROYEUR. s. m. Artisan dont le métier est de corroyer les cuirs.

CORRUPTEUR, TRICE. s. (lat. *corruptio*, corruption.) Qui corrompt les mœurs, l'esprit, le langage, le goût, etc. *Elle fut séduite par un vil corrupteur. Ces écrivains furent les premiers corrupteurs du langage, du goût.* || Celui qui détourne quelqu'un de son devoir par des dons, etc. *Les corrupteurs des témoins sont encore plus coupables que les faux témoins mêmes.* || Corrupteur, adj. *Doctrine corruptrice. Or, langage corrupteur.*

CORRUPTIBILITÉ. s. f. t. didactique. Qualité par laquelle un corps physique est sujet à la corruption.

CORRUPTIBLE. adj. des 2 genres. Sujet à la corruption. || Fig., Qui peut se laisser corrompre pour faire quelque chose contre son devoir. *C'est un juge très-corruptible.* Il est plus d'usage avec la négative.

CORRUPTION. s. f. Altération dans les qualités principales, dans la substance d'une chose; et La putréfaction, la pourriture qui en résulte. *La corruption de la viande, de l'air, du sang, des humeurs.* || Fig., Toute dépravation dans les mœurs. *La corruption du siècle. Le monde n'est que corruption.* || CORRUPTION, Moyens que l'on emploie pour détourner quelqu'un de son devoir, pour l'engager à faire quelque chose contre l'honneur, contre sa conscience. *Employer la corruption pour obtenir des suffrages.* Dans un sens passif. *Ce juge est soupçonné de corruption.* || CORRUPTION, Changements vicieux qui se trouvent dans un texte, dans quelque passage d'un livre. *Il y a corruption dans ce texte-là.* || Il se dit Du langage, du goût. *Ces innovations amenèrent la corruption du langage, du goût.* || *Ce mot se dit, par corruption, pour tel autre, est formé de tel autre par corruption,* Il n'en est qu'une altération.

CORS. s. m. pl. (lat. *cornu*, corne.) t. de vénerie et de blason. Il se dit Des cornes qui sortent des perches du cerf. *Cerf de dix cors;* plus ordinairement, *Cerf dix cors,* Cerf de moyen âge.

CORSAGE. s. m. (lat. *corpus*, corps.) La taille du corps humain depuis les épaules jusqu'aux hanches. *Beau, joli, gentil corsage.* On ne le dit guère qu'en parlant Des femmes. || Il se dit également Du cerf et du cheval. || Par extens., La partie de certains vêtements de femme qui embrasse la taille, le corsage. *Le corsage d'une robe.*

CORSAIRE. s. m. (lat. *cursus*, course.) Bâtiment armé en course par des particuliers, avec l'autorisation du gouvernement; Celui qui commande ce bâtiment. Adj., *Capitaine corsaire.* || Pirate. *Il fut pris par un corsaire.* || Fig. et fam., Homme que son extrême cupidité rend dur, impitoyable, inique. *C'est un corsaire, un vrai corsaire.* Prov., *À corsaire, corsaire et demi.*

CORSELET. s. m. (lat. *corpus*, corps.) Corps de cuirasse léger que portaient les piquiers. || CORSELET, en hist. nat., La partie du corps des insectes qui est située entre la tête et le ventre, et qui supporte toujours la première paire de pattes. *Le corselet d'un hanneton, d'une guêpe, d'un papillon.* On dit quelquefois, dans un sens analogue, *Le corselet d'une écrevisse, d'une langouste, etc.*

CORSET. s. m. Partie du vêtement des femmes qui enveloppe et serre exactement la taille, et qui se met d'ordinaire sur la chemise. || Le corps d'une cotte de villageoise. || CORSET, en chirurgie, Bandages qui embrassent la plus grande partie du tronc.

CORTÉGE. s. m. (ital. *corteggio*, cortége.) Suite de personnes qui en accompagnent une autre avec cérémonie, pour lui faire honneur. || Par extens., et souvent par exagérat., Toute réunion de personnes qui en suivent une autre pour quelque cause que ce soit. *Il arriva, suivi d'un cortége d'enfants.* Fam. || Fig., dans le style soutenu. *Les infirmités sont le cortége de la vieillesse. Les inquiétudes sont le cortége de la puissance.*

CORTÈS. s. f. pl. (On prononce l'S.) Assemblée des États, en Espagne et en Portugal.

CORTICAL, ALE. adj. (lat. *corticeus*, cortical.) t. de botan. Qui appartient, qui a rapport à l'écorce. *Bouton cortical. Couches corticales.* || En anat., *Substance corticale*, La substance qui forme la partie extérieure du cerveau; La partie extérieure des reins.

CORUSCATION. s. f. (lat. *coruscatio*, éclat.) t. de physique. Éclat de lumière.

CORVÉABLE. adj. des 2 genres. Qui est sujet à des corvées. Subst., *On commanda les corvéables.*

CORVÉE. s. f. Travail et service gratuit qui était dû par le paysan ou le tenancier à son seigneur, soit en journées de corps, soit en journées de chevaux, de bœufs et de harnais. || T. milit., Travaux que font tour à tour les soldats d'une compagnie. *On a commandé tant d'hommes de corvée.* || Fig., Toute action, tout travail, soit du corps, soit de l'esprit, qu'on fait à regret, avec peine et sans profit. *Ce que je fais est une pure corvée. Épargnez-moi cette corvée.*

CORVETTE. s. f. Petit bâtiment de guerre, petite frégate.

CORYBANTE. s. m. (grec *corybas*, corybante.) Nom donné aux prêtres de Cybèle, qui dansaient au son des flûtes et des tambours.

CORYMBE. s. m. (grec *corymbos*, corymbe.) t. de botan. Assemblage de fleurs ou de fruits dont les pédoncules naissent de différents points de la tige, et s'élèvent tous à peu près à la même hauteur.

CORYMBIFÈRE. adj. des 2 genres. (grec *corymbophoros*, corymbifère.) t. de botan. Qui porte un corymbe, des corymbes. || Subst., Une famille de plantes, à fleurs composées, qui sont la plupart amères et aromatiques. *La famille des corymbifères.*

CORYPHÉE. s. m. (grec *coryphaios*, coryphée.) Chez les anciens, Celui qui était à la tête des chœurs, dans les pièces de théâtre. || Celui qui a le même emploi dans nos opéras. || Fig., Celui qui se distingue le plus dans une secte, dans un parti, dans une profession.

CORYZA. s. m. t. de médec., emprunté du grec. Il est synonyme de Rhume de cerveau.

COSAQUES. s. m. pl. Peuple de l'Ukraine, qui fournit aux armées russes une sorte de cavalerie légère à laquelle on donne le même nom. On dit au sing., *Un Cosaque.* || Fém., *La cosaque*, Danse imitée de la manière de danser des Cosaques.

COSÉCANTE. s. f. (lat. *cum*, avec, *secare*, couper.) (L'S doit se prononcer fortement.) t. de géom. La sécante du complément d'un angle.

COSEIGNEUR. s. m. (L'S doit se prononcer fortement.) Celui qui possède une terre, un fief avec un autre.

COSINUS. s. m. (lat. —*sinus*, convexité.) (L'une et l'autre S doivent se prononcer fortement.) t. de géom. Le sinus du complément d'un angle.

COSMÉTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *cosméô*, orner.) t. d'hygiène. Il se dit Des substances qui servent à entretenir, à embellir la peau. || Subst. masc. *Un bon cosmétique.*

COSMÉTIQUE. s. f. La partie de l'hygiène qui enseigne à faire usage des cosmétiques.

COSMOGONIE. s. f. (grec *cosmogonia*, cosmogonie.) Science ou système de la formation de l'univers.

COSMOGONIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport à la cosmogonie.

COSMOGRAPHE. s. m. (grec *cosmographia*, cosmographie.) Celui qui sait la cosmographie.

COSMOGRAPHIE. s. f. Description du monde physique.

COSMOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport à la cosmographie.

COSMOLOGIE. s. f. (grec *cosmologia*, cosmologie.) Science des lois générales par lesquelles le monde physique est gouverné.

COSMOLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport à la cosmologie.

COSMOPOLITE. s. m. (grec *cosmopolitès*, cosmo-

polite.) Citoyen du monde; Celui qui a pour tous les pays la même affection que pour sa patrie, qui s'intéresse à tous les hommes également. || Fam., Celui qui parcourt tous les pays sans jamais avoir de demeure fixe, ou qui se prête aisément aux usages, aux mœurs des pays où il se trouve. || Adj. des 2 genres. *Un philosophe cosmopolite.*

COSSE. s. f. Enveloppe de certains légumes, comme pois, fèves, etc. || *Pois sans cosse,* Pois dont la cosse est tendre et se mange. On les nomme aussi *Pois goulus.* || Cosse, se dit Du fruit de quelques arbustes. *Cosse de genêt.*

COSSER. v. n. (ital. *cozzare,* cosser.) Il se dit Des béliers qui heurtent de la tête les uns contre les autres.

COSSON. s. m. (lat. *cossis,* cosson.) Charançon qui attaque les pois, les fèves, le blé.

COSSON. s. m. t. d'agricult. Le nouveau sarment que donne la vigne après qu'on l'a taillée.

COSSU, UE. adj. Qui a beaucoup de cosse. Il se dit spécialement Des pois et des fèves. || Fig. et pop., *En conter de cossues,* Dire des choses invraisemblables. || Cossu, fig. et pop., Qui est à son aise, riche, opulent.

COSTAL, ALE. adj. (lat. *costa,* côte.) t. d'anat. Qui appartient aux côtes. *Vertèbres costales. Nerfs, muscles costaux.*

COSTUME. s. m. Mot emprunté de l'italien. Les usages, les mœurs, les préjugés d'un pays et d'une époque, considérés par rapport au soin que doit avoir l'historien, le poète, etc., de les retracer fidèlement, ou de ne rien dire qui n'y soit conforme. *C'est la fidélité au costume qui fait le mérite des compositions de ce romancier, de ce poëte.* || T. de peinture, Les usages relatifs aux édifices, aux meubles, aux armes, et surtout à l'habillement, dans les différents temps et chez les différents peuples. *Garder, observer, négliger le costume.* || La manière de se vêtir. *Le costume romain, grec, français.* || L'habillement même, surtout en parlant Des habits dont on se sert au théâtre, ou pour se déguiser dans un bal, une mascarade. *Costume de bal, de théâtre.* || L'habillement et les insignes qui distinguent les personnes constituées en dignité, ou chargées de quelque fonction publique. *Le costume de pair de France, de député, de préfet, de maire, de juge, etc.*

COSTUMER. v. a. Habiller selon le costume, revêtir d'un certain costume. *Ce peintre costume bien ses personnages.* || Avec le pron. pers. *Cet acteur se costume bien.* || Costumé, ée. participe.

COSTUMIER. s. m. Celui qui fait, qui vend ou qui loue des costumes de théâtre, de bal, etc.

COTANGENTE. s. f. (lat. *cum,* avec, *tangens,* tangente.) t. de géométrie. La tangente du complément d'un angle.

COTE. s. f. (lat. *quot,* combien.) (L'O est bref.) Chacune des marques alphabétiques ou numérales dont on se sert pour classer les pièces d'un procès, d'un inventaire, etc. || Cote, t. de finance et de bourse, Indication du taux des effets publics, du change, etc. || Quote-part. *Payer sa cote.* || *Cote mal taillée,* Arrêté de compte en gros, sans égard à ce qui peut appartenir rigoureusement à chacun.

COTE. s. f. (lat. *costa,* côte.) Os courbé et plat qui s'étend depuis l'épine du dos jusqu'à la poitrine. *Il s'est cassé une côte.* || *Vraies côtes,* Celles d'en haut, qui aboutissent au sternum; et *Fausses côtes,* Celles d'en bas, qui n'aboutissent point au sternum. || Fam., *On lui compterait les côtes,* se dit D'une personne ou d'un animal extrêmement maigre. || Fig. et pop., *Mesurer les côtes à quelqu'un,* Le battre à coups de bâton, ou de quelque chose qui plie en frappant. *Rompre les côtes à quelqu'un,* Le battre à outrance. || Prov. et fig., *Serrer les côtes à quelqu'un,* Le presser vivement, le poursuivre avec chaleur, pour l'obliger à faire quelque chose. || *Côte à côte,* À côté l'un de l'autre. On dit de même, *Côte à côte d'un tel.* || Côte, fig., Ligne, extraction. *Nous sommes tous de la côte d'Adam.* || Prov. et fig., *Il s'imagine être de la côte de saint Louis,* se dit D'un homme qui se pique mal à propos d'une haute naissance. || Côte, se dit, par analogie, de Plusieurs choses qui ont quelque ressemblance avec les côtes des animaux. *Côte de melon, de citrouille, etc. Pomme de reinette à côtes. Côte de luth.* || *Les côtes d'un bâtiment, d'un navire,* Les pièces qui sont jointes à la quille, et qui montent jusqu'au plat-bord. || *La côte d'une feuille,* La grosse nervure du milieu, qui est formée par le prolongement du pétiole. || Côte, en architecture, Saillies qui divisent et ornent la surface concave d'une voûte sphérique, ou la surface convexe d'un dôme. || Listels qui séparent les cannelures d'une colonne. || Côte, Le penchant d'une montagne, d'une colline. *Côte fertile, agréable, rude. Sur le haut, au bas de la côte.* || *À mi-côte,* Vers le milieu du penchant d'une côte. || Côte, Rivage de la mer. *Donner à la côte. Se briser à la côte. Ranger la côte.* || Par extens., Les approches de la terre, jusqu'à une certaine distance au large. *Côte pleine d'écueils, pleine de bancs. Nettoyer les côtes de corsaires.* || T. de marine, *Faire côte,* Faire naufrage sur le bord d'une terre. || *Gardes-côtes,* Milice particulièrement chargée de la garde des côtes. Vaisseaux armés pour défendre les côtes.

CÔTÉ. s. m. La partie droite ou gauche de l'homme ou de l'animal, depuis l'aisselle jusqu'à la hanche. *Il a un mal de côté, un point de côté. Se mettre les mains sur les côtés.* || Fam., *Se tenir les côtés de rire,* Rire démesurément. || Côté, Toute la partie droite ou gauche de l'homme ou de l'animal. *Se coucher sur le côté. Il a l'épée au côté.* || Fam., *Être sur le côté,* Être blessé ou malade au point de ne pouvoir se remuer que très-difficilement. Fig., Être mal dans ses affaires, commencer à perdre de sa faveur, de son crédit. || *Jeter, mettre quelqu'un sur le côté,* Le coucher, le renverser par terre, mort ou dangereusement blessé. || Côté, en parlant Des choses, dans une acception analogue au second sens de ce mot. *Les côtés d'une armoire, d'une commode, d'un chemin, d'une allée.* || *Le côté de l'évangile, le côté de l'épître,* Le côté droit, le côté gauche de l'autel. || *Le côté du roi, le côté de la reine,* autrefois Le côté droit, le côté gauche du théâtre. || T. de marine, *Les côtés d'un vaisseau, d'un navire,* Les flancs d'un vaisseau, d'un navire, à partir du plat-bord. *Le côté de tribord,* ou *Le côté droit. Le côté de bâbord,* ou *Le côté gauche. Mettre le côté en travers.* || Fig. et fam., *Mettre un tonneau, une bouteille sur le côté,* Les vider. || *Les bas côtés d'une église,* Les nefs latérales, plus étroites et ordinairement moins élevées que la nef principale. || Dans une assemblée délibérante, *Le côté droit, le côté gauche,* Le côté de la salle qui est à la droite, à la gauche du président. Les membres de l'assemblée qui siégent à l'un ou à l'autre de ces côtés. || Côté, se dit d'Une chose ou d'un lieu considéré par rapport à la chose ou au lieu qui se trouve dans une situation directement opposée. *Il est de*

l'autre côté du fleuve. Mettez-vous de l'autre côté de la table. || Fam., *De l'autre côté,* Dans la pièce, dans la chambre voisine. || Côté, se dit Des divers pans, des différentes faces que présente un objet. *Les côtés d'une pyramide. Le côté intérieur, extérieur. Les deux côtés d'un tableau, d'une médaille, etc.* || En parlant Des étoffes. *Le côté de l'envers, de l'endroit.* || Il se dit fig., Des personnes et des choses. *Il se montre par le beau côté, par le bon côté. Il voit tout du beau côté.* || Côté, se dit Des lignes qui forment le contour d'une chose. *Les côtés d'une table, d'un triangle, etc.* || Côté, Endroit, partie quelconque d'une chose. *Attaquer la place du côté le plus faible. Quelqu'un vient de ce côté. Pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Le vent s'est tourné du côté du midi, du nord, etc.* || Prov. et fig., *Regarder, voir de quel côté vient le vent,* S'amuser à regarder dehors sans aucun dessein, et comme un homme oisif. Observer le cours des affaires et les diverses conjonctures, pour régler sa conduite suivant ce que l'on découvre. Il ne se prend guère qu'en mauvaise part. || Fig., *Le côté faible d'une chose,* Ce qu'elle a de défectueux. *Le côté faible d'une personne,* Le défaut habituel, la passion dominante d'une personne; ou Ce qu'une personne sait le moins, par comparaison à ses autres connaissances. || Côté, dans le sens qui précède, se dit fig. *Tout le tort est de votre côté. Du côté de la fortune, vous n'avez certainement rien à désirer. Je n'ai rien à craindre de ce côté.* || Côté, Parti. *Le côté du roi. Le côté des ennemis. Il a Dieu de son côté. Il se met du côté du plus fort. Mettre les rieurs de son côté.* || Côté, Ligne de parenté. *Le côté paternel. Le côté maternel.* || *Être du côté gauche,* Être bâtard. || À côté. loc. prépositive. Au côté, à droite ou à gauche, et auprès. *Se mettre à côté de quelqu'un. À côté du village, à côté du but.* Au sens moral, *Mettre le trivial à côté du sublime.* Locut. adverb. *Marcher à côté. Être à côté.* || Il s'emploie fig., pour marquer l'égalité de mérite, de naissance, etc. *Mettre un artiste, un écrivain, etc., à côté d'un autre.* || Fig., *Passer à côté d'une difficulté, d'une question,* Ne pas la résoudre, l'éluder. *Être à côté de la question,* Ne pas bien saisir la question, ou s'en écarter. || *Donner à côté,* S'éloigner du but. Il se dit au propre et fig. || De côté. loc. adv. De biais, de travers, obliquement. *Il regarde, il marche de côté.* || Fig., *Regarder de côté,* Regarder avec dédain, ou ressentiment, ou embarras. || *Mettre, ranger une chose de côté,* La mettre à droite ou à gauche, pour que l'espace qu'elle occupait soit libre. Avec le pron. pers. *Se mettre, se ranger de côté.* || *Mettre une chose de côté,* La mettre en réserve. Fig., Ne pas parler d'une chose. || *Mettre, laisser une chose, une personne de côté,* Abandonner, au moins pour un temps, une chose, une personne, négliger de s'en occuper.

COTEAU. s. m. Penchant d'une colline. || La colline même, prise dans toute son étendue. *La rivière passe au pied du coteau.*

CÔTELETTE. s. f. Côte de certains animaux, comme moutons, cochons, etc. Se dit d'Une côte détachée de l'animal, et à laquelle on a laissé tenir une certaine quantité de chair.

COTER. v. a. (lat. *quot,* combien.) Marquer suivant l'ordre des lettres ou des nombres, numéroter. *Coter des pièces. Coter un registre par première et dernière.* || *Coter un chapitre, un article, un verset, etc.,* Marquer le numéro d'un chapitre, d'un article, d'un verset, etc. *Coter à la marge.* || Coter, Indiquer le prix, le taux de quelque chose. *Coter le prix d'une marchandise, le cours des effets publics.* || Coté, ée. participe.

COTERIE. s. f. Compagnie, société de personnes qui vivent entre elles familièrement. Compagnies de ce genre où l'on cabale pour mettre une personne, une chose en crédit, ou au contraire pour la décréditer. *Langage, opinion de coterie. Coterie littéraire, politique.* Il ne s'emploie que par dénigrement.

COTHURNE. s. m. (grec *cothornos,* cothurne.) Chaussure dont les acteurs se servaient anciennement dans la tragédie, pour paraître avoir une taille plus élevée. || Fig., *Chausser le cothurne,* Se mettre à composer des tragédies. On le dit D'un acteur qui s'essaye dans la tragédie. || *Chausser le cothurne,* en mauvaise part, Enfler son style.

CÔTIER. adj. (lat. *costa,* côte.) t. de marine. Qui a la connaissance, la pratique d'une côte, des côtes. *Pilote côtier.* Subst. *Ce pilote est bon côtier.* || *Navigation côtière,* Celle qui se fait le long des côtes, près des côtes.

CÔTIÈRE. s. f. Suite de côtes de mer. Terme de marine peu usité. || Côtière, Planche de jardinage, qui va un peu en talus, et qui est adossée à une muraille. *Cette côtière est propre pour des pois.* Plus ordin., *Ados.*

COTIGNAC. s. m. (lat. *cotoneum,* coing.) (On ne prononce pas le C final.) Confiture faite avec des coings.

COTILLON. s. m. Cotte ou jupe de dessous. Jupon des femmes du peuple et des paysannes. || Fig. et pop., *Aimer le cotillon,* Être adonné aux grisettes, aimer les femmes. || Cotillon, Sorte de danse.

COTIR. v. a. (lat. *quatere,* briser.) Meurtrir. Pop. en parlant Des fruits. || Coti, ie. participe.

COTISATION. s. f. (lat. *quot,* combien.) Action de cotiser, ou Imposition faite par cote. *Cotisation volontaire, forcée.* || Il se dit De plusieurs personnes qui se cotisent. *Cette généreuse cotisation produisit une somme plus que suffisante pour les besoins du moment.* || Quote-part. *J'ai donné tant pour ma cotisation.*

COTISER. v. a. Taxer, imposer à quelqu'un, régler la part qu'il doit payer de quelque somme. || Avec le pron. pers. *Il faut que chacun se cotise selon ses facultés.* || Il se dit, avec le pron. pers., De plusieurs personnes qui donnent, chacune selon ses moyens, de quoi former une certaine somme. *Ils se cotisèrent tous, et lui firent la somme nécessaire pour son voyage.* || Cotisé, ée. participe.

COTISSURE. s. f. (lat. *quatere,* briser.) Meurtrissure. Il ne se dit que Des fruits.

COTON. s. m. Espèce de laine qui vient sur un arbuste appelé Cotonnier. *Coton filé, cordé, épluché. Toile, bas, matelas, couverture, papier de coton.* || Fig. et fam., *Élever un enfant dans du coton,* L'élever trop mollement. || Fam. et par plaisanterie, *Porte-coton,* Valet de garde-robe. || Coton, par extens., Duvet formé de poils longs, entrecroisés et crépus, qu'on observe à la surface des fruits, des feuilles, etc., de certains végétaux. || Bourre qui enveloppe le bourgeon de la vigne et de quelques autres arbres. || Coton, fig., Poil follet qui vient aux joues et au menton des jeunes gens. *Son menton commençoit à se couvrir du premier coton.* || Fig. et fam., *Cet homme jette un vilain coton,* Il perd son crédit, sa réputation. Ironiquement, *Il jette là un beau coton.* On dit aussi D'un homme atteint d'une maladie qui le fait dépérir, *Il jette un mauvais coton.*

COTONNADE. s. f. Étoffe faite de coton.

COTONNER (SE). v. pron. Il se dit Des choses qui se couvrent d'un léger coton ou duvet. *Ses joues commencent à se cotonner.* Peu usité. || Il se dit Des étoffes sur lesquelles s'élève certaine bourre. *Cette toile s'est cotonnée.* Neutral., *Cette étoffe cotonne.* || *Ces artichauts, ces raves, ces pommes, etc., se cotonnent,* Leur substance devient mollasse et spongieuse comme du coton. || Cotonné, ée. participe. *Cheveux cotonnés,* Cheveux très-courts et très-frisés, comme ceux des nègres.

COTONNEUX, EUSE. adj. t. de botan. Il se dit Des parties de certains végétaux qui sont couvertes d'un duvet épais et serré. || Cotonneux, dans le langage ordinaire, Qui est devenu mollasse et comme spongieux. Il se dit Des raves, des artichauts, des pommes et autres fruits.

COTONNIER. s. m. Arbuste qui porte le coton.

COTONNINE. s. f. Toile de gros coton, dont on fait des voiles pour certains bâtiments.

CÔTOYER. v. a. (lat. *costa*, côte.) Aller côte à côte de quelqu'un. Peu usité. || Aller tout le long de. *Côtoyer la rivière. Ils ne firent que côtoyer.* || Côtoyé, ée. participe.

COTRE. s. m. t. de marine. *Voy.* Cutter.

COTRET. s. m. (lat. *constrictus*, serré.) Petit fagot, composé de morceaux de bois courts et de médiocre grosseur, lié par les deux bouts. || *Châtrer des cotrets,* En ôter quelques bâtons. || Cotret, Chacun des bâtons dont se compose le fagot. *Un coup de cotret.* || Fam., *Être sec comme un cotret,* Être fort maigre et décharné. On dit dans le même sens, *Des jambes de cotrets.* || Fig. et pop., *De l'huile de cotret,* Des coups de bâton.

COTTE. s. f. (angl., *coat*, vêtement.) Jupe, la partie de l'habillement des femmes, qui est plissée par le haut, et qui va depuis la ceinture jusqu'à terre. Il ne se dit plus que de L'habillement des femmes de basse condition; et on ne l'emploie que par plaisanterie. || *Cotte d'armes,* Casaque que les chevaliers, les hommes d'armes mettaient autrefois par-dessus leurs cuirasses, et que portent encore les hérauts d'armes. || *Cotte de mailles,* Chemise faite de mailles ou petits anneaux de fer, qui servait autrefois d'arme défensive. Autrement, *Jaque de mailles.*

COTTERON. s. m. Petite cotte courte et étroite. Il est vieux.

COTUTEUR. s. m. (lat. *cum*, avec, *tutor*, tuteur.) Celui qui est chargé d'une tutelle avec un autre.

COTYLE. s. f. (grec *cotylè*, cotyle.) t. d'antiq. Mesure de capacité pour les liquides et les choses sèches.

COTYLE. s. m. t. d'anat. Cavité d'un os dans laquelle un autre os s'articule.

COTYLÉDON. s. m. (grec *cotylèdôn*, cotylédon.) t. d'anat. Chacun des deux lobes qui forment le placenta. || Par analogie, t. de botan., Corps charnus que l'on remarque dans la plupart des semences, et qui accompagnent ordinairement la tige lorsqu'elle sort de terre, soit en conservant leur forme comme dans le haricot, soit en prenant l'apparence de feuilles, comme dans la belle-de-nuit. || Cotylédon, Plantes à feuilles charnues, dont une espèce, appelée *Nombril de Vénus,* orne les jardins d'agrément.

COTYLÉDONÉ, ÉE. adj. t. de botan. Il se dit Des végétaux pourvus de cotylédons.

COTYLOÏDE. adj. (grec *cotylè*, creux, *eidos*, forme.) t. d'anat. Il se dit De la cavité de l'os iliaque, dans laquelle l'os du fémur s'articule.

COU. s. m. (lat. *collum*, cou.) (Quelquefois on dit, par euphonie, *Col*, surtout en poésie.) La partie du corps qui joint la tête aux épaules. Il se dit De l'homme et des animaux. *Avoir le cou de travers. Allonger, se casser, pencher le cou. Les vertèbres, le chignon, la nuque du cou. Tordre le cou à un poulet.* || Fig., *Un cou d'ivoire, d'albâtre, un col de lis, etc.,* Un cou bien fait et très-blanc. On dit de même, *L'albâtre, les lis de son cou.* || Fam. et fig., *Avoir un cou de grue, le cou d'une grue,* Avoir le cou long et grêle. || *Sauter au cou, se jeter au cou de quelqu'un,* L'embrasser avec beaucoup d'empressement, de tendresse, d'affection. Fam. *Se pendre au cou de quelqu'un,* Avoir les bras passés autour de son cou, et l'embrasser à plusieurs reprises. || Pop. et par pléonasme, *Il sera pendu par son cou.* || Pop. et fig., *Prendre ses jambes à son cou,* Partir sur l'heure, s'enfuir. || *Couper le cou à quelqu'un,* Séparer sa tête de son corps, lui trancher la tête. || Fam. et par exagérat., *Se casser le cou,* Se blesser en tombant. || Fig. et fam., *Rompre* ou *casser le cou à quelqu'un,* Lui faire perdre ses espérances de fortune, d'avancement. On dit de même, *Se rompre le cou, se casser le cou par sa mauvaise conduite, par son imprudence.* || *Cou de chemise.* Voyez Col. || *Le col* ou *le cou d'une bouteille, d'une cruche, d'un matras, etc.,* Cette partie longue et étroite par laquelle on emplit et on vide ces vases. || *Cou de cygne,* Partie de l'avant-train d'une voiture à quatre roues, qui est courbée, afin de laisser passer les roues de devant par dessous, lorsque la voiture tourne.

COUARD. s. m. (ital. *codardo*, couard.) Poltron, qui n'a point de courage. Fam.

COUARDISE. s. f. Timidité, lâcheté, poltronnerie. Fam.

COUCHANT. adj. (lat. *culcita*, couche.) Qui se couche. || Chien couchant, Chien de chasse, qui se couche ordinairement sur le ventre, pour arrêter les perdrix et autre gibier. || Prov. et fig., *Faire le chien couchant auprès de quelqu'un,* Le flatter, tâcher de le gagner par des soumissions basses et rampantes. On dit de même, *C'est un bon chien couchant.* || Soleil couchant, se dit Du soleil, quand il est près de descendre sous l'horizon. || Prov. et fig., *On adore plutôt le soleil levant que le soleil couchant,* On courtise plutôt la puissance, la faveur naissante, que celle qui est sur son déclin. || Couchant, subst., La partie occidentale de la terre. *Les pays du couchant.* || L'endroit de l'horizon où le soleil se couche. *Le couchant d'hiver, le couchant d'été.* || Fig. et poétiq., *Être, toucher à son couchant,* se dit D'une personne qui vieillit, ou dont le génie baisse et s'éteint.

COUCHE. s. f. Lit. Il est d'usage en poésie et dans le style soutenu. *Partager la couche de quelqu'un. J'arrosai de pleurs ma couche solitaire. La couche nuptiale. La couche royale.* || Fig., *Souiller, déshonorer la couche de quelqu'un,* Abuser de la femme de quelqu'un. On dit aussi, *Souiller la couche nuptiale,* en parlant D'une femme qui manque à la fidélité conjugale. || Fig., *Dieu a béni leur couche,* Il est provenu beaucoup d'enfants de leur mariage. || Couche, dans le langage ordinaire, Le bois d'un lit. || Couche, Le temps pendant lequel une femme demeure au lit à cause de l'enfantement; on l'emploie souvent au plur. *Femme en couche. Elle fit ses couches en tel endroit.* || Par extens., L'enfantement même. *Heureuse, mauvaise couche. C'est une fâcheuse suite de couche.* || *Fausse couche,* Couche avant terme. Fig. et fam., Projet avorté. || Couche, Linges dont on enveloppe les petits enfants. || Couche, t. de jardinage, Plan-

ches relevées, et faites de fumier mêlé avec de la terre, pour semer certaines fleurs qui viennent de graines, des melons, des concombres, et autres herbages ou légumes. *Couche de fumier, de tan, etc. Melons, champignons de couche.* || *Couche sourde,* Celle qui ne s'élève point au-dessus de la superficie de la terre. || Couche, Toute substance qui est étendue, appliquée sur une autre, de manière à la couvrir. *Revêtir un mur d'une couche de plâtre, de mortier.* || Enduits qu'on fait avec des couleurs ou des métaux pour peindre, bronzer ou dorer. *La première, la seconde couche. Couche d'or, d'argent.* || Il se dit Des choses qu'on met par lits, surtout Des fruits, des viandes, des médicaments dont on veut faire quelque composition. *Couche de pommes de reinette, d'abricots, de beurre, de lard. Etc.* || En géologie, Différents lits qui composent un terrain. *Une couche de sable, de craie, de houille, de grès, etc.* || En botan., *Couches ligneuses,* Les couches dont se compose le tronc d'un arbre: elles sont indiquées par les cercles concentriques que présente la coupe horizontale. *Couches corticales,* Les feuillets, ordinairement peu distincts, qui forment la partie intérieure de l'écorce d'un arbre. || Couche, à certains jeux, comme le lansquenet, Ce qu'on met sur une carte. || *Tant de couche et de belle,* se dit Pour avertir qu'on met tant sur la carte, et que celui qui est pris paye tant à ceux qui ont encore leur carte.

COUCHÉE. s. f. Le lieu où on loge la nuit en faisant voyage. || Le souper et le logement des voyageurs dans l'hôtellerie.

COUCHER. v. a. Étendre de son long sur la terre, sur un lit, etc. *Il le coucha sur l'herbe. On coucha le blessé sur un matelas.* En parlant Des choses. *Coucher une statue par terre. Coucher une armoire, une chaise, etc.* || *Coucher quelqu'un par terre, le coucher sur le carreau,* L'étendre sur la place, mort ou très-blessé. || Fig., *Coucher quelqu'un sur l'état des pensions, sur une liste, etc.,* L'inscrire sur l'état des pensions, sur une liste, etc. Cette façon de parler vieillit: on dit ordinairement, *Porter sur l'état des pensions, sur une liste, etc.* || Fig. et fam., *Coucher par écrit,* Mettre par écrit. || *Coucher une clause, un article dans un acte, etc.,* L'y insérer. || *Coucher un article en recette, en dépense,* Employer un article sur l'état de la recette, de la dépense. Cette façon de parler vieillit. || *Coucher en joue,* Ajuster son fusil et viser, pour tirer sur quelqu'un, sur quelque chose. || Fig. et fam., *Coucher en joue,* Observer, ne pas perdre de vue une personne ou une chose sur laquelle on a quelque dessein. || Coucher, Mettre quelqu'un au lit, le déshabiller, l'aider à se mettre au lit. *Coucher un enfant, un malade.* || Avec le pron. pers., S'étendre tout de son long sur quelque chose. *Il s'est couché par terre. Se coucher sur un lit, sur un sofa. Se coucher sur le ventre, sur le dos, etc.* || Se mettre au lit. *Allez vous coucher.* || Fig. en parlant Du soleil et des autres astres, Descendre sous l'horizon. || Prov., fig. et pop., *Si vous n'en voulez point, couchez-vous auprès,* se dit À une personne qui refuse une offre que l'on croit raisonnable. || Prov. et fig., *Comme on fait son lit on se couche,* Il faut s'attendre au bien ou au mal qu'on s'est préparé par la conduite qu'on a tenue, par les mesures qu'on a prises. || Fig. et pop., *Allez vous coucher,* Laissez-moi tranquille. || Coucher, neutral., Être étendu pour prendre son repos. *Coucher sur un matelas, sur la plume, sur la dure, sur la terre.* || *Coucher avec une femme,* Avoir commerce avec elle. || Coucher, neutre, Loger la nuit en quelque endroit. *Il coucha dans une hôtellerie.* || Passer la nuit en quelque endroit, en y prenant du repos. *Coucher dans la rue, à l'auberge, en ville.* || Fig. et fam., *Coucher à la belle étoile,* et pop., *Coucher à l'enseigne de la lune,* Coucher en plein air. || Coucher, actif, Pencher. *Couchez un peu votre papier, vous écrirez plus commodément.* || Courber, incliner ce qui est naturellement droit. *La pluie et le vent couchent les blés. Coucher un cep de vigne.* || Coucher, se dit Des dentelles, et autres choses semblables, qu'on étend sur quelque étoffe. *Coucher des galons, coucher une dentelle sur une étoffe.* || En parlant Des couleurs ou de l'émail, Étendre une couleur, en mettre une couche sur quelque chose. *Coucher une couleur. Coucher de l'or, de l'argent sur....* || *Coucher des couleurs,* t. de peint., Étendre des couleurs avec le pinceau l'une à côté de l'autre, avant de les fondre. || Coucher, fig., Mettre au jeu. || *Coucher gros,* Jouer gros jeu. Risquer beaucoup, dans quelque affaire que ce soit. Avancer quelque chose d'extraordinaire, d'excessif. Cette locution a vieilli. || Couché, ée. participe. || *À soleil couché,* Un peu après que le soleil est couché. On dit aussi: *Avant, après soleil couché.* || Prov., *On est plus couché que debout,* Le temps que dure la vie est peu considérable au prix du temps qui la suit. || En botan., *Tige couchée,* Tige qui ne s'élève point, qui reste étendue sur la terre; telle est celle de la renouée.

COUCHER. s. m. Action de se coucher. *C'est l'heure de son coucher.* || *Le coucher du roi,* ou simplement, *Le coucher,* L'heure à laquelle le roi reçoit ceux qu'il admet à lui faire leur cour avant qu'il se retire pour se coucher. || *Le petit coucher du roi,* ou simplement, *Le petit coucher,* L'espace de temps qui reste depuis que le roi a donné le bonsoir, jusqu'à ce qu'il se mette au lit. || Fig., *Le coucher d'un astre,* Le temps où il descend et se cache sous l'horizon. || T. de peint., *Ce tableau représente un coucher du soleil,* Il représente l'aspect du ciel et de l'horizon au moment où le soleil se couche. On dit aussi, *Un coucher de soleil,* Un tableau qui représente un coucher de soleil. || Coucher, L'usage du lit, la façon dont on est couché, soit bien, soit mal. *Il ne paya rien pour son coucher.* || La garniture d'un lit, comme matelas, lit de plume, etc. *Un bon, un mauvais coucher.*

COUCHETTE. s. f. Petit lit, petite couche sans rideaux.

COUCHEUR, EUSE. s. Qui couche avec un autre. Il ne se dit que par rapport au plus ou au moins de gêne que cause la personne avec laquelle on est couché. *Bon, mauvais coucheur.* || Fig. et fam., *C'est un mauvais coucheur,* se dit D'un homme difficile à vivre.

COUCHIS. s. m. Lit de sable et de terre qu'on met sur les madriers d'un pont de bois, pour asseoir le pavé.

COUCI-COUCI. adv. (ital. *cosi, cosi,* couci-couci.) À peu près, tellement quellement. Fam.

COUCOU. s. m. (lat. *cuculus,* coucou.) (*onomatopée.*) Oiseau de la grosseur d'un pigeon, qui a tiré son nom de son chant. || Jouet d'enfant qui consiste en un petit soufflet imitant le chant du coucou. || *Pendule à coucou,* ou simplement, *Coucou,* Pendule où il y a une figure d'oiseau qui, lorsque les heures sonnent, paraît à une petite fenêtre, et imite le chant du coucou. || Coucou, t. de jardinage, Fraisier qui fleurit beaucoup et ne produit point de fruit. || Coucou, fam., Petites voitures à quatre ou six places, qui parcourent les environs de Paris.

COUDE. s. m. (grec *cubiton*, coude.) La partie extérieure du bras à l'endroit où il se plie. || Fig. et pop., *Hausser le coude*, Boire beaucoup. || Coude, L'endroit de la manche qui couvre le coude. *Son habit a les coudes percés.* || Coude, L'angle que présente un mur, une rivière, une allée, etc., à l'endroit où sa direction change brusquement. *Cette muraille fait un coude. La rivière, la route fait le coude.*

COUDÉE. s. f. Toute l'étendue du bras depuis le coude jusqu'au bout du doigt du milieu. || *Avoir ses coudées franches, les coudées franches*, Avoir la liberté du mouvement des bras, des coudes. Cela se dit surtout en parlant De personnes qui sont à table. || Fig. et fam., *Avoir ses coudées franches, les coudées franches*, N'être point contraint ni gêné dans ce qu'on veut faire. || Coudée, Mesure ou longueur prise sur l'étendue qu'il y a depuis le cou de jusqu'au bout du doigt du milieu, et qui est d'un pied et demi.

COU-DE-PIED. s. m. (lat. *collum*, cou, grec *pous*, pied.) (Quelques-uns écrivent abusivement, *Coude-pied.*) La partie supérieure du pied, près de son articulation avec la jambe.

COUDER. v. a. (grec *cubiton*, coude.) Plier en forme de coude. *Couder une barre de fer, une branche de vigne.* || T. de tailleur, *Couder une manche*, En faire le coude. || Coudé, ée. participe. || Adject., Qui fait le coude, qui a un coude.

COUDOYER. v. a. Heurter quelqu'un du coude. || Avec le pronom pers., comme v. récipr. *Nous étions si serrés à table, qu'il était impossible de ne pas se coudoyer.* || Coudoyé, ée. participe.

COUDRAIE. s. m. (lat. *corylus*, coudrier.) Lieu planté de coudres ou coudriers.

COUDRE. s. m. Coudrier, noisetier.

COUDRE. v. a. (lat. *consuere*, coudre.) (*Je couds, tu couds, il coud; nous cousons. Je cousais. Je cousis. J'ai cousu. Je coudrai. Je coudrais. Couds. Que je couse. Que je cousisse, qu'il cousît. Cousant.*) Attacher et joindre deux ou plusieurs choses ensemble avec du fil, de la soie, etc., passés dans une aiguille ou autre chose semblable. *Coudre un jabot à une chemise, des boutons à un habit, une pièce à un vêtement. Coudre une plaie, les bords, les lèvres d'une plaie, pour qu'elle se ferme plus promptement.* || Absol. *Ce tailleur coud bien.* || Coudre, en parlant Des ouvrages d'esprit. *Cinq ou six passages qu'il avait cousus ensemble faisaient tout son discours. Coudre tant bien que mal une rime à un vers.* || Cousu, ue. participe. || Fig. et fam., *Bouche cousue;* plus ordin., *Bouche close.* Voy. Bouche. || Fig. et fam., *Des finesses cousues de fil blanc*, Des finesses grossières et qu'il est aisé de reconnaître. || Fig. et fam., *Être tout cousu de pistoles, tout cousu d'écus, tout cousu d'or*, Avoir beaucoup d'argent comptant, être fort riche. || Fig. et fam., *Avoir le visage cousu, tout cousu de petite vérole*, Avoir le visage fort marqué de petite vérole.

COUDRETTE. s. f. (lat. *corylus*, coudrier.) Coudraie. Il est vieux, et ne s'emploie guère que dans les chansons villageoises, pastorales.

COUDRIER ou COUDRE. s. m. Arbre de la famille des Amentacées, qui porte des noisettes, et qu'on nomme aussi *Noisetier.*

COUENNE. s. f. (ital. *cotenna*, couenne.) La peau du cochon, surtout lorsqu'elle a été raclée. || La peau des marsouins. || En médecine, La peau épaisse et grisâtre qui se forme sur le sang tiré des veines. *Couenne inflammatoire.*

COUENNEUX, EUSE. adj. t. de médec. Il se dit Du sang qui est couvert de la couenne inflammatoire.

COUETTE. s. f. (grec *coitè*, lit.) Lit de plume. Il est vieux.

COULAGE. s. m. (lat. *colare*, couler.) Perte, diminution des liqueurs qui s'écoulent des tonneaux.

COULAMMENT. adv. D'une manière coulante, aisée, qui n'a rien de rude. Il se dit Des discours et des ouvrages de prose et de vers. *Il parle, il écrit coulamment.*

COULANT, ANTE. adj. Qui coule aisément. || *Vin coulant*, Vin agréable à boire, et qui passe aisément. || *Nœud coulant*, Nœud d'une forme particulière qui le rend facile à dénouer. || Coulant, fig., Qui est fait aisément, naturellement, qui ne sent point le travail. *Vers coulants. Prose coulante.* || En peinture, *Dessin coulant*, Dessin qui procède par des courbes légères, et qui est plus facile que correct. || Fam., *Être coulant en affaires*, Être facile, accommodant en matière d'intérêt.

COULANT. s. m. Diamant ou pierre précieuse que les femmes portent pour ornement à leur cou, et qui est enfilé à un cordon de soie, en sorte qu'on peut le hausser et le baisser. || T. d'orfévrerie, d'horlogerie, etc., Anneau de fer au moyen duquel on rapproche les branches d'une tenaille, pour faire joindre les mâchoires.

COULÉ. s. m. t. de musique. Passage d'une note à une autre, qui se fait, avec la voix ou sur un instrument, en liant ces notes par le même coup de gosier, de langue, d'archet, etc. || Coulé, Pas de danse. || Coulé, t. d'orfévre, de fondeur, etc., Ouvrage jeté en moule. || Coulé, t. de peint., L'ensemble des premières teintes d'une ébauche.

COULÉE. s. f. t. de calligraphie. Caractère d'écriture penché, dont toutes les lettres se tiennent et dont tous les jambages sont droits. || Adj. *Une écriture coulée.*

COULER. v. a. Fluer. Il se dit Des choses liquides qui se meuvent en suivant une pente. *Ce ruisseau, cette fontaine coule dans la prairie, sur des cailloux, sur des graviers, etc. Le sang, la sueur lui coulait le long du visage. Les larmes lui coulent des yeux.* || *Cette chandelle coule*, Le suif fond trop vite et coule sur les côtés. || *Le nez lui coule*, Des sérosités, des humeurs lui coulent du nez. || *Faire couler le sang*, Être cause d'une guerre, ou d'une rixe sanglante. On dit de même, *Le sang a coulé*, Il y a eu des personnes blessées dans cet engagement, dans cette rixe. || Couler, figur., *Les vers coulent de sa plume sans effort. La persuasion coulait de ses lèvres.* || *Cette période, ce vers, etc., coule bien*, Il ne s'y trouve rien qui blesse l'oreille. || Fam., *Cela coule de source*, se dit De tout ce qu'une personne dit ou écrit d'une manière naturelle ou facile, ou d'abondance de cœur, ou conformément à son genre d'esprit, à son caractère. *Il écrit facilement; cela coule de source. Tout ce qu'il dit coule de source.* || Couler, Circuler. *Le sang qui coule dans nos veines.* || Couler, se dit fig. Du temps qui passe. *Les jours, les années, les siècles coulent insensiblement.* Act. : *Couler d'heureux jours, des jours paisibles. Etc.* || Couler, se dit D'un tonneau, d'un vase, etc., quand il est percé ou qu'il n'est pas bien joint, en sorte que le liquide qu'il contient fuit. || *Cette statue, cette cloche a coulé, etc.*, se dit Lorsque, dans l'opération de la fonte d'une statue, d'une cloche, etc., le métal s'est échappé par quelque fente du moule. || Couler, se dit De la vigne, lorsque le raisin qui commençait à se nouer tombe ou se dessèche. De certains fruits, tels

que les melons, les figues, etc. || COULER, se dit Des choses solides, qui glissent, qui s'échappent. *L'échelle n'avait pas assez de pied, elle coula. Une tuile coula d'un toit et lui tomba sur la tête.* || *Couler à fond, couler bas*, ou simplement, *Couler*, se dit D'un vaisseau, d'un bâtiment qui s'enfonce dans l'eau. Act., *Couler à fond, couler bas un bâtiment,* Le submerger. ||Fig. et fam., *Couler quelqu'un à fond dans la dispute, dans la discussion*, Le réduire à ne savoir que répondre. ||*Couler quelqu'un à fond,* Ruiner son crédit, sa fortune, etc. Avec le pron. pers. *Il s'est coulé à fond.* || *Couler une matière à fond.*, L'épuiser, la traiter sans rien omettre. *Couler à fond une affaire*, L'achever complétement, de manière qu'on ne doive plus y revenir, qu'il n'en soit plus question. || COULER, Glisser le long de quelque chose. *Il saisit la corde et se laissa couler jusqu'à terre.* || *Ce rasoir coule bien,* Il rase doucement, légèrement.|| COULER, t. de danse, se dit Des pas pour lesquels on glisse doucement sans appuyer. || Act., *Couler un pas,* Le marquer légèrement. || COULER, t. de musique, Exécuter deux ou plusieurs notes en les liant par un même coup de gosier, de langue, d'archet, etc. Il est toujours v. a. || COULER, neut., Passer sans faire de bruit, pour éviter d'être aperçu. *Coulez vite le long de cette muraille.* || Fig., *Couler sur un fait, sur une circonstance, etc.,* N'en parler que légèrement et en passant. || COULER, v. a., Glisser adroitement, furtivement une chose en quelque endroit, ou parmi d'autres choses. *En comptant de l'argent, il y coula quelques écus faux. Il a coulé la main dans ma poche. Je lui en ai coulé deux mots à l'oreille.* || Avec le pron. pers. *Je me coulai le long de la muraille. Il s'est coulé dans la presse.* || COULER, v. a., Passer une chose liquide au travers du linge, du sable, etc. *Couler du lait, de l'hypocras, un bouillon.* || *Couler la lessive*, se dit en parlant De l'eau chaude qu'on verse à plusieurs reprises sur le linge qui est dans un cuvier. || COULER, act., Jeter en moule. *Couler une pièce de canon, une statue, etc.* || *Couler une glace*, En faire couler la matière fondue sur une table pour cette opération. On dit de même, *Couler une gueuse de fer.* || En archit., *Couler les joints des dalles de pierre, etc.*, Y verser du plomb fondu, pour les fermer. || COULÉ, ÉE. participe.

COULEUR. s. f. (lat. *color,* couleur.) Impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par la surface des corps. *Les couleurs primitives, simples, composées. Ce vin a la couleur malade. La couleur d'un fruit. Diversifier, mêler, assortir les couleurs.* || Il est masc. dans ces loc. elliptiques, *Le couleur de feu, le couleur de rose, etc.*, Ce qui a la couleur du feu, de la rose, etc. Après un subst., ces locut. s'emploient comme une sorte d'adj. *Un ruban couleur de feu. Des souliers couleur de rose.* || Prov., *Juger, parler d'une chose comme un aveugle des couleurs,* Juger, parler d'une chose dont on n'a aucune connaissance. || Fig. et fam., *Voir tout couleur de rose*, Voir tout en beau. On dit dans le même sens *Tout lui paraît couleur de rose. Il n'a que des pensées couleur de rose.* || *Les hommes de couleur,* Les mulâtres, les hommes provenant du mélange de la race blanche et de la race noire. || COULEUR, t. de blason, se dit Des cinq couleurs, azur, gueules, sinople, sable et pourpre. || COULEUR, en parlant D'étoffes et d'habits, Toute autre couleur que le noir, le gris, le blanc, etc. *Il a pris un habit de couleur. Elle avait une robe de couleur.* || *Renoncer à la couleur,* Ne plus porter que le noir ou d'autres couleurs peu éclatantes. || COULEURS, plur., Livrée dont on habille les pages, cochers, etc. Vieux : on dit aujourd'hui, *Livrée.* || *Porter les couleurs d'une dame,* Porter dans son ajustement des couleurs semblables à celle que cette dame affectionne le plus ; fig., Se mettre au rang de ses adorateurs. On a dit, dans une acception analogue au premier sens, *Porter une écharpe aux couleurs de sa dame, etc.* || COULEUR, Le teint, la couleur du visage. *Couleur vermeille, pâle, blême, plombée, brune.* || Fig. et fam., *Reprendre couleur,* Rentrer en faveur, rétablir sa fortune. Il se dit D'une personne qui, après une longue retraite, reparaît dans le monde, à la cour, etc. || COULEUR, se dit Des altérations subites qu'éprouve la couleur du visage par l'effet de quelque douleur ou de quelque émotion violente. *Il entendit son arrêt sans changer de couleur.* || La rougeur qui survient au visage par quelque cause naturelle ou accidentelle. *La couleur lui monta au visage.* || *Pâles couleurs*, ou *Chlorose,* Maladie qui se montre surtout chez les jeunes filles, et qu'on nomme ainsi parce qu'elle leur rend le teint pâle. || COULEUR, en parlant Des viandes qu'on rôtit, du pain et des pâtisseries qu'on met au four, La couleur que ces choses doivent avoir quand elles sont cuites comme il faut. *Ce pain, ce rôti, cette tourte n'a pas assez de couleur.* || Fig., *L'affaire prend couleur,* se dit D'une affaire dont on commence à espérer un bon résultat. On dit aussi, *Cette affaire commence à prendre une bonne, une mauvaise couleur.* || COULEUR, aux jeux de cartes, Chacune des quatre marques appelées Pique, trèfle, cœur et carreau. || Au lansquenet, *Prendre couleur,* Entrer au jeu et couper. || COULEUR, Substances dont on se sert pour donner aux objets une couleur artificielle. *Broyer, mêler, préparer les couleurs. Mettre un plancher, un parquet, etc., en couleur. L'air mange les couleurs.* || Couleurs employées dans un tableau ou dans quelque autre ouvrage du même genre. *Adoucir, ranimer, relever, fondre, mélanger les couleurs.* || *Couleurs amies*, Couleurs qui s'accordent bien ensemble, dont l'union produit un agréable effet. || *Couleur locale*, La couleur propre à chaque objet, indépendamment de la distribution particulière de la lumière et des ombres. || COULEUR, Coloris, en parlant D'un tableau. *Ce tableau est d'une bonne, d'une belle couleur.* || T. de gravure, *Cette estampe, cette gravure est d'une belle couleur,* On y reconnaît la couleur du tableau d'après lequel elle a été faite, bien que l'artiste n'y ait employé que le noir et ses diverses teintes. || COULEUR, se dit fig. Du style, des expressions considérées comme étant, pour celui qui écrit ou qui parle, ce que les couleurs sont pour le peintre. *Il peignit des plus vives couleurs la détresse dans laquelle ils étaient plongés.* || Du style, lorsqu'on désigne la qualité qui le distingue. *Son style a une couleur brillante, une couleur antique.* || COULEUR, fig., Caractère particulier de certaines choses. *Aux yeux du mélancolique tout revêt de sombres couleurs. Le récit prend, vers la fin, une couleur plus tragique.* || Caractère propre à telle ou telle opinion. *Ses opinions ont bien changé de couleur.* || COULEUR, fig., Prétexte, apparence. *Il l'a trompé sous couleur d'amitié.* || Raison apparente dont on se sert pour couvrir et pallier quelque mensonge ou quelque mauvaise action, afin de persuader ce qu'on désire. *Revêtir un mensonge de belles couleurs. Il sait donner une couleur spécieuse à ce qu'il dit, à ce qu'il fait de plus mal.*

COULEUVRE. s. f. (lat. *colubra,* couleuvre.) Espèce de serpent. *Couleuvre de haie, de buisson, d'eau.*

Peau, œufs de couleuvre. || Prov. et fig., *Avaler des couleuvres,* Recevoir des dégoûts, des chagrins, des mortifications qu'on est obligé de dissimuler, dont on n'ose se plaindre.

COULEUVREAU. s. m. Petit de couleuvre.

COULEUVRÉE. s. f. t. de botan. Plante sarmenteuse à feuilles palmées, qui est très-commune dans nos climats, et dont la racine est purgative. Autrement *Bryone.*

COULEVRINE. s. f. Ancienne pièce d'artillerie plus longue que les canons ordinaires. || Fig. et fam., *Être sous la coulevrine de quelqu'un,* Avoir son bien dans le voisinage d'un plus puissant que soi. Être dans la dépendance de quelqu'un, l'avoir pour supérieur.

COULIS. s. m. (lat. *colare,* couler.) t. de cuisine. Suc d'une chose consommée à force de cuire, passé par une étamine, par un linge, etc.

COULIS. adj. m. *Vent coulis,* Vent qui passe par de petites ouvertures, qui se glisse au travers des fentes et des trous.

COULISSE. s. f. Longue rainure par laquelle on fait glisser, aller et revenir un châssis, etc. || Volet qui va et vient dans ces rainures, et dont on se sert pour fermer. || Fig. et fam., *Faire les yeux en coulisse,* Faire les yeux doux en regardant de côté. On dit elliptiquement, dans le même sens, *Regarder en coulisse.* || T. d'impr., *Coulisse de galée,* ou simplement, *Coulisse,* Petite planche très-plate qui sert à faire couler sur le marbre les pages trop grandes pour être enlevées avec les doigts. || Coulisse, au théâtre, Châssis de toile mobiles qui forment la décoration des deux côtés de la scène. || Intervalles qui sont entre les coulisses. *Ce jeune homme est un pilier de coulisses.* || Il se dit Des acteurs et de ceux qui vont habituellement dans les coulisses. *Langage, propos, intrigue de coulisses.* || Coulisse, La partie d'un vêtement ou d'une autre chose faite d'étoffe, qui se serre et se desserre au moyen d'un ruban, d'un cordon passé dans un rempli.

* Coulissier. s. m. Celui qui fait des affaires à la bourse, hors du parquet des agents de change, après ou avant l'heure des négociations sur les effets publics.

COULOIR. s. m. Écuelle qui a, au lieu de fond, une pièce de linge par où on coule le lait en le tirant. || Couloir, Passage de dégagement d'un appartement à un autre. || Dans les salles de spectacle, Passages pratiqués derrière les loges. || T. d'anat., Conduits par lesquels s'écoulent certaines humeurs. Ce sens vieillit.

COULOIRE. s. f. Vaisseau propre à laisser passer, à faire égoutter la partie la plus liquide ou le suc de quelque substance qu'on veut en séparer. *Couloire d'apothicaire, de pressoir.*

COULPE. s. f. (lat. *culpa,* faute.) Faute, péché. Dans les matières de religion, La souillure, la tache du péché qui prive le pécheur de la grâce de Dieu. || Prov., *Dire sa coulpe de quelque chose,* En faire l'aveu et en témoigner son regret.

COULURE s. f. (lat. *colare,* couler.) Il se dit Des grains de la grappe qui tombent ou se dessèchent quand le raisin commence à se nouer. || Coulure, La portion du métal qui s'échappe du moule où la fonte est jetée.

COUP. s. m. (grec *coptô,* frapper.) Impression que fait un corps sur un autre en le frappant, le perçant, le divisant, etc. *Coup de pierre, d'épée, de lance, de cognée, de marteau, de pied, de poing, de bec, de dent, de bâton, de rasoir. Donner, allonger, asséner, recevoir, détourner, esquiver, amortir un coup. Charger, assommer, rouer de coups. Une grêle de coups.* || T. de marine, *Coup de talon,* se dit Du choc qu'éprouve un navire en passant sur un écueil. || *Coup de canon, de fusil, etc.,* Le coup que frappe le boulet, la balle, le plomb, etc., lancé par un fusil, etc. (Voyez plus loin un autre sens des mots *Coups de canon, etc.*) || *Coup de foudre, coup de tonnerre,* L'action de la foudre sur les corps qu'elle frappe en tombant du ciel. (Voyez plus loin un autre sens de la loc. *Coup de tonnerre.*) || Fig., *Ce fut un coup de massue, un coup de foudre pour lui,* se dit D'un événement imprévu et fâcheux qui a frappé quelqu'un tout à coup. On dit dans le même sens, *Il a eu un coup de massue sur la tête.* || Prov. et pop., *Il a été le plus fort, il a porté les coups,* se dit D'un homme qui a été battu par un autre. || Fam., *Faire le coup de poing,* Se battre à coups de poing avec quelqu'un. || *Coup de grâce,* Le dernier coup que l'exécuteur donnait sur l'estomac à un homme roué vif, afin de terminer ses souffrances. Fig. Ce qui achève de perdre, de ruiner quelqu'un. || Prov. et fig., *Faire d'une pierre deux coups,* Venir à bout de deux choses par un seul moyen, profiter de la même occasion pour terminer deux affaires. || *Sans coup férir,* Sans se battre, sans en venir aux mains. Fig. et fam., Sans éprouver de résistance. || Fig. et fam., *C'est un coup d'épée dans l'eau,* se dit D'un effort inutile, d'une tentative qui n'a point de suite, d'effet. || Fig. et fam., *Avoir un coup de hache à la tête,* ou simplement, *Avoir un coup de hache, un petit coup de hache,* Être un peu fou. On dit de même, *Un coup de marteau.* || Fig. et fam., *Coup de bec, coup de dent, coup de langue,* Médisance, raillerie piquante, etc. On dit aussi, *Donner un coup de patte, des coups de patte à quelqu'un,* Lâcher avec finesse quelque trait vif et malin contre quelqu'un, soit en sa présence, soit en son absence. || Fig. et fam., *Casser le nez à coups d'encensoir,* Donner en face des louanges outrées qui font voir qu'on se moque de celui qu'on loue ; ou Donner des louanges grossières qui blessent plus qu'elles ne flattent. || Fig. et fam., *Traduire à coups de dictionnaire,* se dit De ceux qui, peu familiarisés avec une langue, sont obligés, pour la traduire, d'avoir fréquemment recours au dictionnaire. || Prov. et fig., *Le coup de pied de l'âne,* L'insulte qu'adresse un homme lâche ou faible à celui dont il n'a plus à redouter le pouvoir ou la force. || T. d'escrime, *Coup fourré,* se dit Quand chacun des deux hommes qui se battent donne un coup et en reçoit un autre en même temps. Fig., Mauvais offices que deux personnes se rendent mutuellement et en même temps. || Fig. et fam., *Porter un coup fourré,* Rendre en secret un mauvais office à quelqu'un. || Prov. et par allusion au duel où Jarnac tua la Châtaigneraie en lui portant un coup imprévu, *Donner à quelqu'un un coup de jarnac, le coup de jarnac,* Lui faire un mauvais tour auquel il ne s'attendait pas, et qui le met en très-mauvais état, qui le ruine, qui détruit sa fortune. Cela se dit toujours en mauvaise part. || Coup, La marque des coups qu'on a reçus. *Il est tout couvert, tout percé de coups.* || *Coup orbe.* Voyez Orbe. || *Coup de feu,* Blessure que fait le coup d'une arme à feu. || Coup, se dit fig., Des choses qui nuisent, qui causent un sentiment pénible, etc. *Il supporte les coups du sort, du destin, de la fortune avec une noble résignation. Cette nouvelle lui porta un coup mortel.* On dit de même, *Porter coup,* en parlant De ce qui nuit. *Ce chagrin porta coup à sa santé.* || *Porter coup,* se dit De certaines choses qui font une grande im-

pression ou qui tirent à conséquence. *Tout ce qu'il dit porte coup. Cette démarche a porté coup.* || Coup, La charge d'une arme à feu. *Les soldats avaient chacun dix coups à tirer.* || La décharge et le bruit que font les armes à feu lorsqu'on les tire. *Tirer des coups de canon, de fusil, de pistolet.* || Fam., *Coup de partance*, Le coup de canon qu'on tire quand une flotte ou un vaisseau part. Par ext., Signal de départ, dans d'autres occasions. || *Tirer à coup perdu, à coups perdus*, Tirer au hasard, ou tirer hors de portée. || *Fusil à deux coups,* Fusil de chasse à double canon et à double batterie, avec lequel on peut tirer deux coups de suite, sans être obligé de recharger. || Fam., *Faire le coup de fusil,* Tirer des coups de fusil. Il se dit seulement Des soldats qui tirent sur l'ennemi, et surtout de ceux qui vont en tirailleurs. || *Coup de tonnerre,* Le bruit qui accompagne ou suit un éclair. || Fam. et par ironie, *Il est secret comme un coup de canon, comme un coup de tonnerre,* se dit D'un homme qui divulgue les secrets qu'on lui confie. || Coup, Son que rendent certains corps lorsqu'ils viennent à être frappés. *Un coup de cloche, de tambour, de tam-tam.* || *Au coup de minuit, de midi, de trois heures, etc.,* Au moment où minuit, où midi, où trois heures, etc., sonnent. || Coup, L'action rapide et momentanée de certaines choses. *Lier plusieurs notes d'un seul coup d'archet, de gosier, de langue. Un coup de ciseau, de lime. Etc.* || Il se dit, par ext., De ce qu'on fait rapidement, légèrement, ou sans y apporter le même soin que de coutume. *Il n'y a plus qu'un coup de pinceau à donner à ce tableau. Donnez un coup de balai à cette chambre.* || *Coup de filet*, Le jet du filet dans l'eau, pour prendre du poisson. *Acheter un coup de filet.* || Fig. et fam., *Prendre plusieurs voleurs, plusieurs ennemis, etc., d'un seul coup de filet*, Envelopper et prendre plusieurs voleurs, etc., à la fois. On dit dans un sens analogue, *Voilà un beau coup de filet.* Cette dernière phrase s'emploie aussi lorsqu'on parle De quelque gain, de quelque profit considérable fait d'un seul coup. || Fam., *Coup de chapeau*, Salutation qu'on fait en ôtant son chapeau. || Fam., *Donner un coup de pied jusqu'à tel endroit,* Aller jusqu'à cet endroit. Cela ne se dit guère qu'en parlant D'un endroit peu éloigné. On dit de même, *Il n'y a qu'un coup de pied d'ici à tel endroit.* || T. d'impr., *Coup de barreau,* L'action par laquelle l'ouvrier imprimeur, tirant à lui le barreau de la presse, fait descendre la platine sur le petit tympan, et opère, par le foulage qui en résulte, l'impression de la forme sur le papier. *Presse à deux coups,* Celle où deux coups de barreau sont nécessaires pour l'impression de chaque feuille; et, *Presse à un coup*, Celle où un seul coup de barreau suffit. || Fig., *Coup de main*, t. de guerre, Expédition, attaque faite à l'improviste, sans le matériel et les précautions nécessaires pour attaquer en règle. *Cette place est à l'abri d'un coup de main.* || *Coup de main*, Toute entreprise hardie dont l'exécution est prompte. || Fam., *Donner un coup de main à quelqu'un*, Lui aider. || Fig. et fam., *Donner un coup d'épaule,* Aider à quelque chose, venir au secours de quelqu'un. || Fig. et fam., *Donner un coup de collier*, Faire un nouvel effort pour réussir dans quelque entreprise. || *Coup d'œil*, Regard prompt et de peu de durée. *Jeter un coup d'œil sur quelqu'un, sur quelque chose. Un coup d'œil expressif, d'intelligence. Il nous a lancé un coup d'œil furieux, menaçant.* Fig. *Jetons un coup d'œil sur les événements remarquables de cette période.* || *Coup d'œil,* L'aptitude à saisir à la simple vue, avec précision et de manière à s'en former une idée exacte, la figure, les proportions et le caractère des objets. *Le coup d'œil est une qualité essentielle au peintre, au sculpteur, à l'architecte.* || Fig. *Avoir un coup d'œil excellent*, Voir promptement le parti qu'on doit prendre dans une circonstance inopinée; et, en général, discerner rapidement ce qu'il y a d'important, d'intéressant dans les affaires. On dit à peu près dans le même sens, *Avoir le coup d'œil juste, sûr, pénétrant, etc.*; et absolument, *Avoir du coup d'œil.* || *Coup d'œil,* La vue d'un paysage, de l'aspect d'un édifice, d'une assemblée, etc. *Le coup d'œil en est charmant. Cette réunion offrait un coup d'œil magnifique.* || *Le premier coup d'œil*, Le premier aspect d'une personne ou d'une chose. || *Coup de sang*, Épanchement qui se fait dans le cerveau par la rupture subite de quelques vaisseaux sanguins. || *Coup de soleil,* Impression violente et quelquefois mortelle que le soleil fait en certaines circonstances sur ceux qui s'y trouvent exposés. || *Coup d'air,* Fluxion ou douleur qui vient de ce qu'on s'est exposé à un courant d'air. || T. de cuisine, *Coup de feu,* L'action d'animer le feu pour donner aux mets le dernier, le juste degré de cuisson. || Coup, Mouvement impétueux, comme du vent qui souffle sur la mer, d'une tempête. *Coup de vent. Coup de tempête. Un coup de mer les poussa sur les côtes.* || Coup, Certaines manières de jouer, certaines chances du jeu. À la paume: *Coup d'arrière-main. Coup coupé. Coup de grille, de dedans, d'ais*; et à tous les jeux: *Coup de bonheur, de partie. Jouer, parier à coup sûr. Etc.* || *Coup de dés*, Toute combinaison que les dés peuvent présenter. || Fig., *C'est un coup de dés* ou *de dé,* C'est une affaire où le hasard aura beaucoup d'influence. || *Rompre le coup*, Arrêter, détourner une chance des dés, en les empêchant de rouler librement. Fig., Empêcher le succès d'une entreprise, l'exécution d'un projet. || Au trictrac, *Coup et dés*, se dit Pour faire entendre que la primauté appartiendra à celui qui amènera le dé le plus fort. || Au billard, *Coup du roi*, se dit Lorsque la bille sur laquelle on joue est placée derrière la blouse du milieu près de la bande, et qu'on va frapper de sa bille la bande du haut, de manière qu'en revenant elle pousse l'autre dans la blouse. || Fig. et fam., *Tout coup vaille*, Quelque chose qui arrive. (Voyez à la fin de l'article Valoir.) || Fig., *Coup de partie*, Ce qui décide du succès d'une affaire. || Fig., *Coup de fortune, coup de bonheur, coup de malheur, coup d'aventure, coup de hasard*, Événement extraordinaire et imprévu. || *Coup de théâtre*, Événement imprévu, quoique préparé, qui arrive dans une pièce. Fig. *Son arrivée fut un coup de théâtre.* || Coup, se dit Des actions humaines. *Heureux coup. Voilà un coup d'étourdi, un coup bien maladroit. C'est un coup de désespoir. Ce sont là de vos coups.* || *Faire un mauvais coup*, Commettre un méfait, un crime. || Fam., *Faire son coup, manquer son coup*, Réussir ou ne pas réussir dans son entreprise, exécuter ou ne pas exécuter son dessein. Ces phrases s'emploient ordin. en mauvaise part. || Fam., *Faire un coup de tête*, Faire étourdiment et sans réflexion une chose hardie; et, *Faire des coups de tête,* Faire des étourderies. || Fam., *Faire un coup de sa tête*, Se déterminer de soi-même, sans avoir pris conseil de personne. Faire une fausse démarche, faute d'avoir pris conseil. || *Coup d'essai*, La première action, le premier ouvrage par lequel on donne des marques de ce qu'on est capable de faire. *Coup de maître*, Action, ouvrage par lequel on fait preuve

d'une grande habileté. || *Coup d'éclat*, Action, démarche qui doit causer beaucoup de bruit. || *Coup d'État*, Mesure extraordinaire, et presque toujours violente, à laquelle un gouvernement a recours lorsque la sûreté de l'État lui paraît compromise. || *Coup d'autorité*, Usage extraordinaire qu'une personne fait de son autorité envers ceux qui lui opposent de la résistance. || *Coup du ciel, coup d'en haut, coup de la Providence*, Événement merveilleux auquel on ne devait pas naturellement s'attendre. || Coup, Fois. *Il a réussi du premier coup. Il a encore trois coups à jouer.* || La quantité de vin, de liqueurs, etc., que l'on boit en une fois. *Un coup de vin, d'eau-de-vie.* || *Le coup du milieu*, La liqueur, ou le vin de liqueur qui se boit quelquefois entre les deux services. || Tout à coup. loc. adv. Soudainement, en un moment. || Tout d'un coup. loc. adv. Tout en une fois. || À coup sûr. loc. adv. Immanquablement, infailliblement. || Coup sur coup. loc. adv. Immédiatement l'un après l'autre. || Après coup. loc. adv. Trop tard, après qu'une chose est arrivée, est faite. || À tous coups. loc. adv. et fam. À tous propos, à tous moments, souvent. || Pour le coup. loc. adv. Pour cette fois-ci. On dit de même : *C'est assez, pour ce coup, pour un coup. Pour ce coup-là, pour ce coup-ci, je dois vous punir.* On dit aussi, *À ce coup;* mais cette loc. vieillit. || Encore un coup. adv. Encore une fois. Il s'emploie principalement lorsqu'on répète avec vivacité ce qu'on a déjà dit. *Encore un coup, je vous dis que cela ne m'est pas possible.*

COUPABLE. adj. des 2 genres. (lat. *culpabilis*, coupable.) Qui a commis quelque faute, quelque crime. *S'avouer, se rendre coupable d'une faute.* || Il se dit Des choses qui rendent coupable, ou qui appartiennent à une personne coupable. *Pensée, action, négligence coupable.* || Coupable, subst. en parlant Des personnes. *Punir un coupable.* || Fam. et en plaisantant, Celui qui a fait une chose et qui cherche à cacher qu'il en est l'auteur. *Vous désiriez connaître l'auteur de cet ouvrage : voici le coupable.*

COUPANT, ANTE. adj. (grec *coptô*, couper.) Qui coupe. Fam.

COUPE. s. f. Action de couper. || *Cette étoffe est dure à la coupe*, Elle résiste au ciseau, et, en la coupant, on s'aperçoit qu'elle est dure. || Coupe, L'action de couper un bois sur pied. *La coupe d'un bois taillis, d'un bois de haute futaie.* || Bois destiné à être coupé. *Mettre des bois en coupe réglée.* || Coupe, se dit De certains fruits que l'on coupe, que l'on ouvre pour voir s'ils sont bons. *Il m'a vendu ce melon à la coupe.* || En parlant Des monnaies. *On n'a reconnu la fausseté de cette monnaie qu'à la coupe.* || Coupe, L'endroit par où une chose a été coupée. *Ce drap est beau à la coupe.* || T. d'architecture et de charpenterie, La représentation d'un édifice, d'un vaisseau, etc., qu'on suppose coupé verticalement dans le sens de sa longueur ou de sa largeur, ou même horizontalement, pour en montrer les détails intérieurs et les dimensions. || La façon dont on taille l'étoffe, le cuir, etc., pour l'employer. *Ce tailleur, ce cordonnier a la coupe excellente.* || L'art, la manière de tailler les pierres qui entrent dans la construction des édifices. *Il entend bien la coupe des pierres.* L'action même de tailler des pierres. *La coupe de ces pierres est difficile.* || *La coupe d'un cintre, d'un dôme, la coupe d'une plate-bande, d'un escalier*, L'inclinaison des joints, des voussoirs d'un arc. On dit dans ce sens, *Donner plus ou moins de coupe à une plate-bande, etc.* || Fig., *La coupe d'un ouvrage, d'une pièce de théâtre*, La manière dont les parties en sont distribuées. || Fig., *La coupe des vers, des phrases*, La manière dont les repos sont ménagés dans les vers, dans les phrases. *La coupe du style*, La manière de composer le discours de phrases plus ou moins longues, suivant la nature des idées. || Coupe, aux jeux de cartes, La séparation qu'un des joueurs fait d'un jeu de cartes en deux parties, après que celui qui donne a mêlé. || *Faire sauter la coupe*, Rétablir avec dextérité un jeu de cartes dans l'état où il était avant qu'on eût coupé. || Fig. et fam., *Cet homme est heureux à la coupe.* Manière adoucie de dire qu'un homme est soupçonné de tricher au jeu. || *Être sous la coupe de quelqu'un*, Être le premier en cartes, et ouvrir le jeu immédiatement après la coupe et la distribution des cartes. || Fig. et fam., *Être, se trouver sous la coupe de quelqu'un*, Être dans sa dépendance, et exposé aux effets de son ressentiment.

COUPE. s. f. (grec *cupellon*, coupe.) Tasse, vase ordinairement plus large que profond. || En poésie, Toute espèce de vase à boire. || Fig., *Boire à la coupe du plaisir. Épuiser la coupe du malheur. Etc.* || *Boire la coupe jusqu'à la lie.* Plus ordinairement, *Boire le calice jusqu'à la lie.* Voyez Calice. || En architect., *Coupe de fontaine*, Petit bassin de marbre ou de pierre posé sur un balustre ou sur un piédouche, pour recevoir l'eau d'un jet. || Coupe, dans le dogmatique, La communion sous l'espèce du vin. || Coupe, en astronomie, Constellation de l'hémisphère méridional.

COUPÉ. s. m. (grec *coptô*, couper.) Pas de danse, mouvement de celui qui, en dansant, se jette sur un pied et passe l'autre devant ou derrière.

COUPÉ. s. m. Voiture dont la caisse n'a qu'un fond. Adjectiv., *Un carrosse coupé.* || La partie en forme de coupé qui est sur le devant des diligences, des grandes voitures publiques de voyage.

COUPEAU. s. m. Sommet, cime d'une montagne. Il est vieux.

COUPE-CUL. s. m. (grec *coptô*, couper, lat. *culus*, cul.) Il se dit, au lansquenet, Quand celui qui donne ne fait pas une seule carte, et amène la sienne la première. Il vieillit : on dit présentement, *Coupe-gorge.* || *Jouer à coupe-cu*, Ne jouer qu'un coup, qu'une partie, sans donner revanche.

COUPE-GORGE. s. m. Tout endroit où l'on court risque d'être volé, d'être assassiné. Lieu écarté où se tiennent ordinairement les voleurs. || Toute sorte d'endroits où il se commet ordinairement quelque injustice ou quelque friponnerie. *Ce cabaret est un vrai coupe-gorge.* || Coupe-gorge, au lansquenet, se dit Quand celui qui tient les cartes amène sa carte la première, ce qui lui fait perdre tout ce qu'il peut perdre de cette main-là.

COUPE-JARRET. s. m. (grec —, ital. *garetto*, jarret.) Brigand, assassin, qui ne porte l'épée qu'à dessein de se battre, de maltraiter, ou de faire insulte à ceux qu'il rencontre.

* Coupe-paille. s. m. (grec —, lat. *palea*, paille.) Instrument pour hacher menu la paille pour les chevaux.

COUPELLATION. s. f. (grec *cupellon*, coupe.) t. de chimie. Action de mettre un métal à la coupelle.

COUPELLE. s. f. Petit vase en forme de tasse, fait avec des cendres lavées ou des os calcinés, dont on se sert pour séparer, par l'action du feu, l'or et l'argent des autres métaux avec lesquels ils sont unis, et particulièrement du cuivre. *Mettre, passer un métal à la coupelle.* || *Or de coupelle, argent de coupelle*, L'or et l'argent du plus haut titre. || Fig., *Mettre à la cou-*

pelle, passer à la coupelle, Mettre à une épreuve rigoureuse, passer par un examen sévère.

COUPELLER. v. a. t. de chimie. Mettre à la coupelle. || Coupellé, ée, participe.

COUPER. v. a. (grec *coptô,* couper.) Trancher, séparer, diviser un corps continu, avec quelque chose de tranchant. *Couper du pain, de la viande, du papier. Couper avec un couteau, avec des ciseaux, avec un canif, avec un sabre, avec une hache, etc.* || Tailler suivant les règles de l'art. *Couper les pierres, un habit, une robe.* || Il est neutre en parlant Des instruments qui servent à couper certaines choses. *Ce couteau, ce rasoir, coupe bien.* || *Couper un rocher, une maison, etc.,* En enlever, en démolir une partie. *On a coupé la montagne en cet endroit. Il faudrait couper cette maison pour qu'elle fût sur l'alignement.* || *Couper un cheval, un chien, un chat, etc.,* Le châtrer. || Fam., *Couper la bourse à quelqu'un,* Lui voler adroitement sa bourse ou d'autres choses qu'il avait sur lui. || Prov. et fig., *Couper l'herbe sous le pied à quelqu'un,* Le supplanter dans quelque affaire. || Fig., *Couper le mal à sa racine,* L'extirper. On dit dans le même sens, *Couper pied, couper racine. Il faut couper pied à cet abus.* || Fam., *Je lui couperai bras et jambes, je lui couperai les oreilles,* se dit par exagération et par menace. || Fig. et fam., *Couper bras et jambes à quelqu'un.* Voyez Bras. || *Couper la gorge à quelqu'un,* L'égorger, le tuer. Pop., *Couper le sifflet à quelqu'un.* || Fig. et fam., *Couper le sifflet à quelqu'un,* Le rendre muet, le mettre hors d'état de répondre. || Couper, Entamer la chair, y faire une incision. *Vous m'avez coupé au petit doigt.* || Avec le pron. pers. *Elle s'est coupée à la main.* || Il se dit Des personnes grasses, et surtout des enfants, lorsque leur chair se fend dans les plis qu'elle forme. *Cet enfant se coupe.* || *Ce drap, ce velours, etc., se coupe,* Ce drap, etc., s'use promptement aux endroits où il s'est formé des plis. || *Ce cheval se coupe,* Il s'entre-taille des pieds de devant ou des pieds de derrière. || *Couper dans le vif,* se dit Des chirurgiens qui, en faisant leurs opérations, coupent jusque dans la chair vive. || Fig., *Couper dans le vif,* Rompre tout à coup des relations nuisibles, ou Prendre des mesures énergiques dans une affaire, etc. Se priver tout d'un coup et absolument d'une chose qui fait beaucoup de plaisir, et à laquelle on est très-sensible. || Couper, se dit Du froid, lorsqu'il fait gercer les lèvres. *Le froid m'a coupé les lèvres.* || Fig., *Ce vent coupe le visage,* se dit D'un vent froid qui fouette dans le visage. || Couper, Traverser, diviser, partager. *Leurs vaisseaux ne purent couper la ligne ennemie. Une chaîne de montagnes coupe toute cette province. Je couperai cette pièce en deux par une cloison.* || *Couper l'eau,* Fendre l'eau en nageant. *Couper le courant,* Le traverser à la nage ou en bateau. || T. de marine, *Couper la lame,* se dit D'un bâtiment dont l'avant court sur la lame et la traverse. *Couper l'équateur,* Passer d'un hémisphère dans l'autre en traversant l'équateur. || Fig., *Couper à quelqu'un sa journée, sa semaine, etc.,* Déranger le plan d'occupation qu'il s'était fait pour la journée, pour la semaine, etc. || *Couper le cours d'un fleuve, d'un ruisseau,* Empêcher un fleuve, un ruisseau de poursuivre son cours. || *Couper chemin, couper le chemin à quelqu'un,* Se mettre au devant de lui sur son chemin, pour l'empêcher de passer. || Fig., *Couper chemin à quelque chose,* En arrêter, en empêcher le cours, le progrès. On dit aussi, *Couper la fièvre, le feu, un incendie.* || Fig., *Couper quelqu'un,* Le traverser, le passer, le devancer. || *Couper les eaux à une place assiégée,* Couper les canaux, les conduits des fontaines qui portent de l'eau à la ville. || *Couper les vivres à une ville assiégée, à une armée, etc.,* Fermer les avenues, pour empêcher qu'on ne lui porte des vivres. || Fig. et fam., *Couper les vivres à quelqu'un,* Lui retrancher l'argent, les moyens de subsister, etc. || T. de guerre, *Couper les ennemis,* Se mettre entre une partie de leur armée et une autre partie, ou entre leur armée et la place qu'ils couvraient. On dit dans le même sens, *Couper la communication d'une ville, d'un quartier, etc.,* Se poster de manière qu'on ne puisse y envoyer du secours. || *Couper par le plus court, par un sentier,* Aller par le chemin le plus court, etc. || Fig. et fam., *Couper court,* Abréger son discours. || Fig. et fam., *Couper court à quelqu'un,* Le quitter brusquement, en lui faisant une réponse brève et décisive. || *Couper la parole à quelqu'un,* L'interrompre en prenant la parole, ou Lui imposer silence. || *Les sanglots, les soupirs, etc., lui coupent la parole, la voix,* L'empêchent de parler, de s'exprimer d'une manière suivie. || T. de musique, *Couper les sons,* Marquer un silence entre chaque son, dans les expressions de douleur, d'abattement ou d'admiration. || À la paume, *Couper le coup,* Pousser la balle de manière qu'elle ne fasse point de bond. || T. d'escrime, *Couper la mesure,* La dégager. || Couper, se dit D'une chose qui se croise avec une autre. *Cette route coupe celle d'Orléans. Un plan qui en coupe un autre.* On dit, dans un sens analogue, qu'*Un solide est coupé par un plan, etc.* || Verbe réciproque. *Ces deux chemins, ces deux lignes, ces deux plans se coupent.* || Fig., comme verbe réfléchi, Se contredire, se démentir soi-même dans ses discours. *Il s'est coupé dans son interrogatoire.* || Couper, t. de chasse, se dit Des chiens qui abandonnent la voie pour devancer la bête; ce qui est un défaut. || Couper, t. de danse, Faire le pas qu'on nomme Coupé. || Couper, Mêler un liquide avec un autre. *Couper son vin avec de la tisane.* || Absol., *Couper son vin, couper du lait,* Y mêler de l'eau. || Couper, aux jeux de cartes, Séparer un jeu de cartes en deux, avant que celui qui a la main donne. || Couper, au jeu du lansquenet, Prendre carte et se mettre au nombre des joueurs. || Coupé, ée. participe. || *Pan coupé,* Surface qui remplace l'angle à la rencontre de deux pans de mur. || *Pays coupé,* Pays traversé de fossés, de canaux et de rivières. || *Style coupé,* Style dont les phrases sont courtes et peu liées. || *Cette strophe, cette stance est bien, est mal coupée,* Les repos y sont bien, y sont mal observés. On dit de même, *Cette phrase est bien, est mal coupée.* || T. de blason, *Coupé, parti, tranché, etc.*

COUPERET. s. m. Couteau de boucherie et de cuisine, fort large, qui sert à couper de la viande. || Couperet, t. d'émailleur, Outil d'acier pour couper les filets d'émail.

COUPEROSE. s. f. (lat. *cuprum roseum,* cuivre rose.) Nom donné par les anciens chimistes à différents sulfates métalliques. *Couperose verte* (sulfate de fer). *Couperose blanche* (sulfate de zinc). *Couperose bleue* (sulfate de cuivre). || Couperose, t. de médec., Maladie dont le siége principal est le visage, et qui est caractérisée par des pustules peu étendues, plus ou moins dures, et entourées d'une aréole rosée.

COUPEROSÉ, ÉE. adj. Qui est atteint de la maladie appelée Couperose.

COUPE-TÊTE. s. m. (grec *coptô,* couper, lat. *testa,* tête.) Jeu que jouent les enfants, en sautant de distance en distance les uns par-dessus les autres.

COUPEUR, EUSE. s. Qui coupe. Il se dit de Ceux qui coupent les grappes en vendange. || Ceux qui jouent au lansquenet. || *Coupeur de bourses,* Filou qui dérobe avec adresse l'argent et les autres choses qu'on peut avoir sur soi.

COUPLE. s. f. (lat. *copulare,* accoupler.) Deux choses de même espèce mises ou considérées ensemble. *Une couple d'œufs, de chapons.* || Il ne se dit jamais Des choses qui vont nécessairement ensemble, comme les souliers, etc. : on dit, *Une paire.* || Lien dont on attache deux chiens de chasse ensemble. || Couple, subst. masc., s'emploie pour désigner Deux êtres animés, unis par la volonté, par un sentiment, ou par toute autre cause qui les rend propres à agir de concert. *Un couple d'amis, de fripons, de chiens.* || Il se dit de Deux personnes unies ensemble par amour ou par mariage. *Couple fidèle. Un joli couple d'amants.* On dit aussi, *Un couple de pigeons, de tourterelles, etc.* || Couple, t. de marine, se dit, au masc., de Deux membres ou côtes d'un bâtiment qui s'élèvent d'un même point de la quille et sont opposés l'un à l'autre.

COUPLER. v. a. Attacher des chiens de chasse avec une couple pour les mener. || Couplé, ée. participe.

COUPLET. s. m. Certain nombre de vers, espèce de stance qui fait partie d'une chanson, et qui est quelquefois la chanson entière. *Il tourne bien un couplet.* || Plur., Chanson. *Couplets satiriques, de fête, de circonstance.* || Couplet, se dit, au théâtre, Des tirades, des morceaux de quelque étendue. || Couplet, t. de serrurerie, se dit de Deux pattes de fer à queue d'aronde, assemblées par une charnière, et servant à unir un châssis avec son dormant, un couvercle avec le corps d'une cassette, etc.

COUPLETER. v. a. Faire une chanson, des couplets contre quelqu'un. Fam. et peu usité : on dit *Chansonner.* || Coupleté, ée. participe.

COUPOIR. s. m. (grec *coptô,* couper.) Instrument dont on se sert dans la fabrication des monnaies, et en différents arts et métiers, pour couper et rogner.

COUPOLE. s. f. (grec *cupellon,* coupe.) L'intérieur, la partie concave d'un dôme. || Le dôme même.

COUPON. s. m. (grec *coptô,* couper.) Petit reste d'une pièce d'étoffe ou de toile. || En parlant De certains papiers de crédit. *Coupons d'intérêts,* Promesses d'intérêts qui sont jointes à une action, et que l'on en détache à l'échéance indiquée. *Coupons d'action,* Chacune des parties d'une action divisée entre deux ou plusieurs personnes. || Dans les théâtres, *Coupon de loge,* Chacun des billets qui donnent entrée dans une même loge.

COUPURE. s. f. Séparation, divison faite dans un corps continu par quelque chose de coupant et de tranchant. *J'ai une coupure au doigt. Il y a une coupure à cette étoffe.* || Fig., Suppressions, retranchements que l'on fait dans une composition littéraire, principalement dans une pièce de théâtre. || Coupure, t. de guerre, Retranchements, fossés, palissades, etc., qui se font dans un ouvrage derrière une brèche, pour s'y défendre. || Rigoles, petits canaux que l'on pratique pour faciliter l'écoulement ou changer le cours des eaux.

COUR. s. f. (lat. *chors,* cour.) Espace découvert qui dépend d'une maison, d'un hôtel, etc., et qui est environné de murs ou de bâtiments. *Cour d'entrée. Cour principale. Petite cour. Avant-cour.* || *Cour d'honneur,* La principale cour d'un château, d'un palais. || *Basse-cour,* Cour d'une ferme, d'une maison de campagne, où l'on nourrit la volaille, où sont les étables, etc. *Servante, chien de basse-cour.* Dans les grandes maisons de ville, Cour séparée de la cour principale, et destinée pour les écuries, les équipages, etc. || Fig. et fam., *Nouvelle de la basse-cour, de basse-cour,* Bruits populaires, nouvelles fausses, ridicules.

COUR. s. f. Les principaux personnages, les officiers qui accompagnent ordinairement un roi, un souverain, qui sont ordinairement auprès de lui. *Cour brillante, magnifique. Avoir une charge à la cour. Vieillir à la cour. Quitter la cour.* || *Cour plénière,* Assemblée solennelle que nos rois tenaient le jour de quelque grande fête, ou lorsqu'ils voulaient faire un magnifique tournoi. || Fig. et fam., *Avoir, tenir cour plénière,* Avoir chez soi plus de monde, plus grande compagnie qu'à l'ordinaire. || Prov. et fig., *C'est la cour du roi Pétaud,* se dit D'un lieu, d'une maison où chacun veut commander, et où il n'y a que de la confusion. D'une réunion où tout le monde veut parler à la fois. || Cour, La suite d'un grand seigneur, d'un prince, quoiqu'il ne soit pas prince souverain. || Il se dit, fig., D'une personne qui est entourée de gens empressés à lui plaire. *Les amants de cette femme lui forment une cour nombreuse. Depuis qu'il est en place, il a une petite cour.* || Cour, Le lieu où est le souverain avec sa suite. || Cour, Le souverain et son conseil. *Recevoir un ordre de la cour. Il est bien, il est mal à la cour.* || Le gouvernement, le cabinet du prince, considéré par rapport à la politique extérieure. *La cour de France. La cour de Rome.* || Cour, L'air, le ton de la cour, la manière de vivre de la cour. *Il entend, il sait bien sa cour.* On dit de même : *L'air, l'esprit, le ton de la cour. Etc.* || *Homme de cour,* Celui qui a les manières, le ton, les habitudes que l'on prend à la cour. On le dit quelquefois en mauvaise part. *Un abbé de cour.* || Prov. et fig., *De l'eau bénite de cour.* Voyez Bénit. || *Ami de cour,* Celui qui n'a que de fausses apparences d'amitié. || Cour, par extens., Respects qu'on rend à une personne, assiduités qu'on a auprès d'elle, dans la vue de lui plaire, d'obtenir sa bienveillance, etc. *Faire sa cour au roi, à ses juges, à une demoiselle.* Fam., *Faire un doigt de cour à quelqu'un.* || *Faire sa cour d'une chose auprès de quelqu'un,* Se rendre agréable à quelqu'un en lui disant une chose dont il est bien aise qu'on l'informe. || *Faire sa cour aux dépens de quelqu'un,* Chercher à plaire, à se faire bien venir, en disant du mal de quelqu'un.

COUR. s. f. Siége de justice où l'on plaide. Dans l'ancienne organisation judiciaire, il se disait de la plupart des tribunaux. *Cour ecclésiastique, laïque, supérieure, souveraine, subalterne.* On ne le dit maintenant que des tribunaux supérieurs. *La cour de cassation. Cour royale* ou *d'appel. Cour d'assises. Cour de justice criminelle. La cour des comptes.* || *La cour suprême,* se dit quelquefois de La cour de cassation. || *La cour des pairs,* La chambre des pairs constituée en haute cour de justice, pour connaître d'un crime d'État. || *Mettre hors de cour, mettre hors de cour et de procès,* Renvoyer les parties, ou une des parties, comme n'y ayant pas lieu de prononcer juridiquement. || Autrefois, en matière criminelle, la loc. *Hors de cour,* signifiait qu'Il n'y avait pas assez de preuves pour asseoir une condamnation. || Substant., *Un hors de cour,* Un jugement qui met hors de cour. || Cour, Lieu où siége une cour de justice. *Je vais à la cour royale, etc.*

COURAGE. s. m. (lat. *cor*, cœur, *agere*, agir.) Disposition par laquelle l'âme se porte à entreprendre quelque chose de hardi, de grand, à repousser des dangers, à souffrir des revers ou des douleurs. *Le courage guerrier. Le courage civil. Donner, inspirer du courage. Prendre, reprendre, perdre courage. Exciter, glacer, relever le courage de quelqu'un. Il a plus de courage que de force.* || Il se dit Des animaux hardis, tels que les lions, les chevaux, les aigles, etc. || Prov., *Il n'y a plus que courage*, se dit Quand on approche de la fin de quelque travail. || Fig. et fam., *Prendre, tenir son courage à deux mains*, Faire effort sur soi-même pour s'affermir dans une résolution. || Absol. et comme interjection, pour animer, pour exciter. *Allons, courage! Courage, mes amis.* || COURAGE, se dit Des personnes mêmes, surtout dans le style élevé. *Enflammer les courages.* || *Un grand courage*, se dit d'Un homme qui se distingue par la noblesse d'âme, ou par une grande force de caractère. *Un grand courage dédaigne de se venger.* || COURAGE, fam., Zèle, ardeur avec laquelle on se porte à faire une chose. *Il y allait de grand courage.* || Sentiment, passion, mouvement. *Si j'en croyais mon courage.* || COURAGE, Dureté de cœur. *Auriez-vous bien le courage d'abandonner vos enfants?*

COURAGEUSEMENT. adv. Avec courage, avec fermeté, avec constance.

COURAGEUX, EUSE. adj. Qui a du courage, de la fermeté, de la constance. || Il se dit Des actions, des discours, etc. *Trait, discours courageux.*

COURAMMENT. adv. (lat. *currens*, courant.) Rapidement, avec facilité. *Cela est écrit couramment. Il lit couramment.*

COURANT, ANTE. adj. Qui court. || *Chien courant*, Chien dressé à courir après le gibier. || *Eau courante*, Eau vive, eau qui coule toujours. || T. de marine, *Manœuvres courantes*, Les cordages mobiles qui servent à tout moment pour manœuvrer le navire. || COURANT, fig., Présent, actuel, en parlant D'années, de mois, etc. *L'année courante. Le terme, le mois courant.* On dit dans un sens analogue, *Les intérêts courants.* || Subst., *Le cinq, le six, etc., du courant*, Du mois qui court, du mois actuel. Elliptiq., en t. de bourse, *Fin courant.* || COURANT, fig., Commun, ordinaire. *Il est chargé des affaires courantes. Acheter des marchandises au prix courant.* || *Prix courant*, Bulletin qui indique le prix des denrées vendues au marché. || *Compte courant*, État indiquant le *doit* et l'*avoir* respectifs de deux négociants qui sont en relation d'affaires. || Dans la tenue des livres, *Main courante.* Voyez BROUILLARD. || *Monnaie courante*, Celle qui a un cours légal. || *Toise courante, aune courante, etc.*, La mesure de quelque chose que ce soit par toises, ou par aunes, en longueur, sans avoir égard à la hauteur. || T. d'impr., *Titre courant*, Ligne en petites capitales qui est mise au haut des pages d'un livre, d'un chapitre, pour indiquer le sujet dont il traite. || COURANT, subst. *Le courant de l'eau*, ou absol., *Le courant*, Le fil de l'eau. || *Courant d'eau*, Canal ou ruisseau qui court. || COURANT, t. de marine, Un endroit de la mer où l'eau a un mouvement propre indépendant de l'action du vent. *Le courant emporta le vaisseau de ce côté-là.* || Par extens., dans les sciences physiques, Un fluide quelconque, lorsqu'il est en mouvement dans une certaine direction. *Courant électrique. Le courant d'une pile.* || *Courant d'air*, dans le langage ordinaire, se dit Du vent lorsque, traversant un espace resserré, il souffle d'une manière uniforme et continue. || Fig., *Dans le courant de l'année, du mois, de la semaine, etc.*, À une époque indéterminée de l'année, du mois, de la semaine. || Fig., au théâtre, *Mettre une pièce au courant du répertoire*, La mettre au nombre des pièces qui se jouent habituellement. || Fig., *Le courant du marché*, Le prix actuel des denrées. || Fig., *Le courant des affaires*, Les affaires ordinaires, par opposition Aux affaires extraordinaires qui peuvent survenir. || Fig., *Courant d'affaires*, La quantité d'affaires que l'on traite, ou dont on est chargé. || Fig., *Mettre, tenir quelqu'un au courant d'une chose*, Le mettre, le tenir au fait d'une chose, lui en donner une connaissance exacte. On dit de même, *Se mettre au courant, être au courant.* || COURANT, en matière de rentes, Le terme qui court. *Je vous remets les arrérages, sans préjudice du courant.* || TOUT-COURANT. loc. adv. Très-vite, en toute hâte. || Sans hésiter, sans peine, facilement. *Il lit tout-courant.*

COURANTE. s. f. Espèce de danse grave. || L'air sur lequel on dansait une courante.

COURANTE. s. f. Dévoiement, diarrhée. Pop.

COURBATU, UE. adj. (lat. *curvatus*, courbé.) Il se dit D'un cheval qui n'a pas le mouvement des jambes bien libre, pour avoir été morfondu après un trop grand travail. || Il se dit Des personnes, dans un sens analogue.

COURBATURE. s. f. Maladie du cheval courbatu. || En parlant Des personnes, Lassitude douloureuse.

COURBE. adj. des 2 genres. Qui n'est pas droit ou qui n'est pas plane, qui approche de la forme d'un arc. || Subst. fém., en géométrie, Une ligne courbe. *Décrire une courbe.*

COURBE. s. f. Certaine pièce de bois qui sert aux ouvrages de charpenterie, et qui entre principalement dans la construction des navires.

COURBE. s. f. t. d'art vétérinaire. Tumeur dure qui vient aux jambes des chevaux.

COURBER. v. a. Rendre courbe une chose qui était droite. *La vieillesse l'a courbé, l'a tout courbé.* Poétiq., *L'âge a courbé sa tête, son front.* || Neutr. *Il courbait sous le faix.* || Avec le pron. pers. *Cette poutre, cette branche se courbe. Il devient vieux, il commence à se courber.* || Fig., Plier sous la volonté d'un autre, donner à quelqu'un des marques de soumission, de respect. *Je ne veux point me courber devant l'idole.* || COURBÉ, ÉE, participe.

COURBETTE. s. f. t. de manége. Air relevé, mouvement que le cheval fait en levant également les deux pieds de devant et se rabattant aussitôt. || Fig. et fam., *Faire des courbettes*, Être bas et rampant devant quelqu'un.

COURBURE. s. f. Inflexion, forme, état d'une chose courbée. *Courbure d'une jante de roue, d'un arc. Les courbures de la colonne vertébrale.*

COURCAILLET. s. m. Cri des cailles; ou Petit sifflet avec lequel on imite le cri des cailles, et qui sert à les attirer.

COURCIVE. s. f. t. de marine. *Voyez* COURSIVE.

COURÉE. s. f. t. de marine. Composition de suif, de soufre, de résine, etc., qu'on applique très-chaude sur la carène des bâtiments destinés aux voyages de long cours.

COUREUR. s. m. (lat. *currere*, courir.) Celui qui est léger à la course, qui se pique de bien courir. || *Coureur de bague, de tête*, Celui qui court la bague, les têtes. || COUREUR, Cheval de selle, que sa taille et sa légèreté rendent propre à la course. || COUREUR, Celui qui va et vient, qui est souvent par la ville ou

en voyage. *Il n'a fait toute sa vie que voyager, c'est un coureur.* || *Coureur de nuit,* se dit d'Un homme qui se retire trop tard, et qui fait de la nuit le jour. || Fam., *Coureur de sermons, de bals, etc.,* Celui qui a l'habitude d'aller à tous les sermons, à tous les bals, etc. || Fam., *Coureur de filles,* Celui qui a un commerce habituel avec des femmes de mauvaise vie. || Coureur, Domestique qui court à pied, et dont on se sert pour faire des messages avec grande diligence. || *Coureur de vin,* Officier de la maison du roi, qui a soin de porter du vin partout où le roi va. || Coureurs, plur., t. de guerre, Cavaliers détachés du gros de la troupe, pour aller, soit à la découverte, soit à la petite guerre.

COUREUSE. s. f. Fille ou femme prostituée.

COURGE. s. f. (lat. *cucurbita,* courge.) t. de botan. Genre de plantes cucurbitacées, auquel appartiennent la citrouille, la pastèque, etc.

COURIR. v. n. (lat. *currere,* courir.) (*Je cours, tu cours, il court; nous courons, vous courez, ils courent. Je courais. Je courus. J'ai couru. Je courrai. Je courrais. Cours. Que je coure. Que je courusse. Courant.*) Aller avec vitesse, avec impétuosité. *Courir légèrement, de toute sa force. Ce cheval court comme un cerf. Cet homme court comme un Basque. Courir à toute bride, à bride abattue, à toutes jambes.* On le dit Des choses. *Ces nuages courent avec une grande vitesse.* T. de marine, *Faire courir une manœuvre dans ses poulies.* || Activ., *Courir la poste,* Aller en poste, voyager par la poste. On dit de même, *Courir trois postes, quatre postes sur le même cheval.* || Fig. et fam., *Courir la poste,* Faire une chose avec beaucoup de précipitation. || Activ. et fig., *Courir une carrière,* Être engagé dans une profession, une entreprise, etc., où l'on s'efforce d'obtenir des succès, de l'emporter sur ses rivaux. || Fig. et fam., *Courir sur le marché de quelqu'un,* Enchérir sur les offres d'un acheteur. Fig., Faire des démarches pour obtenir la place, l'avantage qu'un autre sollicite. || Fig. et fam., *Courir sur les brisées de quelqu'un,* Courir sur son marché, entrer en concurrence, en rivalité avec lui. || T. d'ordonnances, de déclarations, etc., *Courir sus à quelqu'un,* Se jeter sur quelqu'un pour l'arrêter, le maltraiter, le tuer. || Courir, Aller plus vite que le pas. || Aller avec empressement. *Va, cours, ne perds pas un instant.* || Fig. et fam., *Courir à l'hôpital,* Se ruiner par de grandes dépenses. || Prov., *Il n'y va pas, il y court, il y court comme à la noce,* Il y va avec ardeur, avec joie. || *Courir aux armes,* Prendre les armes en hâte pour quelque alarme, ou pour quelque occasion pressante. || *Courir au plus pressé,* S'occuper de ce qui importe le plus dans le moment. || Courir, fig. *Courir après les honneurs, les richesses, etc., après des chimères, à sa perte.* || *Courir après l'esprit,* Mettre de la recherche, de l'affectation, de l'effort à montrer qu'on a de l'esprit. || Fam., *Courir à l'argent, après l'argent,* Chercher avec empressement les occasions de gagner de l'argent. Il ne se dit qu'en mauvaise part. || Fam., *Courir après son argent,* Continuer à jouer pour regagner ce qu'on a perdu; Faire des démarches, des poursuites pour recouvrer une somme d'argent qu'on a de la peine à se faire rendre, à se faire payer. || *Courir à l'évêché, au bâton de maréchal de France, etc.,* Être en passe de parvenir bientôt à l'évêché, etc. || *Courir à sa fin,* se dit Des choses qui sont près de finir, qui n'ont pas longtemps à durer. || Courir, se dit fig. De toute action précipitée, de tout ce qu'on fait trop vite. *On ne fait pas les affaires en courant.* || Il se dit D'une personne qui lit, qui récite, qui prononce ou qui écrit trop vite. *Lisez doucement, ne courez pas. Il a écrit cela en courant.* || Courir, fam., Aller çà et là, sans s'arrêter longtemps en chaque endroit. *Il ne fait que courir.* || Il se dit Des courses, des démarches qu'on est obligé de faire pour quelque objet que ce soit. *Il a couru toute la journée pour cette affaire.* || Courir, t. de marine, Faire route. *Courir au nord, au sud.* || Activ., *Courir des bordées, courir des bords,* Louvoyer, aller alternativement à droite et à gauche, quand le vent est presque debout. || Fig., *Courir le bon bord,* autrefois, Pirater. Fam., Fréquenter les mauvais lieux. || Courir, se dit D'une chose qui se prolonge le long d'une autre; Des côtes, des terres, etc., qui s'étendent dans une certaine direction. *Cette côte court de l'est à l'ouest. Ces montagnes courent du nord au sud.* || Courir, Couler. Il se dit Des ruisseaux et des rivières, ainsi que Des choses liquides, comme le sang, le vin, l'huile, etc. *Le ruisseau qui court dans la prairie. Le sang court dans les veines.* || Il se dit fig. Du temps. *Le temps court insensiblement.* || *Au temps* ou *par le temps qui court,* Dans le temps présent, dans les circonstances actuelles. || Courir, se dit en parlant D'un certain temps au bout duquel se doit payer ou effectuer quelque chose. *On lui a donné trois mois, qui courent à partir de telle époque.* || Il se dit Des intérêts de l'argent constitué ou dû, des gages, etc. *La rente court de tel jour. Ses gages courent depuis un mois.* || Courir, Circuler, se propager, se communiquer. Il est souvent impers. *Il court un libelle infâme. Il a couru beaucoup de maladies cette année.* || Fig., Être en vogue. *La mode qui court.* || À table, *Faire courir une santé,* La faire porter par tous les convives. || *Faire courir le billet.* Voyez Billet. || *Les billets de ce négociant, de ce banquier, etc., courent sur la place,* On cherche à s'en défaire. || Courir, verbe actif, Poursuivre à la course avec dessein d'attraper. *Courir le cerf, le lièvre, le daim.* || Prov. et fig., *Courir le même lièvre,* se dit De deux personnes qui sont en concurrence pour la même chose. || Prov. et fig., *Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois,* ou *Qui court deux lièvres n'en prend aucun,* Poursuivre deux affaires à la fois, c'est s'exposer à ne réussir ni dans l'une ni dans l'autre. || Fig. et fam., *Courir un bénéfice, une charge, etc.,* Les poursuivre, les solliciter avec ardeur. || Fig. et fam., *Courir le cachet,* se dit D'un maître qui donne des leçons en ville. || Au jeu de bague, *Courir la bague,* Tâcher d'emporter, avec la lance, la bague suspendue au bout de la carrière. On dit, en des sens analogues : *Courir la quintaine, le faquin, les têtes, les taureaux.* || Courir, actif, se dit fig. Des personnes ou des choses qu'on recherche avec empressement, qui sont fort en vogue. *Ce prédicateur, ce livre est fort couru.* || Fig., Être exposé à. *Courir de grands risques.* || *Courir fortune, courir risque, courir hasard, courir le risque, la chance de,* Être en péril de. || *Courir même fortune,* Être dans les mêmes intérêts, dans la même situation d'affaires. || Courir, actif, Parcourir. *Courir les rues, les champs.* Parcourir un pays, etc., pour le ravager, pour le piller. *Ces troupes ont couru telle province. Les pirates courent la mer.* || *Courir le pays, courir le monde,* Voyager. *Il a bien couru le pays, couru le monde,* ou absol., *Il a bien couru.* || Prov., *Être fou à courir les rues, à courir les champs,* Être extrêmement fou. || Fam., *Cette nouvelle, cette aventure, cette histoire court les rues,* Elle est sue de tout le monde. *L'esprit court les rues,* L'esprit est commun, tout le monde en a. || Fam., *Courir la pretantaine,* Aller, venir, courir çà et là, sans sujet, sans

dessein. *Cette femme court la pretantaine*, Elle fait des promenades, des sorties, des voyages qu'interdit la bienséance. || Pop., *Courir le guilledou*, Aller souvent, et principalement pendant la nuit, dans des lieux suspects. || Courir, actif, Hanter, fréquenter. *Courir les bals, les spectacles, etc.* || Couru, ue. participe.

COURLIS ou COURLIEU. s. m. (ital. *chiurlo*, courlis.) Oiseau aquatique qui est bon à manger.

COURONNE. s. f. (grec *corônè*, couronne.) Ornement de tête, fait de branches, d'herbes, ou de fleurs, etc., et qui se porte comme marque d'honneur, ou en signe de joie, ou comme une simple parure. *Couronne de laurier, de lierre, d'olivier, de fleurs, etc. Couronne triomphale, murale, obsidionale, civique, vallaire, rostrale. Gagner, obtenir, mériter une couronne.* || Fig., La gloire que les martyrs acquièrent en mourant pour la foi. *La couronne du martyre.* || La béatitude que Dieu donne à ses saints. *La couronne de gloire. La couronne de justice.* || Couronne, L'ornement de tête que les rois, princes ou seigneurs portent pour marque de leur dignité, ou qui est représenté dans leurs armoiries, etc. *Couronne impériale, royale, ducale.* || Par excellence, *La couronne d'épines*, Celle que l'on mit sur la tête de Notre-Seigneur. || *La triple couronne*, La tiare du pape. || Couronne, fig., La puissance royale. *Aspirer, prétendre, renoncer à la couronne. Quitter, abdiquer, disputer, perdre la couronne.* || Fig., *Mettre la couronne sur la tête de quelqu'un*, Lui donner la puissance souveraine. || Fig., *C'est un des plus beaux fleurons de sa couronne, le plus beau fleuron de sa couronne*, se dit D'une des plus grandes prérogatives qu'ait un prince, d'un de ses plus grands revenus, d'une de ses meilleures provinces; et, par extens., De ce qu'une personne a de plus considérable, de plus avantageux. On dit de même, *Ajouter un fleuron à sa couronne. Il a perdu le plus beau fleuron, les plus beaux fleurons de sa couronne.* || Couronne, fig., Monarchie, État gouverné par un roi, par un empereur. *La couronne de France. Les couronnes du Nord.* || Le souverain même, par opposition aux sujets, aux particuliers. *Les officiers, le domaine, les droits de la couronne.* || *Traiter de couronne à couronne*, Traiter de souverain à souverain. On le dit, fig. et par raillerie, en parlant Des particuliers, lorsqu'un inférieur veut traiter avec son supérieur comme s'il était son égal. || Couronne, Tonsure cléricale que l'on fait sur le haut de la tête des gens d'Église. || Couronne, par analogie, Certaines choses qui ont une forme circulaire, qui ressemblent à une couronne: Chapelet qui n'a qu'une dizaine. *Couronne de la Vierge*; Météore qui paraît en forme de cercle lumineux autour du soleil et de la lune; En astron., *Couronne septentrionale*, et *Couronne australe*, Deux constellations dont l'une est dans l'hémisphère septentrional, et l'autre dans l'hémisphère austral. || Couronne, parmi les jardiniers, La touffe de feuilles qui surmonte le fruit de l'ananas. || En botan., *Couronne impériale*, Espèce de fritillaire. *Couronne royale*, Espèce de mélilot. *Couronne de terre*, Le lierre terrestre. *Etc.* || En agricult., *Greffe en couronne*, Celle qui consiste à scier le sujet, et à mettre plusieurs greffes autour de la coupe, entre le bois et l'écorce. || En archit. militaire, *Ouvrage à couronne*, Ouvrage couronné. *Voyez le participe de* Couronner. || En anat., *La couronne d'une dent*, La partie de la dent qui est hors de la gencive. || En médec., *Couronne de Vénus*, Pustules qui occupent le front et les tempes, et que l'on croit dues à la maladie vénérienne. Autrefois, *Chapelet.* || Couronne, t. d'art vétérinaire, La partie la plus basse du paturon du cheval. || Couronne, t. de papeterie, Papier qui sert principalement aux impressions de bureau, et dont la marque est une couronne. On dit aussi, *Papier couronne.*

COURONNEMENT. s. m. Action de couronner; La cérémonie dans laquelle on couronne solennellement un souverain. || Couronnement, Ornement ou membre d'architecture qui termine un édifice ou quelqu'une de ses parties. || *Le couronnement d'un vaisseau, d'un navire*, La partie du vaisseau, du navire qui est au-dessus de la poupe. || Couronnement, Ornement qui termine la partie supérieure d'un meuble, d'un vase. || Fig., L'accomplissement, la perfection de quelque chose. *C'est le couronnement de l'œuvre.* || T. d'accoucheur, de sage-femme, *L'enfant est au couronnement*, Il est près de venir au monde, il est à l'entrée de la matrice.

COURONNER. v. a. Mettre une couronne sur la tête. *Couronner de fleurs, de laurier, de myrte.* Avec le pron. pers. *Les bergères se couronnaient de fleurs.* || Mettre solennellement la couronne sur la tête d'un souverain. *Couronner un pape, un roi, un prince.* || Fig., Donner le titre de roi, de souverain. *Ce monarque, avant de mourir, voulut couronner son fils.* || Récompenser en décernant une couronne ou un prix. *Couronner le vainqueur.* On le dit Des ouvrages, etc., faits par ceux qui reçoivent la couronne ou le prix. *J'ai lu plusieurs passages de l'ouvrage couronné.* || Fig., Honorer, récompenser. *Couronner la vertu. Dieu couronne les martyrs, les saints.* || Couronner, se dit De choses sur lesquelles on place des couronnes. *Les anciens couronnaient la poupe de leurs vaisseaux en signe d'allégresse.* || Il se dit, dans le style soutenu, De ce qui orne ou entoure la tête en manière de couronne. *Quelques cheveux blancs couronnaient ce front vénérable.* || Il se dit Des choses au-dessus desquelles on peint ou on grave des couronnes, pour ornement, ou comme marque de dignité. *Ses chiffres sont couronnés de lauriers, de fleurs.* || Par extens., Des choses qui en surmontent d'autres, qui en occupent la partie la plus élevée. *Un entablement couronne l'édifice.* || Fig., Apporter la dernière perfection, mettre le dernier ornement à quelque chose. *Le succès a couronné son entreprise.* || Prov., *La fin couronne l'œuvre.* Voyez Œuvre. || *Couronner les vœux de quelqu'un*, Les remplir. || Couronner, fig., Environner, ceindre. *Plusieurs coteaux couronnent cette ville.* || Couronner, avec le pron. pers., en parlant Des choses, S'orner, s'embellir. *Déjà les forêts se couronnent de feuillage.* || Absol., *Cet arbre se couronne*, se dit D'un arbre qui vieillit et dont la tête se dessèche. || Couronné, ée. participe. || *Tête couronnée*, se dit d'Un empereur ou d'un roi. || T. d'archit. militaire, *Ouvrage couronné*, Ouvrage avancé vers la campagne, fait en forme de couronne, pour défendre les approches d'une place. On l'appelle aussi *Ouvrage à couronne*, ou même absol. *Couronne.* || T. d'art vétérinaire, *Cheval couronné*, Cheval qui s'est blessé aux genoux en tombant, et à qui le poil du genou est tombé.

COURRE. v. a. (lat. *currere*, courir.) (Il se conjugue comme *Courir.*) t. de chasse. Courir une bête, la poursuivre. || Neutr. *Chasse à courre.* || *Laisser courre les chiens*, ou simplement, *Laisser courre*, Découpler les chiens, afin qu'ils courent après la bête. || *Laisser-courre*, subst., Le lieu où l'on découple les chiens. *Quand ils furent au laisser-courre.* L'air que le cor fait entendre quand on découple les chiens. *Sonner le laisser-courre.* || Courre, Courir. Il vieillit.

COURRE. s. m. t. de chasse. Endroit où l'on place les lévriers, lorsqu'on chasse le sanglier, le loup ou le renard avec ces chiens. || *C'est un beau courre*, se dit D'un pays commode pour la chasse.

COURRIER. s. m. Celui qui court la poste pour porter des dépêches. *Courrier ordinaire, extraordinaire, de cabinet, de commerce. Recevoir, envoyer, dépêcher, expédier un courrier.* || Préposé de l'administration des postes chargé de porter les lettres d'une ville à une autre, et qui voyage dans une voiture appelée *Malle-poste* ou *Malle.* || Fig. et fam., *Courrier de malheur,* se dit d'Une personne qui vient annoncer quelque mauvaise nouvelle. || Courrier, par ext., La voiture même qui porte les dépêches. *Voyager par le courrier.* || Fig., t. de commerce, et quelquefois dans le langage ordin., La totalité des lettres qu'on écrit ou qu'on reçoit par un seul ordinaire. *Faire, lire son courrier.* || Courrier, Tout homme qui court la poste à cheval, quoiqu'il ne porte aucune dépêche. *Voyager en courrier.*

COURRIÈRE. s. f. Celle qui court. Il ne se dit guère qu'en poésie, en parlant De la lune. *L'inégale courrière des nuits.*

COURROIE. s. f. (lat. *corrigia*, courroie.) Pièce de cuir coupée en long, étroite, qui sert à lier, à attacher quelque chose. *Nouer, dénouer, serrer, lâcher la courroie.* || Prov. et fig., *Allonger la courroie*, Tirer parti d'une somme modique, d'un revenu borné, en mettant une grande économie dans la dépense. || Prov. et fig., *Allonger, étendre la courroie*, Étendre les profits, les droits d'une charge, d'un emploi, au delà de ce qui est permis. || Fig. et fam., *Serrer la courroie à quelqu'un*, Diminuer ses ressources.

COURROUCER. v. a. (ital. *corruccio*, courroux.) Mettre en courroux, irriter. *Cette conduite courrouça son père.* Il se dit De certains animaux. *Courroucer un lion, un tigre.* Il est surtout en usage dans le style soutenu. || Avec le pron. pers. *Dieu se courrouce contre les méchants.* || Il se dit fig. De la mer. *Quand la mer se courrouce.* || Courroucé, ée. participe.

COURROUX. s. m. Colère. Il s'emploie surtout en poésie et dans le style soutenu. *Irriter, provoquer, éviter, apaiser, désarmer, fuir le courroux de quelqu'un.* || Il se dit De quelques animaux nobles ou féroces. *Le courroux du lion, du taureau, etc.* || Il se dit fig. Des choses, et surtout de la mer agitée par la tourmente. *Le courroux de la mer, des vents.*

COURS. s. m. (lat. *cursus*, cours.) Flux, mouvement de quelque chose de liquide. Il se dit particulièrement De l'eau des rivières et des ruisseaux. *Arrêter, détourner, rompre, remonter le cours d'un fleuve, d'un ruisseau.* || L'étendue que parcourt en longueur un fleuve, un ruisseau, etc. || Fig., *Donner un libre cours à ses larmes*, Les laisser couler, ne plus faire d'effort pour les retenir. *Donner un libre cours à ses transports, etc.*, S'y abandonner, ne plus les contenir. || Cours, se dit Des mauvaises humeurs qui circulent dans le corps de l'homme et des animaux. || *Le cours du sang,* Le mouvement du sang dans les vaisseaux qui le renferment. || *Cours de ventre,* Dévoiement, ou flux de ventre. || Cours, Mouvement réel ou apparent du soleil et des autres astres. || Cours, fig., Direction, marche que prennent certaines choses, ou qu'on leur donne. *Nous verrons quel cours prendra cette affaire. Le cours naturel des choses, des saisons, des événements, de l'opinion. Couper cours à l'erreur.* || Durée. *Le cours de notre existence. Durant le cours de sa maladie.* || T. de marine, *Voyage de long cours,* Voyage par mer, dont le terme est fort éloigné. *Capitaine au long cours,* Capitaine marchand qui fait des voyages de long cours. || Cours, Suite, enchaînement. *La mort interrompit le cours de ses victoires. Terminer le cours de ses études.* || En archit., *Cours d'assise,* Rang continu de pierres de même hauteur, posées de niveau dans toute la longueur d'un mur. || Cours, Suite de leçons sur une matière quelconque. *Cours de chimie, de physique, d'anatomie, de philosophie, de droit, etc. Faire, ouvrir un cours.* || Traités qui renferment une suite de leçons sur quelque science. *Ce professeur a fait imprimer son cours.* || Études que l'on fait en quelque science, et principalement Celles qui exigent qu'on suive un ou plusieurs cours. *Faire son cours de droit, de médecine.* || Cours, Vogue, crédit. *Ces étoffes n'ont plus de cours. Donner cours à un bruit, à une opinion, à un préjugé, à une maxime.* || Il se dit De la monnaie. *Cette monnaie a cours, n'a plus de cours.* || Fig., *Cette locution, ce mot, etc., n'a cours que parmi le peuple, que dans la province,* Ils ne sont d'usage, que parmi le peuple, que dans la province. || Cours, t. de commerce, Prix actuel des marchandises, taux auquel est le change, la rente, etc. *Le cours du marché, du change, de la rente, etc.* || Fig. et fam., *Le cours du marché, de la place,* L'état d'une affaire, la disposition des personnes qui la traitent. || Cours, L'étendue d'une chose, sans avoir égard à la hauteur. *Une tapisserie de six aunes de cours.* || Cours, Lieu agréable où l'on peut se promener à cheval ou en voiture, et qui est ordin. situé hors de la ville. *Le cours est beau cette année.*

COURSE. s. f. Action, mouvement de celui qui court. *Aller au pas de course. Course de chevaux, de chars, de tournois, de bague, de têtes, etc.* || En poésie et dans le style soutenu, Cours, mouvement des astres, etc. *L'astre du jour va commencer sa course.* On dit quelquefois, *La course d'un fleuve, d'un torrent, etc.* || Course, se dit Des actes d'hostilité que l'on fait en courant les mers, ou en entrant dans le pays ennemi. *Les ennemis firent des courses jusque dans telle province. Les pirates font des courses dans l'Archipel.* || Il se dit Des corsaires, des bâtiments armés en guerre par des particuliers, et autorisés à courir sur les navires marchands ennemis. *Armer un vaisseau en course. Faire la course.* || Courses, plur., Voyages ou excursions. *Il est toujours en courses.* || Course, se dit Des allées et venues, des sorties que l'on fait dans la journée. *Je commence mes courses dès le matin. J'y passerai dans mes courses.* || Trajet que fait une voiture de place en transportant une ou plusieurs personnes d'un lieu à un autre. *Prendre un fiacre à la course.* || Trajet parcouru ou à parcourir, soit à pied, soit en voiture. *Il y a une très-longue course d'ici là.* || Course, fig., Marche, progrès rapide d'une personne ou d'une chose. *Rien ne peut arrêter ce conquérant, ce fléau dans sa course. La course précipitée du temps.* || Fig., Carrière, action de parcourir une carrière. *Il termina sa course par l'ambassade. La mort arrêta ce grand homme au milieu de sa course.* || La durée de la vie. *Il a fini sa course.*

COURSIER. s. m. (lat. *cursor*, coureur.) Grand et beau cheval propre pour les batailles et pour les tournois. Il n'est guère usité qu'en poésie et dans le style soutenu. *Noble, généreux, vaillant coursier.* || Coursier, t. de marine ancienne, Passage de la proue à la poupe, dans une galère, entre les bancs des forçats. || Par ext., Le canon qui était sous le coursier,

et dont la bouche sortait par la proue. || Dans la marine actuelle, Canon de chasse des chaloupes canonnières, etc., lequel est placé à l'avant.

COURSIVE. s. f. t. de marine. Une ou deux planches établies horizontalement le long du plat-bord, de chaque côté de certains bâtiments non pontés, pour passer de l'avant à l'arrière. || Tout passage pratiqué entre des soutes, etc., dans le sens de la longueur d'un bâtiment.

COURSON. s. m. t. d'agricult. Branche de vigne taillée et raccourcie à trois ou quatre yeux. || Branche d'arbre de cinq ou six pouces, que le jardinier conserve lorsqu'il est obligé de couper les autres.

COURT, COURTE. adj. (lat. *curtus*, court.) Qui a peu de longueur, ou Qui n'a pas la même longueur qu'une autre chose. Il est opposé à Long. *Cheveux courts. Cerises, cheval à courte queue. Habit, manteau court. Robe courte. Court bâton. Courte boule. Courte paume. Tirer au court fétu, à la courte paille.* Voyez Bâton, Boule, etc. || Fam., Qui est en petite quantité, insuffisant. *Le bouillon est un peu court, mettez-y de l'eau.* || *Faire la courte échelle*, se dit De plusieurs personnes qui montent les unes sur les autres, pour aider quelqu'un à escalader un mur, à atteindre un point élevé. || Fig. et fam., *Faire à quelqu'un la courte échelle*, Lui faciliter les moyens d'arriver au but qu'il se propose. || Fam., *Être court*, Avoir la taille petite et épaisse. || Prov. et fig., *Savoir le court et le long d'une affaire*, En savoir toutes les particularités. *Court* est ici subst. || *Vue courte*, Vue qui ne porte pas loin, qui ne distingue pas les objets un peu éloignés. Fig., Défaut de prévoyance, de sagacité. On dit aussi, *Des vues courtes*, Des vues bornées, étroites. || Elliptiq., *Le plus court*, Le chemin le plus court. || Fig., *Le chemin le plus court*, ou simplement, *Le plus court*, Le moyen de terminer plus promptement quelque chose. || Prov. et fig., *Le chemin le plus long est quelquefois le plus court*, En se détournant de la route directe, quelquefois on trouve moins d'obstacles et on arrive plus tôt à son but. || Court, fig., Prompt, facile. *Le plus court expédient.* || Court, se dit, fig., Des choses qui ne peuvent arriver au point où l'on voudrait qu'elles parvinssent. *Son pouvoir, ses moyens sont trop courts pour cela.* || Fam., *Être court d'argent*, Avoir peu d'argent. || *Avoir la mémoire courte*, Manquer de mémoire, oublier facilement. *Avoir l'esprit court*, Avoir l'esprit très-borné. || Court, Qui ne dure guère. *En hiver les jours sont courts. En été les nuits sont courtes. La vie de l'homme est courte.* Prov., *Les plus courtes folies sont les meilleures.* || *Courte haleine*, Essoufflement, respiration difficile et fréquente. On dit aussi, *Avoir la respiration courte, l'haleine courte.* || Fig., *Il veut la faire courte et bonne.* Voyez Bon. || Court, Bref, de peu d'étendue. Se dit Du discours et des ouvrages d'esprit en général. *Un sermon très-court. Harangue, phrase, lettre courte.* || Prov., *Courte prière pénètre les cieux*, Ce n'est pas la longueur, c'est la ferveur qui rend les prières efficaces. || Prov., *Revenir, s'en retourner avec sa courte honte*, Revenir, s'en retourner après avoir essuyé un affront, un refus, ou sans avoir rien fait de ce qu'on s'était promis de faire. || *Être court*, en parlant D'un orateur, d'un écrivain, etc., Ne pas parler long-temps, Être succinct. *Cet orateur, cet avocat fut court.* || Court, adv. *Il lui coupa les cheveux très-court.* || Fam., *Être pendu haut et court*, Être exécuté à la potence. || Pop., *Pour vous le faire court*, se dit Quand on veut abréger un discours, un récit. || Fig., *Demeurer, rester court, tout court*, se dit D'une personne qui vient à manquer de mémoire en récitant un discours appris par cœur, ou qui ne trouve plus ce qu'elle avait à dire, ce qu'elle voulait dire. *Ce prédicateur, cet avocat, etc., est demeuré court, tout court. Il n'est point homme à rester court.* || Fig. et fam., *Tenir quelqu'un de court*, Lui donner peu de liberté. || Fig. et fam., *Prendre quelqu'un de court*, Le presser sans lui donner assez de temps pour faire ce qu'on exige de lui. || Court, adv., Brusquement, subitement. *Il s'arrêta tout court. Tourner court :* voyez Tourner. || *Tout court*, Sans rien ajouter de plus. *Il me répondit un* Non *tout court.* || Fig. et fam., *Couper court, couper court à quelqu'un.* Pour ces deux locutions, voyez Couper.

COURTAGE. s. m. (lat. *cursitare*, courir.) La profession d'un courtier, et L'entremise ou négociation de courtier. || *Droit de courtage*, ou simplement, *Courtage*, Prime de tant pour cent qu'on donne à ceux qui font le courtage.

COURTAUD, AUDE. s. (lat. *curtus*, court.) Qui est de taille courte, grosse et ramassée. Fam. et ne se dit que Des personnes. *Un gros courtaud.* || *Courtaud de boutique*, ou simplement, *Courtaud*, Garçon de boutique chez un marchand. Se dit par mépris. || Courtaud, Cheval auquel on a coupé les oreilles et la queue. *Il était monté sur un courtaud.* Adj. *Cheval courtaud.* || Adj., *Chien courtaud*, Chien à qui on a coupé la queue et les oreilles.

COURTAUDER. v. a. Couper la queue. En parlant Du cheval. || Courtaudé, ée. participe.

COURT-BOUILLON. s. m. (lat. —*bullire*, bouillir.) Manière d'apprêter le poisson, qui consiste à le faire cuire dans de l'eau, avec du vinaigre, du sel et du beurre.

COURTE-BOTTE. s. m. Petit homme. Pop.

COURTE-POINTE. s. f. Couverture de parade, qu'on place sur un lit.

COURTIER. s. m. (lat. *cursitare*, courir.) t. de commerce. Celui qui, moyennant une prime, s'entremet pour la vente ou l'achat de certaines marchandises, pour faire prêter de l'argent sur la place, ou pour les affrétements, les assurances, etc. *Courtier de marchandises. Courtier maritime. Courtiers d'assurances.* || *Courtier marron*, Celui qui exerce sans brevet. || Par raillerie, *Courtier* ou *courtière de mariage*, Celui ou celle qui se mêle de faire des mariages.

COURTILIÈRE. s. f. Insecte qui vit sous terre, et qui fait beaucoup de dégât dans les jardins. On l'appelle aussi *Taupe-grillon.*

COURTINE. s. f. (lat. *cortina*, courtine.) Rideau de lit. Il est vieux. || Courtine, t. de fortific., Le mur qui est entre deux bastions, et qui en joint les flancs.

COURTISAN. s. m. (ital. *corteggiare*, courtiser.) Celui qui est attaché à la cour, qui fréquente la cour. *Bon, adroit, fin, sage, mauvais courtisan.* || Celui qui courtise quelqu'un, qui cherche à lui plaire, pour en obtenir quelque chose. *Une coquette aime à se voir entourée de nombreux courtisans. Cet homme n'a point d'amis, il n'a que des courtisans.*

COURTISANE. s. f. Femme de mœurs déréglées qui se distingue par une certaine élégance de manières, et qui met à prix ses faveurs. || Il se dit, particulièrement, Des femmes de cette espèce chez les peuples de l'antiquité et dans les grandes villes d'Italie. || Dans le style soutenu, Toute femme de mauvaise

vie qui est un peu au-dessus des prostituées de la basse classe.

COURTISER. v. a. Faire la cour à quelqu'un dans l'espérance d'en obtenir quelque chose. *Il courtise ce vieillard pour avoir sa succession.* || Fam., *Courtiser une femme, une demoiselle*, Être assidu auprès d'elle, chercher à lui plaire. || Fig., *Courtiser les Muses*, S'adonner aux lettres, et particulièrement à la poésie. || Courtisé, ée. participe.

COURT-JOINTÉ, ÉE. adj. t. de manége. Il se dit D'un cheval, d'une jument dont les articulations inférieures sont trop courtes.

COURTOIS, OISE. adj. (ital. *cortese*, courtois.) Civil, gracieux dans ses discours et dans ses manières. *Chevalier courtois. Il a des façons peu courtoises.* || *Armes courtoises*, s'est dit Des armes dont on se servait dans les tournois, parce que la pointe et le tranchant en étaient émoussés. Les armes de guerre étaient appelées *Armes émoulues.*

COURTOISEMENT. adv. D'une manière courtoise.

COURTOISIE. s. f. Civilité. || Bon office. Fam. dans les deux sens.

COUSEUSE. s. f. (lat. *consuere*, coudre.) Femme qui coud. Il se dit particulièrement Des femmes qui cousent les livres pour les brocher.

COUSIN, INE. s. (lat. *consobrinus*, cousin.) Il se dit de Ceux qui sont issus ou qui descendent, soit de deux frères, soit de deux sœurs, soit du frère ou de la sœur. *Cousins germains, issus de germain.* || En France, le roi, dans ses lettres, traite de *Cousin*, non-seulement les princes de son sang, mais encore plusieurs princes étrangers, les cardinaux, les pairs, les ducs, les maréchaux de France, les grands d'Espagne, et quelques seigneurs du royaume. || Cousin, se dit, fig. et fam., de Ceux qui sont bons amis, qui vivent en bonne intelligence. *Si vous faites telle chose, nous ne serons pas cousins.*

COUSIN. s. m. Moucheron dont la piqûre et le bourdonnement sont fort importuns. || *Chasse-cousin.* Voyez cette expression à son rang alphabétique.

COUSINAGE. s. m. La parenté qui existe entre cousins. || Toute l'assemblée des parents Fam. dans les deux sens.

COUSINER. v. a. Appeler quelqu'un cousin. Avec le pron. pers., comme v. récipr. *Ils se cousinent.* Ce sens vieillit. || Neutr., dans le langage fam., Faire le parasite chez l'un et chez l'autre, sous prétexte de parenté ou d'amitié. || Fig. et fam., *Ils ne cousinent pas ensemble*, se dit De deux personnes dont les caractères ne peuvent s'accorder. || Cousiné, ée. participe.

COUSINIÈRE. s. f. Rideau de gaze dont on entoure un lit, pour se garantir des cousins.

COUSSIN. s. m. (lat. *culcita*, coussin.) Sac cousu de tous les côtés, et rempli de plume, ou de crin, etc., pour s'appuyer, pour s'asseoir, ou pour mettre les pieds dessus. *Coussin de drap, de velours, etc. Coussin de voiture.*

COUSSINET. s. m. Petit coussin. *Coussinet qu'on met sous la cuirasse, etc. Coussinet de senteur.*

COÛT. s. m. (lat. *constare*, coûter.) Ce qu'une chose coûte. En style de pratique. *Les frais et les loyaux coûts. Le coût d'un exploit, d'un jugement, d'une assurance.* On dit quelquefois, *Les menus coûts*, Les petites dépenses. || Prov., *Le coût fait perdre le goût*, La trop grande dépense qu'il faudrait faire pour avoir une chose, en ôte l'envie.

COÛTANT. adj. *Prix coûtant*, Le prix qu'une chose a coûté.

COUTEAU. s. m. (lat. *culter*, couteau.) Instrument composé d'une lame et d'un manche, et qui sert ordinairement à couper, surtout à table. *Couteau de cuisine, de table, de poche, à bascule. La lame, la pointe, le tranchant, le dos d'un couteau. Émoudre, aiguiser, emmancher un couteau.* || Fig., *Être sous le couteau, avoir le couteau sur la gorge*, Être menacé par un ennemi puissant, être sous l'influence d'une vive crainte qui détermine à faire ce qu'on ne voudrait pas. || Prov. et fig., *On vous en donnera des petits couteaux pour les perdre*, se dit Aux enfants à qui l'on refuse quelque chose. || En hist. nat., *Manche de couteau*, Espèce de coquillage bivalve. || Couteau, poétiq., Poignard, instrument avec lequel on égorgeait les victimes chez les anciens. *Il porta, il enfonça le couteau dans le sein qui l'avait nourri. Le couteau sacré.* || Il se dit, dans les arts, de Certains instruments, de formes assez diverses, qui servent en général à couper, à tailler, à racler, etc. *Couteau de palette. Couteau de doreur. Couteau de bois ou d'ivoire pour couper les feuillets d'un livre broché. Couteau de tripière*, Couteau qui tranche des deux côtés. || Couteau, Épée courte qu'on porte au côté. Ce sens vieillit. || Prov. et fig., *Aiguiser ses couteaux*, Se préparer au combat ou à la dispute. || Prov., *Ils sont à couteaux tirés*, Ils sont en grande inimitié, ou en grand procès, en grande querelle. || Pop., *Jouer des couteaux*, Se battre à l'épée. || *Couteau de chasse*, Courte épée qui d'ordinaire ne tranche que d'un côté, et dont on se sert pour couper les branches, quand on brosse au travers des bois, ou pour achever le sanglier, le cerf.

COUTELAS. s. m. Épée courte et large, qui ne tranche que d'un côté.

COUTELIER, IÈRE. s. Qui fait, qui vend des couteaux, ciseaux, etc.

COUTELIÈRE. s. f. Étui dans lequel on met plusieurs couteaux. On dit maintenant, *Une boîte à couteaux;* et, *Une boîte de couteaux,* lorsqu'elle est pleine de ses couteaux.

COUTELLERIE. s. f. Métier de coutelier; art de faire des couteaux, des ciseaux, etc. || Atelier où l'on fait des couteaux, etc. || Collect., Ouvrages que font ou débitent les couteliers.

COÛTER. v. n. (lat. *constare*, coûter.) Être acheté un certain prix. *Coûter cher. Cette chose coûte plus qu'elle ne vaut.* || Il se dit De la dépense que l'on fait pour quelque chose. *Ma nourriture ne me coûte rien. Il a fait une folie qui lui a coûté cher.* || Fig. et fam., *Cela ne lui coûte guère*, Il ne ménage point cela, il le prodigue. || Coûter, fig., Être cause de quelque douleur, de quelque peine, etc. *Il vous en coûtera la vie. Cette perte lui a coûté bien des soupirs, bien des larmes. Cet ouvrage lui coûte bien des veilles.* || Absol., tant au propre qu'au figuré. *Les procès, les voyages coûtent. Cet ouvrage, ce discours a dû lui coûter.* || Coûter, se dit fig. Des choses que l'on ne fait qu'à regret, auxquelles on ne se détermine que difficilement. *Cette démarche me coûte beaucoup*, ou absol., *me coûte.* || *Rien ne lui coûte*, Il n'épargne rien, ou Il ne trouve rien de ridicule. || *Tout lui coûte*, Il a de la peine à faire tout ce qu'il fait. || Fam., *Coûte que coûte*, À quelque prix que ce soit, quoi qu'il puisse arriver. || Le verbe *Coûter*, étant neutre, n'a point de participe; cependant plusieurs personnes écrivent, *Les vingt mille francs que cette maison m'a coûtés; les efforts que ce travail m'a coûtés.* L'exac-

titude grammaticale exige, *Les vingt mille francs que cette maison m'a coûté, les efforts que ce travail m'a coûté.*

COÛTEUX, EUSE. adj. Qui engage à de la dépense. *Les voyages sont coûteux.*

COUTIER. s. m. Ouvrier qui fait des coutils.

COUTIL. s. m. (On ne prononce pas l'L.) Toile faite de fil de chanvre ou de lin, qui est lissée et fort serrée, propre à faire des lits de plume, des tentes, etc.

COUTRE. s. m. (lat. *culter*, coutre.) Fer tranchant qui fait partie de la charrue et qui sert à fendre la terre quand on laboure.

COUTUME. s. f. (lat. *consuetudo*, habitude.) Habitude contractée dans les mœurs, dans les manières, dans les discours, dans les actions. *Bonne, mauvaise, sotte, vilaine coutume. Prendre, quitter une coutume.* || COUTUME, Ce qui est devenu en quelque sorte une obligation ou un engagement, parce qu'on l'a souvent pratiqué. *Parce qu'on lui a souffert cela une fois, il veut le tourner en coutume.* Prov., *Une fois n'est pas coutume.* || COUTUME, fig., Ce qui arrive souvent aux choses inanimées. *Ce pommier a coutume de donner beaucoup de fruits.* || Ce qu'on pratique ordinairement en de certains pays et en de certaines choses. *Cette coutume s'est introduite, s'est conservée, s'est perdue, abolie. Cela est venu en coutume, est passé en coutume.* || Certain droit municipal qui, s'étant établi par l'usage et par la commune pratique d'une ville, d'une province ou d'un canton, y tient lieu et a force de loi. *Coutume générale d'une province. Coutume locale. Réformer la coutume. Ce n'est pas un pays de droit écrit, c'est un pays de coutume. Les us et coutumes :* voyez Us. || Par extens., Le recueil du droit coutumier de quelque pays. *Suivant les dispositions de la coutume.* || COUTUME, Certains droits et impôts qui se payaient autrefois en quelques passages et ailleurs. *La coutume qui se lève en tel endroit sur le vin, sur les bateaux, etc.* || DE COUTUME. loc. adv. À l'ordinaire. *Il en use comme de coutume.*

COUTUMIER, IÈRE. adj. Qui a coutume de faire, etc. Fam. et peu usité. || *Être coutumier du fait*, Avoir coutume de faire certaine chose. Il se prend ordinairement en mauvaise part. || COUTUMIER, Qui appartient à la coutume. *Droit coutumier.* || *Pays coutumier*, par opposition à *Pays de droit écrit*, Tout pays où l'on suivait une coutume provinciale ou locale.

COUTUMIER. s. m. Livre contenant la coutume, le droit municipal d'une ville, d'une province ou d'un canton. || *Grand coutumier*, ou *Coutumier général*, Recueil général des coutumes.

COUTURE. s. f. (lat. *cum*, avec, *sutura*, couture.) Assemblage de deux choses qui se fait par le moyen de l'aiguille ou de l'alène, avec du fil, de la soie, etc. *Les coutures d'un habit, d'une chemise, d'un soulier, etc. Robe, linceuls, draps sans couture.* || Fig. et fam., *Battre une armée à plate couture*, La battre, la défaire complétement. || COUTURE, L'action de coudre. *Cette couture est aisée, est pénible.* || L'art de coudre en linge, en drap, ou autres étoffes. || La façon dont une chose est cousue, ou bien ou mal. *Belle couture. Couture malpropre.* || COUTURE, par analogie, Cicatrice qui reste d'une plaie, soit qu'elle ait été recousue ou non, Grandes marques que laisse la petite vérole sur le visage. || COUTURE, t. de construction navale, L'intervalle qui se trouve entre deux bordages, et que les calfats remplissent d'étoupe. L'étoupe même qu'on a fait entrer de force dans l'intervalle des bordages, et qui est ensuite recouverte de brai. *Cette couture est ouverte*, L'étoupe est sortie d'entre les joints.

COUTURÉ, ÉE. adj. Qui porte des cicatrices et des inégalités semblables à des coutures.

COUTURIER. s. m. Celui qui fait métier de coudre. Il est vieux. || COUTURIER, t. d'anat., Muscle de la jambe. Adjectiv., *Le muscle couturier.*

COUTURIÈRE. s. f. Celle qui travaille en couture, de linge ou d'habits.

COUVAIN. s. m. coll. (lat. *cubare*, couver.) Œufs des abeilles, des punaises et de quelques autres insectes.

COUVAISON. s. f. Temps où couvent les poules et autres oiseaux de basse-cour.

COUVÉE. s. f. coll. Tous les œufs qu'un oiseau couve en même temps; ou Les petits qui en sont éclos. *La poule et toute sa couvée.* || Fig., et le plus souvent en mauvaise part, Race, engeance. Fam.

COUVENT. s. m. (lat. *conventus*, réunion.) Maison religieuse, monastère. *Entrer dans un couvent. Sortir du couvent.* || Collect., Tous les religieux ou toutes les religieuses qui sont dans un même monastère. *Tout le couvent s'assembla.*

COUVER. v. a. (lat. *cubare*, couver.) Il se dit Des oiseaux qui se tiennent sur leurs œufs pour les faire éclore. *Les oiseaux couvent leurs œufs.* || Absol. *Cette poule veut couver.* || Figur. et fam., *Couver des yeux une personne, une chose*, La regarder avec intérêt, avec complaisance. || COUVER, se dit fig. Des choses que l'on tient cachées, qui se préparent sourdement. *Cet homme couve de mauvais desseins.* Avec le pron. pers., dans le sens passif. *Il se couve quelque chose de dangereux.* || COUVER, neutre, se dit fig. Des choses qui sont cachées, qui ne paraissent point, et qui peuvent se découvrir quelque temps après, principalement Du feu, de quelques vapeurs, des humeurs. *Le feu couve sous la cendre. Ce mauvais air se conserva dans une balle de laine, et couva longtemps. Cette mauvaise humeur couve, se couve dans ses entrailles.* Activ., *Il couve une grande maladie.* || Il se dit Des choses morales, comme d'une conspiration, d'un dessein, d'une guerre. *Cette conspiration, cette guerre couvait depuis longtemps. Sa haine, son amour a longtemps couvé dans son cœur.* || Fig. et fam., *Il faut laisser couver cela*, se dit D'une chose qu'il ne faut pas se presser de faire. || COUVÉ, ÉE. participe.

COUVERCLE. s. m. (lat. *cooperculum*, couvercle.) Ce qui est fait pour couvrir, ce qui sert à couvrir un pot, une boîte, ou quelque vase. *Le couvercle d'un pot, d'une écuelle, d'un cuvier, d'une boîte.*

COUVERT. s. m. (lat. *coopertus*, couvert.) La nappe avec les serviettes, les cuillers, etc., dont on couvre la table. *Mettre, ranger, ôter le couvert.* || *Grand couvert*, Repas qu'un monarque fait en public avec un certain cérémonial. || COUVERT, L'assiette, la serviette, etc., qu'on sert pour chaque personne. *Une table de tant de couverts.* || *Avoir toujours son couvert mis dans une maison, chez quelqu'un*, Être certain qu'on y sera toujours reçu à dîner comme un ami de la maison. || COUVERT, Étui garni d'une cuiller, d'une fourchette, et d'un couteau. || Une cuiller et une fourchette réunies. *Une douzaine de couverts.* || COUVERT, Retraite, asile, logement; il s'emploie avec l'article *le. Donner le couvert à quelqu'un.* || Lieu planté d'arbres qui donnent de l'ombre. || COUVERT, L'enveloppe, l'adresse d'un paquet. *Cela est arrivé franc de port sous le couvert du ministre.* || À cou-

vert. loc. adv. ou prépositive, qui se dit en parlant D'un lieu où l'on peut se garantir des injures du temps. *Il s'est mis à couvert.* || T. de guerre. *Être à couvert, se mettre à couvert du canon, de la mousqueterie.* || *Être à couvert d'un bois, d'un marais, etc.*, Être protégé, garanti par un bois, un marais, etc. || À couvert, fig., En sûreté, tant au sens physique qu'au sens moral. *Mettre son bien, ses effets à couvert. Être à couvert de la nécessité, de la calomnie.* || T. de commerce, *Être à couvert*, Avoir des garanties sûres pour les prêts ou les avances que l'on a faits à quelqu'un.

COUVERTE. s. f. Émail qui couvre une terre cuite mise en œuvre. Il se dit particulièrement De la porcelaine.

COUVERTEMENT. adv. Secrètement et en cachette. Il a vieilli.

COUVERTURE. s. f. Ce qui sert à couvrir quelque chose. Toile, drap, étoffe quelconque, avec lesquels on couvre, on enveloppe certaines choses. *Couverture de charrette, de chevaux, de lit, de fauteuil.* || Couverture, absol., Couverture de lit. *On l'a berné dans une couverture.* || *Faire la couverture*, Replier le drap et la couverture après que le lit est fait, pour qu'on y puisse entrer plus facilement. || Couverture, Papier, peau, etc., qui sert à couvrir un livre. Quand la couverture d'un livre est de peau, on dit plus ordinairement, *Reliure.* || Ce qui forme la surface extérieure d'un toit. *Couverture de chaume, de tuile, d'ardoise, de plomb, etc. Abattre, relever, réparer la couverture.* || Couverture, fig., Prétexte. Peu usité. || Couverture, t. de banque et de commerce, Garantie donnée pour assurer un payement. *J'ai tiré sur vous une lettre de change; je vous en enverrai la couverture avant l'échéance*, Je vous ferai passer les fonds avant l'échéance.

COUVERTURIER. s. m. Marchand ou artisan qui vend, qui fait des couvertures.

COUVET. s. m. (lat. *cubare*, couver.) Pot de terre ou de cuivre, dans lequel on met de la braise, et que les femmes du peuple placent entre leurs pieds en hiver.

COUVEUSE. s. f. Poule qui couve, qui aime à couver.

COUVI. adj. m. Il se dit D'un œuf à demi couvé, ou gâté pour avoir été gardé trop longtemps.

COUVRE-CHEF. s. m. (lat. *cooperire*, couvrir, grec *képhalè*, tête.) Ancien mot. Bonnet, chapeau. Il se dit encore par plaisanterie. || En chirurgie, Bandage dont on se sert pour envelopper la tête.

COUVRE-FEU. s. m. (lat. — *focus*, foyer.) Ustensile de cuivre ou de fer, qu'on met sur le feu pour le couvrir et le conserver la nuit. || Coup de cloche qui, dans certaines villes, marque l'heure de se retirer, de couvrir le feu, etc.

COUVRE-PIED. s. m. (lat. — *pes*, pied.) Petite couverture d'étoffe, qui ne s'étend que sur une partie du lit, et qui sert à couvrir les pieds.

COUVREUR. s. m. Artisan dont le métier est de couvrir les maisons. *Couvreur en ardoise, en tuile, en chaume, etc.*

COUVRIR. v. a. (*Je couvre, tu couvres, il couvre; nous couvrons, vous couvrez, ils couvrent. Je couvrais. Je couvris. J'ai couvert. Je couvrirai. Couvre. Que je couvre. Que je couvrisse. Couvrant.*) Mettre une chose sur une autre pour la cacher, la conserver, l'orner, etc. *Couvrir une statue, un tableau, une maison, un plat, une charrette, un bateau, etc.* On le dit Des choses avec lesquelles on en couvre d'autres. *Le voile qui couvre ce tableau, cette statue.* Avec le pron. pers. *Se couvrir d'un manteau.* || *Couvrir un malade*, Augmenter le nombre des couvertures, pour le garantir du froid, ou pour lui procurer une sueur. || *Couvrir le feu*, Mettre de la cendre dessus pour le conserver. || *Couvrir une carte*, Mettre une carte sur une autre; ou Mettre de l'argent sur sa carte. || Fig. et par exagérat., *Couvrir d'or un domaine, un tableau*, En offrir un prix excessif. || Couvrir, Revêtir. *Couvrir les pauvres.* Avec le pron. pers. *Se couvrir d'un habillement modeste.* || Couvrir, avec le pron. pers., Mettre son chapeau sur sa tête. || Couvrir, Mettre une chose en grande quantité sur une autre. *Couvrir un habit d'or, de broderie. Couvrir la mer de vaisseaux, la campagne de soldats, de morts, une table de mets.* Avec le pron. pers. *Se couvrir de diamants.* || Fig., *Son discours fut couvert d'applaudissements. Couvrir quelqu'un de honte, de confusion.* Avec le pron. pers. *Se couvrir d'opprobre, de crimes, de gloire.* || Fig., *Se couvrir de lauriers*, Remporter des victoires, une grande victoire. || Fig., *Se couvrir de boue*, S'avilir par des actions basses, infâmes, tomber dans le dernier mépris. || Fig., *Se couvrir du sang de quelqu'un*, Tuer ou faire tuer quelqu'un. Ne se dit que D'une action criminelle. || Couvrir, se dit Des choses qui s'étendent, qui se répandent sur d'autres. *Une rougeur subite couvrit son visage. D'épaisses ténèbres couvrirent ses yeux. Une foule immense couvrait la place publique.* Avec le pron. pers., dans le sens passif. *La terre se couvre de verdure.* || *Le ciel, le temps se couvre, l'horizon se couvre*, Il se brouille, s'obscurcit par des nuages. || Fig., *L'horizon se couvre*, Il survient des obstacles; des événements sinistres se préparent. || Couvrir, fig., Cacher, dissimuler. *Il sait bien couvrir ses desseins, son jeu, ses défauts.* Avec le pron. pers. *Le vice cherche à se couvrir des apparences de la vertu.* || T. de guerre, *Couvrir sa marche*, Cacher sa marche, la dérober à l'ennemi. || Fig., *Couvrir sa marche*, Cacher ses desseins, aller adroitement à ses fins. || Couvrir, Excuser, faire pardonner, pallier. *Quelques beautés ne sauraient couvrir les nombreux défauts de cet ouvrage.* Avec le pron. pers., *Se couvrir d'un prétexte.* || *Ce crime a été couvert par l'amnistie*, On ne peut plus en poursuivre l'auteur, parce qu'il a été amnistié. || Couvrir, Garantir, mettre à l'abri. *Couvrir de gabions ceux qui travaillent à une tranchée.* Avec le pron. pers. *Se couvrir de son bouclier.* || Fig., *Le pavillon couvre la marchandise.* || Absol., au trictrac, *Se couvrir*, Placer une seconde dame sur une flèche qui n'en avait qu'une. || Couvrir, t. de guerre, Protéger, défendre. *La citadelle couvre la ville.* || Avec le pron. pers., *Se couvrir d'un bois, d'un marais, etc.*, Se poster près d'un bois, d'un marais, etc., en sorte qu'on ne puisse être attaqué que difficilement de ce côté-là. || *Couvrir un siége*, Empêcher que l'ennemi ne vienne mettre obstacle à la continuation d'un siége. || Couvrir, se dit D'un son ou d'un bruit qui en domine un autre, et ne permet pas de l'entendre ou de le distinguer. *L'orchestre couvre la voix des chanteurs.* || Couvrir, se dit, fig., De ce qui indemnise des frais, des dépenses qu'on a faites dans quelque entreprise. *Le produit de la recette est à peine suffisant pour couvrir les frais.* || En jurispr., *Couvrir la prescription*, L'interrompre. On dit aussi, *Couvrir la péremption, couvrir une fin de non-recevoir, une nullité*, Faire qu'elle ne puisse plus être opposée. On a dit, dans un sens analogue, *Couvrir un crime.* || *Couvrir une enchère*, Enchérir au-dessus de quelqu'un. || Cou-

vrir, se dit Des animaux qui s'accouplent avec leurs femelles. *Cette chienne a été couverte par un épagneul.* || Couvert, erte. participe. || *Être bien couvert,* Être bien et chaudement vêtu. || *Allée couverte,* Allée en berceau. || *Un propriétaire est obligé de tenir son locataire clos et couvert.* Fig. et fam., *Se tenir clos et couvert.* Pour ces deux locutions, voyez Clore. || T. de fortification, *Chemin couvert,* Chemin sur le bord extérieur du fossé, et où le soldat est à couvert du feu des assiégeants. || Fig., *Mots couverts,* Mots qui cachent un autre sens que celui qui se présente d'abord. || *Pays couvert,* Pays rempli de bois. || *Vin couvert,* Vin fort rouge, qui est d'une couleur très-chargée. || Couvert, Chargé, rempli de. *Une table couverte de mets. Ce pays est couvert de bois, de marécages.* || Fig. *Ce général est revenu couvert de gloire. C'est un homme couvert d'opprobre, de crimes.* || Couvert, fig., Dissimulé, caché. *Haine couverte. Ennemi couvert.*

COVENANT. s. m. (lat. *conventum,* convention.) Nom donné à la ligue ou convention que les Écossais firent ensemble pour maintenir leur religion telle qu'elle était en 1580.

COVENANTAIRE. s. m. Celui qui avait adhéré au covenant.

COVENDEUR. s. m. (lat. *cum,* avec, *vendere,* vendre.) Celui qui vend avec un autre un objet possédé en commun.

CRABE. s. m. (grec *carabos,* crabe.) Animal de mer, crustacé à dix pattes, qui a le corps moins long et plus large que celui de l'écrevisse, et dont on mange la chair.

CRABIER. s. m. Oiseau d'Amérique qui se nourrit de crabes, et qui ressemble au héron.

CRAC. (Onomatopée.) Mot fam. qui exprime le bruit que font certains corps durs, secs et solides, soit en se frottant violemment, soit en éclatant. || *Cric-crac.* Voyez cette onomatopée à son rang alphabétique. || Crac, Interjection fam. qui marque la soudaineté d'un fait, d'un événement. *Crac, le voilà parti.*

CRACHAT. s. m. La salive ou la pituite que l'on crache. || Prov. et fig., *Cette maison n'est faite que de boue et de crachat,* Elle n'est bâtie que de mauvais matériaux. || Prov. et par exagérat., *Il se noierait dans son crachat, dans un crachat,* se dit D'un homme malheureux et malhabile. || Crachat, pop., La plaque qui distingue les grades supérieurs dans les ordres de chevalerie.

CRACHEMENT. s. m. Action de cracher.

CRACHER. v. a. Pousser, jeter dehors la salive, la pituite, ou toute autre chose qu'on a dans la bouche, dans la gorge, dans le poumon. *Il crache le sang. Il crache son poumon.* || Absol. *Il crache toute la nuit.* || Prov. et fig., *Il crache contre le ciel,* se dit D'un homme qui parle contre Dieu, ou contre des puissances si grandes, que l'injure qu'il pense leur faire retombe sur lui. || Prov. et par raillerie, *Cracher du latin, cracher du grec,* Parler latin, parler grec mal à propos. On dit de même, *Cracher des sentences, des proverbes, etc.,* Les prodiguer à tout propos dans la conversation. || Fig. et fam., *Cela est à cracher dessus,* se dit D'une chose pour laquelle on veut témoigner un profond mépris. || Prov., fig. et bass., *Cracher au bassin,* Donner de l'argent pour contribuer à quelque chose. || Prov. et fig., *Il a craché en l'air, et cela lui est retombé sur le nez,* Il a dit ou fait une chose qui a tourné à son désavantage. On dit de même, simplement, *Cracher en l'air.* || Fig. et fam., *Cette plume crache,* se dit D'une plume mal taillée qui a le défaut de faire jaillir l'encre de côté et d'autre sur le papier, autour des caractères que l'on trace. || Craché, ée. participe. || Fig. et fam., *C'est son père tout craché,* se dit D'un homme, d'un enfant qui ressemble beaucoup à son père.

CRACHEUR, EUSE. s. Qui crache souvent.

CRACHOIR. s. m. Petit vase d'argent, de faïence, ou d'autre matière, dans lequel on crache. || Boîte sans couvercle, remplie de sable, de cendre, ou de sciure de bois, qu'on met dans les églises, les cabinets, etc., pour y cracher.

CRACHOTEMENT. s. m. Action de crachoter.

CRACHOTER. v. n. fréquentatif. Cracher souvent et peu à la fois.

CRAIE. s. f. (lat. *creta,* craie.) Pierre calcaire et tendre, qui est blanche et propre à marquer. Les chimistes lui donnent le nom de Carbonate de chaux. *Cela est blanc comme craie. Marquer, tracer avec de la craie.*

CRAINDRE. v. a. (*Je crains, tu crains, il craint; nous craignons, vous craignez, ils craignent. Je craignais, vous craigniez. Je craignis. J'ai craint. Je craindrai. Crains. Que je craigne. Que je craignisse. Craignant.*) Redouter, appréhender, avoir peur. *Craindre le péril, la mort, la douleur, etc. C'est un homme qui ne craint rien. On le craint comme le feu, comme la foudre. On le craint plus qu'on ne l'aime. Ce cheval craint l'éperon. Cet animal craint l'eau.* || Fam., *Il ne craint ni Dieu ni diable,* se dit D'un méchant homme, d'un homme déterminé qu'aucune crainte n'arrête. || *Je ne crains pas de le dire, de l'assurer, etc.,* Je n'hésite pas à le dire, à l'assurer, etc., parce que j'en ai la certitude. || Craindre, absol. *Je crains pour vous.* || Craindre, Respecter, révérer. *Craindre Dieu, son père, sa mère.* || Craindre, se dit De certaines choses par rapport à celles qui leur sont contraires, qui peuvent les endommager, les détruire. *Ces arbres craignent le froid. Cette couleur craint le soleil. Ce vase ne craint point le feu.* || Prov. et fig., *Un bon vaisseau ne craint que la terre et le feu,* Il n'y a rien à craindre pour un bon vaisseau, que d'échouer ou d'être brûlé. || Craint, ainte. participe.

CRAINTE. s. f. Appréhension, peur, sentiment pénible excité dans l'âme par l'image ou la pensée d'un mal à venir. *La crainte du châtiment, de la mort, des jugements de Dieu. Donner, inspirer, imprimer de la crainte à quelqu'un. Être saisi, pénétré, rempli de crainte. Perdre, abjurer toute crainte. L'état de ce malade inspire des craintes. La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse.* || *Crainte servile,* La crainte qui naît de la seule appréhension du châtiment. || *Crainte filiale,* Celle qui naît de l'amour et du respect. On dit de même, *Crainte respectueuse.* || En jurispr., *Crainte grave,* Celle qui est capable d'ébranler une âme forte, comme la crainte de la mort, de la captivité, etc. *La crainte grave suffit pour annuler un contrat.* Par opposition, *Crainte légère.* || *De crainte de, de crainte que,* De peur de, de peur que. On dit quelquefois simplement, *Crainte de malheur, d'accident, etc.*

CRAINTIF, IVE. adj. Timide, peureux, sujet à la crainte. *Âme craintive. Enfant, animal craintif.*

CRAINTIVEMENT. adv. Avec crainte. Peu usité.

CRAMOISI. s. m. Teinture qui rend les couleurs où on l'emploie plus vives et plus durables. || Cramoisi, Couleur de rouge foncé. *Voilà un beau cramoisi.*

CRAMOISI, IE. adj. Qui est teint en cramoisi.

Soie cramoisie. || Fig. et fam., *Devenir tout cramoisi*, Rougir extrêmement de honte, de dépit, etc.

CRAMPE. s. f. (allem. *krampf*, crampe.) Contraction spasmodique, involontaire et douloureuse qui se fait sentir principalement à la jambe et au pied. Autrefois on disait aussi, *Goutte-crampe.*

CRAMPON. s. m. (allem. *krampe*, crampon.) Pièce de fer recourbée, à une ou plusieurs pointes, qui sert, dans les ouvrages de maçonnerie, de charpenterie ou de menuiserie, à attacher fortement quelque chose. || Bout recourbé qu'on fait exprès aux fers de cheval, quand on veut ferrer les chevaux à glace. || CRAMPON, t. de botan., Tout appendice à l'aide duquel une tige s'accroche aux corps voisins, et qui n'est point roulé en spirale.

CRAMPONNER. v. a. Attacher avec un crampon. || *Cramponner des fers de cheval*, Y faire des crampons. || *Cramponner un cheval*, Ferrer un cheval avec des fers à crampon. || CRAMPONNER, avec le pron. pers. *La tige de cette plante se cramponne aux corps voisins.* || S'attacher fortement à quelque chose pour n'en être point arraché. *Il se cramponne si fort à ces barreaux, qu'on ne peut lui faire lâcher prise.* || Fig. et fam. *C'est un homme dont on ne peut se défaire, il se cramponne à vous.* || CRAMPONNÉ, ÉE. participe. || CRAMPONNÉ, t. de blason, se dit Des pièces qui ont à leurs extrémités une demi-potence.

CRAMPONNET. s. m. Petit crampon; La partie d'une serrure dans laquelle se meut le pêne.

CRAN. s. m. Entaille qu'on fait à un corps dur, pour accrocher ou arrêter quelque chose. *Hausser ou baisser une crémaillère, un rayon de bibliothèque, de deux crans, de trois crans.* || Fig. et fam., *Monter, descendre d'un cran*, Passer de l'emploi qu'on occupait à l'emploi qui est immédiatement au-dessus ou au-dessous. || Fig. et. fam., *Baisser d'un cran*, se dit Des choses qui diminuent, qui s'altèrent, s'affaiblissent. Dans le sens contraire, *Hausser d'un cran.* || CRAN, t. d'impr., Petit sillon, petite cannelure faite sur un des côtés du corps de chaque lettre, pour que l'ouvrier puisse placer les caractères dans le sens convenable, lorsqu'il compose.

CRAN. s. m. *Voyez* RAIFORT.

CRÂNE. s. m. (grec *cranion*, crâne.) Le têt de l'homme et des animaux; l'assemblage des os de la tête, qui contient le cerveau. *La capacité, les sutures, la base, les deux tables du crâne.*

CRÂNE. s. m. Tapageur, homme qui fait le rodomont. Adj. *Il a l'air crâne.* Très-fam.

CRÂNERIE. s. f. Action de crâne, bravade; caractère du crâne. Fam.

CRÂNOLOGIE. s. f. (grec *—logos*, traité.) t. de médec. Connaissance des protubérances ou bosses que présente le crâne, et des indices que certains anatomistes en tirent pour déterminer les dispositions morales, les penchants des individus. On dit aussi, *Craniologie.*

CRAPAUD. s. m. Reptile amphibie et ovipare qui ressemble à la grenouille. *Crapaud de terre, de marais. La bave, le venin d'un crapaud.* || Prov. et bass., *Sauter comme un crapaud*, Faire le dispos lorsqu'on ne l'est guère. || Fig. et fam., *C'est un vilain crapaud*, se dit D'un petit homme fort laid. On dit dans le même sens, *Être laid comme un crapaud.* || Prov. et bass., *Être chargé d'argent comme un crapaud de plumes*, N'avoir point d'argent. || CRAPAUD, autrefois, Petite bourse de soie dans laquelle les hommes enfermaient leurs cheveux par derrière. || CRAPAUD, t. d'artillerie, L'affût du mortier, qui est plat et sans roues.

CRAPAUDAILLE. s. f. Par corruption de *Crépodaille*, Crêpe fort délié et fort clair.

CRAPAUDIÈRE. s. f. Lieu où se trouvent beaucoup de crapauds. || Fig. et fam., Lieu bas, humide, sale, malpropre, etc. *Ce jardin est une crapaudière.*

CRAPAUDINE. s. f. Pierre qu'on croyait autrefois se trouver dans la tête d'un crapaud, et qui est une dent ou un palais de poisson pétrifié. || CRAPAUDINE, Plaque de plomb, de tôle, etc., qui se met à l'entrée d'un tuyau de bassin, de réservoir, etc., pour empêcher que les crapauds ou les ordures n'y entrent. || Soupape de décharge qui est au fond d'un bassin, d'une baignoire. || CRAPAUDINE, Morceau de fer ou de cuivre creux, dans lequel entre le gond d'une porte d'une vis de dressoir, etc. || En mécanique, La boîte qui reçoit le pivot d'un arbre debout. || À LA CRAPAUDINE. T. de cuisine, qu'on emploie en parlant De pigeons ouverts, aplatis et rôtis sur le gril.

CRAPAUDINE. s. f. t. de botan. Plante labiée, à laquelle on donne aussi le nom de *Sidéritis*, et qui passe pour vulnéraire.

CRAPOUSSIN. s. m. Sorte d'animal crustacé.

CRAPOUSSIN, INE. s. T. populaire qui se dit, par dérision, Des gens petits et contrefaits.

CRAPULE. s. f. (grec *craipalè*, crapule.) Débauche habituelle et grossière. Il se dit surtout Des excès dans le boire et le manger. *Vivre dans la crapule.* || Par extens. et fam., Ceux qui vivent dans la crapule.

CRAPULER. v. n. Être, vivre dans la crapule. Très-fam. et peu usité.

CRAPULEUX, EUSE. adj. Qui se plaît dans la crapule. || Qui a rapport à la crapule. *Mener une vie crapuleuse.*

CRAQUELIN. s. m. (grec *crazô*, crier.) Gâteau qui craque sous les dents lorsqu'on le mange. *Craquelin aux œufs, au beurre.*

CRAQUEMENT. s. m. Le bruit que font certains corps en craquant. *Un craquement de dents.*

CRAQUER. v. n. Il se dit Pour exprimer le bruit que font certains corps en se frottant violemment, ou en éclatant. *Les vis du pressoir craquaient. Ce lit craque. Cet homme est si sec que les os lui craquent. Faire craquer ses doigts en les tirant.* || CRAQUER, pop., Mentir, hâbler, se vanter mal à propos et faussement.

CRAQUERIE. s. f. Menterie, hâblerie. Pop.

CRAQUÈTEMENT. s. m. Convulsion dans les muscles des mâchoires, qui fait craquer les dents. *Voyez* CRAQUEMENT.

CRAQUETER. v. n., fréquentatif de *Craquer.* Craquer souvent et avec petit bruit. || CRAQUETER, se dit aussi Pour exprimer le cri de quelques oiseaux. *On entend craqueter les cigognes.*

CRAQUEUR, EUSE. s. Qui ne fait que mentir et se vanter faussement. Pop.

CRASE. s. f. (grec *crasis*, crase.) t. de gramm. grecque. Contraction, union de deux ou plusieurs voyelles qui se confondent tellement, qu'il en résulte un autre son, et un changement dans l'écriture.

CRASSANE. s. f. *Voyez* CRESANE.

CRASSE. s. f. (grec *grasos*, ordure.) Ordure qui s'amasse sur la peau, dans le poil de l'homme ou de l'animal, etc. *La crasse de la tête, des mains.* On le dit aussi Des vêtements, etc. *La crasse du linge sale.* || Certaine ordure qui se sépare des métaux quand on les fond. || CRASSE, fig. et fam., Naissance, condition très-basse. Peu usité, injurieux. || Avarice sordide.

CRASSE. adj. qui n'est d'usage qu'au fém. (lat. *crassus*, épais.) Grossier, épais. *Humeur crasse et vis-*

queuse. Matière crasse et épaisse. || Fig. et fam., *Ignorance crasse*, Ignorance grossière et inexcusable.

CRASSES. s. f. pl. Écailles qui se séparent de quelques minéraux, lorsqu'on les frappe à coups de marteau.

CRASSEUX, EUSE. adj. Plein de crasse, couvert de crasse. *Visage crasseux. Mains crasseuses.* || Subst., en parlant Des personnes. *Un crasseux.* || Il se dit, tant adj. que subst., d'Un homme très-avare. *Peut-on être si crasseux! Il vit en crasseux.* Fam.

CRATÈRE. s. m. (grec *cratèr*, cratère.) Tasse à boire, en usage chez les anciens Romains. || Par analogie, La partie supérieure d'un volcan, ou l'ouverture par laquelle il vomit sa lave, ses feux, sa fumée et ses cendres.

CRATICULER. v. a. t. de peinture et de gravure, dérivé de l'italien. *Voyez* Graticuler. || Craticulé, ée. participe.

CRAVACHE. s. f. Fouet d'une seule pièce, qui a la forme d'une badine, et dont on se sert ordinairement quand on monte à cheval.

CRAVAN. s. m. t. d'hist. nat. Oiseau aquatique de la grosseur du canard, et dont le plumage est noir. || Coquillage qui s'attache aux navires lorsqu'ils sont longtemps à la mer.

CRAVATE. s. m. Cheval de Croatie. Adj., *Cheval cravate.* || Cravate, Nom qu'on donnait anciennement aux soldats de certains régiments de cavalerie légère.

CRAVATE. s. f. Mousseline, batiste, ou autre étoffe légère que les hommes se mettent autour du cou, et qui se noue par devant. || *La cravate d'un drapeau*, L'ornement de soie, brodé d'or ou d'argent, qu'on attache comme une cravate au haut de la lance d'un drapeau, et dont les bouts sont pendants.

CRAYON. s. m. (lat. *creta*, craie.) Petit morceau de pierre de mine, ou de quelque autre matière colorée propre à dessiner. *Crayon noir, blanc, rouge, bleu. Dessiner avec un crayon. Tailler un crayon.* || Fig., La manière de dessiner, ou La manière dont une chose est dessinée. *Un crayon moelleux, facile, ferme, large.* || Crayon, par extens., Tout dessin fait au crayon, et particulièrement un portrait fait de cette manière. *Les crayons de cet artiste sont fort estimés. Il a fait le crayon d'un tel.* || Fig., La description qu'on fait de quelque personne. Il a vieilli. || Crayon, La première idée, ou le premier dessin d'un tableau, qu'on trace avec du crayon. *Crayon grossier. Léger crayon.* || Il se dit fig. Des ouvrages d'esprit. *Cette pièce n'est pas achevée, ce n'est encore qu'un crayon.* || Crayon, Petite baguette de bois, qui renferme un crayon de mine de plomb ou autre, et dont on se sert pour tracer, marquer, écrire, etc. *Une ligne tracée au crayon. Une note écrite au crayon.*

CRAYONNER. v. a. Dessiner avec du crayon. *Crayonner une tête, un bras, un arbre.* || Dessiner grossièrement, mettre seulement les premiers traits. *Cela n'est que crayonné.* || Fig. *Je vais vous crayonner le caractère de cet homme.* || Crayonné, ée. participe.

CRAYONNEUR. s. m. Celui qui crayonne. Se dit par dénigrement. *Ce n'est pas un peintre, c'est un crayonneur.*

CRAYONNEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du crayon.

CRÉANCE. s. f. (lat. *credere*, croire.) Croyance, foi. *Cela ne mérite aucune créance.* || L'avantage d'être cru. *Perdre toute créance.* || *Donner créance à une chose*, Faire qu'on y ajoute foi, la rendre croyable. || Créance, Croyance religieuse. Ce sens vieillit. || Créance, en diplomatie, L'instruction secrète qu'un souverain confie à son ministre pour en traiter avec un autre souverain. *Il lui exposa sa créance.* || *Lettre de créance*, Lettre par laquelle on annonce que confiance doit être donnée à celui qui la remet. || *Lettre de créance*, Lettre qu'un banquier ou un négociant donne à un voyageur, pour toucher de l'argent quand il en aura besoin. || T. de vénerie, *Chien de bonne créance*, Chien sûr. T. de fauconnerie, *Oiseau de peu de créance*, Oiseau peu sûr.

CRÉANCE. s. f. (lat. *creditor*, créancier.) Dette active; titre, droit qui rend une personne créancière d'une autre. *Sa créance est bonne, est assurée par une hypothèque.*

CRÉANCIER, IÈRE. s. Celui, celle à qui il est dû de l'argent ou quelque autre chose qui se peut estimer à prix d'argent. *Créancier importun, fâcheux, privilégié, hypothécaire.*

CRÉAT. s. m. Celui qui sert de sous-écuyer dans une école d'équitation.

CRÉATEUR. s. m. (lat. *creatio*, création.) Celui qui crée, qui tire du néant. *Le souverain créateur de toutes choses*, et absol., *Le Créateur.* || Créateur, par extens., Celui qui a inventé une chose, dans quelque genre que ce soit. *Homère est regardé comme le créateur de l'épopée.* || Adj. fém., Créatrice. *Génie, feu créateur. Puissance, main créatrice.*

CRÉATION. s. f. Action par laquelle Dieu crée. || Absol., La création du monde. || L'univers, l'ensemble des êtres créés. *Les merveilles de la création.* || Création, Ce que l'homme invente, forme, établit. *La création d'un mot, d'un genre en littérature, en peinture.* || L'action de fonder quelque institution, d'établir de nouveaux emplois, de nouvelles rentes, etc. *La création d'un emploi, d'un titre, d'une rente, d'une pension.* || Création, Ouvrage d'art, composition littéraire. *C'est une grande création, une belle création.*

CRÉATURE. s. f. Un être créé. *Les créatures animées, inanimées, visibles.* || Il se dit Des personnes. *Voilà une sotte créature.* || Plus ordinairement Des femmes et des enfants. *Cet enfant est une jolie créature. Voilà une belle créature.* || Il se dit aussi par mépris. *Quelle vile créature!* || Créature, fig., Une personne qui tient sa fortune ou son élévation d'une autre. *Cet homme a beaucoup de créatures.* || Il se dit Des cardinaux, pour exprimer qu'ils sont de la création de tel pape.

CRÉCELLE. s. f. Moulinet de bois qui fait un bruit aigre, et dont on se servait autrefois, au lieu de cloches, le jeudi et le vendredi de la semaine sainte.

CRÉCERELLE. s. f. Oiseau de proie.

CRÈCHE. s. f. La mangeoire des bœufs, des brebis et autres animaux semblables. || Absol., *La crèche, la sainte crèche*, La crèche où Notre-Seigneur fut mis au moment de sa naissance, dans l'étable de Bethléem.

CRÉDENCE. s. f. (ital. *credenza*, crédence.) Petite table qui est au côté de l'autel, et où l'on met les burettes, le bassin et les autres choses qui servent à la messe, ou à quelque cérémonie ecclésiastique. || Crédence, dans certains établissements publics, tels que colléges, séminaires, etc., L'endroit où l'on tient les provisions de bouche.

CRÉDENCIER. s. m. Celui qui tient la crédence, qui, dans une grande maison, dans un collége, etc., est chargé de la garde et de la distribution des provisions de bouche.

CRÉDIBILITÉ. s. f. (lat. *credibilis*, croyable.) t. dogmatique. *Motifs de crédibilité*, Les motifs que

l'on a pour croire que la religion chrétienne est vraie.

CRÉDIT. s. m. (lat. *creditum*, crédit.) Réputation d'être solvable et de bien payer, qui fait que l'on trouve aisément à emprunter. *Il n'a point d'argent comptant, mais il a du crédit. Le crédit public.* || *Prêter son crédit*, Prêter son nom et fournir son obligation pour un emprunt qui doit profiter à un autre. || *Lettre de crédit*, Lettre dont le porteur peut toucher de l'argent de ceux à qui elle est adressée. || *Ouvrir un crédit, faire un crédit à quelqu'un*, L'autoriser à prendre à une caisse jusqu'à concurrence d'une certaine somme, ou même tout l'argent dont il aura besoin. On dit dans le même sens, *Avoir un crédit ouvert chez un banquier, un crédit de tant sur tel banquier.* || *Faire crédit, donner à crédit*, Donner des marchandises, des denrées, sans en exiger sur l'heure le payement. On dit aussi dans le même sens: *Prendre des marchandises à crédit. Vendre, acheter à crédit.* || Prov. et pop., *Crédit est mort*, On ne veut plus prêter; il faut payer comptant. || Crédit, se dit Des papiers ou effets de commerce qui ont plus ou moins de cours sur la place, parmi les négociants. *Les billets de cette compagnie prennent crédit.* || Crédit, dans la tenue des livres, par opposition à *Débit*, La partie d'un compte où l'on écrit ce qui est dû à quelqu'un ou ce qu'on a reçu de quelqu'un. *Porter un article, une somme au crédit d'un compte.* || Crédit, fig., Autorité, pouvoir, considération. *Il est en crédit, en grand crédit. Son crédit peut beaucoup. Se servir, user, abuser de son crédit. User son crédit.* || *Avoir du crédit sur quelqu'un, sur l'esprit de quelqu'un*, Avoir du pouvoir sur son esprit. || Crédit, se dit, fig., Des choses morales. *Cette nouvelle prend, acquiert beaucoup de crédit.*

CRÉDITER. v. a. t. de commerce. Écrire sur le journal et sur le grand livre ce que l'on doit à quelqu'un ou ce que l'on a reçu de quelqu'un. || *Être crédité sur une ville*, Avoir des lettres de crédit sur cette ville. || Crédité, ée. participe.

CREDO. s. m. (On prononce *Crédo.*) Le symbole des apôtres, qui contient les articles principaux de la foi, et dont le premier mot, en latin, est *Credo* (Je crois).

CRÉDULE. adj. des 2 genres. (lat. *credulus*, crédule.) Qui croit trop facilement. *Esprit, homme, simplicité, piété crédule.*

CRÉDULITÉ. s. f. Facilité à croire sur un fondement très-léger. *Grande, sotte crédulité.*

CRÉER. v. a. (lat. *creare*, créer.) Tirer du néant, donner l'être, faire de rien quelque chose. *Dieu a créé le ciel et la terre.* || Il se dit, par extens., Des choses que les hommes inventent, imaginent, forment. *Créer une science, un système, des mots. Se créer des chimères, des besoins.* || Des choses dont l'établissement, l'organisation, etc., présente certaines difficultés ou coûte quelques efforts. *Créer une législation nouvelle, une marine, une armée. Savoir se créer des ressources.* || Créer, en parlant Des choses, Produire, faire naître, susciter. *De nouveaux besoins créent de nouvelles industries.* || Créer, Fonder, instituer, élire. *Créer une académie, une institution, des magistrats, des emplois.* || En hist. nat., *Créer un genre, une espèce, etc.*, Établir un nouveau genre, une nouvelle espèce, etc., pour y ranger des êtres qu'on ne peut rapporter à aucun genre, à aucune espèce connue. || *Créer une rente, une pension*, La constituer. On dit dans un sens analogue, *Créer des actions.* || *Créer une pension sur un bénéfice*, se dit proprement Lorsque le pape octroie l'établissement d'une pension sur un bénéfice. || Créé, ée. participe.

CRÉMAILLÈRE. s. f. (grec *crémannumi*, suspendre.) Ustensile muni de crans, et recourbé en crochet par le bas, qu'on scelle au fond des cheminées de cuisine, et qui sert à pendre au-dessus du feu les chaudrons, les marmites, etc., dans lesquels on veut faire cuire ou chauffer quelque chose. *Baisser, hausser la crémaillère.* || Prov., *Pendre la crémaillère*, Faire un repas pour célébrer son établissement en ménage, ou son installation dans un nouveau logement. On dit aussi, *Aller pendre la crémaillère chez quelqu'un*, en parlant Des personnes invitées à un repas de ce genre. || Crémaillère, dans les arts, Certaines pièces de bois ou de métal, munies de crans, qui servent à supporter, abaisser, relever, etc. *Chaise, fauteuil à crémaillère*, Dont on peut abaisser ou relever le dossier au moyen d'une crémaillère. || En horlogerie, La pièce d'une montre ou pendule à répétition que l'on pousse avec le poussoir ou que l'on tire avec un cordon, lorsqu'on veut qu'elle répète.

CRÉMAILLON. s. m. Petite crémaillère qui s'accroche à une plus grande.

CRÈME. s. f. (lat. *cremor*, crème.) La partie la plus grasse du lait, avec laquelle on fait le beurre. *Crème nouvelle. La petite crème ou crème douce. Fromage à la crème. Crème fouettée.* || Mets fait ordinairement de lait et d'œufs, et qui a la consistance de la crème de lait. *Crème à la vanille, au chocolat, etc.* || Fig. et fam., *Crème fouettée*, se dit D'un discours, d'un écrit dont le style a du brillant, mais où il n'y a point de substance, point de solidité. || *Crème de riz*, Bouillie faite avec la farine de riz. || *Crème de chaux*, Pellicule de carbonate de chaux qui se forme sur l'eau de chaux, par son contact avec l'air. || *Crème de tartre*, Tartre de vin purifié: c'est ce que les chimistes nomment *Bitartrate de potasse.* || Crème, se dit de Certaines liqueurs fines. *Crème des Barbades, de moka, de cacao, etc.* || Crème, fig. et fam., Ce qu'il y a de meilleur, de plus estimable dans une chose, ou parmi plusieurs choses de même espèce. *Il a extrait cet auteur avec soin, il en a pris toute la crème. Cette famille est la crème des honnêtes gens.*

CRÉMENT. s. m. (lat. *crementum*, crément.) t. de gramm. Augmentation d'une ou de plusieurs syllabes qui survient à un mot, lorsqu'on forme les temps d'un verbe, ou les cas d'un nom, dans les langues qui ont des cas.

CRÉMER. v. n. (lat. *cremor*, crème.) Se couvrir de crème. Il ne se dit que Du lait.

CRÉMIÈRE. s. f. Femme qui vend de la crème.

CRÉNAGE. s. m. (lat. *crenæ*, créneaux.) t. de fondeur en caractères. Action de créner.

CRÉNEAU. s. m. Une de ces pièces de maçonnerie qui sont coupées en forme de dents, et séparées l'une de l'autre par intervalles égaux, au haut des anciens murs de ville ou de château. *Attacher les échelles aux créneaux. Regarder, tirer par les créneaux.* || Créneau, dans la théorie militaire, L'intervalle que les pelotons laissent entre eux dans l'ordre de bataille, et où se placent les chefs de peloton.

CRÉNELAGE. s. m. t. de monnayeur. Cordon fait sur l'épaisseur d'une pièce de monnaie.

CRÉNELER. v. a. Faire des créneaux, façonner en forme de créneaux. *Créneler une muraille, une roue de machine.* || *Créneler une pièce de monnaie*, Faire un cordon sur son épaisseur. || Crénelé, ée. participe. || Dans le blason. *Pal crénelé. Croix crénelée.* || Il se dit, en botanique, Des parties d'une

plante dont le bord est découpé en dents arrondies.

CRÉNELURE. s. f. Dentelure faite en créneaux, découpure en dents arrondies. ‖ En botanique, Dents qui forment cette espèce de découpure.

CRÉNER. v. a. t. de fondeur en caractères. Évider en dessous la partie de l'œil d'une lettre qui déborde le corps. ‖ Créné, ée. participe.

CRÉOLE. s. des 2 genres. (ital. *creolo*, créole.) Nom qu'on donne à un Européen d'origine qui est né dans les colonies.

CRÊPE. s. m. (lat. *crispare*, crêper.) Étoffe très-claire et ordinairement un peu frisée, qui est faite de laine fine ou de soie crue et gommée. *Crêpe blanc, rose, noir. Crêpe funèbre.* ‖ *Crêpe lisse*, Crêpe qui n'est pas frisé, et qui sert ordinairement pour les coiffures de femme. ‖ Crêpe, absol., Morceau de crêpe que l'on porte en signe de deuil, et qui se met ordinairement au chapeau. ‖ Crêpe, fig. et poétiq., Ténèbres, obscurité. On ne l'emploie guère qu'en parlant De la nuit, de la mort, etc. *Le crêpe lugubre des nuits.*

CRÊPE. s. f. Pâte semblable à celle des beignets, et qu'on fait cuire en l'étendant sur la poêle.

CRÊPER. v. a. Friser en manière de crêpe. *Crêper une étoffe, des cheveux.* ‖ Avec le pron. pers. *Ses cheveux commencent à se crêper.* ‖ Crêpé, ée. participe.

CRÉPI. s. m. Enduit qui se fait sur une muraille avec du mortier ou du plâtre.

CRÉPIN. s. m. Prov. et pop., *Perdre son saint-crépin, porter tout son saint-crépin*, Perdre, porter tout ce qu'on a. Cette façon de parler vient de ce que les cordonniers qui courent le pays portent leurs outils dans un sac qu'ils appellent *Un saint-crépin.*

CRÉPINE. s. f. Frange qui est tissue et ouvragée par le haut. *Crépine d'argent, d'or et d'argent, de soie. Grande, petite crépine.*

CRÉPIR. v. a. Enduire une muraille de mortier ou de plâtre. ‖ *Crépir du cuir*, Y faire venir le grain; et, *Crépir le crin*, Le faire bouillir dans l'eau pour le friser. ‖ Crépi, ie. participe.

CRÉPISSURE. s. f. Le crépi d'une muraille. Peu usité; on dit ordin., *Crépi.*

CRÉPITATION. s. f. (lat. *crepitus*, crépitation.) Bruit redoublé d'une flamme qui petille, d'un corps qui brûle en petillant. ‖ En chirurgie, Bruit que produisent par leur frottement mutuel les fragments d'un os fracturé.

CRÉPON. s. m. (lat. *crispus*, crépu.) Étoffe de laine ou de soie, qui est un peu frisée, et qui ressemble au crêpe, mais qui est beaucoup plus épaisse.

CRÉPU, UE. adj. Crêpé, très-frisé. Se dit Des cheveux. ‖ En botan., *Feuille crépue*, Feuille dont le bord est ondulé et plein de petites rides fort rapprochées.

CRÉPUSCULAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *crepusculum*, crépuscule.) t. d'astron. Qui appartient au crépuscule. *Lumière crépusculaire.* ‖ *Cercle crépusculaire*, Le cercle de la sphère que l'on suppose passer par le degré où se trouve le soleil quand le crépuscule cesse.

CRÉPUSCULE. s. m. La lumière qui précède le lever du soleil, Celle qui reste après le soleil couché jusqu'à ce que la nuit soit entièrement close. *Le crépuscule du matin, du soir.*

CREQUIER. s. m. Prunier sauvage. Il est resté terme de blason.

CRESANE. s. f. Poire fondante et d'un goût délicat. On dit plus exactement, mais plus rarement, *Crassane.*

CRESCENDO. adv. t. de musique emprunté de l'italien, En renforçant, en enflant par degrés les sons de la voix ou des instruments. ‖ Subst. masc. *Un crescendo.* ‖ Crescendo, dans le langage ordinaire, En augmentant. *Sa mauvaise humeur va crescendo.* Fam. Se dit par plaisanterie.

CRESSON. s. m. (ital. *crescione*, cresson.) Plantes crucifères dont l'espèce la plus connue croît dans les eaux vives, et se mange ordinairement en salade, ou avec du rôti. ‖ *Cresson alénois*, Plante crucifère qui a, comme le cresson, une saveur piquante, et qu'on met dans les salades de laitue ou de chicorée, pour en relever le goût. ‖ Cresson, se dit abusivement de Quelques autres plantes qui appartiennent à des genres très-différents. *Cresson sauvage. Cresson d'Inde. Cresson doré. Etc.*

CRESSONNIÈRE. s. f. Lieu baigné d'eau, où croît le cresson.

CRÉSUS. s. m. (On fait sentir l'S finale.) Nom d'un roi de Lydie, qui possédait de grandes richesses. Fam., Un homme extrêmement riche. *C'est un Crésus.*

CRÉTACÉ, ÉE. adj. (lat. *creta*, craie.) t. d'hist. nat. Qui est ou qui tient de la nature de la craie.

CRÊTE. s. f. (lat. *crista*, crête.) Morceau de chair rouge, ordinairement dentelé, qui vient sur la tête des coqs et des poules, et de quelques autres oiseaux. ‖ Huppe que quelques oiseaux ont sur la tête. *La crête d'une alouette.* ‖ Fig. et fam., *Lever la crête*, S'enorgueillir, s'en faire accroire. Se montrer, paraître avec plus de hardiesse. ‖ Fig. et fam., *Baisser la crête*, Perdre de son orgueil, de sa vigueur, de ses forces. ‖ Fig. et fam., *Rabaisser la crête à quelqu'un, lui donner sur la crête*, Rabattre l'orgueil de quelqu'un, le mortifier. ‖ En botan., *Crête-de-coq*, Plante fort commune dans les prés, dont la fleur est en casque, et dont les graines sont bordées d'une large membrane. ‖ Crête, Cette partie relevée qui se trouve sur la tête de quelques reptiles et de quelques poissons. ‖ *Crête de morue*, Certain endroit du dos de la morue, vers la tête. ‖ Crête, par analogie, Le haut de la terre qui est relevée sur le bord des fossés, dans les champs. ‖ La partie la plus élevée d'une montagne, d'un rocher, d'une grosse vague, etc. ‖ Crête, Pièce de fer élevée en forme de crête sur un casque ou sur quelque autre coiffure semblable. ‖ Crête, t. d'architecture, L'ensemble des tuiles faîtières d'un toit. ‖ Crête, t. d'anat., Plusieurs saillies osseuses. *La crête de l'ethmoïde, du tibia.*

CRÊTÉ, ÉE. adj. Qui a une crête.

CRÉTIN. s. m. t. de médec. Celui qui est affecté de crétinisme. ‖ Fam. et fig., *C'est un crétin*, se dit D'un homme stupide.

CRÉTINISME. s. m. t. de médec. Maladie qui règne dans les gorges de quelques montagnes, surtout parmi les goîtreux, et qui est caractérisée par une sorte d'abrutissement, joint à une conformation vicieuse de certains organes.

CRETONNE. s. f. Toile blanche très-forte.

CRETONS. s. m. pl. Résidu de la fonte du suif et de la graisse des animaux, dont on fait ordinairement des pains qui servent à nourrir les chiens de basse-cour et les chiens de chasse.

CREUSEMENT. s. m. Action de creuser. Peu usité.

CREUSER. v. a. Faire un creux, caver, rendre

creux. *Creuser la terre, une pierre, un tronc d'arbre, une carrière, etc.* || Fig., *Creuser sa fosse, creuser son tombeau,* Altérer sa santé par des excès, se rendre soi-même la cause de sa mort. || Fig. et fam., *Se creuser le cerveau,* Se donner beaucoup de peine, se fatigue pour approfondir une matière, pour découvrir ou inventer quelque chose. || CREUSER, fig., Approfondir quelque chose, y pénétrer bien avant. *Creuser un sujet, une question.* || Avec le pron. pers., Devenir creux. *Ce vieil arbre commence à se creuser.* || CREUSER, absol. et sans régime, tant au propre qu'au fig. *Creuser en terre, sous terre. Il a creusé jusqu'au fond de cette affaire.* || CREUSÉ, ÉE. participe.

CREUSET. s. m. Vaisseau de terre ou de métal, qui sert à faire fondre certaines substances, et principalement les métaux. *Éprouver, épurer l'or et l'argent dans le creuset.* || Il se dit fig. Des choses morales qu'on soumet à un examen, qui subissent quelque épreuve. *Éprouver une pensée au creuset de la raison. Sa vertu a été mise au creuset.*

CREUX, EUSE. adj. Qui a une cavité intérieure. *Bâton creux. Statue, colonne, dent creuse.* || Fam., *Avoir le ventre creux, le ventre bien creux,* Avoir besoin de manger. || Prov. et fig., *Il n'y en a pas pour sa dent creuse,* se dit en parlant D'un repas où il n'y a pas suffisamment à manger pour quelqu'un. On le dit fig. en parlant D'un gain qui ne suffit pas à l'avidité de quelqu'un. || Fig. et fam., *Viande creuse,* Mets qui ne nourrit point, qui n'est point solide. Il se dit Des divertissements qu'on propose à une personne qui a besoin de manger. Des choses futiles, et principalement Des ouvrages d'esprit où l'on ne peut puiser une instruction solide. || Fig et fam., *Se repaître de viandes creuses,* Se remplir l'esprit d'idées chimériques, d'espérances mal fondées. || *Sonner creux,* se dit Des corps dont le son, lorsqu'on les frappe, indique qu'ils sont creux et vides. *Creux* est adv. || CREUX, Cavé, concave. *Avoir les joues creuses.* || *Des yeux creux,* Des yeux très-enfoncés dans la tête. || CREUX, Profond. *Assiette creuse. Fossé, antre, chemin creux.* || Fig., Visionnaire, chimérique. *Esprit creux. Idée, imagination, vision creuse.* || Fam., *C'est une tête creuse,* se dit D'une personne qui a peu d'idées ou de bon sens. On dit de même, *Cerveau creux, cervelle creuse.* || *Songer creux, ne faire que songer creux,* Rêver profondément à des choses vaines, chimériques. || *Songe-creux.* Voyez cette expression, à son rang alphabétique, dans la lettre S.

CREUX. s. m. Cavité. *Le creux d'un arbre, d'un rocher.* || *Le creux de la main,* La cavité qui se fait dans la paume de la main, quand on la plie un peu. *Le creux de l'estomac,* Cette cavité extérieure qui est entre l'estomac et la poitrine. On dit de même, *Le creux de l'aisselle, le creux de la nuque.* || Pop., *Avoir du creux, un bon creux, un beau creux,* se dit D'un homme qui chante la basse, dont la voix peut descendre fort bas. On dit de même : *C'est un beau creux. Quel creux!* || CREUX, dans les arts, Moule dont on se sert pour mouler, ou pour imprimer quelque figure de relief. *Un creux de plâtre, d'acier.*

CREVASSE. s. f. (lat. *crepare,* crever.) Fente qui se fait à une chose qui s'entr'ouvre ou qui se crève. *Il y avait une crevasse à la muraille. La grande sécheresse fait des crevasses à la terre. Avoir des crevasses aux pieds, aux mains.* Il n'est guère usité que dans ces sortes de phrases.

CREVASSER. v. a. Faire des crevasses. || Avec le pron. pers. *La terre se crevasse.* || CREVASSÉ, ÉE. participe.

CRÈVE-CŒUR. s. m. (lat. —*cor,* cœur.) Grand déplaisir, grande douleur mêlée de dépit. Fam.

CREVER. v. a. Faire éclater, rompre, faire rompre avec un effort violent. *Le débordement des eaux a crevé la digue. Crever une botte, un soulier, un bas, en se chaussant. Crever les yeux à quelqu'un.* Avec le pron. pers. *Une bulle de savon qui voltige et se crève.* || *Crever un cheval,* Le fatiguer si fort qu'il en meure, ou qu'il en reste fourbu. || Fig. et fam., *Se crever de travail, de fatigue,* Travailler avec excès. || Fig. et fam., *Crever les yeux,* se dit Des choses qu'on a sous les yeux, et que cependant on ne voit pas. Au sens moral. *Cela est d'une vérité évidente, cela crève les yeux.* || Fig., *Crever le cœur,* Causer une grande compassion, mêlée quelquefois d'horreur. *Cela crève le cœur.* || CREVER, fig. et fam., Soûler, faire boire et manger avec excès. *Il les creva de bonne chère.* || Avec le pron. pers. *Se crever de boire et de manger,* ou absolument, *Se crever.* || CREVER, verbe neutre, S'ouvrir, se rompre par un effort violent. *La bombe creva en l'air. L'orage crèvera bientôt. L'abcès n'est pas encore près de crever.* || Fam. et par exagérat., *Crever d'embonpoint, de graisse,* Être excessivement gras. || Fig. et fam., *Crever dans sa peau,* Être gras à pleine peau, à ne plus tenir dans ses habits. Éprouver quelque grand dépit qu'on s'efforce de renfermer en soi-même. || Fig. et fam., *Crever de biens,* Regorger de biens. || Fig. et fam., *Crever de faim, de soif,* Avoir une grande faim, une grande soif. || *Crever de rire,* Rire avec excès. || Fig. et fam. *Crever d'orgueil, de dépit, de rage, d'envie, etc.,* Être rempli d'orgueil, de dépit, etc. || CREVER, neutre, Mourir. Se dit Des animaux. *C'est une médecine à faire crever un cheval.* Pop. || CREVÉ, ÉE. participe. || Subst. et pop., *Manger, ronfler, rire, etc., comme un crevé,* Manger, ronfler, rire beaucoup. || CREVÉ, subst., t. de tailleur et de couturière, Ouvertures pratiquées aux manches des robes de femme ou des habits à l'espagnole.

CREVETTE. s. f. Petite écrevisse de mer, qu'on nomme dans quelques endroits *Salicoque,* et dans d'autres *Chevrette.*

CRI. s. m. (grec *crizô,* crier.) Voix haute et poussée avec effort. *Grand, horrible, épouvantable cri. Un cri douloureux. Il jetait les hauts cris. Cri de joie, d'allégresse, d'horreur.* || Il se dit au sing. Des cris poussés par plusieurs personnes à la fois. *Un cri général se fit entendre.* || Fig. et fam., *Jeter, pousser les hauts cris,* Se récrier, se plaindre hautement. || CRI, La voix ordinaire des animaux, et particulièrement des quadrupèdes et des oiseaux. || Il se dit, par analogie, Du bruit aigre que certaines choses font entendre. *Le cri de la scie. Cri de l'étain,* Le petit craquement que ce métal fait entendre lorsqu'on le plie. || T. de chasse, *Chasser à cor et à cri,* Chasser à grand bruit, avec le cor et les chiens. || Fig. et fam., *Demander quelqu'un à cor et à cri,* Le chercher en demandant partout de ses nouvelles. On dit aussi. *Demander une chose à cor et à cri,* La demander, l'exiger d'une manière pressante. || Il se dit Des marchands et ouvriers ambulants qui annoncent à haute voix leur genre de commerce ou d'industrie, le prix de ce qu'ils vendent, etc. *Les cris de Paris.* || De Certaines phrases brèves que l'on prononce à très-haute voix, pour donner quelque avertissement, pour exprimer quelque émotion vive, etc. *Un cri d'alarme, de détresse. Le cri de Sauve qui peut, de Vive le roi.*

Au meurtre! à l'assassin! Des cris séditieux. || *Cri de guerre, cri d'armes*, ou simplement, *Cri*, Certains mots qu'une nation, une ville, une maison illustre portait écrits sur ses drapeaux, sur les cottes d'armes, et que les gens de guerre, marchant sous ses bannières, avaient coutume de crier en allant aux combats. *Le cri des Français était, Montjoie Saint-Denis.* || Cri, fig., Les plaintes et les gémissements des personnes qui sont dans l'oppression, dans l'affliction, etc. *Dieu entend les cris des veuves et des orphelins, de l'opprimé. Fermer l'oreille au cri de la misère, de la douleur publique.* || Cri, fig., Toute opinion manifestée hautement; il s'emploie en parlant De plusieurs personnes qui s'accordent à blâmer, à désapprouver quelqu'un ou quelque chose. *Il n'y a qu'un cri contre lui. Les cris d'une cabale impuissante.* || *Le cri public*, L'opinion publique, favorable ou contraire. || Fam., *N'avoir qu'un cri après quelqu'un*, se dit De plusieurs personnes qui en désirent, qui en attendent une autre avec impatience. || Cri, fig., Mouvements intérieurs qui nous portent à faire une chose, ou qui nous en détournent. *Le cri du cœur, de la conscience, de la nature, du sang.*

CRIAILLER. v. n. Crier, gronder, se plaindre souvent et pour des objets de peu d'importance. Fam.

CRIAILLERIE. s. f. Action de criailler. Fam.

CRIAILLEUR, EUSE. s. Qui criaille, qui a l'habitude de criailler. Fam.

CRIANT, ANTE. adj. Qui excite à se plaindre hautement, à crier. *Une injustice criante.*

CRIARD, ARDE. adj. Qui crie souvent. Fam. || *Oiseaux criards*, Ceux qui crient souvent et d'une manière désagréable. || *Voix criarde*, Voix aigre, dont le son blesse l'oreille. On dit aussi, *Un instrument criard.* || Criard, Qui se plaint, qui gronde souvent pour des sujets de peu d'importance, ou même sans sujet. Fam. || Fig. et fam., *Dettes criardes*, Petites sommes qu'on doit à des ouvriers, à des marchands, et dont ils sollicitent le payement avec importunité. || Criard, subst. *C'est un criard.*

CRIBLE. s. m. (lat. *cribrum*, crible.) Instrument fait pour l'ordinaire d'une peau attachée au dedans d'un cercle, et percée de plusieurs petits trous: il sert principalement à séparer le bon grain d'avec le mauvais, et d'avec les ordures. || Prov., *Percé comme un crible*, se dit De ce qui est percé en beaucoup d'endroits.

CRIBLER. v. a. Nettoyer avec le crible, passer par le crible. *Cribler du blé.* || Par analogie, Percer en beaucoup d'endroits. *Cribler quelqu'un de coups de stylet. Les balles ont criblé ce mur.* || Criblé, ée. participe. || *Être criblé de blessures, de petite vérole, etc.*, Être couvert de blessures, de marques de petite vérole, etc. || Fig., *Être criblé de dettes, criblé de ridicules*, En avoir beaucoup.

CRIBLEUR, EUSE. s. Qui crible.

CRIBLURE. s. f. Le mauvais grain et les ordures qui sont séparées du bon grain par le crible.

CRIBRATION. s. f. t. de chimie. Séparation qui se fait des parties les plus déliées des médicaments, tant secs qu'humides ou oléagineux, d'avec celles qui sont les plus grossières.

CRIC. s. m. (On ne prononce point le C final.) Machine à crémaillère et à roue de fer avec manivelle, propre à lever de terre quelque fardeau, et qui sert à soulever le train d'une voiture, un bloc de pierre, etc.

CRIC-CRAC. (On fait sentir le C à la fin de chaque syllabe.) Onomatopée dont on se sert, fam., pour exprimer Le bruit que fait une chose en se cassant ou en se déchirant.

* Cri-cri. s. m. Le grillon domestique. Pop.

CRID. s. m. Poignard des Malais, dont la lame est en zigzag. On dit aussi, mais abusivement, *Cric.*

CRIÉE. s. f. (grec *crizô*, crier.) t. de pratique. Proclamation pour annoncer la vente des biens en justice. Il ne se dit plus qu'en parlant D'un navire saisi. *Mettre une terre, une maison en criée.* || Proclamations par lesquelles on annonce le montant des enchères sur un objet dont la vente ou l'adjudication se fait publiquement.

CRIER. v. n. Jeter un ou plusieurs cris. *Ne faites pas crier cet enfant. On entendait crier les hiboux.* || Fam., *Crier comme un perdu, comme un fou, comme un enragé, comme un beau diable; crier à pleine tête, à tue tête, du haut de sa tête*, Jeter de grands cris, crier de toute sa force. On dit dans le même sens, *Il crie comme si on l'écorchait;* prov., *Crier comme un aveugle qui a perdu son bâton.* On dit quelquefois, *Crier les hauts cris;* et *Crier* est actif. || Fig. et fam., *Plumer la poule sans la faire crier*, Faire des exactions si adroitement, qu'il n'y ait point de plaintes. || Prov. et fig., *Il ressemble aux anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'écorche.* Voyez Anguille. || Crier, se dit fig. D'une chose dure, qui produit un bruit aigre, en se frottant rudement contre d'autres, ou en se cassant. *Cette porte crie. L'arbre cria et se rompit.* || Pop., *Ses boyaux lui crient*, Il se fait du bruit dans ses entrailles. || Crier, Élever très-haut la voix dans la conversation, dans une discussion, etc. *Il crie comme un sourd. Il ne saurait discuter sans crier.* || Gronder, réprimander quelqu'un en élevant la voix. *Elle a bien crié après lui.* || Se plaindre hautement, avec aigreur. *Le peuple crie. Faire crier ses créanciers.* || Blâmer publiquement. *Les prédicateurs crient contre le vice. Faire crier après soi.* || Crier, Prononcer un ou plusieurs mots d'un ton de voix très-élevé, avec le même effort que si l'on poussait un cri. Il est très-souvent employé comme verbe actif. *Crier aux armes. Crier tue, tue. Crier à l'aide, au secours, à la garde. Crier haro sur quelqu'un:* voyez Haro. || Fig., *Crier à l'injustice, à l'oppression, etc.*, Se plaindre hautement d'une injustice, d'un acte d'oppression, etc. On dit aussi, *Crier au scandale, à l'exagération, etc.*, Accuser hautement quelqu'un ou quelque chose de scandale, d'exagération, etc. || Fig. et fam., *Crier famine*, Se plaindre hautement de la disette où l'on se trouve, ou que l'on craint. On dit de même, *Crier misère.* || Prov. et fig., *Crier famine sur un tas de blé.* Voyez Blé. || Fig., *Crier vengeance*, se dit Des choses qui excitent à se venger, ou dont on doit tirer vengeance. *Le sang du juste crie vengeance.* || Crier, Faire un certain cri, soit pour rallier des combattants, soit pour témoigner de l'allégresse. *Les Français criaient Montjoie. On cria Vivat. Crier, Le roi boit.* || Crier, fig., Dire une chose hautement, ou La répéter avec importunité. *Il ira crier cela partout.* Dans ce sens, il est fam. || Avertir souvent quelqu'un d'une chose, la lui conseiller fortement. *Il y a longtemps que je lui crie d'être sage. La conscience nous crie qu'une telle action ne saurait être juste.* || Crier, Proclamer, annoncer une chose au nom de l'autorité. *On a crié à son de trompe que chacun eût à rendre ses armes.* || *Crier une marchandise*, Annoncer le prix auquel elle se vend. || *Crier des meubles, etc.*, Les mettre à l'enchère, inviter à les enchérir. || Crier, se dit De ceux qui courent habi-

tuellement les rues pour vendre ou acheter certaines choses. *Crier de la salade, de vieux habits.* On dit aussi, *Crier un bulletin, un arrêt, etc.* || Crié, ée. participe.

CRIERIE. s. f. Le bruit qu'on fait en criant, soit que l'on conteste, ou que l'on réprimande, soit que l'on se plaigne à haute voix. Fam.

CRIEUR, EUSE. s. Qui crie, qui fait du bruit. || Crieur, Celui qui proclame, qui annonce quelque chose. *Un crieur public.* || *Juré-crieur,* ou simplement, *Crieur,* autrefois Certains officiers publics chargés d'aller par la ville faire des annonces au nom des particuliers, etc. || *Juré-crieur,* Certains officiers qui publiaient les édits, etc., au son des trompettes. || Crieur, Gens qui courent habituellement les rues en annonçant ce qu'ils vendent ou ce qu'ils achètent. *Un crieur de vinaigre, de bulletins.*

CRIME. s. m. (lat. *crimen*, crime.) Mauvaise action que les lois punissent ou doivent punir. *Crime capital, atroce, monstrueux. Crime de lèse-majesté, de haute trahison, de meurtre, de péculat, d'adultère, de viol, etc. Se rendre coupable, complice d'un crime. Punir un crime. Se purger d'un crime.* || Toute infraction grave aux lois de la religion ou de la morale. *Ce pécheur fait pénitence de ses crimes. L'ingratitude est un crime.* || Crime, par exagérat., Fautes légères, actions que l'on blâme. *C'est un crime que d'avoir laissé perdre ces manuscrits.* || *Faire un crime à quelqu'un de quelque chose,* Considérer une faute légère comme un crime, l'exagérer par injustice, par haine, etc. Blâmer en quelqu'un ce qui devrait au contraire lui attirer des éloges. On dit de même, *Imputer à crime.* || Fam., *Ce n'est pas un grand crime,* se dit Pour excuser ou diminuer quelque faute. || *Tout son crime est de...* se dit en parlant D'une personne à qui une faute légère, une action indifférente ou même louable, attire le même traitement, les mêmes malheurs que si elle eût commis une action condamnable. On dit de même, *Voilà tout son crime, tout mon crime, etc.* || Crime, absol., Disposition vicieuse qui porte à commettre des crimes; L'habitude même de commettre des crimes. *Être porté au crime. Encourager, pousser quelqu'un au crime. Passer par tous les degrés du crime.* || Il se dit, dans le style soutenu, Des personnes criminelles. *Châtier, désarmer le crime.*

CRIMINALISER. v. a. t. de jurispr. ancienne. Porter, renvoyer une affaire d'un tribunal civil à un tribunal criminel, faire d'un procès civil un procès criminel. || Criminalisé, ée. participe.

CRIMINALISTE. s. m. Auteur qui écrit sur les matières criminelles. || Homme très-instruit en jurisprudence criminelle.

CRIMINALITÉ. s. f. t. de jurispr. criminelle. Qualité de ce qui est criminel.

CRIMINEL, ELLE. adj. Coupable de quelque crime, qui a commis un crime, des crimes. *Homme criminel. Femme criminelle. Tous ceux qui sont accusés ne sont pas criminels.* || Condamnable, illicite. *Dessein, désir, attachement criminel. Action, pensée, vie, passion criminelle.* || Il se dit fig., tant au sens physique qu'au sens moral, De ce qui appartient à une personne criminelle, et de ce qui conçoit ou exécute des pensées criminelles. *Un cœur criminel. Une âme, une main criminelle.* || Criminel, se dit De la législation qui concerne les crimes, et de tout ce qui regarde la procédure qu'on fait contre les personnes accusées de crime. *Code, tribunal, procès criminel. Législation, affaire, procedure criminelle.* || Criminel, subst., Une personne convaincue de crime, et quelquefois, abusivement, Un simple accusé ou prévenu. *Condamner, punir, exécuter, interroger, juger un criminel.* || Subst., en parlant De matière criminelle ou de procédure criminelle. *Le grand, le petit criminel.* || Prov. et fig., *Prendre quelque chose au criminel,* S'en tenir offensé. *Aller d'abord au criminel,* Juger malignement de quelque chose sur la moindre apparence. Ces manières de parler ont vieilli.

CRIMINELLEMENT. adv. D'une manière criminelle. || *Poursuivre une affaire criminellement, poursuivre quelqu'un criminellement,* Les poursuivre au criminel. On dit aussi, *Juger criminellement.* || *Expliquer criminellement quelque chose, en juger criminellement,* L'expliquer, l'interpréter en mauvaise part.

CRIN. s. m. (lat. *crinis*, crin.) Poil long et rude qui vient au cou et à la queue des chevaux et de quelques autres animaux. *Tresser, peigner le crin d'un cheval. Les crins d'un lion.* || *Cheval à tous crins,* Cheval qui a tous ses crins. || Pop., *Prendre aux crins,* Prendre quelqu'un aux cheveux; et, *Se prendre aux crins,* Se prendre l'un l'autre aux cheveux.

CRIN-CRIN. s. m. Onomatopée qui se dit D'un mauvais violon. Très-fam.

CRINIER. s. m. Artisan qui accommode le crin, qui le prépare pour être employé.

CRINIÈRE. s. f. Tout le crin qui est sur le cou d'un cheval ou d'un lion. || *La crinière d'un casque,* La touffe de crin tombante qui garnit le cimier d'un casque de dragon, de cuirassier, etc., et qui flotte par derrière. || Crinière, fig., Une vilaine chevelure, une vilaine perruque.

CRIQUE. s. f. Petite baie, partie du rivage qui forme dans les terres un enfoncement où de petits bâtiments peuvent se mettre à l'abri.

CRIQUET. s. m. En entomologie, Sauterelles qui, outre la faculté de sauter, ont celle de voler longtemps, et qui vont par troupes nombreuses. || Fig. et par dénigrement, Un petit cheval faible et de vil prix. || Un homme petit et maigre.

CRISE. s. f. (grec *crisis*, crise.) Effort de la nature, dans les maladies, qui produit un changement subit et marqué en bien ou en mal. *Crise favorable, salutaire, complète, incomplète.* || Fig., Le moment périlleux ou décisif d'une affaire. *Voilà le moment de la crise.*

CRISPATION. s. f. (lat. *crispare*, crisper.) Resserrement par lequel certaines choses se contractent et se rident, ou se replient sur elles-mêmes, par l'approche du feu, ou par quelque autre cause. || En médecine, Mouvement à peu près pareil qui arrive dans les entrailles, dans les nerfs, etc. || Par exagérat. et fam., Ce qui cause une vive impatience ou un grand déplaisir. *Sa lenteur me donne des crispations.*

CRISPER. v. a. Causer de la crispation, des crispations. *Il fait un froid qui crispe la peau, les nerfs, etc.* Avec le pron. pers. *Le parchemin, les cheveux se crispent quand on les expose à une forte chaleur.* || Il se dit, par exagérat. et fam., De ce qui cause une impatience, une inquiétude fort vive. *Votre nonchalance me crispe.* || Crispé, ée. participe.

CRISSER. v. n. (*onomatopée*) Il se dit Des dents quand elles font un bruit aigre parce qu'on les serre et qu'on les grince fortement.

CRISTAL. s. m. (grec *crystallos*, cristal.) t. de minéralogie et de chimie. Il se dit Des formes symétriques que prennent d'elles-mêmes les parties de certains corps, lorsqu'ils passent de l'état liquide ou gazeux à l'état solide. On ne l'emploie guère qu'au plur. *La figure des cristaux varie beaucoup.* || Les

corps mêmes, lorsqu'ils sont en cristaux. *Cristal minéral.* || *Cristal de roche*, ou simplement, *Cristal*, Pierre transparente, non colorée, et composée de prismes à six côtés, terminés à leurs deux extrémités par une pyramide hexagone. *Tailler du cristal.* || CRISTAL, Verre blanc qui est net et clair comme le cristal de roche. *Un flacon, des verres de cristal.* || Il se dit Des objets faits de cristal vrai ou factice. Il ne s'emploie qu'au plur. *Magasin de cristaux.* || Fig. et poétiq., *Le cristal d'une onde pure, le cristal des eaux, des fontaines*, se dit poétiquement, Pour exprimer l'extrême limpidité des eaux.

CRISTALLERIE. s. f. L'art de fabriquer des ouvrages de cristal, des cristaux. || Lieu, établissement où l'on fabrique des cristaux.

CRISTALLIN, INE. adj. t. de chimie. Qui appartient aux cristaux. || CRISTALLIN, dans le langage poétique, Qui est clair et transparent comme du cristal. On ne le dit guère que Des eaux. || CRISTALLIN, subst., t. d'anat., Celle des trois humeurs transparentes de l'œil qui a la forme d'une lentille. Adj. *Humeur cristalline. Corps cristallin.* || Il se dit, dans le système de Ptolémée, Des cieux transparents et concentriques dont cet astronome supposait que la terre était enveloppée. *Le premier, le second cristallin.*

CRISTALLISATION. s. f. t. de chimie. Opération par laquelle les parties d'une substance qui était dissoute dans un liquide, se rapprochent les unes des autres, en vertu de leurs propres attractions, pour former un corps solide d'une figure régulière et déterminée. *Cristallisation naturelle, artificielle.* || Il se dit, en hist. nat., Des cristaux, des amas de cristaux. *De belles cristallisations.*

CRISTALLISER. v. a. Congeler en manière de cristal. || Il se dit, avec le pron. pers., Des corps qui se forment en cristaux, soit naturellement, soit par des procédés chimiques. *Les sels se cristallisent.* || Comme verbe neutre. *Faire cristalliser un sel.* || CRISTALLISÉ, ÉE. participe.

CRISTALLOGRAPHIE. s. f. (grec —*graphè*, description.) Science qui décrit les formes géométriques sous lesquelles se présentent les cristaux naturels, et qui calcule la dépendance mutuelle de ces formes dans toutes les variétés qu'une même substance peut offrir.

CRITERIUM. s. m. (grec *critèrion*, criterium.) (On prononce *Critériome.*) Mot usité dans le dogmatique. La marque à laquelle on reconnaît la vérité, et d'autres objets intellectuels. *L'évidence est le criterium de la vérité.*

CRITIQUABLE. adj. des 2 genres. (grec *critikè*, critique.) Qui peut être justement critiqué.

CRITIQUE. adj. des 2 genres. t. de méder. Qui annonce une crise, qui appartient à la crise. *Phénomènes critiques. Pouls critique.* || *Jour critique*, Jour où il arrive ordinairement quelque crise, dans certaines maladies. On le dit aussi Des jours où les femmes ont leurs règles. || *Temps, âge critique*, Celui où une femme cesse d'avoir ses règles. || CRITIQUE, par extens., Qui doit amener un changement en bien ou en mal, qui est dangereux, inquiétant. *Les moments critiques de la vie. Se trouver dans une position critique.* || CRITIQUE, Qui concerne la critique, qui a pour objet la critique, l'examen de quelque ouvrage d'esprit, ou d'une production de l'art. *Observations, notes critiques.* || Il se dit De la disposition à censurer trop légèrement. *Esprit, humeur critique.*

CRITIQUE. s. m. Celui qui examine des ouvrages d'esprit pour en porter son jugement, les expliquer, les éclaircir, etc. *C'est un critique judicieux, sévère.* || Celui qui examine et juge une production de l'art. *Les critiques ont reproché à ce peintre de manquer de correction dans le dessin.* || Censeur, celui qui trouve à redire à tout. *C'est un critique fâcheux.*

CRITIQUE. s. f. L'art, le talent de juger les ouvrages d'esprit, les productions littéraires. *Les règles de la critique. Critique littéraire, grammaticale.* || La discussion des faits obscurs, des dates incertaines, de la pureté des textes, de l'authenticité des manuscrits. *La critique historique. Cet auteur, ce philologue manque de critique.* || Dissertation, écrit dans lequel on examine quelque ouvrage d'esprit. *Il a fait la critique de ce poëme.* || Toute observation par laquelle on signale quelque défaut dans une production de l'esprit ou de l'art. *Voilà une critique bien sévère.* || Par extens., Ce qui fait ressortir indirectement les défauts, les vices de quelque chose. *Cette parodie est une critique fort spirituelle de telle pièce. Sa conduite est une critique de la vôtre.* || Censure maligne ou sévère de la conduite d'autrui, de quelque ouvrage, de quelque chose. *Exercer sa critique sur un ouvrage. Faire la critique des actes du gouvernement.* || Ceux qui critiquent, en quelque genre que ce soit. *Il ne put échapper aux traits de la critique.*

CRITIQUER. v. a. Censurer quelque chose, y trouver à redire. *Critiquer un ouvrage, un écrivain. C'est un homme qui critique tout.* || *Critiquer une personne*, Trouver à redire dans ses actions, dans ses manières, etc. || CRITIQUÉ, ÉE. participe.

CROASSEMENT. s. m. (grec *crôzô*, croasser.) Le cri des corbeaux.

CROASSER. v. n. Il se dit Du cri des corbeaux.

CROATE. s. m. *Voyez* CRAVATE, subst. masc.

CROC. s. m. (angl. *crook*, croc.) (Communément le C final ne se prononce point.) Instrument de fer, de bois, etc., à une ou plusieurs pointes recourbées, dont on se sert pour y pendre ou pour y attacher quelque chose. *Pendre de la viande au croc.* || Prov. et fig., *Pendre son épée au croc*, Quitter le métier de la guerre. || Fig. et fam., *Mettre un procès au croc, le pendre au croc*, Cesser de le poursuivre, suspendre les procédures. On dit de même : *Mon ouvrage est au croc.* || CROC, Longue perche au bout de laquelle il y a une pointe de fer avec un crochet. *Croc de batelier.* || CROC, plur., Grandes moustaches recourbées en forme de crochet. Fam. || Dents pointues de quelques animaux. *Ce mâtin a de grands crocs. Les crocs d'un cheval.* Autrement, *Crochet.* || CROC, fig. et pop., Voleur au jeu.

CROC. (Le C final se prononce fortement.) Mot fam., servant à exprimer le bruit que les choses sèches et dures font sous la dent quand on les mange. *Cela fait croc sous la dent.*

CROC-EN-JAMBE. s. m. (Le C final de CROC se prononce fortement.) Tour de lutte, pour faire manquer le pied à celui avec qui on est aux prises, et pour le faire tomber. || Fig., Manière adroite qu'on emploie pour supplanter quelqu'un, pour le faire déchoir de ses droits, de sa place, ou de ses prétentions. Fam. dans les deux sens.

CROCHE. adj. des 2 genres. Qui est courbe et tortu.

CROCHE. s. f. t. de musique. Note qui vaut pour la durée le quart d'une blanche, ou la moitié d'une noire : on la figure par une noire avec un petit crochet à l'extrémité de la queue. || *Double croche, triple croche, quadruple croche*, Note dont la queue a deux,

trois, quatre crochets, et qui vaut pour la durée la moitié, le quart, le huitième de la croche.

CROCHET. s. m. Petit croc; agrafe. *Un crochet à pendre de la viande, à pendre une montre. Un crochet de diamants.* || Crochets mobiles adaptés à certaines parties d'un bâtiment, à certains meubles, etc., et qui servent à fixer, à retenir une chose contre une autre. *Cette porte, ce volet, est retenu en dedans par un crochet.* || *Clou à crochet,* Clou dont la tête est en crochet, au lieu d'être plate ou ronde. || *Broder au crochet,* Broder avec une espèce d'aiguille qui a un petit manche, et dont la pointe est recourbée. || *Crochet de serrurier,* ou simplement, *Crochet,* Instrument de serrurier, courbé en crochet, qui sert à ouvrir une porte dont on n'a pas la clef. || *Crochet de chiffonnier,* Petit bâton armé à l'une de ses extrémités d'un morceau de fer pointu et recourbé, dont les chiffonniers se servent pour ramasser les haillons, etc. || Crochet, en chirurgie, Instrument recourbé à l'une de ses extrémités, et servant à extraire les parties du fœtus qui sont restées dans la matrice. || Instrument à peser. Autrement, *Peson* ou *Romaine.* || Crochet, Dents aigues et perçantes de quelques animaux, spécialement des chiens et des chevaux. Autrement, *Croc.* || Crochets, plur., Ce que les portefaix s'attachent sur le dos avec des bretelles, pour porter plus aisément leurs fardeaux. || Prov. et fig., *Être sur les crochets de quelqu'un,* Vivre aux dépens de quelqu'un. || Crochet, t. d'impr., Parenthèses, moins usitées que les parenthèses ordinaires, et qui consistent en des lignes verticales dont les extrémités sont recourbées à angle droit [ ]. || Figures recourbées qui servent à lier ensemble deux ou plusieurs articles. || Traits recourbés ou droits qui s'ajoutent à la queue de certaines notes de musique. || Crochet, Petites boucles de cheveux, naturels ou postiches, que les femmes se mettent sur le front auprès des tempes.

CROCHETER. v. a. Ouvrir une porte, un secrétaire, etc., avec un crochet. || Crocheté, ée. participe.

CROCHETEUR. s. m. Portefaix qui porte des crochets. *Fort comme un crocheteur. Des injures de crocheteur. Mener une vie de crocheteur.* || Fam., *Santé de crocheteur,* Santé forte et robuste. || Crocheteur, Celui qui crochète. Il ne s'emploie qu'avec un complément. *Crocheteur de serrures, de portes.*

CROCHU, UE. adj. Courbé en crochet. *Doigts crochus. Nez crochu.* || Prov. et fig., *Avoir les mains crochues,* Être fort enclin à dérober.

CROCODILE. s. m. (grec *crocodilos,* crocodile.) Grand lézard amphibie, couvert d'écailles, et très-redoutable par sa force et sa voracité. *Peau, œufs de crocodile.* || Prov. et fig., *Larmes de crocodile,* Larmes hypocrites par lesquelles on cherche à émouvoir quelqu'un pour le tromper.

CROIRE. v. a. (lat. *credere,* croire.) (*Je crois, tu crois, il croit; nous croyons, vous croyez, ils croient. Je croyais; nous croyions, vous croyiez, ils croyaient. Je crus. J'ai cru. Je croirai. Je croirais. Crois. Que je croie, que nous croyions. Que je crusse, que tu crusses, qu'il crût; que nous crussions, que vous crussiez, qu'ils crussent. Croyant.*) Estimer qu'une chose est véritable, la tenir pour vraie, pour certaine. *J'ai de la peine à croire cela. Cela est aisé à croire.* || Il se dit en matière de religion. *Croire les mystères, les articles du symbole, l'Évangile, etc.* || Fam., *Croire une chose comme l'Évangile, comme article de foi,* La croire fermement. *Croire tout comme article de foi,* Être fort crédule. || Fam., *Si vous ne le croyez pas, allez y voir,* se dit À une personne qui doute de ce qu'on lui dit. *J'aime mieux le croire que d'y aller voir,* se dit en parlant D'une chose dont on doute, mais qu'on ne veut pas se donner la peine de vérifier, d'examiner. || Croire, absol. *Croire légèrement, sans preuve.* || Avoir la foi, et recevoir avec soumission d'esprit tout ce que l'Église enseigne. *Cet impie ne croit point.* || Croire, lorsqu'il a pour régime un nom de personne, Ajouter foi à quelqu'un, ou Suivre ses avis, ses conseils. *Je vous crois. Il ne croit point les médecins. Croyez-moi, ne faites point cela.* || *En croire quelqu'un, en croire quelque chose,* S'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose. || Neutr., *Croire à quelqu'un, à quelque chose,* Ajouter foi à quelqu'un, à quelque chose, s'y fier. Cette loc. n'est plus guère usitée en parlant Des personnes; on dit ordinairement, *Croire quelqu'un.* || *Croire à quelque chose,* signifie aussi, Être persuadé de l'existence ou de la vérité de quelque chose, y donner sa croyance. On dit dans le même sens, *Croire en Dieu, en* Jésus-Christ, *en la divinité de* Jésus-Christ, *etc.* || Croire, Penser, estimer, s'imaginer, présumer. *Je crois cela bon. Je crois cet homme capable de tout. On me croyait son père. Il a cru bien faire.* || Avec le pron. pers. *Cet homme se croit habile.* || Cru, ue. participe.

CROISADE. s. f. (lat. *crux,* croix.) Ligue, expédition contre les infidèles ou les hérétiques, ainsi nommée parce que ceux qui s'y engageaient portaient une croix sur leur habit. *Prêcher, publier la croisade.*

CROISÉE. s. f. Fenêtre, ouverture qu'on laisse dans le mur d'un bâtiment, pour donner du jour à l'intérieur, et qui est quelquefois divisée par un montant et par une ou plusieurs traverses. || Le châssis vitré qui sert à fermer cette ouverture. *Placer, poser, peindre, vitrer une croisée.*

CROISEMENT. s. m. Action par laquelle deux choses se croisent; ou Le résultat de cette action. || T. d'escrime, *Le croisement du fer,* L'action de croiser les fleurets, les épées. || Croisement, en économie rurale, L'action d'accoupler des animaux de même genre, mais de races différentes. *Cette race de moutons a été fort améliorée par son croisement avec les mérinos.*

CROISER. v. a. Mettre, disposer quelque chose en forme de croix. *Croiser les bras, les jambes. Croiser les épées,* ou *Croiser le fer.* || *Croiser la baïonnette,* Placer, tenir son fusil de manière que la baïonnette soit dirigée en avant. || Dans les manufactures, *Croiser les soies, les fils,* Les tordre légèrement avec un moulin. || Croiser, Traverser, aller, passer en travers de. *Le lièvre croisa le chemin.* || Croiser, se dit, avec le pron. pers., Des choses que l'on met ou qui sont disposées en croix. *Leurs épées se croisaient. Le point où deux lignes, deux chemins, deux allées se croisent.* On l'applique Aux objets en mouvement dont les directions se croisent. *Le fleuve était couvert de nacelles qui se croisaient dans tous les sens.* || Fig. *Des intrigues qui se croisent.* || Il se dit, au propre, De deux personnes ou de deux choses qui font le même trajet, mais en sens contraire, c'est-à-dire, l'une allant, et l'autre venant. *On se croise souvent sans se rencontrer. Nos lettres se croisèrent.* || Fig., *Ils se croisent dans leurs prétentions, dans leurs entreprises, etc.,* Ils cherchent mutuellement à se traverser, à se nuire. || Croiser, avec le pron. pers., S'engager par un vœu solennel dans une croisade, et, pour marque de ce vœu, porter une croix sur ses habits. || Croiser, Rayer en passant la plume sur quelque écriture. On dit plus ordinairement, *Barrer, biffer.* || Croiser, t. d'économie rurale, Accoupler des animaux de races

différentes. || Avec le pron. pers. *Cette race se croise difficilement avec telle autre.* || Croiser, neutre, se dit Des robes, des habits, etc., dont les côtés passent l'un sur l'autre. *Cet habit croise trop.* Activ., *Croiser son habit, son châle, etc.* || Croiser, neutre, se dit, en t. de marine, D'un ou de plusieurs vaisseaux de guerre qui vont et viennent dans quelque parage, pour attendre des bâtiments ennemis, pour bloquer un port et en éloigner les navires étrangers, etc. *Croiser à vue de terre, au large.* || Croisé, ée. participe. || *Étoffe croisée*, Étoffe fabriquée à quatre marches au moins, et où les fils de la trame sont plus serrés que dans l'étoffe à deux marches. Subst., *Du croisé.* || T. de guerre, *Feux croisés*, Feux partant de différents côtés et dirigés vers un même point, ou qui prennent en écharpe les points battus. || Fig. et fam., *Demeurer, se tenir, avoir les bras croisés*, Demeurer sans rien faire, demeurer dans l'inaction lorsqu'on devrait agir. || *Rimes croisées*, Rimes masculines et féminines mêlées et entrelacées. *Vers croisés*, Vers dont les rimes sont croisées. || T. de danse, *Chassé croisé*, Chassé que le danseur et la danseuse font en même temps, l'un à droite, l'autre à gauche. || Croisé, se dit subst. de Ceux qui se croisèrent autrefois contre les infidèles ou contre les hérétiques.

CROISEUR. s. m. t. de marine. Bâtiment de guerre qui croise dans certains parages.

CROISIÈRE. s. f. t. de marine. Action de croiser. *Vaisseau en croisière. Tenir la croisière.* || Par extens., Lieux, parages où l'on croise. || Vaisseaux qui croisent. *Notre croisière se composait de tant de vaisseaux.*

CROISILLON. s. m. La traverse d'une croix, d'une croisée.

CROISSANCE. s. f. (lat. *crescere*, croître.) Augmentation en grandeur. *Ce jeune garçon, ce cheval, ce chien, cet arbre n'a pas encore toute sa croissance.*

CROISSANT. s. m. La figure de la nouvelle lune jusqu'à son premier quartier. *Les cornes du croissant.* || Ce qui a la figure, la forme du croissant de la lune. *Les cornes de cet animal forment le croissant.* || Absol., en poésie et dans le style soutenu, Les armes de l'empire turc. Fig., Cet empire même. *Abattre, relever le croissant.* || Croissant, Instrument de fer qui est fait en forme de croissant, et dont les jardiniers se servent pour tondre les palissades. || Branche de fer recourbée, qu'on scelle dans les jambages des cheminées, pour y mettre la pelle à feu, les pincettes, etc. || Branches recourbées de fer ou de cuivre, dont on se sert pour arrêter les portières et les rideaux de fenêtre.

CROISSANT, ANTE. adj. Qui s'accroît, qui augmente. *Population, sédition, fureur croissante.*

CROISURE. s. f. (lat. *crux*, croix.) Tissure d'une étoffe croisée.

CROÎT. s. m. (lat. *crescere*, croître.) Augmentation. Il se dit de L'augmentation d'un troupeau par la naissance des petits.

CROÎTRE. v. n. (*Je crois, tu crois, il croît; nous croissons, vous croissez, ils croissent. Je croissais, etc. Je crûs, etc.; nous crûmes, etc. J'ai crû, etc. Je croîtrai, etc. Je croîtrais, etc. Crois. Croissez, etc. Que je croisse, etc. Que je crûsse, etc. Croissant.*) Devenir plus grand. *Croître en peu de temps, à vue d'œil, insensiblement. Se laisser croître la barbe, les cheveux.* || Prov., *Mauvaise herbe croît toujours*, se dit par plaisanterie Des enfants qui croissent beaucoup. || Prov., *Ne faire que croître et embellir*, se dit D'une jeune personne qui devient tous les jours plus grande et plus belle. On le dit, par plaisanterie, De certaines choses qui augmentent, soit en bien, soit en mal. || Fig., *Croître en beauté, en sagesse, en vertu, etc.*, Acquérir chaque jour plus de beauté, de sagesse, de vertu, etc. || Croître, Augmenter de quelque façon que ce soit. *La rivière est crue, a crû. La lune commence à croître. Sa fièvre croît tous les jours. Sa faveur croît de jour en jour. Il sentait croître son amour.* || Multiplier. *La population crut beaucoup en peu de temps. Ses désirs croissent avec ses richesses.* || Croître, Venir, être produit, en parlant Des herbes, des plantes, des fruits, etc. *Cette plante croît dans les plaines, dans les marais, etc. Ce pays est bon, il y croît tout ce qu'il faut pour la vie.* || Fig., *Les abus croissaient de toutes parts.* || Croître, actif en poésie, Augmenter. *Cet honneur va croître son audace.* || Crû, ue. participe.

CROIX. s. f. (lat. *crux*, croix.) Espèce de gibet où l'on attachait anciennement les criminels pour les faire mourir. *Le supplice de la croix. Les bras, le pied, l'inscription, l'arbre de la croix.* || *Le mystère de la croix, le sacrifice de la croix*, Le mystère de notre rédemption par la mort que Jésus-Christ souffrit sur la croix. || *La vraie croix, la sainte croix*, ou absol., *La croix*, Le bois de la croix où Notre-Seigneur fut attaché. || Fig. et absol., *La croix*, en poésie et dans le style soutenu, La religion chrétienne. *L'étendard de la croix.* || Fig., *Mettre une injure, une disgrâce, mettre son ressentiment aux pieds de la croix*, Souffrir patiemment une injure, une disgrâce, en faire le sacrifice à Dieu, pardonner pour l'amour de Dieu à ceux qui nous ont offensés. || Croix, fig., Affliction que Dieu nous envoie. *Il faut que chacun porte sa croix en ce monde.* || Croix, Figures de bois, d'or, d'argent, etc., faites pour représenter la croix de Jésus-Christ. *Arborer la croix. Mettre, élever, planter une croix en quelque endroit.* || Prov. et fig., *Aller au-devant de quelqu'un avec la croix et la bannière*, Aller le recevoir avec appareil. *Il faut l'aller chercher avec la croix et la bannière*, se dit en parlant D'une personne qui se fait beaucoup prier lorsqu'on l'engage à venir dans quelque société, ou qu'on détermine très-difficilement à prendre un parti, à faire une démarche. || *Prendre la croix*, se dit De ceux qui s'engageaient, par un vœu solennel, dans une croisade contre les infidèles ou les hérétiques, et qui, pour marque de ce vœu, portaient une croix sur leurs habits. || *Le signe de la croix*, Le signe que les chrétiens font avec la main en forme de croix, en disant, « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-« Esprit. » *Quand je vis entrer cet homme-là, je fis un grand signe de croix.* Cette phrase s'emploie dans le langage familier, pour marquer La surprise où l'on est, et la peur que l'on a. || *Croix de par Dieu*, L'a b c, ou alphabet pour apprendre à lire, ainsi nommé parce que le titre est ordinairement orné d'une croix. On dit aussi, *Croix de Jésus.* Fig. et fam., Les commencements de quelque chose, d'une science, d'un art. Ces locutions vieillissent, surtout au propre. || Croix, se dit De choses qui sont mises en travers l'une sur l'autre, ou dont l'assemblage présente une figure à quatre branches. *Des bâtons disposés en croix.* || *Croix de Saint-André, croix de Bourgogne*, Croix faite en forme d'X. || *Croix de Saint-André*, s'est dit Des deux pièces de bois jointes en forme de sautoir, sur lesquelles on rouait les grands criminels. || *Croix de Saint-Antoine*, Croix faite en forme de T. *Croix de Lorraine*, Croix qui a deux traverses ou croisillons. || *Croix grecque*, Celle dont les branches sont

toutes les quatre d'égale longueur; et, *Croix latine,* Celle dont la branche inférieure est plus longue que les trois autres. On n'emploie guère ces loc. qu'en parlant Des églises formées de quatre nefs disposées en croix. || CROIX, Décoration à peu près en forme de croix, que portent les membres de plusieurs ordres de chevalerie. *La croix du Saint-Esprit, de Saint-Louis, de la Légion d'honneur, la croix d'honneur,* ou simplement, *La croix.* || *Grand-croix,* Celui qui a le grade le plus élevé dans la plupart des ordres de chevalerie dont la décoration est une croix. || CROIX, Marque formée de deux traits croisés, que l'on fait avec la plume, avec le crayon, ou autrement, sur du papier, sur un mur, etc. *Faire une croix au bas d'un acte, quand on ne sait pas signer. Faire une croix sur un alinéa, sur un article, pour l'annuler. Marquer quelque chose d'une croix.* || Fig. et pop., *Il faut faire la croix, une croix à la cheminée.* Voyez CHEMINÉE. || CROIX, par opposition à *Pile,* Le côté d'une pièce de monnaie qui portait autrefois, et qui porte encore, dans plusieurs États, la figure d'une croix. || Prov., *N'avoir ni croix ni pile,* N'avoir point d'argent. || *Croix ou pile,* Jeu de hasard où l'on jette une pièce de monnaie en l'air: un des joueurs nomme, à son choix, un des côtés de la pièce; et il gagne si, lorsqu'elle est tombée, elle présente le côté qu'il a choisi. On dit aussi, *Jouer à croix-pile.* || En astron., *Croix australe* ou *du Sud,* Constellation de l'hémisphère austral, qui a la figure d'une croix.

CROMORNE. s. m. Tuyau des jeux de l'orgue à l'unisson de la trompette.

CROQUANT. s. m. Un homme de néant, un misérable. Fam. Il vieillit. || CROQUANTS, plur., s'est dit de Certains paysans qui se révoltèrent en Guienne sous Henri IV et sous Louis XIII.

CROQUANT, ANTE. adj. (Onomatopée.) Qui croque sous la dent. *Biscuit croquant.* Absol., *Une croquante,* Une tourte croquante.

CROQUE-MORT. s. m. Il se dit, par dénigrement, de Ceux qui sont chargés de transporter les morts au cimetière. Pop.

CROQUE-NOTE. s. m. Par dénigrement, Musicien qui lit couramment la musique, mais qui l'exécute sans expression, sans goût. On dit aussi, *Croque-sol.* L'un et l'autre sont familiers.

CROQUER. v. n. Il se dit Des choses dures ou sèches qui font du bruit sous la dent quand on les mange. *Du pain d'épice, une gimblette qui croque sous la dent.* || CROQUER, verbe actif, Manger des choses qui font du bruit sous la dent. *Croquer des pralines.* || Fig. et fam., *N'en croquer que d'une dent,* Ne pas obtenir ce qu'on désire. || CROQUER, s'étend, fam., À toutes sortes de choses qu'on mange avidement et en entier. *Il croqua deux poulets en moins de rien.* || Fam., *Manger une chose à la croque au sel,* La manger sans autre assaisonnement que le sel. || Pop. et par menace, on dit en parlant D'un homme à qui l'on se croit très-supérieur en force, *Je le mangerais à la croque au sel.* || Fig. et fam., *Elle est jolie, gentille à croquer, elle est à croquer,* se dit D'une jeune personne très-jolie. On dit aussi quelquefois, *Cet enfant est gentil à croquer.* || CROQUER, t. de peinture, Prendre à la hâte, au moyen du crayon, du pinceau, etc., les traits principaux et caractéristiques des objets dont on veut conserver le souvenir, tels qu'une figure, un groupe, des fabriques, etc. || Indiquer seulement par quelques traits, la première idée d'un tableau, d'une composition. || Fig. et fam., *Croquer le marmot,* Attendre longtemps. || CROQUÉ, ÉE. participe.

CROQUE-SOL. s. m. *Voyez* CROQUE-NOTE.

CROQUET. s. m. Pain d'épice mince et sec.

CROQUETTE. s. f. t. de cuisine. Boulette de pâte de pommes de terre, etc., qu'on fait frire après l'avoir trempée dans du jaune d'œuf, et saupoudrée de mie de pain.

CROQUIGNOLE. s. f. Chiquenaude, coup donné sur la tête ou sur le nez. || CROQUIGNOLE, Petite pâtisserie sèche et très-dure.

CROQUIS. s. m. t. de peinture. Esquisse rapide; première pensée d'un peintre, indiquée seulement par quelques traits principaux et caractéristiques. *Faire le croquis d'une figure, d'un groupe, d'un dessin.* || Il se dit, fig., Des ouvrages d'esprit. *Il a jeté sur le papier un croquis de son poëme.*

CROSSE. s. f. Bâton pastoral d'évêque ou d'abbé. || CROSSE, La partie recourbée du fût d'un fusil, d'un mousquet, d'une arquebuse, que l'on appuie contre l'épaule pour tirer. || CROSSE, Bâton courbé par le bout, dont les enfants se servent, surtout durant le froid, pour pousser une balle, une pierre, etc. Ce mot a vieilli, ainsi que ses dérivés *Crosser* et *Crosseur.*

CROSSÉ, ÉE. adj. Qui a droit de porter la crosse.

CROSSER. v. n. Pousser une balle, une pierre, etc., avec une crosse. || Verbe actif. *Crosser une balle, une pierre, etc.* || Fig. et fam., Traiter quelqu'un avec le plus grand mépris. *C'est un homme à crosser.* || CROSSÉ, ÉE. participe.

CROSSETTE. s. f. t. d'agricult. Branche de vigne, de figuier, etc., où on laisse un peu de bois de l'année précédente, et qui sert à faire des boutures.

CROSSEUR. s. m. Celui qui crosse, qui s'amuse à crosser.

CROTTE. s. f. (lat. *crusta,* enduit.) Boue; mélange de la poussière et de l'eau de la pluie, dans les rues, sur les chemins, etc. *Aller, courir, trotter par les crottes. Il l'a traîné dans la crotte.* || Fig. et pop., *Être dans la crotte, tomber dans la crotte,* Être ou tomber dans une honteuse misère. || CROTTE, Fiente de certains animaux, comme brebis, chèvres, lapins, souris, etc.

CROTTER. v. a. Salir avec la crotte. || Avec le pron. pers. *Vous vous crotterez.* || CROTTÉ, ÉE. participe. || Fam. et par exagérat., *Crotté comme un barbet, crotté jusqu'à l'échine, crotté jusqu'aux oreilles,* Fort crotté. || *Il fait bien crotté dans les rues,* Les rues sont bien sales. || CROTTÉ, se dit, adjectiv., D'une personne dont l'extérieur est sale et misérable. *Il a l'air crotté.* Pop. || Fig. et fam., *Un poëte crotté,* Un mauvais poëte.

CROTTIN. s. m. Fiente, excréments des chevaux, des moutons, et de quelques autres animaux.

CROULANT, ANTE. adj. (ital. *crollare,* ébranler.) Qui croule.

CROULEMENT. s. m. Chute de ce qui croule, éboulement.

CROULER. v. n. Tomber en s'affaissant. *Ce bâtiment croule. La terre croula.* || Fig. *Cet empire croule. Cette objection fait crouler tout votre système.*

CROULIER, IÈRE. adj. Il se dit Des terres dont le fonds est mouvant.

CROUP. s. m. (On fait sentir le P.) t. de médec. Angine souvent mortelle, qui attaque principalement les enfants en bas âge, et qui est caractérisée par le

développement d'une fausse membrane à l'intérieur des voies aériennes.

CROUPADE. s. f. t. de manége. Saut du cheval, qui est plus relevé que la courbette.

CROUPE. s. f. (ital. *groppa*, croupe.) La partie de derrière qui comprend les hanches et le haut des fesses de certains animaux, principalement des bêtes de monture, de charge: *Cheval chatouilleux sur la croupe. Ce cavalier mit, prit sa femme en croupe.* || *Ce cheval a la croupe de mulet*, Il a la croupe pointue, aiguë. || Croupe, Le haut d'une montagne qui se prolonge et qui n'est pas à pic. || En architecture, La partie arrondie du comble qui surmonte le chevet d'une église. || Partie de comble qui forme le prolongement d'un mur de pignon, et qui se rattache aux deux égouts du toit par des arêtiers. || Croupe, fig., Intérêt que l'on donne dans les bénéfices d'une place ou d'une entreprise de finance. Ce sens a vieilli.

CROUPÉ, ÉE. adj. *Cheval bien croupé, jument bien croupée*, Qui a une belle croupe.

CROUPIER. s. m. Celui qui est de part au jeu avec quelqu'un qui tient la carte ou le dé. || À la bassette, Celui qui assiste le banquier, qui observe les pontes, et qui l'avertit des cartes qu'il passe. || Croupier, s'est dit de Ceux qui avaient un intérêt dans quelque entreprise de finance, soit qu'ils eussent ou non prêté de l'argent.

CROUPIÈRE. s. f. Morceau de cuir rembourré, que l'on passe sous la queue d'un cheval, d'un mulet, etc., et qui, tenant à la selle ou au bât, l'empêche d'avancer sur le garrot. || Prov. et fig., *Tailler des croupières à une troupe de gens de guerre*, La mettre en fuite, la poursuivre. *Tailler des croupières à quelqu'un*, Lui susciter des affaires, des embarras, lui donner bien de l'exercice.

CROUPION. s. m. L'extrémité inférieure de l'échine de l'homme. Très-fam.; on ne l'emploie guère que par plaisanterie. || Partie où tient la plume de la queue d'un oiseau. *Le croupion d'un poulet d'Inde, d'un chapon.*

CROUPIR. v. n. Il se dit Des liquides qui sont dans un état de repos et de corruption. *Les eaux qui croupissent deviennent puantes.* || De certaines matières qui se corrompent et pourrissent dans une eau stagnante. *De la paille qui croupit dans une mare.* || Des enfants au maillot et des personnes malades qu'on n'a pas soin de changer assez souvent de linges. *Cet enfant croupit dans son ordure. Il ne faut pas laisser croupir un malade dans la saleté.* || Fig., Demeurer, vivre longtemps dans un état honteux. *Croupir dans le vice, dans l'oisiveté, dans l'ignorance.* || Croupi, ie. participe.

CROUPISSANT, ANTE. adj. Qui croupit.

CROUSTILLE. s. f. (lat. *crusta*, croûte.) (Les deux L sont mouillées dans ce mot et les trois suivants.) Petite croûte de pain. Fam.

CROUSTILLER. v. n. Manger de petites croûtes pour boire après le repas, et pour être plus longtemps à table. Fam.

CROUSTILLEUSEMENT. adv. D'une manière plaisante, libre, graveleuse. Fam. et peu usité.

CROUSTILLEUX, EUSE. adj. Fig., Plaisant, libre, graveleux. *Des contes croustilleux.* Fam.

CROÛTE. s. f. La partie extérieure du pain durcie par la cuisson. *Croûte épaisse, dure, brûlée.* || Fig. et pop., *Casser la croûte, une croûte avec quelqu'un*, Manger amicalement et sans façon avec lui. || Croûte, absol., Gros morceaux de pain où il y a plus de croûte que de mie, et qu'on a fait mitonner longtemps avec du bouillon. *Manger une croûte au pot.* || Croûte, Pâte cuite qui enferme la viande d'un pâté, d'une tourte, etc. *Croûte fine, bise, feuilletée.* || Tout ce qui s'attache et se durcit sur quelque chose. *Mettez de la mie de pain sur ce chapon pour y faire une croûte. Il s'est fait une croûte de tartre autour du tonneau.* || En médecine, Plaques plus ou moins dures qui se forment sur la peau, par la dessiccation d'un liquide sécreté à la surface. *Quand une gale sèche, il s'y forme une croûte. Croûte de la tête des enfants nouveau-nés.* || *Croûtes de lait*, Croûtes qui surviennent chez les enfants à la mamelle. || Fig. et fam., *Son corps n'est qu'une croûte*, se dit D'un homme couvert de gale. || Croûte, Vieux tableau dont la couleur est noire et gercée; plus ordin. Mauvais tableau. *Une vieille croûte. Ce portrait est une vraie croûte.*

CROÛTELETTE. s. f. Il a la même signification que *Croustille.*

CROÛTIER. s. m. Mauvais peintre qui ne fait que des croûtes. Fam. On dit aussi, *Croûton.*

CROÛTON. s. m. Morceau de croûte de pain. || T. de cuisine, Petits morceaux de pain frits qu'on met dans une omelette, dans une purée, ou qui servent à garnir des plats d'entrée ou d'entremets. || Croûton, fig. et fam., Très-mauvais peintre.

CROYABLE, adj. des 2 genres. (lat. *credibilis*, croyable.) Qui peut ou qui doit être cru. Il se dit Des personnes et des choses. *C'est un homme croyable. Cela n'est pas croyable.*

CROYANCE. s. f. Pleine conviction, persuasion intime. *Telle est ma croyance.* || Opinion. *Cela passe toute croyance.* || L'action d'ajouter foi à quelqu'un, à quelque chose. *J'ai croyance en lui. Cela ne mérite aucune croyance.* || Ce qu'on croit dans une religion. *La croyance des chrétiens, des Juifs.*

CROYANT, ANTE. s. Qui croit ce que sa religion enseigne. *Abraham est appelé le Père des croyants. Les califes prenaient le titre de Chefs ou commandeurs des croyants. Les vrais croyants.*

CRU. s. m. (lat. *crescere*, croître.) Terroir où quelque chose croît. En parlant Des produits agricoles, et surtout du vin. *Ce foin, ce vin est d'un bon cru.* || *Vin du cru*, Vin fait avec le raisin recueilli dans l'endroit même où on le consomme. Prov., *Il faut se défier du vin du cru*, parce que beaucoup de crus sont mauvais. || Cru, se dit, fig. et fam., Des choses qu'on imagine, qu'on invente, par opposition À celles qu'on tient ou qu'on emprunte d'un autre. *Cette histoire est de votre cru. C'est un auteur qui ne peut rien tirer de son cru.* || Cru, Accroissement. *Ces arbres ont bien poussé, voilà le cru de cette année.*

CRU, UE. adj. (lat. *crudus*, cru.) Qui n'est point cuit. *Viande, pomme crue.* || *Cuir cru*, Cuir qui n'est pas préparé. *Chanvre cru*, Celui qui n'a pas été trempé dans l'eau. || *Soie crue*, Celle qui n'est ni lavée ni teinte. Plusieurs disent, *Soie écrue.* || En chimie, *Métal cru*, Celui qui est tel qu'il est sorti de la mine. || Cru, Difficile à digérer. *Ce fruit est bien cru sur l'estomac.* || *Eau crue*, Celle qui ne dissout pas le savon, et qui ne cuit pas les légumes. || Cru, s'emploie fig. en parlant Des choses fâcheuses, désagréables que l'on dit à quelqu'un sans garder aucun ménagement, sans prendre la peine de les adoucir. *Une parole, une réponse bien crue. Un discours bien cru.* || Libre, peu décent. *Ils ont tenu devant elle des discours un peu trop crus.* || Cru, se dit, fig., D'une production d'esprit qui est encore informe, à laquelle

on n'a pas mis la dernière main. *Il n'a pas encore bien digéré cela, il a mis sa pensée toute crue sur le papier.* || En peinture, *Ton cru,* Ton qui ne se marie pas, qui ne se fond pas avec le ton qui l'avoisine. *Couleur crue,* Couleur tranchante, trop entière. On dit aussi qu'*Une lumière*, qu'*une ombre est crue,* lorsque les grands clairs ne sont pas séparés des grands bruns par des passages. || À CRU. loc. adv. Sur la peau nue. *Botté, chaussé, armé à cru. Monter un cheval à cru.* || En archit., *Porter à cru,* se dit D'une construction qui porte directement sur le sol.

CRUAUTÉ. s. f. (lat. *crudelitas,* cruauté.) Inhumanité, inclination à répandre ou à voir répandre le sang, à faire souffrir, ou à voir souffrir les autres. *Exercer sa cruauté sur des innocents. Traiter ses ennemis avec cruauté.* On le dit De certains animaux. *La cruauté du tigre, du lion.* || Fig., *La cruauté du sort, du destin, de la fortune, etc.,* se dit en parlant Des grandes afflictions, des grands revers de fortune. || Par exagérat., *La cruauté, les cruautés d'une maîtresse,* Son indifférence ou ses rigueurs. || CRUAUTÉ, Action cruelle. *Faire, exercer des cruautés.* || Par exagérat., Tout acte rigoureux, injuste, etc. *C'est une cruauté que de séparer ces deux amants.*

CRUCHE. s. f. (allem. *krug,* cruche.) Vase de terre ou de grès, à anse, qui a ordinairement le ventre large et le cou étroit. *Cruche pleine d'huile, pleine d'eau,* ou *Cruche d'huile, cruche d'eau.* || Prov. et fig., *Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se casse, qu'enfin elle se brise,* Quand on retombe souvent dans la même faute, on finit par s'en trouver mal; ou, Quand on s'expose trop souvent à un péril, on finit par y succomber. Cela se dit par forme de menace ou de prédiction. || CRUCHE, fig. et fam., Une personne fort sotte, fort stupide. *Que cet homme est cruche! Vous tourmentez trop cet enfant, vous le rendrez cruche.*

CRUCHÉE. s. f. Ce que peut contenir une cruche. Peu usité.

CRUCHON. s. m. Petite cruche.

CRUCIAL, ALE. adj. (lat. *crux,* croix.) Fait en croix. *Incision cruciale.*

CRUCIFÈRE. adj. des 2 genres. (lat. —*ferre,* porter.) t. de botan. Il se dit Des plantes dont les fleurs ont leurs pétales disposés en forme de croix, telles que le cresson, le chou, etc. || Subst. fém. *Une crucifère.* || En archit., *Colonne crucifère,* Colonne surmontée d'une croix.

CRUCIFIEMENT ou CRUCIFÎMENT. s. m. (lat. —*figere,* attacher.) L'action de crucifier; le supplice de la croix. || Il se dit Des tableaux où le crucifiement de JÉSUS-CHRIST est représenté.

CRUCIFIER. v. a. Attacher à une croix, mettre en croix. || Fig., *Être crucifié avec* JÉSUS-CHRIST, Être entièrement mort au monde. || CRUCIFIÉ, ÉE. participe.

CRUCIFIX. s. m. (L'X ne se prononce point.) Figure ou représentation de JÉSUS-CHRIST attaché à la croix. || Fig. et fam., *Un mangeur de crucifix,* Un bigot, un faux dévot. On dit dans un sens analogue, *Aller dans les églises manger les crucifix.*

CRUDITÉ. s. f. (lat. *cruditas,* crudité.) Qualité de ce qui est cru. || Aliments crus, difficiles à digérer. || Matières contenues dans les premières voies, lorsqu'elles proviennent d'aliments mal digérés. *Il a des crudités d'estomac.* || CRUDITÉ, en peinture, L'effet des tons crus, des couleurs crues, etc. || Fig., Gravelures, traits peu décents dans un ouvrage d'esprit ou dans la conversation. *On trouve dans cet ouvrage certaines crudités qui le déparent.*

CRUE. s. f. (lat. *cretus,* crû.) Augmentation. En parlant Des rivières, des ruisseaux, etc. || Autrefois L'augmentation des tailles. || CRUE, Croissance, augmentation de grandeur. || CRUE, dans l'ancienne pratique et en matière d'inventaire, Le cinquième denier au-dessus de la prisée.

CRUEL, ELLE. adj. (lat. *crudelis,* cruel.) Inhumain, impitoyable, qui aime le sang, qui prend plaisir à faire souffrir ou à voir souffrir. *Homme, tyran, maître cruel. Avoir l'âme, l'humeur cruelle.* On le dit De quelques animaux. *Le tigre est une bête cruelle.* || *Ses plus cruels ennemis,* Ses ennemis les plus acharnés et les plus dangereux. || Fig., *Destin, sort cruel, fortune cruelle,* se dit en parlant Des grandes afflictions, des grands revers que fait éprouver la fortune. || CRUEL, Qui dénote la cruauté, où il y a de la cruauté. *Ordre cruel. Haine, politique, joie, action cruelle.* || *Guerre cruelle,* Guerre acharnée, très-sanglante. || CRUEL, par exagérat., Sévère, inflexible, exigeant. *Un père, un tuteur cruel.* || Il se dit D'une femme qui n'écoute point ses amants ou qui les rebute. *Beauté cruelle. Cette femme passe pour n'être pas cruelle.* Cette dernière phrase est fam. || Subst., en parlant Des personnes. *La cruelle est sourde à nos plaintes. Cruel, vous m'abandonnez!* || Fam., *Ne pas trouver de cruelles,* Être toujours heureux en amour. || CRUEL, Fâcheux, douloureux, insupportable. *C'est un cruel mal, un cruel supplice, une cruelle mort. Des devoirs cruels à remplir. Il a fait cette année un cruel hiver. Vous lui avez fait un cruel affront.* || *Un cruel homme,* Un homme ennuyeux, incommode, fâcheux. On dit de même, *Une cruelle femme.*

CRUELLEMENT. adv. Avec cruauté, d'une manière cruelle.

CRÛMENT. adv. (lat. *crudus,* cru.) D'une manière sèche et dure, sans aucun ménagement, sans prendre la peine d'adoucir ce qu'il y a de fâcheux dans ce qu'on a à dire.

CRURAL, ALE. adj. (lat. *cruralis,* crural.) t. d'anat. Qui appartient à la cuisse. *Le muscle, le nerf crural. L'artère, la veine, l'arcade crurale.*

CRUSTACÉ, ÉE. adj. (lat. *crusta,* enveloppe.) t. d'hist. nat. Il se dit Des animaux qui sont couverts d'une enveloppe dure, mais flexible et divisée par des jointures. || Subst. masc. *Les crustacés.*

CRUZADE. s. f. Monnaie de Portugal. Les *cruzades vieilles,* qui sont d'or, valent trois francs trente centimes de France; et les *cruzades neuves,* qui sont d'argent, valent aujourd'hui un peu moins de trois francs.

CRYPTE. s. f. (grec *cryptos,* caché.) Lieu souterrain où l'on enterre les morts dans certaines églises. || CRYPTE, t. d'anat., Petits corps arrondis ou lenticulaires, creux, situés dans l'épaisseur de la peau ou des membranes muqueuses, et destinés à sécréter des liquides de diverse nature, qui s'échappent de leur cavité par une ouverture étroite. Il est plus ordinairement masc. On les nomme aussi *Follicules.*

CRYPTOGAME. adj. des 2 genres. (grec —*gamos,* mariage.) t. de botan. Il se dit Des plantes qui ont les organes sexuels peu apparents ou cachés, telles que les mousses, les lichens, etc. || Subst. fém. *Une cryptogame.*

CRYPTOGAMIE. s. f. t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes agames et cryptogames : c'est la vingt-quatrième et dernière.

CRYPTOGRAPHIE. s. f. *Voyez* Stéganographie.

CRYSTAL et dérivés. *Voyez* Cristal, etc.

C-SOL-UT. Ancien t. de musique, par lequel on désignait le ton d'*ut. Le ton, la clef de* c-sol-ut.

CUBAGE. s. m., ou CUBATURE. s. f. (grec *cubos*, cube.) Action de cuber, méthode pour cuber. Le premier de ces deux mots s'emploie surtout dans les arts. || La quantité d'unités cubiques que renferme un volume donné.

CUBE. s. m. t. de géom. Corps solide qui a six faces carrées égales. || *Pied cube, mètre cube, etc.*, Mesure convenue qui équivaut au volume d'un cube dont les côtés auraient en longueur un pied, un mètre, etc. *Cube* est adj. || Cube, en arithmétique, Le produit du carré d'un nombre multiplié par ce nombre. *Le cube de 2 est* 8. Adj., *La racine cube d'un nombre.* Voyez Cubique.

CUBER. v. a. t. de géom. Évaluer le nombre d'unités cubiques que renferme un volume donné. *Cuber un solide.* || En arithm., *Cuber un nombre,* L'élever au cube.

CUBIQUE. adj. des 2 genres. t. de géom. Qui appartient au cube. || En arithm., *La racine cubique d'un nombre,* Le nombre, entier, ou fractionnaire, qui, élevé au cube, donne le nombre proposé.

CUBITAL, ALE. adj. (grec *cubiton*, coude.) t. d'anat. Qui appartient au coude. *Muscle, nerf cubital. Artère cubitale.*

CUBITUS. s. m. (On prononce l'S.) t. d'anat., emprunté du latin. Le plus gros des deux os de l'avant-bras, dont l'extrémité supérieure forme le coude.

CUCUBALE. s. m. t. de botan. Plantes qui croissent dans les champs, et dont les fleurs ont un calice renflé.

CUCURBITACÉE. adj. f. (lat. *cucurbita*, cucurbite.) t. de botan. Il se dit De plantes herbacées dont plusieurs espèces produisent de très-gros fruits, tels que la courge, le melon, etc. || Subst. *Les cucurbitacées.*

CUCURBITE. s. f. Partie inférieure de l'alambic, vaisseau d'étain, de cuivre ou de verre, dans lequel on met les substances que l'on veut distiller, et au-dessus duquel on adapte le chapiteau.

CUEILLETTE. s. f. (lat. *colligere*, cueillir.) (On prononce *Keuillette.*) Récolte des fruits que donnent certains arbres. *La cueillette des olives, des pommes, etc.* || L'amas de deniers que l'on fait pour les pauvres ou pour quelque œuvre pieuse ou publique. On dit maintenant, *Collecte.* || Dans la marine marchande, *Charger un navire à la cueillette, en cueillette,* Le charger de marchandises appartenant à différents chargeurs.

CUEILLIR. v. a. (On prononce *Keuillir.*) (*Je cueille. Je cueillais. Je cueillis. Je cueillerai. Je cueillerais. Que je cueille. Que je cueillisse. Cueillant.*) Détacher des fruits, des fleurs, des légumes de leurs branches ou de leurs tiges. || *Cueillir un bouquet,* Cueillir des fleurs pour en former un bouquet. || Fig., *Cueillir des palmes, cueillir des lauriers,* Remporter des victoires. || Fig. et poétiq., *Cueillir un baiser,* Prendre, donner un baiser à une femme. || Cueilli, ie. participe.

CUEILLOIR. s. m. (On prononce *Keuilloir.*) Panier dans lequel on met les fruits que l'on cueille. Instrument pour cueillir les fruits.

CUILLER. s. f. (lat. *cochlear*, cuiller.) (On prononce et quelques-uns écrivent, *Cuillère.*) Ustensile de table dont on se sert ordinairement pour manger le potage et d'autres aliments liquides ou de peu de consistance. *Cuiller à soupe, à café.* || *Cuiller à potage,* Cuiller pour servir le potage. On dit dans un sens analogue, *Cuiller à ragoût, etc.* || *Biscuit à la cuiller,* Biscuit long et mince, fort léger. || Cuiller, Ustensile de cuisine servant à dresser le potage, et à divers autres usages. *Cuiller de bois. Cuiller à pot.* || Ustensiles en forme de cuillers dont les artisans se servent pour les usages particuliers de leur art. *Faire fondre du plomb, de la poix-résine dans une cuiller de fer. Cuiller à brai.* || En botan., *Pétales en cuiller, feuilles en cuiller, etc.*, Pétales, feuilles, etc., qui ont la forme d'une cuiller.

CUILLERÉE. s. f. Ce que contient une cuiller.

CUILLERON. s. m. La partie creuse d'une cuiller.

CUIR. s. m. (lat. *corium*, cuir.) La peau épaisse de certains animaux. || La peau des animaux, quand elle est séparée de la chair et corroyée. *Préparer, apprêter, passer, tanner des cuirs.* || *Cuir bouilli,* Cuir cuit et préparé pour en faire quelque ustensile. || *Cuir à rasoir,* Bande de cuir préparée pour donner le fil aux rasoirs. || *Cuir de laine,* Étoffe de laine, croisée et très-forte. || Cuir, La peau de l'homme. *Le cuir chevelu.* || Prov., *Pester entre cuir et chair,* Être mécontent sans oser le dire.

CUIR. s. m. Pop., Vice de langage qui consiste à mettre, à la fin des mots, des *t* pour des *s*, ou bien à faire usage de ces mêmes lettres sans nécessité, pour lier les mots entre eux. *Faire un cuir, des cuirs.*

CUIRASSE. s. f. Principale partie de l'armure, qui est ordinairement de fer, et qui couvre le corps par devant et par derrière depuis les épaules jusqu'à la ceinture. *Endosser, prendre la cuirasse. Le devant, le derrière de la cuirasse.* || *Le défaut de la cuirasse,* L'intervalle qui est entre la cuirasse et les autres pièces de l'armure qui s'y joignent. || Fig. et fam., *Le défaut de la cuirasse,* L'endroit faible d'une personne, d'un écrit. || Fig., *Endosser la cuirasse,* Prendre le parti des armes.

CUIRASSER. v. a. Revêtir quelqu'un d'une cuirasse. Avec le pron. pers. *Se cuirasser.* || Cuirassé, ée. participe. || Il se dit fig. et fam., au sens moral, d'Une personne bien préparée à toute espèce d'attaque, de surprise. || Qui est endurci aux affronts, ou qui n'est plus capable de sentir les remords.

CUIRASSIER. s. m. Cavalier armé d'une cuirasse; Soldat d'un corps de grosse cavalerie dont la cuirasse et le casque sont de fer.

CUIRE. v. a. (lat. *coquere*, cuire.) Préparer les aliments par le moyen du feu, de la chaleur, pour les rendre propres à être mangés. *Cuire un gigot, des côtelettes, du pain.* || Absol., Cuire du pain. *Ce boulanger cuit deux fois par jour.* || Prov. et par menace, *Vous viendrez cuire à mon four,* Vous aurez quelque jour besoin de moi, et je trouverai l'occasion de me venger. || Cuire, Préparer certaines choses par le moyen du feu ou de la chaleur, pour les rendre propres à l'usage qu'on en veut faire. *Cuire de la brique, du plâtre, du fil, de la soie.* || Cuire, se dit De l'action du feu, de la chaleur, sur les choses que l'on cuit. *Un trop grand feu brûle les viandes, au lieu de les cuire. La chaleur naturelle de ces eaux est telle, qu'elles cuisent un œuf en moins de cinq minutes.* || Il se dit Des fruits que le soleil mûrit. *C'est le soleil qui cuit tous les fruits.* || Il se dit De la coction des aliments dans l'estomac, de l'élaboration des humeurs, etc. *Il y a des aliments que l'estomac a peine à cuire.* || Il est aussi neutre. *Mettre des raisins cuire au four, au soleil.* || *Ces légumes, ces fèves, ces pois, etc., cuisent bien, ne cuisent pas bien,* Ils sont faciles ou difficiles à cuire. || Cuire, neutre, Causer une douleur

âpre et aiguë, telle qu'est celle que fait éprouver une brûlure ou une écorchure. *La main me cuit. Les yeux me cuisent, ils me cuisent comme du feu.* || Prov., *Trop gratter cuit, trop parler nuit.* || Fig. et fam., *Il vous en cuira quelque jour; il m'en cuit; il pourrait bien vous en cuire; etc.*, Vous vous en repentirez; je m'en repens; vous pourrez bien vous en repentir; etc. || Cuit, ite. participe. || Fig. et fam., *Avoir son pain cuit*, Avoir sa subsistance assurée, avoir de quoi vivre en repos. || Prov. et fig., *Liberté et pain cuit*, Les deux plus grands biens sont d'être libre et d'avoir ce qui est nécessaire à la vie.

CUISANT, ANTE. adj. Âpre, piquant, aigu. *Un froid cuisant, une douleur cuisante.* || Il se dit fig. Des peines d'esprit. *Des soucis, des remords cuisants.*

CUISINE. s. f. L'endroit de la maison où l'on apprête et où l'on fait cuire les mets, les aliments. *Batterie, servante, chef, garçon, aide de cuisine.* On dit dans un sens analogue, *La cuisine d'un vaisseau.* || Prov. et pop., *Du latin de cuisine*, De fort mauvais latin. || Cuisine, par extens., Les domestiques, les officiers attachés à la cuisine. *Il a mené sa cuisine avec lui.* || Cuisine, fig., L'ordinaire d'une maison, la chère qu'on y fait habituellement. *C'est un homme qui cherche les bonnes cuisines.* || *Faire la cuisine*, Apprêter à manger. || *Faire aller, faire rouler la cuisine*, Avoir soin de ce qui regarde la dépense ordinaire de la table, donner ordre que la table aille bien. || Prov. et fig., *Se ruer en cuisine*, Manger beaucoup et avidement, ou Faire beaucoup de dépense en bonne chère. || Cuisine, L'art d'apprêter les mets, les aliments, l'art de faire la cuisine. *Cuisine bourgeoise. La cuisine française. La cuisine anglaise.* || Cuisine, autrefois, Une petite boîte longue, à différents compartiments, où l'on mettait divers ingrédients qui servaient pour les ragoûts.

CUISINER. v. n. Apprêter les mets, les aliments, faire la cuisine. Fam.

CUISINIER, IÈRE. s. Qui fait la cuisine, qui apprête à manger. || Celui, celle que l'on prend à gages dans une maison, pour y faire la cuisine. *Il a un habile cuisinier. Il n'a qu'une cuisinière.* || Cuisinière, Ustensile de fer-blanc qui sert à faire rôtir la viande.

CUISSARD. s. m. (ital. *coscia*, cuisse.) La partie de l'armure qui couvrait les cuisses.

CUISSE. s. f. Partie du corps de l'homme ou d'un animal depuis la hanche jusqu'au jarret. *La cuisse d'un homme, d'un cheval, d'un bœuf, d'un cerf. Une cuisse de chapon, de perdrix.* || *Cuisse de noix*, Quartier de noix. || *Cuisse-madame*, Poire allongée, dont la peau est jaune et rouge.

CUISSON. s. f. (lat. *coctio*, cuisson.) Action de cuire ou de faire cuire; ou Le résultat de cette action. *Il manque à ce pain un peu de cuisson. Hâter la cuisson. Degré de cuisson.* || *Pain de cuisson*, Le pain de ménage que l'on fait chez soi. || Cuisson, La douleur que l'on sent d'un mal qui cuit.

CUISSOT. s. m. (ital. *coscia*, cuisse.) Cuisse de cerf, de chevreuil, de sanglier, etc. Il ne se dit qu'en parlant De venaison.

CUISTRE. s. m. (lat. *coquus*, cuisinier.) Nom que l'on donnait autrefois par injure aux valets de collége. || Aujourd'hui, Un homme pédant et grossier.

CUITE. s. f. (lat. *coctio*, cuisson.) Action de cuire, de faire cuire de la porcelaine, des tuiles, de la chaux, et d'autres choses semblables. || La réunion des objets que l'on cuit ensemble, qui composent la fournée. || Dans les raffineries, L'action de cuire le sucre; La quantité de sucre que l'on cuit en une fois.

CUIVRE. s. m. (lat. *cuprum*, cuivre.) Métal rougeâtre quand il est pur. On l'appelle aussi *Cuivre rouge. Monnaie de cuivre. Graver sur cuivre.* || *Cuivre jaune*, ou *Laiton*, Alliage de cuivre et de zinc. || *Cuivre blanc*, Alliage de cuivre, d'arsenic et de zinc. || *Cuivre noir*, Celui qui n'a pas encore été parfaitement purifié. || *Cuivre de rosette*, Celui qui a été entièrement purifié des autres métaux avec lesquels il était joint. || *Cuivre vierge*, Celui qui sort de la mine, qui n'a point été fondu.

CUIVRÉ, ÉE. adj. Qui a la couleur du cuivre.

CUL. s. m. (lat. *culus*, cul.) (On ne prononce point l'L, et quelques-uns la suppriment dans l'écriture.) Le derrière, cette partie de l'homme qui comprend les fesses et le fondement. *Il tomba sur son cul. Il était assis sur son cul comme un singe. Renverser un homme cul par-dessus tête. Il lui a donné des coups de pied au cul, dans le cul, du pied au cul.* Fam. et souvent bas. || *Avoir le cul sur la selle*, Être à cheval. || Fam., *La tête a emporté le cul*, se dit en parlant D'une personne qui est tombée la tête en bas, le cul en haut. || Prov. et fig., *Donner du pied au cul à un valet*, Le chasser de son service. || Prov. et fig., *Y aller de cul et de tête comme une corneille qui abat des noix*, ou simplement, *Y aller de cul et de tête.* Voyez Corneille. || Prov. et fig., *Se trouver, être, demeurer entre deux selles le cul à terre*, se dit Lorsque, de deux choses auxquelles on prétendait, on n'en obtient aucune, ou Lorsque, ayant deux moyens de réussir dans une affaire, on ne réussit par aucun des deux. || Fig. et bass., *Être à cul*, Ne savoir plus que devenir, n'avoir plus de ressources. || Fig. et fam., *Cul de plomb*, se dit d'Un homme laborieux et sédentaire. Il se dit aussi d'Un homme lourd et épais. || Fig. et fam., *Cul-de-jatte*, se dit d'Une personne estropiée qui ne peut faire usage ni de ses jambes ni de ses cuisses pour marcher. || Cul, se dit De quelques animaux. *Le cul d'un singe. Ces ortolans, ces cailles ont le cul bien gras.* || Fig. et fam., *Faire le cul de poule*, Faire une espèce de moue, en avançant et pressant les lèvres. || En hist. nat., *Paille-en-cul*, Oiseau de mer dont la queue a deux longues plumes étroites. On le nomme aussi *Paille-en-queue* et *Oiseau des tropiques.* || *Cul-blanc.* Nom vulgaire de la bécassine. || Cul, L'anus, par où sortent les excréments. *Le cul d'un homme, d'un cheval, d'une poule, etc.* || Prov. et bass., *Baiser le cul à quelqu'un*, Lui témoigner une soumission servile et lâche. || Prov., fig. et bass., *Péter plus haut que le cul*, Entreprendre des choses au-dessus de ses forces; Prendre des airs au-dessus de son état. || Cul, par analogie, La partie inférieure, le fond de certaines choses. *Le cul d'un verre, d'une lampe, d'un tonneau, d'un tambour, d'un chaudron, d'une hotte, etc.* || *Mettre un tonneau sur cul*, Le lever sur son fond; ou, fig. et fam., Le vider. || T. de marine, *Ce bâtiment est sur cul*, Son arrière est trop enfoncé dans l'eau. || T. d'art vétérinaire, *L'œil de ce cheval est cul de verre*, Le cristallin de son œil a une opacité qui annonce une cataracte. || *Cul-de-sac*, Petite rue qui n'a point d'issue. On dit aussi, *Impasse.* || Fig. et fam., *Cul-de-sac*, se dit d'Une place qui ne conduit point à une meilleure, qui ne présente aucun moyen d'avancement. || *Cul d'artichaut*, La partie charnue d'un artichaut, qui en fait le fond. || En archit., *Cul-de-lampe*, Certain ornement de lambris ou de voûte, qui est fait comme le dessous d'une lampe d'église; Certains cabinets saillants en dehors d'une maison, et dont la partie inférieure a cette forme. *Cul-de-four*, Voûte sphérique. || En imprim., *Cul-de-lampe*, Orne-

ment, aujourd'hui peu employé, qui se termine ordinairement en pointe, et qui servait principalement à remplir le blanc de la page où finissait un livre, un chapitre, etc. || *Cul de basse-fosse*, Cachot souterrain creusé dans la basse-fosse même. || CUL, Le derrière d'une charrette. *Mettez cela au cul de la charrette.* || *Mettre une charrette à cul*, La mettre les limons en haut.

CULASSE. s. f. La partie de derrière d'un canon. || Il se dit Des fusils, des mousquets et des pistolets.

CULBUTE. s. f. Certain saut qu'on fait en mettant la tête en bas et les jambes en haut, pour retomber de l'autre côté. || Chute. *En descendant les degrés, il a fait une horrible culbute.* || Fig. et fam., *Faire la culbute*, Tomber tout à coup dans la pauvreté, dans la disgrâce, après avoir joui d'une grande fortune, d'un grand crédit. || Prov. et fig., *Au bout du fossé la culbute*, se dit Lorsque, se conduisant avec étourderie ou avec audace, on veut faire entendre que, s'il en résulte pour soi des suites fâcheuses, on ne se plaindra point, on les verra d'un œil indifférent.

CULBUTER. v. a. Renverser cul par-dessus tête; ou simplement, Renverser, faire tomber. *Il le culbuta de haut en bas des degrés. La cavalerie prit les ennemis en flanc, et les culbuta.* || Fig. et fam., Ruiner quelqu'un, détruire sa fortune, etc. *Cette compagnie a culbuté toutes les compagnies rivales.* || CULBUTER, neutre, Tomber en faisant la culbute. *Il fit un faux pas, et culbuta du haut en bas de l'escalier.* || Fig. et fam., Se ruiner, perdre sa fortune. *Ce banquier a culbuté.* || CULBUTÉ, ÉE. participe.

CULBUTIS. s. m. Amas confus de choses culbutées. Fam.

CULÉE. s. f. t. d'archit. Grosse masse de pierre qui soutient la voûte des dernières arches d'un pont, et toute leur poussée.

CULER. v. n. t. de marine. Aller en arrière, ou reculer.

CULIER. adj. m. *Boyau culier*, Le gros boyau qui se termine à l'anus. On dit plus ordinairement, *Le rectum.*

CULIÈRE. s. f. Sangle de cuir qu'on attache au derrière du cheval pour empêcher le harnais de couler en avant. || CULIÈRE, t. d'archit., Pierre plate creusée pour recevoir les eaux d'un tuyau de descente, et les conduire dans le ruisseau.

CULINAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *culina*, cuisine.) Qui a rapport à la cuisine. Il s'emploie par plaisanterie. *Art culinaire.*

CULMINANT. adj. m. (lat. *culmen*, faîte.) t. d'astron. *Point culminant*, Le point du ciel où se trouve un astre quand il atteint sa plus grande hauteur au-dessus de l'horizon. || *Point culminant*, dans les sciences physiques, La partie la plus élevée de certaines choses.

CULMINATION. s. f. t. d'astron. Moment du passage d'un astre par le méridien.

CULMINER. v. n. t. d'astron. Il se dit D'un astre lorsqu'il passe au méridien.

CULOT. s. m. (lat. *culus*, cul.) L'oiseau le dernier éclos d'une couvée. || Le dernier né des autres animaux, et, fam., Le dernier né d'une famille. || Fig. et fam., *Le culot d'une compagnie*, Le dernier reçu dans une compagnie. || CULOT, La partie métallique qui reste au fond d'un creuset après la fusion, et qui s'est séparée des scories. || Résidu épais et noirâtre qui se forme et s'amasse dans le foyer d'une pipe, lorsqu'elle sert longtemps. || CULOT, Petit plateau cylindrique de terre cuite, sur lequel on pose le creuset dans le fourneau, pour le garantir de l'action trop vive du feu. || La partie inférieure d'une lampe d'église.

CULOTTE. s. f. Partie du vêtement des hommes qui couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux. On dit aussi, *Une paire de culottes*, ou simplement, *Des culottes. Porter des culottes.* || Fig. et fam., *Cette femme porte la culotte*, Elle est plus maîtresse dans sa maison que son mari. || *Culotte de bœuf*, Le derrière du cimier. *Culotte de pigeon*, La partie de derrière d'un pigeon. || *La culotte d'un pistolet*, Le morceau de métal rond et creux qu'on attache au bout de la poignée d'un pistolet.

CULOTTER. v. a. Mettre une culotte à quelqu'un. Avec le pron. pers. *Il ne peut pas se culotter.* || CULOTTÉ, ÉE. participe.

CULOTTIER. s. m. Qui fait, qui vend des culottes de peau, des gants, des guêtres, etc.

CULPABILITÉ. s. f. (lat. *culpabilis*, coupable.) État de celui qui est coupable ou réputé coupable d'un crime, d'un délit.

CULTE. s. m. (lat. *cultus*, culte.) L'honneur qu'on rend à Dieu par des actes de religion. *Le culte du vrai Dieu. L'exercice, les cérémonies, la pompe du culte catholique. La simplicité du culte protestant. La liberté des cultes.* || *Le culte extérieur*, Les cérémonies religieuses qui se pratiquent hors des temples, dans les rues ou dans les champs. || *Le culte domestique*, Les prières, les lectures pieuses, etc., qui se font en commun dans l'intérieur de la famille. || En théol., *Culte de latrie*, Le culte d'adoration que l'on rend à Dieu seul. *Culte de dulie*, Le culte de respect et d'honneur que l'on rend aux saints. *Culte d'hyperdulie*, Le culte que l'on rend à la sainte Vierge. || CULTE, en parlant De l'idolâtrie. *Le culte des idoles, des faux dieux. Un culte profane.* || Fig. et poétiq., *Se vouer au culte des Muses*, S'adonner à la poésie, aux lettres. || CULTE, Religion. *Renoncer, retourner au culte de ses pères.* || CULTE, Grande admiration, vénération profonde. *Modèle de piété filiale, il vouait un culte à sa mère. Ils rendaient à sa mémoire une sorte de culte.*

CULTIVABLE. adj. des 2 genres. (lat. *cultura*, culture.) Susceptible de culture.

CULTIVATEUR. s. m. Celui qui cultive la terre, ou qui exploite une terre, un domaine. || Adj. *Les peuples cultivateurs.*

CULTIVER. v. a. Faire les travaux nécessaires pour rendre la terre plus fertile, et pour améliorer ses productions. *Cultiver un champ, les vignes, les plantes.* || Fig. en parlant Des études auxquelles on s'adonne, des arts dans lesquels on cherche à se perfectionner par l'exercice. *Cultiver les sciences, les lettres, les arts.* || Fig., Former, développer, perfectionner par l'instruction, par l'exercice. *Cultiver son esprit, sa mémoire, sa raison.* || CULTIVER, fig. en parlant Des relations, des sentiments qui lient les personnes entre elles, Conserver, entretenir, augmenter. *Cultiver la connaissance, l'amitié, la bienveillance, l'affection de quelqu'un.* On dit, dans un sens analogue, *Cultiver ses amis, ses connaissances.* || *C'est un homme qu'il faut cultiver, c'est une connaissance à cultiver*, C'est un homme dont il faut ménager, entretenir la bienveillance. || CULTIVÉ, ÉE participe.

CULTURE. s. f. Les travaux qu'on emploie pour rendre la terre plus fertile, et pour améliorer ses productions. *La culture des champs, des vignes, des plantes, des fleurs.* || *Grande culture*, autrefois, La culture qui se fait avec des chevaux; aujourd'hui, L'exploitation d'un vaste terrain, à laquelle on emploie de grands capitaux, ordinairement en suivant les

procédés jugés les meilleurs par les agronomes. *Petite culture*, se dit par opposition à l'un et à l'autre sens. || CULTURE, fig., L'application qu'on met à perfectionner les sciences, les arts, à développer les facultés de l'esprit. *La culture des sciences, des arts. La culture de l'esprit.*

CUMIN. s. m. (grec *cuminon*, cumin.) t. de botan. Plante ombellifère qui a une odeur très-forte, et dont les graines sont employées quelquefois en médecine pour faciliter la digestion et dissiper les vents.

CUMUL. s. m. (lat. *cumulare*, cumuler.) t. de jurispr. Action de cumuler une chose avec une autre. || Il se dit aujourd'hui De places, d'emplois, de traitements, etc. *Loi sur le cumul.*

CUMULATIF, IVE. adj. t. de jurispr. Qui se fait par accumulation.

CUMULATIVEMENT. adv. Par accumulation.

CUMULER. v. a. Assembler, réunir plusieurs choses. Il s'emploie surtout en t. de palais. *Cumuler plusieurs droits, plusieurs genres de preuves. Cumuler le possessoire avec le pétitoire.* || *Cumuler des places, des emplois, des traitements, etc.*, ou absolument, *Cumuler*, Occuper plusieurs places, plusieurs emplois en même temps, jouir de plusieurs traitements à la fois, etc. || CUMULÉ, ÉE. participe.

CUNÉIFORME. adj. des 2 genres. (lat. *cuneus*, coin, *forma*, forme.) t. d'anat. Qui a la forme d'un coin. *Os cunéiforme.* || Il se dit, en botanique, Des parties qui vont en s'élargissant de la base au sommet. *Feuilles, pétales cunéiformes.* || En t. d'antiquités, De certaines écritures employées anciennement dans la Perse et dans la Médie.

CUPIDE. adj. des 2 genres. (lat. *cupidus*, cupide.) Qui a de la cupidité.

CUPIDITÉ. s. f. Désir immodéré, convoitise. Il exprime particulièrement L'amour du gain, des richesses.

CUPULE. s. f. (lat. *cupula*, petite coupe.) t. de bot. Petite coupe, petit godet qui renferme les organes de la reproduction dans beaucoup de lichens. || Godet qui enveloppe la base du gland de chêne, de la noisette, etc.

CURABLE. adj. des 2 genres. (lat. *curabilis*, même signif.) Qui peut être guéri. *Une maladie, un malade curable.*

CURAÇAO. s. m. Liqueur qui se fait avec de l'eau-de-vie, de l'écorce d'oranges amères et du sucre, et qui doit son nom à l'île de Curaçao, l'une des Antilles.

CURAGE. s. m. (lat. *curare*, soigner.) Action de curer, de nettoyer, ou Le résultat de cette action. *Le curage d'un puits, d'un canal, d'un ruisseau, d'un port.*

CURAGE. s. m. Renouée dont la saveur est âcre et brûlante, et qui est employée en médecine comme diurétique et détersive. On la nomme aussi *Poivre d'eau.*

CURATELLE. s. f. t. de jurispr. Pouvoir et charge de curateur. *Il est encore en curatelle. Les biens de la curatelle. Être dispensé de la tutelle et de la curatelle.*

CURATEUR. s. m. t. de jurispr. Celui qui est établi par justice, soit pour veiller aux intérêts d'un mineur émancipé et l'assister dans certains actes, soit pour administrer les biens d'un majeur déclaré incapable de les gouverner lui-même, soit enfin pour régir une succession vacante ou une chose abandonnée. *Le curateur d'un mineur, d'un interdit. Curateur à la démence, à la succession vacante, aux biens d'un absent, d'un condamné. Curateur spécial*, ou *Curateur* ad hoc. *Curateur aux causes.* || *Curateur au ventre*, Celui que le conseil de famille nomme pour veiller aux intérêts de l'enfant dont une femme est enceinte au temps du décès de son mari. || *Curateur au mort, curateur du mort*, autrefois Celui que le juge nommait d'office pour défendre la cause d'un homme accusé de s'être donné la mort. || *Curateur à la mémoire*, Celui qui est chargé de poursuivre la réhabilitation d'un condamné. || Fig. et fam., *Il faudrait lui donner un curateur*, se dit D'un homme qui fait des dépenses excessives, qui administre mal son bien.

CURATIF, IVE. adj. Qui concerne, qui a pour but la cure, la guérison d'une maladie. *Employer la méthode curative, les remèdes curatifs.* || Subst. Les remèdes curatifs. *Employer les curatifs.*

CURATION. s. f. t. de médec. Traitement d'une maladie, d'une plaie.

CURATRICE. s. f. Celle qui est chargée d'une curatelle.

CURCUMA. s. m. t. de botan. Plante dont la racine, de couleur jaune et d'une odeur de safran, est très-estimée des Indiens, qui la font entrer dans leurs mets et dans certaines pommades. On nomme aussi cette plante *Safran d'Inde* ou *des Indes.*

CURE. s. f. (lat. *cura*, soin.) Soin, souci. Fam. || CURE, Traitement, guérison de quelque maladie ou blessure. On le dit surtout Des maux, des affections graves ou chroniques. *Cure heureuse, admirable, palliative, imparfaite, difficile.* || CURE, Fonction ecclésiastique à laquelle est attachée la direction spirituelle d'une paroisse. *Donner, conférer, desservir, résigner, permuter une cure.* || Par extens., La demeure du curé, le presbytère.

CURÉ. s. m. Prêtre pourvu d'une cure. *Curé primitif, amovible.* || Prov. et fig., *C'est gros Jean qui remontre à son curé*, se dit Lorsqu'un ignorant veut donner des leçons à un homme qui en sait plus que lui.

CURE-DENT. s. m. (lat. —*dens*, dent.) Petit instrument avec lequel on se cure les dents, on se les nettoie.

CURÉE. s. f. t. de vénerie. Pâture qu'on donne aux chiens de chasse, en leur faisant manger quelque partie de la bête qu'ils ont prise. *Curée de lièvre, de cerf. Sonner la curée. Un chien âpre à la curée.* || *Faire curée*, se dit aussi Des chiens, lorsque, sans attendre le veneur, ils mangent la bête qu'ils ont prise. || *Mettre les chiens en curée*, Leur donner plus d'ardeur à la chasse, par la curée qu'on leur fait. On dit dans un sens analogue, *Les chiens sont en curée.* || *Mettre en curée, être en curée*, se disent, fig. et fam., en parlant Des personnes, lorsque le butin ou le profit qu'elles ont fait les anime davantage à quel que entreprise. Ces manières de parler sont peu usitées. || Fig., *Être âpre à la curée*, Être très-avide de gain, de butin.

CURE-MÔLE. s. m. (lat. *curare*, soigner, *moles*, môle.) Machine dont on se sert pour curer les ports, et qui est établie sur un ponton.

CURE-OREILLE. s. m. (lat. —*auris*, oreille.) Petit instrument avec lequel on se cure l'oreille, on se la nettoie.

CURER. v. a. Nettoyer quelque chose de creux, comme un puits, un fossé, un canal, etc., en ôter les ordures, la terre, etc. || *Se curer les dents, se curer l'oreille*, Se nettoyer les dents, l'oreille. || *Curer la charrue*, La nettoyer, ôter la terre qui s'y est attachée. || *Curer une vigne en pied*, Ôter du cep des

vignes tout le bois inutile. || Curé, ée. participe.

CUREUR. s. m. Celui qui cure, qui nettoie. *Cureur de puits, de retraits.*

CURIAL, ALE. adj. Il se dit De ce qui concerne une cure. On dit quelquefois, *La maison curiale*, pour Le presbytère.

CURIE. s. f. (lat. *curia*, curie.) Subdivision de la tribu chez les Romains.

CURIEUSEMENT. adv. (lat. *curiosus*, curieux.) Avec curiosité, soigneusement, exactement. *Apprendre, s'informer, observer, rechercher, conserver curieusement quelque chose.*

CURIEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup d'envie et de soin d'apprendre, de voir des choses nouvelles, intéressantes, rares, etc. *Un observateur curieux. Curieux de savoir. Être curieux de nouvelles.* On dit quelquefois, dans un sens analogue : *Des regards curieux. Un désir curieux. Etc.* || Subst. masc. *Ce spectacle attire les curieux.* || Curieux, en mauvaise part, se dit D'une personne qui cherche indiscrètement à pénétrer les secrets d'autrui. *Vous venez écouter à ma porte, vous êtes bien curieux.* || Subst. *Je hais les curieux.* || Curieux, se dit De ceux qui recherchent, qui rassemblent des objets nouveaux, rares, excellents, etc. *Il est curieux de fleurs, de tableaux, de livres.* || Subst. masc. *Le cabinet d'un curieux.* || Curieux, en parlant Des choses, Rare, nouveau, excellent en son genre, propre à exciter la curiosité. *Travail, livre curieux. L'aventure est curieuse.* || Il se dit, fam., De ce qui est fait pour surprendre. *La remarque est curieuse. Cela serait curieux.* Subst., *Le curieux de l'affaire est que...*

CURION. s. m. (lat. *curio*, curion.) Prêtre institué par Romulus pour avoir soin des fêtes et des sacrifices particuliers à chaque curie.

CURIOSITÉ. s. f. (lat. *curiositas*, curiosité.) Passion, désir, empressement de voir, d'apprendre des choses nouvelles, intéressantes, rares, etc. *Curiosité louable, blâmable, indiscrète. Satisfaire, contenter sa curiosité.* || Grande envie, trop grand empressement de savoir les secrets, les affaires d'autrui. *La curiosité le porta à écouter ce qu'ils disaient entre eux.* || Goût qui porte à rechercher les objets curieux, rares, nouveaux, etc. *Objets de curiosité.* || Il se dit Des choses rares, nouvelles, curieuses; et ne s'emploie guère qu'au plur. *Un cabinet plein de curiosités. Magasin de curiosités.*

CURSIF, IVE. adj. (lat. *cursus*, course.) t. de calligraphie. Il se dit De toute écriture tracée avec quelque rapidité, par opposition à Celle dont les caractères sont faits à main posée. *Écriture cursive. Lettres cursives. Caractères cursifs.* Substantiv., *La cursive.*

CURULE. adj. des 2 genres. (lat. *curulis*, curule.) Il se dit De la chaise d'ivoire qui était à l'usage de certains magistrats romains. On dit aussi, *Magistrats, édiles curules*, Magistrats, édiles qui avaient le droit de se servir de la chaise curule.

*Curures. s. f. plur. (lat. *curare*, soigner.) Ce qu'on trouve au fond d'un égout, d'une mare, etc., qu'on nettoie.

CURVILIGNE. adj. des 2 genres. (lat. *curva linea*, ligne courbe.) Qui est formé par des lignes courbes.

CUSCUTE. s. f. t. de botan. Plante parasite à tiges déliées et rougeâtres, qui est dépourvue de feuilles, et qui croît principalement sur le trelle, la luzerne et le thym. *La cuscute se nomme vulgairement Barbe-de-moine.*

CUSTODE. s. f. (lat. *custos*, gardien.) Rideau. Anciennement, Rideaux de lit; maintenant, Rideaux ou courtines qu'on met, dans certaines églises, à côté du maître-autel. || Prov. et fig., dans le premier sens, *Donner le fouet sous la custode*, Châtier, réprimander en secret. || Custode, Couverture ou pavillon qu'on met sur le ciboire où l'on garde les hosties consacrées.

CUSTODI-NOS. s. m. (Mots latins.) (On prononce l'S finale.) Confidentiaire qui garde un bénéfice ou un office, pour le rendre à un autre dans un certain temps, ou qui n'en a que le titre, et en laisse les fruits à celui dont il est le prête-nom. Fam.

CUTANÉ, ÉE. adj. (lat. *cutis*, peau.) t. d'anat. et de médec. Qui appartient à la peau. *Muscle cutané. Absorption, maladie cutanée.*

CUTICULE. s. f. t. d'anat. Petite peau très-mince, pellicule, épiderme.

CUTTER. s. m. t. de marine, emprunté de l'anglais. (On prononce, et plusieurs écrivent, *Cotre.*) Petit bâtiment de guerre à un mât, dont la grande voile a beaucoup d'étendue.

CUVE. s. f. (lat. *cupa*, cuve.) Grand vaisseau, communément de bois, qui n'a qu'un fond, et dont on se sert ordinairement pour fouler la vendange, ou pour y laisser fermenter le vin nouveau avec le raisin. On le dit aussi de Quelques autres vaisseaux à peu près de même nature, dont on se sert pour faire de la bière, et pour divers autres usages. *Cuve de vendange, de brasseur, de teinturier.* || *Fossés à fond de cuve*, Fossés d'une forteresse, d'une ville, etc., qui sont revêtus des deux côtés à pied droit.

CUVEAU. s. m. Petite cuve.

CUVÉE. s. f. Ce qui se fait de vin à la fois dans une cuve.

CUVELAGE. s. m. Opération par laquelle on revêt de planches ou de solives l'intérieur des puits qui descendent dans les mines, pour empêcher l'éboulement des terres et des roches.

CUVELER. v. a. Faire un cuvelage. || Cuvelé, ée. participe.

CUVER. v. n. Demeurer dans la cuve. Il se dit Du vin nouveau qu'on y laisse avec le raisin durant quelques jours, pour qu'il se fasse, pour qu'il fermente. || Fig. et fam., *Cuver son vin*, Dormir, reposer après avoir bu avec excès; ce qui dissipe ordinairement l'ivresse. *Cuver* est actif. || *Cuver son vin*, fig., Se donner le temps de s'apaiser, de revenir à la raison. || Cuvé, ée. participe.

CUVETTE. s. f. Vase dont on se sert pour se laver les mains ou pour d'autres usages. || En archit., Vaisseau ou entonnoir de plomb disposé pour recevoir les eaux d'un tuyau de descente, ou les eaux d'une source, d'un aqueduc. || *La cuvette d'un baromètre*, L'espèce de petit vase qui est à la partie inférieure du tube d'un baromètre.

CUVIER. s. m. Cuve où l'on fait la lessive.

CYATHE. s. m. (grec *cyathos*, coupe.) t. d'antiq. Petit gobelet qui servait à verser l'eau et le vin dans les coupes ou tasses. || Mesure de capacité qui équivaut à peu près à quatre centilitres et demi.

CYCLAMEN. s. m. (grec *cyclamis*, cyclamen.) t. de botan. Genre de plantes dont l'espèce commune a des racines âcres et fortement purgatives, que les cochons recherchent avidement; d'où lui est venu le nom vulgaire de *Pain-de-pourceau.*

CYCLE. s. m. (grec *cyclos*, cercle.) Cercle, période. *Le cycle solaire. Le cycle lunaire. Le cycle de l'indiction.* || *Cycle épique.* Voyez l'article suivant.

CYCLIQUE. adj. des 2 genres. t. d'antiq. grecque. Il se dit Des anciens poètes grecs qui ont raconté,

dans une série de petits poëmes, appelée *Cycle* ou *Cercle épique*, l'histoire des temps fabuleux et celle de la guerre de Troie. || Par extens., Des poëtes qui composent de petits ouvrages, tels que les chansons. Ce sens est peu usité. || Des poésies mêmes.

CYCLOÏDE. s. f. (grec —*eidos*, forme.) t. de géom. Ligne courbe que décrit un point de la circonférence d'un cercle qui marche en roulant sur un plan.

CYCLOPE. s. m. (grec *cyclôps*, cyclope.) t. de mythologie. Nom de certains géants monstrueux, qui n'avaient qu'un œil, de forme ronde, au milieu du front, et qui étaient les forgerons de Vulcain.

CYCLOPÉEN, ENNE. adj. t. d'antiq. Il se dit De monuments très-anciens dont la construction était fort solide, et dont on voit encore les ruines en Italie et dans la Grèce.

CYGNE. s. m. (grec *cycnos*, cygne.) Gros oiseau aquatique dont le plumage est blanc, et qui a le cou fort long. *Plume, duvet, peau de cygne.* || *Être blanche comme un cygne, être blanc comme un cygne*, Avoir la peau blanche. || Fig., *C'est le chant du cygne*, se dit Du dernier ouvrage qu'un grand musicien, un grand poëte, un homme éloquent a fait peu de temps avant sa mort. || Cygne, se dit fig., dans le style élevé, Des grands poëtes, des hommes éloquents, et quelquefois des grands musiciens. *Le cygne de Mantoue*, Virgile. *Le cygne thébain*, Pindare. *Le cygne de Cambray*, Fénélon. *Etc.* || En astron., *Le Cygne*, Constellation de l'hémisphère septentrional. || *Cou de cygne.* Voyez Cou.

CYLINDRE. s. m. (grec *cylindros*, cylindre.) Corps de figure longue et ronde, et d'égale grosseur partout. || Gros rouleau de pierre, de bois, ou de fonte, dont on se sert pour écraser les mottes d'une terre labourée, pour aplanir les allées des jardins ou les aires des granges. || Dans les papeteries, Rouleau armé de lames de fer, qui sert à broyer les chiffons. || Vaisseau de cuivre ou de tôle, en forme de grand marabout, qu'on remplit de braise et qu'on tient plongé dans l'eau d'un bain, pour la chauffer. || Cylindre, en hist. nat., Nom de certains coquillages appelés *Rouleaux*, et plus ordin. *Volutes.*

CYLINDRIQUE. adj. des 2 genres. Qui a la forme d'un cylindre, qui est rond comme un cylindre.

CYMAISE. s. f. (grec *cymation*, cymaise.) t. d'archit. Moulure qui forme la partie supérieure d'une corniche.

CYMBALAIRE. s. f. (grec *cymbalon*, cymbale.) t. de botan. Muflier à tiges rampantes et à fleurs bleues ou blanches, qui croît sur les vieilles murailles.

CYMBALE. s. f. Chez les anciens, Instrument de musique fait d'airain. || Cymbales, aujourd'hui Instrument de musique consistant en deux disques ou plateaux de cuivre que l'on frappe en mesure l'un contre l'autre.

CYMBALIER. s. m. Celui qui joue des cymbales.

CYME. s. f. t. de botan. *Voyez* Cime.

CYNANCIE. s. f. (grec *cynagchè*, esquinancie.) t. de médec. Angine, dans laquelle la langue se tuméfie et pend hors de la bouche comme celle d'un chien haletant.

CYNIQUE. adj. des 2 genres. (grec *cynicos*, cynique.) Il se dit D'une secte de philosophes à qui l'on reprochait d'être mordants et sans pudeur, comme les chiens. || Par extens., Impudent, obscène. *Auteur, discours cynique.* || Subst. *C'est un cynique.*

CYNISME. s. m. La philosophie cynique, la doctrine des philosophes cyniques. || Le caractère du cynique, l'impudence. *Le cynisme de sa conduite, de son langage.*

CYNOCÉPHALE. s. m. (grec *cyôn*, chien, *képhalè*, tête.) t. d'hist. nat. A tête de chien: nom donné à une famille particulière de singes.

CYNOGLOSSE. s. f. (grec —*glôssa*, langue.) t. de botan. Genre de plantes, ainsi nommé à cause de la forme des feuilles dans la plupart des espèces, et principalement dans la *Cynoglosse officinale* ou *Langue-de-chien.*

CYNOSURE. s. f. (grec —*oura*, queue.) t. d'astron. Constellation voisine du pôle nord. On l'appelle aussi *Petite Ourse.*

CYPRÈS. s. m. (grec *cyparissos*, cyprès.) Arbre toujours vert, de la famille des Conifères, qui s'élève droit et en pointe. *Allée, palissade, bois, pomme de cyprès.* || Fig. et poétiq., en parlant De la mort, du deuil, de la tristesse. *Les cyprès funèbres. Changer les myrtes, les lauriers en cyprès.*

CYSTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *cystis*, vessie.) t. d'anat. Qui appartient à la vésicule biliaire. *Artère, bile, canal* ou *conduit cystique.*

CYSTITE. s. f. t. de médec. Inflammation de la vessie.

CYSTOTOME. s. m. (grec —*tomè*, incision.) t. de chirurg. Instrument dont on se sert pour inciser la vessie.

CYSTOTOMIE. s. f. t. de chirurg. Opération qui consiste à inciser la vessie.

CYTISE. s. m. (grec *cytisos*, cytise.) t. de botan. Genre de plantes légumineuses, composé d'arbres et d'arbrisseaux, dont plusieurs sont cultivés dans les jardins à cause de la beauté et de la durée de leurs fleurs.

CYZICÈNE. s. m. Nom qu'on donnait chez les Grecs à une grande salle exposée au nord : c'était à peu près ce qu'on nommait *Cénacle* chez les Latins.

CZAR. s. m. Titre qu'on donne au souverain de Russie. Quelques-uns écrivent et disent, *Tzar.*

CZARIENNE. adj. f. *Sa majesté czarienne*, Le czar.

CZARINE. s. f. Titre qu'on donne à l'épouse du souverain de Russie, ou à la princesse qui est de son chef souveraine de cet empire.

CZAROWITZ. s. m. Fils de czar.

DAC

D. s. m. La quatrième lettre de l'alphabet, et la troisième des consonnes. On la nomme *Dé*, suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *De*, suivant la méthode moderne. *Un* D *majuscule. Un petit* d. *Le* D *est une des consonnes qu'on appelle dentales.* || D, à la fin d'un mot, et devant un autre mot qui commence par une voyelle, se prononce souvent comme un T. *Un grand homme. Un grand empire.*

DA. Particule qui se joint, fam., à l'affirmative *Oui*, et à la négative *Nenni*, pour exprimer plus formellement une adhésion ou un refus. *Oui-da. Nenni-da.*

D'ABORD. loc. adv. *Voyez* Abord.

DACTYLE. s. m. (grec *dactylos*, dactyle.) Mesure ou pied, dans les vers grecs et dans les vers latins, qui est formée d'une syllabe longue suivie de deux brèves.

DADA. s. m. Terme dont se servent les enfants, et quelquefois ceux qui leur parlent, pour désigner Un cheval. *Aller à dada.* || Bâton sur lequel un enfant se met à cheval. || Fig. et fam., *C'est son dada,* C'est son idée favorite, celle à laquelle il revient toujours. On dit aussi, *Être sur son dada.*

DADAIS. s. m. Expression fam., Un niais, un nigaud; Un homme gauche dans son maintien. *C'est un grand dadais.*

DAGUE. s. f. (ital. *daga*, dague.) Poignard.

DAGUER. v. a. Frapper de coups de dague. Ce sens est vieux. || DAGUER, t. de vénerie, se dit Du cerf qui s'accouple avec la biche. T. de fauconnerie, Voler de toute sa force. || DAGUÉ, ÉE. participe.

DAGUES. s. f. pl. t. de vénerie. Premier bois du cerf, qui ne vient qu'à la seconde année.

DAGUET. s. m. t. de vénerie. Jeune cerf qui est à sa première tête, qui pousse son premier bois.

DAHLIA. s. m. t. de botan. Plante d'ornement qui porte de très-belles fleurs, et dont les tiges naissent en touffe.

DAIGNER. v. n. (lat. *dignari*, daigner.) Avoir pour agréable, condescendre jusqu'à vouloir bien. Il est toujours suivi d'un infinitif. *Il n'a pas daigné lui faire réponse.*

D'AILLEURS. loc. adv. *Voyez* AILLEURS.

DAIM. s. m. (lat. *dama*, daim.) Bête fauve d'une grandeur moyenne entre le cerf et le chevreuil. *Vite comme un daim.*

DAINE. s. f. La femelle du daim. Les chasseurs prononcent *Dine.*

DAIS. s. m. Ouvrage de bois, de tenture, etc., fait dans l'ancienne forme des ciels de lit, et que l'on met, à quelque hauteur, au-dessus d'un maître-autel, d'une chaire à prêcher, d'un trône, etc. *Un autel surmonté d'un dais. Se placer sous un dais. Tendre un dais.* || Poétiq. et fig., *Sous le dais,* Sur le trône, au sein des grandeurs. || Poétiq., *Un dais de feuillage, de verdure*, par extens., Un couvert de feuillage. || DAIS, Poêle soutenu de deux ou de quatre petites colonnes, sous lequel on porte le saint sacrement, surtout dans les processions, et sous lequel on reçoit les rois, les princes, etc., lorsqu'ils font une entrée solennelle.

DALER. s. m. Monnaie. *Voyez* TALER.

DALLE. s. f. Tablette de pierre ou de marbre, de peu d'épaisseur, et destinée à couvrir des terrasses, ou à paver des salles, des vestibules, etc. || DALLE, Une tranche de quelque gros poisson. On dit plus ordin., *Darne.*

DALLER. v. a. Couvrir ou paver de dalles. || DALLÉ, ÉE. participe.

DALMATIQUE. s. f. Tunique, vêtement que portent sur leur aube les diacres, les sous-diacres et autres ecclésiastiques, quand ils servent à la messe le prêtre qui officie.

DALOT. s. m. t. de marine. Trou, canal pour faire écouler les eaux hors du navire.

DAM. s. m. (lat. *damnum*, perte.) (On prononce *Dan.*) Dommage, préjudice. *À son dam, à votre dam, à leur dam,* loc. adv. qui ont vieilli. || En théologie, *La peine du dam*, La peine des damnés, en tant qu'ils seront privés de la vue de Dieu; par opposition à La peine du sens ou du feu.

DAMAS. s. m. (On ne prononce point l'S.) Satin à fleurs et à deux envers, ainsi nommé parce qu'il se fabriquait originairement à Damas, ville de Syrie. || DAMAS, Prune dont le plant est venu de la ville de Damas. || DAMAS, Lame faite de cette espèce d'acier très-fin et renommé par l'excellence de sa trempe, qui se fabrique à Damas ou selon les procédés employés à Damas. On dit de même, *Acier de Damas.*

DAMASQUINER. v. a. Incruster de petits filets d'or ou d'argent dans du fer ou de l'acier. *Damasquiner une épée, une garde d'épée.* || DAMASQUINÉ, ÉE. participe.

DAMASQUINERIE. s. f. L'art de damasquiner.

DAMASQUINEUR. s. m. Celui qui damasquine.

DAMASQUINURE. s. f. Le travail de ce qui est damasquiné.

DAMASSER. v. a. Fabriquer une étoffe ou du linge en façon de damas. || DAMASSÉ, ÉE. participe. Il se dit principalement Du linge de table qui est ou à fleurs ou à personnages. || Il se dit subst. Du linge damassé. *Un service de damassé.*

DAMASSURE. s. f. Dessin figuré sur la toile damassée, en la tissant.

DAME. s. f. (lat. *domina*, dame.) Titre qu'on donnait autrefois à la femme d'un seigneur, et à celle qui possédait une seigneurie avec autorité et commandement sur des vassaux. *La dame du village, du château.* || DAME, Simple titre que l'on donne par honneur aux femmes de qualité. *C'est une grande dame. Les dames de la cour.* Ironiquement, *Elle fait la dame, elle fait la grande dame.* || *Dame d'honneur, dame d'atour, dame du lit, dame du palais*, Femmes de qualité qui remplissent diverses fonctions auprès des reines ou des princesses. || DAME, Titre donné aux religieuses des abbayes et de certaines autres communautés, ainsi qu'aux chanoinesses. || *Dames du chœur,* Religieuses qui siégent dans les hautes stalles du chœur, à la différence des novices, qui sont dans les stalles basses, et des sœurs converses qui n'ont été reçues que pour le service de la maison. || *Dames de charité,* Dames qui, dans l'étendue d'une paroisse, d'un arrondissement, forment une association chargée de recueillir et de distribuer les aumônes. || DAME, Titre qu'on donne à toutes les femmes mariées qui sont au-dessus de la dernière classe du peuple. *Une jeune dame. C'est une fort aimable dame.* T. de pratique: *La dame une telle.* || Il s'étend à Toutes les femmes et à toutes les filles. *Aimer les dames. Offrir la main à sa dame.* || En parlant De chevalerie, La femme à laquelle un chevalier consacrait ses soins et ses exploits. *La dame de ses pensées.* || Aux courses de bague, *La course pour les dames,* La première course, qui n'est point comprise dans le nombre de celles qu'on doit courir pour le prix. On dit dans le même sens: *C'est pour les dames. Voilà pour les dames.* Au jeu de paume, *Les dames,* Le premier coup qui se sert sur le toit, et qui n'est compté pour rien. || *Brevet de dame*, Brevet par lequel le roi conférait à une demoiselle le titre de *Dame.* || *Les dames de France*, Les filles du roi. *Voyez* MADAME. || DAME, Titre qu'on joint au nom de fille des femmes du peuple, soit en parlant d'elles, soit en parlant à elles. *Dame Françoise. Dame Nicole.* Pop. || *Les dames de la halle*, Les marchandes de la halle, qui sont admises sous ce titre chez le roi et chez les princes à certaines époques et à l'occasion de certains événements. || En bot., *Dame d'onze heures,* Plante liliacée à fleurs blanches qui ont l'extérieur des pétales vert. || DAME, aux jeux de cartes, Chacune des quatre cartes sur lesquelles est peinte la figure d'une dame. || Au jeu des échecs, La pièce du jeu la plus considérable après le roi. On l'appelle aussi *Reine.* || DAME, Chacune des pièces rondes et plates avec lesquelles on joue sur un échiquier au jeu, appelé du nom de ces pièces, *Jeu des dames,*

de dames, ou simplement, *Les dames.* || Pièces de même figure, mais ordinairement plus grandes, dont on se sert au jeu de trictrac et à quelques autres jeux analogues. || Au jeu de dames, *Aller à dame*, Pousser une pièce jusqu'aux dernières cases du côté de celui contre qui on joue; ce qui donne à cette pièce une marche particulière et plus avantageuse. *Je suis à dame.* On appelle, au même jeu, *Dame damée*, ou simplement *Dame*, La pièce qu'on a fait aller à dame, et sur laquelle on en met une autre, pour la distinguer. || *Dames rabattues*, Jeu différent du trictrac, mais qui se joue avec les mêmes pièces. || Dame, t. de ponts et chaussées, Digue qu'on laisse en travers d'un canal, tandis qu'on le creuse, pour séparer la partie déjà occupée par les eaux, de celle où les travailleurs sont encore. || Dame, Interjection pour donner plus de force à une affirmation, à une négation, pour exprimer quelque surprise, etc. *Mais, dame, oui. Oh! dame, non. Ah! dame, vous m'en direz tant.* Pop.

DAME-JEANNE. s. f. Très-grosse bouteille qui sert à garder ou transporter du vin et d'autres liqueurs.

DAMER. v. a. t. du jeu de dames. Mettre une dame sur celle que l'adversaire a poussée jusqu'au dernier rang des cases opposées aux siennes. || Fig. et fam., *Damer le pion à quelqu'un*, L'emporter sur lui avec une supériorité marquée. || Damé, ée. participe.

DAMERET. s. m. Il se dit d'Un homme soigneux de sa parure et fort empressé de plaire aux dames.

DAMIER. s. m. Échiquier, tablier, sur lequel on joue aux dames, aux échecs, et qui est marqué d'un certain nombre de cases ou carrés de deux différentes couleurs, comme blanc et noir, jaune et rouge. || Damier, en hist. nat., Coquillage marqueté de carrés de diverses couleurs, comme un damier.

DAMNABLE. adj. des 2 genres. (lat. *damnare*, condamner.) Qui peut attirer la damnation éternelle, qui peut faire mériter les peines de l'enfer. *Pensée, action damnable.* || Par ext., Pernicieux, détestable, abominable. *Maxime, projet, entreprise damnable.*

DAMNABLEMENT. adv. D'une manière damnable. Peu usité.

DAMNATION. s. f. Action de damner, de se damner, ou La punition des damnés. *Sa damnation est certaine. La damnation éternelle.*

DAMNER. v. a. (On ne prononce point l'M dans ce verbe, non plus que dans ses dérivés.) Condamner aux peines de l'enfer, punir des peines de l'enfer. || Rendre digne des peines de l'enfer. *Cette action le damnera.* || Déclarer ou croire une personne digne des peines de l'enfer. *Ces fanatiques damnent tous ceux qui n'ont pas leur croyance.* || Avec le pron. pers., S'exposer à être damné, à mériter les peines de l'enfer. *Vous vous damnez.* || Fig. et par exagér., *Cela me fait, me ferait damner*, se dit De ce qui cause beaucoup d'impatience ou dont on est extrêmement tourmenté. || Damné, ée. participe. || Fam. et par exagér., *Souffrir comme une âme damnée.* || Fig. et fam., *C'est son âme damnée*, se dit D'une personne entièrement dévouée à une autre, et qui exécute aveuglément toutes ses volontés, quelque injustes et odieuses qu'elles soient. || Damné, subst. *Souffrir comme un damné.*

DAMOISEAU. s. m. (lat. *dominus*, seigneur.) Titre par lequel on désignait autrefois un jeune gentilhomme qui n'était point encore reçu chevalier, et qui aspirait à l'être. On a dit aussi, *Damoisel.* || Damoiseau, aujourd'hui, fam. et par ironie, Un homme qui fait le beau, le galant auprès des femmes, et qui se donne pour homme à bonnes fortunes.

DAMOISEL. s. m. *Voyez l'article précédent.*

DAMOISELLE. s. f. (lat. *domina*, dame.) Titre qu'on donnait autrefois aux filles nobles dans les actes publics. *Voyez* Demoiselle.

DANDIN. s. m. Niais qui n'a aucune contenance. Fam.

DANDINEMENT. s. m. Action de dandiner, mouvement de celui qui se dandine.

DANDINER. v. n. Balancer son corps nonchalamment, soit exprès, soit faute de contenance. || Avec le pron. pers. *Se dandiner.* Fam.

DANGER. s. m. (lat. *damnigerulus*, dangereux.) Péril, risque, ce qui est suivi d'un malheur, ou qui expose à une perte, à un dommage, etc. *S'exposer au danger, Être hors de danger. Braver, affronter les dangers. Se sauver du danger.* || Inconvénient. *Il n'y a point de danger d'entrer.* Fam.

DANGEREUSEMENT. adv. Avec danger.

DANGEREUX, EUSE. adj. Périlleux, qui met en danger, qui expose à quelque danger; ou simplement, Nuisible, pernicieux. *Passage, mal, écrit dangereux. Maladie, blessure, liaison, lecture dangereuse.* || En parlant Des personnes, Qui a les moyens de nuire, ou À qui l'on ne peut se fier sans danger, avec lequel il est dangereux de se lier. *Ce sont des gens très-dangereux.* || Il se dit D'une personne que l'on croit propre à inspirer de l'amour sans en éprouver. *C'est un dangereux séducteur.*

DANOIS. s. m. Chien à poil ras, ordinairement blanc, tacheté de noir.

DANS. Préposition de lieu qui marque Le rapport d'une chose à ce qui la contient ou la reçoit. *Être dans la chambre. Ce passage est dans tel auteur. Se mettre une chose dans la tête, dans l'esprit.* || Fig. *Devenir très-habile dans un art, dans une science. Tomber dans l'oubli. S'illustrer dans les combats.* || Avec des mots qui marquent L'état, la disposition du corps, de l'esprit, les mœurs, la condition, etc. *Être dans une posture contrainte, dans la misère, dans l'opulence, dans l'attente, dans l'espérance. Il vit dans l'oisiveté. Etc.* || Avec. *Il a fait cela dans la pensée d'en tirer de l'utilité.* || Selon. *Ce mot est employé dans telle acception.* || Avec des mots qui indiquent Une époque, une durée, *Je partirai dans le mois. Dans sa jeunesse.* || *Dans tel temps*, Après tel temps, au bout de tel temps. *Il arrivera dans trois jours. Dans peu.*

DANSE. s. f. (allem. *tanz*, danse.) Mouvement du corps qui se fait en cadence, à pas mesurés, et ordinairement au son des instruments ou de la voix. *Danse noble, grave, grotesque, légère.* || Fam., *Avoir l'air à la danse*, Avoir beaucoup de disposition à bien danser. Fig., Avoir l'air vif, éveillé, et annoncer des dispositions pour réussir dans ce qu'on fait; ou Paraître disposé à ce dont il s'agit. Cette phrase est beaucoup plus usitée au fig. qu'au propre. || Danse, L'action de plusieurs personnes qui exécutent une danse, des danses. *Commencer, mener la danse.* || Prov. et fig., *Commencer la danse, mener la danse*, Être le premier à faire ou à souffrir quelque chose que d'autres feront ou souffriront ensuite. || *Entrer en danse*, Se mettre du nombre de ceux qui dansent. || Prov. et fig., *Entrer en danse*, S'engager dans une affaire, dans une intrigue, dans une guerre à laquelle on n'avait pris d'abord aucune part, dont on n'avait été que spectateur. || Prov. et pop., *Après la panse vient la danse*, Après avoir fait bonne chère, on ne songe qu'à se divertir. || Pop. et fig., *Donner une danse à*

quelqu'un, Le châtier, le battre. || Danse, La manière de danser d'une personne. || Air à danser. || Pop., Lieu où l'on danse.

DANSER. v. n. Mouvoir le corps en cadence et à pas mesurés, ordinairement au son de la voix ou de quelque instrument. *Danser avec légèreté, avec grâce, en mesure, hors de mesure.* || *Danser sur la corde*, Exécuter des pas mesurés et des tours de force, sur une corde tendue. Fig., Être engagé dans une affaire hasardeuse, se trouver dans une situation embarrassante, incertaine, où l'on court risque à tout moment de succomber. || Prov. et fig., *Ne savoir sur quel pied danser,* Ne savoir quelle contenance tenir, ne savoir quel parti prendre. || Prov. et fig., *Du vin à faire danser les chèvres,* Du vin très-aigre. || Danser, v. n., Exécuter une danse. *Danser un menuet, une allemande, une valse, une contredanse, une bourrée, un ballet.* || Dansé, ée. participe.

DANSEUR, EUSE. s. Qui danse. || Qui aime à danser, qui danse souvent, ou qui fait profession de danser. || *Danseur, danseuse de corde,* Dont la profession est de danser sur la corde.

DAPHNÉ. s. m. (grec *daphnè*, laurier.) t. de bot. Arbuste dont les tiges servent à faire les chapeaux dits de paille blanche : c'est la *Lauréole mâle.*

DARCE. s. f. *Voyez* Darse.

DARD. s. m. (ital. *dardo*, dard.) Arme de trait garnie par le bout d'une pointe de fer et qu'on lance avec la main. *Jeter, lancer un dard.* || Par ext., dans le langage poét., L'aiguillon d'un insecte, la langue des serpents, etc. *Le dard d'une abeille. Le reptile agitait son triple dard.* || Dard, t. d'archit., Ornement en forme de fer de dard, qui sépare les oves. || Dard, en hist. natur., Carpe, ainsi nommée parce qu'elle s'élance avec beaucoup de vitesse : on l'appelle aussi *Vaudoise.* || Dard, t. de jardinier et de fleuriste, *Pistil.*

DARDER. v. a. Lancer une arme, ou quelque autre chose, comme on lancerait un dard. *Darder un javelot, un poignard.* Par analogie : *Le serpent darde sa langue. L'abeille darde son aiguillon.* || Fig., *Le soleil darde ses rayons.* || Darder, Frapper, blesser avec un dard. *Darder une baleine.* || Dardé, ée. part.

DARIOLE. s. f. Petite pièce de pâtisserie contenant de la crème.

DARIQUE. s. f. Monnaie d'or ou d'argent des anciens Perses, frappée d'abord au nom de Darius le Mède, et ensuite au nom de presque tous ses successeurs.

DARNE. s. f. Tranche d'un poisson, tel que le saumon, l'alose, etc.

DARSE. s. f. (ital. *darsena*, darse.) t. de marine, usité dans la Méditerranée. Partie intérieure d'un port, laquelle se ferme avec une chaîne, et où l'on a coutume de retirer les petits bâtiments.

DARTRE. s. f. (grec *dartos*, écorché.) t. de médec. Maladie de la peau. *Dartre farineuse, vive, écailleuse, miliaire.*

DARTREUX, EUSE. adj. t. de médec. Qui est de la nature des dartres. || Il se dit, subst., Des personnes affectées de dartres. *Le traitement des dartreux.*

DATAIRE. s. m. (ital. *datario*, dataire.) Officier de la cour de Rome, qui préside à la daterie.

DATE. s. f. (ital. *data*, date.) Indication du temps et du lieu où une lettre a été écrite, ou un acte a été passé, etc. *La date d'une lettre, d'un contrat, d'un arrêt, etc. Fausse date.* || *Date authentique,* Celle qui est constatée par un officier public. || T. de commerce, *Une lettre de change à vingt jours de date, à trois mois de date, etc.*, c'est-à-dire, dont le payement est exigible vingt jours après celui de sa date, etc. || Date, L'époque où un événement a eu lieu, et L'indication de cette époque. *La date d'un événement. Il y a un ouvrage intitulé :* L'Art de vérifier les Dates. *Erreur de date. Date incertaine.* || *De nouvelle date, de fraîche date*, se dit De ce qui est récent, peu ancien. On dit dans le sens opposé : *Un événement d'ancienne date. Une amitié de vieille date. Etc.* || Date, en matières bénéficiales, se dit Du jour de l'enregistrement d'une supplique, pour obtenir un bénéfice en cour de Rome. || *Retenir une date chez un notaire*, Retenir le jour auquel on veut qu'un contrat soit passé. || *Prendre date,* Constater l'époque où l'on a fait quelque chose, où l'on a annoncé un droit, une prétention quelconque, où l'on se propose de faire quelque chose. *J'ai pris date avant vous, je dois vous être préféré.* On dit dans une sens analogue, *Il est le premier en date.* || Par ext., *Prendre date, retenir date*, Indiquer à quelqu'un le jour où l'on fera une certaine chose avec lui ou chez lui, l'époque où l'on exigera de lui quelque chose. *Je ne puis aller dîner aujourd'hui chez vous, mais je prends date pour la semaine prochaine.*

DATER. v. a. Mettre la date. *Dater une lettre, un arrêt, un contrat.* || Dater, v. n., suivi de la préposition *de,* Avoir eu lieu, ou avoir commencé d'exister à telle ou telle époque. *Notre amitié date de loin.* || Commencer à compter d'une certaine époque. *À dater de ce jour.* || Fig., *Dater de loin*, se dit D'une personne âgée qui parle d'une chose arrivée depuis longtemps, mais dont elle a pu être témoin. || Daté, ée. participe.

DATERIE. s. f. (ital. *dateria*, daterie.) Espèce de chancellerie établie en cour de Rome, et où s'expédient divers actes de cette cour. || L'office de dataire.

DATIF. s. m. (lat. *dativus*, datif.) t. de gramm. Dans les langues dont les noms et les adjectifs se déclinent, Cas qui sert principalement à marquer attribution. *Le datif singulier. Le datif pluriel.*

DATIF, IVE. adj. t. de jurispr. *Tutelle dative*, La tutelle donnée par justice, à la différence de Celle qui est déférée par la loi ou par testament. On dit dans un sens analogue *Tuteur datif.*

DATION. s. f. (lat. *datio*, dation.) t. de jurispr. *Dation en payement*, Action de donner une chose en payement d'une autre qui était due.

DATISME. s. m. (grec *datismos*, datisme.) Répétition ennuyeuse de synonymes pour exprimer la même chose.

DATTE. s. f. (grec *dactylos*, datte.) Fruit du dattier.

DATTIER. s. m. Palmier qui porte des fruits un peu plus gros que l'olive, pulpeux et sucrés, que l'on emploie en médecine comme adoucissants. Adj. *Palmier dattier.*

DATURA. s. m. t. de botan. Genre de plantes de la famille des Solanées, toutes plus ou moins narcotiques et vénéneuses. On donne spécialement ce nom à L'espèce qui est cultivée dans quelques jardins à cause de ses grandes fleurs blanches et odoriférantes.

DAUBE. s. f. t. de cuisine. Assaisonnement qu'on fait à de certaines viandes. *Dindon, gigot à la daube.* || La viande qui est assaisonnée de cette sorte. *Servir une daube.*

DAUBER. v. a. Battre à coups de poing. Pop. || Fig. et fam., Railler, injurier quelqu'un, parler mal de

lui. *On le dauba bien dans cette compagnie.* || Au propre, avec le pron. pers. récip. *Ces écoliers se sont bien daubés.* || Daubé, ée. participe.

DAUBEUR. s. m. Celui qui raille, qui médit. Fam. et peu usité.

DAUPHIN. s. m. (grec *delphin*, dauphin.) t. d'hist. natur. Mammifère de la famille des Cétacés, qui a la forme extérieure d'un poisson. || Dauphin, t. d'astron., Constellation de l'hémisphère septentrional. || Dauphin, Titre que portaient les princes du Viennois ou Dauphiné, et qui avait passé aux fils aînés des rois de France, depuis la réunion de cette province au royaume. On appelait *Dauphine*, La femme du Dauphin.

DAURADE. s. f. *Voyez* Dorade.

D'AUTANT. loc. adv. *Voyez* Autant.

DAVANTAGE. adv. Plus. Il s'emploie toujours absol. *Je n'en dirai pas davantage. Cela me plaît davantage.* || Plus longtemps. *Vous êtes pressé, ne restez pas davantage.*

DAVIER. s. m. Instrument de fer ou d'acier, en forme de tenaille courbée, dont les dentistes se servent pour arracher les dents.

DE. prép. (lat. *de*, de.) Ce mot, dans le sens propre, sert à marquer Un rapport de départ, de séparation, d'extraction, de dérivation, d'origine, etc. (Lorsqu'il précède l'article masc. suivi d'une consonne ou d'une *h* aspirée, on le contracte en *du*, pour *de le*; et lorsqu'il précède l'article plur. des deux genres, on le contrate en *des*, pour *de les*. Devant un mot commençant par une voyelle ou une *h* non aspirée, l'*e* se retranche et on le remplace par l'apostrophe.) *Se mouvoir de haut en bas, de bas en haut. Descendre de cheval. Partir d'un lieu. Passer de la tristesse à la joie. Délivrer quelqu'un de prison. Originaire de tel pays.* À cette acception se rapportent les loc. adv. : *D'outre en outre. De mieux en mieux. De plus en plus. Etc.* || *Regarder, considérer, etc., du haut d'une montagne, de près, de loin, d'en bas, etc.*, Diriger ses regards vers un objet du haut d'une montagne, d'un lieu qui est proche, qui est loin, etc. On dit dans un sens analogue : *Parler de loin, de près. Écouter de loin, de près. Etc.* || *Il vient de sortir, de partir, d'arriver, etc.*, Il n'y a qu'un moment qu'il est sorti, parti, arrivé, etc. On dit dans le même sens, *Il ne fait que de sortir, de partir, etc.* || *De par le roi.* Formule qui signifie, Au nom du roi, et qui se met au commencement de divers actes publics portant sommation, injonction, etc. On met aussi, en tête des jugements qui autorisent la saisie ou la vente des biens meubles et immeubles, *De par le roi, la loi et justice.* || Devant le mot *Côté* désignant un lieu, un endroit, ou une face de quelque objet, *De* reçoit plus fréquemment une valeur analogue à celle de Vers, dans, à, sur. *Mettez-vous de ce côté-ci, vous verrez mieux. Il s'en est allé du côté d'Orléans. Regardez bien de ce côté.* On doit rapporter à ce paragraphe les loc. suivantes : *De côté et d'autre. De çà et de là. D'un côté... de l'autre* ou *d'un autre. De mon côté* (Pour ce qui me regarde). *Etc.* || *Se ranger, se mettre du parti de quelqu'un*, Embrasser son parti. || De, sert à marquer La relation d'une distance ou d'une durée quelconque avec le lieu, avec l'époque où elle commence. *Paris est à trente lieues d'Orléans. Il se vit à deux doigts de sa perte. Approcher, s'approcher de quelqu'un* (Venir à l'endroit qui est *proche de* quelqu'un). *De la tête aux pieds. Du matin au soir.* || *Ils étaient de vingt à vingt-cinq*, Leur nombre était entre vingt et vingt-cinq. *Je serai chez vous de cinq heures à six*, Je serai chez vous entre cinq et six heures. *Etc.* || De, s'emploie également dans certaines loc. pour marquer L'espèce de relation qui est entre les personnes ou les choses. *Il y a une grande différence de l'un à l'autre. Traiter de puissance à puissance, d'égal à égal. De Turc à More, etc.* || Fam., *Ceci est de vous à moi, ceci de vous à moi*, Ceci doit rester secret entre vous et moi. || De, a quelquefois pour complément le mot qui désigne La personne ou la chose d'où part l'action qu'éprouve une autre personne, une autre chose; et alors il équivaut à la préposition *par*. *Se faire suivre de ses gens. Ce mot est quelquefois précédé de tel autre. Il est respecté de tous.* || Il a souvent aussi pour complément le nom qui indique La matière, l'instrument, le moyen, l'objet indirect de l'action, la cause, etc. *Il veut faire de son fils un avocat. Faire de nécessité vertu. Déjeuner d'un pâté. Avoir de quoi boire. S'armer de résolution. User d'adresse. Payer de sa personne. Accabler de coups, de reproches. Accuser d'un crime. Toucher de compassion. Souffrir de la poitrine. Mourir de faim.* || *Traiter quelqu'un de lâche; se qualifier de prince, etc.*, Appeler quelqu'un lâche; prendre le titre de prince, etc. On dit de même, *Taxer de folie, de sottise, etc.* || *Il suffit de cela, il y a assez de cela pour...* Cela suffit pour... *J'ai assez, j'ai trop de cela*, Cela me suffit, est trop pour moi. || De, concourt pareillement avec l'expression qu'on lui donne pour régime, à indiquer La manière dont une action se fait, s'exécute, et quelquefois pour exprimer un état. *Faire entrer quelqu'un de force. Jouer de bonheur. Boire d'un seul trait. Franchir d'un saut. Être de travers. Parler d'abondance. Répondre de vive voix. De façon ou d'autre. Ils ont agi de concert. Agir de son chef. Cela va de soi-même. Posséder de fait. Succéder de droit.* || Il s'emploie après beaucoup de verbes, ou de locutions qui en tiennent lieu, dans le sens des mots Sur, concernant, relativement à. *Que pensez-vous de cela? Parler d'une affaire. Traiter de la paix. Il ne s'agit point de cela. Répondre de quelqu'un. Faire justice d'un traître. Différer d'avis. Justifier de sa qualité. Il en sera de cela comme du reste. C'est fait de nous. Il y va de ma vie.* Souvent, dans les titres d'ouvrages, de chapitres, etc., tout ce qui précède la préposition est sous-entendu; ainsi on dit simplement, *De l'usure, De la chasse, etc.*, pour dire, *Ouvrage, chapitre, article qui traite de l'usure, de la chasse, etc.* — On doit rapporter à ce paragraphe les imprécations telles que *Foin de moi! La peste soit du maraud. Etc.* || Fam., *On dirait d'un fou, etc.* Voyez Dire. || De, régit également le mot ou les mots qui servent à déterminer, à préciser la signification d'un adjectif. *Plein d'eau. Vide de sens. Bien fait de sa personne. Perclus de tous ses membres. Plus grand de trois pouces. Sûr de son fait.* || Il sert quelquefois à déterminer d'une manière analogue les substantifs qui désignent une personne considérée par rapport à une certaine qualité. *Il n'était roi que de nom. Allemand d'origine. C'est un menteur de profession.* À peu près de même, *Gouvernement de fait.* || Souvent la préposition *De* a pour complément un verbe à l'infinitif, lorsqu'elle sert, comme dans les divers exemples qui précèdent, à déterminer les mots qui expriment une action, une qualité. *Je vous charge de lui écrire. Désespérer de réussir.* || De, se place de même entre certains verbes actifs et l'infinitif qui indique l'objet direct de l'action. *On lui conseilla de partir. Il ne laissa pas de le faire.* On dit également, *J'espère de le voir*, et *J'espère le voir.* On dit aussi, *Je désire l'enten-*

dre. Voyez Espérer et Désirer. || Plusieurs verbes, tels que *Commencer, continuer, etc.*, se construisent, devant l'infinitif, tantôt avec la préposition *De*, tantôt avec la préposition À. Voyez, pour la différence de sens qui en résulte, l'article de cette dernière préposition. || Quelquefois, lorsque le verbe qui précède la préposition *De* peut être aisément suppléé, on le retranche, afin de donner plus de vivacité à l'expression. *Aussitôt les ennemis de s'enfuir et de jeter leurs armes. Il s'éloigna tout honteux, et nous de rire* (et nous commençâmes de rire). Ellipse fam. || L'emploi de la préposition *De* avec l'infinitif a lieu dans beaucoup d'autres cas difficiles à préciser, et où bien souvent elle semble n'être qu'une particule destinée à lier le verbe avec ce qui le précède. Les exemples suivants pourront servir à en donner quelque idée. *Je mourrais plutôt que d'y consentir. Vous êtes bien bon de le croire. Ce que c'est que d'être heureux! J'irai vous voir avant de partir. Il suffira de vous dire que... C'est à vous de l'interroger. Que sert de dissimuler?* || De, après les noms, s'emploie fréquemment pour marquer Appartenance, dépendance. — 1° Avec un complément déterminé, c'est-à-dire, qui indique d'une manière précise telle personne ou telle chose : *La maison de mon frère. C'est le propre d'un ignorant.* Elliptiq., *Cela n'est pas d'un honnête homme* (n'est pas le propre ou l'action d'un honnête homme). *Le siècle de Louis XIV. Un homme du peuple. Les hommes de l'art. Le sujet d'un discours. La couleur d'une étoffe.*—2° Avec un complément indéterminé, c'est-à-dire, qui n'indique La personne ou la chose que d'une manière vague et générale : *Ménage de garçon. Poisson de rivière. Voix de femme.* — À cet emploi se rapportent plusieurs locutions particulières, telles que : *Au lieu de. En vertu de. Afin de. En qualité de. À l'égard de. Par suite de. En présence de. Etc.* || Nous allons présenter séparément chacun des rapports divers qui ont plus ou moins d'analogie avec celui d'Appartenance, de dépendance. || 1° Rapport d'une chose à celui qui l'a faite, produite, etc. *Les tragédies de Corneille.* || 2° Rapport d'une personne ou d'une chose au lieu d'origine; d'une chose au lieu où elle a été faite, où elle s'est passée, etc. *Denys d'Halicarnasse. Le vent du Nord. Un foulard des Indes. La bataille d'Austerlitz.* || 3° Rapport au temps, à l'époque. *Les institutions du moyen âge. Les hommes d'aujourd'hui.* || 4° Rapport à la cause (presque toujours avec complément indéterminé). *Pluie d'orage. Mouvement d'impatience.* Dans les phrases analogues où le complément est déterminé, on n'aperçoit ordinairement qu'un rapport de simple dépendance. *Le cri de sa douleur.* || 5° Rapport à l'instrument (surtout avec complément indéterminé). *Coup de bâton. Trait de plume.* || 6° Rapport d'une personne à une autre, établi par les liens du sang, par quelque alliance, par les sentiments, le devoir, les conventions, etc. *La veuve d'un tel. Les disciples de Socrate.* || 7° Rapport d'une chose à ce qu'elle concerne, à son objet, à sa fin, à son but. *L'administration des postes. La défense d'un accusé. Vœu de chasteté. Acte de vente. Certificat d'origine. Le besoin de dormir.* On doit rapporter à cet emploi les locutions telles que *Les assureurs d'un navire, l'auteur d'un livre*, et leurs analogues. || 8° Rapport particulier au sujet traité, à la chose expliquée, enseignée, etc. *Le titre des successions.* — On dit en des sens analogues : *Professeur d'histoire. Maître de danse. Etc.* || 9° Rapport à la destination habituelle ou momentanée (surtout avec complément indéterminé). *Salle de spectacle. Les hommes de service, etc.* Dans un sens analogue à celui du dernier exemple, on dit, *Être de garde, de service, etc.* || 10° Rapport à la profession (presque toujours avec complément indéterminé). *Un homme de lettres, de peine. Une femme de ménage.* || 11° Rapport à la condition (presque toujours avec complément indéterminé). *Un homme de qualité. Un homme de rien.* || 12° Rapport d'une personne ou d'une chose à ce qui la modifie et la distingue, à sa qualité, à sa nature, etc. *Un homme de génie. Un vaisseau de haut bord. Affaire d'importance. Remède d'un effet sûr. Étoffe de durée. Robe de couleur. Être de loisir,* Avoir quelque loisir, n'avoir pour le présent aucune occupation. || 13° Rapport particulier d'une personne ou d'une chose à ce qui constitue sa dimension, sa valeur, sa durée, sa force, etc. *Une pièce de vingt francs. Un vers de dix syllabes. Un froid de dix degrés.* || 14° Rapport du contenant au contenu. *Une bouteille de vin.* Les locutions ainsi formées ne désignent très-souvent que le contenu. *Boire une bouteille de vin. Etc.* || 15° Rapport de la partie au tout, à l'ensemble. — Avec complément déterminé : *Le pied d'une montagne.* — Avec complément indéterminé : *Une lame d'épée. Une main de femme. Etc.* || 16° Rapport d'une chose à ce dont elle est formée, composée (toujours avec complément indéterminé). *Une goutte d'eau. Un morceau de pain. Un recueil de poésies.* Les adverbes de quantité forment avec la préposition *De* un grand nombre de locutions, qui toutes se rapportent à cet emploi. *Beaucoup d'argent. Peu de bien.* || 17° Rapport particulier d'une chose à la matière dont elle est faite. *Une barre de fer. Un lit de plume.* Fig. : *Un cœur de rocher. Un bras de fer.* || 18° Rapport d'une portion ou fraction à la totalité, souvent avec l'idée accessoire de retranchement ou d'extraction (et toujours avec complément déterminé). *La moitié de la somme. Le reste du temps. Cela n'a rien diminué de sa gloire. Quel est le plus habile de ces deux hommes? Il envoya dix hommes de sa troupe. De deux jours l'un. Plusieurs de ces personnes y étaient. L'un des plus célèbres philosophes de l'antiquité.* On doit rapporter à ce paragraphe les locutions *Rien du tout,* Pas la moindre chose prise sur le tout; et *Point du tout, pas du tout,* où les mots *Point* et *pas* expriment la plus petite quantité possible de quelque chose. || On sous-entend quelquefois le mot qui désigne la portion ou fraction, quand il peut être aisément suppléé. *J'ai bu de son vin. Elle a perdu de sa fraîcheur. Je ne suis pas de ces gens qui disent... Êtes-vous des nôtres? N'être plus de ce monde.* On dit à peu près de même, *Être d'un repas, d'une fête, d'une partie, etc.*, Y assister, y prendre quelque part. || La préposition *De* n'est même très-souvent qu'un mot partitif, qu'une particule extractive désignant Une quantité vague, un nombre indéterminé. *Prendre de la nourriture. Ce sont de bonnes gens. Donner de l'argent. Si j'ai de l'argent, ce n'est pas pour le dépenser follement.* Le pluriel *Des* a quelquefois le sens de Plusieurs. *Il a été des années sans le voir.* || Dans les phrases négatives, *De* partitif équivaut à peu près aux mots *Nul, aucun;* mais alors son complément ne reçoit jamais l'article. *Je n'ai de volonté que la tienne. Ne pouvoir souffrir de rival.* || Quelquefois la phrase a un tour négatif et un sens positif. Dans ce cas, le mot qui sert de complément à la préposition doit toujours être précédé de l'article. *N'avez-vous pas de la santé, de la fortune, des amis?* || De, précédant un adjectif, un participe passif, etc., peut ordinairement se résoudre

par un pronom relatif suivi du verbe *Être. Il y a dans ce qu'il dit quelque chose de* (qui est) *vrai. A-t-on jamais ouï rien de* (qui soit) *pareil?* || De, s'emploie d'une façon particulière pour distinguer les noms propres de nobles, ordinairement empruntés au lieu d'origine, à quelque particularité locale, à une terre, etc. *Madame de Maintenon.* Dans la plupart de ces dénominations, il y a ellipse d'un titre de noblesse (*Madame* la marquise *de Maintenon.*) || Subst., par allusion au sens qui précède. *Mettre le* de *devant son nom.* Fam. || De, sert à unir le nom commun d'une chose avec le mot ou l'expression qui la distingue de toutes les autres choses semblables. *La ville de Paris.* || Il se met encore, dans le discours familier, après un substantif, ou un adjectif susceptible d'être employé substantivement, pour les joindre avec le nom de la personne ou de la chose que ces mots qualifient. *Ce diable d'homme. Une drôle d'affaire.* || Il s'emploie dans certaines locutions consacrées, pour exprimer L'excellence d'une chose sur toutes les autres choses de même nature. Ainsi on dit, dans le style de la Bible : *Le saint des saints,* Le lieu le plus saint du temple. *Le Cantique des cantiques,* Le cantique par excellence. Dans le style élevé, *L'Être des êtres*, L'Être suprême. *Etc.* || De, entre aussi dans plusieurs locutions adverbiales, ou autres, qui indiquent Une certaine époque ou Une certaine durée. *Nous partîmes de nuit. De grand matin. Du vivant d'un tel. De tout temps il en fut ainsi. Je ne le reverrai pas de huit jours. De mémoire d'homme.* || Il sert également dans certaines locutions à marquer Conformité. *Je suis de votre avis. Cela n'est pas de mon goût. Cela n'est plus de mode. Cela n'est pas du jeu. Comme de juste. Il est de fait que...* On dit à peu près de même, *Être de mise. Etc.*|| Pour toutes les autres locutions, telles que *D'avance, d'ailleurs, du reste, etc.*, voyez les différents articles des mots qui accompagnent la préposition. || La particule relative *En* remplace, dans plusieurs cas, la préposition *De* et son régime. Voyez l'article de cette particule. || De, sert à former un grand nombre de composés, et modifie plus ou moins la signification du mot simple : *Découler* (couler de haut en bas). *Dévier* (s'écarter de la voie). *Démontrer* (montrer, faire voir complètement). *Dénouer* (défaire ce qui était noué). *Etc.* — Mais la particule *Dé* qui entre dans la composition des mots n'est pas toujours la préposition *De;* elle n'est souvent qu'une altération des particules *dis* ou *di*, comme dans *Départir, désunir,* analogues à *Disperser, Dissoudre.* Dans certains cas, on peut lui attribuer indifféremment l'une ou l'autre origine : *Déjoindre, dépouiller* (en latin, *Dejungere* ou *disjungere, despoliare* ou *dispoliare*).

DÉ. s. m. (ital. *dado*, dé.) Petit morceau d'os ou d'ivoire, de figure cubique, ou à six faces, dont chacune est marquée d'un différent nombre de points, depuis un jusqu'à six, et qui sert à jouer. *Tenir les dés. Un coup de dés. Piper les dés. Dés chargés.* || *Avoir le dé,* Être le premier à jouer. *Flatter le dé,* Jeter doucement les dés en jouant, dans l'espoir de n'amener qu'un petit nombre de points. *Rompre le dé,* Arrêter les dés quand ils sortent du cornet, ce qui rend le coup nul. || Fig. et fam., *Tenir le dé dans la conversation,* Se rendre maître de la conversation. || Prov. et fig., *Le dé en est jeté,* se dit en parlant De la résolution où l'on est de faire une chose, quoi qu'il puisse arriver. || Fig. et fam., *C'est un coup de dés* ou *de dé,* C'est une affaire où le hasard aura beaucoup d'influence. || Dé, en archit., La partie cubique d'un piédestal. || Il se dit de Petits cubes de pierre qu'on place sous des poteaux, des colonnes, des vases, etc., pour les isoler de terre.

DÉ. s. m. Petit instrument de métal ou d'autre matière solide, dont celui ou celle qui coud se garnit le doigt, afin de pousser l'aiguille plus facilement et sans risquer de se blesser. *Dé à coudre.*

DÉBÂCLAGE. s. m. Action de débâcler un port, des bâtiments, etc.

DÉBÂCLE. s. f. Rupture, ordinairement subite, de la glace qui couvrait une rivière, et qui se partage alors en glaçons dont la descente est plus ou moins rapide. || Fig. et fam., Tout changement brusque et inattendu qui amène du désordre, de la confusion. *Cet accident commença la débâcle de sa fortune.* || Débâcle, se dit quelquefois pour Débâclage. *Il y a un temps déterminé pour la débâcle du port.*

DÉBÂCLEMENT. s. m. Le moment de la débâcle des glaces; L'action de débâcler un port, des navires, des bateaux. Peu usité.

DÉBÂCLER. v. a. Débarrasser un port des navires, afin d'en rendre l'accès libre à ceux qui arrivent chargés. || Pop., Ouvrir ce qui était bâclé. *Debâcler une porte.* || Neutr., il se dit D'une rivière, quand les glaces viennent à se rompre et à suivre le cours de l'eau. *La rivière a débâclé.* || Débâclé, ée. participe.

DÉBÂCLEUR. s. m. Officier qui préside au débâclage d'un port.

DÉBAGOULER. v. n. Vomir. Bas. || Débagoulé, ée. participe.

DÉBAGOULEUR. s. m. Celui qui dit sans retenue toutes les injures qui lui viennent à la bouche. Bas.

DÉBALLAGE. s. m. Action de déballer.

DÉBALLER. v. a. Défaire une balle, un ballot, ôter l'emballage. *Déballer des marchandises.* || Déballé, ée. participe.

DÉBANDADE (À LA). loc. adv. Confusément et sans ordre. Fam. || Fig. et fam., *Mettre tout à la débandade,* Porter dans un lieu, dans une affaire, le désordre et la confusion. *Laisser tout à la débandade,* Abandonner au hasard le soin de ses affaires, ou de celles dont on est chargé, comme si on en désespérait. On dit de même, *Tout va à la débandade. Vivre à la debandade,* Ne mettre aucune suite, aucune règle dans sa conduite.

DÉBANDEMENT. s. m. Action de se débander. Il se dit principalement Des troupes.

DÉBANDER. v. a. Ôter une bande. *Débander une plaie.* || Détendre. *Débander un arc.* || Fig., *Se débander l'esprit,* Donner un peu de relâche à son esprit après une longue application. || Débander, avec le pron. pers., se dit en parlant Des armes dont le ressort se détend de lui-même. *Son fusil se débanda.* || Débander, se dit, avec le pron. pers., Des gens de guerre qui se séparent, confusément et sans ordre, de la troupe dont ils font partie. || Il se dit également D'un corps de gens de guerre qui se disperse sans ordre, pour s'enfuir, ou pour se retirer. || Débandé, ée. participe.

DÉBANQUER. v. a. t. de jeu. Gagner tout l'argent qu'un banquier a devant lui. || Débanqué, ée. participe.

DÉBAPTISER. v. a. Priver quelqu'un des avantages du baptême. *Il se ferait plutôt débaptiser que de faire telle chose.* || Fig. et fam., Changer le nom de quelqu'un. On l'emploie ordinairement avec le pron. pers. *Il jugea à propos de se debaptiser, pour mieux dérouter les limiers de la police.* || Débaptisé, ée. participe.

DÉBARBOUILLER. v. a. Nettoyer, ôter ce qui salit, ce qui rend sale. Il ne se dit guère qu'en parlant Du visage. *Débarbouiller un enfant.* Avec le pron. pers. régime direct. *Allez vous débarbouiller.* || DÉBARBOUILLÉ, ÉE. participe.

DÉBARCADÈRE. s. m. t. de marine, emprunté de l'espagnol. Espèce de cale, de jetée qui, du rivage, s'avance un peu dans la mer, et qu'on nomme également *Embarcadère,* parce qu'elle est destinée à servir à l'embarquement comme au débarquement.

DÉBARDAGE. s. m. Action de débarder.

DÉBARDER. v. a. Tirer du bois de dessus les bateaux, ou de la rivière, et le porter sur le bord. *Débarder des cotrets.* || DÉBARDER, en t. de forêts, Transporter des bois hors du taillis où ils ont été coupés, afin que les voitures n'y entrent pas, ce qui endommagerait les nouvelles pousses. || DÉBARDÉ, ÉE. participe.

DÉBARDEUR. s. m. Homme de journée qui débarde.

DÉBARQUEMENT. s. m. Action par laquelle on débarque des marchandises, des passagers, etc. *Le débarquement des troupes se fit à la faveur de la nuit.* || *Des troupes de débarquement,* Des troupes qu'on destine à faire une descente sur une côte. || DÉBARQUEMENT, L'action d'une personne qui débarque. *Il fut arrêté à son débarquement.*

DÉBARQUER. v. a. Tirer, ou faire sortir d'un navire, d'un bateau, les marchandises, les passagers, etc., qu'il contient. On le dit surtout en parlant D'un bâtiment parvenu à sa destination. *Où allez-vous nous débarquer?* || Neutr., Quitter le navire, et descendre à terre. *Nous fûmes obligés de débarquer.* || Subst., *Au débarquer,* Dans le temps même du débarquement. || DÉBARQUÉ, ÉE. participe. Ne s'emploie guère subst. que dans cette loc. fig. et fam., *Un nouveau débarqué,* Un homme nouvellement arrivé de la province.

DÉBARRAS. s. m. Cessation d'embarras, délivrance de ce qui embarrassait. *Les voilà partis, c'est un grand débarras.* Fam.

DÉBARRASSER. v. a. Ôter l'embarras, ou Ôter d'embarras. Il se dit au propre et au fig., et souvent avec le pron. pers. *Débarrasser les rues. Se débarrasser de ses créanciers. Son esprit est débarrassé de cet importun souvenir.* || DÉBARRASSÉ, ÉE. participe.

DÉBARRER. v. a. (ital. *sbarrare,* débarrer.) Ôter la barre. || DÉBARRÉ, ÉE. participe.

DÉBAT. s. m. (lat. *de,* de, *batuere,* battre.) Différend, contestation, altercation. *Vider un débat.* || *Débat de compte,* Contestation formée contre quelque article de compte. || Prov., *À eux le débat, entre eux le débat,* se dit en parlant De personnes qui ont entre elles quelque contestation dont on ne veut pas se mêler. || DÉBATS, au plur., signifie quelquefois, Discussion, en parlant Des assemblées politiques. *J'assistai aux débats.* || Particulièrement, en matière criminelle, La partie de l'instruction qui comprend la lecture de l'acte d'accusation, l'interrogatoire du prévenu, l'audition des témoins à charge et à décharge, les plaidoiries, et le résumé du président. *Ouvrir, fermer les débats.*

DÉBÂTER. v. a. Ôter le bât. || DÉBÂTÉ, ÉE. participe.

DÉBATTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Battre.*) Contester, discuter. *Cette opinion n'a été que trop longtemps débattue.* || Avec le pron. pers., S'agiter, faire beaucoup d'efforts pour résister, pour se dégager, etc. *Se débattre comme un possédé. Un oiseau qui se débat quand on le tient.* || DÉBATTU, UE. participe.

DÉBAUCHE. s. f. Dérèglement, excès dans le boire et dans le manger; et quelquefois, L'habitude, le goût de ce genre d'excès. *Faire débauche.* || Dans un sens moins défavorable, Action de se livrer un peu plus que de coutume aux plaisirs de la table. *Nous avons fait hier une petite débauche.* Fam. || Incontinence outrée. *C'est un homme perdu de débauches.* || Fig., *Débauche d'esprit* ou *d'imagination,* Usage déréglé de l'esprit ou de l'imagination.

DÉBAUCHER. v. a. Jeter dans la débauche, dans le vice. *Débaucher une fille.* || Corrompre la fidélité de quelqu'un. *On lui débaucha ses soldats.* || *Débaucher un domestique, un ouvrier,* L'engager à quitter son maître pour passer au service d'un autre. || DÉBAUCHER, simplement, Faire quitter un travail, une occupation sérieuse pour un divertissement honnête. *Je viens vous débaucher.* || DÉBAUCHER, s'emploie avec le pron. pers., tant en bonne qu'en mauvaise part. *Se débaucher. La mauvaise compagnie est souvent cause que les jeunes gens se débauchent.* || DÉBAUCHÉ, ÉE. participe. || Subst., il signifie, Un homme abandonné à la débauche. *C'est un débauché.*

DÉBAUCHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui débauche, qui excite à la débauche.

DÉBET. s. m. (Mot lat.) t. de finance. Ce qu'un comptable doit après l'arrêté de son compte.

DÉBIFFER. v. a. Affaiblir, déranger, gâter. Il est fam. et ne s'emploie guère que dans cette phrase, *Être tout débiffé.* || DÉBIFFÉ, ÉE. participe.

DÉBILE. adj. des 2 genres. (lat. *debilis,* faible.) Faible, qui manque de forces. Il ne se dit guère qu'en parlant Des personnes. *Un enfant débile.* || Il s'applique cependant quelquefois Aux choses, et surtout aux plantes. || Fig., au sens moral. *Avoir l'esprit débile.*

DÉBILEMENT. adv. D'une manière débile.

DÉBILITATION. s. f. Affaiblissement.

DÉBILITÉ. s. f. Faiblesse. *Une extrême débilité.*

DÉBILITER. v. a. Rendre débile, affaiblir. *Cela débilite les nerfs.* || DÉBILITÉ, ÉE. participe. *Un estomac débilité.*

DÉBIT. s. m. Vente continue, répétée. Il se dit surtout en parlant Des choses qu'on vend en détail. *Débit de draps. Cela n'est pas de débit.* || Particulièrement, Droit de vendre certaines marchandises dont le gouvernement s'est réservé le monopole. || Fig., La manière de s'énoncer, de réciter. *Cet homme a un beau débit.* || T. de musique, Récitation précipitée qui ressemble à la parole. || DÉBIT, L'exploitation du bois, selon ses diverses destinations, comme lorsqu'on le met en poutres, en merrain, en cerceaux, etc. || DÉBIT, dans la tenue des livres, par opposition à *Crédit,* Compte que l'on tient, sur le grand livre, des articles payés ou fournis à quelqu'un ou pour quelqu'un.

DÉBITANT, ANTE. s. Celui, celle qui débite quelque marchandise.

DÉBITER. v. a. Vendre. On y joint ordinairement l'idée d'habitude, de répétition. *Débiter des marchandises.* Absol., il se dit presque toujours D'une vente en détail. || Prov. et fig., *Il débite bien sa marchandise,* Il fait valoir ce qu'il dit par la manière dont il le dit. || DÉBITER, fig., Réciter. *Débiter un discours.* || Raconter, aller dire une chose de côté et d'autre, ou la répéter souvent. *Débiter des nouvelles, des mensonges.* || DÉBITER, se dit De la manière d'exploiter les bois, pour les employer dans les constructions, etc. De même en parlant Du marbre, des pierres, etc. *Débiter à la scie.* || DÉBITER, signifie particulièrement, en t. de musique, Précipiter l'exécution d'un passage

de manière à y substituer l'accent de la parole à l'accent musical. || Débiter, dans la tenue des livres, Inscrire quelqu'un sur le grand livre comme débiteur de tel ou tel article. || Débité, ée. participe. En musique, *Récitatif débité.*

DÉBITEUR, EUSE. s. Qui débite. Il ne se dit qu'au fig. et en mauvaise part. *C'est un grand débiteur de nouvelles.*

DÉBITEUR, TRICE. s. (lat. *debitor*, débiteur.) Qui doit. Il est opposé à Créancier. *Débiteur solvable.*

DÉBLAI. s. m. Action d'enlever des terres pour mettre un terrain de niveau, pour creuser des fondations, un fossé, etc.; ou Le résultat de cette action. || Déblai, se dit Des terres mêmes, des décombres qu'on enlève. *On emploiera ces déblais à combler le fossé voisin.*

DÉBLATÉRER. v. n. (lat. *deblaterare*, déblatérer.) Parler longtemps et avec violence contre quelqu'un. Fam.

DÉBLAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer.*) Ôter, enlever. Il se dit surtout en parlant De terres et de décombres. *Déblayer des terres.* || Débarrasser, dégager un lieu des choses qui l'encombrent, qui s'y trouvent entassées confusément. *Déblayer une maison, une rue.* || Déblayé, ée. participe.

DÉBLOCAGE. s. m. t. d'impr. Action de débloquer.

DÉBLOQUER. v. a. t. de guerre. Obliger l'ennemi à lever un blocus. || Débloquer, en t. d'impr., Ôter d'une composition des lettres bloquées et renversées, pour les remplacer par celles qui conviennent. || Débloqué, ée. participe.

DÉBOIRE. s. m. Mauvais goût qui reste de quelque liqueur après qu'on l'a bue. *Liqueur qui laisse du déboire.* || Fig., Tristesse, dégoût qui suit quelquefois les plaisirs. || Dégoûts, sujets de regret, de mécontentement, et mortifications qu'on éprouve. *Il a éprouvé bien des déboires.*

DÉBOÎTEMENT. s. m. Déplacement d'un os sorti de son articulation. *Le déboîtement d'un os.* On dit en médecine, *Luxation.*

DÉBOÎTER. v. a. Disloquer. Il ne se dit proprement qu'en parlant Des os qu'un accident, un effort fait sortir de leur place. *La chute qu'il a faite lui a déboîté l'épaule.* On dit en médecine, *Luxer.* || Il se dit, par extens., en parlant Des ouvrages de menuiserie et de serrurerie qui viennent à se déjoindre. || Avec le pron. pers. *Les os ne se déboîtent pas sans beaucoup de douleur.* || Déboîté, ée. participe.

DÉBONDER. v. a. Ôter la bonde. || Il se dit, par extens. et fam., D'un purgatif qui fait cesser une grande constipation. || Avec le pron. pers., Se vider par un écoulement rapide, abondant. *L'étang s'est débondé.* || Par extens. et fam., Évacuer abondamment par bas, après avoir été longtemps resserré. || Il s'emploie neutr., dans le premier des deux sens qui précèdent. *L'eau a débondé cette nuit par une ouverture.* || Fig. et fam., dans le même sens. *Après avoir longtemps retenu sa colère, il fallut enfin débonder.* || Débondé, ée. participe.

DÉBONDONNER. v. a. Ôter le bondon d'un muid, d'un tonneau. || Débondonné, ée. participe.

DÉBONNAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *bonus*, bon.) Doux, facile et bon jusqu'à la faiblesse. *Un prince débonnaire.* On ne le dit plus guère que dans un sens ironiq. et fam. || *Mari débonnaire*, Mari qui souffre patiemment la mauvaise conduite de sa femme.

DÉBONNAIREMENT. adv. Avec bonté, avec douceur. Il vieillit.

DÉBONNAIRETÉ. s. f. Bonté, douceur. Il vieillit.

DÉBORD. s. m. Débordement. Il est vieux, et ne se disait qu'en parlant Des humeurs.

DÉBORDEMENT. s. m. Action par laquelle une rivière, etc., sort de son lit et franchit ses bords. *Le débordement du Nil.* || Par extens., Écoulement d'humeurs très-abondant. *Avoir un débordement de bile.* || Fig., L'irruption d'une grande multitude dans un pays qu'elle veut envahir. *Le débordement des barbares dans l'empire romain.* || Il se dit, fig., en parlant De certaines choses, telles que les injures, les louanges, les écrits, etc., lorsqu'elles sont dites, données, débitées avec profusion. *Un débordement d'injures, d'écrits.* || Débordement, fig., Dissolution, débauche. *Le débordement des mœurs.*

DÉBORDER. v. n. Dépasser le bord. Il se dit proprement Des fleuves, des rivières, etc. *Le fleuve a débordé cette année.* || Il s'emploie, dans le même sens, avec le pron. pers. *La rivière se déborde.* || Il se dit, par extens., D'un écoulement abondant des humeurs, et particulièrement de la bile. || Déborder, se dit encore D'une chose dont le bord ou l'extrémité dépasse le bord ou l'extrémité d'une autre chose. *Cela déborde d'un pied.* || Il se prend quelquefois activement, dans ce dernier sens. *Cette pierre déborde l'autre de trois pouces.* || Il se dit particulièrement, dans la tactique militaire ou navale, Lorsqu'une ligne de troupes ou de vaisseaux a plus de front et plus d'étendue que la ligne qui lui est opposée. *L'avant-garde de notre flotte débordait celle des ennemis.* || Déborder, neutre, signifie, en t. de marine, Se détacher d'un vaisseau qu'on avait abordé. On l'emploie aussi, dans ce sens, avec le pron. pers. || Déborder, activ., Ôter la bordure. *Déborder une jupe.* || Débordé, ée. participe. || Fig., comme adj., Débauché, dissolu. *Mener une vie débordée.*

DÉBOTTER. v. a. Tirer les bottes à quelqu'un. Avec le pron. pers. *Allez vous débotter.* || Débotter, se prend aussi subst. *Le débotter du roi.* || Dans cette acception, quelques-uns écrivent, *Débotté.* || Débotté, ée. participe.

DÉBOUCHÉ. s. m. L'extrémité d'un défilé, d'une vallée, du col d'une montagne. *L'ennemi nous attendait au débouché de la vallée.* || Fig., Toute voie qui facilite la vente, le transport, l'expédition au dehors, des produits agricoles ou industriels d'un pays. *Ouvrir des débouchés au commerce.* || Il se dit dans le sens de Débouchement, en parlant D'effets de commerce et de marchandises. *Trouver un débouché pour des billets qui ne sont pas de bonne défaite.* || Dans un sens plus général, Moyen, expédient. *Chercher un débouché pour se tirer d'affaire.*

DÉBOUCHEMENT. s. m. Action de déboucher. || Le passage d'un endroit resserré à un lieu plus ouvert. *L'armée fut attaquée au débouchement de la vallée.*

DÉBOUCHER. v. a. Ôter ce qui bouche. *Déboucher une bouteille.* || Par extens., Ôter ce qui empêche d'entrer, de passer. *Déboucher une porte.* || Déboucher, neutre, signifie, Sortir d'un endroit resserré pour passer dans un lieu plus ouvert. *L'armée déboucha au point du jour.* || Il se dit, dans un sens analogue, D'un fleuve, d'une rivière, d'un canal, en parlant De l'endroit où ils ont leur embouchure. || Débouché, ée. participe.

DÉBOUCLER. v. a. Dégager des ardillons qui l'arrêtent, une courroie, une bande, un ruban passé dans une boucle. Avec le pron. pers. *Mon soulier s'est dé-*

bouclé. || *Déboucler une jument*, Ôter les boucles qu'on lui avait mises pour empêcher qu'elle ne fût saillie. || Déboucler, Déranger, défaire les boucles d'une chevelure, d'une perruque. *Déboucler des cheveux.* Avec le pron. pers., *Sa perruque s'est toute débouclée.* || Débouclé, ée. participe.

DÉBOUILLI. s. m. (lat. *de*, de, *bullire*, bouillir.) t. de teinturier. Opération pour éprouver la qualité du teint d'une étoffe, ou pour lui rendre sa première blancheur.

DÉBOUILLIR. v. a. Faire bouillir dans de l'eau, avec certains ingrédients, des échantillons d'étoffes teintes, pour éprouver si la teinture en est bonne, ou des étoffes, pour leur rendre leur première blancheur. || Débouilli, ie. participe.

DÉBOUQUEMENT. s. m. (lat. —*bucca*, embouchure.) t. de marine. Canal, détroit, passage entre des îles. || Il se dit aussi de L'action de débouquer.

DÉBOUQUER. v. n. t. de marine. Sortir d'un débouquement, d'un détroit, etc., pour entrer dans une mer libre. || Débouqué, ée. participe. On dit qu'*Un bâtiment, une escadre, etc., sont débouqués*, quand ils ont quitté un débouquement, un détroit, etc.

DÉBOURBER. v. a. Ôter la bourbe. || *Débourber une voiture*, La tirer de la bourbe. || *Faire débourber un poisson*, Le mettre dans de l'eau claire, pour qu'il perde le goût de bourbe. || Débourbé, ée. participe.

DÉBOURRER. v. a. Ôter la bourre. || Débourré, ée. participe.

DÉBOURS. s. m. Argent que l'on a avancé pour le compte de quelqu'un. Il s'emploie surtout au pluriel. On dit aujourd'hui, *Déboursés.*

DÉBOURSEMENT. s. m. Action de débourser. Peu usité.

DÉBOURSER. v. a. Tirer de l'argent de sa bourse, de sa caisse, pour faire quelque payement. *Il a acheté une terre, et il l'a payée sans rien debourser.* || Déboursé, ée. participe. *Il n'y a rien à rabattre là-dessus, c'est un argent déboursé.* || Il se dit substantiv. de L'argent qu'on a déboursé. *Il a donné un mémoire de ses déboursés.*

DEBOUT. adv. Il se dit en parlant D'une chose qu'on dresse, ou qui est dressée, qui est maintenue verticalement sur un de ses bouts. *Mettre un tonneau debout.* || *Être debout*, se dit Des édifices et autres objets semblables qui n'ont point été renversés ou détruits par ce qui aurait pu amener leur chute, leur ruine. *Le vieux chêne qui avait ombragé sa chaumière était encore debout.* Cette locution s'emploie quelquefois au figuré. *Ce vieil empire était encore debout, mais tout annonçait sa ruine prochaine.* || Debout, s'applique également Aux personnes, et signifie, Droit sur ses pieds. *Se tenir debout.* On dit par analogie, en parlant D'un quadrupède, qu'*Il se tient debout*, qu'*il est debout, etc.*, lorsqu'il se dresse sur ses pieds ou sur ses pattes de derrière. || *Être debout*, Être hors du lit, être levé. *Tout son monde était debout dès le matin.* On dit, absol., *Debout*, quand on veut faire lever quelqu'un qui est couché ou assis. *Debout, et partons.* || Par exagérat., *Dormir debout*, Éprouver le besoin du sommeil, au point de s'assoupir même sans être couché ou assis. || Fig. et fam., *Conte à dormir debout*, Récit ennuyeux ou qui ne mérite aucune attention. || Fig. et fam., *Tomber debout*, Se tirer heureusement d'une circonstance critique, se trouver dans la même situation qu'auparavant. On dit aussi, *Tomber sur ses pieds.* || *Passer debout*, se dit Des marchandises qui, pour être transportées à leur destination au delà d'une ville, la traversent sans pouvoir y être vendues ni même déchargées. || Debout, s'emploie souvent en termes de marine. On dit : *Cette embarcation est debout à la lame, au courant, au vent*, Elle présente son avant à la lame, au courant, au vent. *Vent debout*, Vent directement contraire à la route qu'on voudrait tenir. *Nous avions vent debout.* Dans ces phrases, quelques-uns écrivent *de bout*, en deux mots.

DÉBOUTER. v. a. t. de procéd. Déclarer par jugement, par arrêt, qu'une personne est déchue de la demande qu'elle a faite en justice. || Débouté, ée. participe.

DÉBOUTONNER. v. a. Ôter, faire sortir les boutons d'une boutonnière ou d'une ganse. || Il s'emploie avec le pron. pers. *Mon gilet s'est déboutonné.* || Fig., dans le langage familier, Parler librement, ouvrir son cœur, dire tout ce qu'on pense. || Déboutonné, ée. participe. || Prov. et fig., *Rire à ventre déboutonné*, Rire excessivement. *Manger à ventre déboutonné*, Manger avec excès. || En t. d'escrime, *Fleuret déboutonné*, Fleuret dont on a ôté le bouton.

DÉBRAILLER (SE). v. pron. (lat. *de*, de, *bracca*, braie.) Se découvrir la gorge, l'estomac avec quelque indécence. || Débraillé, ée. participe.

DÉBREDOUILLER. v. a. t. du jeu de trictrac. Faire ôter la bredouille, ou empêcher que l'adversaire ne puisse gagner partie double ou quadruple. On dit, avec le pron. pers., *Se debredouiller.* || Débredouillé, ée. participe.

DÉBRIDER. v. a. Ôter la bride à un cheval, à une bête de somme. || Il se dit absol.; et alors il s'y joint une idée de repos, de cessation de mouvement. *Faire dix lieues sans débrider.* || Fig. et fam., *Sans débrider*, Tout de suite, et sans interruption. || Débrider, se dit, fig. et fam., en parlant De certaines choses qu'on fait avec précipitation. *Il a bientôt débridé son bréviaire.* || Débridé, ée participe.

DÉBRIS. s. m. Il se dit Des restes d'une chose brisée, fracassée, ou détruite en grande partie; et il s'emploie surtout au pluriel. *Les débris d'un naufrage.* || Fig. et fam., *Les débris d'un souper, d'un pâté*, Les restes d'un souper, d'un pâté. || Débris, se dit fig. de Ce qui reste d'une chose après sa ruine, sa destruction, son abolition; du bien qui reste à quelqu'un après un grand revers de fortune; des troupes qui restent après la défaite d'une armée, d'un corps, etc. *Rassembler les débris de sa fortune. Les débris du trône.* || Débris, Dégât que de grands trains, de grands équipages font dans les hôtelleries. Ce sens a vieilli.

DÉBROUILLEMENT. s. m. Action de démêler, de débrouiller une chose embrouillée. *Il fera fort bien ce débrouillement.*

DÉBROUILLER. v. a. Démêler, mettre en ordre des choses qui sont en confusion. *Débrouiller des papiers, des titres.* || Il s'emploie fig. *Débrouiller une intrigue. Débrouiller un sujet.* || Débrouillé, ée. participe.

DÉBRUTIR. v. a. Ôter ce qu'il y a de rude et de brut. Il se dit principalement en parlant Des glaces, des diamants, et du marbre. *Débrutir un marbre.* || Débruti, ie. participe.

DÉBRUTISSEMENT. s. m. Action de débrutir, ou Le résultat de cette action.

DÉBUCHER. v. n. Sortir du bois. Il se dit Des bêtes fauves qui sortent de l'endroit du bois où elles s'étaient retirées. *Le cerf a débuché.* || Activ., Faire sortir une bête de son fort. *Débucher le cerf.* || Il

s'emploie substantiv., dans le premier sens. *Sonner le débucher.*

DÉBUSQUEMENT. s. m. Action de débusquer.

DÉBUSQUER. v. a. Chasser quelqu'un d'un poste avantageux. || Fig. et fam., Faire perdre à quelqu'un une situation, une condition avantageuse, l'en déposséder, le supplanter. *Il était entré dans le ministère, mais on l'en a débusqué.* || DÉBUSQUÉ, ÉE. participe.

DÉBUT. s. m. Le premier coup à certains jeux, comme au billard, à la boule, etc. *Voilà un beau début.* Il se dit, par extens., à tous les autres jeux. || DÉBUT, fig., Commencement. *Le début d'un discours.* || Il se dit de La manière dont on commence un genre de vie, une entreprise; des premiers actes qu'on fait dans un emploi, dans une profession. *Son début dans le monde ne dut pas prévenir en sa faveur. Un brillant début.* || Il se dit, particulièrement, De ceux qui paraissent pour la première fois sur le théâtre, et Des acteurs qui essayent leurs talents sur un théâtre où ils n'avaient point encore paru. *Cet acteur a terminé ses débuts.*

DÉBUTANT, ANTE. s. Celui, celle qui débute. Il se dit principalement Des acteurs.

DÉBUTER. v. n. Jouer le premier coup à de certains jeux, comme au mail, à la boule, etc. On le dit, par extens., à tous les autres jeux. || Fig., Commencer. *Il débuta par une longue invective contre...* || Il signifie, au fig., Faire les premières démarches dans un genre de vie, dans une entreprise; faire les premiers actes dans une profession, les premiers pas dans une carrière. *Débuter dans la carrière des lettres.* || Particulièrement, S'essayer sur le théâtre, sur un théâtre. *Il a débuté par tel rôle.* || DÉBUTER, verbe actif, Ôter du début, d'auprès du but. *Débuter une boule.* || DÉBUTÉ, ÉE. participe.

DEÇÀ. préposition. De ce côté-ci; par opposition à *Delà*, De ce côté-là. *Deçà et delà la rivière, les habitudes et le langage diffèrent beaucoup.* || Ce mot est quelquefois précédé de l'une des prépositions *de* et *par*. *De deçà la rivière. Par deçà la rivière.* || Il s'emploie plus ordinairement de la même manière avec la préposition *en;* mais alors il doit être suivi de la préposition *de*. *En deçà de la rivière.* || *De deçà, Par deçà*, et *En deçà*, s'emploient aussi adverbialement; mais la dernière de ces trois locutions est aujourd'hui la plus usitée : les deux autres ont vieilli. || *Deçà et delà*, D'un côté et de l'autre. || Fam., *Jambe deçà, jambe delà*, Une jambe d'un côté, une jambe de l'autre, à califourchon. || *Deçà et delà*, De côté et d'autre. *Aller deçà et delà, sans savoir que devenir.*

DÉCACHETER. v. a. Ouvrir ce qui est cacheté. || DÉCACHETÉ, ÉE. participe.

DÉCADE. s. f. (grec *décas*, décade.) Espace de dix jours. || Il se dit Des parties d'un ouvrage qui sont composées chacune de dix livres. *Les Décades de Tite-Live.*

DÉCADENCE. s. f. (lat. *decidere*, tomber.) Commencement de dégradation, de destruction; état de ce qui tend à sa ruine. *Tomber en décadence.* Il n'est presque plus d'usage au propre. || Il se dit fig. De tout ce qui déchoit, de tout ce qui va en déclinant. *La décadence d'un empire, des lettres.*

DÉCADI. s. m. (grec *décas*, décade.) Le dixième et dernier jour de la décade, dans le calendrier républicain.

DÉCAGONE. s. m. (grec *déca*, dix, *gônia*, angle.) Figure qui a dix angles et dix côtés. Adj. *Un bassin décagone.* || DÉCAGONE, en t. de fortific., Ouvrage composé de dix bastions.

DÉCAGRAMME. s. m. (grec —*grammarion*, gramme.) Nouvelle mesure de poids, qui vaut dix grammes.

DÉCAISSER. v. a. (lat. *de*, de, grec *capsa*, coffre.) Tirer d'une caisse. || DÉCAISSÉ, ÉE. participe.

DÉCALITRE. s. m. (grec *déca*, dix, *litra*, livre.) Nouvelle mesure de capacité, qui vaut dix litres.

DÉCALOGUE. s. m. (grec *décalogos*, décalogue.) Les dix commandements de Dieu, les dix commandements de la loi donnée à Moïse.

DÉCALQUER. v. a. Reporter le calque d'un dessin ou d'un tableau sur du papier, sur une toile, sur une muraille, sur une planche de cuivre, etc. || DÉCALQUÉ, ÉE. participe.

DÉCAMÉRON. s. m. (grec *déca*, dix, *hèmera*, jour.) Ouvrage contenant le récit des événements de dix jours, ou une suite de récits faits en dix jours. Il se dit particulièrement Du recueil des Nouvelles de Boccace.

DÉCAMÈTRE. s. m. (grec —*métron*, mesure.) Nouvelle mesure de longueur, qui vaut dix mètres.

DÉCAMPEMENT. s. m. Action de décamper.

DÉCAMPER. v. n. Lever le camp. || Fig. et fam., Se retirer précipitamment de quelque lieu, s'enfuir. *Quand il sut que les officiers de police le cherchaient, il décampa bien vite.*

DÉCANAT. s. m. (lat. *decanus*, doyen.) Dignité de doyen. || L'exercice des fonctions de doyen. *Pendant son décanat.*

DÉCANDRIE. s. f. (grec *déca*, dix, *andres*, maris.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont la fleur a dix étamines.

DÉCANTATION. s. f. (ital. *decantare*, décanter.) t. de chim. et de pharm. Action de décanter.

DÉCANTER. v. a. t. de chim. et de pharm. Transvaser doucement une liqueur au fond de laquelle il s'est fait un dépôt. || DÉCANTÉ, ÉE. participe.

DÉCAPER. v. a. (lat. *de*, de, *caput*, tête.) t. de chim. Enlever, détacher la rouille, l'oxyde qui s'est formé à la surface d'un métal. || DÉCAPÉ, ÉE. participe.

DÉCAPER. v. n. t. de marine. Sortir d'une grande baie, d'un golfe, passer un cap en dedans duquel on naviguait. *Nous avons décapé.*

DÉCAPITATION. s. f. Action de décapiter.

DÉCAPITER. v. a. Trancher la tête à quelqu'un. Il ne se dit guère qu'en parlant D'une personne mise à mort par ordre de justice. || DÉCAPITÉ, ÉE. participe.

DÉCARRELER. v. a. Ôter les carreaux qui pavent une chambre ou toute autre pièce d'un logement. || DÉCARRELÉ, ÉE. participe.

DÉCASTÈRE. s. m. (grec *déca*, dix, *stéréos*, solide.) Nouvelle mesure des solides, qui vaut dix stères.

DÉCASTYLE. s. m. (grec *décastylos*, même signif.) t. d'archit. Édifice à dix colonnes de front.

DÉCASYLLABE. adj. des 2 genres. (grec *déca*, dix, *syllabè*, syllabe.) (L'S a le son fort.) Il se dit Des vers français de dix syllabes.

DÉCATIR. v. a. Ôter le cati, l'apprêt que le fabricant a donné à une étoffe de laine. || DÉCATI, IE. participe.

DÉCATISSAGE. s. m. Action de décatir, ou L'effet de cette action.

DÉCATISSEUR. s. m. Artisan qui fait le décatissage des étoffes de laine.

DÉCAVER. v. a. (lat. *de*, de, *cavea*, cave.) t. du jeu de brelan ou de bouillotte. Gagner toute la cave de l'un des joueurs. || DÉCAVÉ, ÉE. participe.

DÉCÉDER. v. n. (lat. *decedere*, mourir.) Mourir de mort naturelle. On ne le dit que Des personnes. Il n'est guère usité qu'en termes de jurispr. et d'administr. || DÉCÉDÉ, ÉE. participe.

DÉCÈLEMENT. s. m. Action de déceler.

DÉCELER. v. a. (*Je décèle. Je décèlerai.*) Découvrir ce qui est caché. Il se dit en parlant Des choses et des personnes. *N'allez pas le déceler. Son action décèle une âme corrompue.* || Avec le pron. pers. *Il craignait de se déceler. Son caractère s'est décelé.* || DÉCELÉ, ÉE. participe.

DÉCEMBRE. s. m. (lat. *december*, décembre.) Le dernier mois de l'année, ainsi nommé parce qu'il était le dixième de l'année romaine.

DÉCEMMENT. adv. (lat. *decenter*, décemment.) D'une manière décente. *Il est vêtu fort décemment.* || Par extens., Convenablement. *Décemment, nous ne pouvons pas nous dispenser de lui faire une visite.*

DÉCEMVIR. s. m. (lat. *decemviri*, décemvirs.) (Dans ce mot et dans les deux suivants, on prononce *Décèm.*) t. d'hist. Un des dix magistrats qui furent créés par la république romaine pour rédiger un code de lois.

DÉCEMVIRAL, ALE. adj. Qui appartient aux décemvirs.

DÉCEMVIRAT. s. m. La dignité de décemvir, la magistrature décemvirale. || L'espace de temps pendant lequel Rome fut soumise à l'autorité décemvirale.

DÉCENCE. s. f. (lat. *decentia*, décence.) Honnêteté extérieure; bienséance qu'on doit observer quant aux lieux, aux temps et aux personnes. *Cela n'est pas dans la décence.* || Particulièrement, La bienséance en ce qui concerne la pudeur. *Mettre de la décence dans ses expressions.*

DÉCENNAL, ALE. adj. (lat. *decennis*, décennal.) Qui dure dix ans, ou Qui revient tous les dix ans. *Vœux décennaux.*

DÉCENT, ENTE, adj. (lat. *decens*, décent.) Qui est selon les règles de la bienséance et de l'honnêteté extérieure. *Être en habit décent.* || Il se dit, particulièrement, De ce qui est conforme à la pudeur. *Cette femme a un maintien fort décent.*

DÉCEPTION. s. f. (lat. *deceptio*, déception.) Tromperie, séduction.

DÉCERNER. v. a. (lat. *decernere*, décerner.) Accorder, donner. Il se dit en parlant De récompenses, d'honneurs accordés. *Le monarque voulut décerner des récompenses à la valeur.* || Fig., *Décerner la palme à quelqu'un*, Le déclarer supérieur à tous ses concurrents, à tous ses rivaux. || DÉCERNER, se dit quelquefois en parlant De peines que les lois prononcent. || Ordonner, par un acte juridique, des mesures de précaution que les lois autorisent. *Décerner un mandat d'amener.* || DÉCERNÉ, ÉE. participe.

DÉCÈS. s. m. (lat. *decessus*, décès.) Mort naturelle d'une personne. *Constater le décès d'une personne.* Il s'emploie surtout en t. de jurispr. et d'administr.

DÉCEVABLE. adj. des 2 genres. (lat. *decipere*, tromper.) Facile à tromper; sujet à être trompé. Peu usité.

DÉCEVANT, ANTE. adj. Qui abuse, qui trompe. *Paroles décevantes.*

DÉCEVOIR. v. a. Séduire, abuser, tromper par quelque chose de spécieux et d'engageant. *Il a été bien déçu.* || DÉÇU, UE. participe.

DÉCHAÎNEMENT. s. m. (lat *de*, de, *catena*, chaîne.) Action de déchaîner, ou L'état de ce qui est déchaîné. Il ne se dit qu'au figuré, pour exprimer Un emportement qui se manifeste par des discours violents ou des paroles injurieuses. *Le déchaînement de l'envie contre le mérite.*

DÉCHAÎNER. v. a. Ôter la chaîne, les chaînes; détacher de la chaîne. || Fig., *Il semblait que tous les vents fussent déchaînés*, se dit en parlant D'un grand orage. || DÉCHAÎNER, fig., Exciter, soulever. *Il déchaîna toute sa cabale contre vous.* || Avec le pron. pers., S'emporter avec violence contre quelqu'un. *Je ne sais pourquoi il se déchaîne si fort contre vous.* || DÉCHAÎNÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *C'est un diable déchaîné*, se dit D'un méchant homme qui se permet tout, qui ne garde aucune mesure.

DÉCHANTER. v. n. Changer de ton, rabattre de ses prétentions, de ses espérances, de sa vanité. On ne l'emploie guère que dans ces façons de parler fam.: *Il trouvera bien à déchanter. Je le ferai déchanter.*

DÉCHAPERONNÉ, ÉE. adj. t. de maçonnerie. Il se dit D'un mur dont le chaperon est ruiné.

DÉCHAPERONNER. v. a. t. de fauconnerie. Ôter à un oiseau dressé pour le vol le chaperon dont on lui avait couvert les yeux. || DÉCHAPERONNÉ, ÉE. participe.

DÉCHARGE. s. f. Action par laquelle on ôte d'une voiture, d'un chariot, etc., les ballots, ou autres objets dont ils sont chargés. || Il se dit aussi en parlant Des bateaux, des charrettes, des bêtes de somme sur lesquels des marchandises, etc., sont chargées. || DÉCHARGE, en archit., Construction faite pour soulager quelque partie d'un édifice du poids qui est au-dessus. || DÉCHARGE, surtout en jurispr., Acte par lequel on déclare une personne quitte ou libérée d'une dette, d'un dépôt, etc. *Donner quittance et décharge.* || *Payer tant à la décharge de quelqu'un, à la décharge d'un compte*, Payer tant en déduction de ce que doit quelqu'un, de ce qui est porté sur un compte. On dit aussi, *Porter une somme en décharge*, Indiquer sur le registre, sur le compte, qu'elle a été acquittée. || DÉCHARGE, en matière criminelle, Justification, avantage qui résulte pour l'accusé, des circonstances ou des dépositions favorables. *Entendre les témoins à charge et à décharge.* || Dans un sens plus général, Soulagement. *C'est une décharge considérable pour l'État.* || *La décharge de la conscience*, L'acquit de la conscience. || DÉCHARGE, L'action de tirer à la fois plusieurs armes à feu. *Une décharge d'artillerie. Le bruit d'une décharge.* || Par extens. et fam., *Une décharge de coups de bâton*, Une bastonnade. || DÉCHARGE, L'écoulement des eaux d'un bassin, d'un canal, etc. *Tuyau de décharge.* || L'ouverture qui donne issue aux eaux d'un étang, d'une fontaine, etc., soit pour les empêcher de déborder, soit pour qu'elles s'écoulent entièrement. || Réservoir ou bassin qui reçoit le trop-plein d'une rivière, d'un lac, d'une fontaine, etc. *Établir une décharge.* || DÉCHARGE, Lieu de la maison, où l'on serre ce qui n'est pas d'un usage ordinaire, ou ce qui causerait de l'embarras. On dit dans le même sens, *Pièce de décharge.*

DÉCHARGEMENT. s. m. Action de décharger. Il se dit principalement en parlant Des navires, des bateaux et des voitures de transport. *Le déchargement d'un navire.*

DÉCHARGER. v. a. Ôter ce qui formait la charge, le fardeau, Principalement en parlant Des marchan-

dises, des denrées, et des autres objets qu'on retire du navire, ou de la voiture qui sert à les transporter. *Décharger des ballots.* Absol. *Les bateaux viennent décharger à tel endroit.* || Il prend aussi pour régime le nom de la personne, de l'animal ou de la chose qui porte la charge, le fardeau. *Décharger un cheval, une charrette.* || Ôter un poids, un fardeau qui surcharge. *Décharger un plancher.* || Fam., *Décharger le plancher,* Se retirer de la chambre, de l'appartement. || T. de jardinage, *Décharger un arbre,* En couper quelques branches, ou en ôter des fruits, quand il est trop chargé de bois ou de fruits. || *Décharger son estomac, son ventre,* Le soulager par quelque évacuation. *Cette drogue décharge le cerveau,* Elle dégage le cerveau, elle le soulage des humeurs qui l'incommodent. || En impr., *Décharger des balles, une forme,* Ôter l'encre qui se trouve dessus. || DÉCHARGER, fig., Soulager d'une charge excessive. *Cette province était accablée d'impôts, on l'a un peu déchargée.* || *Décharger son cœur,* Déclarer avec franchise les sujets de douleur, d'inquiétude ou de plainte que l'on a. || *Décharger sa conscience,* Faire une chose que l'on se croit en conscience obligé de faire, mettre à couvert sa responsabilité morale. *Je dis cela pour décharger ma conscience.* || DÉCHARGER, particulièrement, Dispenser, débarrasser quelqu'un d'une chose. *Je l'ai déchargé de ce soin. Je suis fort heureux d'en être déchargé.* || Il signifie plus particulièrement, surtout en t. de jurispr., Tenir quitte, déclarer quitte d'une obligation, d'une dette, d'un dépôt, etc. *Décharger quelqu'un d'une obligation. Il a été valablement déchargé.* || *Décharger d'accusation,* Prononcer par un jugement qu'un accusé est innocent du délit qu'on lui avait imputé. *Il a été déchargé d'accusation.* || *Décharger un registre, un contrat, une minute,* Y mettre la quittance de ce qu'on a reçu. On dit dans un sens analogue, en t. de commerce, *Décharger un compte, décharger son livre,* Rayer d'un compte, de son livre les articles qui ont été payés. || *Décharger la feuille d'un messager,* Y mettre le récépissé des marchandises ou autres objets que l'on a reçus. || DÉCHARGER, en parlant D'une arme à feu, Tirer, faire partir le coup. || Ôter la charge d'un fusil, ou de toute autre arme à feu, avec un tire-bourre. || Par extens., *Décharger un coup,* Assener un coup. || Fig., *Décharger sa bile, sa colère sur quelqu'un,* Lui faire sentir les effets de sa colère. || DÉCHARGER, s'emploie avec le pron. pers. *Se décharger d'un fardeau.* || *Se décharger sur quelqu'un du soin d'une affaire, du soin de ses affaires, etc.,* Lui en remettre le soin. || *Se décharger d'une faute sur quelqu'un,* La rejeter sur lui, la lui imputer. || *Cette couleur se décharge,* Elle se déteint, et devient moins chargée. || DÉCHARGER, avec le pron. pers., se dit particulièrement Des eaux, et signifie, S'écouler, se dégorger, se jeter. *Le trop-plein du réservoir se décharge par cette ouverture.* || DÉCHARGER, s'emploie quelquefois neutr. dans le sens de Maculer. *Cette encre décharge.* || DÉCHARGÉ, ÉE. participe. || *Ce cheval est déchargé d'encolure, est déchargé,* Il a la taille fine, l'encolure fine.

DÉCHARGEUR. s. m. Celui qui décharge les marchandises. || Il se disait autrefois, en t. d'artillerie, d'Un officier préposé au soin de faire décharger les poudres et les autres munitions.

DÉCHARNER. v. a. (lat. *de,* de, *caro,* chair.) Dépouiller les os de la chair qui les couvre. || Amaigrir, ôter l'embonpoint. || DÉCHARNÉ, ÉE. participe. *Des os décharnés.* Les exemples suivants se rapportent au sens d'Amaigrir. *Corps décharné. Main décharnée.* || Fig., *Un style décharné,* Un style trop sec, trop nu.

DÉCHASSER. v. n. t. de danse. Faire un chassé vers la gauche, après en avoir fait un vers la droite.

DÉCHAUMER. v. a. (lat. —, grec *calamos,* chalumeau.) t. d'agricult. Il se dit en parlant D'une terre qu'on retourne avec la bêche ou la charrue, pour enterrer ce qui reste de chaume après la moisson. || Il se dit, par extens., en parlant D'une terre dont on commence le défrichement. || DÉCHAUMÉ, ÉE. participe.

DÉCHAUSSEMENT. s. m. t. d'agricult. Façon qu'on donne aux arbres et aux vignes, lorsqu'on les laboure au pied, ou qu'on ôte quelque peu de la terre qui est sur les racines pour les recouvrir avec du terreau ou du fumier. || DÉCHAUSSEMENT, L'action de déchausser une dent avant de l'arracher; ou L'état des dents, lorsque les gencives en sont décollées et retirées, par l'effet de l'âge ou de quelque maladie.

DÉCHAUSSER. v. a. Tirer à quelqu'un sa chaussure. *Déchausser son maître.* || Fig., *Déchausser un mur, une construction,* Enlever la terre qui est autour de ses fondations. Il se dit aussi De l'action des agents physiques qui minent et dégradent le pied d'un mur, etc. *Les murs de ce quai sont tout déchaussés.* || Fig., *Déchausser des arbres,* Ôter la terre qui est autour du pied. || Fig., *Déchausser les dents,* Les découvrir, et les détacher de la gencive. *Il y a des maladies qui déchaussent les dents.* || DÉCHAUSSER, s'emploie avec le pron. pers. *Elle s'est déchaussée.* || DÉCHAUSSÉ, ÉE. participe. || *Carmes déchaussés* ou *déchaux,* Carmes de la réforme de sainte Thérèse, qui ne portent point de bas, et qui n'ont que des sandales.

DÉCHAUSSOIR. s. m. Instrument de chirurgie qui sert à détacher les gencives d'autour des dents qu'on veut arracher.

DÉCHAUX. *Voyez le participe de* DÉCHAUSSER.

DÉCHÉANCE. s. f. (lat. *decidere,* déchoir.) Perte d'un droit. Il s'emploie surtout en t. de jurispr. et d'administr. *À peine de déchéance.*

DÉCHET. s. m. Diminution, perte qu'une chose éprouve dans sa substance, dans sa valeur, ou dans quelqu'une de ses qualités. *Le déchet que la cuisson fait éprouver au pain.*

DÉCHEVELER. v. a. (lat. *de,* de, *capillus,* cheveu.) Mettre en désordre la chevelure de quelqu'un. On l'emploie surtout avec le pron. pers. *Ces deux femmes en se battant se sont toutes deux déchevelées.* || DÉCHEVELÉ, ÉE. participe.

DÉCHIFFRABLE. adj. des 2 genres. Qui peut être déchiffré. *Cette écriture n'est pas déchiffrable.*

DÉCHIFFREMENT. s. m. Action de déchiffrer, ou Le résultat de cette action. *Il est chargé du déchiffrement des lettres.*

DÉCHIFFRER. v. a. Expliquer ce qui est écrit en chiffre. *Déchiffrer une lettre.* || Par extens., Lire ce qui est mal écrit ou difficile à lire. *Déchiffrer un manuscrit.* || DÉCHIFFRÉ, ÉE. participe.

DÉCHIFFREUR. s. m. Celui qui a la clef d'un chiffre, qui est chargé du déchiffrement. || Celui qui a le talent de déchiffrer des lettres sans en avoir le chiffre. || Par extens. et fam., Celui qui sait lire ce qui est mal écrit ou difficile à lire.

DÉCHIQUETER. v. a. Tailler menu, découper en faisant diverses taillades. *Déchiqueter la peau.* || DÉCHIQUETÉ, ÉE. participe. || En botan., *Feuille déchiquetée,* Feuille dont le bord a des découpures inégales et profondes.

DÉCHIQUETURE. s. f. Il ne se dit guère que Des taillades qu'on fait à une étoffe. Vieux.

DÉCHIRAGE. s. m. (lat. *dilacerare*, déchirer.) Action de défaire un train de bois flotté, ou de désassembler les planches qui composent un bateau. || *Bois de déchirage*, Le bois qui provient du déchirage d'un bateau.

DÉCHIRANT, ANTE. adj. Qui déchire. Il n'est d'usage qu'au fig. *Des cris déchirants.*

DÉCHIREMENT. s. m. Action de déchirer, ou Le résultat de cette action. || Par exagérat., *Déchirements d'entrailles*, Violentes douleurs d'entrailles. || Fig., *Déchirement de cœur*, Douleur vive et amère. || Déchirement, se dit fig., surtout au plur., Des guerres que causent les factions, dans une ville, dans un pays.

DÉCHIRER. v. a. Diviser en morceaux, mettre en pièces sans se servir d'instrument tranchant. Il se dit au propre en parlant Des étoffes, de la toile, du papier, du parchemin, de la peau, des chairs, etc. *Déchirer de la mousseline, une lettre. Déchirer une plaie. Il s'était déchiré la main.* || Prov. et fig., *Déchirer quelqu'un à belles dents*, Médire outrageusement de quelqu'un. || Par exagérat., *Des douleurs qui déchirent l'estomac, les entrailles*, se dit De douleurs vives et aiguës dans l'estomac, etc. || Fig., *Déchirer l'oreille, les oreilles*, se dit Des sons discordants, des sons aigres qui affectent désagréablement le sens de l'ouïe. || Par extens., *Déchirer un bateau*, Désassembler les planches qui le composent, lorsqu'il ne doit plus servir. || Dans le langage militaire, *Déchirer la cartouche*, Déchirer avec les dents l'extrémité par laquelle on doit l'introduire dans le canon du fusil. || Déchirer, se dit, fig., De ce qui émeut ou agite douloureusement le cœur, l'âme. *Ce spectacle déchire le cœur.* || Il se dit, fig., Des factions, des dissensions qui troublent un État, une ville, un grand corps, etc. *L'État était déchiré par diverses factions. L'Église était déchirée par un schisme.* || Déchirer, fig., Offenser, outrager par des médisances, par des calomnies. *Déchirer son prochain.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans quelques-uns des sens indiqués. *Ma robe s'est déchirée. Je sentis mon cœur se déchirer.* || Déchiré, ée. participe. || *Être déchiré, tout déchiré*, Avoir ses vêtements déchirés, en lambeaux. || Prov., *Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée*, Il arrive toujours quelque accident aux gens querelleurs.

DÉCHIRURE. s. f. Rupture faite en déchirant. *Raccommoder une déchirure. La déchirure d'une plaie.*

DÉCHOIR. v. n. (lat. *decidere*, déchoir.) (*Je déchois, tu déchois, il déchoit; nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient. Je déchus. Je décherrai. Je décherrais. Que je déchoie, que tu déchoies. Que je déchusse.*) Tomber dans un état moins brillant, moins avantageux que celui où l'on était. *Il est fort déchu de sa réputation. Déchoir de ses espérances.* || *Être déchu d'un droit, d'un privilége, etc.*, En être dépossédé, l'avoir perdu. || Déchoir, se dit Des choses, et il signifie, Diminuer, s'affaiblir. *Son crédit, sa fortune commencent à déchoir.* || *Commencer à déchoir*, se dit aussi D'une personne avancée en âge, lorsque les facultés du corps ou de l'esprit commencent à s'affaiblir en elle. || Déchu, ue. participe. *Ange déchu.*

DÉCHOUER. v. a. t. de marine. Relever, remettre à flot un bâtiment qui était échoué. On dit mieux, *Déséchouer.* || Déchoué, ée. participe.

DÉCIARE. s. m. (lat. *decimus*, dixième, *area*, surface.) Nouvelle mesure de superficie, qui vaut la dixième partie d'un are.

DÉCIDÉMENT. adv. (lat. *decidere*, décider.) D'une manière décidée. On l'emploie quelquefois absol., surtout dans le langage fam., en parlant D'une résolution bien arrêtée, ou d'une chose que l'on regarde comme devenue certaine. *Décidément, je ne partirai pas. Décidément, cet homme est fou.*

DÉCIDER. v. a. Porter son jugement sur une chose douteuse ou contestée, la résoudre. *Décider une affaire. Il me semble que cela décide la question.* || Terminer une contestation, ou l'affaire qui est en contestation, y mettre fin. *Décider un différend par un combat.* || Il s'emploie, dans les deux sens, avec le pron. pers., et prend alors la valeur du passif. *Mon sort va bientôt se décider.* || Décider, Déterminer quelqu'un à faire quelque chose. *Cette raison m'a décidé à partir.* || Il s'emploie, dans ce sens, avec le pron. pers. *Il s'est décidé trop légèrement.* || *Se décider pour quelque chose, pour quelqu'un*, Se prononcer pour quelque chose, pour quelqu'un, lui donner la préférence. *La victoire se décida pour eux.* || Décider, Prendre telle résolution; arrêter, déterminer ce qu'on doit faire. *Il fut décidé que nous resterions.* || Décider, verbe neutre, Ordonner, disposer. *Vous pourrez en décider. Cet événement décida de mon sort.* || Porter son jugement sur quelque chose. *Décider de tout, à tort et à travers.* || Décidé, ée. participe. || Adj., Résolu, ferme, qui a des principes dont il ne s'écarte point. *Il a un caractère très-décidé.* Dans un sens analogue, *Air décidé, ton décidé, etc.* || Qui n'a rien de vague, d'incertain, qui ne marque point d'hésitation. *Son style n'a point de caractère décidé.*

DÉCIGRAMME. s. m. (lat. *decimus*, dixième, *gramma*, gramme.) Nouvelle mesure de poids, qui vaut la dixième partie du gramme.

DÉCILITRE. s. m. (lat. —, grec *litra*, livre.) Nouvelle mesure de capacité, qui vaut la dixième partie du litre.

DÉCILLER. v. a. *Voyez* Dessiller.

DÉCIMAL, ALE. adj. (lat. *decimus*, dixième.) t. d'arithm. Il s'emploie principalement dans les locutions suivantes : *Fraction décimale*, Fraction dont les parties sont des dixièmes, des centièmes, des millièmes, etc., d'unité; *Calcul décimal*, Le calcul de ces sortes de fractions. On dit de même, *Arithmétique décimale*; *Système décimal*, Mode de sous-division décimal appliqué aux poids et aux mesures. || Décimale, subst., Fraction décimale. *Une décimale.*

DÉCIMATEUR. s. m. Celui qui avait droit de lever la dîme dans une paroisse.

DÉCIMATION. s. f. Action de décimer.

DÉCIME. s. f. Il se disait autrefois de La dixième partie des revenus ecclésiastiques, levée pour quelque affaire importante à la religion ou à l'État. || Il se dit, au plur., de Ce que les bénéficiers payaient tous les ans au roi sur le revenu de leurs bénéfices. *Payer les décimes.*

DÉCIME. s. m. Valeur monétaire qui est la dixième partie du franc.

DÉCIMER. v. a. Mettre à mort, ou frapper de quelque autre peine, une personne sur dix, selon que le sort en décide. Il se dit principalement en parlant De soldats qui ont mérité d'être punis, ou de vaincus, etc. *Décimer une compagnie.* || Fig., Faire périr un certain nombre de personnes, sur un nombre beaucoup plus grand. || Décimé, ée. participe.

DÉCIMÈTRE. s. m. (lat. —, grec *métron*, mesure.) Nouvelle mesure de longueur, qui vaut la dixième partie du mètre.

DÉCINTREMENT. s. m. (lat. *de*, de, *cinctura*, ceinture.) t. d'archit. Action de décintrer.

DÉCINTRER. v. a. t. d'archit. Ôter les cintres qu'on avait placés pour construire une voûte. || DÉCINTRÉ, ÉE. participe.

DÉCISIF, IVE. adj. (lat. *decisio*, décision.) Qui décide, qui fait cesser toute indécision. *Un jugement décisif. Une bataille décisive.* || Il se dit Des personnes, et signifie, Qui décide hardiment avec une sorte d'autorité et en prenant un ton avantageux. *C'est un homme décisif. Prendre un ton décisif. Etc.*

DÉCISION. s. f. Jugement, résolution. Il se dit également et Des personnes qui décident, et Des matières qui sont décidées. *On attend la décision du roi. Une décision de droit. Prendre une décision.*

DÉCISIVEMENT. adv. D'une manière décisive. Peu usité.

DÉCISOIRE. adj. des 2 genres. t. de jurispr. Décisif. *Serment décisoire*, Celui qu'une partie défère à l'autre pour en faire dépendre le jugement de la cause.

DÉCISTÈRE. s. m. (lat. *decimus*, dixième, grec *stéréos*, solide.) Nouvelle mesure des solides, qui vaut la dixième partie du stère ou mètre cube.

DÉCLAMATEUR. s. m. (lat. *declamare*, déclamer.) Celui qui déclame. Il se dit Des anciens rhéteurs qui faisaient des exercices d'éloquence dans les écoles. || Orateur, écrivain emphatique, outré dans ses expressions. *Style de déclamateur.* || Il s'emploie adj., dans le sens qui précède. *Ton déclamateur.*

DÉCLAMATION. s. f. Action, manière, art de déclamer. *Déclamation oratoire. Déclamation froide, outrée.* || Pièce d'éloquence que l'on compose pour s'exerçer. *Les déclamations de Quintilien.* || Par extens., L'emploi d'expressions et de phrases pompeuses dans un sujet, dans un ouvrage qui ne le comporte pas, ainsi qu'Un discours, un écrit où l'on remarque ce genre d'affectation. *Il y a un peu de déclamation dans ce discours. Une déclamation de collége.* || Il prend quelquefois le sens de Discours vague et injurieux. *Son plaidoyer est une déclamation continuelle.*

DÉCLAMATOIRE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la déclamation. || Qui ne renferme que des déclamations. *Style déclamatoire.* Dans ce sens, il ne se prend qu'en mauvaise part.

DÉCLAMER. v. a. Prononcer, réciter à haute voix et avec le ton et les gestes convenables. *Déclamer des vers.* || Il se dit absol. *Déclamer en public. S'exercer à déclamer.* || Neutr., Invectiver, parler avec chaleur contre quelqu'un, contre quelque chose. *Déclamer contre le vice.* || DÉCLAMÉ, ÉE. participe.

DÉCLARATIF, IVE. adj. (lat. *declarare*, déclarer.) t. de jurispr. Il se dit D'un acte par lequel on déclare quelque chose.

DÉCLARATION. s. f. Action de déclarer; discours, acte, écrit par lequel on déclare. *Déclaration publique, authentique. Faire une déclaration d'amour*, et simplement, *Faire une déclaration. Faire sa déclaration au greffe. Le condamné a fait plusieurs déclarations importantes.* || *Déclaration de guerre*, Action de déclarer la guerre, acte par lequel une puissance, etc., déclare la guerre à une autre. || En jurispr., *Déclaration d'absence*, Jugement par lequel l'absence d'une personne est déclarée constante. *Déclaration d'hypothèque*, Déclaration qui fait connaître l'affectation d'un bien à l'hypothèque de quelque créance. *Demande en déclaration d'hypothèque*, Demande qui tend à faire déclarer un héritage affecté et hypothéqué à quelque créance. || DÉCLARATION, se disait autrefois, particulièrement, d'Une loi par laquelle le prince expliquait, réformait ou révoquait un édit. || Il se dit, en t. de pratique, et dans la jurispr. commerciale, pour Mémoire, état détaillé. *Donner à ses créanciers une déclaration de son bien.*

DÉCLARATOIRE. adj. des 2 genres. t. de pratique, qui se dit D'un acte par lequel on déclare juridiquement quelque chose. Peu usité.

DÉCLARER. v. a. Manifester, faire connaître. *Déclarer sa volonté. Je le lui ai déclaré tout net. On lui fit déclarer ses complices. Déclarer des marchandises à la douane. Déclarer la naissance d'un enfant.* || *Déclarer la guerre*, Déclarer qu'on va prendre les armes et faire des actes d'hostilité. Il s'emploie fig. *Déclarer la guerre aux préjugés, aux abus.* || DÉCLARER, Manifester, prononcer, décréter par acte public, par autorité publique. *Son mariage a été déclaré nul. Les objets que la loi déclare insaisissables.* || DÉCLARER, avec le pron. pers., S'expliquer. *Il s'en est déclaré hautement.* || Se manifester, se faire connaître. *Il s'est déclaré l'auteur de ce livre.* Fig., dans ce sens, en parlant Des choses. *La maladie se déclara.* || Se prononcer, prendre parti pour ou contre quelqu'un, pour ou contre quelque chose. *Le public s'est déclaré pour lui.* || Prendre parti dans une guerre commencée. *On força ce prince à se déclarer.* || DÉCLARÉ, ÉE. participe. || Adj. *Ennemi déclaré.*

DÉCLIN. s. m. (lat. *declinare*, décliner.) État d'une chose qui penche vers sa fin, qui arrive au terme de son cours, qui perd de sa force, de son éclat. *Le déclin du jour, de l'âge, de la lune. Cette beauté est sur son déclin.* || DÉCLIN, en t. d'arquebusier, Le ressort par lequel le chien d'un pistolet, d'un fusil, s'abat sur le bassinet.

DÉCLINABLE. adj. des 2 genres. t. de gramm. Qui peut être décliné.

DÉCLINAISON. s. f. t. d'astron. L'arc de la sphère céleste qui mesure la distance angulaire dont un astre est éloigné de l'équateur, soit au nord, soit au sud. || En physique, *La déclinaison de l'aiguille aimantée*, L'angle qui mesure son écart du vrai nord, soit vers l'est, soit vers l'ouest. || DÉCLINAISON, t. de gramm., La manière de faire passer les noms et les adjectifs par tous les cas, dans les langues qui ont des cas.

DÉCLINANT. adj. Qui décline. *Cadran déclinant*, Cadran qui ne regarde pas directement quelqu'un des points cardinaux.

DÉCLINATOIRE. adj. des 2 genres. t. de procédure. Il se dit Des exceptions, des moyens qu'on allègue pour décliner une juridiction. *Fins déclinatoires.* || Subst. masc. *Faire signifier un déclinatoire.*

DÉCLINER. v. n. Déchoir, pencher vers sa fin; s'affaiblir, diminuer. *Ses forces déclinent beaucoup. L'empire déclinait.* En parlant Des personnes, il se dit soit De la diminution des forces physiques, soit De l'affaiblissement des facultés intellectuelles, et quelquefois De l'un et de l'autre en même temps. || DÉCLINER, en astron., se dit Des astres qui s'éloignent de l'équateur. || Il se dit, en physique, De l'aiguille aimantée qui s'écarte du nord vrai. *L'aiguille décline de tant.* || Il se dit, en gnomonique, D'un plan vertical qui ne regarde pas directement celui des points cardinaux vers lequel il est tourné. *Ce mur décline d'un degré du midi au couchant.* || DÉCLINER, verbe actif, en t. de gramm., Faire passer un nom, un adjectif, par tous ses cas, dans les langues qui ont des cas. *Ce mot se décline.* || Fig. et fam., *Décliner son nom*, Dire qui l'on est, afin de se faire connaître. || T. de procédure, *Décliner la juridiction d'un tribu-*

nal, Ne vouloir pas reconnaître la compétence d'un tribunal, et demander à être renvoyé devant un autre. || DÉCLINÉ, ÉE. participe.

DÉCLIVE. adj. des 2 genres. (lat. *declivis*, penchant.) Qui va en pente.

DÉCLIVITÉ. s. f. Situation d'une chose qui est en pente.

DÉCLORE. v. a. (lat. *de*, de, *claudere*, clore.) Ôter la clôture. || DÉCLOS, OSE. participe. Qui n'est plus clos, ou dont la clôture est tombée en partie. Il ne se dit que Des lieux qui sont ordinairement clos. *Ce parc est déclos en plusieurs endroits.*

DÉCLOUER. v. a. (lat. —*clavus*, clou.) Détacher quelque chose en arrachant les clous qui l'attachent. *Déclouer des planches.* On l'emploie avec le pron. pers. *Cette planche se décloue.* || DÉCLOUÉ, ÉE. participe.

DÉCOCHEMENT. s. m. (ital. *scoccare*, décocher.) Action de décocher une flèche.

DÉCOCHER. v. a. Tirer une flèche, un trait avec l'arbalète ou avec quelque autre machine semblable. || Fig. et fam., *Décocher un trait de satire, une épigramme, etc.*, Lancer un trait malin, une épigramme. Fam., *Décocher un compliment.* || DÉCOCHÉ, ÉE. participe.

DÉCOCTION. s. f. (lat. *decoctio*, décoction.) Composition médicinale qu'on obtient en faisant bouillir, dans l'eau ou dans quelque liquide, des drogues ou des plantes. *Boire une décoction.*

DÉCOIFFER. v. a. Ôter ce qui coiffe, ou défaire la coiffure. *Décoiffez cet enfant.* || Déranger la coiffure, les cheveux, les mettre en désordre. *Le vent l'a toute décoiffée.* || Il s'emploie avec le pron. pers., soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe réciproque. *Cet enfant se décoiffe toujours. Ces deux femmes se sont décoiffées l'une l'autre.* || Fig. et fam., *Décoiffer une bouteille*, Ôter l'enveloppe de goudron ou de toute autre matière résineuse qui entoure le bouchon; et, par extens., La boire, la vider. || DÉCOIFFÉ, ÉE. participe.

DÉCOLLATION. s. f. (lat. *decollare*, décoller.) (On prononce les L.) Action par laquelle on coupe le cou. Ce mot n'est guère en usage que pour désigner Le martyre de saint Jean-Baptiste.

DÉCOLLEMENT. s. m. Action de décoller, de se décoller; ou État de ce qui est décollé. || Il se dit, par extens., en chirurgie, D'un organe qui se détache d'un autre auquel il était adhérent.

DÉCOLLER. v. a. (lat. *de*, de, *collum*, cou.) Couper le cou à quelqu'un. || DÉCOLLÉ, ÉE. participe.

DÉCOLLER. v. a. Séparer, détacher une chose qui était collée. *Décoller du papier.* || Il s'emploie avec le pron. pers. *La bordure du tableau s'est décollée.* || Fig., au jeu de billard, *Décoller une bille*, L'éloigner, la détacher, en jouant, de la bande contre laquelle elle était. Avec le pron. pers., *Se décoller*, Détacher sa bille de la bande. || DÉCOLLÉ, ÉE. participe.

DÉCOLLETER. v. a. (lat. *de*, de, *collum*, cou.) Découvrir le cou, la gorge, les épaules. On l'emploie surtout avec le pron. pers. *Cette femme ne devrait pas tant se décolleter.* || DÉCOLLETÉ, ÉE. participe. *Une femme trop décolletée. Habit trop décolleté.*

DÉCOLORATION. s. f. (lat. *decolorare*, décolorer.) Perte de la couleur naturelle. Il ne s'emploie guère qu'en médecine.

DÉCOLORER. v. a. Ôter la couleur, effacer la couleur. *Le vinaigre décolore les lèvres.* || Il se dit, fig., en parlant Des ouvrages d'esprit. *Décolorer un ouvrage.* || Avec le pron. pers. *Son teint s'est décoloré.* || DÉCOLORÉ, ÉE. participe. *Des lèvres décolorées. Tableau, style décoloré.*

DÉCOMBRER. v. a. Ôter les décombres, les immondices, les débris, les plâtras qui embarrassent un terrain, et qui bouchent quelque passage. *Décombrer une rue, un passage, etc.* || DÉCOMBRÉ, ÉE. participe.

DÉCOMBRES. s. m. pl. Amas de matériaux inutiles qui restent sur le terrain après la démolition d'un bâtiment. *Enlever les décombres.*

DÉCOMPOSER. v. a. Analyser un corps, le réduire à ses principes, séparer les éléments dont il est composé. On dit dans un sens analogue, en physique, *Décomposer la lumière.* || Fig. *Décomposer une phrase, une idée.* || En mécanique, *Décomposer le mouvement d'un corps*, Considérer le mouvement actuel d'un corps comme produit par la co-existence de plusieurs mouvements partiels ayant des directions et des intensités diverses que les principes de la mécanique enseignent à déterminer. || DÉCOMPOSER, Produire dans quelque substance une altération ordinairement suivie de corruption, de putréfaction, de dissolution, etc. *La chaleur décompose les matières animales.* || Fig. en parlant De l'altération des traits du visage par l'effet de la maladie, de la mort, de quelque passion violente, etc. *La mort a décomposé ses traits.* || Il s'emploie avec le pron. pers., surtout dans les deux sens qui précèdent. *Une liqueur qui se décompose. Son visage se décomposa.* || DÉCOMPOSÉ, ÉE. participe.

DÉCOMPOSITION. s. f. t. de chimie. Résolution d'un corps en ses principes, séparation de ses éléments. || Fig. *La décomposition d'une idée.* En mécanique, *La décomposition d'un mouvement.* || Altération ordinairement suivie de corruption, de putréfaction, de dissolution, etc. *La décomposition qu'éprouvent certains corps par le contact de l'air. La décomposition du sang, des humeurs.*

DÉCOMPTE. s. m. (On ne prononce pas le P, dans ce mot et le suivant.) Ce qu'il y a à rabattre, à déduire sur une somme qu'on paye. || *Faire le décompte*, Rabattre sur une certaine somme, ou Faire la supputation de ce qu'il y a à rabattre. *Faire à quelqu'un son décompte. Payer le décompte*, Payer ce qui est dû en retenant ce qu'on a avancé. || Fig. et fam., *Trouver du décompte dans une affaire*, Reconnaître qu'elle n'est pas aussi avantageuse qu'on l'avait espéré.

DÉCOMPTER. v. a. Déduire, rabattre d'une somme. || Fig. et fam., Rabattre de l'opinion qu'on avait d'une chose, d'une personne. Dans ce sens, on l'emploie d'ordinaire absol., et il n'est guère usité qu'à l'infinitif. *Il aura bien à décompter.* || DÉCOMPTÉ, ÉE. participe.

DÉCONCERTER. v. a. Troubler un concert de voix ou d'instruments. *Il ne faut qu'une voix discordante pour déconcerter toutes les autres.* || Fig., Rompre les mesures de quelqu'un, l'arrêter dans l'exécution de ses projets, etc. *Cette victoire déconcerta les alliés.* || Troubler, interdire quelqu'un, lui faire perdre contenance. *Il faut peu de chose pour le déconcerter.* On l'emploie, dans ce sens, avec le pron. pers. *C'est un homme qui se déconcerte aisément.* || DÉCONCERTÉ, ÉE. participe.

DÉCONFIRE. v. a. Défaire entièrement dans une bataille. Vieux. || Fig. et par plaisanterie, *Déconfire quelqu'un*, Le réduire à ne savoir plus que dire, ni quelle contenance tenir. || DÉCONFIT, ITE. participe.

DÉCONFITURE. s. f. Entière défaite. Vieux. || Il s'emploie fig. dans le langage fam. *On fit une grande déconfiture de gibier.* || Il se dit, fig. et fam., de La ruine entière d'un négociant, d'un banquier, etc. ||

En jurispr., Insolvabilité, état d'un débiteur dont les biens ne sont pas suffisants pour payer ses dettes.

DÉCONFORT. s. m. Découragement, désolation d'une personne qui se voit sans secours. Vieux.

DÉCONFORTER. v. a. Décourager, abattre, affliger. On l'emploie aussi avec le pronom personn. Il est vieux. || DÉCONFORTÉ, ÉE. participe.

DÉCONSEILLER. v. a. Dissuader, conseiller de ne pas faire quelque chose, en détourner par ses raisons, par ses avis. || On lui donne aussi le nom de la personne pour régime. *Il fera ce qu'il voudra; je ne le conseille, ni ne le déconseille.* Fam. || DÉCONSEILLÉ, ÉE. participe.

*DÉCONSIDÉRATION. s. f. Perte de l'estime ou de la considération publique.

DÉCONSIDÉRÉ, ÉE. Qui n'est plus jugé digne de considération, d'estime. *Un magistrat déconsidéré.*

DÉCONTENANCER. v. a. Faire perdre contenance à quelqu'un. *Il est aisé à décontenancer.* || Avec le pron. pers., Perdre contenance par timidité, par embarras. *Ce jeune homme se décontenance très-aisément.* || DÉCONTENANCÉ, ÉE. participe. Qui a perdu contenance, ou Qui de soi-même n'en a point.

DÉCONVENUE. s. f. (lat. *de*, de, *convenire*, convenir.) Malheur, mauvais succès. Fam.

DÉCOR. s. m. (lat. *decorare*, décorer.) t. d'archit. Ce qui décore. On ne le dit guère que Des peintures de bâtiment qui font partie de la décoration intérieure des appartements. *Voilà un joli décor.*

DÉCORATEUR. s. m. Celui dont la profession est d'orner l'intérieur des appartements, ou qui fait des décorations pour les théâtres, pour des fêtes, pour des pompes religieuses, etc. Adj. *Peintre décorateur.*

DÉCORATION. s. f. Embellissement, ornement. Il se dit surtout Des ornements d'architecture, de peinture et de sculpture. *Décoration extérieure, intérieure.* ||Particulièrement, en parlant De théâtre, La représentation des lieux où l'action est supposée se passer. *Changement de décoration.*|| Il se dit souvent, au pluriel, Des châssis et des toiles peintes qui forment l'ensemble d'une décoration. *Le feu prit aux décorations.* || DÉCORATION, par rapport aux personnes, signifie, Marque d'honneur, de dignité. *Porter une décoration.*

DÉCORDER. v. a. Détortiller une corde, séparer les petites cordes dont elle est composée. || DÉCORDÉ, ÉE. participe.

DÉCORER. v. a. (lat. *decorare*, décorer.) Orner, parer. *La salle était magnifiquement décorée.* || Honorer d'une décoration, revêtir d'un titre, d'une dignité. *Il le décora d'un nouveau titre. Les titres pompeux qui le décorent*, Dont il est revêtu. || Fig. *Ils décorent du nom de sagesse leur insensibilité.* || Avec le pron. pers. *Se décorer d'un titre qu'on n'a pas mérité.* || DÉCORÉ, ÉE. participe.

DÉCORTICATION. s. f. (lat. *decorticatio*, même signif.) Action d'écorcer ou de peler des branches, des racines, des graines, etc.

DÉCORUM. s. m. (Mot latin.) (On prononce *Décorome.*) *Garder, observer le décorum*, Garder les bienséances. *Blesser le décorum*, Choquer les bienséances.

DÉCOUCHER. v. n. Coucher hors de chez soi, hors du logis où l'on a accoutumé de coucher. || DÉCOUCHER, v. a., Être cause que quelqu'un quitte le lit où il couche. Fam. || DÉCOUCHÉ, ÉE. participe.

DÉCOUDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Coudre.*) Défaire une couture, ce qui est cousu. *Découdre un habit.* || Figur. Faire une blessure en long, comme le sanglier lorsqu'il déchire le ventre d'un chien. Ce sens vieillit. || Il se dit, avec le pron. pers., Des choses dont la couture vient à se défaire. *Cela commence à se découdre.* || DÉCOUDRE, n., n'est d'usage qu'avec la particule *en*, et en parlant, fig. et prov., Des personnes qui se déterminent et se disposent soit à quelque combat, à quelque contestation, soit à des jeux, à des exercices qui sont une manière de combat. *L'ennemi s'avance, nous aurons à en découdre.* Fam.|| DÉCOUSU, UE. participe. || Il se dit, adj. et fig., De propos sans suite, d'un style qui n'a point de liaison, etc. *Style décousu.* || Subst., dans un sens analogue. *Je remarquais du décousu dans ses propos.*

DÉCOULEMENT. s. m. Flux, mouvement de ce qui découle peu à peu et de suite. Il vieillit.

DÉCOULER. v. n. Couler. Il ne se dit que Des choses liquides qui tombent peu à peu et de suite. *La sueur découlait de son visage.* || Il se dit, figur., De certaines choses spirituelles et morales. *De ce principe découlent plusieurs conséquences.*

DÉCOUPER. v. a. Couper par morceaux. Il se dit surtout en parlant Des pièces de viande, telles que la volaille et le gibier, qui peuvent se séparer par membres. *Découper un poulet.* || Il se dit aussi en parlant Des étoffes que l'on coupe avec art à petites taillades. *Découper du drap, du taffetas, une jupe.* || Couper du carton, du papier, etc., de manière que ce qui en reste ait la figure de quelque objet, une forme déterminée. *Découper à l'emporte-pièce. Découper une figure, un arbre. Découper en festons.* Absol., *Il découpe avec beaucoup de goût.* || Détacher, en coupant tout autour, les figures ou autres objets qui sont représentés sur une toile, sur du papier, etc. *Découper une image, des fleurs.* || DÉCOUPÉ, ÉE. participe || T. de peint., *Les figures de ce tableau semblent découpées*, se dit Des figures qui tranchent trop sur le fond, à cause de la sécheresse des contours ou de la crudité des couleurs. || DÉCOUPÉ, se dit substant. d'Un parterre formé de divers compartiments destinés à recevoir des fleurs.

DÉCOUPEUR, EUSE. s. Celui, celle qui travaille en découpure.

DÉCOUPLE ou DÉCOUPLER. s. m. t. de vénerie. Action de détacher les chiens pour qu'ils courent après la bête.

DÉCOUPLER. v. a. Détacher des chiens couplés. Il ne se dit guère qu'en parlant Des chiens courants qu'on mène attachés deux à deux. || Absol. *Dès qu'on fut arrivé sur la bruyère, on découpla.* || DÉCOUPLÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *Être bien découplé*, Être vigoureux et de belle taille.

DÉCOUPURE. s. f. Action de découper une étoffe, de la toile, du papier, etc.; ou Le résultat de cette action. *Travailler en découpure.*

DÉCOURAGEANT, ANTE. adj. Qui décourage, qui rebute. *Ce poëte est d'une perfection décourageante.*

DÉCOURAGEMENT. s. m. Perte de courage, abattement de cœur. *Tomber dans le découragement. Se laisser aller au découragement.*

DÉCOURAGER. v. a. Abattre le courage, ôter le courage. *Décourager quelqu'un.* || Faire perdre le courage, ôter l'envie de faire quelque chose. *Il est découragé du travail.* || Avec le pron. pers. *Il y a de quoi se décourager.* || DÉCOURAGÉ, ÉE. participe.

DÉCOURS. s. m. Décroissement de la lune.|| Déclin des maladies. *La fièvre était en son décours.* Peu usité.

DÉCOUSURE. s. f. Endroit décousu de quelque linge ou de quelque étoffe.

DÉCOUVERTE. s. f. Action de découvrir; ou La chose même qu'on a découverte, qu'on a trouvée. *Voilà une grande découverte. Un voyage de découvertes.* || T. de guerre, *Aller à la découverte du pays, des ennemis, à la découverte,* Aller reconnaître le lieu où sont les ennemis, leur nombre, leur contenance.

DÉCOUVRIR. v. a. (Il se conjugue comme *Couvrir.*) Ôter ce qui couvrait une chose ou une personne. *Découvrir un plat, une maison. Découvrir un homme qui est dans son lit.* || Particulièrement, Laisser voir, ou laisser trop voir; et, dans cette acception, il ne se dit guère que Des femmes. *Une femme qui se découvre trop.* || *Découvrir son jeu,* Laisser voir ou montrer ses cartes; et fig., Jouer de manière à faire connaître son jeu. En parlant d'affaires, Donner à connaître ses desseins, et les moyens qu'on emploie pour les exécuter. || DÉCOUVRIR, Ôter, écarter ce qui mettait à couvert, ce qui défendait ou protégeait. Ce sens est principalement usité en termes de guerre. *Ce corps était trop découvert, aussi a-t-il souffert beaucoup. Découvrir la frontière en rappelant les troupes dans l'intérieur.* || Aux échecs, *Découvrir une pièce,* La dégarnir des pièces qui devraient la couvrir, ou La dégager de ce qui l'empêchait d'agir. || Au trictrac, *Découvrir une dame,* Laisser une dame seule dans une case, en sorte qu'elle peut être battue. Dans ce même sens, on dit aussi, *Découvrir son jeu.* || DÉCOUVRIR, fig., Révéler, déclarer, faire connaître ce qu'on tenait ou ce qui était tenu caché, secret. *Je lui ai découvert mon cœur.* || Voir, apercevoir d'un lieu élevé. *Du haut de cette montagne, on découvre une vaste étendue de pays.* || Commencer d'apercevoir. *On découvrit les vaisseaux de la flotte ennemie.* || Trouver ce qui n'était pas connu, ce qui était resté ignoré, caché. *Découvrir un trésor, un pays inconnu, une source. On lui découvre tous les jours de nouvelles dettes. Découvrir un principe.* || Prov. et fig., *Découvrir le pot aux roses,* Découvrir ce qu'il y a de secret dans quelque intrigue. || DÉCOUVRIR, particulièrement, Parvenir à connaître ce qui était tenu caché. *On a découvert le mystère. Découvrir une conspiration.* || DÉCOUVRIR, s'emploie avec le pron. pers., dans quelques-uns des sens indiqués. *Ce malade s'est découvert en s'agitant dans son lit. L'avenir se découvrait à leurs yeux. La mer se découvre dans le lointain.* || Particulièrement, Ôter son chapeau, son bonnet, etc. || T. d'escr., Donner prise à son adversaire, ne pas se mettre bien en garde. *Prenez garde, vous vous découvrez trop.* || T. de guerre, S'exposer aux coups, au danger, au lieu de se tenir derrière le retranchement. *Ce soldat se découvre trop.* || DÉCOUVERT, ERTE. participe. *Avoir la tête découverte.* || T. de procéd., *Offrir une somme d'argent à deniers découverts,* En deniers comptants. || T. de jardinage, *Allée découverte,* Allée dont les arbres ne se joignent point par en haut. || *Pays découvert,* Pays où il y a peu d'arbres. || À DÉCOUVERT. loc. adv. Sans être couvert. || Particulièrement, t. de guerre, Sans que rien mette à couvert, garantisse du feu de l'ennemi. *Ils allèrent à découvert attaquer la demi-lune.* || Figur., *Être à découvert,* t. de comm., N'avoir aucun gage, aucune garantie pour sa créance. || À DÉCOUVERT, fig., Manifestement, clairement, sans ambiguïté. *Il lui dit la chose tout à découvert.* || À VISAGE DÉCOUVERT. loc. adv. Sans masque, sans voile. *Dans ce pays, les femmes vont toutes à visage découvert.* Fig. *Agir à visage découvert. Se montrer à découvert.*

DÉCRASSER. v. a. Ôter la crasse. || *Décrasser du linge,* En ôter, avec une première eau, ce qu'il y a de plus sale. || DÉCRASSER, Enseigner à quelqu'un ce qu'il doit savoir pour n'être pas d'une ignorance crasse; ou Polir, former une personne qui a été mal élevée, ou qui n'a point encore vu le monde. *On le mit quelque temps au collége pour le décrasser un peu.* Ce sens et le suivant sont très-fam. || Il se dit en parlant D'une personne de basse condition qu'on revêt d'une dignité, d'une charge, d'un titre. || Il s'emploie avec le pron. pers., dans ses divers sens. || DÉCRASSÉ, ÉE. participe.

DÉCRÉDITEMENT. s. m. (lat. *de,* de, *credere,* confier.) Action de décréditer.

DÉCRÉDITER. v. a. Ôter le crédit, faire perdre le crédit. || Fig., Faire perdre à quelqu'un la considération, l'autorité, l'estime, la confiance dont il jouissait. *On a cherché à me décréditer dans son esprit.* || Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des choses. *Voilà ce qui a décrédité ces doctrines.* || Avec le pron. pers. *Cette opinion commence à se décréditer.* || DÉCRÉDITÉ, ÉE. participe.

DÉCRÉPIT, ITE. adj. (lat. *decrepitus,* décrépit.) Qui est dans la décrépitude. *Femme décrépite. Vieillesse décrépite.*

DÉCRÉPITATION. s. f. (lat. *de,* de, *crepitare,* petiller.) t. de chimie. Petillement ou bruit que font quelques sels dans le feu.

DÉCRÉPITER. v. n. Petiller, faire du bruit. || DÉCRÉPITÉ, ÉE. participe.

DÉCRÉPITUDE. s. f. (lat. *decrepitus,* décrépit.) État de vieillesse extrême; état d'un vieillard cassé. *Être dans la dernière décrépitude.*

DÉCRET. s. m. (lat. *decretum,* décret.) Ordre, ordonnance, décision, jugement qui émane de quelque autorité. *Rendre un décret. Les décrets de l'Église.* || Il se dit, par extens., surtout au pluriel, de La volonté de Dieu, des arrêts du sort, de la Providence, etc. *Les décrets du ciel, du destin.* || Il s'est dit, particulièrement, autrefois, d'Une ordonnance du magistrat, qui portait ordinairement prise de corps ou saisie de biens. *Décret de prise de corps.* || DÉCRET, Recueil d'anciens canons des conciles, de constitutions des papes, et de sentences des Pères.

DÉCRÉTALE. s. f. Épître, lettre écrite par les anciens papes pour répondre à des consultations qui leur étaient adressées sur des points de discipline, ou pour faire quelque règlement.

DÉCRÉTER. v. a. Ordonner, régler par un décret. *Nous avons décrété et décrétons ce qui suit.* || Lancer un décret contre quelqu'un. *Décréter quelqu'un de prise de corps.* Neutr., dans le même sens, *Décréter contre quelqu'un.* || DÉCRÉTÉ, ÉE. participe.

DÉCRI. s. m. (lat. *de,* de, grec *crizein,* crier.) Action de décrier, proclamation par laquelle l'autorité décrie quelque chose. Il se dit surtout en parlant De la suppression ou de la réduction d'une monnaie. || Fig., Perte de réputation, d'estime, de considération. *Tomber dans le décri.*

DÉCRIER. v. a. Défendre, par une proclamation, ou autrement, la vente, le cours, l'usage de quelque chose. *On décria les étoffes de l'Inde.* || Il s'applique plus ordinairement À la suppression ou à la réduction d'une monnaie. *On a décrié telle sorte de monnaie.* || Fig., Décréditer, ôter la réputation, l'estime, la considération. *Cette partialité a fort décrié son ouvrage.* On l'emploie quelquefois dans ce sens avec le pron. pers. *Il s'est décrié lui-même.* || DÉCRIÉ, ÉE. participe. *Un homme décrié. Une doctrine décriée.* || *Une conduite décriée,* Une mauvaise conduite que tout le monde connaît et désapprouve.

DÉCRIRE. v. a. (lat. *describere*, décrire.) Il se conjugue comme *Écrire.*) Représenter, dépeindre par le discours. *Décrire une plante, une tempête.* On l'emploie avec le pron. pers., dans le sens passif. *Ce prodige ne saurait se décrire.* || Donner une idée générale de quelque chose. *Il y a certaines choses qu'on ne définit pas aisément, on se contente de les décrire.* || DÉCRIRE, Tracer, marquer, former, surtout en parlant De lignes courbes, des directions, des trajets en ligne courbe. *Décrire une courbe. L'orbite qu'une planète décrit autour du soleil.* || DÉCRIT, ITE. participe.

DÉCROCHER. v. a. Détacher une chose qui était accrochée.|| DÉCROCHÉ, ÉE. participe.

DÉCROIRE. v. a. Ne croire pas. N'est usité qu'en opposition avec *Croire*, dans cette phrase, *Je ne crois ni ne décrois.* Fam.

DÉCROISSEMENT. s. m. (lat. *decrescere*, décroître.) Diminution.

DÉCROÎTRE. v. n. (Il se conjugue comme *Croître.*) Diminuer. *La rivière décroît. Les jours commencent à décroître.* || DÉCRU, UE. participe.

DÉCROTTER. v. a. Ôter la crotte. *Décrotter des bottes, des habits.* || DÉCROTTÉ, ÉE. participe.

DÉCROTTEUR. s. m. Celui qui gagne sa vie à décrotter, à cirer les souliers et les bottes.

DÉCROTTOIR. s. m. Lame de fer, boîte garnie de brosses qu'on met à la porte d'une maison ou d'un appartement, pour que les personnes qui viennent du dehors puissent décrotter leur chaussure avant d'entrer.

DÉCROTTOIRE. s. f. Sorte de brosse dont on se sert pour décrotter.

DÉCRUE. s. f. Quantité dont une chose a décru. Il ne se dit qu'en parlant Des eaux.

DÉCRUER. v. a. (lat *de*, de, *crudus*, cru.) Préparer, par une lessive, du fil ou de la soie à recevoir la teinture. || DÉCRUÉ, ÉE. participe.

DÉCRÛMENT. s. m. Action de décruer.

DÉCRUSEMENT. s. m. Action de décruser.

DÉCRUSER. v. a. Mettre des cocons dans l'eau bouillante, pour en dévider la soie avec facilité. || DÉCRUSÉ, ÉE. participe.

DÉCUIRE. v. a. Corriger l'excès de la cuisson. Se dit en parlant Des sirops et des confitures où l'on met de l'eau pour les rendre plus liquides quand ils sont trop cuits.||Il s'emploie avec le pronom personn., et se dit Des confitures qui se liquéfient trop, faute d'avoir été assez cuites. || DÉCUIT, ITE. participe.

DÉCUPLE. adj. des 2 genres. (lat. *decuplus*, décuple.) Qui vaut dix fois autant. || Substant. masc. *Il a gagné dans cette affaire le décuple de ce qu'il avait avancé.*

DÉCUPLER. v. a. Rendre dix fois plus grand, augmenter de dix fois autant. *Il a décuplé son bien en moins de dix ans.* || DÉCUPLÉ, ÉE. participe.

DÉCURIE. s. f. (lat. *decuria*, décurie.) t. d'antiq. romaine. Troupe de soldats composée de dix hommes et formant le dixième de la centurie; ou Division du peuple qui formait aussi le dixième d'une centurie, mais qui comprenait ordinairement plus de dix citoyens.

DÉCURION. s. m. t. d'antiq. romaine. Le chef d'une décurie civile ou militaire. || Chacun des dix juges ou conseillers municipaux d'une colonie romaine.

DÉDAIGNER. v. a. Marquer du dédain à quelqu'un. || Rejeter, refuser avec mépris, regarder comme au-dessous de soi, comme indigne de ses désirs. *Il dédaigne mes services. Ce parti n'est point à dédaigner.* || DÉDAIGNÉ, ÉE. participe.

DÉDAIGNEUSEMENT. adv. Avec dédain, d'une manière dédaigneuse.

DÉDAIGNEUX, EUSE. adj. Qui marque du dédain. *Regards dédaigneux. Beauté dédaigneuse.* || Subst. *Faire le dédaigneux.*

DÉDAIN. s. m. Mépris vrai ou affecté, exprimé par l'air, le ton, le maintien. *Essuyer les dédains d'un grand seigneur.*

DÉDALE. s. m. (grec *daidalos*, dédale.) Labyrinthe, lieu où l'on s'égare à cause de la complication des détours. || Fig., Embarras dont il est très-difficile de sortir, choses très-compliquées qu'il est difficile de concevoir nettement ou de débrouiller. *Le dédale des lois.*

DÉDAMER. v. n. (*de*, de, *domina*, dame.) t. du jeu de dames. Se dit Lorsqu'un joueur déplace une des dames qui occupent le rang le plus proche de lui.

DEDANS. adv. de lieu. Dans l'intérieur. || Fig. et fam., *Ne pas savoir si l'on est dedans ou dehors*, Être incertain de l'état de ses affaires, de la situation où l'on est auprès de certaines personnes, du parti qu'on prendra, de l'opinion qu'on doit embrasser, etc. || Prov., fig. et pop., *Donner dedans*, Se laisser tromper comme un sot; et, *Mettre quelqu'un dedans*, Le tromper. || *De dedans, en dedans, par dedans*, De l'intérieur, à l'intérieur, par l'intérieur. *La porte était fermée en dedans. Passer par dedans.* || *Porter la pointe du pied en dedans*, Marcher de manière qu'il y ait plus de distance entre les deux talons qu'entre les deux pointes des pieds. *Avoir les pieds en dedans.* || *En dedans*, s'emploie avec *de*, comme locution prépositive. *En dedans et en dehors de la ville.*|| *Par dedans*, s'emploie de même comme locution prépositive, mais sans la préposition *de*. *Il passa par dedans la ville.* || DEDANS, subst., signifie, La partie intérieure de quelque chose. *Le dedans d'une maison. La tranquillité régnait au dedans du royaume. Ce qui se passait au dedans de moi.* || Au jeu de bague, *Avoir deux dedans, trois dedans*, Avoir emporté deux ou trois fois la bague. || *Le dedans, les dedans d'un jeu de paume*, Petite galerie ouverte qui est à l'un des deux bouts de certains jeux de paume. On dit aussi, en ce sens, *Jeu de paume à dedans.* || T. de manége, *La jambe du dedans, la rêne du dedans, etc.*, La jambe, la rêne, etc., qui sont du côté de l'intérieur du manége; par opposition à La jambe, à la rêne, etc., qui sont du côté du mur.

DÉDICACE. s. f. (lat. *dedicare*, dédier.) Consécration d'un temple, d'une église, d'une chapelle. || La fête annuelle qui a lieu en mémoire de la consécration d'une église. || DÉDICACE, figur., Hommage qu'on fait d'un livre à quelqu'un, par une épître ou par une inscription à la tête de l'ouvrage. *Accepter une dédicace.*

DÉDICATOIRE. adj. Qui contient la dédicace d'un livre. *Épître dédicatoire.*

DÉDIER. v. a. Consacrer au culte divin, mettre sous la protection d'une divinité, sous l'invocation d'un saint. *Dédier une église, un autel, une chapelle.* ||Figur., *Dédier un livre à quelqu'un*, Lui faire hommage d'un ouvrage, par une épître ou par une inscription à la tête du livre. *Dédier une gravure.* || DÉDIÉ, ÉE. participe.

DÉDIRE. v. a. (Il fait, à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, *Vous dédisez.* Aux autres temps, il se conjugue comme *Dire.*) Désavouer quelqu'un de ce qu'il a dit ou fait pour nous. *N'allez pas me dédire.* || Avec le pron. pers., Se rétracter, dire le contraire de ce qu'on a dit, désavouer ce qu'on

a dit. *Les témoins se sont dédits.* || Ne pas tenir sa parole, revenir contre un engagement verbal. *Il avait offert cent écus, il s'en est dédit.* || Fig., *Ne pouvoir pas, ne pouvoir plus s'en dédire*, Être trop engagé dans une affaire pour ne pas la pousser à bout. *Il n'y a plus à s'en dédire.* || DÉDIT, ITE. participe.

DÉDIT. s. m. Révocation d'une parole donnée. On l'emploie surtout dans cette phrase proverbiale et familière, *Avoir son dit et son dédit*, Être sujet à se dédire, à se rétracter, à changer aisément d'avis. || La peine stipulée dans un marché, dans une convention, contre celui qui n'en remplira pas les conditions. *Payer le dédit.* || Par ext., L'acte même où se trouve stipulée la peine encourue par celui ou celle qui se dédira.

DÉDOMMAGEMENT. s. m. (lat. *de*, de, *damnum*, dommage.) Réparation d'un dommage. *Recevoir un bon dédommagement.* || Fig., Compensation. *Il trouve dans votre amitié un dédommagement à ses malheurs.*

DÉDOMMAGER. v. a. Indemniser, rendre l'équivalent du dommage souffert. *Il m'a amplement dédommagé de la perte que j'ai faite.* || Fig. *Un moment de plaisir dédommage d'une longue souffrance.* || Avec le pron. pers. *Il se dédommage de la contrainte où il a été tenu si longtemps.* || DÉDOMMAGÉ, ÉE. part.

DÉDORER. v. a. Enlever, effacer la dorure en tout ou en partie. || Avec le pron. pers., Perdre de sa dorure peu à peu. *Cette vaisselle de vermeil commence à se dédorer.* || DÉDORÉ, ÉE. participe.

DÉDOUBLER. v. a. Ôter la doublure. || En t. de guerre, *Dédoubler les rangs, les files*, Faire mettre sur un rang, sur une file des soldats qui étaient sur deux rangs, sur deux files. || *Dédoubler un régiment, une compagnie*, Partager un régiment en deux régiments, une compagnie en deux compagnies. || *Dédoubler une pierre*, La séparer, la partager en deux dans toute sa longueur. || DÉDOUBLÉ, ÉE. participe.

DÉDUCTION. s. f. (lat. *deducere*, déduire.) Soustraction, retranchement. *La succession, déduction faite des dettes et legs, monte à cent mille francs.* || DÉDUCTION, L'action de raconter, d'exposer en détail. Peu usité. || Il signifie, surtout dans le langage didactique, L'action d'inférer une chose d'une autre, ou Le raisonnement par lequel on infère. *Cette déduction est fausse.*

DÉDUIRE. v. a. Rabattre, soustraire une somme d'une autre. *Il y a tant à déduire sur cette somme.* || DÉDUIRE, Narrer, raconter, exposer en détail. *Déduire ses raisons.* || Inférer, tirer comme conséquence. *Les conséquences que l'on peut déduire de ce principe.* || DÉDUIT, ITE. participe.

DÉDUIT. s. m. Divertissement, occupation agréable. Vieux, ne s'emploie que dans le style badin.

DÉESSE. s. f. (grec *Thea*, Déesse.) Divinité fabuleuse du sexe féminin. || *Elle a l'air, le port d'une déesse*, se dit D'une belle femme qui a l'air et le port majestueux. Fig., *C'est une déesse.*

DÉFÂCHER (SE). v. pron. S'apaiser après s'être mis en colère. N'est guère usité que dans certaines phrases familières. *S'il est fâché, qu'il se défâche.* || DÉFÂCHÉ, ÉE. participe.

DÉFAILLANCE. s. f. (lat. *deficere*, manquer.) Faiblesse, évanouissement, pâmoison. *Tomber en défaillance. Il lui a pris une défaillance.* || *Défaillance de nature*, État d'une personne affaiblie par l'âge, par l'excès du travail, par la maladie, etc. || DÉFAILLANCE, t. de chimie ancienne. On dit aujourd'hui, *Déliquescence* : voyez ce mot.

DÉFAILLANT, ANTE. adj. Qui s'affaiblit. *Sa main défaillante cherchait à presser la mienne.*

DÉFAILLANT, ANTE. s. t. de procéd. Celui, celle qui manque à comparaître, à se trouver à l'assignation donnée en justice.

DÉFAILLIR. v. n. (Il n'est plus guère usité qu'au pluriel du présent de l'indicatif, *Nous défaillons* ; à l'imparfait, *Je défaillais* ; au prétérit, *Je défaillis, j'ai défailli* ; et à l'infinitif, *Défaillir.*) Manquer. *Toutes choses commençaient à leur défaillir.* Il vieillit en ce sens. || Dépérir, s'affaiblir. *Il se sent défaillir de jour en jour.* || Tomber en faiblesse, s'évanouir. *Je me sentis défaillir.*

DÉFAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Faire.*) Détruire ce qui est fait, changer l'état d'une chose de manière qu'elle ne soit plus ce qu'elle était. *Défaire une malle*, En ôter les effets qu'on y avait enfermés. Avec le pron. pers. *Un nœud qui se défait.* || Fig. *Défaire un mariage, un marché.* || DÉFAIRE, particulièrement, Faire mourir. On l'emploie, dans cette acception, avec le pron. pers. *Dans son désespoir, il se défit lui-même.* Fam. || DÉFAIRE, en t. de guerre, Mettre en déroute, tailler en pièces ; remporter un grand avantage. *Après avoir défait les ennemis.* || DÉFAIRE, Abattre, atténuer, amaigrir. *La maladie a bien défait cet homme.* || Avec le pron. pers., *Ce vin se défait*, Il s'affaiblit, il n'a plus la même qualité. || DÉFAIRE, Délivrer, dégager, débarrasser. *Défaites-moi de cet importun.* On l'emploie, dans ce sens, avec le pron. pers. *Se défaire d'un fâcheux.* || DÉFAIRE, avec le pron. pers., particulièrement, Se désaccoutumer de quelque chose, y renoncer. *Se défaire d'un vice. Défaites-vous de cela.* || *Se défaire d'un domestique*, Le mettre dehors, le congédier. || *Se défaire de son ennemi*, Le faire mourir. || *Se défaire d'une chose*, L'aliéner, en transporter le droit et la possession à un autre. *Se défaire d'un cheval. Il veut se défaire de sa maison.* || DÉFAIT, AITE. participe. On l'emploie surtout dans le sens d'Abattre, d'amaigrir. *Depuis sa maladie il est tout défait.*

DÉFAITE. s. f. Déroute d'une armée, ou de quelques troupes. *Après la défaite des ennemis.* || DÉFAITE, Débit, facilité plus ou moins grande de se défaire de quelque chose. *Ces marchandises-là sont de défaite.* || DÉFAITE, Excuse artificieuse, mauvaise raison, prétexte. *Il m'a donné une défaite.*

DÉFALCATION. s. f. (lat. *defalcare*, défalquer.) Déduction, retranchement.

DÉFALQUER. v. a. Rabattre, retrancher d'une somme ou d'une quantité quelconque. || DÉFALQUÉ, ÉE. participe.

DÉFAUSSER (SE). v. pron. (lat. *de*, de, *falsus*, faux.) t. de plusieurs jeux de cartes. Il se dit Du joueur qui, n'ayant pas de la couleur dans laquelle on joue, jette celle de ses cartes qu'il regarde comme la moins utile.

DÉFAUT. s. m. (lat. *defectus*, défaut.) Imperfection. *Cette femme a un défaut dans la taille. Défaut naturel.* || Imperfection morale. *Il n'y a personne sans défaut.* || Particulièrement, Ce qui n'est pas conforme aux règles de l'art, ce qui choque le goût, le bon sens, dans un ouvrage, dans une production quelconque. *Relever les défauts d'un poëme. Un auteur sans défaut. Etc.* || Il se dit également, surtout dans les arts et métiers, Des parties faibles ou défectueuses dans une étoffe, dans du bois, dans un ouvrage quelconque. *Il y a un défaut dans cette feuille d'acajou.* || Absence, manque, privation de quelque chose. *Le défaut de subsistances a forcé la garnison*

de se rendre. Voyez les locutions prépositives, *Au défaut de, à défaut de.* || Dans une acception particulière, L'absence de certaines qualités, de certains avantages, etc. *Défaut d'esprit, de constance, d'attention, de prévoyance.* || *Le défaut des côtes,* L'endroit où se terminent les côtes. || *Le défaut de la cuirasse,* L'intervalle qui est entre la cuirasse et les autres pièces de l'armure qui s'y joignent; fig. et fam., Le faible d'un homme, l'endroit par lequel on peut venir plus aisément à bout de lui. || Défaut, en t. de procéd., Manquement à l'assignation donnée. *Faire défaut. Jugement par défaut.* || Défaut, est un terme de chasse: *Les chiens sont en défaut,* Ils ont perdu les voies de la bête; *Les chiens ont bien relevé le défaut,* Ils se sont bien remis sur les voies. || Fig. et fam., *Être en défaut,* Commettre quelque manquement, quelque erreur. *Sa mémoire est souvent en défaut. Son adresse paraissait en défaut.* || Au défaut, ou À défaut de. loc. prépositives. Au lieu de, à la place de telle personne ou de telle chose qui manque, qui vient à manquer. *À défaut d'autres armes, il prit une barre de fer.*

DÉFAVEUR. s. f. Cessation de faveur, disgrâce. || Il se dit particulièrement, en termes de finances et de commerce, pour exprimer L'état de ce qui tombe en discrédit. *La défaveur des effets publics.*

DÉFAVORABLE. adj. des 2 genres. Qui n'est pas favorable. *Opinion défavorable.*

DÉFAVORABLEMENT. adv. D'une manière défavorable, fâcheuse.

DÉFÉCATION. s. f. (lat. *defæcatio,* dépuration.) t. de chim. et de pharm. Dépuration d'une liqueur, qui se fait par la chute spontanée des parties qui la rendaient trouble.

DÉFECTIF. adj. (lat. *deficere,* manquer.) t. de gramm. Il se dit D'un verbe qui n'a pas tous ses temps et tous ses modes. On dit aussi, *Défectueux.*

DÉFECTION. s. f. Action d'abandonner un parti auquel on est lié. *Après la défection de ces troupes, il ne fut plus en état de disputer la victoire.*

DÉFECTUEUSEMENT. adv. D'une manière défectueuse. Peu usité.

DÉFECTUEUX, EUSE. adj. Qui manque des qualités, des conditions requises. *Un acte défectueux.* || Il s'emploie, en gramm., comme synonyme de Défectif. *Verbe défectueux.*

DÉFECTUOSITÉ. s. f. Vice, imperfection, défaut. Il ne se dit guère au sens moral.

DÉFENDABLE. adj. des 2 genres. (lat. *defendere,* défendre.) Qui peut être défendu contre l'ennemi ou contre un adversaire.

DÉFENDEUR, ERESSE. s. t. de procéd. Celui, celle à qui on fait une demande en justice. Il est opposé à *Demandeur, eresse.*

DÉFENDRE. v. a. Protéger, soutenir une personne ou une chose attaquée. Il se dit en parlant De toute espèce d'attaque ou d'agression. *Défendre quelqu'un au péril de sa vie. C'est lui qui est chargé de défendre cet accusé. Une lionne qui défend ses petits.* || *Défendre une place, un poste, etc.,* Résister à ceux qui veulent s'en rendre maîtres, s'opposer aux ennemis qui l'attaquent. || *À son corps défendant,* En repoussant une attaque, en opposant de la résistance. *Il a tué l'agresseur à son corps défendant.* Plus communément au fig., dans le langage familier, il signifie, Malgré soi, à regret, avec répugnance. *Je ne signai qu'à mon corps défendant.* || Défendre, t. de guerre, Empêcher que l'ennemi ne puisse, sans risquer beaucoup, entrer dans un lieu ou en approcher. *La frontière est défendue de ce côté par trois places fortes.* || Défendre, Garantir, tant au propre qu'au figuré. *La montagne défend cette maison. Qui le défendra des séductions du monde?* || Défendre, avec le pron. pers., Repousser une attaque, une agression quelconque, y résister. *Il l'a tué en se défendant. On ne lui a pas permis de se défendre.* || Défendre, avec le pron. pers., Se préserver, au propre et au figuré. *Porter un manteau pour se défendre du froid. Défendez-vous des séductions de cette femme.* || Défendre, avec le pron. pers., S'excuser de faire quelque chose à quoi on voudrait nous obliger. *On l'a prié de si bonne grâce, qu'il n'a pu se défendre de ce qu'on souhaitait de lui.* || Se disculper, nier quelque chose qu'on nous reproche. *On l'accuse de telle chose, mais il s'en défend.* || Défendre, Probiber, interdire quelque chose. *Défendre quelque chose sous peine de la vie. On lui défendit le vin.* || Défendre, neutral. et en t. de procéd., Fournir des défenses aux demandes de la partie adverse. || Défendu, ue. participe. || Prov. et fig., *Bien attaqué, bien défendu,* La défense a bien répondu à l'attaque.

DÉFENS. s. m. t. d'eaux et forêts. *Bois en défens,* Bois dont la coupe est défendue au propriétaire, ou dans lequel il n'est pas permis de faire entrer des bestiaux.

DÉFENSE. s. f. Action de défendre, de se défendre; Ce qu'on dit, ce qu'on écrit pour défendre ou se défendre. *Être dans le cas d'une légitime défense. La défense de sa cause. La défense ne fut pas moins vive que l'attaque.* || *Se mettre en défense,* Se mettre en état de se défendre. *Être hors de défense,* N'être plus en état de se défendre. || Défense, se dit particulièrement, en termes de guerre, de L'action ou de la manière de défendre une place, un poste, etc., de s'y défendre. *Ligne de défense. Ce général a fait une belle défense.* || Fig. et fam., *Faire une belle défense,* Résister longtemps à quelque proposition, à quelque sollicitation, etc. || *Cette place est de défense,* Elle peut soutenir un siége. *Cette place est en état de défense,* Elle est bien fortifiée et bien munie. || En t. d'eaux et forêts, *Ce bois est en défense,* Il est en tel état qu'on n'a plus besoin d'empêcher les bestiaux d'y aller. || Défenses, au plur., en t. de fortification, Ce qui sert à garantir, à couvrir les ouvrages et les soldats qui défendent une place. *Ruiner les défenses d'une place.* || En t. de procéd., Ce qu'on répond, par écrit et par ministère d'avoué, à la demande de sa partie. *Faire signifier ses défenses.* || Défense, Chacune des deux longues dents, canines ou incisives, qui sortent de la bouche de certains quadrupèdes et dont ils se servent pour se défendre. *Les défenses du sanglier, de l'éléphant.* || Défense, Prohibition, interdiction. *Défense expresse. Faire des défenses.* || *Jugement, arrêt de défense, de défenses,* ou simplement, *Défenses,* Jugement qui défend de procéder, de passer outre à l'exécution de quelque chose. *Faire signifier des défenses.*

DÉFENSEUR. s. m. Celui qui défend, qui soutient, qui protége. *Défenseur de la foi, de la justice. Défenseur d'office.*

DÉFENSIF, IVE. adj. Fait pour la défense. *Ligue défensive. Armes défensives.* || Substantiv., au fém., Disposition à se défendre, à ne faire simplement que se défendre. *Être, se tenir sur la défensive.*

DÉFÉQUER. v. a. (lat. *defæcare,* déféquer.) t. de chimie. Ôter les fèces, les impuretés d'une liqueur. || Déféqué, ée. participe.

DÉFÉRANT, ANTE. adj. (lat. *deferre*, déférer.) Qui défère, qui cède. Peu usité.

DÉFÉRENCE. s. f. Condescendance. *Avoir de la déférence pour quelqu'un. Marque de déférence.*

DÉFÉRENT. adj. m. t. d'anat. Il ne s'emploie que dans cette dénomination, *Canal* ou *conduit déférent,* Canal excréteur du sperme.

DÉFÉRER. v. a. Donner, décerner. Il s'emploie principalement en parlant De dignités, d'honneurs dont une multitude ou un corps dispose en faveur d'une personne. *Les cardinaux lui déférèrent le pontificat.* || En jurispr., *Déférer le serment à quelqu'un,* S'en rapporter à son serment. || Déférer, Dénoncer. *Déférer quelqu'un à la justice.* || Déférer, verbe neutre, Céder, condescendre. *Déférer au sentiment des autres.* || Déféré, ée. participe.

DÉFERLER. v. a. t. de marine. Déployer les voiles. On dit par analogie, et neutralement, qu'*Une lame déferle,* lorsqu'elle se déploie avec impétuosité, et qu'elle se résout en écume. || Déferlé, ée. participe.

DÉFERRER. v. a. (lat. *de*, de, *ferrum*, fer.) Ôter le fer qui a été appliqué sur un objet quelconque; plus particulièrement, Ôter le fer du pied d'un cheval, d'un mulet, etc. || Fig. et fam., Rendre muet, déconcerter, interdire. *C'est un homme qu'on déferre aisément.* || Déferrer, avec le pron. pers., se dit principalement Des fers d'un cheval, lorsqu'ils tombent, et De la ferrure d'un lacet, d'une aiguillette, lorsqu'elle vient à se détacher, à se défaire. *Un lacet qui se déferre.* || Déferré, ée. participe.

DÉFET. s. m. (lat. *defectus,* défaut.) t. de librairie.) Feuilles superflues et dépareillées d'un ouvrage, qui ne peuvent servir à former des exemplaires complets.

DÉFI. s. m. (lat. *diffidentia,* défiance.) Appel, provocation au combat, qui se fait, soit de vive voix, soit par écrit, soit par gestes. *Porter un défi. Un insolent défi.* || Par extens., Toute sorte de provocation. *Accepter le défi.* || *Mettre quelqu'un au défi de faire une chose,* L'en défier, lui déclarer qu'on regarde comme impossible qu'il la fasse.

DÉFIANCE. s. f. Soupçon, crainte d'être trompé, surpris. *Concevoir de la défiance.* || Prov., *La défiance est mère de sûreté,* Pour éviter d'être trompé, il faut ne pas donner légèrement sa confiance. || Défiance, Manque de confiance dans ses forces, dans ses talents, dans ses ressources, etc. *Avoir une juste défiance de ses propres forces.*

DÉFIANT, ANTE. adj. Soupçonneux, qui craint toujours qu'on ne le trompe.

DÉFICIT. s. m. (Mot latin.) (On prononce le T.) Ce qui manque. *Il y a un grand déficit dans les revenus de l'État. Combler le déficit.*

DÉFIER. v. a. (lat. *diffidere*, se défier.) Provoquer quelqu'un au combat. *Defier son ennemi.* || Il se dit De toute provocation qu'une personne adresse à une autre. *Défier quelqu'un aux échecs, à qui boira le plus.* || Mettre quelqu'un à pis faire, lui déclarer qu'on ne le craint point. *Je vous défie de le faire.* || Défier, Déclarer que l'on regarde une certaine chose comme impossible à quelqu'un, malgré les efforts qu'il emploiera pour en venir à bout. *Je le defie bien de se tirer de là.* || Défier, fig., Braver quelque chose de dangereux, s'y exposer hardiment, courageusement, lutter contre. *Défier un danger, le sort.* Dans un sens analogue. *Un monument qui semble defier les siècles.* || Défier, s'emploie avec le pron. pers., surtout dans les premiers sens. *Ces deux ennemis se défiaient l'un l'autre.* || Être, se mettre, par défiance, en garde contre quelqu'un ou quelque chose. *Je me défie de ses caresses.* || *Se défier de soi-même, de ses forces, de son esprit, etc.,* Avoir peu de confiance en soi-même, en ses propres forces, en sa capacité. || Défier, avec le pron. pers., Se douter, prévoir. || Défié, ée. participe.

DÉFIGURER. v. a. Gâter la figure, le visage. || Dans une acception plus étendue, Gâter la forme, la figure de quelque chose, la dénaturer. *Défigurer une statue, un tableau.* || Fig., dans ce dernier sens. *Défigurer le langage, la vérité.* || Il s'emploie avec le pron. pers. *Elle se défigura, pour n'être pas exposée à la brutalité du vainqueur.* || Défiguré, ée. participe.

DÉFILÉ. s. m. (lat. *de,* de, *filum,* fil.) Passage étroit où il ne peut passer que peu de personnes de front. *L'entrée du défilé. S'engager dans un défilé.* || Fig., Situation embarrassante. *Le voilà dans un étrange défilé.* Voyez le dernier sens de Défiler.

DÉFILEMENT. s. m. t. de fortification. Méthode pour préserver un ouvrage de l'enfilade.

DÉFILER. v. a. Ôter le fil, le cordon qui était passé dans quelque chose. *Défiler des perles.* || Fig., *Défiler son chapelet,* Réciter en détail et de suite tout ce qu'on sait sur une matière. *Il a bien défilé son chapelet.* Faire à quelqu'un tous les reproches qu'on croit avoir à lui faire. || Défiler, s'emploie avec le pron. pers. *Son collier s'est défilé.* || En t. de fortification, *Défiler un ouvrage,* Le garantir d'enfilade, c'est-à-dire, garantir son prolongement des feux qui en balayeraient les défenseurs.

DÉFILER. v. n. Aller l'un après l'autre, en sorte qu'il y ait peu de personnes de front. Il ne se dit proprement qu'en parlant D'une marche de troupes. *Le passage devint si étroit, que les soldats ne pouvaient défiler que deux à deux.* || Il se dit Du mouvement qu'on fait faire à des troupes pour les voir plus en détail. *On fit défiler les troupes par compagnies.* || Il se dit, substantiv., de L'action des troupes qui défilent. *Pendant le défiler.* On écrit aussi, *Défilé.* || Défilé, ée. participe.

DÉFINIR. v. a. (lat. *definire*, définir.) Marquer, déterminer. Il se dit surtout en parlant Du temps, du lieu qu'on fixe pour quelque chose. || Expliquer ce qu'est une chose, dire quels sont les attributs, les qualités qui la distinguent de toute autre. *Un sentiment que je ne saurais définir s'empara de moi.* || *Définir un mot, une expression,* Dire ce qu'ils signifient, quel sens on y attache. || Fig., *Définir une personne,* La faire connaître par ses qualités bonnes ou mauvaises. || Définir, dans le style dogmatique, Décider. *Les conciles ont défini que...* || Défini, ie. participe. || Il se dit, adjectiv., en t. de gramm., D'un sens, d'un mot qui s'applique à un objet particulier et déterminé. *Le mot* Un *a le sens défini dans,* Un ou deux hommes suffiront pour ce travail. *L'article defini* Le, la, les. || *Parfait, passé* ou *prétérit defini,* Temps de l'indicatif du verbe, qui indique l'action comme ayant eu lieu à une époque déterminée, dans une période de temps entièrement passée au moment où l'on parle.

DÉFINITEUR. s. m. On appelle ainsi, dans quelques ordres religieux, Celui qui est préposé pour assister le général ou le provincial dans l'administration des affaires de l'ordre.

DÉFINITIF, IVE. adj. Qui termine une chose, une affaire, de manière qu'on n'y devra plus revenir. *Résolution definitive.* || En procéd., par opposition à *Préparatoire,* Qui décide, qui juge le fond d'un pro-

cès. || *Arrêt définitif.* || En définitive. loc. adv. t. de palais. Par jugement définitif. *Il a gagné son affaire en définitive.* Dans le langage ordinaire, il signifie, En résultat.

DÉFINITION. s. f. Explication de ce qu'est une chose, énonciation des attributs, des qualités qui la distinguent. *Définition exacte, imparfaite.* || *La définition d'un mot, d'un terme, etc.,* L'explication de ce qu'il signifie. || Définition, en matière dogmatique, Règlement. *Avant la définition du concile sur cette matière.*

DÉFINITIVEMENT. adv. D'une manière définitive. || Par jugement définitif. *Cette affaire a été jugée définitivement.*

DÉFLAGRATION. s. f. (lat. *deflagratio*, embrasement.) t. de chimie. Opération par laquelle un corps est brûlé avec flamme.

DÉFLEGMATION. s. f. (lat. *de*, de, grec *phlegma*, flegme.) t. de chimie. Action d'enlever à des liquides spiritueux l'eau qu'ils contiennent.

DÉFLEGMER. v. a. t. de chimie. Enlever la partie aqueuse d'une substance. || Déflegmé, ée. participe.

DÉFLEURIR. v. n. (lat. *deflorere*, défleurir.) Il se dit Des arbres, des arbrisseaux qui viennent à perdre leur fleur. || Verbe actif, Faire tomber la fleur qui était aux arbres. || Ôter le velouté de certains fruits, en les touchant. *Vous touchez ces prunes, vous les défleurissez.* || Défleuri, ie. participe.

DÉFLORATION. s. f. Action par laquelle on ôte à une fille sa virginité.

DÉFLORER. v. a. Ôter la fleur de la virginité. || Fig., *Déflorer un sujet*, Ôter à un sujet ce qu'il a de neuf et de piquant, en le traitant sans lui donner les développements qu'il comporte. || Défloré, ée. participe.

DÉFONCEMENT. s. m. (lat. *de*, de, *fundus*, fond.) Action de défoncer.

DÉFONCER. v. a. Ôter, enlever le fond. Il se dit surtout en parlant De futailles, de tonneaux, etc., dont on ôte les douves qui servent de fond. || T. d'agricult., *Défoncer un terrain*, Le fouiller à la profondeur de deux ou trois pieds, en ôter les pierres, les gravois, et mettre à la place du fumier, ou de la terre nouvelle. || *Défoncer un cuir de vache*, Le fouler avec les pieds, après l'avoir mouillé. || Défoncé, ée. participe. || Adjectiv., *Chemin défoncé*, Chemin rompu, dégradé, effondré.

DÉFORMATION. s. f. t. de médec. Altération de la forme de quelque partie du corps.

DÉFORMER. v. a. Gâter, altérer la forme d'une chose. *Déformer un chapeau. Se déformer la taille.* || Avec le pron. pers. *Votre chapeau se déforme. Sa taille se déforme.* || Déformé, ée. participe.

DÉFOURNER. v. a. (lat. *de*, de, *furnus*, four.) Tirer d'un four. || Défourné, ée. participe.

DÉFRAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer.*) Payer la dépense de quelqu'un. *Être défrayé de tout.* || Défrayé, ée. participe.

DÉFRICHEMENT. s. m. Action de défricher; ce qu'on fait pour mettre en valeur un terrain inculte. || Il se dit Du terrain même qu'on défriche ou qu'on a défriché. *Les défrichements réussissent bien dans telle colonie.*

DÉFRICHER. v. a. Il se dit en parlant D'une terre inculte dont on arrache les mauvaises herbes, les arbres, les broussailles, les épines, pour la cultiver ensuite. *Défricher un champ.* || Défriché, ée. participe.

DÉFRICHEUR. s. m. Celui qui défriche.

DÉFRISER. v. a. Défaire la frisure. *Le temps humide défrise les cheveux.* Avec le pron. pers. *Les cheveux se défrisent quand le temps est pluvieux.* || Défrisé, ée. participe.

DÉFRONCER. v. a. Déplisser, ôter, défaire les plis d'une étoffe ou d'une toile froncée. || Défroncé, ée. participe.

DÉFROQUE. s. f. Le petit mobilier et l'argent qu'un religieux laisse en mourant. || Il se dit, par extens. et fam., Des biens meubles de tout autre particulier, lorsque quelqu'un en profite, sans que ce soit par succession. || Il se dit Des vêtements qu'on ne porte plus. *Outre ses gages, ce domestique a la défroque de son maître.*

DÉFROQUER. v. a. Ôter le froc à quelqu'un. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part, en parlant D'un religieux qui a quitté ou qui veut quitter l'habit de moine et l'état monastique, pour prendre un autre état. || Avec le pron. pers. *Un moine qui est parvenu à se défroquer.* Fam. || Défroqué, ée. participe.

DÉFUNT, UNTE. adj. (lat. *defunctus*, défunt.) Qui est mort. *Le roi défunt.* || Il s'emploie ordinairement comme substantif. *Les enfants du défunt.*

DÉGAGEMENT. s. m. (lat. *de*, de, *vas*, gage.) Action de dégager, de se dégager, ou L'effet, le résultat de cette action. Il se dit dans plusieurs des sens du verbe *Dégager*. *Le dégagement des effets déposés au mont-de-piété. Le dégagement de la poitrine.* || Particulièrement, en t. d'escrime, L'action de dégager le fer. *Faire un dégagement.* || Dégagement, en archit., Partie d'un appartement, servant de passage dérobé. *Pratiquer un dégagement. Escalier de dégagement.*

DÉGAGER. v. a. Retirer ce qui était engagé, ce qui avait été donné en hypothèque, en nantissement, en gage. *Dégager des pierreries.* || Fig., *Dégager sa parole*, Retirer une parole donnée sous des conditions qui n'ont pas été remplies. Tenir sa parole, satisfaire à sa parole. *Dégager sa foi, dégager sa promesse.* || *Dégager quelqu'un de sa parole, d'une responsabilité, etc.*, Lui rendre sa parole, l'affranchir de la responsabilité à laquelle il était tenu. || *Dégager un soldat,* Obtenir son congé. || Fig., *Dégager son cœur,* Rompre un engagement d'amour ou de galanterie. || Dégager, Faire qu'une chose ne soit plus embarrassée, obstruée, etc. *Dégager une porte, la voie publique.* || *Dégager la tête, la poitrine*, Rendre la poitrine, la tête plus libre, la débarrasser de ce qui l'incommode. || Dégager, se dit souvent, fig., dans le sens qui précède. *Dégager son esprit de toute préoccupation.* || Dégager, Débarrasser quelqu'un en le retirant d'un lieu où il se trouvait engagé, en le délivrant de ce qui le tenait embarrassé. *Je le dégageai de ses liens.* || T. d'escrime, *Dégager le fer,* ou simplement, *Dégager*, Faire un mouvement par lequel on détache son épée de celle de l'adversaire. || *Dégager un appartement,* Y pratiquer un ou plusieurs dégagements. || *Cet habit dégage la taille*, se dit D'un habit qui fait bien paraître la taille de la personne qui le porte. || Dégager, t. de chimie, Séparer une substance gazeuse, volatile, etc., de celles auxquelles elle était unie. || Il se dit également D'une substance composée qui donne quelque émanation. *Cette substance dégage une odeur sulfureuse.* || En mathém., *Dégager l'inconnue*, Trouver, par une opération, la quantité inconnue que l'on cherchait pour la solution d'un problème. || Dégager, s'emploie avec le pron. pers., dans plusieurs des sens indiqués. *Se dé-*

gager de toute responsabilité. Il ne pouvait se dégager de la foule. || Dégager, neutral., t. de danse, Détacher un pied ou une jambe de l'autre pied ou de l'autre jambe. || Dégagé, ée. participe. *Un esprit dégagé de préjugés.* || Dégagé, se dit adjectiv. pour Libre, aisé. *Taille dégagée. Air dégagé.* || Fam., *Avoir des airs dégagés*, Avoir des airs un peu trop libres.

DÉGAINE. s. f. (lat. *de*, de, *vagina*, gaine.) Loc. adv. et ironique, *D'une belle dégaine*, D'une façon, d'une manière ridicule, maussade. Très-fam.

DÉGAINER. v. a. Tirer un instrument perçant ou tranchant de sa gaine, de son fourreau. Il est familier et ne s'emploie guère qu'absolument, dans le sens de Mettre l'épée à la main pour se battre. *Il faut dégainer.* || Dégainé, ée. participe.

DÉGANTER. v. a. Ôter les gants. Avec le pron. pers. *Je ne saurais me déganter.* || Déganté, ée. participe.

DÉGARNIR. v. a. (ital. *sguernire*, dégarnir.) Ôter ce qui garnit. *Dégarnir une chambre des meubles qu'elle contenait*, ou simplement, *Dégarnir une chambre.* || *Dégarnir le centre, les ailes d'une armée*, Diminuer le nombre des troupes qui les forment. || *Dégarnir une place*, En retirer une partie considérable de la garnison ou des munitions. *Dégarnir les côtes, les frontières, etc.* || Dégarnir, particulièrement, Ôter ce qui forme la garniture d'une chose, les ornements, les accessoires, etc., qu'on y avait fixés, attachés, cousus. *Dégarnir une chemise, un lit.* || Dégarnir, s'emploie avec le pron. pers. *La salle se dégarnissait peu à peu. Sa tête commence à se dégarnir.* || Se vêtir, se couvrir plus légèrement. *Il s'est enrhumé pour s'être dégarni trop tôt.* || Fig., en t. de comm., Se dessaisir de son argent comptant. *Vous avez eu tort de vous dégarnir.* || Dégarni, ie. participe.

DÉGÂT. s. m. (lat. *devastatio*, ravage.) Ruine, ravage, détriment causé par un accident quelconque, comme tempête, grêle, gens de guerre, etc. *La grêle a fait un grand dégât dans les vignes.* || Absol., *Faire le dégât*, Ravager, dévaster. || Dégât, Consommation de denrées, faite sans économie.

DÉGAUCHIR. v. a. Terme propre à certains métiers. Dresser le parement d'une pierre, d'une pièce de charpente ou de menuiserie, etc. || Dégauchi, ie. participe.

DÉGAUCHISSEMENT. s. m. Action de dégauchir.

DÉGEL. s. m. (lat. *de*, de, *gelu*, gelée.) Fonte de la glace, de la neige, par l'adoucissement de l'air.

DÉGELER v. a. Faire qu'une chose qui était gelée cesse de l'être. || Avec le pron. pers. *L'eau de fontaine commence à se dégeler.* || Neutre. *Faire dégeler de l'eau.* || Il s'emploie souvent comme impersonnel. *Il dégèle.* || Dégelé, ée. participe.

DÉGÉNÉRATION. s. f. (lat. *degenerare*, dégénérer.) État de ce qui dégénère. || En médec., L'altération qui survient dans les solides ou dans les liquides, et particulièrement Changement de quelque partie en une substance morbide.

DÉGÉNÉRER. v. n. S'abâtardir. Il se dit Des hommes, des animaux, des plantes, etc., qui, par l'effet de la reproduction successive, perdent plus ou moins de leur force, de leur bonté, de leur beauté, ou de quelque autre qualité remarquable. *Le blé dégénère dans un mauvais terrain.* || Particulièrement, en parlant Des personnes, N'avoir pas autant de noblesse, de vertu, de mérite que ceux dont on est sorti, ne pas suivre leurs bons exemples. *Cette race a bien dégénéré.* Dans cette acception, il se construit souvent avec la préposition *de. Dégénérer de ses ancêtres.* || Il se dit également D'une personne qui perd de ses qualités, de son mérite, etc. *Cet écrivain a bien dégénéré.* || Dégénérer, suivi de la préposition *en*, se dit Des choses qui changent de bien en mal, de mal en pis, ou de mal en moins mal. *La liberté dégénérait en licence. La guerre de la Fronde dégénéra en plaisanterie.* || Il se dit particulièrement D'une maladie, lorsqu'elle s'affaiblit et prend un caractère moins grave, et aussi lorsqu'elle se change en une maladie plus violente. || Dégénéré, ée. participe.

DÉGÉNÉRESCENCE. s. f. t. de médecine, synonyme de Dégénération.

DÉGINGANDÉ, ÉE. adj. Il se dit D'une personne dont la contenance et la démarche sont mal assurées, comme si elle était toute disloquée. Fam.

DÉGLUER. v. a. (lat. *de*, de, *gluten*, glu.) Ôter la glu, débarrasser de la glu. On l'emploie aussi avec le pron. pers. *Se dégluer.* || Fig., *Dégluer les yeux*, Ôter la chassie qui colle les paupières. || Déglué, ée. participe.

DÉGLUTITION. s. f. (lat. *deglutire*, engloutir.) t. de médec. Action d'avaler. *La déglutition.*

DÉGOBILLER. v. a. Vomir le vin et les aliments qu'on a pris avec excès. Bas. || Dégobillé, ée. participe.

DÉGOBILLIS. s. m. Les matières dégobillées. Bas.

DÉGOISER. v. a. Il signifiait autrefois, en parlant Des oiseaux, Chanter, gazouiller. || Fig., Parler plus qu'il ne faut, et avec volubilité. Très-fam. || Il s'emploie neutral. dans le sens de Jaser. *Cette femme aime bien à dégoiser.* || Dégoisé, ée. participe.

DÉGONFLEMENT. s. m. Action de dégonfler, de se dégonfler.

DÉGONFLER. v. a. Faire cesser le gonflement. *Dégonfler un ballon.* Avec le pron. pers. *Cette tumeur commence à se dégonfler.* || Dégonflé, ée. participe.

DÉGORGEMENT. s. m. (lat. *egurgitare*, dégorger.) Écoulement des eaux et des immondices retenues. *Le dégorgement d'un égout.* || Il se dit Du débordement et de l'épanchement de la bile et des autres humeurs. *Le dégorgement des humeurs.* || Dégorgement, dans plusieurs arts et métiers, Action de dépouiller, de nettoyer certaines choses des matières superflues ou étrangères. *Le dégorgement des cuirs.*

DÉGORGER. v. a. Déboucher, débarrasser un passage obstrué par quelque matière. *Il faudrait dégorger ce tuyau.* On l'emploie avec le pron. pers. *Un tuyau qui se dégorge.* || Il est quelquefois neutre. *Les ravines d'eau ont fait dégorger cet étang.* || Dégorger, actif, dans plusieurs arts et métiers, Dépouiller, nettoyer une chose des matières superflues ou étrangères. *Dégorger du cuir.* || Dégorger, avec le pron. pers., se dit D'un tuyau, d'un canal qui verse, qui épanche ses eaux. *Ce tuyau va se dégorger dans un bassin.* || Il se dit en outre Du poisson qui se purge dans l'eau claire du goût de la marée ou de la bourbe. || *Faire dégorger des laines, des soies, etc.*, Les laver pour les dégorger. || Dégorgé, ée. participe.

DÉGOTER. v. a. Déplacer quelqu'un de son poste, et se mettre à sa place. Très-fam. et peu usité. || Dégoté, ée. participe.

DÉGOURDIR. v. a. (lat. *de*, de, *gurdus*, étourdi.) Redonner du mouvement, de la chaleur à ce qui était engourdi par un long repos, le froid, ou quelque autre cause. *Dégourdir ses jambes.* || Fig. et fam., Faire perdre à quelqu'un sa gaucherie, sa timidité, lui faire

acquérir de l'aisance, de la hardiesse. *Ce jeune homme a besoin que le monde le dégourdisse.* || Avec le pron. pers. *Je me suis un peu dégourdi en marchant.* || Fig., *Faire dégourdir de l'eau,* Faire chauffer légèrement de l'eau pour lui ôter sa grande froideur. Dans cette phrase, le pronom est sous-entendu. || Dégourdi, ie. participe. || Adjectiv., *C'est un homme bien dégourdi,* Il est adroit, avisé, difficile à tromper. *Cette femme a l'air bien dégourdie,* Elle a des manières vives et même un peu libres. || Substantiv., *C'est un dégourdi.*

DÉGOURDISSEMENT. s. m. Action par laquelle les membres engourdis reprennent du mouvement, de la chaleur, etc.

DÉGOÛT. s. m. Manque de goût, d'appétit. || La répugnance qu'on a pour certains aliments. *Il avait autrefois un grand dégoût pour le vin.* || Fig., Aversion qu'on prend pour une chose ou pour une personne. *Avoir du dégoût pour l'étude. Surmonter son dégoût.* || Fig., Déplaisir, chagrin, mortification; et, en ce sens, on l'emploie surtout au pluriel. *Il fut abreuvé de dégoûts.*

DÉGOÛTANT, ANTE. adj. Qui donne du dégoût. || Fig., Qui inspire de l'aversion, de la répugnance. *Il a des manières dégoûtantes.* || Fig., Qui cause du déplaisir, qui rebute, qui décourage. *Cela est dégoûtant.*

DÉGOÛTER. v. a. Ôter l'appétit. || Inspirer de la répugnance pour quelque aliment. *Ils m'ont dégoûté du poisson, à force de m'en faire manger.* || Fig., Donner, inspirer de l'éloignement pour une personne, pour une chose; faire qu'on cesse de trouver une personne, une chose à son gré. *Être dégoûté de la vie.* || Avec le pron. pers., tant au propre qu'au figuré, Prendre du dégoût. *Il s'est dégoûté de cet emploi.* || Dégoûté, ée. participe. || Il est quelquefois substantif, comme dans cette phrase familière, *Faire le dégoûté,* Faire le difficile, le délicat.

DÉGOUTTANT, ANTE. adj. Qui dégoutte. *Ce linge est encore tout dégouttant.*

DÉGOUTTER. v. n. Couler goutte à goutte. *La sueur lui dégouttait du front.* || Il se dit aussi Des choses d'où l'eau ou quelque autre liqueur dégoutte. *Les cheveux lui dégouttent de sueur.*

DÉGRADATION. s. f. (lat. *degradare,* dégrader.) Destitution, privation forcée, et ordinairement ignominieuse, du grade, de la dignité que l'on a, du rang, de l'état où l'on est. *Dégradation civique, militaire.* || Fig., Avilissement. *La dégradation des âmes est une suite de la servitude.* || Dégradation, Dégât, détérioration plus ou moins considérable qu'on fait dans des bois, dans un héritage, dans une maison, etc. || Dépérissement où est une chose, dommage qu'elle a éprouvé par l'effet de la vétusté ou de quelque accident. *La dégradation d'un bâtiment.* || Dégradation, en t. de peint., Affaiblissement graduel de la lumière, des ombres, des couleurs d'un tableau. *Un peintre qui entend bien la dégradation des couleurs.*

DÉGRADER. v. a. Dépouiller, destituer quelqu'un de son grade, de sa dignité, de son emploi, etc. || Fig., Avilir. *Dégrader la majesté du trône.* || Dégrader, Détériorer, endommager. *Le temps a dégradé ce monument.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans les deux sens qui précèdent. || Dégrader, en t. de peint., Diminuer, affaiblir insensiblement la lumière, les ombres, la couleur d'un tableau. || Dégradé, ée. participe.

DÉGRAFER. v. a. Détacher une chose qui était agrafée, qui était retenue par une agrafe ou des agrafes. || Dégrafé, ée. participe.

DÉGRAISSAGE ou DÉGRAISSEMENT. s. m. (lat. *de,* de, *crassus,* gras.) Action de dégraisser les laines, les étoffes de laine.

DÉGRAISSER. v. a. Ôter la graisse de quelque chose. *Dégraisser le pot.* || Fig. et pop., *Dégraisser quelqu'un,* Lui ôter une partie des grandes richesses qu'il avait mal acquises. || Dégraisser, Dépouiller une chose de la matière grasse dont elle est couverte ou pénétrée. *La poudre dégraisse les cheveux.* || *Dégraisser le vin,* Lui ôter, au moyen de quelque ingrédient, la mauvaise qualité qu'il contracte en tournant à la graisse. || Dégraisser, particulièrement, Ôter les taches que la graisse ou quelque autre matière grasse a faites. *Donner un habit à dégraisser.* || Dégraissé, ée. participe.

DÉGRAISSEUR. s. m. Celui qui dégraisse les habits, les étoffes.

DÉGRAVOIEMENT ou DÉGRAVOÎMENT. s. m. Effet d'une eau courante qui dégravoie, qui déchausse des murs, des pilotis, etc.

DÉGRAVOYER. v. a. Dégrader, déchausser des murs, des pilotis. || Dégravoyé, ée. participe.

DEGRÉ. s. m. (lat. *gradus,* degré.) Escalier d'un bâtiment. || Il se dit Des marches qui forment un escalier. *Monter, descendre les degrés.* || Il se dit particulièrement Des marches servant d'entrée ou de soubassement aux grands édifices. *Les degrés d'un temple.* Au sing., *Le grand degré du Palais.* || Degré, se dit fig. Des emplois, des charges, des dignités par où on passe successivement pour arriver à une position plus élevée. *Il est dans un haut degré d'élévation.* || Il se dit particulièrement, dans les universités, surtout au pluriel, Des grades de maître ès arts, de bachelier, de licencié, de docteur. *Prendre ses degrés.* || Il se dit, fig., en parlant De toute espèce de progrès, de transition, ou de déclin, de déchéance. *Passer par tous les degrés du crime.* || En médec., *Le degré d'une maladie,* se dit Du point où une maladie est parvenue. || En algèbre, *Équation du premier, du second, du troisième degré,* Équation dont l'inconnue est à la première puissance, à la seconde, etc. || En gramm., *Degrés de comparaison* ou *de signification,* Le positif, le comparatif et le superlatif. *Voyez ces mots.* || En jurispr., *Degré de juridiction,* Chacun des tribunaux devant lesquels une même affaire peut être successivement portée. || Degré, en musique, se dit Des notes d'une gamme considérées comme parcourues en montant ou en descendant. || Degré, en parlant De parenté et de consanguinité, sert à marquer la proximité ou l'éloignement qu'il y a entre parents, à l'égard de la tige qui leur est commune. || Degré, se dit pour exprimer La différence de plus ou de moins dans les qualités sensibles. *Degré de chaleur, de vitesse. Le degré d'un mal. Etc.* || En chimie, *Degré de feu,* Le point où il faut que le feu soit poussé pour l'opération qu'on se propose. || Degré, se dit fig., dans un sens analogue à celui qui précède, en parlant Des qualités morales, des passions, des sentiments, etc. *Degré de tristesse. Être insolent au dernier degré.* || Degré, se dit encore, surtout en physique, de Chacune des divisions principales qui sont marquées sur l'échelle des instruments destinés à mesurer le plus ou le moins d'intensité, d'accroissement, de pesanteur, etc., de certaines choses. *Les degrés d'un thermomètre. Le thermomètre est à trente degrés au-dessus de zéro.* || En géométrie, en astronomie, etc., Chacune des trois cent soixante

ou des quatre cents parties égales de la circonférence. Le *degré sexagésimal* est la trois cent soixantième partie de la circonférence; le *degré décimal* en est la quatre centième. *Un angle de quarante-cinq degrés.* || PAR DEGRÉS. loc. adv. Graduellement. *Augmenter par degrés.*

DÉGRÉER. v. a. t. de marine. Il se dit en parlant D'un bâtiment dont on ôte les agrès, les voiles, les cordages et autres choses nécessaires à la manœuvre, ou qui perd ses agrès, soit par accident, soit dans un combat. *Dégréer une frégate.* || DÉGRÉÉ, ÉE. participe.

DÉGRÈVEMENT. s. m. (lat. *de*, de, *gravare*, charger.) Action de dégréver quelqu'un, de diminuer son imposition jugée trop forte.

DÉGRÉVER. v. a. Diminuer une imposition, une taxe jugée trop forte. || DÉGRÉVÉ, ÉE. participe.

DÉGRINGOLADE. s. f. Action de dégringoler. Fam.

DÉGRINGOLER. v. a. Descendre avec précipitation, et souvent plus vite qu'on ne voudrait. Absol. *Il a dégringolé.* || Il se dit quelquefois pour Rouler du haut en bas. *La voiture a dégringolé dans un précipice.* Fam. dans les deux sens. || DÉGRINGOLÉ, ÉE. participe.

DÉGRISER. v. a. Faire passer l'ivresse. || Fig., Détruire l'illusion, le charme, l'espérance. *Cet échec l'a un peu dégrisé.* Fam. dans les deux sens.

DÉGROSSIR. v. a. t. d'arts et métiers. Ôter le plus gros de la matière, pour la préparer à recevoir la forme que l'artiste, que l'ouvrier veut lui donner. || Fig., Ébaucher. *Dégrossir un ouvrage.* || Commencer à débrouiller, à éclaircir. *Dégrossir la besogne.* || DÉGROSSI, IE. participe.

DÉGUENILLÉ, ÉE. adj. Dont les vêtements sont en lambeaux.

DÉGUERPIR. v. a. t. de pratique. Abandonner la possession d'un immeuble. *Déguerpir un héritage.* Absol. *Il faut déguerpir.* || Neutr., dans le langage ordinaire, Sortir, se retirer d'un lieu malgré soi. *Je le ferai bien déguerpir.* Ce sens est fam. || DÉGUERPI, IE. participe.

DÉGUERPISSEMENT. s. m. t. de pratique. Abandonnement de la possession d'un immeuble.

DÉGUEULER. v. n. Vomir, rendre gorge. Bas.

DÉGUIGNONNER. v. a. Faire cesser le guignon, le malheur. Il se dit principalement au jeu. Fam. || DÉGUIGNONNÉ, ÉE. participe.

DÉGUISEMENT. s. m. (lat. *de*, de, ital. *guisa*, guise.) Ce qui sert à déguiser une personne. *Prendre un déguisement.* || L'état d'une personne déguisée. *Malgré son déguisement, je le reconnus fort bien.* || Figur., Fausse apparence. *C'est un homme qui sait prendre toutes sortes de déguisements.* || Dissimulation, artifice pour cacher la vérité. *Parlez-moi sans déguisement.*

DÉGUISER. v. a. Travestir une personne de telle sorte, qu'il soit difficile de la reconnaître. || Fig., Cacher quelque chose sous des apparences trompeuses. *Déguiser sa naissance.* || *Déguiser son nom*, Changer son nom pour n'être pas connu. || *Déguiser sa voix*, Parler avec un son de voix différent de sa voix naturelle. *Déguiser son écriture*, Écrire en formant les lettres et les mots d'une façon différente de sa façon habituelle. *Déguiser son style. Déguiser les mets, les viandes.* || DÉGUISER, Présenter une chose autrement qu'elle n'est, dans l'intention d'abuser, de surprendre. *Déguiser ses sentiments. Pour ne vous rien déguiser.* || DÉGUISER, s'emploie souvent avec le pron. pers. *Il se déguisa en moine, en marchand, etc.* || Se montrer tout autre qu'on n'est réellement. *Cet homme se déguise de mille manières.* || DÉGUISÉ, ÉE. participe.

DÉGUSTATEUR. s. m. (lat. *degustare*, déguster.) Officier qui vérifie et constate la qualité des boissons. || Adj. *Commissaire dégustateur.*

DÉGUSTATION. s. f. Essai qu'on fait des liqueurs en les goûtant.

DÉGUSTER. v. a. Goûter du vin ou quelque autre boisson, pour en connaître la qualité. || DÉGUSTÉ, ÉE. participe.

DÉHÂLER. v. a. (lat. *de*, de, grec *aléa*, hâle.) Ôter l'impression que le hâle a faite sur le teint. || Absol. *Cela déhâle.* || Avec le pron. pers. *Se déhâler.* || DÉHÂLÉ, ÉE. participe.

DÉHANCHÉ, ÉE. adj. (lat. *de*, de, ital., *anca*, hanche.) Qui a les hanches rompues ou disloquées. Il se dit Des hommes et des chevaux. || Il se dit, fig. et fam., De ceux qui marchent sans être fermes sur leurs hanches.

DÉHARNACHEMENT. s. m. (lat. —, ital. *arnese*, harnais.) Action de déharnacher.

DÉHARNACHER. v. a. Ôter le harnais à un cheval de trait. || DÉHARNACHÉ, ÉE. participe.

DÉHISCENCE. s. f. (lat. *dehiscere*, s'entr'ouvrir.) t. de botan. Manière dont s'ouvrent les anthères pour laisser sortir le pollen, ou le péricarpe pour laisser échapper les graines, les semences.

DÉHISCENT, ENTE. adj. t. de botan. Il se dit Des parties qui s'ouvrent d'elles-mêmes à leur maturité, telles que les fruits du lis, de la jusquiame, de la balsamine, etc.

DÉHONTÉ, ÉE. adj. (lat. *dehonestus*, malhonnête.) Éhonté, sans honte, sans pudeur.

DEHORS. adv. de lieu. (lat. *foras*, dehors.) Par opposition à Dedans. Hors du lieu, hors de la chose dont il s'agit. *Je le croyais dedans, il est dehors.* || Fig., *Mettre quelqu'un dehors*, Le chasser, lui donner son congé. || T. de commerce, *Mettre dehors un billet, etc.*, Le mettre en circulation en le passant à l'ordre de quelqu'un. || DEHORS, désigne particulièrement, en t. de marine, La pleine mer, le large, par opposition Aux rades, aux côtes. *La mer est grosse dehors.* || T. de marine, *Toutes voiles dehors*, Toutes les voiles étant déployées. || *De dehors, en dehors, par dehors*, De l'extérieur, à l'extérieur, par l'extérieur. *Venir de dehors. La porte s'ouvre en dehors. Faire le tour par dehors.* || *Porter la pointe du pied en dehors*, Marcher de manière qu'il y ait plus de distance entre les deux pointes des pieds qu'entre les talons. || Fig. et fam., *Être en dehors, tout en dehors*, Être d'une extrême franchise, ne cacher aucun de ses sentiments. || *En dehors*, s'emploie quelquefois avec *de*, comme locution prépositive. *En dedans et en dehors de la ville.* Fig., *Cela est en dehors de la question*, Cela n'appartient pas, ne se rattache pas à la question. || *Par dehors*, est aussi quelquefois préposition. *Il passa par dehors la ville.* On ne l'emploie ainsi que dans cette phrase et dans quelques autres semblables. || DEHORS, se dit subst. de La partie extérieure de quelque chose. *Le mal n'est qu'au dehors.* || *Les dehors d'une maison*, Les avenues, avant-cour, parc, etc., qui dépendent d'une maison. || *Les dehors d'une place*, Les fortifications extérieures, les ouvrages détachés de la place. *Il y a de beaux dehors à cette place.* || T. de manége, *La jambe du dehors, la rêne du dehors, etc.*, La jambe, la rêne, etc., qui sont du côté du mur; par opposition à La jambe, à la rêne, etc., qui

sont du côté de l'intérieur du manége. || DEHORS, subst., se dit fig., au pluriel, pour Apparences. *Sauver les dehors. Dehors trompeurs.*

DÉICIDE. s. m. (lat. *Deus,* Dieu, *cædes,* meurtre.) Mot employé quelquefois en parlant des Juifs et de la mort de Notre-Seigneur.

DÉIFICATION. s. f. (lat. —*facere,* faire.) Apothéose, action par laquelle on déifie, on divinise.

DÉIFIER. v. a. Admettre, placer au nombre des dieux, diviniser. || DÉIFIÉ, ÉE. participe.

DÉISME. s. m. Système de ceux qui, rejetant toute révélation, croient seulement à l'existence de Dieu.

DÉISTE. s. des 2 genres. Celui ou celle qui reconnaît un Dieu, mais qui rejette toute religion révélée. Adj., *Les philosophes déistes.*

DÉITÉ. s. f. Divinité, dieu ou déesse de la Fable. N'est guère usité qu'en poésie.

DÉJÀ. adv. de temps. (lat. *jam,* déjà.) Dès l'heure présente, dès à présent. *Cet enfant marche déjà. Quoi! déjà?* || Dès lors, dès le temps, dès le moment dont je parle, et il s'applique tant au passé qu'à l'avenir. *Déjà le soleil était sur l'horizon. Il était déjà vieux à trente ans.* || Auparavant. *J'avais déjà été chez vous pour vous voir.*

DÉJECTION. s. f. (lat. *dejectare,* rejeter.) t. de médec. Évacuation des excréments par l'anus. || Il se dit également, surtout au pluriel, Des matières évacuées.

DÉJETER (SE). v. pron. Il se dit proprement Du bois qui, soit par l'effet de la sécheresse ou de l'humidité, soit parce qu'il a été employé trop vert, se resserre, s'enfle, se courbe, se déjoint, ou se fend. || Il se dit, par extens., De certaines parties du corps, lorsqu'elles se contournent ou s'écartent de leur direction naturelle. || DÉJETÉ, ÉE. participe.

DÉJEUNER. v. n. (lat. *de,* de, *jejunare,* jeûner.) Faire le repas du matin. || DÉJEUNÉ, ÉE. participe.

DÉJEUNER. s. m. (Plusieurs écrivent, *Déjeuné.*) Le repas du matin, ou Les mets, les aliments qu'on mange à ce repas. *Déjeuner chaud, froid.* || Prov. et fig., *Il n'en a pas pour un déjeuner,* se dit D'un prodigue, d'un dissipateur qui se dépêche de manger son bien. || DÉJEUNER, Espèce de petit plateau garni d'une tasse, d'une soucoupe, etc. *Un déjeuner de porcelaine.*

DÉJOINDRE. v. a. Faire que ce qui était joint ne le soit plus. Il ne se dit qu'en parlant Des ouvrages de menuiserie, de charpenterie et de maçonnerie. *Cela est tout déjoint.* || Il s'emploie avec le pron pers. *Ces ais se déjoignent.* || DÉJOINT, OINTE. participe.

DÉJOUER. v. a. Faire manquer, faire échouer un projet, une intrigue dont on craint le résultat pour soi ou pour autrui. *Il déjoua leurs complots.* || *Déjouer quelqu'un,* Empêcher l'effet nuisible, préjudiciable qu'il se propose par ses discours, par ses actions, par ses démarches. || DÉJOUER, verbe neutre; familièrement, N'être pas à son jeu, jouer plus mal qu'à l'ordinaire. || DÉJOUÉ, ÉE. participe.

DÉJUC. s. m. (lat. —*jugum,* éminence.) Le temps du lever des oiseaux. Vieux.

DÉJUCHER. v. n. Il ne se dit proprement que Des poules, quand elles sortent du juchoir. || Fig. et fam., Se déplacer d'un lieu haut et élevé. || Actif, Faire déjucher quelqu'un. *Je vous déjucherai bien de là-haut.* || DÉJUCHÉ, ÉE. participe.

DELÀ. préposition. Plus loin, de l'autre côté de. *Delà la rivière.* || Ce mot est quelquefois précédé de l'une des prépositions *De* et *Par. Par delà le cap de Bonne-Espérance.* || Il s'emploie plus ordinairement, de la même manière, avec *Au;* mais alors il doit être suivi de la préposition *De. Au delà des mers.* || *Au delà,* et quelquefois *Par delà,* s'emploient fig., au sens moral, Pour marquer excès d'une chose sur une autre. *Au delà de l'imagination.* || *Au delà* et *Par delà,* se disent, fig. et absol., pour Encore plus, encore davantage. *Je lui ai donné tout ce que je lui devais, et au delà. Je l'ai satisfait, et par delà.* || *Deçà et delà,* De côté et d'autre. || Fam., *Jambe deçà, jambe delà,* Une jambe d'un côté, une jambe de l'autre, à califourchon. || *En delà,* Plus loin.

DÉLABREMENT. s. m. (lat. *dilacerare,* déchirer.) État d'une chose délabrée. *Le délabrement de ses affaires, de sa santé.*

DÉLABRER. v. a. Déchirer, mettre en lambeaux. || Il se dit, par extens., en parlant De toute chose détériorée, mise en mauvais état par l'effet d'un long usage, de la vétusté, du défaut de soin, etc. *Délabrer des meubles.* || Il s'emploie fig. dans le même sens. *Les veilles ont bien délabré sa santé.* || Il s'emploie avec le pron. pers. *Tous mes meubles se délabrent. Ses affaires se délabrent.* || DÉLABRÉ, ÉE. participe. *Un estomac délabré.* || Fam., *Être délabré,* Avoir des vêtements en lambeaux.

DÉLACER. v. a. Relâcher ou retirer un lacet qui est passé dans les œillets d'un corset, d'une robe, etc. || *Délacer une femme,* Défaire, lâcher le lacet de son corset, de sa robe. || DÉLACER, s'emploie avec le pron. pers. *Je sens que mon corset se délace.* || DÉLACÉ, ÉE. participe.

DÉLAI. s. m. (lat. *dilatus,* différé.) Remise; temps accordé pour faire une chose, ou à l'expiration duquel on sera tenu de faire une certaine chose. *Sans plus de délai. Assigner quelqu'un à bref délai. Délai de grâce.*

DÉLAISSEMENT. s. m. (lat. *de,* de, *laxare,* lâcher.) Manque de tout secours, de toute assistance. || DÉLAISSEMENT, en t. de jurispr. et en t. de comm. maritime, Abandonnement, action d'abandonner une chose à quelqu'un.

DÉLAISSER. v. a. Abandonner, laisser sans aucun secours, sans aucune assistance. *Il est délaissé de tous ses parents.* || DÉLAISSER, en t. de jurispr., Quitter une chose dont on était en possession. || En t. de procéd., Ne pas continuer, renoncer à. *Délaisser des poursuites.* || DÉLAISSÉ, ÉE. participe.

DÉLARDEMENT. s. m. t. d'archit. et de charpent. Action de délarder, ou Le résultat de cette action.

DÉLARDER. v. a. En t. d'archit., Enlever une partie du lit d'une pierre; Couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier. || En t. de charpenterie, Abattre les arêtes d'une pièce de bois. || DÉLARDÉ, ÉE. participe.

DÉLASSEMENT. s. m. Repos, relâche qu'on prend pour se délasser de quelque travail. *L'esprit a besoin de délassement.*

DÉLASSER. v. a. Ôter la lassitude, faire qu'on ne soit plus las. *Le sommeil m'a délassé l'esprit.* Absol., *le sommeil délasse.* || Il s'emploie avec le pron. pers. *Se délasser d'une longue fatigue.* || DÉLASSÉ, ÉE. participe.

DÉLATEUR, TRICE. s. (lat. *delator,* délateur.) Celui, celle qui accuse, qui dénonce, qui fait métier de dénoncer. *On fit punir le délateur. Un délateur secret est plus dangereux qu'un délateur public.*

DÉLATION. s. f. Accusation, dénonciation; habitude de dénoncer.

DÉLATTER. v. a. (lat. *de*, de, *later*, tuile.) Ôter les lattes de dessus un toit. || DÉLATTÉ, ÉE. participe.

DÉLAVÉ, ÉE. adj. (lat. *delavare*, délaver.) Il se dit Des couleurs faibles et blafardes. || En joaillerie, *Pierre délavée*, Pierre dont la couleur est faible.

DÉLAYANT. s. m. (lat. *de*, de, *laxare*, relâcher.) t. de médec. Remède qui rend les humeurs plus fluides. || Il s'emploie adjectiv. *Remèdes délayants.*

DÉLAYEMENT. s. m. Action de délayer.

DÉLAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer.*) Détremper dans un liquide. || Il se dit, fig., en parlant De ce qui est exprimé trop longuement et avec diffusion. *Il a délayé cette pensée.* || DÉLAYÉ, ÉE. participe.

DELEATUR. s. m. (Mot latin.) (On prononce *Déléatur.*) t. d'impr. Signe par lequel on indique, dans la correction des épreuves, les lettres, les mots ou les lignes à retrancher.

DÉLECTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *delectare*, délecter.) Qui plaît beaucoup, très-agréable.

DÉLECTATION. s. f. Plaisir qu'on savoure, qu'on goûte avec sensualité.

DÉLECTER. v. a. Charmer, réjouir. N'est guère usité que dans le style ascétique. || Il s'emploie plus ordinairement avec le pron. pers.; et alors il signifie, familièrement, Prendre beaucoup de plaisir à quelque chose. *Se délecter à l'étude.* || DÉLECTÉ, ÉE. participe.

DÉLÉGATION. s. f. (lat. *delegare*, déléguer.) Commission donnée à quelqu'un pour agir au nom d'un autre. *Par délégation du prince.* || *Délégation de pouvoir, etc.*, Acte par lequel on délègue son pouvoir, etc. || DÉLÉGATION, Acte par lequel on autorise une personne à recevoir d'une autre une certaine somme, ou par lequel on transporte une dette à quelqu'un. *Faire une délégation sur son fermier.*

DÉLÉGUER. v. a. Députer, commettre, envoyer quelqu'un avec pouvoir d'agir, d'examiner, de juger, etc. *Déléguer quelqu'un pour connaître de quelque chose.* || *Déléguer son autorité, ses pouvoirs, etc.*, Investir quelqu'un de son autorité, lui donner les pouvoirs nécessaires pour remplir une mission, pour traiter une affaire, etc. || DÉLÉGUER, se dit en parlant Des fonds qu'on assigne pour un payement, pour l'acquittement d'une dette. *Déléguer une somme.* || *Déléguer une dette*, Charger quelqu'un de la payer. || DÉLÉGUÉ, ÉE. participe. || Subst., Celui qui a reçu une délégation, qui a commission de quelqu'un.

DÉLESTAGE. s. m. t. de marine. Action de délester, déchargement du lest d'un bâtiment.

DÉLESTER. v. a. t. de marine. Ôter le lest d'un bâtiment. || DÉLESTÉ, ÉE. participe.

DÉLESTEUR. s. m. t. de marine. Celui qui, dans un port, est chargé de faire délester les bâtiments.

DÉLÉTÈRE. adj. des 2 genres. (grec *dèlètèrios*, délétère.) Qui attaque la santé, qui peut causer la mort.

DÉLIBÉRANT, ANTE. adj. (lat. *deliberare*, délibérer.) Qui délibère. Il se dit surtout Des assemblées politiques.

DÉLIBÉRATIF, IVE. adj. t. de rhétorique. Il se dit De ce genre de discours par lequel l'orateur se propose de faire adopter ou rejeter une résolution, dans une affaire publique mise en délibération. || *Voix délibérative*, par opposition à *Voix consultative*, Droit de suffrage dans les délibérations d'une assemblée, d'un tribunal, etc.

DÉLIBÉRATION. s. f. Discussion entre plusieurs personnes sur une résolution à prendre, sur une question à résoudre. || Examen que l'on fait en soi-même. *Agir sans délibération.* || Résolution, décision. *Prendre une délibération.*

DÉLIBÉRÉMENT. adv. Hardiment, d'une manière délibérée.

DÉLIBÉRER. v. n. Examiner, consulter en soi-même ou avec les autres. *Il a longtemps délibéré sur ce qu'il devait faire. Il n'y a pas lieu à délibérer.* || Prendre une délibération, se déterminer. *J'ai délibéré de faire telle chose.* || DÉLIBÉRÉ, ÉE. participe. || *De propos délibéré*, À dessein, exprès, après y avoir bien pensé. On le dit presque toujours en mauvaise part. || DÉLIBÉRÉ, adjectif, Aisé, libre, déterminé. *Marcher d'un pas délibéré.* || Il se dit substantiv., en t. de procéd., de Toute discussion ou délibération qui a lieu à huis clos entre les juges d'un tribunal. *On a ordonné un délibéré.* || Il se dit Du jugement qui ordonne un délibéré. *Rapport sur délibéré.*

DÉLICAT, ATE. adj. (lat. *delicatus*, délicat.) Fin, délié. Il est opposé à Grossier. || Il se dit particulièrement De ce qui est fait, travaillé, façonné avec adresse et légèreté, avec un soin extrême, et une attention minutieuse. *Travail délicat.* || Il se dit, par extens., Des choses par lesquelles ou à l'aide desquelles on exécute des ouvrages délicats. *Exécution délicate. Pinceau délicat.* || DÉLICAT, se dit fig. Des pensées, des sentiments peu communs, lorsqu'ils ont quelque chose de pur, de naïf, de touchant, etc. *Pensée délicate.* || Il se dit également De ce qui est fait ou exprimé d'une manière ingénieuse et détournée, par ménagement, par retenue, par modestie, par fierté, etc. *Avoir pour quelqu'un des attentions délicates.* || Il se dit quelquefois pour Subtil. *La différence est tellement délicate, qu'elle peut échapper à bien des esprits.* || DÉLICAT, Faible, qui peut recevoir aisément quelque altération. En ce sens, il est opposé à Robuste. *Constitution délicate.* || DÉLICAT, Agréable au goût, se dit surtout Des aliments choisis et recherchés. *Mets délicat.* || Fig., *Plaisir délicat, jouissance délicate, etc.*, Plaisir, Jouissance honnête, où l'âme, où l'esprit a plus de part que les sens. || DÉLICAT, se dit pareillement De certaines choses frêles ou qui passent aisément. *Voilà une couleur bien délicate.* || Fig., Difficile, embarrassant, dangereux, périlleux. *Opération délicate. Question délicate. Affaire délicate à traiter. Situation délicate.* || DÉLICAT, fig., Sensible, qui juge finement de ce qui regarde les sens ou l'esprit. *Goût délicat. Esprit délicat.* || Particulièrement, Difficile à contenter. *Vous êtes bien délicat.* Subst. *Faire le délicat.* || Susceptible, facile à choquer, à offenser. *Il est extrêmement délicat sur ce qui touche à la probité.* || Scrupuleux sur ce qui concerne la probité, la morale, ou les simples bienséances. *Un homme délicat. Un amant délicat.* || Il se dit aussi De ce qui est conforme à la probité, à la morale, aux bienséances. *Ce procédé me semble peu délicat.*

DÉLICATEMENT. adv. Avec délicatesse, d'une manière délicate.

DÉLICATER. v. a. Traiter avec délicatesse, accoutumer à la mollesse. || DÉLICATÉ, ÉE. participe.

DÉLICATESSE. s. f. Qualité de ce qui est délicat, fin, délié. *La délicatesse de la peau.* || Par extens., Adresse, légèreté, soin. *La délicatesse de l'exécution.* || Fig., Habileté, ménagement, circonspection. || DÉLICATESSE, La qualité de ce qui est agréable au goût. *La délicatesse du vin, de la table.* || DÉLICATESSE, fig., en parlant De ce qui est senti, pensé, fait ou exprimé d'une manière délicate. *La délicatesse d'une pensée.* || *Les délicatesses du langage, du style*, Les

finesses du langage, du style. || Délicatesse, se dit en outre pour Faiblesse, débilité. *Délicatesse de tempérament, de teint.* || Mollesse. *Il ne faut pas s'accoutumer à tant de délicatesse.* || Fig., Sensibilité, aptitude à juger finement de ce qui regarde les sens ou l'esprit. *Délicatesse de goût, de tact.* || Susceptibilité, facilité à s'offenser, à se choquer. *Fausse délicatesse.* || Il se dit également Des scrupules sur ce qui touche à la probité, à la morale, aux bienséances. *Avoir une grande délicatesse de conscience.* On l'applique souvent Aux choses que la délicatesse fait dire ou faire. *J'apprécie toute la délicatesse de ce procédé.*

DÉLICES. s. f. pl. (lat. *deliciæ*, délices.) Plaisir, volupté. *Les délices des sens, du paradis. Il en fait ses plus chères délices.* || Sing. masc. *C'est un grand délice.*

DÉLICIEUSEMENT. adv. Avec délices, d'une manière délicieuse.

DÉLICIEUX, EUSE. adj. Extrêmement agréable. *Entretien délicieux. Musique délicieuse.*

DÉLICOTER (SE). v. pron. (lat. *deligare*, délier, *collum*, cou.) t. de manége. Il se dit D'un cheval qui se défait de son licou. || Délicoté, ée. participe.

DÉLIÉ, ÉE. adj. Menu, grêle, mince. *Trait de plume fort délié.* || Fig., *Être délié, avoir l'esprit délié*, Avoir beaucoup de finesse d'esprit, d'habileté, de pénétration, d'adresse. *C'est un esprit délié.* Il se prend quelquefois en mauvaise part. || Délié, en t. de calligraphie, se dit subst., par opposition à *Plein*, de La partie fine et déliée d'une lettre.

DÉLIER. v. a. Détacher, défaire ce qui lie quelque chose. || Il se prend aussi pour Dénouer. *Délier des cordons.* || Fig., Dégager d'une obligation, d'un serment, etc. *On l'a délié de toute obligation.* || Particulièrement, en t. de théologie, Absoudre; et alors il s'emploie presque toujours absol. *L'Église a le pouvoir de lier et de délier.* || Délié, ée. participe.

DÉLIMITATION. s. f. (lat. *delimitare*, délimiter.) Action de délimiter, ou Le résultat de cette action.

DÉLIMITER. v. a. Marquer, fixer, tracer des limites. || Délimité, ée. participe.

DÉLINÉATION. s. f. (lat. *delineatio*, esquisse.) Action de tracer le contour d'un objet au simple trait. Il se dit aussi de La figure qui en résulte.

DÉLINQUANT, ANTE. s. (lat. *delinquere*, manquer.) t. de jurispr. Celui, celle qui a commis un délit. Il s'emploie surtout au masc.

DÉLINQUER. v. n. t. de jurispr., qui n'est guère usité qu'au prétérit. Faillir, contrevenir à la loi.

DÉLIQUESCENCE. s. f. (lat. *deliquescere*, se liquéfier.) t. de chimie. Propriété qu'ont certains corps d'attirer l'humidité de l'air et de s'humecter, de se résoudre en liqueur. On le dit également de L'état d'un corps ainsi pénétré par l'humidité.

DÉLIQUESCENT, ENTE. adj. t. de chimie. Qui tombe ou peut tomber en déliquescence.

DELIQUIUM. s. m. (On prononce *Délicuiome.*) t. de chimie, emprunté du latin. Déliquescence. Il ne s'emploie que dans cette phrase, *Tomber en deliquium.*

DÉLIRANT, ANTE. adj. (lat. *delirare*, délirer.) Qui est en délire. Il n'est guère d'usage qu'au fig.

DÉLIRE. s. m. Égarement d'esprit causé par maladie. *Avoir le délire.* || Fig., Agitation extrême, trouble qu'excitent dans l'âme les passions, les émotions violentes. *Le délire de l'amour, de l'esprit. Le délire poétique.*

DÉLIRER. v. n. Avoir le délire, être en délire.

DÉLIT. s. m. (lat. *delictum*, délit.) t. de jurispr. Violation plus ou moins grave de la loi. *Délit capital.* || Dans un sens plus restreint, Délit correctionnel, infraction que la loi punit de peines correctionnelles. || *Délit commun*, Tout crime commis par un ecclésiastique, dont la connaissance appartenait au juge ecclésiastique. || *Le corps du délit, de délit*, Ce qui prouve l'existence d'un crime, d'un délit, comme le cadavre d'une personne assassinée, l'effraction d'une porte, etc. On le dit par opposition Aux circonstances. || *Prendre, surprendre quelqu'un en flagrant délit*, Le prendre sur le fait.

DÉLIT. s. m. (lat. *de*, de, *lectus*, lit.) t. de maçonnerie. Côté d'une pierre opposé au lit qu'elle avait dans la carrière. Il se dit par rapport à la manière dont on pose les pierres dans une construction.

DÉLITER. v. a. t. de maçonnerie. Poser une pierre en délit, c'est-à-dire, sur un côté opposé au lit qu'elle avait dans la carrière. || Délité, ée. participe.

DÉLITESCENCE. s. f. (lat. *delitescere*, se cacher.) t. de médec. Disparition subite d'une tumeur, ou, plus généralement, des phénomènes inflammatoires.

DÉLIVRANCE. s. f. (lat. *de*, de, *liberare*, délivrer.) Action par laquelle on délivre, ou L'état de ce qui est délivré. *Heureuse délivrance.* || Délivrance, lorsqu'il s'agit d'un accouchement, signifie, La sortie de l'arrière-faix. || Il se dit quelquefois pour Accouchement. || Délivrance, L'action par laquelle on livre, on remet quelque chose entre les mains d'une personne. *L'exécuteur testamentaire doit faire la délivrance des legs.*

DÉLIVRE. s. m. t. d'accoucheur. L'arrière-faix, l'enveloppe du fœtus.

DÉLIVRER. v. a. Mettre en liberté; affranchir de quelque mal, de quelque chose d'incommode. *Délivrer de prison. Délivrer les captifs. La ville fut délivrée de la peste. On m'a délivré d'une grande inquiétude.* Avec le pron. pers. *Se délivrer d'un fardeau.* || Délivrer, en parlant D'une femme, signifie particulièrement, Accoucher. || *Cette femme est accouchée, mais elle n'est pas entièrement délivrée*, L'arrière-faix n'est pas encore sorti. || Délivrer, Livrer, mettre, remettre entre les mains. *Délivrer de la marchandise. Délivrez-moi une expédition de cet acte.* || Délivré, ée. participe.

DÉLOGEMENT. s. m. Action de déloger.

DÉLOGER. v. n. Quitter un logement, sortir d'un logement pour aller loger ailleurs. || Il se dit pareillement De troupes logées par étape. *Le régiment a délogé.* Ce sens vieillit. || Décamper. *L'approche de l'ennemi les a fait déloger bien vite.* Fam. || Fig. et fam., *Déloger sans tambour ni trompette*, Déloger, se retirer secrètement, soit pour ne pas payer ce qu'on doit, soit pour éviter un mal, un danger dont on est menacé. || Déloger, fam., Sortir d'un lieu, d'une place qu'on occupe. *Je vous ferai bien déloger de là.* || Déloger, actif, Ôter un logement à quelqu'un, lui faire quitter son logement, son appartement. *Je ne veux pas vous déloger.* || T. de guerre, Faire quitter un poste. *Les ennemis s'étaient postés en tel endroit, mais on les en a délogés à coups de canon.* || Fam., Faire sortir quelqu'un d'une place commode où il s'était mis || Délogé, ée. participe.

DÉLOYAL, ALE. adj. Perfide, qui n'a ni foi ni parole, qui compte pour rien les engagements les plus forts. || Il s'applique également Aux choses. *Procédé déloyal*, Procédé qui annonce un manque de bonne foi.

DÉLOYALEMENT. adv. Sans foi avec perfidie. Peu usité.

DÉLOYAUTÉ. s. f. Manque de loyauté, de foi ; infidélité, perfidie.

DÉLUGE. s. m. (lat. *diluvium*, déluge.) Très-grande inondation. || *Le déluge universel*, ou absol., *Le déluge*, Le déluge qui couvrit toute la terre et fit périr le genre humain, à l'exception de Noé et de sa famille. || Par exagér. et fam., *Remonter au déluge*, Remonter fort loin dans le passé. || Prov. et fig., *Après moi le déluge*, se dit Pour faire entendre qu'on s'embarrasse peu de ce qui arrivera quand on n'existera plus. || DÉLUGE, se dit par extens. et par exagér., surtout dans le style poétique, en parlant De choses, autres que l'eau, qui sont répandues, versées avec une extrême abondance. *Un déluge de feu, de sang.* || Fig., Grande profusion de quelque chose que ce soit. *Un déluge de maux, de paroles. Un déluge de mauvais livres.*

DÉLUSTRER. v. a. Ôter le lustre. || DÉLUSTRÉ, ÉE. participe.

DÉLUTER. v. a. (lat. *de*, de, *lutum*, lut.) Ôter le lut ou l'enduit qui servait à fermer un vase destiné à aller au feu. || DÉLUTÉ, ÉE. participe.

DÉMAGOGIE. s. f. (grec *dèmagôgos*, démagogue.) Ambition de dominer dans une faction populaire; ou Moyens, menées qu'on emploie pour devenir influent parmi le peuple. Il ne se dit qu'en mauvaise part. || Il se dit de L'exagération dans les idées qui paraissent favorables à la cause populaire. *Une aveugle démagogie.*

DÉMAGOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la démagogie.

DÉMAGOGUE. s. m. Celui qui dirige une faction populaire; ou Celui qui affecte de soutenir les intérêts du peuple, afin de gagner sa faveur et de le dominer. || Celui qui est du parti populaire, et qui a des opinions fort exagérées. || Il s'emploie aussi comme adj., surtout dans le premier sens.

DÉMAIGRIR. v. n. Devenir moins maigre. Peu usité; ne se dit guère que par plaisanterie. || DÉMAIGRIR, verbe actif, signifie, en t. de maçonnerie et de charpenterie, Retrancher quelque chose d'une pierre, d'une pièce de bois. || DÉMAIGRI, IE. participe.

DÉMAILLOTER. v. a. Ôter du maillot. || DÉMAILLOTÉ, ÉE. participe.

DEMAIN. adv. de temps servant à indiquer Le jour qui suivra immédiatement celui où l'on est. (ital. *domane*, demain.) *Adieu jusqu'à demain. De demain en huit.* || Il se dit, dans un sens moins restreint, d'Une époque qui en suit une autre de fort près; et alors on l'oppose ordinairement à Aujourd'hui. *Il dit cela aujourd'hui, demain il dira le contraire.* || Prov., *À demain les affaires*, Songeons aujourd'hui au plaisir, et remettons les affaires à demain, à un autre jour. || Fam., *Aujourd'hui pour demain*, Dès à présent, ou D'un moment à l'autre. || DEMAIN, s'emploie subst., dans le premier sens. *Avant que demain soit passé.*

DÉMANCHEMENT. s. m. (lat. *de*, de, *manica*, manche.) Action de démancher, ou L'état de ce qui est démanché. || DÉMANCHEMENT, L'action de placer la main sur le manche du violon, de l'alto, de la basse, etc., de manière à tirer des sons plus aigus.

DÉMANCHER. v. a. Ôter le manche d'un instrument. || Il s'emploie avec le pron. pers. || DÉMANCHER, verbe neutre, Placer la main sur le manche du violon, de l'alto, de la basse, etc., de manière à tirer des sons plus aigus. *Il démanche aisément.* || DÉMANCHÉ, ÉE. participe. || Subst., en musique, *L'art du démanché.*

DEMANDE. s. f. (lat. *de*, de, *mandare*, mander.) Action de demander. *Faire une demande. J'ai satisfait à sa demande.* || Écrit qui contient une demande. *Votre demande n'est pas encore parvenue au ministre.* || Particulièrement, La démarche par laquelle on demande une fille en mariage à ses parents. || L'action qu'on intente en justice pour obtenir une chose à laquelle on a ou l'on croit avoir droit. || La chose demandée. *On vous a accordé votre demande.* || DEMANDE, Question. *Catéchisme par demandes et par réponses.* || Fam. et ironiq., *Voilà une belle demande*, ou simplement, *Belle demande!* Cela va sans dire, il n'y a pas de doute. || Prov., *À sotte demande point de réponse.*

DEMANDER. v. a. Exprimer à quelqu'un le désir qu'on a d'obtenir quelque chose de lui. *Demander du temps. Demander l'aumône. Je vous demande en grâce... Demander audience.* Absol. *Cet enfant est toujours à demander.* || Il se dit aussi en parlant Des choses pour lesquelles on s'adresse à la justice. *Demander un renvoi, une enquête.* || Il s'emploie souvent avec les prépositions *à* et *de* suivies d'un verbe à l'infinitif. *Demander à boire. Je vous demande de m'écouter.* || Fam., *Ne demander qu'à s'amuser, qu'à manger, etc.*, N'avoir d'autre désir que celui de s'amuser, de manger, etc. || *Demander la bourse, la bourse ou la vie*, Demander à quelqu'un son argent, sa bourse, avec menace de le tuer s'il refuse. || *Demander son pain, sa vie*, ou absol., *Demander*, Demander l'aumône. || Prov., *Ne demander que plaie et bosse*, Souhaiter qu'il y ait des querelles, des procès, qu'il arrive des malheurs, dans l'espérance d'en profiter, ou par pure malignité. || *Demander raison, demander compte.* Voyez RAISON, COMPTE. || Fam., *Je ne demande pas mieux*, Je consens volontiers à cela, j'en suis content. || DEMANDER, dans une acception plus étendue, Dire ou prier de donner, d'apporter, d'expédier quelque chose, d'envoyer ou d'aller chercher quelqu'un, etc. *Elle demande ses gants. Demander le journal. Demander les sacrements.* || DEMANDER, Chercher quelqu'un pour le voir. *On est venu pour vous demander.* || DEMANDER, Interroger quelqu'un pour apprendre de lui quelque chose qu'on veut savoir. *Demander des nouvelles. Demander son chemin.* || Fam., *Demandez-moi pourquoi*, se dit en parlant D'une chose dont on ne saurait rendre raison. || DEMANDER, avec un nom de chose pour sujet, Exiger, avoir besoin de. *Cela demande explication.* || Fam., *Cet habit en demande un autre*, Il est usé et ne peut plus être porté. || DEMANDÉ, ÉE. participe.

DEMANDERESSE. s. f. *Voyez le second paragraphe de l'article suivant.*

DEMANDEUR, EUSE. s. Celui, celle qui demande quelque chose, qui fait métier de demander. || DEMANDEUR, t. de procédure, Celui qui intente un procès, qui forme une demande en justice. Dans ce sens, il fait au fém., *Demanderesse.*

DÉMANGEAISON. s. f. (lat. *de*, de, *manducare*, manger.) Picotement, irritation qu'on éprouve à la peau, et qui excite à se gratter. *Il lui prit une démangeaison.* || Fig. et fam., L'envie immodérée de faire une chose. *Démangeaison de parler.*

DÉMANGER. v. n. Éprouver une démangeaison. Il ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes. *La tête lui démange.* || Fig. et fam., *Les poings, les mains, la langue lui démangent*, Il a grande envie de se battre, d'écrire, de parler. || Fig. et fam., *Le dos lui démange*, se dit D'une personne qui fait tout ce qu'il faut pour qu'on en vienne à la battre. || Prov. et fig., *Gratter quelqu'un où il lui démange*, Faire ou dire quelque chose qui lui plaît et à quoi il est extrêmement sensible.

DÉMANTÈLEMENT. s. m. (ital. *smantellare*, démanteler.) Action de démanteler, ou L'état d'une place démantelée.

DÉMANTELER. v. a. Démolir les murailles, les fortifications d'une ville. || Démantelé, ée. participe.

DÉMANTIBULER. v. a. (lat. *de*, de, *mandibula*, mâchoire.) Rompre la mâchoire. *Il criait à se démantibuler la mâchoire.* || Il se dit fig. et fam., en parlant Des meubles et autres ouvrages d'art, dont les parties sont ou rompues, ou tellement dérangées, qu'ils ne peuvent plus servir. || Démantibulé, ée. participe.

DÉMARCATION. s. f. (lat. *de*, de, allem. *mark*, marque.) Action de marquer, de délimiter. Il ne s'emploie guère que dans cette phrase, *Ligne de démarcation*, La ligne tracée sur la mappemonde, en 1493, par le pape Alexandre VI, qui, de son autorité pontificale, donnait aux Espagnols les terres qu'ils découvriraient à l'ouest de cette ligne, et aux Portugais celles qu'ils découvriraient à l'est. || *Ligne de démarcation*, par extens., Toute ligne tracée sur un terrain, sur une carte, etc., pour marquer les limites de deux territoires, de deux propriétés. Fig. *Tracer une ligne de démarcation entre le pouvoir administratif et le pouvoir judiciaire.*

DÉMARCHE. s. f. Allure; manière, façon de marcher. *Démarche contrainte, noble.* || Fig., Manière d'agir, de se conduire, ou Ce qu'on fait pour la réussite d'une entreprise, d'une affaire. *On observe toutes ses démarches. La démarche est hardie.*

DÉMARIER. v. a. Séparer juridiquement deux époux. || Avec le pron. pers. *Il voudrait bien se démarier.* || Démarié, ée. participe.

DÉMARQUER. v. a. Ôter une marque. *Démarquer un livre.* || Démarquer, neutre, se dit, en t. de manége, D'un cheval qui ne marque plus l'âge qu'il a. || Démarqué, ée. participe.

DÉMARRAGE. s. m. (lat. *de*, de, *mare*, mer.) t. de marine. Déplacement d'un navire, soit qu'on le démarre du poste qu'il occupe dans un port, ou que la force du vent, du mauvais temps fasse rompre ses amarres.

DÉMARRER. v. a. t. de marine. Détacher ce qui est amarré; défaire un amarrage. || Il est neutre, et se dit proprement Des navires qui partent du port. *Le navire démarra par un beau temps.* || Il se dit également D'un navire qui rompt ses amarres par accident. || Par extens. et fam., Quitter une place, un lieu: dans ce sens, on l'emploie surtout avec la négation. *Ne démarrez pas de là.* || Démarré, ée. participe.

DÉMASQUER. v. a. (ital. *smascherare*, démasquer.) Ôter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage. || Fig., Faire connaître quelqu'un pour ce qu'il est; mettre en évidence la conduite secrète, les intentions cachées de quelqu'un. *Je démasquerai le fourbe.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans l'un et dans l'autre sens. || Fig., en t. de guerre, *Démasquer une batterie*, Découvrir une batterie auparavant cachée, et la mettre en état de tirer. || Démasqué, ée. participe.

DÉMÂTAGE. s. m. (lat. *de*, de, *malus*, mât.) t. de marine. Action de démâter.

DÉMÂTER. v. a. Ôter les bas mâts d'un bâtiment. || Rompre, abattre le mât, les mâts d'un navire. *Tirer à démâter.* || Il se dit au neutre D'un bâtiment qui est démâté par la tempête. *Ce vaisseau a démâté de tous ses mâts.* || Démâté, ée. participe.

DÉMÊLÉ. s. m. (lat. —, *miscere*, mêler.) Querelle, contestation, débat. *Ils ont eu ensemble de longs démêlés.*

DÉMÊLER. v. a. Séparer des choses qui sont mêlées ensemble. *Démêler les cheveux, un écheveau de soie.* || Prov. et fig., *Démêler une fusée*, Débrouiller une intrigue, une affaire. || Démêler, fig., Apercevoir, reconnaître un objet confondu avec d'autres. *J'eus de la peine à le démêler dans la foule.* || Discerner. *On démêle aisément le vrai dévot d'avec l'hypocrite.* || T. de chasse, *Démêler les voies de la bête*, Distiguer les nouvelles traces d'avec les anciennes. || Démêler, fig., Débrouiller, éclaircir. *Démêler une affaire. Démêler ses idées.* || Démêler, Contester, éclaircir, débattre. *Je n'ai rien à démêler avec vous.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans le sens de Se débrouiller, tant au propre qu'au fig. *L'intrigue commence à se démêler.* || Fig., Se tirer, se dégager de. *Il sut habilement se démêler de cet embarras.* || Démêlé, ée. participe.

DÉMÊLOIR. s. m. Machine ou instrument qui sert à démêler. Il se dit particulièrement d'Une sorte de peigne à grosses dents, fort séparées, qui sert à démêler les cheveux.

DÉMEMBREMENT. s. m. (lat. —, *membrum*, membre.) Action de démembrer. Il ne se dit qu'au fig. *Le démembrement de cette terre en a bien diminué le prix.* || La chose démembrée, détachée d'une autre. *Ce fief était un démembrement de telle terre.*

DÉMEMBRER. v. a. Arracher, séparer les membres d'un corps, le mettre en pièces. || Fig., Diviser, séparer les parties d'un tout considérable; détacher, retrancher quelque partie de ce qui forme une espèce de corps. *Ce prince ne souffrira pas qu'on démembre son royaume. On a démembré ce ministère.* || Démembré, ée. participe.

DÉMÉNAGEMENT. s. m. Action de déménager; transport de meubles d'une maison à une autre où l'on va loger.

DÉMÉNAGER. v. a. Retirer ses meubles d'une maison que l'on quitte, pour les transporter dans une autre où l'on va s'établir. || Il se dit neutr. *Nous avons déménagé hier.* || Fig. et fam., Sortir du lieu où l'on est; et cela ne se dit guère que D'une personne contrainte de se retirer. || Fig. et fam., *Sa raison, sa tête déménage*, se dit en parlant D'un vieillard qui tombe en enfance. || Déménagé, ée. participe.

DÉMENCE. s. f. (lat. *dementia*, démence.) Aliénation d'esprit. *Il est en démence.* || Il se dit, par exagérat., en parlant D'une démarche, d'une action, d'une conduite qui indique de la déraison, de l'extravagance. *Il y a de la démence à agir ainsi. Tout un peuple en démence.*

DÉMENER (SE). v. pron. Se débattre, s'agiter, se remuer violemment. *Il se démène comme un possédé.* || Fig., Se donner beaucoup de mouvement pour quelque chose. *Il s'est bien démené pour cette affaire.* Fam.

DÉMENTI. s. m. (lat. *de*, de, *mentiri*, mentir.) Parole, discours par lequel on dit à un homme qu'il en a menti. *Recevoir un démenti.* || Il se dit quelquefois Des choses qui se trouvent contraires à une assertion, à une conjecture, etc. *Ces faits donnent un démenti formel à votre assertion.* || Fig., dans le langage fam., Le désagrément qu'on éprouve en échouant dans une tentative dont on avait le succès à cœur. *Je ne veux pas en avoir le démenti.*

DÉMENTIR. v. a. Dire à quelqu'un, ou de quelqu'un, qu'il a menti, soutenir qu'il n'a pas dit vrai. || Nier la vérité, l'exactitude de quelque fait, le déclarer faux, supposé, controuvé, etc. *Démentir une nouvelle.* || *Démentir sa promesse*, Ne pas tenir sa promesse. || Démentir, fig., Ne pas confirmer ce qu'une

personne a dit, annoncé, conjecturé, pensé, etc. *C'est une chose que l'expérience dément tous les jours.* || Fig., Faire des choses indignes de. *Démentir sa gloire, son caractère.* || En parlant Des choses, N'être pas digne de, conforme à. *Ses actions démentent ses discours.* || DÉMENTIR, avec le pron. pers., Se contredire soi-même, ou l'un l'autre. *Il se dément lui-même à tout propos. Des bruits qui se démentent.* || S'écarter de son caractère, de ses principes. *L'homme vraiment vertueux ne se dément jamais.* || Il se dit, au sens moral, Des choses qui cessent ou ne continuent pas d'être ce qu'elles étaient. *Sa fermeté s'est un moment démentie.* || DÉMENTI, IE. participe.

DÉMÉRITE. s. m. Ce qui peut attirer l'improbation, ce qui nous expose à perdre la bienveillance de quelqu'un.

DÉMÉRITER. v. n. Faire quelque chose qui prive de l'estime, de la bienveillance, de l'affection de quelqu'un. || Particulièrement, dans le dogmatique, Faire quelque chose qui prive de la grâce de Dieu.

DÉMESURÉ, ÉE. adj. Qui excède la mesure ordinaire. || Fig., au sens moral, Extrême, excessif. *C'est un homme d'une ambition démesurée.*

DÉMESURÉMENT. adv. D'une manière démesurée, excessive.

DÉMETTRE. v. a. (Il se conjugue comme *Mettre.*) Disloquer, ôter un os de sa place. *Se démettre le bras.* || Fig., en t. de procédure, Débouter. || Destituer. *On l'a démis de son emploi.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans le premier sens. *Son poignet se démit.* || Plus ordinairement, Quitter une charge, un emploi, une dignité, etc. *Il s'est démis de sa charge en faveur d'un tel.* || DÉMIS, ISE. participe.

DÉMEUBLEMENT. s. m. (lat. *de*, de, *mobilis*, meuble.) Action de démeubler, ou L'état de ce qui est démeublé.

DÉMEUBLER. v. a. Dégarnir de meubles. || DÉMEUBLÉ, ÉE. participe.

DEMEURANT, ANTE. adj. (lat. *demorari*, demeurer.) Qui est logé en quelque endroit. N'est d'usage au fém. qu'en style de pratique. || AU DEMEURANT. loc. adv. et fam. Du reste, au surplus.

DEMEURE. s. f. Habitation, domicile, lieu où l'on habite. || Le temps pendant lequel on habite un lieu. || DEMEURE, en t. de jurispr., Retardement, le temps qui court au delà du terme où l'on est tenu de payer ou de faire quelque autre chose. *Être en demeure avec ses créanciers. Encourir la demeure.* || *Mettre quelqu'un en demeure*, Faire, par sommation ou autrement, qu'une personne soit avertie que le terme où elle doit remplir une certaine obligation approche ou est passé, en sorte qu'elle ne puisse en alléguer l'oubli ou l'ignorance. On dit dans le même sens, *Mise en demeure.* || T. de procédure, *Il y a péril en la demeure*, Le moindre retardement peut causer du préjudice. || À DEMEURE. loc. adv. De manière à rester dans le même état, à demeurer stable, à n'être pas déplacé. *Établir un châssis à demeure.* On dit, surtout en jurisprudence, *À perpétuelle demeure.*

DEMEURER. v. n. Habiter, faire sa demeure. Dans ce sens et dans le suivant, il se conjugue avec le verbe *Avoir. J'ai demeuré dans telle rue.* || Tarder, employer plus ou moins de temps à quelque chose. *Il a demeuré longtemps en chemin.* || S'arrêter, se tenir, rester en quelque endroit. Dans ce sens et dans les suivants, il se conjugue avec le verbe *Être. Mon cheval est demeuré en chemin. Demeurer en arrière.* || *Demeurer sur la place*, Être tué, terrassé sur la place où l'on a combattu. || Fig., *Ne pas demeurer en reste*, Rendre la pareille. || Fig. et fam., *Cela lui est demeuré sur le cœur*, Il en conserve du ressentiment. || Fig. et fam., *Demeurer en beau chemin*, ou *En demeurer là*, Ne point faire de progrès, en quelque chose que ce soit, malgré les facilités ou les dispositions qu'on paraissait avoir. *Il ne faut pas demeurer en si beau chemin, il ne faut pas en demeurer là.* || *En demeurer là*, Ne point donner suite à une affaire; ou, avec un nom de chose pour sujet, N'avoir point de suites, ne pas être continué, poussé plus loin. *L'affaire n'en demeurera pas là. Le travail en demeura là. En demeurer là d'un travail, d'une lecture, etc.*, Discontinuer un travail, une lecture, etc. De même : *Je reprends mon discours où j'en étais demeuré. Etc.* || *Demeurons-en là*, N'en parlons pas davantage, cessons : cela se dit ordinairement lorsqu'on voit que la contestation s'échauffe, et qu'il est à craindre qu'elle n'aille trop loin. || *Demeurons-en là, demeurons-en à cela*, Tenons-nous-en à cela, c'est cela que nous devons préférer, choisir. || Fam., *Demeurer sur la bonne bouche*, Cesser de manger ou de boire, après qu'on a bu ou mangé quelque chose qui flatte le goût; et, fig., S'arrêter après quelque chose d'agréable, dans la crainte d'un changement, d'un retour fâcheux. || *Demeurer sur son appétit*, Se retenir de manger quand on a encore appétit. Cette manière de parler signifie, fig. et fam., Ne pas aller aussi loin que nos désirs, que nos goûts pourraient nous porter. || *Demeurer court, tout court.* Voyez COURT. || DEMEURER, fig., Être à demeure, être permanent; ou Tenir, persister, durer. *La tache en demeure toujours.* On l'emploie impers., dans le même sens. *Il lui en est demeuré une cicatrice.* || Se trouver, rester, être dans un certain état. *Il faut que le passage demeure libre. Demeurer interdit. Demeurer d'accord.* || Il se dit encore De ce qui est conservé, laissé ou dévolu à quelqu'un. *Ce bien lui est demeuré.* || Fig., dans le même sens. *La victoire lui demeura.* || DEMEURER, Rester, être de reste; et, dans cette acception, on l'emploie presque toujours impersonnellement. *Il n'y est rien demeuré.*

DEMI, IE. adj. sing. (lat. *dimidius*, demi.) Qui contient, qui fait, qui est la moitié d'une chose divisée ou divisible en deux parties égales. On ne le fait accorder en genre que lorsqu'il vient immédiatement après un subst. qui désigne une quantité entière. *Deux mètres et demi. Deux heures et demie.* Il reste invariable quand on le fait suivre immédiatement de son subst. *Demi-pied. Demi-aune.* || Abusivement, *Midi et demi, minuit et demi*, Demi-heure après midi, après minuit. || DEMI, dans certaines phrases elliptiques et proverbiales, avec la préposition *à*, suivie de mots qui expriment une mauvaise qualité, signifie, Qui enchérit sur cette qualité. *À fourbe, fourbe et demi.* || Il se met aussi devant quelques substantifs de qualité; et alors il sert à marquer une sorte de participation à la qualité que le subst. désigne. *Demi-dieu.* Voyez DIEU. || *Demi-frère*, Celui qui n'est frère que du côté paternel ou du côté maternel. Dans un sens analogue, *Demi-sœur.* || Par dénigrement, *Un demi-savant*, Un homme qui ne sait rien qu'imparfaitement, ou qui présume savoir beaucoup, quoiqu'il sache peu. || DEMI, sert également à former, avec divers autres mots, des termes indiquant Certaines choses qui ne sont pas tout à fait ce que les mots auxquels on le joint désigneraient, si on les employait seuls. *Demi-jour. Demi-soupçon. Demi-savoir* (savoir médiocre). *Demi-mesure* (précaution insuffisante). *Demi-mal.* Voyez JOUR, ETC. || DEMIE, en arithmét., s'emploie comme subst. fém. invariable, pour désigner

Une moitié d'unité. *Deux tiers et une demie.* || Demie, fém., s'emploie quelquefois absol., comme subst., pour signifier, Demi-heure; et alors il reçoit un plur. *Cette horloge sonne les heures et les demies.* || Demi, s'emploie adverbial. devant plusieurs adj., et signifie, À moitié, presque. *Il est demi-fou. J'étais demi-mort.* || À demi. loc. adv. À moitié. *Cela est plus d'à demi fait.* || En partie, ou Imparfaitement, incomplétement. *S'expliquer à demi.*

DEMI-AUNE, DEMI-BAIN, DEMI-CERCLE, etc., etc. *Voyez* Demi *et les mots* Aune, Bain, Cercle, etc.

DEMI-FORTUNE. s. f. Voiture bourgeoise à quatre roues, tirée par un seul cheval.

DEMI-LUNE. s. f. Pièce de fortification correspondante à une porte, et construite en avant d'une courtine, pour couvrir la contrescarpe et le fossé. || En archit. civile, Partie circulaire à l'entrée d'un palais, à l'extrémité d'un jardin, à la rencontre de plusieurs allées, de plusieurs routes.

DÉMISSION. s. f. (lat. *demissio*, démission.) Acte par lequel on se démet d'une dignité, d'un emploi, etc. *Démission volontaire, forcée.* || En jurispr., *Démission de biens*, Abandon général qu'une personne faisait de ses biens à ses héritiers présomptifs, moyennant certaines charges et conditions.

DÉMISSIONNAIRE. s. des 2 genres. Autrefois, Celui, celle en faveur de qui une démission était donnée. || Maintenant, Celui ou celle qui donne sa démission. || Il s'emploie adj. *Un préfet démissionnaire.*

DÉMOCRATE. s. m. (grec *dèmocratia*, démocratie.) Celui qui est attaché aux principes de la démocratie.

DÉMOCRATIE. s. f. Gouvernement où le peuple exerce la souveraineté.

DÉMOCRATIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la démocratie. *Gouvernement démocratique. Principes démocratiques.*

DÉMOCRATIQUEMENT. adv. D'une manière démocratique.

DEMOISELLE. s. f. (ital. *damigella*, demoiselle.) Dénomination commune à toutes les filles d'honnête famille, et par laquelle on les distingue des femmes mariées. || Autrefois, Fille et même femme née de parents nobles. || Demoiselle, en hist. nat., Genre d'insectes à quatre ailes membraneuses, qui ont les yeux fort gros et le corps très-long. || Certaines poules de Numidie qu'on tient dans quelques ménageries. || Demoiselle, Pièce de bois ronde, haute de trois ou quatre pieds, ferrée par un bout, et dont les paveurs se servent pour enfoncer les pavés. On l'appelle autrement *Hie.*

DÉMOLIR. v. a. (lat. *demoliri*, démolir.) Détruire, abattre pièce à pièce. Il ne se dit guère qu'en parlant Des bâtiments, des constructions. *Démolir un édifice.* || Démoli, ie. participe.

DÉMOLITION. s. f. Action de démolir. || Il se dit Des matériaux qui restent de ce qu'on démolit. Dans ce sens, on ne l'emploie qu'au plur.

DÉMON. s. m. (grec *daimôn*, démon.) Diable, malin esprit. *Les ruses du démon.* || Fig. et fam., *C'est un démon, un démon incarné*, se dit D'une personne qui ne fait que tourmenter les autres. || Fam., *Avoir de l'esprit comme un démon*, Avoir beaucoup d'esprit. || Fig. et fam., *Faire le démon*, Tempêter, faire du bruit, donner de la peine. || Il se prend quelquefois, dans le sens des Anciens, pour Génie, esprit, soit bon, soit mauvais. *Le démon de Socrate.* || Fig. *Quel démon vous agite? Le démon de la jalousie. Le démon des combats, de la guerre. Etc.*

DÉMONÉTISATION. s. f. (lat. *de*, de, *moneta*, monnaie.) Action de démonétiser, ou L'état de ce qui est démonétisé.

DÉMONÉTISER. v. a. Ôter à une monnaie, à un papier-monnaie, la valeur que la loi lui avait attribuée. || Démonétisé, ée. participe.

DÉMONIAQUE. adj. des 2 genres. (grec *daimôn*, démon.) Qui est possédé du malin esprit. || Subst. *Un démoniaque.* || Fig. et fam., Personne qui est colère, emportée, passionnée. *C'est un démoniaque.*

DÉMONOGRAPHE. s. m. (grec —, *graphéin*, écrire.) Auteur qui a écrit sur les démons.

DÉMONOMANIE. s. f. (grec *daimonomania*, même signif.) Sorte de folie où l'on se croit possédé du démon. || Traité sur les démons. *La Démonomanie de Bodin.*

DÉMONSTRATEUR. s. m. (lat. *demonstrare*, démontrer.) Celui qui démontre. Il se dit surtout Des professeurs chargés d'enseigner l'anatomie, la physique, etc.

DÉMONSTRATIF, IVE. adj. Qui démontre, qui sert à démontrer. Il ne se dit que Des preuves par lesquelles on démontre quelque chose. *Preuve démonstrative.* || Il se dit, en rhétorique, De celui des trois genres d'éloquence qui a pour objet la louange ou le blâme. Subst., en ce sens. *Le démonstratif.* || Il se dit, en gramm., Des adjectifs et des pronoms qui servent à indiquer. || Démonstratif, fam., Qui donne des signes extérieurs d'affection, de bienveillance, d'intérêt, de zèle, etc. *Cet homme n'est pas démonstratif, mais on peut compter sur lui.*

DÉMONSTRATION. s. f. Raisonnement qui prouve d'une manière évidente et convaincante. *Faire la démonstration d'une proposition.* || Tout ce qui sert de preuve à quelque chose. *Ces faits sont la meilleure démonstration que l'on puisse donner de...* || Marque, témoignage, toute parole, tout acte par lequel on manifeste ses dispositions, ses intentions, etc. *De grandes démonstrations de joie. Faire des démonstrations hostiles.* || Démonstration, se dit Des leçons que donne un professeur lorsqu'il met sous les yeux de ses élèves les objets mêmes dont il leur parle.

DÉMONSTRATIVEMENT. adv. D'une manière démonstrative, convaincante.

DÉMONTER. v. a. Séparer quelqu'un de sa monture, ou Ôter à quelqu'un sa monture. *Il a rencontré des voleurs qui l'ont démonté.* || *Démonter son cavalier*, se dit D'un cheval qui jette son cavalier par terre. || *Démonter un capitaine de vaisseau*, Lui ôter le commandement de son vaisseau, du vaisseau qu'il montait. || Démonter, Désassembler les pièces dont une chose est composée, la défaire avec soin. *Démonter une machine.* || *Démonter une horloge, une montre, un tournebroche, etc.*, Faire que les ressorts n'en soient plus bandés, les contre-poids haussés, etc., de manière à les faire aller. || *Démonter des pierreries, des diamants*, Les séparer de leur chaton, de la garniture dans laquelle ils sont sertis. || *Démonter un canon*, L'ôter de dessus son affût. || *Démonter des canons, une batterie*, Les mettre à coups de canon hors d'état de tirer, de servir. || Avec le pron. pers., *Cela se démonte*, se dit D'une chose faite de manière à pouvoir être démontée. || Fig. et fam., *La machine commence à se démonter*, se dit De tout ce qui commence à n'aller plus aussi bien qu'auparavant. || Démonter, figur., Mettre en désordre, déconcerter, mettre hors d'état d'agir, de répondre. *Cette objection le démonta tout à*

fait. On l'emploie quelquefois, dans ce sens, avec le pron. pers. *À cette question, l'accusé se démonta.* || DÉMONTÉ, ÉE. participe.

DÉMONTRABLE. adj. des 2 genres. (lat. *demonstrare*, démontrer.) t. didactique. Qui peut être démontré.

DÉMONTRER. v. a. Prouver d'une manière évidente et convaincante, par des conséquences nécessaires d'un principe incontestable. *Démontrer une vérité, une proposition.* || Il se dit De ce qui fournit la preuve ou l'indice de quelque chose. *Le calme de son visage démontre la paix de son âme.* || DÉMONTRER, en anat., en botan., en hist. nat., Faire voir aux yeux la chose dont on parle, comme les parties du corps humain, une plante, un animal, etc. || DÉMONTRÉ, ÉE. participe.

DÉMORDRE. v. n. Quitter prise après avoir mordu. Il se dit particulièrement Des chiens, des loups, etc. *Les dogues se laissent plutôt tuer que de démordre.* || Fig. et fam., Se départir de quelque entreprise, de quelque dessein, abandonner une opinion, un avis qu'on soutenait avec chaleur. *Il n'en démordra point.*

DÉMOTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *dèmoticos*, démotique.) Qui concerne le peuple, qui est à l'usage du peuple. Il se dit seulement De l'écriture qui, dans l'ancienne Égypte, pouvait être lue et comprise du peuple, par opposition à *Hiératique*, qui se dit De l'écriture dont on pense que les prêtres seuls avaient l'intelligence. *Voyez* HIÉRATIQUE.

DÉMOUVOIR. v. a. (lat. *dimovere*, détourner.) t. de pratique. Faire qu'une personne se désiste de quelque prétention. Il n'est guère usité qu'à l'infinitif. Vieux. || DÉMU, UE. participe.

DÉMUNIR. v. a. Ôter les munitions d'une place. || DÉMUNIR, avec le pron. pers., Se dépouiller des choses qu'on avait mises en réserve pour quelque besoin futur, pour quelque projet. || DÉMUNI, IE. participe.

DÉMURER. v. a. Ouvrir une porte ou une fenêtre qui était murée, ôter la maçonnerie qui la bouchait. || DÉMURÉ, ÉE. participe.

DÉNAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *denarius*, de dix.) Qui a rapport au nombre dix. *Arithmétique dénaire.* Plus ordinairement, *Décimale.*

DÉNANTIR (SE). v. pron. t. de jurispr. Abandonner des valeurs, des gages, des nantissements qu'on avait entre les mains. || Par extens., Se dépouiller de ce qu'on a. || DÉNANTI, IE. participe.

DÉNATTER. v. a. (lat. *de*, de, *nectere*, natter.) Défaire ce qui était arrangé en natte. || DÉNATTÉ, ÉE. participe.

DÉNATURER. v. a. (lat. —*natura*, nature.) Changer la nature ou les qualités d'une chose, faire qu'elle ne paraisse plus ce qu'elle était, qu'elle ne soit plus ce qu'elle était ou ce qu'elle devrait être. *Il dénatura les objets volés, pour qu'on ne pût les reconnaître. Dénaturer le sens d'une phrase.* || Avec le pron. pers. *Son cœur s'était dénaturé.* || DÉNATURÉ, ÉE. participe. || Adj., Qui manque d'affection et de tendresse pour ses plus proches parents. *Enfant dénaturé.* || Il se dit également De ce qui est contraire aux sentiments naturels d'affection ou d'humanité. *C'est une action dénaturée.*

DENDRITE. s. f. (grec *dendron*, arbre.) t. d'hist. nat. Pierre sur laquelle on trouve des accidents qui représentent des buissons, des arbrisseaux, etc.

DÉNÉGATION. s. f. (lat. *denegare*, nier.) t. de jurispr. Déclaration par laquelle on soutient qu'un fait avancé par quelque autre personne n'est pas véritable.

DÉNI. s. m. t. de jurispr. Refus d'une chose due. Il n'est guère usité que dans ces phrases : *Déni d'aliments, de justice, de renvoi.*

DÉNIAISER. v. a. Rendre quelqu'un moins niais, moins simple, moins gauche, plus fin, plus rusé qu'il n'était. Avec le pron. pers. *Il s'est déniaisé en fort peu de temps.* || Ironiq., Tromper quelqu'un, abuser de sa simplicité. *Il s'est laissé déniaiser par un escroc.* Fam. dans ses deux acceptions. || DÉNIAISÉ, ÉE. participe. || Subst., Homme adroit et rusé. Peu usité.

DÉNICHER. v. a. Ôter du nid. || *Dénicher une statue, un saint,* L'ôter de sa niche. || DÉNICHER, fig., Faire sortir par force de quelque poste, de quelque endroit. Dans ce sens, il ne se dit guère qu'en parlant D'une bande de voleurs, d'une troupe d'ennemis. *On envoya des gens pour dénicher les ennemis de ce poste.* Dans ce sens, et dans les deux suivants, il est fam. || Découvrir la demeure, la retraite de quelqu'un à force de recherches. *Enfin je suis parvenu à dénicher mon débiteur.* || Dans un sens analogue, en parlant Des choses. *Je ne sais où il a été dénicher cela.* || DÉNICHER, neutre, Abandonner le nid. *Les moineaux ont déniché.* || Fig. et fam., S'évader, se retirer avec précipitation de quelque lieu. *Il a déniché cette nuit.* || DÉNICHÉ, ÉE. participe. || Prov. et fig., *Les oiseaux sont dénichés*, se dit en parlant De personnes qui se sont évadées, qui ne sont plus où l'on va les chercher.

DÉNICHEUR. s. m. Celui qui déniche les petits oiseaux. N'est guère usité au propre.

DÉNIER. v. a. (lat. *denegare*, décrier.) Nier. Il est principalement usité en jurispr. || Refuser quelque chose que la bienséance, l'honnêteté, l'équité, la justice ne veut pas qu'on refuse. *On lui a dénié toute justice.* Peu usité. || DÉNIÉ, ÉE. participe.

DENIER. s. m. (lat. *denarius*, denier.) Monnaie romaine d'argent qui, jusqu'à l'an 536 de Rome, valut dix as, et plus tard seize. || Ancienne monnaie française de cuivre, devenue depuis simple monnaie de compte, et qui vaut la douzième partie d'un sou tournois ou le tiers d'un liard. || *Denier à Dieu*, Pièce de monnaie qu'on donne pour arrhes d'un marché verbal. || Prov. et fig., *Le denier de la veuve*, Ce qu'on donne pour les besoins d'autrui en le prenant sur son propre nécessaire. || *Le denier de saint Pierre*, Tribut que l'Angleterre payait autrefois au pape, et qui n'avait été d'abord que d'un denier par maison. || DENIER, Toute espèce de numéraire, toute somme d'or ou d'argent; alors on l'emploie surtout au plur. *Les deniers publics.* || Prov. et fig., *Vendre quelqu'un à beaux deniers comptants*, Le trahir par intérêt. || L'intérêt d'une somme principale, comme dans cette phrase, *Placer son argent au denier vingt, au denier vingt-cinq, etc.*, Le donner à rente pour l'intérêt annuel d'un vingtième, d'un vingt-cinquième, etc. Ce sens a vieilli : on emploie maintenant les locutions, *À quatre pour cent, à cinq pour cent, etc.* || *Denier fort*, Taux qui excède le taux ordinaire des intérêts. || *Vendre une chose au denier vingt, au denier trente, etc.*, La vendre pour un prix établi d'après la supposition que le revenu ou le produit annuel de cette chose est le vingtième, le trentième, etc., de sa valeur. || T. de monnayage, *Denier de poids*, ou absol., *Denier*, La sept cent quatre-vingt-cinquième partie du kilogramme, ou vingt-quatre grains. || *Denier de fin* ou *de loi*, Le degré de pureté de l'argent; Chacune des parties de fin contenues dans une quantité d'argent quelconque que l'on suppose partagée en douze parties égales; et alors on l'emploie souvent absol.

DÉNIGREMENT. s. m. (lat. *denigrare*, dénigrer.) Action de dénigrer. *Terme de dénigrement.*

DÉNIGRER. v. a. Tenir un langage qui tend à atténuer, à détruire la bonne opinion que les autres ont de quelqu'un, à dépriser la qualité, la valeur de quelque chose. || DÉNIGRÉ, ÉE. participe.

DÉNOMBREMENT. s. m. (lat. *dinumerare*, dénombrer.) Compte de personnes. Ne se dit guère qu'en parlant D'un nombre considérable. || Il se dit quelquefois en parlant Des choses. *Le dénombrement des vaisseaux qui composaient cette flotte.* || DÉNOMBREMENT, Déclaration détaillée qu'un vassal donnait à son seigneur de tout ce qu'il tenait de lui en fief.

DÉNOMBRER. v. a. Faire un dénombrement. Maintenant peu usité. || DÉNOMBRÉ, ÉE. participe.

DÉNOMINATEUR. s. m. (latin *denominare*, nommer.) t. d'arithm. C'est, des deux nombres qui expriment une fraction, Celui qui s'écrit au-dessous de l'autre, et qui marque en combien de parties on suppose l'unité divisée.

DÉNOMINATIF, IVE. adj. Qui sert à nommer.

DÉNOMINATION. s. f. Désignation d'une personne ou d'une chose par un nom qui en exprime ordinairement l'état, l'espèce, la qualité, etc. || En arithm., *Réduire des fractions à même dénomination,* Leur donner le même dénominateur.

DÉNOMMER. v. a. t. de pratique. Nommer une personne dans un acte. *Il n'est pas dénommé dans l'acte.* || DÉNOMMÉ, ÉE. participe.

DÉNONCER. v. a. (lat. *denuntiare*, dénoncer.) Déclarer, publier. *Dénoncer la guerre.* || *Dénoncer un excommunié,* Déclarer publiquement, selon les formes ecclésiastiques, que telle personne a encouru la peine de l'excommunication. || DÉNONCER, particulièrement, Déférer, signaler à la justice, à l'autorité, à un supérieur. *Dénoncer un coupable. Dénoncer une proposition comme hérétique.* || En jurispr., Faire connaître extrajudiciairement quelque chose à quelqu'un. *Dénoncer une opposition.* || DÉNONCÉ, ÉE. participe.

DÉNONCIATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui dénonce, qui accuse. *Se rendre dénonciateur.*

DÉNONCIATION. s. f. Déclaration, publication. || Délation, accusation. || En jurispr., Toute signification extrajudiciaire. *Dénonciation à des tiers.* || *Dénonciation de nouvel œuvre,* Action possessoire par laquelle on s'oppose à la continuation d'une entreprise dont on a lieu de craindre quelque préjudice, comme une construction, un agrandissement, etc.

DÉNOTATION. s. f. (lat. *denotare*, dénoter.) Désignation d'une chose par certains signes. Vieux.

DÉNOTER. v. a. Désigner. || Marquer, indiquer. *Cela dénote un naturel pervers.* || DÉNOTÉ, ÉE. participe.

DÉNOUER. v. a. (lat. *denodare*, dénouer.) Défaire ce qui forme un nœud, ce qui est noué, ou ce qui est retenu par un nœud. *Dénouer un ruban.* On l'emploie avec le pron. pers. *Ce ruban s'est dénoué.* || Fig. avec le pron. pers. *Les jambes de ce cheval se sont bien dénouées.* || *Cet enfant commence à se dénouer,* Les parties de son corps qui étaient nouées commencent à se dégager, à prendre la forme, l'étendue et le jeu qu'elles doivent avoir. || DÉNOUER, fig., Démêler, développer; il se dit principalement en parlant Du nœud, de l'intrigue d'une pièce de théâtre. *Ce poëte a bien dénoué l'intrigue de sa pièce.* Avec le pron. pers. *L'intrigue de cette pièce se dénoue bien.* || DÉNOUÉ, ÉE. participe.

DÉNOÚMENT. s. m. (Quelques-uns écrivent, *Dénouement.*) Action de dénouer. N'est guère d'usage qu'au figuré, et signifie, Ce qui termine une pièce de théâtre, en démêlant le nœud de l'action. *Dénoûment forcé. Préparer, amener le dénoûment.* || *Le dénoûment d'une affaire, d'une intrigue,* La manière dont une affaire, une intrigue se termine.

DENRÉE. s. f. (ital. *derrata*, denrée.) Tout ce qui se vend pour la nourriture des hommes ou des animaux. || Toute espèce de marchandise, comme dans cette phrase, *C'est une bonne denrée, une mauvaise denrée,* qui se dit tant D'une marchandise bonne ou mauvaise, que D'une marchandise de bon ou de mauvais débit.

DENSE. adj. des 2 genres. (lat. *densus*, épais.) Épais, compacte, dont les parties sont serrées. Il est opposé à *Rare.* || Il s'emploie comparativement, en t. de physique, pour exprimer les divers degrés de densité des corps.

DENSITÉ. s. f. t. de physique, qui sert à exprimer Le rapprochement plus ou moins intime des particules matérielles dont se compose chaque corps d'un volume sensible. *La densité est un caractère de relation.*

DENT. s. f. (lat. *dens*, dent.) Chacun des petits os recouverts d'une espèce d'émail, qui sont enchâssés dans la mâchoire, et qui servent à inciser, à déchirer, à mâcher les aliments, et à mordre. *Dents molaires, canines, incisives. Dent œillère. Cela déchausse les dents. Cet enfant fait ses dents. Claquement de dents. Grincer les dents.* || *Dents de lait,* Premières dents qui viennent aux enfants. On le dit aussi en parlant Des animaux. || *Dents de sagesse,* Les quatre dernières dents molaires, qui viennent ordinairement entre vingt et trente ans. || *Fausses dents,* Dents artificielles qu'on met à la place de celles qui manquent. || Toutes les phrases suivantes sont familières. || *N'avoir pas de quoi mettre sous la dent,* N'avoir rien à manger, n'avoir pas de quoi vivre. || *Mordre à belles dents,* Mordre avec force. || Fig., *Déchirer quelqu'un à belles dents,* Médire outrageusement de quelqu'un. || *Parler entre ses dents,* Ne pas parler assez haut ni assez distinctement pour être bien entendu. || *Prendre le mors aux dents,* se dit, au propre, D'un cheval dont la bouche est tellement échauffée, qu'elle devient absolument insensible et qu'il s'emporte, sans que le cavalier ou le cocher puisse le retenir, le mors n'opérant pas plus d'effet sur les barres que si le cheval le tenait serré entre les dents. Au fig. D'un homme qui, n'écoutant plus les avis, les remontrances de ceux qui le dirigeaient, se livre tout entier à ses passions. *Si vous n'avez la main ferme, ce jeune homme prendra le mors aux dents et vous échappera.* || Fig., *Montrer les dents à quelqu'un,* Lui faire voir qu'on ne le craint point, et qu'on est en état de se bien défendre. || Fig., *Être sur les dents,* se dit Des hommes et des animaux harassés et abattus de lassitude. *Ce cheval est sur les dents. Mettre sur les dents,* Exténuer de fatigue, harasser. || Prov. et fig., *Avoir la mort entre les dents,* Être fort vieux ou fort malade, n'avoir pas longtemps à vivre. || Prov. et fig., *Rire du bout des dents,* S'efforcer de rire, quoiqu'on n'en ait nulle envie. *Manger du bout des dents,* Manger comme à contre-cœur. || Fig., *Donner un coup de dent à quelqu'un,* Médire de lui, ou Dire quelque mot qui l'offense, qui le pique. On dit dans un sens analogue, *Tomber sous la dent de quelqu'un.* || *Ne pas desserrer les dents,* Se taire obstinément, ne pas dire un seul mot dans une occasion de parler. *On n'a pu lui faire*

desserrer les dents, On n'a pu l'obliger à parler, à rompre le silence. ‖ Prov. et fig., *Il lui vient du bien lorsqu'il n'a plus de dents*, se dit De quelqu'un à qui il vient du bien sur la fin de ses jours. ‖ Prov. et fig., *Avoir les dents longues*, Être affamé, après avoir été longtemps sans manger. ‖ Prov., *C'est vouloir prendre la lune avec les dents*, se dit en parlant D'une chose qu'il est impossible de faire. ‖ Prov. et fig., *Avoir une dent contre quelqu'un*, Avoir de l'animosité contre lui. *Avoir une dent de lait contre quelqu'un*, Lui vouloir du mal depuis longtemps, avoir quelque ancienne rancune contre lui. ‖ Prov., *Mentir comme un arracheur de dents*, Être fort accoutumé à mentir. ‖ Prov. et fig., *Il n'en tâtera, il n'en croquera que d'une dent*, Il en aura peu; Il n'en aura point; il n'obtiendra pas ce qu'il désire. ‖ *Ne pas perdre un coup de dent*, Manger avidement, sans se reposer, sans se laisser distraire par la conversation. ‖ Prov. et fig., *Il n'y en a pas pour sa dent creuse*, se dit De quelqu'un de grand appétit, à qui on présente peu de chose à manger. ‖ Fig. et fam., *Il est armé jusqu'aux dents*, se dit D'un homme qui est armé plus qu'on n'a coutume de l'être. ‖ Prov. et pop., *Une vieille sans dents*, Une vieille femme décrépite. ‖ Fig., *Malgré lui, malgré ses dents*, En dépit de lui et de toute sa résistance. ‖ Prov. et fig., *OEil pour œil, dent pour dent*, se dit en parlant De la peine du talion, qui consiste à traiter un coupable de la même manière qu'il a traité ou voulu traiter les autres. ‖ *Dents d'éléphant*, Les défenses de l'éléphant, soit entières, soit en morceaux. ‖ Dent, se dit, par analogie, en parlant De plusieurs choses qui ont des pointes faites à peu près en forme de dents. *Les dents d'un peigne, d'un râteau, d'un feston, etc.* En botan., *Les dents d'une feuille, d'une stipule, etc.* ‖ Il se dit Des brèches qui sont au tranchant d'une lame. *Ce couteau ne vaut rien, il a des dents.* ‖ *Broderie, découpure à dents de loup*, Broderie, découpure qui forme une suite d'angles aigus. ‖ *Dent-de-loup*, Espèce de cheville de fer qui sert à arrêter la soupente d'une voiture. Petit instrument qui sert à polir le parchemin, à lisser le papier, etc. ‖ *Chien-dent.* Voyez ce mot composé, à son rang alphabétique. ‖ *Dent-de-lion.* Voyez Pissenlit.

DENTAIRE. adj. des 2 genres. t. d'anat. Qui appartient, qui a rapport aux dents.

DENTAIRE. s. f. t. de botan. Genre de plantes crucifères, qui sont ainsi nommées parce que leurs racines ont la forme des dents molaires.

DENTAL, ALE. adj. t. de gramm. Il se dit De certaines consonnes qu'on ne peut prononcer sans que la langue touche les dents. ‖ Il s'emploie comme substantif, au feminin. *Les gutturales, les dentales et les labiales.*

DENTÉ, ÉE. adj. Qui a des dents. Il se dit Des roues et autres machines munies de pointes qu'on nomme Dents. ‖ Il se dit également, en botanique, Des feuilles, des calices, des pétales dont le bord est découpé en pointes serrées les unes contre les autres. ‖ *Feuille dentée en scie*, Feuille dont les dents sont dirigées, inclinées vers le sommet.

DENTÉE. s. f. t. de vénerie. Coup de dent. Il se dit Des coups de dents qu'un lévrier donne à une bête que l'on chasse. ‖ Il se dit Des coups que le sanglier donne avec ses défenses.

DENTELAIRE. s. f. t. de botan. Genre de plantes, ainsi nommé parce qu'une des espèces qu'il renferme était employée autrefois pour soulager le mal de dents.

DENTELÉ, ÉE. adj. Qui a des pointes en forme de dents, ou Qui offre des dentelures. Substantiv., en t. d'anat., *Muscle grand dentelé.* ‖ Dentelé, en botan., ne diffère de *Denté* qu'en ce que les feuilles, les calices et les pétales dentelés ont leurs découpures moins égales et plus écartées que ceux qui sont dentés.

DENTELLE. s. f. Sorte de passement à jour et à mailles très-fines, ainsi nommé parce que les premières qu'on fit étaient dentelées. ‖ Dentelle de fil. *Dentelle à réseaux.* ‖ Dentelles, au pluriel, Certains objets de parure faits de dentelle.

DENTELURE. s. f. Ouvrage de sculpture fait en forme de dents, ou dentelé. ‖ Découpures faites en forme de dents à quelque chose que ce soit, ou Ce qui ressemble à ces découpures. En t. d'anat., *Les dentelures d'un muscle, d'un ligament.* En botan., *Les dentelures d'une feuille, etc.*

DENTICULES. s. m. pl. t. d'archit. Moulure plate refendue dans le sens de la hauteur, de manière à former, dans toute sa longueur, une suite de dents.

DENTIER. s. m. Rang de dents. Fam. et peu usité. ‖ En chirurg., Plaque de métal ou d'ivoire sur laquelle sont montées les dents qu'on ajuste à la place de celles qui manquent.

DENTIFRICE. s. m. (lat. —*fricare*, frotter.) Remède propre à nettoyer et à blanchir les dents. ‖ Il s'emploie comme adjectif des 2 genres. *Poudre dentifrice.*

DENTISTE. s. m. Chirurgien qui ne s'occupe que de ce qui concerne les dents. ‖ Adjectif. *Chirurgien dentiste.*

DENTITION. s. f. Éruption naturelle des dents depuis l'enfance jusqu'à l'adolescence.

DENTURE. s. f. Ordre dans lequel les dents sont rangées. ‖ Denture, en t. d'horlogerie, de mécanique, Le nombre de dents qu'on donne à chaque roue.

DÉNUDATION. s. f. (lat. *denudare*, mettre à nu.) t. de chirurg. État d'une partie mise à nu ou dépouillée de ses enveloppes naturelles.

DÉNUER. v. a. Priver, dépouiller des choses nécessaires, ou regardées comme nécessaires. *La fortune l'a dénué de tout.* Avec le pron. pers. *Il s'est dénué de tout pour ses enfants.* ‖ Dénué, ée, participe. ‖ Adj., Dépourvu. *Dénué de toutes sortes de secours, d'esprit, de grâce.*

DÉNÛMENT. s. m. Dépouillement, privation. *Il est dans un grand dénûment.*

DÉPAQUETER. v. a. Défaire, développer un paquet, ce qui forme un paquet. ‖ Dépaqueté, ée. participe.

DÉPAREILLER. v. a. (lat. *de*, de, *parilis*, pareil.) De deux choses pareilles en ôter une, et ne point la remplacer, ou la remplacer par une autre qui n'a pas la forme ou la couleur convenable. Il se dit également en parlant D'un plus grand nombre de choses pareilles, dont on ôte une ou plusieurs. *Dépareiller des livres.* ‖ Dépareillé, ée. participe.

DÉPARER. v. a. Ôter ce qui pare. Ce sens n'est guère usité qu'en parlant Des parements extraordinaires d'un autel. ‖ Fig., *Déparer la marchandise*, Choisir le dessus d'un panier de fruits ou d'autres denrées, prendre ce qu'il y a de plus beau. ‖ Déparer, Rendre moins agréable, nuire au bon effet de quelque chose. ‖ Il s'emploie fig., dans le même sens. ‖ Déparé, ée. participe.

DÉPARIER. v. a. (lat. —*par*, paire.) Ôter l'une des deux choses qui font une paire. ‖ Séparer l'un de

l'autre le mâle et la femelle de certains animaux. *Déparier des pigeons.* || DÉPARIÉ, ÉE. participe.

DÉPARLER. v. n. Cesser de parler. Il ne s'emploie guère qu'avec la négation.

DÉPART. s. m. Action de partir. *Des préparatifs de départ.* || *Être sur son départ*, Être près de partir. || DÉPART, en t. de chimie, Opération par laquelle on sépare deux substances métalliques qui étaient unies, mêlées ensemble; et particulièrement, La séparation de l'or d'avec l'argent par l'acide nitrique ou par l'acide sulfurique.

DÉPARTAGER. v. a. (lat. *de*, de, *partiri*, partager.) t. de jurispr. Lever, faire cesser le partage qui résulte, dans une délibération, de ce que deux avis opposés ont obtenu un égal nombre de voix, de suffrages. *Départager les suffrages, les juges.* || DÉPARTAGÉ, ÉE. participe.

DÉPARTEMENT. s. m. (ital. *dipartimento*, partage.) Distribution, répartition. Il était fort usité autrefois, dans ce sens, en matière d'administration. *Faire le département général des tailles.* || Il s'est dit aussi Des lieux qui étaient départis et distribués entre les divers intendants, et surtout Des provinces ou circonscriptions maritimes. *Le département de Toulon.* || Des différentes parties des affaires d'État, distribuées entre les ministres et dont la connaissance leur est attribuée. *Le département de la guerre.* || Fam., *Cela est* ou *n'est pas de son département, dans son département*, se dit De ce qui est ou n'est pas dans les attributions de quelqu'un, de ce qui est ou n'est pas de sa compétence. || DÉPARTEMENT, se dit Des principales divisions administratives du territoire français. *Le préfet d'un département.* || Il se dit absol., au pluriel, pour désigner La province, par opposition à La capitale. *À Paris et dans les départements.*

DÉPARTEMENTAL, ALE. adj. Qui a rapport au département.

DÉPARTIE. s. f. Départ. Vieux.

DÉPARTIR. v. a. (lat. *dispertiri*, partager.) Distribuer, partager. *La nature avait départi à ce jeune homme les plus belles qualités*, L'avait doué des plus belles qualités. || DÉPARTIR, avec le pron. pers., Se désister. *Il s'est départi de ses prétentions.* || *Se départir de son devoir*, S'écarter de son devoir, manquer à ce qu'on doit. Cette phrase n'est guère employée qu'avec la négation. *Il ne s'est jamais départi de son devoir.* || DÉPARTI, IE. participe. On appelait autrefois *Commissaires départis*, Les intendants des provinces. *Voyez* DÉPARTEMENT.

DÉPASSER. v. a. Aller plus loin, aller au delà. *Dépasser le but.* || Fig., dans le même sens. *Dépasser ses pouvoirs. Le succès dépassa nos espérances.* || Devancer, laisser derrière, en allant plus vite. || Être plus long, plus haut, etc., excéder. || DÉPASSER, Retirer un ruban, un cordon ou quelque autre chose de semblable qui était passé dans une boutonnière, dans un œillet, dans une coulisse, etc. *Dépasser un ruban.* || DÉPASSÉ, ÉE. participe.

DÉPAVER. v. a. Arracher, ôter le pavé qui est placé. || DÉPAVÉ, ÉE. participe.

DÉPAYSER. v. a. (lat. *de*, de, *pagus*, pays.) Conduire, envoyer quelqu'un hors de son pays; le faire sortir d'un pays, d'un lieu, pour lui en faire habiter un autre. *Il faut de temps en temps dépayser les troupes, en les changeant de garnison.* || Avec le pron. pers., Quitter son pays, ou le pays, le lieu dans lequel on a été longtemps. *Cette famille s'est dépaysée.* || DÉPAYSER, Dérouter, désorienter, faire qu'une personne ne sache plus où elle est. || Mettre une personne sur un sujet qu'elle connaît peu, sur lequel elle n'est point préparée. *Le mettre sur ces matières-là, c'est le dépayser tout à fait.* || Éloigner quelqu'un de la chose qu'on traite, lui donner de fausses idées pour empêcher qu'il ne devine ou ne vienne à connaître ce qu'on veut lui cacher. || DÉPAYSÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *Se trouver dépaysé dans une société*, Y rencontrer un grand nombre de personnes qu'on ne connaît pas.

DÉPÈCEMENT. s. m. Action par laquelle on dépèce, on met en pièces.

DÉPECER. v. a. (*Je dépèce. Je dépècerai.*) Mettre en pièces, couper en morceaux. *Dépecer une volaille.* || DÉPECÉ, ÉE. participe.

DÉPÊCHE. s. f. (ital. *dispaccio*, dépêche.) Lettre concernant les affaires publiques. *Les dépêches d'un ministre.* || Au pluriel, Lettres que les négociants et les banquiers écrivent, chaque ordinaire, à leurs correspondants. Quelquefois, on le dit familièrement de Toute espèce de lettres.

DÉPÊCHER. v. a. Expédier, faire promptement, hâter. *Dépêchez ce que vous avez à faire.* Absol., *Dépêchez, dépêchons.* Fam. || Avec le pron. pers., Se hâter. *Dites-lui qu'il se dépêche.* || DÉPÊCHER, Expédier quelqu'un, l'envoyer en diligence avec des ordres, le renvoyer avec des expéditions qu'il attend. *Dépêcher un courrier.* Absol., *Dépêcher.* || Fig. et fam., Se défaire de quelqu'un en le tuant. *Il eut bientôt dépêché un des brigands qui l'attaquaient.* || DÉPÊCHÉ, ÉE. participe.

DÉPEINDRE. v. a. (lat. *depingere*, dépeindre.) Décrire et représenter par le discours. *Dépeindre le caractère d'un homme.* || DÉPEINT, EINTE. participe.

DÉPENAILLÉ, ÉE. adj. (lat. *pannulus*, haillon.) Déguenillé, couvert de haillons. || Il se dit D'une personne mise négligemment, de manière que les différentes parties de son habillement ne paraissent pas tenir ensemble. Très-familier dans les deux sens. || Fig. et fam., *Visage dépenaillé, figure dépenaillée*, Visage flétri, défait. *Fortune dépenaillée*, Fortune délabrée.

DÉPENAILLEMENT. s. m. État d'une personne ou d'une chose dépenaillée. Très-fam.

DÉPENDAMMENT. adv. (lat. *dependere*, dépendre.) Avec dépendance, d'une manière dépendante. Peu usité.

DÉPENDANCE. s. f. Sujétion, subordination. *Tenir quelqu'un en dépendance.* || Il se disait particulièrement, dans la jurisprudence féodale, en parlant Des terres qui relevaient, qui dépendaient d'une autre terre, d'un seigneur. || Il se dit, par extens., Des rapports qui lient certaines choses, certains êtres, et qui les rendent nécessaires les uns aux autres. *L'étroite dépendance qui unit toutes nos facultés.* || DÉPENDANCE, se dit, surtout en jurisprudence, de Tout accessoire d'une chose principale, de Tout ce qui tient ou se rattache à une chose sans la constituer essentiellement; et alors il s'emploie ordinairement au pluriel. *Ce château a de fort belles dépendances. Évoquer une affaire avec ses dépendances.*

DÉPENDANT, ANTE. adj. Qui dépend, qui est subordonné. Il se dit Des personnes et des choses. *C'est un homme entièrement dépendant d'un tel. C'est une affaire dépendante de telle autre.* || Il signifiait, en jurisprudence féodale, Qui relève d'un autre. *Fief dépendant.* || En t. de marine, *Arriver en dépendant*, se dit D'un bâtiment sous voiles qui se dirige vers un objet en courbant graduellement sa route. On dit de

même : *Venir en dépendant. Porter en dépendant. Gouverner en dépendant.*

DÉPENDRE. v. a. Détacher, ôter une chose de l'endroit où elle était pendue. *Dépendre un tableau.* Voyez Dépendre signifiant, Dépenser. ‖ Dépendu, ue. participe.

DÉPENDRE. v. n. Être assujetti, subordonné à. *Les enfants dépendent de leurs pères. Ne dépendre que de soi.* ‖ Il s'est dit particulièrement, en matière de fiefs, pour Relever. ‖ En matières bénéficiales, *Ce prieuré, cette cure dépend de telle abbaye,* La nomination en appartient au titulaire de telle abbaye. ‖ Dépendre, fig., Être soumis à l'action, à l'influence de, ou Résulter, provenir, procéder de. *Cela dépend des circonstances. Le succès dépend quelquefois du hasard.* ‖ Dériver, découler. *La conclusion dépend des prémisses.* ‖ Il se dit aussi De ce qui est laissé, abandonné à la volonté, au caprice de quelqu'un. *Mon sort dépend de lui.* ‖ Dépendre, Faire partie de quelque chose, y appartenir. *Ce territoire ne dépend point de la France.*

DÉPENDRE. v. a. (lat. *dependere,* payer.) Dépenser. Il n'est plus usité que dans ces phrases proverbiales : *Ami à pendre et à dépendre.* ‖ Dépendu, ue. partic.

DÉPENS. s. m. pl. Ce qu'on dépense, toute espèce de frais. Il ne s'emploie guère en ce sens que dans la locution, *Aux dépens de quelqu'un,* Aux frais de quelqu'un, en employant ou en prenant le bien de quelqu'un. *Vivre aux dépens d'autrui.* ‖ Figurem. et familièrement, *Faire la guerre à ses dépens,* Faire seul, dans la poursuite d'une affaire, des avances, des frais que d'autres devraient partager; ou Faire dans l'exercice d'un emploi plus de dépense qu'on n'en retire de profit. ‖ Fam., *Gagner ses dépens,* se dit D'une personne qui procure par ses services un avantage proportionné à la dépense qu'elle occasionne. ‖ Fig. et fam., *Devenir sage à ses dépens,* Devenir sage par quelque sévère leçon de l'expérience. ‖ Fig., *Se divertir aux dépens de quelqu'un,* S'amuser en le tournant en ridicule, en le rendant un objet de moquerie ou de blâme. ‖ Fig., *Aux dépens d'une chose,* Au détriment, ou par la perte, par le sacrifice de cette chose. *Faire quelque chose aux dépens de son honneur.* ‖ Dépens, se dit particulièrement, en procéd., Des frais que la poursuite d'un procès occasionne. *Le tarif des frais et dépens.* ‖ Fig. et fam., *Être condamné aux dépens,* Perdre jusqu'à ses déboursés, dans une entreprise où l'on échoue.

DÉPENSE. s. f. L'argent qu'on emploie à quelque chose que ce puisse être. *De folles dépenses. Fournir à la dépense. Ne pas regarder à la dépense.* ‖ *Faire la dépense,* Être chargé du détail de ce qui se dépense dans un ménage, dans une maison. *Faire de la dépense,* Faire beaucoup de dépense. *Se mettre en dépense,* Faire une dépense qui n'est pas ordinaire. ‖ Dépense, se dit Des articles d'un compte où se trouve porté en détail ce qui a été dépensé, déboursé par celui qui rend compte. *La dépense se monte à tant. Chapitre de dépense.* ‖ Dépense, fig., L'emploi d'une chose quelconque, surtout lorsque cet emploi manque d'à-propos ou d'utilité. *Il a fait inutilement une grande dépense d'esprit, etc.* Ce sens est ordinairement familier. ‖ Dépense, dans un château, dans une maison royale ou dans une communauté, Lieu où l'on reçoit et où l'on distribue les objets en nature, où se fait le payement des journaliers et des fournisseurs, la recette des fermages, des rentes, etc. ‖ Dans les maisons particulières, Lieu où l'on serre des provisions et différents objets à l'usage de la table.

DÉPENSER. v. a. Employer de l'argent à quelque chose. *Il dépense tant par an.* Absol. *Il aime à dépenser.* ‖ Fig. et fam., Employer, prodiguer, consumer. *Il a dépensé beaucoup d'esprit.* ‖ Dépensé, ée. participe.

DÉPENSIER, IÈRE. adj. Qui aime excessivement la dépense, qui dépense excessivement. *Homme dépensier.* ‖ Il s'emploie substantiv. ‖ Absol., dans quelques communautés religieuses, Celui qui est chargé du soin de la dépense de toute la communauté.

DÉPERDITION. s. f. (lat. *deperdere,* perdre.) t. didactique. Perte, diminution, déchet. *Déperdition de forces.* En chimie, *Déperdition de substance.*

DÉPÉRIR. v. n. (lat. *deperire,* dépérir.) Diminuer, s'affaiblir. *Sa santé dépérit tous les jours.* ‖ Se détériorer, se délabrer, être près de tomber en ruine. *Tous les meubles dépérissaient.* ‖ En jurispr. criminelle, *Les preuves dépérissent par la longueur du temps,* Avec le temps les preuves deviennent plus faibles, parce que les témoins meurent. ‖ Dépéri, ie. participe.

DÉPÉRISSEMENT. s. m. État de ce qui dépérit ou est dépéri. ‖ En jurispr., *Le dépérissement des preuves,* L'altération ou la perte de ce qui peut servir à constater un fait.

DÉPÊTRER. v. a. (lat. *de,* de, *petra,* pierre.) Débarrasser, dégager. Il ne se dit, au propre, qu'en parlant Des pieds, quand ils sont embarrassés. Avec le pron. pers. *Se dépêtrer d'un bourbier.* ‖ Il s'emploie au fig. *Il aura bien de la peine à s'en dépêtrer.* Dans les deux sens, il est familier. ‖ Dépêtré, ée. participe.

DÉPEUPLEMENT. s. m. (lat. *depopulari,* dépeupler.) Action de dépeupler un pays, ou L'état d'un pays dépeuplé.

DÉPEUPLER. v. a. Dégarnir d'habitants une ville, un pays, etc., en diminuer extrêmement le nombre. *La guerre et la peste ont dépeuplé cette province.* ‖ Par extens., Dégarnir un lieu de la plus grande partie des animaux qui s'y trouvaient. *Dépeupler une garenne, un étang.* ‖ *Dépeupler une forêt, une pépinière,* En tirer une trop grande quantité d'arbres ou de plants. ‖ Dépeupler, s'emploie avec le pron. pers. ‖ Dépeuplé, ée participe.

DÉPIÉCER. v. a. Démembrer. *Voyez* Dépecer. ‖ Dépiécé, ée. participe.

DÉPILATIF, IVE. adj. (lat. *depilare,* épiler.) Qui fait tomber le poil, les cheveux.

DÉPILATION. s. f. Action de dépiler, ou Le résultat de cette action.

DÉPILATOIRE. s. m. Drogue qui fait tomber le poil.

DÉPILER (SE). v. pron. Il se dit D'un animal qui perd son poil. Il se disait autrefois dans le même sens qu'*Épiler*. Voyez Épiler. ‖ Dépilé, ée. participe.

DÉPIQUER. v. a. Défaire les piqûres faites à une étoffe. ‖ Dépiquer, fig. et fam., Ôter à quelqu'un l'humeur qu'il a de quelque chose, faire qu'il n'en soit plus piqué. Avec le pron. pers. *Se dépiquer.* ‖ Dépiqué, ée. participe.

DÉPISTER. v. a. t. de chasse. Découvrir la trace, les pistes d'un animal qu'on chasse. *Dépister un lièvre.* ‖ Fig. et fam., Découvrir ce qu'on veut savoir, en épiant les démarches de quelqu'un. ‖ Dépisté, ée. participe.

DÉPIT. s. m. (lat. *despectus,* mépris.) Chagrin mêlé d'un peu de colère. *Concevoir du dépit.* ‖ *En dépit de,* Malgré. *J'en viendrai à bout en dépit de*

lui. Fig. : *En dépit du sort, de tous les obstacles.* || Fig. et fam., *Faire quelque chose en dépit du sens commun, du bon sens, etc.,* Le faire très-mal.

DÉPITER. v. a. Causer du dépit à quelqu'un, le mutiner. *Cela est bien fait pour dépiter.* || Avec le pron. pers., Concevoir du dépit, se fâcher, se mutiner. *Il se dépite contre le jeu.* || Dépité, ée. participe.

DÉPLACEMENT. s. m. Action de déplacer ou de se déplacer. *Frais de déplacement.*

DÉPLACER. v. a. Ôter une chose de la place qu'elle occupait, la changer de place. || Particulièrement, surtout en t. de procéd., Enlever, retirer quelque chose d'un lieu, d'une maison, et le transporter ailleurs. || *Déplacer quelqu'un,* Prendre la place qu'il occupait. *Je ne veux déplacer personne.* Fig., Ôter à quelqu'un sa place, son emploi, pour y mettre une autre personne. || Fig., *Déplacer le point de la question,* Changer le point sur lequel porte la difficulté, dans une discussion. || Déplacer, avec le pron. pers., Changer de place, de demeure, ou Se transporter d'un lieu dans un autre. *On n'aime pas à se déplacer.* || Sans déplacer. loc. adv. Sans ôter les choses de leur place, sans les emporter; et plus ordinairement, Sans changer de place, sans quitter le lieu. *Nous terminâmes l'affaire sans déplacer.* || Déplacé, ée. participe. || Adjectif, Mal placé, placé dans un poste qui ne convient pas, ou auquel on n'est pas propre. *Cet homme, dans le nouvel emploi qu'il exerce, paraît déplacé.* || Qui n'est pas où il doit être. *Elle dut se trouver bien déplacée parmi ce monde-là. Traits brillants, mais déplacés.* || Inconvenant, qui ne convient pas. *Cela est fort déplacé.*

DÉPLAIRE. v. n. (lat. *displicere,* déplaire.) Être désagréable. *Il a quelque chose qui déplaît.* || Fâcher, donner du chagrin. *Il craint de vous déplaire en faisant cela.* || Impersonnell. dans le même sens. *Il me déplaît fort d'être obligé à cela.* || *Ne vous déplaise, ne vous en déplaise,* Façons de parler familières dont on se sert pour marquer qu'on ne demeure pas d'accord de ce qu'un autre dit. || Déplaire, avec le pron. pers., S'ennuyer, s'attrister, se trouver mal à son aise. *Il s'y déplaît à la mort. Je ne me déplairais pas ici.* || Il se dit également Des animaux. || Fig., *Ces plantes se déplaisent en cet endroit,* Le sol ou l'exposition de ce lieu ne leur est pas propre.

DÉPLAISANCE. s. f. Éloignement, répugnance, dégoût.

DÉPLAISANT, ANTE. adj. Désagréable, qui déplaît, qui fâche, qui chagrine. *Manières déplaisantes.*

DÉPLAISIR. s. m. Chagrin, affliction, sentiment pénible. *Déplaisir sensible. mortel.* || Mécontentement. *C'est un homme qui m'a fait un sensible déplaisir.*

DÉPLANTER. v. a. Ôter un arbre, une plante de terre, pour les planter ailleurs. On dit aussi, *Déplanter un piquet, un échalas.* || *Déplanter un parterre, un bosquet,* Arracher ce qui s'y trouve planté. || Déplanté, ée. participe.

DÉPLANTOIR. s. m. Outil avec lequel on déplante des racines ou des plantes.

DÉPLIER. v. a. Étendre, défaire, ouvrir une chose qui était pliée. *Déplier du linge.* || Absol., Étaler de la marchandise. || *Déplier toute sa marchandise,* se dit D'un marchand qui fait voir tout ce qu'il y a de meilleur dans sa boutique. || Déplié, ée. participe.

DÉPLISSER. v. a. Défaire les plis d'une étoffe, d'une toile, etc. || Avec le pron. pers. *Cette collerette se déplisse.* || Déplissé, ée. participe.

DÉPLOIEMENT. s. m. (On prononce *Déploiment.*) Action de déployer, ou L'état de ce qui est déployé. *Le déploiement d'une étoffe, des bras. Grand déploiement de forces.*

DÉPLORABLE. adj. des 2 genres. (lat. *deplorare,* déplorer.) Qui mérite d'être déploré, qui est digne de compassion, de pitié. Il ne se dit guère que Des choses. *Il est dans un état déplorable. Événement déplorable.* || Il se dit quelquefois Des personnes, en poésie et dans le style soutenu.

DÉPLORABLEMENT. adv. D'une manière déplorable, très-mal.

DÉPLORER. v. a. Plaindre avec de grands sentiments de compassion. Il ne se dit guère qu'en parlant Des choses. *Déplorer la misère humaine.* || Déploré, ée. participe.

DÉPLOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Étendre, développer ce qui était ployé. *Déployer les voiles d'un navire. Déployer les bras.* || *Déployer une armée,* Lui faire occuper un plus grand espace de terrain devant l'ennemi. || Dans la théorie militaire, *Déployer la colonne,* Passer de l'ordre en colonne à l'ordre de bataille. || Déployer, fig., Faire paraître, montrer, étaler. *Déployer toute son éloquence, etc. Déployer un grand luxe.* || Avec le pron. pers., tant au propre qu'au figuré. *La voile se déploie. La flamme se déploie. Son énergie s'est déployée.* || Déployé, ée. participe. *Marcher enseignes déployées.* || *Rire à gorge déployée,* Rire de toute sa force.

DÉPLUMER. v. a. Ôter les plumes. *Déplumer un oiseau.* On dit plus ordinairement, *Plumer.* || Il s'emploie avec le pron. pers. || Plus ordinairement, Perdre ses plumes. || Déplumé, ée. participe.

DÉPOLIR. v. a. Ôter le poli de quelque chose. Avec le pron. pers. *Une glace qui se dépolit.* || Dépoli, ie. participe.

DÉPONENT. adj. m. (lat. *deponens,* déponent.) t. de gramm., dont on se sert en parlant Des verbes latins qui ont la signification active et la terminaison passive. Subst. *Un déponent.*

DÉPOPULARISER. v. a. Faire perdre l'affection, la faveur du peuple. *Ils cherchaient à le dépopulariser.* Avec le pron. pers. *Il se dépopularisait de jour en jour.* || Dépopularisé, ée. participe.

DÉPOPULATION. s. f. (lat. *depopulatio,* dépopulation.) L'état d'un pays dépeuplé.

DÉPORT. s. m. (lat. *deportare,* déporter.) t. de procéd. Action de se récuser soi-même. || Retardement, délai; mais on ne l'emploie guère alors que dans cette locution adverbiale, *Sans déport,* Incontinent, sur-le-champ. || Déport, en jurispr. féodale, Droit qu'avait un seigneur de jouir du revenu d'un fief, la première année après la mort du possesseur. || En matières bénéficiales, Droit qu'avaient, en certains lieux, les évêques, les archidiacres ou autres ecclésiastiques, de jouir, la première année, du revenu des cures vacantes.

DÉPORTATION. s. f. Action de déporter; exil infamant et perpétuel qu'on est condamné à subir dans un lieu déterminé.

DÉPORTEMENT. s. m. Conduite, mœurs, manière de vivre. Il ne se prend qu'en mauvaise part, et se met plus souvent au pluriel qu'au singulier. *Déportement scandaleux.*

DÉPORTER. v. a. Transporter quelqu'un dans un lieu d'où il ne doit point sortir. || Déporter, avec le

pron. pers., Se désister, se départir. *Se déporter de ses prétentions.* Dans ce sens, il est principalement d'usage au palais. ‖ DÉPORTÉ, ÉE. participe. ‖ Il est souvent employé comme substantif, dans le sens d'Exiler, etc. *La plupart des déportés moururent.*

DÉPOSANT, ANTE. adj. (lat. *depositio*, déposition.) t. de palais. Qui dépose et affirme devant le juge. ‖ Subst. *Tous les déposants disent la même chose.* ‖ *Plus n'en sait ledit déposant,* Formule de pratique, dont on se sert aussi, familièrement, Pour marquer qu'on ne sait rien de plus que ce qu'on vient de dire.

DÉPOSER. v. a. Poser une chose que l'on portait. ‖ Fig., Se dépouiller, se défaire de. *Déposer sa fierté.* ‖ Il se dit quelquefois en parlant De dignités, de charges, etc. *Sylla déposa la dictature.* ‖ Destituer, dépouiller quelqu'un d'une dignité, d'une charge, etc. *Déposer un empereur.* ‖ DÉPOSER, Placer, mettre, laisser une chose en quelque endroit, se dit surtout en parlant De ce qui ne doit rester qu'un certain temps dans le lieu où on l'a mis. *Déposer sa canne.* ‖ Particulièrement, Mettre en dépôt, donner en garde, remettre. *Déposer une somme entre les mains d'un de ses amis.* ‖ Fig., dans le même sens. *Déposer son autorité entre les mains de quelqu'un.* ‖ DÉPOSER, Dire comme témoin ce qu'on sait d'un fait. *Déposer en justice. Déposer d'un fait.* Dans ce sens, il est ordinairement neutre. ‖ Il se dit fig. Des choses, et signifie, Attester, prouver. *Cela dépose contre vous.* ‖ DÉPOSER, se dit en outre Des liqueurs qui laissent des parties grossières et hétérogènes au fond d'un vase, d'un vaisseau. *Cette eau a déposé beaucoup de sable.* On l'emploie souvent sans régime. *Cette liqueur a beaucoup déposé.* ‖ DÉPOSÉ, ÉE. participe.

DÉPOSITAIRE. s. des 2 genres. Celui ou celle à qui on confie un dépôt. ‖ Fig. *Les dépositaires de l'autorité.*

DÉPOSITION. s. f. Destitution, privation de certaines dignités, de certaines fonctions. *La déposition d'un évêque.* ‖ DÉPOSITION, Ce qu'un témoin dépose et affirme par-devant le juge qui l'entend. *Déposition formelle.*

DÉPOSSÉDER. v. a. Ôter la possession de quelque chose à quelqu'un. ‖ DÉPOSSÉDÉ, ÉE. participe.

DÉPOSSESSION. s. f. Action de déposséder, ou L'état d'une personne dépossédée. N'est guère usité qu'en jurisprudence.

DÉPOSTER. v. a. t. de guerre. Chasser d'un poste, le faire abandonner. ‖ DÉPOSTÉ, ÉE. participe.

DÉPÔT. s. m. (lat. *depositus*, déposé.) Action de déposer, de placer une chose en quelque endroit, ou de remettre, de confier une chose à quelqu'un. *Faire le dépôt d'une somme entre les mains d'un officier public.* ‖ Ce qu'on a déposé, confié, donné en garde à quelqu'un, pour être rendu ou employé à la volonté ou suivant l'intention de celui qui l'a donné. *Abuser d'un dépôt.* ‖ Fig. *Le dépôt des connaissances humaines.* ‖ La convention faite en déposant quelque chose entre les mains de quelqu'un. *La loi du dépôt.* ‖ DÉPÔT, par extens., Lieu où l'on dépose habituellement certains objets. *Établir un dépôt de cannes et de parapluies à l'entrée d'un lieu public.* ‖ Lieu où quelqu'un fait débiter, permet de débiter ce qu'il récolte, ce qu'il fabrique, etc. *Un dépôt d'eau de Cologne.* ‖ Lieu où l'on garde certaines choses, pour s'en servir, pour y recourir dans l'occasion. *Dépôt d'armes, de titres.* ‖ En t. d'administr. militaire, Lieu où restent les soldats qui ne peuvent suivre le corps auquel ils appartiennent, et où l'on exerce les recrues destinées à faire partie de ce corps. *Rester au dépôt.* ‖ Il se dit également Des soldats, des recrues qui sont au dépôt. *Il fait partie du dépôt.* ‖ *Dépôt de mendicité*, Établissement public dans lequel on loge et on nourrit des pauvres. ‖ En matière criminelle, *Mandat de dépôt*, Ordonnance en vertu de laquelle un prévenu, contre qui il a été décerné un mandat d'amener, est retenu dans la maison d'arrêt. ‖ DÉPÔT, Abcès, amas d'humeurs qui se forme en quelque endroit du corps. Dans le langage médical, on dit plus ordinairement, *Abcès.* ‖ DÉPÔT, Sédiment que des matières liquides laissent au fond du vase où elles ont séjourné pendant quelque temps.

DÉPOTER. v. a. (lat. *de*, de, grec *potèrion*, pot.) t. de jardinage. Ôter une plante d'un pot pour la mettre en terre, ou dans un autre pot. ‖ *Dépoter du vin, des liqueurs*, Les changer de vase. ‖ DÉPOTÉ, ÉE. participe.

DÉPOUDRER. v. a. Ôter, faire tomber la poudre des cheveux, d'une perruque. Avec le pron. pers. *Vous vous êtes tout dépoudré.* ‖ DÉPOUDRÉ, ÉE. participe.

DÉPOUILLE. s. f. (lat. *despoliare*, dépouiller.) Peau ôtée de dessus le corps d'un animal. Il n'est proprement d'usage, dans cette acception, qu'en parlant Des serpents et des insectes qui se dépouillent de temps en temps de leur peau. *La dépouille d'un serpent.* ‖ Il se dit néanmoins quelquefois, en poésie et dans le style soutenu, de La peau de toute sorte de bête féroce, lorsqu'elle est arrachée. ‖ Fig., *La dépouille mortelle d'une personne*, ou simplement, *La dépouille, les dépouilles d'une personne*, Le corps d'une personne, quand elle est morte. ‖ DÉPOUILLE, se dit Des vêtements, des habits, etc., qu'une personne décédée portait habituellement. *Il eut la dépouille du défunt.* ‖ Fig., La succession d'une personne, et particulièrement les Dignités, les emplois qui deviennent vacants par sa mort. ‖ Toute chose dont on s'empare ou que l'on acquiert au préjudice d'autrui; alors il se met souvent au pluriel. *Il voulait me déposséder, et s'enrichir de mes dépouilles.* ‖ Tout ce qu'on enlève à l'ennemi. *Dépouilles opimes. Glorieuses dépouilles.* ‖ DÉPOUILLE, se dit aussi, figurément, de La récolte des fruits de l'année. *Vendre la dépouille de son jardin.*

DÉPOUILLEMENT. s. m. Action de dépouiller, ou L'état de ce qui est dépouillé. Il se dit surtout en parlant D'une personne que l'on a privée de ses biens, ou qui s'en est privée elle-même. *Sa tendresse pour ses enfants l'a réduit à un dépouillement déplorable.* ‖ Il se dit en parlant D'un registre, d'un dossier, d'un compte, d'un inventaire, etc., que l'on examine et dont on fait le sommaire, l'extrait. *Faire le dépouillement d'un compte.* ‖ *Le dépouillement d'un scrutin*, L'action de compter les voix, les suffrages, quand les membres de l'assemblée ont donné leurs votes.

DÉPOUILLER. v. a. Déshabiller quelqu'un, lui ôter ses vêtements. *Les voleurs l'ont dépouillé de tous ses habits.* On l'emploie avec le pron. pers. *Il s'est dépouillé de ses habits.* ‖ Prov. et fig., *Il ne faut pas se dépouiller avant de se coucher*, Il ne faut pas se dessaisir, se priver de son bien avant sa mort. ‖ DÉPOUILLER, se dit aussi en parlant Des animaux dont on ôte la peau pour les apprêter. *Dépouiller un lièvre, une anguille.* ‖ Il se dit, avec le pron. pers., Des animaux qui quittent leur peau. *Les serpents se dépouillent tous les ans.* ‖ Il se dit également De ce qui enlève la peau ou même la chair. *On lui jeta de l'eau bouillante qui lui dépouilla toute la jambe.* Avec le pron. pers. *L'os commence à se dépouiller.* ‖ Par

ext., Ôter, enlever ce qui couvre, accompagne ou garnit une chose. *Dépouiller une église de ses ornements.* Avec le pron. pers. *Un arbre qui se dépouille.* || Fig., Priver, dénuer. *Dépouiller un homme de tout son bien.* Avec le pron. pers. *Se dépouiller en faveur de quelqu'un.* || Dépouiller, Quitter un vêtement ou une chose quelconque dont on était enveloppé; alors il ne s'emploie guère que dans le style soutenu. *Dépouiller ses vêtements.* || Il se dit fig. en parlant Des sentiments, des passions, des opinions, etc., auxquels on renonce, dont on se défait. *Il faut avoir dépouillé toute humanité pour...* Avec le pron. personn. *Se dépouiller de toute haine, de ses préjugés.* || Fig., *Dépouiller le vieil homme,* en t. de l'Écriture sainte, Se défaire des inclinations de la nature corrompue; et, dans le langage familier, Renoncer à ses vieilles habitudes. || Dépouiller, Recueillir, récolter. *Le fermier a dépouillé, cette année, pour mille écus de blé.* || Faire l'examen et donner l'état abrégé, l'extrait, le sommaire d'un inventaire, d'un compte, d'un dossier, d'un registre, etc. *Dépouiller des registres. Dépouiller un scrutin.* || Dépouillé, ée. participe.

DÉPOURVOIR. v. a. Dégarnir de ce qui est nécessaire. Il n'est guère usité qu'au prétérit et à l'infinitif. *Il ne faut pas dépourvoir de munitions une place de guerre.* Avec le pron. pers. *Se dépourvoir d'argent.* || Dépourvu, ue. participe. || Adj., Qui manque de quelque chose. *Être dépourvu de sens, de raison.* || Au dépourvu. loc. adv. Sans être pourvu des choses nécessaires, sans être préparé. *Il l'a pris au dépourvu.*

DÉPRAVATION. s. f. (lat. *depravare,* dépraver.) t. de médec. Action de dépraver, et plus ordinairement, L'état de ce qui est dépravé, altéré. *Dépravation de l'estomac, du goût.* || Fig., dans le langage ordinaire. *La dépravation du siècle, des mœurs.*

DÉPRAVER. v. a. t. de médec. Altérer d'une manière fâcheuse, faire passer d'un bon à un mauvais état.|| Fig., dans le langage ordinaire, Corrompre, pervertir. *Dépraver les mœurs.* || Il s'emploie, dans l'un et dans l'autre sens, avec le pron. pers. || Dépravé, ée. participe.

DÉPRÉCATION. s. f. (lat. *deprecatio,* déprécation.) Figure oratoire par laquelle on souhaite du bien ou du mal à quelqu'un. || Prière faite avec soumission pour obtenir le pardon d'une faute.

DÉPRÉCIATION. s. f. (lat. *depretiare,* déprécier.) État d'une chose dépréciée.

DÉPRÉCIER. v. a. Mettre une chose, une personne au-dessous de son prix, en rabaisser la valeur, le mérite. *Déprécier une marchandise, un ouvrage.* || Avec le pron. pers. *Ils se déprécient mutuellement.* || Déprécié, ée. participe.

DÉPRÉDATEUR. s. m. (lat. *deprædatio,* déprédation.) Celui qui fait ou qui tolère des déprédations. || Adj. *Un ministre déprédateur.*

DÉPRÉDATION. s. f. Vol, ruine, pillage fait avec dégât. || Il se dit, particulièrement, Des malversations commises dans l'administration ou la régie de quelque chose. *La déprédation des finances.*

DÉPRÉDER. v. a. Piller avec dégât. Très-peu usité. || Déprédé, ée. participe.

DÉPRENDRE. v. a. Détacher, séparer. Il se dit surtout en parlant Des êtres animés. || Avec le pron. pers., Se dégager. || Il se dit aussi fig. *Il est tellement attaché à cette personne, qu'il ne saurait s'en déprendre.* Peu usité. || Dépris, ise. participe.

DÉPRESSION. s. f. (lat. *depressio,* pression.) t. de chirurg. Enfoncement, affaissement accidentel dans quelque partie du corps. *Une forte dépression.* || T. d'anat. et d'hist. nat., Enfoncement ou aplatissement naturel. *On remarque une légère dépression dans telle partie.* || Dépression, t. d'astron. nautique, Abaissement de l'horizon visuel au-dessous de l'horizon vrai.

DÉPRIER. v. a. Retirer une invitation qu'on avait faite pour un dîner, pour une fête, pour une assemblée, etc. || Déprié, ée. participe.

DÉPRIMER. v. a. (lat. *deprimere,* déprimer.) t. de chirurg. Enfoncer, affaisser. Il se dit surtout en parlant Des os du crâne. *Les os du crâne ont été fortement déprimés.* On l'emploie avec le pron. pers. || Déprimer, fig., Chercher à diminuer, à détruire la bonne opinion que les autres ont conçue de quelqu'un, l'idée avantageuse qu'ils se font de quelque chose. *Les méchants dépriment la vertu.* Il se joint également, en ce sens, au pron. pers., surtout avec l'idée de réciprocité. *Les envieux se dépriment les uns les autres.* || Déprimé, ée. participe. || Adject., dans le langage scientifique, Qui est comme écrasé, aplati. *Cet oiseau a le bec déprimé.*

DÉPRISER. v. a. Mettre une chose au-dessous de son prix, de sa valeur. Il se dit surtout en parlant De marchandises. || Déprisé, ée. participe.

DE PROFUNDIS. s. m. (On prononce *Dé profondiss.*) Le sixième des Sept psaumes de la pénitence, qui commence en latin par les mots *De profundis,* et qui sert ordinairement de prière pour les morts.

DÉPUCELER. v. a. (lat. *de,* de, *puella,* pucelle.) Ôter le pucelage. Il est libre. || Dépucelé, ée. part.

DEPUIS. (lat. *de,* de, *post,* depuis.) Préposition qui indique Un rapport de temps, de lieu, ou d'ordre. *Depuis le premier jusqu'au dernier. Il est venu depuis moi. Depuis quand est-il parti?* ||Cette préposition se construit souvent avec la particule *Que;* et alors elle indique toujours Un rapport de temps. *Depuis que vous êtes parti.* || *Depuis peu,* Depuis peu de temps. *Depuis quand?* Depuis quel temps? || Depuis, est adv. de temps. *Je ne l'ai point vu depuis.*

DÉPURATIF, IVE. adj. (lat. *depurare,* dépurer.) t. de médec. Il se disait autrefois Des remèdes que l'on croyait propres à dépurer le sang, les humeurs. *Remède dépuratif.* Subst., au masc. *Un dépuratif.*

DÉPURATION. s. f. t. de médec. et de chimie. Action de dépurer, ou Le résultat de cette action.

DÉPURATOIRE. adj. des 2 genres. Qui sert à dépurer, qui dépure. *Voyez* Dépuratif.

DÉPURER. v. a. t. de médec. et de chim. Rendre plus pur. *Dépurer un métal. Dépurer le sang.* || Dépuré, ée. participe. *Sucs dépurés.*

DÉPUTATION. s. f. (lat. *deputatus,* assigné.) Envoi d'une ou de plusieurs personnes chargées d'une mission. || Réunion, corps de députés. *Une députation de cinq personnes. La députation a été admise.* || Charge, fonctions de député, surtout en parlant De ceux qui sont envoyés pour faire partie d'une assemblée délibérante. *Accepter la députation.*

DÉPUTÉ. s. m. Celui qui est envoyé par une nation, par un prince, par un corps, etc., pour remplir une mission particulière auprès de quelqu'un, soit seul, soit avec d'autres. || Particulièrement, Celui qui est nommé, envoyé pour faire partie d'une assemblée où l'on doit s'occuper des intérêts généraux d'un pays, d'une province, d'une confédération, etc. *Les députés de la province, du clergé. La chambre des députés.*

DÉPUTER. v. a. Envoyer en députation, ou comme député. *Ils députèrent trois d'entre eux.* || Il s'emploie absolument. *Les Athéniens députèrent vers Philippe.* || Député, ée. participe.

DÉRACINEMENT. s. m. (lat. *de*, de, *radix*, racine.) Action de déraciner, ou L'état de ce qui est déraciné.

DÉRACINER. v. a. Tirer de terre, arracher de terre un arbre, une plante avec ses racines. ‖ Cerner, couper autour, extirper. *Ce pédicure déracine bien les cors aux pieds.* ‖ Fig., *Déraciner un mal*, Le guérir entièrement. ‖ DÉRACINER, fig., en parlant Des mauvaises coutumes, des opinions, des vices, des mauvaises habitudes, etc. *On aura peine à déraciner cet abus, cette erreur.* ‖ DÉRACINÉ, ÉE. participe.

DÉRADER. v. n. t. de marine. Il se dit D'un bâtiment qui est emporté de la rade ou du mouillage, par la force du vent ou des courants.

DÉRAISON. s. f. Défaut de raison, manière de penser ou d'agir déraisonnable. *Sa conduite et ses propos sont une déraison continuelle.*

DÉRAISONNABLE. adj. des 2 genres. Qui n'est pas raisonnable dans sa conduite, dans ses projets, dans ses propositions, etc. *C'est un homme tout à fait déraisonnable.* ‖ Il se dit De ce qui ne s'accorde pas avec la raison, de ce qui est contraire à la raison. *Des propositions déraisonnables.*

DÉRAISONNABLEMENT. adv. Sans raison.

DÉRAISONNER. v. n. Tenir des discours dénués de raison.

DÉRANGEMENT. s. m. Action de déranger, ou État de ce qui est dérangé. *Causer du dérangement dans un auditoire. Je ne voudrais pas vous causer le moindre dérangement. Le dérangement de ses affaires, de sa santé.*

DÉRANGER. v. a. Ôter une chose de son rang, de sa place; mettre en désordre ce qui était arrangé. *Déranger des livres, des meubles.* ‖ *Déranger une chambre, un cabinet, etc.*, Y causer quelque désordre dans la disposition habituelle des objets qui s'y trouvent. ‖ *Deranger quelqu'un*, Faire qu'il soit obligé de quitter sa place, de se lever de son siége, etc. *Je ne veux point déranger ces dames.* Fig., Détourner quelqu'un d'une occupation, de ses affaires, etc. ‖ DÉRANGER, tant au propre qu'au figuré, Faire qu'une chose n'aille plus aussi bien, altérer, troubler, brouiller. *Cela lui a dérangé l'estomac. Cela dérangea ses affaires. Cet événement dérangea tous leurs projets.* ‖ *Déranger quelqu'un*, Déranger sa santé. Fig. et fam., Chagriner quelqu'un, le contrecarrer. *Cet événement les dérange un peu.* ‖ *Déranger quelqu'un*, Faire que la conduite de quelqu'un ne soit plus aussi réglée qu'elle l'était auparavant. *C'est lui qui a dérangé ce jeune homme.* ‖ DÉRANGER, s'emploie avec le pron. pers., dans la plupart des sens qui viennent d'être indiqués. ‖ DÉRANGÉ, ÉE. participe. *Être dérangé dans sa conduite*, ou absol., *Être dérangé.*

DÉRATER. v. a. Ôter, retrancher la rate. ‖ DÉRATÉ, ÉE. participe. ‖ Il s'emploie substantiv. dans la phrase suivante : ‖ Fam., *Courir comme un dératé*, Courir comme on suppose que le ferait une personne à laquelle on aurait ôté la rate.

DERECHEF. adv. Une seconde fois, de nouveau. Il vieillit.

DÉRÉGLEMENT. s. m. (lat. *de*, de, *regulare*, régler.) Désordre, état d'une chose déréglée. *Le déréglement des saisons, du pouls, des humeurs, d'une montre, de l'esprit.* ‖ Particulièrement, Désordre dans la conduite, opposition aux règles de la morale. *Vivre dans le déréglement.*

DÉRÉGLÉMENT. adv. Sans règle. Peu usité.

DÉRÉGLER. v. a. Faire oublier, faire négliger la règle de vie, de conduite, les règles du devoir. Prov., *Il ne faut qu'un mauvais moine pour dérégler tout le couvent.* Ce sens vieillit. ‖ Plus ordinairement, Faire qu'une chose ne soit plus réglée, n'ait plus sa marche, son cours accoutumé, n'exerce plus son action avec régularité. On l'emploie avec le pron. pers. ‖ DÉRÉGLÉ, ÉE. participe. ‖ Adjectif, Qui n'a point de règle, qui n'est pas dans la règle. *Appétit déréglé. Désirs déréglés.* ‖ Il se dit particulièrement De ce qui est contraire aux règles de la morale. *Ses mœurs sont fort déréglées.*

DÉRIDER. v. a. Ôter les rides, faire passer les rides. *La joie déride le front.* On l'emploie avec le pron. pers. *Sa peau se déride.* ‖ Fig., Égayer, réjouir. *C'est un homme si sévère, que rien ne saurait le dérider.* Avec le pron. pers. *Il ne se déride jamais.* On dit dans le même sens : *Se dérider le front. Dérider son front.* ‖ DÉRIDÉ, ÉE. participe.

DÉRISION. s. f. (lat. *derisio*, dérision.) Moquerie souvent accompagnée de mépris. *Tourner en dérision.*

DÉRISOIRE. adj. des 2 genres. Qui tient de la dérision, où il y a de la dérision. *Offres dérisoires.*

DÉRIVATIF, IVE. adj. (lat. *derivare*, dériver.) t. de médec. Qui sert à opérer, à déterminer une dérivation. *Moyens dérivatifs.* ‖ Il s'emploie substantiv., au masc. *Un dérivatif.*

DÉRIVATION. s. f. Action de dériver des eaux. ‖ En médec., L'action de détourner une irritation, une cause morbide, de l'attirer d'une partie vers une autre où ses effets sont moins dangereux. ‖ En t. de gramm., La manière dont les mots naissent les uns des autres, ou L'origine d'un mot tiré d'un autre. *Les lois, les règles de la dérivation.*

DÉRIVE. s. f. t. de marine. Déviation de la route d'un bâtiment, occasionnée par l'obliquité des voiles, orientées au plus près du vent. *L'angle de la dérive*, ou simplement, *La dérive*, L'angle que la quille du bâtiment fait avec la direction réelle de sa route. ‖ *Ce bâtiment va en dérive*, Le vent, les courants le détournent de sa route. ‖ *Il y a de la dérive*, se dit Quand on se trouve assez loin d'une côte ou d'un écueil, pour n'avoir pas à craindre d'y être poussé par la dérive. On dit de même, *Avoir belle dérive.* ‖ *Être en dérive*, se dit De ce qui flotte abandonné au gré du vent, du courant, etc.

DÉRIVER. v. n. S'éloigner du bord, du rivage. ‖ Suivre le courant, le fil de l'eau. *Un bateau qui dérive.* ‖ S'écarter plus ou moins de la route qu'on voudrait tenir en mer. *Les courants avaient fait dériver le vaisseau de tant de lieues.* ‖ DÉRIVER, se dit Des eaux qui sont forcées d'abandonner leur cours naturel. *On a pratiqué des rigoles qui font dériver en partie les eaux du fleuve dans ce canal.* ‖ Fig., Venir de, tirer son origine de. *De là sont dérivées tant d'erreurs.* ‖ Il se dit particulièrement, en termes de grammaire, Des mots qui tirent leur origine de quelque autre. *Ce mot est dérivé de l'arabe.* ‖ Il s'emploie activ., dans le sens de Faire dériver, mais seulement en parlant Des eaux, et en termes de grammaire. *On a dérivé les eaux des sources voisines pour les amener dans ce canal.* ‖ DÉRIVÉ, ÉE. participe. ‖ Il se dit substantiv., en t. de gramm., d'Un mot dérivé d'un autre. *Le verbe* Courir *et ses dérivés.*

DERME. s. m. (grec *derma*, peau.) t. d'anat., qui se dit quelquefois pour La peau.

DERNIER, IÈRE. adj. Qui vient, qui est après tous les autres, ou après lequel il n'y en a point d'autre. *Il est le dernier de la classe. Rendre le dernier*

soupir. Rendre à quelqu'un les derniers devoirs. Dire le dernier adieu. Faire un dernier effort. En dernier résultat. En dernière analyse. C'est mon dernier mot. || Fig., *Mettre, donner la dernière main à quelque chose,* L'achever de telle manière, qu'on ne doive plus y revenir, y toucher. || Fig., *Brutus et Cassius furent les derniers des Romains,* Ils furent les derniers Romains qui combattirent pour la liberté de la république. || Dernier, se dit, en un sens particulier, pour Le plus récent. *Il a servi dans la dernière guerre.* || *L'année dernière, le mois dernier, la semaine dernière,* L'année, le mois, la semaine qui a précédé immédiatement l'année, le mois, la semaine où l'on est. De même, *Dimanche dernier, l'été dernier, etc.* || Dernier, se dit De ce qu'il y a d'extrême en chaque genre, soit en bien, soit en mal. *Je lui ai les dernières obligations. On l'a traité avec la dernière indignité.* || *C'est le dernier des hommes,* C'est le plus vil, le plus méprisable de tous les hommes. En parlant D'une femme, *C'est la dernière des créatures.* || *C'est le dernier homme à qui je me confierais, à qui je voudrais demander un service, etc.,* C'est un homme à qui je ne me confierais nullement, à qui je ne voudrais, à qui je n'oserais jamais demander un service, etc. || Dernier, se prend quelquefois substantivement. Ainsi, en parlant De certains jeux de main, on dit, *Ne vouloir jamais avoir le dernier,* Ne vouloir pas souffrir d'être touché le dernier. || Fig. et fam., *Il ne veut jamais avoir le dernier,* se dit De quelqu'un qui veut toujours répliquer dans une dispute. || Prov., *Aux derniers les bons,* Ce qui reste de quelque chose après que les autres ont choisi, est souvent le meilleur. || Dernier, subst., se dit de Chacune des deux ouvertures de la galerie d'un jeu de paume qui sont les plus éloignées de la corde.

DERNIÈREMENT. adv. de temps. Depuis peu, il n'y a pas longtemps.

DÉROBER. v. a. (lat. *de*, de, *orbare*, priver.) Ôter la robe, l'enveloppe. Dans cette acception, il ne se dit guère qu'au participe, et en parlant Des fèves de marais qu'on a dépouillées de leur première enveloppe. *Des fèves dérobées.* || Dérober, Faire un larcin, prendre en cachette ce qui appartient à autrui. *Dérober une bourse.* || Il a quelquefois pour régime le nom de la personne à qui l'on dérobe quelque chose. *Ce domestique dérobe ses maîtres.* || Dérober, dans le sens qui précède, s'emploie fig. *Dérober un baiser. Dérober à quelqu'un le mérite d'une belle action.* || Il se dit, particulièrement, D'un auteur qui prend dans un autre quelque pensée, quelque passage, quelques vers, et qui se les approprie. || Il se dit encore en parlant Du temps, des moments pris sur les heures que l'on consacre à ses affaires, à ses occupations ordinaires. *Il dérobe chaque jour quelques moments à ses affaires, pour aller voir son vieil ami.* || Dérober, Cacher, empêcher de voir, de découvrir. *Les nuages dérobaient le ciel à nos yeux.* || Soustraire. *Dérober un criminel à la justice. Dérober un homme à la fureur du peuple.* || *Dérober sa marche,* se dit D'une armée qui fait une marche sans que l'ennemi s'en aperçoive. *Ce général sut habilement dérober sa marche à l'ennemi.* Fig. et fam., Cacher les moyens dont on se sert pour aller à ses fins. || Dérober, avec le pron. pers., se dit D'un objet qu'on cesse peu à peu de voir, soit parce qu'il s'éloigne ou qu'on s'en éloigne, soit parce que la clarté diminue. *Le vaisseau se déroba en peu de temps à nos regards.* || Se soustraire. *Se dérober à tous les yeux. Se dérober aux applaudissements du public.* || *Se dérober d'une compagnie,* ou simplement, *Se dérober,* Se retirer d'une compagnie sans dire mot, sans être aperçu. || En t. de manége, *Ce cheval se dérobe de dessous l'homme,* se dit D'un cheval qui, tout à coup, et par un mouvement irrégulier, s'échappe de dessous l'homme qui le monte. || Fig., *Ses genoux se dérobent sous lui,* Ses genoux vacillent, et il a peine à se soutenir. || Dérobé, ée. participe. || *Escalier dérobé, porte dérobée, corridor dérobé,* Escalier, porte, corridor qui servent à dégager un appartement, et par lesquels on peut entrer et sortir sans être vu. || *Faire quelque chose à ses heures dérobées,* Prendre sur ses occupations ordinaires le temps de faire une chose. || À la dérobée. loc. adv. Secrètement, avec une sorte de mystère.

DÉROGATION. s. f. (lat. *derogare*, déroger.) Action de déroger à une loi, à un acte quelconque de l'autorité publique, à un traité, à un usage, à des droits, etc.; ou Le résultat de cette action. *Dérogation expresse, tacite. C'est une dérogation à nos droits.*

DÉROGATOIRE. adj. des 2 genres. Qui contient une dérogation, qui emporte dérogation. *Clause dérogatoire.*

DÉROGEANCE. s. f. t. d'ancienne chancellerie. Action par laquelle on perd les droits et priviléges attachés à la noblesse.

DÉROGEANT, ANTE. adj. Qui déroge.

DÉROGER. v. n. Modifier, changer, de quelque manière que ce soit, une loi, un acte de l'autorité publique, une convention, des droits, un usage, etc.; ou S'en écarter, y faire quelque chose de contraire. *Déroger à une loi. Déroger à l'usage établi.* || *Déroger à noblesse,* ou simplement, *Déroger,* Faire quelque chose qui, par les lois du pays, entraîne la perte des priviléges attachés à la noblesse. || Déroger, Faire une chose indigne de. *Il ne crut pas déroger à la majesté du trône en agissant ainsi.* || Condescendre, s'abaisser. *Il voulut bien déroger jusque-là.* On l'emploie souvent en ce sens par ironie.

DÉROIDIR. v. a. Diminuer, ôter la roideur. On l'emploie avec le pron. pers. *Les membres engourdis par le froid se déroidissent auprès du feu.* || Fig. *Son caractère commence à se déroidir.* || Déroidi, ie. participe.

DÉROUGIR. v. a. Ôter la rougeur, ce qui rend rouge. || Neutre, Devenir moins rouge. || Il s'emploie dans le même sens avec le pron. pers. || Dérougi, ie. participe.

DÉROUILLER. v. a. Ôter la rouille. || Fig. et fam., en parlant Des personnes, Façonner, former, polir. *Le commerce du monde l'a dérouillé.* || Il s'emploie aussi avec le pron. pers., dans l'un et dans l'autre sens. || Se remettre au fait d'une chose que l'on a autrefois apprise ou pratiquée, mais que l'on a plus ou moins négligée depuis. || Dérouillé, ée. participe.

DÉROULEMENT. s. m. Action de dérouler.

DÉROULER. v. a. Étendre ce qui était roulé, et le mettre de son long. *Dérouler une étoffe, un titre.* Avec le pron. pers. *Une pièce d'étoffe qui se déroule.* || Il s'emploie dans certaines phrases figurées. *Le tableau le plus riche se déroula devant nous.* || Déroulé, ée. participe.

DÉROUTE. s. f. (lat. *disruptus,* rompu.) Fuite de troupes qui ont été défaites, qui ont été rompues, ou qui ont pris l'épouvante d'elles-mêmes. *Déroute complète.* || Fig., Renversement total des affaires de quelqu'un.

DÉROUTER. v. a. Détourner, égarer quelqu'un de sa route, de son chemin. || Fig., Rompre les mesures

que quelqu'un prenait, et qui le conduisaient à son but. *Cet événement l'a totalement dérouté.* || Déconcerter. *Ce qu'on lui a dit l'a dérouté.* || Dérouté, ée. participe.

DERRIÈRE. Préposition de lieu opposée à la préposition *Devant,* et qui marque Ce qui est après une chose ou une personne. *Derrière la maison. Avoir les mains liées derrière le dos.* || Fig., *Il ne faut pas regarder derrière soi,* Il faut continuer quand on a bien commencé, quand une fois on s'est engagé dans une carrière. || Derrière. adv. Après, en arrière, ou Du côté opposé au devant. *Regarder derrière. Porte de derrière.* || Fig., *Porte de derrière,* Faux-fuyant, défaite, échappatoire. || Fig., *Laisser quelqu'un bien loin derrière soi,* Le surpasser, avoir beaucoup d'avantage sur lui. || Fam., *Sens devant derrière,* se dit en parlant De la situation d'un objet tourné de telle façon que ce qui devrait être devant se trouve derrière. *Elle a mis son bonnet sens devant derrière.* || Derrière, subst. masc., Le côté opposé au devant, la partie postérieure. *Il est logé sur le derrière. Le derrière de la tête.* || Derrière, subst., se dit au plur., en t. de guerre, Des derniers corps d'une armée en marche ou en bataille; et Du côté auquel l'armée tourne le dos, ou Du pays qu'elle laisse derrière elle. *Les derrières de l'armée.* || Derrière, subst., Cette partie de l'homme et de quelques animaux qui comprend les fesses et le fondement.

DERVICHE ou DERVIS. s. m. Espèce de moine, chez les Turcs. Ce mot signifie *Pauvre.*

DES. Mot qui tient lieu, par contraction, de la préposition *De* et de l'article pluriel *Les.* Voyez la préposition De.

DÈS. préposition de temps et de lieu. Depuis, à partir de. *Dès l'enfance. Dès sa source.* || *Dès lors,* Dès ce moment-là, dès ce temps-là. *Dès lors il commença ses poursuites.* || Il s'emploie pour De là, par forme de conséquence. *On ne peut établir ce fait, et dès lors tombe toute l'accusation.* || Dès, s'emploie pour désigner Un temps fixe et prochain dans l'avenir. *J'y travaillerai dès demain.* || Dès, construit avec *que,* Aussitôt que. *Dès que le soleil fut levé.* || Puisque. *Dès que vous en tombez d'accord.* || Dans la composition, il a le même sens que la particule privative De.

DÉSABUSER. v. a. Tirer d'erreur, détromper de quelque fausse croyance. || Particulièrement, Détromper quelqu'un de l'idée avantageuse ou défavorable qu'il se fait de quelque personne, de quelque chose. *Cela est bien propre à désabuser des grandeurs.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans l'un et dans l'autre sens. || Désabusé, ée. participe.

DÉSACCORD. s. m. État de ce qui n'est point d'accord. Il se dit surtout de La différence d'opinions, de sentiments entre les personnes.

DÉSACCORDER. v. a. Détruire l'accord d'un instrument de musique. *Il a désaccordé mon violon.* Avec le pron. pers. *Cette harpe s'est désaccordée.* || Désaccordé, ée. participe.

DÉSACCOUPLER. v. a. Détacher les unes des autres des choses accouplées. Avec le pron. pers. *Ces chiens se sont désaccouplés.* || Désaccouplé, ée. participe.

DÉSACCOUTUMANCE. s. f. Perte de quelque coutume ou de quelque habitude. Vieux.

DÉSACCOUTUMER. v. a. Faire perdre, faire quitter une coutume, une habitude. *On aura de la peine à le désaccoutumer du vin.* Avec le pronom pers. *Il se désaccoutume du jeu.* || Désaccoutumé, ée. participe.

DÉSACHALANDER. v. a. Éloigner les chalands, faire perdre les pratiques, éloigner ceux qui vont habituellement acheter chez un marchand. || Désachalandé, ée. participe.

DÉSAFFOURCHER. v. n. t. de marine. Lever l'ancre d'affourche. || Désaffourché, ée. participe.

DÉSAGRÉABLE. adj. des 2 genres. Qui déplaît, de quelque manière que ce soit. Il se dit Des personnes et des choses. *Personne désagréable. Aventure désagréable.*

DÉSAGRÉABLEMENT. adv. D'une manière désagréable. *Parler désagréablement.*

DÉSAGRÉER. v. n. Déplaire, n'agréer pas.

DÉSAGRÉER. v. a. t. de marine. Il se dit en parlant D'un bâtiment dont on ôte les agrès et autres choses nécessaires pour la manœuvre, ou D'un bâtiment qui perd ses agrès par accident ou dans un combat. Il a vieilli : on dit maintenant, *Dégréer.* || Désagréé, ée. participe.

DÉSAGRÉMENT. s. m. Chose désagréable, sujet de chagrin, d'ennui, de dégoût. *Il s'est attiré des désagréments.* || Il se dit aussi Des défauts qui nuisent aux agréments extérieurs d'une personne. *Elle ne laisse pas d'avoir quelque désagrément dans le visage.*

DÉSAJUSTER. v. a. Faire qu'une chose cesse d'être dans l'arrangement, dans la position où elle était, et où elle devait être. || Avec le pron. pers. *Sa coiffure s'est toute désajustée.* || Désajusté, ée. participe. || T. de manége, *Ce cheval est désajusté,* se dit D'un cheval qui ne fait plus le manége avec la même justesse, dont les allures sont dérangées.

DÉSALTÉRER. v. a. Apaiser la soif. Avec le pron. pers. *Se désaltérer à une source.* || Désaltéré, ée. participe.

DÉSANCRER. v. n. t. de marine. Lever l'ancre. Il a vieilli.

DÉSAPPAREILLER. v. a. Ôter une ou plusieurs choses d'un certain nombre de choses pareilles, dont la réunion forme une sorte d'ensemble, d'assortiment. Plus ordinairement, *Dépareiller.* || Désappareillé, ée. participe.

DÉSAPPARIER. v. a. Séparer deux oiseaux appariés; Tuer le mâle ou la femelle. || Désapparié, ée. participe.

DÉSAPPOINTEMENT. s. m. Contrariété qu'on éprouve lorsqu'on est trompé dans ses espérances, déconcerté dans un projet.

DÉSAPPOINTER. v. a. Autrefois, Ôter, rayer quelqu'un de l'état des soldats ou officiers de guerre entretenus. || Maintenant, au fig., Tromper quelqu'un dans ses espérances, ne pas remplir son attente. *Il a été fort désappointé.* || *Désappointer une pièce d'étoffe,* Couper les points de fil ou de ficelle qui tiennent en état les plis de cette pièce. || Désappointé, ée. participe.

DÉSAPPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre.*) Oublier ce qu'on avait appris. || Désappris, ise. participe.

DÉSAPPROBATEUR, TRICE. adj. Qui désapprouve par caractère, par habitude. || Subst. *C'est un désapprobateur éternel.*

DÉSAPPROBATION. s. f. Action de désapprouver.

DÉSAPPROPRIATION. s. f. Action par laquelle on abandonne la propriété d'une chose. Peu usité.

DÉSAPPROPRIER (SE). v. pron. Renoncer à une propriété, s'en dépouiller. Peu usité. || Désapproprié, ée. participe.

DÉSAPPROUVER. v. a. Blâmer, condamner, trouver mauvais. *Désapprouver un projet.* On l'emploie

aussi avec la conjonction *Que*, suivie d'un verbe. *Je ne désapprouve pas que vous preniez ce parti.* || DÉSAPPROUVÉ, ÉE. participe.

DÉSARÇONNER. v. a. Mettre hors des arçons, jeter hors de la selle. *Son cheval l'a désarçonné.* || Fig. et fam., Confondre quelqu'un dans une discussion, le mettre hors d'état de répondre. || DÉSARÇONNÉ, ÉE. participe.

DÉSARGENTER. v. a. Enlever l'argent d'une chose qui était argentée. || Fig. et fam., Dégarnir d'argent comptant. || Il s'emploie avec le pron. pers., surtout dans le premier sens. *Ces flambeaux commencent à se désargenter.* || DÉSARGENTÉ, ÉE. participe.

DÉSARMEMENT. s. m. Action par laquelle on fait quitter les armes à des gens de guerre ou autres. || Par extens., Licenciement des gens de guerre. *On convint du désarmement.* || L'action de désarmer un vaisseau. *On a commencé le désarmement de cette frégate.* || DÉSARMEMENT, t. d'escrime, L'action par laquelle on fait sauter l'épée de son adversaire.

DÉSARMER. v. a. Ôter à quelqu'un son armure. Avec le pron. pers. *Il alla se désarmer.* || Ôter à quelqu'un ses armes. *On le désarma de son épée.* || T. d'escrime, Faire sauter l'épée de la main de son adversaire. || Obliger quelqu'un à livrer, à rendre les armes qu'il a en sa possession. *Le gouverneur a désarmé les bourgeois.* || T. de marine, *Désarmer un vaisseau,* Le dégarnir de son artillerie, de son équipage, de ses agrès, et le laisser dans le port. || DÉSARMER, fig., Toucher, fléchir, adoucir, rendre traitable. *Ses pleurs me désarmèrent. Désarmer la colère, le ressentiment de quelqu'un.* || Fig., dans le style soutenu, Priver, dépouiller. || DÉSARMER, neutr., Poser les armes, congédier les troupes, et cesser de faire la guerre. *Toutes les puissances belligérantes ont désarmé.* || Il se dit également D'un vaisseau qu'on désarme. *L'escadre a désarmé.* || DÉSARMÉ, ÉE. participe. || Adject., Qui n'a plus d'armes.

DÉSARROI. s. m. Désordre dans les affaires, renversement de fortune. Il n'est guère usité qu'avec les prépositions *en* et *dans*. *Il est tout en désarroi.* Fam.

DÉSASSEMBLER. v. a. Séparer ce qui était joint par assemblage. Il ne se dit guère qu'en parlant Des pièces de charpenterie et de menuiserie. *Désassembler une armoire pour la transporter.* || DÉSASSEMBLÉ, ÉE. participe.

DÉSASSORTIR. v. a. Ôter ou déplacer quelqu'une des choses qui avaient été assorties. || DÉSASSORTI, IE. participe.

DÉSASTRE. s. m. (ital. *disastro*, désastre.) Événement funeste, grand malheur; ou Les effets qui en résultent. *C'est un affreux désastre pour cette famille.*

DÉSASTREUSEMENT. adv. D'une manière désastreuse. Peu usité.

DÉSASTREUX, EUSE. adj. Funeste, malheureux. *Événement désastreux.*

DÉSAVANTAGE. s. m. Infériorité en quelque genre que ce soit de combat, de concurrence, etc. *Avoir du désavantage au jeu. Prendre les gens à leur désavantage.* || Il se dit aussi en parlant Des choses qui font qu'on a du désavantage. *Le désavantage du poste, des armes.* || Préjudice, dommage. *L'affaire a tourné à leur désavantage.* || *Voir quelqu'un à son désavantage,* Le voir sous un aspect, sous un jour défavorable. Dans un sens analogue, *Se montrer à son désavantage.*

DÉSAVANTAGEUSEMENT. adv. D'une manière désavantageuse.

DÉSAVANTAGEUX, EUSE. adj. Qui cause ou qui peut causer du désavantage, du préjudice, du dommage. *Clause désavantageuse. Parti désavantageux.* || T. de guerre, *Poste désavantageux,* Poste mal choisi ou mauvais par la situation, et où il est malaisé que des troupes puissent se défendre.

DÉSAVEU. s. m. Dénégation. *J'ai son désaveu.* || En jurispr., *Le désaveu d'un enfant légitime,* L'acte par lequel un mari refuse de reconnaître un enfant dont sa femme est accouchée. On dit de même, *Désaveu de paternité.* || DÉSAVEU, Rétractation. *Il fit un désaveu public de sa doctrine.* || L'action ou l'acte par lequel on déclare n'avoir point autorisé une personne à faire ou à dire ce qu'elle a fait ou dit. *Former une demande en désaveu contre un avoué.* || Par extens., Tout ce qui équivaut à un désaveu. *Sa vie entière est un désaveu des principes qu'on lui suppose.*

DÉSAVEUGLER. v. a. Tirer quelqu'un de l'aveuglement, le détromper d'une erreur, le guérir d'une passion. || DÉSAVEUGLÉ, ÉE. participe.

DÉSAVOUER. v. a. Nier d'avoir dit ou fait quelque chose. *Vous l'avez dit, vous n'oseriez le désavouer.* || Particulièrement, Ne vouloir pas reconnaître une chose pour sienne. *Désavouer un ouvrage, sa signature, son enfant.* || Rétracter. *Il désavoua tout ce qu'il avait dit d'injurieux contre elle.* || Déclarer qu'on n'avait point autorisé quelqu'un à faire ou à dire ce qu'il a fait ou dit. *Désavouer un ambassadeur. Désavouer la conduite d'un agent.* || Fig., Désapprouver, condamner, réprouver. *Des principes que la morale désavoue.* || DÉSAVOUÉ, ÉE. participe.

DESCELLER. v. a. (lat. *de*, de, *sigillare*, sceller.) Détacher ce qui est scellé en plâtre, en plomb, etc. || DESCELLER, Ôter le sceau d'un acte, d'un titre. || DESCELLÉ, ÉE. participe.

DESCENDANCE. s. f. (lat. *descendere*, descendre.) Extraction, filiation.

DESCENDANT, ANTE. adj. Qui descend. T. de marine, *La marée descendante*, ou subst., *Le descendant.* T. d'anat., *Aorte descendante.* || T. de guerre, *Garde descendante,* Celle qu'on relève. || T. de généalogie, *Ligne descendante,* La postérité de quelqu'un. || T. de musique, *Gamme descendante,* La suite des tons de la gamme entonnée du haut en bas. || T. d'astron., *Signes descendants,* Les signes du zodiaque par lesquels le soleil paraît descendre, depuis le solstice d'été jusqu'au solstice d'hiver. || En arithm., *Progression descendante,* Celle dont les nombres vont en décroissant.

DESCENDANT, ANTE. s. Celui, celle qui descend, qui tire son origine d'une personne, d'une race. Il s'emploie le plus souvent au plur. *C'est un de ses descendants.*

DESCENDRE. v. n. Aller de haut en bas. (Il se conjugue avec le verbe *Avoir* ou avec le verbe *Être*, selon que l'on considère l'action ou son résultat.) *Descendre d'un arbre, de cheval. Descendre à la cave.* Actif. *Descendre une montagne.* || *Descendre à terre,* ou simplement, *Descendre,* Débarquer. || Fig., *Descendre du trône*, Cesser de régner. || Poétiq., *Descendre au cercueil, au tombeau,* Mourir. || T. de guerre, *Descendre la garde, la tranchée,* se dit D'une troupe qui se retire d'un poste, d'une tranchée, après avoir été relevée par une autre. || DESCENDRE, s'emploie fig., dans le premier des sens qui précèdent. *Descendre en soi-même, dans sa conscience,* Consulter, interroger sa conscience. *Descendre dans les détails d'une affaire,* En rapporter ou en examiner les particularités, les circonstances. || DESCENDRE, particulièrement, Faire une irruption à main armée en arrivant parmer.

|| Il se dit pareillement D'une irruption qui se fait par terre, quand on vient d'un pays qui est regardé comme plus élevé. || DESCENDRE, absol., Mettre pied à terre, se dit D'un voyageur qui s'arrête quelque part pour coucher, pour faire un séjour, etc. *Il alla descendre chez un de ses amis.* || T. de palais, Se transporter en quelque endroit pour y procéder à un examen ou à toute autre opération. *La justice a descendu chez lui.* || DESCENDRE, fig., S'abaisser; se dit tant en bonne qu'en mauvaise part. *Elle ne voulut pas descendre à se justifier.* || Fig., Déchoir. *Dieu l'a fait descendre de ce comble de gloire.* || DESCENDRE, se dit, par une extens. du premier sens, De tout ce qui tend, se dirige ou est porté, poussé de haut en bas. *Ce sentier descend vers le village. Les bateaux qui descendent.* Activ. *Qui descendent la rivière.* || Fig. dans la même acception. *La corruption ne tarda pas à descendre des hautes classes parmi le peuple.* || DESCENDRE, Baisser. *Le thermomètre a descendu de quatre degrés depuis hier.* || S'étendre de haut en bas. *Ses cheveux lui descendent jusqu'à la ceinture.* || Particulièrement, Aller en pente. *La route descend beaucoup en cet endroit.* || DESCENDRE, t. de musique, fig., Aller, passer de l'aigu au grave. *Descendre d'un ton. Descendre avec facilité en chantant.* || DESCENDRE, t. de généalogie, Être issu, tirer son origine d'une personne, d'une race. *Il descend des anciens rois de tel pays.* || DESCENDRE. v. a. Ôter une chose ou une personne d'un lieu haut pour la mettre plus bas. *Descendez ce tableau. Descendre du vin à la cave.* || DESCENDU, UE. participe.

DESCENTE. s. f. Action de descendre, ou par laquelle on descend. *La descente de Notre-Seigneur aux enfers. Cette montagne est rude à la descente.* || *À la descente,* Pendant la descente, ou Au moment de la descente. Cette locution se rapporte ordinairement à la personne indiquée par le régime direct ou indirect du verbe qui précède. *Il alla le recevoir à la descente du vaisseau.* || DESCENTE, Irruption des ennemis par mer ou par terre. *La descente des Normands dans la Neustrie.* || L'action de se transporter dans un lieu par autorité de justice, pour en faire la visite, pour y procéder à quelque perquisition, etc. *On a ordonné une descente sur les lieux.* || DESCENTE, Pente par laquelle on descend. *Nous allons trouver une descente à quelque distance.* || T. de guerre, *Descente de fossé,* Tranchée ou galerie que l'assiégeant pratique à travers la contrescarpe pour atteindre le fond du fossé. *Faire la descente du fossé.* || DESCENTE, par extens., Mouvement de haut en bas de quelque chose que ce soit. *La descente des eaux.* || Absol., en chirurgie, Hernie, rupture, incommodité qui consiste dans le déplacement des intestins. || *Descente de matrice,* Déplacement de la matrice, dans lequel ce viscère est plus ou moins abaissé et paraît quelquefois en dehors. || DESCENTE, en archit., Tuyau qui porte les eaux d'un chéneau ou d'une cuvette jusque sur le pavé, ou par lequel descendent les eaux d'un réservoir. *Tuyau de descente.* || DESCENTE, L'action par laquelle on descend quelque chose. *La descente de la châsse de sainte Geneviève.* || *Descente de croix,* Tableau, gravure représentant Notre-Seigneur qu'on détache de la croix.

DESCRIPTIF, IVE. adj. (lat. *descriptio*, description.) Qui a pour objet de décrire. *Genre descriptif. Géométrie descriptive.*

DESCRIPTION. s. f. Discours par lequel on décrit, on dépeint. *Faire une description.* || Particulièrement, Inventaire qui indique le nombre et la qualité des meubles, papiers, etc., qui se trouvent dans une maison. || Livre qui fait connaître l'état présent d'une province, d'un royaume, d'une partie du monde. *Description de l'Égypte, de l'Afrique, etc.* || T. de logique, Définition imparfaite. *Ce n'est pas une définition, ce n'est qu'une description.*

DÉSÉCHOUER. v. a. Relever, remettre à flot un bâtiment qui était échoué. || DÉSÉCHOUÉ, ÉE. participe.

DÉSEMBALLAGE. s. m. Action de désemballer.

DÉSEMBALLER. v. a. Défaire une balle, et en tirer ce qui était emballé. || DÉSEMBALLÉ, ÉE. participe.

DÉSEMBARQUEMENT. s. m. Action de désembarquer.

DÉSEMBARQUER. v. a. Tirer ou faire sortir du navire, avant le départ, ou avant l'arrivée au lieu de destination. || DÉSEMBARQUÉ, ÉE. participe.

DÉSEMBOURBER. v. a. Tirer hors de la bourbe. Avec le pron. pers. *Jamais ce cocher ne pourra se désembourber.* || DÉSEMBOURBÉ, ÉE. participe.

DÉSEMPARER. v. n. Abandonner le lieu où l'on est, en sortir. *Je n'ai point désemparé de la ville.* Actif. *Désemparer la ville.* || *Sans désemparer,* Sans quitter la place. || DÉSEMPARER. v. a. t. de marine. Démâter un bâtiment, en ruiner les manœuvres, et le mettre hors d'état de servir. || DÉSEMPARÉ, ÉE. participe.

DÉSEMPENNÉ, ÉE. adj. Vieux mot qui signifie, Dégarni de plumes, et qui s'est conservé dans cette phrase proverbiale, aujourd'hui peu usitée, *Il va comme un trait désempenné,* Il va de travers.

DÉSEMPESER. v. a. Ôter l'empois d'une étoffe, en la faisant tremper, ou en l'imprégnant d'humidité. || Avec le pron. pers. *Mon jabot s'est tout désempesé.* || DÉSEMPESÉ, ÉE. participe.

DÉSEMPLIR. v. a. Vider en partie, faire qu'une chose qui était pleine le soit moins. || Neutre, on ne l'emploie guère qu'avec quelque négation. *Sa maison ne désemplit point. Sa bourse ne désemplit point, quelque dépense qu'il fasse.* || Avec le pron. pers., Devenir moins plein. *Sa bourse se désemplit.* || DÉSEMPLI, IE. participe.

DÉSENCHANTEMENT. s. m. Action de désenchanter, ou L'état de ce qui est désenchanté.

DÉSENCHANTER. v. a. Rompre l'enchantement, le faire finir. || Fig., Guérir quelqu'un d'une passion, faire cesser l'engouement de quelqu'un. || DÉSENCHANTÉ, ÉE. participe.

DÉSENCLOUER. v. a. Tirer un clou de l'endroit où il est enfoncé. *Désenclouer un cheval,* Lui ôter un clou qui le faisait boiter. *Désenclouer un canon,* Ôter le clou qui avait été enfoncé dans la lumière d'un canon pour le mettre hors de service. || DÉSENCLOUÉ, ÉE. participe.

DÉSENFILER. v. a. Faire que ce qui était enfilé ne le soit plus. *Désenfiler des perles.* Avec le pron. pers. *Ces perles se sont désenfilées.* || DÉSENFILÉ, ÉE. participe.

DÉSENFLER. v. a. Faire qu'une chose enflée cesse de l'être, ou le soit moins. || Neutr., Devenir moins enflé, ou cesser d'être enflé. *Son bras commence à désenfler.* || Avec le pron. pers. *Son bras se désenfle.* || DÉSENFLÉ, ÉE. participe.

DÉSENFLURE. s. f. Diminution ou cessation d'enflure.

DÉSENIVRER. v. a. (EN se prononce *an.*) Faire passer l'ivresse. *Le sommeil l'a désenivré.* Avec le pron. pers. *Il a besoin de dormir pour se désenivrer.* || Fig. *Son enthousiasme dura peu, la réflexion l'eut bientôt désenivré.* || Neutr. *Cet homme ne désenivre point,* Il est toujours ivre. || DÉSENIVRÉ, ÉE. part.

DÉSENNUYER. v. a. Dissiper, chasser l'ennui de quelqu'un. Absol., *La lecture désennuie.* Avec le pron. pers. *Chercher à se désennuyer.* || DÉSENNUYÉ, ÉE. participe.

DÉSENRAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer.*) Ôter la corde, la chaîne ou le sabot qui empêche que la roue d'une voiture ne tourne. Absol. *Il faut désenrayer.* || DÉSENRAYÉ, ÉE. participe.

DÉSENRHUMER. v. a. Guérir le rhume, faire cesser le rhume. *Ce sirop m'a désenrhumé.* Avec le pron. pers. *Il s'est désenrhumé.* || DÉSENRHUMÉ, ÉE. participe.

DÉSENROUER. v. a. Faire cesser l'enrouement. *Le sirop l'a désenroué.* Avec le pron. pers. *Se désenrouer en buvant de l'eau fraîche.* || DÉSENROUÉ, ÉE. participe.

DÉSENSEVELIR. v. a. Ôter le linceul qui ensevelissait un mort. || DÉSENSEVELI, IE. participe.

DÉSENSORCELER. v. a. Délivrer de l'ensorcellement. || Fig., dans le langage familier. *Il a une passion violente, on ne peut le désensorceler.* || DÉSENSORCELÉ, ÉE. participe.

DÉSENSORCELLEMENT. s. m. Action de désensorceler.

DÉSENTÊTER. v. a. Faire cesser l'entêtement, la prévention de quelqu'un. Avec le pron. pers. *C'est un préjugé dont il ne peut se désentêter.* Fam. et peu usité. || DÉSENTÊTÉ, ÉE. participe.

DÉSERT, ERTE. adj. (lat. *desertus,* désert.) Inhabité, ou Qui n'est guère fréquenté. *Lieu désert.* || En t. d'ancienne pratique, on disait qu'*Un appel était désert,* Quand celui qui l'avait interjeté ne l'avait pas relevé par lettres dans les trois mois.

DÉSERT. s. m. Lieu, pays désert. *Se confiner dans les déserts.* || Fig. et fam., *Prêcher dans le désert,* N'avoir pas d'auditeurs, ou N'être point écouté. || DÉSERT, par exag., Lieu où il y a peu d'habitants; et, fig., Lieu dans lequel on se trouve fort isolé, quoiqu'il ne manque point d'habitants. *C'est un désert que cette ville.*

DÉSERTER. v. a. Abandonner un lieu, pour quelque cause que ce soit. *Il fut obligé de déserter le pays. Déserter son poste.* Absol. *Cette mauvaise odeur fit déserter tout le monde.* || Il se dit Des militaires et des marins qui abandonnent le service sans congé. Surtout absol. *Déserter avec armes et bagages.* || *Déserter à l'ennemi,* Passer à l'ennemi. Par opposition, *Déserter à l'intérieur.* || DÉSERTER, se dit, figur., De celui qui abandonne une religion, une cause, un parti, etc. *Déserter la bonne cause.* || Il s'emploie neutr. dans les deux premiers sens, et se fait suivre alors de la préposition *de. La fumée me fera déserter de la maison.* || DÉSERTÉ, ÉE. participe. N'est usité que dans le premier sens. *Les campagnes sont désertées pendant la guerre.*

DÉSERTEUR. s. m. Militaire ou marin qui déserte, ou qui a déserté. || Fig., Celui qui abandonne une religion, une cause, un parti, etc., qui se sépare d'une association, d'une compagnie, ou qui en trahit les intérêts. *Déserteur de la foi de ses pères.* Il s'emploie quelquefois par plaisanterie.

DÉSERTION. s. f. Action de déserter, de quitter sans congé le service de l'État. *La désertion des soldats avait affaibli l'armée.* || Il se dit fig. en parlant d'Une personne qui se sépare d'un parti, d'une association, d'une compagnie, etc. || T. d'ancienne pratique, *Désertion d'appel,* Abandonnement d'appel, faute de le relever dans le temps prescrit.

DÉSESPÉRADE (À LA). loc. adv. (lat. *desperare,* désespérer.) À la manière d'un désespéré. Fam. et il a vieilli.

DÉSESPÉRANT, ANTE. adj. Qui jette dans le désespoir, qui cause un grand chagrin. *Cela est désespérant.*

DÉSESPÉRÉMENT. adv. Éperdument, avec excès. Peu usité.

DÉSESPÉRER. v. n. Perdre l'espérance, cesser d'espérer. *Les médecins désespèrent de le guérir. Après ce coup-là, ne désespérons de rien. Désespérer de la république.* || *Désespérer de quelqu'un,* Ne plus espérer qu'il se corrige, qu'il devienne ce qu'on voulait qu'il fût. *Je désespère de cet écolier, il n'apprendra jamais rien.* || *Désespérer d'un malade,* Ne plus espérer sa guérison. || DÉSESPÉRER, v. a., Mettre au désespoir, tourmenter, affliger au dernier point. *Cela me désespère.* || Avec le pron. pers., Se tourmenter, s'agiter, avec de grandes démonstrations de douleur, d'affliction. || DÉSESPÉRÉ, ÉE. participe. || Qui est dans le désespoir. *Il s'en retourna désespéré.* || Fig., et par exagér., Fâché, peiné. *Je suis désespéré de vous avoir fait attendre.* || Il se dit De ce qui est inspiré par le désespoir. *Parti désespéré.* || DÉSESPÉRÉ, Incorrigible. || *Être désespéré des médecins,* se dit d'Une personne que les médecins désespèrent de guérir. On dit dans un sens analogue, *Un mal désespéré,* Un mal incurable; et, dans un sens un peu différent, *Être dans un état désespéré,* soit en parlant d'Un malade désespéré, soit en parlant d'Une chose dont la perte, la ruine, etc., est regardée comme inévitable. || DÉSESPÉRÉ, s'emploie subst., en parlant d'Un furieux. *Se battre en désespéré. Jouer en désespéré.* || *Courir, crier, etc., comme un désespéré,* c'est-à-dire, Avec violence, avec excès.

DÉSESPOIR. s. m. Perte d'espérance; État d'une personne qui a perdu toute espérance. *Le désespoir de réussir.* || Cet état violent de l'âme causé par une affliction qu'on ne cherche pas à surmonter. *Cette nouvelle l'a plongé dans le désespoir.* || Par exagér., *Être au désespoir,* Être bien fâché, avoir bien du déplaisir. *Il est au désespoir de cet accident. Mettre au désespoir,* Causer un grand déplaisir. *Cette nouvelle me met au désespoir.* || *Faire une chose en désespoir de cause,* Essayer d'une dernière ressource, d'un dernier moyen de succès, avec peu d'espoir de réussir. || DÉSESPOIR, désigne quelquefois, Ce qui cause le désespoir. *C'est là mon désespoir.* || Il se dit, particulièrement, Des choses qui sont en un si haut degré d'excellence, qu'elles passent pour inimitables.

DÉSHABILLÉ. s. m. Vêtement négligé dont on se sert chez soi avant de prendre ou après avoir quitté les habillements avec lesquels on va dans le monde Il n'est guère usité qu'en parlant Des femmes.

DÉSHABILLER. v. a. Ôter à quelqu'un les habits dont il est vêtu. || Prov. et figur., *Déshabiller saint Pierre pour habiller saint Paul,* Remédier à un inconvénient par un inconvénient pareil. || DÉSHABILLER, avec le pron. pers. *Se déshabiller pour se mettre au bain.* || Particulièrement, Quitter son habit de ville pour se mettre plus à son aise, pour se mettre en robe de chambre. || DÉSHABILLÉ, ÉE. participe.

DÉSHABITÉ, ÉE. adj. tiré du verbe *Déshabiter,* qui n'est plus en usage. Qui cesse d'être habité, qui n'est plus habité.

DÉSHABITUER. v. a. Désaccoutumer, faire perdre l'habitude de quelque chose. *Il faut le déshabituer de cela.* Avec le pron. pers. *Tâchez de vous en déshabituer de bonne heure.* || DÉSHABITUÉ, ÉE. participe.

DÉSHÉRENCE. s. f. (lat. *exheredare,* déshériter.) t.

de jurispr. Droit qu'a l'État, et qu'avaient autrefois le roi et les seigneurs hauts justiciers, de recueillir la succession des personnes mortes sans héritiers. || L'état d'une succession à l'égard de laquelle peut s'exercer le droit de déshérence.

DÉSHÉRITER. v. a. Priver quelqu'un de sa succession. || Déshérité, ée. participe.

DÉSHEURER. v. a. (lat. *de*, de, *hora*, heure.) Déranger les heures ordinaires des occupations habituelles. Avec le pron. pers. *Se désheurer.* Fam. et peu usité. || Désheuré, ée. participe.

DÉSHONNÊTE. adj. des 2 genres. (lat. *dehonestus*, déshonnête.) Qui est contre la pudeur, contre la bienséance.

DÉSHONNÊTEMENT. adv. D'une manière déshonnête, contre l'honnêteté, contre la pudeur.

DÉSHONNÊTETÉ. s. f. Vice de ce qui est déshonnête. Il n'est guère usité.

DÉSHONNEUR. s. m. Perte de l'honneur, honte, avilissement, opprobre. *Elle a mis le comble à son déshonneur.*

DÉSHONORABLE. adj. des 2 genres. Qui cause du déshonneur. Peu usité : on dit plus ordinairement, *Déshonorant.*

DESHONORANT, ANTE. adj. Qui déshonore, qui tend à déshonorer. *Une conduite déshonorante.*

DÉSHONORER. v. a. Ôter l'honneur à quelqu'un, le perdre d'honneur et de réputation, le diffamer. *Déshonorer quelqu'un par des médisances.* || *Déshonorer sa famille,* Commettre une action, mener une vie qui fait déshonneur à sa famille. *Déshonorer ses ancêtres, la mémoire de ses ancêtres,* Dégénérer de la vertu de ses ancêtres, faire déshonneur à leur mémoire. || *Déshonorer une femme, une fille,* La séduire, en abuser. || Déshonorer, en parlant Des choses, Flétrir, dégrader, ternir. *Les excès qui ont déshonoré leur victoire.* || Il s'emploie avec le pron. pers., surtout dans le premier sens. *Vous vous déshonorez par une telle conduite.* || Déshonoré, ée. participe.

DÉSIGNATIF, IVE. adj. (lat. *designare*, désigner.) (L'S se prononce comme Z, et le G comme *Gue.*) Qui désigne, qui spécifie.

DÉSIGNATION. s. f. Dénotation, indication d'une personne ou d'une chose, par des expressions, par des marques qui la font connaître. *La désignation d'un lieu, d'une personne. Sans autre désignation.* || Nomination et destination expresse. *Il mourut après avoir fait la désignation de son successeur.*

DÉSIGNER. v. a. Dénoter, indiquer une personne ou une chose par des expressions, par des marques, par des symboles, etc., qui la font connaître. *Il l'a si bien désigné, qu'on l'a aisément reconnu.* || Être le signe, le symbole, ou l'annonce, le symptôme de quelque chose. *Cet hiéroglyphe désigne telle chose.* || Désigner, Fixer, marquer. *Désignez-moi le temps et le lieu, et je ne manquerai pas de m'y trouver.* || Désigner, se dit en parlant Des personnes qu'on destine à quelque dignité, à quelque charge. *On désigna les consuls pour l'année suivante. Désigner quelqu'un pour son héritier.* || Signaler. *Désigner quelqu'un à la haine publique.* || Désigné, ée. participe.

DÉSINCORPORER. v. a. Séparer une chose de celle avec laquelle elle avait été incorporée. || Désincorporé, ée. participe.

DÉSINENCE. s. f. (lat. *desinere*, finir.) t. de gramm. Terminaison des mots.

DÉSINFATUER. v. a. Désabuser quelqu'un d'une chose ou d'une personne pour laquelle il avait une prévention très-favorable, dont il s'était infatué. Avec le pron. pers. *Il ne voit plus cette femme, il s'en est désinfatué.* Fam. || Désinfatué, ée. participe.

DÉSINFECTER. v. a. Purger d'un mauvais air, de vapeurs infectes, de miasmes putrides. *Désinfecter des hardes.* || *Désinfecter l'air,* Purifier un air vicié. || Désinfecté, ée. participe.

DÉSINFECTION. s. f. Action de désinfecter.

DÉSINTÉRESSEMENT. s. m. Détachement de son propre intérêt. *Parfait désintéressement. Faire preuve de désintéressement.*

DÉSINTÉRESSÉMENT. adv. Sans aucune vue d'intérêt. Très-peu usité.

DÉSINTÉRESSER. v. a. Mettre quelqu'un hors d'intérêt, en le dédommageant de ce qu'il perd ou de ce qu'il espérait. *Vous n'y perdrez rien, on vous désintéressera.* || Désintéressé, ée. participe. || Adj., Qui n'a aucun intérêt à quelque chose. *Je suis tout à fait désintéressé dans cette affaire.* || Qui ne fait rien par le motif de son intérêt particulier. *C'est un homme désintéressé.* || Qui n'est ou ne peut être animé d'aucun désir de vengeance, d'aucun sentiment d'affection, de haine, etc. *Juge désintéressé.* || *Conduite, action désintéressée, conseils désintéressés, etc.,* Conduite, action, conseils, etc., hors de tout soupçon d'intérêt personnel.

DÉSIR. s. m. (lat. *desiderare*, désirer.) (Plusieurs font muet, surtout dans la conversation, l'*e : Desir, desirable, etc.*) Souhait, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas. *Désir déréglé, aveugle, criminel. Au gré de ses désirs.* || T. d'ancienne pratique, *Au désir de l'ordonnance, au désir de la coutume,* Suivant l'ordonnance, suivant la coutume.

DÉSIRABLE. adj. des 2 genres. Qui mérite d'être désiré, qui excite le désir.

DÉSIRER. v. a. Souhaiter, porter ses désirs vers quelque bien qu'on n'a pas; avoir désir, volonté, envie de quelque chose. || Fam., *Se faire désirer,* Mettre peu d'empressement à satisfaire le désir que les autres ont de nous voir, de se lier avec nous, etc., afin de rendre ce désir plus vif. || *Il y a quelque chose à désirer dans cette personne, dans cet ouvrage, etc.,* Il y manque quelque chose. *Il y a bien des choses à désirer dans cet ouvrage.* Dans le sens contraire, *Ne rien laisser à désirer,* Être parfait dans son genre. || Désirer, devant un verbe à l'infinitif, est suivi de la préposition *de*, lorsqu'il exprime un désir dont l'accomplissement est incertain, difficile, ou indépendant de la volonté. *Désirer de réussir.* Quand, au contraire, il exprime un désir dont l'accomplissement est certain ou facile et plus ou moins dépendant de la volonté, il s'emploie sans la préposition *de*. *Je désire le voir.* || Désirer, par extens., en parlant Du bien qu'on souhaite à quelqu'un. || Désiré, ée. participe.

DÉSIREUX, EUSE. adj. Qui désire avec ardeur. N'est guère usité que dans le style soutenu.

DÉSISTEMENT. s. m. (lat. *desistere*, se désister.) Action de se désister, soit verbalement, soit par écrit; Acte par lequel on se désiste.

DÉSISTER (SE). v. pron. Se départir de quelque chose, y renoncer. *Se désister d'une prétention, d'une entreprise.*

DÈS LORS. loc. adv. *Voyez* Dès.

DÉSOBÉIR. v. n. Ne pas obéir, refuser d'obéir à quelqu'un. *Désobéir au prince, à ses parents.* || Il se dit aussi en parlant Des infractions à certaines choses. *Désobéir à la loi.* || Quoique neutre, ce verbe a un passif. *Je ne veux pas être désobéi.* || Désobéi, ie. participe.

DÉSOBÉISSANCE. s. f. Manque ou refus d'obéissance, action de désobéir. *Désobéissance au prince, à la loi. Acte de désobéissance.* || L'habitude de désobéir. || Il se dit d'Un acte de désobéissance; et, dans ce sens, il peut s'employer au plur. *Les désobéissances de cet enfant lui attirent de fréquentes punitions.*

DÉSOBÉISSANT, ANTE. adj. Qui désobéit.

DÉSOBLIGEAMMENT. adv. D'une manière désobligeante.

DÉSOBLIGEANCE. s. f. Disposition à désobliger.

DÉSOBLIGEANT, ANTE. adj. Qui désoblige. *Parole désobligeante. Procédé désobligeant.*

DÉSOBLIGEANTE. s. f. Sorte de voiture étroite qui ne peut contenir que deux personnes.

DÉSOBLIGER. v. a. Faire de la peine, du déplaisir à quelqu'un. || DÉSOBLIGÉ, ÉE. participe.

DÉSOBSTRUANT, ANTE. adj. t. de médec. Il est synonyme d'*Apéritif*. On l'emploie aussi comme substantif, au masculin.

DÉSOBSTRUCTIF. s. m. t. de médec. Il est, comme le précédent, synonyme d'*Apéritif*.

DÉSOBSTRUER. v. a. Débarrasser, dégarnir de ce qui obstrue, bouche, encombre. || Particulièrement, en t. de médec, Détruire, faire cesser une obstruction. Ce sens a vieilli. || DÉSOBSTRUÉ, ÉE. participe.

DÉSOCCUPATION. s. f. État d'une personne désoccupée. Peu usité.

DÉSOCCUPÉ, ÉE. adj. Qui n'a point d'occupation, qui ne s'occupe de rien. *Vie désoccupée.*

DÉSOEUVRÉ, ÉE. adj. (lat. *de*, de, *opera*, ouvrage.) Qui n'a rien à faire, qui ne sait point s'occuper. || Subst. *Ils sont là un tas de désœuvrés.*

DÉSŒUVREMENT. s. m. État d'une personne désœuvrée.

DÉSOLANT, ANTE. adj. (lat. *desolare*, désoler.) Qui désole, qui cause une grande affliction. || Il se dit, par exagération, D'une simple contrariété. || Il se dit Des personnes, et signifie, Insupportable, ennuyeux, importun, fatigant. *Cet homme est désolant, avec ses vers.* Fam.

DÉSOLATEUR. s. m. Celui qui désole, qui ravage, qui détruit. Peu usité.

DÉSOLATION. s. f. Ravage, ruine, destruction. *Horrible désolation. C'est une désolation.* En style de l'Écriture, *L'abomination de la désolation.* || Extrême affliction. *C'était une désolation générale.* || Il se dit, par exagération, pour exprimer Le chagrin, le vif déplaisir que cause une contrariété.

DÉSOLER. v. a. Ravager, ruiner, détruire. *Désoler un pays, une province.* || Causer une grande affliction. *La perte de ce procès me désole.* || Il s'emploie par exagér., à propos d'une simple contrariété, d'un désagrément, etc. *Ce retard me désole.* || Tourmenter, inquiéter, importuner beaucoup. *Les solliciteurs le désolent. Ce vent me désole.* || Avec le pron. pers., Se livrer à une grande affliction. *Il se désole nuit et jour.* || DÉSOLÉ, ÉE. participe. || Adject., Qui éprouve une grande affliction. *Une veuve désolée.* On l'emploie dans ce sens par exagér. *Je suis désolé de vous avoir fait attendre.*

DÉSOPILATIF, IVE. adj. (lat. *de*, de, *oppilare*, boucher.) t. de médec. Apéritif propre à désopiler. *Remède désopilatif.*

DÉSOPILATION. s. f. t. de médec. Débouchement de quelque partie obstruée.

DÉSOPILER. v. a. t. de médec. Déboucher; détruire les obstructions, les opilations. || Fig. et fam., *Désopiler la rate*, Réjouir, faire rire. || DÉSOPILÉ, ÉE. participe.

DÉSORDONNÉ, ÉE. adj. Où il y a du désordre. || Mal réglé, déréglé. *Mener une vie désordonnée.* || Excessif. *Une passion désordonnée pour la chasse.*

DÉSORDONNÉMENT. adv. D'une manière désordonnée, avec beaucoup de licence et de désordre. *Vivre désordonnément.* || Excessivement. *Il aime le jeu désordonnément.* Peu usité.

DÉSORDRE. s. m. Manque d'ordre; renversement, dérangement, confusion des choses qui ne sont pas dans l'état, dans le rang, dans la disposition où elles devraient être. *Tous mes papiers sont en désordre. Le désordre se mit dans les rangs de l'armée.* En parlant Des ouvrages de poésie : *Désordre lyrique. Etc.* || Pillage, dégât. *Ses troupes ont passé sans faire aucun désordre.* || Trouble, égarement. *Le désordre des sens. Le désordre de son esprit.* || Il se dit Du mauvais état de certaines choses qui ne sont pas ou ne sont plus réglées, administrées, etc., comme elles devraient l'être. *Le désordre s'est mis dans ses affaires. Le désordre s'introduisit partout.* || Particulièrement, Déréglement de mœurs. *Il a toujours vécu dans le désordre.* || Il se dit Des querelles, des dissensions, et particulièrement Des troubles, des émeutes, dans un État, dans une ville, etc. *Cela peut amener quelque désordre dans l'État.*

DÉSORGANISATION. s. f. Action de se désorganiser, ou L'état de ce qui est désorganisé.

DÉSORGANISER. v. a. Détruire l'organisation, les organes. || Avec le pron. pers. *Les corps animés se désorganisent avec le temps.* || DÉSORGANISÉ, ÉE. participe.

DÉSORIENTER. v. a. Proprement, Faire perdre la connaissance du véritable côté du ciel où le soleil se lève, par rapport au pays où l'on est. || Par ext., Faire qu'une personne ne reconnaisse plus son chemin. *Il croyait me désorienter en me conduisant par ces détours.* || Fig., Dépayser, déconcerter, embarrasser. || DÉSORIENTÉ, ÉE. participe.

DÉSORMAIS. adv. de temps. Dorénavant, à l'avenir, dès ce moment-ci. *Qui pourrait désormais se fier à lui.*

DÉSOSSEMENT. s. m. (lat. *exossare*, désosser.) Action de désosser.

DÉSOSSER. v. a. Ôter les os de quelque animal pour en mettre la chair en pâte ou en hachis. || DÉSOSSÉ, ÉE. participe. || Il se dit, par extens., De certains poissons dont on a ôté les arêtes.

DÉSOURDIR. v. a. (lat. *de*, de, *ordiri*, ourdir.) Défaire ce qui a été ourdi. Peu usité. || DÉSOURDI, IE. participe.

DÉSOXYDATION. s. f. t. de chimie. Action de désoxyder, ou Le résultat de cette action. On dit aussi, *Désoxygénation.*

DÉSOXYDER. v. a. t. de chimie. Séparer l'oxygène, en totalité ou en partie, des corps avec lesquels il était uni. Avec le pron. pers. *Il y a des corps qui se désoxydent à la lumière.* On dit aussi, *Désoxygéner.* || DÉSOXYDÉ, ÉE. participe.

DÉSOXYGÉNATION. s. f. *Voyez* DÉSOXYDATION.

DÉSOXYGÉNER. v. a. *Voyez* DÉSOXYDER.

DESPOTE. s. m. (grec *despotès*, despote.) Souverain qui gouverne avec une autorité arbitraire et absolue. Ce mot implique ordinairement l'idée de tyrannie, d'oppression. || Il se dit Des gouverneurs de certains petits États, tributaires de la Turquie. || Il se dit, par extens., de Quiconque exerce ou s'arroge une autorité absolue, oppressive, tyrannique. *Quel despote que cette femme!*

DESPOTIQUE. adj. des 2 genres. Absolu et arbi-

traire. Il implique ordinairement l'idée de tyrannie, d'oppression. *État despotique*, État gouverné par un despote.

DESPOTIQUEMENT. adv. D'une manière despotique; avec une autorité, un pouvoir despotique. *Gouverner despotiquement.*

DESPOTISME. s. m. Pouvoir absolu et arbitraire. Ce mot implique ordinairement l'idée de tyrannie, d'oppression. || Il se dit, par extens., de Toute espèce d'autorité absolue, oppressive, tyrannique, qu'on exerce, qu'on s'arroge. *Ce journaliste prétend exercer son despotisme sur nos meilleurs écrivains.*

DESQUAMATION. s. f. (lat. *desquamare*, ôter les écailles.) t. de médec. Exfoliation ou séparation de l'épiderme sous forme d'écailles plus ou moins grandes.

DESSAISIR (SE). v. pron. t. de jurispr. Relâcher, abandonner, laisser prendre ce qu'on avait en sa possession, en ses mains. || DESSAISI, IE. participe.

DESSAISISSEMENT. s. m. t. de jurispr. Action par laquelle on se dessaisit.

DESSAISONNER. v. a. t. d'agricult. S'écarter de l'ordre qu'on avait coutume d'observer pour la culture et l'ensemencement des terres. || DESSAISONNÉ, ÉE. participe.

DESSALER. v. a. Faire qu'une chose ne soit plus aussi salée qu'elle l'était, ou qu'elle ne le soit plus du tout. *Dessaler de la morue.* || DESSALÉ, ÉE. participe. || Fig. et pop., *C'est un homme dessalé*, ou substantiv., *C'est un dessalé*, C'est un homme fin, rusé.

DESSANGLER. v. a. Lâcher ou défaire les sangles. || DESSANGLÉ, ÉE. participe.

DESSÉCHANT, ANTE. adj. Qui dessèche.

DESSÉCHEMENT. s. m. Action de dessécher, ou L'état d'une chose desséchée.

DESSÉCHER. v. a. Rendre sec. *Le vent a desséché les feuilles de cet arbre.* || Mettre à sec. *Dessécher les fossés d'une ville.* || *Dessécher le sang, les poumons, la poitrine, etc.*, Les priver plus ou moins de l'humidité dont ils sont chargés, pénétrés. || DESSÉCHER, Exténuer, amaigrir, consumer. *Un corps que les veilles ont desséché.* || Il s'emploie fig. dans certaines phrases, telles que les suivantes: *Dessécher l'esprit, l'imagination*, Ôter à l'esprit, à l'imagination leur agrément. *Dessécher le cœur*, Le rendre froid, insensible. || *Dessécher le cœur*, dans le style ascétique, Diminuer le goût de la piété. || DESSÉCHER, s'emploie avec le pron. pers., dans ses différentes acceptions. *Sa peau se dessèche. Il se dessèche d'ennui.* || DESSÉCHÉ, ÉE. participe.

DESSEIN. s. m. (lat. *designatio*, intention.) Intention de faire quelque chose, vue, projet, résolution. *Dessein généreux. Le dessein en est pris. Avoir des desseins. Venir à bout de ses desseins. Il le fit servir à ses desseins. Les desseins de la Providence. Il a entrepris cela de dessein formé.* || Le projet, le plan d'un ouvrage. *Le dessein d'un poëme.* || À DESSEIN. loc. adv. Exprès, avec intention. || Il se met avec l'infinitif d'un verbe, précédé de la préposition *de*. *Il va chez lui à dessein de lui parler.* || Il s'emploie également avec la particule *que*, devant le subjonctif. *Ce qu'il en dit, c'est à dessein que vous en fassiez votre profit.*

DESSELLER. v. a. Ôter la selle de dessus un cheval. || DESSELLÉ, ÉE. participe.

DESSERRE. s. f. Il n'est usité que dans cette phrase familière: *Être dur à la desserre*, Ne se déterminer qu'avec beaucoup de peine à donner de l'argent, à payer.

DESSERRER. v. a. Relâcher ce qui est serré. *Desserrer un lien, un nœud.* || Fig. et fam., *Ne pas desserrer les dents*, Se taire obstinément, ne pas dire un seul mot dans une occasion de parler. || DESSERRÉ, ÉE. participe.

DESSERT. s. m. (lat. *de*, de, *servire*, servir.) Ce qu'on sert, ce qui se mange à la fin du repas, comme le fruit, le fromage, les confitures, la pâtisserie, etc. *Servir le dessert. Assiettes de dessert.* On dit quelquefois, *Le fruit*, surtout dans les grandes maisons. || Par extens., Moment où le dessert est sur la table. *Il arriva au dessert.*

DESSERTE. s. f. Viandes, mets qu'on a desservis, qu'on a ôtés de dessus la table. *La desserte de la table du roi.* || DESSERTE, se dit Des fonctions attachées au service d'une cure, d'une chapelle, etc., et s'emploie surtout en parlant Du service que fait un prêtre commis pour remplacer le titulaire. *Commettre à la desserte d'une cure.*

DESSERTIR. v. a. (lat. *de*, de, *insertare*, sertir.) Dégager une pierre précieuse, une pierre gravée, un portrait, de ce qui les retient dans une monture de métal. || DESSERTI, IE. participe.

DESSERVANT. s. m. (lat. — *servire*, servir.) Celui qui dessert une cure, une chapelle, etc.

DESSERVIR. v. a. Ôter, lever les plats de dessus la table. Absol. *Desservez.* || DESSERVIR, Nuire à quelqu'un, lui rendre de mauvais offices. *Il vous a desservi auprès d'un tel.* || DESSERVIR, Faire le service d'une cure, d'une chapelle, etc. Il se dit surtout D'un prêtre commis pour remplacer le titulaire. *Desservir une cure.* || DESSERVI, IE. participe.

DESSICCATIF, IVE. adj. (lat. *desiccare*, dessécher.) t. de médec. Il se dit Des remèdes qui ont la vertu de dessécher les parties sur lesquelles on les applique. || En t. de peint., *Huiles dessiccatives*, se dit de Certaines huiles qui, employées avec les couleurs, les rendent propres à sécher plus promptement. || DESSICCATIF, subst. *Un bon dessiccatif.*

DESSICCATION. s. f. t. de chimie. Opération qui consiste à enlever à des substances l'eau ou l'humidité qu'elles contiennent. || En botan., *La dessiccation d'une plante*, L'action de dessécher une plante par la pression ou autrement, pour la placer ensuite dans l'herbier.

DESSILLER. v. a. (lat. *de*, de, *cilium*, cil.) (Quelques-uns écrivent *Déciller*, parce que ce mot vient de *Cil.*) Séparer les paupières l'une de l'autre, afin de faire voir clair. || Fig., *Dessiller les yeux de quelqu'un, à quelqu'un*, Le détromper, le désabuser, lui faire voir clair sur quelque chose. || DESSILLER, avec le pron. pers. *Mes yeux se dessillèrent, et je reconnus mon erreur.* || DESSILLÉ, ÉE. participe.

DESSIN. s. m. (lat. *designare*, dessiner.) Représentation d'un objet quelconque, faite au crayon, ou par tout autre moyen. *Dessin au trait, au lavis.* || Il se dit Des représentations de fantaisie, plus ou moins variées et ordinairement symétriques, qu'on fait, qu'on applique sur divers objets, et principalement sur les étoffes, pour les orner. *Cette étoffe est d'un joli dessin.* || L'art qui enseigne à bien faire des dessins, dans quelque genre que ce soit, et principalement des dessins au crayon ou à la plume. *Montrer le dessin.* || *Les arts du dessin*, Les arts dont le dessin fait la partie essentielle, comme la peinture, la sculpture, etc. || DESSIN, La simple délinéation et les contours des figures d'un tableau. *Dessin correct. Un*

peintre qui entend bien le dessin. || Il se dit également pour désigner Toute l'ordonnance d'un tableau. Ce sens est peu usité. || Il se dit pareillement Du plan d'un bâtiment. *J'ai fait faire le dessin de ce bâtiment.* || Fig., en musique, La disposition des diverses parties d'un morceau.

DESSINATEUR. s. m. Celui dont la profession est de dessiner. || Peintre qui sait rendre avec justesse les formes, le contour des figures. *Ce peintre est bon dessinateur.*

DESSINER. v. a. Imiter, représenter quelque objet avec le crayon, avec la plume, ou de quelque autre manière. Absol. *Dessiner au crayon. Dessiner de fantaisie.* || Particulièrement, Tracer le contour, exprimer les formes des figures d'un tableau. *Ce peintre dessine hardiment.* || Il se dit, par analogie, De ce qui indique ou fait ressortir les formes du corps. *Un vêtement qui dessine les formes.* || Dessiner, avec le pron. pers., se dit De ce qui paraît ou se détache plus ou moins nettement sur un fond quelconque. *Je voyais se dessiner sur la muraille l'ombre des gens qui allaient et venaient.* En t. de marine, *Une terre se dessine dans la brume, etc.* || Prendre, acquérir des contours plus saillants, plus prononcés. || Prendre des attitudes, des positions propres à faire ressortir les avantages extérieurs. *Se dessiner avec grâce.* || Dessiné, ée. participe.

DESSOLER. v. a. (lat. *de*, de, *solea*, sole.) Ôter la sole. || Dessoler, Dessaisonner, changer l'ordre des soles d'une terre labourable. || Dessolé, ée. participe.

DESSOUDER. v. a. Ôter, fondre la soudure. || Avec le pron. pers. *Le fer-blanc se dessoude facilement au feu.* || Dessoudé, ée. participe.

DESSOULER. v. a. Faire cesser l'ivresse. || Neutre, Cesser d'être ivre. Dans l'un et l'autre sens, il est pop. || Dessoulé, ée. participe.

DESSOUS. adv. de lieu. (lat. *de*, de, *sub*, sous.) Il sert à marquer La situation d'une chose qui est sous une autre. *On le cherchait sur le lit, il était dessous.* || *Vêtement de dessous*, Vêtement qui se porte ordinairement sous d'autres. || Dessous, s'emploie comme préposition. *On a tiré cela de dessous la table.* || *Sens dessus dessous.* Voyez Dessus, préposition. || Dessous, subst. masc., La partie qui est dessous; l'endroit, le côté de dessous. *Le dessous d'une table, d'une étoffe.* || *Les dessous d'un théâtre*, Les étages à planchers mobiles qui sont au-dessous de la scène, et d'où s'élèvent ou dans lesquels descendent certaines décorations. || *Le dessous des cartes*, La partie colorée des cartes, qui reste cachée quand on donne ou qu'on coupe. || Fig. et fam., *Voir, savoir le dessous des cartes*, Apercevoir, connaître les ressorts secrets d'une intrigue. *Il y a dans cette affaire un dessous de cartes*, ou absol., *un dessous*, Quelque chose de secret dont il faut se défier. || Dessous, subst., fig., Désavantage dans un combat, dans un débat quelconque. *Les ennemis eurent le dessous.* || Par-dessous. préposition. Sous. *Avoir un cilice par-dessous ses vêtements. Par-dessous jambe. Par-dessous les bras.* || Adv. *Passez par-dessous.* || Au-dessous. préposition. Plus bas. *Ce village est au-dessous de Paris. Au-dessous du genou. Le thermomètre est au-dessous de zéro.* || En t. de marine, *Être au-dessous du vent d'un vaisseau*, se dit D'un vaisseau sur lequel un autre a le vent. || Fig., *Être au-dessous de sa place*, N'être pas en état de la bien remplir. Au contraire, *Cet emploi est au-dessous de lui*, Il est capable d'en remplir un plus élevé. || Fig., *Cet ouvrage est au-dessous de la critique*, Il ne vaut pas qu'on prenne la peine de le critiquer. || Au-dessous, s'emploie fig. pour exprimer Toute espèce d'infériorité, de subordination, etc. *Il est fort au-dessous d'un tel en mérite. Cela est au-dessous du médiocre.* || Il se dit particulièrement pour marquer Une infériorité de nombre, de durée, de valeur, etc. *Toute somme au-dessous de mille francs. Vendre une chose au-dessous de sa valeur.* || Au-dessous, adv. *Les enfants de l'âge de deux ans et au-dessous.* || En dessous. loc. adv. Du côté de dessous, vers ou dans la partie de dessous. *Un pain tout brûlé en dessous.* || Fam., *Regarder en dessous*, Regarder obliquement, en baissant les yeux. On dit, *Avoir le regard, la mine en dessous*, en parlant D'une personne sournoise, cafarde, etc., qui regarde habituellement de cette manière. Fig., *Être en dessous*, Être morne et dissimulé. || Là-dessous. loc. adv. Sous cela. *Mettez ce paquet là-dessous.* Fig. *Il y a quelque piége là-dessous.* || Ci-dessous. loc. adv. qui indique Le dessous du lieu où l'on est. En ce sens, on ne l'emploie guère que dans les épitaphes. *Ci-dessous gît un tel.* Plus ordinairement, Ci-après, plus bas dans la même page. *Comme on le verra ci-dessous.*

DESSUS. adv. de lieu. (lat. *desuper*, dessus.) Il sert à marquer La situation d'une chose qui est sur une autre. *Ce qui est sous la table.* || Il s'emploie aussi comme préposition. *Ôtez cela de dessus le buffet.* || *Sens dessus dessous*, se dit en parlant De la situation d'un objet tourné de manière que ce qui devrait être dessus ou en haut, se trouve dessous ou en bas. Cela se dit, fam., en parlant De ce qui est dans un grand désordre et tout bouleversé. *Ma bibliothèque est sens dessus dessous.* || Dessus, subst. masc., La partie qui est dessus; l'endroit, le côte de dessus. *Enlever le dessus d'une caisse. Le dessus de la main, d'une étoffe.* || En archit., *Dessus de porte*, Ornement de boiserie, de peinture ou de sculpture, placé dans un encadrement au-dessus du chambranle d'une porte. || En t. de marine, *Avoir, tenir le dessus du vent*, Avoir, conserver l'avantage du vent sur un autre navire. Dans un sens analogue, *Gagner, prendre le dessus du vent.* || Fig. et fam., *Avoir le dessus du vent*, Avoir l'avantage sur quelqu'un. || Dessus, fig., L'avantage obtenu dans quelque genre que ce soit de combat, de débat. *Nous avons eu le dessus dans ce combat.* || Dessus, subst., en t. de musique, La partie la plus haute, celle qui est opposée à la basse. || Personne qui chante le dessus. *C'est un dessus.* || Par-dessus. préposition. Sur, au delà, par delà. *Il sauta par-dessus la barrière.* || Fig. et fam., *Avoir d'une chose par-dessus les yeux, par-dessus la tête*, En être fatigué, dégoûté, ou En avoir plus qu'on n'en peut faire, qu'on n'en peut supporter. || Prov. et fig., *Par-dessus les maisons*, se dit en parlant De choses exorbitantes, excessives, exagérées. || Prov. et fig., *Faire quelque chose par-dessus l'épaule*, Ne point le faire. || *Par-dessus tout*, Surtout, principalement, plus que tout le reste. || Par-dessus, fig., Outre. *Je lui ai donné dix francs par-dessus ce que je lui devais. Par-dessus le marché.* || Adv. *Il passa, il sauta par-dessus.* || Au-dessus. préposition. Plus haut. *Au-dessus du genou, de l'estomac, etc.* || Au-dessus, s'emploie fig. pour exprimer Toute espèce de supériorité, de prééminence, ou d'excès. *Il est au-dessus de tous par sa naissance. S'élever au-dessus de la nature humaine. Cela est au-dessus de ses forces, au-dessus de lui.* || *Être au-dessus de sa place, etc.*, Avoir plus de mérite, de capacité qu'il n'en faut pour la place que l'on occupe. *Être au-dessus de sa condition. Avoir une*

mise au-dessus de son état. || Au-dessus, se dit particulièrement, dans le sens qui précède, pour marquer Une supériorité de nombre, de durée, de valeur, etc. *On enrôla tous les citoyens au-dessus de dix-huit ans. Au-dessus du cours.* || Au-dessus, se dit fig., en parlant De ce dont une personne se dégage, s'affranchit, est dégagée, affranchie. *S'élever au-dessus des faiblesses humaines.* || Il se dit pareillement en parlant De ce qu'une personne dédaigne ou brave, de ce dont elle ne se met point en peine. *Se mettre au-dessus des événements. Être au-dessus de l'opinion.* || Il se dit aussi, tant au sens physique qu'au sens moral, en parlant De ce qui est nuisible en soi, mais dont l'effet ou l'influence ne saurait atteindre la personne ou la chose dont on parle. *Être au-dessus du besoin.* || Fam., *Être au-dessus de ses affaires*, Avoir une fortune bien établie, avoir plus de bien qu'on n'en dépense. || Au-dessus, est employé comme adverbe. *Au-dessus étaient écrits ces mots.* || En dessus. loc. adv. Du côté de dessus, vers ou dans la partie de dessus. *Cela est noir en dessus, et blanc en dessous.* || Là-dessus. loc. adv. Sur cela. || Fig., Sur ce sujet, sur cette affaire, sur la réalité de telle ou telle chose. *Pourquoi revenir toujours là-dessus ?* || Aussitôt après cela, après ces mots. *On lui déclara qu'il n'obtiendrait rien : là-dessus il se retira.* || Ci-dessus. loc. adv. Dans ce qui a été dit, écrit, exposé plus haut. *Comme ci-dessus.*

DESTIN. s. m. (lat. *destinare*, destiner.) Fatalité, l'enchaînement nécessaire et inconnu des événements et de leurs causes. *Les arrêts du destin. Le livre du destin.* Les poëtes disent également *Destin* et *Destins*. || Le sort particulier d'une personne ou d'une chose, et Ce qui arrive aux hommes, de bien ou de mal, indépendamment de leur volonté. *Un heureux destin. Les destins d'un empire.* || Il se dit, en poésie, pour Vie, existence. *Trancher le destin de quelqu'un.*

DESTINATAIRE. s. des 2 genres. Il se dit, dans l'administration des postes, de La personne à qui une lettre est adressée.

DESTINATION. s. f. L'emploi d'une personne ou d'une chose pour un objet, pour un usage déterminé; ou La détermination même de cet emploi. *Cet édifice a changé de destination. Remplir sa destination.* || *Changer la destination des fondateurs.* || En jurispr., *Destination du père de famille*, Tout arrangement, toute disposition que le propriétaire de plusieurs fonds a faite pour leur usage commun ou pour sa commodité. || Destination, Le lieu où on doit se rendre, le lieu où une chose est envoyée, expédiée; ou La détermination de ce lieu. *Partir pour sa destination. Ces marchandises sont arrivées à leur destination.*

DESTINÉE. s. f. Le destin, ou L'effet du destin. *Le cours des destinées.* || Il se dit Du destin particulier d'une personne ou d'une chose. *Accomplir ses destinées.* || Il s'emploie, en poésie, pour Vie, existence. *Trancher la destinée de quelqu'un.* On ne l'emploie guère que dans cette phrase et ses analogues. || Ce mot, dans ses deux premières acceptions, est plus usité en prose que son synonyme *Destin*.

DESTINER. v. a. Fixer, régler la destination d'une personne ou d'une chose. *Savons-nous à quoi le ciel nous destine ? Cette flotte est destinée pour l'Amérique.* || Préparer, réserver. *Je sais l'accueil qu'il me destine.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans le premier sens. *Il se destine au barreau, à la guerre, etc.* || Destiné, ée. participe. || Il signifie, Que son destin porte, conduit à. *Un homme destiné aux grandes choses.*

DESTITUABLE. adj. des 2 genres. (lat. *destituere*, destituer.) Qui peut être destitué. *Fonctionnaire destituable.*

DESTITUER. v. a. Déposer, ôter, priver quelqu'un de la charge, de l'emploi, de la fonction qu'il exerçait. *On l'a destitué de son emploi.* || Destitué, ée. participe. || Adjectif, dans le sens de Dépourvu, dénué. *Destitué de raison, etc.* En parlant Des personnes, ce sens vieillit; on dit, *Dénué de raison, etc.*

DESTITUTION. s. f. Déposition, privation forcée d'une charge, d'un emploi, d'une commission, etc.

DESTRIER. s. m. (lat. *dextera*, main droite.) Vieux mot qui signifiait, Cheval de main, de bataille. Il était opposé à *Palefroi*, qui se disait d'Un cheval de cérémonie.

DESTRUCTEUR s. m. (lat. *destructio*, destruction.) Celui qui détruit. || Il se dit de Ceux qui rompent, qui brisent, qui font du ravage dans une maison, dans un village, dans une ville, etc. *Quel destructeur que cet enfant !* || Il se dit fig., tant au sens physique qu'au sens moral. *Le destructeur des abus.* || Adjectiv. *Animal, fléau destructeur.*

DESTRUCTIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui peut être détruit. Peu usité.

DESTRUCTIF, IVE. adj. Qui détruit, qui cause la destruction. *Principe destructif. Doctrine destructive.*

DESTRUCTION. s. f. Ruine totale. || Il se dit fig., tant au sens physique qu'au sens moral. *La destruction d'un État, de l'hérésie, des abus, de la morale.*

DÉSUÉTUDE. s. f. (lat. *desuetudo*, désuétude.) (On prononce l'S comme si elle était double.) Cessation, par laps de temps, d'un usage, d'une habitude. Surtout en parlant Des lois, des règlements, etc., qu'on a cessé d'observer sans qu'ils aient été formellement révoqués. *Cette loi est tombée en désuétude.*

DÉSUNION. s. f. Séparation des parties qui composent un tout, un assemblage. || Il s'emploie dans le sens particulier de Démembrement, disjonction. *La désunion de deux cures.* || Plus ordinairement au fig., Mésintelligence, division. *C'est lui qui a mis la désunion dans cette famille.*

DÉSUNIR. v. a. Disjoindre, séparer ce qui était uni. || Plus souvent au fig., Rompre la bonne intelligence, l'union qui est entre des personnes. *C'est l'intérêt qui unit et désunit les princes.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans l'un et dans l'autre sens. || Désuni, ie. participe. || T. de manége, *Cheval désuni*, Cheval qui traîne les hanches, qui galope à faux.

DÉTACHEMENT. s. m. (ital. *distaccare*, détacher.) État de celui qui est dégagé, délivré d'une passion, d'un sentiment, de tout ce qui peut captiver trop l'esprit ou le cœur. *Être dans un parfait détachement des choses du monde.* || Détachement, en t. de guerre, Certain nombre de soldats ou troupe, qu'on tire d'un corps plus considérable pour quelque service. *Former un détachement.*

DÉTACHER. v. a. Ôter les taches. *Détacher un habit.* || Détaché, ée. participe.

DÉTACHER. v. a. Dégager une personne ou une chose de ce qui l'attachait, de ce qui la retenait, de l'objet auquel elle était attachée, fixée. *Détacher un chien.* || Ôter, défaire ce qui sert à attacher. *Détacher une épingle.* || Par extens., Tenir écarté de. *Détacher le pied gauche du pied droit.* || Rendre distinct, isolé. *Détacher les notes du texte par un filet.* || T. de musique, *Détacher des notes*, Les séparer, dans l'exécution, par de courts silences pris sur leur valeur. || Dé-

TACHER, surtout en t. de peinture, Faire apercevoir et ressortir les contours d'un objet, lui donner de la saillie, par le contraste de sa couleur avec celle du fond, ou par quelque autre moyen. || DÉTACHER, se dit en parlant Des choses qu'on sépare de celles avec lesquelles elles sont jointes et font en quelque sorte un même corps. *Par ce traité, deux provinces furent détachées du royaume. Il a détaché quelques vers de son poëme, pour les placer dans cette épître.* || Il se dit en parlant D'une troupe qu'on tire d'un corps d'armée, des soldats qu'on tire d'un régiment, etc., pour quelque service. *On détacha tant d'hommes par compagnie.* || Il s'emploie dans un sens analogue en t. de marine. *On détacha de la flotte deux bâtiments légers.* || *Détacher des gendarmes, des archers, etc., contre quelqu'un*, Les mettre à sa poursuite, les envoyer après lui pour le prendre. || Fam., *Détacher un soufflet, un coup de pied, etc.*, Donner un soufflet, un coup de pied, etc. || DÉTACHER, se dit fig. en parlant Des engagements, des occupations, des passions, des affections, etc., qu'on détermine une personne à quitter. *Détacher quelqu'un d'un parti.* || DÉTACHER, s'emploie avec le pron. pers., dans les divers sens qui viennent d'être indiqués. *Un bloc énorme se détacha de la montagne. Deux hommes se détachèrent de la troupe. Se détacher d'un parti. Ces fleurs rouges se détachent bien sur ce fond noir.* || DÉTACHÉ, ÉE. participe. || T. de fortification, *Pièces détachées*, Celles qui ne tiennent point au corps de la place. || *Pièces détachées, morceaux détachés*, Petits ouvrages en prose ou en vers, qui n'ont pas de liaison entre eux, dont chacun forme un tout. On dit de même, *Des pensées détachées.*

DÉTAIL. s. m. (lat. *de*, de, *tollere*, ôter.) t. de commerce. Action de vendre habituellement des marchandises par le menu, à la petite mesure. || DÉTAIL, dans le langage ordinaire, Énumération quelconque de parties, d'objets. *Les détails d'un compte.* || Particulièrement, Exposé ou récit des circonstances et des particularités d'un événement, d'une affaire, etc. *Il nous a fait un long détail de cette affaire.* || Il se dit de Ces circonstances, de ces particularités mêmes, en tant qu'elles sont ou peuvent être l'objet d'un exposé, d'un récit; et alors il s'emploie très-souvent au plur. *Je n'omis aucun détail. Entrer dans des détails ennuyeux.* || Des divers objets, plus ou moins nombreux et plus ou moins dignes d'intérêt, qui concernent une affaire, une occupation, une gestion quelconque. *Descendre dans le détail. Il a l'esprit de détail. C'est un homme de détail.* || Il se dit, surtout dans les beaux-arts et en littérature, Des parties qui concourent à la composition, à la formation d'un ensemble, d'un tout. *L'ensemble et les détails. Il y a quelques détails spirituels dans cette pièce.* || EN DÉTAIL. loc. adv. Par petites quantités, par petites mesures. *Vendre en détail.* || Pièce à pièce, partie par partie. *J'examinerai la chose en détail*, c'est-à-dire, Dans toutes ses parties. || En faisant le détail, en donnant les détails. *Il nous a raconté le fait en détail.* On dit, dans ce dernier sens, *Avec détail.*

DÉTAILLANT. adj. m. Qui vend en détail. *Marchand détaillant.* Subst. *C'est un détaillant.*

DÉTAILLER. v. a. Couper en pièces, distribuer par parties. *Détailler un bœuf.* || Débiter, vendre en détail. || Raconter, exposer en détail. *Détailler une nouvelle.* || DÉTAILLÉ, ÉE. participe.

DÉTAILLEUR. s. m. t. de commerce. Marchand qui vend en détail; par opposition à Marchand en gros. Il a vieilli; on dit aujourd'hui, *Détaillant.*

DÉTALAGE. s. m. Action de détaler des marchandises.

DÉTALER. v. a. Ôter, resserrer la marchandise qu'on avait étalée. || Absol. *La foire est finie, les marchands ont détalé.* || Fig. et pop., Se retirer de quelque endroit promptement et malgré soi. *Je le ferai bien détaler.* || DÉTALÉ, ÉE. participe.

DÉTALINGUER. v. n. t. de marine. Ôter le câble d'une ancre.

DÉTEINDRE. v. a. Faire perdre la couleur, enlever la teinture à quelque chose. || Avec le pron. pers. *Une couleur qui se déteint aisément.* || Neutr., Se déteindre. *Cette étoffe déteint beaucoup.* || DÉTEINT, EINTE. participe.

DÉTELER. v. a. (lat. *de telo*, du trait.) (*Je dételle. Je détellerai.*) Détacher d'une voiture, d'une charrue, etc., des chevaux, ou d'autres animaux de trait, qui y sont attelés. || Absol. *Dételez.* || DÉTELÉ, ÉE. participe.

DÉTENDRE. v. a. Relâcher ce qui était tendu. *Détendre une corde, un arc.* || Fig., au sens moral. *Se détendre l'esprit.* || Il s'emploie dans l'un et l'autre sens avec le pron. pers. *La corde de cet arc s'est détendue.* || Fig., *Il faut quelquefois détendre l'arc*, Il faut donner quelquefois du relâche à l'esprit. || DÉTENDRE, Détacher, enlever ce qui était tendu en quelque endroit. *Détendre une tapisserie, un pavillon.* || *Détendre une chambre, un appartement*, En ôter les tapisseries, le lit, les rideaux, etc. || DÉTENDRE, se dit absol., soit en parlant Des tapisseries et des chambres qu'on détend, comme : *On a détendu dans toute la maison;* soit en parlant Des tentes et des pavillons qu'on détend lorsqu'une armée décampe : *On avait déjà détendu dans tout le camp.* || DÉTENDU, UE. participe.

DÉTENIR. v. a. (lat. *detinere*, détenir.) t. de jurispr. Retenir injustement, retenir ce qui n'est pas à soi. *Détenir le bien d'autrui.* || *Détenir quelqu'un en prison*, ou simplement, *Détenir quelqu'un*, Le mettre, le retenir en prison, soit justement, soit injustement. || DÉTENU, UE. participe. || Il se dit subst. d'Une personne qui est détenue, surtout lorsqu'elle l'est par autorité de justice. *Un détenu pour dettes.*

DÉTENTE. s. f. Petite pièce de fer ou d'acier qui sert au ressort des armes à feu pour tirer, pour faire partir le coup. *Presser la détente.* || L'action de lâcher la détente, et L'effort que fait cette pièce lorsqu'elle vient à se détendre. *Un fusil qui est dur, qui est aisé à la détente.* || Fig. et pop., *Être dur à la détente*, Être avare, avoir de la peine à donner de l'argent, à payer.

DÉTENTEUR, TRICE. s. t. de jurispr. Celui, celle qui retient, qui possède actuellement une chose, un bien. *Détenteur des deniers publics.* || *Tiers détenteur*, Celui qui est actuellement possesseur d'un bien sur lequel une personne, autre que celle dont il le tient, a une hypothèque à exercer, un droit à réclamer.

DÉTENTION. s. f. t. de jurispr. État d'une chose qu'on retient, dont on est saisi, dont on a la possession actuelle. || L'état d'une personne détenue, privée de sa liberté. *Depuis sa détention. Détention arbitraire.*

DÉTERGENT, ENTE. adj. (lat. *detergere*, nettoyer.) t. de médec., synonyme de *Détersif, ive*, qui est plus usité.

DÉTERGER. v. a. t. de médec. Nettoyer, mondifier. || DÉTERGÉ, ÉE. participe.

DÉTÉRIORATION. s. f. (lat. *deterior*, moins bon.)

Action par laquelle on détériore quelque chose, ou Le résultat de cette action. *Il y a de grandes détériorations dans cette terre.*

DÉTÉRIORER. v. a. Dégrader, gâter, rendre pire. *Détériorer un héritage, une maison.* || Avec le pron. pers. *Cette maison se détériore.* || Détérioré, ée. participe.

DÉTERMINANT, ANTE. adj. (lat. *determinare*, déterminer.) Qui détermine, qui sert à déterminer.

DÉTERMINATIF, IVE. adj. t. de gramm. Qui détermine, qui précise ou restreint la signification d'un mot. || Subst. au masc. *L'article est un déterminatif.*

DÉTERMINATION. s. f. Résolution qu'on prend après avoir balancé entre plusieurs partis. *Prendre une détermination.* || T. de philosophie, L'action par laquelle une chose, également susceptible de plusieurs qualités, de plusieurs manières d'être, est déterminée à recevoir l'une plutôt que l'autre. || *Détermination du mouvement,* Ce qui détermine un corps qui est en mouvement à aller d'un côté plutôt que d'un autre.

DÉTERMINÉMENT. adv. Résolument, absolument. || Expressément, précisément. *Je vous ai marqué déterminément ce qu'il y avait à faire.* || Courageusement, hardiment. *Les troupes allèrent déterminément à l'assaut.*

DÉTERMINER. v. a. Décider, fixer, régler. *Déterminer la longueur qu'une chose doit avoir. Déterminer la marche à suivre.* || Il se dit particulièrement, en gramm., De ce qui précise ou restreint le sens d'un mot, d'une phrase. *Ce mot est déterminé par celui qui précède.* || Reconnaître, indiquer avec précision. *Déterminer la distance qu'il y a du soleil à la terre.* || Déterminer, Résoudre, former une résolution, prendre une résolution. *Il a déterminé cela dans son esprit.* || Faire résoudre, faire prendre une résolution. *C'est moi qui l'ai déterminé à cela.* On l'emploie, en ce sens, avec le pron. pers. *Se déterminer à faire une chose.* || Déterminer, t. de philosophie, Donner une certaine qualité, une certaine manière d'être, à une chose susceptible d'en recevoir plusieurs. *Qu'est-ce qui détermine ce corps à se mouvoir en ligne courbe plutôt qu'en ligne droite?* || *Déterminer un mot à une signification,* Lui faire prendre telle signification, l'y restreindre. On dit plus ordinairement, *En déterminer le sens.* || Déterminer, Faire qu'une chose ait lieu, s'accomplisse. *Les causes qui déterminent une révolution.* || Déterminé, ée. participe. *Nombre déterminé. Époque déterminée.* || En mathém., *Problème déterminé,* Celui qui n'a qu'un certain nombre de solutions possibles. || Déterminé, adj., se dit D'une personne entièrement adonnée à quelque passion, à quelque habitude. *C'est un chasseur déterminé.* || Il signifie, Hardi, qui ne s'effraye d'aucun péril. *Un soldat déterminé.* || Il se dit Des choses, dans un sens analogue à celui qui précède. *Avoir un air déterminé.* || Subst., Méchant, emporté, capable de violences et d'excès.

DÉTERRER. v. a. (lat. *de*, de, *terra*, terre.) Retirer de terre ce qui s'y trouvait caché, enfoui. || Particulièrement, Exhumer, retirer un corps de la sépulture. *On a fait déterrer le corps.* || Fig., Découvrir une chose qui était cachée, découvrir une personne qui se tenait cachée, qui ne voulait pas être connue. *Déterrer un titre. On le déterra bientôt.* || Déterré, ée. participe. || Il s'emploie subst., comme dans cette phrase fam., *Cet homme a l'air d'un déterré,* Il a le visage pâle et défait.

DÉTERSIF, IVE. adj. (lat. *detergere*, nettoyer.) t. de médec. Qui nettoie, qui mondifie les plaies ou les ulcères. || Il se prend subst., au masc. *Un excellent détersif.*

DÉTESTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *detestari*, détester.) Qui doit être détesté. Il se dit Des personnes et des choses. *Un crime détestable. Un homme détestable.* || Il se dit, par exagér. et fam., De tout ce qui est fort mauvais dans son genre. *Temps détestable. Vers détestables.*

DÉTESTABLEMENT. adv. Très-mal. Fam.

DÉTESTATION. s. f. Horreur qu'on a de quelque chose.

DÉTESTER. v. a. Avoir en horreur. *On ne peut trop détester cette action. Il se fait détester de tout le monde.* Avec le pron. pers. *Il se déteste lui-même.* || Il se dit, par exagér. et fam., en parlant De ce qu'on ne peut endurer, supporter. *Je déteste l'hiver.* || Prov., *Ne faire que jurer et détester,* Ne faire que blasphémer. || Détesté, ée. participe.

DÉTIRER. v. a. Étendre en tirant. *Détirer du linge.* || Détiré, ée. participe.

DÉTISER. v. a. (lat. *de*, de, *titio*, tison.) Il n'est usité que dans cette phrase, *Détiser un feu,* Éloigner les tisons les uns des autres, afin qu'ils ne brûlent plus. || Détisé, ée. participe.

DÉTISSER. v. a. Défaire un tissu. || Détissé, ée. participe.

DÉTONATION. s. f. (lat. *detonare*, détoner.) Inflammation violente et subite accompagnée de bruit, telle que celle de la poudre à canon.

DÉTONER. v. n. S'enflammer subitement avec bruit, faire explosion.

DÉTONNER. v. n. (lat. *de*, de, grec *tonos*, ton.) Sortir du ton qu'on doit garder pour chanter juste. || Détonné, ée. participe.

DÉTORDRE. v. a. (lat. *detorquere*, détordre.) (Il se conjugue comme *Tordre*.) Remettre dans son premier état ce qui était tordu. Avec le pron. pers. *Du fil qui se détord.* || Détordu, ue. participe.

DÉTORQUER. v. a. Détourner en faisant quelque violence. *Détorquer un passage,* Donner à un passage une explication forcée. Peu usité. || Détorqué, ée. participe.

DÉTORS, ORSE. adj. Qui est détordu.

DÉTORSE. s. f. t. de chirurgie, synonyme d'Entorse, qui est beaucoup plus usité.

DÉTORTILLER. v. a. Défaire ce qui était tortillé, le remettre dans l'état où il était avant d'être tortillé. || Détortillé, ée. participe.

DÉTOUR. s. m. Sinuosité. || Endroit qui va en tournant, où l'on peut tourner, changer de direction. *Il y a un détour à droite. Il connaît tous les détours de ce bois.* || Fig., *Les détours du cœur,* Les replis secrets du cœur. || Détour, Chemin qui éloigne du droit chemin. *Après bien des tours et des détours, nous arrivâmes.* || Il se dit fig., surtout au plur., Des discours dans lesquels on ne s'exprime que d'une manière indirecte, par ménagement, par délicatesse, etc. *Parler sans détour.* || Toute espèce de biais, de moyen adroit, de ruse, de subtilité, pour éluder quelque chose, pour venir à bout de ce qu'on veut faire. *User de détours.* || *Être sans détour,* Être loyal, franc, ne jamais user de détours.

* Détournement. s. m. Action de détourner.

DÉTOURNER. v. a. Éloigner, écarter; tourner, diriger ailleurs. *Ce sentier vous détournerait de votre chemin. Détourner un coup, un fléau. Détourner son visage, ses regards.* || Il s'emploie, fig., dans le même sens. *Détourner quelqu'un de son devoir.* Absol., *Détourner quelqu'un. Détourner les soupçons.* || *Détour-*

ner le sens d'un passage, etc., Donner à ce passage, etc., une signification, en faire une application différente de celle qu'il doit avoir. || Détourner, fig., dans une acception particulière, Distraire de quelque occupation. *Cela m'a détourné de mes études.* || Dissuader. *Tâchez de le détourner de ce projet.* || Détourner, Soustraire frauduleusement. *Il a détourné les papiers de la succession.* || Détourner, t. de chasse, Remarquer l'endroit où est une bête à la reposée, pour la courre ensuite, la chasser. || Détourner, avec le pron. pers., S'écarter, s'éloigner. *Se détourner de son chemin, de son devoir.* || Se déranger d'une occupation. *Se détourner de son travail.* || Absol., Se détourner de son chemin, prendre, à dessein ou par hasard, un chemin plus long que le chemin ordinaire. || Se tourner d'un autre côté. *Se détourner avec horreur.* || Détourner, neutr., Quitter le chemin qu'on suivait. *Détournez à gauche.* || Détourné, ée. participe. || Il s'emploie aussi adj., et se dit Des petites rues peu fréquentées, des chemins écartés. *Rue détournée.* || Fig., *Voie détournée*, Voie indirecte. Cela se dit plus ordinairement Des voies, des moyens secrets ou artificieux par lesquels on tâche d'arriver à ses fins. On dit également, dans ce dernier sens, *Chemin détourné* et *Moyen détourné*. || Fig., *Reproche détourné*, Reproche indirect. *Louange détournée*, Louange délicate et fine, qui ne s'adresse pas directement à la personne qu'on a intention de louer. *Sens détourné*, Sens qui n'est pas le sens ordinaire ou naturel d'un mot, d'une phrase.

DÉTRACTER. v. a. (lat. *detrectare*, détracter.) Parler mal de quelqu'un ou de quelque chose, s'efforcer ou affecter d'en rabaisser le mérite. Absol., *C'est un homme enclin à détracter.* Neutr. *La charité ne veut pas qu'on détracte de son prochain.* Peu usité. || Détracté, ée. participe.

DÉTRACTEUR. s. m. Celui qui parle mal de quelqu'un, de quelque chose, qui s'efforce, qui affecte d'en rabaisser le mérite. || Adj. *Un esprit détracteur.*

DÉTRACTION. s. f. Action de détracter, médisance. *Être enclin à la détraction.*

DÉTRANGER. v. a. t. de jardinage. Chasser les animaux qui nuisent aux plantes. || Détrangé, ée. participe.

DÉTRAQUER. v. a. (lat. *detrahere*, détourner.) Faire perdre à un cheval ses bonnes allures, son allure ordinaire. || En parlant D'une machine, d'une horloge, etc., La dérégler, faire qu'elle n'aille plus comme elle doit aller. || Fig., Troubler, déranger les fonctions d'une chose organisée, ou les facultés d'un être intelligent. *Cet aliment lui a détraqué l'estomac.* || Dans une acception plus étendue, Mettre le désordre où régnait une certaine règle, un certain ordre, etc. || Il s'emploie avec le pron. pers., surtout dans les trois derniers sens. *Sa tête se détraque. Sa machine se détraque.* || Détraqué, ée. participe.

DÉTREMPE. s. f. (lat. *distemperare*, brouiller.) t. de peinture. Couleur délayée avec de l'eau et de la colle, et dont on se sert pour peindre; La manière de peindre avec des couleurs ainsi préparées. *La détrempe s'enlève aisément avec de l'eau.* || Peinture faite en détrempe. *Une détrempe.* || Fig. et fam., *Mariage en détrempe*, Commerce illicite sous quelque apparence de mariage.

DÉTREMPER. v. a. Délayer dans quelque liqueur. *Détremper de la farine avec des œufs.* || Détremper, Ôter la trempe à de l'acier, en le faisant rougir au feu, et en le laissant refroidir peu à peu. *Détremper de l'acier.* || Détrempé, ée. participe.

DÉTRESSE. s. f. (lat. *districtio*, embarras.) Angoisse, grande peine d'esprit; ou Cette situation, cet embarras, ce danger même. *Être plongé dans la détresse. Un cri de détresse.* || T. de marine, *Signal de détresse*, Signal par lequel un bâtiment annonce qu'il est en danger et qu'il a besoin de secours. On le dit fig. pour désigner Toute action qui fait présumer qu'une personne est dans un embarras pressant.

DÉTRIMENT. s. m. (lat. *detrimentum*, détriment.) Dommage, préjudice. *Il n'acquit tant de richesses qu'au détriment de sa réputation.* || Détriment, en t. d'hist. nat., Débris, fragment.

DÉTRITUS. s. m. (Mot lat.) (On prononce l'S.) t. d'hist. nat. Amas de débris qui s'est formé naturellement.

DÉTROIT. s. m. (lat. *destrictus*, resserré.) Passage étroit qui fait la communication entre deux mers. || Passages serrés entre les montagnes. || Détroit, s'est dit autrefois pour District, signifiant L'étendue d'une juridiction temporelle ou spirituelle.

DÉTROMPER. v. a. Désabuser, tirer d'erreur. *L'événement l'a bien détrompé.* || Avec le pron. pers., Sortir d'erreur, se désabuser. *Détrompez-vous.* || Détrompé, ée. participe.

DÉTRÔNER. v. a. (lat. *de*, de, grec *thronos*, trône.) Déposséder du trône, dépouiller de la puissance souveraine. || Détrôné, ée. participe.

DÉTROUSSER. v. a. Détacher ce qui était troussé, et le laisser retomber. || Il se dit, avec le pron. pers., De la personne qui détrousse son vêtement. *Elle se détroussa avant d'entrer dans le salon.* || Détrousser, fig. et fam., Voler, enlever par violence les effets, les marchandises, etc., d'un passant, d'un voyageur. *Détrousser les passants, les voyageurs.* || Détroussé, ée. participe.

DÉTROUSSEUR. s. m. Voleur qui détrousse les passants. Vieux.

DÉTRUIRE. v. a. (lat. *destruere*, détruire.) Démolir, abattre, renverser, ruiner un édifice, une construction, ou toute autre chose semblable. *Les eaux détruisirent la digue.* || Fig., Faire qu'une chose quelconque ne soit plus, l'anéantir. *Détruire une armée. Le temps détruit tout. Ce raisonnement détruit toutes les objections. Détruire une hérésie. Les veilles ont détruit sa santé. Détruire l'impression qu'une chose a faite sur l'esprit de quelqu'un.* Dans un sens absolu. *Il n'a su que détruire.* || *Détruire une personne dans l'esprit de quelqu'un*, Décréditer entièrement une personne auprès de quelqu'un. || Détruire, s'emploie avec le pron. pers., au propre et au fig. Il est quelquefois verbe réciproque. *Tous ses projets se détruisaient l'un l'autre.* || En parlant Des personnes, Se donner la mort. *Le malheureux s'est détruit.* || Détruit, ite. participe.

DETTE. s. f. (lat. *debitum*, dette.) Ce qu'on doit à quelqu'un. Il se dit plus particulièrement D'une somme d'argent. *Faire des dettes. Détenu pour dettes. Dette publique, flottante.* || *Dettes actives*, Les sommes dont on est créancier; par opposition à *Dettes passives*, Celles dont on est débiteur. || *Dette hypothécaire*, Dette qui donne hypothèque. *Dette privilégiée*, Celle pour laquelle le créancier a un privilége spécial. *Dette exigible*, Celle qu'on peut exiger actuellement. || Fam., *Dette véreuse*, Dette dont le payement est fort incertain. || Fam., *Dettes criardes*, Petites sommes qu'on doit à des ouvriers, à des marchands, et dont ils sollicitent le payement avec importunité. || *Être accablé, perdu, criblé, abîmé de dettes; avoir des dettes par-dessus la tête*, Avoir beaucoup plus de

dettes que de bien. || *Avouer une dette*, Avouer qu'on doit la somme dont il est question. *Nier, désavouer une dette*, Nier qu'on doive. || Dette, se dit fig. de Tout ce qu'on doit ou qu'on veut faire en retour de quelque chose; et, en général, de Toute chose qu'on ne peut se dispenser de faire, d'accomplir. *Acquitter la dette de la reconnaissance. Payer sa dette à la patrie.* || *Payer la dette de la nature*, Mourir.

DEUIL. s. m. (lat. *dolor*, chagrin.) Grande tristesse causée par une chose funeste, déplorable. || Poétiq. et fig., *Le deuil de la nature*, se dit de L'aspect triste de la nature, pendant la mauvaise saison. Dans le même sens, *La nature est en deuil.* || Fam., *Faire son deuil d'une chose*, La regarder comme une chose sur laquelle il ne faut plus compter, ou comme une chose perdue, et se résigner à s'en passer. || Deuil, particulièrement, Affliction, douleur qu'on éprouve de la perte de quelqu'un. *Donner des signes de deuil.* || Il désigne, par ext., Les vêtements noirs, le crêpe, les voitures drapées, la livrée des gens, la tenture des appartements, et tout ce qui, à l'extérieur, caractérise la tristesse à l'occasion de la mort d'un parent, ou de ceux dont on hérite, ou de quelque autre, comme rois, princes, maîtres. *Être en deuil de quelqu'un. Grand deuil. Petit deuil. Demi-deuil. Deuil de cour.* || Deuil, Les étoffes, ordinairement noires, dont on tend une chambre, une église, etc. *Tendre une chambre de deuil.* || La dépense qui se fait pour prendre le deuil. || Temps pendant lequel se porte le deuil. *L'année de deuil.* || Le cortége des parents qui assistent aux funérailles de quelqu'un. *Mener le deuil.*

DEUTÉROCANONIQUE. adj. des 2 genres. (grec *deutéros*, second, *canonicos*, canonique.) t. de théologie. Il se dit Des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont été mis plus tard que les autres dans le canon des Écritures.

DEUTÉRONOME. s. m. (grec *deutéronomion*, deutéronome.) Nom du cinquième livre du Pentateuque.

DEUX. adj. (grec *duô*, deux.) (Devant un mot commençant par une voyelle ou par une H non aspirée, on fait sentir l'X, mais en le prononçant comme Z.) Nombre double de l'unité. *Deux à deux. De deux jours l'un.* || Fam., *Cela est clair comme deux et deux font quatre*, Cela est évident, incontestable. || Fam., *N'en pas faire à deux fois, n'en faire ni un ni deux*, Se décider sur-le-champ. || Elliptiq., *Donner* ou mieux *Piquer des deux*, Faire sentir les deux éperons à un cheval, pour qu'il aille plus vite. || *À deux de jeu.* Voyez Jeu. || Deux, s'emploie, dans le langage fam., pour exprimer Un très-petit nombre indéterminé. *J'ai deux mots à vous dire. Il n'est qu'à deux pas d'ici.* || Il s'emploie dans le sens de Deuxième ou Second. *Page deux. Henri deux.* || Deux, est quelquefois subst. masc., dans le premier sens. *Le produit de deux multiplié par cinq.* On dit de même, *Le nombre deux.* || *Le deux du mois*, ou simplement, *Le deux*, Le second jour du mois. || Deux, s'emploie subst. pour désigner Le chiffre qui marque deux. *Ce deux est mal fait.* || Une carte à jouer, ou Le côté d'un dé à jouer, qui porte deux points, etc. || Au domino, *Double-deux*, Le dé sur lequel le point de deux est répété. || Au trictrac, *Amener double-deux*, Amener un doublet de deux. || Aux jeux de trois dés, *Rafle de deux*, se dit Lorsque chacun des trois dés est sur le point de deux.

DEUXIÈME. adj. des 2 genres. (L'X se prononce comme Z dans ce mot et dans le suivant.) Nombre d'ordre. Second.

DEUXIÈMEMENT. adv. En second lieu.

DEVALER. v. a. (lat. *de*, de, *vallis*, vallée.) Faire descendre quelque chose. || Descendre, aller d'un lieu haut à un lieu bas. On l'emploie neutr., dans le même sens. *Dévaler de la montagne.* Vieux et pop. || Dévalé, ée. participe.

DÉVALISER. v. a. (ital. *svaligiare*, dévaliser.) Voler, dérober à quelqu'un sa valise, ses hardes, ses effets. || Dévalisé, ée. participe.

DEVANCER. v. a. (ital. *davante*, devant.) Aller, marcher en avant. || Gagner le devant, arriver avant quelqu'un. *Il a devancé le courrier.* || Avoir le pas sur un autre, prendre rang avant lui. || Tant au propre qu'au fig., Venir, paraître, avoir lieu avant. *L'aurore devance le lever du soleil. Son génie a devancé son siècle.* || Précéder quelqu'un dans l'ordre des temps; ou, dans un sens plus général, Être le prédécesseur de quelqu'un en quelque chose que ce soit. *La génération qui nous a devancés.* || Fig., Faire une chose avant quelqu'un, le précéder par sa diligence. *J'allais vous voir, mais vous m'avez devancé.* || Fig., Surpasser, avoir l'avantage. *Il devança tous ses rivaux.* || Devancé, ée. participe.

DEVANCIER, IÈRE. s. Prédécesseur; celui, celle qui a précédé quelqu'un dans un emploi, ou en quelque autre chose que ce soit. || Il se dit, au plur., pour Aïeux, ancêtres. *Imitez l'exemple de vos illustres devanciers.*

DEVANT. préposition de lieu. À l'opposite, vis-à-vis, en face. *Regarder devant soi. Mettre le siége devant une ville.* || Du côté antérieur. *Il se promenait devant la maison.* || Fam., *Avoir du temps devant soi*, Avoir tout le temps nécessaire pour faire une chose. || Devant, prépos. d'ordre, s'oppose à Après. *Il a le pas devant moi.* || Il s'emploie comme adv. dans les trois sens qui précèdent. *Il est là devant. Les jambes de devant d'un cheval. Courir devant.* || *Sens devant derrière*, se dit en parlant De la situation d'un objet tourné de telle façon que ce qui devrait être devant se trouve derrière. || Devant, En présence. *Parler devant une grande assemblée. Je vous jure devant Dieu. Quand il fut devant ses juges.* On dit, *Par-devant*, surtout en t. de pratique. *Par-devant le magistrat.* || *Être devant Dieu*, Être mort. || Devant, subst., signifie, Le côté opposé à celui de derrière, la partie antérieure. *Il est logé sur le devant. Le devant de la tête. Un devant de cheminée, de maison.* || T. de peinture, *Les devants d'un tableau*, Les premiers plans. || *Prendre, gagner le devant, les devants*, Partir avant quelqu'un, le dépasser en allant plus vite. *Ils gagnèrent les devants, pour arriver plus tôt.* || Fig., *Prendre les devants*, Prévenir, devancer quelqu'un, le gagner de vitesse dans une affaire. || Au-devant de. loc. prépositive. À la rencontre de. *Il vint au-devant de moi.* || Fig., *Aller au-devant*, Prévenir. *Aller au-devant d'une objection. J'allais au-devant de tous ses désirs.* || Au-devant, s'emploie comme loc. adv. *Je sus qu'il désirait cela, j'allai au-devant.* || Ci-devant. loc. adv. Précédemment, ci-dessus. || Autrefois. Adj. en ce sens. *Les ci-devant récollets.*

DEVANTIER. s. m. Tablier que portent les femmes du peuple. Vieux et fam.

DEVANTIÈRE. s. f. Sorte de jupe fendue par devant et par derrière, que les femmes portent quand elles montent à cheval à la manière des hommes.

DEVANTURE. s. f. t. d'archit. Face antérieure. Il se dit particulièrement en parlant Des objets qui ne présentent qu'une façade. *La devanture d'une maison.* || Revêtement de boiserie qui garnit le devant d'une boutique, d'une alcôve, etc. || Il se dit au plur.

Des plâtres que les couvreurs mettent au devant des souches de cheminées pour raccorder les tuiles ou les ardoises.

DÉVASTATEUR, TRICE. adj. (lat. *devastare*, dévaster.) Qui dévaste. || Substantiv. *Les Espagnols furent les dévastateurs du nouveau monde.*

DÉVASTATION. s. f. Action de dévaster, ou Le résultat, l'effet de cette action. *Ils mirent un terme à ces dévastations.*

DÉVASTER. v. a. Désoler, ravager, ruiner. Il se dit surtout en parlant D'un pays, d'un lieu ravagé par la guerre ou par quelque autre grand fléau. || Dévasté, ée. participe.

DÉVELOPPÉE. s. f. (lat. *devolvere*, développer.) t. de géom. On appelle ainsi La courbe par le développement de laquelle on peut supposer qu'une autre courbe est formée.

DÉVELOPPEMENT. s. m. Action de développer, de se développer, ou Le résultat de cette action. Il s'emploie au propre et au figuré. *Le développement d'une pièce d'étoffe, d'un bourgeon. Le développement de l'intelligence, d'un système.* || Exposition plus ou moins détaillée, par opposition aux Vues, aux considérations générales. *Entrer dans les développements.* || En peint., *Cette figure présente de beaux développements*, se dit D'une figure dont la pose laisse voir une suite de parties qui forment une ligne étendue et d'un aspect agréable. || Développement, en géométrie, Figure de carton ou de papier dont les parties, étant pliées et rejointes, composent la surface d'un solide.

DÉVELOPPER. v. a. Ôter l'enveloppe de quelque chose, ou Déployer une chose enveloppée, pliée. || Fig., tant au sens physique qu'au sens moral, Faire qu'une chose prenne de l'accroissement, son accroissement. *Des exercices propres à développer le corps. Il développa son talent.* || Développer, surtout en architecture, Représenter sur un plan les diverses faces d'un objet. || Exposer, présenter, faire voir quelque chose en détail. *Développer le plan d'un ouvrage. Développer les caractères dans une pièce de théâtre.* || Fig., Débrouiller. || Développer, s'emploie avec le pron. pers., dans quelques-uns des sens indiqués. *Cet enfant se développe. À cet âge, la raison se développe.* || S'étendre. *L'armée se développa dans la plaine.* || Développé, ée. participe.

DEVENIR. v. n. (Il se conjugue comme *Venir.*) Commencer à être ce qu'on n'était pas; passer d'une situation, d'un état à un autre. *Ces fruits deviennent rouges en mûrissant. Cela commence à devenir fatigant.* || *Devenir à rien*, se dit Des choses, et signifie, Se réduire considérablement, s'évaporer. *Cela est devenu à rien en cuisant.* || Devenir, surtout dans les phrases qui marquent doute, conjecture, etc., Avoir tel ou tel sort, tel ou tel résultat, telle ou telle issue. *Que vais-je devenir? Que sont devenus vos serments?* || *Qu'est devenue telle personne, telle chose,* Où est-elle? où a-t-elle passé? *Qu'est devenu votre frère? Vous tremblez, qu'est donc devenu votre courage?* || *Que devenez-vous?* Où allez-vous? que voulez-vous faire? *Que voulez-vous devenir?* Quel parti voulez-vous prendre? quelle profession voulez-vous embrasser? On dit dans un sens analogue, *Que devenir?* et, *Ne savoir que devenir.* || *Que devins-je, à cette vue, à ce discours, etc.?* Quelle ne fut pas ma douleur, quel ne fut pas mon étonnement, mon effroi, lorsque je vis, lorsque j'entendis cela! || Devenu, ue. participe.

DÉVERGONDAGE. s. m. (ital. *svergognatezza*, effronterie.) Libertinage effronté, scandaleux. || Fig., *Dévergondage d'esprit, d'imagination.*

DÉVERGONDÉ, ÉE. adj. Qui mène publiquement une vie licencieuse, qui ne met aucune retenue dans son libertinage. Fam. || Substantiv. *C'est une dévergondée.*

DEVERS. préposition de lieu. (lat. *versus*, vers.) Du côté de. Il est vieux: aujourd'hui on emploie *Vers* ou *près de.* || Devers, se joint avec la préposition *Par;* alors il n'est guère usité qu'avec les pronoms personnels, et sert à marquer possession. *Tenir le bon bout par devers soi.* || En t. de procéd., *Se pourvoir par devers le juge,* Se pourvoir à son tribunal.

DÉVERS, ERSE. adj. (lat. *deversus*, déversé.) Il se dit, en t. d'arts, De tout corps qui n'est pas d'aplomb. || Il est subst., comme dans cette phrase, *Il faut marquer ce bois suivant son dévers,* Suivant sa pente ou son gauchissement.

DÉVERSER. v. n. Pencher, incliner, devenir courbe. *Un mur qui déverse.* || Actif, *Déverser une pièce de bois*, La pencher, l'incliner. || Déversé, ée. participe.

DÉVERSOIR. s. m. Endroit de la conduite de l'eau d'un moulin, où l'eau se perd quand il y en a trop.

DÉVÊTIR. v. a. (Il se conjugue comme *Vêtir.*) On ne l'emploie guère qu'avec le pronom personnel, Se dégarnir d'habits. || Fig., en jurispr., Se dessaisir d'un bien, l'abandonner au donataire ou à l'acquéreur. || Dévêtu, ue. participe.

DÉVÊTISSEMENT. s. m. t. de jurispr. Dessaisissement.

DÉVIATION. s. f. (lat. *deviare*, dévier.) Mouvement, action par laquelle un corps se détourne de sa direction. *Les déviations de la colonne vertébrale.* || Fig. *Il a suivi ce principe sans déviation.*

DÉVIDER. v. a. (lat. *dividere*, partager.) Mettre en écheveau le fil qui est sur le fuseau. || Mettre en peloton le fil qui est en écheveau. || Dévidé, ée. participe.

DÉVIDEUR, EUSE. adj. et s. Ouvrier, ouvrière qui dévide des fils, des laines, des soies, ou en pelotons, ou en écheveaux.

DÉVIDOIR. s. m. Instrument dont on se sert pour dévider.

DÉVIER. v. n. (lat. *deviare*, dévier.) Se détourner, être détourné de sa direction. *Dévier de son chemin.* || Fig. *Il n'a jamais dévié des principes de la justice.* || Avec le pron. pers. *Se dévier de la bonne route.* || Dévié, ée. participe.

DEVIN, INERESSE. s. (lat. *divinare*, deviner.) Celui, celle qui se donne pour prédire les événements qui arriveront et pour découvrir les choses cachées. || Fig. et fam., *Je ne suis pas devin*, se dit Pour faire entendre qu'on ne pouvait se douter d'une certaine chose, ou qu'on ne saurait la comprendre si elle n'est mieux expliquée. || Devin, en hist. nat., Espèce de serpent qui est le plus grand et le plus fort de tous les serpents connus.

DEVINER. v. a. Prédire ce qui doit arriver; ou découvrir, par des sortiléges, ce qui est caché. *On ne saurait deviner l'avenir.* Absol. *L'art de deviner est une chimère.* || Ordinairement, Juger, parvenir à connaître, à découvrir par voie de conjecture. *Il a deviné ma pensée*, ou simplement, *Il m'a deviné.* || *Deviner une énigme, un logogriphe, une charade*, En trouver le mot. || Fig. et fam., *C'est une énigme à deviner,* se dit D'une chose qui est obscure. || Fam.,

Il faut toujours le deviner, se dit De quelqu'un qui parle ou qui écrit avec beaucoup d'obscurité. || Prov., *Je vous le donne à deviner en dix, en cent*, se dit en parlant D'une chose dont on suppose que celui à qui l'on parle ne se douterait jamais. || Fam., *Devinez le reste*, Jugez du reste. || DEVINER, s'emploie avec le pron. pers., surtout comme verbe réciproque. || DEVINÉ, ÉE. participe.

DEVINERESSE. s. f. *Voyez* DEVIN.

DEVINEUR, EUSE. s. Celui, celle qui a la prétention de deviner. Il se dit principalement d'Une personne qui aime à juger, à connaître par voie de conjecture. Fam.

DEVIS. s. m. (lat. *dividere*, diviser.) Propos, discours, entretien familier. Vieux. || DEVIS, en t. d'architecture, Charpenterie, etc., Description ou état détaillé de toutes les parties d'un ouvrage, dans lequel on indique, non-seulement la nature, la forme et la dimension des matériaux, mais encore le prix de chacun, et l'évaluation de tout l'ouvrage.

DÉVISAGER. v. a. (lat. *de*, de, *visus*, visage.) Défigurer, déchirer le visage. || Il s'emploie avec le pron. pers., surtout comme verbe réciproque. || DÉVISAGÉ, ÉE. participe.

DEVISE. s. f. (lat. *dividere*, diviser.) Figure accompagnée de paroles, exprimant d'une manière allégorique et brève quelque pensée, quelque sentiment. || *Le corps de la devise*, La figure de la devise. *L'âme de la devise*, Les paroles de la devise. || DEVISE, par extens., Un ou plusieurs mots formant une espèce de sentence qui indique les goûts, les qualités, la profession, la résolution, etc., de quelqu'un, soit qu'il les ait adoptés ou qu'on les lui applique.

DEVISER. v. n. S'entretenir familièrement. Fam.

DÉVISSER. v. a. Défaire, ôter les vis qui servent à retenir, à fixer une chose. || Retirer, séparer une chose d'une autre à laquelle elle s'adapte à vis. || DÉVISSÉ, ÉE. participe.

DÉVOIEMENT. s. m. (lat. *deviare*, dévier.) (On prononce *Dévoîment*.) Flux de ventre, diarrhée. || DÉVOIEMENT, t. d'archit., Inclinaison d'un tuyau de cheminée ou d'un tuyau de descente.

DÉVOILEMENT. s. m. Action de dévoiler. Il ne s'emploie guère qu'au figuré, et dans des phrases telles que celles-ci. *Le dévoilement des mystères*.

DÉVOILER. v. a. Hausser, relever le voile d'une femme. Plus ordinairement avec le pron. pers. *Se dévoiler*. || Fig., Relever une religieuse de ses vœux. || DÉVOILER, dans une acception plus générale, Ôter le voile ou toute autre chose semblable qui cache un objet. *Dévoiler une statue*. || Fig., Découvrir, révéler une chose qui était cachée, secrète. *On a dévoilé le mystère*. || Avec le pron. pers., dans ce dernier sens. *Le mystère se dévoile*. || DÉVOILÉ, ÉE. participe.

DEVOIR. v. a. (lat. *debere*, devoir.) (*Je dois, tu dois, il doit; nous devons, vous devez, ils doivent. Je devais. Je dus. J'ai dû. Je devrai. Je devrais. Que je doive. Que je dusse. Devant.*) Être obligé à payer une somme d'argent, à rendre ou à donner quelque chose que ce soit. On l'emploie souvent absol. *C'est un homme qui doit beaucoup. Devoir tant de boisseaux de blé*. || Prov., *Devoir plus d'argent qu'on n'est gros; devoir à Dieu et à diable, à Dieu et au monde; devoir au tiers et au quart; devoir de tous côtés*, Devoir beaucoup, avoir beaucoup de dettes. || Prov. et fig., *Il croit toujours qu'on lui en doit de reste*, Il n'est jamais content de ce qu'on fait pour lui. || Fig. et fam., *Il m'en doit*, ou *Je lui en dois*, Il m'a offensé, il m'a joué un tour, je m'en vengerai. || Prov. et fig., *Ils ne s'en doivent guère*, se dit De deux personnes qui ont d'aussi mauvaises qualités l'une que l'autre, ou qui ont eu également des torts à l'égard l'une de l'autre. || *Doit*, dans les livres de compte, par opposition au mot *Avoir*, désigne La partie d'un compte où l'on porte ce qu'une personne doit, ce qu'elle a reçu. On appelle aussi, dans un autre sens, *Doit et avoir*, Le passif et l'actif. || DEVOIR, Être obligé à quelque chose par la morale, par la loi, par sa condition, par la bienséance, etc. *Un fils doit respect à son père. Devoir une visite à quelqu'un. La loi doit une égale protection à tous les citoyens*. || Prov., *Fais ce que dois, advienne que pourra*. || Avec le pron. pers., *Cela se doit*, se dit De ce qui doit être, de ce qu'on est obligé de faire. || DEVOIR, Être redevable à, tenir de. *Il vous doit son bonheur. Cette colline doit son nom à un événement qu'on nous raconta*. En parlant De choses fâcheuses, funestes. *Je lui dois tous mes maux*. || DEVOIR, se dit Pour marquer qu'il y a une espèce de justice, de raison, de nécessité, etc., qu'une chose soit. *Il me semble que cela devrait les réconcilier*. || Il se dit également De ce qui paraît vraisemblable, probable, plus ou moins certain. *On doit avoir bien froid avec un habit aussi léger*. || Il se dit Pour marquer qu'une chose arrivera infailliblement. *Tous les hommes doivent mourir*. || Il se dit pareillement De ce qu'on croit, ou qu'on présume, ou qu'on suppose qui arrivera. *Le courrier doit être ici dans peu de jours. Quand même je devrais y périr*. || Il se dit aussi Pour marquer l'intention qu'on a de faire quelque chose. *Je dois aller demain à la campagne*. || DEVOIR, avec le pron. pers. régime indirect, Être obligé. *Je me devais de faire cette démarche*. || Avec le pron. pers. régime direct, Être tenu de se dévouer, de se sacrifier. *On se doit à sa famille*. || DÛ, UE. participe. Devient subst. : *On lui a payé son dû*. || En t. de pratique, *Jusqu'à due concurrence*, Jusqu'à concurrence de la somme, de la quantité dont il s'agit.

DEVOIR. s. m. Ce à quoi on est obligé par la raison, par la morale, par la loi, par sa condition, par la bienséance, etc. *Manquer à son devoir. Les devoirs de son état, de la bienséance. Devoir sacré. Les devoirs réciproques. Faire son devoir*. || *Être à son devoir*, Être à son poste. || *Rentrer dans son devoir, dans le devoir*, Se remettre dans l'obéissance, dans la subordination dont on s'était écarté. || *Ranger quelqu'un à son devoir*, L'obliger à faire ce qu'il doit. De même, *Se ranger à son devoir*. || Par menace, *Je lui apprendrai son devoir*, Je le rangerai à son devoir. || *Devoir pascal*, La communion que tout catholique doit faire chaque année à sa paroisse, aux fêtes de Pâques. || *Derniers devoirs*, Honneurs funèbres, cérémonies qu'on fait pour les funérailles de quelqu'un. || *Se mettre en devoir de faire quelque chose*, Témoigner qu'on a dessein de le faire, se mettre en disposition de le faire, commencer à le faire. || *Aller rendre ses devoirs à quelqu'un*, Aller le saluer chez lui, lui faire une visite de politesse. || DEVOIR, particulièrement, Thème, version ou toute autre composition qu'on donne à faire à un écolier.

DÉVOLE. s. f. t. de certains jeux de cartes, qui se dit Lorsque la personne qui fait jouer manque la vole. Il est opposé à Vole.

DÉVOLER. v. n. t. de certains jeux de cartes. Être en dévole.

DÉVOLU, UE. adj. (lat. *devolutus*, devolu.) t. de droit. Qui passe, qui est transporté d'une personne à une autre, qui est acquis, échu à quelqu'un en

vertu d'un droit. *Sa pension vous est dévolue de droit. Procès dévolu à la cour.* Voyez Dévolutif.

DÉVOLU. s. m. Provision d'un bénéfice vacant par l'incapacité ecclésiastique de celui qui en est en possession. *Bénéfice tombé en dévolu.* || *Jeter un dévolu*, Faire signifier un dévolu. || Fig. et fam., *Jeter son dévolu sur quelqu'un, sur quelque chose*, Arrêter ses vues, fixer son choix sur quelqu'un, sur quelque chose.

DÉVOLUTAIRE. s. m. Celui qui a obtenu un dévolu.

DÉVOLUTIF, IVE. adj. t. de jurispr. Qui fait qu'une chose passe, est transportée d'une personne à une autre. Il se dit principalement D'un appel qui saisit de la connaissance d'une affaire un juge supérieur.

DÉVOLUTION. s. f. t. de droit. Transport, transmission d'un bien, d'un droit, etc., qui se fait d'une personne à une autre en vertu d'un droit.

DÉVORANT, ANTE. adj. (lat. *devorare*, dévorer.) Qui mange en dévorant. || Qui consomme beaucoup, Qui excite à manger beaucoup et avidement. *Estomac dévorant. Faim dévorante.* || Qui consume, qui détruit avec plus ou moins de rapidité. *La flamme dévorante.* || Il se dit fig., tant au sens physique qu'au sens moral, De certaines choses qui se font sentir avec plus ou moins de violence. *Un mal dévorant. Ardeur dévorante.* || *Air dévorant*, Air extrêmement subtil, et dangereux pour les personnes dont la poitrine est délicate. On dit, dans le même sens, *Un climat dévorant.*

DÉVORER. v. a. Manger une proie en la déchirant avec les dents. || Avaler goulûment, manger avidement. *Les crocodiles dévorent quelquefois les hommes.* Sans régime, surtout dans le langage familier. *Cet homme dévore.* || Il se dit quelquefois dans le sens de Manger entièrement, sans rien laisser, surtout en parlant Des animaux destructeurs. *Les oiseaux dévorent tous nos raisins.* || Fig., *Dévorer un livre, des livres*, Les lire avec avidité, avec une extrême promptitude. || Figur., *Dévorer des yeux*, Tenir les yeux fixement attachés sur une personne ou sur une chose, avec l'expression du désir. || Fig., *Dévorer une chose en espérance*, La convoiter avec ardeur et avec l'espérance de la posséder bientôt. || Fig., *C'est une terre qui dévore ses habitants*, se dit d'Un pays où ceux qui y demeurent ne vivent pas d'ordinaire longtemps. || Fig., *Dévorer ses larmes*, Retenir ses larmes quand elles sont près de s'échapper. *Dévorer ses chagrins, etc.*, Ne pas les laisser paraître. *Dévorer un affront, une injure, etc.*, Cacher le ressentiment d'un affront, etc. || Dévorer, fig., Consumer, détruire. *Le temps dévore tout.* || Il se dit, dans un sens analogue, De l'effet que produisent en nous la faim et la soif, quand elles sont devenues pressantes, les longues peines d'esprit, les passions très-ardentes, etc. *La fièvre qui le dévore. Être dévoré d'ambition.* || Dévorer, avec le pron. pers., comme v. récipr., se dit surtout au propre. *Les brochets se dévorent les uns les autres.* || Dévoré, ée participe.

DÉVOT, OTE. adj. (lat. *devotus*, dévoué.) Pieux, attaché aux pratiques religieuses. || Il se dit, par dénigrement, De celui qui fait consister la religion dans les pratiques extérieures du culte. || Il se dit De ce qui caractérise une personne dévote. *Avoir l'air dévot.* || Qui est fait avec dévotion, ou qui excite à la dévotion. *Prière dévote.* || Dévot, s'emploie substant., en parlant Des personnes dévotes. *Faire le dévot.* || Dans le sens de Faux dévot. *Il s'est attiré la haine des dévots.*

DÉVOTEMENT. adv. D'une manière dévote et pieuse.

DÉVOTIEUSEMENT. adv. Dévotement. Vieux.

DÉVOTIEUX, EUSE. adj. Dévot.

DÉVOTION. s. f. Piété, attachement aux pratiques religieuses. *Se jeter dans la dévotion.* || *Fête de dévotion, jeûne de dévotion*, Fête, jeûne qu'on observe par pure dévotion, et que l'Église n'a point commandé. || *Livres de dévotion*, Livres qui servent aux exercices de dévotion, qui contiennent des prières, des oraisons mystiques, etc. || *Tableau de dévotion*, Tableau représentant un sujet pieux. || Dévotion, L'action d'accomplir des pratiques religieuses; et, au plur., Ces pratiques mêmes. *Il est en dévotion.* || Il se dit particulièrement, au pluriel, de La communion. *Cette dame a fait hier ses dévotions.* || Dévotion, par extens., Dévouement, disposition à faire tout ce que veut une personne, tout ce qui peut lui plaire. *Être à la dévotion de quelqu'un*, Lui être tout dévoué.

DÉVOUEMENT. s. m. (On prononce, et plusieurs écrivent, *Devoûment.*) Abandonnement aux volontés d'un autre, disposition à le servir en toute occasion. *Dévouement sans bornes. Acte de dévouement.* || L'action de s'exposer à un grand péril, ou à une mort certaine, par humanité, par patriotisme, etc.

DÉVOUER. v. a. Vouer, consacrer, livrer sans réserve. *Il a dévoué ses enfants au service de la patrie.* || Avec le pron. pers. *Se dévouer au service de quelqu'un.* || Particulièrement, dans le même emploi, S'exposer à un grand péril, ou se dévouer à une mort certaine, par attachement pour quelqu'un, par humanité, par patriotisme, etc. *Il se dévoua généreusement pour la sauver.* || Dévoué, ée. participe. || *Être dévoué à quelqu'un*, Être disposé à suivre toutes ses volontés, à tout faire pour lui être utile ou agréable. *Cet homme m'est tout à fait dévoué.* On l'emploie, par exagér., Pour exprimer une simple disposition à obliger. || Par exagér., *Je suis votre dévoué serviteur.* Formule de politesse par laquelle on termine souvent les lettres adressées à des égaux ou même à des inférieurs. On termine aussi quelquefois par la formule, *Votre dévoué, votre très-dévoué,* mais seulement Lorsqu'on écrit à une personne avec laquelle on vit un peu familièrement.

DÉVOYER. v. a. (lat. *deviare*, dévoyer.) (Il se conjugue comme *Employer.*) Détourner de la voie, du chemin. Avec le pron. pers. *Il s'est dévoyé.* En ce sens, il vieillit : on dit mieux, *Égarer.* || *Dévoyer un tuyau de cheminée, de descente, etc.*, Le détourner de la ligne verticale, lorsqu'il rencontre un obstacle. || Dévoyer, Donner le dévoiement. *Ces aliments l'ont dévoyé.* || Dévoyé, ée. participe. *Un tuyau dévoyé.* || Il s'emploie subst., dans le langage mystique; et il se dit de Ceux qui ne sont pas dans la voie du salut. *Ramener les dévoyés.*

DEXTÉRITÉ. s. f. (lat. *dexteritas*, adresse.) Adresse de la main. || Figur., L'adresse de l'esprit.

DEXTRE. s. f. (lat. *dextra*, la main droite.) La main droite, ou Le côté droit, le côté de la main droite. *À la dextre de Dieu, du Père.* Il ne s'emploie que dans ces sortes de phrases, où même il est vieux. || En t. de blason, *Le côté dextre*, Le côté droit. *À dextre*, À droite.

DEXTREMENT. adv. Avec dextérité. Vieux.

DEY. s. m. Le chef de l'ancien gouvernement d'Alger.

DIA. Mot dont les charretiers se servent pour faire aller leurs chevaux à gauche, comme ils se servent des mots *Hue, Huhau, Hurhau*, pour les faire aller à droite. || Prov., fig. et pop., *Il n'entend ni à dia, ni à huhau*, On ne saurait lui faire entendre raison. || Prov., fig. et pop., *L'un tire à dia, et l'autre à huhau*, ou *L'un tire à hue et l'autre à dia*, se dit Lorsque deux personnes, dans la conduite de l'affaire dont elles sont chargées, prennent des moyens qui se contrarient.

DIABÈTE. s. m. (grec *diabètès*, diabète.) t. de médec. Maladie qui est caractérisée par une excrétion très-abondante d'urine contenant une matière sucrée.

DIABÉTIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui tient du diabète.

DIABLE. s. m. (grec *diabolos*, diable.) Démon, esprit malin, mauvais ange. *Être possédé du diable.* || Diable, dans les emplois figurés qui suivent, est très-familier ou même populaire. || Prov., *Le diable n'y perd rien*, se dit en parlant d'Une personne qui sait habituellement maîtriser et cacher les passions et les sentiments qui la tourmentent. Des souffrances qu'on dissimule. || *Cette femme a la beauté du diable*, Elle n'est pas jolie, mais elle a la fraîcheur de la jeunesse. || Prov., *Quand le diable fut vieux, il se fit ermite*, se dit en parlant De quelqu'un qui, après avoir fait le libertin, devient dévot sur ses vieux jours. || Prov., *Le diable bat sa femme et marie sa fille*, se dit Quand il pleut et qu'il fait soleil en même temps. || Prov., *Il est comme le valet du diable*, se dit d'Un homme qui, par zèle ou par tout autre motif, fait plus qu'on ne lui dit. || Prov., *Il mangerait le diable et ses cornes*, se dit D'un grand mangeur. || *Le diable ne lui ferait pas faire telle chose*, On aurait bien de la peine à lui faire faire telle chose. || Prov., *Ne craindre ni Dieu ni diable*, se dit D'un méchant homme, d'un homme déterminé qu'aucune crainte n'arrête. || Prov. et fig., *Il vaut mieux tuer le diable, que le diable nous tue*, Dans le cas de défense personnelle, il vaut mieux tuer son ennemi, que de s'en laisser tuer. ||Prov. et fig., *Tirer le diable par la queue*, Avoir beaucoup de peine à se procurer de quoi vivre. || Prov. et fig., *Loger le diable dans sa bourse*, N'avoir pas le sou. || *Avoir le diable au corps*, Être méchant, furieux. On le dit quelquefois en parlant D'un homme qui montre beaucoup d'adresse, de courage, de force, de talent ou d'esprit. *Il faut qu'il ait le diable au corps.* On le dit quelquefois, dans le premier sens, en parlant Des animaux. *Ce cheval a le diable au corps.* || *Avoir un esprit de tous les diables*, Avoir beaucoup d'esprit. || Prov., *C'est le diable*, se dit D'un aveu difficile à obtenir, et en général D'une chose difficile à faire. *C'est le diable pour obtenir de lui quelque argent.* || *C'est le diable, voilà le diable*, se dit De ce qu'il y a de pénible, de difficile, de fâcheux, de contrariant dans la chose dont il s'agit. || *Cela se fera, à moins que le diable ne s'en mêle, si le diable ne s'en mêle*, Cette affaire se fera malgré tous les obstacles. *Cette affaire ne se fera pas, à moins, etc.*, Il est presque impossible que cette affaire réussisse. || *Quand le diable y serait*, se dit Pour exprimer qu'une chose paraît difficile, impossible, incroyable. || *Le diable n'y verrait goutte*, se dit en parlant D'une chose fort difficile à comprendre, à débrouiller. || *Donner, envoyer au diable, à tous les diables, à tous les cinq cents diables*, Maudire, rebuter, repousser, renvoyer avec colère, avec indignation. On dit de même : *Va-t'en au diable. Qu'il s'en aille au diable. Que le diable t'emporte. Le diable soit de lui.* || *Au diable!* se dit Lorsqu'on se rebute, lorsqu'on renonce à faire une chose difficile ou très-pénible. || Fig., *S'en aller au diable, à tous les diables*, Se perdre, disparaître tout à fait. Manquer, échouer. *L'affaire s'en va au diable.* On dit de même, dans l'un et dans l'autre sens, *Être à tous les diables.* || Fig., *Être au diable*, Être excessivement loin. || Figur., *Se donner au diable*, se dit Lorsqu'on se donne beaucoup de mal, beaucoup de mouvement et de peine pour quelque chose. Il signifie aussi, Se désespérer. || *Cela me ferait donner au diable*, se dit Pour exprimer la vive impatience, le dépit violent qu'on éprouve de quelque chose. *Cet enfant me fait donner au diable avec son indolence.* || *Je me donne au diable, je veux que le diable m'emporte, si... Le diable m'emporte, si... Le diable m'emporte.* Locutions qui sont quelquefois employées, par forme de serment, pour affirmer ou nier avec plus d'énergie. On dit de même, *Du diable si...* et *Au diable si... Du diable si j'y comprends rien. On a beau l'appeler, du diable s'il répond. Au diable si l'on m'y rattrape.* || Par forme de serment, *Je n'en ferai rien, de par tous les diables.* || Fig., *Faire le diable, le diable à quatre*, Faire beaucoup de bruit, causer beaucoup de désordre, s'emporter à l'excès. Se donner beaucoup de peine, de mouvement pour quelque chose. || Fig., *Faire le diable contre quelqu'un*, Faire du pis qu'on peut contre lui. *Dire le diable contre quelqu'un*, En médire ou le calomnier impitoyablement. || *Cela ne vaut pas le diable*, se dit D'une chose qui ne vaut rien, ou qui est fort mauvaise dans son genre. ||Diable, fig., Personne très-méchante, violente, emportée, ou d'une pétulance excessive, d'une turbulence incommode et bruyante. *C'est un diable incarné. Cet enfant est bien diable.*|| Prov., *Il n'est pas si diable qu'il est noir*, Cet homme n'est pas si méchant qu'il le paraît. ||Diable, se dit, tant en bonne qu'en mauvaise part, d'Une personne remarquable par quelque qualité, par ses mœurs, par ses manières. *C'est un diable pour la force. Ce diable-là n'est jamais embarrassé.* || *Ce diable d'homme, cette diable de femme, etc.*, se disent quelquefois par dépit contre un homme ou une femme. || *Un bon diable*, Un homme de bonne humeur, de bon caractère, et commode à vivre. || *Un méchant diable*, Un homme méchant et rusé. || *Un pauvre diable*, Un homme qui est dans la misère. || *Un grand diable*, Un homme grand et dégingandé. || Diable, s'emploie même en parlant De certaines choses. Ainsi on dit : *Une diable d'affaire, un diable de métier, etc.*, en parlant d'Une affaire difficile, fâcheuse, d'un négoce peu lucratif, etc.; *Une diable de pluie, un diable de vent, etc.*, en parlant d'Une pluie, d'un vent incommode, nuisible. || *Une affaire du diable, une difficulté de diable, etc.*, Une affaire très-compliquée, ou qui a, qui peut avoir de très-grandes suites; une très-grande difficulté, etc. On dit de même : *Un froid de diable, un vent, une pluie du diable.* Un froid excessif, un vent très-violent, etc. *Il avait une peur de diable*, Il avait une peur extrême. || Diable, s'emploie souvent comme Interjection de surprise, d'admiration, de doute, de mécontentement, d'inquiétude, etc. *Diable! comme vous y allez!* || Il est employé d'une manière analogue dans la phrase suivante et dans d'autres semblables : *Où diable va-t-il prendre tout ce qu'il dit?* || Diable, subst., Sorte de double toupie que l'on fait tourner rapidement sur une corde attachée à deux baguettes, et qui ronfle avec beaucoup de bruit. || Espèce de charrette à quatre roues fort basses,

qui sert au transport de certaines marchandises, et qui fait beaucoup de bruit en roulant sur le pavé. || Petit chariot à deux roues dont les maçons se servent pour transporter les pierres. || DIABLE, en hist. nat., Espèce de cigale, ainsi que Divers oiseaux, et Quelques poissons. || EN DIABLE. loc. adv. Fort, extrêmement. *Cela tient en diable.* On dit aussi, *Comme le diable, comme un beau diable, comme tous les diables.* || À LA DIABLE. loc. adv. Très-mal. || *Être fait à la diable,* Être habillé sans goût, ou Avoir ses vêtements en grand désordre.

DIABLEMENT. adv. Excessivement. Très-fam.

DIABLERIE. s. f. Sortilége, maléfice. || Il se dit Des prétendues possessions, des ensorcellements. || Il se dit, fig. et fam., en parlant De tout mauvais effet dont on ne peut découvrir la cause, et surtout Des machinations secrètes qui nuisent au succès d'une affaire. || Il s'est dit autrefois de Certaines pièces populaires où le diable jouait ordinairement le principal rôle.

DIABLESSE. s. f. T. d'injure qui se dit ordinairement d'Une femme méchante et acariâtre. || *Bonne diablesse, pauvre diablesse,* se disent dans le même sens que *Bon diable, pauvre diable.*

DIABLEZOT. Sorte d'exclamation du langage familier. Vieux.

DIABLOTIN. s. m. Petite figure de diable. || Fig., Méchant petit enfant. *Cet enfant est un vrai diablotin.* || DIABLOTIN, Espèce de dragée faite de chocolat et couverte de nonpareille.

DIABOLIQUE. adj. des 2 genres. Qui est du diable, qui vient du diable. || Fig., Tout ce qui est extrêmement méchant, pernicieux dans son genre. *Esprit diabolique.* || Il se dit aussi De ce qui est fort mauvais. *Un ragoût diabolique.* || Il se dit encore De ce qui est très-difficile, très-pénible. *C'est une affaire diabolique.* Ce sens et le précédent sont fam.

DIABOLIQUEMENT. adv. Avec une méchanceté diabolique.

DIACHYLON. s. m. (grec *dia*, avec, *chylos*, suc.) t. de pharm. Emplâtre considéré comme résolutif, et dans lequel il entre des substances mucilagineuses. On écrit aussi, *Diachylum* (qui se prononce *Diachilome*).

DIACODE. s. m. (grec — *cōdeia*, tête de pavot.) t. de pharm. Sirop fait avec la décoction des têtes de pavots blancs. Adj. *Sirop diacode.*

DIACONAL, ALE. adj. (grec *diaconos*, diacre.) Qui appartient au diacre, qui a rapport au diacre.

DIACONAT. s. m. Le second des ordres sacrés, ou l'office de diacre.

DIACONESSE. s. m. Il se dit Des veuves et des filles qui, dans la primitive Église, étaient employées à certains ministères ecclésiastiques. On dit aussi, *Diaconisse.*

DIACRE. s. m. Celui qui est promu au second des ordres sacrés.

DIADELPHIE. s. f. (grec *duo*, deux, *adelphoi*, frères.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui comprend les plantes à plusieurs étamines réunies par leurs filets en deux corps distincts.

DIADÈME. s. m. (grec *diadèma*, diadème.) Sorte de bandeau qui était la marque de la royauté parmi les anciens, et dont les rois et les reines se ceignaient le front. || Il se dit en parlant De la royauté même, dans certaines phrases figurées du style élevé ou poétique. *L'éclat du diadème. Ceindre le diadème,* Devenir roi ou reine.

DIAGNOSTIC. s. m. (grec *diagnôsticos*, diagnostic.) (Dans ce mot et dans le suivant, le G se prononce dur.) Partie de la médecine qui a pour objet de reconnaître, de distinguer les maladies; ou L'action même de les reconnaître, de les distinguer.

DIAGNOSTIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Il se dit Des signes d'après lesquels on peut établir le diagnostic d'une maladie.

DIAGONAL, ALE. adj. (grec *diagônios*, diagonal.) t. de mathém. Qui va d'un angle d'une figure rectiligne à l'angle opposé. || Subst., au fém., Ligne qui va d'un angle d'un parallélogramme, ou en général d'une figure quelconque, à l'angle opposé.

DIAGONALEMENT. adv. D'une manière diagonale.

DIALECTE. s. m. (grec *dialectos*, dialecte.) Langage particulier d'une ville ou d'une province, dérivé de la langue générale de la nation.

DIALECTICIEN. s. m. Celui qui sait la dialectique, qui s'applique particulièrement à l'étude de la dialectique. || Homme qui donne à ses raisonnements une forme méthodique.

DIALECTIQUE. s. f. Logique, art de raisonner. || Il se dit Du talent de raisonner avec méthode, ainsi que Des raisonnements méthodiques en général. *Dialectique serrée, pressante.*

DIALECTIQUEMENT. adv. Selon les formes de la dialectique.

DIALOGIQUE. adj. des 2 genres. (grec *dialogos*, dialogue.) Qui a la forme du dialogue.

DIALOGISME. s. m. L'art, le genre du dialogue; ou L'emploi des formes du dialogue. Peu usité.

DIALOGISTE. s. des 2 genres. Celui ou celle qui a fait un dialogue, des dialogues. Peu usité.

DIALOGUE. s. m. Entretien, conversation. En ce sens, il est familier. || Il se dit plus ordinairement de Certains ouvrages d'esprit qui ont la forme d'un entretien, d'une conversation entre deux ou plusieurs personnes. *Les dialogues des morts de Lucien. Les interlocuteurs d'un dialogue.* || Ce que disent entre eux les personnages d'une pièce de théâtre, d'une églogue, d'un entretien supposé; La manière dont l'auteur fait parler entre eux les personnages qu'il met en scène. *Ce dialogue manque de vérité. Sa pièce est toute en dialogue, il n'y a point d'action.* || Il se dit, en musique, de Deux parties qui se répondent l'une à l'autre, et qui souvent se réunissent.

DIALOGUER. v. n. Converser. Ce sens est fam. || Il se dit plus ordinairement Des personnages d'une pièce de théâtre, d'une églogue, d'un entretien supposé. *Il fait bien dialoguer ses personnages.* || Il se dit, en musique, De deux parties qui se répondent l'une à l'autre, et qui souvent se réunissent. *Faire dialoguer deux voix.* || Il signifie, Faire parler entre eux deux ou plusieurs personnages. *Cet auteur entend bien l'art de dialoguer.* || V. a. *Dialoguer une scène.* || DIALOGUÉ, ÉE. participe.

DIAMANT. s. m. (grec *adamas*, diamant.) Pierre précieuse, la plus brillante et la plus dure de toutes. *Diamant d'une belle eau. Ce diamant jette beaucoup de feu. Rose de diamants.* || *Diamant en rose*, ou simplement, *Rose,* Diamant taillé par-dessus en facettes pointues, et plat par-dessous. *Diamant brillant*, ou simplement, *Brillant,* Diamant taillé à facettes par-dessous comme par-dessus. *Diamant en table*, Diamant taillé de manière que la surface en est plate. On dit aussi, *Table de diamant.* || *Diamant faux*, Pierre naturelle ou factice, qui ressemble au diamant. || DIAMANT, Outil de vitrier, de miroitier, etc., qui consiste en une pointe de diamant fixée à un manche, et qui

sert principalement à couper le verre et les glaces.|| En t. de marine, *Le diamant d'une ancre*, La jonction des deux bras de l'ancre avec la verge.

DIAMANTAIRE. s. m. Ouvrier qui taille les diamants, et qui en fait trafic. On dit plus ordinairement, *Lapidaire*.

DIAMÉTRAL, ALE. adj. (grec *diamétros*, diamètre.) Appartenant au diamètre. Il n'est guère usité qu'au féminin, et dans cette locution, *Ligne diamétrale.*

DIAMÉTRALEMENT. adv. D'un bout du diamètre à l'autre. || Il se dit, fig., Des personnes ou des choses qui sont tout à fait contraires, entièrement opposées l'une à l'autre. *Ces deux propositions sont diamétralement opposées.*

DIAMÈTRE. s. m. Ligne droite qui va d'un point de la circonférence d'un cercle à un autre point, en passant par le centre. || La plus grande largeur ou grosseur d'une chose ronde, arrondie, elliptique, etc. *Le diamètre de la tête, du soleil.*

DIANDRIE. s. f. (grec *duo*, deux, *andres*, mâles.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes à deux étamines.

DIANE. s. f. (lat. *dies*, jour.) t. militaire et de marine. Batterie de tambour qui se fait à la pointe du jour, pour éveiller les soldats ou les matelots.

DIANTRE. s. m. (grec *diabolos*, diable.) Mot très-familier dont on se sert pour éviter de prononcer le mot de *Diable*, et qui est tantôt une sorte d'imprécation, tantôt un signe d'étonnement, d'admiration, etc.

DIAPALME. s. m. t. de pharmacie. Sorte d'emplâtre dessiccatif. *Cérat de diapalme*, Diapalme auquel on a donné la consistance d'un onguent en le mêlant avec le quart de son poids d'huile d'olive.

DIAPASON. s. m. (grec *dia*, par, *pasôn*, toutes.) t. de musiq. L'étendue des sons qu'une voix ou un instrument peut parcourir, depuis le ton le plus bas jusqu'au plus haut. || Instrument d'acier à deux branches, dont on se sert pour prendre le ton.

DIAPÉDÈSE. s. f. (grec *diapèdèsis*, diapédèse.) t. de médec. Éruption du sang par les pores.

DIAPHANE. adj. des 2 genres. (grec *diaphanès*, diaphane.) t. de physique. Il se dit Des corps qui transmettent abondamment la lumière. *L'air est plus diaphane que l'eau.* Dans l'usage ordinaire, on l'emploie souvent d'une manière absolue, comme synonyme de Transparent.

DIAPHANÉITÉ. s. f. t. de physique. Il se dit De La faculté qu'ont certains corps de transmettre abondamment la lumière.

DIAPHORÈSE. s. f. (grec *diaphorèsis*, diaphorèse.) t. de médec., qui désigne Toute espèce d'évacuation cutanée, de transpiration.

DIAPHORÉTIQUE. adj. des 2 genres. t. de pharmacie. Il se dit Des remèdes qui excitent la diaphorèse, la transpiration. On l'emploie aussi comme substantif masculin.

DIAPHRAGMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *diaphragma*, diaphragme.) t. d'anat. Qui a rapport au diaphragme.

DIAPHRAGME. s. m. t. d'anat. Muscle très-large et fort mince, situé à la base de la poitrine, qu'il sépare d'avec l'abdomen. || Par analogie, en botan., Cloison transversale qui partage une silique, une capsule.

DIAPRER. v. a. Varier de plusieurs couleurs. Ne s'emploie guère qu'en poésie. || DIAPRÉ, ÉE. participe. || Adj. *Les fleurs dont le gazon est diapré.* || Dans le langage ordinaire, *Prunes diaprées*, Espèce de prunes violettes.

DIAPRUN. s. m. (grec *dia*, avec, lat. *prunum*, prune). t. de pharm. Sorte d'opiat ou d'électuaire dont on incorpore les ingrédients au moyen de la pulpe de pruneaux.

DIAPRURE. s. f. Variété de couleurs. Vieux.

DIARRHÉE. s. f. (grec *diarrhoia*, diarrhée.) t. de médec. Dévoiement; maladie caractérisée par des évacuations alvines liquides et fréquentes, et qui est ordinairement due à l'inflammation de l'intestin.

DIASCORDIUM. s. m. (grec *dia*, avec, *scordion*, scordium.) (On prononce *Diascordiome.*) t. de pharmacie. Électuaire très-composé dans lequel entrent, en assez grande proportion, des feuilles de *Scordium*, espèce de Germandrée.

DIASTASE. s. f. (grec *diastasis*, séparation.) t. de chirurg. Écartement, séparation de deux os qui étaient contigus, particulièrement du tibia et du péroné, du cubitus et du radius.

DIASTOLE. s. f. (grec *diastolè*, diastole.) t. de physiol. Mouvement de dilatation du cœur et des artères. Il se dit par opposition à *Systole*, qui désigne Le mouvement contraire.

DIASTYLE. s. m. (grec *diastylos*, diastyle.) t. d'archit. Manière d'espacer les colonnes en leur donnant trois diamètres d'entre-colonnement.

DIATHÈSE. s. f. (lat. *diathésis*, disposition.) t. de médec. Disposition particulière d'une personne à être souvent ou habituellement affectée de telle ou telle maladie.

DIATONIQUE. adj. des 2 genres. (grec *diatonicos*, diatonique.) t. de musique. Qui procède par les tons naturels de la gamme.

DIATONIQUEMENT. adv. t. de musique. Suivant l'ordre diatonique.

DIATRAGACANTHE. s. m. (grec *dia*, avec, *tragacantha*, adragant.) t. de pharmacie. Poudre composée adoucissante, dans laquelle il entre une assez grande quantité de gomme adragant : ce médicament est aujourd'hui peu employé.

DIATRIBE. s. f. (lat. *diatribè*, exercice.) Dissertation critique. Il s'emploie principalement dans le genre polémique, et désigne Une critique amère et violente. On le dit aussi de Tout discours, de tout écrit violent et injurieux.

DICHORÉE. s. m. (grec *dichoreios*, dichorée.) (On prononce *Dicorée.*) t. de versification grecque et de versification latine. Pied composé de deux chorées ou trochées.

DICHOTOME. adj. des 2 genres. (grec *dichotomia*, dichotomie.) (On prononce *Dicotome.*) t. d'astron. Il se dit De la lune, quand l'hémisphère qu'elle tourne vers la terre n'est qu'à moitié éclairé par le soleil. || DICHOTOME, t. de botan., se dit Des parties divisées et subdivisées par bifurcation.

DICHOTOMIE. s. f. (On prononce *Dicotomie.*) t. d'astron. État de la lune quand la moitié seulement de son disque est éclairée par le soleil.

DICOTYLÉDONE. adj. des 2 genres. (grec *duo*, deux, *cotylédôn*, cotylédon.) t. de botan. Il se dit Des plantes dont les semences ont deux lobes ou cotylédons. On l'emploie substant., au fém.

DICTAME. s. m. (grec *dictamon*, dictame.) Plante herbacée, espèce d'origan, qui est fort aromatique, et qui passait jadis pour un puissant vulnéraire.

DICTAMEN. s. m. (On prononce l'N.) t. dogmatique emprunté du latin, et qui n'est employé que dans cette phrase, *Le dictamen de la conscience*, Le sentiment intérieur de la conscience.

DICTATEUR. s. m. (lat. *dictator*, dictateur.) Ma-

gistrat unique et souverain qu'on nommait extraordinairement à Rome, du temps de la république, en certaines occasions importantes, et seulement pour un certain temps. || Il se dit, par extension, dans le style élevé, de Tout magistrat investi, temporairement ou à perpétuité, d'une autorité souveraine et absolue. || Fig. et fam., *Prendre un ton de dictateur,* Prendre un ton tranchant et absolu.

DICTATORIAL, ALE. adj. Qui a rapport, qui appartient à la dictature.

DICTATURE. s. f. Dignité, pouvoir de dictateur.

DICTÉE. s. f. (lat. *dictare,* dicter.) Action de dicter un discours, une lettre, un devoir, etc. || Il se dit également, surtout dans les colléges et les écoles, de ce qui a été dicté. *Voici la dictée d'aujourd'hui.*

DICTER. v. a. Prononcer mot à mot une phrase ou une suite de phrases, pour qu'une ou plusieurs autres personnes l'écrivent. Absol. *Il a dicté toute la nuit.* || Suggérer à quelqu'un ce qu'il doit dire. || Fig., Inspirer. *La raison nous dicte cela.* || Prescrire, imposer. *Dicter des lois, des conditions.* || Dicté, ée. participe.

DICTION. s. f. (lat. *dictio,* diction.) Élocution, cette partie du style qui regarde le choix et l'arrangement des mots. || La manière de dire, de prononcer un discours, des vers, etc. *Cet orateur a une diction lourde et traînante.*

DICTIONNAIRE. s. m. (lat. *dictionarium,* dictionnaire.) Vocabulaire, recueil de tous les mots d'une langue, rangés dans un certain ordre, et expliqués dans la même langue, ou traduits dans une autre. || Fam., *Traduire à coups de dictionnaire.* Voyez Coup. || Dictionnaire, se dit de Divers recueils faits par ordre alphabétique sur des matières de littérature, de sciences ou d'arts. *Dictionnaire des étymologies. Dictionnaire de la Fable.*

DICTON. s. m. (lat. *dictum,* parole.) Mot ou sentence qui a passé en proverbe. || Raillerie, mot plaisant et piquant contre quelqu'un. Fam. dans les deux sens.

DICTUM. s. m. (On prononce *Dictome.*) Dispositif d'un jugement, d'un arrêt; cette partie d'un jugement, d'un arrêt qui contient ce que le juge prononce et ordonne.

DIDACTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *didacticos,* didactique.) Qui est destiné à instruire, qui sert, qui est propre à l'enseignement. *Genre didactique.* || Absol. comme subst. masc., Langage didactique, genre didactique. *Le didactique.* || Absol. comme subst. fém., L'art d'enseigner. *Les règles de la didactique.*

DIDACTIQUEMENT. adv. D'une manière didactique. Peu usité.

DIDYME. adj. des 2 genres. (grec *didymos,* jumeau.) t. de botan. Qui est formé de deux parties plus ou moins arrondies, et accouplées.

DIDYNAMIE. s. f. (grec *duo,* deux, *dynamis,* force.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes pourvues de quatre étamines, dont deux longues et deux courtes.

DIÉRÈSE. s. f. (grec *diairesis,* diérèse.) t. de gramm. Division d'une diphthongue en deux syllabes. || Diérèse, t. de chirurgie, Opération qui consiste à diviser, à dilater ou à séparer des parties dont le rapprochement, l'union ou la continuité sont nuisibles.

DIÈSE. s. m. (grec *diésis,* dièse.) (Anciennement on disait aussi, *Diesis.*) t. de musique. Signe formé de deux doubles barres croisées, qui se met, soit devant une note, pour indiquer qu'il faut la hausser d'un demi-ton; soit à la clef, sur la ligne où se place la note qui doit être haussée d'un demi-ton dans tout le courant de l'air, du morceau. *Dièse accidentel,* Celui qui se met devant une note, par opposition à Ceux que l'on met à la clef. || Il se dit Des notes haussées d'un demi-ton, abstraction faite des signes. || Il est aussi adj. des 2 genres, et se dit D'une note marquée d'un dièse, ou haussée d'un demi-ton. *Cette note est dièse.*

DIÉSER. v. a. t. de musique. Marquer d'un dièse, ou Hausser d'un demi-ton. || Diésé, ée. participe.

DIÈTE. s. f. (grec *diaita,* diète.) Régime de vie propre à conserver ou à rétablir la santé. Il se dit surtout en parlant De la nourriture. || Plus ordinairement, L'action de se priver d'aliments pour rétablir sa santé. *Faire diète. Diète absolue.* || Diète, dans certains États, Assemblée où l'on traite des affaires publiques. || Il se dit pareillement de Certaines assemblées qui se tiennent, dans quelques ordres religieux, entre deux chapitres généraux, pour ce qui regarde leur discipline.

DIÉTÉTIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui concerne la diète, le régime de vie propre à conserver ou à rétablir la santé. || Subst. fém., L'art de conserver ou de rendre la santé par les moyens diététiques. *Les préceptes de la diététique.*

DIÉTINE. s. f. Diète particulière.

DIEU. s. m. (grec *Théos,* Dieu.) L'Être suprême, créateur et conservateur de l'univers. Il s'emploie très-souvent d'une manière absolue et sans article. *Nier Dieu. Croire en Dieu. Rendre gloire à Dieu. Revenir à Dieu. Le doigt de Dieu.* || *Être devant Dieu,* Être mort. || Prov., *L'homme propose et Dieu dispose,* Les desseins des hommes ne réussissent qu'autant qu'il plaît à Dieu; souvent nos entreprises tournent d'une manière opposée à nos vœux et à nos espérances. || Prov., *La voix du peuple est la voix de Dieu,* D'ordinaire le sentiment général est fondé sur la vérité. || Prov. et fig., *Ce que femme veut, Dieu le veut,* Les femmes veulent ardemment ce qu'elles veulent, et elles viennent ordinairement à bout de l'obtenir. || Prov., *Cela va comme il plaît à Dieu,* se dit D'une affaire dont la conduite est abandonnée, négligée. || Prov., *Ne craindre ni Dieu ni diable,* se dit D'un méchant homme, d'un homme déterminé qu'aucune crainte n'arrête. || *Par la grâce de Dieu.* Formule que des princes souverains mettent dans leurs titres, pour dire qu'ils ne tiennent leur puissance que de Dieu. || *Le bon Dieu,* Dieu. || Dans la religion catholique, *Le bon Dieu,* L'hostie consacrée. Il se dit particulièrement Du viatique. *On va porter le bon Dieu à ce malade.* || *Le lever-Dieu,* Le moment de la messe où le prêtre élève l'hostie. || *La Fête-Dieu,* La fête du saint sacrement. || *Hôtel-Dieu.* Nom donné à l'hôpital principal de plusieurs villes. || *S'il plaît à Dieu.* Façon de parler conditionnelle dont on se sert en parlant Des choses qu'on souhaite ou qu'on a intention de faire. Dans une acception à peu près semblable, on dit aussi, *Avec l'aide de Dieu,* et fam., *Dieu aidant.* || *Dieu le veuille. Plût à Dieu. Dieu vous entende.* Façons de parler qui servent à marquer le désir que l'on a qu'une chose soit. Dans un sens contraire: *Dieu m'en garde. Dieu m'en préserve. À Dieu ne plaise. Etc.* || *Dieu vous bénisse. Dieu vous assiste.* Façons de parler fam. qui s'employaient Lorsqu'une personne éternuait, et dont on se sert encore quelquefois pour adoucir le refus qu'on fait à un pauvre de lui donner l'aumône. || *Dieu vous conserve. Dieu vous conduise. Dieu vous le rende.* Façons de parler qu'on emploie pour souhaiter du bien à quelqu'un, ou pour le remercier de

celui qu'on en a reçu. || *Dieu vous garde* ou *vous gard'*. Ancienne façon de parler qui s'employait pour saluer quelqu'un en l'abordant. || *Grâce à Dieu. Dieu merci. Dieu soit loué, en soit loué.* Façons de parler qui s'emploient pour exprimer que l'on reconnaît tenir une chose de la bonté de Dieu. Elles servent quelquefois à témoigner le contentement qu'on éprouve de quelque chose. *Dieu soit loué! nous voilà délivrés de cet importun.* || *Pour l'amour de Dieu,* Dans la seule vue de plaire à Dieu. Fam., Sans aucun intérêt. Lorsqu'on prie instamment quelqu'un de quelque chose: cette locution est très-familière aux mendiants, qui demandent qu'on leur fasse l'aumône *pour l'amour de Dieu.* On dit quelquefois ironiq., *Comme pour l'amour de Dieu,* pour exprimer qu'une chose est faite ou donnée à contre-cœur, ou qu'un don est fait avec lésinerie. || *Au nom de Dieu,* s'emploie également Lorsqu'on veut prier quelqu'un avec plus d'instance. || *Sur mon Dieu. Devant Dieu. Dieu m'est témoin. Dieu m'en est témoin.* Locutions qui marquent affirmation et serment. || *Dieu sait.* Façon de parler qui s'emploie pour assurer fortement ce qu'on veut dire. *Dieu sait si vous serez bien reçu.* || *Dieu sait,* se dit aussi pour affirmer qu'on n'a point fait une chose. *Dieu sait si je l'ai fait.* || *Dieu sait,* se dit encore pour marquer l'incertitude où l'on est de quelque chose. *Dieu sait ce qui en arrivera.* On dit dans le même sens, *Dieu le sache.* || *Entre Dieu et soi,* Secrètement. || *Dieu! Bon Dieu! Mon Dieu! Grand Dieu! Juste Dieu! etc.* Exclamations d'étonnement, d'admiration, d'impatience, de douleur, d'inquiétude, de crainte, etc. || Dieu, se dit aussi Des fausses divinités qu'adorent les nations païennes. Employé absol. et au plur., il s'entend ordinairement Des divinités du paganisme ancien. *Les dieux de la Fable. Le courroux des dieux. Grands dieux! Plût aux dieux! Sacrifier aux dieux. Les dieux de l'Inde.* En ce sens, il a un fém., qui est *Déesse:* voyez ce mot. || *Demi-dieu*, Être fabuleux qui est censé participer de la nature divine, comme les faunes; Homme que l'on croyait né d'un dieu et d'une mortelle, comme Hercule. || Fig. et fam., *Promettre, jurer ses grands dieux,* Promettre, affirmer avec de grands serments. || Fig., *Les dieux de la terre,* se dit Des rois, des princes souverains, et en général de Ceux qui ont beaucoup d'autorité et de pouvoir. || Fig. et fam., *Comme un dieu,* Très-bien, parfaitement. || Dieu, fig., Celui qui est l'objet d'un grand enthousiasme, d'une vénération profonde, d'une vive reconnaissance, d'un extrême attachement. *Ils le regardaient comme leur sauveur et leur dieu.* || *Faire son dieu* ou *Se faire un dieu de quelque chose*, Avoir pour quelque chose un grand attachement. *Ce sont des gens qui se font un dieu de leur ventre.*

DIEUDONNÉ. s. m. (grec —, *dôron*, don.) Surnom qu'on donne à quelques enfants, surtout à des fils de princes, dont on regarde la naissance comme un bienfait du ciel.

DIFFAMANT, ANTE. adj. (lat. *diffamare*, diffamer.) Qui diffame, qui est fait, qui est dit pour flétrir la réputation.

DIFFAMATEUR. s. m. Celui qui diffame par des paroles ou par des écrits.

DIFFAMATION. s. f. Action de diffamer par des paroles ou par des écrits.

DIFFAMATOIRE. adj. des 2 genres. Qui diffame, qui est fait, qui est dit pour diffamer. *Libelle diffamatoire.*

DIFFAMER. v. a. Décrier, chercher à déshonorer, à perdre de réputation. Avec le pron. pers. *C'est se diffamer soi-même que d'écrire pour diffamer les autres.* || Diffamé, ée. participe.

DIFFÉREMMENT. adv. (lat. *differentia*, différence.) D'une manière différente. *Je pense bien différemment.*

DIFFÉRENCE. s. f. Dissemblance. *Légère différence. La différence n'est pas bien marquée.* || *Faire la différence, sentir la différence*, Saisir, connaître, apprécier, voir ce qui rend une chose distincte d'une autre. *Je connais ces tableaux, j'en sais faire la différence. Faire* ou *mettre de la différence entre deux personnes, entre deux choses,* Reconnaître qu'elles diffèrent l'une de l'autre. || Différence, en logique, se dit de La qualité essentielle qui distingue entre elles les espèces de même genre. On dit aussi, *Différence spécifique.* || Différence, en mathém., L'excès d'une quantité sur une autre.

DIFFÉRENCIER. v. a. Distinguer, mettre de la différence. *Cela sert à les différencier.* || Différencier, en mathém.: voyez Différentier. || Différencié, ée. participe.

DIFFÉREND. s. m. Débat, contestation, querelle. *Ils ont eu différend ensemble. Faire naître un différend.* || Ce qui fait la différence; alors il ne s'emploie guère qu'en parlant D'une valeur sur laquelle on conteste. *Vous voulez douze cents francs de votre cheval, je ne veux vous en donner que mille: partageons le différend par la moitié, partageons le différend,* c'est-à-dire, Donnez-le-moi pour onze cents francs.

DIFFÉRENT, ENTE. adj. Dissemblable, qui n'est point de même. || Fam., *Cela est différent, bien différent,* C'est bien autre chose que ce que l'on disait, que ce que je pensais. || Prov., *Ces deux choses sont différentes comme le jour et la nuit,* Elles sont extrêmement différentes. || Différent, se dit, au plur., De plusieurs personnes ou de plusieurs choses considérées seulement comme distinctes. *Ce mot a différentes acceptions.*

DIFFÉRENTIEL, ELLE. adj. t. de mathém. Qui procède par différences. Il est spécialement et presque uniquement usité pour caractériser Une sorte particulière de calcul qui considère les quantités variables dans leur mode d'accroissement par différences infiniment petites. || *Quantité différentielle*, ou subst., *Différentielle*, Accroissement d'une quantité variable, considéré comme infiniment petit.

DIFFÉRENTIER. v. a. t. de mathém. *Différentier une quantité variable*, En prendre l'accroissement infiniment petit. || Différentié, ée. participe.

DIFFÉRER. v. a. (lat. *differre*, différer.) Retarder, remettre à un autre temps. || Neutr. *Partez sans différer.* || Prov., *Ce qui est différé n'est pas perdu.* || Différé, ée. participe.

DIFFÉRER. v. n. Être dissemblable, n'être pas de même. *Mon opinion diffère beaucoup de la sienne.* || *Différer d'opinion, d'avis, etc.*, ou absol., *Différer*, Avoir une opinion différente.

DIFFICILE. adj. des 2 genres. (lat. *difficilis*, difficile.) Qui est malaisé, qui donne de la peine. *Cette entreprise est de difficile exécution. Un problème difficile à resoudre. Un lieu de difficile accès. Un homme difficile à gouverner.* || *Temps difficiles*, Les temps de guerre, de désordres, de troubles, de disette, etc. *Être, se trouver dans une position, dans une situation difficile*, Être dans une position délicate, embarrassante. || *Être difficile à vivre, être d'une humeur difficile, d'un naturel, d'un caractère difficile, etc.*, et fig., *Être difficile à manier*, Être d'une humeur fâcheuse, peu accommodante. || Difficile, Exigeant,

délicat. *Être difficile sur les aliments, etc.* Fam. et et subst., dans le même sens, *Faire le difficile.*

DIFFICILEMENT. adv. Avec difficulté, avec peine. *Il marche difficilement.*

DIFFICULTÉ. s. f. Ce qui rend une chose difficile, pénible. || Il se dit Du manque de facilité pour quelque action que ce soit. *Difficulté de parler. Je l'ai fait sans aucune difficulté.* || Ce qu'il y a de difficile en quelque chose, obstacle, empêchement, traverse, opposition. *Légère difficulté. Vaincre les difficultés. Le point de la difficulté.* || *Cela peut souffrir, peut éprouver quelque difficulté, de grandes difficultés, etc.*, Quelque difficulté, de grandes difficultés peuvent s'opposer à cela, peuvent empêcher que cela ne se fasse, ne réussisse. Dans le sens contraire : *Cela ne souffre point, ne reçoit point de difficulté. Je n'y vois point de difficulté. Il n'y a pas de difficulté.* Ces phrases s'emploient fréquemment, dans le langage fam., pour marquer adhésion, consentement. || DIFFICULTÉ, Objection, raison alléguée contre. *Soulever une difficulté.* || *Cette proposition ne souffre point de difficulté*, Elle est incontestable. || *Faire difficulté de quelque chose*, Y avoir de la répugnance, en faire scrupule. *Il fait difficulté de se charger de l'affaire.* Absol., *Faire des difficultés.* || DIFFICULTÉ, Obscurité d'un texte, endroit difficile à entendre. || Différend, contestation. *Les deux frères ont eu quelque difficulté ensemble.* Fam. || SANS DIFFICULTÉ. loc. adv. Indubitablement, sans doute, volontiers. *Je m'y rendrai sans difficulté.*

DIFFICULTUEUX, EUSE. adj. Qui se rend difficile sur tout, qui allègue des difficultés, qui fait des difficultés sur toutes choses.

DIFFORME. adj. des 2 genres. (lat. *deformis*, difforme.) Laid, défiguré, qui n'a pas la figure, la forme ou les proportions qu'il devrait avoir. || Il se dit fig. Des choses morales. *Rien de plus difforme que le vice.*

DIFFORMER. v. a. Changer, gâter, altérer la forme. Il s'emploie surtout en parlant De monnaies et autres choses semblables. *Difformer une médaille.* || DIFFORMÉ, ÉE. participe.

DIFFORMITÉ. s. f. Défaut très-apparent dans la forme, dans les proportions. *Cela fait une grande difformité. Les difformités de la taille.* || Il se dit fig. Des choses morales. *La difformité du vice.*

DIFFRACTION. s. f. (lat. *diffringere*, briser.) t. d'optique. Phénomène qui s'opère quand les rayons lumineux passent très-près des limites des milieux où ils se meuvent, en sorte qu'ils semblent se diviser et s'infléchir.

DIFFUS, USE. adj. (lat. *diffusus*, diffus.) Verbeux, prolixe, trop abondant en paroles. Il s'applique Aux personnes, et Au discours, aux ouvrages d'esprit. *Cet avocat plaide bien, mais il est diffus. Style diffus.* || En botan., *Tige diffuse*, Celle dont les ramifications, naissant de tous côtés, s'étalent horizontalement, comme dans la fumeterre. On dit également, *Des rameaux diffus.*

DIFFUSÉMENT. adv. D'une manière diffuse.

DIFFUSION. s. f. t. de physique. Il se dit Des fluides, et signifie, L'action de se répandre, ou L'état de ce qui est répandu. *Diffusion de lumière.* || DIFFUSION, fig., dans le langage ordinaire, La prolixité, la trop grande abondance de paroles : il s'applique Aux personnes, et Au discours, aux ouvrages d'esprit.

DIGASTRIQUE. adj. (grec *duo*, deux, *gastèr*, ventre.) t. d'anat. Il se dit De certains muscles qui ont deux portions charnues ou comme deux ventres attachés bout à bout.

DIGÉRER. v. a. (lat. *digerere*, digérer.) Faire la digestion des aliments qu'on a pris. Absol. *Il ne digère pas bien.* || Fig., Examiner à fond une affaire, un sujet quelconque, le réduire, par la méditation, à l'ordre, à l'état où il doit être. *Digérer une affaire, un projet.* || Particulièrement, Se rendre compte d'une chose, de manière à la bien concevoir, à la posséder parfaitement. || Fig. et fam., Souffrir, supporter quelque chose de fâcheux. *Cela est dur à digérer. Digérer un affront.* || *Cela est dur à digérer*, se dit aussi D'une chose difficile à croire. || DIGÉRER, t. de chimie, s'emploie neutr., et signifie, Être mis en digestion. *On fait digérer ces matières à un feu lent.* || DIGÉRÉ, ÉE. participe.

DIGESTE. s. m. Recueil des décisions des plus fameux jurisconsultes romains, composé par ordre de l'empereur Justinien, qui leur donna force de loi. *Voyez* PANDECTES.

DIGESTEUR. s. m. t. de chimie. Vase dans lequel on peut élever l'eau à une haute température sans qu'elle bouille.

DIGESTIF, IVE. adj. Il se dit, en t. d'anat., De ce qui sert à la digestion. *L'appareil digestif.* || Il se dit, en médec., Des remèdes qui aident à la digestion. *Remède digestif.* || Il se dit, en chirurgie, D'une espèce d'onguent ou de liniment qu'on emploie pour favoriser la suppuration des plaies. *Onguent digestif.* || Il s'emploie subst., dans les deux derniers sens. *L'eau de Seltz est un digestif.*

DIGESTION. s. f. Élaboration, coction des aliments dans l'estomac. *Cela aide à la digestion. Facile, dure digestion.* || Il se dit, en physiologie, de La fonction par laquelle s'opère la digestion. *La digestion nécessite l'action de plusieurs organes.* || Fig. et fam., *Cet affront est de dure digestion*, Il est difficile à supporter. *Cette entreprise est de dure digestion*, Elle est difficile, pénible. *Cela est de dure digestion*, se dit D'une chose difficile à croire. || DIGESTION, t. de chimie, Opération par laquelle on tient longtemps certaines matières en contact avec des liquides, pour en extraire les parties solubles.

DIGITAL, ALE. adj. (lat. *digitus*, doigt.) t. d'anat. Qui appartient aux doigts. || *Impressions digitales*, Légères dépressions qu'on observe à la face interne des os du crâne.

DIGITALE. s. f. t. de botan. Genre de plantes, ainsi nommées parce que leur fleur approche de la figure d'un dé à coudre.

DIGITÉ, ÉE. adj. t. de botan., Découpé en forme de doigts.

DIGNE. adj. des 2 genres. (lat. *dignus*, digne.) Qui mérite quelque chose. Il se prend en bien et en mal. *Digne de louange, de mépris. Se rendre digne des bontés de quelqu'un.* || *Digne de croyance, digne de foi*, Qui mérite qu'on lui donne croyance, qu'on ajoute foi à ce qu'il dit. || *C'est un digne sujet*, se dit D'une personne très-capable de bien remplir un emploi. || DIGNE, absol., Qui a de l'honnêteté, de la probité, qui est digne d'estime; et alors il se place toujours avant le subst. *C'est un digne homme.* || Il se dit également D'une chose digne d'être approuvée. || DIGNE, absol., Grave, composé, mêlé de réserve et de fierté. *Prendre un air digne.* Il se prend quelquefois dans un sens moqueur. || DIGNE, s'emploie très-souvent pour marquer Proportion, convenance, conformité, rapport. *Avoir des sentiments dignes de sa naissance. Un fils digne d'un tel père.*

DIGNEMENT. adv. Selon ce qu'on mérite. *Il a été dignement récompensé.* || Convenablement, très-bien. *S'acquitter dignement de sa mission.*

DIGNITAIRE. s. m. Celui qui est revêtu d'une dignité. *Les grands dignitaires de l'État.*

DIGNITÉ. s. f. Élévation, grandeur, majesté, noblesse qui impose; gravité noble qui inspire l'admiration ou commande le respect, les égards. Il se dit Des personnes et des choses, tant au sens physique qu'au sens moral. *La dignité du souverain, du trône. Compromettre sa dignité. Sa conduite manque de dignité.* || Il se dit, par dénigrement, d'Une affectation d'importance, de hauteur. *Cette dignité n'est que risible.* || *La dignité d'un sujet, d'une matière,* L'importance et la noblesse d'un sujet, d'une matière. || DIGNITÉ, Poste, grade éminent, charge, office considérable. *Suprême dignité. Être constitué en dignité. Les insignes d'une dignité.* || Il se dit également, en quelques églises, de Certains bénéfices auxquels est annexée quelque juridiction ecclésiastique, quelque prééminence, ou quelque fonction particulière dans le chapitre, comme celle de prévôt, de doyen. || Il se dit aussi Des personnes qui possèdent ces bénéfices.

DIGRESSION. s. f. (lat. *digressio*, digression.) Ce qui dans un discours est hors du principal sujet.

DIGUE. s. f. (ital. *diga*, digue.) Amas de terre, de pierres, de bois, etc., pour servir de rempart contre l'eau, et principalement contre les flots de la mer. || Fig., Obstacle.

DILACÉRATION. s. f. (lat. *dilacerare*, déchirer.) Action de dilacérer, déchirement. Ne se dit guère qu'en t. de chirurgie.

DILACÉRER. v. a. Déchirer quelque chose, mettre en pièces avec violence. Ne se dit guère qu'en t. de chirurgie. || DILACÉRÉ, ÉE. participe.

DILAPIDATEUR, TRICE. adj. (lat. *dilapidare*, dilapider.) Qui dilapide, qui dépense follement. || Subst. *C'est un dilapidateur.*

DILAPIDATION. s. f. Dépense excessive et désordonnée. *La dilapidation des finances.*

DILAPIDER. v. a. Dépenser avec excès et avec désordre. || DILAPIDÉ, ÉE. participe.

DILATABILITÉ. s. f. (lat. *dilatare*, dilater.) t. de physique. Faculté que possèdent tous les corps, de pouvoir, sans se désagréger, admettre des variations plus ou moins étendues de distance entre les particules matérielles qui les composent.

DILATABLE. adj. des 2 genres. t. de physique. Qui est susceptible de dilatation.

DILATANT. s. m. t. de chirurgie. Il se dit Des corps qui servent à dilater ou à tenir libres et béantes certaines ouvertures naturelles, accidentelles ou artificielles.

DILATATEUR. s. m. t. de chirurgie. Instrument dont on se sert pour ouvrir et dilater une plaie, pour agrandir une ouverture.

DILATATION. s. f. t. didactique. Action de dilater, de se dilater; ou L'état de ce qui est dilaté. *La dilatation d'une membrane, de l'air.*

DILATATOIRE. s. m. *Voyez* DILATATEUR.

DILATER. v. a. Élargir, étendre. *Dilater une plaie. La chaleur dilate les pores.* || Il se dit particulièrement, en physique, De ce qui augmente le volume d'un corps et lui fait occuper plus d'espace, en écartant ses particules matérielles, sans les désagréger. || Avec le pron. pers. *Mon cœur se dilate.* || DILATÉ, ÉE. participe.

DILATOIRE. adj. des 2 genres. (lat. *dilatorius*, dilatoire.) t. de procédure. Qui tend à prolonger un procès, à retarder le jugement. *Moyen dilatoire.*

DILAYER. v. a. (lat. *dilatus*, différé.) Différer, remettre à un autre temps. Il est vieux, et ne se dit qu'en parlant D'affaires. || Neutr., User de remise. *C'est un homme qui dilaye toujours.* || DILAYÉ, ÉE. participe.

DILECTION. s. f. (lat. *dilectio*, amour.) t. de dévotion. Amour, charité. || DILECTION, Terme dont le pape et l'empereur d'Autriche se servent en écrivant à certains princes. *J'ai écrit à votre dilection.*

DILEMME. s. m. (grec *dilèmma*, dilemme.) (On prononce *Dilème.*) Sorte d'argument qui contient deux ou plusieurs propositions différentes ou contraires, dont on laisse le choix à l'adversaire, pour le convaincre également, quelle que soit celle qu'il adopte.

DILIGEMMENT. adv. (lat. *diligentia*, diligence.) Promptement, avec diligence. || Avec soin, exactement. *J'ai recherché, examiné diligemment.* Ce sens est moins usité que le premier.

DILIGENCE. s. f. Promptitude, prompte exécution. *Travailler en diligence.* || *Faire diligence, faire grande diligence,* Faire une chose promptement. Cela se dit plus ordinairement en parlant De voyages. *Ce courrier a fait diligence.* || DILIGENCE, t. de procédure, Poursuite. *Faute de diligence, l'instance périt au bout de trois ans.* || *Faire acte de diligence,* Marquer que l'on s'est mis en devoir de faire quelque chose. || *À la diligence d'un tel,* Sur la demande, à la requête d'un tel. On dit souvent aussi, dans les exploits, *Poursuites et diligences d'un tel,* surtout Lorsqu'on y parle d'une personne qui agit au nom d'une autre. || DILIGENCE, dans le langage ordinaire, Soin vigilant, recherche exacte. *J'ai fait diligence pour venir à bout de tel dessein.* || DILIGENCE, Grande voiture publique qui part à des jours et à des heures fixes, et qui ordinairement va vite. Il ne désigne plus aujourd'hui que Des voitures de terre; autrefois on le disait aussi de Certaines voitures d'eau. || Fig. et fam., *C'est la diligence embourbée,* se dit D'une personne très-lente dans ce qu'elle fait.

DILIGENT, ENTE. adj. Prompt à ce qu'il fait; qui se dépêche, qui fait ou qui va vite. || Soigneux, laborieux, vigilant. *Écolier diligent.* || Il se dit quelquefois Des choses, dans des sens analogues. *Marcher d'un pas diligent.*

DILIGENTER. v. a. Hâter, presser. || Avec le pron. pers., Agir avec diligence. *Il faut vous diligenter.* || Il s'emploie, dans le même sens, comme neutre. *Il faut diligenter.* Fam. || DILIGENTÉ, ÉE. participe.

DILUVIEN, IENNE. adj. (lat. *diluvium*, déluge.) Qui a rapport au déluge.

DIMANCHE. s. m. (lat. *dies dominica*, dimanche.) Le premier jour de la semaine, qui est consacré particulièrement aux pratiques de la religion chrétienne, et qu'on appelle aussi quelquefois Le jour du Seigneur. || *Dimanche gras,* Celui qui précède le mercredi des Cendres.

DÎME. s. f. (lat. *decimus*, dixième.) La portion des grains, des vins, des fruits, etc., qui se payait à l'Église, ou au seigneur du lieu, et qui en était ordinairement le dixième. *Lever les dîmes.* || *Grosses dîmes,* Dîmes qu'on levait sur les gros fruits, comme le blé et le vin. *Menues dîmes,* Celles qui se levaient sur les menus grains et sur le menu bétail. *Vertes dîmes,* Celles qu'on levait sur les légumes, le chanvre, etc.

DIMENSION. s. f. (lat. *dimensio*, mesure.) Étendue des corps. *Il a pris toutes les dimensions de ce bâtiment. Ces deux objets sont de même dimension.* || Fig. et fam., *Prendre ses dimensions dans une affaire,* Prendre les mesures nécessaires pour réussir.

DÎMER. v. n. (lat. *decimare*, dîmer.) Lever la dîme. || Avoir droit de lever la dîme en un lieu.

DÎMEUR. s. m. Celui qui était commis pour recueillir les dîmes.

DIMINUER. v. a. (lat. *diminuere*, diminuer.) Amoindrir, réduire quelque chose, en retrancher une partie. Il s'applique tant Aux choses physiques qu'aux choses morales. *Diminuer le prix d'une marchandise. Diminuer sa dépense. Rien ne peut diminuer sa gloire.* || Neutr., Se réduire, devenir moindre. *Sa fièvre commence à diminuer. Ses forces diminuent. Les jours ont diminué.* || Particulièrement, Maigrir. *Cet enfant diminue à vue d'œil.* || DIMINUÉ, ÉE. participe. || Il se dit adjectiv., en t. de musique, D'un intervalle mineur dont on retranche un demi-ton par un dièse à la note inférieure, ou par un bémol à la note supérieure.

DIMINUTIF, IVE. adj. Il se dit De tout mot qui a une signification plus faible ou plus adoucie que celui dont il est formé par l'addition d'une certaine terminaison. *Forme, terminaison diminutive.* || Subst., au masc. *La langue italienne abonde en diminutifs.* || DIMINUTIF, subst., Objet qui est en petit ce qu'un autre est en grand. *Ce jardin est un diminutif de celui des Tuileries.*

DIMINUTION. s. f. Amoindrissement, rabais, retranchement d'une partie de quelque chose. *Diminution des espèces. Son autorité a souffert quelque diminution.*

DIMISSOIRE. s. m. (lat. *dimissorius*, dimissoire.) Lettres par lesquelles un évêque consent qu'un de ses diocésains soit promu à la cléricature ou aux ordres par un autre évêque.

DIMISSORIAL, ALE. adj. N'est usité que dans cette locution, *Lettres dimissoriales*, Lettres qui contiennent un dimissoire.

DINANDERIE. s. f. coll. Il se dit de Toutes sortes d'ustensiles de cuivre jaune. *La dinanderie tire son nom de Dinant, ville de la Belgique.*

DINDE. s. f. (lat. *Indicus*, d'Inde.) La femelle du dindon, appelée autrement *Poule d'Inde.* || Il se dit quelquefois abusivement Du coq d'Inde; et alors il est masc.

DINDON. s. m. Gros oiseau de basse-cour, dont la chair est très-estimée. Employé au plur., il se dit tant Des mâles que Des femelles. || Il ne se dit guère au sing. que Du mâle, appelé aussi *Coq d'Inde.* || Fig. et fam., *Garder les dindons,* Vivre, se reléguer à la campagne. || Prov. et fam., *Bête comme un dindon; colère, gourmand comme un dindon.* || Fig. et fam., *C'est un dindon, un franc dindon,* se dit D'un homme stupide. On dit de même D'une femme sans intelligence, *C'est une dinde.* || Fig. et fam., *Il en sera le dindon,* Il en sera la dupe.

DINDONNEAU. s. m. Petit dindon ou petite dinde.

DINDONNIER, IÈRE. s. Gardeur, gardeuse de dindons. || DINDONNIÈRE, se disait quelquefois, figur. et par dénigrement, d'Une demoiselle de campagne.

DÎNÉE. s. f. (grec *dipnein*, dîner.) Le repas ou la dépense qu'on fait à dîner dans les voyages, tant pour les personnes que pour les chevaux. || Le lieu où l'on s'arrête pour dîner, lorsqu'on est en voyage. *Il n'y a plus qu'une lieue d'ici à la dînée.*

DÎNER. v. n. Prendre un repas vers le milieu ou vers la fin du jour. *Donner à dîner.* || Prov., *S'il est riche, qu'il dîne deux fois.* || Prov. et fig., *Qui dort dîne,* Le sommeil tient lieu de nourriture. || Prov. et fig., *Dîner par cœur,* Se passer de dîner involontairement. || Pop., *Il me semble que j'ai dîné quand je le vois,* se dit en parlant D'un homme fort ennuyeux, et fort incommode.

DÎNER. s. m. (Quelques-uns écrivent, *Dîné.*) Repas qu'on fait vers le milieu ou vers la fin du jour. *J'étais de ce dîner. Après dîner. À l'issue du dîner.* || *Déjeuner-dîner.* Voyez DÉJEUNER. || DÎNER, se dit Des mets qui composent ce repas, ou de La nourriture qu'on y prend. *Le dîner est prêt. Servir le dîner.*

DÎNETTE. s. f. Petit repas, ordinairement simulé, que des enfants font entre eux ou avec une poupée. Fam.

DÎNEUR. s. m. Celui qui est d'un dîner. || Celui dont le repas principal est le dîner. *Je suis dîneur, je ne soupe point.* || Mangeur; en ce sens, on ne l'emploie guère que dans cette phrase, *C'est un beau dîneur,* C'est un grand mangeur. Fam. dans ses trois acceptions.

DIOCÉSAIN, AINE. s. (grec *dioikèsis*, diocèse.) (Les voyelles IO font deux syllabes dans ce mot et dans le suivant.) Celui, celle qui est du diocèse. || Adjectiv. *Clergé diocésain.* || *Évêque diocésain,* L'évêque du diocèse dont on parle.

DIOCÈSE. s. m. Certaine étendue de pays sous la juridiction d'un évêque.

DIOECIE. s. f. (grec *duo*, deux, *oicos*, maison.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les fleurs mâles sont sur un pied et les fleurs femelles sur un autre.

DIOÏQUE. adj. des 2 genres. (Les voyelles IO font deux syllabes dans ce mot et dans les suivants.) t. de botan. Il se dit Des plantes qui appartiennent à la diœcie.

DIONÉE. s. f. t. de botan. Plante remarquable par l'extrême irritabilité de ses feuilles, dont les lobes, garnis de poils, se rejoignent quand un insecte vient s'y poser, et le retiennent comme dans un piége.

DIONYSIAQUES. s. f. pl. (grec *dionysiacos*, même signif.) t. d'antiq. Fêtes, chez les Grecs, en l'honneur de Bacchus.

DIOPTRIQUE. s. f. (grec *dioptrikè*, dioptrique.) t. de physiq. Partie de l'optique, qui détermine les directions que prennent les diverses parties des faisceaux lumineux, après qu'ils ont traversé des surfaces et des milieux de forme et de nature données. || Il est adj. des 2 genres, et se dit alors De ce qui a rapport à la dioptrique.

DIPHTHONGUE. s. f. (grec *diphthongos*, diphthongue.) t. de gramm. Syllabe qu'on prononce en faisant entendre, d'une seule émission de voix, le son de deux voyelles, comme *ie, ui,* dans *Ciel, nuit.* || Il se dit, improprement, de La réunion, dans l'écriture, de deux ou plusieurs voyelles qui ne forment qu'un son unique dans la prononciation, comme *ai, au.*

DIPLOMATE. s. m. (grec *diplôma*, diplôme.) Celui qui est versé dans la diplomatie, qui s'occupe de diplomatie, ou qui est dans la diplomatie. Adj. *Un ministre diplomate,* c'est-à-dire, Qui entend bien la diplomatie.

DIPLOMATIE. s. f. Science des rapports mutuels, des intérêts respectifs des États et des souverains entre eux. || Il se dit, collectivement, de Ces rapports et de ces intérêts mêmes, ainsi que Des ministres, des ambassadeurs, etc., qui les règlent, qui les traitent. *Être dans la diplomatie.*

DIPLOMATIQUE. s. f. Art de reconnaître les diplômes ou chartes authentiques.

DIPLOMATIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport à la diplomatique. || Il signifie

plus ordinairement, Qui appartient, qui a rapport à la diplomatie. *Langage diplomatique. Agent diplomatique.* || *Corps diplomatique*, Les ambassadeurs et ministres étrangers qui résident auprès d'une puissance.

DIPLÔME. s. m. Chartre, titre, acte public. On ne le dit guère que De chartres, d'actes, de titres anciens émanés de princes ou de seigneurs, et relatifs à des priviléges, à des fondations, etc. || DIPLÔME, L'acte qu'un corps, une faculté, une société littéraire, etc., délivre à chacun de ses membres, à chacun de ceux qu'elle s'agrége, pour qu'il puisse au besoin justifier de son titre, de la qualité qui lui a été conférée. *Diplôme d'avocat.*

DIPTÈRE. s. m. (grec *diptéros*, même signif.) Il se dit, en histoire naturelle, Des insectes à deux ailes, tels que les cousins et les mouches. Adject. *Insectes diptères.* || DIPTÈRE, en archit., Édifice qui a deux rangs de colonnes de chaque côté, ou deux ailes.

DIPTYQUES. s. m. pl. (grec *diptychos*, double.) Registre où l'on inscrivait, chez les anciens, les noms des consuls, des magistrats, etc., et qui était formé de plusieurs tablettes de bois, d'ivoire, etc., se repliant les unes sur les autres. || Registres à peu près semblables qu'on tenait anciennement dans les églises, pour y inscrire les noms des bienfaiteurs, des évêques, etc., dont il devait être fait mémoire, à la messe, en différentes circonstances.

DIRE. v. a. (lat. *dicere*, dire.) (*Je dis, tu dis, il dit; nous disons, vous dites, ils disent. Je disais; nous disions. Je dirai, tu diras, il dira; nous dirons. Je dirais. Dis. Que je dise. Que je disse. Disant.*) Exprimer, expliquer, faire entendre par la parole. *Ne dire mot. J'ai quelque chose à vous dire. Dire du mal de quelqu'un. Dire la vérité. Ce n'est pas là ce que j'ai voulu dire. Dire des duretés, des saletés, des injures. Il sortit sans mot dire.* Absolument. *Laissez dire, et allez toujours votre train.* || Il s'emploie en parlant De ce qu'on énonce par écrit. *Je vous ai dit, dans ma dernière lettre, que...* || Il peut avoir pour sujet le nom de la chose qui renferme les paroles, le passage que l'on cite ou auquel on fait allusion. *Que dit la loi? À ce que dit l'histoire.* || Avec le pron. pers., dans le sens passif. *Ce sont là de ces choses qui ne doivent point se dire.* En parlant De la signification ou de l'emploi d'un mot, d'une locution, d'une phrase. *Ce mot se dit de telle chose. Cela ne se dit plus.* || *Que veut dire ce mot, cette phrase, etc.?* Quel en est le sens? || *C'est-à-dire*, s'emploie Lorsque, après avoir dit, désigné quelque chose d'une certaine manière, on va le dire, le désigner autrement, afin d'être plus exact, plus clair, etc. *L'âme, c'est-à-dire, le principe intelligent et immortel.* On emploie dans le même sens, la phrase, *Je veux dire.* || *C'est-à-dire*, s'emploie aussi Pour faire entendre que ce qu'on va dire est la conséquence de ce qu'une autre personne a fait ou dit, ou l'explication qu'il faut y donner. || *Ce n'est pas à dire pour cela que... à dire que...* Il ne faut pas croire pour cela que... || *Pour ainsi dire*, s'emploie Lorsqu'on veut affaiblir ce qu'il peut y avoir d'exagéré dans l'expression dont on se sert, ou faire excuser ce qu'elle a d'extraordinaire, d'inusité. || *Disons-le*, s'emploie souvent Lorsqu'on va dire quelque vérité dure et fâcheuse, mais qu'on ne peut se résoudre à taire. || *Disons mieux*, s'emploie comme une sorte de complément ou de correctif. On emploie dans le même sens les locutions, *Pour mieux dire*, et *Que dis-je?* || *Que voulez-vous dire?* se dit quelquefois Pour exprimer la surprise agréable ou pénible que causent les paroles de quelqu'un, et marque une sorte de doute, d'incrédulité. || Prov., *Cela va sans dire*, C'est une chose tellement certaine, incontestable, tellement claire, naturelle, qu'il est inutile de la dire, de l'expliquer, d'en donner la preuve. || *On dit*, C'est la commune opinion, ou C'est le bruit qui court. *On dit que nous allons avoir la guerre.* Cette locution s'emploie quelquefois substantivement dans un sens analogue. *Ce n'est qu'un on dit.* || *On dit*, s'emploie aussi Lorsqu'il s'agit d'une expression ou d'une façon de parler ordinaire. || *Qui vous dit, qui vous a dit que...* Quelle raison avez-vous de croire que... Êtes-vous sûr que... || *Dire la bonne aventure*, Prédire par la chiromancie, ou de toute autre manière, ce qui doit arriver à quelqu'un. || Fam., *Dire à quelqu'un son fait*, Lui parler vertement, avec force, lui dire ses vérités. || Fig. et fam., *Dire pis que pendre de quelqu'un, en dire le diable*, Dire de lui toute sorte de mal. || *Se dire quelque chose à soi-même*, Faire telle ou telle réflexion, avoir telle ou telle pensée, faire en soi-même tel ou tel raisonnement. *C'est là ce que je me suis dit vingt fois.* || Fig., *Le cœur me le disait bien, me l'avait bien dit*, J'en avais un pressentiment. || Fig. et fam., *Si le cœur vous en dit*, Si vous êtes d'humeur à faire cela. || *Trouver à dire*, Trouver à reprendre, à blâmer. *Que trouvez-vous à dire à cette action?* Plus ordinairement, *Trouver à redire.* || *Il y a bien à dire, beaucoup à dire là-dessus*, Il y a bien des critiques, des objections, des observations, etc., à faire là-dessus. On dit en des sens analogues ou contraires: *Je n'ai rien à dire. On ne peut certainement rien dire sur sa conduite. Etc.* || Fam., *Il y a bien à dire*, signifie quelquefois, Il s'en faut de beaucoup. *Il y a bien à dire que je n'aie mon compte.* || Fam., *Il n'y a pas à dire*, Il n'y a pas de refus, de résistance à faire. || *Il a beau dire*, Malgré tout ce qu'il peut dire, alléguer, etc. || Fam., *Cela soit dit en passant*, ou elliptiq., *Soit dit en passant*, se dit en parlant D'une chose qu'on mentionne seulement à propos d'une autre, et plus ordinairement Lorsqu'on fait quelque légère plainte, quelque léger reproche en peu de mots. || Fig. et fam., *S'il vient à bout de ce qu'il a entrepris, je l'irai dire à Rome*, Je crois qu'il lui sera impossible ou très-difficile de réussir. || Fam., *S'il ne dit mot, il n'en pense pas moins*, se dit D'un homme de sens qui écoute et ne parle point, et quelquefois aussi D'un homme qui cache son mécontentement, son dépit. || Prov., *Qui ne dit mot, consent*, En certains cas, se taire, c'est consentir. || *C'est tout dire, pour tout dire, pour dire en un mot*, signifient qu'il n'y a rien de ce qu'on veut dire qui ne soit renfermé dans la phrase ou dans l'expression dont on se sert. || *À vrai dire, à dire vrai*, Pour s'exprimer d'une manière exacte, conforme à la vérité. || Fam., *Cela vous plaît à dire*, sert à exprimer que L'on ne convient pas de ce qui vient d'être dit, ou à énoncer un refus. || *Il dit*, s'emploie souvent en poésie, à la fin d'un discours, et signifie, Ce fut ainsi qu'il parla, après qu'il eut ainsi parlé. || *J'ai dit*, s'emploie quelquefois, dans la conversation, Pour marquer qu'on n'a plus rien à dire. || *L'art de bien dire*, L'art de bien parler. || DIRE, s'emploie souvent, en poésie, dans le sens de Célébrer, chanter, raconter. || Dans le langage ordinaire, Débiter, réciter. *Dire sa leçon. Dire des vers. Dire son chapelet, son bréviaire.* Absol., en parlant De la manière dont quelqu'un récite un discours, des vers, etc. *Cet acteur dit bien.* || *Dire la messe*, Célébrer la messe. || DIRE, Offrir, proposer. || Juger, croire, pen-

ser. *Qu'en dites-vous? cela n'est-il pas ravissant. On eût dit qu'il était mort. Que va-t-on dire de moi, si je fais cela?* || *Qu'est-ce à dire?* Qu'est-ce que cela signifie? que faut-il penser de cela? *Qu'est-ce à dire? vous murmurez?* Cette façon de parler marque ordinairement surprise ou mécontentement. || Fam., *On dirait d'un fou, d'un homme ivre, etc.*, À en juger par ses actions, par ses discours, on le croirait ivre, on le prendrait pour un fou. || Fam., *Se moquer du qu'en dira-t-on, être au-dessus du qu'en dira-t-on*, Mépriser l'opinion, mépriser tout ce que les gens pourront dire. *Il se moque du qu'en dira-t-on.* || Dire, s'emploie fig. en parlant Des actions, des gestes, des regards, etc., qui manifestent la pensée de quelqu'un. *Leur silence vous en dit assez.* || *Cette femme a de beaux yeux, mais ils ne disent rien*, Elle a de beaux yeux, mais ils sont dépourvus de vivacité, d'expression. || Dire, Dénoter, signifier, indiquer, marquer. *Que veut-dire ce retard? Cela ne dit rien. Ce mot seul dit tout.* || Fam., *Cela ne dit rien*, se dit quelquefois D'une chose qui importe peu, qui ne prouve rien. || *Cette chose ne dit rien*, Elle ne produit aucun effet à la place qu'elle occupe. || *Cela ne dit rien au cœur, à l'âme*, Cela ne touche point, n'émeut point. || Dire, avec le pron. pers., Prétendre, assurer qu'on a une certaine qualité. *Il se dit votre parent.* || Dire, subst., Ce qu'une personne dit, rapporte, avance, déclare. Dans cette acception, il est souvent usité en termes de pratique. *Le dire des témoins. Au dire de tout le monde.* Hors du style de pratique, il est ordinairement fam. || *Au dire des experts*, Selon l'avis des experts. || *À dire d'experts*, D'après une décision d'experts, en soumettant la chose à des experts. || Dire. subst., se dit particulièrement Des moyens, des réponses ou déclarations d'une partie pour le soutien de sa cause. *Faire ses dires et réquisitions.* || *Le bien-dire*, L'élégance dans le discours. || Prov., *Le bien-faire vaut mieux que le bien-dire*, Les bonnes actions valent mieux que les beaux discours. || En t. de pratique, *Soi-disant*, s'emploie Quand on ne veut pas reconnaître la qualité que prend quelqu'un. *Un tel, soi-disant légataire.* Il se dit, dans le langage ordinaire, par mépris ou par raillerie. *Un tel, soi-disant docteur.* || Dit, ite. participe. || Fam., *Tout est dit*, ou *Voilà qui est dit, c'est une chose dite*, N'en parlons plus, c'est une chose convenue, conclue, décidée. || Fam., *C'est bien dit*, s'emploie Pour marquer approbation de ce que quelqu'un vient de dire. || Fam., *C'est bientôt dit*, s'emploie Pour faire entendre que la chose dont parle quelqu'un, ou qu'il conseille, n'est pas si facile, ne s'exécute pas si aisément qu'il paraît le croire. || Dit, signifie quelquefois, Surnommé. *Charles V, dit le Sage.* || Il se joint avec les articles et les pronoms, et a la force du relatif pour les choses ou pour les personnes dont on a parlé. Il n'est guère d'usage qu'en style de pratique, de formule. *Ladite maison. Audit lieu.* Dans le même sens, il se joint également aux adverbes *Sus, dessus, devant, après, etc. Susdit.*

DIRECT, ECTE. adj. (lat. *directus*, direct.) Droit, qui ne fait aucun détour. || Fig. *Attaque directe. Argument direct.* || Particulièrement, Immédiat, qui a lieu, qui se fait sans intermédiaire. *Rapport direct. Action directe.* || *Contributions directes.* Voyez Contribution. || En astron., *Mouvements directs*, Ceux qui sont dirigés de l'occident vers l'orient, comme le sont les mouvements de toutes les planètes et de leurs satellites dans le système solaire. || En optique, *rayon direct*, Celui qui arrive directement du corps lumineux, sans avoir été dévié par la réflexion. || En généalogie, *Ligne directe*, se dit de La ligne des ascendants et des descendants, pour la distinguer de La ligne collatérale. Dans un sens analogue, *Héritier direct.* || En jurispr. féodale, *Seigneur direct*, Le seigneur immédiat dont une terre relevait. *Seigneurie directe*, Les droits d'un seigneur sur un héritage qui relevait directement de lui. || En gramm., *Construction directe, ordre direct*, Construction qui place le nominatif, le verbe et le régime dans l'ordre de la relation grammaticale. || *Régime direct, Complément direct*, Celui sur lequel tombe directement l'action du verbe, qui est l'objet immédiat de cette action. || *Preuve directe*, Toute preuve qui résulte immédiatement d'un fait, par opposition Aux simples inductions ou conjectures. || *Être en contradiction, en opposition directe*, Être tout à fait en contradiction, en opposition. || *Harangue directe, discours direct*, dans une histoire, dans un poëme, se dit de Ce qu'on suppose être prononcé par le personnage lui-même. || En logique, *Proposition directe*, Toute proposition considérée par opposition à Celle qui résulte du renversement de ses termes, et qu'on nomme, pour cette raison, *Proposition inverse.* || En mathém. et en physiq., *La raison directe de deux quantités*, Le rapport de la première à la seconde, dans l'ordre direct où on les énonce; par opposition à *La raison inverse*, qui intervertit l'ordre suivi dans l'énoncé. *La raison directe de six à trois est deux, et la raison inverse de ces deux nombres est une demi.*

DIRECTE. s. f. t. de féodalité. L'étendue du fief d'un seigneur direct

DIRECTEMENT. adv. Tout droit, en ligne directe, sans faire de détour. *Aller directement.* || Figur. *Aller directement à son but.* || Il signifie particulièrement, D'une manière immédiate, sans intermédiaire, sans aucune entremise. *Tout ce qui se rapporte directement à la question. Correspondre directement avec quelqu'un.* || *Directement opposé, directement contraire*, se dit, tant au propre qu'au figuré, Des choses qui sont entièrement opposées, comme les deux extrémités d'une ligne droite. *Des opinions directement contraires.* || *Directement en face*, Juste en face, tout à fait vis-à-vis.

DIRECTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui conduit, qui administre. || Particulièrement, La personne qui préside dans certaines compagnies. *Le directeur de l'Académie française.* || *Directeur de conscience*, ou simplement, *Directeur*, Celui qui règle, qui dirige la conscience d'une personne en matière de religion.

DIRECTION. s. f. (lat. *directio*, direction.) Conduite, action de celui qui dirige, qui règle. *Sous la direction d'un tel.* || Il se dit de Certaines administrations publiques ou particulières, ainsi que de L'emploi de directeur dans ces administrations. *La direction générale des postes, des douanes, d'un théâtre.* || Il se dit, par extension, Du territoire administré par une direction publique. *Les limites d'une direction.* || *Direction de créanciers*, Régie que des créanciers font, par le moyen de syndics ou directeurs, des biens qui leur ont été abandonnés par le débiteur commun. On appelle également *Direction*, La réunion des syndics ou directeurs. || *Biens en direction*, Ceux dont l'administration est confiée à des syndics ou directeurs nommés par une assemblée de créanciers. || Direction, Côté vers lequel une personne ou une chose se dirige, est dirigée ou tournée, et Mouvement de quelqu'un ou de quelque chose dans un certain sens. *On envoya des éclaireurs dans toutes les directions. Suivre toujours la même direction.* || Fig., dans le même sens.

Donner à une affaire la direction convenable. || *Prendre une bonne, une mauvaise direction,* Adopter une bonne, une mauvaise manière de se conduire. || En t. de dévotion, *Direction de l'intention* ou *d'intention,* Action par laquelle on dirige son intention. || *Direction de l'aimant,* La propriété que l'aimant possède de se tourner spontanément dans une direction déterminée, lorsqu'il est libre de se mouvoir. || *Être dans la direction d'un objet,* Être exactement vis-à-vis de cet objet.

DIRECTOIRE. s. m. Conseil ou tribunal chargé d'une direction publique. || *Directoire exécutif,* ou simplement, *Directoire,* Conseil de cinq membres auquel la constitution française de 1795 avait délégué le pouvoir exécutif. || Directoire, L'ordre qui règle la manière de dire l'office et la messe pour l'année courante. *Voyez* Bref, *substantif.*

DIRECTORIAL, ALE. adj. Qui appartient à un directoire.

DIRIGEANT, ANTE. adj. (lat. *dirigere,* diriger.) Qui dirige. Il ne s'emploie guère que dans cette dénomination, *Ministre dirigeant,* Ministre chargé du gouvernement en l'absence du chef de l'État.

DIRIGER. v. a. Conduire, régler. *Diriger une compagnie, une entreprise. Diriger quelqu'un.* En t. de dévotion, *Diriger la conscience de quelqu'un,* ou simplement, *Diriger quelqu'un.* || Faire aller, conduire dans un certain sens, tourner d'un certain côté; et il se dit tant au propre qu'au figuré. *Diriger ses pas vers quelque endroit. Diriger ses regards sur un objet.* Avec le pron. pers. *Il se dirigea vers la maison.* || En t. de dévotion, *Diriger son intention,* Rapporter ses actions, ses vues à une fin déterminée, et plus ordinairement à une bonne fin. || Dirigé, ée. participe.

DIRIMANT, ANTE. adj. (lat. *dirimere,* dissoudre.) t. de droit canon. Il se dit De ce qui emporte la nullité d'un mariage.

DISCALE. s. f. t. de commerce. Déchet dans le poids d'une marchandise, produit par l'évaporation de son humidité.

DISCERNEMENT. s. m. (lat. *discernere,* discerner.) Distinction qu'on fait d'une chose d'avec une autre. || Plus ordinairement, La faculté de bien distinguer les choses, et d'en juger sainement. *Esprit de discernement. Manquer de discernement.* || *Agir sans discernement,* Agir sans savoir si l'on fait bien ou mal. Cela se dit surtout en matière criminelle.

DISCERNER. v. a. Distinguer un objet d'avec un autre, le voir distinctement. Au sens propre, on dit plus ordinairement, *Distinguer.* || Figur., Découvrir, connaître par quelles qualités une chose ou une personne diffère d'une autre. *Discerner le bon du mauvais.* || Discerné, ée. participe.

DISCIPLE. s. m. (lat. *discipulus,* disciple.) Celui qui apprend d'un maître quelque science ou quelque art libéral. || Celui qui suit la doctrine d'un autre, qui s'attache à ses principes, à ses sentiments. *Les disciples de* Jésus-Christ. Fig., dans un sens analogue, *Les disciples de la vérité, de la foi, etc.* || *Les disciples de* Jésus-Christ, se dit quelquefois plus particulièrement Des apôtres.

DISCIPLINABLE. adj. des 2 genres. (lat. *disciplina,* discipline.) Docile, capable d'être discipliné, aisé à discipliner.

DISCIPLINAIRE. adj. des 2 genres. Qui concerne la discipline.

DISCIPLINE. s. f. Institution, instruction, éducation. *Vous êtes sous la discipline d'un bon maître.* || Règlement, ordre, règle de conduite commune à tous ceux qui font partie d'un corps, d'un ordre, etc. *La discipline ecclésiastique et religieuse, militaire. Conseil de discipline.* || Discipline, Fouet de cordelettes ou de petites chaînes, dont se servent des dévots, et surtout des religieux, pour se mortifier, ou pour châtier ceux qui sont sous leur conduite. || Il se dit également Des coups de discipline. *Donner la discipline.*

DISCIPLINER. v. a. Former, habituer, assujettir à des règles convenues. || Donner la discipline. *Il fut discipliné en plein chapitre.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans l'un et dans l'autre sens. || Discipliné, ée. participe. *Troupe bien disciplinée.*

DISCOBOLE. s. m. (grec *discobolos,* même signif.) t. d'antiq. Athlète qui faisait profession de l'exercice du disque ou du palet.

DISCONTINUATION. s. f. (lat. *dis* privatif, *continuare,* continuer.) Interruption, suspension, cessation, pour un temps, de quelque action ou de quelque ouvrage. *La discontinuation des travaux.*

DISCONTINUER. v. a. Interrompre, suspendre, cesser pour un temps quelque action ou quelque ouvrage. *Discontinuer un ouvrage.* || Il se dit neutralement Des choses et des actions qui cessent pour un temps. *La pluie a discontinué seulement quelques jours.* || Discontinué, ée. participe.

DISCONVENANCE. s. f. (lat. *disconvenire,* disconvenir.) Défaut de convenance, de rapport, de proportion; inégalité, différence. *Disconvenance d'âge, de qualité, etc.*

DISCONVENIR. v. n. Ne pas convenir, ne pas demeurer d'accord d'une chose. *Vous ne sauriez disconvenir de m'avoir dit cela.*

DISCORD. s. m. (lat. *discordare,* discorder.) Discorde. Il vieillit.

DISCORD. adj. m. t. de musique. Qui n'est point d'accord.

DISCORDANCE. s. f. Vice de ce qui est discordant. Il se dit au sens physique et au sens moral. *Discordance des sons. Discordance des esprits.*

DISCORDANT, ANTE. adj. t. de musique. Qui n'est point d'accord, ou qu'on ne peut que difficilement accorder. *Voix discordante.* Dans un sens analogue, *Chant discordant.* || Il se dit, par extens., Des choses qui ne vont pas bien ensemble. *Des couleurs discordantes.* || Il s'emploie également au sens moral. *Opinions discordantes.*

DISCORDE. s. f. Dissension, division entre deux ou plusieurs personnes. *Semer la discorde. Discordes civiles.* || Discorde, Divinité fabuleuse qui est censée causer et entretenir les dissensions. *Les flambeaux de la Discorde.* || Fig., *Pomme de discorde,* Sujet de division entre des personnes qui étaient bien ensemble. || Discorde, au jeu de l'hombre, se dit de La réunion des quatre rois.

DISCORDER. v. n. t. de musique. Être discordant.

DISCOUREUR, EUSE. s. (lat. *discurrere,* discourir.) Grand parleur, grande parleuse. Il se dit surtout d'Une personne qui parle longuement de choses vaines, ou qui promet ce qu'elle ne tiendra pas. *C'est un grand discoureur.* Fam. || *C'est un beau discoureur, un agréable discoureur,* C'est un homme qui parle assez agréablement, mais sans beaucoup de solidité. || *Faire le beau discoureur,* Affecter de bien parler, ou Se plaire à parler longtemps.

DISCOURIR. v. n. (Il se conjugue comme *Courir.*) Parler sur une matière avec quelque étendue. *Discourir d'une affaire.* || Absol., *Ne faire que discourir,* Ne dire que des choses frivoles et inutiles.

DISCOURS. s. m. Suite, assemblage de mots, de phrases qu'on emploie pour exprimer sa pensée, pour exposer ses idées. *Reprendre le fil du discours.* || Il se dit particulièrement, et souvent au pluriel, Des propos de la conversation, des choses que l'on dit dans le commerce habituel de la vie. *Discours impertinent. Discours à perte de vue. Trêve de discours. Tenir des discours. Des discours sans suite.* || Il signifie quelquefois, dans le langage familier, Discours frivoles, discours en l'air. *Discours que tout cela, ce n'est que discours.* || Famil., *C'est un autre discours*, Il ne s'agit pas de cela. || *Cela est bon pour le discours*, Ce sont de ces choses que l'on dit dans la conversation, mais que l'on n'exécute pas. || Discours, Harangue, oraison, pièce ou composition sur quelque sujet, soit en prose, soit en vers. *Écrire un discours. Discours de réception, d'ouverture.*

DISCOURTOIS, OISE. adj. (ital. *scortese*, impoli.) Qui n'est pas courtois, qui est impoli. Il vieillit. *Langage discourtois.*

DISCOURTOISIE. s. f. Manque de courtoisie, de politesse. Il vieillit.

DISCRÉDIT. s. m. (lat. *dis* privatif, *creditum*, crédit.) Diminution, perte de crédit. Il se dit Des personnes et Des choses, au propre et au figuré. *Le discrédit d'un négociant, d'un système.*

DISCRÉDITER. v. a. Faire tomber en discrédit. *Discréditer une marchandise.* || Discrédité, ée. participe.

DISCRET, ÈTE. adj. (lat. *discretio*, discernement.) Avisé, prudent, judicieux, retenu dans ses paroles et dans ses actions, qui sait se taire et ne parler qu'à propos. || Il se dit quelquefois, dans un sens analogue, Des actions, de la conduite. *Sa conduite a été fort discrète.* || Discret, Qui sait garder un secret. *Un homme discret.* || *Père discret, mère discrète*, Religieux ou religieuse qui entre dans le conseil du supérieur, de la supérieure. || *Vénérable et discrète personne.* Titre d'honneur qu'on donnait jadis aux prêtres et aux docteurs. || En mathém., *Quantité discrète*, par opposition à *Quantité continue*, L'assemblage de plusieurs choses distinctes les unes des autres, comme les nombres, les grains d'un tas de blé. || En médec., *Petite vérole discrète*, Celle dont les boutons ne se touchent point.

DISCRÈTEMENT. adv. D'une manière discrète, réservée.

DISCRÉTION. s. f. Réserve, retenue, circonspection dans les actions et dans les paroles. *Il a beaucoup de discrétion.* || *S'en remettre à la discrétion de quelqu'un dans une affaire*, S'en rapporter à son jugement pour une affaire, dans la confiance qu'on a en sa justice et en sa sagesse. || *Se mettre à la discrétion de quelqu'un*, Se livrer entièrement à la volonté de quelqu'un. || Discrétion, Ce qu'on gage ou ce qu'on joue, sans le déterminer précisément, et qu'on laisse à la volonté de celui qui perdra. || À discrétion. loc. adv. qui se dit en parlant Des choses dont on a autant que l'on veut. *On leur donna du vin à discrétion.* || *Vivre à discrétion quelque part*, se dit Des soldats qui ont été envoyés dans un village, dans une ville, pour se faire traiter à leur gré par les habitants. || *Se rendre à discrétion*, Se mettre à la merci du vainqueur.

DISCRÉTIONNAIRE. adj. t. de palais. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Pouvoir discrétionnaire*, Faculté donnée à un juge, et particulièrement au président d'une cour d'assises, d'agir, en certains cas, selon sa volonté particulière, mais avec sagesse et modération.

DISCRÉTOIRE. s. m. Lieu où se tiennent les assemblées des supérieurs ou supérieures de certaines communautés.

DISCULPER. v. a. (lat. *dis* privatif, *culpa*, faute.) Justifier d'une faute imputée. *Ses amis le disculpèrent de ce qu'on lui imputait.* || Avec le pron. pers. *Elle s'en est disculpée.* || Disculpé, ée. participe.

DISCURSIF, IVE. adj. (lat. *discursus*, discours.) t. de logique. Qui tire une proposition d'une autre par le raisonnement. Peu usité.

DISCUSSIF, IVE. adj. (lat. *discussio*, discussion.) t. de médec. Il se disait autrefois Des médicaments qu'on appliquait à l'extérieur pour dissiper des engorgements.

DISCUSSION. s. f. Action de discuter, de débattre; Examen, débat. *Cela est sujet à discussion. La discussion d'une loi.* || En jurispr., *Discussion de biens*, Recherche des biens d'un débiteur pour les faire vendre en justice. On appelle *Bénéfice de discussion*, L'exception par laquelle la caution, assignée en payement par le créancier, requiert la discussion préalable des biens du débiteur principal. || En t. de pratique, *Sans division ni discussion*, Solidairement l'un pour l'autre, et un seul pour le tout. || Discussion, Dispute, contestation. *Ils ont eu une grande discussion ensemble.*

DISCUTER. v. a. Examiner, débattre une question, une affaire avec soin, avec exactitude, et en bien considérer le pour et le contre. *Discuter un point de droit.* Absol. *Nous avons longtemps discuté là-dessus.* || En jurispr., *Discuter les biens d'un débiteur*, Les rechercher et les faire vendre en justice. || Discuté, ée. participe.

DISERT, ERTE. adj. (lat. *disertus*, disert.) Qui parle aisément, et avec quelque élégance. On dit aussi, *Un discours disert.*

DISERTEMENT. adv. D'une manière diserte. Peu usité.

DISETTE. s. f. (lat. *deesse*, manquer.) Manque de quelque chose nécessaire. Il se dit proprement en parlant Des choses essentielles à la vie. *Disette de vivres.* || Il se dit, par extens., Du manque de certaines autres choses utiles. *Disette de mots, d'idées.*

DISETTEUX, EUSE. adj. Qui manque des choses nécessaires. A vieilli.

DISEUR, EUSE. s. (lat. *dicere*, dire.) Celui, celle qui dit. *Diseur de nouvelles. Diseur de bonne aventure, de sornettes.* Ne s'emploie guère que dans ces locutions et autres semblables. || Fam., *Un beau diseur*, Un homme qui affecte de bien parler.

DISGRÂCE. s. f. (lat. *dis* privatif, *gratia*, grâce.) Perte, privation des bonnes grâces d'une personne puissante. *Tomber en disgrâce.* || Infortune, malheur. *Pour comble de disgrâce.* || Disgrâce, Mauvaise grâce dans le maintien, la démarche, la manière de parler. || Il se dit également Des actions morales.

DISGRACIER. v. a. Cesser de favoriser quelqu'un, le priver de ses bonnes grâces. *Le roi l'a disgracié.* || Disgracié, ée. participe. || *Être disgracié de la nature*, ou simplement, *Être disgracié*, Avoir quelque chose de défiguré, de difforme en sa personne. || Disgracié, s'emploie aussi substantiv. *Les disgraciés occupent souvent les autres du récit de leurs disgrâces.*

DISGRACIEUSEMENT. adv. D'une manière disgracieuse.

DISGRACIEUX, EUSE. adj. Qui est désagréable, fâcheux. *Un homme disgracieux.*

DISJOINDRE. v. a. (lat. *disjungere*, séparer.) Séparer des choses qui étaient jointes. Avec le pron. pers. *Ces ais commencent à se disjoindre.* Dans ce sens, on dit aussi, *Déjoindre.* || En t. de procéd., Séparer deux ou plusieurs causes ou instances, afin de juger chacune à part. *Les deux instances furent disjointes.* || DISJOINT, OINTE. participe. || En musique, *Degré disjoint*, Intervalle d'une note à une autre qui ne la suit pas immédiatement dans la gamme, comme de *ut* à *mi*.

DISJONCTIF, IVE. adj. t. de gramm. Il se dit De toute conjonction qui, en unissant les membres de la phrase ou de la période, sépare les choses dont on parle, c'est-à-dire, qui unit les expressions et sépare les idées. || Il s'emploie comme subst., au fém. *La disjonctive* ou.

DISJONCTION. s. f. t. de procéd. Séparation.

DISLOCATION. s. f. (lat. *dis* privatif, *locare*, placer.) Déboîtement, luxation d'un os. || En t. de guerre, *La dislocation d'une armée*, La séparation des différents corps d'une armée, lorsqu'on les répartit dans plusieurs cantonnements ou garnisons.

DISLOQUER. v. a. Démettre, déboîter. Il se dit en parlant Des pièces d'une machine, ou des os qu'on fait sortir de leur place. Avec le pron. pers. *Des os qui se disloquent.* || *Disloquer le bras, le pouce, le poignet, etc.*, Disloquer les os du bras, du pouce, etc. || DISLOQUÉ, ÉE. participe. || Fam., *Être disloqué, tout disloqué*, Être infirme d'un ou de plusieurs membres, par suite de quelque dislocation.

DISPARAÎTRE. v. n. (lat. *—parere*, paraître.) Cesser de paraître, d'être visible, d'être aperçu. *Le jour commence à disparaître.* || Il se dit figur., au sens moral, De ce qui cesse d'être, d'exister. *Les anciennes mœurs avaient disparu. Ces fautes ont disparu de l'ouvrage.* || DISPARAÎTRE, S'en aller de quelque endroit et ne plus s'y montrer, n'y plus revenir, ou Se retirer promptement, se cacher. *Il a disparu de son domicile. À l'approche de nos troupes, les ennemis disparurent.* || Fig., *Disparaître du monde, de la terre, etc.*, Mourir, cesser d'être. *Disparaître de la scène du monde*, Se confiner dans la retraite, après avoir joué un rôle dans le monde. || DISPARAÎTRE, se dit figur., D'une chose qu'on avait, et qui tout d'un coup ne se trouve plus. *J'avais des gants, ils ont disparu.* || DISPARU, UE. participe.

DISPARATE. s. f. (lat. *dispar*, différent.) Défaut très-sensible de rapport, de conformité, de parité; ou L'effet, ordinairement désagréable, qui en résulte. *Il y a trop de disparate entre ces couleurs. Ces choses font disparate.* || Il est aussi adj. des deux genres, et se dit Des choses qui font disparate. *Voilà des choses bien disparates.*

DISPARITÉ. s. f. Inégalité, différence qui se rencontre entre des choses qui se peuvent comparer. *La disparité est grande entre ces deux personnes.*

DISPARITION. s. f. (lat. *dis* privatif, *parere*, paraître.) Action de disparaître.

DISPENDIEUX, EUSE. adj. (lat. *dispendiosus*, dispendieux.) Qui exige beaucoup de dépense.

DISPENSAIRE. s. m. (lat. *dispensare*, dispenser.) t. de médec. Codex, livre qui traite de la manière de préparer les remèdes. || Il se dit aussi Des établissements de charité où l'on distribue gratuitement des remèdes aux pauvres.

DISPENSATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui distribue.

DISPENSATION. s. f. Distribution.

DISPENSE. s. f. Exemption, acte par lequel on dispense une personne de quelque chose. *Dispense de tutelle. Dispense d'âge.* || Permission. *Dispense de manger de la viande.*

DISPENSER. v. a. Exempter de la règle ordinaire, faire une exception en faveur de quelqu'un; ou simplement, Exempter de quelque chose une personne. *Dispenser de la règle. Il m'a dispensé de l'accompagner.* || Il se prend figur., avec un nom de chose pour sujet. || *Dispensez-moi de faire telle chose*, se dit Pour s'excuser poliment de faire une chose. || *Je vous en dispense*, se dit quelquefois Pour prier quelqu'un de ne pas faire une chose, ou même Pour lui défendre de la faire. || DISPENSER, s'emploie avec le pron. pers., dans le sens de S'exempter soi-même. *Se dispenser de ses devoirs.* || DISPENSER, Départir, distribuer. *Dispenser les grâces du prince.* En ce sens, on l'emploie surtout dans le style soutenu. || DISPENSÉ, ÉE. participe.

DISPERSER. v. a. (lat. *dispersio*, dispersion.) Répandre, jeter çà et là. *Disperser les débris de quelque chose.* || Séparer des personnes ou des choses qui formaient un assemblage, et les mettre, les envoyer, les porter en divers lieux. *Disperser des troupes.* || Forcer à s'enfuir de différents côtés, mettre en désordre, dissiper. *Les Juifs furent dispersés après la destruction du temple.* || Avec le pron. pers. *Nous nous sommes dispersés pour trouver à nous loger. Les nuages se dispersent.* || DISPERSÉ, ÉE. participe.

DISPERSION. s. f. Action de disperser, de se disperser, ou Le résultat de cette action.

DISPONDÉE. s. m. (grec *dispondeios*, même signif.) t. de versification grecque et de versification latine. Double spondée. *Voyez* SPONDÉE.

DISPONIBILITÉ. s. f. (lat. *disponere*, disposer.) Qualité, état de ce qui est disponible. Il ne se dit qu'en parlant Des militaires qui ne sont point ou ne sont plus en activité de service, mais qui peuvent, au besoin, être appelés sous les drapeaux. *Être en disponibilité.*

DISPONIBLE. adj. des 2 genres. Que l'on a à sa disposition, dont on peut disposer. *Une somme disponible.* || Il se dit particulièrement, en jurispr., De la portion ou quotité de biens dont la loi permet de disposer par donation ou par testament.

DISPOS. adj. m. Léger, agile. Il ne se dit proprement que Des hommes. *Frais et dispos.*

DISPOSER. v. a. Arranger, mettre dans un certain ordre. *Il a bien disposé les parties de son discours. Il avait bien disposé ses troupes.* || Préparer à quelque chose; et, dans une acception particulière, Engager quelqu'un à faire ce qu'on souhaite de lui. *Disposer quelqu'un à la mort. Disposer favorablement les esprits.* Avec le pron. pers. *Se disposer à un voyage. Nous nous disposâmes à le bien recevoir.* || *Disposer quelqu'un pour le bain, pour la purgation, pour ou à une opération, etc.*, Le préparer, par des remèdes, par un régime, à prendre des bains, à se purger, à subir quelque opération, etc. || *Disposer les affaires*, Les mettre dans un certain état, pour une certaine fin. || DISPOSER, se dit également en parlant Des lieux que l'on prépare pour quelque occasion. *On a disposé cette salle pour le bal.* || DISPOSER, neutr., Faire de quelque chose ou de quelqu'un ce que l'on veut. *Disposer de ses enfants. Disposez de ma vie, de mon bien.* || *Dieu a disposé de lui*, se dit Pour faire entendre que celui dont on parle est mort. || DISPOSER, neutr., se prend dans le sens de Régler, prescrire, décider. *La Provi-*

dence en a autrement disposé. || Prov., *L'homme propose et Dieu dispose,* Les desseins des hommes ne réussissent qu'autant qu'il plaît à Dieu; souvent nos entreprises tournent d'une manière opposée à nos vues et à nos espérances. || Disposer, neutre, signifie particulièrement, Aliéner, soit par vente, soit par donation, ou autrement. *Disposer de son bien par testament.* || Disposé, ée. participe. || *Être disposé à quelque chose,* Y être porté. || *Être bien disposé, mal disposé pour quelqu'un,* Être bien intentionné, mal intentionné à son égard.

DISPOSITIF, IVE. adj. t. de médec. Qui prépare, qui dispose à quelque chose. A vieilli.

DISPOSITIF. s. m. t. de droit. La partie d'une loi, d'un édit, d'une ordonnance, d'un arrêté, d'un jugement, d'un arrêt, etc., qui en contient les dispositions, par opposition Au préambule, aux motifs, etc. *Le dispositif d'un jugement.*

DISPOSITION. s. f. Arrangement, situation. *La disposition des lieux était telle. La disposition d'un tableau, etc. La disposition d'un poëme.* || En stratégie, *Faire une belle disposition, des dispositions savantes, etc.,* Disposer habilement son armée pour combattre. || Disposition, absol., en rhétorique, L'arrangement des parties dont un discours est composé. || Dispositions, au plur., Préparatifs. *Faire toutes les dispositions nécessaires pour recevoir quelqu'un.* || Disposition, Tendance, acheminement à quelque chose de plus ou de moins prochain, à quelque modification ou altération. *La taille de cet enfant a quelque disposition à se contourner.* || Particulièrement, L'état du tempérament ou de la santé. *Le climat influe beaucoup sur la disposition habituelle du corps.* On dit fam. en ce sens : *Être en bonne disposition,* Se porter bien; et, *Être en mauvaise disposition,* Se porter mal. || T. de philosophie scolastique, *Disposition prochaine,* État prochain où est une chose pour recevoir une nouvelle qualité, une nouvelle forme. Dans un sens contraire, *Disposition éloignée.* || Disposition, Inclination, aptitude. *Il a de grandes dispositions à l'étude. Disposition au mal.* Absol., il se prend toujours en bonne part. *Cultiver les dispositions d'un élève.* || Il se dit également Des sentiments où l'on est à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose. *Il est toujours à leur égard dans les mêmes dispositions. Je veux d'abord m'assurer de leurs dispositions.* || Dessein, intention que l'on a de faire quelque chose; état où l'on est par rapport à quelque chose. *Je l'ai laissé dans la disposition de sortir.* || Disposition, L'action de régler quelque chose, d'en disposer, ou Le résultat de cette action. *Il en a fait une sage disposition.* || En jurispr., L'action de disposer de son bien, ainsi que Tout acte par lequel on en dispose. Dans ce sens, il s'emploie très-souvent au plur. *Par la disposition qu'il a faite de son bien,* ou simplement, *Par la disposition de son bien. Faire ses dispositions testamentaires.* || Chacun des points que règle ou que décide une loi, une ordonnance, un arrêté, un jugement, un arrêt, etc. *Les dispositions d'une loi.* || Absol., *La disposition de la loi,* Ce que la loi ordonne, prescrit; et par opposition, *La disposition de l'homme,* Ce qu'une personne peut prescrire par acte entre-vifs ou à cause de mort. || Disposition, Pouvoir, faculté de disposer de quelqu'un ou de quelque chose. Dans ce sens, il ne prend jamais le pluriel, et on l'emploie surtout avec les prépositions *à* et *en. Je vous offre tout ce qui est en ma disposition. Tout est à votre disposition.*

DISPROPORTION. s. f. (lat. *dis* privatif, *proportio,* proportion.) Inégalité, disconvenance, manque de proportion entre différentes choses, ou entre les parties d'une même chose. *Il y a entre eux une grande disproportion d'âge.*

DISPROPORTIONNÉ, ÉE. adj. Qui manque de proportion, qui n'a pas de convenance. *Un mariage disproportionné.*

DISPUTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *disputare,* disputer.) Qui peut être disputé.

DISPUTE. s. f. Débat, contestation. *Avoir dispute ensemble.* || Il se dit Des actes, ou discussions publiques, qui se font dans les écoles, pour débattre des questions de théologie, de philosophie, etc. *Disputes publiques.*

DISPUTER. v. n. Être en débat, avoir contestation. *Il aime à disputer.* || Particulièrement, Raisonner, argumenter pour ou contre sur un sujet donné. *Disputer sur telle proposition.* || Prov. et fig., *Disputer sur la pointe d'une aiguille,* Élever une contestation sur un très-léger sujet, sur des choses sans importance. || Disputer, s'emploie figur., avec la préposition *de,* Pour exprimer que les choses ou les personnes dont il s'agit paraissent avoir des qualités si égales, que l'on ne sait laquelle l'emporte. *Ces deux maisons disputent de noblesse.* || Disputer. v. a. Contester pour obtenir ou pour conserver quelque chose. *Disputer un prix. Disputer la préséance, la victoire.* || Avec le pron. pers. complément indirect. *Deux rivaux se disputent sa main.* On le dit, fig., Des choses. *Mille objets se disputaient nos regards.* || *Disputer le terrain,* Se défendre pied à pied. *Les assiégés disputèrent longtemps le terrain.* Fig., Soutenir avec force son opinion, ses intérêts, ou ceux d'autrui, dans quelque contestation que ce soit. || Disputer, se construit quelquefois avec un régime direct sous-entendu et représenté par le pron. indéterminé *le. Le disputer à quelqu'un,* Prétendre l'égaler en quelque chose. On le dit également Des choses. *Tyr pouvait le disputer aux cités les plus opulentes.* || Disputé, ée. participe.

DISPUTEUR. s. m. Celui qui aime à disputer, à contredire. *Grand disputeur.* || Adject. *Cet homme est très-disputeur.*

DISQUE. s. m. (grec *discos,* disque.) Sorte de palet que les anciens, dans leurs jeux et dans leurs exercices, jetaient au loin, pour faire paraître leur force et leur adresse. || Il se dit, par analogie, de Ce qui ressemble à un disque, et surtout de La surface visible des grands astres, qui, à nos yeux, paraissent ronds et plats. *Le disque du soleil.* || Il se dit, par extens., en botan., de La partie des fleurs radiées qui en occupe le centre, ou de La partie élargie et membraneuse d'une feuille. *Le disque d'une fleur.*

DISQUISITION. s. f. (lat. *disquisitio,* recherche.) t. didactique. Examen, recherche exacte de quelque vérité dans les sciences. Dans le langage ordinaire, on dit *Recherche,* et quelquefois *Investigation.*

DISSECTION. s. f. (lat. *dissectio,* dissection.) Action de disséquer un corps organisé, ou L'état d'un corps disséqué.

DISSEMBLABLE. adj. des 2 genres. (lat. *dissimilis,* différent.) Qui n'est point semblable, qui est différent.

DISSEMBLANCE. s. f. Manque de ressemblance.

DISSÉMINATION. s. f. (lat. *disseminare,* disséminer.) Action de disséminer, ou Le résultat de cette action. On ne l'emploie qu'au propre.

DISSÉMINER. v. a. Semer, éparpiller, répandre çà et là. Il se dit au propre et au fig. *On dissémina les troupes dans la province.* || Avec le pron. pers.

Les graines des végétaux se disséminent naturellement. || Disséminé, ée. participe.

DISSENSION. s. f. (lat. *dissensio*, dissension.) Discorde, querelle causée par l'opposition, par la diversité des sentiments ou des intérêts. *Apaiser les dissensions.*

DISSENTIMENT. s. m. Différence de sentiments, d'opinions.

DISSÉQUER. v. a. (lat. *dissecare*, disséquer.) t. de chirurgie. Diviser et ouvrir les différentes parties d'un cadavre, ou quelque partie seulement, soit pour en étudier ou en démontrer la structure, soit pour connaître les causes et le siége d'une maladie. On le dit également en parlant Des animaux. || Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des végétaux. *Disséquer une plante, une fleur, un fruit.* Ce dernier emploi est plus rare. || Fig. et fam., *Disséquer un ouvrage d'esprit*, En faire une analyse minutieuse, et le critiquer dans ses moindres parties. || Disséqué, ée. participe.

DISSÉQUEUR. s. m. Celui qui dissèque. Il ne se dit guère qu'avec un adj.

DISSERTATEUR. s. m. (lat. *dissertare*, disserter.) Celui qui disserte. Il ne se prend guère qu'en mauvaise part.

DISSERTATION. s. f. Discours ou écrit dans lequel on examine soigneusement quelque matière, quelque question, quelque ouvrage d'esprit, etc. *Savante dissertation.*

DISSERTER. v. n. Faire une dissertation.

DISSIDENCE. s. f. (lat. *dissidentia*, dissidence.) Scission; action ou état de ceux qui s'éloignent de la doctrine ou de l'opinion du plus grand nombre sur quelque matière. *Dissidence d'opinions.*

DISSIDENT, ENTE. adj. Qui professe une doctrine, une opinion différente de celle du plus grand nombre. On l'emploie surtout en matière de religion et de politique. *Membres dissidents.* || Subst. *Les dissidents.*

DISSIMILAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *dissimilis*, différent.) t. didactique. Qui n'est pas de même genre, de même espèce. Il se dit par opposition à *Similaire.*

DISSIMULATEUR. s. m. (lat. *dissimulare*, dissimuler.) Celui qui dissimule. Peu usité.

DISSIMULATION. s. f. Action de dissimuler, conduite de celui qui dissimule. || Il se dit Du caractère de celui qui est dissimulé. *Il est d'une dissimulation profonde.*

DISSIMULÉ, ÉE. adj. Couvert, artificieux, qui ne laisse pas apercevoir ses sentiments, ses desseins. *Homme dissimulé.* || Subst. *C'est un dissimulé.*

DISSIMULER. v. a. Cacher ses sentiments, ses desseins; ou, par une conduite réservée, artificieuse, ne pas les laisser apercevoir. *Dissimuler sa haine, sa douleur.* || Absol. *Savoir dissimuler.* || Faire semblant de ne pas remarquer, de ne pas ressentir quelque chose. *Dissimuler une injure, etc.* || *Se dissimuler quelque chose à soi-même*, Ne pas se l'avouer, ou Ne pas le reconnaître. *Je ne me dissimule pas qu'il y aura des difficultés à vaincre.* || Dissimuler, Rendre moins apparent. *Dissimuler les défauts d'un ouvrage. Cette robe dissimule les défauts de sa taille.* || Dissimulé, ée. participe.

DISSIPATEUR, TRICE. s. (lat. *dissipare*, dissiper.) Dépensier, prodigue, qui dépense beaucoup.

DISSIPATION. s. f. Évaporation, déperdition. Dans ce sens, il ne se dit guère qu'en parlant De ce qu'on appelait Esprits animaux. || Dans un sens plus général, Action par laquelle une chose est dissipée ou se dissipe. Se dit surtout de L'action de consumer un bien par de grandes dépenses, et de Ces dépenses mêmes. *Il s'est ruiné par ses dissipations.* || Dissipation, L'état d'une personne dissipée, d'une personne qui vit au milieu des plaisirs. *Vivre dans la dissipation.* || Distraction, récréation. *Il vous faut de la dissipation.*

DISSIPER. v. a. Disperser, écarter, défaire, détruire. *Dissiper une armée. Le soleil dissipe les nuages.* || Fig., dans le même sens. *Dissiper les factions, les terreurs de quelqu'un.* || Dissiper, particulièrement, Consumer par des dépenses excessives, par des profusions. *Dissiper son bien.* || Fig., dans un sens analogue. *Dissiper son temps en de frivoles occupations.* || Dissiper, signifie encore, Distraire, procurer de la récréation. *Ce jeu dissipe l'esprit.* Absol., *La promenade dissipe.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans la plupart de ses acceptions. *Leur armée se dissipa. Le brouillard se dissipe. Mes illusions se dissipèrent.* || Dissipé, ée. participe. || *Avoir l'esprit dissipé, être dissipé*, N'avoir point d'attention à ce qu'on fait, à ce qu'on entend, ou à ce qu'on dit soi-même. || *Être dissipé*, Être trop répandu dans le monde, et plus occupé de ses plaisirs que de ses devoirs.

DISSOLU, UE. adj. (lat. *dissolutio*, dissolution.) Impudique, débauché. || Il se dit Des choses, dans un sens analogue. *Vie dissolue.*

DISSOLUBLE. adj. des 2 genres. t. de chimie. Qui peut être dissous. On dit plus ordinairement, *Soluble.*

DISSOLUMENT. adv. D'une manière dissolue. Peu usité.

DISSOLUTIF, IVE. adj. t. de médec. et de chimie. Qui a la vertu de dissoudre. *Remèdes dissolutifs.* On dit aussi, *Vertu dissolutive.* A vieilli.

DISSOLUTION. s. f. Séparation des parties d'un corps naturel qui se dissout. *Tomber en dissolution.* || *La dissolution des humeurs, du sang*, La trop grande fluidité du sang, des humeurs. Cette façon de parler n'est usitée que dans le langage des médecins humoristes. || *La dissolution du corps et de l'âme*, La séparation du corps et de l'âme. || Dissolution, figur. *La dissolution de l'empire romain. Le roi a prononcé la dissolution de la chambre.* || *La dissolution d'un mariage*, La rupture du lien conjugal. || En jurispr., *Dissolution de communauté*, Cessation de la communauté de biens entre conjoints. *Dissolution de société*, Cessation d'une société de commerce. || Dissolution, fig., Débauche, déréglement de mœurs. Il se dit surtout De ce qui regarde l'incontinence. *Se livrer à la plus honteuse dissolution.* || Dissolution, particulièrement, en chimie, L'opération qui consiste à séparer les unes des autres les parties d'un corps solide, au moyen d'un fluide avec lequel elles se combinent. *Mettre en dissolution.* || Il se dit Du résultat de cette opération. *Une dissolution de savon.*

DISSOLVANT, ANTE. adj. Qui a la vertu de dissoudre. *C'est une des substances les plus dissolvantes.* On dit de même, *Qualité dissolvante.* || Subst. masc., il est synonyme de *Menstrue*, qui vieillit. *L'eau est le dissolvant des sels.*

DISSONANCE. s. f. (lat. *dissonus*, dissonant.) t. de musique. Faux accord, relation d'un son à un autre avec lequel il n'est pas consonnant. || *Sauver une dissonance*, La faire suivre d'un accord convenable qui empêche qu'elle ne blesse l'oreille. On dit en un sens analogue, *Préparer une dissonance.*

DISSONANT, ANTE. adj. t. de musique. Qui forme dissonance. *Sons dissonants.*

DISSONER. v. n. t. de musique. Former dissonance.

DISSOUDRE. v. a. (lat. *dissolvere*, dissoudre.) (*Je*

dissous; nous dissolvons. Je dissolvais. J'ai dissous. Je dissoudrai. Je dissoudrais. Dissous; dissolvez. Que je dissolve. Dissolvant. Opérer la séparation des parties d'un corps solide. Il se dit surtout en parlant De l'action d'un fluide qui pénètre un corps solide et s'empare de ses molécules. *Ces acides dissolvent les métaux.* || Il se dit particulièrement, en médecine, De ce qui fait disparaître une obstruction, un engorgement, de ce qui détruit une concrétion. *Dissoudre un engorgement.* || Figur., Rompre, diviser, faire cesser d'exister. *Dissoudre une société de commerce, une assemblée législative.* || Dissoudre, avec le pron. pers., se dit non-seulement De ce qui est dissous par un fluide, mais aussi De tout corps dont les parties cessent de rester agrégées, par quelque cause que ce soit. *Le sucre se dissout dans l'eau.* Avec ellipse du pron., *Faire dissoudre quelque chose dans de l'eau, etc.* || Avec le pron. pers. dans le sens fig. *Le mariage se dissout par la mort de l'un des conjoints.* || Dissous, oute. participe.

DISSUADER. v. a. (lat. *dissuadere*, dissuader.) Détourner quelqu'un de l'exécution d'un dessein, le porter à ne pas exécuter une résolution prise. *On l'a dissuadé de partir.* || Dissuadé, ée. participe.

DISSUASION. s. f. Effet des discours, des raisons qui dissuadent. Peu usité.

DISSYLLABE. adj. des 2 genres. (grec *dissyllabos*, dissyllabe.) t. de gramm. Qui est de deux syllabes. *Mot dissyllabe.* || Subst., au masc. *Ce vers est composé de dissyllabes.*

DISSYLLABIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit Des vers dont tous les mots sont des dissyllabes, et Des vers qui n'ont que deux syllabes.

DISTANCE. s. f. (lat. *distantia*, distance.) L'espace, l'intervalle d'un lieu à un autre, d'un objet à un autre. *La distance des lieux. Se tenir à une distance respectueuse. Parcourir une distance.* || *Tenir à distance*, Empêcher d'approcher. Cela se dit aussi, fig., Pour exprimer une certaine réserve d'orgueil ou de dignité, qui repousse la familiarité. || Distance, se dit, par extens., d'Un intervalle de temps. *La distance des temps. La distance qui sépare ces deux époques.* || Il s'emploie fig., surtout pour exprimer Différence. *L'amour rapproche les distances.*

DISTANT, ANTE. adj. Éloigné. || Il se dit aussi en parlant Du temps. *Ces deux époques ne sont pas fort distantes l'une de l'autre.*

DISTENDRE. v. a. (lat. *distendere*, distendre.) t. de médec. Causer une tension considérable. || Avec le pron. pers. *Quand la peau se distend.* || Distendu, ue. participe.

DISTENSION. s. f. t. de médec. Tension considérable, comme est, par exemple, celle de l'estomac et de l'utérus quand des matières plus ou moins abondantes s'y accumulent.

DISTILLATEUR. s. m. (lat. *distillare*, distiller.) (On ne prononce qu'une L dans ce mot et dans les quatre suivants.) Celui qui fait des distillations. Particulièrement, Celui dont la profession est de fabriquer par la distillation toutes sortes d'eaux, d'huiles, d'essençes, de liqueurs, etc.

DISTILLATION. s. f. t. de chimie, de pharmacie, etc. Action, opération par laquelle on sépare, à l'aide du feu, les principes volatils d'un corps d'avec ses principes fixes, les premiers se dégageant sous forme de vapeurs ou de gaz, que l'on recueille, et les autres restant au fond du vase. || Ce qui est obtenu par distillation. *Distillations précieuses.* Ce sens a vieilli.

DISTILLATOIRE. adj. des 2 genres. t. de chimie, de pharmacie, etc. Qui sert à distiller, propre aux distillations. *Appareil distillatoire.*

DISTILLER. v. a. t. de chimie, de pharmacie, etc. Faire une distillation, des distillations; ou Soumettre à la distillation. || Poétiq. et par extens., *Le miel que l'abeille distille*, Qu'elle extrait du suc des fleurs. || Distiller, dans certaines phrases fig. du langage ordinaire, Épancher, répandre, verser. *Distiller sa rage. Le fiel que sa bouche distille.* || Neutr., Dégoutter, couler. *Distiller lentement, goutte à goutte.* || Distillé, ée. participe.

DISTILLERIE. s. f. Lieu où l'on fait des distillations en grand.

DISTINCT, INCTE. adj. (lat. *distinctio*, distinction.) Différent, séparé d'un autre. || Il se dit également Des objets dont la forme est bien aperçue, ou qui ne paraissent pas confondus avec d'autres. *Peu à peu les objets devinrent plus distincts.* || Il signifie aussi, tant au propre qu'au fig., Clair et net. *Un son distinct. Notion distincte.*

DISTINCTEMENT. adv. Nettement, clairement, d'une manière distincte. *Voir distinctement les objets.*

DISTINCTIF, IVE. adj. Qui distingue.

DISTINCTION. s. f. Division, séparation. *Tout y est pêle-mêle sans distinction.* || L'action de mettre une différence entre des personnes ou des choses, ou d'avoir égard à la différence qui est entre elles. *Faire distinction des personnes. Tout fut passé au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe.* || Il se dit également de Ce qui établit ou indique une différence entre des personnes ou des choses. *Créer des distinctions entre les personnes.* || Particulièrement, L'explication, l'indication des divers sens qu'une proposition peut recevoir. *Il y a ici une distinction importante à faire.* || Distinction, Prérogative, honneur, marque de préférence, d'estime, d'égard. *Il aime les distinctions. Distinction très-flatteuse.* || De distinction. Locution qu'on emploie comme une sorte de qualificatif, en parlant D'une personne qui s'est distinguée dans son état par son mérite. *Un officier de distinction.* Cela se dit également Des personnes distinguées par la naissance ou par les dignités. *Des personnes de distinction.* On le dit aussi Des choses qui distinguent, qui honorent. *Charge de distinction.*

DISTINGUER. v. a. Discerner par la vue, par l'ouïe, ou par les autres sens. *Je le distinguai dans la foule. Distinguer les odeurs.* || Discerner par l'opération de l'esprit. *Distinguer le bien et le mal.* || Distinguer, Diviser, séparer, reconnaître la différence, ou y avoir égard. *Distinguer les divers sens d'un mot. Distinguer les temps, les lieux.* || *Distinguer une proposition*, ou absol., *Distinguer*, Marquer les divers sens qu'une proposition peut recevoir. || Distinguer, Rendre distinct, différent. *Les qualités qui distinguent une chose d'une autre.* || Particulièrement, Élever au-dessus des autres, tirer du commun, rendre remarquable. *Les talents qui vous distinguent.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans les deux acceptions qui précèdent. *Cet écrivain se distingue surtout par la clarté. Chercher à se distinguer.* || Distinguer, Remarquer, préférer, ou Traiter avec distinction. *Il aime qu'on le distingue et qu'on le flatte.* || Distingué, ée. participe.

DISTIQUE. s. m. (grec *distichos*, distique.) t. de versific. On appelle ainsi Deux vers qui renferment un sens complet.

DISTORSION. s. f. (lat. *distortio*, distorsion.) État d'une partie du corps qui se tourne d'un seul côté par le relâchement des muscles opposés, ou par

la contraction des muscles correspondants. || La torsion, le déplacement d'une partie du corps, d'un membre.

DISTRACTION. s. f. (lat. *distrahere*, distraire.) Démembrement, séparation d'une partie d'avec son tout. Dans cette acception, il ne s'emploie guère qu'en termes de pratique. *Demande en distraction.* || *Distraction de dépens*, Action d'adjuger à un avoué les dépens qu'il affirme avoir avancés pour sa partie. || *Distraction de juridiction*, Action d'ôter à un juge la connaissance d'une affaire, pour l'attribuer à un autre. || Distraction, L'inapplication aux choses dont on devrait s'occuper. *Faire une chose par distraction.* || Il se dit Des effets de cette disposition d'esprit, et en général de Tout relâchement d'attention causé par quelque chose d'étranger à ce dont on devrait s'occuper. *Il a de fréquentes distractions.* || De Ce qui amuse, délasse ou distrait l'esprit. *Vous auriez besoin de distraction.*

DISTRAIRE. v. a. (Il se conjugue comme *Traire.*) Tirer, séparer une partie d'un tout, etc. Dans ce sens, il n'est guère usité qu'en termes de pratique. *Cette terre fut distraite de tel apanage.* || *Opposition à fin de distraire*, Opposition que l'on forme pour demander qu'un immeuble compris mal à propos dans une saisie immobilière, en soit distrait, retiré. || *Distraire quelqu'un de ses juges naturels*, L'obliger à comparaître devant d'autres juges que ceux qui lui sont donnés par la loi. || Distraire, fig., Détourner de quelque application. *Il m'est venu distraire de mes études.* || Éloigner l'esprit de ce qui le fatigue ou l'obsède; amuser, divertir. *Il chercha à la distraire de sa douleur.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans les deux sens qui précèdent. *Se distraire de son travail.* || Distraire, Détourner d'un dessein, d'une résolution. Dans ce sens, on dit plus ordinairement et mieux, *Détourner.* || Distrait, aite. participe. || Adj., Qui n'a point d'attention à ce qu'il dit ou à ce qu'il fait, ou qui n'est point à ce qu'on lui dit. *C'est un homme distrait.* || Il se dit également De ce qui dénote que l'on est distrait. *Air distrait.* || Substantiv., en parlant Des personnes. *La Bruyère a peint le distrait.*

DISTRIBUER. v. a. (lat. *distribuere*, distribuer.) Départir, répartir, partager. *Distribuer une somme d'argent. Distribuer un travail entre des ouvriers. Distribuer le blâme et la louange. Distribuer des grâces.* Avec le pron. pers. *Le sang se distribue du cœur dans les artères.* || En t. de palais, *Distribuer un procès*, Commettre un juge pour examiner les pièces, les écritures d'un procès, et en faire son rapport. || Distribuer, en t. d'imprim., Replacer dans leurs cassetins les différentes lettres, qui ont servi à faire une composition. On l'emploie souvent sans régime. || Distribuer, Diviser, ou disposer, ranger. *Distribuer avec méthode. La lumière est bien distribuée.* || *Distribuer un appartement, l'intérieur d'un édifice*, Le partager en diverses pièces affectées chacune à un usage particulier. || Distribué, ée. participe.

DISTRIBUTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui distribue. *Distributeur des grâces, des récompenses.*

DISTRIBUTIF, IVE. adj. Qui distribue, qui répartit. || Il se dit, en t. de gramm. et de logique, par opposition à Collectif. *Sens distributif.*

DISTRIBUTION. s. f. Action de distribuer, ou Le résultat de cette action. *Distribution de vivres. Distribution du travail, des prix.* || Particulièrement, en t. de procéd., La répartition entre créanciers des deniers provenant d'une saisie faite sur leur débiteur commun. || Distribution, en t. d'imprim., Action de replacer des lettres dans leurs cassetins. On le dit, collectivement, Des lettres mêmes qui sont à replacer, à distribuer. *Voici de la distribution.* || Distribution, Ce que l'on distribue à des chanoines pour leur droit de présence au service divin. || Distribution, Division, disposition, arrangement, ordonnance. Cette acception est souvent usitée en littérature et dans les arts. *La distribution d'un discours. La distribution de la lumière dans un tableau.* || Particulièrement, en architecture, La division intérieure d'un appartement, d'un édifice en plusieurs pièces qui servent à différents usages. *La distribution de cet appartement est bien entendue.*

DISTRIBUTIVEMENT. adv. t. de logique. Dans un sens distributif.

DISTRICT. s. m. (lat. *districtus*, district.) t. de pratique ancienne. Étendue de juridiction. || Fig. et fam., *Cela n'est pas de mon district*, Cela n'est pas de ma compétence, il ne m'appartient pas d'en connaître. || District, s'est dit aussi de Chacune des divisions principales d'un département.

DIT. s. m. (lat. *dictum*, mot.) Mot, propos, maxime, sentence. *Un dit mémorable. Les dits et gestes des anciens.* || Prov., *Avoir son dit et son dédit*, Être sujet à se dédire, à se rétracter, à changer aisément d'avis.

DITHYRAMBE. s. m. (grec *dithyrambos*, dithyrambe.) Espèce de poëme lyrique qui se distingue de l'ode par un enthousiasme plus impétueux, et par l'irrégularité des mesures et des stances.

DITHYRAMBIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient au dithyrambe, qui tient du dithyrambe.

DITO. Mot invariable emprunté de l'italien. Il s'emploie dans les livres de commerce, dans les factures, etc., à peu près de la même manière que le mot latin *Idem*, lorsqu'on ne veut pas répéter le nom d'une espèce de marchandise déjà désignée.

DITON. s. m. (grec *ditonos*, de deux tons.) t. de musique. Tierce majeure ou mineure, intervalle composé de deux tons, ou d'un ton et d'un semi-ton.

DIURÉTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *diourêticos*, diurétique.) t. de médec. Apéritif, qui fait uriner. || Substantiv., au masc. *C'est un bon diurétique.*

DIURNAL. s. m. (lat. *diurnus*, diurne.) Livre de prières qui contient l'office canonial de chaque jour, à l'exception des matines, et quelquefois des laudes.

DIURNE. adj. des 2 genres. D'un jour, ou De jour. Il se dit en astron.: *Le mouvement diurne de la terre. Arc diurne* (voyez Arc); en hist. nat.: *Plantes diurnes. Les lépidoptères diurnes*, ou substantiv., *Les diurnes.*

DIVAGATION. s. f. (lat. *divagari*, divaguer.) t. de jurispr. Action de laisser divaguer. || Divagation, dans le langage ordinaire, L'action de s'écarter de la question, du sujet sur lequel on parle ou on écrit. Dans cette acception, il s'emploie surtout au pluriel. *Se jeter dans des divagations qui font perdre le sujet de vue.*

DIVAGUER. v. n. t. de jurispr. Errer çà et là. Il se dit Des animaux féroces ou malfaisants, des fous et des furieux, livrés à eux-mêmes par l'imprudence ou la négligence de ceux qui devraient les surveiller. || Divaguer, dans le langage ordinaire, S'écarter de la question, du sujet sur lequel on parle ou on écrit.

DIVAN. s. m. Terme employé dans le Levant pour désigner, Un conseil suprême, un tribunal, une assemblée de notables. || *Le divan impérial*, ou absol., *Le divan*, Le conseil du Grand Seigneur; Le ministère ottoman. || Divan, par extens., Estrade, sofa,

tel que celui où s'asseyent les membres d'un divan.

DIVE. adj. f. (lat. *diva*, divine.) Vieux mot qui signifiait, Divine. || Substantiv., Sorte de déesse subalterne, dans la mythologie orientale.

DIVERGENCE. s. f. (lat. *divergium*, détour.) t. de géom. et d'optique. Situation de deux lignes, de deux rayons, qui vont en s'écartant. || Il s'emploie fig., et se dit surtout en parlant Des opinions. *Divergence d'opinions.*

DIVERGENT, ENTE. adj. t. de géom. et d'optique. Il se dit Des lignes, des rayons qui vont en s'écartant l'un de l'autre. *Rayons divergents.* || Fig. *Des opinions divergentes.*

DIVERGER. v. n. t. de géom. et d'optique. Il se dit Des lignes, des rayons qui vont en s'écartant l'un de l'autre. *Ces deux lignes divergent.*

DIVERS, ERSE. adj. (lat. *diversus*, divers.) Différent, dissemblable, qui est de nature ou de qualité différente. || Quelquefois, au pluriel, Plusieurs. *Il a parlé à diverses personnes. En divers lieux.*

DIVERSEMENT. adv. En diverses manières, différemment.

DIVERSIFIER. v. a. (lat. —*facere*, faire.) Varier, changer de plusieurs façons. *Diversifier les mets, la conversation.* || Avec le pron. pers. *Des nuances qui se diversifient à l'infini.* || Diversifié, ée. participe.

DIVERSION. s. f. (lat. *divertere*, détourner.) Action par laquelle on détourne, on oblige à se détourner; L'effet de cette action. Il se dit tant au propre qu'au figuré. *Il est entré dans le pays ennemi pour faire diversion. Cela fera diversion à votre douleur.*

DIVERSITÉ. s. f. (lat. *diversitas*, diversité.) Variété, différence.

DIVERTIR. v. a. (lat. *divertere*, détourner.) Détourner, distraire. *Divertir quelqu'un de ses occupations.* En ce sens, il vieillit. || Soustraire, dérober, s'approprier illégitimement. *Divertir des papiers importants.* || *Divertir des fonds, des deniers, etc.*, signifie quelquefois simplement, Les appliquer à un usage différent de celui auquel ils étaient destinés, les dilapider. *Divertir les fonds de l'État.* || Divertir, Désennuyer, amuser, récréer. *Il faut le divertir.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans le sens de Se réjouir, prendre du plaisir, s'ébattre. *Ces jeunes gens se divertissent à jouer à la paume.* || Plaisanter, se moquer. *Ces messieurs voulaient se divertir à mes dépens.* || Diverti, ie. participe. *Fonds divertis.* N'est guère usité qu'en ce sens.

DIVERTISSANT, ANTE. adj. Qui divertit, qui réjouit, qui récrée. *Ce spectacle est fort divertissant.*

DIVERTISSEMENT. s. m. Récréation, plaisir, amusement. Il se dit ordinairement d'Un plaisir honnête. || Il se dit particulièrement Des danses, quelquefois mêlées de chant, qui font partie d'un opéra ou de quelque autre pièce de théâtre. *Une pièce avec des divertissements.* || Divertissement, L'action de divertir des effets, des fonds, etc.

DIVIDENDE. s. m. (lat. *dividere*, diviser.) t. d'arithm. Nombre à diviser selon la règle de division. || Dividende, t. de commerce et de finance, La portion d'intérêt ou de bénéfice qui revient à chaque actionnaire d'une compagnie de commerce ou de finance, et qui se paye, soit à la fin de l'année, soit à d'autres époques convenues. || La portion afférente à chaque créancier sur la somme qui reste à partager après la liquidation d'une maison en faillite.

DIVIN, INE. adj. (lat. *divinus*, divin.) Qui est de Dieu, d'un dieu; qui appartient à Dieu, à un dieu. *La miséricorde divine. La grâce divine.* || *Un être divin*, Un être dont la nature est divine. || *Les personnes divines*, Les trois personnes de la Trinité. *Le Verbe divin*, Le Fils de Dieu. || Divin, se dit De ce qui est relatif à Dieu, à un dieu. *Culte, service, office divin. Droit divin. Les honneurs divins.* || Divin, se dit fig. De ce qui semble être au-dessus des forces de la nature. || De ce qui est excellent, parfait dans son genre. *Ouvrage divin. Homme divin.*

DIVINATION. s. f. (lat. *divinatio*, divination.) Art prétendu de deviner, de prédire l'avenir. || Il se dit Des moyens employés pour deviner et prédire.

DIVINATOIRE. adj. des 2 genres. Il se dit De la science prétendue des devins, et Des choses qu'ils emploient pour mettre cette science en pratique. *Science divinatoire.*

DIVINEMENT. adv. (lat. *divinus*, divin.) Par la vertu divine, par la puissance de Dieu, d'un dieu. || Fig. et par exagérat., Excellemment, parfaitement. *Cette femme chante divinement.*

DIVINISER. v. a. Reconnaître pour divin, mettre au rang des dieux. || Fig., Exalter, préconiser outre mesure. *C'est un enthousiaste qui divinise tout ce qu'il aime.* || Divinisé, ée. participe.

DIVINITÉ. s. f. Essence divine, nature divine. || Il se prend aussi pour Dieu même. *Honorer la Divinité.* || Il se dit également Des dieux et des déesses du paganisme. *Les divinités fabuleuses.* || Il s'emploie fig. et par exagérat., en poésie, quand on parle d'Une belle femme. *La divinité que j'adore.*

DIVIS. s. m. (lat. *divisio*, partage.) Opposé à *Indivis. Posséder par divis*, Posséder par suite d'un partage. Peu usité.

DIVISER. v. a. Partager, séparer réellement ou fictivement une chose en deux ou plusieurs parties. *Diviser une ville en arrondissements. Diviser un discours, une somme.* || Particulièrement, en arithm., Chercher combien de fois un nombre est contenu dans un autre. || Fig., Mettre en discorde, désunir. *L'intérêt a divisé cette famille. Diviser les esprits.* || Avec le pron. pers. *Ils se divisèrent en petits groupes. Les esprits ne tardèrent pas à se diviser.* || Divisé, ée. participe. || Il se dit adjectiv., surtout en botan., De ce qui est naturellement fendu, partagé profondément en deux ou plusieurs parties.

DIVISEUR. s. m. t. d'arithm. Nombre par lequel on en divise un plus grand. || Adjectiv., *Le nombre diviseur.*

DIVISIBILITÉ. s. f. t. didactique. Qualité de ce qui peut être divisé.

DIVISIBLE. adj. des 2 genres. t. didactique. Qui peut être divisé.

DIVISION. s. f. Séparation réelle ou fictive, partage. *La division des parties d'un corps, d'un héritage, d'un sermon. Division par chapitres.* || Particulièrement, dans les assemblées délibérantes, La séparation que l'on fait des propositions contenues dans une motion, dans une question, etc., pour les discuter séparément, et les adopter ou les rejeter l'une après l'autre. *On a demandé la division de la question*, ou simplement, *la division.* || En jurispr., *Bénéfice de division*, Exception par laquelle une caution poursuivie pour toute la dette, quoiqu'il y ait d'autres cautions, oppose qu'elle ne peut être recherchée que pour sa part et portion. || En t. de pratique, *Sans division ni discussion*, Solidairement l'un pour l'autre, et un seul pour le tout. || Division, dans une acception particulière, Celle des quatre premières règles ou opérations d'arithmétique par laquelle on di-

vise, c'est-à-dire, par laquelle on cherche combien de fois un nombre est contenu dans un autre. || DIVISION, fig., Désunion, discorde. *Mettre la division dans une famille. Divisions intestines.* || DIVISION, Chacune des parties d'un tout divisé. *Les divisions d'un livre.* || *Division militaire,* Partie du territoire français gouvernée par un officier général pour ce qui concerne l'administration militaire. || DIVISION, se dit particulièrement, en termes de guerre, Des parties principales d'une armée ou d'un corps d'armée. *Général de division.* || Il se dit de La réunion de deux compagnies ou pelotons. *Former les divisions. Défiler par divisions.* || DIVISION, en t. de marine, Certain nombre de vaisseaux d'une armée navale, qui sont ordinairement commandés par un officier général. || DIVISION, se dit, dans les grandes administrations, d'Un certain nombre de bureaux placés sous la direction d'un commis principal que l'on nomme *Chef de division.* || DIVISION, en botan., se dit Des parties d'une chose qui est fendue ou partagée naturellement. *Les divisions d'un calice.* || DIVISION, en t. d'imprim., est synonyme de *Tiret,* parce que le tiret sert à marquer, à la fin des lignes, qu'un mot est divisé.

DIVISIONNAIRE. adj. m. De division. Il ne s'emploie guère que dans ces dénominations : *Inspecteur divisionnaire,* Celui qui est chargé d'une inspection dans une certaine étendue de territoire; *Capitaines divisionnaires,* Ceux qui commandent les divisions quand elles marchent ou défilent de front, ou quand elles opèrent isolément.

DIVORCE. s. m. (lat. *divortium,* divorce.) Rupture légale du mariage du vivant des époux. || Il se dit, fig., Des simples dissensions qui naissent entre époux. || Il s'applique même Aux dissensions entre les amis, les concitoyens, etc. *Cet homme est en divorce avec tous ses amis.* || Fig., Une séparation volontaire d'avec les choses auxquelles on était fort attaché. *Il a fait divorce avec les plaisirs.*

DIVORCER. v. n. Faire divorce. || DIVORCÉ, ÉE. participe. *Homme divorcé, femme divorcée,* Homme, femme qui a fait divorce.

DIVULGATION. s. f. (lat. *divulgare,* divulguer.) Action de divulguer, ou État d'une chose divulguée.

DIVULGUER. v. a. Rendre public ce qui n'était pas su. *Divulguer un secret.* || DIVULGUÉ, ÉE. participe.

DIX. adj. numéral des 2 genres. (lat. *decem,* dix.) Nombre pair qui se compose de deux fois cinq, et qui suit immédiatement le nombre neuf. L'*X* se prononce comme un Z devant une voyelle. *Dix arpents.* Devant une consonne ou une lettre aspirée, il ne se prononce point. *Dix cavaliers.* Quand il est final, ou qu'il est suivi d'un repos, il se prononce fortement comme une S initiale. *Nous sommes dix.* Il se prononce de même dans *Dix-sept, dix-huit, dix-neuf.* || Fam. et par exagérat., *Plus de dix fois, dix fois pour une,* Souvent, plusieurs fois. || DIX, s'emploie quelquefois pour Dixième. *Page dix.* || Il est subst. masc., dans le premier sens. *Dix, multiplié par trois.* || *Le dix du mois,* Le dixième jour du mois. || DIX, subst., Carte à jouer marquée de dix points. *Un dix de cœur.* Au piquet, *Quatorze de dix.*

DIXIÈME. adj. des 2 genres. (On prononce *Dizième.*) Nombre ordinal de Dix. || *La dixième partie,* ou substantiv., *Le dixième,* Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en dix parties égales. *Il a un dixième dans cette affaire.*

DIXIÈMEMENT. adv. (On prononce *Dizièmement.*) En dixième lieu.

DIXME. s. f. *Voyez* DÎME.

DIZAIN. s. m. (On écrivait autrefois *Dixain,* ainsi que *Dixaine et Dixenier.*) Ce qui est composé de dix parties. Il se dit principalement Des pièces de poésie et des stances ou strophes composées de dix vers. || Chapelet composé de dix grains. *Dire tous les jours son dizain.* || *Un dizain de cartes,* Dix jeux de cartes dans un paquet.

DIZAINE. s. f. Total de choses ou de personnes composé de dix. || Particulièrement, en arithm., Collection de dix unités. *La colonne des dizaines.*

DIZEAU. s. m. Tas de dix gerbes, de dix bottes. *Un dizeau.*

DIZENIER. s. m. (On dit aussi, *Dizainier.*) Chef d'une dizaine, ou qui a dix personnes sous sa charge. C'était autrefois Le nom de certains officiers de ville. *Les quarteniers, les dizeniers, etc., de Paris*

D-LA-RÉ. Ancien terme de musique, par lequel on désignait le ton de *ré.*

DOCILE. adj. des 2 genres. (lat. *docilis,* docile.) Qui a de la disposition à se laisser conduire et diriger. || Il se dit, par extension, Des animaux. *Un bœuf docile au joug.*

DOCILEMENT. adv. Avec docilité.

DOCILITÉ. s. f. Qualité par laquelle on est docile, disposition naturelle à se laisser diriger. *Il a une grande docilité.*

DOCIMASTIQUE ou DOCIMASIE. s. f. (grec *dokimasia,* essai.) t. de métallurgie. Art d'essayer en petit les minerais, pour connaître la qualité et la quantité des métaux qu'ils contiennent.

DOCTE. adj. des 2 genres. (lat. *doctus,* savant.) Savant, érudit. || Il s'applique également Aux choses. *De doctes leçons.* || Il se prend substantiv., surtout au pluriel. *Les doctes ne sont pas de cet avis.*

DOCTEMENT. adv. Savamment, d'une manière docte.

DOCTEUR. s. m. (lat. *doctor,* maître.) Celui qui est promu, dans une université, au plus haut degré de quelque faculté. *Le diplôme de docteur.* || *Docteur-régent,* autrefois Docteur qui enseignait publiquement. || DOCTEUR, absol., Médecin. *Consulter son docteur.* Ce sens et le suivant sont fam. || Il se dit, en mauvaise part, de Quiconque se donne l'air capable. *Faire le docteur. Ton de docteur.* || DOCTEUR, Celui qui donne des enseignements, maître. En ce sens, on l'applique surtout Aux hommes qui se sont illustrés dans la philosophie scolastique, et il est ordinairement accompagné d'une épithète. *Le Docteur séraphique, etc.* || *Les docteurs de l'Église,* se dit de Ceux qui enseignent les vérités du christianisme, et particulièrement des Pères de l'Église qui ont le plus écrit, et dont les doctrines ont dominé, tels que saint Athanase, saint Jean Chrysostome. || *Les docteurs de la loi,* se dit, dans le Nouveau Testament, de Ceux qui enseignaient et interprétaient la loi judaïque.

DOCTORAL, ALE. adj. Appartenant au docteur. || Fig. et dans un sens de critique, *Ton doctoral, morgue doctorale, etc.,* se disent du ton tranchant, de la suffisance ridicule de certains savants.

DOCTORAT. s. m. Degré, qualité de docteur.

DOCTORERIE. s. f. Acte qu'on fait en théologie pour être reçu docteur.

DOCTRINAIRE. s. m. (lat. *doctrina,* doctrine.) Prêtre ou clerc séculier de la Doctrine chrétienne, père de la Doctrine chrétienne. Adjectiv., *Un prêtre doctrinaire.*

DOCTRINAL, ALE. adj. t. de théol. Il se dit Des

avis, des sentiments que les docteurs, les universités, donnent en matière de doctrine, de morale, etc.

DOCTRINE. s. f. Savoir, érudition. *Profonde doctrine.* || Plus ordinairement, Ce que l'on croit ou qu'on enseigne, les maximes, les opinions qu'on professe ou qu'on adopte sur quelque matière. On le dit surtout en matière de religion et de philosophie. *Doctrine orthodoxe, dangereuse. Saine doctrine. La doctrine de l'Évangile. Un point de doctrine. La doctrine de l'intérêt personnel.* || *Doctrine chrétienne.* Nom de deux congrégations religieuses, instituées, l'une en France et l'autre en Italie, pour enseigner la doctrine chrétienne et catéchiser les peuples.

DOCUMENT. s. m. (lat. *documentum*, document.) Titre, preuve par écrit, renseignement. *Un document précieux.*

DODÉCAÈDRE. s. m. (grec *dódéca*, douze, *édra*, face.) t. de géom. Corps solide régulier dont la surface est formée de douze pentagones réguliers.

DODÉCAGONE. s. m. (grec —, *gónia*, angle.) t. de géom. Figure rectiligne qui a douze côtés.

DODÉCANDRIE. s. f. (grec —, *andres*, mâles.) t. de botan. Il se dit de La classe du système de Linné qui renferme les plantes dont les fleurs ont douze étamines.

DODINER (SE). v. pron. Avoir beaucoup de soin de sa personne. Fam. et peu usité. || Dodiner, s'emploie neutr. en termes d'horlogerie, Avoir un certain mouvement. *Ce balancier dodine bien.*

DODO. s. m. Mot du langage familier, dont on se sert en parlant aux enfants. *Faire dodo*, Dormir.

DODU, UE. adj. Gras, potelé, qui a beaucoup d'embonpoint. Fam.

DOGARESSE. s. f. La femme d'un doge.

DOGAT. s. m. (ital. *doge*, doge.) La dignité de doge, ou La durée de cette dignité.

DOGE. s. m. On appelait ainsi Le chef de la république de Venise, et Celui de la république de Gênes.

DOGMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *dogma*, dogme.) Qui appartient au dogme, qui concerne le dogme; et plus ordinairement, par extens., Qui est consacré, usité dans l'école. *Terme dogmatique.* || Absol., comme subst. masc., Le style dogmatique. *Tel mot n'est d'usage que dans le dogmatique.* || Dogmatique, adj., Qui dogmatise, qui exprime ses opinions d'une manière impérieuse et tranchante. *C'est un esprit dogmatique.* || *Ton dogmatique*, Le ton d'une personne qui dogmatise. || *Philosophie dogmatique*, par opposition à *Philosophie sceptique*, Celle qui établit des dogmes. On dit dans le même sens, *Un philosophe dogmatique.*

DOGMATIQUEMENT. adv. D'une manière dogmatique, selon les règles de l'école. || D'un ton décisif et sentencieux.

DOGMATISER. v. n. Enseigner une doctrine fausse ou dangereuse. Il se dit principalement en matière de religion. *Il dogmatise.* || Exprimer, débiter ses opinions, ses raisonnements d'un ton décisif, sentencieux et tranchant, et en homme qui veut régenter. *Il dogmatise sur tout.*

DOGMATISEUR. s. m. Celui qui a l'habitude de prendre un ton dogmatique. Il se dit toujours en mauvaise part.

DOGMATISTE. s. m. Celui qui établit des dogmes, qui dogmatise.

DOGME. s. m. Point de doctrine, proposition ou principe établi, ou regardé comme une vérité incontestable. Il se dit surtout en matière de religion et de philosophie. *Les dogmes de la religion. Dogmes philosophiques.* Par extens., *Des dogmes politiques, littéraires, etc.* || Il se dit absol., au singulier, Des dogmes d'une religion. *Attaquer le dogme.*

DOGRE. s. m. t. de marine, emprunté du hollandais *Dogger-boot.* Bâtiment de commerce qui sert ordinairement à la pêche du hareng et du maquereau, dans la Manche et dans les mers du Nord.

DOGUE. s. m. (angl. *dog*, chien.) Espèce de chien ordinairement gros et fort, qui a le museau noir et écrasé, les lèvres épaisses et pendantes, et dont on se sert pour garder les maisons, les basses-cours, etc. || Fig. et fam., *Être d'une humeur de dogue*, Être de fort mauvaise humeur.

DOGUIN, INE. s. Mâle et femelle de petits dogues.

DOIGT. s. m. (lat. *digitus*, doigt.) (On ne prononce point le G.) Chacune des parties mobiles et distinctes qui terminent la main ou le pied de l'homme. *Faire craquer ses doigts. Compter sur ses doigts. Toucher du bout du doigt. Il s'en fallait à peine d'un travers de doigt que le coup ne fût au cœur. On s'en lèche les doigts.* || Il se dit, dans un sens analogue, en parlant De quelques animaux. *Doigts du singe, de canard, etc.* || *Les doigts d'un gant*, Les parties d'un gant dans lesquelles entrent les doigts. || Fig. et fam., *À lèche-doigts*, se dit en parlant Des choses à manger qui sont données en trop petite quantité. || Fig., *Montrer quelqu'un au doigt*, S'en moquer publiquement, s'en moquer comme d'une personne décriée ou ridicule. || Fig. et fam., *Donner sur les doigts à quelqu'un*, Le châtier, lui faire souffrir quelque peine, quelque dommage, quelque confusion. *Avoir sur les doigts*, Recevoir la punition, le châtiment de quelque faute, de quelque imprudence. || Prov. et fig., *S'en mordre les doigts*, Se repentir de quelque chose. || Prov. et fig., *C'est une bague au doigt*, se dit D'une place, d'un emploi qui donne un traitement et peu d'occupation. || Fig., *Avoir des yeux au bout des doigts*, Avoir le tact très-fin, faire avec habileté des ouvrages de la main très-délicats. || Fig. et fam., *Avoir de l'esprit jusqu'au bout des doigts*, Avoir beaucoup d'esprit, faire paraître de l'esprit jusque dans les plus petites choses. || Fam., *Il y met les quatre doigts et le pouce*, se dit D'un homme qui prend avidement et malproprement dans un plat ce qui est à sa portée. Cela se dit, par extension, en parlant De tout ce qu'une personne fait sans ménagement et sans délicatesse. || Prov. et fig., *Ils sont comme les deux doigts de la main*, se dit De deux personnes extrêmement unies d'amitié. || Prov. et fig., *Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt*, Il ne faut pas s'ingérer mal à propos dans les différends des personnes naturellement unies, comme frère et sœur, mari et femme. || Fam., *Ne faire œuvre de ses dix doigts*, Ne faire rien du tout, ne point travailler. || Prov. et fig., *Savoir une chose sur le bout du doigt*, La savoir parfaitement de mémoire. || Fig. et fam., *Toucher du bout du doigt*, Toucher légèrement, ne pas trop appuyer. || Fig., *Faire toucher une chose au doigt*, La démontrer clairement. || Fig. et fam., *Mettre le doigt sur quelque chose*, Deviner, découvrir une chose. *Vous avez mis le doigt dessus.* || Fig. et fam., *Être servi au doigt et à l'œil*, Être servi ponctuellement, avec grande exactitude et au premier signe. || Fig. et fam., *Mon petit doigt me l'a dit.* Phrase qu'on emploie quelquefois avec Les enfants, pour leur faire croire que l'on sait la vérité de quelque chose qu'ils ne veulent pas avouer. || Fig., *Le doigt de Dieu*, se dit, dans certaines phrases du

style élevé, pour désigner Ce qui est ou paraît être une manifestation de la volonté particulière de Dieu. || DOIGT, se dit pour indiquer Une petite mesure qui équivaut plus ou moins exactement à un travers de doigt. *L'épée lui entra de trois doigts dans le corps. Il n'y avait qu'un doigt de vin dans le verre.* || Par exagérat., *Cette femme se met un doigt de rouge sur le visage*, Elle se met beaucoup de rouge. || Fig. et fam., *Faire un doigt de cour à une femme*, Lui dire des galanteries, lui faire un moment la cour. || *À deux doigts*, se dit quelquefois Pour exprimer une très-petite distance. *Être à deux doigts d'un précipice.* || Fig., *Être à deux doigts de sa ruine, de sa perte, etc.*, En être fort proche. || DOIGT, en t. d'astron., La douzième partie du diamètre apparent du soleil ou de la lune.

DOIGTER. v. n. t. de musique. Placer, poser, faire agir les doigts, selon une certaine méthode, sur l'instrument dont on joue. Il se dit surtout en parlant Des instruments à touches ou à manche, tels que le piano et le violon. || DOIGTER, subst. masc., La méthode, la manière de doigter. *Indiquer le doigter.*

DOIGTIER. s. m. Ce qui sert à couvrir un doigt. *Un doigtier de linge.*

DOIT. T. de commerce. *Voyez* DEVOIR.

DOL. s. m. (grec *dolos*, fraude.) t. de jurispr. Tromperie, fraude.

DOLCE. adv. t. de musique, emprunté de l'italien. Il sert à indiquer une expression douce dans l'exécution.

DOLÉANCE. s. f. (lat. *dolere*, avoir de la douleur.) Plainte. Il est principalement usité au pluriel. *Faire ses doléances.* || DOLÉANCES, se disait autrefois Des demandes ou représentations contenues dans les cahiers des états généraux ou provinciaux, pour demander le redressement de quelque grief, la diminution ou la suppression d'un impôt, etc.

DOLEMMENT. adv. D'une manière dolente. Fam.

DOLENT, ENTE. adj. Triste, affligé, plaintif. On ne l'emploie guère que par moquerie. *Il est toujours dolent. Faire le dolent.* Dans cette dernière phrase, *Dolent* est pris substantivement.

DOLER. v. a. (lat. *dolare*, doler.) Aplanir un morceau de bois, le rendre uni, ou le réduire à l'épaisseur convenable avec la doloire. || DOLÉ, ÉE. participe.

DOLIMAN. s. m. Robe longue, ouverte par devant, qui se met par-dessus les autres vêtements, et qui est en usage chez les Turcs.

DOLLAR. s. m. Monnaie des États-Unis, dont le cours ordinaire du commerce fixe la valeur à cinq francs, terme moyen.

DOLMAN. s. m. Veste de hussard dont les manches restent pendantes, et qui n'est retenue sur les épaules que par un cordon.

DOLOIRE. s. f. (lat. *dolare*, doler.) Instrument de tonnelier à lame très-large, qui sert à unir le bois ou à le réduire à l'épaisseur convenable.

DOM. Titre d'honneur qui vient du latin *Dominus* (Seigneur), et que l'on joint aux noms propres des membres de certains ordres religieux, tels que les bénédictins et les feuillants. Voyez DON.

DOMAINE. s. m. (lat. *dominium*, domaine.) Possession, propriété d'une chose réputée Bien. *Cela est du domaine d'un tel.* || Plus ordinairement Bien, fonds, héritage. *Cela fait partie de son domaine.* || *Le domaine public, le domaine de l'État*, et absol., *Le domaine* ou *Les domaines*, Les biens qui appartiennent à l'État, et dont les revenus se versent au trésor. *Receveur des domaines.* || *Être dans le domaine public, tomber dans le domaine public*, se disent particulièrement Des ouvrages littéraires et des autres productions de l'esprit ou de l'art, qui, après un certain temps déterminé par les lois, cessent d'être la propriété des auteurs ou de leurs héritiers. || *Le domaine de la couronne*, Les biens qui font partie de la liste civile, et dont les revenus se versent au trésor de la couronne. || *Le domaine privé*, Les biens qui sont la propriété privée du souverain, à quelque titre que ce soit. || *Domaine extraordinaire.* On nommait ainsi, sous l'empire, Le produit des biens de conquêtes qui ne figurait pas au budget de l'État. || *Le domaine*, signifie aussi, L'administration des domaines, ou Celle du domaine de la couronne. *Plaider contre le domaine.* || DOMAINE, se dit fig. de Tout ce qu'embrasse un art, une science, une faculté de l'intelligence, etc., de tout ce qui s'y rapporte ou en dépend. *Agrandir le domaine d'un art. Ce sujet est du domaine de l'imagination.* || *Cela n'est point de mon domaine*, Cela n'est pas de ma compétence.

DOMANIAL, ALE. adj. Qui est du domaine de l'État ou de la couronne.

DÔME. s. m. (grec *domos*, édifice.) Ouvrage d'architecture en forme de coupe renversée, qui surmonte un grand édifice; et, par extension, Tout autre ouvrage de même forme. || *Dôme de verdure, de feuillage*, Voûte de verdure, couvert de feuillage.

DOMERIE. s. f. Nom que prenaient autrefois certaines abbayes qui étaient des espèces d'hôpitaux.

DOMESTICITÉ. s. f. (lat. *domesticus*, domestique.) Condition d'une personne qui est au service d'une autre. || Il se dit quelquefois, collectivement, de Tous les domestiques d'une maison. || DOMESTICITÉ, se dit aussi en parlant Des animaux qu'on parvient à apprivoiser, par opposition à ceux qui demeurent dans l'état sauvage.

DOMESTIQUE. adj. des 2 genres. Qui est de la maison, qui appartient à la maison; ou Qui a rapport au ménage, à l'intérieur de la famille. *Économie domestique. Chagrins domestiques.* || Il se dit aussi Des animaux qui vivent dans la demeure de l'homme, qui y sont élevés et nourris, par opposition à ceux qui vivent dans l'état sauvage. *Le chien, le cheval, sont des animaux domestiques.* || *État domestique*, État d'une personne qui sert, moyennant des gages, dans la maison d'une autre. L'état d'un animal domestique ou rendu domestique. On dit dans un sens analogue au premier: *Emploi domestique. Fonction domestique. Etc.* || DOMESTIQUE, se dit encore par opposition à Étranger. *Troubles domestiques.* || DOMESTIQUE, subst. masc., se dit de Tout serviteur à gages. *Prendre un domestique.* || Il s'emploie, au fém., pour Servante. *J'ai envoyé ma domestique au marché.* || DOMESTIQUE, subst. masc., se dit collectivement de Tous les serviteurs d'une maison. *Un nombreux domestique.* || Il se dit encore pour L'intérieur de la maison, du ménage. *Je ne veux point qu'on se mêle de mon domestique.*

DOMESTIQUEMENT. adv. En qualité de domestique, à la manière d'un domestique. || Fam. Ce mot est peu usité.

DOMICILE. s. m. (lat. *domicilium*, domicile.) La demeure d'une personne, le lieu qu'elle a choisi pour son habitation ordinaire, et où elle a fixé son principal établissement. On l'emploie surtout en termes de jurisprudence et d'administration. *Changement de domicile. Violation du domicile.* || *Domicile élu*, Domicile fictif qu'une personne a déclaré

choisir pour y recevoir certaines notifications ou significations. Par opposition *Domicile réel*, Le lieu où la personne habite réellement. || *Domicile politique*, Le lieu où une personne exerce ses droits politiques. Par opposition *Domicile civil*, Le domicile ordinaire. || À DOMICILE. loc. adv. Au domicile, à la demeure de la personne à laquelle ce dont on parle est adressé, destiné.

DOMICILIAIRE. adj. des 2 genres. Qui concerne le domicile. On ne l'emploie guère que dans cette locution, *Visite domiciliaire*, Visite faite dans le domicile de quelqu'un par autorité de justice.

DOMICILIER (SE). v. pron. t. de jurispr. Prendre une habitation fixe dans un lieu. Ce verbe était autrefois d'usage à ses temps composés. *Il s'est domicilié dans cette ville.* On ne l'emploie guère aujourd'hui qu'au participe. || DOMICILIÉ, ÉE. participe. Qui a un domicile, une demeure certaine.

DOMINANT, ANTE. adj. (lat. *dominari*, dominer.) Qui domine, qui a la prépondérance, qui prévaut. Il se dit au propre et au figuré. *Parti dominant. Cet homme est obsédé d'une idée dominante qu'il applique à tout.* || En jurispr., *Fonds dominant*, Celui en faveur duquel une servitude est établie sur un fonds voisin; par opposition à *Fonds servant*, Celui sur lequel la servitude est établie.

DOMINANTE. s. f. t. de musique. La note qui fait la quinte au-dessus de la note tonique ou fondamentale. || *Sous-dominante*, La note qui fait la quarte au-dessus de la tonique.

DOMINATEUR, TRICE. s. Celui, celle qui domine, qui s'arroge une grande autorité, qui exerce un grand empire. || Adjectiv. *Esprit dominateur.*

DOMINATION. s. f. Puissance, empire, autorité souveraine. Il se dit tant au propre qu'au figuré. *L'esprit de domination.* || DOMINATIONS, au pluriel, et dans le langage mystique, Un des ordres de la hiérarchie des anges.

DOMINER. v. n. Commander souverainement, avoir une puissance absolue. || Il signifie, tant au propre qu'au figuré, Exercer de l'empire, de l'influence sur quelqu'un ou sur quelque chose, ou Avoir de la prépondérance, prévaloir. *Il domine au conseil. Il aime à dominer. Le goût qui domine maintenant.* || Il se dit, particulièrement, De ce qui paraît le plus parmi d'autres choses, de ce qui se fait le plus remarquer, de ce qui est le plus fort. *Cette figure domine dans le tableau. Une grande pensée domine dans cet ouvrage.* || Il se dit, fig., Des choses plus élevées que d'autres, et surtout Des lieux élevés d'où l'on découvre une plus ou moins grande étendue de pays, ou qui en tiennent d'autres en sujétion. *Cette tour domine sur toute la plaine.* || Il s'emploie comme verbe actif, dans l'acception précédente. *Une colline dominait la plaine.* || Verbe actif, Maîtriser, gouverner, tant au propre qu'au figuré. *Il s'est toujours laissé dominer par les femmes. Savoir dominer les événements.* || DOMINÉ, ÉE. participe.

DOMINICAIN, AINE. s. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique.

DOMINICAL, ALE. adj. (lat. *dominicus*, du Seigneur.) Qui appartient au Seigneur. On l'emploie surtout dans ces deux locutions : *L'oraison dominicale*, le *Pater*, prière que Notre-Seigneur enseigna à ses disciples. *Lettre dominicale*, La lettre qui marque, dans le calendrier, le jour du Seigneur, c'est-à-dire, le dimanche. || DOMINICALE, subst. fém., se dit Des sermons prêchés les dimanches qui n'appartiennent ni à l'avent ni au carême.

DOMINO. s. m. Camail noir que les ecclésiastiques portent aux offices, pendant l'hiver. Plus ordinairement, *Camail.* || Habillement ou costume de bal, composé d'une robe ouverte, descendant jusqu'aux talons, et d'une espèce de capuchon ou camail. || Il se dit, par extens., d'Une personne en domino. || DOMINO, Jeu qui se joue avec des espèces de dés d'ivoire ou d'os, très-plats et plus longs que larges, où les points ne sont marqués que sur une des faces. || Il se dit également de Chacune des pièces de ce jeu, ou de La réunion de ces pièces. *Apportez-nous un domino.* || *Faire domino*, Placer son dernier dé, lorsqu'il en reste encore à l'adversaire ; ce qui fait gagner la partie. Elliptiq., *Domino*, pour annoncer que l'on fait domino.

DOMINOTERIE. s. f. Nom que l'on donnait autrefois à Toutes sortes de papiers marbrés et autres papiers colorés, et que l'on donne encore Aux papiers imprimés de diverses couleurs, qui servent à différents jeux, tels que le loto, le jeu de l'oie, etc.

DOMINOTIER. s. m. Marchand de dominoterie.

DOMMAGE. s. m. (lat. *damnum*, perte.) Perte, détriment, préjudice. *Éprouver un grand dommage.* || Particulièrement Dégât. || *C'est dommage, bien dommage, c'est un grand dommage, etc.*, C'est une chose fâcheuse, désagréable, affligeante, c'est un grand malheur, une grande perte. || *C'est dommage, c'est vraiment dommage*, se disent quelquefois familièrement, dans un sens ironique. *Il ne m'accuse pas, c'est dommage.* Ironiq. et comme par une espèce de défi, *C'est dommage qu'il ne fasse cela, c'est dommage qu'il ne se joue à moi*, S'il osait faire cela, s'il osait se jouer à moi, il s'en repentirait. || En jurispr., *Dommages et intérêts*, ou *Dommages-intérêts*, L'indemnité due à quelqu'un pour le dommage, pour le préjudice qu'on lui a causé.

DOMMAGEABLE. adj. des 2 genres. Qui cause, qui apporte du dommage.

DOMPTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *domare*, dompter.) (Dans ce mot et dans les trois suivants, on ne fait pas sentir le P, et l'M se prononce comme N.) Qu'on peut dompter, qu'on peut adoucir. Il s'emploie plus ordinairement avec la négation. *Ce cheval n'est pas domptable.*

DOMPTER. v. a. Subjuguer, réduire sous son obéissance, vaincre, surmonter. *Dompter une nation.* || En parlant Des animaux, Les assujettir, leur faire perdre le naturel indépendant qu'ils avaient dans l'état sauvage. || Fig. *Dompter ses passions.* || Avec le pron. pers., *Apprendre à se dompter*, c'est-à-dire, À dompter ses passions. || DOMPTÉ, ÉE. participe.

DOMPTEUR. s. m. Celui qui dompte. *Dompteur des nations.* Ne se dit point absol.

DOMPTE-VENIN. s. m. (lat. —, *venenum*, venin.) t. de botan. Plante ainsi nommée parce qu'on la regardait autrefois comme un préservatif contre les venins.

DON. s. m. (lat. *donum*, don.) Présent, gratification qu'on fait à quelqu'un. *Donner en pur don.* || Il se disait autrefois, dans un sens particulier, de Certaines grâces utiles accordées par le prince. *Il en obtint le don du roi.* || *Don gratuit*, Don que les assemblées du clergé, ou les états des provinces, faisaient au roi, pour subvenir aux besoins de l'État. || *Don mutuel*, Donation mutuelle que se font le mari et la femme de l'usufruit de leur bien, pour que le survivant en jouisse. || Fig., *Les dons de la terre*, Les productions de la terre. || Poétiq. et fig., *Les dons de Cérès*, Les moissons, les blés; *Les dons de Flore, du*

printemps, etc., Les fleurs; *Les dons de Bacchus*, Les raisins, *Etc.* || Don, se dit fig. Des biens, des qualités physiques ou morales, des avantages qu'on reçoit de la Divinité, de la nature, du sort, etc. *L'amitié, don du ciel. Il était pourvu des dons les plus heureux.* || Il se dit pareillement Des biens spirituels que l'on tient de Dieu, de la grâce, du Saint-Esprit, etc. *La foi est un don de Dieu. Don de prophétie.* || *Les dons de la fortune*, La richesse, l'opulence. || Don, se dit, particulièrement, d'Une certaine aptitude que l'on a à quelque chose. *Le don de l'éloquence.* Ironiq. *Il a le don de se faire haïr de tout le monde.* || Par plaisanterie, *Avoir le don des larmes*, Pleurer à volonté.

DON. (lat. *Dominus*, Seigneur.) Titre d'honneur particulier aux nobles d'Espagne et de Portugal, et qui se met ordinairement devant le nom de baptême de celui à qui on le donne. *Don Luis de Haro.* Voyez Dom.

DONATAIRE. s. des 2 genres. (lat. *donare*, donner.) t. de jurispr. Celui ou celle à qui on a fait une donation.

DONATEUR, TRICE. t. de jurispr. Celui, celle qui a fait une donation.

DONATION. s. f. Don qui se fait par acte public. *Donation entre-vifs.* || L'acte par lequel on fait une donation. *La donation n'est pas revêtue de toutes les formalités requises.*

DONATISTE. s. m. Nom d'anciens schismatiques, dont le chef était l'évêque Donat, et selon lesquels il n'y avait plus d'Église qu'en Afrique.

DONC. Conjonction qui sert à marquer la conclusion d'un raisonnement. (ital. *dunque*, donc.) *Je pense, donc j'existe.* || On l'emploie Pour marquer toute autre espèce d'induction, pour exprimer qu'une chose est ou doit être la conséquence, le résultat d'une autre, qu'elle a lieu en conséquence d'une autre. *Vous êtes donc bien décidé. Votre père est donc arrivé.* || Cette conjonction sert encore à marquer une sorte d'étonnement, la surprise que l'on éprouve d'une chose à laquelle on ne s'attendait point, etc. *Voilà donc tout le fruit que j'ai retiré de mes soins! Qu'avez-vous donc?* || Elle sert aussi quelquefois à rendre plus pressante une demande, une injonction, etc. *Donnez-moi donc cela.*

DONDON. s. f. Femme ou fille qui a beaucoup d'embonpoint et de fraîcheur. Fam.

DONJON. s. m. Partie la plus forte et la plus élevée d'un château, et qui est ordinairement en forme de tour. || Par extens., Tourelle en forme de guérite, élevée sur la plate-forme d'une tour. || Petit pavillon élevé au-dessus du comble d'une maison, et d'où la vue s'étend au loin.

DONJONNÉ, ÉE. adj. t. de blason. Il se dit Des tours ou châteaux qui ont des tourelles.

DONNANT, ANTE. adj. (lat. *donare*, donner.) Qui aime à donner. On l'emploie surtout avec la négation. Fam.

DONNÉ. s. f. Action de distribuer les cartes au jeu.

DONNER. v. a. Faire don à quelqu'un de quelque chose, l'en gratifier, lui en transmettre gratuitement la propriété ou la jouissance. *C'est un homme qui donne tout ce qu'il a. Il donne de fort mauvaise grâce.* || En jurispr., *Donner et retenir ne vaut*, Celui qui fait une donation ne peut, sous peine de nullité de l'acte, y ajouter une clause qui en détruise l'effet. Cela a passé en proverbe, pour dire qu'On ne peut retenir ce que l'on donne. || *Donner l'aumône*, Donner de l'argent ou quelque autre chose par aumône, par charité. || Fam. et par exagérat., *Il donnerait jusqu'à sa chemise*, se dit D'un homme extrêmement charitable et libéral. || Prov., *On ne donne rien pour rien.* || Prov. et fig., *Il n'en donnerait pas sa part aux chiens*, se dit D'un homme qui se croit bien fondé dans les prétentions qu'il a sur quelque chose. || Fig. et fam., *Donner au diable*, et *Se donner au diable.* Voyez Diable. || *Donner sa vie, son sang pour quelqu'un, pour quelque chose*, Sacrifier sa vie, répandre son sang par dévouement pour quelqu'un, pour quelque chose. *Donner son sang pour la patrie.* || Fig., *Donner un précepteur à un enfant; un chef à des soldats; un roi à une nation, etc.*, Mettre un enfant sous la direction d'un précepteur; Nommer un chef, un général à des soldats; Désigner celui qui régnera sur un peuple, etc. On dit de même, *Donner pour chef, pour maître, etc.* || *Donner une fille en mariage à quelqu'un*, La lui accorder pour femme. || Avec le pron. pers., *Se donner à quelqu'un*, S'attacher, se dévouer à lui. *Il s'est donné à un bon maître.* Se mettre sous la domination de quelqu'un. *Ces peuples se donnèrent aux Romains.* Vouer à quelqu'un toute son affection. *Un cœur qui se donne tout entier.* En parlant D'une femme, Accorder les dernières faveurs. || Donner, Livrer, mettre entre les mains, remettre, confier. *Donner en garde. Donner de l'ouvrage à faire.* || *Donner une chose à l'essai, à l'épreuve*, La donner à quelqu'un pour qu'il l'essaye, pour qu'il l'éprouve avant que de l'acheter. || Prov. et fig., *Donner du fil à retordre*, Causer bien de la peine à quelqu'un, lui susciter bien des embarras. || Par exagérat. et fam., *Je donnerais ma tête à couper que cela est ainsi*, se dit Pour exprimer une vive persuasion, une grande conviction, pour assurer fortement. || Fig. et fam., *En donner à garder à quelqu'un*, Vouloir lui en faire accroire. *Vous m'en donnez bien à garder.* Pop. || Fam., *Le donner au plus habile à mieux faire*, Défier le plus habile de mieux faire. *Donner quelque chose à deviner*, Défier de le deviner. *Donner en dix, en vingt, en cent, etc., à faire une certaine chose*, Défier de la faire une fois sur dix, sur vingt, etc. || En t. de chasse, *Donner le cerf aux chiens*, Lancer le cerf. Dans le même sens, *Donner les chiens.* || Donner, Céder, transmettre, payer en échange, en retour de quelque chose, de quelque service. *On lui donne pour cela mille francs. Donner des appointements.* || Par exagérat. et fam., *Je n'en donnerais pas une obole, un fétu, etc.*, Je ne fais aucun cas de cela, je n'en donnerais pas le moindre prix. || Par exagérat., *Je donnerais tout au monde, je ne sais quoi, etc., pour que cela fût, pour que cela ne fût pas*, se dit Quand on veut exprimer que l'on serait disposé à faire de grands sacrifices pour qu'une chose fût ou ne fût pas. || Donner, Fournir, en parlant De garanties, de gages, de preuves, etc. *Donner des assurances, des gages. Donnez-nous-en la preuve.* || *Donner assurance*, Assurer quelqu'un de quelque chose. || *Donner des preuves, des marques*, Manifester, faire connaître par les effets. *Il a donné des preuves de son courage.* || *Donner des signes d'embarras, d'inquiétude, etc.*, Paraître inquiet, troublé, etc. || *Donner signe de vie, des signes de vie*, se dit D'une personne qui vit, qui respire encore, bien qu'elle soit presque inanimée, ou qu'on ait pu d'abord croire qu'elle était morte. || Fig., *Ne pas donner signe de vie*, se dit D'une personne absente qui n'écrit point, qui ne donne aucune marque de son souvenir dans les occasions où elle pourrait le faire. || Donner, Apporter, présenter, offrir. *Donner à boire. Donner une prise de*

tabac. || Prov. et fig., *Donner des verges pour se fouetter*, Fournir des armes contre soi-même. || Aux jeux de cartes, *Donner les cartes*, ou simplement *Donner*, Distribuer aux joueurs le nombre de cartes qu'il faut à chacun d'eux. *Donner beau jeu*, Donner des cartes qui font un jeu favorable; dans le sens contraire, *Donner vilain jeu.* || Fig. et fam., *Donner beau jeu à quelqu'un*, Lui présenter une occasion favorable de faire ce qu'il souhaite. || Elliptiq., au jeu de paume, *Donner beau*, Jouer la balle de manière qu'elle soit facile à prendre. || Fig. et fam., *La donner belle à quelqu'un*, Donner à quelqu'un une occasion de dire ou de faire quelque chose. || Ironiq., *Vous me la donnez belle*, Vous me trompez, vous vous moquez, etc. On dit dans le même sens, *Vous me la donnez bonne.* || *Donner la main*, Tendre la main. Dans un sens analogue, en parlant D'un animal, *Donner la patte.* || *Donner la main à une femme*, Lui aider à marcher en la tenant par la main. Dans un sens analogue, *Donner le bras à quelqu'un. Se donner la main, se donner le bras*, Se tenir l'un l'autre par la main, etc. *Voyez* Bras. || Fam., *Donner une poignée de main*, Serrer affectueusement la main à quelqu'un. || Fig., *Donner sa main à quelqu'un*, L'épouser. *Donner la main d'une femme à quelqu'un*, Lui donner cette femme en mariage. *Je vous donne la main de ma fille.* || Fig., *Donner les mains à quelque chose*, Y acquiescer, y consentir. || *Donner à téter, donner le sein à un enfant*, Le faire téter. || *Donner à boire et à manger*, Tenir auberge. *Ici on donne à boire et à manger.* || *Donner un festin, une fête, un bal, etc.*, Régaler d'un festin, d'une fête, d'un bal, etc. On dit dans le même sens, *Donner à dîner, à souper, etc.* Pour les sens figurés de *Donner la comédie*, voyez Comédie. || *Donner une pièce de théâtre*, La représenter devant le public. || *Donner une pièce de théâtre*, La faire représenter. || *Donner un ouvrage au public*, Le publier, le faire imprimer. || Fam., *Donner le bonjour, le bonsoir*, Souhaiter le bonjour, le bonsoir. || Avec le pron. pers., *Se donner en spectacle*, S'offrir, s'exposer à tous les regards. || Fig., *Donner une personne* ou *une chose pour telle ou telle, comme telle ou telle*, L'annoncer, la présenter comme telle. De même, avec le pron. pers., *Se donner pour riche, pour savant, etc.*, Se faire passer pour riche, etc. || Donner, se dit, dans un sens particulier, pour Administrer quelque chose. *Donner des remèdes. Donner les sacrements.* || Il se dit dans le sens d'Infliger, en parlant De supplices, de châtiments, de mauvais traitements. *Donner la question, le fouet.* || *Donner la chasse*, Poursuivre. || En t. de marine, *Donner chasse*, Poursuivre un navire qu'on veut reconnaître, ou dont on veut s'emparer. || *Donner un assaut, une bataille*, Livrer un assaut, une bataille, etc. *La bataille se donna le troisième jour.* || Donner, Diriger, appliquer l'action, l'impression, l'effet de quelque chose sur un objet. *Donner un soufflet. Donner atteinte.* || Fam., *Donner un coup de pied jusqu'à tel endroit*, Aller jusqu'à cet endroit. Cela ne se dit guère qu'en parlant D'un endroit peu éloigné. || *Donner un coup de rabot, un coup de balai, un coup de peigne, etc.*, Passer plus ou moins légèrement le rabot, le balai, etc., une ou plusieurs fois sur quelque chose. || Fig. et fam., *Donner un coup de collier*, Faire un effort pour réussir dans quelque entreprise. || Fig. et fam., *Donner un coup d'épaule*, Aider à quelque chose, venir au secours de quelqu'un. || *Donner une couche*, Appliquer, étendre une couche de couleur sur un objet. || Donner, Accorder, octroyer. *Donner permission. Donner du répit. Donnez-moi quelque relâche. Donner sa foi. Donner des secours. On lui a donné la place qu'il sollicitait. Il n'est pas donné à l'homme de tout connaître. Je vous donne à choisir. Donner des larmes à la mémoire de quelqu'un.* || *Donner croyance*, Croire, ajouter foi. *Donner attention*, Être attentif, écouter. || *Donner parole, donner sa parole*, Promettre, engager sa foi. *Donner des paroles, de belles paroles*, Faire de belles promesses qu'on n'a pas dessein de tenir. || *Donner la bénédiction*, Bénir. *Donner l'absolution*, Absoudre. || *Donner des louanges*, Louer. Fig. dans le même sens, *Donner de l'encens.* || *Donner à quelqu'un son congé*, Renvoyer quelqu'un, l'éconduire (*voyez* Congé). On dit dans un sens analogue, *Donner l'exclusion*, Exclure. || Fam., *Se donner quelque chose*, L'acheter, faire la dépense nécessaire pour l'avoir, pour en jouir. || Fam., *Se donner du bon temps*, Se divertir, mener joyeuse vie. || Prov., *S'en donner à cœur joie*, Jouir pleinement et abondamment de quelque chose, s'en rassasier. On dit absol., *S'en donner*, dans le même sens. *Il va bien s'en donner.* || Fig., au sens moral, *Donner carrière*, Laisser pleine liberté d'agir. *Donner carrière à son imagination, à sa méchanceté.* Fig. et fam., *Se donner carrière*, Se réjouir, se laisser emporter à l'envie qu'on a de dire ou de faire quelque chose. || *Donner un libre cours à ses larmes*, Laisser couler ses larmes, ne plus faire d'effort pour les retenir. *Donner un libre cours à ses transports, à sa fureur, à sa douleur, etc.*, S'y abandonner, ne plus les retenir. || *Donner sa journée, etc., à quelqu'un*, La passer avec lui. || *Donner du temps à quelque chose*, Y employer, y consacrer du temps. || Donner, se dit également en parlant De ce qu'on expose, qu'on énonce, de ce que l'on communique, de ce que l'on fait connaître par le discours ou autrement. *Donner de longs détails. Donner son avis. Donner ses raisons. Donner des ordres. Se donner le mot. Donner la représentation d'un monument. Etc.* || *Donner un arrêt, une sentence, etc.*, Rendre un arrêt, porter une sentence, les prononcer. || Donner, se dit en parlant De ce qu'on impose ou qu'on prescrit, de ce qu'on établit ou qu'on indique. *Donner la loi. Donner une tâche. Donner le ton dans un orchestre.* || *Donner ordre à quelque chose*, Y pourvoir. || *Donner des bornes à ses désirs, à son ambition, etc.*, Borner ses désirs, son ambition. || *Se donner de garde, se donner garde*, Se défier, se précautionner, éviter. *Il faut se donner de garde de tomber dans ce piége.* || *Donner l'exemple*, Être le premier à faire quelque chose que d'autres font ensuite. Cela se dit en bien et en mal. || *Donner le bon exemple*, Avoir une conduite exemplaire. || *Donner jour, donner heure*, Assigner, marquer un certain jour, une certaine heure. *Donner heure à l'issue du dîner.* On dit de même, *Donner rendez-vous.* || En t. de procéd., *Donner assignation*, Assigner par un exploit à comparaître pardevant le juge. || Donner, Attribuer. *Tout le monde lui donne tort. Se donner l'honneur d'une chose qu'on n'a pas faite*, et fig. et fam., *S'en donner les gants.* || *Quel âge donnez-vous à cette personne?* Quel âge croyez-vous qu'elle ait? || Donner, Causer, procurer, faire avoir. *Donner du chagrin. Donner de l'appétit. Cela donna du cœur aux troupes. Donner de l'éducation à ses enfants. Il a su se donner des talents agréables. Les manières que donne l'usage du monde. Donner bonne opinion de soi. Donner sujet. Cet arbre donne beaucoup d'ombre. Donner du jour à un appartement. Donner la naissance. Donner naissance à un*

schisme. Donner de l'occupation. Donnez-vous la peine d'entrer. Se donner beaucoup de mal. Je veux m'en donner le plaisir. Donner des résultats. Donner prise sur soi. Sa charge lui donne voix délibérative. Donner de la réputation. L'ascendant que lui donne son grand âge. || Il se dit particulièrement, dans le même sens, en parlant De la situation, de la forme, de la dimension, de l'apparence, des qualités qu'on fait prendre à une chose par un travail, par une action, par un moyen quelconque. *Donner de la pente à un terrain. Donner du lustre à une étoffe. Donner un tour piquant à sa pensée.* || *Donner la peste, la gale, etc.,* Communiquer à quelqu'un la peste, la gale, etc., dont on est soi-même attaqué. || *Donner ses goûts, son humeur, etc., à quelqu'un,* Lui faire contracter les goûts, etc., que l'on a soi-même. || *Donner la vie,* Rendre à la santé; et fig., Causer une vive joie à une personne qui était inquiète, abattue. || Fig. *Donner la mort,* Causer une douleur poignante. *Ne lui dites pas cela, vous lui donneriez la mort.* || Fam., *Se donner patience,* Patienter. *Donnez-vous patience.* || *Donner l'alarme,* Avertir de l'approche de l'ennemi; et fig., Avertir de quelque danger, ou, Alarmer, inspirer quelque crainte. *Il leur donna une alarme bien chaude,* elliptiq. et fam., *Il la leur donna bien chaude.* Fig., dans une acception analogue, *Donner l'éveil.* || *Donner à travailler, etc.,* Mettre dans la nécessité de travailler beaucoup, etc. || *Donner à penser, à songer,* Donner à quelqu'un sujet de penser. || *Donner à rire,* Donner sujet de rire par quelque chose de ridicule. On dit de même, *Donner la comédie.* Voyez COMÉDIE. || *Donner à entendre,* Faire entendre, faire comprendre, insinuer. || *Donner cours à une nouvelle, à une opinion,* La divulguer, la faire courir. || Fig. et fam., *Donner le branle,* Mettre en mouvement, donner l'impulsion. *Voyez* BRANLE. || Fam., *Donner un bon tour à quelque chose,* L'exprimer, l'expliquer heureusement, l'exposer d'une manière favorable. || *Se donner l'air gai, triste, etc.,* Affecter, prendre un air gai, un air triste, etc. || Fam., *Se donner des airs, de grands airs,* Affecter un ton, des manières au-dessus de son état, de sa condition, de sa fortune. || *Se donner des airs de maître, de savant, de bel esprit, etc.,* Vouloir s'attribuer sans raison une autorité de maître, affecter de passer pour savant, pour bel esprit, quoiqu'on ne le soit pas. || DONNER, se dit, dans un sens particulier analogue au précédent, en parlant De tout ce qu'une chose fournit, pousse, jette au dehors par son action ou son développement naturel; et, en général, De tout ce qu'une chose quelconque rend, produit ou rapporte. Dans ce sens, on l'emploie souvent absolument. *Cette fontaine a cessé de donner de l'eau. Les terres à blé ont beaucoup donné cette année.* On dit de même, *Le blé, le vin, etc., a donné, n'a pas donné.* || DONNER, Enfanter, procréer. *Sa femme lui a donné un fils.* || Il s'emploie fig., dans cette dernière acception. *Cette école a donné des peintres célèbres.* || DONNER, v. n., Heurter, frapper, toucher. *Donner du pied dans le derrière à quelqu'un. Donner contre un écueil.* || Prov. et fig., *C'est vouloir donner de la tête contre les murs,* C'est tenter une entreprise où il est impossible de réussir. || Fig. et fam., *Ne savoir où donner de la tête,* Ne savoir que faire, que devenir, ne voir aucun remède à ses affaires. || Fam., *Donner du nez en terre,* Tomber la face contre terre; et, fig., Échouer dans une entreprise. || Prov., fig. et pop., *Se donner du talon dans le derrière,* Donner de grandes marques de joie, se moquer de tout ce qui peut arriver; ou, Vivre en toute liberté. || *Donner des éperons à un cheval, donner des deux,* Piquer son cheval des deux éperons à la fois. || Prov. et fig., *Donner de l'encensoir par le nez,* Donner en face des louanges outrées. || *Donner de l'altesse, du monseigneur à quelqu'un, etc.,* Traiter quelqu'un d'altesse, de monseigneur, etc., lui attribuer ces titres. On dit aussi, *Donner l'altesse à quelqu'un;* alors *Donner* est actif. || *Le vent donne dans les voiles,* Il souffle dans les voiles. || *Le soleil donne à plomb,* Il darde ses rayons à plomb. Dans un sens analogue, *Le soleil lui donne dans les yeux.* || Fig., *Donner dans les yeux de quelqu'un, à quelqu'un,* L'éblouir, le tenter, le séduire par un certain éclat. || Fig. et fam., *Donner dans l'œil à quelqu'un,* Faire une impression vive sur lui par des agréments extérieurs. || *Donner dans la tête,* Porter à la tête. || Fig. et fam., *Donner sur les oreilles à quelqu'un,* Le frapper, le maltraiter. *Donner sur les doigts à quelqu'un,* Le châtier, lui faire souffrir quelque dommage, quelque confusion. On dit à peu près de même, *Donner sur le nez à quelqu'un.* || En termes de musique, *Donner du cor,* Jouer, sonner du cor. || DONNER, neutre, Tomber, se jeter, se porter dans ou vers. *Donner dans le piége, dans une embuscade.* || Fig. et fam., *donner dans le piége, dans le panneau,* Se laisser attraper, tromper. On dit, dans le même sens, *Donner dedans.* || En t. de guerre, *Donner sur les ennemis,* ou absol. et plus ordinairement, *Donner,* Aller à la charge contre l'ennemi. *Les troupes donnèrent tête baissée.* || Fig. et fam., *Donner sur un mets,* Y revenir à plusieurs fois, en manger beaucoup. || Fig. et fam., *Donner tête baissée dans quelque chose,* S'y porter avec ardeur, sans rien examiner, sans rien craindre. || Fig., *Donner à pleines voiles dans un parti, etc.,* Y entrer, l'embrasser avec chaleur. *Donner dans le sens de quelqu'un,* Se rencontrer dans son sentiment, ou S'y conformer. || Fig., *Donner dans un ridicule,* Y tomber. *Donner dans le ridicule,* Se rendre ridicule. || *Donner dans le libertinage, le jeu, la dépense, etc.,* Se livrer au libertinage, au goût du luxe, etc. On dit de même, *Donner dans la dévotion.* || DONNER, neutre, Avoir vue sur. *Mes fenêtres donnent sur la rue.* || Avoir issue. *Ma maison donne dans telle rue.* || DONNÉ, ÉE. participe. || *Dans un temps donné, dans un espace donné, etc.,* Pendant une certaine durée, dans un certain espace, etc., que l'on fixe, que l'on détermine. || En mathém., *Quantités données,* ou simplement, *Données,* Quantités connues, dont on se sert, dans la solution d'un problème, pour trouver les quantités inconnues. || DONNÉE, substantiv., se dit, en général, Des suppositions, des notions, des probabilités, etc., qui servent de base à une recherche, à un examen quelconque. *Des données fausses, incertaines.*

DONNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui donne. *Donneur d'eau bénite, de bourdes, d'avis.* Ne s'emploie guère que dans ces locutions. || En t. de commerce, *Donneur d'aval,* Celui qui donne son aval au bas d'une lettre de change, d'un billet à ordre. *Donneur à la grosse,* Celui qui fait un prêt à la grosse.

DONT. pronom des 2 nombres et des 2 genres. Il se dit Des personnes et des choses, et s'emploie, dans une foule de cas, au lieu des pronoms De qui, duquel, de laquelle, de quoi, desquels, desquelles. *La nature, dont nous ignorons les secrets. L'affaire dont je vous ai entretenu. Voilà ce dont il s'agit. La famille dont il est sorti.*

DONZELLE. s. f. (ital. *donzella*, donzelle.) t. de mépris qui signifie, Une fille ou une femme d'un état

médiocre, et dont les mœurs sont suspectes. Fam. || Donzelle, en hist. nat., Poisson de mer dont les couleurs sont très-variées.

DORADE. s. f. (lat. *deaurare*, dorer.) Sorte de poisson de mer, qui a des écailles de couleur d'or. || Dorade, Constellation australe. *Voyez* Xiphias.

DORADILLE. s. f. *Voyez* Cétérac.

DORÉNAVANT. adv. de temps. Désormais, à l'avenir. *Soyez plus exact dorénavant.*

DORER. v. a. (lat. *deaurare*, dorer.) Appliquer de l'or moulu ou des feuilles d'or sur quelque chose. *Dorer un livre sur tranche. Dorer au feu.* || Fig. et fam., *Dorer la pilule*, Employer des paroles flatteuses pour déterminer une personne à faire quelque chose qui excite sa répugnance. Consoler d'une disgrâce, d'un refus, en l'accompagnant de promesses et de paroles bienveillantes. || Poétiq. et fig., *Le soleil dore la cime des montagnes, des arbres, etc.*, Il l'éclaire de ses rayons. Cela se dit surtout Lorsque la cime des montagnes, etc., est éclairée, tandis que le reste ne l'est pas encore ou ne l'est plus. *Le soleil dore les moissons, etc.*, Le soleil jaunit les moissons, etc., en les faisant mûrir; dans un sens analogue, avec le pron. pers., *Les moissons commencent à se dorer.* || Dorer, en t. de pâtissier, Mettre, étendre sur de la pâtisserie du jaune d'œuf délayé. *Dorer un pâté, un gâteau.* || Doré, ée. participe. || Prov., *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*, Il vaut mieux avoir l'estime publique que d'être riche. || Fig. et fam., *Il a la langue dorée, c'est une langue dorée*, se dit De quelqu'un qui tient des discours faciles, élégants, propres à séduire. || Doré, se dit, adjectiv., Des choses qui sont d'un jaune brillant. *Des cheveux d'un blond doré. Des carpes dorées.* On dit de même, *Un jaune doré.* || En t. de vénerie, *Fumées dorées*, Fumées de cerf qui sont jaunes.

DOREUR, EUSE. s. Celui, celle dont le métier est de dorer.

DORIEN. adj. m. Propre à la Doride, petite contrée de la Grèce ancienne. Il se dit D'un des modes de la musique des anciens, et D'un dialecte de la langue grecque ancienne. || Substantiv. et absol., Dialecte dorien. *Pindare et Théocrite ont employé le dorien.* Voyez Dorique.

DORIQUE. adj. des 2 genres. Dorien. Il se dit D'un des cinq ordres d'architecture, et De ce qui appartient à cet ordre. || Il se dit Du dialecte dorien, et surtout De ce qui appartient à ce dialecte. *Le dialecte dorique.* || Dorique, substantiv. et absol., au masc., L'ordre dorique. *Le dorique.*

DORLOTER. v. a. Traiter délicatement, avec complaisance. Avec le pron. pers. *C'est un homme qui aime à se dorloter.* Il est familier. || Dorloté, ée. participe.

DORMANT, ANTE. adj. (lat. *dormire*, dormir.) Qui dort. Il s'emploie surtout au figuré, et se dit Des choses qui sont de nature à se mouvoir, à être mues, et qui cependant restent arrêtées ou fixées en quelque endroit. Ainsi on appelle *Eau dormante*, Une eau qui ne coule point, comme celle des fossés, des marais, des étangs; *Verre dormant, châssis dormant*, Un carreau de vitre, un châssis qui ne s'ouvre point; *Pont dormant*, Un pont-levis qui ne se lève point; *Pêne dormant*, Un pêne qui ne peut s'ouvrir ni se fermer qu'avec la clef; *Ligne dormante*, Ligne qui demeure fixée dans l'eau, sans que le pêcheur la tienne; *Manœuvres dormantes*, Les manœuvres d'un navire qui ne sont jamais dérangées, telles que les haubans. || Substantiv., Châssis fixe et immobile auquel tient et dans lequel vient s'emboîter une porte, ou le châssis mobile d'une croisée. *Un dormant de croisée.* || Espèce de plateau garni de cristaux, de fleurs, etc., autour duquel on range les plats, et qu'on n'enlève qu'à la fin du repas.

DORMEUR, EUSE. s. Celui, celle qui dort, ou qui aime à dormir. Fam.

DORMEUSE. s. f. Sorte de voiture de voyage construite de manière qu'on peut s'y étendre comme dans un lit, et y dormir à son aise.

DORMIR. v. n. (*Je dors, tu dors, il dort; nous dormons, vous dormez, ils dorment. Je dormais. Je dormis. J'ai dormi. Je dormirai. Dors. Que je dorme. Que je dormisse. Dormant.*) Reposer, être dans le sommeil. *Dormir d'un profond sommeil. Il ne dort ni jour ni nuit.* || *Dormir d'un bon somme*, Dormir d'un sommeil tranquille; et, *Dormir un bon somme*, Dormir longtemps. Dans cette dernière phrase, *Dormir* s'emploie activement. || Fam., *Dormir la grasse matinée*, Dormir bien avant dans le jour, se lever fort tard. || Par exagérat., *Dormir debout, tout debout*, Éprouver le besoin du sommeil au point de s'assoupir même sans être couché ou assis. || Fig. et fam., *Conte à dormir debout*, Récit ennuyeux ou qui ne mérite aucune attention. || Prov. et fig., *Qui dort dîne*, Le sommeil tient lieu de nourriture. || Prov. et fig., *La fortune lui vient en dormant*, se dit en parlant D'une personne qui devient riche sans rien faire. || Prov. et fig., *Éveiller le chat qui dort*, Réveiller une mauvaise affaire qui était assoupie, ou Chercher un danger qu'on pouvait éviter. || Fig. et fam., *Cette toupie, ce sabot dort*, se dit D'une toupie, d'un sabot qui tourne si vite, que le mouvement en est imperceptible. || Prov. et pop., *Dormir comme un sabot*, Dormir profondément et sans aucun mouvement. || Fam., *Dormir comme une marmotte*, Dormir longtemps et profondément. || Fig. et fam., *Dormir sur les deux oreilles*, Etre en pleine sécurité. || Fig., *Laisser dormir ses capitaux*, Ne pas les faire valoir. || Fig., *Laisser dormir un ouvrage*, Le garder pendant quelque temps. || Fig., *Laisser dormir une affaire*, Ne pas y donner suite, ne pas la réveiller. || Dormir, se dit fig. Des eaux qui n'ont point de mouvement, ou dont le mouvement est imperceptible. *Il fait beau pêcher où l'eau dort.* || Prov. et fig., *Il n'y a point de pire eau que l'eau qui dort*, Les gens sournois et taciturnes sont ceux dont il faut le plus se défier. || Dormir, fig., Ne point agir quand on le devrait, agir négligemment. || Dormir, s'emploie substantiv., dans le sens propre. *Cette affaire l'occupe à tel point, qu'il en perd le dormir.*

DORMITIF, IVE. adj. t. de médec. Qui provoque à dormir. || Subst., au masc. *L'opium est un dangereux dormitif.*

DORONIC. s. m. t. de botan. Genre de plantes à fleurs radiées, dont une espèce est cultivée dans les jardins à cause de sa floraison précoce.

DORSAL, ALE. adj. (lat. *dorsum*, dos.) t. d'anat. Qui appartient au dos. *L'épine dorsale.* Substantiv., *Le grand dorsal*, Le muscle grand dorsal. || *La région dorsale du pied, de la main, etc.*, Celle qui occupe le dos du pied, de la main, etc. || En médec., *Consomption* ou *phthisie dorsale*, Dépérissement causé par des évacuations excessives du sperme.

DORTOIR. s. m. (lat. *dormire*, dormir.) Dans les communautés religieuses, dans les maisons d'éducation, et dans certains hospices, Grande salle où l'on couche et où il y a plusieurs lits.

DORURE. s. f. (lat. *deaurare*, dorer.) Or fort

mince appliqué sur la superficie de quelque ouvrage. || L'art ou l'action de dorer. *Cet ouvrier entend bien la dorure.*

DOS. s. m. (lat. *dorsum*, dos.) Partie du corps de l'homme ou de l'animal, depuis le cou jusqu'aux reins. *Il me tournait le dos, et ne pouvait m'apercevoir. Danser dos à dos.* || Par exagérat., *N'avoir pas une chemise à mettre sur son dos,* Être extrêmement pauvre. || Fig. et fam., *Avoir le dos au feu et le ventre à table,* se dit De quelqu'un qui prend toutes ses aises en mangeant. || Fam., *Faire le gros dos,* se dit Des chats lorsqu'ils relèvent leur dos en bosse. || Prov. et fig., *Faire le gros dos,* Faire l'homme important, le capable. || Prov. et fig., *Se laisser manger la laine sur le dos,* Se laisser maltraiter, souffrir tout, ne pas savoir se défendre. || Fig. et pop., *Mettre tout sur le dos de quelqu'un,* Se décharger sur lui de tout le faix, de tout le blâme, rejeter sur lui tous les torts. || Fam., *Tourner le dos à quelqu'un,* Tourner le dos du côté où il a le visage, lui présenter le dos. Il se dit, fig. et fam., Lorsqu'on quitte quelqu'un et qu'on le laisse là par mépris, par indignation, ou Lorsqu'on abandonne ses intérêts. *Dans la mauvaise fortune, la plupart des amis vous tournent le dos.* On dit de même, *La fortune lui a tourné le dos.* || *Tourner le dos aux ennemis, à l'ennemi,* ou simplement, *Tourner le dos,* Fuir. || Fam., *Tourner le dos,* S'en aller. *Vous n'aurez pas le dos tourné, qu'il ne se souviendra plus de vous.* || *Avoir toujours quelqu'un sur le dos,* En être sans cesse obsédé, poursuivi. || Fig. et fam., *Avoir bon dos,* Être en état de supporter une perte, une dépense considérable sans se trouver gêné; ou Être insensible aux railleries, aux mortifications. || Fig. et fam., *Se mettre quelqu'un à dos,* L'avoir pour ennemi, s'en faire un ennemi. *Se mettre tout le monde à dos.* || Fig. et fam., *Le dos lui démange,* se dit D'une personne qui fait tout ce qu'il faut pour qu'on en vienne à la battre. || *En dos d'âne,* se dit en parlant De certaines choses qui sont ou qui semblent formées de deux parties réunies ensemble de manière à présenter une pente, un talus de chaque côté. || *Pont en dos d'âne,* Pont extrêmement arqué. || Dos, par analogie, La partie de certaines choses qui, par sa destination, par sa position ou par sa forme, offre quelque rapport avec le dos de l'homme ou de l'animal. Ainsi on dit : || *Le dos d'un habit, d'une robe, etc.,* La partie d'un habit, d'une robe, qui sert à couvrir le dos. || *Le dos d'une chaise, d'un fauteuil, etc.,* La partie d'une chaise, etc., contre laquelle on s'appuie le dos. *Siége à dos.* || *Le dos d'un couteau,* La partie opposée au tranchant. || *Le dos d'un livre,* La partie opposée à la tranche, et sur laquelle on met ordinairement le titre. || *Le dos d'un papier, d'un billet, d'un acte, etc.,* Le revers.

DOSE. s. f. (grec *dosis,* dose.) Quantité et proportion déterminée des ingrédients qui entrent dans la composition d'un remède. *Prescrire la dose.* || Plus ordinairement, La quantité de chacun des ingrédients qui entrent dans un remède. || Il se dit également en parlant Des choses qui entrent dans un composé quelconque. *La dose de sucre qu'on doit mettre dans une sauce.* || Dose, se dit de Chaque prise d'un remède, de la quantité qu'on en doit prendre en une fois. *Donner le quinquina à forte dose.* || Il se dit même, fam., d'Une quantité déterminée de quelque chose que ce soit, des aliments par exemple. *Nous n'avons guère à manger, il faut augmenter la dose.* || Il se dit aussi en parlant Des choses morales. *Une dose de jalousie.*

DOSER. v. a. Régler, indiquer la quantité et la proportion des ingrédients qui entrent dans une composition médicinale. || Dosé, ée. participe.

DOSSIER. s. m. (lat. *dorsum*, dos.) La partie d'un siége contre laquelle on s'appuie le dos. || *Le dossier d'un lit,* La traverse ou la planche qui soutient le chevet de certains lits. La pièce d'étoffe qui sert à couvrir cette planche. || Dossier, Assemblage, liasse de pièces relatives à une même affaire, à un même objet. On l'emploie surtout en parlant Des pièces d'un procès. *Le dossier d'une procédure. Dépouiller un dossier.*

DOT. s. f. (lat. *dotare*, doter.) (Le T se prononce tant au pluriel qu'au singulier.) Le bien qu'une femme apporte en mariage. || Particulièrement, surtout en jurisprudence, Dot qui reste la propriété de la femme, quoique le mari en partage la jouissance et en ait l'administration. *Des biens constitués en dot.* || Dot, Ce qu'une fille apporte au couvent où elle se fait religieuse.

DOTAL, ALE. adj. t. de jurispr. Qui est relatif ou qui appartient à la dot. Il ne se dit guère qu'en parlant D'une dot qui reste la propriété de la femme. *Bien dotal.* || *Régime dotal,* Le régime d'association conjugale où la dot de la femme ne devient pas la propriété commune des époux, quoique le mari en partage la jouissance et en ait l'administration. *Se marier sous le régime dotal.*

DOTATION. s. f. Action de doter un établissement d'utilité publique, un corps, etc.; et Le fonds, le revenu assigné à cet effet. || Dotation, se dit aussi Des biens d'un majorat réversible à la couronne à défaut de mâle.

DOTER. v. a. Donner à une fille un bien, un revenu, une somme, lorsqu'elle se marie. || Il se dit aussi en parlant Des filles qui se font religieuses. || Assigner, assurer un certain revenu à un établissement d'utilité publique, à un corps, etc. *Doter une église.* || Dans le style élevé, Favoriser, gratifier de quelque chose d'avantageux. *Les grâces dont la nature l'avait dotée.* || Doté, ée. participe.

DOUAIRE. s. m. (lat. *donare*, donner.) t. de droit. Ce que le mari donne à sa femme en faveur du mariage qu'il contracte, et pour qu'elle en jouisse en cas qu'elle lui survive. || *Douaire coutumier,* Douaire établi et ordonné par la coutume. *Douaire préfix* ou *conventionnel,* Celui qui consiste en une certaine somme déterminée par les conventions matrimoniales.

DOUAIRIER. s. m. t. de droit ancien. Il se disait D'un enfant qui se tenait au douaire de sa mère, en renonçant à la succession de son père.

DOUAIRIÈRE. adj. f. Veuve qui jouit d'un douaire. Il ne se dit que Des personnes d'un rang distingué. || Substantiv. *Une douairière.*

DOUANE. s. f. (ital. *dogana*, douane.) Administration chargée de percevoir les droits imposés sur l'entrée et la sortie des marchandises, et de veiller à ce que les importations ou les exportations prohibées n'aient pas lieu. *Les préposés de la douane.* || Lieu, édifice où une douane est établie. *Aller à la douane.* || *Ligne de douanes,* Ligne de bureaux de douane établis sur la frontière d'un pays. || Douane, Droits de douane. *Payer la douane.*

DOUANIER. s. m. Celui qui est préposé pour visiter les marchandises importées ou exportées, et pour recevoir les droits qu'elles doivent payer.

DOUBLAGE. s. m. (lat. *duplicare*, doubler.) t. de marine. Revêtement de feuilles de cuivre, ou de

planches, qu'on met aux bâtiments destinés à des voyages de long cours.

DOUBLE. adj. des 2 genres, opposé à *Simple*. Qui vaut, qui pèse, qui contient une fois autant. || En mathém., *Raison double*, Rapport de deux quantités dont l'une est double de l'autre. || Double, se dit D'une chose composée de deux autres choses pareilles, ou analogues entre elles, ou seulement de même nature, de même espèce. *Feuillet double. Les objets lui paraissent doubles. Une boite à double fond. Fermer une porte à double tour.* || *Mot, phrase à double entente, à double sens,* Mot, phrase qui a deux sens, qui est susceptible de deux interprétations. || Au domino, *Double-as, double-deux, double-trois, etc.,* Dé sur lequel l'as, le point deux, etc., est répété. || *Acte double*, Celui dont on fait deux originaux semblables, pour en laisser un entre les mains de chacune des parties intéressées. On met à la fin de pareils actes, *Fait double entre nous.* || En t. de commerce et de banque, *Tenue des livres en partie double* ou *à partie double,* Manière de tenir les livres qui consiste à reconnaître à la fois un débiteur et un créancier, dans la rédaction d'un article quelconque, soit de recette, soit de dépense. || En t. de comptabilité, *Double emploi,* Ce qui a été employé, porté deux fois en recette ou en dépense dans un compte. Il se dit également, dans le langage ordinaire, de Tout ce qui fait inutilement répétition. *Cela fait double emploi.* || Au trictrac, *Gagner partie double,* Prendre douze points de suite. || En jurispr., *Double lien*, se dit de La parenté entre enfants d'un même père et d'une même mère, c'est-à-dire, entre frères et sœurs germains. || En botan., *Fleur double*, Celle qui a acquis par la culture un plus grand nombre de pétales qu'elle n'en aurait eu dans l'état naturel. *Un cerisier à fleurs doubles.* || En médec., *Fièvre double*, Fièvre intermittente dont les accès deviennent deux fois aussi nombreux qu'ils l'étaient dans un temps donné. *Fièvre double-quarte*, Celle dont les accès prennent successivement deux jours de suite et ne paraissent pas le troisième, l'accès du quatrième jour étant différent de celui du second, et semblable à celui du premier. *Fièvre double-tierce*, Celle dont les accès reviennent tous les jours, de manière que le troisième est semblable au premier et le quatrième au second. || En musiq., *Double croche*, Note qui ne vaut que la moitié d'une croche, et dont la queue porte deux barres ou crochets. *Intervalle double*, Intervalle qui excède l'étendue de l'octave. *Double fugue*, désigne Ce qu'on nomme plus exactement *Fugue à deux sujets.* || Double, se dit fig. Des choses plus fortes, de qualité supérieure, de vertu plus efficace que les autres choses de même nature. *Encre double.* || *Double bidet*, Bidet qui est de plus haute taille que les bidets ordinaires. || *Fêtes doubles,* dans les rubriques ecclésiastiques, Certaines fêtes dont l'office est plus solennel que celui des autres ; on appelle *Fêtes semi-doubles,* Celles qui tiennent le milieu entre les fêtes doubles et les simples. || Fam., *Double coquin, double fripon, etc.,* Grand coquin, grand fripon. || Double, Qui a de la duplicité. *C'est une âme double.* On dit dans le même sens, *C'est un homme à double face.* || Double, subst. masc., Toute chose qui équivaut à deux fois une autre chose. *Sa fortune est augmentée du double.* || *Jouer à quitte ou à double, à quitte ou double,* et plus ordinairement, *Jouer quitte ou double*, Jouer une dernière partie qui doit acquitter celui qui a déjà perdu, ou doubler le gain de celui qui a déjà gagné. Elliptiq., *Quitte ou double.* Fig. et fam., Hasarder tout pour se tirer d'une mauvaise affaire. || *Parier double contre simple*, Parier deux contre un. || *Le double d'un corps de logis,* Une des moitiés d'un corps de logis dans son épaisseur. || *Le double d'un acte, d'une note, etc.,* L'un des originaux, ou seulement La copie d'un acte, d'un traité, etc. || En peinture, *Le double d'un tableau,* La copie d'un tableau faite par l'auteur même du tableau. || *Avoir des doubles dans sa bibliothèque, dans son herbier, etc.*, Avoir deux ou plusieurs exemplaires du même ouvrage, deux ou plusieurs échantillons d'une même plante, etc. || *Mettre une chose en double, en plusieurs doubles,* La replier sur elle-même une ou plusieurs fois. || Fig. et fam., *Mettre les morceaux en double,* Manger à la hâte. || Double, subst., se dit, au théâtre, Des acteurs et actrices qui remplacent dans les rôles ceux qui en sont chargés en premier. *La pièce a été jouée par les doubles.* On dit dans un sens analogue, *Donner un rôle en double.* || Double, Espèce de monnaie ancienne qui valait deux deniers, et dont les six faisaient un sou. || Fig., dans certaines phrases familières, Une très-petite valeur. *Cela ne vaut pas un double.* || Double, s'emploie quelquefois adverbialement, comme dans ces phrases : *Voir double,* Voir les objets comme s'ils étaient doubles ; *Payer double,* Payer deux fois la valeur. || Au double. loc. adv. Une fois plus. *Payer, acheter au double.* Fig. *Il m'a fait un déplaisir, il le payera au double.*

DOUBLEAU. s. m. t. de charpenterie. Il se dit de Certaines solives d'un plancher qui sont plus fortes que les autres, telles que les solives d'enchevêtrure. || En archit., *Arc-doubleau*, Espèce d'arcade formant une saillie ou plate-bande sur la courbure intérieure d'une voûte, qu'elle semble fortifier et soutenir. Dans cette locution, *Doubleau* est adjectif.

DOUBLEMENT. adv. Pour deux raisons, en deux manières.

DOUBLEMENT. s. m t. de pratique ancienne, qui était principalement usité dans les affaires de finances, et dont on se servait dans les enchères, pour dire, Une fois autant. || Doublement, se disait, en t. de guerre, de L'augmentation des rangs et des files d'un bataillon.

DOUBLER. v. a. Mettre le double, augmenter du double, d'une fois autant. *Doubler les gardes, les postes, la dose.* || En t. de guerre, *Doubler les rangs, doubler les files,* Y mettre le double de ce qui a coutume d'y être. Cette espèce de manœuvre a depuis longtemps cessé d'être usitée. || *Doubler le pas,* Marcher plus vite. || En t. de marine, *Doubler le sillage,* Faire plus de chemin. *Doubler les manœuvres*, En augmenter le nombre, afin que, si l'une est rompue, une autre puisse la remplacer. *Doubler un cap, une pointe, etc.*, Passer au delà d'un cap, d'une pointe de terre, etc. *Doubler un autre bâtiment,* Le surpasser en vitesse, le devancer. *Doubler une ligne de vaisseaux ennemis*, La mettre entre deux feux. || Doubler, Appliquer une étoffe contre l'envers d'une autre. *Doubler un manteau.* || En t. de marine, *Doubler des voiles,* Les fortifier par de nouveaux lés de toile cousus sur ceux dont elles sont déjà composées. *Doubler un navire*, Lui faire un doublage de feuilles de cuivre ou de planches. || *Doubler un corps de logis,* Joindre un autre corps de logis à la face de derrière de celui qui est déjà fait. || Au théâtre, *Doubler un rôle, un acteur,* Jouer un rôle au défaut de l'acteur qui en est chargé en premier. || Doubler, Mettre double, et Mettre en double. *Doubler du fil, de la laine. Doubler une serviette.* || Au jeu de billard,

Doubler une bille, La faire frapper contre une des bandes du billard pour qu'elle revienne au côté opposé. *Doubler une bille au milieu, au coin.* Absol., dans le même sens, *Doubler.* || Au jeu de paume, *La balle a doublé,* Elle a touché deux fois la terre. Dans cette phrase, le verbe est neutre. || Doubler, s'emploie neutral., dans le sens de Devenir double. *Leur nombre a plus que doublé.* || Doublé, ée. participe. || En mathém., *Raison doublée,* Raison de carrés. || En médec., *Fièvre doublée,* Fièvre intermittente dont les accès, après avoir été uniques, ont lieu deux fois dans le même jour. || Doublé, au jeu de billard, se dit substantiv. de L'action de doubler, et de Toute disposition des billes qui permet de doubler. *Faire un doublé.*

DOUBLET. s. m. Deux morceaux de cristal mis l'un sur l'autre, avec une feuille colorée entre-deux, pour imiter les émeraudes, les rubis, etc. || Doublet, au jeu de trictrac, se dit Lorsque chacun des deux dés amène le même point. *Il n'amène que des doublets, etc.* || Doublet, au jeu de billard. *Voyez* Doublé.

DOUBLETTE. s. f. t. de musique. Un des jeux de l'orgue, qui sonne l'octave au-dessus du prestant.

DOUBLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui, dans les fabriques, double la laine, la soie sur le rouet.

DOUBLON. s. m. Monnaie d'or espagnole qui a différentes valeurs. On dit aussi, *Pistole.* || Doublon, t. d'impr., Faute qui consiste à composer deux fois de suite un ou plusieurs mots.

DOUBLURE. s. f. Étoffe dont une autre est doublée. *La doublure d'un manteau.* || Prov. et fig., *Fin contre fin ne vaut rien pour doublure,* Il ne faut pas entreprendre de tromper aussi fin que soi, ou, si on le tente, on n'y réussit pas. || Doublure, au théâtre, se dit dans le même sens que Double. *Ce comédien est la doublure d'un tel.*

DOUCE-AMÈRE. s. f. (lat. *dulcis*, doux, *amarus*, amer.) t. de botan. Espèce de solanum à tige grimpante, qui est d'un grand usage en médecine, surtout comme antidartreux. *Sirop de douce-amère.*

DOUCEÂTRE. adj. des 2 genres. (On prononce *Douçâtre.*) Qui est d'une douceur fade.

DOUCEMENT. adv. D'une manière douce. Cet adverbe a des acceptions très-variées, dont voici les principales et les plus usitées : || — Lentement. *Allez doucement,* Il faut rapporter à cette acception la phrase fam., *Aller doucement en besogne,* Travailler mollement, ne pas avancer son ouvrage autant qu'on le pourrait; ou Mener une affaire sagement, sans rien précipiter. || — Avec ménagement, délicatement. *Il faut s'y prendre doucement.* || — Légèrement, faiblement. *Frapper doucement.* || — Sans bruit, avec peu de bruit. *Je me glissai doucement auprès de lui.* || — À voix basse. *Ils parlaient très-doucement.* || — Sourdement, sans éclat. *C'est une chose qu'il faut faire doucement.* || Sans éprouver d'agitation, avec calme. *Vivre doucement dans la solitude.* || — Paisiblement, sans qu'il y ait de trouble. *Tout s'est passé fort doucement.* || — Avec humanité, avec bonté. *Il en use doucement avec ses domestiques.* || — Sans sévérité, sans aigreur. *Châtier doucement.* || — Sans emportement. *Nous nous expliquâmes doucement.* || — Dans une certaine aisance. *On peut vivre assez doucement à la campagne avec peu de chose.* || — Commodément, agréablement. *Passer le temps doucement avec ses livres.* || — Médiocrement bien. *Comment va le malade? Tout doucement.* || Doucement, s'emploie d'une façon particulière, Lorsqu'on veut contenir ou réprimer la vivacité, la pétulance, l'impatience, l'emportement, etc., de quelqu'un. *Doucement, monsieur; vous oubliez les égards qui sont dus à mon âge.* Cet emploi est fam.

DOUCEREUX, EUSE. adj. Qui est doux sans être agréable, qui est d'une douceur fade. || Fig. et fam., Qui paraît doux, complaisant, poli, bienveillant, soumis, mais avec affectation. *C'est un homme doucereux.* Dans un sens analogue : *Des vers doucereux.* || Il s'emploie comme subst., en parlant Des personnes. *Faire le doucereux.*

DOUCET, ETTE. adj. et s. Diminutif de *Doux.* Il ne se dit que Des personnes. *Faire le doucet.* Fam.

DOUCETTE. s. f. Plante, sorte de mâche. *Voyez* Mâche.

DOUCETTEMENT. adv. Il s'emploie populairement dans le même sens que Doucement.

DOUCEUR. s. f. Qualité de ce qui est doux; et quelquefois, La chose même qui a cette qualité. Il s'emploie au propre et au fig., dans la plupart des sens de *Doux. La douceur du sucre. Cet enfant aime les douceurs. La douceur de la peau, d'un parfum, de la voix, du style, du sommeil. Douceur d'esprit, de mœurs. Une physionomie pleine de douceur. Les douceurs de la vie. La douceur de commander.* || Particulièrement, et d'une manière absolue, Façon d'agir douce et éloignée de toute sorte de violence. *Prendre quelqu'un par la douceur.* || Prov., *Plus fait douceur que violence.* || Douceurs, au plur., Les choses flatteuses et galantes qu'un homme dit à une femme pour tâcher de lui plaire, de s'en faire aimer. *Conter, dire des douceurs à une femme.* || Douceur, Profit, gratification, dédommagement. *Cela lui a valu quelque douceur.* || En douceur. loc. adv. et fam. Doucement, lentement, avec ménagement, avec précaution. || *Prendre les choses en douceur,* Ne point se formaliser de ce qu'il peut y avoir de désobligeant dans les procédés ou les discours d'autrui.

DOUCHE. s. f. Eau naturelle ou minérale qu'on fait jaillir avec quelque force sur une partie malade, pour la soulager, pour la guérir.

DOUCHER. v. a. Donner la douche. || Douché, ée. participe.

DOUCINE. s. f. t. d'archit. Moulure ondoyante, concave par le haut et convexe par le bas.

DOUCIR. v. a. (lat. *dulcis*, doux.) t. employé dans les manufactures de glaces. Donner le poli à une glace. || Douci, ie. participe.

DOUELLE. s. f. t. d'archit. Le parement intérieur ou extérieur d'un voussoir. || La courbure d'une voûte.

DOUER. v. a. (lat. *donare*, douer.) t. de droit. Donner, assigner un douaire. || Douer, dans le langage ordinaire, Avantager, favoriser, pourvoir, orner. Il ne se dit qu'en parlant Des avantages, des grâces qu'on reçoit du ciel, de la nature. *Dieu l'a doué d'une grande vertu.* || Doué, ée. participe. || *C'est un homme heureusement doué,* C'est un homme pourvu de certains avantages naturels qu'il est rare de posséder.

DOUILLE. s. f. Partie creuse et cylindrique d'une baïonnette, du fer d'une pique, d'une bêche, etc., qui sert à l'adapter au canon du fusil, au bois, au manche, etc.

DOUILLET, ETTE. adj. (lat. *dolor*, douleur.) Doux et mollet, tendre et délicat. || Il se dit D'une personne trop délicate, qu'un rien incommode, qui est sensible à la plus légère douleur. *Elle est fort douillette.* || Douillet est subst. dans la seconde acception. *Faire le douillet.*

DOUILLETTE. s. f. Vêtement de soie ouaté, qu'on met par-dessus les autres, en hiver.

DOUILLETTEMENT. adv. D'une manière douillette.

DOULEUR. s. f. L'effet d'un mal qu'éprouve, que souffre le corps. || L'effet que causent les peines de l'esprit ou du cœur. *Être navré de douleur. L'accent de la douleur.* || Prov., *À la Chandeleur les grandes douleurs*, C'est ordinairement à la Chandeleur que le grand froid se fait sentir.

DOULOIR (SE). v. pron. Se plaindre. Vieux.

DOULOUREUSEMENT. adv. Avec douleur, d'un ton douloureux.

DOULOUREUX, EUSE. adj. Qui cause de la douleur, ou Qui marque de la douleur. *Une plaie douloureuse.* || Il se dit aussi Des parties du corps, lorsqu'elles deviennent tellement sensibles, qu'on n'y saurait toucher sans causer de la douleur. *Il a le pied douloureux.* || DOULOUREUX, Qui cause de la peine, du chagrin, de l'affliction. *Cette perte m'a été douloureuse.*

DOUTE. s. m. (lat. *dubitare*, douter.) Incertitude, ou Ce qui cause l'incertitude. *Cela est hors de doute. Lever un doute.* || Soupçon, conjecture. *J'ai bien quelque doute, mais je n'ai aucune certitude.* || *Mettre une chose en doute, la révoquer en doute*, En contester la certitude. || Prov., *Dans le doute, abstiens-toi*, Quand on doute si une action est bonne ou mauvaise, utile ou nuisible, il ne faut pas agir. || DOUTE, Crainte, appréhension. *Dans le doute d'un accident fâcheux, il faut prendre ses précautions.* || Il a aussi le sens de Scrupule. || SANS DOUTE. loc. adv. Assurément, certes. || Selon toutes les apparences. *Il arrivera sans doute aujourd'hui.* On le joint quelquefois avec *que. Sans doute qu'il n'a pas songé à ce qu'il faisait.*

DOUTER. v. n. Être dans l'incertitude, n'être pas sûr. *Doutez-vous de mon zèle? Ne douter de rien.* || Fam., *Ne douter de rien*, Être hardi à décider sur des matières de doctrine ou sur des affaires importantes; ou Faire avec confiance des entreprises hasardeuses. On dit de même, absol., *Cet homme ne doute jamais.* || DOUTER, avec le pron. pers., Croire sur quelque apparence, conjecturer, soupçonner. *Se douter de quelque chose.* || Fam., *Il se dit fort habile dans cet art, mais il ne s'en doute pas*, Il ne le connaît que fort imparfaitement.

DOUTEUSEMENT. adv. Avec doute. Peu usité.

DOUTEUX, EUSE. adj. Incertain, dont il y a lieu de douter. *Un succès douteux.* || Il se dit aussi Des personnes sur qui l'on ne peut pas trop compter, dont on n'est pas trop sûr. || Il se prend aussi pour Équivoque, ambigu. *Une réponse douteuse.* || *Pièce d'or* ou *d'argent douteuse*, Celle qu'on peut soupçonner d'être fausse ou de bas aloi. || *Jour douteux*, Jour faible, ce degré de lumière qui forme le passage du jour à la nuit ou de la nuit au jour. Dans un sens analogue, *Lumière, clarté douteuse.* || Dans la prosodie, *Voyelle douteuse, syllabe douteuse*, Celle qui est longue ou brève dans le vers, à la volonté du poëte, etc. || DOUTEUX, se prend subst. dans le premier sens. *Risquer le certain pour le douteux.*

DOUVAIN. s. m. (ital. *doga*, douve.) Bois propre à faire des douves.

DOUVE. s. f. Planche qui entre dans la construction d'un tonneau ou de quelque autre ouvrage de tonnellerie.

DOUVE. s. f. t. de botan. Nom vulgaire de deux espèces de renoncules qui croissent dans les marais, et qui sont très-nuisibles aux bestiaux.

DOUX, OUCE. adj. (lat. *dulcis*, doux.) Dont la saveur est ordinairement agréable au goût, et n'a rien d'aigre, d'amer, d'âpre, ou de salé. *Amande douce.* Subst. *L'amer et le doux sont deux qualités contraires.* || *Vin doux*, Vin qui n'a pas encore cuvé. || *Mets trop doux*, Mets trop sucré. On dit aussi D'un potage, d'une sauce où il n'y a pas assez de sel ou d'épices, qu'*Il est trop doux*, qu'*Elle est trop douce.* || *Sauce douce*, Sauce faite avec du sucre et du vinaigre. || *Eau douce*, L'eau des rivières, des lacs, des étangs et des fontaines, par opposition à L'eau de la mer, qui est salée. || Fam., *Marin d'eau douce*, se dit par raillerie d'Un homme qui a navigué seulement sur les rivières, ou qui a peu navigué sur mer. || Fig. et fam., *Médecin d'eau douce*, Médecin qui ne donne que des remèdes faibles, inefficaces; on le disait aussi d'un Médecin qui donnait peu de remèdes. || Prov., *Ce qui est amer à la bouche est doux au cœur.* || DOUX, se dit, par ext., De tout ce qui fait une impression agréable sur les autres sens, et qui n'a rien de rude, d'aigre, de piquant, ou de brusque, de trop vif, de trop éclatant, etc. *Avoir la peau douce. Un jour doux. Des mouvements doux et gracieux. Un doux balancement. Doux parfum. Langue douce et harmonieuse.* || En médec., *Purgation, médecine douce*, Purgation, médecine peu active, qui agit sans causer des tranchées. || *Lime douce*, Celle dont les aspérités sont fines et peu saillantes. || *Gravure en taille-douce*, ou simplement, *Taille-douce*, Gravure qui se fait sur des planches de cuivre avec le burin ou l'eau-forte; L'art de faire ce genre de gravure. On le dit Des estampes tirées sur ces sortes de planches. On dit aussi, *Graveur en taille-douce*, et *Graver en taille-douce.* || *Cheval doux, monture douce*, Cheval, monture qui ne fatigue point le cavalier. On dit dans le même sens, *Ce cheval a les allures fort douces, des mouvements doux, etc.* || *Cheval doux*, se dit aussi d'Un cheval qui n'est pas fringant ni ombrageux. || *Voiture douce*, Voiture qui ne fatigue point, qui ne fait pas éprouver de secousses, de cahots. || *Escalier doux, pente, montée douce*, Escalier, pente, etc., qui ne sont pas rudes, qu'il est facile de monter, de gravir. || *Style doux*, Style qui n'a rien de rude, qui est aisé et coulant. *Ses vers ne sont pas si doux que sa prose. Éloquence douce*, Éloquence où il y a peu de grands mouvements, mais qui plaît à l'esprit et qui s'insinue dans le cœur. *Il avait une éloquence douce et persuasive.* On dit encore, *Une douce onction.* || En gramm. grecque, *Esprit doux*, Signe en forme de virgule (') qui se place au-dessus d'une lettre, pour indiquer l'absence d'aspiration, comme dans ἐστὶ (il est). || DOUX, en parlant De l'état de l'atmosphère, signifie, Qui est d'une température agréable, qui n'est ni trop chaud, ni trop froid, et qui est calme. *Un temps doux. Il fait bien doux.* || *Un doux zéphyr*, Un petit vent frais et agréable. || *Pluie douce*, Pluie menue, plus chaude que froide, qui tombe sans orage. || *Chaleur douce*, Chaleur modérée : cela se dit en parlant De la température d'un corps quelconque. On dit dans le même sens, en chimie, *Un feu doux.* || *Douce influence*, Influence agréable, salutaire, etc., qui agit avec quelque lenteur. Fig., *La douce influence de sa parole.* || DOUX, Calme, tranquille. *Un doux sommeil. De doux loisirs. Une douce langueur.* || DOUX, fig., Humain, traitable, affable, bénin, clément; alors il est opposé à Rude, cruel, farouche, fâcheux, sévère, violent. *Des mœurs douces. C'est un homme doux et complaisant. Un gouvernement doux. Une douce bienveillance. Une douce piété. Etc.* || Il se dit également De ce qui est peu pénible, peu difficile à supporter, à endurer, à observer, de ce qui n'est pas imposé avec trop de rigueur. *Le service est fort doux dans cette maison. Une mo-*

rale douce. Une raillerie douce. || De ce qui dénote ou semble exprimer une disposition bienveillante, affectueuse, ou la candeur, la sérénité, la bonté habituelle de l'âme. *Un doux sourire. Avoir les yeux doux.* || Fam., *Faire les yeux doux, les doux yeux,* Regarder en donnant à ses yeux une expression de tendresse. || *De douces paroles,* Des paroles obligeantes, flatteuses, ou Des propos tendres, galants. Dans ce dernier sens, on dit aussi, *De doux propos.* || *Billet doux,* Billet d'amour, de galanterie. || Doux, se dit, fig., De tout ce qui émeut agréablement, de tout ce qui flatte ou qui touche agréablement l'esprit, le cœur, l'imagination. *Un doux baiser. De douces illusions. De doux reproches. De doux liens. C'est un homme dont le commerce est fort doux. Il m'est doux de voir que... Passer du grave au doux.* Dans cette dernière phrase, *Doux* est employé subst. || Doux, se dit Des métaux dont les parties sont bien liées, et qui se plient aisément sans se casser. || Doux, s'emploie adv. dans les deux phrases fam. et fig. qui suivent : || *Filer doux,* Demeurer dans la retenue, dans la soumission à l'égard de quelqu'un que l'on craint ; souffrir patiemment une injure. *Il fila doux.* || *Il avale cela doux comme lait,* se dit D'un homme à qui l'on a fait quelque offense, et qui n'en témoigne aucun ressentiment. On le dit aussi D'un homme vain qui ajoute aisément foi aux flatteries. || Tout doux. loc. adv. et fam. dont on se sert Pour reprendre quelqu'un qui s'emporte, qui s'échauffe trop, etc.

DOUZAINE. s. f. coll. (lat. *duodecim,* douze.) Nombre de douze, assemblage de choses de même nature au nombre de douze. *Vendre des serviettes par douzaine.* || Nombre indéterminé, mais qui n'est pas considérable. *Une douzaine d'amis, de personnes.* Ce sens est fam. || Fig. et fam., *À la douzaine,* se dit en parlant D'une chose, d'une personne commune, de peu de considération.

DOUZE. adj. numéral des 2 genres. Dix et deux. || Il se dit quelquefois pour Douzième. *Page douze.* || Subst. masc. *Le produit de douze multiplié par cinq. Le numéro douze.* || *Le douze du mois,* Le douzième jour du mois. *Nous partirons le douze de ce mois,* ou simplement, *le douze.* || *In-douze.* Voyez ce mot à son rang alphabétique.

DOUZIÈME. adj. des 2 genres. Nombre d'ordre. Qui est immédiatement après le onzième. *Le douzième jour du mois,* ou elliptiq., *Le douzième du mois.* || *La douzième partie,* ou absol., *Le douzième,* Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en douze parties égales. *Il est pour un douzième dans cette affaire.*

DOUZIÈMEMENT. adv. En douzième lieu.

DOYEN. s. m. (lat. *decanus,* doyen.) Le plus ancien suivant l'ordre de réception dans un corps, dans une compagnie. || *Doyen du sacré collége,* Le premier cardinal-évêque. || Doyen, est plus particulièrement Un titre de dignité ecclésiastique. *Le doyen d'un chapitre.* || C'est également Un titre de dignité dans les facultés de l'université. || Il signifie quelquefois, Le plus ancien en âge. *Si vous n'avez que soixante ans, je suis votre doyen.* On dit aussi en ce sens, *Doyen d'âge,* mais seulement dans les assemblées ou compagnies délibérantes.

DOYENNÉ. s. m. Dignité de doyen dans une église. || Par extens., en quelques endroits, La demeure du doyen. *Aller au doyenné.* || T. de jardinage, *Poire de doyenné,* ou simplement, *Doyenné,* Espèce de poire très-fondante et peu parfumée, qui se cueille en automne.

DRACHME. s. f. (grec *drachmè,* drachme.) (On prononce, et même quelques-uns écrivent, *Dragme.*) Ancienne monnaie grecque, qui était d'argent, et qui pesait la huitième partie d'une once. Maintenant on emploie quelquefois ce mot pour désigner Un huitième d'once, c'est-à-dire, Un gros.

DRAGÉE. s. f. (grec *tragèma,* dragée.) Amande, pistache, aveline ou autre petit fruit couvert de sucre très-dur et ordinairement très-blanc. || *Dragées d'attrape,* Dragées dans lesquelles on a mis quelque chose d'un goût désagréable, pour attraper ceux à qui on les offre. || Fig. et fam., *La dragée est amère,* Cela est dur à supporter. *Avaler la dragée,* Se résigner à quelque chose de fâcheux. || Fig. et fam., *Tenir la dragée haute à quelqu'un,* Lui faire attendre longtemps ce qu'il désire, ce qu'on lui a promis ; ou Lui faire acheter cher quelque avantage, quelque plaisir. || Dragée, Menu plomb dont on se sert pour tirer aux oiseaux. || *Ce fusil écarte la dragée,* Il ne porte pas, il ne lance pas son plomb bien serré et bien ensemble. || Dragée, en agricult., Mélange de divers grains, tels que pois, vesces, fèves, lentilles, qu'on laisse croître en herbe pour les donner aux chevaux.

DRAGEOIR. s. m. Espèce de soucoupe à rebords élevés, et ordinairement d'argent, dans laquelle on servait autrefois des dragées, sur la fin du repas.

DRAGEON. s. m. t. de botan. et d'agricult. Rejeton qui naît de la racine d'un arbre ou d'une plante, et que l'on peut en détacher pour le replanter ailleurs.

DRAGEONNER. v. n. t. de botan. et d'agricult. Pousser des drageons.

DRAGOMAN. s. m. *Voyez* Drogman.

DRAGON. s. m. (grec *dracôn,* dragon.) Animal fabuleux qu'on représente avec des griffes, des ailes et une queue de serpent. || Par analogie, en hist. nat., Certains petits lézards des pays chauds, qui ont une aile membraneuse de chaque côté du corps, et qui voltigent avec légèreté d'un arbre à un autre. || Il se dit, fig. et fam., d'Une femme vive, turbulente, acariâtre, ou d'Un enfant mutin et déterminé. *Cette femme est un vrai dragon.* || Fig. et fam., *Un dragon de vertu,* Une femme dont la vertu est austère et farouche. || Dragon, en astron., Constellation de l'hémisphère boréal. || *La tête et la queue du Dragon,* Les deux points opposés où l'écliptique est coupée par l'orbite de la lune. || Dragon, se dit Des soldats d'un corps de cavalerie qui combat quelquefois à pied, et dont l'uniforme, en France, est ordinairement de drap vert. || Dragon, Tache qui vient dans la prunelle des hommes et des chevaux.

DRAGONNADE. s. f. Il se dit Des persécutions exercées sous Louis XIV contre les protestants, pour les forcer à embrasser la religion catholique, et qui furent ainsi nommées parce qu'on y employait des dragons. Il n'est guère usité qu'au plur.

DRAGONNE. s. f. Cordon ou galon d'or, d'argent, de laine, etc., qui est ordinairement terminé par un gland, et dont on garnit la poignée d'une épée ou d'un sabre.

DRAGONNIER. s. m. t. de botan. Genre de plantes exotiques : l'espèce principale est un grand et gros arbre qui a le port des palmiers, et d'où découle, pendant les fortes chaleurs, une substance résineuse appelée *Sang-de-dragon* ou *Sang-dragon.*

DRAGUE. s. f. (grec *drassein,* saisir.) Instrument fait en pelle recourbée, et emmanché d'une longue perche, qui sert à tirer le sable des rivières, etc., et à curer des puits. || Drague, L'orge ou tout autre grain qui a servi à faire de la bière.

DRAGUER. v. a. Nettoyer le fond d'une rivière, d'un canal, etc., avec l'instrument appelé *Drague*, ou avec un bateau dragueur. || DRAGUÉ, ÉE. participe.

DRAGUEUR. adj. et s. m. Il se dit D'un bateau d'une construction particulière, qui porte une machine propre à tirer le sable du fond des rivières, des canaux, etc.

DRAMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *drama*, drame.) Il se dit Des ouvrages faits pour le théâtre, et qui représentent une action tragique ou comique. *Composition dramatique.* || Il se dit également De ce qui a rapport ou de ce qui est propre aux ouvrages dramatiques. *Le genre dramatique.* On l'applique, dans un sens analogue, Aux personnes. *Censeur dramatique.* || *Forme dramatique,* Celle d'un ouvrage, autre qu'une pièce de théâtre, dans lequel l'auteur, au lieu de raconter ou de décrire, met en scène et fait parler entre eux les personnages mêmes qu'il introduit. || DRAMATIQUE, se dit encore, dans un sens particulier, De ce qui intéresse ou émeut vivement le spectateur. *Sujet dramatique.* || Par extens., lorsqu'on parle D'un poëme épique, d'une histoire, d'un discours, etc., Qui offre une peinture vive et animée de l'action, des événements, soit que l'auteur ait ou n'ait pas fait usage des formes dramatiques. *Ce récit est dramatique.* || Il s'applique dans le même sens Aux poëtes épiques, aux orateurs, aux historiens, etc., dont les ouvrages ont ce genre de mérite. || DRAMATIQUE, subst. masc., Le genre dramatique, la forme dramatique. || Il désigne quelquefois Ce qui excite particulièrement l'émotion dans une pièce de théâtre, dans un récit, etc. *Il y a bien du dramatique dans cette scène.*

DRAMATISTE. s. des 2 genres. Celui ou celle qui compose des ouvrages de théâtre. Peu usité.

DRAMATURGE. s. des 2 genres. (grec —*ergon*, ouvrage.) Auteur de drames, de pièces qui tiennent à la fois de la comédie et de la tragédie. Il ne s'emploie guère que par dénigrement.

DRAME. s. m. Pièce de théâtre représentant une action, soit comique, soit tragique. || *Drame lyrique,* Pièce entièrement mise en musique ou mêlée de chant, et que l'on nomme aussi *Opéra* ou *Opéra-comique.* || DRAME, dans un sens plus restreint, Pièce de théâtre, en vers ou en prose, d'un genre mixte entre la tragédie et la comédie, dont l'action, sérieuse par le fond, souvent familière par la forme, admet toutes sortes de personnages, ainsi que tous les sentiments et tous les tons. || Il se dit fig., dans le style élevé, d'Une suite d'événements qui agitent une ville, un pays. *Le drame de cette révolution.*

DRAP. s. m. Sorte d'étoffe de laine. *Une pièce de drap.* || *Drap d'or, drap de soie,* Étoffe dont le tissu est d'or ou de soie. Quand le mot *Drap* est employé seul, il s'entend presque toujours du drap de laine. || Prov. et fig., *Il peut tailler en plein drap,* Il a amplement et abondamment tout ce qui peut servir à l'exécution de son dessein. *Il a taillé en plein drap,* Il a été en pouvoir de faire tout ce qu'il a voulu. || Prov. et fig., *Au bout de l'aune faut le drap.* Voyez BOUT. || *Drap mortuaire,* Pièce de drap ou de velours noir, etc., dont on couvre la bière ou le cénotaphe, au service des morts. || DRAP, Grande pièce de toile qu'on met dans le lit pour y coucher. *Une paire de draps.* || Fam., *Se mettre entre deux draps,* Se coucher, se mettre au lit. || Prov. et fig., *Mettre quelqu'un en de beaux draps blancs,* Dire beaucoup de mal de lui; et, dans un sens plus général, Le mettre dans une situation embarrassante, lui susciter des affaires. On dit de même, *Être, se mettre dans de beaux draps blancs,* ou simplement, *dans de beaux draps.*

DRAPEAU. s. m. Haillon, vieux morceau de linge ou d'étoffe. Ce sens vieillit: on dit, *Chiffon.* || DRAPEAUX, au pluriel, se dit de Ce qui sert à emmailloter un enfant. On dit plus communément, *Les langes.* || DRAPEAU, Étendard, bannière, pièce d'étoffe qu'on attache à une espèce de lance, de manière qu'elle puisse se déployer et flotter, et qui sert à donner un signal, à indiquer un point de ralliement, à distinguer la nation qui l'arbore, etc. En t. de marine, on dit, *Pavillon.* || Particulièrement, L'enseigne d'une troupe, d'un régiment d'infanterie. *Le drapeau du régiment. Bénir un drapeau.* || Il se disait également autrefois de L'enseigne de chaque compagnie, et de L'emploi de celui qui la portait. Ainsi, *Les drapeaux d'un régiment,* signifiait, Le drapeau de tout le régiment et les enseignes des diverses compagnies dont le régiment était composé. || *Être sous les drapeaux,* Être en activité de service, être à son corps. On dit en des sens analogues: *Se ranger sous le drapeau. Combattre sous le drapeau. Abandonner son drapeau. Etc.* || *Se ranger, servir, combattre sous les drapeaux d'un prince,* Servir dans ses troupes. Fig., *Se ranger sous les drapeaux de quelqu'un,* Prendre, embrasser son parti.

DRAPER. v. a. Couvrir de drap. Il ne se dit guère qu'en parlant Des voitures, des chaises à porteurs, etc., qu'on couvre de drap noir ou de quelque autre couleur sombre, en signe de deuil. Absol. *Le roi drape de violet.* || DRAPER, en t. de peinture et de sculpture, Habiller une figure, ou en représenter les vêtements; mais il ne se dit qu'en parlant De vêtements amples et formant des plis. || Il s'emploie dans un sens analogue, avec le pronom personnel, en parlant De la manière dont un acteur arrange ses vêtements, lorsqu'il est habillé à la grecque ou à la romaine. || DRAPER, fig. et fam., Censurer, railler fortement quelqu'un, en dire du mal. || DRAPÉ, ÉE. participe. || *Bas drapés,* Bas de laine préparés de manière qu'ils ressemblent à du drap. || DRAPÉ, en t. de botan., se dit quelquefois adjectivement Des parties couvertes de poils courts et tellement serrés, qu'ils forment un tissu plus ou moins semblable à celui du drap.

DRAPERIE. s. f. Manufacture de drap; Le métier de celui qui fabrique du drap. || Il se dit également Des diverses sortes de draps, et Du commerce des draps. || DRAPERIE, en t. de peint. et de sculpt., La représentation d'une étoffe, d'un vêtement ample et formant des plis. *Une draperie bien jetée.* || Il se dit aussi Des ornements de tapisserie qui ont une certaine ampleur et qui forment des plis. *De riches draperies.*

DRAPIER. s. m. Marchand ou fabricant de draps.

DRASTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *drasticos*, actif.) t. de médecine. Il se dit des purgatifs qui agissent avec violence. On l'emploie aussi comme subst. masc.

DRÈCHE. s. f. Marc de l'orge qui a été employée pour faire de la bière.

DRESSER. v. a. (lat. *dirigere*, dresser.) Lever, tenir droit, faire tenir droit. *Dresser la tête. Dresser un mât.* || Avec le pron. pers. *Un cheval qui se dresse sur les pieds de derrière.* || Fig., *Cela fait dresser les cheveux à la tête,* ou simplement, *Cela fait dresser les cheveux,* Cela fait horreur. Neutral., *Les cheveux me dressent à la tête.* Dans les deux premières phrases, il y a seulement ellipse du pronom. || En t. de marine,

Dresser un navire, un bateau, Lui donner une situation droite, faire qu'il ne soit pas plus incliné d'un côté que de l'autre. *Dresser les vergues,* Leur donner la position horizontale, lorsque le bâtiment est à l'ancre. *Dresser la barre du gouvernail,* La mettre ou la ramener parallèlement à la quille du bâtiment. || Dresser, Ériger, élever. *Dresser des statues.* || Monter, tendre, construire. *Dresser un lit, une tente.* || Dresser, par extens., Préparer, arranger, mettre en état. *Dresser le potage. Dresser une embuscade.* || *Dresser un buffet,* L'arranger, le garnir de sa vaisselle. || Fig. et fam., *Dresser une batterie, ses batteries,* Prendre des mesures pour faire réussir un projet. *Dresser de bonnes batteries,* Employer de puissants moyens pour réussir dans une affaire. || Fig., *Dresser un piége à une personne,* Faire ou dire quelque chose pour tâcher de faire tomber cette personne dans quelque embarras. Dans le même sens, *Dresser des embûches.* || Dresser, se dit quelquefois dans le sens de Faire, surtout en parlant De choses qui exigent du soin, de l'exactitude. *Dresser un plan.* || Particulièrement, Rédiger dans la forme prescrite ou ordinaire. *Dresser la minute d'un acte.* || Dresser, dans plusieurs arts, Unir, aplanir, rendre droit. *Dresser une pierre, une planche.* || En t. de jardinage, *Dresser une allée, une terrasse, un parterre, etc.,* Les aplanir, les mettre de niveau. *Dresser une palissade, une haie,* Les tondre avec le croissant. || Fig., *Dresser son intention,* Diriger son intention, la tourner vers une bonne fin. || Dresser, Instruire, former, façonner. *Dresser un écolier à la vertu. Dresser un cheval.* Ce sens n'est plus guère usité qu'en parlant Des animaux. || Dressé, ée. participe. || Il s'emploie adjectiv., en botan. : ainsi on nomme *Tige dressée,* Celle qui s'élève verticalement; *Feuilles dressées, rameaux dressés,* Les feuilles, les rameaux qui forment un angle très-aigu avec la tige; *etc.*

DRILLE. s. m. (On mouille les L.) Vieux mot qui signifiait, Soldat, et qui ne s'emploie aujourd'hui que dans certaines locutions très-familières. *Un bon drille,* Un bon compagnon, un homme jovial; *Un pauvre drille,* Un pauvre diable, un pauvre malheureux; *Un vieux drille,* Un soldat qui a de l'expérience, qui a vieilli dans le service. Cette dernière locution se dit aussi en parlant d'Un vieux libertin, et quelquefois d'Un homme vieux et rusé.

DRILLES. s. f. pl. Vieux chiffons de toile qui servent à faire du papier.

DRISSE. s. f. t. de marine. Cordage qui sert à élever, à hisser une voile, un pavillon, une flamme, etc., à la hauteur où ces objets doivent être placés.

DROGMAN. s. m. Nom qu'on donne aux interprètes dans les échelles du Levant.

DROGUE. s. f. (ital. *droga,* drogue.) Nom générique de diverses marchandises qui s'emploient surtout en médecine ou pour la teinture, et qui se vendent chez les pharmaciens et les épiciers. || Drogue, se dit, fig. et fam., de Ce qui est mauvais en son espèce. *J'ai donné de bon argent, et il ne m'a envoyé que de la drogue.* || Fig. et ironiq., *Voilà de bonne drogue,* se dit Pour exprimer que ce qu'on veut nous donner pour bon ne vaut rien. || Drogue, Sorte de jeu de cartes en usage parmi les soldats et les matelots : à ce jeu, le perdant est obligé de se mettre sur le nez un morceau de bois fourchu, qu'on appelle également *Drogue,* et de le garder jusqu'à ce qu'il soit parvenu à gagner.

DROGUER. v. a. Médicamenter, donner beaucoup de remèdes, purger avec des drogues. Avec le pron. pers. *Il se drogue trop.* Fam. || Drogué, ée. participe.

DROGUERIE. s. f. Il se dit collectivement Des diverses sortes de drogues. || Il se dit aussi Du commerce des drogues. *Faire la droguerie.*

DROGUET. s. m. Espèce d'étoffe faite ordinairement de laine et de fil, et quelquefois de soie.

DROGUIER. s. m. Cabinet, armoire où l'on met différentes sortes de drogues. || Boîte portative destinée à contenir des drogues, des médicaments, et qu'on appelle autrement *Pharmacie.*

DROGUISTE. s. m. Marchand de drogues.

DROIT, OITE. adj. (lat. *directus,* droit.) Qui n'est pas courbe, qui va d'un point à un autre par le plus court chemin. *Ligne droite.* || Fam., *Être droit comme un jonc,* Avoir la taille fort droite. || Fig., *La droite voie,* en termes de dévotion, La voie du salut. || Droit, Perpendiculaire à l'horizon, qui ne penche d'aucun côté. *Se tenir droit.* || Fam., *Être droit comme un cierge, comme un I, comme une statue,* Se tenir extrêmement droit. || En géom., *Angle droit,* Angle formé par deux lignes perpendiculaires l'une à l'autre. || En astron., *Sphère droite,* Celle où l'équateur et ses parallèles coupent l'horizon à angles droits. || Droit, Qui n'est pas couché, qui est debout. *Demeurer droit sur son séant.* || Droit, fig., Juste, équitable, sincère. *Un homme droit. Cœur droit.* || Sain, judicieux. *Cet homme a le sens droit.* || Droit, se dit en outre par opposition à Gauche, pour indiquer la position relative d'un objet (*voyez* Gauche). *La rive droite d'un fleuve.* || Fig., *Être le bras droit de quelqu'un,* Être son principal agent. || Droite, subst fém., Le côté droit, la main droite, la partie, l'aile ou l'extrémité droite. *Prendre sur la droite. La droite d'une assemblée.* || L'Évangile dit, *Quand on fait l'aumône, il ne faut pas que la main gauche sache ce que fait la droite.* Dans les bonnes œuvres, il faut éviter l'ostentation. || *Donner la droite à quelqu'un,* Le mettre à sa droite pour lui faire honneur. On dit en des sens analogues : *Disputer, céder, prendre, tenir la droite. Etc.* || Fig., en termes de l'Écriture sainte, Jésus-Christ *est assis à la droite de Dieu son Père,* Dieu son Père l'a glorifié, et lui a communiqué tout son pouvoir. || Droit, adv., En droite ligne, directement, par le plus court chemin. *Aller droit au but. Il m'a donné droit dans l'œil, tout droit dans l'œil.* || Fig., *Il va droit en besogne. Ses folles dépenses le mèneront droit à l'hôpital.* || Fig., *Marcher droit,* Se bien conduire, agir comme l'on doit, s'acquitter de son devoir. || À droite. loc. adv. Du côté droit, à main droite. *Prendre à droite.* || *À droite et à gauche,* De tous côtés, de côté et d'autre. || Fam., *Prendre à droite et à gauche,* Recevoir de toutes mains; prendre, tirer de l'argent de l'un et de l'autre.

DROIT. s. m. Faculté de faire quelque chose, d'en jouir, d'en disposer, d'y prétendre, de l'exiger, soit que cette faculté résulte naturellement des rapports qui s'établissent entre les personnes, soit qu'on la tienne seulement du pacte social, des lois positives, des conventions particulières. *Les droits de l'hospitalité. Le droit de représailles. Les droits d'un père sur ses enfants. Droits civils. J'ai droit là-dessus. Jouir de ses droits. Poursuivre son droit. Avoir droit à une place. Droit de bourgeoisie. Droit de chasse.* || Abusivem., *Le droit du plus fort,* Le pouvoir oppressif que procure la force. Dans un sens analogue, *Droit de conquête.* || Prov., *Bon droit a besoin d'aide.* Voyez Aide. || Prov., en jurispr., *Abondance de droit ne*

nuit pas. || En t. de pratique, *Chacun en droit soi*, Chacun pour ce qui le concerne et selon les droits qu'il a. *Une fille usante et jouissante de ses droits*, Qui est majeure, et qui a la disposition de son bien. || Prov. et fig., *Où il n'y a rien le roi perd ses droits*, Il est inutile de demander à des gens insolvables le payement de ce qu'ils doivent. || Prov. et fig., *C'est le droit du jeu*, C'est l'ordre, c'est l'usage. || Droit, se dit, dans une acception moins rigoureuse, de Ce qui fait qu'une personne peut moralement exiger quelque chose d'une autre, ou se permettre quelque chose envers elle. *Les droits du sang, de l'amitié. Fouler aux pieds les droits les plus saints. Vous le mettez en droit de se plaindre.* || Droit, Imposition. *Droit de péage. Percevoir un droit.* On disait autrefois en ce sens, *Les droits du roi.* || Salaire alloué à quelqu'un par la taxe, par un règlement, etc. *Droit d'expédition. Droit de consultation.* || Droit, Ce qui est juste. *J'ai pour moi le droit et la raison.* || Justice. *Faire droit à une demande.* || En procéd., *Avant faire droit*, Avant de juger définitivement. *Le tribunal a ordonné, avant faire droit, que...* On le dit quelquefois substantiv. d'Un jugement provisoire ou interlocutoire. *Prononcer un avant faire droit.* || *Donner droit à quelqu'un*, Lui donner raison. || Droit, Ensemble de certaines lois écrites ou non écrites, Législation, Loi en général. *Cela est de droit divin, de droit commun. Le droit des gens. Point de droit.* || *Cela est de droit étroit*, Cela doit être observé à la rigueur. || Droit, Jurisprudence., science des lois. *Étudier le droit. Cours de droit.* || De droit, de plein droit. loc. adv. Sans qu'il puisse y avoir matière à contestation, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la justice, à l'autorité, etc. *Cela lui appartient de plein droit. Cela va de droit.* || *À qui de droit, par qui de droit*, À qui on doit s'adresser, recourir, par qui a le droit de décider, d'ordonner. || À bon droit. loc. adv. Avec raison, avec justice. || À tort et à droit. loc. adv. Sans examiner si la chose est juste ou injuste. || À tort ou à droit. loc. adv. Avec droit ou sans droit.

DROITEMENT. adv. Équitablement, avec droiture. || Judicieusement.

DROITIER, IÈRE. adj. Qui se sert de la main droite. Il est opposé à *Gaucher.*

DROITURE. s. f. Équité, justice, rectitude. *Droiture de cœur. Sa conduite est pleine de droiture.* || En droiture. loc. adv. Directement, sans intermédiaire, par la voie la plus prompte. *Il faut lui envoyer cela en droiture.*

DRÔLE. adj. des 2 genres. Gaillard, plaisant, original. *C'est un drôle de corps. Un conte fort drôle.* || Drôle, subst. masc., se dit d'Un homme, d'un enfant, lorsqu'on leur attribue quelque qualité dont il faut plus ou moins se défier, lorsqu'ils font ou qu'on leur impute quelque chose dont on est contrarié, mécontent, etc. *C'est un drôle bien rusé.* || Dans un sens tout à fait injurieux, Polisson, mauvais sujet, homme qu'on méprise. *C'est un drôle, qui se fait chasser de partout.* || Fam. dans ses trois acceptions.

DRÔLEMENT. adv. D'une manière drôle. Fam.

DRÔLERIE. s. f. Trait de gaillardise, de bouffonnerie. Fam.

DRÔLESSE. s. f. Fille ou femme méprisable. Très-fam.

DROMADAIRE. s. m. (grec *dromas*, qui court.) Espèce de chameau qui a une seule bosse sur le dos, et qui va fort vite.

DROME. s. f. t. de marine. Faisceau, assemblage flottant de plusieurs pièces de bois, telles que mâts vergues, bouts-dehors, etc. On dit dans un sens analogue, *Une drome de futailles, etc.* || Particulièrement, La réunion des mâts, vergues, bouts-dehors, etc., qui sont embarqués pour servir de rechange sur un bâtiment.

DRU, UE. adj. Il se dit Des petits oiseaux qui sont prêts à s'envoler du nid. || Fig. et fam., Gaillard, vif, gai. || Dru, se dit encore Des choses dont les parties sont en grande quantité et près à près. *Ces blés sont fort drus. Une pluie drue et menue.* || Il se prend adverbial., dans le même sens. *La pluie tombait dru et menu.*

DRUIDE. s. m. (grec *drus*, chêne.) Nom des anciens prêtres gaulois.

DRUIDESSE. s. f. Il se dit de Femmes qui étaient affiliées à l'ordre des druides, et qui passaient pour magiciennes et prophétesses.

DRUIDIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport aux druides, à la religion des anciens Gaulois.

DRUIDISME. s. m. Le culte druidique.

DRUPE. s. m. t. de botan. Il se dit Des fruits charnus et la plupart succulents, qui renferment un seul noyau, comme les prunes, les cerises, les pêches.

DRYADE. s. f. (grec *dryadés*, dryades.) t. de mythologie. Nymphe des bois. *Voyez* Hamadryade. || Dryade, en botan., Petite plante des Alpes, remarquable par l'élégance de ses fleurs et de son feuillage.

DU. Mot qui tient lieu de la préposition *de* et de l'article *le. À la sortie du bois. Du temps de Cicéron.*

DÛ. s. m. (lat. *debitum*, dette.) Ce qui est dû. *Je vous demande mon dû.* || Devoir, ce à quoi on est obligé. *C'est le dû de ma charge.* Ce sens vieillit.

DUBITATIF, IVE. adj. (lat. *dubitatio*, doute.) Qui sert à exprimer le doute.

DUBITATION. s. f. Figure de rhétorique par laquelle l'orateur feint de douter de la proposition qu'il veut prouver, afin d'aller au-devant des objections qu'on pourrait lui faire.

DUC. s. m. (lat. *dux*, commandant.) (On prononce le C.) Titre qui est le plus élevé parmi la noblesse de France et de quelques autres États. || Titre de quelques princes souverains. *Le duc de Parme.*

DUC. s. m. t. d'hist. nat. Oiseau nocturne qui a des plumes en forme de cornes aux deux côtés de la tête.

DUCAL, ALE. adj. Qui appartient, qui est propre à un duc, à une duchesse.

DUCAT. s. m. (ital. *ducato*, ducat.) Pièce d'or fin dont la valeur diffère suivant les différents pays. Il y a aussi des ducats d'argent. || Adjectiv., *Or ducat*, L'or qui est au titre des ducats.

DUCATON. s. m. Espèce de monnaie d'argent.

DUCHÉ. s. m. (lat. *dux*, commandant.) Terre, seigneurie, principauté à laquelle le titre de duc est attaché. L'expression *duché-pairie* est ordinairement employée comme subst. masc.; quelques-uns l'emploient comme subst. fém. *Un duché-pairie. Une duché-pairie.* || *Duché femelle*, Duché que les femmes peuvent posséder et qui se transmet par elles.

DUCHESSE. s. f. La femme d'un duc. Celle qui a un duché, ou la même dignité que si elle était la femme d'un duc. || Duchesse, Espèce de lit de repos, qui a un dossier.

DUCTILE. adj. des 2 genres. (lat. *ductilis*, ductile.) t. didactique. Qui peut être battu, étendu, tiré, allongé, sans se rompre.

DUCTILITÉ. s. f. t. didactique. Propriété de certains corps, qui les rend susceptibles d'être battus,

étendus, tirés, allongés, sans se rompre. *La ductilité de l'or. La ductilité du verre. La ductilité de la gomme.*

DUÈGNE. s. f. Mot emprunté de l'espagnol. Gouvernante ou vieille femme chargée de veiller sur la conduite d'une jeune personne. Fam.

DUEL. s. m. (lat. *duellum*, combat.) Combat singulier, combat assigné d'homme à homme. *Appeler quelqu'un en duel.* || DUEL (lat. *dualis*, duel.) t. de gramm. grecque et sanscrite, Nombre qui, dans les déclinaisons et les conjugaisons, sert à désigner deux personnes, deux choses.

DUELLISTE. s. m. Celui qui se bat en duel. || Particulièrement et plus ordinairement, Celui qui se bat souvent en duel, qui cherche les occasions de se battre en duel. *Un duelliste de profession.*

DUIRE. v. n. (lat. *decere*, convenir.) Convenir, plaire, être à la convenance de quelqu'un. Fam. et vieux.

DULCIFICATION. s. f. (lat. *dulcis*, doux, *facere*, rendre.) t. de chimie. Action de dulcifier, ou Le résultat de cette action.

DULCIFIER. v. a. t. de chimie. Tempérer par quelque mélange la violence d'un acide. || DULCIFIÉ, ÉE. participe.

DULCINÉE. s. f. Fam., La maîtresse d'un homme sur la passion duquel on plaisante; par allusion à la dame des pensées de don Quichotte.

DULIE. s. f. (grec *doulos*, esclave.) Il n'est usité que dans cette locution, *Le culte de dulie*, Le culte de respect et d'honneur que l'on rend aux saints; par opposition au *Culte de latrie*, Le culte d'adoration que l'on rend à Dieu seul.

DÛMENT. adv. (lat. *debitus*, dû.) D'une manière convenable; selon la raison, selon les formes. Il s'emploie surtout en t. de pratique. *Dûment atteint et convaincu.*

DUNE. s. f. On appelle ainsi Des monticules ou collines de sable qui s'étendent le long des bords de la mer. Son plus grand usage est au plur.

DUNETTE. s. f. t. de marine. Demi-gaillard qui forme la partie la plus élevée de l'arrière d'un vaisseau, et sous lequel se trouvent les logements des officiers et la chambre du conseil.

DUO. s. m. (grec *duo*, deux.) t. de musique. Morceau de musique fait pour être chanté par deux voix ou exécuté par deux instruments. || Fig. et fam., *Duo d'injures, de compliments, etc.*, Conversation où deux personnes se disent des injures, se font des compliments, etc.

DUODENUM. s. m. (lat. *duodeni*, douze.) (On prononce *Duodénome.*) t. d'anat. La première portion des intestins grêles, ainsi nommée parce que sa longueur est ordinairement de douze travers de doigt.

DUODI. s. m. (lat. *duo*, deux, *dies*, jour.) Le deuxième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

DUPE. s. f. (lat. *decipere*, duper.) Personne qui a été trompée, jouée, ou qui est facile à tromper. *C'est une vraie dupe. Être pris pour dupe. Ils ont fait bien des dupes.* On le met ordinair. au sing. lorsqu'il se rapporte à un nom ou pronom au plur. qui désigne plusieurs personnes trompées en même temps par le même moyen, ou qui est employé dans un sens générique et collectif. *Nous en fûmes la dupe.* Mais quand il s'agit de plusieurs personnes trompées successivement, il est mieux de lui donner le plur. *Nous en fûmes les dupes.* || Adj. *Il n'est pas si dupe que vous le pensez.* || *Être la dupe d'une affaire, d'un marché*, N'y pas trouver son compte. Dans un sens analogue, *Être la dupe de sa complaisance, de sa bonne foi, etc.* || DUPE, Sorte de jeu de cartes, appelé quelquefois *Jeu du Florentin.*

DUPER. v. a. Tromper, en faire accroire. *Être dupé comme un sot.* || DUPÉ, ÉE. participe.

DUPERIE. s. f. Tromperie, fourberie, ce qui fait que l'on est dupe.

DUPEUR. s. m. Trompeur. Peu usité.

DUPLICATA. s. m. (lat. *duplicare*, doubler.) Double d'une dépêche, d'un brevet, d'une quittance, d'un acte quelconque. *Expédier un acte en duplicata.*

DUPLICATION. s. f. t. de géom. Action de doubler. Il n'est guère usité que dans cette locution, *La duplication du cube*, Le problème par lequel on demande de trouver un cube double d'un autre.

DUPLICITÉ. s. f. Il se dit en parlant Des choses qui sont doubles, et qui devraient être uniques. *Il y a duplicité d'action dans cette tragédie.* || Plus ordinairement au fig., Mauvaise foi. *Duplicité de cœur.*

DUPLIQUE. s. f. t. de pratique ancienne. Réponse à une réplique.

DUPLIQUER. v. n. t. de pratique ancienne. Fournir des dupliques. Il n'était d'usage qu'avec le verbe *Répliquer.*

DUPONDIUS. s. m. (lat. *dipondius*, même signif.) (On fait sentir l'S finale.) t. d'antiq. romaine. Poids de deux livres, ou Monnaie valant deux as.

DUQUEL. Mot formé de la prépos. *de* et du pron. relatif *lequel.* Voyez LEQUEL.

DUR, URE. adj. (lat. *durus*, dur.) Ferme, solide, difficile à pénétrer, à entamer. *Dur comme marbre.* || Il est quelquefois simplement opposé à Tendre, mou. *Pain dur. Lit dur.* || *Coucher sur la dure*, Coucher sur la terre, sur le plancher, ou sur des planches: cela se dit plus particulièrement Des religieux qui, pour observer leur règle, couchent durement. Dans cette phrase, *Dure* est employé subst. || Fig., *Avoir l'oreille dure*, N'entendre pas bien, être un peu sourd. || Fig. et fam., *Tête dure*, Esprit peu ouvert, qui ne comprend que très-difficilement. || DUR, Rude, insensible, inhumain, très-sévère. *Cet homme est dur et sec. Des lois dures.* || Il se dit, dans un sens analogue, Des dehors, des manières, des discours, etc. *Il a les traits durs, le regard dur. Réponse dure et sèche.* || Il se dit encore De ce qui est fâcheux, affligeant, difficile à supporter. *C'est une dure nécessité.* || Il signifie également, Pénible, austère. *Les soldats mènent une vie fort dure.* || *Le temps est dur*, Il fait extrêmement froid. Cela se dit aussi, et plus ordinairement, Des temps où le peuple a de la peine à vivre, soit à raison de la cherté des denrées, soit par le défaut de travail. *Les temps sont bien durs.* || *Vin dur*, Vin qui a beaucoup d'âpreté. || DUR, Rude et désagréable à l'oreille, sans harmonie. *Une voix dure. Style dur.* || Il se dit, dans les arts du dessin et en calligraphie, De ce qui est marqué trop fortement, de ce qui est très-roide ou heurté. *Ces contours sont durs.* On dit dans un sens analogue, *Avoir le crayon dur, le pinceau dur, etc.* || Il s'emploie subst., dans ce dernier sens. *Le dur est le contraire du moelleux.* || *Tableau dur*, Tableau dont le dessin est dur, ou dans lequel les ombres et les lumières contrastent beaucoup trop fortement. On dit aussi, dans le dernier sens, que *L'effet d'un tableau est dur*, que *Les tons en sont durs, etc.* || DUR, Difficile. *Être dur à émouvoir.* || Fig. et fam., *Cela est dur à digérer*, ou *Cela est de dure digestion*, Cela est difficile à endurer, ou difficile à croire. La seconde de ces deux phrases se dit également De ce qui donne beaucoup d'ennui, de fatigue. || *Ce fusil, ce pistolet, etc., est dur à la détente*, se dit D'un fusil, d'un pis-

tolet, etc., dont la détente ne part que difficilement. || Fig. et pop., *Être dur à la détente*, Être avare, avoir de la peine à donner de l'argent, à payer. Dans le même sens, *Être dur à la desserre.* || DUR, adv. *Il entend dur*, Il a l'oreille dure, il est un peu sourd; et, fig. et fam., *Il croit dur comme fer tout ce qu'on lui dit*, Il est extrêmement crédule.

DURABLE. adj. des 2 genres. (lat. *durare*, durer.) Qui est de nature ou fait de manière à durer longtemps. *Paix durable.*

DURACINE. s. f. (lat. *duracinus*, duracine.) Espèce de pêche de bon goût, et dont la chair est plus ferme que celle des autres pêches.

DURANT. (lat. *durare*, durer.) Préposition servant à marquer la durée du temps. || Il se met quelquefois après le nom qu'il régit. *Sa vie durant. Six ans durant.*

DURCIR. v. a. (lat. *durescere*, durcir.) Rendre dur. *L'air durcit le corail.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans le sens de Devenir dur, plus dur. *La boue se durcit au soleil.* || Neutr., dans le même sens. *Faire durcir des œufs.* || DURCI, IE. participe.

DURCISSEMENT. s. m. Action de se durcir, ou État de ce qui est durci.

DURÉE. s. f. (lat. *durare*, durer.) L'espace de temps pendant lequel une chose dure. *Cette mode eut peu de durée.* || Il se dit absol. Du temps, de la succession non interrompue des moments. *Mesurer la durée.*

DUREMENT. adv. (lat. *duriter*, durement.) D'une manière dure, avec dureté. *Couché durement. Il lui parla durement. Peindre duremeut.*

DURE-MÈRE. s. f. (lat. *dura*, dure, *mater*, mère.) t. d'anat. Membrane forte et épaisse qui tapisse la cavité intérieure du crâne et enveloppe le cerveau.

DURER. v. n. (lat. *durare*, durer.) Continuer d'être. *Leur amitié n'a guère duré. Le spectacle dura cinq heures.* || Absol., Durer longtemps. *Voilà une étoffe à durer.* || *Le temps lui dure*, se dit D'une personne à qui l'impatience, l'ennui, ou quelque autre cause, fait paraître le temps long. || Prov., *Il faut faire vie qui dure*, ou fig., *faire feu qui dure*, Il faut ménager son bien, ne pas faire trop de dépense. Cela se dit, dans un sens analogue, en parlant De la santé. || Fam., *Ne pouvoir durer en place*, Être si inquiet, si tourmenté, qu'on ne peut demeurer dans le même lieu, dans la même situation. || Fam., *Ne pouvoir durer de chaud, de froid*, ou *au chaud, au froid, etc.*, Être extrêmement incommodé du chaud, du froid, etc. *Je ne peux durer à ce froid-là.* || Fam., *Ne pouvoir durer avec quelqu'un*, Ne pouvoir vivre avec lui, ne pouvoir le supporter.

DURET, ETTE. adj. (lat. *durities*, dureté.) Diminutif de Dur. Fam. et peu usité.

DURETÉ. s. f. Qualité de ce qui est dur, ferme, solide, difficile à entamer, à pénétrer. || Il se dit quelquefois simplement par opposition à La qualité de ce qui est tendre, mou. *La dureté de la viande, d'un lit.* || Il se dit d'Une tumeur dure qui se forme en quelque partie du corps. *Il lui est venu une dureté au sein.* Cette acception et la suivante ne sont point usitées dans le langage médical. || *Dureté d'oreille*, Difficulté d'entendre, commencement de surdité. || DURETÉ, fig., Défaut de ce qui est rude et désagréable à l'oreille. *Dureté de prononciation.* || Il se dit, dans les arts du dessin et en calligraphie, De ce qui est marqué trop fortement, ou de ce qui a une grande roideur. *La dureté des contours.* || Particulièrement, en peinture, La crudité des tons. *Cela donne à l'effet général du tableau quelque peu de dureté.* || DURETÉ, fig., Rudesse, insensibilité, inhumanité, extrême sévérité. *Il l'a traité avec dureté. La dureté d'un gouvernement.* || Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des dehors, des manières, des discours, etc. *La dureté de sa physionomie, de son regard.* || Il se dit également Des discours durs et offensants, etc., et s'emploie surtout au plur. *Il lui a dit beaucoup de duretés.*

DURILLON. s. m. Sorte de petit calus, dureté qui se forme principalement aux pieds et aux mains, par l'épaississement de la peau.

DURIUSCULE. adj. des 2 genres. (lat. *duriusculus*, duriuscule.) Un peu dur. Il ne se dit plus guère que par plaisanterie.

DUUMVIR. s. m. (Mot lat.) (Dans ce mot et dans le suivant, *Duum* se prononce *Duome.*) Titre que les anciens Romains donnaient à différents magistrats, ordinairement au nombre de deux, et quelquefois plus nombreux.

DUUMVIRAT. s. m. t. d'hist. romaine. Dignité, charge de duumvir. || L'exercice des fonctions de duumvir. *Cela s'était passé sous le duumvirat de P. C.*

DUVET. s. m. coll. (lat. *dulcis*, doux, *vestitus*, habillement.) Sorte de plume courte, molle et frisée qui garnit quelques parties du corps de certains oiseaux, tels que les cygnes, les oies, etc. *Coucher sur le duvet.* || Les premières plumes des jeunes oiseaux. *Ces petits moineaux ont encore leur duvet.* || Par extens., surtout en poésie, Premier poil qui vient au menton et aux joues des jeunes gens. || Espèce de coton qui vient sur certains fruits. *Les pêches sont couvertes d'un petit duvet.*

DUVETEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de duvet. Il se dit surtout Des oiseaux et des fruits. Peu usité.

DYNAMIQUE. s. f. (grec *dynamis*, force.) Partie des mathématiques mixtes qui s'applique à calculer les mouvements des corps matériels soumis à l'action de forces mécaniques quelconques. *Traité de dynamique.* || Il s'emploie aussi comme adj. des 2 genres, en parlant De ce qui a rapport à la dynamique. *Pouvoir dynamique.*

DYNAMOMÈTRE. s. m. (grec —, *métron*, mesure.) t. de physiq. Instrument qui sert à comparer, à mesurer les forces.

DYNASTE. s. m. (grec *dynastès*, souverain.) t. d'hist. ancienne. Petit souverain, c'est-à-dire, prince dont les États étaient peu considérables, ou qui ne régnait qu'à titre précaire ou sous le bon plaisir des grandes puissances, telles que les Romains, les Parthes, etc.

DYNASTIE. s. f. Descendance, succession des souverains d'une même famille qui ont régné dans un pays.

DYSCOLE. adj. des 2 genres (grec *dyscolos*, difficile.) Il se dit D'une personne avec qui il est difficile de vivre, ou D'une personne qui s'écarte des opinions reçues. Peu usité.

DYSPEPSIE. s. f. (grec *dyspepsia*, dyspepsie.) t. de médec. Difficulté de digérer.

DYSPNÉE. s. f. (grec *dyspnoia*, dyspnée.) t. de médec. Difficulté de respirer.

DYSSENTERIE. s. f. (grec *dysentéria*, dyssenterie.) t. de médec. Dévoiement avec douleur d'entrailles, dans lequel la matière des évacuations est en grande partie formée de mucosités sanguinolentes.

DYSSENTÉRIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui appartient à la dyssenterie. *Flux dyssentérique.*

DYSURIE. s. f. (grec *dysouria*, dysurie.) t. de médec. Difficulté d'uriner.

EAU

E. s. m. La cinquième lettre de notre alphabet, et la seconde des voyelles. || On distingue trois sortes d'E : l'E *ouvert*, l'E *fermé*, l'E *muet*. Ainsi, dans *sévère*, le premier *e* est fermé, le second est ouvert, et le troisième est muet. || L'*E* ouvert est long ou bref : par exemple, long dans *fête*, et bref dans *trompette*. || L'*E* muet final s'élide ordinairement dans la prononciation quand il est suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette : *Grande étendue, riche héritière* (prononcez *Grand'étendue, rich'héritière*). || E, marqué d'un tréma (*Ë, ë*), doit, dans la prononciation, se séparer de la voyelle qui le précède : *Ambiguë, Noël.*

EAU. s. f. (lat. *aqua*, eau.) Substance liquide, transparente, sans saveur et sans odeur, qui se durcit par le froid, et se vaporise par la chaleur. *Eau naturelle, de source, de puits. Eau de pluie. Eau de roche. Eau de vaisselle. Eau courante, dormante. Mettre de l'eau dans son vin. Des eaux insalubres. Il entend la conduite des eaux. Faire jouer les eaux.* || Fam., *Buveur d'eau*, Celui qui ne boit que de l'eau, ou du vin fort trempé. || *Jeûner au pain et à l'eau*, Ne manger que du pain et ne boire que de l'eau. || *Rompre l'eau à un cheval*, Interrompre un cheval quand il boit, l'obliger à boire à différentes reprises. || Fig. et fam., *Il n'y a pas de l'eau à boire*, se dit D'un marché, d'un travail où il n'y a rien à gagner. || Fig. et fam., *Mettre de l'eau dans son vin*, Se modérer sur quelque affaire, sur quelque prétention, montrer moins de chaleur, d'animosité, etc. || Prov. et fig., *Il se noierait dans un verre d'eau*, Il est si malheureux ou si malhabile, que le moindre accident est capable de le perdre. || Prov. et fig., *Il n'est pire eau que l'eau qui dort*, Les gens sournois et taciturnes sont ceux dont il faut le plus se défier. || Prov., *Ces deux personnes se ressemblent comme deux gouttes d'eau*, Elles se ressemblent parfaitement. || Prov. et fig., *C'est le feu et l'eau*, se dit De deux choses tout à fait contraires, de deux personnes qui ont de l'aversion l'une pour l'autre, ou qui sont d'opinions, de caractères fort opposés. || En t. de marine, *Faire de l'eau*, Se pourvoir d'eau bonne à boire. On dit, *Faire eau*, en parlant D'un navire où l'eau entre par quelque ouverture faite à la carène. *Notre bâtiment faisait eau de toutes parts.* || *Voie d'eau*, Les deux seaux d'eau que porte un homme. T. de marine, *Voie d'eau*, Ouverture accidentelle faite à la carène d'un bâtiment, et par laquelle l'eau entre. || *Eau douce*, L'eau des rivières, des lacs, des étangs et des fontaines, par opposition à L'eau de la mer. || Fam., *Marin d'eau douce*. Voyez Doux. || Prov. et fig., *Médecin d'eau douce*. Voyez Doux. || *Eau ferrée*, Eau dans laquelle on a éteint un fer rouge, ou dans laquelle on a mis en dissolution des matières ferrugineuses. || *Eau panée*, Eau dans laquelle on a fait tremper du pain grillé, pour en ôter la crudité, et pour la rendre plus nourrissante. || *Eau battue*, Eau que l'on a versée plusieurs fois d'un vase dans un autre. || *Eau blanche*, Eau dans laquelle on a jeté du son pour la faire boire aux chevaux. En médec., Liqueur blanchâtre et styptique, formée d'un mélange d'eau et d'extrait de Saturne. || *Eau de savon*, Eau dans laquelle on a fait dissoudre du savon. || *Eau d'empois*, Eau dans laquelle on a mis de l'empois. || *Eau lustrale*, Eau dont les païens se servaient pour faire des lustrations ou des ablutions, et qui n'était autre chose que de l'eau commune dans laquelle on avait plongé un tison ardent pris au foyer des sacrifices. || *Eau baptismale*, Eau dont on se sert en donnant le sacrement de baptême. || *Eau bénite*, Eau qui se bénit dans l'église, les dimanches, avec des cérémonies particulières, et plus solennellement à Pâques et à la Pentecôte. || *Faire l'eau bénite*, Faire la cérémonie de la bénédiction de l'eau. || Prov. et fig., *De l'eau bénite de cour*, De vaines protestations de service et d'amitié. Dans un sens analogue, *C'est un donneur d'eau bénite*. || Prov. et fig., *Porter de l'eau à la mer, à la rivière, etc.*, Porter des choses en un lieu où il y en a déjà une grande abondance. *C'est une goutte d'eau dans la mer*, C'est ajouter fort peu à une grande abondance. || Fig., *Ce fruit, ce ragoût, etc., ne sent que l'eau*, Il ne sent rien, il est insipide. || Eau, particulièrement, La pluie. *Si le vent dure, nous aurons de l'eau. Les blés ont grand besoin d'eau.* || Mer, rivière, lac, étang. *Jeter à l'eau. Nager entre deux eaux. Battre l'eau pour prendre du poisson.* || *Eaux et forêts*, se dit Des forêts, des rivières, des étangs, etc., en tant qu'ils sont l'objet d'une surveillance exercée au nom du gouvernement. *L'administration des eaux et forêts*, ou absol., *Les eaux et forêts.* || *Eaux et forêts*, spécialement autrefois, Juridiction qui connaissait de la chasse, de la pêche, des bois et des rivières, tant au civil qu'au criminel. || *Poisson de bonne eau*, Poisson qui ne sent point la bourbe, la vase. || *À fleur d'eau*, Au niveau de la superficie de l'eau. || Prov. et fig., *Revenir sur l'eau*, Rétablir sa fortune, recouvrer du crédit, rentrer en faveur. || *Les eaux sont grandes, grosses, hautes, etc.*, Les eaux des rivières sont grandes, etc. || *Les eaux sont basses*, Il y a peu d'eau dans les rivières. || Fig. et fam., *Les eaux sont basses chez un tel*, L'argent commence à lui manquer. || Prov. et fig., *Battre l'eau avec un bâton*, Se donner beaucoup de peine, sans espoir raisonnable de succès. || Fig. et fam., *C'est un coup dans l'eau, un coup d'épée dans l'eau*, se dit D'un effort inutile, d'une tentative qui n'a point de suite, d'effet. || Fig. et fam., *Nager entre deux eaux*, se dit D'une personne qui, entre deux factions, entre deux partis, se conduit de manière à les ménager l'un et l'autre. || Fig. et fam., *Tomber dans l'eau*, Manquer, n'avoir pas lieu. *Notre partie de campagne est tombée dans l'eau.* || Prov. et fig., *L'entreprise, l'affaire est allée à vau-l'eau, est à vau-l'eau*, Elle n'a pas réussi, on n'en espère plus rien. || Fig. et fam., *Nager en grande eau, en pleine eau*, Être dans l'abondance, jouir d'une grande fortune, se trouver dans de grandes occasions d'avancer ses affaires. || Prov. et fig., *Il faut laisser couler l'eau*, Il faut laisser aller les choses comme elles vont, et ne point s'en mettre en peine. || Prov., *Il passera bien de l'eau sous les ponts d'ici à ce temps-là*, se dit en parlant D'une chose qu'on croit ne devoir pas arriver sitôt. || Prov. et fig., *Faire venir l'eau au moulin*, Procurer à soi ou aux siens des avantages, du profit, par son industrie, par son adresse. || Prov. et fig., *Pêcher en eau trouble*, Se prévaloir du désordre des affaires publiques ou particulières, pour en tirer son profit, son avantage. || *Être comme le poisson dans l'eau*, Se trouver bien, être à son aise en quelque lieu. || Prov. et fig., *Tenir quelqu'un le bec dans l'eau*, Le laisser toujours dans l'attente de quelque chose qu'on lui fait espérer; Le tenir dans l'incertitude, en ne lui donnant pas de réponse positive. || Prov. et fig., *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse, qu'enfin elle*

se brise, Quand on retombe souvent dans la même faute, on finit par s'en trouver mal ; ou, Quand on s'expose trop souvent à un péril, on finit par y succomber. ‖ T. de marine, *Les eaux d'un navire*, La trace qu'un navire laisse après lui à mesure qu'il avance. On dit qu'*Un bâtiment est, se tient, se met dans les eaux d'un autre*, Lorsqu'il gouverne ou qu'il entre dans le même sillage. ‖ Eau, se dit de Certaines eaux qui, en passant au travers des minéraux, contractent quelque vertu médicinale, et dont on fait usage, soit en se baignant, soit en les prenant comme boisson. *Eaux thermales, sulfureuses, etc. Prendre les eaux.* ‖ Il se dit, par extens., mais au plur. seulement, Du lieu où l'on va prendre les eaux. *Aller aux eaux.* ‖ *Eau minérale artificielle*, Eau commune à laquelle on a donné les propriétés d'une eau minérale naturelle, en y faisant dissoudre quelque substance. ‖ Eau, se dit, vulgairement, de Certaines humeurs ou sérosités qui se trouvent, qui se forment dans le corps de l'homme ou de l'animal. *Cette médecine lui a fait rendre des eaux.* ‖ Prov., *L'eau vient à la bouche, cela fait venir l'eau à la bouche*, se dit D'une chose agréable au goût, et dont l'idée excite l'appétit quand on en parle ou qu'on en entend parler. Cela se dit, fig., De tout ce qui peut exciter les désirs. ‖ Par exagérat., *Fondre en eau*, Verser des larmes en abondance. ‖ En médec., *Les eaux de l'amnios*, Liquide qui est exhalé par l'amnios et qui environne le fœtus, pendant toute la durée de la gestation. ‖ T. d'art vétérinaire, *Eaux aux jambes*, Maladie qui attaque les pieds des chevaux, et qui consiste en un suintement de sérosités à travers la peau de ces parties. ‖ Eau, se prend quelquefois dans le sens de Sueur. *L'eau lui dégouttait du visage.* ‖ Fig. et fam., *Suer sang et eau*, Faire de grands efforts, se donner beaucoup de peine ; ou Souffrir beaucoup, éprouver un grand déplaisir de quelque chose. *Je suais sang et eau de voir l'embarras où il était.* ‖ Eau, particulièrement, L'urine. *Lâcher de l'eau.* Très-fam. ‖ Prov. et fig., *Il n'y fera que de l'eau claire*, se dit D'un homme qui entreprend quelque chose où l'on croit qu'il ne réussira pas. ‖ Eau, Liqueur artificielle, obtenue, extraite de quelque substance par expression, distillation ou décoction, ou composée de différents sucs. *Eau rose. Eau de groseilles. Eau de poulet, de Cologne.* ‖ Il se dit également de Certains produits, de certaines préparations chimiques. *Eau-forte. Eau de chaux.* ‖ *Graver à l'eau-forte*, Graver sur une planche de cuivre avec le seul secours de l'eau-forte. Par extens., *Eau-forte*, Estampe tirée sur une planche qui a été préparée à l'eau-forte, pour être ensuite terminée au burin, ou sur une planche entièrement gravée à l'eau-forte. ‖ Eau, Suc, en parlant De quelques fruits, particulièrement de la pêche et de la poire. ‖ Eau, Lustre, brillant qu'ont les perles, les diamants et quelques autres pierreries. *Ces diamants sont de la première eau.* ‖ *Donner eau à un drap, à un chapeau*, Lui donner du lustre. ‖ *Couleur d'eau*, Couleur bleuâtre qu'on donne au fer poli. ‖ *Vert d'eau*, Couleur vert-clair.

ÉBAHIR (S'). v. pron. S'étonner, être surpris. Fam. ‖ Ébahi, ie. participe.

ÉBAHISSEMENT. s. m. Étonnement, surprise. Fam.

ÉBARBER. v. a. (lat. *è*, de, *barba*, barbe.) Ôter les parties excédantes et superflues de certaines choses. *Ébarber du papier.* ‖ Particulièrement, dans l'art de la gravure en taille-douce, Enlever avec un outil ce qui reste au bord de la taille, afin que le trait paraisse net. ‖ Ébarbé, ée. participe.

ÉBARBOIR. s. m. t. d'arts. Outil qui sert à ébarber.

ÉBAT. s. m. (lat. — *batuere*, s'escrimer.) Passe-temps, divertissement. *Prendre ses ébats.* Fam., ne s'emploie guère qu'au pluriel.

ÉBATTEMENT. s. m. Il est synonyme d'Ébat, et ne se dit guère qu'en plaisantant. Vieux. ‖ En t. de carrossier, *L'ébattement d'une voiture*, Le jeu qu'elle a dans ses balancements entre les brancards.

ÉBATTRE (S'). v. pron. (Il se conjugue comme *Battre.*) Se réjouir, se divertir. *Allez vous ébattre à la campagne.* Fam.

ÉBAUBI, IE. adj. Étonné, surpris. Fam., ne s'emploie guère qu'en plaisantant.

ÉBAUCHE. s. f. Ouvrage de peinture ou de sculpture, qui n'est que commencé, mais où les parties principales sont indiquées. *Ébauche grossière.* ‖ Il se dit, fig., Des productions de l'esprit. *Cette tragédie n'est qu'une ébauche.*

ÉBAUCHER. v. a. t. de peinture et de sculpture. Commencer un ouvrage, lui donner les premiers traits en indiquant les parties principales. *Ébaucher une statue, un tableau.* ‖ Dans quelques métiers, Dégrossir. ‖ Il se dit fig., en parlant Des productions de l'esprit. ‖ Ébauché, ée. participe.

ÉBAUCHOIR. s. m. Outil de bois ou d'ivoire, dont les sculpteurs se servent pour ébaucher, pour modeler.

ÉBAUDIR (S'). v. pron. (lat. *gaudere*, se réjouir.) Se réjouir avec excès, et témoigner sa joie en dansant, en sautant, ou de quelque autre manière semblable. Vieux, ne s'emploie qu'en plaisantant.

ÉBAUDISSEMENT. s. m. Action de s'ébaudir. Vieux.

ÉBÈNE. s. f. (grec *ébénos*, ébène.) Bois de l'ébénier. ‖ Fig., *Des cheveux d'ébène*, Des cheveux très-noirs. Poétiq., *L'ébène de ses cheveux.*

ÉBÉNER. v. a. Donner à du bois la couleur de l'ébène. ‖ Ébéné, ée. participe.

ÉBÉNIER. s. m. t. de botan. Arbre des Indes, dont le bois est fort dur, et ordinairement noir. ‖ *Faux ébénier*, Arbrisseau que l'on cultive dans les jardins d'agrément, et qui porte aussi le nom de *Cytise des Alpes.*

ÉBÉNISTE. s. m. Ouvrier qui travaille en ébène et autres bois précieux, ou qui fait des ouvrages de marqueterie.

ÉBÉNISTERIE. s. f. Le métier, l'art de l'ébéniste. Il se dit aussi Des ouvrages que fait l'ébéniste.

ÉBLOUIR. v. a. (lat. *elucere*, briller.) Frapper les yeux par un éclat très-vif qu'ils ne peuvent soutenir. *La blancheur de la neige éblouit.* ‖ Fig., *Une beauté qui éblouit*, Une femme d'une éclatante beauté. ‖ Éblouir, fig., Surprendre l'esprit par quelque chose de vif, de brillant, de spécieux. *On se laisse souvent éblouir par l'éclat du style.* ‖ Tenter, séduire. *Les grandeurs l'ont ébloui.* ‖ *Être ébloui de quelque chose*, signifie quelquefois, En être ridiculement fier, orgueilleux. *Il est ébloui de sa fortune.* ‖ Ébloui, ie. participe.

ÉBLOUISSANT, ANTE. adj. Il a des significations analogues à celles du verbe *Éblouir*, tant au propre qu'au figuré.

ÉBLOUISSEMENT. s. m. État de la vue troublée par trop de lumière, par un éclat trop vif. ‖ Altération de la faculté de voir, occasionnée par une cause interne. *Il me prit un tel éblouissement, que je n'y voyais plus.*

ÉBORGNER. v. a. Rendre borgne, priver d'un œil. Avec le pron. pers. *Il s'est éborgné en tombant.* || Par exagérat. et fam., *Éborgner quelqu'un*, Lui faire grand mal à l'œil. || Éborgné, ée. participe.

ÉBOUILLIR. v. n. (lat. *ebullire*, bouillir.) (Il se conjugue comme *Bouillir*, mais on ne l'emploie guère qu'à l'infinitif et au participe.) Diminuer à force de bouillir. || Ébouilli, ie. participe.

ÉBOULEMENT. s. m. Chute de la chose qui s'éboule, ou État de la chose éboulée. *L'éboulement de la muraille.*

ÉBOULER. v. n. Tomber en ruine. Il se dit Des amas de terre, de certaines constructions, etc., qui tombent, qui se dérangent, qui se renversent. *Le torrent a fait ébouler cette butte.* || Il s'emploie avec le pron. pers. *La terrasse, la muraille s'est éboulée.* || Éboulé, ée. participe.

ÉBOULIS. s. m. Amas de matières éboulées.

ÉBOURGEONNEMENT. s. m. t. d'agricult. Retranchement de bourgeons superflus des arbres fruitiers, pour les soulager, les conserver, et leur faire porter de plus beaux fruits.

ÉBOURGEONNER. v. a. t. d'agricult. Ôter les bourgeons ou les nouveaux jets superflus. || Ébourgeonné, ée. participe.

ÉBOURIFFÉ, ÉE. adj. Il se dit Des personnes dont le vent ou quelque autre cause a mis en désordre les cheveux ou la perruque, la coiffure. Fam. || Il s'applique, dans un sens analogue, Aux cheveux, à la coiffure même. *Avoir les cheveux ébouriffés.* || Il se dit, fig., D'une personne agitée, troublée, et qui laisse voir son trouble, son agitation.

ÉBOUSINER. v. a. t. de maçonnerie. Ôter le bousin d'une pierre, c'est-à-dire, cette croûte tendre qui tient autant de la terre que de la pierre. || Ébousiné, ée. participe.

ÉBRANCHEMENT, s. m. (lat. *è*, de, grec *brachiôn*, bras.) Action d'ébrancher un arbre, ou Le résultat de cette action.

ÉBRANCHER. v. a. Dépouiller un arbre d'une partie de ses branches, en les coupant ou en les rompant. || Ébranché, ée. participe.

ÉBRANLEMENT. s. m. Secousse, action par laquelle une chose est ébranlée. *L'ébranlement de cerveau causé par cette chute lui affaiblit l'esprit. L'ébranlement des dents.* || Fig. *L'ébranlement du crédit.*

ÉBRANLER. v. a. Donner des secousses à une chose, en sorte qu'elle ne soit plus dans une ferme assiette. *Les vents ont ébranlé cette maison. Ce coup lui a ébranlé le cerveau.* || Fig., dans le même sens. *Ébranler le pouvoir de quelqu'un.* || Fig. en parlant Des personnes, Émouvoir quelqu'un, l'étonner, faire qu'il soit moins ferme dans la situation d'esprit où il était, dans ses opinions, dans ses résolutions. *Ces raisons l'ont fort ébranlé. Ébranler la résolution de quelqu'un, etc.* || Ébranler, s'emploie avec le pron. pers. *Les voûtes du temple s'ébranlèrent.* || Particulièrement, en t. de guerre, Se mettre en mouvement. *Des troupes qui commencent à s'ébranler.* || Il se dit également De troupes qui commencent à faire quelque mouvement pour prendre la fuite. || Ébranlé, ée. participe.

ÉBRASEMENT. s. m. (lat. *abradere*, raser.) t. d'archit. Action d'ébraser, ou Le résultat de cette action.

ÉBRASER. v. a. t. d'archit. Élargir en dedans la baie d'une porte ou d'une fenêtre, suivant un plan oblique. || Ébrasé, ée. participe.

ÉBRÉCHER. v. a. (allem. *brechen*, briser.) Faire une brèche à un instrument tranchant. || *S'ébrécher une dent*, Se casser une partie d'une dent. || Ébrécher, se dit, fig. et fam., en parlant De la fortune d'une personne. *Ses folles dépenses ont ébréché sa fortune.* || Ébréché, ée. participe.

ÉBRENER. v. a. Ôter les matières fécales d'un enfant. Il est bas. || Ébrené, ée. participe.

ÉBROUEMENT. s. m. t. d'art vétérinaire. Il se dit de L'éternument de certains animaux domestiques. || Il se dit aussi, en termes de manége, Du ronflement d'un cheval à la vue des objets qui le surprennent ou qui l'effrayent.

ÉBROUER. v. a. (lat. *irrorare*, humecter.) Laver, passer dans l'eau, en parlant Des toiles, des étoffes. || Ébrouer, avec le pron. pers., en t. d'art vétérinaire, se dit Des animaux domestiques lorsqu'ils font une espèce d'éternument, comme pour dégager leurs naseaux de ce qui y cause de la gêne ou de l'irritation. || Il se dit, en t. de manége, D'un cheval qui fait un ronflement à la vue des objets qui le surprennent ou qui l'effrayent. || Ébroué, ée. participe.

ÉBRUITER. v. a. Divulguer, rendre public. || Avec le pron. pers. *Il faut prendre garde que cette affaire ne vienne à s'ébruiter.* || Ébruité, ée. participe. *Affaire ébruitée.*

ÉBUARD. s. m. Coin de bois fort dur, qui sert à fendre des bûches.

ÉBULLITION. s. f. (lat. *ebullire*, bouillir.) Mouvement d'un liquide qui bout sur le feu. || Il se dit aussi, en chimie, d'Un dégagement de bulles d'air qui a lieu quand on mélange certaines substances. Toutefois ce dernier phénomène est plus ordinairement désigné par le nom d'*Effervescence.* || Ébullition, en médec., Toute espèce d'éruption passagère qui survient à la peau.

ÉCACHER. v. a. Écraser, froisser. Fam. || Écaché, ée. participe. || Fam., *Un nez écaché*, Un nez camus et aplati.

ÉCAILLE. s. f. (lat. *squamma*, écaille.) Il se dit Des petites lames minces et plates qui couvrent la peau de certains poissons et de certains reptiles. || Petites plaques cornées ou osseuses qui garnissent les pattes des oiseaux, la queue de certains mammifères, etc. || L'enveloppe dure et calcaire qui couvre et protége le corps des mollusques bivalves. On le dit plus particulièrement Des huîtres. || *Écaille de tortue*, ou absol. *Écaille*, L'enveloppe dure qui couvre le dos de la tortue, et dont on fait de petits objets précieux. *Tablettes couvertes d'écaille.* || Écaille, se dit, en botan., de Productions plates et plus ou moins sèches, qui composent ou accompagnent certaines parties des végétaux. || Il se dit, par analogie, de Tout ce qui se détache des corps en petites parties minces et légères. || Fig. et fam., *Les écailles lui sont tombées des yeux*, Ses yeux sont dessillés. || En t. de peint., *Ce tableau tombe en écailles, par écailles*, se dit D'un vieux tableau dont les couleurs desséchées se gercent et se détachent de la toile par petites plaques.

ÉCAILLER. v. a. Ôter, enlever les écailles d'un poisson. || Avec le pron. pers., Se lever, se détacher par écailles, par plaques minces. *Ce tableau commence à s'écailler.* || Écaillé, ée. participe. || Il s'emploie dans un sens contraire, pour dire, Qui est couvert d'écailles. *Animaux écaillés.*

ÉCAILLER, ÈRE. s. Celui, celle qui vend et qui ouvre des huîtres à l'écaille.

ÉCAILLEUX, EUSE. adj. Qui se lève par écailles,

par plaques minces. || En hist. nat. et en botan., Qui est couvert, garni, ou formé d'écailles.

ÉCALE. s. f. (lat. *è*, de, *callum*, cal.) Enveloppe extérieure qui renferme la coque dure de certains fruits, comme les noix. || Il se dit aussi Des coquilles d'œufs, et de La peau des pois qui se lève quand ils cuisent.

ÉCALER. v. a. Ôter l'écale. || Avec le pron. pers. *Les pois s'écalent quand ils ont bouilli.* || ÉCALÉ, ÉE. participe.

ÉCARBOUILLER. v. a. Écacher, écraser. || Pop. || ÉCARBOUILLÉ, ÉE. participe.

ÉCARLATE. s. f. (ital. *scarlatto*, écarlate.) Couleur rouge et fort vive. On l'emploie souvent comme adj. des 2 genres. || L'étoffe même teinte de cette couleur. *Manteau d'écarlate.* || Fig. et fam., *Avoir les yeux bordés d'écarlate*, Avoir le bord des paupières très-rouge.

ÉCARLATINE. adj. f. *Voyez* SCARLATINE.

ÉCARQUILLEMENT. s. m. (lat. *è*, de, *quartus*, quatrième.) Action d'écarquiller. Fam.

ÉCARQUILLER. v. a. Écarter, ouvrir. Il ne se dit que dans ces phrases familières : *Écarquiller les jambes, Écarquiller les yeux.* || ÉCARQUILLÉ, ÉE. participe.

ÉCART. s. m. Action de s'écarter. *Son cheval fit un écart, et le renversa dans le fossé.* || En t. d'art vétérinaire, *Ce cheval a pris, s'est donné un écart*, Il s'est estropié en faisant un écart. || En t. de danse, *Faire un écart*, Porter le pied de côté. || ÉCART, fig., L'action de s'écarter du sujet que l'on traite; et, dans une accception plus étendue, Toute action par laquelle on s'écarte de la raison, de la morale, des bienséances, etc. *Les écarts de l'imagination. Les écarts de la jeunesse.* || ÉCART, à certains jeux de cartes, signifie, Les cartes qui ont été écartées. || À L'ÉCART. loc. adv. En un lieu détourné, en un lieu écarté. *Mener quelqu'un à l'écart.* || À part. *Tirer quelqu'un à l'écart.* || *Mettre à l'écart*, Réserver. || Fig., *Mettre à l'écart*, Faire abstraction. *Mettons cette considération à l'écart.* || Fig., *Mettre quelqu'un à l'écart*, Ne pas le faire participer à quelque avantage.

ÉCARTÉ. s. m. Jeu de cartes analogue à la triomphe, et qui se joue à deux.

ÉCARTÈLEMENT. s. m. Action d'écarteler.

ÉCARTELER. v. a. Mettre en quatre quartiers: sorte de supplice qu'on faisait souffrir à des criminels de lèse-majeste au premier chef, en les tirant à quatre chevaux. || ÉCARTELER, en t. de blason, Partager l'écu en quatre. || ÉCARTELÉ, ÉE. participe.

ÉCARTELURE. s. f. t. de blason. Division de l'écu en quatre quartiers.

ÉCARTEMENT. s. m. Action d'écarter, de séparer, de s'écarter, de se séparer; ou Le résultat de cette action. *L'écartement des jambes.* || Particulièrement, Disjonction, séparation de choses qui doivent être jointes. *Il y a eu de l'écartement dans ce mur.*

ÉCARTER. v. a. Séparer, éloigner. *Écarter les jambes. J'écartai les cheveux qui lui couvraient le visage.* || Disperser. *Le vent a écarté les nuages. Écarter la foule.* || *Ce fusil écarte le plomb, la dragée*, ou simplement, *Ce fusil écarte*, Il ne porte pas, il ne lance pas son plomb bien serré et bien ensemble. || ÉCARTER, Détourner. *Écarter quelqu'un du droit chemin.* || Fig. *Écarter les malheurs. Pour écarter les soupçons.* || Il s'emploie avec le pron. pers., tant au propre qu'au figuré. *Écartez-vous de lui. S'écarter du but. S'écarter de son sujet dans un discours.* || Fam., *Ne vous écartez pas*, Restez ici près. || ÉCARTER, à certains jeux de cartes, Mettre à part, rejeter des cartes dont on ne veut point se servir, s'en défaire. || ÉCARTÉ, ÉE. participe.

ÉCARTILLEMENT. s. m. ÉCARTILLER. v. a. *Voyez* ÉCARQUILLEMENT, ÉCARQUILLER.

ECCE HOMO. s. m. Expression tirée du latin. (On prononce *Eqsé.*) Tableau ou statue du Christ couronné d'épines. || Fig. et fam., *C'est un ecce homo*, se dit D'un homme pâle et fort maigre.

ECCHYMOSE. s. f. (grec *ecchymôsis*, ecchymose.) (On prononce *Ékymose.*) t. de chirurg. Extravasation de sang dans le tissu de nos organes, due ordinairement à une cause violente. On le dit surtout de L'extravasation qui a lieu dans le tissu cellulaire sous-cutané, et qui paraît à la peau.

ECCLÉSIASTE. s. m. (grec *ecclèsia*, église.) Nom d'un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament.

ECCLÉSIASTIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'Église, au clergé, où Qui concerne l'Église, le clergé. *Dignités ecclésiastiques.* || Subst., au masc., Homme attaché à l'Église. *Un ecclésiastique.*

ECCLÉSIASTIQUE. s. m. Nom d'un des livres sapientiaux de l'Ancien Testament.

ECCLÉSIASTIQUEMENT. adv. En ecclésiastique.

ECCOPROTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *eccoprôticos*, eccoprotique.) t. de médec. Il se dit Des purgatifs doux et légers. On l'emploie quelquefois substantivement, au masculin.

ECCRINOLOGIE. s. f. (grec *eccrinéin*, évacuer, *logos*, traité.) Partie de la médecine qui traite des sécrétions.

ÉCERVELÉ, ÉE. adj. (lat. *è*, de, *cerebrum*, cervelle.) Qui a l'esprit léger, évaporé, qui est sans jugement. || Il se prend substantiv. *C'est un jeune écervelé.*

ÉCHAFAUD. s. m. (angl. *scaffold*, échafaud.) Assemblage de pièces de bois, qui forme une espèce de plancher, sur lequel les ouvriers montent pour travailler aux lieux où ils ne peuvent atteindre autrement. || Ouvrages de charpenterie, élevés ordinairement par degrés, en forme d'amphithéâtre, pour voir plus commodément des cérémonies publiques ou d'autres spectacles. || Espèce de plancher qu'on élève pour l'exposition ou l'exécution des criminels. *Porter sa tête sur l'échafaud.*

ÉCHAFAUDAGE. s. m. Action d'établir des échafauds pour bâtir, pour peindre, ou pour faire quelque autre chose semblable; ou L'assemblage de ces échafauds. || Fig., il se dit de Grands préparatifs qu'on fait pour peu de chose. || Fig., Grand raisonnement inutile ou vain, grand étalage de sentiments, de maximes sur un sujet de peu d'importance. *Tout ce bel échafaudage s'écroule devant les faits.*

ÉCHAFAUDER. v. n. Dresser des échafauds. Il ne se dit que De ce qui regarde la construction ou la décoration des bâtiments. || Fig., avec le pron. pers., Faire de grands préparatifs pour peu de chose. Fam. || ÉCHAFAUDÉ, ÉE. participe.

ÉCHALAS. s. m. (grec *charax*, échalas.) Bâton de quatre ou cinq pieds de long que l'on fiche en terre pour soutenir un cep de vigne, un petit arbre, un arbuste. || Fam., *Se tenir droit comme un échalas*, Affecter de se tenir fort droit. || Fig. et fam., *C'est un échalas*, se dit D'une personne grande, maigre et sèche.

ÉCHALASSEMENT. s. m. Action d'échalasser une vigne.

ÉCHALASSER. v. a. Garnir une vigne d'échalas. || ÉCHALASSÉ, ÉE, participe.

ÉCHALIER. s. m. Clôture d'un champ faite avec

des branches d'arbre, pour en fermer l'entrée aux bestiaux.

ÉCHALOTE. s. f. Espèce d'ail qui a une saveur moins forte que l'ail ordinaire.

ÉCHAMPIR. v. a. *Voyez* Réchampir.

ÉCHANCRER. v. a. (lat. *è*, de, *cancer*, chancre.) Tailler, évider, couper en dedans en forme de croissant, de portion de cercle. Il se dit en parlant Des étoffes, de la toile, du cuir, du bois, etc. || Échancré, ée. participe. || Il se dit adjectiv., surtout en botan., Des objets dont les bords sont entamés comme si on en avait emporté une pièce avec des ciseaux. *Des feuilles échancrées en forme de croissant.*

ÉCHANCRURE. s. f. Coupure faite en dedans en forme de croissant, de portion de cercle. || En t. de botan. et d'anat., Entaille naturelle qui ressemble à une échancrure.

ÉCHANGE. s. m. (lat. *cambire*, échanger.) Troc que l'on fait d'une chose pour une autre. *Faire un échange.* || *Commerce d'échange* ou *par échange*, Commerce où l'on fait seulement échange de marchandises, sans employer la monnaie. || *Échange des prisonniers*, Remise réciproque des prisonniers faits de part et d'autre, à la guerre. || Échange, Remise, communication ou envoi réciproque, surtout dans le langage diplomatique. *Un échange de notes diplomatiques. Il y a un échange fréquent de courriers entre ces deux cabinets.* || Il prend quelquefois, dans le langage ordinaire, une acception figurée analogue à celle qui précède. *Un échange de bons offices, d'injures, etc.*

ÉCHANGEABLE. adj. des 2 genres. Qui peut être échangé.

ÉCHANGER. v. a. Faire un échange. || Particulièrement, dans le langage diplomatique, Se remettre, se communiquer ou s'envoyer réciproquement des pouvoirs, un acte, etc. *Les plénipotentiaires ont échangé leurs pouvoirs.* || Il se dit fig., dans ce dernier sens. *Ces deux vaisseaux ont échangé quelques coups de canon. Ils échangèrent quelques coups de poing.* || Échangé, ée. participe.

ÉCHANSON. s. m. Officier chargé de servir à boire à un roi, à un prince, etc. Il ne s'emploie guère qu'en parlant Des dieux de la Fable, des princes souverains de l'antiquité, etc. || Il se dit quelquefois, par plaisanterie, de Toute personne qui sert à boire. *Je serai votre échanson.*

ÉCHANSONNERIE. s. f. Corps des officiers qui servent à boire à un roi, à un prince, etc.; et Le lieu où l'on tient les boissons, dans le palais d'un roi, d'un prince.

ÉCHANTILLON. s. m. Petit morceau d'étoffe, de toile ou d'autres choses semblables, qui sert de montre pour faire connaître la pièce. *Juger de la pièce par l'échantillon.* Par extens., *Échantillon de vin, de blé, etc.* || Prov. et fig., *Juger de la pièce par l'échantillon*, Juger de quelqu'un ou de quelque chose par le peu qu'on en sait ou qu'on en a vu. || Échantillon, en t. de marine, désigne La force, la dimension des pièces de bois qui servent aux constructions navales. *Ces deux pièces sont de même échantillon.* On dit de même, *Ce bâtiment est d'un grand échantillon, d'un faible échantillon*, La charpente de sa muraille, de son bord, a beaucoup, a peu d'épaisseur. || Échantillon, se dit fig. Des choses d'esprit, comme lorsqu'on montre un fragment de poème, quelques pages de prose, pour donner une idée de l'ouvrage dont ils font partie. || Fig. et fam., *Donner un échantillon de son savoir-faire*, Montrer ce que l'on sait faire. On dit de même, *Ce n'est là qu'un échantillon de son savoir-faire*, Son habileté ne se borne pas à cela.

ÉCHANTILLONNER. v. a. Confronter un poids, une mesure avec sa matrice originale. || Échantillonné, ée. participe.

ÉCHAPPADE. s. f. (ital. *scappare*, échapper.) t. de gravure en bois. Accident qui arrive lorsque, en forçant la résistance du bois, l'outil échappe et va tracer un sillon sur une partie déjà gravée.

ÉCHAPPATOIRE. s. f. Défaite, subterfuge, moyen adroit et subtil pour se tirer d'embarras. Fam.

ÉCHAPPÉE. s. f. Action imprudente par laquelle on s'écarte de son devoir. Fam. || *Faire quelque chose par échappées*, Faire quelque chose par intervalles, et comme à la dérobée. || Échappée, t. d'archit., se dit de L'espace ménagé pour le tournant des voitures à leur entrée dans une cour ou dans une remise, et de Celui qu'on laisse entre un escalier et la voûte ou le plafond. Dans ce sens, on dit aussi, *Échappement.* || T. de peint., *Échappée de lumière*, Lumière qu'on suppose passer entre deux corps très-proches l'un de l'autre, et qui éclaire quelque partie du tableau, laquelle sans cela serait dans l'ombre ou dans la demi-teinte. || *Échappée de vue*, Vue resserrée entre des collines, des bois, des maisons.

ÉCHAPPEMENT. s. m. t. de mécanique. Il se dit en général de L'espèce de mécanique par laquelle le régulateur reçoit le mouvement de la dernière roue d'une machine, et ensuite modère le mouvement de cette roue même. On l'emploie surtout en t. d'horlogerie. *Échappement à recul. Échappement à repos.* || Échappement, est aussi un t. d'archit., synonyme d'*Échappée.*

ÉCHAPPER. v. n. S'évader, s'esquiver, se sauver des mains de quelqu'un, d'une prison, de quelque péril, etc. *Laisser échapper un prisonnier.* Il s'emploie ordinairement avec la préposition *de*, quand il signifie, Cesser d'être où l'on était, sortir de, etc. *Échapper des mains des ennemis.* Il s'emploie au contraire avec la préposition *à*, quand il signifie, Se soustraire, se dérober à, être privé de. *Échapper à la mort.* || Il s'emploie fig., surtout avec la préposition *à*. *Il ne put échapper au dilemme pressant de son adversaire.* || Il signifie plus particulièrement, tant au sens physique qu'au sens moral, N'être pas saisi, aperçu, découvert, ou seulement remarqué; et alors il se conjugue toujours avec l'auxiliaire *Avoir. Des insectes si petits échappent à la vue. Votre observation m'avait d'abord échappé.* || Il se dit, fig., Des choses dont on est frustré, ou que l'on ne saurait conserver, fixer, qui se perdent, s'évanouissent, se dissipent. *Laisser échapper une bonne occasion. Son autorité lui échappe.* || *La patience lui échappe, lui a échappé*, Il commence à perdre patience, il a témoigné de l'impatience; ou Il s'emporte, il s'est emporté, après s'être longtemps contenu. || *Échapper de la mémoire*, se dit Des choses dont on perd le souvenir, que l'on oublie. || *Échapper de la main, des mains*, se dit Des choses qu'on laisse aller ou tomber involontairement. Dans un sens analogue, *Laisser échapper ce que l'on tient.* || *Laisser échapper un cri, un soupir, etc.*, Pousser un cri, un soupir, etc. Cela se dit surtout quand les actions dont il s'agit sont involontaires, et qu'on a fait quelque effort pour s'en abstenir. || Échapper, s'applique particulièrement À ce qu'on dit, à ce qu'on fait par imprudence, par indiscrétion, par mégarde, par négligence, etc.; et alors il se conjugue toujours avec

l'auxiliaire *Être*. *Son secret lui échappa. Quelques négligences vous sont échappées par-ci par-là.* Dans un sens analogue, *Laisser échapper un mot, un secret, une bévue, des fautes, etc.* || Il s'emploie dans le même sens comme verbe impers. *Il lui est échappé un mot inconvenant.* || Échapper. v. a. Éviter. *Il ne l'échappera pas.* || Prov., *L'échapper belle*, Éviter heureusement un péril dont on était menacé. || Échapper, avec le pron. pers., S'évader, s'enfuir, s'esquiver; alors il ne peut jamais être suivi que de la préposition *de*. *S'échapper de prison.* || Fig., S'emporter inconsidérément à dire ou à faire quelque chose contre la raison ou la bienséance. *Il s'est échappé jusqu'à injurier ce vieillard.* || Il se dit encore, par extens., D'une chose qui d'elle-même sort d'un lieu, d'un endroit, d'une autre chose où elle était retenue, enfermée, contenue. *L'eau s'échappe par une fente du rocher. Des sanglots s'échappaient de ma poitrine.* || Fig., au sens moral, Se dissiper, s'évanouir. *Elle vit s'échapper le dernier espoir qui lui restait.* || Échappé, ée. participe. || Fig. et fam., *C'est un cheval échappé*, se dit D'un jeune homme vif, emporté, qui se soustrait à l'obéissance, à la discipline. || Échappé, s'emploie quelquefois subst. Fig. et fam., *Un échappé des Petites-Maisons*, Un fou. *Un échappé des galères*, Un homme qui a été aux galères, ou qui les a méritées. *Un échappé de prison*, Un homme qui sort de prison, ou qui est si mal vêtu, qu'il semble s'être échappé de prison.

ÉCHARDE. s. f. (lat. *carduus*, chardon.) Piquant de chardon ou petit éclat de bois qui est entré dans la chair.

ÉCHARDONNER. v. a. Ôter, couper, arracher les chardons d'un champ, d'un jardin, etc. || Échardonné, ée. participe.

ÉCHARNER. v. a. (lat. *è*, de, *caro*, chair.) t. de corroyeur. Ôter d'une peau de bête, d'un cuir, la chair qui y est restée. || Écharné, ée. participe.

ÉCHARNOIR. s. m. t. de corroyeur. Instrument avec lequel on écharne.

ÉCHARNURE. s. f. t. de corroyeur. Reste de chair qui s'ôte d'un cuir que l'on prépare; ou Façon qu'on donne en écharnant.

ÉCHARPE. s. f. (ital. *ciarpa*, écharpe.) Large bande de taffetas, de mousseline, de dentelle ou de quelque autre tissu, que l'on portait autrefois de la droite à la gauche en forme de baudrier, et qu'on a portée depuis en forme de ceinturon. *Écharpe brodée.* || Écharpe, Bande de quelque étoffe qu'on porte passée au cou, pour soutenir un bras blessé ou malade. *Avoir le bras en écharpe.* || Écharpe, Sorte de vêtement ou d'ornement que portent les femmes. || En écharpe. loc. adv. Obliquement, de biais, de travers. *Un coup d'épée qui va en écharpe.*

ÉCHARPER. v. a. Faire une grande blessure avec un coutelas, un sabre, etc. || Il se dit quelquefois au fig., en parlant D'une troupe qui est fort maltraitée, presque entièrement détruite dans un combat. || Écharpé, ée. participe.

ÉCHASSE. s. f. Il n'est guère usité qu'au plur., et se dit de Deux longs bâtons, à chacun desquels il y a une espèce d'étrier attaché, ou un fourchon du bois même, dans lequel on met les pieds, soit pour marcher dans les marais, dans les sables, comme font les pâtres des Landes, soit pour paraître plus grand et divertir le peuple, comme font les bateleurs. || Fam., *Il semble être sur des échasses*, se dit De quelqu'un qui a de trop longues jambes. || Prov. et fig., *Être toujours monté sur des échasses*, Avoir l'esprit guindé, parler d'une manière emphatique, et employer de grands mots; ou Affecter de grands airs pour se faire remarquer.

ÉCHASSIER. s. m. t. d'hist. nat. Il ne s'emploie guère qu'au plur., et se dit d'Un ordre d'oiseaux qui ont les jambes longues, ce qui les fait paraître comme montés sur des échasses.

ÉCHAUBOULÉ, ÉE. adj. (lat. *è*, de, *calidus*, chaud, *bullire*, bouillir.) Qui a des échauboulures.

ÉCHAUBOULURE. s. f. Il se dit de Petites élevures rouges qui viennent sur la peau et qui causent un picotement plus ou moins vif.

ÉCHAUDÉ. s. m. Sorte de pâtisserie très-légère, faite de pâte échaudée.

ÉCHAUDER. v. a. Laver avec de l'eau très-chaude, bouillante. || Tremper dans l'eau bouillante. *Échauder un cochon de lait.* || Jeter de l'eau chaude sur quelque chose. *Échauder de la pâte.* || Endommager quelque partie du corps par l'action d'un liquide très-chaud, bouillant. *S'échauder la main.* Avec le pron. pers. *Elle s'est échaudée, en voulant retirer la marmite du feu.* || Fig. et fam., *Être échaudé*, ou avec le pron. pers., *S'échauder*, Être attrapé, éprouver quelque dommage, quelque mal, dans une affaire. || Échaudé, ée. participe. || Prov. et fig., *Chat échaudé craint l'eau froide*, Quand une chose nous a causé une vive douleur, nous a été fort nuisible, nous en craignons même l'apparence.

ÉCHAUDOIR. s. m. Lieu où l'on échaude. Il se dit aussi Des vaisseaux qui servent à cet usage.

ÉCHAUFFAISON. s. f. (lat. *calefacere*, échauffer.) Indisposition qui se manifeste par quelque éruption à la peau.

ÉCHAUFFANT, ANTE. adj. Qui échauffe. Il ne se dit que Des aliments, des remèdes, etc., qui augmentent trop ou qui peuvent trop augmenter la chaleur animale.

ÉCHAUFFEMENT. s. m. Action d'échauffer, ou Le résultat de cette action. Il se dit surtout en parlant D'un excès de chaleur animale.

ÉCHAUFFER. v. a. Donner de la chaleur, rendre chaud. || Il se dit, particulièrement, De ce qui cause un excès de chaleur animale. *Cette course m'a beaucoup échauffé.* || Fig., *Échauffer le sang, la bile à quelqu'un*, Le mettre en colère, l'impatienter. On dit dans un sens analogue, *S'échauffer la bile.* || Fig. et fam., *Échauffer les oreilles à quelqu'un*, Le mettre en colère par quelque discours. || Échauffer, s'emploie avec le pron. pers. *Ne courez pas tant, vous vous échaufferez.* || T. de chasse, *S'échauffer sur la voie*, se dit Des chiens qui suivent la voie avec trop d'ardeur. || Échauffer, fig., avec le pron. pers., Se mettre en colère, s'emporter ou se passionner, s'animer beaucoup. *Ne vous échauffez pas tant. Leur courage s'échauffe dans la mêlée.* || *Le jeu s'échauffe, commence à s'échauffer*, On commence à jouer avec chaleur, et plus gros jeu. || *La querelle, la conversation, la guerre s'échauffe, est fort échauffée*, Elle s'anime de plus en plus, elle est très-animée. || Échauffé, ée. participe. || Il s'emploie quelquefois subst., mais alors il n'est guère usité que dans cette phrase, *Sentir l'échauffé*, Exhaler une certaine odeur causée par une chaleur excessive ou par un commencement de fermentation.

ÉCHAUFFOURÉE. s. f. Entreprise mal concertée, téméraire, malheureuse. || Il se dit aussi de Certaines rencontres imprévues à la guerre. *Ce ne fut pas un combat, ce fut une échauffourée.* Fam. dans les deux sens.

ÉCHAUFFURE. s. f. Petite rougeur, petite élevure qui vient sur la peau, dans une échauffaison.

ÉCHAUGUETTE. s. f. Guérite, petite loge placée dans quelque lieu d'une place forte, pour découvrir ce qui se passe aux environs.

ÉCHAULER. v. a. *Voyez* Chauler.

ÉCHÉANCE. s. f. (lat. *excidere*, échoir.) Le terme où échoit le payement d'une chose due. || En procéd., Le terme d'un délai quelconque.

ÉCHEC. s. m. (lat. *excidere*, tomber.) Terme qui s'emploie au jeu des échecs, lorsqu'on attaque le roi, en sorte qu'il est obligé de se retirer ou de se couvrir. || *Échec et mat*, se dit Quand le roi, étant attaqué par quelque pièce, ne peut plus se couvrir ni se retirer. || Fig., *Tenir des troupes, une armée en échec*, Empêcher des troupes, une armée d'agir, de rien entreprendre. || Fig., *Tenir une place en échec*, La tenir en crainte d'être assiégée. || Fig., *Tenir quelqu'un en échec*, L'empêcher d'agir, de se déterminer. || Échec, fig., Perte considérable que fait une armée, un corps de troupes dans un combat, dans une attaque, dans une retraite. || Atteinte, dommage, désappointement, mauvais succès quelconque. *Il a reçu un terrible échec en son honneur.*

ÉCHECS. s. m. pl. (Le dernier C ne se prononce point.) Jeu qui se joue par deux personnes sur un tablier ou damier, avec huit pièces et huit pions de chaque côté. || Il se dit aussi Des pièces avec lesquelles on joue à ce jeu, considérées toutes ensemble.

ÉCHELETTE. s. f. (lat. *scala*, échelle.) Sorte de petite échelle que l'on attache à côté du bât d'une bête de somme pour y placer, y accrocher ce qu'on veut transporter, comme des gerbes, des bottes de foin, de paille, etc. || Cette espèce de ridelle qu'on met sur le devant d'une charrette, et qui sert à retenir le foin, la paille, etc., dont la charrette est chargée.

ÉCHELLE. s. f. Machine composée de deux longues pièces de bois traversées d'espace en espace par des bâtons disposés de manière qu'on peut s'en servir pour monter et pour descendre. *Monter à l'échelle. Tenir le pied de l'échelle.* || Dans les vaisseaux, Tout degré, tout escalier fixe ou volant. || *Échelle de corde*, Sorte d'échelle formée de cordes, qui s'attache avec un crochet de fer à l'endroit où l'on veut monter. T. de marine, *Échelle de corde*, Échelle dont les deux montants sont de corde, et dont les échelons sont faits de rouleaux de bois. On la nomme autrement *Échelle de poupe*, parce qu'il y en a toujours une de ce genre pendue à l'arrière des bâtiments. || Prov. et fig., *Après lui il faut tirer l'échelle*, se dit D'un homme qui a si bien fait en quelque chose, que personne ne peut faire mieux. || *Faire la courte échelle*, se dit De plusieurs personnes qui montent les unes sur les autres, pour aider quelqu'un à escalader un mur, à atteindre un point élevé. || Fig., *L'échelle sociale*, La hiérarchie sociale, l'ensemble des diverses conditions sociales. On dit dans un sens analogue, *L'échelle des êtres.* || Échelle, t. de géogr., d'archit., etc., Ligne divisée en parties qui représentent des kilomètres, des mètres, des lieues, des milles, des toises, des pieds, etc., et placée dans une carte, dans un plan, dans un dessin, pour servir de commune mesure à toutes les distances, à toutes les dimensions, pour indiquer le rapport des distances ou des dimensions marquées sur la carte, sur le plan, etc., avec les distances et les dimensions réelles. || *Échelle d'une ligne pour toise, d'un centimètre pour mètre, etc.*, Échelle où chaque division d'une ligne, d'un centimètre, représente une longueur d'une toise, d'un mètre, etc. Dans un sens analogue, *Cette carte, ce plan est sur une grande échelle, sur une échelle moyenne, sur une petite échelle*, L'étendue, la distance y sont représentées sur une grande, une moyenne ou une petite proportion. || Fig., *Faire quelque chose, opérer, travailler sur une grande échelle*, En embrassant un grand nombre d'objets, en appliquant l'action dont il s'agit à des choses considérables, importantes, à de grandes masses. Dans le sens contraire, *Opérer, travailler sur une petite échelle.* || *L'échelle d'un thermomètre, d'un baromètre*, La série des divisions ou degrés qu'on trace sur ces instruments pour mesurer les dilatations ou les mouvements éprouvés par les liquides qu'ils contiennent. || *Échelle de proportion*, Tableau graphique, ou numérique, indiquant par des divisions linéaires, ou par des nombres, les variations successives de hausse et de baisse éprouvées par des valeurs commerciales. || Échelle, en musique, La succession diatonique des sons de la gamme, en montant ou en descendant. || Échelle, Place de commerce sur les côtes, dans les mers du Levant. *Dans toutes les échelles du Levant.* || *Faire échelle*, se dit D'un bâtiment qui relâche dans quelque port du Levant. On dit plus ordinairement, *Faire escale.*

ÉCHELON. s. m. Petite pièce de bois qui traverse l'échelle, et sert de degré pour monter. || Il se dit, fig. et fam., de Ce qui sert à mener d'un rang, d'un grade à un autre plus haut. *Cette petite charge était un échelon pour monter à une plus grande.* || *Descendre d'un échelon*, Descendre d'un rang, d'un grade quelconque au rang, au grade immédiatement inférieur. || T. d'art militaire, *Disposer des troupes par échelons, les ranger en échelons*, Les disposer sur divers plans, de façon que les unes puissent soutenir et remplacer successivement les autres.

ÉCHELONNER. v. a. t. d'art militaire. Ranger en échelons. || Il s'emploie plus ordinairement avec le pron. pers. *Ce corps alla s'échelonner.* || Échelonné, ée. participe.

ÉCHENILLAGE. s. m. (ital. *ciniglia*, chenille.) t. d'agricult. Action d'écheniller.

ÉCHENILLER. v. a. t. d'agricult. Ôter les chenilles. || Échenillé, ée. participe.

ÉCHENILLOIR. s. m. t. d'agricult. Instrument dont on se sert pour écheniller les arbres.

ÉCHEOIR. v. n. *Voyez* Échoir.

ÉCHEVEAU. s. m. Assemblage de fils de chanvre, de soie, de laine, repliés en plusieurs tours, afin qu'ils ne se mêlent point.

ÉCHEVELÉ, ÉE. adj. (lat. *capillatus*, chevelu.) Qui a les cheveux épars et en désordre.

ÉCHEVIN. s. m. (ital. *scabbino*, échevin.) Magistrat, ordinairement élu par les bourgeois, qui était chargé de la police et des affaires de la commune, pendant un certain temps.

ÉCHEVINAGE. s. m. Fonction d'échevin. || L'exercice même de cette fonction.

ÉCHIMOSE. s. f. *Voyez* Ecchymose.

ÉCHINE. s. f. (ital. *schiena*, échine.) L'épine du dos, la partie de l'homme ou de l'animal qui prend depuis la nuque jusqu'au croupion. || Pop., *Longue échine, maigre échine*, se dit D'une personne fort maigre. || Échine, Membre d'architecture convexe taillé en quart de cercle, et que l'on nomme aussi *Ove.*

ÉCHINÉE. s. f. Morceau du dos d'un cochon.

ÉCHINER. v. a. Rompre l'échine. Avec le pron. pers. *Cet homme s'est échiné pour avoir voulu porter un fardeau trop pesant.* || Fig., Tuer, assommer dans une mêlée, dans un combat, dans une déroute. *Les*

paysans échinèrent tous les fuyards. || *Échiner de coups*, Battre outrageusement. || Échiner, fig., avec le pron. pers., S'excéder de fatigue, se donner beaucoup de peine. *Ces gens-là sont bien fous de s'échiner pour si peu de chose.* || Fam. dans toutes ses acceptions. || Échiné, ée. participe.

ÉCHIQUETÉ, ÉE. adj. t. de blason. Qui est divisé en carrés semblables à ceux d'un échiquier.

ÉCHIQUIER. s. m. Tableau sur lequel on joue aux échecs, et qui est divisé en plusieurs carrés ou cases de deux couleurs. || *Planter des arbres en échiquier*, Les planter de manière que leur disposition offre plusieurs carrés rangés comme ceux d'un échiquier. || Échiquier, Certain ordre de marche des armées navales. || Échiquier, se dit d'Une juridiction anglaise qui règle toutes les affaires de finances. || Échiquier, t. de pêche, Filet carré soutenu par deux demi-cerceaux qui se croisent au milieu, auquel est attachée une perche, et dont on se sert à Paris pour pêcher de petits poissons.

ÉCHO. s. m. (grec *èchô*, écho.) (On prononce *Éco.*) Répétition du son lorsqu'il frappe contre un corps qui le renvoie plus ou moins distinctement; ou Ce qui produit cette répétition, le lieu où elle se fait. *Faire écho.* || Fig., Personne qui répète ce qu'une autre a dit. *Se faire l'écho des sottises d'autrui.* || Écho, quelquefois, en t. de musique, La répétition adoucie ou affaiblie d'une ou de plusieurs notes. Il y a, dans l'orgue, un jeu qu'on nomme *Le jeu d'écho.* || *Vers en écho*, Sorte de vers dont la dernière syllabe ou les deux ou trois dernières, étant répétées, font un mot qui, ajouté aux paroles précédentes, en achève le sens ou leur sert de réponse. Les exemples en sont fréquents dans les anciennes pastorales. *Pour vous en dire plus, il faudrait vous pouvoir... voir...* || En peinture, *Échos de lumière*, Rappels de lumière à des plans différents. || Écho, dans la mythologie, Nymphe, fille de l'Air, qui, étant devenue éperdument amoureuse de Narcisse, dont elle ne put se faire aimer, fut métamorphosée en rocher, et ne conserva que la voix. Dans ce sens, il est fém.

ÉCHOIR. v. n. (lat. *excidere*, échoir.) (Au présent de l'indicatif, il n'est guère usité qu'à la troisième personne du singulier, *Il échoit*, qu'on prononce et qu'on écrit même, quelquefois, *Il échet. J'échus. J'écherrai. J'écherrais. Que j'échusse. Échéant.*) Il se dit ordinairement Des choses qui sont dévolues par le sort ou qui arrivent par cas fortuit. *Cela lui est échu en partage.* || T. de pratique, *Si le cas y échoit, y échet, le cas échéant*, ou simplement, *S'il y échet*, Si l'occasion arrive, si l'occasion s'en présente, s'il y a lieu. Ces loc. s'emploient également dans le langage fam. || Échoir, se dit aussi Du temps préfix auquel on doit faire certaines choses, et Des choses mêmes qui doivent se faire à des temps préfix. *Le premier terme échoit à la Saint-Jean.* || Il s'est dit autrefois, en t. de palais, Des peines imposées à ceux qui contrevenaient aux lois; et alors il ne s'employait guère qu'impers. *À cela il y échoit amende.* || Échu, ue. participe.

ÉCHOPPE. s. f. (angl. *shop*, boutique.) Petite boutique ordinairement en appentis, et adossée contre une muraille.

ÉCHOPPE. s. f. Pointe dont se servent plusieurs artistes et ouvriers.

ÉCHOPPER. v. a. Travailler avec l'échoppe. || Échoppé, ée. participe.

ÉCHOUAGE. s. m. (lat. *scopulus*, écueil.) t. de marine. Situation d'un bâtiment qui, n'ayant pas assez d'eau pour flotter, porte sur le fond. || *Lieu d'échouage*, Celui où un bâtiment peut être échoué sans danger, tel qu'une plage unie, un fond de sable.

ÉCHOUEMENT. s. m. Action d'échouer un bâtiment. On l'emploie surtout en t. de jurispr. commerciale.

ÉCHOUER. v. n. Être porté, poussé dans un endroit de la mer où il n'y a pas assez d'eau pour flotter; donner sur le sable, sur un écueil, etc. Il se dit proprement Des navires, etc. || Il se dit aussi Des baleines. *On trouva une baleine qui avait échoué à la côte, échoué sur la côte.* || Il est quelquefois actif. *Échouer une barque.* On l'emploie même avec le pron. pers. *Le capitaine aima mieux s'échouer que de se laisser prendre.* || Échouer, fig., Ne pas réussir dans ce qu'on entreprend. *N'entreprenez pas cette affaire, vous y échouerez.* || Il se dit également Des affaires, des entreprises, des tentatives qui ne réussissent point. *Leur tentative échoua complétement.* || Échoué, ée. participe.

ÉCIMER. v. a. (lat. *è*, de, *cacumen*, sommet.) t. d'agricult. Couper la cime des arbres. *Écimer les saules.* On dit aussi et plus communément, *Étêter.* || Écimé, ée. participe.

ÉCLABOUSSEMENT. s. m. Action d'éclabousser.

ÉCLABOUSSER. v. a. Faire rejaillir de la boue sur quelqu'un ou sur quelque chose. || Éclaboussé, ée. participe.

ÉCLABOUSSURE. s. f. Boue qui a rejailli sur quelqu'un ou sur quelque chose. *Votre manteau est couvert d'éclaboussures.*

ÉCLAIR. s. m. (lat. *clarus*, clair.) Lumière vive et soudaine qui brille entre les nuages au moment de l'explosion électrique, et qui précède le bruit du tonnerre. || Dans un sens plus général, Toute apparition subite de lumière qui ne dure presque qu'un instant. || *Prompt, rapide comme un éclair, comme l'éclair*, Très-prompt, très-rapide. || *Passer comme un éclair*, Passer vite, ne durer guère. Fig., dans le même sens, *C'est un éclair, ce n'est qu'un éclair*, en parlant Des choses. *Sa prospérité ne fut qu'un éclair. Éclairs de génie.* || Fig. et poétiq., *Les éclairs de ses yeux*, L'éclat de ses yeux, la vivacité de ses regards. || Éclair, en chimie, Lumière étincelante et mobile qui paraît à la surface du bouton d'or ou d'argent qui reste sur la coupelle.

ÉCLAIRAGE. s. m. Illumination habituelle d'une ville, d'une salle de spectacle, d'un établissement quelconque.

ÉCLAIRCIE. s. f. t. de marine. Endroit clair qui paraît au ciel en temps de brume ou entre des nuages. || Éclaircie, se dit Des espaces découverts, dans un bois. En ce sens, on dit plus ordinairement, *Clairière.*

ÉCLAIRCIR. v. a. Rendre clair, rendre plus clair. || *Éclaircir la voix*, La rendre plus nette, plus pure. *Éclaircir de la vaisselle, des armes, etc.*, Les rendre luisantes, plus brillantes. *Éclaircir le teint*, Le rendre plus net et plus pur. || Éclaircir, Rendre moins épais, en parlant Des choses liquides. *Éclaircir une sauce.* || En t. de teinturier, Rendre la couleur d'une étoffe moins foncée. || Diminuer le nombre. *Le canon a fort éclairci les rangs. Éclaircir une forêt.* || Éclaircir, fig., Rendre évident, intelligible, débrouiller. *Éclaircir un fait. Cela demande à être éclairci.* || *Éclaircir un doute, une difficulté*, Résoudre un doute, mettre une difficulté dans tout son jour, ou quelquefois La faire disparaître. || *Éclaircir quelqu'un de quelque chose*, L'instruire d'une vérité, d'une chose dont il doutait. || Éclaircir, s'emploie avec le pron.

pers., dans la plupart des sens indiqués. *Le ciel s'éclaircit. Il faut s'éclaircir sur cette affaire.* ‖ Fig., *L'horizon s'éclaircit, commence à s'éclaircir, semble s'éclaircir,* L'avenir ne semble plus aussi menaçant, aussi inquiétant. Cela se dit surtout en parlant Des événements politiques. ‖ Éclairci, ie. participe.

ÉCLAIRCISSEMENT. s. m. Explication d'une chose obscure, mal connue. *Je ne pus tirer de lui aucun éclaircissement.* ‖ Explication que l'on demande à quelqu'un, pour savoir s'il a dit ou fait telle chose, ou si, en la disant, en la faisant, il a eu intention d'offenser. *En venir à un éclaircissement.*

ÉCLAIRE. s. f. Nom vulgaire de la plante que les botanistes nomment *Grande chélidoine.*

ÉCLAIRER. v. a. Illuminer, jeter, répandre de la clarté. Absol. *Le soleil éclaire.* ‖ Marcher, se tenir auprès de quelqu'un avec de la lumière, lui apporter de la lumière, afin qu'il y voie clair. *Vous m'éclairez mal.* Absol. *Allez éclairer. Éclairez.* ‖ Fig., Donner de l'intelligence, instruire, ou faire voir clair en quelque chose. *L'expérience nous éclaire.* Dans ce sens, avec le pron. pers. *Les esprits commençaient à s'éclairer.* ‖ Surveiller, épier, observer. *Cet homme est suspect, on éclaire toutes ses actions.* ‖ En t. d'art militaire, *Eclairer sa marche*, Faire visiter et bien observer les endroits où l'on veut se porter. ‖ Éclairer, en t. de peinture, Distribuer les lumières d'un tableau, y répandre des clairs avec intelligence. ‖ Éclairer, neutre, Étinceler, jeter une lueur. *Les vers luisants éclairent pendant la nuit.* ‖ Impersonnell., Faire des éclairs. *Il éclaire.* ‖ Éclairé, ée. participe. ‖ *Cet appartement, cet escalier est bien éclairé, n'est pas suffisamment éclairé, est mal éclairé,* Le jour y pénètre bien, n'y pénètre pas assez, n'y entre pas dans la direction convenable. ‖ *Être logé, nourri, éclairé, etc.,* Avoir le logement, la nourriture, la chandelle, etc. ‖ Éclairé, particulièrement au fig., Qui a de grandes lumières, beaucoup de connaissances, beaucoup d'expérience. *C'est un homme fort éclairé.* On dit de même : *Un jugement éclairé.*

ÉCLAIREUR. s. m. t. de guerre. Celui qui va à la découverte. Il s'emploie ordinairement au pluriel, et se dit de Petits détachements qu'on envoie pour visiter le pays dans lequel on veut s'avancer.

ÉCLANCHE. s. f. t. de boucherie et de cuisine. Épaule de mouton séparée du corps de l'animal.

ÉCLAT. s. m. (grec *claô*, briser.) Partie d'un morceau de bois qui est brisé, rompu en long. *Éclat de bois. Voler en éclats.* ‖ Il se dit aussi en parlant Des pierres, de la brique, des bombes, des grenades, etc. *Un éclat de pierre le blessa au visage.* ‖ Éclat, Son, bruit plus ou moins violent qui se fait entendre tout à coup. *Un éclat de tonnerre. Un éclat de voix, de rire. Rire aux éclats.* ‖ Fig., Bruit, rumeur, scandale. *Cette affaire fait grand éclat. Craindre l'éclat.* ‖ *En venir à un éclat*, En venir à une mesure violente, à un parti extrême. ‖ Éclat, Lueur brillante, effet d'une vive lumière, et en général Ce qui produit sur la vue, par une apparence brillante, un effet analogue à celui de la lumière. *On ne saurait soutenir l'éclat du soleil. Ce tableau a de l'éclat.* ‖ Il s'applique fig., dans un sens analogue, Au style, aux pensées. *Le style de ce discours a de l'éclat.* ‖ Fig., La gloire, l'illustration, la splendeur, la magnificence. *Cela répandit un grand éclat sur sa famille. Il a paru avec éclat à la cour.*

ÉCLATANT, ANTE. adj. Qui a de l'éclat. ‖ Qui fait un bruit perçant. *Son éclatant.* ‖ Il se dit fig. De certaines choses qui se font remarquer, entre toutes les autres choses semblables, par leur importance, leur grandeur, leur célébrité, leur publicité, etc. *Services éclatants. Vengeance éclatante.* ‖ *Éclatant de gloire,* Qui s'est acquis une grande gloire.

ÉCLATER. v. n. Se rompre, se briser par éclats. *La bombe éclata en tombant.* Avec le pron. pers. *Ce bois s'est éclaté.* ‖ Faire entendre tout à coup un bruit violent ou perçant. *Le tonnerre vient d'éclater. Éclater de rire.* ‖ Il se dit fig. De ce qui se manifeste tout à coup, après avoir été quelque temps caché. *Le feu éclata pendant la nuit. Faire éclater son ressentiment. L'orage est près d'éclater.* ‖ Il se dit aussi fig. Des personnes, et signifie, Montrer son ressentiment à découvert et avec force, après s'être contenu quelque temps. *Ce fut alors qu'il éclata.* ‖ *Éclater en injures, en invectives, en reproches,* S'emporter jusqu'à des injures, des invectives, des reproches. *Éclater contre une injustice*, La blâmer avec force. ‖ Éclater, Avoir de l'éclat, briller, frapper les yeux. ‖ Il se dit fig., dans ce sens, en parlant De l'esprit, de la gloire, etc. *Le génie qui éclate dans ses ouvrages.* ‖ Éclaté, ée. participe.

ÉCLECTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *eclecticos*, éclectique.) Il se dit De la doctrine des philosophes qui, sans adopter de système particulier, choisissent, dans les divers systèmes, les opinions qui leur paraissent les plus vraisemblables. ‖ Il se dit également De ceux qui professent cette doctrine. *Les philosophes éclectiques.* On dit substantiv., *Un éclectique, les éclectiques.*

ÉCLECTISME. s. m. La philosophie éclectique.

ÉCLIPSE. s. f. (grec *eclipsis*, éclipse.) t. d'astron. Disparition apparente d'un astre, causée par l'interposition d'un autre corps céleste entre cet astre et l'observateur. Il se dit de L'obscurcissement du soleil à notre égard par l'interposition du corps de la lune, et de L'obscurcissement de la lune par l'interposition de la terre. ‖ Fig. et fam., *Faire une éclipse,* S'absenter tout d'un coup, disparaître. ‖ Éclipse, s'emploie fig. en parlant De l'intelligence, de la gloire, etc. *Sa raison est sujette à des éclipses.*

ÉCLIPSER. v. a. Cacher, couvrir en tout ou en partie. Il se dit au propre D'un astre qui, par son interposition, en cache un autre, en intercepte la lumière. ‖ Il se dit fig. en parlant Du mérite, des talents, de la gloire, etc. *Sa gloire éclipsa toutes les renommées contemporaines.* ‖ Il s'emploie avec le pron. pers., et se dit D'un astre qui souffre éclipse. *Le soleil commença à s'éclipser à telle heure.* ‖ Fig., S'absenter, disparaître, s'évanouir. *Il s'éclipsa tout d'un coup de la ville. Tant de gloire peut-elle s'éclipser en un jour ?* ‖ Il se dit, particulièrement, De certaines choses qui viennent comme à disparaître tout d'un coup. ‖ Éclipsé, ée. participe.

ÉCLIPTIQUE. s. f. t. d'astron. L'orbite que le soleil paraît décrire annuellement, autour de la terre considérée comme fixe. On l'a ainsi appelée parce que les éclipses, soit de soleil, soit de lune, ne peuvent arriver qu'aux époques où la lune se projette sur cette orbite du côté du soleil, ou au point diamétralement opposé. ‖ Adjectif des 2 genres, Qui a rapport aux éclipses. *Les pleines lunes ne sont pas toutes écliptiques.* Il n'y a pas toujours éclipse de lune, lorsque la lune est dans son plein.

ÉCLISSE. s. f. Petite plaque de bois ou de carton, que l'on applique le long d'un membre fracturé pour contenir les os dans une situation fixe. ‖ Bois de fente qui sert à faire des seaux, des minots, des tam-

bours, etc. || Petit rond d'osier ou de jonc sur lequel on met égoutter le lait caillé pour en faire des fromages.

ÉCLISSER. v. a. Mettre des éclisses à un membre fracturé. || ÉCLISSÉ, ÉE. participe.

ÉCLOGUE. s. f. *Voyez* ÉGLOGUE.

ÉCLOPPÉ, ÉE. participe du verbe *Éclopper*, qui n'est point en usage. Boiteux, estropié, dont la marche est pénible à cause de quelque incommodité. Fam.

ÉCLORE. v. n. (lat. *excludere*, faire éclore.) (Ce verbe n'est guère usité qu'à l'infinitif, et aux troisièmes personnes de quelques temps. On le conjugue avec l'auxiliaire *Être. Il éclôt, ils éclosent. Il est éclos. Il éclôra. Il éclôrait. Qu'il éclose.*) Il se dit de quelques animaux qui naissent d'un œuf. *La chaleur fait éclore les vers à soie.* || Il se dit aussi Des fleurs qui commencent à s'ouvrir. *Le soleil fait éclore les fleurs.* || ÉCLORE, se dit fig. De tout ce qui naît, est produit, se développe, se manifeste. *Les grands génies que ce siècle vit éclore. Son projet était près d'éclore.* || ÉCLOS, OSE. participe.

ÉCLOSION. s. f. Action d'éclore. Peu usité.

ÉCLUSE. s. f. (lat. *excludere*, faire sortir.) Clôture, barrière faite de terre, de pierre, de bois, sur une rivière, sur un canal, etc., ayant une ou plusieurs portes qui se lèvent et se baissent ou qui s'ouvrent et se ferment, pour retenir et pour lâcher l'eau. || Particulièrement, La porte qui se hausse et se baisse ou qui s'ouvre et se ferme, dans ces sortes de constructions. *Fermer les écluses.*

ÉCLUSÉE. s. f. La quantité d'eau qui coule depuis qu'on a lâché l'écluse jusqu'à ce qu'on l'ait refermée.

ÉCLUSIER. s. m. Celui qui gouverne une écluse.

ÉCOFRAI ou ÉCOFROI. s. m. Grosse table dont se servent plusieurs artisans, pour tailler et préparer leur ouvrage.

ÉCOINÇON ou ÉCOINSON. s. m. Pièce de maçonnerie ou de menuiserie qui cache et dissimule les angles que forment les parois d'une chambre. || Pierre qui fait l'encoignure de l'embrasure d'une porte, d'une fenêtre.

ÉCOLÂTRE. s. m. (grec *scholè*, école.) Il se disait autrefois de L'ecclésiastique qui dirigeait l'école attachée ordinairement à la cathédrale, et qui plus tard fut chargé d'exercer une surveillance sur les maîtres d'école du diocèse.

ÉCOLE. s. f. Lieu, établissement où l'on enseigne une ou plusieurs sciences, un ou plusieurs arts, etc. *Ouvrir une école. Camarade d'école.* || Il se dit particulièrement Des écoles où l'on montre à lire, à écrire, où l'on enseigne la grammaire et le calcul, et qui sont désignées aussi sous le nom de *Petites écoles* ou d'*Écoles primaires. Maître d'école.* || Prov. et fig., *Faire l'école buissonnière*, se dit D'un écolier qui manque à aller en classe. || Prov. et fig., *Renvoyer quelqu'un à l'école*, Lui faire sentir son manque d'instruction, son ignorance. || ÉCOLE, désigne quelquefois, Tous les élèves d'une école, ou les professeurs et les employés d'une école. *Cela mit toute l'école en rumeur.* || Vaisseau armé pour l'instruction des élèves de marine. || ÉCOLE, souvent au figuré, tant en bonne qu'en mauvaise part, Ce qui est propre à former, à donner de l'expérience en quelque chose, à instruire. *Souvent on devient sage à l'école du malheur. Il s'était formé à l'école des plus grands généraux. Tenir école de mauvaises mœurs.* || Fam., *Il faut aller à votre école pour apprendre cela*, Il faut apprendre cela de vous. || Fam., *Être en bonne école, à bonne école*, Être avec des gens capables de bien instruire sur certaines choses. || Au jeu de trictrac, *Faire une école*, Oublier de marquer les points qu'on gagne, ou En marquer mal à propos. *Mettre à l'école, marquer l'école*, Marquer pour soi autant de points que l'adversaire a oublié d'en marquer, ou qu'il en a marqué de trop. || Fig. et fam., *Faire une école*, Faire une faute, une sottise par ignorance, par méprise, par étourderie. || En t. de manége, *Ce cheval a de l'école*, Il a été dressé au manége. || ÉCOLE, absol., L'enseignement de la théologie et de la philosophie, suivant la méthode et les principes reçus dans la plupart des anciennes universités. *La philosophie de l'école. Cela sent l'école.* || Secte ou doctrine de quelque philosophe ou docteur célèbre. *L'école d'Épicure, de saint Thomas.* || Il se dit également, dans les beaux-arts, et surtout en peinture, d'Une classe d'artistes qui travaillent ou qui ont travaillé selon les principes, à l'imitation d'un même maître, ou suivant les habitudes propres à certaines époques de l'art, à certains lieux. || Il se dit dans un sens analogue, en littérature, Des imitateurs d'un écrivain, prosateur ou poëte, et Des partisans d'un certain style, d'un certain genre d'écrire. *L'école de Port-Royal.* || *Faire école*, se dit D'un artiste ou d'un écrivain qui trouve beaucoup d'imitateurs.

ÉCOLIER, IÈRE. s. Celui, celle qui va, qui est à l'école, au collége. || Celui, celle qui prend des leçons d'un maître. *Il fait de bons écoliers.* || Fig. et fam., *Ce n'est qu'un écolier, il est encore écolier*, se dit D'un homme peu habile, peu avancé dans une profession, dans un art. || Fam., *Faire une faute d'écolier*, Faire une faute qui marque beaucoup d'incapacité ou d'inexpérience. || Prov. et fig., *Prendre le chemin des écoliers*, Prendre le chemin le plus long, selon la coutume des écoliers qui vont en classe. || Fig. et fam., *Tour d'écolier, malice d'écolier*, Espièglerie du genre de celles que font les écoliers.

ÉCONDUIRE. v. a. (lat. *è*, de, *conducere*, conduire.) Conduire dehors; éloigner avec ménagement quelqu'un de chez soi, d'une maison ou d'une société. || Par extens., Refuser à quelqu'un avec ménagement ce qu'il demande. *Il nous éconduit poliment.* || ÉCONDUIT, UITE. participe.

ÉCONOMAT. s. m. (grec *oiconomos*, économe.) Charge, emploi, office d'économe; et Le lieu où se tient l'économe, où il a ses bureaux. || Particulièrement, L'administration des revenus d'un évêché, d'une abbaye et autres bénéfices, pendant la vacance. || Il s'est dit également, au pluriel, Du bureau établi pour l'administration des bénéfices vacants, qui étaient à la nomination du roi.

ÉCONOME. adj. des 2 genres. Ménager, ménagère, qui sait épargner la dépense. || Fig., *Être économe de louanges, de paroles, etc.*, Ne pas prodiguer les louanges, parler peu, etc. || ÉCONOME, subst., Celui ou celle qui a soin de la conduite d'un ménage, de la dépense d'une maison. || Particulièrement, dans les hospices, dans les colléges, etc., Celui qui est chargé de la recette et de la dépense, et en général de tout ce qui concerne l'administration du matériel. Adjectiv., dans les communautés religieuses, *Le père économe, la mère économe.* || *Économe séquestre*, Celui entre les mains duquel on mettait des biens en séquestre.

ÉCONOMIE. s. f. Ordre, règle qu'on apporte dans la conduite d'un ménage, dans la dépense d'une maison, dans l'administration d'un bien. *Entendre*

l'économie. L'économie domestique. || Plus ordinairement, Épargne dans la dépense. *Avoir de l'économie. Vivre avec économie. La plus stricte économie.* || Il s'emploie au pluriel, et alors on l'applique surtout à La chose même qui est épargnée, mise en réserve. *Faire des économies.* || Prov. et fig., *C'est une économie de bouts de chandelles,* se dit D'une épargne sordide en de petites choses. || *Économie domestique,* se dit aussi quelquefois Des usages domestiques en général. || *Économie rurale,* Administration des propriétés rurales. || *Économie politique,* Science qui traite de la formation, de la distribution et de la consommation des richesses. || Économie, fig., L'harmonie qui existe entre les différentes parties, les différentes qualités d'un corps organisé. *L'économie animale.* || Fig., La disposition des parties d'un dessin, d'un tableau, la distribution ou le plan d'un ouvrage d'esprit, et en général Toute ordonnance de parties, quel que soit l'ensemble qu'elles contribuent à former. *L'économie d'un tableau, d'un discours.*

ÉCONOMIQUE. adj. des 2 genres. Qui concerne l'économie, le gouvernement d'un ménage, d'une maison, etc. || Ordinairement, Qui diminue les frais, la dépense. *Un procédé économique.* || Économique, subst. fém., Cette partie de la philosophie morale qui concerne le gouvernement d'une famille, d'un État, etc.

ÉCONOMIQUEMENT. adv. Avec économie.

ÉCONOMISER. v. a. Gouverner, administrer avec économie. || Plus ordinairement, Épargner. *Économiser le bois, la chandelle.* Neutral. *Économiser sur ses revenus.* || Fig., dans le même sens. *Économiser ses forces.* || Économisé, ée. participe.

ÉCONOMISTE. s. m. Écrivain qui s'occupe spécialement d'économie politique.

ÉCOPE. s. f. t. de marine. *Voyez* Escope.

ÉCORCE. s. f. (lat. *cortex*, écorce.) Enveloppe d'un arbre ou d'une plante ligneuse. || Prov. et fig., *Il ne faut point mettre le doigt entre le bois et l'écorce.* Voyez Bois. || Écorce, L'enveloppe de certains fruits, quand elle est épaisse. *Écorce de citron.* || Écorce, fig., Superficie, apparence. *Vous vous arrêtez à l'écorce, il faut pénétrer plus avant.*

ÉCORCER. v. a. Ôter l'écorce. Avec le pron. pers. *Un arbre qui s'écorce.* || Écorcé, ée. participe.

ÉCORCHÉE. s. f. (lat. *excoriare*, écorcher.) Nom vulgaire d'un coquillage fort élégant.

ÉCORCHER. v. a. Dépouiller un animal de sa peau. || Prov. et fig., *Il faut tondre les brebis, et non pas les écorcher,* On ne doit pas trop charger le peuple d'impôts. || Fam., *Il crie comme si on l'écorchait,* Il jette de grands cris. Cela se dit aussi D'une personne qui se plaint beaucoup pour peu de chose. || Prov. et fig., *Il ressemble aux anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'écorche,* Il a peur sans sujet; ou Il se plaint avant de sentir le mal. || Fig. et fam., *Écorcher l'anguille par la queue,* Commencer par l'endroit le plus difficile, et par où l'on devrait finir. || Écorcher, Emporter, déchirer, enlever une partie de la peau d'une personne, d'un animal, ou de l'écorce d'un arbre. *Vous m'avez écorché la jambe.* On l'emploie quelquefois, dans ce sens, avec le pron. pers. régime direct. *Je me suis écorché à la main.* || Fig. et fam., *Écorcher une langue,* La parler mal, en prononcer mal les mots. On dit de même, *Écorcher un mot, le nom de quelqu'un.* || Écorcher, se dit, par analogie, D'un aliment, d'une boisson, etc., qui est rude au palais, à la gorge. *Le pain dur écorche le gosier.* || Prov. et fig., *Jamais beau parler n'écorcha la langue,* Il est toujours bon de parler honnêtement. || Fig. et fam., *Écorcher l'oreille, les oreilles,* se dit De l'impression désagréable que font sur l'ouïe les sons rudes, aigres ou discordants. *Une musique qui écorche les oreilles.* || Écorcher, en t. de sculpture, Ôter du noyau d'une figure qu'on se propose de couler en plâtre, en bronze, etc., autant d'épaisseur qu'on veut en donner au plâtre, etc. || Écorcher, fig. et fam., Exiger beaucoup plus qu'il ne faut pour des droits, des salaires, des vacations, pour des marchandises, des fournitures, etc. *Ce procureur écorchait ses clients.* || À écorche-cul. loc. adv. et fam. En glissant, en se traînant sur le derrière. || Fig. et bassement, Par force, de mauvaise grâce, avec répugnance. || Écorché, ée. participe. || Substantiv., en t. de peinture et de sculpture, Figure sans peau, dont on voit les muscles.

ÉCORCHERIE. s. f. Lieu où l'on écorche les bêtes. || Fig. et fam., Hôtellerie où l'on fait payer plus cher qu'il ne faut.

ÉCORCHEUR. s. m. Celui dont le métier est d'écorcher les bêtes mortes.

ÉCORCHURE. s. f. Enlèvement de la peau en quelque partie du corps.

ÉCORNER. v. a. (lat. *è*, de, *cornu*, corne.) Rompre une corne, les cornes à un animal. Avec le pron. pers. *Cette vache s'est écornée en tombant.* || Écorner, par extens., Casser, abattre, émousser un angle, des angles. *Écorner un bastion. Écorner un livre.* || Fig. et fam., *Écorner quelque chose,* Le diminuer, en ôter quelque partie. *On écorna leurs priviléges.* || Écorné, ée. participe.

ÉCORNIFLER. v. a. Chercher à manger aux dépens d'autrui, prendre part à un repas auquel on n'est pas invité. *Il va écornifler un dîner où il peut.* Fam. || Écornifié, ée. participe.

ÉCORNIFLERIE. s. f. Action d'écornifler. Fam. et peu usité.

ÉCORNIFLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui écornifle, parasite. Fam.

ÉCORNURE. s. f. (lat. *è*, de, *cornu,* corne.) Éclat emporté de l'angle d'une pierre, d'un marbre, etc.

ÉCOSSER. v. a. Tirer de la cosse. || Écossé, ée. participe.

ÉCOSSEUR, EUSE. s. Celui, celle qui écosse.

ÉCOT. s. m. (lat. *quotus,* combien.) Quote-part que doit chaque personne pour un repas commun. || Fig. et fam., *Il a bien payé son écot,* se dit De quelqu'un qui, dans un repas, a diverti les convives. Il s'emploie aussi en d'autres occasions. || Écot, La totalité de la dépense que l'on fait pour un repas chez un traiteur, ou dans une auberge, dans un cabaret. || Il se dit D'une compagnie de gens qui mangent ensemble dans une auberge, dans un cabaret. *Il y a trois écots dans le jardin.* || Écot, en t. d'eaux et forêts, Tronc d'arbre où il reste encore des bouts de branches coupées.

ÉCOULEMENT. s. m. (lat. *è*, de, *colare,* couler.) Flux, mouvement de ce qui s'écoule. || Il s'emploie au fig., et se dit surtout de L'exportation, de la vente, du débit des marchandises, des produits de l'agriculture ou des fabriques.

ÉCOULER (S'). v. pron. Couler hors de quelque endroit. *L'eau s'écoule.* Avec ellipse du pronom, *Faire écouler l'eau, etc.* || Écouler, se dit, par analogie, D'une foule qui se retire. *La foule s'écoule.* Avec ellipse du pronom, *Il faut laisser écouler la foule.* || Fig., Diminuer, passer, se dissiper, s'applique surtout Aux richesses et au temps. *Le temps s'écoule.*

|| Il se dit, fig., Des marchandises, des produits agricoles, etc., et signifie, Se débiter, se vendre, être exporté. || Écoulé, ée. participe. || Fig., *Le temps s'est écoulé*, Le temps préfix est expiré.

ÉCOURGEON. s. m. Orge carré qu'on appelle aussi Orge d'automne ou de prime.

ÉCOURTER. v. a. (lat. *decurtare*, écourter.) Rogner, couper trop court. || *Cet habit est écourté, bien écourté*, Il est un peu court, trop court. || *Écourter un chien, un cheval*, Leur couper la queue et les oreilles. || Écourter, se dit fig. en parlant Des ouvrages d'esprit où l'on ne met pas ou dont on retranche les développements nécessaires. || Écourté, ée. participe.

ÉCOUTANT, ANTE. adj. (grec *acouéin*, écouter.) Qui écoute. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Avocat écoutant*, Avocat qui ne plaide point; et cela ne se dit que par plaisanterie. || Écoutants, au pluriel, se dit quelquefois substantivement pour Auditeurs, surtout dans la poésie badine.

ÉCOUTE. s. f. Lieu où l'on écoute sans être vu. Il s'emploie ordinairement au pluriel. *La tribune aux écoutes.* || Fig. et fam., *Être aux écoutes*, Être attentif à remarquer, à recueillir ce qui se dit ou ce qui se passe dans une affaire, afin d'en tirer avantage. || *Sœur écoute*, Religieuse qui accompagne au parloir une autre religieuse, ou une pensionnaire.

ÉCOUTE. s. f. t. de marine. Cordage attaché au coin inférieur d'une voile, pour servir à la déployer et à la tendre de manière qu'elle reçoive l'impulsion du vent.

ÉCOUTER. v. a. Ouïr avec attention, prêter l'oreille pour ouïr. *Ne parlez pas si haut, on nous écoute.* || *Écoute, écoutez*, à l'impératif, s'emploient souvent Pour appeler quelqu'un, ou pour éveiller fortement son attention. || *Un écoute s'il pleut*, Moulin qui ne va que par des écluses. || Prov. et fig., *C'est un écoute s'il pleut*, se dit D'un homme faible qui se laisse arrêter par les moindres obstacles. On le dit aussi D'une promesse illusoire. || Fig. et fam., *N'écouter que d'une oreille*, Ne prêter qu'une faible attention aux choses qu'on nous dit. || Écouter, Donner audience à quelqu'un. *On les renvoya sans les écouter.* Dans un sens analogue, *Écouter la défense, les raisons, etc., de quelqu'un. Écouter la prière, les vœux, etc., de quelqu'un*, Les exaucer. || Écouter, Donner quelque croyance ou quelque consentement à ce qu'une personne propose, ou prendre plaisir à l'entendre. *Ce prince écoute les flatteurs.* || Obtempérer, obéir à quelqu'un, suivre ses avis, s'y conformer. *Cet enfant ne veut écouter personne.* On dit de même, *Écouter les conseils, les avis, etc., de quelqu'un.* || Fig., dans ce dernier sens, en parlant De choses morales, comme la raison, les sentiments, l'intérêt. *Écouter la raison.* || *N'écoutez que vous-même*, Ne consultez que vos propres inspirations. || Écouter, s'emploie avec le pron. pers. dans les phrases familières qui suivent : *Il s'écoute parler*, ou absol., *Il s'écoute*, se dit D'un homme qui parle lentement, et qui croit bien dire; *Il s'écoute trop*, Il s'inquiète trop de sa santé; dans le même sens, *Il écoute trop son mal.* || Écouté, ée. participe.

ÉCOUTEUR. s. m. Celui qui a l'habitude d'écouter, par une curiosité indiscrète, ce qu'on ne veut pas lui faire connaître.

ÉCOUTEUX. adj. t. de manége. Il se dit D'un cheval distrait par les objets qui le frappent.

ÉCOUTILLE. s. f. t. de marine. Sorte de trappe, ouverture carrée pratiquée au pont d'un bâtiment, pour descendre dans l'intérieur.

ÉCOUVILLON. s. m. Vieux linge attaché à un long bâton, avec lequel on nettoie le four, lorsqu'on veut enfourner le pain. || Instrument à peu près semblable, avec lequel on nettoie le canon lorsqu'il a tiré, et qu'on veut le recharger ou le rafraîchir.

ÉCOUVILLONNER. v. a. Nettoyer avec l'écouvillon. || Écouvillonné, ée. participe.

ÉCRAN. s. m. Sorte de meuble dont on se sert pour se garantir de l'ardeur du feu.

ÉCRASER. v. a. (lat. *ex*, de, *radere*, raser.) Aplatir, briser quelque chose par un grand poids, par une forte compression, par un coup violent. *Il fut écrasé par la chute d'une muraille. Écraser des groseilles.* Avec le pron. pers. *Un fruit qui s'écrase en tombant.* || Par exagérat., Fatiguer excessivement. *Ce travail m'écrase.* || Fig., Importuner extrêmement. *Je suis écrasé de demandes.* || *Écraser d'impôts*, Surcharger d'impôts. || Écraser, fig., Perdre quelqu'un, détruire entièrement ses moyens de fortune, de considération, etc. *Je l'écraserai comme un ver.* || *Écraser quelqu'un dans une discussion, dans un débat, etc.*, Avoir un grand avantage sur lui. || Écraser, fig., Détruire, anéantir, réduire à rien. *La puissance romaine écrasa toutes les autres.* || Écrasé, ée. participe. || Fig., Trop aplati, trop bas, trop court. *Il a le nez écrasé.* || *Taille écrasée*, Taille trop courte et engoncée.

ÉCRÉMER. v. a. (lat. *è*, de, *cremor*, crême.) Ôter la crême de dessus le lait. || Il se dit, figur. et fam., en parlant Des choses dont on tire ce qu'il y a de meilleur. *Il a écrémé cette bibliothèque.* || Écrémé, ée. participe.

ÉCRÊTER. v. a. (lat. —*crista*, crête.) t. de guerre. Enlever, à coups de canon, la crête, le sommet d'un ouvrage de fortification, tel qu'une muraille, un bastion, une palissade, etc. || Écrêté, ée. participe.

ÉCREVISSE. s. f. (grec *carabos*, crabe.) Animal de la classe des crustacés, qui vit dans l'eau, et qui, selon l'opinion vulgaire, va presque toujours à reculons. || *Buisson d'écrevisses*, Plat d'écrevisses arrangées en forme de buisson. || Fam., *Aller à reculons comme les écrevisses*, ou simplement, *Aller comme les écrevisses*, se dit De quelqu'un dont les affaires reculent au lieu d'avancer. || Pop., *Être rouge comme une écrevisse*, Avoir le visage trop haut en couleur, ou Rougir beaucoup. || En astron., *Le signe de l'Écrevisse*, Un des signes du zodiaque, dont le commencement répond au solstice, et qu'on nomme autrement le Cancer.

ÉCRIER (S'). v. pron. (grec *crizéin*, crier.) Faire un grand cri, une exclamation. *S'écrier d'admiration.* || Plus ordinairement, Prononcer quelques paroles en criant, en élevant beaucoup la voix. *Je m'écriai que c'était une injustice.*

ÉCRILLE. s. f. Clôture de clayonnage qu'on pratique à la décharge d'un étang, pour empêcher le poisson d'en sortir.

ÉCRIN. s. m. (lat. *scrinium*, écrin.) Petit coffret où l'on met des bagues, des pierreries. || Il se dit aussi Des joyaux contenus dans un écrin. *Un bel écrin.*

ÉCRIRE. v. a. (lat. *scribere*, écrire.) (*J'écris, tu écris, il écrit; nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent. J'écrivais. J'ai écrit. J'écrivis. J'écrirai. Écris. J'écrirais. Que j'écrive. Que j'écrivisse. Écrivant.*) Tracer, former, figurer des lettres, des caractères. Dans ce sens, on l'emploie toujours absolument. *Il sait lire et écrire.* || Particulièrement, Représenter,

indiquer, noter par le moyen de l'écriture. *Cela est écrit de sa main. Écrire des conventions.* On dit dans un sens analogue, *Écrire un morceau de musique, un air, etc.* ‖ *Se faire écrire à la porte de quelqu'un*, ou *Se faire écrire chez quelqu'un*, Faire mettre son nom sur la liste du portier, pour marquer qu'on est venu voir le maître ou la maîtresse de la maison. On dit aussi, *S'écrire à la porte de quelqu'un.* ‖ Écrire, se dit en parlant De la manière d'orthographier. *Comment écrivez-vous tel mot?* ‖ Absol., S'engager par écrit. ‖ Écrire, fig., Composer, en écrivant à mesure ce que l'on compose, ou en faisant écrire sous sa dictée. *Écrire un ouvrage. Cet auteur a beaucoup écrit. Écrire en prose. Il se mêle d'écrire.* ‖ Fam., *Écrire des volumes,* Écrire beaucoup. ‖ Absol., *Écrire à quelqu'un,* Lui écrire une lettre, des lettres. *Je n'écris point dans ce pays-là.* ‖ *Écrire quelque chose à quelqu'un,* Lui faire savoir, lui faire connaître quelque chose par lettre. ‖ Écrire, se dit particulièrement Du genre de style. *Il est savant, mais il ne sait pas écrire. L'art d'écrire.* ‖ Fig., Avancer quelque proposition, enseigner une doctrine par écrit. *Aristote a écrit que les animaux...* ‖ Écrire, se dit également Des compositeurs de musique. ‖ Écrire, en t. de pratique, Exposer ses raisons dans une requête, dans un mémoire, etc., pour défendre sa cause. ‖ Écrit, ite. participe. ‖ Prov., *Ce qui est écrit est écrit,* Il ne sera rien changé à ce qui a été écrit, à ce qui a été décidé ou convenu par écrit. ‖ Fig., *Cela était écrit au ciel,* La Providence avait résolu que cela serait. Pareillement, *Cela était écrit dans le livre du destin.* Absol. et impersonnell., dans le même sens, *Il est écrit que...* surtout en parlant De quelque contrariété ou de quelque guignon constant. ‖ Écrit, Papier, parchemin, etc., sur lequel on a écrit. ‖ Fig., Marqué. *Il portait son crime écrit sur son front.*

ÉCRIT. s. m. Ce qui est écrit sur du papier, sur du parchemin, etc. *Il tira un écrit de sa poche.* ‖ Principalement, Acte, mémoire portant promesse, convention. *Signer un écrit.* ‖ *Mettre par écrit, rédiger par écrit, exposer par écrit, etc.,* Écrire quelque chose, ou le consigner, l'exposer dans un écrit, dans un mémoire, etc. *Exposer ses raisons par écrit.* On dit pop., *Coucher par écrit.* ‖ En procéd., *Instruction par écrit,* Instruction dans laquelle les parties exposent leurs moyens seulement par écrit; après quoi, il est fait rapport à l'audience par un des juges du tribunal. ‖ En jurispr., *Preuve par écrit,* Preuve qui résulte d'un écrit, par opposition à *Preuve testimoniale.* ‖ *Mettre une chose en écrit, par écrit, pour s'en ressouvenir,* En prendre note, l'écrire sur ses tablettes, sur quelque morceau de papier. ‖ Écrit, Ouvrage d'esprit de peu d'étendue. *C'est un écrit plein de goût.* ‖ Il se dit aussi, mais seulement au plur., Des ouvrages d'esprit quelconques. *Les écrits de Voltaire.*

ÉCRITEAU. s. m. Certaine inscription en grosses lettres, qu'on met sur un papier, sur du bois, etc., pour faire connaître quelque chose au public.

ÉCRITOIRE. s. f. Petit meuble qui contient ou renferme les choses nécessaires pour écrire, encre, papier, plume, canif, etc. ‖ Abusivement, Vase où l'on met de l'encre, et qu'on appelle plus ordinairement *Encrier.*

ÉCRITURE. s. f. L'art d'écrire, de retracer la parole par des signes convenus. ‖ Il se dit de Caractères écrits. *Mauvaise écriture.* ‖ La manière de former les caractères. *J'ai vu de son écriture.* ‖ Écritures, au plur., se dit, en t. de palais, Des écrits qu'on fait à l'occasion d'un procès, d'une affaire litigieuse. *Quel est l'avoué qui a fait vos écritures?* ‖ *Commis aux écritures,* dans les administrations, Expéditionnaire, commis employé à écrire, à copier. ‖ *L'Écriture sainte,* ou simplement, *L'Écriture,* et *Les saintes Écritures,* ou simplement, *Les Écritures,* L'Ancien Testament et le Nouveau. ‖ Prov. et fig., *Concilier les Écritures,* Accorder les choses qui paraissent contraires.

ÉCRIVAILLEUR. s. m. Mauvais auteur qui écrit beaucoup. On dit quelquefois, *Écrivassier.* L'un et l'autre sont familiers.

ÉCRIVAIN. s. m. Celui dont la profession, dont l'occupation habituelle est d'écrire ou de montrer à écrire. On l'emploie rarement en ce sens. ‖ *Écrivain public,* Celui qui écrit pour le public des lettres, des mémoires, des pétitions, etc. ‖ Écrivain, Homme qui compose des livres. *C'est un excellent écrivain.* ‖ Absol., *Un écrivain,* Un auteur distingué par les qualités de son style.

ÉCRIVASSIER. s. m. Terme de mépris pour désigner, Un auteur qui écrit beaucoup et très-mal. On dit plus ordinairement, *Écrivailleur.*

ÉCROU. s. m. (grec *eccrouëin*, pousser.) Pièce de bois, de fer ou de toute autre matière solide, percée en spirale, et dans laquelle entre la vis en tournant.

ÉCROU. s. m. Article du registre des emprisonnements indiquant le jour où une personne a été mise en prison, la cause pour laquelle elle a été arrêtée, et par l'ordre de qui s'est faite l'arrestation.

ÉCROUELLES. s. f. pl. (lat. *scrofulæ*, écrouelles.) Maladie chronique dans laquelle le système lymphatique est particulièrement affecté : elle se manifeste par la dégénérescence tuberculeuse des glandes superficielles, et spécialement des glandes du cou. Les médecins disent plus ordinairement, *Scrophules.*

ÉCROUER. v. a. (grec *eccrouëin*, retarder.) Écrire sur le registre des emprisonnements le jour où une personne est mise en prison, la cause pour laquelle elle a été arrêtée, et par l'ordre de qui s'est faite l'arrestation. *On l'a écroué tel jour.* ‖ Écroué, ée. partic.

ÉCROUES. s. f. pl. États ou rôles de la dépense de bouche de la maison du roi.

ÉCROUIR. v. a. (lat. *crudus*, cru.) t. d'arts. Battre un métal à froid, pour le rendre plus dense, et pour lui donner du ressort. ‖ Écroui, ie. participe.

ÉCROUISSEMENT. s. m. Action d'écrouir, ou Le résultat de cette action.

ÉCROULEMENT. s. m. (ital. *crollare*, ébranler.) Chute, éboulement, en tout ou en partie, de terres, de murailles, d'édifices mal soutenus, etc.

ÉCROULER (S'). v. pron. Tomber en s'affaissant. *La maison s'écroula.* Avec ellipse du pronom, *Vous ferez écrouler la maison.* ‖ Fig. *Cet empire s'écroulait de toutes parts.* ‖ Écroulé, ée. participe. *Mur écroulé.*

ÉCROÛTER. v. a. (lat. *è*, de, *crusta*, croûte.) Ôter la croûte. ‖ Écroûté, ée. participe.

ÉCRU, UE. adj. (lat. *crudus*, cru.) t. de manufacture, qui s'emploie principalement dans ces locutions : *Soie écrue*, Celle qui n'a point été mise à l'eau bouillante; *Fil écru*, Celui qui n'a point été lavé; *Toile écrue*, Celle qui n'a point été blanchie.

ECTROPION. s. m. (Mot grec.) t. de médec. Renversement des paupières en dehors. Dans le langage ordinaire, on dit *Éraillement.*

ECTYPE. s. f. (grec *ectypon*, modèle.) t. d'antiquaire. Copie, empreinte d'une médaille, d'un cachet; ou Copie figurée d'une inscription. A vieilli.

ÉCU. s. m. (lat. *scutum*, écu.) Espèce de bouclier que portaient autrefois les cavaliers. ‖ La figure de ce

bouclier, sur laquelle se peignent les armoiries. *Son écu est écartelé, etc. L'écu de France.* || Écu, Certaine monnaie d'argent. || Monnaie de compte de la valeur de trois livres ou soixante sous tournois. || Fam., *Mettre écu sur écu,* Thésauriser. || Prov. et fig., *C'est le père aux écus,* se dit D'un homme qui a beaucoup d'argent comptant. || Par exagérat. et fam., *Avoir des écus à remuer à la pelle,* Être fort riche. || Fam., *N'avoir pas un écu vaillant,* Être fort pauvre. || Prov. et fig., *Voici le reste de nos écus,* se dit, en plaisantant, D'une personne qu'on voit arriver dans une compagnie. || *Écu d'or,* Ancienne monnaie d'or qui a eu diverses valeurs selon les temps et les pays. Par opposition, on appelait L'écu d'argent *Écu blanc.*

ÉCUBIER. s. m. t. de marine. Trou rond percé à l'avant d'un bâtiment, pour y faire passer les câbles.

ÉCUEIL. s. m. (lat. *scopulus,* écueil.) (On prononce *Ékeuil.*) Rocher dans la mer. *Donner sur un écueil.* || Il se dit, fig., Des choses dangereuses pour la vertu, l'honneur, la fortune, la réputation, etc.

ÉCUELLE. s. f. (ital. *scodella,* écuelle.) (Les lettres U E font une seule syllabe dans ce mot et dans le suivant.) Pièce de vaisselle d'argent, d'étain, de bois, de terre, etc., qui sert le plus communément à mettre du bouillon, du potage, etc. *Laveuse d'écuelles.* Dans cette loc., *écuelles* se prend pour toutes sortes de vaisselles. || Prov. et fig., *Qui s'attend à l'écuelle d'autrui a souvent mal dîné,* Quand on compte sur autrui, on est souvent trompé dans ses espérances. || En botan., *Écuelle-d'eau,* Plante ombellifère qui croît dans les marécages, et dont les feuilles font souvent le godet en dessus.

ÉCUELLÉE. s. f. Plein une écuelle.

ÉCUISSER. v. a. (lat. *excutere,* secouer.) Faire éclater un arbre en l'abattant. || ÉCUISSÉ, ÉE. participe.

ÉCULER. v. a. (lat. *è,* de, *culus,* cul.) Il se dit en parlant Des bottes et des souliers qui s'abaissent par derrière sur le talon. || Avec le pron. pers. *Quand un soulier est trop court, il s'écule facilement.* || ÉCULÉ, ÉE. participe. *Des souliers éculés.*

ÉCUMANT, ANTE. adj. (lat. *spuma,* écume.) Qui écume, qui jette de l'écume.

ÉCUME. s. f. Espèce de mousse blanchâtre qui se forme et qui surnage sur l'eau ou sur quelque autre liquide agité, échauffé, ou en fermentation. *L'écume des flots, de la bière.* || Bave de quelques animaux, lorsqu'ils sont échauffés ou en colère. *L'écume d'un cheval, etc.* On le dit quelquefois, dans un sens analogue, en parlant Des personnes. *Quand cet homme est en colère, l'écume lui sort de la bouche.* || La sueur qui s'amasse sur le corps du cheval. *Ce cheval était couvert d'écume.* || Abusiv., *Écume de mer,* Espèce de terre très-blanche, fine et onctueuse, dont les Orientaux font des pipes à fumer. || ÉCUME, fig., Ramas de gens vils et méprisables. *C'est l'écume de la société.*

ÉCUMÉNICITÉ, ÉCUMÉNIQUE, ÉCUMÉNIQUEMENT. *Voyez* ŒCUMÉNICITÉ, ETC.

ÉCUMER. v. n. (lat. *spumare,* écumer.) Se couvrir d'écume, jeter de l'écume. *La mer écume.* || Prov. et bass., *Il écume comme un verrat,* se dit D'un homme qui écume de colère. || ÉCUMER. v. a. Ôter l'écume qui se forme sur un liquide en ébullition. *Écumer le pot.* || Fig. et fam., *Écumer les marmites,* Vivre en parasite, écornifler. || Fig., *Écumer les mers, écumer les côtes,* Exercer la piraterie. || ÉCUMER, fig. et fam., Prendre çà et là. || ÉCUMÉ, ÉE. participe.

ÉCUMEUR. s. m. Celui qui écume. N'est point usité au propre; mais on dit fig., *Un écumeur de marmites,* Un parasite, et *Un écumeur de mer,* Un corsaire, un pirate. La première de ces deux locutions est familière.

ÉCUMEUX, EUSE. adj. Qui est chargé d'écume, qui jette beaucoup d'écume. Ne s'emploie guère qu'en poésie.

ÉCUMOIRE. s. f. Ustensile de cuisine fait en forme de cuiller plate, percée de plusieurs petits trous, et qui sert à écumer.

ÉCURER. v. a. (lat. *curare,* soigner.) Nettoyer, frotter, éclaircir avec du sablon, de la lie, ou autre chose semblable. Il se dit en parlant De la vaisselle, de la batterie de cuisine, ou autres ustensiles de même nature. On dit aussi, *Écurer un puits.* Voyez CURER. || ÉCURÉ, ÉE. participe.

ÉCUREUIL. s. m. (grec *skiouros,* écureuil.) Petit quadrupède de la famille des Rongeurs, vivant dans les bois, et doué d'une telle agilité, qu'il saute de branche en branche comme les oiseaux. || Fig. et fam., *C'est un écureuil, il est vif comme un écureuil,* se dit D'un jeune homme vif, sémillant, qui ne tient pas en place.

ÉCUREUR, EUSE. s. (lat. *curare,* soigner.) Celui, celle qui écure la vaisselle et la batterie de cuisine.

ÉCURIE. s. f. (lat. *equus,* cheval.) Lieu destiné à loger des chevaux, des mulets, etc. || Prov. et fig., *Fermer l'écurie quand les chevaux sont dehors,* Prendre des précautions quand le mal est arrivé, quand il n'est plus temps de l'éviter. || Prov. et fig., *C'est un cheval à l'écurie,* se dit D'une chose qui nécessite des frais d'entretien, sans être d'aucune utilité. || ÉCURIE, Train, équipage qui comprend écuyers, pages, carrosses, chevaux, mulets, etc., d'un prince, d'un grand seigneur. *La grande écurie du roi. Il dépense beaucoup pour ses écuries.*

ÉCUSSON s. m. (lat. *scutum,* écu.) Écu d'armoiries. Il ne se dit qu'en t. de blason. || ÉCUSSON, t. de jardinage, Morceau d'écorce portant un œil ou un bouton, que l'on enlève, au moment de la séve, à une jeune branche d'arbre, pour l'insérer entre le bois et l'écorce d'un autre arbre.

ÉCUSSONNER. v. a. t. d'agricult. Greffer, enter en écusson. || ÉCUSSONNÉ, ÉE. participe.

ÉCUSSONNOIR. s. m. t. d'agricult. Petit couteau dont on se sert pour écussonner.

ÉCUYER. s. m. (lat. *eques,* chevalier.) Il se disait anciennement d'Un gentilhomme qui suivait et accompagnait un chevalier, qui portait son écu et lui aidait à prendre ses armes et à se désarmer. || ÉCUYER, Titre que portaient anciennement les jeunes gens de la plus haute qualité, jusqu'à ce qu'ils eussent été armés chevaliers avec les cérémonies d'usage. || ÉCUYER, Titre que portaient autrefois, en France, les simples gentilshommes et les anoblis. Cette qualification est encore fort usitée en Angleterre. *Un tel, écuyer* ('squire). || ÉCUYER, Celui qui a la charge, l'intendance de l'écurie d'un prince, d'un grand seigneur. *Écuyer cavalcadour.* || Celui qui enseigne à monter à cheval, qui dresse les chevaux au manége. *Les écuyers du roi.* || *Cet homme est bon écuyer,* Il monte bien à cheval, il sait bien mener, bien dresser un cheval. || *Bottes à l'écuyère,* Bottes dont on se sert pour monter à cheval, surtout dans les exercices du manége et dans la cavalerie : la tige, plus haute par devant que l genou, est fortement échancrée sous le jarret. || ÉCUYER, Celui qui donne la main à une dame pour la mener. On ne l'emploie guère, dans ce sens, qu'en parlant D'une reine, d'une princesse, etc. *L'écuyer de la princesse.* || *Écuyer de main,* par opposition à *Écuyer cavalcadour,* Celui qui donne la main au roi,

pour l'aider à monter en voiture, etc. || *Écuyer tranchant*, Officier qui coupe les viandes à la table des rois et des princes. || *Écuyer de bouche, de cuisine*, Le maître cuisinier d'un prince ou d'un grand seigneur. || Écuyer, par analogie, Perche de bois fixée le long du mur d'un escalier, pour servir d'appui aux personnes qui montent ou qui descendent.

EDDA. s. f. Nom d'un célèbre recueil mythologique des anciens peuples du Nord.

ÉDEN. s. m. (On prononce *Edèn*.) Nom que l'Écriture sainte donne au Paradis terrestre.

ÉDENTER. v. a. (lat. *edentare*, édenter.) User, rompre les dents d'une scie, d'un peigne, etc. || Avec le pron. pers. *Un peigne qui s'édente.* || Édenté, ée. participe. || Fam., *Une vieille édentée*, Une vieille qui n'a plus de dents.

ÉDIFIANT, ANTE. adj. (lat. *ædificare*, édifier.) Qui porte à la vertu, à la piété par l'exemple ou par le discours. *C'est un livre édifiant.*

ÉDIFICATEUR. s. m. Celui qui élève, qui construit un édifice. Peu usité.

ÉDIFICATION. s. f. Action de bâtir. Il ne se dit guère au propre qu'en parlant Des temples. || Il se dit, fig., Des sentiments de piété et de vertu que l'on inspire par l'exemple ou par le discours. *Faire les choses pour l'édification du prochain.*

ÉDIFICE. s. m. Bâtiment. On ne l'emploie guère qu'en parlant Des temples, des palais et autres grands bâtiments. || Il se dit, fig., de Certaines choses formées par l'assemblage, le concours, la combinaison de plusieurs autres. *L'édifice social.*

ÉDIFIER. v. a. Bâtir. On ne le dit guère qu'en parlant Des temples et autres grands bâtiments publics. || Fig., User de son autorité pour établir l'ordre et la paix; et alors on l'oppose ordinairement à *Détruire*, pris dans le sens de Bouleverser, mettre le désordre. *Il détruit au lieu d'édifier.* || Édifier, fig., Porter à la piété, à la vertu, par l'exemple ou par le discours. *Édifier le prochain.* || Satisfaire par un bon procédé, donner bonne opinion de soi. Ce sens vieillit. || Édifié, ée. participe. Touché. *N'êtes-vous pas édifié de cette conduite?* Avec la négation ou avec l'adverbe *mal*, il signifie, Scandalisé. *Il est assez mal édifié de ce qu'un tel a fait.*

ÉDILE. s. m. (lat. *ædilis*, édile.) Magistrat romain qui avait inspection sur les édifices publics, sur les jeux, etc.

ÉDILITÉ. s. f. Magistrature de l'édile. || L'exercice de cette magistrature. *Pendant son édilité.*

ÉDIT. s. m. (lat. *edictum*, édit.) Loi, ordonnance, constitution du souverain. || Plus particulièrement, dans l'ancien régime, Celles des ordonnances de nos rois qui ne statuaient que sur un seul point ou une seule matière. *Enregistrer un édit.* || *Chambre de l'édit*, se disait, dans les anciens parlements, d'Une chambre instituée par l'édit de Nantes, pour connaître des affaires des protestants, et qui était mi-partie de catholiques et de calvinistes.

ÉDITEUR. s. m. (lat. *editio*, édition.) Celui qui fait imprimer l'ouvrage d'autrui en se donnant quelques soins pour l'édition. Par ext., les libraires prennent quelquefois le titre d'*éditeurs* des ouvrages qu'ils publient à leurs frais. || *Éditeur responsable*, Celui sous la direction duquel parait un journal, une feuille périodique.

ÉDITION. s. f. Impression et publication d'un livre, soit qu'il paraisse pour la première fois, soit qu'il ait déjà été imprimé; ou La collection des exemplaires qu'on imprime pour cette publication. *Le Racine de l'édition de Didot. Une édition fautive.* || *Édition princeps*, La première édition d'un auteur ancien.

ÉDREDON. s. m. (allem. *eiderdunen*, édredon.) Duvet d'une espèce de canard des pays septentrionaux, qui sert à faire des couvre-pied, des couvertures. || Couvre-pied d'édredon. *Acheter un édredon.*

ÉDUCATION. s. f. (lat. *educatio*, éducation.) Action d'élever, de former un enfant, un jeune homme, de développer ses facultés physiques, intellectuelles et morales; Le résultat de cette action. *Se consacrer à l'éducation de la jeunesse. Éducation soignée. Donner de l'éducation à ses enfants. Son éducation a été négligée.* || *Maison d'éducation*, Maison où l'on prend en pension des enfants pour les instruire. || Éducation, La connaissance et la pratique des usages de la société, relativement aux manières, aux égards, à la politesse. *Il n'a point d'éducation.* || Éducation, par ext., en parlant De certains animaux, tels que le cheval, le chien, etc., L'action de les dresser à certains exercices. || Il se dit également, surtout en économie rurale, Du soin qu'on prend pour élever certains animaux, de l'art de les multiplier, et d'en tirer le plus grand avantage qu'il est possible. *L'éducation des abeilles, des vers à soie.* || Il se dit quelquefois, dans un sens analogue, en parlant Des végétaux.

ÉDULCORATION. s. f. (lat. *edulcare*, édulcorer.) t. de chimie et de pharmacie. Action d'édulcorer.

ÉDULCORER. v. a. t. de chimie. Verser de l'eau sur des substances en poudre, pour les dépouiller des parties salines, alcalines, acides, etc., qu'elles peuvent contenir. || Édulcorer, en t. de pharmacie, Adoucir un médicament en y ajoutant du sucre ou quelque sirop. || Édulcoré, ée. participe.

ÉFAUFILER. v. a. (lat. *falsum*, faux, *filum*, fil.) Tirer la soie d'un ruban ou d'une étoffe, pour juger de sa qualité, ou pour en faire de la ouate. || Éfaufilé, ée. participe.

EFENDI. s. m. *Voyez* Effendi.

EFFAÇABLE. adj. des 2 genres. (lat. *è facie*, hors de la vue.) Qui peut être effacé.

EFFACER. v. a. Ôter, enlever la figure, l'image, le caractère, les couleurs, les traits, l'empreinte de quelque chose; rayer, raturer. *Effacer l'empreinte d'une médaille*, ou simplement, *Effacer une médaille. Effacer une ligne.* || Il se dit, par extension, en parlant De la beauté des femmes. *Cette femme était belle, mais le temps a effacé sa beauté.* || Fig., au sens moral, Faire disparaître, faire oublier. *Effacer le souvenir d'un événement. Effacer ses péchés par ses larmes.* || Fig., Surpasser, éclipser. *Cet homme a effacé la gloire de ses ancêtres.* || *Effacer le corps, effacer une épaule, etc.*, dans certains exercices, comme l'escrime, la danse, le manége, Tenir le corps, une épaule, dans la position qui donne le moins de prise, le plus de grâce. || Effacer, s'emploie avec le pron. pers. *Des couleurs qui s'effacent. Vos bienfaits ne s'effaceront jamais de ma mémoire.* || Particulièrement, Effacer le corps, l'épaule, etc. *Effacez-vous un peu plus.* Fig. *Il s'effaçait pour faire briller son ami.* || Effacé, ée. participe. *Écriture effacée, tout effacée.* || Adj., dans un sens analogue à la seconde acception de *S'effacer. Ce soldat a les épaules bien effacées.*

EFFAÇURE. s. f. Ce qui est effacé, soit par accident, soit à dessein.

EFFANER. v. a. (lat. *è*, de, *fenum*, foin.) t. d'agriculture. Il a le même sens qu'*Effeuiller*; ne se dit guère qu'en parlant des blés. || Effané, ée. participe.

EFFARER. v. a. (lat. *efferare*, effaroucher.) Troubler tellement une personne, que son air et ses yeux

ont quelque chose de hagard. || Avec le pron. pers. *Un homme sujet à s'effarer.* || Effaré, ée. participe. Qui est tout troublé, tout hors de lui. *Il était tout effaré.* On dit dans un sens analogue, *Visage effaré, air effaré.*

EFFAROUCHER. v. a. Épouvanter, effrayer et faire fuir. || Prov. et fig., *Effaroucher les pigeons,* Éloigner d'une maison ceux qui y apportent du profit. || Effaroucher, fig. et fam., Rendre moins traitable, donner de l'éloignement. || Il s'emploie avec le pron. pers., dans l'un et dans l'autre sens. *Mon cheval s'est effarouché.* || Effarouché, ée. participe.

EFFECTIF, IVE. adj. (lat. *effectus,* effet.) Qui est réellement et de fait. || Fam., *C'est un homme effectif, sa parole est effective,* C'est un homme qui fait ce qu'il dit, qui ne promet rien qu'il ne tienne. || Effectif, subst. masc., en t. d'administ. militaire, Le nombre réel des soldats d'une armée, d'une troupe, par opposition Au nombre que les réglements, etc., lui assignent, ou qu'on lui suppose. *L'effectif de son armée n'était que de vingt mille hommes.*

EFFECTIVEMENT. adv. Réellement, en effet. *Cela est arrivé effectivement.*

EFFECTUER. v. a. Mettre à effet, à exécution. *Il a effectué ses promesses. Effectuer un payement.* || Effectué, ée. participe.

EFFÉMINER. v. a. (lat. *effeminare,* efféminer.) Rendre faible comme l'est ordinairement une femme, amollir. *Les voluptés efféminent l'âme et le corps.* || Efféminé, ée. participe. || Adj., Qui tient de la faiblesse de la femme. *Homme efféminé.* || Subst. *C'est un efféminé.*

EFFENDI. s. m. (Quelques-uns écrivent, *Efendi.*) Mot turc emprunté du grec. Seigneur, maître : titre des fonctionnaires civils, des ministres de la religion et des savants. || *Reis-effendi,* ministre des affaires étrangères en Turquie.

EFFERVESCENCE. s. f. (lat. *effervescere,* s'échauffer.) Mouvement intestin qui ressemble à l'ébullition, et qui s'excite par le contact ou le mélange de deux substances. *Être en effervescence.* On dit quelquefois en médecine, dans un sens analogue, *L'effervescence des humeurs.* || Fig., Émotion vive et passagère dans les âmes, dans les esprits. *Calmer l'effervescence des esprits.*

EFFERVESCENT, ENTE. adj. t. de chimie. Qui est susceptible de faire effervescence, ou Qui est en effervescence. || Il se dit, fig., dans le langage ordinaire. *Une tête effervescente.*

EFFET. s. m. (lat. *effectus,* effet.) Ce qui est produit par quelque cause. *Remonter des effets aux causes. Cela produisit un bon effet. L'effet d'une médecine. Les effets de la lumière qui se joue dans le feuillage.* || En Jurispr., *Effet rétroactif,* Effet d'une loi dont on ferait remonter l'application à un temps où elle n'existait pas encore. || En jurispr., *Effets civils,* Droits, avantages qu'assure la loi civile, et dont ne jouissent point ceux qui sont morts civilement, comme le droit de tester, etc. || Effet, se dit particulièrement, dans les beaux-arts et en littérature, de Ce qui frappe, de ce qui attire ou captive les regards, l'attention. *Cette scène produit beaucoup d'effet à la représentation. Mettre un tableau à l'effet.* || Effet, L'exécution d'une chose. *En venir à l'effet. La chose a eu son plein et entier effet.* || *Pour cet effet, à cet effet,* Pour l'exécution de quoi, ou En vue de quoi. || *À l'effet de,* Pour l'exécution, pour l'accomplissement de, ou Afin de. Cette locution n'est guère usitée qu'en style de pratique. || Effet, Billet, lettre de change, papier de crédit. *Un effet de commerce. Effet payable au porteur,* ou simplement, *Effet au porteur.* || *Les effets publics,* Les rentes sur l'État, les billets ou papiers d'État introduits dans la banque et dans le commerce. || *Effets mobiliers,* ou simplement et plus ordinairement, *Effets,* Biens, objets meubles, ou censés tels d'après la loi. *Les effets d'une succession.* || Effets, au pluriel, se dit quelquefois, dans un sens particulier, Des objets meubles qui sont à l'usage d'une personne. *Emporter ses effets.* || En effet. loc. adv. Réellement. *Il a raison en effet.* || En effet, au commencement d'une phrase, annonce le plus souvent qu'on va donner une preuve de ce qu'on vient de dire. || Il s'emploie par manière de conjonction, et pour servir de liaison au discours.

EFFEUILLAISON. s. f. (lat. *è,* de, *folium,* feuille.) Action d'effeuiller.

EFFEUILLER. v. a. Ôter les feuilles, dépouiller de feuilles. || Avec le pron. pers. *Les roses épanouies s'effeuillent bientôt.* || Effeuillé, ée. participe.

EFFICACE. adj. des 2 genres. (lat. *efficax,* efficace.) Qui produit son effet. *Moyen efficace. La parole de Dieu est efficace.* || En théologie, *Grâce efficace,* La grâce qui a toujours son effet.

EFFICACE. s. f. Il signifie la même chose qu'*Efficacité;* mais il est beaucoup moins en usage.

EFFICACEMENT. adv. D'une manière efficace.

EFFICACITÉ. s. f. Force, vertu de quelque cause, pour produire son effet.

EFFICIENT, ENTE. adj. Qui produit certain effet. Il n'est guère usité qu'au féminin, et dans cette locution, *Cause efficiente.*

EFFIGIE. s. f. (lat. *effigies,* effigie.) Représentation d'une personne, soit en relief, soit en peinture. *Cette médaille est à l'effigie de tel prince.* N'est guère usité que dans cette phrase et dans quelques autres de cette sorte : *Exécuter un criminel en effigie,* Attacher à l'instrument du supplice un écrit indiquant les noms et qualités du condamné, et contenant l'extrait de son jugement.

EFFIGIER. v. a. Exécuter en effigie. A vieilli. || Effigié, ée. participe.

EFFILÉ. s. m. *Voyez le participe d'*Effiler.

EFFILÉ, ÉE. adj. (lat. *è,* de, *filum,* fil.) Mince et long, étroit et allongé. || *Cheval effilé,* Cheval qui a l'encolure fine et déliée.

EFFILER. v. a. Défaire un tissu fil à fil. Avec le pron. pers. *Bougier le fil d'une étoffe, de crainte qu'elle ne s'effile.* || *Effiler les cheveux,* Les dégarnir en les coupant en pointe. || Effilé, ée. participe. || Il se dit substant., au masc., Du linge qui est effilé par le bout en forme de frange, et qu'on porte dans les grands deuils durant un nombre de jours déterminé.

EFFILOQUER. v. a. Effiler une étoffe de soie, pour faire de la ouate. || Effiloqué, ée. participe.

EFFLANQUER. v. a. (ital. *fianco,* flanc.) Il se dit proprement en parlant Des chevaux que l'excès du travail ou le défaut de nourriture a maigris jusqu'à leur rendre les flancs creux et décharnés. || Efflanqué, ée. participe.

EFFLEURER. v. a. (lat. *deflorare,* effleurer.) Ne faire qu'enlever la superficie. *Le coup n'a fait que lui effleurer la peau.* || Par ext., Raser, passer tout près, atteindre légèrement. *La barque n'a fait qu'effleurer le rivage.* || Fig., au sens moral. *Il ne souffre pas un mot qui puisse effleurer son honneur.* || Fig., Toucher légèrement une question, une matière sans l'approfondir. *Il n'a fait qu'effleurer la matière.* || Effleurer,

en t. de fleuriste, signifie, Ôter les fleurs. *Effleurer un rosier.* || EFFLEURÉ, ÉE. participe.

EFFLEURIR (S'). v. pron. (lat. *efflorere*, fleurir.) t. de chimie et de minéralogie. Tomber en efflorescence. *Un minéral qui s'effleurit*, c'est-à-dire, Qui perd son eau de cristallisation et tombe en poudre. On dit neutral., *Effleurir.* || EFFLEURI, IE. participe.

EFFLORESCENCE. s. f. t. de chimie et de minéralogie. Changement qui arrive à une substance minérale, quand, exposée à l'air, elle se recouvre d'une matière pulvérulente. || En médec., *Avoir des efflorescences sur la peau*, Y avoir des élevures.

EFFLORESCENT, ENTE. adj. t. de chimie et de minéralogie. Qui tombe en efflorescence.

EFFLUENCE. s. f. (lat. *effluere*, couler.) t. de physique. Émanation réelle ou supposée d'un fluide ou de corpuscules invisibles. Il se dit surtout en parlant Du fluide électrique.

EFFLUENT, ENTE. adj. t. de physique. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Matière effluente*, Les émanations invisibles qui sortent ou qui sont supposées sortir d'un corps.

* EFFLUVES. s. f. pl. T. de méd. Évaporation des eaux stagnantes. *Effluves de marais.*

EFFONDREMENT. s. m. (lat. *ex*, de, *fundus*, fond.) t. d'agricult. Action d'effondrer, de fouiller des terres à la profondeur de plusieurs pieds.

EFFONDRER. v. a. t. d'agricult. Remuer, fouiller des terres profondément, en y mêlant de l'engrais. || EFFONDRER, dans le langage ordinaire, Enfoncer, Rompre, briser. *Effondrer un coffre.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans ce dernier sens. *Le feu ayant gagné la chambre à coucher, le plancher s'effondra.* || EFFONDRÉ, ÉE. participe.

EFFONDRILLES. s. f. pl. Les parties grossières qui restent au fond d'un vase dans lequel on a fait cuire ou infuser quelque chose.

EFFORCER (S'). v. pron. (lat. *fortis*, fort.) Employer toute sa force à faire quelque chose; ne pas assez ménager ses forces en faisant quelque chose. *S'efforcer de soulever un fardeau.* || Fig., Employer son industrie ou faire tout ce qu'on peut pour venir à bout de quelque chose, pour arriver à un but. *S'efforcer de parvenir. Il s'efforçait de paraître calme.*

EFFORT. s. m. Emploi plus qu'ordinaire des forces physiques ou morales. *Faire beaucoup d'efforts. Il fit tous ses efforts pour mériter cette récompense. Le succès couronna leurs efforts. Effort d'esprit, de mémoire.* || Il se dit quelquefois, dans un sens analogue, en parlant Des choses. *Cet arbre n'a pu résister aux efforts du vent.* || Fig. *Tout l'effort de la guerre va se porter sur cette province.* || Il se dit, par extens., d'Un ouvrage produit par une action où l'on s'est efforcé de faire tout ce qu'on pouvait. Ce sens n'est guère usité qu'en parlant des productions de l'esprit ou de l'art. *Cette statue est un effort de l'art.* || *Faire un effort sur soi-même*, Se déterminer à faire quelque chose, malgré l'extrême répugnance qu'on éprouve. || EFFORT, Hernie produite par quelque effort violent, ou Tiraillement douloureux de quelque muscle, produit par une cause semblable. La première de ces acceptions n'appartient qu'au langage vulgaire; la seconde s'applique tant Aux personnes qu'à certains animaux et particulièrement aux chevaux.

EFFRACTION. s. f. (lat. *effractura*, effraction.) t. de jurispr. criminelle. Fracture, rupture que fait un voleur pour dérober.

EFFRAIE. s. f. *Voyez* FRESAIE.

EFFRAYANT, ANTE. adj. (lat. *efferare*, effaroucher.) Qui donne de la frayeur.

EFFRAYER. v. a. (Il se conjugue comme *Payer.*) Donner de la frayeur, épouvanter. *Effrayer un enfant.* || Avec le pron. pers., S'étonner, être saisi de frayeur. *Il s'effraye de peu de chose.* || EFFRAYÉ, ÉE. participe.

EFFRÉNÉ, ÉE. adj. (lat. *effrenatus*, effréné.) Qui est sans frein, sans retenue. Il ne se dit qu'au figuré. *Licence effrénée. Passion effrénée.*

EFFRITER. v. a. (lat. *effricare*, user.) t. d'agricult. User, épuiser une terre. || Avec le pron pers. *La terre s'effrite.* || EFFRITÉ, ÉE. participe.

EFFROI. s. m. (lat. *efferare*, effaroucher.) Grande frayeur, terreur, épouvante. *Répandre l'effroi. Pâlir d'effroi.*

EFFRONTÉ, ÉE. adj. (lat. *effrons*, effronté.) Impudent, qui n'a honte de rien. *Il est bien effronté. Un homme effronté. Une femme effrontée.* || Il se dit quelquefois de l'air, du regard, etc. *Un air effronté.* || Prov., *Effronté comme un page de cour, comme un page*, Hardi jusqu'à l'impudence. || EFFRONTÉ, ÉE, est aussi substantif.

EFFRONTÉMENT. adv. D'une manière effrontée, impudemment. *Il est entré effrontément.*

EFFRONTERIE. s. f. Impudence.

EFFROYABLE. adj. des 2 genres. (lat. *efferare*, effaroucher.) Qui cause de l'effroi, de l'horreur. || Par exagérat., Extrêmement difforme, laid. *Cette femme est effroyable.* || Excessif, étonnant, prodigieux. *Elle est d'une laideur effroyable. Il y avait un monde effroyable à leur assemblée.*

EFFROYABLEMENT. adv. D'une manière excessive et prodigieuse.

EFFUSION. s. f. (lat. *effusio*, effusion.) Épanchement. || Fig., *Effusion de cœur*, Vive et sincère démonstration de confiance et d'amitié. *Parler avec effusion de cœur*, ou simplement, *Parler avec effusion.* De même, *Effusion de tendresse.*

ÉFOURCEAU. s. m. (lat. *furca*, fourche.) Machine composée d'un essieu, de deux roues et d'un timon, qui sert à transporter des fardeaux très-pesants, tels que troncs d'arbres, etc.

ÉGAL, ALE. adj. (lat. *æqualis*, égal.) Pareil, semblable, le même, soit en nature, soit en quantité, soit en qualité. *Deux personnes d'égale condition. Toutes choses égales d'ailleurs.* || *Faire tout égal*, Tenir la même conduite entre deux ou plusieurs personnes, ne pas favoriser l'une plus que l'autre. Fig. et plus ordinairement, dans le même sens, *Tenir la balance égale.* || Fam., *Tout lui est égal*, Tout lui est indifférent, peu lui importe que les choses soient, se passent de telle manière ou de telle autre. On dit, *Cela m'est égal*, pour exprimer que, Des deux choses en question, des deux partis proposés, on n'aime pas plus l'un que l'autre. || ÉGAL, Uni, qui n'est point raboteux, qui est de niveau. *Un chemin bien égal.* || Qui est toujours le même, qui ne varie point, uniforme. *Esprit égal. Style égal.* || ÉGAL, est subst., dans le premier sens seulement, et surtout en parlant Des personnes. *Vivre avec ses égaux. D'égal à égal.* || *À l'égal de*, Autant que, de même que.

ÉGALEMENT. s. m. t. de jurispr. ancienne. Distribution préalable faite avant partage entre des enfants héritiers de leur père ou de leur mère, qui avait donné en avancement d'hoirie aux uns plus qu'aux autres.

ÉGALEMENT. adv. D'une manière égale. || Autant, pareillement. *Il est chéri et respecté également.*

ÉGALER. v. a. Rendre égal. || Être égal à. *La re-*

cette égale la dépense. En arithmétique et en algèbre, il est ordinairement représenté par ce signe =.|| Être ou devenir pareil, comparable à, atteindre au même degré. *Égaler quelqu'un en mérite. Rien n'égale sa beauté.*|| *Égaler quelqu'un à un autre,* Prétendre qu'il lui est égal. || ÉGALER, avec le pron. pers., Se rendre l'égal ou se prétendre l'égal d'un autre. *Il se veut égaler à un tel.* || ÉGALER, Rendre uni, plan. En ce sens, on dit plus ordinairement, *Égaliser.* || ÉGALÉ, ÉE. participe.

ÉGALISATION. s. f. t. de jurispr. Action par laquelle on égalise les lots, dans un partage. N'est plus guère usité.

ÉGALISER. v. a. Rendre égal. Il ne se dit qu'en parlant Des choses. || Rendre uni, plan. *Égaliser un terrain.* || ÉGALISÉ, ÉE. participe.

ÉGALITÉ. s. f. Rapport entre des choses égales; conformité, parité. *Égalité d'âge. Égalité de mérite.* || *Distribuer avec égalité,* Distribuer en parties égales, par portions égales. || ÉGALITÉ, Uniformité. *Égalité d'humeur.* || *L'égalité d'une surface,* se dit en parlant D'une surface plane et unie.

ÉGARD. s. m. (ital. *riguardo*, égard.) Action de prendre quelque chose en considération, d'y faire attention, d'en tenir compte. *Il faut avoir égard au mérite des personnes. Sans le moindre égard pour les raisons alléguées.* || *En égard à,* En considération de. || ÉGARD, particulièrement, Déférence, marque d'estime, de considération; dans cette acception, on l'emploie souvent au pluriel. *Avoir de grands égards pour quelqu'un. C'est un homme sans égards. Manquer aux égards.* || À L'ÉGARD DE. loc. prépos. Relativement à, quant à ce qui regarde, pour ce qui concerne. *À l'égard des propositions que vous faites. À mon égard.* || *À cet égard,* Par rapport à cet objet. || *À différents égards, sous divers égards, à certains égards,* Sous différentes vues, sous certains points de vue. || *À tous égards,* Sous tous les rapports. || À L'ÉGARD DE, Par comparaison, en proportion de.

ÉGARD. s. m. Tribunal qui siégeait à Malte, et qui jugeait par commission les procès entre les chevaliers.

ÉGAREMENT. s. m. Méprise de celui qui s'écarte de son chemin. Il a vieilli. || Plus ordinairement au figuré. *Les égarements des sophistes.* || Particulièrement dérèglement de mœurs. *Il est revenu des égarements de sa jeunesse.* || *Égarement d'esprit,* Aliénation d'esprit.

ÉGARER. v. a. Fourvoyer, mettre, tirer hors du droit chemin. || Fig., Jeter dans l'erreur. *La prospérité nous égare.* || En t. de Manége, *Égarer la bouche d'un cheval,* Lui gâter la bouche en le menant mal. || *Égarer l'esprit,* Le troubler, l'aliéner. || ÉGARER, se dit en parlant D'une chose qu'on ne trouve pas, et que néanmoins on ne croit pas perdue. *J'ai égaré ces papiers.* || ÉGARER, avec le pron. pers., S'écarter involontairement de son chemin, se fourvoyer. *Il s'est égaré de son chemin.* || Fig., dans un sens analogue. *S'égarer dans ses pensées.* || Particulièrement, Tomber dans l'erreur. *Beaucoup de philosophes se sont égarés dans la recherche de la vérité.* || Se troubler, délirer. *Je sens que ma tête s'égare.* || ÉGARÉ, ÉE. participe. || *Avoir les yeux égarés, l'air égaré, etc.,* se dit D'une personne dont l'air ou les regards semblent annoncer quelque trouble d'esprit. || Fig., *Brebis égarée,* dans le style de la chaire, Celui qui est sorti du sein de l'Église pour embrasser l'hérésie, et, par extension, pécheur qui ne s'amende pas.

ÉGAYER. v. a. (lat. *gaudere*, se réjouir.) (Il se conjugue comme *Payer.*) Réjouir, rendre gai. *Égayer la conversation.* || *Égayer un ouvrage, égayer son style, son sujet,* Le rendre plus agréable, y répandre certains ornements. Dans un sens analogue, *Égayer un tableau, etc.* || *Égayer un bâtiment, un appartement,* Lui donner plus de jour. || ÉGAYER, s'emploie avec le pron. pers. *Il faut s'égayer un peu.* || *S'égayer sur le compte de quelqu'un, s'égayer à ses dépens,* Se permettre des plaisanteries sur son compte. || ÉGAYER, en t. de Jardinage, Ôter les branches qui étouffent un arbre. || *Égayer du linge.* *Voyez* AIGUAYER. || ÉGAYÉ, ÉE. participe.

ÉGIDE. s. f. (grec *aigis*, bouclier.) C'est ainsi qu'on nomme particulièrement Le bouclier ou la cuirasse de Pallas. || Fig., dans le style soutenu, Ce qui met à couvert. *Il me sert d'égide.*

ÉGILOPS. s. m. T. de Médec. *Voyez* ANCHILOPS.

ÉGLANTIER. s. m. Sorte de rosier sauvage, qui vient dans les buissons et dans les haies.

ÉGLANTINE. s. f. La fleur de l'églantier.

ÉGLISE. s. f. (grec *ecclèsia*, assemblée.) L'assemblée des chrétiens en général; et, dans un sens plus restreint, Toute assemblée ou communion de personnes unies par une même foi chrétienne. *L'Église universelle. Les Pères de l'Église.* || Par excellence, L'Église catholique, apostolique et romaine. *Notre mère sainte Église. Ramener quelqu'un au giron de l'Église. Les canons de l'Église.* || *L'Église militante,* L'assemblée des fidèles sur la terre. *L'Église souffrante,* Les âmes des fidèles qui sont dans le purgatoire. *L'Église triomphante,* Les bienheureux qui sont dans le ciel. || *En face de l'Église,* Avec toutes les cérémonies et toutes les solennités de l'Église. || ÉGLISE, se dit aussi Des parties de l'Église universelle primitive, et de celles de l'Église catholique. || ÉGLISE, par extens., Temple consacré à Dieu, lieu destiné à la célébration du service divin. *Chant d'église. Église paroissiale, métropolitaine.* || Prov., *Il est gueux comme un rat d'église,* Il est très-pauvre. || Fig. et fam., *C'est un pilier d'église,* se dit D'un dévot qui est toujours dans les églises. || ÉGLISE, L'état ecclésiastique, et même Le clergé en général. *Les gens d'Église. Entrer dans l'Église.* || *Cour d'Église,* La juridiction de l'archevêque ou de l'évêque.

ÉGLOGUE. s. m. (grec *eclogè*, églogue.) Sorte de poésie pastorale, où l'on fait ordinairement parler des bergers.

ÉGOÏSER. v. n. (grec *egô*, moi.) Parler trop de soi. Peu usité.

ÉGOÏSME. s. m. Vice de l'homme qui rapporte tout à soi. || L'opinion de certains philosophes qui prétendaient qu'on ne peut être sûr que de sa propre existence.

ÉGOÏSTE. s. des 2 genres. Celui ou celle qui a le vice de l'égoïsme. || Adject. *C'est un homme fort égoïste.*

ÉGORGER. v. a. (lat. *gurges*, gouffre.) Couper la gorge. || Par extens., Tuer, massacrer; et il peut s'employer alors avec le pronom personnel, comme verbe réciproque. || Fig. et fam., Ruiner la fortune, les affaires de quelqu'un, lui porter un préjudice considérable. *Dans l'embarras où je suis, me demander de l'argent, c'est m'égorger.* || ÉGORGÉ, ÉE. participe.

ÉGOSILLER (S'). v. pron. Se faire mal à la gorge à force de crier. || Il se dit aussi D'un oiseau qui chante beaucoup et fort haut.

ÉGOUT. s. m. (lat. *gutta*, goutte.) La chute et l'écoulement des eaux qui viennent de quelque endroit. *Il a recueilli l'égout de plusieurs sources, et en*

a fait de belles fontaines. || La chute et l'écoulement des eaux de pluie. *On fait des canaux de plomb pour recevoir l'égout des eaux.* || Cloaque, conduit par où s'écoulent les eaux et les immondices d'une ville. || Fig., *Ce lieu est l'égout du pays,* C'est l'endroit où se rendent tous les mauvais sujets, tous les gens de mauvais renom, etc.

ÉGOUTTER. v. n. Il se dit De certaines choses dont on fait peu à peu écouler l'eau. *Mettre égoutter de la vaisselle qu'on vient de laver.* || Avec le pron. pers. *Ce fromage s'égouttera peu à peu.* || Activ. *Faire des saignées pour égoutter les terres basses.* || *Égoutter une glace,* En faire écouler le vif-argent superflu, quand on l'étame. || *Égoutter la chandelle,* La mettre sur l'établi, afin qu'elle y sèche. || ÉGOUTTÉ, ÉE. participe.

ÉGOUTTOIR. s. m. Planche, treillis, etc., sur lequel on met égoutter quelque chose.

ÉGOUTTURE. s. f. Reste de liqueur si petit, qu'il ne tombe que goutte à goutte, quand on le verse. Fam.

ÉGRAINER. v. a. *Voyez* ÉGRENER.

ÉGRAPPER. v. a. (ital. *grappo,* grappe.) T. d'Agricult. Détacher les grains de raisin de la grappe. || ÉGRAPPÉ, ÉE. participe.

ÉGRATIGNER. v. a. Déchirer légèrement la peau avec les ongles, avec une épingle ou quelque chose de semblable. *Le chat l'a égratigné.* On l'emploie avec le pronom personnel, surtout comme verbe réciproque. *Ces deux enfants s'égratignent.* || Prov. et figur., *S'il ne peut mordre, il égratigne,* se dit De celui qui cherche, de manière ou d'autre, à satisfaire sa méchanceté, sa malice. || ÉGRATIGNER, se dit aussi D'une certaine façon que l'on donne à quelques étoffes de soie avec la pointe d'un fer. *Égratigner du satin.* || Il se dit, en Peinture, D'une certaine manière de peindre à fresque. || ÉGRATIGNÉ, ÉE. participe. En Peinture, *La manière égratignée. Voyez* SGRAFFITE. || En Gravure, *Cette planche, cette gravure n'est qu'égratignée,* Le cuivre n'a pas été coupé avec hardiesse et netteté.

ÉGRATIGNURE. s. f. Légère blessure qui se fait en égratignant. || *Ce n'est qu'une égratignure,* se dit quelquefois De toute autre blessure légère et peu dangereuse. || Prov. et fig., *Ne pouvoir souffrir la moindre égratignure,* Être peu endurant ou trop délicat. || ÉGRATIGNURE, La marque qui demeure quand on a été égratigné. *Qui vous a fait cette égratignure?*

ÉGRAVILLONNER. v. a. T. de Jardinage. Ôter la plus grande partie de la terre d'entre les racines d'un arbre qui a été levé en motte, et qu'on veut replanter. || ÉGRAVILLONNÉ, ÉE. participe.

ÉGRENER. v. a. (lat. *è,* de, *granum,* grain.) Faire sortir le grain de l'épi, la graine des plantes, détacher les grains de raisin de la grappe. || Avec le pron. pers. *Ce blé est trop mûr, il s'égrène.* || ÉGRENÉ, ÉE. participe.

ÉGRILLARD, ARDE. adj. Vif, éveillé, gaillard. *Il a l'air bien égrillard.* || Substantiv. *C'est un égrillard.* Fam.

ÉGRISER. v. a. Ôter les parties brutes d'un diamant. || ÉGRISÉ, ÉE. participe.

ÉGRUGEOIR. s. m. Sorte de petit vaisseau ordinairement de buis, dans lequel on égruge, on brise du sel, du sucre, etc., avec un pilon.

ÉGRUGER. v. a. Casser, briser, mettre en poudre dans l'égrugeoir. || ÉGRUGÉ, ÉE. participe.

ÉGUEULEMENT. s. m. (lat. *è,* de, *gula,* gueule.) T. d'Artillerie. Altération à la bouche des pièces d'artillerie, qui provient le plus souvent des battements du boulet lorsqu'il sort du canon, ou bien de ce que l'alliage de la pièce se trouve trop doux.

ÉGUEULER. v. a. Casser le haut du goulot d'un vaisseau de terre ou de verre. || Fig. et bass., avec le pron. pers. *S'égueuler de crier, à force de crier,* Se faire mal à la gorge à force de crier. || En t. d'Artillerie, *Cette pièce de canon s'égueule,* se dit D'une pièce de canon dont la bouche vient à changer de forme, parce qu'elle a éprouvé quelque accident, ou parce qu'elle a trop servi. || ÉGUEULÉ, ÉE. participe. || Il se dit quelquefois, subst. et fig., d'Une personne qui est fort grossière dans ses propos. Ce sens est bas.

ÉGYPTIEN, IENNE. s. Sorte de vagabonds qu'on appelle aussi Bohémiens. *Voyez* BOHÈME.

EH. Interjection d'admiration, de surprise. *Eh! qui aurait pu croire cela?* || *Eh bien,* s'emploie souvent de même, et quelquefois aussi pour donner plus de force à ce qu'on dit.

ÉHANCHÉ, ÉE. adj. *Voyez* DÉHANCHÉ.

ÉHERBER. v. a. T. de Jardinage. *Voyez* SARCLER.

ÉHONTÉ, ÉE. adj. (lat. *dehonestus,* malhonnête.) Qui est sans honte, sans pudeur. On dit aussi, *Déhonté.*

ÉHOUPER. v. a. T. d'Eaux et Forêts. Couper la cime d'un arbre. || ÉHOUPÉ, ÉE. participe.

ÉJACULATEUR. adj. m. (lat. *ejaculare,* lancer.) T. d'Anat. Qui sert, qui contribue à l'éjaculation.

ÉJACULATION. s. f. T. de Physiologie. Émission du sperme avec une certaine force. || En Hist. nat., L'action par laquelle certains animaux font jaillir de leur corps une matière liquide. || ÉJACULATION, figur., en langage mystique, Prière fervente, et qui part du cœur.

ÉJACULER. v. a. T. de Physiologie et d'Hist. nat. Lancer avec force hors de soi. || ÉJACULÉ, ÉE. participe.

ÉLABORATION. s. f. (lat. *elaborare,* élaborer.) T. didactique. Action d'élaborer, de s'élaborer.

ÉLABORER. v. a. T. didactique. Préparer un produit par un long travail. Il se dit principalement Des opérations cachées qui s'accomplissent dans les corps vivants, et par lesquelles certains produits composés sont graduellement transformés en d'autres combinaisons. || Il s'emploie avec le pron. pers. *La sève liquide, absorbée par les racines des plantes, s'élabore dans leurs parties foliacées.* || Fig., dans le langage ordinaire. *Il élabore péniblement ses idées.* || ÉLABORÉ, ÉE. participe.

ÉLAGAGE. s. m. Action d'élaguer. || Les branches qu'on a retranchées en élaguant. *On a donné au jardinier l'élagage pour son payement.*

ÉLAGUER. v. a. Ébrancher, dépouiller un arbre de ses branches jusqu'à une certaine hauteur; éclaircir un arbre en coupant une partie des branches. || Fig., Retrancher dans quelque ouvrage d'esprit, ce qui l'allonge inutilement, et nuit à sa force, à son éclat. || Il a quelquefois pour régime, dans l'un et l'autre sens, le nom de la chose à retrancher. *Élaguer plusieurs branches.* || ÉLAGUÉ, ÉE. participe.

ÉLAGUEUR. s. m. Celui qui élague.

ÉLAN. s. m. Espèce de cerf qui se trouve dans les pays septentrionaux.

ÉLAN. s. m. Mouvement subit avec effort. *Un cheval qui ne va que par élans. Prendre son élan pour sauter.* || Fig. *Rien ne pouvait arrêter cet élan des esprits.* || Il se dit, particulièrement, Des mouvements subits auxquels l'âme s'abandonne quand elle

est pénétrée d'une vive affection, remplie d'un grand enthousiasme, ou saisie d'une extrême douleur. *Des élans de patriotisme.*

ÉLANCEMENT. s. m. (lat. *lancea*, lance.) Impression que fait en quelque partie du corps une douleur subite, aiguë et de peu de durée, provenant de quelque cause interne. *Sentir des élancements.* || ÉLANCEMENT, Mouvement affectueux et subit de l'âme; en ce sens, il n'est guère usité qu'au pluriel et dans cette locution, *Les élancements de l'âme vers Dieu.*

ÉLANCER. v. a. Pousser, lancer en avant avec impétuosité. On ne l'emploie guère qu'avec le pronom personnel. *Il s'élança au travers des ennemis.* || Fig., dans le langage ascétique. *Mon âme s'élançait vers Dieu.* || ÉLANCER, verbe n. Faire éprouver des élancements douloureux. *Le doigt m'élance.* || ÉLANCÉ, ÉE. participe. || Il se dit adjectiv. D'un cheval dont le corps est efflanqué. *Un cheval élancé et haut sur jambes.* || En parlant Des personnes, on appelle quelquefois *Taille élancée*, Une taille svelte, dégagée et bien prise. || *Arbre élancé*, Arbre dont le tronc n'est point chargé de branches, et s'élève très-haut. *Branche élancée*, Branche longue, menue, et dégarnie d'autres branches.

ÉLARGIR. v. a. (lat. *largus*, large.) Rendre plus large. || En t. de Gravure, *Élargir les tailles*, Rendre plus larges les espaces qui sont entre les tailles. || ÉLARGIR, Mettre hors de prison. || ÉLARGIR, avec le pron. pers., Devenir plus large. *Le chemin s'élargit en cet endroit.* || Il se dit, dans un sens particulier, De quelqu'un qui prend plus de terrain, d'espace, qui étend, qui agrandit sa terre, son parc, etc., soit par acquisition ou autrement. *Il s'est élargi du côté de la rivière.* || ÉLARGI, IE. participe.

ÉLARGISSEMENT. s. m. Augmentation de largeur. *L'élargissement d'un canal.* || Délivrance de prison. *Il a obtenu son élargissement.*

ÉLARGISSURE. s. f. Ce qu'on ajoute à un vêtement, à un meuble, etc., pour le rendre plus large.

ÉLASTICITÉ. s. f. (grec *élastès*, qui pousse.) Propriété de certains corps en vertu de laquelle ils résistent plus ou moins à la pression et se rétablissent dans l'état où ils étaient, aussitôt que la force comprimante cesse d'agir. *L'élasticité de l'air.*

ÉLASTIQUE. adj. des 2 genres. Qui a de l'élasticité, du ressort, qui fait ressort. || Qui produit l'élasticité, le ressort. *Force élastique.*

ELBEUF. s. m. Il se dit Du drap qui se fabrique à Elbeuf, ville de Normandie.

ÉLECTEUR. s. m. (lat. *electio*, élection.) Celui qui élit, qui a le droit de concourir à une élection. Il se dit principalement Des citoyens qui concourent à la nomination des députés des départements. || Il se disait plus particulièrement autrefois Des princes d'Allemagne qui avaient le droit d'élire l'Empereur. *Les électeurs de l'Empire.* On appelait *Électrice*, La femme d'un électeur de l'Empire. *Madame l'électrice.*

ÉLECTIF, IVE. adj. Qui est nommé par élection. *La chambre élective*, La chambre des députés. || Qui se donne par élection. *Royaume électif.*

ÉLECTION. s. f. Action d'élire, choix fait en assemblée par la voie des suffrages. *Confirmer une élection.* Employé absol. et au pluriel, il s'entend ordinairement de La nomination des députés. *L'époque des élections.* || En Jurispr., *Faire élection de domicile*, Assigner un lieu certain et connu, où tous les actes de justice puissent être signifiés. || En Chirurg., *Temps d'élection, lieu d'élection, etc.*, Temps, lieu, etc., qu'on choisit pour faire une opération. || ÉLECTION, particulièrement autrefois, Tribunal établi pour juger les différends qui concernaient les tailles, les aides et les gabelles. || Toute l'étendue de pays qui était du ressort de ce tribunal. || *Pays d'élection*, par opposition aux *Pays d'états*, se disait Des provinces dont toute l'administration était soumise à l'intendant, et où il y avait des généralités et des élections établies.

ÉLECTORAL, ALE. adj. Qui est relatif au droit d'élire, ou aux élections. Il se dit surtout en parlant De l'élection des députés. *Cens électoral.* || Il s'est dit aussi De ce qui appartenait, de ce qui était propre à un électeur de l'Empire. || *Collége électoral*, Assemblée d'électeurs. Particulièrement Assemblée d'électeurs convoqués pour élire des députés. || *Prince électoral.* Titre que l'on donnait au fils aîné d'un électeur de l'Empire.

ÉLECTORAT. s. m. La dignité d'électeur de l'Empire. || L'étendue de pays à laquelle était attaché un titre d'électorat.

ÉLECTRICITÉ. s. f. (grec *èlectron*, ambre.) T. de Physique. Propriété qu'ont certains corps, lorsqu'ils sont frottés, chauffés, ou seulement mis en contact entre eux, d'attirer d'abord et de repousser ensuite les corps légers, de lancer des étincelles et des aigrettes lumineuses, d'opérer certaines décompositions, et de faire éprouver des commotions plus ou moins fortes au système nerveux. On le dit également Des fluides invisibles et impondérables que l'on suppose exister combinés dans tous les corps, et y devenir la cause ou plutôt les causes de ces effets, quand on parvient à les désunir.

ÉLECTRIQUE. adj. des 2 genres. T. de Physique. Qui a rapport à l'électricité, qui la produit, ou qui en provient. *Phénomènes électriques.* || Il se dit également De ce qui sert à électriser ou à faire des expériences sur l'électricité. *Machine électrique.* || Il se disait fort souvent autrefois pour désigner spécialement Les corps dans lesquels les propriétés électriques peuvent être développées par le frottement. *Le verre et la résine sont des corps électriques.* Cette dénomination, fondée sur une hypothèse particulière relative à la nature de l'électricité, n'est plus usitée parmi les savants.

ÉLECTRISATION. s. f. T. de Physique. Action d'électriser, ou État de ce qui est électrisé.

ÉLECTRISER. v. a. T. de Physique. Développer dans un corps la vertu électrique, ou la lui communiquer. || Fig., dans le langage ordinaire, Faire une impression vive et profonde, enflammer. *Le discours de leur chef les électrisa tellement, que tous les retranchements furent emportés.* || Avec le pron. pers., surtout au propre. *Il y a des corps qui s'électrisent par eux-mêmes.* || ÉLECTRISÉ, ÉE. participe.

ÉLECTROMÈTRE. s. m. (grec —, *métron*, mesure.) T. de Physique. Instrument qui sert à mesurer la force répulsive de l'électricité rendue libre à la surface d'un corps.

ÉLECTROPHORE. s. m. (grec —, *phéréin*, porter.) T. de Physique. Instrument sur lequel l'électricité développée reste adhérente, de manière qu'il la porte partout où on veut la faire agir.

ÉLECTUAIRE. s. m. (latin *electus*, choix.) Préparation pharmaceutique d'une consistance un peu supérieure à celle du miel, qui porte le nom d'*Opiat* quand il y entre une certaine quantité d'opium, et qui ne diffère point d'ailleurs des confections.

ÉLÉGAMMENT. adv. (lat. *elegantia*, élégance.) Avec élégance. *Être élégamment paré.*

ÉLÉGANCE. s. f. Il se dit d'Une certaine grâce dans les formes des productions de la nature et de l'art. *L'élégance des contours. L'élégance d'un meuble.* ‖ Il se dit, dans les Arts du dessin, Des formes sveltes et délicates. *L'élégance est l'opposé d'une lourdeur disgracieuse.* ‖ ÉLÉGANCE, se dit particulièrement Du choix de mots et de tours, d'où résulte la grâce et la facilité du langage. *Parler avec élégance.* ‖ ÉLÉGANCE, en Mathématique, Simplicité et facilité, netteté. *L'élégance d'une solution.*

ÉLÉGANT, ANTE. adj. Qui a de l'élégance. Il se dit dans tous les sens d'*Élégance. Cet animal a des formes très-élégantes. Un discours élégant.* ‖ Il se dit, substantivem., d'Une personne recherchée dans son ton, ses manières et sa parure. *C'est un élégant.*

ÉLÉGIAQUE. adj. des 2 genres. (grec *élégos*, élégie.) Qui appartient à l'élégie. ‖ *Poëte, auteur élégiaque*, Poëte, auteur qui a composé des élégies.

ÉLÉGIE. s. f. Espèce de poésie dont le sujet est triste et tendre.

ÉLÉMENT. s. m. (lat. *elementum*, élément.) Dans l'ancienne Physique, ce mot était employé pour désigner principalement quatre substances, L'air, le feu, la terre et l'eau, que l'on croyait simples, parce qu'on ne savait pas les décomposer, et que l'on supposait être les principes constituants de tous les corps. ‖ Dans la Physique et la Chimie modernes, on appelle en général *Éléments d'un corps*, Les substances, composées ou simples, qui constituent ce corps, en se combinant les unes avec les autres sans se décomposer. *Séparer les éléments d'un corps.* ‖ ÉLÉMENT, par extension, Toute chose qui entre dans la composition d'une autre, qui contribue à la former. *Les éléments du langage.* ‖ ÉLÉMENT, Le milieu dans lequel vit et se meut un animal. *L'élément du poisson est l'eau.* ‖ Fig., *Être dans son élément*, Être dans un lieu, dans une société où l'on se plaît, qui convient aux goûts, au caractère que l'on a. *Être hors de son élément*, se dit dans le sens contraire. ‖ Fig., *C'est son élément*, se dit D'une occupation à laquelle une personne s'adonne et se plaît le plus. *La guerre est son élément.* ‖ ÉLÉMENTS, au pluriel, se dit Des principes d'un art ou d'une science. *Les éléments de la grammaire.* ‖ *N'avoir pas les premiers éléments d'une science*, N'en avoir aucune notion, y être extrêmement ignorant.

ÉLÉMENTAIRE. adj. des 2 genres. Qui appartient à un élément, qui constitue l'élément. *Les anciens chimistes admettaient des corps élémentaires.* ‖ *Corps, substance élémentaire*, plus ordinairement aujourd'hui, Substance indécomposable, dans l'état actuel de la science. ‖ ÉLÉMENTAIRE, Qui concerne les éléments de quelque science, ou Qui les contient, les expose, les enseigne. *Livre élémentaire.* Dans un sens analogue, *Classe élémentaire.*

ÉLÉPHANT. s. m. (grec *éléphas*, éléphant.) Le plus grand des quadrupèdes, qui a une trompe, et dont les dents principales, quand elles sont détachées de la bouche de l'animal, s'appellent *Ivoire.* ‖ Prov. et figur., *Faire d'une mouche un éléphant*, Exagérer extrêmement une petite chose.

ÉLÉPHANTIASIS. s. f. (Mot grec.) (On prononce l'S finale.) Espèce de lèpre qui couvre la peau de rugosités semblables à celles de la peau de l'éléphant.

ÉLÉVATEUR. adj. et s. m. (lat. *elevare*, élever.) t. d'anat. Il se dit Des muscles qui ont pour usage d'élever certaines parties.

ÉLÉVATION. s. f. Exhaussement, hauteur. *Quand on est parvenu à cette élévation, le baromètre marque tant de degrés.* ‖ *L'élévation de l'hostie*, ou simplement, *L'élévation*, Le moment de la messe où le prêtre élève l'hostie. ‖ *Élévation de terrain*, ou simplement *Élévation*, Terrain élevé, éminence. *Il monta sur une élévation.* ‖ En astron., *Élévation du pôle*, L'angle formé avec le plan de l'horizon par un rayon visuel mené de chaque point de la terre au pôle visible de la sphère céleste. *À tant de degrés d'élévation du pôle.* ‖ En médec., *L'élévation du pouls*, Le mouvement du pouls, lorsqu'il est plus fréquent et plus fort qu'à l'ordinaire. ‖ *Élévation de la voix*, Ton de voix plus haut que celui qu'on prend habituellement. ‖ *Élévation de voix*, Passage d'un ton à un ton plus haut. ‖ ÉLÉVATION, par opposition à Plan géométral, Représentation d'une face de bâtiment dessinée au crayon, à la plume, gravée au burin, etc. *L'élévation du portail d'une église.* ‖ ÉLÉVATION, fig., Augmentation, hausse. *Cette élévation subite du prix des denrées est due à telle cause.* ‖ Constitution en dignité. *Il lui doit son élévation.* ‖ L'action de s'élever. *Il a vaincu tous les obstacles qui s'opposaient à son élévation.* ‖ Il se dit Des mouvements vifs et affectueux de l'âme vers Dieu, et de Certaines prières qui excitent ces mouvements. *L'élévation des âmes.* ‖ Grandeur d'âme, noblesse de sentiments. *Il a beaucoup d'élévation dans l'âme. L'élévation manquait à son caractère.* ‖ *Avoir beaucoup d'élévation dans l'esprit, etc.*, Avoir un esprit élevé, de la grandeur dans les idées, être capable de former des plans vastes, de créer de beaux ouvrages. ‖ ÉLÉVATION, quelquefois La noblesse et la pompe du style. *Il y a beaucoup d'élévation dans son style.*

ÉLÈVE. s. des 2 genres. Celui ou celle qui reçoit, qui a reçu les leçons, les instructions de quelqu'un. *Ce précepteur ne quitte jamais son élève.* ‖ Écolier, écolière, surtout dans les colléges et les maisons d'éducation. *Les élèves d'un collége.* ‖ Dans un sens plus restreint, Personne qui est ou qui a été instruite, formée dans un art par quelque maître; alors on l'emploie surtout en parlant Des arts du dessin. *C'est l'élève de tel peintre. Faire de bons élèves.*

ÉLEVER. v. a. Hausser, mettre plus haut, porter plus haut, rendre plus haut, faire monter plus haut. *Ce tableau est trop bas, il faudrait l'élever.* ‖ *Le soleil élève les vapeurs*, Il les attire en haut. ‖ *Élever la voix*, Parler plus haut qu'à l'ordinaire; et, figur., Parler avec plus de hauteur, plus d'assurance qu'on n'en a le droit. ‖ Fig., *Élever la voix pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un, contre quelqu'un*, Parler hautement, ouvertement en faveur de quelqu'un, ou à son désavantage. ‖ En musique, *Élever le ton d'un morceau*, Transposer un morceau pour qu'il soit exécuté dans un ton plus haut que celui dans lequel il a été composé. ‖ Fig., *Élever son cœur, son esprit, son âme à Dieu*, Porter ses pensées, ses désirs vers Dieu. On dit également, *Élever son âme, ses pensées vers Dieu.* ‖ ÉLEVER, figur., Investir de quelque dignité, placer dans un haut rang, rendre supérieur en pouvoir, en fortune, en gloire, etc. *Dieu élève les uns et abaisse les autres.* On dit dans le même sens, *Élever quelqu'un aux dignités, aux honneurs, etc.* ‖ Fig., *Élever quelqu'un au-dessus des autres*, Lui attribuer la supériorité, l'avantage sur les autres. Hyperboliquement, dans un sens analogue, *Élever quelqu'un jusqu'aux nues, jusqu'au ciel*, Lui donner des louanges excessives. ‖ *Élever une chose au rang d'une autre*, Lui attribuer, ou lui donner une importance

égale, le même mérite. ‖ Fig., *Élever l'âme, l'esprit*, Les fortifier, les ennoblir. *La lecture de cet ouvrage élève l'âme.* Dans un sens analogue, *Élever les sentiments, le courage, etc.* ‖ Fig., *Élever son style*, Prendre un ton plus noble dans son style. ‖ ÉLEVER, fig., Augmenter. *Élever le prix des denrées. Élever la température d'un lieu, d'un liquide, etc.* ‖ En mathém., *Élever un nombre à la seconde puissance, à la quatrième puissance, etc.*, Le carrer, le cuber, etc. ‖ ÉLEVER, Construire, bâtir, dresser, ériger. *Élever un bâtiment. Élever des autels.* ‖ Fig., *Élever autel contre autel*, Faire un schisme dans l'Église, ou dans quelque communauté. Par ext., Opposer son crédit, sa puissance, au crédit, à la puissance d'une autre personne; ou faire une entreprise rivale d'une autre déjà formée. ‖ En géom., *Élever une perpendiculaire*, D'un point pris sur une ligne, tracer une perpendiculaire à cette ligne. ‖ ÉLEVER, fig., Opposer, proposer ou faire naître, en parlant De doutes, de scrupules, de difficultés, etc. *Élever des doutes sur la réalité d'un fait.* ‖ ÉLEVER, Nourrir un enfant jusqu'à ce qu'il ait acquis une certaine force. *Cet enfant est mal aisé à élever.* ‖ Il se dit, dans un sens analogue, en parlant Des animaux, et même des arbres et des plantes. *Les paons sont difficiles à élever. J'ai pris de la peine à élever ces fleurs.* ‖ Fig., Instruire, donner de l'éducation. *Élever la jeunesse dans la crainte de Dieu.* ‖ ÉLEVER, s'emploie avec le pron. pers., dans la plupart des acceptions qui précèdent. *S'élever en l'air. Leur voix s'est élevée en faveur de l'innocent. S'élever à force d'intrigues. Le thermomètre s'est élevé à vingt degrés.* ‖ Particulièrement, S'enorgueillir. *Celui qui s'élève sera abaissé.* ‖ Fig., *S'élever à de hautes considérations sur un sujet*, Présenter, développer sur un sujet de hautes considérations. ‖ Fig., *S'élever à la connaissance de Dieu, aux notions, aux idées d'ordre, de justice, etc.*, se dit De ceux que le perfectionnement de l'intelligence et l'habitude de la réflexion ont mis en état de comprendre l'existence de la Divinité, le besoin de l'ordre, de la justice, etc. *L'esprit de l'homme ne peut s'élever jusque-là*, Il n'est point donné à l'homme de comprendre cela. ‖ Fig., *Cette somme, ce nombre, etc., s'élève à tant*, Monte à tant, est de tant. ‖ ÉLEVER, avec le pron. pers., tant au propre qu'au figuré, Se former, survenir, naître. *Il s'éleva une tempête. En ce temps-là il s'éleva des hérésies. Des doutes s'élevèrent dans mon esprit.* ‖ *S'élever contre quelqu'un*, Se déclarer contre lui, contre ce qu'il propose. Dans le langage de l'Ecriture, Accuser quelqu'un, porter témoignage contre lui. *Les Ninivites s'élèveront au jugement contre les Juifs.* ‖ ÉLEVER, avec le pronom pers., se dit aussi De la peau, lorsqu'il y survient des bubes, des pustules. *La moindre chose lui fait élever toute la peau.* Le pronom est sous-entendu. ‖ ÉLEVÉ, ÉE. participe. ‖ Il s'emploie adj. pour Haut. *Un lieu élevé. Une température élevée.* ‖ En médec., *Avoir le pouls élevé*, Avoir le mouvement, le battement du pouls plus vif, plus fréquent, plus fort qu'à l'ordinaire. ‖ ÉLEVÉ, adj., fig., Éminent, supérieur. *Un homme élevé en dignité. Des considérations d'un ordre élevé.* ‖ Noble, grand, généreux. *Âme élevée.* ‖ *Style élevé*, Style noble.

ÉLEVURE. s. f. Petite bube qui vient sur la peau.

ÉLIDER. v. a. (lat. *elidere*, élider.) t. de gramm. Faire une élision, retrancher une voyelle finale, la supprimer dans l'écriture ou dans la prononciation. ‖ Avec le pron. pers., Souffrir élision. *Cette lettre s'élide dans la prononciation.* ‖ ÉLIDÉ, ÉE. participe.

ÉLIGIBILITÉ. s. f. (lat. *eligibilis*, éligible.) Réunion des conditions requises pour pouvoir être élu.

ÉLIGIBLE. adj. des 2 genres. Qui peut être élu, qui a les conditions nécessaires pour être élu. On l'emploie surtout en parlant Des fonctions de député. ‖ Il se dit subst. *Combien y a-t-il d'éligibles dans ce département?*

ÉLIMER (S'). v. pron. (lat. *elimare*, élimer.) S'user à force d'être porté. Très-peu usité. ‖ ÉLIMÉ, ÉE. participe. *Cet habit est tout élimé.*

ÉLIMINATION. s. f. (lat. *eliminare*, éliminer.) Action d'éliminer, ou État de ce qui est éliminé.

ÉLIMINER. v. a. Expulser, mettre dehors. ‖ Fig., Retrancher, ôter de. ‖ ÉLIMINÉ, ÉE. participe.

ÉLIRE. v. a. (lat. *eligere*, élire.) (Il se conjugue comme *Lire*.) Choisir, prendre par préférence, nommer à une dignité, à une fonction, à une place par la voie des suffrages. *Élire à la pluralité des voix.* On dit quelquefois, *Élire au sort.* ‖ Il se dit aussi, dans le style de l'Ecriture, en parlant De ceux que Dieu a prédestinés à la vie éternelle. ‖ *Élire sa sépulture*, Marquer le lieu où l'on veut être enterré. ‖ En jurispr., *Élire domicile*, Assigner un lieu certain et connu, où tous les actes de justice puissent être signifiés. ‖ ÉLU, UE. participe. *Domicile élu.* Dans le style de l'Écriture, *Beaucoup d'appelés et peu d'élus.* ‖ Subst. masc. *Le nouvel élu.* ‖ Il se disait autrefois Des officiers d'une élection, dont la principale fonction était de juger en première instance des contestations sur le fait des tailles, aides et autres impositions. *Les élus de telle ville.* On appelait *Élue*, La femme d'un élu. *Madame l'élue.* ‖ Il se dit Des prédestinés à la vie éternelle. *Être au nombre des élus.*

ÉLISION. s. f. (lat. *elisio*, élision.) t. de gramm. Suppression d'une voyelle finale à la rencontre d'une autre voyelle.

ÉLITE. s. f. (lat. *electio*, choix.) Ce qu'il y a de meilleur et de plus digne d'être choisi. *Troupe d'élite. Il a eu l'élite de toutes ces marchandises.*

ÉLIXIR. s. m. (lat. *elicere*, extraire.) Liqueur spiritueuse extraite d'une ou de plusieurs substances; la substance la plus pure que l'on tire de certaines choses, et que l'on nomme aussi *Teinture, quintessence, extrait.*

ELLE. (lat. *illa*, elle.) Pronom personnel féminin de la troisième personne. ‖ Il se met ordinairement avant le verbe, sans qu'il y ait rien entre-deux, si ce n'est des particules et des pronoms, comme: *Elle nous dit. Elle y veut aller.* ‖ Quelquefois aussi on le sépare du verbe par une phrase incidente. *Elle, qui se prétend si sage, a pourtant fait là une étourderie.* ‖ Il se met immédiatement après le verbe dans les interrogations et dans certaines phrases exclamatives. *Que fait-elle?* ‖ Il se met également après le verbe dans certaines phrases affirmatives, telles que la suivante, *Venez, dit-elle.* ‖ Quand une phrase interrogative contient le nom féminin qui est le sujet du verbe, on n'en met pas moins, ordinairement, le pronom *Elle* après le verbe. *Cette poire est-elle bonne?* Cette sorte de pléonasme s'emploie même dans certaines phrases qui expriment une supposition. *L'entreprise dût-elle échouer, il sera toujours beau de l'avoir tentée.* ‖ Dans certaines phrases, au contraire, le verbe est précédé du pronom *Elle* et suivi du nom féminin auquel ce pronom se rapporte. *Elle sont rares, les femmes qui...*

ELLÉBORE. s. m. (grec *elléboros*, ellébore.) Plante employée en médecine comme purgative, et que les anciens croyaient propre à guérir la folie. ‖ Prov. et

fig., *Avoir besoin d'ellébore,* Avoir l'esprit troublé, n'être pas dans son bon sens.

ELLÉBORINE. s. f. Genre de plantes, ainsi nommé parce que plusieurs de ses espèces ont les feuilles semblables à celles de l'ellébore.

ELLIPSE. s. f. (grec *ellipsis,* ellipse.) t. de gramm. Retranchement d'un ou de plusieurs mots qui seraient nécessaires pour la régularité de la construction, mais que l'usage permet de supprimer. C'est par ellipse qu'on dit, *La Saint-Jean,* au lieu de *La fête de Saint-Jean.* Cette figure est fréquemment usitée dans les réponses qui suivent immédiatement la demande : *Quand viendra-t-il? Demain;* on sous-entend, *Il viendra.* ‖ Ellipse, en termes de géom. et d'astron., Courbe qu'on forme en coupant obliquement un cône droit par un plan qui le traverse.

ELLIPSOÏDE. s. m. (grec —*eidos,* forme.) t. de géom. Solide engendré par la révolution de la moitié d'une ellipse autour de l'un ou de l'autre de ses axes.

ELLIPTICITÉ. s. f. (grec *ellípticos,* elliptique.) t. de géom. et d'astron. Qualité d'une figure elliptique.

ELLIPTIQUE. adj. des 2 genres. t. de gramm. Qui renferme une ellipse. ‖ *Langue elliptique,* Langue qui fait un fréquent usage de l'ellipse. ‖ Elliptique, en t. de géom. et d'astron. Qui tient de l'ellipse, qui en a la figure. *Figure elliptique.*

ELLIPTIQUEMENT. adv. t. de gramm. Par ellipse, en faisant une ellipse. *On dit quelquefois elliptiquement* Du tout, *pour* Pas du tout *ou* Point du tout.

ELME (SAINT-). t. de mar. Il ne s'emploie que dans cette locution *Feu Saint-Elme,* par laquelle on désigne Certains feux ou météores qui paraissent quelquefois, dans les nuits obscures, lorsque le ciel est très-orageux, et qui parcourent l'extrémité des mâts, des vergues, etc., sous la forme d'aigrettes lumineuses.

ÉLOCUTION. s. f. (lat. *elocutio,* élocution.) Partie de la rhétorique qui a pour objet le choix et l'arrangement des mots. Il se prend communément pour La manière dont on s'exprime. *Élocution facile, confuse.*

ÉLOGE. s. m. (lat. *elogium,* éloge.) Discours à la louange de quelqu'un. ‖ Il se prend quelquefois pour de simples Louanges. *On a fait de grands éloges de lui.* ‖ Il se dit également en parlant Des choses. *Faire l'éloge d'un mets.*

ÉLOIGNEMENT. s. m. (lat. *elongare,* éloigner.) Action par laquelle on éloigne, on s'éloigne; ou Le résultat de cette action. Il s'emploie au propre et au figuré. *Vivre dans l'éloignement du monde.* ‖ Antipathie, répugnance, aversion, soit pour les personnes, soit pour les choses. *Il a de l'éloignement pour cet homme-là.* ‖ En t. de dévotion, *Vivre dans un grand éloignement de Dieu,* Vivre dans une grande inattention pour les choses de son salut. ‖ Éloignement, se dit, dans un sens particulier, pour Absence. *Son éloignement n'a pas duré.* ‖ Distance, soit de lieu, soit de temps. *L'éloignement des temps rend incertaines les causes de ce grand événement.* ‖ Il se dit également en parlant Des objets qui terminent la vue à une distance fort éloignée. *La vue est admirable, on y voit des côteaux, et Paris dans l'éloignement.* ‖ Éloignement, se dit quelquefois, dans une acception analogue à la précédente, pour désigner les derniers plans d'un tableau.

ÉLOIGNER. v. a. Écarter une chose ou une personne d'une autre; mettre, porter, ou envoyer loin de. *Éloigner quelqu'un de la cour.* Avec le pron. pers., *Ne vous éloignez pas, on aura besoin de vous. L'orage s'éloigne.* ‖ Il peut s'appliquer Au temps. *Chaque jour nous éloigne de cette époque fortunée.* ‖ En t. de peint., *Cette figure s'éloigne bien, ne s'éloigne pas assez, s'éloigne trop, etc.,* Elle paraît fort éloignée dans le tableau, elle ne paraît pas assez éloignée, elle paraît trop éloignée. ‖ Éloigner, s'emploie fig. *Éloigner les soupçons.* Avec le pron. pers. *S'éloigner des usages reçus.* ‖ *S'éloigner de son devoir, s'éloigner du respect qu'on doit à quelqu'un, etc.,* Manquer à son devoir, manquer au respect qu'on doit à quelqu'un, etc. On dit dans un sens analogue, *S'éloigner des vues, des intentions, etc., de quelqu'un.* ‖ *S'éloigner de quelque chose,* Avoir de la répugnance pour quelque chose, n'y être pas disposé. ‖ *S'éloigner de,* avec un nom de chose pour sujet, Différer de. *Leur doctrine s'éloignait peu de la sienne. Cela s'éloigne beaucoup de la vérité.* ‖ Éloigner, fig., particulièrement, Aliéner, repousser, en parlant D'affection, d'attachement. *Rien n'est plus capable d'éloigner les cœurs.* ‖ Éloigner, Retarder, différer. *Il a éloigné cet accommodement.* ‖ Éloigné, ée. participe. ‖ Adj., Qui est loin, soit au propre, soit au figuré. *Pays éloigné. Temps éloigné. Cela est fort éloigné de ma pensée,* ‖ Fig., *Être bien éloigné de faire une chose,* N'en avoir pas l'intention ou le pouvoir. ‖ Fig. et fam., *Ils sont bien éloignés de compte,* Ils sont loin de s'accorder, leurs calculs ne s'accordent nullement. ‖ Éloigné, signifie aussi, Qui n'est point immédiat, et se dit De causes, de conséquences, etc. *Causes éloignées.*

ÉLOQUEMMENT. adv. (lat. *eloquentia,* éloquence.) Avec éloquence.

ÉLOQUENCE. s. f. L'art, le talent de bien dire, d'émouvoir, de persuader. *Les charmes de l'éloquence.* ‖ Quelquefois, par ext., La qualité de ce qui produit ou peut produire sur l'auditeur ou le spectateur, les mêmes effets, les mêmes impressions que l'éloquence. *Il y avait, dans son regard, je ne sais quelle éloquence, plus forte que ses paroles mêmes.*

ÉLOQUENT, ENTE. adj. Qui a de l'éloquence. ‖ Il se dit Des discours et des ouvrages d'esprit, ainsi que du style. *Ce discours est fort éloquent.* ‖ Il se dit également Des termes dont on se sert pour s'exprimer; et alors il signifie, Noble, persuasif, choisi, etc. ‖ Fig., *La colère est éloquente,* Elle rend quelquefois éloquent. ‖ Éloquent, se dit souvent, par extension, De tout ce qui est capable de faire la même impression, de produire les mêmes effets qu'un discours éloquent. *Des larmes éloquentes.*

ÉLU. s. m. *Voyez le participe d'*Élire.

ÉLUCUBRATION. s. f. (lat. *elucubrare,* travailler.) Il se dit d'Un ouvrage composé à force de veilles et de travail. On ne l'emploie guère qu'au pluriel et pour désigner Des ouvrages d'érudition. ‖ Il se dit quelquefois Des veilles, des travaux mêmes qu'un ouvrage a coûté. *Mettre au jour le fruit de ses élucubrations.* Dans l'un et dans l'autre sens, mais surtout dans le second, il s'emploie souvent par plaisanterie et par dénigrement.

ÉLUDER. v. a. (lat. *eludere,* éluder.) Éviter avec adresse. *Éluder une question.* ‖ Éludé, ée. participe.

ÉLYSÉE. s. m. (grec *Élysion,* Élysée.) t. de mythologie. Séjour des héros et des hommes vertueux, après leur mort. On dit dans le même sens, *Les champs Élysées;* et alors il est adjectif. ‖ Fig., *C'est un Élysée,* se dit D'un lieu agréable arrosé par des eaux limpides et planté de beaux arbres.

ÉLYSÉEN, ENNE. adj. Qui appartient à l'Élysée, aux champs Élysiens.

ÉLYSIENS. adj. m. pl. t. de mythologie. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Les champs Élysiens,* Les champs Élysées.

ÉLYTRE. s. m. (grec *élytron,* étui.) (Quelques-uns le font féminin.) t. d'entomologie. Nom que l'on donne aux ailes supérieures des insectes à quatre ailes, lorsqu'elles sont coriaces, peu flexibles, et qu'elles protégent les ailes inférieures, comme une espèce de gaine ou d'étui.

ÉMAIL. s. m. (lat. *maculatus,* émaillé.) Matière vitrifiée et plus ou moins opaque, susceptible de recevoir différentes couleurs, et qu'on applique, à l'aide du feu, sur certains ouvrages d'or, d'argent, de cuivre, etc., pour les orner. *Appliquer de l'émail.* || *Émail usé,* Celui qu'on a usé pour le rendre égal et poli. Il est opposé à *Émail en relief.* || *L'émail de la porcelaine,* L'enduit vitreux dont on la recouvre, et qui est souvent orné de diverses couleurs. On dit dans un sens analogue, *L'émail de la faïence.* || Par analogie, *L'émail des dents,* La superficie ordinairement blanche et luisante qui couvre la partie osseuse des dents. || Émail, se prend quelquefois pour L'ouvrage émaillé; et, en ce sens, on l'emploie surtout au pluriel. *Il est connaisseur en émaux.* || Émail, désigne fig. et poétiq., La variété, la diversité des fleurs. *L'émail d'une prairie.* || Émaux, au pluriel, se dit, en t. de blason, Des couleurs et des métaux dans les armoiries.

ÉMAILLER. v. a. Orner, embellir avec de l'émail, appliquer de l'émail sur quelque chose. || *Émailler de la porcelaine,* La recouvrir d'un enduit vitreux. || Émailler, fig. et poétiq., Orner, embellir; se dit surtout Des fleurs. *Les fleurs qui émaillent la prairie.* || Émaillé, ée. participe.

ÉMAILLEUR. s. m. Ouvrier qui travaille en émail.

ÉMAILLURE. s. f. Art d'émailler. || L'ouvrage de l'émailleur. *Émaillure délicate.*

ÉMANATION. s. f. (lat. *emanare,* émaner.) Action d'émaner. *L'émanation du Verbe.* || La chose qui émane. *Des émanations fétides, pestilentielles.*

ÉMANCIPATION. s. f. (lat. *emancipare,* émanciper.) t. de jurispr. Action d'émanciper un mineur, ou État du mineur qui est émancipé. || Il se dit quelquefois au figuré, dans le langage ordinaire. *L'émancipation des colonies.*

ÉMANCIPER. v. a. t. de jurispr. Mettre un fils ou une fille hors de la puissance paternelle; ou mettre un mineur en état de jouir de ses revenus, à l'âge et suivant les formes déterminés par la loi. *Un mineur est émancipé de plein droit par le mariage.* || Il se dit figur., dans le langage ordinaire. *Avant d'émanciper cette multitude, il eût fallu l'instruire.* || Avec le pron. pers., Se donner trop de licence, sortir des bornes du devoir, de la bienséance; Ne pas garder la mesure nécessaire ou convenable. *Vous vous émancipez trop.* || Émancipé, ée. participe.

ÉMANER. v. n. (lat. *emanare,* émaner.) Provenir, sortir, découler de. *Le Verbe émane du Père éternel. Un acte qui émane de la volonté souveraine.* || Émané, ée. participe.

ÉMARGEMENT. s. m. (lat. *margo,* marge.) Action d'émarger; ou Ce qui est porté, arrêté en marge d'un compte, d'un mémoire, etc. *L'émargement des sommes énoncées.*

ÉMARGER. v. a. Signer, écrire, en marge d'un compte, d'un inventaire, d'un état, etc. *Émarger un état d'appointements.* || Émargé, ée. participe.

EMBABOUINER. v. a. Engager quelqu'un par des caresses, par des paroles flatteuses, à faire ce qu'on souhaite de lui. Très-fam. || Embabouiné, ée. participe.

EMBALLAGE. s. m. (grec *emballéin,* mettre dedans.) Il se dit de L'action de celui qui emballe, et Des choses qui servent à emballer. *Frais d'emballage.* || *Toile d'emballage,* Sorte de toile grossière qui sert à emballer.

EMBALLER. v. a. Empaqueter, mettre dans une balle. || Fig. et par plaisanterie, *Emballer quelqu'un dans une voiture,* Le faire partir en voiture, ou le voir monter en voiture pour quelque voyage. || Emballé, ée. participe.

EMBALLEUR. s. m. Celui dont la profession est d'emballer des marchandises, etc. || Fig. et pop., Hâbleur, homme qui en veut faire accroire. Ce sens est peu usité.

EMBARCADÈRE. s. m. (lat. *in,* dans, *barca,* barque.) t. de marine, emprunté de l'espagnol. Espèce de cale, de jetée qui, du rivage, s'avance un peu dans la mer, et qu'on nomme aussi *Débarcadère,* parce qu'elle sert au débarquement comme à l'embarquement.

EMBARCATION. s. f. t. de marine. Dénomination générique sous laquelle on comprend tous les bateaux à rames, et quelquefois même les petites barques à un ou à deux mâts.

EMBARGO. s. m. t. de marine, emprunté de l'espagnol. Défense faite aux navires marchands qui sont dans un port ou sur une rade, d'en sortir sans permission.

EMBARQUEMENT. s. m. Action de s'embarquer, ou d'embarquer quelque chose. || Il se dit aussi Des frais qu'il en coûte pour embarquer des marchandises. *Cet embarquement a coûté six cents francs.*

EMBARQUER. v. a. Mettre dans une barque, dans un navire, dans un vaisseau. Il se dit en parlant Des hommes, des armes, des vivres, des marchandises, etc. || Avec le pron. pers., Entrer dans un vaisseau ou dans quelque autre bâtiment, pour faire route. *Nous nous embarquâmes à Toulon.* || Prov. et fig., *S'embarquer sans biscuit,* Entreprendre un voyage sans être pourvu de ce qui est nécessaire; et, plus fig., S'engager dans une entreprise sans avoir les moyens nécessaires pour la faire réussir, ou sans s'être prémuni contre les obstacles qu'elle pourrait éprouver. || Embarquer, fig., Engager à quelque chose, ou dans quelque affaire; alors il se dit ordinairement en mauvaise part. *On l'a embarqué dans une méchante affaire.* || Dans le même sens, avec le pron. pers. *S'embarquer dans une méchante affaire.* || Embarqué, ée. participe.

EMBARRAS. s. m. (ital. *imbarazzo,* embarras.) Obstacle qu'on rencontre dans un chemin, dans un passage; encombrement. *Faire de l'embarras. Se tirer d'un embarras.* || Fig. et fam., *Faire de l'embarras,* Se donner de grands airs, ou Afficher de grandes prétentions. || *Causer de l'embarras à quelqu'un,* Être de trop chez lui, faire qu'il soit obligé de se mettre à l'étroit pour vous recevoir. || Embarras, fig., La confusion de plusieurs choses difficiles à débrouiller. *Il y a de l'embarras dans ses affaires.* || La peine que donne une multitude d'affaires qui surviennent toutes à la fois. *Je me trouve dans un embarras d'affaires le plus grand du monde.* || L'irrésolution dans laquelle on se trouve lorsqu'on ne sait quel parti prendre, ni par quelle voie se tirer de quelque pas difficile. *Je me suis vu dans un étrange embarras.* || La gène; le mal aise que cause la nécessité d'agir ou de parler, lorsqu'on ne sait que faire ni que dire. *Il ne pouvait cacher son embarras.* || *Embarras d'esprit,* Peine d'esprit,

irrésolution d'esprit. || Embarras, en parlant De maladie, Commencement d'obstruction, et surtout accumulation de matières dans l'estomac ou dans les intestins. *Il y a un peu d'embarras.*

EMBARRASSANT, ANTE. adj. Qui cause de l'embarras, qui est incommode, gênant. *Cela est embarrassant à porter. Question embarrassante.* || Il se dit aussi Des personnes. *Cet enfant est embarrassant.*

EMBARRASSER. v. a. Causer de l'embarras, encombrer, obstruer. *Embarrasser le chemin.* || Empêcher la liberté du mouvement. *Ôtez votre manteau, il ne fait que vous embarrasser.* || Fig., *Embarrasser une affaire, une question, etc.*, La rendre obscure et pleine de difficultés, la rendre malaisée à démêler, à éclaircir. || Embarrasser, figur., Mettre en peine, donner de l'irrésolution, causer du trouble d'esprit. *Ce que vous dites m'embarrasse fort.* || Embarrasser, s'emploie avec le pron. pers., surtout au fig. Ainsi on dit : *Il s'embarrasse de tout;* Les moindres choses lui font de la peine. *C'est un homme qui ne s'embarrasse de rien*, Rien ne lui fait de la peine, ne lui donne de l'inquiétude. *S'embarrasser dans ses discours*, Perdre la suite de ses discours, et ne savoir plus par où en sortir. *Ne vous embarrassez point dans cette affaire-là*, Ne vous en mêlez pas, car vous vous y trouveriez embarrassé. *Ne vous embarrassez point de cette affaire-là*, Ne vous en inquiétez pas. || *Sa langue s'embarrasse*, se dit en parlant D'une personne que la maladie, la crainte ou quelque autre cause empêche d'articuler distinctement. || *Sa tête s'embarrasse*, se dit en parlant D'une personne malade, lorsque le transport au cerveau commence à se déclarer, ou lorsqu'on appréhende qu'il ne se déclare. || *Sa poitrine s'embarrasse*, Sa poitrine commence à s'emplir, et il ressent de l'oppression. || Embarrassé, ée. participe. || *Air embarrassé, contenance embarrassée*, L'air, la contenance d'une personne qui éprouve de l'embarras. || *Prononciation embarrassée*, Prononciation lente et mal articulée.

EMBASEMENT. s. m. (grec *en*, dans, *basis*, base.) t. d'archit. Espèce de piédestal continu sous la masse d'un bâtiment.

EMBATAGE. s. m. (lat. *in*, sur, *batuere*, battre.) t. de charron. Action d'appliquer des bandes de fer sur une roue.

EMBÂTER. v. a. (grec *en*, sur, *bastazéin*, porter.) Faire un bât pour une bête de somme. || Fig. et fam., Charger quelqu'un d'une chose qui l'incommode. *On l'a embâté d'une affaire bien désagréable.* || Embâté, ée. participe.

EMBÂTONNER. v. a. (lat. *in*, sur, *batuere*, battre.) Armer d'un bâton. Fam. et peu usité. || Embâtonné, ée. participe.

EMBATRE. v. a. t. de charron. Couvrir une roue avec des bandes de fer. || Embatu, ue. participe.

EMBAUCHAGE. s. m. Action d'embaucher. Il se dit surtout dans le troisième sens d'*Embaucher.*

EMBAUCHER. v. a. Engager un jeune garçon pour un métier dans une boutique; et plus ordinairement, Faire entrer, admettre un ouvrier dans un atelier. || Enrôler par adresse. *Il l'a embauché fort adroitement.* Ce sens et le précédent sont fam. || Éloigner ou chercher à éloigner des soldats de leurs drapeaux, pour les faire passer à l'ennemi, ou dans un parti de rebelles. || Embauché, ée. participe.

EMBAUCHEUR. s. m. Celui qui embauche. Il est ordinairement fam., et ne se dit plus guère que d'Un homme qui embauche des soldats.

EMBAUCHOIR. s. m. t. de bottier. Instrument de bois en forme de jambe, dont on se sert pour élargir les bottes ou pour empêcher qu'elles ne se rétrécissent : il est composé de deux pièces entre lesquelles on chasse un coin.

EMBAUMEMENT. s. m. (grec *en*, dans, *balsamos*, baume.) Action d'embaumer un corps mort.

EMBAUMER. v. a. Remplir un cadavre de substances balsamiques, de drogues odorantes et dessiccatives, pour empêcher qu'il ne se corrompe. || Parfumer, remplir de bonne odeur. *Ces fleurs ont embaumé ma chambre.* || Embaumé, ée. participe.

EMBÉGUINER. v. a. Coiffer d'un béguin. Peu usité en ce sens. || Plus ordinairement, Envelopper la tête de linge ou d'autre chose, en forme de béguin. || Fig., Entêter de quelque chose, infatuer. *On l'a embéguiné de cette femme.* Son plus grand usage est au passif, ou avec le pron. pers. || Fam. dans ses trois acceptions. || Embéguiné, ée. participe.

EMBELLIE. s. f. t. de marine. Moment de ralentissement dans l'agitation de la mer ou dans la violence du vent.

EMBELLIR. v. a. (lat. *in*, dans, *bellus*, beau.) Rendre beau, orner. *Cette eau embellit le teint.* || *Embellir un conte, une histoire*, Les orner aux dépens de la vérité, ou les rendre plus agréables par des détails intéressants. || Embellir, avec le pron. pers., Devenir beau. *La campagne s'embellit.* || Neutr., dans le même sens. *Cette jeune fille embellit de jour en jour.* || Prov., *Ne faire que croître et embellir*, se dit D'une jeune personne qui devient tous les jours plus grande et plus belle. On le dit, par plaisanterie, Des choses qui augmentent, soit en bien, soit en mal. *Il se débauche tous les jours de plus en plus, cela ne fait que croître et embellir.* || Embelli, ie. participe.

EMBELLISSEMENT. s. m. Action par laquelle on embellit. || La chose même qui sert à embellir. *Les embellissements d'une ville.*

EMBERLUCOQUER (S'). v. pron. Se coiffer d'une opinion, s'en préoccuper tellement, qu'on en juge aussi mal que si on avait la berlue. Très-fam. || Emberlucoqué, ée. participe.

EMBESOGNÉ, ÉE. participe du verbe inusité *Embesogner.* (ital. *bisogna*, affaire.) Occupé à quelque besogne, à quelque affaire. *Un homme embesogné.* Fam., ne se dit que par plaisanterie.

EMBLAVER. v. a. t. d'agricult. Semer une terre en blé. || Emblavé, ée. participe.

EMBLAVURE. s. f. t. d'agricult. Terre ensemencée de blé.

EMBLE. s. m. *Voyez* Amble.

EMBLÉE (D'). loc. adv. Du premier effort, du premier coup, de plein saut. *Prendre une ville d'emblée. Il a été nommé d'emblée.* || Fig. et fam., *Emporter une affaire d'emblée*, En venir à bout promptement et sans difficulté.

EMBLÉMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *emblêma*, emblème.) Qui tient de l'emblème.

EMBLÈME. s. m. Espèce de figure symbolique, qui est d'ordinaire accompagnée de quelques paroles en forme de sentence. || Symbole. *Le coq est l'emblème de la vigilance.* || Attribut. *Les emblèmes de la royauté.*

EMBOIRE (S'). v. pron. (lat. *imbibere*, imbiber.) t. de peint. Il se dit D'un tableau dont les couleurs et les différentes touches deviennent ternes, mates, et se confondent. || En sculpt., et sans le pron. pers., *Emboire d'huile ou de cire un moule de plâtre*, Le frotter d'huile ou de cire fondue, pour empêcher la

matière qu'on y coulera de s'y attacher. || EMBU, UE. participe.

EMBOISER. v. a. Engager quelqu'un par de petites flatteries, par des cajoleries et par des promesses, à faire ce qu'on souhaite de lui. Pop. || EMBOISÉ, ÉE. participe.

EMBOISEUR, EUSE. s. Celui, celle qui emboise. Pop.

EMBOÎTEMENT. s. m. (lat. *in*, dans, *buxus*, buis.) État, position d'une chose qui s'emboîte dans une autre, de deux choses qui s'emboîtent l'une dans l'autre.

EMBOÎTER. v. a. Enchâsser une chose dans une autre. || Il se dit aussi en parlant Des assemblages de menuiserie, et d'autres ouvrages de bois ou de métal. || *Emboîter des tuyaux*, Faire entrer le bout d'un tuyau dans un autre tuyau. || *Emboîter le pas*, se dit, dans les exercices de l'infanterie, Lorsque les soldats, marchant les uns derrière les autres, se rapprochent tellement, que le pied de chaque homme vient se poser à la place où était celui de l'homme qui le précède. || EMBOÎTER, s'emploie avec le pron. pers., soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe récipr. *Ces deux os s'emboîtent l'un dans l'autre.* || EMBOÎTÉ, ÉE. participe.

EMBOÎTURE. s. f. L'endroit où les choses s'emboîtent. || L'insertion d'une chose dans une autre. *Emboîture bien juste.* || *Les emboîtures d'une porte, d'un volet, etc.*, Les deux ais de travers en haut et en bas, dans lesquels les autres ais sont emboîtés.

EMBOLISME. s. m. (grec *embolismos*, intercalation.) t. de chronologie. Intercalation.

EMBOLISMIQUE. adj. des 2 genres. t. de chronologie. Intercalaire. Il se dit Des mois surajoutés dans certaines années par les chronologistes, pour former le cycle lunaire de dix-neuf ans.

EMBONPOINT. s. m. Bon état ou bonne habitude du corps. Il se dit surtout Des personnes un peu grasses. *Prendre de l'embonpoint.* On l'emploie aussi quelquefois en parlant Des animaux. *Ces bœufs, etc., ont repris leur embonpoint.*

EMBORDURER. v. a. Mettre une bordure à un tableau, à une estampe. Peu usité. || EMBORDURÉ, ÉE. participe.

EMBOSSAGE. s. m. t. de marine. Action d'embosser, de s'embosser; ou L'état d'un vaisseau embossé.

EMBOSSER. v. a. t. de marine. Amarrer un vaisseau de l'avant et de l'arrière, pour le fixer contre le vent ou le courant. Il se dit surtout en parlant D'un ou de plusieurs vaisseaux qu'on amarre ainsi, pour qu'ils présentent le travers et puissent faire usage de leur artillerie. Avec le pron. pers., *S'embosser.* || EMBOSSÉ, ÉE. participe.

EMBOUCHER. v. a. (lat. *in*, dans, *bucca*, bouche.) Mettre à sa bouche un instrument à vent, afin d'en tirer des sons. || Fig., *Emboucher la trompette*, Prendre le ton élevé, sublime. Cela ne se dit guère que Des poëtes. || T. de manége, *Emboucher un cheval*, Lui faire un mors convenable à sa bouche. || EMBOUCHER, avec le pron. pers., se dit alors D'une rivière qui se jette dans une autre, ou qui se décharge dans la mer. || EMBOUCHÉ, ÉE. participe. || Fig. et pop., *Être mal embouché*, Avoir l'habitude de parler impertinemment, de dire ou des injures ou des paroles indécentes. || EMBOUCHÉ, se dit D'un bateau, d'un train de bois qui commence à passer dans quelque endroit resserré.

EMBOUCHOIR. s. m. Bout d'une trompette ou d'un cor, qui se sépare de l'instrument, et qu'on y adapte lorsqu'on veut en tirer des sons. || EMBOUCHOIR, en t. de bottier, se dit quelquefois pour *Embauchoir*: voyez ce mot.

EMBOUCHURE. s. f. L'entrée d'un fleuve dans la mer, d'une rivière dans un fleuve ou dans une autre rivière. || EMBOUCHURE, La partie du mors qui entre dans la bouche du cheval. || EMBOUCHURE, La manière dont on embouche certains instruments à vent. *Ce joueur de flûte a l'embouchure excellente.* || *Embouchure de trompette, de flûte, de flageolet*, La partie de ces instruments que l'on met dans la bouche pour en jouer.

EMBOUER. v. a. Couvrir, salir de boue. Pop. || EMBOUÉ, ÉE. participe.

EMBOUQUEMENT. s. m. (lat. *in*, dans, *bucca*, embouchure.) t. de marine. Entrée d'une passe étroite, d'un canal entre des terres, entre des îles.

EMBOUQUER. v. n. t. de marine. Entrer dans une passe étroite, dans un canal qui est entre des terres, entre des îles. C'est le contraire de *Débouquer*.

EMBOURBER. v. a. (grec *en*, dans, *borboros*, bourbier.) Mettre dans un bourbier. || Avec le pron. pers. *La voiture s'est embourbée.* || *Ce cocher s'est embourbé*, Il a embourbé sa voiture. || Fig. et fam., *Embourber quelqu'un dans une mauvaise affaire*, L'y engager si avant, qu'il ne peut s'en tirer que difficilement. Avec le pron. pers., *S'embourber dans une méchante affaire.* || EMBOURBÉ, ÉE. participe. Qui est enfoncé dans la bourbe. || Prov., *Jurer comme un charretier embourbé*, Jurer beaucoup, avec emportement.

EMBOURRER. v. a. (ital. *in*, dans, *borra*, bourre.) Garnir de bourre, de crin, de laine. On dit plus communément, *Rembourrer*. || EMBOURRÉ, ÉE. participe.

EMBOURSER. v. a. (ital. —, *borsa*, bourse.) Mettre en bourse. || EMBOURSÉ, ÉE. participe.

EMBOUTIR. v. a. t. d'archit. Revêtir de plomb étamé une corniche ou tout autre ornement de bois, pour les preserver de la pourriture. || EMBOUTI, IE. participe.

EMBRANCHEMENT. s. m. (grec *en*, dans, *brachiôn*, bras.) Position d'un tuyau qui se joint à un autre, comme une branche d'arbre se joint au tronc. || Point de rencontre de deux ou de plusieurs chemins. *Il y a une auberge à l'embranchement de ces deux routes.*

EMBRASEMENT. s. m. (grec —, *brazéin*, bouillir.) Action ou effet d'un feu violent qui consume en jetant des flammes. || Figur., Combustion, désordre, grand trouble dans un État. *Ce fut un embrasement général.*

EMBRASER. v. a. Mettre en feu. *Embraser une maison.* || Avec le pron. pers. *Cette matière s'embrase facilement.* || EMBRASER, se dit fig. De la guerre, de l'amour, de l'enthousiasme, etc. *La guerre embrasa l'Europe.* || EMBRASÉ, ÉE. participe. || Par exagérat., *Air embrasé, atmosphère embrasée*, Air, atmosphère dont la chaleur est excessive et brûlante.

EMBRASSADE. s. f. (grec *en*, dans, *brachiôn*, bras.) Action de deux personnes qui s'embrassent. Fam.

EMBRASSEMENT. s. m. Action d'embrasser, ou de s'embrasser. *Un tendre embrassement.* || Quelquefois, La conjonction de l'homme et de la femme; en ce sens, il ne se dit qu'au plur. *Embrassements légitimes.*

EMBRASSER. v. a. Serrer, étreindre avec les deux bras. *Embrasser étroitement.* || Particulièrement, Serrer quelqu'un avec les deux bras, et lui donner un baiser, des baisers; souvent même il n'exprime que cette der-

nière action. On termine souvent par ces mots les lettres écrites à un ami : *Je vous embrasse. Je vous embrasse de tout mon cœur. Etc.* || Il s'emploie avec le pron. pers. dans l'acception précédente, comme verbe récipr. *Nous nous sommes embrassés.* || Fig., en t. de manége, *Embrasser bien son cheval*, Le serrer avec les cuisses, pour être plus ferme. || EMBRASSER, fig., Environner, ceindre. *La mer embrasse la terre.* || Fig., Contenir, renfermer, comprendre. *Cette question embrasse bien des matières.* || Fig., Entreprendre quelque chose, s'en charger. *N'embrassez pas tant de choses à la fois.* || Prov. et fig., *Qui trop embrasse mal étreint*, Qui entreprend trop de choses à la fois, ne réussit à rien. || EMBRASSER, figur., Choisir, préférer quelque chose et s'y attacher. *Embrasser un parti, une profession.* || EMBRASSÉ, ÉE. participe.

EMBRASURE. s. f. Ouverture qu'on pratique dans les batteries, dans les bastions, ou sur les murailles des places fortes, pour tirer le canon. || Ouvertures pratiquées dans l'épaisseur des murs d'une maison, d'un appartement, pour y placer les portes et les fenêtres. || Le biais qu'on donne à l'épaisseur des murs à l'endroit des fenêtres. *Les côtés de cette fenêtre n'ont pas assez d'embrasure.*

EMBRENER. v. a. Salir de bran, de matière fécale. Il est bas. || EMBRENÉ, ÉE. participe.

EMBROCATION. s. f. (grec *embrochè*, même signif.) t. de chirurgie. Fomentation faite, sur une partie malade, avec un liquide gras, huileux.

EMBROCHER. v. a. Mettre en broche ou à la broche. || Fig. et pop., *Embrocher quelqu'un*, Lui donner un coup d'épée au travers du corps. || EMBROCHÉ, ÉE. participe.

EMBROUILLEMENT. s. m. (ital. *imbroglio*, embrouillement.) Embarras, confusion. *Embrouillement d'affaires.*

EMBROUILLER. v. a. Mettre de la confusion, de l'obscurité. *Il m'a embrouillé l'esprit.* || Avec le pron. pers. *L'affaire s'embrouille.* || Particulièrement, Perdre le fil de ses idées, de son discours. *Il s'embrouille aisément.* De même : *Son esprit s'embrouille. Ses idées s'embrouillent.* || EMBROUILLÉ, ÉE. participe.

EMBRUMÉ, ÉE. adj. (lat. *in*, dans, *bruma*, brouillard.) Qui est chargé de brouillard, de brume. Il s'emploie surtout en t. de marine. *Un horizon embrumé. Des terres embrumées.*

EMBRYON. s. m. (grec *embryon*, embryon.) t. d'anat. Fœtus qui commence à se former dans le ventre de la mère. || Fig. et par mépris, *Ce n'est qu'un embryon*, se dit D'un fort petit homme. || EMBRYON, se dit par analogie, en botan., Des plantes qui ne sont pas encore développées, qui sont en germe ou en bouton.

EMBÛCHE. s. f. (ital. *imboscata*, embûche.) Entreprise secrète pour surprendre quelqu'un, pour lui nuire. Il est plus usité au plur. qu'au sing. *Tendre des embûches.*

EMBUSCADE. s. f. t. de guerre. Troupe de gens armés cachés dans un bois, dans un ravin, ou dans quelque autre lieu couvert, pour surprendre les ennemis. *Tomber dans une embuscade.* || *Se mettre, se tenir, être en embuscade*, Se cacher, se tenir caché, de manière à pouvoir surprendre quelqu'un au passage. Cela peut se dire D'une seule personne comme de plusieurs. *Ils se mirent en embuscade dans un ravin.*

EMBUSQUER. v. a. Mettre en embuscade. *Il embusqua une partie de sa troupe dans un bois voisin.* Plus ordinairement avec le pron. pers. *Ils s'étaient embusqués dans un ravin.* || EMBUSQUÉ, ÉE. participe.

ÉMENDER. v. a. (lat. *emendare*, corriger.) t. de palais. Corriger, réformer. || ÉMENDÉ, ÉE. participe.

ÉMERAUDE. s. f. (grec *smaragdos*, émeraude.) Pierre précieuse et diaphane de couleur verte.

ÉMERGENT. adj. (lat. *emergere*, sortir.) t. de physique. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Les rayons émergents*, Les rayons de lumière qui sortent d'un milieu après l'avoir traversé.

ÉMERI. s. m. (grec *smuris*, émeri.) Pierre fort dure qui contient des parcelles de fer, et dont on se sert pour polir les métaux et les pierres fines, après l'avoir pulvérisée.

ÉMERILLON. s. m. (ital. *smeriglione*, émerillon.) Oiseau de proie qui est des plus petits et des plus vifs.

ÉMERILLON. s. m. t. de marine. Sorte de croc tournant sur un bout de chaîne, dont on fait principalement usage, en pleine mer, pour pêcher les requins.

ÉMERILLONNÉ, ÉE. adj. Gai, vif, éveillé comme un émerillon. Fam.

ÉMÉRITE. adj. (lat. *emeritus*, émérite.) Il se dit De celui qui, ayant exercé un emploi pendant un certain temps, le quitte pour jouir des honneurs et de la récompense dus à ses services. *Professeur émérite.*

ÉMERSION. s. f. (lat. *emersus*, émersion.) t. d'astron. Il se dit en parlant Des planètes, lorsque, après avoir été cachées par l'ombre ou par l'interposition d'une autre planète, elles commencent à reparaître.

ÉMÉRUS. s. m. (On prononce l'S.) t. de botan. Séné bâtard. *Voyez* SÉNÉ.

ÉMERVEILLER. v. a. (lat. *mirabilis*, merveilleux.) Donner de l'admiration, étonner. Il s'emploie plus ordinairement au passif. *J'en suis tout émerveillé.* || Avec le pron. pers., Avoir de l'admiration, s'étonner. *Il n'y a pas de quoi s'émerveiller.* Fam. dans les deux sens. || ÉMERVEILLÉ, ÉE. participe.

ÉMÉTIQUE. s. m. (grec *éméticos*, émétique.) Vomitif dans la composition duquel il entre de l'antimoine. || Il se dit également de Toute autre substance propre à faire vomir. *L'ipécacuana, le sulfate de zinc, sont des émétiques.* || Il s'emploie comme adj. des 2 genres. *Poudre émétique.*

ÉMÉTISER. v. a. Mêler de l'émétique dans quelque boisson. || ÉMÉTISÉ, ÉE. participe.

ÉMETTRE. v. a. (lat. *emittere*, émettre.) Mettre en circulation. || ÉMIS, ISE. participe. || T. de jurispr. canonique, *Des vœux non valablement émis*, Des vœux qui ne sont point valides.

ÉMEUTE. s. f. (lat. *emotus*, troublé.) Tumulte séditieux, soulèvement dans le peuple.

ÉMIER. v. a. (lat. *è*, de, *mica*, miette.) Froisser un corps entre les doigts, de manière à le mettre en petites parties. || ÉMIÉ, ÉE. participe.

ÉMIETTER. v. a. Réduire du pain en petits morceaux, en miettes. || ÉMIETTÉ, ÉE. participe.

ÉMIGRANT. s. m. (lat. *emigrare*, émigrer.) Celui qui sort de son pays pour aller s'établir ailleurs. || Adj., il a pour fem. *Émigrante.*

ÉMIGRATION. s. f. Action de sortir de son pays pour aller s'établir ailleurs; et quelquefois L'état qui résulte de cette action. *Pendant son émigration.* || Il se dit, particulièrement, en parlant D'un nombre plus ou moins considérable de personnes qui émigrent, qui ont émigré en même temps par suite de quelque événement politique. *Durant l'émigration.*

ÉMIGRER. v. n. (Il se conjugue avec l'auxiliaire *Avoir.*) Quitter son pays pour aller s'établir dans un

autre. || Émigré, ée. participe. || Il s'emploie subst., surtout au masc. *C'est un émigré.*

*Émincée. s. f. (lat. *imminutus*, diminué.) Viande coupée par tranches minces.

ÉMINCER. v. a. Couper de la viande en tranches fort minces. Ne s'emploie guère qu'au participe. || Émincé, ée. participe. || Substantivement *Un émincé de gigot.*

ÉMINEMMENT. adv. (lat. *eminentia*, éminence.) Excellemment, par excellence, au plus haut point, au souverain degré. || Il se dit aussi, en t. de philosophie scolastique, par opposition à *Formellement. Toutes choses sont éminemment en Dieu.*

ÉMINENCE. s. f. Lieu éminent, hauteur, monticule. *Monter sur une éminence.* || En t. d'Anat., Saillie. *Les éminences des os.* || Éminence, Titre d'honneur qu'on donne aux cardinaux, et au grand maître de Malte.

ÉMINENT, ENTE. adj. Haut, élevé. || Fig., Excellent et surpassant tous les autres. *Un homme d'un savoir éminent.* || *Danger, péril éminent*, Danger, péril très-grand.

ÉMINENTISSIME. adj. superlatif des 2 genres. Titre qu'on donne aux cardinaux, et au grand maître de Malte.

ÉMIR. s. m. Titre de dignité que les mahométans donnent à ceux qui sont de la race de Mahomet.

ÉMISSAIRE. s. m. (lat. *emissarius*, émissaire.) Celui qui est envoyé secrètement pour découvrir quelque chose, pour semer des bruits, pour donner des avis, pour tramer quelque intrigue, etc. On le prend ordinairement en mauvaise part. || Dans le Lévitique, *Bouc émissaire*, Bouc que l'on chassait dans le désert, après l'avoir chargé des malédictions qu'on voulait détourner de dessus le peuple. Dans cette locution, *émissaire* est pris adjectivement. || Fig. et fam., *Bouc émissaire*, Homme sur lequel on fait retomber les torts des autres.

ÉMISSION. s. f. T. didactique. Action par laquelle une chose est poussée, lancée au dehors. *L'émission des rayons du soleil.* || Émission, L'action d'émettre de la monnaie, etc. *Émission de billets de banque.* || En t. de Jurispr. canonique, *Émission des vœux*, Prononciation solennelle des vœux.

EMMAGASINAGE. s. m. (ital. *in*, dans, *maggazzino*, magasin.) Action d'emmagasiner.

EMMAGASINER. v. a. Mettre en magasin. || Emmagasiné, ée. participe.

EMMAIGRIR. v. a. *Voyez* Amaigrir.

EMMAILLOTTER. v. a. Mettre un petit enfant dans un maillot, l'envelopper de langes qui le serrent. || Emmaillotté, ée. participe.

EMMANCHEMENT. s. m. (lat. *in*, dans, *manica*, manche.) T. de Peint. et de Sculpt. Il se dit de La manière dont les membres sont joints au tronc, ou dont les parties d'un membre tiennent les unes aux autres.

EMMANCHER. v. a. Mettre un manche à quelque instrument, etc. || Prov. et fig., avec le pron. pers., *Cela ne s'emmanche pas ainsi, ne s'emmanche pas comme vous le pensez*, Cela n'est pas si aisé que vous le pensez; ou bien, Cela ne s'ajuste pas de cette sorte. || Emmanché, ée. participe. || Il se dit, en t. de Blason, Des haches, faux, etc., qui ont un manche d'un émail différent. || En t. de Peint., *Membre bien emmanché, mal emmanché*, Membre qui se joint bien, qui se joint mal au corps dont il fait partie.

EMMANCHEUR. s. m. Celui qui emmanche.

EMMANCHURE. s. f. Il se dit Des ouvertures d'un habit, d'une robe, d'une chemise, etc., auxquelles on adapte les manches.

EMMANNEQUINER. v. a. T. de Jardinage. Mettre des arbustes ou des plantes, avec la terre qui tient à leurs racines, dans des paniers, dans des mannequins. || Emmannequiné, ée. participe.

EMMANTELÉ, ÉE. adj. Enveloppé, couvert d'un manteau. Il n'est guère usité que dans cette locution figurée, *Corneille emmantelée*, Espèce de corneille qui a une partie du corps noir, et le reste grisâtre.

EMMÉNAGEMENT. s. m. Action de ranger des meubles dans une maison, dans un appartement ou l'on va loger. || Emménagements, au pluriel, se dit, en t. de Marine, Des compartiments et logements qu'on pratique dans l'intérieur d'un vaisseau, d'un navire. *Ce navire a des emménagements très-commodes.* Dans ce sens, quelques-uns écrivent, *Aménagements.*

EMMÉNAGER. v. n. Mettre ses meubles en place, quand on les a transportés d'une maison dans une autre. || Avec le pron. pers. *Il lui a fallu huit jours pour s'emménager.* || Emménager, avec le pron. pers., Se pourvoir de meubles de ménage. || Emménagé, ée. participe. || En t. de Marine, *Ce bâtiment est bien emménagé*, Il est bien distribué intérieurement.

EMMENER. v. a. Mener quelqu'un avec soi du lieu où il est en quelque autre. *Emmenez cet homme, je vous prie.* || Il se dit aussi en parlant Des animaux et des choses. *Voilà des soldats qui emmènent vos bestiaux.* || Emmené, ée. participe.

EMMENOTTER. v. a. (lat. *in*, dans, *manus*, main.) Mettre des fers ou des menottes aux mains d'un prisonnier, d'un esclave. || Emmenotté, ée. participe.

EMMIELLER. v. a. (grec *en*, sur, *méli*, miel.) Enduire de miel. *Emmieller les bords d'un vase.* || Fig., *Emmieller les bords du vase*, Faire, par des paroles séduisantes, par quelque artifice, que ce qui est naturellement pénible paraisse facile, agréable. || Emmieller, Mettre du miel dans une liqueur. *Emmieller du cidre.* || Emmiellé, ée. participe. || Fig. et fam., *Paroles emmiellées*, Paroles flatteuses et d'une douceur affectée.

EMMIELLURE. s. f. T. d'Art vétérinaire. Sorte de cataplasme dont les maréchaux se servent pour guérir les enflures et les foulures des chevaux.

EMMITOUFLER. v. a. Envelopper quelqu'un de fourrures, de vêtements, surtout au cou et à la tête, pour le tenir chaudement. Avec le pron. pers. *S'emmitoufler.* Fam. || Emmitouflé, ée. participe. || Prov. et fig., *Jamais chat emmitouflé ne prit souris*, Pour faire une chose qui demande quelque liberté d'action, il ne faut être embarrassé de rien qui empêche d'agir.

EMMORTAISER. v. a. T. d'Arts. Faire entrer dans une mortaise le bout d'une pièce de bois ou de métal. || Emmortaisé, ée. participe.

EMMOTTÉ, ÉE. adj. Il se dit Des arbres dont la racine est entourée d'une motte de terre.

EMMUSELER. v. a. Mettre une muselière à un animal. *Emmuseler un cheval.* On dit aussi et plus ordinairement, *Museler.* || Emmuselé, ée. participe.

ÉMOI. s. m. (lat. *emotus*, ému.) Émotion, souci, inquiétude. *Mettre en émoi.*

ÉMOLLIENT, ENTE. adj. (lat. *emolliens*, émollient.) T. de Médec. Il se dit Des remèdes, employés à l'extérieur ou à l'intérieur, qui ont pour effet de ramollir, de relâcher les parties enflammées. || Substant. au masc. *Faire usage des émollients.*

ÉMOLUMENT. s. m. (lat. *emolumentum*, profit.)

Profit, avantage. || Émoluments, au pluriel, Appointements, traitement, salaire. *Ce précepteur a de bons émoluments.* || Plus particulièrement, Profits et avantages casuels qui proviennent d'une charge, par opposition Aux revenus fixes et certains. *Il s'était réservé les gages de cet office, et il en laissait les émoluments à ceux qui travaillaient sous lui.*

ÉMOLUMENTER. v. n. Gagner, faire quelque profit. Vieux, ne se dit qu'en mauvaise part.

ÉMONCTOIRE. s. m. (lat. *emunctio,* sécrétion.) Il se dit Des orifices du corps par lesquels se rejettent les humeurs surabondantes ou nuisibles. Les pores, les narines, les oreilles, la bouche, etc., sont des émonctoires : on les appelle *naturels* par opposition aux *émonctoires artificiels*, tels que le cautère, le vésicatoire, etc.

ÉMONDER. v. a. (lat. *emundare,* émonder.) T. de jardinage. Couper, retrancher d'un arbre les branches nuisibles ou inutiles. || Émondé, ée. participe.

ÉMONDES. s. f. pl. T. de jardinage. Branches superflues qu'on retranche des arbres.

ÉMOTION. s. f. (lat. *emotus,* ému.) Altération, trouble, mouvement excité dans les humeurs, dans l'économie. *Il a de l'émotion dans le pouls.* || L'agitation causée dans l'âme par quelque passion. *De douces émotions. Les émotions du cœur.* || Il se dit quelquefois Des mouvements populaires qui annoncent une disposition au soulèvement, à la révolte. *Calmer l'émotion populaire.*

ÉMOTTER. v. a. T. d'agricult. Briser les mottes d'un champ, avec un maillet, une herse, un rouleau, etc. || Émotté, ée. participe.

ÉMOUCHER. v. a. (lat. *è,* de, *musca,* mouche.) Chasser les mouches. *Émoucher un cheval.* Avec le pron. pers. *Les chevaux s'émouchent avec leur queue.* || Émouché, ée. participe.

ÉMOUCHET. s. m. Oiseau de proie semblable à l'épervier, mais plus petit.

ÉMOUCHETTE. s. f. (lat. *è,* de, *musca,* mouche.) Sorte de caparaçon fait de treillis ou de réseau, et garni tout autour de petites cordes pendantes qui s'agitent au moindre mouvement du cheval, et servent ainsi à le garantir des mouches.

ÉMOUCHOIR. s. m. Queue de cheval attachée à un manche, et dont on se sert pour chasser les mouches.

ÉMOUDRE. v. a. (lat. *è,* de, *molere,* moudre.) (Il se conjugue comme *Moudre.*) Aiguiser sur une meule. *Émoudre des couteaux, etc.* || Émoulu, ue. participe. || Fig. et fam., *Un jeune homme frais émoulu du collége,* Un jeune homme sorti tout nouvellement du collége. On dit aussi D'un homme qui a tout récemment approfondi quelque matière, qu'*Il en est frais émoulu.*

ÉMOULEUR. s. m. Celui qui fait le métier d'émoudre, d'aiguiser les couteaux, les ciseaux et autres instruments tranchants.

ÉMOUSSER. v. a. Rendre mousse, c'est-à-dire, moins tranchant, moins aigu; ôter la pointe ou le tranchant à un instrument qui perce, qui coupe. *Émousser un rasoir.* || Fig., au sens moral, Amortir, affaiblir, diminuer. *La volupté émousse le courage. L'habitude émousse le plaisir.* || Il s'emploie avec le pron. pers., tant au propre qu'au figuré. *La pointe de ce couteau s'est émoussée. Leur sensibilité s'était émoussée.* || Émoussé, ée. participe.

ÉMOUSSER. v. a. (lat. *emuscare,* émousser.) Ôter la mousse. Il se dit en parlant Des arbres. || Émoussé, ée. participe.

ÉMOUSTILLER. v. a. (lat. *emovere,* émouvoir.) Exciter à la gaieté, mettre en bonne humeur. Fam. || Émoustillé, ée. participe.

ÉMOUVOIR. v. a. (Il se conjuge comme *Mouvoir.*) Mettre en mouvement, agiter, troubler. Il se dit en parlant D'une agitation inaccoutumée dans les humeurs, dans l'économie animale. *Émouvoir les sens.* || Fig. et fam., *Émouvoir la bile de quelqu'un,* Exciter sa colère. Avec le pron. pers., *Sa bile s'émeut aisément.* || Émouvoir, Exciter, soulever, en parlant Des flots de la mer, d'une tempête, etc ; et, dans cette acception, on l'emploie souvent avec le pron. pers. *La mer commence à s'émouvoir.* || Émouvoir, figur., Exciter quelque mouvement, quelque passion dans le cœur, causer du trouble, de l'altération dans l'âme. *Il sait l'art d'émouvoir les passions.* || Agiter, disposer à la sédition. *Émouvoir les esprits.* || Émouvoir, s'emploie avec le pron. pers., dans les deux sens qui précèdent. *Il s'émeut à la vue du péril. Il lui répondit, sans s'émouvoir, que...* || Ému, ue. participe.

EMPAILLAGE. s. m. (lat. *in,* dans, *palea,* paille.) Action ou art d'empailler les animaux pour les conserver.

EMPAILLER. v. a. Garnir de paille. || Envelopper de paille. *Il faut bien empailler ces ballots.* || Particulièrement, en t. de jardinage, Mettre de la paille autour d'une plante, d'un jeune arbre. *Empaillez vos figuiers.* || Remplir de paille. *On empaille la peau de quelques animaux qu'on veut conserver par curiosité, etc.* || Par extension, *Empailler des animaux,* Préparer des animaux morts de manière à leur conserver plus ou moins l'apparence de la vie. || Empaillé, ée, participe.

EMPAILLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui empaille.

EMPALEMENT. s. m. (lat. *in,* dans, *palus,* pieu.) Action d'empaler, ou État de celui qui est empalé.

EMPALER. v. a. Il se dit en parlant D'un supplice barbare, usité chez les Turcs, qui consiste à ficher un pal aigu dans le fondement d'un condamné. || Empalé, ée. participe.

EMPAN. s. m. Sorte de mesure de longueur, qui se forme de l'intervalle existant entre l'extrémité du pouce et celle du petit doigt, quand ces deux extrémités sont aussi éloignées l'une de l'autre qu'elles peuvent l'être.

EMPANACHER. v. a. Garnir, orner d'un panache. || Empanaché, ée. participe.

EMPANNER. v. a. (grec *en,* dans, *pênos,* toile.) T. de marine. Mettre un bâtiment en panne. || Empanné, ée. participe.

EMPAQUETER. v. a. (lat. *in,* dans; allem. *pack,* paquet.) Mettre en paquet. *Empaquetez tous ces ballots.* || Fig., en parlant Des personnes, Envelopper soigneusement. *S'empaqueter la tête.* On l'emploie surtout, dans ce sens, avec le pronom personnel régime direct. *Il s'empaqueta dans son manteau.* || Il se dit figur., et ordinairement avec le pron. pers., De personnes entassées, pressées dans une voiture, dans un coche, etc. Ce sens et le précédent sont familiers. || Empaqueté, ée. participe.

EMPARER (S'). v. pron. (lat. —*parare,* acquérir.) Se saisir d'une chose, s'en rendre maître, l'occuper, l'envahir. *S'emparer d'un héritage. S'emparer du trône.* || Fig. *Ne vous emparez pas de la conversation. S'emparer de l'esprit de quelqu'un.* || Il se dit surtout Des passions qui nous maîtrisent. *L'amour s'est emparé de mon cœur.*

EMPATEMENT. s. m. T. d'archit. Épaisseur de maçonnerie qui sert de pied à un mur. || Il se dit Des pièces de bois qui servent de base à une grue.

EMPÂTEMENT. s. m. (ital. *in*, dans, *pasta*, pâte.) État de ce qui est empâté ou pâteux. *L'empâtement des mains.* || En t. de peint., L'action d'empâter un tableau, ou Le résultat de cette action. *Bon empâtement.* || L'action d'empâter la volaille. *L'empâtement des dindons.* || En t. de chirurgie, gonflement œdémateux du tissu cellulaire, c'est-à-dire, non inflammatoire et qui conserve l'impression des doigts.

EMPÂTER. v. a. Remplir de pâte, ou de quelque autre matière pâteuse. On ne l'emploie guère que dans cette phrase, *Empâter les mains.* || Rendre pâteux ; et alors il ne se dit guère que dans ces phrases : *Empâter la langue. Empâter la bouche.* || En t. de peint., *Empâter un tableau*, En coucher les couleurs avec l'abondance et la consistance nécessaires pour qu'elles puissent être maniées d'une façon moelleuse. *Empâter une figure, etc.*, En mettre les couleurs chacune à leur place, sans d'abord les mêler ou les fondre ensemble. || EMPÂTER, Engraisser de la volaille avec une certaine pâtée. || EMPÂTÉ, ÉE. participe. || En t. de Gravure, *Des chairs bien empâtées*, Des chairs qui ont le moelleux de la peinture.

EMPAUMER. v. a. (grec *en*, dans, *palamè*, paume.) Recevoir une balle, un éteuf à plein dans le milieu de la paume de la main, de la raquette ou du battoir, et le pousser fortement. || Fig. et fam., Se rendre maître de l'esprit d'une personne pour lui faire faire tout ce qu'on veut. *Il s'est laissé empaumer comme un sot.* || Fig. et fam., *Empaumer une affaire*, La bien saisir, la bien entendre. || En t. de chasse, *Empaumer la voie*, se dit Des chiens qui, rencontrant la piste, la suivent et l'annoncent par leurs aboiements. || EMPAUMÉ, ÉE. participe.

EMPAUMURE. s. f. La partie d'un gant qui couvre la paume de la main. || EMPAUMURE, en t. de vénerie, Le haut de la tête du cerf ou du chevreuil, où il y a trois ou quatre andouillers.

EMPÊCHEMENT. s. m. (lat. *impedire*, empêcher.) Obstacle, opposition. *Je n'y mets point d'empêchement.*

EMPÊCHER. v. a. Apporter de l'opposition, faire ou mettre obstacle. *Empêcher le jugement d'un procès. Cette digue empêche les inondations.* || EMPÊCHER, avec le pron. pers., et suivi de la préposition *de*, Se défendre de, s'abstenir de. *Je ne puis m'empêcher de vous donner cet avis.* || EMPÊCHÉ, ÉE. participe. || Fam., Embarrassé, gêné. *Il se trouva fort empêché de lui répondre.* || Substantiv., *Faire l'empêché*, Affecter l'embarras, la préoccupation que donnent les grandes affaires. || Prov., *Être empêché de sa personne, de sa contenance*, Ne savoir comment se tenir ; ou figur., Être dans un grand embarras d'esprit.

EMPEIGNE. s. f. Ce qui forme le dessus d'un soulier. *L'empeigne de ce soulier est trop dure.*

EMPENNER. v. a. (lat. *pennatus*, empenné.) (Les lettres EN se prononcent comme dans *Amen.*) Il se dit en parlant Des flèches, et signifie, Les garnir de plumes. Il vieillit. || EMPENNÉ, ÉE. participe.

EMPEREUR. s. m. (lat. *imperator*, empereur.) Le chef, le souverain d'un empire. || Autrefois, absol., L'empereur d'Allemagne.

EMPESAGE. s. m. (lat. *impicare*, poisser.) Action d'empeser. || La façon dont une chose est empesée. *Voilà un bel empesage.*

EMPESER. v. a. Accommoder, apprêter le linge avec de l'empois, pour lui donner une sorte de roideur. *Empeser un jabot.* || EMPESÉ, ÉE. participe. || Il se dit, figur. et famil., Des personnes qui ont une attitude roide, un air composé, des manières affectées. *Cet homme est bien empesé.* || *Style empesé*, Style où il y a une grande affectation d'arrangement, d'exactitude et de purisme.

EMPESEUR, EUSE, s. Celui, celle qui empèse.

EMPESTER. v. a. (lat. *in*, dans, *pestis*, peste.) Infecter de la peste, d'un mal contagieux. || Par extens., Empuantir, infecter de mauvaise odeur. *Il empeste tout le monde de son haleine.* Absolum. *Ce cadavre empeste.* || EMPESTÉ, ÉE. participe.

EMPÊTRER. v. a. (grec *en*, dans, *pétros*, pierre.) Embarrasser, engager. Il se dit proprement en parlant Des pieds, des jambes. Plus ordinairement avec le pronom personnel régime direct. *Ce cheval s'est empêtré dans ses traits.* || Il se prend figur. ; et alors il peut être plus souvent employé sans le pronom personnel. *Empêtrer quelqu'un dans une méchante affaire.* Ce sens est familier. || EMPÊTRÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *Avoir l'air empêtré, tout empêtré*, Avoir le maintien embarrassé.

EMPHASE. s. f. (grec *emphasis*, emphase.) Pompe affectée dans le discours ou dans la prononciation. *Déclamer avec emphase.*

EMPHATIQUE. adj. des 2 genres. Qui a de l'emphase. *Discours emphatique.*

EMPHATIQUEMENT. adv. D'une manière emphatique.

EMPHYSÈME. s. m. (grec *emphysèma*, insertion.) T. de médec. Tuméfaction causée par l'introduction de l'air ou par le développement d'un gaz quelconque dans le tissu cellulaire.

EMPHYTÉOSE. s. f. (grec *emphyteusis*, insertion.) T. de jurisp. Bail à longues années, qui peut durer jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans.

EMPHYTÉOTE. s. des 2 genres. T. de jurispr. Celui ou celle qui jouit d'un fonds par bail emphytéotique.

EMPHYTÉOTIQUE. adj. des 2 genres. T. de Jurispr. Qui appartient à l'emphytéose.

EMPIÉTEMENT. s. m. (lat. *in*, dans, *pes*, pied.) Action d'empiéter, ou Le résultat de cette action.

EMPIÉTER. v. a. (Les lettres IÉ font une diphthongue.) Usurper dans ou sur la propriété d'autrui *Il a empiété sur moi plus d'un arpent.* Plus souvent absol. *Vous avez empiété sur mon terrain.* || Il se dit, par analogie, D'une chose qui s'étend, qui déborde sur une autre, et principalement Des eaux qui viennent à couvrir un terrain voisin. *La mer empiète sur les côtes.* || Fig., S'arroger, exercer sur quelqu'un ou sur quelque chose des droits qu'on n'a pas. *Vous avez empiété sur mon emploi.* || EMPIÉTER, en t. de Fauconnerie, se dit De l'autour qui arrête le gibier avec la serre. || EMPIÉTÉ, ÉE. participe.

EMPIFFRER. v. a. Faire manger excessivement. || Rendre excessivement gras et replet. Ce sens est moins usité que le précédent. || Avec le pron. pers., Manger avec excès. *Il s'empiffra tellement à ce repas, qu'il en fut malade.* || Devenir excessivement gras et replet. *Il s'est bien empiffré depuis peu.* Ce sens est peu usité. || Fam. dans toutes ses acceptions. || EMPIFFRÉ, ÉE. participe.

EMPILEMENT. s. m. (lat. *in*, en, *pila*, pile.) Action d'empiler.

EMPILER. v. a. Mettre en pile. EMPILÉ, ÉE. participe.

EMPIRE. s. m. (lat. *imperium*, empire.) Com-

mandement, puissance, autorité, ascendant. *Il exerce un empire tyrannique sur ses amis.* || Fig., dans le même sens. *L'empire de la raison, de la mode.* || *Avoir, prendre de l'empire sur soi-même*, Savoir commander à ses passions. || EMPIRE, Domination, puissance politique. *Tenir les rênes de l'empire.* || *Le siége de l'empire*, La résidence du souverain qui est à la tête d'un empire. *Cette ville fut longtemps le siége de l'empire.* || EMPIRE, Le règne d'un empereur. *Cet auteur vivait sous l'empire d'Auguste.* || EMPIRE, L'étendue des pays qui sont sous la domination d'un empereur. *Étendre les bornes d'un empire.* || Il se dit, par extension, Des pays placés sous la domination d'un souverain puissant qui a un autre titre que celui d'empereur. *Le vaste empire que ce roi gouverne.* || *Le Bas-Empire*, L'empire romain à son temps de décadence, que les uns font commencer au règne de Valérien, et les autres à celui de Constantin. || Prov. et fig., *Il ne céderait pas pour un empire*, Rien n'est capable de le faire céder. || EMPIRE, particulièrement et absolument. L'empire d'Allemagne. || EMPIRE, se dit aussi quelquefois pour désigner Les peuples d'un empire. *L'empire se souleva.*

EMPIRÉE. s. m. *Voyez* EMPYRÉE.

EMPIRER. v. a. (lat. *in*, dans, *pejus*, pire.) Rendre pire, faire devenir de pire qualité, de pire condition, mettre en pire état. *Les remèdes n'ont fait qu'empirer son mal.* || Neutre, Devenir pire, tomber en pire état. *Ce malade empire à vue d'œil.* || EMPIRÉ, ÉE, participe.

EMPIRIQUE. adj. des 2 genres. (grec *empîricos*, empirique.) Qui ne s'attache qu'à l'expérience, sans suivre la méthode ordinaire de l'art. Il se dit surtout De la médecine et des médecins. || Substant., Charlatan, homme qui traite les maladies par de prétendus secrets, sans avoir aucune connaissance de la médecine.

EMPIRISME. s. m. Médecine qui est fondée uniquement sur l'expérience, et qui rejette toute théorie. || Il se dit plus particulièrement de La pratique des charlatans.

EMPLACEMENT. s. m. (grec *en*, dans, *plateia*, place.) Lieu, place considérée comme propre à y construire un bâtiment, à y faire un jardin, etc. Il se dit plus ordinairement Des espaces de terrain environnés de rues, de bâtiments. *Choisir un bon emplacement.*

EMPLÂTRE. s. m. (grec *emplastron*, emplâtre.) Il se dit de Médicaments solides et glutineux, qui se ramollissent par la chaleur, et qu'on emploie à l'extérieur du corps, après les avoir étendus sur de la toile ou sur de la peau. || EMPLÂTRE, se dit, figur. et famil., d'Une personne qui est ordinairement infirme. *C'est un emplâtre.* || Personne qui n'a aucune vigueur d'esprit, qui est incapable d'agir comme il convient, qui ne fait qu'apporter de l'embarras dans les affaires dont elle se mêle. *C'est un pauvre emplâtre.*

EMPLETTE. s. f. Achat de quelque marchandise, d'un meuble, d'un vêtement, d'un livre, etc. *Faire des emplettes.* || Il se dit aussi de La chose achetée. *Je vais vous montrer mes emplettes.*

EMPLIR. v. a. (lat. *implere*, emplir.) Rendre plein. *Emplir une bouteille, un sac.* || EMPLIR, avec le pron. pers., signifie, Devenir plein. *Le navire s'emplissait tellement d'eau, qu'il était près de couler bas.* || EMPLI, IE, participe.

EMPLOI. s. m. L'usage qu'on fait de quelque chose. *Faire un bon emploi de ses revenus, de son temps. L'emploi du fer dans les constructions. L'emploi du mot propre.* || Il se dit particulièrement, en termes de jurisprudence et de finance, de La collocation de certains deniers ou capitaux. *Il n'a pu justifier de l'emploi de ces fonds.* || *L'emploi d'une somme*, L'action d'employer une somme, d'en faire mention dans un compte, soit en dépense, soit en recette. *Faire l'emploi d'une somme dans un compte.* || *Double emploi*, se dit également, dans le langage ordinaire, de Tout ce qui fait inutilement répétition. || *L'emploi d'un mot, d'une expression*, La manière dont on l'emploie, dont on peut l'employer. || EMPLOI, L'occupation, la fonction d'une personne qu'on emploie. *Emploi honorable. Quel est votre emploi dans la maison?* || Il se dit particulièrement, au théâtre, Des rôles dont un acteur est spécialement chargé. *Cet acteur a l'emploi des rois, etc.* || *Chef d'emploi*, Acteur qui joue en chef les rôles de son emploi.

EMPLOYER. v. a. (*J'emploie, tu emploies, il emploie; nous employons, vous employez, ils emploient. J'employais; nous employions, vous employiez, ils employaient. J'emploierai. J'emploierais. Que j'emploie; que nous employions, que vous employiez. Que j'employasse. Employant.*) Mettre en usage, faire usage, se servir de. *Employer de l'argent. Les remèdes qu'on doit employer. Bien employer son temps. Employer la douceur. Employer le crédit de ses amis.* || *Employer une phrase, une locution*, S'en servir en parlant ou en écrivant. || *Employer une raison, une pièce*, S'en servir pour en tirer quelque preuve. || EMPLOYER, Donner de l'occupation, de l'emploi à quelqu'un. *Il est employé dans les finances.* || EMPLOYER, avec le pron. pers., S'occuper, s'appliquer, agir. *Je m'y emploierai avec joie.* || EMPLOYÉ, ÉE, participe. || EMPLOYÉ, substant., Homme employé dans une administration, dans un bureau, etc. *Un employé dans la régie des tabacs.*

EMPLUMER. v. a. (lat. *plumare*, s'emplumer.) Garnir de plumes. Il n'est guère usité qu'en parlant Des petits morceaux de plumes dont on garnit un clavecin. || EMPLUMÉ, ÉE, participe.

EMPOCHER. v. a. Mettre en poche. Il se dit proprement De l'argent ou de quelque autre chose qu'on serre dans sa poche avec une sorte d'empressement, d'avidité. Fam. || EMPOCHÉ, ÉE, participe.

EMPOIGNER. v. a. (lat. *in*, dans, *pugnus*, poing.) Prendre et serrer avec le poing. *Il l'empoigna par le bras.* || Il s'emploie popul. avec le pron. pers., comme verbe réciproque. *Ils se sont empoignés, on a eu beaucoup de peine à les séparer.* || EMPOIGNÉ, ÉE, participe.

EMPOIS. s. m. (lat. *impicare*, poisser.) Espèce de colle faite avec de l'amidon, et dont on se sert pour rendre le linge plus ferme.

EMPOISONNEMENT. s. m. (lat. *in*, dans, *potio*, breuvage.) Action d'empoisonner.

EMPOISONNER. v. a. Donner, faire prendre du poison. Il se dit surtout lorsque le poison est donné à dessein de faire mourir. Avec le pron. pers. *Il s'empoisonna avec de l'arsenic.* || Infecter de poison. *Empoisonner des viandes, des armes.* || *Empoisonner un étang, une rivière*, Y jeter des substances propres à faire mourir le poisson. || EMPOISONNER, se dit également Des choses qui font mourir par une qualité vénéneuse. *La noix de galle empoisonne les chiens.* || Il se dit, par extens., Des vapeurs qui sont extrêmement infectes. || *Cet homme a une haleine qui empoisonne.* || Fig., au sens moral, Troubler, altérer, remplir d'amertume. *Ce souvenir empoisonnait mon*

existence. || Il se dit, particulièrement, de ce qui corrompt l'esprit et les mœurs. *Ces maximes sont capables d'empoisonner la jeunesse.* || Rapporter une chose en y donnant un tour malin, défavorable, dangereux, contre l'intention de celui qui l'a dite. *Les médisants empoisonnent tout.* || EMPOISONNÉ, ÉE. participe. || Fig., *Dons empoisonnés, louanges empoisonnées*, Dons faits, louanges données à dessein de nuire.

EMPOISONNEUR, EUSE. s. Celui, celle qui empoisonne. || Fig. et fam., Mauvais cuisinier, mauvais traiteur. *C'est un empoisonneur.* || Il se dit, fig., d'Un homme qui débite une doctrine pernicieuse.

EMPOISSER. v. a. *Voyez* POISSER.

EMPOISSONNEMENT. s. m. (lat. *in*, dans, *piscis*, poisson.) Action d'empoissonner.

EMPOISSONNER. v. a. Peupler, garnir de poisson. || EMPOISSONNÉ, ÉE. participe.

EMPORTÉ, ÉE. adj. (lat. *importare*, importer.) Qui se laisse entraîner par sa passion, qui se fâche aisément, qui est prompt à dire des injures. *Caractère violent et emporté.* || Subst. *C'est un emporté.*

EMPORTEMENT. s. m. Mouvement déréglé, violent, causé par quelque passion. *Emportement de colère.* Employé absol., il s'entend d'Un emportement de colère. *Violent emportement.*

EMPORTE-PIÈCE. s. m. Instrument propre à découper, et qui enlève la pièce. || Fig. et fam., Un satirique qui se permet l'injure et les personnalités.

EMPORTER. v. a. Enlever, ôter d'un lieu. || Particulièrement, Prendre une chose en un lieu, et la porter, l'avoir avec soi. *Emportez ce livre, vous le lirez à loisir. Il prit la fuite, en emportant les fonds qui lui avaient été confiés.* On a dit fig., sous la législation qui reconnaissait le droit d'aînesse, *L'aîné emporte les deux tiers du bien*, Les deux tiers du bien sont dévolus à l'aîné. || Fig., en parlant Des choses morales. *Je n'emporterai de ces lieux qu'un souvenir agréable.* || EMPORTER, Entraîner, arracher, enlever, emmener avec effort, avec rapidité, avec violence. *Les courants emportèrent le vaisseau. La rivière a emporté les ponts, etc.* || Fig. et fam., *Emporter la pièce*, Railler, médire d'une manière cruelle. || Prov. et figur., *Autant en emporte le vent*, se dit en parlant De promesses auxquelles on n'ajoute pas foi, ou De menaces dont les effets ne sont point à craindre. *Ne vous alarmez pas de ses menaces, autant en emporte le vent.* || Fam., *Que le diable vous emporte*, se dit Pour exprimer son dépit, sa mauvaise humeur, sa colère contre quelqu'un. Pour les autres locutions analogues, voyez DIABLE. || EMPORTER, se dit, fig., D'une maladie qui cause la mort. *Cette maladie l'emportera.* || Il signifie, surtout en parlant De couleurs, de taches, etc., Détruire, faire disparaître. *Le jus de citron emporte les taches d'encre.* || *Ce remède emporte la fièvre*, Il la guérit. || EMPORTER, se dit figur. Des passions, et signifie, Tirer l'âme de sa situation ordinaire, jeter dans quelque excès blâmable. *Se laisser emporter à sa vengeance.* || Avec le pron. pers., Se fâcher violemment, s'abandonner à la colère. *S'emporter contre quelqu'un.* || Il se dit également, D'un cheval qui se livre à sa vivacité, à sa fougue, et qui ne peut être retenu par celui qui le monte ou qui le conduit. *Son cheval s'emporta.* || EMPORTER, fig., Gagner, obtenir, mais avec l'idée d'une sorte de violence. *Il emporta cette affaire à force de sollicitations.* || Prov. et fig., *Emporter quelque chose de haute lutte*, L'emporter rapidement, malgré toute opposition. || *Emporter une place*, S'en rendre maître en peu de temps. *Emporter une place d'assaut.* || Prov. et fig., *Emporter quelque chose à la pointe de l'épée*, L'emporter avec de grands efforts. || EMPORTER, Avoir la supériorité, le dessus, prévaloir; et alors il se joint avec le pronom *le. Il l'a emporté sur ses concurrents. Cet avis l'emporta.* || EMPORTER, joint au même pronom, Peser davantage. || Fig., *Emporter la balance*, Déterminer la préférence. || EMPORTER, Entraîner par une suite nécessaire; Comprendre, impliquer. *Dans quelques pays, la condamnation à mort emporte la confiscation des biens.* || En t. de procédure, *La forme emporte le fond*, se dit Pour exprimer que, dans le jugement d'un procès, la forme prévant sur le fond, c'est-à-dire, qu'un simple défaut de forme peut faire échouer dans les prétentions les mieux fondées. On dit dans le cas contraire, *Le fond emporte la forme*, Le fond prévaut sur la forme. || EMPORTÉ, ÉE. participe.

EMPOTER v. a. (grec *en*, dans, *potèrion*, vase.) t. de jardinage. Mettre en pot. || EMPOTÉ, ÉE. participe.

EMPOURPRER. v. a. (grec — *porphura*, pourpre.) Colorer de pourpre ou de rouge. Il est poétique. || EMPOURPRÉ, ÉE. participe.

EMPREINDRE. v. a. (lat. *imprimere*, imprimer.) Imprimer une figure, un dessin, des traits, sur une surface. *Empreindre une figure.* Avec le pron. pers. *Leurs pas s'étaient empreints sur la neige, sur le sable.* || Fig. *La douceur qui est empreinte sur son visage.* || EMPREINT, EINTE. participe.

EMPREINTE. s. f. Figure empreinte, impression, marque. *L'empreinte d'un sceau. La balle avait laissé son empreinte sur la cuirasse.* || Fig. *Tous les écrits de cet auteur portent l'empreinte de son génie.* || EMPREINTE, se dit particulièrement, en hist. nat., Des figures de plantes, d'insectes, de poissons, etc., qu'on trouve empreintes sur certaines pierres. *Empreintes de fougère.*

EMPRESSÉ, ÉE. adj. (lat. *in*, dans, *pressare*, presser.) Qui agit avec ardeur, qui se donne beaucoup de mouvement pour le succès de ce qu'il a entrepris. || Il se dit particulièrement D'une personne qui cherche par beaucoup de prévenances à se faire bien venir d'une autre. || Il se dit simplement De celui qui met une sorte de hâte, de précipitation à faire quelque chose. || Il se dit, en des sens analogues, De l'air, des manières, des actions, des sentiments, etc. *Il a les manières empressées. Des soins empressés.* || Il s'emploie subst. en parlant Des personnes, dans les deux premiers sens; et alors il est familier. *Il a fait l'empressé auprès de cette femme.*

EMPRESSEMENT. s. m. Action d'une personne qui s'empresse; mouvement que se donne celui qui recherche une chose avec ardeur. *Marquer de l'empressement.*

EMPRESSER (S'). v. pron. Agir avec ardeur, se donner beaucoup de mouvement, s'agiter, se mettre en avant pour faire réussir quelque entreprise, quelque affaire. *S'empresser à faire sa cour.* || Se hâter. *Je m'empressai de l'avertir.* || EMPRESSÉ, ÉE. participe.

EMPRISONNEMENT. s. m. (ital. *in*, dans, *prigione*, prison.) Action par laquelle quelqu'un est mis en prison, ou État de celui qui est emprisonné.

EMPRISONNER. v. a. Mettre en prison. || Par extens., Retenir comme dans une prison. *Les eaux débordées nous emprisonnèrent dans un étroit espace.* || EMPRISONNÉ, ÉE. participe.

EMPRUNT. s. m. Action d'emprunter, ou La chose qu'on emprunte. *Recourir à la voie des emprunts. Argent d'emprunt. Érudition d'emprunt.* || Fig., *Beauté*

d'emprunt, *vertus d'emprunt*, *etc.*, Beauté qui n'est point naturelle, vertus dont on n'a que l'apparence.

EMPRUNTER. v. a. Demander et recevoir en prêt. ‖ Fig., Recevoir, tirer de, devoir à. *Ce raisonnement emprunte de la circonstance une nouvelle force.* ‖ *La lune emprunte sa lumière du soleil*, Elle ne luit point d'une lumière qui lui soit propre, elle la reçoit du soleil. ‖ EMPRUNTER, fig., Se servir, user, tirer parti de ce qui est à un autre ou de ce qu'un autre fournit. *Emprunter une pensée à un auteur. Emprunter le secours de quelqu'un.* ‖ EMPRUNTÉ, ÉE. participe. ‖ Il se dit, adject., De ce qui n'est pas propre à la personne ou à la chose dont il s'agit, de ce qui n'est pas naturel. *Beauté empruntée.* ‖ *Avoir un air emprunté, des manières empruntées*, Avoir un air embarrassé, contraint, des manières peu naturelles, affectées. ‖ *Ce livre a paru sous un nom emprunté*, Il a paru sous un autre nom que celui de son auteur.

EMPRUNTEUR, EUSE. s. Celui, celle qui emprunte. ‖ Plus ordinairement, Quelqu'un qui a l'habitude d'emprunter. *C'est un hardi emprunteur.*

EMPUANTIR. v. a. (lat. *in*, dans, *putere*, puer.) Infecter, répandre une mauvaise odeur, la communiquer. *Cet homme empuantit tout le monde de son haleine.* ‖ Avec le pron. pers., Devenir puant, infect. *Les eaux de cette mare s'empuantissent.* ‖ EMPUANTI, IE. participe.

EMPUANTISSEMENT. s. m. État d'une chose qui s'empuantit.

EMPYÈME. s. m. (grec *empyêma*, abcès.) t. de médec. Amas de pus dans quelque cavité du corps, et particulièrement dans la poitrine. ‖ L'opération chirurgicale par laquelle on fait une ouverture au bas de la poitrine pour donner une issue au pus, au sang épanché dans cette cavité.

EMPYRÉE. s. m. (grec *empyros*, enflammé.) La partie du ciel la plus élevée, que les anciens regardaient comme le séjour des divinités célestes, et où les théologiens placent celui des bienheureux. ‖ Adject. *Le ciel empyrée.*

EMPYREUMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *empyreuma*, empyreume.) t. de chimie. Tenant de l'empyreume.

EMPYREUME. s. m. t. de chim. Qualité désagréable au goût et à l'odorat, que contractent certaines substances soumises à l'action d'un feu violent.

ÉMULATEUR. s. m. (lat. *æmulatio*, émulation.) Qui est animé d'un sentiment d'émulation. Peu usité et ne s'emploie que dans le style soutenu.

ÉMULATION. s. f. Sentiment qui excite à égaler ou à surpasser quelqu'un en quelque chose. Il se dit surtout en parlant De choses louables. *Avoir de l'émulation. Donner de l'émulation.*

ÉMULE. s. m. Concurrent, rival. ‖ Il se dit aussi Des personnes qui sont regardées comme étant d'un mérite égal en quelque art, en quelque profession. ‖ Subst. fém. *Carthage était l'émule de Rome.*

ÉMULGENT, ENTE. adj. (lat. *emulgere*, tirer.) t. d'anat. Il se dit Des artères qui portent le sang dans les reins, et des veines qui le reportent au cœur.

ÉMULSIF, IVE. adj. Il se dit Des graines, des semences dont on peut tirer de l'huile par expression. ‖ Subst., masc. *Les émulsifs.*

ÉMULSION. s. f. Nom donné à diverses préparations pharmaceutiques liquides et d'un blanc de lait.

ÉMULSIONNER. v. a. t. de médec. et de pharm. Mêler une émulsion avec une tisane ou avec une boisson quelconque. ‖ ÉMULSIONNÉ, ÉE. participe.

EN. Prépos. qui sert à marquer, soit au propre, soit au figuré, La relation d'une chose avec le dedans, l'intérieur, le milieu d'une autre. (grec *en*, en.) Elle se prend dans une acception moins déterminée que *Dans*, et son régime ne s'emploie que très-rarement avec l'article défini. *Monter en voiture. Être en mer. Loger en chambre garnie. Mettre un enfant en pension. Avoir de l'argent en poche. Être en lieu sûr. Dîner en ville. Voir en songe. Avoir un dessein en tête. En tout cas. Descendre en soi-même.* — Souvent l'idée de relation avec l'intérieur d'une chose, s'affaiblit, ou même s'efface entièrement, et *En* paraît alors équivaloir aux prépositions *À* ou *Vers*, comme dans ces phrases : *Être armé de pied en cap. Marcher en tête. Prendre en flanc. De point en point.* ‖ Fig. et fam., *Avoir quelqu'un en tête*, L'avoir pour concurrent, pour adversaire. ‖ Cette préposition a divers emplois spéciaux, dont nous indiquerons les plus remarquables. Ainsi très-souvent elle régit un mot qui indique ou détermine L'état absolu ou relatif, la manière d'être, la disposition, la modification d'une personne ou d'une chose. *Une femme en couche. Mettre en couleur. Un portrait en pied. Mettre en pièces. Une terre en friche. Ranger une armée en bataille. Être en pénitence. Se tenir en garde. Être en belle passe. Être en liberté. Être en faveur. Être en appétit. Être en extase. Être en rapport avec quelqu'un.* ‖ Cette préposition régit également le mot qui indique ou détermine : ‖ 1° À quoi une personne est occupée, appliquée. *Être en affaire.* ‖ 2° Le résultat d'un changement de nature. *Se résoudre en pluie.* Par exagér., *Fondre en larmes.* ‖ 3° La forme. *Une fenêtre en ogive. S'élever en pyramide.* ‖ 4° Le genre de culture. *Cet arpent est en vigne.* ‖ 5° Le mode de division. *Diviser en deux. Une comédie en cinq actes.* ‖ 6° L'espèce de vêtement qu'une personne a sur elle. *Être en chemise.* ‖ 7° Le costume. *Se costumer en Turc.* ‖ EN, régit aussi très-fréquemment le mot qui détermine À quoi est relative, à quoi est restreinte, ou sous quel point de vue est considérée la chose, la qualité, l'action, etc., dont il s'agit. *Une terre fertile en blé. Vendre son bien en partie. Il n'a rien perdu en vivacité. Ce qui est juste en soi. Il lui ressemble en beau. En fait et en droit.* On doit ranger ici les locutions telles que : *Docteur en médecine. Ouvrier en soie. Etc.* ‖ Ce mot sert encore, particulièrement, à marquer Conformité. *En bonne politique. Je vous le dis en vérité.* ‖ *En tant que*, Selon que, autant que. Cette locution est principalement usitée en termes de pratique. *En tant que je puis.* On l'emploie aussi quelquefois dans le langage ordinaire, pour Comme. *En tant qu'homme, il les plaint; mais, en tant que juge, il les condamne.* ‖ *En qualité de*, Comme, à titre de. *Il procède en qualité de tuteur.* ‖ *En son nom*, De son chef, personnellement. Cela se dit surtout en termes de pratique. ‖ EN, et son régime, servent pareillement à indiquer : ‖ 1° La manière dont se fait une action. *En trois sauts, je fus chez lui. S'épuiser en efforts inutiles. Réprimander en vain. Voyager en poste. Lui parler en cachette.* À cet emploi se rapportent les phrases où *En* peut ordinairement se résoudre par À la manière, à la façon de. *Vivre en homme de bien. Agir en roi. Commander en chef*, En qualité de chef. ‖ 2° Le langage ou le genre d'écriture qu'on emploie. *Écrire un ouvrage en grec. Une inscription en hiéroglyphes, etc.* ‖ 3° La destination. *Armer en guerre. Donner en otage.* On peut rapporter à cet emploi les phrases, *Poser en fait, établir en principe, mettre en question, etc.*, Présenter ou avancer quelque chose comme un fait, un principe, etc. ‖ 4° Le motif qui fait agir, ou La fin

qu'on se propose. *En considération de ses services. En vue de lui plaire. Donner une chose en échange d'une autre.* ‖ En, sert encore à former plusieurs autres locutions, pour l'explication desquelles nous renvoyons aux différents articles des mots qu'il régit. *Avoir en horreur. En revanche. Etc.* Voyez Horreur, etc.; Revanche, etc. ‖ En, sert de plus à marquer Le rapport au temps, et signifie, Durant, pendant. *En hiver. En votre absence.* ‖ Il se met également devant l'indication d'une époque. *En 1830. En l'an 500 de la fondation de Rome.* ‖ Il sert pour marquer Le temps qu'on emploie à faire quelque chose. *Il arrivera en trois jours.* Avec la préposition *Dans,* la phrase signifierait, Il arrivera au bout de trois jours. ‖ En, précède fort souvent le participe actif; et alors il sert principalement à marquer Le temps, l'époque, comme dans ces phrases : *On apprend en vieillissant. Il l'a déclaré en mourant;* ou La manière, comme dans celles-ci : *Parler en tremblant. Un ruisseau qui va en serpentant.* ‖ Lorsque cette préposition régit un nom, elle n'est presque jamais suivie de l'article pluriel *les,* ni de l'article singulier *le* ou *la,* à moins que le nom ne commence par une voyelle ou une *h* muette. Ainsi on ne dit point, *En les lieux ;* mais on dit fort bien, *En l'honneur des saints.* On dit néanmoins, par exception, *En la présence de Dieu.* Il y a aussi quelques formules où *En* reçoit immédiatement après lui l'article *la. Ce procès a été jugé en la chambre du conseil.* ‖ En, sert encore à former des mots, et surtout des verbes, qui signifient, Garnir de, mettre dans, etc. Cette préposition, lorsqu'elle fait ainsi partie d'un mot composé, s'écrit avec une *m,* toutes les fois qu'elle est suivie d'un *b,* d'un *p,* ou d'une *m.* Ainsi on écrit, *Embarquer, empenner, emmaillotter,* au lieu de, *Enbarquer, enpenner, enmaillotter.*

EN. Pronom relatif, ou particule relative, qui tient lieu de la préposition *De* et d'un mot déjà exprimé, ou d'une phrase, d'une proposition déjà énoncée, qu'on ne veut pas répéter. *Vient-il de la ville? Oui, il en vient,* Oui, il vient de la ville. *C'est un événement bien triste, j'en suis très-affligé. Donnez-moi cela, j'en ai besoin.* ‖ Quelquefois on applique ce pronom à une phrase qui va suivre ou qui n'a pas encore été complètement exprimée. Ainsi on dit : *N'en doutez pas, ils céderont si vous montrez de la fermeté,* c'est-à-dire, Ne doutez pas de cela, de ce que je vais dire, etc. ‖ Lorsque *En* est suivi d'un adjectif se rapportant au mot que ce pronom rappelle, on peut ordinairement le résoudre par ce mot seul, sans la préposition *de. A-t-il des protecteurs? Il en a de très-puissants,* Il a des protecteurs très-puissants. ‖ En, s'emploie souvent sans aucune relation avec ce qui précède; mais il ne laisse pas de marquer quelque chose de sous-entendu. Par exemple : *En est-il un seul parmi vous qui consentît...* signifie, Est-il parmi vous un seul qui consentît... *Il en veut depuis longtemps à un tel,* Il veut du mal à un tel depuis longtemps. *Il s'en faut beaucoup. Cela n'en est pas. Il m'en a donné à garder. Je t'en souhaite. Il en tient. Il en est venu à ce point, que... C'en est trop. S'en prendre à quelqu'un. Quoi qu'il en soit. Etc.* ‖ En t. de pratique, *Les parties en viendront au premier jour,* Les parties viendront plaider au premier jour sur l'affaire dont il s'agit. Cette phrase est maintenant peu usitée. ‖ En, se met quelquefois sans relation à aucune chose ni exprimée, ni sous-entendue, mais seulement par une certaine redondance que l'usage autorise. *En venir aux mains. Je m'en tiens à cela.* ‖ Ce mot est employé d'une façon analogue avec certains verbes dont il modifie plus ou moins le sens. *En imposer. N'en pouvoir plus. Etc.* Voyez Imposer, Pouvoir, etc. ‖ Il s'emploie de la même manière avec quelques verbes qui désignent le mouvement local, et immédiatement après les pronoms personnels. *Je m'en vais partir. Ils s'en vinrent l'épée à la main, etc. :* Je vais partir. Ils vinrent l'épée à la main. ‖ Il n'en est pas de même lorsque les verbes *Aller, retourner, venir,* joints à la particule et au pronom personnel, s'emploient dans la signification de *Partir, sortir, se retirer,* et qu'ils n'ont aucun régime après eux : alors, la particule et le pronom personnel sont absolument nécessaires pour rendre le sens parfait, et ne peuvent se retrancher. *Adieu, je m'en vais. Allons-nous-en.*

ÉNALLAGE. s. f. (grec *énallagè,* énallage.) Figure de grammaire, qui consiste à employer un temps ou un mode pour un autre, et qu'on peut ordinairement expliquer par une ellipse, comme dans cette phrase, *Ainsi parla le prince, et courtisans d'applaudir,* Et les courtisans s'empressèrent d'applaudir.

ENARRHEMENT. s. m. *Voyez* Arrhement.

ENARRHER. v. a. *Voyez* Arrher.

ENCABLURE. s. f. t. de marine. Distance de cent vingt brasses.

ENCADREMENT. s. m. (lat. *in,* dans, *quadrare,* cadrer.) Action d'encadrer, ou Ce qui sert à encadrer.

ENCADRER. v. a. Mettre dans un cadre, etc. ‖ Il se dit, fig., en parlant De ce qu'on insère dans un ouvrage d'esprit comme digression ou autrement. *Il a fort habilement encadré l'éloge du prince dans son discours.* ‖ Encadré, ée. participe.

ENCAGER. v. a. (lat. —, *cavea,* cage.) Mettre en cage. ‖ Il se dit, fig. et fam., dans le sens de Mettre en prison. ‖ Encagé, ée. participe.

ENCAISSEMENT. s. m. (grec *en,* dans, *capsa,* coffre.) Action d'encaisser, ou Le résultat de cette action. ‖ *Ces orangers ont besoin d'un encaissement,* Ils ont besoin d'être mis dans des caisses nouvelles, remplies de bonne terre. ‖ *Faire un chemin par encaissement,* Y faire des tranchées qu'on remplit de cailloux. *Faire un jardin par encaissement,* Y planter des arbres dans des trous qu'on a remplis de bonne terre. ‖ *Faire un pont par encaissement,* Le construire sans épuisement, en descendant les piles par assises toutes faites.

ENCAISSER. v. a. Mettre dans une caisse. ‖ T. de commerce et de finances, *Encaisser de l'argent,* Mettre dans sa caisse de l'argent qu'on a reçu. ‖ *Encaisser des orangers, des grenadiers,* Les mettre dans une caisse remplie de terre. ‖ Encaissé, ée. participe. ‖ Il se dit adject. D'un fleuve, d'une rivière dont les bords sont escarpés et fort élevés au-dessus de la surface de l'eau. *Fleuve encaissé.*

ENCAN. s. m. (lat. *in quantum,* à combien.) Vente publique à l'enchère, au plus offrant et dernier enchérisseur. On ne l'emploie guère que lorsqu'il s'agit D'une vente d'effets mobiliers.

ENCANAILLER. v. a. (lat. *in,* dans, *canis,* chien.) Mêler avec de la canaille; introduire dans une compagnie une ou plusieurs personnes qui ne sont pas faites pour y être admises. ‖ Plus ordinairement avec le pron. pers., Hanter de la canaille; avoir commerce, se lier avec de la canaille. *Il s'est encanaillé.* Fam. dans ses deux acceptions. ‖ Encanaillé, ée. participe.

ENCAPUCHONNER. (S'). v. pron. (lat. —, *caput,* tête.) Se couvrir la tête d'une sorte de capuchon. Fam. ‖ Il se dit fig., en t. de manége, D'un cheval qui ramène l'extrémité de sa tête contre son poitrail. ‖ Encapuchonné, ée. participe.

ENCAQUER. v. a. (grec *en*, dans, *cados*, tonneau.) Mettre dans une caque. || Il se dit, fig. et fam., en parlant Des gens qui sont pressés et entassés dans une voiture. || ENCAQUÉ, ÉE. participe.

ENCAQUEUR, EUSE. s. Celui, celle qui encaque.

ENCARTER. v. a. (grec —, *chartès*, carte.) t. d'impr. Mettre, insérer un carton à l'endroit d'une feuille où il doit être. || ENCARTÉ, ÉE. participe.

ENCASTELER (S'). v. pron. t. d'art vétérinaire. Il se dit D'un cheval dont le talon devient trop serré. || ENCASTELÉ, ÉE. participe.

ENCASTELURE. s. f. t. d'art vétérinaire. Douleur dans le pied de devant d'un cheval, causée par l'étrécissement de la corne des quartiers, qui, resserrant les deux côtés du talon, fait boiter l'animal.

ENCASTREMENT. s. m. (lat. *incastrare*, enchâsser.) Action d'encastrer, ou Le résultat de cette action.

ENCASTRER. v. a. Enchâsser; unir une chose à une autre par le moyen d'une entaille. Avec le pron. pers. *Ces deux choses ne s'encastrent pas bien l'une dans l'autre.* || ENCASTRÉ, ÉE. participe.

ENCAUSTIQUE. s. f. (grec *en*, dans, *causticos*, caustique.) Peinture avec de la cire et à l'aide du feu. || Par extens., Préparation faite avec de la cire et de l'essence de térébenthine, qu'on étend sur les parquets et sur certains meubles de bois pour leur donner du lustre, du poli. || ENCAUSTIQUE, s'emploie comme adj. des 2 genres, et se dit D'une peinture, d'un tableau dont les couleurs sont préparées avec de la cire.

ENCAVEMENT. s. m. (lat. *in*, dans, *cavea*, cave.) Action d'encaver.

ENCAVER. v. a. Mettre en cave. Il ne se dit qu'en parlant Du vin et autres boissons. || ENCAVÉ, ÉE. participe.

ENCAVEUR. s. m. Celui qui fait le métier d'encaver.

ENCEINDRE. v. a. (lat. *incingere*, environner.) Environner, entourer, enfermer. || ENCEINT, EINTE. participe. || Adj., *Une femme enceinte*, Une femme grosse.

ENCEINTE. s. f. Circuit, tour. || Ce qui forme clôture autour d'un espace. *Une enceinte de murailles. Faire l'enceinte d'une ville.* || L'espace même qui est clos, entouré. *Il y avait une enceinte réservée pour le prince.* || Particulièrement, Salle plus ou moins vaste, dans l'intérieur d'un édifice. *L'enceinte d'un tribunal.* || T. de chasse, Ce que fait le veneur dans un bois, après avoir détourné un cerf, pour marquer le lieu où il est, en semant tout autour des branches et autres brisées.

ENCENS. s. m. (lat. *incensus*, brûlé.) Espèce de résine aromatique dont on fait souvent usage dans les cérémonies du culte catholique, et qui était également employée dans celles du culte païen. || *Donner de l'encens*, Brûler de l'encens devant quelqu'un ou quelque chose, pour accomplir une cérémonie religieuse. On dit aussi, *Offrir de l'encens.* || ENCENS, fig., Louange, flatterie. *Cet homme aime l'encens.*

ENCENSEMENT. s. m. Action d'encenser. Il ne se dit guère qu'en parlant Du culte catholique.

ENCENSER. v. a. Envoyer vers quelqu'un ou quelque chose de la fumée d'encens. *Encenser une idole.* || Fig., *Encenser une divinité*, Lui rendre des hommages, l'honorer. *Les fausses divinités que ce peuple encense.* || ENCENSER, fig., Flatter par des louanges, Honorer avec excès. *Ils sont tous à l'encenser.* Dans un sens analogue, *Encenser les vices de quelqu'un.* || ENCENSÉ, ÉE. participe.

ENCENSEUR. s. m. Celui qui donne de l'encens. Il n'est d'usage qu'au fig. Fam.

ENCENSOIR. s. m. Espèce de cassolette suspendue à de petites chaînes, dans laquelle on brûle de l'encens, et dont on se sert pour encenser. || Prov. et fig., *Casser le nez à coups d'encensoir*, Donner en face des louanges outrées qui font voir qu'on se moque de celui qu'on loue; ou Donner des louanges grossières qui blessent plus qu'elles ne flattent. On dit aussi, *Donner de l'encensoir par le nez.* || ENCENSOIR, se dit fig., dans le style élevé, pour désigner La puissance ecclésiastique. *Il tient le sceptre et l'encensoir.* || Fig., *Mettre la main à l'encensoir*, S'ingérer dans des fonctions ecclésiastiques, quoiqu'on soit laïque. || En astron., *L'Encensoir*, Constellation de l'hémisphère austral, qu'on nomme aussi *L'Autel.*

ENCÉPHALE. adj. des 2 genres. (grec *en*, dans, *képhalè*, tête.) t. de médec. Il se dit De certains vers qui s'engendrent dans la tête. || ENCÉPHALE, subst. masc., en anat., L'organe qui est contenu dans la cavité du crâne, et dans le canal vertébral.

ENCÉPHALIQUE. adj. des 2 genres. t. d'anat. Qui a rapport, qui appartient à l'encéphale.

ENCHAÎNEMENT. s. m. (lat. *incatenare*, enchaîner.) Ensemble, réunion de choses qui forment ou composent une chaîne. Il n'est guère d'usage au propre; au fig. il signifie, Liaison ou suite de plusieurs choses de même nature, de même qualité, ou de choses qui ont entre elles certains rapports. *Un enchaînement de malheurs.*

ENCHAÎNER. v. a. Lier, attacher avec une chaîne. || Fig., surtout dans le style élevé, Soumettre, dompter, réduire. *Enchaîner un peuple.* || Retenir, contenir. *Les obstacles qui enchaînaient sa valeur.* || Captiver. *Sa beauté enchaîne tous les cœurs.* || Fig., *Enchaîner la victoire à son char*, Être toujours victorieux. On dit quelquefois, en parlant D'une coquette, *Elle enchaîne un amant, des amants à son char.* || ENCHAÎNER, fig., Lier des propositions, des preuves, etc., établir entre certaines choses une dépendance, une relation mutuelle. *Il a bien enchaîné toutes ces propositions.* || Il s'emploie avec le pron. pers., surtout dans le sens qui précède. *Les vérités s'enchaînent les unes aux autres.* || ENCHAÎNÉ, ÉE. participe.

ENCHAÎNURE. s. f. Enchaînement. Il ne se dit qu'en parlant Des ouvrages de l'art.

ENCHANTELER. v. a. Mettre du bois dans le chantier. || *Enchanteler du vin*, Mettre une barrique, un tonneau de vin sur deux pièces de bois, pour l'élever au-dessus de terre. || ENCHANTELÉ, ÉE. participe.

ENCHANTEMENT. s. m. (lat. *incantare*, enchanter.) Effet supposé de paroles ou d'opérations prétendues magiques. *Rompre un enchantement.* || L'action même d'enchanter. *Faire un enchantement.* || Par exagérat., *Comme par enchantement*, se dit Pour exprimer la promptitude ou la facilité avec laquelle s'est faite ou s'est opérée une chose qui semblait exiger beaucoup de temps ou offrir beaucoup de difficulté. || ENCHANTEMENT, se dit, figur., de Tout ce qui est merveilleux et surprenant. || Il se dit également de Ce qui charme et captive le cœur, l'esprit. *Les enchantements de l'amour.* || Satisfaction, joie très-vive. *Il est dans l'enchantement.*

ENCHANTER. v. a. Charmer, ensorceler par des sons, par des paroles, par des figures, par des opérations prétendues magiques. || Fig., Surprendre, engager, par quelque attrait, par de belles paroles, de belles promesses, ou par d'autres moyens de séduc-

tion. *Cette femme l'enchantera.* On le dit quelquefois Des choses, dans un sens analogue. *Se laisser enchanter par l'éclat des grandeurs.* || Il se dit aussi De tout ce qui cause un vif plaisir ou une grande admiration. *Tout le monde est enchanté de ses manières.* || Enchanté, ée. participe. || Fait par enchantement, plein d'enchantement, ou qui sert aux enchantements. *Palais enchanté.* || Fig., Merveilleux, extraordinairement beau, surprenant. *Des jardins enchantés.*

ENCHANTEUR, ERESSE. s. Celui, celle qui enchante par des paroles, par des opérations prétendues magiques. || Il se dit, fig., d'Une personne qui cherche à tromper par un beau langage, par des artifices. || Il se dit quelquefois en bonne part d'Une personne qui sait charmer, séduire. *C'est une aimable enchanteresse.* || Adj., dans un sens analogue à celui qui précède, il s'applique principalement Aux choses. *Regard enchanteur.*

ENCHAPERONNER. v. a. (lat. *in*, sur, *caput*, tête.) Couvrir la tête d'un chaperon. || Il se dit quelquefois en parlant De cérémonies funèbres. *Les maîtres des cérémonies et hérauts d'armes seront enchaperonnés.* || Enchaperonné, ée. participe.

ENCHÂSSER. v. a. (lat. *incastrare*, enchâsser.) Mettre, faire entrer, fixer quelque chose dans du bois, dans de la pierre, dans de l'or, de l'argent, etc. *Enchâsser un tableau dans une bordure.* || Il se dit fig. en parlant De ce qu'on insère, de ce qu'on fait entrer dans un discours ou dans quelque autre ouvrage d'esprit. *Il a bien enchâssé cette anecdote.* || Enchâssé, ée. participe. || Il se dit quelquefois, par analogie, De ce qui est fixé naturellement dans quelque chose, comme si on l'y avait enchâssé. *Les dents sont enchâssées dans les os de la mâchoire.*

ENCHÂSSURE. s. f. Action par laquelle on enchâsse quelque chose. || Il se prend plus ordinairement pour L'ouvrage qui résulte de cette action.

ENCHAUSSER. v. a. (lat. *in*, dans, *calceare*, chausser.) t. de jardinage. Il se dit en parlant Des légumes que l'on couvre de paille ou de fumier, pour les faire blanchir ou pour les préserver de la gelée. || Enchaussé, ée. participe.

ENCHÈRE. s. f. (lat. *in*, sur, *carus*, cher.) Offre d'un prix supérieur à la mise à prix, ou au prix qu'un autre a déjà offert. Il se dit en parlant Des choses qui se vendent ou s'afferment au plus offrant. *Mettre à l'enchère. Couvrir une enchère.* || Fig., *Mettre quelque chose aux enchères, à l'enchère*, Ne l'accorder qu'à celui qui donne le plus pour l'obtenir. || Fig., *Il est à l'enchère; sa conscience, ses talents sont à l'enchère*, se dit D'un homme disposé à sacrifier ses principes, ses opinions à l'intérêt. || T. de procéd., *Folle enchère*, Enchère faite témérairement et à laquelle l'enchérisseur ne peut satisfaire; La différence en moins entre le prix de la seconde adjudication et celui de la première; différence qui est à la charge de l'adjudicataire sur la folle enchère duquel on a revendu. || Prov. et fig., *Payer la folle enchère de quelque chose, en payer la folle enchère*, Porter la peine de sa témérité, de son imprudence.

ENCHÉRIR. v. a. Mettre enchère sur quelque chose; faire une offre supérieure à celles qui ont déjà été faites. Absol. *Enchérir sur quelqu'un.* || Figur., Ajouter à ce qu'un autre a fait; le surpasser en quelque chose, soit en bien, soit en mal. *Enchérir sur l'éloquence des anciens.* On le dit quelquefois Des choses, comme dans cette phrase, *Ce mot enchérit sur tel autre*, Il ajoute à l'idée que tel autre exprime. || Enchérir, Rendre une marchandise plus chère. *Ce marchand a fort enchéri ses denrées.* || Neutr., Devenir plus cher, hausser de prix. *Les blés ont fort enchéri.* || Enchéri, ie. participe.

ENCHÉRISSEMENT. s. m. Haussement de prix.

ENCHÉRISSEUR. s. m. Celui qui fait, qui met une enchère. *Adjuger au plus offrant et dernier enchérisseur.* || *Fol enchérisseur*, Celui qui a fait une folle enchère.

ENCHEVÊTRER. v. a. (lat. *incapistrare*, enchevêtrer.) Mettre un chevêtre, un licou. N'est guère usité dans ce sens. || Il se dit plus ordinairement, avec le pron. pers., D'un cheval qui engage un pied dans la longe de son licou. || Fig., S'engager dans une affaire, dans un raisonnement, etc., dont on a de la peine à se tirer. *Il s'enchevêtra dans un raisonnement dont il eut peine à sortir.* || Enchevêtré, ée. participe. || Fig. et fam., *Des phrases, des périodes enchevêtrées*, Des phrases, des périodes embarrassées, embrouillées.

ENCHEVÊTRURE. s. f. Assemblage de solives dans un plancher pour environner le foyer d'une cheminée et porter les barres de fer qui le soutiennent, ou pour donner passage à un tuyau de cheminée. || Enchevêtrure, t. d'art vétérinaire, La blessure, le mal qu'un cheval se fait à un pied, en l'engageant dans la longe de son licou.

ENCHIFRÈNEMENT. s. m. Embarras dans le nez, causé ordinairement par un rhume de cerveau.

ENCHIFRENER. v. a. Causer un rhume de cerveau qui embarrasse le nez. || Enchifrené, ée. participe.

ENCHYMOSE. s. f. (grec *egchymosis*, enchymose.) t. de médec. Effusion soudaine du sang dans les vaisseaux cutanés, par une violence extérieure.

ENCLAVE. s. f. (lat. *includere*, enfermer.) Terrain qui est enclavé, enfermé dans un autre, entièrement ou en partie, sans en dépendre. || Il se dit également d'Un territoire, d'un pays. *La principauté de Monaco est une enclave de Gênes.* || *L'enclave* ou *les enclaves d'une juridiction*, se disait autrefois de Toutes les terres et justices qui ressortissaient à une juridiction. *Cela était dans l'enclave de sa juridiction.*

ENCLAVEMENT. s. m. Action d'enclaver, ou Le résultat de cette action.

ENCLAVER. v. a. Enfermer, enclore une chose dans une autre. Il ne se dit guère qu'en parlant D'une pièce de terre, d'un héritage, ou d'un territoire, d'une juridiction, d'un diocèse, etc. *Il veut enclaver cette pièce de terre dans son parc.* Avec le pron. pers., *Une pièce de terre qui s'enclave dans une autre*, Qui avance dans une autre, qui s'y prolonge. || Enclavé, ée. participe.

ENCLIN, INE. adj. (lat. *inclinatus*, enclin.) Porté de son naturel à quelque chose. On le dit plus ordinairement Du mal que du bien. *Il est enclin au mal.*

ENCLITIQUE. s. f. (grec *egkliticos*, enclitique.) t. de gramm. Il se dit De certains mots de la langue grecque, qui s'appuient sur le mot précédent, et qui semblent ne faire qu'un avec ce mot.

ENCLORE. v. a. (lat. *includere*, enclore.) (Il n'a que les temps de *Clore*, dont il est composé.) Clore de murailles, de haies, de fossés, etc. *Enclore un jardin de murailles.* || Comprendre dans un clos, dans une étendue que l'on enceint. *Il a enclos ce pré dans son parc.* || Enclos, ose. participe.

ENCLOS. s. m. Espace contenu dans une enceinte de maisons, de haies, de murailles, de fossés, etc. || L'enceinte même. *Réparer son enclos.*

ENCLOUER. v. a. (lat. *in*, dans, *clavus*, clou.)

Piquer, par maladresse, un cheval jusqu'au vif avec un clou, quand on le ferre. || Il s'emploie avec le pron. pers., et se dit Lorsqu'un cheval rencontre, en marchant, un clou qui lui entre dans le pied. || ENCLOUER, Enfoncer de force un clou dans la lumière d'un canon, pour empêcher que les ennemis ne s'en servent. || ENCLOUÉ, ÉE. participe.

ENCLOUURE. s. f. Le mal, l'incommodité d'un cheval encloué. || Fig. et fam., Empêchement, obstacle, nœud d'une difficulté. *Voilà où est l'enclouure.*

ENCLUME. s. f. (lat. *incus*, enclume.) Masse de fer, ordinairement portée par un bloc de bois, sur laquelle on bat le fer, l'argent et les autres métaux, pour leur donner une certaine forme, ou pour les écrouir. *Battre sur l'enclume.* || Prov. et fig., *Être entre le marteau et l'enclume*, Se trouver froissé entre deux partis, entre deux personnes qui ont des intérêts contraires. || Prov. et fig., *Il faut être enclume ou marteau*, se dit dans des circonstances où il est presque inévitable de souffrir du mal ou d'en faire. || Fig. et fam., *Remettre un ouvrage sur l'enclume*, Lui donner une autre forme, une meilleure forme. || ENCLUME, t. d'anat., Osselet de l'oreille auquel on a cru trouver de la ressemblance avec une enclume.

ENCLUMEAU ou ENCLUMOT. s. m. Petite enclume à main.

ENCOCHER. v. a. Mettre la corde d'un arc dans la coche d'une flèche. || ENCOCHÉ, ÉE. participe.

ENCOFFRER. v. a. Enfermer dans un coffre. Il ne se dit ordinairement qu'en parlant Des choses que l'on serre par avarice ou par friponnerie. Fam. || ENCOFFRÉ, ÉE. participe.

ENCOIGNURE. s. f. (lat. *in*, dans, *cuneus*, coin.) (Plusieurs écrivent *Encognure*, parce qu'on ne prononce plus l'*i*.) Endroit où aboutissent deux murailles qui font un coin. || Par extens., Petit meuble en forme d'armoire ou de buffet, propre à être placé dans les coins des appartements.

ENCOLLAGE. s. m. (grec *en*, sur, *colla*, colle.) Action d'encoller, ou Le résultat de cette action. || L'apprêt avec lequel on encolle.

ENCOLLER. v. a. Étendre, appliquer sur quelque chose un apprêt fait de colle, de gomme, ou de quelque autre matière semblable. || ENCOLLÉ, ÉE. participe.

ENCOLURE. s. f. (lat. *in*, dans, *collum*, cou.) La partie du cheval qui s'étend depuis la tête jusqu'aux épaules et au poitrail. *Il est chargé d'encolure.* || Il se dit, fig. et fam., en parlant Des personnes, pour désigner L'air, l'apparence; et il se prend ordinairement en mauvaise part.

ENCOMBRE. s. m. Empêchement, embarras, accident. Fam.

ENCOMBREMENT. s. m. Action d'encombrer, ou Le résultat de cette action.

ENCOMBRER. v. a. Obstruer, embarrasser, combler. *Les materiaux qui encombrent une rue.* || ENCOMBRÉ, ÉE. participe.

ENCONTRE (À L'). (lat. *in*, en, *contrà*, contre.) Locution qui n'est guère usitée que dans cette phrase fam., *Aller à l'encontre de quelque chose*, S'y opposer, y être contraire. On dit aussi absol., *Aller à l'encontre. Cela est juste, personne ne va à l'encontre.*

ENCORBELLEMENT. s. m. (lat. *in*, sur, *corvus*, corbeau.) t. d'archit. Construction en saillie du plan vertical d'un mur, soutenue par un assemblage de corbeaux. || Par extens., *Balcon, galerie en encorbellement*, Balcon, galerie tenus en saillie du mur, sur le prolongement des solives du plancher intérieur, ou seulement par des consoles de fer.

ENCORE. adv. de temps. (ital. *ancora*, encore.) Il s'emploie pour marquer que l'action ou l'état dont il s'agit se continue, se continuera ou s'est continué jusqu'au temps indiqué par le verbe ou par les autres circonstances du discours. *Il régnait encore il y a vingt ans. Il n'est encore que sous-officier.* || ENCORE, avec la négation, suivie de *pas* ou de *point*, sert à indiquer que, jusqu'au moment dont il s'agit, une certaine chose n'existe pas ou n'a pas eu lieu, mais qu'elle doit, devrait ou pourrait exister, avoir lieu. *Il n'est pas encore jour. Il n'est pas encore en âge.* || De nouveau. *Donnez-nous encore à boire.* || De plus. *On ajoute encore à cela que...* || Il s'emploie quelquefois avec la conjonction *Mais*, par opposition à *Non-seulement.* || Il se joint également à l'adverbe *Plus*, lorsqu'on veut exprimer qu'une qualité, qu'une chose enchérit sur une autre. *Il est encore plus riche que son frère.* On le joint d'une façon analogue à certains verbes qui marquent augmentation ou diminution. *Cela augmentait encore sa tristesse.* || Il se place de même au commencement d'une phrase où l'on exprime une restriction qui enchérit sur ce qu'on vient de dire. *Ce mot n'est guère usité que dans telle science; encore ne l'emploie-t-on que rarement.* || Il signifie quelquefois, Du moins. *Encore s'il voulait se relâcher sur ce point, on pourrait lui accorder le reste.* || En poésie, on écrit indifféremment *Encor* ou *Encore*, selon le besoin. || ENCORE, s'emploie comme une sorte d'interjection, lorsqu'on reproche à quelqu'un une récidive, une nouvelle marque d'obstination, d'opiniâtreté. *Eh quoi! encore!* ou tout simplement, *Encore!* || ENCORE QUE. loc. conjonctive. Bien que, quoique.

ENCORNÉ, ÉE. adj. (lat. *in*, en, *cornutus*, cornu.) Qui a des cornes. Fam. || En t. d'art vétérinaire, *Javart encorné*, Javart qui vient sous la corne du cheval.

ENCOURAGEANT, ANTE. adj. (lat. —, *cor*, cœur, *agere*, pousser.) Qui encourage.

ENCOURAGEMENT. s. m. Ce qui encourage. *Les arts ont besoin d'encouragement.*

ENCOURAGER. v. a. Donner, inspirer du courage; exciter, inciter. *Encourager des soldats par une exhortation. Encourager quelqu'un dans une résolution. Encourager à bien faire.* On l'emploie avec le pron. pers., surtout comme verbe réciproque. *Ils s'encourageaient l'un l'autre.* || *Encourager l'industrie, le commerce, l'agriculture, les arts, etc.*, Favoriser le progrès, le développement de l'industrie, etc., par la protection, les avantages, les récompenses qu'on leur accorde. On dit à peu près de même, *Encourager la vertu, le mérite, etc.* || *Encourager le vice, le crime, la révolte, etc.*, Exciter, pousser au vice, au crime, à la révolte, des gens qui n'y ont déjà que trop de disposition. || ENCOURAGÉ, ÉE. participe.

ENCOURIR. v. a. (lat. *incurrere*, encourir.) (Il se conjugue comme *Courir.*) Attirer sur soi, s'exposer à. Il ne se dit qu'en parlant De châtiments, de peines qui viennent d'une puissance supérieure. *Encourir une amende. Encourir le déshonneur, la haine publique.* || ENCOURU, UE. participe.

ENCRASSER. v. a. (grec *en*, dans, *grasos*, crasse.) Rendre crasseux. || Avec le pron. pers. *Il y a des étoffes qui s'encrassent aisément.* || Il se dit, fig. et fam., De ceux qui se mésallient, et De ceux qui s'avilissent en fréquentant mauvaise compagnie. || ENCRASSÉ, ÉE. participe.

ENCRE. s. f. (ital. *inchiostro*, encre.) Liqueur noire dont on se sert pour écrire. || Il se dit également de Certaines compositions noires et épaisses dont on

se sert pour l'impression des livres, des dessins lithographiés, etc.|| *Encre rouge, encre verte, etc.*, Composition liquide, et colorée en rouge, en vert, etc., dont on se sert pour écrire. || *Encre sympathique*, Encre sans couleur qui noircit lorsqu'on présente le papier au feu, ou qu'on y applique quelque agent chimique. || *Encre de la Chine* ou *de Chine*, Composition sèche et noire qui vient de la Chine, et dont on se sert pour dessiner. || Fig. et fam., *C'est la bouteille à l'encre*, se dit D'une affaire très-obscure.

ENCRER. v. a. t. d'impr. Charger, enduire d'encre. || ENCRÉ, ÉE. participe.

ENCRIER. s. m. Petit vase où l'on met de l'encre, et où on la prend avec la plume. || En imprim., Sorte de planche ou de table carrée sur laquelle les imprimeurs prennent, avec les balles ou avec le rouleau, l'encre dont ils noircissent la forme.

ENCROUÉ. adj. (grec *egcrouéin*, enfoncer.) t. d'Eaux et Forêts. Il se dit D'un arbre qui est tombé sur un autre lorsqu'on l'abattait, et qui s'est embarrassé dans ses branches.

ENCROÛTER. v. a. (lat. *incrustare*, encroûter.) t. de maçonnerie. Enduire un mur de mortier. || Avec le pron. pers., Se couvrir d'une espèce de croûte. || ENCROÛTÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *Être encroûté de préjugés*, Avoir beaucoup de préjugés. *Un pédant encroûté*, Un homme d'une extrême pédanterie.

ENCUIRASSER (S'). v. pron. (lat. *in*, en, *corium*, cuir.) Il se dit De la peau, du linge, des habits, des étoffes, etc., lorsque la crasse, la graisse, l'ordure s'y amasse et s'y unit fortement. Fam. et peu usité. || ENCUIRASSÉ, ÉE. participe.

ENCUVER. v. a. (lat. *in*, dans, *cupa*, cuve.) Mettre dans une cuve. || ENCUVÉ, ÉE. participe.

ENCYCLIQUE. adj. des 2 genres. (grec *egcyclos*, circulaire.) Circulaire.

ENCYCLOPÉDIE. s. f. (grec *egcyclopaideia*, encyclopédie.) t. didactique. Ensemble, enchaînement de toutes les sciences. || Plus ordinairement Ouvrage où l'on traite de toutes les sciences et de tous les arts, soit par ordre alphabétique, soit méthodiquement, et surtout Grand ouvrage de ce genre, qui fut composé, dans le dernier siècle, sous la direction de Diderot et de d'Alembert. || Par extens., Ouvrage qui embrasse beaucoup de sciences, beaucoup d'objets, quel que soit d'ailleurs le titre qu'il porte.

ENCYCLOPÉDIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'encyclopédie, qui concerne toutes les sciences. || Fig., *Avoir un esprit, une érudition encyclopédique*, Posséder, réunir des connaissances en tout genre.

ENCYCLOPÉDISTE. s. m. Auteur, écrivain qui fait, qui a fait une encyclopédie. Il se dit particulièrement de Ceux qui travaillèrent à l'Encyclopédie entreprise par Diderot et d'Alembert.

ENDÉCAGONE. s. m. (grec *endéca*, onze, *gônia*, angle.) t. de géom. Figure qui a onze côtés et onze angles.

ENDÉMIQUE. adj. des 2 genres. (grec *endèmos*, endémique.) Qui est particulier à un peuple, à une nation. Il s'applique surtout aux maladies.

ENDENTER. v. a. (lat. *in*, sur, *dentatus*, qui a des dents.) Mettre des dents à une roue ou à quelque autre machine. || ENDENTÉ, ÉE. participe. || Il s'emploie adjectiv., en parlant Des personnes ou des animaux, et signifie, Pourvu, garni de dents. Dans ce sens, il est familier. || Il se dit, en termes de blason, D'un pal, d'une bande et autres pièces composées de triangles alternés de divers émaux.

ENDETTER. v. a. (lat. *in*, dans, *debitum*, dette.) Charger de dettes, engager dans des dettes. On l'emploie aussi avec le pronom personnel. *Il s'est fort endetté.* || ENDETTÉ, ÉE. participe.

ENDÊVÉ, ÉE. adj. Mutin, impatient, emporté. || Subst. *C'est un endêvé.* Très-fam. et peu usité.

ENDÊVER. v. n. Avoir grand dépit de quelque chose. *Faire endêver quelqu'un.* Fam.

ENDIABLÉ, ÉE. adj. (grec *en*, dans, *diabolos*, diable.) Furieux, enragé, extrêmement méchant.

ENDIABLER. v. n. Se donner au diable, enrager, être furieux. Fam.

ENDIMANCHER (S'). v. pron. (lat. *in*, en, *dies dominica*, dimanche.) Mettre ses habits du dimanche. Il se dit ordinairement, par plaisanterie, D'une personne du peuple qui a mis ses beaux habits. Fam. || ENDIMANCHÉ, ÉE. participe.

ENDIVE. s. f. Nom que l'on donne quelquefois à la chicorée des jardins.

ENDOCTRINER. v. a. (lat. *in*, en, *doctrina*, science.) Instruire quelqu'un, lui enseigner quelque science, quelque doctrine. On ne l'emploie guère, dans ce sens, qu'en plaisantant. || Fig., Instruire de quelque chose, donner les renseignements, les indications nécessaires sur quelque affaire. *Il s'acquittera bien de sa commission, je l'ai endoctriné comme il faut.* Dans les deux sens, il est familier. || ENDOCTRINÉ, ÉE. participe.

ENDOLORI, IE. adj. (lat. —, *dolor*, douleur.) Qui ressent quelque douleur.

ENDOMMAGER. v. a. (lat. —, *damnum*, dommage.) Causer du dommage. Il ne se dit que Des choses. *La grêle a endommagé les grains.* || ENDOMMAGÉ, ÉE. participe.

ENDORMEUR. s. m. (lat. —, *dormire*, dormir.) Il n'est d'usage qu'au figuré, et signifie, Flatteur, enjoleur. Proverb. *C'est un endormeur de couleuvres.*

ENDORMIR. v. a. (Il se conjugue comme *Dormir.*) Faire dormir. *Endormez cet enfant.* || Il se dit particulièrement De ce qui ennuie, de ce qui fatigue jusqu'à provoquer le sommeil. *Ce livre endort.* || Fig., Amuser quelqu'un, afin de le tromper et de l'empêcher d'agir. *Il l'a endormi avec de vaines espérances.* On dit dans un sens analogue, *Endormir la vigilance, la prudence, etc., de quelqu'un.* || Engourdir. *Endormir la douleur.* || ENDORMIR, avec le pron. pers., Commencer à dormir. *Il s'endort.* || Fig. et fam., Négliger une affaire, manquer à la vigilance, à l'attention nécessaire. *C'est un homme qui ne s'endort pas.* || Fig. et poétiq., *S'endormir du sommeil de la tombe*, Mourir. On dit dans le même sens, en style de l'Écriture, *S'endormir dans le Seigneur.* || Fig. et fam., *S'endormir sur le rôti*, Négliger ce qui demande un soin assidu. || ENDORMI, IE. participe. || Il signifie, adjectiv. et figur., Qui manque de vivacité, lent, paresseux. *Avoir l'air endormi.*

ENDOSSE. s. f. (lat. *in*, sur, *dorsum*, dos.) (La pénultième est longue.) Le faix et toute la peine de quelque chose. Très-famil.

ENDOSSEMENT. s. m. Ce qu'on écrit au dos d'un acte. Surtout, en termes de commerce, L'ordre qu'on met au dos d'un billet, d'une lettre de change, etc., pour en transférer la propriété à quelqu'un.

ENDOSSER. v. a. Mettre sur son dos. Il s'emploie principalement en parlant D'une armure.||ENDOSSER, figur. et fam., Charger quelqu'un de quelque chose de désagréable, de fâcheux. || En t. de commerce,

Endosser une lettre de change, un billet, etc., Mettre au dos l'ordre de payer à une autre personne la somme énoncée dans la lettre, dans le billet, etc. || ENDOSSÉ, ÉE. participe.

ENDOSSEUR. s. m. T. de comm. Celui qui a endossé une lettre de change, un billet à ordre, etc., pour en faire le transport à quelqu'un.

ENDROIT. s. m. (lat. —, *directus*, droit.) Lieu, place, partie déterminée d'un espace. || Toute place, toute partie déterminée d'une chose quelconque. *A quel endroit du livre devra-t-on mettre cette gravure? Puisque vous voulez bien me servir, donnez-moi de cet endroit-là.* || Partie d'un discours, d'un poëme, d'un ouvrage d'esprit. *Il y a quelques endroits faibles dans cette tragédie.* || Fig. et fam., *Se faire voir, se montrer par son bel endroit,* Se montrer, se faire connaître par ses qualités les plus avantageuses. On dit dans un sens contraire, *Se montrer par son mauvais endroit, par son vilain endroit, par un vilain endroit.* On dit aussi, *C'est son endroit faible,* C'est son côté faible. *Prendre quelqu'un par son endroit faible,* Lui présenter les raisons, les motifs auxquels il est le plus disposé à céder. || Fig., *C'est son endroit sensible,* se dit en parlant Des choses dont quelqu'un est le plus touché. || Fig., *C'est le plus bel endroit de sa vie,* C'est la plus belle partie de sa vie; dans un sens contraire, *C'est le vilain endroit de sa vie.* || ENDROIT, Le beau côté d'une étoffe, celui qui est opposé à L'envers. *Voilà l'endroit de ce drap.* || *Étoffe à deux endroits,* Étoffe dont les deux côtés sont semblables.

ENDUIRE. v. a. (*induere,* couvrir.) Couvrir d'un enduit, d'une matière qui forme enduit. || ENDUIT, ITE. participe.

ENDUIT. s. m. Couche de chaux, de plâtre, de ciment, ou de quelque autre matière semblable, que l'on applique sur les murailles. *Un enduit de plâtre.* || Il se dit aussi de Quelques autres matières molles ou liquides dont on couvre la surface de certains objets. *Un enduit de goudron.*

ENDURANT, ANTE. adj. (lat. *indurare,* endurcir.) Qui souffre aisément, avec patience les injures, la contrariété, les mauvais procédés. Il s'emploie le plus ordinairement avec la négation. || *C'est un homme peu endurant, une femme peu endurante,* C'est un homme, une femme colère et qui a le ressentiment vif.

ENDURCIR. v. a. Rendre dur. || Par extens., Rendre fort, rendre robuste. *Le travail endurcit le corps.* || Fig., Accoutumer à ce qui est dur, fâcheux, pénible. *Il est bon d'endurcir les jeunes gens au travail.* || Rendre impitoyable, insensible. *L'avarice lui avait endurci le cœur.* || Selon l'Écriture, *Dieu endurcit le cœur des pécheurs,* Il les abandonne à leur égarement. || ENDURCIR, avec le pron. pers., Devenir dur. *Le corail s'endurcit à l'air.* || Il se dit également dans le sens de S'accoutumer à ce qui est dur, fâcheux, etc. *S'endurcir au travail, à la douleur.* || *S'endurcir dans le vice, dans le crime,* Contracter l'habitude du vice, du crime, au point de n'en avoir plus de honte, de remords. On dit aussi, *S'endurcir au crime.* || ENDURCIR, avec le pron. pers., Devenir impitoyable, insensible. *Un cœur qui s'est endurci.* || ENDURCI, IE. participe. || Il se dit substantiv. de Ceux qui ont perdu tout sentiment de piété.

ENDURCISSEMENT. s. m. État de ce qui devient dur. Il n'est guère d'usage au propre, et signifie figurément, L'état d'une âme qui a perdu tout sentiment de piété, de vertu. *Tomber dans l'endurcissement.*

ENDURER. v. a. Souffrir. *Les tourments que j'endure. Endurer la faim, la soif.* || Supporter avec patience, avec fermeté, avec constance. *Endurer une injure.* || Permettre. *N'endurez pas qu'on fasse tort à votre famille.* On dit plus ordinairement, *Ne souffrez pas.* || ENDURÉ, ÉE. participe.

ÉNÉIDE. s. f. (lat. *Æneis,* Énéide). Poëme héroïque de Virgile.

ÉNERGIE. s. f. (grec *énergía,* énergie.) Force, vertu, puissance agissante. || Particulièrement La vigueur d'âme. *Un caractère sans énergie.* || Il s'applique, dans un sens analogue, Au discours, à la parole. *S'exprimer avec énergie.* || Il se dit de La fermeté qu'on fait paraître dans les actes de la vie publique ou privée. *Un ministre plein d'énergie.*

ÉNERGIQUE. adj. des 2 genres. Qui a de l'énergie. *Style énergique. Des mesures énergiques.*

ÉNERGIQUEMENT. adv. D'une manière énergique.

ÉNERGUMÈNE. s. des 2 genres. (grec *énergèma,* état de l'énergumène.) t. de théologie. Possédé du diable. || Fig., dans le langage ordinaire, Homme qui se livre à des mouvements excessifs d'enthousiasme, de colère, qui parle et s'agite avec violence. *C'est un énergumène.* On dit dans le même sens, *Crier, s'agiter comme un énergumène.*

ÉNERVER. v. a. (lat. *enervare,* énerver.) Affaiblir par la débauche, ou par quelque autre cause. *Ses débauches l'ont énervé.* || Fig., Amollir, efféminer. *Les voluptés énervent l'âme.* || *Énerver le style, le langage,* Rendre le style, rendre le langage faible et lâche. *Le trop d'ornement énerve le style.* || ÉNERVER, s'emploie avec le pron. pers. *Il s'est énervé à force de débauches.* || ÉNERVÉ, ÉE. participe.

ENFAÎTEAU. s. m. (lat. *in,* sur, *fastigium,* faîte.) Tuile creuse qui se met sur le faîte d'une maison.

ENFAÎTEMENT. s. m. Table de plomb qui se met sur le faîte des maisons couvertes d'ardoises.

ENFAÎTER. v. a. Couvrir le faîte d'une maison avec de la tuile ou du plomb, etc. || ENFAÎTÉ, ÉE. participe.

ENFANCE. s. f. (lat. *infantia,* enfance.) L'âge de l'homme depuis la naissance jusqu'à douze ans ou environ. *Sortir de l'enfance. Un ami d'enfance.* || Ceux ou celles qui sont encore dans l'âge de l'enfance. *Les grâces de l'enfance.* || Puérilité, action qui convient à un enfant; et, dans ce sens, il a un pluriel. *Faire des enfances.* || *Être en enfance, tomber en enfance,* se dit D'une vieille personne qui est tombée en imbécillité, qui n'a plus l'usage de la raison. || ENFANCE, figur., Commencement. *L'enfance du monde, de la société, de l'art.*

ENFANT. s. m. Garçon ou fille qui est en bas âge, qui n'a pas encore l'usage de la raison. *Pleurer comme un enfant.* || Il s'emploie comme féminin, au singulier, en parlant d'Une très-jeune fille, surtout lorsqu'on exprime quelque louange, ou qu'on témoigne quelque sentiment d'affection, de bienveillance, etc. *Voilà une belle enfant.* || Prov., *Il est aussi innocent que l'enfant qui vient de naître,* se dit Pour mieux affirmer l'innocence de quelqu'un. || Prov., *Faire l'enfant,* Badiner comme un enfant, s'amuser à des choses puériles. On dit de même, *Être enfant.* || Prov. et fig., *Il n'y a plus d'enfants,* se dit A propos d'un enfant qui parle de choses qu'il devrait encore ignorer. || Fig. et fam., *C'est un bon enfant,* C'est un homme de bonne humeur, de bon caractère, et commode à vivre. On dit aussi, *C'est une bonne enfant,*

une bien bonne enfant, en parlant D'une jeune fille ou d'une jeune femme d'un caractère doux et facile. || Fig. et fam., *Il est bon enfant, bien bon enfant de croire cela, de se prêter à cela, etc.*, Il est bien simple de croire cela, etc.|| *Enfant trouvé*, Enfant qu'on trouve exposé, et dont le père et la mère ne se font pas connaître. *L'hospice des enfants trouvés*, ou simplement, *Les Enfants trouvés.* || *Enfant de chœur*, Enfant dont l'emploi est de chanter dans l'église, et de servir à quelques autres fonctions du chœur.|| Fig., *Enfants perdus*, se dit Des soldats détachés qui commencent l'attaque un jour de combat. Il se dit quelquefois, par extension, Des personnes que l'on jette les premières en avant dans quelque entreprise hasardeuse, ou qui s'y aventurent d'elles-mêmes.|| ENFANT, Fils ou fille, quel que soit leur âge, par relation au père et à la mère, ou à l'un des deux seulement. *Avoir des enfants. Être chargé d'enfants.*|| Fam., *C'est bien l'enfant de sa mère*, Il lui ressemble beaucoup, il en a les manières, les qualités, les défauts. || ENFANT, quand on l'emploie au pluriel, comprend aussi quelquefois Les petits-fils et arrière-petits-fils. || Il se dit également quelquefois de Tous ceux qui sont sortis d'une même souche, qui ont la même origine. *Nous sommes tous enfants d'Adam.*||Fig., *Nous sommes les enfants de Dieu par la grâce.* || *Un enfant de Saint-François, un enfant de Saint-Ignace, etc.*, Un franciscain, un jésuite, etc. || *Les enfants de France*, Les princes enfants légitimes des rois de France, et ceux qui descendent des aînés. || Fig. et fam., *Enfant de Paris, enfant de Lyon, etc.*, Natif de Paris, de Lyon, etc. || En style de l'Écriture, *Les enfants de lumière*, Ceux qui sont éclairés des lumières de l'Évangile. *Les enfants de ténèbres*, Les idolâtres. *Les enfants des hommes*, Les hommes : cela se dit principalement de Ceux qui vivent dans l'iniquité. || Prov. et fig., *Les menteurs sont enfants du diable.* || Fig. et poétiq., *Les enfants de Bellone* ou *de Mars, les enfants d'Apollon*, Les guerriers, les poëtes.||ENFANT, t. d'amitié, de familiarité qu'on emploie quelquefois en parlant à quelqu'un de plus jeune que soi ou à un inférieur, soit pour le flatter, pour le consoler, etc., soit pour lui ordonner quelque chose, pour l'y engager, etc. *Mon cher enfant, écoutez-moi. Allons, enfants, travaillez.* || ENFANT, se dit figur., en poésie et dans le style élevé, d'Une chose qui est produite par une autre, qui en naît, qui en résulte. *Le bonheur est enfant de la vertu.*

ENFANTEMENT. s. m. Action d'enfanter. *Faciliter l'enfantement. Le travail de l'enfantement.*

ENFANTER. v. a. Mettre au monde un enfant. Absol. *Enfanter avec douleur.* || Prov. et fig., *La montagne a enfanté une souris*, se dit Lorsque de grands projets, de Belles promesses ne produisent rien qui réponde à l'espérance qu'on en avait conçue. ||ENFANTER, se dit figur. en parlant Des productions, des conceptions de l'esprit. *Il n'enfante qu'avec peine.* || Il se dit, figur., De ce qui produit, de ce qui détermine un effet, un résultat bon ou mauvais. *Les guerres civiles enfantent mille maux.* || ENFANTÉ, ÉE. participe.

ENFANTILLAGE. s. m. Discours, manières qui ne conviennent qu'à un enfant. Il ne se dit qu'en parlant Des personnes qui ont passé l'enfance. *Faire des enfantillages.* Fam.

ENFANTIN, INE. adj. Qui a le caractère de l'enfance, qui appartient à l'enfance.

ENFARINER. v. a. (lat. *in*, dans, *farina*, farine.) Poudrer de farine. Avec le pron. pers. régime direct. *Je me suis tout enfariné dans ce moulin.*|| ENFARINÉ, ÉE. participe. || Prov. et fig., *Venir la gueule enfarinée*, Venir inconsidérément et avec une sotte confiance.

ENFER. s. m. (lat. *inferi*, les enfers.) (On prononce l'R.) Lieu destiné au supplice des damnés. Il est opposé à *Ciel* et à *Paradis. Le feu de l'enfer. Les puissances de l'enfer.* Le pluriel n'ajoute rien à ce sens : *Dans le fond des enfers*, ne signifie autre chose qu'*Au fond de l'enfer.* || ENFERS, se dit au pluriel, dans un sens particulier, Du lieu où étaient les âmes que Notre-Seigneur délivra après sa mort. *La descente de Notre-Seigneur aux enfers.*|| Fig. et fam., *C'est un enfer*, se dit D'un lieu où l'on se déplaît, où l'on est extrêmement gêné, tourmenté, où il y a beaucoup de confusion et de désordre. || Fig., *Porter son enfer avec soi*, Porter son supplice avec soi. || Fig., *Avoir l'enfer dans le cœur*, se dit D'une personne tourmentée de remords, ou qui roule dans son esprit des pensées atroces. || Prov. et fig., *Tison d'enfer*, se dit, par exagération, d'Un méchant homme, d'une méchante femme qui excite au mal, ou qui cause de grands maux par ses actions, par ses discours, par son exemple. On dit à peu près de même, *C'est une furie d'enfer, un monstre échappé de l'enfer, etc.* || ENFER, Fig., Les démons, les puissances de l'enfer. *L'enfer en gémit.* || ENFERS, au pluriel, se prend encore pour Les lieux souterrains où les païens croyaient que les âmes allaient après la mort. || Fig. et fam., *Un feu d'enfer*, Un feu très-grand, très-violent. || Fig. et fam., *Jouer un jeu d'enfer*, Jouer très-gros jeu. *Aller un train d'enfer*, Aller fort vite.

ENFERMER. v. a. (lat. *in*, dans, *firmare*, assurer.) Mettre dans un lieu d'où il soit impossible ou très-difficile de sortir. Il se dit en parlant Des personnes et des animaux. *Enfermer entre quatre murailles.* || Dans une acception particulière, Mettre quelqu'un dans un hôpital de fous, dans un lieu de correction, etc. *Ses déportements l'ont fait enfermer.* || Prov. et fig., *Enfermer le loup dans la bergerie*, Mettre, laisser quelqu'un dans un poste où il peut faire aisément beaucoup de mal. Fermer une plaie avant qu'il en soit temps, ou Faire rentrer un mal qu'il fallait attirer au dehors. || ENFERMER, Serrer, mettre une chose dans un lieu, dans un meuble, que l'on ferme, pour la mieux conserver, pour la soustraire aux regards, pour la garder plus sûrement, etc. *Enfermer des papiers dans un secrétaire.* || Fig., *Enfermer son chagrin, sa douleur, sa honte, etc.*, Habiter, se tenir dans un lieu où l'on peut se livrer à son chagrin, à sa douleur, où l'on peut cacher sa honte. || ENFERMER, Environner de toutes parts. *Enfermer un parc de murailles.* || Contenir, comprendre. *Ce passage enferme beaucoup de vérités.*|| ENFERMER, avec le pron. pers., particulièrement, Se retirer dans un lieu qu'on ferme ensuite, pour que personne ne s'y puisse introduire. *Il s'était enfermé dans une chambre.* || Se retirer en un lieu où l'on ne veut être troublé par personne, où l'on ne veut recevoir personne. *Ils se sont enfermés deux heures durant.* || *S'enfermer dans une place*, Demeurer dans une place qui va être assiégée, et qu'on veut défendre. || *S'enfermer dans un cloître*, Se faire religieux ou religieuse. || ENFERMÉ, ÉE. participe.

ENFERRER. v. a. (lat. —*ferrum*, fer.) Percer avec une épée, une pique, une hallebarde, un épieu, etc. || Avec le pron. pers. *Il s'est enferré lui-même.* || Fig. et fam., Se nuire inconsidérément à soi-même par ses paroles, ses raisonnements, sa conduite. *Il s'est en-*

ferré lui-même en nous contant son affaire. || Enferré, ée. participe.

ENFILADE. s. f. (lat. —, *filum*, fil.) Proprement Longue suite de chambres dont les portes sont sur une même ligne. *Portes d'enfilade.* || Fig. et fam., *Une longue enfilade de phrases, d'épithètes,* Une longue et ennuyeuse suite de phrases, d'épithètes. || Enfilade, au trictrac, se dit d'Un jeu mis en tel état, qu'on risque de perdre un grand nombre de trous de suite. || Enfilade, en t. de marine, L'action de tirer des coups de canon sur un bâtiment dans le sens de sa longueur.

ENFILER. v. a. Passer un fil, ou quelque autre chose, par le trou d'une aiguille, d'une perle, etc. || Prov. et fig., *Nous ne sommes pas ici pour enfiler des perles,* Nous ne sommes pas ici pour nous amuser à des bagatelles. || Fam., *Enfiler un chemin, une allée, etc.,* Prendre un chemin, une route, et s'y engager. *Il enfila à droite, et s'égara.* On dit, dans un sens analogue, que *Le vent enfile une rue, un corridor, etc.* || Fam., *Enfiler la venelle,* S'enfuir. || Fig. et fam., *Enfiler un discours,* S'engager, s'embarquer dans un long discours. || En t. de guerre, *Enfiler une tranchée,* La battre dans le sens de sa longueur. On dit de même, en t. de marine, *Enfiler un bâtiment,* Tirer des coups de canon sur un bâtiment dans le sens de sa longueur. || Enfiler, fig. et fam., en parlant Du jeu, Engager quelqu'un dans une partie désavantageuse, l'entraîner dans une grosse perte. || Avec le pron. pers., Se laisser aller à faire une perte considérable. || Il se dit encore, au trictrac, avec le pron. pers., Quand on a mis son jeu dans un tel désordre, qu'on ne peut éviter de perdre le tour ou plusieurs trous. || Enfilé, ée. participe.

ENFIN. adv. (lat. *in fine*, enfin.) Après tout, pour conclusion, bref, en un mot. *Enfin cette affaire est terminée. Mais enfin que vous a-t-il dit?* || À la fin. *Enfin je vous trouve.*

ENFLAMMER. v. a. (lat. *inflammare*, enflammer.) Allumer, mettre en feu. || Fig., Échauffer, donner de la chaleur, de l'ardeur. *La colère enflamme les yeux.* || Il se dit souvent, dans un sens analogue, en parlant Des choses morales. *Ce discours enflamma leur courage.* || Il se dit particulièrement Des effets de l'amour. *L'ardeur qui l'enflamme.* || Il s'emploie avec le pron. pers., tant au propre qu'au figuré. *Ce bois s'enflamme facilement. La plaie s'était enflammée. S'enflammer d'amour.* || Particulièrement, Se passionner pour quelque chose, ou même s'emporter de colère. *Cet homme s'enflamme pour rien.* || Enflammé, ée. participe.

ENFLER. v. a. (lat. *inflare*, enfler.) Remplir de vent ou de quelque autre chose qui fait prendre une plus grande extension, qui fait excéder le volume, la grosseur ordinaire. *Enfler un ballon. Enfler ses joues.* || *Enfler les voiles,* se dit Du vent qui frappe dans les voiles et les déploie. || Enfler, se dit aussi De ce qui augmente les eaux d'une rivière, d'un ruisseau, etc. *Les pluies ont enflé la rivière.* || Enfler, figur., Enorgueillir, donner de la vanité. *Être enflé d'orgueil.* || Fig., *Enfler le cœur, le courage,* Augmenter le courage. On dit de même, *Enfler les espérances de quelqu'un,* Lui donner de nouveaux motifs d'espérer. || Fig., *Enfler son style,* Écrire d'un style ampoulé. || Fig., *Enfler la dépense,* Porter les objets qu'on a achetés à un prix plus élevé que le prix d'achat, afin de gagner sur la dépense. || Enfler, s'emploie avec le pron. pers., au propre et au figuré. *Ses jambes commencent à s'enfler.* || Il s'emploie neutralement, surtout au propre. *Les venins font enfler le corps.* || Enflé, ée. participe. || *Être enflé,* se dit quelquefois absolument d'un hydropique. || Fam., *Être enflé comme un ballon,* Être fort enflé; ou, fig., Avoir un orgueil excessif.

ENFLURE. s. f. Gonflement, grosseur, bouffissure qui survient extraordinairement en quelque partie du corps. *Une enflure générale.* || Fig., *L'enflure du style,* Le vice d'un style enflé. || Fig., *L'enflure du cœur,* L'orgueil et la vanité.

ENFONCEMENT. s. m. (lat. *in*, dans, *fundus*, fond.) Action d'enfoncer, de rompre, de briser. || La partie d'une façade qui forme un arrière-corps. *Ils se cachèrent dans un enfoncement.* || Ce qu'il y a de plus enfoncé, ou de plus éloigné, de plus reculé. *Dans l'enfoncement de la scène, du tableau.* || En peint., *Il y a beaucoup d'enfoncement dans ce tableau,* L'effet de la perspective des fonds y est bien rendu.

ENFONCER. v. a. Mettre au fond, pousser vers le fond, faire pénétrer bien avant. *Enfoncer des pieux. Enfoncer un poignard dans le sein.* || *Enfoncer son chapeau,* Faire que la tête entre plus avant dans le chapeau. || *Enfoncer son chapeau,* Prendre une attitude de fanfaron; ou Prendre une résolution courageuse, hardie, dans quelque circonstance difficile, périlleuse. || Enfoncer, Rompre, briser, en poussant, en pesant, etc. *Enfoncer une porte, une côte.* || Fig. et fam., *Enfoncer une porte ouverte,* Faire un effort pour vaincre un obstacle qui n'existe pas. || *Enfoncer un bataillon, enfoncer les rangs, etc.,* Les percer, les rompre, les renverser, en y pénétrant. || Enfoncer, avec le pronom pers., Aller au fond, ou S'affaisser. *S'enfoncer dans la boue.* || Particulièrement, Pénétrer bien avant vers le fond, vers l'extrémité. *S'enfoncer dans une caverne, dans le lit.* || Fig., Se donner tout entier à quelque chose. *Cet homme s'enfonce dans l'étude.* || Enfoncer, neutral., Aller au fond. *La nacelle enfonça dans l'eau.* || Enfoncé, ée. participe. || *Avoir les yeux enfoncés dans la tête,* Avoir les yeux creux. || *Un lieu enfoncé, une partie enfoncée,* Un lieu, une partie qui n'est pas au niveau du reste, qui forme cavité; ou Un endroit profond. || Fig. et fam., *Avoir l'esprit enfoncé dans la matière,* Être épais et stupide. || Fig., *Être enfoncé dans ses méditations,* Être profondément occupé.

ENFONCEUR. s. m. Celui qui enfonce. Il n'est guère usité que dans cette locution proverbiale et figurée, *Un enfonceur de portes ouvertes,* Un fanfaron, un homme qui se vante d'avoir surmonté des obstacles qui n'existaient pas.

ENFONÇURE. s. f. Creux, cavité. || Enfonçure, L'assemblage des pièces qui forment le fond d'une futaille, d'un tonneau, etc. || L'assemblage des ais que l'on met à un bois de lit pour soutenir la paillasse, les matelas.

ENFORCIR. v. a. (lat. —, *fortificare*, fortifier.) Rendre plus fort. Il ne se dit guère en parlant Des personnes. || Avec le pron. pers., Devenir plus fort. *Il s'enforcira.* || Neutr., dans le même sens. *Ce cheval enforcit tous les jours.* || Enforci, ie. participe.

ENFOUIR. v. a. (lat. *infodere*, enfouir.) Cacher en terre. || *Enfouir du fumier, des plantes, des arbres,* Les mettre en terre, les couvrir de terre. || Enfouir, par extens., Cacher, placer une chose dans un lieu, parmi d'autres choses où il n'est pas facile de les découvrir. || Il s'emploie fig., surtout dans cette phrase, *Il ne faut pas enfouir son talent,* Il ne faut pas laisser inutile le talent dont on est doué. || Avec le pronom pers., fig., *Il est allé s'enfouir dans une province reculée,* Il est allé vivre au fond d'une province reculée. Ordinairement fam. || Enfoui, ie. participe.

ENFOUISSEMENT. s. m. Action d'enfouir, de cacher en terre.

ENFOURCHER. v. a. (lat. *in*, en, *furca*, fourche.) Monter à cheval jambe deçà, jambe delà. || ENFOURCHÉ, ÉE. participe.

ENFOURNER. v. a. (lat. —, *furnus*, four.) Mettre dans le four. || Fig. et fam., *Bien enfourner, mal enfourner*, Bien commencer une affaire, ou La commencer mal. || ENFOURNER, s'emploie avec le pron. pers., dans certaines phrases figurées et familières : *Il s'est mal enfourné*, Il s'est engagé dans un lieu d'où il aura de la peine à sortir. *Il s est enfourné dans une mauvaise affaire.* || ENFOURNÉ, ÉE. participe.

ENFREINDRE. v. a. (lat. *infringere*, enfreindre.) Transgresser, violer, rompre, contrevenir à. Il n'est d'usage qu'en parlant De traité, de loi, de privilége, d'ordonnance, de règle, et autres choses semblables. *Enfreindre un traité, des ordres.* || ENFREINT, EINTE. participe.

ENFROQUER. v. a. Faire quelqu'un moine. Il ne se dit qu'en plaisantant et par mépris. *Il n'est bon à rien, il faut l'enfroquer.* || Avec le pron. pers. *Le désespoir le saisit, il s'enfroqua.* || ENFROQUÉ, ÉE. participe.

ENFUIR (S'). v. pron. (lat. *in*, en, *fugere*, fuir.) Fuir de quelque lieu. *S'enfuir de la prison.* || Il se dit fig. D'une liqueur qui sort, qui s'écoule d'un pot, d'un vase. *Votre vin s'enfuit.* || Il se dit Du vase même d'où la liqueur sort. *Le tonneau s'enfuit.* || ENFUIR (S') se dit fig. De certaines choses qui passent, disparaissent, se dissipent, etc. *Le temps s'enfuit.* || ENFUI, IE. part.

ENFUMER. v. a. (lat. *infumare*, enfumer.) Noircir par la fumée. || Incommoder par la fumée. *La vapeur du tabac a enfumé ce corps de garde.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans l'un et dans l'autre sens. || *Enfumer des renards, des blaireaux*, Les obliger par la fumée à sortir de leurs terriers. On dit de même, *Enfumer des mouches à miel.* || ENFUMÉ, ÉE. participe. || En peinture, *Un tableau enfumé*, Un tableau noirci par la fumée ou par le temps.

ENGAGEANT, ANTE. adj. (lat. *in*, dans, *vas*, gage.) Insinuant, attirant.

ENGAGEANTES. s. f. pl. Ancienne parure de femme : sorte de manches de toile ou de dentelle qui pendaient au bout du bras.

ENGAGEMENT. s. m. Action d'engager quelque chose, ou Le résultat de cette action. *Engagement de meubles, de sa foi.* || En jurispr., *Engagement d'immeubles*, Acte par lequel on cède à quelqu'un la jouissance d'un bien-fonds pour un temps. Voyez ANTICHRÈSE et RÉMÉRÉ. || ENGAGEMENT, se dit aussi pour Promesse, obligation. *Engagement formel. Contracter un engagement. Manquer à ses engagements.* || *Engagement de cœur*, Liaison d'amour, de galanterie. || ENGAGEMENT, dans un sens particulier, L'enrôlement volontaire d'un soldat; et même L'argent qu'il reçoit en s'enrôlant. || Il se dit également, quelquefois, en parlant De ceux qui s'engagent à servir quelqu'un pour un certain temps. || ENGAGEMENT, Combat, et surtout combat qui a lieu entre des corps détachés. *Il y a eu quelques engagements partiels.*

ENGAGER. v. a. Mettre en gage, donner en gage. *Engager ses meubles.* || Donner pour assurance. *Engager son bien.* || Fig., *Engager sa foi, son honneur*, Donner sa foi, promettre sur son honneur. || Fig., *Engager son cœur*, Donner son cœur, aimer. || ENGAGER, Déterminer par la persuasion, sans aucune violence, à faire quelque chose. *Il m'a engagé à cela par ses bons procédés.* || Inciter, exhorter à. *On l'engageait à continuer, mais il n'en a rien fait.* || Il peut avoir un nom de chose pour sujet. *Le beau temps engage à la promenade.* || Induire ou astreindre à. *Cette charge engage à beaucoup de dépense.* || Lier par quelque obligation. *Cela n'engage à rien.* || *Engager un soldat*, L'enrôler. Dans un sens analogue, *Engager des matelots pour former l'équipage d'un navire.* || *Engager dans un parti*, Y faire entrer. *Engager dans une mauvaise affaire*, Y entraîner. || *Engager une chose dans une chose*, Faire qu'une chose soit prise, embarrassée, empêtrée dans une autre. *Engager un bateau dans le sable.* || *Engager le combat*, Le provoquer, commencer l'attaque. *Cette escarmouche a engagé le combat.* Elle en a été l'occasion. || *Engager le combat, un combat*, Mettre l'ennemi dans la nécessité de combattre. || Figur., *Engager le combat*, Provoquer ou commencer une querelle, une dispute. On dit de même, *Engager une discussion. Engager la partie. Etc.* || En t. d'escrime, *Engager le fer*, Saisir avec le fort de son épée le faible de celle de l'adversaire, en sorte qu'il ne peut plus détourner le fer. Quelquefois il signifie seulement, Toucher le fer de son ennemi. *Engagez de quarte, et tirez de tierce.* || ENGAGER, avec le pron. pers., S'obliger, promettre. *Je m'engage à vous servir dans cette affaire.* On dit de même quelquefois, *S'engager dans les liens du mariage*, Se marier. || *S'engager dans les ordres*, Recevoir les ordres sacrés. || Particulièrement, S'enrôler. *Il s'est engagé dans tel régiment.* || S'obliger à servir quelqu'un pour un certain temps. *Il s'est engagé pour trois ans, moyennant telle somme.* || Accumuler ses dettes. *Il est endetté, et il s'engage tous les jours de plus en plus.* || ENGAGER, avec le pron. pers., S'embarrasser, s'empêtrer. *Cette perdrix s'est engagée dans les filets.* || Fig., S'embarrasser, entrer dans une affaire, dans une entreprise plus avant qu'il ne faudrait. *Vous vous engagez dans une étrange affaire.* || *S'engager dans un bois, dans un défilé, etc.*, Y entrer fort avant, ou trop avant. || ENGAGER, avec le pron. pers., lorsqu'il s'agit De combat, de débat, de querelle, etc., Commencer, naître, s'élever. *Le combat ne tarda pas à s'engager.* || ENGAGÉ, ÉE. participe. || *Domaine engagé*, Domaine que le souverain concède avec la faculté d'y rentrer en remboursant le prix. || ENGAGÉ, s'emploie subst., au masc., surtout en parlant D'un soldat.

ENGAGISTE. s. m. Celui qui jouit d'un domaine par engagement. Il ne se dit guère qu'en parlant Des domaines du roi.

ENGAINER. v. a. (lat. *in*, dans, *vagina*, gaine.) Mettre dans une gaine. || ENGAINÉ, ÉE. participe.

ENGEANCE. s. f. (lat. —, *gens*, race.) Race. Il se dit proprement en parlant De quelques animaux domestiques, et particulièrement de certaines espèces de volatiles. || Il ne se dit plus guère qu'en parlant Des personnes, et par injure, par mépris. *Maudite, mauvaise engeance.* Fig., *Engeance de vipères.*

ENGELURE. s. f. (lat. —, *gelu*, gelée.) Enflure aux pieds ou aux mains causée par le froid, et accompagnée d'inflammation, quelquefois même de crevasses.

ENGENDRER. v. a. (lat. *ingenerare*, engendrer.) Produire son semblable. Il se dit De l'homme et des animaux; mais on ne l'applique guère qu'aux mâles. Les théologiens disent, en parlant Des personnes divines, *Le Père engendre le Fils de toute éternité.* || Par extens., Produire, faire naître quelque chose, de quelque manière que ce soit. *Le mauvais air engendre des maladies.* || Figur., Être la cause, l'occasion de

quelque chose; et alors il ne se prend guère qu'en mauvaise part. *La diversité d'intérêts engendre les inimitiés. L'oisiveté engendre le vice.* Prov., *La familiarité engendre le mépris.* ‖ Prov. et fig., *Il n'engendre point la mélancolie,* se dit D'un homme qui vit sans souci, qui est extrêmement gai. ‖ Engendrer, avec le pron. pers. *Les vers qui s'engendrent dans les cadavres. Les procès s'engendrent aisément dans les familles.* ‖ Engendré, ée. participe.

ENGEOLER. v. a. *Voyez* Enjôler.

ENGEOLEUR, EUSE. s. *Voyez* Enjôleur.

ENGER. v. a. (lat. *ingerere,* charger.) Embarrasser, charger. Vieux et fam. ‖ Engé, ée. participe.

ENGERBER. v. a. Mettre en gerbe. ‖ Par extens., Entasser des choses les unes sur les autres. ‖ Engerbé, ée. participe.

ENGIN. s. m. (lat. *ingenium,* esprit.) Adresse, industrie, expédient. Il n'est plus usité, en ce sens, que dans le vieux proverbe, *Mieux vaut engin que force.* ‖ *Engins de guerre,* Machines dont on se servait à la guerre, avant l'usage des canons.

ENGLOBER. v. a. (lat. *in,* en, *globus,* globe.) Réunir plusieurs choses pour en former un tout. ‖ Comprendre, réunir dans. Ce sens est fam. ‖ Englobé, ée. participe.

ENGLOUTIR. v. a. (lat. *in,* en, *glutire,* avaler.) Avaler gloutonnement. ‖ Figur., Absorber, faire disparaître dans un gouffre, dans un abîme, etc. *La mer a englouti bien des vaisseaux.* Dans ce sens avec le pron. pers. *La ville s'est engloutie.* ‖ Il se prend fig., dans le sens qui précède. *Tous ces petits États furent engloutis par cet empire formidable.* ‖ Particulièrement, Consumer, dissiper des biens, des richesses. *Il a englouti en peu de temps toute cette riche succession.* ‖ Englouti, ie. participe.

ENGLUER. v. a. (lat. *in,* sur, *glutinare,* coller.) Frotter, enduire, couvrir de glu. ‖ Il s'emploie avec le pron. pers. complément direct ou indirect, et se dit surtout D'un oiseau qui se prend à la glu. *Voilà un oiseau qui vient de s'engluer.* ‖ Englué, ée. participe.

ENGONCER. v. a. Il se dit D'un habit ou d'une manière de s'habiller qui donne un air gauche et contraint, de sorte que le cou paraisse enfoncé dans les épaules. ‖ Engoncé, ée. participe.

ENGORGEMENT. s. m. (lat. *ingurgitare,* engorger.) Embarras formé dans un tuyau, dans un canal. ‖ En médec., L'embarras qui se forme dans les vaisseaux de quelque partie du corps, et qui y cause une augmentation de volume. *La saignée remédie à l'engorgement des vaisseaux.*

ENGORGER. v. a. Obstruer, boucher un canal, un tuyau. ‖ Il se dit, en médec., De ce qui cause de l'embarras dans les vaisseaux de quelque partie du corps, et une augmentation de volume. ‖ Avec le pron. pers. *Ce tuyau s'engorge.* ‖ *Ce havre, ce chenal s'engorge,* Il se comble de sable, de galets. ‖ Engorgé, ée. participe. ‖ Il se dit aussi D'un cheval dont les jambes sont gonflées par le sang et les humeurs, qui ne circulent pas. ‖ *Les moulins sont engorgés,* L'eau est si haute, qu'elle empêche les moulins de tourner.

ENGOUEMENT. s. m. (On prononce *Engoûment.*) Empêchement causé par quelque chose qui engoue. ‖ Plus ordinairement au figuré, Admiration exagérée, entêtement, prévention excessive en faveur de quelque chose. *Son engouement pour cet ouvrage est inconcevable.*

ENGOUER. v. a. Embarrasser, empêcher le passage du gosier. ‖ Plus ordinairement avec le pron. pers. *A force de crier, il s'engoua.* ‖ Fig., *S'engouer, être engoué d'une personne, d'une chose,* Se passionner, s'enthousiasmer pour une personne, pour une chose, en être entêté. ‖ Engoué, ée. participe.

ENGOUFFRER (S'). v. pron. (lat. *ingurgitare,* engouffrer.) Il se dit Des rivières ou des ravines d'eau, lorsqu'elles tombent et se perdent dans quelque ouverture de la terre, dans un gouffre. ‖ Il se dit aussi Des tourbillons de vent, lorsqu'ils entrent avec violence dans quelque lieu étroit, resserré. *Le vent s'engouffrait dans la cheminée.* ‖ Engouffré, ée. participe.

ENGOULER. v. a. (lat. *in,* dans, *gula,* gueule.) Prendre tout d'un coup avec la gueule. Popul. ‖ Engoulé, ée. participe. ‖ En t. de blason, il se dit Des pièces dont les extrémités entrent dans des gueules d'animaux.

ENGOURDIR. v. a. (lat. —. *gurdus,* étourdi.) Rendre comme perclus, endormir une partie du corps, en sorte qu'elle soit presque sans mouvement et sans sentiment. *Le froid engourdit les mains.* Absol. *Le sommeil engourdit.* ‖ Fig., dans le même sens. *L'oisiveté engourdit l'esprit.* ‖ Avec le pron. pers. *Les mains s'engourdissent par le froid.* ‖ Engourdi, ie. participe. ‖ Fig., *Un esprit engourdi,* Un esprit pesant, lourd. *Une âme engourdie,* Une âme froide, insensible.

ENGOURDISSEMENT. s. m. État de quelque partie du corps qui est engourdie. *Un engourdissement général.* ‖ Fig. *Il est dans un étrange engourdissement d'esprit.*

ENGRAIS. s. m. (lat. —, *crassus,* gras.) Il se dit Des herbages où l'on met engraisser certains animaux domestiques qui servent à la nourriture de l'homme. ‖ La pâture qu'on donne à des volailles pour les engraisser. ‖ Engrais, se dit aussi Des fumiers et autres matières avec lesquelles on amende les terres. *Il a emporté tous les engrais de cette ferme.*

ENGRAISSEMENT. s. m. Action d'engraisser, de rendre gras. ‖ L'état de celui qui engraisse, qui devient gras.

ENGRAISSER. v. a. Faire devenir gras. ‖ Prov., *L'œil du maître engraisse le cheval,* Quand le maître va voir souvent ses chevaux, les valets en prennent plus de soin. Fig., Quand on surveille soi-même ses affaires, elles en vont mieux. ‖ Engraisser, en parlant Des terres, Amender, fertiliser, améliorer. *Engraisser des terres avec du fumier.* ‖ Engraisser, avec le pron. pers., Devenir gras, prendre de l'embonpoint. *Avec le temps, ce cheval s'engraissera.* ‖ Fig. et fam., *S'engraisser dans une affaire,* Y faire un gain considérable, un grand profit. Figur., dans le style soutenu : *S'engraisser des misères publiques. S'engraisser du sang de la veuve et de l'orphelin. Etc.* ‖ Engraisser, s'emploie comme neutre, dans le sens de S'engraisser, devenir gras. *Cette personne a beaucoup engraissé depuis un an.* ‖ Prov., *Il engraisse de mal avoir,* se dit D'un homme qui se porte bien, quoiqu'il soit accablé de travail, ou de misère, ou de malheurs. ‖ Engraissé, ée. participe.

ENGRANGER. v. a. (lat. *in granario,* dans le grenier.) Serrer des grains dans la grange. ‖ Engrangé, ée. participe.

ENGRAVEMENT. s. m. (lat. *ingravare,* affaisser.) État d'un bateau, d'un petit bâtiment, d'un train de bois engravé.

ENGRAVER. v. a. Engager un petit bâtiment de mer ou de rivière, un train de bois, dans le sable, dans un bas-fond, de sorte qu'il ne flotte plus. ‖ Avec le pron. pers. *Notre bateau s'est engravé.* ‖ Neutr. *La*

chaloupe engrava. || ENGRAVER, t. de marine, Enfoncer un objet quelconque dans le lest qui est à fond de cale, de manière qu'il y soit caché en tout ou en partie. || ENGRAVÉ, ÉE. participe.

ENGRÊLÉ, ÉE. adj. (lat. *in*, dans, *gracilis*, délié.) t. de blason. Il se dit De certaines pièces honorables de l'écu, qui sont dentelées tout autour.

ENGRÊLURE. s. f. Sorte de petit point très-étroit que l'on met à une dentelle. || Il se dit, en t. de blason, d'Une bordure engrêlée, qui n'a de largeur que le quart de la bordure ordinaire.

ENGRENAGE. s. m. (lat. —*granum*, grain.) t. de mécanique. Disposition de plusieurs roues qui engrènent les unes dans les autres.

ENGRENER. v. a. Commencer à mettre son blé dans la trémie du moulin pour moudre. || Absol. *Puisqu'il a engrené, c'est à lui à moudre.* || Fig. et fam., *Bien engrener, mal engrener*, Bien commencer, mal commencer une affaire. || ENGRENER, Faire prendre de l'embonpoint à des chevaux en les nourrissant de bon grain. || ENGRENÉ, ÉE. participe.

ENGRENER. verbe qui s'emploie neutr., ou avec le pron. pers. Il se dit, en mécanique, D'une roue dont les dents entrent dans celles d'une autre roue, ou dans les ailes d'un pignon, en sorte que l'une des deux pièces ne peut se mouvoir sans faire tourner l'autre. || T. de marine, *Engrener une pompe*, Jeter de l'eau dans une pompe, avant de commencer à la faire jouer. Dans cette phrase, *Engrener* est actif. || ENGRENÉ, ÉE. participe.

ENGRENURE. s. f. t. de mécanique. Position respective de deux roues dont l'une engrène dans l'autre.

ENGRI. s. m. t. d'hist. nat. Espèce de léopard qui se trouve au Congo.

ENGROSSER. v. a. (lat. —, allem. *gross*, grand.) Rendre une femme enceinte. Très-fam. || ENGROSSÉ, ÉE. participe.

ENGRUMELER (S'). v. pron. (lat. —, *grumus*, grumeau.) Se mettre en grumeaux. *Cela fait engrumeler le sang.* Dans cette phrase, il y a ellipse du pron. pers. || ENGRUMELÉ, ÉE. participe.

ENHARDIR. v. a. (lat. *inardere*, s'enflammer.) (L'H est aspirée, et la première syllabe se prononce AN.) Rendre hardi, encourager. *Ce bon succès l'avait enhardi.* || Avec le pron. pers. *Il s'est enhardi à parler en public.* || ENHARDI, IE. participe.

ENHARMONIQUE. adj. des 2 genres. (grec *en*, en, *harmonicos*, harmonique.) t. de musique. Qui procède par intervalles moindres que le semi-ton.

ENHARNACHER. v. a. (lat. *in*, en, ital. *arnese*, harnais.) (L'H est aspirée.) Synonyme de *Harnacher*. Mettre les harnais à un cheval. || ENHARNACHÉ, ÉE. participe. || Fig. et par plaisanterie, *Vous voilà plaisamment enharnaché*, se dit À un homme vêtu d'une manière extraordinaire.

ENHERBER. v. a. (lat. —*herba*, herbe.) Mettre en herbe. Peu usité. || ENHERBÉ, ÉE. participe.

ÉNIGMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *ainigma*, énigme.) Qui renferme une énigme, ou qui tient de l'énigme.

ÉNIGMATIQUEMENT. adv. D'une manière énigmatique.

ÉNIGME. s. f. Description d'une chose par des qualités qui lui conviennent, mais qui sont indiquées d'une manière assez ambiguë pour la déguiser et la rendre plus ou moins difficile à deviner. || Autrefois, Certains tableaux qu'on exposait dans les collèges, pour exercer l'esprit des écoliers à deviner le sens caché sous les figures. || Fig., Discours ou toute autre chose qu'il est difficile de comprendre, d'expliquer. *Vous parlez par énigmes. Sa conduite est une énigme.* || *Voilà le mot de l'énigme*, Voilà l'explication de la chose que l'on ne comprenait pas.

ENIVRANT, ANTE. adj. (lat. *inebriare*, enivrer.) (Ce mot et les suivants se prononcent comme s'il y avait deux N, la première nasale, la seconde articulée.) Qui enivre. || Fig. *Louanges enivrantes.*

ENIVREMENT. s. m. État d'une personne ivre. N'est guère d'usage qu'au fig. *L'enivrement de l'amour.*

ENIVRER. v. a. Rendre ivre. On le dit proprement Des boissons. *Il l'a enivré.* || Il se dit, par extens., De certaines autres choses qui causent un étourdissement, un trouble de la raison, semblable à celui qu'on éprouve dans l'ivresse. *La fumée du tabac enivre.* || Fig., dans un sens analogue. *Les louanges dont ils l'enivrent.* || Il s'emploie avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig. *Cet homme s'enivre tous les jours. S'enivrer d'espérance.* || Prov. et fig., *S'enivrer de son vin*, S'entêter de ses propres idées. || ENIVRÉ, ÉE. participe.

ENJAMBÉE. s. f. (lat. *in*, en, ital. *gamba*, jambe.) L'action, le pas qu'on fait pour enjamber; ou L'espace qu'on enjambe, qu'on peut enjamber.

ENJAMBEMENT. s. m. t. de versification. Il se dit Lorsque le sens commence dans un vers et finit dans une partie du vers suivant.

ENJAMBER. v. n. Étendre la jambe plus qu'à l'ordinaire, pour passer par-dessus quelque chose ou au delà. || Faire de grands pas en marchant. *Voyez comme il enjambe!* || Actif. *Enjamber le ruisseau, etc.* || ENJAMBER, neutre, se dit figur. D'une chose qui avance, qui se prolonge sur une autre. *Cette poutre enjambe sur le mur du voisin.* || En versification, on dit qu'*Un vers enjambe sur le vers suivant*, lorsque le sens d'un vers n'est achevé qu'au commencement ou au milieu du vers suivant. || ENJAMBER, Usurper, empiéter. *Il a beaucoup enjambé sur moi, sur la commune.* || ENJAMBÉ, ÉE. participe. || Fam., *Être haut enjambé*, se dit D'une personne qui a les jambes extraordinairement longues.

ENJAVELER. v. a. t. d'agricult. (*J'enjavelle. J'enjavelai. J'enjavellerai.*) Mettre en javelle des blés, des avoines, ou d'autres grains. *Voyez* JAVELLE. || ENJAVELÉ, ÉE. participe.

ENJEU. s. m. (lat. *in joco*, en jeu.) Ce que l'on met au jeu en commençant à jouer, pour être pris par celui qui gagnera. *Voilà mon enjeu.* || Fig. et fam., *Retirer son enjeu*, Se retirer d'une entreprise, d'une affaire où l'on courait quelques risques.

ENJOINDRE. v. a. (lat. *injungere*, enjoindre.) Ordonner, commander expressément. *Enjoindre expressément quelque chose.* || ENJOINT, OINTE. participe.

ENJÔLER. v. a. Surprendre, attirer, engager par des paroles flatteuses, tromper. Fam. || ENJÔLÉ, ÉE. participe.

ENJÔLEUR, EUSE. s. Celui, celle qui surprend, et qui attire par des manières et des paroles flatteuses. Fam.

ENJOLIVEMENT. s. m. Ornement, ajustement qui rend une chose plus jolie, qui l'embellit.

ENJOLIVER. v. a. Rendre joli, rendre plus joli. Il ne se dit point en parlant Des personnes. || ENJOLIVÉ, ÉE. participe.

ENJOLIVEUR. s. m. Celui qui aime à enjoliver, qui a la manie des enjolivements. Fam.

ENJOLIVURE. s. f. Il se dit Des enjolivements qu'on fait à de certains petits ouvrages de peu de valeur.

ENJOUÉ, ÉE. adj. (lat. *in*, en, *jocus*, jeu.) Qui a de l'enjouement. *Il a l'humeur enjouée.* || Il s'applique souvent À la conversation, au style, aux ouvrages d'esprit. *Sa conversation est toujours enjouée.*

ENJOUEMENT. s. m. (On prononce *Enjoûment.*) Gaieté douce, badinage léger. *Cette personne a beaucoup d'enjouement.*

ENKYSTÉ, ÉE. adj. (grec *en*, en, *kystis*, vessie.) t. de médec. Il se dit D'une matière, d'une tumeur, d'un corps étranger qui se trouve enfermé dans une membrane particulière qu'on appelle *Kyste.* Voyez Kyste.

ENLACEMENT. s. m. (lat. *illaqueare*, enlacer.) Action d'enlacer, ou Le résultat de cette action.

ENLACER. v. a. Mêler, passer des cordons, des lacets l'un dans l'autre. || Il se dit souvent, par extens., en parlant De certaines autres choses longues et flexibles. *Elles enlaçaient leurs bras en dansant.* || *Enlacer des papiers,* Les attacher ensemble avec un même lacet. || Enlacer, Serrer, étreindre. *Enlacer quelqu'un dans ses bras.* || Il s'emploie avec le pron. pers., surtout dans la seconde acception. *Deux serpents qui s'enlacent.* || Enlacé, ée. participe.

ENLAIDIR. v. a. Rendre laid. || Neutr., Devenir laid. *Cette femme enlaidit tous les jours.* || Enlaidi, ie. participe.

ENLAIDISSEMENT. s. m. Action d'enlaidir, ou Le résultat de cette action.

ENLÈVEMENT. s. m. (lat. *in*, en, *levare*, lever.) Action d'enlever, d'emporter quelque chose d'un lieu. || Plus ordinairement, Rapt, ravissement; action par laquelle une personne est enlevée malgré elle, ou par laquelle une chose est enlevée malgré celui à qui elle appartient, ou malgré celui qui la désire.

ENLEVER. v. a. (*J'enlève. J'enlèverai.*) Lever en haut. *On enlève les plus grosses pierres avec une grue.* Avec le pron. pers. *Le ballon s'enleva dans les airs.* || Particulièrement, Lever en haut avec rapidité, avec violence. *Il vint un tourbillon qui l'enleva.* || Enlever, Ravir, emmener, emporter par force. *Il aimait cette fille, il l'a enlevée. Les huissiers lui ont enlevé tous ses meubles.* || Simplement, Emporter, retirer, ôter quelque chose d'un endroit. *Enlevez cela de dessus la table.* || *Enlever un corps,* Prendre un corps mort pour le porter en terre, ou pour le déposer momentanément dans quelque église, etc. *Les prêtres ont enlevé le corps.* Cela se dit aussi Des gens de justice qui se saisissent du cadavre d'un homme tué, noyé, etc. *La justice enleva le corps.* || *Enlever des marchandises,* Se hâter de les acheter, de s'en fournir, de sorte que les autres marchands n'en trouvent plus que difficilement. *Ce maître d'hôtel a enlevé le plus beau poisson de la halle.* On dit, dans un sens un peu différent, qu'*Une marchandise est bientôt enlevée,* ou *s'enlève en moins de rien, etc.,* pour dire que Le débit en est prompt, et qu'elle ne reste que fort peu de temps chez le marchand. || Fig., *Enlever quelqu'un,* se dit De ce qui fait mourir quelqu'un promptement, prématurément, d'une manière inattendue. *La mort a enlevé ce jeune homme à la fleur de l'âge.* || T. de guerre, *Enlever un poste, une place, une province, etc.,* Ôter un poste, une place, une province, etc., à l'ennemi, et s'en rendre maître en peu de temps. *Le poste fut enlevé après une vive résistance.* On dit aussi, *Enlever un quartier, enlever un régiment,* Surprendre et forcer des troupes dans leur quartier. || Fig., *Enlever les suffrages,* Exciter l'enthousiasme, obtenir un succès brillant. || T. de chasse, *Enlever la meute,* Entraîner les chiens par le plus court chemin où l'on a vu le cerf et où l'on retrouve la voie. || Enlever, fig., Transporter d'admiration, ravir, charmer. *Cet orateur enlève son auditoire.* || Enlever, Séparer, détacher une chose de celle sur laquelle elle est appliquée, ou à laquelle elle est adhérente. *Enlever la croûte d'un pâté.* Dans ce sens, avec le pron. pers. *L'écorce de cet arbre commence à s'enlever.* || Particulièrement, Ôter, faire disparaître. *Ce savon enlève les taches.* || Enlevé, ée. participe.

ENLEVURE. s. f. Petite vessie ou bube qui vient sur la peau. Vieux : on dit, *Élevure.*

ENLIER. v. a. (lat. *illigare*, lier.) t. de maçonnerie. Joindre et engager des pierres ensemble, en élevant un mur. || Enlié, ée. participe.

ENLIGNER. v. a. (lat. *in lineâ*, en ligne.) t. d'archit., de charpent., etc. Placer plusieurs corps contigus sur une même ligne. || Enligné, ée. participe.

ENLUMINER. v. a. (lat. *illuminare*, éclairer.) Colorier une estampe, etc., y mettre les couleurs convenables. || Par extens , *S'enluminer le visage,* ou simplement, *S'enluminer,* Se mettre du rouge. Cela ne se dit guère que Des femmes, et par dénigrement. *Elle a beau s'enluminer, elle n'en paraît pas plus jeune.* || Fig., *Enluminer son style,* Y répandre des ornements qui ont de l'éclat, mais qui sont peu naturels, qui sont recherchés. || Enluminer, fig. et fam., Rendre rouge et enflammé; et, en ce sens, il n'est usité qu'en parlant Du teint, du visage. || Prov. et bass., *S'enluminer la trogne, enluminer sa trogne,* Boire avec excès; parce qu'ordinairement les ivrognes ont le visage fort rouge. || Enluminé, ée. participe.

ENLUMINEUR, EUSE. s. Celui, celle qui fait métier d'enluminer des estampes, des cartes de géographie, etc.

ENLUMINURE. s. f. Art d'enluminer, d'appliquer des couleurs sur des estampes, etc. || Il se dit aussi de L'action d'enluminer, et Du résultat de cette action. *Faire l'enluminure d'une estampe.* || Il se dit encore d'Une estampe, d'une gravure enluminée. *Ce n'est qu'une enluminure.* || Il s'emploie fig. et fam., en parlant Du style, et se dit Des ornements qui ont de l'éclat, mais qui sont peu naturels, qui sont recherchés.

ENNÉAGONE. s. m. (grec *ennéa*, neuf, *gônia*, angle.) (Dans ce mot et dans le suivant, les deux N se prononcent.) t. de géom. Figure qui a neuf côtés.

ENNÉANDRIE. s. f. (grec —*andrés*, maris.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont la fleur a neuf étamines.

ENNEMI, IE. s. (lat. *inimicus*, ennemi.) (On prononce *Ènemi.*) Celui, celle qui hait quelqu'un, qui veut du mal à quelqu'un. *Ennemi déclaré. Triompher de ses ennemis. Il faut être bien ennemi de soi-même pour vouloir...* || Prov., *Ami au prêter, ennemi au rendre.* || Dans le style de la chaire, *L'ennemi du genre humain,* ou absol., *L'ennemi,* Le diable, le démon. || Ennemi, se dit très-souvent absol., soit au sing., soit au plur., de Ceux avec lesquels on est en guerre. *Tomber entre les mains des ennemis. Mettre l'ennemi en fuite.* || Prov. et fig., *C'est autant de pris sur l'ennemi,* C'est toujours avoir obtenu quelque avantage, avoir tiré quelque parti d'une mauvaise affaire. || Ennemi, se dit aussi pour marquer Toute sorte d'aversion, d'éloignement qu'on peut avoir pour Des choses mauvaises ou bonnes, justes ou injustes. *Ennemi des procès. Ennemi du repos.* || Fam., *Être ennemi de nature,* S'opposer à ce que la nature demande, ou pour les autres, ou pour soi-même. || Ennemi, se dit encore Des animaux, lorsqu'on veut marquer l'aversion d'une

race pour une autre race. || Il se dit également Des choses entre lesquelles on remarque ou l'on suppose une sorte d'antipathie, d'opposition, soit au physique, soit au moral. *L'orgueil est l'ennemi des vertus.* || Il se dit, particulièrement, De certaines choses qui sont nuisibles à la santé. || Ennemi, s'emploie aussi comme adj., dans plusieurs des sens indiqués. *En pays ennemi.* Poétiq.: *La fortune ennemie. Les destins ennemis. Etc.* || En peint., *Couleurs ennemies*, Couleurs qui, par leur opposition, produisent un effet dur.

ENNOBLIR. v. a. (lat. *in*, en, *nobilitare*, rendre noble.) (La première syllabe est nasale.) Donner de la noblesse, de l'élévation, de la dignité, du lustre. Il s'applique Aux personnes et aux choses. *Ennoblir son style.* Avec le pron. pers. *Dans ces contemplations, l'âme s'épure et s'ennoblit.* || Il ne faut pas confondre *Ennoblir* avec *Anoblir*, qui signifie, Donner, conférer la noblesse. || Ennobli, ie. participe.

ENNUI. s. m. (grec *ania*, ennui.) (La première syllabe est nasale dans ce mot et dans ses dérivés.) Lassitude, langueur, fatigue d'esprit, causée par une chose dépourvue d'intérêt, monotone, déplaisante ou trop prolongée. *Un ennui mortel.* || Particulièrement, Cet abattement de l'esprit qui fait qu'on est las de tout, qu'on ne trouve de plaisir à rien. *Tomber dans un ennui profond.* || *L'ennui de la vie*, Le dégoût de la vie. || Ennui, Inquiétude, chagrin, déplaisir, souci. Dans ce sens, il s'emploie souvent au plur. *Un homme accablé d'ennuis.*

ENNUYANT, ANTE. adj. Qui ennuie. Il ne se dit pas précisément De ce qui cause de l'ennui; il se dit De ce qui chagrine, qui importune ou qui contrarie actuellement.

ENNUYER. v. a. Causer de l'ennui, fatiguer l'esprit par quelque chose d'insignifiant, de monotone, de déplaisant, ou de trop long. *Cela m'ennuie à la mort.* || Il s'emploie impersonn. *Il m'ennuie d'être si longtemps séparé de vous.* || Avec le pron. pers., Éprouver de l'ennui. *S'ennuyer à attendre.* || *S'ennuyer de quelqu'un, de quelque chose*, En éprouver du dégoût, s'en lasser. *S'ennuyer de tout.* || Ennuyé, ée. participe.

ENNUYEUSEMENT. adv. Avec ennui, ou D'une manière ennuyeuse.

ENNUYEUX, EUSE. adj. Qui ennuie, qui est propre à ennuyer, qui ennuie habituellement. || Il se prend quelquefois subst., en parlant Des personnes. *C'est un ennuyeux.*

ÉNONCER. v. a. (lat. *enunciare*, énoncer.) Exprimer ce qu'on a dans la pensée. *La manière dont il énonce ses pensées leur donne de la force.* || T. de procéd., *Énoncer faux*, Avancer quelque chose contre la vérité. || Énoncer, s'emploie plus ordinairement avec le pron. pers., dans le sens de S'exprimer. *S'énoncer avec facilité.* || Énoncé, ée. participe. || Il s'emploie quelquefois substantiv.: *Un simple énoncé*, Une chose avancée sans explication, sans développement; *Un faux énoncé*, Une chose avancée contre la vérité.

ÉNONCIATIF, IVE. adj. t. de logique et de palais. Qui énonce.

ÉNONCIATION. s. f. Action d'énoncer; ou Les termes qu'on emploie pour énoncer quelque chose. *Cet écrit contient l'énonciation des faits.* || Particulièrement, en t. d'ancienne logique, L'action de nier ou d'affirmer. || La manière de s'énoncer, quant à l'expression et quant au ton de la voix. *Avoir l'énonciation facile.*

ENORGUEILLIR. v. a. (grec *en*, en, *orgè*, orgueil.) (Il se prononce comme s'il y avait deux N, la première nasale, la seconde articulée. Quelques-uns prononcent *Énorgueillir.*) Rendre orgueilleux. || Avec le pron. pers. *S'enorgueillir de son savoir.* || Enorgueilli, ie. participe.

ÉNORME. adj. des 2 genres. (lat. *enormis*, énorme.) Démesuré, qui excède de beaucoup la grandeur ou la grosseur accoutumée. || Il se dit fig., tant au sens physique qu'au sens moral, et ordinairement en mauvaise part, De tout ce qui est excessif dans son genre. *Faire des gains énormes.*

ÉNORMÉMENT. adv. Excessivement.

ÉNORMITÉ. s. f. Excès de grandeur ou de grosseur. || Plus ordinairement au fig., surtout en parlant De crimes, de méfaits, Gravité, atrocité. *L'énormité d'un crime, du fait.*

ÉNOUER. v. a. (lat. *enodare*, dénouer.) t. employé dans les manufactures de draps. Éplucher les draps, en ôter les nœuds. || Énoué, ée. participe.

ENQUÉRANT, ANTE. adj. (lat. *inquirere*, s'enquérir.) Qui s'enquiert avec trop de curiosité. Fam. et il a vieilli.

ENQUÉRIR (S'). v. pron. (*Je m'enquiers, tu t'enquiers, il s'enquiert, nous nous enquérons, vous vous enquérez, ils s'enquièrent. Je m'enquérais. Je m'enquis. Je m'enquerrai. Je m'enquerrais. Enquiers-toi, qu'il s'enquière. Que je m'enquière. Que je m'enquisse.*) S'informer, faire des recherches. Il se dit en parlant Des personnes et des choses. *Je me suis enquis de cet homme-là. Il faut s'enquérir de la vérité du fait.* || Enquis, ise. participe. Il ne se dit guère qu'en t. de pratique, dans le sens d'Interrogé, et seulement en parlant De témoins.

ENQUERRE. v. a. Vieux mot, synonyme de S'enquérir, examiner, rechercher, et qui n'est plus guère usité. T. de blason, *Armes à enquerre*, Armes qui ne sont pas selon les règles ordinaires du blason, et qui offrent métal sur métal, ou couleur sur couleur.

ENQUÊTE. s. f. t. de procéd. civile. Recherche, preuve qui se fait en justice par audition de témoins. *Procéder à une enquête.* || *Convertir les informations en enquête*, signifiait autrefois, Civiliser un procès criminel. *Voyez* Information. || *Les chambres des enquêtes*, ou simplement, *Les enquêtes*, se disait, dans les parlements, Des chambres où l'on jugeait les appellations des sentences rendues sur procès par écrit. || Enquête, se dit de Certaines recherches en matière de commerce, d'industrie, de haute administration, faites par ordre de l'autorité. *Nommer une commission d'enquête.*

ENQUÊTER (S'). v. pron. S'enquérir. || *Ne s'enquêter de rien*, Ne se soucier, ne se mettre en peine de rien. || Ce mot est fam. et il a vieilli.

ENQUÊTEUR. adj. m. Il se disait autrefois d'Un juge ou officier commis pour faire des enquêtes.

ENRACINER (S'). v. pron. (lat. *in*, en, *radix*, racine.) Prendre racine. Son plus grand usage est au fig. *Il ne faut pas laisser enraciner les préjugés.* Dans cette phrase, il y a ellipse du pron. || Enraciné, ée. participe.

ENRAGEANT, ANTE. adj. (lat. —*rabies*, rage.) Qui cause beaucoup de peine, un chagrin violent. Fam.

ENRAGER. v. n. Être saisi de la rage. Ce sens est vieux. || Enrager, se dit fig. De celui qui souffre une douleur excessive. *Il enrage des dents.* Ce sens et les suivants sont fam. || Il se dit aussi en parlant D'un besoin vif et pressant, accompagné de douleur: *Il enrage de faim;* ou D'un désir ardent et violent: *Il enrage de jouer.* || Il se dit également en parlant D'un

dépit, d'un déplaisir sensible. *Il enrage de dépit. Il prend patience en enrageant.* || *Être enragé contre quelqu'un*, Être dans une grande colère contre lui. || *Il n'enrage pas pour mentir,* Il est dans l'habitude de mentir. || Enragé, ée. participe. || *Un animal enragé*, Un animal qui a la rage. || Prov. et fig., *Manger de la vache enragée*, Éprouver beaucoup de privations et de fatigues. || Fig. et fam., *Il faut être enragé pour faire cela, pour se conduire ainsi*, se dit D'un homme qui se laisse emporter à faire quelque chose hors de raison. || Fam., *Un mal enragé, une douleur enragée*, Un mal violent, une extrême douleur. On dit dans un sens analogue : *Une faim enragée. Une passion enragée. Etc.* || Enragé, subst., se dit d'Un homme fougueux, impétueux, ou qui s'acharne à quelque chose. *Mais c'est un enragé que cet homme-là!* Cet emploi est fam. || *Se battre comme un enragé, crier comme un enragé, etc.*, Se battre, crier, etc., comme si l'on était animé d'une sorte de rage.

ENRAYER. v. a. (lat. —, *radius*, rayon.) (Il se conjugue comme *Payer.*) Garnir une roue de rais. || Enrayer, Arrêter une roue par les rais, ou au moyen d'un sabot, etc., en sorte qu'elle ne tourne point, et qu'elle ne fasse que glisser. En ce sens, il est plus ordinairement employé sans régime. *Cette descente est trop rapide, il faut enrayer.* || Fig. et fam., comme neutre, S'arrêter. *Vous faites trop de dépense, je vous conseille d'enrayer.* || Enrayer, en agriculture, Tracer le premier sillon dans un champ qu'on veut labourer. || Enrayé, ée. participe.

ENRAYURE. s. f. Ce qui sert à enrayer une roue.

ENRÉGIMENTER. v. a. (lat. —, *regimen*, commandement.) Former un régiment de plusieurs hommes ou de plusieurs compagnies séparées. || Enrégimenté, ée. participe.

ENREGISTREMENT. s. m. (lat. —, *register*, registre.) (Quelques-uns prononcent et écrivent, *Enregîtrement.*) Action d'enregistrer. Particulièrement La transcription ou La simple mention d'un acte, d'un écrit quelconque, dans des registres publics. || *L'enregistrement d'une ordonnance, d'une déclaration du roi, etc.*, se disait autrefois de L'acte par lequel une cour souveraine, après avoir examiné une ordonnance, une déclaration, etc., qui lui était envoyée par le roi, la faisait transcrire sur ses registres. || Enregistrement, Ce qu'on écrit sur un contrat, sur un acte, etc., pour faire foi qu'ils ont été enregistrés. *Lisez l'enregistrement.*

ENREGISTRER. v. a. (Quelques-uns prononcent et écrivent, *Enregîtrer.*) Mettre, écrire quelque chose sur un registre, ou seulement En prendre note. || Particulièrement, Transcrire ou seulement inscrire, mentionner un acte, un écrit dans des registres publics, formalité qui a principalement pour objet d'empêcher les antidates et les faux. *Une saisie réelle est nulle, si elle n'est enregistrée.* || Dans l'ancienne Législation, *Enregistrer une ordonnance, etc.*, En faire l'enregistrement. (*Voyez* Enregistrement.) || Enregistré, ée. participe.

ENRHUMER. v. a. (grec *en*, en, *rheuma*, écoulement.) Causer du rhume. || Avec le pron. pers., *Évitez l'humidité, ou vous vous enrhumerez.* || Enrhumé, ée. participe.

ENRICHIR. v. a. (lat. *in*, en, allem. *reich*, riche.) Rendre riche. || Orner par quelque chose de riche, de précieux. *Enrichir un livre de vignettes, etc.* || Il s'emploie figur., dans l'un et dans l'autre sens. *Enrichir la science de nouvelles découvertes. Enrichir sa mémoire.* || *Enrichir une langue,* La rendre plus abondante, plus riche, par de nouveaux mots, de nouveaux tours, de nouvelles acceptions que l'usage adopte. || *Enrichir un conte, un récit,* Y ajouter plusieurs circonstances inventées, pour l'embellir, pour le rendre plus agréable. || Enrichir, s'emploie avec le pron. pers. *S'enrichir des dépouilles d'autrui.* || Prov., *Qui s'acquitte, s'enrichit.* || Enrichi, ie. participe. || Il se dit substantiv., au propre, en parlant Des personnes. *Ce sot a toute la morgue d'un nouvel enrichi.*

ENRICHISSEMENT. s. m. Action de rendre riche, plus riche. Il ne se dit guère qu'au figuré. || Tant au propre qu'au figuré, Parure, ornement. *L'enrichissement d'un habit.*

ENRÔLEMENT. s. m. (lat. —, allem. *rolle*, rôle.) Action d'enrôler ou de s'enrôler. *Faire des enrôlements.* || L'acte, la feuille où l'enrôlement est écrit. *Signer son enrôlement.*

ENRÔLER. v. a. Mettre, écrire sur le rôle. Il se dit particulièrement en parlant De ceux qu'on engage pour servir dans l'armée de terre ou de mer. *Enrôler des soldats.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans le sens de S'engager, surtout en parlant De ceux qui entrent dans l'armée. *S'enrôler dans l'infanterie.* || Il se dit quelquefois, par extension et familièrement, en parlant De toute espèce d'affiliation. *S'enrôler dans un parti, dans une troupe de comédiens.* || Enrôlé, ée. participe.

ENROUEMENT. s. m. (lat. —, *raucus*, rauque.) (On prononce *Enroûment.*) État, incommodité de celui qui est enroué.

ENROUER. v. a. Rendre la voix rauque, moins nette et moins libre qu'à l'ordinaire. || Avec le pron. pers. *S'enrouer à force de parler.* || Enroué, ée. participe.

ENROUILLER. v. a. (lat. —, *rubigo*, rouille.) Rendre rouillé, engendrer de la rouille sur quelque métal. *L'humidité enrouille le fer.* Il s'emploie avec le pron. pers. *Le fer s'enrouille.* On dit plus ordinairement, *Rouiller* et *Se rouiller.* || Fig. *L'oisiveté enrouille l'esprit.* Fam. || Enrouillé, ée. participe.

ENROULEMENT. s. m. (lat. —, allem. *rollen*, rouler.) Action d'enrouler, de s'enrouler; ou Le résultat de cette action. || Il se dit particulièrement, en termes d'architecture et de jardinage, de Ce qui est tourné en spirale.

ENROULER. v. a. Rouler plusieurs fois une chose autour d'une autre, ou sur elle-même. En t. de fabrique, *Enrouler une pièce d'étoffe sur le cylindre.* || Avec le pron. pers. *Les vrilles de cette plante s'enroulent autour des corps voisins.* || Enroulé, ée. participe.

ENSABLEMENT. s. m. (lat. —, *sabulum*, sable.) Amas de sable formé par un courant d'eau, ou par le vent.

ENSABLER. v. a. Faire échouer sur le sable. Il ne se dit guère qu'en parlant Des fleuves ou des rivières. || Avec le pron. pers. *Le bateau s'est ensablé.* || Ensablé, ée. participe.

ENSACHER. v. a. (grec *en*, en, *saccos*, sac.) Mettre dans un sac. || Ensaché, ée. participe.

ENSAISINEMENT. s. m. (lat. *in*, en, angl. *seise*, saisir.) T. de droit féodal. Action d'ensaisiner, acte par lequel on ensaisinait.

ENSAISINER. v. a. T. de droit féodal. Il se disait Du seigneur censier, lorsque par un acte il reconnaissait un acquéreur pour son nouveau tenancier. || Ensaisiné, ée. participe.

ENSANGLANTER. v. a. (lat. —, *sanguis*, sang.) Tacher de sang, souiller de sang. ‖ Fig., *Ce prince a ensanglanté son règne*, se dit D'un prince qui a été cruel, qui a fait mourir injustement beaucoup de monde. ‖ Fig., *Ensanglanter des jeux, etc.*, Les faire dégénérer en une rixe sanglante. ‖ Fig., *Ensanglanter la scène*, Mettre, dans une pièce de théâtre, un meurtre sous les yeux des spectateurs. ‖ Ensanglanté, ée. participe.

ENSEIGNE. s. f. (lat. *insigne*, marque.) Marque, indice servant à faire reconnaître quelque chose. *Donner de bonnes enseignes, de fausses enseignes.* Dans ce sens, il ne s'emploie guère au singulier, et il vieillit. ‖ *A bonnes enseignes*, À bon titre, à juste titre, ou Avec des garanties, avec des sûretés. ‖ *A telle enseigne que*, Tellement que, la preuve en est que. ‖ Enseigne, Le tableau, la figure ou toute autre indication qu'un marchand, un artisan, etc., met à sa maison, à sa porte, pour faire connaître quelle est sa profession, et pour qu'on trouve facilement sa demeure. ‖ Par dénigrement, *Ce tableau n'est bon qu'à faire une enseigne à bière*, ou simplement, *C'est une enseigne à bière*, se dit D'un tableau très-mal fait. ‖ Prov. et fig., *Nous sommes tous les deux logés à la même enseigne*, J'éprouve le même malheur, la même contrariété que vous. ‖ Prov. et fig., *À bon vin point d'enseigne*, Ce qui est bon n'a pas besoin d'être prôné, vanté. ‖ Enseigne, Drapeau ou signe accoutumé de ralliement. On ne l'emploie guère dans cette acception que lorsqu'il s'agit Des anciennes armées romaines. Il se dit aussi dans certaines phrases figurées, comme, *Combattre sous les enseignes de quelqu'un.* ‖ Enseigne, dans l'ancienne infanterie française, La charge de celui qui portait le drapeau. *Son fils obtint une enseigne.* ‖ Celui qui avait cette charge; dans ce sens, il est masc. ‖ Il s'est dit pareillement de Certains officiers de l'ancienne gendarmerie, des gardes du corps et des mousquetaires. ‖ *Enseigne de vaisseau.* Titre d'un grade inférieur des officiers de la marine : ce grade est immédiatement au-dessous de celui de lieutenant de vaisseau.

ENSEIGNEMENT. s. m. Instruction, précepte. Il se dit surtout en parlant Des choses morales. ‖ L'action ou l'art d'enseigner. *Ce maître a la pratique de l'enseignement.* ‖ Enseignements, au pluriel, se disait autrefois, en termes de pratique, Des pièces qui servent à prouver, à établir un droit, une possession, une qualité, etc. On l'employait ordinairement avec le mot de *Titres. Fournir des titres et enseignements.*

ENSEIGNER. v. a. Instruire. *Enseigner la jeunesse.* ‖ Montrer quelque science, quelque art, etc., en donner des leçons. *Enseigner un art.* On dit de même, *Enseigner à faire quelque chose.* ‖ Indiquer, faire connaître quelque chose que ce soit. *Enseignez-nous le chemin.* ‖ Enseigné, ée. participe.

ENSELLÉ, ÉE. adj. (lat. *in*, en, *sella*, siége.) Il se dit D'un cheval qui a le dos un peu enfoncé, comme le siége d'une selle. ‖ Il se dit, par analogie, D'un navire dont le milieu est bas, et dont les extrémités sont relevées. *Un vaisseau ensellé.*

ENSEMBLE. adv. (lat. *insimul*, ensemble.) L'un avec l'autre, les uns avec les autres. *Mettre ensemble. Il a acheté tout cela ensemble*, À la fois. ‖ Simultanément, en même temps. *Il fut convenu que les deux adversaires tireraient ensemble.* ‖ En t. de peint., *Cette figure est bien ensemble, n'est pas ensemble*, Les différentes parties y sont, n'y sont pas dans leurs justes proportions, dans le rapport convenable. ‖ *Le tout ensemble*, Le tout pris ensemble, en masse, sans égard aux détails. ‖ Ensemble, subst., signifie, Ce qui résulte de l'union de différentes parties. *Tout cela forme un assez bel ensemble.* ‖ Accord, en parlant De plusieurs choses qui concourent à un effet unique. *Ces soldats commencent à mettre de l'ensemble dans leurs mouvements.* ‖ En t. de musique, *Morceau d'ensemble*, Morceau à diverses parties chanté par plusieurs voix.

ENSEMENCEMENT. s. m. (lat. *inseminare*, ensemencer.) Action d'ensemencer, ou Le résultat de cette action.

ENSEMENCER. v. a. Jeter de la semence dans une terre, dans un champ destiné à la recevoir. ‖ Ensemencé, ée. participe.

ENSERRER. v. a. (lat. *in*, en, *serare*, serrer.) Enfermer, enclore. Dans ce sens, il est vieux. ‖ Enserrer, en t. de jardinage, Mettre dans la serre. Enserré, ée. participe.

ENSEVELIR. v. a. (lat. *insepultus*, enseveli.) Envelopper un corps mort dans un drap, dans un linceul. ‖ Il s'emploie souvent au figuré; et alors on le joint quelquefois avec le pron. pers. : *S'ensevelir sous les ruines d'une place*, Se faire tuer en défendant une place jusqu'à la dernière extrémité; *S'ensevelir dans la retraite, dans la solitude*, Se retirer entièrement du monde. ‖ *Être enseveli dans l'oubli*, Être entièrement oublié; *Être enseveli dans une profonde rêverie*, Rêver profondément. *Être enseveli dans le chagrin*, Avoir un chagrin profond. *Être enseveli dans les livres*, Lire sans cesse, étudier sans relâche; *Être enseveli dans la débauche, dans la crapule*, S'y abandonner tout entier; *Être enseveli dans le sommeil*, Dormir profondément. ‖ Enseveli, ie. participe.

ENSEVELISSEMENT. s. m. Action d'ensevelir.

ENSORCELER. v. a. (lat. *in*, en, *sortilegium*, sortilége.) Causer, par de prétendus sortiléges ou maléfices, quelque maladie, quelque trouble extraordinaire de corps ou d'esprit. ‖ Fig., Inspirer à quelqu'un une violente passion, un amour qui va jusqu'à la folie, jusqu'à la fureur. *Cette femme a ensorcelé ce jeune homme.* ‖ Ensorcelé, ée. participe.

ENSORCELEUR, EUSE. s. Celui, celle qui ensorcelle, qui enchante.

ENSORCELLEMENT. s. m. Action d'ensorceler, ou L'effet prétendu de cette action. ‖ Fig. *Dans sa passion pour cette femme, il y a de l'ensorcellement.* Ce sens est fam.

ENSOUFRER. v. a. (lat.—, *sulphur*, soufre.) Enduire de soufre, ou imprégner de la vapeur de soufre, On dit plus ordinairement, *Soufrer.* ‖ Ensoufré, ée. participe.

ENSUITE. adv. (lat. *insequens*, suivant.) Après cela, à la suite de cela. ‖ Quand ce mot est suivi de la particule *de*, il a la qualité de préposition; mais on ne l'emploie guère alors que dans ces deux phrases : *Ensuite de cela. Ensuite de quoi.*

ENSUIVANT. adj. T. de pratique. Suivant. Il n'est guère usité que dans certaines locutions qui marquent postériorité de temps. *Le dimanche ensuivant.* Il est vieux : on dit maintenant, *Suivant.*

ENSUIVRE (S'). v. pron. Suivre, être après. Il ne se dit qu'à la troisième personne tant du singulier que du pluriel. ‖ Dériver, procéder, venir de. *Un grand bien s'ensuivit de tant de maux.* ‖ Il se dit, particulièrement, De toute conséquence qui découle nécessairement d'un principe. ‖ Il est souvent employé

comme impersonnel, dans les deux dernières acceptions. *Il s'ensuit de là que...*

ENTABLEMENT. s. m. (lat. *in*, en, *tabula*, table.) t. d'archit. Le dernier rang de pierres qui est au haut d'un bâtiment, et sur lequel pose la charpente ou la couverture. || Plus spécialement Cette partie de certains édifices qui surmonte ordinairement des colonnes ou des pilastres, et qui comprend l'architrave, la frise et la corniche.

ENTABLER (S'). v. pron. t. de manége. Il se dit D'un cheval dont les hanches devancent les épaules, quand il manie de deux pistes, tant sur les voltes que sur les changements de main. || ENTABLÉ, ÉE. participe.

ENTACHER. v. a. (lat.—, ital. *tacca*, tache.) Infecter, gâter. N'est guère d'usage qu'au participe, si ce n'est lorsqu'on l'emploie figurément, comme dans cette phrase de Barreau, *Cet arrêt l'a entaché en son honneur.* || ENTACHÉ, ÉE. participe. *Une famille entachée de lèpre.* On ne l'emploie guère qu'au sens moral. *Être entaché d'avarice. Un acte entaché de nullité, Etc.*

ENTAILLE. s. f. (lat. —, *tollere*, enlever.) Coupure avec enlèvement de parties, faite dans une pierre, dans une pièce de bois, etc., soit pour y en emboîter une autre, soit pour quelque autre objet. || Il se dit, par extens., Des coupures faites dans les chairs.

ENTAILLER. v. a. Faire une entaille à quelque chose. || ENTAILLÉ, ÉE. participe.

ENTAILLURE. s. f. Entaille. Moins usité que son synonyme.

ENTAME. s. f. (grec *entemnéin*, couper.) Premier morceau qu'on coupe d'un pain. On dit aussi, *Entamure.*

ENTAMER. v. a. Faire une petite incision, une petite déchirure. *Entamer la peau.* || Fig., *Entamer la réputation de quelqu'un, etc.*, Y porter quelque atteinte. || Fig., en t. de guerre, *Entamer un corps de troupes*, Commencer à l'ouvrir, à le rompre. || ENTAMER, Ôter une petite partie d'une chose entière. *Entamer un pain, une pièce de drap.* || Fig., Commencer à s'occuper de quelque chose. *Entamer une matière.* || Fig. et fam., *Entamer quelqu'un*, Empiéter, entreprendre sur ses droits, sur sa charge; ou, dans un autre sens, L'amener à faire quelque chose contre son devoir ou contre sa résolution. *C'est un homme perdu, s'il se laisse entamer.* Il se dit aussi en parlant D'une personne dont on parvient à connaître les vues cachées, les sentiments secrets. *C'est un homme impénétrable, on ne sait par où l'entamer.* Il se dit également en parlant D'une personne sur qui on prend quelque avantage dans une discussion. *C'est un rude argumentateur, qu'il n'est pas facile d'entamer.* || ENTAMÉ, ÉE. participe.

ENTAMURE. s. f. Petite déchirure, petite incision. || Le premier morceau qu'on coupe d'un pain. || *L'entamure d'un pâté, d'un jambon*, L'ouverture d'un pâté, d'un jambon. La partie entamée.

ENTASSEMENT. s. m. (grec *entasséin*, arranger.) Amas de plusieurs choses entassées les unes sur les autres. || Fig. *Un entassement d'idées, de figures, etc.*

ENTASSER. v. a. Mettre en tas, mettre un grand nombre de choses les unes sur les autres. *Entasser du foin, des écus.* || Fig. et fam., *Entasser sou sur sou, écu sur écu*, Épargner sur les plus petites choses pour amasser. || ENTASSER, se dit, par exagération, en parlant De plusieurs personnes extrêmement pressées en quelque endroit. *On les avait entassés les uns sur les autres dans un méchant cabas.* Avec le pron. pers. *Nous nous entassâmes dans une petite barque.* Ce sens et le suivant sont familiers. || Fig., Accumuler, multiplier. *Entasser procès sur procès. Entasser paroles sur paroles*, Parler beaucoup sans rien dire qui mérite d'être dit. || ENTASSÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *Être entassé*, Avoir la taille épaisse et ramassée.

ENTE. s. f. (lat. *insitus*, enté.) t. d'agricult. Greffe; un scion d'arbre, lorsqu'il est greffé sur un autre arbre. || L'arbre même où l'on a fait une ente.

ENTE. s. f. t. de peint. Le morceau de bois qui sert de manche à un pinceau.

ENTENDEMENT. s. m. (lat. *intendere mentem*, tendre l'esprit.) Faculté par laquelle l'âme conçoit. *Les opérations de l'entendement.* || Sens, jugement, bon esprit. *Il n'a point d'entendement.*

ENTENDEUR. s. m. Celui qui entend et qui conçoit bien quelque chose. Il n'est guère usité que dans ces façons de parler proverbiales : *À bon entendeur salut*, Que celui qui entend bien ce que je dis en fasse son profit. *À bon entendeur peu de paroles*, Peu de paroles suffisent pour se faire comprendre d'un homme intelligent.

ENTENDRE. v. a. Ouïr, recevoir l'impression des sons par l'organe de l'ouïe. *J'entends venir quelqu'un. Je l'ai entendu dire. Au milieu du bruit, il ne put parvenir à se faire entendre.* || Fam., *Entendre dur*, Avoir l'oreille dure, être un peu sourd. *Entendre clair*, Entendre distinctement. || *Entendre la messe, le sermon*, Assister à la messe, au sermon. || *Entendre quelqu'un*, L'ouïr, l'entendre discourir, plaider, professer, déclamer, chanter, jouer d'un instrument, etc. *Je n'ai jamais entendu cet orateur.* || Prov. et fig., *Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son*, Pour prononcer dans une affaire, il faut entendre les deux parties. || Prov., *Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre*, se dit au propre en parlant D'un homme qui feint de ne pas ouïr; et, figur., D'un homme qui fait semblant de ne pas comprendre une proposition, une demande à laquelle il ne veut pas répondre. || Prov. et fig., *Il n'entend pas de cette oreille-là*, se dit D'un homme à qui l'on fait une proposition qu'il ne veut pas écouter. || ENTENDRE, Écouter, prêter volontiers l'oreille, prêter attention à. *Entendre des témoins.* || *Entendre à quelque chose*, Y donner son consentement, l'approuver, y acquiescer. *Il ne veut entendre à aucun arrangement. Il n'y veut point entendre.* || Fam., *Ne savoir auquel entendre*, Avoir affaire à plusieurs personnes à la fois, et éprouver quelque embarras à les satisfaire. || ENTENDRE, Comprendre, concevoir. *Cet étranger a beaucoup de peine à se faire entendre. Entendre un auteur. J'entends fort bien ce que vous voulez dire*, ou simplement, *J'entends.* || *Entendre à demi-mot*, Comprendre facilement ce qu'un autre veut dire, sans qu'il se soit entièrement expliqué. || *Entendre finesse, entendre malice à quelque chose*, Donner un sens fin et malin à quelque chose. *Il n'entend malice à rien.* || *Ne pas entendre malice à quelque chose*, Faire ou dire quelque chose sans mauvaise intention. || *Entendre la plaisanterie*, Prendre bien les choses dites en plaisantant, ne point s'en offenser. *Il n'entend pas la plaisanterie.* On dit de même, *Entendre raillerie*, Ne pas s'offenser des railleries dont on est l'objet. (Voyez plus bas *Entendre la raillerie.*) || *Il n'entend pas plaisanterie*, Il est susceptible. On dit de même, *Il n'entend pas raillerie là-dessus*, en parlant D'un homme sensible et épineux sur une certaine chose. || *Il n'entend pas plaisanterie*, et *Il n'entend pas raillerie*,

Il est sévère et il veut qu'on soit exact. || *Entendre raison*, Acquiescer à ce qui est juste et raisonnable. *On n'a jamais pu lui faire entendre raison.* || *Il n'entend pas raison là-dessus*, se dit D'un homme qui, sur quelque point, se montre inflexible, opiniâtre, toujours prêt à se formaliser. || ENTENDRE, Présumer. *J'ai toujours entendu que notre arrangement s'exécuterait ainsi.* || *Donner à entendre, laisser entendre, faire entendre*, Insinuer, dire quelque chose pour donner à connaître ou seulement pour faire croire. *Il m'avait laissé entendre que vous vous refusiez à tout accommodement.* || ENTENDRE, signifie en outre, Exiger. *J'entends que vous restiez avec moi.* || Avoir intention, dessein, avoir en vue. *Quand je dis qu'il écrit bien, j'entends parler de sa prose et non de ses vers.* || *Qu'entendez-vous, qu'entend-il par là?* Que voulez-vous dire, que veut-il dire par là? quelles sont vos prétentions, ses prétentions? On dit de même, *Comment l'entendez-vous? comment l'entend-il? etc.* || *Faites comme vous l'entendrez*, Faites comme il vous plaira, comme vous le jugerez à propos. De même proverb., *Chacun fait comme il l'entend.* || ENTENDRE, Avoir la connaissance et la pratique d'une chose. *Il entend bien son métier.* || *Entendre son intérêt, ses intérêts*, Savoir très-bien comment on doit agir dans son intérêt. || *Entendre la raillerie*, Avoir la facilité, l'art, le talent de bien railler. || *Ne rien entendre à quelque chose*, Y être fort inhabile. *Cet homme n'entend rien aux affaires.* || ENTENDRE, s'emploie souvent avec le pronom personnel. *Le bruit est si grand qu'on ne s'entend pas*, Le bruit empêche ceux qui veulent converser d'entendre mutuellement leurs paroles; dans le sens passif, *Cela s'entend de loin*, On peut ouïr, entendre cela de loin. *Cela s'entend aisément, cela ne s'entend pas*, Cela est facile à comprendre, on ne saurait comprendre cela. Fam., *Cela s'entend, cela s'entend bien*, Cela se suppose ainsi, cela doit être ainsi, il faut bien que cela soit ainsi. || Fam., *Je m'entends bien*, Je sais bien ce que je veux dire. *Il ne s'entend pas lui-même*, Il ne sait pas lui-même ce qu'il veut dire. *Nous commençons à nous entendre*, Nos avis, nos opinions commencent à ne plus différer autant. *Entendons-nous*, Comprenons bien les intentions les uns des autres, ou Écoutons bien ce que chacun de nous dit. (Voyez ci-après un autre sens de cette dernière locution.) || *S'entendre avec quelqu'un*, Se concerter avec lui. *J'ai besoin de m'entendre avec vous là-dessus.* Agir de concert, et plus particulièrement, Avoir avec quelqu'un une intelligence secrète. *S'entendre avec les ennemis.* || Fam., *Entendons-nous*, Soyons bien d'intelligence et de concert entre nous pour réussir dans ce que nous voulons faire. || Prov. *Ils s'entendent comme larrons en foire*, se dit De gens qui sont d'intelligence pour faire quelque chose de blâmable. || *S'entendre avec quelqu'un*, Sympathiser, vivre en bonne intelligence avec lui. || *S'entendre à une chose*, La savoir bien faire, s'y prendre bien. *Il s'entend à faire valoir une terre.* || Prov., *Il s'y entend comme à ramer des choux*, se dit D'un homme qui veut faire une chose à laquelle il n'entend rien. || *S'entendre en musique, en tableaux, etc.*, S'y bien connaître. || ENTENDU, UE. participe. || *C'est entendu*, C'est une chose convenue, arrêtée. || Il est adjectif, et veut dire, Intelligent. *Un homme bien entendu aux affaires.* || Il se dit quelquefois sans l'adverbe *Bien*, et absol. *Il est entendu.* || Substantiv., *Faire l'entendu*, Faire le capable, le suffisant, l'important. *Il fait l'entendu.* || *Bien entendu*, se dit aussi De certaines choses; et alors il signifie, Bien assorti, fait avec art, avec goût, avec intelligence. *Un repas bien entendu.* On dit dans le sens contraire, *Mal entendu.* || *Mal entendu*, est souvent employé comme substantif; mais alors on l'écrit en un seul mot. *Voyez* MALENTENDU. || En peint., *L'ordonnance de ce tableau est bien entendue*, Tout y est disposé avec beaucoup d'art, avec intelligence, et selon les règles. || BIEN ENTENDU QUE. loc. conjonctive. À condition pourtant que. *Voilà la règle, bien entendu qu'il y a des exceptions.* || Absol., Sans doute, assurément. *Viendrez-vous comme vous l'avez promis? Bien entendu.*

ENTENTE. s. f. Interprétation qu'on donne à un mot, à une phrase équivoque et susceptible de plusieurs sens. *Phrases à double entente.* || ENTENTE, dans les arts du dessin, Intelligence dans la distribution. *L'entente du coloris.* Ce sens est employé quelquefois en littérature. *Il y a dans cette comédie beaucoup d'entente de la scène.*

ENTER. v. a. (lat. *insitus*, enté.) t. d'agriculture. Greffer, faire une ente. *Enter un poirier.* || ENTÉ, ÉE. participe. || Par extens., *Canne entée*, Canne composée de plusieurs pièces emboîtées les unes dans les autres. || Fig., *Cette maison est entée sur telle autre*, Elle y est entrée, et elle en a pris le nom et les armes. || ENTÉ, se dit, fig., D'une personne qui joint ensemble diverses qualités. *C'est un financier enté sur un praticien.* || Il se dit pareillement Des défauts, des vices joints à de bonnes qualités, à des vertus.

ENTÉRINEMENT. s. m. (lat. *integer*, entier.) t. de jurispr. Action d'entériner, jugement par lequel on entérine; ou L'état d'un acte entériné.

ENTÉRINER. v. a. t. de jurispr. Ratifier juridiquement un acte qui ne pourrait valoir sans cette formalité. || ENTÉRINÉ, ÉE. participe.

* ENTÉRITE. s. f. (grec *entéra*, entrailles.) Inflammation des intestins.

ENTERREMENT. s. m. (lat, *in terrâ*, en terre.) Inhumation; les cérémonies qu'on observe pour porter et mettre un corps en terre. *Être prié d'un enterrement.* || Convoi funèbre. *Voir passer un enterrement.*

ENTERRER. v. a. Enfouir, mettre dans la terre. *Enterrer de l'argent dans une cave.* || Fig., Tenir caché. *Enterrer son secret.* || Fig. et fam., *Enterrer beaucoup d'argent en quelque endroit*, Y dépenser beaucoup en remuements de terres. || ENTERRER, particulièrement, Inhumer, mettre un corps en terre. *On l'a enterré avec beaucoup de pompe.* || Fig. et fam., *Enterrer quelqu'un*, Vivre plus longtemps que lui. Faire oublier quelqu'un comme s'il était mort; et plus particulièrement, Effacer la réputation de quelqu'un, au point de la faire oublier tout à fait. *Ce poëte avait des rivaux, il les a tous enterrés.* || Fig. et fam., *Enterrer le carnaval*, Faire les dernières réjouissances, les dernières folies du carnaval. || Prov. et fig., *Enterrer la synagogue avec honneur*, Faire quelque chose de remarquable en terminant une entreprise, une partie, en sortant d'une fonction, etc. On ne le dit qu'en bonne part. || Par extens., *Être enterré sous les ruines d'un édifice*, Être accablé par la chute d'un édifice. || Fig., *Se faire enterrer sous les ruines d'une place*, Mourir en la défendant, plutôt que de la rendre. || ENTERRER, s'emploie avec le pron. pers., comme dans ces phrases figurées et familières; *S'enterrer dans la province, dans son château*, Quitter le grand monde pour vivre en province, à la campagne; *S'enterrer tout vif*, Se retirer entièrement du commerce du monde. || ENTERRÉ, ÉE. participe. || Il se dit quelquefois adjectiv. D'une maison, d'un jardin dont la

situation est trop basse et la vue bornée. *Un jardin enterré.* Ce sens est fam.

ENTÊTEMENT. s. m. (lat. *in*, en, *testa*, crâne.) Attachement opiniâtre d'une personne à ses opinions, à ses goûts, à ses vues, etc. || Engouement pour une personne. Est peu usité.

ENTÊTER. v. a. Envoyer à la tête des vapeurs qui étourdissent, qui incommodent. Il peut s'employer sans régime. *Le charbon entête. Ce parfum m'entête.* || Fig. et fam., *Les louanges entêtent*, Elles donnent de la vanité, de l'orgueil. || ENTÊTER, fig., Préoccuper, prévenir en faveur d'une personne ou d'une opinion. Il se prend toujours en mauvaise part. || Dans le même sens, avec le pron. pers. *Il s'est entêté de cette femme.* || Absol. pour dire, Se préoccuper, se laisser prévenir. *Les ignorants s'entêtent facilement.* || ENTÊTÉ, ÉE. participe. Il n'est guère d'usage que pour signifier, Opiniâtre, trop prévenu, fortement préoccupé. || Subst., il se dit d'Une personne trop attachée à ses opinions, à qui l'on ne peut faire entendre raison. *C'est un entêté, une entêtée.*

ENTHOUSIASME. s. m. (grec *enthousiasmos*, enthousiasme.) Émotion extraordinaire de l'âme, qu'on suppose être l'effet d'une inspiration. || Il se dit plus ordinairement en parlant Des sibylles, de la pythie, et en général de ceux qui rendaient les oracles du paganisme. || Ce mouvement extraordinaire de l'âme qu'un poëte, un orateur, un artiste éprouve dans le moment de la composition, et qui l'élève en quelque sorte au-dessus de lui-même. || Tout mouvement extraordinaire de l'âme qui excite à des actes de courage, de dévouement, etc. *L'enthousiasme guerrier, religieux.* || Démonstration d'une grande joie, d'une vive allégresse. *Il fut accueilli avec enthousiasme.* || Admiration outrée, goût excessif pour une personne ou pour une chose. *Son enthousiasme pour cet auteur l'aveugle.*

ENTHOUSIASMER. v. a. Charmer, ravir d'admiration. *La lecture de cet ouvrage l'avait enthousiasmé.* On le dit souvent en mauvaise part. || Avec le pron. pers., S'engouer de quelqu'un ou de quelque chose. *Cet homme s'enthousiasme aisément.* || ENTHOUSIASMÉ, ÉE. participe.

ENTHOUSIASTE. s. des 2 genres. Visionnaire, fanatique qui se croit inspiré. || Plus communément, Celui ou celle qui a une admiration excessive, une sorte d'engouement pour quelqu'un ou pour quelque chose ; et, absol., Quiconque est sujet à s'engouer, à s'enthousiasmer. || Adject., dans la même acception. *Il est fort enthousiaste de cet ouvrage.*

ENTHYMÈME. s. m. (grec *enthymèma*, même signif.) t. de logique. Forme de raisonnement dans laquelle on réduit le syllogisme à deux propositions, dont la première est appelée *Antécédent*, et la seconde *Conséquent.*

ENTICHER. v. a. (ital. *intaccare*, enticher.) Commencer à gâter, à corrompre. On ne l'emploie guère dans ce sens qu'au participe, et seulement en parlant Des fruits. *Des fruits entichés.* || Il se dit plus ordinairement au figuré, en parlant De mauvaises opinions, de doctrines dangereuses, etc. *Qui vous a entiché de cette opinion?* || ENTICHÉ, ÉE. participe.

ENTIER, IÈRE. adj. (lat. *integer*, entier.) Complet, qui a toutes ses parties, ou que l'on considère dans toute son étendue. On y joint quelquefois le mot *Tout*, pour s'exprimer avec plus de force. *Attendre une heure tout entière.* || Il s'applique aussi Aux choses morales. *Avoir une entière confiance en Dieu. Conserver sa réputation entière.* || *La question reste entière*, La question n'est point changée, est toujours la même. On dit aussi, surtout au barreau, *Les choses ne sont pas entières*, L'état des choses a changé, les circonstances ne sont plus les mêmes || Fig., *Se donner, se livrer tout entier à un travail, à une étude, etc.* || *Mourir tout entier*, Ne laisser aucun souvenir, aucune renommée après sa mort. || *Cheval entier*, Cheval qui n'est pas hongre. || En botan., *Feuille entière*, Feuille qui n'a aucune découpure sur ses bords. On dit de même, *Pétale entier.* || Substantiv. : *En son entier. En leur entier.* Façons de parler qu'on emploie Pour marquer qu'il n'y a rien de changé, de gâté, d'altéré dans les choses dont on parle, qu'elles sont encore au même état qu'auparavant. *Ce passage est rapporté en son entier.* || *En entier*, En totalité, entièrement. *J'ai lu l'ouvrage en entier.* || En arithm., *Unité entière*, se dit d'Une unité quelconque, par opposition Aux nombres qui indiquent des fractions. On dit substant. dans le même sens, *Un entier.* On appelle de même *Nombre entier*, Tout nombre qui ne renferme que des unités entières. || ENTIER, fig., Obstiné, entêté, opiniâtre. *C'est un homme entier.*

ENTIÈREMENT. adv. Totalement, tout à fait, complétement.

ENTITÉ. s. f. (lat. *ens*, être.) t. de philosophie scolastique. Ce qui constitue l'être ou l'essence de quelque chose.

ENTOILAGE. s. m. (lat. *in*, en, *tela*, toile.) Action d'entoiler, ou Le résultat de cette action. || La toile, etc., dont on s'est servi pour entoiler.

ENTOILER. v. a. Fixer, coudre un ajustement de dentelle, ou de quelque autre tissu délicat, sur de la toile, sur de la dentelle moins fine, etc. || *Entoiler une estampe, une carte de géographie, etc.*, Les coller sur de la toile. || ENTOILÉ, ÉE. participe.

ENTOMOLOGIE. s. f. (grec *entomon*, insecte, *logos*, traité.) Partie de l'histoire naturelle des animaux qui traite des insectes.

ENTOMOLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport à l'entomologie.

ENTOMOLOGISTE. s. m. Celui qui s'occupe d'entomologie, de l'étude des insectes.

ENTONNER. v. a. (lat. *in*, en, *tina*, tonne.) Verser une liqueur dans un tonneau. || ENTONNER, avec le pron. pers., se dit Du vent lorsqu'il entre avec impétuosité dans un lieu étroit. || ENTONNÉ, ÉE. participe.

ENTONNER. v. a. (lat. —, grec *tonos*, ton.) Mettre un air sur le ton. *Entonner un air.* || Chanter le commencement, les premières paroles d'une hymne, d'un psaume, d'une antienne, d'un air, etc. *Entonner le* Te Deum, *le* Magnificat. || Absol., dans l'un et dans l'autre sens. *Ce chantre entonne bien.* || Simplement, Chanter. *Entonner des cantiques.* || Fig., *Entonner les louanges de quelqu'un*, Célébrer ses louanges. || ENTONNÉ, ÉE. participe.

ENTONNOIR. s. m. (lat. —, *tina*, tonne.) Instrument à l'aide duquel on verse une liqueur dans un tonneau, dans un vase quelconque. || En botan., *Fleurs en entonnoir*, Fleurs qui ont la forme d'un entonnoir, c'est-à-dire, qui sont évasées par en haut et qui vont en se rétrécissant par en bas. || ENTONNOIR, se dit, en chirurg., d'Instruments faits en entonnoir, qui servent à diriger des vapeurs, à conduire des cautères actuels vers certaines parties malades, etc. || Il se dit également, en botanique, de Certains champignons qui ont la forme d'un entonnoir. || En t. d'anat., Cavité ou fossette qu'on trouve entre la base du pilier

antérieur de la voûte du cerveau et la partie antérieure du point de réunion des nerfs optiques.

ENTORSE. s. f. (lat. *intortus*, tortu.) Extension violente des ligaments, et en général des parties molles qui entourent une articulation. *Se donner une entorse.* || Fig. et fam., *On lui a donné une entorse*, se dit en parlant D'un homme en place, en faveur, dont on a diminué par quelque moyen l'autorité ou le crédit. On dit dans le même sens, *Sa fortune a souffert une rude entorse.* || Fig. et fam., *Donner une entorse à un passage*, Le détourner de son vrai sens, de son sens naturel, et lui faire signifier autre chose que ce qu'il signifie. || Fig. et fam., *Donner une entorse à la vérité, au bon droit*, Dissimuler et altérer la vérité, méconnaître le bon droit.

ENTORTILLEMENT. s. m. (On mouille les L dans ce mot et dans le suivant.) Action de ce qui s'entortille autour de quelque chose, ou L'état d'une chose entortillée autour d'une autre. || Il se dit, figur., de L'embarras et de l'obscurité du style. *Il y a de l'entortillement dans cette phrase.*

ENTORTILLER. v. a. Envelopper dans quelque chose, envelopper tout autour en tortillant. *Entortillez cela dans du papier.* Avec le pron. pers. *S'entortiller dans son manteau.* || Il se dit souvent avec le pron. pers., Des choses qui s'attachent à d'autres en faisant plusieurs tours. *Le serpent s'entortilla autour de sa jambe.* || Entortiller, fig., Exprimer quelque chose d'une manière embarrassée, obscure, trop recherchée, soit à dessein, soit à défaut de netteté dans les idées. *Entortiller son style.* || Entortillé, ée. part.

ENTOUR. s. m. (grec *en*, en, *tornos*, tour.) Environs, circuit. Il n'est d'usage qu'au pluriel. || À l'entour. *Voyez* Alentour.

ENTOURAGE. s. m. Ornements qui entourent un bijou. || Il se dit, figur. et fam., Des entours de quelqu'un. *Cet homme a un mauvais entourage.*

ENTOURER. v. a. Environner, ceindre; ou Être, se tenir autour de. *Entourer une ville de murailles.* || Fig. *Être entouré de dangers.* || *Entourer quelqu'un de soins*, Lui prodiguer des soins. || Entourer, particulièrement, Former la société, la compagnie habituelle de quelqu'un. *Il fait le malheur de tous ceux qui l'entourent.* || Il s'emploie avec le pron. pers., et se dit principalement D'une personne qui en choisit plusieurs autres pour confidents, pour conseillers, etc. *Il voulut s'entourer des hommes les plus sages.* || Entouré, ée. participe.

ENTOURNURE. s. f. t. de tailleur et de couturière. Échancrure d'une manche, dans la partie qui touche à l'aisselle.

ENTR'ACCORDER (S'). v. réciproque. S'accorder l'un avec l'autre, se mettre de bonne intelligence ensemble.

ENTR'ACCUSER (S'). v. réciproque. (lat. *inter*, entre, *accusare*, accuser.) S'accuser l'un l'autre.

ENTR'ACTE. s. m. (lat. —, *actus*, acte.) Intervalle qui, dans la représentation d'une pièce de théâtre, sépare un acte d'un autre. || Il se dit quelquefois d'Un petit spectacle qui ne fait point partie de la pièce principale, et qui se donne entre les actes. Dans ce sens, on dit plus ordinairement, *Intermède.*

ENTR'AIDER (S'). v. réciproque. (lat. —, *adjuvare*, aider.) S'aider mutuellement.

ENTRAILLES. s. f. pl. (grec *entéra*, entrailles.) Intestins, boyaux. *Inflammation d'entrailles.* || Il se prend, dans un sens plus général, pour Tous les viscères, toutes les parties enfermées dans le corps de l'homme ou des animaux. *Les anciens consultaient les entrailles des animaux, des victimes.* || Fig., *S'armer contre ses propres entrailles*, S'armer contre sa famille, contre ses enfants. || Entrailles, fig., Tendre affection. *Entrailles paternelles.* || *Avoir des entrailles*, Avoir un cœur très-tendre et très-sensible pour ses amis, pour ceux qui souffrent. || Fig., *Cet acteur a des entrailles*, Il rend avec chaleur et vérité les rôles pathétiques, les traits de sensibilité. || En t. de dévotion, *Les entrailles de la miséricorde de Dieu*, La tendresse et la bonté que Dieu a pour les hommes. || Entrailles, se dit, fig., Des lieux les plus profonds de la terre. *Les entrailles de la terre.*

ENTR'AIMER (S'). v. réciproque. (lat. *inter*, entre, *amare*, aimer.) S'aimer l'un l'autre.

ENTRAÎNANT, ANTE. adj. (lat. *in*, en, *trahere*, traîner.) Qui entraîne. Il ne s'emploie qu'au figuré.

ENTRAÎNEMENT. s. m. Action d'entraîner, ou L'état de ce qui est entraîné. Il ne se dit guère qu'au figuré. *L'entraînement des passions. L'entraînement a été général.*

ENTRAÎNER. v. a. Traîner avec soi, après soi. || Particulièrement, Emmener, conduire avec une sorte de violence. *On l'entraîna dans une maison de jeu.* || Il se dit, figur., De tout ce qui nous porte à quelque chose avec force, et comme malgré nous. *Cet orateur entraîne tous les esprits.* || *Le temps nous entraîne*, Les années s'écoulent rapidement, sans que nous puissions en ralentir le cours. || Fig., *Entraîner avec soi, après soi*, ou simplement, *Entraîner*, Avoir pour effet, pour résultat, pour conséquence nécessaire, inévitable. Cela se dit surtout en parlant Des choses fâcheuses. *La guerre entraîne avec elle bien des maux.* || Entraîné, ée. participe.

ENTRAIT. s. m. t. de charpenterie. Pièce principale ou poutre qui porte, dans une ferme de comble, les arbalétriers et le poinçon.

ENTRANT, ANTE. adj. (lat. *intrare*, entrer.) Insinuant, engageant. Fam. et peu usité. || Entrant, s'emploie subst., dans cette locution, *Les entrants et les sortants*, Les personnes qui entrent dans un lieu et celles qui en sortent.

ENTR'APPELER (S'). v. réciproque. (lat. *inter*, entre, *appellare*, appeler.) S'appeler l'un l'autre.

ENTRAVER. v. a. (lat. *in*, en, *trabs*, poutre.) Mettre des entraves. || Fig., Arrêter le mouvement, embarrasser la marche de quelque chose. *Il cherchait par des chicanes à entraver la négociation.* || Entravé, ée. participe.

ENTR'AVERTIR (S'). v. réciproque. (lat. *inter*, entre, *advertere*, faire attention.) S'avertir mutuellement.

ENTRAVES. s. f. pl. (lat. *in*, en, *trabs*, poutre.) Ce qui sert à lier les jambes d'un cheval, soit pour l'empêcher de s'éloigner trop du lieu où on veut qu'il paisse, soit pour le dresser à l'amble, etc. || Figur., Obstacles, empêchements, tout ce qui tient dans une espèce de gêne, de contrainte. *Cet homme s'est donné des entraves à lui-même.* || Il s'emploie quelquefois au singulier, dans le sens qui précède.

ENTRE. préposition de lieu. (lat. *inter*, entre.) Au milieu ou à peu près au milieu de l'espace qui sépare des personnes ou des choses. *Il était assis entre nous deux. Entre les deux mers.* || Il se dit aussi en parlant De ce qui est dans tout l'espace enfermé par deux extrémités qu'on désigne. *La distance qu'il y a entre les deux pôles.* || Fam., *Mettre quelqu'un entre quatre murailles*, Le mettre en prison. || Fam., *Regarder quelqu'un entre les deux yeux*, Le regarder fixement. || Prov. et fig., *Entre la poire et le fromage*, Sur la fin

du repas, lorsque la gaieté que donne la bonne chère fait qu'on parle librement. || Fig. et fam., *Être entre deux vins,* Approcher de l'ivresse, être à moitié ivre. || *Nager entre deux eaux,* Nager au-dessous de la surface de l'eau. Cela se dit aussi, fig. et fam., D'une personne qui se ménage avec adresse entre deux opinions, deux sentiments qu'elle craint de blesser. || Entre, se dit, dans certaines phrases, pour Dans, en. *Je le remettrai entre vos mains.* Il s'emploie aussi avec la préposition *de. On l'a retiré d'entre ses mains,* c'est-à-dire, De ses mains. || Entre, s'applique souvent Au temps, à la durée, dans des sens analogues aux deux premiers. *Je serai chez vous entre onze heures et midi.* || Fam., *Entre ci et là,* désigne Un intervalle entre deux époques, entre deux extrémités déterminées. || *Entre deux soleils,* Entre le lever et le coucher du soleil. || Entre, s'emploie figur. dans les deux premiers sens. *On a dit que chaque vertu était entre deux vices.* || *Être entre la vie et la mort,* Être dans un extrême péril, soit par maladie, soit par quelque autre accident. *Cette maladie l'a mis entre la vie et la mort.* || *Être entre deux âges,* N'être ni jeune ni vieux. || Entre, se dit quelquefois en parlant De ce qui participe de deux choses, qui tient de l'une et de l'autre. *Le gris est entre le blanc et le noir.* || Prov. et fig., *Entre chien et loup,* désigne Le moment du crépuscule où l'on entrevoit les objets, sans pouvoir les distinguer. || Entre, s'emploie également en parlant De deux ou de plusieurs personnes, de deux ou de plusieurs choses qui sont ou que l'on suppose dans une certaine relation. Ainsi on dit : *Il y a procès, liaison, intelligence entre ces deux hommes,* Ils sont en procès, ils sont liés ensemble, ils sont d'intelligence; *Qu'y a-t-il de commun entre nous, entre vous et moi?* Quels rapports nous lient, ou Qu'avons nous à faire, à démêler ensemble? *Distribuer, faire la répartition de quelque chose entre plusieurs personnes,* En donner une part à chacune d'elle; *Ils s'aident entre eux,* Ils s'aident mutuellement. *Ils ne se marient qu'entre eux,* Il ne se marient qu'avec des personnes de leur nation, de leur caste, de leur religion, de leur famille. *Ils parlaient entre eux,* Ils se parlaient les uns aux autres. *Il ne faut point de cérémonie entre amis,* Lorsqu'on est avec des amis. *Etc.* Fam., *Cela soit dit entre nous,* ou *Soit dit entre nous,* ou même plus elliptiq., *Entre nous,* Que cela ne soit point redit à d'autres. On dit dans le même sens, *Entre vous et moi; Il y a cette différence entre telle chose et telle autre,* Voici la différence qu'on remarque lorsqu'on vient à comparer telle chose avec telle autre; *La liaison qu'ont entre elles, le rapport qui lie, qui unit entre elles les diverses parties d'une chose,* La liaison, le rapport qui unit les unes aux autres les diverses parties d'une chose. || Entre, Parmi. *On l'a choisi entre tous les autres. La plupart d'entre eux.* Dans la salutation angélique, *Vous êtes bénie entre toutes les femmes.* || *Entre autres,* s'emploie Lorsqu'on veut désigner d'une façon particulière une personne ou une chose parmi d'autres personnes ou d'autres choses. || Cette préposition est une de celles qui servent à la composition de plusieurs noms et de plusieurs verbes. *Entre-deux. Entrelacer. Etc.* || Dans les verbes où cette préposition est accompagnée du pron. pers., elle marque Une action réciproque. *S'entre-nuire. S'entre-battre, etc.* On trouvera dans leur ordre ceux de ces verbes qui sont les plus usités. || Elle marque aussi, dans la composition de quelques verbes, Une action diminutive. *Entr'ouvrir, entrevoir,* Ouvrir, voir à demi.

ENTRE-BÂILLER. v. a. Entr'ouvrir légèrement. || Entre-bâillé, ée. participe. *Il faut laisser cette porte, cette fenêtre entre-bâillée,* c'est-à-dire, À demi fermée.

ENTRE-BAISER (S'). v. réciproque. (lat. *inter,* entre, *basiare,* baiser.) Se baiser l'un l'autre.

ENTRECHAT. s. m. t. de danse. Espèce de saut léger pendant lequel on croise rapidement les deux pieds à plusieurs reprises.

ENTRE-CHOQUER (S'). v. réciproque. Se choquer l'un l'autre. || Figur., Se contredire avec aigreur, s'opposer l'un à l'autre pour se nuire. *Ces deux hommes s'entrechoquent sans cesse.*

ENTRE-COLONNE ou ENTRE-COLONNEMENT. s. m. (lat. —, *columna,* colonne.) t. d'archit. Espace qui est, qui doit être entre deux colonnes.

ENTRE-CÔTE. s. m. (lat. —, *costa,* côte.) t. de boucherie et de cuisine. Morceau de viande coupé entre deux côtes de bœuf.

ENTRECOUPER. v. a. (lat. —, grec *coptéin,* couper.) Couper, interrompre en divers endroits, par divers endroits. *Ce pays est entrecoupé de ruisseaux.* || Fig. *Son discours était entrecoupé de digressions.* || Entrecouper, s'emploie avec le pron. pers., et alors il se dit Des chevaux et autres animaux qui se blessent en se frottant un pied contre l'autre quand ils marchent. On dit plus ordinairement, *Se couper.* || Entrecoupé, ée. participe.

ENTRE-CROISER (S'). v. réciproque. (lat. —, *cruciare,* mettre en croix.) Se croiser l'un l'autre.

ENTRE-DÉCHIRER (S'). v. réciproque. (lat. —, *dilacerare,* déchirer.) Se déchirer l'un l'autre.

ENTRE-DÉTRUIRE (S'). v. réciproque. (lat. —, *destruere,* détruire.) Se détruire l'un l'autre.

ENTRE-DEUX. s. m. (lat. —, *duo,* deux.) Partie qui est au milieu de deux choses avec lesquelles elle a relation ou contiguïté. || *Entre-deux de morue,* La partie d'une morue qui est entre la tête et la queue. || Entre-deux, s'emploie adverb. dans ces phrases et d'autres semblables : *Ce mouton est-il dur ou tendre? Entre-deux. Fait-il froid? Entre-deux :* c'est-à-dire, Ce mouton n'est ni tendre ni dur; il ne fait ni chaud ni froid.

ENTRE-DÉVORER (S'). v. récipr. (lat. —, *devorare,* dévorer.) Se dévorer mutuellement.

ENTRE-DONNER (S'). v. récipr. (lat. —, *donare,* donner.) Se donner mutuellement quelque chose.

ENTRÉE. s. f. (lat. *intrare,* entrer.) Lieu, endroit par où l'on entre. *L'entrée de la ville. Fermer l'entrée. Tout à l'entrée.* || Par analogie, L'ouverture de certaines choses. *L'entrée d'un chapeau, d'une botte.* || L'action d'entrer. *L'entrée des juges au tribunal. L'entrée d'un vaisseau dans le port.* || Particulièrement, L'entrée en scène d'un acteur, d'une actrice. *Cet acteur a manqué son entrée.* || L'action d'entrer solennellement dans une ville. *L'entrée du roi. Faire son entrée publique.* || La réception solennelle qu'on fait à un roi, à une reine, etc., lorsqu'ils entrent en cérémonie dans une ville. *On fit une magnifique entrée à ce prince.* || *Entrée de ballet,* ou simplement, *Entrée,* se disait autrefois Des intermèdes d'un ballet. Il se disait également Des actes d'un opéra-ballet, lorsque chaque acte était un sujet détaché. Il ne se dit plus guère aujourd'hui que d'Un divertissement exécuté par un certain nombre de danseurs, dans un ballet, dans un opéra. *Une entrée de nymphes.* || Entrée, au plur., Droit attaché à certaines charges ou accordé à certaines personnes, d'entrer dans la chambre du prince à des heures où les autres courtisans n'entrent point. *Avoir ses entrées chez le roi.* || Il se dit,

tant au sing. qu'au plur., Du privilége d'entrer sans payer dans un spectacle. *Suspendre les entrées de faveur.* || Au sing. seulement, Séance, droit de siéger dans une assemblée, d'y prendre part aux délibérations. *Avoir entrée au conseil d'État.* || Il se dit quelquefois de L'admission d'une personne en quelque endroit. *Depuis son entrée au collége.* || Entrée, fig., Occasion, ouverture. *Cette innovation donnerait entrée à beaucoup de désordres.* || Fig., Début de quelqu'un dans le monde, dans une profession, etc. *Faire son entrée dans le monde.* On dit de même, *Entrée en possession, en jouissance,* Action de commencer à posséder une chose, à en jouir. *Entrée en séance,* Action de commencer à tenir une séance, etc. || Fig., Commencement. *À l'entrée, vers l'entrée de l'hiver. À l'entrée de son discours.* || *Dès l'entrée de table*, Dès le commencement du repas. || Adverbial., *D'entrée,* D'abord. Cette loc. vieillit. || *D'entrée de jeu,* Dès le commencement du jeu. Fig. et fam., D'abord. *D'entrée de jeu il fit voir son extravagance.* || Entrée, Le droit qu'on paye pour les marchandises qui entrent dans une ville, dans une province, dans un royaume, etc. *Cela paye entrée.* || Entrée, t. de cuisine, se dit de Certains mets qui se servent au commencement du repas, avec le bœuf.

ENTREFAITES. s. f. (lat. *inter facta,* entre les faits.) Il ne s'emploie guère qu'au plur. et dans ces loc. adverb., *Sur ces entrefaites, dans ces entrefaites,* Pendant ce temps-là, pendant que les choses étaient dans cet état. On dit cependant quelquefois, au sing., *Dans l'entrefaite, dans cette entrefaite.*

ENTRE-FRAPPER (S'). v. récipr. (lat. —, *ferire,* frapper.) Se frapper l'un l'autre.

ENTREGENT. s. m. (lat. *intricare,* embrouiller.) Manière adroite de se conduire dans le monde, dans la société. Fam.

ENTR'ÉGORGER (S'). v. récipr. S'égorger l'un l'autre.

ENTRELACEMENT. s. m. (lat. *inter laqueos,* entre les lacs.) État de plusieurs choses entrelacées les unes dans les autres.

ENTRELACER. v. a. Enlacer l'un dans l'autre. *Entrelacer les cheveux de rubans.* Avec le pron. pers. *Des branches qui s'entrelacent.* || Entrelacé, ée. participe.

ENTRELACS. s. m. (On ne prononce pas le C.) t. d'archit. Ornement composé de plusieurs moulures ou chiffres enlacés l'un dans l'autre.

ENTRELARDER. v. a. (lat. —, *lardum,* lard.) t. de cuisine. Piquer de lard une viande || Il se dit, par analogie, en parlant De certaines choses à manger, lorsqu'on y entremêle de certains ingrédients. || Fig. et fam., *Entrelarder un discours de passages grecs ou latins, etc.,* Y insérer des passages grecs ou latins. Il se dit toujours en mauvaise part. || Entrelardé, ée. participe. || Adj., *Viande entrelardée,* Viande mêlée de gras et de maigre.

ENTRE-LIGNE. s. m. (lat. —, *linea,* ligne.) L'espace qui est entre deux lignes d'écriture. || Ce qui est écrit dans cet espace.

ENTRE-LUIRE. v. n. (lat. —, *lucere,* luire.) Luire à demi.

ENTRE-MANGER (S'). v. récipr. (lat. —, *manducare,* manger.) Se manger l'un l'autre. Peu usité.

ENTREMÊLER. v. a. (lat. —*miscere,* mêler.) Mêler, insérer plusieurs choses parmi d'autres dont elles diffèrent plus ou moins. || Fig. *Il ne faut point entremêler des questions si différentes.* || Il s'emploie avec le pron. pers. *Des nuances qui s'entremêlent.* || Récipr., dans le langage fam., S'entremettre. || Entremêlé, ée. participe.

ENTREMETS. s. m. t. de cuisine. Ce qui se sert sur table après le rôti, et avant le dessert. *On servit à l'entremets telle chose.*

ENTREMETTEUR, EUSE. s. (lat. —, *mittere,* envoyer.) Celui, celle qui s'entremet, qui s'emploie dans une affaire entre deux ou plusieurs personnes. || Il ne se dit guère au fém. qu'en mauvaise part, et en parlant d'Une femme qui se mêle d'une intrigue galante, d'un commerce illicite, pour le faciliter.

ENTREMETTRE (S'). v. pron. S'employer pour la réussite d'une chose qui intéresse une autre personne ou plusieurs autres. || *S'entremettre d'une affaire,* Se mêler d'une affaire, agir dans une affaire, et entrer pour cela en négociation avec ceux qu'elle regarde principalement. *C'est un homme qui s'entremet de beaucoup de choses.* || Entremis, ise. participe.

ENTREMISE. s. f. Action d'une personne qui s'entremet, qui interpose ses offices, son crédit, son autorité, etc. *Il eut recours à son entremise pour réussir.* || Il se dit quelquefois lorsqu'on parle De celui par l'intermédiaire duquel une chose se fait. *J'ai conclu ce marché par l'entremise de mon correspondant.*

ENTRE-NOEUD. s. m. (lat. —, *nodus,* nœud.) t. de botan. Il se dit de L'espace compris entre deux nœuds ou deux articulations d'une tige.

ENTRE-NUIRE (S'). v. récipr. (lat. —, *nocere,* nuire.) Se nuire l'un à l'autre.

ENTREPAS. s. m. (lat. —, *passus,* pas.) t. de manége. Allure d'un cheval, laquelle approche de l'amble.

ENTRE-PERCER (S'). v. récipr. Se percer l'un l'autre.

ENTRE-PONT. s. m. (lat. *inter,* entre, *pons,* pont.) t. de marine. Intervalle, étage qui sépare deux ponts dans un vaisseau.

ENTREPOSER. v. a. (lat. —, *ponere,* poser.) Déposer des marchandises dans un entrepôt. || Entreposé, ée. participe.

ENTREPOSEUR. s. m. Celui qui est commis à la garde d'un entrepôt, à la garde de marchandises entreposées. || Il se dit de Celui qui est préposé à la garde et à la vente de certaines marchandises dont le gouvernement a le monopole.

ENTREPÔT. s. m. Lieu où l'on met des marchandises en dépôt, et principalement celles qu'on se propose d'expédier plus loin. || Lieu où les marchandises peuvent rester déposées jusqu'à ce qu'on les exporte, ou qu'on en acquitte les droits. *Ville d'entrepôt.* || Magasin où l'on vend quelque marchandise pour le compte du gouvernement. *Un entrepôt de tabac.*

ENTRE-POUSSER (S'). v. récipr. (lat. —, *pulsare,* pousser.) Se pousser l'un l'autre.

ENTREPRENANT, ANTE. adj. (lat. —, *prehendere,* prendre.) Hardi, qui se porte aisément à quelque entreprise. || Il se prend quelquefois en mauvaise part, Téméraire dans ses entreprises, ou Disposé à entreprendre sur le droit d'autrui. *Cet homme est bien entreprenant.*

ENTREPRENDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Prendre.*) Prendre la résolution de faire quelque chose, quelque action, quelque ouvrage, et commencer à la mettre à exécution. *Entreprendre une besogne.* || S'engager à faire ou à fournir quelque chose à certaines conditions. On ne le dit guère qu'en parlant D'ouvrages ou de fournitures considérables. *Cet architecte a entrepris tel bâtiment pour telle somme.*

|| Fig. et fam., *Entreprendre quelqu'un*, Se mettre à le poursuivre, à le tourmenter, à le persécuter, à le railler. *Si j'entreprends cet homme-là, je lui ferai voir du pays.* || ENTREPRENDRE, Embarrasser, rendre perclus. *Il a un rhumatisme qui lui entreprend toute la jambe.* (Voyez l'alinéa qui suit le participe.) || Avec la prépos. *Sur*, Empiéter. *Entreprendre sur les droits de quelqu'un.* || Attenter à. *César entreprit sur la liberté du peuple romain.* || ENTREPRIS, ISE. participe. || Adj., Embarrassé, perclus. *J'ai la tête tout entreprise.*

ENTREPRENEUR, EUSE. s. Celui, celle qui entreprend à forfait quelque ouvrage considérable, comme des fortifications, un pont, le pavé d'une ville, etc.; ou quelque grande fourniture, comme la fourniture des vivres d'une armée, etc. || Particulièrement, Maître ouvrier qui entreprend un édifice. *Entrepreneur de bâtiments.* || Celui qui forme par spéculation, seul ou avec d'autres, quelque grand établissement d'utilité publique. *Entrepreneur de diligences.* || Il s'emploie quelquefois au fém. en parlant d'Une femme qui entreprend quelque besogne, et qui emploie plusieurs ouvrières.

ENTREPRISE. s. f. Dessein formé, ce que l'on a entrepris. *Venir à bout d'une entreprise.* || Particulièrement, L'action de faire ou de fournir quelque chose à certaines conditions. *Mettre quelque chose à l'entreprise. Il a l'entreprise de ces constructions.* || Il se dit aussi de Certains établissements d'utilité publique formés par des spéculateurs. || ENTREPRISE, Violence, action injuste par laquelle on entreprend sur le bien, sur les droits d'autrui, etc. *C'est une entreprise sur la prérogative royale.*

ENTRE-QUERELLER (S'). v. récipr. (lat. —, *querela*, querelle.) Se quereller l'un l'autre.

ENTRER. v. n. (lat. *intrare*, entrer.) (Il se conjugue avec l'auxiliaire *Être.*) Passer du dehors au dedans. *Entrer dans une chambre. Entrer au port. Entrer en lice.* || *Entrer en scène*, Arriver, venir sur la scène, pour y jouer son rôle. || *Entrer à table*, Se mettre à table pour commencer à dîner ou à souper. || *Le prédicateur ne fait que d'entrer en chaire, le prêtre vient d'entrer à l'autel*, Le sermon, la messe vient de commencer. || Fig., *Entrer dans une affaire*, Prendre part dans une affaire, pour la conduire, ou seulement pour en tirer du profit. || Fig., *Entrer dans le détail des choses*, Examiner les choses en détail. || Absol., *Entrer dans le détail, dans les détails*, Expliquer une chose en détail. On dit de même, *Entrer dans de longues explications, dans de longs développements, etc.* || ENTRER, fig., Être admis quelque part, ou être reçu dans une compagnie, dans un corps, etc., pour en faire partie. *Entrer au collége. Entrer dans l'infanterie. Entrer dans les pages.* || *Entrer en prison*, Être mis en prison. || *Entrer en condition, au service de quelqu'un*, Devenir domestique de quelqu'un. || *Entrer au couvent, entrer en religion*, Se faire religieux ou religieuse. || *Entrer dans le monde, à la cour*, Commencer à paraître dans le monde, à la cour. || T. de procéd., *Entrer en ordre parmi d'autres créanciers*, Être mis dans l'ordre de ceux qui doivent être payés par rang d'hypothèque ou de privilége. On dit dans un sens analogue, *Entrer en partage.* || *Entrer en compte, en ligne de compte, en taxe, etc.*, Être compris dans un compte, parmi les articles d'un compte, d'une taxation de frais. || *Entrer en comparaison, en parallèle*, Être mis en comparaison, en parallèle. || ENTRER, figur., Commencer à faire quelque chose; Être au commencement de quelque chose. *Entrer en charge. Entrer dans le commerce. Entrer en correspondance. Entrer en ménage. Entrer en convalescence, en colère. Entrer dans la belle saison.* || *Entrer en danse*, Se mettre du nombre de ceux qui dansent; et, proverbial. et fig., S'engager dans une affaire, dans une guerre dont on n'a été d'abord que spectateur; Être à son tour d'agir, de parler, d'être mis en jeu. *C'est à vous à entrer en danse.* || *Entrer en jeu*, se dit, à certains jeux de cartes, De celui qui, ayant levé une main, est en état de jouer comme il lui plaît. Fig. et fam., Entrer dans une affaire, dans une discussion, avoir son tour, soit pour agir, soit pour parler, etc. || *Entrer en matière*, Commencer à traiter le sujet, la matière dont il s'agit. || *Entrer en chaleur, en amour*, se dit Des femelles de certains animaux, lorsqu'elles commencent à désirer le mâle. *Entrer en rut*, se dit, dans le même sens, Des bêtes fauves, et particulièrement De la femelle du cerf. || ENTRER, se dit encore Des choses qu'on met, qu'on place, qui se mettent, se placent, s'engagent, etc., dans quelque autre. *Faire entrer une clavette dans un boulon.* || Particulièrement, Pénétrer dans quelque chose. *Le coup entre bien avant dans les chairs. La lumière n'entrait dans ce lieu que par une très-petite ouverture.* || Par hypallage, *Ce chapeau n'entre pas bien dans la tête*, La tête n'entre pas bien dans ce chapeau. || Fam., *Ce bruit entre dans la tête, dans les oreilles*, Il importune, il étourdit. || Fam., *On ne peut rien lui faire entrer dans la tête*, On ne peut rien lui faire comprendre. *On ne peut lui faire entrer cela dans la tête*, On ne peut le lui persuader. || *Cela ne m'est jamais entré dans l'esprit, dans la pensée, dans la tête, dans l'imagination*, se dit D'une chose qu'on n'a jamais crue, ou à laquelle on n'a pas même songé. On donne souvent le tour impersonnel à cette façon de parler. *Il ne m'est jamais entré dans la pensée qu'il pût manquer à son devoir.* On dit de même : *Comment cela pouvait-il vous entrer dans l'esprit? Etc.* || *Entrer dans l'âme, dans le cœur, etc.*, S'insinuer, pénétrer ou naître dans l'âme, etc. *La haine entra dans son âme.* || *Entrer dans le sens, dans la pensée d'un auteur*, Pénétrer dans le sens, dans la pensée d'un auteur. || *Vous n'entrez pas dans ma pensée*, Vous ne concevez pas bien ce que j'ai voulu dire. || *Entrer dans la pensée de quelqu'un*, Comprendre et approuver les motifs qui le font penser de telle manière. || *Entrer dans les sentiments, dans les idées, dans les vues de quelqu'un*, Se conformer à ses sentiments, à ses idées, à ses vues. || *Cela entre, n'entre pas dans ses vues*, se dit De ce qui s'accorde avec les vues de quelqu'un, ou les contrarie. Impers., *Il entre, il n'entre pas dans ses vues, de...* || *Ce comédien entre bien dans le caractère de son personnage*, Il semble être véritablement le personnage qu'il représente. || *Entrer dans les secrets, dans les plaisirs, dans les peines, etc., de quelqu'un*, Avoir part aux secrets, aux plaisirs de quelqu'un, prendre part à ses peines, etc. || ENTRER, Tenir, être contenu dans quelque chose. Dans ce sens et dans les deux suivants, on l'emploie quelquefois comme verbe impers. *Jamais tout cela n'entrera dans ma poche.* || Être employé dans la composition ou à la confection d'une chose. *Les drogues qui entrent dans un remède. Le fer et le bois entrent dans la construction de la plupart des édifices.* || *Faire entrer quelque chose dans un traité, dans un livre*, L'y insérer, l'y placer. || ENTRER, se dit fig., au sens moral, De ce qui se mêle, contribue, ou concourt à quelque chose. *Cela n'entre pour rien dans ma résolution.* || ENTRÉ, ÉE. participe.

ENTRE-RÉPONDRE (S'). v. récipr. (lat. *inter*,

entre, *respondere,* répondre.) Se répondre l'un à l'autre.

ENTRE-SECOURIR (S'). v. récipr. (lat. —, *succurrere,* secourir.) Se secourir mutuellement.

ENTRE-SOL. s. m. (lat. —, *solum,* sol.) t. d'architecture. En général, Tout logement pris sur la hauteur d'un étage; et, dans un sens plus restreint, Logement pratiqué entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

ENTRE-SUIVRE (S'). v. récipr. (lat. —, *sequi,* suivre.) Aller de suite l'un après l'autre.

ENTRETAILLE. s. f. t. de gravure. Taille légère qu'on glisse entre des tailles plus fortes, pour donner de l'effet à certaines parties.

ENTRE-TAILLER (S'). v. pron. t. d'art vétérinaire. Il se dit D'un cheval qui se heurte les jambes l'une contre l'autre en marchant, et qui s'entrecoupe. || ENTRE-TAILLÉ, ÉE. participe.

ENTRETAILLURE. s. f. Blessure que se fait lui-même un cheval qui s'entre-taille.

ENTRE-TEMPS. s. m. (lat. *inter,* entre, *tempus,* temps.) Intervalle de temps qui s'écoule entre deux actions. Peu usité.

ENTRETÈNEMENT. s. m. (angl. *entertainment,* même signif.) Subsistance, ce qu'on donne à quelqu'un pour vivre, s'habiller, etc.; ou L'action d'entretenir une chose, de la tenir en bon état. Il a vieilli : on dit presque toujours maintenant, *Entretien.*

ENTRETENIR. v. a. (lat. *inter,* entre, *tenere,* tenir.) Arrêter et tenir ensemble les diverses parties d'un tout. || Avec le pron. pers., Se tenir, s'assujettir réciproquement. || ENTRETENIR. ordinairement, Tenir en bon état. *Entretenir un bâtiment.* || Faire qu'une chose, une personne subsiste, continue d'être dans un certain état. *Entretenir la paix, une correspondance avec quelqu'un. Entretenez-le dans ces bonnes dispositions. Entretenir le feu. Les bons offices entretiennent l'amitié.* || Avec le pron. pers., Se conserver. *Cette femme s'entretient toujours fraîche. L'union ne s'entretient pas longtemps entre des personnes qui ont des intérêts contraires.* || ENTRETENIR, particulièrement, Fournir les choses nécessaires à la subsistance. *Entretenir ses enfants.* || Dans le même sens, avec le pron. pers. *Il a de quoi s'entretenir honnêtement.* || *Entretenir un grand train, un grand équipage, etc.,* Avoir beaucoup de valets, de chevaux, etc. || *Entretenir une femme,* Pourvoir aux dépenses d'une femme avec laquelle on est en commerce de galanterie. || *S'entretenir du jeu,* Y gagner de quoi s'entretenir. || Fig., *Entretenir quelqu'un d'espérance, de belles promesses,* Le tromper, l'amuser en lui donnant toujours des espérances, en lui faisant beaucoup de promesses. *S'entretenir de chimères,* S'en repaître. || ENTRETENIR, Parler à quelqu'un, tenir quelque discours à quelqu'un. *Il faut chercher l'occasion de l'entretenir de cette affaire.* || Avec le pron. pers., Converser, parler avec quelqu'un, parler ensemble. *Ils s'entretinrent de bagatelles.* Fig., *S'entretenir avec soi-même. Etc.* || *Entretenir ses pensées, ses rêveries,* Penser souvent à quelque chose, méditer, rêver. || ENTRETENU, UE. participe. || *Femme entretenue,* Femme qui vit aux dépens de l'homme dont elle est la maîtresse. || ENTRETENU, se dit adjectiv. D'un homme au service de l'État, qui reçoit une paye sans faire un service actif. Il ne s'emploie plus guère que dans la marine royale. *Capitaine, lieutenant, enseigne entretenu.* || ENTRETENU, se dit, en t. de blason, Des clefs et autres choses pareilles, liées ensemble par leurs anneaux.

ENTRETIEN. s. m. Ce qui est nécessaire pour la subsistance et les autres besoins de la vie. *Il dépense tant pour l'entretien de sa maison.* || Plus ordin., Ce qui est nécessaire à l'habillement. *Son entretien lui coûte beaucoup.* || ENTRETIEN, Le soin qu'on prend de maintenir une chose en état, et La dépense que ce soin exige. *L'entretien d'un bâtiment. Frais d'entretien.* || ENTRETIEN, Conversation; les discours que l'on tient, les paroles que l'on dit dans une conversation. *Entretien familier.* || *Faire l'entretien du public, de toutes les sociétés,* se dit D'une personne ou d'une chose dont tout le monde parle. || *Entretiens spirituels,* Discours de piété que les ecclésiastiques font dans certaines assemblées.

ENTRETOILE. s. f. (lat. *inter,* entre, *tela,* toile.) Espèce de réseau ou de dentelle qu'on met entre deux bandes de toile pour servir d'ornement.

ENTRETOISE. s. f. t. de charpenterie et de serrurerie. Pièce de bois ou barre de fer qui se met entre d'autres pour les soutenir, pour les lier ensemble. || *Entretoise croisée,* Assemblage de pièces de bois en forme de sautoir.

ENTREVOIR. v. a. (lat. *inter,* entre, *videre,* voir.) (Il se conjugue comme *Voir.*) Voir imparfaitement, ou en passant. *J'entrevois quelque chose dans l'éloignement, etc.* || Il se dit fig. Des vues de l'esprit. *J'ai entrevu les desseins de cet homme.* || Particulièrement, Prévoir confusément ce qui doit arriver. *Entrevoir des malheurs.* || ENTREVOIR, avec le pron. pers., comme verbe récipr., Avoir une entrevue. *Ils s'entrevirent dans telle maison.* || Se rendre visite. Ce sens vieillit. || ENTREVU, UE. participe.

ENTREVOUS. s. m. (lat. —, ital. *volta,* voûte.) t. de charpenterie et de maçonnerie. Intervalle d'une solive à l'autre dans un plancher. || Il se dit Des espaces garnis de plâtre qui sont entre les poteaux d'une cloison.

ENTREVUE. s. f. (lat. —, *videre,* voir.) Visite, rencontre concertée entre deux ou plusieurs personnes pour se voir, pour parler d'affaires. *Ménager une entrevue entre deux personnes.*

ENTR'OUÏR. v. a. (lat. —, *audire,* ouïr.) Ouïr imparfaitement. Peu usité. || ENTR'OUÏ, OUÏE. participe.

ENTR'OUVERTURE. s. f. (lat. —, *aperire,* ouvrir.) t. d'art vétérinaire. Incommodité d'un cheval entr'ouvert.

ENTR'OUVRIR. v. a. Ouvrir à demi, ouvrir un peu. *Entr'ouvrir la porte, les yeux.* || Avec le pron. pers. *La terre s'entr'ouvrit. Ses yeux s'entr'ouvrirent.* || ENTR'OUVERT, ERTE. participe. || T. d'art vétérinaire, *Cheval entr'ouvert,* Cheval qui a fait quelque effort, et qui s'est écarté les jambes de derrière par un mouvement si violent, qu'il lui en reste une grande incommodité.

ENTURE. s. f. (lat. *insitus,* enté.) t. d'agricult. L'endroit où l'on place une ente, une greffe. || ENTURE, dans le langage ordinaire, se dit de Petites pièces de bois qui en traversent une grosse pour former des échelons des deux côtés, comme dans les roues des carrières.

ÉNUMÉRATEUR. s. m. (lat. *enumerare,* énumérer.) Celui qui fait une énumération. Peu usité.

ÉNUMÉRATIF, IVE. adj. Qui énumère, qui contient une énumération. Peu usité.

ÉNUMÉRATION. s. f. Dénombrement de choses. *La simple énumération de ses travaux suffit à son éloge.*

ÉNUMÉRER. v. a. Dénombrer. || ÉNUMÉRÉ, ÉE. participe.

ENVAHIR. v. a. (lat. *invadere*, envahir.) Usurper, prendre par force, par violence, ou par fraude, injustement. *Envahir un État.* || Il se dit fig., tant au sens physique qu'au sens moral. *Les eaux avaient envahi ce terrain. Envahir l'autorité.* || ENVAHI, IE. participe.

ENVAHISSEMENT. s. m. Action d'envahir. *Les envahissements de la mer sur les terres.*

ENVAHISSEUR. s. m. Celui qui envahit.

ENVELOPPE. s. f. (lat. *involutare*, envelopper.) Ce qui sert à envelopper. *Toile d'enveloppe. Mettre une lettre sous enveloppe.* || *Écrire sous l'enveloppe de quelqu'un,* Mettre sous l'adresse de quelqu'un des lettres qui sont pour un autre. || ENVELOPPE, en t. de fortification, Ouvrage qui en couvre, qui en défend un autre. || ENVELOPPE, figur., Apparence, forme extérieure. *Sous une enveloppe épaisse, il cache un esprit fin et délié.*

ENVELOPPER. v. a. Mettre autour de quelque chose une étoffe, un linge, etc., qui couvre, qui environne de tous côtés. *Envelopper des bas dans du papier.* Avec le pron. pers. régime direct. *S'envelopper dans son manteau.* || Il se dit souvent De la chose dont une autre est enveloppée, qui en recouvre entièrement une autre. *La toile qui enveloppe une marchandise.* || Par extens., Environner, entourer. *Envelopper l'ennemi de toutes parts.* || Fig., *Envelopper quelqu'un dans une accusation, dans un crime, etc.*, Le comprendre avec d'autres dans une accusation, dans un crime. || ENVELOPPER, figur., Cacher, déguiser. *Il enveloppe à dessein sa pensée.* || ENVELOPPÉ, ÉE. participe. || Fig., *Avoir l'esprit enveloppé dans la matière,* Être fort grossier, sans esprit. || Fig., *Être, se trouver enveloppé dans une proscription*, Être au nombre de plusieurs personnes proscrites à la fois. *Se trouver enveloppé dans de mauvaises affaires,* S'y trouver engagé, embarrassé. *Être, se trouver enveloppé dans un désastre,* En éprouver les effets, y être compris. || Fig., *Discours enveloppé*, Discours où, par circonspection, on donne plus à entendre qu'on ne dit. *Raisonnement enveloppé,* Raisonnement obscur, embarrassé. || Fig., *C'est un esprit enveloppé, il a l'esprit enveloppé,* se dit De quelqu'un dont les idées sont confuses et les expressions obscures.

ENVENIMER. v. a. (lat. *in*, en, *venenum*, venin.) Infecter de venin, communiquer une qualité venimeuse. || Par analogie, *Envenimer la bouche,* Y causer des élevures. || Fig., *Envenimer une blessure*, L'enflammer, la rendre plus douloureuse, plus difficile à guérir. || Fig., *Envenimer un discours, un fait,* Les rapporter d'une manière odieuse. || Fig., *Envenimer l'esprit de quelqu'un*, L'aigrir, l'irriter. || ENVENIMÉ, ÉE. participe.

ENVERGER. v. a. (lat. —, *virga*, verge.) Garnir de petites branches d'osier. || ENVERGÉ, ÉE. participe.

ENVERGUER. v. a. t. de marine. Attacher les voiles aux vergues. || ENVERGUÉ, ÉE. participe.

ENVERGURE. s. f. t. de marine. La longueur des vergues d'un bâtiment. *Ce vaisseau a beaucoup d'envergure, a peu d'envergure*, c'est-à-dire, Ses vergues ont beaucoup de longueur, ont peu de longueur. On dit dans un sens analogue, *L'envergure d'une voile*, Sa largeur dans le haut. || ENVERGURE, par analogie, en hist. natur., L'étendue qu'il y a entre les deux extrémités des ailes déployées d'un oiseau.

ENVERS. préposition. (lat. *in*, en, *versus*, vers.) À l'égard de. *Charitable envers les pauvres.* || *Servir, aider, défendre quelqu'un*, ou *soutenir quelque chose, etc., envers et contre tous*, Contre tout le monde.

ENVERS. s. m. (lat. *inversus*, retourné.) On appelle ainsi, dans une étoffe, Le côté qui ne doit pas être exposé à la vue, et, dans un ouvrage de toile, Le côté de la couture. || *Étoffe à deux envers,* Celle dont les deux côtés sont semblables, c'est-à-dire, proprement, Sans envers. || A L'ENVERS. locut. adverb., qui a différentes significations selon les différentes choses auxquelles on l'applique. *Mettre un manteau à l'envers,* Mettre un manteau du mauvais côté de l'étoffe; *Mettre une chemise à l'envers,* La mettre de manière que le côté des coutures soit en dehors, et, *Tomber à l'envers,* Tomber sur le dos : on dit mieux, *Tomber à la renverse.* || Fig., dans le langage familier. *Ses affaires sont à l'envers*, Ses affaires vont mal. *Avoir l'esprit à l'envers, la tête à l'envers,* Avoir l'esprit faux, manquer de jugement. *Cet accident lui a mis la tête à l'envers,* Cet accident lui a troublé l'esprit.

ENVI (À L'). (lat. *invicem*, à l'envi.) locution tantôt adverbiale, tantôt prépositive. Avec émulation. *À l'envi les uns des autres.*

ENVIE. s. f. (lat. *invidia*, envie.) Chagrin qu'on ressent du bonheur, des succès, des avantages d'autrui. *Être rongé d'envie. Exciter l'envie. Se mettre au dessus de l'envie. Les traits de l'envie.* || *Faire envie*, Donner de l'envie, exciter l'envie. Proverb. dans ce sens, *Il vaut mieux faire envie que pitié.* || Fig., *Le serpent, les serpents de l'envie,* se dit quelquefois de L'envie et de tout ce qu'elle met en œuvre pour nuire au mérite, à la vertu, etc. || *Porter envie à quelqu'un,* Souhaiter un bonheur, un avantage pareil au sien, sans être fâché qu'il en jouisse. *Je porte envie à mon ami de ce qu'il a le plaisir d'être avec vous.* On emploie *Envie* dans le même sens, lorsqu'on dit, *Votre sort, votre bonheur est digne d'envie.* || ENVIE, Désir, volonté. *Je n'ai nulle envie de vous nuire. Il a envie de ce tableau. L'envie lui a pris d'aller à Rome.* || Il se dit quelquefois d'Un besoin que l'on a le désir de satisfaire, ou d'Une disposition à quelque chose. *Avoir envie de dormir.* || *Envies de vomir,* Nausées, soulèvements de cœur. || *Passer son envie de quelque chose*, Satisfaire le désir qu'on a de quelque chose. On dit aussi, *L'envie lui en est passée, lui en a passé,* Il ne désire plus telle chose. || *Faire passer l'envie de quelque chose à quelqu'un*, L'en rassasier, ou L'en dégoûter. || *Envie de femme grosse,* Désir subit et pressant, souvent même désordonné, que quelques femmes grosses ont de certaines choses. || ENVIE, se dit aussi Des marques que les enfants apportent quelquefois en naissant, et qu'on suppose être une suite des impressions reçues par leurs mères pendant qu'elles étaient grosses. || De certains petits filets qui se détachent de la peau autour des ongles, quelquefois avec douleur.

ENVIEILLIR. v. a. (lat. *in*, en, *vetulus*, vieux.) Faire paraître vieux. Peu usité : on dit maintenant, *Vieillir.* || ENVIEILLI, IE. participe. Il ne s'emploie guère que figurément et adjectivement. *Erreurs, habitudes envieillies.* On dit plus ordinairement, en ce sens, *Invétéré.* || Il se dit aussi D'une personne qui a un vice, un défaut invétéré. *Pécheur envieilli.* On dit plus ordinairement, *Endurci.*

ENVIER. v. a. (lat. *invidere*, envier.) Être attristé des avantages d'autrui. *Tout le monde l'envie.* À l'actif, il se dit plus souvent Des choses que Des personnes. || Souhaiter pour soi-même un bonheur, un avantage pareil à celui qu'un autre possède, mais sans

être fâché qu'il en jouisse. *J'envie votre bonheur.* || Il se prend quelquefois pour Désirer. *Voilà le poste que j'envierais le plus.* || ENVIÉ, ÉE. participe. || *Une charge, une condition bien enviée,* Une charge, etc., fort recherchée, fort souhaitée de beaucoup de gens.

ENVIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'envie, qui est sujet à l'envie. Il ne s'emploie qu'en mauvaise part. *Un homme envieux.* || Subst. *Un envieux n'a jamais de repos.*

ENVINÉ, ÉE. adj. (lat. *in*, en, *vinum*, vin.) Il se dit D'un vase qui a pris l'odeur du vin.

ENVIRON. adv. (lat. *in,* en, *gyrus,* tour.) À peu près; un peu plus, un peu moins. *Il y a environ deux heures. Son armée était d'environ vingt mille hommes.*

ENVIRONNER. v. a. Mettre une chose autour d'une autre, entourer, enfermer. *Environner une ville de murailles.* || Être ou se mettre autour de quelqu'un, de quelque chose. *Les ennemis environnaient la place.* || Il se dit figur., surtout dans la seconde acception. *Les dangers l'environnaient de toutes parts.* || ENVIRONNÉ, ÉE. participe.

ENVIRONS. s. m. pl. Lieux d'alentour. *L'armée se logea aux environs de la place.*

ENVISAGER. v. a. (lat. —, *visus,* visage.) Regarder une personne au visage. *Envisagez un peu cet homme.* Avec le pron. pers., comme verbe réciproque. *Ils s'envisageaient l'un l'autre avec attention.* || Fig., Considérer une chose en esprit, examiner. *Je n'ose envisager l'avenir. Envisager la mort, sans en être ému. Envisager les suites d'une affaire.* || ENVISAGÉ, ÉE. participe.

ENVOI. s. m. (lat. —, *via*, voie.) Action par laquelle on envoie. Il se dit particulièrement en parlant Des marchandises. *Faire un envoi de marchandises par terre. Lettre d'envoi.* || La chose même qui est envoyée. *J'ai reçu votre envoi de tel jour.* || ENVOI, se dit, en Littérature, de Quelques vers mis à la suite d'une pièce de poésie, pour l'adresser, pour en faire hommage à quelqu'un.

ENVOILER (S'). v. pron. (lat. —, *velum,* voile.) t. d'arts. Il se dit Du fer, de l'acier qui se courbe lorsqu'on le trempe. || ENVOILÉ, ÉE. participe.

ENVOISINÉ, ÉE. adj. (lat. —, *vicinus*, voisin.) Qui a des voisins. Fam.

ENVOLER (S'). v. pron. (lat. *involare,* s'envoler.) Prendre son vol, s'enfuir en volant. *Les oiseaux se sont envolés.* Avec ellipse du pronom, *Le moindre bruit fait envoler cet oiseau.* || Il se dit quelquefois, par analogie, Des choses légères que le vent emporte. *La fenêtre s'ouvrit brusquement, et tous les papiers s'envolèrent par la chambre.* || Prov. et fig., *Il n'y a plus que le nid, les oiseaux s'en sont envolés*, se dit Lorsqu'on cherche une personne ou une chose dans un endroit où elle n'est plus. || ENVOLER (s'), s'emploie quelquefois figur., *Le temps s'envole,* Le temps passe rapidement. *Avec l'âge, les plaisirs s'envolent,* En vieillissant, on perd le goût des plaisirs. || ENVOLÉ, ÉE. participe.

ENVOÛTER. v. a. (lat. *involutus*, enveloppé.) Faire un prétendu maléfice, qui consiste à piquer, déchirer, brûler une image de cire, en prononçant certaines paroles ou en faisant certaines cérémonies, dans la persuasion que la personne représentée par cette image souffrira les mêmes maux. || ENVOÛTÉ, ÉE. participe.

ENVOYER. v. a. (lat. *in via,* [illegible] route.) (*J'envoie; nous envoyons, vous envoyez, ils envoient. J'envoyais; nous envoyions, vous envoyiez. J'enverrai. J'enverrais. Que j'envoie, que vous envoyiez.*) Donner ordre ou faire en sorte qu'une personne aille, ou qu'une chose soit portée en un certain lieu. *Envoyer un homme à la campagne. Envoyer des députés. Les denrées que ce pays nous envoie. Envoyer faire compliment.* || Absol., *Envoyer chez quelqu'un*, Envoyer savoir de ses nouvelles. || Fig. et fam., *Envoyer quelqu'un au diable, à tous les diables, etc.,* Le rebuter, le repousser, le renvoyer avec colère, avec indignation. On dit dans un sens analogue, *Envoyer promener, envoyer paître.* || Fig. et fam., *Envoyer dans l'autre monde,* Faire mourir. || ENVOYER, se dit aussi en parlant De toutes les choses qui nous viennent ou qui sont supposées nous venir du ciel, de la Divinité, du destin, etc. *Dieu nous a envoyé de la pluie, une bonne année.* || Par analogie, Pousser, jeter, lancer hors de soi. Dans ce sens, on ne l'applique guère qu'Aux choses. *La lumière que le soleil nous envoie.* || ENVOYÉ, ÉE. participe. || Subst., Ministre envoyé par un prince souverain ou par une république, auprès d'un autre prince ou d'une autre république. *Il est envoyé de tel prince.* On appelle *Envoyée*, La femme d'un envoyé.

ÉOLIEN, ENNE. adj. (lat. *Æolius,* Éolien.) On l'emploie particulièrement dans les locutions suivantes : *Le dialecte éolien*, ou substantiv., *L'éolien*, Celui des cinq dialectes grecs qui était parlé dans l'ancienne Éolie ; *le mode éolien*, Un des modes principaux de l'ancienne musique grecque; *harpe éolienne,* Instrument à cordes monté de manière qu'il rend des sons harmonieux lorsqu'on le suspend et que le vent vient à le frapper.

ÉOLIPYLE. s. m. (grec *Aiolou pylè,* porte d'Éole.) t. de physique. Boule de métal creuse, qui, étant en partie remplie d'eau et chauffée, produit un jet continu de vapeur par un bec recourbé adapté à un point de sa surface.

ÉOLIQUE. adj. des 2 genres (grec *Aiolicos,* éolique), qui se dit quelquefois Du dialecte et du mode éoliens.

ÉPACTE. s. f. (*épactos,* intercalé.) t. de chronologie. Le nombre qui, pour chaque année, exprime l'âge de la lune au moment où l'année précédente a fini.

ÉPAGNEUL, EULE. s. Chien à long poil, dont la race vient d'Espagne.

ÉPAIS, AISSE. adj. (lat. *spissus*, épais.) Il se dit D'un corps solide considéré par rapport à son épaisseur. *Un livre épais de trois doigts.* || Il se dit souvent par opposition à Mince. *Du drap épais, etc. Il a la langue épaisse.* || Fam., *Avoir la taille épaisse*, ou *Être épais*, Avoir la taille grosse, être peu dégagé dans sa taille. || Fig. et fam., *Avoir la mâchoire épaisse,* Avoir l'esprit pesant. On dit dans le même sens, *C'est une mâchoire épaisse.* || *Cheval épais,* Cheval qui n'est pas fin. || ÉPAIS, se dit De certaines choses fluides, gazeuses, etc., considérées par rapport à leur consistance ou à leur densité. *Du vin épais. Une épaisse fumée.* || *Air épais*, Air grossier. || Par analogie, *Ténèbres épaisses, etc.,* Grande obscurité. || Fig., *Ignorance épaisse*, Ignorance profonde. || Fig., *Avoir l'esprit épais, l'intelligence épaisse,* ou simplement et fam., *Être épais,* Avoir l'esprit grossier, lourd, pesant, être lent à comprendre. || ÉPAIS, se dit encore D'une réunion, d'un amas de certaines choses qui sont fort près les unes des autres. *Ce bois est bien épais. Des bataillons épais. Des cheveux épais.* || Subst. masc.,

Épaisseur. *Une pierre qui a deux pieds d'épais.* ‖ Adv. *Il a neigé épais de trois doigts.*

ÉPAISSEUR. s. f. En mathématique, L'une des trois dimensions de la matière étendue, qui, avec la longueur et la largeur, en complète la définition. Dans l'usage ordinaire, on ne l'applique guère qu'Aux corps solides compris entre deux surfaces à peu près parallèles dont l'étendue est très-grande, comparée à la troisième dimension, qui s'appelle alors spécialement l'*épaisseur. Dans l'épaisseur du mur. Cette table a beaucoup d'épaisseur.* ‖ *L'épaisseur d'un bois, d'une forêt,* L'endroit où les arbres sont le plus près les uns des autres. ‖ ÉPAISSEUR, La qualité de ce qui est épais, dense; mais on ne l'emploie guère que dans ces locutions : *L'épaisseur du brouillard, de l'air, des ténèbres.*

ÉPAISSIR. v. a. Rendre épais, plus épais. ‖ Avec le pron. pers., Devenir épais, plus épais. *Le sirop s'épaissit. Un nuage qui s'épaissit.* ‖ *Sa taille s'épaissit,* se dit De quelqu'un qui grossit. ‖ *Sa langue s'épaissit,* Sa langue s'embarrasse. ‖ Fig. et fam., *Son esprit s'épaissit tous les jours,* Son esprit devient tous les jours plus pesant, plus obtus. ‖ ÉPAISSIR, s'emploie neutral., dans le même sens que S'épaissir. *Le bouillon épaissit en cuisant.* ‖ ÉPAISSI, IE. participe.

ÉPAISSISSEMENT. s. m. Action d'épaissir, de s'épaissir; ou L'état de ce qui est épaissi. Il ne se dit guère qu'au propre. *L'épaississement de la taille, des liqueurs.*

ÉPAMPREMENT. s. m. (lat. *è pampino,* du pampre.) t. d'agricult. Action d'épamprer la vigne.

ÉPAMPRER. v. a. t. d'agricult. Ôter de la vigne les pampres, les feuilles inutiles qui empêchent le raisin de mûrir. ‖ ÉPAMPRÉ, ÉE. participe.

ÉPANCHEMENT. s. m. (lat. *expandere,* épancher.) Effusion. Il ne se dit guère, au propre, qu'en médecine, où il désigne L'écoulement, l'extravasation plus ou moins considérable de quelque humeur dans une partie du corps qui n'est pas destinée à la contenir. ‖ Fig. *Épanchement de cœur. Doux épanchements.*

ÉPANCHER. v. a. Verser doucement, répandre en inclinant le vase. ‖ Fig. et fam., *Épancher sa bile,* Exhaler sa colère, sa mauvaise humeur. ‖ ÉPANCHER, s'emploie figur., surtout dans cette phrase, *Épancher son cœur,* L'ouvrir avec sincérité, avec tendresse, avec confiance, etc. ‖ Il s'emploie avec le pron. pers., et se dit principalement, en médecine, Du sang, d'une humeur qui s'extravase. *Le sang s'est épanché dans la poitrine.* ‖ Il se dit, figur., en parlant Des épanchements du cœur, de l'âme. *Mon cœur a besoin de s'épancher.* ‖ ÉPANCHÉ, ÉE. participe.

ÉPANDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Rendre.*) Jeter çà et là en plusieurs endroits, éparpiller. Il se dit en parlant Des choses liquides, et de celles qui peuvent aisément s'amasser ensemble et aisément se séparer, comme de l'eau, de la paille, du foin, du fumier, du sable, des pièces d'argent, etc. *Ce fleuve épand ses eaux dans la campagne.* ‖ Avec le pron. pers., S'étendre. *Les eaux s'épandirent par la campagne.* ‖ Fig. *Les Celtes s'épandirent dans l'Italie.* Ce sens a vieilli : on dit aujourd'hui, *Répandre.* ‖ ÉPANDU, UE. participe.

ÉPANORTHOSE. s. f. (grec *épanorthôsis,* épanorthose.) Figure de rhétorique, par laquelle on feint de rétracter ce qu'on avait dit, comme trop faible, et l'on ajoute quelque chose de plus fort.

ÉPANOUIR (S'). v. pron. (lat. *expandere,* développer.) Il se dit des fleurs qui déploient leurs feuilles et qui sortent du bouton. *Un bouton de rose qui s'épanouit.* Avec ellipse du pronom, *Le soleil fait épanouir les fleurs.* ‖ Il s'emploie act. dans cette phrase figur. et famil., *Épanouir la rate,* Réjouir, faire rire. ‖ Fig., *Son front s'épanouit, ses traits s'épanouissent,* Son visage se déride, devient serein. On dit quelquefois dans un sens analogue, *La gaieté, la joie épanouit le visage.* ‖ ÉPANOUI, IE. participe.

ÉPANOUISSEMENT. s. m. Action de s'épanouir. ‖ Fig., *Épanouissement de cœur,* L'effet qu'une vive joie cause à une personne dont le cœur était serré, affligé. *L'épanouissement du visage, des traits,* L'air serein et gai que prend le visage. Fam., *Épanouissement de rate,* Action de rire, de se réjouir de quelque chose.

ÉPARCET. s. m. *Voyez* ESPARCETTE.

ÉPARER (S'). v. pron. t. de manége. Il se dit D'un cheval qui détache des ruades.

ÉPARGNANT, ANTE. adj. (lat. *parcere,* épargner.) Qui use d'épargne, qui est fort ménager.

ÉPARGNE. s. f. Économie dans la dépense. *Il a beaucoup amassé par ses épargnes.* ‖ La chose même qu'on a épargnée, économisée. *Il vit de ses épargnes.* ‖ *Poire d'épargne,* Sorte de poire de moyenne grosseur, faiblement colorée, et de forme allongée. ‖ *Caisse d'épargne et de prévoyance,* Établissement public où les particuliers peuvent déposer des sommes très-modiques, pour leur faire porter intérêt. ‖ ÉPARGNE, autrefois absol. Ce qu'on appelle aujourd'hui le *Trésor royal. Trésorier de l'Épargne.* ‖ ÉPARGNE, se dit aussi en parlant Du temps et de toute autre chose qu'on ménage.

ÉPARGNER. v. a. User d'épargne dans la dépense; et, en général, Ménager quelque chose que ce soit, ne l'employer qu'avec réserve. *Le vin ne fut pas épargné à cette noce. N'épargnez pas ma bourse. On n'épargne rien pour vous satisfaire. Épargner ses pas.* ‖ Fig., *Épargner quelque chose à quelqu'un,* L'en dispenser, ou l'en préserver; ne pas le lui laisser éprouver, ne pas le lui faire subir. *Je vous épargnerai cet embarras. Épargnez-moi ce chagrin.* On dit de même, *S'épargner de la dépense, des inquiétudes, etc.* ‖ Fig., *Épargner quelqu'un,* Ne pas le traiter aussi mal qu'on serait en droit de le faire. Faire grâce à quelqu'un. *Épargner les vaincus.* Dans ce dernier sens, il a souvent un nom de chose pour sujet. *La mort n'épargne personne.* ‖ *Ne m'épargnez pas,* Employez-moi aussi souvent qu'il vous plaira. ‖ *N'épargner personne,* signifie quelquefois, Médire de tout le monde. ‖ *Épargner la vieillesse, la faiblesse, l'enfance, etc.,* Avoir des égards, des ménagements pour la vieillesse, etc. ‖ *Épargner la sensibilité, l'amour-propre, etc., de quelqu'un,* Ne pas dire ou ne pas faire ce qui pourrait exciter trop vivement la sensibilité de quelqu'un, ce qui pourrait offenser son amour-propre, etc. ‖ ÉPARGNER, particulièrement, en termes d'art, Ménager quelque chose dans la matière que l'on travaille, et faire en sorte qu'on en tire quelque embellissement, quelque ornement qui n'en soit pas détaché, ou qui fasse même une pièce utile. *Cette table a été épargnée dans l'épaisseur du bloc.* ‖ ÉPARGNER, en t. de dessin et de miniature, Employer le blanc du papier ou de l'ivoire pour produire, sans crayon ni peinture, les lumières des chairs. ‖ ÉPARGNER, avec le pron. pers., Ménager ses soins, ses pas, son crédit. *S'il peut vous nuire, il ne s'y épargnera pas.* ‖ Il est quelquefois verbe réciproque, et

alors il signifie, User de ménagement l'un envers l'autre. || Épargné, ée. participe.

ÉPARPILLEMENT. s. m. (ital. *sparpagliare*, éparpiller.) Action d'éparpiller, ou L'état de ce qui est éparpillé.

ÉPARPILLER. v. a. Disperser çà et là. Il se dit en parlant Des choses légères, minces, etc., et qui sont en petite quantité. Avec le pron. pers. *Des papiers qui s'envolent et s'éparpillent.* || Par analogie, *Éparpiller ses troupes, ses forces,* Les distribuer en petits corps. || Éparpiller, se dit quelquefois figur., comme dans cette phrase, *Éparpiller son argent,* L'employer en dépenses frivoles et multipliées. || Éparpillé, ée. participe.

ÉPARS, ARSE. adj. (lat. *sparsus*, épars.) Épandu çà et là en divers endroits. *Les Juifs sont épars dans tous les pays du monde. Il a rassemblé toutes les particularités de notre histoire éparses dans les livres, etc.* || *Avoir les cheveux épars,* Avoir les cheveux flottants et en désordre.

ÉPARVIN ou ÉPERVIN. s. m. t. d'art vétérinaire. Tumeur dure, bosse qui vient aux jarrets d'un cheval et qui lui fait lever la jambe plus haut qu'il ne ferait sans cela.

ÉPATER. v. a. Il se dit en parlant D'un verre dont on rompt le pied. || Épaté, ée. participe. || Adjectiv., *Nez épaté,* Nez gros, large et court.

ÉPAULARD. s. m. (lat. *scapula*, épaule.) t. d'hist. nat. Nom d'un grand mammifère marin qui a la forme d'un dauphin, mais qui est beaucoup plus gros. On le nomme aussi *Orque.*

ÉPAULE. s. f. Partie du corps, qui est au-dessous du chignon du cou, et qui se joint au bras dans l'homme, et à la jambe de devant dans les quadrupèdes. *Porter le fusil sur l'épaule. Il a la tête dans les épaules.* || *Hausser les épaules, lever les épaules,* Témoigner en haussant les épaules qu'une chose déplaît, qu'elle choque, et plus souvent qu'elle n'inspire que du mépris. *C'est à faire lever les épaules.* || Fig. et fam., *Mettre quelqu'un dehors par les deux épaules,* Le chasser honteusement. || Fig. et fam., *Je porte cet homme sur mes épaules,* Cet homme me pèse, il m'est à charge par les choses qu'il fait, par les choses qu'il dit. || Fig. et fam., *Plier les épaules, baisser les épaules,* Recevoir avec soumission une chose fâcheuse, désagréable. || Fig. et fam., *Il n'a pas les épaules assez fortes, il a les épaules trop faibles pour un tel emploi, pour faire cette entreprise,* Il n'a point assez de talent, assez de bien, de ressources. || Fig. et fam., *Prêter l'épaule à quelqu'un,* Lui aider, lui fournir des ressources. || Fig. et fam., *Donner un coup d'épaule,* Aider à quelque chose, venir au secours de quelqu'un. || Prov. et fig., *Pousser le temps avec l'épaule,* Temporiser, tâcher de gagner du temps; ou Se désennuyer comme on peut, en attendant le moment qu'on désire. || En t. de fortification, *L'épaule d'un bastion,* La partie saillante que forme la réunion des pans nommés *flanc* et *face.* On dit aussi, *L'angle d'épaule.*

ÉPAULÉE. s. f. Effort qu'on fait de l'épaule pour pousser quelque chose. || Fig. et fam., *Faire une chose par épaulées,* La faire à diverses reprises et négligemment. || Épaulée, en t. de boucherie, Le quartier de devant du mouton, dont on a retranché l'épaule.

ÉPAULEMENT. s. m. t. de fortification. Espèce de rempart fait de fascines et de terre, etc., qui sert principalement pour garantir du feu de l'ennemi une troupe ou une batterie.

ÉPAULER. v. a. Rompre l'épaule, ou démettre, disloquer l'épaule. Il n'est usité qu'en parlant Des quadrupèdes. || Il s'emploie avec le pron. pers. *Ce cheval s'est épaulé.* || Épauler, figur. et famil., Assister, aider. *Je vous épaulerai de tout mon crédit.* || En t. de guerre, *Épauler des troupes,* Les mettre à couvert du canon par un épaulement. || Épaulé, ée. participe.

ÉPAULETTE. s. f. Bande de toile, d'étoffe, cousue, attachée sur la partie du vêtement qui couvre le dessus de l'épaule. || Particulièrement, Cette bande de galon que les militaires portent sur chaque épaule, et qui est ordinairement garnie à son extrémité d'une touffe de filets pendants. || Il se dit quelquefois, particulièrement, Des épaulettes d'officier. *Porter l'épaulette.*

ÉPAVE. adj. des 2 genres. t. de jurispr. Il se dit Des choses égarées et dont on ne connaît point le maître, le propriétaire, mais principalement Des chevaux, vaches, et autres bestiaux. || Subst. fém. *Les épaves appartiennent à l'État.* || *Épaves maritimes,* Les objets naufragés que la mer rejette sur ses bords. || *Droit d'épave,* Droit de s'approprier les choses épaves.

ÉPEAUTRE. s. m. (lat. *spelta*, épeautre.) Sorte de blé dont le grain est petit et plus brun que celui du froment ordinaire.

ÉPÉE. s. f. (grec *spathè*, épée.) Arme offensive et défensive que l'on porte à son côté. *Mettre une épée à son côté. Mettre l'épée à la main. Tirer l'épée. Remettre l'épée dans le fourreau. Charger l'épée à la main.* || *Nœud d'épée,* Nœud de rubans dont les hommes en habit de parure garnissaient autrefois la garde de leur épée. || Prov. et fig., *Poursuivre, presser quelqu'un l'épée dans les reins,* Le presser vivement de conclure, d'achever une affaire; ou Le presser, dans la dispute, par de si fortes raisons, qu'il ne sait que répondre. || Fig. et fam., *Emporter une chose à la pointe de l'épée,* L'emporter avec de grands efforts. || Prov. et fig., *À vaillant homme courte épée,* La valeur supplée aux armes. || Prov. et fig., *C'est un coup d'épée dans l'eau,* se dit D'un effort inutile, d'une tentative qui n'a point de suite, d'effet. || Fig., *C'est une bonne, une rude épée, il est brave comme son épée,* C'est un homme qui manie bien l'épée, qui se bat vaillamment. || Fig. et fam., *Son épée ne tient pas au fourreau,* se dit D'un homme qui est toujours prêt à mettre l'épée à la main. || Fig. et fam., *Son épée est trop courte,* se dit D'un homme qui n'a pas assez de crédit ou assez de force pour réussir dans quelque entreprise. || Fig. et fam., *L'épée de cet homme est vierge,* Il n'a jamais tiré l'épée pour se battre. || Fam. et par mépris, *Traîneur d'épée,* Bretteur, batteur de pavé, qui porte une longue épée sans aller à la guerre. || Prov. et fig., *L'épée use le fourreau,* se dit Des personnes en qui une grande activité d'âme ou d'esprit nuit à la santé. || Fig. et fam., *Mettre, faire passer quelque chose du côté de l'épée,* Mettre quelque profit, quelque fonds à couvert, en réserve. On le dit plus ordinairement en mauvaise part. || Prov., *Mourir d'une belle épée,* Succomber sous un ennemi auquel il est glorieux d'avoir résisté; et, fig., Recevoir du dommage par une cause honorable, flatteuse, agréable. || *Épée flamboyante,* Épée dont la lame est très-brillante, et semble jeter des flammes. || Épée, absol., L'état des gens de guerre, l'état militaire, surtout par opposition à L'état des gens de robe ou d'Église. *On lui a fait prendre le parti de l'épée.* || Il s'emploie de même absol., dans certaines phrases fig., pour dési-

gner Le courage, la valeur, ou La force des armes. *Il ne doit son élévation qu'à son épée.*

ÉPELER. v. a. (lat. *appellare*, nommer.) Nommer les lettres qui composent un mot, et en former des syllabes en les assemblant l'une avec l'autre. || ÉPELÉ, ÉE. participe.

ÉPELLATION. s. f. Action d'épeler, l'art d'épeler.

ÉPENTHÈSE. s. f. (grec *épenthésis*, épenthèse.) t. de gramm. Addition, insertion d'une lettre, ou même d'une syllabe, au milieu d'un mot.

ÉPENTHÉTIQUE. adj. des 2 genres. Qui est ajouté par épenthèse.

ÉPERDU, UE. adj. (lat. *perditus*, perdu.) Qui est fort agité, qui a l'esprit comme troublé par la crainte ou par quelque autre passion. *Tout éperdu d'amour.*

ÉPERDUMENT. adv. Violemment, d'une manière éperdue. Il ne se dit guère qu'en parlant De désirs violents, et particulièrement De l'amour. *Il est éperdument amoureux.*

ÉPERLAN. s. m. Petit poisson de mer, qui a des couleurs nacrées fort brillantes, et qui répand une odeur de violette.

ÉPERON. s. m. (allem. *sporn*, éperon.) Petite branche de fer ou d'autre métal, qui s'adapte aux talons, et à l'extrémité de laquelle joue une espèce d'étoile appelée *Molette*, dont les pointes servent à piquer le cheval afin qu'il aille plus vite. *Ce cheval est tendre, dur à l'éperon. Donner de l'éperon.* || *Gagner ses éperons*, Faire ses premières armes avec distinction. Cela se dit, au propre, Des anciens chevaliers; et, fig., D'un homme qui a bien mérité, qui justifie d'une manière brillante les avantages, les récompenses qu'il obtient. || Fig., *Ce cheval n'a ni bouche ni éperon*, Il a la bouche forte, et il n'est point sensible à l'éperon. || Fig. et fam., *N'avoir ni bouche ni éperon*, Être stupide et insensible, ne s'émouvoir de rien. || Fig. et fam., *Cet homme a besoin d'éperon, il lui faut donner un coup d'éperon*, Il faut le presser, l'exciter. || Fig. et fam., *Il a plus besoin de bride que d'éperon*, se dit D'un homme ardent, impétueux, qui a plus besoin d'être retenu que d'être excité. || ÉPERON, par analogie, L'ergot que certains animaux, tels que les coqs, ont derrière la jambe vers le bas, et que les chiens ont derrière les jambes de devant. || Cette partie de la proue d'un bâtiment qui se termine en pointe et qui a plus ou moins de saillie en avant. *Voyez* ROSTRE. || Sorte de fortification en angle saillant, qu'on élève, ou au milieu des courtines, ou au devant des portes, pour les défendre. || Tout ouvrage en pointe qui sert à rompre le cours de l'eau, devant les piles des ponts, ou sur les bords des rivières. || Certains ouvrages de maçonnerie terminés en pointe, faits en dehors d'un bâtiment ou d'une muraille, pour les soutenir. || En botan., Pointe, prolongement en cornet, que l'on remarque à la base du calice, de la corolle ou des pétales de certaines fleurs. || Il se dit, en t. de jardinage, Des branches qui sont courtes, droites, regardant l'horizon, et qui sont placées en forme d'éperon. || ÉPERON, se dit, fig. et fam., De Certaines rides qui se forment au coin de l'œil des personnes qui vieillissent.

ÉPERONNÉ, ÉE. adj. Qui a des éperons au talon. || Il se dit aussi Des coqs et des chiens. *Un coq éperonné.* || Il se dit, en botan., D'une corolle, d'un calice, d'un pétale qui se termine en éperon.

ÉPERONNIER. s. m. Artisan qui fait ou qui vend des éperons, des mors, des étriers, etc. *Éperonnier du roi.* || ÉPERONNIER, en hist. nat., Bel oiseau de la Chine, dont le mâle porte à chaque pied deux ergots ou éperons.

ÉPERVIER. s. m. (allem. *sperber*, épervier.) Oiseau de proie, dont on se sert dans la fauconnerie. || Prov. et fig., *On ne saurait faire d'une buse un épervier*, On ne saurait faire d'un sot un habile homme. || ÉPERVIER, Sorte de filet à prendre du poisson. *Pêcher à l'épervier.*

ÉPERVIÈRE. s. f. t. de botan. Genre de plantes à fleurs composées, dont il existe un très-grand nombre d'espèces.

ÉPERVIN. s. m. *Voyez* ÉPARVIN.

ÉPHÉLIDE. s. f. (grec *ephèlis*, éphélide.) t. de médec. Il se dit Des taches de rousseur, et de quelques autres, qui viennent sur la peau.

ÉPHÉMÈRE. adj. des 2 genres. (grec *ephèmeros*, qui dure un jour.) Qui ne dure, qui ne vit qu'un jour. || Il se dit, par extens., De tout ce qui n'a qu'une très-courte durée. *Opinion éphémère. Succès éphémère.* || Il s'emploie comme subst., au masc., et se dit, en entomologie, De Certains insectes névroptères qui ne vivent guère qu'un jour.

ÉPHÉMÉRIDES. s. f. pl. (grec *épi*, pour, *èméra*, jour.) Tables astronomiques par lesquelles on détermine, pour chaque jour, le lieu de chaque planète dans le zodiaque. || Il se dit aussi de Livres ou de simples notices qui indiquent les événements arrivés, le même jour de l'année, à différentes époques.

ÉPHOD. s. m. (On prononce le D.) Espèce de ceinture à l'usage des prêtres hébreux.

ÉPHORES. s. m. pl. (grec *éphoros*, éphore.) t. d'antiq. grecque. Magistrats lacédémoniens établis pour contre-balancer l'autorité des rois et du sénat.

ÉPI. s. m. (lat. *spica*, épi.) Partie du blé, du froment et de plusieurs autres plantes graminées, qui est placée au sommet de la tige, et formée par la réunion des graines. On le dit aussi, surtout en botan., de La réunion des fleurs qui doivent donner les graines. *Épi serré.* || Prov., *Jamais avril ne se passa sans épi.* || En botan., *Fleurs en épi*, se dit de Fleurs quelconques attachées, rangées le long d'un axe commun, a l'extrémité de la tige. || *Épi d'eau.* Nom vulgaire d'une plante qui croît dans les étangs et les marais, et dont les fleurs sont en épi. || En joaillerie, *Épi de diamants*, Assemblage de diamants qui a la forme d'un épi de blé. || *Épi de cheveux*, Mèche de cheveux qui s'écartent de la direction des autres. || ÉPI, en chirurgie, Sorte de bandage dont les tours représentent en quelque manière un épi d'orge. On le nomme aussi *Spica.* || Il se dit, en archit., de Différentes choses qui ont plus ou moins de ressemblance avec un épi : tel est l'assemblage des chevrons autour du poinçon d'un comble pyramidal; telle est encore une certaine disposition des briques d'un pavé, posées de champ et diagonalement; etc.

ÉPIALE. adj. (grec *èpialos*, épiale.) t. de médec. Nom donné par les anciens à une fièvre continue dans laquelle on sent, avec une chaleur répandue par tout le corps, des frissons vagues et irréguliers.

ÉPICE. s. f. (lat. *species*, espèce.) Toute drogue aromatique, chaude et piquante, dont on se sert pour assaisonner des viandes, comme sont le clou de girofle, la muscade, le poivre, le gingembre, etc. Il s'emploie surtout au plur. || *Pain d'épice*, Sorte de pain qui se fait avec de la farine de seigle, de l'écume de sucre, du miel, des épices, etc. || ÉPICES, au plur., se disait anciennement Des dragées et des confitures. || Il se disait fig., autrefois, de Ce qui était dû aux juges pour le jugement d'un procès par écrit.

ÉPICÈNE. adj. des 2 genres. (grec *épicoinos*, épicène.) t. de gramm. Il se dit Des noms qui désignent indifféremment l'un ou l'autre sexe, le mâle ou la femelle. *Les mots* Enfant, caille, *sont épicènes.*

ÉPICER. v. a. (lat. *species*, espèce.) Assaisonner avec des épices. || ÉPICÉ, ÉE. participe.

ÉPICERIE. s. f. collectif, qui comprend non-seulement Toutes sortes d'épices, comme la cannelle, la muscade, le poivre, etc., mais encore le sucre, le miel, le café, et toutes les substances médicinales qui viennent des pays éloignés.

ÉPICHÉRÈME. s. m. (grec *épicheirèma*, épichérème.) (On prononce *Épikérème.*) t. de logique. Syllogisme dans lequel chacune des prémisses est accompagnée de sa preuve.

ÉPICIER, IÈRE. s. (lat. *species*, espèce.) Celui, celle qui vend des épiceries. On dit aussi, *Épicier droguiste, marchand épicier.* || Fam., *Ce livre ira chez l'épicier, est bon pour l'épicier,* C'est un mauvais ouvrage, dont les feuilles se vendront à la livre, pour faire les sacs, les cornets qui servent aux épiciers.

ÉPICRÂNE. s. m. (grec *épicranon*, épicrâne.) t. d'anat. L'ensemble des parties qui environnent le crâne.

ÉPICURIEN. s. m. Au propre, Un sectateur d'Épicure; et, par extens., Un voluptueux, un homme qui ne songe qu'à son plaisir. Il fait au fém., *Épicurienne.* || Adjectiv., dans un sens analogue. *Le système épicurien.*

ÉPICURISME. s. m. Doctrine, morale, manière de vivre d'Épicure et des épicuriens.

ÉPICYCLE. s. m. (grec *épi*, sur, *kyclos*, cercle.) t. d'astron. Petit cercle imaginé par les anciens astronomes, et dont le centre est dans un point de la circonférence d'un plus grand cercle.

ÉPICYCLOÏDE. s. f. (grec —, *eidos*, forme.) t. de géom. Courbe engendrée par la révolution d'un point de la circonférence d'un cercle qui roule sur la partie concave ou convexe d'un autre cercle.

ÉPIDÉMIE. s. f. (grec *épi*, sur, *dèmos*, peuple.) t. de médec. Maladie qui attaque, en même temps et dans le même lieu, un grand nombre de personnes. *Plusieurs épidémies ont désolé cette contrée.* || Il se dit figur., dans le langage ordinaire. *L'engouement est général, c'est une épidémie.*

ÉPIDÉMIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui tient de l'épidémie. *Maladie épidémique.* || Fig., dans le langage ordinaire. *Des passions épidémiques.*

ÉPIDERME. s. m. (grec *épidermis*, épiderme.) Surpeau, la première peau de l'homme ou de l'animal, et la plus mince. *Enlever l'épiderme.* || Il se dit par analogie, en botan., de Cette pellicule mince et transparente qui forme l'enveloppe extérieure des plantes herbacées et des jeunes rameaux.

ÉPIER. v. n. (lat. *spica*, épi.) Monter en épi. || ÉPIÉ, ÉE. participe. || Adjectiv. et fig., *Une queue de chien épiée,* Dont les poils s'écartent comme les barbes d'un épi de blé. *Un chien épié,* Qui a, au milieu du front, du poil plus grand qu'ailleurs.

ÉPIER. v. a. (lat. *spicere*, observer.) Observer secrètement et adroitement les actions, les discours de quelqu'un, ou ce qui se passe en quelque lieu. *On épie toutes vos démarches. Je le fais épier.* || Fig., *Épier l'occasion, le temps d'agir, etc.,* Se tenir prêt à saisir l'occasion de faire quelque chose, à profiter du moment favorable, etc. || ÉPIÉ, ÉE. participe.

ÉPIERRER. v. a. (lat. *è*, de, *petra*, pierre.) Ôter les pierres d'un jardin, d'un champ, etc. || ÉPIERRÉ, ÉE. participe.

ÉPIEU. s. m. (ital. *spiedo*, épieu.) Sorte d'arme à fer plat et pointu, dont on se sert le plus ordinairement à la chasse du sanglier.

ÉPIGASTRE. s. m. (grec *épi*, sur, *gastèr*, ventre.) t. d'anat. La partie moyenne et supérieure de l'abdomen.

ÉPIGASTRIQUE. adj. des 2 genres. t. d'anat. Qui appartient à l'épigastre.

ÉPIGLOTTE. s. f. (grec *épiglôttis*, épiglotte.) t. d'anat. Cartilage de forme ovale, placé à la partie supérieure du larynx, derrière la base de la langue, et spécialement destiné à recouvrir exactement la glotte au moment de la déglutition.

ÉPIGRAMMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *épigramma*, épigramme.) Qui appartient à l'épigramme, qui tient de l'épigramme. *Trait épigrammatique.*

ÉPIGRAMMATISTE. s. m. Celui qui fait, qui compose des épigrammes.

ÉPIGRAMME. s. f. Petite pièce de poésie qui se termine ordinairement par un trait piquant ou par un bon mot. *La pointe d'une épigramme.* || Figur., Mot, trait qui, dans la conversation ou dans un écrit, exprime une critique vive, une raillerie mordante. *Chaque phrase de cet écrit est une épigramme.*

ÉPIGRAPHE. s. f. (grec *épigraphè*, épigraphe.) Inscription qu'on met sur un bâtiment pour en marquer l'usage, pour indiquer le temps de sa construction, etc. Ce sens a vieilli; on dit, *Inscription.* || Plus ordinairement, Courte sentence, courte citation qu'on met en tête d'un livre, d'un chapitre, etc., pour en indiquer l'objet ou l'esprit.

ÉPILATOIRE. adj. des 2 genres. (lat. *depilare*, épiler.) Qui sert à épiler.

ÉPILEPSIE. s. f. (grec *épilèpsia*, épilepsie.) Mal caduc, haut mal; affection nerveuse caractérisée par des attaques, ordinairement de courte durée, dans lesquelles le malade tombe sans connaissance, et éprouve des convulsions violentes, accompagnées de coma.

ÉPILEPTIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'épilepsie. || Sujet à l'épilepsie, attaqué d'épilepsie. *Il a un frère épileptique.* || Il est subst., et ne se dit que Des personnes. *Les épileptiques perdent toute connaissance en un moment.*

ÉPILER. v. a. (lat. *depilare*, épiler.) Arracher le poil, ou le faire tomber au moyen de quelque topique. Avec le pron. pers. *Il s'est épilé.* || ÉPILÉ, ÉE. participe.

ÉPILLET. s. m. (Les L sont mouillées.) t. de botan. Chacun des petits assemblages de fleurs dont la réunion forme l'épi ou la panicule d'une graminée.

ÉPILOGUE. s. m. (grec *épilogos*, épilogue.) La dernière partie ou la conclusion d'un poëme, d'un discours, etc.

ÉPILOGUER. v. n. N'est point d'usage au propre; et signifie figur., Censurer, trouver à redire. || Actif. *Épiloguer les actions d'autrui.* Fam. || ÉPILOGUÉ, ÉE. participe.

ÉPILOGUEUR. s. m. Celui qui aime à épiloguer. *C'est un grand épilogueur.* Fam.

ÉPINARD. s. m. qui ne s'emploie guère qu'au plur. (lat. *spinachium*, épinard.) Sorte d'herbage que l'on mange. || Fig., *Frange, épaulette, gland à graine d'épinards*, Frange, etc., dont les filets ressemblent à un assemblage de graines d'épinards.

ÉPINE. s. f. (lat. *spina*, épine.) Espèce d'arbre ou d'arbrisseau dont les branches ont des piquants. ||

Prov. et fig., *C'est un fagot d'épines, on ne sait par où le prendre*, se dit D'un homme revêche et fâcheux. || Fig. et fam., *Être sur des épines, sur les épines*, Être dans de grandes inquiétudes et dans de grandes impatiences. || Fig., *Marcher sur des épines*, Se trouver dans une conjoncture difficile. || T. d'anat., *L'épine du dos*, La suite des vertèbres qui règne le long du dos de l'homme et de plusieurs animaux. On la nomme autrement *Colonne vertébrale*. || ÉPINE, se dit aussi Des piquants qui viennent à l'épine et à quelques autres arbres, comme aux sauvageons des pruniers et des poiriers, et à quelques arbustes, tels que les rosiers, plusieurs espèces de groseillers, les ronces, etc. On ne le dit proprement, en botan., que Des piquants qui font corps avec les parties où ils naissent : les autres se nomment *Aiguillons*. || Proverb. et figurém., *Tirer à quelqu'un une grande épine du pied*, Le délivrer d'un grand embarras, d'une situation pénible, d'un empêchement. *Vous m'avez tiré là une grande épine du pied*. || Prov. et fig., *Il n'est point de roses sans épines*, Il n'y a point de plaisir sans peine, point de joie sans quelque mélange de chagrin. || ÉPINES, au plur., figur., Difficultés, choses qui donnent beaucoup de peine, qui sont désagréables, fâcheuses. *Les épines de la chicane. La vie est hérissée d'épines.*

ÉPINES. s. f. pl. t. de métallurgie. Cuivre hérissé de pointes, qui reste après l'opération du ressuage et de la liquation.

ÉPINETTE. s. f. (ital. *spinetta*, épinette.) Instrument de musique à clavier et à cordes de fil d'archal, plus petit qu'un clavecin.

ÉPINEUX, EUSE. adj. (lat. *spinosus*, épineux.) Qui a des épines, des piquants. *Tige épineuse*. || Il se dit, figur., Des choses qui sont pleines de difficultés, d'embarras, de contrariétés, etc., qui donnent beaucoup de peine. *Une affaire épineuse. Question épineuse.* || Il se dit aussi Des personnes, et signifie, Qui fait des difficultés sur tout. *Esprit épineux.*

ÉPINE-VINETTE. s. f. (lat. *spina*, épine, *vinea*, vigne.) Espèce d'arbrisseau qui a des piquants, et qui porte un fruit rouge et acide.

ÉPINGARE. s. m. t. d'artillerie. Pièce de canon qui ne passe pas une livre de balle.

ÉPINGLE. s. f. (lat. *spinula*, petite épine.) Brin de fil de laiton, ou de cuivre ou de fer, pointu par un bout, ayant une tête à l'autre, et dont on se sert pour attacher quelque chose. || Prov. et fig., *Tirer son épingle du jeu*, Se dégager adroitement d'une mauvaise affaire, d'une partie périlleuse. Particulièrement, Retirer à temps les avances qu'on avait faites dans une affaire qui devient mauvaise. || Fam., *Être tiré à quatre épingles*, Être ajusté avec un soin extrême, et de manière à paraître craindre de déranger sa parure. Il se dit figur. D'un discours dont le style est soigneusement recherché, etc. || ÉPINGLE, Espèce de bijou en forme d'épingle, qui porte souvent, au lieu de tête, quelque petite pierrerie ou quelque autre ornement, et qui sert principalement aux hommes pour tenir leur chemise fermée sur la poitrine. || ÉPINGLES, au plur., se dit figur. Des dons ou gratifications qu'on accorde à des femmes dont on a reçu quelque service. || Plus ordinairement, Ce qu'on donne à une femme quand on a fait quelque marché, quelque arrangement avec son mari. *Ce sont les épingles de madame.*

ÉPINGLETTE. s. f. t. d'artillerie. Espèce d'aiguille de fer dont on se sert pour percer les gargousses avant de les amorcer, lorsqu'on les a introduites dans les pièces. || Épingle de fil d'archal dont on se sert dans l'infanterie pour déboucher la lumière du fusil.

ÉPINGLIER, IÈRE. s. Faiseur ou faiseuse, marchand ou marchande d'épingles.

ÉPINIÈRE. adj. f. (lat. *spina*, épine.) t. d'anat. Qui appartient à l'épine du dos.

ÉPINIERS. s. m. pl. t. de chasse. Bois ou fourrés d'épines, où les bêtes noires se retirent.

ÉPIPHANIE. s. f. (grec *épiphania*, épiphanie.) Fête de la manifestation de JÉSUS-CHRIST aux gentils, et particulièrement de l'adoration des rois, appelée aussi Le jour des Rois.

ÉPIPHONÈME. s. m. (grec *épiphônèma*, épiphonème.) t. de rhétorique. Exclamation sentencieuse par laquelle on termine quelque récit intéressant.

ÉPIPHORA. s. m. (grec *épiphora*, fluxion.) t. de médec. Écoulement continuel et involontaire des larmes, ordinairement causé par quelque maladie des voies lacrymales.

ÉPIPLOON. s. m. (grec *épiploon*, épiploon.) t. d'anat. Nom donné à un grand repli du péritoine, qui flotte au devant de l'intestin grêle, et à quelques autres de moindre étendue qui unissent des viscères entre eux.

ÉPIQUE. adj. des 2 genres. (grec *épicos*, épique.) Il se dit D'une grande composition en vers, où le poete raconte quelque action héroïque qu'il embellit d'épisodes, de fictions et d'événements merveilleux. || Il se dit également De ce qui est propre ou s'applique à l'épopée, au poëme épique. *La poésie épique. Un poëte épique.* || Il se dit aussi Des ouvrages où le style, le ton est trop relevé, trop figuré pour la nature du sujet. *Il prend le ton épique lorsqu'il devrait être simple.*

ÉPISCOPAL, ALE. adj. (grec *épiscopos*, évêque.) Qui appartient à l'évêque.

ÉPISCOPAT. s. m. Dignité d'évêque. || Le corps des évêques. || Le temps pendant lequel un évêque a occupé son siége. *Pendant son épiscopat.*

ÉPISCOPAUX. s. m. pl. Nom qu'on donne en Angleterre à ceux qui tiennent pour l'épiscopat. On le dit par opposition à *Presbytériens*.

ÉPISODE. s. m. (grec *épeisodion*, épisode.) Action incidente liée à l'action principale dans un poëme, dans un roman. || Il se dit, en peinture, de Toute action ou scène secondaire ajoutée à celle qui fait le sujet principal d'un tableau. || Il se dit, figur., de Certains faits, de certains incidents, isolés en apparence, mais qui se rattachent plus ou moins à quelque grand événement.

ÉPISODIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'épisode, et qui n'est pas essentiel au sujet. || *Comédie épisodique*, Comédie dont les scènes n'ont entre elles aucune liaison nécessaire.

ÉPISPASTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *épispasticos*, épispastique.) t. de pharmacie. Il se dit Des substances médicamenteuses qui, appliquées sur la peau, y déterminent de la chaleur, de la rougeur, et une affluence de sérosité qui soulève et détache l'épiderme. Subst., au masc. *Appliquer un épispastique.*

ÉPISSER. v. a. (lat. *spissare*, épaissir.) Réunir un bout de corde à un autre, en entrelaçant leurs torons. Ce mot et ses deux dérivés s'emploient surtout en t. de marine. || ÉPISSÉ, ÉE. participe.

ÉPISSOIR. s. m. Instrument en forme de poinçon, avec lequel on ouvre le bout des cordages qu'on veut épisser.

ÉPISSURE. s. f. Jonction, assemblage de deux bouts de corde par l'entrelacement de leurs torons.

ÉPISTOLAIRE. adj. des 2 genres. (grec *épistolè*, lettre.) Qui appartient à l'épître, qui regarde la ma-

nière d'écrire des lettres. N'est guère usité que dans ces deux locutions : *Style épistolaire. Genre épistolaire.* || Il se dit aussi Des auteurs dont les lettres ont été recueillies; et alors il se prend substantiv. *Les épistolaires.*

ÉPISTOLOGRAPHE. s. m. (grec *épistolographos*, épistolographe.) Il se dit Des écrivains anciens dont on a des recueils de lettres.

ÉPISTYLE. s. f. (grec *épistylion*, épistyle.) t. d'archit. ancienne. Architrave : pierre, ou pièce de bois qui pose sur le chapiteau de la colonne.

ÉPITAPHE. s. f. (grec *épitaphion*, épitaphe.) Inscription que l'on met sur un tombeau, ou qui est, que l'on suppose faite pour être mise sur un tombeau. || Prov. et fig., *Il fera l'épitaphe du genre humain*, se dit D'un homme robuste, qui paraît destiné à vivre longtemps. || Prov., *Menteur comme une épithaphe*, se dit D'un homme exagéré dans ses éloges.

ÉPITASE. s. f. (grec *épitasis*, épitase.) La partie du poëme dramatique qui vient immédiatement après la protase ou l'exposition, et qui contient les incidents qui font le nœud de la pièce.

ÉPITHALAME. s. m. (grec *épithalamion*, épithalame.) Sorte de poëme qui se fait à l'occasion d'un mariage, et à la louange des nouveaux mariés.

ÉPITHÈME. s. m. (grec *épithéma*, ce qu'on met dessus.) t. de pharmacie. Topique sec, ou liquide, ou de consistance molle, différent de l'onguent et de l'emplâtre.

ÉPITHÈTE. s. f. (grec *épithéton*, épithète.) Adjectif; mot qui sert à qualifier, et qu'on joint à un nom substantif pour en préciser ou en modérer le sens.

ÉPITOGE. s. f. (grec *épi*, sur, lat. *toga*, toge.) Espèce de chaperon ou de capuce que les présidents à mortier et le greffier en chef du parlement portaient jadis dans les grandes cérémonies.

ÉPITOME. s. m. (grec *épitomè*, abrégé.) Abrégé d'un livre, et particulièrement d'une histoire.

ÉPÎTRE. s. f. (grec *épistolè*, épître.) Lettre missive. Il se dit Des lettres des anciens. On l'emploie quelquefois dans le langage familier, en parlant d'Une lettre ordinaire. *J'ai reçu de lui une longue épître à ce sujet.* || Il se dit de Certaines pièces de vers adressées à quelqu'un. || *Épître dédicatoire*, Lettre qui se met à la tête d'un livre, et par laquelle on le dédie à quelqu'un. || Épître, Leçon tirée de l'Écriture sainte, et plus ordinairement des Épîtres de saint Paul, ou des Épîtres canoniques, qui se dit un peu avant l'Évangile, et que le sous-diacre chante dans les messes hautes. || *Le côté de l'épître*, Le côté droit de l'autel, en entrant dans le chœur.

ÉPITROPE. s. f. (grec *épitropè*, épitrope.) Figure de rhétorique, qui consiste à accorder quelque chose qu'on peut nier, afin de faire recevoir plus facilement ce qu'on veut persuader.

ÉPIZOOTIE. s. f. (grec *épi*, sur, *zôon*, animal.) Il se dit de Toute maladie qui règne sur les bestiaux.

ÉPIZOOTIQUE. adj. des 2 genres. Qui tient de l'épizootie.

ÉPLORÉ, ÉE. adj. (lat. *deplorare*, déplorer.) Qui est tout en pleurs.

ÉPLOYÉ, ÉE. adj. (lat. *explicare*, déployer.) Déployé. Il n'est guère usité que dans cette locution, *Aigle éployée*, Aigle que l'on représente, dans des armoiries, avec les ailes étendues.

ÉPLUCHAGE ou ÉPLUCHEMENT. s. m. (lat. *depilare*, ôter le poil.) Action d'éplucher. Le premier de ces deux mots s'applique principalement à L'action d'éplucher des étoffes, des laines, etc.

ÉPLUCHER. v. a. Nettoyer des herbes, des graines, etc., en ôter les ordures et ce qu'il y de mauvais, de gâté. || Il se dit aussi en parlant Des étoffes, des laines, des soies, etc., et signifie, En enlever les pailles, les bourres, les ordures. || Fig. et fam., Rechercher avec soin, avec une scrupuleuse critique, ce qu'il peut y avoir de faux, de mauvais, de reprochable en quelque chose. *Éplucher un ouvrage.* || Il s'emploie avec le pron. pers., et se dit De certains animaux qui se nettoient de leur vermine, des ordures qu'ils ont sur le corps, etc. || Épluché, ée. participe.

ÉPLUCHEUR, EUSE. s. Celui, celle qui épluche. Il se dit souvent au figuré, et alors il est familier. *C'est un grand éplucheur de mots.*

ÉPLUCHOIR. s. m. Sorte de petit couteau dont se servent quelques artisans, tels que les fabricants d'étoffes ou de papiers, les vanniers, etc., pour éplucher, pour nettoyer leurs ouvrages.

ÉPLUCHURE. s. f. Ordure que l'on ôte de quelque chose qu'on épluche. Il est plus usité au pluriel qu'au singulier.

ÉPODE. s. f. (grec *épôdos*, épode.) Terme de la poésie lyrique des Grecs, qui signifie, La troisième partie d'un chant divisé en strophe, antistrophe et épode. || *Les Épodes d'Horace*, Le dernier livre de ses poésies lyriques.

ÉPOINTÉ, ÉE. adj. (lat. *è*, de, *pungere*, piquer.) t. de manége et de chasse. Il se dit D'un cheval qui s'est démis les hanches par quelque effort, ou D'un chien qui s'est cassé les os des cuisses.

ÉPOINTER. v. a. Ôter la pointe à quelque Instrument. *Épointer un couteau, une aiguille.* Avec le pron. pers. *Ces aiguilles s'épointent facilement.* || Épointé, ée. participe.

ÉPOIS. s. m. pl. t. de vén. Cors qui sont au sommet de la tête du cerf.

ÉPONGE. s. f. (grec *spoggia*, éponge.) Production marine qu'on trouve adhérente aux rochers dans la mer, et dont la substance, légère, élastique et très-poreuse, absorbe les liquides dans lesquels on la plonge. *Il faut une éponge au palefrenier pour laver les jambes de ses chevaux.* || Fig., *Passer l'éponge sur quelque action, sur quelque faute, etc.*, En effacer le souvenir, l'oublier, n'en plus parler. || Prov. *Boire comme une éponge*, Boire beaucoup. || Fig. et fam., *Presser l'éponge*, Contraindre à restitution ceux qui ont pris indûment les deniers d'autrui, dont ils avaient le maniement. Tirer d'un pays mis à contribution tout ce qu'il est possible d'y prendre. || Éponge, en termes de vénerie, se dit de Ce qui forme le talon des animaux.

ÉPONGER. v. a. Nettoyer avec une éponge. || Étancher, enlever avec une éponge, avec un linge, etc. *Épongez vite cette encre.* || Épongé, ée. participe.

ÉPONYME. adj. et s. m. (grec *épônymos*, éponyme.) t. d'antiquité grecque. Il désignait, à Athènes, Celui des neuf archontes qui donnait son nom à l'année.

ÉPOPÉE. s. f. (grec *épopoiia*, épopée.) Caractère, genre du poëme épique. || Il se dit aussi d'un poëme épique. *Une belle épopée.*

ÉPOQUE. s. f. (grec *épochè*, époque. Point déterminé dans l'histoire qui ordinairement est marqué par quelque événement considérable. *Les principales époques de l'histoire.* || Toute partie du temps considérée par rapport à ce qui s'y passe, à ce qu'on y fait. *J'étais à cette époque très-loin de Paris. A toutes les époques de la vie.* || *Faire époque*, se dit D'un fait, d'un événement remarquable, qui ne peut de longtemps s'oublier.

ÉPOUDRER. v. a. (lat. *pulvis*, poussière.) Ôter la poudre, la poussière qui est sur quelque chose. Vieux; on dit maintenant, *Épousseter*. || ÉPOUDRÉ, ÉE. participe.

ÉPOUFFÉ, ÉE. adj. Il se dit D'une personne qui s'empresse pour un sujet peu important, de manière à être toute haletante, à ne pouvoir plus respirer qu'avec peine. Fam.

ÉPOUFFER (S'). v. pron. S'enfuir secrètement, se dérober, disparaître. Popul. || ÉPOUFFÉ, ÉE. participe.

ÉPOUILLER. v. a. (lat. *è*, de, *pediculus*, pou.) Ôter des poux. Avec le pron. pers. *Un gueux qui s'épouille*. Bas. || ÉPOUILLÉ, ÉE. participe.

ÉPOUMONER. v. a. (lat. *è*, de, *pulmo*, poumon.) Fatiguer les poumons. Avec le pron. pers. *Je me suis époumoné à force de crier*. Fam. || ÉPOUMONÉ, ÉE. participe.

ÉPOUSAILLES. s. f. pl. (lat. *sponsare*, fiancer.) Célébration d'un mariage.

ÉPOUSE. s. f. *Voyez* ÉPOUX.

ÉPOUSÉE. s. f. Celle qu'un homme vient d'épouser, ou qu'il va épouser. || Prov., *Cette femme est parée comme une épousée de village*, Elle est ridiculement ajustée, et parée avec affectation.

ÉPOUSER. v. a. Prendre en mariage. On l'emploie souvent avec le pron. pers., comme verbe réciproque. *Ils s'aimaient depuis longtemps, enfin ils se sont épousés*. || ÉPOUSER, fig., S'attacher par choix à une chose, à une personne. *Je n'épouse point de parti. Épouser les intérêts de quelqu'un*. || ÉPOUSÉ, ÉE. participe.

ÉPOUSEUR. s. m. Celui qui, étant disposé à se marier, est reconnu pour tel. *Cet homme n'a pas l'air d'un épouseur*. Fam.

ÉPOUSSETER. v. a. (lat. *è*, de, *pulvis*, poussière.) Vergeter, nettoyer avec des époussettes ou vergettes. Avec le pron. pers. *Allez vous épousseter*. || *Épousseter un cheval*, Le nettoyer avec l'époussette, après l'avoir étrillé. || Fig. et fam., *Épousseter quelqu'un*, Le battre. || ÉPOUSSETÉ, ÉE. participe.

ÉPOUSSETTE. s. f. Espèce de brosse composée d'une grande quantité de brins de bruyère, de jonc, de crin, de poil, joints ensemble, dont on se sert pour nettoyer des habits, des étoffes, etc. En ce sens, il s'emploie presque toujours au pluriel, comme une sorte de nom collectif. Il a vieilli : on dit plus ordinairement, *Vergettes* ou *Vergette*. || ÉPOUSSETTE, Morceau d'étoffe avec lequel on nettoie un cheval après l'avoir étrillé.

ÉPOUVANTABLE. adj. des 2 genres. (lat. *expavere*, craindre.) Qui cause de l'épouvante. || Il se dit généralement, par exagération, De tout ce qui est étonnant, incroyable, étrange, excessif, et se prend ordinairement en mauvaise part. *Douleurs épouvantables. Fracas épouvantable*.

ÉPOUVANTABLEMENT. adv. D'une manière épouvantable, extrêmement, avec excès.

ÉPOUVANTAIL. s. m. Haillon que l'on met au bout d'une perche, d'un bâton dans les chenevières, dans les champs, dans les jardins, pour épouvanter les oiseaux.

ÉPOUVANTE. s. f. Grande et soudaine peur, causée par quelque chose d'imprévu. *Jeter l'épouvante dans le pays ennemi. Ils ont pris l'épouvante*.

ÉPOUVANTER. v. a. Causer de l'épouvante. *Il l'épouvantait par ses menaces*. || Avec le pron. pers., Prendre l'épouvante. *Cet homme ne s'épouvante pas aisément*. || ÉPOUVANTÉ, ÉE. participe.

ÉPOUX, OUSE. s. (lat. *sponsus*, époux.) Celui, celle que le mariage unit à une personne de l'autre sexe. *Prendre une épouse*. Fam. On dit plus ordinairement *Ma femme* que *Mon épouse*. || Fig., *L'époux des vierges, le céleste époux*, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. On dit aussi que JÉSUS-CHRIST *est l'époux de son église*; et on appelle quelquefois l'Église *L'épouse de* JÉSUS-CHRIST. || *Les épouses de* JÉSUS-CHRIST, Les religieuses ou les filles qui ont fait vœu de virginité. || ÉPOUX, au pluriel, s'emploie quelquefois pour désigner Le mari et la femme.

ÉPREINDRE. v. a. (lat. *exprimere*, presser.) Serrer, presser quelque chose pour en tirer le suc, pour en exprimer le jus. || ÉPREINT, EINTE. participe.

ÉPREINTE. s. f. Fausse envie d'aller à la selle, qui cause de la douleur dans le rectum. Il s'emploie surtout au pluriel.

ÉPRENDRE (S'). v. pron. (lat. *prehendere*, prendre.) (Il se conjugue comme *Prendre*.) Se laisser surprendre par une passion. Il n'est guère usité qu'au participe. || ÉPRIS, ISE. participe. *Il est épris d'amour pour cette femme*.

ÉPREUVE. s. f. (lat. *è*, de, *probare*, éprouver.) Action d'éprouver, essai. *J'en ai fait l'épreuve. Je vous donne cette montre à l'épreuve*. || Il se dit, dens un sens analogue, en parlant Des personnes. *Tenter une épreuve sur quelqu'un. Mettre la constance de quelqu'un à l'épreuve*. || Il se dit particulièrement Des malheurs, des dangers, etc., où il est nécessaire de montrer de la fermeté, du courage, de la constance. *Passer par de rudes épreuves*. || *Cela est à l'épreuve du feu*, se dit D'une chose que le feu ne peut consumer, calciner, altérer. *Cette cuirasse est à l'épreuve des balles*, Les balles ne la percent point. *Ce chapeau, ce manteau est à l'épreuve de la pluie*. || *Être à l'épreuve de l'argent*, Être incapable de se laisser corrompre par de l'argent. || *Être à l'épreuve de la médisance*, Être au-dessus de la médisance, ne point craindre les attaques, les atteintes de la médisance. || *Courage, zèle à toute épreuve, etc.*, Courage, zèle que rien n'ébranle, ne rebute, n'affaiblit. || *Un ami à toute épreuve*, Un ami sur lequel on peut compter dans toutes les occasions. On dit aussi d'Un domestique fidèle, dévoué, *Un serviteur à toute épreuve*. || *Être à l'épreuve de la tentation, de la séduction*, Résister à la tentation, à la séduction. || *N'être point à l'épreuve de la raillerie, des injures, etc.*, se dit D'une personne qui ne peut souffrir la moindre raillerie, la moindre injure. || *Épreuve judiciaire*, Épreuve que les personnes accusées mais non convaincues d'un crime étaient jadis obligées de subir, pour prouver leur innocence. *L'épreuve du feu, de l'eau froide, etc.* || ÉPREUVE, particulièrement, en t. d'imprim., Feuille d'impression sur laquelle l'auteur ou une autre personne indique les corrections, les changements que devra faire l'imprimeur. *Revoir une épreuve*. || Il se dit également Des premières feuilles qu'on tire sur une planche gravée pour juger de l'état du travail, et voir s'il n'y a point de fautes. || Par extens., Toute estampe tirée après que le travail est entièrement terminé. *Épreuve avant la lettre*.

ÉPROUVER. v. a. Essayer; faire l'épreuve, l'essai de. || Il se dit souvent en parlant Des personnes, ou de leurs qualités, de leurs sentiments, etc. *Éprouver la fidélité de quelqu'un*. || ÉPROUVER, tant au sens physique qu'au sens moral, Ressentir, connaître par expérience. *Éprouver des sensations*. || Il se dit, par analogie, Des changements, des variations, des altérations, etc., qui arrivent aux choses. *Les altérations qu'une substance éprouve. Son caractère en éprouva*

un changement notable. || Éprouvé, ée. participe. *Un homme d'une vertu éprouvée.*

ÉPROUVETTE. s. f. t. d'arts. Instrument à l'aide duquel on vérifie la qualité, l'état de certaines matières. || Il se dit, en chirurgie, de certaines sondes.

EPTACORDE. *Voyez* Heptacorde.

EPTAGONE. *Voyez* Heptagone.

ÉPUCER. v. a. (lat. *è*, de, *pulex*, puce.) Ôter, chasser les puces. *Épucer un chien.* Avec le pron. pers. *S'épucer.* Fam. || Épucé, ée. participe.

ÉPUISABLE. adj. des 2 genres. (lat. *è*, de, *puteus*, puits.) Qui peut être épuisé. Peu usité.

ÉPUISEMENT. s. m. Action d'épuiser, en tout ou en partie, les eaux amassées en quelque endroit; ou Le résultat de cette action. || Par extens., Perte considérable de quelque humeur du corps, et en général, Dissipation de forces. || Il se dit figurément, surtout en parlant Des finances, lorsqu'elles ont été épuisées par des dépenses excessives. *L'épuisement des finances.*

ÉPUISER. v. a. Tarir, mettre à sec. || Il se dit aussi en parlant Du sang et de tout ce qui contribue à l'entretien des forces du corps. *On l'a trop saigné, on l'a épuisé de sang.* || *Épuiser un sol, une terre,* En absorber tous les sucs nourriciers. || Par extens., *Épuiser une mine,* En extraire tout ce qu'elle contient. || Épuiser, fig., Consommer, absorber, employer certaines choses de manière à n'en plus laisser du tout. *Ils avaient épuisé toutes leurs munitions. Leurs ressources étaient épuisées. Après avoir épuisé toutes les voies de douceur.* || Fig., *Épuiser une matière,* Ne rien oublier de tout ce qui peut être dit sur la matière qu'on traite. || Fig., *C'est un homme qu'on ne saurait épuiser,* C'est un homme qui a un grand fonds de savoir, et qui parle bien et facilement sur toutes sortes de matières. || Épuiser, s'emploie avec le pron. pers. dans plusieurs acceptions. *S'épuiser à force de travail. S'épuiser en efforts inutiles.* || Épuisé, ée. participe. || Figur., *Un esprit épuisé, une imagination épuisée,* Un esprit, une imagination usés, qui ne peuvent plus rien produire de nouveau.

ÉPULIDE ou ÉPULIE. s. f. (grec *épouli*s, épulide.) t. de chirurg. Excroissance de chair qui se forme sur les gencives.

ÉPULONS. s. m. pl. (lat. *epulones*, épulons.) Nom de certains prêtres de l'ancienne Rome, institués pour présider aux festins qui se faisaient en l'honneur des dieux, et pour veiller au bon ordre dans les sacrifices.

ÉPULOTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *épouloticos*, propre à cicatriser.) t. de pharmacie. Il se dit Des médicaments topiques que l'on croit propres à favoriser la cicatrisation. || Substant., au masc. *Cette drogue est un bon épulotique.*

ÉPURATION. s. f. (lat. *è*, de, *purus*, pur.) Action d'épurer. || Au sens moral. *Épuration des mœurs.* || Fig., *Épuration d'une compagnie, d'un corps,* Exclusion donnée à quelques-uns de ses membres jugés indignes d'en faire partie.

ÉPURE. s. f. (allem. *spur*, marque.) t. d'architect. Dessin de quelque édifice, ou de quelque partie d'un édifice, qu'on trace sur une muraille dans les dimensions que doit avoir l'édifice, ou la partie d'édifice, afin d'y prendre les mesures nécessaires. || Il se dit, par extension, Des dessins en petit que l'on fait pour s'exercer à tracer des épures en grand.

ÉPURER. v. a. (lat. *depurare*, épurer.) Rendre pur, rendre plus pur. *Il faut épurer ce sirop.* || Il s'emploie fig., comme dans les phrases suivantes. || *Épurer la langue*, Rendre la langue plus correcte, la corriger des vices qui la gâtent. On dit aussi, *Épurer son style.* || *Épurer le goût,* Le rendre plus sûr et plus délicat. || *Épurer le cœur, l'âme, les sentiments, etc., de quelqu'un*, Chasser de l'esprit et du cœur de quelqu'un les pensées, les sentiments contraires à la religion, aux bonnes mœurs, à la droiture. On dit aussi, dans le style de la chaire, *Épurer son cœur de toute affection terrestre.* || Épurer, avec le pron. pers., tant au propre qu'au figuré, Devenir plus pur. *L'or s'épure dans le creuset. La vertu s'épure dans le malheur.* || Épuré, ée. participe.

ÉPURGE. s. f. t. de botan. Herbe qui purge violemment par haut et par bas.

ÉQUARRIR. v. a. (lat. *quadrare*, équarrir.) Tailler à angles droits. || *Équarrir une glace,* La rendre carrée en se servant du diamant et des pinces. || Équarri, ie. participe.

ÉQUARRISSAGE. s. m. t. de charpenterie. État de ce qui est équarri. *Cette poutre a quinze pouces d'équarrissage*, c'est-à-dire, Quinze pouces en tous sens. || *Bois d'équarrissage,* Le bois qui doit avoir au moins six pouces d'équarrissage. || Équarrissage, (lat. *excoriare*, écorcher.) L'action d'écorcher les bêtes de somme ou de trait.

ÉQUARRISSEMENT. s. m. (lat. *quadrare*, équarrir.) Action d'équarrir, ou L'état d'une chose équarrie.

ÉQUARRISSEUR. s. m. (lat. *excoriare*, écorcher.) Celui qui fait métier de tuer ou d'écorcher des bêtes de somme ou de trait.

ÉQUATEUR. s. m. (lat. *æquator*, équateur.) (On prononce *Écouateur.*) Un des plus grands cercles de la sphère, qui est également distant des deux pôles, et qu'on appelle aussi *Ligne équinoxiale*, ou simplement, *Ligne.* Le plan de l'*équateur terrestre*, prolongé indéfiniment dans l'espace, constitue l'*équateur céleste*, que le soleil traverse deux fois dans l'année, au temps des équinoxes. C'est en parlant Du cercle idéal tracé par ce plan sur la sphère céleste que l'on peut dire : *Les peuples qui habitent sous l'équateur.*

ÉQUATION. s. f. (lat. *æquare*, rendre égal.) (On prononce *Écouation.*) t. d'algèbre. L'expression de la condition d'égalité établie entre deux quantités algébriques. || Équation, en t. d'astron., La quantité variable, mais déterminable par le calcul, qu'il faut ajouter ou ôter aux mouvements moyens pour obtenir les mouvements vrais.

ÉQUERRE. s. f. Instrument qui sert à tracer un angle droit, et qui est principalement à l'usage des mathématiciens, des charpentiers, des menuisiers, des maçons, etc. || Il se dit aussi de Ce qui est à angle droit, de ce qui a la forme d'une équerre.

ÉQUESTRE. adj. des 2 genres. (lat. *equestris*, équestre.) (L'U se prononce dans ce mot et dans les quatre suivants.) Il n'est usité que dans ces locutions, *Statue équestre, figure équestre,* Statue représentant une personne à cheval; et dans celle-ci, *L'ordre équestre*, L'ordre des chevaliers romains, et encore La noblesse du second rang en Pologne.

ÉQUIANGLE. adj. des 2 genres. (lat. *æquus*, égal, *angulus*, angle.) t. de géom. Il se dit D'une figure dont tous les angles sont égaux entre eux. || Il se dit aussi D'une figure qui a ses angles égaux à ceux d'une autre.

ÉQUIDISTANT, ANTE. adj. (lat. —, *distans*, distant.) t. de géom. Qui dans toutes ses parties est également éloigné des parties d'un autre corps.

ÉQUILATÉRAL, ALE. adj. (lat. —, *latus*, côté.) t. de géom. Il se dit D'un triangle qui a ses trois côtés égaux entre eux.

ÉQUILATÈRE. adj. des 2 genres. t. de géom. Il se

dit D'une figure dont les côtés sont égaux à ceux d'une autre.

ÉQUILIBRE. s. m. (lat. *æquilibrium*, équilibre.) État des corps maintenus en repos sous l'influence de plusieurs forces qui se contre-balancent exactement. *Cela fait l'équilibre. L'équilibre des liqueurs.*|| *Mettre une chose en équilibre*, Faire que son poids se partage également des deux côtés d'un point d'appui, en sorte qu'elle reste immobile, et ne penche ni de l'un ni de l'autre côté. On dit dans le même sens, *Se tenir en équilibre. Garder l'équilibre. Etc.*||Figur., *Faire l'équilibre*, Rendre les choses égales. || ÉQUILIBRE, se dit figurément, en parlant D'États, de pouvoirs politiques, etc. *L'équilibre de l'Europe.* || Il se dit aussi, figurément, en parlant Des humeurs, lorsqu'elles sont dans la proportion convenable et que rien n'en dérange la circulation; De l'âme, quand aucune passion n'y prédomine de manière à la troubler; etc. *Maintenir l'équilibre de son âme.* || En peint. et en sculpt., *L'équilibre d'une composition*, La répartition, la distribution bien entendue des masses qui la composent.

ÉQUINOXE. s. m. (lat. *æquinoctium*, équinoxe.) Il se dit Des instants de l'année auxquels le soleil, passant par l'équateur, rend les jours égaux aux nuits pour toutes les régions de la terre. *L'équinoxe du printemps.*

ÉQUINOXIAL, ALE. adj. Qui appartient à l'équinoxe. || *Cadran équinoxial*, Cadran dont le plan est parallèle à l'équateur. || En botan., *Fleurs équinoxiales*, Fleurs qui s'ouvrent et se ferment chaque jour à des heures déterminées.

ÉQUIPAGE. s. m. (lat. *equus*, cheval.) Il se dit Du train, de la suite, chevaux, mulets, carrosses, valets, hardes, etc. || ÉQUIPAGE, se dit souvent, dans un sens plus restreint, d'Une voiture de maître, avec ce qui en dépend. *La plupart des gens riches ont équipage.* || Il se dit aussi de Toutes les choses nécessaires pour certaines entreprises ou opérations, pour divers exercices. *Équipage de guerre, de chasse.* || Particulièrement, en termes de marine, La réunion de ceux qui montent un bâtiment pour en faire le service et la manœuvre. *L'équipage d'un navire.* || ÉQUIPAGE, se dit quelquefois, famil., de La manière dont une personne est vêtue. *Il est dans un triste équipage.* Ironiq., *Vous voilà dans un bel équipage.* On ne l'emploie guère que dans ces sortes de phrases.

ÉQUIPÉE. s. f. Action, entreprise indiscrète, irréfléchie, téméraire, dont les suites ne peuvent être que fâcheuses, désagréables. *Cette équipée lui coûtera cher.*

ÉQUIPEMENT. s. m. Action d'équiper. *Frais d'équipement.* || Il se dit aussi, surtout en termes militaires, de Ce qui sert à équiper. *Effets d'équipement.* || Particulièrement en t. de marine, L'action de pourvoir un vaisseau, une flotte, etc., de tout ce qui est nécessaire à la manœuvre, à la subsistance, à la défense et à l'attaque, etc. *L'équipement de ce vaisseau a coûté beaucoup.*

ÉQUIPER. v. a. Pourvoir quelqu'un des choses qui lui sont nécessaires, et surtout de vêtements. *Équiper un soldat.* || Il se dit aussi en parlant D'un vaisseau, d'une flotte, etc., qu'on pourvoit de tout ce qui est nécessaire à la manœuvre, à la subsistance, à la défense et à l'attaque, etc. *Équiper une flotte.* || ÉQUIPER, s'emploie avec le pron. pers. *Il lui faut tant pour s'équiper.* || Fam. S'accoutrer. *Peut-on s'équiper de la sorte ?* || ÉQUIPÉ, ÉE. participe. || Il se dit, en termes de blason, D'un vaisseau qui a ses voiles et ses cordages.

ÉQUIPOLLENCE. s. f. (lat. *æquipollens*, équipollent.) (On prononce les L dans ce mot et dans les deux suivants.) t. de logique. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *L'équipollence des propositions*, Propriété des propositions qui reviennent, qui équivalent l'une à l'autre.

ÉQUIPOLLENT, ENTE. adj. Égal en valeur à une autre chose. Il vieillit. || Subst., au masc. *Je lui ai rendu l'équipollent.* || À L'ÉQUIPOLLENT. loc. adv. À proportion, à l'avenant, selon la mesure et le rapport qu'une chose peut avoir avec une autre. Cette locution a vieilli.

ÉQUIPOLLER. v. a. Valoir autant que. Il a vieilli. || Neutre. *Une clause qui équipolle à l'autre.* Ce verbe et ses dérivés sont plus usités dans le commerce et en jurisprudence que dans le langage ordinaire. || ÉQUIPOLLÉ, ÉE. participe. Balancé, comparé avec. || En t. de blason, *Cinq points d'or équipollés à quatre d'azur*, Neuf carrés mis en forme d'échiquier, dont il y en a cinq, savoir, ceux des quatre coins et du milieu, d'un émail différent de celui des quatre autres carrés.

ÉQUITABLE. adj. des 2 genres. (lat. *æquitas*, équité.) Qui a de l'équité. || Il se dit aussi Des choses qui sont conformes aux règles de l'équité. *Jugement équitable.*

ÉQUITABLEMENT. adv. D'une manière équitable, avec équité, avec justice.

ÉQUITATION. s. f. (lat. *equitatio*, équitation.) (L'U se prononce.) Art de monter à cheval. || Il se dit quelquefois, surtout en médecine, de L'action de monter à cheval pour faire de l'exercice.

ÉQUITÉ. s. f. (lat. *æquitas*, équité.) Justice naturelle, droiture. *En toute équité. Manquer à toutes les règles de l'équité.* || La justice exercée, non pas selon la rigueur de la loi, mais avec une modération et un adoucissement raisonnable. *Les arbitres jugent plutôt selon les règles de l'équité que suivant la rigueur des lois.*

ÉQUIVALENT, ENTE. adj. (lat. *æquivalere*, équivaloir.) Qui est de même valeur, qui équivaut. *Je lui donnerai un héritage équivalent.* || Subst., au masc. *Dédommager par un équivalent.*

ÉQUIVALOIR. v. n. (Il se conjugue comme *Valoir.*) Être de même prix, de même valeur. || Il se dit quelquefois De choses autres que celles qui ont un prix intrinsèque, une valeur matérielle, et signifie, Être à peu près le même que. *Cette réponse équivaut à un refus.*

ÉQUIVOQUE. adj. des 2 genres. (lat. *æqua vox*, sens égal.) Qui a un double sens, qui peut recevoir plusieurs interprétations, et qui convient à différentes choses. *Terme équivoque.* || Il se dit aussi De toutes les choses sur lesquelles on peut porter des jugements opposés. *Réputation équivoque.* || Par extension, *Un homme équivoque*, se dit d'Un homme à qui l'on ne peut se fier. || En médec., *Signe équivoque*, Signe qui peut convenir à plusieurs maladies. || ÉQUIVOQUE, se prend quelquefois substantivement dans le premier sens, et il est féminin. *Équivoque plaisante, grossière.* Autrefois il était indifféremment masculin ou féminin.

ÉQUIVOQUER. v. n. User d'équivoque.||On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel, dans le langage familier ; et alors il signifie, Dire involontairement un mot pour un autre.

ÉRABLE. s. m. Genre d'arbres qui croissent naturellement dans les régions tempérées, et dont plusieurs

espèces fournissent une liqueur qui peut être convertie en sucre au moyen de l'évaporation.

ÉRADICATION. s. f. (lat. *eradicare,* déraciner.) t. didactique. Action de déraciner, d'arracher quelque chose par la racine.

ÉRAFLER. v. a. (lat. *eradere*, râcler.) Écorcher légèrement, effleurer la peau. Fam. || ÉRAFLÉ, ÉE. participe.

ÉRAFLURE. s. f. Écorchure légère. Fam.

ÉRAILLEMENT. s. m. Renversement des paupières en dehors. On l'appelle en médecine *Ectropion.*

ÉRAILLER. v. a. Il se dit en parlant Des toiles et des étoffes de soie dont le tissu est relâché, effilé, ou comme écorché par une légère déchirure. *Érailler du satin.* Avec le pron. pers. *S'érailler.* || ÉRAILLÉ, ÉE. participe. || *Avoir l'œil éraillé, les yeux éraillés,* Avoir naturellement des filets rouges dans l'œil, ou Avoir les paupières plus ou moins renversées en dehors.

ÉRAILLURE. s. f. Marque qui reste à une étoffe de soie ou à une toile, quand elle est éraillée.

ÉRATER. v. a. Ôter la rate. || ÉRATÉ, ÉE. participe.

ÈRE. s. f. (lat. *æra*, ère.) t. de chronologie. Point fixe d'où l'on commence à compter les années. || La suite même des années que l'on compte depuis un point fixe. || Dans le style élevé, Époque très-remarquable où un nouvel ordre de choses s'établit, commence. *Une ère nouvelle commence.*

ÉRÈBE. s. m. (grec *Érébos,* Érèbe.) t. de mythologie. La partie la plus ténébreuse de l'enfer des païens; quelquefois il désigne Cet enfer même. *Les monstres de l'Érèbe.*

ÉRECTEUR. adj. et s. m. (lat. *erectus*, dressé.) t. d'anat. Il se dit Des muscles qui servent à redresser certaines parties.

ÉRECTION. s. f. Action d'ériger. Il se dit surtout de L'action d'élever une statue, un monument en l'honneur de quelque personnage illustre ou en mémoire de quelque événement important. || En médecine, L'action par laquelle certaines parties molles du corps se gonflent, se durcissent et se redressent. || ÉRECTION, figur., Institution, établissement. *L'érection d'un tribunal.*

ÉREINTER. v. a. (lat. *è*, de, *renes,* reins.) Fouler ou rompre les reins. Avec le pron. pers. *Il fit un si grand effort, qu'il s'éreinta.* Fam. || ÉREINTÉ, ÉE. participe.

ÉRÉMITIQUE. adj. des 2 genres. (grec *érèmos*, solitaire.) Il n'est guère usité que dans cette locution, *Vie érémitique,* Vie que mènent les solitaires dans le désert; par opposition à *Vie cénobitique*, Celle des religieux qui vivent en commun.

ÉRÉSIPÉLATEUX, EUSE. adj. (grec *érysipèlas*, érysipèle.) t. de médec. Qui tient de l'érésipèle.

ÉRÉSIPÈLE. s. m. (On disait autrefois *Érysipèle,* ce qui était conforme à l'étymologie.) t. de médec. Affection aiguë inflammatoire, caractérisée par une rougeur bien circonscrite, ainsi que par la dureté et par le gonflement de la peau, qui est en même temps le siége d'une douleur plus ou moins forte et d'une chaleur souvent âcre.

ÉRÉTHISME. s. m. (grec *eréthismos*, éréthisme.) t. de médec. Tension violente des fibres.

ERGO-GLU. (lat. *ergo*, donc, *gluten,* glu.) Expression familière dont on se sert pour se moquer des grands raisonnements qui ne concluent rien.

ERGOT. s. m. (lat. *erigo*, dresser.) Espèce de petit ongle pointu, qui vient à la patte de quelques animaux, vers la partie postérieure. || Prov. et fig., *Se lever sur ses ergots, monter sur ses ergots,* Parler avec colère, et d'un ton fier et élevé. || ERGOT, Maladie qui attaque le seigle, et qui rend dangereux le pain qu'on fait de ce grain ainsi gâté.

ERGOTÉ, ÉE. adj. Qui a des ergots. || *Chien ergoté,* Chien qui a un ongle de surcroît au dedans et au-dessus du pieds. || *Seigle ergoté*, Seigle attaqué de la maladie qu'on appelle *Ergot.*

ERGOTER. v. n. (lat. *ergo*, donc.) Pointiller, contester mal à propos et avec importunité, chicaner dans la discussion. || Fig., Trouver à redire. *Il ergote sur tout.* Fam. dans ses deux acceptions.

ERGOTEUR, EUSE. s. Pointilleux, pointilleuse, qui conteste mal à propos. Fam.

ÉRIDAN. s. m. (lat. *Eridanus*, Pô.) t. d'astron. Ancien nom du Pô, qui a été donné à une constellation de l'hémisphère austral.

ÉRIGER. v. a. (lat. *erigere*, ériger.) Consacrer, dresser, élever. *Ériger un autel.* || Fig., *Ériger un tribunal,* Le créer, l'instituer. Dans un sens analogue, *Ériger un évêché.* || *Ériger une terre en comté, en duché,* En faire un comté, un duché. *Ériger une fonction en titre d'office*, Faire d'une fonction amovible une charge inamovible. || *Ériger une église en cathédrale*, En faire une cathédrale. On dit de même, *Ériger un diocèse en archevêché.* || ÉRIGER, avec le pron. pers., S'attribuer une autorité, un droit, une qualité qu'on n'a pas, ou qui ne convient pas. *S'ériger en censeur public.* || ÉRIGÉ, ÉE. participe.

ÉRIGNE ou ÉRINE. s. f. t. de chirurg. Petit instrument terminé en crochet, dont on se sert pour élever ou soutenir les parties qu'on veut disséquer.

ERMIN. s. m. Il se dit, dans les échelles du Levant, Du droit de douane qui se paye pour l'entrée et la sortie des marchandises.

ERMINETTE ou HERMINETTE. s. f. Espèce de hache recourbée qui sert à planer, à doler le bois.

ERMITAGE ou HERMITAGE. s. m. (grec *érèmos*, solitaire.) Habitation d'un ermite. || Couvent d'ermites. || Fig., Lieu écarté et solitaire, comme ceux que les ermites choisissent pour leur retraite. *C'est un véritable ermitage.* || Fig., Maison écartée et champêtre. *Viendrez-vous me voir dans mon ermitage?*

ERMITE ou HERMITE. s. m. Solitaire qui vit retiré dans un lieu désert, pour s'y livrer à des exercices de piété. || Fig., *Vivre comme un ermite,* Mener une vie fort retirée, et fuir la société du monde.

ÉROSION. s. f. (lat. *erosio*, même sign.) t. didactique. Action d'une substance qui en corrode une autre, qui la ronge.

ÉROTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *érôticos*, érotique.) Qui appartient, qui a rapport à l'amour, qui en procède.

ÉROTOMANIE. s. f. (grec *érôs,* amour, *mania*, manie.) t. de médec. Délire érotique.

ERPÉTOLOGIE. s. f. (grec *erpéton,* reptile, *logos*, traité.) Partie de l'histoire naturelle qui traite des reptiles.

ERRANT, ANTE, adj. (lat. *errare*, errer.) (On prononce les deux R dans ce mot et dans les suivants.) Qui erre de côté et d'autre. || *Le Juif errant,* Personnage imaginaire que l'on suppose condamné à errer jusqu'à la fin du monde. || *Étoiles errantes.* Nom que l'on donnait autrefois aux planètes; par opposition aux étoiles proprement dites, appelées *Étoiles fixes.* || *Avoir, mener une vie errante.* || Fig., *Imagination errante et vagabonde*, Imagination sans frein,

qui se porte rapidement sur un grand nombre d'objets. || Errant, subst. masc., Celui qui erre dans la foi. Cette acception est maintenant peu usitée.

ERRATA. s. m. t. emprunté du latin. Liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage. Lorsqu'il ne s'agit que d'une faute à relever, quelques-uns disent, *Erratum.* (prononcez *Erratome.*)

ERRATIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *errare*, marcher à l'aventure.) t. de médec. Irrégulier, déréglé. *Fièvre erratique.*

ERRATUM. s. m. *Voyez* Errata.

ERRE. s. f. Train, allure. Il n'est usité que dans ces phrases, qui même ont vieilli, *Aller grand'erre, aller belle erre,* Aller bon train, aller vite. || Erre, en t. de marine, signifie, La marche, le sillage, le plus ou moins de vitesse d'un bâtiment. *Ce bâtiment n'a plus d'erre,* Il est arrêté, il ne marche plus. || Erres, au pluriel, se dit Des traces ou voies du cerf. || Fig. et fam., *Suivre les erres, aller sur les erres de quelqu'un,* Tenir la même conduite que lui, suivre les mêmes voies, être dans les mêmes sentiments.

ERREMENTS. s. m. pl. Erres, voies. Il n'est d'usage qu'au figuré et en parlant D'affaires. *Reprendre, suivre les derniers, les anciens errements d'une affaire.*

ERRER. v. n. Vaguer de côté et d'autre, aller çà et là à l'aventure. *Errer çà et là.*||Fig., *Laisser errer ses pensées,* Rêver en méditant sans suite et sans liaison dans ses idées. || Errer, figur., Se tromper, avoir une fausse opinion.

ERREUR. s. f. Action d'errer. Il n'est plus usité au propre que dans cette locution, *Les erreurs d'Ulysse,* Le voyage très-long et rempli de traverses, que ce prince fit en revenant de Troie. || Fig. Fausse opinion, fausse doctrine. *Douce erreur. Tomber dans l'erreur. Tirer quelqu'un d'erreur. Vivre dans l'erreur.* || Il se dit quelquefois pour Illusion, comme dans cette phrase, *L'erreur des sens.* || Il se prend quelquefois, au pluriel, pour Déréglement dans les mœurs. *Il est bien revenu de ses erreurs.* || Faute, méprise. *Commettre une erreur.* || En Jurispr., *Erreur de personne* ou *dans la personne,* Erreur qui consiste à prendre une personne pour une autre. || *Erreur de calcul,* Inexactitude, manquement dans le calcul. || Prov., *Erreur n'est pas compte.*

ERRHIN, INE. adj. t. de médec. (grec *en*, dans, *rhin*, nez.) Nom donné aux médicaments qu'on introduit dans les narines, qu'on applique sur la membrane nasale.

ERRONÉ, ÉE. adj. (lat. *error*, erreur.) Qui est contraire à la vérité, aux principes, aux règles ; qui contient de l'erreur. *Proposition erronée.*

ERS. s. m. (lat. *ervum*, même signification.) t. de botan. Genre de plantes légumineuses, dont quelques espèces produisent les graines alimentaires appelées *Lentilles.*

ERSE. adj. des 2 genres. Qui appartient aux anciens Scandinaves. On ne l'emploie guère que dans ces locutions : *Langue erse. Poésies erses.*

ÉRUCAGO ou ÉRUCAGUE. s. f. (lat. *eruca*, roquette.) t. de botan. Plante qui est une espèce de roquette, et qui croît dans les blés de nos provinces méridionales.

ÉRUCTATION. s. f. (lat. *eructatio*, même sign.) t. de médec. Action de rendre par la bouche, et avec un bruit désagréable, les gaz contenus dans l'estomac ; ou La sortie même de ces vents.

ÉRUDIT, ITE. adj. (*eruditus*, érudit.) Qui a beaucoup d'érudition. On dit dans un sens analogue, *Un ouvrage érudit.* || Subst. *C'est un érudit.*

ÉRUDITION. s. f. Grande étendue de savoir en littérature, en philologie. *Profonde érudition. Il n'a qu'une médiocre érudition.* || Il se dit aussi Des remarques, des recherches savantes, curieuses. *Ouvrages d'érudition.*

ÉRUGINEUX, EUSE, adj. (lat. *ærugo*, rouille de cuivre.) t. de médec. Qui tient de la rouille de cuivre, ou qui y ressemble.

ÉRUPTIF, IVE. adj. (lat. *eruptio*, éruption.) t. de médec. Il se dit Des maladies et surtout des fièvres accompagnées d'éruption, comme la variole, la scarlatine, etc. *Fièvre éruptive.*

ÉRUPTION. s. f. Sortie prompte et avec effort. || Particulièrement, en médecine, évacuation subite et abondante de sang, de pus, de vents, etc. || La sortie d'une multitude de taches, de pustules, de boutons, etc., qui paraissent à la peau. *L'éruption de la petite vérole.* || Il se dit quelquefois, par extension, de l'exanthème que forment les taches, les pustules, etc. *L'éruption qui lui couvre le corps.* || *L'éruption des dents,* La crise dans laquelle, chez les enfants, les dents se montrent hors de l'alvéole.

ÉRYSIPÉLATEUX, EUSE. adj. *Voyez* Érésipélateux.

ÉRYSIPÈLE. s. m. *Voyez* Érésipèle.

ÈS. (grec *eis*, dans.) Mot formé, par contraction, de la préposition *En* et de l'article pluriel *les*, pour signifier *Dans les.* On ne l'emploie que dans certaines dénominations, et dans quelques phrases de Pratique. *Saint Pierre ès liens. Maître ès arts. Ès main d'un tel.*

ESCABEAU. s. m. (lat. *scabellum*, escabeau.) Siége de bois sans bras ni dossier.

ESCABELLE. s. f. Il a la même signification qu'*Escabeau.*

ESCACHE. s. f. Mors de cheval, différent du canon, en ce que le canon est rond, et l'escache ovale.

ESCADRE. s. f. (ital. *squadra*, escadre.) Nombre de vaisseaux de guerre sous un même chef. || *Chef d'escadre.* Titre que portait autrefois l'officier supérieur de marine auquel on donne aujourd'hui le titre de *Contre-amiral.*

ESCADRON. s. m. (ital. *squadrone*, escadron.) Troupe de cavalerie, composée d'une ou de plusieurs compagnies, et, en général, de quatre au plus.

ESCADRONNER. v. n. t. d'art militaire. Faire les différentes évolutions qui sont particulières à la cavalerie. || *Ces deux troupes escadronnent ensemble*, se disait autrefois De deux troupes de cavalerie qui se joignaient pour former un même escadron.

ESCALADE. s. f. (lat. *scala*, échelle.) Attaque d'une place avec des échelles, assaut que l'on donne avec des échelles. *Donner l'escalade.* || L'action d'un voleur qui se sert d'une échelle ou de tout autre moyen pour s'introduire quelque part en montant. *A l'aide d'escalade.*

ESCALADER. v. a. Attaquer, emporter par escalade. || *Escalader une maison, une muraille, etc.*, Monter dans une maison, franchir un mur de clôture, etc., soit à l'aide d'une échelle, soit en grimpant, ou de quelque autre manière semblable. || Escaladé, ée. participe.

ESCALE. s. f. t. de marine. Il ne s'emploie que dans cette phrase, *Faire escale dans un port,* Y mouiller, y relâcher.

ESCALIER. s. m. Suite de degrés, partie d'un bâtiment qui sert à monter et à descendre.

ESCALIN. s. m. Pièce de monnaie des Pays-Bas, qui vaut soixante-quatre centimes de France.

ESCAMOTAGE. s. m. Action d'escamoter.

ESCAMOTER. v. a. Ôter, changer, faire disparaître quelque chose par un tour de main, sans que les spectateurs s'en aperçoivent. Absol., *Cet homme escamote bien.* || Par extension, Dérober subtilement sans qu'on s'en aperçoive. *Un filou lui escamota sa bourse.* || Dans les Exercices militaires, *Escamoter l'arme,* Supprimer, dans le maniement du fusil, certains mouvements voulus par l'ordonnance, afin d'exécuter les temps avec plus de promptitude. || ESCAMOTÉ, ÉE. participe.

ESCAMOTEUR. s. m. Celui qui escamote.

ESCAMPER. v. n. (ital. *scampare,* escamper.) Se retirer, s'enfuir en grande hâte. Popul.

ESCAMPETTE. s. f. Il n'est usité que dans cette phrase populaire, *Prendre la poudre d'escampette,* S'enfuir.

ESCAPADE. s. f. (ital. *scappare,* échapper.) Échappée, action de manquer à son devoir pour aller se divertir.

ESCAPE. s. f. t. d'architect., qui se prend pour Tout le fût d'une colonne, mais qui ne désigne proprement que la partie inférieure et la plus proche de la base.

ESCARBOT. s. m. (grec *carabos,* escarbot.) Espèce d'insecte du genre des Scarabées.

ESCARBOUCLE. s. f. (lat. *carbunculus,* escarboucle.) Pierre précieuse qui a beaucoup d'éclat, et qui est d'un rouge foncé.

ESCARCELLE. s. f. (ital. *scarsella,* escarcelle.) Grande bourse à l'antique. *Mettre la main à l'escarcelle. Fouiller dans l'escarcelle.* Ne se dit plus que famil. et par plaisanterie.

ESCARGOT. s. m. Espèce de limaçon. *Manger des escargots.*

ESCARMOUCHE. s. f. (ital. *scaramuccia,* escarmouche.) Combat entre de petits détachements ou entre des tirailleurs, lorsque deux armées sont proches l'une de l'autre. *Rude escarmouche.*

ESCARMOUCHER. v. n. Combattre par escarmouches. || Il se dit, figur. et famil., Des discussions et des disputes. *On n'a pas approfondi la question, on n'a fait qu'escarmoucher.*

ESCARMOUCHEUR. s. m. Celui qui va à l'escarmouche. Il a vieilli.

ESCAROLE. s. f. Plante potagère, espèce de chicorée à feuilles larges.

ESCAROTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *eschara,* escarre.) t. de médec. Il se dit Des substances caustiques qui brûlent les parties vivantes et déterminent la formation d'une escarre. || Subst. masc. *Un escarotique.*

ESCARPE. s. f. (ital. *scarpa,* escarpe.) t. de fortification. Muraille de terre ou de maçonnerie qui règne au-dessus du fossé du côté de la place. Par opposition, on dit, *Contrescarpe.*

ESCARPEMENT. s. m. t. de fortification. Pente roide.

ESCARPER. v. a. Couper droit, de haut en bas. Il ne se dit qu'en parlant D'un rocher, d'une montagne, d'un fossé, et autres choses semblables. *Escarper un rocher, une montagne, etc.* || ESCARPÉ, ÉE. participe. || Il est adject. Dans ce sens, on dit, *Rocher, chemin, escarpé : pente, montagne escarpée,* Rocher, pente, montagne, chemin fort rude, que l'on ne gravit que difficilement.

ESCARPIN. s. m. (ital. *scarpino,* escarpin.) Soulier à simple semelle. || Fig. et pop., *Jouer de l'escarpin,* S'enfuir.

ESCARPOLETTE. s. f. Espèce de siége suspendu par des cordes, sur lequel on se place pour être balancé dans l'air.

ESCARRE. s. f. (grec *eschara,* escarre.) Croûte qui résulte de la mortification d'une partie, quelle qu'en soit d'ailleurs la cause. || ESCARRE, figur., Ouverture faite avec violence, avec fracas. Ce sens est vieux.

ESCAVEÇADE. s. f. t. de manége. Secousse du caveçon, pour presser le cheval d'obéir.

ESCIENT. s. m. (lat. *scienter,* sciemment.) Il ne s'emploie guère que dans cette locution adverbiale et familière, *À bon escient,* Sciemment, sachant bien ce qu'on fait, ou Tout de bon, sans feinte. On dit quelquefois dans le premier sens, *À mon escient, à son escient.*

ESCLAIRE. s. f. t. de fauconnerie. Oiseau de proie dont le corps est allongé, et qui vole bien.

ESCLANDRE. s. m. (grec *scandalon,* scandale.) Malheur, accident qui fait du bruit, de l'éclat, et qui est accompagné de quelque honte. || *Faire esclandre,* Quereller quelqu'un en public. *Causer de l'esclandre,* Faire tapage, occasionner quelque scandale.

ESCLAVAGE. s. m. (ital. *schiavo,* esclave.) Servitude; l'état, la condition d'un esclave. || Fig., L'état d'une personne dominée par quelque passion. *L'esclavage des passions.* || Il se dit, figur., de Tout ce qui tient dans une sorte d'assujettissement, de dépendance. *Cet emploi est lucratif, mais c'est un véritable esclavage.* || *L'esclavage de la rime,* La gène, la contrainte qu'elle impose. || ESCLAVAGE, Parure de diamants ou d'autres pierres précieuses, qui descend sur la poitrine.

ESCLAVE. s. des 2 genres, qui s'emploie aussi adjectivement. Celui, celle qui est en servitude, et sous la puissance absolue d'un maître. || Il se dit fig. de Ceux qui par flatterie, par intérêt, se mettent dans la dépendance de quelqu'un, et suivent aveuglément ses volontés. *Il est esclave de tous ceux qui peuvent contribuer à sa fortune.* || Fig., *Être esclave,* Être tellement attaché au service de quelqu'un, ou à quelque emploi, qu'on ne peut s'éloigner, ni faire autre chose. || Fig., *Être esclave de la faveur, de ses intérêts, de ses devoirs, etc.,* Faire tout pour la faveur, pour ses intérêts, pour remplir ses devoirs, etc. || *Être esclave de sa parole,* Tenir religieusement ce qu'on promet.

ESCOBARDER. v. n. User de réticences, de mots à double entente, dans le dessein de tromper. Fam.

ESCOBARDERIE. s. f. Subterfuge, faux-fuyant, mensonge adroit. Fam.

ESCOFFION. s. m. (grec *en,* sur, *képhalè,* tête.) Ancienne coiffure à l'usage des femmes du peuple. Il ne s'employait guère que dans le style burlesque et par mépris.

ESCOGRIFFE. s. m. Celui qui prend hardiment sans demander. *C'est un tour d'escogriffe.* || Il se dit encore, par moquerie, d'Un homme de grande taille et malbâti. *C'est un grand escogriffe.* Fam.

ESCOMPTE. s. m. (lat. *è,* de, *computare,* compter.) Remise faite au payeur par celui qui reçoit un payement avant l'échéance, ou avant le terme fixé par les usages du commerce.

ESCOMPTER. v. a. Faire l'escompte, le calculer et le réduire. || Payer à quelqu'un le montant d'un effet avant l'échéance, moyennant un escompte. Autrefois on disait, *Excompter.* || ESCOMPTÉ, ÉE, participe.

ESCOPE. s. f. t. de marine Sorte de pelle de bois

longue, étroite, creuse et recourbée, qui sert à prendre et à lancer de l'eau. Voyez SASSE.

ESCOPETTE. s. f. Arme à feu, espèce de fusil de guerre ou de carabine que l'on portait ordinairement en bandoulière.

ESCOPETTERIE. s. f. Salve, décharge de plusieurs escopettes, carabines, fusils ou mousquets. Vieux.

ESCORTE. s. f. (ital. *scorta*, escorte.) Troupe armée qui escorte une personne, un convoi, des bagages, qui accompagne pour protéger, défendre ou surveiller pendant la marche. *Marcher sous bonne escorte.* || Il se dit également de Vaisseaux de guerre qui accompagnent, dans le même dessein, des bâtiments de transport, des navires marchands, etc. || *Servir d'escorte,* Tenir lieu d'escorte. Cette phrase et les deux suivantes peuvent s'appliquer À des gens non armés, et même à une seule personne. || *Faire escorte,* Servir d'escorte. || *Sous l'escorte de,* Escorté par.

ESCORTER. v. a. Accompagner pour protéger, défendre ou surveiller pendant la marche. || ESCORTÉ, ÉE, participe.

ESCOUADE. s. f. (ital. *squadra*, escadre.) Fraction d'une compagnie de gens de guerre, sous les ordres d'un caporal ou d'un brigadier.

ESCOURGÉE. s. f. (lat. *è*, de, *corium*, cuir.) Fouet fait de plusieurs courroies de cuir. || Il se dit aussi Des coups donnés avec cette espèce de fouet. Vieux.

ESCOURGEON. s. m. Espèce d'orge hâtive qu'on fait ordinairement manger en vert aux chevaux.

ESCOUSSE. s. f. (lat. *excussus*, secoué.) Mouvement, élan, course qu'on prend de quelque distance pour mieux sauter, pour s'élancer avec plus de force, avec plus de légèreté. Fam. et peu usité.

ESCRIME. s. f. Art de faire des armes; exercice par lequel on apprend à se battre à l'épée ou au sabre. *Maître d'escrime.* On dit plus ordinairement, *Maître d'armes,* ou *Maître en fait d'armes.*

ESCRIMER. v. n. S'exercer à faire des armes, à se battre à l'épée ou au sabre. || Fig. et fam., Disputer l'un contre l'autre sur quelque matière d'érudition, de science. *Ils sont tous deux fort savants, il y a plaisir à les voir escrimer l'un contre l'autre.* || Fig., et avec le pronom personnel, *S'escrimer à faire quelque chose,* S'exercer, s'appliquer à le faire. || *S'escrimer des pieds et des mains pour grimper en quelque endroit,* Faire tous ses efforts pour monter en quelque endroit à l'aide de ses pieds et de ses mains.

ESCRIMEUR. s. m. Celui qui entend l'art d'escrimer.

ESCROC. s. m. (ital. *scroccone*, escroc.) Fripon, fourbe, homme qui a coutume de tirer quelque chose des gens par fourberie, par artifice.

ESCROQUER. v. a. Tirer quelque chose d'une personne par fourberie, par artifice. || Il prend assez souvent pour régime le nom de la personne qui est trompée de cette manière. *Il escroque tout le monde.* || Absol. *Il escroque tant qu'il peut, partout où il peut.* || Prov., *Escroquer un dîner,* se dit d'Un parasite qui prend part à un dîner auquel on ne l'a pas prié. || ESCROQUÉ, ÉE, participe.

ESCROQUERIE. s. f. Action d'escroquer.

ESCROQUEUR, EUSE. s. Celui, celle qui escroque. On ne l'emploie guère qu'avec un complément.

E-SI-MI. Ancien t. de musique, par lequel on désignait le ton de *mi.*

ESPACE. s. m. (lat. *spatium*, espace.) Dans son acception abstraite, ce mot exprime L'étendue indéfinie. *Mesurer l'espace.* Dans les applications usuelles, il désigne presque toujours Une étendue limitée, et ordinairement superficielle, comme dans les exemples suivants : *Laisser de l'espace. Ménagez l'espace. D'espace en espace.* || Il se dit quelquefois absol., tant au singulier qu'au pluriel, de Cette étendue qui embrasse l'univers. *Les corps célestes roulent dans l'espace.* || L'étendue du temps. *Un grand espace de temps.* || *Espaces imaginaires,* Espaces créés par l'imagination, hors du monde réel, pour y placer des chimères. || Fig. et fam., *Être, voyager, se perdre dans les espaces imaginaires,* Se former des visions, se repaître d'idées chimériques. || ESPACE, en t. d'Imprim. Petites pièces de fonte, plus basses que la lettre, qui ne marquent point sur le papier, et qui servent à séparer les mots l'un de l'autre. Dans ce sens, il est féminin.

ESPACEMENT. s. m. Distance entre un corps et un autre. On l'emploie surtout en architecture. || En imprim., L'intervalle qu'on laisse entre les mots ou entre les lignes. *Espacement régulier.*

ESPACER. v. a. Ranger plusieurs choses de manière à laisser entre elles les espaces nécessaires. || Il se dit particulièrement, dans l'imprimerie, en parlant Des mots, des lignes, et quelquefois même des lettres. *Ce compositeur n'espace pas bien les mots.* || ESPACÉ, ÉE. participe.

ESPADON. s. m. (ital. *spada*, épée.) Grande et large épée qu'on tenait à deux mains. || En t. d'escrime, Sabre dont on apprend à se servir. *Maître d'espadon.* || En hist. natur., Espèce de grand poisson dont le museau est armé d'un os plat et allongé comme un glaive.

ESPADONNER. v. n. Se servir de l'espadon.

ESPAGNOLETTE. s. f. Sorte de ratine fine. || ESPAGNOLETTE, Espèce de ferrure à poignée servant à fermer les châssis d'une fenêtre.

ESPALIER. s. m. (ital. *spalliera*, espalier.) Rangée d'arbres fruitiers dont les branches sont étendues, couchées, dressées contre un mur, et assujetties, soit avec des clous, soit par un treillage. *Des arbres en espalier.*

ESPALMER. v. a. t. de mar. Nettoyer, laver la carène d'un bâtiment, d'une embarcation, avant de l'enduire de suif ou autre matière. On dit de même, *Espalmer une pompe, des roues d'affût, etc., avant de les peindre ou de les suiver.* || ESPALMÉ, ÉE. participe.

ESPARCETTE. s. f. Nom vulgaire du sainfoin, dans plusieurs provinces. On dit aussi, *Éparcet.*

ESPARS. s. m. pl. t. de mar. Longs mâtereaux de sapin, qui servent à faire des mâts de chaloupe et de canot, des bouts-dehors de vergue, etc.

ESPÈCE. s. f. (lat. *species*, espèce.) Division du genre; réunion de plusieurs êtres, de plusieurs choses sous un caractère commun qui les distingue des autres êtres, des autres choses appartenant au même genre. || Sorte, qualité. *Des marchandises de toute espèce. Les diverses espèces de délits. Quelle espèce d'homme nous avez-vous amené?* || *L'espèce humaine,* L'universalité des hommes, le genre humain. || Fam., *C'est une pauvre espèce d'homme, une pauvre espèce,* C'est un homme sans considération, un homme dont on fait peu de cas. On dit quelquefois absol., dans le même sens, *C'est une espèce;* mais cette locution commence à vieillir. || *C'est un homme d'espèce singulière;* et dans un sens analogue, *C'est un fou de nouvelle espèce, d'espèce singulière, etc.,* C'est un original d'un caractère assez plaisant. || *Des gens de toute espèce,* Des gens de tout état, de toute condition. || Fam., *Une espèce de valet*

de chambre, *une espèce d'intendant*, *etc.*, Un homme qui, sans être proprement un valet, un intendant, etc., en fait les fonctions. *Une espèce d'avocat, d'auteur, etc.*, se dit, par dénigrement, D'un mauvais avocat, d'un mauvais auteur, etc. || En arithm., *Grandeurs de la même espèce*, Celles qui sont de la même nature, comme douze heures et douze minutes; et, *Grandeurs de différentes espèces*, Celles qui sont de nature différente, comme douze heures et douze toises. || Espèce, en t. de jurisprud., Le cas particulier sur lequel il s'agit de prononcer. *Les circonstances changent l'espèce.* || Espèces, au plur., se dit Des pièces de monnaie d'or ou d'argent. *Les espèces d'or et d'argent. La rareté des espèces.* || *Payer en espèces sonnantes*, Payer en espèces d'or ou d'argent, et non pas en billets, en papier. || Espèces, dans le sacrement de l'eucharistie, Les apparences du pain et du vin après la transsubstantiation. *Communier sous les deux espèces.* || Espèces, en t. de philosophie scolastique, signifiait, Les images, les représentations des objets sensibles, reçues par les sens, et de là portées dans l'imagination. || Espèces, en t. de pharmacie, se dit Des poudres mélangées qui forment la base des électuaires. || Il se dit aussi de Diverses substances végétales divisées en fragments plus ou moins menus, qui ont entre elles quelque analogie de propriétés. *Les espèces vulnéraires*, *apéritives*, *etc.*

ESPÉRANCE. s. f. (lat. *spes*, espérance.) Attente d'un bien qu'on désire, et qu'on croit qui arrivera. *Concevoir des espérances. Il est de belle espérance. Il a répondu à nos espérances. Se repaître d'espérance. Vivre en espérance. Perdre espérance.* || Il se prend, quelquefois, pour La personne ou la chose sur laquelle on fonde son espérance. *Vous êtes toute mon espérance.* || Espérance, L'une des trois vertus théologales, celle par laquelle nous espérons posséder Dieu, et obtenir les moyens nécessaires à cette fin, par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

ESPÉRER. v. a. Attendre un bien qu'on désire, et que l'on croit qui arrivera. *Nous devons tout espérer de la bonté de ce prince. J'espère le voir aujourd'hui.* || Absol. *Il n'est pas défendu d'espérer. Espérer, c'est jouir.* || Neutre. *Espérer en Dieu.* || Il se construit quelquefois avec la préposition *de*, particulièrement quand il est à l'infinitif, et que le verbe qui le suit immédiatement est aussi à ce mode. *Peut-on espérer de vous revoir?* || Espéré, ée. participe.

ESPIÈGLE. adj. et s. des 2 genres. Fin, subtil, éveillé. Fam.

ESPIÈGLERIE. s. f. Petite malice que fait un enfant vif et éveillé. Fam.

ESPINGOLE. s. f. Gros fusil court, dont le canon est fort évasé, et que l'on charge de plusieurs balles.

ESPION. s. m. (lat. *spicere*, épier.) Celui qui se mêle parmi les ennemis pour épier; et, en général, Quiconque est chargé d'observer les actions, les discours d'autrui, pour en faire son rapport. On emploie quelquefois son fém. *Espionne.* || Fig. et fam., *Tromper l'espion*, Tenir un langage, une conduite propre à abuser sur nos desseins ceux qui surveillent nos démarches.

ESPIONNAGE. s. m. Action d'espionner, métier d'espion.

ESPIONNER. v. a. Épier les actions, les discours d'autrui, pour en faire son rapport. || Absol. *Il ne fait qu'espionner.* || Espionné, ée. participe.

ESPLANADE. s. f. (ital. *spianata*, esplanade.) Espace uni et découvert au devant d'un édifice, au devant d'une place fortifiée, etc.

ESPOIR. s. m. (lat. *spes*, espoir.) Espérance. *L'espoir qui le flatte. Je n'ai d'espoir qu'en vous.* Ce mot n'a pas de pluriel.

ESPONTON. s. m. (ital. *spuntone*, esponton.) Arme d'hast, sorte de demi-pique que portaient autrefois les officiers d'infanterie, et dont on se sert sur les vaisseaux, quand on en vient à l'abordage.

ESPRINGALE. s. f. Espèce de fronde dont on se servait anciennement dans les armées.

ESPRIT. s. m. (lat. *spiritus*, esprit.) Substance incorporelle. Il se dit de Dieu. || *Le Saint-Esprit*, *l'Esprit consolateur*, *l'Esprit vivifiant.* Noms que l'on donne à la troisième personne de la Trinité. || *L'ordre du Saint-Esprit*, Ordre de chevalerie institué par Henri III. *Croix du Saint-Esprit*, La croix d'or boutonnée que les chevaliers de l'ordre portent attachée au cordon bleu; et absol. *Saint-Esprit*, La croix en broderie d'argent qu'ils portent sur leur habit et sur leur manteau. || Esprit, se dit aussi Des anges. *Esprits célestes.* || *Esprit de ténèbres*, Mauvais ange. || Il se dit également Des prétendus revenants. *Avoir peur des esprits.* || *Esprit follet*, Sorte de lutin familier qui, selon le préjugé populaire, est plus malin que malfaisant. || *Esprit familier*, Sorte de génie que l'on croyait attaché à une personne, pour la guider, l'inspirer, la servir. || Esprit, Vertu, puissance surnaturelle qui remue l'âme, qui opère dans l'âme. *L'esprit de Dieu descendit sur eux*, *s'empara d'eux*, Ils reçurent l'inspiration divine. || Il se dit également Des grâces et des dons de Dieu. *L'esprit de conseil*, *de prophétie.* || Esprit, L'âme. *L'esprit est plus noble que le corps.* || *Rendre l'esprit*, Mourir. || *En esprit*, Par la pensée, en imagination. || Esprit, en t. de l'Écriture sainte, et pris absol., se dit par opposition à la Chair. *L'esprit est prompt et la chair est faible.* || Esprit, L'ensemble des facultés intellectuelles. *Esprit solide*, *éclairé*, *subtil*, *orné*, *petit*, *superficiel*, *de travers. Cultiver son esprit. Présence d'esprit.* || *S'emparer de l'esprit de quelqu'un*, Lui inspirer une confiance extrême qui permet de le diriger comme on veut. || *Être bien dans l'esprit de quelqu'un*, Avoir son estime, sa bienveillance. || Esprit, simplement, L'attention, la présence d'esprit. *Où avait-il donc l'esprit, quand il a fait une question si déplacée?* || Esprit, La facilité de la conception et la vivacité de l'imagination. *Il a l'esprit vif. Homme d'esprit.* || Fig. et fam., *Avoir de l'esprit jusqu'au bout des doigts*, Avoir beaucoup d'esprit, faire paraître de l'esprit jusque dans les plus petites choses. || Esprit, L'imagination seule. *Esprit brillant.* || La conception seule. *Avoir l'esprit ouvert.* || Le jugement seul. *Il n'a pas l'esprit de régler ses affaires.* || Esprit, se dit Des pensées fines, ingénieuses, piquantes. *Il n'y a point d'esprit dans ce livre.* || *Faire de l'esprit*, *courir après l'esprit*, Chercher à montrer de l'esprit. || Esprit, Humeur, caractère. *Esprit doux, insinuant.* || Il se dit de La disposition, de l'aptitude qu'on a à quelque chose; ou Du principe, du motif, de l'intention, des vues par lesquelles on est dirigé dans sa conduite. *Il a l'esprit de chicane. Esprit de conduite. Cela n'a pas été fait dans cet esprit-là.* || *Esprit de vertige*, État d'égarement, d'erreur, de fascination. || *Esprit du monde*, Humeur égale, manières affables, habitudes de souplesse et de ménagement. || *Esprit national*, Les opinions, les dispositions qui dominent dans une nation. On dit dans un sens analogue, *L'esprit du siècle.* || *Esprit public*, Opinion qui se forme dans une nation sur les objets qui intéressent sa gloire et sa prospérité. || *Esprit de corps.* Attachement des membres

d'une corporation aux opinions, aux droits, aux intérêts de la compagnie. || *Avoir l'esprit de son état, l'esprit de son âge, etc.*, Connaître ce qui convient à la situation, à l'âge où l'on est, et s'y conformer. || Esprit, Le sens d'un auteur, d'un texte. *Vous n'avez pas saisi l'esprit de cet auteur.* Dans ce sens on dit proverb., *La lettre tue, et l'esprit vivifie.* || *L'esprit d'un auteur,* se dit d'Un recueil de pensées choisies, extraites des ouvrages d'un auteur. || Esprit, se dit de Ce qui tend à donner une idée sommaire de l'intention dans laquelle une lettre a été écrite, dans laquelle un livre a été composé, etc. *Si ce n'est là le texte de sa lettre, c'en est du moins l'esprit.* || Esprit, se dit quelquefois d'Une personne, considérée par rapport au caractère de son esprit. *C'est un bon esprit, un pauvre esprit.* || *Un bel esprit,* se disait autrefois d'Un homme dont l'esprit était orné de connaissances agréables. *C'est un bel esprit, un de nos beaux esprits.* Il ne s'emploie guère aujourd'hui que par ironie. *Femme bel esprit,* Femme qui a des prétentions à l'esprit. || *Un esprit fort,* Une personne qui se pique de ne pas croire les dogmes de la religion; et, en général, Quiconque veut se mettre au-dessus des opinions et des maximes reçues. || Esprits, au pluriel, se dit souvent d'Une réunion de personnes, considérées par rapport aux passions, aux dispositions qui leur sont communes. *Echauffer, égarer les esprits.* || Esprit, dans l'ancienne nomenclature chimique, Fluide très-subtil, ou vapeur très-volatile. *Esprit-de-vin, de soufre.* || Esprits, au plur., se dit de Petits corps légers, subtils et invisibles, qu'on supposait doués de la faculté de porter la vie et le sentiment dans les diverses parties de l'animal. *Esprits vitaux.* On dit encore maintenant, dans le langage ordinaire, par allusion à cette erreur des anciens physiologistes : *Il fut longtemps avant que de reprendre ses esprits. Etc.* || Fig., *Reprendre ses esprits,* Se remettre du trouble, de l'émotion, de l'embarras, de la surprise, etc., que l'on éprouvait. || En t. de gramm. grecque, *Esprit rude,* Signe qui marque aspiration; et, *Esprit doux,* Signe qui se fait en sens contraire de l'esprit rude, et qui marque absence d'aspiration. || Esprit, Aigrette de plumes que les femmes mettent quelquefois dans leur coiffure.

ESQUICHER. v. n. t. du jeu de reversi. Il signifie que, dans le cas où l'on a la carte supérieure et la carte inférieure de la couleur dont on joue, on préfère donner la dernière, afin de ne pas prendre la main. || Plus ordinairement avec le pron. pers.

ESQUIF. s. m. (grec *scaphè*, esquif.) Petite barque, petit canot.

ESQUILLE. s. f. (grec *schidion*, fragment.) t. de chirurg. Petit fragment qui se détache d'un os fracturé ou carié.

ESQUINANCIE. s. f. (grec *synagchè*, esquinancie.) Maladie qui fait enfler la gorge, et qui empêche d'avaler, quelquefois même de respirer. Les médecins la nomment *Angine.*

ESQUINE. s. f. (ital. *schiena*, échine.) t. de manége. Il se dit Des reins du cheval. On ne l'emploie guère que dans ces locutions *Cheval fort d'esquine, faible d'esquine.*

ESQUINE. s. f. Plante. *Voyez* Squine.

ESQUIPOT. s. m. Espèce de tirelire, de petit tronc où l'on dépose de l'argent. Fam.

ESQUISSE. s. f. (ital. *schizzo*, esquisse.) t. de peint. Premier trait d'un dessin ébauché, essai en petit d'un ouvrage de peinture. *Tracer une esquisse.* || Il se dit aussi, en sculpture, Du premier modèle, de terre ou de cire, d'un bas-relief que l'on se propose d'exécuter. || Il se dit, figur., en parlant Des ouvrages d'esprit. *L'esquisse d'un poëme.*

ESQUISSER. v. a. t. de peint. Faire une esquisse. *Esquisser à grands traits.* Lorsqu'il s'agit D'un tableau, on dit mieux, *Faire l'esquisse.* || Figur., en parlant Des ouvrages d'esprit. *Cet ouvrage n'est qu'esquissé.* Esquissé, ée. participe.

ESQUIVER. v. a. (grec *scaphè*, esquif.) Éviter adroitement quelque coup, quelque choc. || Neutral. *Il poussa son cheval contre moi, j'esquivai adroitement.* || Il se dit souvent en parlant Des personnes, des rencontres, des difficultés, etc. *Ce sont de fâcheuses occasions, il faut les esquiver.* || Esquiver, avec le pron. pers., Se retirer, sans rien dire et en évitant d'être aperçu, d'une compagnie, d'un lieu où l'on ne veut pas demeurer. *Le coup fait, il s'esquiva.* || Esquivé, ée. participe.

ESSAI. s. m. (ital. *saggio*, essai.) Épreuve qu'on fait de quelque chose. *Faire l'essai de ses forces. Prendre à l'essai.* || Particulièrement, Opération par laquelle on s'assure de la pureté d'un métal, ou de la nature de celui qui est contenu dans une mine. *L'art des essais.* || Plus particulièrement encore, L'épreuve qu'on fait de la pureté de l'or et de l'argent, à l'aide de la pierre de touche. || Essai, Petite portion de quelque chose, qui sert à juger du reste. *Envoyer des essais de vin.* || Il se dit également Des petites bouteilles où il ne tient du vin qu'autant qu'il en faut à peu près pour l'essayer, et Des petites tasses où l'on met du vin pour le goûter. || Essai, se dit des premières productions de l'esprit ou de l'art qui se font sur quelque sujet, sur quelque matière, pour voir si l'on y réussira. || Il se dit de Certains ouvrages qu'on intitule ainsi, soit par modestie, soit parce qu'en effet l'auteur ne se propose pas d'approfondir la matière qu'il traite. || *Coup d'essai,* La première action, le premier ouvrage par lequel on donne des marques de ce qu'on est capable de faire.

ESSAIM. s. m. (lat. *examen*, essaim.) Volée de jeunes mouches à miel, qui se séparent des vieilles pour aller ailleurs. || Il se dit, par extension, d'Une grande multitude d'autres insectes. *Des essaims de sauterelles.* || Il se dit fig. d'Une foule, d'une grande multitude de personnes qui marchent, qui s'agitent. *Des essaims de barbares se précipitèrent sur l'empire romain.*

ESSAIMER. v. n. Il se dit Des ruches d'où il sort un essaim.

ESSANGER. v. a. Laver du linge sale avant que de le mettre dans le cuvier à la lessive. || Essangé, ée. participe.

ESSARTEMENT. s. m. Action d'essarter.

ESSARTER. v. a. Défricher en arrachant les bois, les épines. || *Essarter des bois,* les éclaircir en arrachant les sous-bois et les épines. || Essarté, ée. participe.

ESSAYER. v. a. (ital. *saggio*, essai.) (Il se conjugue comme *Payer.*) Éprouver quelque chose, en faire l'essai. *Essayer un cheval, une plume. Essayer ses forces.* || *Essayer de l'or, de l'argent,* Examiner à quel titre ils sont. || Neutral., *Essayer d'une chose, d'une personne,* Faire une expérience, une épreuve, pour voir si une chose ou une personne est propre à ce qu'on en veut faire. *Il veut essayer de tout.* || Essayer, Tâcher, faire ses efforts; et alors il est neutre. *J'ai essayé de le persuader. Essayer de marcher.* || Essayer, avec le pron. pers., S'éprouver, voir si l'on est capable d'une chose. *S'essayer à la course.* || Essayé, ée. participe.

ESSAYEUR. s. m. Officier préposé pour faire l'essai de la monnaie, des matières d'or et d'argent

destinées à la fabrication, et vérifier si elles sont au titre auquel elles doivent être.

ESSE. s. f. (lat. *axis*, axe.) Cheville de fer tortue, faite à peu près en forme d'S, qu'on met au bout de l'essieu d'une voiture, pour empêcher que la roue n'en sorte. || Morceau de fer en forme d'S, dont on se sert pour accrocher les pierres qu'on veut élever dans un bâtiment. || Chacun des crochets qui sont au bout du fléau d'une balance et auxquels s'attachent les cordons, les chaînes qui tiennent les bassins suspendus. || Il se dit encore de Divers autres objets tortus et en forme d'S, qu'on emploie dans les arts.

ESSENCE. s. f. (lat. *esse*, être.) Ce qui fait qu'une chose est ce qu'elle est, ce qui constitue la nature d'une chose. *L'essence divine. L'essence d'un contrat.* || Essence, en t. d'eaux et forêts, Espèce. *Les différentes essences qui composent les forêts.* || *Un bois d'essence de chêne*, Un bois qui est principalement formé d'arbres de cette espèce. || Essence, Huile aromatique très-subtile qu'on obtient de certains végétaux par la distillation. *Essence de roses.*

ESSÉNIEN. s. m. Il se dit de Certains philosophes juifs, dont les opinions s'accordent sur beaucoup de points avec celles des pythagoriciens.

ESSENTIEL, ELLE. adj. (lat. *esse*, être.) Qui appartient à l'essence, qui est de l'essence. || En matière d'affaires, Absolument nécessaire, indispensable. *Il ne faut pas oublier ce mot, il est essentiel.* || *Avoir à quelqu'un des obligations essentielles*, En avoir reçu des services très-importants. || En médec., *Maladie essentielle*, Maladie qui ne dépend d'aucune autre. || Essentiel, en chim. et en pharm., se dit Des sels qu'on extrait des végétaux, des huiles volatiles et aromatiques qu'on obtient des plantes par la distillation. Dans ce sens, il vieillit, et on ne l'applique plus guère qu'aux huiles volatiles. || Essentiel, subst. masc., Le point essentiel, la chose principale. *C'est là l'essentiel.*

ESSENTIELLEMENT. adv. Par essence. || Essentiellement, Beaucoup, extrêmement, à un très-haut degré. *Manquer essentiellement à quelqu'un.*

ESSETTE. s. f. Marteau qui d'un côté a une tête ronde, et de l'autre un large tranchant.

ESSEULÉ, ÉE. adj. (lat. *desolatus*, même sign.) Qui est seul, délaissé de tout le monde. Fam. et peu usité.

ESSIEU. s. m. (lat. *axis*, essieu.) Pièce de bois ou de fer qui passe dans le moyeu des roues d'une voiture.

ESSOR. s. m. L'action d'un oiseau qui part librement pour s'élever dans les airs. || Il se dit figur. de L'action de débuter en quelque chose avec énergie, avec hardiesse et liberté. *L'essor du talent.* || Il se dit figur. D'une personne qui, après avoir été quelque temps dans la sujétion et dans la contrainte, s'en tire tout d'un coup, et se remet en liberté. *Ce jeune homme a pris l'essor.* || Fig., *Donner l'essor à son esprit, à sa plume*, Parler, écrire avec quelque élévation ou quelque liberté. On dit aussi, *Donner l'essor à son génie, à son imagination, etc.*

ESSORER. v. a. Exposer à l'air pour faire sécher. Peu usité. || Essoré, ée. participe.

ESSCRILLER. v. a. (lat. *ex*, de, *aures*, oreilles. Couper les oreilles. || Figur. et fam. Couper les cheveux fort courts. || Essorillé, ée. participe.

ESSOUFFLEMENT. s. m. (lat. —, *sufflare*, souffler.) État de celui qui est essoufflé.

ESSOUFFLER. v. a. Mettre presque hors d'haleine par un mouvement violent. || Avec le pron. pers. *Je me suis essoufflé à monter cet escalier.* || Essoufflé, ée. participe.

ESSUI. s. m. (lat. *exsiccare*, sécher.) Lieu où l'on étend quelque chose pour le faire sécher.

ESSUIE-MAIN. s. m. Linge qui sert à essuyer les mains. Il se dit particulièrement Du linge que l'on met pour cet usage sur un rouleau de bois, dans les sacristies, les séminaires, les colléges, etc.

ESSUYER. v. a. Ôter l'eau, la sueur, l'humidité, la poussière, etc., en frottant. *S'essuyer les mains, les yeux. Essuyez cette table.* || Fig. et fam., *Essuyer les plâtres*, Habiter une maison nouvellement bâtie; et plus figur., S'exposer au premier inconvénient d'un établissement ou d'une affaire. || Fig., *Essuyer les larmes de quelqu'un*, Calmer son affliction, le consoler; et, *Essuyer ses larmes*, Se consoler. || Essuyer, Sécher, se dit principalement Du vent et du soleil. *Le vent essuie les chemins.* || Essuyer, figur., Souffrir, éprouver, subir, tant au sens physique qu'au sens moral. *Essuyer le feu d'une place. Essuyer de grandes fatigues, des affronts.* || Essuyé, ée. participe.

EST. s. m. (allem. *ost*, est.) La partie du monde qui est à notre soleil levant. || Le vent qui vient de l'est.

ESTACADE. s. f. (ital. *staccare*, détacher.) Sorte de digue faite avec de grands pieux plantés dans une rivière, dans un canal, pour en fermer l'entrée, ou pour en détourner le cours.

ESTAFETTE. s. f. (ital. *staffetta*, estafette.) Courrier qui ne porte son paquet que d'une poste à l'autre, pour le remettre à un autre courrier, qui le porte à la poste suivante.

ESTAFIER. s. m. (ital. *staffiere*, estafier.) En Italie, on appelle ainsi Des domestiques armés qui portent la livrée, et qui ont un manteau. || Par extens., en France, Laquais de grande taille. *Il était accompagné de quatre grands estafiers.* Dans cette acception, il est aujourd'hui peu usité, et se prend en mauvaise part. || Souteneur de mauvais lieux.

ESTAFILADE. s. f. (ital. *staffilata*, estafilade.) Coupure faite avec une épée, un rasoir ou quelque autre instrument tranchant, principalement sur le visage. || Coupure, déchirure faite à un manteau, à une robe, etc. *Il y a une estafilade à votre manteau.* Fam. dans les deux acceptions.

ESTAFILADER. v. a. Faire une estafilade, donner une estafilade. Pop. || Estafiladé, ée. participe.

ESTAME. s. f. (lat. *stamen*, trame.) Ouvrage de fils de laine passés, enlacés par mailles les uns dans les autres.

ESTAMET. s. m. Petite étoffe de laine.

ESTAMINET. s. m. Lieu public où s'assemblent des buveurs et des fumeurs, et qu'on nomme aussi *Tabagie.*

ESTAMPE. s. f. (ital. *stampa*, estampe.) Image que l'on imprime sur du papier, sur du vélin, par le moyen d'une planche de cuivre, d'acier ou de bois, qui est gravée. || Estampe, chez les serruriers, les maréchaux et quelques autres artisans, se dit de Certains outils qui leur servent à estamper.

ESTAMPER. v. a. Faire une empreinte de quelque matière dure et gravée, sur une matière plus molle. || *Estamper le cuir*, Y former, y empreindre des figures pour en faire des tapisseries, des ornements, etc. || En t. de maréchalerie, *Estamper un fer de cheval.* Voyez Étamper.

ESTAMPILLE. s. f. Empreinte qu'on applique, au lieu de signature, ou avec la signature même, sur des brevets, des commissions, des lettres, etc., pour mieux en assurer l'authenticité. || Plus ordinairement,

Marque servant à faire connaître d'où provient une marchandise, de quelle manufacture elle sort, etc., ou à constater l'acquittement de certains droits. || Marque apposée à un livre pour faire connaître la bibliothèque à laquelle il appartient. || L'instrument qui sert à faire ces sortes de marques.

ESTAMPILLER. v. a. Marquer avec une estampille. || ESTAMPILLÉ, ÉE. participe.

ESTER. v. n. (lat. *stare*, comparaître.) t. de palais, qui n'est usité que dans les phrases suivantes : *Ester en jugement*, Poursuivre une action en justice ; ce que ne peuvent faire les mineurs non émancipés, les personnes frappées d'interdiction, etc. || *Ester à droit*, Comparaître, se présenter devant le juge sur l'assignation qu'on a reçue. Cette locution vieillit.

ESTÈRE. s. f. Natte de jonc qui vient de Provence, d'Italie, du Levant.

ESTERLIN. s. m. t. d'orfévrerie. Poids de vingt-huit grains et demi.

ESTEUBLE. s. f. *Voyez* ÉTEULE.

ESTHÉTIQUE. s. f. (grec *aisthèticos*, sensitif.) Science qui a pour objet de rechercher et de déterminer les caractères du beau dans les productions de la nature ou de l'art.

ESTIMABLE. adj. des 2 genres. (lat. *æstimare*, estimer.) Qui mérite d'être estimé.

ESTIMATEUR. s. m. Celui qui a la charge, la mission de priser une chose, d'en déterminer la valeur. || Il se dit quelquefois en parlant De choses morales. *Juste estimateur de la vertu.*

ESTIMATIF. adj. m. Il se dit Des procès-verbaux et devis des experts nommés pour estimer des réparations, des travaux.

ESTIMATION. s. f. Action d'estimer, prisée, évaluation. *Suivant l'estimation qui en sera faite.*

ESTIME. s. f. Opinion favorable que l'on a de quelqu'un, fondée sur la connaissance de son mérite, de ses bonnes qualités, de ses vertus. *J'ai pour lui une estime particulière. L'estime publique.* On dit de même : *J'ai beaucoup d'estime pour son mérite. Sa conduite inspire beaucoup d'estime. Etc.* || Il se dit aussi Du cas que l'on fait de certaines choses. *Les beaux-arts étaient en grande estime chez ce peuple.* || ESTIME, en t. de mar., Calcul que le pilote fait tous les jours du sillage du navire, afin de juger à peu près du lieu où l'on est, et du chemin qu'on a fait.

ESTIMER. v. a. Priser quelque chose, en apprécier, en déterminer la valeur. *Combien estimez-vous cela ?* || ESTIMER, Avoir une opinion avantageuse de quelqu'un, de quelque chose, en faire cas. *Il se fait estimer partout. On estime beaucoup les vins de France.* || Avec le pron. pers. dans un sens analogue. *Ils s'estiment réciproquement.* || ESTIMER, Croire, conjecturer, présumer. *J'estime que cela est.* Dans un sens analogue avec le pron. pers. *Je m'estime heureux d'avoir pu lui plaire.* || ESTIMÉ, ÉE. participe.

ESTIVAL, ALE. adj. (lat. *æstivus*, estival.) t. de botan. Qui naît ou qui produit en été. || En médec., *Maladies estivales*, Maladies qui règnent en été.

ESTOC. s. m. (ital. *stocco*, estoc.) (On fait sentir le C.) Il se disait autrefois d'Une épée longue et étroite qui ne servait qu'à percer. || Il se dit encore de La pointe d'une épée, d'un sabre, dans cette phrase familière, *Frapper d'estoc et de taille*, Frapper de la pointe et du tranchant. || ESTOC, en t. d'eaux et forêts, Tronc d'arbre, comme dans cette phrase, *Couper un arbre à blanc estoc*, Le couper à fleur de terre jusqu'à la souche. On dit aussi *Couper une forêt, faire une coupe à blanc estoc*, En couper tout le bois, sans y laisser de baliveaux.

ESTOCADE. s. f. Grand coup allongé d'épée ou de fleuret, que dans la salle d'armes on appelle *Botte.*

ESTOCADER. v. n. Porter des estocades. || Fig. et fam., Se presser l'un l'autre par de vives raisons. Ce sens a vieilli.

ESTOMAC. s. m. (lat. *stomachus*, estomac.) (On ne fait pas sentir le C.) On appelle ainsi, dans le corps de l'homme ou de l'animal, L'organe intérieur destiné à recevoir et à digérer les aliments. *Ces viandes sont pesantes sur l'estomac.* || ESTOMAC, se prend pour La partie extérieure du corps qui répond à la poitrine et à l'estomac. *Il lui donna un coup de poing dans l'estomac.* || Il signifie, dans les volailles et dans les autres oiseaux que l'on mange, La partie antérieure de l'animal, après que les cuisses et les ailes ont été levées. Il ne se dit que Des viandes cuites.

ESTOMAQUER (S'). v. pron. (lat. *stomachari*, s'irriter.) Se tenir offensé de ce qu'une personne a dit ou fait, le trouver mauvais. Fam. || ESTOMAQUÉ, ÉE. participe.

ESTOMPE. s. f. t. de peint. Instrument en forme de petit rouleau pointu, fait de peau, de coton ou de papier, avec lequel on étend le crayon ou le pastel sur un dessin. || Il se dit d'Un dessin fait à l'estompe. *Voilà une belle estompe.*

ESTOMPER. v. a. t. de peint. Étendre le crayon ou le pastel sur un dessin avec l'estompe. || ESTOMPÉ, ÉE. participe.

ESTOUFFADE. s. f. (grec *stuphéin*, resserrer.) t. de cuisine. Façon d'accommoder les viandes en les faisant cuire dans un vase bien fermé. On dit aussi, *Étouffade.*

ESTRADE. s. f. (ital. *strada*, chemin.) Chemin. N'entre que dans ces locutions : *Battre l'estrade*, Aller à la découverte, pour connaître la position de l'ennemi ; et, *Batteurs d'estrade.* || ESTRADE, Petite élévation sur le plancher d'une chambre, d'une salle, etc. *Un lit élevé sur une estrade.*

ESTRAGON. s. m. (lat. *dracunculus*, estragon.) Herbe potagère odoriférante qu'on met ordinairement dans les salades et dans les ragoûts.

ESTRAMAÇON. s. m. (ital. *stramazzone*, estramaçon.) Sorte d'épée à deux tranchants qu'on portait autrefois. N'est plus usité que dans cette locution, *Un coup d'estramaçon*, Un coup du tranchant de l'épée.

ESTRAMAÇONNER. v. n. et a. Donner des coups d'estramaçon. Peu usité ; ne s'emploie plus guère que par plaisanterie. || ESTRAMAÇONNÉ, ÉE. participe.

ESTRAPADE. s. f. (ital. *strappata*, estrapade.) Supplice qu'on faisait souffrir à un criminel, en l'élevant au haut d'une longue pièce de bois, les mains liées derrière le dos avec une corde qui soutenait tout le poids du corps, et en le faisant tomber avec roideur jusqu'à deux ou trois pieds de terre. || L'espèce de potence au haut de laquelle on élevait un criminel pour lui donner l'estrapade. || *Double, triple estrapade*, Tour que font les danseurs de corde, en passant deux ou trois fois tout le corps entre leurs bras et la corde qu'ils tiennent.

ESTRAPADER. v. a. Faire souffrir l'estrapade. || ESTRAPADÉ, ÉE. participe.

ESTRAPASSER. v. a. (ital. *strapazzare*, maltraiter.) t. de manége. Fatiguer, excéder un cheval, en lui faisant faire un trop long manége. || ESTRAPASSÉ, ÉE. participe.

ESTROPIER. v. a. (ital. *stroppiare*, estropier.) Ôter l'usage d'un membre, soit par une blessure, soit

par quelque coup. || Il se dit, par extens., Des maladies qui ôtent l'usage de quelque partie du corps. || Fig., en t. de peint., de sculpt., *Estropier une figure*, N'y pas observer les proportions. || Fig., *Estropier un passage, une pensée, etc.*, En retrancher une partie, dont la suppression altère le sens. || Fig. et fam., *Estropier un nom propre*, Le défigurer en le prononçant ou en l'écrivant. || Estropié, ée. participe.

ESTURGEON. s. m. (lat. *tursio*, esturgeon.) Gros poisson de mer, qui remonte les rivières comme le saumon.

ÉSULE. s. f. t. de botan. Nom que l'on donne à plusieurs espèces d'euphorbes herbacées, dont la plus connue est appelée *Petite ésule*.

ET. (lat. *et*, et.) (On prononce É, sans faire sentir le T.) Conjonction qui lie entre elles les parties du discours. || Elle joint aussi les membres d'une période. *Il a fait cette sottise, et il est encore sur le point d'en faire une autre.* || Elle est quelquefois emphatique ou explétive, au commencement des phrases. *Et voilà que tout d'un coup...* || *Et de boire et de rire*, se dit quelquefois, à la fin d'un récit, Pour signifier que l'événement se termina par boire et par rire. || Et cætera. (Le T de l'ET se prononce.) Expression qui a passé du latin dans le français, et qui signifie, Et d'autres personnes, d'autres choses semblables, ou Et le reste, qu'il est facile de suppléer, qu'il est inutile d'énoncer. On écrit ordinairement, par abréviation, *etc.* || Elle est quelquefois employée substantiv., pour désigner Cette expression même. *Mettre trois et cætera de suite* (*etc. etc. etc.*).

ÉTABLAGE. s. m. (lat. *stabulum*, étable.) Ce qu'on paye pour l'attache, pour la place d'un cheval, d'un bœuf, etc., dans une écurie, dans une étable.

ÉTABLE. s. f. Lieu où l'on met des bœufs, des vaches, des brebis, et autres bestiaux. || T. de marine, *Franc-étable*. Voyez cette expression à son rang alphabétique.

ÉTABLER. v. a. Mettre dans une étable, dans une écurie. || Établé, ée. participe.

ÉTABLI. s. m. (lat. *stabilire*, établir.) Espèce de table étroite et longue, dont le dessus est fort épais, et sur laquelle les menuisiers, les serruriers, les arquebusiers, etc., posent ou fixent les ouvrages auxquels ils travaillent. || Espèce de table sur laquelle les tailleurs s'asseyent, les jambes croisées, pour travailler.

ÉTABLIR. v. a. Asseoir et fixer une chose en quelque endroit, l'y rendre stable. *Cette table n'a pas été bien établie sur ses pieds.* || Installer, placer, mettre. *Ce marchand avait établi sa boutique en tel endroit. Établir un poste.* || *Établir une machine*, La construire, et la mettre dans l'état où elle doit être pour qu'on puisse l'appliquer à l'usage auquel elle est destinée. || Établir, s'emploie figur. *Établir sa demeure en un lieu. Établir des communications entre deux villes.* || *Être bien établi à la cour, dans une maison*, Y avoir beaucoup de crédit. || *Bien établir sa fortune, son crédit, etc.*, Faire qu'ils ne puissent être facilement ébranlés. || *Établir sa réputation*, La fonder, lui donner de la consistance. || Établir, particulièrement, au fig., Mettre dans un état, dans un emploi avantageux, dans une condition stable. *Ce père a établi tous ses enfants.* || *Établir une fille*, La marier. || Établir, Fonder. *Établir une colonie, une manufacture, etc.* || Établir, Instituer; il s'applique alors tant aux personnes qu'aux choses. *Établir un tribunal dans une ville. Établir un gardien.* || *Être établi juge de certaines affaires*, En être constitué juge. || *S'établir une espèce de juridiction, d'empire, etc.*, Se faire une espèce de juridiction, d'empire, etc. || Établir, se dit figur., au sens moral, en parlant Des lois, des opinions, des doctrines, et autres choses semblables, dont on est l'auteur, ou que l'on fait adopter, auxquelles on commence à donner cours. *Établir de nouvelles opinions. Établir une coutume.* || *On a établi que... il est établi que...* C'est une coutume reçue que... || Établir, figur., Prouver, demontrer. *Il a établi sa proposition par des raisonnements sans réplique.* || *Établir des principes*, Poser des principes. *Établir un fait*, Déduire, exposer un fait avec ses preuves. Dans le même sens, *Établir l'état de la question, la question.* || Établir, s'emploie avec le pron. pers. dans plusieurs de ses acceptions. *Il s'établit dans un fauteuil, et s'y endormit. Une correspondance régulière s'établit entre eux. S'établir juge d'un différend.* || Particulièrement, Fixer sa demeure, sa résidence en quelque lieu. *Il est venu s'établir en France.* || Se marier, prendre un état. *Il songe à s'établir.* || Établi, ie. participe. *Le gouvernement établi. Un homme établi.*

ÉTABLISSEMENT. s. m. Action d'établir, d'installer, d'assurer, de fonder, d'instituer, etc. *Frais de premier établissement.* || *Il doit à cet ouvrage l'établissement de sa réputation*, Sa réputation fut établie par cet ouvrage. || *L'établissement d'un fait, d'un droit*, L'exposition d'un fait, d'un droit, etc., accompagnée de preuves. *L'établissement d'une question*, L'exposé net et developpé de ce qui est en question. || T. de guerre, *L'établissement des quartiers*, La distribution des troupes dans les lieux qu'elles doivent occuper durant quelque temps. || T. de marine, *L'établissement d'un port, d'une baie*, L'heure de la haute mer, le jour de la nouvelle ou de la pleine lune. *Établissement des marées*, Tableau qui indique l'établissement des principaux ports de mer. || Établissement, se dit de Ce qui est établi pour l'utilité publique, pour l'exercice ou l'exploitation d'une industrie, etc. *Établissement public. Visiter toutes les parties d'un établissement.* || *Les Établissements de saint Louis*, Le code de lois donné par ce prince. || Établissement, figur., État, poste avantageux, condition avantageuse. *Procurer un établissement à quelqu'un.* || L'action de procurer un état, une condition avantageuse. *Il s'est donné beaucoup de peine pour l'établissement de ses enfants.*

ÉTAGE. s. m. (lat. *statio*, repos.) Espace entre deux planchers dans un bâtiment. *Premier, second étage.* Ordinairement, quand on parle des étages séparément, on appelle *Premier étage*, Celui qui est au-dessus du rez-de-chaussée et de l'entresol. || Il se dit quelquefois en parlant Des maisons où il n'y a que le rez-de-chaussée. || Étage, se dit, par analogie, en parlant De choses disposées par rangs les unes au-dessus des autres. *Une coiffure à double étage. Disposer par étages.* || Fig. et fam., *Avoir un menton à double, à triple étage*, se dit D'une personne replète qui a le dessous du menton fort gras. || Étage, figur., Degré d'élévation ou d'infériorité. *Il y a des esprits de tout étage.* || Particulièrement, Condition, rang dans la société. *Des gens de bas étage, de haut étage.*

ÉTAGER. v. a. Disposer, tailler par étages. Il ne se dit guère qu'en parlant De la coupe des cheveux. || Étagé, ée. participe.

ÉTAI. s. m. (lat. *stare*, se tenir.) Pièce de bois dont on se sert pour appuyer, pour soutenir quelque construction ou partie de construction qui menace ruine, ou que l'on reprend sous œuvre. Quelques-uns disent,

Étaie; et alors le mot est fém. || Étai, t. de marine, se dit de Gros cordages dormants qui vont de la tête des mâts se fixer sur l'avant, pour les soutenir contre les efforts qui tendraient à les renverser vers l'arrière.

ÉTAIM. s. m. (lat. *stamen*, fil.) La partie la plus fine de la laine cardée.

ÉTAIN. s. m. (lat. *stannum*, étain.) Métal blanc, léger, qui crie lorsqu'on le plie. || Dans l'ancienne nomenclature chimique, *Étain de glace*, Le bismuth. *Étain d'antimoine*, Certaine préparation par laquelle l'antimoine prend une couleur et une consistance presque semblables à celles de l'étain. La première de ces dénominations est encore assez usitée dans le commerce.

ÉTAL. s. m. (grec *stelléin*, disposer.) Sorte de table sur laquelle on expose en vente de la viande de boucherie. || La boutique même où l'on vend de la viande. *Ce boucher est riche, il a plusieurs étaux.*

ÉTALAGE. s. m. Exposition de marchandises qu'on veut vendre, ou Ces marchandises mêmes. || Il se dit, particulièrement, Des marchandises de choix, et quelquefois de rebut, qu'on étale, qu'on déploie pour servir de montre. *C'est de l'étalage.* || Certain droit qu'on prélève pour permettre aux marchands d'étaler. || Il se dit, fig. et par plaisanterie, de La toilette, des ajustements, surtout en parlant Des femmes. || Il se dit figur. de Tout ce dont on fait parade par vanité, par ostentation. *Faire étalage de son esprit, de ses richesses. Faire un grand étalage.*

ÉTALAGISTE. adj. et s. m. Il se dit D'un marchand qui expose sa marchandise en vente dans les rues, sur les places, dans les marchés.

ÉTALER. v. a. Exposer en vente, dans une boutique ou dans quelque autre lieu, des marchandises, des denrées, etc. || Absol. *Les marchands n'ont pas encore étalé.* || Fig. et fam., *Étaler sa marchandise*, Tirer vanité de ce qu'on fait, de ce qu'on a de rare, de singulier, en faire parade. || Étaler, Étendre, déployer, montrer en détail. *Étaler une carte de géographie.* || *Étaler son jeu*, Montrer toutes ses cartes, les étendre sur la table. || Étaler, figur., Montrer avec ostentation. *Étaler un grand luxe.* || Avec le pron. pers., S'étendre de son long. *S'étaler sur l'herbe.* Dans cette acception, il est fam. || Étalé, ée. participe.

ÉTALIER. adj. et s. m. Celui qui vend la viande pour le maître boucher.

ÉTALINGUER. v. a. t. de marine. Amarrer un câble, un grelin, etc., à l'organeau de l'ancre. || Étalingué, ée. participe.

ÉTALON. s. m. (ital. *stallone*, étalon.) Cheval entier qu'on emploie à couvrir des cavales.

ÉTALON. s. m. Modèle de poids, de mesure, qui est réglé, autorisé et conservé par le magistrat, et auquel les mesures, les poids des marchands doivent être conformes.

ÉTALONNAGE ou ÉTALONNEMENT. s. m. Action d'étalonner des poids ou des mesures.

ÉTALONNER. v. a. Imprimer certaine marque sur un poids, sur une mesure, pour attester qu'ils sont conformes à l'étalon, ou qu'on les a rectifiés sur l'étalon. || Étalonner, se dit aussi, dans les haras, Du cheval qui couvre une jument. || Étalonné, ée. participe.

ÉTALONNEUR. s. m. Officier commis pour étalonner, pour vérifier les poids et mesures.

ÉTAMAGE. s. m. (lat. *stannum*, étain.) Action d'étamer, ou État de ce qui est étamé.

ÉTAMBOT. s. m. t. de marine. Forte pièce de bois qui, élevée à l'extrémité de la quille du bâtiment, termine l'arrière de la carène.

ÉTAMER. v. a. (lat. *stannum*, étain.) Enduire la surface d'un métal d'une couche d'étain fondu, pour empêcher la rouille ou le vert-de-gris de s'y former. || *Étamer une glace, un miroir*, Y mettre le tain. *Voyez* Tain. || Étamé, ée. participe. *Casserole étamée.*

ÉTAMEUR. s. m. Ouvrier qui étame.

ÉTAMINE. s. f. (lat. *stamen*, fil.) Petite étoffe mince, qui n'est pas croisée. || Tissu peu serré, fait de crin, de soie ou de fil, qui sert à passer le plus délié de la farine, quelque poudre ou quelque liqueur. || Fig. et fam., *Passer par l'étamine*, se dit D'une personne dont on examine sévèrement la conduite, les mœurs, la doctrine, ou à laquelle on fait subir quelque épreuve fâcheuse. Il se dit aussi Des choses qui sont examinées en détail et à la rigueur.

ÉTAMINE. s. f. t. de botan. L'organe mâle des fleurs, qui est ordinairement formé d'un filet plus ou moins allongé, et d'une espèce de tête, nommée *anthère*, dans laquelle est renfermée la poussière fécondante.

ÉTAMINIER. s. m. Celui qui fait de l'étamine.

ÉTAMPER. v. a. t. de maréchalerie. Il ne s'emploie que dans cette phrase, *Étamper un fer de cheval*, Y faire les huit trous. || Étampé, ée. participe.

ÉTAMURE. s. f. (lat. *stannum*, étain.) La matière qu'on emploie pour l'étamage.

ÉTANCHEMENT. s. m. (lat. *stagnum*, étang.) Action d'étancher.

ÉTANCHER. v. a. Arrêter l'écoulement d'un liquide qui s'enfuit par quelque ouverture. || *Étancher la soif*, Apaiser la soif. || Étanché, ée. participe. *Vaisseau étanché.*

ÉTANÇON. s. m. (lat. *stans*, debout.) Grosse pièce de bois qu'on met sous un mur ou sous des terres minées, pour les soutenir.

ÉTANÇONNER. v. a. Soutenir par des étançons. || Étançonné, ée. participe.

ÉTANFICHE. s. f. t. de carrière. Hauteur de plusieurs lits de pierre qui font masse ensemble.

ÉTANG. s. m. (lat. *stagnum*, étang.) Grand amas d'eau retenu par une chaussée, et dans lequel on nourrit du poisson.

ÉTAPE. s. f. (allem. *stapel*, étape.) Provision de vivres et de fourrages que l'on distribue aux troupes lorsqu'elles sont en route. || Lieu où l'on distribue l'étape aux soldats. *Arriver à l'étape.* || Fig., *Brûler l'étape*, Ne pas s'arrêter dans un lieu d'étape, et passer plus loin.

ÉTAPIER. s. m. Celui qui a le soin de fournir et de distribuer l'étape aux gens de guerre.

ÉTAT. s. m. (lat. *status*, état.) Disposition dans laquelle se trouve une personne, une chose, une affaire. *Être en état de grâce. Tel est l'état des choses. Il est dans un état à faire pitié. Il est hors d'état de rien entreprendre. Mettre une place en état de défense.* || *L'état de nature*, par opposition à *L'état de société*, se dit Des mœurs, de la vie habituelle des peuples sauvages, et de quelques hommes isolés. || *L'état de la question*, L'exposition et le développement des rapports à considérer dans la question. || *État du ciel*, Disposition où se trouvent les astres les uns à l'égard des autres dans un certain moment. || En t. de jurisprud., *État de prévention*, État de l'*inculpé* contre lequel la chambre du conseil du tribunal de première instance a déclaré qu'il y a lieu de suivre. *État d'accusation*, État du *prévenu* contre lequel la chambre d'accusation a prononcé le renvoi à la cour

d'assises. || *Mettre quelqu'un en état* ou *hors d'état de faire quelque chose,* Lui en donner ou lui en ôter les moyens. || *Mettre les choses, les lieux en état,* Mettre les choses, les lieux dans la disposition convenable à leur destination. || En t. de procéd., *Mettre un procès, une affaire en état,* Faire les procédures et les productions nécessaires pour qu'elle puisse être jugée; et, *La mettre hors d'état,* Faire quelque nouvelle procédure qui en recule le jugement. || *Tenir une chose en état,* La tenir ferme, de manière qu'elle ne se dérange pas. || *Tenir une chose en état,* La tenir prête. || *Tenir les choses en état,* Les tenir en suspens, les laisser comme elles sont. *Toutes choses demeurant en état,* Sans qu'il soit fait de changement à l'état des choses, les choses demeurant dans leur situation et dans leur force et valeur actuelles. || *Faire état,* Estimer, faire cas. *Je fais beaucoup d'état, peu d'état de cet homme-là.* Présumer, penser. *Je fais état qu'il y a là vingt mille hommes.* Se proposer de. *Je fais état de partir tel jour.* || ÉTAT, Liste, registre. *État des pensions. Coucher quelqu'un sur l'état.* || Mémoire, inventaire. *État de frais. État de lieux.* || *État-major,* se dit, en général, Des officiers et sous-officiers sans troupes. Il se dit aussi Des officiers supérieurs d'un corps de troupes. || *Chef d'état-major,* Officier chargé de remplir auprès d'un officier général ayant un commandement supérieur, ou auprès d'un chef de service à l'armée, des fonctions analogues à celles que remplit le major général auprès du généralissime, c'est-à-dire, d'expédier tous les ordres, de rendre compte des opérations, etc. || *État-major de l'artillerie, du génie,* Officiers d'artillerie, du génie, qui ne sont point attachés aux régiments de l'arme. || *État-major des places,* Corps des officiers, sous-officiers et caporaux ou brigadiers employés au commandement et au service des places de guerre. || *Corps de l'état-major,* Corps d'officiers destinés à remplir les fonctions de chefs d'état-major, d'aides-majors généraux et d'aides de camp, ou à seconder les officiers de ces divers grades. || *État-major,* Le lieu où sont réunis les bureaux de l'état-major. || ÉTAT, se rapporte aussi, en général, à la manière de vivre. Ainsi on dit : *Tenir un grand état,* Vivre splendidement et avec représentation; *Avoir un grand état de maison,* Avoir une maison considérable, un grand nombre de domestiques. || ÉTAT, Profession, condition. *Ne point sortir de son état.* || *L'état civil d'une personne, l'état d'une personne,* La condition d'une personne, en tant qu'elle est enfant naturel ou adoptif, de tel père ou de telle mère, légitime ou bâtarde, mariée ou non mariée, vivante ou morte naturellement ou civilement, noble ou roturière. || *Question d'état,* Contestation dans laquelle on révoque en doute la filiation de quelqu'un, ou son état et ses capacités personnelles. || *Actes de l'état civil, registres de l'état civil,* Les actes, les registres qui constatent l'état civil des personnes. || *Officier de l'état civil,* Fonctionnaire chargé de tenir les registres de l'état civil, c'est-à-dire, de constater les naissances, les mariages et les décès. || *Le tiers état,* se disait autrefois de La partie de la nation française qui n'était comprise ni dans le clergé, ni dans la noblesse. || *États généraux,* ou absol., *Les états,* s'est dit autrefois, en France, de L'assemblée des trois ordres du royaume, qui étaient le clergé, la noblesse et le tiers état. || *Les états de Blois, d'Orléans, de Tours, etc.,* Les états généraux tenus a Blois, à Orléans, etc. || *États provinciaux,* s'est dit autrefois, en France, Des états particuliers qui coopéraient à l'administration dans quelques provinces, appelées par cette raison *Pays d'états. Convoquer les états.* || ÉTAT, La forme de gouvernement d'un peuple, d'une nation. *État monarchique, républicain, etc.* || Le gouvernement, l'administration d'un pays, d'une société politique. *Ministre d'État. Conseil d'État. Affaires d'État.* || *Raison d'État,* se dit Des considérations d'intérêt public par lesquelles on se conduit dans le gouvernement d'un État. || *Coup d'État,* Mesure extraordinaire, et toujours violente, à laquelle un gouvernement a recours, lorsque la sûreté de l'État est à ses yeux évidemment compromise. || *Coup d'État,* Action qui décide de quelque chose d'important pour le bien de l'État. *Le gain de cette bataille fut un coup d'État.* || *Coup d'État,* se dit, figur., de Tout ce qui est décisif dans quelque affaire importante. || Fig. et fam., *Affaire d'État,* Affaire importante. *Ce n'est pas une affaire d'État.* || ÉTAT, se dit d'Un peuple, en tant qu'il est constitué en corps de nation, qu'il forme une société politique distincte. *Les lois fondamentales de l'État. Un État pauvre, obéré.* || Il se dit pareillement Des pays qui sont sous une même domination; et alors on ne l'emploie guère qu'au pluriel. *Les États du Grand Seigneur. Étendre les bornes d'un État.* || *L'État ecclésiastique,* Les États du pape. On dit de même, *Les États* ou *L'État de Venise, de Toscane, etc.*

ÉTAU. s. m. (lat. *stare,* se tenir.) Machine dont les serruriers et quelques autres ouvriers se servent pour tenir fermes et serrés les objets qu'ils travaillent, et qui est formée de deux pièces de fer, appelées *Mâchoires.* Il y a aussi des étaux de bois, à l'usage de quelques artisans. || *Étau à main,* Petit étau dont on se sert en le tenant à la main.

ÉTAYEMENT. s. m. Action d'étayer, ou État de ce qui est étayé.

ÉTAYER. v. a. (Il se conjuge comme *Payer.*) Appuyer, soutenir avec des étais. || Fig. *Sa fortune chancelle, elle a besoin d'être étayée.* || ÉTAYÉ, ÉE. participe.

ÉTÉ. s. m. (lat. *æstas,* été.) La saison qui commence au solstice de juin, et qui finit à l'équinoxe de septembre. || *Semestre d'été,* Les six mois qui s'écoulent d'avril à septembre inclusivement. || *L'été de la Saint-Denis, l'été de la Saint-Martin.* On nomme ainsi Les huit ou dix jours qui précèdent ou qui suivent ces fêtes, parce qu'ils sont quelquefois assez beaux.

ÉTEIGNOIR. s. m. (lat. *extinguere,* éteindre.) Petit ustensile creux en forme de cône, qui sert à éteindre la chandelle, la bougie.

ÉTEINDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Teindre.*) Il se dit en parlant Du feu qu'on étouffe, dont on fait cesser l'action. *Éteindre un incendie.* || ÉTEINDRE, par extens., Amortir, tempérer, détruire la chaleur sensible ou cachée qui est en quelque chose. *Cela éteint la chaleur naturelle.* || Il se dit figur., en parlant De quelques passions vives et de certaines facultés très-actives. *L'âge éteint le feu des passions. Cela éteint le feu de l'imagination.* || Faire cesser, en parlant De guerres, de séditions, etc. *Éteindre les feux de la guerre. Éteindre une rébellion, une sédition.* || Abolir, faire que le souvenir d'une chose se perde entièrement. *On veut en éteindre la mémoire.* On a dit de même, en termes de Chancellerie, *Éteindre et abolir un crime.* || *Éteindre une race,* L'exterminer entièrement. || *Éteindre une rente,* La faire cesser par le remboursement du principal. De même, *Éteindre une dette.* || ÉTEINDRE, en peint., Adoucir, affaiblir. *Éteindre les lumières trop fortes dans un tableau.* ||

Il prend quelquefois une acception analogue dans le langage ordinaire. *La tristesse avait éteint l'éclat de ses yeux.* || Éteindre, se joint au pron. pers., dans plusieurs de ses acceptions. *Le feu s'éteint. Un ressentiment qui ne s'éteindra jamais.* || Il se dit, dans un sens particulier, D'une personne qui s'affaiblit très-sensiblement, et qui touche à sa fin, ou D'une personne qui meurt lentement et presque sans s'en apercevoir. *Ce vieillad s'éteint.* || Il se dit encore particulièrement Des maisons, des dignités qui finissent faute d'héritiers. *Cette maison est près de s'éteindre.* Éteint, einte. participe. || *Des yeux éteints*, Des yeux qui sont sans feu et sans vivacité. *Une voix éteinte*, Une voix tellement affaiblie, qu'on peut à peine l'entendre.

ÉTENDAGE. s. m. (lat. *extendere*, étendre.) Assemblage de cordes tendues horizontalement, sur lesquelles on étend les choses qu'on veut faire sécher. || Il se dit, dans les imprimeries, Du lieu où est l'étendage. *Aller à l'étendage.* || Il se dit, dans les manufactures en laine, d'Une opération qui se fait sur les laines avant de les employer.

ÉTENDARD. s. m. Enseigue de la cavalerie. || Il se dit, par extens., de Toutes sortes d'enseignes de guerre. || Fig., *Suivre les étendards de quelqu'un, se ranger, combattre sous les étendards de quelqu'un*, Embrasser son parti. *Lever l'étendard*, Se déclarer chef d'un parti, d'une faction. *Lever, arborer l'étendard de la révolte*, Se révolter. || Étendard, désignait autrefois, sur les galères, Ce qu'on appelle *Pavillon* sur les autres bâtiments. *Gardes de l'étendard.* || Étendard, en t. de botanique, se dit Du pétale supérieur des fleurs papilionacées, qui est grand et redressé, et qui enveloppe les autres avant la floraison.

ÉTENDOIR. s. m. t. d'imprim. Espèce de petite pelle à long manche, qui sert à placer sur l'étendage les feuilles imprimées. || En t. de papetier et de chamoiseur, L'endroit où l'on étend les feuilles de papier et les peaux.

ÉTENDRE. v. a. Allonger, faire qu'une chose acquière ou plus de surface, ou plus de volume. *Étendre du beurre sur du pain. La raréfaction étend le volume d'air.* || *Étendre ses troupes, son armée*, Leur faire occuper plus de terrain, leur donner plus de front. || Fig., *Étendre la clause d'un contrat, les termes d'un arrêt, d'une loi, etc.*, Porter le sens d'un contrat, d'un arrêt, d'une loi au delà de ce que les termes signifient précisément. *Étendre le sens, la signification d'un mot*, Appliquer un mot à une chose, à une idée qu'il n'était pas originairement destiné à signifier, à exprimer. On dit de même quelquefois, *Ce mot ne désignait d'abord que telle chose, on l'a étendu depuis à telle autre.* || Étendre, Déployer en long et en large. *Étendez ce tapis. Ces martyrs furent étendus sur le chevalet.* || *Étendre le bras, les bras, la jambe*, Les déployer de leur long. On dit de même, *Étendre les ailes*, en parlant D'un oiseau qui déploie ses ailes pour voler. || Fig., *Étendre la vue*, La porter sur un point éloigné. || Fig., *Étendre un homme sur le carreau*, Le tuer, le renverser mort par terre. De même, *Il l'étendit mort sur la place.* || Étendre, tant au propre qu'au figuré, Augmenter, agrandir. *Étendre son empire, son commerce, sa réputation.* || En t. de peint., *Étendre la lumière*, Grouper ensemble plusieurs parties qui naturellement reçoivent la lumière, et où les objets ne sont séparés que par des demi-teintes adoucies. || Étendre, s'emploie avec le pron. pers. *L'armée s'étendit dans la plaine. Une tache d'huile s'étend peu à peu.* || Tenir un certain espace, se prolonger jusqu'à un certain endroit. *Leur empire s'étendait jusqu'à tel fleuve.* || Il se dit figur. Des personnes, en parlant De leur propriété. *Ce propriétaire s'est fort étendu de ce côté.* || Il se dit figur. De plusieurs choses. *Son crédit s'étend jusque-là.* || Il se dit particulièrement De la vue. *Sa vue s'étend jusqu'à...* || Il se dit également De la voix. *Tant que la voix se peut étendre.* || Fig., *S'étendre sur quelque sujet*, En parler au long. || Étendre, avec le pron. pers., Durer. *La vie de l'homme ne s'étend guère au delà de cent ans.* || Étendu, ue. participe. || Il s'emploie adjectiv., et se dit, tant au propre qu'au figuré, De certaines choses qui, dans leur genre, sont grandes, larges, vastes, etc. *Un empire fort étendu. Des connaissances étendues.*

ÉTENDUE. s. f. Dimension d'une chose en longueur, largeur et profondeur. En ce sens, il n'est guère usité que dans le langage didactique. || Il se dit aussi pour indiquer Une ou deux des trois dimensions. || Étendue, dans le discours ordinaire, ne se dit que par rapport à La superficie d'une chose. *Dans toute l'étendue du royaume. Cela n'a pas assez d'étendue.* || Étendue, se dit aussi en parlant Du temps. || Il se dit figur. De diverses choses. *L'étendue du pouvoir, de ses devoirs.* || *L'étendue d'un discours, d'une dissertation, etc.*, Sa longueur.

ÉTERNEL, ELLE. adj. (lat. *æternus*, éternel.) Qui n'a point eu de commencement et n'aura jamais de fin. || Il est subst., au masc., et se dit seulement de Dieu. *L'Éternel soit béni.* || *Une proposition d'éternelle vérité*, Une vérité immuable et nécessaire. || Éternel, Qui n'aura jamais de fin, quoiqu'il ait eu un commencement. *La vie éternelle.* || Par exagér., Qui doit durer si longtemps, qu'on n'en sait point la fin. *C'est une guerre éternelle.* || Il s'applique également Aux choses qui sont dites, qui sont répétées trop souvent. *Ses discours éternels sur la morale fatiguent tout le monde.* Dans cette acception, il est fam. || Fam., *Un causeur, un harangueur éternel*, Un homme qui parle trop, qui harangue trop longtemps.

ÉTERNELLE. s. f. Plante. *Voyez* Immortelle.

ÉTERNELLEMENT. adv. Sans commencement et sans fin. *Dieu existe éternellement.* || Sans fin, quoiqu'il y ait eu un commencement. *Les peines des damnés dureront éternellement.* || Continuellement, toujours. *Voulez-vous demeurer là éternellement?* Dans cette acception, il est fam.

ÉTERNISER. v. a. Rendre éternel; Faire qu'une chose ne finisse point, qu'elle dure très-longtemps. *Éterniser son nom, sa mémoire.* || Avec le pron. pers. *C'est ainsi que les abus s'éternisent.* || Éternisé, ée. participe.

ÉTERNITÉ. s. f. Durée qui n'a ni commencement ni fin. *L'éternité de Dieu.* || Durée qui a un commencement, mais qui n'aura point de fin; et alors on l'emploie surtout en parlant De la vie à venir. *Il ne songe point à l'éternité.* || Par exagér., Un temps fort long. *Ces bâtiments dureront une éternité.* || *De toute éternité*, De temps immémorial.

ÉTERNUER. v. n. (lat. *sternutare*, éternuer.) Faire le mouvement involontaire qu'on appelle *Éternument*, et qui est excité par quelque picotement au fond des narines.

ÉTERNUMENT. s. m. Mouvement, effort subit et convulsif des muscles qui servent à l'expiration,

dans lequel l'air, après une grande inspiration commencée et un peu suspendue, est chassé tout d'un coup et avec violence par le nez et par la bouche.

ÉTÉSIEN. adj. m. (grec *étèsios,* annuel.) Il se dit Des vents réguliers qui soufflent chaque année pendant un certain nombre de jours dans les mers du Levant, dans la Méditerranée.

ÉTÊTEMENT. s. m. (lat. *è,* de, *testa,* crâne.) Action d'étêter un arbre.

ÉTÊTER. v. a. Couper, tailler la tête d'un arbre. || *Étêter un clou, une épingle,* En ôter la tête. || ÉTÊTÉ, ÉE. participe.

ÉTEUF. s. m. (allem. *stoff,* étoffe.) (On ne prononce point l'F, si ce n'est dans les vers, lorsque le mot suivant commence par une voyelle.) Petite balle dont on se sert pour jouer à la longue paume. || Peu usité maintenant.

ÉTEULE ou ESTEUBLE. s. f. (lat. *stipula,* chaume.) t. d'agricult. Chaume; ce qui reste sur la terre du tuyau des grains, quand on a fait la moisson.

ÉTHER. s. m. (grec *aithèr,* air.) (On prononce l'R.) Nom que les anciens donnaient à l'air pur et léger des hautes régions de l'atmosphère. || La matière fluide et subtile qu'on supposait remplir l'espace dans lequel se meuvent les corps célestes. || ÉTHER, en chimie, Liqueur spiritueuse très-volatile qu'on obtient par la distillation d'un acide mêlé avec de l'esprit-de-vin ou alcool.

ÉTHÉRÉ, ÉE. adj. Qui est de la nature de l'éther. || Poétiq., *La voûte éthérée,* Le ciel. || *Matière éthérée,* La matière fluide et subtile qu'on a longtemps supposé remplir l'espace où se meuvent les corps célestes. *Espace éthéré,* L'espace que l'on supposait rempli de la matière éthérée.

ÉTHIOPS. s. m. t. de chimie. On donnait autrefois ce nom à certains oxydes et à des sulfures métalliques.

ÉTHIQUE. s. f. (grec *éthicos,* moral.) t. de l'école. Science de la morale.

ETHMOÏDAL, ALE. adj. (grec *èthmos,* crible, *eidos,* forme.) t. d'anat. Qui appartient à l'ethmoïde.

ETHMOÏDE. adj. et s. m. t. d'anat. Os du crâne, dont la lame supérieure est criblée de petits trous.

ETHNARCHIE. s. f. (grec *ethnos,* peuple, *archè,* pouvoir.) t. d'hist. ancienne. Province qui était sous le commandement d'un ethnarque. || La dignité d'ethnarque.

ETHNARQUE. s. m. t. d'hist. ancienne. Celui qui commandait dans une province.

ETHNIQUE. adj. des 2 genres. (grec *ethnicos,* païen.) Mot qui est employé seulement dans les auteurs ecclésiastiques, et qui signifie la même chose que Païen, idolâtre, gentil.

ETHNOGRAPHE. s. m. (grec, *ethnos,* peuple, *graphéin,* décrire.) Celui qui s'occupe d'ethnographie, qui en fait son étude.

ETHNOGRAPHIE. s. f. Partie de la statistique qui a pour objet l'étude et la description des divers peuples.

ETHNOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui est relatif à l'ethnographie.

ÉTHOLOGIE. s. f. (grec *èthos,* mœurs, *logos,* discours.) t. didactique. Discours ou traité sur les mœurs.

ÉTHOPÉE. s. f. (grec *èthopoïa,* peinture des mœurs.) t. didactique. Peinture et description des mœurs et des passions humaines.

ÉTIAGE. s. m. Le plus grand abaissement des eaux d'une rivière.

ÉTIER. s. m. Canal qui sert à conduire l'eau de la mer dans les marais salants.

ÉTINCELANT, ANTE. adj. (lat. *scintilla,* étincelle.) Qui étincelle. *Un glaive étincelant, Des yeux étincelants.*

ÉTINCELER. v. n. Briller, jeter des éclats de lumière. *Ses yeux étincelaient de fureur.* || Fig., *Cet ouvrage étincelle d'esprit,* Il est plein de choses spirituelles.

ÉTINCELÉ. adj. En t. de blason, on appelle *Écu étincelé,* Celui qui est semé d'étincelles.

ÉTINCELLE. s. f. Petite parcelle de feu, bluette. || Il se dit figur., surtout en parlant De l'esprit, de l'âme. *Il n'a pas une étincelle d'esprit.* || En physique, *Étincelle électrique,* Trait de feu qui jaillit des corps électrisés, lorsque l'excès de charge électrique qu'ils ont reçu s'échappe avec explosion en crevant la couche d'air qui les environne.

ÉTINCELLEMENT. s. m. Éclat de ce qui étincelle. *L'étincellement des étoiles fixes :* voyez SCINTILLATION.

ÉTIOLEMENT. s. m. Altération, décoloration qu'éprouvent les plantes lorsqu'elles lèvent dans un endroit obscur, ou lorsque, parvenues à un certain degré d'accroissement, elles cessent de recevoir l'action de la lumière et de l'air.

ÉTIOLER. v. a. Faire éprouver à une plante l'espèce d'altération, de décoloration que l'on nomme Étiolement. Plus ordinairement avec le pron. pers. *Les plantes qui croissent dans une cave s'étiolent.* || ÉTIOLÉ, ÉE. participe. *Plante étiolée.*

ÉTIOLOGIE. s. f. (grec *aitiologia,* étiologie.) Partie de la médecine qui traite des diverses causes des maladies.

ÉTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *ecticos,* habituel.) Qui est dans l'étisie. || *Fièvre étique,* Fièvre lente, longue et habituelle, qui dessèche tout le corps. || ÉTIQUE, Maigre, atténué. || Il se dit de même, en ce sens, De quelques animaux.

ÉTIQUETER. v. a. Mettre une étiquette, distinguer par une étiquette. || ÉTIQUETÉ, ÉE. participe.

ÉTIQUETTE. s. f. Petit écriteau qu'on met, qu'on attache sur un sac de procès, et qui contient les noms du demandeur et du défendeur, celui de l'avoué, etc. || Prov. et fig., *Juger, condamner sur l'étiquette du sac,* ou absol., *sur l'étiquette,* Porter son jugement sur quelque affaire, sur quelque personne, sans avoir examiné les pièces, les raisons. || ÉTIQUETTE, se dit de Ces petits écriteaux qu'on met à des sacs d'argent, à des liasses de papiers, à des layettes, à des paquets de hardes, etc., pour indiquer ce qu'ils contiennent. || ÉTIQUETTE, se dit Des usages établis dans la maison d'un prince, du cérémonial de cour. *Se conformer à l'étiquette.* || Il se dit aussi Des formes cérémonieuses usitées entre particuliers, pour se témoigner mutuellement des égards. *Tenir à l'étiquette. Dîner d'étiquette.* || Il se dit également Des différentes formules dont on se sert soit dans les lettres, soit dans les placets, selon les personnes à qui on les adresse.

ÉTIRER. v. a. (lat. *extrahere,* tirer.) Étendre, allonger. || ÉTIRÉ, ÉE. participe.

ÉTISIE. s. f. (grec *ecticos,* habituel.) Phthisie, maladie qui dessèche et consume le corps.

ÉTOFFE. s. f. (allem. *stoff,* matière.) Tissu de soie, de laine, de coton, de poil, de fil d'or ou d'argent, etc., dont on fait des habits, des meubles, etc. *Étoffe moelleuse. Votre tailleur n'a pas épargné l'é-*

toffe. || Il s'applique aussi à La matière de quelques autres ouvrages de manufacture. *Il n'y a pas assez d'étoffe dans ce chapeau.* || Fig., par extens., *On n'a pas épargné, on n'a pas plaint l'étoffe,* On a employé une grande quantité de matière, ou On a employé plus de matière qu'il ne fallait. || Fig. et fam., *On peut faire de ce jeune homme quelque chose de bon, il y a de l'étoffe,* Il a des dispositions heureuses, et qui n'ont besoin que d'être cultivées. Dans le sens contraire, on dit, *il n'y a point d'étoffe.*||Étoffe, figur. et famil., Qualité, condition, naissance, mérite, etc. Il ne s'emploie guère alors que par dénigrement. *Un homme de petite étoffe.* || Étoffes, au pluriel, en t. d'imprim., Ce que l'imprimeur fait payer, à raison de tant pour cent, au delà des frais d'impression, afin de se couvrir des dépenses que nécessitent le matériel, la correction, l'éclairage, etc.

ÉTOFFER. v. a. Mettre de l'étoffe, de la matière en quantité suffisante et de qualité convenable, à quelque ouvrage de manufacture. || Garnir de tout ce qui est nécessaire, soit pour la commodité, soit pour l'ornement, et se dit principalement, en parlant D'un carrosse, d'un lit, et de quelques autres meubles. || Étoffé, ée. participe. || Fig. et fam., *Un homme bien étoffé,* Un homme bien vêtu, bien meublé, un homme qui a toutes ses aises et toutes ses commodités. On dit dans le même sens, *Une maison bien étoffée.*

ÉTOILE. s. f. (lat. *stella*, étoile.) Astre qui brille de sa lumière propre, et qui paraît toujours fixe au même point du ciel. Autrefois on donnait également le nom d'*étoiles* aux planètes; mais on les distinguait des *étoiles* proprement dites ou *étoiles fixes* par la dénomination d'*étoiles errantes. La scintillation des étoiles.* || *Étoiles doubles, multiples,* Étoiles placées dans des directions visuelles si voisines, qu'elles paraissent ne former qu'un seul astre, quand on les observe avec de faibles instruments; tandis qu'elles se résolvent en un groupe de deux ou plusieurs astres, quand on les observe avec de bons télescopes. || *L'étoile du berger,* La planète de Vénus. On l'appelle aussi *Étoile du matin,* lorsqu'elle précède le lever du soleil; et *Étoile du soir,* lorsqu'elle paraît après le coucher de cet astre. || Prov., *Loger, coucher à la belle étoile,* Coucher dehors, en plein air. || Étoile, se dit encore abusivement de Ces météores, appelés aussi *Étoiles tombantes,* que l'on voit courir dans l'air la nuit, et s'éteindre incontinent. || Étoile, figur., Destinée, influence prétendue des astres sur le tempérament et sur la fortune des hommes. *Son étoile pâlit. Il est né sous une bonne étoile.* || Étoile, se dit, en pyrotechnie, d'Un petit artifice qui imite, dans l'air, l'éclat d'une étoile. || Il se dit aussi de Certains ornements auxquels on suppose quelque ressemblance avec une étoile, et qui ont ordinairement cinq rayons. *Broder une étoile.* || Il se dit, en t. d'imprim., dans le même sens qu'*Astérisque.* On l'emploie surtout pour désigner L'astérisque destiné à remplacer chacune des syllabes ou des lettres d'un mot qu'on ne veut pas écrire en entier. *Voyez* Astérisque. || Fig. et fam., *Monsieur trois étoiles,* s'emploie pour désigner quelqu'un qu'on ne veut pas nommer, ou qui n'est qu'un personnage imaginaire. En écrivant ou en imprimant, *Monsieur* ou *M.* ***. || En hist. nat., *Étoile de mer.* Voyez Astérie. || Étoile, en t. de manége, Marque blanche sur le front d'un cheval dont le corps est d'une autre couleur. || Le centre où se réunissent plusieurs allées d'un parc, ou plusieurs routes d'une forêt. || En t. de fortification, Fortin à quatre, cinq ou six angles saillants.

ÉTOILÉ, ÉE. adj. Semé d'étoiles. *La voûte étoilée,* Le ciel. *Voyez le participe d'*Étoiler.

ÉTOILER (S'). v. pron. Se fêler en forme d'étoile. || Étoilé, ée. participe. Qui a une fêlure en forme d'étoile. *Bouteille étoilée.*

ÉTOLE. s. f. (grec *stolè*, robe traînante.) Longue bande d'étoffe que les prêtres portent au cou, lorsqu'ils remplissent certaines fonctions ecclésiastiques, et qui pend des deux côtés par devant.

ÉTONNAMMENT. adv. (lat. *attonare,* étonner.) D'une manière étonnante.

ÉTONNANT, ANTE. adj. Qui étonne, qui surprend. *Voilà une nouvelle étonnante.* || *C'est un homme étonnant,* se dit D'un homme extraordinaire, soit en bien, soit en mal.

ÉTONNEMENT. s. m. Surprise causée par quelque chose d'extraordinaire, d'inattendu. *Jeter dans l'étonnement. Je ne reviens point de mon étonnement. D'où naît votre étonnement? Au grand étonnement de tout le monde.* || Admiration. *Cette action fera l'étonnement des siècles futurs.*

ÉTONNER. v. a. Surprendre par quelque chose d'inopiné, d'extraordinaire. || Étonner, avec le pron. pers., Être étonné, troublé, effrayé. *Il ne s'étonne de rien.* || Plus ordinairement, Trouver étrange, singulier, extraordinaire. *Je m'étonne qu'il ne voie pas le danger où il est.* || Étonné, ée. participe. || Prov., *Cet homme est étonné comme s'il tombait des nues.* Il est surpris, étonné au dernier point.

ÉTOUFFADE. s. f. *Voyez* Estouffade.

ÉTOUFFANT, ANTE. adj. (grec *stuphéin*, resserrer.) Qui fait qu'on étouffe, qu'on respire difficilement. On ne l'emploie guère que dans ces locutions : *Temps étouffant. Chaleur étouffante.*

ÉTOUFFEMENT. s. m. Difficulté de respirer.

ÉTOUFFER. v. a. Suffoquer; faire perdre la respiration, faire mourir, en privant d'air. On dit par exagér., dans le langage familier, *Que la peste l'étouffe!* || Neutr., Avoir la respiration empêchée; ou Mourir faute d'air. *Il n'y a point d'air dans cette chambre, on y étouffe.* || Fig. et fam., *Étouffer de rire,* Rire avec excès, jusqu'à perdre la respiration. || Étouffer, se dit également De ce qui dérobe aux plantes l'air nécessaire à leur végétation. *Les mauvaises herbes étouffent le blé.* ||Éteindre, en interceptant l'air. *Étouffer du charbon, de la braise.* || Étouffer, figur., Supprimer, cacher, surmonter. *Étouffer les cris de quelqu'un. Étouffer les remords de sa conscience.*||*Étouffer des sons,* Les rendre moins éclatants, les amortir. *Il y a, dans les pianos, une pédale qui sert à étouffer les sons.* || Étouffer, Détruire, dissiper, faire cesser. *Étouffer les talents, une erreur.* || *Étouffer une affaire, une querelle,* Empêcher qu'elle n'éclate, qu'elle n'ait des suites.||Étouffé, ée. participe. || *Cris étouffés,* Les cris sourds d'une personne dont la respiration est gênée. *Rire étouffé,* Celui qui échappe à une personne, malgré les efforts qu'elle fait pour ne point rire. || Dans l'Ancien Testament, *Viandes étouffées,* se dit de La chair des animaux qu'on avait tués sans verser leur sang.

ÉTOUFFOIR. s. m. espèce de boîte faite de métal, dont on se sert pour étouffer et éteindre les charbons. || Étouffoir, se dit aussi de Petites pièces de drap qui servent, dans un piano, à étouffer les sons, et qui s'abaissent au moyen d'une pédale.

ÉTOUPE. s. f. (grec *stupè*, étoupe.) La partie la plus grossière, le rebut de la filasse, soit de chanvre,

soit de lin. ‖ Fig. et fam., *Mettre le feu aux étoupes*, Déterminer tout à coup quelque mouvement impétueux, comme la colère, un amour violent, etc. On dit dans un sens analogue que *Le feu prend aux étoupes.*

ÉTOUPER. v. a. Boucher avec de l'étoupe ou avec quelque autre chose semblable. ‖ ÉTOUPÉ, ÉE. participe.

ÉTOUPILLE. s. f. t. d'artillerie. Petite mèche inflammable qu'on introduit dans la lumière d'une pièce, et qui sert d'amorce.

ÉTOUPILLON. s. m. t. d'artillerie. Petite mèche d'étoupe suivée qu'on introduit dans la lumière d'une pièce, pour préserver la charge de l'humidité.

ÉTOURDERIE. s. f. (lat. *turdus*, grive.) Action d'étourdi, ou Habitude de faire des actions d'étourdi.

ÉTOURDI, IE. adj. Qui agit sans réflexion, sans considérer ce qu'il fait. ‖ Substant. *C'est un étourdi.* ‖ Prov., *Être étourdi comme un hanneton*, Être fort étourdi. ‖ À L'ÉTOURDIE. loc. adv. À la manière d'un étourdi, inconsidérément. *Agir à l'étourdie.*

ÉTOURDIMENT. adv. À l'étourdie. *Il a entrepris cette affaire fort étourdiment*, Sans l'examiner, sans prendre conseil.

ÉTOURDIR. v. a. Causer dans le cerveau un ébranlement qui trouble, qui suspend en quelque sorte la fonction des sens. *Vous m'étourdissez avec votre caquet.* ‖ Fam., *Étourdir les oreilles*, Importuner, fatiguer par trop de paroles. *Vous m'étourdissez les oreilles.* ‖ ÉTOURDIR, figur., Causer de l'étonnement, de l'embarras. *Cette nouvelle les a fort étourdis.* ‖ Fig., *Étourdir une douleur*, en parlant D'une douleur physique, L'endormir, empêcher qu'elle ne soit aussi sensible. En parlant D'une douleur morale, Faire que l'esprit en soit moins occupé, en soit distrait. *Il voit le monde pour étourdir sa douleur.* ‖ *S'étourdir sur quelque chose*, Se distraire de quelque chose, s'empêcher d'y penser. *Il s'étourdit sur le temps à venir. Chercher à s'étourdir*, Chercher à étourdir sa douleur, à dissiper son chagrin, son inquiétude, etc. ‖ ÉTOURDI, IE. participe.

ÉTOURDISSANT, ANTE. adj. Qui étourdit.

ÉTOURDISSEMENT. s. m. Impression, ébranlement causé par quelque chose qui étourdit. ‖ Figur., Trouble que cause un malheur, une mauvaise nouvelle. *Le premier étourdissement passé, on parvint à calmer sa douleur.*

ÉTOURNEAU. s. m. (lat. *sturnus*, étourneau.) Sorte d'oiseau de passage, dont le plumage noirâtre est marqué de petites taches grises. On l'appelle aussi *Sansonnet.* ‖ Fig. et fam., *C'est un étourneau*, se dit D'un jeune homme léger et inconsidéré. ‖ ÉTOURNEAU, se dit d'Un cheval qui a le poil gris-jaunâtre. En ce sens, il se prend adjectivement. *Un cheval étourneau.*

ÉTRANGE. adj. des 2 genres. (lat. *extraneus*, étranger.) Qui n'est pas dans l'ordre, dans l'usage commun; qui est singulier, extraordinaire, inconcevable.

ÉTRANGEMENT. adv. D'une manière étrange, contre l'ordre et l'usage communs, extrêmement, excessivement. *Il est étrangement bizarre.*

ÉTRANGER, ÈRE. adj. Qui est d'une autre nation, qui appartient, qui a rapport à une autre nation. *Lois étrangères. Accent étranger. Les puissances étrangères.* On dit de même : *Les nations étrangères. Un peuple étranger.* ‖ *Ministre des affaires étrangères*, Ministre qui entretient les relations de l'État avec les gouvernements étrangers, et qu'on appelle aussi *Ministre des relations extérieures.* Dans un sens analogue, *Le ministère, le département des affaires étrangères.* ‖ Fig., *Être étranger dans son pays*, Ne point en connaître les usages, ou Ignorer ce qui s'y passe, n'y prendre aucun intérêt. *N'être étranger nulle part*, Avoir ce qu'il faut pour ne se trouver embarrassé nulle part, ou pour être bien vu, bien accueilli partout. ‖ ÉTRANGER, signifie par extens., Qui ne se mêle point d'une chose, d'une affaire, qui n'y a point de part. *Il resta toujours étranger à ce qui se passait.* ‖ *Être étranger à une science, à un art, etc.*, N'en avoir aucune notion, aucune connaissance. *Cet homme est absolument étranger à la musique, etc.* ‖ *Être étranger à une compagnie, à une famille, etc.*, N'en pas faire partie. ‖ ÉTRANGER, se dit également De ce qui ne concerne point une personne, ou De l'art, de la science, etc., qu'elle ignore. *Ces considérations me sont tout à fait étrangères.* ‖ Il se dit encore De ce qui n'a aucun rapport ou aucune conformité avec la chose dont il s'agit. *Un fait étranger à la cause.* ‖ Il se dit aussi De ce qui n'est pas naturel ou propre à une personne, à une chose. *Il se targue d'un mérite qui lui est étranger.* ‖ Il se dit pareillement Des choses qui ne sont pas de même nature que le corps auquel elles sont unies, alliées. *De l'argent combiné avec des substances étrangères.* ‖ En chirurg. et en médec., *Corps étranger*, Toute chose qui se trouve contre nature dans le corps de l'homme ou de l'animal. ‖ ÉTRANGER, ÈRE, s'emploie souvent comme subst., et se dit d'Une personne qui n'est pas du pays où elle se trouve. *C'est un étranger.* ‖ Celui, celle qui n'est pas d'une famille, d'une compagnie, etc. *Il repousse toute sa famille, et ne voit que des étrangers.* ‖ Absol., il désigne Le pays étranger. *Faire passer des marchandises à l'étranger. Passer à l'étranger*, S'expatrier. On ne l'emploie guère que dans ces sortes de phrases.

ÉTRANGER. v. a. Chasser d'un lieu, faire éloigner d'un lieu, désaccoutumer d'y venir. ‖ Il ne se dit en parlant Des personnes que dans le langage familier. *Il a su étranger les importuns qui venaient chez lui.* ‖ Avec le pron. pers. *Le gibier s'est étrangé de cette plaine.* Ce verbe a vieilli. ‖ ÉTRANGÉ, ÉE. participe.

ÉTRANGETÉ. s. f. Caractère de ce qui est étrange.

ÉTRANGLEMENT. s. m. (grec *straggaloéin*, étrangler.) Action d'étrangler, et plus ordinairement L'état de celui qui est étranglé. ‖ Resserrement, rétrécissement, accidentel ou naturel, dans quelque partie d'une chose plus ou moins allongée. *L'étranglement d'une hernie. Le corps de plusieurs insectes est divisé en deux par un étranglement.*

ÉTRANGLER. v. a. Faire perdre la respiration ou la vie, en pressant le gosier ou en le bouchant. *Ce morceau l'a étranglé.* Avec le pron. pers. *Il s'est étranglé.* ‖ Fig., Trop resserrer, ne pas donner la largeur, l'étendue nécessaire. *Vous étranglez trop ce couloir.* ‖ Il se dit également en parlant Des endroits d'un discours où l'on ne s'est pas assez étendu. *Vous avez bien étranglé cet endroit-là.* Dans le même sens, *Étrangler un ouvrage, un sujet, etc.* ‖ Fig., *Étrangler une affaire*, La juger à la hâte, sans l'avoir examinée. ‖ ÉTRANGLER, neutr. *Secourez-moi, j'étrangle.* ‖ Pop. et par exagérat., *Étrangler de soif*, Avoir grand'soif. ‖ ÉTRANGLÉ, ÉE. participe. ‖ Il se dit adjectiv. De ce qui est accidentellement ou naturellement resserré, rétréci dans quelque partie de sa longueur. *Le corps de la guêpe est étranglé vers le milieu.* ‖ Il se dit aussi De certaines choses qui n'ont pas la largeur

qu'elles doivent avoir. *Cette allée de jardin est fort étranglée.* || *Habit étranglé*, Habit trop étroit, qui n'a pas assez de tour.

ÉTRANGUILLON. s. m. Sorte de maladie qui est pour les chevaux ce que l'esquinancie est pour les hommes. || *Poire d'étranguillon*, Espèce de poire fort âpre.

ÉTRAPE. s. f. t. d'agricult. Petite faucille qui sert à couper le chaume.

ÉTRAPER. v. a. t. d'agricult. Couper avec l'étrape. || ÉTRAPÉ, ÉE. participe.

ÉTRAVE. s. f. t. de mar. L'assemblage des pièces de bois courbes qui forment l'avant, la proue d'un bâtiment. *Le mât de beaupré s'appuie sur l'étrave.*

ÊTRE. Verbe que les grammairiens appellent Le verbe substantif. (lat. *esse*, être.) (*Je suis, tu es, il est; nous sommes, vous êtes, ils sont. J'étais. Je fus. J'ai été. Je serai. Je serais. Sois. Soyez. Que je sois, que tu sois, qu'il soit; que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient. Que je fusse. Que j'aie été. Que j'eusse été. Étant. Ayant été.*) Ce verbe signifie absol., Exister. *Vous n'étiez pas encore au monde*, ou simplement, *Vous n'étiez pas encore. Il n'est plus*, Il est mort. || Il s'emploie Lorsqu'on attribue à quelqu'un ou à quelque chose une qualité, un état, une manière d'exister absolue ou relative. *Être père, soldat, etc. Cette proposition est vraie. Entre amis, tout doit être commun. S'il est bien, qu'il s'y tienne. Etc.* || Prov., *On ne peut pas être et avoir été*, On ne peut pas être toujours jeune. || *Cela est, cela n'est pas*, Cela est vrai, cela n'est pas vrai. *Cela sera, cela ne sera pas*, Cela arrivera, cela n'arrivera pas. || *Ainsi-soit-il.* Espèce de vœu par lequel on termine plusieurs prières religieuses. On le dit quelquefois, dans le langage ordinaire, par manière de souhait. || *Soit*, troisième personne du singulier du subjonctif, s'emploie souvent pour marquer adhésion, consentement. *Eh bien, soit.* Voy. SOIT, conjonction, à sa place alphabétique. || *Bien-être.* Voyez cette expression à sa place alphabétique, dans la lettre B. || ÊTRE, s'emploie d'une façon particulière, avec l'adj. démonst. *Ce*, pris pour *Cela* et se rapportant à une personne, à une chose, à une action déjà déterminée. *C'est un homme d'esprit. Ce sont les soldats. Qu'est-ce? Ce n'est rien. Travaillez, c'est le moyen de réussir. C'est bien. C'est juste.* || Il s'emploie aussi avec le même mot se rapportant à une personne, à une chose, à une action indiquée seulement dans la suite de la phrase. *C'est moi qui l'ai dit. Aussi est-ce vous que je préfère. Voilà ce que c'est que d'être favorisé. C'est là qu'il demeure. C'est à vous que j'écris. Etc.* || Il s'emploie d'une manière analogue avec le pronom *Il*, c'est-à-dire, impersonn. *Il est bon de savoir à quoi s'en tenir.* || Fam., *Voilà ce que c'est*, Voilà en quoi consiste la chose, voilà ce qu'on se propose, ce dont il s'agit. Cette phrase signifie quelquefois, La chose est faite maintenant comme il convient. || *Il est*, s'emploie souvent, dans le style soutenu ou poétique, pour Il y a. *Il est des hommes que la résistance anime.* || *Il est midi, une heure, etc.*, L'heure actuelle est midi, une heure, etc. *Quelle heure est-il? À l'heure qu'il est. Il est l'heure de partir. Il est jour, il est nuit*, Il fait jour, il fait nuit. || Avec ellipse du pron., *N'était, n'eût été que je suis de vos amis*, Si je n'étais de vos amis. Cette façon de parler est fam. || ÊTRE, s'emploie très-souvent, avec les prépos. *À*, *Dans*, et *En*, lorsqu'on veut indiquer La relation au lieu, au temps, ou L'état, la disposition, le genre d'occupation, etc. — Avec *À* : *Il est à Rome. Être au lit. Nous sommes au mois de janvier. Être à l'abri.* — Avec *Dans* : *Nous sommes dans la belle saison. Être dans la misère.* — Avec *En* : *Être en prison. Être en vie. Être en tête-à-tête avec quelqu'un.* || *Être à quelque chose*, S'en occuper, ou Y prêter attention. *Il est tout à ce qu'il fait.* On dit fam., *Il est toujours à se plaindre, à se quereller, etc.*, Il ne cesse de se plaindre, de se quereller, etc. || Fam., *Vous n'y êtes pas*, se dit À une personne qui se méprend sur le mot d'une énigme, ou sur la véritable interprétation d'un discours, d'une action, etc., qu'on peut entendre diversement. Cela se dit également À une personne qui ne saisit pas, qui ne touche pas le point d'une affaire, ou qui ne s'y prend pas bien pour faire quelque chose. On dit dans le sens contraire, *Vous y êtes, j'y suis, etc.* || *Être longtemps à un ouvrage*, Mettre beaucoup de temps à le faire. || Fam., *Je suis, Je serai à vous dans un moment*, Je vais me rendre auprès de vous, ou Je vais faire ce que vous désirez. || *Être à plaindre, à blâmer, etc.*, Être digne de compassion, de blâme. || Impersonn., *Il est à croire, à présumer, à désirer que...* On doit croire, présumer, désirer que... || *Cela est à faire, est à revoir, à recommencer, etc.*, On devra faire, on devra revoir, recommencer cela. *Cela est à vendre, à louer, etc.*, On veut vendre, on veut louer cela. *Cette marchandise est à prendre ou à laisser.* || *C'est-à-dire.* Voyez le verbe DIRE. || *Il n'est pas en moi de faire telle chose*, Il n'est pas en mon pouvoir, ou il n'est pas dans mon caractère de la faire. || ÊTRE, suivi de la prépos. *À*, signifie souvent, Appartenir. *Cette maison est à un tel. La victoire est à nous.* || *C'est à vous de parler, C'est au juge à prononcer, etc.*, C'est à vous qu'il appartient de parler, C'est au juge qu'appartient le droit de prononcer. *C'est à vous à parler, à jouer, etc.*, Voici votre tour de parler, de jouer. || *Je suis tout à vous, entièrement à vous*, Je suis dans la disposition de vous servir. Cette phrase s'emploie quelquefois en forme de compliment, à la fin d'une lettre familière. || *Il n'est point à lui, il n'est plus à lui*, se dit D'un homme agité d'une violente passion. || ÊTRE, s'emploie également avec la plupart des autres prépos. de lieu, surtout pour indiquer, au propre, La situation relative, et au figuré, L'état, la condition, la disposition. *Il est devant vous, sur la table. Être sur son départ. Être sous la surveillance de quelqu'un.* || Il s'emploie d'une manière analogue avec les adv. de lieu. *J'étais ici. Être dessus, etc.* || *Être bien avec quelqu'un*, Être bien vu de quelqu'un, être dans ses bonnes grâces; et, dans le cas contraire, *Être mal avec quelqu'un.* || Quelquefois elliptiq. et fam., *C'est selon*, Cela dépend des circonstances. || ÊTRE, avec la prépos. *De*, précède les mots qui indiquent — le lieu d'origine : *Il est de Paris;* — l'auteur d'une chose, d'un ouvrage : *Ces vers sont d'Homère;* — la profession, la condition : *Il est d'épée, de robe;* — la qualité propre à un sujet : *Elle est d'une grande gaieté;* — la matière : *Cette statue est de marbre;* — l'occupation : *Je suis de service, etc.* Voyez DE. || *Je suis d'avis que...* Mon opinion, mon avis est que.. On dit aussi, *Être de l'avis, de l'opinion de quelqu'un*, Partager son avis, son opinion. || *Cela est bien de son caractère, cela est bien de lui*, Cela est conforme à son caractère, à sa manière d'agir, de penser. || *Il est du devoir d'un homme, il est d'un honnête homme de faire cela*, Un honnête homme doit faire cela. *Il est de la justice de faire telle chose*, La justice oblige à faire telle chose. On dit de même, *Cela est de toute justice, cela est de droit, cela est d'usage, cela est de bon goût, etc.*, Cela est conforme

à la justice, au bon droit, à l'usage, au bon goût., etc. || Être, suivi de la prépos. *De*, Être compris dans, faire partie de. *Cela n'est pas du compte. Il sera de mes juges.* On dit quelquefois de même, avec la prépos. *Dans*, *Être dans telle classe, dans telle catégorie, etc.* || *Cela n'est pas du jeu*, Cela n'est pas selon les règles du jeu, ne se pratique point à tel jeu. On dit de même, fig. et fam., *Cela n'en est pas, celui-là n'en est pas*, quand une personne fait ou dit quelque chose qui ne doit pas se faire ou se dire, et à quoi on ne s'attend pas. || Être, avec la prépos. *De*, Entrer en part, en société, s'intéresser. *Cet homme est de tout.* || Être, précédé de la particule *En*, se dit en parlant Du point où l'on est parvenu dans un travail, dans une étude, de l'état où est une affaire. *Où en est l'affaire? Voilà où nous en sommes.* || *En êtes-vous là?* Croyez-vous cela? ou bien, Êtes-vous donc dans cette résolution, dans cette erreur? || *Où en sommes-nous?* se dit quelquefois Par indignation, par forme de plainte, quand on voit quelque grand désordre. || *Il ne sait où il en est*, se dit D'un homme troublé, embarrassé, qui ne sait ce qu'il fait, qui ne sait par où sortir d'affaire. || Être, précédé de la particule *En*, se dit encore, impersonn., Du résultat, des conséquences d'une chose. *Quand il l'aurait maltraité, qu'en serait-il? Il en sera ce qu'il plaira à Dieu.* || *Ne croyez pas cette nouvelle, il n'en est rien*, Elle est fausse. || *En être pour son argent, pour sa peine*, se dit D'une personne qui a dépensé de l'argent, qui a pris de la peine inutilement, sans aucun avantage. || Être, précédé de la particule *En*, sert quelquefois à comparer, à marquer similitude, conformité. *Il en est des peintres comme des poëtes.* || Être, suivi de la prépos. *Pour*, sert à marquer préférence ou prédilection. *Je suis pour un tel. Dieu est pour nous*, Dieu nous protége. || Il sert aussi à marquer la destination, l'objet. *Sa dernière pensée a été pour vous.* || Être, dans les temps où ce verbe prend l'auxiliaire *Avoir*, se dit quelquefois pour *Aller;* mais avec cette différence que, dans *J'ai été à Rome*, par exemple, *J'ai été* fait entendre qu'on y est allé et qu'on en est revenu; et que, dans *Il est allé à Rome*, le verbe *Il est allé* marque que celui dont on parle n'est pas encore de retour. || Être, s'emploie comme auxiliaire pour former les verbes passifs. *Je suis aimé. Etc.* || Il sert également à former les temps composés de quelques verbes neutres et ceux de tous les verbes qui s'emploient avec le pron. pers. *Il est passé. Il s'en est allé.* || Il sert encore à conjuguer, dans quelques-uns de leurs temps, les verbes actifs qu'on emploie impersonn. avec le pron. réfléchi. *Il s'était commis un grand crime en ce lieu-là. Etc.*

ÊTRE. s. m. Ce qui est. *L'Être souverain. La chaîne des êtres.* || Il s'emploie quelquefois d'une façon particulière pour désigner Une personne contre laquelle on est indigné. *Quel être vil et méprisable!* || *Être de raison*, par opposition à *Être réel*, se dit de Ce qui n'existe que dans l'esprit, dans l'imagination. || Être, Existence. *Dieu nous a donné l'être.* || Êtres, au plur., Les diverses parties de la distribution d'une maison, l'escalier, les corridors, etc., s'emploie surtout dans ces phrases : *Il sait tous les êtres de cette maison. Il connaît les êtres.*

ÈTRE. s. m. t. d'administration forestière, qui s'emploie dans la locution, *À blanc être*, À blanc estoc. *Voyez* Estoc.

ÉTRÉCIR. v. a. (lat. *stringere*, serrer.) Rendre étroit, rendre plus étroit. || En t. de manége, *Étrécir un cheval*, Le ramener graduellement sur un terrain moins étendu que celui qu'il parcourait. || Étrécir, avec le pron. pers., Devenir plus étroit. *Le cuir s'étrécit à la pluie, au feu.* || Étréci, ie. participe.

ÉTRÉCISSEMENT. s. m. Action par laquelle on étrécit, ou État de ce qui est étréci.

ÉTREINDRE. v. a. (Il se conjugue comme *Atteindre.*) Serrrer fortement en liant. || Embrasser, presser entre ses bras. *Il l'étreignit si fortement, qu'il lui fit perdre la respiration.* || Prov. et fig., *Qui trop embrasse, mal étreint*, Qui entreprend trop de choses à la fois, ne réussit à rien. || Étreint, einte. participe.

ÉTREINTE. s. f. Serrement, action par laquelle on étreint. *Ce nœud s'est défait, parce que l'étreinte n'en était pas assez forte.* || Particulièrement, L'action de presser quelqu'un entre ses bras. *De douces étreintes.*

ÉTRENNE. s. f. (lat. *strena*, étrenne.) Présent qu'on fait le premier jour de l'année. Dans ce sens, on l'emploie ordinairement au plur. || Le premier argent que les marchands reçoivent dans la journée, dans la semaine. *C'est son étrenne de cette semaine.* || Il signifie encore, Le premier usage qu'on fait d'une chose. *Ce linge n'a point encore servi, vous en aurez l'étrenne.*

ÉTRENNER. v. a. Donner les étrennes. || Être le premier qui achète à un marchand, qui donne à un pauvre. *C'est moi qui vous ai étrenné.* || Faire usage d'une chose pour la première fois. *Étrenner une robe.* || Il est neutre, et se dit en parlant Du premier argent qu'un marchand reçoit de sa marchandise dans la journée, dans la semaine. *Je n'ai pas étrenné.* || Étrenné, ée. participe.

ÉTRÉSILLON. s. m. Il se dit de Pièces de bois qu'on place en travers dans les tranchées d'une fondation, dans les galeries d'une mine, etc., pour empêcher les terres de s'ébouler; ou dans un bâtiment, pour soutenir, pour étayer les murs qui déversent ou qu'on reprend sous œuvre.

ÉTRÉSILLONNER. v. a. Soutenir, étayer avec un étrésillon, avec des étrésillons. || Étrésillonné, ée. participe.

ÉTRIER. s. m. Espèce d'anneau de fer ou d'autre métal, qui pend à droite et à gauche par une courroie à une selle de cheval, et qui sert à appuyer les pieds du cavalier. *Mettre le pied à l'étrier pour monter a cheval. Se lever sur les étriers.* || *Perdre les étriers*, Retirer involontairement les pieds des étriers. || *Le vin de l'étrier*, Le vin que l'on boit au moment du départ. Dans le même sens, *Le coup de l'étrier.* || *Le pied de l'étrier*, Le pied gauche de devant du cheval, qu'on appelle aussi *Le pied du montoir.* || *Courir à franc étrier*, Courir la poste à cheval. || Fig. et fam., *Être ferme sur ses étriers*, Défendre ses sentiments, persister dans ses résolutions avec fermeté, sans se laisser ébranler. || Fig., *Tenir l'étrier à quelqu'un*, L'aider dans quelque entreprise. *Faire perdre les étriers à quelqu'un*, Le déconcerter. || Étrier, par similitude, en chir., Bandage dont on se sert pour la saignée du pied. || En archit., Pièce de fer en forme d'étrier, qu'on emploie pour soutenir une poutre.

ÉTRILLE. s. f. (lat. *strigilis*, étrille.) Instrument de fer avec lequel on ôte la crasse, l'ordure qui s'est attachée à la peau et au poil des chevaux, des mulets, etc. *Donnez un coup d'étrille à ce cheval.* || Étrille, figur. et popul., Cabaret où l'on fait payer trop cher. Ce sens est maintenant peu usité.

ÉTRILLER. v. a. Frotter, nettoyer avec l'étrille. || Fig. et fam., *Étriller quelqu'un*, Le battre, le mal-

traiter. *On l'a étrillé comme il faut. C'est un critique impitoyable; il étrille les gens d'une rude manière.* || *Il a été bien étrillé*, se dit aussi D'un homme qui a eu une maladie violente, ou qui a perdu beaucoup au jeu, ou à qui on a fait payer son gîte trop cher. || ÉTRILLÉ, ÉE. participe.

ÉTRIPER. v. a. (lat. *è*, de, ital. *trippa*, tripe.) Ôter les tripes d'un animal. || Fig. et pop., *Aller à étripe-cheval*, Presser un cheval excessivement. || ÉTRIPÉ, ÉE. participe.

ÉTRIQUÉ, ÉE. adj. (lat. *strictus*, serré.) Qui n'a pas l'ampleur suffisante. *Cet habit est étriqué.* || Il se dit, figur., Des ouvrages d'art et des ouvrages d'esprit. *Voilà un plan bien étriqué.* Fam.

ÉTRIVIÈRE. s. f. Courroie qui sert à porter les étriers. *Raccourcir une étrivière.* || Il se dit souvent, au pluriel, Des coups d'étrivière; et alors on l'emploie presque toujours absolument. *Donner les étrivières à quelqu'un.* || Il se dit de même, fig. et fam., de Tout mauvais traitement qui humilie, ou même qui déshonore. *Il s'est laissé donner les étrivières.*

ÉTROIT, OITE. adj. (lat. *strictus*, serré.) Qui a peu de largeur. *Des bas trop étroits.* || Fig. et fam., *C'est un cerveau étroit*, se dit D'un homme qui manque de jugement. || Fig., *C'est un génie étroit, un esprit étroit*, C'est un homme qui a peu de capacité, dont les vues, les idées ont peu d'étendue. || Figur., *Étroite alliance, étroite amitié, liaison fort étroite*, Alliance, amitié, union intime, etc. || ÉTROIT, signifie, fig., Qui est selon la rigueur de la loi, de l'ordre, etc., par opposition à Relâché. *Obligation étroite.* || *Prendre quelque chose dans le sens étroit*, L'entendre, l'interpréter dans toute la rigueur de la lettre. || En t. de l'Écriture, *La voie étroite, le chemin étroit*, La voie, le chemin du salut, par opposition à *La voie large*, c'est-à-dire, Le chemin de la perdition. || À L'ÉTROIT. loc. adv. Dans un espace étroit. || Fig., *Être à l'étroit, vivre à l'étroit*, N'avoir pas les commodités de la vie.

ÉTROITEMENT. adv. À l'étroit. || ÉTROITEMENT, avec certains verbes, Fortement, intimement. *Ils se tenaient étroitement embrassés.* || À la rigueur. *Observer étroitement le carême.* || Expressément, sur toutes choses. *On lui a étroitement défendu.*

ÉTRON. s. m. Matière fécale qui a quelque consistance. Il se dit Des excréments de l'homme et de quelques animaux. Bas.

ÉTRONÇONNER. v. a. (lat. *è*, de, *truncus*, tronc d'arbre.) t. de jardinage. Couper entièrement la tête à un arbre. || ÉTRONÇONNÉ, ÉE. participe.

ÉTUDE. s. f. (lat. *studere*, étudier.) Travail, application d'esprit pour apprendre ou approfondir les sciences, les lettres, les beaux-arts. *Il a fait une étude particulière du latin, de la géométrie.* || Dans les colléges, *Salle d'étude*, ou simplement, *Étude*, Lieu où l'on réunit les élèves pour leur faire étudier les leçons et composer les devoirs donnés par le professeur. *Maître d'étude*, Celui qui surveille les élèves pendant les heures de travail et de récréation. || *Faire ses études*, Passer par les différents degrés d'instruction qui doivent former l'esprit de la jeunesse. *Faire de bonnes, de mauvaises études. La durée des études. Etc.* || ÉTUDE, en t. de peint. et de sculpt., Un dessin ou un morceau de peinture, de sculpture, qu'un artiste exécute pour bien connaître tel ou tel objet, et pour s'exercer à le bien représenter. *Une étude de tête, de rocher, etc.* || *Tête d'étude*, Dessin d'une tête, propre à servir de modèle, et fait ordinairement d'après quelque tableau d'un grand maître. || ÉTUDE, se dit, par extension, Du soin particulier qu'on apporte pour parvenir à quelque chose que ce soit. *Il y met toute son étude. Il se fait une étude de lui plaire.* || Il se dit aussi, en mauvaise part, pour Dissimulation, affectation, recherche. *Elle plaît sans étude.* || ÉTUDE, Le lieu où un notaire, un avoué travaille ordinairement, et où il fait travailler ses clercs. || Il se dit également Du dépôt des minutes et des papiers que les notaires ou les avoués conservent chez eux, et de la clientèle qu'ils ont. *Ce notaire a vendu son étude.*

ÉTUDIANT. s. m. Celui qui suit les cours d'une école publique.

ÉTUDIER. v. n. Appliquer son esprit, travailler pour apprendre les sciences, les lettres. || *Étudier ensemble*, Être élevés dans la même maison d'éducation, dans le même collége. || ÉTUDIER, v. a., S'appliquer à apprendre une science, un art, à entendre un auteur, à connaître toutes les circonstances d'une affaire, les causes d'un phénomène, etc. *C'est un auteur que j'ai peu étudié. Étudier la nature.* || Particulièrement, Tâcher de fixer dans sa mémoire, d'apprendre par cœur. *Étudier une leçon, son rôle.* || *Étudier un discours, un compliment*, Le méditer, le préparer, le composer avec soin. || En peint. et en sculpt., *Étudier une draperie, une pose*, Se bien assurer de leur effet, avant l'exécution définitive. || En archit., *Étudier un projet, un plan*, Vérifier si toutes les parties en sont combinées avec ordre et justesse, et s'il s'accorde bien avec les moyens d'exécution. || ÉTUDIER, par extens., Observer avec soin l'humeur, le génie, les façons de faire, les inclinations d'une personne. *Un bon courtisan étudie les inclinations du prince.* Dans un sens analogue, avec le pron. pers., *S'étudier soi-même.* || ÉTUDIER, avec le pron. pers., et suivi de la préposition *à*, S'appliquer, s'exercer à faire quelque chose, méditer de quelle manière on peut s'y prendre. *Il ne s'étudie qu'à faire du mal.* || ÉTUDIÉ, ÉE. participe. || Adject., Feint, recherché, affecté. *Des larmes étudiées.* || Fait avec soin et application, bien travaillé, bien fini. *Un tableau bien étudié.*

ÉTUDIOLE. s. f. Petit meuble à plusieurs tiroirs, qui se place sur une table, pour y serrer des papiers d'étude, ou autre chose. Maintenant peu usité.

ÉTUI. s. m. Sorte de boîte qui sert à mettre, à porter, à conserver quelque chose, et dont la forme et la grandeur varient selon les objets qu'elle est destinée à contenir. || *Étui de mathématique*, Boîte contenant des instruments de mathématique. || ÉTUI, par extens., L'enveloppe coriace et dure qui protége les ailes de certains insectes, tels que le hanneton, l'escarbot, etc. C'est ce que les entomologistes nomment les *élytres*.

ÉTUVE. s. f. (grec *tuphéin*, allumer.) Lieu clos dont on échauffe plus ou moins la température, pour faire transpirer. || Espèce de four où l'on fait sécher différentes substances. || Par exagérat., *Cette chambre est une étuve*, se dit D'une chambre bien close, qui est très-chaude en hiver.

ÉTUVÉE. s. f. t. de cuisine. Certaine manière de cuire, d'assaisonner des viandes, du poisson. || Il se dit aussi Des viandes mêmes assaisonnées et cuites de la sorte. *Faire une étuvée de carpe*, ou simplement, *Faire une étuvée.*

ÉTUVEMENT. s. m. Action d'étuver.

ÉTUVER. v. a. Laver en appuyant doucement. Il ne se dit guère qu'en parlant D'une plaie, d'une partie malade. || ÉTUVÉ, ÉE. participe.

ÉTUVISTE. s. m. Celui qui tient des bains et des étuves. On dit maintenant, *Baigneur*.

ÉTYMOLOGIE. s. f. (grec *étymologia*, étymologie.) Origine d'un mot; dérivation d'un mot formé d'un ou de plusieurs autres. ‖ La science des étymologies. *S'occuper d'étymologie.*

ÉTYMOLOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui concerne les étymologies. *Un dictionnaire étymologique.*

ÉTYMOLOGISTE. s. m. Celui qui s'occupe d'étymologie, qui sait les étymologies.

EUBAGES. s. m. pl. Nom d'une classe de druides ou d'anciens prêtres gaulois, dont la principale occupation était l'étude de la physique, de l'astronomie et de la divination.

EUCHARISTIE. s. f. (grec *eucharistia*, action de grâces.) (On prononce *Eukaristie.*) Le saint sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ, contenus sous les espèces du pain et du vin.

EUCHARISTIQUE. adj. des 2 genres. (On prononce *Eukaristique.*) Qui appartient à l'eucharistie.

EUCOLOGE. s. m. (grec *euchologion*, recueil de prières.) Nom d'un livre où se trouve tout l'office des dimanches et des principales fêtes de l'année.

EUCRASIE. s. f. (grec *eu*, bien, *crasis*, tempérament.) T. de médec., qui signifie, Un bon tempérament.

EUDIOMÈTRE. s. m. (grec *eudios*, serein, *métron*, mesure.) t. de chim. Instrument dont on se sert pour mesurer le degré de pureté de l'air atmosphérique, la quantité d'oxygène qu'il contient.

EUDIOMÉTRIE. s. f. Art de reconnaître par des procédés chimiques la proportion d'oxygène qui existe dans l'air atmosphérique.

EUDIOMÉTRIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à l'eudiométrie.

EUFRAISE. s. f. (grec *euphrasia*, gaieté, plaisir.) t. de botan. Petite plante annuelle qu'on employait beaucoup autrefois contre les maladies des yeux.

EULOGIES. s. f. pl. (grec *eulogia*, bénédiction.) t. de liturgie. Choses bénites.

EUMÉNIDE. s. f. t. de mythologie. *Voyez* Furie.

EUNUQUE. s. m. (grec *eunouchos*, gardien du lit.) Celui à qui on a coupé les parties nécessaires à la génération. Il ne se dit que De l'homme.

EUPATOIRE. s. f. (grec *eupatorion*, aigremoine.) t. de botan. Genre de plantes à fleurs composées, dont l'espèce commune se nomme *Eupatoire d'Avicenne.*

EUPHÉMISME. s. m. (grec *eu*, bien, *phèmi*, je parle.) Adoucissement d'expression par lequel on déguise des idées désagréables, ou tristes, ou déshonnêtes, sous d'autres plus douces, plus décentes, qui laissent deviner les premières.

EUPHONIE. s. f. (grec *euphônia*, euphonie.) Son agréable d'une seule voix ou d'un seul instrument. Il est opposé à *Symphonie*, qui se dit Du mélange de plusieurs sons. ‖ Il est terme de grammaire, et signifie, Ce qui rend la prononciation plus douce et plus coulante. C'est par *euphonie* qu'on dit, *Si l'on*, pour *si on.*

EUPHONIQUE. adj. des 2 genres. t. de gramm. Qui produit l'euphonie.

EUPHORBE. s. m. (grec *eu*, bien, *phorbè*, nourriture.) t. de botan. Genre de plantes qui renferme un très-grand nombre d'espèces à sucs laiteux, âcre et corrosif.

EUROPÉEN, ENNE. adj. Qui appartient à l'Europe.

EURYTHMIE. s. f. (grec *eurythmia*, harmonie.) Bel ordre, belle proportion. Il se dit de La beauté qui résulte de toutes les parties d'un ouvrage d'architecture.

EUSTACHE. s. m. Sorte de couteau grossier, dont le manche est ordinairement de bois, et dont la lame n'est pas assujettie par un ressort.

EUX. pluriel masculin du pronom personnel *Lui.*

ÉVACUANT, ANTE. adj. (lat. *evacuare*, vider.) t. de médec. Il se dit Des médicaments qui déterminent des évacuations, tels que les vomitifs, les purgatifs, etc. ‖ Il s'emploie substantiv, au masc. *Les évacuants l'ont soulagé.*

ÉVACUATIF, IVE. adj. t. de médec., synonyme d'*Évacuant, ante*, mais moins usité.

ÉVACUATION. s. f. Décharge, sortie d'humeurs, d'excréments, ou de matières viciées. ‖ Matières évacuées. ‖ Évacuation, L'action d'évacuer un pays, une place de guerre, en conséquence d'un traité, d'une capitulation, etc.

ÉVACUER. v. a. Vider, faire sortir. Il se dit De l'effet que font les remèdes en purgeant les mauvaises humeurs. Neutr. *Il a beaucoup évacué. Etc.* ‖ Il se met quelquefois avec le pronom pers. *Il y a des humeurs qui s'évacuent difficilement.* ‖ Évacuer, se dit aussi en parlant D'un lieu d'où l'on fait sortir un nombre plus ou moins grand de personnes qui y étaient réunies. *Faites évacuer la salle.* ‖ Il se dit également D'une place, d'un pays d'où l'on fait sortir des troupes par un traité, par une capitulation, etc. *Évacuer un pays.* ‖ *Évacuer des troupes, de l'artillerie, etc., d'une place sur une autre*, Leur faire quitter la place, la ville où elles étaient, et les diriger sur une autre. Cela se dit surtout Lorsqu'il s'agit d'une retraite, ou d'un mouvement rétrograde quelconque. ‖ Évacué, ée. participe.

ÉVADER (S'). v. pron. (lat. *evadere*, s'évader.) S'échapper furtivement. *Les prisonniers se sont évadés.* ‖ Évadé, ée. participe.

ÉVAGATION. s. f. (lat. *evagatio*, même signif.) Disposition de l'esprit qui l'empêche de se fixer à un objet. Il ne s'emploie guère que dans le langage ascétique.

ÉVALUATION. s. f. (lat. *valere*, valoir.) Appréciation, estimation. *Faire l'évaluation de quelque marchandise. L'évaluation d'une perte.*

ÉVALUER. v. a. Apprécier, fixer le prix de quelque chose, en estimer la valeur. *Sa propriété fut évaluée cent mille francs.* ‖ Évalué, ée. participe.

ÉVANGÉLIQUE. adj. des 2 genres. (grec *euaggélion*, bonne nouvelle.) Qui est de l'Évangile, qui est selon l'Évangile. ‖ Particulièrement, Qui est de la religion réformée. *Ministre évangélique.*

ÉVANGÉLIQUEMENT. adv. D'une manière évangélique.

ÉVANGÉLISER. v. a. Prêcher l'Évangile ‖ Absol. *Saint François Xavier a évangélisé dans le Japon.* ‖ Évangélisé, ée. participe.

ÉVANGÉLISTE. s. m. Nom qu'on donne à chacun des quatre écrivains qui ont rédigé par écrit la vie et la doctrine de Jésus-Christ, et que l'Église a reconnus pour sacrés. ‖ Évangéliste, se disait autrefois, au parlement, Du conseiller qui tenait l'inventaire d'un procès pendant que le rapporteur lisait les pièces. ‖ Évangéliste, s'est dit aussi de Celui qui, dans une compagnie, était nommé pour être témoin et inspecteur d'un scrutin.

ÉVANGILE. s. m. La loi de Jésus-Christ, sa doctrine. ‖ Il se dit aussi Des livres qui contiennent la doctrine et la vie de Jésus-Christ, et dont la réunion forme le Nouveau Testament. ‖ Il se dit absol. Du

Nouveau Testament, du recueil des quatre Évangiles. *Jurer sur l'Évangile.* ‖ Prov., *Il croit cela comme l'Évangile,* Il le croit fermement. ‖ Prov. et figur., *Tout ce qu'il dit n'est pas parole d'Évangile,* Il ne faut pas croire tout ce qu'il dit. ‖ Évangile, Cette partie des Évangiles que le prêtre lit à la messe. ‖ Il se dit particulièrement Du commencement du premier chapitre de saint Jean, qu'un prêtre récite en mettant un pan de son étole sur la tête de la personne à l'intention de qui il le récite. ‖ *Le côté de l'évangile,* Le côté gauche de l'autel, en entrant dans le chœur. ‖ Prov. et figur., *C'est l'évangile du jour,* se dit De quelque chose de nouveau dont tout le monde s'entretient.

ÉVANOUIR (S'). v. pron. (lat. *evanescere,* disparaître.) Tomber en faiblesse, perdre connaissance. ‖ Disparaître, se dit Des choses qui se dissipent en telle sorte, qu'il n'en reste aucun vestige, aucune trace. *La gloire du monde s'évanouit en un moment.* ‖ *Faire évanouir,* Faire perdre connaissance, ou Faire disparaître. Dans cette phrase il y a ellipse du pronom. ‖ En termes d'algèbre, *Faire évanouir une inconnue,* La faire disparaître d'une équation. ‖ Évanoui, ie. participe.

ÉVANOUISSEMENT. s. m. Défaillance, perte de connaissance avec une cessation subite du mouvement et du sentiment. *Revenir d'un évanouissement.*

ÉVAPORATION. s. f. (lat. *evaporare,* exhaler.) Vaporisation; dissipation plus ou moins lente des parties d'un liquide par l'action du feu, du soleil, de l'air, etc. ‖ Fig. et fam., Légèreté d'esprit. *Il y a un peu d'évaporation dans son fait.*

ÉVAPORER. v. a. Vaporiser, résoudre en vapeur. On ne l'emploie au propre qu'avec le pronom pers., exprimé ou sous-entendu. *L'esprit de vin s'évapore aisément.* ‖ Fig., *Évaporer sa bile, son chagrin,* Soulager sa colère, son chagrin, sa douleur, par des discours, par des plaintes, etc. ‖ Évaporer, avec le pron. pers., signifie fig., S'exhaler, ou Se dissiper, se perdre. *Sa colère s'évapore en menaces.* ‖ Évaporé, ée. participe. ‖ Il signifie adjectiv., Qui est fort étourdi, fort inconsidéré. *Un jeune homme évaporé.* Subst., dans la même acception. *C'est un évaporé.*

ÉVASEMENT. s. m. (lat. *è,* de, *vas,* vase.) État de ce qui est évasé.

ÉVASER. v. a. Élargir, rendre une chose plus large à son ouverture. ‖ En t. de jardinage, *Évaser un arbre,* Lui faire prendre plus de circonférence. On dit de même, avec le pron. pers., qu'*Un arbre s'évase.* ‖ Évasé, ée. participe. ‖ Fam., *Nez évasé,* Nez dont les narines sont trop ouvertes.

ÉVASIF, IVE. adj. (lat. *evadere,* s'évader.) Qui sert à éluder.

ÉVASION. s. f. Action de s'évader. *Après son évasion.*

ÉVÊCHÉ. s. m. (grec *episcopos,* évêque.) Diocèse, partie de territoire soumise à l'autorité spirituelle d'un évêque. Dans quelques phrases, ce terme comprend aussi les archevêchés. ‖ Il se dit de La dignité épiscopale, du titre d'évêque. *Aspirer à l'évêché.* ‖ Il se dit d'Une ville où il y a un siége épiscopal, c'est-à-dire, qui est la résidence d'un évêque. *Orléans est un évêché.* ‖ Le palais où demeure l'évêque. *Il est logé à l'évêché.*

ÉVEIL. s. m. (lat. *evigilare,* s'éveiller.) Avis qu'on donne à quelqu'un d'une chose qui l'intéresse, et à laquelle il ne pensait pas. *C'est lui qui m'en a donné l'éveil.* Fam.

ÉVEILLER. v. a. Faire cesser le sommeil. *Le moindre bruit l'éveille.* ‖ Prov. et fig., *Il ne faut pas éveiller le chat qui dort,* Il ne faut pas réveiller une fâcheuse affaire qui est assoupie; il ne faut pas fournir à celui qui n'y pense pas, des occasions de montrer du mécontentement, de nuire, etc. ‖ Éveiller, fig., Donner de la gaieté, ou Rendre plus actif. *Il était naturellement indolent, mais l'ambition l'a éveillé.* ‖ Fig., Stimuler, exciter, provoquer. *Éveiller les talents, la jalousie, les soupçons.* ‖ Éveiller, avec le pron. pers., Cesser de dormir. *Il s'éveille tout les jours à une certaine heure.* ‖ Éveillé, ée. participe. ‖ Il s'emploie adjectiv. et fig., pour dire, Gai, vif. *Vous êtes bien éveillé aujourd'hui.* Dans ce sens, il est fam. ‖ Prov., *Il est éveillé comme une potée de souris,* se dit D'un jeune enfant fort vif, fort remuant et fort gai. ‖ Éveillé, Avisé, soigneux. *C'est un homme fort éveillé sur ses intérêts.* ‖ Éveillé, se prend quelquefois subst. *C'est un éveillé.*

ÉVÉNEMENT. s. m. (lat. *eventus,* ce qui arrive.) Fait. Il se dit en général de Tout ce qui arrive dans le monde. *Les grands événements de ce règne. Une longue suite d'événements.* ‖ Il se dit particulièrement de Tout incident remarquable, dans un ouvrage dramatique, dans un roman, etc. *Les événements se multiplient dans cet acte.* ‖ L'issue, le succès bon ou mauvais de quelque chose. *L'événement de ce procès est douteux. Je ne réponds pas de l'événement. Se préparer à tout événement.* ‖ *À tout événement,* À tout hasard, quoi qu'il arrive. ‖ *Faire événement,* Causer un sentiment de surprise, un trouble soudain qui contrarie ou qui satisfait ceux qui l'éprouvent.

ÉVENT. s. m. (lat. *è,* de, *ventus,* vent.) Altération causée par l'impression de l'air, dans les aliments ou dans les liqueurs, et qui en détruit, en affaiblit ou en corrompt le goût. ‖ Évent, se prend, dans quelques phrases, pour L'air agité. Ainsi on dit : *Mettre des marchandises, des hardes à l'évent,* Les mettre à l'air : ce qui se pratique ordinairement pour les hardes et les marchandises venues d'un lieu suspect de contagion. ‖ *Donner de l'évent à une pièce de vin,* Y donner de l'air en faisant une petite ouverture par en haut. ‖ Figur. et fam., *Avoir la tête à l'évent,* Avoir l'esprit léger, être évaporé. On dit de même, *C'est une tête à l'évent,* C'est une personne étourdie et d'un esprit léger. ‖ Évent, L'ouverture par laquelle certains cétacés rejettent l'eau qu'ils ont aspirée. ‖ Il se dit également Des conduits que l'on ménage dans la fondation des fourneaux des fonderies, pour que l'air y circule et en chasse l'humidité. ‖ Défaut de fabrication d'un canon de fusil, défectuosité d'une mine, qui consiste en une petite ouverture ou fente par laquelle l'air peut passer. ‖ Évent, en t. d'artillerie, La différence en moins du diametre d'un boulet à celui du calibre de la pièce. *Ce boulet a trop d'évent,* Il a trop peu de diamètre. Dans ce sens, plusieurs disent *Vent,* au lieu d'*Évent.*

ÉVENTAIL. s. m. Petit meuble composé de lames légères d'ivoire, de bois, etc., qui se replient les unes sur les autres, dont la partie supérieure est ordinairement recouverte de papier ou de taffetas, et dont on se sert pour s'éventer. *Jouer de l'éventail.* ‖ En t. de jardinage, *Tailler un arbre en éventail,* Lui donner la forme d'un éventail ouvert. ‖ Éventail, Espèce de cadre couvert de toile ou de papier, qu'on suspend au plafond, et dont on se sert, dans quelques pays, pour donner du vent et de la fraîcheur, en l'agitant.

ÉVENTAILLISTE. s. m. Ouvrier qui fait, qui monte des éventails.

ÉVENTAIRE. s. m. Plateau d'osier que portent

devant elles les marchandes de fruits, d'herbages, de poisson, etc.

ÉVENTER. v. a. Faire du vent en agitant l'air avec un éventail. Avec le pron. pers. *S'éventer pour se rafraîchir.* || Mettre au vent, exposer au vent, exposer à l'air. *Il faut éventer un peu ce meuble.* || *Éventer le grain,* Le remuer avec la pelle, pour lui donner de l'air et empêcher qu'il ne s'échauffe. || *Éventer une liqueur, une substance,* En affaiblir la vertu en la laissant trop exposée à l'air. || ÉVENTER, Déboucher, ouvrir de manière à laisser pénétrer l'air. C'est dans ce sens qu'on dit, *Éventer une mine,* Découvrir le lieu où elle est pratiquée, et en empêcher l'effet. || Fig., *Éventer un secret, un complot,* Le découvrir. || Fig. et fam., *Éventer la mine, éventer la mèche,* Pénétrer un dessein secret, et empêcher par là qu'il ne réussisse. || En t. de vénerie, *Éventer la voie,* se dit D'un chien qui rencontre une voie si fraîche, qu'il la sent sans mettre le nez à terre. Cela se dit aussi Quand, après un long défaut, les chiens ont le vent du cerf qui est sur le ventre dans une enceinte. || En termes de marine, *Éventer une voile,* Disposer, brasser une voile de manière à mettre le vent dedans. || ÉVENTER, avec le pron. pers., Se gâter, se corrompre, s'altérer par le contact de l'air. *Ce vin s'éventera si on ne bouche la bouteille.* || ÉVENTÉ, ÉE. participe. || Il est adj., et se dit fam. D'une personne qui a l'esprit léger, évaporé. *C'est un homme bien éventé.* || Substantiv., dans le même sens. *C'est un éventé.*

ÉVENTOIR. s. m. Sorte d'éventail fait grossièrement de plumes étendues, ou d'osier, etc., servant principalement aux rôtisseurs et aux cuisiniers pour allumer les charbons.

ÉVENTRER. v. a. (lat. *è*, de, *venter*, ventre.) Ouvrir le ventre d'un animal, pour en tirer les intestins. || Blesser en déchirant ou en fendant le ventre. *Le sanglier éventra plusieurs de nos chiens.* Avec le pron. pers. *Le Japonais s'éventre par point d'honneur.* || ÉVENTRÉ, ÉE. participe.

ÉVENTUALITÉ. s. f. (lat. *eventum*, ce qui arrive.) Caractère de ce qui est éventuel.

ÉVENTUEL, ELLE. adj. Qui a rapport, qui est subordonné à quelque événement incertain. || *Profits éventuels,* Profits accidentels, profits qui ne sont pas fixes et réguliers.

ÉVENTUELLEMENT. adv. D'une manière éventuelle.

ÉVÊQUE. s. m. (grec *épiscopos*, évêque.) Prélat du premier ordre de l'Église, et chargé de la conduite d'un diocèse. || *Évêque in partibus infidelium,* ou plus ordinairement, *Évêque in partibus,* Évêque pourvu, par le pape, d'un évêché dont le territoire est actuellement au pouvoir des infidèles. || Prov. et fig., *Se faire d'évêque meunier, devenir d'évêque meunier,* Passer d'une condition avantageuse à une moindre condition.

ÉVERSION. s. f. (latin *eversio*, renversement.) Ruine, renversement d'une ville, d'un État. Peu usité.

ÉVERTUER (S'). v. pron. (lat. *è*, de, *virtus*, vertu.) S'exciter soi-même et faire effort pour se porter à quelque chose de bon, de louable, de convenable. *Il a beau s'évertuer pour se tirer d'affaire, il n'y peut parvenir.*

ÉVICTION. s. f. (lat. *evictio*, même signification.) t. de jurispr. Action d'évincer.

ÉVIDEMMENT. adv. (lat. *evidens*, clair.) D'une manière évidente.

ÉVIDENCE. s. f. Caractère de ce qui est évident, manifeste. *Cela est de toute évidence. Se rendre, se refuser à l'évidence.* || *Mettre en évidence,* Faire connaître clairement, manifestement. || *Mettre en évidence,* signifie quelquefois, Faire qu'un objet frappe les yeux, qu'il puisse être vu de tout le monde. On dit dans un sens analogue, *Être en évidence.* On dit aussi, *Se mettre en évidence,* Se montrer avec l'intention de se faire remarquer.

ÉVIDENT, ENTE. adj. Clair, manifeste, qui se connaît d'abord et sans peine.

ÉVIDER. v. a. (lat. *è*, de, *viduus*, vide.) t. de fourbisseur, de serrurier, de tourneur, etc. Faire une espèce de cannelure ou de découpure à un ouvrage, pour le rendre ou plus léger ou plus agréable. || Il signifie aussi, surtout en t. de tailleur et de couturière, Échancrer. || ÉVIDER, t. de blanchissage, Faire sortir l'empois qu'on a mis dans le linge. || ÉVIDÉ, ÉE. participe.

ÉVIDOIR. s. m. Outil dont le facteur d'instruments à vent se sert pour les travailler en dedans.

ÉVIER. s. m. (lat. *aqua*, eau.) Pierre en forme de table, et légèrement creusée, sur laquelle on lave la vaisselle, et qui a un trou pour l'écoulement des eaux. On dit aussi, *Pierre d'évier,* et *Pierre à laver.*

ÉVINCER. v. a. (lat. *evincere*, vaincre.) t. de jurispr. Déposséder, dépouiller juridiquement quelqu'un d'une chose dont il est en possession. || Dans le langage ordinaire, Enlever à quelqu'un par intrigue une place, une affaire lucrative, pour s'en emparer ou pour la faire passer à un autre. *On l'a évincé de cette place.* || ÉVINCÉ, ÉE. participe.

ÉVITABLE. adj. des 2 genres. (lat. *evitare*, éviter.) Qui peut être évité. Peu usité.

ÉVITAGE. s. m. *Voyez l'article suivant.*

ÉVITÉE. s. f. t. de mar. Espace suffisant pour qu'un navire à l'ancre puisse éviter, puisse tourner librement, lorsque le vent ou la marée change. || L'action d'un navire qui se meut pour éviter. *Faire une évitée.* Dans ce sens, on dit plus souvent, *Évitage.*

ÉVITER. v. a. Fuir, esquiver quelque chose de nuisible, de désagréable. *Éviter les occasions. Éviter quelqu'un. Éviter les regards de quelqu'un.* Avec le pron. pers. *Ils s'évitent l'un l'autre.* || ÉVITER, se dit neutral., en t. de mar., D'un navire à l'ancre qui tourne sur lui-même, au changement de vent ou de marée. || ÉVITÉ, ÉE. participe.

ÉVOCABLE. adj. des 2 genres. (lat. *evocare*, appeler.) t. de jurispr. Qui peut être évoqué. Peu usité.

ÉVOCATION. s. f. Action d'appeler, de faire venir, de faire apparaître. Dans ce sens, il ne se dit qu'en parlant Des âmes, des esprits, etc. || ÉVOCATION, en jurisprud., L'action d'évoquer une cause, une affaire.

ÉVOCATOIRE. adj. t. de jurispr. ancienne. Qui donne lieu à une évocation. || *Cédule évocatoire,* Acte qu'on faisait signifier à sa partie adverse, pour lui déclarer qu'on entendait se pourvoir au conseil, afin d'être renvoyé à un autre parlement.

ÉVOLUTION. s. f. (lat. *evolvere*, développer.) Mouvement que font des troupes pour prendre une nouvelle disposition. || *Évolution navale,* Mouvement d'une flotte ou d'une escadre.

ÉVOQUER. v. a. (lat. *evocare,* appeler.) Faire venir, faire apparaître. Dans ce sens, il ne se dit guère qu'en parlant Des âmes, des esprits, etc. || Il se dit fig., en parlant d'une simple apostrophe oratoire, d'une prosopopée. *L'orateur évoqua les mânes du héros dont on osait outrager la mémoire.* || ÉVOQUER, en t. de jurispr., Enlever à un tribunal, à des juges, la

connaissance d'une affaire, pour l'attribuer à un autre tribunal, à d'autres juges. || Attirer à soi la connaissance d'une affaire. || ÉVOQUÉ, ÉE. participe.

EX. prépos. empruntée du latin. Elle entre dans la composition de plusieurs mots français qui servent à marquer ce qu'une personne a été, le poste qu'elle a cessé d'occuper. Tels sont les mots, *Ex-ministre*, *ex-député*.

EXACERBATION. s. f. (lat. *exacerbare*, irriter. t. de médec., synonyme de Paroxysme.

EXACT, ACTE. adj. (lat. *exactus*, achevé.) (On prononce le C et le T.) Régulier, ponctuel, soigneux. || Il se dit aussi Des choses qui se font avec tout le soin et toute la ponctualité possible, ou De celles qui ont une entière conformité avec les choses auxquelles elles se rapportent. *Compte exact. C'est l'exacte vérité.* || *Les sciences exactes*, Les sciences mathématiques.

EXACTEMENT. adv. D'une manière exacte. *Il a suivi exactement les ordres qu'on lui avait donnés.*

EXACTEUR. s. m. (lat. *exactor*, qui exige.) Celui qui commet une exaction, des exactions.

EXACTION. s. f. Action par laquelle une personne chargée de percevoir certains droits, de lever certaines contributions, exige ce qui n'est pas dû ou plus qu'il n'est dû.

EXACTITUDE. s. f. Attention ponctuelle, régulière, à faire ce qu'on doit, ce dont on est chargé. *Remplir ses devoirs avec exactitude.* || Il se dit aussi Des choses, pour signifier Précision, justesse. *L'exactitude d'une mesure, etc.*

EXAÈDRE. adj. et s. *Voyez* HEXAÈDRE.

EXAGÉRATEUR, TRICE. s. (lat. *exaggerare*, amonceler.) Celui, celle qui exagère.

EXAGÉRATIF, IVE. adj. Qui tient de l'exagération, qui amplifie beaucoup. Peu usité.

EXAGÉRATION. s. f. Action d'exagérer; discours, expression qui exagère. *Tomber dans l'exagération.* || En peint. et en sculpt., L'action d'exagérer les proportions, l'expression, les effets.

EXAGÉRER. v. a. Outrer, louer ou décrier à l'excès les choses dont on parle. *Exagérer l'énormité d'un crime. Il exagère les vertus de son ami.* || Absol. *Il est fort sujet à exagérer.* || EXAGÉRER, en peint. et en sculpt., Faire plus grand, plus prononcé que nature; outrer. *Exagérer les proportions. Exagérer les effets du clair-obscur.* || EXAGÉRÉ, ÉE. participe. || Adjectiv., Où il y a de l'exagération. *Louanges exagérées.*

EXAGONE. adj. et s. *Voyez* HEXAGONE.

EXALTATION. s. f. (lat. *exaltare*, élever.) Action d'élever. Il n'est guère usité que pour signifier L'élévation du pape au pontificat; et pour désigner Une fête de l'année, qu'on nomme *L'exaltation de la sainte croix.* || EXALTATION, se disait dans l'ancienne chimie, de L'action de purifier certaines substances pour en augmenter l'énergie. || Il se dit encore, fig., d'Un enthousiasme véhément, d'une sorte de transport, de délire auquel on s'abandonne. *Parler avec exaltation.*

EXALTER. v. a. Louer, vanter beaucoup. || Dans l'ancienne chimie, Augmenter, redoubler la vertu d'une substance, en la purifiant. *Exalter de l'antimoine.* || Fig., Échauffer, élever jusqu'à l'enthousiasme. *La lecture des grands poetes exalte l'imagination.* || Animer à l'excès, jeter dans une sorte de transport, de délire. *Il travaillait à exalter les esprits.* || Il s'emploie quelquefois avec le pron. pers., surtout au figuré; on le prend pour l'ordinaire en mauvaise part. || EXALTÉ, ÉE. participe. *C'est un homme exalté*, ou substantiv., *C'est un exalté.*

EXAMEN. s. m. (lat. *examinare*, peser.) (On prononce ordinairement la syllabe finale comme celle de *Chemin*; quelques-uns, au contraire, font sentir l'N au sing. comme dans le mot latin *Amen*.) Observation, recherche, discussion exacte, soigneuse, réfléchie. *Soumettre un préjugé à l'examen de la raison. Après mûr examen.* || Particulièrement, L'action d'interroger quelqu'un pour savoir s'il est capable du grade, de la place qu'il veut obtenir, pour connaître son degré d'instruction. *Subir l'examen. Rigoureux examen.*

EXAMINATEUR. s. m. Celui qui est commis pour examiner.

EXAMINER. v. a. Faire l'examen de quelque chose ou de quelque personne. *Examiner à fond une affaire, un écolier. Examiner sa conscience*, ou avec le pron. pers., *S'examiner soi-même, s'examiner.* || Regarder attentivement. *Plus j'examine cette personne, plus je crois la reconnaître.* || EXAMINÉ, ÉE. participe.

EXANTHÈME. s. m. (grec *exanthèma*, efflorescence.) t. de méd., qui signifie, toute sorte d'éruption à la peau, soit avec solution de continuité, soit sans solution de continuité.

EXARCHAT. s. m. (grec *exarchos*, exarque.) (On prononce *Exarkat*.) La partie de l'Italie où commandait l'exarque, et dont Ravenne était la capitale.

EXARQUE. s. m. On appelait ainsi Celui qui commandait en Italie pour les empereurs de Constantinople, et qui résidait ordinairement à Ravenne. || EXARQUE, dans l'Église grecque, Titre d'une dignité ecclésiastique immédiatement au-dessous de celle de patriarche.

EXASPÉRATION. s. f. (lat. *exasperare*, irriter.) Action d'exaspérer, ou État de ce qui est exaspéré.

EXASPÉRER. v. a. Aigrir, irriter à l'excès. || EXASPÉRÉ, ÉE. participe.

EXAUCER. v. a. (latin *exaudire*, entendre.) Écouter favorablement une prière, et accorder ce qu'on demande. || Il se dit aussi en parlant Des personnes. *Enfin Dieu nous a exaucés.* || EXAUCÉ, ÉE. participe.

EXCAVATION. s. f. (lat. *excavare*, creuser.) Action de creuser un terrain. || Creux fait dans un terrain, soit de main d'homme, soit par quelque accident naturel.

EXCÉDANT, ANTE. adj. (lat. *excedere*, sortir.) Qui excède. || Il se dit, fig., De ce qui fatigue ou importune à l'excès. *Le bavardage de cet homme est excédant.* || EXCÉDANT, substantiv., signifie, Le nombre, la quantité qui excède. *Un excédant d'aunage.*

EXCÉDER. v. a. Outre-passer, aller au delà de certaines bornes. *Il a excédé ses pouvoirs.* || Surpasser en valeur, en nombre, en longueur, etc.; dépasser. *La recette a excédé la dépense.* || EXCÉDER. Battre outrageusement. Dans cette acception, qui était fort usitée autrefois en matière criminelle, il ne s'emploie guère qu'au participe, et se joint presque toujours avec *Battu. Il a battu et excédé ce pauvre homme.* On dit dans le même sens, *Excéder quelqu'un de coups.* || Causer une grande lassitude. *Je suis excédé de fatigue.* || EXCÉDER, fig., Importuner, tourmenter excessivement. *Vous m'excédez par vos railleries.* || EXCÉDER, s'emploie souvent avec le pron. pers. *S'excéder de débauches*, Faire des débauches excessives. *S'excéder de travail, d'austérités, etc.*, Travailler, jeûner jusqu'à l'excès. *S'excéder à la chasse*, S'aban-

donner au plaisir de la chasse, jusqu'à se fatiguer extrêmement. *Ils se sont excédés.* || Excédé, ée. participe.

EXCELLEMMENT. adv. (lat. *excellere,* surpasser.) (On prononce *Excélament.*) D'une manière excellente. Peu usité.

EXCELLENCE. s. f. Degré éminent de perfection. *L'excellence d'un fruit, d'un remède.* || Excellence, Titre d'honneur qu'on donne aux ambassadeurs, et à quelques autres personnes qui ont certaines places, certaines dignités. Il est au-dessous du titre d'Altesse. || Par excellence. loc. adv. Excellemment, à merveille. *Cela est beau par excellence.* Fam. || Il se dit Pour marquer l'excellence d'une certaine qualité dans celui dont on parle, pour exprimer qu'il la possède au plus haut degré. *On a appelé Salomon le sage par excellence. Dieu est l'Être par excellence,* C'est le souverain Être, et toutes les créatures n'ont l'être que par lui. || Il se dit encore, dans une acception analogue à la précédente, en parlant De ceux qui se sont tellement distingués dans un genre, que le nom appellatif commun à toutes les personnes célèbres dans le même genre, est devenu pour eux une espèce de nom propre et particulier. On l'emploie quelquefois en parlant Des choses. Chapeau *se dit, par excellence, du chapeau de cardinal : Tel évêque a obtenu le chapeau.*

EXCELLENT, ENTE. adj. Qui excelle; qui a le plus haut degré ou un très-haut degré de bonté, de perfection. *C'est un excellent homme. Il a d'excellentes qualités.*

EXCELLENTISSIME. adj. des 2 genres. Très-excellent. C'est principalement un titre de dignité qui se donnait aux sénateurs de Venise assemblés en collége en présence du doge. || Il est encore usité quelquefois dans le langage familier. *Il nous a donné d'un vin excellentissime.*

EXCELLER. v. n. Être fort supérieur, par son mérite ou sa perfection, à la plupart des personnes d'une même profession, ou à la plupart des choses d'un même genre. *C'est en cela qu'il excelle.*

EXCENTRICITÉ. s. f. (grec *ex,* dehors; *kentron,* centre.) t. de mathém. Distance du centre d'une ellipse à son foyer.

EXCENTRIQUE. adj. des 2 genres. t. de géom. Il se dit De deux ou de plusieurs cercles, engagés l'un dans l'autre, qui ont des centres différents.

EXCEPTÉ. sorte de prépos. (lat. *excipere,* réserver.) Hors, à la réserve de. *Ils ont tous péri, excepté cinq ou six personnes.*

EXCEPTER. v. a. Désigner une personne ou une chose comme n'étant pas comprise dans un nombre, dans une règle où il semble qu'elle devait l'être. *Ils en sont exceptés de droit. Excepter quelqu'un de la loi commune. Sans excepter personne.* || Excepté, ée. participe. *Ils ont tous péri, cinq ou six personnes exceptées,* Étant exceptées.

EXCEPTION. s. f. Action par laquelle on excepte; ou Ce qui n'est pas soumis à la règle. *Par exception. C'est une exception à la règle. Ce mot fait exception. L'exception confirme la règle.* || Exception, en t. de jurispr., se dit en général de Tout moyen de défense, et particulièrement de ceux à l'aide desquels on soutient qu'une demande doit être déclarée non recevable. *Exception péremptoire, déclinatoire, dilatoire.* || À l'exception de. loc. prépositive. Excepté, hormis. *À l'exception d'un seul.*

EXCEPTIONNEL, ELLE. adj. Qui est relatif à une exception.

EXCÈS. s. m. (lat. *excessus,* sortie.) Ce qui excède les bornes de la raison, de la justice, de la bienséance; ce qui passe la mesure accoutumée, le degré ordinaire. *Excès de table. Excès de population, de travail. Tomber d'un excès dans un autre.* || *Excès de pouvoir,* Action d'excéder le pouvoir que l'on a reçu, l'autorité dont on est investi. || Excès, absol., Débauche, déréglement. *Il s'est ruiné l'estomac par ses excès. Faire un petit excès.* || Il signifie aussi, surtout en t. de palais, Outrage, violence. *Les excès commis en sa personne.* || Excès, se dit quelquefois, en arithm., pour Excédant, reste ou différence. || À l'excès, jusqu'à l'excès. loc. adverbiales. Outre mesure, à l'extrême. *Être libéral l'excès. Porter l'insolence jusqu'à l'excès.*

EXCESSIF, IVE. adj. Qui excède la règle, la mesure, le degré ordinaire ou convenable. Il se dit Des choses physiques et des choses morales. *Le prix excessif des denrées. Travail excessif. Ambition excessive.* || Il se dit quelquefois Des personnes. *Il est excessif en tout.*

EXCESSIVEMENT. adv. À l'excès, avec excès.

EXCIPER. v. n. (lat. *excipere,* réserver.) t. de palais. Alléguer une exception en justice. Il n'est usité qu'avec la prépos. *de,* suivie d'un complément qui indique sur quoi est fondée l'exception. || Employer une pièce pour sa défense. *Exciper d'une renonciation.*

EXCIPIENT. s. m. t. de pharm. Il se dit Des liquides ou autres substances propres à dissoudre, à incorporer certains médicaments.

EXCISE. s. f. (lat. *excisio,* taille.) Impôt établi sur la bière, le cidre et autres liqueurs, en Angleterre. C'est aussi Le nom du bureau où l'on perçoit cet impôt.

EXCISION. s. f. t. de chirurg. Opération par laquelle on enlève, avec un instrument tranchant, des parties d'un petit volume.

EXCITANT, ANTE. adj. (lat. *excitare,* exciter.) t. de médec. Qui est propre à exciter, qui ranime les forces. On dit aussi, mais rarement, *Excitatif, ive.* || Il s'emploie plus ordinairement comme subst., au masc. *Administrer des excitants.*

EXCITATIF, IVE. adj. *Voyez* Excitant.

EXCITATION. s. f. Action d'exciter, ou État de ce qui est excité. Il s'emploie surtout en médec.

EXCITER. v. a. Engager, porter à. *Exciter au travail.* || Animer, encourager. *Ce capitaine excitait les soldats par ses discours.* On dit en médec., *Exciter les organes.* || Il s'emploie avec le pron. pers., dans les deux acceptions. || Exciter, Provoquer, causer, faire naître. *Cela excite la soif. Ce discours excita une grande rumeur dans l'assemblée.* || Il se dit aussi en parlant Des choses morales. *Exciter la pitié, l'envie.* || Excité, ée. participe.

EXCLAMATION. s. f. (lat. *exclamare,* s'écrier.) Cri de joie, d'admiration, de surprise, d'indignation, etc. || *Point d'exclamation,* Point figuré ainsi (!) qui se met après une exclamation, comme *Hélas! ô Dieu!* C'est la même chose que le point d'admiration.

EXCLURE. v. a. (lat. *excludere,* exclure.) (*J'exclus, tu exclus, il exclut; nous excluons. J'excluais. J'exclus. J'exclurai. J'exclurais. Qu'il exclue. Que j'exclusse. Excluant.*) Renvoyer, retrancher quelqu'un d'une société, d'un corps, etc., où il avait été admis. || Dans une acception plus générale, Repousser, écarter, ne point admettre; et alors il peut s'appliquer Aux choses comme aux personnes. *Exclure une personne de toute participation à certains droits. Ils ont exclu de leurs temples toute espèce d'ornements.* Il se dit particuliè-

rement Des choses qui, par leur nature, sont incompatibles avec d'autres. *Le genre naïf exclut toute recherche dans le style.* || Il s'emploie avec le pron. pers., surtout comme verbe récipr. *Ces deux principes s'excluent réciproquement.* || Exclu, ue. participe. Autrefois on disait aussi, *Exclus, use.*

EXCLUSIF, IVE. adj. Qui a force d'exclure. *Un droit exclusif.* || *Avoir voix exclusive dans une élection,* Avoir le droit d'exclure le candidat présenté. || Exclusif, se dit Des personnes, et signifie, Qui exclut, qui repousse tout ce qui blesse ses goûts, ses opinions, ses intérêts. *L'esprit de parti rend exclusif.* On dit dans une acception analogue : *Goût exclusif. Passion exclusive. Etc.*

EXCLUSION. s. f. Action d'exclure, acte par lequel on exclut. || A l'exclusion de. loc. prép. Telle personne ou telle chose étant exclue. *À l'exclusion d'un tel.*

EXCLUSIVEMENT. adv. En excluant, en exceptant. Cet adverbe s'emploie quand on fixe une certaine étendue de temps ou de lieu, dans laquelle on ne veut point comprendre le dernier terme. *Depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre exclusivement,* c'est-à-dire, Le mois d'octobre non compris. || En termes de Palais, *Jusqu'à sentence définitive exclusivement,* se disait autrefois Lorsqu'un juge supérieur renvoyait à un juge inférieur un procès criminel, pour faire l'instruction, sans prononcer la sentence.

EXCOMMUNICATION. s. f. (lat. *excommunicare,* excommunier.) Censure ecclésiastique par laquelle on est retranché de la communion de l'Église. *Excommunication majeure,* Celle qui retranche entièrement de la communion de l'Église, et de toute communion avec les fidèles. *Excommunication mineure,* Celle qui interdit seulement l'usage des sacrements.

EXCOMMUNIER. v. a. Retrancher de la communion de l'Église. || Excommunié, ée. participe. || Subst. *C'est un excommunié.* || Fam., *Cet homme a un visage d'excommunié, il est fait comme un excommunié,* Il a une mauvaise mine, il est mal habillé, mal en ordre.

EXCORIATION. s. f. (lat. *excoriare,* écorcher.) t. de chir. Écorchure, plaie légère de la peau.

EXCORIER. v. a. t. de chir. Écorcher la peau ou quelque membrane. || Excorié, ée. participe.

EXCRÉMENT. s. m. (lat. *excrementum,* excrément.) Il signifie en général, Toute matière solide ou fluide qui sort du corps de l'homme ou des animaux, par l'effet d'une évacuation naturelle. Il se dit particulièrement Des matières fécales et de l'urine. || Fig. et par mépris, *Excrément de la terre, de la nature, excrément du genre humain,* se dit D'une personne vile et méprisable.

EXCRÉMENTEUX, EUSE, ou EXCRÉMENTIEL ou EXCRÉMENTITIEL, ELLE. adj. t. de méd. Qui tient de l'excrément.

EXCRÉTEUR. adj. m. t. de physiologie. Il se dit Des vaisseaux et des conduits qui servent aux excrétions. On dit aussi, *Les vaisseaux, les conduits excrétoires.*

EXCRÉTION. s. f. t. de physiol. Action par laquelle les fluides sécrétés sont poussés au dehors, ou portés dans les réservoirs où ils doivent séjourner.

EXCRÉTOIRE. adj. *Voyez* Excréteur.

EXCROISSANCE. s. f. (lat. *excrescere,* s'accroître.) Espèce de tumeur qui se forme sur quelque partie extérieure du corps de l'homme ou de l'animal. || Il se dit, par extension, en parlant Des arbres, des plantes, etc. *Le tronc de ce chêne est couvert d'excroissances.*

EXCURSION. s. f. (lat. *excursio,* même signification.) Course au dehors. Particulièrement irruption sur le pays ennemi. On le dit également De ceux qui vont parcourir un pays, un canton. *Ce botaniste fait souvent des excursions aux environs de Paris.* || Il se prend quelquefois au figuré, dans le sens de Digression. *Faire une excursion hors de son sujet.*

EXCUSABLE. adj. des deux genres. (lat. *excusare,* excuser.) Qui peut être excusé, qui est digne d'excuse, d'indulgence. *Cette faute n'est pas excusable.*

EXCUSATION. s. f. t. de jurispr. Raison que quelqu'un allègue pour être déchargé d'une tutelle, ou de quelque autre charge publique. On se sert plus ordinairement aujourd'hui du mot *Excuse.*

EXCUSE. s. f. Raison que l'on apporte pour se disculper, ou pour disculper quelqu'un de ce qu'il a fait ou dit. *Avoir une excuse toute prête. Sa jeunesse lui servira d'excuse.* || Excuse, terme de civilité dont on se sert, afin d'engager à l'indulgence pour quelque faute légère. Il s'emploie surtout avec le verbe *Faire. Faire des excuses à quelqu'un.* || Fam., *Je vous fais excuse, je vous fais bien excuse,* s'emploie Lorsqu'on veut contredire quelqu'un. || *Faire des excuses à quelqu'un,* dans une acception plus rigoureuse, Témoigner à quelqu'un le regret qu'on éprouve de l'avoir offensé, de s'être mal comporté à son égard. *Il exigeait que son adversaire lui fît des excuses.* On dit, dans un sens analogue, *Exiger des excuses.*

EXCUSER. v. a. Donner des raisons pour disculper quelqu'un d'une faute. *Il l'a excusé auprès du roi.* || Recevoir, admettre les raisons que quelqu'un allègue pour se disculper. || Pardonner, supporter, tolérer par quelque considération. *Il faut excuser ce léger oubli, une telle conduite.* || *Excuser quelqu'un de faire une chose,* Le dispenser de la faire. || Excuser, avec le pronom pers., Donner des raisons pour se disculper. *Ils s'en sont excusés sur ce qu'ils n'avaient pas d'ordre.* || *S'excuser sur un autre,* Rejeter la faute sur un autre. || *S'excuser de faire une chose,* Donner des raisons pour s'en dispenser. *On m'a prié de solliciter pour lui, je m'en suis excusé.* || *Excusez-moi.* Terme de civilité dont on se sert ordinairement Quand on contredit quelqu'un, ou Lorsqu'on veut se dispenser de céder à quelque demande. On dit quelquefois dans le même sens, *Vous m'excuserez.* || Excusé, ée, participe.

EXEAT. s. m. (On prononce *exéat.*) Mot latin, dont on se sert pour signifier La permission par écrit qu'un évêque donne à un ecclésiastique, son diocésain, pour aller exercer dans un autre diocèse les fonctions de son ministère. || Au collége, *Donner un exeat,* Donner la permission de sortir.

EXÉCRABLE. adj. des deux genres. (lat. *exsecrari,* maudire.) Qu'on doit exécrer, dont on doit avoir horreur. || Il se dit, par exagération, Des choses extrêmement mauvaises. *Cette eau a un goût exécrable.*

EXÉCRABLEMENT. adv. D'une manière exécrable.

EXÉCRATION. s. f. Sentiment d'horreur extrême qu'on a pour quelqu'un ou quelque chose. *Cet homme m'est en exécration.* || Il se dit quelquefois de La personne ou de la chose qui est en exécration, qui est digne d'exécration. *Cet homme est l'exécration du genre humain.* || Imprécation où les choses saintes sont profanées.

EXÉCRER. v. a. Avoir en exécration. || Exécré, ée. participe.

EXÉCUTABLE. adj. des deux genres. (lat. *exsequi,* exécuter.) Qui peut être exécuté, effectué.

EXÉCUTANT. s. m. t. de musique. Musicien qui exécute sa partie dans un concert.

EXÉCUTER. v. a. Effectuer, mettre à effet. *Cela est difficile à exécuter. J'ai exécuté vos ordres.* ‖ Particulièrement, surtout dans les arts du dessin, Faire un ouvrage quelconque, d'après une esquisse, un projet, un plan, etc. *Exécuter un tableau.* ‖ Rendre, exprimer, jouer, représenter, surtout en parlant De musique et de danse. *Exécuter un morceau de musique.* ‖ *Exécuter des mouvements,* Faire des mouvements, se mouvoir d'une certaine façon. *Exécuter des évolutions, des manœuvres,* Faire des évolutions, des manœuvres. *Etc.* ‖ EXÉCUTER, en term. de proced. Saisir les meubles de quelqu'un par autorité de justice, pour les faire vendre. ‖ Faire mourir par autorité de justice. *Exécuter un criminel.* ‖ En term. de guerre, *Exécuter militairement un soldat,* Le punir de mort. *Exécuter militairement un bourg, un village, etc.,* Y exercer des rigueurs militairement, pour contraindre les habitants à ce qu'on exige d'eux. ‖ EXÉCUTER, avec le pron. pers., se dit fig. De celui qui vend de son fonds ou de ses meubles pour payer ses dettes, sans attendre qu'on lui fasse des frais. *Il s'est exécuté lui-même, afin de prévenir les poursuites.* ‖ Il se dit encore, dans un sens plus étendu, De celui qui se détermine à faire contre ses propres intérêts ce qu'exige l'équité, l'honneur, la prudence, la raison. *Vous voyez que je m'exécute de bonne grâce.* ‖ EXÉCUTÉ, ÉE. participe.

EXÉCUTEUR, TRICE. s. Celui, celle qui exécute. ‖ *Exécuteur, exécutrice testamentaire,* Celui, celle qu'un testateur charge de l'exécution de son testament. ‖ *L'exécuteur de la justice, des hautes œuvres,* ou simplement, *L'exécuteur,* Le bourreau.

EXÉCUTIF, IVE. adj. Il se dit Du pouvoir, de la puissance de faire exécuter les lois.

EXÉCUTION. s. f. Action d'exécuter, de mettre à effet. *Cela demande une prompte exécution. En venir à l'exécution.* ‖ *Il est homme d'exécution,* C'est un homme résolu, capable d'exécuter hardiment quelque chose. ‖ *Mettre à exécution,* Exécuter. ‖ En t. de procéd., *Saisie-exécution,* Saisie de meubles faite sur un débiteur au nom de son créancier. On dit, dans le même langage, qu'*Un titre porte exécution parée,* lorsqu'il est en forme exécutoire. *Voyez* EXÉCUTOIRE. ‖ *L'exécution d'un condamné,* L'action de mettre à mort un condamné. ‖ En term. de guerre, *Exécution militaire,* La peine de mort infligée par un tribunal militaire. Il se dit aussi du dégât que l'on fait militairement dans un pays, pour contraindre les habitants à ce qu'on exige d'eux. ‖ EXÉCUTION, se dit particulièrement dans un sens analogue à celui d'*Exécuter,* appliqué Aux ouvrages d'art, à la musique, à la danse, etc. *L'exécution d'un tableau.* ‖ Il se dit aussi, surtout en termes de peinture et de gravure, de la manière dont un artiste exécute ses ouvrages. *L'exécution de ce peintre est facile, légère, etc.*

EXÉCUTOIRE. adj. des deux genres. t. de jurispr. Qui peut être mis à exécution, ou Qui donne pouvoir de procéder à une exécution judiciaire. ‖ Subst. masc., Acte qui donne pouvoir de contraindre au payement des frais et dépens, selon les formes judiciaires. *Obtenir un exécutoire.*

EXÉGÈSE. s. f. (grec *exègèsis,* exégèse.) t. didactique. Explication, interprétation. Il ne se dit guère qu'en parlant D'explications grammaticales ou étymologiques sur le texte d'un ouvrage.

EXÉGÉTIQUE. adj. des deux genres. Qui sert à expliquer, à interpréter. Il ne se dit guère qu'en parlant d'Explications grammaticales ou étymologiques.

EXEMPLAIRE. adj. des deux genres. (lat. *exemplum,* exemple.) Qui donne exemple, qui peut être proposé pour exemple, qui peut servir d'exemple. *Vie exemplaire. Punition exemplaire.*

EXEMPLAIRE. s. m. Modèle, patron. Dans ce sens, il est vieux. ‖ EXEMPLAIRE, se dit aussi Des livres, des gravures, des médailles, et d'autres objets multipliés d'après un type commun. *Il n'y a que deux exemplaires de ce livre dans tout Paris. J'ai un bel exemplaire de cette médaille, etc.*

EXEMPLE. s. m. Ce qui peut servir de modèle, ce qui peut être imité. *Donner l'exemple. Prendre exemple sur quelqu'un.* ‖ *Faire un exemple de quelqu'un, le faire servir d'exemple,* Le punir pour apprendre aux autres les peines auxquelles ils s'exposeraient, s'ils commettaient les mêmes fautes. ‖ EXEMPLE, se dit d'Une chose qui est pareille à celle dont il s'agit, et qui sert pour l'autoriser, pour la confirmer, ou seulement pour la faire bien connaître, pour en donner une idée plus exacte. *Ce que vous dites là est sans exemple. Je suis fondé en exemples. Cela ne fait point exemple.* ‖ EXEMPLE, en fait d'Écriture, Le patron, le modèle sur lequel l'écolier qui apprend à écrire, forme ses caractères. ‖ Il se dit aussi Des lignes, des caractères que l'écolier forme sur ce modèle. Dans ces deux dernières acceptions, quelques-uns font *Exemple* féminin. *Une exemple gravée.* ‖ PAR EXEMPLE, loc. adv. dont on se sert lorsqu'on va éclaircir, expliquer, ou confirmer, par un exemple, ce qu'on a dit. On supprime quelquefois le *par,* et on dit simplement, *Exemple.* ‖ PAR EXEMPLE, s'emploie quelquefois, dans le langage familier, Pour exprimer un grand étonnement, ou beaucoup d'incrédulité, etc. *Par exemple, voilà qui est fort.* ‖ À L'EXEMPLE DE. loc. prépositive. En se conformant à l'exemple donné par. *À l'exemple de ses ancêtres.*

EXEMPT, EMPTE. adj. (lat. *exemptus,* affranchi.) (Le P ne se prononce point.) Qui par droit, par privilége, par nature, n'est point sujet à quelque chose, qui n'est point assujetti à quelque chose. *Nul n'est exempt de la mort. Son cœur n'est point exempt de faiblesse.* ‖ Garanti, préservé. *Mener une vie exempte de peines, de soucis.*

EXEMPT. s. m. (Le P ne se prononce point.) Il se disait, dans certaines compagnies de gardes, d'Un officier qui commandait en l'absence du capitaine et des lieutenants. ‖ *Exempts de police,* se dit encore aujourd'hui Des officiers de police. ‖ EXEMPT, se dit aussi Des ecclésiastiques qui ne sont point soumis à la juridiction de l'ordinaire.

EXEMPTER. v. a. (Le P ne se prononce point.) Rendre exempt, affranchir. *Exempter de tout impôt.* ‖ Dispenser. *On l'a exempté de cette corvée.* Dans la même acception, avec le pron. pers. *Vous ne pouvez vous exempter d'aller lui faire une visite.* ‖ EXEMPTÉ, ÉE. participe.

EXEMPTION. s. f. (Le P se prononce.) Droit, grâce, privilége qui exempte. *Exemption d'impôts, de service.* ‖ Dispense, *Il obtint une exemption.*

EXEQUATUR. s. m. (On prononce *Exé.*) (lat. *exsequatur,* qu'il exécute.) Ordre ou permission d'exécuter. Il était fort usité dans la Pratique ancienne. ‖ En diplomatie, L'autorisation donnée à un agent étranger pour résider dans le royaume et pour y exercer ses fonctions.

EXERCER. v. a. (lat. *exercere,* exercer.) Dresser, former, instruire à quelque chose par des actes fréquents. *Exercer des acteurs.* On le dit souvent en

parlant Des animaux. *Exercer un cheval.* || Faire mouvoir, pour mettre ou pour tenir en état de mieux faire certaines fonctions. *Exercer ses jambes.* || Il peut s'appliquer Aux choses morales. *Cela exerce l'esprit.* || *Exercer la patience de quelqu'un,* Mettre sa patience à l'épreuve, en faisant ou en disant des choses capables de l'impatienter. || EXERCER, Pratiquer. *Exercer un métier.* On dit de même, *Exercer la piraterie, le brigandage, etc.* || *Exercer des fonctions,* Les remplir; *Exercer une charge,* En faire les fonctions. On dit quelquefois absol., *Exercer,* soit en parlant D'une charge, soit en parlant D'une profession. || *Exercer son éloquence, sa plume, ses talents, etc.,* Faire usage de son éloquence, de son talent d'écrire, etc. || *Exercer sa libéralité, sa clémence, sa charité, etc.,* Faire des actes de libéralité, de clémence, de charité. || *Exercer sa cruauté, sa fureur, sa vengeance, etc.,* S'abandonner à sa cruauté, à sa fureur, etc., en faire éprouver les effets à quelqu'un. || *Exercer son droit, ses droits, un privilége, etc.,* En user, les faire valoir. Dans un sens analogue, *Exercer l'autorité, le pouvoir, etc.* || *Exercer un grand empire, de l'ascendant, de l'influence, une grande influence, etc.,* Avoir un grand empire, beaucoup d'ascendant, d'influence. || *Exercer une grande surveillance, une surveillance active sur quelqu'un, sur quelque chose,* Surveiller attentivement quelqu'un ou quelque chose. On dit dans un sens analogue, *Exercer la police.* || EXERCER, se dit absol., en parlant Des visites qui se font chez les contribuables, et principalement chez les marchands de vin et les aubergistes, pour assurer le payement de l'impôt. || EXERCER, s'emploie avec le pron. pers. dans quelques-unes de ses acceptions. *S'exercer à faire des armes. Son talent ne trouvera pas là de quoi s'exercer.* || EXERCÉ, ÉE. participe.

EXERCICE. s. m. Action par laquelle on exerce ou l'on s'exerce. *Il faut que je me remette en exercice.* || Particulièrement, en t. de guerre, L'action d'exercer, de s'exercer au maniement des armes et aux évolutions militaires. *Exercice à feu.* || Il se dit aussi Des mouvements par lesquels on exerce le corps. *L'exercice est bon pour la santé.* || EXERCICE, figur. et fam., Peine, fatigue, embarras. || Il se dit encore Des exercices du corps soumis à certaines règles et que l'on apprend à bien exécuter, comme monter à cheval, faire des armes, danser, nager, etc. || Il se dit quelquefois, au pluriel, de L'occupation d'une compagnie, d'une académie. || Il se dit aussi, dans les colléges, de Certaines conférences où les écoliers répondent sur quelque partie des humanités. || EXERCICE, Pratique. *L'exercice d'une profession. L'exercice de toutes les vertus.* || *Exercices spirituels,* Certaines pratiques de dévotion qui se font ordinairement dans les communautés religieuses où l'on se met en retraite. || *L'exercice d'une charge, d'un emploi,* L'action de remplir les fonctions d'une charge, d'un emploi. On dit en un sens analogue, *Être dans l'exercice de ses fonctions.* || EXERCICE, se dit quelquefois, plus spécialement, en parlant D'une charge, d'un emploi dont les fonctions sont remplies par deux personnes qui alternent, ou par plusieurs qui se succèdent tour à tour. || EXERCICE, L'action d'user de quelque chose, de le faire valoir. || Absol., en matière de finances, La perception de l'impôt et l'emploi du revenu public, conformément à la loi des finances votée annuellement par les chambres législatives. || Il se dit encore Des visites qui se font chez les contribuables, et principalement chez les marchands de vin et les aubergistes, pour assurer le payement de l'impôt.

EXÉRÈSE. s. f. (grec *exairésis,* exérèse.) t. de chirurg. Opération qui consiste à extraire ou à retrancher du corps humain ce qui est étranger, nuisible ou superflu.

EXERGUE. s. m. (grec *ex,* dehors, *ergon,* ouvrage.) Petit espace réservé au bas du type d'une médaille pour y mettre une date, une inscription, une devise.

EXFOLIATION. s. f. (lat. *exfoliare,* effeuiller.) t. de chirurg. Séparation des parties mortes qui se détachent d'un os, d'un tendon, d'un cartilage, d'une aponévrose, sous la forme de petites écailles ou de lames.

EXFOLIER (S'). v. pron. Il se dit D'un corps dont quelques parties se détachent sous la forme de feuillets ou de lames. || Il se dit particulièrement, en chirurgie, Des os, des tendons, des cartilages, des aponévroses. || EXFOLIÉ, ÉE. participe.

EXHALAISON. s. f. (lat. *exhalare,* exhaler.) Ce qui s'exhale de quelque corps. *Exhalaison douce, maligne.*

EXHALANT. adj. et s. m. t. d'anat. Il se dit De vaisseaux très-déliés qui servent à l'exhalation.

EXHALATION. s. f. Action d'exhaler. || Il se dit particulièrement, en termes d'anatomie, de La fonction par laquelle certains liquides sont répandus, sous la forme d'une rosée, à la surface des membranes ou dans les tissus organiques.

EXHALER. v. a. Pousser, envoyer hors de soi des vapeurs, des odeurs, des esprits, etc. || Avec le pron. pers. *L'odeur qui s'exhale d'une rose.* || EXHALER, avec le pron. pers., Se dissiper par l'évaporation. *L'esprit-de-vin s'exhale.* || EXHALER, figur., Manifester, exprimer vivement, faire éclater un sentiment, une passion. *Exhaler sa colère contre quelqu'un.* On dit, dans un sens analogue, *Exhaler sa bile, exhaler sa mauvaise humeur.* On l'emploie, dans ce sens, avec le pron. pers. *Leur colère a pu s'exhaler librement.* || EXHALÉ, ÉE. participe.

EXHAUSSEMENT. s. m. (lat. *exaltare,* hausser.) Élévation. Il ne se dit qu'en parlant De constructions, d'édifices.

EXHAUSSER. v. a. Élever plus haut. Il ne se dit qu'en parlant De constructions, d'édifices. || EXHAUSSÉ, ÉE. participe.

EXHÉRÉDATION. s. f. (lat. *exhæredare,* déshériter.) t. de jurispr. Action par laquelle on exclut, on prive quelqu'un de l'hérédité, de l'héritage auquel il a droit, selon la loi ou la coutume. Il n'est guère usité qu'en parlant De l'hérédité paternelle ou maternelle. || L'état de celui qui est exhérédé.

EXHÉRÉDER. v. a. t. de jurispr. Déshériter. || EXHÉRÉDÉ, ÉE. participe.

EXHIBER. v. a. (lat. *exhibere,* exhiber.) t. de pratique. Représenter, montrer. Il se dit surtout en parlant Des actes, des pièces, etc., qu'on produit en justice. *On a contraint ce négociant à exhiber ses livres.* On l'emploie quelquefois, par plaisanterie, dans le langage ordinaire. *Il nous exhiba une pancarte chargée d'attestations.* || EXHIBÉ, ÉE. participe.

EXHIBITION. s. f. t. de pratique. Action d'exhiber, de produire un acte, une pièce, etc.

EXHORTATION. s. f. (lat. *exhortari,* exhorter.) Discours par lequel on exhorte. *Puissante exhortation.* || Particulièrement, Discours chrétien et pieux qu'on fait en style familier, pour exciter à la dévotion.

EXHORTER. v. a. Exciter par le discours, tâcher de porter à quelque chose de bien. *Exhorter à bien*

faire. || *Exhorter quelqu'un à la mort,* L'exhorter à mourir en bon chrétien. || EXHORTÉ, ÉE. participe.

EXHUMATION. s. f. (lat. *ex humo,* hors de la terre.) Action par laquelle on exhume.

EXHUMER. v. a. Déterrer un corps mort. Il se dit surtout lorsqu'on procède par ordre de la justice, de l'autorité. || Il se dit figur., en parlant De choses qui sont restées longtemps enfouies, oubliées, et qu'on vient à produire, à rappeler, à citer. *Exhumer de vieux titres.* || EXHUMÉ, ÉE. participe.

EXIGEANT, ANTE. adj. (lat. *exigere,* exiger.) Qui est dans l'habitude d'exiger beaucoup ou trop de déférence, d'attentions, de concessions, etc. *Se montrer exigeant.*

EXIGENCE. s. f. Caractère ou prétention de celui qui exige, qui se montre exigeant. *Il pousse trop loin l'exigence.* || Il se dit de Ce qu'exigent ou requièrent les circonstances, et s'emploie surtout dans ces locutions, *Selon l'exigence du cas, des affaires.*

EXIGER. v. a. Demander quelque chose en vertu d'un droit légitime ou prétendu tel. || Faire payer, faire fournir quelque chose par force. *Exiger des contributions de guerre.* || Obliger ou vouloir obliger à quelque chose au delà de ce qui est dû. *C'est un usurier qui exige de gros intérêts.* || Fig., Obliger à de certaines choses, astreindre à de certains devoirs; et, dans ce sens, il se dit ordinairement Des choses morales. *Cette place exige une grande assiduité.* || EXIGÉ, ÉE. participe.

EXIGIBLE. adj. des 2 genres. Qui peut être exigé.

EXIGU, UË. adj. (lat. *exiguus,* exigu.) Fort petit, modique. Il n'est guère usité que dans quelques phrases familières. *Un repas exigu. La somme est fort exiguë.*

EXIGUÏTÉ. s. f. Petitesse, modicité.

EXIL. s. m. (lat. *exilium,* exil.) (On prononce l'L, mais sans la mouiller.) État de celui que l'autorité force à vivre hors du lieu, hors du pays où il habitait ordinairement. || En t. mystiques, *La terre est pour l'homme un lieu d'exil, la vie est un temps d'exil.* || *Exil volontaire,* L'action de quitter le pays où l'on est accoutumé de vivre, soit parce qu'on n'y est pas en sûreté, soit parce qu'on juge son absence utile au bien public. || EXIL, Tout séjour dans un lieu qui n'est pas celui où l'on voudrait être, ou tout éloignement qui prive de certains agréments qu'on regrette. *Vivre ainsi loin de vous est un véritable exil pour moi.*

EXILER. v. a. Envoyer en exil. || Reléguer. *Il fut exilé en Sardaigne.* || *Exiler quelqu'un de sa présence,* se dit D'une personne qui interdit à quelqu'un de se présenter devant elle. || EXILER, avec le pron. pers., S'éloigner, se retirer. *Il s'est exilé de la ville.* || EXILÉ, ÉE. participe. || Il s'emploie quelquefois subst. *Un exilé.*

EXISTANT, ANTE. adj. (lat. *existere,* exister.) Qui existe.

EXISTENCE. s. f. État de ce qui existe. || Particulièrement, Vie. *Il est fatigué de l'existence.* || Il se dit quelquefois de La position d'un homme dans la société. *C'est un homme qui n'a point d'existence dans le monde.*

EXISTER. v. n. Être actuellement, avoir l'être. || Simplement, Être, se trouver ou avoir lieu actuellement. *Il en existe encore des traces. Cette dette n'existe plus.* || Particulièrement, Vivre. *Vous n'existiez pas encore à cette époque.*

EXOCET. s. m. Poisson. *Voyez* MUGE.

EXODE. s. m. (grec *exodos,* sortie.) Nom du second livre du Pentateuque, dans lequel Moïse a écrit l'histoire de la sortie des Israélites hors de l'Égypte.

EXOMPHALE. s. f. (grec *exomphalon,* exomphale.) t. de chirurg. Nom générique des différentes hernies de l'ombilic ou nombril.

EXOPHTHALMIE. s. f. (grec *exophthalmos,* qui a les yeux saillants.) t. de chirurg. Sortie de l'œil hors de son orbite.

EXORABLE. adj. des 2 genres. (lat. *exorabilis,* même signification.) Qui se laisse fléchir par les prières. Peu usité.

EXORBITAMMENT. adv. (lat. *exorbitare,* sortir de la voie.) Excessivement, d'une manière exorbitante.

EXORBITANT, ANTE. adj. Excessif, qui passe de beaucoup la juste mesure. *Pouvoir exorbitant.*

EXORCISER. v. a. (grec *exorkizein,* adjurer.) Conjurer, se servir des paroles et des cérémonies de l'Église pour chasser les démons. || *Exorciser un possédé,* Employer les exorcismes de l'Église pour chasser le démon du corps d'un possédé. *Exorciser l'eau, le sel, etc.,* Prononcer les prières de l'Église sur le sel, l'eau, etc. || EXORCISER, figur. et par exagér., Exhorter quelqu'un, le presser si fortement, qu'on le ramène à la raison. Peu usité. || EXORCISÉ, ÉE. participe.

EXORCISME. s. m. Paroles et cérémonies dont on se sert pour exorciser.

EXORCISTE. s. m. Celui qui exorcise, qui fait les exorcismes. C'est plus particulièrement Le titre de ceux qui, par les fonctions de leur ordre, ont le droit d'exorciser.

EXORDE. s. m. (lat. *exordium,* exorde.) Première partie d'un discours oratoire, laquelle sert ordinairement à se concilier l'attention et la bienveillance de l'auditeur. || Il se dit, par extens. et famil., Du commencement d'un discours quelconque, et même Du commencement d'une entreprise. *La conclusion est digne de l'exorde.*

EXOSTOSE. s. f. (grec *exostôsis,* exostose.) t. de chirurg. Tumeur qui se forme à la surface ou dans l'intérieur des os.

EXOTÉRIQUE. adj. des 2 genres. (grec *exôteros,* plus extérieur.) Extérieur, public. Il se dit De la doctrine que les philosophes anciens professaient en public, par opposition à leur doctrine secrète.

EXOTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *exôticos,* étranger.) Étranger, qui n'est pas naturel au pays. || Fig., *Termes, mœurs exotiques.*

EXPANSIBILITÉ. s. f. (lat. *expandere,* étendre.) t. didactique. Qualité par laquelle les corps fluides tendent à occuper un plus grand espace.

EXPANSIBLE. adj. des 2 genres. t. didactique. Qui est capable d'expansion.

EXPANSIF, IVE. adj. Qui a la force de dilater, ou Qui peut se dilater. || Il s'emploie figur., au sens moral. *Une bonté expansive,* Une bonté qui s'étend à plusieurs objets; *Une âme expansive,* Une âme qui aime à s'épancher.

EXPANSION. s. f. Action ou état d'un corps fluide qui se dilate. || Fig., *Avoir de l'expansion,* Communiquer facilement ses sentiments. || EXPANSION, en t. d'anat., Prolongement de quelque partie. *Expansion membraneuse.* || Dans un sens analogue en t. de botan. *Des botanistes pensent que la corolle est une expansion du liber.*

EXPATRIATION. s. f. (lat. *ex,* dehors, *patria,* patrie.) Action d'expatrier, de s'expatrier; ou État de celui qui est expatrié.

EXPATRIER. v. a. Obliger quelqu'un de quitter sa patrie. || Il s'emploie plus communément avec le pron. pers., et signifie alors, Abandonner sa patrie pour s'établir ailleurs. *Il résolut de s'expatrier.* || EXPATRIÉ, ÉE. participe.

EXPECTANT, ANTE. adj. (lat. *exspectare*, attendre.) Qui a droit d'attendre, d'espérer une place, un emploi; qui a une expectative. *Médecin expectant à l'Hôtel-Dieu.* || *Médecine expectante*, Celle qui laisse faire beaucoup à la nature, et qui emploie des moyens peu actifs; par opposition à *Médecine agissante*, Celle qui emploie des remèdes énergiques et plus ou moins nombreux.

EXPECTATIF, IVE. adj. Qui donne droit d'attendre, d'espérer. Il n'est guère usité que dans la locution, *Grâce expectative.*

EXPECTATIVE. s. f. Espérance, attente fondée sur quelque promesse, sur des probabilités. *Il vit toujours dans l'expectative. Triste expectative.* Ironiq., *Belle expectative!* || Il se dit aussi d'Une espèce de droit de survivance qu'on donne en certains pays. || Lettre, bref du pape, qui donnait à celui à qui on l'adressait, l'assurance qu'il serait pourvu d'un certain bénéfice, lors de la vacance. || Acte de théologie qu'un étudiant soutenait, lorsqu'un licencié prenait le bonnet de docteur.

EXPECTORANT, ANTE. adj. (lat. *expectorare*, expectorer.) t. de médec. Il se dit Des médicaments qui facilitent l'expectoration. || Substantiv., au masc. *On lui a donné des expectorants.*

EXPECTORATION. s. f. Action d'expectorer.

EXPECTORER. v. a. Chasser, expulser par les crachats les humeurs grossières et visqueuses attachées aux parois des bronches et des vésicules pulmonaires. || Absol. *Cela fait expectorer.* || EXPECTORÉ, ÉE. participe.

EXPÉDIENT. s. m. (lat. *expedire*, débarrasser.) Moyen de résoudre quelque difficulté, de surmonter un obstacle, de réussir dans quelque affaire. *C'est un homme d'expédient. Il en est aux expédients.* || Adj. *Il est expédient*, Il est à propos, il est nécessaire. *Il est expédient de faire cela.* || EXPÉDIENT, se disait autrefois, en termes de palais, d'Une sorte de conciliation dans laquelle les parties se concertaient d'avance sur la décision que le juge devait prendre.

EXPÉDIER. v. a. Dépêcher, hâter l'exécution, la conclusion d'une affaire, d'une chose. *Expédier la besogne.* || Fam., Dépenser, consommer avec une certaine promptitude. *Il a expédié son dîner en quelques minutes.* || EXPÉDIER, en parlant Des personnes, Terminer les affaires qui les regardent. *Ce juge expédie promptement les parties.* || *Expédier quelqu'un*, Finir promptement quelque chose de fâcheux pour lui. Particulièrement, Faire mourir vite. *Cette maladie l'aura bientôt expédié.* || EXPÉDIER, Envoyer, faire partir quelque chose pour une certaine destination. *Expédier des marchandises, un courrier.* || EXPÉDIER, Faire la copie littérale d'un acte notarié ou juridique, d'un diplôme, d'un brevet, etc., et la revêtir des formes nécessaires pour qu'elle puisse faire foi au besoin. || EXPÉDIÉ, ÉE. participe.

EXPÉDITEUR. s. m. t. de commerce. Celui qui fait un envoi de marchandises.

EXPÉDITIF, IVE. adj. Qui expédie promptement les affaires, la besogne dont il est chargé. *C'est un homme expéditif en affaires.*

EXPÉDITION. s. f. Action d'expédier, de hâter. || Dans une acception particulière, Diligence. *Je ne vous demande point de faveur, mais seulement de l'expédition.* || EXPÉDITION, L'action d'envoyer, surtout en termes de commerce. *Marchandises d'expédition.* || *Expédition militaire*, ou simplement *Expédition*, Entreprise de guerre qui exige un voyage, un trajet plus ou moins long. || *Expédition maritime*, ou simplement *Expédition*, Voyage que font ensemble des vaisseaux de guerre ou des navires marchands, pour quelque entreprise, pour des découvertes, ou pour le commerce. Lorsque l'expédition est dirigée contre un ennemi, on dit plus ordinairement, *Expédition navale.* || EXPÉDITION, se dit encore, ironiquement, de Certaines choses faites mal à propos, inconsidérément. *Il a fait tel voyage, voilà une belle expédition.* || EXPÉDITION, La copie littérale d'un acte, délivrée en bonne forme par l'officier public, dépositaire de l'original. *On appelle* Grosses *les expéditions délivrées en forme exécutoire.* || Il se dit, au pluriel, Des dépêches, des lettres qu'on expédie, soit missives particulières, soit ordres, mémoires, actes, etc. *Ce courrier attend ses expéditions.*

EXPÉDITIONNAIRE. adj. et s. m., en term. de commerce, Celui qui est chargé par un autre de faire un envoi de marchandises, Celui qui fait habituellement des envois de marchandises pour le compte d'autrui. || Commis aux écritures chargé de faire les expéditions. || *L'expéditionnaire en cour de Rome.*

EXPÉRIENCE. s. f. (latin *experiri*, éprouver.) Épreuve qui se fait à dessein, ou par hasard. *Faire une triste expérience. J'en ai fait l'expérience.* || Connaissance des choses, acquise par un long usage. *Avoir l'expérience du monde.*

EXPÉRIMENTAL, ALE, adj. Qui est fondé sur l'expérience.

EXPÉRIMENTER. v. a. Vérifier par des expériences; éprouver par expérience. *J'ai expérimenté la vertu de ce remède.* || EXPÉRIMENTÉ, ÉE. participe. || Adject., Instruit par l'expérience. *C'est un homme fort expérimenté dans cet art.*

EXPERT, ERTE. adj. (lat. *expertus*, éprouvé.) Fort versé en quelque art qui s'apprend par expérience. *Il est expert en chirurgie.* || Il s'emploie subst., au masc., et se dit Des gens nommés par autorité de justice, ou choisis par les parties intéressées, pour examiner, pour estimer certaines choses, et en faire leur rapport. *S'en rapporter au dire des experts.*

EXPERTISE. s. f. t. de jurispr. Visite et opération des experts; ce qui a lieu dans un différend, lorsque le juge, ou les arbitres nommés par les parties, n'ayant pas une entière connaissance de l'objet de la contestation, ont recours aux lumières des gens de l'art, pour en faire l'examen, l'estimation ou l'appréciation. *Procéder par expertise.* || Il se dit aussi Du procès-verbal, du rapport des experts.

EXPIATION. s. f. (lat. *expiare*, expier.) Action par laquelle on expie un crime, une faute. *Un si faible châtiment ne suffit pas pour l'expiation de ce crime.* || Sous l'ancienne loi, les Juifs avaient une fête qu'ils appelaient *La fête des expiations.* || Il se dit, particulièrement, de Certaines cérémonies que les anciens faisaient pour expier un crime, ou pour apaiser la colère du ciel, manifestée par des prodiges. *Sacrifice d'expiation.*

EXPIATOIRE. adj. des deux genres. Qui expie.

EXPIER. v. a. Réparer un crime, une faute. *Expier ses péchés par une longue pénitence* || EXPIÉ, ÉE. participe.

EXPIRANT, ANTE. adj. (lat. *exspirare*, expirer.) Qui expire, qui est près d'expirer. *Un malade*

expirant. || Figur. *Flamme expirante. Un pouvoir expirant.* On dit aussi, *Une voix expirante.*

EXPIRATEUR. adj. m. t. d'anat. Il se dit Des muscles qui contribuent à l'expiration, en resserrant les parois de la poitrine.

EXPIRATION. s. f. Échéance d'un terme dont on est convenu de part et d'autre. || La fin d'un certain temps marqué. *A l'expiration de l'année.* || EXPIRATION, en term. de physiologie, L'action par laquelle les poumons rendent l'air qu'ils ont aspiré.

EXPIRER. v. n. Mourir, rendre l'âme, rendre le dernier soupir. || Il se dit figurém. De certaines choses qui s'évanouissent, qui cessent, telles que la lumière, la flamme, le son. *Cette lueur expira par degrés. Les sons expirèrent lentement.* || Il se dit également De certaines choses morales. *A sa vue, le reproche expira sur mes lèvres. La puissance de cet empire était près d'expirer.* || Fig., Prendre fin, être au terme de sa durée. *Les délais sont expirés.* || EXPIRER, verbe actif, Rendre l'air qu'on avait aspiré. EXPIRÉ, ÉE, participe.

EXPLÉTIF, IVE, adj. (lat. *expletivus*, explétif.) t. de grammaire. Il se dit De certains mots qui entrent dans une phrase, sans être nécessaires au sens, mais qui servent très-souvent à exprimer avec plus de force le sentiment dont on est affecté.

EXPLICABLE. adj. des 2 genres. (lat. *explicare*, expliquer.) Qui peut être expliqué. Il s'emploie le plus ordinairement avec la négation.

EXPLICATEUR. s. m. Celui qui fait aux spectateurs l'explication d'une chose exposée à la curiosité publique.

EXPLICATIF, IVE. adj. Qui explique le sens de quelque chose.

EXPLICATION. s. f. Discours par lequel on explique ce qui est obscur, difficile à comprendre, extraordinaire ou singulier. *Cela demande explication. Me donnerez-vous l'explication d'une telle conduite?* || Il se dit quelquefois de Ce qui aide à trouver la cause, le motif d'une chose difficile à concevoir. *Cela me donne l'explication d'un fait dont je n'avais pu encore me rendre compte.* || Il se dit d'Une simple démonstration, ou d'une énumération de détails. *L'explication de la sphère, d'un tableau.* || Il se dit également de la simple traduction orale d'un auteur. *Le professeur nous fait faire des explications sur Virgile.* || *Avoir une explication avec quelqu'un*, Le faire expliquer sur quelque chose d'équivoque. *J'ai eu une explication avec lui.* S'expliquer soi-même avec quelqu'un. *Je ne me refuse pas à une explication.* || *Demander à quelqu'un l'explication d'une injure*, Lui demander d'expliquer un propos qu'il a tenu, et qui peut être considéré comme offensant, injurieux.

EXPLICITE. adj. des deux genres. t. didactique. Qui est clair, formel, distinct, manifeste.

EXPLICITEMENT. adv. t. didactique. En termes clairs et formels.

EXPLIQUER. v. a. Éclaircir un sens obscur, rendre un discours intelligible, ou faire connaître la cause, le motif d'une chose qui paraît extraordinaire, bizarre, inconcevable. *Cela est difficile à expliquer. Je ne peux m'expliquer votre conduite.* || Il se dit quelquefois De ce qui aide à trouver la cause, le motif d'une chose difficile à concevoir. *Ceci explique pourquoi il n'est pas venu.* || Il peut s'employer dans l'une et l'autre acception, avec le pron. pers. *Sa conduite s'explique d'elle-même.* || EXPLIQUER, Enseigner, démontrer. *Expliquer l'anatomie humaine.* || Simplement, Interpréter un auteur, le traduire de vive voix. *Expliquez-moi en français ce passage latin.* || Déclarer, développer, faire entendre nettement sa pensée. *Je vais vous expliquer ma pensée.* || Il s'emploie, dans le même sens, avec le pron. pers. *Je vais m'expliquer. Il s'en est expliqué.* Avec ellipse du pronom : *Il faut faire expliquer cet homme. Je le ferai s'expliquer.* || *S'expliquer avec quelqu'un.* Avoir un éclaircissement avec lui. || EXPLIQUÉ, ÉE. participe.

EXPLOIT. s. m. (lat. *explicitus*, manifesté.) Action de guerre signalée et mémorable. || Fig. et par ironie, *Voilà un bel exploit*, se dit À une personne qui a fait quelque chose mal à propos. || EXPLOIT, en term. de pratique, Un acte que fait un huissier pour assigner, ajourner, saisir, etc. *Signifier un exploit.* || Fig. et fam., *Souffler un exploit*, se dit D'un huissier qui ne remet pas la copie d'un exploit, quoique l'original porte qu'elle a été remise.

EXPLOITABLE. adj. des deux genres. Qui peut être saisi et vendu par justice. || Qui est en état de pouvoir être façonné et débité. *Ces bois-là ne sont pas encore exploitables.* || Qui peut être cultivé, exploité avec avantage. *Cette ferme n'est pas exploitable.*

EXPLOITANT. adj. m. t. de pratique. Qui fait des exploits. *Huissier exploitant par tout le ressort de la cour royale.*

EXPLOITATION. s. f. Action d'exploiter des biens, des terres, des bois, etc. *L'exploitation d'un domaine.*

EXPLOITER. v. n. Faire quelque exploit. Dans cette acception, qui a vieilli, il ne se dit que par plaisanterie. || Ordinairement, Faire et donner des exploits en qualité d'huissier. *Cet huissier exploite bien.* || EXPLOITER, est aussi verbe act., comme dans ces phrases : *Exploiter des bois*, Abattre, façonner et débiter les bois dans la forêt ; *Exploiter une propriété, une ferme, une métairie, etc.*, ou *L'exploiter par ses mains*, La faire valoir par ses mains ; *Exploiter une mine*, En tirer le minéral ; En mauvaise part, *Exploiter une place, un emploi*, En tirer des produits illicites; *Exploiter la curiosité publique, la crédulité de quelqu'un, etc.*, Spéculer sur la curiosité publique, profiter de la crédulité de quelqu'un pour en tirer de l'argent, etc. || EXPLOITÉ, ÉE. participe.

EXPLORATEUR. s. m. (lat. *explorare*, explorer.) Celui qui va, qu'on envoie à la découverte dans un pays, pour en connaître l'étendue, la situation, etc. || Il se dit de Ceux que l'on envoie secrètement dans les cours étrangères, pour en découvrir les sentiments, les intentions, etc. Cette acception est maintenant peu usitée.

EXPLORATION. s. f. Action d'explorer.

EXPLORER. v. a. Examiner, visiter. Il ne se dit guère qu'en parlant D'un pays où l'on va à la découverte. EXPLORÉ, ÉE. participe.

EXPLOSION. s. f. (lat. *explosio*, explosion.) Éclat, bruit, mouvement subit et impétueux que produisent les volcans, la poudre à canon, l'or fulminant, et les mélanges de salpêtre et de soufre, lorsqu'ils s'enflamment. *L'explosion d'un volcan.* || Il se dit figur. en parlant Des passions violentes, des complots, etc., qui viennent à éclater. *L'explosion de la haine, d'un complot, etc.*

EXPORTATION. s. f. (lat. *exportare*, exporter.) t. de commerce et de douanes. Action d'exporter.

EXPORTER. v. a. t. de commerce et de douanes. Transporter hors d'un État des produits du sol ou de l'industrie. EXPORTÉ, ÉE. participe.

EXPOSANT, ANTE, s. (lat. *exponere*, exposer.)

t. de jurisprudence et d'administration. Celui, celle qui expose un fait, qui expose ses droits, ses prétentions dans une requête ou dans quelque autre acte semblable. || Exposant, dans le langage ordinaire, se dit de Ceux qui exposent des ouvrages d'art, pour les soumettre au jugement du public. || Exposant, terme d'arithmétique, Le nombre qui exprime le rapport de deux autres. Le nombre qui exprime le degré d'une puissance.

EXPOSÉ. s. m. Récit d'un ou de plusieurs faits et des circonstances qui les ont accompagnés. *Un simple exposé.* || Particulièrement, Ce qui est déduit dans une requête présentée au juge. *Un faux exposé.* || Compte rendu, ou explication, développement. *Ce livre contient l'exposé de leur doctrine.*

EXPOSER. v. a. Mettre en vue. *Exposer un corps mort, des tableaux. Exposer un criminel sur l'échafaud.* || *Exposer le saint sacrement,* L'exposer dans une église à la vénération des fidèles. On dit de même, *Exposer des reliques.* || *Exposer en vente,* Exposer à la vue du public ce que l'on veut vendre. || Fig., *Être exposé à la vue du public, aux yeux de tous, etc.,* Être dans une situation qui attire l'attention publique. Dans un sens analogue, *Cette place expose à la vue de toute la terre, aux yeux de tout le monde, etc.* || Exposer, Placer, tourner d'un certain côté. *Exposer au soleil levant. Exposer des meubles à l'air.* || Exposer, Déduire, expliquer, faire connaître. *Exposer ses sentiments. Exposer une doctrine.* || Exposer, Mettre en péril, mettre au hasard. *Exposer sa vie, son honneur. La situation de cette ville l'expose aux attaques de l'ennemi.* Dans cette acception, il est souvent employé au passif. *Être exposé à périr. Être exposé à la risée, à la mauvaise humeur de quelqu'un.* || Avec le pron. pers. *S'exposer à la mort, au hasard, à commettre un crime.* || *S'exposer, être exposé aux coups, au feu des ennemis, à l'ardeur du soleil, à la pluie, etc.,* Se placer, être dans un lieu où les coups peuvent aisément porter, où donne le soleil, où tombe la pluie, etc. À peu près dans le même sens, on dit, *Les païens exposaient les martyrs aux bêtes féroces.* || Absol., *S'exposer,* Se mettre en danger, courir des risques. *C'est s'exposer inutilement que de vouloir passer ce bras de mer à la nage.* || *Exposer un enfant,* Abandonner un enfant nouveau-né, dans un lieu désert ou dans un lieu public, pour le détruire ou pour se décharger du soin de le nourrir. || Exposé, ée. participe.

EXPOSITION. s. f. Action par laquelle une chose est exposée, mise en vue; ou État de la chose ainsi exposée. *L'exposition du saint sacrement, des produits de l'industrie.* || Il se dit, particulièrement, en parlant Des condamnés qu'on expose sur un échafaud dressé en place publique. *La peine de l'exposition.* || Exposition, se dit de La situation, par rapport aux vues, et aux divers aspects du soleil. *Ce palais est dans une belle exposition.* || Exposition, Narration, récit, déduction d'un fait. *Sur la simple exposition du fait, on le condamna.* || *L'exposition d'une pièce de théâtre,* La partie du drame où l'auteur expose les faits principaux qui ont précédé et préparé l'action. On dit aussi, *L'exposition du sujet, dans un poëme.* || Exposition, Explication, développement. *Faire l'exposition d'une doctrine.* || Interprétation. *L'exposition du texte de l'Écriture.* || Exposition, se dit aussi en parlant Des enfants abandonnés par les parents qui ne peuvent ou ne veulent pas les nourrir.

EXPRÈS, ESSE. adj. (lat. *expressus,* exprimé.) Qui est énoncé d'une manière si formelle, si positive, qu'il ne reste aucun lieu de douter. *La loi est expresse sur ce point. Il avait mission expresse d'agir comme il l'a fait.* || Exprès, subst., se dit d'Un homme qu'on envoie pour porter ou pour recevoir des lettres, des nouvelles, des ordres, etc.

EXPRÈS. adv. À certaine fin; à dessein, avec intention. *Il le fait exprès pour me fâcher. C'est comme un fait exprès.* || *Il semble fait exprès pour cela,* se dit D'un homme qui a beaucoup de disposition naturelle pour certaines choses.

EXPRESSÉMENT. adv. En termes exprès. *Je lui avais défendu expressément de faire telle chose.*

EXPRESSIF, IVE. adj. Qui exprime bien ce qu'on veut dire, ce qu'on veut faire entendre. *Un langage expressif.* || Qui a beaucoup d'expression. *Physionomie expressive.*

EXPRESSION. s. f. Action par laquelle on exprime le suc, le jus de quelque chose. || Expression, Ce qui exprime, ce qui manifeste le sentiment, la pensée, les passions. *L'expression de la joie. Sa physionomie a beaucoup d'expression. Un chant sans expression.* || Dans un sens analogue, en t. de peint. et de sculpt., La représentation vive et naturelle des passions. *Les expressions de ce tableau sont énergiques. Il y a dans la tête de cette statue beaucoup d'expression.* || Expression, se dit encore, dans une acception particulière, Des termes et des tours qu'on emploie pour exprimer ce qu'on veut dire. *Le choix des expressions. Expression heureuse. Cela est beau au delà de toute expression.*

EXPRIMABLE. adj. des 2 genres. (lat. *exprimere,* exprimer.) Qui peut être exprimé. On ne l'emploie guère qu'avec la négation.

EXPRIMER. v. a. Tirer le suc, le jus d'une chose en la pressant. || Exprimer, Manifester, représenter la pensée, le sentiment, les passions. *Exprimer sa douleur par des larmes. Ce poëte exprime bien les passions.* On dit, à peu près dans le même sens, qu'*Une passion est bien exprimée dans un tableau, dans un discours, dans un poeme,* pour dire qu'Elle y est bien représentée. || Particulièrement, Énoncer, rendre sa pensée avec de certains mots, de certains tours de phrase. *Il exprime bien sa pensée. Je ne saurais vous exprimer combien cela m'afflige.* On dit dans un sens analogue qu'*Un mot,* qu'*une phrase, etc., exprime telle idée, telle chose.* || Exprimer, avec le pron. pers., Exprimer ses sentiments, énoncer sa pensée. *S'exprimer par gestes.* || Exprimé, ée. participe.

EX PROFESSO. *Voyez* Professo (ex).

EXPROPRIATION. s. f. (lat. *ex,* dehors, *proprietas,* propriété.) t. de jurispr. Action d'exproprier.

EXPROPRIER. v. a. t. de jurispr. Priver quelqu'un d'une propriété immobilière, soit pour cause d'utilité publique et moyennant une indemnité, soit par voie de saisie. || Exproprié, ée. participe.

EXPULSER. v. a. (lat. *expulsus,* expulsé.) Chasser quelqu'un d'un lieu, d'un pays où il s'était établi, dont il était en possession. *On l'expulsa de sa maison.* || Exclure d'un lieu, d'une compagnie, etc. *Il fut honteusement expulsé de l'assemblée.* || Pousser au dehors, faire évacuer; dans cette acception, il s'emploie surtout en médec. || Expulsé, ée. participe.

EXPULSIF, IVE. adj. t. de médec. Il s'est dit autrefois Des remedes que l'on croyait propres à pousser les humeurs vers la peau, comme les diaphorétiques et les sudorifiques.

EXPULSION. s. f. Action d'expulser d'un lieu, d'un pays, d'une compagnie. || Expulsion, se dit,

surtout en médec., de L'action de pousser au dehors, de faire évacuer.

EXPURGATOIRE. adj. (lat. *expurgare*, purger.) Nom que l'on donne au catalogue des livres dont la publication et la vente sont défendues, à Rome, jusqu'à ce qu'ils aient été purgés et corrigés; en quoi ils diffèrent de ceux qui sont définitivement prohibés.

EXQUIS, ISE. adj. (lat. *exquisitus*, recherché.) Excellent en son espèce, très-bon. || Qui est fait, travaillé dans la plus grande perfection, le plus délicatement qu'il est possible. *Travail exquis.* || Il se dit encore Des choses morales, et signifie, Qui est de la plus grande perfection. *Avoir un goût exquis.*

EXSUCCION. s. f. (lat. *exsugo*, sucer.) t. didactique. Action de sucer, d'absorber par la force de succion.

EXSUDATION. s. f. (lat. *exsudare*, suer.) t. de phys. et de médec. Action de suer.

EXSUDER. v. n. t. de phys. et de médec. Sortir en manière de sueur.

EXTANT, ANTE. adj. (lat. *exstare*, subsister.) t. de pratique. Qui est en nature. Il vieillit.

EXTASE. s. f. (grec *ecstasis*, trouble d'esprit.) Ravissement d'esprit, suspension des sens causée par une forte contemplation de quelque objet extraordinaire ou surnaturel. *Être ravi en extase.* || Fig., Vive admiration, plaisir extrême qui absorbe tout autre sentiment. *Il la contemplait avec extase.*

EXTASIER (S'). v. pron. Être dans une sorte d'extase, être saisi d'une vive admiration. *Il n'y a pas là de quoi s'extasier.* || EXTASIÉ, ÉE. participe. *Être extasié.*

EXTATIQUE. adj. des 2 genres. Qui est causé par l'extase.

EXTENSEUR. adj. m. (lat. *extensus*, étendu.) t. d'anat. Il se dit Des différents muscles qui servent à étendre. Ils sont opposés aux *Fléchisseurs.* || Subst. *Les extenseurs de la jambe.*

EXTENSIBILITÉ. s. f. t. didactique. Qualité de ce qui est extensible.

EXTENSIBLE. adj. des 2 genres. t. didactique. Qui peut s'étendre, qui peut être étendu.

EXTENSIF, IVE. adj. t. didactique. Qui étend, qui fait effort pour étendre.

EXTENSION. s. f. Étendue. || L'action d'étendre un corps, de lui faire acquérir plus de surface. *L'or est susceptible d'une extension prodigieuse.* || L'action de ce qui s'étend; se dit surtout Des membres. *N'avoir pas l'extension du bras libre.* || En chirurg., L'opération par laquelle on étend, en la tirant, une partie luxée ou fracturée, pour remettre les os dans leur situation naturelle. || Quelquefois, dans le langage ordinaire, Relâchement d'un nerf, d'un cordon, qui vient, par quelque effort, à s'étendre plus qu'il ne faudrait. *L'extension d'un nerf.* || Fig., *Extension de privilége, extension d'autorité,* Augmentation de privilége, d'autorité. || Fig., *L'extension d'une loi, d'une clause, etc.,* L'explication d'une loi, d'une clause, etc., dans un sens plus étendu. || EXTENSION, en t. de gramm., se dit de L'action d'étendre la signification d'un mot. — Le sens *par extension* tient le milieu entre le sens propre et le sens figuré. — On dit quelquefois, dans une acception analogue, *Ce sens est une extension de tel autre sens.*

EXTÉNUATION. s. f. (lat. *extenuare*, affaiblir.) Affaiblissement extrême, grande diminution de forces. || *L'exténuation d'un crime, d'un fait, etc.,* L'adoucissement dans l'exposition d'un crime, d'un fait, etc. Ce sens a vieilli; on dit, *Atténuation.*

EXTÉNUER. v. a. Causer un grand affaiblissement. *Ses débauches l'ont exténué.* On l'emploie avec le pron. pers. *Il s'exténue à force de veilles.* || Fig., au sens moral, Affaiblir, diminuer. *Il essayait ainsi d'exténuer le crime, l'accusation.* Ce sens a vieilli; on dit, *Atténuer.* || EXTÉNUÉ, ÉE. participe. || *Avoir le visage exténué,* Avoir le visage amaigri, décharné.

EXTÉRIEUR, EURE. adj. (lat. *exterior*, extérieur.) Qui est au dehors. *Les parties extérieures du corps.* || Qui a lieu, qui se passe au dehors. *Pratiques extérieures.* || Qui a rapport aux pays étrangers. *Le commerce extérieur.* || EXTÉRIEUR, s. m., Ce qui paraît au dehors. *Cet édifice n'a de remarquable que l'extérieur.* || Il se dit, dans la même acception, en parlant Des personnes, soit pour le corps, soit pour les manières ou pour la conduite. *Il a un bel extérieur. L'intérieur ne répond pas à l'extérieur. Il prévient par son extérieur.* || Le lieu, les lieux qui sont au dehors. *Nous entendîmes du bruit à l'extérieur.* || Il se dit particulièrement Des pays étrangers. *Les nouvelles de l'extérieur.*

EXTÉRIEUREMENT. adv. À l'extérieur, au dehors. *Cette maison est assez belle extérieurement.*

EXTERMINATEUR. adj. (lat. *exterminare*, chasser.) Qui extermine. *L'ange exterminateur. Le glaive exterminateur.* || Subst. *Hercule fut l'exterminateur des monstres.*

EXTERMINATION. s. f. Destruction entière, anéantissement. *Ils travaillaient à l'extermination du paganisme.* || *Guerre d'extermination,* Celle qui a pour objet la destruction de l'un des deux partis, de l'une des deux nations.

EXTERMINER. v. a. Détruire, faire périr entièrement. || Fig., au sens moral. *Exterminer les vices* || EXTERMINÉ, ÉE. participe.

EXTERNAT. s. m. (lat. *externus*, extérieur.) Institution, école où l'on ne reçoit que des élèves externes.

EXTERNE. adj. des 2 genres. Qui est, qui paraît au dehors; ou Qui vient du dehors. Il s'emploie surtout dans le langage médical. *Maladie externe.* || Il se dit particulièrement, en t. d'anat., Des parties d'un organe qui sont tournées vers l'extérieur du corps. *La face externe de l'omoplate.* || EXTERNE, dans les colléges, dans les institutions, etc., se dit Des écoliers qui n'y sont pas en pension, et qui viennent de dehors assister aux cours, aux leçons. En ce sens, on le fait quelquefois substantif. *Les pensionnaires et les externes.*

EXTINCTION. s. f. (lat. *extinctio*, extinction.) Action d'éteindre; ou État de ce qui s'éteint, de ce qui est éteint. *L'extinction du feu.* || *À l'extinction des bougies, des feux.* Espèce de formule qui s'emploie en parlant De certaines ventes où l'on est reçu à enchérir jusqu'à ce qu'un certain nombre de petites bougies soient éteintes. || Par extens., *L'extinction de la chaux,* L'état de la chaux quand elle cesse d'être vive et qu'elle perd ses propriétés. *L'extinction de la chaleur naturelle,* La perte de la chaleur naturelle. *Extinction de voix,* Maladie qui affaiblit tellement la voix, qu'on peut à peine se faire entendre. *Etc.* || *Jusqu'à extinction de chaleur naturelle,* ou simplement, *Jusqu'à extinction,* Jusqu'à s'épuiser, jusqu'à n'en pouvoir plus de lassitude. || EXTINCTION, se dit fig. en parlant De ce qu'on détruit, de ce qu'on abolit, ou de ce qui prend fin. *L'extinction des abus, d'une dette.* || *L'extinction d'un crime,* La rémission ou la prescription d'un crime.

EXTIRPATEUR. s. m. (lat. *exstirpare*, extirper.)

Celui qui extirpe. On ne le dit guère au propre. *Extirpateur des vices.* Peu usité.

EXTIRPATION. s. f. Action d'extirper, de déraciner. Il ne se dit guère qu'en parlant De certaines excroissances, de certaines tumeurs qui ont comme des racines. *L'extirpation d'un cancer.* || Fig., Destruction totale. *L'extirpation des vices.*

EXTIRPER. v. a. Déraciner. Il se dit proprement en parlant Des mauvaises herbes, lorsqu'on les déracine de telle sorte, qu'elles ne puissent plus revenir. || En chirurg., *Extirper un cancer*, Enlever entièrement un cancer. || EXTIRPER, se dit figur. De l'entière destruction de certaines choses pernicieuses. *Extirper les abus, la tyrannie.* || *Extirper une race*, L'exterminer, la détruire entièrement. || EXTIRPÉ, ÉE. participe.

EXTORQUER. v. a. (lat. *extorquere*, extorquer.) Tirer, obtenir par force, par violence, par menaces, par importunité, etc. *Extorquer de l'argent à quelqu'un.* || EXTORQUÉ, ÉE. participe.

EXTORSION. s. f. Exaction violente, concussion.

EXTRACTIF, IVE. adj. (lat. *extrahere*, tirer dehors.) Qui marque extraction. Il ne s'emploie guère qu'au féminin, et dans cette locution, *Particule extractive.*

EXTRACTION. s. f. Action d'extraire. *L'extraction des sels, des métaux, des minéraux.* En chirurg. : *L'extraction de la pierre.* || Particulièrement, en arithm., L'opération par laquelle on trouve la racine d'un nombre, et celle par laquelle on trouve les entiers contenus dans un nombre fractionnaire. *L'extraction de la racine carrée.* || EXTRACTION, fig., L'origine d'où quelqu'un tire sa naissance. *Il est de grande extraction.*

EXTRADITION. s. f. (lat. *extrà*, au dehors, *tradere*, livrer.) Action de livrer, de remettre un criminel, un homme prévenu de crime, au gouvernement étranger dont il dépend et qui le réclame.

EXTRADOS. s. m. (lat.—, *dorsum*, dos.) t. d'archit. La surface convexe et extérieure d'une voûte. Il est opposé à *Douelle*, qui désigne La surface intérieure et concave, appelée aussi quelquefois *Intrados.*

EXTRADOSSÉ, ÉE. adj. t. d'archit. Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Voûte extradossée*, Voûte dont le dehors n'est pas brut, c'est-à-dire, dont le parement extérieur est aussi uni que celui de la douelle.

EXTRAIRE. v. a. (lat. *extrahere*, extraire.) (Il se conjugue comme *Traire.*) Tirer, séparer, par quelque opération chimique, une substance simple ou composée, d'un corps dont elle faisait partie. *Extraire le suc de quelque substance.* || Tirer, retirer une chose d'un lieu, d'un corps dans lequel elle s'est formée ou introduite. *L'or qu'on extrait d'une mine. Extraire une balle, un calcul.* || *Extraire un prisonnier de sa prison*, Le tirer de sa prison pour le conduire dans une autre, ou pour l'amener devant le juge. || EXTRAIRE, Tirer d'un livre, d'un registre, d'un acte, etc., les passages, les renseignements dont on a besoin. *Il a extrait ce passage d'un dialogue de Platon.* || *Extraire un livre, un procès, etc.*, En faire un abrégé, un sommaire. || En arithm., *Extraire la racine carrée, la racine cubique, etc., d'un nombre*, En chercher la racine carrée, la racine cubique, etc. *Extraire les entiers contenus dans un nombre fractionnaire*, Chercher combien de fois ce nombre contient l'unité. || EXTRAIT, AITE. participe.

EXTRAIT. s. m. Substance qu'on a extraite d'une autre par quelque opération chimique. *Extrait de Saturne.* || Ce qu'on tire de quelque livre, de quelque registre, de quelque acte, etc. *Je ne connais pas l'ouvrage, mais j'en ai lu des extraits.* || *Extrait de naissance*, Extrait du registre des naissances; et, *Extrait baptistaire*, Extrait du registre des baptêmes. || *Extrait mortuaire*, Extrait du registre des décès. || EXTRAIT, Abrégé, sommaire, analyse. *Faire l'extrait d'un livre.* || EXTRAIT, en t. de loterie, Numéro sur lequel on a fait une mise, et qui sort de la roue de fortune. || Au loto, Simple numéro gagnant.

EXTRAJUDICIAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *extrà*, au dehors, *judicium*, jugement.) t. de prat. Il se dit Des actes et significations qui ne sont point relatifs à un procès actuellement pendant en justice.

EXTRAJUDICIAIREMENT. adv. Par acte extrajudiciaire, dans la forme extrajudiciaire.

EXTRAORDINAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *extraordinarius*, extraordinaire.) Qui n'est pas selon l'usage ordinaire, selon l'ordre commun; qui est au-dessus de l'ordinaire. *Par voie extraordinaire.* || *Dépense extraordinaire*, Dépense qui excède celle que l'on fait ordinairement, ou Dépense imprévue que l'on fait en sus de celle qu'on s'était proposé de faire. *J'ai fait cette année quelques dépenses extraordinaires.* || *Conseiller d'État en service extraordinaire*, Conseiller d'État qui n'a pas de traitement, et qui ne remplit pas de fonctions au conseil. || *Ambassadeur, envoyé extraordinaire*, Celui qu'un gouvernement envoie pour traiter et négocier quelque affaire particulière et importante, ou seulement à l'occasion de quelque cérémonie. || *Courrier extraordinaire*, Courrier dépêché pour quelque occasion particulière. Substantiv., *Un extraordinaire.* || *Procédure extraordinaire*, s'est dit autrefois de La procédure criminelle, par opposition à La procédure civile. On disait substantiv., dans un sens analogue, *Juger à l'extraordinaire*, Juger au criminel. || *Question extraordinaire*, La torture la plus rude qu'on faisait souffrir à un accusé pour lui arracher quelque aveu. || EXTRAORDINAIRE, Qui est singulier, rare, peu commun. *Un génie extraordinaire.* || Il se dit souvent en mauvaise part, pour Ridicule, choquant, bizarre, extravagant. *Voilà un homme bien extraordinaire.* || EXTRAORDINAIRE, s. m., Ce qui ne se fait pas ordinairement. *C'est pour lui un extraordinaire que de boire du vin.* || Particulièrement, dans les comptes, Ce qui est outre la dépense ordinaire. *L'extraordinaire monte à tant.* || *L'extraordinaire des guerres* ou *de la guerre*, Fonds que l'on faisait autrefois pour payer la dépense extraordinaire de la guerre.

EXTRAORDINAIREMENT. adv. D'une façon contraire à l'usage, à la règle ordinaire, à l'ordre accoutumé. Cette acception est moins usitée que les suivantes. || *Procéder extraordinairement contre quelqu'un*, Procéder criminellement contre lui. *Voyez* EXTRAORDINAIRE. || EXTRAORDINAIREMENT, Extrêmement, beaucoup plus qu'il n'est ordinaire. *Il est extraordinairement riche.* || Bizarrement, ridiculement, d'une manière choquante. *Il est fait extraordinairement.*

EXTRAPASSER. v. a. t. de peint. *Voyez* STRAPASSER.

EXTRAVAGAMMENT. adv. (lat. *extrà*, au dehors, *vagari*, errer.) D'une manière extravagante. Peu usité.

EXTRAVAGANCE. s. f. Bizarrerie, folie. || Action extravagante, discours extravagant. *Il a dit mille extravagances.*

EXTRAVAGANT, ANTE. adj. Fou, bizarre, fantasque, qui est contre le bon sens, contre la raison. Il se dit Des personnes et des choses. *Homme extra-*

vagant. Pensées extravagantes. || Subst. *C'est un extravagant.* || Extravagante, s. f., se dit en outre de Certaines constitutions des papes, recueillies et ajoutées au corps du droit canon.

EXTRAVAGUER. v. n. Penser et dire des choses où il n'y a ni sens ni raison.

EXTRAVASATION ou EXTRAVASION. s. f. (lat. —, *vas*, vase.) t. de méd. et d'hist. nat. Action, mouvement d'un liquide qui s'extravase. *L'extravasation du sang.*

EXTRAVASER (S'). v. pron. t. de médec. Il se dit Du sang et des humeurs qui sortent des vaisseaux destinés à les contenir, et qui se répandent sous la peau, ou dans certaines autres parties du corps où ils ne doivent pas être. *Un effort violent est capable de faire extravaser le sang.* Dans cette phrase, il y a ellipse du pronom. || Il se dit également, en hist. nat., de Tout épanchement analogue, et particulièrement, en botan., Des sucs qui s'épanchent hors de leurs vaisseaux. || Extravasé, ée. participe.

EXTRAVASION. s. f. *Voyez* Extravasation.

EXTRÊME. adj. des 2 genres. (lat. *extremus*, dernier.) Qui est tout à fait au bout, tout à fait le dernier. *L'extrême limite. L'extrême frontière.* || Plus ordinairement, Qui est au dernier point, au plus haut degré. *Extrême joie. Péril extrême.* Quoique ce mot tienne lieu de superlatif, et signifie, *Très-grand, très-grande*, il devient quelquefois positif. Ainsi on dit, *Les maux les plus extrêmes.* || *Remèdes extrêmes*, Remèdes énergiques et hasardeux que l'on n'administre au malade qu'après avoir employé sans succès tous les autres remèdes. Prov., *Aux maux extrêmes, les extrêmes remèdes.* || *Parti extrême*, Parti violent et hasardeux. || Extrême, Excessif, se dit d'Une personne qui ne garde aucune mesure, qui donne toujours dans l'excès. || Subst., au masc., Opposé, contraire. *Les extrêmes se touchent.* || Il se dit aussi Des choses morales. *Il se jette dans les extrêmes.* || *Pousser, porter tout à l'extrême*, N'avoir de modération en rien. || En mathém., *Les extrêmes d'une proportion*, Le premier et le dernier terme.

EXTRÊMEMENT. adv. Grandement, beaucoup, au dernier point.

EXTRÊME-ONCTION. s. f. (lat. —, *unctio*, onction.) Sacrement qui se confère en appliquant les saintes huiles sur un malade en péril de mort. *On lui a donné l'extrême-onction.*

EXTREMIS (IN). loc. adv. empruntée du latin. À l'article de la mort. On l'emploie surtout en jurisprud. *Disposition de dernière volonté faite in extremis*, ou *Disposition in extremis. Mariage célébré in extremis*, ou *Mariage in extremis.*

EXTRÉMITÉ. s. f. Le bout d'une chose, la partie qui la termine. *Les deux extrémités d'une ligne.* || Il se dit au plur., en t. d'anat., Des membres du corps humain. *Les extrémités supérieures*, Les bras et les avant-bras. *Les extrémités inférieures*, Les cuisses et les jambes. || Il se dit aussi, surtout dans le langage ordinaire, Des pieds et des mains seulement. *Il se meurt, car il a déjà les extrémités froides.* On le dit quelquefois, dans une acception analogue, de La partie inférieure des jambes de plusieurs animaux. || Extrémité, Le dernier moment. *N'attendez pas à l'extrémité pour arranger cette affaire.* || Les derniers moments de la vie. *Il est à toute extrémité, il se meurt.* Fig., on le dit en parlant Des villes assiégées. *La place ne saurait tenir, elle est à l'extrémité.* || Le plus triste état où l'on puisse être réduit. *Il n'a pas de quoi vivre, il est réduit à la dernière extrémité. À quelle extrémité ne me suis-je pas vu réduit!* || Excès. *Passer d'une extrémité à l'autre.* || Particulièrement, Excès de violence, d'emportement. *Il s'est porté contre lui à la dernière extrémité.* || *Pousser quelqu'un à l'extrémité*, Le pousser à bout.

EXTRINSÈQUE. adj. des 2 genres. (lat. *extrinsecùs*, au-dehors.) t. didactique. Qui vient de dehors. || En t. de monnaie, *Valeur extrinsèque*, Valeur que la loi, que le souverain attribue aux monnaies indépendamment du poids.

EXUBÉRANCE. s. f. (lat. *exuberare*, produire en abondance.) Surabondance, abondance inutile. || Fig., *Exubérance de mots, d'idées.*

EXUBÉRANT, ANTE. adj. Surabondant, superflu.

EXULCÉRER. v. a. (lat. *exulcerare*, ulcérer.) t. de médec. Causer un commencement d'ulcération. || Exulcéré, ée. participe.

EXUTOIRE. s. m. (lat. *exuere*, dépouiller.) t. de médec. Cautère, vésicatoire, toute ulcération produite et entretenue par l'art.

EX-VOTO. s. m. Expression empruntée du latin. Il se dit Des tableaux, des figures qu'on place dans une église, en mémoire d'un vœu fait en maladie, en péril.

FAB

F. s. m. et f. Lettre consonne, la sixième de l'alphabet. Lorsqu'on l'appelle *Effe*, suivant la prononciation ancienne et usuelle, le nom de cette lettre est féminin : *Une* F (*effe*). Lorsqu'on l'appelle *Fe*, suivant la méthode moderne, ce nom est masc. : *Un* F (*fe*). || Quand cette lettre est à la fin d'un mot, elle se prononce presque toujours, même devant une consonne. *Une soif brûlante.*

FA. s. m. t. de musique. La quatrième note de la gamme d'ut. C'est aussi Le nom du signe qui représente cette note.

FABAGO. s. m., ou FABAGELLE. s. f. (lat. *faba*, fève.) t. de botan. Plante dont les feuilles épaisses ressemblent à celles du pourpier, et qui passe pour vermifuge.

FABLE. s. f. (lat. *fabula*, fable.) Apologue, récit dans lequel on cache une vérité, une moralité sous le voile de quelque fiction. || Le sujet d'un poëme épique, d'un poëme dramatique, d'un roman. *La fable de ce poëme est pleine d'intérêt.* || Fable, Fausseté, chose controuvée. *Vous nous contez des fables.* || *Être la fable du peuple, la fable de tout le monde, la fable de la ville, etc.*, Être la risée du peuple, etc. || Fable, se prend, dans un sens collectif, pour Toutes les fables de l'antiquité païenne. *Il est savant dans la Fable.*

FABLIAU. s. m. Sorte de poëme, de conte en vers, qui était fort à la mode dans les premiers âges de la poésie française.

FABRICANT. s. m. (lat. *fabricari*, fabriquer.) (Quelques-uns écrivent, *Fabriquant.*) Celui qui fabrique ou qui fait fabriquer. || Particulièrement fabricant d'étoffes; et Celui qui tient une filature de coton, de laine, etc. *Un riche fabricant.*

FABRICATEUR. s. m. Celui qui fait, qui fabrique quelque chose. Il ne se prend qu'en mauvaise part, et ne se dit guère au propre que dans cette phrase : *Fabricateur de fausse monnaie.* || Fig. *Fabricateur de faux actes, de nouvelles.*

FABRICATION. s. f. L'art de fabriquer; L'action de fabriquer, ou Le résultat de cette action. *Il entend bien la fabrication de ces sortes d'ouvrages. Frais de*

fabrication. || Fig., en mauvaise part. *La fabrication d'un faux acte.*

FABRICIEN ou FABRICIER. s. m. Celui qui est chargé d'administrer la fabrique d'une église. On le nomme plus ordinairement *Marguillier.*

FABRIQUE. s. f. Construction d'un édifice. Il ne se dit guère qu'en parlant Des églises. || En parlant D'une église paroissiale, Tout ce qui appartient à cette église, tant pour les fonds et les revenus affectés à l'entretien et à la réparation de l'église, que pour l'argenterie, le luminaire, les ornements, etc. || Le corps, l'assemblée de ceux qui sont chargés d'administrer la fabrique d'une église. *Adressez votre réclamation à la fabrique.* || Fabrique, Fabrication. *La fabrique des monnaies.* || *Louis de fabrique,* Pièce d'or qui est altérée pour le titre et le poids, mais qui contient cependant une certaine quantité d'or fin. On applique aussi l'expression *De fabrique* à certaines marchandises de basse ou de médiocre qualité. *Couteaux, bas, montres de fabrique.* || Fig. et fam., *Cela est de fabrique,* Il a controuvé cela, c'est un mensonge qu'il fait. || Fabrique, se dit quelquefois en parlant Du lieu, de la ville même où l'on fabrique. *Des draps de la fabrique de Louviers.* || Il se dit d'Un établissement où l'on fabrique. *Une fabrique d'étoffes. Monter une fabrique.* || *Prix de fabrique,* Le prix qu'une marchandise coûte, lorsqu'on l'achète en fabrique. || Fabrique, en architecture, Bâtiment dont la principale décoration consiste dans l'arrangement et l'appareil des divers matériaux dont il est composé. || Toute construction qui orne un parc, un jardin, etc., telle qu'un pont, une tour, des ruines, une chaumière. || Il se dit, en peint., Des édifices, des ruines d'architecture, etc., qui entrent dans la composition d'un tableau et surtout d'un paysage.

FABRIQUER. v. a. Faire certains ouvrages suivant les procédés d'un art mécanique. Absol., *On fabrique beaucoup dans ce pays.* || Faire fabriquer, tenir une fabrique. *Il fabrique de la porcelaine.* On dit à peu près dans le même sens : *Cette ville fabrique beaucoup. Etc.* || Fig., *Fabriquer une pièce, un testament, etc.,* Faire une fausse pièce, un faux testament, etc.; et fam., *Fabriquer un mensonge, une calomnie, etc.,* Controuver, inventer un mensonge, une calomnie, etc. || Fabriqué, ée. participe.

FABULEUSEMENT. adv. (lat. *fabula*, fable.) D'une manière fabuleuse.

FABULEUX, EUSE. adj. Feint, controuvé, inventé. || Il se dit particulièrement De ce qui appartient, de ce qui a rapport à la Fable. *Les temps fabuleux.* || Il se dit, par exagér., De ce qui passe la croyance, quoique réel. *Il y a dans la vie de ce grand homme des traits qui ont quelque chose de fabuleux.*

FABULISTE. s. m. Auteur qui a écrit des fables.

FAÇADE. s. f. (lat. *facies*, face.) Un des côtés d'un bâtiment, d'un édifice, lorsqu'il se présente au spectateur, ou lorsqu'il décore une place, une rue, etc. || Particulièrem., côté où se trouve la principale entrée. *La façade d'une église.*

FACE. s. f. Visage. Dans le style sérieux, il n'est n'est guère usité que lorsqu'on parle de Dieu : *Dieu détourne sa face du pécheur. Etc.*; ou en term. d'anat. et de méd., *Les muscles de la face.* Hors de là, il est presque toujours familier. *Une face réjouie, enluminée.* || Fig. et fam., *Une face de carême,* Un visage blême. || Fam., *Avoir une face de réprouvé,* Avoir quelque chose d'effrayant, de sinistre dans la physionomie. || Face, en peint. et sculpt., La mesure qui sert à déterminer les proportions d'une figure, et qui est égale à la longueur du visage. *L'ensemble de la figure a dix faces.* || Face, se dit pour Superficie, en parlant Des choses. *La face de la terre.* Dans ce sens, on dit, en term. de l'Écriture sainte, *La face des eaux, la face des abîmes.* || Il s'emploie, en géométrie, pour désigner Les diverses proportions de surface plane qui terminent un solide. *Les faces d'une pyramide.* || Il se dit pareillement, en term. d'anat., d'Une des parties qui composent la superficie d'un organe. *La face supérieure de l'estomac.* || Il signifie dans une acception particulière, Le devant d'un édifice ou d'une de ses parties considérables. *La face d'une maison. Ce palais a une belle face.* || En archit., *Les faces de l'architrave,* Les bandes dont elle est composée. || En term. de fortification, *Les faces d'un bastion,* Les deux côtés qui sont entre les flancs et la pointe d'un bastion. || *Faire face,* Être tourné vers un certain côté. *Sa maison fait face à la mienne.* Particul., en term. de guerre, Présenter le front. *Nous faisions face à l'ennemi.* On dit de même, *Faire face de tous côtés,* en parlant D'une troupe rangée de telle sorte que, de quelque côté que les ennemis viennent l'attaquer, elle leur présente le front. *Faire volte-face,* Se retourner pour résister à l'ennemi qui poursuit. || Fig., *Faire face,* Pourvoir ou parer à quelque chose, ne pas se trouver au dépourvu dans le besoin. *Il n'est pas en état de faire face à ses engagements.* || Face, figur. L'état, la situation des affaires. *Cette mort changea la face des affaires. La question se présentait à moi sous une autre face.* || En face. loc. adv. Par devant. *Regarder quelqu'un* ou *quelque chose en face.* || *Regarder quelqu'un en face,* Le regarder au visage, le regarder fixement. || Fig., *Regarder la mort en face, le péril en face, etc.,* Ne point s'effrayer à la pensée d'une mort prochaine, d'un péril imminent. || En face, signifie quelquefois simplement, En présence, la personne étant présente. *Il ose le lui dire en face.* || Vis-à-vis. *Ce château a en face un fort beau canal.* || De face. loc. adv. Du côté où l'on voit toute la face, tout le devant. On l'emploie surtout en termes d'art. *Une figure dessinée de face.* || Face à face. loc. adv. On l'emploie en parlant De deux personnes qui sont en présence l'une de l'autre, dont l'une a le visage tourné vers celui de l'autre. *Se trouver face à face avec quelqu'un.* On dit de même, *Voir Dieu face à face.* || À la face. loc. adv. En présence de, à la vue de. *À la face de la justice. À la face du ciel.* || Figur. *À la face de l'univers.* || De prime face. loc. adv. D'abord. Il est vieux : On dit maintenant, *De prime abord.*

FACÉ, ÉE. adj. Il ne s'emploie guère que dans cette locution familière et peu usitée, *Être bien facé,* Avoir le visage plein et une belle figure.

FACER. v. a. t. du jeu de la bassette. Amener pour face une carte qui est la même que celle sur laquelle un joueur a mis son argent. || Facé, ée. participe.

FACÉTIE. s. f. (lat. *facetiæ*, plaisanteries.) (TI se prononce CI dans ce mot et dans ses dérivés.) Bouffonnerie, plaisanterie de paroles ou de gestes, pour divertir, pour faire rire.

FACÉTIEUSEMENT. adv. D'une manière facétieuse.

FACÉTIEUX, EUSE. adj. Plaisant, qui divertit, qui fait rire.

FACETTE. s. f. (lat. *facies*, visage.) Diminutif.

Petite face, l'un des côtés d'un corps qui a plusieurs petits côtés.

FACETTER. v. a. t. de lapidaire. Tailler à facettes un diamant, une pierre précieuse. || FACETTÉ, ÉE. participe.

FÂCHER. v. a. Mettre en colère, indisposer fortement. *Prenez garde de le fâcher.* || Causer du déplaisir, de la peine. *Cet événement me fâche beaucoup. Il est fâché de ne vous avoir pas rencontré.* On l'emploie quelquefois par une sorte d'ironie, dans certaines phrases familières. *Cela ne vous contente pas : j'en suis bien fâché.* || Fam., *Soit dit sans vous fâcher*, s'emploie Lorsqu'on veut faire entendre à une personne que, si on lui dit quelque chose de peu flatteur, ce n'est cependant pas dans l'intention de la fâcher. || FÂCHER, avec le pron. pers., Se mettre en colère. *Je me suis fâché contre lui.* || Il s'emploie quelquefois impersonnellement. *Il me fâche. Il lui fâche, etc.*, Je suis chagrin, je suis affligé, il est chagrin, il est affligé de. || FÂCHÉ, ÉE. participe.

FÂCHERIE. s. f. Mécontentement, déplaisir, chagrin. Fam.

FÂCHEUX, EUSE. adj. Qui fâche, qui donne du chagrin. *Il est dans un fâcheux état.* Substantiv., *Le fâcheux de l'affaire est que...* || Impersonnellement, *Il est fâcheux*, C'est une chose triste, désagréable. *Il est fâcheux d'être trompé.* || FÂCHEUX, Pénible, difficile, malaisé. *Chemin fâcheux.* || Malaisé, bizarre, peu traitable. *Que cet homme est fâcheux !* || FÂCHEUX, subst., Un homme incommode, importun, ou dont la présence dérange, embarrasse. *C'est un fâcheux.*

FACIAL, ALE. adj. (lat. *facies*, visage.) t. d'anat. Qui appartient, qui a rapport à la face. *Angle facial :* voyez ANGLE.

FACIENDE. s. f. (lat. *faciendum*, ce qui doit être fait.) Cabale, intrigue. Il ne se dit qu'en mauvaise part. Ce mot est vieux.

FACILE. adj. des 2 genres. (lat. *facilis*, facile.) Aisé, qui ne donne point de peine; qu'on peut faire, qu'on peut exécuter sans peine, *Ce lieu est de facile abord. Cela est facile à dire. Cet auteur n'est pas facile.* || *Cet homme est de facile accès*, Il est aisé de l'aborder et de l'entretenir. || *Avoir le travail facile*, se dit D'une personne à qui le travail coûte peu, qui fait vite et bien. || FACILE, surtout en littérature et dans les beaux-arts, Qui ne sent point la gêne, qui paraît fait sans peine, sans effort. *Un style naturel et facile.* || Qui crée, qui exécute aisément, sans effort; dans ce sens, on l'applique tant Aux personnes qu'aux choses dont elles se servent. *Un esprit facile.* || FACILE, Condescendant, doux, complaisant. *C'est un homme facile à vivre.* || Il se dit, particulièrement, De celui qui manque de fermeté dans l'occasion, qui a une indulgence, une complaisance excessive. *Le facile monarque écouta les suggestions de son favori.*

FACILEMENT. adv. Aisément, avec facilité, sans peine.

FACILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est aisé à faire, à employer, etc. || Moyen, manière facile, absence d'obstacle. *Nous aurons la facilité de nous voir tous les jours.* || Il se dit particulièrement, surtout au pluriel, en termes de finance et de commerce, Des commodités, des délais accordés à un acheteur, à un débiteur. *Il vous procurera des facilités pour cet emprunt.* || FACILITÉ, Disposition, naturelle ou acquise, qui permet de faire quelque chose sans peine, sans effort. *Donner de la facilité aux mouvements. Écrire avec facilité.* || Absol., L'aptitude à concevoir, à produire, à travailler facilement. *Cet écrivain a une facilité prodigieuse. Facilité d'esprit, d'exécution.* || Il se dit encore de La manière facile dont une chose est ou semble faite. *Cela est écrit avec facilité.* || FACILITÉ, Condescendance, complaisance. *Sa facilité à y consentir me surprit.* || Il se dit plus ordinairement Du manque de fermeté, d'une indulgence, d'une complaisance excessive. *C'est votre facilité qui est cause de ce désordre.* || *Facilité de mœurs*, Disposition naturelle à vivre, à s'accommoder aisément avec tout le monde.

FACILITER. v. a. Rendre facile. *Faciliter l'exécution d'une entreprise.* || FACILITÉ, ÉE. participe.

FAÇON. s. f. (lat. *facere*, faire.) Manière dont une chose est faite, ou la forme qu'on lui a donnée. *La façon de cette étoffe est belle.* || En t. de marine, *Les façons d'un bâtiment*, La forme rétrécie d'une partie de sa carène, à l'avant et à l'arrière. || FAÇON, Le travail de l'artisan qui a fait quelque ouvrage. *Payer la façon d'un habit.* || En t. de pratique ancienne, *La façon d'un arrêt*, Le travail d'un greffier pour dresser un arrêt. || *Façon de compte*, La somme que le roi allouait autrefois à un comptable pour les frais de la reddition d'un compte. || FAÇON, en t. d'agriculture, Labour que l'on donne à la terre, à la vigne. *Donner une première façon à la vigne.* || FAÇON, L'action de faire, d'inventer, de composer quelque chose. *Cet ouvrage est de ma façon.* Ce sens est ordinairement fam. || Manière, sorte. *Sa façon d'écrire est bonne. Il vient encore de faire un tour de sa façon. Chacun à sa façon. Je lui parlerai de la bonne façon. Je ne veux entendre parler de lui en aucune façon. Je l'obtiendrai de façon ou d'autre. Il faudra bien, de toute façon, que vous y consentiez.* || Pop., *S'en donner de la bonne façon*, Se jeter dans une dépense excessive, faire quelque grande perte au jeu, s'enivrer, etc. || Fam., *En donner de la bonne façon à quelqu'un*, Le maltraiter, le châtier comme il faut. || *Façon de parler*, Phrase, locution, expression. || *C'est une façon de parler*, Ce que je dis, ce qu'il dit, etc., ne doit pas être pris à la lettre, à la rigueur. || Fam., *Des gens d'une certaine façon*, Des gens d'un certain rang, d'un certain état. || Fam., *C'est une façon de bel esprit, c'est une façon de brave, etc.*, se dit D'un homme qui se donne pour bel esprit, pour brave, etc., et qui n'en a guère que l'apparence. || FAÇON, dans le langage familier, L'air, la mine, le maintien, le port d'une personne. *Un homme de bonne façon.* On le dit, dans un sens analogue, De L'apparence de certaines choses. *Voilà un rôti qui a bonne façon.* || Prov., *N'avoir ni mine ni façon*, N'avoir ni grâce, ni apparence. || FAÇON, se dit également, au pluriel, Des manières propres à une personne, de ses actions, de ses procédés, etc. *C'est une femme qui a des façons fort engageantes. Vos façons ne me conviennent point.* || Il se dit quelquefois absolument Des manières où il y a de l'affectation, de l'afféterie. *C'est une femme pleine de façons.* || Il se prend, dans un sens particulier, pour Manière cérémonieuse et gênante de témoigner ses égards, sa politesse, sa circonspection, sa retenue, etc. *C'est un homme plein de façons. J'en use sans façon avec vous. Ne faites point tant de façons*, ou simplement, *Point tant de façons.* || Il se dit également, quelquefois, Des difficultés qu'une personne fait de se déterminer à quelque chose. *Après bien des façons, il consentit à ce qu'on lui demandait.* || Il se prend pour Soin excessif, attention, circonspection trop exacte en de certaines choses. *Voilà bien des façons pour rien.* || DE FAÇON QUE. locution conjonctive. Tellement que. *La nuit vint, de façon que je fus contraint de me retirer.* || En telle sorte que,

de telle manière que. *Vivre de façon qu'on ne fasse tort à personne.*

FACONDE. s. f. (lat. *facundia,* éloquence.) Vieux mot qui signifie, Éloquence, facilité à parler d'abondance. || Il se prend plus souvent aujourd'hui en mauvaise part, et veut dire, Loquacité, trop grande abondance de paroles. *Quelle ennuyeuse faconde!* Fam.

FAÇONNER. v. a. (lat. *facere,* faire.) Travailler une chose, lui donner une certaine façon, une certaine forme. || Particulièrement, Donner la dernière façon à un ouvrage, l'enjoliver, en embellir la forme. *Façonner un vase.* || Il se dit aussi, en agriculture, Du labour qu'on donne à la vigne, aux terres. || Fig. et fam., Former l'esprit, les mœurs par l'instruction, par l'usage. *L'usage du monde l'a façonné.* Avec le pronom personn. *Il s'est un peu façonné depuis quelque temps.* || Accoutumer. *Je l'ai façonné à mes manières.* Avec le pron. pers. *Ils se sont façonnés au joug.* || Il est quelquefois neutre; et se dit Des difficultés qu'on fait d'accepter quelque chose. Ce sens est fam. || Façonné, ée. participe.

FAÇONNIER, IÈRE. adj. Qui fait trop de façons, qui est incommode par trop de cérémonies, par trop d'attention et de circonspection dans de petites choses.

FAC-SIMILE s. m. (On prononce *Simile.*) Expression empruntée du latin, qui se dit de La copie, de l'imitation exacte, imprimée ou gravée, d'une pièce d'écriture, d'une signature, etc.

FACTEUR. s. m. (lat. *factor,* faiseur.) Faiseur. Il ne se dit en ce sens que de Ceux qui font, qui fabriquent des instruments de musique. *Facteur de pianos.* || Celui qui est chargé de quelque négoce, de quelque trafic, etc., pour quelqu'un. *Le facteur d'un négociant, d'un banquier, etc.* || Celui qui est chargé de distribuer, de remettre à leurs adresses les lettres envoyées par la poste. || Facteur, en arithmétique et en algèbre, Chacune des quantités qui servent à former un produit.

FACTICE. adj. des 2 genres. (lat. *factitius,* artificiel.) Qui est fait ou imité par art. Il se dit par opposition à Naturel. || Fig. *Besoin factice.* || *Mot factice, terme factice,* Mot, terme qui n'est pas reçu dans une langue, mais que l'on fait selon les règles de l'analogie.

FACTIEUX, EUSE. adj. (lat. *factio,* faction.) (TI se prononce CI dans ce mot et dans les deux suivants.) Qui excite ou cherche à exciter des troubles dans un État, dans une ville, dans une société; ou Qui est de quelque cabale, de quelque faction. || Subst. *C'est un factieux.*

FACTION. s. f. Le guet que font successivement les soldats d'un poste. *Faire faction. Être relevé de faction.* || Il se dit quelquefois, par extension, en parlant De toute personne qui se tient dans un endroit pour guetter ou attendre quelqu'un ou quelque chose. *Je me suis mis en faction à sa porte.* || Faction, Parti, cabale dans un État, dans une ville, dans un corps, dans une compagnie, etc. *Calmer les factions.*

FACTIONNAIRE. adj. t. de guerre. Qui est obligé à faire faction. Dans cette acception, il est maintenant peu usité. || Plus ordinairement comme subst., Une sentinelle ou une vedette. *Relever un factionnaire.*

FACTORERIE ou FACTORIE. s. f. (lat. *factor,* faiseur.) Le lieu, le bureau où sont les facteurs ou agents d'un compagnie de commerce en pays étranger. On ne le dit guère qu'en parlant Des établissements de ce genre formés dans les Indes orientales par des Européens. *Voyez* Loge.

FACTOTUM. s. m. Mot latin. (On prononce *Factotome :* autrefois on prononçait, et plusieurs écrivaient, *Factoton.*) Celui qui se mêle, qui s'ingère de tout dans une maison. Fam.

FACTUM. s. m. (On prononce *Factome.*) t. de palais emprunté du latin. Mémoire, exposé sommaire des faits d'un procès, et des moyens d'une des parties. Ce sens vieillit. || Il se dit, par extension et par dénigrement, de Tout écrit qu'une personne publie pour attaquer, pour se défendre, etc.

FACTURE. s. f. (lat. *factura,* manière de travailler.) t. de commerce. État, mémoire qui indique en détail la qualité et le prix des marchandises qu'un négociant, un marchand, etc., envoie à quelqu'un, associé, commettant, commissionnaire, ou autre. *Envoyez-moi votre facture.* || Facture, se dit quelquefois, de La manière dont une pièce de musique est composée. *La facture de ce morceau de musique est bonne.* En parlant De versification, *Il entend bien la facture du vers.* || *Couplet de facture,* Couplet d'une composition difficile par la rareté, la richesse et le redoublement des rimes.

FACULTATIF, IVE. adj. (lat. *facultas,* faculté.) Qui donne la faculté. Il n'est guère d'usage en ce sens que dans cette locution, *Bref facultatif,* Bref par lequel le pape donne un droit, un pouvoir qu'on n'aurait pas sans cette dispense. || Il signifie plus ordinairement, Qui laisse la faculté de faire ou de ne pas faire une chose; dont on peut, à son gré, faire ou ne pas faire usage.

FACULTÉ. s. f. Puissance physique ou morale qui rend un être capable d'agir de certaine manière. *Perdre l'usage de ses facultés. Les facultés intellectuelles. Cela est au-dessus de nos facultés.* || Il se dit également en parlant Des choses, surtout en t. de physique, d'anatomie, de médecine, etc. *L'aimant a la faculté d'attirer le fer.* || Facilité, talent, aptitude. *La faculté de bien parler. Il n'avait pas les hautes facultés qu'exige un tel emploi.* || Le pouvoir, le moyen, le droit de faire une chose. *La faculté vous en est laissée. Vendre avec faculté de rachat.* || *La faculté d'un légat,* Ses pouvoirs. || Facultés, Les biens, les ressources, les moyens d'une personne. *Mes facultés ne me permettent pas de faire une telle dépense.* || Faculté, Le corps ou l'assemblée des professeurs chargés du haut enseignement d'une science, ou de la littérature, dans l'université. || Absol., La faculté de médecine. *Les membres de la Faculté.*

FADAISE. s. f. (lat. *fatuus,* fat.) Niaiserie, ineptie, bagatelle, chose inutile et frivole.

FADE. adj. des 2 genres. Insipide, sans saveur, ou de peu de goût. || Fig., *Se sentir le cœur fade,* Avoir, éprouver du dégoût. || Fade, se dit figur. De ce qui n'a rien de piquant, de vif, d'animé, d'agréable. *Un blond fade. Un discours fade.*

FADEUR. s. f. Qualité de ce qui est fade, de ce qui est insipide. *La fadeur d'un mets.* || Il se dit fig., soit De la mine, des manières et de la conversation, pour signifier, Un certain manque de grâce, d'agrément et de vivacité; soit Des louanges et de la complaisance, pour marquer Un excès de flatterie. *La fadeur de sa conversation est insupportable.* || Louange fade. *Dire des fadeurs à une femme.*

FAGOT. s. m. (lat. *fasciculus,* fagot.) Faisceau de menu bois, de branchages. || Popul., *L'âme d'un fagot,* Le dedans du fagot, composé du plus petit bois. || Prov. et fig., *C'est un fagot d'épines, on ne sait par où le prendre,* se dit D'un homme revêche et fâcheux. || Prov. et fig., *Il y a fagots et fagots,* Il y a de la

différence entre des personnes de même état, entre des choses de même sorte. || Prov. et fig., *Cet homme sent le fagot,* Il est soupçonné d'hérésie, d'impiété. Dans un sens analogue, *Ces vers sentent le fagot.* || Prov. et fig., *Être fait, habillé comme un fagot,* Être habillé mal, sans soin, sans goût. || FAGOT, se dit aussi en parlant D'un ouvrage de charpenterie, de menuiserie, ou de tonnellerie, qu'on a démonté, et dont les pièces sont liées en paquet, en faisceau, pour qu'elles occupent moins d'espace, et qu'elles puissent être remontées au besoin.

FAGOTAGE. s. m. Le travail d'un faiseur de fagots. || Il se dit aussi Du bois qui n'est propre qu'à faire des fagots.

FAGOTER. v. a. Mettre en fagots. || Fig. et fam., Mettre en mauvais ordre, mal arranger. *Qui a fagoté cela ainsi?* || Particulièrement, Habiller mal et avec mauvais goût. Avec le pron. pers. *Cette femme se fagote ridiculement.* || FAGOTÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *Voilà un homme bien fagoté,* se dit D'un homme mal fait ou mal vêtu. On dit de même, *Comme le voilà fagoté!*

FAGOTEUR. s. m. Faiseur de fagots. || Il se dit, fig. et par dénigrement, de Celui qui fait mal quelque chose. *Un fagoteur de chansons, de romans.* Ce sens est familier.

FAGOTIN. s. m. Singe habillé que les opérateurs, les charlatans ont avec eux sur leur théâtre. Ce nom a passé Aux valets d'opérateur ou de charlatan qui amusent le peuple par des bouffonneries et des lazzi. || Fig. et fam., *C'est un fagotin,* se dit D'un mauvais plaisant.

FAGOUE. s. f. Glande qui est au haut de la poitrine des animaux, et que dans les veaux on appelle *Ris.*

FAGUENAS. s. m. Odeur fade et mauvaise, sortant d'un corps malpropre ou malsain. Fam. et il vieillit.

FAIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *flexibilis,* aisé à plier.) Débile, qui manque de force, de vigueur. *Avoir les jambes faibles. Son pouls est très-faible. Une faible santé. Un sexe faible et timide.* On l'applique également Aux facultés intellectuelles. *Notre faible raison n'y peut suffire. Avoir une tête faible.* || Fig. et fam., *Avoir les reins faibles,* N'avoir pas assez de bien, assez de crédit, assez de talent, etc., pour venir à bout de ce qu'on entreprend. || *Dans un âge faible,* Dans l'enfance, dans les premiers temps de l'adolescence. *Il était encore dans un âge faible.* || FAIBLE, figur., Qui manque de puissance, de ressources, etc. *Ce prince est bien faible pour tenir tête à de si redoutables voisins.* || Fig., Qui est dépourvu de talent, de génie, etc. *Écrivain faible et froid.* On l'applique dans le même sens Aux productions de l'art ou de l'esprit. *Ce passage est très-faible.* || Qui manque de force morale, qui est trop indulgent, trop facile, sans fermeté, timide, etc. *Cette mère est bien faible pour ses enfants.* On dit D'une femme qu'*Elle est faible, qu'elle a été faible,* lorsqu'elle s'est laissée aller à la séduction. || Dans le style de l'Écriture, *L'esprit est prompt et la chair est faible,* L'homme compte quelquefois trop sur ses forces, il se laisse aller à la tentation. || FAIBLE, se dit aussi Des choses qui n'ont pas assez de grosseur, d'épaisseur, de force, de solidité, etc. *Ce bâton est trop faible. Cette corde est faible, elle cassera.* || Il se dit particulièrement D'un poste, d'une place de guerre peu fortifiée. *Le côté le plus faible de la place.* || Fig., *Le côté faible d'une chose,* Ce qu'elle a de défectueux. *Voilà le côté faible de cette institution. Le côté faible d'une personne,* Le défaut habituel, la passion dominante d'une personne, ou Ce qu'une personne sait le moins, par comparaison à ses autres connaissances. *Trouver le côté faible d'une personne.* Voyez FAIBLE, substantif. || FAIBLE, se dit encore figurément, tant au sens physique qu'au sens moral, De ce qui est peu considérable en son genre, sous le rapport de la quantité, de l'étendue, de la valeur, de l'intensité, de l'énergie, etc. *Il n'avait qu'une faible armée. Un faible revenu. Une lueur faible. Ils se rendirent après une faible résistance. Ce n'est là qu'une faible consolation.* || *Monnaie faible,* Monnaie qui n'a pas le poids ou le titre requis. || *Poids faible,* Poids qui est au-dessous de la pesanteur prescrite par la loi. || FAIBLE, s'emploie souvent avec la préposition *de,* suivie d'un substantif qui caractérise le genre de faiblesse. *C'est un homme faible de caractère.* On dit, en parlant D'une armée, qu'*Elle est faible en infanterie, etc., faible en nombre.* || FAIBLE, subst. masc., se dit, surtout dans le style soutenu, de Toute personne faible, qui manque de puissance, de ressources. *Protéger le faible contre le fort.* || Il signifie, dans le langage ordinaire, Ce qu'il y a de moins fort, de moins solide, etc., dans une chose. *Le faible d'une machine.* || Il se dit également au fig., pour signifier Ce qu'il y a de défectueux en quelque chose. *Voilà le faible de la cause.* || Fig., Le principal défaut auquel une personne est sujette, sa passion dominante. *On l'a pris par son faible.* || *Avoir du faible, un faible pour quelqu'un.* Voyez FAIBLESSE. || *Du fort au faible, le fort portant le faible,* Toutes choses étant compensées, ce qui manque à l'une étant suppléé par l'autre.

FAIBLEMENT. adv. Avec faiblesse, d'une manière faible. *Soutenir une cause faiblement. Agir faiblement. Cela ne le touche que faiblement.*

FAIBLESSE. s. f. Débilité, manque de force, de vigueur. *Faiblesse de jambes. Il ménageait la faiblesse de son adversaire. Dans la faiblesse de l'âge.* On le dit également en parlant De l'intelligence. *Faiblesse de jugement.* || Défaillance, évanouissement, syncope. *Il lui a pris une faiblesse. Tomber en faiblesse.* || Manque de puissance, de ressources, etc. *Ce parti cachait sa faiblesse.* || Fig., Manque de génie, de talent. *Cet orateur a été d'une grande faiblesse dans la dernière discussion.* On l'applique également, dans ce sens, Aux productions de l'art ou de l'esprit. *Il y a dans cet ouvrage une grande faiblesse de conception.* || FAIBLESSE, figur., Ce manque de force morale qui dispose à trop d'indulgence, ou qui rend facile à tromper, à émouvoir, à intimider, etc. *Ce père est d'une faiblesse inexcusable. Il a la faiblesse de croire tout ce qu'on lui dit. Surmonter sa faiblesse.* On dit dans le même sens : *Faiblesse de caractère.* || *Avoir de la faiblesse, avoir un faible, du faible pour quelqu'un,* Avoir un grand penchant pour lui, une grande disposition à trouver bien ou à excuser tout ce qui vient de lui. *Il a beaucoup trop de faiblesse pour ce jeune homme.* || FAIBLESSE, se dit quelquefois d'Un défaut de raison, d'empire sur soi-même, et Des fautes qui en sont la suite. *Les faiblesses de l'humanité.* || Il se dit particulièrement en parlant D'une femme qui n'a pas résisté à la séduction. *Cette première faiblesse la perdit de réputation.* || FAIBLESSE, se dit Du manque ou du peu de grosseur, d'épaisseur, de force, de solidité, etc., de certaines choses. *La faiblesse d'une poutre, d'un ressort, etc.* || Il se dit figur., tant au sens physique qu'au sens moral, en parlant D'une chose peu considérable en son genre. *La faiblesse de*

cette résistance étonna l'ennemi. *La faiblesse d'un raisonnement, d'un argument.*

FAIBLIR. v. n. Perdre de sa force, de son ardeur, de son courage, de sa résistance. *Il a résisté longtemps, mais il commence à faiblir.*

FAÏENCE. s. f. (*Faenza,* ville d'Italie.) Sorte de poterie de terre vernissée, ordinairement à fond blanc.

FAÏENCERIE. s. f. Lieu, établissement où l'on fabrique de la faïence. || Il se dit aussi Des marchandises de faïence. *J'ai acheté beaucoup de faïencerie.*

FAÏENCIER, IÈRE. s. Celui, celle qui fait ou qui vend de la faïence.

FAILLIBILITÉ. s. f. (lat. *fallere,* tromper.) Possibilité de faillir, de se tromper.

FAILLIBLE. adj. des 2 genres. Qui est exposé à l'erreur, qui peut se tromper.

FAILLIR. v. n. (*Je faux, tu faux, il faut; nous faillons, vous faillez, ils faillent. Je faillais. Je faillis. Je faudrai. Faillant.* Plusieurs de ces temps sont peu usités.) Faire quelque chose contre son devoir, contre les lois. *Il a failli en cette occasion.* || Errer, se tromper, se méprendre en quelque chose. *Cet auteur a failli en beaucoup d'endroits.* Ce sens commence à vieillir.||Céder, manquer, finir. *La mémoire lui faillit tout à coup.* || Fam., *Le cœur me faut,* se dit Lorsqu'on se sent quelque faiblesse, quelque épuisement, et qu'on a besoin de manger. || Prov. et fig., *Au bout de l'aune faut le drap,* Toutes choses ont leur fin; il ne faut ni s'étonner ni s'affliger de voir qu'elles viennent à manquer, quand on en a usé autant qu'on le pouvait. || Il se dit également Pour exprimer qu'une chose a été sur le point d'arriver, qu'il a tenu à peu qu'elle n'arrivât, qu'elle n'eût lieu. *Cet événement faillit à retarder notre départ.* Souvent on retranche la préposition. *J'ai failli mourir.* Ce sens est ordinairement familier. || Faillir, en t. de commerce, se dit D'un négociant, d'un banquier qui fait une banqueroute non frauduleuse.||Failli, ie. participe.||Failli, s'emploie comme subst. masc., en parlant d'Un négociant, d'un banquier qui a fait faillite. *C'est un failli.*

FAILLITE. s. f. t. de commerce. Banqueroute non frauduleuse.

FAIM. s. f. (lat. *fames,* faim.) Besoin et désir de manger. *Faim dévorante. Cela fait passer la faim.* || *Faim canine,* Maladie dans laquelle on a toujours faim, sans pouvoir se rassasier. On le dit aussi, fam., d'Une très-grande faim. || Fig. et fam., *Crier à la faim,* Être pressé du besoin de manger. *Mourir de faim,* Avoir extrêmement faim. || *Mourir de faim,* Manquer des choses nécessaires à la vie. Substant., dans le même sens et par dénigrement, *C'est un meurt-de-faim,* C'est un homme qui n'a pas de quoi vivre. || Prov. et fig., *C'est la faim qui épouse la soif,* se dit De deux personnes qui n'ont point de bien, et qui se marient l'une avec l'autre. || Prov. et fig., *La faim chasse le loup hors du bois, fait sortir le loup du bois,* La nécessité détermine un homme à faire, même contre son inclination, bien des choses pour se procurer de quoi vivre. || Fig., *La faim insatiable des richesses, des honneurs,* L'ardeur de les posséder. Dans ce sens, on dit plus ordinairement, *La soif.*

FAIM-VALLE. s. f. t. d'art vétérinaire. Maladie des chevaux, spasme qui les fait s'arrêter tout à coup lorsqu'ils sont échauffés, et qui ne cesse qu'après qu'ils ont pris de la nourriture.

FAÎNE. s. f. (grec *phêgos,* faine.) Le fruit du hêtre.

FAINÉANT, ANTE. adj. (ital. *far niente,* ne rien faire.) Paresseux, qui ne veut point travailler, qui ne veut rien faire.|| Subst. *Un fainéant.*|| *Rois fainéants,* se dit, dans l'Histoire de France, de Certains rois de la première race, qui ont abandonné l'exercice du pouvoir aux maires du palais.

FAINÉANTER. v. n. Être fainéant, ne vouloir rien faire. Fam.

FAINÉANTISE. s. f. Paresse lâche, vie du fainéant. *C'est une pure fainéantise qui vous tient.*

FAIRE. v. a. (lat. *facere,* faire.) (*Je fais, tu fais, il fait; nous faisons, vous faites, ils font. Je faisais. Je fis. J'ai fait. Je ferai. Je ferais. Fais. Que je fasse, Que je fisse. Faisant.*) Créer, former, produire, engendrer. || Prov., *Qui a fait l'une, a fait l'autre,* se dit en parlant De deux personnes, de deux choses qui se ressemblent entièrement. || Fam., *Faire un enfant à une femme,* La rendre enceinte. || *Cet enfant fait ses dents,* Les dents lui viennent. || Faire, Fabriquer, composer, produire, en parlant De toute œuvre matérielle de l'art, de l'industrie humaine, ou de l'instinct des animaux. *Faire du pain, du vin. Un oiseau qui fait son nid.* || Il se dit, dans le même sens, en parlant Des œuvres de l'intelligence et de l'imagination. *Faire un livre, une description.* || Fam., *C'est une nouvelle, un conte fait à plaisir,* C'est une nouvelle, un conte où il n'y a rien de vrai. || Faire, se dit, dans un sens beaucoup plus général, en parlant De tout ce qu'un sujet opère, effectue, exécute, accomplit, etc., soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral. *Le ciel fit un miracle en sa faveur. Faire une expérience. Faire silence. Faire bien ses affaires. Faire naufrage. Faire un achat, une perte, des dettes, sa prière. Faire la lecture à quelqu'un. Faire le mal, la charité. Faire pièce. Il l'a fait exprès. Faire la débauche. Faire l'amour. Faire cas de quelqu'un. Faire des civilités, des excuses, des façons. Faire accueil, honneur. Faire don, défense. Faire bonne contenance. Ne faire semblant de rien. Le bruit que fait le tonnerre. Un corps qui fait impression sur un autre. Cet événement fera époque dans notre histoire.* || *Cette muraille fait le coude,* Elle forme un coude, un angle. *Sa maison fait face à la mienne,* Elle est en face de la mienne. || Aux Jeux de cartes, *Faire les cartes, faire une levée, faire la main, sa main.* Au Billard, *Faire une bille au même, un carambolage. Faire tant de points,* Gagner tant de points. *Faire le jeu,* Mettre les enjeux. *Etc.* || Prov., fig. et pop., *Faire ses orges,* Faire bien ses affaires. Se dit ordinairement en mauvaise part. || Fam., *Faire des siennes,* Faire des folies, des fredaines, des tours, soit de jeunesse, soit de friponnerie. *Ils ont fait des leurs.* || *Faire quelque chose pour quelqu'un,* Lui accorder ou lui faire obtenir quelque chose. On dit de même, *La nature a tout fait pour lui,* en parlant De celui qui a de très-heureuses dispositions.|| Fam., *N'en rien faire,* Se garder de faire la chose dont il s'agit, ne pas la faire. || Elliptiq. et fam., *Se laisser faire,* se dit D'une personne qui ne se défend pas, qui n'oppose point de résistance. || Faire, se dit particulièrement De certaines fonctions de guerre. *Faire faction. Faire le guet.* En t. de marine, *Faire le quart, bon quart.* || Faire, se dit aussi particulièrement, en parlant Des choses qui marquent Espace et étendue, et qui s'exécutent et s'accomplissent par le mouvement d'un lieu à un autre. *Faire des pas, un tour de promenade. Faire route. Faire voile.*|| Fig. et fam., *Faire son chemin,* Parvenir, obtenir de l'avancement, s'enrichir, etc. *Faire des progrès,* Avancer, s'étendre, se développer, etc. *Faire beaucoup de progrès dans*

ses études. Le mal fait des progrès. || En t. de marine, *Faire le nord, faire le sud,* Naviguer au nord, au sud. On dit aussi, *Faire côte :* voyez Côte. || Faire, Disposer, arranger, mettre dans l'état convenable. *Faire une chambre, un lit, la barbe. Faire des terres.*||Faire, en parlant D'argent ou des autres choses dont on a besoin de se pourvoir, signifie, Amasser, assembler, mettre ensemble. *Voilà tout l'argent qu'il a pu faire.* Dans un sens analogue, en t. de marine, *Faire ses vivres, faire du bois, de l'eau, faire aiguade. Faire eau,* sans l'article, se dit, dans un sens très-différent, D'un bâtiment qui a une ou plusieurs voies d'eau. || Gagner, acquérir. *Faire une grande fortune. Faire une bonne maison.* || Faire, en parlant De troupes, Lever, mettre sur pied. *Faire des recrues.* On dit aussi, *Faire la maison d'un prince, d'un grand seigneur.* || Faire, Employer ses forces, ses talents, l'activité de son esprit à quelque chose; s'en occuper, y passer son temps. *Faire un travail. Il n'a rien fait de toute la journée. Il est tout entier à ce qu'il fait.* (Voyez, vers la fin de l'article, l'emploi analogue de Faire, neutre.) || *C'est un homme à tout faire,* C'est un homme capable de tout. Il se prend ordinairement en mauvaise part. || Fam., *Ne faire œuvre de ses dix doigts,* Ne rien faire du tout, ne point travailler. || *Je ne puis, je ne sais que faire à cela,* C'est une chose où je ne puis rien. *Que voulez-vous que j'y fasse?* Je n'y puis apporter de remède, cela ne dépend pas de moi. || *Ne faire que...* Ne travailler, ne s'occuper qu'à une certaine chose, n'en pouvoir faire d'autre, ou ne vouloir pas, ne pas chercher à en faire d'autre. Être toujours ou presque toujours à faire une certaine chose. *Il ne fait que jouer, qu'aller et venir, etc.* || Fam., *Ne faire que croître et embellir,* se dit D'une jeune personne qui devient tous les jours plus grande et plus belle. On le dit, par plaisanterie, De certaines choses qui augmentent, soit en bien, soit en mal. || *Ne faire que...* se dit quelquefois en parlant D'une action instantanée qui est immédiatement suivie de son résultat ou d'une autre action, d'un fait quelconque. *Je ne fis que le toucher, et il tomba. Il ne fit qu'entrer et sortir.* || *Ne faire que de sortir, que d'arriver, que de s'éveiller, etc.,* N'être sorti, arrivé, éveillé, etc., que depuis très-peu de temps. || Faire, Observer, mettre en pratique; dans ce sens, il se dit en parlant Des choses qui sont d'obligation et de précepte. *Faire la volonté de Dieu. Faire son devoir. Faire gras. Faire diète.* || *Faire une fête,* La célébrer. || Faire, dans le même sens, se dit aussi De l'exécution et de la pratique de certaines choses qu'on est obligé ou comme obligé d'accomplir, d'achever, de terminer en un certain temps. *Faire quarantaine. Un apprenti qui a fait son temps.*|| Faire, se dit également en parlant Des différentes professions qu'on embrasse, et des différents emplois, des différents métiers qu'on exerce. *Faire profession des armes. Faire un métier.* || *Faire profession,* et *Faire métier,* se disent encore dans d'autres sens propres et figurés qu'on indiquera aux mots Métier et Profession. || Dans l'Église catholique, *Faire le diacre, faire le sous-diacre,* Faire les fonctions de diacre, de sous-diacre. || En t. de peint., *Faire l'histoire, faire le portrait, faire les animaux, etc.,* Peindre l'histoire, le portrait, etc. || Faire, Représenter. Il se dit en parlant Des différents personnages que les comédiens représentent sur le théâtre. *Faire les rois.* On dit plus ordinairement et mieux, *Jouer.* || *Faire tel ou tel personnage,* signifie quelquefois, par extens., Se donner pour avoir telle ou telle qualité. *Il fit très-bien son personnage.* Fig., *Faire un sot personnage, un plat personnage, etc.,* Figurer d'une manière désagréable ou peu honorable parmi d'autres personnes, ou dans une affaire, être d'une grande nullité, etc. || Faire, se dit encore, par extension du sens précédent, De quiconque cherche à paraître ou feint d'être ce qu'il n'est pas; et, dans cette acception, il se construit toujours avec un substantif, ou avec un adjectif pris substantivement. *Faire le grand seigneur, l'homme d'importance, l'entendu.*||Mettre de l'affectation à se montrer avec telle ou telle qualité. *Faire le généreux, l'aimable, le gentil.* || Se donner certains airs, prendre certaines manières. *Il veut faire le maître ici. Il fait le diable à quatre. Faire l'enfant.* || Faire, Donner à une personne ou à une chose une qualité quelconque, la mettre dans un certain état. *On les a faits tous pareils, etc. Cela le fera bien aise.* C'est à peu près dans le même sens qu'on dit : *Faire les yeux doux. Faire mauvaise mine. Faire contre fortune bon cœur. Faire patte de velours. Etc.* (Voyez, vers la fin de l'article, un emploi analogue de Faire, joint au pronom personnel.) || Fig. et fam., *Faire maison nette,* Chasser tous ses domestiques. || *Faire quelqu'un dupe,* Le tromper. || Faire, dans le sens qui précède, se dit plus particulièrement, lorsqu'on parle Des personnes, par rapport Aux professions, aux titres, aux dignités, etc.; et alors il est suivi d'un substantif. *Il a fait son fils avocat.* Dans cette acception, avec le pronom personnel. *Se faire prêtre. Se faire mahométan.* || Prov. et fig., *L'occasion fait le larron,* Souvent l'occasion fait faire des choses répréhensibles, auxquelles on n'aurait pas songé. || Faire, se construit fort souvent avec la préposition *de* ou avec un équivalent, soit dans l'acception qui précède, soit dans le sens plus général de Changer, transformer en. *Que ferez-vous de votre fils? Il font du plus noble des arts une profession mercenaire.* || Prov. et fig., *Faire d'une mouche un éléphant,* Exagérer extrêmement une petite chose. || *Faire ses délices d'une chose,* Y trouver beaucoup de plaisir, de charme, etc. || *Faire de quelque chose une obligation, un devoir, etc.,* L'imposer comme une obligation, etc. On dit à peu près de même, *Se faire scrupule, conscience de...* || *Faire gloire, faire vanité, se faire honneur de quelque chose,* En tirer vanité, s'en tenir honoré. Dans un sens analogue, *Faire un mérite de quelque chose à quelqu'un.* || Faire, suivi de la préposition *de,* signifie quelquefois particulièrement, Employer quelqu'un ou quelque chose, en disposer, en tirer parti de façon ou d'autre. *Vous ne faites rien de ce meuble-là, vous n'en faites rien. Il ne savait que faire de sa contenance.* Dans cette acception, il est souvent familier. || Prov. et fig., *Faites-en des choux, des raves,* Faites-en ce que vous voudrez. || Fig. et fam., *Faire ce qu'on veut d'une personne,* se dit en parlant D'une personne faible, facile, qui se prête volontiers aux désirs, aux vues d'une autre. || *N'avoir que faire de quelqu'un* ou *de quelque chose,* N'en avoir aucun besoin. *Si vous n'avez que faire de ce livre, prêtez-le-moi.* On le dit aussi Pour marquer qu'on ne fait nul cas d'une personne ou d'une chose. *Je n'ai que faire de lui ni de ses visites.* On se sert encore de la même manière de parler Pour faire connaître qu'on désapprouve quelque chose, qu'on le trouve mauvais. *Je n'ai que faire de vos discours.* || Faire, Dire, prétendre, publier qu'une chose est, en donner une certaine opinion. *On le fait riche, mais il ne l'est pas. On fait monter la perte des ennemis à tant.* Avec le pron. pers. : *Il se fait beaucoup plus malade qu'il ne*

l'est. Se faire fort de réussir : voyez FORT. || FAIRE, en parlant De marchandises ou d'autres choses que l'on veut vendre, s'emploie Pour marquer le prix qu'on en demande. *Combien faites-vous cette étoffe-là?* || FAIRE, Accoutumer, habituer. *Il est fait au chaud et au froid. Nous sommes faits à vos plaisanteries.* Avec le pron. pers. : *Se faire au bruit. Se faire à tout.* || Former, façonner, perfectionner quelqu'un. *Ce professeur a fait de bons écoliers.* Avec le pron. pers. : *C'est un jeune homme qui se fera peu à peu.* || Prov. et fig., *Le bon oiseau se fait de lui-même,* Un naturel heureux n'attend pas l'éducation pour se porter au bien. || FAIRE, se dit encore De deux ou de plusieurs choses qui, par leur union, leur assemblage, servent à former, à composer, à constituer un tout, une seule chose. *Deux et deux font quatre. Faire société. Les qualités qui font le grand homme.* || Il se dit également De ce qui est l'essence d'une chose, de ce en quoi elle consiste. *La clarté fait le principal mérite de son style. Ce fils fait toute la joie de sa mère.* || Prov. et fig., *L'habit ne fait pas le moine,* On ne doit pas juger des personnes par les apparences, par les dehors. || Prov. et fig., *La belle plume fait le bel oiseau,* La parure, les beaux habits relèvent la bonne mine. || FAIRE, Causer, attirer, exciter; être l'occasion de quelque chose. *Ce remède m'a fait beaucoup de bien. Sa langue lui a fait de méchantes affaires. Il s'est fait tort à lui-même. Une femme qui a fait de grandes passions. Faire peur, pitié. Cette affaire-là fait grand bruit. Cela fit une révolution.* On dit à peu près dans le même sens : *Faire des jaloux, des heureux. Etc.* || Prov. et fig., *Faire la pluie et le beau temps,* Disposer de tout, régler tout par son crédit, par son influence. || Fig. et fam., *Cela ne lui fait ni froid ni chaud,* se dit D'un homme qui reste indifférent sur une affaire. *Cela ne fait ni chaud ni froid,* se dit De ce qui ne sert ni ne nuit à une affaire. || FAIRE, se construit, dans un sens à peu près pareil, avec un infinitif ou avec un subjonctif, et se dit De tout ce qui est la cause prochaine ou éloignée de quelque chose, de tout ce qui donne lieu, de tout ce qui donne occasion à une chose, à une action. *Les remèdes l'ont fait mourir. Faire agir des personnes puissantes. Faire bâtir. Cette femme s'est fait peindre. Je l'ai fait entrer. Cette tragédie a fait courir tout Paris. Se faire aimer. Fasse le ciel que...* || *Faire à savoir,* Faire savoir : il ne s'emploie que dans les proclamations, les publications, les affiches, etc. || FAIRE, Importer, concerner, être de quelque considération. *Cela ne fait rien à l'affaire. Que peut vous faire l'opinion de ces gens-là?* || Fam., *Qu'est-ce que cela fait là?* À quoi cela sert-il dans ce lieu-là? || FAIRE, s'emploie souvent d'une manière relative, avec la plupart des autres verbes; et alors il tient la place et prend la signification du verbe auquel il se rapporte. Ainsi on dit : *Il danse mieux qu'il n'a jamais fait,* Il danse mieux qu'il n'a jamais dansé. *Il répondit comme les autres avaient fait,* Il répondit comme les autres avaient répondu. *Etc.* — On ne doit pas confondre cet emploi avec un tour usité dans certains cas où *Faire,* conservant la signification qui lui est propre, celle d'Exécuter, d'opérer, d'effectuer, etc., régit le pronom *le,* qui se rapporte à un verbe précédent. *Il voudrait partir, mais il ne peut le faire* (faire cela, l'action de partir) *sans autorisation.* || FAIRE, se dit absolument en parlant Des jeux de cartes où chacun donne les cartes à son tour, et De certains autres jeux où chacun tour à tour est obligé de faire quelque chose. *C'est à vous à faire.* || FAIRE, s'emploie neutr. dans le sens de Travailler, d'opérer, d'exécuter, d'agir. *Faire bien. Il a fait de son mieux. Il n'en veut faire qu'à sa tête. Faire à qui mieux mieux.* || *Avoir du savoir-faire.* Voyez SAVOIR-FAIRE, à son rang alphabétique. || *Avoir fort à faire,* Avoir beaucoup à travailler pour venir à bout de quelque chose. *Vous aurez fort à faire, si vous entreprenez de le corriger.* || Fam., *C'est à faire à lui,* se dit en parlant D'un homme qu'on reconnaît très-capable de faire une chose. || *Faire des armes,* S'exercer à l'escrime. || *Faire pour quelqu'un,* Le suppléer, tenir sa place; ou, dans un autre sens, Être son commissionnaire, son agent, sa caution. || FAIRE, neutr., Avoir une influence, un effet quelconque. *L'argent fait plus auprès de lui qu'aucune recommandation.* || FAIRE, neutr., se dit encore pour Être convenable, produire un effet agréable. *Ces deux choses font fort bien ensemble.* || FAIRE, en t. de grammaire, se dit Des mots, et signifie, Prendre telle ou telle forme, telle ou telle terminaison. Cheval *fait au pluriel* chevaux. || FAIRE, a quelquefois le sens du verbe Dire. *Je le croyais, fit-elle.* Cette manière de parler a vieilli, et ne s'emploie que dans le langage familier. || FAIRE, fam., Se décharger le ventre. || Activem., *Ce malade fait tout sous lui,* Il laisse aller ses excréments. *Faire de l'eau,* Uriner. *Faire du sang, des glaires, etc.,* Rendre du sang, des glaires, etc., par les selles. *Faire du sable, faire une pierre,* Rendre du sable, une pierre avec l'urine. || FAIRE, s'emploie impersonnellement, pour indiquer L'état de l'atmosphère, du temps, ou quelque phénomène, quelque révolution atmosphérique, etc. *Il fait nuit. Il fait chaud. Il fait du vent. Sortirez-vous par le temps qu'il fait?* || Il s'emploie de même impersonnell. pour marquer La nature, l'état, la disposition, les qualités de certaines choses. *Il fait cher vivre dans ce pays. Il y fait bon.* || FAIRE, avec le pron. pers., Être praticable, être produit, formé, exécuté, arriver, venir à être. *Si cela se peut faire, je serai ravi. Si la paix se fait.* || Prov., *Paris ne s'est pas fait en un jour,* se dit Pour exprimer qu'il y a des choses qu'on ne peut faire qu'avec beaucoup de temps. || FAIRE, avec le pron. pers., famil., Devenir. *Un enfant qui se fait grand. Se faire riche aux dépens d'autrui.* || FAIRE, avec le pron. pers., absol., S'améliorer, se perfectionner, se bonifier avec le temps. *Ce vin se fera.* || FAIRE, s'emploie impersonnellement avec le pronom *se;* et alors il se résout avec les verbes *Être, arriver. Il se fit un moment de silence.* On dit de même, *Il se fait tard, il se fait nuit,* Le jour commence à manquer, à baisser; la nuit commence à venir. || FAIRE, se prend quelquefois substantivement, *Il y a loin du vouloir au faire.* || Il se dit plus ordinairement, en termes de peinture, de gravure et de sculpture, de La manière de peindre, de sculpter, de graver. *Ce tableau est d'un beau faire.* || FAIT, AITE, participe. *Cela est fait de main d'homme.* Fig., *C'est un grand pas de fait.* || Prov., *Aussitôt dit, aussitôt fait,* se dit Pour exprimer une grande promptitude dans l'exécution de quelque chose. || Prov., *Cela vaut fait,* Regardez la chose comme faite, soyez sûr qu'elle se fera. On dit dans le même sens : *Tenez cela pour fait. Je tiens cela pour fait.* || *Est-ce fait?* se dit communément Pour demander si une besogne, si une affaire est achevée. *C'est fait,* se dit Pour avertir que la chose est faite. On dit aussi, *C'est une affaire faite,* surtout Lorsqu'on veut faire entendre qu'il n'y a plus à revenir sur la chose dont il s'agit. || *C'est fait de moi, de lui, de nous, etc.,* Je suis perdu, il est perdu, nous sommes perdus. On dit aussi, *C'en*

est fait, en parlant D'une affaire qui vient d'être conclue, d'être terminée, ou en parlant D'une personne qui vient de mourir. || Fam. et par dépit, *Cela est fait pour moi.* Ce n'est qu'à moi que de tels malheurs, que de tels désagréments arrivent. On dit quelquefois de même, *C'est un fait exprès, c'est comme un fait exprès.* || Prov., *Ce qui est fait est fait,* se dit Pour engager à ne plus parler d'un malheur, d'une faute qu'il est impossible de réparer. || *Être fait pour,* Être propre à, être capable de. Cela se dit Des personnes et des choses, et tant en bonne qu'en mauvaise part. *Cet homme n'est pas fait pour un pareil emploi. Cette nouvelle était faite pour l'affliger.* || *Comme le voilà fait!* se dit De quelqu'un qui est plus mal vêtu, plus négligé qu'à l'ordinaire, ou qui n'a pas si bon visage qu'il a accoutumé d'avoir. On dit quelquefois, figur. et famil., dans le premier sens, *Être fait comme un voleur.* || *Être bien fait, fait à plaisir, à ravir, fait à peindre;* et figur., *Être fait au tour,* Être beau, de belle taille et de bonne mine. Dans le sens contraire, *Être mal fait,* Être laid, mal formé et mal bâti. On dit de même, *Être bien fait de sa personne. Avoir la taille bien faite, la jambe bien faite, etc.* || Fig., *Avoir la tête mal faite, l'esprit mal fait,* Être bizarre, déraisonnable, sans jugement. || Prov. et par ironie, *Cela lui rend la jambe bien faite,* se dit en parlant D'une chose dont quelqu'un tire vanité, et qui ne lui est d'aucun avantage. || *Un homme fait,* Un homme qui est dans un âge mûr. || *Ce fromage est fait, n'est pas fait,* Il est temps, il n'est pas temps de le manger. || *Phrase faite,* Façon de parler particulière qui est consacrée par l'usage, et à laquelle il n'est pas permis de rien changer. || *Ce mot est fait, n'est pas fait,* Il est autorisé, il n'est pas autorisé par l'usage. || En t. de marine, *Vent fait,* Vent qui ne varie plus, et qui paraît devoir durer. On dit de même, *Temps fait.*

FAISABLE. adj. des 2 genres. Qui se peut faire, qui n'est pas impossible. || *Cela est faisable,* se dit aussi D'une chose qu'il est permis de faire, qu'on peut faire avec justice, qui ne répugne point à l'équité.

FAISAN, s. m. (grec *phasianos,* faisan.) Oiseau de la grosseur d'une poule, et qui se nourrit d'insectes, dans les bois. || *Poule faisane,* ou *Poule faisande,* La femelle du faisan.

FAISANCES. s. f. pl. (lat. *facere,* faire.) Il se dit de Tout ce qu'un fermier s'oblige par son bail de faire ou de fournir sans diminution du prix du bail.

FAISANDEAU. s. m. (grec *phasianos,* faisan.) Jeune faisan.

FAISANDER (SE). v. pron. Il se dit Du gibier qu'on garde, comme cela se pratique ordinairement pour les faisans, afin qu'il se mortifie et qu'il acquière du fumet. Avec ellipse du pronom, *Vous avez trop laissé faisander ce lapin.* || FAISANDÉ, ÉE. participe.

FAISANDERIE. s. f. Lieu où l'on élève des faisans.

FAISANDIER. s. m. Celui qui nourrit et élève des faisans.

FAISCEAU. s. m. (lat. *fascis,* faisceau.) Assemblage de certaines choses liées ensemble. En term. d'anat. *Faisceau de muscles, de nerfs.* || FAISCEAUX, au pluriel, se dit, absolument, Des faisceaux de verges avec une hache au milieu, qui étaient, chez les anciens Romains, le symbole de la puissance des magistrats. *Prendre les faisceaux,* Être élevé à la dignité consulaire. *Déposer, rendre les faisceaux,* Se démettre de l'autorité consulaire. || FAISCEAU, par extens., en terme milit., Assemblage de fusils qu'on forme en engageant les baïonnettes les unes dans les autres, de manière que les fusils se soutiennent mutuellement et forment une espèce de pyramide. || Espèce de piquet autour duquel on range des fusils. || En optique, *Faisceau de rayons lumineux,* Cône de rayons lumineux qui partent d'un même point, et que l'on isole par la pensée de tous les autres rayons, pour les soumettre à des considérations particulières.

FAISEUR, EUSE. s. (lat. *facere,* faire.) On prononce *Feseur.*) Celui, celle qui fait quelque chose, qui fait habituellement certains ouvrages. Il ne se dit guère Des artisans dont la profession, l'art, le métier a un nom particulier, comme serrurier, cordonnier, tailleur, etc. *Cela est du bon faiseur.* Cette phrase peut s'appliquer familièrement À toute personne habile dans l'art qu'elle cultive. || *C'est un faiseur de livres, de vers, etc.,* se dit, par mépris, D'un auteur, d'un poëte, etc. On dit également, *C'est un faiseur de phrases, ce n'est qu'un faiseur de phrases,* en parlant De celui dont le langage ou le style est grave ou pompeux, mais dépourvu d'idées. || Prov., *Les grands diseurs ne sont pas les grands faiseurs,* Ceux qui se vantent le plus, qui promettent le plus, sont ordinairement ceux qui font le moins. || FAISEUR, se dit quelquefois, par dénigrement, de Celui qui fait ou qui dit souvent certaines choses. *Un faiseur de systèmes, de compliments.* || Il se dit, absol., de Celui qui travaille habituellement pour un autre, ou qui fait le travail d'un autre. *Ce libraire a ses faiseurs attitrés.*

FAIT. s. m. Action, chose faite, ce qu'on fait, ce qu'on a fait. *Par le fait d'un tel. Joindre le fait à la menace. Ses faits ne répondent pas à ses promesses. Le fait d'un fanfaron.* || Prov., *La bonne volonté est réputée pour le fait.* || *Cela est du fait d'un tel,* C'est un tel qui en est l'auteur. || *Les hauts faits, les beaux faits d'armes,* Les exploits militaires. || Fam. et par plaisanterie, *Les faits et gestes d'une personne,* La vie et les actions d'une personne. || En jurispr., *Voies de fait,* Les actes de violence, les mauvais traitements, les coups donnés à quelqu'un. || *Voie de fait,* au singulier, se dit aussi de Tout acte par lequel on s'empare violemment d'une chose sur laquelle on n'a point de droit reconnu. || *En venir au fait,* En venir à l'exécution. || Fam., *Au fait et au prendre,* Au moment de l'exécution, quand il est question d'agir, de parler, etc. || *Prendre quelqu'un sur le fait,* Le surprendre dans le temps même où il fait une action qu'il voulait cacher. || Fam., *Il y a un peu de malice, de folie, etc., dans son fait,* se dit en parlant D'une personne qui fait paraître quelque malice, qui met de l'opiniâtreté à quelque chose, etc. || En term. de palais, *Prendre le fait de quelqu'un,* ou *Prendre fait et cause pour quelqu'un,* Intervenir en cause pour lui. Cela signifie aussi, dans le langage ordinaire, se déclarer pour quelqu'un, prendre son parti, le défendre. || FAIT, en général, Événement, toute chose qui arrive, qui a lieu, ou Le récit qui en est fait. *Un fait singulier. Présenter habilement les faits. Articuler des faits. Rétablir les faits.* || Il se dit souvent, dans une acception particulière, de L'événement, du cas, de l'espèce dont il s'agit; et s'emploie surtout dans les discussions, les contestations, les plaidoiries, etc. *Poser le fait. Allons, venons au fait,* ou elliptiq., *Au fait. Question de fait, point de fait,* par opposition à *Question de droit, point de droit.* || Fam., *Aller au fait, venir au fait,* par extens., En venir

à l'essentiel, au principal, à l'intéressant. *Pourquoi tant de détours, venez donc au fait.* Elliptiq., *Au fait, que voulez-vous de moi?* || *Au fait,* signifie quelquefois, Tout bien considéré. *Au fait, que risqué-je?* || En term. de procéd., *Faits et articles,* Les faits sur lesquels, en matière civile, l'une des parties fait interroger sa partie adverse. *Faits admissibles et pertinents,* Ceux dont la preuve peut être admise, parce qu'ils appartiennent au fond de la cause. *Faits nouveaux,* Ceux qui n'ont pas encore été allégués au procès, et dont une partie demande à faire la preuve. En matière criminelle, *Faits justificatifs,* Ceux qu'un accusé allègue pour prouver son innocence. || *Il est de fait que...* se dit en parlant De choses constantes et avérées, qu'on ne peut nier. || *Mettre en fait, poser en fait,* Avancer une proposition qu'on soutient être véritable. *Je mets en fait que ces deux personnes...* || *C'est un fait à part, c'est un autre fait,* C'est une autre chose, une autre affaire. || Fam., *Le fait est que...* La vérité est que... || Fam., *Pour la rareté du fait,* À cause de la singularité de la chose. || *Être sûr de son fait,* Être sûr de ce qu'on dit, de ce qu'on avance, ou du succès de ce qu'on a entrepris. || *Être au fait,* Être bien instruit; *Mettre au fait,* Instruire; et, *Se mettre au fait,* S'instruire. *Cette jeune fille est bien au fait du ménage.* || Fait, se dit encore particulièrement, tant au sens physique qu'au sens moral, de Toute chose dont on a reconnu, vérifié, constaté l'existence; et alors on l'emploie surtout en parlant De systèmes, de théories, d'hypothèses, etc. *Cette théorie s'évanouit devant les faits.* || Fait, Ce qui est convenable à quelqu'un. *Cet emploi serait bien le fait d'un tel. Ce n'est pas mon fait.* || Il se dit également de La part qui revient, qui appartient à quelqu'un dans un total. *Il faut leur donner à chacun leur fait.* Ce sens est familier. || Fam., *Dire à quelqu'un son fait,* Lui parler vertement, avec force, lui dire ses vérités. || Dans le fait, par le fait. loc. adverbiales. Réellement, effectivement, au fond, quelles que soient les apparences. || De fait. loc. adv. En réalité, véritablement. Il se dit par opposition à ce qui n'est que fictif, apparent, etc. || En jurispr., *Possession de fait,* se dit par opposition à *Possession de droit.* On dit dans un sens analogue, *Gouvernement de fait.* || De fait, signifie quelquefois, Effectivement. *On annonça qu'il viendrait bientôt; et, de fait, un quart d'heure après il arriva.* Fam. || En fait de. loc. prépos. En matière de. *En fait de procès, de littérature, etc.* || Si fait. loc. adverb. et popul., qui s'emploie dans le sens d'Au contraire, quand on veut affirmer ce qu'un autre nie ou met en doute. *Vous ne me connaissez pas? Si fait, je vous connais bien.* || Tout à fait. adv. Entièrement. *L'ouvrage est tout à fait terminé.*

FAÎTAGE. s. m. (lat. *fastigium,* faîte.) t. d'archit. L'ensemble du comble d'un bâtiment, la charpente, la couverture, etc. On donne plus particulièrement ce nom à La pièce de bois qui termine le comble, et sur laquelle s'appuient les chevrons. || Table de plomb que les couvreurs mettent au haut d'un toit. || Faîtage, en term. de jurispr. féodale, Droit que chaque propriétaire payait annuellement au seigneur, pour le faîte de sa maison. || Le droit qu'avaient, en certains lieux, les habitants de prendre dans les bois du seigneur une pièce de bois pour servir de comble ou de faîte à leur maison.

FAITARDISE. s. f. (lat. *facere tardè,* faire tard.) Fainéantise, lâche paresse. Vieux.

FAÎTE. s. m. (lat. *fastigium,* faîte.) Le comble, la partie la plus élevée d'un bâtiment, d'un édifice. || Il se dit par extension, Du sommet de certaines choses qui ont de l'élévation. *Le faîte d'une cheminée.* || Figur. *Le faîte des grandeurs, de la gloire.*

FAÎTIÈRE. adj. f. Il se dit Des objets placés au faîte des combles. || Il se dit, substantiv., Des tuiles creuses qui recouvrent le faîte d'un toit. || *La faîtière d'une tente,* La perche qui est au haut de la tente, et qui s'étend d'un bout à l'autre pour soutenir la toile.

FAIX. s. m. (lat. *fascis,* faix.) Charge, fardeau. Il se dit surtout d'Une charge pesante. *Plier sous le faix.* || *Ce bâtiment a pris son faix,* Il s'est affaissé, depuis sa construction, autant qu'il le devait. || Faix, s'emploie figur. *Il succombe sous le faix des affaires.* Poétiq., *Le faix des ans, des années.*

FAKIR. s. m. *Voyez* Faquir.

FALAISE. s. f. On appelle ainsi Des terres et des rochers escarpés le long des bords de la mer.

FALAISER. v. n. t. de mar. Il se dit De la mer quand elle vient se briser contre une falaise.

FALARIQUE. s. f. (lat. *falarica,* sorte de javelot.) Les anciens désignaient par ce mot, tantôt Une espèce de dard enflammé qu'on tirait avec l'arc contre les tours d'une place assiégée, pour y mettre le feu; tantôt Une poutre ferrée à plusieurs pointes, et chargée de matières inflammables, qu'on jetait avec la baliste ou la catapulte.

FALBALA. s. m. Bandes d'étoffe plissées qu'on met pour ornement à une robe, à des rideaux, etc. *Robe, jupe à falbalas.*

FALCIDIE ou FALCIDIENNE. adj. f. (lat. *Falcidia lex,* loi Falcidia.) t. du droit romain. Il ne s'emploie que dans cette locution, *Quarte falcidie* ou *falcidienne,* Droit qu'avait un héritier institué, en pays de droit écrit, de retrancher un quart sur les legs, fidéicommis, etc., lorsque, les legs payés, il ne lui serait pas resté un quart de la succession du testateur.

FALLACE. s. f. (lat. *fallacia,* tromperie.) Tromperie, fraude. Vieux.

FALLACIEUSEMENT. adv. D'une manière fallacieuse.

FALLACIEUX, EUSE. adj. Trompeur, frauduleux. *Serments fallacieux.* Ne s'emploie guère que dans le style élevé.

FALLOIR. v. n. impersonnel. (lat. *fallere,* faire faute.) (*Il faut, il fallait, il fallut, il a fallu, il faudra, il faudrait, qu'il faille, qu'il fallût.*) Être de nécessité, de devoir, d'obligation, de bienséance. Dans ce sens, il n'est guère d'usage à l'infinitif. *Il faut faire telle chose. Il fallut en passer par là* || Fam., *Un homme, une personne comme il faut.* Un homme, une personne d'un rang distingué. || Fam., *Si faut-il, encore faut-il que....* Il est nécessaire, malgré tout, que.... La première de ces locutions a vieilli. || Fam., *il faut voir,* Il est curieux, intéressant de voir. On le rejette quelquefois à la fin de la phrase, en manière d'exclamation. *On les battit, il faut voir!* Dans un sens analogue, *Aussi faut-il voir.* || Fam., *C'est ce qu'il faudra voir,* se dit Pour faire entendre que l'on saura mettre des empêchements à ce qu'une personne projette de faire. || Falloir, se dit aussi De ce dont a besoin. *Il lui fallait cent francs. J'ai l'homme qu'il vous faut.* || Il se dit, particulièrement, De ce qu'on doit donner d'argent à quelqu'un pour un prix, pour un salaire. *Combien vous faut-il pour votre marchandise?* || Falloir, Manquer; il ne s'emploie qu'avec la particule *En,* et le pron. de

la troisième personne. Dans ce sens, il se conjugue avec l'auxiliaire *Être*. *Il s'en faut de beaucoup que leur nombre soit complet. Il s'en fallait peu qu'il n'eût achevé. Il s'en est peu fallu qu'il n'ait été tué.* || TANT S'EN FAUT QUE. loc. adv. Bien loin que. *Tant s'en faut qu'il y consente, qu'au contraire il fera tout pour l'empêcher.* || Fam., *Tant s'en faut qu'au contraire*, s'emploie quelquefois, par plaisanterie, pour dire simplement, Au contraire.

FALOT. s. m. (grec *phalos*, brillant.) Grande lanterne ordinairement faite de toile. || Grand vase qu'on emplit de suif, de poix-résine et d'autres matières combustibles, pour éclairer les abords d'un lieu de fête, les cours d'une grande maison, etc. Plus ordinairem. *Pot à feu.*

FALOT, OTE. adj. Ridicule, plaisant, drôle. *Conte falot.* || Subst. *Il fait le falot.* Familier.

FALOTEMENT. adv. D'une manière falote.

FALOURDE. s. f. Gros fagot de quatre ou cinq bûches de bois à brûler, liées ensemble.

FALQUER. v. n. t. de manége, *Faire falquer un cheval*, Le faire couler sur les hanches en deux ou trois temps, et en formant un arrêt ou demi-arrêt.

FALSIFICATEUR. s. m. (lat. *falsificatio*, falsification.) Celui qui falsifie.

FALSIFICATION. s. f. Action par laquelle on falsifie, ou État de la chose falsifiée. *Il est coupable de falsification. La falsification de cet acte est visible.*

FALSIFIER. v. a. Altérer, changer, dénaturer quelque chose, avec dessein de tromper. Dans ce sens, on l'emploie surtout en parlant De l'écriture, d'un sceau, d'un acte, d'un texte, etc. *Falsifier un seing, un cachet, un contrat, un texte, une date.* || Altérer une substance quelconque par un mauvais mélange. *Falsifier des métaux, du vin.* || *Falsifier de la monnaie.* L'altérer quant à la valeur intrinsèque. || FALSIFIÉ, ÉE. participe.

FALUN. s. m. Assemblage de coquilles brisées qu'on trouve en masse à une certaine profondeur de terre, et qu'on emploie en engrais comme la marne.

FALUNER. v. a. t. d'agricult. Répandre du falun sur un champ. || FALUNÉ, ÉE. participe.

FALUNIÈRE. s. f. Mine de falun, endroit d'où l'on extrait du falun.

FÂME, s. f. (lat. *fama*, réputation.) Renommée. Il ne s'emploie que dans cette phrase d'ancienne pratique, *Rétabli en sa bonne fâme et renommée.*

FAMÉ, ÉE. adj. Qui a telle ou telle réputation. Il ne se dit guère qu'avec *bien* ou *mal*, et par rapport aux mœurs. *Cet homme est mal famé.* Fam.

FAMÉLIQUE. adj. des deux genres. (lat. *famelicus*, affamé.) Qui est souvent tourmenté de la faim, faute d'avoir de quoi la satisfaire. *Estomac, auteur famélique.* Fam. et s'emploie par dénigrement. || *Visage famélique, mine famélique*, Le visage, la mine d'une personne qui paraît misérable et tourmentée de la faim. || FAMÉLIQUE, subst. *Il a bien l'air d'un famélique.*

FAMEUX, EUSE. adj. (lat. *famosus*, fameux.) Renommé, célèbre, insigne dans son genre. *Orateur, historien, nom fameux. Ville, bataille fameuse. Fameux voleur. Une mer fameuse en naufrages, par cent naufrages.* || Pop., *C'est un fameux imbécile. Voilà une fameuse bêtise.*

FAMILIARISER. v. a. (lat. *familiaris*, familier.) Rendre familier avec quelqu'un. Il ne s'emploie, dans ce sens, qu'avec le pron. pers. *Se familiariser avec tout le monde.* || Absol. Prendre des manières trop familières. *Il se familiarise bientôt.* || FAMILIARISER, par extens., Accoutumer, habituer. *Familiariser quelqu'un avec le travail. Familiariser un cheval avec le bruit des armes à feu.* || *Se familiariser un auteur*, Le posséder bien, l'entendre sans peine. || FAMILIARISER, avec le pron. pers., régime direct. *Se familiariser avec le danger, avec la douleur, avec une langue étrangère.* || FAMILIARISÉ, ÉE. participe.

FAMILIARITÉ. s. f. Privauté, manière de vivre familièrement avec quelqu'un. *Ils vivent dans la plus grande familiarité. Prendre des airs de familiarité.* Prov., *La familiarité engendre le mépris.* || Plur. Manières familières. *Prendre, se permettre des familiarités avec quelqu'un.* En mauvaise part, *Avoir des familiarités avec une femme*, En obtenir des faveurs.

FAMILIER, IÈRE, adj. Qui a une habitude particulière avec quelqu'un, qui vit avec lui librement et sans façon, sans cérémonie, comme on a coutume de vivre avec les gens de sa famille. *C'est un de ses amis les plus familiers.* || *Esprit, démon, génie familier.* Génie que l'on croyait attaché à une personne, pour la guider, l'inspirer, la servir. || FAMILIER, se dit Des choses où il y a de la familiarité. *Entretien familier. Prendre un air, un ton familier, l'air, le ton familier.* || *Discours familier, langage familier, style familier*, Discours, langage, style simple et sans recherche, tel que celui dont on se sert ordinairement dans la conversation, et dans les lettres qu'on écrit à ses amis. || *Terme mot familier, expression, locution familière, etc.*, Mot, terme, expression, locution qui ne peut entrer que dans le langage familier. || *Terme, familier, expression familière*, Terme, expression qui ne sont pas assez respectueux, eu égard aux personnes à qui ou devant qui l'on parle. || FAMILIER, Ordinaire, habituel, accoutumé. *Ce terme lui est familier.* || Il se dit de ce que l'on sait ou que l'on fait bien, pour l'avoir souvent vu, éprouvé, étudié, pratiqué, etc. *Les traits de cette personne me sont familiers. Cet exercice lui est familier. Il s'est rendu cette langue familière comme sa langue maternelle.* || FAMILIER, Celui qui affecte la familiarité avec les personnes d'un état au-dessus du sien. *Il fait le familier avec le ministre.* || Il se dit de Ceux qui vivent habituellement et familièrement avec une personne éminente; et, dans ce sens, on l'emploie surtout au plur. *C'est un des familiers du prince, du ministre, etc.* || *Les familiers de la maison*, Ceux qui sont reçus habituellement et familièrement dans une maison. || FAMILIER, Nom des officiers de l'inquisition, en Espagne et en Portugal.

FAMILIÈREMENT. adv. D'une manière familière.

FAMILLE. s. f. coll. (lat. *familia*, famille.) Toutes les personnes d'un même sang, comme enfants, frères, neveux, etc. *La famille royale. Réunir sa famille. Conseil de famille. Un repas, une fête de famille.* Par extens., *La grande famille humaine.* || Il se dit de Parents qui habitent ensemble; et plus particulièrement Du père, de la mère et des enfants, ou même Des enfants seulement. *Vivre en famille. La famille augmente de jour en jour. Père, mère de famille.* On le dit en parlant Des animaux. *Voyez cette poule accourir avec sa petite famille.* || *Fils, fille de famille*, Celui, celle qui vit sous l'autorité de son père et de sa mère, ou sous l'autorité d'un tuteur. || En droit romain, *père de famille*, se dit de Toute personne qui jouit de ses droits, qui n'est point sous la puissance d'autrui. || Terme

de pratique, *User, prendre soin d'une chose en bon père de famille*, en parlant Des choses dont on a le soin, Ménager, administrer une chose avec autant d'économie que le propriétaire lui-même pourrait le faire. || T. de peint., *Sainte Famille*, Tableau qui représente Notre-Seigneur, la Vierge, saint Joseph, et quelquefois saint Jean. *Une sainte famille de Raphaël.* || FAMILLE, Race, maison: il se dit, De ceux qui sont de même sang par les mâles. *Bonne, honnête famille. Déshonorer sa famille. Il s'est allié dans telle famille. Il y a eu de grands hommes dans cette famille.* || *Enfant de famille*, Jeune homme d'une naissance honnête. || *Avoir un air de famille*, Avoir cette conformité de traits, de physionomie, qui existe ou qu'on croit reconnaître entre les personnes d'une même famille. || Il est à remarquer que, quand on parle des grandes et anciennes races de France et des pays étrangers, on se sert moins ordinairement du mot de *Famille* que de celui de *Maison;* et qu'au contraire, lorsqu'on parle des anciens Grecs ou des anciens Romains, on emploie de préférence le mot de *Famille. La famille des Héraclides, des Césars.* || FAMILLE, Toutes les personnes, parentes ou non, maîtres ou serviteurs, qui vivent dans une même maison. *Le gouvernement de la famille.* || FAMILLE, en parlant Des grands d'Italie, Toutes les personnes attachées au service d'une maison. || FAMILLE, en hist. nat., Un assemblage de plusieurs genres ou espèces qui ont un certain nombre de caractères communs. *Ces deux animaux, ces deux plantes sont de la même famille.* On l'applique, dans un sens analogue, À la classification des substances chimiques. || En gramm., La réunion, la collection des mots qui ont une même racine. *Ranger les mots par familles.*

FAMINE. s. f. (lat. *fames*, famine.) Disette générale dans une ville, dans une province, etc., de pain et des autres choses nécessaires à la nourriture. *Prendre une ville par famine.* || Fig. et fam., *Crier famine*, Se plaindre hautement de la disette où l'on se trouve, ou que l'on craint. || Prov. et fig., *Crier famine sur un tas de blé*, Se plaindre comme si l'on manquait de tout, quoiqu'on soit dans l'abondance. || Fam., *Prendre quelqu'un par famine*, Lui retrancher le nécessaire pour l'obliger à faire ce qu'on exige de lui.

FANAGE. s. m. (lat. *fenum*, foin.) Action de faner l'herbe d'un pré fauché; ou Le salaire de ceux qui sont employés à ce travail. || FANAGE, Tout le feuillage d'une plante.

FANAISON. s. f. Temps de faner le foin.

FANAL. s. m. (grec *phanos*, flambeau.) Grosse lanterne dont on se sert sur les vaisseaux. *Fanaux pour signaux. Fanaux de poupe, de combat, de soute, etc.* || Il se dit Des feux qu'on allume durant la nuit sur des tours, à l'entrée des ports et le long des plages maritimes, pour indiquer aux bâtiments la route qu'ils doivent tenir. Plus ordin., *Phare.* || Fig. dans le style soutenu, Ce qui sert de guide, de lumière dans les arts, dans les sciences, etc. *Ces grandes vérités, une fois découvertes, devinrent autant de fanaux à l'aide desquels on se dirigea dans les recherches scientifiques.*

FANATIQUE. adj. des deux genres. (lat. *fanaticus*, fanatique.) Aliéné d'esprit, qui croit avoir des apparitions, des inspirations. Il se dit en fait de religion. *Les illuminés, les trembleurs sont fanatiques.* || Qui est emporté par un zèle outré, et souvent cruel, pour une religion. *Prédicateur fanatique.* || Par extens., Celui qui se passionne à l'excès pour un parti, pour une opinion, pour un auteur, etc. || Il se dit Des passions, des doctrines, etc, *Zèle, opinion, doctrine fanatique.* || Subst. *Il y a des fanatiques dans toutes les religions.*

FANATISER. v. a. Rendre fanatique pour une religion, une secte, etc. || FANATISÉ, ÉE. participe.

FANATISME. s. m. Illusion du fanatique, de celui qui se croit inspiré. || Un zèle outré, et souvent cruel, pour une religion, ou Un attachement opiniâtre et violent à un parti, à une opinion, etc. *Les excès du fanatisme religieux, du fanatisme. Le fanatisme de la liberté.* || Une secte de fanatiques. *On eut bien de la peine à détruire ce fanatisme naissant.*

FANDANGO. s. m. Danse espagnole.

FANE. s. f. (lat. *fenum*, foin.) Les feuilles tombées de l'arbre qui les a produites. || Les feuilles qui tiennent encore aux plantes. || T. de jardinier-fleuriste, L'enveloppe foliacée de la fleur des anémones et des renoncules.

FANER. v. a. Tourner et retourner l'herbe d'un pré fauché, pour la faire sécher. || Flétrir. *Le grand hâle fane les fleurs.* || Par extens., Altérer l'éclat d'une couleur, du teint. *Le soleil a fané cette couleur. Cette longue réclusion lui a fané le teint.* || Avec le pron. pers. dans les deux derniers sens. *Les fleurs commencent à se faner dès qu'elles sont cueillies. Cette couleur s'est fanée. Son teint se fane.* || Fig., *Cette femme commence à se faner, se fane*, Sa beauté commence à diminuer, diminue. On dit de même que *La beauté se fane.* || FANÉ, ÉE. participe.

FANEUR, EUSE. s. Qui fane les foins.

FANFAN. s. m. t. fam. dont les mères et les nourrices se servent quelquefois en caressant leurs enfants.

FANFARE. s. f. (onomatopée.) Air exécuté par des cors ou des trompettes. *Une joyeuse fanfare.* || T. de chasse, L'air qu'on sonne au lancer du cerf.

FANFARON. adj. m. Qui fait le brave, qui se vante de l'être, et qui ne l'est pas. || *Il est timide et fanfaron.* || Qui vante trop, qui exagère sa bravoure, qui veut trop la faire paraître. *Il est brave et fanfaron en même temps.* || Qui se vante trop en quelque chose que ce soit, et qui veut passer pour valoir plus qu'il ne vaut en effet. || Il se dit De l'air, des manières, des discours. *Air, propos, discours fanfarons.* || FANFARON, subst., Faux brave, poltron qui fait le brave. *Ce n'est qu'un fanfaron.* || Celui qui se vante au-delà de la vérité ou de la bienséance, qui promet par ostentation plus qu'il ne peut tenir. *Les fanfarons se vantent du bien qu'ils n'ont pas fait. Un fanfaron de vertu.* || *Un fanfaron de vice*, Celui qui se vante d'être plus corrompu qu'il ne l'est en effet.

FANFARONNADE. s. f. Rodomontade, vanterie en paroles.

FANFARONNERIE. s. f. Caractère du fanfaron; habitude de faire, de dire des fanfaronnades. *C'est pure fanfaronnerie.*

FANFRELUCHE. s. f. (ital. *fanfaluca*, fanfreluche.) t. fam. qui se dit, par mépris, d'Un ornement vain, frivole, et de peu de valeur.

FANGE. s. f. (ital. *fango*, fange.) Boue, bourbe. || Fig., par mépris, Une condition basse, abjecte. *Il est né dans la fange.* || L'état d'avilissement d'une personne qui vit dans la débauche, qui mène une conduite honteuse et déréglée. *Cet homme vit dans la fange, se traîne, croupit dans la fange des vices, du vice.* || Dans le langage ascétique, Les voluptés du

monde, par opposition à La vie dévote. *Être plongé dans la fange des voluptés du monde, des plaisirs terrestres.*

FANGEUX, EUSE. adj. Boueux, plein de fange. *Terrain, chemin tout fangeux.*

FANON. s. m. La peau qui pend sous la gorge d'un taureau, d'un bœuf. || Les lames cornées qui garnissent transversalement le palais de la baleine. || L'assemblage de crins qui tombe sur la partie postérieure des boulets du pied d'un cheval, et cache l'ergot. || FANON, Cet ornement de la largeur d'une étole, que les prêtres et les diacres portent au bras gauche, lorsqu'ils officient. Plus ordin., *Manipule*, excepté en t. de blason. || Au plur., Les deux pendants de la mitre d'un évêque ou d'un archevêque, et Les pendants d'une bannière.

FANONS. s. m. pl. t. de chirurg. Attelle, d'une forme particulière, qu'on employait autrefois dans les fractures de la cuisse et du bras, pour maintenir les fragments des os en contact.

FANTAISIE. s. f. (grec *phantasia*, fantaisie.) L'imagination, la faculté imaginative de l'homme. Il n'est guère d'usage, en ce sens, que dans le didactique, et quelques-uns écrivent *phantaisie*, suivant l'étymologie. Ce sens a vieilli. || Esprit, pensée, idée. *Ceci m'est venu en fantaisie. Ôtez cela de votre fantaisie.* || Humeur, envie, désir, volonté. *Vivre, faire à sa fantaisie.* || Opinion, sentiment, goût. *Chacun en parle et en juge selon sa fantaisie, à sa fantaisie. Il travaille bien à ma fantaisie. Selon ma fantaisie.* || Caprice, boutade, bizarrerie. *Il a fait cela par fantaisie et non par raison. C'est un homme plein de fantaisies.* || *Robe, habit, etc., de fantaisie,* Robe, habit d'un goût nouveau et singulier. || *Objet de fantaisie,* ou simplement *Fantaisie,* Toute chose qui est moins utile qu'elle n'est curieuse par sa nouveauté ou par sa bizarrerie. || T. de peint., *Peindre de fantaisie,* Peindre sans avoir de modèle qu'on se propose d'imiter. *Tête, portrait de fantaisie,* Tête, portrait qui est de pure imagination. || FANTAISIE, en termes de peinture et de musique, Ouvrages où l'on suit plutôt les caprices de son imagination que les règles de l'art, mais sans abandonner tout à fait ces dernières. *Fantaisie de peintre, de musicien.*

FANTASMAGORIE. s. f. (grec *phantasma*, fantôme, *égeirô*, exciter.) Spectacle qui consiste à faire apparaître, dans un lieu obscur, des images qui semblent être des ombres, des fantômes que l'on évoque. || Fig., en littérature et dans les arts, L'abus des effets produits par des moyens surnaturels ou extraordinaires. *Ce roman, ce drame est rempli d'évocations, d'apparitions, de scènes nocturnes; je n'aime point toute cette fantasmagorie.*

FANTASMAGORIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la fantasmagorie. *Appareil, apparition fantasmagorique.*

FANTASQUE. adj. des deux genres. Capricieux, sujet à des fantaisies, à des caprices. *Homme, esprit, animal fantasque.* || Bizarre, extraordinaire dans son genre. *Opinion, ouvrage, habit fantasque.*

FANTASQUEMENT. adv. D'une manière fantasque et bizarre. Peu usité.

FANTASSIN. s. m. Soldat à pied, soldat d'infanterie.

FANTASTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *phantasticos*, fantastique.) Chimérique. *Projets, visions fantastiques.* || Qui n'a que l'apparence d'un être corporel, qui est sans réalité. *Un corps fantastique.*

FANTOCCINI. s. m. pl. (On prononce *Fantotchini.*) T. ital, qui se dit Des marionnettes auxquelles on fait exécuter des scènes sur un théâtre. *Aller voir les fantoccini.*

FANTÔME. s. m. (grec *phantasma*, fantôme.) Spectre, vaine image qu'on croit voir. *Fantôme hideux, épouvantable, affreux.* || Prov., *C'est un vrai fantôme, on le prendrait pour un fantôme*, se dit D'un homme maigre, défait et défiguré. || FANTÔME, fig. Ce qui n'est qu'en apparence, ce qui n'a point de réalité. *Ce prince n'a nul pouvoir, ce n'est qu'un fantôme de roi. Un vain fantôme de bonheur, de gloire, etc.* || Chimère qu'on se forme dans l'esprit. *Cet homme se forme des fantômes pour les combattre.* || *Se faire des fantômes de rien*, S'exagérer à l'excès les dangers, les obstacles. || FANTÔMES, plur., dans le langage de l'ancienne scolastique, Les images produites dans le cerveau par l'impression des objets extérieurs. || FANTÔME, en chirurg., Une espèce de statue ou de mannequin de bois sur lequel les chirurgiens s'exercent à l'application des bandages ou aux opérations de l'accouchement.

FANUM. s. m. (Mot latin.) (On prononce *Fanome.*) Les temples ou monuments que les païens élevaient aux héros déifiés, aux empereurs, après l'apothéose.

FAON. s. m. (On pron. *Fan.*) Le petit d'une biche ou d'un chevreuil. Absol., Un faon de biche.

FAONNER. v. n. (On prononce *Fanner.*) Il se dit Des biches, des chevrettes ou femelles de chevreuils, qui mettent bas leur faon.

FAQUIN. s. m. (ital. *facchino*, même sign.) t. de mépris, Un homme de néant, ou Un homme qui fait des actions basses. *C'est un métier de faquin. Faquin fieffé.* || FAQUIN, Mannequin de bois ou de paille, contre lequel on court avec une lance, pour s'exercer. *Courre le faquin.* Voyez QUINTAN.

FAQUINERIE. s. f. Action de faquin. Fam.

FAQUIR. s. m. Dervis ou religieux mahométan, qui court le pays en vivant d'aumônes.

FARANDOLE. s. f. Danse provençale, course cadencée, que plusieurs personnes exécutent en se tenant par la main.

FARCE. s. f. (lat. *fartus*, farci.) t. de cuisine. Différentes viandes hachées menu et assaisonnées d'épices et de fines herbes, qu'on met dans le corps de quelque animal, ou dans quelque autre viande, dans des œufs, etc. *Faire une farce à une dinde, à un cochon de lait. Des œufs à la farce. Farce de poisson.* || Un mets de même sorte, fait d'herbes hachées. *Mettre des quartiers d'œufs durs autour d'une farce d'oseille.*

FARCE. s. f. Pièce de théâtre bouffonne. *Farce de carnaval. Cette pièce n'est qu'une farce grossière.* || Le comique bas et grossier qui est propre aux farces. *Cet auteur comique donne, tombe souvent dans la farce.* || Prov., fig. et pop., *Tirez le rideau, la farce est jouée*, C'en est fait; tout est fini. Cela se dit par plaisanterie. || FARCE, fig. Les actions qui ont Quelque chose de plaisant, de bouffon ou de ridicule. *Faire une farce à quelqu'un. C'est une vraie farce.* || Pop., *Faire ses farces*, Se divertir d'une manière bouffonne.

FARCEUR, s. m. Comédien qui ne joue que dans les farces. Par mépris, Acteur qui charge un rôle comique. || Fig., Un homme qui fait des bouffonneries, qui est dans l'habitude d'en faire.

FARCIN. s. m. t. d'art vétérinaire. Gale, rogne qui vient aux chevaux, aux mulets. *Des boutons de farcin. Brûler le farcin.*

FARCINEUX, EUSE. adj. t. d'art vétérinaire. Qui a le farcin.

FARCIR. v. a. t. de cuisine. Remplir de farce. *Farcir des poulets, une poitrine de veau, une carpe.* || Fig. et fam., *Se farcir l'estomac, farcir son estomac de viandes,* Se remplir l'estomac de beaucoup de viandes. || Farcir, figur., Remplir avec excès. *Farcir la tête d'un enfant de règles inintelligibles. Farcir un livre de grec et de latin. Farcir un discours, un plaidoyer de citations.* Il ne s'emploie que dans ces phrases, et toujours en mauvaise part. || Farci, ie. participe.

FARD. s. m. (allem. *farbe*, couleur.) Composition rouge ou blanche que les femmes mettent sur leur visage, pour donner plus d'éclat à leur teint. *Le fard gâte le teint à la longue.* || Fig., les faux ornements en matière d'éloquence. *Il y a plus de fard que de vraies beautés dans ses discours.* || Déguisement, feinte, dissimulation. *Parlez-moi sans fard.*

FARDEAU. s. m. (grec *phortion*, fardeau.) Faix, charge. *Porter un fardeau. Se charger, se décharger d'un fardeau. Le précieux fardeau qu'elle portait dans son sein.* || Fig., *C'est un pesant fardeau qu'une couronne. C'est un fardeau pour elle qu'un secret à garder. Vous me délivrez du fardeau qui pesait sur mon cœur.* Poétiq., *Le fardeau des ans.* || Fardeau, dans les mines, Les terres et les roches qui menacent d'ébouler.

FARDER. v. a. (allem. *farbe*, teint.) Mettre du fard. *Se farder le visage.* Avec le pron. pers. régime direct. *Une femme qui se farde.* || Fig. Donner à une chose un faux lustre qui en cache les défauts. *Farder sa marchandise.* || En parlant du soin que l'on prend de déguiser ce qui peut déplaire, choquer. *Farder la vérité. Farder le vice pour le rendre moins odieux.* || En parlant Du langage, des ouvrages d'esprit, Parer d'ornements faux ou affectés. *Farder son langage. Farder un discours, une pensée.* || Fardé, ée. participe. || Prov., *Temps pommelé et femme fardée ne sont pas de longue durée.*

FARDER. v. n. (grec *phortion*, fardeau.) S'affaisser, se détruire par son propre poids. *Ce mur farde.*

FARDIER. s. m. Voiture à roues très-basses, qui sert au transport des blocs de pierre travaillés ou sculptés.

FARFADET. s. m. Esprit follet, lutin, dans l'opinion du peuple. || Figur. et fam., Un homme très-frivole. Peu usité.

FARFOUILLER. v. n. (lat. *perfodere*, fouiller.) Fouiller dans quelque chose avec désordre et en brouillant tout ce qui s'y trouve. Fam. || V. a. *On a farfouillé mes papiers.* || Farfouillé, ée. participe.

FARIBOLE. s. f. Chose frivole et vaine. Fam.

FARINACÉ, ÉE. adj. (lat. *farina*, farine.) t. d'hist. nat. Qui a l'apparence ou qui est de la nature de la farine.

FARINE. s. f. Grain moulu, réduit en poudre. *Farine de froment, de seigle, d'orge, de maïs, de fèves, de graine de lin, de moutarde.* || Absol., La farine de blé, de froment. *Farine blutée. Fleur de farine. Grosse farine.* || Prov. et fig., *Gens de même farine,* se dit de Gens qui sont sujets à mêmes vices, ou qui sont de même cabale. || *Farine de manioc,* Poudre ou fécule que l'on obtient de la racine de manioc, et qui sert, dans les colonies, à faire une espèce de pain ou de galette.

FARINET. s. m. Dé à jouer qui n'est marqué que sur une de ses faces.

FARINEUX, EUSE. adj. Qui est blanc de farine. || Qui tient de la nature de la farine, comme *Les pois, les haricots, les fèves, le riz, le maïs, les pommes de terre.* || Subst., *Donner des farineux à un convalescent.* || Farineux, se dit De certaines choses que recouvre ou dont il sort une espèce de poussière blanche semblable à de la farine. *Dartre, peau farineuse.* || En peint., *Coloris farineux,* Le coloris d'un tableau dont les teintes sont fades, dont les carnations sont trop blanches et les ombres trop grises. || En sculpt., *Figure farineuse,* Figure de cire qui n'est pas sortie nette du moule, et qui a aspiré une partie du plâtre, ou dont le plâtre a aspiré la cire.

FARINIER. s. m. Marchand de farine.

FAROUCHE. adj. des 2 genres. (lat. *ferox*, farouche.) Sauvage, qui n'est point apprivoisé, qui s'épouvante et s'enfuit quand on l'approche. Il ne se dit que Des bêtes. *Apprivoiser une bête farouche.* || Par extension, en parlant Des personnes, Rude, misanthrope, intraitable. *Homme, esprit, cœur farouche.* || Il se dit D'une fille ou d'une femme qui ne souffre point qu'on lui fasse la cour. Fam. || Peu sociable, qui craint, qui fuit la société des hommes. *Il était farouche dans sa jeunesse.* || Il se dit De l'air, du regard, des manières, des sentiments, etc. *Air, œil, regard, vertu farouche.*

FARRAGO. s. m. (mot latin.) (On fait sentir les deux R.) Amas, mélange de différentes espèces de grains. || Fig. et fam., Amas, mélange confus de choses disparates. On ne l'emploie guère qu'en parlant Des ouvrages d'esprit. *Ce livre est un vrai farrago.*

FASCE. s. f. (lat. *fascis*, faisceau.) t. de blason. Une des pièces honorables de l'écu, qui en occupe le milieu d'un côté à l'autre, qui est faite comme une espèce de règle, et qui a une largeur égale au tiers de celle de l'écu.

FASCÉ, ÉE. adj. t. de blason, qui se dit D'Un écu chargé de fasces égales en largeur et en nombre.

FASCICULE. s. m. (lat. *fasciculus*, même sign.) t. de pharm. La quantité d'herbes, de plantes que l'on peut porter sous le bras. || Fascicule, Titre des différentes livraisons de certains ouvrages d'histoire naturelle ou d'érudition. *Il a publié le troisième fascicule de son Traité sur les mousses.*

FASCICULÉ, ÉE. adj. t. de botan., qui se dit Des parties rassemblées naturellement en faisceau, en paquet. *Feuilles, racines fasciculées.*

FASCIÉ, ÉE. adj. t. d'hist. nat. Qui est marqué de bandes ou de bandelettes. *Un coquillage fascié.*

FASCINAGE. s. m. Action de faire des fascines; Ouvrage fait avec des fascines.

FASCINATION. s. f. (lat. *fascinatio*, fascination.) Action de fasciner; ensorcellement, espèce de charme qui fait qu'on ne voit pas les choses telles qu'elles sont. || Fig., *Cette étrange fascination des esprits se conçoit à peine.* || Fascination, se dit Des animaux qui ont la faculté de fasciner. *La fascination que le serpent exerce, dit-on, sur le rossignol.*

FASCINE. s. f. (lat. *fascis*, faisceau.) Fagot de branchages dont on se sert pour combler des fossés, accommoder de mauvais chemins, faire des batteries pour le canon, et d'autres ouvrages semblables.

FASCINER. v. a. (lat. *fascinare*, fasciner.) Ensorceler par une espèce de charme qui fait qu'on ne voit point les choses comme elles sont. || Fig., Charmer, tromper, abuser par quelque chose de séduisant. *L'amour fascine les yeux. Il avait su fasciner les esprits.* || Fasciner, se dit De la faculté qu'ont certains animaux de paralyser ou de maîtriser les mouvements

d'un autre en le regardant fixement. *On croit que le serpent fascine et attire à lui le rossignol.* || Fasciné, ée. participe.

FASÉOLE. s. f. (grec *phasèlos,* haricot.) Légume, espèce de fève, de haricot.

FASIER. v. n. t. de marine. Il se dit D'une voile qui bat parce que le vent n'y porte pas de manière à l'enfler.

FASTE. s. m. sans pluriel. (lat. *fastus,* faste.) Pompe, magnificence. || Luxe, affectation de paraître avec éclat. *Le faste des gens de cour. Aimer, haïr le faste. Il étale un grand faste.* || Toute autre espèce d'ostentation, d'éclat recherché. *Il entre un peu de faste dans ses actions. Une éloquence grave et sans faste.*

FASTES. s. m. pl. (lat. *fasti,* fastes.) Les tables ou livres du calendrier des anciens Romains. || *Fastes consulaires,* Tables où les noms de tous les consuls sont rangés dans leur ordre chronologique. || Fastes, fig. et dans le style soutenu, Les registres publics contenant le récit de grandes et mémorables actions. Dans ce sens, on appelle Le martyrologe, *Les fastes sacrés de l'Église.* || Histoire. *Les fastes de la monarchie.* Dans le même sens, *Les fastes de l'histoire.* || *Inscrire son nom dans les fastes de la gloire,* Se rendre célèbre, immortel.

FASTIDIEUSEMENT. adv. (lat. *fastidiosus,* fastidieux.) D'une manière fastidieuse.

FASTIDIEUX, EUSE. adj. Qui cause du dégoût, de l'ennui. *Un écrivain fastidieux. Une comédie fastidieuse.*

FASTIGIÉ, ÉE. adj. (lat. *fastigium,* sommet.) t. de botan. Il se dit Des pédoncules ou des rameaux qui s'élèvent à une même hauteur, de manière que leurs sommités réunies forment un plan horizontal. *Fleurs fastigiées. Rameaux fastigiés.*

FASTUEUSEMENT. adv. (lat. *fastus,* faste.) Avec faste.

FASTUEUX, EUSE. adj. Qui aime le faste, qui étale un grand luxe. || Il se dit Des choses où il y a du faste, de l'ostentation. *Train, équipage, titre fastueux. Douleur, éloquence fastueuse.*

FAT. adj. m. (Le T se prononce.) (lat. *fatuus,* fat.) Impertinent, sans jugement, plein de complaisance pour lui-même. || Il se dit d'Un homme à prétention auprès des femmes, ou dont la parure est extrêmement recherchée. *Ce jeune homme est un peu fat.* || Subst., dans l'un et dans l'autre sens. *C'est un grand fat, un vrai fat. Rien n'est plus ridicule qu'un vieux fat.*

FATAL, ALE. adj. (lat. *fatalis,* fatal.) Qui porte avec soi une destinée inévitable. *Le cheveu fatal de Nisus. Le dard fatal de Céphale. Le tison fatal de Méléagre.* || Qu'on ne peut éviter, ou qui est arrêté, fixé d'une manière irrévocable. *Décret, arrêt fatal. Quand l'heure fatale est arrivée, a sonné.* Il fait au plur. masc. *Fatals,* qui est peu usité. || T. de jurispr. et d'administration, *Terme fatal,* Terme après lequel on n'a plus aucun délai à espérer. || Poétiq., *La barque fatale,* La barque dans laquelle les anciens poëtes ont supposé que les âmes des morts traversaient l'Achéron pour entrer dans les enfers. || Fatal, Qui entraîne avec soi quelque suite d'événements importants, qui décide de quelque chose en bien ou en mal. *En ces fatales conjonctures. Voici l'instant fatal.* || Funeste, désastreux, qui produit de grands malheurs, qui a des suites malheureuses. *Ambition fatale. Sa beauté lui devint fatale. Cet événement porta le coup le plus fatal, une atteinte fatale à son crédit.* || Absol., *Le coup fatal,* Coup par lequel on donne la mort à quelqu'un.

FATALEMENT. adv. Par fatalité, par une destinée inévitable. || Par un malheur extraordinaire.

FATALISME. s. m. Doctrine de ceux qui attribuent tout au destin.

FATALISTE. s. m. Celui qui n'admet d'autre cause de l'univers, et dans l'univers, que la *fatalité* ou le *destin.*

FATALITÉ. s. f. Destinée inévitable. *Croire à la fatalité.* || Il se dit, par une sorte d'exagération, D'événements fâcheux amenés par un concours de circonstances qui ne peuvent être prévues ou empêchées. *Il y a de la fatalité dans cet événement. Une étrange fatalité.*

FATIDIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *fatidicus,* prophète.) Qui déclare ce que les destins ont ordonné. *Le vol fatidique des oiseaux. Les chênes fatidiques de la forêt de Dodone.* Il n'est guère usité qu'en poésie.

FATIGANT, ANTE. adj. (lat. *fatigare,* fatiguer.) Qui cause de la fatigue. *Travail, exercice fatigant.* || Qui demande une attention pénible. *Lecture, étude fatigante.* || Importun, ennuyeux. *Conversation fatigante. Discours fatigants.*

FATIGUE. s. f. Travail, exercice, occupation pénible et capable de lasser. *Endurer, souffrir, supporter la fatigue. S'endurcir à la fatigue. La fatigue et l'ennui du cérémonial.* || *Être homme de fatigue,* Être capable de résister à la fatigue. Dans ce même sens, *Un cheval de fatigue;* et dans un sens analogue : *Un manteau, un habit de fatigue. Etc.* || *La fatigue de la voiture, la fatigue du cheval,* La fatigue causée par le mouvement de la voiture, du cheval. || Fatigue, Lassitude causée par le travail. *Être excédé, harassé de fatigue.*

FATIGUER. v. a. Causer de la fatigue, de la lassitude; être pénible. *Fatiguer un cheval. Fatiguer l'ennemi. Cette étude fatigue l'esprit. Se fatiguer la poitrine. Vous me fatiguez les oreilles avec vos contes.* Avec le pron. pers. *Se fatiguer trop. Mes yeux commencent à se fatiguer,* c'est-à-dire, À être fatigués. || *Fatiguer un champ, un terrain,* L'épuiser en le forçant à produire une même récolte plus souvent qu'il ne faudrait. || *Fatiguer une salade,* La retourner plusieurs fois avec la cuiller et la fourchette, après qu'elle a été assaisonnée. || En peint. et en sculpt., *Fatiguer un ouvrage,* Le travailler, le retoucher fréquemment et avec un soin pénible qui se laisse apercevoir quand l'ouvrage est terminé. *Fatiguer la couleur,* Peindre, repeindre, changer les teintes, et les changer encore, sans une intention bien arrêtée, de manière que les tons perdent leur franchise et le coloris sa fraîcheur. || Fatiguer, fig., Importuner. *Il fatigue tout le monde du récit de ses aventures.* || Poétiq., *Fatiguer le ciel de ses vœux, de ses prières, etc.,* Prier souvent, et sans rien obtenir. || Fatiguer, neut., Se donner de la fatigue. *Il fatigue trop.* || Fatigué, ée. participe. || *Tableau fatigué,* se dit d'Un tableau qui, à force d'être nettoyé, a perdu quelque chose de ses demi-teintes. || Dans les arts du dessin, *Manière fatiguée,* La manière d'un artiste qui met beaucoup de soin dans les choses qui pouvaient produire leur effet avec moins de travail.

FATRAS. s. m. (lat. *fartus,* farci.) t. de mépris, Un amas confus de plusieurs choses. *Un fatras de livres, de papiers, d'écritures.* || Fig. *Un fatras de paroles. Ce livre est plein de fatras.*

FATUAIRE. s. m. (lat. *fatuarius,* même signif.)

t. d'antiq. Enthousiaste qui, se croyant ou se disant inspiré, annonçait les choses futures.

FATUITÉ. s. m. (lat. *fatuitas*, fatuité.) Impertinence, sottise qui tient à un excès de bonne opinion de soi-même. || Discours, propos impertinent que quelqu'un tient à son avantage.

FAUBOURG. s. f. (lat. *suburbium*, faubourg.) La partie d'une ville qui est au delà de ses portes et de son enceinte. || Abusivement, Les quartiers d'une ville qui n'étaient anciennement que des faubourgs. *Le faubourg Saint-Germain, le faubourg Saint-Antoine, à Paris.* || Prov. et fig., *On y voit la ville et les faubourgs,* se dit en parlant D'un lieu où il y a un grand concours de monde. On dit de même, *Assembler la ville et les faubourgs.*

FAUCHAGE. s. m. (lat. *falcator*, faucheur.) L'action de faucher, le travail du faucheur.

FAUCHAISON. s. f. Temps où l'on fauche les prés.

FAUCHE. s. f. Le temps de faucher, ou Le produit du fauchage.

FAUCHÉE. s. f. Ce qu'un faucheur peut couper de foin par jour, ou sans affiler sa faux.

FAUCHER. v. a. Couper avec la faux. *Faucher l'avoine, l'orge, les foins, les prés.* || Prov. et fig., *La mort fauche tout, le temps fauche tout,* La mort n'épargne personne, le temps détruit tout. || FAUCHER, t. de manége, se dit, neutralem., D'un cheval qui traîne en demi-rond une des jambes de devant. Cette manière de boiter paraît plus au trot qu'au pas. || FAUCHÉ, ÉE. participe.

FAUCHET. s. m. t. d'agricult. Rateau avec des dents de bois, qui sert aux faneurs à amasser l'herbe fauchée et fanée, et aux batteurs en grange pour séparer la paille battue d'avec le blé.

FAUCHEUR. s. m. Ouvrier qui fauche, qui coupe les foins, les avoines. *Voyez l'article suivant.*

FAUCHEUX. s. m. t. d'hist. nat. Genre d'insectes semblables à l'araignée, qui ont le corps petit et les jambes fort grandes. On dit aussi, *Faucheur.*

FAUCILLE. s. f. (lat. *falcicula*, faucille.) Instrument dont on se sert pour scier les blés, et qui consiste en une lame d'acier courbée en demi-cercle, qui a de petites dents et qui est emmanchée dans une poignée de bois. *Faire tomber les épis sous la faucille.* || Prov. et fig., *Mettre la faucille dans la moisson d'autrui,* Entreprendre sur le métier, sur les fonctions d'autrui. || Prov. et par ironie, *Cela est droit comme une faucille,* se dit D'une chose qui est tortue, lorsqu'elle devrait être droite.

FAUCILLON. s. m. t. d'agricult. Instrument fait en forme de faucille, pour couper du menu bois, des broussailles.

FAUCON. s. m. (lat. *falco*, faucon.) Oiseau de proie dont la vue est extrêmement perçante, et qui est un des plus remarquables entre les oiseaux de leurre. *Faucon de passage. Tiercelet de faucon. Chasser avec le faucon. Porter un faucon sur le poing. Décoiffer, lancer le faucon.*

FAUCONNEAU. s. m. Petite pièce d'artillerie.

FAUCONNERIE. s. f. Art de dresser et de gouverner les faucons et toutes sortes d'oiseaux de proie. || La chasse avec l'oiseau de proie, la volerie haute et basse. *Terme de fauconnerie. Officier de la fauconnerie.* || Le lieu où sont nourris les oiseaux de proie.

FAUCONNIER. s. m. Celui qui dresse et gouverne les oiseaux de proie, et qui les fait voler. || *Grand fauconnier,* Officier qui a autorité sur tous les fauconniers et officiers de la fauconnerie.

FAUCONNIÈRE. s. f. Sac ou gibecière dont les fauconniers se servent pour porter les menues hardes dont ils ont besoin.

FAUFILER. v. a. (lat. *falsum filum*, faux fil.) Faire une fausse couture à longs points, en attendant qu'on en fasse une autre à demeure. *On n'a fait que faufiler cet habit pour l'essayer.* || Fig. avec le pronom personnel, Se lier d'amitié, d'intérêt, etc.; et plus ord., S'insinuer avec adresse auprès de quelqu'un. *Il s'est faufilé avec un tel. C'est un homme qui sait se faufiler partout.* || FAUFILÉ, ÉE. participe.

FAULX. s. f. *Voyez* FAUX, subst. fém.

FAUNE. s. m. Dieu champêtre, chez les Latins.

FAUNE. s. f. t. d'hist. nat. Ouvrage qui contient la description des animaux d'un pays.

FAUSSAIRE. s. m. (lat. *falsus*, faux.) Celui qui est coupable de faux. Particulièrement, Celui qui altère un acte, qui fait un faux acte ou une fausse signature.

FAUSSE ATTAQUE. *Voyez* FAUX, adjectif. Voyez au même article toutes les expressions formées de l'adj. *Faux, fausse,* et d'un nom subst., comme *Fausse clef, Fausse couche, etc.*

FAUSSEMENT. adv. Contre la vérité. *Être accusé faussement.*

FAUSSER. v. a. Faire plier, faire courber un corps solide, en sorte qu'il ne se redresse point. *Fausser une lame.* || *Fausser une cuirasse,* L'enfoncer sans la percer tout à fait. || *Fausser une serrure,* En gâter les ressorts par quelque effort. *Fausser une clef,* La forcer en sorte qu'elle ne puisse plus ouvrir. || FAUSSER, Rendre faux, détruire la justesse de quelque chose. *Cela lui a faussé la voix. La mauvaise direction donnée à ses études lui a faussé l'esprit.* || *Fausser le sens de la loi, d'un texte,* Donner une fausse interprétation à la loi, à un texte. || FAUSSER, Enfreindre, violer. En ce sens, on ne le dit guère que dans les phrases suivantes : *Fausser sa parole. Fausser son serment, sa promesse.* || Fam., *Fausser compagnie,* Se dérober d'une compagnie, ou manquer à s'y trouver quand on l'a promis. || FAUSSER, s'emploie avec le pron. pers., dans les deux premiers sens. *Cette règle s'est faussée. Notre esprit se fausse aisément.* || Il s'est dit, en t. de guerre, Des rangs qui ne forment plus une ligne droite. *Redresser les rangs, quand ils viennent à se fausser.* || FAUSSÉ, ÉE. participe.

FAUSSET. s. m. Nom que les musiciens donnaient autrefois à la voix de tête, et qui s'emploie quelquefois encore dans le langage ordinaire. *Chanter en fausset.* || Fam., *Avoir une voix de fausset, parler d'un ton de fausset,* se dit D'un homme fait qui parle d'une voix grêle. || FAUSSET, Petite brochette de bois servant à boucher le trou que l'on fait à un tonneau pour goûter le vin ou quelque autre liqueur qui est dedans. *Tirer du vin au fausset.*

FAUSSETÉ. s. f. Qualité d'une chose fausse, ce qui rend une chose fausse. *La fausseté des allégations. C'est une fausseté manifeste.* || Chose fausse. *Il m'a dit cent faussetés. C'est une fausseté. Une insigne fausseté.* || Duplicité, hypocrisie, malignité cachée. *Sa fausseté sera démasquée.*

FAUTE. s. f. (lat. *fallere*, tromper.) Manquement contre le devoir, contre la loi. Quelquefois, Un simple défaut de prudence, de soin. *Faute légère, grave. Faire, commettre une faute. Aggraver sa faute. Tomber en faute. Retomber dans la même faute. Prendre quelqu'un en faute. Rejeter la faute sur un autre. À qui la faute? Est-ce ma faute, à moi?* || Manquement contre les règles de quelque art. *Lourde faute,*

Faute grossière. Faute d'impression. Cette édition fourmille de fautes. Faute de langue, de grammaire, d'orthographe, de jugement. Faire des fautes au jeu. À la guerre il n'y a point de petites fautes. || Il se dit, au jeu de paume, Quand celui qui sert ne touche pas le premier toit. *Deux fautes valent quinze.* || Prov. et fig., *Qui fait la faute la boit*, Celui qui a fait une faute en doit porter la peine. || FAUTE, Manquement, imperfection en quelque ouvrage. *Il y a bien des fautes dans cette broderie.* || Manque, disette. *Il y avait faute d'argent.* || Fam., *Ne pas se faire faute de quelque chose*, User de quelque chose sans ménagement, sans discrétion. || *Faire faute*, Manquer, être absent, être regretté. *L'argent qu'on m'a volé m'a fait bien faute.* || FAUTE DE. loc. prépositive. Par manque de, à défaut de. *Il n'a pas pu faire achever sa maison, faute d'argent. S'il est mort, ce n'est pas faute de remèdes. Nous jugeons souvent mal, faute de bien examiner.* Cette locution entre dans certaines phrases de Pratique, où elle est quelquefois précédée de la préposition *à*. *Faute par lui de fournir ses titres dans le délai fixé, il encourra la déchéance. À faute de quoi, il sera contraint de...* || SANS FAUTE. loc. adv. Immanquablement, sans faillir.

FAUTEUIL. s. m. Grand siége à dos et à bras. || Fig., Une place à l'Académie française. *Demander, solliciter le fauteuil vacant.* || Absol., Le fauteuil du président, dans quelque grande assemblée; fig., La présidence. *Occuper, quitter, céder le fauteuil.*

FAUTEUR, TRICE. s. (lat. *fautor*, fauteur.) Qui favorise, qui appuie un parti, une opinion. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part. *Fauteur de la rébellion. Fautrice d'hérésie.*

FAUTIF, IVE. adj. (lat. *fallere*, tromper.) Sujet à faillir, à manquer. *La mémoire des vieillards est ordinairement fautive.* || Plein de fautes; alors il ne se dit que Des choses. *La table du livre est fautive.*

FAUVE. adj. des 2 genres. (lat. *fulvus*, fauve.) Qui tire sur le roux. *Poil fauve. Relié en veau fauve.* || *Bêtes fauves*, Les cerfs, les chevreuils, les daims, à la différence Des bêtes noires ou rousses, comme les sangliers et les renards. || FAUVE, s. m., La couleur fauve. *Dans l'état de domesticité, le pelage du cerf passe du fauve au blanc.* || En t. de vén., d'une manière collective, Les bêtes fauves. *Il y a du fauve dans cette forêt.*

FAUVETTE. s. f. Petit oiseau de plumage tirant sur le fauve, qui chante agréablement. *Nid de fauvette. Fauvette à tête noire.*

FAUX. s. f. (lat. *falx*, faux.) Instrument dont on se sert pour couper l'herbe des prés, les avoines, etc., et qui consiste en une grande lame d'acier large de trois doigts ou environ, un peu courbée, et emmanchée au bout d'un long bâton. *Emmancher une faux. Ces avoines sont mûres, il est temps d'y mettre la faux. Les poëtes et les peintres représentent le Temps et la Mort avec une faux.* Poétiq. et fig., *La faux impitoyable du temps, de la mort.* || En t. d'anat., Certains replis membraneux qui ont la forme d'une faux. *La faux du cerveau, du péritoine.*

FAUX, AUSSE. adj. (lat. *falsus*, faux.) Qui n'est pas véritable, qui est trompeur, contraire à la vérité, à la réalité. *Cela est faux. Il est faux que vous m'ayez vu là. Faux témoignage. Faux serment. Faux bruit. Les faux biens d'ici-bas.* || Fam., *Avoir un faux air de quelqu'un*, Avoir quelque ressemblance avec lui. || *Faux emploi*, L'emploi d'une somme portée en dépense, quoique la dépense n'ait point été faite. || *Faux témoin*, Celui qui assure comme témoin un fait contraire à la vérité. || FAUX, Vain ou mal fondé. *Fausse joie. Fausse honte. Fausse gloire.* || Dans les beaux-arts et en littérature, Ce qui s'écarte du naturel, du vrai. *Le faux goût. Tableau faux de couleur.* || Qui manque d'exactitude, de justesse, de rectitude. *Calcul, jugement, raisonnement faux. Les esprits faux sont fort dangereux.* || Irrégulier : *Vers faux*, Vers qui n'a pas la mesure convenable, ou qui renferme un hiatus. || *Faux pli*, Pli qui se trouve à un habit, à une étoffe, et qui n'y devrait pas être. || FAUX, t. de mus., Discordant, qui n'est pas dans le ton, qui n'est pas juste. *Voix, note fausse. Fausse note*, Une note jouée ou chantée à la place de la note véritable, et dont cependant l'intonation n'est pas altérée. || *Fausse corde*, Corde qui n'est pas montée au ton juste. *Corde fausse*, Corde qui ne peut jamais s'accorder avec une autre. || FAUX, Tout ce qui n'est pas tel qu'il doit être ou qu'il a accoutumé d'être, ou que l'on voudrait qu'il fût, qu'il eût été. *La balle a fait un faux bond. Faire un faux pas. Fausse position. Fausse direction. Fausse démarche. Prendre de fausses mesures.* || Prov. et fig., *Faire faux bond à quelqu'un*, Manquer à l'engagement qu'on a pris envers lui, ou à ce qu'il était en droit d'attendre de nous. *Plusieurs convives nous ont fait faux bond. Faire faux bond à son honneur*, Manquer à ce qu'on doit à son honneur. *Cette femme a fait faux bond à son honneur*, Elle s'est laissé séduire. || Fig. et fam., *Faire un faux pas*, Faire quelque faute dans sa conduite, dans une affaire. || *Faux jour*, Lumière qui éclaire mal les objets, de manière à les faire voir autrement qu'ils ne sont. *Ce tableau est en faux jour, dans un faux jour.* || *Faux feu*, se dit en parlant D'une arme à feu, lorsque l'amorce prend, sans que le coup parte. || En t. de mar., *Faire fausse route*, Se détourner de la route qu'on avait prise, et en prendre une différente, pour se dérober à la poursuite d'un ennemi. S'écarter de son droit chemin sans le vouloir. *Faire une fausse manœuvre*, Faire une manœuvre à contre-temps et mal à propos. || Fig., *Faire fausse route*, Se tromper dans quelque affaire, employer des moyens contraires à la fin qu'on se propose. || Au théâtre, *Faire une fausse sortie*, se dit Lorsqu'un des personnages qui sont sur la scène feint d'en sortir, ou même en sort un instant, pour y rentrer aussitôt. || *Fausses cartes*, se dit, au quadrille, à l'hombre, et aux autres jeux où il y a une triomphe, Des cartes qui ne sont pas triomphe. *Faux jeu*, Jeu de cartes où il y a des cartes de trop ou de moins. || En médec., *Faux germe*, La matière informe qui provient d'une conception défectueuse. *Fausse grossesse*, Maladie qui simule la grossesse, et qui a son siége dans la matrice, ou dans quelque autre partie de l'abdomen. *Fausse couche*, Couche avant terme. Autrefois *Fausse pleurésie*, Maladie analogue à la pleurésie, mais moins grave. || T. de vénerie, *Faux-marcher*, se dit De la biche qui biaise en marchant; et Du cerf après qu'il a mis bas son bois. || FAUX, Qui est supposé ou altéré, qui est contre la bonne foi. *Faux contrat. Faux nom. Faux poids. Fausse mesure. Fausse monnaie.* || *Faux-monnayeur*, Celui qui fabrique de la fausse monnaie. || On disait, dans le temps de la gabelle, *Faux-saunage* et *faux-saunier*. || FAUX, Postiche, ou feint, contrefait, simulé. *Faux cheveux. Fausse porte. Diamant, or faux. Fausse vertu.* || Fig., *Faux brillants*, Pensées ingénieuses qui ont quelque éclat, mais qui sont dépourvues de justesse, de solidité. || *Fausse porte*, outre la signification de Porte feinte, se dit d'Une petite porte par laquelle on ne passe pas ordinairement. *Fausse porte*, dans

une place de guerre, Porte destinée pour faire des sorties ou pour recevoir du secours en cas de siége. || T. de fortif., *Fausse braie*, Avant-mur, seconde enceinte terrassée comme la première, et qui n'en est pas séparée par un fossé, mais dont le terre-plein joint l'escarpe de la première enceinte. || T. de guerre, *Fausse attaque*, Attaque faite pour dérober à l'ennemi la connaissance de la véritable, et pour l'obliger à diviser ses forces. *Fausse alarme*, Alarme donnée pour inquiéter et fatiguer les ennemis. Crainte vaine, frayeur sans sujet. On dit de même, *Fausse alerte*. || *Fausse clef*, Clef qu'on garde furtivement ou qu'on fabrique pour en faire un mauvais usage. || Faux, se dit Des personnes qui ne sont pas ce qu'elles semblent ou ce qu'elles disent être. *Faux prêtre. Faux brave. Faux dévot. Faux frère.* || Qui affecte des sentiments qu'il n'a pas, dans le dessein de tromper. *Homme, cœur, caractère faux.* Prov., *Être faux comme un jeton.* || Il se dit De l'air, du regard, etc. *Cet homme a l'air, le regard faux.* || Faux, t. d'hist. nat., joint à certains noms de minéraux et surtout de végétaux, désigne Des minéraux, des végétaux qui ont quelque ressemblance avec ceux que ces noms désignent. *Faux grenat* (cristal d'un rouge obscur). *Faux acacia* (espèce de robinier). *Etc.* || Faux, sert à former, avec divers subst., certaines expressions où il reçoit des sens plus ou moins éloignés de ceux qui viennent d'être indiqués. Telles sont : *Faux fourreau*, Fourreau dont on couvre le vrai fourreau d'une épée, etc. ; *Fausses manches*, Manches qu'on met par-dessus d'autres; *Fausse équerre*, Équerre qui s'ouvre et se ferme au moyen d'une charnière, comme un compas, et qui sert, dans plusieurs arts, à mesurer les angles plus ou moins grands que deux surfaces adjacentes forment entre elles, L'angle que forment les faces contiguës d'un bâtiment, d'une pièce de bois, etc., lorsque cet angle n'est pas droit; t. d'archit., *Faux plancher, faux plafond*, Plancher, plafond qu'on fait au-dessous du plafond principal, pour diminuer la hauteur de l'appartement; *Faux comble*, La partie supérieure d'un comble brisé; t. de mar., *Faux pont*, Pont inférieur d'un vaisseau, plancher en partie volant, non calfaté, sur lequel on établit les cadres des malades et des blessés, entre les deux grandes écoutilles; t. d'anat., *Fausses côtes*, Les côtes inférieures, qui ne se joignent pas au sternum par un cartilage de prolongement, et qui sont au nombre de cinq de chaque côté; t. de musiq., *Faux-bourdon*, Chant à plusieurs parties où l'on chante note contre note; t. d'impr., *Faux titre*, Premier titre abrégé, imprimé sur le feuillet qui précède celui où est le titre entier de l'ouvrage; *Faux frais*, Dépenses accidentelles, faites dans une affaire, en sus de la dépense principale. || Faux, subst. *Discerner le vrai d'avec le faux.* || Prov., *Plaider le faux pour savoir le vrai*, Dire à quelqu'un une chose qu'on sait être fausse, pour tirer de lui le secret de la vérité. || Faux, t. de jurispr., Altération, contrefaçon, supposition frauduleuse d'actes, de pièces, d'écritures authentiques ou privées. *Faux en écriture authentique, en écriture privée. Crime de faux. S'inscrire en faux.* On dit, *Faux principal*, en parlant d'Une procédure qui a pour objet la poursuite d'un faux ; par opposition à *Faux incident*, qui se dit de L'action en faux intentée incidemment dans le cours d'une contestation. || Fig. et fam., *S'inscrire en faux contre une proposition, contre une allégation, etc.*, La nier. || Faux, adv. *Raisonner, chanter, jouer faux. Etc.* || À faux. loc. adv. À tort, injustement. || *Porter à faux*, se dit D'une partie de construction qui est mal posée sur ce qui doit la soutenir, ou qui ne porte pas directement sur sa base, sur son point d'appui. Subst., *Ce mur, ce balcon est en porte à faux.* || Fig., *Ce raisonnement, cet argument porte à faux*, se dit D'un raisonnement qui n'est pas concluant, soit que le défaut vienne du principe, soit qu'on fasse du principe une fausse application.

FAUX-FUYANT. s. m. (lat. —, *fugiens*, fuyant.) Endroit détourné, par où l'on peut s'en aller sans être vu. || T. de chasse, Sente dans le bois pour les gens de pied. || Faux-fuyant, figur., Défaite, échappatoire.

FAVEUR. s. f. (lat. *favor*, faveur.) Grâce, bienfait, marque d'amitié, de bienveillance. *Combler quelqu'un de faveurs. Recevoir une faveur.* || Dans les théâtres, *Entrée de faveur*, Entrée gratuite, accordée à une personne qui n'aurait point droit de l'exiger. *Tour de faveur*, Décision du comité ou du directeur qui fait passer la représentation d'une pièce avant celle d'autres ouvrages qui la précèdent dans l'ordre de réception. || Fig., *Les faveurs de la fortune*, Les richesses, les honneurs, etc. || Faveur, Marque d'amour qu'une femme donne à un homme. *Les dernières faveurs*, Les plus grandes marques d'amour qu'une femme puisse donner à un homme. Absol. *Elle lui a accordé ses faveurs.* || Faveur, La bienveillance, les bonnes grâces d'un prince, du public, etc. *Gagner, briguer la faveur du prince, du ministre, du peuple.* Absol. *Il doit tout à la faveur.* || Crédit, pouvoir qu'on a auprès d'un prince, d'un grand personnage, etc., dont on est aimé, préféré. *Sa faveur est grande auprès du prince, auprès du ministre. Abuser de sa faveur.* || Recommandation, crédit auprès d'une personne puissante. *Trouver faveur auprès de quelqu'un.* || *Prendre faveur*, S'accréditer. || *S'attacher, se dévouer à la faveur*, Rechercher les personnes puissantes, leur faire la cour. || *Homme de faveur, gens de faveur*, Homme, gens qui ne doivent leur élévation qu'à la faveur. || *Place, emploi de faveur*, Place, emploi qu'on accorde aux personnes qu'on veut favoriser. || Faveur, se dit par opposition à Rigueur, à sévérité. *Je ne demande point faveur, mais justice.* On a dit dans le même sens, *C'est un arrêt de faveur.* || *Jours de faveur*, Les dix jours que le débiteur d'une lettre de change avait autrefois, après l'échéance, pour payer. || Faveur, Ruban très étroit. *Border, nouer avec de la faveur.* || En faveur de. loc. prép. En considération d'une chose passée, en vue d'une chose à venir, en considération de quelqu'un. *On lui pardonna en faveur des belles actions qu'il avait faites. Il a déclaré un tel son héritier en faveur de ce mariage.* || À l'avantage, au profit de. *Il a testé en faveur d'un tel. Je lui parlerai en votre faveur.* || *Prévenir en faveur de quelqu'un, de quelque chose*, En donner d'avance une opinion avantageuse. || À la faveur de. loc. prép. Par le moyen, par l'aide de. *Il s'est sauvé à la faveur de la nuit.*

FAVORABLE. adj. des 2 genres. Propice, avantageux, tel qu'on le désire pour la fin qu'on se propose. Il se dit Des personnes et des choses. *Se rendre quelqu'un favorable. Réponse, occasion, événement favorable.* || Favorable, se dit De certaines choses qui méritent d'être exceptées de la rigueur de la loi. *Sa cause est toute favorable.* || Qui est à l'avantage de quelqu'un ou de quelque chose. *J'ai de ce jeune homme l'opinion la plus favorable. On lui présenta la chose du côté favorable.*

FAVORABLEMENT. adv. D'une manière favorable.

FAVORI, ITE. adj. Qui plaît plus, qu'on affectionne plus que toute autre chose du même genre. *C'est son mot favori. Passion favorite.* || Subst., Qui tient le premier rang dans la faveur, dans les bonnes grâces d'un roi, d'une reine, d'un grand prince, d'une grande princesse. *Le favori d'un roi, d'un souverain.* || Tout objet d'une prédilection habituelle. *Voilà le cheval que je monte habituellement, c'est mon favori.* Fam. || Fig. et dans le style soutenu : *Les favoris de la fortune, des Muses. Etc.* || Favori, subst. masc., Les touffes de barbe que quelques personnes laissent croître de chaque côté du visage, de l'oreille au menton.

FAVORISER. v. a. Traiter favorablement, accorder quelque préférence, appuyer de son crédit, protéger. *Il est favorisé du prince. Favoriser une entreprise.* || *Favoriser quelqu'un de quelque chose*, L'en gratifier, accorder à quelqu'un une chose qui lui est avantageuse, agréable, qui l'honore, etc. *La confiance dont vous m'avez toujours favorisé.* || Fig., *La nature l'a favorisé, ne l'a pas favorisé de ses dons,* se dit en parlant, soit au physique, soit au moral, Des avantages naturels dont une personne est douée ou dépourvue. || Favoriser, se dit De tout ce qui est conforme à nos souhaits, et qui seconde nos desseins, nos désirs. *Le temps, le vent, nous a bien favorisés. Tout favorisait nos vœux.* || Aider à. *Favoriser la licence.* || Favorisé, ée. participe.

FAYENCE, FAYENCERIE, FAYENCIER. *Voyez* Faïence, etc.

FÉAGE. s. m. (lat. *fides*, foi.) t. de jurispr. féodale. Contrat d'inféodation; ou Tenure en fief.

FÉAL, ALE. adj. Vieux mot qui signifie, Fidèle, et qui était usité dans les lettres royaux. *À nos amés et féaux...* || Fam. et subst., *C'est mon féal, c'est son féal,* C'est mon fidèle ami, son fidèle ami, mon intime, son intime.

FÉBRICITANT. adj. (lat. *febris*, fièvre.) t. de médec. Qui a la fièvre. Il se dit De ceux qui ont des fièvres intermittentes. || Substant. *C'est un pauvre fébricitant.*

FÉBRIFUGE. adj. des 2 genres. (lat.—, *fugare*, chasser.) t. de médec. Il se dit Des médicaments avec lesquels on combat les fièvres intermittentes. *Un remède fébrifuge.* || Substant. *Un fébrifuge.*

FÉBRILE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui a rapport à la fièvre.

FÉCALE. s. f. (lat. *fæx*, sédiment.) Il ne s'emploie guère que dans cette locution, *Matière fécale,* Les gros excréments de l'homme.

FÈCES. s. f. pl. t. de chimie et de pharmacie. Sédiment qui se dépose au fond d'une liqueur qui a fermenté, ou au fond d'une liqueur trouble, lorsqu'on la laisse reposer.

FÉCIAL. s. m. (lat. *fecialis*, fécial.) t. d'antiq. romaine. Nom de chacun des prêtres ou hérauts dont la fonction principale était d'intervenir dans les déclarations de guerre et dans les traités de paix et d'alliance, et de consacrer ces actes publics par des formalités religieuses.

FÉCOND, ONDE. adj. (lat. *fecundus*, fécond.) Qui produit, qui peut produire beaucoup par voie de génération. Il se dit Des femmes et des femelles des animaux. || *Œuf fécond*, Œuf dont le germe a été fécondé. || Fécond, par extens., Fertile, abondant. || *Source féconde,* Source qui donne de l'eau abondamment. On dit en un sens analogue, *Mine féconde.* Fig. *C'est une source d'erreurs très-féconde. Ce sujet est une mine féconde de beautés poétiques.* || Fécond, fig., Tout ce qui produit beaucoup de certaines choses *Une ville, une famille féconde en grands hommes. Un esprit fécond en idées originales.* || *Sujet fécond, matière féconde*, Sujet, matière qui fournit, qui peut fournir beaucoup à l'écrivain. || *Principe fécond,* Principe d'où naissent beaucoup de vérités qui s'enchaînent et se lient les unes aux autres. || Fécond, Fécondant, qui fertilise. *Chaleur, pluie féconde.*

FÉCONDANT, ANTE. adj. Qui féconde. *Matière, chaleur, pluie fécondante.*

FÉCONDATION. s. f. Action de féconder, ou Le résultat de cette action. Il se dit Des êtres organisés. *Rechercher comment s'opère la fécondation.*

FÉCONDER. v. a. Communiquer à un germe le principe, la cause immédiate de son développement. *Féconder un germe. Dès que la femelle a été fécondée.* || Rendre fécond, fertile. *Féconder un champ.* || Fig., dans ce dernier sens. *La lecture des grands poëtes féconde l'imagination.* || Fécondé, ée. participe.

FÉCONDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fécond. Au propre et au fig. *La fécondité des animaux, de la terre, de l'esprit, d'un sujet.*

FÉCULE. s. f. (lat. *fæcula*, sédiment.) Poudre blanche assez semblable à l'amidon, qui se précipite au fond du suc exprimé de certaines racines ou de certaines graines.

FÉCULENCE. s. f. t. didactique. Sédiment, lie, partie grossière des choses liquides. Ce mot, qui est vieux, se disait Du sédiment des urines.

FÉCULENT, ENTE. adj. t. didactique. Il se dit Des liqueurs qui sont chargées d'une lie, et qui n'ont pas la pureté qu'elles doivent avoir.

FÉDÉRAL, ALE. adj. (lat. *fœdus*, traité.) Qui a rapport à une confédération. *Gouvernement, système fédéral.*

FÉDÉRATIF, IVE. adj. Il se dit De l'association politique de plusieurs États, unis entre eux par une alliance générale, et soumis en certains cas à des délibérations communes, mais dont chacun est régi par ses lois particulières. || Fédéral. *Gouvernement, pacte fédératif.*

FÉDÉRATION. s. f. Alliance, union. *Voyez* Confédération.

FÉDÉRÉ, ÉE. adj. Qui fait partie d'une fédération.

FÉE. s. f. (lat. *fata*, destins.) Nom que l'on donne, dans les contes, etc., à une femme, à un être qui possède une puissance surnaturelle, qui a le don de connaître l'avenir et d'opérer des prodiges. *Palais de fées. La baguette d'une fée.* || Fig. et fam., *C'est une fée,* se dit D'une femme qui charme par ses grâces, par son esprit, par ses talents. On dit aussi, *C'est un ouvrage de fées,* en parlant de certains ouvrages délicats, faits avec beaucoup de perfection. On dit de même, *Travailler comme une fée,* en parlant D'une femme qui travaille avec une adresse admirable.

FÉER. v. a. Enchanter, charmer. Vieux mot qui se disait autrefois De certains enchantements qu'on attribuait aux fées. || Féé, ée. participe.

FÉERIE. s. f. L'art des fées. || Merveilleux où figurent les fées, les génies, etc. *Le merveilleux de la féerie.*

FEINDRE. v. a. (lat. *fingere*, feindre.) Simuler; se servir d'une fausse apparence pour tromper; faire semblant. *Feindre une maladie. Feindre d'être gai, d'être malade, d'être en colère.* Absol. *Savoir feindre.* || Controuver, imaginer, inventer. *Il feint des choses qui ne sont pas vraisemblables.* || Feindre, v. n., Hésiter à faire quelque chose, en faire difficulté. Dans ce

sens, qui a vieilli, il ne se dit guère qu'avec la négation. *Il ne feignit pas de l'aborder.* || FEINT, EINTE. participe. || En archit., *Porte feinte, colonne feinte, etc.*, Représentation d'une porte, d'une colonne, etc., que l'on fait pour la symétrie ou pour l'agrément.

FEINTE. s. f. Déguisement, artifice par lequel on cache une chose sous une apparence contraire. *Toute sa dévotion n'est que feinte. Parlez sans feinte.* || Il se dit, en t. d'escrime, Lorsqu'on fait semblant de vouloir diriger le coup vers un endroit du corps, et qu'on le porte à un autre. *Faire une feinte.* || FEINTE, t. d'impr., Défaut de touche dans une feuille imprimée, imperfection qui résulte de ce qu'une partie de la forme n'a pas reçu assez d'encre. || FEINTE, t. d'art vétérin., Claudication d'un cheval, si légère, qu'elle est à peine sensible.

FEINTISE. s. f. Feinte, déguisement. Il a vieilli.

FELDSPATH. s. m. t. de minéralogie, emprunté de l'allemand. Pierre très-dure qui est composée de silice, d'alumine et de potasse, qui a une texture lamelleuse, et qui, fondue au chalumeau, se convertit en un émail blanc.

FÊLER. v. a. Fendre un vase, un cristal, un verre, etc., de telle sorte que les pièces en demeurent encore jointes l'une avec l'autre. || Avec le pron. pers. *Ce vase se fêlera bientôt, si on l'approche trop près du feu.* || FÊLÉ, ÉE. participe. || Prov. et fig., *Les pots fêlés sont ceux qui durent le plus,* se dit Des personnes qui, étant d'une santé délicate, se ménagent mieux que les autres. || Fig. et fam., *Avoir la tête fêlée, le timbre fêlé,* Être un peu fou.

FÉLICITATION. s. f. (lat. *felicitas,* félicité.) Action de féliciter; compliment qu'on fait à quelqu'un pour lui témoigner la part que l'on prend à ce qui lui est arrivé d'agréable.

FÉLICITÉ. s. f. Béatitude, grand bonheur. *La félicité éternelle. Être au comble de la félicité.* || Il se dit, au plur., Des choses qui contribuent à la félicité. *Les félicités de ce monde sont peu durables.*

FÉLICITER. v. a. Faire compliment à quelqu'un sur un succès, sur un événement agréable, lui exprimer que l'on prend part à sa joie. || Avec le pronom pers., S'applaudir, se savoir bon gré. *Je me félicite d'avoir fait un si bon choix.* || FÉLICITÉ, ÉE. participe.

FÉLON, ONNE. adj. Traître, rebelle. Il s'est dit D'un vassal qui faisait quelque chose contre la foi due à son seigneur. || Faux, méchant, cruel. Il est vieux.

FÉLONIE. s. f. Trahison. Il s'est dit de La rébellion du vassal contre le seigneur.

FELOUQUE. s. f. t. de marine. Petit bâtiment léger, long et étroit, qui va à voiles et rames, et qui est en usage dans la Méditerranée.

FÊLURE. s. f. Fente d'une chose fêlée.

FEMELLE. s. f. (lat. *femina,* femelle.) Animal du sexe qui conçoit, porte et fait les petits ou les œufs. Il se dit Des bêtes. *Dès que la femelle a conçu.* || Il se dit Des femmes, par opposition à *Mâle*, quand il s'agit de Succession et de Généalogie. *Dans plusieurs coutumes, les mâles excluent les femelles de l'hérédité.* Hors de là, *Femelle* ne se dit Des femmes qu'en plaisantant. *Une gentille, une agaçante petite femelle.* || FEMELLE, adj. des 2 genres. *Un serin, une perdrix femelle.* || Fig. et fam., *C'est un démon femelle,* se dit D'une femme très-méchante, très-emportée. || *Duché femelle,* Duché que les femmes peuvent posséder, et qui se transmet par elles. || FEMELLE, par ext., en botan., L'organe sexuel qui, dans une fleur, est destiné à donner le fruit; Les plantes, fleurs ou assemblages de fleurs qui n'ont que cet organe. *Le pistil est l'organe sexuel femelle. Palmier, chanvre, fleur, épi, chaton femelle.*

FÉMININ, INE. adj. Qui appartient Aux femmes, qui est propre et particulier à la femme. *Le sexe féminin.* || Qui ressemble à la femme, ou qui tient de la femme. *Cet homme a le visage féminin. La voix féminine.* || En gramm., *Noms féminins,* se dit Des noms subst. ou adj. qui désignent ou qualifient soit les êtres femelles, soit ceux qu'on leur assimile, quant au genre, dans le langage. *Genre féminin,* Le genre de ces noms. On dit d'une manière analogue, La *est l'article féminin,* Elle *est un pronom féminin, etc.* || *Terminaison féminine,* Terminaison dont la dernière lettre est un E muet, ou dans laquelle les consonnes qui suivent l'E muet ne se prononcent point ordinairement. *Les mots* Belle, disent, etc., *ont une terminaison féminine.* On dit dans le même sens, *Rime féminine, vers féminin.* || FÉMININ, subst., Le genre féminin. *Le masculin et le féminin.*

FÉMINISER. v. a. t. de gramm. Faire du genre féminin. Il se dit De certains mots qui étaient originairement masc., et que l'usage a rendus fém. || FÉMINISÉ, ÉE. participe.

FEMME. s. f. (On prononce *Fame.*) La femelle, la compagne de l'homme. *Une jolie, une grande femme. Une femme auteur. Des habits de femme.* || Prov. et fig., *Ce que femme veut, Dieu le veut,* Les femmes veulent ardemment ce qu'elles veulent, et elles viennent ordinairement à bout de l'obtenir. || *Bonne femme,* outre sa signification ordinaire, veut dire aussi, Une femme âgée. *La bonne femme n'en peut plus.* Il se dit fam. et par hauteur, en parlant À une femme du peuple ou de la campagne, quel que soit son âge. || Fam., *C'est une maîtresse femme,* se dit D'une femme habile, ferme, et qui sait se faire obéir. || *Femme de chambre,* Celle qui est attachée, moyennant un salaire, au service intérieur et particulier d'une personne du sexe. Absol., au plur., *Femmes,* Plusieurs femmes de chambre attachées au service de la même personne. *Elle appela ses femmes.* || *Femme de charge,* Femme attachée au service d'une maison, pour avoir soin du linge, de la vaisselle d'argent, etc. || *Femme de ménage,* Femme du dehors, par laquelle on fait faire son ménage. || *Femme de journée,* Femme qu'on emploie à la maison pour un travail quelconque, et qu'on paye à tant la journée. || *Femme publique,* Femme prostituée. *Femme de mauvaise vie, femme perdue,* Femme livrée à la débauche. || *Sage-femme,* Accoucheuse. || Figur., *C'est une femme, une vraie femme,* se dit D'un homme sans force, sans courage. || FEMME, fam., Celle qui est nubile. *La voila bientôt femme.* || Celle qui est ou qui a été mariée; il est opposé à Fille. *Les femmes et les filles. Femme en puissance de mari. Femme veuve. Femme séparée de son mari.* || *Prendre femme,* Se marier. Dans un sens analogue, *Chercher femme.* || Prov., *Maison faite, et femme à faire,* Il faut acheter une maison toute bâtie, et épouser une jeune femme qu'on puisse accoutumer à sa manière de vivre. || *Envie, fantaisie de femme grosse,* Désir subit et pressant, souvent même désordonné, que quelques femmes grosses ont de certaines choses. Fig. et fam., Toute espèce de goût, de désir peu raisonnable.

FEMMELETTE. s. f. diminutif. (On prononce *Famelette.*) t. de dédain, Une femme d'humeur légère et d'un esprit borné. || Fig., Un homme faible, sans énergie. Dans les deux sens, il est fam.

FÉMUR. s. m. (mot latin.) t. d'anat., L'os de la cuisse.

FENAISON. s. f. (lat. *fenum*, foin.) Action de couper les foins. || Temps où on coupe les foins.

FENDANT. s. m. (lat. *findere*, fendre.) Coup donné du tranchant d'une épée de haut en bas. Vieux. || Fig. et pop., *Faire le fendant*, Faire de grandes menaces, parler comme un fanfaron qui veut se faire craindre.

FENDERIE. s. f. t. des forges de fer. L'art et l'action de fendre le fer et de le séparer en verges, après qu'il a été mis en barre. || Lieu où se font toutes les opérations de la fenderie.

FENDEUR, EUSE. s. Qui fend. *Fendeur de bois.* || Fendeur, dans les forges, Celui qui préside à la fenderie; et, dans les ardoisières, Celui qui fend les pierres d'ardoise.

FENDILLER (SE). v. pron. Il se dit Du bois ou d'une autre matière où il se forme de petites fentes, des gerçures. || Fendillé, ée. participe.

FENDOIR. s. m. Outil qui sert à fendre, à diviser.

FENDRE. v. a. Diviser, couper en long. *Fendre du bois avec des coins, avec une cognée; la terre avec une charrue. Fendre la tête d'un coup de sabre.* || Fig. et fam., *Fendre la tête à quelqu'un*, L'incommoder en faisant un grand bruit. || Fig., *Fendre le cœur*, se dit De ce qui excite une très-vive compassion. Voyez plus bas, Fendre, neutre. || Prov. et fig., *Fendre un cheveu en quatre*, Faire des distinctions, des divisions subtiles. || Fendre, Séparer, écarter les parties d'un corps, d'une masse quelconque, en les traversant avec un certain effort. *Un navire qui fend l'eau. Un oiseau qui fend l'air. Fendre la presse.* || Faire que les parties d'un corps continu se séparent et laissent des intervalles entre elles. *Il a gelé à pierre fendre.* || Fendre, neut.; ne s'emploie que figur. et dans ces phrases, *La tête me fend, le cœur me fend*, pour marquer un violent mal de tête, un grand sentiment de compassion. || Fendre, avec le pron. pers., Devenir divisé, séparé, s'entr'ouvrir, se gercer. *Ce bois se fend aisément. La glace se fendit sous ses pieds.* Avec ellipse du pron., *Cela fait fendre le cœur.* || T. d'escrime, Écarter les jambes de manière à porter en avant un pied loin de l'autre. *Fendez-vous.* || Fendu, ue. participe. || Adj., dans les phrases suivantes : *Des yeux bien fendus*, Des yeux grands et un peu longs; par exagérat. et par plaisanterie, *Avoir la bouche fendue jusqu'aux oreilles*, Avoir une bouche fort grande; *Ce cheval a les naseaux bien fendus*, Il a des narines fort ouvertes; *Être bien fendu*, se dit D'un homme qui a les cuisses et les jambes longues.

FÊNE. s. f. *Voyez* Faîne.

FENESTRÉ, ÉE. adj. (lat. *fenestra*, fenêtre.) t. d'hist. nat. Percé à jour.

FENÊTRAGE. s. m. coll. Toutes les fenêtres d'une maison. || L'ordre, la disposition pour les jours, pour les fenêtres d'une maison.

FENÊTRE. s. f. Ouverture faite dans certaines parties d'un bâtiment, pour donner du jour et de l'air à l'intérieur. *Fenêtre basse, haute, carrée, ronde, ovale, à balcon. Regarder, passer par la fenêtre.* || Le bois et le vitrage qui composent la croisée. *Ouvrir, fermer les fenêtres.* || Fig. et fam., *Cette maison n'a ni portes ni fenêtres*, se dit D'une maison fort délabrée. || Prov. et fig., *Jeter tout par les fenêtres*, Dissiper son bien en folles dépenses. || Prov. et fig., *Si vous le faites sortir par la porte, il rentrera par la fenêtre*, ou *Chassez-le par la porte, il rentrera par la fenêtre*, se dit D'un importun dont on ne peut se débarrasser. || Fenêtre, t. d'anat., Les deux ouvertures placées à la paroi interne de la cavité du tympan.

FENIL. s. m. (lat. *fenum*, foin.) (On mouille l'L.) t. d'agricult. Le lieu où l'on serre les foins, à la campagne.

FENOUIL. s. m. (lat. *feniculum*, fenouil.) Plante aromatique de la famille des Ombellifères, qui porte des fleurs jaunes, et qui croît surtout dans le midi de l'Europe. || La graine de la même plante.

FENOUILLET. s. m., ou FENOUILLETTE. s. f. Pomme qui a le goût du fenouil. *Fenouillette grise, jaune, rouge.*

FENOUILLETTE. s. f. Eau-de-vie rectifiée et distillée avec de la graine de fenouil.

FENTE. s. f. (lat. *findere*, fendre.) Petite ouverture en long. *Regarder par la fente de la porte. La fente d'une muraille.* || T. de jardin., *Enter* ou *greffer en fente*, Enter ou greffer en introduisant et en fixant la greffe dans une fente pratiquée à l'arbre ou à l'arbuste qu'on veut greffer. || *Bois de fente*, Celui qu'on débite en le fendant pour en faire des échalas, des cercles, du merrain, etc. || Fente, dans les mines, Gerçures ou intervalles qui accompagnent souvent les filons métalliques et qui sont quelquefois remplis de mine.

FENTON. s. m. (Quelques-uns écrivent, *Fanton.*) t. d'art. Ferrure qui sert à divers usages, et principalement à lier le chambranle d'une cheminée avec le reste de la maçonnerie.

FENUGREC. s. m. (lat. *fenumgræcum*, fenugrec.) t. de botan. Plante légumineuse dont la graine a l'odeur forte, quoique assez agréable, et qui passe pour émolliente et adoucissante.

FÉODAL, ALE. adj. (lat. *fides*, foi.) Il se dit De ce qui appartient, de ce qui a rapport à un fief, et De ce qui concerne les fiefs en général. *Seigneur, bien, droit féodal.* || *Droit féodal*, Le droit qui traite des fiefs, des matières feodales. On dit de même, *Jurisprudence féodale.* || *Gouvernement féodal*, Celui d'un pays qui est partagé en fiefs, c'est-à-dire, en domaines relevant les uns des autres, et dont les possesseurs exercent, en leur propre nom, certains droits souverains ou seigneuriaux, tels que le droit de rendre la justice, d'exiger des redevances, d'imposer des corvées, etc. Dans le même sens : *Monarchie féodale. Régime, système féodal. Etc.* || *Temps féodaux*, Temps, époque où le régime féodal était le plus en vigueur.

FÉODALEMENT. adv. En vertu du droit de fief.

FÉODALITÉ. s. f. Qualité de fief; ou La foi et hommage qu'un vassal doit à son seigneur. || Le régime féodal.

FER. s. m. (lat. *ferrum*, fer.) Métal dur et malléable, d'un gris clair et brillant, dont l'emploi dans les arts est très-considérable, et qui, uni à un peu de charbon, donne l'acier et la fonte. *Mine, minerai de fer. Fer fondu, battu, forgé, doux, aigre, dur, cassant. Affiner, faire rougir, battre, souder le fer.* Au plur., en t. de commerce et d'administration. *Les différentes sortes de fers.* || Fam., *Cela ne tient ni à fer ni à clou*, Cela est mal attaché. On le dit aussi D'une chose qui sert à meubler une maison, mais qui n'est point scellée dans le mur, et qu'il est facile d'ôter. || Fig. et fam., *Cette affaire ne tient ni à fer ni à clou*, Elle n'est pas solidement faite, conclue, arrêtée. || Prov. et fig., *Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud*, Il ne faut point se relâcher dans la poursuite

d'une affaire, quand elle est en bon train. || Fig. et fam., *C'est un corps de fer, il a un corps de fer,* se dit D'un homme robuste et qui résiste aux plus grandes fatigues. On dit de même, *Une santé, un tempérament de fer.* || Fig. et fam., *Avoir une main de fer, un bras de fer,* Avoir la main, le bras très-vigoureux, très-fort. Plus fig., Exercer avec dureté, avec rigueur un pouvoir dont on est revêtu. || Prov., *On n'est pas de fer,* Il est des fatigues auxquelles le corps humain ne peut résister. On dit de même, *Il faudrait être de fer pour résister à de telles fatigues, etc.* || Fig. et fam., *C'est une tête de fer,* se dit D'une personne infatigable dans les affaires, dans les études qui demandent une grande application, une grande contention d'esprit. D'une personne extrêmement opiniâtre. || Prov., *Cet homme est roide comme une barre de fer,* ou fig., *C'est une barre de fer,* se dit D'un homme inflexible, intraitable. || Fig. et fam., *Il digérerait le fer,* Il a un excellent estomac. || Fig. *Âge, siècle de fer,* Le plus barbare, le plus corrompu des quatre âges que les poëtes distinguent dans les premiers temps du monde. On appelle aussi *Siècle de fer,* Un temps de malheurs, de guerres, de misères, etc. || Fig., *Un sceptre de fer,* Une autorité dure et despotique. Dans un sens analogue, *Un joug de fer.* || *Cette pièce de monnaie est entre deux fers,* se dit D'une pièce de monnaie qui ne trébuche point lorsqu'on la pèse. || Fer, Pointe de fer ou d'autre métal, qui est au bout d'une pique, d'une lance, d'une flèche, etc. Dans un sens analogue, *Le fer d'une gaffe.* || *Se battre à fer émoulu,* Se battre avec des armes affilées, en parlant Des joutes, des tournois dans lesquels on se battait avec des armes affilées, au lieu de n'employer, suivant l'usage ordinaire, que des armes émoussées et rabattues. On dit de même, *Lance à fer émoulu.* || Fig. et fam., *Se battre à fer émoulu,* Disputer, plaider, contester sans aucun ménagement. || *Fer d'aiguillette, de lacet,* Petite pièce de fer-blanc, de cuivre ou d'autre métal, dont une aiguillette, un lacet est garni par le bout. || Fer, t. d'escrime, Le fleuret, l'épée. *Croiser, engager le fer.* || Fig. et fam., *Il y a longtemps qu'il bat le fer,* se dit D'un homme qui s'adonne depuis longtemps à quelque étude, à quelque profession, à quelque exercice. On dit même : *C'est à force de battre le fer qu'il est parvenu à ce degré d'habileté.* || Fer, dans le style oratoire ou poétique, Poignard, épée, sabre, et généralement toutes sortes d'armes semblables. *Il tomba sous le fer d'un meurtrier. Un fer homicide. Porter la flamme et le fer dans un pays.* || *Employer le fer et le feu,* se dit Lorsque, dans une opération chirurgicale, on est obligé d'employer à la fois le secours des instruments et celui du feu ou des caustiques. || Fig. et fam., *Employer le fer et le feu,* Employer les remèdes, les moyens les plus violents. || Fer, se dit, dans les arts, de Plusieurs instruments et outils de fer qui servent à divers usages. *Un fer à friser. Fers à dorer.* || Instrument de fer pour repasser le linge. || Prov. et fig., *Mettre les fers au feu,* Commencer à s'occuper sérieusement d'une affaire. On dit, *Les fers sont au feu,* en parlant D'une affaire à laquelle on travaille actuellement. || Fer, Demi-cercle de fer, plat, dont on garnit en dessous la corne des pieds des chevaux, des mulets, des ânes. *Relever les fers d'un cheval. Mettre un fer à un cheval, à un mulet, à un âne.* On dit, par catachrèse, *Fer d'argent, fer d'or,* lorsque cette espèce de sole artificielle est d'argent ou d'or. || Prov. et fig., *Quand on quitte un maréchal, il faut payer les vieux fers,* Quand on quitte un ouvrier, il faut payer ce qu'on lui doit. || *Tomber les quatre fers en l'air,* se dit D'un cheval, d'un mulet, etc., qui se renverse et tombe sur le dos. || Fig. et fam., *Cet homme est tombé les quatre fers en l'air,* Il est tombé à la renverse ; et, plus fig., Il a été frappé d'étonnement. || *Fer de botte,* Morceau de fer, en forme de fer à cheval, dont on garnit le dessous des talons de bottes. || Prov. et fig., *Avoir toujours quelque fer qui loche,* Être valétudinaire, et avoir souvent quelques petites incommodités. || Prov. et fig., *Il y a quelque fer qui loche,* Il y a quelque chose qui empêche cette affaire d'aller bien. || Prov. et fig., *Cela ne vaut pas les quatre fers d'un chien,* Cela ne vaut absolument rien. || *En fer à cheval,* En forme de croissant, de demi-cercle. On dit de même, *Cela fait le fer à cheval, etc.* || T. de fortific., *Fer à cheval,* Ouvrage fait en demi-cercle, au dehors d'une place. || T. d'archit., *Fer à cheval,* Escalier qui a deux rampes, et qui est fait en demi-cercle. Par extens., Deux pentes douces qui sont en demi-cercle, dans les jardins. || Fers, au plur., chaînes, ceps, menottes, etc. *Être dans les fers. Il avait les fers aux pieds et aux mains.* || Fig., *Jeter quelqu'un dans les fers, le retenir dans les fers, etc.,* Mettre, retenir quelqu'un en prison, le priver de sa liberté. On dit aussi, *Gémir, languir dans les fers, etc.* || Fers, se dit, figur. et poétiq., d'Un état d'esclavage, d'oppression. *Ces peuples ne songèrent plus qu'à briser leurs fers.* || La tyrannie qu'exerce l'amour. *L'amour le tient dans ses fers.*

FER. s. t. de jurispr. *Cheptel de fer,* Celui par lequel le propriétaire d'une métairie la donne à ferme, à la charge qu'à l'expiration du bail le fermier laissera des bestiaux d'une valeur égale au prix de l'estimation de ceux qu'il aura reçus.

FER-BLANC. s. m. Tôle recouverte d'étain.

FERBLANTIER. s. m. Celui qui travaille en ferblanc, qui fait, qui vend des ouvrages de fer-blanc.

FER-CHAUD. s. m. t. de médec. Sentiment d'ardeur à l'épigastre, avec éructation d'un liquide très-âcre.

FÉRET. s. m. t. de minéralogie. Hématite qui est une vraie mine de fer.

FÉRIAL, ALE. adj. (lat. *feria,* férie.) Qui regarde la férie, qui est de férie. *Office férial.*

FÉRIE. s. f. t. dont l'Église se sert pour désigner Les différents jours de la semaine. Le lundi est appelé *La seconde férie,* et ainsi de suite jusqu'au vendredi, qui s'appelle *La sixième férie. Faire l'office de la férie,* et par ellipse, *Faire de la férie.* On ne dit point, *La première férie,* ni *La septième férie* : on se sert des mots ordinaires de *dimanche* et de *samedi.* || Férie, chez les anciens Romains, Jours pendant lesquels il y avait cessation de travail prescrite par la religion. *Féries votives, anniversaires, mobiles. Etc.* || Il désignait, Un jour de foire, parce que les foires se tenaient pendant les féries ou les fêtes.

FÉRIÉ. adj. m. (lat. *feriari,* fêter.) Il se dit Des jours où il y a cessation de travail prescrite par la religion.

FÉRIR. v. a. (lat. *ferire,* frapper.) Frapper. Vieux mot qui n'est plus usité que dans cette phrase : *Sans coup férir,* Sans se battre, sans en venir aux mains, ou, fig. et fam., Sans éprouver de résistance. || Féru, ue. participe. Blessé, frappé de quelque chose. T. d'art vétér. *Ce cheval a le tendon féru.* || Fig., fam., et par plaisanterie, *Il est féru contre un tel,* Il est indisposé contre lui. *Il est féru de cette femme,* Il en est éperdument amoureux. Vieux.

FERLER. v. a. t. de marine. Plier entièrement une

voile, la serrer et l'attacher en paquet tout le long de sa vergue. || Ferlé, ée. participe.

FERMAGE. s. m. (lat. *firmare*, assurer.) Le prix convenu pour une ferme.

FERMANT, ANTE. adj. Qui se ferme. *Meuble fermant*, Meuble qui se ferme à clef; *A jour fermant*, Quand le jour finit; *À portes fermantes*, Quand on ferme les portes d'une place de guerre.

FERME. adj. des 2 genres. (lat. *firmus*, ferme.) Qui tient fixement *Ce plancher est ferme.* || Qui se tient fixement sans chanceler, sans reculer, sans s'ébranler. *Être ferme à cheval, sur ses pieds.* || Prov. et fig., *Être ferme sur ses étriers*, Défendre ses sentiments, persister dans ses résolutions avec fermeté, sans se laisser ébranler. || *De pied ferme*, Sans bouger d'un lieu. *Attendre l'ennemi de pied ferme*, L'attendre dans la résolution de le bien recevoir s'il se présente; *Combattre de pied ferme*, Soutenir les attaques de l'ennemi sans reculer, sans s'ébranler. || Dans les manœuvres milit., *Conversion de pied ferme*, Celle dont le pivot est fixe. || Fig. et fam., *Attendre quelqu'un de pied ferme*, Attendre quelqu'un dans la résolution de lui résister, témoigner qu'on ne le craint pas. || Ferme, Compacte et solide, par opposition à Mou. *Terrain, chair, pâte ferme.* || *Terre ferme*, Le continent, et tout ce qui tient au continent, sans être environné d'eau; à la différence des îles. La partie des États de Venise qui est située sur le continent de l'Italie, par opposition à Venise et aux îles. || Ferme, Vigoureux, fort. *Avoir la main ferme, les reins fermes.* || *Avoir la main ferme*, Avoir la main sûre. || Fig., *Avoir le jugement ferme, l'esprit ferme, la tête ferme*, Avoir l'esprit droit et solide. || Ferme, se dit, dans les beaux-arts, surtout dans les arts du dessin et en musique, D'une manière d'exécuter vigoureuse et hardie. *La manière, le faire de ce peintre est ferme. Ce musicien a un jeu, un coup d'archet très-ferme.* || Fig., *Style ferme*, Style qui a de la concision et de la force. || Ferme, fig. en parlant De la contenance, de la voix, du ton, du regard, etc., Assuré. *Avoir la contenance, la voix, le regard ferme.* || Fig., au sens moral, Constant, invariable, inébranlable. *C'est un homme ferme dans ses résolutions*, ou absol., *C'est un homme ferme. Il a une volonté ferme. Une amitié ferme.* || Qui ne se laisse point abattre par l'adversité, qui ne peut être intimidé, ni ébranlé. *Demeurer ferme dans le péril.* || T. de bourse, *Achat* ou *vente ferme*, Achat ou vente d'effets publics payables à un terme fixe, lequel étant arrivé, on ne peut se dispenser de livrer ou de prendre les effets, quel qu'en soit le cours. Dans un sens analogue, *Marché ferme.* || Ferme, adv., Fortement, d'une manière ferme. *Tenir, frapper, parler ferme.* || Fam., *Soutenir une chose fort et ferme, nier une chose fort et ferme*, La soutenir, la nier avec beaucoup d'assurance. || *Tenir ferme*, Résister courageusement, vigoureusement. Il se dit au propre et au fig. || Ferme, se dit absol., Lorsqu'on veut exciter, encourager. *Allons, ferme, mes amis.*

FERME. s. f. (lat. *firmare*, assurer.) Convention par laquelle le propriétaire d'un héritage, d'une terre, d'une rente, d'un droit, en abandonne la jouissance à quelqu'un, pour un certain temps et moyennant un certain prix. *Donner, prendre à ferme.* || Il s'est dit, Des conventions de ce genre par lesquelles le roi déléguait à des particuliers le droit de percevoir certains revenus publics. *Les fermes du roi;* Des administrations chargées de percevoir les revenus publics donnés à ferme. *Un employé des fermes.* || Ferme, La chose donnée à ferme; il se dit Des métairies et des autres héritages ruraux. *Acheter une ferme.* En matière féodale, il ne se disait jamais Des terres nobles. || L'habitation du fermier, les bâtiments d'exploitation d'une terre donnée à ferme. *La cour d'une ferme.* || Ferme, au théâtre, Décoration montée sur un châssis qui se détache en avant de la toile de fond, telle qu'une colonnade, un arbre, etc. || Ferme, t. de charpent., assemblage de pièces de bois qu'on place de distance en distance, pour porter le faîte et les chevrons d'un comble. *Il y a des combles dont les fermes sont de fer.*

FERMEMENT. adv. D'une manière ferme, avec force, avec vigueur. *Attacher, s'appuyer fermement.* || Avec assurance, constamment, invariablement. *Croire fermement une chose. Soutenir fermement un mensonge.*

FERMENT. s. m. (lat. *fermentum*, levain.) Levain, substance qui a la propriété d'exciter une fermentation dans le corps auquel on la mêle. || Fig., Ce qui fait naître ou entretient sourdement les haines, l'esprit de rébellion, etc. *Un ferment de haine, de discorde.*

FERMENTATIF, IVE. adj. t. didactique. Qui a la vertu de produire la fermentation. Il vieillit.

FERMENTATION. s. f. t. didactique. Mouvement interne qui se manifeste dans un liquide, dans un corps quelconque, et qui en agite et décompose les parties. *Fermentation spiritueuse, acide, putride.* Les médecins humoristes disaient, dans le même sens, *La fermentation des humeurs.* || Fig., La chaleur et l'agitation des esprit. *Calmer, apaiser la fermentation des esprits.*

FERMENTER. v. n. t. didactique. Être en fermentation. *La pâte fermente.* Dans le langage des médecins humoristes, *Les humeurs fermentent.* || Fig., surtout au moral, Être dans l'agitation, être en grand mouvement. *Les têtes, les esprits fermentent.* || Il se dit, Des passions dangereuses qui naissent et s'entretiennent secrètement. *L'ambition fermentait dans son âme.* || Fermenté, ée. participe.

FERMER. v. a. (lat. *firmare*, assurer.) Clore ce qui est ouvert, en boucher l'entrée ou l'ouverture avec une porte, un couvercle, une trappe, etc. *Fermer une chambre, une armoire, une boîte, une boutique.* Absol., *Les marchands ferment les jours de fête; etc.* || Fig., Cesser en un lieu les exercices, les travaux, etc., qui s'y font habituellement. *Fermer un théâtre, les églises, les tribunaux. Etc.* || *Fermer un bureau*, Y faire cesser le travail des employés à une certaine heure; ou Cesser momentanément de le tenir ouvert aux personnes qui y ont affaire. || *Fermer boutique*, Cesser de travailler ou de vendre en boutique, quitter le commerce. || Fermer, se dit, De l'entrée, de l'ouverture même que l'on bouche, et en parlant Des objets qui servent à la clôture. *Fermer la porte, la fenêtre, une écluse.* Dans un sens analogue, *Fermer un robinet.* || *Fermer un tiroir*, Le faire rentrer dans le meuble où il est emboîté. || *Fermer la porte sur quelqu'un, sur soi*, Fermer la porte après que quelqu'un est entré ou sorti, en entrant ou en sortant. *Fermer la porte à quelqu'un*, L'empêcher d'entrer. || Fam., *Fermer la porte au nez de quelqu'un, à quelqu'un*, Pousser rudement la porte contre lui au moment où il se présente pour entrer. || Fig., *Fermer sa porte à quelqu'un*, Ne plus vouloir l'admettre chez soi. *Toutes les portes lui sont fermées*, Il n'est reçu nulle part. Absol., *Fermer sa porte*, Ne plus recevoir de visites. || Fig., *Fermer la porte aux mauvaises pensées, aux mauvais conseils*, Les éloigner, les rejeter. *Fermer la porte aux abus, aux désordres, etc.*, Em-

pêcher les abus, etc., de naître, ou de se renouveler. ‖ Fig., *La porte des emplois, des honneurs, des grandeurs lui est fermée,* se dit en parlant D'un homme qui n'a pas ou qui n'a plus les moyens d'obtenir des places, des dignités. ‖ Fig. et poétiq., *Fermer les portes du temple de Janus, les portes de la guerre,* Faire la paix. ‖ Prov. et fig., *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée,* Il faut prendre un parti, il faut se déterminer d'une manière ou d'une autre. ‖ *Fermer les rideaux,* Tirer les rideaux. ‖ Fermer, absol., Fermer la porte, les portes. *On vient de fermer, personne ne sera plus admis.* ‖ Interrompre un passage, le rendre impossible ou très-difficile. *Fermer un chemin, une allée. Des bancs de sable ferment l'entrée du port.* ‖ Par extens., Empêcher, par une résistance, par une défense quelconque, l'accès, l'entrée ou la sortie. *Une armée de trente mille hommes lui fermait le passage.* Fig. : *Cette carrière lui est à jamais fermée. Etc.* ‖ Fermer, Rapprocher l'une contre l'autre des parties dont l'écartement formait une ouverture. *Fermer un sac. Fermer les yeux, la main, un livre.* ‖ *Fermer une lettre, un paquet,* Plier et cacheter une lettre, un paquet. ‖ *Fermer les yeux à une personne qui vient d'expirer,* Abaisser ses paupières pour que ses yeux ne demeurent pas ouverts. ‖ Fig., *Fermer les yeux de quelqu'un, à quelqu'un,* L'assister à ses derniers moments. ‖ Fig., *Ne pouvoir fermer l'œil, n'avoir pas fermé l'œil, les yeux de toute la nuit,* Ne pouvoir dormir, n'avoir pu reposer de toute la nuit. ‖ Fig., *Fermer les yeux,* Mourir. ‖ Fig., *Fermer les yeux sur quelque chose,* Faire semblant de ne pas s'en apercevoir. ‖ Fig., *Fermer les yeux à quelque chose,* Se refuser à voir ce qui est évident, à croire ce qui est prouvé, certain. ‖ Fig.; *Fermer l'oreille à quelque discours,* Ne vouloir pas l'écouter. Dans un sens analogue, *Fermer l'oreille à la calomnie, aux médisances,* Ne point y ajouter foi. ‖ *Fermer la bouche,* se dit particulièrement D'une cérémonie par laquelle le pape impose les doigts sur la bouche d'un nouveau cardinal, pour l'avertir qu'il n'a point encore voix délibérative. ‖ Fig., *Fermer la bouche à quelqu'un,* Le faire taire d'autorité, ou Le réduire à ne savoir que répondre. *Le respect me ferme la bouche,* Le respect m'interdit de répondre, de parler. *Fermer la bouche à la médisance, à la calomnie, etc.,* Obliger les médisants, les calomniateurs à se taire. ‖ Fig., *Fermer le cœur de quelqu'un à un sentiment,* Faire qu'il ne l'éprouve pas, ou qu'il ne l'éprouve plus. *Fermer son cœur à quelqu'un,* Cesser d'avoir de l'affection pour lui, ou Lui cacher les sentiments qu'on éprouve, les pensées que l'on a. ‖ Fermer, fig., Clore, arrêter, terminer. *Fermer une session législative, une discussion, une liste.* ‖ *Fermer une parenthèse,* Marquer le crochet qui la termine. ‖ Fig. et fam., *Fermer la parenthèse,* Terminer une digression trop longue, et revenir à son sujet. ‖ *Fermer la marche,* Être le dernier d'un cortége, d'une troupe de gens qui sont en marche. ‖ Fermer, Enclore. *Fermer une ville, un parc, un jardin.* ‖ Il s'emploie avec le pron. pers. dans plusieurs des sens qui viennent d'être indiqués. *Cette porte se ferme d'elle-même. Mes yeux commençaient à se fermer. Un cœur qui se ferme à la pitié.* ‖ Il s'emploie comme neutre dans quelques-uns de ces mêmes sens. *Cela ferme à clef. Cette porte ferme bien. Les théâtres ferment le jour de telle fête.* Fermé, ée. participe. ‖ Fig., *Les yeux fermés,* se dit, au sens moral, Lorsque, par confiance en quelqu'un, ou par déférence, on fait ce qu'il désire, sans vouloir rien examiner après lui. *Je signai cet acte les yeux fermés.*

FERMETÉ. s. f. (lat. *firmitas*, fermeté.) L'état de ce qui est ferme, difficile à ébranler, de ce qui ne chancelle point. *Ces pilotis ont trop peu de fermeté.* ‖ La qualité d'un corps solide, compacte. *La fermeté des chairs.* ‖ Vigueur, force. *La fermeté des reins, du jarret.* ‖ *Fermeté de la main,* Sûreté, assurance de la main pour exécuter quelque chose. ‖ Fig., *Fermeté d'esprit, de jugement, etc.,* se dit de La rectitude et de la solidité de l'esprit, etc. ‖ Fermeté, dans les beaux-arts, surtout dans les arts du dessin et en musique, Exécution vigoureuse et hardie. *Fermeté de pinceau, de burin, de crayon, etc. Le jeu de ce musicien a beaucoup de fermeté.* ‖ Fig., *Fermeté de style,* Qualité d'un style qui a constamment de la concision et de la force. ‖ Fermeté, fig., Assurance, en parlant De la contenance, de la voix, du ton, du regard, etc. *Parler, répondre avec fermeté.* ‖ Constance, énergie, force morale qui fait braver les obstacles, les périls, qui rend capable de supporter, sans se plaindre, les souffrances, les revers, etc. *Une grande fermeté de courage, de cœur, d'âme, de caractère.*

FERMETURE. s. f. (lat. *firmare*, assurer.) Ce qui sert à fermer. Il se dit, en t. de serrurerie et de menuiserie. *La fermeture d'une chapelle, d'une boutique.* ‖ Dans les places de guerre, L'action de fermer les portes. *La garde prend les armes à la fermeture des portes.*

FERMIER, IÈRE. s. Qui prend des héritages ou des droits à ferme. *C'est le fermier de monsieur un tel. Fermier judiciaire. Fermier des jeux publics.* ‖ Il s'est dit de Ceux auxquels les droits du roi étaient affermés. *Les fermiers généraux.*

FERMOIR. s. m. Petite attache, agrafe d'argent ou d'autre métal, qui sert à tenir un livre fermé. ‖ Outil tranchant dont les menuisiers et les sculpteurs se servent pour ébaucher leurs ouvrages.

FÉROCE. adj. des 2 genres. (lat. *ferox*, féroce.) Qui est farouche et cruel. Il se dit De certains animaux. ‖ Fig., *C'est une bête féroce,* se dit D'un homme brutal et cruel. ‖ Féroce, se dit Des personnes, par extens., surtout pour exprimer une cruauté réfléchie ou dans laquelle on semble se complaire. *Despote, peuple, cœur, humeur féroce.* ‖ De certaines choses propres à un animal, à une personne féroce. *Un regard, un air, une joie féroce.*

FÉROCITÉ. s. f. Qualité d'un animal féroce. ‖ Il se dit Des personnes, par extens. *La férocité de ce barbare ne put être adoucie. Férocité de caractère.*

FERRAILLE. s. f. coll. (lat. *ferrum*, fer.) Vieux morceaux de fer usés ou rouillés.

FERRAILLER. v. n. Faire du bruit avec des lames d'épée ou de sabre, en les frappant les unes contre les autres. ‖ Il se dit Des spadassins, des gens qui cherchent les occasions de se battre à l'épée. ‖ Fig., Disputer fortement, contester. Fam.

FERRAILLEUR. s. m. Marchand de ferraille. ‖ Fam., Un homme qui se bat souvent à l'épée, qui en cherche les occasions.

FERRANDINIER. s. m. Ouvrier qui fabrique les étoffes de soie, et surtout une espèce d'étoffe qu'on appelait autrefois *Ferrandine.*

FERRANT. adj. m. Qui ferre. *Maréchal ferrant,* Artisan qui ferre les chevaux, etc.

FERREMENT. s. m. Outil de fer. *Les ferrements d'un chirurgien.* Cette loc. ne s'emploie que dans le langage vulg., et surtout en parlant Des forceps. ‖ Ferrements, au plur., Garnitures de fer qui en-

trent dans la construction d'un bâtiment, d'une machine, etc.

FERRER. v. a. Garnir de fer. *Ferrer une porte, un coffre, une pique, des roues.* || Attacher des fers aux pieds d'un cheval, d'un mulet, etc., avec des clous. || *Ferrer des chevaux à glace*, Leur mettre des fers cramponnés, pour empêcher qu'ils ne glissent sur la glace. || Prov. et fig., *Il n'est pas aisé à ferrer*, se dit De quelqu'un qui est difficile à gouverner. || Prov. et fig., *Ferrer la mule*, Acheter une chose pour quelqu'un, et la lui compter plus cher qu'elle n'a coûté. || *Ferrer des aiguillettes, un lacet*, En garnir les extrémités de fer-blanc, de cuivre ou d'autre métal. || Par catachrèse, *Ferrer d'or, d'argent, de cuivre*, Garnir d'or, d'argent, etc., ce qui est ordinairement garni de fer. || Ferré, ée. participe. || *Eau ferrée*, Eau dans laquelle on a éteint un fer rouge, ou dans laquelle on a mis en dissolution des matières ferrugineuses. || *Chemin ferré*, Chemin dont le fond est ferme et pierreux, et où l'on n'enfonce point, par oppos. à *Chemin pavé*, Chemin qu'on a construit avec des cailloux. || Fig. et fam., *Cet homme est ferré, il est ferré à glace*, Il est extrêmement habile dans telle matière, et très-capable de s'y bien défendre si on l'attaque. || Fig. et pop., *Il a la gueule ferrée, c'est une gueule ferrée.* Voyez Gueule. || Prov. et par exagérat., *Il avalerait des charrettes ferrées*, se dit D'un grand mangeur. Prov. et fig., D'un fanfaron, *C'est un mangeur, un avaleur de charrettes ferrées.*

FERRET. s. m. Diminutif. Fer d'aiguillette ou de lacet.

FERREUR. s. m. Celui qui ferre. Il n'est guère usité que dans cette loc., *Ferreur d'aiguillettes.*

FERRIÈRE. s. f. Sac de cuir dans lequel on porte tout ce qui est nécessaire pour ferrer un cheval, et autres choses propres à remédier aux accidents qui surviennent en voyage.

FERRONNERIE. s. f. Lieu où l'on vend, où l'on fabrique les gros ouvrages de fer.

FERRONNIER, IÈRE. s. Qui vend des ouvrages de fer.

FERRUGINEUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature du fer, ou qui a des parties de fer.

FERRURE. s. f. Garniture de fer. *La ferrure d'une porte, d'un vaisseau.* || L'action de ferrer les chevaux, ou Le fer qu'on y emploie. || La manière dont on ferre un cheval, *Ferrure à la française, à la hongroise, à la polonaise.*

FERTILE. adj. des 2 genres. (lat. *fertilis*, fertile.) Fécond, qui produit, qui rapporte beaucoup. Il se dit D'un sol cultivé. *Champ, terre, pays fertile.* Dans un sens analogue, *Année fertile.* || Fig. *Cet homme est fertile en expédients, en inventions.* || *Esprit, imagination, veine fertile*, Esprit, imagination, etc., qui produit beaucoup et facilement. *Sujet fertile, matière fertile*, Sujet sur lequel il y a beaucoup de choses à dire, matière qui fournit abondamment des idées.

FERTILEMENT. adv. Abondamment, avec fertilité. Peu usité.

FERTILISER. v. a. Rendre fertile. *Les engrais fertilisent les terres.* || Fertilisé, ée. participe.

FERTILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fertile. || Il se dit fig. De l'esprit, de l'imagination.

FÉRU, UE. *Voyez* le participe du verbe Férir.

FÉRULE. s. f. (lat. *ferula*, férule.) t. de botan. Genre de plantes ombellifères qui croissent principalement dans les régions méridionales, et dont une espèce, originaire de Perse, fournit l'*Assa fœtida*, employée souvent comme antispasmodique. || Petite palette de bois ou de cuir dont on se servait autrefois pour frapper dans la main des écoliers, lorsqu'ils avaient fait quelque faute. || Un coup de férule. *Il a eu une férule.* || Fig. et fam., *Être sous la férule de quelqu'un*, Être sous son autorité, sous sa correction. *Tenir la férule*, Régenter, avoir autorité.

FERVEMMENT. adv. (lat. *fervens*, brûlant.) Avec ferveur. On dit mieux, *Avec ferveur.*

FERVENT, ENTE. adj. Qui a de la ferveur, qui est rempli de ferveur. *Un religieux fervent.* || Il se dit Des choses où il y a de la ferveur, que l'on fait avec ferveur. *Un zèle fervent. Une fervente prière.*

FERVEUR. s. f. Ardeur, zèle, sentiment vif et affectueux avec lequel on se porte aux choses de piété, de charité, etc. *Prier, servir Dieu avec ferveur. C'est un homme plein de ferveur.* || Prov., *Ferveur de novice ne dure pas longtemps.*

FESCENNIN, INE. adj. t. d'antiq. Il se dit D'une sorte de poésie grossière et ordinairement licencieuse, inventée à Fescennie, ville de Toscane, d'où elle s'introduisit chez les Romains, qui l'employèrent longtemps dans leurs divertissements dramatiques. Il n'est guère usité qu'au plur., et dans ces locutions, *Vers fescennins, poésies fescennines.*

FESSE. s. f. (lat. *fissus*, fente.) Chacune des deux parties charnues qui forment le derrière de l'homme et de quelques animaux quadrupèdes. *Donner sur les fesses. Serrer les fesses.* || Prov., fig. et pop., *N'y aller que d'une fesse*, Agir mollement dans quelque affaire. || Fig. et bassem., *Je m'en bats les fesses*, Je m'en moque. || T. de mar., *Les fesses d'un bâtiment*, Les parties de l'arrière d'un bâtiment qui s'arrondissent plus ou moins en s'élevant au-dessus de la flottaison. On dit dans ce sens, *Ce vaisseau a la fesse ronde, a la fesse plate.*

FESSE-CAHIER. s. m. t. de mépris, Celui qui gagne sa vie à faire des rôles d'écriture. Fam.

FESSÉE. s. f. Coups de main ou de verges donnés sur les fesses. Fam.

FESSE-MATHIEU. s. m. t. de mépris, Un usurier, un homme qui prête sur gage. Fam.

FESSER. v. a. Fouetter, frapper sur les fesses avec des verges ou avec la main. || Fig. et pop., *Fesser bien son vin*, Boire beaucoup, sans en être incommodé. || Fig. et fam., *Fesser le cahier*, S'attacher à faire diligemment des rôles d'écriture. || Fessé, ée. participe.

FESSEUR, EUSE. s. Qui fouette, qui aime à fouetter. Fam.

FESSIER. s. m. Les fesses de l'homme. Très-fam.

FESSIER, IÈRE. adj. t. d'anat. Qui appartient ou qui a rapport aux fesses. Subst., en parlant Des muscles fessiers. *Le grand, le petit fessier.*

FESSU, UE. adj. Qui a de grosses fesses. Fam.

FESTIN. s. m. (lat. *festus*, de fête.) Banquet. *Festin somptueux, splendide, magnifique. Dresser, préparer, ordonner un festin.* || Prov., *Il n'est festin que de gens chiches*, Ceux qui vivent avec une grande épargne aiment à paraître magnifiques dans les occasions d'éclat. || Prov., *Il n'y avait que cela pour tout festin*, Il n'y avait que cela à manger.

FESTINER. v. a. Faire festin. Il ne s'emploie qu'en plaisantant. || Neutr. *A cette noce, on festina pendant quatre jours.* || Festiné, ée. participe.

FESTON. s. m. Guirlande ou faisceau de petites branches d'arbres, garnies de leurs feuilles, et entremêlées de fleurs, de fruits, etc., qui sert ordinairement de décoration, et que l'on suspend alors par les extrémités, de manière que le milieu retombe. *Mettre*,

suspendre, attacher des festons autour d'une salle de de bal. || Ornements représentant des festons, que les architectes, les sculpteurs, les peintres, mettent dans leurs ouvrages, pour les orner, pour les embellir. || Découpures en forme de festons.

FESTONNER. v. a. Dessiner, broder ou découper en festons. || FESTONNÉ, ÉE. participe.

FESTOYER. v. a. *Voyez* FÉTOYER.

FÊTE. s. f. Jour consacré particulièrement à des actes de religion; Cérémonies religieuses par lesquelles on célèbre ce jour. *Célébrer, solenniser une fête.* || Dans la religion catholique, Célébration du service divin, en commémoration de quelque mystère, ou en l'honneur de quelque saint. *Les quatre grandes fêtes de l'année. Les fêtes mobiles. Chômer une fête.* || *La Fête-Dieu*, ou *La Fête du saint sacrement*, La fête que l'on célèbre en l'honneur du saint sacrement. || *La fête des morts*, Le jour que l'Église consacre à la commémoration des morts. || *Fêtes fêtées*, ou mieux, *Fêtes chômées*, Les fêtes où il est défendu de travailler, qui sont d'obligation; à la différence de Celles qui se célèbrent seulement dans l'Église et en quelques lieux particuliers, ou par quelques communautés. *Fêtes de palais*, Les fêtes où les tribunaux sont fermés, quoiqu'il ne soit point fête chômée. || Fam., *Fête carillonnée*, se dit Des grandes fêtes de l'Église catholique. || *La fête d'une personne*, Le jour de la fête du saint dont cette personne porte le nom. || *Payer sa fête*, Faire un festin à ses amis le jour de sa fête. || *La fête d'une compagnie, la fête d'un corps de métier*, Le jour de la fête du patron de cette compagnie, de ce corps. En parlant Des anciens païens, *La fête de la jeunesse, la fête des marchands, etc.*, Le jour où l'on faisait des cérémonies religieuses à l'intention de la jeunesse, des marchands, etc. || *La fête patronale, la fête d'un lieu, d'un village*, Le jour de la fête du saint sous l'invocation duquel est l'église principale du lieu. || Prov. et fig., *Deviner les fêtes quand elles sont venues*, Dire des choses que tout le monde sait, annoncer des nouvelles qui sont déjà publiques. || FÊTE, Réjouissances publiques qui se font en certaines occasions extraordinaires : dans ce sens, on l'emploie souvent au plur. *Les fêtes données à l'occasion de la paix. Une fête brillante. Une fête de village.* || Réjouissances qui se font dans des assemblées particulières. *Vous serez tous de la fête. Fête de famille.* || Fig. et fam., *Il ne se vit jamais à telle fête, à pareille fête*, se dit D'un homme à qui il est arrivé quelque aventure extraordinaire et surprenante. || Prov., *Il n'y a pas de bonne fête sans lendemain*, se dit Lorsque, après s'être diverti un jour, on propose de se divertir encore le jour suivant. || Prov., *Ce n'est pas tous les jours fête*, On ne se réjouit pas tous les jours, on ne fait pas tous les jours bonne chère; on n'a pas tous les jours le même bonheur, le même avantage. || *Troubler la fête*, Troubler la joie, les plaisirs d'une réunion publique ou particulière. Subst., fam., *Trouble-fête*, Un importun, un indiscret qui vient interrompre la joie, les plaisirs d'une réunion publique ou particulière; ou Une chose, un événement qui produit le même effet. || Fam., *Faire fête d'une chose à quelqu'un*, La lui faire espérer. *Se faire une fête de quelque chose*, S'en promettre beaucoup d'amusement, de plaisir, de joie. || Fam., *Faire fête à quelqu'un*, Lui faire un accueil empressé. || Fig. et fam., *Se faire de fête*, S'entremettre de quelque affaire, et vouloir s'y rendre nécessaire, sans y avoir été appelé.

FÊTER. v. a. Chômer, célébrer une fête. || Fam., *Fêter quelqu'un*, Célébrer la fête de quelqu'un, ou Lui donner une fête, des fêtes. Accueillir quelqu'un avec empressement. || Prov. et fig., *C'est un saint qu'on ne fête point*, C'est un homme qui n'a ni crédit ni autorité. On dit de même, *C'est un saint qu'on ne fête plus*, en parlant D'un homme qui a perdu sa place et son crédit. || FÊTÉ, ÉE. participe. || Il se dit, fig., D'une personne qui est bien reçue partout, à laquelle on fait beaucoup d'accueil. *C'est un homme bien fêté.*

FETFA. s. m. t. de relation, Mandement du muphti, fort respecté, même du Grand Seigneur.

FÉTICHE. s. m. Nom qu'on donne aux objets du culte superstitieux des nègres. || *Le culte des fétiches.* || Adj. *Les divinités fétiches.*

FÉTICHISME. s. m. Culte des fétiches.

FÉTIDE. adj. des 2 genres. (lat. *fetidus*, fétide.) Qui a une odeur forte et très-désagréable. *Des émanations fétides.* On dit aussi, *Odeur fétide.*

FÉTIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fétide, puant.

FÉTOYER. v. a. (lat. *festum*, *fête.*) (Il se conjugue comme *Employer.*) Bien recevoir quelqu'un, le bien traiter, lui faire bonne chère. Fam. || FÉTOYÉ, ÉE. participe.

FÉTU. s. m. (lat. *festuca*, fétu.) Brin de paille. || Prov. et par exagération, *Je n'en donnerais pas un fétu, cela ne vaut pas un fétu*, se dit D'une chose dont on ne fait nul cas. || Fam., *Tirer au court fétu*, Tirer au sort avec plusieurs fétus, dont il y en a un plus court que les autres : on dit aujourd'hui, *Tirer à la courte paille.* || Fig. et pop., *Un cogne-fétu*, Un homme qui se fatigue beaucoup à ne rien faire. On dit de même, *Il ressemble à Cogne-fétu, il se tue et ne fait rien.* || En hist. nat., *Fétu-en-cul*, Oiseau de la grosseur d'un pigeon, dont la queue a deux longues plumes étroites. On lui donne plus communément le nom de *Paille-en-cul* ou *en-queue*, et celui d'*Oiseau des tropiques*, parce qu'il ne se trouve qu'entre les deux tropiques.

FEU. s. m. (lat. *focus*, foyer.) Fluide impondérable, formé de lumière et de chaleur, qui chauffe, brûle, calcine, amollit, rougit, etc., les corps exposés à son action. *La nature, les propriétés du feu. Un feu subtil. Le feu volatilise l'eau. Faire sortir du feu d'un caillou. Une pluie de feu. Le feu des volcans.* On le met quelquefois au pluriel. *Des feux souterrains.* || *Les feux de l'été*, Les chaleurs excessives de l'été. On dit de même, *Les feux du soleil, de la canicule, etc.* || Prov. et fig., *C'est le feu et l'eau*, se dit De deux choses tout à fait contraires, de deux personnes qui ont de l'aversion l'une pour l'autre, ou qui sont d'opinions, de caractères fort opposés. || Fig. et fam., *Faire feu des quatre pieds*, Employer tous ses efforts pour réussir en quelque affaire. || Fig., *Le feu lui sort par les yeux*, Ses yeux sont étincelants de colère. || Fig. et pop., *N'y voir que du feu*, Être tellement ébloui, qu'on n'y voit rien. Ne rien comprendre à quelque chose. || FEU, Le feu considéré comme agent de destruction. *On a mis le feu à cette maison. Crier, courir au feu. Éteindre le feu. Se rendre maître du feu.* || *Mettre le feu à un canon*, Mettre le feu à l'amorce d'un canon chargé. || Prov., *On y court comme au feu*, se dit Des spectacles, et, en général, de tout ce qui attire un grand concours de monde. || Fig., *Mettre un pays à feu et à sang*, Exercer, dans ce pays, toutes les cruautés, toutes les inhumanités de la guerre. || Fig. et fam., *Il se jetterait dans le feu pour lui*, Il ferait tout pour lui prouver son attachement, son dévouement. ||

Fig. et fam., *Mettre le feu aux poudres*, Exciter la haine, la discorde, la sédition, par ses discours, par ses conseils. *Mettre le feu aux étoupes*, Déterminer tout à coup un mouvement impétueux, une passion, comme la colère, un amour violent, etc. On dit dans un sens analogue, *Le feu prend aux poudres, aux étoupes.* ‖ Fig. et fam., *Prendre feu*, S'émouvoir, s'enflammer, s'irriter. ‖ Fig. et fam. *Jeter feu et flamme*, Se livrer à de grands emportements de colère. *Jeter son feu, jeter tout son feu*, Faire et dire tout ce qu'inspire la colère, de manière qu'on est plus tôt apaisé. ‖ *Jeter son feu*, Faire d'abord preuve de talent, de génie, et ne pas réaliser ensuite les espérances qu'on avait données de soi. On dit dans un sens analogue, *Cet auteur a jeté tout son feu dans le premier acte de sa tragédie.* ‖ *Armes à feu*, Les mousquets, les fusils, les pistolets, etc. *Coup de feu*, Blessure que fait le coup d'une arme à feu. ‖ *Bouche à feu*, t. générique par lequel on désigne Les canons, les mortiers, les pierriers, etc. ‖ Feu, absol. Les coups que l'on tire avec des armes à feu, avec de l'artillerie. *Faire feu sur quelqu'un. Soutenir, essuyer le feu de la place, le feu du canon, de l'artillerie. Feu rasant, croisé. Feu de file* ou *de deux rangs. Feu roulant; etc.* T. de Marine : *Faire feu des deux bords. Feu de tribord. Feu de bâbord.* Dans les commandements militaires, on dit elliptiquement *Feu*, pour ordonner aux soldats de tirer. ‖ *Accoutumer un cheval au feu*, L'accoutumer à entendre tirer des coups de fusil, de canon, etc., sans en être effrayé. ‖ *Aller au feu*, Aller à un combat où l'on se sert d'armes à feu. *Voir le feu*, Assister, prendre part à un combat de ce genre. ‖ Fam., *Aller au feu comme à la noce*, Aller, marcher gaiement au combat. ‖ *Faire long feu*, se dit D'une arme à feu dont le coup est lent à partir. ‖ Fig. et fam., *Faire long feu*, se dit D'une affaire qui traîne en longueur. ‖ Fig. et fam., *Un feu roulant de saillies, d'épigrammes, etc.*, Plusieurs saillies, plusieurs épigrammes dites, lancées coup sur coup. ‖ Feu, se dit, Du feu que l'on fait avec du bois ou autres matières combustibles, ainsi que Des matières qui brûlent. *Feu clair, vif, ardent, de reculée, à rôtir un bœuf. Feu de charbon, de gros bois, de paille. Allumer, souffler, attiser, entretenir, éteindre, couvrir le feu.* ‖ *Couvre-feu, garde-feu.* Voyez ces mots composés, à leur rang alphabétique. ‖ *Mettre le feu au four*, Commencer à chauffer le four. *Montrer une chose au feu*, La présenter au feu pour la faire sécher, ou pour la faire chauffer légèrement. *Passer une chose par le feu*, La passer au travers de la flamme. ‖ *Coup de feu*, Défaut causé par le feu à la porcelaine. ‖ *Prendre l'air du feu, prendre un air de feu*, et popul., *Prendre une poignée de feu*, Se chauffer à la hâte et comme en passant. ‖ *Le supplice du feu*, ou simplement et absol., *Le feu*, Supplice qui consiste à brûler le condamné. ‖ *Le feu de l'enfer*, Les tourments des damnés. *Le feu du purgatoire*, Les peines que souffrent les âmes qui sont dans le purgatoire. ‖ Fig. et fam., *Un feu d'enfer*, Un feu très-grand, très-violent. À l'armée, *Faire un feu d'enfer*, Tirer rapidement un grand nombre de coups de canon, de fusil. ‖ *Couleur de feu*, Rouge vif et éclatant. ‖ Fig., *Tache de feu*, ou absol., *Feu*, se dit de Certaines taches roussâtres qui se trouvent sur la tête ou sur le corps des chevaux, des chiens et d'autres animaux. ‖ *Feux de joie*, Feux qu'on allume dans les places publiques, en signe de réjouissance. *Feu de la Saint-Jean*, Feu de joie qu'on allume le jour de la Saint-Jean. ‖ *Feu d'artifice*, Feu préparé avec art, en signe de réjouissance, dans la composition duquel il entre des matières qui s'enflamment aisément, et qui offrent en brûlant différentes formes agréables. ‖ *Lance à feu*, Fusée emmanchée qui sert à mettre le feu à une pièce d'artillerie ou d'artifice. ‖ *Pot à feu*, Voyez Pot. ‖ *Feu grégeois*, Voyez Grégeois. ‖ Par exagérat., et par allusion aux anciennes épreuves judiciaires. *J'en mettrais ma main, la main au feu.* J'assure que la chose est ainsi, j'en répondrais à mes risques et périls. Dans le sens contraire. *Je n'en mettrais pas ma main au feu.* ‖ Prov., *Il n'est feu que de bois vert*, Il n'y a point de meilleur feu que celui de bois vert, quand il est bien allumé; fig., On a quelquefois besoin de l'activité des jeunes gens dans les grandes affaires. ‖ Prov. et figur., *Faire feu qui dure*, Ménager son bien, ne pas faire trop de dépense. Cela se dit dans un sens analogue, en parlant De la santé. ‖ Fig. et fam., *C'est un feu de paille, ce n'est qu'un feu de paille*, se dit D'une passion qui commence avec ardeur, avec véhémence, et qui est de peu de durée. On le dit aussi des troubles passagers. ‖ Prov. et fig., *Il n'y a point de fumée sans feu, de feu sans fumée.* Voyez Fumée. ‖ Prov. et fig.. *Mettre les fers au feu.* Voyez Fer. ‖ Prov. et figur., *Faire grande chère et beau feu*, Faire une très-grande dépense. ‖ Fig., *Faire mourir quelqu'un à petit feu*, Le faire languir en prolongeant des peines d'esprit, des inquiétudes, des chagrins qu'on pourrait lui épargner ou lui abréger. ‖ Prov. et fig., *Jeter de l'huile dans le feu, sur le feu*, Exciter une passion déjà très-vive, très-violente; aigrir des esprits qui ne sont déjà que trop aigris. On dit également dans le dernier sens, *Attiser le feu.* ‖ Prov. et fig., *Mettre le feu sous le ventre à quelqu'un*, L'exciter vivement à faire ce qu'on désire qu'il fasse. ‖ Fam., *Il court comme s'il avait le feu au derrière*, se dit De celui qui, par peur, s'enfuit très-vite. ‖ Fig., *Le feu sacré*, se dit, par allusion au feu que les anciens entretenaient dans quelques-uns de leurs temples, de Certains sentiments nobles et passionnés qui se conservent et se communiquent. On dit aussi : *Ce poëte est animé du feu sacré*, Il a du génie. ‖ Feu, absol., Un corps en ignition ou un caustique que l'on applique sur quelque partie du corps de l'homme ou des animaux. *Il faut appliquer le feu à cette plaie. Ce cheval a eu le feu.* ‖ En chirurg., *Bouton de feu*, Instrument de fer en forme de bouton, qui sert à cautériser, après qu'on l'a fait rougir au feu. *Feu potentiel*, Toute substance caustique qui a, comme le feu, la propriété de produire une escarre sur les parties où on l'applique. ‖ Fig. et fam., *Employer le fer et le feu.* Voyez Fer. ‖ Feu, Cheminée. *Chambre à feu.* ‖ *Garniture de feu*, ou simplement, *Feu*, Grille de métal avec la pelle, les pincettes, les chenets, etc. ‖ *Le coin du feu*, Un des deux côtés de la cheminée, où l'on s'assied ordinairement pour se chauffer. ‖ Fig. et fam., *Ne bouger du coin du feu, du coin de son feu*, Garder presque toujours la maison. *N'aimer que le coin de son feu*, Aimer la vie retirée. ‖ Fig. et fam., *Il n'a jamais quitté le coin de son feu*, se dit De celui qui n'a point voyagé. ‖ Fig. et fam, *Allez lui dire cela, et vous chauffer au coin de son feu*, Vous ne seriez pas bien venu à lui tenir ce langage dans un lieu où il serait le maître. ‖ Feu, Le feu qu'on entretient ordinairement dans une cheminée ou dans un poêle. *Il a presque toujours dix feux dans sa maison.* ‖ Par extens., Un ménage, une

famille logée dans une maison. *Il y a cent feux dans ce village.* || Prov., *N'avoir ni feu ni lieu*, Être vagabond, sans demeure assurée; ou Être extrêmement pauvre. || Feu, La simple lueur des flambeaux, des torches, des fanaux, etc. *Il y avait des feux allumés sur la côte.* || Poétiq., *Les feux du firmament, les feux de la nuit*, Les astres, *Les feux du jour, de l'aurore, etc.*, L'éclat du jour, de l'aurore, etc. || Feu, t. de palais, Bougies qui, aux audiences des criées, sont allumées pour déterminer la durée du temps pendant lequel on peut enchérir. || Fig., au théâtre, Ce qu'un acteur reçoit en sus de ses appointements fixes, chaque fois qu'il joue. || Feu, Les météores enflammés et les éclairs. *On vit des feux briller dans l'air.* || *Feu Saint-Elme*, se dit, parmi les marins, de Certains feux ou météores qui paraissent quelquefois en mer, dans les nuits obscures, lorsque le ciel est très-orageux, et qui parcourent l'extrémité des mâts, des vergues, etc., sous la forme d'aigrettes lumineuses. || *Feu follet*, Météore, exhalaison enflammée qui se montre quelquefois dans les endroits marécageux. *Feu grisou :* voyez Grisou. || Fig. et fam., *Cette passion, ce goût si vif cessera bientôt, ce n'est qu'un feu follet.* || Feu, fig., Le brillant, l'éclat de certaines choses. *Le feu de ses regards, le feu d'un rubis.* || Feu, Inflammation, vive chaleur, ou État de ce qui est extrêmement échauffé, animé. *Le feu de la fièvre. Le feu est encore à cette plaie. Être tout en feu.* || *Feu volage*, Éruption qui vient au visage, et particulièrement aux lèvres, surtout chez les enfants. || *Feu Saint-Antoine*, Nom que l'on a donné à une espèce d'érésipèle ou de charbon pestilentiel. || Feu, fig., dans le sens qui précède, Ardeur, violence, véhémence, en parlant Des sentiments, des passions, des grands mouvements de l'âme, etc. *Le feu de la jeunesse, des passions, du courage.* || *Être de feu, tout de feu pour quelque chose*, En être fort engoué. || *Le feu de la composition*, en littérature et dans les beaux-arts, L'espèce d'entraînement, d'application ardente avec laquelle on se livre à la composition d'un ouvrage, dans les moments d'inspiration. On dit dans un sens analogue, *Dans le feu de l'action.* || Feu, poétiq., au fig., en parlant De la passion de l'amour. *Nourrir dans son âme des feux criminels.* || Feu, la vivacité d'action, de mouvement, de geste, d'esprit, d'imagination, de style, etc. *Cet orateur, ce peintre, ce poëte a beaucoup de feu. Le feu de l'imagination.* Dans un sens analogue : *C'est un esprit tout de feu. Une âme de feu. Etc.* || *Ce vin, cette eau-de-vie, etc., a du feu, trop de feu*, Ce vin, cette eau-de-vie a beaucoup de chaleur, trop de chaleur. || Feu, L'inspiration. *Être plein d'un beau feu.* || Feu, se dit, fig., en parlant De la guerre, des séditions, des troubles civils, des mouvements populaires, etc. *Rallumer le feu de la guerre. Allumer, éteindre le feu de la sédition.*

FEU, EUE. adj. *Feu mon père, feu mon oncle.* Quand on dit, *Le feu pape, le feu roi, la feue reine*, on entend toujours Le pape dernier mort, le roi dernier mort, la reine dernière morte, etc. Cet adj. n'a point de plur.; et il ne prend pas la terminaison féminine lorsqu'il est placé avant l'art. ou avant l'adj. possessif : ainsi l'on doit dire, *Feu la reine, feu ma sœur, etc.*, et non, *Feue la reine, feue ma sœur, etc.*

FEUDATAIRE. s. des 2 genres. (lat. *fides*, foi.) Vassal; qui possède un fief, et qui doit la foi et hommage au seigneur suzerain.

FEUDISTE. s. m. Homme versé dans la matière des fiefs. || Adj. *Un docteur feudiste.*

FEUILLAGE. s. m. coll. (lat. *folium*, feuille.) Toutes les feuilles d'un ou de plusieurs arbres. *Se retirer, se mettre à couvert sous le feuillage.* || Branches d'arbres couvertes de feuilles; Amas de feuilles vertes détachées de l'arbre. *Un arc de triomphe, un lit de feuillage.* || Certaines représentations capricieuses de feuillage, soit en sculpture, soit en ouvrage de tapisserie, etc. *Une bordure ornée de feuillages.*

FEUILLAISON. s. f. t. de botan. Renouvellement annuel des feuilles, produit par le développement des bourgeons.

FEUILLANT, ANTINE. s. Religieux, religieuse de l'étroite observance de Saint-Bernard.

FEUILLANTINE. s. f. Pâtisserie feuilletée.

FEUILLARD. s. m. Il se dit Des branches de châtaignier ou de saule, fendues en deux, dont les tonneliers font des cercles. *Une botte, un paquet de feuillard. Feuillard de fer*, Bandes de fer, étroites et minces, qui servent au même usage.

FEUILLE. s. f. Les parties du végétal qui naissent des tiges et des rameaux, quelquefois de la racine, qui sont communément vertes, minces et planes, mais qui, dans beaucoup de plantes, offrent une grande variété de formes et de couleurs. *La queue* ou *le pétiole, les nervures, le bord* ou *le limbe d'une feuille. Feuilles épaisses, cylindriques, pointues.* || *Feuille composée*, Celle qui est formée de plusieurs folioles attachées à un pétiole commun. *Feuille simple*, Celle qui est d'une seule pièce, soit entière, soit découpée sur ses bords. || *La chute des feuilles*, La saison où les feuilles tombent. || Prov. et figur., *Qui a peur des feuilles n'aille point au bois*, Qui craint le péril ne doit pas aller où il y en a. || Prov., *Trembler comme la feuille*, Avoir grand'peur. || *Vin* ou *bois de deux feuilles, de trois feuilles, etc.*, Du vin, du bois de deux ans, de trois ans, etc. || Feuille, Les pièces qui forment la corolle de certaines fleurs. *Une feuille de rose.* En botanique, on dit toujours, *Pétale.* || Certains ornements qui imitent des feuilles d'arbres ou de plantes. *Une broderie en feuilles d'olivier.* || T. d'architecture, *Feuilles d'acanthe*, Ouvrages de sculpture qui font l'ornement du chapiteau corinthien. || Feuille, par extens., Morceau de papier d'une certaine grandeur, fait ou taillé carrément, et qui se plie ordinairement en deux feuillets. *Une feuille, une main de papier.* Dans un sens analogue, *Feuille de parchemin, de vélin, etc.* || Feuille d'impression, qui se plie en plus ou moins de feuillets, suivant le format du volume où elle doit entrer. *Imprimer une feuille. Feuille d'épreuve. Plier une feuille en in-octavo, en in douze.* || *Feuille volante*, Feuille imprimée ou écrite, qui est seule et détachée. || *Feuille de route*, Écrit qui indique les logements d'une troupe en voyage, et le chemin qu'elle doit tenir. Écrit semblable délivré à un militaire qui voyage isolément. || Feuille, Journal, feuille imprimée qui paraît tous les jours ou à des temps réglés. *Feuille périodique.* || Cahiers volants sur lesquels on écrit tous les jours ce qui regarde le courant ou des affaires publiques ou de l'économie particulière. *Le président n'a pas encore signé, arrêté, paraphé, visé la feuille. Arrêter la feuille de son maître d'hôtel.* || *Feuille de présence*, Celle que doivent signer les membres d'une société ou les employés d'une administration, pour constater leur présence. || *La feuille des bénéfices*, La liste des bénéfices vacants à la nomination du roi. Dans un

sens analogue, *La feuille des pensions.* || Feuille, Diverses choses, larges, plates, et plus ou moins minces. *Feuille de carton, de bois d'acajou, d'or, d'argent, etc.* || T. de joaillerie, La petite lame de métal qu'on met sous les pierres précieuses pour leur donner plus d'éclat. || Les parties qui se détachent de certains corps en lames très-minces, comme l'ardoise, le talc et les pierres feuilletées.||En chirurg., Parties mortes qui se détachent d'un os, d'un tendon, etc., en petites écailles. || Feuille, châssis d'un paravent qui se plient l'un sur l'autre. *Un paravent de trois feuilles, de quatre feuilles.*

FEUILLÉ, ÉE. adj. t. de botan. Garni de feuilles. || Il se dit, en t. de blason, Des feuilles des plantes, lorsqu'elles sont d'un émail différent de celui de la plante. || Feuillé, subst., t. de peint., La partie d'un paysage qui représente le feuillage des arbres, La manière de feuiller. *Le feuillé de ce paysage est léger, varié. Le feuillé de ce peintre est large.*

FEUILLÉE. s. f. Couvert formé de branches d'arbres garnies de feuilles.

FEUILLE-MORTE. adj. des 2 genres. Il se dit D'une couleur qui tire sur celles des feuilles sèches, et Des choses qui ont cette couleur. *Satin feuille-morte.* || Subst. masc. *Un beau feuille-morte.*

FEUILLER. v. n. t. de peinture. Représenter les feuilles d'arbres, le feuillage.

FEUILLET. s. m. Chaque partie d'une feuille de papier qui a été pliée ou coupée en deux, en quatre, en huit, etc. *Un feuillet contient deux pages. Tourner le feuillet. Sauter un feuillet.* || Petites parties minces dont une chose est composée, et, en botan., Lames qui garnissent le dessous du chapeau des agarics. || Feuillet, t. d'anat. comparée, Le troisième estomac des animaux ruminants.

FEUILLETAGE. s. m. Manière de feuilleter la pâtisserie. || La pâtisserie feuilletée.

FEUILLETER. v. a. Tourner les feuillets d'un livre, d'un manuscrit qu'on parcourt. || Étudier, consulter des livres. *Pour éclaircir cette question, il a fallu feuilleter bien des livres.* || Feuilleter, se dit, en parlant De la pâte, lorsqu'on la prépare de manière qu'elle se lève comme par feuillets. || Feuilleté, ée. participe.

FEUILLETON. s. m. Partie de certains journaux, ordinairement imprimée en plus petits caractères au bas des pages, et contenant des articles de littérature, de critique, ou des annonces.||*Feuilleton des pétitions,* se dit, aux chambres, d'un imprimé qui se distribue aux membres de l'assemblée, et qui énonce sommairement l'objet des pétitions sur lesquelles il doit être fait un rapport.

FEUILLETTE. s. f. Vaisseau contenant un demi-muid de vin ou environ.

FEUILLU, UE. adj. Qui a beaucoup de feuilles.

FEUILLURE. s. f. Entaillure dans laquelle les fenêtres et les portes s'enfoncent un peu pour fermer juste.

FEURRE. s. m. (lat. *farrago,* mélange d'herbes.) (On disait autrefois, *Foarre.*) Paille de toute sorte de blé. || La paille longue qui sert à empailler les chaises.

FEUTRAGE. s. m. (ital. *feltro,* feutre.) Action par laquelle on feutre le poil ou la laine.

FEUTRE. s. m. Étoffe non tissue, qui se fait en foulant le poil ou la laine dont elle est composée. *Semelle, balle, chapeau de feutre.* || Feutre, Bourre dont se servent les selliers pour rembourrer une selle.

FEUTRER. v. a. Mettre en feutre du poil ou de la laine. *Feutrer à chaud, à froid.* || T. de sellier, Remplir de bourre. *Feutrer une selle.* || Feutré, ée. participe.

FEUTRIER. s. m. Ouvrier qui fait, qui prépare le feutre.

FÈVE s. f. (lat. *faba,* fève.) Plante de la famille des Légumineuses, qui produit des semences alimentaires.|| Les semences de cette plante, qui sont oblongues, un peu comprimées, et qui viennent dans des gousses laineuses intérieurement. *Grosse, petite fève. Écosser des fèves.* On dit, *Fève de marais,* par opposition à *Fève de haricot.* Voyez plus bas. || *Roi de la fève,* Celui à qui est échue la fève du gâteau qu'on partage, en famille ou avec ses amis, la veille ou le jour des Rois. || Prov. et fig., *Trouver la fève au gâteau,* Faire une bonne découverte, une heureuse rencontre; ou Trouver le nœud d'une affaire, d'une question. || Prov., fig. et pop., *S'il me donne des pois, je lui donnerai des fèves,* S'il me fait de la peine, s'il me donne du chagrin, je lui rendrai la pareille. On dit de même, *Rendre pois pour fève.* || Prov. et fig., *Donner un pois pour avoir une fève,* Donner une chose pour en obtenir une autre. || Fève, se dit Des semences de certaines autres plantes légumineuses, telles que le haricot. *Fèves de haricot,* ou simplement et mieux, *Haricot.* || *Fève de Tonka,* Fève odorante et brune qui est produite par un bel arbre de la Guyane (le *coumarouna odorata*), et que l'on met souvent dans le tabac pour le parfumer. || Fève, par ext., Certaines semences ou fruits qui n'appartiennent point à des plantes légumineuses, tels que les grains de café; Certaines choses qui n'ont de rapport avec la fève que par la forme, comme les nymphes de vers à soie. || Fève, t. d'art vétérin., synonyme de *Lampas.* Voyez Lampas.

FÉVEROLE. s. f. diminutif. Variété de la fève de marais, dont les graines sont plus petites et plus rondes, et qui sert principalement pour nourrir les animaux et pour amender les terres. || Les fèves de haricot, lorsqu'elles sont sèches.

FÉVRIER. s. m. (lat. *februarius,* février.) Le second mois de l'année, lequel a vingt-huit jours seulement dans les années ordinaires, et vingt-neuf dans les années bissextiles.||Prov., on dit, *Février le court, le pire de tous,* parce que souvent le temps est plus rude et plus mauvais au mois de février qu'en aucun autre.

FI. Interj. fam., dont on se sert pour exprimer Le mépris, la répugnance, le dégoût qu'inspire quelqu'un ou quelque chose. *Ah fi! que cela est mal! Fi! le vilain, la vilaine.* || Elle se construit avec la préposition *de. Fi du plaisir que quelque crainte accompagne.* || *Faire fi d'une chose,* La dédaigner, la mépriser.

FIACRE. s. m. Carrosse, voiture de louage et de place. *Le mot de* Fiacre *vient de ce que les premiers carrosses de cette espèce logeaient à l'image Saint-Fiacre. Une place de fiacres. Prendre un fiacre à la course, à l'heure.* || Par extension, Le cocher même d'un fiacre. *Ce fiacre nous a bien menés.*|| Prov. et par mépris, *Jouer, parler, chanter, etc., comme un fiacre,* Fort mal. || Fiacre, par mépris, Mauvais carrosse.

FIANÇAILLES. s. f. pl. (lat. *fidentia,* confiance.) Promesse de mariage en présence d'un prêtre. *Faire, célébrer les fiançailles.*

FIANCER. v. a. Promettre mariage en présence d'un prêtre. Prov., *Tel fiance qui n'épouse pas.* || Il se dit aussi De la cérémonie qui s'observe, qui se pratique par le prêtre en présence duquel se font les

promesses de mariage. *Après que le curé les eut fiancés;* Du père qui donne son fils ou sa fille. *Un tel fiance aujourd'hui son fils, sa fille.* || Fiancé, ée. participe. || Subst. *Le fiancé. La fiancée.*

FIBRE. s. f. (lat. *fibra*, fibre.) Filaments déliés qui se trouvent dans toutes les parties charnues ou membraneuses du corps de l'animal ou de l'homme. *L'allongement, le relâchement, le raccourcissement des fibres. La fibre charnue, musculaire, nerveuse.* || Fig., Disposition à s'émouvoir, à s'affecter; dans ce sens, on ne l'emploie guère qu'au singulier. *Cet homme a la fibre délicate, sensible.* || Longs filets qui entrent dans la composition des végétaux. *Les fibres d'une plante, d'une racine.*

FIBREUX, EUSE. adj. Qui a des fibres. || En botan., *Racine fibreuse*, Racine composée de filets plus ou moins longs et déliés.

FIBRILLE. s. f. diminutif. (On prononce *Fibrile.*) t. d'anat. Petite fibre.

FIBRINE. s. f. t. de chimie. Substance animale blanche, insipide et inodore, qui constitue particulièrement la fibre musculaire. *Séparer la fibrine du sang.*

FIC. s. m. (lat. *ficus*, fic.) t. de médec. et de chirurg. Excroissance ou tumeur charnue, péduculée, irrégulièrement arrondie, molle, indolente, qui se forme aux paupières, au menton, et plus ordinairement autour de l'anus et aux organes génitaux. *Extirper un fic.* || T. d'art vétér., Excroissance qui vient aux pieds des chevaux.

FICELER. v. a. (lat. *filum*, fil.) (*Je ficelle. Je ficelais. J'ai ficelé. Je ficellerai. Ficelant.*) Lier avec de la ficelle. || Ficelé, ée. participe.

FICELLE. s. f. Petite corde faite de plusieurs fils de chanvre, dont on se sert ordinairement pour lier de petits paquets.

FICELLIER. s. m. Dévidoir sur lequel on met de la ficelle.

FICHANT, ANTE. adj. (lat. *figere*, ficher.) t. de fortif. Il se dit De la ligne de feu dont le projectile, partant du flanc d'un bastion, frappe la face du bastion voisin.

FICHE. s. f. Petit morceau de fer ou d'autre métal servant à la penture des portes, des fenêtres, etc. *Fiche à gond.* || Fiche, Morceau d'ivoire ou d'os, plat et ordinairement coloré, qui sert de monnaie au jeu, et qui vaut plus ou moins, selon les conventions faites entre les joueurs. || *Fiches de consolation*, Fiches qu'on donne, à certains jeux, en surcroît de bénéfice, à ceux qui gagnent. || Fig. et fam., *Fiche de consolation*, Dédommagement de quelque perte, adoucissement à quelque disgrâce, etc. *Il était presque ruiné; mais il vient de recueillir un petit héritage : c'est une fiche de consolation.*

FICHER. v. a. Faire entrer par la pointe. *Ficher un clou, un pieu.* || Ficher, t. de maçonn., Mettre des cales entre les pierres, afin d'introduire du mortier ou du plâtre dans les joints. || Fiché, ée. participe. || Fig. et fam., *Avoir les yeux fichés en terre, les yeux fichés sur quelque chose*, Avoir les yeux baissés vers la terre, les avoir fixement arrêtés sur quelque chose. || Fiché, t. de blason, se dit Des croix et des croisettes qui ont le pied aiguisé.

FICHET. s. m. Petit morceau d'ivoire ou d'autre matière, qu'on met dans les trous d'un trictrac, et qui sert à marquer les parties à mesure qu'on les a gagnées.

* Fichoir. s. m. Morceau de bois fendu, qui sert à faire tenir des estampes, du linge, etc., à une corde.

FICHU, UE. adj. T. de mépris, qui se dit De ce que l'on trouve mal fait ou impertinent. *Voilà un fichu drôle.* Il est bas.

FICHU. s. m. Petite pièce d'étoffe de forme triangulaire, dont les femmes se couvrent la gorge et les épaules.

FICOÏDE. s. m. (grec *sycos*, figuier, *eidos*, forme.) t. de botan. Genre de plantes à feuilles charnues, et à fleurs rayonnées, qui comprend un très-grand nombre d'espèces, la plupart originaires du cap de Bonne-Espérance.

FICTIF, IVE. adj. (lat. *fictio*, fiction.) Qui est imaginaire ou feint, qui n'existe ou qui n'a telle ou telle qualité que par supposition. *Des êtres fictifs. Valeur fictive. Titre, immeuble fictif.* || T. de docimastique, *Poids fictifs*, Très-petits poids qui ont entre eux des rapports proportionnels à ceux des poids ordinaires, et dont on se sert dans les essais, lorsqu'on n'opère que sur de faibles quantités.

FICTION. s. f. Invention fabuleuse. *Ce poëme est rempli de belles fictions.* || Mensonge, dissimulation, déguisement de la vérité. *Je vous parle sans fiction.* || En jurisprud., *Fiction de droit, fiction légale, fiction de la loi*, Fiction introduite ou autorisée par la loi en faveur de quelqu'un.

FICTIVEMENT. adv. Par fiction, par l'effet d'une fiction.

FIDÉICOMMIS. s. m. (lat. *fideicommissum*, fidéicommis.) t. de jurispr. Disposition par laquelle un testateur charge son héritier institué de conserver et de rendre à une personne désignée, la totalité ou une partie des biens qu'il lui laisse, soit au bout d'un certain temps, soit dans un certain cas. *Fidéicommis universel, particulier.* || *Fidéicommis tacite*, Disposition par laquelle un testateur donne la totalité ou une partie de son bien à une personne de confiance, avec l'intention secrètement déclarée de bouche, qu'elle le remettra entre les mains d'une autre à qui le testateur n'eût pas pu le donner directement d'après la loi.

FIDÉICOMMISSAIRE. s. m. t. de jurispr. Celui qui est chargé d'un fidéicommis. Adj. des 2 genres. *Substitution fidéicommissaire*, Celle qui se fait par fidéicommis.

FIDÉJUSSEUR. s. m. (lat. *fidejussor*, caution.) t. de jurispr. Caution, celui qui s'oblige de payer pour un autre qui ne payerait pas.

FIDÉJUSSION. s. f. *Voyez* Cautionnement.

FIDÈLE. adj. des 2 genres. (lat. *fidelis*, fidèle.) Qui garde sa foi, qui remplit ses devoirs, ses engagements; qui est constant dans ses affections. *Serviteur, messager, guide, dépositaire, ministre fidèle. Être fidèle à sa promesse, à sa parole, à ses serments, à l'amitié.* || *Être fidèle à des principes, à une habitude, etc.*, Ne pas s'en écarter, ne pas y renoncer. || Fidèle, se dit D'un employé, d'un domestique, etc., qui ne commet point de soustractions, qui ne dérobe rien; dans le style élevé, Des choses qui prouvent de la fidélité : *De fidèles services;* fig., De certaines autres choses, pour en marquer la constance, la continuité : *La fortune, la victoire nous resta fidèle.* || Qui professe la vraie religion. *La femme fidèle sanctifie le mari infidèle.* || Fidèle, Exact, qui ne s'écarte point de la vérité; il se dit Des personnes et des choses. *Traducteur, copiste, historien, témoin, compte fidèle.* On dit, à peu près dans le même sens, *Miroir, glace fidèle.* || *Mémoire fidèle*, Mémoire qui retient bien et avec beaucoup d'exactitude. *Souvenir fidèle*, Souvenir exact et durable que l'on a d'une chose. || Fidèle, subst., Qui montre beaucoup de constance dans son attachement pour une personne. *C'est son fidèle.* Fam. || Celui qui a la

vraie foi; on l'emploie surtout au plur. *L'Église est l'assemblée des fidèles.*

FIDÈLEMENT. adv. D'une manière fidèle.

FIDÉLITÉ. s. f. Attachement à ses devoirs, régularité à remplir ses engagements; ou Constance dans ses affections. *Fidélité inviolable, à toute épreuve. Corrompre la fidélité de quelqu'un. La fidélité d'une femme, d'un amant, d'une maîtresse.* || *Ce commis, ce domestique est d'une grande fidélité*, Il a beaucoup de probité, il n'abuse jamais de la confiance qu'on lui accorde. || FIDÉLITÉ, Exactitude, vérité, sincérité, se dit Des personnes et des choses. *La fidélité d'un récit, d'un témoin, d'une copie, d'une traduction.* || Il se dit De la mémoire, quand elle retient bien et avec exactitude. *Il ne faut pas trop compter sur la fidélité de sa mémoire.*

FIDUCIAIRE. adj. et s. m. (lat. *fiduciarius*, même signif.) t. de jurispr. Celui qui est grevé d'un fidéicommis, c'est-à-dire, qui est chargé par le testateur de remettre à quelqu'un une succession en tout ou en partie.

FIEF. s. m. (lat. *fides*, foi.) Domaine noble dont le possesseur, appelé *vassal*, doit l'hommage et ordinairement aussi quelque redevance, quelque service, etc., au seigneur, au possesseur d'un autre domaine. On l'a dit de Certaines autres choses et de certains droits, qui étaient possédés de la même manière. *Fief de la couronne, de l'Empire. Grand fief. Fief noble. Fief lige* ou *de corps.* || *Fief servant*, se dit d'Un fief quelconque, par opposition Au domaine dont il relève, et qu'on nomme *Fief dominant.* || *Arrière-fief*, Fief mouvant d'un autre fief. || *Fief de dignité*, Celui auquel est annexée une dignité, comme un duché, un comté, un marquisat.

FIEFFER. v. a. Donner en fief. || FIEFFÉ, ÉE. participe. || Anciennement, adject., Celui qui tenait quelque chose en fief. *Homme fieffé*, ou *Vassal.* || En t. de palais, Un officier dépendant d'un fief. *Sergent fieffé.* || Fig. et fam., avec des substantifs qui marquent un vice, un defaut, il signifie que ce vice, que ce défaut est au suprême degré. *Fripon, ivrogne fieffé.*

FIEL. s. m. (lat. *fel*, fiel.) La bile de l'homme ou des animaux, et plus ordin. celle du bœuf. *Amer comme fiel. Fiel de bœuf préparé.* || Fig., Haine, animosité, humeur caustique. *Homme, discours plein de fiel. Répandre, vomir son fiel.* || *Être sans fiel, n'avoir point de fiel*, N'avoir point de ressentiment, point d'esprit de vengeance. || *Se nourrir de fiel*, Vivre dans le mécontentement, dans la jalousie, dans la haine, etc. On dit de même, *S'abreuver de fiel.*

FIENTE. s. f. Excréments de certains animaux. *Fiente de pigeon, de vache. Etc.*

FIENTER. v. n. Il se dit Des animaux. Pousser dehors, rendre la fiente par les voies naturelles.

FIER. v. a. (lat. *fidere*, se fier.) Commettre à la fidélité de quelqu'un. *Fier son bien, sa vie, son honneur à son ami.* Dans ce sens, il vieillit. || Avec le pron. pers., Mettre sa confiance en quelqu'un ou en quelque chose; compter, faire fond sur quelqu'un ou sur quelque chose. *Se fier à quelqu'un, en quelqu'un. Je ne me fie qu'à vous, qu'en vous. Je me fie à votre discrétion. Se fier trop en ses propres forces.* || Ironiq., *Fiez-vous-y, fiez-vous à cela*, On ne doit pas se fier a cela. *Oui, oui, fiez-vous à ces belles promesses.* Prov., dans le même sens, *Bien fou qui s'y fie.* || Prov. et fig., *Nage toujours, et ne t'y fie pas*, se dit Pour faire entendre qu'il faut s'aider soi-même, sans trop compter sur autrui.

FIER, ÈRE. adj. (lat. *ferus*, farouche.) (L'R se prononce fortement, et rend l'E ouvert.) Hautain, altier, superbe, arrogant. *C'est un homme fier. Une beauté fière.* Prov., *Être fier comme un Écossais.* || Fam., *Faire le fier*, Affecter de la fierté, témoigner de la fierté. (*Fier* est pris substant.) || *Être fier, se tenir, se montrer fier de quelqu'un, de quelque chose*, En concevoir, en montrer de l'orgueil, de la vanité. || FIER, Qui a des sentiments nobles, élevés, qui n'est point disposé à souffrir le mépris, les humiliations, etc. *âme, humeur fière. Caractère, esprit fier.* || Dans le style élevé, Audacieux, intrépide, qui méprise les périls. *Courage fier. De fiers coursiers.* || Il se dit, dans les divers sens qui précèdent, De la contenance, du ton, des actions, des discours, etc. *Attitude, démarche, réponse fière. Ton, regard fier.* || En peinture, *Touche fière*, Touche vigoureuse et hardie. || FIER, pop., Grand, fort, remarquable en son genre. *C'est une fière imprudence, une fière étourderie. C'est un fier homme.* Ironiq. : *Cinq mille hommes, voilà une fière armée.* || FIER, t. de blason, se dit D'un lion hérissé.

FIER-À-BRAS. s. m. fam., Fanfaron qui fait le brave et le furieux, et qui veut se faire craindre par ses menaces.

FIÈREMENT. adv. D'une manière fière. *Regarder, traiter quelqu'un fièrement.* || T. de peint., *Ce tableau est fièrement touché*, Les touches en sont fières, hardies. || FIÈREMENT, Extrêmement, fortement. *Je l'ai fièrement tancé.* Pop.

FIERTE. s. f. Vieux mot qui signifiait, La châsse d'un saint. Il s'est dit de la châsse de saint Romain, archevêque de Rouen, en mémoire duquel le chapitre métropolitain faisait grâce, chaque année, le jour de l'Ascension, à un criminel convaincu de meurtre, qui devait lever la châsse du saint. *Lever la fierte de saint Romain*, ou absol., *Lever la fierte.*

FIERTÉ. s. f. Caractère de celui qui est fier, de ce qui est fier. On l'emploie dans la plupart des sens de l'adjectif *Fier*. En peinture, *Fierté de touche, de pinceau.*

FIÈVRE. s. f. (lat. *febris*, fièvre.) Mouvement déréglé de la masse du sang, avec fréquence permanente du pouls, ordinairement accompagné de chaleur. *Fièvre idiopathique, symptomatique, continue, intermittente, rémittente, quotidienne, tierce, quarte, double-tierce, double-quarte, bilieuse, muqueuse, inflammatoire, etc. Accès, redoublement de fièvre.* || Fam., *Sentir la fièvre*, Répandre cette odeur aigre et légèrement nauséabonde qui est particulière à la plupart des fiévreux. || Fig. et fam., *Fièvre de cheval*, Fièvre violente. || Pop., *Avoir les fièvres*, Avoir la fièvre, ou quotidienne, ou tierce, ou quarte. || *Que la fièvre le serre!* se dit, par imprécation, en parlant De quelqu'un dont on a à se plaindre. || Prov. et fig., *Tomber de fièvre en chaud mal*, Tomber d'un état fâcheux dans un pire. || FIÈVRE, par exagér. et fam., Émotion forte, trouble violent de l'âme. *Rien que d'y penser, j'en ai la fièvre.* || Dans le style élevé, Toute agitation, toute passion vive et désordonnée. *Cette fièvre de rébellion n'était point encore apaisée.*

FIÉVREUX, EUSE. adj. Qui cause la fièvre. *Pays fiévreux*, Pays où les fièvres sont fréquentes. || Qui est sujet à la fièvre. *Tempérament fiévreux.* || Subst. masc., Les personnes malades de la fièvre. *Il y a beaucoup de fiévreux dans ce pays.*

FIÉVROTTE. s. f. Petite fièvre. Fam. et peu usité.

FIFRE. s. m. (allem. *pfeife*, fifre.) Petite flûte d'un son aigu : elle était autrefois en usage dans l'infan-

terie, et principalement dans l'infanterie suisse.‖Celui qui joue du fifre. *Le fifre de cette compagnie.*

FIGEMENT. s. m. (lat. *figere*, fixer.) Action par laquelle un liquide gras se fige, ou État de ce qui est figé.

FIGER. v. a. Congeler, épaissir, condenser par le froid, par le refroidissement, en parlant Des liquides gras. *L'air froid fige la graisse des viandes.* ‖ Avec le pron. pers. *L'huile se fige.* ‖ Figé, ée. participe.

FIGUE. s. f. (lat. *ficus*, figuier.) Fruit mou et sucré, plein de petits grains. *Figues blanches, violettes, d'été, d'automne.* ‖ Prov. et fig., *Moitié figue, moitié raisin,* Moitié de gré, moitié de force. En partie bien, en partie mal. Partie sérieusement, partie en plaisantant. ‖ Prov. et fig., *Faire la figue*, Mépriser quelqu'un, le braver, le défier, se moquer de lui.

FIGUERIE. s. f. Lieu destiné à la culture des figuiers.

FIGUIER. s. m. Arbre de la famille des Urticées, qui porte des figues, et dont le suc est laiteux. ‖ *Figuier d'Inde*, Cactier dont la tige est formée de parties ovales et aplaties jointes par des articulations, et dont le fruit, bon à manger, a la forme d'une figue. On le nomme, vulg., *Raquette*, et, en botan., *Opuntia.*

FIGURANT. ANTE. s. (lat. *figura*, figure.) Danseur, danseuse qui figure dans les corps de ballets. ‖ Celui qui fait un personnage accessoire dans quelque pièce de théâtre que ce soit.

FIGURATIF, IVE. adj. Qui est la représentation, la figure, le symbole de quelque chose. *Tout était figuratif dans l'ancienne loi.* ‖ *Plan figuratif*, Carte topographique. On dit de même, *Carte figurative.* ‖ T. de gramm. grecque, *Lettre figurative*, ou simplement, *Figurative*, La lettre qui caractérise le futur ou le parfait d'un verbe.

FIGURATIVEMENT. adv. D'une manière figurative. Il n'est usité que dans le dogmatique.

FIGURE. s. f. La forme extérieure d'un corps, d'un être. *La figure de la terre, d'une pyramide. Il n'a pas figure d'homme.* ‖ Visage de l'homme. *Voilà un enfant d'une jolie figure. Être bien de figure.* ‖ Par extens., L'air, la contenance, les manières, etc. *Je ne savais trop quelle figure je devais faire, quelle figure je devais prendre.* ‖ L'état bon ou mauvais dans lequel se trouve une personne à l'égard de ses affaires, de son crédit, etc. *Cet homme fait une fort bonne figure à la cour, dans le monde.* ‖ Absol., *Faire figure*, Être dans une situation avantageuse, paraître beaucoup, faire beaucoup de dépense. ‖ Dans le style de la chaire, *La figure du monde passe, change*, se dit Pour exprimer la courte durée des choses de ce monde. ‖ Figure, La représentation de certains objets. *Des figures de plantes, d'animaux. Figures symboliques.* ‖ Personnages représentés dans les ouvrages de peint., de sculpt., de gravure, etc. *Il y a plusieurs figures dans ce tableau. Figure équestre, de bronze, de marbre, de plâtre. Peindre, dessiner la figure.* ‖ *Demi-figure*, Celle qui ne présente que le haut du corps, depuis la ceinture. ‖ Figure, dans un sens mystique, Ce qui est regardé comme représentation, comme image symbolique ou allégorique. *L'agneau pascal était une figure de l'eucharistie.* ‖ Figure, en mathém., Espace borné par une ou plusieurs lignes, soit que ces lignes existent naturellement ou fictivement, soit qu'on les ait tracées sur une surface plane pour faire une démonstration, une opération, etc. *Figure plane, carrée, triangulaire, circulaire. Tracer, faire une figure, des figures sur un tableau.* On le dit Des lignes qui n'enferment point un espace. *La ligne spirale et la cycloïde sont des figures de mathématique.* ‖ *Figure d'astrologie*, Description de la position des astres par rapport à l'horoscope qu'on veut tirer. *Figure de géomancie*, Figure qui est composée de points jetés au hasard et disposés sur seize lignes rangées de quatre en quatre, et de laquelle on prétend tirer certaines prédictions. ‖ Figure, t. de danse, Les différentes lignes qu'on décrit en dansant. ‖ *Figure de ballet*, Les diverses situations où plusieurs personnes qui dansent une entrée de ballet se mettent les unes à l'égard des autres dans les différents mouvements qu'elles font. ‖ Figure, t. de gramm. et de rhétor., Certaines formes de langage qui servent à donner au discours plus de grâce, de vivacité, d'éclat, d'énergie, etc. *Prodiguer les figures. Une belle figure. Une figure hardie.* ‖ *Figures de mots*, Celles qui consistent, soit à étendre ou à détourner la signification des mots (*catachrèse, métonymie, etc.*); soit à faire des constructions qui s'écartent de l'ordre simple, naturel ou direct (*ellipse, syllepse, etc.*); soit enfin à tirer quelque effet de l'arrangement ou de la forme matérielle des mots (*répétition, onomatopée, etc.*). ‖ *Figures de pensée*, Celles qui consistent en certains tours de pensée ordinairement indépendants de l'expression, comme l'antithèse, la prosopopée, etc. ‖ *Figures de rhétorique*, Toutes les *figures de pensée*, et les *figures de mots* qui ne résultent pas d'une construction particulière de la phrase : les autres se nomment, par opposition, *Figures de construction* ou *de grammaire.*

FIGURÉMENT. adv. D'une manière figurée. *Parler figurément.*

FIGURER. v. a. Représenter par la peinture, par la sculpture, etc. *Ces bas-reliefs sont si effacés, qu'on ne peut pas démêler ce que le sculpteur a voulu figurer.* ‖ Il se dit Des choses. *L'assemblage de ces verres de couleur figure un vase, une colonne, etc.* ‖ Représenter par un symbole. *Les Égyptiens figuraient l'année par un serpent qui mord sa queue.* ‖ Il se dit dans un sens mystique. *L'immolation de l'agneau pascal figurait l'immolation de* Jésus-Christ *sur la croix.* ‖ Avec le pron. pers., régime indirect, Se représenter dans l'imagination, s'imaginer. *Je me le figurais grand et maigre. Je m'étais figuré qu'il me rendrait ce service.* ‖ Figurer, neutr., se dit Des choses qui ont de la convenance, qui symétrisent l'une avec l'autre. *Ces deux tableaux, ces deux pavillons figurent fort bien l'un avec l'autre.* ‖ Il se dit De plusieurs personnes qui dansent en formant des figures; De ceux qui, dans les pièces de théâtre, représentent des personnages accessoires et ordinairement muets. ‖ Faire figure. *Cet homme a figuré autrefois à la cour.* ‖ Paraître, se trouver, être. *Son nom ne figure plus sur la liste des candidats.* ‖ Figuré, ée. participe. ‖ *Plan figuré d'une maison, d'un jardin, etc.*, La représentation de cette maison, de ce jardin. ‖ *Copie figurée*, Copie d'une écriture, dans laquelle on reproduit avec exactitude la forme des caractères, la disposition des lignes, les ratures, etc. *Les* fac-simile *sont des copies figurées.* ‖ *Pierres figurées*, Pierres sur lesquelles il y a des figures d'animaux, de plantes, etc., empreintes naturellement. Pierres qui ont la figure de quelque corps. ‖ *Danse figurée*, Danse composée de différents pas et de différentes figures. En musique, *Contre-point figuré.* Voyez Contre-point. ‖ *Le sens figuré d'un mot, d'une expression, d'une phrase*, L'emploi d'un mot, d'une expression, d'une phrase dans une signification détournée par rapport

au sens propre. *Terme figuré, expression, phrase figurée,* Qui renferme une figure. *Discours, langage, style figuré,* Dans lequel il y a beaucoup de figures, soit de mots, soit de pensée. ‖ Figuré, subst., se dit Du sens métaphorique ou fig. *Le propre et le figuré.* ‖ Figuré, t. de blason, se dit Des pièces sur lesquelles on représente la figure humaine.

FIGURINE. s. f. diminutif. Très-petites figures antiques de terre cuite, de bronze, d'argent, etc., dont la plupart représentent des divinités. ‖ T. de peint., Figures de petite dimension, et ordinairement accessoires, qui se placent dans un paysage, dans un fond, etc.

FIGURISME. s. m. Opinion de ceux qui regardent les événements de l'Ancien Testament comme des figures de ceux du Nouveau.

FIGURISTE. s. m. Ouvrier qui coule des figures en plâtre. ‖ Figuriste, en théol., Qui embrasse le figurisme.

FIL. s. m. (lat. *filum*, fil.) (On prononce l'L, sans la mouiller.) Petite partie longue et déliée, qu'on détache de l'écorce du chanvre, du lin, etc. ‖ Substance longue, flexible et très-déliée, que les chenilles et les araignées tirent de leur corps. *La soie est le fil que produisent des chenilles qui vivent sur le mûrier, et qu'on appelle Vers à soie. Une araignée suspendue à son fil.* ‖ Fig. et fam., *Fils de la Vierge,* Les filandres qui voltigent dans l'air en automne. ‖ Fil, Ce qui se forme des petits brins longs et déliés du chanvre, du lin, etc., tordus ensemble entre les doigts, avec le fuseau ou le rouet, et qu'on emploie principalement pour faire de la toile et pour coudre. *Fil de chanvre, de lin. Fil fin. Gros fil. Fil retors. Fil de caret. Faire, dévider, retordre du fil.* ‖ Ce qui est fait de petits brins de soie, de laine, de coton, etc., tordus ensemble; on ne l'emploie alors que dans les loc. suivantes : *Fil de laine, de coton, de soie, etc.* ‖ *Couper de droit fil, aller de droit fil,* Couper une étoffe entre deux fils sans biaiser. ‖ Fig. et fam., *Aller de droit fil,* Aller directement à son objet. ‖ Prov. et fig., *Donner du fil à retordre à quelqu'un,* Lui causer de la peine, lui susciter des embarras. ‖ Fig. et fam., *De fil en aiguille,* De propos en propos, en passant insensiblement d'une chose à une autre. ‖ Fig. et fam., *Cela ne tient qu'à un fil,* se dit De ce que la moindre cause peut aisément détruire, faire manquer, etc. On dit, *Il ne tient qu'à un fil,* en parlant D'un homme qui est près de perdre sa place, son emploi. ‖ Fig. et fam., *Des finesses cousues de fil blanc,* Des finesses grossières et qu'il est aisé de reconnaître. ‖ Fig. et poétiq., *Le fil de la vie, de nos destinées, de nos jours, etc.,* Le cours de la vie, de notre existence; par allusion à la fable païenne des Parques, qui filaient, dévidaient et coupaient le fil de la vie des hommes. ‖ Fig., *Le fil d'Ariane,* se dit de Ce qui sert à diriger, à guider dans certaines recherches difficiles; par allusion au fil qu'Ariane donna secrètement à Thésée, pour qu'il retrouvât son chemin dans les détours du labyrinthe. On dit simplement *Fil,* dans le même sens. *Je cherchais un fil qui me dirigeât dans cet immense dédale.* ‖ *Fil à plomb,* Instrument de charpentier, de maçon, etc., qui consiste en un morceau de plomb suspendu à un cordonnet, et qui sert à mettre les ouvrages d'aplomb. ‖ Fil, se dit Des métaux, lorsqu'ils sont tirés en long d'une manière si déliée, qu'il semble que ce soit du fil. *Fil d'argent. Fil d'archal,* ou *Fil de fer. Fil de laiton.* ‖ Le tranchant d'un instrument qui coupe. *Le fil d'un rasoir, d'une épée.* ‖ *Passer au fil de l'épée,* Tuer en passant l'épée au travers du corps. Il se dit en parlant D'un grand nombre de personnes massacrées de cette manière dans une ville, dans une place de guerre qui vient d'être prise. ‖ *Donner le fil à un rasoir, à un couteau, à une épée, etc.,* Les rendre tranchants. Dans un sens analogue, *Ce couteau, cette épée, etc., a le fil.* ‖ *Ôter le fil à un rasoir, à un couteau, etc.,* Passer sur la pierre un rasoir, un couteau, etc., fraîchement repassé, pour enlever la partie faible et pliante du fil. ‖ Fig. et pop., *Avoir le fil,* Être fin, rusé. ‖ Fil, Ces petites parties longues et déliées dont l'assemblage forme le corps des végétaux, et principalement des arbres. *Prendre le fil du bois.* ‖ Il s'applique, dans un sens analogue, Aux viandes. *Couper une pièce de bœuf dans le fil.* ‖ Fil, se dit Du courant de l'eau. *Suivre le fil de l'eau.* ‖ Fig. et fam., *Aller contre le fil de l'eau,* Entreprendre une chose à laquelle tout est contraire. ‖ Fil, fig., Suite, liaison, enchaînement. *Interrompre le fil du discours, de l'histoire. Suivre le fil des idées. Renouer le fil d'une intrigue.* ‖ *Le fil de l'analogie,* La suite et la liaison des rapports que l'analogie indique.

FILAGE. s. m. Action ou manière de filer le chanvre, le lin, la laine, la soie, etc.

FILAGRAMME. s. m. *Voyez* Filigrane.

FILAMENT. s. m. Petit fil, petit brin long et délié, semblable à celui qui se tire de l'écorce du chanvre ou du lin. *Les filaments des plantes, d'une écorce.* ‖ Filament, Fibrille, t. d'anat. *Filament nerveux, musculaire, cellulaire.*

FILAMENTEUX, EUSE. adj. t. de botan. Qui a des filaments.

FILANDIÈRE. s. f. Femme ou fille dont le métier est de filer. ‖ Il s'emploie dans la poésie badine ou burlesque. ‖ Adjectiv., *Les sœurs filandières,* les parques.

FILANDRES. s. f. pl. Certains fils blancs et longs qui volent en l'air dans les beaux jours d'automne, et qui s'attachent au chaume, aux haies, aux herbes, etc. ‖ Les fibres de la viande, lorsqu'elles sont longues et coriaces. *C'est une viande pleine de filandres.* ‖ T. d'art vétér., Certains filets blancs qui se forment quelquefois sur les plaies des chevaux et qui s'opposent à la cicatrisation. ‖ Petits vers qui se trouvent dans diverses parties du corps des oiseaux de proie.

FILANDREUX, EUSE. adj. Rempli de filandres.

FILANT, ANTE. adj. Qui file, qui coule doucement. *Une matière filante. Un liquide filant.*

FILASSE. s. f. Assemblage, amas de filaments tirés de l'écorce du chanvre, de celle du lin, etc. ‖ Fig. et fam., *Ce n'est que de la filasse,* se dit D'une viande insipide et filandreuse.

FILASSIER, IÈRE. s. Qui façonne les filasses, ou qui en fait commerce.

FILATEUR. s. m. Celui qui dirige une filature.

FILATURE. s. f. Lieu, établissement où l'on file en grand la soie, la laine, le coton, etc. *Le chef, les ouvriers d'une filature.* ‖ L'action ou l'art de filer en grand.

FILE. s. f. Suite ou rangée de choses ou de personnes disposées en long et l'une après l'autre. *Aller à la file. Prendre la file des voitures.* ‖ T. de guerre, Rangée de soldats disposés les uns derrière les autres à peu de distance et sur une même ligne. *Ranger, compter, serrer les files. Par file à gauche. Par file à droite.* ‖ *Chef de file,* Celui qui est le premier d'une file. Dans la tactique navale, il se dit Du vaisseau qui est le premier de la ligne de bataille, qui tient la tête de l'armée. ‖ *Serre-file,* se dit Des officiers et des sous-officiers placés derrière une troupe en bataille, sur

une ligne parallèle au front de cette troupe. Dans la tactique navale, il se dit Du vaisseau qui ferme la ligne, qui marche le dernier de tous. || *Feu de file*, Feu d'une troupe qui tire par file, et sans interruption. Techniquement, on dit, *Feu de deux rangs.*

FILÉ. s. m. Il se dit de L'or ou de l'argent tiré à la filière et laminé, qu'on applique sur un fil de soie, de chanvre, etc.

FILER. v. a. Tordre ensemble plusieurs brins de chanvre, de lin, de soie, de laine, etc., pour qu'ils forment un fil. Souvent, on l'emploie absol. *Filer du lin, de la soie, etc. Filer au fuseau, au rouet.* Dans un sens analogue, *Filer des cordes à boyau.* || Il se dit Des insectes qui tirent un fil de leur corps. *Une araignée qui file sa toile.* || Fig. et fam., *Ce chat file*, se dit D'un chat qui fait un certain bruit continu, semblable à celui du rouet. || Fig. et fam., *Filer sa corde*, Faire des actions qui peuvent mener au gibet. || Fig. et poétiq.. *Les Parques, les destinées lui filent une belle vie, lui filent de beaux jours, etc.*, se dit en parlant D'une personne qui a une vie glorieuse, une vie heureuse. *Voyez* Parque. || Prov. et fig., *Filer le parfait amour*, Nourrir longtemps un amour tendre et romanesque. En plaisantant. *Il file le parfait amour auprès de cette femme qui se moque de lui.* || Fig., *Filer une intrigue, une scène, une reconnaissance, etc.*, Les conduire, les développer progressivement et avec art. || Fig., fam. et par plaisanterie, *Filer une période*, Faire une période. || Filer, Tirer de l'or, de l'argent, etc., en les passant à la filière; ou Couvrir d'un fil d'or ou d'autre métal, ordinairement laminé, un fil de soie, de chanvre, etc. *Filer de l'or. Filer sur soie, sur fil.* || Filer, t. de marine, Lâcher, larguer. *Filer le câble. Filer du câble.* || *Filer la ligne de sonde*, La laisser descendre librement dans l'eau. || *Filer un nœud, deux nœuds, trois nœuds, etc. Voyez* Noeud. || Au jeu, *Filer ses cartes*, Les découvrir lentement et peu à peu. *Filer la carte*, Escamoter une carte, donner une carte différente de celle qu'on devrait donner, et retenir cette dernière pour soi. || En musique, *Filer un son*, En prolonger l'exécution en commençant *piano*, pour augmenter jusqu'au *forte*, et finir ensuite comme on a commencé. || Filer, n., se dit D'une matière molle et tenace qui s'allonge en filets. *La glu file aisément.* || Il se dit D'une liqueur qui coule doucement et sans se diviser en gouttes. *Ce sirop, cette liqueur file.* || Fig. et fam., *Filer doux*, Demeurer dans la retenue, dans la soumission à l'égard de quelqu'un que l'on craint; souffrir patiemment une injure. || Filer, n., Aller de suite, l'un après l'autre et près à près. *Faire filer les troupes sur un point.* || *Faire filer des troupes dans un pays*, Les y faire passer sans éclat. || Filer, pop., S'en aller, se retirer. *Il faut filer.* || Au brelan, Ne mettre au jeu précisément que ce qu'on est obligé d'y mettre. || Filé, ée. participe. || Fig. et poétiq., *Des jours filés d'or et de soie*, Une vie douce et heureuse.

FILERIE. s. f. Lieu où l'on file le chanvre pour l'employer soit en fil, soit en corde.

FILET. s. m. diminutif. Fil délié, petit fil. || Fig. et fam., *Sa vie ne tient plus qu'à un filet*, se dit D'un infirme ou d'un malade qui est sur le point de mourir. Dans le même sens, *Il n'a qu'un filet de vie.* || Filet, Ce qui ressemble à un petit fil, et surtout les petites fibres des plantes. *Tout s'en va par filets. Cette herbe, cette racine est pleine de filets.* || En botan., Cette partie de l'étamine qui supporte l'anthère, et qui est ordinairement plus ou moins déliée. *Les filets de cette fleur sont velus.* || T. d'anat., Le pli membraneux qui est sous la langue, et dont le principal usage est de régler les mouvements de cet organe. Ce pli est quelquefois si long, dans les enfants nouveau-nés, qu'il les empêche de remuer la langue avec facilité et s'oppose à la succion; alors on le coupe avec des ciseaux. || *Avoir le filet*, se dit, improprement, De celui dont la langue est gênée dans ses mouvements par quelque vice dans la conformation du filet. || Prov., *Il n'a pas le filet*, se dit De quelqu'un qui parle beaucoup. || Filet, dans plusieurs arts, Certains ornements longs et déliés. *Couverts d'argent à filets. Reliure de veau, avec filets. Cette moulure est accompagnée d'un filet.* || *Le filet d'une vis*, La saillie en spirale qui règne autour de son cylindre. || Filet, en imprim., Certains traits qui ont diverses formes et divers usages. *Séparer les colonnes d'un tableau par des filets. Filet double. Filet maigre. Filet d'ornement.* Lames de métal qui servent à imprimer ces sortes de traits. || Filet, se dit, fig., d'Un liquide, et particulièrement de l'eau qui coule, qui vient en très-petite quantité. *Cette fontaine, cette pompe ne donne qu'un filet d'eau.* || *Un filet de vinaigre*, Un peu de vinaigre. || *Un filet de voix*, Une petite voix. || Filet, Rets pour prendre du poisson ou des oiseaux. *Tendre, jeter, rompre les filets.* || Fig. et fam., *Prendre d'un seul coup de filet plusieurs voleurs, plusieurs ennemis, etc.*, Envelopper et prendre à la fois plusieurs voleurs, etc. Dans un sens analogue, *Voilà un beau coup de filet.* Cette phrase s'emploie aussi Lorsqu'on parle de quelque profit, de quelque gain considérable fait d'un seul coup. || Filet, se dit figur., au plur., en parlant De piéges, de séductions. *Elle sut l'attirer dans ses filets.* || Filet, se dit de Certains ouvrages à mailles qu'on emploie à divers usages. *Suspendre un filet dans l'intérieur d'une voiture de voyage.* || Les rets d'un jeu de paume, qui sont au-dessus des murs. *Mettre dans les filets.* || Filet, Petite bride. *On mène ce cheval avec un simple filet.* || Fig. et fam., *Tenir quelqu'un au filet*, L'empêcher, le priver de manger; Lui faire longtemps espérer quelque chose, sans jamais lui rien donner; l'amuser, le faire attendre. Dans l'un et l'autre sens, on dit aussi, *Être au filet.* || Filet, t. de boucherie et de cuisine, La partie charnue qui est le long de l'épine du dos de quelques animaux: on ne l'appelle ainsi que quand ces animaux ont été dépecés pour être mangés. *Filet de bœuf, de cerf, de sanglier, de chevreuil.* Dans un sens analogue, *Filets de merlan, de sole.*

FILEUR, EUSE. s. Celui, celle qui file. Il se dit Du fil, de la soie, de la laine, et des autres choses qui se préparent en longs fils ou filets. *Fileuse au rouet, à la quenouille.*

FILIAL, ALE. adj. (lat. *filialis*, filial.) Qui appartient au fils, à l'enfant; qui est du devoir du fils, de l'enfant. *Obéissance, crainte filiale. Respect, amour filial.*

FILIALEMENT. adv. D'une manière filiale.

FILIATION. s. f. Suite continue de générations, dans une même famille; ligne directe qui descend des aïeux aux enfants, ou qui remonte des enfants aux aïeux. || Il se dit Du seul degré de génération des père et mère aux enfants. *La filiation légitime se prouve par acte authentique, et à défaut d'acte, par la possession d'état. La filiation illégitime ne peut être établie, quant au père, que par une reconnaissance authentique émanée de lui.* || Il se dit, fig., Des choses qui naissent les unes des autres, qui se rattachent les unes aux autres. *La filiation des idées, des mots.*

FILICULE. s. f. (lat. *filicula*, filicule.) t. de botan

Capillaire dont les feuilles sont semblables à celles de la fougère.

FILIÈRE. s. f. (lat. *filum*, fil.) Morceau d'acier percé d'un trou, ou de plusieurs trous inégaux, par lesquels on fait passer l'or, l'argent, le cuivre, etc., qu'on file. || T. de serrurerie, d'arquebuserie, d'horlogerie, etc., Morceau d'acier percé de plusieurs trous inégaux, taillés intérieurement en spirale, de manière que le bout de fer, de cuivre, etc., qu'on y fait passer en tournant, prend la forme d'une vis. || Fig. et fam., *Passer par la filière*, Subir une longue, une rude épreuve. *Faire passer quelqu'un par toutes les filières*, Lui susciter toutes sortes de chicanes, de difficultés. || Fig. et fam., *Une filière de gens*, se dit d'Un grand nombre de gens par les mains desquels passe une même affaire. || Filière, t. de charpenterie, Pièce de bois qui sert aux couvertures des bâtiments, et sur laquelle portent les chevrons. *La filière de ce toit est rompue.*

FILIFORME. adj. des 2 genres. (lat. —, *forma*, forme.) t. d'hist. nat. Délié comme un fil. *Pédoncules, feuilles filiformes.*

FILIGRANE. s. m. (lat. —, *granum*, grain.) Ouvrage d'orfèvrerie travaillé à jour, et fait en forme de petits filets. || Filigrane, Lettres ou figures de cuivre que l'on fixe sur la forme à fabriquer le papier, et dont la marque paraît sur la feuille de papier. || Cette marque. *Les billets de banque ont des filigranes.*

FILIN. s. m. t. de marine. Tout cordage qui n'est pas câble ou grelin.

FILIPENDULE. s. f. (lat. —, *pendulus*, suspendu.) t. de botan. Spirée qui croît dans les bois, et dont les racines ont des tubercules attachés comme par des fils.

FILLE. s. f. (lat. *filia*, fille.) T. qui exprime la relation d'une personne du sexe féminin avec son père et sa mère, ou avec l'un des deux seulement. *Fille légitime, naturelle, adoptive.* || *Petite-fille*, La fille du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule. || *Arrière-petite-fille*, La fille du petit-fils ou de la petite-fille, par rapport au bisaïeul ou à la bisaïeule. || *Belle-fille.* T. relatif, qui exprime l'alliance entre la fille née d'un premier mariage, et le second mari de sa mère ou la seconde femme de son père. Une bru, une femme par rapport au père ou à la mère de son mari. || Poétiq., *Les filles de Mémoire*, Les Muses. *Les filles d'enfer*, Les Furies. || Fille, Celle qu'on regarde ou qu'on aime comme sa fille. *Elle a trouvé dans sa nièce une fille tendre et soumise.* || *Ma fille.* T. d'affection, de tendresse, dont les personnes d'un certain âge ou d'un caractère vénérable, se servent quelquefois envers une personne du sexe, qui n'est point leur fille. *Ma fille, lui dit le bon vieillard, écoutez-moi.* || *La Fille aînée des rois de France.* Titre que prenait l'université de Paris. || Fille, en poésie et dans le style élevé, Descendante, issue de telle ou telle race, native de tel ou tel pays. *La fille des Césars. Les filles de Lesbos.* || Fig., *L'admiration est souvent la fille de l'ignorance, etc.*, L'admiration naît souvent de l'ignorance, etc. || Fille, Nom que l'on donne aux religieuses de certaines communautés. *Les filles du Calvaire. Etc.* || Fille, se dit pour désigner Le sexe féminin. *Elle est accouchée d'une fille.* || Il se dit par opposition à Femme mariée. *Elle est encore fille. Elle est déjà grande fille.* || *Filles d'honneur*, Filles de qualité qui sont auprès des reines, des grandes princesses. || *Fille de boutique*, Celle qui est employée dans une boutique, soit pour vendre, soit pour travailler. || *Fille de service*, Fille ou femme employée à différents services, dans une maison. On dit, absol. et fam., *La fille*, en parlant de La servante, surtout dans les hôtelleries et dans les auberges. *Donner quelque chose pour la fille.* || *Fille de joie, fille publique*, ou simplement *Fille.* Noms que l'on donne aux prostituées.

FILLETTE. s. f. diminutif. Petite fille, jeune fille. || Prov., *Bonjour lunettes, adieu fillettes*, Lorsqu'on commence à vieillir, il faut renoncer à faire le galant.

FILLEUL, EULE. s. (lat. *filiolus*, petit-fils.) T. relatif, qui se dit de Celui ou de celle qui ont été tenus sur les fonts de baptême, par rapport au parrain et à la marraine qui les ont tenus.

FILOCHE. s. f. (lat. *filum*, fil.) Espèce de tissu, de filet.

FILON. s. m. Veine métallique ou fossile, souterraine ou à fleur de terre. *Un filon d'argent, d'étain, de houille. Les branches, les rameaux d'un filon.*

FILOSELLE. s. f. Grosse soie ou fleuret.

FILOU. s. m. Celui qui vole avec adresse. *Un filou lui a pris sa montre.* || Celui qui trompe au jeu. *Je ne veux point jouer avec lui, c'est un filou.*

FILOUTER. v. a. Voler avec adresse. *Il m'a filouté ma bourse.* Absol., *Il passe sa vie à filouter.* || Tromper au jeu. *Ne jouez pas avec lui, il vous filoutera.* || Fam., *Filouter quelqu'un de tant*, Le tromper de tant. || Filouté, ée. participe.

FILOUTERIE. s. f. Action de filou.

FILS. s. m. (lat. *filius*.) (On ne prononce point l'L.) T. qui exprime la relation d'une personne du sexe masculin avec son père et sa mère, ou avec l'un des deux seulement. *Fils légitime, adoptif, naturel, posthume.* On dit, pour désigner une maison de commerce tenue par un père et son fils conjointement, *Un tel et fils, négociants.* || *Fils de famille*, Celui qui vit sous l'autorité de son père et de sa mère, ou sous l'autorité d'un tuteur. || Dans l'Écriture sainte, Jésus-Christ est appelé *Le Fils de l'homme.* || *Le fils de la maison*, Le fils du maître de la maison. || *Fils de maître*, autrefois Celui qui, étant fils d'un maître dans quelque art, dans quelque métier, avait de certains droits, de certains privilèges par rapport à la maîtrise. || Fig. et fam., *Fils de maître*, Celui qui a les mêmes qualités, les mêmes talents que son père, qui excellait en quelque chose. || Prov., *Il est fils, il est bien fils de son père*, se dit De celui qui ressemble beaucoup à son père, ou qui a les mêmes inclinations, les mêmes qualités, les mêmes défauts, etc., que son père. || Prov., *Il n'est fils de bonne mère qui ne voulût avoir fait cette action*, Il n'y a point d'honnête homme qui ne voulût, etc. || Fig., *Il est le fils de ses œuvres*, se dit D'un homme qui ne doit qu'à son mérite la considération dont il jouit, le haut rang où il est élevé. || *Petit-fils*, Le fils du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule. || *Arrière-petit-fils*, Le fils du petit-fils ou de la petite-fille, par rapport au bisaïeul ou à la bisaïeule. || *Beau-fils*, t. relatif, qui exprime l'alliance entre l'enfant mâle né d'un mariage antérieur, et le second mari de sa mère, ou la seconde femme de son père. || Fig. et fam., *Faire le beau fils*, Affecter du soin, de la recherche dans son ton, ses manières, ses vêtements. On dit de même, *C'est un beau fils.* || Fils, Celui qu'on regarde ou qu'on aime comme son fils. *Vous retrouverez en lui le fils que vous avez perdu.* || *Mon fils*, t. d'amitié dont les personnes d'un cer-

tain âge ou d'un caractère vénérable, se servent quelquefois envers un jeune homme ou un homme, qui n'est point leur fils. *Venez, mon fils, que je vous embrasse.* ‖ Poétiq. et fig., *Les fils de Mars*, Les guerriers. *Les fils de la victoire*, Les guerriers que la victoire favorise. *Les fils d'Apollon*, Les poëtes. *Les fils de l'harmonie*, Les musiciens, et même les poëtes. *Etc.* ‖ *Le fils aîné de l'Église.* Qualification donnée au roi de France. ‖ FILS, en poésie et dans le style élevé, Descendant, issu de telle ou telle race, né en tel ou tel pays. *Les fils de saint Louis. Les fils de l'Helvétie.* ‖ Fig., *Les vices sont les fils de l'oisiveté, etc.*, L'oisiveté fait naître les vices, etc. ‖ FILS, se dit pour désigner Le sexe masculin. *Elle est accouchée d'un fils.*

FILTRANT, ANTE. adj. (grec *philtron*, filtre.) Qui sert à filtrer. *Fontaine filtrante.*

FILTRATION. s. f. Passage d'un liquide à travers un corps destiné à l'éclaircir, à le purifier. ‖ En chimie et en pharmacie, opération qui consiste à faire passer un liquide contenant des matières étrangères, à travers un corps propre à les retenir.

FILTRE. s. m. Papier, linge, pierre, etc., au travers de quoi on passe une liqueur qu'on veut clarifier.

FILTRE. s. m. Breuvage. *Voyez* PHILTRE.

FILTRER. v. a. Passer un liquide par le filtre. *Filtrer de l'hypocras, du petit-lait.* ‖ Avec le pron. pers. *L'eau se filtre dans une fontaine, dans le charbon.* ‖ Neutre; il se dit D'un liquide qui passe par un filtre, D'un liquide qui pénètre à travers les pores, les interstices d'un corps quelconque. *Ce petit-lait filtre bien lentement. L'eau filtre au travers des terres.* ‖ FILTRÉ, ÉE. participe.

FILURE. s. f. (lat. *filum*, fil.) Qualité de ce qui est filé.

FIN. s. f. (lat. *finis*, fin.) Terme, ce qui termine, ce qui achève; ou L'extrémité d'une chose, la partie où elle se termine. Il est opposé à Commencement. *La fin de l'année, de la vie, d'une séance. Écoutez-moi jusqu'à la fin. Tout prend fin en ce monde.* ‖ *Mettre fin à une chose*, La terminer, la faire cesser. On dit aussi, *Mettre une entreprise à fin*, La terminer avec succès. ‖ T. de commerce et de banque, *Fin courant*, désigne La fin du mois qui court, et *Fin prochain*, Celle du mois prochain. ‖ Prov., *La fin couronne l'œuvre*, Ce n'est pas assez de bien commencer, il faut bien finir. Cela se dit aussi De quelqu'un qui, ayant bien ou mal commencé, finit encore mieux ou plus mal. ‖ Fam., *Faire une fin*, Se fixer à un état. On le dit surtout De l'état du mariage. ‖ Pop., *À la fin des fins, en fin finale*, Enfin. ‖ FIN, Mort. *Je sens que ma fin est prochaine.* ‖ T. de chasse, *Le cerf est sur ses fins*, Le cerf est bien las et près de se rendre. ‖ En théol., *Les quatre fins de l'homme*, La mort, le jugement, le paradis et l'enfer. ‖ FIN, Ce qu'on se propose pour but, et pourquoi on agit. *Aller, tendre, en venir à ses fins.* Prov., *Qui veut la fin, veut les moyens.* ‖ *Faire une chose à bonne fin, à mauvaise fin*, À bonne, à mauvaise intention. ‖ *À telle fin que de raison*, se dit, en style d'affaires, Pour exprimer qu'on fait une chose dans la pensée qu'elle pourra être utile, sans dire précisément à quoi elle servira. Fam., À tout événement. ‖ T. de procéd., *Fin de non-recevoir*, Exception qui consiste à soutenir que la partie adverse n'est pas recevable dans sa demande. On dit aussi, *Fin de non-procéder*, en parlant de Toute exception dilatoire, déclinatoire, etc. ‖ En matière criminelle, *Fins civiles*, Les demandes présentées par la partie civile et qui ne tendent qu'à une condamnation pécuniaire. ‖ *À ces fins*, Afin de remplir l'objet qu'on se propose. ‖ À LA FIN. loc. adv. Enfin.

FIN, INE. adj. (allem. *fein*, fin.) Qui est délié et menu en son genre, par opposition à Gros, ou à Grossier. *La pointe de cet instrument est trop fine. Toile, pluie, poudre, étoffe fine. Papier, sable, fil fin.* ‖ *Plume fine*, Plume à écrire dont la pointe ou le bec est fin. On dit dans un sens analogue, *Pinceau fin, crayon fin.* ‖ *Herbes fines*, Certaines petites plantes qui sentent bon, comme le thym, la marjolaine, etc. ‖ *Fines herbes*, Les herbes menues qui se mettent sur la salade, ou qui s'emploient dans les ragoûts, comme l'estragon, la pimprenelle, etc. ‖ *Avoir la taille fine*, Avoir la taille déliée et bien faite. On dit dans un sens analogue, *Avoir la jambe fine.* ‖ Prov. et fig., *Fin contre fin n'est pas bon à faire doublure, ne vaut rien pour doublure*, Il ne faut pas entreprendre de tromper aussi rusé que soi, ou si on le tente, on n'y réussit pas. (*Fin* est subst.) ‖ FIN, se dit De ce qui a de l'élégance et de la délicatesse. *Des contours fins et gracieux.* Cette phrase, et ses analogues, s'emploient surtout en t. de peint. et de gravure. ‖ Fig., *Pinceau fin, burin fin*, Manière de peindre, de graver, etc., qui a de la légèreté, de la délicatesse et de la grâce. On dit aussi, *Touche fine.* ‖ *Passage fin*, Dégradation insensible et adroitement ménagée d'un ton, d'une couleur à une autre. ‖ FIN, Recherché, qui n'est pas commun, qui est excellent en son genre. *Épice, couleur, moutarde, porcelaine, aiguille fine. Chevaux, vins, mets fins.* ‖ *Or fin, argent fin*, Or, argent très-épuré. ‖ Fig. et fam., *C'est une fine lame*, se dit D'une femme habile et rusée. ‖ En t. de marine, *Fin voilier*, se dit D'un bâtiment qui marche bien et qui porte bien la voile. ‖ Fig. et fam, *Le fin mot*, Le mot, les paroles par lesquelles une personne fait entièrement connaître ses vues, son intention. Le sens caché, le motif secret. ‖ Fig. et fam., *Partie fine*, Partie de plaisir où l'on met quelque mystère. ‖ FIN, se dit par opposition à Faux, en parlant D'ouvrages de broderie d'or et d'argent, ou De pierreries, de perles, etc. *C'est une broderie d'or fin. Un portrait orné de perles fines.* ‖ Subst., L'or ou l'argent qui se trouve dans un alliage, surtout lorsqu'on parle De monnaies. *Il y a tant de deniers de fin dans cette monnaie.* On dit de même, *Grain de fin, bouton de fin*, en parlant De l'or ou de l'argent obtenu par la coupelle. ‖ Fig. et fam., *Le fin d'une affaire*, Le point décisif et principal; ou Ce qu'il y a dans une affaire de mystérieux, de caché. *Tirer le fin du fin*, Tirer d'une affaire tout ce qui s'en peut tirer. *Savoir le fort et le fin d'un art, le fin d'une science, etc.*, Connaître parfaitement un art, une science, etc. ‖ FIN, adj., se dit Des sens, lorsqu'ils perçoivent exactement jusqu'aux moindres impressions. *Avoir l'oreille, l'ouïe bien fine; Le nez, l'odorat très-fin; Le tact, le goût fin.* ‖ *Avoir l'oreille fine*, Se connaître parfaitement en musique, et remarquer jusqu'aux moindres fautes de ceux qui chantent, ou qui jouent des instruments. ‖ Fig. et fam., *Avoir le nez fin*, Avoir de la sagacité, prévoir les choses de loin. ‖ *Un fin gourmet*, se dit de Celui qui sait bien apprécier les vins, les liqueurs, etc. ‖ FIN, s'applique, fig., À la subtilité, à la sagacité de l'esprit, du jugement, etc. *Avoir l'esprit fin, le jugement fin.* ‖ Il se dit, Des choses faites pour être appréciées par le goût et par la pénétration d'esprit. *Trait, mot fin,*

Expression, pensée, raillerie, louange fine. || FIN, en parlant Des personnes, Habile, avisé, rusé. *C'est un fin matois.* On le dit De certains animaux. *Le renard est un animal très-fin.* || Il se dit, De ce qui est fait avec adresse, avec ruse. *Le tour est fin.* || Prov., *Plus fin que lui n'est pas bête*, se dit D'un homme fort adroit et fort rusé. On dit aussi, *Bien fin qui l'attrapera.* Fig. et fam., dans le même sens : *C'est un fin renard. C'est une fine bête. C'est une fine mouche.* Pop., *C'est un fin merle.* || *Des yeux fins, un regard fin, une physionomie fine, etc.*, Des yeux, un regard, une physionomie qui annoncent de l'esprit. || Substantiv. et fam., *Faire le fin d'une chose, en faire le fin*, Ne vouloir point découvrir ce qu'on en sait, ce qu'on en pense. On dit aussi, *Jouer au fin, au plus fin*, Employer l'adresse et la ruse pour venir à bout de ses desseins. || *Faire le fin*, absol., Se piquer d'adresse, de ruse, de finesse. || Substant. et fam., *Un gros fin*, se dit, par dérision, d'Un homme simple qui veut faire le fin.

FINAGE. s. m. (lat. *finis*, frontière.) t. d'ancienne pratique. Étendue d'une juridiction ou d'une paroisse jusqu'aux confins d'une autre.

FINAL, ALE. adj. (lat. *finalis*, final.) Qui finit, qui termine. *État, compte final. Quittance, note finale.* Subst., *La finale d'un air.* || *Cause finale*, Ce qu'on se propose pour but. La fin, le but pour lequel on suppose que chaque chose a été faite, créée. *La doctrine des causes finales.* || FINAL, se dit Des dernières syllabes ou des dernières lettres d'un mot. *Syllabe, lettre finale.* Subst. fém., La dernière syllabe d'un mot. *Finale longue, brève.* || FINAL, Qui dure jusqu'à la fin de la vie. Il n'est usité que dans ces loc. de théol. : *Impénitence, persévérance finale.*||

FINALE. s. m. t. de musique, emprunté de l'italien. Morceau d'ensemble qui termine un acte d'opéra, et dans lequel le compositeur doit chercher surtout à produire de l'effet. *Ce compositeur a fait de beaux finales.* Dans un sens analogue, *Finale de symphonie, de sonate.*

FINALEMENT. adv. À la fin, en dernier lieu. Fam.

FINANCE. s. f. Argent comptant. *Il n'a pas grande finance.* || Au pluriel, L'état de fortune, les ressources pécuniaires d'une personne. *Il est mal dans ses finances.* Fam. || FINANCES, au plur., L'argent et les revenus de l'État. *La loi des finances*, ou *Le budget de l'État. Le ministre, l'hôtel des finances. Le fonds des finances.* || L'art d'asseoir, de régir et de percevoir les impositions. *Il sait bien les finances.* || FINANCE, se dit, par extens., De ceux qui manient les deniers de l'État, ou De ceux qui font des opérations de banque, de grandes affaires d'argent. *Entrer dans la finance. Un homme de finance.* || *Matières, affaires de finance*, Matières, affaires relatives aux finances. *Style de finance, termes de finance, etc.*, Le style, les termes usités dans les matières de finance. *Écriture de finance*, Écriture en lettres rondes. *Chiffre de finance*, Le chiffre romain.

FINANCER. v. n. Fournir, débourser de l'argent. Fam. || FINANCÉ, ÉE. participe.

FINANCIER. s. m. Celui qui manie les deniers de l'État, ou qui fait des opérations de banque, de grandes affaires d'argent. Autrefois, Ceux qui avaient la ferme ou la régie des droits du roi. *Un gros, un riche financier.* || Il se dit au Théâtre, Des rôles de financiers. || Fam., *Il est riche comme un financier*, se dit D'un homme opulent, qui a fait une grande fortune. On dit fig. dans le même sens, *C'est un financier, un gros financier.* || FINANCIER, Celui qui sait les finances, qui entend bien les affaires de finances. *Un habile, un bon financier.* || FINANCIER, adj., en parlant De ce qui est relatif aux finances, fait au fém. *Financière. Système financier. Législation financière.* || *Écriture financière*, Écriture en lettres rondes. On dit de même, *Lettre financière.* || En cuisine, *Vol-au-vent à la financière*, Sorte de pâtisserie.

FINASSER. v. n. (allem. *fein*, fin.) Agir avec petite ou mauvaise finesse. Fam.

FINASSERIE. s. f. Petite ou mauvaise finesse. Fam.

FINASSEUR, EUSE. s. Qui use de petite ou de mauvaise finesse. Fam.

FINAUD, AUDE. adj. Qui est fin, rusé dans de petites choses. || Fam., et ne se dit qu'en mauvaise part. || Subst. *C'est un finaud.*

FINEMENT. adv. Avec finesse, avec adresse d'esprit. *Il faut faire cela finement.* || Délicatement, ingénieusement. *Cela est finement pensé.*

FINESSE. s. f. Qualité de ce qui est fin, délié, menu. *La finesse d'une toile, d'une étoffe.* || Il se dit De ce qui a une forme délicate et agréable. *La finesse des traits.* || T. de peint. et de gravure, *Finesse de pinceau, de burin, de touche, etc.*, Manière de peindre, de graver, de dessiner, légère, délicate et gracieuse; ou L'effet qui en résulte. || FINESSE, Subtilité, sagacité, en parlant Des sens. *Il a l'ouïe d'une grande finesse.* || Il se dit fig. De l'esprit, du goût, du jugement, etc. *La finesse de son esprit, de son jugement, le conduit souvent à des distinctions trop subtiles.* || Il se dit, dans un sens analogue, Des choses faites pour être appréciées par le goût et par la pénétration d'esprit, *Cela est dit, est exprimé, est tourné avec finesse. Il y a beaucoup de finesse dans le jeu de cet acteur.* || Il se dit de La chose même qui est difficile à sentir, à saisir, à pénétrer. *Savoir toutes les finesses d'une langue, d'un art, etc.* || FINESSE, abs., La finesse d'esprit. *Il y a beaucoup de finesse dans ses yeux, dans son regard, dans sa physionomie.* || Ruse, artifice; il se prend presque toujours en mauvaise part. *Cet homme a beaucoup de finesse. Suppléer à l'habileté par la finesse.* || Fam., *Faire finesse d'une chose*, Cacher, dissimuler ce qu'on ne devrait pas tenir caché, ce qu'on ne devrait pas dissimuler. || Fam., *Entendre finesse à quelque chose*, Donner un sens fin et malin à quelque chose. On dit de même, *Chercher finesse à une chose.* || FINESSE, se dit d'Un acte de finesse, d'une ruse. *Ses finesses ne trompent plus personne.* || Fam., *Être au bout de ses finesses*, Avoir employé tous ses moyens, toutes ses ressources pour faire réussir une chose, dont cependant on n'a pu venir à bout. || Prov. et fig., *Des finesses cousues de fil blanc*, Des finesses grossières et qu'il est aisé de reconnaître. || T. de peinture, *Finesses de touche, finesses de ton*, Effets de touche, de ton, remarquables par leur légèreté, leur grâce, leur délicatesse.

FINET, ETTE. adj. Diminutif de Fin. Fam. et peu usité.

FINETTE. s. f. Étoffe légère de laine ou de coton.

FINI. s. m. *Voyez le participe passé du verbe* FINIR.

FINIMENT. s. m. (lat. *finire*, finir.) t. de peint. Qualité d'un ouvrage soigné et fort travaillé; on dit maintenant, *Le fini.*

FINIR. v. a. Achever, terminer, cesser. *Finir un discours, une affaire, un ouvrage.* || *Finir un*

ouvrage, Y mettre la dernière main. || FINIR, Être la fin, le terme de quelque chose. *La période qui finit son discours est remarquable. L'instant qui doit finir sa vie.* || Absol., dans le premier sens. *Il aura bientôt fini. Finissez donc.* || Il s'emploie avec la prép. *de*, suivie d'un infinitif indiquant l'action qu'on finit, qu'on cesse. *Finir de parler, d'écrire, etc.* || Fam., *En finir*, se dit dans le sens de Finir, cesser, mais ordinairement en parlant de choses trop longues, ennuyeuses, désagréables, etc. *Je suis pressé d'en finir avec cet homme.* Par exag. : *C'est un homme qui n'en finit jamais.* || FINIR, absol., se dit dans les arts du dessin, pour exprimer une exécution minutieusement soignée. *Ce peintre finit trop.* || FINIR, neutr. Se terminer, ou Être terminé. *Ce mur finit à tel endroit.* || Prendre fin, arriver à son terme. *Tout finit en ce monde.* || Avoir une certaine fin, une certaine issue, arriver à un certain résultat. *Tout cela finira mal. Ce règne a fini par des revers.* || Mourir, *Ainsi finit ce prince.* || Il s'emploie avec la prép. *par*, suivie d'un infinitif indiquant L'action qui est le terme ou le résultat de ce qui a précédé. *Cela peut finir par ennuyer.* || FINI, IE. participe. || Prov. et fig., *C'est un homme fini*, C'est un homme affaibli, usé par l'âge, par les maladies, par les malheurs, et dont il n'y a plus rien à attendre. || FINI, adj., dans les arts, Soigneusement terminé. *C'est un tableau fini.* On l'applique aux ouvrages d'esprit. *Cet auteur travaille vite, et pourtant ses ouvrages sont assez finis.* || Limité, qui a des bornes. *Un être fini.* Subst., t. de philosophie, *Le fini et l'infini*, Ce qui a des bornes et ce qui n'en a pas. || En gramm., *Sens fini*, se dit par opposition à Sens incomplet ou suspendu. *Mode fini*, se dit Des modes du verbe indiquant personne, nombre et temps. || *Un nombre fini*, Un nombre déterminé. || FINI, subst., dans les arts, La qualité d'un ouvrage terminé avec soin, fort travaillé. *Le beau fini de ce tableau.*

FIOLE. s. f. (grec *phialè*, fiole.) Petite bouteille de verre. On écrivait autrefois, *Phiole.*

FIORITURES. s. f. pl. t. de musique, emprunté de l'italien. Il se dit, de Toute espèce d'ornement, de Certains traits composés de gammes diatoniques ou chromatiques, de traits en tierces ascendantes ou descendantes, etc.

FIRMAMENT. s. m. (lat. *firmamentum*, firmament.) Cette apparence de voûte circulaire qui environne la terre, et à laquelle les astres semblent attachés. *Les étoiles du firmament.* || En poésie, *Les feux du firmament*, Les étoiles.

FIRMAN. s. m. t. de relation, Édit, ordre, permis du Grand Seigneur, ou de quelque autre souverain de l'Orient.

FISC. s. m. (lat. *fiscus*, fisc.) (On prononce l'S et le C.) Le trésor du prince, le trésor de l'État. *L'intérêt, les droits du fisc.* || L'administration chargée de la conservation des droits du fisc. *Les employés du fisc.*

FISCAL, ALE. adj. Qui appartient au fisc, qui regarde, qui concerne le fisc. *Matières, lois fiscales. Droits fiscaux.* || *Procureur fiscal, avocat fiscal*, Officiers qui étaient institués par les seigneurs, et qui remplissaient les fonctions du ministère public dans les justices seigneuriales, veillaient à la conservation des droits du seigneur, et aux objets d'intérêt commun dans le ressort de la seigneurie. || FISCAL, Qui montre un grand zèle pour l'intérêt du fisc. *C'est un homme très-fiscal.* Dans ce sens, il se prend en mauvaise part.

FISCALITÉ. s. f. Système des lois relatives au fisc, ou Connaissance de ces lois. Ce sens a vieilli. || En mauvaise part, Disposition à étendre, à augmenter les droits du fisc, la perception des impôts. *Esprit de fiscalité.*

FISSIPÈDE. adj. des 2 genres. (lat. *fissipes*, même signif.) Il se dit Des quadrupèdes qui ont le pied divisé en plusieurs doigts ou parties, tels que les chiens, les loups, etc.; par opposition à *Solipède*, qui se dit Des animaux dont le pied est d'une corne continue, tels que le cheval, l'âne, le mulet et le zèbre. || Il se dit Des oiseaux dont les doigts ne sont pas réunis par une membrane. || Subst. *Les fissipèdes.*

FISSURE. s. f. (lat. *fissura*, fente.) Gerçure, petite fente, petite crevasse. Voyez SCISSURE. || FISSURE, t. de chirurg., Fracture longitudinale d'un os qui est seulement fêlé ou fendu.

FISTULE. s. f. (lat. *fistula*, fistule.) t. de chirurg. Ulcère dont l'entrée est étroite et le fond ordinairement large, et qui communique avec une cavité naturelle, ou avec un conduit excréteur. *Fistule salivaire, lacrymale, urinaire, à l'anus, au fondement.* Cette dernière s'appelle simplement *Fistule*, dans le langage ord. *Faire l'opération de la fistule.*

FISTULEUX, EUSE. adj. t. de chirurg. Qui est de la nature de la fistule. || T. de botan., se dit Des tiges et des feuilles qui sont creuses intérieurement comme une flûte. *Tige, feuille fistuleuse.*

FIXATION. s. f. (lat. *fixus*, fixé.) Opération de chimie par laquelle un corps volatil ou facile à dissiper, est rendu fixe. *La fixation de l'oxygène, du mercure.* || L'action de fixer, de déterminer, et quelquefois Le résultat de cette action. *La fixation d'un terme pour le payement. La fixation des droits d'octroi.*

FIXE. adj. des 2 genres. Qui ne se meut point, qui demeure toujours arrêté au même lieu, qui ne change point de place. *Étoiles fixes.* || *Avoir la vue fixe, les yeux fixes, le regard fixe*, Avoir la vue assurée et fermement arrêtée sur l'objet qu'on regarde. Dans le même sens, *Regarder d'un œil fixe.* || *Avoir le regard fixe*, Avoir les yeux ouverts et immobiles. || *Douleur fixe*, Douleur qui se fait sentir toujours au même endroit, dont le siége est fixe. || *Idée fixe*, Idée dominante, dont l'esprit est sans cesse occupé, obsédé. || FIXE, Qui ne varie point, certain, déterminé. *Vendre à prix fixe. S'assembler à jour fixe. Il n'a point de demeure fixe.* || Il se dit par opposition À ce qui n'est que casuel. *Revenu, dépense fixe.* Subst. et absol., dans ce sens, *Le fixe.* || *Le baromètre est au beau fixe*, Il est au point qui indique la durée du beau temps. || *Être à poste fixe dans un lieu*, Y être à demeure, y être sédentaire. || FIXE, t. de chimie, se dit Des corps qui ne peuvent point être volatilisés par le feu. *Corps fixes.* || *Alcali fixe*, La potasse et la soude, dans l'ancienne nomenclature chimique. || *Sel fixe*, Produit cristallin que l'on obtient en lavant les cendres des végétaux. || FIXES, plur., subst., en chim., Les corps fixes; et, en astron., Les étoiles fixes. *Les fixes.* || FIXE, t. de théorie, s'emploie comme adv., pour commander à une troupe de rester immobile, après qu'elle a exécuté certains mouvements.

FIXEMENT. adv. D'une manière fixe.

FIXER. v. a. Attacher, affermir, arrêter. *Fixer au moyen d'une vis, d'un clou, d'une épingle, etc.* || T. de chimie, Faire que ce qui est volatil ou gazeux cesse de l'être. *Fixer un corps volatil, une substance gazeuse. Fixer le mercure*, Faire qu'il perde sa fluidité, qu'il devienne solide. || *Fixer ses yeux, sa vue, ses regards sur quelqu'un, sur quelque chose*, Les ar-

rêter sur quelqu'un, sur quelque chose. || Fig., *Fixer les regards de quelqu'un,* Devenir l'objet de son attention, de sa passion. || Fig., *Fixer quelque chose sur le papier, sur la toile, etc.,* L'écrire, le peindre, etc., en sorte qu'il se conserve, qu'il ait une certaine permanence. *Fixer ses idées sur le papier.* || Fig., *Fixer une chose dans la mémoire, dans l'esprit,* Faire que la mémoire la retienne toujours ou longtemps. || Fixer, Faire résider, faire demeurer en quelque lieu. *Ceux que le commerce avait fixés dans cette colonie.* || Établir, en parlant De résidence, de domicile, etc. *Il a fixé sa demeure en tel endroit.* || Fixer, Régler, déterminer. *Fixer la valeur des monnaies. Fixer un jour.* || Fig., Faire qu'une personne ou une chose ne soit plus changeante, versatile, indécise, etc. *Fixer les goûts, les désirs de quelqu'un. Fixer un inconstant, une coquette. Fixer l'opinion encore incertaine.* On dit de même, *Fixer les irrésolutions, les doutes, etc., de quelqu'un,* Les faire cesser. || *Fixer l'attention,* Captiver l'attention. On dit aussi, *Fixer son attention sur quelque chose,* L'y appliquer. || *Fixer les soupçons sur quelqu'un,* Faire que les soupçons s'arrêtent sur lui. *Fixer ses soupçons sur quelqu'un,* Les arrêter sur lui. Dans un sens analogue, *Fixer ses vues sur quelqu'un, sur quelque chose.* || Fixer, s'emploie avec le pron. pers. dans presque tous les sens qui viennent d'être indiqués. *Les coquillages qui se fixent aux rochers. Mes regards se fixaient sur lui. Le vent se fixe à l'est. Il résolut de se fixer dans tel pays. Leur attention se fixa sur tel objet.* || *Se fixer à quelque chose,* S'y arrêter, s'y déterminer. || Fixé, ée. participe. || *Être fixé,* N'avoir plus aucun doute, aucune incertitude sur quelque chose. || Fixé, subst., t. de peint., Petit tableau à l'huile ordinairement peint sur taffetas et appliqué à une glace, qui lui tient lieu de vernis.

FIXITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fixe. En chimie, La propriété qu'ont certains corps de n'être point volatilisés par l'action du feu. || Il se dit, fig., De ce qui n'est point changeant, versatile, indécis. *La fixité de ses opinions, de ses principes.*

FLACCIDITÉ. s. f. (lat. *flaccidus,* flasque.) t. de physique et de méd., État d'une chose qui est molle, flasque, qui n'offre aucune résistance à la pression. *La flaccidité des chairs.*

FLACON. s. m. (allem. *flasche,* flacon.) Bouteille qui se ferme avec un bouchon de même matière, ou avec un bouchon de métal.

FLAGELLANT. s. m. (lat. *flagellare,* flageller.) Nom de certains fanatiques qui se flagellaient en public.

FLAGELLATION. s. f. Action de fouetter, de faire subir à quelqu'un le supplice du fouet. Il se dit De Notre-Seigneur Jésus-Christ et des martyrs. || L'action de se flageller. || Tableau représentant la flagellation de Notre-Seigneur.

FLAGELLER. v. a. Fouetter, faire subir le supplice du fouet. Il se dit De Notre-Seigneur Jésus-Christ et des martyrs. || Fig., au sens moral, *Il a été vigoureusement flagellé,* Il a été cruellement maltraité, en discours ou par écrit. || Flageller, avec le pron. pers., soit comme verbe réfléchi, soit comme verbe récipr., se dit De ceux qui se fouettent par esprit de mortification. || Flagellé, ée. participe.

FLAGEOLER. v. n. Il se dit Des jambes du cheval, lorsque la faiblesse ou la fatigue les rend tremblantes.

FLAGEOLET. s. m. (grec *plagiaulos,* flûte.) Petit instrument à vent, qui a un bec par lequel on l'embouche, et dont on peut varier les sons au moyen des trous dont il est percé. || Prov. et g., *Être monté sur des flageolets,* Avoir les jambes fort menues.

FLAGORNER. v. a. (lat. *flagitare,* solliciter.) Flatter souvent et bassement. || Neutr. *Il va flagorner aux oreilles de son maître.* Fam. || Flagorné, ée. participe.

FLAGORNERIE. s. f. Flatterie basse et fréquente. Fam.

FLAGORNEUR, EUSE. s. Qui flagorne. Fam.

FLAGRANT, ANTE. adj. (lat. *flagrans,* flagrant.) Qui a lieu, qui se fait, qui se commet actuellement. *Flagrant délit,* Délit où l'on est pris sur le fait.

FLAIR. s. m. t. de chasse. L'odorat du chien.

FLAIRER. v. a. Sentir par l'odorat. || Fig. et fam., Pressentir, prévoir. *Il a flairé cela de loin.* || Flairé, ée. participe.

FLAIREUR. s. m. Celui qui flaire. Fam., *Un flaireur de table, un flaireur de cuisine,* Un parasite.

FLAMANT. s. m. t. d'hist. nat. Oiseau de l'ordre des Échassiers, à taille élevée, qui habite les rivages des mers méridionales, et qui est ainsi nommé à cause de la belle couleur rouge de son plumage. On lui a donné aussi les noms de *Phénicoptère* et de *Bécharu.*

FLAMBANT, ANTE. adj. (lat. *flamma,* flamme.) Qui flambe. || Flambant, t. de blason, se dit Des pals ou paux ondés et aiguisés en forme de flamme.

FLAMBE. s. f. Nom vulgaire de la plante qu'on appelle autrement *Iris des marais.*

FLAMBEAU. s. m. Torche de cire qu'on porte à la main. *Flambeau de-poing. Allumer, éteindre un flambeau.* || Chandelle de cire ou de suif qu'on allume pour éclairer l'intérieur des maisons; par extens., Les chandeliers. *Allumez, apportez des flambeaux. Dîner aux flambeaux.* || Poétiq. et fig., *Le flambeau du jour, le flambeau du monde,* Le soleil. *Le flambeau, le pâle flambeau de la nuit, des nuits,* La lune. *Les flambeaux de la nuit, les célestes flambeaux,* Les étoiles, les astres en général. || Poétiq. et fig., *Allumer le flambeau, les flambeaux de l'hymen,* Se marier. || Poétiq. et fig., *Allumer le flambeau de la guerre, de la discorde,* Causer, faire naître la guerre, la discorde. *Le flambeau de ma vie, de mes jours est près de s'éteindre,* Je sens que je suis près de mourir. *Etc.* || Flambeau, fig., dans le style élevé, Les lumières de la raison, du génie, de la science, etc. *Le flambeau de la raison, du génie, de la foi, de la vérité, etc.*

FLAMBER. v. n. Jeter de la flamme. || Verbe actif; Passer par le feu ou par-dessus le feu. *Flamber une chemise. Flamber les hardes qui viennent des lieux pestiférés ou suspects.* || T. de cuisine, *Flamber un chapon, un cochon de lait, etc.,* Les exposer à la flamme pour brûler les restes de plumes ou de poils. Faire tomber sur un chapon, sur un cochon de lait, etc., quelques gouttes de lard fondu, qu'on allume et qu'on fait flamber. || Flambé, ée. participe. || Fig. et par plaisanterie, Ruiné, perdu, dont il n'y a plus rien à attendre. *Cet homme est flambé. Mon argent est flambé.*

FLAMBERGE. s. f. Épée. Il ne se dit qu'en plaisantant, dans cette phrase, *Mettre flamberge au vent,* Mettre l'épée à la main, tirer son épée du fourreau.

FLAMBOYANT, ANTE. adj. Qui flamboie, qui brille beaucoup. *Comète, épée flamboyante.* || Fig., t. de peint., *Contours flamboyants,* Contours coulants, balancés et souples, que l'on peut comparer à l'effet de la flamme.

FLAMBOYER. v. n. Jeter une flamme brillante, ou Briller comme une flamme très-vive. Il se dit De l'éclat des armes ou des pierreries. *On voyait flamboyer les épées. Ces diamants semblent flamboyer.*

FLAMINE. s. m. (lat. *flamen*, flamine.) Prêtre, chez les Romains, ainsi nommé d'un voile couleur de feu qu'il avait droit de porter comme une marque de sa dignité.

FLAMME. s. f. (lat. *flamma*, flamme.) (On prononce *Flâme.*) La partie la plus lumineuse et la plus subtile du feu, celle qui s'élève au-dessus de la matière qui brûle. *Éteindre, amortir, étouffer la flamme. Tout a été la proie des flammes.* ‖ *Les flammes éternelles, les flammes de l'enfer,* Les tourments des damnés. *Les flammes du purgatoire,* Les souffrances de ceux qui sont dans le purgatoire. ‖ *Porter le fer et la flamme dans un pays,* Y porter la guerre, le ravager. ‖ Fig. et fam., *Jeter feu et flamme,* Se livrer à de grands emportements de colère. ‖ *Flammes du Bengale,* Artifice qui brûle sans bruit, et qui donne une lumière très vive. ‖ FLAMME, se dit fig. et poétiq., De la passion de l'amour. *Brûler d'une secrète flamme, d'une pudique flamme.* ‖ FLAMME, t. de marine, Banderole longue et étroite qui va en diminuant en pointe jusqu'à son extrémité, et qu'on attache aux mâts ou aux vergues des navires. *La flamme aux couleurs nationales est le signe du commandement. Flamme d'ordre.* ‖ FLAMME, t. d'art vétér., Instrument d'acier dont on se sert pour saigner les chevaux.

FLAMMÈCHE. s. f. Petite parcelle d'une matière combustible qui s'élève en l'air toute enflammée.

FLAN. s. m. t. de monnayage. Pièce de métal qu'on a taillée et préparée pour en faire une pièce de monnaie, un jeton, une médaille.

FLAN. s. m. t. de pâtisserie. Tarte faite avec de la crème, etc.

FLANC. s. m. (ital. *fianco*, flanc.) Côté de l'homme ou des animaux, la partie qui est depuis le défaut des côtes jusqu'aux hanches. *Le flanc droit. Le flanc gauche. Presser les flancs de son coursier.* ‖ *Par le flanc droit, par le flanc gauche.* T. de commandement milit. dont on se sert pour ordonner aux soldats d'une troupe de se tourner chacun à droite ou à gauche. On dit de même, *Faire par le flanc droit, par le flanc gauche;* et, dans un sens analogue, *La marche de flanc.* ‖ Fig. et fam., *Se battre les flancs pour quelque chose,* Faire beaucoup d'efforts pour y réussir. Il se dit Des efforts qui n'ont point de succès. ‖ FLANC, Le ventre, ou la partie du ventre qui est comprise entre les deux flancs. *Le flanc qui t'a conçu.* ‖ FLANC, par analogie, Le côté de diverses choses. *Le flanc d'un vaisseau, d'une montagne.* T. de fortific. : *Le flanc d'un bastion.* T. de guerre : *Le flanc d'un bataillon, d'un escadron. Attaquer l'ennemi en flanc.* ‖ Fig. et fam., *Prêter le flanc,* Donner prise sur soi.

FLANCONADE. s. f. t. d'escrime. Botte de quarte forcée qu'on porte dans le flanc de son adversaire.

FLANDRIN. s. m. Sobriquet que l'on donne aux hommes élancés, qui n'ont pas une contenance ferme. *C'est un grand flandrin.* Fam.

FLANELLE. s. f. Étoffe légère de laine.

FLANQUANT, ANTE. adj. (ital. *fianco*, flanc.) t. de fortif. *Angle, bastion flanquant,* Celui d'où l'on découvre le pied de quelque autre partie des fortifications d'une place, de manière qu'on peut en défendre les approches.

FLANQUEMENT. s. m. t. d'archit. milit., Action de flanquer, ou Le résultat de cette action.

FLANQUER. v. a. t. d'archit. milit., se dit De la partie d'une fortification qui en voit une autre, et qui lui sert de défense. ‖ Construire, élever la partie d'une fortification qui doit en flanquer une autre. ‖ Il se dit, en archit. civile, Des ouvrages ou des ornements qui sont aux extrémités d'une façade. *Cette façade est flanquée d'avant-corps.* ‖ Il se dit, fam., D'objets placés en flanc, à côté de quelque chose. *Trois ou quatre plats flanquaient cet énorme pâté.* ‖ FLANQUER, popul., Lancer, jeter brusquement. *Flanquer une assiette par la figure.* ‖ Pop., *Flanquer un coup de poing, un soufflet,* Appliquer un coup de poing, un soufflet. ‖ Avec le pron. pers., *Se flanquer dans la boue,* S'y laisser tomber, ou y marcher étourdiment. Dans un sens analogue : *Se flanquer par terre, contre la muraille. Etc.* ‖ FLANQUÉ, ÉE. participe. ‖ Il se dit, en t. de blason, Des pals, arbres, et autres figures qui en ont d'autres à leur côté.

FLAQUE. s. f. (onomatopée.) Petite mare d'eau qui croupit.

FLAQUÉE. s. f. Une certaine quantité d'eau ou d'autre liqueur qu'on jette avec impétuosité contre quelqu'un ou contre quelque chose. Fam.

FLAQUER. v. a. Jeter avec impétuosité de l'eau ou une autre liqueur contre quelqu'un, contre quelque chose. Fam. et peu usité. ‖ FLAQUÉ, ÉE. participe.

FLASQUE. adj. des 2 genres. (lat. *flaccidus*, flasque.) Mou, qui est sans force, sans vigueur. *Un grand homme flasque.* ‖ Il se dit Des parties du corps qui ont perdu leur fermeté. *Chair flasque.* ‖ Il se dit, fig., Du style, des ouvrages d'esprit où il n'y a point de force, de verve. *Un style flasque.*

FLASQUE. s. m. t. d'artillerie. Chacune des deux pièces principales d'un affût.

FLÂTRER. v. a. Il se dit Des chiens mordus de quelque animal enragé, auxquels on applique sur le front un fer chaud en forme de clef, pour les garantir, dit-on, de la rage. ‖ FLÂTRÉ, ÉE. participe.

FLATTER. v. a. (lat. *flagitare*, solliciter.) Louer excessivement dans le dessein de plaire, de séduire. *Ceux qui flattent les princes les corrompent.* ‖ T. de peint., *Flatter une personne,* La peindre, la représenter plus belle ou moins laide qu'elle n'est. On dit dans un sens analogue, *Ce miroir flatte.* ‖ FLATTER, Excuser par une complaisance répréhensible. *Je ne saurais flatter les défauts de mes amis.* ‖ Tromper en déguisant la vérité, ou par faiblesse, ou par une mauvaise crainte de déplaire. *Dites-moi sans me flatter ce qui vous en semble.* ‖ Fig., Traiter avec trop de douceur et trop de ménagement ce qui a besoin d'être traité d'une autre manière. *Flatter une plaie,* N'y appliquer que des remèdes trop doux. ‖ FLATTER, Caresser. *Flatter un enfant. Le chien flatte son maître.* ‖ *Flatter la corde d'un instrument de musique,* La toucher doucement, avec délicatesse. ‖ *Flatter le dé,* Jeter doucement les dés, en jouant, dans l'espoir de n'amener qu'un petit nombre de points. ‖ Fig. et fam., *Flatter le dé,* Déguiser, adoucir quelque chose de fâcheux par des termes qui en cachent une partie, ou qui font le mal moins grand. ‖ FLATTER, Délecter, charmer, tant au sens physique qu'au sens moral. *La musique flatte l'oreille. Ce vin flatte le goût. Cela flatte l'imagination.* ‖ Causer un vif plaisir, une grande satisfaction. *Cela doit bien le flatter.* Dans un sens analogue, *Flatter l'orgueil, la vanité, les désirs, etc.* ‖ *Flatter les passions, les caprices, les goûts, etc., de quelqu'un,* Complaire aux passions, aux caprices, aux goûts, etc., de quelqu'un, leur donner son approbation, ses louanges. ‖ *Flatter sa*

douleur, sa peine, son chagrin, En adoucir le sentiment par des pensées consolantes. On dit de même, *Flatter la douleur, la peine, etc., de quelqu'un.* ‖ *Flatter quelqu'un de quelque chose,* Lui faire espérer quelque chose, l'amuser de l'espérance de quelque chose. ‖ Flatter, avec le pron. pers., Avoir ou vouloir donner une trop haute idée de soi-même, de son habileté, de ses ressources, etc. *C'est un homme vain qui se flatte toujours.* ‖ S'entretenir dans l'espérance, s'amuser de l'espérance de quelque chose. *Elle s'était flattée de réussir. J'y parviendrai, je m'en flatte.*‖Se persuader. *Il se flatte que vous approuverez sa conduite.* ‖ Flatté, ée. participe. ‖ *Portrait flatté,* Portrait où la personne est peinte en beau. Fig. *Il a fait de ce prince un portrait qui n'est point flatté.*

FLATTERIE. s. f. Louange fausse ou exagérée, donnée dans le dessein de se rendre agréable. *Lâche, honteuse, basse flatterie. Flatterie délicate.*

FLATTEUR, EUSE. adj. Qui flatte, qui loue avec exagération. *Esprit, langage flatteur.* ‖ *Miroir flatteur,* Miroir où l'on se voit plus beau qu'on n'est. ‖ *Avoir les manières flatteuses,* Avoir les manières douces et insinuantes. ‖ Flatteur, Qui témoigne l'approbation, la louange, la faveur. *Un murmure flatteur s'éleva dans l'assemblée. C'est une distinction très-flatteuse.* ‖ Agréable. *Un espoir flatteur. De flatteuses illusions.* ‖ Caressant. *Le chien est un animal flatteur.* ‖ Flatteur, subst., Adulateur, celui qui cherche à séduire, à se faire bien venir par de fausses louanges, ou par de basses complaisances. *Un lâche flatteur. Flatteur à gages.* ‖ Fam., *Vous êtes un flatteur, une flatteuse,* se dit Pour repousser doucement des éloges qui tiennent de la flatterie et que la modestie ne permet pas d'accepter. On dit de même, *Taisez-vous, flatteur, flatteuse.*

FLATTEUSEMENT. adv. D'une manière flatteuse. Peu usité.

FLATUEUX, EUSE. adv. (lat. *flatus,* vent.) Venteux, qui cause des vents. Il se dit De certains aliments. *Ces légumes sont flatueux.*

FLATUOSITÉ. s. f. t. de médec. Vents dans le corps. Il s'emploie surtout au plur.

FLÉAU. s. m. (lat. *flagellum,* fouet.) Instrument qui est composé de deux bâtons d'inégale longueur, attachés l'un au bout de l'autre avec des courroies, et qui sert à battre le blé. *Jouer du fléau.* ‖ Fig., Grandes calamités qui affligent le genre humain, et que l'on attribue souvent à quelque vue secrète de la Providence. *Un fléau du ciel, de Dieu. Le fléau de la peste, de la guerre, etc.* ‖ Ceux par qui l'on croit que la Divinité châtie les peuples. *Attila est appelé le fléau de Dieu.* ‖ Par extens., Tout ce qui est nuisible, funeste, redoutable. *Être le fléau de la société, de l'humanité. La calomnie est le fléau des gens de bien. La goutte, et les autres fléaux dont le corps humain est menacé.* ‖ Par exagér., Une personne qui nous fait éprouver de grandes importunités, une sorte de persécution, etc. *Cet éternel bavard est un grand fléau.* Il est ordin. fam. ‖ Fléau, Verge de fer aux extrémités de laquelle sont suspendus les deux bassins d'une balance. ‖ Barre de fer qu'on met derrière les portes cochères, et qu'on tourne à demi pour ouvrir les deux battants.

FLÈCHE. s. f. (lat. *flexus,* flexible.) Trait qu'on lance avec un arc ou une arbalète. *Le fer, le bois d'une flèche. Tirer une flèche.* ‖ Prov. et fig., *Faire flèche de tout bois,* Mettre tout en œuvre pour se tirer d'affaire, pour venir à bout de ce qu'on a entrepris. *Ne savoir plus de quel bois faire flèche,* Ne savoir plus à quel moyen recourir; ou Être dans une grande nécessité, ne savoir plus comment subsister.‖Flèche, Certaines choses qui sont faites en forme de flèche. *Elle avait une flèche d'or dans ses cheveux. La flèche d'un lit.* ‖ Certains signes représentant une flèche, dont on se sert dans les cartes géographiques, dans les plans, etc., pour indiquer le côté du nord ou la direction d'un courant d'eau. ‖ En astron., Constellation de l'hémisphère boréal, qui est ordinairement représentée par la figure d'une flèche, dans les cartes astronomiques. ‖ En géom., *La flèche d'un arc,* La portion de ligne droite qui, menée perpendiculairement au milieu de la corde, est terminée à l'arc. ‖ Flèche, Longue pièce de bois cambrée qui joint le train de derrière d'un carrosse avec celui de devant. ‖ La partie d'un clocher qui surmonte la tour ou la cage, et qui est en pointe, en pyramide. On dit aussi, mais plus rarement, *Aiguille.* ‖ T. de fortific., Petit ouvrage composé de deux côtés, qu'on élève vis-à-vis les angles saillants ou rentrants du chemin couvert, à l'extrémité de son glacis. On dit aussi, *Bonnette.* ‖ Au trictrac, Chacune des languettes pointues, de deux couleurs, qui sont au fond du trictrac, et sur lesquelles on fait les cases. On dit aussi, mais plus rarement, *Lame.* ‖ T. de charcuterie, *Flèche de lard,* Ce qu'on a levé de l'un des côtés d'un cochon, depuis l'épaule jusqu'à la cuisse.

FLÉCHIR. v. a. (lat. *flectere,* fléchir.) Ployer, courber. *Fléchir le genou, les genoux.* ‖ *Fléchir les genoux devant les idoles,* Adorer les idoles. On dit aussi dans ce sens, *Fléchir le genou devant Baal.* ‖ Fig., *Fléchir le genou, les genoux devant quelqu'un,* S'abaisser, s'humilier devant lui. ‖ Fléchir, neutr. *Cette poutre commence à fléchir.* ‖ Fig., *Fléchir sous le joug,* S'y soumettre.‖Fléchir, fig., à l'act., Émouvoir à compassion, toucher de pitié, attendrir, adoucir. *Fléchir ses juges. Fléchir le courroux d'un maître.* ‖ Fig., au neutre, Se soumettre, s'abaisser. *Tout le monde fléchissait devant lui.* ‖ Cesser de persister dans des sentiments de dureté ou de fermeté. *Il commence à fléchir.* ‖ Céder, ne plus résister, ne plus combattre avec la même vigueur. *L'aile droite de l'armée commençait à fléchir.* ‖ Fléchi, ie. participe.

FLÉCHISSEMENT. s. m. Action de fléchir.‖L'état d'un corps qui fléchit.

FLÉCHISSEUR. adj. m. t. d'anat., qui se dit Des muscles destinés à faire fléchir certaines parties. ‖ Subst. *Les fléchisseurs du genou.*

FLEGMAGOGUE. adj. des 2 genres (grec *phlegmagôgos,* même signif.) (On écrit aussi, *Phlegmagogue.*) t. de médec. Il se disait autrefois Des médicaments qu'on croyait propres à purger la pituite. ‖ Subst. masc. *Les flegmagogues.*

FLEGMASIE. s. f. *Voyez* Phlegmasie.

FLEGMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *phlegmaticos,* flegmatique.) t. de médec. Lymphatique, pituiteux; qui abonde en flegme, en pituite. *Homme, tempérament flegmatique.* On écrit aussi, *Phlegmatique.* ‖ Flegmatique, se dit, figur., D'une personne dont le caractère est froid, qui s'émeut difficilement. Subst. *C'est un flegmatique.*

FLEGME. s. m. (grec *phlegma,* pituite.) t. de médec. Sérosité; humeur aqueuse, laquelle fait partie constituante du sang, du lait, etc. On écrit aussi, *Phlegme.*‖ Flegme, Pituite, matières aqueuses, épaisses et filantes, qu'on jette en crachant, en vomissant, etc. Il s'emploie plus ordin. au plur. *Il a jeté beaucoup de flegmes.* ‖ Fig., Qualité d'un esprit posé, patient, qui se possède; il ne se dit point au plur. *C'est*

un homme qui a un grand flegme. || FLEGME, dans l'ancienne chimie, La partie aqueuse, insipide et inodore que la distillation dégage des corps.

FLEGMON. s. m. (grec *phlègmonè,* inflammation.) (On écrit aussi, *Phlegmon.*) t. de médec. Inflammation du tissu cellulaire, accompagnée de rougeur, de gonflement et de douleur, et qui se termine ordinairement par suppuration.

FLEGMONEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du flegmon.

FLÉTRIR. v. a. (lat. *flaccidus,* flasque.) Faner entièrement, ternir, ôter la couleur, la vivacité, la fraîcheur. *Le vent flétrit les fleurs. Le grand air flétrit les couleurs. Le temps, l'âge flétrit le teint.* || Fig., *Flétrir les lauriers d'un héros, d'un conquérant, d'un poëte, etc.*, Ternir la gloire qu'il s'était acquise. || FLÉTRIR, se dit fig., au sens moral, De ce qui altère ou diminue la pureté, le mérite, l'agrément, etc., de certaines choses. *Les chagrins ont flétri sa jeunesse.* || Abattre, ôter l'énergie, la vigueur, le courage. *Le malheur flétrit l'âme.* || FLÉTRIR, Diffamer, déshonorer, dégrader, ou traiter comme infâme. *Flétrir quelqu'un. Flétrir la mémoire, la gloire de quelqu'un. Les tyrans que l'histoire a flétris.* || Il signifie, en matière criminelle, Marquer une personne d'un fer chaud, en punition d'un crime. En France, cette peine est abolie.|| FLÉTRIR, s'emploie avec le pron. pers., dans la plupart des sens qui viennent d'être indiqués. *Les fleurs se flétrissent. Sa beauté commence à se flétrir. Une âme qui s'est flétrie dans le malheur. Sa gloire allait bientôt se flétrir.* || FLÉTRI, IE. participe.

FLÉTRISSANT, ANTE. adj. Qui flétrit, qui déshonore.

FLÉTRISSURE. s. f. L'altération qui arrive à la fraîcheur et à la vivacité des fleurs et des couleurs, ou à la beauté et à la délicatesse du teint, de la peau. || Fig., Tache à la réputation, à l'honneur. || En matière criminelle, La marque d'un fer chaud, imprimé par ordre de justice sur l'épaule d'un criminel.

FLEUR. s. f. (lat. *flos,* fleur.) Production des végétaux, ordinairement colorée, et quelquefois odorante, qui précède le fruit, et qui porte les organes de la reproduction. *Le calice, la corolle d'une fleur. Fleur hermaphrodite, mâle, femelle, stérile. Fleurs pédonculées, sessiles, solitaires, en corymbe, en ombelle, en épi, etc. Vase de fleurs. Le parfum des fleurs.* || Fig., *Semer, jeter, répandre des fleurs sur la tombe de quelqu'un,* Donner des louanges à sa mémoire. || Prov. et fig., *Le serpent est caché sous les fleurs,* se dit en parlant De choses dangereuses dont les apparences sont séduisantes. On dit dans un sens analogue, *Couvrir de fleurs, cacher sous des fleurs le bord du précipice, un piége, etc.* || FLEUR, par ext., Plantes à fleurs que l'on cultive pour l'agrément. *Planter, cultiver, arroser des fleurs.* || Il a ce dernier sens dans les dénominations vulgaires de diverses plantes remarquables par la couleur ou la forme de leurs fleurs. *Fleur de la passion* (grenadille). *Fleur de tous les mois* (souci des jardins). *Etc. etc.* || Figures, représentations de fleurs, et même de fruits, de feuilles, etc. *Peindre des fleurs. On a gravé une fleur sur ce cachet.* || *Étoffe à fleurs,* Étoffe où il y a des figures de fleurs, etc., tissues ou brochées avec l'étoffe.|| *Fleurs artificielles,* se dit de Certains ouvrages qui imitent des fleurs ou des plantes à fleurs, et qui servent à faire des bouquets, à orner les coiffures de femme, à décorer les appartements, etc. *Un bouquet de fleurs artificielles.* || *Fleur de lis.* Voyez LIS. || FLEUR, fig., en parlant De certaines choses, Le temps où elles sont dans toute leur beauté, dans leur plus grand éclat, comme les arbres et les plantes lorsqu'ils sont en fleur. *Mourir à la fleur de l'âge. La fleur de la beauté n'a qu'un temps.* || Il se dit, poétiquement et dans le style élevé, d'Une personne jeune, aimable, belle, ou même d'Un jeune enfant. *Cette fleur si belle et qui fut sitôt moissonnée.* || FLEUR, figur., en parlant Des ouvrages d'esprit, Ornement, embellissement. *Il a essayé de répandre quelques fleurs sur ce sujet aride.* || *Fleurs de rhétorique,* Ornements, embellissements du discours. Il se prend en mauvaise part, lorsqu'on veut parler D'un discours où les ornements sont placés sans goût, prodigués sans mesure, etc. *Il nous a fait beaucoup de fleurs de rhétorique, et n'a rien dit sur la question qu'il devait traiter.* || FLEUR, fig., Légère blancheur qui paraît sur la peau de certains fruits, tels que les prunes, les raisins, etc., lorsqu'ils n'ont point encore été maniés. *On servit quantité de fruits qui avaient encore toute leur fleur.* || *La fleur du teint,* Cet éclat, cette fraîcheur de teint que donnent la jeunesse et la santé. || FLEUR, figur., Lustre, éclat, etc., de certaines choses qui durent peu. *La beauté n'a qu'une fleur. Cette étoffe est d'une belle couleur, mais elle n'a que la fleur.* || Au sens moral. *Cette fleur d'innocence qui donne tant de charmes au jeune âge.* || La première vue, le premier usage d'une chose nouvelle. *Il a eu la fleur de cette tapisserie, de ce meuble.* || FLEUR, fig., Élite, choix, ce qu'il y a de meilleur, d'excellent. *C'est la fleur de mes amis. Ne prendre que la fleur d'un sujet.* || *Fleur de chevalerie, fine fleur de chevalerie,* s'est dit, dans les romans de chevalerie, de L'élite des chevaliers, ou d'Un chevalier accompli. On dit encore, fam., *C'est une fine fleur de chevalerie,* en parlant D'un homme qui a beaucoup de valeur et de probité. On dit dans un sens analogue, *C'est la fleur de la galanterie,* en parlant D'un homme galant auprès des femmes, ou Des attentions délicates et des petits soins qu'on emploie pour leur plaire. || Fig. et fam., *La fleur des pois,* se dit, en plaisantant, d'Un homme à la mode, élégant, agréable. || *Fleur de farine,* La partie la plus fine, la plus belle de la farine.|| *Fleurs blanches.* (lat. *fluere,* couler.) Certaine maladie des femmes.|| FLEURS, s'est dit, dans l'ancienne chimie, et se dit encore dans le langage médical, de Certaines substances solides ou volatiles, produites par sublimation ou décomposition. *Fleurs de soufre, de zinc, d'arsenic, d'antimoine. Fleurs de benjoin.* On dit de même, au sing., *Fleur de soufre.* || *Fleurs du vin,* Petits flocons de moisissure qui paraissent sur le vin, dans les tonneaux ou dans les bouteilles, lorsqu'il vient à se gâter. || À FLEUR DE. loc. prép. Presque au niveau de. *Il a de gros yeux à fleur de tête.* || Au jeu de paume, *La balle a passé à fleur de corde,* Elle a légèrement effleuré la corde, en passant par-dessus, en sorte qu'il s'en est peu fallu que le coup ne fût perdu. || Fig. et fam., *Cette affaire a passé à fleur de corde,* Il s'en est peu fallu qu'elle ne manquât. || *Cette médaille est à fleur de coin,* Elle est parfaitement conservée.

FLEURAISON. s. f. t. de botan. Le développement et l'épanouissement des fleurs; L'époque où les plantes fleurissent; ou L'état des plantes en fleur. *La gelée a retardé la fleuraison. La fleuraison de la vigne est belle.* On dit aussi, *Floraison.*

FLEURDELISER. v. a. Marquer d'une fleur de lis avec un fer chaud. || FLEURDELISÉ, ÉE. participe. || Adj., en t. de blason, Orné, semé de fleurs de lis. *Un écu fleurdelisé.*

FLEURÉ, ÉE. adj. t. de blason, qui se dit Des

pièces terminées en fleurs, ou bordées de fleurs. On dit aussi, *Fleureté* et *Fleuronné*.

FLEURER. v. n. Répandre une odeur, exhaler une odeur. || Prov. et fig., *Cela fleure comme baume*, Cela sent fort bon. Figur. et fam., en matière d'intérêt, Cela offre des sûretés, cela paraît devoir être avantageux, lucratif. On dit aussi, *Sa réputation fleure comme baume, ne fleure pas comme baume*, Il a une excellente réputation, une mauvaise réputation.

FLEURET. s. m. Fil fait de la matière la plus grossière de la soie. || Ruban qui est fait de ce même fil. || Dans le commerce, on nomme, au contraire, *Fleuret de coton, de laine, de fil*, Le coton, la laine, le fil de choix. || Fleuret, Épée à lame carrée, sans pointe et sans tranchant, qui est terminée par une espèce de bouton garni de cuir, et dont on se sert à l'escrime. ||Fleuret, Certain pas de danse.

FLEURETÉ. adj. *Voyez* Fleuré.

FLEURETTE. s. f. diminutif. Petite fleur. || Fig., Propos galant, cajolerie que l'on dit à une femme. *Dire, conter des fleurettes*.

FLEURIR. v. n. (lat. *florere*, fleurir.) Pousser des fleurs, être en fleurs. || Fig., *Sa barbe va bientôt fleurir*, se dit D'un jeune homme dont la barbe est près de pousser. || Fleurir, fig., Être dans un état de prospérité, de splendeur; être en crédit, en honneur, en réputation. Alors il fait souvent *Florissait* à l'imparfait de l'indicatif, et toujours *Florissant*, au participe ou adjectif verbal, l'un et l'autre empruntés du verbe inusité *Florir*. *Les sciences et les beaux-arts fleurissaient* ou *florissaient sous le règne de ce prince*. On dit toujours *Florissait*, lorsqu'on parle D'une personne ou d'une collection de personnes, comme d'un peuple, d'une ville, d'une république. *Cet empire florissait encore par ses anciennes lois*. || Fleurir, actif, dans le langage fam., Parer d'une fleur, d'un bouquet, etc. *Qui vous a fleuri de la sorte?* Dans le même sens, avec le pron. pers. *Vous ne sortirez point de mon jardin sans vous fleurir*. || Fleuri, ie. participe. || Poétiq., *La saison fleurie*, Le printemps. || *Pâques fleuries*, Le dimanche des Rameaux, qui précède immédiatement celui de Pâques. || Fleuri, adj. et fig., dans les locutions suivantes : *Teint fleuri, visage fleuri, mine fleurie*, Teint, visage, etc., qui a de la fraîcheur et de l'éclat; *Discours fleuri, style fleuri*, Discours, style rempli d'ornements; *Esprit fleuri*, Esprit remarquable surtout par l'éclat et par l'agrément; en peinture, *Couleur fleurie*, Couleur dont les tons brillants semblent tenir de l'éclat des fleurs; en musique, *Contre-point fleuri* ou *figuré*, Celui où les différentes parties procèdent par des valeurs et des rhythmes différents.

FLEURISSANT, ANTE. adj. Qui pousse des fleurs. qui est fleuri. Fig., on dit *Florissant :* voyez ce mot.

FLEURISTE. s. m. Celui qui est curieux de fleurs, qui connaît, qui aime les fleurs, qui prend plaisir à les cultiver. *Ce jardinier est un bon fleuriste*.||*Fleuriste artificiel*, Celui qui fait ou qui vend des fleurs artificielles. Absol. *Fleuriste*, Une ouvrière qui fait les fleurs artificielles. || Adject., *Marchand, marchande fleuriste*, Marchand, marchande de fleurs, de plantes à fleurs. *Jardinier fleuriste*, Celui qui cultive des fleurs. *Jardin fleuriste*, Jardin principalement destiné à la culture des fleurs. || Fleuriste, Peintre qui s'adonne particulièrement à peindre des fleurs : on dit maintenant, *Peintre de fleurs*.

FLEURON. s. m. Représentation de fleur servant d'ornement. *Les fleurons d'une couronne. Une étoffe où il y a des fleurons*. || T. d'imp., Ornement que l'on met quelquefois à la fin des divisions d'un ouvrage ou sur le titre, et qui autrefois représentait ordinairement des fleurs. || Figur., *C'est un des plus beaux fleurons de sa couronne, le plus beau fleuron de sa couronne*, se dit D'une des principales prérogatives qu'ait un prince, d'un de ses plus grands revenus, d'une de ses meilleures provinces; par extens., De ce qu'une personne a de plus considérable, de plus avantageux. On dit de même, *Ajouter un fleuron à sa couronne. Il a perdu le plus beau fleuron de sa couronne. Etc.* || Fleuron, t. de botan., Chacune des petites fleurs dont la réunion sur un seul réceptacle et dans un calice commun, forme une fleur composée.

FLEURONNÉ. adj. *Voyez* Fleuré.

FLEUVE. s. m. (lat. *fluvius*, fleuve.) Grande rivière qui porte ses eaux et conserve son nom jusqu'à la mer. *Le bord, la rive, le courant, le canal, le lit, le cours, l'embouchure d'un fleuve*. || En poésie, Une rivière quelconque. || Fig. et poétiq., *Le fleuve de la vie*, Le cours de la vie. || Fleuve, en mythol., Les divinités qui président aux fleuves, et qu'on représente ordinairement sous la figure de vieillards couchés sur des roseaux, appuyés sur une urne, la tête ceinte d'une couronne de joncs, et quelquefois le front armé de cornes.

FLEXIBILITÉ. s. f. (lat. *flexio*, flexion.) Qualité de ce qui est flexible. Il se dit au propre et au fig. *La flexibilité de l'osier, de la voix, de l'esprit, du caractère*.

FLEXIBLE. adj. des 2 genres. Souple, qui plie aisément. *Une branche flexible. Avoir un corps souple et flexible*. || Fig., *Voix flexible*, Voix souple et aisée, qui passe facilement d'un ton à un autre. || Flexible, fig., Qui cède aisément aux impressions qu'on veut lui donner. *Un caractère flexible*. || *Esprit flexible*, Esprit qui passe avec facilité d'un sujet, d'un travail à un autre.

FLEXION. s. f. État de ce qui est fléchi.||T. d'anat., L'action des muscles fléchisseurs, le mouvement opéré par les muscles fléchisseurs dans les parties du corps qui se plient. *La flexion du genou*.

FLEXUEUX, EUSE. adj. t. de botan. Qui est fléchi, courbé plusieurs fois dans sa longueur.

FLEXUOSITÉ. s. f. t. de botan. État de ce qui est flexueux.

FLIBUSTIER. s. m. Nom d'une sorte de pirates qui couraient les mers d'Amérique, et qui étaient de toute nation.

FLIC FLAC. Onomatopée dont on se sert famil. pour exprimer le bruit de plusieurs coups de fouet, celui de plusieurs soufflets donnés coup sur coup, etc. ||Subst. masc., t. de danse, Une sorte de pas; alors les deux mots se réunissent. *Faire un flicflac*.

FLINT-GLASS. s. m. t. emprunté de l'anglais. Verre de cristal, qui contient plus de plomb que le cristal ordinaire.

FLOCON. s. m. (lat. *floccus*, flocon.) Petite touffe, petit amas de laine, de soie, etc.||Il se dit De la neige. *Il tombait de la neige par flocons*.|| En chimie, L'état de certains précipités qui ressemblent à un amas de flocons. || En médec., Corps légers que quelques malades croient apercevoir devant leurs yeux, et qu'ils cherchent à saisir ou à éloigner.

FLOCONNEUX, EUSE. adj. t. didactique. Qui ressemble à des flocons.

FLONFLON. s. m. Ancienne onomatopée qui s'employait comme refrain de chanson, et que l'on a depuis adoptée, comme subst., pour désigner les refrains,

les couplets de vaudeville en général. *Les joyeux flonflons.* Fam.

FLORAISON. s. f. *Voyez* FLEURAISON.

FLORAL, ALE. adj. (lat. *flos*, fleur.) t. de botan. Qui appartient à la fleur, ou qui l'accompagne. *On appelle* nectaires *certains appendices floraux.* ‖ T. d'antiq., *Jeux floraux,* Jeux qu'on célébrait à Rome, dans le mois d'avril, en l'honneur de Flore, déesse des fleurs. Subst. plur. fém. *Les Florales.* ‖ Fig., *Jeux Floraux,* Assemblée qui se tient chaque année à Toulouse, pour la distribution de divers prix qui représentent des fleurs d'or et d'argent, et qu'on donne à ceux qui ont le mieux réussi en certains genres de poésie, ou dans un discours d'éloquence. *Académie des Jeux Floraux,* Le corps littéraire qui tient cette assemblée et qui décerne ces prix.

FLORE. s. f. t. de botan. Livre contenant la description des plantes qui croissent naturellement dans un pays, dans un lieu déterminé. *La Flore française.*

FLORÉAL. s. m. Le huitième mois du calendrier républicain.

FLORENCE. s. m. Petit taffetas léger qu'on tirait anciennement de Florence.

FLORENCÉ, ÉE. adj. t. de blason. Il se dit D'une pièce terminée en fleur de lis.

FLORÈS. (On prononce l'S.) t. emprunté du latin. Fam., *Faire florès;* Briller, faire une dépense d'éclat: se dit De ceux qui n'ont pas de quoi la soutenir longtemps. ‖ *Faire florès,* Obtenir des succès, se faire une réputation.

FLORIN. s. m. Pièce de monnaie. *Florin d'or, d'argent.* ‖ Monnaie de compte, qui est de diverse valeur, suivant les différents pays où elle a cours.

FLORISSANT, ANTE. adj. Qui est dans un état brillant, prospère; qui est en honneur, en crédit, en vogue. *Voyez* FLEURIR.

FLOSCULEUSE. adj. f. (lat. *flosculus*, petite fleur.) t. de botan. Il se dit D'une fleur composée qui ne renferme que des fleurons. ‖ *Fleur semi-flosculeuse*, Fleur composée qui n'est formée que de demi-fleurons.

FLOT. s. m. (lat. *fluctus*, flot.) Vague, élévation qui se forme sur une eau agitée. Il est principalement d'usage au plur., surtout dans le style poétique. Absol., La mer, un fleuve, etc. *Le vent soulève les flots. Rompre, fendre les flots. Voguer à la merci des flots.* ‖ *Être à flot,* se dit D'un navire, d'un bateau, etc., qui ne touche point le fond, qui est porté par l'eau, qui a assez d'eau. On dit dans un sens analogue, *Mettre, remettre à flot.* ‖ Par extens., *Le sang coulait à grands flots de sa blessure,* Il coulait avec abondance. On dit dans un sens analogue : *À flots pressés. À longs flots. Des flots de lumière, de poussière, etc.* ‖ Par exagér., *Des flots d'encre ont coulé dans ce débat*, On a beaucoup écrit pour et contre. ‖ Fig., *Des flots de bile,* De violentes invectives dictées par la colère, l'indignation, le mépris. ‖ FLOT, fig., Les mouvements d'une grande foule, d'une multitude; La foule, la multitude même. *Contenir les flots de la multitude irritée.* ‖ FLOT, Le flux et le reflux de la mer, la marée; Le flux, la marée montante seulement, par opposition à *Jusant*, La marée descendante. *Le flot vient, monte jusque-là.* ‖ FLOT, dans l'art du flottage, Train de bois qui flotte. *Voyez* TRAIN, *qui est plus usité.* ‖ La quantité de bois qu'on jette par bûches dans un courant pour qu'elle y flotte; L'action même de l'y jeter, de l'y faire flotter. ‖ *Mettre du bois à flot,* Le jeter dans l'eau pour qu'il descende le courant. Dans un sens analogue : *Il y a tant de bûches à flot.* ‖ *À flot perdu*, À bois perdu, à bûche perdue.

FLOTTABLE. adj. des 2 genres. Il se dit Des ruisseaux et des rivières sur lesquelles le bois peut flotter, soit à bûche perdue, soit en train.

FLOTTAGE. s. m. Transport du bois par eau, lorsqu'on le fait flotter. *Flottage en train, à bûche perdue.*

FLOTTAISON. s. f. t. de marine. La partie du bâtiment qui est à fleur d'eau. *Ligne de flottaison*, Ligne qui sépare la partie submergée de celle qui ne l'est pas.

FLOTTANT, ANTE. adj. Qui flotte. ‖ Il se dit, en t. de blason, Des navires et des poissons qui sont sur l'eau. ‖ Qui est ample, mobile, ondoyant. *Une robe flottante.* ‖ Fig., Incertain, irrésolu, vacillant. *C'est un esprit flottant.* ‖ En matière de finances, *Dette flottante,* Portion de la dette publique qui n'a point été consolidée, et qui est susceptible d'augmentation ou de diminution journalière, parce qu'elle se compose d'engagements à terme, de créances qui ne sont pas définitivement réglées, etc.

FLOTTE. s. f. Un certain nombre de navires qui vont ensemble, soit pour la guerre, soit pour le commerce. *Une flotte de cent voiles. La flotte sortit du port. Une flotte marchande.* ‖ FLOTTE, t. de marine, Bouée, ou barrique vide, qui soutient un câble à fleur d'eau et l'empêche de porter sur le fond. ‖ FLOTTE, t. de pêche, Morceau de liége ou autre corps léger qu'on attache à une ligne, de manière qu'en flottant sur l'eau, il serve à marquer où est l'hameçon, et à indiquer, par son mouvement, quand un poisson y mord.

FLOTTEMENT. s. m. t. de guerre. Mouvement d'ondulation que fait en marchant le front d'une troupe, et qui dérange son alignement.

FLOTTER. v. n. Être porté sur un liquide sans aller à fond. *Leurs cadavres flottaient sur les eaux.* ‖ Il se dit Du bois qu'on fait descendre sur un courant, sans bateau, par train, par radeau, ou à bois perdu. *Faire flotter des bûches.* ‖ FLOTTER, S'agiter, voltiger en ondoyant. *Ses longs cheveux flottaient sur ses épaules. Son voile flottait au gré du vent.* ‖ Il se dit De certaines choses qui sont lâches, qui ne sont pas tendues comme elles pourraient l'être. *Laisser flotter les rênes de son coursier.* ‖ Il se dit, en t. de guerre, D'une troupe dont les rangs ne conservent pas bien leur alignement dans la marche. ‖ FLOTTER, figur., au sens moral, N'avoir aucune assiette fixe, aller, être emporté çà et là. *Un esprit qui flotte au hasard. Mes idées flottaient dans une incertitude pénible.* ‖ Changer, hésiter, être irrésolu, agité. *Flotter entre diverses pensées, entre l'espérance et la crainte.* ‖ FLOTTÉ, ÉE. participe. Adj., *Bois flotté,* Bois à brûler qui est venu par le flottage.

FLOTTEUR. s. m. Ouvrier qui fait, qui construit des trains de bois.

FLOTTILLE. s. f. Petite flotte, ou Flotte de plusieurs petits bâtiments. Une flotte de petits navires armés en guerre.

FLOU. sorte d'adv. (lat. *fluere*, couler.) t. de peint., *Peindre flou*, Peindre d'une manière tendre, légère, fondue, par opposition à La manière de peindre dure et sèche. Adjectiv., *Un pinceau flou, ce tableau est flou, etc.*; substantiv., *Le flou du pinceau.* Peu usité.

FLUCTUATION. s. f. (lat. *fluctuatio*, agitation.) Balancement d'un liquide. En médec., Mouvement d'un fluide épanché dans quelque tumeur, ou dans quelque partie du corps. ‖ Fig., Variation, défaut de

fixité, de permanence, etc. *La fluctuation des opinions, du prix des denrées.*

FLUCTUEUX, EUSE. adj. Qui est agité de mouvements violents et contraires. Peu usité.

FLUER. v. n. (lat. *fluere*, couler.) Couler. *Cette rivière flue vers le couchant.* On le dit surtout Du mouvement par lequel la mer monte. *La mer flue et reflue.* || Il se dit, en médec., Des humeurs qui s'écoulent de quelque partie du corps, d'une plaie, d'un ulcère, etc., et Des parties mêmes d'où ces humeurs s'écoulent. *L'humeur qui flue de ses oreilles. Sa plaie flue toujours.*

FLUET, ETTE. adj. Mince, délicat, de faible complexion.

FLUEURS. s. f. pl. (lat. *fluor*, écoulement.) t. de médec. *Flueurs blanches,* Certaine maladie des femmes. On dit plus ordinairement et par corruption, *Fleurs blanches.*

FLUIDE. adj. des 2 genres. Opposé de Solide; coulant, dont les molécules ont si peu d'adhérence entre elles, qu'elles cèdent à la moindre pression, et tendent continuellement à se séparer, comme L'air, l'eau, le mercure. || Subst. masc. *L'air est un fluide.*

FLUIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fluide. *La fluidité de l'eau, de l'air, du sang, des humeurs.*

FLUOR. adj. m. t. de minéralogie. *Spath fluor,* ou simplement *Fluor,* Pierre précieuse qui s'offre sous des couleurs brillantes et variées, et dont on fait de petits meubles d'ornement, etc.

FLÛTE. s. f. (lat. *fistula*, flûte.) Instrument à vent en forme de tuyau, et percé d'un certain nombre de trous, qui s'embouche par le côté, et duquel on obtient différents tons par le souffle, et par le remuement des doigts sur les trous. On le nomme quelquefois *Flûte traversière.* || *Flûte à bec,* Instrument fait comme un gros flageolet, et qu'on embouche en plaçant entre les lèvres le bec qui le termine par en haut. Dans les arts, on dit de certains ustensiles, qu'*Ils sont terminés en bec de flûte,* parce que leur extrémité ressemble à celle d'une flûte à bec. || *Jeu de flûtes,* La partie d'un jeu d'orgues qui imite les sons de la flûte. || Fig. et pop., *Il est du bois dont on fait les flûtes,* se dit D'un homme qui, par complaisance ou par faiblesse, ne veut ou n'ose contredire personne. || Prov. et fig., *Toujours souvient à Robin de ses flûtes,* On se rappelle volontiers les goûts, les penchants de sa jeunesse; On revient facilement à d'anciennes habitudes. || Prov., fig. et fam., *Ajuster ses flûtes,* Préparer les moyens de faire réussir quelque chose. On dit, *Ajustez vos flûtes,* À un homme qui ne paraît pas d'accord avec lui-même dans ce qu'il dit; À plusieurs personnes qui ne conviennent pas des moyens de faire réussir quelque chose. || Prov. et fig., *Ils ne sauraient accorder leurs flûtes,* Ils sont toujours en différend. || Prov. et fig., *Ce qui vient de la flûte, s'en retourne au tambour,* Le bien acquis trop facilement, ou par des voies peu honnêtes, se dissipe aussi aisément qu'il a été amassé. || Fig. et pop., *Être monté sur des flûtes,* Avoir des jambes longues et grêles. || Flûte, Petit pain long.

FLÛTE. s. f. t. de marine. Gros bâtiment de charge dont on se sert ordinairement pour porter des vivres et des munitions. *Une flûte armée en guerre.* || *Équiper un vaisseau en flûte,* se dit en parlant D'un vaisseau de guerre dont on fait un bâtiment de charge.

FLÛTÉ, ÉE. adj. *Des sons flûtés,* Des sons qui par leur douceur imitent ceux de la flûte. Fig., *Une voix flûtée,* Une voix douce.

FLÛTEAU. s. m. Flûte grossière, ou sifflet, qui sert principalement à amuser les enfants. || Flûteau, en botanique, Plante qu'on appelle aussi *Plantain aquatique.*

FLÛTER. v. n. Jouer de la flûte. On le dit par plaisanterie et par dénigrement. || Fig. et pop., Boire.

FLÛTEUR, EUSE. s. Qui joue de la flûte. Il se dit par plaisanterie et par dénigrement.

FLUVIAL, ALE. adj. (lat. *fluvialis,* fluvial.) Qui appartient aux fleuves, aux rivières. *Navigation, pêche fluviale.*

FLUVIATILE. adj. des 2 genres. t. d'hist. nat. Il se dit Des plantes et des coquillages d'eau douce.

FLUX. s. m. (lat. *fluxus,* flux.) Mouvement réglé de la mer vers le rivage à certaines heures du jour. || Il se dit fig., avec son opposé *Reflux,* De la vicissitude, du changement alternatif de certaines choses. *La fortune a son flux et reflux.* || Flux, Dévoiement, diarrhée. *Provoquer, arrêter un flux de ventre.* || *Flux de sang,* Dyssenterie, dévoiement accompagné de sang. On dit aussi, *Flux dyssentérique.* || *Flux hépatique,* Dévoiement provenant de ce que le foie ne fait pas bien ses fonctions. || *Flux de bile,* ou *Flux bilieux,* Évacuation de bile par haut ou par bas. || *Flux d'urine,* Évacuation d'urine trop fréquente et trop abondante. On dit de même, *Flux de sueur, etc.* || *Flux de lait,* Sécrétion de lait chez les femmes qui ne sont pas nourrices, ou Sécrétion trop abondante chez celles qui le sont. || *Flux menstruel,* Les règles des femmes. || *Flux hémorroïdal,* Le sang qui coule des hémorroïdes. || *Flux muqueux, purulent,* Écoulement de mucosités, de pus. || *Flux de bouche, de salive,* ou *Flux salivaire,* Abondance inaccoutumée de salive. || Fig. et fam., *Il a un flux de bouche, un grand flux de bouche, un flux de bouche continuel,* C'est un grand parleur, un bavard. Ces phrases vieillissent. || Fig. et fam., *Flux de paroles,* Abondance superflue de paroles. || Fig. et pop., *Il a un flux de bourse,* se dit D'un prodigue qui se ruine en folles dépenses. || Flux, en chimie, se dit Des matières qui facilitent la fusion. || Flux, à certains jeux de cartes, Une suite de plusieurs cartes de même couleur. *Être à flux.*

FLUXION. s. f. Congestion, afflux de liquides dans quelque partie du corps; Gonflement, ordinairement indolent, souvent mobile, du tissu cellulaire, et particulièrement de celui de la face. *Avoir une fluxion sur le visage, sur les dents, sur les yeux.* || *Fluxion de poitrine,* Inflammation du poumon, pneumonie. *Fluxion catarrhale,* Inflammation catarrhale. || Fluxion, t. de mathém., *Méthode des fluxions,* Méthode de calcul où l'on considère les quantités finies comme engendrées par un flux continuel.

FLUXIONNAIRE. adj. des 2 genres. Qui est sujet aux fluxions. Peu usité.

FOC. s. m. t. de marine. Il se dit de Voiles triangulaires qui se placent à l'avant du bâtiment, entre le mât de misaine et le beaupré, ou entre ce dernier et le grand mât, dans les bâtiments qui n'ont pas de mât de misaine.

FOERRE ou FOARRE. s. m. (lat. *farrago,* toute sorte d'herbes.) Paille longue de toute sorte de blé. Ce vieux mot s'est longtemps conservé dans la phrase prov. et fig., *Faire à Dieu barbe de foerre,* Ne pas payer la dîme à son curé, ou La payer avec des gerbes où il y a peu de grains; et, par extens., Traiter les choses de la religion avec irrévérence.

FOETUS. s. m. (Mot latin.) (On prononce l'S.) t.

d'hist. nat. et d'anat. L'animal qui est formé dans le ventre de la mère ou dans l'œuf; L'enfant qui est formé dans le ventre de la femme.

FOI. s. f. (lat. *fides,* foi.) Croyance aux vérités de la religion. *Foi pure, ardente, morte, chancelante.* || L'objet de la foi, les dogmes qu'une religion propose à croire comme révélés de Dieu; et souvent Cette religion même. *Un article de foi. Le symbole de la foi. Les lumières, le flambeau de la foi. La propagation de la foi.* || Fig., *Planter la foi dans un pays,* Y introduire la religion chrétienne. || *N'avoir ni foi ni loi,* Être sans religion et sans morale. || *Foi divine,* Celle qui est fondée sur la révélation. *Foi humaine,* Celle qui est fondée sur l'autorité des hommes. || Fam., *Croire une chose comme un article de foi,* La croire fermement. *Croire tout comme article de foi,* Être fort crédule. *Ce n'est pas article de foi,* se dit D'une chose qui ne mérite pas ou qui ne paraît pas mériter de créance. || *Profession de foi,* Déclaration publique de sa foi et des sentiments qu'on tient pour orthodoxes. Il se dit, par extens., de Toute déclaration de principes. Dans le premier sens, on dit également, *Confession de foi.* || *Ma foi, par ma foi.* Façons de parler fam., dont on se sert, abusivement, Lorsqu'on affirme, ou lorsqu'on reconnaît, lorsqu'on avoue quelque chose. *Il a, ma foi, raison. Par ma foi, le tour est plaisant.* On dit dans le même sens, *Jurer sa foi.* || Foi, La fidélité, l'exactitude à tenir sa parole, à remplir ses promesses, ses engagements; L'assurance donnée de garder sa parole, sa promesse, etc. *C'est un homme de peu de foi. La foi publique. Garder, violer, trahir, fausser sa foi.* || *Bonne foi,* La qualité ou la conduite de celui qui agit, qui parle selon sa conscience, avec franchise, avec une intention droite. *La bonne foi est rare parmi les hommes. Faire une chose dans la bonne foi. Je m'en remets à votre bonne foi.* Dans le sens contraire, *Mauvaise foi. Être de mauvaise foi.* || *Bonne foi,* se dit, en jurispr., de La conviction où est une personne qu'elle agit, qu'elle contracte légalement, ou qu'elle acquiert, qu'elle possède légitimement. Dans le sens contraire, *Mauvaise foi. Possesseur de bonne, de mauvaise foi.* || *En bonne foi, de bonne foi.* Façons de parler fam., dont on se sert Pour engager une personne à répondre, à s'exprimer franchement, ou à ne juger d'une chose que selon le bon sens, la conscience, etc. *En bonne foi, de bonne foi, le feriez-vous?* || *Laisser quelqu'un sur sa bonne foi, sur sa foi,* Le laisser maître de sa conduite. On dit dans le même sens, *Être sur sa bonne foi, sur sa foi.* || *Foi conjugale,* La promesse de fidélité que le mari et la femme se font mutuellement en s'épousant. || *La foi des traités, des engagements, du serment, des serments, etc.,* L'obligation que l'on contracte, l'assurance que l'on donne de quelque chose par les traités, etc. || Par extens., *Sur la foi de,* En se confiant, en croyant à. || Fig., *Sur la foi des traités,* Selon la confiance établie entre les honnêtes gens. || *Foi d'honnête homme,* Façon de parler dont on se sert pour mieux assurer ou attester quelque chose. || Foi, Croyance, confiance. *C'est un homme digne de foi.* || Témoignage, assurance, preuve. *Cette lettre fait foi qu'il est arrivé. Cet acte fait foi en justice.* || En jurispr. féodale, La promesse et le serment que le vassal fait d'être fidèle à son seigneur; on ne le sépare pas ordinairement du mot *hommage. Faire foi et hommage.*

FOIBLE et ses dérivés. *Voyez* Faible, etc.

FOIE. s. m. (ital. *fegato,* foie.) t. d'anat. Viscère d'un volume considérable, de couleur rougeâtre, convexe dans la partie supérieure et antérieure qui répond à la voûte des côtes et du diaphragme, d'une surface inégale à la partie postérieure, situé principalement dans l'hypocondre droit sous les fausses côtes, mais s'étendant aussi dans la région épigastrique, où il recouvre une partie de l'estomac. *Le foie est l'organe sécréteur de la bile. Les lobes du foie. Inflammation du foie. Obstruction au foie.* || Foie, Viscère analogue au foie de l'homme, qu'on trouve dans les quadrupèdes, dans les oiseaux, dans les poissons, dans les reptiles, etc. *Un foie de bœuf, d'oie, de raie, etc.* || Foie, dans l'ancienne chimie, Certaines combinaisons qui ont une couleur analogue à celle du foie. *Foie de soufre, d'antimoine, d'arsenic.*

FOIN. s. m. (lat. *fenum,* foin.) Herbe fauchée et séchée qui sert principalement à la nourriture des chevaux et des bestiaux. *Botteler du foin. Tas, meule de foin.* || L'herbe avant qu'elle soit fauchée. *Une pièce de foin. Couper le foin.* On l'emploie plus ordin. au plur. *Les foins sont beaux.* || Prov. et fig., *Mettre du foin dans ses bottes,* Amasser beaucoup d'argent dans un emploi, y faire bien ses affaires. Cela se dit ordin. D'un gain illicite. || Prov. et fig., *C'est chercher une aiguille dans une botte de foin,* se dit en parlant D'une chose que l'on cherche parmi beaucoup d'autres, et qui est très-difficile à trouver, à cause de sa petitesse. || *Foin d'artichaut,* L'amas de barbes soyeuses qui garnit le fond d'un artichaut.

FOIN. Interj. qui marque le dépit, la colère, la haine, le mépris. *Foin! voilà un habit tout gâté. Foin de lui!* Ce mot pop. a vieilli.

FOIRE. s. f. (lat. *forum,* marché.) Grand marché public où l'on vend toutes sortes de marchandises, et qui se tient régulièrement en certains temps, une ou plusieurs fois l'année. *Foire franche. Ouvrir, fermer, prolonger la foire.* || Prov., *Ils s'entendent comme larrons en foire,* se dit De gens qui sont d'intelligence pour faire quelque chose de blâmable. || Prov. et fig., *Il a bien hanté, il a bien couru les foires,* C'est un vieux routier, un homme qui a une grande expérience. || Prov., fig. et pop., *La foire n'est pas sur le pont,* Il n'est pas nécessaire de se tant presser. || Foire, Présent qu'on fait au temps de la foire. *Je lui ai donné sa foire.*

FOIRE. s. f. Cours de ventre. Il est bas.

FOIRER. v. n. Aller par bas, lorsqu'on a le cours de ventre. Il est bas.

FOIREUX, EUSE. adj. Qui a la foire. Substantiv. *Un foireux.* Il est bas. || Pop., *Avoir la mine foireuse,* Avoir le teint pâle, comme une personne qui a le cours de ventre.

FOIS. s. f. Il ne s'emploie guère qu'avec des mots qui indiquent un nombre, et se dit en parlant Des actions, des événements qui se réitèrent ou qui peuvent se réitérer. *Une fois par an, une fois l'an. Deux fois par semaine. Je ne l'ai vu qu'une fois, que cette fois-là. Cela est bon pour une fois. Toutes les fois qu'on lui en parle. C'est un homme qui ne se fait pas dire les choses deux fois.* || Il se dit De quantités, de nombres qu'on augmente, qu'on diminue, ou que l'on compare à d'autres; et alors il est souvent employé sans aucune relation au temps. *Trois fois trois font neuf. J'ai fait cinq fois plus de chemin que vous.* On dit, en poésie, *O jour trois fois heureux! etc.,* en parlant D'un jour où il arrive quelque chose de très-heureux, etc. || Fam., *N'en pas faire à deux fois,* Ne pas balancer, se décider tout de suite. Dans le sens contraire, *Y regarder à deux fois, à plusieurs fois.* || *De fois à autre,* De temps en temps. || *D'autres fois,*

En d'autres moments, en d'autres occasions. || *À la fois, tout à la fois,* En même temps, ensemble. || Fam., *Toutes fois et quantes, toutes et quantes fois,* Toutes les fois que. Cette loc. a vieilli. *Voyez* QUANTES. || Elliptiq., *Encore une fois, pour la dernière fois, etc.,* Je vous le demande, je vous le dis encore une fois, une dernière fois, etc. || Fam. et par exagérat., *Vingt fois, cent fois, cent et cent fois, mille fois, mille et mille fois; plus de vingt, de cent, de mille fois, etc.,* Un très-grand nombre de fois, fort souvent. On dit aussi, *Vingt fois, cent fois, mille fois pour une,* en parlant D'une chose qu'on a été trop souvent obligé de faire ou de dire. || Fam., *Une bonne fois, une fois pour toutes,* se dit en parlant D'une action faite complétement en une fois, ou avec le dessein, la résolution de ne point la faire de nouveau. On dit quelquefois simplement, *Une fois. Il faut pourtant que nous sachions une fois à quoi nous en tenir.* || *Une fois,* À une certaine époque, ou Dans une certaine occasion. *Une fois, que je passais près de lui, il feignit de ne point me voir.* || *Une fois que, dès qu'une fois, lorsqu'une fois, etc.,* Dès que, lorsque, quand. On dit elliptiquement dans le même sens : *Une fois parti, je ne reviendrai plus. Etc.* On emploie aussi la loc., *Une fois,* dans un sens adverb., *Si une fois je parviens à le découvrir,* Dès que je serai parvenu à... *Rien ne saurait l'empêcher de faire ce qu'il a une fois résolu,* Dès qu'il a résolu quelque chose, rien ne saurait...

FOISON. s. f. (lat. *fusè,* abondamment.) Abondance, grande quantité. Il ne prend jamais l'article et n'a point de plur. *Il y aura foison de fruits cette année.* Fam. || À FOISON. loc. adv. Abondamment.

FOISONNER. v. n. Abonder. *Cette province foisonne en blés, en vins.* || Prov., *Cherté foisonne,* Quand une denrée est chère dans un lieu, tout le monde en apporte; ce qui en procure l'abondance. || FOISONNER, Multiplier, en parlant De certains animaux. *Ces animaux foisonnent beaucoup.* || Il se dit Des viandes, des mets apprêtés de manière qu'ils paraissent davantage, qu'ils fournissent plus à manger. Ce sens est peu usité.

FOL, OLLE. adj. *Voyez* FOU.

FOLÂTRE. adj. des 2 genres. Qui aime à badiner, à jouer. || Il se dit De l'air, des manières, des actions, etc. *Air, gaieté folâtre. Manières, jeux folâtres.*

FOLÂTRER. v. n. Badiner, faire des actions folâtres.

FOLÂTRERIE. s. f. Action folâtre, parole folâtre. Peu usité.

FOLIACÉ, ÉE. adj. (lat. *foliaceus,* même signif.) t. de botan. Qui est de la nature des feuilles, qui a l'apparence d'une feuille.

FOLICHON, ONNE. adj. Folâtre, badin. Subst. *C'est un folichon.* Fam.

FOLIE. s. f. Démence, aliénation d'esprit. *Sa folie me fait pitié. Folie incurable. Accès, grain, trait de folie.* || Par exagérat., *Aimer à la folie,* Aimer éperdument, avec excès. || FOLIE, Imprudence, extravagance, manque de jugement. *Quelle folie de ne point songer à l'avenir! Un luxe qui va jusqu'à la folie. Il taxe cette conduite de folie.* || Gaieté vive et ordinairement bruyante dans laquelle on fait ou on dit des choses peu raisonnables, mais propres à divertir. *Une aimable folie. Tous ces buveurs, joyeux enfants de la folie.* || FOLIE, Acte d'imprudence, d'extravagance. *Il a fait la folie de vendre sa maison. Il n'a jamais fait que des folies.* Prov., *Les plus courtes folies sont les meilleures.* || Excès, écarts de conduite; Choses peu raisonnables qu'on fait par divertissement. *Des folies de jeune homme. Ils se livrèrent, après le repas, à toutes sortes de folies.* || Fam., *Faire folie de son corps,* se dit quelquefois D'une fille qui se livre au libertinage. || FOLIE, Propos gais, sans objet et sans suite; Pensées, idées bizarres, ridicules, absurdes. *Il nous a dit mille folies. Il débite toutes les folies qui lui passent par l'esprit.* || FOLIE, Passion excessive et déréglée pour quelque chose. *Les fleurs, les tableaux sont sa folie.* || Par extens., Maisons de plaisance construites d'une manière recherchée, bizarre, ou dans lesquelles on a fait des dépenses excessives, extravagantes. On y ajoute ordin. le nom de celui qui les a fait bâtir, et quelquefois le nom du lieu où elles sont situées. *La folie-Beaujon. La folie-Méricourt.*

FOLIÉ, ÉE. adj. (lat. *folium,* feuille.) t. de chimie. Il se dit De certains produits dont les cristaux ressemblent, ou à peu près, à de petits feuillets. *Terre foliée de tartre* (acétate de potasse).

FOLIO. s. m. Mot emprunté du latin. Feuillet. Il se dit De registres, de manuscrits, etc., numérotés par feuillets, et non par pages. *Folio recto,* ou simplement, *Recto,* La première page du feuillet, et *Folio verso,* ou simplement *Verso,* Le revers. || *In-folio.* Voyez ce mot composé, à son rang alphabétique. || Folio, dans l'imprim., Chiffre numéral qui se met au haut de chaque page.

FOLIOLE. s. f. t. de botan. Chacune des petites feuilles qui forment une feuille composée. || Chaque pièce d'un calice ou d'un involucre.

FOLLEMENT. adv. Avec folie, d'une manière folle, imprudemment, témérairement.

FOLLET, ETTE. adj. diminutif. Qui fait ou dit par habitude de petites folies. Fam. || *Esprit follet,* ou substantiv., *Follet,* Lutin familier qui, selon le préjugé populaire, est plus malin que malfaisant. || *Poil follet,* Le poil rare et léger qui vient avant la barbe, Le duvet des petits oiseaux. || *Feu follet,* Météore, exhalaison enflammée qui se montre quelquefois dans les endroits marécageux. || Fig. et fam., *Cette passion, ce goût si vif, cessera bientôt; ce n'est qu'un feu follet.*

FOLLICULAIRE. s. m. (lat. *folium,* feuille.) Celui qui rédige des feuilles périodiques. Il se prend d'ordinaire en mauvaise part. *Un vil folliculaire.*

FOLLICULE. s. m. (lat. *folliculus,* capsule.) t. de botan. Fruit capsulaire, membraneux et allongé, qui n'a qu'une seule valve, et qui s'ouvre par une suture longitudinale. || En pharm., *Follicules de séné,* se dit, abusivement, Des gousses purgatives du séné. Il est plus ordin. fém. || FOLLICULE, t. d'anat., Crypte. *Follicules sébacés, muqueux, cérumineux.*

FOMENTATION. s. f. (lat. *fomentare,* fomenter.) t. de médec. Application d'un médicament liquide et chaud sur une partie malade, pour adoucir, fortifier, résoudre, etc.; ou Le médicament même qu'on applique.

FOMENTER. v. a. t. de médec. Adoucir, fortifier, etc., une partie malade, en y appliquant quelque remède, en y faisant des fomentations. || Entretenir, faire durer; alors il se prend en mauvaise part. *Ce remède fomente le mal au lieu de le guérir.* || Il se dit fig., dans ce dernier sens, De certaines choses qui regardent la société civile, et se prend plus communément en mal. *Fomenter l'union, la division, une querelle, une sédition.* || FOMENTÉ, ÉE. participe.

FONCER. v. a. (lat. *fundus,* fond.) Mettre un fond à un tonneau, à une cuve, etc. || FONCER, v. n., Fournir les fonds, l'argent. || FONCÉ, ÉE. participe. || Adj., Riche, qui a un grand fonds d'argent. *Cet homme-là est foncé.* Peu usité. || Fig. et fam., *Être foncé,* Être habile dans une science, dans une matière, la connaître à fond. Peu usité. || FONCÉ, se dit d'Une couleur, d'une teinte chargée, forte; par opposition À une couleur, à une teinte vive, claire. *Bleu, violet foncé.*

FONCIER, IÈRE. adj. Il se dit De celui à qui le fonds d'une terre appartient. *Propriétaire foncier.* || Qui est établi sur le fonds d'une terre. *Rente foncière.* || Qui est relatif à un immeuble quelconque, aux biens-fonds en général. *Impôt foncier.* || FONCIER, Qui a de l'habileté, de la science dans son art, dans sa profession. Ce sens a vieilli.

FONCIÈREMENT. adv. À fond. *Il a traité ce point foncièrement.* || Dans le fond. *Il est foncièrement honnête homme.*

FONCTION. s. f. (lat. *functio,* fonction.) Action qu'on fait pour s'acquitter des obligations, des devoirs d'un emploi, d'une charge; Pratique de certaines choses attachées de droit à une charge, à un emploi; Cette charge, cet emploi même. *Faire les fonctions de sa charge, de son ministère. Vaquer à ses fonctions. Entrer en fonctions. Cesser ses fonctions.* || Dans l'économie animale, L'action des différents organes, exécutée conformément à leur destination naturelle. *Quand le foie, l'estomac, etc., font bien leurs fonctions, on jouit d'une bonne santé.* Dans un sens analogue. *Les fonctions de l'entendement.* || *Faire bien toutes ses fonctions,* Boire, manger, dormir, etc., comme fait une personne qui se porte bien.

FONCTIONNAIRE. s. Qui remplit une fonction. *Un fonctionnaire public.*

FONCTIONNER. v. n. Faire sa fonction, agir. Il se dit, dans les arts, Du mouvement d'une machine. *Cette machine fonctionne bien.*

FOND. s. m. (lat. *fundus,* fond.) L'endroit le plus bas, le plus intérieur d'une chose creuse. *Le fond d'un puits, d'un vase, d'une vallée.* || *Le fond d'un tonneau, d'une bouteille, etc.,* se dit aussi pour La partie de liquide qui reste au fond. || *Fond de cale,* La partie la plus basse dans l'intérieur d'un vaisseau, d'un navire. || Prov. et fig., *Voir le fond du sac,* Pénétrer dans ce qu'une affaire a de plus secret, de plus caché. || Prov., fig. et pop., *Déjeuner, dîner à fond de cuve,* Déjeuner, dîner amplement. || Fam., *Le fin fond,* se dit dans le même sens que Fond. *Au fin fond des enfers.* || FOND, La partie la plus basse de la mer, d'une rivière, etc., par rapport à la surface; La terre, le sable, la vase, qui est immédiatement sous l'eau. *Le fond de la rivière, de la mer. Trouver, prendre, perdre fond.* On l'emploie, surtout dans la seconde acception, en t. de marine. *Sonder le fond. Fond de vase, de sable, de roches, etc.* || T. de marine, La hauteur de l'eau dans un endroit donné. *Il y a vingt brasses de fond.* || *Haut-fond, bas-fond.* Voyez BAS-FOND, dans la lettre B. || *Couler à fond un bâtiment,* Le faire aller à fond, le submerger. || *Couler à fond,* se dit, neutralem., D'un bâtiment qui va à fond, qui s'enfonce dans l'eau. || Fig. et fam., *Couler quelqu'un à fond dans la dispute, dans la discussion,* Le réduire à ne savoir que répondre. || *Couler quelqu'un à fond,* Ruiner son crédit, sa fortune, etc. On dit de même, *Il s'est coulé à fond.* || Fig. et fam., *Couler une matière à fond,* L'épuiser, la traiter sans rien omettre. On dit aussi, *Couler à fond une affaire,* L'achever complétement, de manière qu'on ne doive plus y revenir, qu'il n'en soit plus question. || En t. de jeu, *Couler les cartes à fond,* Tenir la main, avoir la main jusqu'à la dernière carte. *Aller a fond,* Écarter jusqu'à ce qu'il ne reste plus de cartes au talon. || Fig., *C'est une mer sans fond et sans rive,* se dit Des choses qui sont au-dessus de la portée de l'esprit humain. *C'est une affaire, une question qui n'a ni fond ni rive,* C'est une affaire, une question fort embrouillée, fort embarrassée. || FOND, Terrain considéré surtout par rapport à son degré de fermeté, à sa qualité, à sa composition. *Bâtir sur un fond peu solide. Un fond d'argile, de terre glaise.* || En archit., *Tourelle montant de fond, tribune montant de fond, etc.,* Tourelle, tribune, etc., qui repose sur des fondations. Cela se dit par opposition Aux ouvrages en encorbellement. || *De fond en comble,* Entièrement, depuis le fondement jusqu'au faîte. On le dit, par extens., De la destruction d'une ville entière. || Fig. et fam., *Ruiner quelqu'un de fond en comble,* Le ruiner entièrement. *Ruiner un système, une doctrine, etc., de fond en comble,* En démontrer complétement l'erreur, la fausseté. || Fig. et fam., *Faire fond sur quelqu'un, sur quelque chose,* Compter sur quelqu'un, sur quelque chose. || FOND, Ce qu'il y a de plus éloigné de l'entrée, de l'abord; ce qu'il y a de plus reculé, de plus retiré dans un lieu, dans un pays. *Le fond d'une boutique, d'un cachot, d'une baie, d'un port, d'un bois. Il s'est confiné dans le fond d'une province.* || *Le fond d'un cloître,* se dit quelquefois, fig., pour Un cloître, un couvent. *Il quitta le trône pour aller mourir au fond d'un cloître.* || *Le fond d'un carrosse,* La partie de l'intérieur opposée aux glaces qui sont sur le devant. *Carrosse à deux fonds,* Celui où le siége qui est sur le devant est égal au siége qui est sur le derrière. || *En fin fond de forêt,* Dans l'endroit d'une forêt qui est le plus écarté. || FOND, Ce qui forme le côté d'une chose opposé à l'entrée, à l'ouverture. *Le fond d'un pâté, d'une tabatière, d'un chapeau, etc.* || *Mettre des fonds à un pantalon, à une culotte,* Garnir avec des pièces la partie de derrière de ces vêtements, lorsqu'elle est usée. || *Boîte à deux fonds, à double fond,* Boîte qui s'ouvre des deux côtés, ou qui a un premier fond sous lequel s'adapte un autre fond, de manière qu'on peut cacher quelque chose entre-deux. || FOND, Assemblage de petites douves qui ferme les tonneaux et les futailles par l'un des deux bouts, ou par tous les deux. || Assemblage de petits ais, Châssis garni de sangles, qui porte la paillasse et les matelas d'un lit. || FOND, en parlant D'étoffes, La première ou plus basse tissure sur laquelle on fait quelque dessin, ou quelque nouvel ouvrage. *Velours à fond d'or, à fond d'argent.* || L'étoffe même sur laquelle on ajoute quelque broderie. *Une broderie sur un fond de velours.* || FOND, en peint., Le champ sur lequel les figures d'un tableau sont peintes. *Une figure qui se détache en brun sur un fond clair.* || Les plans les plus reculés d'un paysage, ou La représentation du lieu de la scène dans un tableau d'histoire, etc. *Fond de paysage. Fond d'architecture.* || La décoration qui forme le fond de la scène. *Toile de fond,* ou simplement, *Fond.* || FOND, fig., Ce qu'il y a d'essentiel dans une chose, ce qui la constitue principalement; par opposition à La forme, à l'apparence, à l'accessoire, etc. *Voilà le fond de sa doctrine. Le fond de cet ouvrage n'est pas neuf. Connaître le fond des choses.* || *Un fond de raison, de vérité, etc.,* se dit de Ce qu'il y a de raisonnable, de vrai, etc., dans une chose. || FOND,

t. de procéd., Ce qui fait la matière d'un procès; par opposition à Tout ce qui n'est que forme ou exception. *Conclure, défendre, plaider au fond.* || FOND, fig., Ce qu'il y a de plus intérieur, de plus intime, ou de plus caché, de plus secret dans le cœur, dans l'esprit, etc. *Je vous parle du fond du cœur. Dans le fond de la conscience.* || À FOND, loc. adv. Jusqu'au fond, entièrement, complétement, tout à fait. *Traiter une matière à fond. Dîner à fond.* Cette dernière phrase est fam. || AU FOND, DANS LE FOND. loc. adv. À juger des choses en elles-mêmes, et indépendamment de quelque circonstance légère. *On le blâme de cela, mais au fond il n'a pas tort.*

FONDAMENTAL, ALE. adj. (lat. *fundamentum*, fondement.) Qui sert de fondement à un édifice, à une construction. || Fig. *Principe fondamental.* || En musique, *Son fondamental,* Celui qui sert de fondement à l'accord ou au ton. *Basse fondamentale,* Celle qui sert de fondement à l'harmonie. *Accord fondamental,* Celui dont la basse est fondamentale, et dont les sons se trouvent arrangés selon l'ordre de leur génération.

FONDAMENTALEMENT. adv. Sur de bons fondements, sur de bons principes. Il n'est guère usité que dans le didactique.

FONDANT, ANTE. adj. (lat. *fundere,* répandre.) Qui a beaucoup d'eau, et qui se fond dans la bouche. *Poire fondante.* || Il se disait autrefois, en médec., Des remèdes que l'on croyait propres à fondre les humeurs, et à les rendre fluides. Subst. *C'est un fondant.* || FONDANT, subst., t. de chimie, Les substances qui servent à accélérer la fusion de certains corps; il est synonyme de *Flux.* || Chez les émailleurs, Verre tendre que l'on mêle avec les couleurs qu'on veut appliquer sur les métaux.

FONDATEUR, TRICE. s. (lat. *fundare,* fonder.) Qui a fondé quelque établissement, ou quelque religion, quelque doctrine. *Les fondateurs des empires, des républiques, des ordres religieux. Bacon et Descartes sont les fondateurs de la philosophie moderne.* || Celui qui a fondé quelque église, quelque monastère, etc., avec un revenu fixe pour les faire subsister. *Cette reine est fondatrice de tel monastère, de telle église.* || Ceux qui fondent des lits dans un hôpital, des bourses dans un collége, des messes dans une église, des prix dans une académie, etc.

FONDATION. s. f. Les travaux qui se font pour asseoir les fondements d'un édifice, d'une construction; et quelquefois, abusivement, Les fondements mêmes. On l'emploie souvent au plur. *Faire les fondations d'un bâtiment. Ce bâtiment a douze pieds de fondation.* || Fossé, tranchée que l'on fait pour y placer les fondements. *Creuser la fondation, les fondations.* || FONDATION, fig., L'action de fonder, de créer quelque établissement. *La fondation d'une colonie, d'une église, d'un couvent.* || Fonds légué pour des œuvres de piété, ou pour quelque autre usage louable. *Fondation pieuse. La fondation d'un prix dans une académie.*

FONDEMENT. s. m. t. d'archit. La maçonnerie qui sert de base à un édifice, à une construction, et qui se fait dans la terre jusqu'au rez-de-chaussée. *Fondement sur le roc.* Il s'emploie surtout au plur. *Des fondements sur pilotis. Fondements profonds, solides. Poser, jeter les fondements d'un édifice.* || Au plur., Creux, fossé que l'on fait pour commencer à bâtir. *Fouiller, creuser les fondements d'un édifice.* || Poétiq., et par extens., *Les fondements d'une montagne,* La terre ou les rocs qui sont au-dessous de sa base, et qui la soutiennent. Abusivement, dans un sens analogue, *Les fondements de la terre, de l'univers, etc.* || Fig., *Jeter, poser, établir les fondements d'un empire, d'un royaume, etc.,* En faire le premier établissement, le former, le constituer. Dans un sens analogue, *Jeter les fondements d'une religion, d'une doctrine, etc.* || FONDEMENT, fig., Ce qui sert de base, de principal soutien, de principal appui. *La justice, les lois, la fidélité des peuples, sont les plus sûrs fondements des trônes, des monarchies. La crainte de Dieu est le fondement de la sagesse. Il n'y a point de fondement à faire sur son amitié, sur sa parole.* || Cause, motif, sujet. *Il se plaint avec fondement. C'est un bruit sans fondement.* || FONDEMENT, L'anus, l'ouverture par où sortent les gros excréments.

FONDER. v. a. Mettre les premières pierres, les premiers matériaux pour la construction d'un bâtiment, d'un édifice. *Fonder une maison sur le roc, sur pilotis, sur le sable.* || *Fonder une ville,* Être le premier à la bâtir. || FONDER, fig., Établir le premier quelque chose, créer, instituer. *Fonder un empire, un ordre religieux, une manufacture, une religion, etc.* On le dit Des choses, fig. *Cet ouvrage fonda la réputation de tel écrivain.* || Donner un fonds suffisant pour l'établissement et l'entretien de quelque chose de louable, d'utile. *Fonder une église, un hopital, un collége, un lit dans un hôpital, une bourse dans un collége.* || FONDER, fig., Appuyer de raisons, de motifs, de preuves; établir sur des principes, sur des faits ou sur des données. *Cela est fondé en raison. Fonder toute son espérance en Dieu. Il a fondé sa doctrine sur des faits, sur l'analogie.* || *Fonder quelqu'un de procuration,* Lui donner sa procuration. || FONDER, avec le pron. pers., dans le sens figuré qui précède. *Tout cela se fonde sur de faux bruits. Se fonder en autorité, en exemple.* || FONDÉ, ÉE. participe. Subst. : *Un fondé de procuration.* || Fig., *Un édifice fondé sur le sable,* se dit d'Un édifice qui ne paraît pas devoir durer longtemps; D'un système spécieux, mais qui n'a rien de solide, d'un projet dont rien ne garantit l'exécution, etc. || *Être fondé à croire, à dire, à faire, etc., quelque chose,* Avoir de justes raisons, de justes motifs de croire, de dire, etc., quelque chose. || FONDÉ, adj., Juste, légitime, raisonnable. *Vos reproches sont bien fondés. L'espoir le mieux fondé.*

FONDERIE. s. f. (lat. *fundere,* répandre.) Le lieu où l'on fond et où l'on purifie le métal tiré d'une mine. || Lieu où l'on fabrique certains objets avec du métal fondu. *Une fonderie de canons, de caractères.* || Chez les Ciriers, lieu où l'on fond la cire. || FONDERIE, L'art de fondre les métaux. *Il entend bien la fonderie.*

FONDEUR. s. m. Ouvrier en l'art de fondre les métaux. Ceux qui fondent les canons, les cloches, les statues de bronze, etc. *Fondeur de canons, de cloches. Fondeur sur métaux. Fondeur en caractères d'imprimerie,* ou simplement, *Fondeur en caractères.* || Prov., *Être étonné, être penaud comme un fondeur de cloches,* Être fort surpris de voir manquer une chose que l'on croyait infaillible, ou de voir arriver un malheur auquel on ne s'attendait pas.

FONDOIR. s. m. Lieu où les bouchers fondent leurs graisses et leurs suifs.

FONDRE. v. a. Liquéfier ou rendre fluide par le moyen du feu, de la chaleur, une substance plus ou moins solide, telle qu'un métal, du verre, du suif, etc. || *Fondre les métaux,* Fabriquer, mouler certains objets avec des métaux que l'on fond à cet effet. ||

Fondre, Jeter en moule. *Fondre un canon, une cloche, une statue, etc.* On dit de même : *Fondre des caractères d'imprimerie. Fondre des balles. Etc.* || Prov., fig. et fam., *Fondre la cloche,* Prendre une dernière résolution sur une affaire qui a été longtemps agitée, en venir à l'exécution. || Fondre, Dissoudre. *Un remède propre à fondre les calculs de la vessie.* || En médec., *Fondre les humeurs,* Les rendre plus fluides. *Fondre une obstruction,* La détruire, la faire disparaître. || Fondre, fig., Unir et combiner une chose avec une autre; faire que deux ou plusieurs choses, auparavant distinctes, ne forment plus qu'un tout. *Fondre un ouvrage avec un autre. Fondre plusieurs lois en une seule.* || Il se dit, en t. de peint., Des couleurs, des teintes contiguës, lorsqu'on les joint et qu'on les mêle, de manière que le passage de l'une à l'autre soit ménagé. || Fondre, avec le pron. pers., Se liquéfier par l'effet de la chaleur ou autrement, se dissoudre. *Le beurre se fond aisément. La glace se fond au soleil.* || Fig., *Le ciel se fond en eau,* Il tombe une pluie abondante. || Fondre, neutr. et absol. *Faire fondre du beurre.* || Par exagérat., *Fondre à vue d'œil,* se dit D'une personne ou d'un animal dont la force et l'embonpoint diminuent rapidement. || Par exagérat., *Fondre en pleurs, fondre en larmes,* Répandre beaucoup de larmes, pleurer excessivement. Fig., dans le même sens, *Fondre en eau.* || Par exagérat. et fam., *Fondre, se fondre en sueur,* Suer abondamment par l'effet d'une chaleur excessive. || Fig. et fam., *Il s'est fondu, il est fondu,* se dit De quelqu'un ou de quelque chose qui a disparu tout à coup, sans que l'on sache ce qu'il est devenu. || Fig. et fam., *Tout ce qu'il tient fond entre ses mains,* C'est un homme qui ne saurait rien garder, qui perd ou qui égare tout ce qu'il a. || Fondre, avec le pron. pers., Se mêler, s'unir, se lier, surtout en t. de peint. *Ces deux teintes se fondent bien ensemble.* || Fondre, n., S'abîmer, s'écrouler. *La terre a fondu sous ses pieds. La maison fondit tout à coup.* || Tomber impétueusement, s'abattre, se lancer avec violence de haut en bas. *L'orage fondit tout à coup. Un milan qui fond sur sa proie.* || Fig., Assaillir, attaquer impétueusement et tout à coup. *Il fondit sur lui l'épée à la main.* || Il se dit Des choses, dans un sens analogue à celui qui précède. *Les maux qui fondirent sur nous.* || Fondu, ue. participe. || Fig., *Cette maison est fondue dans telle autre,* se dit D'une maison dont les biens ont passé dans une autre par le mariage de quelque fille. || *Cheval fondu,* Jeu où plusieurs enfants sautent l'un après l'autre sur le dos d'un d'entre eux qui se tient courbé.

FONDRIÈRE. s. f. Ouverture à la superficie de la terre, faite par des ravines d'eau, ou par quelque autre accident. *Combler une fondrière.* || Terrain marécageux sous lequel les eaux croupissent faute d'écoulement, où l'on enfonce et l'on s'embourbe, et d'où l'on a beaucoup de peine à se tirer.

FONDS. s. m. (lat. *fundus,* fonds.) Le sol d'une terre, d'un champ, d'un héritage. *Cultiver un fonds. Bâtir sur son fonds. Un fonds sujet à usufruit.* || Absol., *Biens-fonds,* se dit Des biens immeubles, comme les terres, les maisons. || *Fonds dotal,* Immeuble constitué en dot à la femme. || *Le fonds et le très-fonds.* Pléonasme qui signifie, Le fonds et tout ce qui en dépend. On écrit aussi, *Tréfonds.* || Fig. et fam., *Savoir le fonds et le très-fonds d'une affaire,* La posséder parfaitement. || Fonds, Somme plus ou moins considérable destinée à quelque usage. *Les fonds du Trésor, de la Banque. Fonds social. Placer avantageusement ses fonds.* || Fam., au plur., Un avoir, un pécule en argent. *Être en fonds. Mes fonds sont bas.* || *Fonds publics,* ou simplement, *Fonds,* Les fonds destinés à servir les intérêts des rentes ou des actions créées par les caisses publiques; Le prix de ces rentes, de ces actions. *Spéculer sur les fonds publics.* || Fig. et fam., *Être en fonds pour faire quelque chose,* Être en état de le faire. || Fonds, Bien, capital quelconque, par opposition Au revenu, aux intérêts qu'il produit. *Il mange non-seulement le revenu, mais aussi le fonds.* || *Placer, mettre son argent à fonds perdus, à fonds perdu,* Placer son argent en viager, c'est-à-dire, à condition d'en recevoir sa vie durant un intérêt convenu, en abandonnant le capital. Dans un sens analogue : *Vendre un bien à fonds perdu.* || Fonds, Établissement industriel ou commercial, avec ce qui en dépend, comme marchandises, ustensiles, etc. *Ce marchand a vendu son fonds, et s'est retiré du négoce.* || Fonds, fig., Ce qu'une personne a d'esprit, de capacité, de savoir, de vertu, de probité, etc. *C'est un homme qui a un grand fonds d'esprit. Cela part d'un fonds de probité, d'un fonds de malice.* || Fig., Une science, une matière, un sujet, par rapport à ce qu'ils peuvent fournir de ressources ou offrir de résultats. *C'est un fonds très-riche, et qu'on n'a point encore exploité.*

FONDUE. s. f. (lat. *fundere,* répandre.) t. de cuisine. Mets qui se fait avec du fromage fondu au feu.

FONGIBLE. adj. des 2 genres. (lat. *fungi,* fonctionner.) t. de jurispr. Il se dit Des choses qui peuvent être remplacées par d'autres de même nature, comme sont toutes celles qui se consomment par l'usage, et qui se règlent par nombre, poids ou mesure, comme *Le blé, le vin, l'huile, etc.*

FONGOSITÉ. s. f. (lat. *fungus,* champignon.) t. de chirurgie. *Voyez* Fongus.

FONGUEUX, EUSE. adj. t. de chirurg. Qui est de la nature du fongus. Il se dit Des chairs mollasses, des excroissances baveuses qui s'élèvent en forme de champignon sur les parties ulcérées, et Des parties mêmes où viennent ces chairs.

FONGUS. s. m. (On prononce l'S.) t. de chirurg., Excroissance charnue, molle, spongieuse, qui a la forme d'un champignon, et qui s'élève sur la peau ou sur quelque autre membrane, sur une plaie, sur un ulcère.

FONTAINE. s. f. (lat. *fons,* fontaine.) Eau vive qui sort de terre. *La source, le bassin, les bords d'une fontaine. Fontaine claire, limpide, trouble, bourbeuse.* On dit, dans un sens analogue, *Fontaine de vin, de lait, etc.* || *Fontaine de Jouvence,* Fontaine fabuleuse, qu'on suppose avoir la vertu de rajeunir. On dit fig., *Il a été à la fontaine de Jouvence,* ou *Il a bu de l'eau de la fontaine de Jouvence,* en parlant D'un homme qui paraît rajeuni. || Prov. et fig., *Il ne faut pas dire, fontaine, je ne boirai pas de ton eau,* Il ne faut jamais assurer qu'on n'aura pas besoin de telle personne ou de telle chose. || Fontaine, par extens., Tout le corps d'architecture qui sert pour l'écoulement, pour le jeu des eaux d'une fontaine. *La construction d'une fontaine.* || Vaisseau de cuivre, de grès, ou de quelque autre matière, dans laquelle on garde de l'eau, pour les usages domestiques, etc. *Fontaine à filtre. Le robinet d'une fontaine.* || En physique, Certaines machines d'où l'on fait jaillir un liquide par la pression et la force élastique de l'air, telles que la *Fontaine de compression,* la *Fontaine de Héron,* etc. || Robinet et canal de cuivre, d'étain, etc., par où coule l'eau d'une fontaine, ou le vin d'un ton-

neau, ou quelque autre liqueur que ce soit. *Tourner la fontaine. La fontaine du muid.* || *Fontaine de la tête*, Endroit au haut de la tête, où aboutissent les sutures. *Voyez* FONTANELLE.

FONTAINIER. s. m. *Voyez* FONTENIER.

FONTANELLE. s. f. t. d'anat. Espace membraneux que présente le crâne, avant son entière ossification, aux points où les angles de plusieurs os contigus tendent à se réunir.

FONTANGE. s. f. Nœud de rubans que les femmes portaient autrefois sur leur coiffure.

FONTE. s. f. (lat. *fundere*, répandre.) Action de fondre, de liquéfier, de résoudre en liquide; ou Action de ce qui fond, de ce qui se liquéfie. *La fonte des métaux, des neiges, des humeurs.* || *Fonte de galons*, Action de brûler des galons pour en retirer l'or et l'argent qu'ils contiennent. || FONTE, L'action ou l'art de mouler certains objets qu'on fait avec du bronze ou avec quelque autre métal fondu. *La fonte d'une statue, d'un vase, etc.* || FONTE, fer fondu. *Fonte brute, moulée.* Dans le même sens, *Fer de fonte.* || Composition de métaux dont le cuivre fait la principale partie. *Canon, mortier de fonte.* || FONTE, en impr., L'ensemble de toutes les lettres et de tous les signes composant un caractère complet de telle ou telle grosseur. *Une fonte de petit-romain, de cicéro, etc.* || T. de peint., *Ce tableau est d'une belle fonte*, Les passages des teintes y sont bien liés, bien fondus.

FONTE. s. f. t. de sellerie. Chacun des deux fourreaux de gros cuir que l'on attache à l'arçon d'une selle, pour y mettre des pistolets.

FONTENIER. s. m. (lat. *fons*, fontaine.) (On dit et on écrit aussi *Fontainier*.) Celui qui est chargé de conduire et de faire aller les fontaines, de les entretenir, de les faire jouer. || Celui qui fait, qui vend des fontaines de grès, de cuivre, etc., pour les usages domestiques.

FONTICULE. s. m. (lat. *fonticulus*, petite fontaine.) t. d'anat. Petit ulcère artificiel pratiqué par le chirurgien, soit avec un instrument tranchant, soit avec un caustique. Plus ordin., *Cautère*.

FONTS. s. m. pl. (lat. *fontes*, fontaines.) Bassin, grand vaisseau de pierre, de marbre ou de bronze, où l'on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser. || *Tenir un enfant sur les fonts*, En être le parrain ou la marraine.

FOR. s. m. (lat. *forum*, tribunal.) Juridiction, tribunal de justice. Il ne s'emploie guère que dans les loc. suivantes : *Le for extérieur*, L'autorité de la justice humaine qui s'exerce sur les personnes et sur les biens, La juridiction temporelle de l'Église, appelée aussi *Le for ecclésiastique; Le for intérieur*, L'autorité que l'Église exerce sur les âmes et sur les choses purement spirituelles. Fig., Le jugement de la propre conscience, appelé aussi *Le for de la conscience.*

FORAGE. s. m. (lat. *forare*, percer.) t. d'arts. Action de forer, ou Le résultat de cette action. *Le forage d'un canon, d'un puits artésien.*

FORAGE. s. m. t. de coutume. Droit seigneurial qui se levait sur le vin.

FORAIN, AINE. adj. (lat. *foràs*, dehors.) Qui est de dehors, qui n'est pas du lieu. || *Propriétaire forain*, ou simplement, *Forain*, Propriétaire qui n'a pas son domicile dans le lieu où ses biens sont situés, et où il est porté au rôle des contributions. || *Marchand forain*, ou simplement, *Forain*, Marchand qui parcourt avec ses marchandises les villes, les campagnes, les foires, les marchés. || *Chemin forain*, Chemin qui se trouve à l'entrée d'une ville, et dont la largeur doit être suffisante pour le passage de deux voitures. || T. de marine, *Rade foraine*, Rade mal fermée, ceinte en partie de terres plus ou moins élevées, et où les bâtiments ne sont pas en sûreté contre les grands vents du large. || *Traite foraine*, Droit d'impôt et de péage qu'on levait autrefois sur les marchandises qui entraient dans le royaume, ou qui en sortaient.

FORBAN. s. m. (lat. *furari*, voler.) Corsaire qui exerce la piraterie sans commission d'aucun prince, et qui attaque également ami et ennemi. || Fig., *Un forban littéraire*, Celui qui s'approprie avec audace des ouvrages de littérature qui ne lui appartiennent point.

FORÇAGE. s. m. (lat. *fortis*, fort.) t. de monnayage. Excédant que peut avoir une pièce au-dessus du poids prescrit par les ordonnances.

FORÇAT. s. m. Homme condamné aux travaux forcés. || *Forçat libéré*, Forçat qui a été remis en liberté après avoir subi sa peine. || FORÇAT, Ceux qui, chez certains peuples, sont employés, comme esclaves, au service des galères ou à d'autres travaux pénibles. || Prov., *Travailler comme un forçat*, Travailler excessivement.

FORCE. s. f. Vigueur, faculté naturelle d'agir vigoureusement. Il se dit De l'homme et des animaux. *Force physique. Force de corps, de bras, de reins. La force d'un homme, d'un animal. Frapper de toute sa force. Manquer de force. Crier de toute la force de ses poumons.* — Comme l'exercice de cette faculté résulte ordinairement du concours de plusieurs forces différentes, on la désigne souvent par le pluriel. *Les forces du corps. Réparer, recouvrer, perdre ses forces. Se fier à ses forces. Etc.* || *À forces égales, à force égale, à égalité de force, de forces*, Les forces étant supposées égales de part et d'autre. || *La force de l'âge*, L'âge où un être organisé est dans toute sa force, surtout en parlant de l'homme. || *La force du tempérament*, Cette vigueur de tempérament qui rend capable de surmonter les grandes fatigues, de résister à de violentes maladies. || Fam., *N'avoir ni force ni vertu*, Être d'une complexion délicate; ou N'être bon à rien, n'être capable de rien. || Fig., *Tour de force*, Action qui exige beaucoup de force. Au sens moral, *Une si longue improvisation est un tour de force.* || FORCE, fig. en parlant De l'esprit, de l'imagination, du génie, etc., L'aptitude à réfléchir, à produire. *Avoir une grande force de tête. La force, les forces de l'intelligence. Ce poëte a une grande force d'imagination. La force de la mémoire*, La ténacité de la mémoire. || L'habileté, le talent, l'expérience qu'on a dans un art, dans un exercice, etc.; et, en général, Les ressources dont on peut disposer, les facultés, le bien, le crédit, le pouvoir, etc., dont on jouit. *Ces deux joueurs, ces deux écoliers, sont d'égale force. Il n'est pas de force à se mesurer avec lui. Cette jeune personne est d'une grande force sur le piano. Consulter ses forces. Cela est au-dessus des forces humaines.* Ironiquem. *Tous écrivains de même force.* || FORCE, La puissance d'un peuple, d'un État, tout ce qui contribue à le rendre ou à le maintenir puissant. *Les forces comparées de la France et de l'Angleterre. La force militaire d'un empire.* || *La force d'une armée*, Ce qui la rend considérable, redoutable. *La force d'un régiment, d'un bataillon, etc.*, Le nombre effectif de soldats qui le composent. || *Être en force*, Être en état de se dé-

fendre et d'attaquer. On dit de même, *Venir en force, se présenter en force.* || *La force d'une place,* Ses moyens de défense, ses fortifications, sa garnison, etc. || Forces, plur., Les troupes d'un état, d'un souverain, etc. *Assembler ses forces. Les forces de terre et de mer.* || Force, Violence, contrainte, ou Pouvoir de contraindre. *Employer la force. Céder à la force. Opposer la force à la force.* || *Force armée,* se dit de Tout corps de troupes, en tant qu'il peut être requis pour faire exécuter la loi ou les mesures des agents de l'autorité, lorsqu'il y a résistance de la part des citoyens. || *Force majeure,* Force à laquelle on ne peut résister, événement qu'on ne peut empêcher, et dont on n'est pas responsable. Cette loc. est principalement usitée en jurispr. || *Force est demeurée à la loi,* Les magistrats chargés de l'exécution de la loi, ont eu l'avantage sur ceux qui voulaient l'enfreindre. || Fam., *Il est bien force, force m'est, force lui est, etc.,* s'emploient pour marquer La nécessité absolue et indispensable de faire quelque chose. || *Maison de force,* Maison où l'on enferme les gens de mauvaises mœurs qu'on veut corriger. || Force, fig., Fermeté d'âme, de caractère, etc.; Courage qui fait braver les obstacles ou supporter le malheur, les maux, les tourments. *Il lui manquait la force d'âme, la force d'esprit. Elle a une force de caractère qui étonne. Il faut beaucoup de force pour soutenir de telles adversités.* || *N'avoir pas la force de faire une chose,* Ne pouvoir pas se déterminer à la faire. || Force, en parlant Des choses, Solidité, pouvoir de résister. *La force d'une poutre, d'une digue.* || En charpenterie, *Jambes de force,* se dit de Deux grosses pièces de bois qui, étant posées sur les extrémités de la poutre du dernier étage d'un bâtiment, vont se joindre dans le poinçon pour former le comble. || Force, La propriété qu'ont certaines choses d'imprimer à d'autres une impulsion plus ou moins grande, de les mettre en mouvement. *La force de la poudre à canon, d'une machine à vapeur, d'un levier, d'un ressort.* || L'impulsion qu'a reçue le corps poussé, lancé, jeté. *La force d'une balle, d'un boulet de canon.* On dit de même, *La force d'un coup.* || Impétuosité, *La force de l'eau, du vent.* || *La force du pouls,* Le plus ou moins de vitesse et d'élévation du pouls. On dit de même que *Le cœur bat avec force,* Quand les pulsations en sont rapides et violentes. || T. de marine, *Faire force de rames,* Ramer de toute sa force, ou Faire ramer les gens d'une barque, d'un bateau, etc., de toute leur force. *Faire force de voiles,* Se servir de toutes les voiles, afin de prendre plus de vent, et d'aller plus vite; fig. et fam., Faire tous ses efforts pour réussir en quelque affaire. || Force, Énergie, activité, intensité d'action, tant au propre qu'au fig. *La force d'un poison, de la chaleur, d'une passion.* || *La force de la sève,* L'abondance et la vigueur de la sève. || Force, L'énergie du style, des expressions, etc. *Des vers pleins de force et d'éclat. Ce mot a beaucoup de force.* || La valeur d'un raisonnement, d'une preuve, d'une raison, etc. || Force, fig., L'autorité, l'influence d'une chose. *Les lois étaient sans force. La force des événements, de l'évidence, de l'éloquence, de l'habitude.* || *La force de la vérité,* Le pouvoir que la vérité a sur l'esprit des hommes. || *La force du sang,* se dit Des mouvements secrets de la nature entre les personnes les plus proches. || Force, dans le langage didactique, Toute cause ou puissance à laquelle on attribue la propriété de produire ou de déterminer certains effets, certains phénomènes. *La force centripète, centrifuge. La force de cohésion, d'attraction, etc. La force locomotive. La force d'inertie.* || En mécanique, *Force mouvante* ou *motrice,* Force qui produit un mouvement actuel; et, *Force morte,* Celle qui, étant développée ou employée, peut produire un tel mouvement, mais dont l'effet est actuellement neutralisé. Autrefois, *Force vive,* par opposition à *Force morte,* L'action de forces combinées avec leur vitesse, comme dans le choc. Aujourd'hui Le produit de la force motrice par le carré de la vitesse du point matériel auquel elle est appliquée. || Fig., *Force d'inertie,* Résistance passive, qui consiste principalement à ne pas obéir. || Force, en peint. et en sculpt., Caractère ressenti dans les formes. Lorsqu'on parle du coloris, L'emploi des couleurs les plus vigoureuses, distribuées avec intelligence. || Il s'applique à l'effet total d'un tableau, et signifie que Les ombres les plus vigoureuses sont opposées aux lumières les plus brillantes, ce qui donne de la saillie et du mouvement aux objets. || Force, adv., Beaucoup, en grande quantité, se met toujours immédiatement avant le subst. *Il a force argent, force pierreries, force amis,* Il a beaucoup d'argent, de pierreries, d'amis. || À force de. loc. prépos. qui peut avoir pour complément un substantif, ou un verbe à l'infinitif. *À force de soins, etc.,* Par beaucoup de soins, etc. *À force de prier, d'agir, etc.,* En priant, en agissant beaucoup, etc. || *À force de bras,* se dit en parlant De travaux, de transports pour lesquels on n'emploie que la seule force des bras. || *À force de rames,* En faisant force de rames. || À toute force. loc. adv. Par toutes sortes de moyens. || À tout prendre, absolument parlant. || À force. loc. adv. et fam. Beaucoup, extrêmement. || De force. loc. adv. qui sert à marquer diverses sortes d'efforts ou de violences, selon les différentes choses dont on parle. *Faire entrer de force une chose dans une autre,* L'y faire entrer en frappant ou en poussant fortement. *Prendre une ville de force,* L'emporter d'assaut. || *De gré ou de force,* Volontairement ou par contrainte. || Par force, à force ouverte, de vive force, loc. adv. En employant la force, la violence, par une violence manifeste. *On le fit entrer par force dans la prison. Ils résolurent d'attaquer cette ville à force ouverte, de la prendre de vive force.*

FORCÉMENT. adv. Par force, par contrainte. || Par une conséquence rigoureuse. *Ce fait reconnu, on doit forcément en conclure...*

FORCENÉ, ÉE. adj. Furieux et hors de sens. || Subst. *C'est un forcené.*

FORCEPS. s. m. (Mot lat.) t. de chirurg., Nom générique de toutes les espèces de pincettes, ciseaux, tenettes, et autres instruments qui servent au chirurgien pour saisir et tirer les corps étrangers. || Instrument en forme de grande et large tenette, dont on se sert dans les accouchements laborieux, pour l'extraction de l'enfant.

FORCER. v. a. (lat. *fortis*, fort.) Briser, rompre, ouvrir quelque chose avec violence. *Forcer une porte, une serrure.* || *Forcer une clef, une serrure,* Fausser, tordre quelque chose à une clef, aux ressorts d'une serrure, de manière qu'ils ne peuvent plus jouer. || Forcer, Prendre par force. *Forcer un corps de garde, un retranchement, une barricade.* Dans un sens analogue : *Forcer un passage. Forcer tous les obstacles. Etc.* || *Forcer des troupes dans leur camp, dans leurs retranchements,* Forcer leur camp, leurs retranchements. || Fig., *Forcer la porte de quelqu'un,* Entrer chez quelqu'un, quoique sa porte soit défendue. ||

Forcer la consigne, Ne pas s'y conformer, l'enfreindre avec violence. || T. de chasse, *Forcer une bête*, La prendre avec des chiens de chasse, après l'avoir courue et réduite aux abois. || FORCER, contraindre, obliger à quelque chose, violenter; il se dit tant au propre qu'au fig. *Forcer quelqu'un à faire quelque chose. Forcer les volontés. Forcer son inclination, son talent.* On dit aussi, *Forcer le consentement, le vote, etc., de quelqu'un*, Obliger quelqu'un à donner son consentement, etc. || Fig. et fam., *Forcer la main à quelqu'un*, Le contraindre à faire quelque chose. On dit de même, *Avoir la main forcée*, Faire quelque chose malgré soi, par contrainte. || *Forcer les respects, l'admiration, etc.*, Les obtenir de ceux mêmes qui ne sont pas disposés à les accorder. || *Forcer nature,* Vouloir faire plus qu'on ne peut. || *Forcer sa voix,* Faire des efforts de voix. Cela se dit surtout D'un chanteur. || *Forcer un cheval*, Le pousser trop, le faire trop courir, l'outrer. || *Forcer le pas, la marche*, Presser le pas, se mettre à marcher le plus vite que l'on peut. || T. de marine, *Forcer de voiles, forcer de rames,* Faire force de voiles, de rames. (*Forcer* est neutre). || FORCER, avec le pron. pers., Faire quelque chose avec trop de force et de véhémence. *Ne vous forcez pas tant.* || Se contraindre, faire effort sur soi-même. *Je ne me décide pas à cette démarche sans me forcer un peu.* || FORCÉ, ÉE. participe. || Adj., Qui manque de naturel, qui est contraint, affecté. *Être forcé dans toutes ses manières. Ris, sourire forcé.* || En parlant Des ouvrages d'esprit, Qui s'éloigne du naturel, de la vérité, Qui est mal amené, tiré de trop loin, etc. *Style, vers, rapprochement forcé. Comparaison forcée.* || Il se dit Des figures d'un tableau, quand leur attitude est gênée sans nécessité; Du coloris, quand il est outré; et De l'effet, quand l'artifice dont le peintre peut se servir pour l'augmenter, est grossièrement employé.

FORCES. s. f. pl. (lat. *forceps*, ciseaux.) Grands ciseaux qui servent à tondre les draps, à couper des étoffes, à les tailler, à couper des feuilles de laiton, de fer-blanc, etc.

FORCLORE. v. a. (lat. *foris,* dehors, *claudere,* fermer.) t. de pratique. Exclure de faire quelque acte, quelque production en justice, parce que le temps préfix en est passé. On ne l'emploie guère qu'à l'infinitif et au participe. *Il s'est laissé forclore. Il a été forclos.* || FORCLOS, OSE. participe.

FORCLUSION. s. f. t. de pratique. Exclusion de faire une production en justice, faute de l'avoir faite dans le temps.

FORER. v. a. (lat. *forare,* percer.) t. d'arts. Percer. *Forer une clef, un canon, un puits artésien.* || FORÉ, ÉE. participe.

FORESTIER, IÈRE. adj. (allem. *forst*, forêt.) Qui concerne les forêts. || *Arbres forestiers*, Arbres dont se composent les grandes forêts; par opposition Aux arbres qui forment les bois. || *Villes forestières,* se dit de Quatre villes forestières qui sont sur le Rhin au-dessus de Bâle, dans le voisinage de la forêt Noire; savoir: *Rheinfeld, Waldshut, Seckingen* et *Lauffenbourg.* || FORESTIER, Qui a quelque charge, quelque fonction dans les forêts. || Subst., dans ce dernier sens, *Un forestier.*

FORÊT. s. f. Grande étendue de terrain planté de bois; ou L'assemblage d'arbres qui occupent, qui couvrent cette étendue. *Les routes, les laies, les faux-fuyants, l'entrée, le milieu, le fond d'une forêt. Traverser, percer, abattre, dégrader une forêt.* || *Eaux et forêts,* se dit Des forêts, des étangs, des rivières, etc., en tant qu'ils sont l'objet d'une surveillance exercée par le gouvernement. *L'administration des eaux et forêts,* ou absol., *Les eaux et forêts.* Dans un sens analogue: *La direction générale des forêts. Conservateur, inspecteur des forêts, des bois et forêts. Etc.* || *Eaux et forêts,* autrefois Juridiction qui connaissait de la chasse, de la pêche, des bois et des rivières, tant au civil qu'au criminel. || Fig. et fam., *Vous étiez là dans une forêt,* Vous étiez entouré de malhonnêtes gens, de fripons. *C'est une forêt,* C'est un lieu peu sûr. || Par extens., *Une forêt de mâts, de lances, etc.*, se disent en parlant D'un grand nombre de vaisseaux réunis, d'une troupe nombreuse de soldats armés de lances, etc.

FORET. s. m. (lat. *forare,* percer.) t. d'arts. Instrument de fer ou d'acier dont on se sert pour faire des trous dans le métal, dans le bois, etc. || Petit foret avec lequel on perce un tonneau. *Tirer du vin au foret.*

FORFAIRE. v. n. (lat. *foris*, dehors, *facere,* faire.) Faire quelque chose contre le devoir. T. de jurispr., en parlant De la prévarication d'un magistrat. *Si un juge vient à forfaire.* || En Droit féodal, *Forfaire un fief,* Le rendre confiscable de droit au profit du seigneur féodal, par quelque outrage, quelque trahison, etc., *Forfaire* est actif.

FORFAIT. s. m. Crime énorme commis avec audace.

FORFAIT. s. m. Traité, marché par lequel une des parties s'oblige à faire ou à fournir quelque chose pour un certain prix, à perte ou à gain. *Traiter à forfait pour des travaux.* || *Vendre, acheter à forfait,* Vendre, acheter plusieurs choses en masse, et sans estimation préalable du prix particulier de chacune.

FORFAITURE. s. f. t. de jurispr. Prévarication. || En droit féodal, délit qui entraînait la confiscation du fief par le seigneur.

FORFANTE. s. m. Mot pris de l'italien. Hâbleur, charlatan, fanfaron. Il est fam. et il a vieilli.

FORFANTERIE. s. f. Hâblerie, charlatanerie. || Fanfaronnade, ou Fanfaronnerie.

FORGE. s. f. (lat. *ferrum agere*, manier le fer.) Lieu où l'on fond le fer quand il est tiré de la mine, et où on le met en barre. *Le fourneau, les soufflets d'une forge.* || Fourneau où certains artisans chauffent le métal qu'ils emploient, et l'enclume où ils le battent. *La forge d'un serrurier, d'un orfèvre. Etc.* || L'atelier d'un maréchal ferrant. *Mener un cheval à la forge.* || *Forge de campagne,* La forge portative et les outils qui servent aux maréchaux ferrants, dans les armées en marche. || Fig. et fam., *Cet ouvrage est encore tout chaud de la forge*, Il sort des mains de l'auteur, il a été achevé tout récemment.

FORGEABLE. adj. des deux genres. Qui peut se forger, qui peut se travailler à la forge.

FORGER. v. a. Donner une forme au fer, ou à quelque autre métal, par le moyen du feu et du marteau. *Forger un fer de cheval, des assiettes d'argent, des cuillers, des fourchettes.* || Absol. *Apprendre à forger.* || *Forger à froid,* Travailler un métal avec le marteau, sur une enclume, sur un tas, etc., sans le faire chauffer. On dit par opposition, *Forger à chaud,* lorsqu'on veut parler de la manière ordinaire de forger. || T. de manége, *Ce cheval forge,* se dit D'un cheval qui, en marchant, touche les fers des pieds de devant avec les fers des pieds de derrière. || FORGER, fig. et fam., Inventer, controuver. || *Forger un mensonge, une histoire.* || *Se forger des chimères*, S'imaginer des choses sans fondement. *Se forger des mons-*

tres pour les combattre, Se former des difficultés, soit de bonne foi et par crainte ou par faiblesse d'esprit, soit à dessein et pour faire paraître son esprit en les surmontant. || Forgé, ée. participe. || *Un mot forgé,* Un mot inventé, nouvellement fabriqué. Il se prend en mauvaise part.

FORGERON. s. m. Ouvrier qui travaille le fer au marteau, après l'avoir chauffé à la forge. Ceux qui font les gros ouvrages de fer, comme barres, ancres, chaînes, instruments aratoires, etc. || Prov. et fig., *En forgeant, on devient forgeron,* À force de s'exercer à quelque chose, on y devient habile.

FORGEUR. s. m. Dans plusieurs arts, Celui qui est employé aux travaux de la forge. *Forgeur d'épées, de couteaux, etc.* || Fig. et fam., Celui qui invente, qui controuve quelque fausseté. *C'est un forgeur de contes, de nouvelles.*

FORHUIR. v. n. t. de chasse, *Forhuir du cor, du cornet, du hachet,* Sonner du cor, etc., pour rappeler les chiens.

FORJETER. v. n. (lat. *foràs jacere,* jeter dehors.) t. d'archit. Se jeter en dehors, sortir de l'alignement ou de l'aplomb.

FORLANCER. v. a. (lat. —, *lancea,* lance.) t. de chasse. Faire sortir une bête de son gîte. || Forlancé, ée. part.

FORLIGNER. v. n. (lat. —, *linea,* ligne.) Dégénérer de la vertu de ses ancêtres, faire quelque action indigne de la vertu de ses aïeux. Vieux. || Il se dit, fam. et par plaisanterie, D'une fille qui forfait à son honneur.

FORLONGER. v. n. (lat. —, *elongare,* allonger.) t. de chasse. Il se dit Des bêtes qui, étant chassées, s'éloignent du pays où elles font leur séjour ordinaire. || Du cerf, quand il a bien de l'avance sur les chiens. || Avec le pron. pers. *Le cerf s'était forlongé.*

FORMALISER (SE). v. pron. (lat. *formalitas,* formalité.) S'offenser, se piquer, trouver à redire. *Il se formalise de tout.*

FORMALISTE. adj. des 2 genres. Qui s'attache scrupuleusement aux formes, aux formalités. || Façonnier, vétilleux dans les moindres choses qui regardent les devoirs de la vie civile. || Subst. *Un formaliste sévère.*

FORMALITÉ. s. f. Formule prescrite ou consacrée; manière formelle, expresse, ordinaire de procéder, de faire certains actes civils, judiciaires, administratifs, religieux. *Les formalités nécessaires à la validité d'un contrat, d'un testament. Cette formalité est requise, elle est de rigueur.* || Cérémonie, acte d'une civilité recherchée. Fam.

FORMAT. s. m. (lat. *forma,* forme.) t. d'imprimerie et de librairie. La dimension d'un volume en hauteur et en largeur : elle est déterminée par le nombre et la dimension des feuillets que chaque feuille renferme. *Format in-folio, in-quarto, in-octavo; etc. Grand, petit format.*

FORMATION. s. f. Action par laquelle une chose se forme, est produite. *La formation de l'enfant dans le ventre de la mère, des métaux dans le sein de la terre.* || Dans la théorie militaire, Mouvement par lequel une troupe prend une certaine disposition. *Les principes de la formation en bataille.* || En géologie, L'ensemble des couches ou portions de terrains, de gîtes quelconques de substances minérales qui paraissent avoir été formés à la même époque et ensemble. *Formation gypseuse, schisteuse, calcaire.* || L'action de former, d'organiser, d'instituer. *La formation d'un régiment, d'un établissement.* || T. de grammaire, La manière dont un mot se forme d'un autre mot, ou dont un mot passe par ses diverses formes. *La formation d'un adjectif verbal, du pluriel, d'un temps, d'un mode.*

FORME. s. f. Ce qui détermine la matière à être telle ou telle chose. *La matière est susceptible de toutes sortes de formes.* || T. de philosophie scolastique, *Forme substantielle,* Forme inhérente à la substance, forme qui détermine et complète l'être. || En chimie, *Sous forme gazeuse, liquide, solide, etc.,* À l'état de gaz, de liquide, de solide, etc. || En théol., *La forme d'un sacrement,* Les paroles sacramentelles que le prêtre prononce en le conférant, par opposition à La matière du sacrement. || En gramm., *La forme d'un mot,* se dit en parlant D'un mot considéré par rapport à sa composition, à ses modifications. *Ce mot a une forme grecque. La forme du singulier, du pluriel. Les formes actives, passives d'un verbe.* || Forme, La figure extérieure d'un corps, la configuration d'une chose. *La forme d'un homme, d'un animal. La forme du visage, de la tête, de la bouche, du nez, de l'oreille. Changer de forme. Forme ronde, circulaire, ovale.* || Au plur., Les contours d'un objet. On l'emploie fréquemment, en ce sens, dans les arts du dessin. *Les formes du corps. Cet homme a des formes athlétiques. Cet animal a des formes sveltes, gracieuses. La beauté, l'élégance des formes.* || Forme, s'emploie fig., dans les deux sens qui précèdent. *J'y ai vu la misère sous toutes ses formes. La mort s'offrait à nous sous ses formes les plus hideuses.* || Il s'applique Aux tours du style, aux diverses façons d'exprimer la pensée. *Varier les formes de son style. Les formes oratoires.* || Forme, figur., La constitution, le mode particulier de certaines choses. *Changer la forme du gouvernement.* || Forme, La manière dont une chose est ou peut être faite, présentée, traitée; par opposition à Ce qui constitue essentiellement cette chose, à ce qui en fait le fond. *La forme de cette critique pourrait être un peu plus polie. Cela pèche par la forme. La forme a rajeuni le fond.* || La formule usitée dans certains actes ou écrits, la manière dont on les rédige habituellement. *La forme d'une quittance, d'un contrat, d'un billet à ordre.* || *La forme d'un argument,* La manière dont ses parties doivent être disposées pour qu'il soit conforme aux règles de la logique. || *Par forme de...* En manière de... || Forme, Manière ou façon d'agir, de se conduire, de procéder, etc., conforme à certains usages, à certaines règles établies. *Prescrire une forme de conduite. Le mariage a été fait dans les formes. Formes légales, judiciaires. Sans autre forme de procès. Se tenir, s'en tenir aux formes.* || Absol., en t. de procédure, Les formes judiciaires, par opposition à Ce qui fait la matière d'un procès, et qu'on nomme Le fond. *L'affaire est bonne quant au fond, mais la forme n'en vaut rien.* || *Pour la forme,* Afin d'observer les cérémonies ordinaires, afin de se conformer aux usages reçus, et de sauver les apparences. || Formes, plur., Façons de s'exprimer ou d'agir propres à une personne. *Il a des formes rudes, polies, honnêtes.* Absol. et fam., Formes polies. *C'est un homme qui a des formes.* || Forme, dans quelques arts, Modèle qui sert à donner à certaines choses la forme qu'elles doivent avoir. *Mettre un chapeau en forme. Mettre une forme dans un soulier.* || *Forme brisée,* Forme composée de pièces qui peuvent se séparer. || Forme, La partie d'un chapeau qui est faite sur le modèle de bois, et La partie de dessus d'un soulier. *La forme de ce chapeau est trop basse. La forme de ce soulier est toute gâtée.* || Forme, t. d'impr., Châssis de fer qui contient des pages de caractères plus ou moins

nombreuses, selon le format. *Imposer, serrer une forme.* || Forme, t. de papeterie, Châssis de bois, garni d'un tissu métallique, servant à fabriquer le papier. || Forme, Banc garni d'étoffe, et rembourré. *Une forme de moquette, de velours.* || Stalles qui sont dans un chœur. || T. de chasse, *Un lièvre en forme,* Un lièvre au gîte. || Forme, t. de marine, Bassin pratiqué dans un port, pour y faire entrer les bâtiments qu'on veut radouber ou réparer. || Forme, t. de maréchalerie, Tumeur calleuse qui vient au paturon d'un cheval.

FORMEL, ELLE. adj. (lat. *formalis,* formel.) Exprès, précis, positif, clair. *Le texte formel de la loi. Désaveu formel. Contradiction formelle.* || *Cause formelle,* se disait, dans l'ancienne philosophie, de La cause qui fait qu'une chose est telle qu'elle est; par opposition à *Cause matérielle.*

FORMELLEMENT. adv. En termes exprès, précisément, clairement. *La loi le dit formellement. Il a nié formellement.* || Il se disait, dans l'ancienne philosophie, par opposition à *Matériellement.*

FORMER. v. a. (lat. *formare,* former.) Donner l'être et la forme. *Dieu a formé l'univers.* || Produire, faire, opérer, ou Composer, constituer. *Former un son. Former des pas en dansant. Les vapeurs qui forment les nuages. Former le cercle. Les lignes qui forment un triangle, un carré.* || Il se dit De la manière de faire, de composer les mots, ou de les modifier, de les varier. *Ce mot a été formé de tel autre par corruption. Former les temps d'un verbe.* || Former, Fabriquer. figurer, façonner, donner une certaine forme, une certaine figure. *Le potier forme des vases, et leur donne telle figure qu'il veut. Former un nœud, un triangle. Former bien ses lettres.* || Fig., *Former des nœuds, des liens, etc.,* S'engager dans quelque union. On dit dans le même sens, *Former une liaison, etc.* || Former, Produire dans son esprit, concevoir dans son esprit. *Former un projet. Former des vœux, des souhaits, des désirs.* || Proposer, exposer ce qu'on a conçu, le mettre en avant. *Former une objection, une difficulté.* || Former, Organiser, instituer, établir. *Former un bataillon, un corps d'armée, une monarchie, un établissement.* || *Former un siége,* Commencer le siége d'une place, commencer à ouvrir la tranchée. || *Former une entreprise,* La concevoir et travailler à l'exécuter. || Former, Instruire, façonner par l'instruction; faire contracter à quelqu'un certaines habitudes convenables. *Former un jeune homme; lui former l'esprit, le caractère. Former un apprenti, un disciple. C'est l'expérience qui forme les hommes.* On dit de même, *Former des soldats, des marins, etc.* || Il se dit Du goût, du style, etc. *Former son style sur celui d'un auteur. On forme son goût, on se forme le goût par l'étude des bons modèles.* || Former, s'emploie avec le pron. pers. dans la plupart des sens qui viennent d'être indiqués. *Le poulet se forme dans l'œuf. Un orage se formait derrière nous. Des rassemblements se formèrent. Se former sur de bons modèles.* || Il se dit Des choses dont la forme devient plus parfaite, plus prononcée. *Sa taille se forme.* || Dans la théorie militaire, Prendre une certaine disposition, un certain arrangement. *Une troupe qui se forme sur la droite ou sur la gauche en bataille.* On le dit, absol., De la disposition, de l'ordonnance habituelle d'une troupe. *Les régiments se formèrent devant les casernes.* || Formé, ée. participe.

FORMICA-LEO. s. m. *Voyez* Fourmilion.

FORMICANT. adj. m. (lat. *formica,* fourmi.) t. de médec. *Pouls formicant,* Pouls petit, faible et fréquent.

FORMIDABLE. adj. des 2 genres. (lat. *formidabilis,* formidable.) Redoutable, qui est à craindre, ou qui inspire une grande crainte. *C'est un homme formidable. Une puissance formidable.*

FORMIER. s. m. (lat. *forma,* forme.) Ouvrier qui fait et vend des formes pour les chaussures.

FORMUER. v. a. t. de vénerie. Faire passer la mue à un oiseau. || Formué, ée. participe.

FORMULAIRE. s. m. (lat. *formula,* formule.) Livre, recueil de formules. || Tout ce qui contient quelque formule, quelque formalité à observer, quelque profession de foi. *Formulaire de dévotion.*

FORMULE. s. f. Modèle qui contient les termes formels et exprès dans lesquels un acte authentique, solennel, religieux, etc., est ou doit être conçu. *Recueil de formules. Formule de prières.* || *Formule d'algèbre* ou *algébrique,* se dit d'Un ensemble de termes algébriques qui compose l'expression la plus générale d'un résultat de calcul. || Formule, en médec., Recettes pharmaceutiques, ordonnances de médecin, rédigées conformément aux règles et dans le langage de l'art. *Dresser une formule. Médecine, collyre, looch, etc., suivant la formule.* || Certaines façons de s'exprimer dont on se sert habituellement dans les diverses relations de la vie. *Des formules de politesse. La formule qui termine une lettre.*

FORMULER. v. a. t. de médec. et de pharm. Rédiger une ordonnance de médecine selon les règles et avec les termes de l'art. || En jurispr., *Formuler un acte, un jugement, etc.,* Le rédiger en la forme accoutumée. || Formuler, t. d'algèbre, Donner la formule qui exprime le résultat général d'un calcul. || Formulé, ée. participe.

FORNICATEUR, TRICE. s. (lat. *fornicari,* forniquer.) Qui commet le péché de fornication.

FORNICATION. s. f. Le péché de la chair entre deux personnes qui ne sont ni mariées ni liées par aucun vœu. Ce mot et celui de *Fornicateur* ne se disent guère que dans le dogmatique, et en matière de religion.

FORNIQUER. v. n. Commettre le péché de fornication. Peu usité.

FORPAÎTRE ou FORPAISER. v. n. (lat. *foràs,* dehors, *pasci,* paître.) t. de chasse. Il se dit Des bêtes qui vont chercher leur pâture dans des lieux éloignés de leur séjour ordinaire.

FORS. prép. Excepté, hormis, à la réserve de. Il est vieux.

FORSENANT. adj. t. de chasse. Il se dit D'un chien courant qui a beaucoup d'ardeur.

FORT, ORTE. adj. (lat. *fortis,* fort.) Robuste, vigoureux. *Un homme grand et fort. Avoir le bras fort, la main forte, les reins forts. Avoir une forte constitution.* || Prov., *Cet homme est fort comme un Turc,* Il est extrêmement robuste, vigoureux. || Fort, Grand et puissant de corps, épais de taille. *Un fort cheval. Un fort mulet.* On dit dans un sens analogue, *Avoir la jambe forte, la main forte, etc.* || En parlant Des choses, Gros et épais de matière, capable de porter un poids ou de résister au choc. *De fortes murailles. Cet arbre est déjà fort. De la vaisselle d'argent extrêmement forte. Coffre-fort:* voyez Coffre. || Il se dit Des étoffes, des toiles, du cuir, etc. *Un damas fort. Cette étoffe est forte. Un cuir fort et qui résiste à l'eau.* || *Terre forte,* Terre grasse, tenace, et difficile à labourer. *Colle forte,* Colle plus tenace que la colle ordinaire. || Fort, en parlant Des villes et des places de guerre, Qui est en état de résister aux attaques de l'ennemi. *Le corps de la place est très-fort.* || Il se

dit Des troupes que leur nombre et leurs ressources mettent à même d'attaquer et de se défendre avec avantage. *L'ennemi était plus fort que nous.* || FORT, en parlant Des bois, des blés, etc., Touffu, rangé près à près. *Les blés sont forts cette année. Un bois extrêmement fort.* || FORT, Rude, difficile, pénible. *Un ressort qui est très fort. Vous lui donnez là une forte tâche. C'est un cheval fort à dompter.* || *Ce cheval a la bouche forte, est fort en bouche,* Il n'obéit point au mors. || Fam., *Le plus fort en est fait,* Le plus difficile, le plus désagréable en est fait. || FORT, se dit fig. De ce qui est considérable dans son genre. *Une forte dépense. Une forte somme. Poids fort. Mesure forte.* || *Voix forte,* Voix pleine et qui se fait bien entendre. || FORT, figur., Impétueux, grand, violent, énergique dans son genre. *Forte pluie. Vent fort. Forte gelée. Forte chaleur. Forte maladie. Faire une forte résistance.* En musique : *La mesure se divise en temps faibles et en temps forts. Etc.* || Il s'applique Aux choses morales. *Causer une forte émotion.* || Fam., *Cela est plus fort que moi,* se dit D'une passion, d'une répugnance, d'une habitude, etc., qu'on ne peut vaincre, surmonter. || FORT, se dit De certaines choses qui font une vive impression sur le goût ou sur l'odorat. *Liqueurs fortes. Ce tabac est trop fort pour moi.* || Il se dit De ce qui est excessivement âcre, désagréable au goût, à l'odorat. *Du beurre fort. Avoir l'haleine forte.* || *Eau-forte.* Nom que l'on donne ordinairement à l'acide nitrique, dans le commerce et dans les arts. || *Graver à l'eau-forte.* Voyez EAU. || FORT, Chargé, en parlant D'un liquide, d'une couleur, etc. *Lessive trop forte. Bouillon, café fort. Couleur forte. Des teintes plus fortes.* || FORT, Puissant, tant au sens physique qu'au sens moral. *Son parti est le plus fort. Vous aurez affaire à forte partie. La raison du plus fort.* || *Main-forte.* Voyez cette expression à son rang alphabétique, dans la lettre M. || FORT, Qui est bien fondé, qui est appuyé sur de bons principes. *Cette raison-là est bien plus forte que l'autre. Une forte objection.* || Par comparaison du plus au moins, *À plus forte raison,* Avec d'autant plus de raison. || FORT, se dit Des expressions, du style, etc., lorsqu'ils joignent l'énergie à la justesse, et qu'ils sont capables de frapper, d'entraîner. *Une expression forte. Un style fort et concis;* Des expressions, des termes durs et offensants. *L'épithète est forte. Ce que vous dites là est un peu fort.* || Fam., *Cela est fort, paraît fort; voilà qui est fort,* se dit D'une chose qui étonne désagréablement, qui paraît extraordinaire, ou difficile à croire. || FORT, fig., Habile, expérimenté, capable. *Il est fort sur ces matières-là. Cet élève est fort sur l'histoire. Elle est très-forte sur le piano.* || *C'est une tête forte, une forte tête,* C'est un homme de beaucoup de jugement, de beaucoup de capacité. On appelle aussi, *Tête forte,* Un homme qui porte bien le vin, qui peut en boire beaucoup sans s'incommoder. || *Avoir l'esprit fort,* Avoir de la vigueur, de la pénétration et de l'étendue d'esprit. || *Un esprit fort,* se dit d'Une personne qui se pique de ne pas croire les dogmes de la religion; de Quiconque veut se mettre au-dessus des opinions et des maximes reçues. || Très fam., *Il est fort pour parler, pour pérorer, etc.,* se dit, par une sorte de dénigrement, De celui qui sait beaucoup moins agir que parler, etc. || FORT, fig., Courageux, magnanime, ferme. *C'est un homme qui a l'âme grande et forte. La femme forte de l'Écriture.* || *Se faire fort,* S'engager à quelque chose, se rendre caution, se rendre garant. Le mot *Fort* s'emploie toujours sans nombre ni genre. *Je me fais fort d'en venir à bout. Elle se fait fort d'obtenir la signature de son mari.* On dit dans le même sens, *Se porter fort pour quelqu'un,* Répondre du consentement de quelqu'un. || FORT, se met avec la prépos. *en,* ou avec la prépos. *de,* suivie d'un substantif qui indique le genre de force, la cause, la qualité, les ressources, etc., qui rendent fort. *Être fort des reins. Cette armée est forte en infanterie. Être fort de sa conscience. Ce discours est très-fort de raisonnement, de style.* || Prov. et pop., *Être fort en gueule,* Parler Beaucoup, avoir la repartie prompte et rude. || FORT, subst., dans le style élevé, Celui qui a la force ou la puissance. *Protéger le faible contre le fort.* || *Les forts de la halle,* Les portefaix qui font le service de la halle aux blés de Paris. || FORT, subst., L'endroit le plus fort d'une chose. *Mettre une poutre sur son fort.* || L'endroit le plus épais et le plus touffu d'un bois. *S'enfoncer dans le fort du bois.* || T. de chasse, Le repaire, la retraite de certains animaux qui se réfugient toujours dans l'endroit le plus épais du bois. *Le sanglier est dans son fort.* || FORT, subst., fig. et fam., Le genre de mérite ou de savoir, la qualité qui distingue une personne. *La critique est son fort. Tout le fort de cet homme est la mémoire.* On dit dans un sens analogue : *Connaître le fort et le faible d'une affaire.* || Communément, *Du fort au faible, le fort portant le faible,* Toutes choses étant compensées, ce qui manque d'un côté étant suppléé de l'autre. || FORT, subst., Le temps où une chose est dans son plus haut degré; il se dit tant des choses physiques que des choses morales. *Dans le fort de l'hiver, de l'été. Un homme dans le fort de la colère, peut-il écouter la raison?* || FORT, subst., Ouvrage de terre ou de maçonnerie, en état de résister aux attaques de l'ennemi. *Bâtir, attaquer, prendre un fort.* || FORT, adv., Vigoureusement, d'une manière forte et vigoureuse. *Frappez, poussez fort.* || Extrêmement, beaucoup; devant un adj. ou devant un adv., il marque le superlatif. *Il pleut, il gèle, il vente fort. J'ai cela fort à cœur. Fort beau. Fort laid. Fort bien. Fort mal.*

FORTE. adv. (On prononce *Forté.*) t. de musique, emprunté de l'italien. Fort. Il se met, dans une pièce de musique, aux endroits où le son doit être renforcé.

FORTEMENT. adv. D'une manière vigoureuse, ferme, solide. *Il le saisit fortement par le milieu du corps. Cela tient fortement à la muraille.* || Fig., Avec énergie, avec force, avec ardeur. *Agir fortement. Il a parlé fortement. Cet ouvrier a fortement travaillé.* || *Des contours, des muscles, etc., fortement dessinés,* Des muscles, des contours, etc., dont la forme ou la saillie est très-prononcée. On dit dans un sens analogue, en parlant Du visage, *Des traits marqués fortement.*

FORTE-PIANO. s. m. (On prononce *Forté.*) t. de musique. Clavecin dont la construction est telle, qu'on peut renforcer ou adoucir le son à volonté.

FORTERESSE. s. f. Lieu fortifié, destiné à recevoir une garnison et à défendre un pays. *Attaquer, prendre une forteresse.*

FORTIFIANT, ANTE. adj. (lat. *fortificare,* fortifier.) Qui augmente les forces. Il se dit Des remèdes et des aliments. || Subst. masc. *Prendre des fortifiants.*

FORTIFICATION. s. f. Ouvrage de terre ou de maçonnerie qui rend une place forte. *Abattre, démolir, réparer les fortifications.* || L'art de fortifier. *Cet ingénieur entend bien la fortification.* On le dit plus ordin. au pluriel. *Se connaître, s'entendre aux*

fortifications.|| L'action même de fortifier. *On travaille à la fortification de cette place.*

FORTIFIER. v. a. Rendre fort, donner plus de force. *Cet exercice est propre à fortifier le corps. Le bon vin fortifie l'estomac.* || Il se dit au sens moral. *Fortifier le courage. Se fortifier l'âme. Fortifier une accusation.* || *Fortifier quelqu'un dans une résolution,* L'y faire persister, l'y affermir. || Fortifier, Faire des ouvrages pour mettre une ville, une place, un poste, etc., en état de résister à l'ennemi. || Fortifier, avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig., Devenir fort, plus fort. *Cet enfant se fortifie tous les jours. L'esprit se fortifie par l'étude. Se fortifier dans la vertu.* || *Se fortifier dans un poste,* S'y retrancher, y faire des dispositions qui mettent en état de tenir contre l'ennemi. || Fortifié, ée. participe.

FORTIN. s. m. diminutif. Petit fort.

FORTIORI (À). (Expression latine.) t. de logique. À plus forte raison. *Raisonner, conclure à fortiori,* c'est-à-dire, D'après un rapport du moins au plus qui établit plus fortement ce qu'on veut prouver.

FORTITRER. v. n. t. de chasse. Il se dit Des cerfs ou d'autres bêtes qui évitent de passer dans les lieux où y a des relais ou des chiens frais amenés pour les courre.

FORTRAIT, AITE. adj. (lat. *foràs trahere,* tirer dehors.) t. de manége. Il se dit D'un cheval outré de fatigue.

FORTRAITURE. s. f. t. de manége. Fatigue outrée d'un cheval.

FORTUIT, ITE. adj. (lat. *fortuitus,* fortuit.) Qui arrive par hasard, d'une manière imprévue. *Rencontre fortuite. Événement fortuit.*

FORTUITEMENT. adv. Par cas fortuit, par hasard.

FORTUNE. s. f. (lat. *fortuna,* fortune.) Hasard, chance. *La fortune des armes. Il court fortune d'y périr.* || Fam., *Courir la fortune du pot,* S'exposer à faire mauvaise chère en allant dîner dans une maison où l'on n'est point attendu. || *Bonne fortune,* Chance heureuse, heureux hasard. *C'est une bonne fortune pour moi de vous rencontrer.* || *Bonne fortune,* en t. de galanterie, se dit Des faveurs d'une femme. *Un homme à bonnes fortunes.* || *Tenter fortune,* S'engager dans une entreprise dont le succès dépend en grande partie du hasard, d'événements qu'on ne peut régler ni prévoir. *Chercher fortune,* Être ou se mettre en quête des occasions qui peuvent procurer ce que l'on désire, comme le bien-être, les richesses, etc. *Il est allé chercher fortune aux Indes.*|| Fortune, Bonheur. *Il est en fortune, il gagne tout ce qu'il veut.*|| Malheur, péril, danger, risque, Dans cette phrase de pratique, *À ses risques, périls et fortune.* || Fig. et fam., *Faire contre fortune bon cœur,* Ne pas se laisser abattre par la contradiction, par les échecs, par les revers.|| *Fortune de mer,* Les accidents qui arrivent à ceux qui naviguent sur mer, comme de faire naufrage, de rencontrer des pirates, etc.|| Fortune, Tout ce qui arrive ou peut arriver de bien ou de mal à quelqu'un. *Nous courons tous deux même fortune. S'attacher à la fortune de quelqu'un. Je partageai sa bonne et sa mauvaise fortune.* On le dit Des choses. *Nous pouvons prédire quelle sera la fortune de ce livre, de cet ouvrage. La fortune des États, des empires.* On l'emploie quelquefois au plur. *Cet homme, cette doctrine a eu des fortunes très-diverses.* || *Revers de fortune,* Disgrâce, accident qui change une bonne situation en une mauvaise. *Retour de fortune,* Changement de fortune, vicissitude. || Fortune, La bonne, l'heureuse fortune de quelqu'un, les succès qu'il obtient. *Dès que sa fortune l'eut abandonné.* || L'avancement et l'établissement dans les biens, dans les emplois, dans les honneurs, etc. *Parvenir à une haute fortune. Faire fortune. Avancer, établir, affermir sa fortune. Les fortunes subites sont rarement durables.*|| *Les biens de la fortune,* Les richesses, les honneurs, les emplois, etc. || *Homme de fortune,* Celui qui, d'un fort petit commencement, est parvenu à de grands biens. *Soldat de fortune,* Homme de guerre qui, sans autre recommandation que son mérite, est parvenu des derniers rangs aux grades les plus élevés. *Officier de fortune,* Soldat devenu officier par son seul mérite.|| *Faire fortune,* en parlant Des choses, Obtenir du succès, être accueilli, goûté. || Prov. et fig., *Chacun est artisan de sa fortune,* Généralement parlant, chacun peut se rendre heureux dans son état; notre bonheur dépend de notre conduite.|| Fortune, L'état, la condition où l'on est. *Se contenter de sa fortune.* || Biens, richesses, état d'opulence. *Grande fortune. Belle fortune. Fortune immense, médiocre. Ménager, grossir, augmenter sa fortune.*|| Fortune, La divinité païenne qui était censée faire, à son gré, le bonheur et le malheur, les bons et les mauvais succès. || Il s'emploie, par allusion au sens qui précède, dans un grand nombre de phrases fig. *La fortune est aveugle, inconstante. La fortune lui rit. La fortune lui a tourné le dos. Donner, abandonner tout à la fortune. La roue de la fortune. Braver la fortune.* || *Les jeux, les coups, les caprices de la fortune,* Les grands changements qui arrivent aux hommes ou aux États, et qui les élèvent ou les abaissent. || *Brusquer la fortune,* Tenter de réussir par des moyens prompts et hasardeux. || Fig., *Adorer, encenser la fortune, sacrifier à la fortune, etc.,* S'attacher à ceux qui sont en faveur, en crédit.

FORTUNÉ, ÉE. adj. Heureux.|| Qui donne le bonheur, où l'on trouve le bonheur. *Union, région fortunée.*|| *Iles Fortunées.* Nom que les anciens donnaient aux îles que nous appelons maintenant *les Canaries.*

FORT-VÊTU. s. m. Homme qui a un habit au-dessus de son état. Ce mot fam. a vieilli.

FORUM. s. m. (Mot latin). (On prononce *Forome.*) Il se dit Des places où le peuple s'assemblait, à Rome, pour les affaires publiques, et de Celles où se tenait quelque marché; Des places où se tenaient les foires, dans les villes dépendantes de l'empire romain.

FORURE. s. f. (lat. *forare,* percer.) t. de serrurerie. Trou fait avec un foret.

FOSSE. s. f. (lat. *fossa,* fosse.) Creux dans la terre, fait par la nature ou par l'art, et qui est plus ou moins large et profond. *Tomber dans une fosse. Creuser, faire une fosse pour un arbre. Fosse à fumier. Fosse à chaux.* || *Fosse d'aisances,* Excavation voûtée, destinée à recevoir les matières qui coulent d'une chausse d'aisances. *Fosse inodore.* || Fosse, L'endroit que l'on creuse en terre pour y mettre un corps mort. *Mettre un corps dans la fosse.* || Fig., *Être sur le bord de sa fosse, avoir un pied dans la fosse,* Être fort vieux ou extrêmement malade, n'avoir que peu de temps à vivre. *Creuser sa fosse,* Altérer sa santé, abréger sa vie par des excès, par des déréglements.|| Prov. et fig., *Mettre les clefs sur la fosse,* Renoncer à la succession ou à la communauté d'une personne décédée. || *Basse-fosse,* Cachot très-profond dans une prison.|| *Cul de basse-fosse,* Cachot souterrain, creusé

dans la basse-fosse même. || Fosse, t. d'anat., Cavités, plus ou moins profondes, que présentent divers organes, et dont l'entrée est toujours plus évasée que le fond. *Fosses nasales. Fosse coronale* ou *frontale. Etc.*

FOSSÉ. s. m. Fosse creusée en long pour clore, pour enfermer quelque espace de terre, ou pour faire écouler les eaux, ou pour la défense d'une place. *Entourer un pré de fossés. Sauter, franchir un fossé. Les fossés d'une ville, d'une place de guerre. La crête, le revers d'un fossé.* || Prov., *Ce qui tombe dans le fossé est pour le soldat.* || Fig. et fam., *Sauter le fossé,* Prendre un parti hasardeux après avoir longtemps balancé. || Prov. et fig., *Au bout du fossé la culbute,* se dit Lorsque, se conduisant avec étourderie ou avec audace, on veut faire entendre que, s'il en résulte pour soi des suites fâcheuses, on ne se plaindra point, ou les verra d'un œil indifférent.

FOSSETTE. s. f. diminutif. Petit creux que les enfants font en terre, pour jouer à qui y fera tenir plus de noix, de noisettes, de billes, de petites pièces de monnaie, etc., en les y jetant d'une certaine distance. || Fossette, Petit creux que certaines personnes ont au bout du menton, ou qui se forme au milieu de la joue quand elles rient.

FOSSILE. adj. des 2 genres. T. d'hist. nat. Il se dit Des substances qui se tirent de terre, pour les distinguer Des substances de même nature qui se trouvent ailleurs. *Charbon, sel fossile;* Des dépouilles, des débris, ou des formes, des empreintes des corps organisés, qu'on trouve dans les couches de la terre. *Animal, plante, bois fossile.* || Subst. masc., se dit de Toutes les substances qui se tirent de la terre, telles que minéraux, métaux, pétrifications, etc.; mais surtout Des animaux et des plantes fossiles. *L'étude des fossiles.*

FOSSOYAGE. s. m. Action de fossoyer, ou Travail du fossoyeur.

FOSSOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Fermer avec des fossés. || Fossoyé, ée. participe.

FOSSOYEUR. s. m. Celui qui creuse les fosses pour enterrer les morts.

FOU ou FOL, FOLLE. adj. (On emploie *Fol* devant un subst. sing., commençant par une voyelle ou par une *h* non aspirée.) Qui a perdu le sens, l'esprit. *Être fou à courir les champs. Il est fou à lier.* || Prov. et par exagérat., *Il m'a pensé faire devenir fou,* Il m'a fait perdre patience par les choses qu'il a dites, qu'il a faites mal à propos. || Fam. et par exagérat., *Il est fou, il faut qu'il soit fou,* se dit De celui qui fait ou qui dit des extravagances, quoiqu'il n'ait point l'esprit aliéné. || Fig., *Être fou d'une personne, d'une chose,* L'aimer avec une passion démesurée, y avoir un attachement excessif. || *Chien fou,* Chien enragé. Prov. et fig., *Être fait comme un chien fou,* Être bizarrement accoutré, mal ajusté. || Fou, Simple, crédule, ou Malavisé, imprudent, extravagant. *Vous êtes bien fou de croire cela.* || Fou, se dit De tout ce qui est contraire à la raison, à la prudence, à la modération. *Fol amour. Fol espoir. De folles dépenses.* || Excessif, prodigieux. *Il y avait à ce bal un monde fou. Un luxe fou.* || T. de procédure, *Folle enchère,* Enchère faite témérairement et à laquelle l'enchérisseur ne peut satisfaire. *Vente, revente sur folle enchère,* ou simplement, *Folle enchère.* La différence en moins entre le prix de la seconde adjudication et celui de la première; différence qui est à la charge de l'adjudicataire sur la folle enchère duquel on a revendu. Dans un sens analogue, *Fol enchérisseur.* Dans l'ancienne pratique, *Fol appel,* Appel mal fondé. || Prov. et fig., *Payer la folle enchère de quelque chose, en payer la folle enchère,* Porter la peine de sa témérité, de son imprudence. || *Fou rire,* Rire dont on n'est pas le maître. || Fam., *Avoir un mal de tête fou,* Avoir un très-grand mal de tête. || *Folle avoine,* Avoine qu'on nomme autrement *Avoine stérile.* || *Folle farine,* La plus subtile fleur de la farine. || Fou, Extrêmement gai, badin, enjoué. *C'est une tête folle. Il est fou comme un jeune chien.* || *Gaieté folle,* Gaieté qu'on manifeste sans retenue, ou par des actions, par des discours peu raisonnables. || Fou, subst., Qui a perdu le sens, qui est tombé en démence. *C'est un fou. Un fou furieux. L'hôpital des fous.* || Prov., on dit, *Tête de fou ne blanchit jamais,* soit parce qu'ordinairement les fous n'atteignent pas la vieillesse, soit parce qu'on les regarde comme exempts des inquiétudes, des soucis qui font assez souvent blanchir les cheveux. || Fou, subst., par exag., Celui qui fait, qui dit des extravagances, ou qui est crédule, imprudent, ou qui a une gaieté folle, turbulente. *C'est un fou. Tais-toi, maître fou. Pauvre fou, ne vois-tu pas qu'on te joue?* Prov. (dans les deux premières acceptions), *Il y a plus de fous que de sages; tous les fous ne sont pas aux Petites-Maisons;* et (dans la dernière), *Plus on est de fous, plus on rit.* || Un bouffon; on ne le dit guère que Des bouffons à gages, tels qu'en avaient autrefois les princes et quelques grands seigneurs. *Il avait amené son fou.* || Fam., *Faire le fou,* Faire le bouffon, contrefaire le fou; ou Faire quelque extravagance, quelque impertinence. || Fou, au jeu des échecs, par allusion aux anciens fous de cour, Une pièce dont la marche est toujours par une ligne transversale, en coupant l'angle des carrés. *Le fou blanc. Le fou noir. Le fou du roi. Le fou de la reine.* || Fou, en hist. nat., Oiseau palmipède des Antilles, ainsi nommé parce qu'il se pose sans précaution sur les bâtiments, et s'y laisse quelquefois prendre à la main.

FOUACE. s. f. (lat. *focus,* foyer.) Pain fait de fleur de farine en forme de galette, et ordinairement cuit sous la cendre.

FOUAGE. s. m. Droit et redevance qui se payait en certaines provinces par chaque feu ou maison.

FOUAILLE. s. f. t. de vénerie. Part que l'on fait aux chiens après la chasse du sanglier. C'est ce qu'on appelle *Curée,* à la chasse du cerf.

FOUAILLER. v. a. fréquentatif. (lat. *fustigare,* fustiger.) Donner souvent des coups de fouet. Fam. || Fouaillé, ée. participe.

FOUDRE. s. f. (lat. *fulgur,* foudre.) Le feu du ciel, la matière électrique lorsqu'elle s'échappe de la nue en produisant une vive lumière et une violente détonation. *La foudre sillonne les nues, brille dans les airs. Être atteint, frappé de la foudre. Lancer la foudre.* Il est quelquefois masc., en poésie et dans le style soutenu. *Le foudre vengeur.* || *On le craint, il est craint comme la foudre,* se dit D'un homme qui est fort redouté. || Par exagérat., *Comme la foudre, avec la rapidité de la foudre,* Avec une grande rapidité, avec une extrême impétuosité. Dans le même sens : *Aussi prompt, aussi rapide que la foudre. Etc.* || Fig., *Coup de foudre,* se dit d'Un événement imprévu et fâcheux qui frappe quelqu'un tout à coup. On dit aussi : *Ce fut pour lui comme un coup de foudre. Etc.* || Fam., *Foudre de guerre, grand foudre de guerre,* se dit d'Un grand prince, d'un grand général d'armée qui a remporté plusieurs victoires, et donné

des preuves d'une valeur extraordinaire. Dans ce sens, *Foudre* est masc. *Un foudre d'éloquence,* Un grand orateur; cette loc. est moins usitée. || Foudre, s'emploie, fig., en parlant Du courroux de Dieu, de l'indignation d'un souverain, etc. *Les prières ferventes apaisent Dieu, et lui font tomber la foudre des mains. Le prince est en colère, et la foudre est près de tomber.* || *Les foudres de l'excommunication,* L'excommunication. On dit de même : *Les foudres de l'Église, du Vatican.* || *Les foudres de l'éloquence,* Les raisonnements, les arguments victorieux par lesquels un orateur confond ses adversaires. || Foudre, Représentation de la foudre que les peintres et les sculpteurs donnent ordinairement pour attribut à Jupiter, et qui consiste en une espèce de grand fuseau, du milieu duquel sortent plusieurs petits dards en zigzag. Il est masc. *Un foudre ailé.*

FOUDRE. s. m. Grande tonne, vaisseau d'une très-vaste capacité, qui peut contenir beaucoup de muids de vin ou de quelque autre liquide.

FOUDROIEMENT. s. m. (On prononce *Foudroîment.*) Action par laquelle une personne, une chose est foudroyée.

FOUDROYANT, ANTE. adj. Qui foudroie, ou Qui frappe avec la rapidité de la foudre. On ne l'emploie guère que poétiq. *Jupiter foudroyant. Épée foudroyante.* || *Apoplexie foudroyante,* Violente attaque d'apoplexie qui cause promptement la mort. || Foudroyant, Qui exprime un grand courroux, une vive indignation. *Il lançait sur moi des regards foudroyants.* || Qui épouvante, ou qui interdit et confond. *Nouvelle, réponse foudroyante. Le trait est foudroyant.*

FOUDROYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Frapper de la foudre. || Fig., Battre, détruire à coups de canon, de mortier, etc. *Foudroyer une ville, un bastion.* || Fig., tant au sens physique qu'au sens moral, Terrasser, atterrer, confondre. *Foudroyer la rébellion, l'hérésie. Cet argument le foudroya.* || *Foudroyer les erreurs, les vices, etc.,* Les combattre avec véhémence, les frapper de réprobation par des discours ou des écrits éloquents. || Foudroyé, ée. participe.

FOUÉE. s. f. (lat. *focus,* foyer.) Chasse aux oiseaux, qui se fait la nuit à la clarté du feu.

FOUET. s. m. (lat. *fustis,* bâton.) Cordelette de chanvre ou de cuir, qui est attachée à une baguette, à un bâton, et dont on se sert pour conduire et pour châtier les chevaux et autres animaux. *Le fouet d'un cocher, d'un charretier, d'un postillon. Ce cheval est dur au fouet.* || Petite corde fort menue et fort pressée, dont les cochers et les charretiers se servent ordinairement pour mettre au bout de leurs fouets. || Fig. et fam., *Faire claquer son fouet,* Se faire bien valoir, faire valoir son autorité, son crédit, ses talents, etc. || Fig. et fam., *Donner un coup de fouet,* Menacer, presser, obliger quelqu'un de faire promptement ce que l'on désire de lui. || Fouet, Lanière de cuir qui est attachée au bout d'un petit bâton, et dont les enfants se servent pour faire tourner un sabot. || Fig. et fam., *Coup de fouet,* se dit de Ce qui hâte une affaire. || Fig., en t. d'artill., *Coup de canon tiré de plein fouet,* Horizontalement, de but en blanc. || En hist. nat., *Le fouet de l'aile,* Le bout de l'aile d'un oiseau. || Fouet, se dit Des coups de verges dont on châtie les enfants. *Donner, mériter, avoir, craindre le fouet.* || Coups de verges dont la justice fait châtier quelques criminels, en certains pays. *Être condamné au fouet.* || Prov. et fig., *Donner le fouet sous la custode,* Châtier, réprimander en secret.

FOUETTER. v. a. Donner des coups de fouet, ou Donner le fouet. *Fouetter les chevaux, les chiens, un sabot, un enfant.* || Prov., *Et puis fouette cocher,* se dit, en plaisantant, Pour exprimer que l'on part en voiture avec une certaine rapidité. || Prov., *Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat,* L'affaire, la faute dont il s'agit n'est qu'une bagatelle. || Prov. et fig., *Il a bien d'autres chiens à fouetter,* Il a bien d'autres affaires importantes à traiter. || Prov. et fig., *Donner des verges pour se faire fouetter, pour se fouetter,* Fournir des armes contre soi-même. || *Fouetter de la crème, fouetter des œufs, etc.,* Battre de la crème, battre des œufs, etc., avec des verges, pour les faire mousser. || Fouetter, se dit fig., et neutralem., De la pluie, de la grêle, etc., quand elles frappent violemment contre quelque chose. *La pluie, la grêle fouette contre les vitres. La neige fouette.* On l'emploie dans un sens analogue en parlant Du vent. *Le vent nous fouettait dans le visage.* || Il se dit Du canon, lorsqu'il donne en quelque lieu sans obstacle. *Le canon fouette tout le long de la courtine.* || En t. de marine, on dit que *Les voiles fouettent les mâts,* Lorsque le vent n'est pas assez fort pour enfler les voiles, et que, par l'effet du tangage et du roulis, elles frappent avec violence contre les mâts. *Fouetter* est actif. || Fouetté, ée. participe. || Fig. et fam., *Crème fouettée,* se dit d'Un discours, d'un écrit dont le style a du brillant, mais où il n'y a point de substance, point de solidité. On dit, dans le même sens, *Ce n'est que crème fouettée.* || Fouetté, adj., Qui est marqué de petites raies comme de coups de fouet. On le dit surtout Des fleurs et des fruits. *Une tulipe, une pêche fouettée. Un œillet fouetté.*

FOUETTEUR, EUSE. s. Qui fouette. Fam., et ne s'emploie qu'avec quelque épithète. *Ce maître d'école est un grand fouetteur.*

FOUGASSE. s. f. t. de guerre. Petite mine ou fourneau de mine. Autrefois on disait aussi, *Fougade.*

FOUGER. v. n. t. de chasse. Il se dit Du sanglier qui arrache des plantes avec son boutoir.

FOUGÈRE. s. f. Plante herbacée dont les feuilles sont grandes et extrêmement découpées, et qui croît ordinairement dans les terrains sablonneux. *Danser, se coucher sur la fougère.* || Absol., en poésie, Un verre à boire. *Quand le vin pétille dans la fougère.* || Fougères, plur., en botan., La famille de plantes cryptogames dont la fougère est le genre principal.

FOUGON. s. m. (lat. *focus,* foyer.) t. de marine. Lieu où se fait la cuisine dans certains petits bâtiments de la Méditerranée.

FOUGUE. s. f. Mouvement violent et impétueux, ordinairement accompagné de colère. Il se dit Des hommes et des animaux. *Être, entrer en fougue. Apaiser sa fougue.* || Ardeur, impétuosité naturelle. *La fougue de la jeunesse, des passions. Un cheval qui a trop de fougue.* On dit au plur., *Les fougues de la jeunesse,* pour exprimer L'emportement avec lequel les jeunes gens se livrent aux plaisirs. || Enthousiasme, feu, verve, lorsqu'on parle D'un poëte ou d'un artiste qui est très-hardi dans ses conceptions, ou qui est sujet à des écarts. *La fougue de ce poëte s'est éteinte, s'est ralentie bien promptement.* || En t. de marine, *Mât, vergue, perroquet de fougue, etc.,* Mât, vergue, perroquet d'artimon.

FOUGUEUX, EUSE. adj. Qui est sujet à entrer en fougue, ardent, impétueux. *Homme, cheval, caractère, esprit fougueux. Jeunesse, imagination fougueuse.*

FOUILLE. s. f. (lat. *fodere*, fouir.) Le travail qu'on fait en fouillant dans la terre.

FOUILLE-AU-POT. s. m. (lat. —, grec *potèrion*, pot.) Petit marmiton. Il est bas.

FOUILLER. v. a. Creuser pour chercher quelque chose. || *Fouiller quelqu'un*, Chercher soigneusement dans ses poches, dans ses habits, s'il n'a point caché quelque chose. || En t. de guerre, *Fouiller un bois*, Le faire visiter par des troupes. || FOUILLER, en sculpt., Travailler avec le ciseau les parties renfoncées d'une statue, d'un bas-relief, etc., ou Pratiquer des enfoncements qui puissent produire des ombres fières et vigoureuses. En peint., Donner de la force aux touches et aux ombres qui représentent les enfoncements. *Fouiller le marbre adroitement. Cette draperie est bien fouillée.* || FOUILLER, neut., dans le premier sens. *Fouiller dans la terre. La taupe a fouillé là.* || Chercher quelque chose en remuant, en déplaçant les objets qui peuvent le cacher. *Fouiller dans une armoire.* || *Fouiller dans sa poche, dans sa bourse, etc.*, Mettre la main dans sa poche, dans sa bourse, etc., pour y chercher, pour y prendre quelque chose. Dans un sens analogue, *Se fouiller.* || FOUILLER, fig., v. n., Consulter, examiner, rechercher curieusement. *Fouiller dans l'histoire, dans les secrets de la nature, dans sa mémoire.* || FOUILLÉ, ÉE. participe.

FOUINE. s. f. Espèce de martre, animal carnassier, de la grosseur d'un chat, qui étrangle les petits oiseaux, les poulets, etc. || FOUINE, Instrument de fer à deux ou trois fourchons, qu'on met au bout d'une perche, et qui sert à élever les gerbes sur le tas. || Trident propre à percer de gros poissons. *Prendre des thons, des dorades à la fouine.*

FOUIR. v. a. (lat. *fodere*, fouir.) Creuser. Il se dit en parlant De la terre. *Fouir un puits.* || FOUI, IE. participe.

FOULAGE. s. m. (lat. *fullo*, foulon.) t. d'arts et métiers. Action de fouler, ou Le résultat de cette action. *Le foulage des cuirs.*

FOULANT, ANTE. adj. Qui foule. *Pompe foulante*, Pompe qui élève l'eau en la pressant.

FOULARD. s. m. Étoffe de soie, ou de soie et coton, fort légère, dont on fait des mouchoirs, des fichus, etc., et qui offre ordinairement des dessins variés. || Mouchoir, etc., de foulard. *Se couvrir la tête d'un foulard.*

FOULE. s. f. (allem. *voll*, plein.) Presse, multitude de personnes qui s'entre-poussent. *Se jeter, se perdre, disparaître dans la foule. Se tirer de la foule.* || Par extens., Grand nombre, grande quantité, multiplicité; on l'emploie même en parlant Des choses. *Une foule de solliciteurs. J'ai une foule d'occupations. Avoir une foule d'idées, de souvenirs.* || Le vulgaire, le commun des hommes, le grand nombre des personnes ou des choses ordinaires dans leur genre. *La foule ignorante, inconstante. Se tirer, sortir de la foule. Être confondu dans la foule.* || FOULE, L'action de fouler des draps, des chapeaux, etc. || Chez les fabricants de chapeaux, L'atelier où l'on foule. || FOULE, fig., Oppression, vexation. Ce sens a vieilli. || EN FOULE. loc. adv. En se pressant, ou En grande quantité, en grande multitude. *Ils entrèrent, ils accoururent en foule. Les idées se présentaient en foule à mon esprit.*

FOULÉE. s. f. (lat. *fullo*, foulon.) t. de manége. Temps pendant lequel, dans la marche, le pied du cheval pose sur le sol; ce qu'on nomme autrement *Appui.* || FOULÉES, t. de chasse, Traces légères que la bête laisse de son pied, en passant sur l'herbe ou sur les feuilles : on les nomme aussi *Foulures*, en parlant Du cerf. Les marques du pied sur terre nette se nomment *Voie* pour les bêtes fauves et le lièvre, *Piste* pour le loup et le renard, et *Trace* pour la bête noire.

FOULER. v. a. Presser quelque chose qui cède, qui ne résiste pas beaucoup. *Fouler l'herbe. Fouler un lit. Fouler la vendange. Fouler une cuve.* On l'emploie dans les arts et métiers. *Fouler le cuir. Fouler des chapeaux, du drap.* || Fig., *Fouler aux pieds*, Traiter avec mépris. || FOULER, en poésie et dans le style élevé, Marcher sur. *Je foulais avec respect ce sol antique et sacré.* || FOULER, fig., Opprimer par des exactions, surcharger d'impôts. *Fouler le peuple.* || FOULER, Blesser en foulant, en pressant fortement; il se dit Des chevaux et des bêtes de voiture ou de somme. *Il ne faut rien pour fouler le pied à un cheval;* Des personnes, en parlant D'une entorse, d'un tiraillement violent de quelque partie. *Je me suis foulé le pied.* || Avec le pron. pers. *Mon poignet s'est foulé.* || FOULER, t. de vénerie, Faire battre ou parcourir un terrain par le limier ou par la meute. || FOULER, en impr., se dit. neutr., De l'action de la presse sur les feuilles qui reçoivent l'impression. *Cette presse foule bien.* || FOULÉ, ÉE. participe. || *Cette bête a les jambes foulées*, se dit D'une bête de somme ou de trait qui a les jambes usées par un long et violent travail.

FOULERIE. s. f. Atelier où l'on foule les draps, les cuirs, etc.

FOULOIR. s. m. t. d'arts et métiers. Instrument avec lequel on foule.

FOULON. s. m. Artisan qui foule, qui apprête les draps et autres étoffes de laine. || *Moulin à foulon*, Moulin qui sert à fouler les draps. *Terre à foulon*, Terre qui sert à dégraisser les draps. *Chardon à foulon*, Plante dont les têtes, armées de petits crochets, servent à carder les étoffes de laine, à rendre le poil des draps plus lisse et plus uni.

FOULQUE. s. f. (lat. *fulica*, foulque.) Espèce de poule d'eau.

FOULURE. s. f. (lat. *fullo*, foulon.) Contusion, blessure d'une partie foulée. || FOULURE, en parlant Du foulon et du corroyeur, L'action de fouler les étoffes de laine, les cuirs, etc. || FOULURES, t. de chasse, Marques légères que le pied du cerf laisse sur l'herbe ou sur les feuilles.

FOUR. s. m. (lat. *furnus*, four.) Ouvrage de maçonnerie voûté en rond, avec une seule ouverture par devant, et dans lequel on fait cuire le pain, la pâtisserie, etc. *Four banal. La bouche, la gueule, l'air du four. Mettre le pain au four. Chauffer le four.* || *Four de campagne*, Four portatif, fait ordinairement de cuivre rouge. || *Pièce de four*, Gâteau ou autre pièce de pâtisserie qui se cuit au four. || Prov. et pop., *Il y fait chaud comme dans un four*, se dit D'un lieu où il fait extrêmement chaud. *Il y fait noir comme dans un four*, se dit D'un lieu très-obscur. || Prov. et fig., *Ce n'est pas pour vous que le four chauffe*, Ce n'est pas pour vous que telle chose est préparée. || Prov., fig. et par menace, *Vous viendrez cuire à mon four*, Vous aurez quelque jour besoin de moi, et je trouverai l'occasion de me venger. || FOUR, Le lieu où est le four, et où se rendent ceux qui veulent cuire. || Lieux voûtés et ouverts par en haut, où l'on fait cuire la chaux, le plâtre, la brique, la tuile, etc.

FOURBE. s. f. (ital. *furbo*, fripon.) Tromperie basse et odieuse. *Découvrir, inventer une fourbe.* ||

L'habitude de tromper, la disposition à tromper, à fourber. *Ta fourbe sera démasquée.*

FOURBE. adj. des 2 genres. Qui emploie, pour tromper, des ruses odieuses, une adresse maligne et perfide. *Il a l'esprit fourbe et rusé.* || Subst. *Un grand fourbe.*

FOURBER. v. a. Tromper d'une manière basse et odieuse. || Fourbé, ée. participe.

FOURBERIE. s. f. Tromperie coupable, et qui tient de la fourbe. || La disposition à faire des fourberies.

FOURBIR. v. a. (ital. *forbire*, fourbir.) Nettoyer, polir, rendre clair en frottant. Il se dit De certains ouvrages de fer, de cuivre, etc., tels que les armes et les ustensiles de cuisine. *Fourbir une lame d'épée, un canon de fusil, un casque, une casserole, un poêlon.* || Fourbi, ie. participe.

FOURBISSEUR. s. m. Artisan qui fourbit, et qui monte des sabres, des épées, etc.

FOURBISSURE. s. f. Nettoiement, polissure.

FOURBU, UE. adj. (lat. *foràs*, hors, *bibere*, boire.) t. d'art vétérinaire. Il se dit Des chevaux, des mulets, etc., qui perdent tout à coup l'usage de leurs jambes, soit pour avoir trop travaillé, soit pour avoir bu trop tôt après avoir eu chaud.

FOURBURE. s. f. t. d'art vétérin. Maladie d'un cheval ou de quelque autre animal fourbu.

FOURCHE. s. f. (lat. *furca*, fourche.) Instrument qui consiste en un long manche de bois terminé par deux ou trois branches ou pointes de bois, de fer, qui vont en s'écartant. *Fourche d'étable. Fourche à faner.* || Fig. et fam., *Faire une chose à la fourche*, La faire négligemment ou grossièrement. *Être traité à la fourche*, Être traité durement ou d'une manière humiliante. Ces phrases vieillissent. || *Fourches patibulaires,* Gibet à plusieurs piliers, élevé dans la campagne. || *Fourches Caudines,* Passage étroit et dangereux de la Campanie, près de l'ancienne Caudium, célèbre par l'affront que les Samnites y firent éprouver aux Romains, en les obligeant à passer sous le joug, l'an de Rome 433. Cette expression s'applique fig. À un général qui est obligé de faire une capitulation peu honorable, à un souverain qui fait un traité humiliant. *Il a rencontré là ses Fourches Caudines.* || *Faire la fourche, une fourche*, se dit D'une chose qui se divise en deux ou trois par l'extrémité, D'un chemin qui aboutit à deux ou à trois autres.

FOURCHER. v. n. Se partager, se diviser en deux ou trois par l'extrémité, en manière de fourche. *Un chemin qui fourche.* Avec le pron. pers., *Ses cheveux se fourchent.* || Fig., *Cette race, cette famille n'a point fourché*, Elle n'a formé qu'une seule branche. || Fig. et fam., *La langue lui a fourché*, se dit en parlant D'une personne qui, par méprise, a prononcé un mot pour un autre à peu près semblable. || Fourché, ée. participe. || *Pied fourché*, Droit d'entrée levé autrefois, dans certaines villes, sur les bêtes qui ont le pied fendu, comme bœufs, moutons, etc. || En t. de blason, *Croix fourchée*, Celle dont les branches sont terminées par trois pointes qui font deux angles rentrants.

FOURCHETTE. s. f. Ustensile de table, qui a deux, trois ou quatre pointes ou dents par le bout, et dont on se sert pour prendre les viandes. || Instrument de même forme, mais plus long et plus gros, dont on se sert pour tirer la viande des grandes marmites. || *Déjeuner à la fourchette*, Manger de la viande à son déjeuner. || Fourchette, Instrument en forme d'Y dont les soldats se servaient autrefois pour appuyer leur mousquet en tirant. || Dans certains arts, Instrument de même forme, qui sert à assujettir des cisailles. || Long morceau de bois à deux pointes de fer, qui est attaché à la flèche d'un carrosse, et que l'on baisse pour empêcher que le carrosse ne vienne à reculer, quand il est sur une pente. || Petit os divisé en deux branches, qui est entre les deux ailes d'une volaille. || Pop., *La fourchette de l'estomac*, Le brechet. || Fourchette. t. d'art vétérin., Endroit du pied du cheval, qui est plus élevé que le dedans du pied, et qui finit au talon. || Fourchette, t. de lingère, Cette partie de la manchette qui garnit l'ouverture de la manche d'une chemise d'homme.

FOURCHON. s. m. Une des pointes de la fourche ou de la fourchette. || L'endroit d'où sortent les branches d'un arbre.

FOURCHU, UE. adj. Qui se fourche, fourché *Arbre, chemin fourchu.* || Fig. et fam., *Faire l'arbre fourchu*, Mettre la tête en bas et les pieds en haut écartés l'un de l'autre. || *Menton fourchu*, Menton qui est marqué, à son milieu, d'un léger sillon ou renfoncement.

FOURGON. s. m. Charrette couverte dont on se sert dans les armées et dans les voyages.

FOURGON. s. m. (lat. *furnus*, four.) Longue perche de bois garnie de fer par le bout, et servant à remuer, à arranger le bois et la braise dans le four. || Prov. et fig., *La pelle se moque du fourgon*, se dit Lorsqu'une personne se moque d'une autre qui aurait autant de sujet de se moquer d'elle.

FOURGONNER. v. n. Remuer avec le fourgon du four. || Remuer le feu sans besoin avec les pincettes, et le déranger en le voulant accommoder. || Figur., Fouiller maladroitement en brouillant et en mettant tout sens dessus dessous. Fam. dans les deux derniers sens.

FOURMI. s. f. (lat. *formica*, fourmi.) Petit insecte qui vit en société, et qui fait ordinairement sa demeure sous terre. *Fourmis noires, rouges, ailées. Œufs de fourmis.* || Prov. et fig., *Se faire plus petit qu'une fourmi devant quelqu'un*, Se tenir dans un grand respect, dans une grande soumission devant lui. || Fig. et pop., *Avoir des fourmis dans quelque partie du corps*, Y éprouver des picotements.

FOURMILIER. s. m. t. d'hist. nat. Quadrupède de l'Amérique méridionale, qui se nourrit d'insectes et surtout de fourmis. || Oiseau des forêts de la Guyane, qui vit de fourmis.

FOURMILIÈRE. s. f. Lieu où se retirent, ou habitent les fourmis, et où elles pratiquent ordinairement des espèces de loges, de galeries et d'étages. || Toutes les fourmis qui habitent la même fourmilière. || Fig., Une grande quantité de certains autres insectes ou animaux, Un grand nombre de personnes. *Une fourmilière de vers, de souris, etc. Une fourmilière de pauvres.*

FOURMI-LION. s. m. (lat. —, *leo*, lion.) t. d'hist. nat. Insecte ainsi appelé parce qu'à l'état de larve il se nourrit de fourmis et d'autres petits insectes semblables qui tombent dans un trou en forme d'entonnoir, qu'il a pratiqué lui-même dans le sable, et où il se tient blotti.

FOURMILLEMENT. s. m. Picotement, comme si l'on sentait des fourmis courir sur la peau.

FOURMILLER. v. n. Abonder. Il se dit au propre De ce qui a vie et mouvement. *Ce pays fourmille de soldats. Cette garenne fourmille de lapins.* On lui donne quelquefois pour sujet le nom des personnes ou des animaux qui sont en grand nombre. *Les solli-*

citeurs fourmillent. Les vers fourmillent dans ce fromage. || Il se dit, par extens., De certaines choses qui sont réunies en très-grande quantité. *Cet ouvrage fourmille de fautes.* || FOURMILLER, se dit D'un picotement entre cuir et chair qu'on sent quelquefois à la peau, et principalement aux pieds et aux mains.

FOURNAGE. s. m. (lat. *furnus*, four.) Ce que l'on paye au fournier pour la cuisson du pain.

FOURNAISE. s. f. (lat. *fornax*, fournaise.) Grand four. *Fournaise ardente.* || Creuset, dans cette phrase fig., et dans quelques phrases semblables: *La vertu s'éprouve dans l'adversité, comme l'or dans la fournaise.*

FOURNEAU. s. m. (lat. *furnus*, four.) Petite construction de maçonnerie ou de brique, et à plusieurs cavités, dans lesquelles on met du charbon, de la braise, pour cuire ou chauffer les mets. Ustensile, ordinairement de terre ou de fer, qui sert au même usage, dans les petites cuisines. *Le foyer, la grille, le cendrier d'un fourneau. Allumer ses fourneaux. Fourneau portatif.* || Certains vaisseaux, Certaines constructions de maçonnerie ou de brique, qui servent, dans les arts, à soumettre diverses substances à l'action du feu. *Fourneau d'apothicaire, d'orfèvre, de forge. Fourneau à vent. Etc.* || Grand four où l'on fond le verre. || Creux fait en terre, et chargé de poudre, pour faire sauter un rocher, une muraille, ou quelque ouvrage de fortification. *Faire jouer un fourneau.* || *Le fourneau d'une pipe,* Cette partie évasée d'une pipe, dans laquelle on fait brûler le tabac.

FOURNÉE. s. f. La quantité de pain qu'on fait cuire ou qu'on peut faire cuire à la fois dans un four. || Il se dit D'autres choses que l'on expose à l'action de la chaleur dans les fours. *Une fournée de faïence, de chaux, de tuiles.* || Prov., fig. et pop., *Prendre un pain sur la fournée,* se dit D'un homme qui, sur la foi du mariage, a commerce avec la femme qu'il doit épouser. || FOURNÉE, fig. et fam., Un certain nombre de personnes qui sont nommées à la fois aux mêmes fonctions, etc. *Il ne sera pas de cette fournée.* Il ne s'emploie guère que par plaisanterie.

FOURNIER, IÈRE. s. Qui tient un four public, et qui y fait cuire le pain. || FOURNIER, autrefois, au jeu de billard, Celui qui faisait passer sa bille sous l'archet ou la passe, par le côté du but.

FOURNIL. s. m. (On ne prononce point l'L.) Le lieu où est le four et où l'on pétrit la pâte.

FOURNIMENT. s. m. (ital. *fornire*, fournir.) Étui dont les mousquetaires à pied se servaient, dans le XVIIe siècle, pour mettre leur poudre, et qui est également à l'usage des chasseurs. || Objets d'équipement à l'usage de chaque soldat, et particulièrement la buffleterie. *Nettoyer son fourniment.*

FOURNIR. v. a. Pourvoir, approvisionner. On y joint souvent une idée d'habitude. *Fournir l'armée de blé. C'est lui qui fournit cette maison.* Neutral. *C'est lui qui fournit dans cette maison.* Avec le pron. pers. *Se fournir des choses nécessaires.* || Garnir, *Fournir une maison de meubles.* || Livrer, donner, procurer, faire avoir. *Fournir du blé à l'armée. Fournir des armes. Fournir de l'argent à quelqu'un.* || Fig. dans le même sens. *Fournir des idées. Je vous en fournirai les moyens. Fournir matière à des conjectures.* || En jurispr., *Fournir et faire valoir une dette, une rente que l'on a transportée à quelqu'un,* Garantir la dette, la rente, et la payer soi-même, au cas que le véritable débiteur devienne insolvable. || FOURNIR, Produire, exposer, établir, en t. de pratique et d'administrat. *Fournir ses défenses, ses griefs, ses pièces.* || En t. d'escrime, *Fournir à quelqu'un un coup d'épée,* Lui donner un bon coup d'épée. || FOURNIR, Achever, parfaire. *Il faut encore soixante francs pour fournir la somme entière.* || En t. de manège, *Fournir la carrière,* La parcourir toute entière. || Fig., *Il a bien fourni sa carrière,* Il a vécu avec honneur et avec estime jusqu'à la fin. || FOURNIR, Subvenir, contribuer en tout ou en partie. || *Fournir à la dépense, aux appointements.* || Suffire. *On ne saurait fournir à tout.* || FOURNI, IE, participe. || FOURNI, adj., Epais, touffu. *Un bois bien fourni. Une chevelure bien fournie.*

FOURNISSEMENT. s. m. t. de commerce. Fonds que chaque associé doit mettre dans une société. || En jurispr., Les choses qui, dans un partage, doivent être respectivement comptées entre les copartageants, en dépense ou en recette, en rapports et retours.

FOURNISSEUR. s. m. Celui qui entreprend de faire la fourniture de quelque marchandise, de quelque denrée.

FOURNITURE. s. f. Provision fournie ou à fournir. L'action même de fournir, d'approvisionner. *Fourniture de blé, de vin, de bois, etc. Entreprendre, faire une fourniture.* || Dans le commerce, Ce qu'on livre, ce qu'on donne. *Ce banquier a fait depuis peu une grosse fourniture d'argent en Italie.* Ce sens vieillit. || Ce que les tailleurs, tapissiers, et autres semblables artisans, ont coutume de fournir en employant l'étoffe, la matière principale. *Le tailleur, le tapissier a pris tant pour façon et fourniture.* || Les petites herbes dont on accompagne les salades.

FOURRAGE. s. m. coll. (lat. *farrago*, herbes mêlées.) La paille, le foin et toute autre espèce d'herbe qu'on donne pour nourriture aux bestiaux, aux chevaux, etc., lorsqu'on ne les fait point paître. *Fourrage vert, sec. Ration de fourrage.* || L'herbe qu'on coupe et qu'on amasse, à l'armée, pour la nourriture des chevaux. *Une trousse de fourrage.* || *Mettre de la cavalerie en quartier de fourrage,* L'établir dans un quartier, dans un pays où il y a abondance de fourrage. || FOURRAGE, par extens., L'action même de couper le fourrage. *Envoyer, aller au fourrage.* || Les troupes commandées, tant pour faire le fourrage que pour le soutenir. *L'officier qui commandait le fourrage.* || FOURRAGE, t. d'artillerie, Le foin ou l'herbe dont on se sert pour bourrer le canon, etc.

FOURRAGER. v. n. Couper et amasser du fourrage. T. de guerre. *Fourrager dans un champ, dans un village. Fourrager au vert, au sec.* || Fig. et fam., *C'est un homme qui va fourrageant dans tous les livres,* se dit D'un compilateur, ou D'un plagiaire. || FOURRAGER, v. a., Ravager. *Fourrager tout un pays. Les lapins ont fourragé mon jardin.* || Fam., *Fourrager des papiers, dans des papiers,* Les mettre en désordre. || FOURRAGÉ, ÉE, participe.

FOURRAGÈRE. adj. f. t. d'agricult. Il se dit Des plantes propres à être employées comme fourrage.

FOURRAGEUR. s. m. Celui qui va au fourrage.

FOURRÉ. s. m. Endroit d'un bois, d'un bosquet, etc., où il y a un assemblage épais d'arbrisseaux, d'arbustes, de broussailles. *Entrer, pénétrer dans le fourré d'un bois,* ou absol., *dans le fourré.*

FOURREAU. s. m. Gaîne, étui, enveloppe. *Fourreau d'épée, de baïonnette, de parapluie.* || *Faux fourreau,* Fourreau dont on couvre le véritable fourreau d'une épée, d'un pistolet, etc., pour le garantir de la poussière ou de la pluie. || Prov. et fig., *Coucher dans son fourreau comme l'épée du roi*, ou simplement, *Coucher dans son fourreau,* Coucher tout vêtu. || Prov. et fig., *L'épée, la lame use le fourreau.*, se dit Des personnes en qui une grande activité d'âme ou d'esprit altère la santé. || FOURREAU, Certaines robes d'enfant. || La peau qui couvre le membre génital d'un cheval.

FOURRER. v. a. Introduire, faire entrer, placer en quelque endroit, mettre parmi d'autres choses. *Fourrer les bras dans le lit, la main dans sa poche. Il lui a fourré son épée dans le ventre. Il aura fourré cela dans un coin.* Avec le pron. pers. *Où s'est-il donc fourré?* || Fig. et pop., *Fourrer tout dans son ventre,* Dépenser, dissiper tout ce qu'on a, pour satisfaire sa gourmandise. || Fig. et fam., *Fourrer son nez où l'on n'a que faire,* Se mêler indiscrètement de quelque chose. Dans un sens analogue, *Fourrer son nez partout.* || Fig. et fam., *Chercher quelque trou à se fourrer,* se dit De celui qui cherche quelque emploi, quelque condition, et qui a peine à en trouver. || Fig. et fam., *Ne savoir où se fourrer,* Ne savoir où se cacher, ne savoir comment se dérober à la confusion qu'on éprouve. || Fig. et fam., *Fourrer quelque chose dans l'esprit, dans la tête de quelqu'un,* Parvenir à lui faire comprendre quelque chose. Faire croire une chose à quelqu'un, la lui persuader, la lui mettre dans la tête. On dit, avec le pron. pers., qu'*Une idée, une erreur, etc., s'est fourrée dans l'esprit, dans la tête de quelqu'un.* || FOURRER, par ext. Donner avec excès et sans réflexion. *Elle gâte cet enfant, elle lui fourre toujours à manger.* || FOURRER, fig., Insérer hors de propos. *Il fourre toujours des proverbes dans la conversation.* || Fig., Introduire quelqu'un dans une maison, dans une société, etc.; ou Le faire entrer, l'engager dans une affaire. On le prend ordin. en mauvaise part. *Je ne sais qui l'a fourré dans cette maison, dans cette affaire.* || Avec le pron. pers. *Il se fourre dans toutes les compagnies. Se fourrer dans l'embarras.* || Dans toutes les acceptions qui précèdent, ce verbe est fam. || FOURRER, Garnir, doubler de peau avec le poil. *Fourrer une robe de martre, d'hermine.* || Avec le pron. pers., Se vêtir chaudement. *Il faut se bien fourrer en hiver.* || FOURRÉ, ÉE. participe. || *Langues fourrées,* Langues de bœuf, de cochon, de mouton, recouvertes d'une autre peau que la leur, et avec laquelle on les fait cuire. || *Botte de paille, botte de foin fourrée,* Botte dans laquelle, parmi de bonne paille ou de bon foin, on a mêlé de la paille ou du foin de moindre qualité. || T. d'escrime, *Coup fourré*, se dit Quand chacun des deux adversaires donne un coup et en reçoit un en même temps. On le dit fig. et fam., Des mauvais offices que deux personnes se rendent mutuellement et en même temps. || Fig. et fam., *Paix fourrée,* Fausse paix, faite de mauvaise foi par les deux parties, chacune ayant intention de la rompre, lorsqu'elle le croira utile à ses intérêts. || *Pays fourré,* Pays rempli de bois, de haies, etc. || *Bois fourré*, Bois qui est fort garni de broussailles et d'épines *Voyez* FOURRÉ, *substantif.* || Prov. et fig., *Un innocent fourré de malice,* se dit d'Un homme qui est malicieux, et qui feint d'être simple et bon.

FOURREUR. s. m. Marchand pelletier, artisan qui travaille en pelleterie.

FOURRIER. s. m. Officier qui sert sous un maréchal des logis, et dont la fonction est de marquer le logement de ceux qui suivent la cour. || Dans les troupes, Le sous-officier d'une compagnie qui est principalement chargé de pourvoir au logement des soldats quand ils passent dans quelque ville, et de répartir entre les escouades les vivres, les effets d'équipement, etc.

FOURRIÈRE. s. f. Office qui fournit le bois pour le chauffage de la maison du roi et des princes. || Le lieu où l'on met ce bois. || En jurispr., *Mettre un cheval, une vache, etc., en fourrière,* Saisir un cheval, une vache, etc., pour cause de dégât, pour contravention, ou pour dette, et les mettre dans une écurie, dans une étable, où ils sont nourris, à tant par jour, aux dépens de celui à qui ils appartiennent, jusqu'à la réparation du dommage, jusqu'au payement de l'amende, ou jusqu'à ce qu'on les vende. On dit de même qu'*Un cheval,* qu'*une vache est en fourrière.*

FOURRURE. s. f. Peau de certains animaux, précieuse par la couleur, la longueur, l'épaisseur du poil, et dont on se sert pour doubler, garnir ou orner les robes, les habits, etc. : on en fait aussi des manchons, des bonnets, etc. || Robe fourrée, ou garnie, ou ornée de fourrures. *La fourrure d'un président, d'un docteur.* || T. de blason, Un fond de fourrure qui est ou d'hermine ou de vair.

FOURVOIEMENT. s. m. (lat. *foràs*, dehors, *via*, chemin.) (On prononce *Fourvoîment.*) Erreur de celui qui s'égare de son chemin. || Fig. *Il est tombé dans un étrange fourvoiement.* Peu usité.

FOURVOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Égarer, détourner du chemin. || Fig. *Les mauvais exemples l'ont fourvoyé.* || Avec le pron. pers., dans l'un et l'autre sens. *La nuit est cause qu'ils se sont fourvoyés. Plus on suit ses passions, plus on se fourvoie.* Avec ellipse du pron., *Faire fourvoyer quelqu'un,* Faire qu'il se fourvoie. || Il se dit, De méprises grossières. *L'auteur de cet écrit s'est étrangement fourvoyé.* Fam. || FOURVOYÉ, ÉE. participe.

FOUTEAU. s. m. C'est un des noms vulgaires de l'arbre qu'on appelle plus ordinairement *Hêtre.*

FOUTELAIE. s. f. Lieu planté de fouteaux ou de hêtres.

FOYER. s. m. (lat. *focus*, foyer.) Âtre, lieu où se fait le feu. || Fig. et fam., *Aimer à garder son foyer,* Aimer le repos, et mener une vie retirée. || *Le foyer d'un fourneau,* La partie d'un fourneau où se place le feu, et dont le fond est garni d'une petite grille à travers laquelle la cendre tombe. || FOYER, Dalle de pierre ou de marbre que l'on met au-devant d'une cheminée, pour éloigner du feu le plancher et les parquets. || Par extens., dans un théâtre, La salle commune où se rassemblent les acteurs, et Celle où les spectateurs peuvent se réunir pour converser et pour se chauffer. *Le foyer des acteurs, du public.* || Fig. au plur., Maison, demeure, pays natal. *Combattre pour ses foyers. Rentrer dans ses foyers.* || FOYER, t. de physique, L'endroit où se réunissent les directions des rayons lumineux qui, partant d'un même point, sont réfléchis ou réfractés par des surfaces courbes. *Faire brûler un corps en le plaçant au foyer d'un miroir ardent.* Par extens., on appelle *Foyer,* dans les courbes, Certains points où la concentration des rayons lumineux peut s'opérer d'une manière absolument rigoureuse. *Foyer de l'ellipse, de la parabole.* || *Foyer de lumière,* Le point d'où part, d'où

rayonne une lumière plus ou moins vive. || Fig. et fam., *Le foyer d'une maladie contagieuse,* Le lieu où elle exerce le plus de ravages, le lieu où elle se manifeste d'abord, et d'où elle se répand au loin. On dit dans un sens analogue, *Le foyer de la rébellion, de la sédition, etc.* || Fig., *Cette ville est le foyer des lumières,* Les arts et les sciences y fleurissent plus que partout ailleurs. || En chirurg., *Foyer purulent,* L'endroit où se forme le pus dans les abcès.

FRAC. s. m. Habit d'homme qui ne couvre par devant que la poitrine, et qui se termine par derrière en deux longues basques plus ou moins étroites.

FRACAS. (lat. *fragor,* bruit.) Rupture ou fracture avec bruit et violence. || Par extens., Tout bruit semblable à celui d'une chose qui se fracasse. *Le fracas du tonnerre, des armes. Un torrent qui roule ses eaux avec fracas.* || Tout ce qui se fait avec tumulte, avec désordre et grand bruit. *Le fracas du monde.* || En t. de peint., *Il y a du fracas, un grand fracas dans ce tableau, dans cette composition,* se dit en parlant d'Un tableau qui frappe et fatigue la vue par la multitude et la confusion des objets, par le trop grand éclat des couleurs, etc. || FRACAS, se dit figur. Des personnes qui cherchent et qui obtiennent une sorte de vogue, qui font du bruit dans le monde. *Ce prédicateur, cette beauté fait fracas;* Des choses qui excitent l'attention du public, qui font scandale. *Ce livre, cet article de journal fait un grand fracas.* Il se prend le plus souvent en mauvaise part.

FRACASSER. v. a. (lat. *fractus,* brisé.) Briser, rompre en plusieurs pièces. Avec le pron. pers. *Toutes ces porcelaines se sont fracassées pendant le transport.* || FRACASSÉ, ÉE. participe.

FRACTION. s. f. Action par laquelle on rompt, on divise. Il n'est usité que dans certaines phrases consacrées. *Les pèlerins d'Emmaüs connurent Notre-Seigneur à la fraction du pain. Le corps de* JÉSUS-CHRIST *n'est point rompu par la fraction de l'hostie.* || Portion, partie. *Le sou était une fraction de la livre. Les opposants ne formaient qu'une très-petite fraction de l'assemblée.* || En arithmét., Quantités qui contiennent un certain nombre des parties de l'unité, et dont l'expression est généralement formée de deux termes, l'un, appelé *Numérateur,* exprimant le nombre des parties d'unité, et l'autre, appelé *Dénominateur,* indiquant combien il faudrait de ces parties pour former l'unité entière. *Un demi* ($\frac{1}{2}$), *deux tiers* ($\frac{2}{3}$). *Le calcul des fractions. Réduire plusieurs fractions au même dénominateur.* || *Fraction décimale,* Fraction exprimée en parties décimales de l'unité, comme des dixièmes, des centièmes, etc., lesquels s'écrivent à la droite des unités simples selon leur rang de subdivision, en les séparant de ces unités par une virgule, pour indiquer où les subdivisions fractionnaires commencent. *Les fractions décimales cinq dixièmes* (0,5) *et cinquante centièmes* (0,50) *répondent à un demi* ($\frac{1}{2}$).

FRACTIONNAIRE. adj. des deux genres. T. d'arithm. Il se dit De tout nombre, entier ou non, qui est actuellement présenté sous la forme d'une fraction. *Nombre, expression fractionnaire.*

FRACTURE. s. f. Rupture avec effort. || T. de chirurg., solution de continuité, ou division faite subitement dans les os ou les cartilages durs, par la violence de quelque cause externe. *Réduire une fracture.*

FRACTURER. v. a. t. de chirurg. Briser, casser. Avec le pron. pers., *L'os se fractura en plusieurs endroits.* || FRACTURÉ, ÉE. participe.

FRAGILE. adj. des 2 genres. (lat. *fragilis,* fragile.) Aisé à rompre, sujet à se casser. || Qui n'est pas solidement établi, qui peut aisément être détruit. *Fortune fragile. Biens fragiles.* || Fig., Sujet à tomber en faute. *Esprit, sexe fragile.*

FRAGILITÉ. s. f. Disposition à être facilement cassé, brisé. *La fragilité du verre.* || Fig. Instabilité. *La fragilité des choses humaines.* || Fig., Facilité à tomber en faute. *La fragilité humaine.*

FRAGMENT. s. m. (lat. *fragmentum,* fragment.) Morceau de quelque chose qui a été cassé, brisé. Il se dit en t. de chirurg., ou en parlant De choses considérables par leur prix, par leur rareté. *Les fragments d'un os, d'un vase précieux, d'une inscription.* || Fig., Une petite partie qui est restée d'un livre, d'un traité, d'un ouvrage. *Les fragments de Salluste, d'Ennius, etc.* || Morceau d'un livre, d'un ouvrage qui n'est point encore terminé, ou qui n'a pu l'être. *Fragments historiques, philosophiques, etc.*

FRAI. s. m. (ital. *fregola,* frai.) Action de frayer. L'action propre aux poissons pour la multiplication de leur espèce. *Le temps du frai.* || Les œufs de poisson mêlés avec ce qui les rend féconds. *Du frai de carpes, de grenouilles, etc.* || Le petit poisson. *Ce n'est que du frai, il faut le remettre dans l'étang.* || FRAI, L'altération, la diminution de poids que l'usage et le frottement apportent à la monnaie. *Cette pièce a beaucoup perdu par le frai.*

FRAÎCHEMENT. adv. (lat. *frigus,* fraîcheur.) Avec un frais agréable. *Être logé fraîchement.* || Froidement, au fig. *Accueillir fraîchement quelqu'un.* Ne s'emploie plus que par plaisanterie, pour adoucir l'idée que réveille le mot *Froidement.* || Récemment, depuis peu. Ce sens et le précédent sont fam.

FRAÎCHEUR. s. f. Froid doux et modéré, qui tempère la chaleur de l'atmosphère, et qui cause une sensation agréable. *La fraîcheur du temps, de l'air. Marcher à la fraîcheur.* On dit de même : *La fraîcheur de l'eau, etc. La fraîcheur du marbre, etc.* || Froidure, froid. *La fraîcheur du soir est perfide dans cette saison.* || Par extens., Douleur causée par un froid humide. *Gagner, avoir une fraîcheur.* || FRAÎCHEUR, fig., Le lustre, le brillant, l'éclat agréable des fleurs, du teint, des couleurs, etc. *La fraîcheur des fleurs, du teint, de la jeunesse, du coloris, d'un costume neuf, etc.* || Fig., *La fraîcheur des pensées, de l'imagination, du style,* se dit en parlant De la verve, jointe à la douceur et à la grâce, dans les conceptions de l'esprit. || FRAÎCHEUR, t. de marine, Vent très-faible qui suit ou précède le calme. *La brise est finie, il n'y a plus qu'une légère fraîcheur.*

FRAÎCHIR. v. n. t. de marine. Il se dit Du vent qui devient plus fort. Impersonn., *Il fraîchit.*

FRAIRIE. s. f. (grec *phratria,* confrérie.) Partie de divertissement et de bonne chère. Fam.

FRAIS, AÎCHE. (lat. *frigidus,* frais.) Médiocrement froid, plus froid que chaud, et propre à tempérer une trop grande chaleur. *Un vent frais. Matinée, nuit, eau fraîche. Boire d'un vin frais,* ou adv., *Boire frais.* || Froid. *Au printemps les matinées sont encore fraîches.* || T. de marine, *Vent frais,* Vent médiocrement fort, et bon pour faire route. On dit de même, *Une brise fraîche.* On exprime les différentes forces du vent, en ajoutant à *Frais* une épithète qui les distingue. *Il vente beau frais, bon frais, grand frais, etc.* || FRAIS, Récent, se dit De ce qui est nouvellement produit, nouvellement cueilli, nouvellement arrivé, nouvellement fait, etc. *Un œuf, du*

pain, du poisson, du beurre frais. Des figues fraîches. Les traces en sont encore toutes fraîches.|| Fig., dans le même sens. Des nouvelles fraîches. De fraîche date.|| Fig., La plaie est encore fraîche, toute fraîche, L'affliction est encore toute récente. || Fig., Être frais de quelque chose, En avoir la mémoire récente. On dit à peu près de même, Il est encore tout frais du collége, Il ne fait que d'en sortir. || FRAIS, Qui n'a point été salé, fumé, etc. Du beurre, du saumon, du porc frais. || Il se dit Des choses sujettes à se sécher ou à se corrompre, lorsqu'elles n'ont point encore souffert d'altération, malgré le laps de temps. Le pain de seigle se conserve long temps frais. Ce poisson est encore très frais. || Il se dit fig., dans le même sens. Quoique la chose ait eu lieu il y a long-temps, j'en ai le souvenir très-frais. || FRAIS, Qui a de la fraîcheur, de l'éclat, du lustre, etc., se dit Des fleurs, du teint, des couleurs, des étoffes, etc. Avoir le teint frais, le visage frais. Ces couleurs sont encore très-fraîches. Elle avait un costume très-frais. En peint., Coloris frais. || Être frais, en parlant Des personnes, Avoir bon visage, avoir un air de vigueur, de santé. Être frais et gaillard. On le dit, fig., pop. et par moquerie, De quelqu'un à qui il est arrivé un accident, ou qui en est menacé. Vous avez perdu tout votre argent au jeu; vous voilà frais. On le dit de même D'un ouvrage de la main qu'on trouve mal fait, et qu'on veut dénigrer. Voilà un bel ouvrage! il est frais. || Ce cheval a la bouche fraîche, Il a la bouche humide et écumeuse.|| FRAIS, Délassé, qui a recouvré ses forces par le repos. Il est frais et reposé. Nous prîmes des chevaux frais. || Troupes fraîches, Troupes qui ne sont point fatiguées, qui n'ont point encore donné.|| FRAIS, subst., Un air frais, une température fraîche, un froid modéré. Voyager au frais. Prendre le frais. Mettre du vin au frais. Il fait frais.|| FRAIS, FRAÎCHE, adv., Nouvellement, récemment. Maison toute fraîche faite. Du beurre frais battu.

FRAIS. s. m. pl. Dépense, dépens. Les frais d'un procès, d'un voyage, etc. Frais de transport, de chargement, de bureau, d'impression. Payer, avancer les frais. À moitié de frais, ou elliptiquement, À moitié frais. Frais privilégiés. Faux frais. || Fam., Être de grands frais, Coûter beaucoup à nourrir, à entretenir; Occasionner beaucoup de dépense à quelqu'un. Constituer quelqu'un en frais, Être cause qu'il fait des frais, des dépenses. Se mettre en frais, Faire en quelque occasion de la dépense plus que de coutume. || Fig. et fam., Se mettre en frais, en grands frais, se dit, par ironie, De celui qui ne fait qu'une petite partie de ce qu'il devrait faire, ou qui offre d'une chose beaucoup moins qu'elle ne vaut. Se mettre en frais, Faire des efforts pour réussir dans quelque entreprise, ou pour plaire en société, dans la conversation, etc.|| Fig. et fam., Recommencer sur nouveaux frais, Recommencer un ouvrage, un travail, comme si rien n'en eût été fait; ou Faire de nouveau quelque chose avec plus d'ardeur que la première fois, après s'être reposé, après avoir pris de nouvelles forces. || Fig. et fam., À peu de frais, Sans beaucoup de peine, de travaux, de soins, etc. À moins de frais, Avec moins de peine, etc. || Fig. et fam., Faire les frais de quelque chose, Fournir la matière ou le fond de quelque chose, contribuer le plus à quelque chose. Il se dit surtout en parlant Des ouvrages d'esprit, de la conversation, etc. Il se garde bien de citer l'auteur qui a fait presque tous les frais de son érudition. Je me vois obligé de faire tous les frais de la conversation.|| FRAIS, au billard, à la paume, etc., La dépense que l'on fait dans le jeu. Il a joué les frais, et il les a perdus.

FRAISE. s. f. (lat. fraga, fraises.) Petit fruit qui est fort agréable au goût, et qui vient sur une plante dont la tige est très-basse. Fraises rouges, blanches, de bois, de jardin.

FRAISE. s. f. Le mésentère de veau et d'agneau. || FRAISE, collet à plusieurs doubles et à plusieurs plis ou godrons, qui tourne autour du cou, et qui a, par sa forme, quelque ressemblance avec une fraise de veau. Fraise effilée, empesée, à l'espagnole. || Par analogie, Rang de pieux qui garnit une fortification de terre par dehors, vers le milieu du talus, et qui présente la pointe à l'ennemi. || T. de vénerie, La forme des meules et des pierrures de la tête du cerf, du daim et du chevreuil.

FRAISER. v. a. Plisser en manière de fraise. || Fraiser la pâte, La bien pétrir. || FRAISER, t. de fortific., Garnir d'une fraise un bastion ou tout autre ouvrage de terre. || FRAISÉ, ÉE. participe.

FRAISETTE. s. f. Petite fraise.

FRAISIER. s. m. Petite plante de la famille des Rosacées, qui produit les fraises, et dont la fleur est blanche.

FRAISIL. s. m. (On ne prononce point L.) Cendre du charbon de terre, dans une forge.

FRAMBOISE. s. f. Petit fruit bon à manger, qui croît sur un arbrisseau épineux. Frambroise rouge, blanche. Pâte, conserve de framboise.

FRAMBOISER. v. a. Accommoder avec du jus de framboise. || FRAMBOISÉ, ÉE. participe.

FRAMBOISIER. s. m. Arbrisseau épineux, à fleurs rosacées, qui porte les framboises.

FRAMÉE. s. f. (lat. framea, framée.) Arme des anciens Germains, des Francs.

FRANC. s. m. Unité monétaire du système métrique, laquelle se divise en dix parties appelées décimes, et en cent appelées centimes. Une pièce d'un franc, de deux francs, de cinq francs, de vingt francs. || Autrefois, La livre tournois; il n'était d'usage ni au sing., ni avec les nombres primitifs, un, deux, trois et cinq. On l'employait avec la plupart des autres nombres. Quatre francs. Dix francs. Cent francs. Etc. Cependant, lorsqu'il ne s'agissait pas d'une somme ronde, on préférait le mot de livre. Ainsi on ne disait pas, Quatre francs dix sous, mais Quatre livres dix sous. || Au marc le franc, se dit De la manière de répartir ce qui doit être reçu ou payé par chacun, en proportion de sa créance ou de son intérêt dans une affaire.

FRANC, ANCHE. adj. Libre. Franc arbitre. || Fam., Avoir ses coudées franches, les coudées franches, Avoir la liberté du mouvement des bras, des coudes. Cela se dit surtout De personnes qui sont à table. || Fig. et fam., Avoir ses coudées franches, les coudées franches, N'être point contraint ni gêné dans ce qu'on veut faire. || Fig., Franc de toute passion, franc d'ambition, etc., Libre et exempt de toute passion, d'ambition, etc. || Franc-bord, Terrain laissé libre sur le bord d'une rivière, d'un canal. En t. de marine, Tout le bordage extérieur d'un bâtiment, depuis la quille jusqu'à la première préceinte.|| FRANC, Exempt d'impositions, de charges, de dettes. Être franc de toutes charges. Foire franche. Port franc. || Francs archers. Nom d'une sorte de milice qui avait été créée par Charles VII. || Franc tenancier, Celui qui tenait des terres en roture, mais qui en avait racheté les droits. || Franc de port, se dit D'une lettre, d'un paquet, etc., dont le port est payé par celui

qui en fait l'envoi. || *Avoir ses ports francs,* Être dispensé de payer le port des lettres qu'on reçoit par la poste. || Fam., *Franche lippée,* Repas qui ne coûte rien. *C'est un chercheur de franches lippées,* C'est un parasite de profession. || Franc, Sincère, loyal, qui dit ce qu'il pense. *Homme, cœur, caractère franc.* || *Un cheval franc du collier,* Un cheval qui tire de lui-même, sans qu'il soit besoin de lui donner des coups de fouet. || Prov. et fig., *Être franc du collier,* se dit De celui qui est toujours prêt à faire les choses que son devoir, son honneur, etc., exigent de lui. D'un homme brave, toujours prêt à marcher au combat. || En t. de marine, *Le vent est franc,* Sa direction est telle, que le bâtiment peut, avec ses voiles orientées obliquement à la quille, suivre la route déterminée. || Franc, se dit Des choses où il y a de la sincérité, de la loyauté, de la candeur, etc. *L'aveu est franc. Des manières franches. Parler d'un ton franc et résolu.* || Fam., *Avoir son franc parler,* S'être mis sur le pied de dire tout ce qu'on pense. || Franc, t. de peint., de sculpt., etc., se dit D'un faire aisé, hardi, où il n'y a ni timidité, ni tâtonnement. *Pinceau, ciseau, burin franc. Manière, touche franche.* || Franc, Vrai; il précède ordin. le subst. *Ce moineau est un franc mâle. Il parle son franc patois.* On le joint à toutes sortes de termes injurieux, pour leur donner encore plus de force. *Un franc sot. Une franche coquette. Un franc coquin, etc.* On dit de même : *Une franche sottise. Une franche bévue. Etc.* || *Un franc Breton, un franc Picard, un franc Gascon, etc.,* Un Breton, un Picard, un Gascon, etc., qui a les qualités et les défauts communs à la plupart des gens de son pays. || *Terre franche,* Bonne terre, terre végétale qui n'est point mêlée de cailloux ni de sable. || Franc, Entier, complet. *Ils n'y ont été que deux jours francs.* || *Sauter vingt-quatre semelles franches,* Les sauter sans que rien y manque. || *Courir à franc étrier,* Courir la poste à cheval. || *Franc carreau,* Jeu où l'on jette en l'air une pièce de monnaie, et où celui dont la pièce tombe le plus loin des bords d'un carreau, gagne le coup. || T. de marine, *Franc-tillac,* Pont, tillac de plain-pied, sans interruption. Il ne se dit que Du pont des bâtiments de commerce. || Franc, se dit Des arbres qui portaient du fruit doux sans avoir été greffés; par opposition à *Sauvageon,* qui se dit Des arbres qui ne portent que des fruits âpres, à moins qu'ils n'aient été greffés. On le dit Des fruits mêmes. *Noisettes franches. Pêche franche.* || *Enter franc sur franc,* Enter un scion d'arbre franc sur un autre arbre franc. *Enter franc sur sauvageon,* Enter un scion d'arbre franc sur un sauvageon. Dans ces phrases, *Franc* est subst. || Franc, adv., Ouvertement, résolument, sans déguiser, sans biaiser. *Il lui parla franc. Il me l'a dit tout franc.* || Absolument, entièrement, sans qu'il y manque rien. *Il sauta vingt-quatre semelles franc.*

FRANC, ANQUE. s. Nom générique des Européens qui habitent ou commercent dans le Levant et en Barbarie, et qui ne sont point sujets à la capitation. || Adj., *Langue franque,* Jargon mêlé de français, d'italien, d'espagnol, etc., qui est en usage parmi les Francs de la basse classe.

FRANÇAIS. adj. et s. m. On ne met pas ici ce mot comme un nom de nation, mais comme un mot qui a une signification et une énergie particulière dans quelques façons de parler. || Fig., *Cela n'est pas français,* se dit D'un propos ou même d'une action contraire à l'honneur, à la délicatesse, à la galanterie. || Fig. et fam., *Entendez-vous le français?* Comprenez-vous bien mon avertissement, mes menaces, ma réprimande, etc.? *J'entends le français,* Je vous comprends très-bien. *Parler français,* S'expliquer clairement, intelligiblement; alors *français* est adv. || Fig. et fam., *En bon français,* Franchement et sans ménagement.

FRANC-ALLEU. s. m. *Voyez* Alleu.

FRANCATU. s. m. Pomme qui se conserve longtemps.

FRANC-ÉTABLE (DE). loc. adv. t. de marine. On le dit Lorsque deux bâtiments se portent l'un sur l'autre de manière que leurs étraves ou éperons s'entre-choquent avec violence.

FRANC-FIEF. s. m. *Voyez* Fief.

FRANC-FUNIN. s. m. *Voyez* Funin.

FRANCHEMENT. adv. Avec exemption de toutes charges, de toutes dettes. T. de pratique, qui ne s'emploie qu'avec le mot *Quittement. Il lui a vendu sa terre franchement et quittement.* || Sincèrement, ingénument. *J'avoue franchement. Parlons franchement.* || Librement, avec hardiesse et précision, sans se retenir ni hésiter. *Ce cheval se porte franchement en avant.* || Figur., dans le dernier sens. *Se prononcer franchement pour une opinion.*

FRANCHIR. v. a. Sauter franc, passer en sautant par-dessus quelque chose. *Franchir un fossé, une barrière.* || Fig. et fam., *Franchir le pas,* Se décider à faire une chose, après avoir longtemps hésité. On dit aussi, *Franchir le saut,* mais plus ordin., *Faire le saut.* || T. de marine, *Franchir la lame,* S'élever sur la lame et la descendre facilement. *Franchir une barre, un récif, un écueil, etc.,* Passer par-dessus sans y rester échoué, après avoir touché par quelque endroit de la carène. || Franchir, Passer, traverser vigoureusement, hardiment des lieux, des endroits difficiles, etc. *Franchir les mers. L'imagination franchit sans peine cet immense intervalle.* || *Franchir les limites, franchir les bornes,* Passer au delà des bornes. || Fig., *Franchir les bornes du devoir, de la pudeur, de la modestie, etc.,* Ne pas se contenir dans les bornes du devoir, de la pudeur, de la modestie, etc. || Figur., *Franchir toutes sortes de difficultés, toutes sortes d'obstacles,* N'être retenu par la considération d'aucune difficulté, surmonter toutes sortes d'obstacles. || Franchi, ie. participe.

FRANCHISE. s. f. Exemption, immunité. || Franchise, Droits d'asile attachés à certains lieux. *Les franchises des ambassadeurs, des églises. Un lieu de franchise pour les débiteurs.* || Il se dit Du lieu même, et signifie, Asile. *On ne saurait le prendre en ce lieu-là, c'est une franchise.* || Franchise, Sincérité, loyauté, candeur. *Parler avec franchise. Il a mis beaucoup de franchise dans ses procédés.* || En t. de peint., de sculpt., La qualité de ce qui est franc, hardi. *La franchise du crayon, du pinceau, du ciseau, du dessin, du coloris.*

FRANCISATION. s. f. t. de jurispr. commerciale. Acte qui constate qu'un navire est français.

FRANCISCAIN. s. m. Religieux de l'ordre de Saint-François d'Assise.

FRANCISER. v. a. Donner une terminaison, une inflexion française à un mot d'une autre langue. || Avec le pron. pers. *Ce mot a fini par se franciser.* || Il se dit D'une personne qui prend l'air, le maintien, les manières françaises. Famil. et peu usité. || Francisé, ée. participe.

FRANCISQUE. s. f. Arme des anciens Francs, hache d'armes à deux tranchants.

FRANC-MAÇON. s. m. Celui qui est initié à la franc-maçonnerie.

FRANC-MAÇONNERIE. s. f. Association secrète qui fait un emploi symbolique des instruments à l'usage de l'architecte et du maçon, et dont les membres se réunissent dans des lieux qu'ils appellent *Loges*. Les pratiques de cette association.

FRANCO. adv. t. de commerce, emprunté de l'italien. Sans frais.

FRANCOLIN. s. m. t. d'hist. nat. Oiseau plus gros que la perdrix, et qui est bon à manger.

FRANC-QUARTIER. s. m. t. de Blason. Le premier quartier de l'écu, qui est à la droite du côté du chef, et qui est moins grand qu'un vrai quartier d'écartelure, et d'un émail différent du reste de l'écu.

FRANC-RÉAL. s. m. Poire, dont il y a deux espèces, l'une et l'autre peu estimées, le *Franc-réal d'hiver*, et le *Franc-réal d'été*.

FRANC-SALÉ. s. m. Droit de prendre à la gabelle certaine quantité de sel sans payer.

FRANGE. s. f. Tissu de quelque fil que ce soit, d'où pendent des filets, et dont on se sert pour orner les vêtements, les meubles, les draperies, etc.

FRANGER. v. a. Garnir de frange. || FRANGÉ, ÉE. participe. || Il se dit, en t. de blason, Des gonfanons qui ont des franges d'un autre émail. || En hist. nat., De ce qui a un bord découpé en manière de frange. *Pétales frangés.*

FRANGER ou FRANGIER. s. m. Artisan qui fait de la frange.

FRANGIPANE. s. f. Pièce de pâtisserie contenant une crème où il entre des amandes et d'autres ingrédients. On dit de même, *Tourte à la frangipane* ou *de frangipane. Crème de frangipane.* || Une espèce de parfum. *Pommade à la frangipane.*

FRANGIPANIER. s. m. t. de botan. Arbuste des îles d'Amérique, qui a des rapports avec le laurier-rose, et qui donne un suc laiteux, épais et très-caustique.

FRANQUE. adj. f. *Voyez* FRANC.

FRANQUETTE. s. f. loc. pop. *À la bonne franquette,* Franchement, ingenument.

FRAPPANT, ANTE. adj. (*onomatopée.*) Qui fait une impression vive sur les sens, sur l'esprit, sur l'âme. *Un spectacle frappant. Ressemblance, vérité frappante.*

FRAPPE. s. f. Empreinte que le balancier fait sur la monnaie. || FRAPPE, Assortiment complet de matrices pour fondre des caractères d'imprimerie. *Une frappe de romain, d'italique, de cicéro.*

FRAPPEMENT. s. m. Action de frapper. Il se dit de L'action de Moïse, frappant le rocher pour en faire sortir de l'eau. *Le Frappement du rocher est un des plus beaux tableaux du Poussin.*

FRAPPER. v. a. Donner un ou plusieurs coups. *Frapper quelqu'un avec la main, avec un bâton. Frapper la terre du pied.* || Neutr. *Frapper dans la main pour conclure un marché. Frapper comme un sourd. L'heure a frappé* (a sonné). || *Frapper quelqu'un d'un poignard, d'un couteau, etc.*, ou simplement, *Frapper quelqu'un,* Le percer d'un ou de plusieurs coups de poignard, etc. || *Frapper l'air de cris, de clameurs, etc.*, Pousser des cris, des clameurs qui retentissent au loin. || Fig. et fam., *Frapper son coup,* Produire l'effet qu'on se propose. || Fig. et fam., *Frapper les grands coups,* Se servir de moyens décisifs pour le succès d'une affaire. || T. de chasse, *Frapper à route,* Faire retourner les chiens, pour qu'ils relancent le cerf. || FRAPPER, Donner une empreinte à quelque chose, au moyen d'une matrice ou autrement. *Frapper de la monnaie, des médailles.* || FRAPPER, par ext., en parlant De la lumière, Se diriger vers, tomber sur. *Les parties d'un objet que la lumière frappe, où la lumière frappe.* || Il se dit, fig., De l'impression qui se fait sur les sens, sur l'esprit, sur l'âme. *Tout ce qui frappe nos sens. Cet objet m'a frappé l'imagination. Il fut frappé de sa beauté.* || *Frapper d'étonnement, d'admiration, etc.*, Causer tout à coup un grand étonnement, etc. On dit en des sens analogues : *Frapper d'aveuglement. Frapper de mort. Etc.* || *Frapper d'anathème, de réprobation, etc.*, Anathématiser, réprouver, etc. || *Frapper de glace,* Rafraîchir, rendre extrêmement frais par le moyen de la glace. || FRAPPER, absol., dans le style élevé, Faire périr, exterminer, ou Affliger par quelque grand malheur, par une calamité. *Il frappa tous les premiers-nés. Dieu l'a frappé dans ce qu'il avait de plus cher.* || FRAPPER, en jurispr., Être établi, assigné sur. *Son hypothèque frappe sur tel immeuble.* || FRAPPER, t. de marine, Attacher fortement et à demeure. *Frapper une poulie, une manœuvre.* || FRAPPER, avec le pron. pers., soit comme v. réfléchi, soit comme v. récipr. *Se frapper à la tête. Ils se sont frappés l'un l'autre.* || Absol. et fam., Se remplir l'imagination de quelque pensée sinistre. *C'est un homme qui se frappe aisément.* || FRAPPÉ, ÉE. participe. || *Drap bien frappé,* Drap fort et serré. || Fig., *Un ouvrage frappé au bon coin,* Un bon ouvrage. On dit dans un sens analogue, *Cet ouvrage est frappé au coin du génie.* || Fig., *Vers bien frappé, passage, endroit bien frappé, etc.*, Vers, passage, etc., où il y a beaucoup de force et d'énergie. || Fig., *Être frappé de quelque chose,* En être atteint, attaqué, saisi. *Être frappé d'une maladie.* || *Être frappé à mort,* Être malade à n'en pouvoir réchapper. || Fig., *Avoir l'imagination frappée de quelque chose,* ou simplement, *Avoir l'imagination frappée,* et même, fam., *Être frappé,* Avoir l'imagination remplie de quelque appréhension, de quelque idée sinistre. || Fig., *Avoir l'esprit frappé d'une idée, être frappé d'une idée,* Être obsédé, préoccupé de cette idée, ne pouvoir l'écarter. || FRAPPÉ, t. de musique, subst., Le temps de la mesure où l'on baisse le pied ou la main, pour la marquer. *Le levé et le frappé.* Adj., *Temps frappé.*

FRAPPEUR, EUSE. s. Qui frappe. Fam.

FRASQUE. s. f. (ital. *frasca,* sottise.) Action extravagante, imprévue, et faite avec éclat. *Il m'a fait plusieurs frasques.* Fam.

FRATER. s. m. (Mot lat.) (On prononce l'R finale.) Autrefois Un garçon chirurgien. En plaisantant, et d'une manière ironique, Un mauvais chirurgien. *C'est un pauvre frater.* || Il se dit, dans les troupes et sur les vaisseaux, de Celui qui est chargé de raser les hommes d'une compagnie ou de l'équipage.

FRATERNEL, ELLE. adj. (lat. *fraternus,* fraternel.) Qui est propre à des frères, tel qu'il convient entre des frères. *Amour fraternel. Union fraternelle.*

FRATERNELLEMENT. adv. En frère, d'une manière fraternelle.

FRATERNISER. v. n. Vivre d'une manière fraternelle avec quelqu'un ; ou Se promettre mutuellement une amitié fraternelle.

FRATERNITÉ. s. f. Relation de frère à frère. Il n'est guère usité que dans le didactique. *Vous avez beau le renoncer pour votre frère, vous ne détruirez pas la fraternité qui est entre vous.* || Union fraternelle, amitié fraternelle. || Liaison étroite que contractent ensemble ceux qui, sans être frères, ne laissent pas de se traiter réciproquement de frères. *Il y a fraternité entre ces deux hommes, entre ces deux familles.*

|| *Fraternité d'armes*, Alliance, association d'armes de deux chevaliers qui s'étaient juré réciproquement d'être toujours unis, et de s'entr'aider envers et contre tous.

FRATRICIDE. s. m. (lat. *fratricida*, fratricide.) Celui qui tue son frère ou sa sœur. || Le crime que commet celui qui tue son frère ou sa sœur.

FRAUDE. s. f. (lat. *fraus*, fraude.) Tromperie, action faite de mauvaise foi. *Fraude grossière, subtile, pieuse. Trouver quelqu'un en fraude.* || L'action de soustraire des marchandises ou des denrées aux droits de douanes, d'octroi, etc. *Faire, empêcher la fraude.* || En fraude. loc. adv. Frauduleusement.

FRAUDER. v. a. Tromper, décevoir. *Frauder quelqu'un.* Dans ce sens, il vieillit.|| Frustrer par quelque fraude. *Il a fraudé ses créanciers.* || *Frauder les droits*, ou simplement, *Frauder*, Éluder par quelque ruse le payement des droits imposés sur une marchandise, sur une denrée. || Fraudé, ée. participe.

FRAUDEUR, EUSE. s. Qui fraude. Principalement, Celui, celle qui fait la fraude, la contrebande.

FRAUDULEUSEMENT. adv. Avec fraude.

FRAUDULEUX, EUSE. adj. Enclin à la fraude. || Fait avec fraude. *Contrat, traité frauduleux.*|| *Banqueroutier frauduleux*, Celui qui fait une banqueroute frauduleuse.

FRAXINELLE. s. f. (lat. *fraxinus*, frêne.) t. de botan. Plante qui est ainsi nommée parce que ses feuilles approchent de celles du frêne, et qui a la propriété, lorsqu'elle est en pleine fleur, de rendre l'air environnant inflammable.

FRAYER. v. a. (lat. *fricare*, frotter.) (Il se conjugue comme *Payer*.) Marquer, tracer, pratiquer. Il se dit en parlant D'un chemin, d'une route. *Frayer un chemin, un sentier.* || *Se frayer un passage*, S'ouvrir un passage. || Fig., *Se frayer le chemin à une dignité, à un emploi*, Disposer les choses, se préparer les voies pour parvenir à une dignité, à un emploi. On dit de même, *Se frayer le chemin des honneurs. Etc.*|| Fig., *Frayer la route, frayer le chemin, la voie à quelqu'un*, Lui donner les moyens ou l'exemple de faire quelque chose. || Frayer, Frôler, frotter contre quelque chose, toucher légèrement quelque chose en passant. *Le cerf fraye sa tête aux arbres. La roue m'a frayé la cuisse.* Dans ce dernier exemple, on dit plus communément aujourd'hui, *frôlé.* || Il se dit Des poissons, quand ils s'approchent pour la génération. *Dans la saison où les poissons frayent.* || Fig., Avoir habituellement des relations, ou Se convenir, s'accorder. *Ces deux hommes ne frayent pas ensemble.* Fam. || Frayé, ée. participe. || T. d'art vétérin., *Un cheval frayé aux ars*, Qui a une inflammation, des gerçures au pli formé par la réunion des membres antérieurs et de la poitrine.

FRAYEUR. s. f. (lat. *fragor*, bruit.) Peur, crainte, émotion, agitation véhémente de l'âme, causée par l'image d'un mal véritable ou apparent. *Frayeur mortelle. Trembler de frayeur. Les frayeurs de la mort.*

FRAYOIR. s. m. t. de chasse. Marques qui restent sur les baliveaux contre lesquels le cerf a bruni son bois nouveau, pour en détacher la peau velue qui le couvre.

FREDAINE. s. f. Trait de libertinage, folie de jeunesse. Fam.

FREDON. s. f. (*onomatopée*.) Roulement et tremblement de voix dans le chant. Vieux.

FREDONNEMENT. s. m. Le chant de celui qui fredonne.

FREDONNER. v. n. Faire des fredons. Vieux. || Chanter entre ses dents, et sans articuler d'une manière distincte.|| Act. *Fredonner un air, une chanson.*

FRÉGATE. s. f. Bâtiment de guerre qui n'a qu'une seule batterie couverte, et qui porte moins de soixante bouches à feu. *Armer, équiper, monter une frégate.* On appelle *Corvettes* les petites frégates qui n'ont que vingt à vingt-six canons. || Frégate, en hist. natur., Oiseau de mer d'une très-grande envergure, et dont le vol est très-rapide.

FREIN. s. m. (lat. *frenum*, frein.) Mors, la partie de la bride qu'on met dans la bouche du cheval pour le gouverner. *Un cheval qui se joue de son frein, qui mâche, qui ronge son frein. Un cheval qui prend le frein aux dents.* Dans cette dernière phrase, on dit plus ordin., *le mors.* || Fig. et fam., *Ronger son frein*, Retenir son dépit, son ressentiment en soi-même, et n'en rien laisser éclater au dehors. || Fig., *Mettre un frein à sa langue*, La contenir, ménager ses paroles. ||Prov., *À vieille mule, frein doré*, On pare une vieille bête pour la mieux vendre. Cela se dit, fig. et fam., D'une vieille femme qui aime à se parer. || Frein, t. d'anat., Ce qui bride ou retient quelque partie. *Le frein* ou *filet de la langue, du prépuce.* || Fig., Tout ce qui retient dans les bornes du devoir, de la raison. *Le frein des lois. Mettre un frein à ses désirs, à ses passions.*

FRELAMPIER. s. m. t. de mépris. Un homme de peu et qui n'est bon à rien. Il est popul. et il a vieilli.

FRELATAGE. s. m., ou FRELATERIE. s. f. (lat. *translatus*, changé.) Altération dans les liqueurs ou dans les drogues, pour les faire paraître meilleures ou plus agréables.

FRELATER. v. a. Mêler quelque drogue dans une boisson, pour en déguiser les mauvaises qualités, pour la faire paraître plus agréable à la vue et au goût. || Frelaté, ée. participe. || Fig. et fam., *Cela n'est pas frelaté*, se dit D'une chose qu'on n'a point cherché à rendre plus belle en apparence qu'elle ne l'est en effet.

FRELATERIE. s. f. *Voyez* Frelatage.

FRELATEUR. s. m. Celui qui frelate.

FRÈLE. adj. des 2 genres. (lat. *fragilis*, fragile.) Fragile, aisé à casser, à rompre. || Fig., *C'est un frêle appui que le sien*, C'est une bien faible protection que la sienne. || Fig., *Une santé frêle, un corps frêle*, Une santé faible, un corps faible.

FRELON. s. m. Grosse mouche-guêpe. || En botan., *Houx-frelon.* Voyez Houx.

FRELUCHE. s. f. Petite houppe de soie, sortant d'un bouton, du bout d'une ganse, ou de quelque autre ouvrage.

FRELUQUET. s. m. Homme léger, frivole et sans mérite. Fam.

FRÉMIR. v. n. (lat. *fremere*, frémir.) Être ému avec quelque espèce de tremblement, par l'effet de la crainte, de l'horreur, de la colère ou de quelque autre passion. *Ce récit fait frémir. Frémir d'horreur, d'effroi, de crainte, de colère. Un coursier qui frémit au bruit du canon.* || *Cela fait frémir la nature*, se dit De ce qui inspire une horreur profonde. || Frémir, se dit, par analogie, D'une chose qui vibre, qui tremble rapidement et légèrement; et De ce qui produit, en s'agitant, un bruissement léger, un faible murmure. On l'emploie souvent, en ce sens, dans le style poétique. *Faire frémir les cordes d'un instrument. J'entendais frémir le feuillage. Les flots se brisent contre les rochers en frémissant.* || Il se dit De l'eau et de toute autre liqueur, lorsqu'elle chauffe, et qu'elle

est près de bouillir. Dans un sens analogue, *La mer frémit,* Elle commence à s'agiter.

FRÉMISSANT, ANTE. adj. Qui frémit. Il s'emploie surtout en poésie et dans le style élevé.

FRÉMISSEMENT. s. m. Émotion, tremblement qui vient de quelque passion violente. *Un long frémissement d'horreur agita l'assemblée. De sourds frémissements.* || Tremblement dans les membres, qui précède ou accompagne une indisposition. *Son mal a commencé par un léger frémissement.* || Commencement d'agitation dans les corps naturels, Agitation accompagnée d'un bruissement léger. *Frémissement de l'air, des vagues, du feuillage.* || Suite de vibrations rapides, surtout en parlant Des corps sonores. *Le frémissement d'une cloche, des cordes d'un instrument, etc.*

FRÊNE. s. m. (lat. *fraxinus,* frêne.) Arbre forestier dont les deux espèces principales sont : le *Frêne commun,* qui s'élève à une grande hauteur, et qui fournit un bois sans nœuds propre au charronnage; et le *Frêne de Calabre* ou *Frêne à manne,* dont on tire la manne par incision.

FRÉNÉSIE. s. f. (grec *phrénitis,* frénésie.) Égarement d'esprit, aliénation d'esprit, fureur violente. *Il lui a pris une frénésie.* || Fig., Toutes sortes d'extrémités où l'on s'abandonne par l'emportement de quelque passion que ce soit. *La passion qu'il a pour le jeu est une frénésie. Amour qui va jusqu'à la frénésie.*

FRÉNÉTIQUE. adj. des 2 genres. Atteint de frénésie, furieux. || Substantiv. *C'est un frénétique.*

FRÉQUEMMENT. adv. (lat. *frequens,* fréquent.) Souvent.

FRÉQUENCE. s. f. Réitération, répétition fréquente. || En médec., *La fréquence du pouls,* La vitesse des battements du pouls. *La fréquence de la respiration,* La succession rapide des mouvements nécessaires à la respiration.

FRÉQUENT, ENTE. adj. Qui arrive souvent. || En médec., *Pouls fréquent,* Pouls qui bat plus vite qu'à l'ordinaire. *Respiration fréquente,* Respiration courte et rapide.

FRÉQUENTATIF, IVE. adj. t. de gramm. Il se dit D'un mot dérivé qui exprime, outre l'idée primitive, l'idée accessoire de répétition, de fréquence. *Verbe fréquentatif.* || Subst. masc. *La langue italienne a beaucoup de fréquentatifs.*

FRÉQUENTATION. s. f. Communication habituelle avec d'autres personnes. || *La fréquentation des sacrements,* L'usage fréquent du sacrement de pénitence et de celui de l'eucharistie.

FRÉQUENTER. v. a. Hanter, avoir un fréquent commerce, de fréquentes relations, voir souvent; ou Aller souvent dans un lieu. *Fréquenter les gens de bien, les églises, les spectacles.* || *Fréquenter les sacrements,* Aller souvent à confesse, et communier souvent. || Fréquenter, verbe neutre. *Il fréquente chez un tel.* || Fréquenté, ée. participe.

FRÈRE. s. m. (lat. *frater,* frère.) Celui qui est né de même père et de même mère, ou de l'un des deux seulement. *Frère aîné, puîné, cadet. Ils s'aiment comme deux frères.* || *Frère de père et de mère,* ou *Frère germain,* Celui qui est né de même père et de même mère qu'une autre personne. *Frère de père,* ou *Frère consanguin,* Celui qui n'est frère que du côté paternel. *Frère de mère,* ou *Frère utérin,* Celui qui n'est frère que du côté maternel. Les expressions *Frère germain, frère consanguin* et *frère utérin,* ne sont guère usitées qu'en jurispr. || Fam., *Demi-frère,* Celui qui n'est frère que du côté paternel ou du côté maternel. || *Frère naturel, frère bâtard,* Celui qui est né du même père ou de la même mère, mais non en légitime mariage. Fam., *Frère du côté gauche.* || *Frères jumeaux,* Ceux qui sont nés d'un même accouchement. || *Frère par adoption,* ou *Frère adoptif,* Celui qui a été adopté par le père naturel et légitime d'un autre enfant. || *Frère de lait,* L'enfant de la nourrice et le nourrisson qu'elle a nourris du même lait. || *Beau-frère.* Voyez ce mot composé, à son rang alphabétique. || Frère, se dit de Tous les hommes en général, comme étant tous sortis d'un même père, comme étant tous de la même espèce. *Tous les hommes sont frères en Adam;* De Tous les chrétiens, comme étant tous enfants de Dieu par le baptême. *Tous les chrétiens sont frères en* Jésus-Christ. C'est dans ce sens que les prédicateurs, en parlant à leurs auditeurs, disent, *Mes frères, mes chers frères.* || *Frères moraves.* Voyez Hernutes. || Frère, Titre que tout religieux prend dans les actes publics; Nom que l'on donne ordinairement à tout religieux qui n'est pas prêtre. || Frères, au plur., Titre que l'on joint au nom de certains ordres religieux. *Les frères de la Charité.* || *Frère lai, frère convers.* Voyez Lai, Convers. || *Faux frère,* Celui qui trahit ou une société, ou quelqu'un de cette société.

FRESAIE. s. f. Oiseau nocturne, que le peuple croit de mauvais augure, et qu'on appelle autrement *Effraie.*

FRESQUE. s. f. (ital. *fresco,* frais.) Manière de peindre avec des couleurs détrempées dans de l'eau de chaux, sur une muraille fraîchement enduite. || Toute peinture, tout tableau à fresque. *Les fresques de Michel-Ange.*

FRESSURE. s. f. coll. Il se dit de Plusieurs parties intérieures de quelques animaux prises ensemble, comme sont le foie, le cœur, la rate et le poumon. *Fressure de cochon, de mouton. Etc.*

FRET. s. m. (Le T se prononce.) t. de marine marchande. Louage d'un bâtiment, soit en totalité, soit en partie. *Prendre un navire à fret. Charger à fret.* || Le prix du fret. *Augmentation de fret.* On dit de même, *Payer le fret d'une marchandise, etc.,* En payer le port. || La cargaison, le chargement d'un navire de commerce. *Prendre un fret. Débarquer son fret.*

FRÉTER. v. a. t. de marine marchande. Donner un bâtiment à loyer, en totalité ou en partie. *Fréter un navire au mois, au voyage, au tonneau.* || Frété, ée. participe.

FRÉTEUR. s. m. t. de marine marchande. Celui qui donne un bâtiment à loyer.

FRÉTILLANT, ANTE. adj. Qui frétille.

FRÉTILLEMENT. s. m. Mouvement de ce qui frétille.

FRÉTILLER. v. n. Se remuer, s'agiter par des mouvements vifs et courts. *Cette carpe frétille encore. Le chien frétille de la queue.* || Prov. et pop., *Les pieds lui frétillent,* Il a impatience d'aller. *La langue lui frétille,* Il a grande envie de parler.

FRETIN. s. m. Le menu poisson. || Fig. et fam., Choses de rebut, et qui sont de nulle valeur, de nulle considération. *Tout ce qu'il avait de bons livres est vendu, ce qui lui reste n'est que du fretin.*

FRETTE. s. f. Lien ou cercle de fer dont on entoure l'extrémité du moyeu des roues, la tête des pilotis, etc., pour empêcher qu'ils n'éclatent, qu'ils ne se fendent.

FRETTÉ, ÉE. adj. t. de blason. Il se dit Des

pièces couvertes de bâtons en sautoir, qui forment des losanges.

FRETTER. v. a. Mettre une frette. || FRETTÉ, ÉE. participe.

FREUX. s. m. t. d'hist. nat. Oiseau qui ressemble beaucoup à la corneille, et qu'on nomme aussi *Grolle*.

FRIABILITÉ. s. f. (lat. *friabilis*, friable.) t. didactique. Qualité de ce qui est friable.

FRIABLE. adj. des 2 genres. t. didactique. Qui peut aisément être réduit en poudre.

FRIAND, ANDE. adj. (grec *phrygô*, frire.) Qui aime la chère fine et délicate, et qui s'y connaît. Subst. *C'est un friand.* Fam. || *Avoir le goût friand*, Avoir le goût délicat, et savoir bien juger des bons morceaux. || *Un morceau friand, un mets friand, etc.*, Un morceau délicat, un mets délicat, etc. || *Être friand de quelque chose*, En aimer le goût, aimer à en manger. Fig. et fam., *Être friand de nouveautés, de louanges, de musique, etc.*, Les aimer beaucoup, les rechercher avec empressement.

FRIANDISE. s. f. Goût pour la chère fine et délicate. || Au plur., Certaines choses délicates à manger, comme des sucreries et de la pâtisserie.

FRICANDEAU. s. m. Morceau de veau lardé, qu'on sert en entrée de table. *Un fricandeau à l'oseille, aux épinards.* || *Fricandeau de bœuf, de lapin, etc.*, Du bœuf, du lapin accommodé en fricandeau.

FRICASSÉE. s. f. Viande fricassée. || Fig. et pop., *Une bonne fricassée de pain sec*, se dit, par plaisanterie, d'Un morceau de pain sec.

FRICASSER. v. a. Faire cuire dans la poêle, dans une casserole, etc., quelque chose, après l'avoir coupé par morceaux. *Fricasser des poulets, des pommes de terre, etc.* || Fig. et pop., Dissiper en débauches et en bonne chère. *Il a fricassé tout son bien.* || FRICASSÉ, ÉE. participe. || Fig. et pop., *Cet argent est fricassé, c'est autant de fricassé*, Cet argent est perdu, c'est autant d'argent de perdu.

FRICASSEUR. s. m. Celui qui fait des fricassées. On le dit d'Un mauvais cuisinier.

FRICHE. s. f. Terrain qui ne rapporte point, soit que la culture en ait été négligée depuis longtemps, soit qu'on ne l'ait jamais cultivé. || EN FRICHE. loc. adv. Sans culture.

* FRICOT. s. m. Toute espèce de mets, particulièrement de la viande. Bas et pop.

* FRICOTTER. v. a. Se régaler de fricot : dépenser beaucoup en bonne chère. Bas et pop.

FRICTION. s. f. (lat. *frictio*, friction.) t. de chirurg. Frottement que l'on fait sur quelque partie du corps, à sec ou autrement, avec les mains, avec une brosse, avec de la flanelle, etc. *Friction légère, violente. Frictions sèches, humides, mercurielles.*

FRICTIONNER. v. a. t. de chirurg. Faire une friction, des frictions. Avec le pron. pers. *Se frictionner avec un liniment.* || FRICTIONNÉ, ÉE. participe.

FRIGIDITÉ. s. f. (lat. *frigus*, froid.) t. de médec. légale. État d'un homme impuissant. || En pathologie, Une sensation de froid.

FRIGORIFIQUE. adj. des 2 genres. (lat. —, *facere*, faire.) t. de physique. Qui cause le froid.

FRILEUX, EUSE. adj. Fort sensible au froid. *Les vieillards sont frileux.*

FRIMAIRE. s. m. Le troisième mois du calendrier républicain.

FRIMAS. s. m. Grésil, brouillard froid et épais qui se glace en tombant. *Des arbres couverts de frimas.*

FRIME. s. f. Le semblant, la mine que l'on fait de quelque chose. *Ce n'est que pour la frime.* Pop.

FRINGALE. s. f. (lat. *frigutire*, frétiller.) Faim subite et inopinée, dont on est saisi quelquefois hors de l'heure accoutumée des repas. Fam.

FRINGANT, ANTE. adj. Qui est fort alerte, fort éveillé, fort vif, et dont la vivacité se manifeste par des mouvements rapides et fréquents. *Il a l'air fringant. Ce cheval est fringant.* || Fig. et fam., *Ce jeune homme fait bien le fringant*, Il se donne des airs pétulants, avantageux.

FRINGUER. v. n. Danser, sautiller en dansant. Il est vieux. || Il se dit encore Des chevaux fringants.

FRIPER. v. a. (lat. *arripere*, saisir.) Chiffonner. *Friper ses habits.* Avec le pron. pers. *Ma robe s'est toute fripée.* || Par extens., Gâter, user. *Cet enfant fripe ses hardes en peu de temps.* Avec le pron. pers., *Cette étoffe se fripe en moins de rien.* Fam. || Fig. et pop., Consumer, dissiper en débauches. *Cet homme a fripé tout son bien.* || Manger goulûment, avec avidité. Il est bas. || FRIPÉ, ÉE. participe.

FRIPERIE. s. f. Il se dit Des habits, des meubles qui ont servi à d'autres personnes, et qui sont fripés et usés. Fam. || Prov. et fig., *Se jeter sur la friperie de quelqu'un*, Se moquer de quelqu'un, en dire du mal. || FRIPERIE, Le métier d'acheter, de raccommoder et de revendre de vieux habits et de vieux meubles. || Le lieu où logent ceux qui font ce métier.

FRIPE-SAUCE. s. m. Goinfre, goulu. Un mauvais cuisinier. Il est bas.

FRIPIER, IÈRE. s. Qui fait le métier d'acheter, de raccommoder et de revendre de vieux habits et de vieux meubles. || Fig. et fam., *Fripier d'écrits*, Plagiaire, compilateur maladroit et sans goût.

FRIPON, ONNE. s. Qui vole adroitement. *Un maître fripon. Un fripon fieffé.* || Une personne fourbe, sans bonne foi, qui ne se fait aucun scrupule de tromper. *C'est un fripon, un vrai fripon.* || Il se dit, par badinage, d'Un enfant vif et malin : *C'est un petit fripon*; d'Un jeune homme léger et étourdi : *C'est un fripon qui se dérange*; d'Une femme coquette, adroite et fine : *Une aimable friponne.* || Il se dit, au masc., d'Un homme trompeur et inconstant en amour. *C'est un fripon, un grand fripon.* || FRIPON. adj. *Cet homme-là est bien fripon.* || Coquet, éveillé, se dit De la mine, du regard, etc. *Cette jeune personne a l'œil, le minois fripon.*

FRIPONNEAU. s. m. Diminutif fam. de *Fripon*.

FRIPONNER. v. a. Escroquer, dérober, attraper quelque chose par adresse. *Il a friponné cette montre.* On le dit Des personnes. *Il a friponné cinq ou six personnes de ma connaissance.* || Absol., Faire des tours, des actions de fripon. *C'est un homme qui ne fait que friponner.* || FRIPONNÉ, ÉE. participe.

FRIPONNERIE. s. f. Action de fripon.

FRIQUET. s. m. Moineau de la plus petite espèce.

FRIRE. v. a. (grec *phrygô*, frire.) Faire cuire dans une poêle avec du beurre roux, ou du saindoux, ou de l'huile bouillante. *Frire des soles, des œufs, des côtelettes.* Outre l'infinitif, il n'est usité qu'au singulier du présent de l'indicatif, *Je fris, tu fris, il frit*; au futur, *Je frirai, tu friras, il frira, nous frirons, vous frirez, ils friront*; au conditionnel présent, *Je frirais, tu frirais, il frirait, nous fririons, vous fririez, ils friraient*; à la deuxième personne du singulier de l'impératif, *Fris*; et aux temps formés du participe. || Prov., *Il n'y a rien à frire, il n'y a pas de quoi frire dans cette maison*, Il ne s'y trouve rien

à manger. Dans le sens contraire, *Voilà de quoi frire,* Voilà de quoi manger. || Fig. et pop., *N'avoir plus de quoi frire,* Être ruiné. *Il n'y a rien à frire dans cette affaire,* Il n'y a rien à gagner dans cette affaire. || Frire, neut. *Le beurre frit dans la poêle.* || Frit, ite. participe. || Pop. et fig., *Cet homme est frit,* Il est ruiné, perdu. *Tout est frit,* Tout a été mangé, dissipé, il ne reste plus rien.

FRISE. s. f. t. d'archit. Partie de l'entablement qui est entre l'architrave et la corniche. *Frise plate, dorée, enrichie de sculptures.* || Par analogie, dans d'autres arts, Surface plate et continue formant un bandeau. *Dans la décoration, les frises sont peintes ou sculptées; dans la menuiserie, elles encadrent les parquets et les panneaux; dans la serrurerie, elles font partie des grilles et des rampes d'escalier.*

FRISE. s. f. Étoffe de laine à poil frisé. || Toile venant de Frise en Hollande. || T. de guerre, *Cheval de frise,* Grosse pièce de bois longue de dix ou douze pieds, traversée en sens divers par des pieux pointus et ferrés aux extrémités, pour défendre une brèche, ou pour couvrir un bataillon contre la cavalerie.

FRISER. v. a. Crêper, anneler, boucler. Il se dit Des cheveux. *Friser ses cheveux avec le fer, avec des papillotes;* Du poil des étoffes. *Friser de la ratine, du drap.* || *Friser quelqu'un,* Lui friser les cheveux. Avec le pron. pers., *Se friser.* || Friser, fig. et fam., Raser, effleurer, ne faire que toucher superficiellement. *Le vent frisait l'eau. La balle lui a frisé la moustache.*||Fig. et fam., *Il a frisé la corde,* se disait autrefois Pour faire entendre qu'un homme avait été bien près d'être condamné à être pendu, ou que c'était un fripon qui avait mérité la corde. || Fig. et fam., *Il a frisé la corde,* se dit aussi De quelqu'un qui a été bien près de perdre son procès, de succomber à une maladie, ou en général de tomber dans quelque malheur.||Fig. et fam., *Friser la quarantaine, la cinquantaine, etc.,* Être fort près d'atteindre l'âge de quarante ans, de cinquante ans, etc. || Fig. et fam., *Friser l'impertinent, le fat, etc.,* Faire des actions, tenir des discours qui sentent l'impertinence, la fatuité, etc. || Friser, neutr., se dit Des cheveux, des poils qui se crêpent, qui se mettent en boucles. *Ses cheveux frisent naturellement. Le poil de cet animal frise beaucoup.* || Friser, t. d'impr., se dit Des caractères qui doublent, qui papillotent, c'est-à-dire, qui paraissent doublement imprimés sur la feuille, par le défaut de la presse ou par quelque autre cause. *Cette presse frise considérablement.* || Frisé, ée. participe.|| *Drap d'or* ou *d'argent frisé,* Celui qui est crêpé et inégal du côté qu'on appelle l'endroit. || *Chou frisé,* Chou dont la feuille est toute crêpée.

FRISOTTER. v. a. Friser souvent et par menues boucles. Avec le pron. pers. *Elle perd bien du temps à se frisotter.* Il se dit par plaisanterie ou par dénigrement. || Frisotté, ée. participe.

FRISQUETTE. s. f. t. d'impr. Châssis que les imprimeurs mettent sur la feuille blanche, afin d'empêcher que les marges et tout ce qui doit demeurer blanc ne soient maculés.

FRISSON. s. m. (grec *phrissô,* frissonner.) Tremblement causé par le froid qui précède la fièvre. *Être dans le frisson. Le frisson m'a pris.* || Fig., Saisissement qui naît de la peur, de l'horreur, ou de quelque autre émotion violente. *Un frisson de terreur. J'en ai le frisson.* || Il se dit D'émotions légères et même agréables. *Sentir un doux frisson, de doux frissons.*

FRISSONNEMENT. s. m. Léger tremblement causé par les approches de la fièvre. || Fig., Frémissement soudain, trouble causé par quelque émotion très-vive. *Quand je pense à cela, il me prend un frissonnement.*

FRISSONNER. v. n. Avoir le frisson. || Il se dit, fig., Du frémissement soudain que cause une émotion très-vive. *Frissonner de peur, d'horreur. Cette seule idée me fait frissonner.*

FRISURE. s. f. Façon de friser. || L'état de ce qui est frisé. *Le vent a dérangé sa frisure.* || Cette sorte de petits grains que l'on forme sur les étoffes de laine, sur les draps, sur les ratines, etc., en frisant le poil.

FRITILLAIRE. s. f. t. de botan. Plante liliacée, dont la fleur, semblable par sa forme à celle de la tulipe, est parsemée de petits carreaux blancs et rouges imitant les cases d'un échiquier.

FRITTE. s. f. (grec *phrygô,* frire.) t. de verrerie. Mélange de substances terreuses et de substances salines, auquel on a fait éprouver un commencement de fusion pour en former le verre. || L'action de cuire ce mélange.

FRITURE. s. f. L'action ou la manière de frire. *Friture au beurre, à l'huile.* || Le beurre ou l'huile qui sert à frire, et qu'on garde ensuite pour le même usage. *Acheter de la friture.* || Par extens., Le poisson frit. *Il ne mange point de friture.*

FRIVOLE. adj. des 2 genres. (lat. *frivolus,* frivole.) Vain et léger, qui n'a nulle importance, nulle solidité. *Raison, prétexte, excuse, discours frivole.* || Il se dit Des personnes. *Homme, esprit, tête frivole.* || Subst. masc., en parlant Des choses. *Il donne dans le frivole.*

FRIVOLITÉ. s. f. Caractère de ce qui est frivole. *La frivolité d'un jeune homme.* || Il se dit Des choses frivoles. *Ce ne sont que des frivolités.*

FROC. s. m. (On prononce le C.) La partie de l'habit monacal qui couvre la tête et tombe sur l'estomac et sur les épaules. Tout l'habit. *Mettre le froc.* || *Prendre le froc,* Se faire moine. *Porter le froc,* Être moine. || *Quitter le froc,* Sortir d'un monastère avant d'être profès. || Fig. et fam., *Jeter le froc aux orties,* Renoncer à la profession monacale; et, par extens., Renoncer à l'état ecclésiastique. On le dit De toute personne qui, par inconstance, renonce à quelque profession que ce soit.

FROCARD. s. m. t. de mépris, Un moine. Fam.

FROID. s. m. (lat. *frigidus,* froid.) Privation, absence de chaleur; ou Sensation que fait éprouver l'absence, la perte, la diminution de la chaleur. *Le froid de l'air, de l'eau, etc. Transir, mourir, geler, trembler de froid.* Poétiq., *Le froid des ans, des années, de la vieillesse.* || Prov. et fig., *Souffler le chaud et le froid,* Louer et blâmer une même chose, parler pour et contre une personne, être tour à tour d'avis contraires. || Fig. et fam., *Cela ne lui fait ni froid ni chaud,* se dit D'un homme qui reste indifférent sur une affaire. || Fig. et fam., *Cela ne fait ni chaud ni froid,* se dit De ce qui ne sert ni ne nuit à une affaire. || *Faire froid, battre froid, etc.* Voyez Froid, adjectif. || Froid, Le froid de l'air, l'état de la température quand elle est froide; on le met quelquefois au plur. *Durant le froid de l'hiver. Les premiers froids sont les plus sensibles. Froid cuisant, perçant, aigu. Froid humide. Froid sec. Froid noir. Un beau froid. Souffrir, supporter le froid.* || Froid, fig. Un air sérieux et composé, et qui ne marque nulle émotion. *Cet homme est d'un froid qui glace tout le monde.* || Fig. et fam., *Il y a du froid entre eux,* se dit en parlant de

Deux personnes dont l'amitié a souffert quelque altération. || FROID, fig., Le manque de chaleur, de mouvement, d'intérêt dans les ouvrages d'esprit. *Cela jette beaucoup de froid sur cette scène.*

FROID, OIDE. adj. Qui est privé de chaleur, qui communique ou qui ressent le froid. *Pays, climat, temps, air froid. Température, matinée froide. Froid comme glace. Froid comme du marbre.* On dit en des sens analogues : *Tempérament froid. Cerveau froid. Etc.* || *Vêtement froid,* Vêtement qui ne garantit pas assez du froid. || Prov. et fig., *Il n'y a rien de trop chaud ni de trop froid pour lui,* se dit D'un homme avide qui veut tout avoir, qui prend de toutes mains. || *Humeurs froides,* Les scrofules ou écrouelles. || Fig., *Sang-froid,* L'état de l'âme lorsqu'elle est calme, lorsqu'elle se maîtrise. || *Tuer quelqu'un de sang-froid,* Le tuer de dessein prémédité, et sans être emporté par aucun de ces mouvements de colère qui peuvent diminuer l'atrocité du crime. || FROID, Refroidi. *Ce potage est froid.* || *Déjeuner froid,* Déjeuner composé de mets froids. || *Viandes froides,* Viandes préparées pour être mangées froides. || FROID, se dit De ce qui sert à corriger l'excès de la chaleur animale, ou De ce qui la détruit. *Les quatre semences froides.* || FROID, fig., Flegmatique, sérieux, indifférent, qui ne s'émeut point. *Homme, caractère, cœur froid.* || *C'est une tête froide,* se dit D'un homme sage et calme qui ne s'échauffe pas facilement ni sans motif. On dit dans le même sens, *Un esprit froid.* || *Ami froid,* Celui qui ne se porte pas avec chaleur à secourir son ami. || *Orateur froid,* Orateur dont l'action n'est point animée, qui ne touche point ses auditeurs, et qui ne paraît pas lui-même touché. || *Imagination froide,* Imagination dépourvue de chaleur, d'activité, d'énergie. || FROID, se dit De l'air, du ton, des discours, dans un sens analogue à celui qui précède. *Cet homme a l'abord froid. Faire froide mine à quelqu'un. Il répondit d'un ton froid;* Des sentiments et des actions qui marquent de l'insensibilité. *Un froid mépris. Une froide barbarie.* || Fam., *Battre froid,* Recevoir une proposition d'une manière qui fait voir qu'on n'est pas disposé à l'accepter. *Faire froid,* et plus souvent, *Battre froid à quelqu'un,* Le recevoir avec moins d'empressement, avec un visage moins ouvert qu'à l'ordinaire. || FROID, en parlant Des ouvrages ou des traits d'esprit, fig., Qui n'a rien d'animé, de touchant, d'intéressant, de piquant. *Style froid. Une froide plaisanterie.* On dit dans un sens analogue, *Un écrivain, un auteur froid,* Dont le style est froid, dont les ouvrages sont froids. || FROID, en peint., en sculpt., etc., Qui manque de feu, d'âme, d'expression. *Composition froide. Les têtes de ce tableau sont froides.* || Il se dit Du manque d'éclat et de vivacité dans les tons, dans les couleurs, dans le coloris. *Les couleurs froides. Les tons froids.* || À FROID. loc. adv. Sans mettre au feu. *Infuser, teindre à froid. Forger, battre un fer à froid.* || On l'emploie fig., pour exprimer l'absence de verve ou de passion. *Faire de l'enthousiasme, de la colère à froid.*

FROIDEMENT. adv. De telle sorte qu'on est exposé au froid. *Vous êtes logé, vêtu bien froidement.* || Fig., D'une manière sérieuse et réservée. *Il le reçut froidement.* || Sans passion, sans émotion, avec insensibilité. *Il écouta froidement leurs injures.*

FROIDEUR. s. f. Qualité de ce qui est froid. *La froideur de l'eau, du marbre, de la vieillesse.* || Fig., au sens moral. *La froideur de l'âme, du caractère, de l'imagination.* || Fig., Froid accueil, ou air froid, indifférence; dans ce sens, il peut s'employer au plur. *Il m'a reçu avec froideur. Les froideurs d'une maîtresse.* Dans un sens analogue, *La froideur d'un accueil, d'une réponse, etc.*

FROIDIR. v. n. Devenir froid après avoir été chaud. || Avec le pron. pers. *Cela se froidit.* Ce mot a vieilli; on dit, *Refroidir, se refroidir.* || FROIDI, IE. participe.

FROIDURE. s. f. Le froid répandu dans l'air. || L'hiver; dans ce sens, il n'est guère usité qu'en poésie.

FROIDUREUX, EUSE. adj. Sujet à avoir froid. Vieux et fam. : on dit plus communément, *Frileux.*

FROISSEMENT. s. m. (lat. *fricare,* frotter.) Action de froisser, ou L'effet, le résultat de cette action.

FROISSER. v. a. Meurtrir par une pression violente. *Sa chute lui a froissé la cuisse.* || Frotter fortement. *Froisser des cailloux l'un contre l'autre.* || Chiffonner. *Froisser du papier, du drap.* On dit dans un sens analogue, *Froisser des épis, des fleurs dans sa main.* || Fig., Blesser, heurter, choquer, surtout en parlant D'intérêts, d'opinions, etc. *Ces mesures froissent beaucoup d'intérêts différents.* || FROISSÉ, ÉE. participe.

FROISSURE. s. f. Impression qui demeure à un corps qui a été froissé.

FRÔLEMENT. s. m. Action de frôler, ou L'effet d'une chose qui frôle.

FRÔLER. v. a. Toucher légèrement en passant. *La balle lui frôla les cheveux.* || FRÔLÉ, ÉE. participe.

FROMAGE. s. m. (ital. *formaggio,* fromage.) Aliment qui se fait de lait séparé de sa sérosité, qu'on appelle petit-lait. *Fromage de lait de vache, de lait de chèvre. De la soupe au fromage. Il ne vit que de pain et de fromage.* || Un pain, une masse de fromage. *Acheter un fromage.* || Prov. et fig., *Entre la poire et le fromage,* Sur la fin du repas, lorsque la gaieté que donne la bonne chère, fait qu'on parle librement. || *Fromage à la crème,* Fromage fraîchement fait qu'on délaye avec de la crème de lait, et auquel on mêle ordinairement du sucre pulvérisé. || *Fromage à la glace,* ou *Fromage glacé,* Mets composé de crème et de sucre, auquel on joint ordinairement quelque autre substance agréable au goût, et dont le mélange est fortement frappé de glace. || En charcuterie, *Fromage de cochon,* Chair de porc hachée, accommodée d'une certaine manière, et à laquelle on donne ordinairement la forme d'un fromage.

FROMAGER, ÈRE. s. Qui fait ou qui vend des fromages.

FROMAGER. s. m. Petit vaisseau percé de plusieurs trous, dans lequel on dresse le lait caillé pour en faire des fromages frais ou mous.

FROMAGER. s. m. t. de botan. Genre d'arbres exotiques, qui portent des fruits très gros, et dont plusieurs s'élèvent à une hauteur prodigieuse.

FROMAGERIE. s. f. Manufacture de fromages.

FROMENT. s. m. (lat. *frumentum,* froment.) La meilleure espèce de blé. Il se dit tant De la plante que Du grain. *Froment barbu. Du blé-froment.* || *Froment-locar.* Voyez ÉPEAUTRE.

FROMENTACÉE. adj. f. t. de botan. Il se dit Des plantes qui ont du rapport avec le froment par leur fructification, et par la disposition de leurs feuilles et de leurs épis.

FRONCEMENT. s. m. (lat. *frons,* front.) Action de froncer, ou État de ce qui est froncé. Il se dit Des sourcils.

FRONCER. v. a. Rider en contractant, en res-

serrant. *Froncer le sourcil. Froncer les lèvres.* ‖ Plisser, il se dit De certains plis menus et serrés que l'on fait à du linge, à des étoffes. *Froncer des poignets, une jupe.* ‖ Avec le pron. pers., dans le premier sens. *La peau de ce fruit commence à se froncer.* ‖ Froncé, ée. ‖ *Robe froncée,* Robe que portent les docteurs, et qui est extrêmement froncée au haut des manches.

FRONCIS. s. m. Les plis que l'on fait à une robe, à une chemise, etc., en les fronçant.

FRONDE. s. f. (lat. *funda,* fronde.) Instrument, fait de corde ou de cuir, avec lequel on lance des pierres, et même des balles.‖Fronde, t. de chirurg., Bandage à quatre chefs, qui ressemble par sa forme à une fronde. ‖ Fronde, Nom du parti qui prit les armes contre la cour, sous la minorité de Louis XIV. *La guerre de la Fronde.*

FRONDER. v. a. Jeter, lancer avec une fronde. *Fronder des pierres.* ‖ Absol. *De petits garçons qui s'amusent à fronder.* ‖ Il se dit, par extens., De tout ce qu'on jette avec violence. *Il lui fronda une assiette à la tête.* ‖ Fronder, fig., Blâmer, condamner, critiquer. *Fronder le gouvernement, le ministère, les travers, les ridicules.* ‖ Absol., Parler contre le gouvernement, ou, en général, Montrer une humeur morose, chagrine, désapprouver, blâmer tout. *C'est un homme qui passe sa vie à fronder.* ‖ Frondé, ée. participe.

FRONDEUR. s. m. Celui qui lance des pierres, des balles, avec une fronde. ‖ Fig., Celui qui parle contre le gouvernement, ou Celui qui montre une humeur morose, chagrine, qui désapprouve, qui blâme tout. *C'est un frondeur éternel.* ‖ Celui qui contredit, qui critique, qui blâme. *Cet ouvrage a eu presque autant de frondeurs que d'approbateurs.*

FRONT. s. m. (lat. *frons,* front.) La partie du visage qui est comprise entre la racine des cheveux et les sourcils. *Front large, élevé, ouvert, découvert, majestueux.* ‖ Fig., *N'avoir point de front,* N'avoir ni honte ni pudeur.‖Front, par extens., Tout le visage. *Un front serein, sévère. La jeunesse au front riant. Dérider son front.* ‖ La tête, surtout en poésie et dans le style élevé. *Courber, humilier son front. Lever, relever le front.* Il ne s'emploie guère que dans ces sortes de phrases, pour exprimer l'humiliation, l'abaissement, la servitude, ou la fierté, la révolte, etc. ‖ Front, Le devant de la tête de quelques animaux. *Le front d'un cheval, d'un bœuf, etc.* ‖ Front, fig., Trop grande hardiesse, impudence. *Aura-t-il le front de soutenir ce qu'il a dit? C'est avoir bien du front.* ‖ Fig., *Un front d'airain,* Une extrême impudence. ‖ Front, fig., L'étendue que présente la face d'une armée, d'une troupe, d'un bâtiment. *L'armée étendit son front. Le front d'un bâtiment, d'un bastion.*‖ *Passer sur le front d'une troupe,* Passer devant le front d'une troupe rangée en bataille. ‖ *Faire front,* se dit D'une troupe qui était par le flanc, et dont les hommes se tournent de manière à présenter le front. Par ellipse, en t. de commandement, *Halte, front.* ‖ *Front de bandière,* La ligne des étendards et des drapeaux à la tête des corps campés. ‖ Front, poétiq., Cime, sommet. *Ces rochers qui cachent leur front dans les nues.* ‖ De front, loc. adv. Par devant. ‖ Fig., *Heurter de front les préjugés,* Les attaquer sans ménagement. ‖ De front, Côte à côte. *Ils marchaient tous trois de front.* ‖ Fig., *Faire marcher, mener deux affaires, deux intrigues de front,* S'occuper de deux affaires, de deux intrigues en même temps.

FRONTAL, ALE. adj. t. d'anat. Qui a rapport ou qui appartient au front.

FRONTAL. s. m. t. de chirurg. Bandeau ou topique qu'on applique sur le front. ‖ Frontal, instrument de torture, fait d'une corde à plusieurs nœuds, dont on serrait le front de la personne à laquelle on voulait arracher quelque aveu.

FRONTEAU. s. m. Bandeau appliqué sur le front, En parlant Des Juifs, qui avaient coutume de porter des bandeaux sur lesquels le nom de Dieu, ou quelque passage de l'Écriture sainte, était écrit. ‖ Fronteau, ou Frontal, en parlant Des chevaux, Cette partie de la têtière qui passe au-dessus des yeux du cheval. Le morceau de drap noir dont on couvre le front d'un cheval, quand on l'enharnache de deuil.

FRONTIÈRE. s. f. Les limites, les confins d'un pays, d'un État, en tant qu'ils le séparent d'un autre pays, d'un autre État. ‖ Adj., Qui est limitrophe, qui est sur les limites d'un autre pays. *Place frontière.*

FRONTISPICE. s. m. (lat. *frons,* face, *aspicere,* voir.) La face principale d'un grand bâtiment. *Le frontispice d'un temple.* ‖ Titre imprimé d'un livre, placé à la première page, et entouré ou accompagné d'ornements ou de vignettes. ‖ Gravure que l'on place en regard du titre d'un livre, et dont le sujet est analogue au but et à l'esprit de l'ouvrage.

FRONTON. s. m. Ornement d'architecture qui se met au haut de l'entrée d'un bâtiment, au-dessus des portes, des croisées, etc. *Fronton brisé, ouvert, orné de figures, de bas-reliefs.* ‖ T. de marine, La partie sculptée du couronnement d'un vaisseau, au-dessus de sa galerie. Plus ordin., *Tableau.*

FROTTAGE. s. m. (lat. *fricare,* frotter.) Le travail de celui qui frotte.

FROTTEMENT. s. m. Action de frotter, action de deux choses qui se frottent.

FROTTER. v. a. Passer une chose sur une autre à plusieurs reprises, et en appuyant, en pressant. *Frotter avec la main, avec les mains. Frotter la tête de quelqu'un. Se frotter les yeux. Frotter deux pierres l'une contre l'autre.* Avec le pron. pers. *Se frotter avec la main. Se frotter l'un l'autre.* ‖ Fig. et fam., *Se frotter à quelqu'un,* Avoir commerce, communication avec quelqu'un. S'attaquer à quelqu'un, le provoquer, le défier. On dit de même, *Ne vous y frottez pas, je ne vous conseille pas de vous y frotter, etc.,* lorsqu'on veut dissuader quelqu'un de faire une chose que l'on croit dangereuse pour lui. ‖ Prov. et fig., *Qui s'y frotte, s'y pique,* se dit en parlant D'un homme qui ne se laisse pas attaquer impunément.‖ Frotter, Oindre, enduire, en frottant. *On lui frotta le bras avec du baume.* Avec le pron. pers. *Les athlètes se frottaient d'huile avant que de lutter.* ‖ Frotter avec de la cire ou avec quelque autre chose semblable. *Frotter un appartement.* Sans régime, il s'entend presque toujours Des parquets, des planchers. *Ce domestique sait frotter.* ‖ Fig. et fam., Battre, frapper, maltraiter. *On l'a frotté d'importance.* On dit de même, *Frotter les oreilles à quelqu'un.* ‖ Frotter, v. n., se dit D'une chose qui passe, qui glisse sur une autre ou contre une autre, en exerçant quelque pression. *Une des roues frottait contre la caisse de la voiture.* ‖ Frotté, ée. participe.

FROTTEUR. s. m. Celui qui frotte les planchers, les parquets.

FROTTOIR. s. m. Linge dont on se sert pour se frotter la tête et le corps.‖ Linge dont les barbiers se servent pour essuyer leur rasoir en faisant la barbe.

FROUER. v. n. t. de chasse. Faire une espèce de sifflement à la pipée, pour attirer les oiseaux.

FRUCTIDOR. s. m. (lat. *fructus*, fruit, grec *dôron*, don.) Le douzième mois du calendrier républicain.

FRUCTIFICATION. s. f. (lat. —, *facere*, faire.) t. de botan. Formation, production des fruits; ou Le résultat, le produit de cette formation. *L'époque de la fructification. Fructification lente, précoce.*

FRUCTIFIER. v. n. Rapporter du fruit. ‖ Figur., Produire un effet, un résultat avantageux. *Les bons exemples fructifient.* ‖ FRUCTIFIER, en botan., se dit D'un végétal qui produit son fruit, qui est en fructification. *Cette plante ne fructifie qu'à telle époque.*

FRUCTUEUSEMENT. adv. Avec fruit, utilement, avec progrès.

FRUCTUEUX, EUSE. adj. Qui produit du fruit. Il est poétique. ‖ Fig., Utile, profitable, lucratif. *Un emploi fructueux.*

FRUGAL, ALE. adj. (lat. *frugalis*, frugal.) Qui se contente de peu pour sa nourriture, qui vit de choses communes. Dans un sens analogue, *Vie frugale.* Ce mot n'a point de plur. au masc. ‖ *Repas frugal, table frugale,* Repas, table où l'on ne sert que des mets simples et communs, et que ce qu'il en faut pour se nourrir.

FRUGALEMENT. adv. Avec frugalité.

FRUGALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est frugal. *La frugalité d'un repas.*

FRUGIVORE. adj. des 2 genres. (lat. *fruges*, fruits, *vorare*, manger.) Qui se nourrit de fruits, de végétaux.

FRUIT. s. m. (lat. *fructus*, fruit.) Production des végétaux qui succède à la fleur, et qui sert à leur propagation. *Fruit sec, pulpeux, capsulaire.* ‖ Les fruits charnus ou pulpeux qui viennent la plupart sur des arbres ou sur des arbrisseaux, tels que les poires, les pommes, les prunes, les cerises, etc. *Fruit nouveau, noué, vert, mûr, précoce, tardif. Fruit à noyau, à pepin.* ‖ *Fruits d'été, fruits d'automne, fruits d'hiver,* Les fruits qui se mangent en été, en automne, en hiver. *Fruits rouges,* Les petits fruits de cette couleur qui viennent au printemps et en été, comme fraises, framboises, cerises, groseilles. ‖ Fig. et fam., *Le fruit défendu,* se dit par allusion à la désobéissance du premier homme. *On a du goût pour le fruit défendu,* Nous avons du penchant à désirer ce qui nous est défendu. ‖ FRUIT, Le dessert, tout ce qu'on sert au dernier service de table, après les viandes et entremets; il n'a point de plur. *Servir le fruit.* ‖ *Fruit monté,* Fruit décoré avec des cristaux, des figures de sucre ou de porcelaine, posées sur un ou plusieurs plateaux. ‖ FRUITS, plur., Tout ce que la terre produit pour la nourriture des hommes et des animaux. *On fait des prières à Dieu pour la conservation des fruits de la terre.* ‖ En jurisprud., Les produits, les revenus d'une terre, d'un immeuble, d'un fonds quelconque, d'une charge, etc. *Avoir l'usage des fruits d'un fonds, d'une terre. Les fruits, profits et émoluments d'une charge.* ‖ *Fruits naturels,* Les productions spontanées d'une terre, d'un fonds, comme le foin, le bois, le croît des animaux. *Fruits industriels,* Les productions qu'on obtient par la culture, comme le blé, le vin, etc. *Fruits civils,* Le loyer des maisons, les baux à ferme, les intérêts des sommes exigibles, etc. ‖ *Fruits pendants par les racines, par racines,* Les blés, les raisins, et généralement tous les fruits lorsqu'ils sont encore sur pied. ‖ FRUIT, par extens., L'enfant qu'une femme porte dans ses flancs, ou qu'elle vient de mettre au monde. Il n'a point de pluriel. *Une femme est obligée d'avoir soin de son fruit.* ‖ Dans le style élevé, Les enfants déjà nés; il reçoit le plur. *Les fruits de cet hymen.* ‖ FRUIT, fig., Utilité, profit, avantage qu'on retire de quelque chose. *Je n'ai tiré aucun fruit de cette affaire. Beaucoup de peine et peu de fruit. Travailler avec fruit, sans fruit.* On dit, au plur., dans un sens analogue, *Les fruits d'un travail, d'une industrie, etc.* ‖ L'effet, le résultat d'une cause, soit bonne, soit mauvaise. *C'est un fruit de vos soins. La honte et le repentir sont les fruits ordinaires des mauvaises actions.*

FRUIT. s. m. t. de maçonnerie. La retraite ou diminution d'épaisseur qu'on donne à une muraille à mesure qu'on l'élève. *Donner du fruit à une muraille.*

FRUITÉ, ÉE. adj. t. de blason. Il se dit Des arbres chargés de fruits d'un émail différent.

FRUITERIE. s. f. Lieu où l'on garde, où l'on conserve le fruit. Plus ordin., *Fruitier.* ‖ Dans la maison du roi, L'office qui fournit le fruit aux tables de la maison, et qui fournit aussi la bougie et la chandelle. ‖ FRUITERIE, Le commerce du marchand fruitier.

FRUITIER, IÈRE. adj. Qui porte du fruit. *Arbre, jardin fruitier.*

FRUITIER, IÈRE. s. Qui fait métier et profession de vendre du fruit, des légumes, etc. ‖ FRUITIER, Jardin rempli uniquement d'arbres à fruits. *Verger* est plus usité. ‖ Lieu où l'on conserve le fruit pour l'hiver.

FRUSQUIN. s. m. Ce qu'un homme a d'argent et de nippes. *Il a perdu son saint-frusquin.* Pop.

FRUSTE. adj. des 2 genres. (lat. *frustum*, morceau.) Il se dit D'une médaille, d'une monnaie effacée, altérée, ou défectueuse dans sa forme; D'une pierre, d'un débris antique dont le temps a dépoli ou corrodé la surface; et, en hist. nat., D'une coquille dont les pointes et les cannelures sont usées. *Un marbre, une colonne, une coquille fruste.*

FRUSTRATOIRE. adj. des 2 genres. (lat. *frustrari*, frustrer.) t. de pratique. Fait pour frustrer, pour tromper, ou pour éluder, pour gagner du temps. *Acte, appel frustratoire.*

FRUSTRATOIRE. s. m. Boisson sucrée ou aromatisée, qu'on prend quelquefois après le repas pour faciliter la digestion.

FRUSTRER. v. a. Priver quelqu'un de ce qui lui est dû, de ce qui doit lui revenir, ou à quoi il s'attend. *On l'a frustré de son salaire. Être frustré dans ses espérances.* On dit aussi, *Frustrer l'attente, les espérances de quelqu'un.* ‖ FRUSTRÉ, ÉE. participe.

FUCUS. s. m. (grec *phucos*, algue.) (On prononce l'S.) t. d'hist. nat. Varech.

FUGACE. adj des 2 genres. (lat. *fugax*, fugace.) t. didactique. Il se dit, en médecine, Des symptômes qui disparaissent aussitôt après s'être montrés. *Symptômes, frissons fugaces.* ‖ Il se dit, en botan., Des parties qui n'adhèrent pas longtemps à la plante, qui s'en détachent promptement. *Calice, corolle fugace.*

FUGITIF, IVE. adj. (lat. *fugitivus*, fugitif.) Qui fuit ou qui s'est enfui, qui a pris la fuite. *Un criminel, un esclave fugitif.* Subst. *C'est un fugitif.* ‖ Fig., Qui court, passe ou se dérobe avec quelque rapidité. Ce sens et le suivant ne sont guère usités qu'en poésie et dans le style soutenu. *L'onde fugitive. Une ombre fugitive.* ‖ Fig., Passager, peu durable. *Éclat, bonheur, espoir fugitif.* ‖ *Pièces fugitives,* Ouvrages ou écrits de peu d'étendue, et qu'il est facile de perdre, d'égarer. Il n'est plus usité dans ce sens. ‖ *Pièces fugitives, poésies fugitives,* Pièces de poésie légère sur divers sujets.

FUGUE. s. f. (lat. *fuga*, fuite.) Morceau de musique, ou passage d'un morceau de musique, dans lequel différentes parties se suivent, se succèdent, en répétant le même sujet d'après des règles établies. || Fig. et fam., *Faire une fugue*, S'enfuir, prendre la fuite.

FUIE. s. f. Petit colombier.

FUIR. v. n. (lat. *fugere*, fuir.) (*Je fuis, tu fuis, il fuit; nous fuyons, vous fuyez, ils fuient. Je fuyais. Je fuis. J'ai fui. Je fuirai. Je fuirais. Fuis, qu'il fuie. Que je fuisse. Fuyant.*) S'éloigner avec vitesse, par un motif de crainte. *Fuis, sors d'ici. Fuir de son pays, hors de son pays.* || Fig., Différer, éluder, empêcher qu'une chose ne se termine. *Je ne puis terminer avec cet homme, il fuit toujours.* || Fuir, se dit, par analogie, Des choses qui courent ou se meuvent avec quelque rapidité, qui s'éloignent ou semblent s'éloigner. Ce sens est employé surtout en poésie et dans le style soutenu. *Un ruisseau qui fuit dans la prairie. Le rivage semblait fuir loin de nous.* || Fig. *L'hiver a fui. Hâtons-nous, le temps fuit.* || Fam., *Cela ne peut, ne saurait lui fuir*, Cela doit lui échoir, lui arriver infailliblement. || Fuir, se dit, en peint., Des parties d'un tableau qui paraissent s'enfoncer et s'éloigner de la vue du spectateur. *Cette partie ne fuit pas assez.* || Fuir, se dit D'un vase, d'un pot, d'un tonneau, etc., qui a quelque fêlure, quelque fente par où le liquide s'en va. || Fuir, v. a., tant au propre qu'au fig., S'éloigner de quelqu'un ou de quelque chose, l'éviter, par crainte, par aversion, etc. *Fuir l'ennemi, un pestiféré, son pays, le danger, le vice, les mauvaises compagnies.* Avec le pron. pers. *Ils se fuyaient l'un l'autre.* || Fig., *Se fuir soi-même*, Chercher à éviter les remords, l'ennui, etc. || Fui, ie. participe.

FUITE. s. f. Action de fuir. *Fuite honteuse. Prendre la fuite. Mettre en fuite.* || Fig., L'action par laquelle on se retire, on s'éloigne d'une chose dangereuse, ou qui peut déplaire. *La fuite du vice.* || Fig., Délai, échappatoire, retardement artificieux. *Toutes ce procédures ne sont que des fuites.* || Fuite, se dit, figur. et poétiq., De choses qui passent, qui s'éloignent, qui s'écoulent avec quelque rapidité. *La fuite des années.*

FULGURATION. s. f. (lat. *fulgur*, éclair.) t. de chimie, synonyme d'*Éclair*, dans la coupellation de l'or et de l'argent.

FULIGINEUX, EUSE. adj. (lat. *fuligo*, suie.) t. didactique. Qui ressemble à de la suie, qui est couleur de suie. On le dit De certaines vapeurs grossières chargées d'une espèce de crasse ou de suie; et Des lèvres, de la langue, des dents, lorsquelles sont devenues brunâtres par l'effet de quelque maladie. *Vapeurs fuligineuses. Flamme, langue fuligineuse.*

FULMINANT, ANTE. adj. (lat. *fulminare*, foudroyer.) Qui lance la foudre, qui est armé de la foudre. || Il se dit, en t. de chimie, de certaines compositions ou préparations qui détonnent ou éclatent avec bruit lorsqu'on les chauffe légèrement ou qu'on les soumet à une pression plus ou moins vive. *Or, argent fulminant. Poudre fulminante.* || Fulminant, fig., Qui éclate en menaces, qui se livre à de grands emportements de colère. *C'est un homme qui se met en colère pour la moindre chose, il est toujours fulminant.* || Il se dit de tout ce qui exprime ou dénote une violente colère. *Regard, écrit fulminant.*

FULMINATION. s. f. t. de chimie. Détonation subite, explosion d'une matière fulminante. || Fulmination, t. de droit canon, L'action par laquelle on publie quelque chose avec certaines formalités. *La fulmination des bulles, d'une sentence ecclésiastique, d'un monitoire.*

FULMINER. v. n. t. de chimie. Il se dit Des matières fulminantes lorsqu'elles font explosion. *Cette poudre fulmine au moindre choc.* || Fulminer, figur., S'emporter, invectiver contre quelqu'un avec menaces. *Il fulmine étrangement contre vous.* || Fulminer, v. a., en t. de droit canon, Publier quelque acte avec certaines formalités. *Fulminer des bulles, une sentence d'excommunication.* || Fulminé, ée. participe.

FUMAGE. s. m. (lat. *fumus*, fumée.) Opération par laquelle on donne une fausse couleur d'or à l'argent filé, en l'exposant à la fumée de certaines compositions.

FUMANT, ANTE. adj. Qui fume, qui jette de la fumée ou quelque autre vapeur. *Tison fumant. Des viandes fumantes.* || *Fumant de sang*, Plein, couvert d'un sang qui fume encore. *Une épée fumante de sang.* Dans un sens analogue. *Fumant de carnage.*

FUMÉ. s. m. t. de graveur en caractères. Épreuve d'un poinçon; empreinte que l'on fait sur une carte avec le poinçon d'une lettre noirci à la flamme d'une chandelle, d'une bougie, pour voir s'il est bien gravé.

FUMÉE. s. f. Vapeur plus ou moins épaisse qui sort des choses brûlées, ou extrêmement échauffées par le feu. *Fumée épaisse, noire, puante. Des tourbillons de fumée. La fumée d'un volcan, du foyer. Dissiper, chasser la fumée. Un ragoût qui sent la fumée. La fumée des flambeaux, d'une pipe.* || *Noir de fumée*, Suie très-noire et légère que donne la poix-résine, et que l'on recueille pour l'employer dans les arts. || Prov. et fig., *Il n'y a point de fumée sans feu*, En général il ne court point de bruit qu'il n'ait quelque fondement. || Prov. et fig., *Il n'y a point de feu sans fumée*, Quelque soin qu'on prenne pour cacher une passion vive, on ne peut s'empêcher de la laisser paraître. || Fig., *S'en aller en fumée*, se dit Des choses qui ne produisent point l'effet attendu ou désiré. || Fig. et fam, *Il vend de la fumée, c'est un vendeur de fumée*, se dit De celui qui n'a qu'un crédit apparent, dont il fait parade pour en tirer quelque utilité, quelque avantage. || Fumée, Vapeur qui s'exhale des viandes chaudes. || Prov. et popul., *Manger son pain à la fumée du rôt*, Être témoin, spectateur d'un divertissement, d'un plaisir auquel on ne peut avoir part. || Fumée, se dit, fig., dans le style soutenu, Des choses vaines, frivoles, périssables, ou que l'on regarde comme telles. *Cette fumée qu'on nomme la gloire.* || *Se repaître, s'enivrer de fumée*, Se repaître de vaines espérances, ou de vains honneurs, d'une vaine gloire, etc. || Fumées, au plur., Les vapeurs qui montent de l'estomac ou des entrailles au cerveau. *Les fumées du vin montent au cerveau.* || Fig., *Les fumées de l'orgueil, de l'ambition, etc.*, Les mouvements d'orgueil, les désirs ambitieux, etc. || Fumées, au pluriel, terme que les chasseurs emploient pour désigner La fiente des cerfs et des autres bêtes fauves. *Les fumées de la bête.*

FUMER. v. n. Jeter de la fumée. *Ce bois n'est pas sec, il fume beaucoup.* || *Cette chambre fume, cette cheminée fume*, se dit Lorsque la fumée, au lieu de sortir par le tuyau de la cheminée, se rabat et entre dans la chambre. Impers., *Il fume dans cette chambre.* || Poétiq., *Faire fumer les autels*, Y brûler de l'encens, y offrir des sacrifices à la divinité. Il ne se dit guère qu'en parlant Du culte païen. || Fumer, se dit Des vapeurs que la chaleur fait exhaler d'un corps humide. *Au printemps on voit les marécages fumer, les prés fumer. Ce cheval s'est échauffé, il fume.* On

dit de même, *La terre fumait encore de leur sang.* || FUMER, fig. et pop., Avoir de la colère, du dépit, de l'impatience, etc. *Il fume, mais il n'ose rien dire.* Ce sens est très-popul. || FUMER, v. a., Exposer des viandes à la fumée plus ou moins longtemps, pour les sécher et les conserver. *Fumer des langues, des jambons, des harengs.* Avec le pron. pers. *Mettre un jambon dans la cheminée pour qu'il se fume.* || Prendre en fumée, par la bouche, du tabac ou quelque autre substance. *Fumer du tabac, de la sauge.* Sans régime, *Fumer,* Prendre du tabac en fumée. *Il a fumé toute la nuit.* || FUMER, act., Épandre du fumier sur une terre cultivée, pour l'engraisser, pour l'amender. *Fumer un champ, une vigne.* || FUMÉ, ÉE. participe.

FUMERON. s. m. Morceau de charbon de bois qui, n'étant pas assez cuit, jette encore de la flamme et beaucoup de fumée.

FUMET. s. m. Vapeur qui s'exhale de certains vins et de certaines viandes, et qui frappe agréablement l'odorat et le goût. *Ce vin a un bon fumet. Un faisan qui a un grand fumet.*

FUMETERRE. s. f. (lat. *fumaria,* fumeterre.) t. de botan. Plante fort commune dans les champs, très-amère, et souvent employée en médecine comme tonique. *Sirop, extrait de fumeterre.*

FUMEUR. s. m. (lat. *fumare,* fumer.) Celui qui a l'habitude de prendre du tabac en fumée.

FUMEUX, EUSE. adj. Qui envoie des vapeurs à la tête. *Du vin fumeux.*

FUMIER. s. m. Paille qui a servi de litière aux chevaux, aux bestiaux, et qui est mêlée avec leur fiente. *Oter le fumier d'une écurie. Fumier de cheval, de vache. Mettre du fumier dans un champ.* || Par extens., Toute sorte d'engrais, comme les excréments d'animaux, les matières animales ou végétales en putréfaction, etc. || Fig. et fam., *Ce n'est que du fumier,* se dit De toute chose dont on ne fait nul cas, ou pour laquelle on veut témoigner un grand mépris. || FUMIER, Amas de fumier que l'on forme dans une mare, dans une fosse. *Allez jeter cela sur le fumier.* || Prov. et fig., *Mourir sur un fumier,* Mourir misérable, après avoir perdu tout son bien. || Prov., *Être comme Job sur son fumier,* Être réduit à un état excessif de misère et de souffrance.

FUMIGATION. s. f. (lat. *fumigatio,* fumigation.) t. de chimie et de médec. Action de répandre dans un lieu la fumée d'une substance odorante, la vapeur d'un liquide, ou un gaz quelconque. || L'action d'appliquer un médicament, sous forme de fumée, de vapeur ou de gaz, à quelque partie du corps. *Fumigations sulfureuses, aromatiques, aqueuses.* || L'action d'exposer un corps à la fumée.

FUMIGATOIRE. adj. t. de médec. *Boîte fumigatoire,* Boîte qui contient les objets nécessaires pour secourir, au moyen de fumigations, les noyés et les asphixiés.

FUMIGER. v. a. t. de chimie. Exposer un corps à la fumée d'un ou de plusieurs autres corps qui brûlent. || FUMIGÉ, ÉE. participe.

FUMISTE. s. m. (lat. *fumus,* fumée.) Ouvrier dont la profession est d'empêcher que les cheminées ne fument.

FUNAMBULE. s. m. (lat. *funambulus,* funambule.) Danseur de corde. *Théâtre de funambules.* On ne le disait autrefois qu'en t. d'histoire ancienne.

FUNÈBRE. adj. des 2 genres. (lat. *funus,* funérailles.) Qui appartient aux funérailles. *Honneurs funèbres. Oraison, pompe, chant funèbre.* || Fig., Sombre, triste, lugubre, effrayant. *Cri, image funèbre.* || *Oiseaux funèbres,* se dit de Certains oiseaux nocturnes, dont le cri a quelque chose de sinistre, comme *le hibou, le chat-huant, l'orfraie.*

FUNÉRAILLES. s. f. pl. Obsèques et cérémonies qui se font aux enterrements. *Faire les funérailles de quelqu'un. La cérémonie, la pompe des funérailles.*

FUNÉRAIRE. adj. des 2 genres. Qui concerne les funérailles.

FUNESTE. adj. des 2 genres. (lat. *funestus,* funeste.) Malheureux, sinistre, qui porte la calamité et la désolation avec soi. *Événement, mort, voyage, conseil, entreprise funeste.*

FUNESTEMENT. adv. D'une manière funeste. Peu usité.

FUNGUS. s. m. *Voyez* FONGUS.

FUNIN. s. m. (lat. *funis,* cordage.) t. de marine. Nom générique des cordages blancs, ou faits de fil non goudronné, qui servent aux grands appareils employés dans les opérations des ports. On dit aussi, et plus ordin., *Franc-funin.*

FUR. s. m. Il n'est usité que dans la loc. *Au fur et à mesure,* ou *À fur et mesure,* qui s'emploie en t. de pratique et d'administration, comme conjonct., comme prép. et comme adv., À mesure que, à mesure de, à mesure. *On le paye au fur et à mesure de l'ouvrage. Travaillez, nous vous payerons à fur et mesure.*

FURET. s. m. (lat. *furari,* dérober.) Petit animal du genre des Martres, dont on se sert pour prendre des lapins, et qui va les chercher dans leur terrier. || Fig. et fam., Un homme qui a beaucoup d'habileté, de sagacité pour découvrir certaines choses, ou qui s'applique à savoir tout ce qui se passe de plus particulier dans les familles.

FURETER. v. n. Chasser au furet. Act. *Fureter une garenne.* || Fig., Fouiller, chercher partout avec soin, curieusement. *Il va furetant partout.* || Figur., S'empresser à savoir des nouvelles de tout, chercher à satisfaire sa curiosité sur tout. *Il ne fait que fureter partout pour savoir ce qui se passe.* Activ. *Fureter des nouvelles.* Ce sens et le précédent sont fam. || FURETÉ, ÉE. participe.

FURETEUR. s. m. Celui qui chasse aux lapins avec un furet. || Fig. et fam., Celui qui fouille, qui cherche partout. || Celui qui s'enquiert de tout, qui cherche à tout savoir, soit par curiosité, soit pour son profit. || *Fureteur de nouvelles,* Celui qui va furetant des nouvelles partout.

FUREUR. s. f. (lat. *furor,* fureur.) Rage, manie, frénésie. *Il est devenu fou, et de temps en temps il lui prend des accès de fureur.* On dit, par exagér. : *C'est un homme extrême en toute chose, il aime et il hait jusqu'à la fureur. Avec fureur. Etc.* || Par exagér. et fam., *Faire fureur,* se dit D'une personne ou d'une chose qui est fort en vogue, qui excite, dans le public, un grand empressement, une vive curiosité. || FUREUR, Extrême colère. *La fureur l'emporte. Apaiser, irriter la fureur de quelqu'un.* || La colère de Dieu, en t. de l'Écriture sainte. *Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur.* || L'agitation et l'émotion qui paraît dans un animal irrité. *Un lion en fureur. La fureur d'un taureau.* || L'agitation violente de certaines choses inanimées. *La fureur de la tempête, de la mer, des vents, des flammes.* || FUREUR, Passion démesurée. *Il a la fureur du jeu, la fureur de rimer.* || Par exag. et par dépit, L'habitude importune, nuisible, etc., que quelqu'un a de faire une certaine chose. *Il a la fureur de se mêler des affaires des autres.* Fam. || Transport qui élève l'esprit au-dessus de lui-même, et

qui fait faire ou dire des choses extraordinaires. *Fureur prophétique, poétique, martiale. Une sainte fureur s'empara de lui.* || Fureurs, au plur., Transports frénétiques, emportements, excès auxquels on se livre dans la fureur, dans la colère; mouvements d'exaltation, etc. *Les fureurs de l'amour, du désespoir. Les fureurs de la guerre civile. De poétiques fureurs.*

FURIBOND, ONDE. adj. Qui est sujet à de grands emportements de fureur, de colere. || Celui dont les traits, les gestes, etc., annoncent une grande fureur. *Il vint à nous tout furibond.* On dit dans le même sens: *Des yeux furibonds. Un visage, un air furibond. Etc.* || Subst. *C'est un furibond.*

FURIE. s. f. Fureur qui éclate avec violence, grand emportement de colère. *Se mettre en furie. Être en furie.* || Mouvement violent et impétueux d'un animal irrité. *Le lion en furie se lança sur lui.* || L'action impétueuse de certaines choses inanimées. *La furie de la tempête, des vents.* || Furie, Ardeur, impétuosité de courage. *C'est une nation qui va au combat avec furie.* || L'état le plus violent d'une chose, sa plus grande intensité. *Dans la furie du combat, de la mêlée, de la fièvre.* || Furie, dans la mythologie, Divinités infernales qui avaient l'emploi de tourmenter les méchants, les criminels, soit dans les enfers, soit sur la terre. *Les Furies avaient aussi le nom d'Euménides. Ce créancier est comme une Furie attachée à ses pas.* || Fig., par allusion au sens qui précède, Une femme extrêmement méchante et emportée. *Ce n'est pas une femme, c'est une furie.*

FURIEUSEMENT. adv. Avec furie. Il n'est guère usité dans ce sens. || Fig., Prodigieusement, extrêmement, excessivement. *Il est furieusement grand, furieusement riche.* Dans ce sens, il est fam.

FURIEUX, EUSE. adj. Qui est en fureur, en furie. *C'est un fou furieux. Tigre, lion furieux.* || Il se dit De ce qui dénote ou exprime la fureur. *Un visage furieux. Regards, gestes, transports, cris furieux.* || Impétueux, véhément, violent, se dit tant Des personnes que des choses. *Il est furieux dans le combat. Vent, torrent furieux.* Au sens moral: *Passion furieuse. Etc.* || Fig. et fam., Prodigieux, qui est excessif, extraordinaire dans son genre; il précède toujours le subst. *C'est un furieux mangeur. Voilà un furieux poisson.* || Substantiv. en parlant Des personnes. *Ce sont des furieux. Arrêtez ces furieux.* || Furieux, t. de blason, se dit D'un taureau élevé sur ses pieds.

FUROLLES. s. f. pl. Exhalaisons enflammées qui paraissent quelquefois sur terre et sur mer.

FURONCLE. s. m. (lat. *furunculus,* furoncle.) Petit flegmon très-douloureux, qui a son siége dans la peau, vulg. *Clou. Son furoncle a percé.*

FURTIF, IVE. adj. (lat. *furtivus,* furtif.) Qui se fait à la dérobée, en cachette. *Entrer d'un pas furtif. Un regard furtif.* Dans un sens analogue, *Une main furtive, etc.*

FURTIVEMENT. adv. À la dérobée.

FUSAIN. s. m. (lat. *fusus,* fuseau.) t. de botan. Arbrisseau qui vient naturellement le long des haies, et dont le bois sert à faire des fuseaux, des lardoires, etc., ou s'emploie, réduit en charbon, pour tracer des esquisses légères. On le nomme vulg. *Bonnet à prêtre,* parce que son fruit, qui est rouge, a quatre angles comme un bonnet carré. *Crayon de fusain,* ou simplement, *Fusain. Esquisse au fusain.*

FUSAROLLE. s. f. t. d'archit. Petit ornement taillé en forme de collier sous l'ove des chapiteaux.

FUSEAU. s. m. (lat. *fusus,* fuseau.) Petit instrument de bois de la longueur d'environ un demi-pied, qui est arrondi partout, renflé à son milieu, fort menu par les bouts, et dont les femmes se servent pour filer et tordre le fil. *Tourner, remplir, vider le fuseau.* On dit poétiq., *Le fuseau des Parques,* parce que, selon la Fable, les Parques filaient la vie des hommes. || Prov. et fig., *Avoir des jambes de fuseau,* Avoir les jambes extrêmement menues. || Fuseau, Petit instrument dont on se sert pour faire les dentelles et les passements de fil et de soie. || Dans les arts et métiers, Certaines choses qui ont, ou à peu près, la forme, la figure d'un fuseau, telles que les broches ou dents d'un pignon à lanterne, les pièces d'une carte géographique ou astronomique destinées à être appliquées sur une boule pour former un globe terrestre ou céleste; etc.

FUSÉE. s. f. Le fil qui est autour du fuseau, quand la filasse est filée. *Vider une fusée.* || Prov. et fig., *Démêler une fusée,* Débrouiller une intrigue, une affaire. || Fusée, Pièce de feu d'artifice faite avec du carton ou du papier rempli de poudre à canon. Il y en a de deux sortes: les unes très-petites, qui se jettent à la main; les autres très-grandes, qui sont attachées à une baguette, et qui s'élèvent d'elles-mêmes en l'air dès qu'on y a mis le feu. *Jeter des fusées. Fusées volantes. Fusées à étoiles, à serpenteaux.* || *Fusée à la Congrève,* Fusée très-meurtrière, qui est employée surtout dans les siéges. || Fusée, t. d'horlog., Petit cône, cannelé en spirale, autour duquel se roule la chaîne d'une montre, quand on la monte. || Fusée, t. d'art vétérin., se dit de Plusieurs suros contigus. || T. de chirurg., *Fusée purulente,* Conduit, trajet fistuleux que forme le pus d'un abcès, lorsqu'il tend à s'échapper au dehors.

FUSELÉ, ÉE. adj. En forme de fuseau. *Colonne fuselée,* Colonne dont le fût est un peu renflé vers le tiers de sa hauteur. *Doigt fuselé,* Doigt très-mince par son extrémité. || Il se dit, en t. de blason, D'un écu chargé de fusées.

FUSER. v. n. (lat. *fusus,* fondu.) t. didactique. S'étendre, se répandre. Il se dit Des sels qui se liquéfient par l'action de la chaleur.

FUSIBILITÉ. s. f. t. didactique. Qualité de ce qui est fusible, ou Disposition à se fondre.

FUSIBLE. adj. des 2 genres. Qui peut être fondu, liquéfié.

FUSIFORME. adj. des 2 genres. (lat. *fusus,* fuseau, *forma,* forme.) t. de botan. Qui a la forme d'un fuseau, c'est-à-dire, qui est allongé, renflé au milieu, et aminci aux deux extrémités.

FUSIL. s. m. (On ne prononce point l'L.) Petite pièce d'acier avec laquelle on bat un caillou pour en tirer du feu. *Pierre à fusil. Battre le fusil.* || La pièce d'acier qui couvre le bassinet de certaines armes à feu, et contre laquelle donne la pierre qui est au chien. *Fusil d'arquebuse, de pistolet.* Dans ce sens il a vieilli: on dit plus communément, *Batterie.* || Par extens., Arme à feu portative, longue de plusieurs pieds, et munie d'une batterie. *Fusil brisé, carabiné, rayé, à deux coups. Charger un fusil. Le canon, le bois* ou *le fût, la crosse, la platine, la baguette, etc., d'un fusil.* || *Fusil de munition,* Fusil de gros calibre, qui est l'arme ordinaire des soldats d'infanterie, et auquel s'adapte une baïonnette. || *Fusil à piston,* Fusil dont le chien, fait en forme de marteau, frappe sur un grain de poudre fulminante qui enflamme la charge. || *Fusil à vent,* Fusil au moyen duquel on peut lancer des balles sans le secours de la poudre, et en n'employant que le ressort de l'air

comprimé. || Fusil, Morceau de fer ou d'acier qui sert à aiguiser les couteaux.

FUSILIER. s. m. Soldat qui a pour arme un fusil. Il se dit Des simples soldats qui forment les compagnies du centre, par opposition Aux grenadiers et aux voltigeurs.

FUSILLADE. s. f. Décharge de plusieurs fusils, dans un combat, dans un exercice militaire, etc.

FUSILLER. v. a. Tuer à coups de fusil. Il se dit en parlant D'une personne condamnée à être passée par les armes. || Avec le pron. pers., il se dit De deux troupes qui se tirent mutuellement des coups de fusil. *Ces deux troupes se sont fusillées longtemps.* || Fusillé, ée. participe.

FUSION. s. f. (lat. *fusio*, fusion.) Fonte, liquéfaction. *La fusion des métaux.* || Fig., Alliance et mélange. *La fusion de deux systèmes, de deux partis.*

FUSTE. s. f. t. de marine. Bâtiment long et de bas bord, qui va à voiles et à rames. Vieux.

FUSTET. s. m. (lat. *fustis*, bâton.) t. de botan. Sumac dont le bois, jaunâtre et veiné, sert en médecine et pour la teinture.

FUSTIGATION. s. f. (lat. *fustigatio*, fustigation.) Action de fustiger.

FUSTIGER. v. a. Battre, frapper à coups de fouet. || Fustigé, ée. participe.

FÛT. s. m. (lat. *futum*, vase.) Le bois sur lequel est monté le canon d'un fusil, d'une arquebuse, d'un pistolet, etc. Dans un sens analogue, *Le fût d'un rabot de menuisier.* || En archit., La tige de la colonne, la partie qui est entre la base et le chapiteau. *Fût cannelé.* On dit dans un sens analogue, *Le fût d'un candélabre, etc.* || Fût, Tonneau où l'on met le vin. || *Du vin qui sent le fût*, Qui a un mauvais goût qu'il a contracté du tonneau.

FUTAIE. s. f. Bois, forêt composée de grands arbres. *Jeune, vieille futaie. Une futaie de chênes, de hêtres, de sapins.* || *Demi-futaie*, Futaie qui n'est parvenue qu'à la moitié de sa hauteur. *Haute futaie*, Futaie qui est parvenue à toute sa hauteur. On dit dans le même sens, *Bois de haute futaie.*

FUTAILLE. s. f. (lat. *futum*, vase.) Vaisseau de bois à mettre le vin ou d'autres liqueurs. *Futaille en botte*, Les douves et les fonds préparés et non assemblés. *Futaille montée*, Celle qui est reliée. || *Double futaille*, Futaille renfermée dans une autre qui est ordinairement d'un bois plus léger. || Futaille, collectiv., Une grande quantité de tonneaux.

FUTAINE. s. f. Étoffe de fil et de coton. *Futaine à poil.*

FUTÉ, ÉE. adj. Fin, rusé, adroit. Fam. || En t. de blason, il se dit D'une javeline ou autre arme dont le fer et le bois sont de deux émaux différents.

FUTÉE. s. f. Mastic composé de sciure de bois et de colle-forte, propre à boucher les fentes et les trous des pièces de bois.

F-UT-FA. Ancien t. de musique. Le ton de *fa.*

FUTILE. adj. des 2 genres. (lat. *futilis*, futile.) Frivole, qui est de peu de conséquence, de peu de considération. *Raisons futiles. Argument, discours, talent futile.* On le dit Des personnes. *C'est un homme futile.*

FUTILITÉ. s. f. Caractère de ce qui est futile. || Chose futile. *Ce livre n'est plein que de futilités.*

FUTUR, URE. adj. (lat. *futurus*, futur.) Qui est à venir. *Le temps futur. Les races futures. Les biens de la vie future.* || En style de notaire, *Le futur mariage*, se dit Du mariage dont on dresse le contrat. On dit également, *Les futurs époux, les futurs conjoints*, Les deux personnes qui contractent ensemble, pour se marier ensuite. Substantiv., *Le futur, la future.* On dit aussi, dans le langage ordin. : *Son beau-père futur. Sa belle-mère future. Etc.* || Subst., en jurispr., *Épouser par paroles de futur*, se dit pour Fiancer ; à la différence d'*Épouser par paroles de présent.* || Futur, subst., en gramm., Le temps du verbe qui marque un état, une action à venir. *Il y a trois temps dans les verbes : le présent, le passé et le futur. Futur actif, passif. Le futur du participe*, ou adjectiv., *Le participe futur.* || *Futur antérieur*, Temps du verbe par lequel on exprime une action à venir qui doit précéder une autre action également à venir. On dit aussi, *Futur passé.* || En t. de logique, *Futur contingent*, Ce qui peut arriver ou n'arriver pas. Cette loc. s'emploie aussi dans le langage ordinaire.

FUTURITION. s. f. t. didactique. La qualité d'une chose future, en tant que future.

FUYANT, ANTE. adj. (lat. *fugere*, fuir.) t. de peint. Il se dit De tout ce qui, comparé à un autre objet, paraît s'enfoncer dans le tableau. || En perspective, *Échelle fuyante*, Celle qu'on trace pour trouver la diminution des objets, relativement à leur enfoncement.

FUYARD, ARDE. adj. Qui s'enfuit, qui a coutume de s'enfuir. *Animaux fuyards.* || Subst., se dit, au plur., de Gens de guerre qui s'enfuient du combat. *Poursuivre, rallier les fuyards.*

GAB

G. s. m. Lettre consonne, la septième de l'alphabet, qu'on nomme *Gé*, suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *Ge*, suivant la méthode moderne. *Un grand* G. *Un petit* g. || Devant A, O et U, il se prononce dur. Devant E et I, il s'amollit, et se prononce comme J. La différence de ces deux prononciations se remarque dans le mot *Gage.* || G avec N, forme une prononciation mouillée, comme dans ces mots, *Digne, signal, agneau.* Il faut en excepter quelques mots dérivés du grec ou du latin, où la prononciation est plus dure et plus sèche, comme *Gnomonique, gnostiques, agnation, stagnant, igné, ignition.* || G final, suivi d'un mot qui commence par une voyelle, se prononce ordinairement comme un C dur. *Un sang aduste. Un long hiver.* || À la fin de certains mots, tels que *Seing, étang*, il ne se prononce point, même devant une voyelle.

GABARE. s. f. Embarcations qui vont à voile et à rames, et qui servent à naviguer sur les rivières, à charger et à décharger les bâtiments, etc. *Gabare pontée. Gabare de pêcheur.* || Dans la marine royale, Certains bâtiments de charge ou de transport. || Gabare, t. de pêche, Filet qui ne diffère de la seine que par la grandeur.

GABARIER. s. m. Le maître ou patron d'une gabare. || Porte-faix qui chargent et déchargent les gabares.

GABARIT. s. m. t. de marine. Modèle de construction sur lequel les charpentiers travaillent, en donnant aux pièces de bois qui doivent entrer dans la composition du bâtiment, la même forme, les mêmes contours et les mêmes proportions en grand, que ces pièces ont en petit dans le modèle.

GABATINE. s. f. Loc. fam. et peu usitée, *Donner de la gabatine à quelqu'un*, Le tromper, lui en faire accroire.

* Gabegie. s. f. Fraude. *Il y a de la gabegie*, Il y a des manœuvres frauduleuses. Fam. et pop.

GABELAGE. s. m. Espace de temps que le sel doit demeurer dans le grenier avant que d'être mis en vente. || Marque que les commis des greniers mettent parmi le sel, pour reconnaître si le sel est sel de grenier ou sel de faux-saunage.

GABELER. v. a. Faire sécher du sel dans les greniers de la gabelle pendant un temps convenable. || Gabelé, ée. participe.

GABELEUR. s. m. Homme employé dans la gabelle.

GABELLE. s. f. Autrefois L'impôt sur le sel. || Le grenier où l'on vendait le sel.

* Gaber. v. n. Railler. Il est vieux.

GABIER. s. m. t. de marine. Il se dit Des matelots qui se tiennent dans les hunes, et qui sont chargés spécialement de visiter et d'entretenir le gréement. *Les gabiers de misaine, du grand mât, etc.*

GABION. s. m. Panier en forme de tonneau, qu'on remplit de terre, et dont on se sert dans les siéges pour couvrir les travailleurs, les soldats, etc. *Faire, dresser, remplir, poser des gabions.*

GABIONNER. v. a. Couvrir avec des gabions. || Gabionné, ée. participe.

GÂCHE. s. f. Pièce de fer percée, dans laquelle entre le pêne de la serrure d'une porte. *Attacher, lever une gâche.* || Anneaux de fer scellés dans un mur pour soutenir et attacher un tuyau de descente, une boîte de lanterne, etc.

GÂCHER. v. a. (allem. *waschen*, laver.) Détremper, délayer. Il se dit Du mortier ou du plâtre que l'on délaye pour maçonner. *Gâcher lâche, serré.* || Fig., Faire un ouvrage grossièrement, négligemment, sans goût. Très-fam. || Gâché, ée. participe.

GÂCHETTE. s. f. t. d'armurier. Morceau de fer que la détente d'un fusil fait partir. || La petite pièce d'une serrure qui se met sous le pêne.

GÂCHEUR. s. m. (allem. *waschen*, laver.) Ouvrier qui gâche le mortier, le plâtre. || Fig. et pop., Homme qui travaille mal, négligemment, sans goût.

GÂCHEUX, EUSE. adj. Détrempé d'eau, bourbeux.

GÂCHIS. s. m. Ordure, saleté causée par de l'eau, ou par quelque autre chose liquide. *Le dégel cause bien du gâchis.* || Fig. et fam., Affaire désagréable dont il est difficile de se tirer. *Nous voilà dans un beau gâchis!*

GADE. s. m. (grec *galè*, gade.) t. d'hist. nat. Genre de poissons qui renferme plusieurs espèces estimées pour la délicatesse et la saveur de leur chair, tels que le merlan, la morue, la lotte.

GADOUARD. s. m. Celui qui tire la gadoue et la transporte. *Voyez* Vidangeur.

GADOUE. s. f. La matière fécale qu'on tire des fosses d'aisances.

GAFFE. s. f. Perche munie d'un croc de fer à deux branches, dont l'une est droite et l'autre courbe. *Pousser un bateau au large avec la gaffe.*

GAFFER. v. a. Accrocher quelque chose avec une gaffe. || Gaffé, ée. participe.

GAGE. s. m. (lat. *vas*, gage.) Nantissement, ce que l'on met entre les mains de quelqu'un pour sûreté d'une dette. *Prêter sur gages. Sa montre est en gage. Retirer un gage.* || Par extens., Tout objet meuble ou immeuble qui assure le payement d'une dette. *Cette terre, qui est affectée à ma dette, est mon gage.* || À certains petits jeux, Objets que les joueurs déposent chaque fois qu'ils se trompent, et qu'ils ne peuvent retirer, à la fin du jeu, qu'après avoir subi une pénitence. *Donner un gage. Rendre les gages. Jouer au gage touché.* || Fig. et fam., *Demeurer pour les gages*, se dit De ceux qui sont pris ou tués dans quelque combat d'où les autres se sauvent. Cela se dit aussi dans quelques occasions moins importantes, par exemple si dans une hôtellerie, dans un cabaret, on retient quelques gens d'une compagnie, afin qu'ils payent pour les autres qui se sont échappés. On le dit quelquefois en parlant D'une chose qu'on a perdue. Cette phrase est maintenant peu usitée. || *Gage du combat*, ou *Gage de bataille*, Le gantelet ou le gant que l'on jetait autrefois par manière de défi à celui contre qui l'on voulait combattre. || Gage, Ce que l'on consigne, ce que l'on met en main tierce, lorsque, dans une contestation entre deux ou plusieurs personnes, on est convenu que celui qui sera condamné, payera à l'autre une somme ou quelque autre chose. *Donner des gages. Garder, rendre les gages.* Gage, fig., Toute sorte de garantie, d'assurance, de preuve, de témoignage. *Il m'a laissé un gage de sa foi. Cette lettre est un gage de son amour.* || Gages, au plur., Salaire, appointements, Ce que l'on donne aux domestiques par an pour payement de leurs services. *Payer, retenir les gages des domestiques. Se mettre aux gages de quelqu'un.* On dit cependant quelquefois, *Les gages d'un capitaine de navire, d'un matelot, etc.* || *À gages*, Sorte d'épithète, Qui est gagé, payé pour faire une chose. *Un homme à gages.* Il se prend quelquefois en mauvaise part. *Des applaudisseurs à gages.* || *Casser aux gages*, Ôter à quelqu'un son emploi et les appointements qui y sont attachés. On le dit, fig., D'un supérieur qui ôte sa confiance à un inférieur. || Gages, au plur., autrefois, Payement que le roi ordonnait par an aux officiers de sa maison, aux officiers de justice et de finance, etc. *Payeur, receveur des gages.*

GAGE-MORT. s. m. *Voyez* Mort-gage.

GAGER. v. a. Parier; convenir avec quelqu'un, sur une contestation, que celui des deux qui sera condamné, payera à l'autre une somme ou quelque autre chose. *Je gage que cela est. Je gage le double contre le simple. Je gagerais ma vie. Je gage ma tête à couper.* || Elliptiq. et fam., *Gage que si, gage que non*, Je gage que si, je gage que non. || Gager, Donner des gages, des appointements à quelqu'un. *Le gagez-vous pour cela?* || Gagé, ée. participe.

GAGERIE. s. f. t. de pratique. On appelle *Saisie-gagerie*, Une simple saisie de meubles sans transport, qui se fait sans condamnation, sans permission du juge, et même sans obligation par écrit, à l'effet que la chose ainsi arrêtée devienne le gage du créancier.

GAGEUR, EUSE. s. Qui gage, ou qui est dans l'habitude de gager souvent. Fam. et peu usité.

GAGEURE. s. f. (On prononce *Gajure.*) Promesse que les personnes qui gagent se font réciproquement de payer ce dont elles conviennent en gageant. *Faire, gagner, perdre une gageure.* || Fig. et fam., *Soutenir la gageure*, Persister, persévérer dans une entreprise, dans une opinion où l'on s'est une fois engagé. || Prov., *Gager sa tête à couper, c'est la gageure d'un fou.* || Fig. et fam., *Cela ressemble à une gageure*, se dit D'une action singulière, étrange, et dont on ne conçoit pas le motif. || Gageure, La chose gagée. *Quand me payerez-vous ma gageure?*

GAGISTE. s. m. Celui qui est gagé de quelqu'un pour rendre certains services, sans être domestique.

* Gagnable. adj. Qu'on peut gagner. Fam.

GAGNAGE. s. m. Pâtis, pâturage, lieu où vont paître les troupeaux et les bêtes fauves.

GAGNANT. s. m. (ital. *guadagnare*, gagner.) Celui qui gagne au jeu, à la loterie. || Adj. *Billet, numéro gagnant.*

GAGNE-DENIER. s. m. Tous ceux qui gagnent leur vie par le travail de leur corps, sans savoir de métier.

GAGNE-PAIN. s. m. Ce qui fait subsister quelqu'un, ce dont il se sert principalement pour gagner sa vie, son pain. *Le rabot d'un menuisier, la truelle d'un maçon est son gagne-pain.*

GAGNE-PETIT. s. m. Rémouleur, celui dont le métier est d'aller par les rues pour aiguiser des couteaux, des ciseaux, etc.

GAGNER. v. a. Faire un gain, tirer un profit. *Un bon ouvrier peut gagner tant par jour.* Absol. *Je ne gagne point sur ce marché.* || Absol., *Gagner sa vie*, Gagner de quoi vivre en travaillant. Dans le même sens, *Gagner son pain à la sueur de son corps, à la sueur de son front.* || Prov. et fig., *N'est pas marchand qui toujours gagne*, On doit s'attendre à des contrariétés, à des vicissitudes, dans les affaires de la vie. || GAGNER, se dit Du gain que l'on fait au jeu ou aux loteries. *Il a gagné deux cents francs à l'écarté. Gagner à la loterie.* || *Gagner quelqu'un*, Lui gagner son argent au jeu. || *Jouer à qui perd gagne*, Jouer à un jeu où l'on convient que celui qui perdra selon les règles ordinaires, gagnera la partie. Cela se dit, fig. et fam., Lorsqu'un désavantage apparent procure un avantage réel. || À certains jeux, *Telle carte gagne*, signifie que Celui qui a cette carte gagne ce qu'on y a mis. || Aux loteries, *Tel billet, tel numéro gagne*, Il est échu un lot à tel billet, à tel numéro. || GAGNER, Obtenir, remporter quelque chose que l'on désire. *Il a gagné le prix de la course.* || Il se dit De l'avantage que l'on remporte dans une lutte ou un débat quelconque; et alors le régime indique l'espèce de lutte ou de débat. *Gagner une bataille, son procès, une gageure, la partie.* || Il se joint avec la prépos. *Sur*, pour marquer sur qui l'on remporte l'avantage. *Il a gagné le prix sur un tel.* || *Gagner quelque chose sur quelqu'un, sur l'esprit de quelqu'un*, Lui persuader quelque chose, en obtenir quelque chose. On dit de même, *Tâchez de gagner cela sur vous*, Faites cet effort sur vous, faites-vous violence en cela, obtenez cela de vous. || *Gagner temps, gagner du temps*, Ménager le temps, employer le temps pour avancer ou pour différer. || GAGNER, fig., Mériter. *Il gagne bien son argent.* || Ironiq., *Il l'a bien gagné*, se dit De quelqu'un qui s'est exposé volontairement à un affront, à une déconvenue, etc. || *Gagner le ciel, gagner le paradis*, Mériter d'aller dans le ciel, d'aller en paradis. || *Gagner le jubilé, les indulgences*, Mériter les grâces qui y sont attachées. || *Gagner les œuvres de miséricorde*, Faire des œuvres de charité, gagner les récompenses que Dieu a promises. || GAGNER, fig., Acquérir, en parlant Des cœurs, des esprits, etc. *Gagner le cœur, l'amitié, l'affection, la bienveillance de quelqu'un.* || Attirer quelqu'un à son parti, se le rendre favorable. *Il faut gagner cet homme-là, et l'avoir pour nous.* || En mauvaise part, Corrompre. *Gagner quelqu'un à force d'argent.* || GAGNER, se dit Des avantages, des qualités qu'une personne ou qu'une chose acquiert. *L'art ne gagne rien à ces innovations.* Absol. *Ce jeune homme a beaucoup gagné depuis que je ne l'ai vu. Cette statue gagne à être vue de ce côté.* || *Il gagne beaucoup à être connu*, Plus on le connaît, plus on l'estime. Dans le sens contraire, *Il ne gagne pas à être connu.* || GAGNER, Prendre quelque mal, tomber dans un inconvénient. *J'y gagnai une pleurésie. Il n'y a que des coups à gagner.* || GAGNER, S'emparer, se rendre maître. *Gagner la contrescarpe. Gagner du terrain.* || Fam., *Gagner chemin, gagner pays*, Avancer, faire du chemin. On dit aussi, *Gagner du chemin, gagner du pays.* || En t. de marine, *Gagner le vent, le dessus du vent*, Prendre le dessus du vent. || Fig. et fam., *Gagner le dessus*, Prendre l'avantage, avoir l'avantage, surmonter. || GAGNER, Se diriger vers quelque endroit, et y arriver, y parvenir. *Gagner le rivage, le logis.* Dans un sens analogue: *Gagner le temps. Gagner l'heure. Etc.* || Prov. et fig., *Gagner au pied; gagner la guérite, le haut; gagner les champs, le taillis; gagner le large*, S'enfuir. || Fam., *Gagner la porte*, Se diriger vers la porte pour s'enfuir. || *Gagner le devant, gagner les devants*, Partir avant quelqu'un, le dépasser en allant plus vite. || *Gagner quelqu'un de vitesse*, Arriver avant lui, parce qu'on est allé plus vite. *Gagner l'ennemi, gagner un vaisseau, etc.*, Le joindre, l'atteindre, ou même le dépasser. On dit, en des sens analogues: *La nuit nous gagne. Hâtons-nous, le temps nous gagne.* || Fig., *Gagner quelqu'un de vitesse*, Le prévenir. || GAGNER, se dit, tant activ. que neutral., Des choses qui font du progrès, qui s'étendent, se propagent. *Le feu a gagné jusqu'au toit. L'eau a gagné le second étage. Ces doctrines gagnèrent parmi le peuple.* || Il se dit Des besoins, des maux qui se font sentir par degrés. *La faim me gagne. Le froid m'avait déjà gagné.* || En t. de manège, *Votre cheval vous gagne*, Vous n'en êtes plus le maître. || GAGNÉ, ÉE. participe. || Fam., *Donner gagné*, se dit D'une personne qui reconnaît que son adversaire l'emporte, qu'il a gagné. On dit aussi, *Donner cause gagnée*, et dans un sens analogue, *Avoir cause gagnée.* || Fig. et fam., *Avoir ville gagnée*, Avoir remporté l'avantage qu'on se promettait. *Crier ville gagnée*, Crier qu'on a remporté le prix, l'avantage.

GAGUI. s. f. Fille ou femme qui a beaucoup d'embonpoint et qui est fort enjouée. Pop.

GAI, GAIE. adj. (lat. *gaudere*, être gai.) Qui a de la gaieté. *Un homme gai. Humeur gaie. Esprit gai.* || Il se dit de ce qui inspire la gaieté. *Chanson, couleur gaie.* || *La gaie science.* Nom que l'on donnait autrefois à la poésie des troubadours. || *Chambre gaie, appartement gai*, Chambre, appartement qui reçoit bien le jour et qui est en bel aspect. || *Temps gai*, Temps serein et frais. || *Vert gai*, Vert qui n'est pas foncé. || Fam. et fig., *Avoir le vin gai*, Être ordinairement de belle humeur quand on a un peu bu. || Fam., *Être un peu gai*, Être en pointe de vin. || Fam., *Propos, conte gai*, se dit quelquefois de Propos, de contes un peu libres. || GAI, en t. de musique, se dit Du mouvement d'un air, et répond au mot *Allegro.* || GAI, s'emploie, adv., pour exciter à la gaieté, au plaisir; et alors on peut le répéter, surtout dans les refrains de chansons. *Allons gai.*

GAÏAC. s. m. Arbre d'Amérique, dont le bois est dur, pesant et résineux.

GAIEMENT ou GAÎMENT. adv. (lat. *gaudium*, joie.) Avec gaieté, joyeusement. || De bon cœur. *Ces troupes allaient gaiement au combat.* || Fam., *Aller gaiement*, Aller bon train.

GAIETÉ ou GAÎTÉ. s. f. Joie, allégresse, belle humeur. *Perdre, reprendre sa gaieté. Il a de la gaieté dans l'esprit.* || *Avoir de la gaieté dans son style*, Écrire d'une manière agréable et enjouée. || || Fam., *De gaieté de cœur*, De propos délibéré et

sans sujet. || GAIETÉ, se dit Des paroles ou des actions folâtres que disent ou que font les jeunes personnes. *Ce sont de petites gaietés.* || En t. de manége, *Ce cheval a de la gaieté*, Il a de la vivacité.

GAILLARD, ARDE. adj. Gai, joyeux avec démonstration. *Humeur, mine gaillarde.* || Il se dit Des discours, des propos un peu libres. || *Chanson gaillarde, Conte, propos gaillard.* || GAILLARD, Sain et délibéré. *Un jeune homme gaillard et dispos.* || En mauvaise part, Évaporé. Peu usité. || Il se dit D'un homme qui est entre deux vins. *Il sortit de ce festin, bien gaillard.* || GAILLARD, se dit Des choses périlleuses, nouvelles, extraordinaires. *Il attaqua lui seul trois hommes l'épée à la main, cela est gaillard.* Ce sens a vieilli. || *Vent gaillard, air gaillard*, Le vent, l'air lorsqu'il est un peu froid. || GAILLARD, subst., en parlant Des personnes. *C'est un gaillard vigoureux.* Au fém., Une femme peu scrupuleuse, trop libre. || Ce mot est fam. dans toutes ses acceptions.

GAILLARD. s. m. t. de marine. Élévation qui est sur le pont supérieur d'un vaisseau, à la proue et à la poupe. *Le gaillard d'avant, d'arrière.*

GAILLARDE. s. f. Danse qui n'est plus en usage depuis longtemps.

GAILLARDE. s. f. Caractère d'imprimerie, qui est entre le petit romain et le petit texte, et qui a une force de corps de huit points ou à peu près.

GAILLARDEMENT. adv. Joyeusement, gaiement. || Légèrement, hardiment, témérairement. *Il a fait cela un peu gaillardement.* Fam.

GAILLARDISE. s. f. Gaieté. *Il a fait cela par gaillardise. Ce n'est qu'une gaillardise.* || Il se dit Des discours, des propos un peu libres. Fam.

GAILLET. s. m. t. de botan. *Voyez* GAILLE-LAIT.

GAÎMENT. adv. *Voyez* GAIEMENT.

GAIN. s. m. (ital. *guadagno*, gain.) Profit, bénéfice, lucre. *Gain illicite, honnête. Tirer du gain de quelque chose. Vivre de son gain. Il est âpre au gain.* || *Se retirer sur son gain*, Quitter le jeu lorsqu'on a gagné. || GAIN, L'heureux succès, la victoire, l'avantage que l'on a dans une entreprise, dans la poursuite d'une affaire. *Le gain de la bataille, d'un procès.* On dit de même, au jeu, *Le gain d'une partie, le gain de la partie.* || *Gain de cause*, se dit de L'avantage que l'on obtient dans un procès, et, par extens., dans un débat quelconque. || En jurispr., *Gains nuptiaux*, ou mieux, *Gains de survie*, Avantages qui se font entre époux en faveur du survivant.

GAÎNE. s. f. (lat. *vagina*, gaîne.) Étui de couteau, ou de quelque autre instrument servant à couper, à percer, etc. *Tirer un couteau de la gaîne. Mettre, remettre dans la gaîne.* || En archit., support à hauteur d'appui, plus large du haut que du bas, sur lequel on pose des bustes. *Placer une suite de bustes sur des gaînes.* Quand la gaîne et le buste sont d'une seule pièce, on leur donne le nom de *Terme.* || GAÎNE, en botan., Tuyau que la base de certaines feuilles forme autour de la tige; Tube que les étamines ou anthères de certaines plantes forment autour du pistil, en se soudant les unes aux autres. || En anat., Certaines parties qui servent d'enveloppe à d'autres.

GAÎNIER. s. m. Ouvrier qui fait des gaînes, des étuis.

GAÎNIER. s. m. t. de botan. Arbre de la famille des Légumineuses, originaire des pays chauds, que l'on cultive dans les jardins à cause de la beauté de sa fleur, et qui est ainsi nommé parce que sa gousse ressemble à une gaîne. On lui donne aussi le nom d'*Arbre de Judée.*

GAÎTÉ. s. f. *Voyez* GAIETÉ.

GALA. s. m. (ital. *gala*, gala.) Fête, réjouissance. *Un jour, un habit de gala.* || Fam., repas splendide. *Il y a eu gala chez votre père.*

GALAMMENT. adv. De bonne grâce. || D'une manière galante. *Il s'est conduit galamment envers toutes les dames.* || Avec goût, élégamment. *S'habiller galamment.* || Habilement, adroitement, finement. Fam.

GALANT, ANTE. adj. Qui a de la probité, civil, sociable; qui a des procédés nobles. *C'est un galant homme.* Dans ce sens, on ne le dit jamais Des femmes. || Fam., *Vous êtes un galant homme*, se dit Pour témoigner à un homme la satisfaction qu'on éprouve de ce qu'il a fait. || GALANT, se dit D'un homme qui cherche à plaire aux femmes. Dans ce sens, on le met ordin. après le substantif. *C'est un homme galant.* On dit à peu près dans la même acception: *Avoir l'esprit, l'air galant, les manières galantes. Etc.* || *Femme galante*, Femme qui est dans l'habitude d'avoir des commerces de galanterie. *Intrigue galante*, Commerce de galanterie. || GALANT, se dit De diverses choses, lorsqu'on les considère comme agréables et bien entendues dans leur genre. *Un habit galant. Une mascarade galante. Rien de plus galant que ce boudoir.* || GALANT, subst., Amant, amoureux. *C'est le galant de toutes les dames.* || *C'est un vert galant*, se dit D'un homme vif, alerte, qui aime beaucoup les femmes, et qui s'empresse à leur plaire.

GALANTERIE. s. f. Qualité de celui qui est galant; agrément, politesse dans l'esprit et dans les manières. *Cet homme a de la galanterie dans l'esprit.* Dans ce sens, il vieillit. || Respects, soins, empressements pour les femmes, qu'inspire l'envie de leur plaire. *Il fait profession de galanterie. La galanterie française.* || Propos flatteurs qu'on tient à une femme. *Cette galanterie a paru lui plaire.* || GALANTERIE, Commerce amoureux et illicite. *Cette femme a une galanterie avec un tel.* || Fam. et par ironie, Maladies secrètes. *Donner, attraper une galanterie.* || GALANTERIE, Petits présents qu'on se fait dans la société. *Il m'a fait une jolie galanterie.* Ironiq., *La galanterie est un peu forte*, se dit D'une action peu honnête, mais que l'on est disposé à pardonner.

GALANTIN. s. m. Homme ridiculement galant auprès des femmes.

GALANTINE. s. f. t. de charcuterie. Mets fait avec de la chair de dindon désossée et lardée, ou avec de la chair de veau qu'on assaisonne de fines herbes et d'autres ingrédients.

GALANTISER. v. a. Être ridiculement galant auprès des femmes. Vieux et fam. || GALANTISÉ, ÉE. participe.

GALAXIE. s. f. (grec *galaxias cuclos*, voie lactée.) t. d'astron. Nom de la voie lactée.

GALBANUM. s. m. (On prononce *Galbanome.*) Gomme tirée d'une plante du même nom.

GALBE. s. m. t. d'archit. Contour que l'on donne ordinairement au fût d'une colonne, à une feuille d'ornement, à un vase, à un balustre, etc.

GALE. s. f. Maladie cutanée et contagieuse, caractérisée par une éruption de vésicules transparentes à leur sommet, qui se développent principalement au pli des articulations, et qui sont toujours accompagnées de démangeaison. *Grosse gale. Gale sèche. Gale de chien.* || Prov., fig. et pop. *Il n'a pas la gale aux dents*, se dit D'un grand mangeur. || Pop., *Être méchant comme la gale*, Être fort méchant. || GALE, maladie des végétaux, caractérisée par des rugosités qui

s'élèvent sur l'écorce des branches, sur les feuilles et sur les fruits.

GALÉ. s. m. t. de botan. Genre de plantes amentacées, dont les espèces les plus remarquables sont le *Galé odorant*, qui croît en Europe dans les endroits marécageux, et l'*Arbre à cire* (Gale cerifera), de la Caroline, dont on retire une cire qui sert à faire des bougies odorantes.

GALÉASSE ou GALÉACE. s. f. t. de marine ancienne. Vaisseau d'une construction particulière, qui allait à voiles et à rames comme une galere, mais qui était beaucoup plus grand.

GALÉE. s. f. t. d'impr. Planche carrée avec un rebord, où le compositeur met ses lignes à mesure qu'il les compose.

GALÉGA. s. m. t. de botan. Genre de plantes légumineuses, qui renferme un grand nombre d'espèces, toutes exotiques, à l'exception d'une seule (la *Rue de chèvre*), qui croît principalement en France et en Italie.

GALÈNE. s. f. (grec *galènè*, galène.) t. de minéral. Combinaison naturelle de soufre et de plomb, qui se divise en cubes, lorsqu'on la casse. On l'appelle, en chimie, *Sulfure de plomb*.

GALÉNIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Il se dit De la manière de traiter les maladies suivant les principes de Galien.

GALÉNISME. s. m. t. de médec. La doctrine de Galien.

GALÉNISTE. s. m. t. de médec. Sectateur de Galien. Adj., *Médecin galéniste*.

GALÉOPSIS. s. m. (On prononce l'S finale.) t. de botan. Nom donné à plusieurs espèces de plantes, et particulièrement à une labiée qu'on appelle aussi *Chanvre bâtard*.

GALER (SE). v. pron. Se gratter.

GALÈRE. s. f. t. de marine. Bâtiment long et de bas bord, qui va ordinairement à rames et quelquefois à voiles avec des antennes, et dont on se servait beaucoup autrefois sur la Méditerranée. *Construire, équiper, armer, monter une galère. La poupe, la proue, l'éperon, le coursier, la chiourme, le comite d'une galère.* || Prov. et fig., *Vogue la galère*, Arrive ce qui pourra. || Galère, La peine de ceux qui sont condamnés à ramer sur les galères. Il n'est usité qu'au plur. *Il fut condamné aux galères pour cinq ans, pour vingt ans, à perpétuité.* || Prov. et fig., *C'est une galère, une vraie galère, c'est être en galère*, se dit D'un lieu, d'un état, d'une condition où l'on a beaucoup à travailler, à souffrir.

GALERIE. s. f. Pièce d'un bâtiment beaucoup plus longue que large, où l'on peut se promener à couvert. *La grande galerie du Louvre.* || Prov. et fig., *Ce sont ses galeries*, se dit D'un chemin qu'une personne a coutume de faire souvent. || *Galerie de tableaux, de peintures*, Galerie où l'on a réuni des tableaux. La collection même de tableaux que la galerie renferme. *La galerie du Louvre. La galerie de Florence.* || Galerie, fig., Suite, collection de portraits représentant des personnages célèbres qui appartiennent à une même époque, à un même pays, à une même profession. *Galerie des hommes célèbres de tel siècle.* || Galerie, Corridor ou allée qui sert à la communication des appartements et à les dégager. *Cette galerie règne tout le long des appartements.* || Dans un jeu de paume, Allée longue et couverte d'où l'on regarde les joueurs; par extens., Les spectateurs mêmes qui s'y trouvent. *Faire juger un coup par la galerie.* || Toute réunion de personnes qui en regardent d'autres jouer à quelque jeu que ce soit. *La galerie qui entoure une table d'écarté.* || Fig. et fam., Le monde, les hommes considérés comme jugeant les actions de leurs semblables. *On doit faire le bien, sans s'occuper de la galerie.* || Galerie, dans les théâtres, Balcons en encorbellement qui sont destinés à recevoir chacun deux ou plusieurs rangs de spectateurs. Il se met ordin. au plur. *Premières, secondes galeries.* || *Galerie d'église*, Tribune continue, avec balustrade, dans le pourtour de l'église. || Galerie, t. de marine, Balcon découvert qui est autour de la poupe d'un vaisseau. *Les vaisseaux à trois ponts ont deux galeries.* || Galerie, t. de fortific., Le travail que font les assiégeants dans le fossé d'une place assiégée, pour aller à couvert de la mousqueterie au pied de la muraille, et y attacher le mineur. || Galerie, dans les mines, Route que les ouvriers pratiquent sous terre pour découvrir des filons et en détacher le minerai.

GALÉRIEN. s. m. Celui qui est condamné aux galères, forçat. || Prov., *Souffrir comme un galérien, mener une vie de galérien*, Avoir beaucoup à souffrir dans son état. *Travailler comme un galérien*, Se livrer à un travail pénible.

GALERNE. s. f. Vent entre le nord et l'ouest; nord-ouest. Il ne s'emploie que dans certaines parties de la France.

GALET. s. m. Cailloux polis et ronds, qui se trouvent en plusieurs endroits sur le bord de la mer. || Sing., collect. Un amas de galets. *Se promener sur le galet.* || Galet, Jeu où l'on pousse une espèce de caillou plat sur une longue table.

GALETAS. s. m. Logement pratiqué sous les combles, et ordinairement lambrissé de plâtre. || Tout logement pauvre et mal en ordre. *Ce n'est pas une chambre, c'est un vrai galetas.*

GALETTE. s. f. Gâteau plat, que l'on fait quand on cuit le pain. *Manger de la galette. Galette au beurre.* || Dans la marine, Pains de biscuit, durs et plats, dont on fait provision pour les voyages de long cours.

GALEUX, EUSE. adj. Qui a de la gale, qui a la gale. || Prov. et fig., *Il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter tout un troupeau*, Un homme vicieux est capable de corrompre toute une société. || Prov., *Éviter, fuir une personne comme une brebis galeuse*, Éviter, fuir une personne dont le commerce est dangereux ou désagréable. || Galeux, se dit, par extens., Des arbres et des plantes. || Subst., en parlant Des personnes. *C'est un galeux.*

GALHAUBAN. s. m. t. de marine. Longs cordages qui servent à étayer latéralement les mâts de hune et de perroquet, et qui descendent de la tête de ces mâts jusqu'au bord du bâtiment, où ils sont fixés.

GALIMAFRÉE. s. f. Fricassée composée de restes de viande.

GALIMATIAS. s. m. Discours embrouillé et confus, qui semble dire quelque chose, et ne dit rien. Fam. || *Galimatias double*, Galimatias que ne comprend ni celui qui le fait, ni celui qui l'écoute ou qui le lit.

GALION. s. m. t. de marine. Grand bâtiment de charge que l'Espagne employait autrefois pour les voyages aux colonies d'Amérique, et qui servait principalement à transporter en Europe les produits des mines du Pérou, du Mexique, etc.

GALIOTE. s. f. Petit bâtiment qui va à rames et à voiles. || *Galiote à bombes*, Bâtiment de moyenne grandeur, très-fort de bois, dont on se sert pour

porter des mortiers et pour tirer des bombes sur mer. || GALIOTE, Long bateau couvert dont on se sert pour voyager sur des rivières.

GALIPOT. s. m. Résine solide qu'on tire du pin par incision.

GALLE. s. f. (lat. *galla*, galle.) t. de botan. Certaines excroissances qui viennent sur les tiges et les feuilles de plusieurs plantes, par l'extravasation de leurs sucs, ce qui arrive lorsqu'elles ont été piquées par quelque insecte. || Galles d'un chêne de l'Asie Mineure, qui sont appelées aussi *Noix de galle*, et qui servent à teindre en noir et à faire de l'encre.

GALLICAN, ANE. adj. Français. *Le rit gallican. L'Église gallicane. Les libertés de l'Église gallicane.*

GALLICISME. s. m. Construction propre et particulière à la langue française, contraire aux règles ordinaires de la grammaire, mais autorisée par l'usage, comme *Il vient de mourir, Il va venir, etc.* || Façons de parler de la langue française, transportées dans une autre langue. *Cet ouvrage latin est plein de gallicismes.*

GALLINACÉS. s. m. pl. (lat. *gallina*, poule.) t. d'hist. nat. Ordre d'oiseaux qui comprend la plupart des oiseaux de basse-cour, tels que les poulets, les dindons, etc.

GALLIQUE. adj. m. t. de chimie. Il se dit D'un acide particulier qu'on prépare en exposant l'infusion de noix de galle à l'air.

GALLIQUE. adj. des deux genres. Qui appartient aux anciens Gaulois ou Galls. *Poésies galliques. Les peuplades galliques.*

GALLON. s. m. Mesure anglaise, de capacité, pour les liquides. *Un gallon de bière.*

GALOCHE. s. f. (lat. *gallica*, galoches.) Chaussure de cuir que l'on porte par-dessous les souliers, pour avoir le pied sec. || Chaussure dont le dessus est de cuir, et la semelle de bois. || Fig. et fam., *Menton de galoche*, Menton long, pointu et recourbé.

GALON. s. m. Tissu d'or, d'argent, de soie, etc., qui a plus de corps qu'un simple ruban, et que l'on met au bord ou sur les coutures des vêtements, des meubles, etc., soit pour les empêcher de s'effiler, soit pour servir d'ornement. *Un habit tout chamarré de galon. Galon de livrée.*

GALONNER. v. a. Orner ou border de galon. || GALONNÉ, ÉE. participe. || *Il est tout galonné*, se dit D'un homme dont l'habit est couvert de galon.

GALOP. s. m. (*onomatopée.*) (On ne prononce pas le P.) La plus élevée et la plus diligente des allures du cheval, qui n'est proprement qu'une suite de sauts en avant. *Aller le galop, le petit galop, le grand galop. Mettre un cheval au galop.* || Prov. et fig., *S'en aller le grand galop à l'hôpital*, Faire tout ce qu'il faut pour se ruiner promptement. || Fig. et très-fam., *Aller, courir le galop, le grand galop*, se dit D'une personne qui marche, qui lit ou qui parle avec précipitation. || GALOP, Danse hongroise à deux temps et d'un mouvement vif. || Air sur lequel on danse le galop.

GALOPADE. s. f. Action de galoper. || Espace qu'on parcourt en galopant. || *Faire une galopade*, Faire une petite course au galop.

GALOPER. v. n. Aller le galop. On le dit également Du cheval et du cavalier. *Un cheval qui galope près de terre. Nous avons galopé pendant deux heures.* || Fig. et fam., Faire beaucoup de démarches, courir beaucoup pour quelque affaire. *Il a galopé par tout Paris pour cette affaire.* || Il se dit, très-fam., D'une personne qui marche, qui parle ou qui lit avec précipitation. *Comme vous galopez! c'est à peine si je peux vous suivre.* || GALOPER, v. a. Mettre au galop, faire aller au galop. *Galoper un cheval.* || Fig. et fam., Poursuivre quelqu'un. *Les gendarmes l'ont galopé.* || Se rendre assidu dans tous les lieux où l'on peut voir quelqu'un, où l'on peut lui parler. *Il le galope depuis longtemps sans pouvoir le joindre.* || Fig. et pop., *La peur le galope*, Il est saisi d'une grande peur. *La fièvre le galope*, Il a un violent accès de fièvre. || GALOPÉ, ÉE. participe.

GALOPIN. s. m. Petit garçon que l'on envoie çà et là pour différentes commissions. Fam. || Dans les maisons royales, Petits marmitons qui tournent les broches, et qui servent à courir çà et là pour les besoins de la cuisine. || Pop. et par mépris, Petit garçon quelconque. *Ce petit galopin a l'air bien effronté.*

GALOUBET. s. m. t. de musique. Petite flûte à trois trous, et de deux octaves plus élevée que la flûte traversière.

GALUCHAT. s. m. Peau d'une espèce de raie, qu'on emploie pour couvrir des boîtes, des fourreaux d'épée, etc.

GALVANIQUE. adj. des 2 genres. t. de physique. Qui appartient, qui a rapport au galvanisme. *Fluide, appareil, pile galvanique.*

GALVANISME. s. m. t. de physique. Nom donné à une classe de phénomènes électriques, qui consistent en des excitations musculaires produites, dans les substances animales, par le contact mutuel des muscles et des nerfs, ou par l'électricité qui se développe quand on met ces substances en communication, soit avec des métaux, soit entre elles, au moyen de conducteurs métalliques. || L'agent invisible qui produit les phénomènes galvaniques, et que l'on a tout lieu de croire être l'électricité en mouvement. *Mesurer la force du galvanisme.*

GALVAUDER. v. a. Maltraiter quelqu'un de paroles, le réprimander avec aigreur ou avec hauteur. Il a vieilli. || Déranger, mettre en désordre, gâter. Très-fam. || GALVAUDÉ, ÉE. participe.

GAMBADE. s. f. (lat. *gamba*, jambe.) Saut sans art et sans cadence. *Faire des gambades.* Fam. || Prov. et fig., *Payer en gambades*, se dit Lorsque à des demandes légitimes on ne répond que par des défaites, par des plaisanteries de mauvaise foi, sans donner aucune satisfaction. On dit de même, *Payer en monnaie de singe, en gambades.* Ces manières de parler prov. viennent de ce que les jongleurs s'exemptaient du droit de péage, en faisant danser leur singe devant le péager.

GAMBADER. v. n. Faire des gambades.

GAMBILLER. v. n. Remuer les jambes de côté et d'autre, lorsqu'on est assis ou couché. Il se dit Des enfants. Très-fam.

GAMBIT. s. m. t. du jeu d'échecs. On dit, *Jouer le gambit*, Lorsque, après avoir poussé le pion du roi ou celui de la reine deux pas, on pousse encore celui de leur fou deux pas.

GAMELLE. s. f. (lat. *camella*, gamelle.) Grande écuelle de bois ou de fer blanc qui est en usage sur les vaisseaux et dans les armées, et dans laquelle plusieurs matelots ou plusieurs soldats mangent ensemble. || *Être à la gamelle, manger à la gamelle*, Être à l'ordinaire des matelots ou des soldats.

GAMIN. s. m. Petit garçon. Popul., se dit, par mépris, Des petits garçons qui passent leur temps à jouer et à polissonner dans les rues.

GAMME. s. f. La suite des sept notes principales

de la musique, disposées selon leur ordre naturel, dans l'intervalle d'une octave. ||*Gamme chromatique,* Gamme dans laquelle on procède par semi-tons, et qui a par conséquent douze notes. || Prov. et fig., *Chanter à quelqu'un sa gamme,* Lui faire une forte réprimande, ou lui dire ses vérités. || Prov. et fig., *Changer de gamme,* Changer de ton, de langage, de conduite.

GANACHE. s. f. La mâchoire inférieure du cheval. || *Ce cheval est chargé de ganache, il a la ganache lourde, pesante,* se dit D'un cheval qui a l'os de la mâchoire inférieure fort gros, et garni de beaucoup de chair. || Fig. et fam., *Avoir la ganache pesante, épaisse,* Avoir l'esprit lourd. || GANACHE, fig. et pop., Une personne qui est dépourvue de talent, de capacité. *C'est homme n'est qu'une ganache.*

GANER. v. n. t. du jeu de l'hombre. Laisser aller la main.

GANGLION. s. m. (grec *gagglion*, tumeur.) t. d'anat. Nom donné à divers organes qui ont l'apparence de petits pelotons, de glandes ou de nœuds, et dont on ignore en général les fonctions. *Ganglions lymphatiques, nerveux. Etc.* || GANGLION, en chirurg., Tumeur ronde ou oblongue, dure, indolente, et qui ne cause aucun changement de couleur à la peau.

GANGRÈNE. s. f. (grec *gaggraina*, gangrène.) (On prononce *Cangrène.*) Mortification totale de quelque partie du corps, qui s'étend quelquefois avec rapidité. *Avoir la gangrène. Arrêter la gangrène.* || Il se dit fig., Des doctrines pernicieuses, de la corruption des mœurs, etc.

GANGRENER (SE). v. pron. Se corrompre en sorte que la gangrène se forme. *Cette jambe va se gangrener.* || GANGRENÉ, ÉE. participe. || Fig., *Avoir la conscience, l'âme gangrenée,* Être tout à fait corrompu.

GANGRÉNEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la gangrène. *Ulcère gangréneux.*

GANGUE. s. f. t. de minéralogie, emprunté de l'allemand. Il se dit Des substances pierreuses ou autres qui accompagnent ou enveloppent les métaux dans le sein de la terre. *Une mine avec sa gangue. La gangue d'un métal.*

GANO. t. du jeu de l'hombre, qui signifie, Laissez-moi venir la main.

GANSE. s. f. Cordonnet de soie, d'or, d'argent, etc., qui sert ordinairement à attacher un bouton. || Ce cordonnet, quand il sert de boutonnière. *La ganse est trop étroite, le bouton n'y saurait entrer.*

GANT. s. m. (ital. *guanto*, gant.) Partie de l'habillement, qui couvre la main, et chaque doigt séparément. *Gants d'homme, de femme. Mettre, ôter ses gants.* || Il prend divers compléments, qui servent à indiquer, soit La matière dont les gants sont faits : *Gants de daim, de poil de chèvre, de fil, de laine, etc.;* soit Les lieux où ils sont faits : *Gants de Grenoble, d'Espagne;* soit enfin L'odeur qui domine dans l'apprêt qu'on leur donne : *Gants d'ambre, de fleur d'orange, de jasmin.* || *Gants fourrés,* Ceux qui sont faits de peaux auxquelles on a laissé, dans l'intérieur, le poil ou la laine de l'animal. || Prov. et fig., *Être souple comme un gant,* Être d'une humeur facile et accommodante, se dit en mauvaise part, pour signifier une complaisance servile. On dit aussi, *Rendre quelqu'un souple comme un gant,* Le rendre traitable, de difficile qu'il était. || Prov. et fig., *Vous n'en avez pas les gants,* se dit Pour faire entendre à quelqu'un qu'il n'est pas le premier à donner l'avis, à dire quelque chose, ou à faire la découverte dont il parle. *Se donner les gants d'une chose,* S'en attribuer mal à propos l'honneur, le mérite. || Fig., *Jeter le gant,* Défier quelqu'un au combat. *Ramasser le gant, relever le gant,* Accepter le défi. Par allusion à la coutume des anciens chevaliers, qui jetaient leur gant ou gantelet, par manière de défi, à ceux contre qui ils voulaient combattre.

GANTELÉE. s. f. t. de botan. Campanule assez commune dans les bois.

GANTELET. s. m. Gant couvert de lames de fer par le dehors de la main, qui faisait autrefois partie de l'armure d'un homme armé de toutes pièces. || GANTELET, t. de chirurg., Bandage qui enveloppe la main et les doigts comme un gant. || GANTELET, Morceau de cuir dont certains artisans, tels que les bourreliers et les relieurs, se couvrent la paume de la main, quand ils travaillent.

GANTER. v. a. Mettre des gants. Il se dit D'une personne à qui l'on met, à qui l'on essaye des gants. *Vous êtes bien difficile à ganter.* Avec le pron. pers., *Se ganter.* || *Ces gants gantent bien,* Ils sont bien justes à la main. || GANTÉ, ÉE. participe.

GANTERIE. s. f. L'art, le métier, ou le commerce du gantier.

GANTIER, IÈRE. s. Qui fait ou qui vend des gants.

GARANCE. s. f. t. de botan. Plante de la famille des Rubiacées, dont l'espèce commune est cultivée en grand dans le midi de la France, à cause de ses racines, qui fournissent une belle teinture rouge. || La couleur rouge qu'on tire de cette plante. || Il se dit, adj., Des étoffes qui sont teintes en garance; et alors il est des deux genres. *Drap, veste garance.*

GARANCER. v. a. Teindre en garance. *Garancer une étoffe.* || GARANCÉ, ÉE. participe.

*GARANCIÈRE. s. f. Champ semé de garance.

GARANT, ANTE. s. (allem. *wahrung*, garant.) Qui répond de son propre fait ou du fait d'autrui. *Je ne suis point garant de l'événement.* || En jurisprud., Celui qui est caution d'un autre, qui répond de sa dette. *Se rendre garant.* On dit D'un créancier, qu'*Il a un bon, un mauvais garant.* || Celui qui est obligé de faire jouir un autre de la chose qu'il lui a vendue ou transportée à titre onéreux ou gratuit. *On m'a attaqué en éviction, j'ai mis en cause mon garant.* || GARANT, fig., Auteur dont on a tiré un fait, un principe qu'on avance, un passage que l'on cite; Une personne de qui on tient une nouvelle. *Il cite pour garant tel historien. Cette nouvelle paraît étrange, mais j'ai de bons garants.* || Fig. et fam., *Je vous suis garant, je vous suis garante que cela est vrai,* Je vous l'assure, je vous en réponds. || GARANT, en parlant Des choses, Sûreté, garantie. *Sa conduite passée vous est un sûr garant de sa fidélité pour l'avenir.*

GARANTIE. s. f. Engagement par lequel on garantit. Il se dit en matière de procès, d'affaires, et de négociation. *Il lui a passé un acte de garantie. Il a vendu cet héritage sans garantie.* || Dédommagement auquel on s'oblige. *S'obliger à garantie. Appeler quelqu'un en garantie.* || *Garantie formelle,* Celle qui a lieu en matière réelle ou hypothécaire. *Garantie simple,* Celle qui a lieu en matière personnelle, et surtout entre la caution et le débiteur cautionné. || GARANTIE, Sûreté, ce qui garantit une chose, ce qui la rend sûre, indubitable. *Il a d'excellentes garanties. Donner des garanties pour l'avenir.* || *Bureau de garantie,* Lieu où l'on constate le

titre des matières, des ouvrages d'or et d'argent. || *Garantie des fonctionnaires publics,* La protection dont la loi couvre certains fonctionnaires publics, en défendant de les poursuivre, sans une autorisation spéciale, à raison des malversations qu'on leur impute. || *Garantie individuelle,* La protection que les lois doivent à tout citoyen.

GARANTIR. v. a. Se rendre garant, répondre d'une chose, du maintien, de l'exécution d'une chose. Il se dit en matière de procès, d'affaires, et de négociation. *Garantir une créance, un contrat, une vente, etc.* || Assurer la bonté, la qualité d'une marchandise pour un certain temps, sous peine de dédommagement, ou de nullité de la vente. *Je vous garantis cette montre pour six mois.* On dit en des sens analogues : *Je vous garantis ce cheval, cette montre de tout défaut. Etc.* || Par extens., Rendre sûr, certain, indubitable. *Ce qu'il vient de faire vous garantit sa fidélité.* || Affirmer, certifier. *Je lui ai garanti le fait.* || GARANTIR, Défendre quelqu'un contre une demande, ou L'indemniser du tort qu'il souffre par une éviction, une condamnation, etc. *Garantir quelqu'un de toutes poursuites, d'une éviction.* || Mettre à l'abri, préserver de. *Ce rideau nous garantira du soleil. Garantir quelqu'un du besoin.* Avec le pron. pers. *Se garantir du froid.* || GARANTI, IE. participe. || Subst., en jurisprud., Celui qu'on est obligé de garantir. *Le garanti exerce son recours contre le garant.*

GARBURE. s. f. t. de cuisine. Potage épais fait de pain de seigle, de choux, de lard et autres ingrédients.

GARCE. s. f. Il se dit, par injure, d'Une fille ou d'une femme débauchée et publique. Expression libre et basse.

GARCETTE. s. f. t. de marine. Tresse de bitord ou de fil de caret, plate, plus ou moins large, et terminée en pointe.

GARÇON. s. m. Enfant mâle, par opposition à Fille. *Il a des filles et des garçons de son mariage.* || Fam., Un jeune homme, un homme. *C'est un garçon brave et déterminé, un garçon de talent, un bon garçon, un garçon fort aimable.* || *Les garçons de la noce, de la fête,* Les jeunes garçons qui sont chargés de faire les honneurs de la noce, etc. || *Déjeuner, dîner de garçons,* Déjeuner, dîner où il n'y a que des hommes. || *Brave garçon,* se dit, par éloge, de Celui qui a fait une chose dont on est satisfait. || Fam., *Faire le mauvais garçon,* Faire le brave, faire le méchant. || Fig. et par ironie, *Beau garçon, joli garçon,* se disent D'un homme que la débauche, le jeu ou une trop grande dépense ont jeté dans quelque excès honteux; D'un homme qui s'est enivré. || Fig. et fam., *Être bien petit garçon auprès de quelqu'un,* Lui être fort inférieur. || GARÇON, Celui qui demeure dans le célibat, qui ne se marie point. *C'est un vieux garçon. Ménage de garçon.* || Fam., *Faire vie de garçon, mener une vie de garçon,* Mener la vie d'un homme indépendant, et qui n'est assujetti à aucun devoir. || GARÇON, Les ouvriers qui travaillent chez les maîtres. *Garçon menuisier, tailleur.* || Ceux qui servent les acheteurs chez certains marchands; les domestiques de collége, de restaurant, de café, etc.; et les employés subalternes de certains établissements, de certaines administrations. *Garçon épicier, marchand de vin, limonadier. Garçon de magasin, de bureau, de caisse, de théâtre.* || Chez le Roi, *Garçons de la chambre, garçons de la garde-robe,* Valets qui font les bas offices dans la chambre et dans la garde-robe.

GARÇONNIÈRE. s. f. Jeune fille qui aime à hanter les garçons. Très-fam.

GARDE. s. f. (allem. *gewahren,* garantir.) Action ou commission de garder, de conserver, de défendre, de soigner, de surveiller quelqu'un ou quelque chose. *Il m'a confié la garde de sa maison. Avoir la garde d'une bibliothèque, d'un magasin, etc. Ils furent laissés à la garde du camp. Avoir, prendre quelqu'un sous sa garde.* || Protection, ne se dit guère que dans ces phrases : *À la garde de Dieu. Dieu vous ait en sa garde, en sa sainte garde, en sa sainte et digne garde.* || *Être de bonne garde,* Garder longtemps ce qu'on possède. || *Être de bonne garde,* ou simplement *Être de garde,* se dit, Du vin, des fruits, etc., qui se conservent longtemps sans se gâter. Dans le sens contraire, *Ces fruits, ces vins, etc., sont de mauvaise garde, de difficile garde.* || GARDE, par extens., Corps de troupes spécialement chargé de garder, de défendre un souverain, un prince, etc. *Ce corps fut destiné à former la garde du prince. Garde royale, impériale. Garde royale à pied, à cheval.* || *Garde d'honneur,* Troupe offerte à des personnages éminents, auxquels on rend les honneurs militaires. || *Garde nationale,* Troupe non soldée, qui est composée de citoyens, et qui sert au maintien du bon ordre, ainsi qu'à la défense intérieure du royaume. *La garde nationale sédentaire, mobile.* || *Garde municipale,* Troupe sédentaire et soldée, qui est chargée d'une partie du service militaire et de police dans certaines villes du royaume. *Garde municipale à pied, à cheval.* || GARDE, Guet, action par laquelle on observe ce qui se passe, afin de n'être point surpris, de prévenir quelque danger, etc. *Faire la garde.* || En parlant Des gens de guerre. *Être de garde. Monter, descendre la garde.* || Il se dit Du service des pages, des gentilshommes, des valets de pied, des laquais, etc., qui, afin de se soulager entre eux, se tiennent les uns après les autres auprès du roi et des princes, pour les servir et faire ce qu'ils commandent. || *Ce chien est de bonne garde,* Il garde bien, il avertit bien. || *Prendre garde,* Avoir soin, avoir attention, avoir l'œil sur quelque chose, sur quelqu'un. *Prends garde à cela. Prenez garde de tomber. Prenez garde à cet enfant.* || Elliptiq., *Garde à vous,* se dit, dans les commandements militaires, pour Prenez garde à vous, faites attention. || *Se donner de garde, se donner garde,* Se défier, se précautionner, éviter. || *N'avoir garde de faire une chose,* N'avoir pas la volonté ou le pouvoir de la faire, en être bien éloigné. || Avec le plur., *Être sur ses gardes, se mettre, se tenir sur ses gardes,* se dit De celui qui fait attention à ne pas se laisser surprendre, qui se tient prêt à empêcher qu'on ne prenne sur lui quelque avantage, qu'on ne lui fasse quelque tort. || GARDE, Les gens de guerre qui montent la garde. *Relever, doubler, changer la garde. La garde montante. La garde descendante.* || Elliptiq., *À la garde!* Exclamation dont on se sert pour appeler la garde, dans un moment de danger. || *Corps de garde,* Certain nombre de soldats placés en un lieu pour monter la garde. *Poser, établir un corps de garde.* Plus ordin. *Poste,* en t. milit. || *Corps de garde,* Lieu où se tiennent les soldats qui montent la garde. || *Grand'garde,* Corps de cavalerie placé à la tête d'un camp, pour empêcher que l'armée ne soit surprise. || *Garde avancée,* Autre corps que l'on met encore au delà de la grand'garde pour plus de sûreté. || GARDE, t. d'Escrime, Manière de tenir le corps et l'épée ou le fleuret, telle que l'on soit à couvert de l'épée ou du fleuret de son adversaire, et que l'on puisse aisément le

frapper ou lui porter une botte. *La garde haute, basse. Se mettre, se tenir en garde.* || Elliptiq., *En garde!* Mettez-vous en garde. || Fig., *Se mettre en garde, se tenir en garde, être en garde,* Se défier; être si attentif, qu'on ne soit point surpris. || Fig., *Être hors de garde*, Ne savoir où l'on en est dans quelque affaire, dans quelque occasion. || GARDE, La partie d'une épée, d'un sabre ou d'un poignard, qui est entre la poignée et la lame, et qui sert à couvrir la main. *Enfoncer l'épée jusqu'à la garde.* || Fig. et fam., *Monter une garde à quelqu'un,* Le réprimander vivement. || Prov. et fig., *S'en donner jusqu'aux gardes,* Faire un grand excès. || GARDE, aux jeux de cartes, Une ou plusieurs basses cartes de la même couleur que la carte principale qu'on veut garder. || GARDES, plur., en serrurerie, La garniture qui se met dans une serrure, pour empêcher que toutes sortes de clefs ne l'ouvrent. || GARDE, en librairie, Feuillet blanc que l'on met au commencement et à la fin d'un livre.

GARDE. s. m. Gardien, surveillant, conservateur. Quand il est immédiatement suivi du nom qui désigne la chose donnée en garde, on le joint à ce nom par un tiret. *Garde des archives, de la bibliothèque du roi. Garde-magasin.* En parlant D'une surveillance qui exige du savoir ou qui entraîne une grande responsabilité, on dit aujourd'hui, *Conservateur.* || *Garde des sceaux,* Le ministre auquel le roi confie les sceaux de l'État. || *Garde-note.* Qualité qui se joignait autrefois à celle de notaire. Il ne se dit plus que par plaisanterie. || *Garde champêtre,* Agent préposé à la garde des récoltes et des propriétés rurales de toute espèce. || *Garde des bois, garde-bois, garde forestier,* Agent préposé pour veiller à la conservation des forêts. || *Garde-vente*, ou *Facteur,* Celui qu'un marchand de bois prépose à la garde et à l'exploitation des bois dont il s'est rendu adjudicataire. || *Garde-chasse,* Celui qui est commis pour veiller à la conservation du gibier dans une terre, dans un parc, etc. || *Garde-pêche,* Celui qui est chargé de veiller à l'exécution des ordonnances sur la police des fleuves, des rivières, etc., en ce qui concerne la pêche et la navigation. || *Gardes-côtes*, Milice particulièrement chargée de la garde des côtes. Il se dit de Vaisseaux armés pour défendre les côtes. Adj. : *Capitaine, vaisseau garde-côte.* || GARDE, subst. fém., Femme dont la profession est de garder et de soigner les malades. Dans le même sens, *Une garde-malade.* || GARDE, subst. masc., Ceux que l'on charge de garder, de surveiller une personne qu'on ne veut pas laisser échapper. *Il a trompé ses gardes, il s'est évadé.* || *Gardes du commerce*, à Paris et dans la banlieue, Officiers qui ont le droit exclusif de mettre à exécution les contraintes par corps. || GARDE, Homme armé, qui fait partie de la garde d'un roi, d'un prince, d'un gouverneur, d'un officier général, etc. *Il appela ses gardes.* || *Gardes du corps,* Ceux qui gardent la personne du roi. || *Gardes de la manche,* Ceux des gardes du corps qui, en certaines occasions, étaient debout aux deux côtés du roi, vêtus de hoquetons et armés de pertuisanes. || *Gardes de la porte,* Ceux qui montaient la garde aux portes de l'intérieur du palais où était le roi pendant le jour. || *Le régiment des gardes,* s'est dit d'Un régiment d'infanterie française destiné à garder les avenues des lieux où le roi était logé. On disait absol., *Les gardes,* ou, en faisant *Gardes* fém., *les gardes françaises.* || *Capitaine aux gardes, lieutenant, enseigne aux gardes, sergent aux gardes, soldat aux gardes,* Capitaine, lieutenant, etc., dans les gardes françaises. En parlant Des gardes du corps, on dit, *Capitaine des gardes.* || *Le régiment des gardes suisses,* ou absol., *Les gardes suisses,* Régiment d'infanterie suisse qui faisait le même service que le régiment des gardes françaises. || *Garde royal, garde municipal,* Soldat de la garde royale, de la garde municipale. Dans un sens analogue, *Un garde-française,* Un soldat des gardes françaises, un soldat aux gardes. || *Garde national,* Citoyen qui fait partie de la garde nationale.

GARDE-BOURGEOISE. s. f. t. de jurispr. C'était, à l'égard des bourgeois, le même droit que celui de garde-noble à l'égard des nobles. *Voyez* GARDE-NOBLE.

GARDE-BOUTIQUE. s. m. Tout objet que le marchand a depuis longtemps dans sa boutique, et qu'il ne peut vendre. Fam.

GARDE-CORPS. s. m. Synonyme de Garde-fou, s'emploie surtout en t. de marine.

GARDE-FEU. s. m. Grille de fer, ou plaque de fer-blanc, de tôle, etc., qu'on met devant une cheminée pour prévenir les inconvénients du feu.

GARDE-FOU. s. m. Balustrade, parapet ou barrière qu'on met au bord des ponts, des quais, des terrasses, etc., pour empêcher de tomber en bas.

GARDE-MANCHE. s. m. Fausse manche que l'on met par-dessus la manche de l'habit, ou même de la chemise, quand on fait un travail qui peut les salir.

GARDE-MANGER. s. m. Lieu pour garder ou serrer de la viande et autres choses servant à la nourriture. || Petite armoire formée ordinairement de châssis garnis de toile, et destinée au même usage.

GARDE-MEUBLE. s. m. Lieu où l'on garde des meubles. *Le garde-meuble de la couronne,* ou absol., *Le garde-meuble.*

GARDE-NOBLE. s. f. t. de jurispr. Droit qu'avait le survivant de deux époux nobles, de jouir du bien des enfants, venant de la succession du prédécédé, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint un certain âge, à la charge de les nourrir, de les entretenir et de payer toutes les dettes, sans être tenu de rendre aucun compte.

GARDE-ROBE. s. f. Chambre destinée à renfermer les habits, le linge, et toutes les hardes de jour et de nuit. || Par extens., Tous les habits et toutes les autres hardes qui sont à l'usage d'une personne. *C'est un homme qui a une garde-robe très-riche.* Dans un sens analogue, *La garde-robe d'un acteur.* || Chez le Roi, *Grand maître de la garde-robe,* Grand officier qui a soin de tout ce qui regarde les habits et le linge du roi, et qui a sous lui divers officiers. || GARDE-ROBE, Lieu où l'on met la chaise percée. || *Aller à la garde-robe,* Aller à la chaise percée.

GARDE-ROBE. s. m. Tablier de toile que mettent quelques femmes pour conserver leurs vêtements.

GARDE-ROBE. s. f. Nom donné vulgairement à diverses plantes odorantes, telles que certaines armoises, qui éloignent ou font périr les insectes, et qu'on met, pour cette raison, parmi les habits et les autres hardes.

GARDER. v. a. Conserver une chose, l'empêcher de se perdre, de se gâter, etc. *Ce vin-là est si délicat, qu'on ne pourra le garder. Dans les chaleurs on ne peut garder la viande.* || Retenir quelque chose, ne pas s'en dessaisir; rester en possession de quelque chose. *Garder copie d'une lettre, d'un acte. Je garde cela pour moi. C'est un homme qui ne peut rien garder.* On le dit Des personnes. *Elle voulut garder ses*

deux enfants auprès d'elle. || *Garder la chambre, garder le lit,* Se tenir dans sa chambre, dans son lit, pour cause de quelque incommodité. *Garder la maison,* Ne pas sortir, rester chez soi. || *Garder prison, garder les arrêts,* Rester en prison, rester aux arrêts. || En t. de guerre, *Garder les rangs,* Demeurer dans les rangs. || *Garder la fièvre, garder un rhume,* L'avoir longtemps sans discontinuation. || *Garder une médecine,* Ne pas la vomir. *Garder un lavement,* Ne pas le rendre promptement. || T. de chasse, *Ces chiens gardent le change,* Ils ne prennent pas le change. || GARDER, Conserver, retenir, se dit Des choses morales. *Garder ses habitudes. Garder rancune à quelqu'un.* || *Garder son rang,* Soutenir avec dignité son rang, son état. || *Garder un secret,* Ne pas le révéler. GARDER, Observer. *Garder les commandements de Dieu. Garder le silence, la chasteté, le secret. Garder sa parole.* || *Garder son ban,* Accomplir le temps du bannissement auquel on a été condamné. || *Proportion gardée, toute proportion gardée,* En tenant compte de l'inégalité, de la différence relative des deux personnes, des deux choses dont il s'agit. || GARDER, se dit Des personnes que l'on continue d'employer pour les choses de leur profession. *Je veux garder ce médecin. Il n'a gardé que deux domestiques.* || GARDER, Réserver. *Il faut garder cela pour demain.* || Prov. et fig., *Garder une poire pour la soif,* Ménager, réserver quelque chose pour les besoins à venir. || Prov., *Vous ne savez pas ce que Dieu vous garde, ce que la fortune vous garde,* se dit À une personne qui est dans l'affliction, dans le malheur, pour faire entendre qu'il peut lui arriver des consolations, que sa condition peut devenir meilleure. || Fig. et fam., *La garder à quelqu'un, la lui garder bonne,* Conserver du ressentiment contre quelqu'un, et attendre l'occasion de se venger. || GARDER, se dit Des personnes ou des choses à la conservation, au soin, à la surveillance desquelles on est commis. *Garder un enfant. Je lui ai donné mon cheval, ma montre à garder. Garder les bois, les vignes, la chasse.* || *Garder les gages, les enjeux,* En être dépositaire. || Prov. et fig., *Garder le mulet,* Être longtemps à attendre quelqu'un pendant qu'il est occupé à quelque affaire, à quelque divertissement. || Prov. et fig., *Garder les manteaux,* Faire le guet, ou demeurer à ne rien faire, pendant que ceux avec qui l'on est venu se divertissent, ou commettent quelque délit. || Fig. et fam., *En donner à garder à quelqu'un,* Lui en faire accroire. || GARDER, se dit D'une personne qui se tient assidûment auprès d'un malade, auprès d'une femme en couche, pour les soigner et les servir. *C'est une sœur de la Charité qui le garde.* || Prendre garde que des prisonniers ne s'évadent. *Garder des prisonniers à vue.* || Il se dit Du soin qu'on prend des troupeaux, lorsqu'on les mène paître. *Garder les moutons, les cochons, les vaches, les oies, les dindons.* || Prov. et fig., *Bonhomme, garde ta vache,* se dit Pour avertir quelqu'un de prendre garde qu'on ne le trompe. || Prov. et fig., *Quand chacun fait son métier, se mêle de son métier, les vaches sont bien gardées, en sont mieux gardées,* Toutes choses vont bien lorsque chacun ne se mêle que de ce qu'il doit faire. || GARDER, Défendre, protéger. *Ce que Dieu garde est bien gardé.* || Préserver, garantir. *Dieu vous garde de pareils amis.* Dans le même sens, par souhait : *Dieu vous garde. Dieu m'en garde. Etc.* || GARDER, en parlant D'un roi, d'un prince, Veiller à sa sûreté, en prenant garde qu'on n'attente à sa personne. *Les troupes qui gardent le roi.* || GARDER, se dit D'un lieu, d'un poste que l'on est chargé de défendre. *Garder un retranchement, des lignes, les côtes.* || GARDER, avec le pron. pers., Prendre garde, se préserver de quelque chose. *Gardez-vous bien de tomber. Gardez-vous du soleil.* On dit quelquefois seulement, *Garde, gardons, gardez,* au lieu de *Garde-toi, gardons-nous, gardez-vous. Gardez qu'on ne vous voie.* || GARDÉ, ÉE. participe. || Aux jeux de cartes, *Roi gardé, dame gardée,* Roi, dame pour lesquels on a une ou plusieurs gardes.

GARDEUR, EUSE. s. Qui garde. *Gardeur de cochons. Gardeuse de vaches;* et autres dénominations semblables.

GARDE-VUE. s. m. Visière, ordinairement garnie ou doublée de taffetas vert, qu'on place au-dessus des yeux, pour garantir la vue du trop grand éclat de la lumière.

GARDIEN, IENNE. s. Qui protége ou qui est commis pour protéger quelqu'un ou quelque chose. *Dieu est notre meilleur gardien. Vous êtes le gardien de nos droits, de nos libertés.* Adj., en ce sens, *Ange gardien.* || Fig., *Ange gardien,* se dit d'Une personne qui veille sur une autre avec affection, et qui vient toujours la secourir dans les circonstances difficiles. || GARDIEN, Celui qui garde quelque chose, qui est chargé de veiller à sa conservation. *Le gardien d'un monument public.* || T. de pratique, Celui qui est commis par justice pour garder des meubles saisis, des scellés, etc. || *Gardien noble,* Celui qui avait la garde-noble. || GARDIEN, Titre qu'on donne au supérieur d'un couvent de religieux de Saint-François. *Le père gardien.*

GARDON. s. m. Petit poisson blanc d'eau douce. || Prov., *Être frais comme un gardon,* Avoir un air de fraîcheur et de santé.

GARE. (allem. *gewahr,* sûreté.) Impératif du verbe *Garer,* qui s'emploie par manière d'interj., lorsqu'on avertit de se ranger, de se détourner pour laisser passer quelqu'un ou quelque chose. *Crier gare.* Fam. || En t. de chasse, Celui qui entend le cerf bondir de sa reposée, doit crier, *Gare.* || GARE, se dit Pour avertir quelqu'un du châtiment qu'il éprouvera s'il ne prend garde à lui, s'il ne fait pas mieux son devoir, etc. *Gare le fouet. Gare le bâton.* || *Frapper sans dire gare,* Frapper sans avoir menacé auparavant. || GARE, se dit De ce qu'on appréhende pour soi ou pour les autres. *Si vous faites cela, gare les conséquences.*

GARE. s. f. Lieu destiné, sur les rivières, pour y retirer les bateaux de manière qu'ils soient en sûreté, qu'ils soient à l'abri des glaces et des inondations, et n'embarrassent point la navigation.

GARENNE. s. f. Lieu à la campagne, où il y a des lapins, et où l'on prend soin de les conserver. || *Garenne forcée,* ou *Garenne privée,* Petit lieu clos de murailles, ou de fossés pleins d'eau, où l'on met et où l'on élève des lapins. || GARENNE, Lieu particulier près du château, que le seigneur faisait garder avec plus de soin.

GARENNIER. s. m. Celui qui a soin d'une garenne, qui a une garenne en garde.

GARER. v. a. (allem. *gewahr,* sûreté.) t. de rivière. Faire entrer, et attacher, amarrer un bateau dans une gare. || *Garer un train de bois,* Le lier. || GARER, avec le pron. pers., se dit Des bateaux qui se rangent de côté pour en laisser passer d'autres. *Les bateaux qui montent doivent se garer vers la terre pour laisser passer les bateaux qui descendent.* || Par extens. et fam., Se préserver, se défendre de quelqu'un, de quelque chose, l'éviter. *Il faut se garer d'un fou.* || GARÉ, ÉE. participe.

GARGARISER. v. a. (grec *gargarizéin*, gargariser.) Se laver la gorge avec de l'eau, ou avec quelque autre liqueur, en la faisant entrer le plus avant qu'il se peut, et en la repoussant à diverses reprises pour s'empêcher de l'avaler. || Avec le pron. pers., régime direct. *Je me suis gargarisé.* || GARGARISÉ, ÉE. participe.

GARGARISME. s. m. Liqueur faite exprès pour guérir le mal de gorge, en s'en gargarisant. || L'action de se gargariser.

GARGOTAGE. s. m. Repas malpropre, et viande mal apprêtée. Pop.

GARGOTE. s. f. Petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix. *Dîner à la gargote.* || Par mépris, Tous les méchants petits cabarets, et tous les lieux où l'on mange malproprement. *Cette maison est une vraie gargote.*

GARGOTER. v. n. Hanter les méchants petits cabarets, les gargotes. || Boire et manger malproprement.

GARGOTIER, IÈRE. Qui tient une gargote. || Par mépris, Tous les mauvais cabaretiers ou traiteurs, et tous les cuisiniers qui apprêtent mal à manger. *Ce n'est qu'un gargotier.*

GARGOUILLADE. s. f. Pas de danse. Le mot et la chose ont vieilli.

GARGOUILLE. s. f. (*onomatopée.*) L'endroit d'une gouttière ou d'un tuyau par où l'eau tombe, et qui est souvent orné d'une figure de dragon, de lion ou de quelque autre animal.

GARGOUILLEMENT. s. m. Bruit que fait quelquefois l'eau dans la gorge, dans l'estomac et dans les entrailles.

GARGOUILLER. v. n. N'est usité qu'en parlant De ce que font de petits garçons lorsqu'ils s'amusent à barboter dans l'eau. Pop.

GARGOUILLIS. s. m. Bruit que fait l'eau en tombant d'une gargouille. Fam.

GARGOUSSE. s. f. t. d'artillerie. Charge pour un canon, enveloppée de papier fort ou de serge, etc.

GARIGUE. s. f. En quelques provinces, Landes ou terres incultes.

GARNEMENT. s. m. (ital. *guernimento*, même sign.) Mauvais sujet, libertin, vaurien. Fam.

GARNIR. v. a. (ital. *guernire*, garnir.) Fournir, pourvoir des choses nécessaires. *Garnir une boutique de marchandises, une maison de meubles, une bibliothèque de livres.* || *Garnir une place de guerre*, La munir de tout ce qui est nécessaire pour la défendre. || GARNIR, avec le pron. pers., Se munir, se pourvoir. Fam. || *Se garnir contre le froid*, Se couvrir, se vêtir de manière à se préserver du froid. || GARNIR, se dit Des choses que l'on joint à une autre comme ornement, comme accessoire, etc. *Garnir une robe de dentelle, un chapeau de fleurs. Garnir un lit.* || *Garnir une épée*, Y mettre une garde. || *Garnir des fauteuils, un canapé, etc.*, Les rembourrer de crin, de laine, etc. || GARNIR, se dit Des choses mêmes qui sont le complément nécessaire ou l'ornement, l'accessoire d'une autre. *Les meubles qui garnissent un appartement. Les statues qui garnissent une terrasse.* || GARNIR, Remplir, occuper un certain espace. *De nombreux vaisseaux garnissaient le port.* || Avec le pron. pers. *La salle se garnit de monde.* || GARNIR, se dit Des choses qu'on double, qu'on renforce avec d'autres, pour les faire durer plus longtemps. *Garnir des bas, une chemise, une robe.* || GARNI, IE. participe. || *Chambre garnie, maison garnie, etc.*, Chambre, maison, etc., qu'on loue fournie de toutes les choses nécessaires. *Il loge en chambre garnie*, ou subst., *en garni.* || *Hôtel garni*, Hôtel, établissement public où les voyageurs, les étrangers, etc., trouvent des chambres garnies à louer, et qui est sous la surveillance de l'autorité. On dit dans le même sens, *Maison garnie.* || T. de pratique, *Plaider main garnie, plaider la main garnie, les mains garnies*, Jouir, pendant le procès, de ce qui est en contestation. || T. de blason, *Épée garnie*, Épée dont la garde est d'un autre émail que la lame.

GARNISAIRE. s. m. Celui qu'on établit en garnison chez les contribuables en retard, pour les obliger à payer.

GARNISON. s. f. coll. Troupes qu'on met dans une place, dans une forteresse pour la défendre contre l'ennemi, pour tenir le pays en respect, ou simplement pour y faire un séjour de quelque durée. *Tenir garnison dans une ville. Changer, renforcer la garnison.* || *Ville de garnison*, Ville où l'on met ordinairement des troupes en garnison. || GARNISON, Ville de garnison, lieu où les troupes sont en garnison. *Les troupes rentrèrent dans les garnisons. Cette ville est une excellente garnison.* || Fam., *Mariage de garnison*, Mariage mal assorti. || GARNISON, Un ou plusieurs hommes qu'on établit en quelque maison, pour contraindre un débiteur à payer, et pour y demeurer à ses frais jusqu'à ce qu'il ait payé, ou pour veiller à la conservation des meubles saisis sur lui, etc. *Mettre garnison chez un contribuable.*

GARNITURE. s. f. Ce qui est mis à une chose pour la garnir, la compléter, l'orner. *La garniture d'une chambre, d'une épée, d'une serrure.* || T. de cuisine, Accessoires qu'on ajoute à certains mets, pour les assaisonner ou les orner. *Garniture de champignons, de persil, etc.* || GARNITURE, Ce qui se met à une chose pour la renforcer, pour la faire durer plus longtemps. *Mettre une garniture à des bas.* || GARNITURE, Assortiment complet de quelque chose que ce soit. || *Une garniture de dentelles, de boutons d'or.* || GARNITURE, t. d'impr., Divers morceaux de bois ou de métal dont on se sert pour séparer les pages et former les marges.

GAROU s. m. Il n'est guère usité que dans l'expression *Loup-garou.* Voyez LOUP-GAROU.

GAROU. s. m. t. de botan. Lauréole, appelée aussi *Bois gentil*, qui porte de petites baies rouges très-purgatives, et dont l'écorce, trempée dans le vinaigre, sert à faire des vésicatoires. *Voyez* SAIN-BOIS.

GAROUAGE. s. m. Loc. fam. et peu usitée. *Aller en garouage, être en garouage*, Aller en partie de plaisir dans des lieux suspects.

GARROT. s. m. Partie du corps de certains quadrupèdes, et principalement du cheval, qui est située au-dessus des épaules, et qui termine le cou, l'encolure.

GARROT. s. m. Morceau de bois court que l'on passe dans une corde, dans un lien quelconque, pour le serrer en tordant.

GARROTTER. v. a. Lier, attacher avec de forts liens. || Fig. et fam., *Garrotter quelqu'un*, Prendre toutes les précautions, tous les moyens imaginables pour l'empêcher de manquer aux engagements qu'il contracte, aux obligations qui lui sont imposées. || GARROTTÉ, ÉE. participe.

GARS. s. m. Garçon. Fam.

GARUS. s. m. (On prononce l'S.) Élixir dont on fait usage dans certaines affections de l'estomac. On dit aussi *Élixir de Garus.*

GASCON. s. m. On ne le met point ici comme un nom de nation, mais parce qu'il s'emploie, fam., dans le sens de Fanfaron, de hâbleur. *Il se vante de telle et telle chose, mais c'est un gascon.* || Adj., *Air gascon.* Fém., *Humeur gasconne.*

GASCONISME. s. m. Construction vicieuse usitée en Gascogne.

GASCONNADE. s. f. Fanfaronnade, vanterie outrée. *Dire, faire des gasconnades.*

GASCONNER. v. n. Parler avec l'accent gascon, ou en imitant l'accent gascon.

GASPILLAGE. s. m. Action de gaspiller. Fam.

GASPILLER. v. a. Gâter, mettre en désordre. *Gaspiller des papiers, du linge.* || Dissiper avec une folle prodigalité. *Il a gaspillé son bien en peu de temps.* || Fig., dans le second sens. *Gaspiller son temps.* Fam. || Gaspillé, ée. participe.

GASPILLEUR, EUSE. s. Qui gaspille. Fam.

GASTER. s. m. (grec *gastèr*, ventre.) (On prononce l'R.) t. de médec., Le bas-ventre et quelquefois L'estomac.

GASTRALGIE. s. f. (grec —, *algos*, douleur.) t. de médec. Douleur d'estomac.

GASTRIQUE. adj. des 2 genres t. d'anat. et de médec. Qui appartient, qui a rapport à l'estomac. *Artères, nerfs gastriques. Liqueur, suc, embarras gastrique.* || Subst. fém., Les artères gastriques. *La gastrique inférieure, supérieure. Etc.*

GASTRITE. s. f. t. de médec. Inflammation de l'estomac. *Gastrite aiguë, chronique.*

GASTRONOME. s. m. (grec —, *nomos*, loi.) Qui aime la bonne chère, qui connaît l'art de faire bonne chère. Fam.

GASTRONOMIE. s. f. L'art de faire bonne chère. Fam.

GASTRONOMIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient, qui a rapport à la gastronomie.

GASTRORAPHIE. s. f. (grec —, *raphè*, suture.) t. de chirurg. Suture qu'on fait pour réunir les plaies du bas-ventre.

GASTROTOMIE. s. f. (grec —, *tomè*, division.) t. de chirurg. Ouverture que l'on fait au ventre par une incision qui pénètre dans sa capacité.

GÂTEAU. s. m. Pâtisserie faite avec de la farine, du beurre et des œufs. *Le gâteau des Rois. Gâteau d'amandes, de riz.* || Prov. et par allusion à la fève qui se met dans le gâteau des Rois, *Trouver la fève au gâteau*, Faire une bonne découverte, une heureuse rencontre, trouver le nœud d'une affaire, d'une question. || Prov. et fig., *Avoir part au gâteau*, Avoir part à quelque affaire utile, avantageuse. || Fig., *Partager le gâteau*, Partager le profit. Il se prend le plus souvent en mauvaise part. || *Gâteau de miel*, La gaufre où les mouches d'une ruche font leur miel et leur cire. || Gâteau, en sculpt., Morceau de cire ou de terre dont les sculpteurs remplissent les creux et les pièces d'un moule où ils veulent mouler une figure.

GÂTE-ENFANT. s. des 2 genres. Celui ou celle qui par excès d'indulgence gâte un enfant. Fam.

GÂTE-MÉTIER. Celui qui, en donnant sa marchandise ou sa peine à trop bon marché, diminue le profit de son métier. Fam.

GÂTE-PÂTE. s. m. Mauvais boulanger, ou mauvais pâtissier. || Fig., Celui qui fait mal ce qui est de son métier, de sa profession. Fam.

GÂTER. v. a. (lat. *vastare*, dévaster.) Endommager, mettre en mauvais état, détériorer, donner une mauvaise forme, etc. *La nielle a gâté les blés. La grêle a gâté les vignes. La petite vérole lui a gâté le teint. Le tailleur a gâté votre habit.* || Fig., *L'âge a gâté la main à cet écrivain, à ce chirurgien*, L'âge lui a rendu la main moins légère, moins sûre. || Fig. et fam., *Se gâter la main*, S'habituer à négliger les règles de l'art, en faisant des travaux peu soignés. || Gâter, se dit fig. Des choses morales, des productions de l'esprit, des affaires, etc. *L'affectation gâte les dons naturels. Ce trait faux gâte tout le passage. Il a gâté ses affaires par sa mauvaise conduite.* || Fam., *Gâter les affaires*, Empêcher, par malice ou par gaucherie, qu'un accommodement ait lieu; détruire le bon accord qui règne entre les personnes. On dit à peu près de même : *Cet événement pourrait bien gâter les affaires.* || Fig., *Gâter le métier*, Diminuer le profit de son métier, en donnant sa marchandise ou sa peine à trop bon marché. Fig. *C'est un mari trop complaisant pour sa femme, il gâte le métier.* || *Gâter quelqu'un dans l'esprit d'un autre*, Nuire à sa réputation, le desservir. || Gâter, Salir, tacher. *Un cheval m'a éclaboussé, et a gâté mon habit.* || Fig., *Gâter du papier*, Écrire beaucoup et mal, ou Écrire des choses inutiles. || Gâter, fig., Être trop indulgent pour quelqu'un, entretenir ses défauts, ses vices par trop de complaisance, trop de douceur. *Vous êtes trop bon pour vos domestiques, vous les gâtez.* || Corrompre, dépraver l'esprit, les goûts, les mœurs, etc. *La lecture des mauvais livres, la mauvaise compagnie, gâtent les jeunes gens.* || Gâter, avec le pron. pers., au propre, Se corrompre. *Ces fruits se sont gâtés.* || Il se dit, fig., Des changements de bien en mal, de la dépravation des mœurs, du goût, etc. *Ce jeune homme se gâte depuis qu'il fréquente un tel. Chez ce peuple, le goût et les mœurs se gâtèrent en même temps.* || *Il s'est bien gâté*, Il s'est bien décrié, il a bien perdu de sa réputation par sa faute. || Gâté, ée. participe. || *Cette femme, cette fille est gâtée*, Elle a une maladie honteuse. || *Enfant gâté*, Jeune enfant que son père et sa mère gâtent par une trop grande indulgence.

GATTILIER. s. m. t. de botan. Genre de plantes, dont plusieurs espèces sont des arbrisseaux indigènes ou exotiques.

GAUCHE. adj. des 2 genres. Qui est opposé à droit. Il se dit, dans l'homme, Du côté où se font sentir les battements du cœur. *Le côté, la main, le pied, l'œil gauche.* || Il se dit Des animaux, dans la même acception. *Le pied gauche d'un cheval.* || Subst., fém., La main gauche, le côté gauche. *S'asseoir à la gauche de quelqu'un. Se diriger vers la gauche.* || Fig., en t. de l'Écriture sainte, *Quand on fait l'aumône, il ne faut pas que la main gauche sache ce que fait la droite*, ou simplement, *Que votre gauche ne sache point ce que fait votre droite*, Dans les bonnes œuvres, il faut éviter l'ostentation. || Gauche, se dit D'un bâtiment où l'on distingue deux parties, dont l'une répond au côté droit de l'homme, adossé à la façade du bâtiment, et l'autre au côté gauche; D'une armée, d'une troupe. *L'aile gauche d'une armée. Le flanc gauche d'un bataillon, d'un peloton.* Subst. fém. *La gauche d'un bataillon, d'une armée*; D'une rivière relativement au côté gauche de celui qui en suivrait le cours; De la partie, de l'extrémité d'un objet qui répond au côté gauche du spectateur placé en face. *Les figures qui occupent le côté gauche du tableau.* Subst. fém., *La gauche d'un tableau*; Dans certaines assemblées délibérantes, De la partie de l'assemblée qui répond au côté gauche du président. *Siéger au côté gauche.* Subst. fém. *Un membre de la gauche.* ||

GAUCHE, se dit De ce qui est de travers, de ce qui est mal fait et mal tourné. *La taille de cette pierre est gauche. Ce morceau de bois est gauche.* || Fig., Gêné, contraint, sans grâce. *Ce grand garçon est bien gauche. Des manières gauches. Un compliment gauche.* || Maladroit. *Cet homme est gauche à tout ce qu'il fait. Il a fait une réponse bien gauche.* || À GAUCHE, loc. adv. Du côté gauche, à main gauche. *Tourner à gauche. Par file à gauche.* || Fig. et fam., *Donner à gauche,* Se tromper, ou Se mal conduire. || Fig. et fam. *Prendre une chose à gauche,* La prendre de travers, La prendre autrement qu'il ne faut. || *À droite et à gauche,* De tous côtés, de côté et d'autre. || Fam., *Prendre à droite et à gauche*, Recevoir de toutes mains; prendre, tirer de l'argent de l'un et de l'autre.

GAUCHEMENT. adv. D'une manière contrainte, gênée, ou maladroite.

GAUCHER, ÈRE. adj. Qui se sert ordinairement de la main gauche au lieu de la droite. || Subst. *Un gaucher.*

GAUCHERIE. s. f. Action d'une personne gauche, maladroite. *Cet homme a fait une étrange gaucherie.* || Manque d'aisance, de grâce, d'adresse. *Il a toute la gaucherie d'un nouveau débarqué.* Fam.

GAUCHIR. v. n. Détourner tant soit peu le corps pour éviter quelque coup. || Fig. et fam., Ne pas agir ou ne pas parler avec franchise. *Au lieu de me répondre nettement, il a gauchi.* || GAUCHIR, Perdre sa forme, se contourner. *Ce panneau de menuiserie gauchit.*

GAUCHISSEMENT. s. m. Action de gauchir, ou Le résultat de cette action.

GAUDE. s. f. t. de botan. Réséda dont les teinturiers se servent pour teindre en jaune.

GAUDE. s. f. Bouillie que l'on fait avec la farine du maïs ou blé de Turquie. On l'emploie souvent au plur. *Un plat de gaudes.*

GAUDIR (SE). v. pron. (lat. *gaudere*, se réjouir.) Se réjouir; ou Se moquer. Vieux.

GAUDRIOLE. s. f. Propos gai, plaisanterie sur quelque sujet un peu libre.

GAUFRE. s. f. Rayon de miel, gâteau de miel. || GAUFRE, Pâtisserie mince et légère, cuite entre deux fers, et dont la surface présente ordinairement de petits carreaux ou des dessins en relief. || Fig. et fam., *Être la gaufre dans une affaire*, Se trouver entre deux extrémités fâcheuses, entre deux personnes puissantes et opposées; ou Être dans une affaire la victime, la dupe. Peu usité.

GAUFRER. v. a. Empreindre, imprimer de certaines figures sur des étoffes, avec des fers faits exprès. || GAUFRÉ, ÉE. participe.

GAUFREUR. s. m. Ouvrier qui gaufre les étoffes.

GAUFRIER. s. m. Ustensile de fer dans lequel on fait cuire des gaufres.

GAUFRURE. s. f. Empreinte que l'on fait sur une étoffe en la gaufrant.

GAULE. s. f. Grande perche. || GAULE, Houssine dont on se sert pour faire aller un cheval.

GAULER. v. a. Battre un arbre avec une gaule, pour en faire tomber le fruit. || *Gauler des pommes, des noix, des châtaignes, etc.*, Abattre des pommes, des noix, des châtaignes, etc., avec la gaule. || GAULÉ, ÉE. participe.

GAULIS. s. m. t. d'eaux et forêts. Branches d'un taillis qu'on a laissées croître. || T. de vénerie, Menues branches d'arbre que les veneurs plient ou détournent, quand ils percent dans le fort d'un bois.

GAULOIS, OISE. adj. et s. Ce mot ne se met point ici comme un nom de nation, mais seulement parce qu'il est usité dans quelques phrases de la langue. || *Avoir les manières gauloises*, Avoir les manières du vieux temps. || Fam., *C'est du gaulois*, se dit D'un vieux mot, d'une vieille façon de parler. Adj., *Tournure, expression gauloise.*

GAUPE. s. f. t. d'injure et de mépris, qui se dit d'Une femme malpropre et très-désagréable. Très-fam.

GAURES. s. m. pl. Nom synonyme d'*Infidèles*, qu'on donne, dans la Perse et aux Indes, aux restes encore subsistants de la secte de Zoroastre, c'est-à-dire, aux ignicoles ou adorateurs du feu, désignés souvent aussi par le nom de *Guèbres.*

GAUSSER (SE). v. pron. (lat. *gaudere*, être en gaieté.) Se moquer, railler. Pop.

GAUSSERIE. s. f. Moquerie, raillerie. Pop.

GAUSSEUR, EUSE. s. Qui a coutume de se gausser des autres. || Adj., *Elle est naturellement gausseuse.* Pop.

GAVION. s. m. Gosier. Pop.

GAVOTTE. s. f. Air de danse à deux temps, qui est composé de deux reprises, et dont le mouvement est quelquefois vif et gai, quelquefois tendre et lent. || La danse dont les pas sont faits sur cet air.

GAYAC. s. m. *Voyez* GAÏAC.

GAZ. s. m. (On prononce le Z.) t. de chim. Tout fluide aériforme. *L'air atmosphérique se compose de gaz oxigène, de gaz azote, et de gaz acide carbonique. Gaz hydrogène,* ou *Gaz inflammable. Gaz délétères.* || *Gaz permanents*, Ceux qui conservent l'état aériforme à toutes les températures connues. Par opposition, *Gaz non permanents*, ou *Vapeurs*, Ceux qu'un certain degré de froid réduit à l'état liquide. || GAZ, absol. Gaz hydrogène carboné que l'on emploie pour l'éclairage. *Éclairage au gaz.* || *Bec de gaz*, Robinet en forme de lampe, par lequel on donne issue au gaz distribué dans les conduits, lorsqu'on veut l'allumer pour qu'il éclaire.

GAZE. s. f. Espèce d'étoffe fort claire, faite de soie ou de fil d'or et d'argent.

GAZÉIFIER. v. a. t. de chimie. Transformer en gaz. Avec le pron. pers. *Se gazéifier.* || GAZÉIFIÉ, ÉE. participe.

GAZÉIFORME. adj. des 2 genres. t. de chimie. Qui est à l'état de gaz, qui ressemble à un gaz.

GAZELLE. s. f. t. d'hist. nat. Bête fauve, du genre des Antilopes, qui est plus petite que le daim, et qui est d'une grande légèreté.

GAZER. v. a. Mettre une gaze sur quelque chose. || Fig. et fam., Adoucir, déguiser ce qu'il y aurait de trop libre, d'indécent dans un discours, dans un récit, etc. *Gazer un conte, une histoire.* || GAZÉ, ÉE. participe.

GAZETIER. s. m. Celui qui compose une gazette, qui publie une gazette. On ne le dit plus guère que par dénigrement, et il a été remplacé, dans l'usage ordin., par le mot de *Journaliste*. || Celui qui vendait ou qui donnait à lire les gazettes.

GAZETIN. s. m. Petite gazette. Peu usité.

GAZETTE. s. f. Journal, écrit périodique, contenant les nouvelles politiques, littéraires ou autres. *Lire la gazette, les gazettes. Style de gazette.* Il est aujourd'hui moins usité que *Journal* || Fig. et par dénigrement, Histoire, poème où les événements sont racontés d'une manière sèche et dénuée d'intérêt. *Cette histoire, ce poème n'est qu'une gazette.* || Fig. et fam., Une personne qui rapporte tout ce qu'elle entend dire. *Cette femme est la gazette du quartier.*

GAZEUX, EUSE. adj. t. de chimie. Qui est de la nature du gaz.

GAZIER. s. m. Ouvrier en gaz.

GAZOMÈTRE. s. m. t. de chimie. Instrument qui sert à mesurer la quantité de gaz employée dans une opération. || L'appareil où l'on prépare le gaz hydrogène destiné à l'éclairage, et d'où il est distribué par des conduits aux divers endroits que l'on veut éclairer.

GAZON. s. m. Herbe courte et menue; ou La terre qui est couverte de cette herbe. *Semer du gazon. Un lit, un siége de gazon.* || GAZONS, plur., Mottes de terre carrées et couvertes d'herbe courte et menue, dont on se sert pour faire des gazons artificiels, etc. *Lever des gazons.*

GAZONNEMENT. s. m. Action de gazonner, ou L'emploi qu'on fait des gazons pour quelque ouvrage.

GAZONNER. v. a. Revêtir de gazon. || GAZONNÉ, ÉE. participe.

GAZOUILLEMENT. s. m. (onomatopée.) Petit bruit agréable que font les oiseaux en chantant, les ruisseaux en coulant.

GAZOUILLER. v. n. Faire un petit bruit doux et agréable, tel que celui que font de petits oiseaux en chantant. *Ce jeune serin commence à gazouiller.* || Il se dit Du bruit que font les petits ruisseaux en coulant sur les cailloux. *Ce ruisseau gazouille agréablement.*

GAZOUILLIS. s. m. Gazouillement. Vieux.

GEAI. s. m. (ital. *gazza*, geai.) Oiseau d'un plumage bigarré, du genre de ceux auxquels on apprend à parler. || Prov. et fig., *C'est le geai paré des plumes du paon*, se dit, par allusion à une fable bien connue, D'une personne qui se fait honneur de ce qui ne lui appartient pas.

GÉANT, ANTE. s. (grec *gigas*, géant.) Qui excède de beaucoup la stature ordinaire des hommes. *Grand comme un géant. Taille, stature de géant.* || Fig., *Aller, marcher à pas de géant*, Aller fort vite, faire de grands progrès dans quelque chose que ce soit. || GÉANT, se dit, par extens., Des animaux qui se distinguent par des proportions colossales. *L'éléphant, ce géant des animaux.*

GÉHENNE. s. f. Mot hébreu, qui se dit dans l'Écriture sainte, pour L'enfer, *La géhenne de feu. Le feu de la géhenne.*

GEINDRE. v. n. (lat. *gemere*, gémir.) Gémir, ou se plaindre à diverses reprises, et d'une voix languissante et non articulée. Il ne s'emploie guère que pour blâmer ceux qui se plaignent de cette sorte pour la moindre incommodité. Fam.

GÉLATINE. s. f. (lat. *gelu*, gelée.) Substance que l'on obtient sous forme de gelée, quand on traite les parties molles et solides des animaux par l'eau bouillante, et qu'on laisse refroidir la solution. *Bouillon, tablettes de gélatine.*

GÉLATINEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la gélatine, ou qui ressemble à la gélatine. *Suc gélatineux. Substance gélatineuse.*

GELÉE. Grand froid qui pénètre les corps et qui glace l'eau. || Prov., *La gelée n'est bonne que pour les choux.* || *Gelée blanche*, Couche très-blanche de glaçons menus, formée par la bruine, et qui paraît le matin sur les herbes, sur les toits, etc. || GELÉE, Suc de viande, ou de quelque autre substance animale, qui a pris, en se refroidissant, une consistance molle et tremblante. *Gelée au rhum. Gelée de veau, de poisson, de corne de cerf. Etc.* || Jus que l'on tire de quelques fruits cuits avec le sucre, et qui se congèle étant refroidi. *Gelée de groseille, de pomme.*

GELER. v. a. Glacer, endurcir par le froid, pénétrer par un froid excessif. *Le froid a gelé l'eau du bassin, le vin dans les caves.* Avec le pron. pers. *L'eau se gèle.* || Il se dit Du dommage que le froid cause aux vignes, aux arbres, etc., surtout lorsqu'ils sont en boutons ou en fleurs. *Le froid a gelé mes vignes.* || GELER, par exagér., Causer du froid. *Voilà une porte qui nous gèle.* || Fig. et fam., *Cet homme gèle ceux qui l'abordent*, Son accueil est extrêmement froid. || GELER, neutre. *La rivière a gelé.* || Par exagérat., Avoir extrêmement froid. *Cette chambre est si froide, qu'on y gèle.* || GELER, impers. *Il gèle très-fort, à pierre fendre.* || GELÉ, ÉE. participe. || Prov. et fig., *Il a le bec gelé*, se dit D'un homme qui affecte de garder le silence. Dans le sens contraire, *Il n'a pas le bec gelé*, Il parle beaucoup.

GÉLIF. adj. m. t. d'eaux et forêts. Il se dit Des bois qui ont été fendus par les grandes gelées.

GELINE. s. f. (lat. *gallina*, poule.) Poule ou poularde. Vieux.

GELINOTTE. s. f. Petite poule engraissée dans une basse-cour. || *Gelinotte des bois*, Oiseau sauvage qui a beaucoup de ressemblance avec la perdrix, et dont la chair est fort délicate.

GÉLIVURE. s. f. (lat. *gelu*, gelée.) t. d'eaux et forêts. Fente ou gerçure des arbres, causée par les grandes gelées.

GÉMEAU. s. m. (lat. *gemellus*, jumeau.) Jumeau. Il n'est usité qu'au plur., L'un des douze signes du zodiaque. *Le signe des Gémeaux.*

GÉMINÉ, ÉE. adj. (lat. *geminus*, double.) t. de palais. Réitéré. Il s'est dit dans ces loc.: *Commandements, arrêts géminés.* || GÉMINÉ, en botan., se dit Des parties qui naissent deux ensemble, ou qui sont rapprochées deux à deux.

GÉMIR. v. n. (lat. *gemere*, gémir.) Exprimer sa peine, sa douleur, d'une voix plaintive et non articulée. *Gémir de douleur.* || Il se dit fig. Des plaintes qu'excitent la tyrannie, l'injustice, le malheur, etc. *Gémir sous la tyrannie, sous le joug, sous le poids du malheur, des afflictions.* || GÉMIR, Être péniblement affecté d'une chose, en éprouver une vive et profonde peine. *Je gémis de votre erreur, Gémir de ses péchés devant Dieu.* || GÉMIR, se dit pour exprimer Le cri languissant et plaintif de certains oiseaux. *La colombe, la tourterelle gémit.* || Il se dit fig., en poésie, Des choses inanimées, lorsqu'elles font entendre quelque bruit, quelque murmure. *L'enclume gémit sous le marteau. Le vent gémit dans les forêts;* Des choses qui s'affaissent sous le poids, sous la pression d'une autre, ou que l'on suppose ne pouvoir la soutenir qu'avec effort. *Il fait gémir les coussins sous le poids de son corps. La terre gémit sous ses pas.* || Fig. et par plaisanterie, *Faire gémir la presse*, Faire beaucoup imprimer. Il se dit Des écrivains qui sont plus remarquables par leur fécondité que par leur talent.

GÉMISSANT, ANTE. adj. Qui gémit.

GÉMISSEMENT. s. m. Lamentation, plainte douloureuse. *Le gémissement des blessés, des mourants.* || Il se dit, fig., Des plaintes en général. *Les gémissements du peuple.* || T. de dévotion, *Gémissement de cœur*, Sentiment de componction, vive et sincère douleur des péchés qu'on a commis. || GÉMISSEMENT, se dit, en poésie, Du bruit, du murmure que certaines choses font entendre. *Le sourd gémissement des forêts.*

GEMMATION. s. f. (lat. *gemma*, bourgeon.) (On

fait sentir les deux M, et l'E conserve le son qui lui est propre.) Développement des bourgeons, dans les plantes ligneuses et vivaces; ou L'époque de ce développement.

GEMME. adj. m. Il se dit Des pierres précieuses, et du sel qui se tire des mines.

GÉMONIES. s. f. pl. t. d'antiquité. Lieu qui était destiné chez les Romains au supplice des criminels, et principalement à exposer leurs corps après l'exécution.

GÉNAL, ALE. adj. (lat. *gena*, joue.) t. d'anat. Qui appartient aux joues.

GÊNANT, ANTE. adj. Qui contraint, qui incommode. *Cet homme est fort gênant. Sa conversation est gênante.*

GENCIVE. s. f. (lat. *gingiva*, gencive.) La chair qui est autour des dents, et dans laquelle les dents sont comme enchâssées.

GENDARME. s. m. Anciennement, Homme d'armes d'une compagnie d'ordonnance, qui était armé de toutes pièces, et qui avait sous ses ordres un certain nombre d'hommes à cheval. || GENDARME, plus tard, Les cavaliers de certaines compagnies d'ordonnance, quoiqu'ils fussent armés à la légère. *Les gendarmes de la garde, du roi.* || Maintenant les soldats d'un corps militaire qui a remplacé la maréchaussée, et qui est spécialement chargé de maintenir la sûreté et la tranquillité publique. *Gendarme à pied, à cheval.* || *Gendarmes d'élite* ou *des chasses*. Voyez GENDARMERIE.||Fig. et fam., *C'est un gendarme, un vrai gendarme*, se dit D'une grande et puissante femme, qui a l'air hardi.||GENDARMES, au plur., Bluettes qui sortent du feu. || Certains points qui se trouvent quelquefois dans les diamants, et qui en diminuent l'éclat et le prix. *Ce diamant n'est pas parangon, il y a des gendarmes.*

GENDARMER (SE). v. pron. S'emporter mal à propos pour une cause légère. *Il n'y a pas de quoi se gendarmer tant.* Fam. || GENDARMÉ, ÉE. participe.

GENDARMERIE. s. f. coll. Autrefois, Tout le corps des gendarmes et des chevau-légers des compagnies d'ordonnance, autres que les gendarmes et les chevau-légers de la garde du roi. || GENDARMERIE, aujourd'hui Corps militaire qui a remplacé la maréchaussée, et qui est spécialement chargé de maintenir la sûreté et la tranquillité publique. *Gendarmerie départementale, coloniale, à pied, à cheval.* || *Gendarmerie d'élite*, Troupe d'élite qui était composée de gendarmes à cheval. Dans la garde royale, la *Gendarmerie d'élite* portait aussi le nom de *Gendarmerie des chasses*, à cause du genre de service qu'elle était plus particulièrement chargée de faire auprès du roi.

GENDRE. s. m. (lat. *gener*, gendre.) Nom que l'on donne à un homme, par rapport au père et à la mère de la femme qu'il a épousée. *Choisir quelqu'un pour gendre.* || Prov., *Quand la fille est mariée, il y a assez de gendres*, Il se présente assez de gens qui l'auraient épousée. Cela se dit, fig., De toutes sortes d'affaires, quand, après les avoir faites, on trouve encore de nouvelles occasions de les faire, dont on ne peut plus profiter.

GÊNE. s. f. Torture, question, peine que l'on fait souffrir à quelqu'un pour l'obliger à confesser la vérité. || Ce qui met à l'étroit, mal à l'aise, ce qui empêche d'agir librement. *Ces souliers me mettent à la gêne. Il y a un peu de gêne dans la respiration.* || L'embarras que cause le séjour d'une personne chez une autre. *Restez chez moi, vous ne me causerez aucune gêne.* || GÊNE, fig., Contrainte fâcheuse, état pénible où l'on se trouve. *J'éprouve toujours un peu de gêne en sa présence. La difficulté de la rime met l'esprit du poète à la gêne.* || Fam., *Être sans gêne*, se dit Des personnes qui prennent leurs aises, sans s'inquiéter de l'embarras ou du déplaisir qu'elles peuvent causer. Dans un sens analogue, *C'est un monsieur sans gêne.* || *Se mettre l'esprit à la gêne pour quelque chose*, S'inquiéter, se tourmenter, faire de grands efforts d'esprit.|| GÊNE, Pénurie d'argent, état voisin de la pauvreté. *Être dans la gêne.*

GÉNÉALOGIE. s. f. (grec *généalogia*, généalogie.) Suite énoncée, dénombrement des ancêtres de quelqu'un, ou des autres parents. *Longue, grande, ancienne généalogie. Arbre de généalogie.* || Fam., *Être toujours sur sa généalogie*, Parler toujours de sa maison, de sa noblesse.

GÉNÉALOGIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la généalogie. *Arbre, table généalogique.*

GÉNÉALOGISTE. s. m. Celui qui dresse les généalogies, ou qui les fait.

GÊNER. v. a. Incommoder, contraindre les mouvements du corps. *Sa cuirasse le gêne beaucoup. Ce soulier me gêne.* Avec le pron. pers. *En vous gênant un peu, vous pourrez tous vous asseoir.* || Par extens., Embarrasser, empêcher le libre mouvement de quelque chose que ce soit. *Cela gêne la circulation du sang. Gêner la navigation.* || Causer quelque embarras chez une personne. *En restant à sa campagne, je craindrais de le gêner.* || Fig., Tenir en contrainte, mettre quelqu'un dans un état pénible en l'obligeant de faire ce qu'il ne veut pas, ou en l'empêchant de faire ce qu'il veut. *Gêner le commerce, l'industrie. Cet homme-là me gêne dans mes projets. La rime gêne souvent les poètes. Cet orateur a été gêné par les circonstances dans lesquelles il parlait.* || Il se dit, avec le pron. pers., De quelqu'un qui ne prend pas ses aises, qui se contraint par discrétion ou par timidité. *On ne doit pas se gêner entre amis. Ne vous gênez point pour cela.* || Ironiq., *Ne vous gênez pas*, se dit À une personne qui prend des libertés inconvenantes, ou incommodes pour les autres. || GÊNER, Réduire à une certaine pénurie d'argent. *Cette dépense me gênera un peu.* Avec le pron. pers.: *Elle s'est gênée pour vous obliger.* || GÊNÉ, ÉE. participe.

GÉNÉRAL, ALE. adj. (lat. *generalis*, général.) Universel, ou qui est commun, applicable à un très-grand nombre de personnes ou de choses. *États généraux. Consentement, deuil général. Travailler au bien général. Principes généraux.* || Prov., *Il n'y a point de règle si générale qui n'ait son exception.* || *Parler, répondre en termes généraux*, Parler, répondre d'une manière vague et indécise, et qui ne satisfait pas précisément à la demande. || GÉNÉRAL, se joint à certains noms de charge, d'office, de dignité. *Officier général. Procureur, avocat, trésorier, receveur général.* || Subst., Chef, celui qui commande en chef une armée, un corps d'armée. *Général d'armée. Général en chef, de division, de brigade.* || Le supérieur général d'un ordre religieux. || GÉNÉRAL, substantiv. et absol., en logique, Les faits, les principes généraux, par opposition Aux faits particuliers. *On ne doit point conclure du particulier au général.* || EN GÉNÉRAL. loc. adv. D'une manière générale. *Je parle en général.* || Ordinairement, communément. *En général, les méchants ne prospèrent pas.*

GÉNÉRALAT. s. m. Dignité de général. || Le temps que dure le généralat. || L'emploi de celui qui est supérieur d'un ordre. *Le généralat de l'Oratoire.*

GÉNÉRALE. s. f. t. de guerre. Batterie de tambour

par laquelle on donne l'alarme aux troupes, soit lorsque l'ennemi approche, soit à l'occasion d'un incendie ou d'une révolte.

GÉNÉRALEMENT. adv. Universellement, en général, communément. *Opinion généralement reçue. Un homme généralement estimé.* || *Généralement parlant,* À prendre la chose en général.

GÉNÉRALISATION. s. f. Action de généraliser.

GÉNÉRALISER. v. a. Rendre général. *Généraliser une idée, un principe, une méthode.* Avec le pron. pers. *Un principe, une idée qui se généralise dans l'esprit.* || En mathém. et en physiq., Donner plus d'étendue à une hypothèse, à une formule. *Généraliser une hypothèse, une formule d'algèbre.* || Absol. *Vous généralisez trop.* || Généralisé, ée. participe.

GÉNÉRALISSIME. s. m. Celui qui commande dans une armée, même aux généraux.

GÉNÉRALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est général. *Cette proposition dans sa généralité est fausse.* || Généralités, plur., Discours qui ne satisfont pas précisément à la demande de quelqu'un, qui n'ont pas un rapport précis au sujet. *Il s'est perdu dans des généralités.* || Généralité, L'étendue de la juridiction d'un bureau de trésoriers de France.

GÉNÉRATEUR, TRICE. adj. (lat. *generare*, engendrer.) Qui engendre, ou Qui appartient à la génération. *Principe, organe générateur.* || Fig., *Principe générateur,* Principe d'où découlent un grand nombre de vérités, de conséquences importantes. || Générateur, en géom., Ce qui engendre quelque ligne, quelque surface, ou quelque solide, par son mouvement. *Point générateur d'une ligne. Ligne génératrice d'une surface. Surface génératrice d'un solide.*

GÉNÉRATIF, IVE. adj. Qui a rapport à la génération.

GÉNÉRATION. s. f. Action d'engendrer, de produire son semblable. *Traité de la génération des animaux. L'acte, les organes de la génération.* En théologie, on dit, *La génération éternelle du Verbe.* || Par extens., La chose engendrée, la postérité, les descendants d'une personne. *La génération de Noé.* || *Lui et toute sa génération,* se dit, par manière de plaisanterie ou d'injure, en parlant D'un père et de ses enfants. || Génération, Chaque filiation et descendance de père à fils. *De génération en génération.* || Génération, La réunion, la collection de tous les hommes du même âge, ou à peu près, qui vivent dans le même temps. *La génération présente. La génération qui se forme. Les générations futures.* || L'espace de trente ans, qui est regardé comme la durée moyenne de chaque génération d'hommes. || Génération, Production. *Génération des plantes, des métaux, des minéraux.* || Fig., dans le langage didactique, en parlant De certaines choses qui naissent les unes des autres. *La génération des sons, des idées.* || En géom., La formation d'une ligne, d'une surface ou d'un solide, par le mouvement d'un point, d'une ligne ou d'une surface. *La génération de la cycloïde, de la spirale, etc.*

GÉNÉREUSEMENT. adv. (lat. *generosus*, généreux.) D'une manière noble, généreuse. *En user généreusement.* || Libéralement. *Récompenser généreusement.* || Vaillamment, courageusement. *Combattre, attaquer, se défendre généreusement.*

GÉNÉREUX, EUSE. adj. Magnanime, de naturel noble. *Ennemi, cœur, caractère généreux.* || Il se dit Des choses qui sont l'indice d'une âme généreuse, qui partent d'une âme généreuse. *Action, parole, mort généreuse. Sentiment, procédé, conseil généreux.* || Généreux, Libéral. *Il aime à donner, il a l'âme généreuse.* || Substantivem. et fam., *Faire le généreux,* Se montrer magnanime ou libéral, plutôt par ostentation que pour obéir à un mouvement naturel de générosité. || *Don généreux,* Don fait par générosité. Il ne se dit guère que Des dons un peu considérables. || Poétiq., *Sol généreux, terre généreuse, etc.,* Sol, terre qui produit beaucoup. || Fig., *Vin généreux,* Vin agréable, de bonne qualité, et qui a du corps. || Généreux, poétiq., en parlant De quelques animaux, Hardi. *Un lion, un aigle généreux. Un généreux coursier.*

GÉNÉRIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *genus*, genre.) t. didactique. Qui appartient au genre. *Terme, nom, différence générique.*

GÉNÉROSITÉ. s. f. (lat. *generosus*, généreux.) Magnanimité, grandeur d'âme. *La générosité de son caractère. Exercer, montrer sa générosité.* || Libéralité, disposition à la bienfaisance. *Des actes de générosité.*

GENÈSE. s. f. (grec *génésis*, naissance.) Nom du premier des livres de l'Ancien Testament, dans lequel Moïse a écrit l'histoire de la création du monde et celle des patriarches.

GENESTROLLE. s. f. (lat. *genista*, genêt.) t. de botan. Genêt, plante aussi nommée *Genêt* ou *herbe des teinturiers*, parce qu'on s'en sert pour teindre en jaune.

GENÊT. s. m. t. de botan. Genre de plantes légumineuses, qui renferme un grand nombre d'arbrisseaux et d'arbustes, la plupart à fleurs jaunes. *Genêt d'Espagne. Genêt à balais. Genêt épineux,* ou *Ajonc.*

GENET. s. m. Cheval d'Espagne entier.

GÉNÉTHLIAQUE. adj. des 2 genres. (grec *genethlê*, naissance.) Il se dit Des poëmes ou des discours composés sur la naissance d'un enfant; De Certains astrologues qui dressaient l'horoscope d'un enfant au moment de sa naissance.

GENETTE. s. f. t. d'hist. nat. Civette, dont la peau s'emploie en fourrures.

GENETTE (À LA). loc. adv. *Aller à cheval à la genette,* Aller à cheval avec les étriers fort courts.

GENÉVRIER. s. m. t. de botan. Genre de plantes conifères, qui comprend une vingtaine d'arbres ou d'arbrisseaux toujours verts. *Voyez* Genièvre.

GÉNIE. s. m. (lat. *genius*, génie.) L'esprit ou le démon, soit bon, soit mauvais, qui, selon l'opinion des anciens, accompagnait les hommes depuis leur naissance jusqu'à leur mort. *Bon, mauvais génie. Génie familier. Je ne sais quel malin génie me poursuit.* || Il se dit de Ces esprits ou démons qui, selon l'opinion des anciens, présidaient à de certains lieux, à des villes, etc. *Le génie de Rome, du peuple romain. Génie tutélaire.* || *Le génie de la France,* L'ange tutélaire de la France. || *Le génie de la peinture, de la poésie, de la musique, etc.,* Le génie qu'on suppose présider à chacun de ces arts. || Génie, dans la féerie, Gnomes, sylphes, ondins, etc. *Évoquer les génies.* || Génies, plur., t. d'iconologie, Figures d'enfants ou d'hommes ailés qui servent à représenter les vertus, les passions, les arts, etc., et auxquelles on donne, pour cet effet, différents attributs. || Génie, Talent, disposition naturelle, aptitude pour une chose. *Suivre son génie. S'abandonner à son génie. Forcer son génie. Avoir le génie de la peinture, de la musique, etc. Le génie de la guerre.* En mauvaise part. *Avoir le génie du mal.* || Qualité

des esprits supérieurs qui les rend capables de créer, d'inventer, d'entreprendre des choses extraordinaires, etc.; on l'emploie souvent absol. *C'est un homme de génie. L'essor, le feu, l'enthousiasme du génie. Étouffer le génie naissant. Son génie sut maîtriser la fortune.* ‖ Il se joint à des épithètes défavorables, pour exprimer Le peu de génie ou de capacité d'une personne. *Génie étroit, borné, médiocre.* ‖ Génie, Celui qui a du génie. *Cet homme est un beau génie, un génie supérieur.* ‖ Fam., *Ce n'est pas un génie, c'est un pauvre génie, etc.*, se dit D'une personne qui a peu d'imagination, peu d'intelligence. ‖ *Le génie d'une langue*, Le caractère propre et distinctif d'une langue. ‖ *Le génie d'une nation, d'un peuple*, Le caractère, la manière de voir, de penser qui lui est propre. ‖ Génie, L'art de fortifier, d'attaquer, de défendre une place, un camp, un poste. *École d'artillerie et du génie. Le corps royal du génie*, ou simplement, *Le génie. Le génie militaire*, par opposition Au corps des ingénieurs de la marine, qu'on nomme *Le génie maritime.*

GENIÈVRE. s. m. (lat. *juniperus*, genièvre.) Nom vulgaire du *Genévrier commun*, arbuste odoriférant dont les feuilles sont cylindriques, un peu longues, et pointues par le bout, et qui porte, comme le laurier, un petit fruit rond et noir. *Bois, graine de genièvre.* ‖ La graine même du genièvre. *Eau-de-vie, extrait de genièvre.* ‖ La liqueur faite avec du grain de genièvre. *Boire du genièvre.*

GÉNISSE. s. f. (lat. *junix*, génisse.) Jeune vache qui n'a point porté.

GÉNITAL, ALE. adj. (lat. *genitalis*, génital.) t. didactique. Qui sert à la génération. *Parties génitales. Organes génitaux.*

GÉNITIF. s. m. t. de gramm. Dans les langues où les noms se déclinent, Cas qui sert principalement à marquer appartenance, dépendance. *Génitif singulier, pluriel.*

GÉNITOIRES. s. m. pl. Testicules, parties qui servent à la génération dans les mâles. Il se dit Des hommes et des animaux. Vieux.

GÉNITURE. s. f. Ce qu'un homme a engendré. Vieux, et ne se dit plus que par plaisanterie.

GENOU. s. m. (lat. *genu*, genou.) Partie du corps humain qui joint la cuisse avec la jambe par devant. *Avoir les genoux souples, faibles, fermes, tremblants. Tenir un enfant sur ses genoux. Embrasser les genoux de quelqu'un, en lui faisant une prière.* ‖ *À genoux*, Les genoux en terre. *Être à genoux, se mettre à genoux pour prier.* Elliptiq., *À genoux, monsieur.* ‖ *Être, tomber, se prosterner, etc., aux genoux de quelqu'un*, Être ou se mettre en posture de suppliant devant quelqu'un. Il s'emploie au propre et au fig. ‖ Fig., *Demander une chose à genoux, la demander à deux genoux*, La demander avec instance. ‖ *Fléchir les genoux devant les idoles*; Fig., *Fléchir le genou, les genoux devant quelqu'un.* Voyez Fléchir. ‖ Genou, se dit De quelques animaux. *Le genou du cheval, du chameau, de l'éléphant, etc.* ‖ Genou, t. de mécanique, Boule de cuivre ou d'autre matière solide que l'on serre, avec une faible pression, entre deux capsules sphériques de même diamètre, de sorte qu'elle conserve la liberté de tourner en tous sens autour de son centre.

GENOUILLÈRE. s. f. La partie de l'armure qui servait autrefois à couvrir le genou. ‖ La partie de certaines bottes qui couvre le genou. ‖ Tout ce qu'on attache sur le genou pour le garantir. *Les ramoneurs, les couvreurs se mettent des genouillères de feutre ou de cuir.*

GÉNOVÉFAIN. s. m. Chanoine régulier de Sainte-Geneviève.

GENRE. s. m. (lat. *genus*, genre.) Ce qui est commun à diverses espèces, ce qui renferme plusieurs espèces différentes. *Sous le genre d'animal, il y a deux espèces comprises, celle de l'homme, celle de la bête.* En t. de logique, *La définition est composée du genre et de la différence.* ‖ En hist. nat., Collection, groupe d'espèces analogues entre elles, et qui peuvent se réunir par des caractères communs. *Cet animal, cette plante est de tel genre, appartient à tel genre. Toute plante a deux noms, celui du genre et celui de l'espèce.* ‖ Espèce, dans le langage ordin. *Il y a divers genres d'animaux, de plantes, etc.* ‖ *Le genre humain*, Tous les hommes pris ensemble. ‖ Genre, Espèce, mais dans une acception plus générale; Sorte, manière. *Marchandises de tous les genres, de tout genre. Cela est parfait en son genre. Embrasser un genre de vie. Ce genre de mort est horrible.* ‖ Mode, goût. *Cette parure est d'un nouveau genre.* Fam. ‖ En parlant Des écrivains, des artistes, Style, manière d'écrire, de travailler, d'exécuter. *Cet écrivain a un genre d'écrire assez bizarre. Ce peintre, ce musicien, cet acteur a un genre qui lui est propre, un genre à lui.* ‖ Il se dit, dans les beaux-arts, de Chacune de leurs parties ou divisions. *Le genre épique, didactique, descriptif. La rhétorique divise le discours oratoire en trois genres, le démonstratif, le délibératif et le judiciaire. Ce peintre s'est distingué dans le genre historique. Cet acteur joue tous les genres.* ‖ Absol., en peint., Tout ce qui n'est pas tableau d'histoire ou paysage, comme les portraits, les représentations d'animaux, d'ustensiles de ménage, de fruits, etc. ‖ En musique, *Genre diatonique, chromatique, enharmonique*, Le genre dans lequel on procède par tons, ou par semi-tons, ou par quarts de ton. ‖ Genre, en gramm., Rapport des noms à ce qui est mâle ou femelle, ou considéré abusivement comme tel. *Le genre masculin, le genre féminin, le genre neutre. Genre commun*, Celui des mots dont la terminaison est la même au fém. qu'au masc., comme *Poete, fidèle, sage.* ‖ En physiologie, *Le genre nerveux*, L'ensemble des nerfs distribués par tout le corps, ou La sensibilité physique en général.

GENT. s. f. (lat. *gens*, nation, au plur. *gens.*) Nation, race. Il ne s'emploie au sing. que dans la poésie fam. *La gent qui porte le turban*, Les Turcs, la nation des Turcs. *La gent moutonnière*, Les moutons; ou, fig., Les personnes qui font ce qu'elles voient faire, qui suivent aveuglément l'exemple des autres. Au pluriel, il n'est usité que dans cette loc., *Le droit des gens*, Le droit des nations. ‖ Hors de là, il signifie, Personnes, et il n'a point de sing. Il veut au fém. les adjectifs ou les participes qui le précèdent, et au masc. ceux qui le suivent. *Ce sont de fines gens. Voilà des gens bien fins. Ce sont tous des gens à talents, des gens d'esprit, des gens d'honneur, des gens de néant. Les gens de la campagne, de la ville. Les vieilles gens sont soupçonneux.* ‖ Lorsque *Gens* est précédé d'un adj. des deux genres, on met *Tous* au masc. *Tous les honnêtes gens.* Quand au contraire l'adj. qui précède *Gens* est fém., on met *Toutes. Toutes les vieilles gens.* ‖ On met aussi *Tous* au masc., lorsque *Gens* est suivi d'une épithète ou de quelque autre mot déterminatif. *Tous les gens sensés, etc.* ‖ Fam., *Il y a gens et gens*, Il y a grande différence entre certaines personnes. ‖ Prov., *Vous vous moquez des*

gens, Vous nous prenez pour des ignorants, pour des idiots. || Prov., *Il n'y a ni bêtes ni gens*, se dit D'un lieu très-solitaire. || *Bêtes et gens*, se dit dans quelques phrases fam. *L'espace était étroit, mais nous trouvâmes le moyen de nous y loger tous, bêtes et gens.* || Gens, ne se dit jamais en parlant D'un nombre déterminé de personnes, à moins qu'il ne soit précédé de certains adjectifs, comme dans ces exemples : *Il y vint quatre pauvres gens. Nous étions dix honnêtes gens.* || Fam., *Mille gens, des milliers de gens, etc.*, Beaucoup de gens en nombre indéterminé. || Gens, suivi de la prépos. *de* et d'un subst. qui désigne une profession, un état quelconque, Tous ceux d'une nation, d'une ville, etc., qui sont de cet état, de cette profession, soit qu'ils forment en effet un corps particulier dans la société générale, soit que l'esprit les rassemble sous une seule et même idée. Dans cette acception et dans celles qui suivent, il ne veut jamais l'adj. ou le participe au fém. *Les gens de robe. Les gens d'Église. Les gens de guerre.* || Il peut ne comprendre qu'une partie de ceux qui sont du même état, de la même profession. *On y voyait des gens de robe, des gens d'épée.* || *Gens d'armes*, s'écrit quelquefois pour *Gendarmes*, employé dans son acception primitive. *Une compagnie de gens d'armes.* || Gens, Ceux qui sont d'un parti, par opposition à ceux de l'autre. *Nos gens ont battu les ennemis.* || Il se dit Des personnes qui sont d'une même partie de promenade, de jeu, de festin, etc. *Tous nos gens sont arrivés, faites servir le dîner.* Très-fam. || *Les gens du roi*, Les procureurs et avocats généraux, les procureurs et avocats du roi. || Gens, Les domestiques. *Appeler ses gens.*

GENT, ENTE. adj. Gentil, joli. On ne s'en sert aujourd'hui qu'en imitant le style de nos vieux poëtes. *La gente pucelle.*

GENTIANE. s. f. (lat. *gentiana*, gentiane.) t. de botan. Genre de plantes vivaces, qui sont la plupart indigènes.

GENTIL. adj. m. (lat. *gentilis*, gentil.) Païen, idolâtre. || Subst., ne s'emploie guère au sing. *La vocation des gentils.*

GENTIL, ILLE. adj. Joli, agréable, mignon, gracieux, qui plaît, qui a de l'agrément, de la délicatesse. *Un gentil enfant. Un gentil cavalier.* Fam. || Subst. univ., *Faire le gentil*, Affecter des manières gentilles, agréables. || Gentil, ironiq. *Vous faites là un gentil personnage, un gentil métier*, Vous faites là un vilain personnage, un vilain métier. || Il se dit, ironiq., Des gens que l'on veut traiter d'impertinents et de ridicules. *Je vous trouve gentil.*

GENTILHOMME. s. m. (La lettre L se mouille dans ce mot et dans les suivants. Au plur. on y ajoute une S après l'L, *Gentilshommes;* et cette S se prononce, mais l'L ne se prononce point.) Celui qui est noble de race. *Un pauvre, un bon gentilhomme. Un gentilhomme de marque. Traiter quelqu'un en gentilhomme.* || Il se dit Des hommes nobles qui s'attachent à quelque prince. *Ce prince a tant de gentilshommes.* || Par plaisanterie, *Gentilhomme à lièvre*, Simple gentilhomme de campagne qui a peu de bien. || Prov. et fig., *Troc de gentilhomme*, Troc où de part et d'autre on ne fait qu'échanger les choses, sans donner ni recevoir aucun retour en argent. || Gentilhomme, Titre de charge. *Premier gentilhomme de la chambre. Gentilhomme ordinaire.*

GENTILHOMMERIE. s. f. La qualité de gentilhomme. Fam. et ne se dit que par dénigrement.

GENTILHOMMIÈRE. s. f. Petite maison de gentilhomme à la campagne. Fam.

GENTILITÉ. s. f. coll. Les nations païennes. || La profession d'idolâtrie. *Il reste encore des marques de gentilité dans ce pays-là.*

GENTILLÂTRE. s. m. Par plaisanterie et par mépris, Un petit gentilhomme dont on fait peu de cas.

GENTILLESSE. s. f. Grâce, agrément. *Il a de la gentillesse dans l'esprit, dans les manières.* || Certains tours de souplesse agréables. *Il a fait mille gentillesses devant nous.* || Certaines saillies agréables, spirituelles. *Dire des gentillesses.* || Par ironie, Trait de mauvaise conduite, de malice, etc. *Voilà de vos gentillesses.* || Ce mot est fam. dans toutes ses acceptions.

GENTIMENT. adv. Poliment, d'une manière gentille. || Il s'emploie en plaisantant et par une espèce de dérision, pour se moquer d'un homme tout éclaboussé, on dit, *Vous voilà gentiment accommodé;* et d'une femme mal coiffée, *Vous voilà gentiment coiffée.* Ces manières de parler sont très-fam.

GÉNUFLEXION. s. f. (lat. *genuflexio*, génuflexion.) Acte du culte religieux, qui se fait en fléchissant le genou.

GÉOCENTRIQUE. adj. des 2 genres. (grec *gè*, terre, *kentron*, centre.) t. d'astron. Qui appartient à une planète vue de la terre. *Lieu, latitude géocentrique.*

GÉODÉSIE. s. f. (grec —, *daiomai*, diviser.) Partie de la géométrie qui enseigne à mesurer et à diviser les terres.

GÉODÉSIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à la géodésie.

GÉOGNOSIE. s. f. (grec —, *gnôsis*, connaissance.) t. d'hist. nat., synonyme de Géologie.

GÉOGRAPHE. s. m. (grec —, *graphè*, description.) Celui qui sait la géographie, qui écrit sur la géographie. || *Ingénieur-géographe*, Celui qui dresse des cartes de géographie.

GÉOGRAPHIE. s. f. Science qui enseigne la position de toutes les régions de la terre, les unes à l'égard des autres, et par rapport au ciel, avec la description de ce qu'elles contiennent de remarquable. *Traité, cours, cartes de géographie.* On dit de même, *La géographie d'un pays, d'une province, etc.* || Il est souvent accompagné de compléments qui indiquent le point de vue particulier sous lequel on considère cette science. *Géographie ancienne, du moyen âge, moderne, physique, astronomique, etc.* || Un traité de géographie. *Acheter une géographie.*

GÉOGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la géographie. *Carte, dictionnaire géographique.*

GEÔLAGE. s. m. (Dans ce mot et dans les trois suivants, on prononce *Jô.*) Droit qu'on paye au geôlier à l'entrée et à la sortie de chaque prisonnier.

GEÔLE. s. f. Prison. || La demeure du geôlier.

GEÔLIER. s. m. Celui qui garde les prisonniers, le concierge de la prison.

GEÔLIÈRE. s. f. La femme du geôlier.

GÉOLOGIE. s. f. (grec *gè*, terre, *logos*, traité.) t. d'hist. nat. Science qui a pour objet la connaissance de la forme extérieure du globe terrestre, de la nature des matériaux qui le composent, de la manière dont ces matériaux ont été formés et placés dans leur situation actuelle.

GÉOLOGIQUE. adj. des 2 genres. t. d'hist. nat. Qui a rapport à la géologie.

GÉOLOGUE. s. m. t. d'hist. nat. Celui qui est savant en géologie, qui s'occupe de géologie.

GÉOMANCE ou GÉOMANCIE. s. f. (grec—, *mantia*, divination.) Art prétendu de deviner par des points que l'on marque au hasard sur la terre ou sur du papier, dont on forme des lignes, et dont on observe ensuite le nombre ou la situation, pour en tirer certaines conséquences.

GÉOMANCIEN, IENNE. s. Qui pratique la géomancie.

GÉOMÉTRAL, ALE. adj. (grec —, *métron*, mesure.) Il se dit D'un dessin d'architecture qui donne la position, la dimension et la forme exacte des différentes parties d'un objet, d'un ouvrage, abstraction faite des illusions de la perspective.

GÉOMÉTRALEMENT. adv. D'une manière géométrale.

GÉOMÈTRE. s. m. Celui qui sait la géométrie. || Mathématicien. Fig., *L'éternel géomètre*, Dieu.

GÉOMÉTRIE. s. f. Science qui a pour objet tout ce qui est mesurable, les lignes, les superficies, les corps solides. *Axiome, traité de géométrie.* || Traité de géométrie. *La Géométrie de Legendre.*

GÉOMÉTRIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la géométrie. *Démonstration, proportion géométrique.* || *Esprit géométrique*, Esprit qui est propre à la géométrie, qui est juste, méthodique, et qui procède géométriquement. On dit dans un sens analogue, *Exactitude géométrique.*

GÉOMÉTRIQUEMENT. adv. D'une manière géométrique, d'une manière exacte et rigoureuse.

GÉORGIQUE. s. f. (grec —, *ergon*, travail.) Il ne se dit guère qu'au plur., et en parlant Des ouvrages qui ont rapport à la culture de la terre. *Les Géorgiques de Virgile.*

GÉRANIUM. s. m. (grec *géranos*, grue.) (On prononce *Géraniome.*) t. de botan. Genre de plantes qu'on nomme aussi *Bec-de-grue* : il renferme un très-grand nombre d'espèces, cultivées la plupart dans les jardins d'agrément, et remarquables par la forme de leur capsule, qui figure un bec de grue.

GÉRANT. s. m. (lat. *gerens*, gérant.) Celui qui gère, qui administre pour le compte d'autrui. *Le gérant d'une société de commerce, d'un journal.* || Adj. *Procureur gérant.*

GERBE. s. f. Faisceau de blé coupé. *Lier, entasser, battre des gerbes.* || Il s'est dit absol. Des gerbes que l'on prélevait pour la dîme. *Lever, enlever la gerbe.* || Fig., *Gerbe d'eau*, Assemblage de plusieurs jets d'eau, qui, en s'élevant, forment comme une espèce de gerbe. || Fig., dans les Feux d'artifice, *Gerbe de feu*, ou simplement *Gerbe*, Assemblage de plusieurs fusées, qui, partant toutes ensemble, représentent une espèce de gerbe.

GERBÉE. s. f. Botte de paille où il reste encore quelque grain. *Gerbée de froment.*

GERBER. v. a. Mettre en gerbe. *Il faut gerber ce froment.* || GERBER, Mettre dans une cave, dans un cellier les pièces de vin les unes sur les autres. || GERBÉ, ÉE. participe.

GERBOISE. s. f. t. d'hist. nat. Genre de mammifères rongeurs qui ont les pattes de devant fort courtes, et dont la queue est garnie de longs poils à son extrémité.

GERCE. s. f. L'un des noms vulgaires des teignes qui rongent les étoffes.

GERCER. v. a. Faire de petites fentes ou crevasses à la peau. Il se dit Des lèvres, des mains, du visage et autres parties du corps, dont la peau est fendue par le vent, le froid, la gelée, la fièvre, ou par quelque humeur âcre, etc. || Il se dit, par extens., De la terre, du bois, des murs, des enduits de plâtre, etc., qui se fendent par l'effet de la chaleur, de la sécheresse, etc. *Ces grandes chaleurs ont gercé la terre. L'écorce de cet arbre est toute gercée.* || Avec le pron. pers. *Les lèvres se gercent à la grande gelée. La terre se gerce.* || Il est quelquefois neutre. *La sécheresse fait gercer la terre, le bois, etc.* || GERCÉ, ÉE. participe.

GERÇURE. s. f. Il se dit Des fentes qui se font à certaines parties du corps, et principalement de Celles que le froid ou la bise fait aux lèvres et aux mains. || Par extens., Les fentes qui se font à la terre, dans le bois, dans les ouvrages de maçonnerie, etc.

GÉRER. v. a. (lat. *gerere*, gérer.) Gouverner, conduire, administrer. *Il a mal géré ses affaires. Gérer une tutelle, un domaine.* || GÉRÉ, ÉE. part.

GERFAUT. s. m. Oiseau de proie du genre des faucons, dont on se sert à la volerie.

GERMAIN, AINE. adj. (lat. *germanus*, frère.) Il se joint ordinairement avec Cousin ou Cousine; et il se dit De deux personnes qui sont sorties des deux frères ou des deux sœurs, ou du frère et de la sœur. || *Issu de germain*, se dit Des personnes qui sont sorties de deux cousins germains. || *Il a le germain sur moi*, Il est cousin germain de mon père ou de ma mère. || GERMAIN, en jurispr., se dit Des frères ou sœurs nés d'un même père et d'une même mère, par opposition à Consanguin et à Utérin. || Subst. dans ce dernier sens, surtout au plur. *Les germains, les utérins, les consanguins.*

GERMANDRÉE. s. f. t. de botan. Genre de plantes labiées, composé d'un très-grand nombre d'espèces, parmi lesquelles on distingue la *Germandrée aquatique*, ou *Scordium*, qui passe pour stimulante, et la *Germandrée officinale*, ou *Petit chêne vert*, dont les feuilles amères et aromatiques sont employées comme fébrifuges.

GERMANIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient aux Allemands, à l'Allemagne. *Constitution germanique. Le corps germanique.*

GERMANISME. s. m. Façon de parler propre à la langue allemande. || Façons de parler empruntées à la langue allemande et transportées dans une autre langue.

GERME. s. m. (lat. *germen*, germe.) t. de physiol. et d'hist. nat. Il se dit Des rudiments d'un nouvel être, encore adhérent à la mère et non développé par la fécondation. *Féconder un germe. Les physiologistes nomment* embryon *le germe fécondé.* || Abusiv., *Faux germe*, La matière informe qui provient d'une conception défectueuse. || *Le germe d'un œuf*, se dit, communément, d'Une certaine partie compacte et glaireuse qui se trouve dans l'œuf. || GERME, en botan., L'ovaire, la partie de la fleur qui devient le fruit lorsque la fécondation s'est opérée. || La partie de la semence dont se forme la plante. *Le germe du blé, du gland, de l'amande, etc.* || La partie d'une racine bulbeuse ou tubéreuse qui produit une nouvelle plante. *Le germe d'un oignon.* || Cette première pointe qui sort d'une graine, d'une bulbe, etc., lorsqu'elle commence à pousser. *Les fourmis rongent le germe du blé.* || GERME, fig., Ce qui est le principe, la cause, l'origine de quelque chose. *Développer les germes de la vie. Apporter les germes de la peste.* || Il se dit Des choses morales. *Un germe de division, de procès. Étouffer le germe des vices. Faire éclore, développer le germe des vertus.*

GERMER. v. n. Il se dit Des semences, des racines bulbeuses ou tubéreuses qui poussent leur germe au dehors. *Le blé commence à germer. Ces pommes de terre germent.* || Fig., Se développer, s'accroître, produire ses effets. *Faire germer les vertus dans le cœur d'un jeune homme. L'esprit de révolte germait en secret. La parole de Dieu a germé dans son cœur.* || Germé, ée. participe.

GERMINAL. s. m. Le septième mois du calendrier républicain.

GERMINATION. s. f. t. de botan. Il se dit Du premier développement des parties qui sont contenues dans le germe d'une semence.

GÉROFLE. s. m. *Voyez* Girofle.

GÉRONDIF. s. m. (lat. *gerendus*, qui doit être fait.) t. de gramm. lat. Il se dit Des cas du participe passif en *dus*, lorsqu'on les emploie comme cas de l'infinitif. *le gérondif en* di, *le gérondif en* do *et le gérondif en* dum. || Il se dit abusiv., dans notre langue, Du participe actif, précédé de la préposition *en*, exprimée ou sous-entendue. *En allant. Il allait courant.*

GERZEAU. s. m. L'un des noms vulgaires de la nielle, plante qui croît parmi les blés et qui leur est très-nuisible.

GÉSIER. s. m. (lat. *giseria*, gésier.) Le second ventricule de certains oiseaux qui se nourrissent de grains, comme les poules, les pigeons, etc.

GÉSINE. s. f. (lat. *jacere*, être couché.) Vieux mot, Les couches d'une femme, ou Le temps qu'elle est en couche. || T. de palais, *Payer les frais de gésine.*

GÉSIR. v. n. Vieux mot. *Voyez* Gît.

GESSE. s. f. t. de botan. Genre de plantes légumineuses, dont quelques espèces sont cultivées comme fourrage, et même comme aliment. || Les semences de la gesse domestique.

GESTATION. s. f. (lat. *gestatio*, gestation.) Sorte d'exercice en usage chez les Romains, qui consistait à se faire porter en chaise ou en litière, à se faire traîner rapidement dans un chariot ou dans un bateau, afin de donner au corps un mouvement et des secousses salutaires. || Gestation, L'état d'une femelle qui porte son fruit, et Le temps que dure cet état.

GESTE. s. m. (lat. *gestus*, geste.) L'action et le mouvement du corps, et principalement des bras et des mains dans la déclamation, dans la conversation. *Avoir le geste beau, noble, aisé, forcé, naturel, expressif.* || Un simple mouvement du bras, de la main, et même de la tête, surtout quand on le fait pour exprimer quelque sentiment. *Un geste menaçant, négatif. Si vous faites le moindre geste, vous êtes mort.*

GESTES. s. m. pl. Belles, grandes, mémorables actions, principalement des généraux et des princes. Vieux. || Fam. et en plaisantant, *Les faits et gestes d'une personne*, Ses actions, sa conduite.

GESTICULATEUR. s. m. Celui qui fait trop de gestes.

GESTICULATION. s. f. Action de gesticuler.

GESTICULER. v. n. Faire trop de gestes en parlant.

GESTION. s. f. (lat. *gestio*, gestion.) Action de gérer, administration. *Rendre compte de sa gestion.*

GIBBEUX, EUSE. adj. (lat. *gibbosus*, bossu.) (On prononce les B dans ce mot et dans le suivant.) t. didactique. Bossu élevé.

GIBBOSITÉ. s. f. t. de médec. et d'hist. nat. Bosse, courbure de l'épine du dos.

GIBECIÈRE. s. f. Bourse large et plate que l'on portait anciennement à la ceinture. || Aujourd'hui Grande bourse, ordinairement de cuir, où les chasseurs mettent le plomb, la poudre, et les autres choses dont ils se servent à la chasse. || Sac dans lequel les escamoteurs, les joueurs de gobelets mettent leurs instruments, et qu'ils attachent devant eux quand ils font leurs tours. *Tour de gibecière*, Escamotage.

GIBELET. s. m. Petit foret dont on se sert pour percer une pièce de vin ou de quelque autre liquide qu'on veut déguster. || Prov., fig. et pop., *Avoir un coup de gibelet*, Avoir l'esprit léger, la tête un peu éventée.

GIBELIN. s. m. Partisan d'une faction attachée aux empereurs, et opposée aux Guelfes, partisans des papes en Italie, dans les xii[e], xiii[e] et xiv[e] siècles.

GIBELOTTE. s. f. t. de cuisine. Fricassée de lapins, etc.

GIBERNE. s. f. Partie de l'équipement d'un soldat, boîte recouverte de cuir dans laquelle sont placées les cartouches et quelques menus objets pour l'entretien des armes.

GIBET. s. m. Potence où l'on exécute ceux qui sont condamnés à être pendus. || Fourches patibulaires, où l'on expose les corps de ceux qui ont été pendus. || Prov., *Le gibet n'est que pour les malheureux*, Les riches et le crédit sauvent ordinairement les grands criminels. || Prov., *Le gibet ne perd point ses droits*, Les criminels sont punis tôt ou tard.

GIBIER. s. m. (lat. *cibarium*, nourriture.) Il se dit De certains animaux sauvages bons à manger, qu'on prend à la chasse. *Tuer, manger du gibier.* || *Gros gibier*, se dit Des cerfs, daims, chevreuils, sangliers, etc. || *Menu gibier*, se dit, par opposition Au gros gibier, Des lièvres, perdrix, bécasses, etc.; et, par opposition Au gibier ordinaire, Des cailles, grives, mauviettes et autres sortes de petits oiseaux. || Fig. et fam., *Cela n'est pas de son gibier*, se dit Des choses qui passent les connaissances, la capacité d'une personne, qui ne lui conviennent pas, qui ne sont pas de son goût. || Fig. et fam., *Gibier de potence*, se dit d'Un ou de plusieurs hommes dont les actions semblent mériter d'être punies en justice.

GIBOULÉE. s. f. Guilée, pluie grande, soudaine, de peu de durée, et quelquefois mêlée de grêle.

GIBOYER. v. n. (lat. *cibarium*, nourriture.) Chasser, prendre du gibier. Fam. || *Poudre à giboyer*, Poudre beaucoup plus fine que la poudre ordinaire.

GIBOYEUR. s. m. Celui qui chasse beaucoup. Fam. et peu usité.

GIBOYEUX, EUSE. adj. Qui abonde en gibier.

GIGANTESQUE. adj. des 2 genres. (grec *gigas*, géant.) Qui tient du géant. *Taille, figure gigantesque.* || Il se dit Des animaux et des choses qui sont remarquables par leur grandeur, par leur élévation. *Des animaux gigantesques. Arbre gigantesque.* || Fig., surtout au sens moral. *Projet, entreprise gigantesque.* || Subst., masc., Les choses gigantesques en général. *Certains esprits n'aiment que le gigantesque.*

GIGANTOMACHIE. s. f. (grec —, *machè*, combat.) t. d'antiquité. On désigne par ce mot Le prétendu combat des géants de la Fable contre les dieux, et Les descriptions poétiques ou représentations pittoresques de ce combat. Dans cette seconde accep-

tion, on dit : *La Gigantomachie de Claudien*, *de Scarron*.

GIGOT. s. m. Cuisse de mouton séparée du corps de l'animal, pour être mangée. || GIGOTS, au plur., Les jambes de derrière du cheval. || Il se dit Des jambes d'une personne. *Étendre ses gigots*. Pop., ne s'emploie que par plaisanterie.

GIGOTTER. v. n. Il se dit principalement D'un lièvre, ou d'un autre animal semblable, qui secoue les jarrets en mourant; Des enfants qui remuent continuellement les jambes. Fam.||GIGOTTÉ, ÉE. participe. || Adjectiv., en t. de manége, *Un cheval bien gigotté*, Dont les membres sont bien fournis, et annoncent de la force. En termes de vénerie, *Un chien bien gigotté*, Qui a les cuisses rondes et les hanches larges. On dit plus ordin., *Bien membré*.

GIGUE. s. f. t. pop., Jambe; on l'emploie surtout au plur. *Avec vos grandes gigues, vous empêchez tout le monde de se chauffer*. Il se dit en plaisantant.

GIGUE. s. f. t. de musique. Sorte d'air dont le mouvement est vif et gai. || Danse faite sur cet air.

GILET. s. m. Veste courte, sans pans et sans manches, qui se porte sous l'habit ou la redingote. || Camisole de laine, de coton, etc., que l'on porte ordinairement sur la chemise ou sur la peau.

GILLE. s. m. (On ne mouille pas les L.) Nom d'un personnage du théâtre de la foire. *Jouer les rôles de Gille*, ou elliptiquement, *Jouer les Gilles*. || Homme qui a l'air et le maintien d'un niais. Fam.||Pop., *Faire gille*, Se retirer, s'en aller, s'enfuir.

GIMBLETTE. s. f. Petite pâtisserie dure et sèche, faite en forme d'anneau.

*GINDRE. s. m. (lat. *gemere*, gémir.) Garçon boulanger, celui qui met au four.

GINGAS. s. m. Toile de fil à carreaux bleus et blancs, que l'on emploie ordinairement pour faire les matelas.

GINGEMBRE. s. m. (lat. *zingiberis*, gingembre.) t. de botan. Plante, espèce de balisier qui vient des Indes orientales, et dont la racine, appelée aussi *Gingembre*, est d'un goût approchant de celui du poivre.

GINGUET, ETTE. adj. Qui a peu de force, peu de valeur; court. *Vin, ouvrage, habit ginguet*. Fam. || Fig. et fam., *Esprit ginguet*, Esprit médiocre, frivole, qui a peu de fond. || GINGUET, subst. en parlant Du vin. *Boire du ginguet*.

GINSENG. s. m. t. de botan. Plante qui croît dans la Tartarie et dans le Canada, et dont la racine, appelée du même nom, est tonique et stimulante.

GIRAFE. s. f. t. d'hist. nat. Quadrupède ruminant de l'intérieur de l'Afrique, qui a une très-grande taille, le cou et les jambes de devant fort longs, la croupe très-basse, la tête petite, surmontée de deux espèces de cornes, et le poil ras, tacheté de jaune-fauve et de blanc. On lui a donné aussi le nom de *Caméléopard*, à cause de certaine ressemblance qu'il présente avec le chameau pour les formes, et avec le léopard pour le pelage. || GIRAFE, en astron., Constellation de l'hémisphère boréal.

GIRANDE. s. f. (grec *gyros*, cercle.) t. de fontainier. Faisceau de plusieurs jets d'eau. || En pyrotechnie, Assemblage de fusées volantes qui partent en même temps.

GIRANDOLE. s. f. Il signifie la même chose que *Girande*, surtout en t. d'artificier.||Chandelier à plusieurs branches que l'on met sur une table, sur des guéridons.||Assemblage de diamants ou d'autres pierres précieuses, qui sert à la parure des femmes, et qu'elles portent à leurs oreilles. || En jardinage, Quelques plantes dont les fleurs forment des espèces de bouquet; et, en botan., Certaines plantes aquatiques dont les feuilles sont disposées en verticilles.

GIRASOL. s. m. (L'S se prononce comme dans *Soleil*.) Pierre précieuse chatoyante, sorte d'opale.

GIRATOIRE. adj. des 2 genres. (lat. *gyratio*, tournoiement.) t. didactique. Il se dit D'un mouvement de rotation, et Du point autour duquel ce mouvement s'exécute.

GIRAUMONT. s. m. (On écrit aussi, *Giraumon*.) t. de botan. Courge, qui porte un fruit bon à manger, auquel on donne le même nom.

GIROFLE. s. m. (grec *caryophyllon*, girofle.) (Plusieurs disent, *Gérofle*.) Épicerie qui est à peu près de la figure d'un petit clou à tête. || Il s'emploie assez ordin. avec le mot de *Clou*. *Essence de clou de girofle*.

GIROFLÉE. adj. f. *Cannelle giroflée*, L'écorce du giroflier, lorsqu'elle est dans le commerce.

GIROFLÉE. s. f. t. de botan. Genre de plantes crucifères, dont plusieurs espèces sont cultivées dans les jardins, à cause du parfum et de la beauté de leurs fleurs.||Les fleurs de ces plantes. *Giroflée blanche, rouge, panachée, double*. La *Giroflée jaune* s'appelle aussi *Violier*.

GIROFLIER. s. m. t. de botan. Arbre de la famille des Myrtes, qui porte le clou de girofle.

GIRON. s. m. (grec *gyros*, rond.) Espace qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux, dans une personne assise. *Cet enfant dormait dans le giron de sa mère*. || Fig., *Le giron de l'Église*, La communion de l'Église catholique.||GIRON, t. d'archit., La partie de la marche sur laquelle on pose le pied en montant ou en descendant. || GIRON, t. de blason, Triangle dont la base est aussi large que la moitié de l'écu, et dont la pointe est au centre de l'écu.

GIRONNÉ. adj. t. de blason. Il se dit D'un écu où il y a quatre girons d'un émail, et quatre d'un autre.

GIROUETTE. s. f. (grec *gyreuô*, tournoyer.) Pièce de fer-blanc ou d'autre matière fort mince, mise sur un pivot en un lieu élevé, de manière qu'elle tourne au moindre vent, et que par sa position elle indique la direction du vent. || T. de marine, Bandes de toile ou d'étamine qu'on place au haut des mâts, pour indiquer la direction du vent, et dont une partie est tendue sur un cadre de bois tournant sur un axe, tandis que l'autre partie est pendante, ou flotte au gré du vent. || Fig. et fam., *C'est une girouette*, se dit D'un homme qui change souvent d'avis, de sentiment, de parti. Dans le même sens, *Tourner à tout vent comme une girouette*.

GISANT, ANTE. adj. (lat. *jacere*, être couché.) Couché, étendu. *Gisant dans son lit malade*. *Un cadavre gisant dans la poussière*. Il ne s'emploie guère que dans les cas indiqués par ces exemples.

GISEMENT. s. m. t. de marine. Il se dit de La situation des côtes de la mer. || GISEMENT, en minéral., La position des masses de minéraux dans la terre.

GIT. Troisième personne du présent de l'indicatif du verbe neutre *Gésir*, qui n'est plus usité, et qui signifiait, Être couché. On dit encore, *Nous gisons, vous gisez, ils gisent. Je gisais, tu gisais, il gisait; nous gisions, vous gisiez, ils gisaient. Gisant*. Quelques-uns doublent l'*s*. On ne l'emploie guère qu'en parlant De personnes malades ou mortes, et de choses renversées par le temps ou la destruction. *Nous gi-*

sions tous les deux sur le pavé d'un cachot, malades et privés de secours. Son cadavre gît sur la terre. Des monuments détruits qui gisent dans la poussière. || *Ci-gît.* Formule ordinaire par laquelle on commence les épitaphes.||Prov. et fig., *C'est là que gît le lièvre,* C'est là le secret, le nœud de l'affaire. Dans le sens contraire, *Ce n'est pas là que gît le lièvre.* || T. de marine, *La côte gît nord et sud, est et ouest, etc.,* S'étend du nord au sud, de l'est à l'ouest, etc.||Gît, fig. et fam., Consiste. *Tout gît en cela.*

GÎTE. s. m. Le lieu où l'on demeure, où l'on couche ordinairement. *N'avoir point de gîte assuré.* || Le lieu où couchent les voyageurs. *Arriver au gîte.* || Le lieu où le lièvre repose, et où il est en forme. *Attendre un lièvre au gîte.* || Prov. et fig., *Un lièvre va toujours mourir au gîte,* Après avoir beaucoup voyagé, on est bien aise de retourner dans son pays. Dans un sens analogue, *Cet homme ressemble au lièvre, il vient mourir au gîte.* || Gîte, Celle des deux meules d'un moulin qui est immobile. || Gîte, en minéral., Masses ou couches de minéraux considérées par rapport à leur gisement et aux substances qu'elles renferment.

GÎTER. v. n. Demeurer, coucher. *Où gîtez-vous?* Avec le pron. pers. *J'ignore où il a été se gîter.* Pop. || Gîté, ée. participe.

GIVRE. s. m. Espèce de glace, de frimas qui s'attache aux arbres, aux buissons, etc.

GIVRE. s. f. t. de blason, Un serpent.

GLABRE. adj. des 2 genres. (lat. *glaber,* chauve.) t. de botan. Qui est sans poils, sans duvet.

GLAÇANT, ANTE. adj. (lat. *glacies,* glace.) Qui glace. *Un froid glaçant.* || Fig. *Abord glaçant.*

GLACE. s. f. Eau congelée et durcie par le froid. *Il a gelé à glace. Passer la rivière sur la glace. Banc de glace. Les glaces du pôle. Boire à la glace. Fromage à la glace. Froid comme glace.* || Le degré qui, dans les thermomètres, indique la température de la glace fondante, et qui est marqué d'un zéro, parce que c'est de ce degré que l'on commence à compter. || *Ferrer des chevaux à glace;* Fig. et fam., *Cet homme est ferré à glace.* Voyez Ferrer. || Prov. et fig., *Rompre la glace,* Faire les premiers pas dans une affaire, dans une découverte, etc., en surmonter les premières difficultés. || Fig., *Avoir un cœur de glace,* Avoir le cœur insensible. *Être de glace,* N'être nullement touché de ce qui devrait émouvoir. || Fig. et poétiq., *Les glaces de l'âge, de la vieillesse.*||Glace, fig., Un certain air de froideur qui paraît sur le visage et dans les actions de quelques personnes. *Recevoir quelqu'un avec un visage, avec un air de glace.* || Glace, Certaines liqueurs, sucs de certains fruits que l'on fait congeler en les frappant de glace, et qui se prennent comme rafraîchissement. *Glace à la crème, à la vanille, etc.* || Glace, Plaques de verre ou de cristal dont on fait des miroirs, des vitrages, etc. *Uni, brillant comme une glace, Manufacture de glaces. Couler, étamer une glace.* || Les miroirs de grande dimension. *Se regarder dans une glace.* || Les vitres mobiles d'une voiture. *Lever, baisser les glaces d'une voiture.* || Glace, dans un diamant, petite tache qui en diminue considérablement le prix.

GLACER. v. a. Se dit De l'action par laquelle le froid fait congeler l'eau ou d'autres liquides. *Le grand froid glace les rivières. Faire glacer du sorbet.*||Avec le pron. pers., *L'étang, le bassin commence à se glacer.* || Neutre. *Les fontaines d'eau vive ne glacent jamais.* || Fig., *Glacer le sang,* Causer une émotion désagréable, et si forte, que le mouvement du sang eu est comme suspendu. || Glacer, se dit, par extens., Des choses qui causent une sensation de froid très-vive. *Ce vent glace le visage. Cette eau glace les mains.* || Il se dit en poésie, pour exprimer La diminution, la perte de la chaleur naturelle, causée par la vieillesse, la mort, etc. *La vieillesse glace le sang. Des membres que la mort a glacés.* || Fig., *Un cœur que les ans ont glacé, un cœur glacé par l'âge, etc.,* Un cœur auquel la vieillesse a fait perdre de sa sensibilité. || Glacer, figur., Déconcerter, décourager, abattre, frapper de stupeur. *Il a un abord, un sérieux qui glace. Glacer l'imagination. Quel effroi vous glace? Ce récit nous glaça d'horreur.*|| *Cet orateur a un débit qui glace,* Il a un débit monotone et sans chaleur, qui fatigue et qui ennuie. || Glacer, t. de peint., Appliquer une couleur brillante et transparente sur une autre qui est déjà sèche et à laquelle on veut donner ainsi plus d'éclat, de vigueur, etc. *Il est difficile d'atteindre au ton des velours d'un beau bleu, sans les glacer.*|| *Glacer des confitures, glacer des pâtes, des massepains, des cerises, des marrons, etc.,* Les couvrir d'une croûte de sucre qui est lissée comme de la glace.||*Glacer des viandes,* Les couvrir d'une gelée de viande lisse et transparente. || Glacé, ée. participe. || *Gants glacés,* Gants cirés et unis comme de la glace. *Taffetas glacé,* Taffetas de deux couleurs, et extrêmement lustré. || En botan., *Plante glacée,* ou subst., *Glacée.* Voyez Glaciale.|| Glacé, Très-froid. *Climat glacé.* || Fig. et poétiq., *La main glacée, les mains glacées de la mort.* || Glacé, fig., Qui déconcerte et refroidit. *Abord glacé. Réponse glacée.*

GLACEUX, EUSE. adj. t. de joaillier. Il se dit Des pierreries qui ont des glaces, ou qui ne sont pas absolument nettes.

GLACIAL, ALE. adj. Glacé, qui est extrêmement froid. *Vent, air glacial.* Il n'a point de plur. au masc. || *Mer glaciale,* Mer qui est vers le pôle et qui est pleine de glaces. *Zone glaciale,* La zone qui enferme le pôle arctique ou le pôle antarctique. || Glacial, fig. *Style glacial.*

GLACIALE. s. f. t. de botan. Ficoïde dont les feuilles sont parsemées de vésicules transparentes. On l'appelle aussi *Plante glacée,* ou simplement *Glacée.*

GLACIER. s. m. Limonadier qui prépare et vend des glaces.

GLACIER. s. m. Grand amas de glace, qui couvre le sommet d'une haute montagne. || Il s'emploie plus ordin. au plur. *Les glaciers de la Savoie.*

GLACIÈRE. s. f. Grand creux fait en terre, ordinairement maçonné, voûté et recouvert de terre et de paille, dans lequel on conserve de la glace ou de la neige, pour rafraîchir les boissons, pour faire des glaces, etc. || Fig., *Cette chambre, cette salle est une glacière,* Elle est extrêmement froide.

GLACIS. s. m. Talus, petite pente douce et unie. *Le glacis d'un étang.* || T. de fortific., *Le glacis de la contrescarpe,* ou simplement, *Le glacis,* Pente douce qui part de la crête du chemin couvert, et se perd dans la campagne. On dit dans ce sens, *Le glacis, les glacis d'une place, d'une forteresse.* || En archit., *Glacis de corniche,* Pente qu'on donne à la surface supérieure d'une cymaise, pour faciliter l'écoulement des eaux. || Glacis, t. de peint., Les couleurs légères et transparentes que les peintres appliquent quelquefois sur les couleurs déjà sèches d'un tableau, pour leur donner ainsi plus d'éclat, de vigueur, etc.

GLAÇON. s. m. Morceau de glace. *La rivière est couverte de glaçons.*

GLADIATEUR. s. m. (lat. *gladiator*, gladiateur.) Celui qui, pour le plaisir du peuple, combattait sur l'arène, volontairement ou de force, contre un autre homme ou contre une bête féroce, avec une arme meurtrière.

GLAÏEUL. s. m. (lat. *gladius*, glaive.) t. de botan. Plante dont il existe un grand nombre d'espèces, et dont les feuilles sont longues, étroites et pointues. || *Glaïeul des marais, glaïeul puant.* Noms vulgaires de deux espèces d'iris.

GLAIRE. s. f. Sorte d'humeur visqueuse. *Avoir l'estomac plein de glaires.* || GLAIRE, Le blanc de l'œuf, quand il n'est pas cuit.

GLAIRER. v. a. t. de relieur. Frotter la couverture d'un livre avec une éponge trempée dans des blancs d'œufs, pour y donner du lustre. || GLAIRÉ, ÉE. participe.

GLAIREUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la glaire, qui est plein de glaires. *Chair, humeur glaireuse.*

GLAISE. s. f. Terre grasse et compacte que l'eau ne pénètre point, et dont on se sert pour faire de la poterie, des batardeaux, pour enduire des bassins de fontaine, etc. Adj., *Terre glaise.*

GLAISER. v. a. Faire un corroi de terre glaise. || *Glaiser des terres*, Engraisser avec de la glaise des terres maigres et sablonneuses. || GLAISÉ, ÉE. participe.

GLAISEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la glaise.

GLAISIÈRE. s. f. Endroit d'où l'on tire de la glaise.

GLAIVE. s. m. (lat. *gladius*, glaive.) Coutelas, épée tranchante. Il n'est guère usité qu'en poésie et dans le style soutenu. *Il lui plongea son glaive dans le sein.* || Il se dit fig., en parlant De la guerre, des combats. *Le glaive peut seul décider entre nous. Remettre le glaive dans le fourreau.* || Il se dit Du droit de vie et de mort. *Le glaive des lois, de la justice.* || Dans l'Écriture, *Celui qui frappera du glaive, périra par le glaive.* || Fig., *Le glaive spirituel*, La juridiction de l'Église, le pouvoir que l'Église a d'excommunier. || Fig., *Le glaive de la parole*, Le pouvoir de l'éloquence.

GLAMA. s. m. t. d'hist. nat. *Voyez* LAMA.

GLANAGE. s. m. (lat. *glans*, gland.) Action de glaner.

GLAND. s. m. Le fruit que porte le chêne. *Semer, ramasser du gland. Engraisser des cochons, des poulets d'Inde avec du gland.* || En botan., *Gland de terre*, ou *Gesse sauvage*, Plante qui croît sur les grands chemins, et qui est ainsi nommée parce que ses racines sont des tubercules en forme de gland. || En hist. nat., *Gland de mer*, Espèce de coquille. || GLAND, Certain ouvrage de fil, de soie, ou d'autre matière, qui est composé d'une espèce de tête et de filets pendants, et dont on se sert pour attacher ou orner les vêtements, les tentures, etc. *Des glands de rideaux, de draperies. Les glands d'un coussin, d'un manteau.* || GLAND, t. d'anat., L'extrémité de la verge, et Celle du clitoris.

GLANDE. s. f. t. d'anat. Partie spongieuse ou vasculaire, destinée à sécréter certaines liqueurs ou humeurs du corps. *Les glandes du sein, de l'aine. Glande lacrymale, pituitaire, pinéale. Etc.* || Certaines tumeurs accidentelles qui se forment en quelque partie du corps. *Il lui est survenu une grosse glande au sein.* || GLANDE, par analogie, t. de botan., Petits mamelons arrondis ou ovales, destinés à sécréter les sucs particuliers à diverses espèces de plantes. *Glandes écailleuses, miliaires, etc.*

GLANDÉ, ÉE. adj. t. d'art vétérinaire. Il se dit D'un cheval qui a les glandes de dessous la ganache enflées, lorsqu'il est près de jeter sa gourme. || GLANDÉ, t. de blason, se dit Des chênes chargés de glands d'un émail différent de celui des chênes.

GLANDÉE. s. f. La récolte du gland. || *Aller à la glandée*, Aller ramasser des glands. *Envoyer des cochons à la glandée*, Les envoyer dans la forêt manger du gland.

GLANDULAIRE. adj. des 2 genres. t. d'anat., synonyme de *Glanduleux, euse.*

GLANDULE. s. f. t. d'anat. Petite glande.

GLANDULEUX, EUSE. adj. t. d'anat. Qui a l'aspect, la forme ou la texture des glandes. *Corps, tissu glanduleux.* On dit aussi, *Glandulaire.*

GLANE. s. f. Poignée d'épis que l'on ramasse dans le champ après que le blé en a été emporté, ou que les gerbes sont liées. || Prov. et fig., *Il y a encore champ pour faire glane*, se dit Lorsqu'on peut encore travailler à une chose sur laquelle un autre a déjà travaillé. || GLANE, se dit de Plusieurs petites poires qui sont rangées près à près sur une même branche, et de Plusieurs oignons attachés de la même manière à une torche de paille. *Acheter une glane d'oignons.*

GLANER. v. a. Ramasser des épis de blé après la moisson. || Il se dit fig. Du profit que l'on peut encore tirer d'une affaire où un autre a beaucoup gagné, ou De ce qui reste à dire sur une matière, sur un sujet qu'un autre a déjà traité. *Nous ne faisons guère que glaner après les anciens.* || GLANÉ, ÉE. participe.

GLANEUR, EUSE. s. Celui, celle qui glane.

GLANURE. s. f. Ce que l'on glane après la moisson faite.

GLAPIR. v. n. Il se dit De l'aboi aigre des petits chiens, et des renards; Fig., Du son aigre de la voix d'une personne quand elle parle ou qu'elle chante. *Cette femme ne fait que glapir.*

GLAPISSANT, ANTE. adj. Qui glapit.

GLAPISSEMENT. s. m. Le cri des renards et des petits chiens quand ils glapissent. Il se dit figur. Des personnes.

GLAS. s. m. (*onomatopée.*) Le son d'une cloche que l'on tinte pour une personne qui vient d'expirer. *Le glas funèbre.*

GLAUCOME. s. m. (grec *glaucôma*, glaucome.) t. de médec. Maladie des yeux, où l'humeur vitrée devient opaque, et semble prendre une couleur glauque.

GLAUQUE. adj. des 2 genres. Qui est de couleur vert de mer, c'est-à-dire, d'un vert blanchâtre ou bleuâtre. Il s'emploie principalement en botan.

GLÈBE. s. f. (lat. *gleba*, glèbe.) Une terre, un fonds. Les esclaves attachés à un domaine, à une métairie, chez les Romains, s'appelaient *Esclaves de la glèbe.* || GLÈBE, s'est dit, dans la jurispr. féodale, Des serfs attachés à un héritage, et qu'on vendait avec le fonds. *Serfs de la glèbe.* || GLÈBE, poétiq., Le champ, la terre que l'on travaille, que l'on cultive. *Arroser la glèbe de ses sueurs.* || Motte de terre. *Écraser les glèbes.*

GLÈNE. s. f. (grec *glènè*, emboîture.) t. d'anat. Cavité de moyenne grandeur creusée dans un os, et dans laquelle un autre os s'emboîte. On dit plus ordinairement, *Cavité, fosse glénoïde* ou *glénoïdale.*

GLÉNOÏDALE. adj. f. t. d'anat. Il se dit De toute cavité qui sert à l'emboîtement d'un os dans un autre, lorsqu'elle a peu de profondeur et de superficie.

GLÉNOÏDE. adj. t. d'anat., synonyme de Glénoïdale.

GLETTE. s. f. Mot emprunté de l'allemand. t. d'affinage. L'oxyde de plomb ou la litharge.

GLISSADE. s. f. (lat. *glacies*, glace.) Action de glisser involontairement, le mouvement que l'on fait en glissant.

GLISSANT, ANTE. adj. Sur quoi l'on glisse facilement. *Le chemin, le pavé est fort glissant.* || Fig., *C'est un pas glissant, le pas est glissant*, se dit D'une affaire hasardeuse, d'une circonstance où il faut beaucoup d'adresse pour se conduire. || Fig., *C'est un terrain glissant*, se dit Pour exprimer la difficulté qu'il y a de se maintenir quelque part en faveur, en crédit.

GLISSÉ. s. m. Pas de danse, qui consiste à passer le pied doucement devant soi, en touchant légèrement le plancher.

GLISSEMENT. s. m. Action de glisser. Peu usité.

GLISSER. v. n. Il se dit Des choses qui coulent, que l'on fait couler sur une autre, ou le long d'une autre. *Ce châssis ne glisse pas bien dans sa coulisse. Glisser sur la glace par amusement.* || Prov. et fig., *C'est à vous à glisser, c'est votre tour à glisser*, C'est votre tour à faire telle ou telle chose. Cela se dit quand il s'agit de quelque chose où il y a de la peine, du péril, de la dépense, etc. || *Glisser des mains*, se dit D'une chose qui échappe des mains en glissant. || Fig. et fam., *Glisser des mains à quelqu'un*, se dit D'une personne qui trahit sa parole, qui change subitement de résolution, de sentiments, d'opinions. || GLISSER, se dit Lorsque le pied vient tout d'un coup à couler sur quelque chose de gras ou d'uni. *Glisser sur le pavé. Quand il fait du verglas, on glisse.* || Prov. et fig., *Le pied lui a glissé*, se dit Lorsqu'il est arrivé un accident fâcheux à quelqu'un, ou par son imprudence, ou par malheur. On dit de même, *Prenez garde que le pied ne vous glisse.* || GLISSER, figur., Passer légèrement sur quelque matière. *L'orateur a glissé sur ce fait.* || Il se dit, au sens moral, Des choses qui ne font qu'une impression légère, ou qui n'en font aucune. *Mes remontrances n'ont fait que glisser sur lui.* || GLISSER, verbe actif, Mettre, couler adroitement quelque chose en quelque endroit. *Glisser sa main dans la poche de quelqu'un. Glisser un papier dans un dossier.* || Figur. *Glisser un mot dans un discours.* || *Glisser quelque chose à l'oreille de quelqu'un*, Le lui dire tout bas et furtivement. || GLISSER, fig., Insinuer dans les esprits. *C'est lui qui a glissé cette erreur parmi le peuple.* || GLISSER, avec le pron. pers., Se couler doucement et presque sans être aperçu. *Il se glissa doucement dans le cabinet.* || Il se dit fig., tant au sens physique qu'au sens moral. *Il s'est glissé beaucoup de fautes dans cet ouvrage. Les erreurs se glissent facilement.* || GLISSÉ, ÉE. participe.

GLISSEUR. s. m. Celui qui glisse sur la glace.

GLISSOIRE. s. f. Chemin frayé sur la glace, pour y glisser par amusement.

GLOBE. s. m. (lat. *globus*, globe.) Corps sphérique, corps tout rond, sphère. *Le centre, le diamètre, la circonférence, la superficie d'un globe. Le globe de la terre, le globe terrestre. Les globes célestes*, Les astres. *Le globe de l'œil.* || Absol., Le globe terrestre. *Faire le tour du globe.* On dit, dans ce sens, *Le globe que nous habitons; etc.* || *Globe terrestre*, Globe de cuivre, de carton, etc., sur la superficie duquel les diverses régions de la terre sont représentées avec leurs situations et leurs dimensions relatives. *Globe céleste*, Celui sur lequel sont représentées les constellations avec les étoiles qui les composent. || GLOBE, La boule d'or, surmontée d'une croix, que l'empereur d'Allemagne et quelques rois portent dans la main, pour marque de leur dignité.

GLOBULAIRE. s. f. t. de botan. Genre de plantes qui tirent leur nom de ce que leurs fleurs sont ramassées en forme de petites boules.

GLOBULE. s. m. diminutif. Petit globe, petit corps sphérique. *Des globules d'eau. Les globules du sang, du mercure.*

GLOBULEUX, EUSE. adj. Qui est composé de globules. || Qui a une forme ronde, sphérique. *Cette substance, vue au microscope, présente de petits corps globuleux.*

GLOIRE. s. f. (lat. *gloria*, gloire.) L'honneur, l'estime, les louanges, la réputation que les vertus, le mérite, les grandes qualités, les grandes actions ou les bons ouvrages attirent à quelqu'un. *Aimer, chercher la gloire. Être avide de gloire. La gloire militaire, littéraire. La vraie, la fausse gloire. Être comblé de gloire. Combattre, mourir avec gloire. Ternir, obscurcir, souiller, flétrir la gloire de quelqu'un.* || L'honneur, les hommages qu'on rend à Dieu. *La gloire n'appartient proprement qu'à Dieu seul. Il ne cherche que la gloire de Dieu.* || *Être la gloire de son pays, de son siècle, etc.*, se dit D'une personne dont les actions, les talents, les ouvrages, etc., sont un sujet de gloire pour son pays, pour son siècle, etc. || *Dire, publier quelque chose à la gloire de quelqu'un*, Dire, publier une chose qui lui fait honneur. || *Rendre gloire à la vérité*, Rendre témoignage à la vérité. Dans un sens analogue, *Rendre gloire à Dieu.* || *Faire gloire de quelque chose*, S'en faire honneur, ou en faire vanité. On dit aussi, *Se faire une gloire de quelque chose.* || GLOIRE, Éclat, splendeur. *J'ai vu la gloire de cette cour autrefois si brillante.* || GLOIRE, en mauvaise part, Orgueil, vanité. *La gloire le perdra. Sotte gloire.* Peu usité. || *Vaine gloire*, Le sentiment trop avantageux de soi-même que la vanité inspire. Peu usité. || *Fausse gloire*, Fausse opinion de l'honneur, ambition déplacée. || GLOIRE, La béatitude dont on jouit dans le paradis. *Il est dans le séjour de la gloire.* || GLOIRE, t. de peint., La représentation du ciel ouvert, avec les personnes divines, les anges et les bienheureux. *Une gloire du Titien, du Tintoret.* || En sculpt., Un assemblage de rayons divergents, entourés de nuages, et au centre desquels on figure ordinairement la Trinité sous la forme d'un triangle. || Dans les décorations de théâtre, Machine suspendue et entourée de nuages, sur laquelle se placent les personnages qui doivent descendre de l'Empyrée ou y monter. *Descendre dans une gloire.* || Il se dit dans le même sens qu'*Auréole*. Voyez AURÉOLE.

GLORIEUSEMENT. adv. D'une manière glorieuse, qui mérite louange.

GLORIEUX, EUSE. adj. Qui s'est acquis, qui mérite beaucoup de gloire, beaucoup de louange et d'honneur. *Combat, nom, règne glorieux. De glorieux travaux. Il a fait une fin glorieuse. Tel prince, de glorieuse mémoire.* || *Être glorieux de quelque chose*, S'en faire honneur, en tirer vanité. *Elle est glorieuse de sa fille.* || En parlant De la sainte Vierge et des saints, on dit : *La glorieuse Vierge Marie. Les glorieux martyrs.* || En théologie, *Corps glorieux*, se dit en parlant De l'état où seront les corps des bienheureux après la résurrection. On le dit, abusivement et fam., d'Une personne qui est longtemps sans éprouver certains besoins corporels. *C'est un corps glorieux.* || GLORIEUX, Plein de vanité, de bonne opinion de lui-même. *C'est un esprit glorieux.* || Subst.,

dans un sens analogue. *Les glorieux se font haïr.* || Prov., *Il fait bon battre glorieux, il ne s'en vante pas*, ou simplement, *Il fait bon battre un glorieux*, On n'a pas à craindre d'être puni, parce qu'il garde le silence sur son aventure; Un homme vain aime mieux endurer des humiliations secrètes que de s'en plaindre.

GLORIFICATION. s. f. Élévation de la créature à la gloire éternelle. *La glorification des élus.*

GLORIFIER. v. a. Honorer, rendre honneur et gloire. En parlant De la gloire qu'on rend à Dieu. || *Dieu glorifie les saints*, Il les rend participants de la gloire, de la béatitude éternelle. || GLORIFIER, avec le pron. pers., Faire gloire de quelque chose, en tirer vanité. *Se glorifier de sa noblesse, de ses richesses.* || Lorsqu'il est suivi de la prépos. *dans*, Mettre son honneur, sa gloire en quelqu'un, en quelque chose. *Dieu se glorifie dans ses saints. Un père se glorifie dans ses enfants.* || GLORIFIÉ, ÉE. participe.

GLORIOLE. s. f. diminutif. Vanité qui a pour objet de petites choses.

GLOSE. s. f. (grec *glôssa*, langue.) Explication de quelques mots obscurs d'une langue, par d'autres mots plus intelligibles de la même langue. *Ce passage aurait besoin de glose.* || *Glose ordinaire*, La glose faite sur le latin de la Vulgate. || GLOSE, Commentaire, ou notes servant à l'éclaircissement d'un texte. *La glose vaut mieux que le texte.* || GLOSE, Petit ouvrage de poésie, qui est une espèce de parodie de la pièce d'un autre auteur, dont on répète un vers à la fin de chaque stance; en sorte que la glose a autant de stances que le texte a de vers. || GLOSE, fig. et fam., Réflexions, critiques, interprétations ajoutées à un récit. *Dites le fait simplement: point de glose.*

GLOSER. v. a. Faire une glose, expliquer par une glose. *Il a glosé tel auteur.* || Fig. et fam., Donner un mauvais sens à quelque action, à quelque discours, les censurer, les critiquer. *Il n'y a rien à gloser.* || Il est plus ordin. neutre, dans ce dernier sens. *Vous glosez sur tout.* || GLOSÉ, ÉE. participe.

GLOSEUR, EUSE. s. Qui glose sur tout, qui interprète tout en mal. *C'est un gloseur perpétuel.*

GLOSSAIRE. s. m. Dictionnaire servant à l'explication de certains mots moins connus d'une langue, par d'autres termes de la même langue plus connus. || Un simple vocabulaire.

GLOSSATEUR. s. m. Auteur qui a glosé un livre. *Les glossateurs de la Bible.*

GLOSSITE. s. f. t. de médec. Inflammation de la langue.

GLOSSOPÈTRE. s. m. (grec —, *pétros*, pierre.) t. d'hist. nat. Dent de poisson pétrifiée.

GLOTTE. s. f. (grec *glôttis*, languette.) t. d'anat. Nom d'une petite fente du larynx, par laquelle l'air qu'on respire descend et remonte, et qui sert à former et à modifier la voix.

GLOUGLOTER ou GLOUGLOUTER. v. n. (Onomatopée.) Il se dit Du cri des dindons.

GLOUGLOU. s. m. Le bruit que fait le vin ou quelque autre liqueur, lorsqu'on la verse d'une bouteille. Il est usité dans les chansons à boire.

GLOUME. s. f. t. de botan. *Voyez* GLUME.

GLOUSSEMENT. s. m. (lat. *glocire*, glousser.) Cri de la poule qui glousse.

GLOUSSER. v. n. Il se dit Du cri de la poule qui veut couver, ou qui appelle ses poussins.

GLOUTERON. s. m. t. de botan. Nom que l'on a donné à la bardane.

GLOUTON, ONNE. adj. (lat. *gluto*, glouton.) Qui mange avec avidité et avec excès. || Subst. *C'est un glouton.* || Il se dit, en hist. nat., d'Un genre de mammifères de l'ordre des Carnassiers.

GLOUTONNEMENT. adv. Avec avidité, avec gourmandise.

GLOUTONNERIE. s. f. Vice de celui qui est glouton.

GLU. s. f. (lat. *gluten*, glu.) Matière visqueuse et tenace, avec laquelle on prend les oiseaux.

GLUANT, ANTE. adj. Qui est de la nature de la glu, visqueux. *Matière, sueur gluante.* || *Avoir les mains gluantes*, Avoir les mains salies de quelque chose de gluant.

GLUAU. s. m. Petite branche, petite verge enduite, frottée de glu pour prendre des oiseaux.

GLUER. v. a. Frotter de glu. || Poisser, salir avec quelque chose de gluant. || GLUÉ, ÉE. participe.

GLUI. s. m. Grosse paille de seigle dont on couvre les toits.

GLUME. s. f. t. de botan. Il se dit Des paillettes ou écailles sèches qui forment l'enveloppe de chaque fleur des graminées, et qu'on nomme autrement *Bâle*.

GLUTEN. s. m. (lat. *gluten*, glu.) (On prononce EN comme dans *Amen*.) t. d'hist. nat. Matière qui sert à lier ensemble les parties qui composent un corps solide, tel que les pierres, etc. || Matière visqueuse et grisâtre qui reste après qu'on a enlevé tout l'amidon de la farine des céréales, et particulièrement de la farine de froment.

GLUTINATIF. adj. t. de médec. *Voyez* AGGLUTINATIF.

GLUTINEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du gluten; gluant, visqueux.

GLYCONIEN ou GLYCONIQUE. adj. m. t. de versification grecque et de versification latine. Vers composé d'un spondée et de deux dactyles.

GLYPTIQUE. s. f. (grec *glyptès*, graveur.) L'art de graver en pierres fines, soit en creux, soit en relief.

GNOME. s. m. (grec *gnômôn*, surveillant.) Nom que les cabalistes donnent à certains génies ou peuples invisibles, qu'ils supposent habiter dans la terre, où ils sont les gardiens des trésors, des mines, des pierres précieuses.

GNOMIDE. s. f. Femelle d'un gnome.

GNOMIQUE. adj. des 2 genres. (grec *gnômicos*, sentencieux.) Sentencieux. Il se dit Des poëmes qui contiennent des maximes.

GNOMON. s. m. (grec *gnômôn*, même signif.) t. d'astron. Il se dit de Tout instrument qui marque les heures par la direction de l'ombre qu'un corps solide porte sur un plan, ou sur une surface courbe.

GNOMONIQUE. s. f. L'art de tracer des cadrans au soleil, à la lune et aux étoiles; mais surtout des cadrans solaires sur un plan, et même sur la surface d'un corps donné quelconque.

GNOSTIQUES. s. m. pl. (grec *gnôsticoi*, même signif.) Hérétiques des premiers siècles de l'Église, qui se vantaient d'avoir des connaissances et des lumières surnaturelles.

GO (TOUT DE). loc. adv. Librement, sans façon, ou Sans obstacle. *Cela va tout de go.* Pop.

* GOAILLER. v. a. et n. (lat. *cavillari*, railler.) Faire des railleries grossieres. Pop.

* GOAILLEUR. s. et adj. Qui fait des railleries peu délicates.

GOBBE. s. f. Composition en forme de bol, qu'on donne aux animaux pour les empoisonner.

GOBELET. s. m. (grec *cupellon,* coupe.) Vase à boire, rond, sans anse, et ordinairement sans pied, moins large et plus haut qu'une tasse. || Absol., chez le Roi, Lieu où l'on fournit le pain, le vin et le fruit pour la bouche du roi. Collectiv., Les officiers qui servent au gobelet. || GOBELET, Ustensiles en forme de gobelets à boire, dont le dessous est concave, et qui servent à escamoter, à faire des tours de gibecière. *Joueur de gobelets.* || Fig. et fam., *Joueur de gobelets,* Un fourbe, un homme qui ne cherche qu'à tromper ceux avec qui il traite. Dans un sens analogue, *Jouer des gobelets.*

GOBELINS. s. m. pl. Nom d'une célèbre manufacture de teinture et de tapisseries à Paris.

GOBELOTTER. v. n. fréquentatif. Buvotter, boire à plusieurs petits coups. On l'emploie en mauvaise part. Très-fam.

GOBE-MOUCHES. s. m. t. d'hist. nat. Oiseau qui se nourrit de mouches et d'autres insectes volants. || Il se dit de Quelques plantes dont la tige visqueuse ou certaines parties irritables retiennent ou emprisonnent les mouches et autres insectes qui viennent s'y poser. *Voyez* APOCYN, DIONÉE. || GOBE-MOUCHES, fig., Celui qui n'a point d'avis à lui, et qui paraît être de l'avis de tout le monde. Dans ce sens et dans les deux suivants, il est fam. || Celui qui croit sans examen toutes les nouvelles que l'on débite. || Un homme qui s'occupe niaisement de bagatelles.

GOBER. v. a. Avaler avec avidité et sans savourer ce qu'on avale. Fam. || Prov. et fig., *Gober des mouches,* Perdre le temps à attendre, à ne rien faire, à niaiser. Dans le même sens, *Gober du vent.* || GOBER, fig. et fam., Croire légèrement. *C'est un homme qui gobe tout ce qu'on lui dit.* || Pop., Prendre quelqu'un, se saisir de quelqu'un lorsqu'il s'y attend le moins. || GOBÉ, ÉE. participe.

GOBERGER (SE). v. pron. Se moquer. || Se divertir. || Prendre ses aises. || Ce mot est fam. dans ses trois acceptions.

GOBERGES. s. f. pl. Petits ais de bois qui se mettent en travers sur le bois de lit, pour soutenir la paillasse.

GOBET. s. m. Morceau que l'on gobe. Fam. || Fig. et fam., *Prendre un homme au gobet,* Le prendre lorsqu'il y pense le moins. || GOBET, pop., Une espèce de cerise.

GOBETER. v. a. t. de maçonnerie. Jeter du plâtre avec la truelle pour le faire entrer dans les joints des murs de moellon ou de plâtras. || GOBETÉ, ÉE. participe.

GOBIN. s. m. (lat. *gibbus,* bossu.) Bossu. Fam. et peu usité.

GODAILLER. v. n. (lat. *gaudere,* se réjouir.) Boire avec excès et à plusieurs reprises. Pop.

GODELUREAU. s. m. Jeune homme qui fait l'agréable et le galant auprès des femmes. Se dit en mauvaise part. Fam.

GODENOT. s. m. Petite figure de bois ou d'ivoire qui représente un homme, et dont les joueurs de gibecière se servent pour amuser les spectateurs. || Fam. et par mépris, *Il est fait comme un godenot, voilà un plaisant petit godenot,* se dit D'un petit homme mal fait.

GODER. v. n. Il se dit D'un vêtement qui fait de faux plis, soit parce que la coupe en est mauvaise, soit parce que les parties en sont mal assemblées.

GODET. s. m. (lat. *guttus,* vase.) Petit vase à boire, qui n'a ni pied ni anse. || Augets attachés à des roues, dont on se sert pour élever de l'eau || Certaines choses, naturelles ou artificielles, qui ont, ou à peu près, la forme de godets à boire. *Les peintres mettent leurs couleurs dans des godets. Le gland de chêne est supporté par une espèce de petit godet.*

* GODICHE. s. m. et f., pris quelquefois adjectiv. Niais, niaise. Pop.

GODIVEAU. s. m. t. de cuisine. Pâté chaud composé d'andouillettes, de hachis de veau, et de béatilles.

GODRON. s. m. Certains plis ronds qu'on faisait autrefois aux fraises, et qu'on fait encore aux jabots de chemise, à certaines coiffures des femmes, etc. Il a vieilli. || GODRON, t. d'orfèvrerie, Certaines façons qu'on fait aux bords de la vaisselle d'argent, et qui ont la forme d'un œuf allongé. || Certains ornements de même forme qu'on fait aux ouvrages de sculpt. et de menuiserie.

GODRONNER. v. a. Faire des godrons. || GODRONNÉ, ÉE. participe. || En botan., *Feuille godronnée,* Feuille dont les bords sont plissés naturellement.

GOËLAND. s. m. t. d'hist. nat. Nom donné à certains oiseaux de mer qui sont de grandes mouettes.

GOËLETTE. s. f. t. de marine. Bâtiment à deux mâts, du port de cinquante à cent tonneaux.

GOËMON. s. m. Nom que l'on donne, en certains lieux, aux varechs ou herbes marines qui croissent le long des côtes, sur les rochers.

GOÉTIE. s. f. (grec *goètia,* magie.) (On prononce *Goécie.*) Magie par laquelle on invoquait les génies malfaisants, pour nuire aux hommes. C'est l'opposé de *Théurgie.*

GOFFE. adj. des 2 genres. Vieux mot emprunté de l'italien. Mal fait, malbâti, grossier, maladroit. Fam.

GOGAILLE. s. f. Repas joyeux. Pop.

GOGO (À). loc. adv. À son aise, dans l'abondance. Très-fam.

GOGUENARD, ARDE. adj. (lat. *jocus,* plaisanterie.) Plaisant, railleur. Il se prend en mauvaise part. *Esprit, ton, air goguenard.* || Subst. *C'est un goguenard.* Fam.

GOGUENARDER. v. n. Faire de mauvaises plaisanteries. Fam.

GOGUENARDERIE. s. f. Mauvaises plaisanteries. Fam.

GOGUETTES. s. f. pl. Propos joyeux. Fam. || Fam., *Être en goguettes, être en ses goguettes,* Être en belle humeur. || Fam., *Chanter goguettes à quelqu'un,* Lui dire des injures, des choses offensantes, fâcheuses.

GOINFRE. s. m. Celui qui met tout son plaisir à manger. Pop.

GOINFRER. v. n. Manger beaucoup et avidement. Pop.

GOINFRERIE. s. f. Gourmandise sans goût. Pop.

GOÎTRE. s. m. (lat. *guttur,* gorge.) Tumeur qui se forme au devant de la trachée-artère et du larynx.

GOÎTREUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du goître. || Qui est atteint du goître. || Subst. *Un goîtreux.*

GOLFE. s. m. (grec *colpos,* golfe.) Partie de mer plus ou moins vaste, qui entre, qui avance dans les terres, et dont l'ouverture du côté de la mer est ordinairement fort large.

GOMME. s. f. (grec *commi,* gomme.) Substance visqueuse qui découle de certains arbres, qui s'épaissit à l'air, et qui est soluble dans l'eau. *Gomme de cerisier, de prunier, etc. Gomme adragant* ou *adragante. Gomme arabique.* || *Gomme copal,* Résine qui s'em-

ploie dans la préparation des vernis. || *Gomme élastique*, ou *Caoutchouc*, Substance végétale qui a beaucoup d'élasticité, et qui, dans le commerce, est ordin. brunâtre et assez semblable à du cuir. *Poire, fil, bretelles, jarretières de gomme élastique.*

GOMME-GUTTE. s. f. Gomme résine, jaune, âcre, amère, qui s'emploie en médecine comme purgative, mais surtout en peinture, pour l'aquarelle.

GOMME-RÉSINE. s. f. Suc végétal principalement composé de gomme et de résine, dont une partie se dissout dans l'eau, et l'autre dans l'esprit-de-vin.

GOMMER. v. a. Enduire de gomme. || *Gommer une couleur*, Y mêler un peu de gomme, afin que la couleur ait plus de corps, et qu'elle tienne mieux sur la toile, sur le papier, etc. || GOMMÉ, ÉE. participe.

GOMMEUX, EUSE. adj. Qui jette de la gomme. || Qui est ou qui tient de la nature de la gomme.

GOMMIER. s. m. t. de botan. Arbre d'Amérique, espèce d'acacia qui donne beaucoup de gomme.

GOMPHOSE. s. f. (grec *gomphos*, jointure.) t. d'anat. Articulation immobile, par laquelle les os sont emboîtés l'un dans l'autre, comme un clou et une cheville dans un trou : telle est l'insertion des dents dans les mâchoires.

GOND. s. m. (grec *gomphos*, clou.) (Le D ne se prononce pas.) Morceau de fer coudé et rond par la partie d'en haut, sur lequel tournent les pentures d'une porte. *Sceller les gonds d'une porte. Gonds à bois, à plâtre.* || Prov. et fig., *Faire sortir, mettre quelqu'un hors des gonds*, Exciter tellement sa colère, qu'il soit comme hors de lui-même.

GONDOLE. s. f. (ital. *gondola*, gondole.) Petit bateau plat et fort long, qui est particulièrement en usage à Venise pour naviguer sur les canaux, et qui ne va qu'à rames. || GONDOLE, Petit vaisseau à boire, long et étroit, qui n'a ni pied ni anse, et que l'on nomme ainsi à cause de sa ressemblance avec les gondoles de Venise.

GONDOLIER. s. m. Celui qui mène les gondoles.

GONFALON. s. m. Bannière d'église à trois ou quatre fanons, qui sont des pièces pendantes. Il est principalement usité dans le blason. On dit aussi, *Gonfanon.*

GONFALONIER. s. m. Celui qui porte le gonfalon. On a longtemps donné ce titre aux chefs de quelques-unes des républiques modernes d'Italie. On dit aussi, *Gonfanonier.*

GONFLEMENT. s. m. (lat. *conflare*, souffler.) Enflure. *Gonflement de rate, d'estomac.*

GONFLER. v. a. Rendre enflé, faire devenir enflé. *Gonfler une vessie, un ballon.* || Il se dit Des enflures causées par des flatuosités. *La plupart des légumes gonflent l'estomac.* || Avec le pron. pers. *Un ballon qui se gonfle. Ses veines se gonflaient.* || Neutre. *Cette pluie fera gonfler le raisin. Dès qu'il a mangé, l'estomac lui gonfle.* || GONFLER, se dit fig. *Sa fortune l'a gonflé d'orgueil.* || GONFLÉ, ÉE. participe.

GONIN. s. m. Pop., *C'est un maître gonin*, C'est un fripon adroit et rusé.

GONIOMÈTRE. s. m. (grec *gônia*, angle, *métron*, mesure.) t. de cristallographie. Instrument qui sert à mesurer les angles des cristaux naturels.

GONIOMÉTRIE. s. f. t. de mathém. Art de mesurer les angles.

GONORRHÉE. s. f. (grec *gonorrhoia*, gonorrhée.) t. de médec. Écoulement par le canal de l'urètre, qui est dû le plus souvent à une affection vénérienne.

GORD. s. m. Pêcherie composée de deux rangs de perches plantées dans le fond de la rivière, qui forment un angle, au sommet duquel est un filet où les deux rangs de perches conduisent le poisson.

GORDIEN. adj. m. *Voyez* NOEUD.

GORET. s. m. (grec *choiros*, petit cochon.) Petit cochon. On le dit par plaisanterie.

GORGE. s. f. (lat. *gurges*, gouffre.) La partie antérieure du cou. *Il a la gorge enflée. Tenir quelqu'un à la gorge. Mettre à quelqu'un le pistolet sur la gorge.* On le dit Des animaux. *Pigeon à grosse gorge. Ce moineau a la gorge noire.* || *Couper la gorge à quelqu'un*, L'égorger, le tuer. || *Se couper la gorge l'un à l'autre*, S'entretuer. || *Se couper la gorge avec quelqu'un*, Se battre en duel avec lui. || Fig., *Couper la gorge à quelqu'un*, Faire quelque chose qui le ruine, qui le perd. || Fig., *Tendre la gorge*, Livrer sa vie, sans résistance, à un assassin. || Fig., *Tenir quelqu'un à la gorge*, Le réduire dans un état à ne pouvoir faire aucune résistance à ce qu'on veut de lui. || *Prendre quelqu'un à la gorge*, Le contraindre avec violence à faire quelque chose. Dans le même sens, *Tenir le pied sur la gorge à quelqu'un; lui mettre, lui tenir le pistolet, le couteau, le poignard sur la gorge*; et, dans un sens analogue, *Avoir le poignard, le couteau sur la gorge*, en parlant De la personne qui est l'objet d'une violence. || GORGE, Le cou et le sein d'une femme. *Montrer, découvrir, cacher, couvrir sa gorge.* || Par extens., La partie supérieure de la chemise d'une femme. || GORGE, Le gosier. *Le nœud de la gorge. Mal de gorge.* || Dans la musique vocale, *Chanter de la gorge*, se dit D'un chanteur qui ne sait modifier sa voix qu'en resserrant la gorge avec effort. Dans le même sens, *Voix de la gorge.* || T. de chasse, *Ce chien a bonne gorge*, Il a la voix forte. || Fam., *Ce ris ne passe pas le nœud de la gorge*, Il n'est pas naturel, il est forcé. || *Rire à gorge déployée, crier à pleine gorge*, Rire, crier de toute sa force. || *Il en a menti, il a menti par sa gorge*, se dit Pour donner fortement un démenti à quelqu'un. Cette phrase a vieilli. || Fig. et fam., *Faire rentrer à quelqu'un les paroles dans la gorge*, L'obliger à désavouer les propos offensants qu'il a tenus. || Pop., *Rendre gorge*, Vomir après avoir trop bu ou trop mangé. Fig. et fam., Restituer par force ce qu'on a pris, ce qu'on a acquis par des voies illicites. || T. de fauconn., *Gorge chaude*, La chair des animaux vivants que l'on donne aux oiseaux de proie. || Prov. et fig., *Faire une gorge chaude de quelque chose*, Se l'approprier, en profiter. Faire des plaisanteries sur quelque chose en société. || GORGE, par analogie, L'entrée, l'ouverture, l'orifice de certaines choses. *La gorge d'une cloche, d'une tabatière, d'une cheminée.* || T. de fortific., L'entrée d'une fortification du côté de la place. *La gorge du bastion, de la demi-lune.* || Détroit, passage entre deux montagnes. *Les gorges des Pyrénées, des Alpes.* || GORGE, t. d'archit., Une moulure concave. || *La gorge d'une poulie*, La cannelure, le creux demi-circulaire qui règne sur la circonférence d'une poulie. || *La gorge d'un bassin à barbe*, Son échancrure. || GORGE, Bâton ou morceau de bois tourné auquel on attache les estampes, les cartes de géographie, etc., pour pouvoir les rouler.

GORGÉ, ÉE. adj. t. de blason. Il se dit D'un lion, d'un cygne, ou autre animal, qui a le cou ceint d'une couronne dont l'émail est différent de celui de l'animal.

GORGE-DE-PIGEON. adj. invariable. Il se dit

D'une couleur composée et mélangée, qui paraît changer suivant les différents aspects du corps coloré, comme celle de la gorge des pigeons. || Subst. masc. *Le gorge-de-pigeon.*

GORGÉE. s. f. La quantité de liqueur que l'on peut avaler en une seule fois. *Boire à petites gorgées.*

GORGER. v. a. Soûler, donner à manger avec excès. || Fig., Combler, remplir; se dit en parlant Des richesses. *On les a gorgés de biens.* || Avec le pron. pers. *Ils se gorgèrent de boire et de manger. Les soldats se gorgèrent de butin.* || Au jeu de reversi, *Gorger le quinola*, Contraindre à le jouer. || GORGÉ, ÉE. participe. || T. d'art vétérin., *Ce cheval a les jambes gorgées,* Il les a enflées et pleines de mauvaises humeurs.

GORGERETTE. s. f. Collerette servant à couvrir la gorge des femmes. Vieux.

GORGERIN. s. m. Pièce de l'armure qui servait autrefois pour couvrir et défendre la gorge d'un homme d'armes. || GORGERIN, t. d'archit., Partie du chapiteau dorique, au-dessus de l'astragale de la colonne.

GORGONE. s. f. t. de mythologie. Selon la Fable, il y avait trois *Gorgones,* Méduse, Euryale et Sthényo; elles avaient le pouvoir de pétrifier ceux qui les regardaient.

GOSIER. s. m. (lat. *guttur,* gosier.) La partie intérieure de la gorge, par où les aliments passent de la bouche dans l'estomac. || Fig. et fam., *Avoir le gosier pavé,* se dit D'une personne qui mange ou boit extrêmement chaud, sans éprouver de sensation désagréable, ou qui fait un grand usage soit d'épices, soit de liqueurs fortes. || Fig. et fam., *Avoir le gosier sec,* Aimer à boire, avoir toujours soif. || GOSIER, Canal par où sort la voix, et qui sert à la respiration. *Le gosier d'un rossignol.* || Fig., *Cette femme a un beau gosier, un gosier brillant, un gosier de rossignol,* Elle a une belle voix. || Dans la musique vocale, *Coup de gosier,* se dit d'Une seule émission de voix, de son.

GOSSAMPIN. s. m. t. de botan. Fromager, grand arbre de la famille des Malvacées, qui croît dans les Indes, en Afrique et en Amérique. On le nomme ainsi parce qu'il a quelque ressemblance avec le pin, et que son fruit renferme une sorte de coton.

GOTHIQUE. adj. des 2 genres. Qui vient des Goths, qui est fait à l'imitation des Goths. Il se dit De l'architecture des monuments du moyen âge, et D'une écriture ancienne dont les caractères sont remarquables par leurs formes roides et anguleuses. *Architecture, sculpture, écriture gothique.* || GOTHIQUE, fam., par une sorte de mépris, Qui paraît trop ancien, hors de mode. *Habillement gothique.* || GOTHIQUE, subst. masc., dans le premier sens. *Gothique ancien, moderne.* Au fém., *La gothique,* L'écriture gothique.

GOUACHE. s. f. (ital. *guazzare,* détremper.) Genre de peinture où l'on emploie des couleurs détrempées avec de l'eau mêlée de gomme. *Paysage à la gouache.* || Par extens., Petit tableau de genre peint à la gouache. *Voilà une jolie gouache.*

GOUDRON. s. m. Matière noirâtre, liquide et gluante, que l'on retire des arbres résineux, en les faisant brûler, et qui est d'un grand usage dans la marine pour enduire les bâtiments, les cordages, etc.

GOUDRONNER. v. a. Enduire ou imbiber de goudron. || GOUDRONNÉ, ÉE. participe.

GOUET. s. m. t. de botan. *Voyez* ARUM.

GOUFFRE. s. m. (lat. *gurges,* gouffre.) Abîme, trou large et profond. *Tomber dans un gouffre.* || Fig., dans le style soutenu. *Le gouffre de l'oubli, de l'éternité.* || Fig., Toutes les choses où l'on fait des frais, des sacrifices, des pertes immenses. *Ce procès est un gouffre. Les maisons de jeu sont des gouffres pour les jeunes gens.* On dit, *C'est un gouffre que cet homme-là,* en parlant D'un grand dissipateur. || Un grand nombre de malheurs, de misères, de chagrins, qui accablent à la fois une personne, une famille, etc. *Tomber dans un gouffre de malheurs.*

GOUGE. s. f. Ciseau servant aux menuisiers, aux sculpteurs et à d'autres ouvriers.

GOUINE. s. f. (grec *gunè,* femme.) T. d'injure, qui se dit d'Une coureuse, d'une femme de mauvaise vie. Il est bas.

GOUJAT. s. m. Valet d'armée. || Fam., *Il a l'air d'un goujat, c'est un vrai goujat, etc.,* se dit D'un homme sale et grossier.

GOUJON. s. m. (grec *côbios,* goujon.) Petit poisson blanc qu'on prend ordinairement à la ligne. || Fig. et fam., *Faire avaler le goujon à quelqu'un,* Faire tomber quelqu'un dans un piége; ou Lui faire croire, par plaisanterie, par malice, une chose qui n'est pas. || GOUJON, dans les arts mécaniques, Cheville de fer qui sert à lier les pièces de certains ouvrages, de certaines machines.

GOULÉE. s. f. (lat. *gula,* gueule.) Grosse bouchée. Il est bas, et se dit en parlant D'un homme qui mange avidement de gros morceaux. || Prov. et fig., *Brebis qui bêle perd sa goulée,* Quand on parle beaucoup à table, on perd le temps de manger; et, plus figur., En parlant beaucoup on perd le temps d'agir.

GOULET. s. m. Le cou d'une bouteille, ou de quelque autre vase dont l'entrée est étroite. Vieux: on ne dit plus que *Goulot.* || GOULET, par analogie, L'entrée étroite d'un port, d'une rade. *On n'entre dans ce port que par un goulet.*

GOULETTE. s. f. *Voyez* GOULOTTE.

GOULOT. s. m. Le cou d'une bouteille, d'une cruche, ou de quelque autre vase dont l'entrée est étroite.

GOULOTTE. s. f. t. d'archit. Petite rigole pour servir à l'écoulement des eaux. || Petit canal de pierre ou de marbre, qui a une pente douce, et qui est interrompu de distance en distance par de petits bassins, pour le jeu des eaux. On dit aussi, *Goulette.*

GOULU, UE. adj. (lat. *gulo,* goulu.) Qui aime à manger, et qui mange d'ordinaire avec avidité. || Subst. *C'est un goulu.*

GOULÛMENT. adv. Avidement.

GOUPILLE. s. f. Petite fiche, petite cheville de laiton ou d'autre métal, dont on se sert pour arrêter quelques parties d'une montre ou d'autres ouvrages semblables.

GOUPILLON. s. m. Aspersoir, petit bâton au bout duquel il y a des soies de cochon, et qui sert à l'église pour prendre de l'eau bénite, et pour la répandre sur les objets qu'on bénit, ou la présenter à quelqu'un. || Instrument destiné au même usage, qui consiste en une boule de métal creuse, percée de petits trous, et placée au bout d'un manche de même métal ou de bois. || Dans quelques arts, Certaines brosses qui ont de la ressemblance avec un goupillon de bois.

GOURD, OURDE. adj. (lat. *gurdus,* étourdi.) Qui est devenu comme perclus par le froid. Il n'est guère usité qu'au fém., et en parlant Des mains. *Avoir les mains gourdes.* || Fig. et fam., *Il n'a pas les mains*

gourdes, se dit D'un filou; et, par ext., D'un homme qui est âpre au gain.

GOURDE. s. f. Monnaie d'argent qu'on nomme plus ordinairement *Piastre.*

GOURDE. s. f. (lat. *cucurbita,* courge.) Calebasse, courge séchée et vidée, dont les soldats, les pèlerins, etc., se servent pour porter de l'eau, du vin, ou quelque autre boisson.

GOURDIN. s. m. Gros bâton court. Pop.

GOURE. s. f. t. de droguiste. Toute drogue falsifiée.

*Gourer. v. a. Tromper, duper. Pop.

GOUREUR. s. m. Celui qui falsifie les drogues. || Celui qui trompe dans un petit commerce, dans un échange. Pop.

GOURGANDINE. s. f. Coureuse, femme de mauvaise vie. Très-fam.

GOURGANE. s. f. Petite fève de marais, qui est douce et de bonne qualité.

GOURGOURAN. s. m. Étoffe de soie travaillée en gros de Tours, et qui vient des Indes.

GOURMADE. s. f. Coup de poing. Fam.

GOURMAND, ANDE. adj. Qui mange avec avidité et avec excès. || Subst., en parlant d'Un homme ou d'une femme. *Un gourmand. Une gourmande.* || Gastronome. *Les gourmands recherchent beaucoup ce mets.* || En jardinage, *Branches gourmandes,* Branches d'un arbre fruitier qui poussent avec trop de vigueur, et qui absorbent la nourriture des autres branches.

GOURMANDER. v. a. Réprimander avec dureté, avec des paroles rudes et impérieuses. *Il veut gourmander tout le monde. C'est en vain que je gourmande sa paresse.* || Fig. *Ces philosophes chagrins gourmandent sans cesse la nature.* || Fig., *Gourmander ses passions,* S'en rendre le maître, les tenir assujetties à la raison. || T. de manége, *Gourmander un cheval,* Le manier rudement de la main. || Gourmandé, ée. participe. || T. de cuisine, *Un carré de mouton gourmandé de persil,* Lardé de persil.

GOURMANDISE. s. f. Vice de celui qui est gourmand.

GOURME. s. f. Il se dit Des mauvaises humeurs qui surviennent aux jeunes chevaux. || Fig., *Jeter sa gourme,* se dit Des enfants qui ont quelque maladie de la peau. || Fig. et fam., *Il jette sa gourme, il n'a pas encore achevé de jeter sa gourme,* se dit D'un jeune homme qui vient d'entrer dans le monde, et qui y fait beaucoup de folies, d'extravagances.

GOURMER. v. a. Mettre la gourmette à un cheval. || Gourmer, fam., Battre à coups de poing. Avec le pronom pers., comme v. récipr. *Des écoliers qui se gourment.* || Gourmé, ée. participe. || Figur. et fam., *Être gourmé,* Affecter un maintien composé et trop grave.

GOURMET. s. m. Celui qui sait bien connaître et goûter le vin.

GOURMETTE. s. f. t. de manége. Petite chaînette de fer qui tient à un des côtés du mors d'un cheval, et qu'on accroche à l'autre côté en la faisant passer sous la ganache. || Fig. et fam., *Rompre sa gourmette,* S'abandonner à ses passions, après s'être contraint quelque temps, après avoir vécu dans la retenue. || Fig. et fam., *Lâcher la gourmette à quelqu'un,* Lui donner plus de liberté qu'il n'en avait auparavant.

GOUSSAUT ou GOUSSANT. s. m. t. de manége. Cheval court de reins, et dont l'encolure et la conformation annoncent de la force. || Adject. *Un cheval goussaut.*

GOUSSE. s. f. t. de botan. Cosse, enveloppe des graines, des semences dans les plantes légumineuses. *Gousse de pois, de fève.* || *Gousse d'ail,* Petite tête d'ail. || Gousses, au pluriel, Ornement d'architecture particulier au chapiteau ionique.

GOUSSET. s. m. Le creux de l'aisselle. || La mauvaise odeur qui vient du gousset. *Sentir le gousset.* || Par ext., Petite pièce de toile qu'on met à la manche d'une chemise à l'endroit de l'aisselle. || Gousset, Petite poche qui est en dedans de la ceinture d'une culotte, d'un pantalon. || Fam., *Avoir le gousset garni, bien garni,* Être pourvu d'argent. || Gousset, Petite console de menuiserie, servant à soutenir des tablettes.

GOÛT. s. m. (lat. *gustus,* goût.) Celui des cinq sens par lequel on discerne les saveurs. *Avoir le goût bon, fin, mauvais, usé.* || Saveur. *Viande de bon goût, de mauvais goût. Ce pain a un goût de noisette. Ce vin a un goût de terroir.* || *Cette sauce est de haut goût,* Elle est salée, épicée. *Cette sauce n'a point de goût,* Elle ne sent rien, elle est fade. || Goût, Odeur. *Ce tabac a un goût de pourri.* || Goût, L'appétence des aliments, le plaisir qu'on trouve à boire et à manger. *Ce malade ne trouve goût à rien. Le goût commence à lui revenir.* || Prov., *Le coût en fait perdre le goût,* se dit en parlant D'une chose trop chère. || Goût, figur., La faculté de sentir, de discerner les beautés et les défauts qui se trouvent dans les ouvrages d'esprit, dans les productions des arts. *Il a le goût sûr, fin, délicat, exquis. Le bon goût réprouve de telles innovations.* || Absol., Le bon goût. *Les lois, les règles du goût. C'est un critique plein de goût. Un écrivain, un peintre sans goût.* || Goût, Le sentiment agréable ou avantageux qu'on a de quelque chose. *Chacun a son goût. Cet ouvrage est au goût de tout le monde.* || L'inclination qu'on a pour certaines personnes, pour certaines choses, l'empressement avec lequel on les recherche, et le plaisir qu'on y trouve. *Avoir du goût pour les choses honnêtes, pour les vers, pour la musique. Il a du goût pour cette personne-là.* || *Faire une chose par goût,* La faire pour son plaisir. || *Ouvrages de goût,* Ouvrages, objets qui ne sont faits que pour l'agrément, pour l'ornement. || En musique, *Notes de goût.* Voyez Note. || Goût, La manière dont une chose est faite, le caractère particulier de quelque ouvrage. *Cet ouvrage, ce meuble est de bon goût, de mauvais goût, d'un goût nouveau. Le goût gothique.* || Absol., Bon goût, agrément, élégance. *Un ouvrage fait avec goût. Il y avait dans cette parure plus de luxe que de goût.* || Le caractère d'un auteur, d'un peintre, d'un sculpteur, Le caractère général d'un siècle. *Ces vers sont dans le goût de Racine. Il a écrit dans le goût du siècle.*

GOÛTER. v. a. Exercer le sens du goût sur ce qui a de la saveur. *Il goûte bien ce qu'il mange.* || Examiner, vérifier la saveur, la qualité d'une chose, en mettant dans la bouche une petite partie, une petite quantité de cette chose. *Ce courtier goûte bien le vin.* || Boire ou manger quelque peu d'une chose dont on n'a pas encore bu ou mangé; dans ce sens, il est ordin. neutr. *Voulez-vous goûter à notre vin?* || Il se dit, tant act. que neutr., Des choses dont on ne juge que par l'odorat. *Goûtez bien ce tabac. Goûtez de ce tabac.* || Goûter, neutr., fig., Essayer, éprouver. *Il a goûté du métier, il en est las.* || Goûter, act., fig., Approuver, trouver bon, agréable. *Je goûte ce que vous dites. Son avis ne fut pas goûté.* || Il se dit Des personnes. *Je n'ai pu goûter cet homme-là. Je n'ai jamais pu goûter ses manières, son ton, son es-*

prit. || Sentir quelque chose, en jouir. *Goûter les douceurs du sommeil, les plaisirs de la table.* || GOÛTÉ, ÉE. participe.

GOÛTER. v. n. Manger légèrement entre le dîner et le souper. *Donnez à goûter à ces enfants.*

GOÛTER. s. m. Petit repas qu'on fait entre le dîner et le souper.

GOUTTE. s. f. (lat. *gutta*, goutte.) Petite partie d'une chose liquide. *Ce vin se conservera bon jusqu'à la dernière goutte. Suer à grosses gouttes.*||Une quantité peu considérable. *Prendre une goutte de vin, de bouillon.*||Prov. et fig., *C'est une goutte d'eau dans la mer,* C'est ajouter fort peu à une grande abondance; C'est porter un faible secours où il en faudrait un très-considérable.||*Mère goutte,* Le vin qui coule de la cuve ou du pressoir sans que l'on ait pressuré le raisin. || Prov., *Ces deux personnes se ressemblent comme deux gouttes d'eau,* Elles se ressemblent parfaitement. || Par exagér. : *Tant qu'il me restera une goutte de sang dans les veines, je vous défendrai. Etc.* || Fig., *Il n'a pas une goutte de sang dans les veines,* se dit D'un homme qui est saisi d'effroi, d'épouvante, d'horreur. ||GOUTTE, t. de pharm., Mesure de certaines liqueurs qui s'emploient à très-petite dose. *On évalue la goutte à peu près au poids d'un grain.* || Au plur., Certains remèdes liquides qui s'administrent à très-petite dose, à cause de leur énergie. *Gouttes d'Angleterre, d'Hoffmann.* || GOUTTE, t. de fondeur, Petite partie tirée d'une fonte d'or ou d'argent, qu'on remet à l'essayeur pour avoir le rapport du titre. || GOUTTE, en archit., Petits ornements de forme conique placés dans le plafond de l'ordre dorique ou sous les triglyphes. *Les gouttes de la corniche.* || GOUTTE, s'emploie adv. et fam., pour donner plus de force à la négation. *Je n'y vois goutte. Je n'entends goutte* (Je ne comprends rien) *à ce qu'il dit.* || GOUTTE À GOUTTE. loc. adverb. Goutte après goutte.

GOUTTE. s. f. Maladie qui affecte particulièrement les articulations, et qui est caractérisée par la douleur, la rougeur et le gonflement de ces parties. *Goutte chaude, froide, vague. Il a la goutte aux pieds, aux genoux, aux mains, aux bras, etc. Il est mort d'une goutte remontée.* || *Goutte-crampe.* Voyez CRAMPE. || *Goutte sciatique,* ou simplement, *Sciatique,* Douleur qui a son siége le long du nerf sciatique. || *Goutte sereine,* Affection caractérisée par la perte complète ou incomplète de la vue, sans altération appréciable des parties constituantes du globe de l'œil. Les médecins la nomment *Amaurose.*

GOUTTELETTE. s. f. diminutif. Petite goutte de quelque liqueur. Peu usité.

GOUTTEUX, EUSE. adj. Qui est sujet à la goutte. || Subst. *Un goutteux.*

GOUTTIÈRE. s. f. Petit canal par où les eaux de la pluie coulent de dessus les toits. || Par ext. et fam., Le toit même. On le met ordin. au plur. *Se promener sur les gouttières.* || Bande de cuir qui avance autour de l'impériale d'un carrosse, et qui sert à empêcher que la pluie n'y entre par les portières.||GOUTTIÈRE, t. de relieurs, La coupe creuse qu'ils donnent à la tranche du livre opposée au dos. || GOUTTIÈRE, t. de chasse, Fentes ou raies creuses qui sont le long de la perche du merrain de la tête du cerf. || GOUTTIÈRE, t. d'anat., Certains enfoncements que présentent les os. *Les gouttières des malléoles.* || En botan., *Creusé en gouttière,* Qui a sur sa longueur et d'un seul côté un demi-canal, une espèce de rainure.

* GOUVERNABLE. adj. (grec *cubernaô*, gouverner.) Qu'on peut gouverner.

GOUVERNAIL. s. m. Pièce de bois attachée à l'arrière d'un vaisseau, d'un navire, d'un bâteau, et qui sert à le faire aller du côté qu'on veut. *Tenir le gouvernail d'un vaisseau, d'une chaloupe. Des gouvernails.* || Il s'emploie fig., en parlant Du gouvernement d'un État. *Les affaires allaient bien tandis que ce ministre tenait le gouvernail. Saisir, abandonner le gouvernail.*

GOUVERNANCE. s. f. Juridiction qui existait autrefois dans quelques villes des Pays-Bas, et à la tête de laquelle était le gouverneur de la place.

GOUVERNANTE. s. f. La femme du gouverneur d'une province, d'une place. || Femme qui a le gouvernement d'une province, d'une ville. *La reine Anne d'Autriche a été gouvernante de Bretagne.*||GOUVERNANTE, Femme à laquelle on confie l'éducation d'un ou de plusieurs enfants. *La gouvernante des enfants de France.*||Femme qui a soin du ménage d'un homme veuf ou d'un célibataire.

GOUVERNE. s. f. t. de commerce. Ce qui doit servir de règle de conduite dans une affaire. || Fam., dans le langage ordinaire. *Je vous dis cela pour votre gouverne.*

GOUVERNEMENT. s. m. Action, charge, ou manière de gouverner, de régir, d'administrer. *Le gouvernement d'un État. Gouvernement doux, dur et tyrannique. Je lui ai laissé le gouvernement de mes affaires.* || Le gouvernement des États. *La science du gouvernement.* || *Avoir quelque chose en son gouvernement,* Être chargé d'en avoir soin. || GOUVERNEMENT, La constitution d'un État. *La forme, la nature d'un gouvernement.* || Dans un sens collectif, Ceux qui gouvernent un État. *Le gouvernement a pris telles mesures.*||GOUVERNEMENT, La charge de gouverneur dans une province, dans une ville, dans une place forte, dans une maison royale. *Le gouvernement de telle place. Gouvernement militaire.*||La ville et le pays qui sont sous le pouvoir du gouverneur. *Un gouvernement d'une grande étendue.* || L'hôtel du gouverneur. *J'ai dîné au gouvernement.*

GOUVERNER. v. a. Diriger, conduire. *Gouverner un vaisseau, un navire, une barque.* Absol., en parlant Des vaisseaux, etc. *Ce pilote gouverne bien. Gouverner à la lame, au plus près. Etc.* || *Ce bâtiment, ce bateau gouverne bien, gouverne mal,* Il obéit ou il résiste aux mouvements du gouvernail.||Fig. et fam., *C'est lui qui gouverne la barque,* C'est lui qui a la conduite de l'entreprise. || Prov. et fig., *Gouverner bien sa barque,* Conduire bien ses affaires, ou Se conduire sagement. || GOUVERNER, tant au propre qu'au fig., Régir, conduire avec autorité. *Dieu gouverne l'univers. Ce prince gouverne sagement son royaume. Ce père de famille gouverne bien sa maison. Gouverner ses passions.* Absol. *L'art de gouverner.*||Avoir grand crédit, grand pouvoir sur l'esprit de quelqu'un. *Gouverner à son gré les volontés de quelqu'un. L'opinion gouverne le monde.* On le dit Des choses morales. *Les préjugés gouvernent la plupart des hommes.* || Fam., *Comment gouvernez-vous un tel?* Comment êtes-vous, de quelle façon vivez-vous avec lui? le voyez-vous souvent? On dit à peu près dans le même sens, *Comment gouvernez-vous la fortune, le jeu, les plaisirs?* || GOUVERNER, Avoir l'administration, la conduite de quelque chose. *C'est lui qui gouverne toute la maison.* || Administrer avec épargne. *Il n'a qu'un très-petit revenu, mais il le gouverne si sagement, qu'il en a assez.* || Il se dit Du soin qu'on a qu'une chose soit en bon état, qu'elle ne périsse pas. *Il entend à gouverner le vin, à gouverner une cave;* Du soin que l'on prend des enfants ou des malades. *C'est une*

femme qui s'entend à gouverner les enfants, les malades; De la manière d'élever, de soigner toutes sortes d'animaux. *Cette femme gouverne bien ma basse-cour.* ‖ GOUVERNER, en grammaire, Régir. *Ce verbe gouverne l'accusatif.* ‖ GOUVERNER, avec le pronom pers., se dit D'un État démocratique, d'un gouvernement où le pouvoir est exercé par le peuple. *Ils résolurent de se gouverner eux-mêmes, et de se constituer en république.* ‖ Tenir une conduite bonne ou mauvaise dans sa vie, dans ses mœurs, dans ses affaires. *Il s'est toujours gouverné sagement. Il s'est mal gouverné dans cette affaire.* ‖ GOUVERNÉ, ÉE. participe.

GOUVERNEUR. s. m. Celui qui commande en chef dans une province, dans une place forte, dans une maison royale. *Le gouverneur de la province, de la citadelle.* ‖ *Le gouverneur de la banque de France,* Le directeur en chef de cet établissement. ‖ GOUVERNEUR, Celui qui est commis pour avoir soin de l'éducation et de l'instruction d'un jeune seigneur, d'un jeune prince.

GOYAVE. s. f. Fruit du goyavier.

GOYAVIER. s. m. t. de botan. Grand arbre d'Amérique et des Indes orientales, appelé aussi *Poirier des Indes,* qui porte un fruit long ou ovale, à peu près gros comme une pomme de reinette.

GRABAT. s. m. (grec *crabatos,* lit.) Méchant lit, tel que ceux des pauvres gens. ‖ Prov., *Être sur le grabat,* Être malade au lit.

GRABATAIRE. s. des 2 genres. Il se dit, dans l'hist. ecclésiastique, de Ceux qui différaient jusqu'à la mort à recevoir le baptême. ‖ GRABATAIRE, adj., se dit D'une personne habituellement malade ou alitée. Fam.

GRABUGE. s. m. Querelle, différend, noise. Fam.

GRÂCE. s. f. (lat. *gratia,* grâce.) Faveur qu'on fait à quelqu'un sans y être obligé. *Accordez-moi cette grâce. Solliciter, obtenir, répandre, distribuer des grâces.* ‖ Prov. et fig., *Cela lui vient de la grâce de Dieu, lui vient de Dieu grâce,* se dit De tout ce qui arrive d'avantageux à quelqu'un sans qu'il y ait contribué par ses soins ou par son travail. ‖ *Par la grâce de Dieu,* Formule que des princes souverains ont coutume de mettre devant leurs titres. ‖ *Grâce expectative,* se dit Des provisions que la cour de Rome donne par avance du bénéfice d'un homme vivant. ‖ *Coup de grâce,* Le dernier coup que l'exécuteur donnait sur l'estomac à un homme roué vif, afin de terminer ses souffrances. Fig., Ce qui achève de perdre, de ruiner quelqu'un. *Cet événement fut son coup de grâce.* ‖ *Trouver grâce aux yeux de quelqu'un, devant les yeux de quelqu'un, devant quelqu'un,* Lui plaire, gagner sa bienveillance. Cela se dit D'une personne extrêmement inférieure à l'égard d'une autre. ‖ *Être en grâce auprès du prince* ou *de quelque personne puissante,* Y être en considération, en faveur. On dit dans le même sens, *Rentrer en grâce, être remis en grâce.* ‖ *Bonnes grâces,* au plur., La faveur ou la bienveillance, l'amitié qu'une personne accorde à une autre. *Il est dans les bonnes grâces du roi.* ‖ *Être dans les bonnes grâces d'une femme, avoir ses bonnes grâces,* En être aimé. ‖ GRÂCE, Pardon, indulgence. *Cette action ne mérite aucune grâce. Point de grâce au menteur.* Elliptiquement, *Grâce! grâce!* ‖ Pardon que le prince accorde de son autorité souveraine à un criminel, en lui remettant la peine que méritait son crime. *Il a obtenu sa grâce.* ‖ *Lettres de grâce,* ou simplement, *Grâce,* Lettres par lesquelles le souverain accorde la grâce d'un criminel. *Entériner des lettres de grâce. Signer une grâce* ‖ *Faire grâce à quelqu'un,* Lui accorder, lui remettre ce qu'il ne pouvait pas demander avec justice. Ironiq. et fam.: *Vous me faites là une belle grâce. Etc.* ‖ *Faire grâce à quelqu'un d'une chose,* Ne pas l'exiger de lui, ou La lui épargner. ‖ GRÂCE, t. de théol. et de dévotion, L'aide et le secours que Dieu donne aux hommes pour faire leur salut. *Grâce prévenante, suffisante, efficace, actuelle, habituelle. Coopérer, manquer à la grâce. Conserver la grâce.* ‖ *An de grâce,* se dit de Chacune des années de l'ère chrétienne. *Calendrier pour l'an de grâce 1836.* Hors de cette phrase, il ne se dit qu'en plaisantant. ‖ GRÂCE, Remercîment, témoignage de reconnaissance. Il s'emploie avec le verbe *Rendre. Je vous rends grâce, je vous rends mille grâces. Chanter un* Te Deum *en action de grâces.* ‖ Elliptiq., *Grâce à Dieu, grâce au ciel, etc.,* se dit Pour marquer que c'est de la bonté de Dieu qu'on tient la chose dont il s'agit. *Il se porte mieux, grâce à Dieu.* On dit en des sens analogues: *Grâce à vous. Grâce à vos soins. Etc.* Ironiquement: *Grâce à votre étourderie. Grâce à leur négligence. Etc.* ‖ GRÂCES, au plur., Prière que l'on fait à Dieu après le repas, pour le remercier de ses biens. *Dites vos grâces.* ‖ GRÂCE, Un certain agrément dans les personnes et dans les choses. *Cette femme a des grâces. Danser, marcher, se présenter de bonne grâce, de mauvaise grâce. Un geste, un sourire plein de grâce. La grâce et la légèreté du cerf. Parler, s'exprimer avec grâce.* ‖ *Cette expression a de la grâce,* Elle donne de l'agrément, du charme à la phrase où elle est placée. ‖ *N'avoir pas bonne grâce, avoir mauvaise grâce de faire telle ou telle chose,* se dit en parlant De ce qu'une personne fait contre la raison ou contre la bienséance. Ironiquement, *Vraiment, vous avez bonne grâce de prétendre que...* ‖ *De bonne grâce, de mauvaise grâce,* De bonne volonté, sans répugnance; de mauvaise volonté, avec répugnance. ‖ GRÂCES, au plur., en mythologie, Trois déesses qui étaient les compagnes de Vénus, et dont le pouvoir s'étendait à tout ce qui fait l'agrément, le charme de la vie. ‖ Fig., *Sacrifier aux Grâces,* Acquérir ou mettre de la grâce dans ses manières, dans ses discours, dans son style. ‖ Fig. et poétiq., *Les Grâces présidèrent à sa naissance, les Grâces ont pris soin de la former, etc.,* se dit D'une femme qui a beaucoup de grâces naturelles. On dit, en des sens analogues: *Les Grâces accompagnent ses pas. Les écrits de cet auteur semblent dictés par les Grâces. Etc.* ‖ GRÂCE, Titre d'honneur que l'on donne aux ducs, en Angleterre. *Sa Grâce le duc de...* ‖ DE GRÂCE. loc. adv. Par grâce, par pure bonté. *Modérez-vous, de grâce.*

GRACIABLE. adj. des 2 genres. t. de jurispr. Qui est rémissible, digne de pardon. *Fait, cas graciable.*

GRACIER. v. a. t. de jurispr. Faire grâce à un criminel, lui remettre sa peine. On l'emploie surtout au passif. *Il a été gracié.* ‖ GRACIÉ, ÉE. participe.

GRACIEUSEMENT. adv. D'une manière gracieuse.

GRACIEUSER. v. a. Faire des démonstrations d'amitié ou de bienveillance à quelqu'un. Fam. ‖ GRACIEUSÉ, ÉE. participe.

GRACIEUSETÉ. s. f. Honnêteté, civilité. ‖ Gratification, ce que l'on donne à quelqu'un au delà de ce qu'on lui doit, par-dessus ce qu'on lui doit. Fam. dans les deux sens.

GRACIEUX, EUSE. adj. Agréable, qui a beaucoup de grâce et d'agrément. Il se dit au propre et

au fig. *Visage, geste, sourire, air, maintien gracieux. Le genre gracieux.* || Poli, doux, civil. *Cette dame est fort gracieuse. Paroles gracieuses.* || En style de chancellerie romaine, on dit que *Les provisions d'un bénéfice sont expédiées en forme gracieuse*, quand elles dispensent l'impétrant de l'examen et du visa de l'ordinaire.

GRACILITÉ. s. f. (lat. *gracilitas*, maigreur.) Qualité de ce qui est grêle. Il se dit De la voix, et il est peu usité.

GRADATION. s. f. (lat. *gradus*, degré.) Augmentation successive et par degrés. *Cette méthode conduit par gradations aux vérités les plus abstraites.* || Figure de rhétorique, par laquelle on assemble plusieurs idées, plusieurs expressions qui enchérissent les unes sur les autres. *Va, cours, vole.* || GRADATION, en peint., Passage insensible d'une couleur à une autre. || En peint. et en sculpt., Cet artifice de composition qui consiste à faire saillir le personnage ou le groupe principal, en affaiblissant graduellement l'expression, la lumière, etc., dans les autres figures, à mesure qu'elles s'éloignent du centre de l'action. || En archit., La disposition de plusieurs parties qui sont rangées par degrés ou les unes au-dessus des autres, et qui symétrisent par leurs formes et leurs ornements.

GRADE. s. m. Dignité, degré d'honneur, d'avancement. *Il fut élevé au plus haut grade. Le grade de caporal, de sergent, de capitaine, de colonel, de général.* || GRADE, Les différents degrés que l'on acquiert dans les universités. *Le grade de bachelier, de docteur, de licencié, etc.*

GRADÉ. adj. Qui a un grade dans l'armée. *Un militaire gradé.* On ne le dit guère qu'en parlant Des grades inférieurs.

GRADIN. s. m. Petit degré qu'on met sur des autels, sur des cabinets, sur des buffets, etc., pour y poser des chandeliers, des vases de fleurs, des porcelaines, etc. || Bancs élevés graduellement les uns au-dessus des autres, pour placer plusieurs personnes, dans les grandes assemblées, dans les théâtres, dans les écoles, etc. || T. de jardinage, *Gradins de gazon*, Marches ou degrés revêtus de gazon.

GRADUATION. s. f. Division en degrés. Il n'est usité que dans le didactique. *La graduation d'un thermomètre, d'un baromètre, d'une échelle.* || GRADUATION, ou *Chambre graduée*, dans les salines, Bâtiment destiné à faire évaporer l'eau dans laquelle le sel est dissous.

GRADUEL, ELLE. adj. Qui va par degrés. *Augmentation, diminution graduelle.* En jurispr., *Substitution graduelle.* || *Psaumes graduels*, Certains psaumes que les Hébreux chantaient sur les degrés du temple. || GRADUEL, subst., Versets qui se disent entre l'épître et l'évangile, et qui se chantaient autrefois au jubé, comme cela se pratique encore dans quelques églises. *Chanter le graduel.* || Livre qui comprend tout ce qui se chante au lutrin pendant la messe.

GRADUELLEMENT. adv. D'une manière graduelle, par gradation.

GRADUER. v. a. Marquer des degrés de division. *Graduer un thermomètre, une échelle, etc.* || Augmenter par degrés. *Graduer le feu, dans une opération de chimie. Graduer les peines, dans un code criminel.* || GRADUER, Conférer des degrés dans quelqu'une des facultés de théologie, de droit, de médecine, etc. || GRADUÉ, ÉE. participe. || *Chambre graduée.* Voyez GRADUATION. || GRADUÉ, subst., Celui qui a pris des degrés dans quelqu'une des facultés de théologie, de droit, etc.

GRAILLEMENT. s. m. Son cassé ou enroué de la voix.

GRAILLER. v. n. t. de chasse. Sonner du cor sur un ton qui sert à rappeler les chiens.

GRAILLON. s. m. Les restes ramassés d'un repas. || *Goût de graillon, odeur de graillon*, Goût, odeur de viande ou de graisse brûlée. Dans le même sens, *Cela sent le graillon.*

*GRAILLONNER. v. n. Cracher fréquemment. Pop.

GRAIN. s. m. (lat. *granum*, grain.) Le fruit et la semence du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, etc. *Voilà de beau grain. Il a vendu tout son blé, il ne lui en reste pas un grain.* || Il se dit absol., surtout au plur. *Battre, serrer, loger les grains.* || *Gros grains*, Le froment, le méteil et le seigle. *Menus grains*, Les grains qu'on sème en mars, comme l'orge, l'avoine, etc. || *Poulets de grain*, Les petits poulets qu'on nourrit de grain. || Fig. et pop., *Être dans le grain*, Être entré dans quelque affaire utile. || GRAIN, Fruit de certaines plantes et de certains arbrisseaux. *Grain de raisin, de grenade, de sureau, de genièvre, etc.* || Par analogie, Certaines choses faites à peu près en forme de grain. *Grain de chapelet, d'encens.* || Fig. et fam., *Un catholique à gros grain*, Un catholique qui se permet beaucoup de choses défendues par la religion. || GRAIN, Petites parties de certains amas ou monceaux. *Grain de sable, de blé, de poudre à canon, etc.* || *Grains d'or*, Morceaux d'or très-purs qui se trouvent dans les rivières, ou sur la surface de la terre. On les nomme ainsi, quel que soit leur volume. || *Grain de fin*, Voyez FIN, INE. || Fig. et fam., *Il n'y a pas un grain de sel dans cet ouvrage*, Il est insipide, on n'y trouve rien de piquant, d'agréable. || GRAIN, se dit, fig. et fam., au sens moral. *N'avoir pas un grain de bon sens, etc.*, En être tout à fait dépourvu. *Elle a un petit grain de coquetterie*, Un peu de coquetterie. || *Avoir un grain de folie dans la tête*, ou absol., *Avoir un grain*, Être un peu fou. || GRAIN, Petit poids qui, dans les anciennes divisions de mesure, vaut la soixante et douzième partie d'un gros. || GRAIN, Petites aspérités qui couvrent la surface de certaines étoffes, de certains cuirs, etc. *Basin, soie, maroquin d'un beau grain.* || Parties ténues, et serrées entre elles, qui forment la masse des pierres, des métaux, etc., et que l'on aperçoit aisément à l'endroit où ils sont cassés ou coupés. *Ce marbre est d'un grain plus gros que l'autre. L'acier a le grain plus fin, plus serré que le fer.* || *Grain d'orge*, ou *Toile, linge grain d'orge, de grain d'orge, à grain d'orge*, Toile semée de points ressemblants à des grains d'orge. On dit aussi, *Futaine, broderie à grain d'orge.* || *Grain de petite vérole*, Pustule que la petite vérole pousse au dehors. || GRAIN, Averse, pluie soudaine et de peu de durée. *Ce grain sera bientôt passé.* || T. de marine, *Grain de vent*, ou simplement, *Grain*, Certain tourbillon qui se forme tout à coup, et qui, à proportion de sa violence, fatigue plus ou moins le navire. Nuage qui annonce le grain de vent. *Voilà un grain bien noir.*

GRAINE. s. f. La semence de quelques plantes. *Recueillir la graine, les graines d'une plante. Acheter de la graine pour des oiseaux.* || Fig. et fam., *C'est une mauvaise graine*, se dit en parlant De laquais, de pages, d'écoliers, de jeunes gens malins. || Fig. et fam., *Cette fille monte en graine*, Elle avance en âge, et ne trouvera bientôt plus à se marier. || Prov., fig. et pop., *C'est de la graine de niais*, C'est une chose qui ne peut tromper que des gens simples.

Dans le même sens, *Donner de la graine de niais.* || *Frange, épaulette, gland à graine d'épinards,* Frange, etc., dont les filets ressemblent à un assemblage de graines d'épinards. || *Graines d'Avignon.* Voyez Grenettes.

GRAINETIER. s. m. *Voyez* Grènetier.

GRAINIER, IÈRE. s. Celui, celle qui vend en détail toutes sortes de grains.

GRAISSAGE. s. m. (lat. *crassus,* gras.) Action de graisser.

GRAISSE. s. f. Substance onctueuse et aisée à fondre, répandue en diverses parties du corps de l'homme ou de l'animal. *Être chargé de graisse. Graisse humaine. Graisse de bœuf, de chapon, etc. Graisse figée, fondue, rance. Tache de graisse.* || Fig. et fam., *C'est un peloton de graisse,* se dit D'un petit oiseau extrêmement gras, comme sont d'ordinaire les ortolans et les becfigues; D'un enfant fort gras. || Fam., *La graisse ne l'empêche pas de courir, la graisse ne l'étouffe pas,* se dit D'une personne maigre. || *Ce vin tourne à la graisse,* Il commence à filer comme de l'huile. || Fig., *La graisse de la terre,* La substance la plus onctueuse, et qui contribue le plus à la fertilité de la terre. || En t. de l'Écriture, *La graisse de la terre,* se dit pour La fertilité de la terre.

GRAISSER. v. a. Frotter, oindre de graisse, de quelque chose d'onctueux. *Graisser des bottes, les roues d'une charrette, les pieds d'un cheval.* || Fig. et pop., *Graisser le couteau,* Manger de la viande à déjeuner ou à goûter. || Prov. et fig., *Graisser ses bottes,* Se préparer à partir pour quelque voyage; plus fig., Se disposer à mourir. || Prov. et fig., *Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle,* Un avare, pour se dispenser de la reconnaissance, se plaint même des services qu'on lui rend; Un malhonnête homme paye ordinairement d'ingratitude les services qu'on lui rend. || Prov. et fig., *Graisser la patte à quelqu'un,* Donner de l'argent à quelqu'un pour le gagner, pour le corrompre. *Graisser le marteau,* Donner de l'argent au portier d'une maison, afin de s'en faciliter l'entrée. || Graisser, Souiller de graisse. *Cela vous graissera les mains.* || Rendre sale et crasseux. *Graisser son linge, ses habits.* || *Ce vin graisse,* Il file comme de l'huile, lorsqu'on le verse. (*Graisser* est neutre.) || Graissé, ée. participe.

GRAISSEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la graisse.

GRAMEN. s. m. (mot latin.) (MEN se prononce comme dans *Amen.*) Graminée. *Des touffes de gramen et de lierre couvrent ces vieilles murailles.*

GRAMINÉE. adj. des 2 genres. t. de botan. Il se dit D'une famille de plantes fort nombreuse, à laquelle appartiennent le blé, le seigle, et toutes les autres plantes analogues. || Subst. fém. *La famille des graminées.*

GRAMMAIRE. s. f. (grec *grammatikè*, grammaire.) L'art qui enseigne à parler et à écrire correctement. *La grammaire hébraïque, grecque, latine, française, allemande, anglaise.* || *Grammaire générale,* La science raisonnée des principes communs à toutes les langues. Par opposition, *Grammaire particulière.* || Grammaire, Livre où sont exposées les règles d'une langue, du langage.

GRAMMAIRIEN. s. m. Celui qui sait, qui enseigne la grammaire, qui a écrit sur la grammaire. || Chez les Anciens, Ceux qui s'adonnaient à l'étude ou à l'enseignement des lettres en général.

GRAMMATICAL, ALE. adj. Qui appartient à la grammaire, qui est selon les règles de la grammaire. *Exactitude, correction grammaticale. Principes grammaticaux.*

GRAMMATICALEMENT. adv. Selon les règles de la grammaire.

GRAMMATISTE. s. m. Celui qui enseigne, qui fait profession d'enseigner la grammaire. Il s'emploie par dénigrement.

GRAMME. s. m. (grec *grammarion,* gramme.) Il se dit de L'unité de poids des mesures métriques, équivalante à un peu moins de dix-neuf grains.

GRAND, ANDE. adj. (lat. *grandis,* grand.) Qui a beaucoup de hauteur, de profondeur, de longueur, de largeur, de volume, ou de capacité. *Homme grand. Grande femme. Grand cheval. Grand arbre. Grande maison. Grande distance. Marcher à grands pas. Un grand précipice. Le grand chemin. Un grand vase. Une grande ville.* || *Le grand Océan,* La mer Atlantique. *Les grandes Indes,* Les Indes orientales, par opposition à l'Amérique. || En papeterie, *Grand aigle, grand raisin.* Voyez Aigle, Raisin. || Fig. et fam., *Ouvrir de grands yeux,* Voir, regarder avec surprise, avec curiosité. || Grand, se dit Pour marquer simplement différence ou égalité de dimension entre les objets que l'on compare. *Votre fils est plus grand que le mien. Sa maison est aussi grande que celle d'un tel. Ce vase est trop grand.* || Fig. et pop., *Avoir les yeux plus grands que la panse,* Croire qu'on va manger plus qu'on ne mange en effet, être plus tôt rassasié qu'on n'avait cru. || Grand, se dit De la taille d'une personne qui prend de la croissance. *Cette femme a des enfants déjà grands.* || Il se dit Des animaux et des plantes. *Ce jeune chien est déjà grand. Les blés sont déja grands.* || Fam., *Une grande personne,* se dit d'Une personne faite, par opposition Aux enfants. || Grand, se dit Des choses qui passent un peu la mesure déterminée qu'elles ont ordinairement. *Il y a deux grandes lieues d'ici là,* Plus de deux lieues. *Nous attendîmes deux grandes heures,* Plus de deux heures. *Marcher à grandes journées,* Voyager en faisant chaque jour plus de chemin qu'un homme, qu'une troupe n'en fait ordinairement dans une journée. *Etc.* || Grand, se dit Des choses physiques ou morales qui surpassent la plupart des autres choses du même genre, de celles qui sont considérables, extraordinaires, étonnantes, distinguées, etc. *Porter de grands fardeaux. Gouverner un grand empire. Faire une grande dépense. Une grande composition musicale. Grande armée. Grand peuple. Grand bal. Grand dîner. Grande vitesse. Grande douleur. Grand froid. Grand chaud. Grande pluie. Grand vent. Éprouver de grandes difficultés. Avoir un grand mérite, de grands talents, de grandes vertus, de grands vices, un grand nom.* || Qui est en grande quantité. *Il n'a pas grand argent.* || *Grandes eaux,* se dit en parlant De la crue extraordinaire des fleuves, des rivières. || Fig. et fam., *Nager en grande eau,* Être dans l'abondance, jouir d'une grande fortune, se trouver dans de grandes occasions d'avancer ses affaires. || Prov., *Petite pluie abat grand vent,* Ordinairement, quand il vient à pleuvoir, le vent s'apaise; fig., Peu de chose suffit quelquefois pour calmer une grande querelle. || *Grand jour,* La lumière du jour, lorsque le soleil est tout à fait levé; Le jour aux endroits où rien ne l'obscurcit, ne l'affaiblit. Fig., Une grande publicité. *Mettre au grand jour les actions de quelqu'un.* On dit aussi, *Le grand jour de la publicité, le grand jour de l'impression.* || Dans l'ancienne organisation judiciaire, *Grands jours,* et *Grand conseil.* Voyez Jour, Conseil. || *Le grand air,*

L'atmosphère dans un lieu découvert, par opposition à L'air renfermé dans les habitations, qui ne peut circuler et se renouveler que lentement. || *Un homme du grand air.* Pour cette loc. et celles qui lui sont analogues, voyez Air. || Prov., *Aux grands maux les grands remèdes,* Cela se dit au propre et au fig. || Fig. et fam., *De grands mots,* Des expressions exagérées, emphatiques. || *Faire une chose de grand cœur,* La faire volontiers, avec empressement, avec plaisir. || Fam., *Ils sont grands amis,* Extrêmement amis. || *Grand merci.* Voyez Merci. || Grand, Important, principal. *Le jour d'une bataille est un grand jour pour le général. Un des grands principes de la philosophie.* || En t. d'alchimie, *Le grand œuvre,* La pierre philosophale, la prétendue transmutation des métaux en or. || Grand, se dit Des personnes qui sont fort au-dessus des autres par leur naissance, leur pouvoir, leur dignité, leur richesse, leur génie, etc. *Être grand en naissance, en mérite, en autorité. Les grands dignitaires. Un grand génie. Un grand homme. Un grand capitaine. Un grand médecin. Un grand poëte. Un grand peintre.* On l'emploie souvent en mauvaise part. *Grand poltron. Grand ignorant. Grand criminel. Grand buveur.* || Courageux, magnanime, noble. *Il fut grand dans l'adversité. Un grand cœur. Déployer un grand caractère.* || Fig. et fam., *Promettre, jurer ses grands dieux,* Promettre, jurer avec de grands serments. || *Grand Dieu!* Exclamation d'étonnement, de crainte, etc. Les païens disaient de même, au plur., *Grands Dieux!* || Fam., *Les grands parents,* Les plus considérables d'entre les proches parents. || *Le grand monde,* La société distinguée par les richesses, par les dignités de ceux qui la composent. || Fam., *Trancher du grand seigneur,* Faire le grand seigneur. Ironiq., *Il est devenu grand seigneur. Etc.* || Absol., *Trancher du grand,* Affecter la grandeur, la magnificence. || Grand, Surnom de quelques princes et de quelques personnages illustres, qui se sont élevés au-dessus des autres par leurs actions héroïques, par leur mérite extraordinaire, est toujours précédé de l'article, et à la suite du subst. *Alexandre le grand. Henri le grand.* || Grand, Titre de certains dignitaires, de certains officiers qui en ont d'autres sous eux. *Grand chancelier de la Légion d'honneur. Grand référendaire. Grand chambellan. Grand aumônier. Etc.* Dans un sens analogue : *Grand prêtre. Grand pontife. Etc.* || Grand, Titre de divers princes souverains. *Le Grand Seigneur. Le Grand Turc. Le Grand Kan. Le Grand Mogol. Le grand-duc de Toscane.* Dans un sens analogue, *Le grand-duché de Toscane.* || On donne ce même titre Aux chefs de certains ordres. *Grand maître de Malte, de l'ordre Teutonique, de Saint-Lazare, de la Légion d'honneur.* Dans un sens analogue, *Grande maîtrise.* || Il se donne à Certains officiers principaux des mêmes ordres. *Grand prieur de France. Grand officier de la Légion d'honneur. Grand-croix. Grand cordon.* || Il se dit De certaines charges de divers monastères d'hommes ou de femmes. *Grand prieur de Cluny. La grande prieure de telle abbaye.* || Grande, placé devant un subst. fém. qui commence par une consonne, perd quelquefois l'*e* dans la prononciation, et même dans l'écriture, et l'on marque ce retranchement par une apostrophe, comme dans ces phrases : *À grand'peine. Ce n'est pas grand'chose; etc. Il hérite de sa grand'mère, de sa grand'tante.* || Grand, subst., se dit Des principaux d'un État, des grands seigneurs d'un royaume. *Tous les grands du royaume. S'attacher à un grand.* || Il désigne, en Espagne, Ceux d'entre les seigneurs titrés qui ont le privilége de se couvrir devant le roi. *Un grand d'Espagne de la première classe.* || Grand, subst., absol., Le sublime. *Il y a du grand dans cette action.* On le dit Des pensées, du style. *Il y a du grand dans cette pensée, dans ce projet.* || Prov., *Du petit au grand,* Par comparaison des petites choses aux grandes. || En grand. loc. adv. De grandeur naturelle. || *Faire une chose en grand, l'exécuter en grand,* La faire d'une grandeur convenable sur un modèle en petit. || *Travailler en grand,* Travailler sur un vaste plan, d'après une vue générale et complète. || Fig., *Penser, agir en grand,* D'une manière grande, noble, élevée. || À la grande. loc. adv. À la manière des grands seigneurs. *Vivre à la grande.* Cette loc. vieillit.

GRANDELET, ETTE. adj. Diminutif de Grand. *Sa fille est toute grandelette.* Fam.

GRANDEMENT. adv. Avec grandeur. *Il pense, il agit grandement.* || Beaucoup, extrêmement. *Il se trompe grandement.* Fam.

GRANDESSE. s. f. Dignité du grand d'Espagne.

GRANDEUR. s. f. Étendue en hauteur, en longueur, en largeur, etc. *Ces deux hommes sont de même grandeur. La grandeur d'un logis, d'un étang, d'un parc.* || Absol., en mathém., Tout ce qui est susceptible d'augmentation et de diminution. || Fig. et fam., *Regarder quelqu'un du haut de sa grandeur,* Le regarder avec une fierté dédaigneuse. || Grandeur, se dit De certaines choses physiques ou morales qui surpassent la plupart des autres choses du même genre. *La grandeur d'une entreprise, d'une perte, d'un sacrifice. La grandeur du péril ne put l'émouvoir.* || La puissance unie à la splendeur, à la majesté. *La grandeur, les grandeurs de Dieu. La grandeur des rois.* || Absol., Le pouvoir, les dignités, les honneurs; on l'emploie très-souvent au plur. *Les soucis, les ennuis de la grandeur. Les grandeurs humaines.* || Au sens moral, Noblesse, élévation, dignité. *Grandeur d'âme. Il a un air de grandeur qui impose. Les expressions ne répondent pas à la grandeur du sujet.* || Grandeur, Titre d'honneur qu'on donne, en parlant, en écrivant à un grand seigneur, aux évêques, etc. *Monseigneur, il plaira à Votre Grandeur.*

GRANDIOSE. adj. des 2 genres. t. emprunté de l'italien. Il se dit, dans les beaux-arts, De ce qui impose, de ce qui frappe l'imagination par un caractère de grandeur, de noblesse, de majesté. *Composition grandiose.* || Subst. masc. *Il y a du grandiose dans cette statue, dans cet édifice.*

GRANDIR. v. n. Devenir grand, croître en hauteur. *Cet enfant a bien grandi en peu de temps.* || Fig. *Grandir en sagesse, en renommée. Un empire qui grandit.* || Avec le pron. pers., tant au propre qu'au fig. *Se grandir en s'élevant sur la pointe des pieds. La médiocrité croit se grandir en rabaissant le mérite.* || Grandi, ie. participe.

GRANDISSIME. adj. des 2 genres. Superlatif de Grand. Fam.

GRAND'MÈRE. s. f. (lat. —*mater*, mère.) Aïeule. *Grand'mère du côté paternel, du côté maternel.* || Pop., on dit quelquefois, *Mère-grand.*

GRAND-ONCLE. s. m. (lat. —*avunculus*, oncle.) Le frère du grand-père ou de la grand'mère.

GRAND-PÈRE. s. m. (lat. —*pater*, père.) Aïeul. *Grand-père du côté paternel, du côté maternel.*

GRAND'TANTE. s. f. La sœur du grand-père ou de la grand'mère.

GRANGE. s. f. (lat. *granum*, grain.) Bâtiment où

l'on serre les blés en gerbes. *Entasser des gerbes dans la grange.*

GRANIT. s. m. (On prononce ordinairement le T.) Pierre fort dure, qui est composée naturellement d'un assemblage d'autres pierres de différentes couleurs. *Des colonnes de granit.*

GRANITELLE. adj. Il se dit Du marbre ressemblant au granit.

GRANITIQUE. adj. des 2 genres. Formé de granit.

GRANULATION. s. f. Opération par laquelle on réduit les métaux en petits grains, que l'on nomme *Grenaille.* || GRANULATIONS, au plur., en médecine, Lésion organique consistant en de petites tumeurs arrondies, fermes, souvent demi-transparentes et luisantes, qui se rencontrent surtout dans les poumons.

GRANULER. v. a. Mettre un métal en petits grains. || GRANULÉ, ÉE. participe. || *Marbre granulé*, Qui est comme formé de petits grains.

GRANULEUX, EUSE. adj. t. didactique. Qui est divisé en petits grains. || T. de médecine, Qui a, qui présente des granulations.

GRAPHIQUE. adj. des 2 genres. (grec *graphè*, description.) t. didactique. Il se dit Des descriptions, des opérations qui, au lieu d'être simplement énoncées par le discours, sont données par une figure. *Description graphique d'une éclipse de soleil, de lune, etc.* || Qui a rapport à l'écriture, à la manière de représenter le langage par des signes. *Caractères, signes graphiques.*

GRAPHIQUEMENT. adv. D'une manière graphique. Il se dit, en astron., Des choses dont on donne une description graphique.

GRAPHOMÈTRE. s. m. (grec —, *métron*, mesure.) Instrument de mathématique, dont on se sert pour mesurer les angles, dans les opérations de l'arpentage.

GRAPIN. s. m. *Voyez* GRAPPIN.

GRAPPE. s. f. L'assemblage des grains qui composent le fruit de la vigne, le raisin. Par extens., Tout assemblage de grains, de fleurs ou de fruits qui ont naturellement la même disposition. *Grappe de raisin, de groseille, de lierre. Cette espèce d'arbre porte son fruit par grappes.* || *Vin de grappe*, Vin qui coule naturellement du raisin sans qu'on le presse. || Prov. et fig., *Mordre à la grappe*, Saisir avidement une proposition, croire aveuglément à une promesse. || GRAPPE, t. d'art vétérinaire, Petites excroissances molles, et ordinairement rouges, qui viennent aux pieds des chevaux, des ânes, des mulets, et dont l'assemblage forme une espèce de grappe. || T. d'artill., *Grappe de raisin*, Assemblage de balles ou de biscaïens enfermés dans un sachet, et qui se tirent comme mitraille.

GRAPPILLER. v. n. Cueillir ce qui reste de raisins dans une vigne, après qu'elle a été vendangée. || Fig. et fam., Faire quelque petit gain. Il est quelquefois actif. *Il n'y a plus à grappiller. Il a grappillé quelque chose dans cette affaire.* On le prend ordinairement en mauvaise part. || GRAPPILLÉ, ÉE. participe.

GRAPPILLEUR, EUSE. s. Qui grappille. || Fig. et fam., Un homme qui grappille, qui fait de petits profits illicites.

GRAPPILLON. s. m. diminutif. Petite grappe de raisin prise d'une plus grande.

GRAPPIN. s. m. (allem. *greifen*, saisir.) t. de marine. (Plusieurs écrivent, *Grapin.*) Petite ancre qui a quatre ou cinq branches recourbées, et dont on se sert pour les embarcations telles que chaloupes, canots, etc. || Instrument de fer à plusieurs pointes recourbées, dont on se sert pour accrocher un bâtiment ennemi, soit pour l'aborder, soit pour y attacher un brûlot. *Grappin d'abordage, de brûlot. Jeter le grappin dans les cordages d'un navire.* || Fig. et fam., *Jeter le grappin, mettre le grappin, son grappin sur quelqu'un*, Se rendre maître de son esprit.

GRAS, ASSE. adj. (lat. *crassus*, gras.) Qui est formé de graisse, ou Qui est onctueux. *Matières grasses. Corps gras.* || Qui a beaucoup de graisse. *Bœuf, pourceau, chapon gras. Il est gras à lard.* || Prov. et fig., *Tuer le veau gras*, Faire quelque régal, quelque fête extraordinaire pour marquer la joie qu'on a du retour de quelqu'un. || Absol., *Le bœuf gras*, Bœuf très-gras que les bouchers promènent avec pompe par la ville, pendant les derniers jours du carnaval. || Prov., *Être gras comme un moine, être gras à lard*, Être fort gras. || Fig. et pop., *Sortir bien gras, sortir fort gras d'un emploi, d'une affaire*, se dit D'un homme qui s'est enrichi dans un emploi, dans une affaire. || Prov. et fig., *En serez-vous plus gras, en sera-t-il plus gras?* en parlant Des choses qui ne peuvent être d'aucun avantage pour celui qui les fait; En serez-vous, en sera-t-il plus riche, plus content, plus heureux? On dit de même, *Je n'en suis pas plus gras pour cela, il n'en est pas plus gras, etc.* || *Avoir la langue grasse*, Avoir la langue épaisse, éprouver quelque embarras dans la prononciation, prononcer mal certaines consonnes, et principalement les *r*. On dit plus ordinair. et adverb., *Parler gras.* || Fig. et fam., *Dormir la grasse matinée*, Dormir bien avant dans le jour, se lever fort tard. || Fig., *Ce cheval a la vue grasse*, Sa vue s'obscurcit. || GRAS, se dit Des mets où il y a plus ou moins de graisse. *Ce bouillon est trop gras. Cette soupe n'est pas assez grasse.* || Prov. et fig., *Faire ses choux gras de quelque chose*, En faire ses délices, en faire son profit. || GRAS, se dit Des mets, des aliments qui consistent en viande, ou qui sont préparés avec de la viande. *Mets, bouillon gras.* || *Jour gras*, se dit, chez les Catholiques, Des jours où l'on mange de la viande, à la distinction Des jours où il n'est pas permis d'en manger, et qu'on appelle Jours maigres. || *Les jours gras*, Les derniers jours du carnaval, qui sont le jeudi, le dimanche, le lundi et le mardi. On dit aussi, dans ce sens, *Le jeudi, le dimanche, le lundi, le mardi gras.* || GRAS, Sali, imbu de graisse ou de quelque matière onctueuse. *Il a les mains toutes grasses. Son habit, son chapeau est gras. Cheveux, cuir gras.* || Il se dit, par analogie, De certaines liqueurs qui s'épaississent trop avec le temps. *De l'huile grasse. Du vin gras.* || *Fromage gras*, Fromage mou, qui n'a pas plus de consistance que le beurre. || Adverbial., *Pain gras-cuit*, Pain qui n'a pas levé, qui est pâteux faute de cuisson. || *Figues grasses*, Les figues qui, avec le temps, ont contracté une espèce de graisse. || *Terre grasse*, Terre forte, tenace, fangeuse. || *Terre grasse*, L'argile dont on se sert pour dégraisser les habits, et pour en ôter les taches. || *Terres grasses*, au plur., se dit Des terres fertiles et abondantes. On dit de même, *Ce sol, ce terroir, ce pays est gras*, Il abonde en blés et en pacages. || *De gras pâturages*, Des lieux qui produisent en abondance les herbages propres à nourrir et engraisser les bestiaux. Cette loc. s'emploie dans le style poét. || Fam., *Le pavé est gras*, Il est couvert d'une boue épaisse et qui fait glisser. || T. de peint., *Peindre gras, avoir le pinceau gras*, Peindre par couches épaisses. *Couleur grasse*, Couleur qui est couchée avec abondance. Subst., *Peindre à gras*, Retoucher avant que la couleur soit sèche; ce qui produit un très-bon effet. || GRAS, fig. et fam., Sale, obscène, licencieux. *Conte gras.* || *Cause grasse*, Cause que les

clercs du palais choisissaient ou inventaient pour plaider entre eux, aux jours gras, et dont le sujet était plaisant. || GRAS, se dit subst. Des parties grasses de la viande. *Le gras et le maigre d'un jambon.* || *Le gras de la jambe*, L'endroit le plus charnu de la jambe. || *Riz au gras*, Riz qu'on a fait crever dans du bouillon gras. || T. d'art vétér., *Ce cheval est gras-fondu*, Il est malade de gras-fondure. *Voyez* GRAS-FONDU. || GRAS, subst., chez les Catholiques, La viande, les mets gras. *Servir en gras et en maigre.* || *Manger gras, faire gras*, Manger de la viande les jours maigres.

GRAS-DOUBLE. s. m. (lat. —, *duplex*, double.) t. de cuisine. La membrane de l'estomac du bœuf.

GRAS-FONDU. s. m., ou GRAS-FONDURE. s. f. (lat. —, *fundere*, répandre.) t. d'art vétér. Maladie des chevaux, qui consiste en une inflammation de bas-ventre, principalement du mésentère et des intestins, et qui est ordinairement produite par l'excès du chaud ou du travail. || Prov., *Il ne mourra pas de gras-fondu*, se dit D'un homme fort maigre.

GRASSEMENT. adv. Fam., *Vivre grassement*, Vivre commodément et à son aise. *Payer, récompenser grassement*, Payer, récompenser généreusement, au delà de ce qu'on doit.

GRASSET, ETTE. adj. diminutif. Qui est un peu gras. Fam.

GRASSETTE. s. f. t. de botan. Plante de la famille des Personnées. On la nomme ainsi parce que ses feuilles sont grasses, luisantes, et qu'elles paraissent comme frottées de suif.

GRASSEYEMENT. s. m. Manière dont prononce une personne qui grasseye.

GRASSEYER. v. n. Parler gras, prononcer mal certaines consonnes, et principalement les *r*.

GRASSOUILLET, ETTE. adj. Diminutif de Grasset. Fam.

GRATERON. s. m. (lat. *radere*, gratter.) t. de botan. Plante dont les tiges et les fruits sont hérissés de petits crochets, et s'attachent aux vêtements. Autrement, *Rièble*.

GRATICULER. v. n. t. de peint. et de dessin. Il se dit Du moyen employé par les peintres et les dessinateurs pour conserver exactement dans une copie les proportions de l'original. Ce moyen consiste à diviser l'original en un nombre quelconque de petits carrés égaux entre eux, et le papier ou la toile sur laquelle on veut faire la copie en un pareil nombre de carrés. On dit aussi, *Craticuler*.

GRATIFICATION. s. f. (lat. *gratificari*, gratifier.) Don, libéralité qu'on fait à quelqu'un; récompense surérogatoire. *Gratification annuelle, ordinaire, extraordinaire.*

GRATIFIER. v. a. Favoriser quelqu'un en lui faisant quelque don, quelque libéralité. *Le roi l'a gratifié d'une charge.* || Ironiq. et fam., Attribuer mal à propos quelque chose à quelqu'un. *Il veut me gratifier de ses bévues.* || GRATIFIÉ, ÉE. participe.

GRATIN. s. m. (lat. *radere*, ratisser.) La partie de certains mets liquides, farineux, etc., qui reste attachée au fond des vases où on les a fait cuire, et qui est souvent rousse et brûlée. *Le gratin d'une bouillie, d'une soupe mitonnée, etc.* || T. de cuisine, Manière d'apprêter certains mets avec de la chapelure de pain. *Merlan, bœuf au gratin.*

GRATIOLE. s. f. t. de botan. Genre de plantes de la famille des Personnées. L'espèce officinale, qui croît dans nos marais, a reçu le nom vulgaire d'*Herbe à pauvre homme*, à cause de ses propriétés fortement purgatives, qui en font un remède économique pour les pauvres gens.

GRATIS. adv. (Mot latin.) (On prononce l'S.) Gratuitement, par pure grâce, sans qu'il en coûte rien. *Spectacle gratis. Ce médecin traite les pauvres gratis.* || Subst. *Il a obtenu le gratis de ses bulles.* || Fig., *Dire une chose gratis*, Avancer une proposition ou un fait, sans en apporter la preuve. Cette phrase a vieilli : *voyez* GRATUITEMENT.

GRATITUDE. s. f. (lat. *gratus*, reconnaissant.) Reconnaissance d'un bienfait reçu. *Témoigner, faire voir sa gratitude.*

GRATTE-CUL. s. m. (lat. *radere*, gratter, *culus*, cul.) Le fruit en forme de bouton rouge et allongé, qui succède à la rose; Le fruit de l'églantier ou rosier sauvage. || Prov., fig. et pop., *Il n'est point de si belle rose, il n'est si belle rose qui ne devienne gratte-cul*, Il n'y a point de si belle femme qui ne devienne laide en vieillissant.

GRATTELEUX, EUSE. adj. Qui a la grattelle.

GRATTELLE. s. f. Menue gale.

GRATTE-PAPIER. s. m. (lat. —, *papyrus*, papier.) Il se dit, par dénigrement, Des copistes de bureau, des clercs d'avoué, de notaire, etc. Fam.

GRATTER. v. a. Râcler, ratisser. *Gratter une muraille. Gratter du parchemin. Ce mot a été gratté.* || *Gratter à une porte*, Y faire un petit bruit avec les ongles, pour avertir que l'on désire entrer. || Fig. et fam., *Gratter le papier, le parchemin*, Gagner sa vie en travaillant dans la basse pratique. || GRATTER, Passer les ongles ou quelque chose de semblable, un peu fortement et à plusieurs reprises, sur quelque endroit du corps. *Se gratter la tête, les pieds. Se gratter l'oreille, le front, en signe d'embarras.* || Avec le pron. pers. *Se gratter où il démange.* || Frotter la partie où il démange. *Deux ânes qui se grattent l'un l'autre.* || Prov. et fig., *Gratter quelqu'un où il lui démange*, Faire ou dire quelque chose qui lui plaît, et à quoi il est fort sensible. || Fig. et fam., *Gratter l'épaule à quelqu'un*, Chercher à se le rendre favorable. || Prov., *Trop gratter cuit, trop parler nuit.* || Prov. et fig., *Ce sont deux ânes qui se grattent*, se dit, par dérision, De deux personnes qui se flattent l'une l'autre. || Prov., fig. et pop., *Qui se sent galeux se gratte*, Celui qui se sent coupable de la faute qu'on blâme, peut ou doit s'appliquer ce qu'on en dit. || GRATTER, se dit Des animaux qui, avec leurs ongles, remuent la terre. *Les poules grattent la terre, le fumier pour chercher de la pâture.* || Par exagér., *J'aimerais mieux gratter la terre avec les ongles, que de...* Il n'y a point d'extrémité où je ne me réduise plutôt que de... || GRATTÉ, ÉE. participe.

GRATTOIR. s. m. Instrument propre à gratter le parchemin, le papier, etc., pour en enlever l'écriture ou les taches. || Dans plusieurs arts, Certains instruments qui servent à gratter, à creuser, à nettoyer, etc.

GRATUIT, UITE. adj. (lat. *gratuitus*, gratuit.) Qu'on donne gratis, sans y être tenu. *Consultations, leçons gratuites.* || *École gratuite*, École où l'instruction est gratuite. || *Don gratuit*, Certaine somme plus ou moins grande, que le clergé de France et quelques provinces du royaume octroyaient de temps en temps au roi, pour subvenir aux besoins de l'État. || *Supposition gratuite*, Supposition qui n'a aucun fondement. || *Insulte gratuite, méchanceté gratuite, etc.*, Insulte, méchanceté, etc., faite sans motif et sans intérêt.

GRATUITÉ. s. f. t. de théol. Caractère de ce qui est gratuit.

GRATUITEMENT. adv. Gratis, d'une manière

gratuite, de pure grâce. || Sans fondement, sans motif. *Il l'insulte bien gratuitement.*

GRAVATIER. s. m. Charretier payé pour enlever les gravois dans un tombereau.

GRAVATIF, IVE. adj. (lat. *gravis*, pesant.) t. de médec. Il se dit Des douleurs qui consistent dans un sentiment de pesanteur, ou qui en sont accompagnées.

GRAVATS. s. m. pl. *Voyez* GRAVOIS.

GRAVE. adj. des 2 genres. Pesant. Il n'est usité, au sens propre, que dans le langage didactique. *Les corps graves.* Subst. *Les graves.* || Fig., Sérieux, qui agit, qui parle avec un air sage, avec circonspection et dignité. *Un homme grave. Il est grave dans ses discours.* || Il se dit Du maintien, de l'air, du ton, etc. *Contenance, maintien, mine grave.* || Il se dit, par ext., Des choses qui excluent toute idée d'enjouement, de plaisanterie, de gaieté. *Ce peuple a des mœurs graves et simples. Des pensées graves. Passer du grave au doux.* Dans cette dernière phrase, *Grave* est subst.|| *Auteur grave, autorité grave,* Auteur, autorité qui est d'un grand poids, d'une grande considération dans la matière dont il s'agit. Il se dit surtout dans les matières de morale, de jurisprudence et de théologie.||GRAVE, Important, qui est de conséquence. *Matière, faute, motif grave.* || Il se dit De ce qui peut avoir des conséquences fâcheuses. *Maladie, blessure grave.* || GRAVE, se dit Des sons, des notes basses, par opposition Aux sons, aux notes aiguës. On ne l'emploie guère qu'en musique, ou en parlant De la déclamation théâtrale. *Son, note, voix grave.* Subst. *Passer de l'aigu au grave.* || T. de gramm., *Accent grave,* Accent qui va de gauche à droite (\`), et qui se met sur les voyelles *a, e, u,* dans certains cas déterminés. *L'e ouvert est marqué d'un accent grave, comme dans* Procès, succès. On dit de même *Un* è *grave. Un* à *grave. Un* ù *grave.*

GRAVELÉE. adj. f. Il n'est usité que dans cette locut., *Cendre gravelée,* Cendre faite de lie de vin calcinée.

GRAVELEUX, EUSE. adj. Qui est mêlé de gravier. || *Fruit graveleux,* Fruit dont le cœur est formé d'une espèce de gravier.|| GRAVELEUX, Qui est rélatif à la gravelle, ou Qui la dénote. *Affection, urine graveleuse.* || Qui est sujet à la gravelle. *Être goutteux et graveleux.* || Subst., dans le sens qui précède. *Les goutteux et les graveleux sont à plaindre.*|| GRAVELEUX, se dit, fig. et fam., Des propos, des discours trop libres. *Conte graveleux.*

GRAVELLE. s. f. Maladie causée par de petites concrétions semblables à du sable ou à du gravier, qui se développent dans les voies urinaires, et se déposent au fond ou sur les parois du vase dans lequel l'urine est rendue.

GRAVELURE. s. f. Discours, propos trop libre et approchant de l'obscénité.

GRAVEMENT. adv. (lat. *graviter*, gravement.) Il ne se dit point dans le sens de Pesamment, et ne s'emploie que pour signifier, D'une manière grave et composée. *Parler, marcher gravement.*||GRAVEMENT, en musique, indique Un mouvement lent, mais moins lent que celui qui est indiqué par le mot *Lentement.*

GRAVER. v. a. (grec *graphéin*, écrire.) Tracer quelque trait avec le burin, avec le ciseau, sur du cuivre, sur du marbre, etc. *Graver une inscription. Graver une planche de cuivre. Graver sur l'airain, sur le bronze, sur des pierres précieuses. Graver en creux, en relief.* || Il se dit De l'action de graver, sur une planche de cuivre ou d'autre matière, la copie d'un dessin, pour la reproduire ensuite plusieurs fois sur le papier, sur la toile, etc., par le moyen de l'impression. *Graver en taille-douce. Graver sur le cuivre au burin. Graver en bois, à l'eau-forte, à la manière noire.* On dit en ce sens : *Graver un tableau, de la musique, etc.* || *Graver une médaille, une monnaie,* Graver le poinçon avec lequel on grave le coin d'une médaille, d'une monnaie. *Graver des caractères d'imprimerie,* Graver les poinçons avec lesquels on frappe les matrices qui servent à fondre des caractères d'imprimerie. || Fig., *Graver quelque chose dans l'esprit, dans la mémoire, dans le cœur,* L'imprimer fortement dans l'esprit, dans la mémoire, etc. Dans ce sens, *Graver* s'emploie avec le pron. personn. *Ces idées se gravent promptement dans l'esprit, dans la mémoire.* || GRAVÉ, ÉE. participe.||*Avoir le visage gravé de petite vérole, être tout gravé de petite vérole,* En être extrêmement marqué.

GRAVEUR. s. m. Celui dont la profession est de graver.

GRAVIER. s. m. (lat. *gravis*, lourd.) Gros sable mêlé de fort petits cailloux. *Des herbes pleines de gravier.* || Sable qui se trouve dans le sédiment des urines; en ce sens, on l'emploie au plur. *Son urine est chargée de graviers.*

GRAVIR. v. n. Grimper, monter avec effort à quelque endroit roide et escarpé, en s'aidant des pieds et des mains. *Gravir sur des rochers, au haut d'une muraille.* || Activ. *Gravir une muraille, un retranchement.* || Monter avec effort. *Gravir une côte.* || GRAVI, IE. participe.

GRAVITATION. s. f. t. de physique. Action de graviter, ou Tendance que les corps ont naturellement les uns vers les autres. *Les lois de la gravitation.*

GRAVITÉ. s. f. Pesanteur. *La gravité fait descendre les corps vers la terre.* || *Centre de gravité*, est, dans chaque corps solide, Un point tel que, s'il est soutenu contre l'effort de la gravité, le corps l'est aussi, de même que si toute sa masse était concentrée en ce point-là. || GRAVITÉ, fig., La qualité d'une personne ou d'une chose grave; l'air, le ton grave et sérieux. *La gravité d'un magistrat. Parler avec gravité. Gravité de mœurs, de style.* || L'importance des choses. *La gravité de cette matière.* || GRAVITÉ, se dit D'un son quelconque par rapport aux sons plus élevés, dans l'échelle générale. *Un son a plus ou moins de gravité selon que la corde qui le rend a plus ou moins de grosseur, plus ou moins de longueur.*

GRAVITER. v. n. t. de physique. Tendre et peser vers un point.

GRAVOIS. s. m. pl. La partie la plus grossière qui reste du plâtre, après qu'on l'a sassé. *Battre les gravois.* On dit quelquefois, *Gravats.* || Les menus débris d'une muraille qu'on a démolie ou d'un bâtiment que l'on fait.

GRAVURE. s. f. (grec *graphéin*, écrire.) L'art ou la manière de graver. || L'ouvrage du graveur. *La gravure de ces planches est fort soignée.* || Estampe. *Marchand de gravures. Gravure avant la lettre.*

GRÉ. s. m. (lat. *gratus*, agréable.) Volonté, caprice, fantaisie. *Se marier contre le gré de ses parents.* || Il se dit figur., au sens physique et au sens moral. *Errer sur les mers au gré des vents et des flots. Aller sans règle au gré de ses passions.* || GRÉ, Bonne, franche volonté qu'on a de faire quelque chose. *Il y est allé de son gré, contre son gré.* || *Bon gré, mal gré,* De gré ou de force. || GRÉ, Goût, sentiment, opinion. *Cela est-il selon votre gré? À mon gré, ce*

discours est très-beau. || *Avoir quelque chose en gré, le recevoir, le prendre en gré,* Agréer, trouver bon quelque chose, y prendre plaisir. Cela se dit aussi Des personnes. *Il m'a pris fort en gré.* || Dans le langage ascétique, *Prendre en gré,* Recevoir avec patience, avec résignation. || *Savoir gré, savoir bon gré, beaucoup de gré, savoir mauvais gré, peu de gré à quelqu'un,* Être satisfait, être mal satisfait d'une chose qu'il a dite ou faite; être content ou mécontent de sa conduite, de son procédé. || *Se savoir bon gré d'avoir fait quelque chose,* S'en applaudir. || *De gré à gré,* À l'amiable, d'un commun accord.

GRÈBE. s. m. t. d'hist. nat. Oiseau aquatique dont le plumage est d'un blanc argenté.

GREC, ECQUE. adj. (lat. *græcus,* grec.) Il ne se met pas ici comme un nom de nation, mais seulement à cause des usages particuliers qu'il a dans notre langue. || *Y grec,* La pénultième des lettres de l'alphabet français. || *L'Église grecque,* Toute l'Église d'Orient, par opposition à L'Église romaine ou d'Occident. *Le rit grec,* Le rit de l'Église grecque. || GREC, subst., Ceux qui sont de l'Église grecque. || *Un Grec latinisé,* Un Grec qui adopte les sentiments de l'Église latine. || Fig. et fam., *Être grec en quelque chose,* Y être fort habile, trop habile. *Cet homme n'est pas grand grec,* Il n'est pas fort habile. || GREC, subst., La langue grecque. *Enseigner, savoir le grec. Le grec ancien, moderne.* || Prov. et fig., *Passé cela, c'est du grec pour lui, pour moi,* Il n'y entendra rien, je n'y entendrai rien.

GRÉCISER. v. a. Donner une forme grecque à un mot d'une autre langue. || GRÉCISÉ, ÉE. participe. Métastase *est le nom de* Trapasso *grécisé.*

GRECQUE. s. f. Ornement composé d'une suite de lignes droites qui reviennent sur elles-mêmes, en formant toujours des angles droits.

GREDIN, INE. s. Mendiant, gueux de profession. Il est vieux. || Fig., Une personne qui n'a ni bien, ni bonnes qualités, ni considération. Fam.

GREDIN. s. m. Petit chien à longs poils.

GREDINERIE. s. f. Misère, gueuserie, bassesse. Il est fam. et il vieillit.

GRÉEMENT. s. m. (Plusieurs écrivent, *Grément.*) t. de marine. L'ensemble de toutes les choses nécessaires pour gréer un bâtiment; La manière dont elles sont arrangées, disposées. *Le gréement de notre vaisseau était fort endommagé.* On dit dans un sens analogue, *Le gréement d'un mât, etc.* || L'art ou l'action de gréer les bâtiments.

GRÉER. v. a. t. de marine. Garnir un bâtiment de toutes les voiles, manœuvres, poulies, etc., dont il a besoin pour être en état de naviguer. On dit dans un sens analogue, *Gréer un mât, une vergue, etc.* || GRÉÉ, ÉE. participe.

GRÉEUR. s. m. Celui qui fait métier de gréer les bâtiments.

GREFFE. s. m. (grec *graphéin,* écrire.) Le lieu d'un tribunal où sont déposées les minutes des jugements, des arrêts, celles de divers actes de procédure, comme enquêtes, rapports d'experts, etc., et où se font certaines déclarations, certains dépôts. *Les greffes du parlement, du Châtelet, etc. Greffe civil, criminel. Produire au greffe. Consigner de l'argent au greffe.*

GREFFE. s. f. t. d'agricult. et de jardin. Petite branche que l'on coupe, ou œil qu'on lève à la branche d'un arbre qui est en sève, et que l'on ente dans un autre arbre, afin que la branche ou l'œil reprenne, et que l'arbre sur lequel on ente porte le fruit de l'arbre d'où la branche ou l'œil a été tiré. *Lever, enter des greffes.* || L'opération par lequelle on ente une greffe sur un arbre, et Le résultat de cette opération. *Faire une greffe.* || *Greffe en approche* ou *par approche,* Manière de greffer qui consiste ordinairement à rapprocher et à mettre en contact des branches voisines, de manière qu'elles se soudent et adhèrent l'une à l'autre.

GREFFER. v. a. t. d'agricult. et de jardin. Faire une greffe, enter. *Greffer en fente, en flûte, en écusson, en approche.* || GREFFÉ, ÉE. participe.

GREFFEUR. s. m. Qui greffe, qui sait greffer.

GREFFIER. s. m. (grec *grapheus,* écrivain.) Fonctionnaire qui tient le greffe: il est en outre chargé d'écrire, à l'audience, les minutes des jugements, des arrêts, et d'assister le juge dans certaines occasions, comme pour les descentes, enquêtes, etc. *Greffier du parlement, du Châtelet, etc. Greffier civil, criminel, d'une justice de paix, d'un tribunal de première instance, d'une cour royale.*

GREFFOIR. s. m. Petit couteau dont on se sert pour greffer.

GRÉGE. adj. Il se dit De la soie quand elle est tirée de dessus le cocon. *Soie grége.*

GRÉGEOIS. adj. m. (lat. *Græcus,* Grec.) Il n'est usité que dans cette loc., *Feu grégeois,* Artifice dont on se servait anciennement à la guerre, et qui brûlait dans l'eau.

GRÉGORIEN, ENNE. adj. Il se dit Du chant d'église ordonné par Grégoire Ier, et Du calendrier réformé par Grégoire XIII en 1582.

GRÈGUE. s. f. Haut-de-chausses, culotte. On ne le dit plus qu'au plur., figur. et popul. || *Il a bien mis de l'argent dans ses grègues,* Il s'est bien enrichi. || *Tirer ses grègues,* S'enfuir.

GRÊLE. adj. des 2 genres. (lat. *gracilis,* mince.) Long et menu. *Une taille grêle.* || T. d'anat., *Intestins grêles,* Ceux des intestins qui ont moins de diamètre que les autres. Dans un sens analogue, *Muscles grêles, etc.* || GRÊLE, se dit D'une voix aiguë et faible. || *Ton grêle,* Le ton le plus haut d'un cor ou d'une trompette. Subst. *Sonner du grêle.*

GRÊLE. s. f. Eau qui, étant congelée en l'air par le froid, tombe par grains. *Grosse, menue grêle. Les coups de fusil pleuvaient dru et menu comme grêle.* || Fig., *Une grêle de traits, de balles, de boulets, etc.,* Une grande quantité de flèches, de balles, de boulets, etc., qui tombent à la fois, qui se succèdent rapidement. Fam., dans le même sens, *Une grêle de coups.* || Fig. et fam., *Il est pire que la grêle, on le craint comme la grêle,* se dit D'un méchant homme qui fait beaucoup de mal dans un pays, dans une ville. On dit aussi, *Cet enfant est méchant comme la grêle.* || GRÊLE, t. de médec., Petite tumeur arrondie et ferme qui se développe dans le tissu des paupières.

GRÊLER. v. impers., se dit Quand il tombe de la grêle. || V. a., Gâter par la grêle. *Toute cette province a été grêlée.* || *Ce propriétaire a été grêlé,* Ses terres ont été ravagées par la grêle. Fig. et fam., *Cet homme a été grêlé,* Il a fait de grandes pertes, il a eu de grandes infortunes. || GRÊLÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *Avoir l'air grêlé,* Être mal vêtu, avoir l'air misérable. On dit aussi, *Ce prédicateur est grêlé,* Il est peu suivi. || GRÊLÉ, fig. et fam., Qui a beaucoup de marques de petite vérole.

GRELIN. s. m. t. de marin. Nom des cordages commis deux fois, dont la grosseur n'excède pas onze pouces. Au-dessus de cette grosseur, le grelin prend le nom de *Câble.*

GRÊLON. s. m. Grain de grêle fort gros.

GRELOT. s. m. (*onomatopée.*) Sonnette, petite boule de métal creuse et percée de trous, dans laquelle il y a un morceau de métal qui la fait résonner dès qu'on la remue. || Fig. et fam., *Attacher le grelot,* Faire le premier pas dans une entreprise difficile et hasardeuse. || Fig. et pop., *Trembler le grelot*, Trembler si fort que les dents claquent l'une contre l'autre. || En botan., *Fleurs en grelot,* Fleurs qui ont la forme d'un grelot.

GRELOTTER. v. n. Trembler de froid.

GRELUCHON. s. m. Nom qu'on donne à l'amant aimé et favorisé secrètement par une femme qui se fait payer par d'autres amants. Fam. et libre.

GRÉMENT. s. m. *Voyez* Gréement.

GRÉMIAL. s. m. (lat. *gremium,* giron.) t. de liturgie. Morceau d'étoffe qui fait partie des ornements pontificaux, et qu'on met sur les genoux du prélat officiant pendant qu'il est assis.

GRÉMIL. s. m. t. de botan. Genre de plantes, dont l'espèce officinale a reçu le nom vulgaire d'*Herbe aux perles*, Parce que ses semences sont blanches et approchent de la figure d'une perle.

GRENADE. s. f. (lat. *granatum,* grenade.) Fruit bon à manger, et qui contient quantité de grains rouges, chacun renfermé dans une petite cellule. || Grenade, Petit globe de fer, creux, qu'on charge de poudre et qu'on jette avec la main, ou avec des fusées, etc.|| Ornements militaires qui représentent une grenade.

GRENADIER. s. m. Petit arbre, originaire d'Afrique, qui produit de belles fleurs, et dont quelques espèces portent le fruit que l'on nomme Grenade. || Grenadier, Soldats d'élite qui forment la première compagnie des bataillons d'infanterie, et qui originairement étaient chargés de jeter des grenades. On donne le nom de *Carabiniers* aux grenadiers de l'infanterie légère. || *Grenadiers à cheval,* autrefois Compagnie de grenadiers montés, créée par Louis XIV, qui servait avec la maison du roi, et qui marchait en tête. Corps de cavalerie de la garde impériale et de la garde royale, dont les soldats portaient des bonnets à poil. || Fam., *Jurer comme un grenadier,* Jurer habituellement en parlant.|| Fig. et fam., *C'est un franc grenadier, c'est un grenadier*, se dit D'une femme de haute taille qui a des manières libres et hardies.

GRENADIÈRE. s. f. Gibecière qui faisait autrefois partie de l'équipement d'un grenadier, et dans laquelle il portait les grenades. || Grenadière, t. d'arquebus., Celle des capucines d'un fusil de munition à laquelle s'attache la bretelle. || *Mettre son fusil à la grenadière,* Le placer sur les épaules, en lâchant la bretelle; ce qui se fait quand on veut se servir du sabre.

GRENADILLE. s. f. t. de botan. Plante d'Amérique dont les semences ont un goût approchant de celles de la grenade. Elle est aussi nommée *Fleur de la Passion,* parce qu'on a cru voir dans les différentes parties de sa fleur quelque rapport avec divers instruments de la passion du Sauveur, tels que la couronne, les trois clous, etc.

GRENADIN. s. m. t. de cuisine. Petit fricandeau.

GRENADINE. s. f. Soie qu'on emploie dans la fabrication de la dentelle noire.

GRENAILLE. s. f. (lat. *granum,* grain.) Métal réduit en menus grains. *Charger un fusil avec de la grenaille.* || Rebuts de graine qui servent principalement à nourrir la volaille.

GRENAILLER. v. a. Mettre un métal en petits grains. || Grenaillé, ée. participe.

GRENAT. s. m. Pierre précieuse dont la couleur est très-variable, mais qui est le plus ordinairement d'un rouge analogue à celui des semences de la grenade.

GRENAUT. s. m. t. d'hist. nat. Espèce de poisson qui a la tête fort grosse.

GRENELER. v. a. Préparer une peau ou quelque autre chose semblable, de manière qu'elle paraisse couverte de grains. || Grenelé, ée. participe.

GRENER. v. n. Produire de la graine, rendre beaucoup de grains.|| V. a., Réduire en petits grains. *Grener du tabac, de la poudre à canon.* || Greneler. *Grener une peau.* || Grené, ée. participe. || Subst., dans les arts du dessin, Les parties d'un dessin, d'une gravure, etc., qui offrent une multitude de petits points fort rapprochés les uns des autres. *Un beau grené.*

GRÈNETERIE. s. f. Commerce que fait un marchand grènetier.

GRÈNETIER, IÈRE. s. Qui vend des graines. || Grènetier, Officier au grenier à sel, qui jugeait en première instance des différends relatifs aux gabelles.

GRÈNETIS. s. m. Le tour fait de petits grains relevés en bosse au bord de médailles, de monnaies. || Poinçon qui sert à marquer ces petits grains.

GRÈNETTES. s. f. pl. Petites graines qu'on fabrique à Avignon, et dont les peintres en miniature se servent pour la couleur jaune. On les nomme aussi *Graines d'Avignon.*

GRENIER. s. m. (lat. *granarium,* grenier.) Partie la plus haute d'un bâtiment, destinée à serrer les grains ou les fourrages. *Grenier à blé, à foin.*|| *Greniers publics,* ou *Greniers d'abondance,* Vastes magasins, ordinairement à plusieurs étages, où l'on tient des grains en réserve pour les temps de disette publique. || *Grenier à sel,* Lieu où l'on serre et où l'on débite le sel par autorité publique. || Prov. et figur., *C'est du blé en grenier,* se dit Des choses dont la garde est bonne ou peut même être avantageuse. || Fig. et pop., *C'est un grenier à coups de poing*, se dit D'un polisson querelleur, qui se fait toujours battre. D'une affaire dont il est dangereux de se mêler. ||Grenier, par extens., L'étage d'une maison qui est immédiatement sous le comble. *Il mourut de faim dans un grenier.* || Fam., *Chercher quelqu'un* ou *quelque chose depuis la cave jusqu'au grenier,* Le chercher dans tous les endroits de la maison. || Prov. et fig., *Aller du grenier à la cave, de la cave au grenier,* Tenir des propos sans ordre et sans liaison. || Grenier, fig., Province, pays fertile, dont on tire beaucoup de blé. *La Beauce est un des greniers de Paris.* || Grenier, Se dit Des grains, du sel, du charbon, etc., qu'on charge sur un navire, sur un bateau, sans les mettre dans des sacs, dans des caisses ou dans des paniers. *Charger un navire, un bateau de grains en grenier.*

GRENOUILLE. s. f. (lat. *ranula,* grenouille.) Petit animal quadrupède et ovipare qui vit ordinairement dans les marais. *Les grenouilles coassent. Du frai de grenouille.*|| Grenouille, t. d'impr., La partie creuse qui est placée sur la platine d'une presse, et qui reçoit le pivot de la vis.

GRENOUILLER. v. n. Ivrogner. Pop. et vieux.

GRENOUILLÈRE. s. f. Lieu marécageux où les grenouilles se retirent. || Par dénigrement, Lieu dont la situation est humide et malsaine. *Ce jardin est une grenouillère.*

GRENOUILLET. s. m. t. de botan. Muguet qui

croît sur les montagnes et les collines, et dont les feuilles ont quelque ressemblance avec celles du laurier. On lui donne aussi le nom de *Sceau de Salomon.*

GRENOUILLETTE. s. f. (lat. *ranunculus,* grenouillette.) t. de botan. Renoncule qui croît dans les marais. ‖ GRENOUILLETTE, t. de médec., Tumeur qui se forme sous la langue par l'accumulation de la salive dans ses conduits excréteurs.

GRENU, UE. adj. (lat. *granum,* grain.) Qui a beaucoup de grains. Il se dit Des froments, seigles, orges, etc. *Un épi bien grenu;* De certains cuirs dont le grain est beau et pressé. *Du maroquin bien grenu;* En hist. nat., De ce qui est ou semble composé de petits grains. *Les antennes de cet insecte sont grenues.* ‖ *Huile grenue,* Celle qui est figée en petits grains et qui est la meilleure.

GRÈS. s. m. Pierre formée de grains de sable plus ou moins fins. *Pavés de grès.* ‖ Poterie de terre, fabriquée avec une glaise naturellement mêlée d'un sable fin. *Cruche, pot, bouteille de grès.*

GRÉSIL. s. m. Petite grêle fort menue et fort dure.

GRÉSILLEMENT. s. m. Action de grésiller, ou État de ce qui est grésillé.

GRÉSILLER. v. impers. Il n'est d'usage qu'en parlant Du grésil qui tombe. *Il grésille.* ‖ GRÉSILLER, v. a., Faire que quelque chose se fronce, se rétrécisse, se racornisse, se retire. *Le feu a grésillé ce parchemin.* ‖ GRÉSILLÉ, ÉE. participe.

G-RÉ-SOL. Ancien t. de musique par lequel on désignait le ton de sol.

GRESSERIE. s. f. coll. Pierres de grès mises en œuvre. *Cette tour est faite de gresserie.* ‖ Pots, cruches, vases, etc., faits de grès. *Cette gresserie vient de Beauvais.* ‖ GRESSERIE, La roche ou carrière d'où l'on tire le grès.

GRÈVE. s. f. Lieu uni et plat, couvert de gravier, de sable, le long de la mer ou d'une grande rivière. *La grève était couverte de débris.* ‖ Absol., *La Grève,* à Paris, Place publique qui est située sur le bord de la Seine, et où l'on faisait autrefois les exécutions.

GREVER. v. a. (lat. *gravare,* charger.) Léser, faire tort, apporter du dommage. ‖ Charger, surtout en matière de contributions et d'hypothèques. *La province est grevée d'impôts.* ‖ GREVÉ, ÉE. participe. ‖ En t. de jurispr., *Être grevé de substitution,* Être héritier ou légataire à charge de substitution. Subst., *Le grevé.*

GRIANNEAU. s. m. Jeune coq de bruyère.

GRIBLETTE. s. f. Petit morceau de porc frais ou salé, de veau, de volaille, etc., mince, haché, battu et enveloppé de petites tranches de lard, qu'on met rôtir sur le gril.

GRIBOUILLAGE. s. m. Mauvaise peinture, écriture mal formée. Fam.

GRIBOUILLER. v. n. Faire du gribouillage. Fam.

GRIBOUILLETTE. s. f. Jeu d'enfants. *Jeter une chose à la gribouillette,* La jeter au milieu d'une troupe d'enfants, qui cherchent à s'en saisir. Fam.

GRIÈCHE. adj. des 2 genres. (lat. *gravis,* incommode.) Il ne se joint guère qu'avec ces deux subst., *Ortie* et *Pie.* ‖ *Ortie-grièche,* Ortie dont la piqûre est douloureuse. ‖ *Pie-grièche,* Oiseau de l'ordre des Passereaux, dont le bec a la pointe recourbée, et armée de chaque côté d'une petite dent. ‖ Fig. et fam., *Pie-grièche,* Femme d'humeur aigre et querelleuse.

GRIEF, IÈVE. adj. Grand, considérable, énorme. *Faute griève. Péché grief.* Il se dit en mauvaise part.

GRIEF. s. m. Dommage que l'on reçoit, lésion que l'on souffre en quelque chose. *Il se plaint de plusieurs griefs qu'il a reçus.* ‖ Plainte que l'on fait pour le dommage reçu. *Exposer ses griefs.* ‖ GRIEFS, au plur., t. de pratique, Écritures que l'on fait pour montrer en quoi on a été lésé par un jugement dont on est appelant. *Donner des griefs. Griefs et contredits. Réponse à griefs. Griefs d'appel.*

GRIÈVEMENT. adv. D'une manière griève, excessivement. *Il est grièvement malade. Offenser Dieu grièvement.*

GRIÈVETÉ. s. f. Énormité. *La grièveté du fait.*

GRIFFADE. s. f. (allem. *greifen,* saisir.) Coup de griffe. En fauconnerie, La blessure qu'un oiseau onglé fait avec ses serres.

GRIFFE. s. f. Ongle crochu, pointu et mobile de certains animaux, tels que le tigre, le lion, le chat, etc., ou d'un oiseau de proie, comme l'épervier, le faucon, etc. *On représente ordinairement le démon avec des griffes aux mains et aux pieds.* ‖ L'extrémité de la patte des animaux pourvus de griffes. *Tomber entre les griffes d'un lion. Son chat lui a donné un coup de griffe.* ‖ Fig. et fam., *Donner un coup de griffe à quelqu'un, lui donner de la griffe,* Lui rendre quelque mauvais office, surtout par des discours malveillants. ‖ GRIFFE, fig. et fam., se dit Du pouvoir qu'une personne exerce injustement ou avec dureté sur une autre, de la rapacité des gens de chicane, etc. *Je suis sous sa griffe.* ‖ GRIFFE, t. de jardin., Les caïeux de renoncule, d'anémone, etc., à cause de la ressemblance qu'ils ont avec les griffes d'animaux. ‖ GRIFFE, Empreinte imitant la signature d'une personne, L'instrument qui sert à faire cette empreinte. *Apposer une griffe. Faire faire sa griffe.*

GRIFFER. v. a. t. de fauconnerie. Prendre avec la griffe. ‖ GRIFFÉ, ÉE. participe.

GRIFFON. s. m. (grec *gryps,* griffon) Oiseau de proie semblable à l'aigle. ‖ Animal fabuleux, moitié aigle et moitié lion. On l'emploie souvent, en ce sens, dans le blason. ‖ GRIFFON, Chien qui a les poils du corps durs et peu nombreux, et ceux de la tête longs, hérissés et mêlés. *Les chiens griffons sont très-lestes.*

GRIFFONNAGE. s. m. Écriture si mal formée, qu'il est presque impossible de la lire. Fam.

GRIFFONNER. v. a. Écrire mal, et d'un caractère très-difficile à lire, tel qu'est ordinairement celui des gens de pratique. *Il n'écrit pas, il griffonne.* ‖ Fig. et fam., Composer, rédiger avec précipitation et négligence. *Je vous griffonne cette lettre à la hâte. C'est un homme qui ne fait que griffonner,* C'est un mauvais écrivain. ‖ Dessiner grossièrement quelque chose. *Ce dessin n'est encore que griffonné.* ‖ GRIFFONNÉ, ÉE. participe.

GRIFFONNEUR. s. m. Celui qui griffonne. Par dénigrement, Un auteur qui écrit beaucoup et vite, Un auteur sans talent. Fam.

GRIGNON. s. m. Morceau de l'entamure du pain du côté qui est le plus cuit.

GRIGNOTER. v. n. (*onomatopée.*) Manger doucement en rongeant. *Il s'amuse à grignoter.* ‖ Fig. et pop., Faire quelque petit profit dans une affaire. *Il y trouve à grignoter.* ‖ GRIGNOTÉ, ÉE. participe.

GRIGNOTIS. s. m. t. de gravure. Travail du graveur, qui consiste en points, en tailles courtes, en traits tremblés.

GRIGOU. s. m. Un misérable qui n'a pas de quoi

vivre; ou Celui qui, ayant de quoi vivre, fait le gueux et vit d'une manière sordide. Pop.

GRIL. s. m. (ital. *graticola*, grille.) (L ne se prononce point dans le langage familier, et se mouille quand on la prononce.) Ustensile de cuisine qui est fait de plusieurs verges de fer parallèles, attachées à quelque distance l'une de l'autre, et sur lequel on fait rôtir de la viande ou du poisson. || Fig. et fam., *Être sur le gril,* Souffrir beaucoup de corps ou d'esprit.

GRILLADE. s. f. Manière d'apprêter certaines viandes en les grillant. || Les viandes grillées. *Voilà une bonne grillade.*

GRILLAGE. s. m. Opération de métallurgie, qui consiste à faire passer le minéral par plusieurs feux, avant que de le faire fondre. || GRILLAGE, Garniture de fil de fer en treillis qu'on met aux fenêtres, aux portes vitrées, etc. || En archit., Assemblage de pièces de charpente croisées carrément, qu'on établit sur un terrain où l'on veut bâtir. *Grillage sur pilotis.*

GRILLE. s. f. Assemblage à claire-voie de barreaux de fer ou de bois, se traversant les uns les autres, et servant à fermer une fenêtre ou quelque autre ouverture. *Les verrous et les grilles d'une prison.* || Grille en petits carreaux fort serrés, qui est dans les parloirs de religieuses. *Il y a double grille à ce parloir.*|| Absol., Le parloir même.||Treillis de fer maillé, de trois à quatre pouces de jour, qui sépare le chœur des religieuses d'avec le chœur ou la nef de leur église. || GRILLE, Clôtures ou séparations qui sont formées principalement de barreaux montants et parallèles, et qui ont quelquefois des ornements. *L'entrée de ce passage est fermée par une grille. Ouvrir, fermer la grille.* || GRILLE, Barres de fer sur lesquelles on place le charbon dans un fourneau au-dessus du cendrier. || *Grille de feu,* ou simplement *Grille,* se dit de Trois ou quatre chenets attachés ensemble, à quelque distance l'un de l'autre, avec une barre de fer. || GRILLE, t. de blason, Barreaux qui sont à la visière d'un heaume, et qui empêchaient que les yeux du chevalier ne fussent offensés. || GRILLE, Plaque de fer trouée qui est sur une râpe, et qui sert à pulvériser le tabac. || GRILLE, t. de chancellerie, Paraphe en forme de grille, que les secrétaires du roi, qui avaient à signer quelques lettres, mettaient au devant des paraphes dont ils se servaient dans leur signature particulière. || GRILLE, dans un jeu de paume, Fenêtre carrée, qui est sous le bout du toit hors du service, et élevée à deux pieds de terre. *Faire un beau coup de grille.*

GRILLER. v. a. Rôtir sur le gril. *Griller des saucisses, des cuisses de dindon.* || Il se dit De ce qui est brûlé pour avoir été trop près du feu. *Il s'est chauffé de si près, qu'il s'est grillé les jambes;* De la chaleur du soleil. *La grande ardeur du soleil a grillé les vignes, les herbes;* Par exag. et fam., De toute chaleur qui se fait trop vivement sentir. *Le soleil nous grillait.* || Il s'emploie, dans ces trois derniers sens, avec le pron. pers. *Mes cheveux se sont grillés. Ces fleurs se grilleront au soleil. Vous êtes bien près du feu, vous devez vous griller.* || Il s'emploie neutr., même dans le premier sens. *Faites griller, laissez griller ces côtelettes.* || Fig. et fam., *Griller de faire une chose,* Avoir un grand désir, une extrême impatience de la faire. On dit aussi, *Griller d'impatience,* ou absol., *Griller,* Brûler d'impatience; et pop., *Griller dans sa peau.* || GRILLÉ, ÉE. participe.

GRILLER. v. a. Fermer avec une grille. *Il faut griller la fenêtre de ce cabinet.* || Fam., *Griller une fille,* La faire religieuse. || GRILLÉ, ÉE. participe.

GRILLET. s. m., ou GRILLETTE. s. f. t. de blason. Sonnette ronde qu'on met au cou des chiens et aux jambes des oiseaux de proie.

GRILLETÉ, ÉE. adj. t. de blason. Il se dit Des oiseaux de proie qui ont des sonnettes au pieds.

GRILLON. s. m. (lat. *gryllus,* grillon.) Petit insecte qui aime les lieux chauds, et qui fait un bruit aigu et perçant.

GRIMAÇANT, ANTE. adj. (allem. *grimm,* fureur.) Qui grimace. *Un visage grimaçant. Figure grimaçante.*

GRIMACE. s. f. Contorsion du visage faite souvent à dessein. *Laide, vilaine, horrible grimace.* || Fig. et fam., *Faire la grimace à quelqu'un,* Lui faire mauvaise mine, mauvais accueil. || Fig. et fam., *Faire la grimace,* se dit Des habits, des étoffes, etc., qui font quelque mauvais pli. || GRIMACE, fig., Feinte, dissimulation. *Les politesses ne sont souvent que des grimaces.* || GRIMACE, Boîte destinée à contenir des pains à cacheter, et dont le dessus est une espèce de pelote où l'on met des épingles.

GRIMACER. v. n. Faire une grimace, des grimaces. || Il se dit De l'expression outrée de la physionomie. *Les figures de ce tableau grimacent.*|| Il se dit, fig., Des habits, des étoffes, etc., qui font quelque mauvais pli. *Cet habit, ce collet grimace.*

GRIMACIER, IÈRE. adj. Qui fait ordinairement des grimaces. || Par extens., Qui minaude souvent. *Cette femme est fort grimacière.* || Subst. *C'est une grimacière.* || Fig., Hypocrite; il s'emploie subst. ou adj. *Vous croyez cet homme dévot, et ce n'est qu'un grimacier. Il n'a qu'une dévotion grimacière.*

GRIMAUD. s. m. On appelait ainsi, par mépris, dans les colléges, Les écoliers des basses classes. || Un mauvais écrivain.

GRIME. s. m. t. de mépris qui se dit Des petits écoliers. Fam. et vieux. || Il se dit, au théâtre, Des personnages de vieillards ridicules, par opposition à *Père noble. Jouer les grimes,* ou adj., *les pères grimes.* Dans le même sens, *Cet acteur est un excellent grime.*

GRIMELIN. s. m. t. qui se dit, par mépris, d'Un petit garçon. || Joueur qui joue toujours fort petit jeu et fort mesquinement. Fam. et vieux dans les deux sens.

GRIMELINAGE. s. m. Petit jeu où l'on ne fait que grimeliner. || Petit gain qu'on fait, qu'on ménage dans une affaire, dans un marché. Fam. et vieux dans les deux sens.

GRIMELINER. v. n. Jouer mesquinement et petit jeu.|| Faire quelque petit gain, ménager quelque petit profit dans un marché, dans une affaire. On le fait quelquefois actif. *Il tâche à grimeliner quelque chose sur cette affaire.* Fam. et vieux dans les deux sens. || GRIMELINÉ, ÉE. participe.

GRIMER (SE). v. pron. t. de théâtre. Se peindre des rides sur le visage, et prendre les airs et les manières convenables pour représenter un vieillard, une duègne, etc. || GRIMÉ, ÉE. participe.

GRIMOIRE. s. m. Livre dont on dit que les magiciens se servent pour évoquer les démons, etc. || Fig. et pop., *Savoir le grimoire, entendre le grimoire,* Être habile dans les choses dont on se mêle. || GRIMOIRE, fig. et fam., Discours obscurs, Écritures difficiles à lire. *Expliquez-vous, je n'entends point ce grimoire. Cette lettre est un grimoire que je n'ai jamais pu déchiffrer.*

GRIMPANT, ANTE. adj. (lat. *irrepere,* ramper.)

Qui grimpe, qui a l'habitude de grimper. Il se dit, en botan., Des plantes dont la tige, trop faible pour se soutenir par elle-même, monte le long des corps voisins et s'y attache à l'aide de vrilles ou d'autres appendices.

GRIMPER. v. n. Gravir, monter à quelque endroit en s'aidant des pieds et des mains. *Grimper au haut d'un arbre, à une muraille.* ‖ Il se dit Des animaux, dans un sens analogue. *Les perroquets aiment à grimper;* Des plantes dont la tige s'élève en s'accrochant aux corps voisins. *Cette vigne a grimpé jusqu'au premier étage.* ‖ GRIMPER, se dit, fig. et fam., Des lieux hauts, où l'on monte avec peine. *Il y a bien à grimper pour arriver chez vous.*

GRIMPEREAU. s. m. t. d'hist. nat. Petit oiseau qui grimpe le long des arbres.

GRIMPEURS. s. m. pl. t. d'hist. nat. Ordre d'oiseaux qui ont les doigts disposés et conformés de manière à pouvoir monter facilement le long des arbres, des murailles, etc., tels que les perroquets et les pics.

GRINCEMENT. s. m. (*onomatopée.*) Action de grincer les dents.

GRINCER. v. a. *Grincer les dents,* Les serrer les unes contre les autres, ou de douleur, ou de colère, en retirant les lèvres, et avec quelque frissonnement. *Le bruit de la scie fait grincer les dents.* On dit aussi, *Grincer des dents;* alors *Grincer* est neutre.

GRINGOLÉ, ÉE. adj. t. de blason. Il se dit Des pièces terminées en têtes de serpent.

GRINGOTTER. v. n., en parlant Des petits oiseaux, Fredonner. ‖ Il se dit, très-fam., Des personnes qui fredonnent mal; et on peut l'employer comme v. act. *Il nous a gringotté un air.*

GRINGUENAUDE. s. f. Petite ordure qui s'attache aux émonctoires et ailleurs par malpropreté. Il est bas.

GRIOTTE. s. f. Cerise à courte queue, grosse et noirâtre, plus douce que les autres.

GRIOTTE. s. f. Marbre tacheté de rouge et de brun.

GRIOTTIER. s. m. Arbre qui porte des griottes.

GRIPPE. s. f. (allem. *greifen,* saisir.) Fantaisie, goût capricieux. Fam. et peu usité. ‖ Fam., *Se prendre de grippe contre quelqu'un,* ou *Prendre quelqu'un en grippe,* Se prévenir défavorablement contre lui, sans pouvoir rendre raison de sa prévention. ‖ GRIPPE, Catarrhe épidémique.

GRIPPER. v. a. Attraper, saisir subtilement. Il se dit Du chat et de quelques autres animaux. *Ce chat a grippé un morceau de viande.* Fam. ‖ Il se dit, par extens. et pop., Des personnes qui dérobent, qui ravissent le bien d'autrui. *On lui a grippé sa bourse.* ‖ Pop., *Gripper quelqu'un,* L'arrêter pour le mettre en prison. ‖ GRIPPER, avec le pron. pers., se dit Des étoffes qui se retirent en se fronçant. *Ce taffetas s'est tout grippé.* ‖ Fam., Se prévenir défavorablement et sans raison. *C'est un homme sujet à se gripper.* ‖ GRIPPÉ, ÉE. participe.

GRIPPE-SOU. s. m. Autrefois Celui qui était chargé par les rentiers de recevoir leurs rentes, moyennant une légère remise. ‖ Aujourd'hui, par mépris, Un homme qui fait de petits gains sordides. Fam.

GRIS, ISE. adj. (allem. *grau,* gris.) Qui est de couleur mêlée plus ou moins de blanc et de noir. *Un homme à barbe grise, à cheveux gris. Cheval gris.* ‖ Fam., *Être tout gris,* Avoir les cheveux gris. ‖ *Papier gris,* Papier qui est ordinairement sans colle, et qui sert à faire des enveloppes de paquets, à filtrer des liqueurs, etc. ‖ *Il fait un temps gris,* ou simplement, *Il fait gris,* Le temps est couvert et froid. ‖ Prov. et fig., *La nuit tous chats sont gris,* La nuit, il est aisé de se méprendre, de ne pas reconnaître ceux à qui on parle. Dans l'obscurité, il n'y a nulle différence, pour la vue, entre une personne laide et une belle personne. ‖ Fig. et fam., *Faire grise mine à quelqu'un,* Lui faire mauvaise mine. ‖ Fig. et fam., *Patrouille grise,* Troupe d'agents de police qui exerce une surveillance secrète pendant la nuit. ‖ Fig. et fam., *Être gris, un peu gris,* Être à demi ivre. ‖ *Vin gris,* Vin fort paillet. ‖ T. d'impr., *Lettre grise,* Grande lettre capitale ornée de certaines figures, et ordinairement gravée sur du bois ou sur du cuivre. ‖ GRIS. s. m. La couleur grise. *Gris blanc. Gris cendré. Gris brun. Etc.* Adj. : *Couleur gris-de-perle. Habit gris-brun. Etc.* ‖ *Vert-de-gris,* Rouille verte qui s'engendre sur le cuivre. On le dit aussi Du verdet. (Voyez VERT-DE-GRIS, dans la lettre V.) ‖ *Petit-gris,* Fourrure dont la couleur est grise, et qui est faite de la peau d'un écureuil du Nord.

GRISAILLE. s. f. Peinture qui se fait avec deux couleurs, l'une claire, l'autre brune, et qui représente des objets supposés blancs. ‖ Mélange de cheveux bruns et de cheveux blancs dont on fait des perruques.

GRISAILLER. v. a. Barbouiller de gris. ‖ GRISAILLÉ, ÉE. participe.

GRISÂTRE. adj. des 2 genres. Qui tire sur le gris. *Couleur, étoffe, marbre grisâtre.*

GRISER. v. a. Faire boire quelqu'un jusqu'à le rendre à demi ivre. ‖ En parlant Des liqueurs enivrantes, de la fumée du tabac, etc. Porter à la tête, étourdir. *Un verre de vin suffit pour le griser. La fumée du tabac l'a grisé.* ‖ Avec le pron. pers., *Pour peu qu'il boive, il se grise.* ‖ GRISÉ, ÉE. participe.

GRISET. s. m. Jeune chardonneret qui est encore gris, qui n'a pas encore pris son rouge et son jaune vif.

GRISETTE. s. f. Vêtement d'étoffe grise de peu de valeur, que portent les femmes du commun. ‖ GRISETTE, Jeune fille ou jeune femme de médiocre condition; Jeune ouvrière coquette et galante. Fam.

GRISOLLER. v. n. Il se dit Du chant de l'alouette.

GRISON, ONNE. adj. Qui est gris. On le dit Du poil, ou Des personnes par rapport au poil. *Il devient grison. Poil grison.* ‖ Subst. *C'est un vieux grison.* ‖ GRISON, subst., autrefois Homme de livrée qu'on faisait habiller de gris pour l'employer à des commissions secrètes. ‖ Pop., Un âne, un baudet.

GRISONNER. v. n. Devenir grison. On ne le dit guère que Des personnes. *Il commence à grisonner. La tête, la barbe lui grisonne.*

GRISOU. s. m. Dans les mines, Gaz inflammable qui se dégage de certaines espèces de houilles, et qui s'allume quelquefois avec explosion par le contact des chandelles ou des lampes. Dans le même sens, *Le feu grisou.*

GRIVE. s. f. Oiseau bon à manger, dont le plumage est mêlé de blanc et de brun, et qui est à peu près de la grosseur d'un merle. ‖ Fam., *Être soûl comme une grive,* Être complètement ivre.

GRIVELÉ, ÉE. adj. Qui est tacheté, mêlé de gris et de blanc.

GRIVELÉE. s. f. Petit profit illicite et secret qu'on fait dans un emploi. Fam. et vieux.

GRIVELER. v. a. ou n. Faire quelques petits pro-

fits illicites dans un emploi, dans une charge. Fam. || Grivelé, ée. participe.

GRIVÈLERIE. s. f. Action de griveler. Fam. et vieux.

GRIVELEUR. s. m. Qui fait des grivelées. Fam. et vieux.

GRIVOIS, OISE. s. Qui est alerte, éveillé, d'une humeur libre et hardie. Il se dit Des soldats, et des vivandières ou autres femmes d'armée. || Adj. *Il est grivois.* On dit de même : *Expression, chanson grivoise.* Fam.

GROG. s. m. t. emprunté de l'anglais. Boisson à l'usage des marins, qui est composée ordinairement d'une partie d'eau-de-vie et de trois parties d'eau.

GROGNARD, ARDE. adj. (lat. *grunnire*, grogner.) Qui est dans l'habitude de grogner. || Subst. *C'est un grognard.* Fam.

GROGNEMENT. s. m. Cri des pourceaux. Il se dit, fig., Des personnes, dans le langage fam.

GROGNER. v. n. Il se dit Du cri du cochon. || Fig. et fam., Murmurer, témoigner par un bruit sourd et entre ses dents qu'on a quelque mécontentement. *Cette femme ne fait que grogner.*

GROGNEUR, EUSE. adj. Qui grogne souvent par chagrin, par mécontentement. || Subst. *C'est un grogneur.* Fam.

GROGNON. adj. des 2 genres. Grogneur, grondeur. || Subst. *Un grognon.* Très-fam.

GROIN. s. m. Museau de cochon.

GROLLE. s. f. *Voyez* Freux.

GROMMELER. v. n. Murmurer, se plaindre entre ses dents quand on est fâché. Fam.

GRONDEMENT. s. m. (lat. *grundire*, gronder.) Bruit sourd.

GRONDER. v. n. Murmurer, se plaindre entre ses dents. *Il gronde contre vous.* || Il se dit Des animaux. *Mon chien se mit à gronder;* Des choses qui produisent un bruit sourd, et particulièrement Du tonnerre et du vent. *Le tonnerre, l'orage gronde. J'entends gronder le canon.* || Gronder, act., Réprimander avec humeur, avec colère. *Gronder ses valets.* || Grondé, ée. participe.

GRONDERIE. s. f. Réprimande faite avec humeur, avec colère.

GRONDEUR, EUSE. adj. Fâcheux, qui aime à gronder, à réprimander. || Subst. *C'est un vieux grondeur.*

GRONDIN. s. m. Poisson. *Voy.* Rouget.

GROS, OSSE. adj. (lat. *crassus*, gros.) Qui a beaucoup de circonférence et de volume. Il est opposé à Menu et à Petit. *Gros arbre. Grosse boule. Gros homme. Gros bras. Grosse tête. Gros luron. Gros compère.* || Il se dit pour marquer simplement Différence ou égalité de volume entre les objets que l'on compare. *Cette boule-ci est plus grosse que celle-là. Le gros bout et le petit bout. Prenez-en gros comme une noix.* || Prov. et fig., *Grosse tête, peu de sens*, La grosseur de la tête n'augmente pas la capacité de l'esprit. || Prov. et fig., *Il a plus dépensé, il a plus coûté d'or et d'argent qu'il n'est gros*, se dit D'un homme qui a fait beaucoup de folles dépenses, qui a coûté beaucoup à ses parents, à sa famille, etc. || Fig. et fam., *Il a plus d'esprit qu'il n'est gros*, Il a beaucoup d'esprit. || Fig. et fam., *Toucher la grosse corde*, Parler de ce qu'il y a de principal, de plus essentiel dans une affaire. || Fam., *Faire le gros dos*, se dit Des chats lorsqu'ils relèvent leur dos en bosse. || Prov. et fig., *Faire le gros dos, faire gros dos*, Faire l'homme important, le capable. || Prov. et fig., *Les gros poissons mangent les petits*, D'ordinaire les puissants oppriment les faibles. || Fig. et fam., *Un gros bonnet*, Un personnage important. || Fam., *Un gros lourdaud, un gros animal, une grosse bête, un gros butor*, Un homme fort stupide, fort maladroit, fort grossier. || En archit., *Les gros murs d'un bâtiment*, Ceux qui en forment l'enceinte, et qui portent les combles, les voûtes, etc.; par opposition Aux murs de refend et de cloison. || *De grosses lettres, de gros caractères*, Des lettres, des caractères formés de traits plus longs et plus larges que ceux des caractères ordinaires. En t. d'impr. : *Gros canon, gros romain, gros texte, etc. Cicéro gros œil, etc.* || Gros, Grossi, enflé accidentellement. *Avoir la joue grosse d'une fluxion. La rivière est très-grosse depuis plusieurs jours.* || *Avoir les yeux gros de larmes*, se dit Lorsque les larmes viennent aux yeux en abondance, et qu'on veut les retenir. || Fig., *Avoir le cœur gros de soupirs*, Avoir besoin de se soulager le cœur en soupirant. || Fig. et fam., *Avoir le cœur gros*, Avoir quelque dépit, quelque chagrin. || Fig., *L'avenir est gros de malheurs*, se dit Lorsque l'avenir semble menacer de beaucoup de malheurs. || T. de manége, *Gros d'haleine.* Voyez Haleine. || T. de marine, *La mer est grosse*, Elle est fort agitée. *Gros temps*, se dit Lorsque le vent est violent et la mer très-élevée. || Grosse, au fém., se dit D'une femme enceinte. *Sa femme est grosse de six mois. Une envie de femme grosse. Être grosse à pleine ceinture.* || Gros, Épais, grossier, s'oppose à Fin, délié, délicat. *Gros fil. Grosse toile. Gros drap.* || *Grosse viande*, La viande de boucherie. || Fig. et fam., *N'avoir qu'un gros bon sens*, Avoir le sens bon et droit, mais peu délicat. On dit de même, *Le gros bon sens devait vous dire cela.* || Fig. et fam., *Gros rire*, Rire bruyant et prolongé. Dans un sens analogue, *Grosse gaieté.* || Fig. et fam., *Gros mot*, Jurements. Menaces, paroles offensantes; on dit également, *De grosses paroles.* || Fig. et fam., *Gros juron*, Jurement, blasphème grossier. || Fig. et fam., *Grosses vérités*, Vérités si palpables que tout esprit peut les saisir. Reproches graves et mérités. || Fig. et fam., *Un gros fin*, se dit, par dérision, d'Un homme simple qui veut faire le fin. || *Gros vert, gros bleu, etc.*, Vert foncé, bleu foncé, etc. || Gros, se dit De certaines choses qui surpassent la plupart des autres choses du même genre, en étendue, en volume, en nombre, en valeur, en importance, etc. *Un gros bourg. Une grosse rivière. Un gros bagage. Une grosse somme d'argent. Jouer gros jeu.* || *Gros bétail*, se dit Des bœufs, vaches, etc.; par opposition Au menu bétail, comme brebis, moutons, etc. || *Gros gibier*, se dit Des cerfs, daims, chevreuils, etc.; par opposition Au menu gibier, tel que lièvres, perdrix, bécasses. || *Gros grains*, se dit Du froment, du méteil et du seigle; par opposition Aux grains que l'on sème en mars, tels que l'orge, l'avoine, le mil, la vesce, etc., et qu'on appelle *Menus grains.* || *Grosse cavalerie*, La cavalerie pesamment armée, telle que les cuirassiers, les carabiniers, etc.; par opposition à La cavalerie légère. || *Grosses réparations*, Les réparations considérables que l'on fait à un bâtiment, telles que le rétablissement des gros murs, des voûtes, des couvertures, etc.; par opposition Aux menues réparations, aux réparations de simple entretien. || *Grosse voix*, Voix grave et forte. Fam., *Faire la grosse voix*, Contrefaire sa voix en lui donnant un ton grave et sonore. || *Gros péché*, Péché grave. *Grosse fièvre*, Fièvre violente : on dit de même, *Un gros rhume.* || Fam., *Grosse querelle*, Grande querelle. || *La grosse*

faim, La faim la plus pressante. || *Mettre à la grosse aventure,* ou elliptiquement, *à la grosse,* Mettre une somme d'argent sur quelque navire de commerce, au hasard de la perdre si le navire périt. Les négociants disent, *Prêter à la grosse;* et en des sens analogues, *Contrat à la grosse, prêt à la grosse.* || Fig. et fam., *Jouer gros jeu,* S'engager dans une affaire où l'on hasarde beaucoup pour sa réputation, pour sa fortune, pour sa vie. || Gros, en parlant Des personnes, Riche, opulent. *Un gros marchand. Un gros bourgeois.* Fam. || Gros, subst., La partie la plus grosse. *Le gros de l'arbre,* La partie la plus grosse de l'arbre, le tronc de l'arbre. || *Le gros d'une armée, d'une troupe,* La principale partie d'une armée, d'une troupe. *Un gros de cavalerie, d'infanterie, etc.,* Une grande troupe de cavalerie, d'infanterie, etc. || *Le gros du monde,* La plus grande partie du monde. || T. de marine, *Le gros de l'eau,* La pleine mer, au temps des syzygies de la lune. || Gros, subst., Ce qu'il y a de principal et de plus considérable; il est opposé à Détail. *Il est chargé du gros et du détail des affaires.* || Il se dit, par opposition à *Casuel,* Du revenu fixe et certain d'une cure; et, par opposition à *Distribution manuelle,* Du revenu principal qu'un chanoine tire de sa prébende. || *Gros de Naples, gros de Tours.* Noms de certaines étoffes de soie que l'on fait à Naples, à Tours, et qui sont un peu plus fortes que le taffetas ordinaire. || Gros, subst., Une des subdivisions de l'ancienne livre poids de marc, valant la cent vingt-huitième partie de cette livre, ou la huitième partie d'une once. *Un gros d'argent, de soie.* || Gros, adv., Beaucoup. *Gagner gros.* || Au jeu, *Coucher gros,* Jouer gros jeu. Fig. et fam., Risquer beaucoup. Avancer quelque chose d'extraordinaire, d'excessif. Cette loc. a vieilli. || Prov. et fig., *Il y a gros à parier que,* Il y a de fortes raisons de croire que. || En gros. loc. adv. qui se dit en parlant De marchandises qu'on vend ou qu'on achète en pièces, en ballots, en futailles, etc. *Marchand en gros.* || En parlant Des circonstances principales d'un événement, d'un affaire, etc. *Raconter une histoire en gros. Dire les choses en gros.* || Tout en gros. loc. adv. et pop. Seulement. *Il n'y avait que six personnes tout en gros.*

GROS-BEC. s. m. t. d'hist. nat. Genre d'oiseaux qui ont le bec court, gros et dur.

GROSEILLE. s. f. Petit fruit bon à manger, un peu acide, qui vient par grappes. *Groseille rouge, blanche. Gelée, sirop de groseille.* || *Groseille à maquereau,* ou *Groseille verte,* Fruit vert ou rougeâtre, plus gros que les groseilles ordinaires, qui vient sur un arbuste épineux.

GROSEILLIER. s. m. Arbrisseau qui porte des groseilles. || *Groseillier noir.* Voyez Cassis.

GROSSE. s. f. (lat. *crassus,* gros.) Douze douzaines de certaines marchandises. || *Une grosse de soie,* Douze douzaines d'écheveaux de soie.

GROSSE. s. f. t. de calligraphie. Écriture en gros caractères, qui est principalement usitée comme exercice pour les commençants. || Grosse, t. de pratique, L'expédition d'une obligation, d'un contrat, etc., ou d'un jugement, d'un arrêt, qui est délivrée en forme exécutoire par un notaire, par un greffier, et qui est ordinairement écrite en plus gros caractères que la minute. || Certaines écritures dont les unes sont des copies et les autres des originaux. *Pour les procès-verbaux, la grosse est la copie: pour les requêtes, elle est l'original.*

GROSSERIE. s. f. Nom générique des gros ouvrages que font les taillandiers. || Le commerce en gros.

GROSSESSE. s. f. L'état d'une femme enceinte, et La durée de cet état. *Heureuse, dangereuse grossesse. Elle est à la fin de sa grossesse.*

GROSSEUR. s. f. La circonférence, le volume de ce qui est gros. *La grosseur d'une personne, d'un arbre, d'une boule.* || Tumeur. *Il lui est venu une grosseur à la gorge, etc.*

GROSSIER, IÈRE. adj. Épais, qui n'est pas délié, qui n'est pas délicat. *Vêtements, traits grossiers. Vapeurs grossières.* || Il se dit Des aliments peu recherchés, communs, de basse ou de mauvaise qualité. *Nourriture grossière.* || *Les plaisirs grossiers,* Les plaisirs des sens, par opposition Aux plaisirs de l'âme. On dit de même, *Des désirs grossiers, etc.* || Grossier, se dit Des ouvrages qui ne sont pas proprement et délicatement faits. *Meubles grossiers. Sculpture, architecture grossière.* On dit à peu près de même: *Ébauche imparfaite et grossière. Imitation grossière. Etc.* || Grossier, fig., Rude, mal poli, peu civilisé. *Peuple, siècle, esprit grossier. Mœurs grossières.* || Malhonnête, incivil. *Vous êtes bien grossier. Voilà une réponse fort grossière.* Subst., fam. *Vous êtes un grossier.* || *Discours, propos grossier,* Discours, propos contraire à la bienséance, à la pudeur. || Grossier, se dit fig., au sens moral, De ce qui suppose beaucoup d'ignorance, de sottise, de déraison ou de maladresse. *Erreur, faute grossière. Mensonge, artifice grossier.* || *Ignorance grossière,* Grande, profonde ignorance. || *N'avoir de quelque chose qu'une idée grossière, que des notions grossières,* N'en avoir qu'une idée imparfaite, que des notions vagues et mal comprises. On dit dans un sens analogue, *Ne donner qu'une idée grossière de quelque chose, etc.*

GROSSIÈREMENT. adv. D'une manière grossière. *Il parle, il répond, il fait tout grossièrement.* || Sommairement, imparfaitement. *Voilà grossièrement ce qu'il a dit sur ce sujet.*

GROSSIÈRETÉ. s. f. Caractère de ce qui est grossier, rude; manque de délicatesse. *La grossièreté d'une étoffe. La grossièreté des traits donne un air commun.* || Fig., Rudesse qui vient du défaut de civilisation. *La grossièreté d'un peuple barbare. Grossièreté de mœurs.* || Impolitesse, défaut de civilité dans ce qu'on dit ou ce qu'on fait. *Il y a de la grossièreté à parler de la sorte.* || Parole grossière, rude, malhonnête. *Il lui a dit des grossièretés.* || Il se dit au sens moral De ce qui suppose beaucoup d'ignorance, de sottise, de déraison ou de maladresse. *La grossièreté de cette faute, de cette bévue, de cette erreur, de ce mensonge.*

GROSSIR. v. a. Rendre gros. *Il a pris un habit qui lui grossit la taille. Les pluies ont grossi la rivière.* || Faire paraître gros. *Lunette qui grossit les objets.* || Fig., Exagérer. *La renommée grossit tout.* || Prov. et fig., *La peur grossit les objets,* On s'exagère ce qu'on craint. || *Grossir sa voix,* Lui donner plus de volume et de gravité, faire la grosse voix. || Grossir, avec le pron. pers., dans ses divers sens. *La foule se grossissait. La nouvelle s'est grossie de mille détails absurdes.* || Neutral., Devenir gros. *Aller en grossissant.* || Prov. et fig., *La pelote grossit, se grossit,* Le nombre grossit; le trouble, la sédition, le péril augmente. On le dit De torts, de profits, d'intérêts d'argent qui s'accumulent. || Grossi, ie. participe.

GROSSISSEMENT. s. m. Action de grossir, de rendre ou de faire paraître gros; Le résultat de cette action. Se dit Des objets vus avec des verres qui grossissent. *Ces verres produisent un grossissement prodigieux.*

GROSSOYER. v. a. (Il se conjugue comme *Employer.*) Faire la grosse d'un acte, d'un contrat, d'un jugement, d'une requête, etc. || GROSSOYÉ, ÉE. participe.

GROTESQUE. adj. des 2 genres. (ital. *grottesca*, grotesque.) Il se dit Des figures bizarres et chargées, imaginées par un peintre, et dans lesquelles la nature est outrée et contrefaite. On l'emploie plus ordinairement comme subst., et l'on ne s'en sert guère qu'au plur. *Faire des grotesques.* || Fig., Ridicule, bizarre, extravagant. *Habit, imagination, genre grotesque.* || Subst., Ce qui est dans le genre grotesque, surtout en littérature et dans les beaux-arts. *Tomber dans le grotesque.* || Subst., Danseur bouffon, dont les pas et les gestes sont outrés.

GROTESQUEMENT. adv. D'une manière ridicule et extravagante.

GROTTE. s. f. (grec *cruptè*, voûte.) Antre, caverne naturelle ou faite de main d'homme. *Grotte profonde. Faire une grotte dans un jardin.*

GROUILLANT, ANTE. adj. Qui grouille, qui remue. Pop. || *Tout grouillant de vers, de vermine*, Tout plein de vers, de vermine.

GROUILLEMENT. s. m. Mouvement et bruit de ce qui grouille.

GROUILLER. v. n. Remuer. *Il y a quelque chose qui grouille là dedans.* En ce sens, on dit : *Personne ne grouille encore*, Personne ne bouge encore. || *La tête lui grouille*, se dit D'une personne à qui la tête tremble de vieillesse et de faiblesse. || GROUILLER, se dit Du bruit que les flatuosités causent quelquefois dans les intestins. *Le ventre lui grouille.* || Fourmiller; il se construit toujours avec la prépos. *de. Ce fromage grouille de vers, etc.*, Ce fromage est plein de vers, etc. || Dans toutes ses acceptions, ce verbe est pop.

GROUP. s. m. t. de commerce. Sac cacheté plein d'or ou d'argent, qu'on envoie d'une ville à une autre.

GROUPE. s. m. (ital. *groppo*, groupe.) t. de sculpt. et de peint., Assemblage d'objets tellement rapprochés ou unis, que l'œil les embrasse à la fois. *Un groupe d'enfants, d'animaux, de fruits. Groupe de sculpture.* || Dans le langage ordinaire, Un certain nombre de personnes réunies et rapprochées. *Un groupe de curieux, de danseurs.* || Une réunion quelconque d'objets formant un tout distinct. *Un groupe d'arbres, de collines.*

GROUPER. v. a. t. de peint. et de sculpt. Mettre en groupe. *Ce peintre sait bien grouper les figures.* || En archit., *Grouper des colonnes*, Les disposer deux à deux. || GROUPER, Réunir, rassembler, en parlant Des choses. *Grouper les mots par familles. Grouper les faits, pour en déduire un principe.* || Avec le pron. pers., il se dit Des personnes. *Ces danseurs se groupent bien.* || Neutre, en t. de peint. et de sculpt. *Ces figures groupent bien ensemble.* || GROUPÉ, ÉE. participe.

GRUAU. s. m. Grain mondé et moulu grossièrement. *Gruau d'avoine, d'orge, de froment.* || La bouillie de gruau, et L'eau ou tisane de gruau. *Le gruau engraisse. Boire du gruau.* || *Pain de gruau*, Pain de qualité supérieure, qui se fait avec la fleur de farine.

GRUE. s. f. (lat. *grus*, grue.) Gros oiseau de passage qui vole fort haut et par bandes. || Prov. et fig., *Faire le pied de grue*, Attendre longtemps sur ses pieds. || Fig. et fam., *Cou de grue*, Cou long et grêle. || GRUE, fig. et fam., Niais, sot, qui n'a point d'esprit, qui se laisse tromper. || GRUE, en astron., Constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans nos climats.

GRUE. s. f. Grande machine de bois qui sert à élever de grosses pierres pour les bâtiments, et d'autres grands fardeaux. *La roue, le moulinet, la corde de la grue.*

GRUERIE. s. f. Juridiction où les officiers commis pour la garde des bois, des forêts, jugeaient des délits et des dommages qui s'y commettaient. || Le lieu où s'exerçait cette juridiction. || Droit de justice que le roi avait dans les bois de quelqu'un, et qui, outre les profits de la justice, tels que les amendes, lui assurait dans les coupes une part appelée *Tiers et danger.*

GRUGER. v. a. Briser quelque chose de dur ou de sec avec les dents. || Manger, alors il ne se dit qu'en plaisantant. || Fig. et fam., *Gruger quelqu'un*, Lui manger son bien. || GRUGÉ, ÉE. participe.

GRUME. s. f. t. d'eaux et forêts. Il se dit Du bois coupé qui a encore son écorce.

GRUMEAU. s. m. (lat. *grumus*, grumeau.) Petite portion durcie ou caillée de sang, de lait ou de quelque autre matière liquide. *Vomir des grumeaux de sang. Ce lait s'est mis tout en grumeaux.*

GRUMELER (SE). v. pron. Se mettre en grumeaux. || GRUMELÉ, ÉE. participe.

GRUMELEUX, EUSE. adj. Qui est composé de grumeaux. || Par extens., Qui a de petites inégalités dures, au dehors ou au dedans. *Bois grumeleux. Poires grumeleuses.*

GRUYER, ÈRE. adj. (lat. *grus*, grue.) Qui a rapport à la grue. *Faucon gruyer*, Qui est dressé à voler la grue. *Faisan gruyer*, Qui ressemble à une grue.

GRUYER. adj. m. Il s'est dit D'un seigneur qui avait un certain droit sur les bois de ses vassaux. || Subst., Un officier qui connaissait en première instance des délits commis dans les forêts et dans les rivières de son département.

GRUYÈRE. s. m. Fromage qui tire son nom d'un lieu de la Suisse où il se fait.

GUÉ. s. m. (lat. *vadum*, gué.) Endroit d'une rivière où l'eau est si basse et le fond si ferme, qu'on y peut passer sans nager et sans s'embourber. *Passer la rivière à gué.* || Fig. et fam., *Sonder le gué*, Faire quelque tentative sous main dans une affaire, pressentir les dispositions où peuvent être ceux de qui elle dépend.

GUÉABLE. adj. des 2 genres. Que l'on peut passer à gué.

GUÈBRES. s. m. pl. Nom que portent les restes de l'ancienne nation persane, épars aujourd'hui en diverses contrées de la Perse et des Indes, où ce peuple, soumis aux mahométans, conserve encore la religion de Zoroastre. *Voyez* GAURES.

GUÈDE. s. f. t. de botan. Plante crucifère, dont les feuilles servent à teindre en bleu foncé, et qui est principalement cultivée dans le nord de la France. On l'appelle aussi, et plus ordin., *Pastel.*

GUÉDER. v. a. Soûler, faire manger avec excès. Ce mot fam. a vieilli : on ne l'employait guère qu'au participe ou aux temps qui en sont formés. || GUÉDÉ, ÉE. participe.

GUÉER. v. a. (lat. *vadum*, gué.) Baigner, laver dans l'eau. *Guéer un cheval*, Le faire entrer dans la rivière, et l'y promener pour le laver et le rafraîchir. *Guéer du linge*, Le laver et le remuer quelque temps dans l'eau, avant de le tordre. || GUÉÉ, ÉE. participe.

GUELFE. s. m. Partisan d'une faction qui soutint

longtemps en Italie les prétentions des souverains pontifes, contre celles des empereurs.

GUENILLE. s. f. Haillon, chiffon. ‖ Par extens., surtout au plur., Toutes sortes de hardes vieilles et usées. *Cet homme ne porte que des guenilles.* ‖ Il se dit fig., Des choses de peu d'importance. *Le corps n'est qu'une guenille, dont il est honteux de s'occuper.* Fam.

GUENILLON. s. m. diminutif. Petite guenille. Fam.

GUENIPE. s. f. Femme malpropre, maussade, et de la lie du peuple. ‖ Plus ordin., Une coureuse, une femme de mauvaise vie. Très-fam.

GUENON. s. f. t. d'hist. nat. Genre de singes de l'ancien continent, qui ont une longue queue. ‖ La femelle d'un singe. ‖ Fig. et fam., Une femme très-laide. *Une vieille guenon.* ‖ Une femme de mauvaise vie. *Ce n'est qu'une guenon.*

GUENUCHE. s. f. Petite guenon. ‖ Fig. et fam., *C'est une guenuche coiffée*, se dit D'une femme laide et fort parée.

GUÊPE. s. f. (lat. *vespa*, guêpe.) Grosse mouche presque semblable à une abeille, qui a un aiguillon, et qui fait de mauvais miel.

GUÊPIER. s. m. Lieu où les guêpes construisent des gâteaux et des alvéoles qui forment un groupe revêtu d'une enveloppe en tout ou en partie. ‖ Prov. et fig., *Tomber, donner dans le guêpier, dans un guêpier,* Se trouver, sans le vouloir, au milieu de gens dont on n'a que de mauvais traitements à attendre. *Se mettre la tête dans le guêpier,* S'engager dans une affaire où l'on court risque d'être dupé. Dans un sens analogue : *Il eut beaucoup de peine à sortir de ce guêpier. Etc.*

GUERDON. s. m. (grec *kerdos,* gain.) Loyer, salaire, récompense. Il est vieux.

GUERDONNER. v. a. Récompenser. Il est vieux. ‖ GUERDONNÉ, ÉE. participe.

GUÈRE ou GUÈRES. (On n'écrit *Guères* que dans les vers, lorsqu'il est nécessaire à la rime ou à la mesure.) Adv. qui s'emploie toujours avec la négative, Pas beaucoup, peu. *Il n'a guère d'argent. Il n'est guère sage. Il ne s'en est guère fallu.* ‖ Presque point; alors il est toujours suivi de *que. Cela n'arrive guère qu'en hiver.*

GUÉRET. s. m. Terre labourée et non ensemencée. *Relever les guérets.* ‖ En poésie, Toutes les terres propres à porter des grains, qu'elles soient ensemencées ou qu'elles ne le soient pas. *Des guérets couverts d'abondantes moissons.*

GUÉRIDON. s. m. Meuble qui n'a qu'un pied, et qui sert principalement à soutenir des chandeliers, des flambeaux.

GUÉRIR. v. a. (lat. *curare,* soigner.) Délivrer de maladie, faire revenir en santé, redonner la santé. *Guérir quelqu'un de la fièvre.* ‖ Il se dit Des maux, des maladies. *Guérir la fièvre, une plaie.* ‖ Absol. *L'art de guérir.* ‖ Prov. et fig., *C'est un saint qui ne guérit de rien*, se dit D'un homme qui a peu de mérite ou peu de crédit, qui ne peut être d'aucun secours. ‖ Prov. et fig., *Cela ne me guérira de rien,* Cela ne me servira de rien. On dit de même : *De quoi guérira, de quoi me guérira cela ?* ‖ GUÉRIR, avec le pron. pers. *Guérissez-vous. Votre mal commence à se guérir.* ‖ Prov., *Médecin, guéris-toi toi-même.* Fig., Gardez pour vous-même les avis que vous donnez aux autres. ‖ GUÉRIR, neutre, Recouvrer la santé. *J'espère guérir bientôt.* ‖ Il se dit Des maux, et des parties affectées de quelque mal. *Sa blessure guérit. Son œil ne guérit pas.* ‖ GUÉRIR, se dit fig., soit comme verbe actif, soit comme verbe pronominal ou neutre, Des maux du cœur, de l'esprit ou de l'imagination, tels que les afflictions, les passions, les vices, les travers, etc. *Il est difficile de guérir un esprit si malade. Il est guéri de son ambition. On ne guérit point de la peur.* ‖ GUÉRI, IE. participe.

GUÉRISON. s. f. Recouvrement de la santé. *Guérison entière, parfaite, imparfaite, prompte.* ‖ Il se dit Des maux, des maladies, qui guérissent naturellement ou avec le secours de l'art. *La guérison de ces sortes de maladies est lente.*

GUÉRISSABLE. adj. des 2 genres. Qu'on peut guérir, qui n'est pas incurable.

GUÉRITE. s. f. Petite loge de bois ou de maçonnerie, petit réduit où une sentinelle se met à couvert contre les injures du temps. ‖ Prov. et fig., *Gagner la guérite,* S'enfuir. ‖ GUÉRITE, Petits cabinets ouverts de tous côtés, qu'on fait quelquefois au haut des maisons, pour y prendre l'air, et découvrir de loin.

GUERRE. s. f. Querelle, différend entre deux princes ou deux nations, qui se vide par la voie des armes; Action d'un prince, d'un peuple qui en attaque un autre, ou qui résiste à une agression, à une invasion, etc. *Guerre sanglante, juste, injuste, offensive, défensive. Le métier, les lois, le droit de la guerre. Machine, place, vaisseau de guerre. Déclarer, entreprendre, soutenir, allumer la guerre.* ‖ L'art militaire, la connaissance des moyens que l'on doit employer pour faire la guerre avec avantage. *Savoir, entendre bien la guerre.* ‖ *Guerre civile, guerre intestine,* Guerre qui s'allume entre les citoyens d'un même État. *Guerre étrangère,* Guerre contre les étrangers. ‖ *Guerres de religion,* Celles que les dissensions religieuses allument dans un pays. *Guerre sainte,* se dit de La guerre qui s'est faite autrefois contre les infidèles pour reconquérir la terre sainte. ‖ *Guerre à mort,* Guerre dans laquelle on ne fait aucun quartier. On dit de même, *Guerre d'extermination, guerre à outrance.* ‖ *Petite guerre,* Celle qui se fait par détachements ou par partis, dans le dessein d'observer les démarches de l'ennemi, de l'incommoder, de le harceler. *Faire la petite guerre.* Simulacre de guerre, dans lequel des corps d'une même armée manœuvrent et feignent de combattre les uns contre les autres, en tirant seulement à poudre. ‖ *Obtenir les honneurs de la guerre.* Voyez HONNEUR. ‖ Fig. et poétiq., *Foudre de guerre.* Voyez FOUDRE. ‖ *Faire bonne guerre,* Garder dans la guerre toute l'humanité et toute l'honnêteté que les lois de la guerre permettent. ‖ Fig., *Faire bonne guerre à quelqu'un,* En user honnêtement et sans supercherie dans la discussion des intérêts qu'on a à démêler avec lui, quoiqu'on le poursuive vivement. ‖ *Cela est de bonne guerre,* Cela est conforme aux lois et aux usages de la guerre. On le dit fig. De toutes les actions de la vie civile où l'on prend ses avantages, sans blesser aucune des bienséances et des règles que l'honnêteté prescrit. ‖ *Faire la guerre avec quelqu'un,* Servir avec lui en temps de guerre dans les armées du même souverain, de la même nation, du même parti. ‖ *Nom de guerre,* Nom que chaque soldat prenait autrefois en s'enrôlant, tel que, *la Tulipe,* etc. Nom supposé que l'on prend pour n'être pas connu. Sobriquet donné à quelqu'un par plaisanterie. ‖ Prov. et fig., *La guerre nourrit la guerre,* Ce qu'on prend sur les ennemis sert à entretenir les armées. ‖ Prov., *Guerre et pitié ne s'accordent pas ensemble,* Ordinairement, à la guerre, on a peu de pitié, et même il serait quel-

quefois dangereux d'en avoir. || Prov. et fig., *À la guerre comme à la guerre,* Il faut s'accommoder au temps où l'on est, quelque fâcheux qu'il puisse être. || GUERRE, par extens., tant au propre qu'au fig., Toute espèce de débat, de démêlé, d'attaque, de lutte. *Cet homme est toujours en guerre avec ses voisins. Déclarer, faire la guerre aux abus, aux préjugés. Faire la guerre à ses passions.* || Prov. et fig., *Qui terre a, guerre a,* Qui a du bien, est sujet à avoir des procès. || Fig. et fam., *Faire la guerre à quelqu'un,* Lui faire souvent des réprimandes sur quelque chose. || Fig. et fam., *Faire la guerre aux mots,* Critiquer minutieusement le style et les mots dans un ouvrage d'esprit. || Fig. et fam., *Faire la guerre à l'œil,* Observer avec soin toutes les démarches de ceux avec qui on a quelque chose à démêler, afin de profiter des conjonctures. || Fig. et fam., *Faire quelque chose de guerre lasse,* Le faire après avoir longtemps résisté. || Poétiq., *Faire la guerre aux habitants de l'air, des forêts, etc.,* Chasser. || GUERRE, se dit en parlant Des bêtes qui en attaquent d'autres pour en faire leur proie. *Le loup fait la guerre aux brebis.* || GUERRE, Nom d'Un jeu qui se joue sur un billard.

GUERRIER, IÈRE. adj. Qui appartient à la guerre. *Actions guerrières. Exploits guerriers.* || Qui est porté, qui est propre à la guerre. *Humeur, nation guerrière. Courage guerrier.* || *Avoir l'air guerrier, la mine guerrière,* Avoir l'air, le maintien, la contenance d'un homme de guerre. || GUERRIER, subst., Qui fait la guerre, et qui s'y plaît. *C'est un grand guerrier.* Fém. *Une vaillante guerrière.* || Dans le style soutenu, Soldat. *Il rassemble autour de lui ses guerriers.*

GUERROYER. v. n. Faire la guerre. Fam.

GUERROYEUR. s. m. Celui qui se plaît à faire la guerre. Fam.

GUET. s. m. Action par laquelle on observe, on épie ce qui se passe, ce qui se fait. *Être au guet. Avoir l'œil, l'oreille au guet.* || Il se dit De quelques animaux. *Ce chat est au guet d'une souris.* || GUET, Surveillance qu'on exerce, pendant la nuit, dans une place de guerre pour prévenir les surprises de l'ennemi, ou dans une ville quelconque pour maintenir le bon ordre, etc. Ce sens a vieilli. || GUET, autrefois, Soldat placé en sentinelle pour faire le guet. || La troupe chargée de faire le guet ou la ronde pendant la nuit. *Guet à pied, à cheval.* || *Mot du guet,* Le mot donné à ceux qui font le guet, afin que les gens du même parti se puissent reconnaître. || GUET, chez le roi, Le détachement des gardes du corps qui demeurait, la nuit, près de la personne du roi pour le garder.

GUET-APENS. s. m. Embûche dressée pour assassiner quelqu'un, ou pour lui faire quelque grand outrage. *On l'a tué de guet-apens.* || Fig., Dessein prémédité de nuire. *C'est une affaire qu'il m'a faite de guet-apens.*

GUÊTRE. s. f. Chaussure qui sert à couvrir la jambe et le dessus du soulier, et qui se ferme ordinairement sur le côté avec des boutons. *Boutonner ses guêtres.* || Fig. et pop., *Tirer ses guêtres,* S'en aller. || Fig. et fam., *Laisser ses guêtres quelque part,* Y mourir.

GUÊTRER. v. a. Mettre des guêtres à quelqu'un. Avec le pron. pers., *Se guêtrer.* || GUÊTRÉ, ÉE. participe.

GUETTER. v. a. Épier, observer à dessein de surprendre, de nuire. *Les voleurs guettent les passants. Le chat guette la souris.* || Fig. et fam., Attendre quelqu'un à un endroit où il ne croit pas qu'on le cherche, ou L'attendre simplement à un endroit où il doit passer. *Je guette ici le ministre pour lui présenter ma pétition.* || *Guetter l'occasion de faire une chose,* Se tenir prêt à saisir l'occasion de faire une chose. On dit de même, *Guetter le moment, l'instant favorable, etc.* || GUETTÉ, ÉE. participe.

GUETTEUR. s. m. t. de marine. Nom que l'on donne aux hommes placés sur des hauteurs le long des côtes, pour signaler les bâtiments qui paraissent au large, leurs manœuvres, etc.

GUEULARD, ARDE. s. (lat. *gula*, gueule.) Qui a l'habitude de parler beaucoup et fort haut. Pop.

GUEULE. s. f. La bouche, dans la plupart des quadrupèdes carnassiers et des poissons. *La gueule d'un chien, d'un lion, d'un requin, etc.* || Prov. et fig., *Mettre, laisser quelqu'un à la gueule du loup,* Exposer, abandonner quelqu'un à un péril certain. || Fig. et fam., *En un tour de gueule,* se dit D'un animal qui mange quelque chose avec promptitude et voracité. || GUEULE, se dit pop. et par mépris, en parlant Des personnes. *Il a une vilaine gueule.* || Prov. et fig., *Venir la gueule enfarinée,* Venir inconsidérément et avec une sotte confiance. || Pop., *Donner sur la gueule à quelqu'un, lui paumer la gueule,* Lui donner un soufflet, lui donner un coup de poing sur le visage. || Fig. et pop., *Il a la gueule morte,* se dit D'un médisant, d'un fanfaron, d'un grand parleur qui se trouve réduit au silence. || Fig. et bassem., *Il n'a que de la gueule,* C'est un grand hâbleur. || Prov. et pop., *Être fort en gueule,* Parler beaucoup, avoir la repartie prompte et peu mesurée. || Fig. et bassem., *Mots de gueule,* Paroles sales, déshonnêtes. || Fig. et fam., *Gueule fraîche,* se dit D'Une personne de bon appétit et toujours prête à manger. || GUEULE, se dit, par analogie, de L'ouverture de plusieurs choses. *La gueule d'un four, d'une cruche, d'un sac.* || *Futaille à gueule bée,* Tonneau vide défoncé par un des bouts. || En botan., *Fleur, corolle en gueule,* se dit D'Une fleur, d'une corolle labiée.

GUEULÉE. s. f. Grosse bouchée ou goulée; ce qui tient dans la bouche d'une personne, d'un animal, etc. || Paroles sales, déshonnêtes. Ce mot est bas.

GUEULER. v. n. Parler beaucoup et fort haut; ou Se plaindre en criant. *Ne faire que gueuler.* Il est bas. || GUEULER, se dit activ., en t. de chasse, D'un lévrier qui saisit bien le lièvre avec sa gueule. *Ce chien gueule très-bien son lièvre.* || GUEULÉ, ÉE. participe.

GUEULES. s. m. t. de blason. La couleur rouge.

GUEUSAILLE. s. f. Canaille, multitude de gueux. Pop.

GUEUSAILLER. v. n. Faire métier de gueuser. Pop.

GUEUSANT, ANTE. adj. Qui gueuse actuellement. Il ne s'emploie que dans ces phrases fam., qui ont vieilli, *C'est un gueux gueusant, c'est une gueuse gueusante.*

GUEUSARD. s. m. Gueux, coquin. Très-fam.

GUEUSE. s. f. Pièce de fer fondu, qui n'est point encore purifiée. *Couler la gueuse. Fer en gueuse.*

GUEUSER. v. n. Mendier, faire métier de demander l'aumône. || Activ. *Gueuser son pain.* Fam. || GUEUSÉ, ÉE. participe.

GUEUSERIE. s. f. Indigence, misère, pauvreté. || Mendicité. || Fig., Une chose vile et de peu de prix. Fam.

GUEUX, EUSE. adj. Indigent, nécessiteux, qui est réduit à mendier. Fam.; il marque plus de mépris que de pitié. || Prov., *Être gueux comme un peintre, être gueux comme un rat d'église, comme un rat,*

Être fort pauvre. || Fig., en archit., *Cette corniche est gueuse*, Elle est trop dénuée d'ornements. || Gueux, se dit D'une personne qui n'a pas de quoi vivre selon son état, selon ses désirs. *C'est un gentilhomme fort gueux.* Dans un sens analogue, *Cet homme a un équipage bien gueux, fort gueux.* || Prov., *Un avare est toujours gueux*, Un avare se refuse jusqu'au nécessaire. || Gueux, subst., Celui qui demande l'aumône, qui fait le métier de quémander. *C'est un gueux de profession.* || Fam., *C'est un gueux revêtu*, se dit D'un homme de rien qui a fait fortune, et qui en est devenu arrogant. || Gueux, subst., Coquin, fripon. *Ne vous fiez pas à cet homme-là, c'est un gueux.* || Gueuse, subst. fém., a vieilli dans le sens de Mendiante; mais il se dit, bassement, d'Une femme de mauvaise vie.

GUI. s. m. (lat. *viscum*, gui.) t. de botan. Plante parasite qui naît sur les branches de certains arbres, du poirier, de l'aubépine, du chêne, etc.

GUICHET. s. m. Petite porte pratiquée dans une grande. Il n'est guère usité qu'en parlant Des petites portes d'une ville, d'une forteresse, d'un château, d'une prison. || Fig. et fam., *Être pris au guichet*, Être pris au moment où l'on allait s'évader. || À Paris, *Les guichets du Louvre*, Les portes qui servent de passage aux voitures et aux gens de pied sous la galerie. || Guichet, Portes d'une armoire, d'un buffet. *Armoire à quatre guichets, à six guichets.* Dans ce sens, il vieillit, et ne s'emploie guère qu'en parlant d'armoires à l'ancienne mode. || Petite ouverture ou fenêtre pratiquée dans une porte, et par laquelle on peut parler à quelqu'un ou lui faire passer quelque chose, sans être obligé d'ouvrir la porte. *Ouvrir, fermer le guichet.*

GUICHETIER. s. m. Valet de geôlier, qui ouvre et ferme les guichets, et qui a soin d'empêcher que les prisonniers ne s'évadent.

GUIDE. s. m. (ital. *guida*, guide.) Qui conduit une personne et l'accompagne pour lui montrer le chemin. *Bon, fidèle, sûr guide.* || *Payer les guides, payer les guides doubles*, Payer au postillon le droit prescrit pour chaque poste, ou le double de ce droit. || Guide, t. de guerre, Personnes du pays qui connaissent les routes et dirigent la marche des détachements. On avait autrefois organisé des guides de cette espèce en compagnies. || Dans les dernières guerres, on a appelé *Guides*, Des compagnies ou des escadrons qui étaient comme les gardes du corps d'un général en chef. || Guides, t. de théorie, Hommes d'une troupe sur lesquels tous les autres doivent régler leurs mouvements dans les évolutions. *Guides généraux. Guide à droite, à gauche.* || Guide, fig., Qui donne des instructions pour la conduite de la vie, ou pour celle d'une affaire. *Ce jeune homme a besoin d'un guide pour sa conduite et pour ses affaires.* || Tout ce qui dirige ou inspire quelqu'un dans ses travaux, dans ses études, dans ses actions, etc. *Cet auteur est un guide sûr. Prendre la sagesse pour guide. La passion est un guide bien dangereux.* || Titre de divers ouvrages qui renferment des conseils sur la manière d'accomplir certains devoirs, des instructions sur un art, des renseignements sur un pays, etc. *Le Guide des mères, de l'arpenteur, etc.* Anciennement, on le faisait fém. *La Guide des pécheurs.*

GUIDE. s. f. Lanière de cuir, rêne qu'on attache à la bride d'un cheval attelé à une voiture, et qui sert à conduire le cheval. *Petites, grandes guides.*

GUIDE-ÂNE. s. m. Petit livre qui contient l'ordre des fêtes, et celui des offices relatifs à chaque fête. || Tout ce qui contient des instructions, des règles propres à guider dans un travail, dans l'exercice d'un art, d'une profession, etc. Fam.

GUIDER. v. a. Accompagner quelqu'un pour lui montrer le chemin. *Vous nous avez mal guidés.* || Il se dit Des choses qui mettent sur la voie. *Une faible clarté nous guidait à peine.* || Fig. *Guider quelqu'un dans le chemin de la gloire, de la vertu, etc. Guider à la gloire.* || Guider, Faire aller, diriger, gouverner. *Il sait bien guider un vaisseau.* || Fig. *C'est son intérêt, son ambition qui le guide.* || Guidé, ée. participe.

GUIDON. s. m. Petit drapeau d'une compagnie. || Celui qui porte le guidon. || La charge de guidon. || Guidon, Petit drapeau qui sert pour l'alignement dans les manœuvres de l'infanterie. || T. de marine, Banderoles plus courtes et plus larges que la flamme, et fendues à leur extrémité, qui servent ordinairement à faire des signaux. || Guidon, autrefois, Guide, en parlant De certains manuels ou traités. *Le Guidon des finances.* || Guidon, en musique, Marque que l'on fait au bout d'une ligne, pour indiquer l'endroit où doit être placée la note qui commence la ligne suivante. || *Guidon de renvoi*, Marque, signe que l'on fait en ajoutant quelque chose à un écrit, pour indiquer l'endroit où l'addition doit être placée, et que l'on répète au commencement de cette addition.

GUIGNARD. s. m. t. d'hist. nat. Pluvier de la grosseur d'un merle, bon à manger et fort délicat.

GUIGNE. s. f. Cerise douce, assez approchante du goût et de la forme du bigarreau. *Guigne noire, rouge, blanche.*

GUIGNER. v. n. Fermer à demi les yeux, en regardant du coin de l'œil. || Lorgner, regarder sans faire semblant. Dans ce sens et le suivant, il est actif. || Fig., Former quelque dessein sur quelque personne, sur quelque chose. *Il guigne cet emploi.* Ce mot est fam. dans tous les sens. || Guigné, ée. participe.

GUIGNIER. s. m. Arbre qui porte les guignes.

GUIGNON. s. m. Malheur. Il se dit principalement au jeu. *Avoir du guignon.* Fam.

GUILDIVE. s. f. Eau-de-vie, esprit tiré du sucre. Plus ordinairement, *Tafia.*

GUILÉE. s. f. Pluie soudaine et de peu de durée. Plus ordinairement, *Giboulée.*

GUILLAGE. s. m. t. de brasserie. Fermentation par le moyen de laquelle la bière récemment entonnée pousse hors du tonneau cette écume que les brasseurs nomment *Levûre.*

GUILLAUME. s. m. Sorte de rabot.

GUILLEDOU. s. m. *Courir le guilledou*, Aller souvent, et principalement pendant la nuit, dans des lieux suspects. Pop.

GUILLEMET. s. m. Signe ressemblant à un double c («), qui se met au commencement d'une citation, et souvent même au commencement de chacune des lignes qui la composent. Le guillemet qui se met à la fin pour clore la citation ressemble à une double virgule (»).

GUILLEMETER. v. a. Distinguer par des guillemets. || Guillemeté, ée. participe.

GUILLERET, ETTE. adj. Éveillé, léger. Fam. || Fig. et fam., *Habit guilleret*, Habit trop léger pour la saison. *Ouvrage guilleret*, Ouvrage peu solide. || Guilleret, se dit Des discours, des propos un peu libres. *Le conte est assez guilleret.*

GUILLERI. s. m. Chant du moineau.

GUILLOCHER. v. a. Faire un guillochis sur quelque chose. || Guilloché, ée. participe.

GUILLOCHIS. s. m. Ornement composé de lignes,

de traits ondés qui s'entrelacent ou se croisent avec symétrie.

GUILLOTINE. s. f. Instrument de supplice, qui tranche la tête par une opération purement mécanique et très-prompte.

GUILLOTINER. v. a. Trancher la tête au moyen de la guillotine. || GUILLOTINÉ, ÉE. participe.

GUIMAUVE. s. f. (lat. *bismalva*, guimauve.) Mauve qui a la tige plus haute et les feuilles plus petites que les mauves ordinaires. *Racine, pâte, sirop de guimauve.*

GUIMBARDE. s. f. Chariot long et couvert, à quatre roues, qui sert de coche ou de fourgon. || GUIMBARDE, Petit instrument sonore, de fer ou de laiton, composé de deux branches, entre lesquelles est une languette qui vibre lorsqu'on la touche.

GUIMPE. s. f. Morceau de toile dont les religieuses se servent pour se couvrir le cou et le sein. *Porter la guimpe.*

GUINDAGE. s. m. (allem. *wenden*, tourner.) Action d'élever les fardeaux au moyen d'une machine.

GUINDANT. s. m. t. de marine. La hauteur d'un pavillon du côté où il est attaché; par opposition à sa longueur, qu'on nomme *Le battant.* Dans un sens analogue, *Le guindant d'une voile d'étai, d'un foc, etc.*

GUINDER. v. a. Hausser, lever en haut par le moyen d'une machine. *Guinder un fardeau.* T. de marine, *Guinder un mât de hune, de perroquet, etc.* || Fig., en parlant De l'esprit, et des choses d'esprit où l'on affecte trop d'élévation. *Guinder son style.* || Avec le pron. pers. *Cet orateur se guinde si fort, qu'on le perd de vue.* || GUINDÉ, ÉE. participe. || *Cet homme est toujours guindé,* Il a l'air contraint, il veut paraître toujours grave.

GUINÉE. s. f. Monnaie d'or qui se fabrique en Angleterre, et qui vaut vingt-six francs quarante-sept centimes de notre monnaie. || Sorte de toile de coton.

GUINGAN. s. m. Sorte de toile de coton.

GUINGOIS. s. m. Travers, ce qui n'est point droit, ce qui n'a point la figure, la situation qu'il devrait avoir. *Il y a un guingois dans ce jardin.* || Fig. et fam. *Il y a dans cet esprit un guingois qui choque tout le monde.* || DE GUINGOIS. loc. adv. et fam. De travers. *S'habiller de guingois.* Fig., *Avoir l'esprit de guingois.*

GUINGUETTE. s. f. Cabaret hors de la ville, où le peuple va boire, les jours de fêtes. || Fig. et fam., Petite maison de campagne. *Venez me voir à ma guinguette.*

GUIPURE. s. f. Dentelle de fil ou de soie, où il y a de la cartisane.

GUIRLANDE. s. f. (ital. *ghirlanda*, guirlande.) Couronne, chapeau de fleurs, festons de fleurs. *Former, composer une guirlande.* || Certaines choses qui, par la manière dont elles sont assemblées ou disposées, imitent des festons, des guirlandes. *Une guirlande de pierreries.* || Ornements de feuillages ou de fleurs dont les sculpteurs et les peintres décorent les bâtiments.

GUISE. s. f. (lat. *vice*, à la manière.) Manière, façon. *Chaque pays a sa guise.* || EN GUISE DE. loc. prép. À la façon, à la ressemblance de, en manière de. *Prendre de la sauge en guise de thé.*

GUITARE. s. f. (grec *kithara*, harpe.) Instrument de musique qui a six cordes, et dont on joue en pinçant les cordes.

GUITARISTE. s. m. Celui qui joue de la guitare.

GUMÈNE. s. f. t. de blason. Le câble d'une ancre.

GUSTATIF. adj. (lat. *gustus*, goût.) t. d'anat. Il se dit Du nerf qui transmet au cerveau la sensation du goût.

GUSTATION. s. f. t. didactique. Sensation du goût, perception des saveurs.

GUTTE. *Voyez* GOMME-GUTTE.

GUTTURAL, ALE. adj. (lat. *guttur*, gosier.) (On prononce les deux T.) t. d'anat. et de médec. Qui appartient au gosier. *Artère, toux gutturale.* || GUTTURAL, Qui vient du gosier, qui se prononce du gosier. *Son guttural.* || Subst. fém., Une lettre gutturale. *La gutturale K.*

GYMNASE. s. m. (grec *gymnasion*, gymnase.) Lieu où les Grecs s'exerçaient, nus ou presque nus, à lutter, à jeter le disque, et à d'autres jeux propres à développer et à fortifier le corps. || Chez les modernes, Établissements où l'on forme la jeunesse aux exercices du corps. *Le gymnase d'un collége.*

GYMNASIARQUE. s. m. (grec *—archè*, commandement.) t. d'antiq. Chef du gymnase; officier qui avait la surintendance du gymnase.

GYMNASTE. s. m. t. d'antiq. Officier particulier préposé, dans le gymnase, à l'éducation des athlètes, et chargé du soin de les former aux exercices auxquels leur complexion les rendait le plus propres.

GYMNASTIQUE. adj. des 2 genres. Appartenant aux exercices du corps.

GYMNASTIQUE. s. f. L'art, l'action d'exercer le corps pour le fortifier. *École de gymnastique.*

GYMNIQUE. adj. des 2 genres. t. d'antiq. Il se dit Des jeux publics où les athlètes combattaient nus.

GYMNIQUE. s. f. t. d'antiq. La science des exercices qu'on apprenait aux athlètes de profession.

GYMNOSOPHISTE. s. m. (grec *gymnosophistès*, même signif.) Nom donné par les anciens à des philosophes indiens, qui allaient presque nus, s'abstenaient de viandes, renonçaient à toutes les voluptés, et s'adonnaient à la contemplation des choses de la nature.

GYMNOSPERME. adj. des 2 genres. (grec *gymnospermos*, même signif.) t. de botan. Il se dit Des plantes qui appartiennent à la gymnospermie.

GYMNOSPERMIE. s. f. t. de botan. Il se dit, dans le système de Linné, Du premier ordre de la didynamie, lequel renferme les plantes dont les fleurs ont quatre graines nues au fond du calice.

GYNANDRIE. s. f. (grec *gynandros*, hermaphrodite.) t. de botan. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes dont les étamines naissent sur le pistil.

GYNÉCÉE. s. m. (grec *gynaikeion*, gynécée.) t. d'antiq. Appartement des femmes chez les Grecs. || Parmi nous, Lieu où se réunissent, où travaillent habituellement plusieurs femmes.

GYNÉCOCRATIE. s. f. (grec *gynaicocratia*, même signif.) État où les femmes peuvent gouverner.

GYNÉCOCRATIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à la gynécocratie.

GYPSE. s. m. (grec *gypsos*, plâtre.) Plâtre. En minéralogie, La pierre à plâtre ou sulfate de chaux.

GYPSEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature du gypse, qui y ressemble.

GYRATOIRE. adj. *Voyez* GIRATOIRE.

GYROMANCIE. s. f. (grec *gyros*, cercle, *mantia*, divination.) Divination qui se pratique en marchant en rond.

GYROVAGUE. s. m. (grec *gyros*, cercle, lat. *vagus*, errant.) Nom d'une espèce de moines qui n'étaient attachés à aucune maison, et qui, différant en ce

point des cénobites, erraient de monastère en monastère.

H

H. s. f. et m. La huitième lettre de l'alphabet. Lorsqu'on l'appelle *Ache*, suivant la prononciation ancienne et usuelle, son nom est fém. *Une* H (*ache*). *Une grande* H. *Une petite* h. Il est masc., lorsque, suivant la méthode moderne, on prononce cette lettre comme une simple aspiration, telle qu'elle est dans la première syllabe de *Héros*. || Dans la prononciation, H s'aspire, ou reste nul, ou se combine avec la consonne qui le précède.

H, n'a aucun son et ne s'aspire point au commencement de la plupart des mots qui viennent du latin, et qui dans le latin ont un H initial, comme: *Habile, histoire, etc.* Il faut excepter de cette règle plusieurs mots, comme: *Hennir, héros, etc.* || Cette lettre n'a pareillement aucun son dans certains mots français qui ont un H initial, quoique les mots latins d'où ils viennent n'en aient pas. Par exemple, on ne la prononce point dans ces mots: *Huile, huissier, etc.*

H, s'aspire au commencement des autres mots français qui viennent des mots latins sans H, comme dans ces mots: *Hache, haut, hérisson, huit, huppe.* || Dans tous les mots qui ne viennent point du latin, H initial s'aspire et se prononce, comme: *Hâbler, honte, haïr, etc.*

H initial aspiré empêche l'élision des voyelles, ou la liaison des consonnes avec la voyelle qui le suit. Ainsi, on écrit et on prononce, *Le hasard, la haine, etc.* Dans *Belle harangue, j'aurais honte*, le mot *Belle* se prononce de deux syllabes, *j'aurais* se prononce sans faire entendre l'*s*. || Devant les mots fém. qui commencent par un H aspiré, l'adj. possessif ne prend jamais la forme du masc. Ainsi, on dit : *Ma haine, ta honte, ta hauteur.*

H, placé au milieu d'un mot, entre deux voyelles, est ordinairement aspiré, comme dans ces mots: *Aheurter, cohue, cohorte.* || Quand H est après un T ou une R, ce qui n'arrive que dans les mots tirés du grec ou de quelque autre langue, cette lettre n'a aucun son particulier. Ainsi, *Théologie, Rhéteur, etc.*, se prononcent comme s'ils étaient écrits, *Téologie, Réteur, etc.* || Quand H est après un C, dans les mots pris du grec, de l'hébreu ou de l'arabe, C et H ensemble se prononcent ordinairement comme un K. Ainsi, *Achéloüs, archange, archiépiscopal, Chersonèse, Melchisédech, chrétien, etc.*, se prononcent comme s'ils étaient écrits, *Akéloüs, arkiépiscopal, arkange, Kersonèse, Melkisédec, krétien, etc.* || L'usage a excepté de cette règle les mots suivants : *Achille, Chypre, Achéron, chérif, chérubin, archevêque, chimie, chirurgie, archiduc, architecte, Michel*, où CH se prononce à peu près comme le J fortement articulé. Dans *Michel-Ange*, on prononce *Mikel.* || Dans tous les mots purement français, ou qui ne viennent que du latin, C et H ensemble se prononcent toujours comme l'articulation forte du J. Exemples : *Chose, chercher, vache, etc.* || Quand H se trouve après un P dans les mots d'origine grecque ou hébraïque, ces deux lettres ensemble se prononcent comme un F : *Séraphin, Joseph, philosophie, etc.*; prononcez *Sérafin, Josef, etc.*

HA. (H s'aspire.) Interj. de surprise, d'étonnement. *Ha! vous voilà! Ha! ha!* Il se confond quelquefois avec l'interj. *Ah!*

HABILE. adj. des 2 genres. (lat. *habilis*, habile.) Capable, intelligent, adroit, savant. *C'est un homme extrêmement habile. C'est un habile homme. Un habile général. Un habile ouvrier.* En mauvaise part. *C'est un habile fripon.* || Pop., Diligent, expéditif. *Ce copiste est habile.* || Habile, t. de jurispr., Qui est capable ou qui a droit de faire une chose. *Habile à contracter mariage, à succéder.* || Fig. et fam., *Être habile à succéder*, Être vif et alerte pour ses intérêts.

HABILEMENT. adv. D'une manière habile, avec adresse, avec intelligence, avec diligence, avec esprit. *Manier habilement le pinceau. Il a fait cela fort habilement. Des négociations habilement conduites.*

HABILETÉ. s. f. Qualité de celui qui est habile; capacité, intelligence. *Cet artiste est d'une grande habileté. Cet homme a plus d'adresse que d'habileté.*

HABILITÉ. s. f. Aptitude. Il n'est guère d'usage qu'en t. de jurispr. et dans cette loc., *Habilité à succéder.*

HABILITER. v. a. t. de jurispr. Rendre quelqu'un capable de faire une chose, lever les obstacles qui l'en empêchaient. *Habiliter un mineur à contracter, etc.* || Habilité, ée. participe.

HABILLAGE. s. m. (lat. *habitus*, extérieur.) (On mouille les L.) t. de rôtisseur. Préparation des volailles ou du gibier pour les mettre en broche.

HABILLEMENT. s. m. (On mouille les L.) Vêtement, habit, tout ce dont on est vêtu. || Habillement, t. d'administration, L'action d'habiller, de pourvoir d'habits. *Dépenses d'habillement. L'habillement des élèves d'un collége.*

HABILLER. v. a. (On mouille les L.) Vêtir quelqu'un, lui mettre des habits. *Habiller un enfant. Il n'est pas encore achevé d'habiller.* Cette dernière phrase se dit également D'une personne qui met elle-même ses habits. || Fig. et fam., *Habiller quelqu'un de toutes pièces*, Lui faire un mauvais parti, le maltraiter; ou En dire beaucoup de mal. || Habiller, Donner, faire faire des habits à quelqu'un. *Habiller des troupes.* || Faire des habits à quelqu'un. *C'est tel tailleur qui l'habille.* Absol., *Ce tailleur habille bien.* || Il se dit De la manière dont un peintre ou un sculpteur drape et revêt les figures. *Ce peintre, ce sculpteur ne sait pas habiller ses figures.* || Fig., Donner un certain caractère à un personnage; dans cet acception, il se dit ordin. en mauvaise part. *Ce poëte habille à la française les héros de l'antiquité.* Dans un sens analogue, *Ce traducteur a habillé Démosthène à la française.* || Habiller, se dit De l'effet que font les habits lorsqu'on les a sur soi. *Cette redingote vous habille bien.* || Absol., *Cette étoffe habille bien*, Elle est souple et maniable, et elle prend bien les formes. || Habiller, par extens., Couvrir, envelopper. *Ses vers iront chez l'épicier habiller le sucre et la cannelle.* Fam. || Fig., dans un sens analogue. *Habiller une pensée en vers*, La mettre en vers. || *Habiller un conte*, Couvrir, par la manière de conter, ce qu'il peut y avoir d'indécent dans le fond. *Le sujet de ce conte est un peu libre, mais il est habillé de manière à ne choquer personne.* || Habiller, se dit De certains animaux qu'on écorche et qu'on vide pour les mettre en état de pouvoir être accommodés à la cuisine. *Habiller un veau, un lapin, du poisson, de la volaille, etc.* || Habiller, avec le pron. pers., Mettre des habits, se vêtir. *Je le trouvai qui s'habillait.* || Se pourvoir d'habits. *Il s'est habillé tout de neuf.* || Il se dit De la manière dont une personne s'habille, du goût qu'elle met dans le choix et l'arrangement de ses habits. *Cet homme s'habille toujours avec goût.* || Ha-

-BILLÉ, ÉE. participe. || *Habit habillé*, Habit d'homme que l'on met en grande toilette.

HABIT. s. m. Vêtement, ce qui est fait pour couvrir le corps. Il se dit principalement de Ce qui est l'ouvrage du tailleur ou de la couturière, et s'emploie souvent au pluriel en parlant d'Un habillement complet. *Habit d'homme, de femme, d'été, d'hiver, du matin, de campagne, de ville, de chasse, de cheval. L'habit militaire, bourgeois, ecclésiastique. Changer d'habits.* || *Habit court*, L'habit noir que portent les ecclésiastiques quand ils ne sont pas en soutane. Par opposition, *Habit long*, La soutane. || Prov. et fig., *L'habit ne fait pas le moine*, On ne doit pas juger des personnes par les apparences, par les dehors. Il se dit aussi D'un homme dont la conduite, les discours ne sont pas conformes à son état. || Absol., *Prendre l'habit*, Prendre l'habit de religieux ou de religieuse. En des sens analogues : *Porter, quitter, donner, recevoir l'habit. Prise d'habit.* || HABIT, Cette partie de l'habillement des hommes, qui couvre les bras et le corps et qui est ouverte par devant. *Le collet, les manches, les pans, les poches, la doublure d'un habit. Changer d'habit. Tailler, couper un habit.*

HABITABLE. adj. des 2 genres. (lat. *habitare*, habiter.) Qui peut être habité, où l'on peut habiter. *Ce logement n'est pas habitable.* || *Toute la terre habitable*, Toute la terre qui est habitée, ou qu'on présume être habitée.

HABITACLE. s. m. Habitation, demeure. Il ne se dit guère qu'en quelques phrases de l'Écriture, et dans le style soutenu. *L'habitacle du Très-Haut. Les habitacles éternels.* || HABITACLE, t. de marine, Armoire faite entièrement de bois, sans aucun fer, et placée devant le poste du timonier vers l'artimon. *On renferme dans l'habitacle la boussole, la lumière et l'horloge.*

HABITANT, ANTE. s. Qui habite, qui fait sa demeure en quelque lieu. *Les habitants de la campagne, de la ville, d'un quartier, d'une rue.* || Poétiq., *Les habitants des forêts, de l'air, des eaux, de l'onde*, Les bêtes sauvages, les oiseaux, les poissons. *Les habitants de l'Olympe*, Les dieux. || HABITANT, Celui qui possède un domaine, une habitation dans une colonie. *Un habitant de la Martinique.*

HABITATION. s. f. Action d'habiter un lieu, séjour que l'on y fait habituellement. *L'habitation de cette maison est malsaine.* On le dit Des animaux. *Le tigre fait son habitation dans les contrées brûlantes de l'Afrique et de l'Asie.* || En jurispr., *Droit d'habitation*, Droit de demeurer dans la maison d'autrui sans payer de loyer. || HABITATION, L'endroit où l'on demeure, domicile, maison. *C'est là mon habitation.* || *L'habitation d'un animal*, Les lieux qu'il fréquente habituellement. || *L'habitation d'une plante*, Son site ordinaire. || HABITATION, Portion de terre qu'un particulier cultive et fait valoir, dans une colonie. *Il a deux habitations à la Martinique.* || L'établissement qu'une colonie forme dans un pays éloigné. *Les Français établirent une habitation dans le Canada.*

HABITER. v. a. Faire sa demeure, faire son séjour en quelque lieu. *Habiter un palais, une maison.* On le dit Des animaux. *Le renne habite les contrées du Nord.* || Fig. *La paix habite ce séjour.* || Neutre. *Habiter dans un lieu, dans un palais.* || HABITÉ, ÉE. participe.

HABITUDE. s. f. (lat. *habitudo*, habitude.) Coutume, disposition acquise par des actes réitérés. *Bonne, mauvaise, vieille habitude. Péché d'habitude. Contracter, perdre une habitude.* || Prov. et fig., *L'habitude est une autre nature, une seconde nature*, se dit Pour marquer le pouvoir de l'habitude. || *C'est un homme d'habitude*, Il tient beaucoup à ses habitudes, le moindre changement dans ses habitudes le trouble et lui déplaît. Fig. et fam., dans le même sens, *C'est un animal d'habitude.* || T. de médec., *Habitude extérieure, habitude du corps*, L'aspect, la disposition extérieure du corps. || *Habitude du corps*, dans le langage ordinaire, L'air qui résulte généralement du maintien, de la démarche et des attitudes les plus ordinaires d'une personne. || HABITUDE, Connaissance, accès auprès de quelqu'un, fréquentation ordinaire. *Avoir habitude auprès de quelqu'un* ou *avec quelqu'un, en quelque lieu, en quelque maison.* Ce sens vieillit. || Fam., *Avoir une habitude*, Avoir un commerce de galanterie.

HABITUEL, ELLE. adj. Qui s'est tourné en habitude, qui est passé en habitude. *Mal habituel.* || En théologie, *Grâce habituelle*, Celle qui réside toujours dans le sujet.

HABITUELLEMENT. adv. Par habitude.

HABITUER. v. a. Accoutumer, faire prendre l'habitude. *Habituer les jeunes gens à la fatigue.* || Avec le pron. pers. *S'habituer au bien, au mal, au froid, au chaud, etc.* || HABITUÉ, ÉE. participe. || Il se dit D'un ecclésiastique qui n'a point de charge ni de dignité dans une église, mais qui assiste à l'office divin, et est employé aux fonctions d'une paroisse. *Prêtre habitué.* || Subst., dans le même sens. *Un habitué de paroisse.* || HABITUÉ, subst., Celui qui va fréquemment et habituellement dans un lieu. *C'est un habitué de la maison.*

HÂBLER. v. n. (espagn. *hablar*, parler.) (H s'aspire.) Parler beaucoup et avec vanterie, avec exagération et ostentation.

HÂBLERIE. s. f. (H s'aspire.) Discours plein de vanterie, d'exagération et d'ostentation.

HÂBLEUR, EUSE. s. (H s'aspire.) Qui hâble, qui aime à débiter des mensonges.

HACHE. s. f. (H s'aspire.) Instrument de fer tranchant, qui a un manche, et dont on se sert pour couper et pour fendre du bois et autres choses. *Abattre un arbre avec une hache. La hache d'un sapeur.* || *Hache à main*, Petite hache dont le manche est court. || *Hache d'armes*, Hache dont on se servait autrefois à la guerre, et qui est encore d'usage dans les combats de mer, quand on va à l'abordage. || *Hache de pierre*, Hache dont se servent quelques peuples sauvages, et qui est faite d'une pierre très-dure, au lieu de fer. || Fig. et fam., *Cet ouvrage est fait à coups de hache*, Il est grossièrement fait. || Fig. et fam., *Avoir un coup de hache à la tête*, ou simplement, *Avoir un coup de hache, un petit coup de hache*, Être un peu fou. || T. d'arpentage, *Cette pièce de terre fait hache sur telle autre*, Elle s'enclave, elle est engagée en partie dans telle autre.

HACHE-PAILLE. s. m. (H s'aspire.) Instrument dont on se sert pour hacher la paille que l'on donne aux chevaux et au bétail.

HACHER. v. a. (H s'aspire.) Couper en petits morceaux. *Hacher du veau, du mouton, de la paille.* || Prov., *Hacher menu comme chair à pâté*, Mettre en pièces, hacher par morceaux. Par menace, *Vous serez hachés menu comme chair à pâté.* || HACHER, Couper maladroitement. *Il ne découpe pas cette viande, il la hache.* || Il se dit, par extens., Du dommage que la grêle fait quelquefois aux blés et aux arbres. *Mes blés ont été hachés par la grêle.* || Par

exagérat., *Hacher quelqu'un en pièces, le hacher en morceaux*, Le frapper de plusieurs coups d'une arme tranchante. || *Ce bataillon, cet escadron, etc., s'est fait hacher en pièces,* ou simplement, *s'est fait hacher,* Il s'est défendu jusqu'à ce qu'il ait été entièrement détruit. || *Il se ferait hacher en pièces,* ou simplement, *Il se ferait hacher pour cela, pour cette personne,* Il soutiendrait cela, il y persisterait, il défendrait cette personne au péril de sa vie. Fam., dans un sens analogue. *Je m'y ferais hacher.* On dit de même, *Vous le feriez hacher, on le hacherait, qu'il ne céderait pas.* || HACHER, t. de dessinateur et de graveur, Faire des traits qui se croisent les uns les autres. *Hacher avec le burin, avec le crayon, avec la plume.* || HACHÉ, ÉE. participe. || Fig., *Style haché,* Style coupé en trop petites phrases, sans liaisons grammaticales.

HACHEREAU. s. m. diminutif. (H s'aspire.) Petite cognée.

HACHETTE. s. f. diminutif. (H s'aspire.) Petite hache, marteau tranchant d'un côté.

HACHIS. s. m. (H s'aspire.) t. de cuisine. Mets fait avec de la viande ou du poisson, qu'on hache extrêmement menu.

HACHOIR. s. m. (H s'aspire.) Petite table de chêne sur laquelle on hache les viandes. || Grand couteau pour hacher les viandes. || Un hache-paille.

HACHURE. s. f. (H s'aspire.) t. de dessin et de gravure. Il se dit Des traits ordinairement croisés les uns sur les autres, par lesquels on forme les demi-teintes et les ombres. || T. de blason, Traits ou points dont on se sert pour marquer la différence des couleurs et des métaux.

HAGARD, ARDE. adj. (H s'aspire.) Farouche, rude. *Avoir l'œil, le visage hagard. La mine farouche et hagarde.* || T. de fauconnerie, *Faucon hagard,* Faucon qui a été pris après plus d'une mue, et qui ne s'apprivoise pas aisément.

HAGIOGRAPHE. adj. des 2 genres. (grec *agios,* saint, *graphè,* écrit.) Il se dit Des livres de la Bible, autres que ceux de Moïse et les prophètes. || Subst., Auteur qui traite de la vie et des actions des saints. *Un savant hagiographe.*

HAGIOLOGIQUE. adj. des 2 genres. (grec —*logos,* discours.) Qui concerne les saints, les choses saintes. *Discours, vocabulaire hagiologique.*

HAHA. s. m. (H s'aspire.) Ouverture qu'on fait au mur d'un jardin, avec un fossé en dehors, afin de laisser la vue libre.

HAHÉ. (H s'aspire.) t. de chasse, dont on se sert pour arrêter les chiens qui prennent le change, ou qui s'emportent trop.

HAIE. s. f. (allem. *hecke,* haie.) (H s'aspire.) Clôture faite d'épines, de ronces, de sureau, etc., ou seulement de branchages entrelacés. || *Haie vive,* Haie formée d'arbustes, ordinairement épineux, qui ont pris racine et qui sont en pleine végétation; par opposition à *Haie morte* ou *sèche,* Celle qui est formée d'épines ou d'autres bois morts entrelacés. || HAIE, fig., Une ou deux files de personnes qui marchent ou sont postées, rangées quelque part pour une cérémonie. *Ranger, mettre des soldats en haie. Former la haie.* || *Border la haie,* se dit De troupes qui se rangent, qui sont rangées en longue ligne sur un des côtés ou de chaque côté d'une rue, d'un chemin où doit passer un personnage important, un cortége, etc.

HAIE. s. f. (H s'aspire.) t. de laboureur. Pièce de bois arrondie qui règne tout le long de la charrue.

HAÏE. (H s'aspire.) Cri que font les charretiers pour animer leurs chevaux.

HAILLON. s. m. (H s'aspire.) Guenillon, vieux lambeau de toile ou d'étoffe.

HAINE. s. f. (allem. *hassen,* haïr.) (H s'aspire.) Action de haïr, inimitié; passion qui fait haïr. *Haine invétérée, mortelle, implacable. Couvrir, cacher, faire éclater sa haine. Fomenter, exciter, assoupir les haines. La haine est aveugle.* || *La haine de quelqu'un,* se dit quelquefois de La haine qu'on a pour quelqu'un. *La haine du prochain.* || HAINE, se dit Des choses pour lesquelles on a de l'aversion, de la répugnance. *Avoir de la haine pour le vice, pour la flatterie.* Dans ce sens, il n'est pas d'un usage aussi étendu que le verbe *Haïr.* On dit, *Haïr le froid;* mais on ne dit pas, *La haine du froid, etc.* || EN HAINE DE. loc. prépos. Par aversion, par vengeance, par animosité, par ressentiment. *Il fait cela en haine d'un tel.*

HAINEUX, EUSE. adj. (H s'aspire.) Qui est naturellement porté à la haine. *Caractère haineux. Ame haineuse.*

HAÏR. v. a. (H s'aspire.) (*Je hais, tu hais, il hait; nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent. Je haïssais. J'ai haï. Je haïrai. Je haïrais. Hais. Que je haïsse. Haïssant.*) Vouloir mal à quelqu'un. *Haïr ses ennemis, son prochain. Haïr quelqu'un à mort, cordialement.* Avec le pron. pers. *Il se hait lui-même.* || Avoir de l'éloignement, de la répugnance, de l'aversion. *Haïr les compliments, les façons, les livres, le vice.* || Il se dit Des choses dont on reçoit quelque incommodité. *Haïr le froid, le chaud.* || Prov., *Haïr quelqu'un* ou *quelque chose comme la peste, comme la mort,* Haïr extrêmement quelqu'un ou quelque chose. || HAÏ, ÏE. participe.

HAIRE. s. f. (allem. *haar,* poil.) (H s'aspire.) Petite chemise faite de crin ou de poil de chèvre, que l'on met sur la peau par esprit de mortification et de pénitence. *Porter la haire.*

HAÏSSABLE. adj. des 2 genres. (allem. *hassen,* haïr.) (H s'aspire.) Qui mérite d'être haï, qui inspire la haine. Il se dit également Des personnes et des choses. *C'est un homme fort haïssable. Le vice est haïssable.*

HALAGE. s. m. (H s'aspire.) L'action de haler, de tirer un bateau. *Chemin, chevaux de halage.*

HALBRAN. s. m. (H s'aspire.) Jeune canard sauvage. *Ragoût, potage de halbrans.*

HALBRENÉ, ÉE. adj. (H s'aspire.) t. de fauconnerie. Il se dit D'un oiseau de proie qui a quelques plumes rompues. || Fig. et fam., Qui est fatigué, mouillé, déguenillé, en mauvais ordre, en mauvais équipage. Vieux.

HÂLE. s. m. (lat. *halare,* exhaler.) (H s'aspire.) Certaine constitution de l'air, chaude et sèche, qui fait impression sur le teint, en le rendant brun et rougeâtre; sur les herbes à la campagne, en les flétrissant; et sur le pain, sur la viande, en les desséchant. *Les femmes craignent le hâle. Le hâle fane les herbes, dessèche la viande.*

HALEINE. s. f. (lat. *halitus,* haleine.) Le souffle de la respiration, l'air attiré et repoussé par les poumons. *Avoir l'haleine bonne, mauvaise, forte, puante. Retenir son haleine. Prendre haleine.* || *Donner haleine à son cheval,* Le mener quelque temps au pas, après l'avoir mené au galop. || T. de manége, *Un cheval gros d'haleine,* Qui souffle extraordinairement quand il galope, quoiqu'il ne soit pas poussif. || Poétiq., *L'haleine des vents,* Le souffle des vents. *L'haleine du zéphyr, des zéphyrs.* || *Haleine de vent,* dans

le langage ordin., Un petit souffle de vent. || Haleine, La faculté de respirer. *Perdre haleine. Courir à perte d'haleine.* || Fig., *Faire des discours, tenir des discours à perte d'haleine*, Faire des discours vains et vagues, et d'une longueur importune. || *Reprendre son haleine*, Recommencer à respirer après une interruption accidentelle plus ou moins longue; fig., *Reprendre haleine*, Se reposer pour se mettre en état de recommencer à parler, à marcher, à travailler, etc. || Haleine, La faculté d'être un certain temps sans respirer. *Cet orateur, ce cheval a beaucoup d'haleine.* || *Boire un grand coup tout d'une haleine*, Le boire tout d'un trait, sans reprendre haleine. || *Réciter, débiter une tirade, un discours, etc., tout d'une haleine*, Sans se reposer, et sans que la mémoire bronche. || Fig., *Tout d'une haleine*, Sans intermission. || *Courte haleine*, Essoufflement, respiration difficile et fréquente. On dit aussi, *Avoir l'haleine courte.* || Fig., *Affaire, ouvrage de longue haleine*, Affaire de longue discussion, ouvrage qui demande beaucoup de temps. || En haleine. loc. adv. En exercice, en habitude de travailler, de faire bien et facilement quelque chose. Il se dit Des exercices du corps, et De ceux de l'esprit. *Il faut tenir les soldats en haleine. Il fait quelques vers par-ci par-là, pour se tenir en haleine.* || Fig. et fam., *Tenir quelqu'un en haleine*, Tenir quelqu'un dans un état d'incertitude mêlé d'espérance et de crainte. || *Être en haleine*, Être en train de faire quelque chose. Être en humeur, en disposition de faire quelque chose.

HALENÉE. s. f. L'air qu'on souffle par la bouche en une seule respiration, lorsqu'il est accompagné d'odeur. Il se prend ordin. en mauvaise part. *Il m'a donné une halenée de vin, d'ail.*

HALENER. v. a. (H s'aspire.) Sentir l'haleine de quelqu'un. Il est pop. et il vieillit. || Il se dit Des chiens de chasse qui prennent l'odeur, le sentiment d'une bête. *Dès que ses chiens eurent halené la bête.* || Fig. et fam., Découvrir ce qu'une personne a dans l'âme, reconnaître son faible. On dit maintenant, *Flairer.* || Halené, ée. participe.

HALER. v. a. (H s'aspire.) t. de marine. Tirer à soi avec force, et presque horizontalement, un cordage, ou un objet quelconque à l'aide d'un cordage. *Haler un cordage, une manœuvre. Haler des canons dedans.* || *Se haler dans le vent*, Se diriger le plus près qu'il est possible vers l'endroit d'où vient le vent. || Haler, Exciter : il se dit Des chiens qu'on excite à se jeter sur quelque autre chien ou sur quelque personne. *Haler les chiens après quelqu'un.* || Halé, ée. participe.

HÂLER. v. a. (lat. *halare*, exhaler.) (H s'aspire.) Faire impression sur le teint en le rendant brun et rougeâtre. Il se dit De l'action du soleil et du grand air sur le teint. *Le soleil hâle en été ceux qui voyagent.* || Avec le pron. pers., Être noirci par le hâle. *Les dames portaient autrefois des masques, de peur de se hâler.* || Hâlé, ée. participe.

HALETANT, ANTE. adj. (lat. *halitare*, exhaler.) (H s'aspire.) Qui souffle comme quand on est hors d'haleine. *Il arriva tout haletant.*

HALETER. v. n. (H s'aspire.) Respirer fréquemment, souffler comme quand on a couru, et qu'on est hors d'haleine.

HALEUR. s. m. (H s'aspire.) t. de rivière. Celui qui hale un bateau.

HALITUEUX, EUSE. adj. (lat. *halitus*, haleine.) t. de médec. Il se dit De la peau lorsqu'elle est couverte d'une douce moiteur. *Peau halitueuse. Chaleur halitueuse*, Chaleur à la peau, accompagnée de moiteur.

HALLAGE. s. m. (H s'aspire.) Droit levé sur les marchandises qui s'étalent dans les halles et les foires.

HALLALI. Cri de chasse qui annonce que le cerf est sur ses fins.

HALLE. s. f. (allem. *halle*, halle.) (H s'aspire.) Place publique, ordinairement couverte, qui sert à tenir le marché ou la foire. *Halle aux blés, aux draps, aux cuirs, etc.* || *Langage des halles*, Langage grossier, tel que celui qu'on parle communément dans les marchés de Paris.

HALLEBARDE. s. f. (allem. *hellebarde*, hallebarde.) (H s'aspire.) Arme d'hast, garnie par en haut d'un fer long, large et pointu, traversé d'un autre fer en forme de croissant. *La hampe d'une hallebarde.*

HALLEBARDIER. s. m. (H s'aspire.) Garde à pied, qui portait la hallebarde.

HALLEBREDA. s. f. (H s'aspire.) t. de mépris, qui se dit d'Une grande femme malbâtie. || Il se dit aussi d'Un homme. Il est pop. et vieux.

HALLIER. s. m. (H s'aspire.) Réunion de buissons fort épais.

HALLIER. s. m. (H s'aspire.) Celui qui garde une halle, qui en garde les marchandises. || Marchand qui étale aux halles.

HALLUCINATION. s. f. (lat. *allucinari*, s'abuser.) t. de médec. Erreur, illusion d'une personne qui croit avoir des perceptions qu'elle n'a pas réellement.

HALO. s. m. (H s'aspire.) t. didactique. Couronne lumineuse que l'on voit quelquefois autour des astres, et principalement du soleil et de la lune, lorsqu'ils brillent à travers une atmosphère vaporeuse. || Par analogie, Le cercle rouge qui est autour du mamelon.

HALOIR. s. m. (lat. *halare*, exhaler.) (H s'aspire.) Lieu où l'on sèche le chanvre par le moyen du feu, pour le disposer à être broyé ou tillé.

HALOT. s. m. (H s'aspire.) Trou dans une garenne, où se retirent les lapins.

HALOTECHNIE. s. f. (grec *als*, sel, *technê*, art.) (H s'aspire.) Partie de la chimie qui traite de la préparation des sels.

HALTE. s. f. (allem. *halten*, s'arrêter.) (H s'aspire.) Pause, station que font des gens de guerre dans leur marche. *Faire halte.* || Par extens., Le lieu fixé pour la halte, ou Le repas que l'on fait pendant la halte. On le dit aussi Des chasseurs. *Il a fait préparer une bonne halte. Halte de chasse.* || Halte, t. milit., dont on se sert pour commander à une troupe de s'arrêter. *Peloton, halte.* || *Halte-là*, Arrêtez-vous là, n'avancez pas davantage. T. de guerre. *Crier à une patrouille, halte-là.* || *Halte-là*, s'emploie fam., Lorsqu'une personne s'émancipe et va au delà de ce qui convient, et qu'on veut l'arrêter, ou lui imposer silence. *Halte-là, de telles libertés m'offensent.*

HALURGIE. s. f. (grec *als*, sel, *ergon*, travail.) (H s'aspire.) Art d'extraire ou de fabriquer les sels.

HAMAC. s. m. (H s'aspire. On prononce le C.) Lit formé d'un morceau de toile ou d'un filet, suspendu horizontalement à deux points fixes par ses extrémités, de manière à pouvoir se balancer. *Coucher dans un hamac.*

HAMADRYADE. s. f. (grec *amadryades*, hamadryades.) t. de mythol. Nymphe des bois qui naissait et mourait avec l'arbre dont la garde lui était confiée,

et qui ne pouvait jamais le quitter. Les *dryades*, au contraire, étaient des nymphes immortelles qui présidaient aux arbres en général, et qui pouvaient errer en liberté autour de ceux qui leur étaient particulièrement consacrés.

HAMEAU. s. m. (H s'aspire.) Petit village. Un petit nombre de maisons écartées du lieu où est la paroisse. *Ce n'est pas un village, ce n'est qu'un hameau.*

HAMEÇON. s. m. (lat. *hamus*, hameçon.) Petit crochet de fer ou de fil d'archal, armé de pointes en dessous, et qu'on met au bout d'une ligne avec de l'appât, pour prendre du poisson. *Le poisson a pris à l'hameçon, a mordu à l'hameçon.* || Prov. et fig., *Mordre à l'hameçon*, Se laisser séduire par quelque artifice, se laisser surprendre par l'apparence de quelque chose d'utile ou d'agréable. || HAMEÇON, t. de botan., Une épine crochue ou un poil recourbé.

HAMPE. s. f. (H s'aspire.) Le bois d'une hallebarde, d'une pertuisane, d'un épieu, etc. *La hampe d'une hallebarde, d'un écouvillon, d'un refouloir, d'un pinceau.* || En botan., Tige herbacée sans feuilles ni rameaux, et destinée seulement à porter la fleur et le fruit.

HAN. s. m. (H s'aspire.) t. de relation, emprunté de l'arabe. Sorte de caravansérai.

HAN. (H s'aspire.) t. pop., onomatopée servant à exprimer Le cri sourd et guttural d'un homme de peine qui frappe un coup avec effort.

HANAP. s. m. (H s'aspire.) Vieux mot. Grand vase à boire.

HANCHE. s. f. (H s'aspire.) La partie du corps humain, dans laquelle le haut de la cuisse est emboîté. *L'articulation de la hanche.* || Fam., *Être, se mettre sur la hanche*, Avoir, prendre le maintien d'un bretailleur. || HANCHE, t. de manége, Le train de derrière d'un cheval, depuis les reins jusqu'au jarret. || *Mettre un cheval sur les hanches*, Le dresser, en sorte qu'il se soutienne sur le derrière en galopant. On dit dans un sens analogue, *Ce cheval va sur les hanches, pare bien sur les hanches;* et dans le sens contraire, *Ce cheval traîne les hanches.* || HANCHE, t. de marine, La partie de l'arrière d'un bâtiment qui est entre la poupe et les haubans du grand mât.

HANEBANE. s. f. Nom vulg. de la plante que les botanistes appellent *Jusquiame noire.*

HANGAR. s. m. (H s'aspire.) Construction en appentis ou isolée, formée d'un toit élevé sur des piliers de pierre ou sur des poteaux, et ordinairement destinée à servir de remise pour des chariots, pour des charrettes. *Placer une charrette sous le hangar. Mettre des marchandises sous un hangar.*

HANNETON. s. m. (H s'aspire.) Insecte coléoptère d'un rouge brun, qui a des antennes courtes, frangées à leur extrémité, et qui paraît au printemps. || Fam., *Il est étourdi comme un hanneton*, se dit D'un jeune homme fort étourdi. Fig., dans le même sens, *C'est un hanneton.* || En passementerie, *Soucis d'hanneton*, Franges qui portent de petites houppes. (Dans cette locution, H n'est pas aspiré.)

HANSCRIT. s. m. (H s'aspire.) *Voyez* SANSCRIT.

HANSE. s. f. (H s'aspire. Quelques-uns écrivent, *Anse.*) *Hanse teutonique*, ou simplement *Hanse*, Une confédération de plusieurs villes d'Allemagne et du Nord, qui étaient unies ensemble pour le commerce, sous de certaines constitutions.

HANSÉATIQUE. adj. (Quelques-uns écrivent, *Anséatique.*) Il se dit Des villes d'Allemagne et du Nord qui faisaient partie de la Hanse teutonique.

HANSIÈRE. s. f. (H s'aspire.) t. de marine. *Voyez* HAUSSIÈRE.

HANTER. v. a. (allem. *handeln*, avoir commerce.) (H s'aspire.) Fréquenter, visiter souvent et familièrement. *Hanter quelqu'un.* || Il se dit Des lieux aussi bien que des personnes. *Hanter le barreau, les cabarets.* || Prov., *Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es*, On juge aisément des mœurs de quelqu'un par les personnes qu'il fréquente. || HANTER, s'emploie neutr. *Hanter en bon, en mauvais lieu.* || HANTÉ, ÉE. participe.

HANTISE. s. f. (H s'aspire.) Fréquentation, commerce familier avec quelqu'un. Il se dit en mauvaise part. Fam., il a vieilli.

HAPPE. s. f. (H s'aspire.) Demi-cercle de fer dont on garnit un essieu pour le conserver. || Crampon qui attache et lie deux pièces de bois, deux pierres, etc.

*HAPPE-CHAIR. s. m. (H s'aspire.) Homme avide, qui s'acharne après sa proie.

HAPPELOURDE. s. f. (H s'aspire.) Pierre fausse qui a l'éclat et l'apparence d'une pierre précieuse. || Fig. et fam., Personnes qui ont une belle apparence, un bel extérieur, et qui n'ont point d'esprit. || Cheval qui a belle apparence, mais qui n'a point de vigueur. Ces deux dernières acceptions vieillissent.

HAPPER. v. a. (H s'aspire.) Il se dit D'un chien, lorsqu'il prend avidement avec la gueule ce qu'on lui jette. || Fig., Attraper, saisir, surprendre à l'improviste. *Les gendarmes l'ont happé.* Fam. || HAPPÉ, ÉE. participe.

HAQUENÉE. s. f. (H s'aspire.) Cheval ou jument de moyenne taille, facile au montoir, et qui va ordinairement l'amble. Il a vieilli. || *Ce cheval va la haquenée*, Il va l'amble. || Prov. et fig., *Aller sur la haquenée des cordeliers*, Aller à pied un bâton à la main. || Fig. et pop., *C'est une grande haquenée*, se dit D'une grande femme mal faite et dégingandée.

HAQUET. s. m. (H s'aspire.) Charrette étroite, longue et sans ridelles, qui sert à voiturer du vin, des ballots de marchandises, etc. *Haquet traîné par un cheval, par des hommes.*

HAQUETIER. s. m. (H s'aspire.) Conducteur de haquet.

HARANGUE. s. f. (H s'aspire.) Discours fait à une assemblée, à un prince ou à quelque autre personne élevée en dignité. *Harangue séditieuse. Harangue militaire. Faire, composer, prononcer une harangue.* || Fam., Discours ennuyeux, longue remontrance. *Quand aura-t-il fini sa harangue?*

HARANGUER. v. a. (H s'aspire.) Adresser une harangue à une assemblée, à quelqu'un. *Haranguer le peuple, les soldats.* || Neutre. *Haranguer devant le roi.* || Il se dit D'un homme qui a coutume de parler beaucoup et avec emphase. *Il harangue toujours.* || HARANGUÉ, ÉE. participe.

HARANGUEUR. s. m. (H s'aspire.) Celui qui harangue. || Il se dit plus ordin. en mauvaise part et en raillerie. *Un mauvais, un pauvre, un froid harangueur.* || Fig. et fam., Un grand parleur, ou Un homme qui a coutume de faire des remontrances sur toutes choses. *C'est un harangueur éternel.*

HARAS. s. m. (H s'aspire.) Lieu destiné à loger des étalons et des juments, pour élever des poulains. *Peupler, dépeupler, établir un haras.* || Un nombre de juments avec leurs étalons, qu'on tient aux champs pour en tirer de la race. *Cheval de haras.*

HARAS. s. m. t. d'hist. nat. Gros perroquet à longue queue. On écrit plus souvent, *Ara*.

HARASSER. v. a. (H s'aspire.) Lasser, fatiguer à l'excès. *Harasser un cheval. Ce long discours harassa l'auditoire.* || HARASSÉ, ÉE. participe.

HARCELER. v. a. (H s'aspire.) Agacer, provoquer, exciter jusqu'à importuner, jusqu'à tourmenter. *Harceler quelqu'un dans la conversation. Il faut le harceler pour le faire agir.* || *Harceler les ennemis*, Les inquiéter, les fatiguer par de fréquentes attaques, par de fréquentes escarmouches. || HARCELÉ, ÉE. participe.

HARDE. s. f. (H s'aspire.) t. de chasse. Troupe de bêtes fauves. *Une harde de cerfs.* || Lien qui attache les chiens six à six ou quatre à quatre.

HARDER. v. a. (H s'aspire.) t. de chasse. Attacher des chiens six à six ou quatre à quatre. || HARDÉ, ÉE. participe.

HARDES. s. f. pl. (H s'aspire.) Il se dit généralement de Tout ce qui est d'un usage nécessaire et ordinaire pour l'habillement. *De bonnes, de vieilles hardes.*

HARDI, IE. adj. (lat. *ardens*, ardent.) (H s'aspire.) Qui se hasarde courageusement, qui ose beaucoup; entreprenant. *Il est hardi comme un lion. Il est très-hardi auprès des femmes. C'est un esprit hardi, une imagination hardie.* || On dit de même, *Être hardi à parler, à entreprendre, etc.* || *C'est un hardi joueur*, se dit D'un homme qui joue ordinairement gros jeu, ou qui joue avec un petit jeu. Dans le même sens, *Être hardi au jeu.* || HARDI, Ferme, intrépide, assuré. *Mine, contenance hardie.* || Insolent, impudent, effronté. *Manières hardies. Ton hardi. C'est un hardi coquin, un hardi menteur, etc.* || HARDI, se dit, surtout dans le premier sens, Des choses que fait ou que dit une personne hardie. *Action, entreprise, réponse, parole hardie.* || Il se dit Des propositions, des opinions, des doctrines, etc., qu'il est difficile ou dangereux de soutenir. *Proposition, doctrine hardie.* || Il se dit, dans les ouvrages d'esprit, De ce qui est heureusement hasardé, de ce qui s'élève au-dessus des règles communes. *Pensée, figure, expression hardie. Style hardi.* || *Cela est bien hardi*, se dit D'une licence, d'une alliance de mots, etc., que la critique ne saurait approuver, mais qu'elle n'ose condamner. || HARDI, dans certains arts, en parlant De la manière d'exécuter, d'opérer, Libre, franc, aisé, qui ne marque point d'hésitation, de timidité. *Ce maître d'écriture a la main hardie. Des traits hardis. Ce peintre a le pinceau hardi.* || Fig., *C'est une plume hardie, il a la plume hardie, sa plume est hardie, etc.*, se dit D'un auteur qui a un style hardi, qui emploie souvent des expressions hardies; ou D'un auteur qui écrit librement sur des matières délicates. || HARDI, se dit De certains ouvrages de l'art qui ont quelque chose d'extraordinaire et de grand. *Il y a dans ce tableau des poses très-hardies;* Des ouvrages d'architecture qui sont d'une légèreté, d'une élégance que leur masse, ou leur élévation, etc., ne semble pas comporter. *Un escalier, un clocher hardi.*

HARDIESSE. s. f. (H s'aspire.) Qualité de celui qui est hardi, entreprenant, assuré. *Grande, noble, sage hardiesse. Parler avec hardiesse et fermeté. Hardiesse de conception.* || Témérité, insolence, impudence. *La hardiesse de ses manières me déplut. Je suis indigné de la hardiesse avec laquelle il parle à son père.* || Licence; dans ce sens on dit fam., *Excusez si je prends la hardiesse de...* || HARDIESSE, se dit Des choses faites ou dites avec hardiesse. *La hardiesse de cette entreprise, de ces doctrines devait surprendre.* || Fam., *Cet homme prend des hardiesses qui ne lui appartiennent pas*, Il s'émancipe trop. *Il y a des hardiesses dans cet ouvrage*, Il y a, dans cet ouvrage, des choses hasardées. || HARDIESSE, se dit Du style, des expressions, etc. *La hardiesse des pensées, des expressions.* || Il se dit, dans certains arts, D'une exécution hardie. *Attaquer la note avec hardiesse. Une grande hardiesse de pinceau, de crayon;* Des ouvrages de l'art qui présentent quelque chose d'extraordinaire, de grand. *La hardiesse des constructions gothiques;* Des licences que se permet un écrivain, un artiste; et, dans ce sens, on l'emploie souvent au plur. *Il y a des hardiesses heureuses dans cet ouvrage, dans ce tableau, dans cette musique.*

HARDIMENT. adv. (H s'aspire.) Avec hardiesse. *Parler, mentir hardiment. Décider hardiment une question.* || Librement, sans hésiter, sans barguigner. *Dites-lui hardiment que je n'y consens pas.* || Fam., Sans crainte de se tromper, d'aller au delà de ce qui est nécessaire, convenable. *Vous pouvez hardiment porter cet article à mille écus.*

HAREM. s. m. (H s'aspire.) t. emprunté de l'arabe. Chez les mahométans, L'appartement des femmes. *Les femmes d'un harem.* || La réunion des femmes qui habitent un harem. *Un harem nombreux.*

HARENG. s. m. (allem. *hering*, hareng.) (H s'aspire. Le G ne se prononce point.) Poisson de moyenne grosseur, qui ne se pêche que dans l'Océan et en certaines saisons de l'année, où il arrive par troupes. *Hareng frais, salé, blanc, saur. Hareng pec*, ou *Hareng en caque.* || Prov., *Être rangés, serrés, pressés comme des harengs en caque*, se dit De plusieurs personnes ou de plusieurs choses rangées et pressées l'une contre l'autre. || Prov. et fig., *La caque sent toujours le hareng*, Il reste toujours quelques traces de l'état où l'on s'est trouvé, des mauvaises impressions qu'on a reçues dans sa jeunesse.

HARENGAISON. s. f. (H s'aspire.) Temps de la pêche du hareng. || La pêche du hareng.

HARENGÈRE. s. f. (H s'aspire.) Celle qui fait métier de vendre des harengs, et toute autre sorte de poisson en détail. || Fig. et fam., *C'est une harengère*, C'est une femme qui se plaît à quereller et à dire des injures. On dit en des sens analogues : *Crier, dire des injures, parler comme une harengère. Etc.*

HARGNEUX, EUSE. adj. (H s'aspire.) Qui est d'humeur chagrine, querelleuse et insociable. *Homme, caractère, esprit hargneux.* || HARGNEUX, se dit Des animaux, comme des chevaux qui mordent ou qui ruent, et des chiens qui mordent. || Prov. et fig., *Chien hargneux a toujours l'oreille déchirée*, Il arrive toujours quelque accident aux gens querelleurs.

HARICOT. s. m. (H s'aspire.) Plante de la famille des Légumineuses, dont les semences sont alimentaires. || Les semences mêmes de cette plante, qui ressemblent ordinairement à des fèves, et qui viennent dans des gousses lisses intérieurement. *Haricots blancs, rouges.* On dit, *Fève de haricot*, par opposition à *Fève de marais.* || *Haricots verts*, Gousses de haricots encore vertes et assez tendres pour pouvoir être mangées. || HARICOT, t. de cuisine, Ragoût fait avec du mouton et des navets.

HARIDELLE. s. f. (H s'aspire.) Mauvais cheval maigre. Fam.

HARMONICA. s. m. (grec *armonia*, harmonie.) Instrument de musique composé de cloches ou tasses de verre, de différents timbres, qu'on fait résonner

en passant le doigt mouillé sur les bords, et qui rendent des sons à peu près semblables à ceux de la voix humaine. || Il se dit Des divers instruments à touches, où le verre remplace les cordes de métal.

HARMONIE. s. f. Concours et accord de divers sons. *Douce, parfaite, merveilleuse harmonie. Le pouvoir de l'harmonie.* || T. de musique, Succession d'accords, par opposition à Mélodie. *Connaître les lois, les règles, les principes de l'harmonie,* ou simplement, *l'harmonie. Morceaux d'harmonie.* || Un ensemble d'instruments à vent. *Musique d'harmonie.* || Il se dit D'une voix seule, lorsqu'elle est sonore, nette et douce; D'un instrument qui rend un son agréable. *L'harmonie de sa voix, de son instrument.* || *Table d'harmonie,* Cette partie d'un piano sur laquelle les cordes sont tendues. || HARMONIE, en parlant Du langage, du style, Concours de sons, de mots qui flattent l'oreille; nombre, cadence. *L'harmonie du style, du discours, des périodes.* || *Harmonie imitative,* Artifice de style qui consiste à peindre les objets par les sons des mots. || HARMONIE, fig., Accord parfait, entière correspondance de plusieurs parties qui forment un tout, ou qui concourent à une même fin. *L'harmonie de l'univers, des éléments, du corps humain, des couleurs. Mettre plusieurs choses en harmonie. Déranger, détruire l'harmonie du corps politique.* || Concorde, en parlant Des personnes. *Ils vivent dans la plus parfaite harmonie.* || HARMONIE, t. d'anat., Articulation dans laquelle les os sont liés ensemble par des dentelures presque imperceptibles. Cette articulation se remarque surtout à un os de la face.

HARMONIEUSEMENT. adv. Avec harmonie.

HARMONIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'harmonie. *Musique, voix harmonieuse. Chant, langage harmonieux.* || *Couleurs harmonieuses,* Couleurs dont la réunion flatte l'œil, qui concourent bien à une même fin.

HARMONIQUE. adj. des 2 genres. t. de musique. Qui appartient à l'harmonie. || Il se dit, en t. d'acoustique, Des sons considérés comme s'engendrant les uns les autres suivant des lois et des rapports constants. *Sons harmoniques* ou *concomitants. Intervalles, rapports harmoniques.* || *Échelle harmonique,* La succession des sons dans l'ordre harmonique. || *Sons harmoniques,* Sons flûtés que l'on tire d'un instrument par divers procédés. || *Proportion harmonique,* Proportion dans laquelle le premier terme est au troisième, comme la différence du premier et du second est à la différence du second et du troisième. || HARMONIQUE, subst. masc., Sons harmoniques, sons accessoires qui naissent d'un son quelconque. *Les harmoniques d'un son.*

HARMONIQUEMENT. adv. Suivant les lois de l'harmonie, ou suivant les rapports harmoniques des sons.

HARMONISTE. s. m. Musicien qui connaît les règles de l'harmonie.

HARNACHER. v. a. (ital. *arnese,* harnois.) (H s'aspire.) Mettre le harnais à un cheval de trait. || HARNACHÉ, ÉE. participe. On le dit, tant Des chevaux de selle que des chevaux de trait.

HARNOIS ou HARNAIS. s. m. (H s'aspire. Lorsqu'on parle des chevaux, *Harnois* ne se dit qu'en poésie ou dans le discours soutenu.) Anciennement, L'armure complète d'un homme d'armes. Fig., *Endosser le harnois,* Embrasser la profession des armes. *Blanchir sous le harnois,* Vieillir dans le métier des armes. || Fig. et en plaisantant, *Endosser le harnois,* se dit D'un homme d'Eglise ou de robe qui revêt les habits de sa profession. || Fig. et en plaisantant, *S'échauffer en son harnois,* Parler de quelque chose avec beaucoup de véhémence et d'émotion. || HARNOIS, ou plutôt HARNAIS, Tout l'équipage d'un cheval de selle. || Le poitrail, le collier, et tout le reste de ce qui sert à atteler des chevaux de carrosse ou de charrette. *Harnais de volée, de charrette.* || Par extens., Les chevaux et tout l'attirail d'un voiturier, d'un roulier, etc. *C'est un chemin trop étroit pour les harnais.* On dit dans ce sens, *Cheval de harnais,* Cheval de charrette. || HARNAIS, Tout l'équipage qui sert à prendre de petits oiseaux; à pêcher des poissons d'eau douce. Ce sens vieillit.

HARO. (H s'aspire.) t. de pratique dont on se servait, suivant la coutume de Normandie, pour faire arrêt sur quelqu'un ou sur quelque chose, et pour aller procéder sur-le-champ devant le juge. *Faire haro sur quelqu'un. Clameur de haro.* || Fig. et fam., *Crier haro sur quelqu'un,* Se récrier avec indignation sur ce qu'il fait ou dit mal à propos.

* HARPAGON. s. m. (grec *arpazéin,* ravir.) (H s'aspire.) Vieil avare.

HARPAILLER (SE). v. réciproque. (H s'aspire.) Se quereller avec aigreur, avec indécence. Fam. et vieux.

HARPE. s. f. (lat. *harpa,* harpe.) (H s'aspire.) Instrument de musique à plusieurs cordes de longueur inégale, que l'on pince avec les deux mains. *Jouer de la harpe. Pincer la harpe* ou *de la harpe. Les pédales d'une harpe.* || *Harpe éolienne,* Instrument à cordes, monté de manière qu'il rend des sons harmonieux lorsqu'on le suspend et que le vent vient à le frapper. || HARPE, t. de maçonn., Pierre d'attente qui sort d'un mur. || Pierres qui sont dans les chaînes des murs, et qui sont plus larges que celles de dessus et de dessous. || HARPE, Espèce de pont-levis, dans l'ancienne fortification.

HARPÉ, ÉE. adj. (H s'aspire.) N'est usité qu'en parlant D'un lévrier dont le corps a quelque ressemblance avec la forme d'une harpe, parce que son estomac est fort avancé et fort bas, et son ventre fort étroit et fort élevé.

HARPÉGE. s. m. *Voyez* ARPÉGE.

HARPÉGER. v. n. *Voyez* ARPÉGER.

HARPER. v. a. (grec *arpazéin,* saisir.) (H s'aspire.) Prendre et serrer fortement avec les mains. || Avec le pron. pers., comme v. récipr. *Ils se querellèrent et se harpèrent.* Fam. et peu usité. || HARPÉ, ÉE. participe.

HARPER. v. n. (H s'aspire.) t. de manége. Il se dit D'un cheval qui lève une des jambes de derrière plus haut que l'autre sans plier le jarret, ou qui les lève toutes deux en même temps et avec précipitation, comme s'il allait à courbettes.

HARPIE. s. f. (lat. *harpya,* harpie.) (H s'aspire.) Monstre ailé et fabuleux, extrêmement vorace, qui avait un visage de femme, un corps de vautour, et des ongles crochus et tranchants. || Fig., Ceux qui ravissent le bien d'autrui, ou qui sont âpres au gain. || Fam., Une méchante femme, criarde et acariâtre.

HARPISTE. s. des 2 genres. (lat. *harpa,* harpe.) (H s'aspire.) Qui sait jouer de la harpe.

HARPON. s. m. (grec *arpazéin,* saisir.) (H s'aspire.) Dard qui a une pointe tournante accompagnée de deux crocs recourbés, et dont on se sert ordinairement à la pêche des baleines, des marsouins, etc.

HARPONNER. v. a. (H s'aspire.) Darder avec le harpon, accrocher avec le harpon. || HARPONNÉ, ÉE, participe.

HARPONNEUR. s. m. (H s'aspire.) Pêcheur, matelot choisi pour lancer le harpon.

HART. s. f. (H s'aspire.) Lien fait d'osier, ou d'autre bois fort pliant, dont on lie les fagots, les bourrées, etc. || La corde dont on étrangle les criminels. Il était d'usage autrefois en certaines formules d'ordonnances. *À peine de la hart.* Fam. *Mériter la hart. La hart au cou.*

HARUSPICE. s. m. *Voyez* ARUSPICE.

HASARD. s. m. (H s'aspire.) Fortune, sort; cas fortuit, imprévu. *S'en remettre, s'abandonner au hasard. Par un singulier, par un heureux hasard.* || *Jeu de hasard*, Jeu où le hasard seul décide, tel que la roulette, le trente et quarante, etc. || Fig., *Corriger le hasard*, Tromper au jeu. || À certains jeux de dés, *Les hasards*, se dit de Certains points fixes qui sont toujours favorables à celui qui tient le dé. || *Meuble, livre de hasard, etc.*, Meuble, livre, ou autre objet qu'on trouve à acheter à bon marché, et qui quelquefois a déjà servi. Dans le même sens: *Trouver un bon hasard. C'est un hasard qui vaut du neuf. Etc.* || HASARD, Péril, risque. *Il a couru hasard de sa personne, de sa vie, de son honneur.* || Il s'emploie au plur., dans ce dernier sens, en poésie et dans le style soutenu. *Les hasards de la guerre. Affronter, maîtriser, braver les hasards.* || AU HASARD. loc. adv. Sans dessein, à l'aventure; ou Sans réflexion, inconsidérément. *Ne connaissant pas la route, ils étaient obligés de marcher au hasard. Répondre au hasard.* || À TOUT HASARD. loc. adv. À tout événement, quoi qu'il puisse arriver. || *Jeter des propos au hasard, à tout hasard*, Mettre des propos en avant, pour voir comment ils seront reçus. || *Dire quelque chose au hasard, à tout hasard*, Sans être sûr de la vérité de ce qu'on dit, ou sans y attacher aucune importance. || PAR HASARD. loc. adv. Fortuitement.

HASARDER. v. a. (H s'aspire.) Risquer, exposer à la fortune, exposer au péril. *Hasarder son argent au jeu. Hasarder sa vie, sa réputation, son honneur.* || Il se dit Des propositions, des opinions, etc., qu'on met en avant, pour voir de quelle manière elles seront reçues. *Hasarder une parole, une proposition, une plaisanterie.* || *Hasarder une phrase, une façon de parler, une expression*, Se servir d'une phrase, d'une façon de parler, d'une expression nouvelle ou dont l'usage n'est pas encore bien établi. || Prov. et fig., *Hasarder le paquet*, S'abandonner au hasard, s'engager dans une affaire douteuse. || HASARDER, avec le pron. pers. *Ce général se hasarde trop.* || HASARDÉ, ÉE. participe. || Adj., Qui ne paraît pas bien fondé, qu'il serait difficile de justifier. *Inductions, conjectures hasardées.* || HASARDÉ, se dit D'une pièce de boucherie, ou d'une pièce de gibier qu'on a gardée longtemps pour la rendre plus tendre, ou pour lui donner plus de fumet, et qui commence à se gâter, à sentir. *Gigot hasardé. Perdrix hasardée.*

HASARDEUSEMENT. adv. (H s'aspire.) Avec risque, avec péril, d'une manière hasardeuse.

HASARDEUX, EUSE. adj. (H s'aspire.) Hardi, qui hasarde volontiers sa personne, sa fortune, etc. *Pilote, joueur, marchand, écrivain hasardeux.* || Périlleux; il se dit Des choses où il y a du péril, du danger. *Une entreprise hasardeuse.*

HASE. s. f. (H s'aspire.) La femelle d'un lapin, d'un lièvre.

HAST. s. m. (lat. *hasta*, lance.) Ce mot n'est guère usité que dans la loc., *Arme d'hast*, Toute arme emmanchée au bout d'un long bâton, comme *la pique, la hallebarde.*

HASTAIRE. s. m. t. d'antiq. Soldat qui portait une arme d'hast, un javelot.

HASTE. s. f. (H s'aspire.) t. d'antiq. Longue lance que portaient originairement les hastaires. || En numismatique, Javelot sans fer, ou sceptre long, qui est l'attribut des divinités bienfaisantes.

HASTÉ, ÉE. adj. (H s'aspire.) t. de botan. Qui s'élargit subitement à la base en deux lobes aigus et divergents.

HÂTE. s. f. (allem. *haste*, hâte.) (H s'aspire.) Précipitation, diligence, promptitude. || *Avoir hâte, avoir une grande hâte, avoir grande hâte, avoir extrêmement hâte*, Être extrêmement pressé de faire quelque chose. *Faire hâte*, Se hâter. || AVEC HÂTE, EN HÂTE. loc. adverb. Promptement, avec diligence. *Dépêcher un courrier en hâte. Il a fait cela avec hâte.* || À LA HÂTE. loc. adv. Avec précipitation. *Écrire, faire quelque chose à la hâte.*

HÂTER. v. a. (H s'aspire.) Presser, avancer, accélérer. *Hâter son départ, son retour. Hâter les progrès de la civilisation.* || *Hâter le pas*, Presser sa marche. || *Hâter les fruits*, En avancer la maturité. || HÂTER, Faire dépêcher. *Hâtez un peu ces gens-là.* || Avec le pron. pers., Faire diligence. *Hâtez-vous.* || Prov., *On l'a bien hâté d'aller*, On lui a fait une rude réprimande. || T. de chasse, *Le cerf hâte son erre*, se dit D'un cerf qui fuit fort vite. || HÂTÉ, ÉE. participe. || HÂTÉ, Qui a hâte. *Il est extrêmement hâté.*

HÂTEUR. s. m. (H s'aspire.) Officier des cuisines royales, dont l'emploi est d'avoir soin des viandes qui sont à la broche, et de faire qu'elles soient rôties à propos.

HÂTIER. s. m. (H s'aspire.) Grand chenet de cuisine, qui a plusieurs crochets de fer, placés les uns au-dessus des autres, sur lesquels on appuie les broches pour les faire tourner.

HÂTIF, IVE. adj. (H s'aspire.) Précoce, par opposition à Tardif. Il se dit, en t. de jardinage, Des fruits, des fleurs, etc., qui viennent avant le temps ordinaire. On dit en des sens analogues: *Croissance hâtive. Terrain hâtif.* || Il s'applique À tout ce qui est susceptible d'accroissement. *Le développement du corps ne doit pas être trop hâtif.*

HÂTIVEAU. s. m. (H s'aspire.) Poire lisse et d'un jaune brun, qui mûrit des premières. On le dit aussi Des pois hâtifs.

HÂTIVEMENT. adv. (H s'aspire.) Avant le temps ordinaire. Il se dit Des fruits hâtifs et des fleurs hâtives.

HÂTIVETÉ. s. f. (H s'aspire.) Croissance hâtive. Il se dit Des fruits, des fleurs et des plantes qui viennent avant le temps ordinaire. Peu usité.

HAUBANS. s. m. pl. (H s'aspire.) t. de marine. Gros cordages qui vont, en forme d'échelles, de la tête des mâts au bord du navire ou des hunes, où ils sont fixés avec la roideur convenable, et qui servent principalement à soutenir les mâts contre l'effort du roulis.

HAUBERGEON. s. m. diminutif. (H s'aspire.) Petit haubert. || Prov. et fig., *Maille à maille se fait le haubergeon*, En travaillant peu à peu, mais constamment, à une chose, on parvient à l'achever.

HAUBERT. s. m. (H s'aspire.) Cuirasse ancienne, cotte de mailles. || En jurispr. féodale, *Fiefs de haubert*, Fiefs qui obligeaient ceux qui les possédaient d'aller servir le roi à la guerre, avec droit de porter le haubert.

HAUSSE. s. f. (lat. *altus*, haut.) (H s'aspire.) Ce qui sert à hausser. *Mettre une hausse à des souliers,*

aux pieds d'une table, etc. || Fig., Augmentation, en parlant Du cours des changes, de la valeur des effets publics. *Les fonds sont à la hausse, sont en hausse.* || *Jouer à la hausse,* Acheter et promettre de payer au prix du cours actuel, à une époque déterminée, des effets ou papiers de crédit public, dans l'espoir de les revendre alors à un prix supérieur.

HAUSSE-COL. s. m. (lat. —*collum*, cou.) (H s'aspire.) Ornement imité d'une des pièces de l'ancienne armure; petite plaque en forme de croissant et bombée, ordinairement de cuivre doré, que les officiers d'infanterie portent au-dessous du cou, lorsqu'ils sont de service actuel.

HAUSSEMENT. s. m. (H s'aspire.) Action d'élever, de hausser quelque chose. Il se dit Du mouvement qu'on fait des épaules, pour marquer de l'indignation ou du mépris.

HAUSSER. v. a. (H s'aspire.) Élever, exhausser, rendre plus haut. *Hausser une muraille.* || Lever en haut. *Hausser le bras, la jambe, les épaules.* || Avec le pron. pers. *Se hausser sur la pointe des pieds.* || *Hausser les épaules,* Témoigner en haussant les épaules qu'une chose déplaît, qu'elle choque, et plus souvent qu'elle n'inspire que du mépris. *Cela fait hausser les épaules.* On dit quelquefois, *Hausser les épaules de pitié, de mépris.* || Prov. et pop., *Hausser le coude,* Boire beaucoup. || Prov. et fig., *C'est un homme qui ne se hausse ni ne se baisse,* Il ne s'émeut de rien, il est toujours égal. || *Le temps se hausse,* Il commence à s'éclaircir. || Hausser, se dit De la voix, du son des instruments. *Hausser la voix, le ton.* || Fig., *Hausser le ton*, Prendre, dans ses discours, un ton de menace ou de supériorité; élever ses prétentions. Fam., *Hausser d'un ton.* || Hausser, fig., Augmenter. *Hausser la paye du soldat, les gages d'un domestique.* || *Hausser la monnaie, le prix des monnaies,* En augmenter la valeur numéraire. || Hausser, verbe neutre, Devenir ou être plus haut. *La rivière a haussé cette nuit.* || *Avoir une épaule qui hausse,* Avoir une épaule plus haute que l'autre. || Fig. et fam., *Hausser d'un cran*, se dit De certaines choses qui augmentent d'une très-petite quantité. || Hausser, neutre, se dit, fig., Des choses dont la valeur, dont le prix augmente. *Le prix du blé a bien haussé.* || Haussé, ée. participe. || Il se dit, en t. de blason, Du chevron et de la fasce, quand ils sont placés plus haut qu'à l'ordinaire.

HAUSSIÈRE. s. f. (On écrit aussi, et même plus ordinairement, *Aussière.*) Cordage qui est composé de trois ou quatre torons, et dont la grosseur varie de trois à six pouces.

HAUT, HAUTE. adj. (H s'aspire.) Élevé. Il est opposé à Bas et à Petit, et se dit D'un objet considéré par rapport à tous les autres objets du même genre, ou seulement par comparaison à un ou à plusieurs autres. *Haute montagne. Haute tour. Haut clocher. Avoir le front haut et découvert. Avoir une haute taille, une haute stature.* || Il se dit De certaines choses qui sont situées au dessus d'autres. *Le plus haut étage d'une maison. Au plus haut degré. Les hautes régions de l'air.* Dans un sens analogue : *L'aigle a le vol très-haut. Les oiseaux de haut vol.* || *Arbres à haute tige,* ou simplement, *Hautes tiges,* se dit de Certains arbres fruitiers dont on laisse la tige s'élever. || *Haute futaie,* se dit Des bois de grands chênes, de grands hêtres, etc., qui ne sont pas réglés en coupe ordinaire, comme les bois taillis. || *Haut dais,* Endroit élevé où le roi et la reine sont assis dans les assemblées publiques, soit qu'il y ait un dais, soit qu'il n'y en ait point. || *Hauts lieux,* se dit, dans l'Écriture sainte, Des collines, des montagnes où l'on sacrifiait à Baal. || T. de marine, *Ce bâtiment est haut de bord,* Son bord supérieur est fort élevé au-dessus de l'eau. || *Vaisseau de haut bord,* autrefois, Tout bâtiment qui naviguait au long cours. Aujourd'hui, Bâtiment de guerre à plusieurs ponts. || Fig., *Prendre un vol trop haut,* S'élever plus qu'on ne doit, prendre des manières au-dessus de son état, de sa condition, faire plus de dépense qu'on ne doit ou qu'on ne peut. || *Le carême est haut,* se dit Lorsque le carême ne commence qu'au mois de mars. *Haut* est adv. || Haut, se dit De certains pays qui sont plus éloignés de la mer, ou plus proches de la source de quelque grande rivière. *La haute Allemagne. La haute Égypte.* || *Le haut allemand,* Celui que l'on parle en Misnie, province de la haute Saxe. || Prov. et fig., *C'est du haut allemand pour lui,* Il n'y comprend, il n'y entend rien. || *Les hautes Pyrénées,* Celles qui forment le milieu de la chaîne, qui sont à peu près à égale distance de l'Océan et de la Méditerranée. *Les hautes Alpes,* Celles qui sont loin de la Méditerranée. Quand ces dénominations indiquent les départements où sont situées les hautes Pyrénées, les hautes Alpes, on écrit, *Les Hautes-Pyrénées, les Hautes-Alpes.* || *Le haut Rhin, la haute Marne, etc.,* La partie de ce fleuve, de cette rivière qui est plus voisine de la source que de l'embouchure. Quand il s'agit des départements qui en prennent le nom, il faut écrire, *Le Haut-Rhin, la Haute-Marne, etc.* || *La haute Seine,* Toute la partie de la Seine qui est au-dessus de Paris, en allant vers la source de ce fleuve; par opposition à La partie qui est au-dessous de Paris, et qu'on nomme *La basse Seine.* || *Le haut bout d'une chambre, le haut bout d'une table,* La place la plus honorable. || Haut, Levé, relevé. *Marcher la tête haute. Le chevalier se présenta la visière haute. Tapisserie de haute lisse :* voyez Lisse. || Fig., *Il peut aller partout la tête haute,* Il peut aller partout sans craindre, sans appréhender aucun reproche, aucun affront. || T. de blason, *Épée haute,* Épée droite. || T. de manége, *Tenir la bride haute à un cheval,* Lui tenir la bride courte. || Fig. et fam., *Tenir la bride haute à un jeune homme,* Lui laisser peu de liberté, le tenir de court. *Tenir la main haute à quelqu'un,* Le traiter avec sévérité, sans lui rien passer. *Tenir la main haute dans une affaire,* Se rendre difficile sur les conditions. || Haut, Profond. *L'eau est fort haute en tel endroit.* || *La marée, la mer est haute,* se dit De la marée au moment où elle arrive à son plus haut point. || *Les eaux sont hautes, la rivière est haute,* se dit D'une rivière qui est plus grosse qu'à son ordinaire. Dans la même acception, on dit, *Les hautes marées.* || *La mer est haute,* La mer est agitée. || *La haute mer,* La pleine mer. || Haut, t. de musique, se dit Des sons élevés, aigus. *Sons hauts. Ton haut.* || Il se dit Des instruments. *Votre violon est bien haut.* || Haut, se dit De la voix, lorsqu'elle est sonore, éclatante, et qu'elle se fait entendre de loin. *Avoir la voix haute, le verbe haut. Réciter, lire à haute voix.* || Fig. et fam., *Prendre le haut ton; le prendre d'un ton haut, sur un ton haut, sur le haut ton; etc.,* Prendre un ton fier, menaçant, arrogant. Dans le même sens, *Être haut en parole, avoir le verbe haut.* || Fig. et fam., *Jeter, pousser les hauts cris,* Se récrier, se plaindre hautement. || Fam., *Nous n'avons jamais eu ensemble une parole plus haute que l'autre,* Nous avons toujours vécu en parfaite intelligence, nous n'avons jamais eu de querelle ensemble. || *Messe haute,* Messe chantée. || Haut, fig., Grand, supérieur, excellent, éminent, distingué

dans son genre. Il se dit Des personnes et des choses. *De hautes fonctions. La haute magistrature. Le haut commerce. Une personne de haut rang, de haut parage, de la haute volée. De hautes pensées. De hautes conceptions.* || *Haute justice,* La juridiction d'un seigneur dont le juge pouvait connaître de toutes causes, tant civiles que criminelles, excepté des cas royaux. Le seigneur auquel appartenait cette juridiction avait le titre de *Seigneur haut justicier.* || *L'exécuteur de la haute justice,* ou *Le maître des hautes œuvres,* Le bourreau. || *Haut et puissant seigneur, haute et puissante dame; très-haut et très-puissant seigneur, très-haute et très-puissante dame.* Titres donnés, dans les actes et dans les monuments publics, aux grands seigneurs, aux personnes d'une qualité relevée. || *Très-haut et très-puissant prince, très-haute et très-puissante princesse.* Titres donnés, dans les actes et dans les monuments publics, aux princes et aux princesses. || Subst. et absol., *Le Très-Haut,* Dieu. || En diplomatie, *Les hautes puissances contractantes,* se dit Des princes souverains entre lesquels se conclut un traité. || Absol., *Hautes puissances.* Titre que prenaient les états généraux des Provinces-Unies. || *La chambre haute,* se dit de La chambre des lords, des pairs, dans le parlement d'Angleterre. || *Les hautes sciences,* La théologie, la philosophie, et les mathématiques. *Les hautes classes d'un collége,* La philosophie, la rhétorique, et les mathématiques élémentaires et spéciales. || *Le haut style,* Un style oratoire, élevé, soutenu. Ironiq., Style ampoulé et guindé. || *Le haut mal,* L'épilepsie ou le mal caduc. || *Haut appareil,* Grande magnificence. || *Haut appareil,* en chirurgie, Une des manières de faire l'opération de la taille. || *Haute pression,* Pression considérable. || En parlant Des cartes à jouer, *Hautes cartes,* Celles qui ont le plus de valeur. || *Haut prix,* Valeur considérable, extraordinaire. On le dit au propre et au fig. *Les denrées sont à très-haut prix. Il met ses services à très-haut prix.* || *Haute paye.* Voyez Paye. || T. de comm., *Les cafés, les blés, les vins, etc., sont hauts,* Sont à haut prix. Dans un sens analogue, *Le change est haut, etc.* || *L'argent est haut,* On ne le prête qu'à un gros intérêt. || Fam., *C'est un cadet de haut appétit,* C'est un jeune homme à qui tout semble bon, ou qui aime à faire beaucoup de dépense. || *Ce mets est de haut goût,* Il est d'un goût relevé, il est poivré, salé, épicé. || *Être haut en couleur,* Avoir le visage rouge, coloré. || Fig. et fam., *Emporter quelque chose de haute lutte,* Venir à bout de quelque chose, par autorité, par force. || *Une haute antiquité,* Une antiquité fort reculée. || Haut, se dit, en mauvaise part, De ce qui est excessif dans son genre. *Haute insolence. Il a fait une haute sottise.* || *Haute trahison,* se dit Des crimes qui intéressent au premier chef la sûreté de l'État. || Haut, Fier, orgueilleux, impérieux. *C'est un homme haut. Avoir un air haut.* || Haut, subst., Élévation, hauteur. *Cette maison a tant de toises de haut.* || *Tomber de son haut,* se dit D'une personne qui tombe de toute sa hauteur. Fig. et fam., D'une personne qui est extrêmement surprise de quelque chose. || Fig. et fam., *Il y a des hauts et des bas dans la vie,* La vie est mêlée de biens et de maux. *Il y a des hauts et des bas dans la conduite, dans les ouvrages de cet homme,* On y remarque de grandes inégalités. || Haut, subst., Le faîte, le sommet, la partie supérieure. *Le haut d'une tour, d'une montagne, d'un clocher. Du haut des cieux. Le haut du corps. Le haut d'un tableau.* || En imprim., *Haut de casse.* Voyez Casse. || En musique, *La voix de ce chanteur est belle dans le haut,* Elle est propre à bien rendre les sons aigus, les notes élevées. || *Le haut du pavé,* La partie du pavé des rues qui borde les maisons. || Fig. et fam., *Crier du haut de sa tête,* Crier de toute sa force. || Prov. et fig., *Gagner le haut,* S'enfuir. || Fig. et fam., *Traiter quelqu'un du haut en bas, de haut en bas,* Le traiter avec dédain, avec hauteur. || Fig. et fam., *Regarder quelqu'un du haut en bas,* Le regarder avec un air de mépris. Dans le même sens, *Regarder quelqu'un du haut de sa grandeur.* || Haut, adv., Dans la partie haute, à la partie supérieure. *Monter haut. Être haut perché, haut monté. Il demeure deux étages plus haut.* || *Plus haut,* Ci-dessus, dans ce qui précède. *Ainsi qu'il a été dit plus haut.* || *Cheval monté haut* ou *haut monté,* Cheval dont les jambes sont trop hautes, et ne sont point proportionnées. || Fam., *Être pendu haut et court,* Être exécuté à la potence. || Prov., *Haut le pied,* Allons, partons; allez, partez. *Faire haut le pied,* Disparaître tout d'un coup, s'enfuir. || *Haut-le-pied,* subst., Un homme qui ne tient à rien, qui n'a point d'établissement fixe, et qui peut disparaître d'un moment à l'autre. Fam. || *Renvoyer des chevaux haut le pied,* Les renvoyer sans être attelés ni montés. || T. de manége, *Mener un cheval haut la main,* Tenir la main des rênes haute, pour soutenir le cheval, pour l'empêcher de butter, de tomber, ou pour lui donner la facilité de lever le devant, de faire des courbettes. || Fig. et fam., *Haut la main,* Avec autorité, ou En surmontant tous les obstacles, avec promptitude. || Fig. et fam., *Cet homme le porte haut,* Il se prétend de grande qualité; ou Il se prévaut de l'avantage que son rang, sa dignité, ses richesses, sa capacité, lui donnent. || Haut, adv., s'emploie fig. *Son génie ne s'était pas encore élevé si haut. Quelque haut qu'on remonte dans l'histoire, etc.* || *Monter haut,* S'élever à un prix considérable. On le dit aussi D'une dépense considérable. || *Reprendre une chose de plus haut, une histoire de plus haut,* La raconter en la commençant d'un temps plus éloigné, pour mieux éclaircir le fait, pour rendre la narration plus claire. On dit dans le même sens, *Remonter plus haut.* || *Reprendre les choses de plus haut,* Remonter à des principes généraux, à des vérités antérieures. || Haut, adv., À haute voix, fort, d'un ton intelligible. *Parlez plus haut,* ou elliptiquement, *Plus haut.* || Fig., *Parler haut, le prendre haut, très-haut,* Parler, répondre sans ménagement, arrogamment. || Fig., *Penser tout haut,* Faire connaître avec franchise, sans détour, sans réserve, ce qu'on a dans l'esprit. || Fig., *Haut et clair,* Franchement, nettement, sans chercher d'adoucissement, de détours. || Haut, adv., t. de musique, Dans un ton haut. *Sa voix ne peut pas monter plus haut.* || En haut, là-haut, loc. adv. Dans le lieu qui est plus haut, qui est au-dessus. La loc. *Là-haut* rend ordinairement la désignation plus précise. *Aller, monter en haut. Il est là-haut.* || *Par en haut,* Par le haut. || *Tirer en haut, pousser en haut,* Vers le haut. || Là-haut, Dans le ciel. *Là-haut réside un juge incorruptible.* On dit aussi, *D'en haut,* Du ciel. || En haut, loc. prépos. *Il est tout en haut de la maison.* || Par haut, loc. adv. T. de manége, *Ce cheval va par haut,* Il fait un manége élevé. || *Aller par haut et par bas,* Vomir et aller à la selle.

HAUT-À-BAS. s. m. (H s'aspire.) Porte-balle, petit mercier qui porte sur son dos une balle où sont ses marchandises. Il est vieux.

HAUT-À-HAUT. s. m. (H s'aspire.) Cri de chasse que l'on fait pour appeler son camarade, et lui faire

revoir la voie de son cerf pendant un défaut, ou pour l'appeler le matin au bois.

HAUTAIN, AINE. adj. (H s'aspire.) Fier, orgueilleux. *Homme, ton hautain. Humeur hautaine.*

HAUTAINEMENT. adv. (H s'aspire.) D'une manière hautaine. Peu usité.

HAUTBOIS. s. m. (H s'aspire.) Instrument à vent et à anche, dont le ton est fort clair. || Celui qui joue du hautbois. || Prov. et en jouant sur le mot, *Jouer du hautbois*, Abattre une futaie qu'il ne faudrait pas encore couper.

HAUT-DE-CHAUSSE ou HAUT-DE-CHAUSSES. s. m. (H s'aspire.) La partie du vêtement de l'homme, qui le couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux. *Mettre son haut-de-chausse.* Plur., *Hauts-de-chausse*, ou *Hauts-de-chausses.* On dit maintenant, *Culotte.* || Prov. et fig., *Cette femme porte le haut-de-chausse*, Elle est plus maîtresse, elle a plus de pouvoir dans la maison que son mari.

HAUTE-CONTRE. s. f. (H s'aspire.) t. de musique. Celle des quatre parties de la musique qui est entre le dessus et la taille ou ténor. || Celui qui a une voix de haute-contre.

HAUTEMENT. adv. (H s'aspire.) Il n'est guère d'usage au propre. Fig., Hardiment, librement, résolument. *Je vous le déclare hautement. Je lui dis hautement ses vérités.* || Avec hauteur, avec vigueur, à force ouverte. *Se déclarer hautement pour quelqu'un.*

HAUTESSE. s. f. (H s'aspire.) Titre qu'on donne au sultan.

HAUTE-TAILLE. s. f. (H s'aspire.) t. de musique. Voix moyenne entre la taille et la haute-contre. Il a vieilli.

HAUTEUR. s. f. (lat. *altitudo*, hauteur.) (H s'aspire.) Dimension d'un corps en tant qu'il est haut. *La hauteur d'une montagne, d'un clocher, d'un mur. La hauteur de la marée.* || *Tomber de sa hauteur*, se dit D'une personne qui, étant debout, vient à tomber de son long. || Hauteur, L'élévation d'un corps placé, suspendu au-dessus de la terre ou de quelque autre surface horizontale. *Cet oiseau vole à une très-grande hauteur. La hauteur des cieux.* || En astron., L'angle compris entre le plan de l'horizon et le rayon visuel mené au point du ciel que l'on veut désigner. *La hauteur d'un astre, du pôle.* || *Prendre la hauteur du soleil*, ou simplement, *Prendre hauteur*, Observer avec un instrument la hauteur angulaire du soleil sur l'horizon. || *Être à la hauteur d'une île, d'une ville, etc.*, Être dans le même parallèle, dans le même degré de latitude. On l'emploie surtout en t. de marine. *Nous étions à la hauteur de Malte, de Lisbonne.* || Hauteur, Profondeur. *Ils jetèrent la sonde pour prendre la hauteur de la mer.* || *La hauteur d'un bataillon, d'un escadron, etc.*, La quantité des rangs dont il est composé. || Hauteur, Colline, éminence. *Les ennemis gagnèrent une hauteur.* || Hauteur, se dit fig., au sens moral, De ce qui est supérieur, éminent, d'un ordre élevé. *La hauteur de ses conceptions.* || *Être à la hauteur de quelqu'un*, Être en état de le comprendre. || *Être à la hauteur du siècle*, N'être pas étranger aux connaissances, aux idées, aux opinions du temps où l'on vit, en suivre le progrès. On dit de même, *Être à la hauteur des connaissances, des idées actuelles, etc.*; et cela peut s'appliquer également Aux ouvrages d'esprit. *Ce livre n'est point à la hauteur des connaissances actuelles.* || Hauteur, fig., Fermeté, fierté. Peu usité. || En mauvaise part, Arrogance, orgueil. *Il le traite avec hauteur et mépris.* || Hauteurs, au plur., Actions, paroles qui marquent de l'arrogance. *Je ne puis supporter ses hauteurs.*

HAUT-FOND. s. m. (H s'aspire.) t. de marine. *Voyez* Bas-fond.

HAUT-LE-CORPS. s. m. (H s'aspire.) t. de manége. Saut, bond que fait un cheval. || Fig. et fam., Premiers mouvements d'un homme auquel on fait des propositions qui le révoltent, ou D'un homme qui éprouve une grande surprise.

HAUTURIER, IÈRE. adj. (H s'aspire.) Ancien t. de marine. *Pilote hauturier*, par opposition à *Pilote côtier*, Pilote qui sait se conduire en pleine mer, par l'observation des astres. *Navigation hauturière*, par opposition à *Cabotage*, Navigation de long cours.

HÂVE. adj. des 2 genres. (H s'aspire.) Pâle, maigre et défiguré.

HAVIR. v. a. (H s'aspire.) Il se dit De la viande, lorsqu'on la fait rôtir à un grand feu, qui la dessèche et la brûle par-dessus, sans qu'elle soit cuite en dedans. || Neutral., ou avec le pron. pers. *La viande havit à un trop grand feu, ne fait que se havir.* Peu usité. || Havi, ie. participe.

HAVRE. s. m. (H s'aspire.) Autrefois Un port de mer quelconque. *Gagner le havre. Sortir du havre.* Maintenant Certains ports qui restent la plupart sans eau à marée basse.

HAVRE-SAC. s. m. (H s'aspire.) Sac de peau dans lequel chaque fantassin renferme les effets à son usage, et qui se porte sur le dos à l'aide de deux bretelles. || Sac que les gens de métier, en courant le pays, portent sur le dos avec des bretelles, et où ils mettent leurs provisions, leurs ustensiles, leurs outils.

HÉ. (H s'aspire.) Interj. qui sert principalement à appeler. *Hé! l'ami! Hé! viens çà.* Ces phrases s'emploient en parlant À des personnes fort inférieures, ou avec lesquelles on vit très-familièrement. || Hé, se dit, soit pour avertir de prendre garde à quelque chose: *Hé! qu'allez-vous faire?* soit pour témoigner de la commisération: *Hé, mon Dieu! que je vous plains!* soit pour marquer du regret, de la douleur: *Hé, qu'ai-je fait! Hé, que je suis misérable!* soit pour exprimer quelque étonnement: *Hé quoi! vous n'êtes pas encore parti!* || Il se répète fam., pour exprimer Une sorte d'adhésion, d'approbation, etc. *Hé, hé, pourquoi pas?*

HEAUME. s. m. (allem. *helm*, casque.) (H s'aspire.) Casque, habillement de tête d'un homme d'armes. Il est vieux, et ne s'emploie plus que dans le blason.

HEBDOMADAIRE. adj. des 2 genres. (grec *ebdomas*, semaine.) Qui se renouvelle chaque semaine. *Recueil, journal hebdomadaire.*

HEBDOMADIER. s. m. Celui qui est en semaine, dans un chapitre ou dans un couvent, pour faire l'office et y présider.

HÉBERGE. s. f. t. de palais. Le point jusqu'où un mur est censé être commun entre deux bâtiments contigus et de hauteur inégale.

HÉBERGER. v. a. (ital. *albergare*, héberger.) Recevoir chez soi, loger. Fam. || Hébergé, ée. participe.

HÉBÉTER. v. a. (lat. *hebetare*, émousser.) Rendre stupide. *L'ivrognerie l'a tout hébété.* || Hébété, ée. participe. || Subst. *C'est un hébété.*

HÉBRAÏQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient aux Hébreux. Il se dit surtout par rapport à la langue. *Phrase, grammaire, bible hébraïque.*

HÉBRAÏSANT. s. m. Nom que l'on donne aux savants qui s'attachent particulièrement à l'étude de la langue hébraïque et du texte hébreu de l'Écriture.

HÉBRAÏSME. s. m. Façon de parler propre et particulière à la langue hébraïque.

HÉBREU. s. m. Langue hébraïque. ‖ Fig. et fam., *Ce que vous dites est de l'hébreu pour moi, vous me parlez hébreu*, Je n'entends rien à ce que vous dites. ‖ Hébreu, adjectiv., Hébraïque, mais sans genre féminin. *Le texte hébreu.*

HÉCATOMBE. s. f. (grec *écatombè*, hécatombe.) Sacrifice de cent bœufs, ou de plusieurs animaux de différente espèce, que faisaient les anciens.

HECTARE. s. m. (grec *écaton*, cent, lat. *area*, surface.) Nouvelle mesure agraire ou de superficie qui contient cent ares et qui surpasse de très-peu deux arpents anciens, à la mesure de vingt-deux pieds pour perche.

HECTIQUE. adj. f. (grec *ecticos*, habituel.) t. de médec. Il se dit D'une fièvre lente et continue, accompagnée d'une diminution progressive de l'embonpoint et des forces.

HECTISIE. s. f. t. de médec. État de ceux qui ont la fièvre hectique.

HECTOGRAMME. s. m. (grec *écaton*, cent, *grammarion*, gramme.) Nouvelle mesure de poids qui contient cent grammes, et qui équivaut à peu près à trois onces deux gros et onze grains, ancienne mesure.

HECTOLITRE. s. m. (grec —*litra*, livre.) Nouvelle mesure de capacité qui contient cent litres ou environ sept boisseaux et sept dixièmes, ancienne mesure.

HÉGIRE. s. f. T. pris de l'arabe, Fuite. Parmi nous, L'ère des mahométans, qui commence à l'époque où Mahomet s'enfuit de la Mecque.

HEIDUQUE. s. m. Volontaire esclavon, ou Fantassin hongrois. Autrefois, en France, Domestiques qui étaient vêtus à la hongroise, et qui portaient la livrée de leurs maîtres.

HEIN. (H s'aspire.) Interj. fam. dont on accompagne quelquefois une interrogation, ou une phrase qui exprime l'étonnement. *Hein, que dites-vous donc là?*

HÉLAS. Interj. de plainte. *Hélas! que deviendrons-nous?* ‖ Il s'emploie, fam., comme subst. *Il fit de grands hélas.*

HÉLER. v. a. (H s'aspire.) t. de marine. Appeler, faire un cri à la rencontre d'un navire, pour demander d'où il est, où il va, ou pour faire d'autres questions à l'équipage. *Héler un navire.* Absol., *On hèle avec un porte-voix.* ‖ Hélé, ée. participe.

HÉLIANTHE. s. m. (grec *èlios*, soleil, *anthos*, fleur.) t. de botan. Genre de plantes de la famille des Composées, auquel appartiennent le tournesol et le topinambour.

HÉLIANTHÈME. s. m. t. de botan. Genre de plantes, dont l'espèce la plus connue porte des fleurs d'un jaune luisant disposées en épi.

HÉLIAQUE. adj. t. d'astron. Il se dit Du lever et du coucher d'un astre, lorsque ces phénomènes s'opèrent à une époque de l'année où le soleil se trouve abaissé sous l'horizon exactement autant qu'il le faut pour que l'astre soit visible à l'instant précis auquel il se lève ou se couche.

HÉLIASTES. s. m. pl. (grec *èliastès*, héliaste.) t. d'antiq. grecque. Nom que portaient, à Athènes, Les membres d'un tribunal très-nombreux, dont les assemblées, tenues en plein air, commençaient au lever du soleil.

HÉLICE. s. f. (grec *élix*, spirale.) t. de géom. et d'archit. Ligne tracée en forme de vis autour d'un cylindre. *Un escalier en hélice.* ‖ Petites volutes qui entrent dans la composition du chapiteau corinthien. ‖ En conchyliologie, Certains coquillages univalves, contournés en spirale.

HÉLICON. s. m. (grec *Élicôn*, Hélicon.) Montagne de Béotie, qui était consacrée à Apollon et aux Muses, et dont les poëtes emploient le nom dans certaines phrases fig. *Il est au sommet de l'Hélicon, il est au bas de l'Hélicon*, C'est un grand poëte, c'est un mauvais poëte.

HÉLIOCENTRIQUE. adj. des 2 genres. (grec *èlios*, soleil, *kentron*, centre.) t. d'astron. Il se dit Du lieu où paraîtrait une planète, si elle était vue du soleil, c'est-à-dire, si l'œil de l'observateur était au centre du soleil.

HÉLIOSCOPE. s. m. (grec —*scopeô*, regarder.) t. d'astron. Lunette destinée à regarder le soleil, et garnie à cet effet d'un verre coloré d'une teinte sombre, pour affaiblir la trop grande vivacité de la lumière transmise.

HÉLIOTROPE. s. m. (grec *èliotropion*, héliotrope.) t. de botan. Genre de plantes qui contient une cinquantaine d'espèces: les plus connues sont l'*Héliotrope du Pérou*, fort recherché à cause de l'odeur suave de ses fleurs, qui lui a fait donner aussi le nom de *Vanille* par les jardiniers; et l'*Héliotrope d'Europe*, appelé vulgairement *Herbe aux verrues*, parce qu'on lui a longtemps attribué la propriété de faire tomber ces sortes d'excroissances. ‖ Héliotrope, Plantes dont la fleur suit le cours du soleil, comme le Tournesol. *Voyez* Tournesol. ‖ Adj. des 2 genres, dans le sens qui précède. *Plantes héliotropes.* ‖ Héliotrope, Pierre précieuse qui est une espèce de jaspe.

HÉLIX. s. m. (grec *élix*, spirale.) t. d'anat. Le grand bord, le tour de l'oreille externe.

HELLANODICES ou HELLANODIQUES. s. m. pl. (grec *ellènodicai*, hellanodices.) t. d'antiq. grecque. Officiers qui présidaient aux jeux olympiques.

HELLÉBORE. s. m. *Voyez* Ellébore.

HELLÉBORINE. s. f. *Voyez* Elléborine.

HELLÉNIQUE. adj. des 2 genres. (grec *ellènicos*, grec.) t. d'antiq. grecque. Qui appartient à la Grèce. *Corps hellénique*, La confédération que formaient entre elles les différentes cités grecques qui avaient droit d'amphictyonie. ‖ Il se dit De la langue grecque ancienne, par opposition à la langue grecque moderne. *La langue hellénique.* Dans le même sens, *Tour, construction hellénique.* Substantiv. *L'hellénique.*

HELLÉNISME. s. m. Tour, expression, manière de parler empruntée du grec, ou qui tient au génie de cette langue.

HELLÉNISTE. s. m. Nom qui, chez les anciens, désignait en même temps les Juifs d'Alexandrie, les Juifs qui parlaient la langue des Septante, les Juifs qui s'accommodaient aux usages des Grecs, et les Grecs qui embrassaient le judaïsme. ‖ Parmi nous, Un érudit versé dans la langue grecque.

HÉLOSE. s. f. (grec *eiluein*, se rouler.) t. de médec. Renversement des paupières avec convulsion des muscles de l'œil.

HELVÉTIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à la nation suisse. *Corps, diète, constitution helvétique.*

HEM. (H s'aspire.) Interj. dont on se sert pour appeler. *Hem, hem, venez çà.*

HÉMATITE. s. f. (grec *aimatitès*, hématite.) Sanguine, mine de fer d'un rouge brun. Adjectiv., *Pierre hématite.*

HÉMATOCÈLE. s. f. (grec *aima*, sang, *kèlè*, tumeur.) t. de chirurg. Tumeur formée par un épanchement plus ou moins considérable de sang dans le scrotum.

HÉMATOSE. s. f. (grec *aimatôsis*, même signif.) t. de physiologie. Sanguification, action ou fonction naturelle par laquelle le chyle se convertit en sang.

HÉMATURIE. s. f. (grec *aima*, sang, *ouron*, urine.) t. de médec. Pissement de sang.

HÉMÉROCALLE. s. f. (grec *èmèra*, jour, *callos*, beauté.) t. de botanique. Genre de plantes liliacées, dont le nom, qui en grec signifie *Beauté d'un jour*, vient de ce que la plupart des espèces, et notamment l'*Hémérocalle jaune*, portent des fleurs remarquables par leur élégance, mais de très-peu de durée.

HÉMI. (grec *èmisus*, demi.) Mot qui commence plusieurs termes de sciences et d'arts, et qui signifie *Demi*.

HÉMICYCLE. s. m. (grec —*cyclos*, cercle.) Demi-cercle. Lieu formé en amphithéâtre, pour une assemblée d'auditeurs et de spectateurs.

HÉMINE. s. f. (grec *èmina*, hémine.) t. d'antiq. Mesure de capacité chez les Romains.

HÉMIPLÉGIE ou HÉMIPLEXIE. s. f. (grec *èmiplexia*, hémiplexie.) t. de médec. Paralysie de la moitié du corps.

HÉMIPTÈRES. adj. et s. m. pl. (grec *èmisus*, demi, *ptéron*, aile.) t. d'entomologie. Nom d'un ordre d'insectes qui comprend tous ceux dont la bouche est en suçoir, et dont les élytres sont en partie coriaces et en partie membraneux.

HÉMISPHÈRE. s. m. (grec *èmisusphairion*, hémisphère.) La moitié d'une sphère. La moitié du globe terrestre. *L'hémisphère supérieur, inférieur, austral, boréal, oriental, occidental.* || T. d'anat., *Les hémisphères du cerveau*, Les deux moitiés du cerveau.

HÉMISPHÉRIQUE. adj. des 2 genres. Qui a la forme d'une moitié de sphère, d'un hémisphère.

HÉMISTICHE. s. m. (grec *èmistichos*, hémistiche.) La moitié d'un vers héroïque ou alexandrin.

HÉMOPTOÏQUE. adj. des 2 genres.) (grec *aimoptuicos*, hémoptoïque.) t. de médec. Qui crache du sang, qui est atteint d'hémoptysie.

HÉMOPTYSIE. s. f. t. de médec. Crachement de sang, hémorragie de la membrane muqueuse qui tapisse les voies aériennes, le larynx, la trachée-artère et les bronches.

HÉMORRAGIE. s. f. (grec *aimorragia*, hémorragie.) t. de médec. Écoulement du sang hors des vaisseaux qui doivent le contenir, avec ou sans rupture de leurs parois. || *Hémorragie cérébrale*, Épanchement de sang dans l'intérieur du crâne.

HÉMORROÏDAL, ALE. adj. (grec *aimorroïdes*, hémorroïdes.) t. de médec. Il se dit Des vaisseaux sanguins de l'anus, qui est le siége des hémorroïdes. *Veine, artère hémorroïdale.* || Tumeurs qui forment les hémorroïdes, Sang qui en coule. *Tumeurs hémorroïdales. Sang, flux hémorroïdal.* || Subst. fém., en parlant Des artères hémorroïdales. *L'hémorroïdale supérieure, inférieure.*

HÉMORROÏDES. s. f. pl. t. de médec. Tumeurs arrondies et douloureuses qui se forment au pourtour de l'anus, et qui ordinairement laissent échapper de temps à autre une certaine quantité de sang. *Hémorroïdes internes, externes.* || *Hémorroïdes sèches*, Hémorroïdes qui ne coulent point.

HÉMORROÏSSE. s. f. Il se dit de La femme malade d'un flux de sang, qui fut guérie en touchant la robe de Notre-Seigneur.

HÉMOSTATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *aima*, sang, *stasis*, repos.) t. de médec. Il se dit Des remèdes qui arrêtent les hémorragies. || Il se prend substantiv., au masc.

HENDÉCAGONE. adj. des 2 genres. (grec *endéca*, onze, *gônia*, angle.) t. de géom. Qui a onze angles et onze côtés. *Figure hendécagone.* || Subst. masc. *Un hendécagone.*

HENDÉCASYLLABE. adj. des deux genres. (grec —*syllabè*, syllabe.) (L'S se prononce fortement.) Il se dit Des vers de onze syllabes. *Il n'y a guère de vers hendécasyllabes qu'en latin et en italien.* On les appelle aussi *Phaleuques* ou *Phaleuces*, dans la versification latine. || Subst. masc. *Un hendécasyllabe.*

HENNIR. v. n. (lat. *hinnire*, hennir.) (H s'aspire. On prononce *Hanir.*) Il se dit Du cheval quand il fait son cri ordinaire.

HENNISSEMENT. s. m. (H s'aspire. On prononce *Hanissement.*) Le cri ordinaire du cheval.

*HENRIADE. s. f. (L'H est aspirée.) Poëme épique, dont Henri IV, roi de France, est le héros.

HÉPAR. s. m. (grec *èpar*, foie.) Nom que les anciens chimistes donnaient au foie de soufre ou sulfure alcalin.

HÉPATIQUE. adj. des 2 genres. t. d'anat. et de médec. Il se dit Des parties qui appartiennent au foie, et De certaines affections qui ont leur siége dans le foie. *Veines, artères hépatiques. Canal, colique, flux hépatique.*

HÉPATIQUE. s. f. t. de botan. Il se dit de Certaines plantes acotylédones, formées d'une membrane herbacée et rampante, qui croissent en général dans les lieux humides. || Anémone printanière, dont la fleur a de la ressemblance avec la marguerite double.

HÉPATITE. s. f. t. de médec. Inflammation du foie. *Hépatite aiguë, chronique.*

HÉPATITE. s. f. Pierre précieuse, ainsi nommée parce qu'elle est de la couleur du foie.

HEPTACORDE. s. m. (grec *epta*, sept, *chordè*, corde.) t. de musiq. Lyre ou cythare à sept cordes des anciens. || Système de sons composé de sept notes, tel que la gamme.

HEPTAGONE. adj. des 2 genres. (grec —*gônia*, angle.) t. de géom. Qui a sept angles et sept côtés. || Subst. masc. *Un heptagone.* || T. de fortif., Ouvrage composé de sept bastions.

HEPTAMÉRON. s. m. (grec —*èméra*, jour.) Ouvrage composé de parties distribuées en sept journées.

HEPTANDRIE. s. f. (grec —*andrés*, mâles.) t. de botan. Classe du système sexuel de Linné, qui renferme les plantes dont la fleur a sept étamines.

HÉRALDIQUE. adj. des 2 genres. (ital. *araldo*, héraut.) Qui a rapport au blason, aux armoiries. *Science, art héraldique.*

HÉRAUT. s. m. (H s'aspire.) Officier d'un prince ou d'un État souverain, dont l'emploi principal est de faire certaines publications solennelles, certains messages importants, et qui remplit en outre diverses fonctions dans les cérémonies publiques. *Héraut d'armes. Héraut du titre de Bourgogne, etc. La cotte d'armes, le caducée d'un heraut.*

HERBACÉ, ÉE. adj. (lat. *herba*, herbe.) t. de botan. Il se dit, par opposition à Ligneux, Des plantes dont la tige est tendre et périt après la fructification. || *De consistance herbacée*, De la consistance d'une

plante herbacée : cela ne se dit qu'en parlant Des parties tendres de quelque autre plante.

HERBAGE. s. m. Toutes sortes d'herbes. *Vivre d'herbages.* || L'herbe des prés, où l'on met les animaux pour les engraisser. || HERBAGE, Pré qu'on ne fauche jamais, et qui ne sert qu'à y mettre des bœufs et des vaches, pour les engraisser. *Vendre, acheter un herbage. Conduire les bestiaux à l'herbage.*

HERBE. s. f. Plante herbacée, toute plante vivace ou annuelle qui perd sa tige dans l'hiver. *Herbe médicinale, vénéneuse, vulnéraire, odoriférante, potagère. Jus d'herbes. Bouillon, potage aux herbes.* || *Ce cheval aura, prendra quatre ans aux herbes, cinq ans aux herbes, etc.*, Au printemps, il aura quatre ans, cinq ans, etc. || Prov. et fig., *Méchante herbe, mauvaise herbe croît toujours*, se dit par plaisanterie Des enfants qui croissent beaucoup. || Prov. et fig., *Il a marché sur quelque mauvaise herbe*, Il lui est arrivé quelque chose qui le met de mauvaise humeur. On dit D'un homme qui est de mauvaise humeur, sans qu'on sache pourquoi, *Sur quelle herbe a-t-il marché aujourd'hui ?* || HERBE, au sing., dans un sens collectif, Les herbes qui couvrent les pâturages, les prairies, les lieux peu fréquentés, etc., et que l'on coupe ordinairement pour la nourriture des chevaux et des bestiaux. *Herbe verte, sèche, fraîche, tendre, menue, touffue. Se coucher sur l'herbe. Mettre un cheval à l'herbe. Mettre, blanchir les toiles sur l'herbe.* || *Blé en herbe, avoine en herbe, etc.*, Le blé, l'avoine, etc., lorsqu'ils sont encore verts et qu'ils s'élèvent peu au-dessus des sillons. || Prov. et fig., *Manger son blé en herbe*, Dépenser son revenu d'avance. || Prov. et fig., *C'est un avocat en herbe, un docteur en herbe, etc.*, se dit D'un jeune homme qui étudie pour devenir avocat, médecin, etc. On dit De ceux qui paraissent destinés à être élevés à quelque dignité, à quelque emploi : *C'est un ministre en herbe.* || Fig. et fam., *L'herbe sera bien courte, s'il ne trouve de quoi brouter*, se dit D'un homme industrieux qui sait trouver à subsister aisément où d'autres auraient peine à vivre. || Prov. et fig., *Couper l'herbe sous le pied à quelqu'un*, Le supplanter dans quelque affaire. || HERBE, entre comme terme générique dans plusieurs des noms vulgaires donnés aux plantes usuelles ou très-communes. Voici quelques-unes de ces dénominations, dont la plupart ont vieilli : || *Herbe à l'ambassadeur, herbe à la reine.* Voyez TABAC. || *Herbe aux charpentiers, herbe à la coupure, herbe militaire.* Voyez MILLE-FEUILLE. || *Herbe aux chats.* Voyez CATAIRE. || *Herbe aux chantres.* Voyez VÉLAR. || *Herbe aux cuillers.* Voyez COCHLÉARIA. || *Herbe aux écus.* Voyez NUMMULAIRE. || *Herbe aux gueux.* Voyez CLÉMATITE. || *Herbe aux patagous.* Voyez HYDROCOTYLE. || *Herbe au pauvre homme.* Voyez GRATIOLE. || *Herbe aux perles.* Voyez GRÉMIL. || *Herbe du siége.* Voyez SCROFULAIRE. || *Herbe aux verrues.* Voyez HÉLIOTROPE.

HERBEILLER. v. n. t. de chasse. Il se dit D'un sanglier qui va paître l'herbe.

HERBER. v. a. Exposer sur l'herbe. *Herber de la toile, des cheveux, etc.* || HERBÉ, ÉE. participe.

HERBETTE. s. f. diminutif. L'herbe courte et menue de la campagne. En poésie et dans le style pastoral. *Danser sur l'herbette.*

HERBEUX, EUSE. adj. Il se dit Des lieux où il croît de l'herbe.

HERBIER. s. m. Collection de plantes desséchées et mises entre des feuilles de papier. || Par extens., Collection d'estampes contenant des figures de plantes. *Herbier artificiel.* || HERBIER, Le premier ventricule du bœuf et des autres animaux qui ruminent. On dit mieux, *Panse.*

HERBIÈRE. s. f. Vendeuse d'herbes.

HERBIVORE. adj. des 2 genres. (lat. —*vorare*, manger.) t. d'hist. nat. Il se dit Des animaux qui se nourrissent de substances végétales, et plus particulièrement De ceux qui paissent l'herbe des prairies, tels que le cheval, le bœuf, etc. Substantiv., *Les herbivores.*

HERBORISATION. s. f. Action d'herboriser; promenade, course que l'on fait dans l'intention de recueillir des plantes. || Le dessin d'une pierre herborisée.

HERBORISÉ, ÉE. adj. Synonyme peu usité d'Arborisé. *Voyez* ARBORISÉ.

HERBORISER. v. n. Aller dans les champs recueillir des herbes, des plantes, soit pour apprendre à les connaître ou pour en former des collections, soit pour les employer aux usages qu'elles ont en médecine.

HERBORISEUR. s. m. Celui qui herborise. Fam.

HERBORISTE. s. m. Celui qui connaît les simples. Peu usité. || Celui qui vend des simples, des herbes médicinales.

HERBU, UE. adj. Couvert d'herbe.

HERCOTECTONIQUE. s. f. (grec *ercos*, mur, *tectonikè*, construction.) Art de fortifier les places, de retrancher un camp, un poste, etc.

HERCULE. s. m. Nom d'un demi-dieu de la Fable, célèbre par sa force et par ses travaux. Il n'est mis ici qu'à cause de l'emploi qu'on en fait, dans le langage fam., en parlant D'un homme fort et robuste. *C'est un Hercule. Il est fort comme un Hercule.* || HERCULE, en astron., Constellation de l'hémisphère boréal.

HÈRE. s. m. (lat. *herus*, maître.) (H s'aspire.) t. fam. qui se dit par dérision D'un homme sans mérite, sans considération, sans fortune. On ne l'emploie guère que dans la loc., *Pauvre hère.*

HÈRE. s. m. (H s'aspire.) Jeu de cartes qui se joue entre plusieurs personnes, et où il n'y a qu'un seul des joueurs qui gagne. On appelle aussi ce jeu *As qui court.*

HÉRÉDITAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *hereditas*, hérédité.) Qui se transmet, qui vient par droit de succession. *Possessions héréditaires.* || Il se dit Des charges, des offices, des titres, etc., qui passent aux héritiers de ceux qui en sont pourvus. *Cette charge est héréditaire.* || *Cette charge, cette dignité, etc., est comme héréditaire dans cette famille, dans cette maison*, se dit Des charges, des dignités qui ont été longtemps dans une même maison, dans une même famille. || HÉRÉDITAIRE, se dit par opposition à Électif. *Royaume, couronne héréditaire.* On dit en des sens analogues : *Prince, empereur héréditaire.* || *Chambre héréditaire*, s'est dit de La chambre des pairs, par opposition à *Chambre élective* ou *des députés.* || HÉRÉDITAIRE, se dit De ceux qui sont revêtus de certaines grandes charges dont le titre a été conservé, quoiqu'elles soient présentement sans fonction. *Connétable héréditaire de Castille.* || HÉRÉDITAIRE, se dit fig. Des maladies qui passent des parents aux enfants. *La goutte, la folie est héréditaire dans cette famille.* || Il se dit Des vertus, des vices, des passions, etc. *Vertu, vice, haine héréditaire.*

HÉRÉDITAIREMENT. adv. Par droit d'hérédité. *Tenir héréditairement une terre.*

HÉRÉDITÉ. s. f. t. de jurispr. Droit de recueillir

la totalité ou une partie des biens qu'une personne laisse à son décès. *Accepter, répudier une hérédité.* || Absol., en parlant De la succession au trône. *Attaquer, défendre le principe de l'hérédité.* || HÉRÉDITÉ, Tous les biens qu'une personne laisse en mourant. *Envahir l'hérédité.*

HÉRÉSIARQUE. s. m. (grec *airésis*, hérésie, *archos*, chef.) Auteur d'une hérésie, chef d'une secte hérétique.

HÉRÉSIE. s. f. Doctrine contraire à la foi, erreur condamnée par l'Église en matière de religion. *L'hérésie d'Arius, de Luther, de Calvin. Enseigner, abjurer, combattre l'hérésie.* || Prov., *Il ne fera point d'hérésie*, se dit D'un homme sans esprit. || HÉRÉSIE, par extens. et fam., Doctrine, maxime quelconque, lorsqu'elle est en opposition avec les idées reçues. *Tous ces principes sont autant d'hérésies en littérature, en médecine, etc.* On ne l'emploie guère, en ce sens, que par plaisanterie.

HÉRÉTICITÉ s. f. t. dogmatique. Qualité d'une proposition opposée à la foi catholique.

HÉRÉTIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'hérésie. *Proposition, dogme hérétique.* || Qui professe, qui soutient quelque hérésie, qui est engagé dans quelque hérésie. *Un prince hérétique.* Subst., en ce dernier sens. *Convertir les hérétiques.*

HÉRISSER. v. a. (lat. *hirsutus*, hérissé.) (H s'aspire.) Dresser. Il se dit Des animaux qui dressent leur poil ou leurs plumes. *Le lion hérisse sa crinière. Ce coq hérisse les plumes de son cou.* || Avec le pron. pers., absol., Dresser son poil ou ses plumes. *Ce sanglier, ce coq se hérisse.* || Il se dit Des cheveux, du poil, des plumes qui se dressent. *D'horreur ses cheveux se hérissèrent. Le poil des sangliers se hérisse, quand ils sont irrités. Cet oiseau est irrité, les plumes de son cou se hérissent.* || HÉRISSER, se dit, par analogie, De certaines choses droites, saillantes, aiguës, etc., qui couvrent ou garnissent une surface. *Les piquants qui hérissent la tige du rosier. Les rochers qui hérissent les flancs d'une montagne.* On dit de même, *Hérisser de pieux un bastion, etc.* || Fig., *Hérisser son style de pointes, d'antithèses, de néologismes.* || Avec le pron. pers. *Ces champs incultes se hérissent d'épines.* || HÉRISSÉ, ÉE. participe. || Fig. et fam., *C'est un homme hérissé, toujours hérissé*, C'est un homme si difficile, qu'on ne sait par où le prendre. || HÉRISSÉ, adj., se dit D'un corps, d'une surface couverte ou garnie de certaines choses droites, saillantes, aigues, etc. *Un bataillon hérissé de piques. Une côte hérissée d'écueils.* Poétiq., *L'hiver hérissé de glaçons.* || Fig., *Une science, une affaire hérissée de difficultés. La vie est hérissée d'épines.* || Fig., *Un pédant hérissé de grec, de latin*, Qui cite à tout propos du grec, du latin. || HÉRISSÉ, en botan., se dit Des plantes qui sont couvertes de poils rudes et fort apparents. *Tige hérissée.*

HÉRISSON. s. m. (lat. *ericius*, hérisson.) (H s'aspire.) Petit quadrupède dont la peau est toute couverte d'une sorte de poil long, dur, piquant et fort hérissé. || HÉRISSON, t. de mécanique, Roue dont les dents ou rayons sont plantées sur la circonférence extérieure, et ne peuvent s'engager que dans une lanterne. || T. de guerre, Poutre portée par le milieu sur un pivot et garnie de quantité de pointes de fer, qui sert, aux portes des villes, pour ouvrir et fermer le passage selon qu'il est nécessaire.

HÉRISSONNÉ, ÉE. adj. (H s'aspire.) t. de blason. Il se dit D'un chat ou d'un autre animal ramassé et accroupi.

HÉRITAGE. s. m. (lat. *hæreditas*, héritage.) Ce qui vient par voie de succession. *Recueillir l'héritage de ses pères. Faire un grand héritage*, Le recueillir. || HÉRITAGE, se dit fig. *Il n'a reçu de ses ancêtres qu'un grand nom pour héritage.* || HÉRITAGE, Les immeubles réels, comme terres, maisons. *C'est l'héritage de ses pères. Améliorer, faire valoir, acquérir un héritage.* || En style de l'Écriture, *Les méchants n'auront point de part à l'héritage céleste, à l'héritage du Seigneur*, À la gloire éternelle.

HÉRITER. v. n. Recueillir une succession. || Devenir propriétaire d'une chose par droit de succession. *Il a hérité d'une maison.* || Fig., *Il a hérité des vertus de son père.* || Il est v. actif, dans ces deux derniers sens. *Il en a hérité de grands biens. La vertu est le seul bien qu'il ait hérité de son père.* || HÉRITÉ, ÉE. participe.

HÉRITIER, IÈRE. s. Celui, celle que la loi appelle à recueillir une succession, qui hérite ou qui doit hériter de quelqu'un. *Héritier naturel, légitime, testamentaire, universel, bénéficiaire, présomptif, en ligne directe, en ligne collatérale.* || Il se dit par rapport à la chose dont on hérite. *Héritier d'une grande fortune.* || Fig., *Héritier de la vertu de ses ancêtres.* || Il se dit Des enfants d'une personne, parce qu'ils sont ses héritiers naturels. *Sa femme ne lui a point encore donné d'héritier.* || HÉRITIÈRE, fém., Une fille unique qui doit hériter d'une grande succession. *Épouser une riche héritière.*

HERMAPHRODISME. s. m. (grec *ermaphroditos*, hermaphrodite.) t. didactique. Réunion des deux sexes dans un seul individu.

HERMAPHRODITE. s. m. Une personne qui a les deux sexes. || Il se dit De certains animaux, et s'emploie comme adj. des deux genres. *Animal hermaphrodite.* || Il se dit, en botan., Des fleurs qui renferment les organes des deux sexes, c'est-à-dire, les étamines et le pistil. *Fleurs hermaphrodites.*

HERMÉNEUTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *erméneuô*, interpréter.) t. de philologie. Qui interprète. *L'art herméneutique*, L'art d'interpréter les livres sacrés. Subst., *L'herméneutique sacrée.*

HERMÈS. s. m. (grec *Ermès*, Mercure.) (On fait sentir l'S.) t. de sculpt. Gaîne portant une tête de Mercure.

HERMÉTIQUE. adj. des 2 genres. En t. d'alchimie, Ce qui avait rapport à la science du grand œuvre, c'est-à-dire, aux recherches et à la connaissance de la transmutation des métaux, et de la médecine universelle. *Philosophie, chimie hermétique.* || En archit., *Colonne hermétique*, Colonne qui a une tête d'homme, au lieu de chapiteau.

HERMÉTIQUEMENT. adv. t. de chimie et de physique. Il se dit De la manière de boucher un vase, qui consiste à le sceller de sa propre matière, par le moyen du feu. || Il se dit, par extens., De tout ce qui est bien fermé. *Cela est fermé hermétiquement.*

HERMINE. s. f. Petit animal blanc, du genre des Martres, dont le poil est très-fin, et qui a le bout de la queue noir. || La fourrure que l'on fait avec la peau d'hermine. || HERMINE, t. de blason, Une des deux fourrures du blason.

HERMINÉ, ÉE. adj. t. de blason. Il se dit Des pièces dont le fond est d'argent moucheté de noir.

HERMINETTE. s. f. *Voyez* ERMINETTE.

HERMITAGE. s. m. *Voyez* ERMITAGE.

HERMITE. s. m. *Voyez* ERMITE.

HERNIAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *hernia*, hernie.) (H s'aspire.) t. de chirurg. Qui appartient, qui

a rapport aux hernies. *Sac, tumeur, bandage herniaire.* || *Chirurgien herniaire,* Chirurgien qui se livre particulièrement au traitement des hernies, des descentes.

HERNIE. s. f. (H s'aspire.) t. de chirurg. Tumeur molle, ordinairement élastique, sans changement de couleur à la peau, située à la circonférence ou à la surface de l'une des cavités splanchniques, et formée par la sortie partielle ou totale de quelqu'un des viscères qui y sont contenus. *Hernie du cerveau, du poumon. Hernie abdominale, inguinale, etc.* || Il ne se dit vulg. que Des hernies abdominales ou descentes. *Hernie étranglée.*

HERNIOLE. s. f. t. de botan. Petite plante à fleurs verdâtres, qu'on appelle aussi *Turquette.*

HERNUTES. s. m. pl. (H s'aspire.) Sectaires chrétiens qui forment entre eux une espèce de société religieuse, et qui se distinguent par une grande pureté de mœurs. On les nomme aussi *Frères moraves.*

HÉRODIENS. s. m. pl. Sectaires juifs dont il est fait mention dans l'Évangile de saint Matthieu et dans celui de saint Marc.

HÉROÏ-COMIQUE. adj. des 2 genres. (grec *èrôicos,* héroïque, *cômicos,* comique.) Qui tient de l'héroïque et du comique. Il se dit Des poëmes ou autres ouvrages d'esprit.

HÉROÏDE. s. f. (grec *èrôs,* héros.) Épître en vers composée sous le nom de quelque héros ou personnage fameux.

HÉROÏNE. s. f. Femme courageuse, qui a de l'élévation et de la noblesse dans les sentiments, dans la conduite. || *L'héroïne d'un conte, d'un roman, d'une pièce de théâtre, etc.,* Celle dont on raconte, ou dont on représente la vie, les aventures, les actions, dans un roman, etc.

HÉROÏQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient au héros, ou à l'héroïne. *Vertu, courage, patience héroïque.* || Il se dit Des personnes qui montrent de l'héroïsme. *Femme, âme héroïque.* || HÉROÏQUE, se dit D'une poésie noble et élevée. *La poésie, le genre héroïque.* || *Poëme héroïque,* Poëme épique. *Vers héroïques,* Les vers alexandrins ou de douze syllabes. || *Âge héroïque, siècles, temps héroïques,* Les temps où vivaient les anciens héros, et dont l'histoire est mêlée de fables. || HÉROÏQUE, en médec., Très-puissant, très-efficace, en parlant Des propriétés de certains médicaments. *Remède héroïque.*

HÉROÏQUEMENT. adv. D'une manière héroïque.

HÉROÏSME. s. m. Ce qui est propre et particulier au héros, et qui en fait le caractère. *Un acte, un trait d'héroïsme.*

HÉRON. s. m. (grec *érôdios,* héron.) (H s'aspire.) Grand oiseau de l'ordre des Échassiers, qui a le bec fort long et les jambes fort hautes, et qui vit principalement de poisson. *Un faucon dressé pour le héron. Voler le héron.* || *Masse de héron,* Amas ou bouquet des plumes de la queue du héron.

HÉRONNEAU. s. m. diminutif. (H s'aspire.) Petit héron.

HÉRONNIER, IÈRE. adj. (H s'aspire.) t. de fauconnerie. *Faucon héronnier,* Celui qui est dressé à la chasse du héron; *Oiseau héronnier,* Celui qui est sec, vite, et aussi peu chargé de graisse que le héron.

HÉRONNIÈRE. s. f. (H s'aspire.) Lieu où les hérons se retirent et font leurs petits.

HÉROS. s. m. (grec *èrôs,* héros.) (H s'aspire.) Nom donné, dans l'antiquité païenne, à ceux qui passaient pour être nés d'un dieu ou d'une déesse, et d'une personne mortelle. || Ceux qui se distinguent par une valeur extraordinaire, qui obtiennent à la guerre des succès éclatants, qui exécutent de grandes et périlleuses entreprises. *Les héros de l'antiquité. Vaillant héros. Il mourut en héros. Le modèle des héros.* || Tout homme qui se distingue par l'élévation et la force du caractère, par une grande noblesse d'âme, par quelque haute vertu. *C'est un héros de sagesse, de constance, etc.* On l'emploie quelquefois en ce sens par plaisanterie. || *Le héros d'un poeme, d'un conte, d'un roman, d'une pièce de théâtre, etc.,* Le principal personnage d'un poëme, d'un conte, etc. || Fam., *Le héros d'une aventure,* Celui à qui elle est arrivée, qui en a été le principal acteur. || Fig. et fam., *Vous êtes son héros,* Vous êtes l'objet de son admiration.

HERPÈS. s. f. pl. (grec *erpès,* dartre.) On appelle *Herpes marines,* Certaines matières que la mer jette sur ses rivages.

HERSAGE. s. m. (ital. *erpice,* herse.) (H s'aspire.) Action de herser.

HERSE. s. f. (H s'aspire.) Instrument de labourage, qui a d'un côté divers rangs de dents, lesquelles, étant tournées vers la terre, servent à rompre les mottes d'une terre labourée, ou à recouvrir les grains nouvellement semés. || HERSE, Grille ou treillis à grosses pointes de bois ou de fer, qui est ordin. placée entre le pont-levis et la porte d'une ville, d'un château, pour en défendre l'entrée, et qui se lève et s'abat selon les occasions. || HERSE, dans les Églises, Chandelier fait en triangle, et sur les pointes duquel on met des cierges.

HERSER. v. a. (H s'aspire.) Passer la herse dans un champ, pour en rompre les mottes après qu'il a été labouré, ou pour recouvrir les grains qu'on y a semés. || HERSÉ, ÉE, participe. || HERSÉ, t. de blason, Château représenté avec une herse.

HERSEUR. s. m. (H s'aspire.) Celui qui herse.

HÉSITATION. s. f. (lat. *hæsitare,* hésiter.) Incertitude dans l'énonciation. *Parler, répondre avec hésitation.* || Doute, indécision qu'une personne manifeste par ses mouvements, par sa conduite, etc. *Mouvement d'hésitation. Longue hésitation.*

HÉSITER. v. n. Ne pas trouver facilement ce qu'on veut dire, soit que cela vienne de crainte, d'un défaut de mémoire, ou du peu de netteté d'esprit. *Il hésitait dans ses réponses.* || Être incertain sur le parti, sur la résolution que l'on doit prendre. *Il n'y a pas à hésiter là-dessus.*

HÉTÉROCLITE. adj. des 2 genres. (grec *étéroclitos,* irrégulier.) t. de gramm. Qui s'écarte des règles communes de l'analogie grammaticale. || Fig. et fam., Ridicule, bizarre, fantasque, surtout en parlant Des personnes, et des choses qui leur sont propres. *Mine, visage, humeur hétéroclite. C'est un homme fort hétéroclite.* || Il se dit De certaines choses qui s'écartent des règles ordinaires de l'art. *Un bâtiment hétéroclite.*

HÉTÉRODOXE. adj. des 2 genres. (grec *étérodoxos,* hétérodoxe.) t. dogmatique. Qui est contraire aux sentiments reçus dans la religion catholique. Il est opposé à Orthodoxe. *Docteur, opinion hétérodoxe.*

HÉTÉRODOXIE. s. f. t. dogmatique. Opposition aux sentiments orthodoxes.

HÉTÉROGÈNE. adj. des 2 genres. (grec *étérogénès,* hétérogène.) t. didactique. Qui est de différente nature. *Éléments hétérogènes.* || Fig., *Une société formée d'éléments hétérogènes.*

HÉTÉROGÉNÉITÉ. s. f. t. didactique. Qualité de ce qui est hétérogène.

HÉTÉROSCIENS. s. m. pl. (grec *étéroskioi*, hétérosciens.) t. de géographie. On donne ce nom aux habitants des zones tempérées, qui à midi ont leur ombre de côté différent : savoir, les habitants de la zone tempérée septentrionale, du côté du nord, et ceux de la zone tempérée méridionale, du côté du midi.

HETMAN. s. m. Titre de dignité chez les Cosaques.

HÊTRE. s. m. (H s'aspire.) Grand arbre de la famille des Amentacées, dont l'écorce est lisse, et qui porte une sorte de fruit appelé *Faîne*.

HEUR. s. m. (grec *ôra*, heure.) Bonne fortune, chance heureuse. *Il est satisfait, puisqu'il a l'heur de vous plaire.* Ce vieux mot n'est plus guère usité que dans le prov. suivant : *Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde,* Tout y dépend des circonstances, et souvent ce qui cause la ruine des uns, fait la fortune des autres.

HEURE. s. f. Espace de temps qui fait la vingt-quatrième partie du jour naturel. *Une heure. Une heure et demie. Un quart d'heure. Trois quarts d'heure. Une demi-heure. L'heure se divise en soixante minutes. Faire tant de lieues par heure, à l'heure. Vous prendrez d'heure en heure, de demi-heure en demi-heure, une cuillerée de cette potion. Donner trois heures par jour à un travail. Vous avez encore pour une heure de chemin*, ou simplement, *Vous avez encore une heure de chemin.* ‖ Fig. et fam., *Passer un mauvais quart d'heure,* Éprouver quelque chose de fâcheux. ‖ Fig. et fam., *Avoir de bons et de mauvais quarts d'heure,* Être d'une humeur inégale et bizarre. ‖ *Heure de grâce, quart d'heure de grâce,* Délai accordé au delà du temps fixé pour faire quelque chose, pour terminer une affaire. ‖ Prov. et fig., *Le quart d'heure de Rabelais,* Le moment où il faut payer son écot; par extens., Tout moment fâcheux, désagréable. ‖ Fam., *N'avoir pas une heure à soi,* N'avoir pas de temps dont on puisse librement disposer. On dit de même, *N'avoir pas une heure de repos, etc.* ‖ Fam., *D'heure en heure, d'heure à autre, d'une heure à l'autre,* D'un moment à l'autre. ‖ Poétiq., *La fuite des heures,* Le cours rapide du temps. ‖ *Prendre un ouvrier, un homme de peine, un fiacre, un cabriolet à l'heure,* L'employer, s'en servir à condition de le payer tant par heure. On dit de même, *Être à l'heure,* Être employé à condition d'être payé à tant par heure. ‖ Dans la Liturgie catholique, *Les prières de quarante heures, des quarante heures,* ou elliptiquement, *Les quarante heures,* Certaines prières extraordinaires que l'on fait devant le saint sacrement, dans les calamités publiques, et pendant le jubilé. ‖ Heure, se dit Des époques, des divers moments du jour, considérés par rapport au temps, aux heures écoulées depuis que l'une des deux parties du jour a commencé. *Quelle heure est-il? Venez à telle heure. Se tromper d'heure. Il est arrivé à trois heures après midi. Il s'est levé à trois heures du matin.* ‖ Fam., *Être sujet à l'heure,* N'être pas maître de son temps. ‖ *À deux heures de nuit,* Deux heures après le coucher du soleil. *À deux heures de jour,* Deux heures après le lever du soleil. ‖ T. de pratique, *À l'heure de midi,* À midi. *À deux heures, à trois heures de relevée,* À deux heures, à trois heures après midi. ‖ Dans le langage des assemblées délibérantes, dans les procès-verbaux, etc., *Attendu, vu l'heure avancée,* Attendu, vu qu'il est tard. ‖ *Heure indue,* Heure de la nuit où tout le monde est ordinairement retiré. En général, Toute heure qui ne convient point. ‖ Fig., *L'heure du berger,* L'heure, le moment favorable aux amants. ‖ *Bonne heure,* Moment convenable, commode, favorable pour faire quelque chose. Dans le même sens, *Heure favorable, etc.;* et dans le sens contraire, *C'est une mauvaise heure pour lui parler.* ‖ Fam., *Arriver à la bonne heure,* Arriver à propos. ‖ Adverbial, *De bonne heure,* Tôt, par opposition à Tard. Il se dit non-seulement Des époques du jour, mais aussi Des époques du temps en général. *Se lever de bonne heure. Ces arbres fleurissent de bonne heure.* On dit dans un sens à peu près pareil : *Venez une autre fois de meilleure heure. Venez un peu de bonne heure.* ‖ Ironiq., *Vous venez à une belle heure, à belle heure; il est belle heure pour venir; la belle heure pour arriver,* se dit À une personne qui arrive tard dans un lieu où on l'attend. ‖ Fam., *À la bonne heure,* sert quelquefois à marquer une sorte d'approbation. *Vous le voulez : à la bonne heure, je ne m'y oppose point.* Pour exprimer l'indifférence. *Il me menace, dites-vous : à la bonne heure,* Passe, je ne m'en inquiète point. ‖ Fam., *À cette heure,* Maintenant, présentement. ‖ *Tout à l'heure,* Dans un moment, ou Il n'y a qu'un moment. *Je suis à vous tout à l'heure. Vous disiez tout à l'heure que...* On dit aussi, mais plus rarement, *Tout à cette heure.* ‖ *À l'heure qu'il est, à l'heure où je vous parle,* Dans le moment actuel. ‖ *À l'heure qu'il est,* Présentement, au temps où nous sommes. ‖ *Sur l'heure,* À l'instant même. ‖ Fam., *Pour l'heure,* Pour le présent. ‖ Heure, L'indication de l'heure qu'il est, donnée par une horloge, par une montre, etc. *Il est trois heures à ma montre, à l'horloge, au cadran. L'horloge a sonné deux heures.* ‖ *Avancer l'heure, retarder l'heure,* Avancer, retarder l'horloge. ‖ *Mettre une montre à l'heure,* Faire qu'elle indique l'heure qu'il est actuellement. Dans le même sens, *Prendre l'heure.* ‖ Prov. et fig., *Chercher midi à quatorze heures,* Chercher des difficultés où il n'y en a point. ‖ Heure, se dit Des signes d'un cadran qui servent à l'indication des heures. *Les heures de ce cadran sont effacées.* ‖ Heure, Le moment qu'on indique, qu'on fixe pour un rendez-vous, pour une affaire, etc.; il est quelquefois précédé de l'adjectif possessif. *Prendre jour et heure. Donner son heure. Demander à quelqu'un son heure.* ‖ Le moment de la journée où l'on fait habituellement quelque chose. *Il est heure de dîner, de se coucher. Avancer l'heure du dîner.* ‖ Fam., *Il ne veut travailler, il ne veut manger qu'à ses heures, il ne fait rien qu'à ses heures,* se dit D'un homme qui ne veut pas se déranger de son train de vie ordinaire. ‖ Heure, Les divers moments de la journée, par rapport à la manière dont on les passe, dont on les emploie. On le met ordin. au plur., et il est souvent précédé de l'adj. possessif. *Passer les heures entières à quelque chose. Régler, ménager ses heures.* ‖ *Toutes ses heures sont marquées,* se dit D'une personne occupée à différentes choses dont chacune a son temps marqué. ‖ *Heures de loisir, heures perdues,* Les moments de loisir d'une personne qui est ordinairement fort occupée. ‖ *Faire quelque chose à ses heures dérobées,* Prendre sur ses occupations ordinaires le temps de faire une chose. ‖ T. de liturgie, *Heures canoniales,* Diverses parties du bréviaire, que l'Église a coutume de réciter selon les diverses heures du jour, comme matines, vêpres, etc. ‖ *Les petites heures,* Prime, tierce, sexte et none. ‖ *Livre d'heures,* ou simplement, *Heures,* Livre où ces prières sont

contenues.|| Pop., *Une paire d'heures,* Un livre d'heures. || Heure, Un temps, un moment, une époque quelconque. *Elle n'attend plus que l'heure d'accoucher. L'heure fatale est proche.* || Fig. et fam., *C'est un homme, un ami de toutes les heures,* se dit D'un homme qu'on est toujours bien aise de voir, et avec lequel on n'est jamais embarrassé; D'un homme qui est toujours prêt à obliger. || *Dernière heure, heure dernière, heure suprême,* L'heure, le moment de la mort. || Heure, absol., avec l'adj. possessif, Le temps, le moment où quelque chose doit arriver à quelqu'un. *Il y a longtemps qu'on parlait de la marier, mais son heure n'est pas encore venue.* || Le moment De la mort. *Mon heure est arrivée.*

HEUREUSEMENT. adv. D'une manière heureuse. *Être né, jouer, versifier heureusement.* || Par bonheur. *Heureusement qu'il n'a rien vu.*

HEUREUX, EUSE. adj. Qui jouit du bonheur, qui possède ce qui peut le rendre content. *Tous les hommes veulent être heureux. Cette famille n'est pas heureuse. Il rend sa femme très-heureuse. Heureux qui peut vaincre ses passions!* Prov., *Est heureux qui croit l'être.* || Fam., *Être heureux comme un roi,* Être très-heureux. || *Amant heureux,* Amant qui est écouté, favorisé. || Heureux, s'applique À la condition, à la situation, à la vie de celui qui est heureux. *Il jouit d'un sort très-heureux. Mener une vie heureuse. Une heureuse vieillesse.* || *Faire une fin heureuse,* Mourir dans les sentiments d'un homme de bien et d'un bon chrétien. || Heureux, se dit De celui que la fortune favorise, qui est bien partagé du sort. *Il est né heureux. Il est plus heureux que sage. Être heureux à la guerre, au jeu, en femme, en enfants.* || Qui rend fortuné, qui procure du plaisir, ou qui est favorable et avantageux. *Heureux sort. Heureuse destinée. L'âge heureux de l'enfance. Règne, climat, moment, événement heureux.* || Fam. et ironiq., *C'est très-heureux, c'est fort heureux,* se dit Lorsqu'une personne adhère ou se détermine à quelque chose après avoir longtemps hésité, ou parce qu'elle ne peut faire autrement. || Fig., *Être né sous une heureuse étoile,* Être heureux dans tout ce qu'on entreprend. || *Choix heureux, conseil heureux,* Choix, conseil qui est suivi d'un bon succès. || *Faire une heureuse rencontre, une rencontre heureuse,* Trouver par hasard ce que l'on cherchait, et que l'on n'espérait pas trouver sitôt. On dit, *C'est une rencontre heureuse,* en parlant D'un bon mot, d'un trait d'esprit, d'une pensée ingénieuse. || Fig., *Avoir la main heureuse,* Réussir ordinairement dans les choses qu'on entreprend. || *Avoir la main heureuse,* se dit D'un joueur qui gagne souvent. On dit, dans un autre sens, à quelques Jeux de cartes, *Ce joueur a la main heureuse,* Il est avantageux d'être sous sa coupe, de lui donner à couper. || Heureux, Qui annonce de la prospérité, qui promet de la bonne fortune, ou qui prévient favorablement. *Un heureux présage. Il a la physionomie heureuse.* || Il se dit Des choses sujettes à quelque danger, lorsqu'elles arrivent sans accident. *Des couches heureuses. Heureux retour. Heureuse tentative.* || Il se dit D'une chute ou de quelque autre chose de fâcheux qui n'a pas eu de mauvaise suite. *C'est une chute heureuse. Un coup heureux.* || Heureux, Bon, excellent, distingué, rare en son genre. *Heureux naturel. Il a la mémoire heureuse. Repartie heureuse. Un heureux choix de mots.* || *D'heureuse mémoire.* Formule de louange dont on se sert quelquefois en parlant Des rois et des princes qui sont morts. || Heureux, subst., en parlant Des personnes; s'emploie surtout au plur. *Faire des heureux.* || *Les heureux du monde, les heureux de la terre,* Les hommes riches, puissants. *Les heureux du jour,* Les hommes en place, en crédit, en faveur. Dans le langage de la chaire, *Les heureux du siècle.* || Prov., *À l'heureux l'heureux,* La fortune vient ordinairement à celui qui est heureux.

HEURT. s. m. (H s'aspire.) Choc, coup donné en heurtant contre quelque chose. *Le heurt de deux vaisseaux qui se choquent. Le heurt des charrettes.* || La marque que le coup a laissée. *Ce cheval a un heurt à un pied de devant.*

HEURTER. v. a. (H s'aspire.) Choquer, toucher, ou rencontrer rudement. *Heurter quelqu'un. Ce vaisseau a heurté l'autre. Se heurter la tête contre un mur.* || Fig., Blesser, léser, offenser, contrarier. *Heurter les intérêts, l'amour-propre de quelqu'un. Cela heurte la raison, le sens commun. Heurter les préjugés.* || Avec le pron. pers., Se cogner contre quelque chose, ou, dans le sens réciproque, Se heurter l'un l'autre en se rencontrant. *Il se heurta contre la table. Ils se heurtent les uns les autres en courant.* || Heurter, est neutre, mais seulement au propre. *Heurter de la tête contre la muraille.* || Prov. et fig., *C'est heurter de la tête contre la muraille, c'est se heurter la tête contre un mur, que de lui vouloir persuader quelque chose,* se dit en parlant D'un homme difficile à persuader. || Heurter, neutre, absol., Frapper à la porte. *On heurte à la porte.* Plus ordinairement, *Frapper.* || Fig. et fam., *Heurter à toutes les portes,* Solliciter tout le monde, employer toutes sortes de moyens dans une affaire. || Heurté, ée. participe. || Il se dit, en t. de peint., D'un dessin où l'artiste a négligé de fondre les teintes avec soin, et d'adoucir les contours, mais qui est large, facile et vigoureux. *Dessin heurté. Touche heurtée.* On l'emploie dans un sens analogue en t. de sculpt.

HEURTOIR. s. m. (H s'aspire.) Le marteau dont on se sert pour frapper à une porte. A vieilli; on dit, *Marteau.*

HEXAÈDRE. adj. des 2 genres. (grec *ex,* six, *édra,* base.) t. de géom. Qui a six faces. || Subst. masc., Corps régulier dont chaque face est un carré. *Un hexaèdre.*

HEXAGONE. adj. des 2 genres. (grec —, *gônia,* angle.) t. de géom. Qui a six angles et six côtés. *Plan, figure hexagone.* || Subst. masc. *Un hexagone.* || T. de fortific., Ouvrage composé de six bastions.

HEXAMÈTRE. adj. des 2 genres. (grec —, *métron,* mesure.) t. de versification grecque et de versification latine. Il se dit Des vers qui ont six pieds ou six mesures. On l'a appliqué Aux vers alexandrins français, qui ont six pieds de deux syllabes chacun. || Subst. *Un hexamètre.*

HEXANDRIE. s. f. (grec —, *andrés,* mâles.) t. de botan. Classe du système sexuel de Linné, qui comprend les plantes dont la fleur a six étamines.

HEXAPLES. s. m. pl. (grec *exaploos,* sextuple.) Ouvrage publié par Origène, qui contient, en six colonnes, six versions grecques du texte hébreu de la Bible; savoir : la version des Septante, celles d'Aquila, de Théodotion, de Symmaque, une version trouvée à Jéricho, et une à Nicopolis.

HIATUS. s. m. (Mot latin.) (On prononce l'S.) Bâillement produit par la rencontre, par la succession immédiate de deux voyelles. La rencontre, sans élision, de deux voyelles dont l'une finit un mot, et dont l'autre commence le mot suivant.

HIBOU. s. m. (H s'aspire.) Oiseau nocturne. || Fam., *C'est une retraite de hiboux, un nid de hi-*

boux, se dit D'une vieille masure, d'un vieux château inhabité. || Fig. et fam., *C'est un hibou, un vrai hibou*, se dit D'un homme mélancolique et qui fuit la société; D'un homme qui, dans une compagnie, se tient à l'écart sans rien dire. Dans ce dernier sens, on dit aussi, *Il fait le hibou.*

HIC. s. m. (lat. *hic*, ici.) (H s'aspire.) Mot fam. Le nœud ou la principale difficulté d'une affaire. *Voilà le hic.*

HIDALGO. s. m. Titre que prennent en Espagne les nobles qui se prétendent descendus d'ancienne race chrétienne, sans mélange de sang juif ou more.

HIDEUSEMENT. adv. (H s'aspire.) D'une manière hideuse. *Hideusement défiguré.*

HIDEUX, EUSE. adj. (H s'aspire.) Difforme à l'excès, très-désagréable à voir, affreux et repoussant. *Un monstre, un visage hideux. C'est une chose hideuse.*

HIE. s. f. (H s'aspire.) Instrument dont on se sert pour battre, pour enfoncer le pavé; autrement, *Une demoiselle.* || Instrument dont on se sert pour enfoncer les pilotis en terre; autrement, *Un mouton.*

HIÈBLE. s. f. (lat. *ebulus*, hièble.) t. de botan. Sureau dont la tige est herbacée.

HIER. adv. de temps. (lat. *heri*, hier.) Il se dit Du jour qui précède immédiatement celui où l'on est. *Hier au soir. Hier matin.* || *Avant-hier*, Le jour d'avant celui d'hier. || *D'hier en huit, en quinze, etc.*, Dans huit jours, dans quinze jours, etc., à compter d'hier. || Hier, se dit, figur., D'une époque indéterminée, mais qui n'est passée que depuis peu. *Il n'est que d'hier dans cette place.*

HIÉRARCHIE. s. f. (grec *iérarchia*, hiérarchie.) (H s'aspire.) L'ordre et la subordination des différents chœurs des anges. *La hiérarchie céleste.* || L'ordre et la subordination des divers degrés de l'état ecclésiastique. *La hiérarchie de l'Église.* || Il se dit, par extens., De toutes sortes de pouvoirs, d'autorités, de rangs subordonnés les uns aux autres. *La hiérarchie politique, militaire, sociale.*

HIÉRARCHIQUE. adj. des 2 genres. (H s'aspire.) Qui est de la hiérarchie, qui appartient à la hiérarchie. *Ordre, État, gouvernement hiérarchique.*

HIÉRARCHIQUEMENT. adv. (H s'aspire.) D'une manière hiérarchique.

HIÉRATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *iératicos*, hiératique.) Qui concerne les choses sacrées, qui appartient aux prêtres. Il se dit De certains caractères égyptiens, d'une écriture dont on pense que les prêtres seuls s'étaient réservé l'intelligence; par opposition aux *Caractères démotiques*, qui étaient ceux que le peuple pouvait lire et comprendre.

HIÉROGLYPHE. s. m. (grec *iéroglyphicos*, hiéroglyphique.) Caractère, figure qui contient quelque sens mystérieux. Il s'applique Aux caractères de ce genre dont les anciens Égyptiens se servaient dans les choses qui regardaient la religion, les sciences et les arts. *Hiéroglyphes ingénieux. Traduire les hiéroglyphes.*

HIÉROGLYPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'hiéroglyphe. *Caractère, figure hiéroglyphique.*

HIÉRONIQUE. adj. des 2 genres. (grec *iéronikès*, même signif.) t. d'antiq. Il se dit De certains jeux qui se célébraient chez les Romains en l'honneur des dieux. || Subst., Ceux qui avaient été vainqueurs aux jeux Hiéroniques.

HIÉROPHANTE. s. m. (grec *iérophantès*, même signif.) t. d'antiq. Titre du prêtre qui présidait aux mystères d'Éleusis et de quelques autres temples de la Grèce, et qui enseignait les choses sacrées aux initiés.

HILARITÉ. s. f. (lat. *hilaritas*, gaieté.) Joie douce et calme. *Une physionomie pleine d'hilarité.* || Gaieté subite, inattendue. *Cet incident causa un mouvement d'hilarité dans l'assemblée.*

HILE. s. m. (lat. *hilum*, même signif.) (H s'aspire.) t. de botan. Cicatrice que porte une graine, et qui indique le point par lequel elle tenait à la plante qui l'a produite. *Le hile d'une fève.*

HIPPIATRIQUE. s. f. (grec *ippiatria*, médecine vétérinaire.) Art de connaître et de guérir les maladies des animaux, et en particulier celles des chevaux.

HIPPOCENTAURE. s. m. (grec *ippokentauros*, même signif.) Animal fabuleux qu'on suppose être moitié homme et moitié cheval. Plus ordinairement, *Centaure.*

HIPPOCRAS. s. m. *Voyez* Hypocras.

HIPPOCRÈNE. s. f. (grec *ippos*, cheval, *crènè*, fontaine.) Fontaine du mont Hélicon, qui était consacrée aux Muses, et que, selon la Fable, le cheval Pégase avait fait jaillir d'un coup de pied. On met ici ce mot à cause de ses emplois fig. dans la poésie. *Il a bu des eaux de l'Hippocrène,* Il a le talent de la poésie.

HIPPODROME. s. m. (grec *ippodromos*, hippodrome.) Lieu, cirque disposé pour les courses de chevaux et de chars, surtout en parlant Des exercices et des jeux publics de l'antiquité.

HIPPOGRIFFE. s. m. (grec *ippos*, cheval, *grups*, griffon.) Animal fabuleux qu'on suppose être un cheval ailé, dont la tête ressemble à celle d'un griffon.

HIPPOLITHE. s. f. (grec —, *lithos*, pierre.) Pierre jaune qui se trouve dans la vésicule du fiel, dans les intestins et dans la vessie du cheval.

HIPPOMANE. s. m. (grec *ippomanès*, hippomane.) Chez les anciens, La liqueur blanchâtre qui s'écoule des parties génitales de la jument lorsqu'elle est en chaleur, et à laquelle on attribuait une vertu aphrodisiaque très-puissante. || Une partie de l'arrière-faix de la jument.

HIPPOPOTAME. s. m. (grec *ippopotamos*, hippopotame.) t. d'hist. nat. Gros quadrupède amphibie, qui n'habite que les grands fleuves de l'Afrique.

HIRONDELLE. s. f. (lat. *hirundo*, hirondelle.) Oiseau de passage, qui paraît ordinairement au printemps, qui fait son nid dans les cheminées, sous les combles, etc., et qu'on ne voit plus en hiver. || Prov. et fig., *Une hirondelle ne fait pas le printemps*, Il n'y a point de conséquence à tirer d'un seul exemple. || *Hirondelle de mer*, Certains oiseaux de mer qui ont quelque ressemblance avec les hirondelles; Une espèce de poisson. || *Pierre d'hirondelle.* Nom d'une pierre qui s'employait autrefois dans les maladies des yeux.

HISPIDE. adj. des 2 genres. (lat. *hispidus*, hérissé.) t. de botan. Couvert de poils rudes et épars.

HISSER. v. a. (H s'aspire.) t. de marine. Élever, hausser. *Hisser une voile.* || Avec le pron. pers., dans le langage ordinaire. *Je me hissai jusqu'à la fenêtre.* || Hissé, ée. participe.

HISTOIRE. s. f. (grec *istoria*, histoire.) Récit d'actions, d'événements, de choses dignes de mémoire. *Histoire universelle, ancienne, moderne, profane, sacrée, romaine, grecque. L'histoire de France, d'Espagne, etc. Composer, écrire une histoire. Raconter l'histoire d'un personnage célèbre.* || *L'Histoire de Salluste, l'Histoire d'Hérodote, etc.*, L'Histoire écrite par Salluste, par Hérodote, etc. || Histoire, Récit

quelconque d'actions, d'événements, de circonstances qui offrent plus ou moins d'intérêt. *Il me conta toute son histoire, l'histoire de sa vie. Histoire de deux amants.* || Récit de quelque aventure particulière. *Une histoire comique, tragique, scandaleuse.* Ce sens est ordinairement fam. || Fam., *Je sais bien son histoire*, C'est un homme dont la vie et les actions me sont bien connues. || Fig. et fam., *C'est mon histoire que vous contez là; voilà mon histoire*, se dit Pour faire entendre qu'il y a une grande conformité entre ce qu'une personne raconte, et ce qu'on a fait ou éprouvé soi-même. Dans un sens analogue, *Cet homme a fini misérablement: c'est l'histoire de tous les joueurs, etc.*, C'est ce qui arrive à tous les joueurs, etc. || Fig. et fam., *Ce n'est pas le plus bel endroit de son histoire, le plus beau de son histoire*, Ce fait, cette action n'est pas ce qu'il y a de plus honorable pour lui; Ce n'est pas ce qu'il y a de plus avantageux, de plus agréable pour lui. || Fam., *Le plus beau de l'histoire*, Le fait le plus remarquable, le plus bizarre, etc., d'une aventure, d'une affaire. || Fam., *C'est une histoire, ce sont des histoires*, C'est un mensonge, je ne crois point ce que vous dites, ce qu'il dit. Dans le même sens: *Histoire que tout cela! On vous a fait une histoire. Etc.* || Fig. et fam., *C'est une autre histoire*, C'est une autre chose, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. *Voilà bien une autre histoire*, Voilà un nouvel embarras, une nouvelle difficulté, un nouvel incident qu'on n'avait pas prévu. || Fig. et fam., *Voilà bien des histoires*, se dit À une personne qui forme des difficultés et des embarras sur quelque chose, ou qui fait trop de cérémonies, trop de façons. On dit aussi, *Que d'histoires!* || HISTOIRE, absol., Les ouvrages d'histoire en général; La connaissance des faits que rapportent les historiens. *Lire, étudier, savoir l'histoire. Leçons, cours d'histoire.* On l'emploie souvent par une sorte de personnification. *Interroger l'histoire. Invoquer le témoignage de l'histoire. Les fastes, le burin de l'histoire.* || Fam., *À ce que dit l'histoire*, À ce que l'on raconte. *Il partit, à ce que dit l'histoire*, ou simplement, *dit l'histoire, accompagné d'un brillant cortége.* || HISTOIRE, absol., par opposition à La Fable, aux fictions en général. *Ce romancier a su embellir l'histoire de fictions ingénieuses.* || *Peintre d'histoire*, Peintre qui s'attache à représenter des sujets, ou historiques, ou fabuleux, ou imaginés; par opposition Aux peintres de portraits ou de paysages, de fleurs, etc. On dit dans un sens analogue: *Peindre l'histoire. Tableau, sujet d'histoire. Etc.* || HISTOIRE, Toutes sortes de descriptions des choses naturelles, comme plantes, minéraux, etc. *Histoire des animaux, des plantes, des minéraux.* || *Histoire naturelle*, absol., La science, la connaissance des divers êtres, des diverses productions de la nature, et particulièrement des animaux. *Traité, leçons, cours, cabinet d'histoire naturelle.*

HISTORIAL, ALE. adj. Qui marque quelques points d'histoire. On ne le trouve guère que dans quelques phrases qui ont vieilli. *Le Miroir historial de Vincent de Beauvais.*

HISTORIEN. s. m. Celui qui écrit l'histoire, qui a écrit une histoire, des histoires. *Bon, fidèle, sage historien. Les historiens grecs, latins, modernes.* || Celui qui se borne à raconter des faits, sans les accompagner de réflexions. *Je ne suis qu'historien.*

HISTORIER. v. a. Enjoliver de divers petits ornements. Son plus grand usage est au participe. || HISTORIÉ, ÉE. participe.

HISTORIETTE. s. f. diminutif. Récit de quelque aventure galante ou plaisante, ou d'autres choses de peu d'importance. *C'est un faiseur d'historiettes.*

HISTORIOGRAPHE. s. m. (grec —*graphéin*, écrire.) Celui qui est nommé par un brevet du prince pour écrire l'histoire du temps.

HISTORIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport, qui appartient à l'histoire. *Style, narration, recueil, tableau, précis, dictionnaire historique.* || *Nom historique*, Nom qui a quelque célébrité dans l'histoire. || *Cela est historique*, se dit D'actions, d'événements qui ne sont point imaginaires, de faits qui ont réellement eu lieu. || *Pièce historique, roman historique*, Pièce de théâtre, roman dont le sujet est tiré de l'histoire, dont le fond est historique. On dit dans un sens analogue, *Personnage historique.* || *Les temps historiques*, se dit par opposition Aux temps fabuleux. || HISTORIQUE, subst. masc., Simple narration des faits dans leur ordre et leurs circonstances. *Voici l'historique de cet étrange procès.*

HISTORIQUEMENT. adv. D'un style historique, en historien, sans aucun ornement étranger. Il est opposé à Oratoirement. || Il se dit par opposition à Fabuleusement. *Suivant la fable reçue, Didon vivait du temps d'Énée; mais, à en parler historiquement, elle était plusieurs siècles avant ce héros.*

HISTRION. s. m. (lat. *histrio*, histrion.) Chez les Romains, Toutes sortes d'acteurs, de comédiens, et particulièrement les pantomimes. Chez les modernes, t. de mépris, analogue à ceux de Baladin, de bateleur, etc. *Un misérable, un vil histrion.*

HIVER. s. m. (lat. *hibernus*, d'hiver.) Celle des quatre saisons de l'année qui est la plus froide, et qui commence, selon les astronomes, vers le vingt-deux de décembre, et finit vers le vingt et un de mars. *Hiver pluvieux, venteux, sec, doux, rude, malsain. Habit, vêtement, appartement d'hiver. Les longues soirées d'hiver.* || *Fruits d'hiver*, Fruits qu'on ne mange ordinairement qu'en hiver. || *Semestre d'hiver*, Semestre qui commence le premier octobre, le premier janvier, ou à quelque autre époque de l'hiver, selon les différents corps, les différentes compagnies où il est d'usage de faire le service par semestre. || T. de guerre, *Quartier d'hiver*, L'intervalle de temps compris entre deux campagnes; Le lieu où on met les troupes en cantonnement pendant l'hiver. || Prov. et fig., *Il n'a pas besoin d'un fort hiver*, se dit D'un homme d'une complexion faible et délicate; D'un homme qui est si mal dans ses affaires, que le moindre accident peut le ruiner. || Poétiq. et fig., *L'hiver de l'âge, l'hiver de nos ans, etc.*, La vieillesse. || HIVER, seulement par rapport au froid qu'il fait en hiver. *L'hiver est avancé, tardif, long. L'année du grand hiver.* || *Il n'y a point eu d'hiver*, L'hiver ne s'est point fait sentir, il n'y a point eu de grands froids cette année. || Prov. et fig., *Mi-mai, queue d'hiver*, Le froid se fait souvent sentir au mois de mai. || HIVER, en poésie, Année, en parlant Des personnes d'un âge avancé. *Il comptait déjà soixante hivers.*

HIVERNAGE. s. m. t. de marine. Le temps que les bâtiments passent en relâche pendant la mauvaise saison. || Port bien abrité où les bâtiments peuvent relâcher pendant la mauvaise saison. || HIVERNAGE, en agriculture, Labour qu'on donne, avant l'hiver, aux terres ou aux vignes.

HIVERNAL, ALE. adj. Qui appartient à l'hiver. Il n'est guère usité.

HIVERNER. v. n. Passer l'hiver, la mauvaise saison. Il se dit Des troupes, des navires. || Avec le pron. pers., S'exposer aux premiers froids, afin de s'y ca-

durcir et d'y être moins sensible. || Activem., en t. d'agricult., *Hiverner les terres*, Leur donner un dernier labour avant l'hiver. || Hiverné, ée. participe.

HO. (H s'aspire.) Interj. qui sert tantôt pour appeler, tantôt pour témoigner de l'étonnement ou de l'indignation. *Ho! venez un peu ici. Ho! quel coup! Ho! que me dites-vous là!* || Quand il est interj. d'étonnement ou d'indignation, il se confond quelquefois avec *Oh;* le plus souvent on le redouble. *Ho! ho! vous le prenez par là! Ho! ho! vous faites bien l'entendu!*

HOBEREAU. s. m. (H s'aspire.) Petit oiseau de proie. || Fig., et par mépris, Petit gentilhomme campagnard.

HOC. s. m. (H s'aspire.) Jeu de cartes. || Au jeu du *Hoc*, les quatre rois, la dame de pique, le valet de carreau, et toutes les cartes au-dessus desquelles il ne s'en trouve point d'autres, comme les six quand tous les sept sont joués, sont *Hoc;* et, parce qu'en jouant ces sortes de cartes on a coutume de dire *Hoc*, de là vient que, dans le discours fam., pour dire qu'Une chose est assurée à quelqu'un, on dit, *Cela lui est hoc.*

HOCA. s. m. (H s'aspire.) Jeu de hasard.

HOCHE. s. f. (H s'aspire.) Coche, entaillure; Marque qu'on fait sur une taille pour tenir le compte du pain, du vin, de la viande, etc., qu'on prend à crédit.

HOCHEMENT. s. m. (H s'aspire.) Action de hocher. *Hochement de tête.*

HOCHEPIED. s. m. (H s'aspire.) Nom qu'on donne, en fauconnerie, au premier des oiseaux qui attaque le héron dans son vol, ou qu'on jette seul après le héron pour le faire monter.

HOCHEPOT. s. m. (H s'aspire.) t. de cuisine. Ragoût fait de bœuf haché, et cuit sans eau dans un pot, avec des marrons, des navets et autres assaisonnements.

HOCHEQUEUE. s. m. (H s'aspire.) t. d'hist. nat. Petit oiseau, ainsi appelé parce qu'il remue continuellement la queue.

HOCHER. v. a. (H s'aspire.) Secouer, branler. *Hocher un prunier pour en faire tomber les prunes. Hocher le mors, hocher la bride à un cheval.* || Fam., *Hocher la tête*, Marquer, en levant subitement la tête en haut, qu'on désapprouve quelque chose ou qu'on ne s'en soucie guère. || Fig. et fam., *Hocher le mors, hocher la bride à quelqu'un*, Essayer de l'animer, de l'exciter à faire quelque chose. || Hocher, se dit neutr., en t. de manége, D'un cheval qui lève et baisse fréquemment le nez pour faire mouvoir le mors dans sa bouche. || Hoché, ée. participe.

HOCHET. s. m. (H s'aspire.) Jouet qu'on met entre les mains d'un petit enfant, pour qu'il le porte à sa bouche et le presse entre ses gencives, pendant le travail de la dentition. || Il se dit, fig., Des choses futiles qui flattent quelque passion, qui amusent l'esprit. Il se met souvent au plur. *Les riches parures sont des hochets pour la vanité.* || Prov. et fig., *Il y a des hochets pour tout âge*, Chaque âge a ses plaisirs, ses amusements, ses illusions.

HOGNER. v. n. (*onomatopée.*) (H s'aspire.) Gronder, murmurer, se plaindre. Pop. et peu usité.

HOIR. s. m. (lat. *hæres*, héritier.) t. de pratique. Héritier. Se dit Des enfants, des héritiers en ligne directe. *Ses hoirs et ayants cause.*

HOIRIE. s. f. t. de pratique. Héritage, succession qui appartient à l'héritier. *Donné en avancement d'hoirie.*

HOLÀ. (H s'aspire.) Interj. dont on se sert pour appeler. *Holà ho! Holà! qui est là?* || Adv., Tout beau, c'est assez. *Holà, ne faites pas tant de bruit.* || Subst. invariable, comme dans ces phrases fam., *Mettre le holà, mettre les holà*, Faire cesser des gens qui se querellent, qui se battent.

HOLLANDER. v. a. (H s'aspire.) Il se dit De la préparation que l'on donne aux plumes à écrire, et qui consiste à les passer dans la cendre chaude, pour les dépouiller d'une pellicule grasse qui empêcherait l'encre de couler. || Hollandé, ée. participe. || *Batiste hollandée*, Batiste plus forte et plus serrée que la batiste ordinaire.

HOLOCAUSTE. s. m. (grec *olocaustos*, holocauste.) Sacrifice parmi les Juifs, où la victime était entièrement consumée par le feu. || La victime ainsi sacrifiée. || Sacrifice en général; et dans ce sens on dit, Jésus-Christ *s'est offert en holocauste pour nos péchés.*

HOLOGRAPHE. adj. *Voyez* Olographe.

HOM. (H s'aspire.) Exclamation qui exprime le doute, la défiance. *Hom! il est encore bien jeune.*

HOMARD. s. m. (H s'aspire.) Grosse écrevisse de mer.

HOMBRE. s. m. Jeu de cartes qui nous est venu d'Espagne. || À ce jeu, Celui qui fait jouer. *L'hombre a perdu.*

HOMÉLIE. s. f. (grec *omilia*, homélie.) Discours fait pour expliquer au peuple les matières de la religion, et principalement l'Évangile. || Absol., au plur., Certaines leçons du bréviaire qui sont des extraits des homélies des Pères, et qu'on chante au troisième nocturne des matines. || Homélie, fig. et par dénigrement, Ouvrage d'esprit, discours où se montre l'affectation de moraliser, et qui cause de l'ennui. *Ce discours est une véritable homélie.*

HOMICIDE. s. m. (lat. *homicida*, homicide.) Meurtrier, celui qui tue un homme. || Fig., *Être homicide de soi-même*, se dit D'une personne qui ne ménage pas sa santé, qui la ruine par des excès. || Homicide. adj. des 2 genres. N'est guère usité que dans le style soutenu. *Bras, dessein, fer homicide. Etc.* || Homicide, Meurtre, action de tuer un homme. *Homicide volontaire, involontaire, prémédité.*

HOMICIDER. v. a. Tuer, commettre un homicide sur quelqu'un. Il est vieux. || Homicidé, ée. participe.

HOMMAGE. s. m. t. de jurispr. féodale. Le devoir que le vassal est tenu de rendre au seigneur dont son fief relève. *Faire la foi et hommage. Hommage lige. Hommage franc.* || Fig., Soumission, vénération, respect. Dans ce sens, il s'emploie souvent au plur. *Rendre hommage aux vertus de quelqu'un. Adresser des hommages à la Divinité. Elle reçoit les hommages de mille adorateurs.* || *Rendre ses hommages à quelqu'un*, Lui rendre ses respects, ses devoirs. On dit aussi : *Offrir, présenter, faire agréer ses hommages.* || *Rendre hommage à la vérité*, Dire, déclarer la vérité. | Hommage, Don respectueux, offrande. *Je lui ai fait hommage de mon livre. Hommage de reconnaissance.*

HOMMAGÉ. ÉE. adj. t. de jurispr. féodale. Qui est tenu en hommage.

HOMMAGER. s. m. t. de jurispr. féodale. Celui qui doit l'hommage. Adject., *Vassal hommager.*

HOMMASSE. adj. des 2 genres. (lat. *homo*, homme.) Il se dit D'une femme dont les traits, le son de voix, la taille, tiennent plus de l'homme que de la femme. On le prend toujours en mauvaise part.

HOMME. s. m. Animal raisonnable, être formé

d'un corps et d'une âme. Il se dit en parlant De l'un et de l'autre sexe, et on l'emploie souvent au sing. pour désigner L'espèce humaine en général. *Dieu créa l'homme à son image. Les diverses races d'hommes. Tous les hommes sont sujets à la mort. Connaître, étudier les hommes. Connaître l'homme, le cœur de l'homme.* On le dit de Jésus-Christ, par allusion au mystère de l'Incarnation. *Le Fils de Dieu s'est fait homme. Il est vrai Dieu et vrai homme. Il est Homme-Dieu.* || *Les hommes de couleur,* Les mulâtres, les hommes provenant du mélange de la race blanche et de la race noire. || Prov., *L'homme propose et Dieu dispose,* Les desseins des hommes ne réussissent qu'autant qu'il plaît à Dieu; souvent nos entreprises tournent d'une manière opposée à nos vues et à nos espérances. || Fam., *Il n'y a tête d'homme qui ose entreprendre de faire telle chose,* Il n'y a aucun homme assez hardi pour... On dit dans le même sens, *Homme vivant, homme qui vive n'oserait, etc.*|| Dans le style de l'Écriture, *Les enfants des hommes,* Les hommes, principalement Ceux qui vivent dans l'iniquité. || Dans le style mystique, *Dépouiller le vieil homme, se dépouiller du vieil homme,* Se défaire des inclinations de la nature corrompue; fam., Renoncer à ses vieilles habitudes. || Homme, se dit par rapport aux sentiments, aux passions, aux vicissitudes, aux infirmités qui sont communes à tous les hommes, inhérentes à leur nature. *Avoir un cœur d'homme. Ses douleurs lui rappelèrent qu'il était homme.* || Homme, se dit spécialement Du sexe masculin. *Dieu a créé l'homme et la femme. Le premier homme. Une armée forte de cent mille hommes. Homme maigre, gros, grand, petit. Jeune homme. Homme marié, veuf. Homme franc, sincère, loyal, sans foi, sans honneur, sans probité.* || Fam., *C'est un homme sans façon,* se dit D'un homme aisé à vivre; D'un homme qui ne se gêne pas assez avec les autres. || T. de dévotion, *C'est un homme fort intérieur,* Très-recueilli. *L'homme intérieur,* L'homme spirituel, par opposition à L'homme charnel. || Fam., *C'est un pauvre homme, un petit bout d'homme, un plaisant homme.* Termes de raillerie et de mépris. *Voyez* Pauvre, Bout, etc. || Prov. et fig., *C'est le roi des hommes,* se dit D'un homme très-bienfaisant, très-obligeant. || *C'est un bon cœur d'homme, une bonne tête d'homme, une bonne pâte d'homme.* Façons de parler fam. dont on se sert pour louer quelqu'un de la bonté de son cœur, de la force de son esprit, de la facilité de son humeur. || *Bon homme,* a deux sens fort différents. Dans l'un, il se dit, par éloge, d'Un homme d'esprit, plein de droiture, de candeur, d'affection. *C'est un homme de mérite, et un très-bon homme.* Dans l'autre sens, il se dit, par dérision, d'Un homme simple, peu avisé, qui se laisse dominer et tromper; et alors les deux mots se réunissent ordin., pour n'en former qu'un seul. *C'est un bonhomme à qui l'on fait croire tout ce qu'on veut.* || *Un faux homme,* Celui qui, par finesse et pour son intérêt, affecte la bonté, la simplicité, le désintéressement. On dit de même, *Faire le bonhomme.* || Fam., *Un bonhomme,* Un homme qui est déjà dans un âge avancé. *Le bonhomme se porte encore bien.* Fam. et par hauteur, on dit, *Bonhomme,* en parlant À un homme du peuple ou de la campagne, quel que soit son âge.|| Prov. et fig., *Bonhomme garde ta vache,* se dit Pour avertir quelqu'un de prendre garde qu'on ne le trompe. || Absol., *Le bonhomme,* se disait autrefois, parmi les gens de guerre, Des paysans en général. *Vivre aux dépens du bonhomme.* || *Un petit bonhomme,* Un petit garçon. || Fig. et fam., *Aller son petit bonhomme de chemin,* Vaquer à ses affaires, poursuivre ses entreprises tout doucement et sans éclat. || Fam., *Brave homme,* se dit d'Un honnête homme, d'un homme bon, obligeant. *C'est un brave homme.* || *Ce n'est pas être homme,* C'est être barbare, c'est n'avoir nul sentiment d'humanité. || Fig., *Ce n'est pas un homme, c'est un ange,* se dit D'un homme qui a une extrême douceur, une touchante et pieuse résignation, etc. Dans le sens contraire, *Ce n'est pas un homme, c'est un diable.* || *C'est le dernier des hommes,* C'est le plus vil, le plus méprisable de tous les hommes. || Prov., *Tant vaut l'homme, tant vaut la terre,* Les terres, les fonds de commerce, etc., rapportent en proportion de la capacité de celui qui les possède, de l'art de les faire valoir; Chacun réussit dans son état en proportion de sa capacité personnelle. || Fig., *Un grand homme,* Un homme distingué par des qualités éminentes. || *Un homme nouveau,* Celui qui a fait fortune, qui n'a pas de naissance; le premier de sa race qui se fasse remarquer. *Nouvel homme* ou *Homme nouveau,* Le chrétien régénéré par la grâce. || Prov., *Il y a grande différence d'homme à homme.* || Prov., *Jamais cheval ni méchant homme n'amenda pour aller à Rome,* On ne se corrige pas de ses vices en voyageant. || Homme, joint à un subst. par la prép. *de,* sert à marquer la profession, l'état ou les qualités bonnes ou mauvaises d'un homme. *Homme de guerre, de mer, d'Église, de robe, de lettres, de métier, de génie, de goût, etc.* || *Homme du vieux temps, du temps passé,* Homme qui conserve les manières, les mœurs anciennes. || *Homme du monde,* Homme qui vit dans le grand monde. Il se dit par opposition Aux savants, aux artistes, etc. *Le savant et l'homme du monde liront cet ouvrage avec plaisir.*|| *Un homme de sac et de corde,* Un scélérat, un filou, un mauvais garnement.|| *Homme de pied,* Fantassin. || *C'est un bon homme de cheval, un bel homme de cheval,* Il manie bien un cheval, il a bonne grâce à cheval. || Fig. et fam., *Cela sent son homme de qualité,* Cela marque un homme de qualité. || *C'est un homme de Dieu, tout de Dieu, tout en Dieu,* se dit D'un homme fort pieux, fort dévot. || Fig. et fam., *Homme de paille,* Homme de néant, de nulle considération. Il se dit de Ces gens qui prêtent leur nom, et qu'on fait intervenir dans une affaire, quoiqu'ils n'y aient point de véritable intérêt. || *Homme d'affaires,* autrefois Un homme employé dans les affaires de finance et dans les fermes du roi. Maintenant Un agent d'affaires. Un homme qui a soin des affaires domestiques d'un grand seigneur, etc. || *Homme des bois.* Nom donné vulgairement à l'orang-outang, et qu'on applique aussi à d'autres grands singes.|| *Homme marin.* Nom donné, par ignorance, à des phoques et à des lamentins. || Homme, joint avec un infinitif ou avec un subst. par la prép. *à,* sert à marquer, en bien ou en mal, De quoi un homme est capable. *Il n'est pas homme à souffrir, à endurer un affront. Il est homme à s'en venger.* || Fam., *C'est un homme à tout,* se dit D'un homme qui est propre à différents genres de travaux, de services. || Homme, s'emploie, avec le même complément, pour marquer De quoi un homme est digne, soit en bien, soit en mal; et alors au lieu de dire, *Il est homme à,* on dit, *C'est un homme à. C'est un homme à noyer, à pendre, à ménager, à employer.* || Homme, avec les adj. possessifs, Un homme propre et convenable à ce qu'on veut, l'homme dont on a affaire, un homme tel qu'il faut. *C'est mon homme. Je suis votre homme.* On dit en ce

sens, mais en plaisantant : *Il a bien trouvé son homme.* ‖ Il se dit d'Hommes soumis aux ordres d'un autre, Des soldats et des hommes de peine. *Rassemblez vos hommes. Envoyez-moi un de vos hommes.* ‖ Il se dit pour L'homme dont il s'agit, dont on parle. *Mon homme était déjà parti.* ‖ Il se dit en parlant De la manière dont certaines personnes traitent quelqu'un, dont certaines choses agissent sur quelqu'un. *C'est un habile spadassin qui ne manque jamais son homme. Cette maladie emporte bientôt son homme.* ‖ Pop., Mari. *J'irai avec mon homme souper chez vous.* ‖ HOMME, en jurispr. féodale, Vassal. On dit dans le même sens : *Homme lige. Homme vivant, mourant et confiscant. Homme de mainmorte.* ‖ *Homme du roi*, autrefois Celui qui avait quelque commission du roi, soit au dedans du royaume, pour assister à quelque assemblée, ou pour quelque autre fonction; soit au dehors, auprès de quelque prince souverain. ‖ Par extens., *Il est l'homme d'un tel*, Il est présenté, commis, délégué, rétribué par lui. ‖ HOMME, absol., Homme de cœur, homme de fermeté. *Se montrer homme. Soyez homme.* ‖ Par mépris, *Ce n'est pas un homme*, C'est un homme faible. ‖ HOMME, Celui qui est parvenu à l'âge de virilité. *C'est un homme fait. Il se fait homme.*

HOMOCENTRIQUE. adj. des 2 genres. (grec *omokentros*, concentrique.) t. d'anat. Il se dit Des cercles qui ont un centre commun, et que l'on nomme aussi *Concentriques.*

HOMOGÈNE. adj. des 2 genres. (grec *omogénès*, homogène.) t. didactique. Qui est de même nature. ‖ Qui est formé de parties homogènes.

HOMOGÉNÉITÉ. s. f. t. didactique. Qualité de ce qui est homogène.

HOMOLOGATION. s. f. (grec *omologéô*, homologuer.) t. de jurispr. Action d'homologuer.

HOMOLOGUE. adj. des 2 genres. t. de géom. Il se dit Des côtés qui, dans des figures rectilignes semblables, se correspondent et sont opposés à des angles égaux.

HOMOLOGUER. v. a. t. de jurispr. Il se dit Du juge qui donne à un acte fait par des particuliers la force d'un acte fait en justice. *Homologuer une sentence arbitrale, un avis de parents.* ‖ HOMOLOGUÉ, ÉE. participe.

HOMONYME. adj. des 2 genres. (grec *omônymos*, homonyme.) t. de gram. Il se dit Des choses qui ont un même nom, quoiqu'elles soient de nature différente; Des mots pareils qui expriment des choses différentes. *Les différentes choses exprimées par le mot* Canon *sont homonymes.* Mule, *animal, et* Mule, *chaussure*, Chêne *et* Chaine, Sain *et* Sein, *sont des mots homonymes.* ‖ Subst. masc. *Dictionnaire des homonymes.* ‖ Il se dit Des personnes qui portent le même nom, sans être parentes.

HOMONYMIE. s. f. t. de gram. Qualité de ce qui est homonyme.

HOMOPHONIE. s. f. (grec *omophônia*, unisson.) Concert de plusieurs voix qui chantent à l'unisson.

HONCHETS. s. m. pl. (H s'aspire.) Jeu d'enfants. *Voyez* JONCHETS.

HONGRE. adj. m. (H s'aspire.) Châtré. Il se dit Des chevaux. ‖ Subst. *C'est un hongre.*

HONGRER. v. a. (H s'aspire.) Châtrer. Il se dit en parlant Des chevaux. ‖ HONGRÉ, ÉE. participe.

HONGROYEUR. s. m. (H s'aspire.) Ouvrier qui façonne le cuir appelé Cuir de Hongrie. On dit aussi, *Hongrieur.*

HONNÊTE. adj. des 2 genres. (lat. *honestus*, honnête.) Vertueux, conforme à la probité, à l'honneur et à la vertu. *Âme, cœur honnête. C'est un honnête homme. Amour, conduite, action, discours honnête.* ‖ *Famille honnête, honnête famille*, Famille à laquelle il n'y a rien à reprocher. On dit de même, *Être né de parents honnêtes, etc.* (Voyez plus bas un autre sens de la loc. *Famille honnête.*) ‖ *Honnête homme*, se dit, par civilité, d'Un homme qu'on ne connaît pas, ou dont on ne dit pas le nom, et qui paraît d'une condition honorable. *Il y a là-bas un honnête homme qui veut vous parler.* ‖ *Honnêtes gens*, se dit dans tous les sens d'Honnête homme. ‖ Prov., *Il y a des honnêtes gens, il y a d'honnêtes gens partout*, Dans tous les pays, dans toutes les professions, on trouve des honnêtes gens. ‖ Fam., *Honnête garçon*, Garçon bien né, bien élevé, dont les mœurs et les inclinations sont honnêtes et douces ‖ Ironiquement, *Honnête fripon, honnête usurier, etc.* ‖ *Honnête femme, honnête fille*, Femme, fille qui est irréprochable dans sa conduite, qui a toujours été chaste. ‖ HONNÊTE, Conforme à la raison, bienséant, convenable à la profession et à l'âge des personnes. *Il n'est pas honnête de se louer soi-même. Maintien honnête.* ‖ *Excuse, prétexte, refus honnête, etc.*, Excuse, prétexte, refus plausible, spécieux, fondé sur quelque apparence de raison, de bienséance. ‖ *Don, présent honnête*, Qui convient à celui qui le fait et à celui qui le reçoit. ‖ *Prix honnête*, Prix convenable, proportionné à la juste valeur de la chose. On dit de même, *Récompense honnête, etc.* ‖ *Longueur honnête*, Longueur suffisante. On dit en des sens analogues, *Cela est d'une largeur, d'une grosseur honnête, etc.* ‖ *Habit honnête*, Habit convenable et bienséant à la condition et à l'âge de celui qui le porte. On dit en des sens analogues : *Équipage, dépense honnête. Etc.* ‖ *Cet habit est honnête, encore honnête*, Il est encore bon pour être porté. ‖ *Naissance honnête, condition honnête*, Naissance qui n'a rien de bas ni de fort élevé. Dans le même sens, *Famille honnête.* ‖ *Honnête aisance, fortune honnête*, Aisance, fortune qui permet de vivre agréablement, et avec une certaine indépendance. ‖ HONNÊTE, Civil, poli. *Il a l'air honnête, les manières honnêtes. Accueil honnête.* Dans ce sens, quand on le joint à un nom de personne, il se met toujours après. *C'est un homme fort honnête.* ‖ HONNÊTE, subst., absol. *L'honnête*, Ce qui est moral, vertueux. *Préférer l'honnête à l'utile.*

HONNÊTEMENT. adv. D'une manière honnête. Il a toutes les significations de l'adjectif. ‖ Suffisamment, passablement; et par ironie, Beaucoup, extrêmement. *C'est honnêtement vendu. Il est honnêtement crotté.*

HONNÊTETÉ. s. f. Conformité à l'honneur, à la probité, à la vertu. *L'honnêteté de son âme, de sa conduite, de ses principes.* ‖ Bienséance. *Blesser les règles de l'honnêteté.* ‖ Civilité. *Il n'a pas eu l'honnêteté de l'aller voir.* ‖ Il se dit Des actes de civilité, des politesses que l'on fait. *Il ne lui a pas fait la moindre honnêteté.* ‖ Manière d'agir obligeante et officieuse. *L'honnêteté de son procédé.* ‖ Présent qu'on fait par reconnaissance. *Cela mérite bien une honnêteté.* ‖ HONNÊTETÉ, Chasteté, pudeur, modestie. *Cela blesse, cela choque l'honnêteté.*

HONNEUR. s. m. (lat. *honor*, honneur.) La gloire, l'estime, la considération qui suit la vertu, le courage, les talents. *Acquérir de l'honneur. Vivre sans honneur. Il s'en est tiré avec honneur. Il eut tout l'honneur de la victoire. Cet ouvrage lui fait honneur. L'honneur du nom français.* ‖ *Il n'y a ni honneur*

ni profit à cela, Cela n'est ni honorable ni utile. ‖ *Être en honneur*, Être honoré, favorisé, protégé. On dit dans le même sens, *Il mit les lettres, les sciences en honneur.* ‖ *Champ d'honneur*, Champ de bataille. *Mourir au champ d'honneur.* ‖ *Mourir au lit d'honneur*, se dit D'un homme qui meurt à la guerre pour le service de l'État. Fig., De tout homme qui meurt dans l'exercice actuel d'une profession honorable. En plaisantant, D'un ivrogne qui meurt en buvant, d'un joueur qui meurt les cartes à la main, etc. ‖ *Faire honneur à son siècle, à son pays, à sa famille, etc.*, Lui acquérir de la gloire, de la réputation, de l'estime, par ses talents, par ses actions. *Faire honneur à sa naissance*, En soutenir l'éclat. ‖ *Faire honneur à son éducation*, Répondre aux soins qui y ont été donnés. *Faire honneur à ses affaires, à ses engagements*, Remplir ses engagements. On dit dans le même sens, *Faire honneur à une lettre de change, à sa signature, etc.* ‖ *Être l'honneur de son siècle, de son pays, de sa famille, etc.*, En être la gloire et l'ornement. ‖ *Faire honneur à quelqu'un d'une chose*, La lui attribuer. ‖ *Se faire honneur de quelque chose*, S'en tenir honoré, s'en honorer. On dit dans le même sens, *Tenir à honneur.* ‖ Honneur, L'estime, la réputation dont une personne jouit dans le monde. *Attaquer, blesser, flétrir, déchirer l'honneur de quelqu'un. Défendre, venger son honneur. Soutenir l'honneur de sa famille. Rendre l'honneur à quelqu'un. Perdre l'honneur. Faire réparation d'honneur. Je consens à cela, l'honneur sauf.* ‖ *Piquer d'honneur une personne*, Lui persuader qu'il y va de son honneur de faire ou de ne pas faire quelque chose. *Se piquer d'honneur*, Montrer dans quelque occasion plus d'habileté, plus de courage, plus de générosité, etc., qu'on n'a coutume d'en faire paraître. ‖ *Point d'honneur*, Ce qu'on regarde comme touchant à l'honneur, comme intéressant l'honneur. *Il est trop délicat sur le point d'honneur.* ‖ *Prendre tout au point d'honneur*, Étendre trop loin sa délicatesse sur le point d'honneur. ‖ *Affaire d'honneur*, Débat, démêlé, querelle où les parties croient leur honneur compromis. Duel, combat singulier. ‖ Au jeu, *La partie d'honneur*, La troisième partie que l'on joue, lorsque chacun des deux joueurs en a gagné une. ‖ Fam. et en plaisantant, *Ne jouer que pour l'honneur, ne jouer que l'honneur*, Jouer sans intéresser le jeu, et seulement pour passer le temps. ‖ Honneur, Vertu, probité; qualité qui nous porte à faire des actions nobles, courageuses, loyales, etc. *C'est un homme d'honneur. L'honneur français. Il n'a ni cœur ni honneur. Allez où l'honneur vous appelle. Les lois de l'honneur.* ‖ Par manière de serment, *Sur l'honneur, sur mon honneur. Je l'atteste sur l'honneur. Je vous en réponds sur mon honneur.* On dit de même, *Foi d'homme d'honneur, je le ferai*, ou absol. *D'honneur*, dans le langage fam. *Je le ferai, d'honneur*, On dit aussi, *En honneur.* ‖ *Parole d'honneur*, Promesse faite ou assurance donnée sur l'honneur. ‖ *Ma parole d'honneur*, ou *Parole d'honneur*, se dit, dans la conversation, Pour affirmer fortement. ‖ Prov., *En tout bien et en tout honneur*, ou *En tout bien et tout honneur*, À bonne fin, à bonne intention. ‖ Honneur, en parlant Des femmes, Pudicité, chasteté. *C'est une femme d'honneur. Elle a fait faux bond à son honneur. Elle a forfait à son honneur.* Ces deux dernières phrases sont fam. ‖ Honneur, L'action, la démonstration extérieure par laquelle on fait connaître la vénération, le respect, l'estime qu'on a pour la dignité ou pour le mérite de quelqu'un. Dans ce sens, on l'emploie souvent au plur. *Il faut rendre honneur à qui il appartient. On lui a fait de grands honneurs. Les honneurs militaires. Rendre de grands honneurs à la mémoire de quelqu'un.* Ironiq., *Vous me croyez capable d'une telle action, vous me faites bien de l'honneur, etc.* ‖ *Honneurs funèbres*, Les honneurs qu'on rend aux morts, les cérémonies des funérailles. On dit aussi, *Les honneurs de la sépulture, les honneurs suprêmes, etc.* ‖ T. de guerre, *Obtenir les honneurs de la guerre*, se dit D'une garnison assiégée qui n'est pas forcée, avant de quitter la place, d'y laisser ses armes. Autrefois, ces honneurs consistaient à sortir par la brèche, enseignes déployées, mèche allumée, balle en bouche. Maintenant ils consistent à sortir avec armes et bagages, soit en conservant les armes jusqu'aux avant-postes, soit en les déposant sur le glacis. ‖ *Garde-d'honneur*, Voyez Garde. ‖ *Place d'honneur*, se dit, dans une cérémonie, dans une réunion, dans un repas, etc., de La place réservée à un personnage éminent, à une personne qu'on veut honorer d'une distinction particulière. ‖ *Légion d'honneur*, Ordre institué en France pour récompenser les services et les talents distingués. *Membre, chevalier, grand officier, grand chancelier de la Légion d'honneur.* Fam., *La croix d'honneur*, La croix de cet ordre. ‖ *Chevalier d'honneur, dame d'honneur, fille d'honneur*, Certaines personnes de qualité qui remplissent diverses fonctions auprès d'une reine, d'une princesse. ‖ *Marguillier d'honneur*, Marguillier d'un état supérieur à celui des marguilliers ordinaires. ‖ *Les honneurs de l'Église*, Les prééminences et les droits honorifiques qu'on a dans l'Église. ‖ Absol., *Les honneurs*, en certaines grandes cérémonies, telles que le sacre des rois, leur baptême, leurs funérailles, etc., Les pièces principales qui servent à la cérémonie, comme le sceptre, la couronne, etc. ‖ À certains jeux de cartes, *Les honneurs*, Les figures d'atout. ‖ *Faire les honneurs d'une maison*, Recevoir, selon les règles de politesse établies, ceux qui viennent dans la maison. ‖ Fig., *Faire les honneurs d'une personne, d'une chose*, En parler ou en disposer comme d'une personne ou d'une chose qui nous appartient. ‖ Fam., *Faire honneur à un repas*, Y bien manger, et témoigner par là qu'on le trouve bon. ‖ Prov., *À tout seigneur tout honneur*, Il faut rendre honneur à chacun selon son rang et sa qualité. ‖ Pop. et par civilité, *Sauf votre honneur*, Sauf le respect que je vous dois. ‖ *Votre Honneur*, en Angleterre, Titre qu'on donne par respect à certaines personnes de qualité. ‖ Honneur, joint à un infinitif et quelquefois à un subst., par la prép. *de*, Grâce, faveur, distinction. *Le roi lui a fait l'honneur de le choisir pour... Il mérita l'honneur d'être appelé le Père de la patrie. Réclamer l'honneur du pas*, c'est-à-dire, La préséance. ‖ Il se dit, en ce dernier sens, par civilité et par compliment. *Faites-moi l'honneur de me dire... J'ai l'honneur d'être...* ‖ Honneur, Dignité, charge; il n'est d'usage qu'au plur. *Aspirer aux honneurs. Être élevé aux honneurs.* ‖ Prov., *Les honneurs changent les mœurs*, On s'oublie dans la prospérité.

HONNIR. v. a. (H s'aspire.) Couvrir de honte, déshonorer. Fam. ‖ Honni, ie. participe. La devise de l'ordre de la Jarretière en Angleterre porte ces mots : *Honni soit qui mal y pense.*

HONORABLE. adj. des 2 genres. (lat. *honorare*, honorer.) Qui fait honneur, qui attire de l'honneur et du respect. *Profession, condition, emploi, rang, caractère, capitulation, retraite, mort honorable.* ‖ Qui mérite d'être honoré, considéré. *Il appartient à*

une famille honorable. Il est usité en ce sens dans le langage parlementaire. *L'honorable préopinant. Mon honorable ami.* || Il se dit De celui qui emploie sa fortune à tenir une bonne maison et à bien recevoir. *C'est un homme très-honorable, fort honorable.* On dit en des sens analogues : *Il tient une maison honorable. Etc.* || *Honorable homme.* Qualité que les simples bourgeois prenaient autrefois dans les actes publics. || *Amende honorable*, Peine infamante qui était ordonnée par justice, et qui consistait à reconnaître publiquement son crime, et à en demander pardon. || Fig., *Faire amende honorable à quelqu'un*, Lui faire une espèce de réparation d'honneur, et reconnaître qu'on a eu tort à son égard.

HONORABLEMENT. adv. D'une manière honorable. || D'une manière splendide, magnifique.

HONORAIRE. adj. des 2 genres. Il se dit Des personnes qui, après avoir exercé longtemps certains emplois, certaines charges, en conservent le titre et les prérogatives honorifiques. *Conseiller, maître des requêtes honoraire*; Des personnes qui portent un titre honorifique sans fonctions. *Académicien honoraire.* || *Chanoine honoraire*, s'emploie dans les deux sens, et se dit, tantôt de Chanoines qui se sont démis de leur canonicat ; tantôt de Personnes notables qui, sans être chanoines, ni l'avoir été, ont la place et les honneurs de chanoine. || *Tuteur honoraire*, Celui qui est préposé pour veiller aux intérêts d'un pupille, mais qui, à la différence du tuteur ordinaire, ne prend aucune part à l'administration des biens.

HONORAIRE. s. m. Ce que l'on donne à un avocat pour avoir plaidé ou écrit dans une cause. On l'emploie ordin. au plur. || Il se dit Des rétributions qu'on donne à quelques autres personnes de professions honorables. *Les honoraires d'un médecin, d'un curé.*

HONORER. v. a. Rendre honneur et respect. *Honorer Dieu, les saints, son père et sa mère. Honorer la mémoire de quelqu'un.* || Avoir beaucoup d'estime pour quelqu'un. *C'est un homme que j'honore extrêmement. J'honore son mérite et sa vertu.* || Faire honneur à. *Il honore son pays, son siècle, sa profession. Une telle conduite vous honore.* || Donner, accorder une chose qui est regardée comme une faveur, comme une grâce, comme une distinction. Dans ce sens, il n'est souvent qu'un terme de respect ou de civilité. *Vous honorez du titre de sage un homme qui le mérite bien peu. Il daigne m'honorer de son amitié. La lettre dont vous m'avez honoré.* || Il se dit De la chose donnée, accordée. *Votre confiance m'honore.* || Honorer, avec le pron. pers., Acquérir de l'honneur, faire une chose honorable. *C'est s'honorer que d'agir si généreusement.* || Se faire honneur d'une chose, en tirer vanité. *Je m'honore de son estime.* || Honoré, ée. participe. || Adjectiv. dans le commerce épistolaire. Ainsi on écrit, quelquefois, à un homme de la même profession que soi, *Mon honoré confrère*; et lorsqu'on veut témoigner de la déférence à quelqu'un, à cause de son âge, ou de sa science, ou de son talent, *Mon cher et honoré maître, etc.*

HONORES (AD). (Mots latins.) (On prononce *Honorèsse.*) Expression dont on se sert fam., en parlant D'un titre sans fonction et sans émoluments. *C'est une place, un titre ad honores.*

HONORIFIQUE. adj. des 2 genres. (lat. *honorificus*, honorifique.) Qui procure des honneurs, des respects. || Il se dit Des droits qui appartenaient aux seigneurs et aux patrons dans les églises.

HONTE. s. f. (H s'aspire.) Confusion, trouble, sentiment pénible excité dans l'âme par l'idée de quelque déshonneur qu'on a reçu ou qu'on craint de recevoir, ou qu'on aurait seulement à ses propres yeux. *Avoir honte de mentir. La honte le retient. Il ne faut pas avoir honte de bien faire. Rougir, pleurer de honte. Vous devriez mourir de honte. Je puis l'avouer sans honte.* || *Faire honte à quelqu'un*, Lui causer de la honte, être un sujet de honte pour lui. *Votre activité fait honte à ces paresseux.* || *Faire honte à quelqu'un*, Faire à quelqu'un des reproches qui lui causent de la honte, de la confusion; et alors *honte* est souvent accompagné d'un complément. *Faites-lui honte de sa paresse.* || Prov., *Que honte ne vous fasse dommage*, Il ne faut pas qu'une mauvaise honte empêche de faire une chose qui n'est point blâmable, et qui peut être utile. || Prov. et fig., *Avoir perdu toute honte*, Être sans pudeur, être insensible au déshonneur. On dit dans le même sens, *Avoir toute honte bue, mettre bas toute honte.* || Prov., *Revenir, s'en retourner avec sa courte honte*, Revenir, s'en retourner après avoir essuyé un affront, un refus, ou sans avoir rien fait de ce qu'on s'était promis de faire. || Honte, Déshonneur, ignominie, opprobre. *Essuyer la honte d'un refus, d'une disgrâce. Cette action imprime à sa mémoire une honte éternelle. Il veut laver sa honte dans leur sang. Couvrir quelqu'un de honte. Il n'y a pas de honte à être pauvre.* || *Être la honte, faire la honte de sa famille, etc.*, Lui faire un grand déshonneur.

HONTEUSEMENT. adv. (H s'aspire.) Avec honte et ignominie. *Fuir, mourir honteusement.*

HONTEUX, EUSE. adj. (H s'aspire.) Qui a de la honte, de la confusion. *Il devrait être honteux d'avoir manqué de parole. Il est tout honteux de sa faiblesse.* || Il se dit Des personnes qui sont timides et embarrassées dans la société. *Ce jeune homme a besoin de se former, il est encore tout honteux.* || Prov., *Il n'y a que les honteux qui perdent*, Faute de hardiesse et de confiance, on manque de bonnes occasions. || Prov., *Jamais honteux n'eut belle amie*, En amour il faut être entreprenant. || *Pauvres honteux*, Pauvres qui n'osent demander l'aumône publiquement. || Honteux, se dit De ce qui cause ou doit causer de la honte, du déshonneur. *Conduite, fuite, action honteuse. Crime, trafic, procédé honteux.* || Fam., *Le morceau honteux*, Le morceau qui reste le dernier sur le plat. || *Les parties honteuses*, Les parties qui servent à la génération. || Fig., *Il est la partie honteuse de ce corps, de cette compagnie*, Il fait déshonneur au corps, à la compagnie dont il est membre.

HÔPITAL. s. m. (lat. *hospitium*, hospitalité.) Maison de charité établie pour recevoir et traiter gratuitement les malades indigents. *Fonder un hôpital. Visiter les hôpitaux.* || *Hôpital militaire*, Établissement où sont reçus et traités les militaires malades. || *Hôpital ambulant*, Une réunion de personnes et un matériel qui suivent une armée dans ses mouvements, pour recevoir et traiter les malades et les blessés qui ne peuvent être transportés dans les hôpitaux fixes. || *Vaisseau-hôpital*, dans les flottes et les escadres, Vaisseau disposé pour recevoir et traiter les malades. || Fig. et fam., *Prendre le chemin de l'hôpital, courir en poste à l'hôpital, etc.*, Se ruiner par les procès, par le jeu, ou par d'autres folles dépenses. Dans le même sens, *Il sera dans peu réduit à l'hôpital; la passion du jeu ne peut manquer de le conduire à l'hôpital*; et dans un sens analogue, *Mettre quelqu'un à l'hôpital*, Le réduire à la dernière misère.

|| Fig. et fam., *C'est un hôpital*, se dit D'une maison où il y a plusieurs personnes malades. || Hôpital, autrefois, Certains établissements auxquels on donne aujourd'hui le nom d'Hospice, tels que l'*Hôpital des orphelins*, l'*Hôpital des fous*, etc.

HOQUET. s. m. (H s'aspire.) (*onomatopée.*) Mouvement convulsif de l'estomac, qui se fait avec une espèce de son non articulé. || *Hoquet de la mort*, Le hoquet qui survient ordinairement aux mourants.

HOQUETON. s. m. (H s'aspire.) Casaque brodée que portaient les archers du grand prévôt, du chancelier, etc. || Casaque que portaient les gardes de la manche. || Hoqueton, par extens., L'archer qui portait le hoqueton.

HORAIRE. adj. des 2 genres. (lat. *horarius*, horaire.) Qui a rapport aux heures, qui est mesuré par une heure, qui se fait par heure. *Cercles, lignes horaires d'un cadran. Mouvement horaire.*

HORDE. s. f. (allem. *horde*, horde.) (H s'aspire.) Peuplade errante; troupe nombreuse d'hommes qui vivent en société, mais sans avoir d'établissement fixe. *Le chef d'une horde de sauvages.* || Par extens. et par mépris, Troupe d'hommes indisciplinés, qui se plaisent au carnage, à la dévastation, etc. *Une horde de brigands.*

HORION. s. m. (H s'aspire.) Coup rudement déchargé sur la tête ou sur les épaules. Vieux, et ne se dit plus qu'en plaisantant.

HORIZON. s. m. (grec *orizëin*, borner.) t. d'astron. et de géographie. C'est, en chaque point de la surface terrestre, Le plan qui est tangent à cette surface et perpendiculaire à la verticale. Le plan de l'horizon, rapporté au centre de la terre et prolongé indéfiniment dans l'espace, s'appelle *Horizon rationnel.* Il partage en même temps la terre et la sphère céleste en deux hémisphères, dont l'un, s'étendant au-dessus de la surface terrestre, est appelé supérieur, et l'autre, l'enveloppant par-dessous, est appelé inférieur. Dans cette acception, l'on dit : *Prendre la hauteur d'un astre sur l'horizon. Le soleil est à l'horizon. Etc.* || Horizon, usuellement, désigne Les parties de la surface terrestre où se termine notre vue, où le ciel et la terre semblent se joindre; et souvent La partie du ciel qui en est voisine. C'est ce qu'on appelle autrement *Horizon sensible. Un horizon borné, étendu.* || En peint., L'endroit d'un tableau, où, selon l'ordre des plans, le ciel succède à la terre; et, par extens., La hauteur à laquelle le peintre a placé le point de vue. On dit, en ce dernier sens, *L'horizon est trop haut, est trop bas, etc.* || Horizon, se dit fig. *L'horizon politique se rembrunit, commence à s'éclaircir. L'horizon des connaissances humaines s'étend, s'agrandit de jour en jour.*

HORIZONTAL, ALE. adj. Parallèle à l'horizon. *Plan, cadran horizontal.*

HORIZONTALEMENT. adv. Parallèlement à l'horizon.

HORLOGE. s. f. (grec *ôrologion*, horloge.) Machine placée dans un endroit apparent de quelque édifice, et destinée à marquer et à sonner les heures. *L'horloge va bien, va mal. L'horloge sonne midi. Les roues, le poids, le balancier, le timbre, le mouvement, l'aiguille, le cadran de l'horloge.* || *Monter, remonter une horloge*, En bander les ressorts, ou en hausser les poids. *Démonter une horloge*, En désassembler les pièces. || *Horloge solaire*, Cadran solaire. On disait aussi, *Horloge au soleil.* || *Horloge de sable*, ou *Sablier*, Horloge de verre composée de deux fioles ajustées de manière que du sable fin, qui est dans l'une, s'écoule dans l'autre par une petite ouverture, et sert à mesurer un certain espace de temps. || *Horloge d'eau*, Clepsydre, machine qui indique de même la marche du temps par l'écoulement d'une certaine quantité d'eau. || En botan., *Horloge de Flore*, Table des heures du jour auxquelles s'épanouissent certaines fleurs.

HORLOGER. s. m. Qui fait, qui répare des horloges, des pendules, des montres. || *Horlogère*, La femme d'un horloger.

HORLOGERIE. s. f. Art de faire des horloges, des pendules, des montres. || Les ouvrages d'horlogerie.

HORMIS. prépos. Il signifie la même chose que Hors dans le sens d'Excepté. *Hormis deux ou trois.*

HOROGRAPHIE. s. f. Synonyme de Gnomonique. *Voyez* Gnomonique.

HOROSCOPE. s. m. (grec *ôroscopeion*, horoscope.) Observation qu'on fait de l'état du ciel au moment de la naissance de quelqu'un, et par laquelle les astrologues prétendent juger de ce qui doit arriver au nouveau-né dans le cours de sa vie. *Tirer, faire l'horoscope de quelqu'un. Bon, mauvais, fâcheux horoscope.* || Fig. et fam., Ce qu'on prédit par simple conjecture sur le sort de quelqu'un ou sur le résultat de quelque chose. *L'horoscope de ce libertin n'est pas difficile à tirer; on peut prédire qu'il finira ses jours à l'hôpital.*

HORREUR. s. f. (lat. *horror*, horreur.) (On prononce les deux R.) Mouvement de l'âme accompagné de frémissement, et causé par quelque chose d'affreux, de révoltant ou de terrible. *Être saisi, pâlir d'horreur. Ce spectacle nous glaça d'horreur. Cela fait horreur.* || *L'horreur d'un supplice*, La cruauté d'un supplice. || Fam., *Cela fait horreur, est à faire horreur*, se dit, par exagérat., D'une chose extrêmement laide dans son genre, ou faite sans goût, sans habileté. || Fam., *C'est une horreur*, se dit D'une personne extrêmement laide. D'une chose extrêmement laide ou défectueuse dans son genre. || Fam., *Fi! l'horreur!* se dit, Lorsqu'on veut marquer la répugnance qu'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose. || *C'est une belle horreur*, se dit Des choses qui font éprouver un sentiment d'effroi mêlé d'admiration, comme une grande tempête, un vaste incendie, etc. || Horreur, Détestation, abomination, haine violente. *Avoir horreur du vice, du péché. Avoir, concevoir de l'horreur pour quelqu'un, pour quelque chose.* || *Être en horreur à quelqu'un, être l'horreur de quelqu'un*, Lui inspirer une haine mêlée d'horreur. *C'est l'horreur du genre humain.* || Horreur, Un certain saisissement de crainte ou de respect. *En entrant dans cette forêt, on éprouve une certaine horreur. Quand on entre dans cette église, on est saisi d'une sainte horreur.* || Ce qu'ont d'horrible, d'effrayant ou de sinistre certains lieux ou certains objets. *L'horreur d'un cachot, des ténèbres, des combats. Quel spectacle d'horreur!* || Il se dit fig., en ce dernier sens. *Il comprit alors toute l'horreur de sa situation.* || Au plur., Choses horribles ou désastreuses, maux extrêmes, privations cruelles, etc. *Les horreurs de la guerre, du carnage, de la captivité, de la famine.* || *Les horreurs de la mort*, Les angoisses que l'on éprouve ordinairement au moment de mourir. || Horreur, L'énormité d'une mauvaise action, d'une action cruelle, infâme, etc. *Pour vous faire comprendre l'horreur de cette action, il suffit de dire que...* || Les choses mêmes qui sont atroces, infâmes, etc. *Ce qu'il a fait est une horreur. La vie de ce tyran n'est qu'un tissu d'horreurs.* || Les choses déshonorantes qu'on attribue à

quelqu'un ; et alors il s'emploie toujours au plur. *On m'a dit des horreurs de cet homme-là.*

HORRIBLE. adj. des 2 genres. (On prononce les deux R.) Qui fait horreur, qui soulève, qui révolte. *Cruauté, supplice, monstre, action horrible.* || Très-mauvais. *Il fait un temps horrible.* || Extrême, excessif; il se dit De certaines choses, mauvaises ou bonnes, qui excèdent les bornes ordinaires. *Il est dans une inquiétude horrible. Il fait un froid horrible.*

HORRIBLEMENT. adv. (On prononce les deux R.) D'une manière horrible. || Extrêmement, excessivement.

HORRIPILATION. s. f. (lat. *horrere*, se hérisser, *pilus*, poil.) (On prononce les deux R.) t. de médec. Frissonnement accompagné de froid, qui fait hérisser les poils.

HORS. (lat. *foràs*, hors.) (H s'aspire.) Prépos. de lieu, servant à marquer exclusion du lieu et des choses qui sont considérées comme ayant quelque rapport au lieu. *Hors de la ville. Hors du royaume. Hors d'ici. Être hors de chez soi. Hors de rang. Hors de ligne.* || Elliptiq., *Hors d'ici*, Sortez d'ici. || Fam., on l'emploie sans la particule *de*. *Il est logé hors la barrière.* || *Être hors de page*, Avoir accompli le temps de son service dans les pages; fig. et fam., Être tout à fait son maître. On dit de même : *Il s'est mis hors de page. On l'a mis hors de page. Etc.* || En joaillerie, *Ce diamant, ce rubis, etc., est hors d'œuvre, hors de l'œuvre*, se dit D'un diamant, etc., qui n'est pas encore monté, ou qui est sorti de sa monture. || En archit., *Hors d'œuvre*, se dit D'une pièce qui est en saillie, qui est détachée du corps d'un bâtiment, et qui ne fait pas partie de l'ordonnance générale. *Un cabinet hors d'œuvre.* (Voyez plus bas *Hors-d'œuvre*, subst.) || *Hors d'œuvre*, se dit De la mesure d'un bâtiment, prise depuis l'angle extérieur d'un mur jusqu'à l'angle extérieur de l'autre mur. *Ce bâtiment a tant de toises et de pieds hors d'œuvre.* On dit aussi, *Hors œuvre.* || *Hors d'œuvre*, se dit fig. Des choses qui, dans un ouvrage de littérature ou d'art, ne font point partie essentielle du sujet, qu'on semble avoir ajoutées après coup, et qu'on pourrait retrancher sans nuire à l'ensemble. *Cette description est hors d'œuvre.* || Il s'emploie substantiv., tant au propre qu'au fig.; et alors on joint les deux mots par un tiret. *Cette partie de l'édifice, cet épisode est un hors-d'œuvre.* || *Hors-d'œuvre*, subst., t. de cuisine, Certains mets qu'on sert avec le potage. *On servit plusieurs hors-d'œuvre.* || T. de palais, *Mettre hors de cour, hors de cour et de procès*, Renvoyer les parties, ou une des parties, comme n'y ayant pas lieu de prononcer juridiquement, comme n'y ayant pas sujet de plaider. On dit aussi, *Mettre hors de cause*, Déclarer qu'une personne ne doit point être partie au procès. Et dans un sens analogue, *Être hors de cause.* || *Mettre quelqu'un hors la loi.* Formule qui a été employée dans des actes arbitraires par lesquels on proscrivait, en telle sorte que les proscrits devaient être envoyés au supplice sans jugement, dès que leur identité avait été reconnue. || Hors, en parlant De plusieurs choses, sans rapport au lieu, marque toujours exclusion de la chose indiquée par le complément. *Être hors de son bon sens. Hors d'embarras. Hors de danger. Hors de propos. Tout est hors de prix.* || *Être hors de soi*, se dit D'une personne violemment agitée par quelque passion. On dit aussi, *Cela le met hors de lui.* || *Ce malade est hors d'affaire*, Il ne court plus aucun danger. || *Être hors de combat*, N'être plus en état de combattre. On dit aussi, *Mettre quelqu'un hors de combat.* Ces deux phrases s'emploient au propre et au fig. || *Être hors de service*, N'être plus en état de servir. || Hors, prépos. de temps, sert à marquer exclusion du temps. *Cela est hors de saison. Nous voilà hors de l'hiver.* || Hors, Excepté. *Hors cela, je suis de votre sentiment.* || Il s'emploie, dans ce sens, devant les verbes à l'infinitif avec la prépos. *de*, et devant les autres modes des verbes avec la particule *que*. *Hors de le battre, il ne pouvait le traiter plus mal. Il lui a fait toutes sortes de mauvais traitements, hors qu'il ne l'a pas battu.*

HORTENSIA. s. m. t. de botan. Arbrisseau du Japon, qui est cultivé comme plante d'agrément : il porte des fleurs d'un rose tendre, qui naissent, à l'extrémité des rameaux, en boules, en corymbes touffus.

HORTICULTEUR. s. m. (lat. *hortus*, jardin, *cultor*, cultivateur.) Qui s'occupe de perfectionner la culture des jardins.

HORTICULTURE. s. f. L'art de cultiver les jardins.

HOSPICE. s. m. (lat. *hospitium*, hospitalité.) Maison où des religieux donnent l'hospitalité aux pèlerins, aux voyageurs. *L'hospice du mont Saint-Bernard.* || Petite maison religieuse établie pour recevoir les religieux du même ordre qui voyageaient, et où il n'y avait pas assez de religieux pour faire régulièrement le service. || Maison bâtie dans une grande ville pour y retirer pendant la guerre les religieux ou les religieuses des couvents bâtis dans la campagne. || Hospice, aujourd'hui, Maisons de charité où l'on nourrit des pauvres, des gens hors d'état de gagner leur vie, à cause de leur âge ou de leurs infirmités. *Hospice de la vieillesse, des incurables, des enfants trouvés. Etc.*

HOSPITALIER, IÈRE. adj. Qui exerce volontiers l'hospitalité. *Homme, peuple hospitalier.* || Il s'est dit De certains ordres militaires, institués originairement pour recevoir les pèlerins. Substantiv. en ce sens, *Les hospitaliers.* || *Religieuses hospitalières*, Religieuses qui reçoivent des malades. || Hospitalier, se dit, en poésie, Des lieux où l'on reçoit l'hospitalité, où l'on trouve un refuge, etc. *Demeure hospitalière. Asile hospitalier.*

HOSPITALITÉ. s. f. Charité, libéralité qu'on exerce en recevant et logeant gratuitement les étrangers, les passants. *Les lois de l'hospitalité. Donner l'hospitalité à quelqu'un.* || L'obligation où sont certaines abbayes de recevoir les voyageurs pendant quelques jours. || Hospitalité, en parlant Des anciens, Droit réciproque de loger les uns chez les autres; droit qui s'exerçait non-seulement de particulier à particulier, et de famille à famille, mais encore de ville à ville. *Violer les droits de l'hospitalité.*

HOSPODAR. s. m. Titre de dignité qui se donne à certains princes vassaux du Grand Seigneur.

HOSTIE. s. f. (lat. *hostia*, victime.) Toute victime que les anciens Hébreux offraient et immolaient à Dieu. *Hostie de paix. Hostie vivante. Immoler des hosties à Dieu.* || Par extens., Ce pain très-mince et sans levain, que le prêtre offre et consacre à la messe. *Recevoir la sainte hostie.*

HOSTILE. adj. des 2 genres. (lat. *hostilis*, hostile.) Qui est d'un ennemi, qui annonce, qui caractérise un ennemi. *Action, entreprise hostile.*

HOSTILEMENT. adv. En ennemi, en faisant des actes d'ennemi.

HOSTILITÉ. s. f. Acte d'ennemi. Agressions,

courses de gens de guerre, pillages et exactions qu'un prince ou un État souverain fait exercer contre un autre prince ou un autre État. *Commettre des hostilités, des actes d'hostilité. Commencer, suspendre les hostilités.* || Disposition à faire des actes d'ennemi, disposition hostile.

HÔTE, ESSE. s. (lat. *hospes*, hôte.) Qui tient un cabaret, une hôtellerie, une auberge, etc., et qui donne à manger et à loger pour de l'argent. *Faire venir l'hôtesse pour compter.* || *Table d'hôte*, Table servie à heure fixe, dans une hôtellerie ou ailleurs, et où l'on peut aller manger moyennant un prix réglé. *Vivre à table d'hôte. Tenir table d'hôte.* || Prov. et fig., *Qui compte sans son hôte, compte deux fois*, On se trompe ordinairement quand on compte sans celui qui a intérêt à l'affaire, quand on espère ou qu'on promet une chose qui ne dépend pas absolument de soi. || Hôte, Celui qui vient manger dans un cabaret, ou loger dans une hôtellerie, dans une auberge, etc. || Celui qui loue à quelqu'un une portion de sa maison; Celui qui la tient à loyer. On dit maintenant, *Propriétaire* et *Locataire.* || Hôte, Toute personne qui donne l'hospitalité, qui héberge, qui traite quelqu'un sans rétribution et par humanité, par amitié, par bienveillance; Celui qui est reçu, traité de cette manière. *Un hôte importun. Régaler ses hôtes.* || Prov., *Bon visage d'hôte*, Bon accueil de celui qui donne à manger chez lui. || Hôte, se dit, par extens. et fam., Des animaux qui fréquentent, qui habitent ordinairement la demeure de l'homme. *Les rats sont des hôtes fort incommodes.* || Fig. et poétiq., Habitant. *Les hôtes des bois*, Les animaux qui y font leur demeure.

HÔTEL. s. m. Grande maison, demeure somptueuse d'une personne de qualité, d'un personnage éminent, d'un riche particulier. *Avoir, acheter, louer un hôtel.* || Autrefois, absol., La maison du roi. *Grand prévôt, maître des requêtes de l'hôtel.* || En style de pratique et dans les procès-verbaux, La demeure d'un conseiller ou d'un autre officier de justice. || *Hôtel abbatial*, autrefois, dans certains actes, La maison destinée au logement de l'abbé. || *Maître d'hôtel*, Officier préposé pour avoir soin de ce qui regarde la table d'un prince, d'un grand seigneur, ou de riches particuliers, et qui sert ou fait servir sur table. *Premier maître d'hôtel du roi, de la reine. Maître d'hôtel ordinaire du roi. Maître d'hôtel de quartier.* En parlant Du premier maître d'hôtel du roi, on dit, *Le premier maître de l'hôtel.* || Hôtel, Certains grands édifices destinés à des établissements publics. *L'hôtel du ministère des finances, des Monnaies, des Invalides.* || *Hôtel-Dieu*, Nom donné à l'hôpital principal de plusieurs villes. *Chirurgien, médecin, aumônier, religieuse de l'Hôtel-Dieu.* || *Hôtel de ville*, L'hôtel, la maison où siége l'autorité municipale. || Hôtel, Grande maison garnie. *Venez me voir à mon hôtel. Tenir un hôtel.*

HÔTELIER, IÈRE. s. Qui tient hôtellerie. || Dans quelques abbayes, Religieux chargé de recevoir et de nourrir les hôtes, les passagers.

HÔTELLERIE. s. f. Maison où les voyageurs et les passants sont logés et nourris pour leur argent. || Dans les grosses abbayes, Le corps de logis destiné à recevoir les étrangers.

HOTTE. s. f. (H s'aspire.) Panier qui est ordinairement d'osier, et qu'on met sur le dos avec des bretelles, pour porter diverses choses. *Porter la hotte. La hotte d'un chiffonnier.* || *Hotte poissée*, Hotte enduite de poix, qui sert pour porter le vin du pressoir dans les tonneaux. || *Hotte de cheminée*, La pente du tuyau de cheminée en forme de hotte renversée, depuis la barre jusqu'au haut du plancher.

HOTTÉE. s. f. (H s'aspire.) Plein une hotte. *Hottée de terre, de pain, de fruits.*

HOTTEUR, EUSE. s. (H s'aspire.) Qui porte la hotte. *Les hotteuses de la halle.*

HOUBLON. s. m. (lat. *lupulus*, houblon.) (H s'aspire.) Plante grimpante qui croît naturellement en Europe, et dont on fait principalement usage dans la composition de la bière.

HOUBLONNER. v. a. (H s'aspire.) Mettre du houblon dans une boisson. || Houblonné, ée. participe.

HOUBLONNIÈRE. s. f. (H s'aspire.) Champ planté de houblon.

HOUE. s. f. (H s'aspire.) Instrument de fer, large et recourbé, qui a un manche de bois, et avec lequel on remue la terre en la tirant vers soi. *Vigne labourée à la houe.*

HOUER. v. a. (H s'aspire.) Labourer une terre avec la houe. || Neutr. *Ce vigneron ne fait que houer toute la journée.* || Houé, ée. participe.

HOUILLE. s. f. (H s'aspire.) Charbon de terre; charbon fossile. *Mine de houille. Brûler de la houille.*

HOUILLER. adj. m. (H s'aspire.) t. de géologie. Il se dit Des terrains qui renferment des couches de houille.

HOUILLÈRE. s. f. (H s'aspire.) Mine de houille.

HOUILLEUR. s. m. (H s'aspire.) Ouvrier qui travaille aux mines de houille.

HOUILLEUX, EUSE. adj. (H s'aspire.) t. de géologie. Qui contient de la houille.

HOULAN. s. m. (H s'aspire.) *Voyez* Uhlan.

HOULE. s. f. (H s'aspire.) t. de marine. Mouvement d'ondulation que les eaux de la mer conservent après une tempête, mais qui les agite sans bruit et sans former d'écume. *Petite houle. Grosse houle.* || Les grosses ondes d'une mer agitée par la houle.

HOULETTE. s. f. (H s'aspire.) Bâton que porte un berger, et au bout duquel est une plaque de fer faite en forme de gouttière, pour jeter des mottes de terre aux moutons qui s'écartent et les faire revenir. || Fig., *Depuis le sceptre jusqu'à la houlette*, Depuis les rois jusqu'aux bergers. || Fig., *Porter la houlette*, Être berger, être réduit à la condition de berger. || Houlette, t. de jardinage, Ustensile fait en forme de houlette, dont on se sert pour lever de terre les oignons de fleurs. || Dans quelques autres arts, Certains instruments en forme de houlette, de pelle ou de spatule.

HOULEUX, EUSE. adj. (H s'aspire.) t. de marine. Il se dit De la mer, lorsqu'elle est agitée par la houle.

HOUPER. v. a. (H s'aspire.) t. de chasse. Appeler son compagnon. || Houpé, ée. participe.

HOUPPE. s. f. (H s'aspire.) Assemblage de plusieurs filets de laine, de soie, etc., liés ensemble de manière à former un bouquet, une touffe, un flocon. *La houppe d'un bonnet carré, d'une ceinture. Mettre des houppes à des chevaux de carrosse. Une houppe à poudrer.* || En hist. nat., *Houppe de poils*, Petite touffe de poils plus ou moins divergents. || En anat., *Houppes nerveuses*, Petits mamelons nerveux répandus dans le tissu de la peau.

HOUPPELANDE. s. f. (H s'aspire.) Vêtement large qui se met par-dessus l'habit.

HOUPPER. v. a. (H s'aspire.) Faire des houppes. *Houpper de la laine*, La peigner. || Houppé, ée. participe. || En botan., *Graine houppée*, Graine surmontée d'une houppe de poils.

HOURA. s. m. *Voyez* Hourra.

HOURAILLER. v. n. (H s'aspire.) t. de chasse. Chasser avec des hourets.

HOURAILLIS. s. m. (H s'aspire.) t. de chasse. Meute de mauvais chiens de chasse.

HOURDAGE. s. m. (H s'aspire.) Maçonnage grossier de moellons ou de plâtras. On dit aussi, *Hourdis.* ‖ La première couche de gros plâtre qu'on met sur un lattis pour former l'aire d'un plancher.

HOURDER. v. a. (H s'aspire.) Maçonner grossièrement, faire un hourdage. ‖ Hourdé, ée. participe.

HOURDIS. s. m. (H s'aspire.) *Voyez* Hourdage.

HOURET. s. m. (H s'aspire.) Mauvais petit chien de chasse.

HOURI. s. f. (H s'aspire.) Nom que les mahométans donnent aux femmes qui doivent contribuer aux plaisirs des élus, dans le paradis de Mahomet.

HOURQUE. s. f. (H s'aspire.) Navire hollandais à fond plat, dont l'avant et l'arrière sont arrondis. Comme cette espèce de bâtiment navigue fort mal, les marins donnent par mépris le nom de *hourque* à tout navire qui est mal construit et qui ne marche pas bien.

HOURRA. s. m. (H s'aspire. Plusieurs écrivent, *Houra.*) Cri de joie que poussent les marins anglais, en l'honneur de leurs commandants, ou de quelque grand personnage qui visite un vaisseau. ‖ Hourra, L'attaque imprévue que font des troupes indisciplinées, ou des troupes légères, des Cosaques, des hussards, etc., en poussant des cris.

HOURVARI. s. m. (H s'aspire.) Terme dont les chasseurs se servent pour faire revenir les chiens sur leurs premières voies, quand ils sont tombés en défaut. ‖ Fam., Un grand bruit, un grand tumulte.

HOUSARD. s. m. (H s'aspire.) *Voyez* Hussard.

HOUSÉ, ÉE. adj. (H s'aspire.) Crotté, mouillé. Il est vieux.

HOUSEAUX. s. m. pl. (H s'aspire.) Chaussure de jambes contre la pluie et la crotte, comme sont les guêtres, etc. Il est vieux, et ne s'emploie que dans cette phrase prov. et fig. *Laisser ses houseaux quelque part,* Y mourir.

HOUSPILLER. v. a. (H s'aspire.) Tirailler et secouer quelqu'un pour le maltraiter, pour le tourmenter. ‖ Fig., Maltraiter quelqu'un de paroles, le critiquer, le réprimander avec aigreur ou avec malice. ‖ Avec le pron. pers., comme verbe récipr., tant au propre qu'au fig. *Ils se houspillèrent l'un l'autre.* ‖ Houspillé, ée. participe.

HOUSSAGE. s. m. (H s'aspire.) Action de housser.

HOUSSAIE. s. f. (H s'aspire.) Lieu où il croît quantité de houx.

HOUSSARD. s. m. (H s'aspire.) *Voyez* Hussard.

HOUSSE. s. f. (H s'aspire.) Couverture qu'on attache à la selle d'un cheval, et qui couvre la croupe. ‖ *Housse de pied,* et *Housse en souliers,* Housse qui non-seulement couvre en partie la croupe du cheval, mais dont les côtés descendent plus bas que la jambe du cavalier. ‖ *Housse traînante,* Housse de cheval qui pend presque jusqu'à terre par les côtés. ‖ Housse, Couverture d'étoffe légère dont on se sert pour couvrir les meubles de prix. *Housse de lit, de fauteuil, de canapé, etc.* ‖ *Housse de carrosse,* Couverture de velours ou d'écarlate dont les princesses et les duchesses couvraient l'impériale de leur carrosse. On dit en ce sens, *Carrosse à housse.* ‖ Housse, La couverture du siége du cocher.

HOUSSER. v. a. (H s'aspire.) Nettoyer avec un houssoir. Absol., *A-t-on balayé, houssé partout?* ‖ Houssé, ée. participe. ‖ Il se dit, en t. de blason, D'un cheval qui a sa housse.

HOUSSINE. s. f. (H s'aspire.) Verge, baguette de houx ou d'autre arbre, dont on se sert pour faire aller un cheval, ou pour battre des habits, des meubles, etc.

HOUSSINER. v. a. (H s'aspire.) Battre avec une houssine. ‖ Fig. et fam., Battre quelqu'un avec violence. ‖ Houssiné, ée. participe.

HOUSSOIR. s. m. (H s'aspire.) Balai de houx ou d'autre branchage, et le plus souvent de plumes.

HOUSSON. s. m. (H s'aspire.) *Voyez l'article suivant.*

HOUX. s. m. (H s'aspire.) Arbre toujours vert, dont les feuilles sont luisantes et armées de piquants, et dont le fruit est une baie d'un très-beau rouge. ‖ *Houx panaché,* Houx dont la feuille est vergetée de jaune. ‖ *Houx-frelon, Petit houx,* et *Housson,* Sous-arbrisseau dont les feuilles, toujours vertes, sont semblables à celles du myrte, pointues et piquantes, et dont les racines passent pour diurétiques et apéritives.

HOYAU. s. m. (H s'aspire.) Houe à deux fourchons, qui sert à fouir la terre.

HUARD. s. m. (H s'aspire.) Nom d'oiseau, synonyme d'*Aigle de mer* ou *Orfraie.*

HUBLOT. s. m. (H s'aspire.) t. de marine. Petit sabord, petite ouverture carrée qu'on perce dans la muraille d'un vaisseau, pour donner du jour et de l'air à l'entre-pont.

HUCHE. s. f. (H s'aspire.) Grand coffre de bois, dont on se sert principalement pour y pétrir le pain, et pour le serrer. ‖ *La huche d'un moulin,* Le coffre où tombe la farine.

HUCHER. v. a. (H s'aspire.) Appeler à haute voix ou en sifflant. Il est vieux, et n'est plus guère usité qu'à la chasse. ‖ Huché, ée. participe.

HUCHET. s. m. (H s'aspire.) Cornet avec lequel on appelle ou on avertit de loin.

HUE. (H s'aspire.) Mot dont se servent les charretiers pour faire avancer les chevaux, et particulièrement pour les faire tourner à droite. Ils emploient de même les termes *Huhau* et *Hurhau.* Voyez Dia. ‖ Prov., fig. et pop., *L'un tire à hue et l'autre à dia,* se dit Lorsque deux personnes, dans la conduite de l'affaire dont elles sont chargées, prennent des moyens qui se contrarient.

HUÉE. s. f. (*Onomatopée.*) (H s'aspire.) Le bruit que des paysans assemblés pour une battue font après le loup, soit pour le faire lever, soit pour le pousser vers les chasseurs. ‖ Fig., Cris de dérision qu'une réunion de gens fait contre quelqu'un. *Il fut accueilli par une longue huée.*

HUER. v. a. (H s'aspire.) Faire des huées après le loup. ‖ Il se dit, fig., Des cris de dérision qu'une réunion de gens fait contre quelqu'un. *Huer un auteur, une pièce.* ‖ Hué, ée. participe.

HUETTE. s. f. *Voyez* Hulotte.

HUGUENOT, OTE. s. (H s'aspire.) Sobriquet que les catholiques de France donnèrent autrefois aux calvinistes. ‖ Adj. *Le parti huguenot.*

HUGUENOTE. s. f. (H s'aspire.) t. de cuisine. Petit fourneau de terre ou de fer avec une marmite dessus, propre à faire cuire quelque chose à peu de frais. ‖ Vaisseau de terre sans pieds, propre à être mis sur le fourneau. ‖ *OEufs à la huguenote,* OEufs cuits dans du jus de mouton.

HUGUENOTISME. s. m. (H s'aspire.) Doctrine,

profession de la religion réformée. *Voyez* Huguenot.

HUHAU. (H s'aspire.) *Voyez* Hue.

HUI. (lat. *hodiè*, aujourd'hui.) Adv. de temps servant à marquer Le jour où l'on est. Ce mot est vieux, et ne s'emploie qu'en style de pratique. *Ce jour d'hui*, ou en un seul mot, *Cejourd'hui. D'hui en un an. D'hui en un mois.* Ces deux dernières loc. sont maintenant peu usitées.

HUILE. s. f. (lat. *oleum*, huile.) Nom donné à des substances inflammables, ordinairement liquides, qui sont de deux sortes : les *huiles grasses, douces* ou *fixes*; et les *huiles volatiles* ou *essentielles*, qu'on appelle autrement *Essences. Huile végétale, animale, siccative. Huile d'olive, de faîne, de noix, d'amandes douces, de chènevis, de navette, de colza, de ricin, de lin, d'œillette, de poisson. Huile* ou *essence de térébenthine. Huile essentielle* ou *essence de lavande, de rose, de citron.* || *Huile de pétrole*, Huile qui coule naturellement de certaines pierres, dans le Levant. || *Peindre à l'huile*, Peindre avec des couleurs broyées à l'huile. Dans le même sens : *Peinture, tableau à l'huile.* || Huile, dans le langage ordinaire, Les huiles grasses. *Frotter d'huile. Tache d'huile. Huile épurée. Huile à brûler.* || L'huile d'olive. *Huile fine, douce, amère, rance, figée. Potage, friture, morue à l'huile.* || *Huile vierge*, La première huile qui sort du pressoir, avant qu'on ait jeté l'eau bouillante sur les olives. || Prov. et par exagérat., *Il tirerait de l'huile d'un mur*, se dit D'un homme qui sait tirer profit de tout. *On tirerait plutôt de l'huile d'un mur, que de l'argent de cet homme-là*, se dit D'un homme avare et tenace. || Fig., *Jeter de l'huile sur le feu*, Exciter une passion déjà très-vive, très-violente; aigrir des esprits qui ne sont déjà que trop aigris. || Fig., *Les écrits de cet auteur sentent l'huile*, Ils paraissent lui avoir coûté beaucoup de peine, beaucoup de veilles. || Prov. et fig., *C'est une tache d'huile*, se dit D'une flétrissure, d'une atteinte à la réputation, qui ne peut pas s'effacer, se réparer. || Fig. et fam., *Il n'y a plus d'huile dans la lampe*, se dit en parlant D'une personne qui se meurt d'épuisement, dont les forces naturelles s'éteignent. || Fig. et pop., *De l'huile de cotret*, Des coups de bâton. || *Les saintes huiles*, Les huiles dont on se sert pour le chrême et pour l'extrême-onction. || Huile, Différentes compositions que l'on obtient en faisant macérer des fleurs ou d'autres substances dans de l'huile d'olive, d'œillette, etc., et qui sont employées comme médicaments ou comme parfums. *Huile d'absinthe, de camomille, de fleurs d'orange. Etc.* || Il se disait fort improprement, dans l'ancienne chimie, de Substances très-différentes des véritables huiles. *Huile de vitriol. Huile de tartre. Etc.*

HUILER. v. a. Oindre, frotter avec de l'huile. *Huiler une serrure, des ressorts, du papier.* || Huilé, ée. participe.

HUILEUX, EUSE. adj. Qui est de nature d'huile, gras, onctueux. || Qui est comme imbibé ou frotté d'huile. *Avoir les cheveux, le teint huileux.* || *Sauce huileuse*, Sauce mal liée, et qui est devenue grasse en chauffant.

HUILIER. s. m. Vase destiné à contenir les burettes où l'on met l'huile et le vinaigre qu'on sert sur la table.

HUIS. s. m. (lat. *ostium*, porte.) Vieux mot qui signifie, Porte, et qui n'est plus guère usité qu'au palais, dans la loc., *À huis clos*, À portes fermées et sans que le public soit admis. Subst., *Le huis clos. Demander le huis clos*, Demander, requérir qu'une affaire soit jugée à huis clos.

HUISSERIE. s. f. Assemblage de pièces de bois qui forment la baie, l'ouverture d'une porte. *Poteau d'huisserie.*

HUISSIER. s. m. Officier dont la principale charge est d'ouvrir et de fermer la porte du cabinet, de la chambre du roi, etc. || Ceux qui se tiennent dans l'antichambre des ministres, des hauts fonctionnaires, etc., pour introduire les personnes qu'ils reçoivent. || Gens préposés pour faire le service des séances de certains corps, de certaines assemblées délibérantes. *Les huissiers de la chambre des pairs, de la chambre des députés, de l'Institut.* || Officiers publics qui sont principalement chargés de signifier les actes de justice, de mettre à exécution les jugements, etc., et dont plusieurs font le service des audiences du tribunal auquel ils appartiennent. *Huissier du parlement, de la cour des comptes, de la cour de cassation. Huissier près la cour royale, près le tribunal de première instance. L'huissier d'une justice de paix.*

HUIT. adj. (lat. *octo*, huit.) (H s'aspire.) Nombre pair contenant deux fois quatre. Le T ne se prononce point quand le mot *Huit* est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une consonne. *Huit compagnies. Huit cavaliers.* Dans tous les autres cas, le T se prononce. *Huit et deux font dix. Huit écus.* || *D'aujourd'hui en huit*, Dans huit jours. *De lundi, de mardi en huit.* || Huit, Huitième. *Page huit. Grégoire huit.* On écrit plus ordinairement, *Grégoire VIII.* || Subst. masc., dans le premier sens, le T. se prononce toujours. *Le produit de huit multiplié par six. Le nombre huit.* || *Le huit du mois*, ou simplement, *Le huit*, Le huitième jour du mois. *Le huit de la lune.* || Huit, subst., Le chiffre qui marque huit. *Le chiffre huit* (8). *Le numéro huit.* || Aux jeux de cartes, *Huit de cœur, de trèfle, etc.*, Carte sur laquelle sont peints huit cœurs, huit trèfles, etc.

HUITAIN. s. m. (H s'aspire.) Petite pièce de poésie composée de huit vers; Stance de huit vers, dans un plus long ouvrage.

HUITAINE. s. f. coll. (H s'aspire.) Nombre collectif de huit ou environ. Il n'est guère usité qu'en parlant De jours. *Nous avons passé chez lui une huitaine de jours*, ou simplement et plus ordinairement, *une huitaine.* || Il s'emploie surtout en style de pratique. *La cause a été remise à huitaine*, À huit jours.

HUITIÈME. adj. des 2 genres. (H s'aspire.) Nombre ordinal de huit. *Le huitième siècle. Il est le huitième. Le huitième jour du mois*, ou elliptiquement, *Le huitième du mois.* || *La huitième partie*, ou absol., *Le huitième*, Chaque partie d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en huit parties égales. *Il en doit un huitième.* || *Droit de huitième*, Droit d'aide qui se levait autrefois sur les vins en détail.

HUITIÈMEMENT. adv. (H s'aspire.) En huitième lieu.

HUÎTRE. s. f. (grec *ostréon*, huître.) Mollusque de mer à coquille bivalve irrégulière. *Pêcher, manger, ouvrir, écailler des huîtres.* On dit *L'écaille* et non *La coquille d'une huître.* || Prov. et fig., *C'est une huître à l'écaille*, se dit D'une personne très-stupide. *Chanter, raisonner, jouer comme une huître*, Chanter, raisonner, jouer très-mal.

HULAN. s. m. (H s'aspire.) *Voyez* Uhlan.

HULOTTE ou HUETTE. s. f. (lat. *ulula*, hibou.) (H s'aspire.) Hibou, gros oiseau nocturne.

HUMAIN, AINE. adj. (lat. *humanus*, humain.) Qui est de l'homme, qui concerne l'homme, qui appartient à l'homme en général. *Le genre humain. Le corps, l'esprit, l'entendement humain. La raison, la*

nature, la vie humaine. Les misères, les infirmités, les passions humaines. || *Les choses humaines*, Les affaires du monde, toutes les choses auxquelles l'homme est sujet, les accidents qui arrivent dans la vie. || *Moyens humains, voies humaines*, Tous les moyens, toutes les voies dont les hommes se peuvent servir. || *Plus qu'humain*, se dit De ce qui excède la portée ordinaire de l'homme. *Une pénétration, une intelligence plus qu'humaine.* || Fig. et fam., *N'avoir pas figure humaine, forme humaine*, Être mal fait, difforme; ou être extrêmement défiguré par quelque accident, par quelque maladie. || HUMAIN, Sensible à la pitié, secourable, bienfaisant. *Prince, vainqueur humain.* Dans un sens analogue, *Avoir, montrer des sentiments humains.* || *N'avoir rien d'humain*, Être dur et impitoyable. || HUMAINS, subst., plur., Les hommes. Il n'est guère usité que dans le style poétique ou soutenu. *Le maître des humains. Cela n'est pas au pouvoir des humains.* || Au sing. et fam., Homme. *C'est un bon humain.*

HUMAINEMENT. adv. Suivant la portée, la capacité, le pouvoir de l'homme. *Humainement cela ne se peut faire.* || Avec humanité, avec bonté. *Traiter humainement les vaincus.* || *Humainement parlant*, En parlant selon les idées communes.

HUMANISER. v. a. Rendre bon, humain; civiliser. || Fam., Rendre plus traitable, plus favorable. *La société et l'expérience l'ont humanisé.* || Avec le pron. pers. *Il commence à s'humaniser.* || HUMANISER, avec le pron. pers., Se dépouiller de certains sentiments et d'une certaine façon de vivre trop austère. *Il s'était jeté dans la retraite, mais il commence à s'humaniser.* || Se conformer, s'accommoder à la portée des autres. *C'est un homme d'un génie supérieur; mais il s'humanise avec les esprits ordinaires.* || HUMANISÉ, ÉE. participe.

HUMANISTE. s. m. Celui qui étudie les humanités dans un collége. Avec une épithète, Celui qui sait, qui enseigne les humanités. *C'est un excellent humaniste.*

HUMANITÉ. s. f. Nature humaine. *Les faiblesses de l'humanité.* || *Cela est au-dessus de l'humanité*, Cela passe la portée ordinaire des forces de l'homme. || Prov. et fig., *Payer le tribut à l'humanité*, Mourir; Se laisser aller à quelque faiblesse humaine. || HUMANITÉ, Le genre humain, les hommes en général. *Les maux qui accablent l'humanité. Les bienfaiteurs de l'humanité.* || HUMANITÉ, Bonté, sensibilité, compassion pour les malheurs d'autrui. *Traiter quelqu'un avec humanité. C'est un homme sans humanité.* || HUMANITÉS, au plur., Ce qu'on apprend ordinairement dans les colléges jusqu'à la philosophie exclusivement. *Il a fait ses humanités.*

HUMBLE. adj. des 2 genres. (lat. *humilis*, humble.) Qui a de l'humilité. *Être humble devant Dieu. Avoir d'humbles sentiments de soi-même.* || Subst., au plur. *Dieu donne sa grâce aux humbles.* || HUMBLE, en parlant De ce qui regarde la vie civile, Qui porte trop loin la déférence et le respect. *Être humble devant les grands.* En t. de civilité : *Votre très-humble serviteur.* || En parlant Des choses, Qui marque du respect et de la déférence. *Faire une humble prière. Garder un humble silence.* En t. de civilité : *Faire de très-humbles remercîments. Etc.* || Modeste. *D'humbles vertus.* || HUMBLE, fig., Qui a peu d'élévation, peu d'apparence, peu d'éclat. *L'humble violette. Un humble asile.* || Fig., Médiocre, peu relevé. *Le sort le plus humble. Une humble fortune.*

HUMBLEMENT. adv. Avec des sentiments d'humilité. *Se prosterner humblement devant Dieu.* || En parlant De ce qui regarde la vie civile, Avec soumission, avec respect, avec modestie. *Demander humblement pardon. S'incliner humblement.* T. de civilité, *Je vous salue très-humblement.* || HUMBLEMENT, s'emploie, en poésie, dans le sens qu'on donne à Humble, quand on dit, *L'humble violette. Elle croît humblement dans le fond des vallées.*

HUMECTANT, ANTE. adj. (lat. *humectare*, humecter.) Qui humecte. Il n'est guère usité qu'en parlant Des aliments et des boissons qui rafraîchissent. || Subst. masc. *Prendre des humectants.*

HUMECTATION. s. f. Action d'humecter; action des médicaments humectants.

HUMECTER. v. a. Rendre humide, mouiller. *Humecter la terre. Des larmes humectaient ses paupières.* || Rafraîchir, en parlant Des personnes. *S'humecter la poitrine.* || Dans l'un et dans l'autre sens, avec le pron. pers. *La terre s'est bien humectée. Les gens d'un tempérament sec doivent s'humecter.* || HUMECTÉ, ÉE. participe.

HUMER. v. a. (lat. *humor*, liqueur.) (H s'aspire.) Avaler quelque chose de liquide en retirant son haleine. *Humer un bouillon, un œuf.* || *Humer l'air, le brouillard, etc.*, S'exposer à l'air, au brouillard, etc., de telle sorte qu'il entre, qu'il pénètre dans les poumons. Par extens., *Humer l'odeur des mets*, Les flairer avec délices. || HUMÉ, ÉE. participe.

HUMÉRAL, ALE. adj. (lat. *humerus*, épaule.) t. d'anat. Qui appartient, qui a rapport au bras ou à l'humérus. *Muscle huméral. Artère humérale.*

HUMÉRUS. s. m. (On prononce l'S.) t. d'anat. L'os du bras, depuis l'épaule jusqu'au coude.

HUMEUR. s. f. (lat. *humor*, humeur.) Toute substance fluide qui se trouve dans un corps organisé. *Humeur subtile, grossière, visqueuse. La circulation des humeurs.* || Vulgairement, Les humeurs du corps que l'on croit viciées. *Humeur âcre, mordicante, maligne, dartreuse, goutteuse. Débordement d'humeurs. Émouvoir, adoucir, fondre, évacuer les humeurs.* || *Humeurs froides.* Nom vulgaire des écrouelles. || HUMEUR, fig., Une certaine disposition du tempérament ou de l'esprit, soit naturelle, soit accidentelle. *Il a une humeur noire, atrabilaire, mélancolique. Être d'humeur douce, fâcheuse, égale, inégale, enjouée, chagrine, complaisante. Incompatibilité d'humeurs.* || *Être en humeur de faire quelque chose*, et *Être d'humeur à faire quelque chose*, Être en disposition de le faire : avec cette différence, qu'*Être en humeur*, se dit toujours De la disposition actuelle; au lieu qu'*Être d'humeur*, se dit plus ordinairement D'une disposition habituelle. || *Être en humeur de bien faire*, se dit De l'heureuse disposition d'esprit où se trouvent quelquefois ceux qui travaillent d'imagination et de génie, comme les poëtes, les peintres, les musiciens, etc. Dans le sens contraire, *N'être pas en humeur.* Ces façons de parler vieillissent. || HUMEUR, absol., L'humeur chagrine, la mauvaise humeur. *Cet homme a toujours de l'humeur. Prendre de l'humeur.* Par menace, *Je lui ferai bien passer son humeur.* || Fantaisie, caprice. *Chacun a ses humeurs. C'est une mauvaise humeur qui lui a pris.* || HUMEUR, autrefois, Penchant à la plaisanterie, originalité facétieuse. Cette acception a vieilli, mais on recommence à l'employer.

HUMIDE. adj. des 2 genres. (lat. *humidus*, humide.) Qui est d'une substance aqueuse, qui tient de la nature de l'eau. Il est opposé à Sec, et ne s'emploie guère qu'en poésie. *L'humide élément*, L'eau. *Les humides plaines, l'humide sein de l'onde, l'humide empire*, La mer. || HUMIDE, Moite, qui est abreuvé, qui

est imprégné, chargé de quelque substance ou vapeur aqueuse. *La terre est encore toute humide. Un linge, un lieu, une chambre humide. Les yeux humides de larmes. Température, climat, saison humide.* || *Cerveau humide*, se dit, par une erreur vulgaire, de La membrane pituitaire, lorsqu'elle abonde en sérosités. || *Tempérament humide*, Tempérament qui abonde en pituite. || Humide, subst. masc., dans la physique d'Aristote, Une des quatre premières qualités. *L'humide est opposé au sec.* || En médec., *L'humide radical*, Fluide imaginaire qu'un préjugé médical supposait être le principe de la vie dans le corps humain.

HUMIDEMENT. adv. Il n'est guère usité que pour signifier, Dans un lieu humide.

HUMIDITÉ. s. f. Qualité de ce qui est humide. *L'humidité de la terre, de l'air, du temps, du cerveau.*

HUMILIANT, ANTE. adj. (lat. *humiliare*, humilier.) Qui humilie, qui mortifie, qui cause de la confusion, de la honte. *Refus, revers humiliant. Punition, défaite humiliante.*

HUMILIATION. s. f. Action par laquelle on s'humilie, on est humilié; ou État d'une personne humiliée, mortifiée. *Les infirmités humaines sont un grand sujet d'humiliation. C'est le comble de l'humiliation.* || Il se dit Des choses qui donnent de la confusion, de la mortification. *Il a essuyé une grande humiliation.*

HUMILIER. v. a. Abaisser, mortifier, donner de la confusion. *Dieu humilie les superbes. Humilier l'orgueil, la fierté, l'audace de quelqu'un.* T. de piété : *Humilier son esprit devant Dieu. Etc.* || Avec le pron. pers. *Un cœur qui s'humilie.* || Humilié, ée. participe.

HUMILITÉ. s. f. Vertu qui nous donne le sentiment de notre faiblesse, qui réprime en nous les mouvements de l'orgueil. *Grande, profonde humilité. Pratiquer l'humilité.* || Fam., Déférence, soumission, abaissement. *Je l'en ai prié en toute humilité. Il m'a demandé grâce en toute humilité.*

HUMORAL, ALE. adj. (lat. *humor*, humeur.) t. de médec. Qui a rapport aux humeurs.

HUMORISME. s. m. t. de médec. La doctrine des médecins humoristes.

HUMORISTE. adj. des 2 genres. Qui a souvent de l'humeur sans sujet, qui est difficile à vivre. Fam. || Humoriste, se dit Des médecins qui attribuent principalement aux humeurs les divers phénomènes de la vie, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie. || Subst., dans l'un et dans l'autre sens. *C'est un humoriste.*

HUMUS. s. m. (Mot latin.) (On prononce l'S.) t. didactique. Terre végétale.

HUNE. s. f. (H s'aspire.) t. de marine. Plate-forme élevée qui est en saillie autour des mâts, et sur laquelle, quand on est en mer, on fait monter ordinairement un matelot pour découvrir de plus loin. *Mât de hune. Grande hune. Hune de misaine. Hune d'artimon.* || Hune, Grosse pièce de bois terminée par deux tourillons, et à laquelle une cloche est suspendue.

HUNIER. s. m. (H s'aspire.) t. de marine. Voile qui se place au mât de hune.

HUPPE. s. f. (lat. *upupa*, huppe.) (H s'aspire.) Oiseau de la grosseur d'un merle, qui a une petite touffe de plumes sur la tête. || La touffe de plumes que portent cet oiseau et quelques autres.

HUPPÉ, ÉE. adj. (H s'aspire.) Il se dit Des oiseaux qui ont une huppe sur la tête. *Alouette huppée;* Fig. et fam., D'une personne riche, notable, de haut parage, mais alors on ne l'emploie guère qu'avec le mot *Plus. Il y avait quantité de femmes, et des plus huppées.* || Prov. et fig., *Les plus huppés y sont pris*, Ceux qui se croient les plus habiles y sont attrapés.

HURE. s. f. (H s'aspire.) Nom que l'on donne à la tête de quelques animaux, particulièrement lorsqu'elle est coupée. *Une hure de sanglier, de saumon, de brochet.* || Fig. et fam., *Il a une vilaine hure*, se dit D'un homme qui a les cheveux mal peignés et fort hérissés.

HURHAU. (H s'aspire.) *Voyez* Hue.

HURLEMENT. s. m. (lat. *ululare*, hurler.) (H s'aspire.) Le cri prolongé que fait le loup, et que fait aussi quelquefois le chien. || Par analogie, Cris aigus et prolongés que l'on pousse dans la douleur, dans la colère, etc. *Elle fit des hurlements lorsqu'on lui apprit la mort de son fils. Il poussait des hurlements de rage.*

HURLER. v. n. (H s'aspire.) Il se dit Des loups et des chiens lorsqu'ils font un cri prolongé. || Prov. et fig., *Il faut hurler avec les loups*, Il faut s'accommoder aux manières, aux mœurs, aux opinions de ceux avec qui l'on vit, ou avec qui l'on se trouve, quoiqu'on ne les approuve pas entièrement. || Hurler, se dit, par analogie, Des cris aigus et prolongés que l'on pousse dans la douleur, dans la colère, etc. *Il ne crie pas, il hurle. Hurler de rage.* || Par exagér., Parler avec emportement, avec le ton de la fureur. *Une tourbe fanatique hurlait sans cesse contre lui.*

HURLUBERLU. s. m. t. fam. Inconsidéré, brusque, étourdi. *Agir en hurluberlu.*

HUSSARD. s. m. (H s'aspire.) Cavalier hongrois. On donne aujourd'hui ce nom aux soldats des corps de cavalerie légère dont l'uniforme ressemble à celui de la cavalerie hongroise. *Colonel, capitaine de hussards. Le shako, la sabretache, le dolman d'un hussard.* On disait autrefois et quelques-uns disent encore, *Houssard;* d'autres, en plus grand nombre, disent, *Housard.* || *Couper les crins des chevaux à la hussarde*, Les laisser depuis le bas de l'encolure jusqu'à la moitié, et couper le reste jusqu'à la tête. || Prov., *Vivre à la hussarde*, Vivre de pillage.

HUTTE. s. f. (H s'aspire.) Petite loge faite grossièrement avec de la terre, du bois, de la paille, etc. *La hutte d'un berger. Les huttes des soldats.* On dit plus ordinairement, *Les baraques des soldats.* Voyez Baraque.

HUTTER (SE). v. pron. (H s'aspire.) Faire une hutte pour se loger. En parlant Des soldats, on dit plus ordinairement, *Se baraquer.* || Hutté, ée. participe.

HYACINTHE. s. f. (grec *yakinthos*, hyacinthe.) Plante. *Voyez* Jacinthe. || Hyacinthe, Pierre précieuse qui est ordinairement d'un jaune tirant sur le rouge. *Hyacinthe d'Orient, d'Allemagne.* || En pharmacie, *Confection d'hyacinthe*, Électuaire, dans la composition duquel il entre des pierres d'hyacinthe avec beaucoup d'autres ingrédients.

HYADES. s. f. pl. (grec *Yades*, Hyades.) t. d'astron. Assemblage d'étoiles placées sur le front du Taureau céleste. || En poésie : *Les sombres, les tristes, les froides, les pluvieuses Hyades.* Ces images, qui étaient vraies au temps des plus grands poetes de la Grèce et de Rome, ont cessé de l'être aujourd'hui sous leur climat même, le lever de ces étoiles s'opérant dans d'autres saisons qu'alors.

HYBRIDE. adj. des 2 genres. (grec *ybris*, viol.) Qui est né, provenu de deux espèces différentes. Il se dit plus souvent Des plantes que des animaux. Subst. *Les hybrides sont stériles.*

HYDATISME. s. m. (grec *ydôr*, eau.) t. de médec. Bruit causé par la fluctuation d'un liquide renfermé dans un abcès.

HYDRAGOGUE. adj. des 2 genres. (grec—, *agô*, conduire.) t. de médec. Il se dit Des médicaments auxquels on attribuait la propriété de faire écouler la sérosité épanchée dans les différentes cavités du corps ou dans le tissu cellulaire. Subst. masc. *Donner des hydragogues à un malade.*

HYDRATE. s. m. t. de chimie. Nom générique Des corps composés d'eau et d'un autre corps, tels qu'un oxyde métallique.

HYDRATÉ, ÉE. adj. t. de chimie. Qui est combiné avec l'eau.

HYDRAULIQUE. adj. des 2 genres. (grec *ydraulicos*, hydraulique.) Il n'est guère usité qu'en parlant De la science, de l'art qui enseigne à conduire et à élever les eaux, ou Des machines qui servent à cet objet. *Science, machine hydraulique.*|| *Orgue hydraulique*, Orgue qui joue par le moyen de l'eau. || Hydraulique, subst. fém., La science hydraulique. *Cet homme entend parfaitement l'hydraulique.*

HYDRE. s. f. (grec *ydros*, hydre.) Nom donné par quelques auteurs à une sorte de serpent qui vit dans les rivières et dans les étangs. || Serpent fabuleux que les poëtes feignaient avoir sept têtes, et à qui il en renaissait plusieurs dès qu'on lui en avait coupé une. || Fig., dans le style élevé, Mal qui augmente à proportion des efforts qu'on fait pour le détruire. En ce sens, il n'est guère usité que lorsqu'on parle Des maux du corps politique. *L'hydre des factions. C'est une hydre toujours renaissante.*|| Hydre, en astron., Constellation de l'hémisphère austral.

HYDROCÈLE. s. f. (grec *ydôr*, eau, *kèlè*, tumeur.) t. de médec. Tumeur due à l'accumulation de la sérosité dans le tissu cellulaire du scrotum, ou dans quelqu'une des enveloppes du testicule et du cordon spermatique.

HYDROCÉPHALE. s. f. (grec—, *képhalè*, tête.) t. de médec. Hydropisie de la tête.

HYDROCHLORATE. s. m. (grec—, *chlôros*, vert.) t. de chimie. Nom générique des sels formés d'acide hydrochlorique et d'une base quelconque. On dit aussi, *Muriate.*

HYDROCHLORIQUE. adj. t. de chimie. Il se dit D'un acide gazeux formé de parties de chlore et d'hydrogène égales en volume. On le nomme aussi, *Acide muriatique.*

HYDROCOTYLE. s. f. (grec—, *cotylè*, cotyle.) t. de botan. Genre de plantes ombellifères, dont plusieurs espèces croissent dans les lieux humides ou marécageux. Voyez *Écuelle-d'eau.*

HYDRODYNAMIQUE. s. f. (grec—, *dynamis*, force.) Science du mouvement, de la pesanteur et de l'équilibre des fluides.

HYDROGÈNE. s. m. (grec—, *génésis*, génération.) t. de chimie. Générateur de l'eau. Il ne se dit que de La substance aériforme autrefois connue sous le nom d'*Air* ou de *Gaz inflammable*, et dont la combinaison avec le gaz oxygène forme de l'eau. *Gaz hydrogène.* || *Hydrogène carboné, sulfuré, etc.*, Hydrogène qui tient en dissolution du carbone, du soufre, etc. || Hydrogène, Gaz hydrogène carboné que l'on emploie à l'éclairage. *Éclairage au gaz hydrogène.* Voyez Gaz.

HYDROGÉNÉ, ÉE. adj. t. de chimie. Qui est combiné avec de l'hydrogène.

HYDROGRAPHE. s. m. (grec—, *graphè*, description.) Celui qui est versé dans l'hydrographie.

HYDROGRAPHIE. s. f. Connaissance ou description des mers; Art de naviguer. *Professeur, cartes d'hydrographie.*

HYDROGRAPHIQUE. adj. des 2 genres. Qui appartient à l'hydrographie. *Description, carte hydrographique.*

HYDROLOGIE. s. f. (grec—, *logos*, traité.) Partie de l'histoire naturelle qui traite des eaux et de leurs différentes espèces.

HYDROMEL. s. m. (grec—, *méli*, miel.) Breuvage fait d'eau et de miel. || *Hydromel vineux*, Hydromel qui a éprouvé une espèce de fermentation, et qui est plus fort que l'hydromel ordinaire.

HYDROMÈTRE. s. m. (grec—, *métron*, mesure.) Instrument qui sert à mesurer la pesanteur, la densité, la vitesse ou la force des fluides.

HYDROMÉTRIE. s. f. Science qui apprend à faire usage de l'hydromètre.

HYDROPHOBE. s. et adj. des 2 genres. (grec—, *phobos*, crainte.) t. de médec. Qui a l'eau et tous les liquides en horreur. On le dit de Ceux qui sont attaqués de la rage. *Un hydrophobe.*

HYDROPHOBIE. s. f. t. de médec. Horreur de l'eau et des autres liquides. || La rage même.

HYDROPIQUE. adj. des 2 genres. (grec *ydrôps*, hydropisie.) t. de médec. Qui est malade d'hydropisie. || Subst. *Un hydropique.*

HYDROPISIE. s. f. t. de médec. Accumulation de sérosité dans quelque partie du corps où il ne devrait point y en avoir. *Hydropisie générale. Hydropisie de poitrine, de la tête, des yeux, etc.* || L'hydropisie du bas-ventre, qui produit une enflure plus ou moins considérable.

HYDROPNEUMATIQUE. adj. des 2 genres. (grec *ydôr*, eau, *pneuma*, air.) t. de chimie. Il se dit De l'appareil qui sert à recueillir les gaz, et dont la pièce principale est une cuve remplie d'eau. *Appareil, cuve hydropneumatique.*

HYDROSCOPE. s. m. (grec—, *scopéin*, observer.) Celui que l'on suppose avoir la faculté de sentir les émanations des eaux souterraines.

HYDROSCOPIE. s. f. Prétendue faculté de sentir les émanations des eaux souterraines.

HYDROSTATIQUE. s. f. (grec—, *statikè*, statique.) Partie de la mécanique qui considère la pesanteur des corps liquides, et surtout de l'eau, ou celle des corps solides posés sur des corps liquides, en les comparant les uns aux autres. || Adj. des 2 genres. *Balance hydrostatique.*

HYDROSULFATE ou HYDROSULFURE. s. m. (grec—, lat. *sulphur*, soufre.) t. de chimie. Nom générique des sels formés d'acide hydrosulfurique et d'une base quelconque.

HYDROSULFURIQUE. adj. t. de chimie. Il se dit D'un acide formé de soufre et d'hydrogène, qui est gazeux, incolore, et d'une odeur fétide analogue à celle des œufs pourris.

HYDROTIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec., synonyme d'*Hydragogue.*

HYDRURE. s. m. t. de chimie. Nom que l'on donne aux composés d'hydrogène et de tout autre corps simple que l'oxygène, lorsqu'ils ne sont ni acides ni gazeux.

HYÉMAL, ALE. adj. (lat. *hiemalis*, d'hiver.) Qui appartient à l'hiver. Il se dit Des plantes qui croissent en hiver. *Plantes hyémales.*

HYÈNE. s. f. (grec *yaina*, hyène.) t. d'hist. nat. Quadrupède de l'Asie et de l'Afrique méridionales, qui a beaucoup de rapport avec le loup par son na-

turel carnassier, par sa taille et par la forme de sa tête, mais qui en diffère principalement en ce qu'il n'a que quatre doigts à chaque pied, et qu'il a, comme le blaireau, une poche entre l'anus et la queue.

HYGIÈNE. s. f. (grec *ygieinos*, sain.) Partie de la médecine qui traite de la manière de conserver la santé.

HYGIÉNIQUE. adj. des 2 genres. Qui a rapport à l'hygiène. *Soins hygiéniques.*

HYGROMÈTRE. s. m. (grec *ygros*, humide, *métron*, mesure.) Instrument de physique servant à mesurer le degré d'humidité ou de sécheresse de l'air.

HYGROMÉTRIE. s. f. Science qui s'occupe de déterminer l'état d'humidité ou de sécheresse de l'air.

HYGROMÉTRIQUE. adj. des 2 genres. Il se dit Des corps qui sont particulièrement sensibles aux changements accidentels d'humidité ou de sécheresse de l'air.

HYMEN et HYMÉNÉE. s. m. (grec *yménaios*, hymen.) (L'N finale se fait sentir dans *Hymen.*) Noms de la divinité païenne qui présidait aux noces, au mariage. Ils s'emploient l'un et l'autre dans plusieurs phrases poétiques et fig. qui se disent en parlant Du mariage. *Le flambeau de l'hymen. Les autels, le joug de l'hyménée. Vivre sous les lois de l'hymen.* On dit aussi, *Le dieu d'hymen, le dieu d'hyménée.* || Par extens., dans le style poétiq., Union, mariage. *Heureux hyménée. Hymen bien assorti.* || HYMEN, t. d'anat., Repli membraneux qui se trouve ordinairement, chez les vierges, à l'entrée du vagin.

HYMÉNOPTÈRE. adj. des 2 genres. (grec *ymèn*, membrane, *ptéron*, aile.) t. d'hist. nat. Il se dit Des insectes qui ont quatre ailes membraneuses, nues, à nervures longitudinales, telles que les abeilles, les guêpes, les fourmis, etc. || Subst. masc. *L'ordre des hyménoptères.*

HYMNE. s. m. (grec *ymnos*, hymne.) Cantique en l'honneur de la Divinité. || Chez les anciens, Poëme en l'honneur des dieux ou des héros. || Il s'emploie au fém., en parlant Des hymnes qu'on chante dans l'église. *Entonner, chanter une hymne.*

HYOÏDE. adj. et s. m. (grec *yoeidès*, même signif.) t. d'anat. Il se dit De l'os qui est à la racine de la langue, et qui a une certaine ressemblance de forme avec l'Upsilon des Grecs (υ). *L'os hyoïde*, ou subst., *L'hyoïde.*

HYPALLAGE. s. f. (grec *ypallagè*, hypallage.) t. de gramm. Figure par laquelle on paraît attribuer à certains mots d'une phrase, ce qui appartient à d'autres mots de cette phrase, sans cependant qu'il soit possible de se méprendre au sens. *Enfoncer son chapeau dans sa tête*, au lieu de, *Enfoncer sa tête dans son chapeau.*

HYPERBATE. s. f. (grec *yperbaton*, hyperbate.) Figure de gramm., qui consiste à intervertir, à renverser l'ordre naturel du discours.

HYPERBOLE. s. f. (grec *yperbolè*, hyperbole.) Figure de rhétor., qui consiste à augmenter ou à diminuer excessivement la vérité des choses. *Discours rempli d'hyperboles.* || HYPERBOLE, t. de mathém., La section faite dans un cône du second degré par un plan qui, étant prolongé, rencontre les deux nappes de cette surface.

HYPERBOLIQUE. adj. des 2 genres. Qui exagère beaucoup au delà du vrai. *Discours, langage hyperbolique.* || Il se dit D'une personne sujette à exagérer dans tout ce qu'elle dit. || HYPERBOLIQUE, t. de mathém., Qui a la forme de l'hyperbole, ou qui dépend de ses propriétés. *Figure, verre, miroir hyperbolique.*

HYPERBOLIQUEMENT. adv. Avec exagération.

HYPERBORÉE. adj. des 2 genres. (grec *yperboréos*, hyperboréen.) Il se dit Des peuples, des pays très-septentrionaux. *Les nations, les mers hyperborées.* On dit, dans le même sens, *Hyperboréen, enne.*

HYPERCRITIQUE. s. m. (grec *yper*, au dessus, *criticos*, critique.) Censeur outré, critique qui ne laisse passer aucune faute, qui ne pardonne rien.

HYPERDULIE. s. f. (grec —, *douleia*, servitude.) t. de théologie, *Le culte d'hyperdulie*, Le culte qu'on rend à la sainte Vierge, par opposition au *Culte de dulie*, Le culte qu'on rend aux saints.

HYPÈTHRE. adj. et s. m. (grec *ypaitros*, découvert.) t. d'archit. Édifice, temple découvert.

HYPNOTIQUE. adj. des 2 genres. (grec *ypnoticos*, soporifique.) t. de médec. Il se dit Des remèdes qui provoquent le sommeil. Plus communément, *Narcotique.*

HYPOCONDRE. s. m. (grec *ypochondrion*, hypocondre.) t. d'anat. On appelle ainsi Les parties latérales de la région supérieure du bas-ventre. || HYPOCONDRE, Hypocondriaque. *C'est un hypocondre.* Dans ce sens, on l'emploie comme adj. *Il est hypocondre.*

HYPOCONDRIAQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui appartient à l'hypocondrie. || Qui est atteint d'hypocondrie. || Subst. *Un hypocondriaque.*

HYPOCONDRIE. s. f. t. de médec. Maladie, ordinairement de longue durée, qui rend bizarre et morose, et dans laquelle on se plaint de douleurs variées, de souffrances excessives, malgré les apparences d'une santé assez bonne. *Être atteint d'hypocondrie.* || Par extens., Toute espèce de mélancolie ou de tristesse habituelle.

HYPOCRAS. s. m. (grec *ypo*, sous, *crasis*, mélange.) Liqueur faite avec du vin, du sucre, de la cannelle, et d'autres ingrédients.

HYPOCRISIE. s. f. (grec *ypocritès*, comédien.) Vice qui consiste à affecter une piété, une vertu, un sentiment louable qu'on n'a pas. *Être dévot sans hypocrisie. Son hypocrisie sera démasquée.*

HYPOCRITE. adj. des 2 genres. Qui a de l'hypocrisie; qui affecte des apparences de piété, de probité, de douceur, etc. || Il s'applique Aux manières, aux actions, etc., d'une personne hypocrite. *Avoir l'air, la mine hypocrite. Un zèle hypocrite.* || Il s'emploie comme subst., en parlant Des personnes. *Il fait le dévot, l'homme de bien, mais c'est un hypocrite.*

HYPOGASTRE. s. m. (grec *ypogastrion*, bas-ventre.) t. d'anat. La partie inférieure du bas-ventre.

HYPOGASTRIQUE. adj. des 2 genres. t. d'anat. Qui appartient à l'hypogastre.

HYPOGÉE. s. m. (grec *ypogaios*, souterrain.) t. d'archit. Souterrain. Il se dit Des excavations et des constructions souterraines où les anciens déposaient leurs morts. || Adj. *Temple hypogée.*

HYPOGLOSSE. adj. et s. m. (grec *ypoglôssis*, hypoglosse.) t. d'anat. Il se dit Des nerfs qui se distribuent à la langue, et qui servent à la rendre l'organe du goût.

HYPOSTASE. s. f. (grec *ypostasis*, substance.) t. de théologie. Suppôt, personne. *Il y a en Dieu trois hypostases et une seule nature.* || HYPOSTASE, t. de médec., Sédiment des urines.

HYPOSTATIQUE. adj. des 2 genres. t. de théo-

logie. *Union hypostatique*, L'union du Verbe avec la nature humaine.

HYPOSTATIQUEMENT. adv. t. de théologie. D'une manière hypostatique.

HYPOTÉNUSE. s. f. (grec *ypoteinéin*, tendre dessous.) t. de géom. Le côté qui est opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle.

HYPOTHÉCAIRE. adj. des 2 genres. (grec *ypothèkè*, hypothèque.) t. de jurispr. Qui a droit d'hypothèque. || *Dette hypothécaire*, Dette qui donne hypothèque. || *Inscription hypothécaire*, Inscription d'hypotheque. *Voyez* Inscription.

HYPOTHÉCAIREMENT. adv. t. de jurispr. Avec hypothèque; ou Par rapport à l'hypothèque, aux hypothèques. *S'obliger hypothécairement.*

HYPOTHÈQUE. s. f. t. de jurispr. Droit réel qui grève les immeubles affectés à la sûreté, à l'acquittement d'une obligation, d'une dette, et qui les suit en quelques mains qu'ils passent. *Hypothèque légale, judiciaire, conventionnelle, privilégiée, générale, spéciale. Un bien chargé, grevé, libre d'hypothèques. Consentir, purger, Éteindre une hypothèque. Déclaration, inscription d'hypothèque.*

HYPOTHÈQUE. s. f. Composition faite avec de l'eau-de-vie, du sucre, des fruits, etc., qu'on boit après le repas. Ce mot pop. a vieilli.

HYPOTHÉQUER. v. a. t. de jurispr. Soumettre à l'hypothèque, donner pour hypothèque. || Hypothéqué, ée, participe. || Fig. et fam., *Être hypothéqué*, Avoir une santé fort délabrée, avoir plusieurs infirmités graves.

HYPOTHÈSE. s. f. (grec *ypothésis*, supposition.) t. de philos. Supposition d'une chose soit possible, soit impossible, de laquelle on tire une conséquence. *Faire, établir une hypothèse.* || L'assemblage de plusieurs choses qu'on imagine et qu'on suppose pour parvenir plus facilement à l'explication de certains phénomènes; ce qu'on appelle autrement et plus communément *Système.* || Proposition particulière comprise sous la thèse générale. *Réduire la thèse à l'hypothèse.*

HYPOTHÉTIQUE. adj. des 2 genres. Qui est fondé sur une hypothèse.

HYPOTHÉTIQUEMENT. adv. Par hypothèse, par supposition.

HYPOTYPOSE. s. f. (grec *ypotypôsis*, hypotypose.) Figure de rhétor. : description animée, peinture vive et frappante.

HYSOPE. s. f. (grec *yssôpos*, hysope.) t. de botan. Plante aromatique de la famille des Labiées. || Fig., *Il connaît tout, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope*, se dit D'un homme fort instruit dans les sciences naturelles, et signifie qu'Il connaît depuis les plus grandes choses jusqu'aux plus petites.

HYSTÉRIE. s. f. (grec *ystéra*, matrice.) t. de médec. Maladie chronique particulière aux femmes : elle est due à l'extrême sensibilité du système nerveux, et se manifeste par des convulsions générales, plus ou moins fréquentes, accompagnées de suffocation et d'une perte presque complète de connaissance.

HYSTÉRIQUE. adj. des 2 genres. t. de médec. Qui appartient à l'hystérie. *Vapeurs, phénomènes hystériques.* || Il se dit D'une femme attaquée d'hystérie. *Cette femme est hystérique.*

HYSTÉRITE. s. f. t. de médec. Inflammation de la matrice.

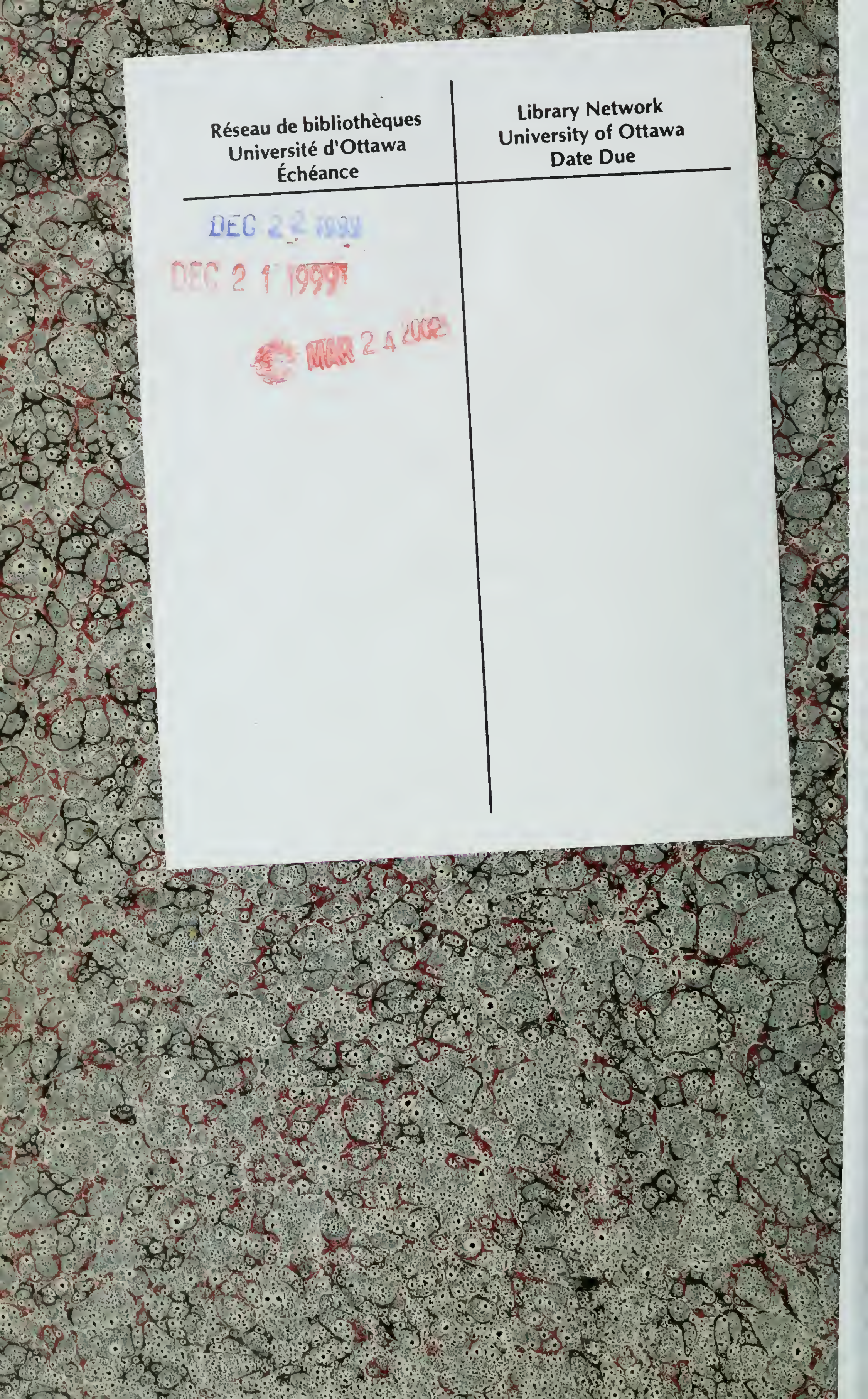
HYSTÉROCÈLE. s. f. (grec —, *kèlè*, tumeur.) t. de médec. Hernie de matrice.

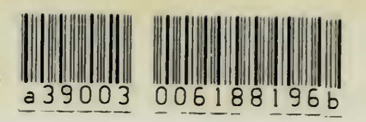
HYSTÉROLITHE. s. f. (grec —, *lithos*, pierre.) Pierre ou pétrification qui offre une représentation assez exacte des parties naturelles de la femme.

HYSTÉROTOME. s. m. (grec —, *tomè*, dissection.) t. de chirurg. Instrument propre à ouvrir la matrice.

HYSTÉROTOMIE. s. f. t. de chirurg. Dissection de la matrice. || L'opération césarienne.

FIN DU TOME PREMIER.


Réseau de bibliothèques
Université d'Ottawa
Échéance
Library Network
University of Ottawa
Date Due
DEC 21 1999


a39003 006188196b

